

L'ENSEIGNEMENT POPULAIRE

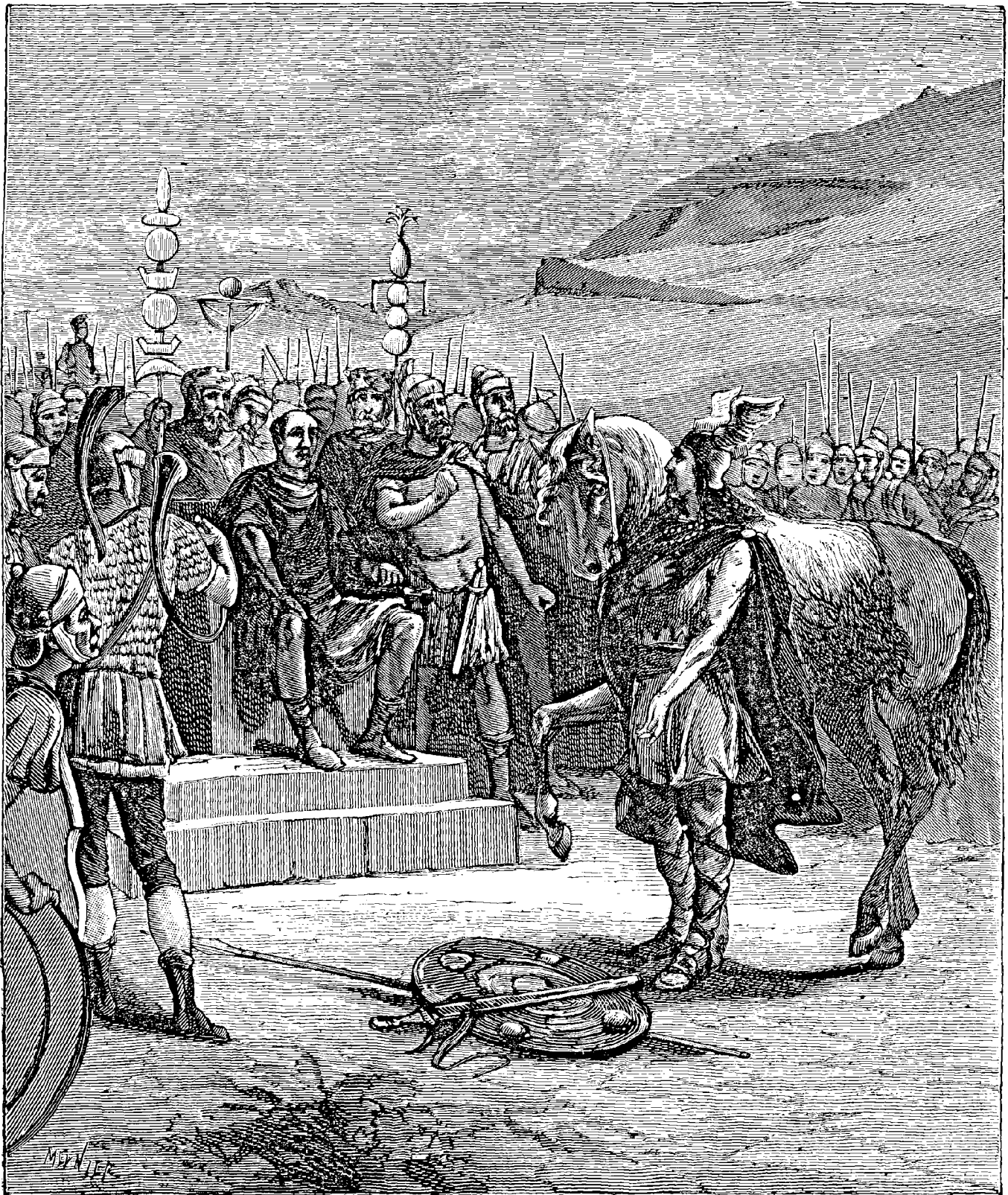
ADMINISTRATION
125, rue Montmartre, Paris

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ
RÉDACTEUR EN CHEF : A. BITARD
AVEC LA COLLABORATION DE TOUTES LES GLOIRES FRANÇAISES

ADMINISTRATION
125, rue Montmartre, Paris

Prix du numéro, paraissant tous les Jeudis : **15** centimes

ABONNEMENTS : PARIS, un an, 8 fr.; six mois, 4 fr. — DÉPARTEMENTS, un an, 10 fr.; six mois, 5 fr. — ÉTRANGER, un an, 12 fr.
NUMÉRO 1 PREMIÈRE ANNÉE 3 FÉVRIER 1881



LES MARTYRS DE LA PATRIE. — VERCINGÉTORIX : « Il se dépouilla de ses armes, qu'il jeta sur le sol... » (Page 4, col. 3).

AVIS IMPORTANT

Toute personne qui prendra un abonnement d'un an, recevra gratuitement en prime : Les QUADRUPÈDES, de Buffon. Cette prime extraordinaire est un magnifique volume de 320 pages, illustré de gravures, entièrement inédites, et vendu en librairie 6 francs.

SOMMAIRE :

TEXTE : Au lecteur. — Les Martyrs de la patrie, Vercingétorix. — L'arbre d'or, conte indou. — Histoire de la conquête du Mexique, d'après Don Antonio de Solis. — La cavalcade enfantine, souvenir de la guerre de Trente ans. — Mariette Bey. — Nouvelles de la république des lettres et des états circonvoisins. — Les Fêtes populaires, la Noël des oiseaux en Norvège. — Cours de langue anglaise, méthode Robertson. — Anecdotes, pensées et maximes.

ILLUSTRATIONS : Vercingétorix vaincu se livrant à César. — Vercingétorix combattant à Alésia. — La cavalcade enfantine, souvenir de la guerre de Trente ans. — Portrait de Mariette Bey, mort au Caire le 19 janvier. — Les Fêtes populaires. La Noël des oiseaux en Norvège.

AU LECTEUR

Il y a un an, à quelques jours près, nous fondions la *Science populaire*. Nous manifestions alors l'entière conviction que ce journal répondait à un besoin véritable et qu'il venait en temps opportun.

Il paraît que nous ne nous trompions pas, car, sans parler des nombreux témoignages personnels de sympathie et des précieux encouragements que nous n'avons cessé de recevoir, le succès matériel de notre œuvre, qui a dépassé de beaucoup les espérances des plus enthousiastes de nos amis, est là pour nous en convaincre.

Cependant nous n'avons réussi qu'incomplètement à satisfaire nos lecteurs.

Tout en « prenant le mot *science* dans son sens le plus large, » comme nous nous y étions engagé, il restait quelque chose à faire, et qui nous eût conduit à étendre abusivement le sens de ce mot pour donner satisfaction aux vœux qui nous étaient exprimés.

Nous avons reçu en effet, par centaines, des lettres dans lesquelles nos correspondants nous demandent d'aborder les questions de morale, d'histoire, d'archéologie ; d'autres où nos lecteurs nous prient de les initier à l'étude des langues vivantes. C'était impossible.

Pour pouvoir répondre aux désirs qui nous sont ainsi manifestés, nous prenons un parti héroïque : nous fondons l'*Enseignement populaire*.

Notre conviction s'appuie cette fois sur une base solide et sûre, puisque nous répondons à des demandes formulées clairement et avec insistance. Nous pouvons donc dire en toute certitude — quoique le cliché ait bien vieilli — que nous venons combler une lacune regrettable.

L'*Enseignement populaire* n'est pas un journal pédagogique. Son rôle, plus modeste, sera dans les lettres celui que la *Science populaire* remplit dans les sciences.

A l'occasion de récents débats parlementaires, un fait nous a frappé : une division profonde entre les esprits les plus éclairés, sur la définition de la morale séparée de la religion. Avec tout le respect que nous professons pour la morale religieuse, nous espérons montrer, par des exemples, qu'il existe une morale courante moins insaisissable qu'on le prétend et qui enfante, seule, des prodiges admirables d'abnégation et de dévouement, qui a ses héros, ses martyrs, et qui n'a pourtant pas toujours sa source dans le sentiment religieux.

On voit maintenant ce que nous voulons faire :

Enseigner les langues étrangères et les connaissances spéciales qui n'ont point partout des écoles, l'histoire, l'archéologie, la littérature, etc. ;

Inspirer par l'exemple des héros du patriotisme, de la générosité, de l'abnégation, du dévouement à une grande cause ou à une idée

utile et féconde, ces nobles pensées qui élèvent l'âme et épurent l'intelligence, et dont les sources sont nombreuses, mais négligées ;

Faire connaître nos grands écrivains, nos grands artistes et leurs œuvres ;

En un mot, montrer le bon, le beau et le bien, — quelquefois aussi le mal et le laid pour qu'on les puisse éviter, — et enseigner l'utile.

Tel sera l'*Enseignement populaire* que nous livrons aujourd'hui avec confiance au public.

ADOLPHE BITARD

LES MARTYRS DE LA PATRIE

VERCINGÉTORIX

On ignore le nom du héros gaulois désigné dans l'histoire par son titre de Grand chef des cent chefs (ver-kenn-kedo-righ). Son père était ce Celtill, puissant chef arverne, qui, ayant voulu, évidemment poussé par César, s'emparer du pouvoir absolu, avait été mis à mort par ceux de sa cité.

De même, rien ne nous est parvenu qui rappelle les traits de Vercingétorix. On a bien découvert des médailles d'or à son nom, qu'on crut par cette raison frappées à son effigie, mais vérification faite, les traits que ces médailles représentent sont ceux du dieu gaulois Bel et non ceux du vaincu d'Alésia.

La politique ouvertement pratiquée dans les Gaules par le proconsul romain tendait à substituer dans les cités la royauté au régime aristocratique en vigueur. Il n'est donc pas douteux le moins du monde, quoique les preuves fassent défaut, que Celtill agissait à son instigation dans la tentative qui lui coûta la vie. César avait d'ailleurs des relations personnelles avec Celtill et avec son jeune fils, auquel il devait reprocher amèrement plus tard son ingratitude.

Il n'y avait pas de quoi, pourtant, car s'il est vrai que César accabla le jeune chef de ses avances intéressées, il ne l'est pas moins que celui-ci les repoussa constamment et que, profitant du grand ascendant que sa nais-

sance et ses brillantes qualités personnelles lui donnaient sur ses compatriotes, il ne cessa, en toute occasion, de les exciter contre les Romains.

La République était agitée de troubles sanglants, suscités par la rivalité de Clodius et de Milon ; la plus vive anxiété régnait à Rome. César, parti précipitamment, était obligé de prolonger son absence des Gaules où régnait alors une grande fermentation. Les Gaulois résolurent de profiter de cette absence, et dans un conciliabule tenu par les principaux chefs, un soulèvement général fut décidé. Les Carnutes devaient donner le signal, et les autres jurèrent sur les étendards réunis d'y répondre aussitôt.

Le jour fixé, les Carnutes se jetèrent sur la cité de Genabum (Orléans), et massacrèrent la garnison ainsi que tous les Romains qu'ils y rencontrèrent.

Transmise par des cris convenus, de pays à pays, la nouvelle de cet audacieux coup de main parvenait le soir même à toutes les cités, et par conséquent à la Gergovie des Arvernes, cité du fils de Celtill. Celui-ci appela aussitôt ses concitoyens aux armes. Mais tous les chefs n'étaient pas aussi résolus que lui, et son oncle Gobinatio, qui comptait parmi les raisonnables, réussit à l'expulser de la ville.

Le jeune chef se rabattit alors sur la campagne, et à la tête d'une troupe nombreuse qu'il y avait recrutée, il entra à Gergovie, en chassa à son tour ses adversaires et se fit proclamer roi des Arvernes. Sans perdre de temps, il envoya des émissaires partout pour réclamer aux peuples confédérés l'exécution du serment solennel qu'ils avaient prêté naguère, et dont l'heure était enfin venue. Presque tous répondirent à son appel et lui confièrent le commandement général par acclamation.

C'est à dater de cette heure solennelle que notre héros a un nom pour l'histoire, c'est cette élection unanime qui lui confère le titre désormais immortel de *Vercingétorix*.

Mais ce rassemblement de peuples épars, sans compter qu'il en manquait encore, avait demandé du temps, et quel que fût le plan des confédérés, ils ne purent le mettre à exécution, ni empêcher le retour de César qui, à la

première nouvelle de ce soulèvement, franchit les Alpes et les Cévennes au milieu des neiges et se rua comme un ouragan sur les terres des Arvernes qu'il ravagea sans pitié.

C'est au tour de Vercingétorix à accourir au secours des siens ; mais César ne lui en laisse pas le temps. Il le force à lever le siège de la Gergovie des Boïes (Moulins), alliés des Romains, s'empare de Vellaudunum (Beaune-la-Rolande), puis de Genabum qu'il livre au pillage, et menace Avaricum (Bourges), capitale des Bituriges, une des plus belles et des plus riches cités de toute la Gaule.

La rapidité de ces coups n'aurait pas tardé à décourager les confédérés, si Vercingétorix ne leur eût suggéré une tactique terrible qui, scrupuleusement suivie, devait aboutir au triomphe de leur cause, mais à un prix peut-être exorbitant. Il s'agissait d'incendier le pays, villes, villages, récoltes, tout ; de cette manière on isolerait, et surtout on affamerait les Romains, hommes et bêtes, et pour se procurer des vivres et du fourrage, l'ennemi, obligé de se disperser au loin, tomberait en détail sous les coups des Gaulois.

Ce plan fut exécuté. Tout le pays des Bituriges fut livré aux flammes, tout sauf la capitale, pour la conservation de laquelle ses habitants implorèrent si pathétiquement le chef suprême, que celui-ci céda à leurs prières et résolut de défendre Avaricum. Ce fut une faute ; puisqu'on faisait tant que de brûler, il ne fallait rien épargner. Les Romains firent le siège de la ville, et après vingt-huit jours d'une lutte incessante, d'un déploiement de courage qui fit l'admiration du terrible proconsul lui-même, Avaricum fut prise d'assaut ; ses défenseurs, au nombre de 40,000, les femmes, les enfants, les vieillards, qui y étaient également enfermés, tout fut impitoyablement massacré par les soldats de César, qui pillèrent à loisir ensuite et s'emparèrent d'une quantité d'approvisionnements qui leur étaient devenus bien nécessaires.

A peine 800 hommes valides échappèrent-ils à cet épouvantable carnage !

On comprit trop tard que la conservation d'Avaricum, malgré l'avis de Vercingétorix, avait été une désas-

treuse erreur. Le chef avait cédé à la fin, il est vrai, aux supplications des Bituriges, mais contre son gré et pour ne pas compromettre son autorité ; par suite, il ne perdit pas un atome de son prestige après ce désastre, mais il obtint au contraire de ses alliés plus d'obéissance, plus de résignation à ses ordres.

Poursuivi par César, Vercingétorix se dirigea sur sa cité de Gergovie, la Gergovie des Arvernes, perchée sur le sommet rocheux du mont Gergoie, près de Clermont-Ferrand. Les Romains l'y rejoignirent.

Il y eut autour de ce nid d'aigle des combats acharnés, dont plus d'un faillit décider de la campagne. Les Romains y firent des pertes cruelles ; une fois même leur camp faillit être emporté par les Gaulois. Finalement, après vingt assauts infructueux, les Romains, bousculés par Vercingétorix, s'enfuirent en désordre, poursuivis par les Gaulois qui les harcelaient sans trêve.

Cette victoire pouvait être décisive. Les peuples restés neutres ou même sympathiques aux Romains se soulevèrent à leur tour. Toute la Gaule était en armes, sauf les Rèmes et les Lingons. La confédération se réorganisa, et dans une assemblée générale tenue à Bibracte (Autun), Vercingétorix fut confirmé dans son commandement.

Le jeune chef, impatient d'exterminer ses ennemis harassés, réunit une armée de 80,000 fantassins et 15,000 chevaux, destinée à leur couper les communications avec la province romaine (la Provence), tandis qu'il allait occuper celle-ci de son propre salut en envoyant contre elle un corps d'armée spécial.

Ce dernier ne réussit point à passer le Rhône. Quant au corps principal, commandé par Vercingétorix, il vint prendre position en face de l'armée de César, à temps pour l'arrêter, s'il était possible, et lui livra bataille aussitôt, près des rives de la Saône. Cette bataille, chacun la voulait décisive ; aussi y mit-on de part et d'autre un acharnement sauvage. César faillit être fait prisonnier dans l'action. Un soldat gaulois l'emportait sur son cheval, tout armé, lorsqu'un autre Gaulois, probablement un faux Gaulois, lui cria d'un ton impératif de le

lâcher (*Cæcos Cæsar* !). Le cavalier obéit, et l'épée de César seule resta prisonnière des Gaulois, qui furent écrasés dans cette fatale journée où la fortune s'était un moment déclarée si nettement pour eux.

Vercingétorix, rassemblant à la hâte les débris de son armée, alla s'enfermer dans la ville d'Alésia, capitale des Mandubiens, dont la situation n'est pas clairement établie, malgré l'érection de la statue colossale de Millet sur le plateau d'Alise-Sainte-Reine.

« Cette place, dit César, était située au sommet d'une colline si élevée qu'il fallait un siège pour la prendre. Deux rivières en baignaient les pieds de deux côtés différents. Une plaine d'environ 3,000 pas de long s'étendait devant la ville, que des collines assez rapprochées et d'égale hauteur entouraient sur tous les autres points; sous la muraille, le versant oriental de la colline était entièrement couvert de troupes gauloises, protégées par un fossé et un mur en pierres sèches de 6 pieds de haut. La ligne de circonvallation que tracèrent les Romains formait un circuit de onze mille pas. Le camp était dans une position avantageuse; on y construisit vingt-trois forts dans lesquels étaient placés des portes pour parer aux attaques soudaines ».

Avant l'investissement complet, Vercingétorix avait renvoyé nuitamment tous ses cavaliers dans leurs pays avec mission d'enrôler tous les hommes en état de porter les armes pour former une armée de secours, qui devait arriver promptement, car la place n'avait plus que pour quinze jours de vivres. Toutefois, le jeune chef prit des dispositions pour faire durer le double ces provisions insuffisantes.

Il s'était passé plus de trente jours depuis le départ des cavaliers gaulois. et la famine sévissait dans toute son horreur à Alésia quand l'armée de secours, forte de 240,000 fantassins et 8,000 cavaliers, fit son apparition.

L'action s'engagea par un combat de cavalerie dans lequel, après avoir eu le dessus, les confédérés furent battus et mis en déroute par les auxiliaires germains de César. Après s'y être préparés le jour suivant, les

Gaulois de l'armée de secours se précipitèrent, la nuit venue, sur le camp romain, pendant que les assiégés faisaient une sortie. La lutte dura toute la nuit, mais au point du jour les Gaulois étaient de nouveau repoussés.

Le temps pressait. On en était arrivé à ce point, à Alesia, qu'il n'y avait plus à choisir qu'entre la mort par la faim et la mort sur le champ de bataille. Une attaque générale fut donc résolue pour le surlendemain.

Du côté de l'armée de secours on forma un corps d'élite de 60,000 hommes, sous le commandement de l'Arverne Vergasillaunn, parent de Vercingétorix, qui prit position sur une colline que les Romains, à cause de son étendue, n'avaient pu comprendre dans leurs travaux d'investissement.

Tandis que Vercingétorix exécutait une sortie désespérée, Vergasillaunn attaquait les Romains par ce côté faible de leurs retranchements. L'action, engagée vers midi, fut longue et meurtrière. César n'en avait encore soutenu aucune qui pût être comparée à celle-là. Mais la discipline de son armée aguerrie, plus encore que son génie militaire, finit par avoir raison des héroïques efforts des Gaulois.

Un moment, le camp romain fut envahi à la fois par les troupes de Vergasillaunn et par les assiégés; mais ils ne purent se rejoindre et durent battre en retraite, Vergasillaunn, poursuivi par la cavalerie ennemie, fut fait prisonnier et son armée taillée en pièces.

Les assiégés rentrèrent découragés dans leur ville; le reste de l'armée de secours leva le camp en toute hâte et disparut.

C'en était fait de l'indépendance gauloise. Les assiégés abandonnés ne pouvaient plus résister. Tout était perdu. — La lutte avait duré sept mois.

Vercingétorix assembla les chefs, non pour les encourager à la résistance; pour les leurrer de vaines espérances, mais pour leur faire le sacrifice de sa vie.

Il leur dit qu'il n'avait pas entrepris cette guerre dans un but d'intérêt personnel, mais pour la défense de la liberté commune; que puisqu'il fallait céder à la fortune, il s'offrait à eux

pour qu'ils pussent apaiser les Romains soit en le mettant à mort eux-mêmes, soit en le livrant vivant. C'est César lui-même qui rapporte ce fait. On envoya alors des députés à César, qui ordonna de lui apporter les armes et de lui livrer les chefs.

Mais Vercingétorix sortit seul de la ville et parut tout à coup en présence de César siégeant sur son tribunal. Son apparition causa un certain effroi, car il était d'une haute stature, d'un aspect imposant, revêtu de ses plus belles armes, et montait un cheval harnaché magnifiquement.

Il s'était paré comme pour le sacrifice...

Il fit tourner son cheval autour de César, puis, sautant à terre, il se dépouilla de ses armes, qu'il jeta sur le sol, et sans proférer une parole alla, au milieu d'un profond silence, s'asseoir aux pieds du proconsul romain.

Les rudes soldats de César, qui se connaissaient en courage, étaient profondément émus de cette scène; mais le vainqueur, ne voyant dans ce héros vaincu que l'homme qui avait failli lui arracher son auréole de gloire, fut sans pitié et se conduisit dans cette circonstance comme un lâche.

Il reprocha amèrement au chef gaulois les relations passées, les avances séduisantes que celui-ci n'avait jamais accueillies, l'amitié trahie!... et lorsqu'il se trouva enfin à court de fiel, il commanda aux licteurs de charger de fers son ennemi tombé, son vainqueur du moins en noblesse et en générosité!

Vercingétorix, après avoir traîné pendant six années, de cachot en cachot, une existence misérable et figuré au triomphe de César dans les rues de Rome, fut étranglé clandestinement dans sa prison (45 av. J. C.).

Son sacrifice ne fut point stérile, en tout cas. Il valut la liberté à 20,000 Arvernes et Edues. Le reste demeura captif et fut distribué aux soldats de César.

L'histoire offre plus d'un exemple de chefs qui se sont ainsi sacrifiés au salut de leurs partisans, mais bien davantage, malheureusement, de meneurs qui n'ont songé, au moment critique, qu'à leur propre salut.

Rien n'était plus facile à Vercin-

gétorix que d'échapper à son ennemi, au témoignage de Dion Cassius : il préféra sauver vingt mille vies que la sienne.

A. B.

L'ARBRE D'OR
CONTE INDOU.

Un pauvre diable de voleur, jugé

dans toutes les formes et dûment condamné à mort, jaloux d'employer aussi utilement que possible le peu de temps qu'il lui restait à vivre, cherchait si quelque bon expédient n'existait pas qui pût le tirer du guépier où il s'était naïvement fourré.

Je dis naïvement, parce que si se faire prendre est une faute, commettre une vilaine action, voler puisque c'est ici le cas, en est une bien plus grande encore. On peut, en effet,

conquérir une modeste aisance, la fortune quelquefois, en vivant honnêtement; il est bien rare qu'un voleur devienne riche, ou s'il le devient, mieux eût valu pour lui rester pauvre, tant la fortune lui procure peu de satisfaction.

Je ne puis m'étendre autant que je le voudrais sur cette proposition, parce que mon voleur me réclame, mais j'y reviendrai une autre fois.

Donc, à force de se mettre la cer-



Vercingétorix à Alésia (Page 4, col. 2).

velle à l'envers, notre condamné crut avoir à la fin trouvé ce qu'il cherchait. Il manda son geôlier et lui confia qu'il était en possession d'un secret de la dernière importance, mais qu'il ne pouvait révéler qu'au roi lui-même, le suppliant d'en avertir Sa Hautesse sans retard, pour qu'il pût ensuite mourir en paix.

En ce temps-là, dans l'Inde surtout, les rois ne se montraient pas au commun des mortels, mais il paraît qu'ils n'avaient aucune répugnance à se faire voir aux voleurs.

Celui-ci, dont la curiosité était éveillée, donna l'ordre d'introduire le condamné en sa présence.

— Voyons ce secret, dit Sa Hautesse, et tâche qu'il vaille la peine que j'en entende la révélation.

— Sire, répondit le condamné avec assurance, Votre Majesté ne regrettera

pas d'avoir accordé audience à un misérable comme moi, car le secret que je vais lui confier est précieux au dernier point.

Il expliqua alors au roi qu'il pouvait faire pousser un arbre dont les fruits seraient d'or pur, ajoutant que l'expérience était des plus simples et pouvait avoir lieu en son auguste présence. Mais il demanda, naturellement, sa grâce en échange de son secret.

Le roi promit. Il est certain que la vie d'un humble filou était un prix bien modique pour l'avenue d'arbres d'or qu'il rêvait déjà de planter devant son palais.

Accompagné de son premier ministre, du grand prêtre, du gouverneur de la citadelle et de plusieurs autres seigneurs de la cour, ses favoris, le roi se rendit donc avec son voleur en un lieu choisi par celui-ci non loin des

remparts. Arrivés là, le voleur fit faire halte, et se livra aussitôt à toute une série d'incantations solennellement grotesques; après quoi il prit un morceau d'or... (car on n'obtient du blé qu'à la condition d'en semer, et il paraît qu'il en est de même de l'or).

Il prit donc un morceau d'or et déclara que les cérémonies préparatoires indispensables étant accomplies, il ne restait plus qu'à planter cette graine précieuse, d'où il naîtrait en quelques jours un arbre portant des fruits d'or à chacune de ses branches. Seulement...

— Seulement, dit-il en terminant, il faut que ceci soit mis en terre par une main qu'aucun acte coupable n'ait jamais souillée. Ce n'est donc pas mon affaire, pauvre misérable que je suis! — En conséquence, ajouta-

t-il en se tournant vers le roi, je dois passer cette graine à Votre Hautesse.

Sa Hautesse prit de bonne grâce le morceau d'or et allait procéder à la cérémonie de la plantation, lorsqu'elle hésita soudain...

— Il me souvient, dit le roi en se grattant le nez de l'air perplexe d'un mortel qui va commettre une sottise, il me souvient que, dans ma folle jeunesse, je ne me suis pas toujours retenu de puiser dans le trésor de mon père, pour satisfaire mon penchant pour les plaisirs. Je me suis, à la vérité, repenti de cela, car cet argent n'était pas à moi et j'agissais mal en me l'appropriant; mais je ne puis pas dire, en conscience, que mes mains soient pures. — Non, décidément, je ne le puis pas (l'expérience n'aurait qu'à échouer!) — Je la passerai donc à mon premier ministre.

Celui-ci, après beaucoup d'excuses préliminaires et de circonlocutions fort embrouillées, prit le morceau d'or que lui tendait le roi, mais il ne fit point mine de le vouloir planter.

— Il serait vraiment malheureux, balbutia-t-il, de risquer de... rompre le charme par... une erreur possible. Je... Votre Majesté oublie que je perçois les taxes et que... je suis exposé constamment à toute sorte de tentations... Vraiment je ne saurais affirmer que... Mais voici le gouverneur de la citadelle...

— Ah! Mais non, se récria celui-ci en reculant vivement. Faites vous-même l'opération si vous voulez; quant à moi, je me récuse. Parbleu! vous percevez les taxes!... Est-ce que je ne distribue pas la solde et les vivres aux troupes, moi? Passez votre graine au grand prêtre, si vous en êtes embarrassé.

Mais le grand prêtre n'en voulut pas entendre parler.

— Je vois que vous oubliez, messieurs, dit-il doucement et en inclinant la tête avec humilité, que j'ai dans mes attributions la perception de la dîme et tous les débours nécessités par les soins du culte...

Il n'en dit pas davantage,

Le roi souriait. Il se tourna vers le voleur dont la physionomie exprimait en ce moment une stupéfaction bien jouée.

— Comment faire, dans ce cas? dit-il.

— Ma foi, sire, j'en demande bien pardon à Votre Majesté, mais je crois sincèrement que, dans l'intérêt de la société, le mieux serait que nous fusions pendus tous les cinq!

Le roi éclata de rire, quoique la conclusion ne comportât point une somme de gaieté considérable, et fit grâce au voleur en considération de son esprit.

— Et la morale de ceci?

— La morale? Il n'y en a pas, — à moins qu'on ne veuille la trouver dans ce fait, aisé à prévoir, que le voleur se fit reprendre peu après et que, à court de stratagèmes, il fut cette fois pendu sans rémission.

CANTEMARCHE.

HISTOIRE

DE LA CONQUÊTE DU MEXIQUE

D'après D. Antonio de Solis.

AVERTISSEMENT.

L'auteur de cette histoire, don Antonio de Solis, qui vécut de 1610 à 1686, fut d'abord poète dramatique. Ami de Calderon, son théâtre, qui paraît avoir été estimé, est complètement oublié aujourd'hui, et le seul titre de gloire qui lui soit resté, c'est sa *Conquista de Mexico*, qu'il écrivit de 1666, époque à laquelle la régente Marie-Anne d'Autriche le nomma historiographe des Indes, à 1684, date de la publication de cet ouvrage à Madrid.

Poète, homme de cour et surtout Espagnol, Antoine de Solis a plus d'une fois sacrifié la vérité à la gloire du nom espagnol. Il n'a vu évidemment dans cette expédition audacieuse de Fernand Cortez à la tête d'une poignée d'aventuriers, à travers un pays féérique, absolument inconnu, qu'un magnifique sujet d'épopée. Son livre, traduit dans plusieurs langues dès son apparition, a donc eu plus de succès dans son propre pays qu'au dehors.

Il est certain qu'il y fait la part trop belle aux conquérants, traite un peu trop légèrement les conquis, insiste vraiment trop pour nous faire prendre d'abominables forfaits au même prix que des actions héroïques, parce qu'elles sont hypocritement pétrées la plupart du temps, sous le convert de la religion.

Mais aujourd'hui, Dieu merci, ces exagérations ne trompent plus personne et l'on n'est pas la dupe des périodes fleuries d'un poète qui s'est fait historien et d'un Espagnol racontant les prouesses de ses compatriotes, dont plusieurs (et des principaux) ont bien failli être pendus, et ne l'avaient en conscience pas volé.

C'est donc à peine si, dans cette traduction, nous nous permettrons d'élaguer çà et là une frondaison trop vigoureuse; nous signalerons les inexactitudes démontrées les plus choquantes, et il nous restera un livre remarquable, sur une des périodes les plus attachantes de l'Histoire de la conquête du Nouveau-Monde par le trop-plein de l'ancien et sur l'histoire générale du seizième siècle.

Pour le reste, il suffit que le lecteur soit averti.

Il ne sera peut-être pas mal de l'avertir spécialement que nous ne sommes rien moins que convaincu de l'utilité de cette conquête pour la civilisation du monde, et que nous regrettons de ne pouvoir, à l'heure qu'il est, comparer les progrès accomplis par les Mexicains aborigènes, abandonnés à leurs propres ressources, qui étaient grandes, comme on va le voir, avec ceux de leurs conquérants d'Europe, dans quelque-une de ces grandes foires universelles appelées *Expositions*. Tout le monde y aurait certainement gagné.

CHAPITRE PREMIER.

C'est en 1517 que la conquête du Mexique fut entreprise.

L'Espagne était alors en proie aux troubles les plus inquiétants. Les discordes intérieures avaient pris un tel caractère qu'elles menaçaient son existence même. En dépit d'une situation si critique, la découverte de la nouvelle Espagne lui assura dans les Indes Occidentales un prodigieux accroissement de puissance et de richesses, au moment même où l'on pouvait la croire perdue.

Il importe de porter d'abord sur la situation du royaume, dont Charles-Quint allait prendre possession, un rapide coup d'œil.

Ferdinand V, dit le Catholique, était mort l'année précédente, instituant par son testament, régent du royaume, don Francisco Ximènes de Cisneros,

cardinal, archevêque de Tolède, homme d'un esprit résolu, d'une capacité supérieure et en même temps prudent, religieux et persévérant. Ce prélat, passionné pour les grandes choses, empressé à justifier ses prévisions, sacrifiait par exemple trop souvent des avantages minimes mais assurés pour en obtenir de plus grands, qui étaient moins certains; d'autre part, son activité réussissait moins facilement à mater les esprits inquiets que son inflexibilité ne parvenait à les irriter.

Don Carlos, premier de ce nom en Espagne, mais le cinquième dans l'Empire d'Allemagne — ce qui fait que l'histoire le désigne, hors d'Espagne, sous le nom de Charles-Quint, — auquel la couronne revenait à cause de l'infirmité de sa mère, Jeanne la Folle, résidait en Flandre. Ce prince, à peine entré dans sa seizième année, n'avait pas été élevé dans les Castilles, et l'on n'ignorait pas que ses ministres flamands s'étaient emparés des premières inclinations de son adolescence. Aussi appréhendait-on plus qu'on ne souhaitait sa venue, même ceux qui la considéraient comme indispensable.

L'infant don Ferdinand, son frère, plus jeune mais doué d'une certaine maturité de jugement, se trouvait très désappointé de ce que le feu roi, son aïeul, ne l'eût pas maintenu gouverneur du royaume dans ses dispositions suprêmes, comme il l'avait nommé dans un testament antérieur.

Les courtisans du frère de Charles-Quint, ainsi évincé, ne se lassaient pas de lui faire entendre que, s'il n'eût pas été d'abord choisi comme gouverneur, on pourrait admettre que se fût par défiance pour sa jeunesse; mais qu'il n'y avait pas autre chose à voir qu'une espèce de dédain blessant pour sa personne dans le fait de son éviction après nomination.

Don Ferdinand admit assez facilement cette insinuation intéressée, et finit par exprimer hautement son mécontentement, c'est-à-dire son opposition au nouvel ordre des choses.

L'infant, élevé en Espagne, d'humeur affable par surcroît, était populaire, — plus populaire dans tous les cas que cet étranger de don Carlos. Pour soutenir sa cause, un soulèvement était donc la chose du monde la

plus facile à provoquer et à conduire.

Une autre difficulté était venue s'ajouter à celle-ci, qui, dans l'esprit du cardinal Ximènes, n'était guère moins menaçante.

Le doyen du chapitre de Lorraine, Adrien de Florencia, plus tard pape sous le nom d'Adrien VI, ambassadeur à la cour de Ferdinand le Catholique, fit connaître, aussitôt que ce souverain eut expiré, les pouvoirs qu'il tenait de don Carlos pour prendre possession, en son nom, des rênes du gouvernement.

On pense à quelles disputes animées donna lieu cette prétention inattendue.

Est-ce que les pouvoirs conférés par don Carlos au doyen de Lorraine devaient supprimer ceux dont le roi Ferdinand avait revêtu le cardinal Ximènes?

Les partisans du doyen déclaraient que le titre de gouverneur, conféré au cardinal par un autre gouverneur, était nul; car le roi Ferdinand possédait seul ce titre dans la Castille depuis la mort de la reine Isabelle.

Un autre parti, dont le but était l'annulation des pouvoirs des deux gouverneurs en compétition, soutenait que la nomination d'Adrien de Florencia était entachée de vice et nulle de droit, parce que le prince don Carlos, quoique héritier du royaume, pouvait seul en être le gouverneur pendant la vie de la reine dona Juana (Jeanne la Folle), sa mère, au même titre que l'avait été son aïeul. De sorte que les deux princes n'avaient à aucun degré le droit de transférer à leurs agents ce pouvoir suprême, inhérent à la personne du souverain.

Mais comment sortir de cet imbroglio?

Ximènes et Adrien prirent la détermination la plus sage dans les circonstances: ils s'entendirent pour partager le gouvernement.

Malheureusement, ces deux personnages étaient aussi peu faits que possible pour s'entendre, étant de caractères diamétralement opposés.

L'attitude hautaine du cardinal faisait un contraste frappant avec la douceur mielleuse d'Adrien. Le premier affectait de ne point consulter son collègue lorsqu'il avait à prendre une résolution importante au nom du gou-

vernement; l'autre laissait faire ou combattait avec mollesse les résolutions prises par Ximènes, n'ayant d'ailleurs que des notions insuffisantes sur les lois et coutumes de la nation castillane.

La division des deux chefs du pouvoir engendra nécessairement la division parmi les sujets de la couronne de Castille. Dans les deux partis qui résultèrent de cette division, on ne voulait obéir qu'au chef qu'on s'était choisi.

C'était l'anarchie.

Malgré leurs dissensions particulières, les deux prélats comprirent qu'il n'y avait pas moyen de gouverner dans de semblables conditions; du reste, s'ils ne le comprirent pas spontanément, l'explosion de tous les mécontentements ne tarda pas à les en avertir.

Le cardinal ordonna donc, d'accord, à ce qu'on peut croire, avec son collègue, l'armement de toute la population, qu'on habituerait au manement des armes par des exercices répétés, de manière à avoir, dans le plus bref délai possible, des milices prêtes à tout événement. La même ordonnance fixa la solde des officiers et des soldats de ces milices.

Cette résolution des gouverneurs produisit une vive émotion. Les uns crurent que Ximènes et Adrien prenaient ces mesures extrêmes dans l'intérêt de leur sûreté personnelle; d'autres attribuaient aux gouverneurs le projet de réprimer l'orgueil insupportable des seigneurs au moyen de cette force armée.

L'expérience ne tarda pas à démontrer à quel point cette manifestation gouvernementale était intempestive.

En effet, grands seigneurs et gentilshommes, à cet appel du peuple aux armes, se tinrent pour offensés, c'est-à-dire menacés. Le bruit, répandu dès le début, que les gouverneurs entendaient employer cette force pour procéder à l'examen des titres de leurs seigneuries et des droits dus au roi, sur certaines ventes, et désignés sous le nom d'*alcabalas*, les avait surtout alarmés. Leur agitation augmenta en conséquence.

Quelques cités enrôlèrent des miliciens, firent exécuter des manœuvres, passèrent des revues, créèrent des écoles militaires. Les meilleurs esprits



LA CAVALCADE ENFANTINE, SOUVENIR DE LA GUERRE DE TRENTE ANS (Page 10, col. 4).

ne pouvaient se dissimuler que cette imitation de ce qui se pratique en temps de guerre, quand la nécessité commande, était très dangereuse pour la paix, et en tout cas très préjudiciable pour la liberté.

Les inconvénients de cette innovation, pour et contre, étaient évidents, et l'on ne comprend guère que les gouverneurs, avant d'y recourir, ne s'en fussent pas avisés.

En effet, on allait pouvoir se compter; les partis allaient connaître leurs forces respectives; les villes dénombrer leurs soldats, les unes pour résister, les autres pour entraîner dans la rébellion celles qui étaient soumises.

Le danger était donc partout et la confusion générale.

Telle était la situation politique de la Castille, en l'an de Notre Seigneur 1547. Elle ne valait guère mieux, comme nous le verrons, dans les autres Etats de la couronne d'Espagne.

(A suivre).

LA CAVALCADE ENFANTINE

SOUVENIR DE LA GUERRE DE TRENTE ANS

Le 24 octobre 1648, le traité de Westphalie, signé à Münster, venait enfin mettre un terme à trente années de guerre, de violences et d'actes arbitraires de toute sorte. Ce traité n'avait pas exigé moins de quatre ans et demi de négociations pour aboutir. Mais quel soulagement, quand on en fut là! On ne songea même pas, dans le moment, à s'en réjouir.

Deux ans après, par exemple, les autorités civiles de Nuremberg ordonnèrent des réjouissances publiques: banquets, danses, feux d'artifices, et tout ce qui s'ensuit.

Mais la partie la plus curieuse, la plus originale du programme de ces fêtes de la paix, ce fut la cavalcade enfantine, procession de tous les jeunes garçons de la cité en armes, étendards déployés et à cheval... sur un bâton à tête de cheval, muni d'une roulette à son extrémité inférieure et aussi richement caparaçonné que le permettait l'insuffisance de son squelette.

Ainsi montés, trompettes et timbalier en tête, nos jeunes guerriers

pour rire chevauchaient en bon ordre et scrupuleusement divisés en compagnies ayant leur chef et leur guidon, à travers les rues de Nuremberg. Ils firent halte devant l'hôtel du *Cheval Rouge*, où était descendu le plénipotentiaire de l'empereur, Octave Piccolomini, depuis peu duc d'Amalfi.

Le duc accueillit très cordialement la jeune troupe, et lui demanda de renouveler la manifestation à un jour de la semaine suivante qu'il fixa.

Ce jour-là, en conséquence, la cavalcade reparut beaucoup plus nombreuse. Le duc la reçut avec la même bienveillance, et fit distribuer à chacun des cavaliers une petite médaille carrée en argent, qui valait bien dix sous et qu'il avait fait frapper dans l'intervalle.

Cette médaille portait, en face, un jeune garçon à cheval et le fouet à la main, avec le millésime 1650 gravé au centre; le revers représentait l'aigle double d'Autriche, entouré de cette inscription:

Vivat Ferdinandus III. Rom. Imp. vivat!

La cavalcade s'écoula enchantée, après cette libérale distribution, faisant retentir l'air des vivats enthousiastes auxquels la conviait le noble duc.

Et les guerres n'en reprirent que de plus belle, après un intervalle raisonnable.

H. G.

MARIETTE-BEY

Il est des hommes dont la mort est une telle perte pour la science, qu'on ne saurait se borner à la constater par une simple mention nécrologique. Tel est Mariette-Bey, le savant égyptologue français, mort au Caire le 19 janvier dernier.

Auguste-Edouard Mariette était né à Boulogne-sur-Mer, le 41 février 1821. Ses études terminées, il resta au collège de sa ville natale comme professeur de grammaire et de dessin. Entraîné irrésistiblement vers l'étude de l'antiquité, il y consacra tous ses loisirs. Des *Lettres à M. Bouillet sur l'article BOULOGNE de son Dictionnaire d'histoire et de géographie*, dans lesquelles il cherche à déterminer la topographie exacte de Portus Itius, du point du littoral d'où, suivant les

Commentaires, César s'embarqua pour la Grande-Bretagne, le firent connaître du monde savant, et spécialement des savants rédacteurs de la *Revue archéologique*, MM. E. de Rougé et Adrien de Longpérier.

On raconte que le musée de Boulogne ayant reçu un envoi d'antiquités diverses, le jeune professeur s'était acharné à déchiffrer l'inscription tracée sur un coffre renfermant une momie, et que pour y parvenir, il n'avait pas hésité à s'assimiler ce qui avait été publié jusque-là sur le déchiffrement des hiéroglyphes, peu de chose en somme. Tel serait le point de départ de ses études et de ses découvertes d'archéologie égyptienne.

Le peu de succès de cette première tentative ne le rebuta pas. Mais sa ville natale ne lui offrant que de maigres ressources pour des études auxquelles il ne voulait plus renoncer, il chercha à venir à Paris, et avec l'appui de MM. de Longpérier et de Rougé, il obtint en effet, en 1848, un modeste emploi dans l'administration du musée du Louvre, puis fut attaché au musée égyptien.

En 1850, Mariette, qui s'était considérablement fortifié dans ses études spéciales, obtint une mission officielle en Egypte. Mais dès son arrivée, oubliant un peu les manuscrits coptes objets de sa mission, il s'intéressa surtout aux ruines de Memphis, se fit autoriser à pratiquer des fouilles sur les lieux jadis occupés par cette antique cité, et retrouva enfouis dans un épais linceul de sable le temple de Sérapis, les tombeaux des Apis et un grand nombre d'autres monuments précieux.

Ayant obtenu une prolongation de séjour, il poursuivit pendant quatre années ses travaux d'exhumation, les plus considérables qui aient encore été entrepris en Egypte, faisant chaque jour des découvertes nouvelles.

Nommé à son retour, en 1854, conservateur-adjoint du musée égyptien et décoré de la Légion d'honneur, il était envoyé l'année suivante à Berlin, avec mission d'étudier le musée royal égyptien, alors un des plus riches du monde.

Retourné peu après en Egypte, et présenté par M. Ferdinand de Lesseps au khédive Ismaïl, Mariette fut nommé inspecteur général et conser-

vateur des monuments de l'Égypte, avec le titre de Bey. Il fonda près du Caire le célèbre musée de Boulaq, où il entassa la plus précieuse collection de monuments pharaoniques qu'on puisse imaginer. Quant à l'aire de ses explorations, elle comprend toute la vallée du Nil: Memphis, Abydos, Héliopolis, Thèbes, Karnak, Saqqarah, Denderah, Gebel, Barkal, etc., rappelleront son nom désormais au voyageur qui foulera le sol de cette vallée où il ne peut plus s'égarer. Mais il restait beaucoup à faire pour remplir le programme que l'illustre égyptologue s'était à lui-même tracé, et qu'il communiquait l'an dernier à l'Académie des inscriptions et belles-lettres dont, malgré son éloignement, il avait été élu membre ordinaire en 1878, par une exception unique.

Promu commandeur de la légion d'honneur en 1867, Mariette-Bey obtenait en 1872 le grand prix biennal de l'Institut, de 20,000 francs. Cette même année 1872, M. de Rougé mourait, laissant vacante la chaire d'archéologie égyptienne au Collège de France; cette chaire fut offerte à Mariette, mais engagé envers le khédive, il n'hésita pas à refuser ce couronnement si envié d'une carrière scientifique incomparable.

En 1876, la Société de géographie lui décernait une médaille d'or, pour la partie géographique de ses découvertes sur l'Égypte ancienne.

Après nos désastres, Mariette-Bey eut à lutter contre l'influence allemande en Égypte qui, sans égard pour les services rendus à la science, tentait de l'évincer du musée de Boulaq. Son énergie patriotique eut raison de ces basses menées.

Revenu en France en 1878, pour organiser l'exposition égyptienne, c'est cette occasion que saisit l'Académie des inscriptions et belles-lettres, dont il était correspondant depuis 1863, pour le recevoir membre ordinaire en grande solennité. La maladie le contraignit à reprendre en hâte le chemin de l'Égypte, et c'est sous ce ciel magnifique qu'il s'est éteint, le 19 janvier, au Caire, n'ayant pas encore atteint sa soixantième année.

On doit à Mariette-Bey de nombreux ouvrages d'archéologie égyptienne, dont plusieurs formés de mémoires parus dans la *Revue archéolo-*

gique et l'*Athenæum français*. Nous citerons les principaux, qui sont:

Choix de monuments et de dessins découverts pendant le déblaiement du Serapeum de Memphis (1856); *Mémoire sur la mère d'Apis* (1856); *Le Serapeum de Memphis*, publié sous les auspices du ministère d'Etat (1857-64); *Lettres à M. le vicomte de Rougé sur les résultats des fouilles entreprises par ordre du vice-roi d'Égypte, de 1850 à 1854* (1860); *Aperçu de l'histoire d'Égypte* (1863); *Notice des principaux monuments exposés dans les galeries provisoires du musée d'antiquités égyptiennes de S. A. le vice-roi, à Boulaq* (1864); *Nouvelle table d'Abydos* (1865); *Fouilles exécutées en Égypte, en Nubie et au Soudan, d'après les ordres du vice-roi d'Égypte* (1867-70); *Mémoire sur les tombes de l'ancien Empire que l'on trouve à Saqqarah* (1868); *Denderah. Description générale du grand temple de cette ville* (1870-80); *Abydos. Description des fouilles exécutées sur l'emplacement de cette ville* (1870-80); *Les papyrus égyptiens du musée de Boulaq* (1871); *Album du musée de Boulaq* (1872); *Explication des listes géographiques des pylones de Karnak* (1873); *Karnak. Etude topographique et archéologique* (1876); *Deir-el-Bahari. Documents topographiques, historiques et ethnographiques recueillis dans ce temple* (1877).

On sait enfin que le libretto d'*Aïda*, l'opéra de Verdi, qui fut représenté pour la première fois sur le théâtre du Caire, le 24 décembre 1871, est dû à la collaboration de MM. Du Locle et Mariette Bey. Ce qui revient à dire que c'est ce dernier qui en est l'auteur.

A. B.

NOUVELLES DE LA RÉPUBLIQUE DES LETTRES et des états circonvoisins.

Je dois avouer, premièrement, que je ne suis pas riche en fait de nouvelles, ayant été pris d'un peu court; le dépouillement de mon carnet va me prendre un temps infini, me coûter de grandes peines, car je n'y vois que pages blanches, et il n'y a rien de long et de fatigant comme de s'agiter dans le vide.

Mais, si je dois le faire, que je le fasse au moins sérieusement, et avec

toute la dignité que comporte une mission de confiance.

* *

N'est-elle pas de Draner, cette bonne caricature militaire dans laquelle on voit un sous-officier, esclave de la consigne, forçant des hommes de corvée à pomper pour remplir un abreuvoir qui déborde?

— Mais, ça déborde, march'logis!

— Ça ne fait rien. Le lieutenant il a dit: Vous les ferez pomper jusqu'à ce que l'abreuvoir soit plein, et il ne l'est pas. Pompez donc, je ne connais que la consigne!

— Il n'est pas plein parce qu'il penche d'un côté.

— Pas d'observation. Pompez!

* *

Tel est à peu près le langage que m'a tenu mon rédacteur en chef.

— Par d'observation... Pompez!...

Je dois dire qu'il se sert d'expressions un peu différentes, et que la table sur laquelle j'écris est dans un état satisfaisant d'équilibre stable. Mais mon embarras n'est pas amoindri par cet avantage au profit de ma situation.

* *

Voici pourtant une nouvelle ou deux, assez satisfaisantes. Deux rois sollicitent le titre de citoyens d'une république!

Le roi de Portugal, qui s'avise de traduire Shakespeare dans sa propre langue! Ah! vieux Will, que penses-tu de cela?

Le roi Louis, à ce qu'on rapporte, vient en effet d'achever la traduction de *Richard III* en portugais. Le produit de la représentation, — pardon, de la publication de cet ouvrage est destiné à des œuvres de bienfaisance.

C'est toujours cela, et j'aime à voir les rois occuper ainsi leurs loisirs.

* *

D'autre part, on annonce que le roi Oscar de Suède publie un livre qui porte ce titre:

Poèmes et feuillets détachés de mon journal.

Cela va le mieux du monde, et je ne doute pas que l'intérêt abonde dans cette dernière œuvre, qui est originale.

Pompez donc, majestés! Je m'en trouverai moins malheureux.

* * *

Vous rappelez-vous Sothern, cet auteur-acteur anglais qui est venu à Paris à l'occasion de l'exposition de 1867 et nous offrit alors, au théâtre Ventadour, avec un succès modéré, quelques grimaces dramatico-britanniques ?

Eh bien, Sothern vient de mourir à

Londres. Il n'avait pas encore cinquante et un ans.

* * *

Né à Liverpool, Edward-Askew Sothern avait étudié pour la carrière ecclésiastique, mais il se fit acteur.

De vingt à vingt-cinq ans, il parcourut les principales villes des Etats-

Unis, jouant les principaux rôles (non les premiers) comiques, et en particulier celui de lord Dundreary du *Cousin d'Amérique*, bouffonnerie de sa façon (et non de celle de Tom Taylor, comme on l'a affirmé) qu'il joua à peu près toute sa vie, et qui est justement celle dont il vint nous régaler en 1867.



MARIETTE-BEY (Page 10, col. 2).

Mais il jura bien de ne pas recommencer.

* * *

En 1868, il prit le chemin de l'Amérique ; revint en Angleterre en 1871 ; repartit aux Etats-Unis lors des fêtes du Centenaire, pour ajouter aux magnificences déployées à Philadelphie l'attrait toujours nouveau du Cousin d'Amérique, et...

Et il est mort à Londres le 20 janvier dernier.

* * *

Et maintenant quelques avis et renseignements dont le lecteur fera son profit immédiat ou meublera sa mémoire pour une autre occasion :

Les besoins des travaux qui se font à la Bibliothèque nationale ayant nécessité la fermeture de la salle dite de Louis XIV, où, depuis une douzaine d'années, les simples lecteurs étaient admis, une salle provisoire de lecture publique a été ouverte hier. On y est admis, comme on sait, sans formalités

et sans carte, et le mode de communication des ouvrages aux lecteurs demeure le même que par le passé.

* * *

A propos de bibliothèques, voici une statistique intéressante, si elle est exacte, que le *Library journal* de New-York nous donne sur les bibliothèques publiques de la vieille Europe :

« D'après ce recueil, l'Autriche posséderait actuellement 577 bibliothèques contenant 5,475,798 volumes, sans compter les cartes et les manuscrits. Ce qui ferait un chiffre de 26,8 volumes par groupe de 100 habitants. L'Autriche serait ainsi le pays de l'Europe le plus riche en bibliothèques.

« En effet, d'après une statistique comparée, dressée par le même journal, l'Italie a, paraît-il, 493 bibliothèques, et 4,349,281 volumes, plus 330,570 manuscrits, ou 16,2 volumes par 100 habitants. La Prusse, avec 398 bibliothèques, possède 2,640,450

volumes et 58,000 manuscrits, ou 11 volumes par 100 habitants. La Grande Bretagne n'a que 200 bibliothèques, avec 2,871,493 volumes et 26,000 manuscrits.

« La France, toujours d'après la même source, aurait 500 bibliothèques renfermant 4,598,000 volumes et 135,000 manuscrits, soit 12,5 volumes par chaque centaine d'individus. En revanche, la Russie n'a que 1,3 volume par 100 habitants : le nombre de ses bibliothèques est de 145, celui de ses volumes de 952,000 avec 24,300 manuscrits.

« La Bavière est le pays qui se rapproche le plus de l'Autriche, quant au nombre de volumes calculés par tête : on y compte 169 bibliothèques avec 1,368,500 volumes et 24,000 manuscrits.

« Si maintenant on considère les bibliothèques isolément, la plus considérable est la Bibliothèque nationale, à Paris : 2,078,000 volumes, c'est-à-dire, admettant les chiffres ci-dessus,

près de la moitié du contenu total des 300 bibliothèques du pays. Le British Museum, de Londres, vient en seconde ligne : 4 million de volumes ; la Bibliothèque royale de Munich : 800,000 ; celle de Berlin : 700,000 ; Dresde : 500,000 ; Vienne : 420,000.

« Il y a des universités qui possèdent des bibliothèques considérables : l'université d'Oxford (Angleterre), par exemple, renferme 300,000 volumes ; celle d'Heidelberg (Allemagne), idem. Ce sont des chiffres supérieurs à celui de la bibliothèque

royale de Bruxelles, par exemple, qui compte 90,000 volumes.

« La bibliothèque du Vatican, à Rome, est comparativement peu riche en livres imprimés, en ayant seulement 30,000 : mais elle possède 25,000 manuscrits. »



FÊTES POPULAIRES. — La Noël des oiseaux en Norvège (Page 14, col. 1).

Une terre cuite polychrome mesurant un mètre de côté, représentant une Madone d'après Donatello, vient d'être acquise par le musée du Louvre. Cette œuvre a été découverte par deux conservateurs du musée, MM. Saglio et Courajo, chez un marchand de Sienne, à qui elle a été payée 25,000

francs. Dans ce prix fut compris un bas-relief en marbre représentant également une Madone.

La terre cuite a été placée provisoirement dans le cabinet de M. Barbet de Jouy. Elle sera placée incessamment, ainsi que le bas-relief, dans la salle Duchâtel.

Parmi les récentes acquisitions du British Museum, on remarque un curieux imprimé sur lequel on lit : « Fait à Paris par I. V. E., 1637, avec privilège du Roy », et « Copie de la fleur de la Passion qui croît dans les Indes occidentales. » On sait, dit l'*Athenæum*, que la fleur de la Passion ou passiflore bleue, a été ainsi nom-

mée par les explorateurs du nouveau monde à cause de la ressemblance que différentes de ses parties étaient supposées avoir avec les instruments de la passion du Christ.

Au-dessous des phrases citées plus haut est représentée une tige de la plante avec une fleur épanouie, et à côté sont écrits les mots suivants : Cette fleur de la Passion, présentée à Nostre Saint Père, a été apportée de Rome par M. Lecharron, doyen de l'Église Royale de Saint-Germain de l'Auxerrois, et donnée au public en faveur des âmes dévotes. » Suit une description détaillée de la plante « autrement nommée grannadille » ; et la ressemblance de ses différentes parties avec la lance, la couronne d'épines, les clous, les marteaux, le pilier de la flagellation, etc., est indiquée.

Le texte se termine par cette exhortation : « Faisons donc naître cette fleur au milieu de nos cœurs, donnons-luy l'air de nos soupirs, arrosons-la de l'onde de nos pleurs, si nous voulons en savourer le fruit dans l'estate de la gloire. »

* * *

On voit bien que Mariette est mort, c'est par les journaux allemands maintenant que nous recevons les nouvelles des découvertes archéologiques faites en Egypte. Espérons que M. G. Maspero y mettra ordre.

La *Gazette de Voss* nous apprend : que l'on vient de dégager, près de Saqqarah, au nord de l'endroit où était situé Memphis, deux pyramides, qui ont été construites par deux rois de la sixième dynastie et dont les parois intérieures sont recouvertes de plusieurs milliers d'inscriptions. On ajoute que cette découverte est de la plus haute importance au point de vue de la science.

X. RAMBLER.

LES FÊTES POPULAIRES

LA NOËL DES OISEAUX EN NORVÈGE

Nous venons un peu tard pour parler des fêtes de Noël, qui du reste ont été un peu en avance sur la saison,

cette année; mais nous n'avons pas d'intention plus ambitieuse que de rappeler à ce propos un trait charmant et caractéristique des mœurs scandinaves.

Les fermiers norvégiens fêtent longuement et largement Noël, comme on sait; c'est une bien vieille tradition qui a perpétué chez eux cette antique fête du *Juel*, et il semble qu'ils y soient attachés en raison de son ancienneté. Mais le beau côté de ces réjouissances, c'est que personne n'en est écarté; le pauvre y a sa part, et les petits oiseaux qui ne trouvent plus de fruits sur les arbres, ni de grains dans les champs glacés, pas le moindre moucheron, pas un ver, les petits oiseaux, dis-je, y ont leur part aussi.

Le 25 décembre, dès l'aube, le chef de la famille monte en grande cérémonie sur le faite de sa maison, et y attache solidement, aidé de ses enfants, une forte gaule empanachée d'une énorme gerbe de blé non battue, pour servir au festin de Noël des pauvres petits, transis et affamés, qui se précipitent dessus sans tarder, de tous les points de l'horizon, aussitôt le maître descendu, — quelquefois même avant.

Alors il y a fête dehors aussi bien que dedans et, la faim apaisée, on chante Noël sur le toit couvert de neige comme autour du foyer flamboyant qu'emplit un énorme tronc de sapin.

De temps en temps, le concert intérieur s'interrompt pour laisser pénétrer les accords du concert extérieur, qui n'est pas moins joyeux. Ah! ce serait une triste Noël que celle à laquelle les oiseaux des champs ne participeraient pas! — Mais il n'y a pas de danger qu'ils y manquent, soyez tranquille.

Cette gracieuse coutume, fidèlement conservée, nous rappelle un trait de caractère dont la source se trouve également dans la pitié pour les oiseaux vagabonds, — à moins qu'on ne préfère la découvrir dans l'influence d'un nom.

Le poète autrichien Walther von der Vogelweide, imposa en mourant, à ses héritiers, l'obligation de faire distribuer sur sa tombe, tous les jours, des graines aux petits oiseaux. On voit encore dans le cloître de Neumünster,

le tombeau du chevalier poète, surmonté de la coupe de marbre dans laquelle on plaçait les graines objet de ce legs singulier.

Il est temps d'avertir ceux de nos lecteurs qui ne savent pas l'allemand, que le nom du chevalier peut ainsi se décomposer : *Vogel* (oiseau), *Weide* (pâturage). Quoi qu'il en soit, il nous répugne de croire que c'est à cette particularité futile que les légataires ailés du chevalier ont dû, pendant de longues années, ces libéralités quotidiennes dont ils manifestaient leur reconnaissance par des cris joyeux qui égayaient fort cette triste retraite, — et peut-être aussi par quelques rixes moins édifiantes.

Mais hélas! plusieurs générations de pierrots se sont déjà éteintes depuis que ces libéralités ont cessé, par une cause restée inconnue.

SAINT-MAUXE.

COURS PRATIQUE

DE LANGUE ANGLAISE

Méthode Robertson

Nous n'avons pas besoin de faire l'éloge de la méthode Robertson, appliquée à l'enseignement des langues. Malgré la variété de méthodes imaginées, surtout depuis quelques années, elle est restée la première, c'est-à-dire la moins fatigante, la meilleure de toutes, peut-être la seule qui permette à une personne laborieuse et résolue, même dans la force de l'âge, d'apprendre une langue étrangère sans le secours d'autrui. Telle est la raison de notre préférence, basée d'ailleurs sur une expérience approfondie.

Comme un journal d'enseignement s'adresse principalement à des personnes qui ont l'ambition de s'instruire seules, ou avec le secours d'un répétiteur-associé, nous avons décidé de nous en tenir à la partie purement pratique du cours de Robertson, « la seule absolument indispensable à l'immense majorité de ceux qui apprennent l'anglais, dans l'intention de le parler et de le lire promptement, » suivant la propre appréciation du maître.

Tableau des signes employés pour figurer la ponctuation.

SIGNES PRINCIPAUX

- 1 égale A.
- 2 = E.
- 3 = I.
- 4 = O.
- 5 = OU.
- 6 = EU.
- 7 = CH.
- 8 = TCH.
- 9 = K.

SIGNES ACCESSOIRES

- son grave et long.
- ∪ son aigu et bref.
- ∩ son aigu et long.
- (diphthongue.
- consonne relative.
- ∪ réunion de lettres.

EXEMPLES FRANÇAIS

DE LA VALEUR DES SIGNES PRINCIPAUX

1	2	3	4
mAnière.	dEstin.	misère.	mOment.
	5	6	
	mOUlin.	sEUlement.	
7	8	9	
CHou.	caouTCHouc.	Kermès.	

EXEMPLES FRANÇAIS

DE LA VALEUR DES SIGNES ACCESSOIRES

Voyelles :

1	2	3	4	5	6
pAle.	fEE.	gIte.	pOle.	jOUte.	
fAt.	accÈs.	nId.	fOtte.	sOU.	fEUR.
	crÈme.	encÔre.			

Diphthongues :

5 3	5 2	3 6	3 5
OU	OE	sEUR.	chIOUrmé.

Consonnes :

7	8	9	
Je	buDGet.	Gamme.	neuF ans.
	roSe.	eXemple.	

SONS QUI N'EXISTENT PAS EN FRANÇAIS :

- N̄, son nasal.
- R̄, son sourd et légèrement guttural.
- TH, dur, comme le θ grec, ou le z espagnol. Prononcer s avec le bout de la langue entre les dents.
- T̄H, doux. Prononcer z avec le bout de la langue entre les dents.
- Le zéro indique qu'une lettre ne se prononce pas.
- Les lettres qui ne sont surmontées d'aucun signe se prononcent comme en français
- L'h n'étant surmontée d'aucun signe est aspirée.

PREMIÈRE LEÇON

Première Division — Pratique

LECTURE

First lesson.

We are told that the sultan Mahmoud, by his perpetual wars abroad, and his tyranny

at home, had filled the dominions of his forefathers with ruin and desolation, and had unpeopled the Persian empire.

EXPLICATION DE L'EMPLOI DES SIGNES SUR LES MOTS DE CETTE PREMIÈRE LEÇON

FIRST. Le signe 6 sur l'i indique le son eu, aigu et bref, comme dans le mot français fleur. Le point sur la lettre r indique un son sourd et un peu guttural de cette lettre, qu'il faut tâcher d'entendre de la bouche d'une personne qui prononce bien. Si l'on est dans l'impossibilité de l'entendre, il faut se borner à l'affaiblir, et à ne pas lui donner le son roulant qu'elle a en français. Les consonnes f, s, t, n'étant surmontées d'aucun signe, doivent avoir le même son qu'en français.

LESSON. Le signe placé sur la voyelle e indique le son aigu et bref de cette voyelle, comme dans le mot français accès. Le zéro sur l'o annonce que cette lettre est muette.

WE. Le 5 sur le w est le signe du son ou. Le signe 3 sur le e est celui du son i long, comme dans le mot français gîte. Le signe qui surmonte et réunit les deux chiffres indique qu'il faut en faire une diphthongue, c'est-à-dire que la voix, au lieu de s'arrêter entre les deux voyelles, doit couler de l'une à l'autre sans interruption : absolument comme lorsqu'on prononce en français le mot oui.

ARE. Le signe placé au-dessus de la lettre a indique le son grave et long de cette voyelle, comme dans le mot français pâle. Le point sur la lettre r rappelle le son guttural et affaibli de cette lettre. Le zéro sur l'e annonce que cette voyelle est muette.

TOLD. L'o doit être long, comme dans le mot français pôle. Les consonnes de ce mot, n'étant surmontées d'aucun signe, doivent se prononcer comme en français.

THAT. Le point sur les lettres th indique ce qu'on appelle le th doux. Il faut chercher à prononcer un z, en avançant un peu le bout de la langue entre les dents, et en l'appuyant contre les dents supérieures. Ce son, de même que celui de la lettre r, dont nous avons parlé plus haut, étant du très petit nombre de ceux qui n'existent pas en français, il faut tâcher, autant que possible, de se le faire prononcer par une personne qui parle bien. L'a, n'étant surmonté d'aucun signe, doit avoir le son français, mais un peu faible ou sourd. Le t final, n'étant surmonté d'aucun signe, doit avoir le même son qu'en français.

THE. Th doux. L'e doit avoir le même son qu'en français dans les mots je me, ne, un peu sourd ; mais il faut lier the au mot suivant sans faire de pause. Si l'on prononçait le mot the isolément, il faudrait donner à l'e le son de l'i français.

SULTAN. L'u doit se prononcer comme eu dans le mot français fleur. Le signe placé au-

dessus du 6 indique à la fois le son aigu et bref, et la place de l'accent ; c'est-à-dire que la voix doit retentir avec plus de force sur la première syllabe que sur la seconde. Dans la seconde, il ne faut pas réunir les lettres an en un son nasal, comme on le ferait en français ; mais il faut les prononcer comme s'il y avait deux n, ainsi : ann. Nous ferons remarquer, une fois pour toutes, que le son nasal, résultant en français de la réunion de la lettre n à une voyelle, n'existe pas en anglais.

MAHMOUD. L'a est grave et long, comme dans le mot français pâle. L'h est muette. Les autres lettres se prononcent comme en français. L'accent est sur la première syllabe, dont la voyelle est surmontée du signe de son grave et long.

BY. Ce signe 1 représente le son â grave et long ; celui-ci 3 représente le son i faible ; celui-ci — placé au-dessus des deux autres indique qu'il faut former une diphthongue des deux voyelles â, i.

HIS. La lettre h doit être aspirée avec plus de force qu'elle ne le serait en français. C'est encore une des consonnes qu'il est bon d'avoir entendues pour les bien prononcer. Quand la lettre h devra être muette, nous l'indiquerons par un zéro placé au-dessus ; autrement il faudra toujours la prononcer. L'i a le son aigu et bref, comme dans le mot français nid. Le point sur la lettre s indique qu'elle doit avoir le son du z.

PERPETUAL. L'e dans la première syllabe doit se prononcer eu comme dans le mot français seulement. L'r surmonté d'un point a le son légèrement guttural mentionné au sujet du mot first. L'e dans la seconde syllabe doit avoir un son aigu et bref, comme en français dans le mot accès. Le signe 8 sur le t représente le son tch. L'u surmonté du signe 5 se prononce ou. L'a, n'étant surmonté d'aucun signe, a le son français, mais un peu affaibli. L'accent doit être sur la seconde syllabe : il est indiqué par le signe de son aigu et bref.

WARS. Le w se prononce ou. L'a comme l'o du mot français encore. Ces deux sons forment une diphthongue. L'r a le son sourd et guttural dont nous avons parlé au sujet du mot first. Le point sur la lettre s indique qu'elle doit avoir le son du z.

ABROAD. Prononcer les voyelles o a, comme l'o du mot français encore. Toutes les fois qu'un signe sera placé entre deux voyelles, cela indiquera que ces voyelles ne produisent qu'un seul son. L'accent est sur la seconde syllabe ; il est indiqué par le signe de son aigu et long. Toutes les lettres qui ne sont pas surmontées de signes doivent se prononcer comme en français.

AND. Voyez l'observation faite plus haut, au sujet du mot sultan.

HIS. Quand la prononciation d'un mot aura été indiquée une fois, elle cessera de l'être à l'avenir.

⁰
TYRANNY. Le signe placé sur le premier *y* indique le son aigu et bref, comme dans le mot français *nid*, et la place de l'accent. Le zéro sur la seconde *n* annonce qu'elle est muette. Toutes les autres lettres, n'étant surmontées d'aucun signe, doivent avoir le même son qu'en français.

^{AT.} L'a doit avoir le son aigu et bref, comme dans le mot français *fat*.

⁰
HOMÉ. *H* aspirée. *O* long, comme dans le mot français *pôle*. *E* muet.

^{HAD.} *H* aspirée. *A* aigu et bref, comme dans le mot français *fat*.

⁰⁰
FILLED. *I* aigu et bref, comme dans *nid*. Une seule *l* se prononce, l'autre étant surmontée d'un zéro. *E* muet.

³⁶
DOMINIONS. Le premier *i* aigu et bref, et sous l'accent. Ces signes ³⁶ représentent la diphthongue *ieu*. L'*s*, surmontée d'un point, doit se prononcer *z*.

^{OF.} *O* aigu et bref, comme dans *flotte*. *F*, surmontée d'un point, doit se prononcer *v*.

^{0 0 0}
FOREFATHERS. *R* sourde et légèrement gutturale deux fois. Le premier *e* muet. *A* grave et long, comme dans *pâle*. *Th* doux. Le second *e* comme *eu* dans *seulement*. *S* ayant le son du *z*. L'accent sur la syllabe *fa*, où l'*a* est surmonté du signe de son grave et long.

⁵³
WITH. Les lettres *wi* forment une diphthongue composée de *ou* faible ou de *i* aigu et bref. Le *th* est doux.

⁵
RUIN. L'*u* doit se prononcer *ou* grave et long, comme dans *joute*. Pour la syllabe *in*, voyez notre observation au sujet de la seconde syllabe du mot *sultan*. L'accent est sur la première syllabe, dans laquelle la voyelle est surmontée du signe de son grave et long.

⁷⁶
DESOLATION. Les deux premières syllabes ont le même son qu'en français, à la seule différence près que l'*s*, n'étant pas surmontée d'un point, ne doit pas prendre le son du *z*. L'*u* doit se prononcer *é* grave et long, comme dans le mot *féé*, et prendre l'accent. Le *t* se prononce *ch*. Les deux voyelles *i o* comme *eu* dans *seulement*.

^{3 0}
UNPEOPLED. L'*u* se prononce *eu*, comme dans *seulement*. Les deux voyelles *eo*, comme *i* dans *gîte*. L'*e* dans la terminaison est muet; mais, comme on ne peut prononcer les trois consonnes *p, l, d*, absolument sans voyelle, on est obligé d'introduire un son sourd entre les voyelles *p* et *l*, à peu près ainsi : *peuld*. Cela arrive dans la plupart des mots terminés par *le*, quand cette finale est précédée d'une consonne. L'accent est sur la seconde syllabe, surmontée du signe de son grave et long.

⁷¹
PERSIAN. *E* se prononce *eu*, comme dans *fleur*. *R* gutturale faible. *S* comme *ch*. Les voyelles *i a*, comme *a* un peu sourd. L'accent est sur la première syllabe, surmontée du signe de son aigu et bref.

^{13. 0}
EMPIRE. Le premier *e* aigu et bref, comme dans *accès*; il ne doit pas se combiner avec la lettre *m* pour produire le son nasal qu'on en entend en français. Notre remarque sur la lettre *n* dans le mot *sultan* est applicable à la lettre *m*. L'*i* se prononce comme une diphthongue composée de *a* et de *i*. L'*r* est gutturale. Le dernier *e* muet. L'accent, sur la première syllabe, est indiqué par le signe de son aigu et bref.

Après avoir ainsi étudié isolément chacun des mots, il faut revenir au texte qui commence cette leçon, et le relire plusieurs fois à haute voix jusqu'à ce qu'on soit parvenu à le prononcer sans hésitation. Alors seulement on devra passer à l'exercice suivant.

TRADUCTION LITTÉRALE

First Lesson.

Première Leçon.

We are told that the sultan Mahmoud, Nous sommes dits que le sultan Mahmoud, by his perpetual wars abroad, and his par ses perpétuelles guerres au dehors, et sa tyranny at home, had filled the dominions tyrannie à la maison avait rempli les états (à l'intérieur),

of his forefathers with ruin and desolation, de * ancêtres avec ruine * désolation, and had unpeopled the Persian empire. * * dépeuplé * persan empire.

* Lorsque nous aurons donné la traduction d'un mot, et que ce mot se représentera, nous ne le traduirons plus, à moins qu'il n'ait une acception nouvelle.

TRADUCTION FRANÇAISE

On nous dit que le sultan Mahmoud, par ses guerres perpétuelles au dehors et sa tyrannie à l'intérieur, avait rempli les États de ses ancêtres de ruine et de désolation, et avait dépeuplé l'empire persan.

ANECDOTES

PENSÉES ET MAXIMES

Un paysan partagea le peu de biens qu'il avait entre ses quatre fils, et alla vivre tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre.

On lui dit, à son retour d'un voyage chez ses enfants :

— Eh bien ! comment vous ont-ils reçu ? comment vous ont-ils traité ?

— Ils m'ont traité, dit-il, comme leur enfant.

Ce mot paraît sublime dans la bouche d'un père tel que celui-ci.

(Chamfort.)

Il est aisé de réduire à ses termes simples la valeur précise de la célébrité :

Celui qui se fait connaître par quelque talent ou quelque vertu se dénonce à la bienveillance inactive de quelques honnêtes gens, et à l'active malveillance de tous les hommes malhonnêtes.

Comptez les deux classes, et pesez les deux forces.

(Le Mème.)

Sou économisé en vaut deux.

(Benjamin Franklin.)

Se moquer de la philosophie, c'est vraiment philosopher.

(Pascal.)

Croyez-moi, jugez toujours favorablement un homme qui aime son chien ou son cheval.

(Balzac.)

Lorsque mon ami rit, c'est à lui à m'apprendre le sujet de sa joie ; quand il pleure, c'est à moi à deviner la cause de son chagrin.

(Desmahis.)

N'ayez jamais recours à de vils moyens pour vous assurer un avantage. Ne soyez jamais dur aux gens qui dépendent de vous. Essayez de faire aux autres ce que vous voudriez qu'ils vous fissent, et ne vous laissez pas décourager s'ils y manquent. Il est beaucoup mieux pour vous qu'ils manquent d'obéir à la plus belle loi de notre Sauveur que d'y être infidèle vous-même.

(Charles Dickens; Lettre à son fils.)

Est-ce un jeu ou une méprise de la nature, de donner quelquefois une âme de prince à un crocheteur, et une âme de crocheteur à un prince ?

(C^{te} Gabriel d'Oxenstiern.)

Pendant que la paresse et la timidité nous retiennent dans notre devoir, notre vertu en a souvent tout l'honneur.

(La Rochefoucauld.)

LA SCIENCE POPULAIRE

Journal hebdomadaire illustré, paraissant tous les jeudis. — Prix du numéro : 15 c.

Magnifiques illustrations.

LA MÉDECINE POPULAIRE

Journal hebdomadaire illustré, paraissant tous les jeudis. — Prix du numéro 15 c

Magnifiques illustrations.

Le gérant : LÉON LÉVY.

Imp. D. BARDON, à Saint-Germain.

L'ENSEIGNEMENT POPULAIRE

10 FÉVRIER 1881.

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

1^{re} ANNÉE.

N° 2. — Prix : 15 centimes.

Rédacteur en chef : ADOLPHE BITARD. BUREAUX : rue Montmartre, 125.

Abonnements : PARIS, un an, 8 fr.; six mois, 4 fr. — DÉPARTEMENTS, un an, 10 fr.; six mois, 5 fr. — ÉTRANGER, un an, 12 fr.

SOMMAIRE

TEXTE. — *Les Martyrs de la Patrie*: Le Grand Ferret. — *Curiosités parlementaires*: La motion du Sablier. — *Concours littéraires et artistiques* — *Histoire de la conquête du Mexique*: Chapitre II. — Michel-Ange et Vittoria Colonna. — Les doyens de la presse dans les deux mondes. — *Archéologie*: La grotte du Pausilippe. — Nouvelles de la République des lettres et des États circonvoisins. — Cours de langue anglaise. — Programme d'un cours de morale. — *Revue des théâtres*: La princesse de Bagdad.

ILLUSTRATIONS: *Les Martyrs de la patrie*: Tentative d'assassinat contre le Grand Ferret. — *La Bataille de Poitiers*: Le roi Jean se rendant au prince de Galles. — Michel-Ange et Vittoria Colonna morte, d'après le tableau de Francesco Jacovacci. — *Archéologie*: La Grotte du Pausilippe, entrée du côté de Naples.



LES MARTYRS DE LA PATRIE. — LE GRAND FERRET « Il en abattit cinq ; les autres prirent la fuite... » (Page 19, col. 2.)

AVIS IMPORTANT

Toute personne qui prendra un
abonnement d'un an,
recevra gratuitement en prime

LES

QUADRUPÈDES

DE BUFFON

Cette prime extraordinaire
est un magnifique volume
de 320 pages,

ILLUSTRÉ DE GRAVURES, ENTIÈREMENT
INÉDITES

et vendu en librairie 6 francs.

LES MARTYRS DE LA PATRIE

LE GRAND FERRET

Les époques de calamité nationale voient surgir fatalement quelque grande et terrible figure d'exterminateur impitoyable, dont l'abnégation et le courage absolus, exclusifs, enfantent des prodiges à peine admissibles dans les rêves d'un fiévreux. C'est tantôt un noble chevalier, tantôt un homme du peuple, hère et pauvre diable, jusque-là courbé sous le joug avec résignation et que l'amour de la patrie élève tout à coup au sublime.

Généralement, on parle de ses exploits comme de coups de folie couronnés d'un succès inattendu, peut-être immérité ; on les discute ; parfois même on les blâme, par peur des représailles. Puis, la catastrophe finale arrivée, on réfléchit, et l'on en vient promptement à se demander ce qu'il fût arrivé, si ce héros avait pu inculquer à ceux qui l'entouraient un atome de ses vertus, un grain, si peu que rien, de son culte pour la patrie, livrée maintenant aux déprédations de l'étranger vainqueur.

Le Grand Ferret fut un de ces héros populaires isolés, dont un millier suffirait, dans de semblables circonstances, pour changer la face des événements.

Le Grand Ferret (ou Ferré) était un simple paysan du Beauvoisis, né dans

quelque hutte voisine de Verberie (aujourd'hui département de l'Oise), au hameau de Rivecourt. Surnommé le Grand à cause de sa taille élevée et de sa force herculéenne, il avait d'abord pris part au soulèvement des paysans, des *Jacques*, à la tête des gens de sa région : ce qui était déjà un acte de patriotisme.

Oui, ce fut un noble sentiment qui souleva les paysans contre les seigneurs après la honteuse déroute de Poitiers, où 80,000 Français, sous le commandement du roi Jean, furent battus par 8,000 Anglais (1356). Et, d'ailleurs, il n'y avait pas que des paysans dans les rangs des révoltés. « S'il y avoit gens de la bour, dit à ce propos la *Chronique* anonyme de Saint-Denis, de plus il y avoit assez de riches hommes, bourgeois et autres. » Et elle ajoute : « Il y avoit bien peu de villes, cités ou autres en France qui ne fussent mues contre les gentilshommes, tant en faveur de ceux de Paris que pour le mouvement du peuple des champs. »

Après Poitiers, en effet, nombre de seigneurs ayant été faits prisonniers par les Anglais, il fallut que les paysans payassent rançon pour ces messieurs ; on les torturait pour leur faire abandonner leur dernier sou, et c'est aux agents des seigneurs de ce temps, des vaincus de Crécy et de Poitiers, que les *chauffeurs* empruntèrent leurs lâches et cruels procédés pour forcer leurs victimes à confesser où elles cachaient leur argent, — si elles en avaient.

Ceux qui étaient libres pillaient eux-mêmes les paysans, au lieu de le faire par procuration, et pourquoi ? Pour soutenir l'honneur fort compromis de leur nom ? Pour défendre l'intégrité du territoire ? — Pour soutenir un luxe ridicule, pour faire face aux dépenses d'une existence ignoble, pour achever de noyer dans des débauches sans nom les derniers vestiges d'honneur et de patriotisme que quelques-uns avaient encore gardés de l'héritage des ancêtres.

« Les voilà, ces beaux fils, leur criait sous le nez le peuple des villes indigné, qui aiment mieux porter perles et pierreries sur leurs habits, riches orfèvreries à leur ceinture et plumes d'autruche à leur chaperon, que glaives et lances au poing. Ils ont

bien su despendre en tels bobans et vanités notre argent sous prétexte de guerre ; mais pour férir sur les Anglèches, ils ne le savent mie ! »

Donc, le soulèvement des *Jacques* était amplement justifié. Nous n'avons pas à nous appesantir sur les horreurs commises de part et d'autre au cours de cette terrible campagne, qui fut terminée par l'extermination des révoltés à Meaux ; ce que nous avons à établir, c'est que les *Jacques* furent avant tout des patriotes, et que le spectacle de la France livrée au pillage, non seulement par les Anglais, mais aussi par les « beaux fils » dont nous venons de parler ou pour leur compte, fut le principal mobile de leur révolte.

« Tous les nobles de France, chevaliers et écuyers, honnissent le royaume, s'écrient les gens du Beauvoisis réunis à Nointel, le 21 mai 1358, et fera grand bien qui tous les détruira ! »

Tel fut le cri qui souleva ces masses populaires. Plus de cent mille hommes se réunirent sous le commandement général de Charlot de Clermont, qui prit le surnom de *Jacques Bohomme*, et se ruèrent sans plus délibérer sur les châteaux, forteresses et « bonnes maisons ».

Charlot était le chef suprême, mais son armée était composée de bandes nombreuses, agissant sous le commandement de leurs chefs particuliers. Le Grand Ferret était le chef d'une de ces bandes.

Les Anglais pillards n'avaient pas moins à compter avec les *Jacques* que les seigneurs français ; toutes les fois que les paysans tombaient sur quelque parti de maraudeurs ennemis, ils le mettaient en hachis. Le jeu plut davantage à Ferret, sans doute, car il ne s'occupa bientôt plus que de l'extermination des Anglais, et se rallia définitivement au parti du Dauphin.

Le Grand Ferret habitait toujours sa cabane de Rivecourt. Le château de Longueil, qui était voisin, avait pour commandant un brave capitaine nommé Guillaume-aux-Alouettes, dont Ferret était considéré comme le lieutenant. Ferret s'y enferma avec deux cents paysans, pour la plupart serfs de l'abbé de Saint-Corneille, pour défendre le château menacé par les Anglais qui avaient été établir leur camp à Creil.

Une première attaque fut fatale à ces derniers. Dans une sortie, les gens du château ayant fait prisonniers quelques gentilshommes ennemis, ces gentilshommes offrirent rançon ; c'était la coutume, et il était sans exemple qu'une pareille offre eût été repoussée. Elle le fut pourtant dans cette circonstance ; le Grand Ferret et les siens n'avaient aucun souci de de l'argent : les gentilshommes anglais furent donc sommairement mis à mort « comme bêtes malfaisantes. »

Les Anglais, furieux, qui manifestaient ouvertement leur mépris pour de telles gens, se jetèrent en nombre sur le château de Longueil, dont ils convoitaient d'ailleurs la possession, en surprirent la garnison inexpérimentée et tuèrent son malheureux capitaine, Guillaume-aux-Alouettes.

Les paysans ployaient, mais le Grand Ferret, saisissant sa formidable hache de fer que lui seul pouvait soulever, excita leur courage et les ramena contre les assaillants. Renversant tout sur son passage, il abat quarante-cinq ennemis sous l'arme terrible dont il se sert comme d'un simple fléau, s'empare de la bannière anglaise qu'il souille de la boue du fossé, et, secondé par ses compagnons exaltés, qui frappent « comme s'ils battaient le grain en l'aire, » suivant l'expression du continuateur de Guillaume de Nangis, il met l'ennemi en complète déroute.

Le lendemain, les Anglais, honteux de leur défaite, reviennent en plus grand nombre, décidés à avoir raison de cette poignée de serfs méprisés, dont la résistance leur semble si étrange qu'ils ne peuvent croire à sa durée. Mais cette fois, c'est en plaine que les paysans demi-nus vont écraser leurs ennemis bardés de fer, contre lesquels les nobles opposent leurs châteaux-forts et les bourgeois les murs de leurs villes.

Les Anglais ne s'y étaient pas trompés : l'âme de cette résistance héroïque c'était le Grand Ferret. Ils le connaissaient bien, du reste, et n'auraient osé tenter le passage de l'Oise, le sachant à Rivecourt. Mais il n'est jamais bien difficile de se débarrasser d'un homme gênant. Ne pouvant vaincre loyalement Ferret, on résolut de l'assassiner : c'était un résultat auquel on pouvait arriver en prenant des

précautions et en faisant d'avance le sacrifice d'un certain nombre d'hommes, car on devait penser que le premier venu n'était pas de taille à abattre à lui seul, même par ruse, l'héroïque paysan de Rivecourt. On choisit donc douze gaillards solides, armés jusqu'aux dents, et on les dépêcha vers la cabane du Grand Ferret.

Le pauvre Ferret, par malheur, s'était fort échauffé dans la dernière affaire, et il s'était mis à boire avec avidité une énorme quantité d'eau froide. La fièvre l'avait pris aussitôt, et obligé de rentrer chez lui, il s'était mis au lit en toute hâte.

Cette circonstance avait singulièrement facilité le choix des douze assassins dont le courage s'était soudain allumé : ils jugeaient la besogne beaucoup moins périlleuse.

Le Grand Ferret tremblait donc la fièvre sur son misérable grabat, quand sa femme, épouvantée, fit tout à coup irruption dans la pièce.

— Mon pauvre Grand, lui crie-t-elle, mon pauvre Grand, voilà les Anglais ! Que faire ?

— Ah ! bah ! fit-il en se dressant. Où est ma hache ?

Et sautant à bas du lit, presque nu, la hache à la main, il se précipite dans la cour au-devant des assassins qui déjà y ont pénétré.

— Ah ! ah ! brigands, dit-il, vous venez me prendre au lit ! Venez ça, vous ne me tenez pas encore.

Brandissant sa terrible hache, il abat successivement cinq Anglais. Les autres, trouvant l'expérience concluante, s'enfuirent précipitamment.

Cette besogne accomplie, le pauvre Grand Ferret, déposant sa hache à portée de sa main, se remit tranquillement au lit.

Il ne devait jamais plus se relever. La fièvre, un moment écartée, le reprit plus forte, et malgré les soins dont il fut entouré, il expira au bout de trois jours de souffrances.

Peu après les Anglais s'établissaient dans le pays. « Lui vivant, dit le vieux chroniqueur, les Anglais n'eussent jamais osé s'y établir. »

Ainsi, un seul homme avait suffi pour tenir, pendant des mois, une armée victorieuse en échec...

A. B.

CURIOSITÉS PARLEMENTAIRES

LA MOTION DU SABLIER

C'était le 1^{er} août 1789. L'Assemblée nationale, après bien des tâtonnements, bien des retards, abordait enfin la discussion de la fameuse déclaration des droits.

Quel beau thème à variations oratoires, à déclarations philosophiques, à discours sans fin, — j'allais dire sans queue ni tête — au milieu desquels une question est si complètement noyée qu'on est tout étonné de la revoir quand, par aventure, l'orateur la répète.

Ce fut une inondation.

Impatienté, ou craignant pour lui-même, un député se leva de son banc et demanda la parole.

C'était M. Bouche, avocat, député de Forcalquier ; et vous allez voir ce dont est capable un avocat méridional, qui s'appelle Bouche par surcroît, lorsqu'il s'en mêle.

« Messieurs, dit-il, chacun vient ici faire briller ses talents et son génie. Ces discours d'apparat sont sans doute fort agréables ; mais combien de retards une telle abondance de paroles apportera à la constitution !

« Je propose un moyen d'accélérer vos délibérations : c'est d'inviter M. le président à avoir sur son bureau un sablier de cinq minutes seulement ; quand l'un des bassins sera rempli, M. le président avertira l'orateur que son temps est passé. »

N'allez pas croire que l'Assemblée trouva cette proposition bizarre et inopportune.

Elle fut au contraire acclamée par la majorité, et un député du clergé poitevin, l'abbé Dillon, plus impatient encore que M. Bouche, pria le président de donner immédiatement satisfaction aux justes susceptibilités de l'Assemblée, en se servant de sa montre jusqu'à ce qu'on lui eût procuré un sablier.

En dépit de ce succès, la proposition de l'honorable député de Forcalquier ne devait pourtant pas être admise, et ce fut le comte de Clermont-Tonnerre, pair de France, député de

la ville de Paris, qui se chargea de son affaire.

« Convient-il à l'Assemblée nationale, dit-il, appelée pour rétablir la liberté en France, de commencer par enlever la liberté des suffrages ? »

« Dans aucune assemblée, on n'a jamais restreint l'orateur à cinq minutes pour s'expliquer sur les grands comme sur les petits objets. Les Anglais qui, depuis longtemps, sont faits à la forme délibérative, parlent cependant une heure, deux heures et quelquefois plus.

« Je... Je n'en saurais dire davantage... J'en demande bien pardon à la Nation, mais je ne sais plus ce que je dis : la crainte de passer les cinq minutes m'empêche de rallier aucune idée; et cet exemple de l'effet funeste que produirait la motion de M. Bouche vaut mieux que toutes les raisons que je pourrais employer. »

On est toujours sûr, avec de pareils artifices, de faire revenir une assemblée délibérante sur ses précédentes résolutions : on la fait rire d'elle-même, et une assemblée qui rit est... désarmée.

Mais ce qui est remarquable, c'est qu'un seul point, gros comme rien, de la proposition Bouche, fut attaqué sérieusement : celui qui fixe à cinq minutes la durée d'un discours. M. Bouche était décidément trop avare. Si l'un des membres du parlement actuel nourrissait le projet de reprendre cette proposition, dont l'acceptation aurait déjà eu de si heureux effets dans des circonstances que nous ne rappellerons pas autrement, nous appelons son attention là-dessus.

Au reste, il ne faut pas croire que ce serait une innovation. A Rome et à Athènes, au prétoire comme au forum, on mesurait très étroitement la durée des discours. La clepsydre, que j'appellerais « sablier d'eau » si j'osais, était surtout employée à cet usage, et si Pompée, qui en fit un certain abus, a passé pour avoir, le premier, su mettre « une bride à l'éloquence, » c'est qu'on avait oublié les autres, c'est qu'on ne se souvenait plus de Démosthène protestant, dans ses Plaidoyers, que la partie adverse « empiète sur son eau. » Et cependant Démosthène valait bien M... — Mais ne nommons personne.

Toutefois insistons-y : cinq minutes, c'est vraiment trop peu. H. G.

CONCOURS LITTÉRAIRES

ET ARTISTIQUES

CONCOURS DE POÉSIE DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

Il est ouvert, par l'Académie des beaux-arts, un concours de poésie dont le sujet est une scène lyrique destinée à être mise en musique par les concurrents au grand prix de Rome. Cette scène, à trois ou deux personnages, doit donner matière à un solo plus ou moins développé pour chaque personnage, à un duo et en outre à un trio si la scène est à trois voix, ainsi qu'à des récitatifs reliant ces différents morceaux.

Une médaille de *cinq cents francs* sera accordée à l'auteur de la scène choisie comme texte du concours.

L'auteur devra se mettre à la disposition de la section de musique de l'Académie des beaux-arts pour faire les changements nécessaires.

Les pièces de vers devront être adressées, par paquet cacheté, au secrétariat du Conservatoire national de musique et de déclamation avant le 14 mai, terme de rigueur.

Les pièces de vers ne seront pas signées.

Chaque pièce portera seulement une épigraphe, reproduite sur un pli cacheté contenant le nom et l'adresse de l'auteur.

Il ne sera reçu que des pièces inédites. Les manuscrits ne seront pas rendus.

PRIX DE SÈVRES.

Un arrêté du ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, daté du 18 janvier 1881, institue à la manufacture nationale de Sèvres un concours annuel pour un prix qui prendra le nom de *prix de Sèvres*. Le sujet en sera la composition d'un vase de porcelaine ou de pièces de porcelaine d'après un programme donné. Il faut être Français pour concourir.

Le concours comporte deux épreuves. La première consiste en un dessin géométral de la grandeur des ouvrages à exécuter. Quatre des projets seront choisis et admis à la seconde épreuve. Pour cela, ils seront exécutés en plâtre, de la grandeur défini-

tive, à la manufacture de Sèvres et aux frais de l'Etat.

Il n'y aura qu'un prix auquel sera attaché une somme de 2,000 francs. Cependant, sur la proposition du jury du concours, le modèle placé en seconde ligne pourra être acquis par l'Etat.

Le sujet du concours de 1881 est : une coupe de milieu de 1 mètre de haut, ronde, avec ou sans anses, sans couvercle. Les dessins devront être remis le 31 mai 1881, au plus tard, avant quatre heures du soir, au secrétariat de l'Ecole des beaux-arts.

HISTOIRE

DE LA CONQUÊTE DU MEXIQUE

D'après D. Antonio de Solis.

CHAPITRE II

Assurément non, la situation n'était pas plus brillante dans les autres Etats de la couronne d'Espagne, ni plus calme que dans le royaume de Castille.

L'Andalousie était en proie aux horreurs de la guerre civile, fomentée par don Pedro Giron, fils du comte de Morenas, qui entendait s'emparer des biens du duc de Medina Sidonia, dont il était, prétendait-il, héritier légitime du côté de sa femme, dona Mencia de Guzman. En conséquence, cet ambitieux seigneur avait jugé convenable de soumettre au sort des armes l'interprétation de ses droits, et commettait, au nom de la justice, et en attendant que son affaire fût éclaircie, toutes sortes d'exactions et d'abominations.

Dans la Navarre c'était autre chose. Le pays était livré tout entier aux luttes des deux factions Beomontesa et Aguamontesa, déjà tristement célèbres dans l'histoire de leur pays. Ils venaient de se soulever de nouveau, les Beomonteses se prétendant fidèlement attachés au roi de Castille et appuyant les motifs de leurs hostilités sur la provocation de leurs ennemis. Les Aguamonteses, qui proclamaient, après la mort de la reine Catherine de Foix et de Jean d'Albret son époux, leur fils, le prince de Béarn, prétextaient les menaces de la France. En réalité, cependant, le prince de Béarn et le roi de Castille n'étaient que des prétextes, qui cachaient le

but véritable de ces factions avides de pillage et de meurtre.

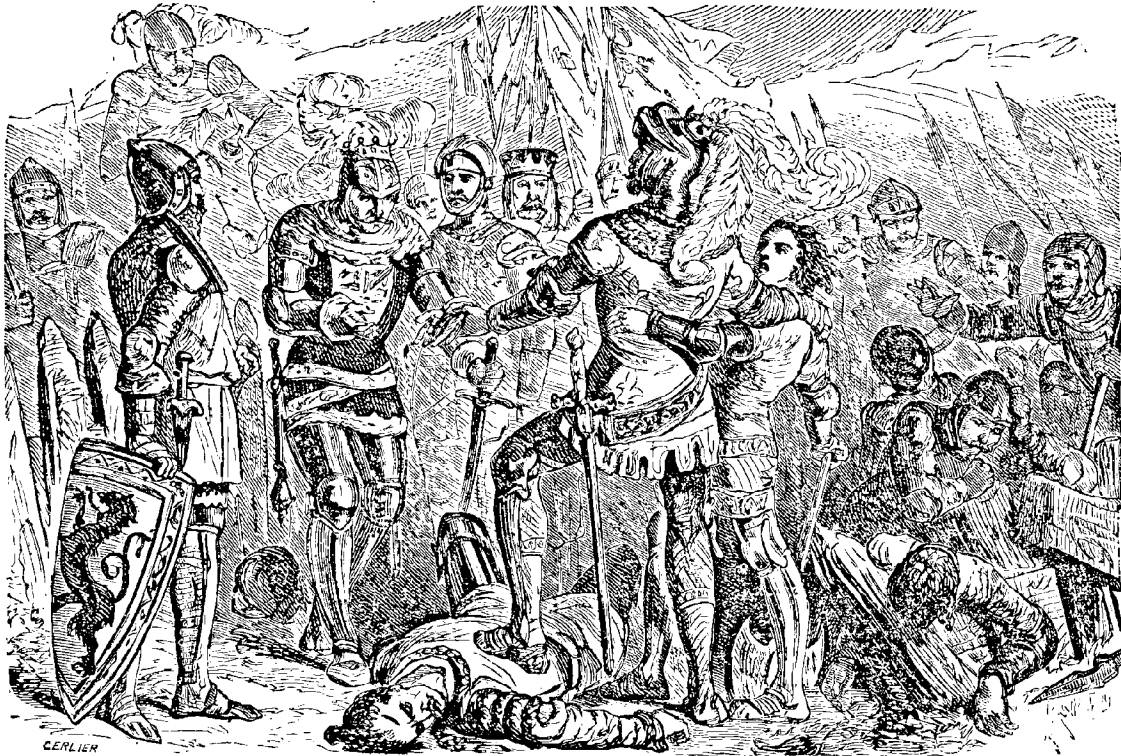
En Catalogne, c'était la question du gouvernement de la couronne conféré par le roi Ferdinand, dans son testament, à son fils don Alphonse d'Aragon, archevêque de Saragosse, qui agitait les esprits, et d'une manière extrêmement sérieuse.

Le juge suprême, don Juan de Canuza, s'opposait à l'investiture du

prince-archevêque, alléguant qu'il ne pouvait convenir à la tranquillité du royaume que le pouvoir absolu fût remis entre les mains d'un personnage déjà si puissant. Des discussions passionnées s'en étaient naturellement suivies, et le royaume était en proie au trouble et à l'anxiété que ne manquent pas de faire naître dans un pays monarchique les querelles des grands, qui n'ont si souvent d'autre

mobile que l'ambition personnelle.

Les factions étaient complètement maîtresses dans la Catalogne et le royaume de Valence. Elles dominaient sans contrôle dans les campagnes, étaient maîtresses des petites localités et entretenaient un état de crainte constant dans les villes. Leur audace et leur insolence admettaient si peu de mesure, qu'elles en vinrent à forcer les magistrats à exalter comme



LA BATAILLE DE POITIERS (1356). Reddition du roi Jean. (Page 18, col. 2.)

faits héroïques les actions les plus infâmes commises par elles, ou bien à se cacher.

A Naples, la reine Jeanne et le prince Charles avaient vu applaudir leurs proclamations ; mais, tout bas et dans l'ombre, circulaient en même temps des bruits inquiétants perfidement semés.

On disait que don Ferdinand avait déjà nommé, pour héritier de ce royaume, le duc de Calabre, détenu au fort de Jativa. Ce bruit, d'abord accueilli avec dédain, prit peu à peu une assez grande consistance et prit enfin les proportions d'une rumeur populaire, semant partout l'anxiété.

En Sicile, le vice-roi, Hubert de Moncade, avait été obligé d'abandonner au peuple soulevé les rênes du gouvernement.

Malgré leur éloignement, les Indes reçurent le contre-coup de toutes ces

agitations, dont l'influence atteignit d'ailleurs les contrées les plus éloignées de la monarchie.

Toute la conquête du Nouveau-Monde se bornait alors aux quatre îles de Santo-Domingo, Cuba, San Juan de Puerto-Rico et la Jamaïque, et à cette portion de terre ferme dans le Darien, à l'entrée du golfe de Uraba, limite de ce qui était compris sous la dénomination d'Indes Occidentales, ainsi nommées par les premiers conquérants à cause de leur similitude, sous le rapport des richesses naturelles, avec les Indes Orientales, qui tirent elles-mêmes leur nom du fleuve Indus qui les baigne.

Les autres parties de cet empire n'étaient pas une conquête assurée ; mais on fondait de grandes espérances sur les incursions et les découvertes faites çà et là par les capitaines espagnols, avec plus de périls que de

succès ou d'avantages réels ordinairement.

L'héroïsme des premiers conquérants était oublié dans la petite portion définitivement conquise : la soif des richesses avait tellement fasciné tous les esprits que toutes les pensées se tournaient maintenant vers ce seul but, même au détriment de la conscience et de l'honneur. Ce sont deux freins sans lesquels l'homme, livré à sa nature indomptable et cruelle, est mille fois pire que les bêtes féroces !

Il n'arrivait de ces contrées que plaintes, dénonciations, objurgations de toutes sortes ; la connaissance des querelles incessantes qui troublaient les colonies augmentait encore les souffrances et les inquiétudes de la métropole. En même temps les malheureux Indiens gémissaient sous le poids du travail imposé par l'avarice étrangère, pour chercher dans les en-

trailles de la terre l'or qu'ils dédaignaient, eux, complètement, et pour payer par leur servitude l'ingrate fertilité de leur patrie, qui ne leur profitait pas autrement.

Le roi Ferdinand s'émut de ses désordres et résolut de les réprimer, mais surtout de trouver et d'appliquer les moyens les plus convenables pour convertir les Indiens, afin de les mettre ensuite à l'abri de toute vexation de la part d'Européens désormais leurs frères et par conséquent leurs égaux. Ferdinand ordonna donc diverses mesures et promulgua des lois ayant ce double objet, mais que l'éloignement devait rendre inefficaces; d'ailleurs la mort vint le surprendre au milieu de ses travaux de réorganisation, et on peut juger ce qu'ils eussent pu produire dans l'hypothèse où ce roi eût vécu.

Cependant, le cardinal Ximènes, au courant des projets du roi Ferdinand, s'occupa du sort des Indiens dès son avènement au pouvoir, et des moyens de rendre plus humain et plus équitable le gouvernement des possessions espagnoles d'outre-mer.

Ce prélat envoya aux colonies quatre moines de l'ordre de Saint-Jérôme, recommandables par leur caractère et leurs talents, avec le titre d'inspecteur; il leur adjoignit un ministre choisi par lui, afin que les juridictions civile et religieuse fussent réunies entre les mains de ces ambassadeurs extraordinaires du gouvernement métropolitain.

Mais ceux-ci, dès leur arrivée aux îles, amplement munis d'instructions les plus efficaces en apparence, durent reconnaître que la mise en pratique des belles théories dont ils étaient les interprètes présentait de bien sérieuses difficultés, et que leur autorité ne suffisait certainement pas pour arrêter les progrès du mal.

CHAPITRE III

Tel était l'état des affaires de la Nouvelle-Espagne, lorsque don Carlos débarqua dans la Péninsule, au mois de septembre 1517.

Sa présence parut apporter quelque calme dans l'agitation du royaume, grâce au prestige qui s'attache toujours au nom de roi. La Castille profita la première des effets bienfaisants de cette tranquillité tant désirée. Bien-

tôt le calme s'étendit à tous les autres royaumes de l'Espagne, « à l'instar de la chaleur naturelle qui s'échappe du cœur pour se répandre dans tous les membres du corps humain. »

Le même heureux effet fut produit par la nouvelle de l'arrivée du monarque en son royaume, jusque dans les îles les plus lointaines des possessions d'outre-mer. La confiance renaquit soudain; on se disposa à de nouvelles entreprises, la valeur et la confiance des soldats redoublèrent.

Dès ce moment furent abordées les premières opérations qui devaient préparer la conquête de la Nouvelle-Espagne, conquête destinée par la Providence à illustrer le commencement du règne du roi Charles.

L'île de Cuba avait alors pour gouverneur Diégo Velasquez, envoyé comme lieutenant de l'amiral des Indes, don Diégo Colon, qui l'avait conquise et en partie colonisée.

Il était beaucoup question, dans l'île de Cuba, située tout à fait à l'ouest de celles qui avaient été découvertes, et la plus proche, en même temps, du continent de l'Amérique méridionale, d'une immense étendue de terres assez rapprochées, îles ou parties de continent, qui avaient été çà et là reconnues par quelques marins; et l'on ne tarissait pas sur les richesses que recélaient ces contrées inconnues, richesses qu'on n'avait certainement pu apprécier que de loin ou par les yeux de l'imagination.

Quoiqu'il en soit, les bruits mis en circulation sur les merveilles supposées de ces pays reçurent une espèce de consécration des rapports des soldats qui avaient accompagné don François-Ferdinand de Cordoue, lors de sa découverte de Yucatan, péninsule située sur les limites de la Nouvelle-Espagne.

Bien que l'expédition eût été malheureuse, en fin de compte, et que la conquête de ces contrées eût avorté complètement, à raison de la mort du capitaine et de la plupart de ses compagnons, on acquit du moins la certitude qu'elles étaient peuplées. Ceux qui étaient revenus de cette expédition et qui avaient survécu à leurs blessures, malgré les amertumes de la défaite et le souvenir des souffrances endurées n'en témoignaient qu'un désir plus ardent de renouveler l'expé-

rience, et réussirent à inspirer le même désir aux autres Espagnols, moins encore par la description des richesses qu'ils avaient vues dans ces pays que par l'exhibition de bijoux d'or d'un titre très faible d'ailleurs, qu'ils en avaient, disaient-ils, rapportés.

A la vue de ces bijoux, dont la valeur était prodigieusement exagérée par leurs propriétaires, ces hommes crédules ne songèrent plus qu'à réaliser cette conquête, qui devait leur livrer des richesses immenses.

Tel fut l'effet de leur imagination exaltée par les objets qui fascinaient leurs yeux.

Quelques écrivains prétendent qu'il ne faut pas confondre ce premier métal avec celui qui a été tiré de Yucatan dans la suite, et se fondent sur ce qu'il n'y en a point dans cette province. Quant à nous, nous avons entièrement foi dans le récit de ceux qui rendirent compte de ce qu'ils avaient vu, sans contester que cet or aurait pu être transporté d'une autre province dans celle de Yucatan; car posséder et produire ne sont pas même chose. D'ailleurs, la circonstance de n'avoir trouvé de l'or que dans les temples des Indiens prouve qu'ils y attachaient un grand prix, puisqu'ils consacraient ce métal au culte de leurs idoles et aux objets de leur adoration.

Diego Velasquez, voyant l'esprit de conquête arrivé à son paroxysme, commença par faire réflexion qu'il était fort désagréable pour lui d'être obligé de reconnaître pour supérieur, dans son gouvernement, l'amiral don Diego Colon. C'était une dépendance purement nominale, mais le titre de gouverneur général, ou plutôt d'amiral des Indes, ne lui en parut pas moins enviable. Toutefois, il résolut de s'occuper d'abord de l'entreprise contre Yucatan.

Certain de l'empressement de ses compatriotes à répondre à son appel, Velasquez publia son projet d'expédition, enrôla des soldats et fit préparer quatre navires avec tout ce qui était nécessaire pour l'armement et la subsistance des troupes d'embarquement.

Il nomma pour chef de l'expédition son parent, Jean de Grijalva, et pour commandants Pierre de Alvarado, François de Montejo, Alphonse d'Avila, connus par leurs mérites, mais

plus connus encore, dans ces îles, par la bravoure et la loyauté qui constituent la véritable noblesse des hommes.

Deux cent cinquante soldats, y compris les marins et les pilotes attachés à cette expédition, quoique réunis promptement, ne purent s'embarquer, malgré leurs efforts pour hâter le moment du départ, que le 18 avril 1508.

Ces troupes expéditionnaires naviguaient dans l'intention de suivre la même route que celles de l'expédition précédente ; mais, obligées de se détourner de quelques degrés pour éviter les courants contraires, il leur fallut relâcher dans l'île de Cozumel.

Après une courte station dans ces parages, elles reprirent leur navigation ; au bout de peu de jours, elles arrivèrent en vue de Yucatan et doublèrent la pointe de Catoche, qui est la plus orientale de cette province. Elles suivirent alors la côte jusqu'à Pontochon.

Pontochon est le lieu où avait été massacré Francisco - Fernandez de Cordova, avec presque tous ses soldats. Le désir de la vengeance fit descendre les Espagnols à terre. « Après avoir vaincu et jeté la terreur dans l'âme des Indiens, ces braves continuèrent à poursuivre leur découverte *.

Evitant le courant et se tenant tout juste assez loin de terre pour ne pas courir le danger de s'échouer ou de se briser sur les rochers, les Espagnols virent défiler sous leurs yeux les sites pittoresques d'une côte très étendue, avec des villes et des villages, des édifices en pierre, des populations variées. Ces objets vus de loin, et d'ailleurs si inattendus, surexcitèrent si vivement l'imagination de nos aventuriers, qu'ils se persuadèrent voir des cités immenses, dont ils se signalaient les uns aux autres les tours imposantes, mais imaginaires.

Un soldat, dans son enthousiasme, alla jusqu'à exprimer l'opinion que ces contrées ressemblaient à celles de sa patrie.

* Certainement cet acte de représailles sanglantes, par lequel débute la conquête du Mexique entreprise par cupidité, s'explique, il peut même se justifier dans une mesure assez large ; toutefois, il est douteux que ses auteurs déployèrent dans l'exécution une bravoure si extraordinaire qu'on en doive faire étalage.

Cette comparaison reçut un accueil si favorable et se grava si bien dans la mémoire de ses compagnons d'armes, qu'elle paraît être la seule origine véritable du nom de *Nouvelle Espagne* donné dès le début aux contrées nouvellement conquises.

(A suivre.)

MICHEL-ANGE ET VITTORIA COLONNA

Vittoria Colonna, fille de Fabrizio Colonna, grand connétable du royaume de Naples, et d'Agnès de Montefeltro, a été la seule femme au monde qu'ait aimée le grand Michel-Ange.

Belle et chaste, Vittoria Colonna fut une des dames les plus célèbres du xvi^e siècle, par leur beauté, leur vertu et leur savoir.

Née en 1470, elle était fiancée dès l'âge de cinq ans au fils d'Alfonso d'Avalos, marquis de Pescaire, qui n'en avait que trois, et l'épousait quatorze ans plus tard.

Ferdinand-François d'Avalos, à son tour marquis de Pescaire (ou de Pescara), devint l'un des plus habiles capitaines de Charles-Quint, dans sa lutte contre François 1^{er}, qu'il contribua à faire prisonnier à Pavie. Mais il mourut la même année (1525), des suites de blessures reçues dans cette affaire mémorable.

La marquise de Pescaire, devenue veuve, se retira à Viterbe. Elle composa des poésies où son amour et sa douleur s'exhalent en termes passionnés, et qui ont été comparées aux plus belles compositions de Pétrarque ; elle composa également des poésies sacrées et des oraisons en latin.

La première fois que Michel-Ange rencontra Vittoria Colonna, celle-ci pouvait avoir cinquante ans et le grand artiste au moins soixante. Il s'établit bientôt entre eux une sorte de douce intimité, dans la mesure que les exigences du monde permettent. Profondément religieux et arrivés l'un et l'autre à un âge où la sérénité d'une affection profonde pure a bien plus de prix que les feux dévorants de la passion, leur amour s'exhala surtout en lettres et en sonnets, et donna lieu à une grande dépense de rhétorique de part et d'autre.

Bien souvent, Vittoria quitta Viterbe

pour aller voir Michel-Ange, cloué à Rome par ses immortels travaux ; quelquefois l'artiste s'échappait et allait passer quelques jours à Viterbe, où il se rencontrait d'ailleurs avec toutes les illustrations de l'époque.

Pendant son dernier séjour à Rome, en 1527, la marquise de Pescaire tomba gravement malade au couvent des bénédictines de Sant'Anna où elle était descendue et se fit transporter chez Giulio Cesarini, époux de Giulia Colonna, seule parente qu'elle eût à Rome.

Elle y mourut au bout de quelques jours, entourée de ses amis, parmi lesquels le plus affectionné de tous, Michel-Ange, qui baisa respectueusement la main de la morte pour la première fois.

C'est ce moment suprême que représente notre dessin, copie fidèle du magnifique tableau de Francesco Jacovacci.

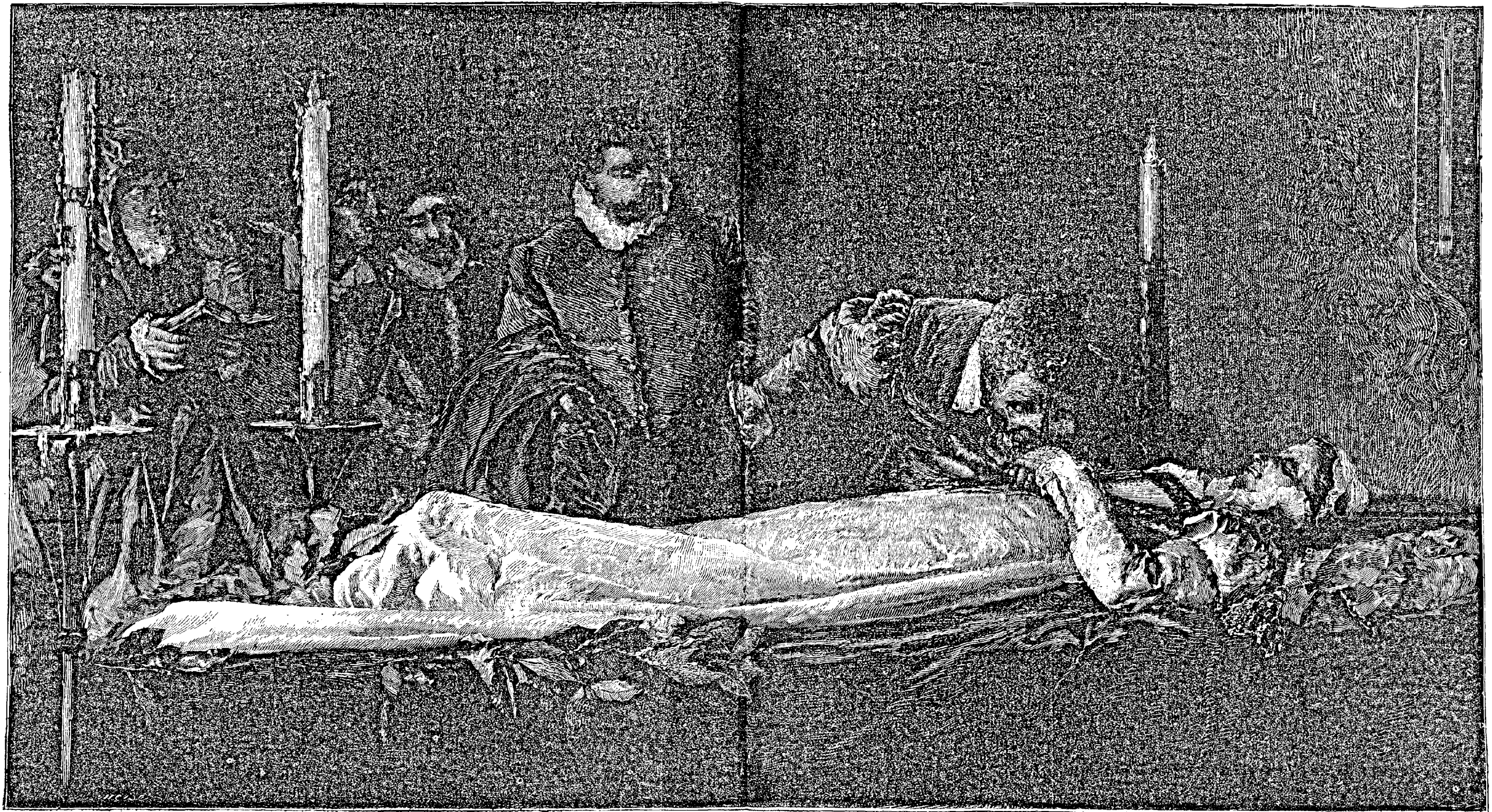
EGIDIO CREMONESE.

LES DOYENS DE LA PRESSE DANS LES DEUX MONDES

Il ne manque pas de travaux bibliographiques sur les origines de la presse, et tout le monde connaît, ou peut connaître, les noms des premiers journaux qui ont vu le jour ; mais il est moins facile de se procurer les noms de ceux des vénérables ancêtres du journalisme qui, à travers toutes sortes de vicissitudes et de transformations nécessitées par la marche continue du progrès général, sont parvenus jusqu'à nous ; car il n'en existe pas d'autre liste que celle-ci, tout à fait exacte et complète, au moins pour les centenaires :

Citons d'abord la *Gazette de Pékin*, laquelle daterait, à ce qu'on assure, de la seconde moitié du x^e siècle ; — nous nous permettrons toutefois de faire nos réserves sur ce phénomène de longévité d'une vérification assez difficile, et passerons à un ordre de citations infiniment plus sûres.

Le doyen des journaux actuellement existants est français ; c'est la *Gazette de France*, fondée en 1631. Après la France, vient la Hollande, dont le plus ancien journal est l'*Opregte Haarlemsche Courant*, grand journal



MICHEL-ANGE ET VITTORIA COLONNA, d'après le tableau de Francesco Jacovacci (Page 23, col. 3.)

quotidien de six ou huit pages (aujourd'hui) divisées en cinq larges colonnes, présentant par conséquent une surface le plus souvent double des nôtres, comme la plupart des grands journaux des Pays-Bas ; il a été fondé à Haarlem en 1654. Vient immédiatement après la *London Gazette*, fondée en 1665, sous le titre d'*Oxford Gazette*, à Oxford, où se tenait alors la cour de Charles II qu'elle suivit à Londres. Ce fut alors (février 1666) qu'elle prit le nom qu'elle n'a pas quitté depuis, conservant jusqu'à son mode de périodicité bi-hebdomadaire.

Viennent ensuite : *De Gazette Van Gent*, fondée à Gand, en 1667 ; le *Dagblad van Zuidholland en's Graven Hage*, l'un des journaux les mieux faits de la presse quotidienne d'Europe, fondé à la Haye, en 1668 ; la *Gazette d'Iena* (Saxe-Weimar, Allemagne), fondée en 1674 ; la *Gazette d'Edimbourg* (Edinburgh Gazette), fondée en 1669, sur le modèle de la *Gazette de Londres* et avec la même périodicité.

En rentrant dans le xviii^e siècle nous voyons naître : la *Gazette de Moscou*, doyen des journaux russes et encore aujourd'hui l'un des plus importants et des plus estimés, bien que publié dans la seconde ville de l'empire ; elle a été fondée en 1703. Viennent après : *The Edinburgh Courant*, fondé en 1703, par le même fondateur que l'*Edinburgh Gazette*, c'est le doyen de la presse quotidienne des Trois-Royaumes ; le *Northampton Mercury*, fondé à Northampton (Angleterre), en 1720 ; *The Maryland's Gazette*, fondée à Annapolis (Maryland), en 1727, doyen de la presse des Etats-Unis ; *The Saunders News Letter*, doyen de la presse irlandaise, quotidien, fondé en 1733 ; *The Belfast News Letter*, fondé à Belfast (Irlande), en 1737 ; le *Newport's Mercury*, fondé à Newport, dans l'état de Rhode-Island (Etats-Unis), par James Franklin, frère du célèbre docteur Benjamin Franklin, en 1758 ; le *Journal de Maine-et-Loire*, fondé à Angers, en 1773 ; le *Courrier du Bas-Rhin*, à Strasbourg, en 1788 ; le *Moniteur Universel*, à Paris, en 1789, sous le titre de *Gazette Nationale* ; le *Journal de Lot-et-Garonne*, à Agen, en 1790 ; le *Journal des Débats*, fondé par Barrère en 1792, repris et transformé par Bertin l'aîné, en 1796.

Citons encore le *Journal de la Meur-*

the et l'*Union de la Haute-Marne*, fondés, le premier à Nancy et le second à Chaumont, en 1797 ; le *Journal d'Indre-et-Loire*, fondé à Tours en 1798 ; et arrêtons-nous avec le xviii^e siècle.

On remarquera, sans doute, dans ce tableau, la rapidité avec laquelle la presse se répandit en France dans la seconde moitié du xviii^e siècle et la vitalité de la plupart des organes de nos provinces, dont le doyen, le *Journal de Maine-et-Loire*, est plus que centenaire. — L'Angleterre est dépassée en ce point.

Dans la presse périodique purement littéraire ou scientifique, c'est encore la France qui tient la tête, quoiqu'on en ait, et c'est elle qui a ouvert la voie. Le *Journal des Savants*, fondé en 1663, a survécu à tous les imitateurs, étrangers aussi bien que nationaux, que lui suscita le succès qui l'accueillit dès son apparition. Le plus ancien recueil périodique de cette sorte en Angleterre est le *Gentleman's Magazine*, encore s'est-il profondément modifié, jusqu'à ne plus ressembler à lui-même ; il a été fondé en 1831. Et ce mot *Magazine*, employé pour désigner un recueil où tout se trouve rangé et étiqueté comme dans un *magasin*, fut emprunté à la langue française et introduit dans la langue anglaise expressément à cette occasion.

On s'étonnera peut-être de ne voir figurer dans notre liste que les journaux de quatre ou cinq nations ; cela tient à ce que les autres, même celles qui brillèrent du plus vif éclat à la période difficile de l'enfance et qui sont également celles qui ont le plus souffert, n'ont pas conservé de très anciens journaux. L'Italie, l'Espagne, le Portugal, la Suède, le Danemarck, etc., ont peu de journaux de cinquante ans, et il ne faut pas oublier que nous ne nous occupons que de journaux *vivants*, quoique vénérables par l'âge.

Ainsi, à peine se doute-t-on de l'époque relativement reculée de l'introduction des journaux en Amérique et du point par lequel cette introduction s'est effectuée. Eh bien, le premier journal américain fut la *Gaceta de Mexico*, et il parut dès 1671. — Mais il y a longtemps qu'il n'en est plus question ; et le plus ancien journal de l'Amérique latine, sauf le

Diario de Rio de Janeiro qui date de 1817, n'a guère plus de quarante ans.

BÜCHERWURM.

ARCHÉOLOGIE

LA GROTTÉ DU PAUSILIPPE

Le mont Pausilippe est un promontoire qui sépare la ville de Naples des champs phlégréens. Il est couvert de villas et de jardins toujours verts et odorants, comme au temps des empereurs et même un peu de la République, où Marius, Pompée, Cicéron, Pollion, Lucullus, Virgile avaient sur cette colline une luxueuse retraite tapie au milieu des genêts et des myrtes qui en ont encore çà et là gardé quelques vestiges.

La colline est traversée par une route souterraine conduisant de Naples à Pouzzoles, et qui peut être regardée comme le plus ancien ouvrage de cette sorte. On ignore l'origine de ce tunnel appelé la *grotte du Pausilippe*. Quelques auteurs l'attribuent aux habitants primitifs de la Campanie, et le fait est que les Romains ont trouvé ce souterrain tout creusé, et n'ont fait que l'améliorer graduellement, ce qui n'empêchait pas les Italiens du moyen âge d'en faire honneur aux enchantements de Virgile, qu'ils tenaient pour un célèbre magicien.

Quels que soient les constructeurs de la grotte du Pausilippe, ils possédaient assurément une habileté et un génie qui firent longtemps défaut à leurs successeurs. Ce tunnel, cryptiforme, est en effet creusé à travers la roche, et sur une largeur assez considérable (6 à 7 mètres). « Cette route, dit Strabon, traverse, dans l'espace de plusieurs stades, la montagne située entre Neapolis et Dicæarchia (Pouzzoles). Sa largeur est telle que les voitures qui s'y rencontrent n'éprouvent aucun embarras, et le jour y pénètre en beaucoup d'endroits par des ouvertures percées intérieurement, depuis la surface de la montagne, dans une grande épaisseur. »

Sénèque nous apprend que, de son temps, les athlètes allaient s'y exercer.

Don Juan d'Aragon, vice-roi de Naples au nom de Ferdinand et d'Isabelle, élargit la grotte du Pausilippe. Don Pedro de Tolède, vice-roi sous

Charles-Quint, la fit réparer et mettre à peu près dans l'état où on la voit encore aujourd'hui.

La moyenne de la hauteur de cette grotte, qui est orientée de telle sorte que le soleil couchant, à la fin de février et d'octobre, l'éclaire d'un bout à l'autre, est d'environ 13 mètres; elle n'est pas égale partout, et l'entrée, du côté de Pouzzoles, en est moins élevée que du côté de Naples.

Virgile, qui se plaisait beaucoup dans ce site délicieux et frais, a son tombeau sur le Pausilippe, à l'entrée de la grotte; un laurier réputé immortel le couvre de son ombre. La tombe de Sannazar, le poète de l'Arcadie, se trouve sur la montagne même, au-dessus de la voûte.

L. V.

NOUVELLES

DE LA RÉPUBLIQUE DES LETTRES

et des états circonvoisins.

Une chose qui m'a toujours souverainement déplu, c'est le bruit que font, autour des morts illustres, les héritiers de leurs petits papiers intimes.

Je sais le public très friand de détails sur la vie privée de ceux dont le génie ou les talents ont provoqué son admiration dans le cours d'une existence plus ou moins agitée, et que si ces détails comportent quelque bon petit scandale par-ci, par-là, cela n'en vaut que mieux.

Toute la question se résume donc à ceci : Convient-il à ceux que le mort a honorés de sa confiance de se rendre ainsi complices du public ?...

* * *

Il existe en ce moment un certain nombre de ces légataires, qui brandissent des paquets de lettres, soit d'Elle, soit de Lui, menaçant de se les jeter réciproquement à la tête.

Et cela n'en finit pas.

Les journaux reproduisent de temps en temps quelques fragments de correspondance inédite — ou à peine éditée, à destination des « délicats », dont j'avoue n'être point, dans ce sens du moins.

Un petit livre de *Souvenirs*, publié récemment, a donné, par exemple,

des lettres intimes inédites d'Alfred de Musset, qui, peut-être, feront son succès.

Eh bien, je le regrette, et je suis profondément surpris qu'étant l'ami d'un homme comme celui-là, on n'hésite pas à le présenter publiquement sous un aspect si ridicule et si peu sympathique.

Mais je n'en dirai pas davantage.

* * *

Deux bibliothèques d'hommes de lettres, de valeur bien différente, sont actuellement en vente : celle d'Edouard Fournier et celle d'Edmond Duranty.

La bibliothèque d'Edouard Fournier est riche et abondante, comme doit l'être celle d'un érudit savant et laborieux. Celle de Duranty est assez mesquine; mais il s'agit d'en tirer le meilleur parti possible, et j'espère sincèrement qu'on y réussira, car Duranty n'était pas riche, et ceux qu'il a laissés sont pauvres.

Les amis du pauvre garçon s'occupent, M. Emile Zola en tête, avec la plus louable activité, d'obtenir ce résultat désirable.

* * *

Disciple enthousiaste de Champfleury, son grand-prêtre, pour mieux dire, Duranty ne signait plus, depuis longtemps, que son nom tout court, à l'exemple du maître. Il s'en suit que ses amis de l'heure dernière, croyant ne pas pouvoir le priver d'un prénom, maintenant qu'il n'est plus, lui ont donné celui d'*Emile*, qui l'eût fait sauter de son vivant.

C'était un caractère curieux à étudier, que celui de cet homme; mort jeune encore, à peu près sans notoriété, après vingt années de travaux constants et vingt occasions de mieux — ou de pis — faire.

Mais il y en a d'autres, non moins intéressants, dont on n'a jamais le temps de s'occuper.

* * *

Une véritable bonne fortune pour les amateurs de musique de Paris, et en particulier pour ceux des régions orientales de cette ville.

M. Charles Lamoureux, l'éminent chef d'orchestre, vient, dit-on, de signer avec les artistes sociétaires du Château-d'Eau un traité qui lui assure leur théâtre, où auront lieu, dans l'a-

près-midi de chaque dimanche, les concerts avec orchestre.

La Société fondée par M. Lamoureux prendrait le titre de « Société des Nouveaux Concerts. »

* * *

Le comité des inscriptions parisiennes vient de décider qu'un médaillon de marbre serait placé sur la façade de la maison portant le n° 218 de la rue Saint-Jacques, bâtie sur l'emplacement de celle qu'habita au treizième siècle, le poète Jehan de Meung, l'auteur du *Roman de la Rose*, en collaboration avec Guillaume de Lorris.

* * *

La Société nationale des antiquaires de France a procédé au renouvellement de son bureau pour 1881. Ont été élus :

Président, M. Aug. Prost; 1^{er} vice-président, M. G. Perrot; 2^e vice-président, M. G. Duplessis; secrétaire, M. G. Schlumberger; secrétaire-adjoint, M. Bayet; trésorier, M. Ed. Aubert; bibliothécaire-archiviste, M. A. Longnon.

Membres de la commission des impressions, MM. Michedant, Ant. Héron de Villefosse et A. de Barthélemy; Membres de la commission des fonds, MM. G. Wercher, L. Heuzey et Saglio.

NÉCROLOGIE

M. Hippolyte Auger, un vieil auteur dramatique, pensionné par la Société des auteurs-compositeurs, vient de mourir à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, à Menton, où il occupait ses loisirs à écrire des Mémoires.

Après avoir servi en Russie en qualité de sous-officier, Auger, qui était né à Auxerre, rentra en France en 1817 et publia des romans : *Marpha*, *Boris*, *Gabriel Venance*, *Yvan VI*, *Rienzi*, *la Femme du monde*, *Tout pour de l'or*, *Avdotia*, *Un roman sans titre*, etc.

Parmi ses drames, quelques-uns, comme *Pauvre mère*, *Une Séduction*, *La Folle et Pierre le Grand* ont eu un grand succès sur les théâtres du boulevard; deux pièces de lui ont été représentées aux Français : *Plus de peur que de mal* (1833) et *Un Dévouement* (1834). On doit à Hippolyte Auger

quelques morceaux historiques et enfin une *Physiologie du théâtre*, ouvrage très estimé qui contient l'histoire littéraire et administrative des théâtres de Paris.

TRIBUNAUX

La cour de cassation vient de trancher une question importante pour la Société des auteurs-compositeurs et éditeurs de musique, en cassant un arrêt de la cour d'appel de Douai, qui niait à cette société le droit de perception sur les réunions tenues par les cercles quand, dans ces réunions, sont exécutées des œuvres appartenant à son répertoire, et surtout, comme l'a fait ressortir le ministère public en ses conclusions, quand ces réunions sont annoncées par les journaux et comportent une tombola, ce qui leur enlève le double caractère privé et gratuit.

La première Chambre de la cour d'appel de Paris vient de statuer sur l'appel de M. A. Pichot fils, relatif au jugement du 14 août 1878, qui attribuait à M^{me} Scribe la propriété d'un manuscrit dû à la plume de M. Amédée Pichot père. Cet écrivain était l'auteur d'une biographie du dramaturge célèbre, écrite spécialement sur la prière de la veuve, désireuse de la placer en tête des œuvres complètes de son mari. En prenant livraison du manuscrit, M^{me} Scribe offrit à M. Pichot 6,000 francs que celui-ci refusa par délicatesse, remettant à plus tard tout règlement. La somme fut déposée chez un notaire. Ayant lu avec attention le travail qu'on lui avait remis, M^{me} Scribe décida qu'il renfermait trop de détails intimes pour être publié. A la mort de M. Amédée Pichot, son fils réclama le manuscrit. Un refus très net de restitution engendra le procès qui vient de se terminer par la confirmation de la sentence de 1878.

X. RAMBLER.

COURS PRATIQUE DE LANGUE ANGLAISE

Méthode Robertson

PREMIÈRE LEÇON
Suite.

Après avoir lu ces deux traductions,

et surtout la première, assez de fois pour se bien rappeler l'orthographe des mots anglais et leur signification française, il faut diviser un feuillet de papier en deux colonnes, transcrire dans la colonne de gauche le texte anglais par fragments de quelques mots à la fois, et la traduction de ces mots en regard dans la colonne de droite. On fera alors la traduction alternative de l'anglais en français, et du français en anglais. L'objet de cet exercice étant de former l'oreille après avoir exercé les yeux, il est surtout profitable avec l'assistance d'un maître, ou, à son défaut, d'un condisciple, prononçant les mots anglais, que l'on traduit à mesure en français, puis les mots français, que l'on retraduit en anglais. Si l'on étudie seul, il faut dérober à ses yeux la colonne de droite d'abord, prononcer à haute voix les mots de la colonne de gauche et les traduire; et, quand on a répété cet exercice assez de fois pour ne plus hésiter, faire l'inverse, en cachant la colonne de gauche, prononçant le français contenu dans l'autre, et le traduisant, toujours à haute voix. Voici un exemple de la manière dont cet exercice doit être préparé.

TRADUCTION ALTERNATIVE DE L'ANGLAIS EN FRANÇAIS ET DU FRANÇAIS EN ANGLAIS.

First lesson.	Première leçon.
We are told.	Nous sommes dits
that the sultan Mah-	que le sultan Mahmoud,
moud,	
by his perpetual wars.	par ses perpétuelles
	guerres
abroad,	au dehors,
and his tyranny.	et sa tyrannie
at home,	à l'intérieur,
had filled the dominions	avait rempli les états
of his forefathers.	de ses ancêtres
with ruin.	avec ruine
and desolation,	et désolation,
and had unpeopled.	et avait dépeuplé
the Persian empire.	le persan empire.

CONVERSATION

Les questions suivantes sont posées de manière à ce qu'on puisse y répondre en n'employant que des mots déjà connus. Il faut cacher la colonne de droite, qui contient les réponses; lire chaque question, et faire soi-même la réponse en anglais, soit de vive voix soit par écrit. On vérifiera ensuite la justesse de ses réponses, en les comparant avec celles qui sont imprimées.

Il ne faut jamais passer d'un exer-

cice à un autre avant d'avoir complètement réussi.

QUESTIONS	RÉPONSES
Quelle est cette leçon?	The first.
Quel était le titre de Mahmoud?	Sultan.
Comment s'appelait le sultan?	Mahmoud.
Comment étaient les guerres de Mahmoud?	Perpetual.
Qu'est-ce qui était perpétuel?	The wars of Mahmoud.
Où faisait-il la guerre?	Abroad.
Où exerçait-il sa tyrannie?	At home.
Que se passait-il au dehors?	Perpetual wars.
Qu'est-ce que Mahmoud exerçait au dedans?	His tyranny.
Qu'avait-il rempli de ruine?	The dominions of his forefathers.
Qu'avait-il rempli de désolation?	The dominions of his forefathers.
De quoi avait-il rempli les États de ses ancêtres?	With ruin and desolation.
Comment avait-il rempli les États de ses ancêtres de ruine et de désolation?	By his perpetual wars abroad, and his tyranny at home.
Qui est-ce qui avait rempli les États de ses ancêtres de ruine et de désolation?	The sultan Mahmoud.
Qu'est-ce que Mahmoud avait dépeuplé?	The Persian empire.
Comment était l'empire persan?	Unpeopled.
Par qui l'empire persan était-il dépeuplé?	By the sultan Mahmoud.
Quel était le nom des États de Mahmoud?	The Persian empire.

PHRASÉOLOGIE

L'élève a lu, traduit, écrit et parlé, dès la première leçon; et, s'il a suivi nos indications, il doit savoir imperperturbablement tous les mots dont se compose le texte. Ce n'est pas encore assez; il faut qu'il s'habitue à lier ces mots facilement ensemble, pour en former des phrases nouvelles, dont il puisse se servir au besoin. Pour l'exercice suivant, composé entièrement des mots qu'il vient d'apprendre, il devra suivre les indications que nous avons données plus haut pour la traduction alternative du texte.

A TRADUIRE EN FRANÇAIS	A TRADUIRE EN ANGLAIS
We are at home.	Nous sommes chez nous.
We are abroad.	Nous sommes au dehors.
We are with Mahmoud.	Nous sommes avec Mahmoud.
We are with the sultan.	Nous sommes avec le sultan.
We are filled with desolation, by the tyranny of the sultan.	Nous sommes remplis de désolation, par la tyrannie du sultan.
Mahmoud had unpeopled his dominions.	Mahmoud avait dépeuplé ses États.

The sultan had unpeopled the empire.
His wars had filled his empire with ruin.

His tyranny had filled his dominions with desolation.

We are told that Mahmoud had unpeopled his dominions.

Le sultan avait dépeuplé l'empire.
Ses guerres avaient rempli son empire de ruine.

Sa tyrannie avait rempli ses États de désolation.

On nous dit que Mahmoud avait dépeuplé ses États.

We are told that the sultan had unpeopled the empire.

By his wars, Mahmoud had unpeopled his dominions.

We are told that Mahmoud had unpeopled the dominions of his forefathers, by his tyranny.

On nous dit que le sultan avait dépeuplé l'empire.

Par ses guerres, Mahmoud avait dépeuplé ses États.

On nous dit que Mahmoud avait dépeuplé les États de ses ancêtres, par sa tyrannie.

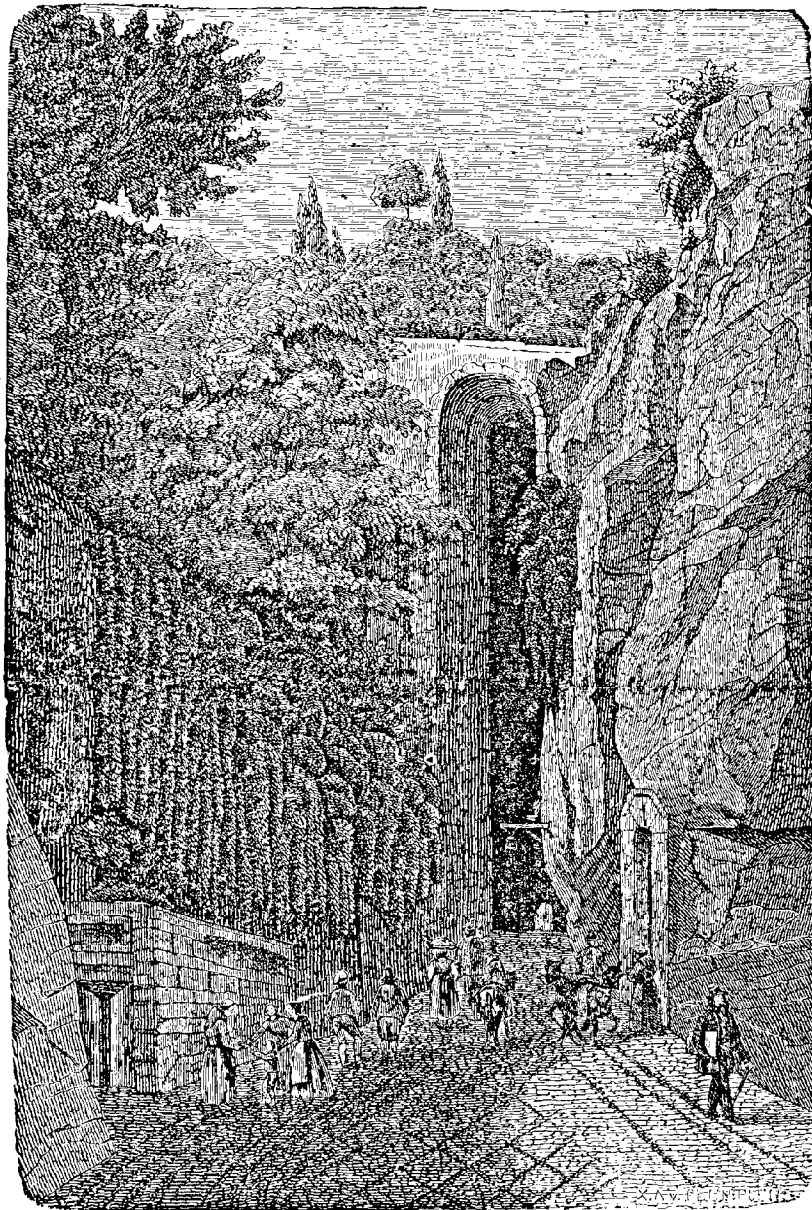
We are told that the tyranny of the sultan had filled the empire with desolation.

His perpetual wars and his tyranny had filled the empire of his forefathers with ruin.

On nous dit que la tyrannie du sultan avait rempli l'empire de désolation.

Ses guerres perpétuelles et sa tyrannie avaient rempli l'empire de ses ancêtres de ruine.

Ici se termine la partie purement pratique de la leçon à laquelle nous



ARCHÉOLOGIE. — La grotte du Pausilippe. (P. 26, col. 3.)

étions dans l'intention de nous tenir strictement. Toutefois, en y réfléchissant, il nous paraît impossible de laisser de côté certaines parties de l'étude théorique de la leçon courante, très utiles en elles-mêmes et présentées par l'éminent lexicographe avec une clarté qui en double l'intérêt.

Deuxième division. — Analyse et théorie.

PRONONCIATION

Après avoir signalé la différence de

valeur des lettres de l'alphabet anglais, suivant leur position, et montré que cette différence n'est pas moins grande dans l'alphabet français, Robertson insiste sur la nécessité de recourir au tableau des signes placé en tête de ce cours, pour parler correctement (autant qu'il est possible à qui n'a pas entendu prononcer certains sons n'existant pas en français, par un Anglais). Il aborde comme suit, après cela, la classification des faits déjà rencon-

trés, afin d'en déduire des règles de prononciation d'autant plus faciles à retenir qu'elles ne viennent qu'à la suite d'un certain nombre d'exemples.

Nous appelons l'attention de l'étudiant sur cette partie de l'étude théorique de la langue anglaise, dont il reconnaîtra de suite l'importance.

EXEMPLES CONTENUS DANS LE TEXTE

Told — Mahmoud — Abroad — And — Had — Filled — Dominions — Desolation — Unpeopled.

Dans tous ces mots, le *d* se prononce comme en français.

D'où nous pouvons déjà déduire cette règle :

1°. Le son ordinaire et régulier de la lettre *d* est le même en anglais qu'en français.

Exemples.

Lesson — Told — Sultan — Perpetual — Filled — Desolation — Unpeopled

Dans tous ces mots, la lettre *l* se prononce comme en français.

D'où nous déduirons cette règle :

2°. La lettre *l* se prononce en anglais comme en français.

Exemples.

Lesson — Sultan — And — Tyranny — Dominions — Ruin — Desolation — Unpeopled — Persian.

Dans tous ces mots, la lettre *n* se prononce comme en français.

D'où nous déduirons cette règle :

3°. Le son ordinaire et régulier de la lettre *n* est le même qu'en français.

Nous nous bornerons pour cette fois à ces trois lettres, qui nous ont fourni un nombre d'exemples à peu près suffisant pour juger de leur valeur phonique. Dans la leçon suivante, nous chercherons quelles sont celles des autres lettres sur lesquelles nous aurons réuni assez de faits pour les soumettre à de nouvelles observations.

On peut maintenant juger si la voie que nous ouvrons est facile et sûre : rassembler des faits, les comparer, et en tirer les conséquences ; cela est si simple, qu'il ne semble pas concevable qu'on ait jamais pu suivre une autre marche.

LEXICOLOGIE

Dans cette partie de notre étude, nous ferons l'examen analytique de tous les mots de chaque leçon ; nous en expliquerons la formation, quand ils seront composés ; l'origine connue ou probable, quand ils seront simples ; nous indiquerons les modifications qu'ils peuvent subir, et nous grouperons à la suite de chacun d'eux ceux de leurs dérivés ou co-dérivés qu'il sera utile de connaître.

Avant de commencer, nous croyons devoir prévenir l'élève qu'il n'est pas obligatoire pour lui de donner le même degré d'attention à tout ce que renferme cette portion de la leçon. Les observations essentielles, ou les règles, sont désignées par des numéros. Pour le reste, il suffira d'une simple lecture,

* Chaque observation essentielle, chaque règle portera son numéro d'ordre. C'est à l'aide du numéro que nous renverrons ensuite à une observation déjà faite.

sur laquelle on pourra revenir plus tard, si l'on en reconnaît l'utilité.

FIRST vient du saxon, sans changement d'orthographe. C'est le superlatif irrégulier de *fore*, antérieur, avant, qu'on verra plus loin (16). Ses principaux dérivés sont :

First ou *firstly*, premièrement.

Firstling, prémices.

First-rate, de premier rang.

At first, d'abord.

LESSON vient du français *leçon*. Ses dérivés sont :

To lesson, instruire, endoctriner.

Unlessoned, ignorant, illettré.

WE vient du saxon, sans changement d'orthographe.

ARE est la forme des trois personnes plurielles du présent du verbe irrégulier *to be*, être.

TOLD est le participe passé du verbe irrégulier *to tell*, dire, conter, compter, qui vient du saxon *tellan*, dire, et dont le passé défini est *told*. On saura bientôt pourquoi il suffit d'indiquer d'un verbe irrégulier l'infinitif, le passé défini et le participe passé. Les principaux dérivés de TELL sont :

Tale, conte, histoire ; compte, énumération.

Tale-bearer, rapporteur.

Tale-teller, conteur.

Taleful, riche de contes.

Teller, conteur ; compteur.

Tell-tale, rapporteur.

To foretell, prédire.

Foreteller, prophète.

To mistell, raconter mal.

To retell, redire.

Untold, non dit.

4. THAT vient du saxon, sans changement d'orthographe. Ce mot, qui, dans la phrase où nous l'avons vu, répond à la conjonction française *que*, est aussi, comme nous le verrons bientôt, pronom relatif signifiant *qui*, *que*, *lequel*, *laquelle*, etc. ; et pronom ou adjectif démonstratif, signifiant *cela*, *ce*, *cet*, *cette*, *celui*, *celle*.

Selon Horne Tooke, *that* n'est jamais une véritable conjonction, et toutes les acceptions dont nous venons de parler peuvent se ramener à une seule : *ce* ou *cela*. Ainsi, cette phrase : *On nous dit que Mahmoud avait dépeuplé ses états*, peut se résoudre de ces deux manières : *On nous dit CELA : Mahmoud avait dépeuplé ses états ; — Mahmoud avait dépeuplé ses états, on nous dit CELA.*

THE vient du saxon, sans changement d'orthographe.

Nous avons traduit THE *sultan* par LE *sultan*, THE *dominions* par LES *états* ; et nous aurions traduit THE *tyranny* par LA *tyrannie*.

5. L'article THE est invariable. Il correspond aux mots *le*, *la*, *les*.

SULTAN vient de l'arabe. Selon Webster, il a peut-être pour racine le verbe hébreu *shalath*, régner.

6. BY vient du saxon *be* ou *big*. Cette préposition correspond ordinairement à la préposition française *par*. Elle indique la cause, le moyen, l'agent ou l'instrument. Dans cette phrase : *Mahmoud had filled his dominions WITH ruin*, BY *his wars*, WITH indique ce qui

a servi à remplir ses états, et BY la cause qui les a remplis.

HIS vient du saxon *hys*.

Nous avons traduit HIS *perpetual wars* par SES *perpétuelles guerres*, HIS *tyranny* par SA *tyrannie* ; nous aurions traduit HIS *empire* par SON *empire*. On voit par là que le mot *his* est invariable.

PERPETUAL vient du français.

7. § 1. — Les adjectifs qui finissent en français en EL finissent pour la plupart en AL en anglais, comme : *accidental*, accidentel ; *annual*, annuel ; *continual*, continuuel ; *eternal*, éternel ; *perpetual*, perpétuel. Il y en a 87 sur lesquels 23 présentent en outre une légère différence d'orthographe, comme : *additional*, additionnel ; *plural*, pluriel ; *punctual*, ponctuel. L'adjectif *cruel* est le seul de cette terminaison qui s'écrive de même dans les deux langues.

§ 2. — Les adjectifs qui finissent en français en AL sont presque tous terminés de même en anglais, comme : *animal*, brutal ; *commercial*, conjugal ; *electoral*, final. Il y en a 250, sur lesquels 20 présentent une légère différence d'orthographe, comme : *disloyal*, déloyal ; *equal*, égal ; *literal*, littéral.

Les principaux dérivés de *perpetual* sont : *Perpetually*, perpétuellement.

To perpetuate, perpétuer.

WARS vient du celtique *wer*. Le mot français *guerre* a la même origine. Le *g* en français remplace souvent le *w* dans des mots qui se ressemblent et qui ont la même origine dans les deux langues, comme : *ward*, garde ; *wager*, gageure ; *wages*, gages ; *wise*, guise ; *warren*, garenne.

Les principaux dérivés de *war* sont :

War-horse, cheval de bataille.

War-office, bureaux du ministère de la guerre.

War-whoop, cri de guerre des sauvages.

War-worn, usé par la guerre.

To war, faire la guerre, guerroyer, combattre.

Warsfare, guerre, lutte, combat.

Warlike, guerrier, belliqueux.

Warlikeness, nature belliqueuse.

Warrior, guerrier, homme de guerre.

Unwarlike, peu belliqueux.

WARS, qui est au pluriel, finit par la lettre *s* ; il en est de même de *dominions* et de *forefathers*, qui sont également au pluriel ; d'où nous déduisons la règle suivante :

8. Le pluriel des substantifs se forme en anglais comme en français, en ajoutant *s* au singulier.

L'adjectif *perpetual*, qui se rapporte à *wars*, n'a pas la marque du pluriel.

9. Les adjectifs anglais n'ont pas de pluriel ; ils n'ont pas non plus de genres.

ABROAD est formé de *broad*, large, qui vient du saxon *brad*, et de la préposition inséparable *a*.

PROGRAMME D'UN COURS DE MORALE DANS LES ÉCOLES NORMALES PRIMAIRES

M. Paul Janet a présenté au conseil

supérieur de l'Instruction publique, au nom de la section permanente, son rapport sur le programme d'un cours de morale dans les écoles normales primaires. Voici ce document, dont nous empruntons le texte au *Journal de l'Instruction publique* :

« J'ai l'honneur de présenter, au nom de la section permanente, le programme d'un cours de morale dans l'enseignement des écoles normales primaires.

« Ce programme a été délibéré en commun par M. Buisson, directeur de l'enseignement primaire, M. H. Marion, membre du conseil, et moi ; et nous sommes tombés d'accord sur les principes. Quant à la rédaction, M. Marion s'était chargé de la partie morale, et son projet, sauf quelques modifications de détail consenties par lui, subsiste à peu près tout entier dans le plan que nous vous proposons. Je me suis contenté, sur l'invitation de ces deux messieurs, d'y ajouter une introduction psychologique,

« Pour déterminer la portée et l'étendue que devait avoir dans nos écoles normales l'enseignement de la morale, nous avons dû considérer une double hypothèse : soit le maintien de la loi actuelle qui prescrit dans les écoles l'enseignement moral et religieux, soit l'établissement de la loi nouvelle, qui prescrira l'enseignement moral et civique. Or, il nous a semblé que, dans les deux hypothèses, nous avons le droit d'établir dans les écoles normales un cours élevé de morale fondé sur les principes de la raison naturelle. Quelque part que l'on fasse dans l'école à l'enseignement religieux confessionnel, on ne peut admettre que l'Etat soit dessaisi du droit d'enseigner la morale sur des principes qui soient communs à tous les membres de la société. Il ne peut pas davantage lui être interdit d'enseigner la morale civique, qui n'est qu'une partie de la morale en général. Les termes mêmes de morale religieuse n'impliquent pas nécessairement l'idée d'une confession particulière. Ce serait au contraire détruire les bases de toute religion que de ne pas admettre qu'elles ont un fond commun dans la nature humaine ; et ces principes, communs à tout culte, et qui même pour quelques-uns peuvent tenir lieu de culte, rentrent incontestablement

dans le terme de morale religieuse.

« D'après ces considérations, nous avons pensé que l'enseignement de la morale dans les écoles normales doit être un enseignement de première importance, et qu'il devait même être placé en tête de tous les autres programmes. De plus, la part de plus en plus large, très légitime d'ailleurs, faite aux sciences proprement dites dans l'enseignement à tous les degrés et dans celui des écoles normales en particulier, nous a paru encore une raison qui commandait, pour conserver l'équilibre entre le moral et le physique, de faire une large part à l'enseignement moral et même philosophique, dans la mesure où le milieu dont il s'agit peut le comporter. L'enseignement des écoles normales durant trois années, il nous a semblé que, pendant chacune de ces trois années, il doit y avoir un cours portant sur des matières morales. Or, le cours de pédagogie, dont nous n'avons pas à nous occuper en ce moment, et qui est évidemment une annexe de la morale, devant remplir, dans notre pensée, la troisième année, il reste deux ans d'enseignement moral proprement dit. Pour qu'un tel enseignement soit autre chose qu'un catéchisme fastidieux, il lui faut un fondement philosophique pris dans l'étude de la nature humaine, c'est-à-dire de la psychologie. C'est ce qui est rendu encore plus évident par le cours de pédagogie, qui ne serait aussi qu'un assemblage de procédés et de recettes matérielles, s'il ne reposait pas sur la psychologie. La psychologie se trouve donc la base commune de la morale et de la pédagogie. Cependant, pour que l'enseignement ne soit pas entraîné dans des voies trop spéciales et trop spéculatives, nous avons cru devoir maintenir le titre de morale comme titre du cours, et la psychologie ne devra en être considérée que comme l'introduction.

A suivre.

REVUE DES THÉÂTRES

THÉÂTRE-FRANÇAIS. — Première représentation de la *Princesse de Bagdad*, pièce en 3 actes, en prose, par ALEXANDRE DUMAS.

La pièce que vient de donner M. Alexandre Dumas au Théâtre-Français ne semble pas avoir été du goût du public habituel des premiè-

res, et rarement nous avons assisté à une soirée aussi orageuse que celle que nous a offerte notre première scène. Malgré la puissante originalité qui découle toujours du style de l'éminent écrivain, il nous est impossible, après cette constatation, de croire bien saine l'œuvre que M. Dumas n'a mis, paraît-il, que cinq jours à confectionner. Plusieurs scènes d'un naturalisme par trop accentué ont été positivement sifflées par un public d'élite, qui, malgré la sympathie qui s'attache au nom de l'auteur, ne lui a pas ménagé ses sévérités.

En quelques lignes, voici le drame :

Un certain comte Jean de Hun a épousé une fille naturelle d'un roi du Nord et d'une grisette. Elle porte le nom caractéristique de Lionnette. Par amour pour elle, il a follement englouti sa fortune de deux millions, dépensée à satisfaire les moindres caprices d'une femme entière, aux emportements fougueux, mais restée cependant honnête jusque-là.

Le premier acte nous montre le salon de l'hôtel dans lequel se trouvent le comte, sa femme et l'avoué de la famille, M^e Richard.

L'entretien nous apprend qu'il ne reste plus de la fortune du comte, ou plutôt de la fortune de la comtesse, puisqu'ils sont séparés de biens, que l'hôtel où ils se trouvent et dont la vente forcée produirait à peine le quart de ce qu'ils doivent.

La jeune Lionnette ne veut point entendre parler de la misère. Elle préfère la mort. Aucune objection ne semble pouvoir la faire sortir de sa fatale résolution, pas même la vue de son fils, un charmant enfant de huit ans, qui fait une courte apparition dans le salon et qui a déjà les façons d'un homme du monde.

Sur ces entrefaites arrivent trois familiers de la maison, MM. Godler, de Trévelé et Nourvady.

Ce dernier, qui cache sous un masque impassible la froide volonté d'un *Luggarto*, possède une fortune de 40 millions gagnée par son père, un banquier viennois.

Il aime la comtesse de Hun. Profitant d'un instant où il se trouve seul, pour ainsi dire, avec elle, il lui avoue son amour qu'elle a deviné déjà, de même que son mari qui est jaloux de ce nabab.

Il lui dit qu'en se promenant un jour avec elle il a remarqué son admiration pour un hôtel de l'avenue de Villiers. Il a acheté cet hôtel, qu'il lui destine ; il l'a meublé avec le dernier goût.

Sur une table, dans le salon principal, se trouve un coffret qui renferme, comme *argent de poche*, un million en *or vierge* ; dans un meuble, les titres qui la constituent propriétaire de l'hôtel, titres qu'elle n'a plus qu'à signer ; des voitures attendent sous les remises ; des chevaux piaffent dans les écuries, et des domestiques peuplent les antichambres.

Si elle accepte ce présent royal, il n'apparaîtra que lorsqu'elle l'appellera et il ne restera que lorsqu'elle le lui commandera. Il lui remet la clef de l'hôtel qu'elle jette par la fenêtre.

— Cette fenêtre donne sur un jardin, dit-il, et il vous sera facile de la retrouver.

La comtesse se contente de traiter Nourvady d'insolent.

Il sort en priant ses deux amis, Godler et de Trévelé, de rester dans le salon où bientôt l'on aura, paraît-il, besoin d'eux.

En effet, quelques instants après le mari entre comme un fou ; il s'élançe sur sa femme qu'il accuse de trahison, et pour preuve il lui montre les titres que lui ont fait remettre leurs créanciers payés par Nourvady. Elle essaye de protester. Plein de rage, il va presque jusqu'à la frapper ; puis il s'élançe hors du salon dans un état de fureur indescriptible.

Elle le regarde partir et ce mot méprisant s'échappe de ses lèvres : Imbécile.

Au deuxième acte, nous sommes dans le salon splendide de l'hôtel acheté par Nourvady. La comtesse de Hun entre vêtue entièrement de noir. Elle enlève son voile sombre et sonne. M. Nourvady apparaît. Elle lui reproche en termes amers et hautains sa lâche action et le somme de reprendre à ses créanciers l'argent qu'il a versé pour elle.

Avec un sourire sardonique il répond que des créanciers ne rendent jamais d'argent et que d'ailleurs il a choisi ce moyen parce qu'il était irrémédiable. Elle va s'emporter, quand on frappe violemment à la porte donnant sur la rue. On entend une voix

forte qui ordonne d'ouvrir. On devine le représentant de la loi. Elle regarde par la fenêtre et aperçoit son mari qu'accompagne le commissaire de police.

Devant l'insulte qui lui est faite par le comte, et avec des gestes d'une colère terrible, elle déchire ses vêtements et apparaît dans le négligé d'une courtisane.

La scène devient alors d'un réalisme presque révoltant. La porte enfoncée par ordre du commissaire donne passage au mari qui s'élançe vers sa femme comme pour la tuer. D'un geste le commissaire l'écarte. Il fait froidement et avec beaucoup de tact, dresser procès-verbal du flagrant délit d'adultère.

Nourvady fait une déclaration par laquelle il déclare que la femme que l'on croit coupable est innocente. A son tour la comtesse s'avance et déclare qu'au contraire elle est coupable ; que l'homme chez qui elle se trouve est son amant ; qu'elle s'est donnée à lui non seulement parce qu'elle l'aime, mais encore parce qu'elle aime l'or. Et là voilà, folle, effrayant de provocation, qui se jette sur le coffret dans lequel est renfermé un million. Elle l'ouvre, y plonge ses mains avec frénésie et répand le métal précieux autour d'elle.

La scène est vraiment pénible, et le public a mal accueilli cette sorte de folie hystérique. Il n'a pas compris cette femme devenue subitement vile d'honnête qu'elle était quelques instants auparavant, et des murmures accompagnés de sifflets ont accueilli la chute du rideau à la fin du second acte.

Au troisième, nous revoyons le salon de l'hôtel du comte de Hun. Le sort en est jeté. Elle va quitter foyer, mari, enfant, pour suivre l'homme qu'une suite de circonstances ont fait son amant pour tout le monde.

Nourvady arrive. Ils vont partir pour un pays lointain.

Soudain la porte s'ouvre et l'enfant s'élançe vers sa mère. Il veut la suivre. Elle le repousse doucement, l'enfant insiste. Mais Nourvady, avec un mouvement brutal, qui a fait jeter un cri d'horreur à toute la salle, envoie le pauvre petit rouler à quelques pas.

Terrible, la mère enfin se redresse,

comme la tigresse blessée. Elle appelle Nourvady « misérable », et le chasse. Puis elle se jette sur son enfant évanoui, l'embrasse en pleurant et l'étreint avec frénésie dans ses bras.

On appelle le mari qui va quitter l'hôtel. Elle se jette à ses genoux, lui jure qu'elle est innocente, qu'elle préfère à tout vivre avec lui dans la misère et... le mari pardonne.

Telle est la pièce qui a été sifflée à sa première représentation par le public choisi de ces sortes de solennités. Mais si l'auteur n'a pas su cette fois conquérir les faveurs du public, combien il faut adresser des félicitations aux interprètes de cette pièce !

M^{lle} Croizette a été superbe d'un bout à l'autre de la soirée. Jamais, de l'avis de tout le monde, elle n'a été aussi charmante, aussi ironique, aussi passionnée, aussi désespérée. Elle a tout exprimé avec une puissance qui a excité l'admiration générale.

Les rôles d'hommes sont tenus avec un talent hors ligne.

M. Worms représente le personnage de Nourvady avec une sobriété et une force concentrée qui font presque admirer cet homme antipathique.

Le comte de Hun a trouvé dans M. Febvre un interprète excellent. La jalousie, l'emportement du mari déshonoré ont été parfaitement rendus par l'éminent comédien.

MM. Thiron et Baillet sont bien spirituels dans leurs rôles secondaires.

Quant au petit prodige, M^{lle} Aumont, c'est une enfant d'une intelligence rare et qui devra faire une artiste d'un grand talent.

E. VORMUS.

LA SCIENCE POPULAIRE

Journal hebdomadaire illustré, paraissant tous les jeudis. — Prix du numéro : 15 c.

Magnifiques illustrations.

LA MÉDECINE POPULAIRE

Journal hebdomadaire illustré, paraissant tous les jeudis. — Prix du numéro 15 c.

Magnifiques illustrations.

Le gérant : LÉON LÉVY.

Imp. D. BARDIN, à Saint-Germain.

L'ENSEIGNEMENT POPULAIRE

17 FÉVRIER 1884.

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

1^{re} ANNÉE.

N° 3. — Prix : 15 centimes.

Rédacteur en chef : ADOLPHE BITARD.

BUREAUX : rue Montmartre, 125.

Abonnements : PARIS, un an, 8 fr.; six mois, 4 fr. — DÉPARTEMENTS, un an, 10 fr.; six mois, 5 fr. — ÉTRANGER, un an, 12 fr.

SOMMAIRE

TEXTE. — *Les Martyrs de la Patrie* : Arnold de Winckelried. — *Les grands romanciers populaires* : Alexandre Dumas. — *Les Fêtes populaires* : La Saint-Valentin en Angleterre. — *Histoire de la conquête du Mexique* : Chapitre. IV — Programme d'un Cours de morale (suite). — Nouvelles de la République des lettres. — *Mœurs espagnoles* : La Sérénade. — *Nécrologie* : Cesare Cantù, Thomas Carlyle. — Cours pratique de langue anglaise (suite). — *Revue des théâtres* : Vaudeville. Madame de Navaret. — Anecdotes, pensées et maximes. — Dernière heure.

ILLUSTRATIONS. — *Les Martyrs de la patrie* : Arnold de Winckelried se précipitant sur les piques des soldats allemands pour ouvrir un passage à ses compatriotes. — *Les grands romanciers populaires* : Portrait d'Alexandre Dumas. — *La Saint-Valentin en Angleterre* : Arrivée du postman, le matin du 14 février. — *Mœurs espagnoles* : La Sérénade.



LES MARTYRS DE LA PATRIE. — ARNOLD DE WINCKELRIED. « Il se précipite alors sur le front de bataille ennemi... »
(Page 35, col. 1.)

AVIS IMPORTANT

Toute personne qui prendra un abonnement d'un an, recevra gratuitement en prime : Les QUADRUPÈDES, de Buffon. Cette prime extraordinaire est un magnifique volume de 320 pages, illustré de gravures, entièrement inédites, et vendu en librairie 6 francs.

LES MARTYRS DE LA PATRIE

ARNOLD DE WINCKELRIED
LE DÉCIUS SUISSE

Lorsqu'é Rodolphe de Habsbourg, seigneur suisse, fut élevé au trône impérial, en 1273, il confirma et même étendit encore les privilèges des cantons et des villes; mais son fils, Albert I^{er}, ne lui eut pas plus tôt succédé (1298), qu'il s'empressa de défaire, non seulement ce qu'avait fait Rodolphe, mais aussi ses prédécesseurs.

Mais les rudes montagnards qu'il prétendait ramener au servage, lui opposèrent une résistance qu'il ne put vaincre entièrement, et qui lui coûta, au contraire, fort cher. Sa propre tyrannie et les vexations stupides exercées en son nom par ses baillis n'aboutirent qu'à ce résultat, de donner naissance à la ligue helvétique (1307), qui grandit en importance à mesure du danger, et fut l'origine de la République suisse, assise sur des bases inébranlables, parce qu'elles ont été cimentées par le sang des patriotes mêlé à celui des mercenaires, pendant un siècle de lutttes constantes.

Mus par l'amour de l'indépendance, par le patriotisme sous sa forme la plus pure, les montagnards suisses accomplirent, dans toutes leurs rencontres avec les armées autrichiennes, des prodiges de valeur, malgré la disproportion du nombre; et presque partout et toujours, la cause de la liberté triompha avec eux.

Cependant, cela ne pouvait durer éternellement. Pour un soldat tombé, l'Autriche en faisait aisément surgir

dix, tandis que les vides faits dans les rangs des patriotes ne se comblaient qu'avec peine.

De quoi se composait l'armée helvétique, en somme? — De tous les citoyens, paysans, artisans, bourgeois, tandis que l'armée ennemie se composait de chevaliers, de soldats, de mercenaires aguerris et propres à tout fors le bien; la première comptait, aussi bien que les jeunes gens, tous les pères de famille en état de porter les armes, l'autre, seulement des gens du métier et incapables de faire autre chose, mais faisant leur métier dans la perfection. Ajoutez à cela la différence des effectifs, et vous jugerez du courage qu'il fallait que les Suisses déployassent pour soutenir une lutte pareille et si longue, au bout de laquelle le triomphe les attendait.

Toutefois, lorsque l'appel aux armes résonna de nouveau dans les montagnes, au commencement de l'été de 1386, bien que tout le monde y répondit avec l'empressement ordinaire, on pouvait voir que l'enthousiasme s'était refroidi, et que l'espérance avait à la fin fait place à un morne découragement.

Des villes, des villages et des moindres hameaux des soldats accouraient, décidés à mourir pour la défense de la patrie, mais pénétrés de ce sentiment désespérant, que le sacrifice n'était que trop certain et son inutilité manifeste.

Ce qui avait motivé ce nouvel appel aux armes, c'était l'arrivée de Léopold III, duc d'Autriche, à la tête de la noblesse de l'Autriche, de la Souabe et de la Bohême, suivi d'une armée comparativement formidable, dans la résolution d'écraser une bonne fois les bourgeois et les paysans libres de la Suisse, et de soumettre le pays à sa domination.

L'armée de Léopold était forte de 4,000 hommes; celle des confédérés montait à peine à 1,400. Elles se rencontrèrent à Sempach, près de Lucerne, le 9 juillet 1386.

Suivant leur coutume invariable, les Suisses commencèrent l'attaque, tentant par une charge furieuse de rompre les lignes de l'ennemi. Mais les cavaliers allemands, pour mieux résister à cette attaque qu'ils pressentaient, avaient mis pied à terre et,

serrant les rangs, présentaient sur le front de bataille une impénétrable haie hérissée de longues piques, contre laquelle l'impétuosité des patriotes vint se briser.

Les Suisses revinrent à la charge, brandissant leurs lourdes épées à deux mains longues de cinq pieds; cherchant, mais vainement, un point faible dans ce mur d'acier, où l'on pût seulement glisser la lamed'acier d'une épée. — Ils furent de nouveau repoussés.

Que faire? Le moment était critique. Il leur fallait absolument garder l'offensive, car ils n'étaient pas en état de soutenir l'attaque d'une armée aussi puissante. La défaite inévitable qui s'ensuivrait serait un désastre: nulle autre issue que de regagner les montagnes, en laissant le pays ouvert à l'ennemi, qui n'y avait déjà pénétré que trop avant.

Il n'y fallait pas songer.

Ah! si l'on pouvait faire une brèche, si étroite qu'elle fût, dans cette maudite barrière de piques! le sort des armes pourrait encore être décidé en faveur des patriotes, dont la valeur était autant supérieure à celle des soldats du duc d'Autriche qu'un homme libre est supérieur à un esclave.

A force de revenir sur cette nécessité d'une brèche ouverte dans les lignes ennemies, la discussion suggéra à un simple paysan du canton d'Unterwald, Arnold de Winckelried, l'héroïque résolution de pratiquer lui-même cette brèche, au prix de sa vie, pour sauver ses frères et son pays.

On a surnommé Arnold le *Decius des Suisses*; mais qu'on nous permette de faire remarquer que le tribun Décus Mus alla au-devant de la mort purement et simplement, poussé par l'amour de la patrie, sans doute, mais surtout par l'idée superstitieuse, suggérée par un songe, que l'armée dont le chef serait tué remporterait la victoire. Arnold de Winckelried mourut en donnant à ses patriotes les moyens de triompher, dont Décus ne s'était nullement préoccupé. — Il y a une différence assez sensible dans les deux situations.

Arnold était époux et père, mais il était Suisse avant tout, et ses enfants béniraient sa mémoire si le sacrifice qu'il allait consommer devait leur as-

surer la liberté. D'ailleurs, ses compatriotes n'étaient-ils pas ses frères ? Ils prendraient, avec reconnaissance, sous leur tutelle sa femme et ses enfants, qui deviendraient les enfants de la nation !

Arnold n'hésita pas. Il sortit des rangs et dit :

— Frères, je confie à vos soins la famille que je vais laisser sans chef. Le salut de la patrie exige le sacrifice que je vais faire. — J'ouvrirai le passage : à vous d'en profiter.

Il se précipite alors sur le front de bataille ennemi, saisit dans ses bras autant de fers de piques qu'ils en peuvent embrasser, tire à lui, et tombe, en traînant les piques dans sa chute, la poitrine criblée de trous !

Par l'ouverture ainsi pratiquée dans les rangs ennemis, les soldats des cantons s'élancent, frappant à tort et à travers, écrasant les lourds cavaliers auxquels leurs armures ôtent toute agilité pour la fuite et qui, tout en se défendant avec courage, tombent comme les épis mûrs sous la faux du moissonneur.

Une heure à peine s'était écoulée depuis qu'Arnold de Winckelried avait rendu le dernier soupir, qu'il n'y avait plus d'ennemis sur le champ de bataille sanglant de Sempach, autres que les morts et les blessés, et que l'indépendance de la Suisse était définitivement assurée.

Toute la fleur de la noblesse allemande, le prince Léopold tout le premier, gisait là amoncelée.

Une chapelle fut élevée sur le lieu de cette terrible hécatombe. Quant au héros de cette journée, au martyr de la patrie, Arnold de Winckelried, ses compatriotes n'ont pas cessé d'honorer sa mémoire par un service solennel qui se célèbre régulièrement chaque année.

A. B.

LES GRANDS ROMANCIERS POPULAIRES

I

ALEXANDRE DUMAS

Il ne s'agit pas ici de l'auteur de la *Princesse de Bagdad*, lequel n'aspire point, que nous puissions supposer, à la popularité à ce titre, ni peut-être à aucun. Il s'agit de son père, du grand

metteur en scène et habile dramaturge, mais surtout du fécond romancier qui, lui, avec son exubérante nature et son caractère expressif et jovial, était fort amoureux de cette popularité conquise de haute lutte.

On va donc lui ériger une statue, à ce bon Dumas ! Nous sommes, en vérité, heureux de voir rendre cet hommage à un écrivain de grand talent après tout et d'une puissance d'imagination excessivement rare ; et nous irons exprès, plus d'une fois, contempler sa bonne face sympathique, — qui sera coulée en bronze sans doute : une tête de Dumas en marbre ne serait plus une tête de Dumas.

S'il n'a pu arriver à l'Académie, à une époque où M. Labiche serait lui-même resté en chemin, du moins la place publique, qui est plus gaie que la coupole du Palais-Mazarin, accueillera avec joie et gardera son image. Une statue de Dumas est un monument qu'il faudrait tout autre chose qu'une tourmente populaire pour balayer de la rue. On peut être tranquille là-dessus.

Étudions donc un peu cette curieuse figure, cette existence aventureuse, aussi intéressante que celui de ses romans le mieux charpenté. Le moment nous paraît assez bien choisi pour cela.

Le père du grand romancier était fils du marquis Davy de la Pailleterie et d'Étiennette Dumas, négresse africaine. Le jeune homme ayant quitté le collège pour s'engager comme simple soldat, le marquis lui défendit expressément de « *traîner son nom* dans les rangs subalternes de l'armée ; » et pour donner satisfaction aux susceptibilités paternelles, le futur général prit le nom de sa mère, ce nom de Dumas, illustré par trois générations. Mais les Dumas sont légalement marquis de la Pailleterie, qu'ils y tiennent ou non.

Lorsque le général mourut, en 1807, disgracié pour cause de tiédeur politique, il laissa une veuve et un fils de quatre ans dans une situation assez précaire. C'est de ce dernier que nous allons nous occuper maintenant.

Alexandre Dumas naquit donc en 1803, le 24 juillet, à Villers-Cotterets (Aisne). Elevé par sa mère, dont les

ressources étaient fort bornées, son instruction première laissa fort à désirer ; mais il eut, en revanche, beaucoup de succès dans tous les exercices de corps, et acquit en même temps, ce qu'il ne faut pas oublier, une *belle main*.

Au physique, Dumas ayant fait un portrait de lui-même enfant, nous ne voyons aucune raison de ne le point croire sur parole, quoique dans cet enfant il soit assez difficile de démêler l'homme mûr que nous avons connu.

« Je faisais, dit-il, un assez joli marmot. J'avais de longs cheveux bouclés qui tombaient sur mes épaules et qui ne crépèrent que le jour où j'eus atteint ma quinzième année ; de grands yeux bleus, qui sont restés ce que j'ai encore de mieux dans le visage ; un nez droit, petit et assez bien fait ; de grosses lèvres roses et sympathiques ; des dents blanches et assez mal rangées ; là-dessous, enfin, un teint d'une blancheur éclatante, et qui tourna au brun à l'époque où mes cheveux tournèrent au crépu. »

Après avoir été, pendant une couple d'années, clerc de notaire à Villers-Cotterets, Alexandre Dumas vint à Paris, la bourse fort légère, mais pleine de confiance et d'ambition : il avait vingt ans !

Il commença par rendre visite aux anciens camarades de son père, qui étaient en position de le protéger : Victor, duc de Bellune, Jourdan, Sébastiani ; mais la réception qu'il reçut d'eux fut froide. Il se rabattit alors sur le général Foy, pour lequel un électeur influent lui avait remis une lettre d'introduction. Ne fût-ce que par considération pour l'électeur influent, Foy reçut notre jeune héros avec une bienveillance parfaite.

Dumas n'a pas manqué de raconter cette entrevue décisive avec le général Foy, et voici en quels termes :

— Voyons, que ferons-nous ? lui dit le général.

— Tout ce que vous voudrez, général.

— Il faut d'abord que je sache à quoi vous êtes bon.

— Oh ! pas à grand'chose.

— Voyons, que savez-vous ? Un peu de mathématiques ?

— Non, général.

— Vous avez au moins quelques notions de géométrie, de physique ?

— Non, général.

— Vous avez fait votre droit ?

— Non, général.

— Vous savez le latin et le grec ?

— Très-peu.

— Vous vous entendez peut-être à la comptabilité ?

— Pas le moins du monde.

« Et à chaque question, ajoute Dumas, je sentais la rougeur me monter au visage ; c'était la première fois qu'on me mettait ainsi face à face avec mon ignorance. »

— Donnez-moi votre adresse, dit le général Foy ; je réfléchirai à ce qu'on peut faire de vous.

Dumas écrivit son adresse.

— Nous sommes sauvés, s'écria le général en frappant dans ses mains : *Vous avez une belle écriture !*

• Je laissai, dit Dumas, tomber ma tête sur ma poitrine. Je n'avais plus la force de la porter. Une belle écriture ! Voilà tout ce que j'avais ! »

Avec cela, pourtant, et rien de plus, si ce n'est la protection du général Foy, le solliciteur était admis, comme surnuméraire, dans les bureaux du secrétariat du duc d'Orléans, aux appointements annuels de 1,200 fr., portés à 1,500 fr. au bout d'une année de stage.

L'emploi que Dumas occupait chez le duc d'Orléans n'était pas une sinécure, s'il faut l'en croire : huit heures de travail dans la journée et trois dans la soirée, de sept à dix heures ; tout le temps du jeune homme y passait. Malgré cela, honteux de son ignorance, il employait la plus grande partie de ses nuits à étudier, sans méthode, mais avec un acharnement méritoire.

« C'est pendant ces veilles fiévreuses, dit-il, que je pris l'habitude, conservée toujours, de ce travail nocturne qui rend mon œuvre incompréhensible à mes amis eux-mêmes, car ils ne peuvent deviner ni à quelle heure ni dans quel temps je l'accomplis. »

Il mena pendant trois ans cette existence, sans rien produire et sans éprouver le besoin de produire, affirme-t-il, quoique certains biographes lui imputent, dès Villers-Cotterets, des vaudevilles en collaboration avec Adolphe de Leuven, envoyés aux théâtres de Paris et refusés avec ensemble par toutes les directions. Ce

qu'il y a de certain, c'est qu'un vaudeville écrit en collaboration avec de Leuven et Rousseau fut refusé au Gymnase en 1825, et que la même année, le 25 septembre, une autre pièce des mêmes auteurs était jouée en lever de rideau à l'Ambigu. Cette pièce était intitulée *la Chasse et l'Amour* ; les droits d'auteur avaient été fixés à 4 fr. par tête et par soirée.

Ce fut le début d'Alexandre Dumas au théâtre, encore prenait-il le nom de Davy pour ces essais.

La pièce suivante, *la Noce et l'enterrement*, avec Vulpian et Lassagne, fut représentée à la Porte-Saint-Martin le 21 novembre 1826, et fut payée 6 francs aux auteurs, — par représentation s'entend.

Quelques mois auparavant, Dumas avait débuté en librairie par un volume de *Nouvelles*, — si toutefois l'on ne tient compte de son *Élégie sur la mort du général Foy*, qui date de l'année précédente.

Les deux pièces que nous venons de citer avaient eu du succès ; ce succès ne pouvait faire la fortune des auteurs, se fût-il prolongé cent ans, mais il leur permettait d'espérer une position enviable dans la carrière qu'ils avaient embrassée. Dumas, qui déjà considérait ses espérances comme des faits réalisés, n'avait pas le moindre doute sur l'avenir qui l'attendait, et était tout disposé à l'escamoter. Excellent fils, il songea d'abord à faire venir sa mère, avec laquelle il alla habiter un modeste appartement dans le faubourg Saint-Denis.

Cependant, le vaudeville n'était pas l'affaire du jeune ambitieux. Une troupe anglaise étant venue jouer Shakespeare à Paris, la représentation d'*Hamlet* l'avait transporté. Il connaissait bien l'*Hamlet* de Ducis, qui l'avait laissé parfaitement froid, mais celui de Shakespeare lui fit faire, comme il le dit, la découverte « d'un monde tout entier, dont il n'avait aucune idée. » Il résolut donc d'essayer du drame shakespearien. Toutefois, il commença par une tragédie des *Gracques* et une imitation de la *Conjuration de Fiesque*, de Schiller, qu'il paraît d'ailleurs n'avoir présentées nulle part, qui ne furent ni représentées ni publiées en tout cas.

Cependant, les travaux extraordinaires de son employé n'étaient pas

ignorés du duc d'Orléans ; on avait pris soin de l'en instruire, peut-être dans une intention hostile au jeune écrivain. Mais le duc d'Orléans, bien différent en ceci d'une foule de patrons (sans oublier celui de Paul de Kock), loin de mettre à la porte l'irrégulier, commanda qu'on lui facilitât les moyens de satisfaire sa passion, en le déchargeant autant que possible de la partie la plus assommante de ses fonctions officielles, et en lui donnant une pièce séparée pour y installer son bureau.

Dumas profita si bien de ces avantages, qu'au bout de quelques mois il frappait à la porte du baron Taylor, commissaire royal près la Comédie-Française, un gros manuscrit sous le bras : celui de *Christine à Fontainebleau*.

Le baron Taylor accueillit l'auteur avec beaucoup de bienveillance, et avec son appui et celui de Charles Nodier, malgré l'avis de l'auteur en vogue, Picard, qui avait conseillé à Dumas de « retourner à son bureau, » *Christine* fut reçue (mais reçue ne veut pas dire jouée) à la Comédie-Française.

Ce succès relatif, relevé du piment des critiques un peu brutales de Picard, stimula l'ardeur de Dumas, qui se plongea à corps perdu dans l'étude de l'histoire qui avait été jusque-là sa moindre préoccupation, sauf pour la préparation éventuelle des drames que nous venons de citer. Il y tenait, et il arriverait, quoi qu'en pût dire Picard ; et pour cela, il cherchait un sujet *empoignant*.

Il le trouva dans Pierre de l'Estoile. Le récit de l'assassinat de saint Mégrin le frappa ; il étudia à fond l'histoire des intrigues de la cour de Henri III, et en deux mois, il avait achevé son grand drame de *Henri III et sa cour*, qu'il porta incontinent à la Comédie-Française, dont les sociétaires le reçurent d'enthousiasme.

Malgré cela, *Henri III* manqua bien aller rejoindre *Christine* dans les cartons. « Ce fut toute une affaire, raconte Alfred Nettement. Les défenseurs de l'école classique du XVIII^e siècle, voyant les foyers de la tragédie menacés, tentèrent une sortie désespérée. Dans les bureaux même du *Constitutionnel*, où l'on avait peu d'enthousiasme pour la légitimité de la

royauté française, on signa une requête au roi en faveur de la légitimité d'Aristote. Le souverain fut supplié d'intervenir pour empêcher le scandale de la représentation de *Henri III* sur la scène de la Comédie-Française; Charles X répondit avec beaucoup de bon sens aux promoteurs de ce coup d'Etat classique : « Messieurs, quand il s'agit de théâtre, je n'ai, comme tout bourgeois de Paris, que ma place au parterre. »

La première de *Henri III* eut donc lieu, en conséquence, le 10 février 1829.

Dès le matin, Dumas était allé trouver le duc d'Orléans, et avait obtenu du prince, bien qu'il donnât ce jour-là un grand dîner, qu'il assisterait à la représentation.

A huit heures, le lever du rideau ayant été exprès retardé, le duc d'Orléans arrivait en effet au théâtre, accompagné de toute une collection de princes et de princesses, de généraux, d'ambassadeurs, qui, tant que dura la représentation, se fit un plaisir de donner le signal des applaudissements : on aurait pu se passer de claque ce jour-là ! « A partir du troisième acte, dit Dumas, ce ne fut plus un succès, ce fut un délire. Puis, lorsque Firmin reparut pour nommer l'auteur, le prince se leva lui-même, afin d'écouter, debout et découvert, le nom de son employé. »

Comment ne pas réussir avec un pareil coup d'épaulé !

Le lendemain de ce grand jour, Dumas était nommé bibliothécaire du duc d'Orléans.

Henri III fut donc à la fois une victoire de plus à inscrire à l'actif du romantisme, et le triomphe décisif

d'un jeune écrivain de génie qui, sans son modeste emploi dans les bureaux du duc d'Orléans, avec une position même beaucoup plus relevée et plus lucrative ailleurs, fût peut-être mort de faim et de désespoir sur le seuil inhospitalier du petit Lazari !



ALEXANDRE DUMAS (Page 25, col. 1.)

Les représentations de son premier drame rapportèrent 30,000 francs à l'heureux auteur. Du coup, il se crut millionnaire et se lança dans toutes les folies d'un luxe disproportionné. — Peut-être ses premiers embarras d'argent datent-ils justement de son premier succès.

Après tout, Dumas sentait juste ; il ne devait pas s'arrêter en si beau chemin. La Comédie-Française détenait toujours sa *Christine*, mais il n'en était plus question, et peut-être même Dumas n'y comptait-il plus du tout, lorsqu'il reçut du directeur de l'Odéon la lettre que voici :

« Mon cher Dumas,
« Votre *Christine* restera indéfini-

ment enfouie dans les cartons du Théâtre-Français : portez-la à l'Odéon ; je vous promets de la faire jouer tout de suite, et je vous assure 20 pour cent sur la recette.

HAREL.

Après quelque hésitation, et déterminé par des considérations que nous n'avons pas à examiner, Dumas porta en fin de compte son drame à l'Odéon, où il fut joué sous ce titre : « *CHRISTINE, ou Stokholm, Fontainebleau et Rome*, trilogie-drame en cinq actes et en vers, » le 30 mars 1830. La première représentation fut orageuse, peut-être parce qu'elle dura un peu trop longtemps, de l'aveu même de l'auteur qui sacrifia tout l'épilogue ; ce fut en somme un succès, et le duc d'Orléans en profita pour solliciter la croix pour son protégé, — sans succès par exemple.

Est-ce à la rancune de n'avoir point été décoré ou à sa reconnaissance pour le duc d'Orléans qu'il faut attribuer la part que

prit Dumas aux *trois glorieuses* ? A ces deux causes réunies probablement. En tout cas, si cette part ne fut pas très importante, bien qu'il ait employé tout un volume à la raconter, elle lui valut du moins la croix de juillet.

Dès lors, ne songeant plus qu'à la politique, suivant sa déclaration, Dumas se rendit dans la Vendée pour y organiser la garde nationale ; mais il n'y réussit point, et, de retour à Paris, donna à la *Revue des Deux-Mondes* une relation de son voyage qui n'était point faite pour plaire au roi. Peu après, il adressait à Louis-Philippe une sorte de mémoire dans lequel il exposait tous les droits qu'il pouvait

avoir à quelque haute fonction politique ; mais n'obtenant rien, il se vengea d'une façon assez amusante, en faisant jouer à l'Odéon, en 1831, un drame en six actes, intitulé *Napoléon Bonaparte, ou Trente ans de l'histoire de France*.

La même année, Dumas avait déjà fait représenter deux grands drames : *Antony*, à la Porte-Saint-Martin (3 mai) et *Charles VII chez ses grands vassaux*, à l'Odéon (20 octobre). Mais l'auteur est désormais célèbre, nous reviendrons sur la partie purement littéraire de sa carrière, après que nous l'aurons eu suivi dans ses fantaisies politiques et administratives encore un bout de chemin.

Brouillé avec le roi, Dumas avait su conserver les bonnes grâces du duc d'Orléans, qui lui ménagea une réconciliation. Peu après, il était décoré.

Ici se place un événement qui, pour tout autre que notre romancier, aurait eu une grande importance. En 1842, il épousait M^{lle} Ida Ferrier, actrice de la Porte-Saint-Martin. Le témoin du marié, redevenu pour la circonstance marquis de la Pailleterie, était le vicomte de Chateaubriand. Cette union n'en fut pas plus heureuse ; ni l'un ni l'autre des deux époux ne paraissent avoir connu cette vertu terre à terre qui s'appelle l'économie et que seuls les prodiges regardent comme un vice. Les huissiers étaient constamment aux trousses du jeune ménage. Une séparation devint nécessaire, et M^{me} Dumas alla vivre à Florence où, avec son insouciant époux, elle avait paradé à la cour du grand-duc quelques années auparavant.

Après la mort du duc d'Orléans (13 juillet 1842), Dumas devint le familier du duc de Montpensier. Lorsque ce prince se rendit en Espagne pour épouser l'infante Isabelle (octobre 1846), il l'emmena avec lui, en qualité d'historiographe. Après avoir signé au contrat, Dumas passa en Afrique sur un bâtiment à vapeur de l'Etat, le *Vélocé*, spécialement mis à sa disposition pour cet objet, au grand scandale de l'opposition.

A son retour, il obtint le privilège du *Théâtre historique*, qui devait porter d'abord le nom de *théâtre Montpensier*, mais la prudence proverbiale de

Louis-Philippe fit revenir le prince sur l'engagement qu'il avait pris à ce propos avec le célèbre écrivain, et qui aurait pu le mener loin.

En effet, l'entreprise brillamment inaugurée, mais fatalement condamnée à crouler de manière ou d'autre dans les mains d'un administrateur de la trempe de Dumas, fut ruinée prématurément par la révolution de Février. Alors l'homme politique ressuscita. Dumas, essayant de jouer un rôle dans les événements, fonda coup sur coup deux journaux : la *Liberté* et le *Mois*, qui vécurent ce que vivent les roses ou à peu près. Il se présenta aux élections pour l'Assemblée nationale, mais échoua misérablement. Enfin il se réfugia en Belgique avec succès, donnant à entendre que la politique était la seule cause de cet exil volontaire.

Comme il était chevalier de l'ordre de Léopold depuis 1837, il aurait tout aussi bien pu se prétendre appelé à Bruxelles par quelque devoir à remplir auprès du roi des Belges ; et il est étonnant qu'il ne l'ait point fait.

Après la mort de Casimir Delavigne (11 décembre 1843), Alexandre Dumas avait songé à briguer les suffrages de l'Académie ; mais nous ne croyons pas qu'il ait même commencé les démarches nécessaires.

A suivre.

LES FÊTES POPULAIRES

LA SAINT-VALENTIN

Le 14 février est un grand jour en Angleterre et dans toute la Grande-Bretagne. C'est le jour de la Saint-Valentin, où chaque oiseau, d'après une croyance populaire très ancienne, choisit sa compagne de l'année...

En conséquence, les cœurs sensibles — et les autres — ont, ce jour-là, la bride sur le cou ; d'une extrémité à l'autre du Royaume-Uni se croisent les tendres aveux, d'autant plus audacieux qu'ils sont, de règle, anonymes.

Un mois d'avance, à peine au sortir des fêtes de Noël et du jour de l'an, les magasins à la mode regorgent de coûteuses babioles d'une grande variété, abusivement dénommées *valentins*, et les boutiques de papeterie de

valentins vrais, traditionnels, à savoir de belles feuilles de papier à lettres ornées de dentelle ou maculées de vignettes de circonstance aux couleurs criardes, additionnées de devises explicatives.

Ah ! les jolies « têtes de lettres » et quel beau papier satiné ! Comme on écrit bien là-dessus un bon valentin, bien sincère ou bien ironique, signé d'un pseudonyme bien ronflant, bien pittoresque, opaque à dérouter la plus perspicace ou tout à fait transparent, suivant l'occasion !

Vous rappelez-vous Samivel — le Samivel des *Pickwick's Papers* — écrivant sur la table d'une taverne, en tirant la langue de plusieurs pouces, son fameux valentin à la petite servante, signé en *verses*, et ponctué de monstrueuses taches d'encre effacées, c'est-à-dire étendues du bout du doigt inexpérimenté du correspondant ?

Et le chant du cygne de cette infortunée Ophélie :

C'est demain la Saint-Valentin...
To-morrow is St Valentine's day
All in the morning betime,
And I a maid at your window,
To be your Valentine...

Ce qui pousse Ophélie à s'y prendre ainsi de bonne heure, c'est cette autre croyance populaire attachée à la Saint-Valentin, qui veut que le premier homme rencontré par une jeune fille ce jour-là devienne son ami, son « valentin, » peut-être son fiancé.

Mais cette croyance s'est bien affaiblie, depuis l'époque d'Elisabeth, et on ne la rencontre plus guère que dans quelques localités assez éloignées des centres corrupteurs des villes pour avoir conservé intacte la lettre, sinon l'esprit des vieilles traditions.

Beaucoup d'autres choses se sont ainsi affaiblies ou ont subi des transformations radicales avec le temps.

Ainsi donc, dans cet heureux jour de la Saint-Valentin, il s'agit surtout de missives tendres envoyées et reçues ; toutes les jeunes filles d'Albion *doivent* en recevoir, et de telles ; dès le matin, elles attendent avec une impatience fébrile le coup de marteau du facteur, chargé ce jour-là d'un devoir vraiment écrasant, et nécessairement en retard. Elles se précipitent alors à travers l'escalier, arrachent leurs lettres des mains du pauvre

homme, les ouvrent, — et l'on entend bientôt résonner les éclats de rire, les cris de joie, les trépignements...

Mais les mines allongées ne résonnent pas, et il y en a dans la quantité.

Nous disions tout à l'heure que toutes les misses *doivent* recevoir des lettres Londres le jour de la Saint-Valentin. Il y a pourtant des oubliées, des délaissées; mais il y a surtout des misses, un peu avancées en âge généralement, qui préféreraient ce dernier rôle à celui que leur impose un correspondant impertinent.

Hélas! oui, beaucoup de valentins, au lieu de choses aimables, contiennent des allusions ironiques, des propositions grotesques, des conseils blessants pour les personnes qui les reçoivent, et qui n'ont d'autre tort que d'être un peu... mûres pour des misses, et malgré cela coquettes. Comment montrer de pareils valentins!

Car un valentin, cela se montre, cela passe de main en main, est lu, relu, examiné, commenté; on cherche à en deviner l'auteur, à pénétrer sa pensée... Mais un valentin dans lequel l'adresse d'une *émailleuse* célèbre est accompagnée de conseils d'hygiène physique et morale applicables aux vieilles filles, cela se cache, — quand on le peut.

Néanmoins, c'est fausser la tradition, que de rédiger et surtout d'envoyer de semblables factums.

C'est la fausser également que d'envoyer par la poste, au lieu d'une simple lettre, des bijoux affectant toute sorte de formes bizarres, ornés de figures allégoriques et de devises éloquentes, lesquels ne se bornent pas à atteindre parfois un prix très élevé, mais contraignent, par leur poids, le facteur surchargé à faire ce jour-là sa distribution en cab.

Ce sont là des contrefaçons de valentins. Or, songez qu'à Londres seulement, le 14 février fait circuler, par les soins du postman, plus de 600,000 valentins ou pseudo-valentins!...

L'origine de cette fête, assez discutée, paraît toutefois remonter aux Lupercales, effectivement célébrées vers le milieu de février, en l'honneur de Pan et de Junon. La religion chrétienne, qui a conservé ce qu'elle a pu, sans danger pour la morale, des fêtes populaires de l'ère païenne, mo-

difia celle-ci et la fixa au jour de Saint-Valentin.

C'était une fête religieuse au début. Elle a quelque peu changé en vieillissant; mais si les rites de la fête actuelle s'éloignent de ceux de la Saint-Valentin des premiers temps de la chrétienté, il faut reconnaître qu'ils se rapprochent davantage des rites de la fête célébrée jadis en l'honneur de Pan et de Junon-Februata, au cours de laquelle les jeunes gens tiraient au sort leurs fiancées.

CANTEMARCHE.

HISTOIRE

DE LA CONQUÊTE DU MEXIQUE

D'après D. Antonio de Solis.

CHAPITRE IV.

L'expédition longea la côte jusqu'à l'endroit où le Tabasco, l'un des fleuves les plus navigables de ceux qui viennent verser leurs eaux dans le golfe du Mexique, se jette dans la mer par deux embouchures. Ce fleuve, à peine découvert, reçut le nom de *Grijalva*; il n'en a pas moins donné son nom à la province qu'il baigne de ses eaux et qui est située là où commence la Nouvelle-Espagne, entre Yucatan et Grazacoulea.

Des plantations d'arbres, de nombreuses habitations aperçues sur les deux rives inspirèrent à Jean de Grijalva l'idée de remonter le fleuve pour reconnaître l'étendue du pays. S'étant assuré, au moyen de la sonde, que deux de ses navires les plus légers étaient les seuls propres à tenter l'aventure, il y embarqua ses soldats et fit jeter l'ancre aux autres bâtiments, dans lesquels il laissa une partie de l'équipage.

La navigation du fleuve n'était pas aussi facile qu'on l'avait supposé d'abord; et les marins luttèrent péniblement contre les courants, lorsqu'ils aperçurent, à une petite distance, un grand nombre de canots montés par des Indiens armés, et, sur la rive, des attroupements tumultueux.

Ces sauvages, par leurs cris très distincts, donnaient à entendre que l'entreprise de Grijalva était hérissée de difficultés. Toutefois, ils avaient cette attitude que donne la crainte à ceux qui ont recours à la menace pour

éloigner un danger imminent. Les Espagnols, habitués à braver d'autres dangers, s'approchèrent en bon ordre jusqu'à ce qu'ils fussent à bonne portée pour l'attaque; le général ordonna alors de ne point s'écarter et de ne se livrer à aucune démonstration hostile.

Cette façon de procéder frappa les Indiens qui, étonnés en outre de la forme des navires, du contraste avec eux et les leurs qu'offraient les hommes et leurs vêtements, restaient immobiles et comme pétrifiés. Jean de Grijalva profita de cette diversion fortuite pour descendre à terre avec une partie de sa troupe; il forma ses soldats par compagnies et arbora l'étendard royal.

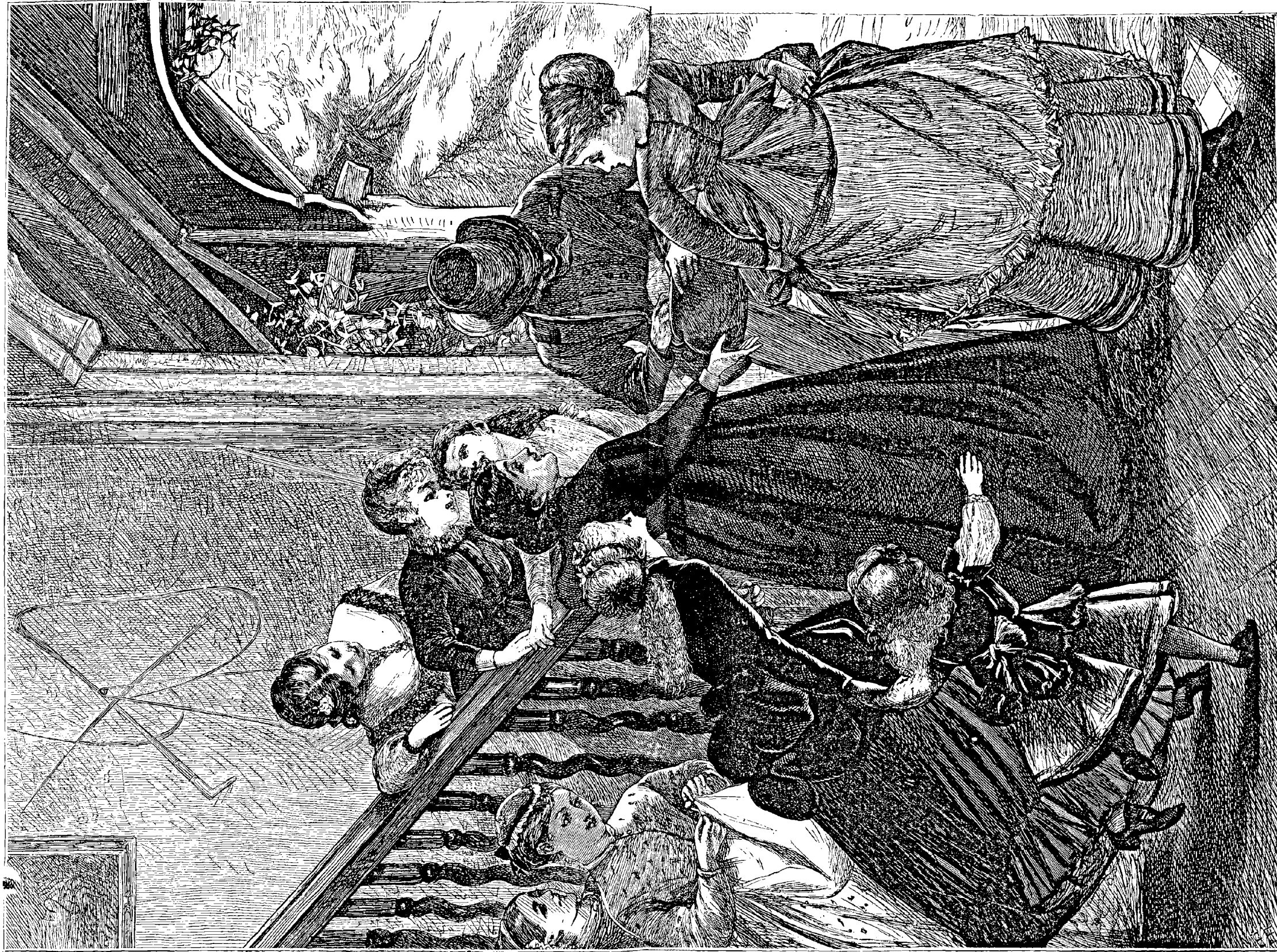
Après avoir satisfait aux formalités usitées pour la prise de possession, ce chef expédia un messenger aux Indiens, afin de leur donner l'assurance que la mission des Espagnols était toute pacifique, et que leur intention n'était pas de les attaquer.

Deux jeunes Indiens, faits prisonniers lors de la première expédition dans la province de Yucatan, et baptisés sous les noms de Julien et de Melchior, furent chargés de cette mission. Ils parlaient la langue de Tabasco, qui était celle de leur pays, et avaient fait assez de progrès dans la langue castillane pour être compris. De plus, ils exécutaient une mimique d'une éloquence singulière.

Cette démarche eut pour premier résultat de permettre de s'approcher avec une certaine hardiesse mêlée de prudence de quatre canots portant trente individus. Ces canots, construits avec des troncs d'arbres, ressemblaient à des barques. Grâce à la fécondité extraordinaire du sol, la grosseur des arbres y est telle, qu'un seul tronc suffit pour la construction d'un bateau et de sa quille, contenant quinze à vingt hommes.

Tout d'abord, il y eut échange de saluts très courtois. Jean de Grijalva offrit aux Indiens quelques présents, puis il leur adressa, par le canal de ses interprètes, le petit discours suivant:

« Nous sommes, mes soldats et moi, les sujets d'un puissant monarque qui a son empire là où le soleil se lève. En son nom, nous venons vous offrir la paix et une félicité sans pa-



LA SAINT-VALENTIN EN ANGLETERRE. — ARRIVÉE DU POSTMAN (Page 38, col. 3.)

reille, si vous voulez le reconnaître pour votre souverain. »

Les Indiens accueillirent ce langage avec les marques d'un mécontentement chagrin. Soudain, un de ces hommes, dont la physionomie exprimait la finesse, imposant silence à ses concitoyens, répondit d'un ton très calme à la proposition des Espagnols :

« La paix offerte avec des conditions d'obéissance et de vasselage ne me paraît pas de bon aloi. N'est-il pas inconvenant de nous parler d'un nouveau souverain avant de savoir si nous sommes mécontents de celui que nous avons ? Paix ou guerre, il n'y a pas lieu à négociations, pour le présent ; nous devons, avant tout, en référer à nos supérieurs ; nous te porterons ensuite une réponse. »

Sur ces mots, les Indiens prirent congé et se rendirent en effet auprès de leurs caciques pour leur rendre compte de ce qui se passait.

Si la vue des Castillans avait surpris les Indiens, la rencontre d'Indiens intelligents, raisonnant avec sagesse, n'avait pas moins émerveillé les Castillans, qui comptaient avoir affaire à des brutes achevées, à des « sauvages », en un mot, incapables de réflexion et faciles à égorger. Ceux-là sauraient se battre, pensèrent-ils, et ne seraient vraisemblablement pas plus faciles à vaincre qu'à convaincre ; car c'est avec la tête encore plus qu'avec le bras que se livrent les combats.

Ces réflexions, que faisaient officiers et soldats, n'indiquaient pas qu'ils dussent s'abandonner au découragement, mais seulement qu'ils étaient plus disposés à prêter l'oreille aux conseils de la prudence.

Ils furent, en tout cas, détrompés et rassurés par l'arrivée des mêmes Indiens, porteurs de signes de paix.

« Nos caciques, dirent-ils, acceptent la paix, non que la guerre leur paraisse redoutable, ni qu'il soit aussi aisé de les battre que les habitants de Yucatan (la nouvelle de cette affaire leur était déjà parvenue) ; mais nous ayant laissés les maîtres de la paix ou de la guerre, nous nous croyons obligés de choisir ce qu'il y a de préférable en tout état de cause. »

Pour preuve de leur désir d'établir des relations de bonne amitié, ils apportèrent une quantité considérable de vivres, principalement de fruits.

Peu de temps après, le principal cacique arriva, accompagné d'un certain nombre de personnes sans armes, pour donner la mesure de la confiance que ses hôtes lui inspiraient et de la foi due à sa sincérité,

Jean de Grijalva accueillit ce magistrat avec de grandes démonstrations de courtoisie et de satisfaction. Celui-ci y répondit avec une politesse empreinte de gravité affectée ou réelle, mais fort imposante.

Après l'échange de compliments, le cacique ordonna à ses domestiques de présenter un don composé de divers objets ayant plus d'éclat que de véritable valeur : c'étaient des plumes de diverses couleurs, des étoffes fines de coton, quelques figures d'animaux en or léger ou artistement sculptées sur bois et décorées de plaques d'or incrustées ou en relief.

Sans attendre les remerciements auxquels il avait droit, le cacique fit comprendre alors au chef castillan, toujours par le moyen des interprètes, qu'il avait le plus grand désir de la paix, et que ces présents en étaient un vrai et éloquent témoignage.

Jean de Grijalva répondit de la même manière :

« J'attache un très haut prix à tes libéralités ; mon dessein est de me porter en avant sans m'arrêter plus longtemps et sans t'occasionner ni embarras ni déplaisir d'aucune sorte. »

En effet, Grijalva était d'autant plus disposé à laisser en paix ces Indiens que, tout en répondant à leur confiance et à leur bon accueil, il conservait l'avantage considérable de ne pas laisser d'ennemis sur ses derrières, au cas où quelque incident imprévu le forcerait à opérer sa retraite.

Grijalva prit congé, en conséquence, et se rembarqua, après avoir fait présent au cacique d'objets de peu de valeur importés d'Espagne dans ce but, et que ceux-ci reçurent avec de grandes démonstrations de reconnaissance.

(A suivre.)

PROGRAMME D'UN COURS DE MORALE DANS LES ÉCOLES NORMALES PRIMAIRES

« En résumé, nous divisons ainsi qu'il suit l'enseignement moral et pé-

dagogique : première année, psychologie et morale théorique ; deuxième année, morale pratique et morale civique ; troisième année, pédagogie ¹.

« Ces grandes divisions posées, expliquons les principes qui ont présidé à notre programme psychologique et moral. Pour ce qui concerne la psychologie, nous avons dû ne pas oublier qu'elle n'était pas enseignée pour elle-même, mais comme introduction à la morale et à la pédagogie. Pour cette raison, nous ne proposons pas un plan tout à fait semblable à celui qui a été admis pour l'enseignement des lycées. Il s'agit beaucoup moins ici d'une classification abstraite et méthodique des facultés humaines que d'une description expérimentale de ces facultés considérées surtout dans leur ordre de développement et de dignité, c'est-à-dire en partant des faits les plus humbles pour monter par degrés jusqu'aux plus élevés ; ordre qui est le plus important au point de vue de la morale d'une part, qui tend précisément à subordonner les facultés inférieures aux facultés supérieures, et, d'autre part, au point de vue de la pédagogie qui, suivant le développement de l'enfant, en raison de son âge, commence par former le corps avant de s'adresser au cœur et à l'esprit.

« On commencerait donc par ces faits mixtes que Bacon appelait faits limitrophes, et qui sont sur les confins de la physiologie et de la psychologie. Ce sont d'abord les mouvements : le mouvement spontané, en effet, est le premier signe de la vie ; mais ces mouvements peuvent être irréguliers, incohérents, désordonnés ; ou, au contraire, affecter des formes régulières, savantes, compliquées, qui sont disposées pour un but : et c'est alors ce qu'on appelle l'instinct ; et ceux-là même qui primitivement n'ont pas cette forme méthodique peuvent l'acquérir par les répétitions fréquentes, et c'est ce qu'on appelle l'habitude.

« Mouvement, instinct, habitude ; telles sont les trois formes de l'activité physique,

« Jusqu'ici l'être vit ; mais il ne vit

1. Indépendamment de cette troisième année où elle sera seule, la pédagogie sera encore étudiée dans les deux premières années, concurremment à la morale.

pas pour lui-même ; il ne vit que pour l'observateur extérieur. Les faits que nous venons de signaler sont communs aux plantes et aux animaux ; mais bientôt l'animal commencera à vivre pour lui-même : c'est ce qui a lieu aussitôt qu'il sent, et le premier degré de la sensibilité physique consiste à jouir ou à souffrir. Le plaisir et la douleur sont le commencement de la vie consciente. D'abord concentrées dans l'être sentant lui-même, les sensations, vagues et diffuses, sont purement internes ; mais bientôt les organes s'ouvrant sur le dehors, ces sensations se distinguent les unes des autres, et elles revêtent des apparences extérieures ; en même temps, à tous ces phénomènes correspondent des impulsions qui consistent à rechercher ou à fuir ce qui plaît ou déplaît : ce sont les besoins ou les appétits.

« Plaisirs et douleurs des sens, sensations internes ou externes, besoins et appétits, tel est le domaine de la sensibilité physique, de la sensibilité animale.

« Mais bientôt un ordre nouveau s'ouvre devant nous ; l'être vivant était devenu animal par la sensibilité ; il va devenir homme par la conscience réfléchie, par la distinction de lui-même et de ce qui l'entoure : le sentiment vague qui accompagne toute sensibilité devient conscience proprement dite, réflexion, sentiment de la personnalité ; la sensation s'élève à la perception. Nous voilà dans le domaine de l'intelligence. Ce domaine, à son tour, a des degrés : l'un consiste à percevoir le moment présent (conscience et perception) ; l'autre, à remonter le passé (mémoire) ; l'autre, à créer des combinaisons nouvelles par le démembrement de nos perceptions antérieures (imagination).

« Jusqu'ici l'intelligence, quoiqu'elle mérite déjà ce nom, est encore restreinte aux objets immédiats des sens ; mais bientôt, par son activité propre, elle s'en dégage. Par l'attention, elle se porte de préférence sur telle ou telle partie du tout complexe qu'elle a sous les yeux ; elle s'en fait des points de vue séparés (abstraction) ; ces points de vue, elle les réunit et les condense dans des unités supérieures (généralisation). Elle forme ainsi ce qu'on appelle des idées, avec ces idées des jugements, avec ces

jugements des raisonnements ; ce qu'elle peut faire, soit d'une manière pratique et empirique dans l'usage de la vie, soit d'une manière systématique et méthodique dans la science. Enfin, tout ce travail est gouverné et dirigé d'une manière latente, puis consciente, par les principes régulateurs de la raison, qui sont, a dit Leibnitz, ce que les tendons et les muscles sont dans le mouvement de notre corps.

« Avec l'intelligence, la sensibilité se développe parallèlement ; au-dessus de la sensibilité physique est la sensibilité morale, qui ne vient pas des sens, mais de la pensée. Sans doute il y a une partie des sentiments qui est tout instinctive et qui précède l'entendement abstrait et réfléchi. Les premiers sentiments de famille, l'amour filial ou fraternel, les affections primordiales du cœur humain ne demandent, pour éclore en nous, que très peu de notions abstraites ; mais pour s'élever aux sentiments de père, de mère, d'époux, pour s'élever au sentiment du vrai, du beau et du bien, aux sentiments patriotiques, aux sentiments religieux, il faut que les lumières de l'entendement s'associent aux instincts du cœur.

« Il en est de même de la volonté. Il y a une sorte de volonté instinctive qui n'est pas peu de chose dans l'enfant, comme le savent tous les pères de famille ; mais la vraie volonté, la volonté éclairée, la volonté raisonnable, la volonté libre, celle qui est le fondement de la personnalité et le propre de la maturité, le fruit de la raison, de la réflexion et de la pensée, elle est le couronnement de la vie psychologique.

« Pour compléter et résumer ce tableau, on terminera en exposant la dualité de la nature humaine, partant de la vie animale pour s'élever à la vie morale et sociale. C'est cette dualité qu'exprime la vieille antithèse du corps et de l'âme, de la matière, et de l'esprit, et, sans demander que l'on entre dans les discussions abstraites et théoriques de la métaphysique, nous croyons que l'idée même d'une morale implique la distinction dans l'homme de deux natures, l'une inférieure, l'autre supérieure, la chair et l'esprit, comme s'expriment les livres saints ; et c'est en ce sens tout pratique

et tout moral, sans soulever aucune controverse spéculative, que la doctrine traditionnelle de l'*homo duplex* a pris place dans notre programme. Cette doctrine, qui est la conclusion de la psychologie, est en même temps la base de la morale. C'est ainsi que nous passons de l'une à l'autre.

(A suivre.)

NOUVELLES

DE LA RÉPUBLIQUE DES LETTRES et des états circonvoisins.

Je ne crois pas que le public s'intéresse beaucoup aux querelles entre gens de lettres ou entre corporations de littérateurs ou d'artistes, sans cela, je serais capable de lui narrer les péripéties de la grande querelle soulevée en ce moment même entre la Société des gens de lettres et l'Association littéraire internationale.

Il y a, du reste, au fond de l'affaire, quelque chose qui ressemble furieusement à une question de boutique.

La Société des gens de lettres, très entichée de ses droits, veut empêcher l'Association internationale de s'occuper des traités littéraires avec les pays étrangers.

Alors, à quoi pourrait-elle bien servir ?

En quoi et pourquoi serait-elle internationale, je vous prie ?

* * *

La Société des gens de lettres, à ce que disent quelques mécontents, s'occupe très activement des intérêts de la... Société des gens de lettres, c'est-à-dire de la totalité de ses membres réduits à l'état d'abstraction.

De même, ajoutent les mécontents en question, le comité de la Société des gens de lettres s'occupe avec zèle des intérêts... des membres dudit comité.

Tout cela est fort bien : il en est ainsi dans toutes les sociétés, il en a été et il en sera ainsi toujours et partout.

Mais ce n'est pas une raison, parce qu'on remplit en conscience une œuvre philanthropique, pour empêcher les autres de travailler à la même vigne.

* * *

On dit encore...

Ce n'est pas moi. Je ne fais point

partie de cette société, et j'ignorerais ce qui s'y passe si on ne m'en faisait part de temps à autre.

On dit donc que les intérêts des membres de la Société des gens de lettres ne sont pas l'objet de soins absolument maternels en ce qui concerne les traités avec l'étranger, et même avec les journaux de province.

Ceci me ferait supposer que les services de l'Association internationale ne sont pas à dédaigner.

Mais, encore une fois, cela m'est égal, et au lecteur aussi, j'en suis sûr, pourvu qu'il lise.

X. RAMBLER.

MŒURS ESPAGNOLES

LA SÉRÉNADE

La sérénade est un concert qui se donne le soir, la nuit même, à la condition qu'il cesse avant l'aube, autrement il dégénérerait en *aubade*.

Quand nous disons « se donne, » il faudrait ajouter « en quelques contrées privilégiées seulement, comme, par exemple, l'Espagne. » En effet, dans la plupart des autres pays, les ordonnances de police contre les tapageurs nocturnes ont mis en fuite les donneurs de sérénades.

En Italie et en Allemagne, on donne bien encore çà et là des sérénades, généralement vocales, trios, quatuors ou quintettes exécutées par des voix masculines choisies et sans accompagnement d'aucun instrument, en Allemagne surtout; mais les ordonnances sont là, et le concert ne peut se prolonger au delà d'une certaine heure.

Je ne serais pas étonné qu'en Espagne même il y eût quelques dispositions du même genre; en tout cas, il est rare qu'on s'en inquiète et que le *majo* qui vient régaler la nuit sa fiancée d'un concert instrumental, — car il est instrumental celui-là, tout comme au bon vieux temps, — destiné à doubler le prix de l'odorant bouquet qu'il lui offre par la même occasion, coure le risque d'être troublé par tout autre importun qu'un féroce rival.

Alors, il se peut que la fête se termine par un duel au couteau, et sans accompagnement, — les instrumentistes n'étant point engagés pour ce finale, — sous cette même fenêtre en-

veloppée tout à l'heure d'harmonie comme d'encens un autel, et qui peut-être ne doit s'ouvrir que pour ce dernier spectacle, souvent commandé, toujours prévu...

Tout cela est dans les mœurs, est noble, et il n'y a rien à dire.

PASCUAL.

NÉCROLOGIE

CÉSAR CANTU

L'éminent historien italien César Cantù, vient de mourir à l'âge de soixante-seize ans.

Né à Brivio, près de Milan, le 5 septembre 1805, César Cantù fit ses études au collège de Sondrio, dans la Valteline, où il devint professeur de littérature en 1824. Il se rendit ensuite à Côme; après avoir résidé pendant quelque temps dans cette ville, il alla s'établir à Milan, où il publia, en 1832, ses : *Ragionamenti sulla Storia Lombarda del secolo xviii* (Considérations sur l'histoire Lombarde au xviii^e siècle), qui lui valut, de la part de la justice autrichienne, trois ans d'emprisonnement, pour excitation à la haine du gouvernement.

Pendant les tristes loisirs de sa captivité, il écrivit un roman historique : *Margherita Pusterla* (1835), ouvrage d'une véritable valeur et qui a été comparé aux *Fiancés* (I *Promessi Sposi*) de Manzoni.

On lui doit, en outre, des hymnes patriotico-religieux, un poème patriotique : *Algisio, ou la lique Lombarde* et des *Lectures pour la jeunesse* (Lecture giovanelli), qui eurent, en Italie, un grand nombre d'éditions, et furent traduites ou imitées dans plusieurs langues; puis : *Storia universale* (1843-49, 19 vol. in-8^o), ouvrage considérable traduit dans toutes les langues européennes; *Histoire de la littérature italienne* (1851); *Histoire des cent dernières années* (1852); *Histoire des Italiens* (1859); *La Réforme en Italie et les Précurseurs* (1867); *Milan, Histoire du peuple et pour le peuple* (Milano, Storia del Popolo e pel Popolo) (1871); *Italiani illustri ritratti* (1873, 2 vol.); *Chronique historique de l'indépendance italienne* (Cronistoria della indipendenza italiana, 3 vol., 1873-77), etc.

Son ouvrage capital est resté, toutefois, l'*Histoire universelle*. L'auteur y

cherche à déprécier le mouvement philosophique du xviii^e siècle. Il était de l'école qui mettait l'espoir de l'Italie dans la papauté, aussi est-il l'historien privilégié de ceux que nous appelons en France les cléricaux. Il fut, par exception, autorisé à assister aux séances du concile de 1869, en qualité d'historiographe.

La même année, il avait été élu correspondant de l'Institut de France (Académie des sciences morales et politiques, section d'histoire).

THOMAS CARLYLE

L'illustre philosophe et publiciste anglais, mort à Londres le 5 février, venait d'entrer dans sa quatre-vingt-sixième année. Carlyle était né le 4 décembre, en 1795, à Ecclefechan, village du comté de Dumfries (Ecosse), où son père exploitait une petite ferme. Après avoir reçu l'instruction élémentaire à Annan, il entra, à l'âge de quatorze ans, à l'université d'Edimbourg, y reçut l'éducation classique et, de plus, étudia les mathématiques sous le savant professeur Leslie.

Destiné par ses parents au saint ministère, il resta sept ans à l'Université, étudiant la théologie, la jurisprudence, les langues vivantes, et passant ses vacances au milieu des montagnes ou sur les rivières aux bords pittoresques de son comté natal.

Au collège, il se tenait éloigné des jeux de ses camarades dans lesquels son caractère sérieux et contemplatif ne trouvait pas la même récréation qu'eux.

Après avoir professé les mathématiques pendant environ deux ans dans un collège du Fifeshire, Carlyle se décida pour la carrière littéraire, et débuta en 1820 à l'*Encyclopédie d'Edimbourg*, de Brewster, pour laquelle il écrivit notamment des articles sur *Montesquieu*, *Montaigne*, *Nelson* et les deux *Pitt*; il écrivit aussi quelques articles littéraires pour la *New Edinburgh Review*. Il acheva dans cette même année sa traduction de la *Géométrie*, de Legendre, qu'il fit suivre d'un *Traité des Proportions*; puis publia une traduction de *Wilhelm Meister*, de Goethe. Cette traduction achevée, il entreprit aussitôt la *Vie de Schiller*, parue par fragments dans le *London Magazine*, qui comptait alors parmi ses collaborateurs Lamb, Hazlitt, de Quin-

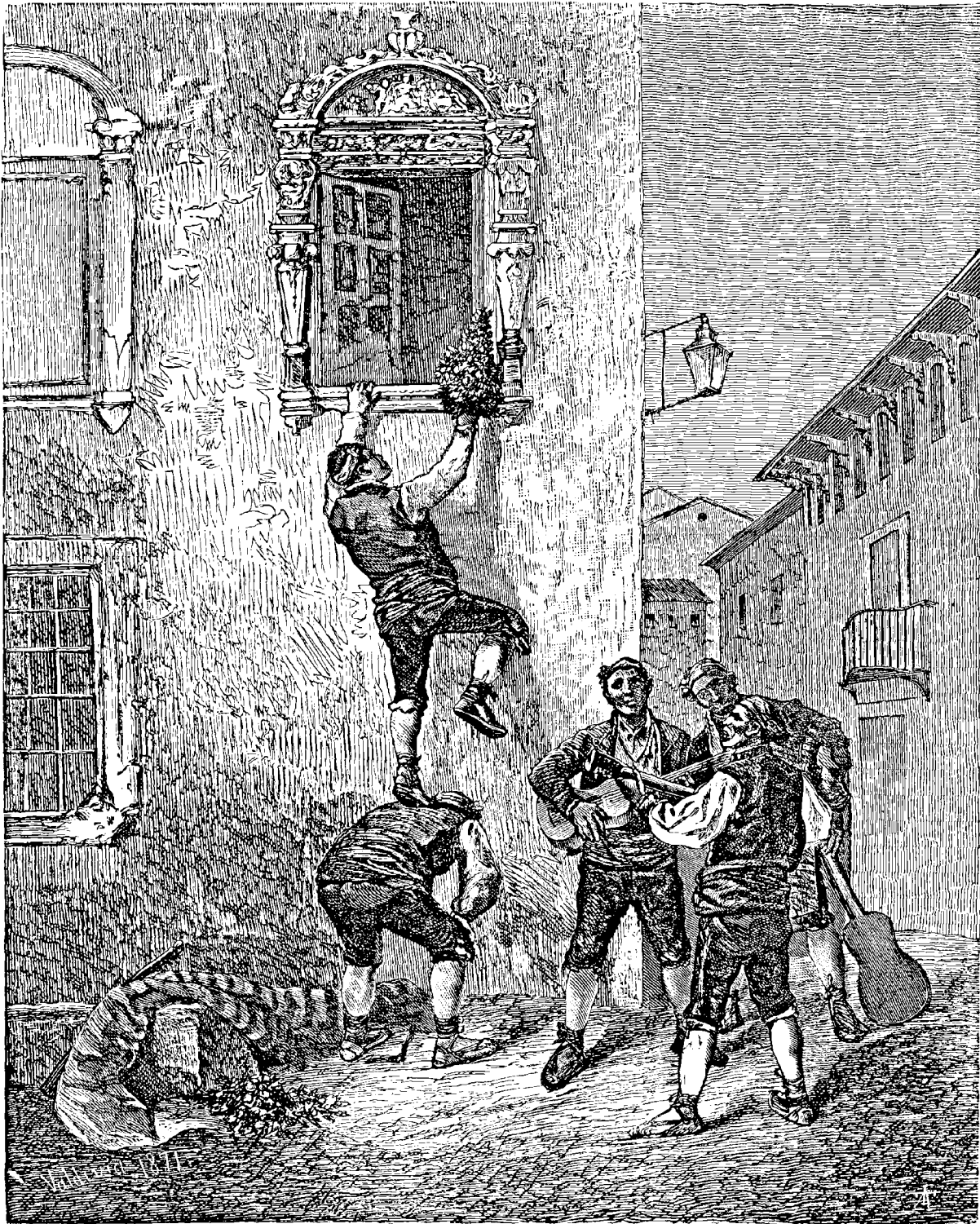
cey, Hood, John Scott et A. Cunningham.

Son admiration pour Goethe et Schiller, qu'il appelle « les vraies âmes

souveraines de la littérature allemande » (*the true sovereign souls of German literature*), était sans bornes; et les lettres qu'il adressa à Goethe à

l'occasion de sa traduction de *Wilhelm Meister*, ont été insérées dans la *Correspondance* de ce dernier.

S'étant marié en 1827, Carlyle ré-



MOEURS ESPAGNOLES — LA SÉRÉNADE. (Page 44, col. 1.)

sida dès lors alternativement à Comely Bank et à Craigenputtock, petit domaine qu'il possédait à quinze milles au nord-ouest de Dumfries. De ce lieu écarté, il envoyait à l'occasion sa part de collaboration aux revues nationales

et étrangères avec lesquelles il était en relations suivies.

En 1833 parut, dans le *Fraser's Magazine*, son *Sartor resartus*, soi-disant extrait d'un vieil auteur allemand imaginaire. Pendant les négociations

pour la publication de cet ouvrage, Carlyle avait été obligé de se rendre plusieurs fois à Londres; ces voyages l'induisirent à s'installer définitivement dans cette ville, où il résida en effet à peu près constamment depuis

l'époque de la publication du *Sartor*.

Il publia en 1837 : *la Révolution française* (the French Revolution), ouvrage qui abonde surtout en tableaux d'horreur et en appréciations d'une philosophie souvent hasardée, et qui est écrit d'un style emphatique, soucieux surtout de l'image, qui est proprement, d'ailleurs, le style de Carlyle. Vinrent ensuite : *le Chartisme* et cinq volumes d'*Essais* extraits pour la plupart des publications périodiques auxquelles il collaborait (1839).

En 1840, il entreprit une série de conférences sur *le Culte des Héros*, qui furent ensuite publiées en un volume (*On Heroe, Hero-worship, and the Heroic in History*, — 1844). Dans cet ouvrage, où il nous présente comme types de héros Bonaparte et Cromwell, l'auteur veut qu'au héros seul appartienne le droit de gouverner les sociétés, qui n'en ont guère d'autre, elles, que de leur obéir et de les adorer. Son idéal est trop sujet à contestation pour que sa doctrine du culte des héros (*Hero-worship*) repose sur une base bien solide. Son *Passé et Présent* parut en 1848; et ses *Pamphlets du dernier jour* (Latter-day Pamphlets), inspirés par les événements de l'année 1848, qu'il déclare « une des années les plus étranges, les plus désastreuses, les plus épouvantables, et surtout les plus humiliantes qu'ait jamais vu le monde européen » (*one of the most singular, disastrous, amazing, and, on the whole, humiliating years the European world ever saw*), en 1850. Sa *Vie de John Stirling* (1851) a été présentée par la critique comme une des plus belles biographies qui aient été jamais écrites.

En 1845, Carlyle a, en outre, publié ses *Lettres et Discours d'Olivier Cromwell, avec des éclaircissements* (*Olivier Cromwell's Letters and Speeches, with elucidations*), ouvrage historique plus estimé en Angleterre que les précédents. A la mort du comte d'Ellesmere, en 1857, il a été nommé « trustee » de la Galerie des portraits nationaux. En 1860-1864, il a publié *la Vie de Frédéric le Grand*. Enfin, il donna, en 1875, un dernier ouvrage sur les *Anciens rois de Norvège*, d'une faiblesse que l'âge explique suffisamment.

Carlyle fut élu recteur de l'université d'Edimbourg, en remplacement de M. Gladstone, et contre M. Disraeli (depuis lord Beaconsfield), le 11 no-

vembre 1865. En décembre 1873, il succéda au poète Manzoni au chapitre de la classe civile de l'ordre prussien « pour le mérite »; et en 1875, par une contradiction plus que bizarre, il refusait la grande croix de l'ordre national du Bain que lui offrait la reine Victoria.

Sa *French Revolution* a été traduite en français par MM. Elias Regnault, Odyse Barot et Jules Roche (*Histoire de la Révolution française, etc.*, 1865-67, 3 vol.). C'est, croyons-nous, le seul ouvrage de Carlyle qui ait été traduit dans notre langue; mais c'est qu'il n'est pas d'une traduction facile, et qu'il perd singulièrement à l'opération.

L. V.

COURS PRATIQUE DE LANGUE ANGLAISE

Méthode Robertson

PREMIÈRE LEÇON

Suite.

10. La préposition inséparable *a*, lorsqu'elle entre dans la composition d'un mot, correspond aux prépositions françaises *à, de, en*, ou à l'article composé *au*, comme : *aboard*, à bord; *anew*, de nouveau; *ahead*, en tête; *afar*, au loin. 87 adverbos ou adjectifs sont formés au moyen de cette particule initiale. La signification littérale de *abroad* est donc *au large*.

Les principaux dérivés de *broad* sont :

Broad-side, côté, bord (d'un vaisseau); bordée.

Broad-stone, pierre de taille.

Broad-sword, sabre.

Broad-wise, en large, dans le sens de la largeur.

Broadly, largement.

Broadness, largeur.

Breadth, largeur.

Abroad, au dehors.

AND vient du saxon, sans changement d'orthographe.

TYRANNY vient du français.

11. La plupart des substantifs qui finissent en français en *IE* ont leurs correspondants en anglais finissant en *Y*, comme *pharmacy*, pharmacie; *comedy*, comédie; *melody*, mélodie; *analogy*, analogie; *anatomy*, anatomie; *economy*, économie; *geography*, géographie. Ces mots, qui se correspondent ainsi dans les deux langues, sont au nombre de 397, sur lesquels il y en a 91 qui présentent en outre une légère différence d'orthographe, comme : *rhapsody*, rapsodie; *melancholy*, mélancolie; *chemistry*, chimie; *chivalry*, chevalerie; *gallery*, galerie; *jealousy*, jalousie.

12. *AT* vient du saxon *æt*. Cette préposition, qui correspond ordinairement à la préposition française *à*, marque en général la situation, la proximité ou la présence.

HOME vient du saxon *ham*. Il signifie *sa maison à soi, son logis, ses foyers*, et, par extension, *son pays*. Ses principaux dérivés sont :

Home-felt, intime.

Home-keeping, casanier, sédentaire.

Home-made, de ménage; fait à la maison.

Home-sick, qui a la maladie du pays.

Home-sickness, nostalgie; maladie du pays.

Homeless, sans asile.

Homely, de la maison; de ménage; simple, ordinaire; commun.

Homeliness, caractère domestique; simplicité.

Homewards, vers sa maison; vers son pays.

HAD est le participe passé irrégulier du verbe *to have*, avoir.

FILLED est le participe passé régulier du verbe *to fill*, remplir, qui vient du saxon *fyl-lan*, et dont les principaux dérivés sont :

Fill (subst.), quantité suffisante.

Filler, celui qui remplit; chargeur (de voiture).

Filling, action de remplir; remplissage; chargement.

Full, plein.

Fully, pleinement.

Fulness, plénitude; abondance; réplétion.

To fulfil, remplir, accomplir; combler.

Fulfiller, celui qui accomplit.

Fulfillment, accomplissement, exécution.

To overfill, remplir trop.

Overfull, trop plein.

Unfilled, non rempli; inoccupé; vacant; non rassasié.

13. Le participe passé se forme en ajoutant au verbe la terminaison *ED*.

HAD FILLED, avait rempli, et plus loin *HAD UNPEOPLED*, avait dépeuplé, forment le temps composé appelé plus-que-parfait, ou passé antérieur.

14. Les temps composés sont formés, de même qu'en français, au moyen du verbe auxiliaire *avoir*.

DOMINION vient du latin *dominium*.

15. *OF* vient du saxon, sans changement d'orthographe. Cette préposition, qui correspond généralement à la préposition française *de*, a pour attribution principale de marquer un rapport de possession, de dépendance ou de qualification. Bien que *of* se traduise presque toujours par *de*, l'inverse n'a pas toujours lieu, comme on le verra bientôt.

FOREFATHERS est formé de *father*, père, qui vient du saxon *fæder*, et de l'adverbe *fore*, avant, ou devant, qui vient du saxon, sans changement d'orthographe.

16. *FORE*, qui signifie *avant*, ou *devant*, concourt à la composition de 144 dérivés, et marque la priorité de temps ou de lieu, comme : *to foresee*, prévoir, c'est-à-dire, voir d'avance, dérivé de *see*, voir; *to foretell*, prédire ou dire avant, dérivé de *tell*, dire; *forerunner*, avant-coureur, dérivé de *runner*, coureur; *foretaste*, avant-goût, dérivé de *taste*, goût; *foreground*, premier plan, c'est-à-dire, terrain de devant, dérivé de *ground*, terrain; *forenoon*, matinée, avant-midi, dérivé de *noon*, midi; *forerank*, premier rang, rang de devant, dérivé de *rank*, rang.

Les principaux dérivés de *father* sont :

Father-land, patrie.

To father, adopter.
Grandfather, grand-père.
Step-father, beau-père.
God-father, parrain.
Father-in-law, beau-père.
Fatherhood, paternité.
Fatherless, sans père.
Fatherly (adj.), paternel.
Fatherly (adv.), paternellement.
Unfathered, sans père.
Unfatherly, peu paternel.

17. *WITH* vient du saxon, sans changement d'orthographe. Selon Horne Tooke, c'est l'impératif du verbe saxon *withan*, joindre. Cette préposition, qui correspond à la préposition française *avec*, marque ordinairement la réunion, la rencontre, l'adjonction.

18. *WITH* désigne aussi la cause, le moyen, l'instrument, ce qui a servi à l'action exprimée par le verbe. Il répond souvent alors à la préposition française *de*. Ainsi, *Avait rempli ses états de ruine* est rendu par *Had filled his dominions WITH ruin*.

RUIN vient du français. Ses principaux dérivés sont :

To ruin, ruiner; perdre.
Ruiner, ce qui ruine; destructeur.
Ruinous, ruineux; en ruines.
Ruinously, d'une manière ruineuse.
Ruinousness, nature ruineuse.
Unruinable, qu'on ne peut ruiner.
Unruined, non ruiné; non perdu.
DESOLATION vient du français.

19. La terminaison *ION* se trouve en anglais dans 1960 mots, sur lesquels il y en a 1083 qui s'écrivent exactement comme en français, comme : *religion*, *opinion*, *union*, *allusion*, *infusion*, *aversion*, *passion*, *action*, *admiration*, *affliction*, *ambition*, *consolation*, *conversation*. Il y en a en outre 103 qui diffèrent très peu du français, comme : *contortion*, contorsion; *submission*, soumission; *abbreviation*, abréviation; *circumspection*, circonspection; *civilization*, civilisation; *inundation*, inondation. La plupart des autres, bien qu'ils aient une forme différente en français, sont faciles à comprendre ou à deviner, comme : *accommodation*, accommodement; *tardation*, retardement; *subjugation*, asservissement; *conjugation*, conjugaison; *calculation*, calcul.

20. *UNPEOPLED* est le participe passé du verbe *to unpeople*, dépeupler. Nous avons dit plus haut (13) que le participe passé se forme en ajoutant au verbe la terminaison *ed*; mais, lorsque le verbe finit par *e*, on n'ajoute qu'un *d*.

UNPEOPLE est formé du mot *people*, peuple ou peupler, qui vient du français, et de la particule inséparable *un*.

21. *UN* est une particule inséparable qui donne une signification négative aux mots auxquels on l'adjoint. Elle s'adapte, pour ainsi dire à volonté, à la plupart des adjectifs et des participes, et quelquefois à des verbes; ce qui fait qu'on ne peut préciser le nombre des dérivés qu'elle concourt à former. Elle correspond tantôt au mot français *non*, comme dans : *uninterrupted*, non interrompu; *unfurnished*, non meublé; tantôt au mot *peu*, comme dans : *ungenerous*, peu généreux; *unsatisfied*, peu satisfait; tantôt au mot *mal*, comme dans : *unclean*, malpropre; *uncomfortable*, mal à l'aise; tantôt à la particule ini-

iale *dé, dès* ou *dis*, comme dans : *unchained*, déchaîné; *undone*, défait; *unpleasant*, désagréable; *to undress*, déshabiller; *ungracious*, disgracieux; tantôt à la particule initiale *in*, comme dans : *unintelligible*, inintelligible; *unperceived*, inaperçu; *unexpected*, inattendu.

22. *PEOPLE* signifie *peuple* ou *peupler*. Il arrive souvent que le même mot s'emploie tantôt comme substantif ou adjectif, et tantôt comme verbe.

PERSIAN vient du nom propre *Persia*, la Perse.

23. Quand un nom de pays finit en *IA*, et souvent même simplement en *A*, on en forme un adjectif en y ajoutant *N*. Voici quelques-uns des principaux exemples : *Andalusia*, Andalousie; *Andalusian*, Andaloux; *Austria*, Autriche; *Austrian*, Autrichien; *Catalonia*, Catalogne; *Catalonian*, Catalan; *Corsica*, Corse; *Corsican*, Corse; *India*, Inde; *Indian*, Indien; *Prussia*, Prusse; *Prussian*, Prussien; *Russia*, Russie; *Russian*, Russe; *Sparta*, Sparte; *Spartan*, Spartiate; *Africa*, Afrique; *African*, Africain; *America*, Amérique; *American*, Américain.

Syntaxe.

24. *We are told*.
 Nous sommes dits.
 On nous dit.

La forme passive peut s'employer pour remplacer le pronom *On*, qui n'a pas d'équivalent absolu en anglais. Cela se fait aussi en français; mais seulement quand le régime du verbe est direct* : ainsi, *On nous voit* peut se tourner par *Nous sommes vus*; *On nous entend*, par *Nous sommes entendus*. La différence vient donc de ce qu'en anglais on peut avoir recours à la voix passive lorsque le régime est indirect aussi bien que lorsqu'il est direct.

25. *His perpetual wars*.
 Ses perpétuelles guerres.
 Ses guerres perpétuelles.
The Persian empire.
 Le persan empire.
 L'empire persan.

On voit par ces exemples qu'en anglais l'adjectif précède le substantif.

26. *Perpetual wars*.
 Perpétuel guerres.
 Guerres perpétuelles.

On a vu (9) que les adjectifs ne prennent pas la marque du pluriel. Ils ne prennent pas non plus la terminaison féminine. En d'autres termes, ils ne s'accordent ni en genre ni en nombre avec les substantifs.

27. *His empire. His tyranny. His wars*.
 Son empire. Son tyrannie. Son guerres.
 Son empire. Sa tyrannie. Ses guerres.

On a vu que le mot *his* est invariable. Il ne s'accorde donc avec aucun des mots qui le suivent. Ajoutons qu'il est masculin, et qu'on l'a employé parce qu'il est question de l'empire, de la tyrannie et des guerres de Mahmoud, qui est masculin. Ainsi le pronom-

* Dans nos explications grammaticales, nous devons supposer que nos lecteurs ont déjà des notions de grammaire générale : il serait donc superflu de donner la définition de tous les termes de grammaire. Ceux qui apprennent une langue étrangère connaissent probablement la leur. Dans le cas contraire, c'est au professeur qui les guide à suppléer par ses explications à ce que nous avons cru devoir omettre.

adjectif possessif s'accorde avec le possesseur ou le mot qui précède, et non avec l'objet possédé ou le mot qui suit, comme en français.

28. *WITH ruin and desolation*.

Avec ruine et désolation.

De ruine et de désolation.

En français la préposition est répétée. En anglais elle a pu se retrancher la seconde fois. L'ellipse est plus fréquemment admise en anglais qu'en français. Elle peut l'être presque toutes les fois qu'elle ne nuit en rien à la clarté de la phrase.

REVUE DES THÉÂTRES

THÉÂTRE DU VAUDEVILLE. — Première représentation de *Madame de Navaret*, comédie en trois actes, de MM. Nus et de Courcy.

M^{me} de Navaret est la veuve d'un officier supérieur qui lui a laissé un fils, Jean, sur lequel elle a concentré toutes ses affections. En même temps qu'elle élevait son enfant, elle adoptait une jeune fille, Bérengère, qui grandissant avec le jeune homme, partageant tous ses jeux, en devient passionnément éprise, sans que Jean semblât partager son amour.

Dans la retraite que M^{me} de Navaret s'est choisie près de Compiègne, on ne reçoit que quelques intimes : Robert de Chanteclos, un jeune viveur; sa sœur, M^{me} de Rizieux, qui a épousé un agent de change, lequel a beaucoup de confiance en sa femme qui cache sous des dehors légers, avec un caractère vif, enjoué, l'âme d'une honnête femme.

Au commencement de l'action, Jean et Robert ont soupé chez une lorette qui habite un chalet voisin.

A la fin du souper, une futile querelle s'est élevée entre Jean de Navaret et un officier de la garnison; ils ont croisé le fer, et Jean a presque aussitôt été désarmé.

Apprenant où son fils a passé la nuit, sans soupçonner qu'il a été l'un des combattants du duel qu'on lui a raconté, et cherchant à lui inspirer le dégoût de la société d'où il sort, elle le plaisante en disant que le jeune homme qui a été désarmé a été ménagé par son adversaire.

— Mais que devrait-il faire? demande Jean de Navaret.

— Quand l'honneur est vraiment en jeu, répond la mère, si l'épée tombe, on la ramasse.

Jean n'a plus qu'une pensée : se venger de son adversaire de la nuit.

Son ami Roberta beau vouloir l'en dissuader, rien ne l'arrêtera dans sa fatale résolution et il veut aller provoquer de nouveau l'officier, à minuit, au sortir d'un punch d'adieu que ce dernier avait accepté avant son départ pour l'Afrique.

Le soir même où doit se passer cette folie, M^{me} de Navaret donne un bal.

Robert a pris le parti d'avertir M^{me} de Navaret, seule capable, juge-t-il, d'arrêter son fils. La malheureuse mère reste attérée; elle se sent impuissante à arrêter son fils, puisque c'est elle, avec ses paroles imprudentes qui lui a fait prendre la résolution de se battre à nouveau.

Au moment où Jean de Navaret va partir, le hasard le met en présence de M^{me} de Rizieux, qu'il aime follement, et qui n'a fait que rire jusque là de ses déclarations brûlantes, qu'elle appelle des enfantillages. Elle sait, par son frère, qu'un retard d'une heure empêchera la rencontre. Elle essaye de le retenir. Le fougueux jeune homme s'enflamme. Il consent à se déshonorer à ses propres yeux si elle consent à l'aimer.

Il veut un gage de l'amour de M^{me} de Rizieux, le bouquet, par exemple, qu'elle porte à son corsage. Elle refuse et Jean s'élance dehors désespéré.

La mère entre dans le salon au moment où son fils vient d'en sortir. Elle a compris la scène qui vient de se passer; elle a deviné les exigences de son fils et le refus de M^{me} de Rizieux. Restée seule, elle s'alarme, elle voit dans une sombre vision son enfant percé d'un coup d'épée, quand, en jetant un coup d'œil par la fenêtre, elle aperçoit Jean qui, sous le balcon, semble attendre quelque chose. Elle pense justement que c'est le bouquet que M^{me} de Rizieux a laissé sur la table qu'il attend. Après quelques hésitations bien compréhensibles d'ailleurs, et les sentiments de la mère dominant tous les scrupules, elle jette le bouquet par la fenêtre.

Cette scène, qui termine le deuxième acte, a produit un certain effet et le public, bien froid jusqu'alors, a paru se réveiller.

Au troisième acte, Jean vient réclamer le prix de son sacrifice. Il tente de déshonorer M^{me} de Rizieux, qui le

repousse avec indignation. Il croit qu'elle s'est jouée de lui. Il veut lui faire violence, quand le mari entre. C'est enfin un adversaire pour Jean, qui va se battre avec M. de Rizieux quand M^{me} de Navaret entre à son tour dans le salon, au milieu de cette scène pleine de provocation. Elle s'accuse hautement d'avoir jeté le bouquet par la fenêtre. M^{me} de Rizieux est lavée de tout soupçon et Jean reste écrasé par le refus hautain de M. de Rizieux de se battre avec lui.

— J'ai fait mes preuves depuis vingt ans, dit ce dernier, vous avez vingt ans pour faire les vôtres.

Jean de Navaret comprend qu'il n'a plus qu'à s'engager, comme son père l'a fait.

Il va partir, laissant sa mère désolée, quand Berengère, qui l'aime, entre dans le salon. Elle s'évanouit en apprenant la résolution décisive de Jean. Le jeune homme comprend enfin cet amour. Peut-être va-t-il rester, mais c'est sa mère qui le décide maintenant à partir, en lui disant qu'elle gardera celle qui sera peut-être un jour sa femme.

Cette pièce respire une honnêteté que personne ne contestera, mais elle est bien peu passionnante. Cependant, nous devons dire que les dialogues sont émaillés de mots très spirituels qui rachètent un peu ce que le drame a d'anodin.

Ce spectacle a servi de rentrée au Vaudeville à M^{me} Fargueil. C'est là qu'elle a eu ses plus grands succès, et cette fois encore elle a montré qu'elle était comédienne de race.

M^{lle} Pierson a joué finement le rôle de M^{me} de Rizieux. M. Berton a tenu avec talent le personnage de Jean de Navaret. Si ce n'était sa voix agaçante, il serait parfait.

M^{lle} Lody est charmante sous les traits de la tendre Berengère.

M. Dieudonné est toujours le comédien accompli, à la voix scandée, à la tournure décidée que nous connaissons si bien.

Quant à M. Vois, il a rempli son rôle de Robert de Chanteclos avec beaucoup de distinction, de tact et d'esprit.

E. VORMUS.



ANECDOTES

PENSÉES ET MAXIMES

Il y a deux manières de faire rire des défauts des hommes, dit Chateaubriand, parlant de Shakespeare: l'une est de présenter d'abord les ridicules et d'offrir ensuite les qualités, c'est la manière de l'Anglais, c'est le comique de Sterne et de Fielding, qui finit quelquefois par faire verser des larmes; l'autre consiste à donner d'abord quelques louanges et à ajouter successivement tant de ridicules qu'on oublie les meilleures qualités, et qu'on perd enfin toute estime pour les plus nobles talents et les plus hautes vertus: c'est la manière des Français, c'est le comique de Voltaire, c'est le *nihil mirari* qui flétrit tout parmi nous.

... Dans une anfractuosité du roc, j'ai remarqué une petite touffe d'herbe desséchée. Desséchée sous la cataracte de Schaffouse! Dans ce déluge, une goutte d'eau lui a manqué. Il y a des cœurs qui ressemblent à cette touffe d'herbe. Au milieu du tourbillon des prospérités humaines, ils se dessèchent. Hélas! c'est qu'il leur a manqué cette goutte qui sort de la terre, mais qui tombe du ciel: l'amour!

(V. Hugo, *Le Rhin*.)

DERNIÈRE HEURE

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons par l'*Italie*, de Rome, que l'historien César Cantù, dont le *Journal d'Italie*, de Milan, nous avait annoncé la mort, ne s'est jamais mieux porté. Nous accueillons cette rectification avec grand plaisir. M. Cantù n'est pas le seul homme éminent, d'ailleurs, qui aura pu lire des articles nécrologiques prématurément écrits sur son compte.

LA MÉDECINE POPULAIRE

Journal hebdomadaire illustré, paraissant tous les jeudis. — Prix du numéro 15 c.
Magnifiques illustrations.

Le gérant: LÉON LÉVY.

Imp. D. BARDIN, à Saint-Germain.

L'ENSEIGNEMENT POPULAIRE

24 FÉVRIER 1884.

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

1^{re} ANNÉE.

N^o 4. — Prix : 15 centimes.

Redacteur en chef : ADOLPHE BITARD.

BUREAUX : rue Montmartre, 125.

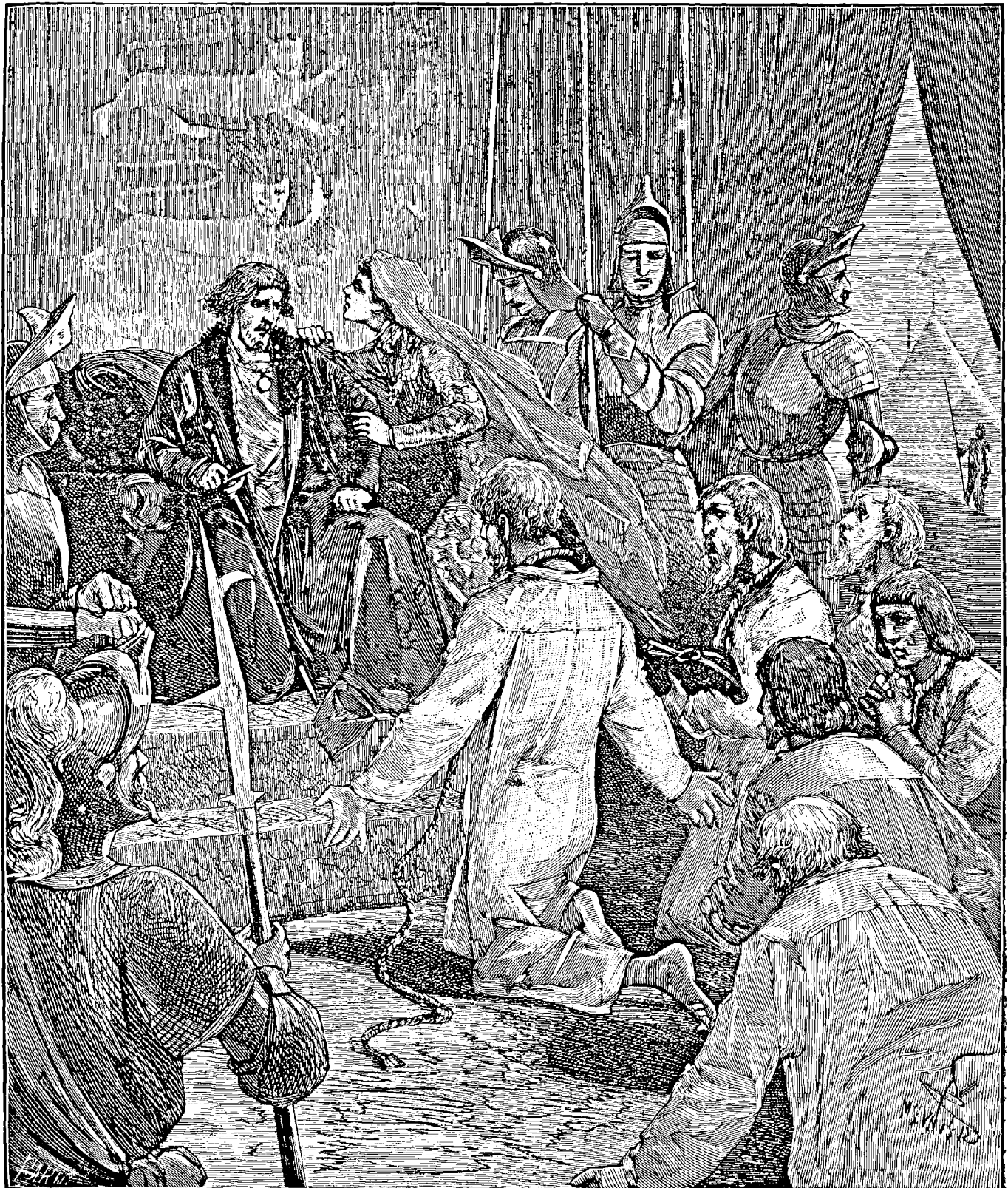
Abonnements : PARIS, un an, 8 fr.; six mois, 4 fr. — DÉPARTEMENTS, un an, 10 fr.; six mois, 5 fr. — ÉTRANGER, un an, 12 fr.

SOMMAIRE

TEXTE. — *Les Héros de la Patrie* : Les bourgeois de Calais. — Les Bais de l'Opéra avant la Révolution. — *Promenades archéologiques en France* : La tour de Montlhéry. — *Rome antique* : Les combats de Gladiateurs. — *Les grands romanciers populaires* : Alexandre Dumas. (suite.) — *Géographie et Voyages* : M. et M^{me} de Ujialvy dans l'Asie centrale. — Programme d'un Cours de morale dans les écoles normales primaires (suite et fin). — Le Congrès de l'enseignement. — Nouvelles de la République des lettres et des États circonvoisins. — Cours pratique de langue anglaise (suite). — *Revue des théâtres* : Porte Saint-

Martin. Reprise des *Chevaliers du Brouillard*, drame en 4 actes et 10 tableaux, de MM. Denney et Bourget. — Gymnase. Première représentation de *Parysée*, comédie en 3 actes, de M. Meilhac.

ILLUSTRATIONS. — *Les Héros de la patrie* : Les Bourgeois de Calais aux pieds d'Edouard III, roi d'Angleterre. — *Promenades archéologiques en France* : La tour de Montlhéry. — *Rome antique* : Combat de gladiateurs privés, après une orgie, à Pompéi, d'après le tableau de Francesco Netti. — *Les Bestiaires*.



LES HÉROS DE LA PATRIE. — Les Bourgeois de Calais aux pieds d'Edouard III, roi d'Angleterre. (Page 51, col. 2.)

AVIS IMPORTANT

Toute personne qui prendra un *abonnement d'un an*, recevra *gratuitement en prime* : Les QUADRU-
PÉDES, de Buffon. Cette prime
extraordinaire est un magnifique
volume de 320 pages, illustré de
gravures, entièrement inédites, et
vendu en librairie 6 francs.

LES HÉROS DE LA PATRIE

LES BOURGEOIS DE CALAIS

Le désastre de Crécy (26 août 1346), dont nous avons dit un mot en passant, en racontant les aventures du grand Ferret, mais sur lequel il nous faudra nécessairement revenir, eut pour conséquence presque immédiate la perte de Calais et l'établissement des Anglais en France.

Sur le champ de bataille de Crécy, où l'armée française perdit 30,000 hommes, l'élite de la noblesse féodale, le duc d'Alençon, frère du roi, le duc de Lorraine, les comtes de Flandre, d'Aumale, de Blois, de Saint-Pol, d'Harcourt, d'Auxerre, etc., sans compter l'héroïque vieux roi de Bohême, aveugle, les Anglais n'avaient pas 30,000 hommes engagés, et étaient fatalement écrasés sans l'orgueilleuse ineptie de Philippe de Valois.

Le royaume était désormais ouvert aux entreprises d'Edouard III; mais le péril auquel il venait d'échapper contre toute prévision et à son entière stupéfaction, lui avait enseigné la prudence. Il reconnut la nécessité de s'emparer, avant de tenter rien de plus, d'une place forte commandant le canal de la Manche, et se dirigea dans cette intention sur celle de Calais, devant laquelle il mit le siège le 3 septembre. Il ne perdit pas de temps, comme on voit.

Calais, qui avait pour gouverneur Jean de Vienne, vaillant chevalier bourguignon, était un vrai repaire de corsaires audacieux et déterminés, dont toute la population bourgeoise, habituée aux périls de la mer, était elle-même pleine de bravoure. Les Anglais, repoussés avec pertes dans

plusieurs assauts, ne tardèrent pas à s'en apercevoir.

Ayant reconnu l'inutilité et le péril évident de semblables efforts, Edouard résolut de changer de tactique; il investit la ville, et attendit tranquillement que la famine la lui livrât.

Les premiers effets de ce blocus ne tardèrent pas à se manifester. Les « bouches inutiles, » c'est-à-dire les vieillards, les femmes et les enfants, furent chassés de la ville assiégée et mal approvisionnée, au nombre de 4,700 environ. Les Anglais, impitoyables, laissèrent mourir de faim et de froid tous ces malheureux, dans l'intervalle qui séparait leur camp des murailles de la ville.

L'hiver passa ainsi. Au printemps, Edouard fit venir près de lui la reine Philippine de Hainaut et ses plus vaillants chevaliers restés en Angleterre.

L'armée anglaise avait passé la mauvaise saison fort à son aise, abritée confortablement sous les toits grossiers mais sûrs d'une véritable ville de bois élevée pour la circonstance, et ne manquait de rien. Les Calaisiens, l'investissement n'étant pas tout à fait complet, avaient pu résister huit grands mois, secourus par les populations maritimes du voisinage, qui parvenaient, par des prodiges d'audace et d'habileté, à leur porter des vivres de temps en temps. Le printemps venu, Edouard songea à mettre un terme à ces approvisionnements. Il fit construire, au lieu où se trouve aujourd'hui le fort Risbank, un fort en bois amplement pourvu d'artillerie et qui commandait le port. Rien ne pouvant plus y entrer ni en sortir, tout l'espoir des assiégés se tourna vers le roi de France qui, seul désormais, pouvait les secourir.

Ce ne fut que vers le milieu de juillet que cette armée de secours, si impatientement attendue, put se mettre en marche.

Les assiégés étaient réduits à toute extrémité. Dans une lettre interceptée par l'ennemi, le gouverneur de Calais, suppliant le roi de France de lui envoyer un prompt secours, disait : « Tout est mangé, chiens et chats et chevaux, et de vivres nous ne pouvons plus trouver en la ville, si nous ne mangeons chair de gens. »

Philippe de Valois parut enfin à la

tête d'une armée aussi nombreuse que celle qu'il avait si mal conduite à Crécy. Mais il trouva les Anglais abrités derrière des retranchements inexpugnables; du côté de Gravelines seulement on pouvait les atteindre, à la condition que les Flamands y consentissent, et dans ce cas, les Anglais, pris entre deux feux, étaient certainement perdus. Mais les Flamands se souvenaient des humiliations et des cruautés que Philippe leur avait fait subir, moins de vingt ans auparavant. Au lieu de se laisser séduire par les brillantes propositions qu'il leur fit sous la pression de la nécessité, ils y répondirent en commençant hardiment les hostilités.

Ne pouvant rien espérer de ce côté, Philippe poursuivit sa marche par la route de Boulogne, jusqu'au mont de Sangate, entre Wissant et Calais. Ce fut une grande joie pour les assiégés que la vue de cette armée de secours enfin venue, et ils se crurent dès lors délivrés. Mais, connaissance prise des positions des Anglais, le conseil des maréchaux déclara unanimement que chercher à s'ouvrir un passage à travers ces retranchements, s'était entraîner l'armée, sans aucune chance de succès, à une perte inévitable.

Philippe de Valois, ne sachant plus que faire, chercha à entamer des négociations avec le roi d'Angleterre; mais ce dernier s'y refusa. Il lui dépêcha alors quatre chevaliers, porteurs d'un cartel, qu'Edouard repoussa avec des paroles de dédain que le malheureux roi de France, par sa faute, n'avait aucun moyen de relever.

Dans l'impossibilité de rien faire pour la courageuse et infortunée ville qui résistait si vaillamment et depuis si longtemps à l'opiniâtreté britannique, Philippe ordonna la retraite.

Quel coup terrible pour les malheureux habitants de Calais, qui se croyaient déjà sauvés, lorsqu'ils virent, du haut des remparts de leur ville, toute cette puissante armée leur tourner le dos, les abandonnant à leur lamentable destin. « Ils furent si déconfits, dit Froissart, qu'il n'y a si dur cœur au monde qui n'en eût eu pitié; ils étaient à si grand'détresse de famine que le plus fort se pouvait à peine soutenir. »

Résister plus longtemps eût été folie : le gouverneur offrit donc de rendre la ville, stipulant la seule condition que la vie des habitants fût respectée. Mais Edouard refusa toute condition, et déclara ne vouloir recevoir les Calaisiens qu'à merci.

Edouard était résolu, en effet, à faire passer les malheureux au fil de l'épée, pour les punir de leur longue et héroïque résistance. Plus raisonnables, à ce qu'il semble, les seigneurs et les chevaliers lui représentèrent les inévitables représailles qu'un pareil massacre ne manquerait pas de provoquer à l'occasion, et dont la seule crainte empêcherait les capitaines anglais de s'enfermer désormais dans les places fortes.

Le roi d'Angleterre comprit le danger ; tenant toutefois à punir les Calaisiens d'une manière exemplaire, il s'arrêta à un moyen terme, empreint du même sentiment barbare, mais beaucoup moins épouvantable dans ses effets restreints — et d'une exécution en somme plus facile.

« — La plus grande grâce que le capitaine de Calais et les siens, dit-il, puissent trouver en moi, c'est que partent de la ville six des plus notables bourgeois, les chefs nus, les pieds déchaux, la hart au col, et les clefs de la ville et du château en leurs mains ; de ceux-là je ferai ma volonté, le demeurant je prendrai à merci. »

La communication de ces terribles conditions, faite par le gouverneur à la population consternée, provoqua une explosion de désespoir. Mais que faire ?

Après quelques instants d'un silence lugubre succédant aux sanglots et aux protestations désolées, le plus riche bourgeois de la ville, *messire* Eustache de Saint-Pierre, se leva et dit : « Je ne laisserai point périr mes concitoyens, quand je puis les sauver. J'ai si grande espérance d'avoir pardon de Notre-Seigneur, si je meurs pour ce peuple, que je veux être le premier. »

« Secondement, ajoute le vieux chroniqueur, un autre très honnête bourgeois, qui avait deux belles demoiselles pour filles, se leva et dit qu'il ferait compagnie à son compère sire Eustache : on appeloit celui-ci Jehan d'Aire. Après se leva Jacques de Wissant, homme riche de meubles

et d'héritages, et dit qu'il tiendrait compagnie à ses deux cousins Eustache et Jehan ; ainsi fit Pierre de Wissant, son frère, puis un cinquième et un sixième bourgeois. »

Ces six généreux citoyens s'étant ainsi groupés d'eux-mêmes pour consommer l'héroïque sacrifice qui devait assurer le salut de toute une population, « chacun alla les aourer de pitié, et plusieurs hommes et femmes se jetoient à leurs pieds, plourant tendrement. » Ils furent conduits ainsi, dans l'équipage exigé, jusqu'à l'une des portes, où Jean de Vienne les remit entre les mains de sire Gautier de Mauni, lequel les conduisit au roi d'Angleterre.

Les chevaliers anglais étaient émus de pitié à la vue de tant de courage et d'abnégation ; le prince de Galles lui-même ne put s'empêcher de se joindre aux seigneurs pour implorer la grâce de ces nobles victimes volontaires, prosternées aux pieds d'un vainqueur sans entrailles. Edouard repoussa leurs supplications et ordonna sèchement qu'on lui fit venir le « coupe-teste ».

La reine intervint alors. « Adonc la noble roine d'Angleterre, poursuit Froissart, qui étoit moult enceinte et plouroit si tendrement qu'elle ne se pouvoit soutenir, se jeta à genoux devant le roi son seigneur, et dit : — Ah ! gentil sire, depuis que je repassai la mer en grand péril, je ne vous ai rien requis et demandé ; or vous prie humblement et requiers, en propre don, que pour le filz de sainte Marie et pour l'amour de moi, vous veuillez avoir de ces six hommes mercy.

« Le roi attendit un peu pour parler et regarda la bonne dame sa femme ; si lui amollit le cœur, car envis l'eût-il courroucée au point où elle étoit ; si dit : Ah ! dame ! j'aimerois mieux que vous fussiez autre part qu'icy ; vous me priez si fort que je ne vous ose éconduire ; et, combien que je le fasse malgré moi, je vous la donne : faites-en votre plaisir. »

Transportée de joie, la généreuse reine emmena chez elle les six bourgeois qu'elle avait sauvés de la mort, les fit restaurer et les renvoya sous escorte.

Le lendemain, Edouard faisait son entrée triomphale dans Calais. Jean

de Vienne, tous les chevaliers et quelques bourgeois parmi les principaux de la ville étaient expédiés en Angleterre, comme prisonniers, et les habitants avec la garnison expulsés de la ville, qui fut livrée aux Anglais, lesquels la conservèrent deux cent dix ans.

Maintenant, un devoir nous incombe, car si belles que soient les légendes nationales, nous ne pouvons les admettre que comme telles et non comme des chapitres authentiques de notre histoire.

Eustache de Saint-Pierre et ses cinq compagnons, Edouard III, la reine Philippine, ont-ils bien, dans cette affaire, joué le rôle dont les gratifie le seul Froissart ?

Aucune preuve ne vient confirmer le récit de Froissart, et nul autre historien contemporain ne parle de l'odyssée terrible, quoique se terminant à la satisfaction des cœurs sensibles, des six bourgeois de Calais. Des doutes, en conséquence, se sont élevés. Voltaire, que les voltairiens les plus opiniâtres ne sauraient reconnaître comme une autorité en fait d'histoire plus que de science, et l'historien anglais Hume sont les premiers qui aient douté de l'exactitude de Froissart dans cette histoire, mais sans donner des raisons bien sérieuses.

Il n'en est pas de même de Bréquigny, qui, ayant été envoyé en Angleterre en 1764, avec mission d'étudier dans les bibliothèques les titres relatifs à l'histoire de France, est venu établir que les choses s'étaient passées au siège de Calais d'une manière très différente de celle que le vieux chroniqueur a fait adopter par les historiens.

Suivant Bréquigny, Eustache de Saint-Pierre, sur la fin du siège, entretenait des intelligences avec l'ennemi, et d'autre part engageait vivement les habitants de Calais à capituler. Ceux-ci amenés au point où il désiraient les voir, il se rendit au camp du roi d'Angleterre, avec le gouverneur et les principaux de la ville. Edouard retint quelques prisonniers, qu'il envoya en Angleterre *comblés de présents*, et Eustache demeura à Calais, chargé par le vainqueur de maintenir le bon ordre dans la ville et de veiller à la sûreté de la place. Maisons, terres,

pensions, le roi Édouard combla de biens le traître, et après sa mort, les héritiers d'Eustache, restés fidèles à la France, furent entièrement déposés.

Quoique sommairement, la version de Bréquigny est ici fidèlement reproduite.

Eh bien ! si Froissart, à bon droit considéré comme un de nos anciens chroniqueurs les plus exacts, peut être soupçonné ici de fantaisie, parce que les preuves font défaut pour appuyer (aussi bien que les preuves contraires pour la détruire) sa relation de la capitulation de Calais, nous demandons aux esprits impartiaux, ayant quelque critique, ce qu'il faut penser de celle de Bréquigny.

Dans quel but Édouard III eût-il « comblé de présents » les traîtres qui lui apportaient les clefs d'une ville où tout le monde mourait de faim ?

Si Eustache de Saint-Pierre se rendit auprès du monarque anglais *avec le gouverneur de la ville*, ce n'est donc pas lui, simple bourgeois, mais Jean de Vienne qui livra Calais à l'ennemi.

Enfin, il nous semble que ce ne devait pas être à un homme nécessairement méprisé et détesté de ses concitoyens qu'il avait livrés, comme devait l'être Eustache, qu'un homme aussi sagace et prudent que le roi Édouard aurait confié le maintien de l'ordre dans la ville, si la version de Bréquigny était la vraie.

De ces tours de force familiers à la critique moderne avide de démolition, on sait en somme ce qu'en vaut l'aune, et l'on voit qu'ici cette critique ne supporte pas la critique d'un examen impartial.

Tenons-nous-en donc à la version de Froissart, tant qu'on ne nous aura pas prouvé que Froissart avait un intérêt quelconque à l'imaginer ; et continuons d'honorer, comme ils le méritent, Eustache de Saint-Pierre et ses cinq compagnons.

Les autres historiens passent ce fait historique sous silence, nous dit-on. Hé ! s'ils n'en ont point eu connaissance ? Est-ce que cette ignorance des faits contemporains est chose si rare ? Lorsqu'on écrit l'histoire, si honnêtement qu'on le fasse, on ne peut parler, en fin de compte, que de ce que l'on sait.

Il serait curieux que, parce que je parle de faits dont j'ai été seul témoin, on m'oppose quelqu'un qui les a ignorés !

N'acceptons le nouveau qu'à la condition qu'il soit, au moins, vraisemblable.

A. B.

LES BALS DE L'OPÉRA AVANT LA RÉVOLUTION

Les bals de l'Opéra n'ont pas été enterrés sous les décombres de la salle de la rue Le Peletier, comme on l'avait craint — ou espéré — un moment.

Mais nous n'avons pas l'intention de nous occuper des splendeurs actuelles des bals de l'Opéra, ce qui sortirait absolument et violemment de notre cadre. Nous voulons seulement rappeler les origines et les premiers succès de l'institution, avant que, brutalement, la Révolution ne la contraignit à passer momentanément la frontière ; et nous profitons simplement, pour le faire, de l'opportunité de la saison.

Le premier bal de l'Opéra eut lieu le 2 janvier 1716. Le masque était obligatoire pour les cavaliers comme pour les dames, et le port des armes interdit. On payait, pour entrer, 3 livres, prix qui fut augmenté d'une livre peu de temps après.

La Comédie-Française fut autorisée, le 26 décembre de la même année, à offrir au public des divertissements du même genre, qui commencèrent par donner si bien, que les trois derniers jours du carnaval se passèrent cette fois sans bal à l'Opéra. La permission de la Comédie-Française ne fut absolument retirée qu'en l'année 1721, bien qu'un privilège exclusif, accordé pour dix années consécutives aux cessionnaires du brevet de l'Académie royale de musique, datât de l'hiver 1717-1718, ainsi que la nomination du sieur Destouches comme inspecteur.

La comédie italienne, en quittant l'hôtel de Bourgogne pour s'établir à la foire Saint-Laurent, essaya de donner aussi des bals de nuit, le dimanche et le mercredi ; mais les chaleurs de la saison y firent renoncer au bout de quelques semaines. Plusieurs autres fêtes pareilles furent pourtant

données à la foire Saint-Laurent par l'Opéra-Comique, notamment à l'occasion de la fête du roi.

En janvier 1746, François Berger, directeur des finances, devenu directeur de l'Opéra, se plaignait au conseil du roi d'une concurrence que lui faisaient des sociétés particulières en donnant, au mépris de ses privilèges, des bals nocturnes, dans la plupart des quartiers de Paris. Rien qu'à l'hôtel Jabach, rue Neuve-Saint-Merri, quatre sociétés en donnaient, et il y en avait aussi d'hebdomadaires chez les traiteurs Payen, Teinturier et Badran, ainsi qu'à l'enseigne des *Bâtons-Royaux*, rue Grenier-Saint-Lazare.

Des perquisitions nocturnes ayant eu lieu, la dissolution de plusieurs sociétés s'ensuivit. Mais M. Tréfontaine, dont l'administration à l'Opéra ne fut guère plus heureuse que celle de Berger, eut encore maille à partir avec Teinturier, qui donnait le bal aux Carneaux. Celui-ci fut pris en contravention, le lundi gras 1749, après avoir reçu en pure perte signification du privilège et sommation ; il fut conduit, en conséquence, pour plusieurs jours, au Fort-l'Évêque.

Malgré tout cela, le comédien Grandval obtenait ultérieurement la permission de donner huit bals à son profit en pleine Comédie-Française. La première de ces réunions eut lieu le dimanche 6 mai 1753.

Sous l'ancien régime, les bals de l'Opéra commençaient le jour de la Saint-Martin et continuaient jusqu'à l'Avent, tous les dimanches seulement ; mais ils se succédaient chaque dimanche et chaque jeudi, depuis le jour des Rois jusqu'au Carême.

Avec le temps, on avait obtenu d'y entrer avec ou sans masque ; mais l'épée et la canne demeuraient au vestiaire invariablement. La garde se composait de soixante hommes, indépendamment des soldats qui contribuaient au service des pompes.

Quelle mesquinerie aujourd'hui on reprocherait à l'éclairage qui paraissait alors si somptueux ! Les lustres et girandoles comportaient trois cents bougies, sans compter les chandelles, lampions et pots à feu. N'est-il pas juste, par exemple, de reconnaître qu'une seule de ces bougies donnait autant de lumière que deux des nôtres ?

L'orchestre se contentait d'une trentaine d'instruments, qui se plaçaient par quinze aux deux extrémités, mais qui, de onze heures à minuit, commençaient par se réunir en appelant à leur aide trompettes et timbales, pour donner une sorte de concert, invitation aux plaisirs de l'intrigue. Les portes ne fermaient jamais avant sept heures du matin.

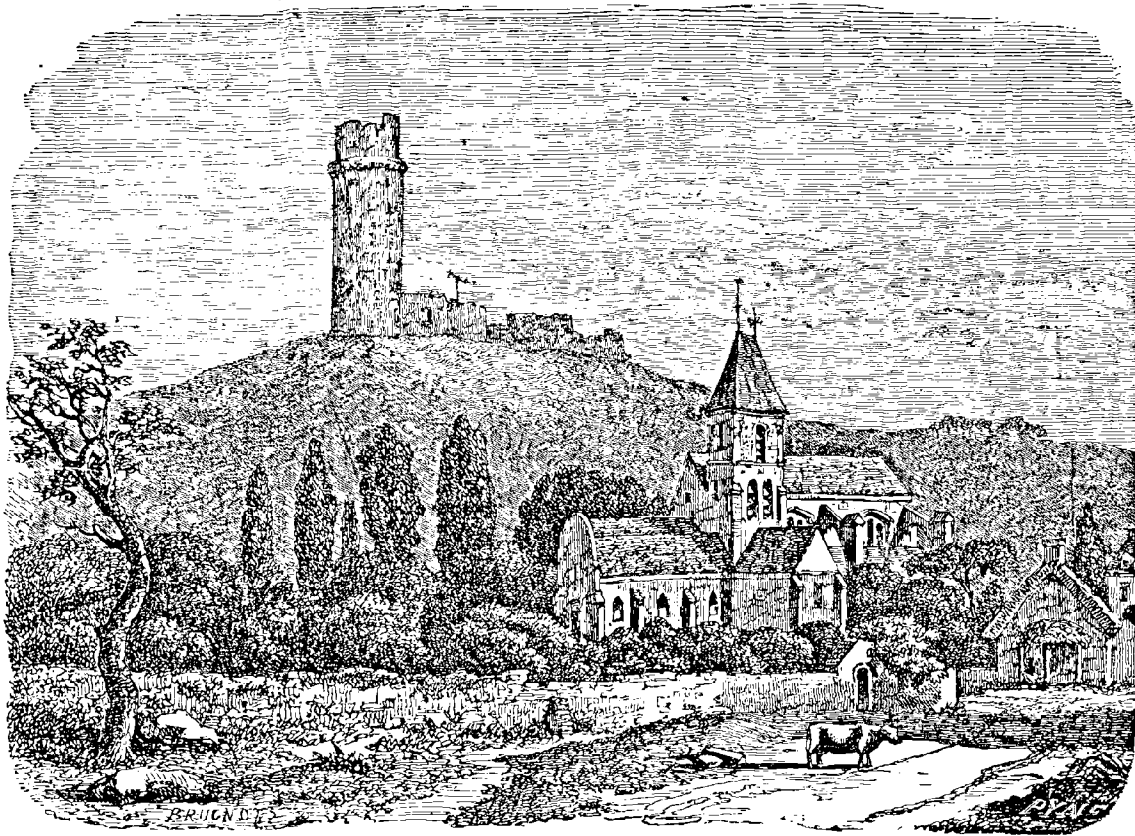
Je ne crois pas, dit Lefeuve, que l'orchestre des bals fût le même que celui des représentations, duquel faisaient partie plusieurs abbés pendant nombre d'années du dix-huitième siècle. Toujours est-il qu'un abbé inventa réellement le mécanisme du plancher mobile établi pour les bals, de la scène à l'amphithéâtre.

X. R.

PROMENADES ARCHÉOLOGIQUES EN FRANCE

LA TOUR DE MONTLHÉRY

Montlhéry est un bourg de l'arrondissement de Corbeil qui compte environ 1,800 habitants, et est célèbre seulement par le château-fort qu'y construisit au commencement du xi^e



PROMENADES ARCHÉOLOGIQUES EN FRANCE. — LA TOUR DE MONTLHÉRY. (Page 53, col. 3.)

siècle Thibaut *File-Etoupes*, fils de Bouchard II, sire de Montmorency, — ou du moins par la grosse tour en ruines qui est tout ce qui en reste.

Le rôle joué par cette forteresse dans les luttes constantes du moyen-âge fut des plus actifs et des plus importants.

En 1104, Gui II, arrière-petit-fils de Bouchard, la céda au roi de France Philippe I^{er}, en échange de la terre de Mehun-sur-Loire. Mais le frère de Gui, n'admettant point cet échange, n'hésita pas à venir assiéger le château. Louis VI, successeur de Philippe, ayant réussi à lui faire lever le siège, fit raser Montlhéry, à la réserve de la tour, qui a traversé bien d'autres aventures, et de quelques bâtiments d'habitation.

Dans cet état, Louis VI donna Montlhéry à son fils, Philippe de Man-

tes; en 1118, après avoir passé successivement dans plusieurs autres mains, ce domaine était réuni à la couronne. Louis XIII l'érigea en comté au profit du cardinal de Richelieu, à qui il le racheta ensuite pour le donner en apanage au duc d'Orléans. Enfin, en 1789, le propriétaire de la terre de Montlhéry était le maréchal de Mouchy, comte de Noailles.

L'entrée principale du château de Montlhéry était du côté du bourg; on franchissait, pour y arriver, cinq portes, trois terrasses étagées et cinq enceintes. Les épaisses murailles soutenant les terrasses avaient 36 mètres de longueur et étaient flanquées de tours rondes munies de fossés et de ponts-levis. Dans la première enceinte on trouvait une église. La dernière porte de la dernière enceinte, plus formidablement fortifiée encore que

les autres, ouvrait sur l'esplanade, et une épaisse construction, servant de retranchement aux défenseurs du château, y était adossée.

L'esplanade mesurait 44 mètres de long sur 14 mètres de large; elle était fortifiée de murailles et de tours, parmi lesquelles le gros donjon; les ruines des quatre autres tours ont laissé des traces visibles. A droite de l'entrée se trouvait un puits d'une grande profondeur, et près de la tour du donjon on voit encore l'ouverture d'un souterrain aboutissant au pied de la colline, et permettant de fuir la forteresse assiégée dans le cas d'absolue nécessité.

Il reste de tout cet appareil formidable la vieille tour du donjon qui se dresse au milieu de ruines informes, après avoir résisté aux assauts des hommes et du temps pendant huit siècles.

cles. Un procès-verbal dressé par ordre de la Chambre du Trésor, en 1547, la décrit dans les termes suivants :

« ... Au bout de ladite cour (de l'esplanade) est le donjon dudit château, de pierres groisières de 16 pieds en carré. Par dedans œuvre, les murs ont 9 pieds par bas, et 6, 5 et 4 par haut d'épaisseur. Les premier et deuxième étages de ladite tour ou donjon sont voûtés en dedans, et dans le premier étage est un moulin à bras ; trois enrayures de bois soutiennent un plancher dont le plan est circulaire ; le comble de charpenterie est couvert en ardoise et en plomb et garni de mardelles et allées au pourtour. »

La hauteur totale de la tour de Montlhéry est aujourd'hui de 33 mètres ; mais il est probable qu'elle était plus haute, car la cime offre, du côté nord, une large échancrure. A cette grosse tour du donjon est adossée une tour plus petite, dans laquelle était pratiqué l'escalier tournant, inabordable aujourd'hui. Aux deux tiers environ de sa hauteur, ce groupe de tours présente une ceinture de supports en saillie, en pierres de taille, qui soutenait la galerie extérieure ou *mâchicoulis*. Au-dessus, le diamètre de la grosse tour diminue, et les pierres se disjoignent et tombent de temps en temps, au grand péril des passants.

La tour du donjon est entourée de quelques ruines, mais la plupart presque à fleur du sol, à l'exception de la tour du nord, dont les restes sont encore importants, et du mur d'enceinte du sud, presque tout entier debout.

Une campagne admirable entoure ces sombres vestiges d'une époque disparue.

SAINT-MAUXE.

ROME ANTIQUE

LES COMBATS DE GLADIATEURS

Les combats de gladiateurs furent institués à Rome en l'an 264 avant Jésus-Christ. Dans le principe, ils n'avaient lieu qu'à l'occasion des funérailles de quelque personnage illustre ; c'était comme une forme plus humaine des massacres de captifs qu'aux temps héroïques on immolait aux mânes des héros. Quoique ayant toujours lieu en pareille occasion, les

combats de gladiateurs devinrent assez rapidement un spectacle comme un autre, offrant même un attrait plus puissant qu'aucun autre, et qui ne se donnait jamais que devant une foule en délire, s'écrasant pour mieux voir, trop pressée dans l'arène la plus vaste qu'on pût imaginer.

Ce serait peut-être la même chose aujourd'hui.

Voyant que le goût du peuple pour ces exhibitions sanglantes devenait de plus en plus vif, les ambitieux qui briguaient les suffrages de ce peuple en démence s'en firent un moyen de corruption électorale. Pas d'élection qui n'eût pour prélude le massacre d'une vingtaine de gladiateurs par leurs compagnons d'infamie.

Nous sommes trop modeste, quand nous parlons d'une vingtaine ; il est vrai qu'au début de cette transformation, un candidat pouvait passer pour libéral lorsqu'il offrait à ses électeurs *indépendants* un combat raisonnable auquel vingt à trente paires de combattants prenaient part ; mais l'émulation fit élever ce chiffre dans des proportions insensées. César, pendant son édilité, alla jusqu'à trois cents paires, ce qui n'est déjà pas mal ; plus tard, ce fut par milliers qu'on les vit descendre dans l'arène. Après le triomphe de Trajan sur les Daces, il en succomba 10,000, dans les jeux qui durèrent cent vingt-trois jours !

Mais, bien avant l'époque de Trajan (1^{er} siècle), d'opulents particuliers étaient dans la coutume de faire suivre les festins de combats de gladiateurs ; c'était l'accompagnement obligé de tout dessert recherché : l'orgie de sang après l'orgie de vin. Aussi y avait-il des gladiateurs privés, comme il y avait des gladiateurs fiscaux et des gladiateurs césariens. Au reste, il va sans dire que les candidats aux charges publiques qui offraient au peuple de semblables spectacles devaient y employer leur propre bétail humain.

C'étaient ordinairement des esclaves choisis parmi les plus robustes et élevés souvent dès l'enfance pour cette fin glorieuse, bien nourris, choyés, exercés par des maîtres en fait d'armes. Dans les premiers temps, on s'était contenté des esclaves condamnés et des prisonniers de guerre, qu'on faisait s'entre-tuer sans art, à la bonne

franquette, ou combattre, dans des conditions d'infériorité notoire, les bêtes féroces ; mais on reconnut que le plaisir serait bien plus vif si ces combats avaient lieu suivant des règles établies, si le vaincu, tombant avec grâce, était égorgé par principes.

Quand l'institution en fut venue à ce degré de suprême élégance, il se présenta des gladiateurs volontaires, séduits, il est vrai, par l'appât d'une grosse prime en cas de triomphe ; puis, des chevaliers et des sénateurs, pour faire leur cour au despote, descendirent d'eux-mêmes dans l'arène, abordant ouvertement cette profession toujours réputée infâme, lorsqu'eux-mêmes en furent arrivés à un degré assez avancé d'infamie.

Il y avait différentes sortes de gladiateurs, dont les noms rappelaient soit leur costume, soit leur manière particulière de combattre.

Les *andabates*, par exemple, combattaient les yeux bandés ou avec un casque fermé, sans aucune ouverture dans la visière. Suivant Turnèbe, ils paraissaient au cirque après les courses, dans une sorte de lutte comique. Deux d'entre eux s'attaquaient quelques fois dans un char, la nuit déjà tombée ; l'un conduisait le char, l'autre y montait, engageant avec le conducteur une lutte à l'aveuglette, à la grande joie des spectateurs.

Les *cutervarii* combattaient par groupes.

Les *rétiaires* combattaient sans autre armure défensive qu'un filet (*rete*), dont ils cherchaient à envelopper leurs adversaires, pourvus d'un bouclier ; leur arme offensive était un lourd et long trident. Quand le rétiaire manquait son coup, il était poursuivi tout autour de l'arène par son adversaire, appelé dans ce cas *Secutor*, et armé de l'épée et du bouclier. En conséquence, ou le *Secutor* était tué à coups de trident, une fois enveloppé dans le filet de son adversaire, ou celui-ci était égorgé sans défense, si son filet, mal dirigé, n'avait pas entravé les mouvements de l'autre.

Les *laquéaires* se distinguaient des rétiaires en ce qu'au lieu d'un filet, ils se servaient d'un lacet à nœud coulant pour saisir leurs adversaires.

Les *Samnites* étaient armés à la manière des Samnites, c'est-à-dire couverts d'une armure complète fort pe-

sante, ce qui les fit désigner plus tard sous le nom d'*hoplomachus*.

Les *Thraces*, équipés à la façon des peuples de ce nom, portaient un petit bouclier carré à surface convexe et un coutelas aigu à pointe recourbée; ils attendaient ordinairement l'attaque de leur adversaire, agenouillés et accroupis derrière le bouclier, le coutelas en arrêt.

L'adversaire ordinaire du Thrace, et aussi du rétiaire par occasion, était le *Mirmillon*, armé à la gauloise et souvent désigné en conséquence par le nom de *Gaulois*.

Il y avait aussi les *Cavaliers* (*equus*), qui combattaient à cheval, armés de toutes pièces; les *Essédaires*, captifs bretons, gaulois ou belges qu'on faisait combattre dans l'arène sur des chars de guerre, à la manière de leur pays; les *Dimachères*, qu'on suppose, mais d'après leur nom pour seule autorité, avoir dû combattre une épée de chaque main; les *Meridiani*, qui ne paraissaient que dans l'après-midi, après le spectacle d'un combat de bêtes féroces.

Il y avait encore bien d'autres variétés de gladiateurs; les auteurs latins fourmillent d'expressions caractéristiques qui désignent évidemment ces variétés, mais dont le sens véritable est fort douteux. Après cela, il y avait les *bestiaires*, dont la spécialité dans le cirque était de combattre les bêtes féroces.

Les *bestiaires*, considérés par les gladiateurs comme formant une classe inférieure de combattants, étaient dans le principe couverts d'une armure défensive comme ceux-ci, c'est-à-dire munis d'un casque et d'un bouclier et armés d'une épée ou d'un coutelas, les jambes même étaient protégées par des jambards. Mais dans la suite, et, à ce qu'il semble, sur la réclamation des gladiateurs, les *bestiaires* furent dépouillés de leur armure, dont ils conservèrent à peine les jambards, avec une lance ou une épée pour arme offensive; ils tenaient cette arme d'une main, et de l'autre, pour exciter l'animal, une pièce d'étoffe peinte de couleurs vives, comme le matador espagnol, héritier direct du *bestiaire* romain dans les combats de taureaux.

Mais revenons-en aux gladiateurs.

En entrant dans le cirque, les gladiateurs étaient assemblés deux à deux,

suivant le programme du spectacle; on les faisait ensuite préluder avec des épées de bois, puis on leur remettait des armes plus meurtrières, et... « Allez, messieurs! » comme on dit aux gladiateurs modernes.

Quand l'un des combattants se trouvait blessé ou, abaissant ses armes, s'avouait vaincu, le vainqueur interrogeait du regard les spectateurs, qui, suivant l'impression du moment, lui faisaient ou un signe de grâce, ou cet autre signe qui consistait à élever la main avec le pouce étendu, et qui voulait dire: Achève!

Alors froidement, et, à ce qu'il croyait, noblement, il égorgeait son malheureux compagnon, étendu sans force sur le sol.

Quand ces « jeux » étaient terminés, survenaient des esclaves spéciaux qui, à l'aide de crocs, traînaient au *Spoliarium* les morts et les mourants, achevant ceux-ci en conscience, toutes les fois que leur guérison ne présentait que des chances fort onéreuses.

Le vainqueur était alors entouré, récompensé, fêté de toutes les manières; il eût pu, dans ce moment, aspirer à tous les succès sans présomption. Dans les combats qui avaient lieu à la suite d'une orgie, dans la salle même du festin, pour ainsi dire, comme celui dont notre gravure de milieu représente l'épilogue, deux hommes seulement étaient ordinairement en présence; mais les choses se passaient exactement de la même manière, pour tous les détails dont nous venons de parler, que dans les combats du cirque.

Ici, la scène se passe à Pompéi, dans le palais d'un vieux sénateur hébété, que les misérables esclaves dont il s'entoure ont complètement oublié, réservant leurs séductions pour le *Mirmillon* vainqueur, auquel elles portent du vin et des roses, et dont elles admirent les formes athlétiques, tandis que, dans une trainée de sang, le *lorarius* remorque le vaincu au *spoliarium*.

L'Empire est atteint de démence sénile; le Vésuve gronde, et de ses cendres brûlantes il va demain ensevelir l'immonde réceptacle de toutes ces ignominies...

N'est-il pas désolant de penser qu'il épargnera probablement les agents les plus actifs de cette abominable décomposition sociale?

EGIDIO CREMONESE.

LES GRANDS ROMANCIERS POPULAIRES

ALEXANDRE DUMAS

(Suite).

Alexandre Dumas est donc à Bruxelles. Profitons-en pour rappeler un incident de son séjour dans cette ville qui devait avoir une grande influence sur l'avenir d'une personne tierce, ce qui nous conduira tout naturellement à parler des procès en revendication de paternité de beaucoup de ses romans, dont Dumas a été assailli à diverses reprises par quelques-uns de ses collaborateurs.

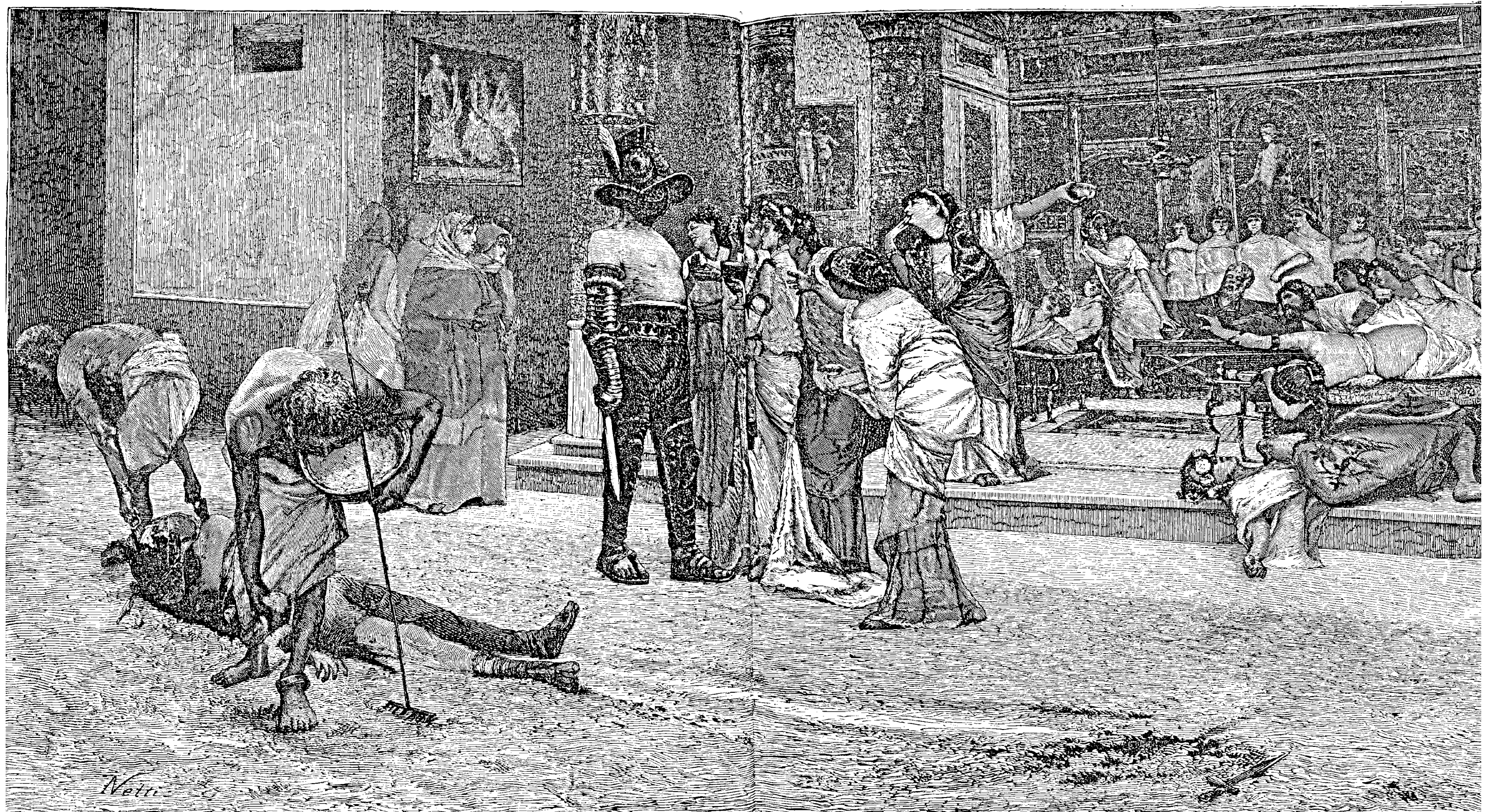
Nous lisons dans le *Dictionnaire général de biographie contemporaine*¹, à l'article CHERVILLE, les lignes suivantes :

« ... Il (M. de Cherville) avait vingt-neuf ans lorsque, ayant écrit un roman de chasse ayant pour titre : *le Lièvre de mon grand-père*, il le confia à son compatriote, M. Hetzel. Alexandre Dumas père, qui était venu passer quelques jours chez l'éditeur, alors à Bruxelles, lut par hasard ce manuscrit, fut frappé des qualités de conteur qu'il révélait et offrit de l'acheter. Cette première affaire fut le point de départ d'une active collaboration entre le jeune écrivain et le grand romancier, et produisit : *Black, le Meneur de loups, Ingénue, le Père la Ruine, les Louves de Machecoul, la Marquise d'Escoman, la Maison Combet, Madame de Chamblay, le Médecin de Sava, Parisiens et Provinciaux*, etc.

« Avec une bonne grâce qui répond à bien des calomnies, non seulement Alexandre Dumas signala, dans les préfaces de quelques-uns de ces ouvrages, la part que M. de Cherville y avait eue, mais quand celui-ci se décida à publier un volume sous son propre nom : *les Aventures d'un chien de chasse*, il voulut le présenter lui-même au public, et il le fit dans les termes les plus flatteurs pour ce collaborateur resté jusqu'à la fin son ami... »

Ajoutons que ces lignes ont été rédigées sur une note communiquée à l'auteur du *Dictionnaire* par M. le marquis de Cherville lui-même, auquel elle fait certes le plus grand honneur.

1. *Dictionnaire général de biographie contemporaine française et étrangère*, par Adolphe Bitard. (Paris, 1878, in-8°.)



ROME ANTIQUE. — COMBAT DE GLADIATEURS PRIVÉS, APRÈS UNE ORGUE A POMPEI, d'après le tableau de Francesco Netti (Page 55, col. 2).

Elles répondent, en effet, à bien des calomnies que nous ne pouvions passer sous silence ; mais il nous a paru convenable, utile, de mettre la réplique avant la provocation.

Si facile que lui fût le travail, quand il voulait s'y mettre, si riche que fût son imagination, évidemment Alexandre Dumas, en pleine possession de la vogue, ne pouvait suffire seul aux demandes des éditeurs et des journaux : dans un procès qu'il eut à soutenir, en 1847, contre le *Constitutionnel* et la *Presse*, il fut démontré qu'il s'était engagé à fournir annuellement à ces journaux plus de copie que le plus habile copiste en aurait pu fournir dans le même temps ! Il lui fallait donc le concours de collaborateurs actifs, intelligents et nombreux.

Cette collaboration fut dénoncée, dès 1845, par Eugène de Mircourt, l'auteur des *Contemporains*, dans deux brochures : *le Mercantilisme littéraire et Maison Alexandre Dumas et C^{ie}, Fabrique de romans*. Dans ces brochures, écrites par un homme qui, ne pouvant conquérir la popularité, voulait absolument lui faire violence, Dumas était accusé de plagiat au détriment des vivants comme des morts, et d'appropriation d'œuvres écrites par d'autres.

Mircourt ne devint point populaire pour cela, mais au moins ses brochures lui rapportèrent beaucoup d'argent. Seulement, Dumas, traité comme un voleur, poursuivit son diffamateur et le fit condamner à six mois de prison. Pendant sa captivité, l'auteur des *Contemporains* lança une nouvelle brochure sous le titre, emprunté à Silvio Pellico, de *le Mie prigionio*, où étaient reproduites les mêmes accusations, accompagnées de quelques autres de même farine. Enfin, la biographie d'Alexandre Dumas, dans la *Galerie des Contemporains*, publiée peu après, contient les mêmes rengaines, — car ce n'étaient plus que des rengaines.

Le public, qui n'entend naturellement rien aux dessous du métier d'écrivain ou de journaliste, est prompt à prendre parti, et il suffit qu'on lui présente l'un des contractants, dans une entreprise littéraire en collaboration, comme n'ayant pas agi avec toute la loyauté vulgaire qu'exige tout contrat synallagmatique, pour qu'il traite le malheureux beaucoup plus durement qu'un épicier vendant à

faux poids. Il a raison. Le tout est de savoir dans quelle mesure on le trompe, car les biographes de la trempe de Mircourt ne sont établis que pour tromper, — que pour faire usage de fausses mesures.

Il importe donc de rappeler ici le cas de M. de Cherville. Dumas achète un manuscrit : il ne le vole pas ; maintenant, ce manuscrit est publié sous son nom seul : mais il ne l'eût pas été du tout sans cela, et l'auteur véritable en eût perdu non seulement la gloire, mais l'argent aussi. Comme, après l'apparition du petit chef-d'œuvre de Montesquieu, les libraires couraient après les gens de lettres pour leur dire : « Monsieur, faites-moi des *Lettres persanes*, je vous en prie, » les seuls gens de lettres qui offraient « du Dumas » ou que Dumas couvrait de son nom pouvaient espérer un bon accueil des éditeurs.

Certainement Dumas aurait pu produire moins de volumes, et qu'ils fussent de lui seul. Ses prodigalités, son insouciance, ses désordres ne sont point des excuses suffisantes. Mais au demeurant, ce « panier percé » fut la providence de ses collaborateurs — dont beaucoup plus qu'on ne croit lui sont restés attachés et reconnaissants, — ainsi que de tous ceux qui l'approchèrent.

Parmi ses collaborateurs les plus connus, nous citerons : Hippolyte Auger, qui vient de mourir ; Paul Bocage, Anicet Bourgeois, Brunswick, G. de Cherville, Louis Couailhac, Durrieu, Octave Feuillet, Fiorentino, Frédéric Gaillardet, de Leuven, Auguste Maquet, Félicien Mallefille, Paul Meurice, Eugène Nus, Gérard de Nerval, Emile Souvestre, Théaulon. La question de plagiat n'a pas autant d'importance à nos yeux ; sans être strictement de l'avis de Dumas sur cette question, nous devons reconnaître cependant que Shakespeare, Molière, Lafontaine et bien d'autres ont été d'audacieux plagiaires grâce auxquels nous connaissons, sous une forme autrement séduisante, des œuvres qui, sans leur aimable intervention, ne nous eussent point attirés du tout : nous pourrions en dire autant de la plupart de celles que Dumas s'est effrontément appropriées, quoi qu'il y ait apporté plus de sans-êne que personne.

Maintenant, on ne peut nier que tous les ouvrages signés de Dumas portent très évidemment la griffe du maître. Leur a-t-il donné la dernière forme, ou son influence sur ses collaborateurs fut-elle puissante à ce point qu'ils entraient dans sa peau — pour employer une expression technique un peu énergique mais singulièrement exacte — lorsqu'ils travaillaient pour lui ? Sa part dans l'œuvre commune ne serait pas si petite, en ce cas-là.

Voici, sur cette unité de composition, le jugement d'un homme sévère pour notre héros, mais qui voit juste à notre avis.

« Un caractère aventureux dans une destinée d'aventurier, dit Alfred Nettement, tel est toujours l'idéal de M. Alexandre Dumas, qui aime à mettre l'individu aux prises avec la société, et à donner l'avantage à la force individuelle contre l'autorité sociale. Ce type lui est d'abord apparu sous les traits de Saint-Mégrin, dans son drame de *Henri III* ; puis, quand il a cédé à l'influence transitoire de la passion révolutionnaire, sous les traits de Robespierre dans l'histoire d'Antony dans le drame ; dès que la passion de 1830 est refroidie, on voit reparaître dans ses ouvrages toute une famille de personnages dont Saint-Mégrin est l'aîné, intelligences avisées et pleines de ressources, caractères sans peur et sans scrupules, poignets vigoureux, beaux joueurs qui se font place dans le monde à la pointe de l'esprit et de l'épée : Saint-Mégrin dans *Henri III*, d'Artagnan dans les *Mousquetaires*, Bussy, dans la *Dame de Montsoreau*. Puis le même type, après avoir traversé la *Reine Margot*, s'agrandit jusqu'à prendre des proportions féeriques et devient, dans le *comte de Monte-Cristo*, Edmond Dantès, cet homme supérieur à la société tout entière, et à qui, comme il le dit lui-même : « Dieu n'a rien à refuser... »

« Sans doute, M. Dumas est un remarquable conteur ; il sait intéresser le lecteur par les qualités d'une imagination brillante qui, au don heureux de l'invention dramatique, joint la verve, l'action, la rapidité du récit, l'agilité d'un style qui court à son but et s'arrête peu pour décrire, encore moins pour prouver, car l'auteur n'a pas de systèmes ; mais ce-

pendant, avec tous ces avantages, ses succès n'auraient pas été aussi grands s'il ne s'était pas servi de ces trois mobiles : la glorification de la personnalité humaine, des peintures hardies qui troublent les sens, les lieux communs du scepticisme voltairien. Il remplace par ces trois torts une qualité littéraire qui manque à tous ses écrits, la maturité qui donne la réflexion.

« Ses romans, agréables par les grâces qui naissent d'une génération spontanée, pèchent par l'incohérence du plan, l'in vraisemblance des situations, le défaut de suite des caractères, résultat de l'absence de réflexion. Si le bruit et le mouvement n'y manquent pas, la vérité, l'harmonie, la raison y manquent presque toujours. Par suite de cette même habitude d'improvisation, son style, semblable à ces plantes éphémères qui naissent à la surface du sol, n'a ni couleur ni caractère ; il est ordinairement naturel et assez prompt, mais il est sans force, parce que la pensée dont il est l'expression n'a point de racine ; il est au style des grands écrivains ce que la lithographie est à la gravure. »

Nous l'avons dit, le jugement est sévère, mais nous serions embarrassé d'y rien retrancher, tant il nous paraît juste, et l'on comprendra le sentiment qui nous l'a fait emprunter à l'éminent critique qui, éloigné de toute coterie, l'a formulé dans la sincérité de sa conscience d'honnête homme et d'écrivain scrupuleux.

Mais voyez un peu combien nous avons raison en signalant l'influence de Dumas sur ses collaborateurs : Bussy et d'Artagnan, d'après les revendications dont nous parlions plus haut, auraient pour père M. Auguste Maquet, tandis que Saint-Mégrin est incontestablement un enfant de Dumas ; et c'est le même type !

Quant aux collaborateurs anonymes dont s'entourent forcément les auteurs astreints à une production énorme dont la valeur commerciale est toute dans la marque de fabrique, ils savent ce qu'ils font en acceptant cette situation, et lorsqu'ils dénoncent publiquement leur collaboration avec celui auquel ils ont engagé leur plume à la condition de rester dans l'ombre, ils commettent une action malhonnête.

On sait, d'ailleurs, que les plus scrupuleux du bien d'autrui ne sont pas toujours ceux qui crient bien fort au voleur ! Une brochure de M. P. Mazerolle, parue en 1857 sous ce titre : *Confession d'un biographe. Fabrique de biographies, Maison Eugène de Mirecourt et C^e, par un ex-associé*, apprit au public, quoi qu'un peu tard, ce qu'il devait penser du donquichotisme apparent de M. de Mirecourt dans cette affaire.

Dans son amour du faste et son habitude de semer l'argent à pleines mains et sans compter, Alexandre Dumas avait imaginé de faire construire, dans le voisinage de Saint-Germain, une maison étrangement luxueuse qu'il dut revendre, racheta et revendit plusieurs fois, mais dont il ne jouit guère. Cette maison fut baptisée *Monte Cristo*, en considération des bénéfices produits par la vente de ce roman célèbre (le *Comte de Monte-Cristo*, 1844-45, 12 vol.), avec lesquels elle fût bâtie.

C'est même en partie aux embarras d'argent qui résultèrent pour lui des frais nécessités par cette construction qu'on doit attribuer le voyage d'Alexandre Dumas en Belgique.

A son retour (1853), il fonda un journal littéraire sous ce titre : le *Mousquetaire, journal de M. Alexandre Dumas*. Après une suspension de plusieurs mois causée par une de ces escapades dont son rédacteur était fort coutumier, le journal reparut en mai 1857 ; mais le titre en était changé, il s'appelait le *Monte Cristo, rédigé par Alexandre Dumas* SEUL. Il mit dans ce journal un peu de tout, mais surtout des romans, toujours confectionnés suivant les mêmes procédés, et des *Causeries* dans lesquelles la forme emportait toujours le fond ; il y publia aussi ses *Mémoires*, monument curieux d'égotisme sans réserve, ou du moins la suite desdits *Mémoires*, qui comptaient déjà un chiffre respectable de volumes.

Après avoir donné çà et là des chroniques, des causeries, des fantaisies de toute sorte, de quelque nom qu'on les appelle, Dumas prit, vers la fin de 1866, la direction d'un journal quotidien à un sou, les *Nouvelles*, qu'il débaptisa pour lui donner le nom immortel de *Monte-Cristo* ; mais il s'en fatigua bientôt et l'abandonna.

Nous ne saurions suivre l'illustre romancier dans ses pérégrinations, d'où il a rapporté une ample collection d'*Impressions de voyages*, pour une bonne part imaginaires, mais si amusantes !...

Rappelons seulement qu'ayant noué des relations d'amitié avec Garibaldi, quelques années auparavant, il suivait l'illustre patriote, accompagné lui-même de son jeune secrétaire Paul Parfait, dans son audacieuse expédition en Sicile, en 1860. Au retour, il s'arrêtait à Naples, y fondait le journal l'*Indépendante* qui a survécu à son fondateur, et y écrivait la *San Felice*. C'est de Naples, du reste, qu'il écrivit à M. de Cherville la lettre suivante, que le chroniqueur du *Temps* a récemment publiée, et qui peint parfaitement cet homme resté ingénu et bon jusque dans la vieillesse, malgré tous ses travers et les traverses sans nombre d'une vie longue et agitée.

« 8 février.

« Non, Dieu merci, mon bon Cherville, je ne vous en veux pas, et, Dieu merci, si je vous en voulais, je vous en voudrais bien injustement. S'il y avait au monde un homme contre lequel je crusse qu'il valût la peine de garder une rancune, ce serait M. Havin, qui vient de me faire perdre 24,000 fr. à Turin. Mais, mon Dieu, j'ai tant perdu de 24,000 fr. dans ma vie que je ne les compte plus.

« Je serai probablement à Paris pour la pièce d'Alexandre. N'en dites rien à personne. Ce que vous m'écrivez de la *San Felice* me fait grand plaisir. C'est un livre immense, non pas à cause de ses trois millions de lignes, mais à cause du monde qu'il remue. Il me revient de tous côtés qu'on en est content, et cela me réchauffe un peu le cœur.

« Je vieillis, non pas physiquement, mais moralement. Vous verrez, quand vous vieillirez à votre tour, comme cela rend triste. Les poseurs... disent : *Dieu ! L'âme immortelle ! etc. !* » Moi je dis comme l'Évangile : « Souviens-toi que tu n'es que poussière et que tu retourneras en poussière, » et, de quelque façon que l'on retourne l'axiome, du moment où l'on est bien convaincu de sa vérité, je défie qu'on le retourne de façon à faire rire.

« Il y a des moments où il me sem-

ble que j'ai déjà dans le crâne un peu de cette *belle et bonne fange* qu'Hamlet trouve dans celui d'Yorick.

« Pouah ! »

« Je vis, au reste, ici aussi bien que possible. Mon journal me rapporte 3,000 fr. par mois, et menace à la fin de l'année de m'en rapporter 6,000, et je n'ai rien à désirer comme position d'amour-propre. Je suis à peu près le seul honnête homme, le seul homme d'esprit et le seul homme de talent à Naples. »

« La *San Felice* finie, il faudra venir. Le succès aura fait remonter mes actions, et alors nous ferons un roman ensemble. »

« Ecrivez-moi, mon ami. Je suis assez bien avec le prince Humbert, que je n'ai jamais vu et n'ai jamais voulu voir, pour lui envoyer vos livres et le prier de les faire passer à son père. Si je vais à Paris, je les prendrai moi-même... »

« Bien à vous. »

« AL. DUMAS. »

Maintenant, conçoit-on qu'un tel homme ait excité des haines ayant d'autres causes que l'envie ?

Quant à l'hommage public qu'il est question de lui rendre, et qui a soulevé des protestations que nous nous expliquerions difficilement, s'il valait la peine d'en chercher l'explication, il nous semble que l'auteur d'*Antony*, de *Mademoiselle de Belle-Isle*, de *Kean*, des *Demoiselles de Saint-Cyr*, de *Monte Cristo*, de la *Reine Margot*, de *Georges* et des *Impressions de voyage* n'est pas absolument indigne du concours.

« Je prévois, il est vrai, le reproche éternel, dit l'aimable chroniqueur déjà cité : Dumas s'est *gaspillé* ! Qu'entend-on par se *gaspiller* ? Il est des tempéraments que tout passionné, attire, fascine, qui ne mettent pas d'œillères à leur intellect, qui ressemblent plus au cheval échappé qu'au bœuf de labour, qui aiment à tout connaître, à tout étudier, à tout tenter. Ceux-là se dépensent, sans doute, mais ils vivent. Ils trouvent que le monde est un univers où tout est curieux et non un sillon unique où tout est profitable. Ils n'ont qu'un défaut, en somme, c'est un trop-plein de qualités qui ne demande qu'à se répandre. Leurs vices, sur ma foi, valent cent fois mieux que les vertus des autres. »

« Ah ! ce Dumas ! Je l'ai entendu, un soir, raconter un roman de lui qu'il n'avait pas achevé et que la police de l'empire avait interdit en France ; c'était *Isaac Laquedem*. Dumas faisait parcourir au Juif de la légende toutes les civilisations, tous les pays, tous les temps. Il lui donnait tous les avatars. Il l'incarrait dans une série de types extraordinaires. Qu'il était merveilleux à écouter ! Le passé se ranimait sous sa parole colorée, ardente, éblouissante... »

Et il ajoute que ce qui fait le plus tort à Dumas aux yeux des gens « sérieux, » c'est qu'il n'a pas pris soin de poser.

En effet, la pose fait quelquefois tout le mérite des gens qu'on respecte et qu'on admire le plus, et l'on estime assez volontiers qu'ils ont tous les droits imaginables à la réalité du piédestal, n'ayant jamais posé le pied, toute leur vie, que sur un piédestal imaginaire.

De retour de Naples en 1863, nous avons vu Alexandre Dumas prendre la direction d'un *Monte Cristo* quotidien succédant à un *Monte Cristo* hebdomadaire. Il fit aussi des conférences au théâtre Saint-Germain, depuis théâtre de Cluny, et au Grand-Théâtre parisien, sur une foule de sujets, sur lui-même principalement. Mais il n'était plus aussi vigoureux, et peut-être un peu moins gai. Il se « sentait vieillir » comme il avait déjà fait à Naples, mais avec une rapidité plus sensible.

Il était absent de Paris lors de l'investissement de notre capitale par les armées allemandes, et était déjà enterré lorsque nous parvînt la nouvelle de sa mort. Il s'était éteint chez son fils, à Puys, près de Dieppe, le 3 décembre 1870.

Décoré des insignes les plus élevés de tous les ordres connus, l'illustre écrivain est mort simple chevalier de la Légion d'honneur.

De ces ouvrages, il nous paraît bien superflu de chercher à rien dire de plus. Ils ont amusé nos pères avant nous et amuseront les enfants de nos enfants ; tout le monde les connaît et personne ne s'inquiète des critiques qu'ils ont pu soulever. L'œuvre toute entière est saine après tout, et on ne saurait en dire autant de tous les romans ennuyeux que chaque jour voit éclore. X.

GÉOGRAPHIE ET VOYAGES

M. ET M^{me} DE UJFALVY DANS L'ASIE CENTRALE

M. de Ujfalvy, professeur à l'École des langues orientales vivantes, chargé par le gouvernement français, en 1880, d'une mission scientifique dans l'Asie centrale, est arrivé à Saint-Petersbourg ces jours derniers.

Il s'agissait cette fois, pour l'éminent voyageur qui a déjà parcouru le Turkestan russe jusqu'aux frontières de la Chine, d'explorer le Pamir et la haute vallée de l'Oxus. L'émir de Bokhara étant en guerre avec le Darvaz, M. de Ujfalvy, en arrivant à Tachkend vers la fin de 1880, dut modifier son itinéraire et passer par Orenbourg.

D'une lettre adressée à une amie par M^{me} de Ujfalvy, qui accompagnait son mari dans ce pénible voyage, nous extrayons le passage suivant relatif à l'une des péripéties les plus émouvantes du retour des deux voyageurs :

« Orenbourg, le 29 janvier 1881. »

« Nous sommes partis en plein hiver par une route dont la poste est en complet désarroi. Jusqu'à Turkestan le voyage n'alla pas trop mal, quoique à la deuxième station avant cette ville nous eussions dû mettre sept heures pour faire vingt verstes, tant les chevaux étaient mauvais, tant la route était accidentée et couverte de neige. Encore avons-nous dû faire les quatre dernières verstes à pied. La voiture s'étant embourbée à une descente, nous avons été contraints d'aller nous-mêmes, par la nuit et la neige, chercher du renfort à la station. Mais ceci n'est qu'une bagatelle, et à Turkestan, où nous sommes restés deux jours, elle était déjà oubliée. »

« Nous voilà partis de Turkestan, et tant bien que mal, après avoir joué ridiculement notre vie, avec des chevaux sauvages (nous voyez-vous morts ou estropiés par accident de voiture ?), nous sommes arrivés à Pérowsky (Ak-Mesdjid). De cette dernière ville à Kazalinsk, pas trop de froid, de bons chevaux, et voyage relativement agréable au milieu des forêts de Sazahouls. »

« A Kazalinsk, arrêt de cinq jours à cause des fêtes de la Noël russe. »

« L'hôtel est relativement assez propre, mais les fenêtres, closes, ne

peuvent pas s'ouvrir : elles sont fortement cimentées. Quant à prendre de l'air par la porte, il n'y faut pas penser. Elle donne sur un corridor chauffé à blanc dont les fenêtres sont aussi mastiquées, et où tous les domestiques couchent la nuit enveloppés de leurs fourrures par terre ou sur des bancs de bois. Là, pendant deux jours et quatre fois par jour, j'écrivais, sous

la dictée de mon mari, les observations anthropologiques qu'il faisait sur les Kirghises, et je vous laisse à penser quelle odeur ces gens-là laissaient dans la chambre : le cœur me manquait.

« C'est fini : il nous faut trouver des voitures, rien nulle part. Enfin grâce au *natchalnik*, nous découvrons une mauvaise tarantasse, couverte

d'un *kachma* de feutre. Il fait très froid. Jusqu'à Terekli, pas de chevaux ; nous sommes obligés d'atteler des chameaux à notre équipage. Nous partons ; une neige, un vent terrible. A trois verstes de Kazalinsk, nos Kirghises ne veulent plus avancer. La bourrasque est trop forte et on ne voit plus le chemin.

« Il nous faut rebrousser jusqu'à la



ROME ANTIQUE. — LES BESTIAIRES. (Page 53, col. 1.)

station. Le lendemain matin, le temps est superbe, mais très froid. En deux jours nous faisons nos quatre-vingt-dix kilomètres. A Karmatchik, 23 degrés au-dessous de zéro, et pas de feu. La troisième journée, l'absence de stations nous oblige à faire une traite de cinquante verstes. Enfin, le soir à neuf heures, nous arrivons à un relais. Le *starost* (chef de la station) est encore plus désagréable que les autres. Grâce au petit feu de broussailles que nous obtenons en le payant fort cher, nous nous réchauffons un peu : plus que 6 degrés au-dessous de zéro dans la chambre, et je peux faire cuire au pétrole un peu de jambon à mon mari. J'essayais de dormir sur mon divan de pierre quand M. de Ujfalvy se lève : « Je ne sais ce que j'ai, dit-il, mais je me sens bien mal. » Il sort. Je pense au jambon qui peut-être avait de la trichine : mon mari serait-il empoisonné ? La porte s'ouvre avec fracas.

M. de Ujfalvy entre en me criant : « Je vais mourir ! » Et il s'affaisse sur la pierre près de la porte.

« Je ne fais qu'un bond, je l'interroge, pas de réponse. Je le secoue. Il retombe lourdement. Je jette un cri. Les gens de la station arrivent, relèvent mon mari, et le *starost* crie : *Na Deor!* On transporte M. de Ujfalvy dans la cour, on le couche sur un banc de pierre, on le frictionne. Enfin il revient à lui et murmure : « Je vais mieux. » A ces mots, je crus moi-même que j'allais mourir et je m'évanouis. Les soins de la femme du *starost* me ranimèrent, pendant qu'on achevait de faire revenir mon mari de sa congestion. Voilà ma nuit du 11 au 12 janvier, pour mon jour de naissance : je ne l'oublierai pas. »

Les deux voyageurs ont pu atteindre Orenbourg sans autres complications, par un froid de 30 degrés toutefois. Ils sont partis ensuite pour

Moscou ; mais M. de Ujfalvy est tombé malade en arrivant dans cette ville, et son voyage s'est trouvé forcément interrompu.

P. C.

PROGRAMME D'UN COURS DE MORALE

DANS LES ÉCOLES NORMALES PRIMAIRES

(Suite).

« Notre programme de morale, quoique devant occuper beaucoup plus de temps que la psychologie, et même les trois quarts du temps, demande cependant moins d'explications de détails, parce qu'il n'est personne qui n'en connaisse d'avance les termes et l'esprit ; car, comme on l'a dit, s'il y a plusieurs philosophies, il n'y a qu'une morale. On objectera qu'il y a plusieurs systèmes de morale, et qu'il faut que l'État fasse un choix entre ces systèmes, qu'il décide entre Ben-

tham et Kant, entre la morale du devoir et celle de la charité. Mais nous répondrons que l'État ne doit retenir de ces différents systèmes que les principes qui sont contenus dans l'idée même d'une éducation, et sans lesquels l'idée d'une éducation serait quelque chose de contradictoire. Que l'on nous permette un exemple. L'État enseigne les lettres depuis un temps immémorial ; et, sans doute, l'État ne doit pas imposer à ses professeurs, ni s'imposer à lui-même une orthodoxie étroite en matière littéraire : défendre à un professeur, par exemple, d'admirer Shakespeare et ne lui permettre que l'admiration de Virgile et de Racine serait complètement absurde ; mais quelque large que puisse être l'éclectisme de l'État, il y a cependant un principe sous-entendu, et sans lequel il n'y aurait plus d'éducation littéraire, c'est qu'il y a des œuvres belles et d'autres qui ne le sont pas, des œuvres élevées et sublimes et des œuvres basses, plates et grossières : et si l'État devait être absolument indifférent en matière littéraire, quelle raison aurait-il de se donner tant de mal, de dépenser tant d'argent, de s'imposer une administration aussi accablante ? Il aurait tout intérêt à laisser chacun s'instruire comme il le voudrait, et à telle école qu'il lui plairait. Ainsi, l'idée même d'une éducation littéraire, à moins de se contredire elle-même, repose sur la distinction du beau et du laid, c'est-à-dire de ce qui est élevé, noble, pur, sublime, et de ce qui est bas, grossier, vulgaire, insignifiant ; or, cette distinction est le fond de la morale aussi bien que de la littérature. En même temps que l'État élève les esprits, il doit élever les âmes, et cela dans les deux sens du mot, à savoir : donner l'éducation et diriger vers le haut les âmes que la nature entraîne vers le bas. Telle est la pensée fondamentale que l'État doit maintenir, ou il n'a plus qu'à abdiquer. Or, cela même, c'est ce que nous appelons la distinction de la chair et de l'esprit, de l'animal et de l'homme, du plaisir et de la vertu, des passions et de la raison ; et la loi qui nous prescrit de sacrifier ou de subordonner ce qui est plat et vulgaire à ce qui est généreux, noble, délicat, c'est ce qu'on appelle le devoir. Il ne peut donc y avoir pour un

État d'autre morale que la morale du devoir : c'est pour lui un postulat qu'il ne peut sacrifier sans se désavouer lui-même. S'il est des systèmes de morale qui simulent la morale du devoir en invoquant d'autres principes, c'est en raffinant et subtilisant sur ces principes, de manière à leur faire signifier la même chose que ce que nous appelons « morale du devoir. » D'un autre côté, cette morale du devoir pur, du devoir strict, n'exclut nullement, et même appelle comme son complément la morale du dévouement qui n'est pas moins nécessaire à l'État que celle du devoir ; et, puisque l'État exige de ses soldats en temps de guerre, de ses médecins en cas d'épidémie, de ses magistrats et de ses fonctionnaires en cas de guerre civile, de tous enfin, s'il le faut, d'aller jusqu'au sacrifice de la vie, comment serait-il incompetent pour enseigner ce qu'il est tenu de pratiquer ? Toutes les controverses abstraites et épineuses de la morale doivent donc céder et plier devant ces considérations impérieuses et imposantes ; libres dans le domaine de la science pure, elles doivent s'évanouir devant la nécessité pratique de former des hommes. Quant à dire que la morale ne peut s'enseigner sans dogme et sans dogme emprunté aux religions positives, ce serait dire que l'État lui-même ne peut subsister sans dogme positif : car telle est l'école, tel est l'État. Ce serait donc revenir à la religion d'État qui, depuis cinquante ans, a disparu de toutes nos Constitutions. Est-ce à dire que depuis cinquante ans l'État n'a pas eu des devoirs ? et s'il en a eu, comment serait-il destitué du droit de les enseigner ?

« Nous nous bornons à ces vues générales, vous laissant apprécier le détail de nos programmes. Signalons seulement, en terminant, une dernière considération de la plus haute importance. Nous avons, conformément à l'usage, terminé la morale théorique par les sanctions supérieures : la vie future et Dieu, et la morale pratique par les devoirs religieux et les sentiments religieux.

« Nous l'avons fait d'abord non seulement pour satisfaire à la loi actuelle qui prescrit l'enseignement moral et religieux, mais encore dans la

prévision même de la loi future, qui prescrit l'enseignement moral et civique. Pour nous, et pour la langue française, le mot laïque ne s'oppose pas au mot religieux, mais au mot ecclésiastique ; il y a une religion laïque comme une religion ecclésiastique, et cette religion laïque, si elle n'est pas pour nous la base de la morale, en est du moins le couronnement, par la même raison que nous avons déjà développée, et qui considère comme postulat de toute éducation la distinction d'une vie supérieure de l'âme et d'une vie plate, grossière et malfaisante ; or, cette vie élevée et supérieure, ce monde d'en haut doit être suspendu à quelque chose.

« Sans demander que l'on s'engage, et même en désirant que l'on ne s'engage pas dans les controverses théoriques de la métaphysique et dans les preuves abstraites, quelque grandes qu'elles soient en elles-mêmes par le nom de ceux qui les ont créées, mais trop spéculatives pour cet ordre d'enseignement, dans les preuves, dis-je, de l'existence de Dieu, nous demandons que l'idée de Dieu intervienne ici comme terme de la morale et comme le symbole supérieur et la condensation vivante de tout ce qu'il y a de grand, de noble et de saint parmi les hommes.

« Enfin nous devons encore rappeler que nous avons maintenu dans la morale pratique les principes de la morale civique dans leur généralité philosophique, ce qui n'exclut pas un programme plus spécial, élaboré par notre collègue, M. Paul Bert, et qui vise surtout notre état social et politique actuel. Cet enseignement supplémentaire sera donné en troisième année, et ne fera nullement double emploi avec le plan que nous vous proposons. »

PAUL JANET.

LE CONGRÈS DE L'ENSEIGNEMENT

La communication suivante nous est faite par la *Ligue de l'enseignement*, dont le siège est rue Saint-Honoré, n° 175 :

« Un legs de 20,000 francs a été fait à la *Ligue de l'enseignement* « dans la personne de M. Jean Macé, son fon-

dateur», pour aider à la création d'une école normale primaire, où l'on enseignerait les nouvelles méthodes pédagogiques.

« De concert avec M. Jean Macé, son président, le comité du cercle parisien de la Ligue a résolu de profiter de cette circonstance pour convoquer à Paris, au mois d'avril, un *Congrès général de toutes les sociétés d'instruction*, dont l'ensemble constitue la Ligue de l'enseignement en France.

« Le congrès aura lieu au mois d'avril. La date et le programme seront envoyés prochainement aux sociétés qui auront fait connaître leur intention de s'y faire représenter.

« Les sociétés sont invitées dès à présent par le comité du cercle parisien à lui donner communication des propositions qu'elles auraient à faire, et des questions qu'elles désireraient voir traitées dans le congrès. »

NOUVELLES

DE LA RÉPUBLIQUE DES LETTRES
et des états circonvoisins.

On annonce que le *Répertoire universel des œuvres d'art*, promis à l'inauguration du musée de céramique de Limoges, par M. E. Turquet, va être mis à la disposition du public dans les bureaux ministériels de la rue de Valois (Palais-Royal).

Établi au moyen des inventaires officiels, du dépouillement des catalogues français et étrangers, des procès-verbaux de ventes, des déclarations des artistes ou propriétaires et tenu au courant avec soin, — cet important travail, qui comprendra environ 35,000 cartes biographiques et 400,000 fiches monographiques, fera connaître autant que possible et en quelque sorte jour par jour, le lieu et les conditions matérielles où se trouveront les œuvres anciennes et modernes vraiment dignes de ce nom.

Chaque carte contient, sous le portrait photographié et la biographie de l'artiste dont elle porte le nom, la liste chronologique de ses productions connues.

Chaque fiche renferme, avec le titre et la réduction photographique de l'ouvrage auquel elle est consacrée, tous les renseignements historiques

et signalétiques qui le concernent : origine (auteur, lieu, date); description, dimensions, déplacements successifs; prix de vente; situation actuelle; état de conservation.

Auxiliaire de toute loi sur la propriété artistique, ce précieux instrument de contrôle pourra être consulté sur place ou par correspondance.

* * *

Une découverte importante vient d'être faite à la bibliothèque Mazarine par un archéologue allemand en mission à Paris, M. Richter. La bibliothèque en question possède deux manuscrits de Léonard de Vinci qui sont écrits à l'envers en commençant par la droite et avec les lettres retournées, de sorte qu'il faut se servir d'un miroir pour les lire. Ajoutons qu'ils sont enrichis de dessins. M. Richter a eu la patience de les déchiffrer, et il a trouvé des lettres de Léonard écrites de 1472 à 1483, période sur laquelle on a peu de renseignements en ce qui touche la vie du grand peintre. Il en résulte que, pendant ces onze ans, Léonard de Vinci fut au service du sultan d'Égypte comme architecte et qu'il résida alternativement au Caire et à Alexandrie; il se fit même musulman pour pouvoir entrer dans les mosquées.

Le *Figaro*, dont nous résumons les renseignements, conclut de ces faits que Léonard de Vinci a bien pu apprendre en Égypte, où il était depuis longtemps en honneur, l'art hydraulique qu'il appliqua et développa si merveilleusement dans la Lombardie, sa patrie.

* * *

A peine le sculpteur Aimé Millet vient-il d'achever la statue de George Sand, qui doit être élevée à Nohant et inaugurée au mois d'août prochain, qu'il lui faut s'occuper de celle d'Edgar Quinet, dont il vient d'être chargé par le Comité de souscription. Cette dernière ne sera probablement inaugurée que le 14 juillet 1882, à Bourg, patrie de l'éminent philosophe et historien.

X. RAMBLER.

COURS PRATIQUE
DE LANGUE ANGLAISE

Méthode Robertson

PREMIÈRE LEÇON

Suite.

Troisième division. — Composition.

Pour traduire en anglais les phrases suivantes, l'élève n'a besoin ni de grammaire, ni de dictionnaire; car tous les mots à employer sont contenus dans le texte de cette leçon, ou peuvent être trouvés à l'aide des observations qu'on vient de lire à la section *Lexicologie*, comme aussi toutes les tournures de phrases à employer sont expliquées à la section *Syntaxe*.

Les chiffres placés à la suite des phrases renvoient à ces observations.

- 1 — Le peuple persan. — 25, 22.
- 2 — La tyrannie persane. — 25, 26.
- 3 — Les guerres perpétuelles de Mahmoud. — 5, 25, 26.
- 4 — La ruine de l'empire persan. — 5, 25.
- 5 — Mahmoud avait prédit. — 16.
- 6 — Le sultan avait prédit. — 16.
- 7 — Le père avait prédit. — 16.
- 8 — Le sultan persan. — 25.
- 9 — Les États persans. — 25, 26.
- 10 — La tyrannie perpétuelle du sultan. — 5, 25, 26.
- 11 — La désolation perpétuelle à l'intérieur. — 5, 25, 26.
- 12 — Le père de Mahmoud avait rempli son empire de ruine. — 18.
- 13 — Par sa criminelle tyrannie, Mahmoud avait dépeuplé l'empire. — 7.
- 14 — Le sultan avait rempli son peuple d'une aversion mortelle. — 22, 18, 25, 26, 7, 19.
- 15 — Par sa protection paternelle, Mahmoud avait peuplé ses États. — 25, 26, 7, 19, 21.
- 16 — Nous sommes mortels. — 7, 26.
- 17 — La guerre avait ruiné l'empire. — 8, 22, 13.
- 18 — La guerre avait ruiné les empires 8, 22, 13.
- 19 — Son père avait ruiné la colonie. — 22, 13, 11.
- 20 — Nous sommes remplis d'admiration pour (à) son industrie. — 18, 19, 11.
- 21 — On nous ruine. — 24, 22.
- 22 — Le sultan avait ruiné ses États par ses guerres, par sa tyrannie, par son ambition et par son hypocrisie. — 19, 11, 28.

RÉCAPITULATION

Mots :

1 ^o Contenus dans le texte,	20
2 ^o Racines et dérivés se rattachant aux mots du texte,	76
3 ^o Adjectifs en <i>al</i> , finissant en <i>el</i> en français, sans autre différence d'orthographe,	64
4 ^o Adjectifs en <i>al</i> , exactement semblables dans les deux langues,	230
A reporter.....	399

* Remarquez que *du* est pour *de le*.** Les mots en *italique* ne doivent pas être traduits.

<i>Report</i>	399
5 ^o Substantifs en <i>y</i> , finissant en <i>ia</i> en français, sans autre différence d'orthographe,	306
6 ^o Substantifs en <i>ion</i> , exactement semblables dans les deux langues,	1083
<hr/>	
Total des mots que l'étudiant peut comprendre, du moins à la lecture, et dont il peut se servir, sans avoir recours au dictionnaire,	4783
<i>Observations principales.</i>	
1, 2, 3. Prononciation des lettres D, L, N.	
4. Étymologie et significations du mot THAT.	
5. Signification de l'article THE.	
6. Signification de la préposition BY.	
7 — § 1. Les adjectifs français en <i>EL</i> finissent en <i>AL</i> en anglais. — § 2. Les adjectifs en <i>AL</i> sont semblables dans les deux langues.	
8. Formation régulière du pluriel des substantifs.	
9. Absence du genre et du nombre dans les adjectifs.	
10. Propriétés de la préposition inséparable <i>A</i> .	
11. La termination française <i>IE</i> rendue par <i>y</i> en anglais.	
12. Signification de la préposition <i>AT</i> .	
13. Formation régulière du participe passé.	
14. Formation des temps composés.	
15. Signification de la préposition <i>OF</i> .	
16. De la préposition inséparable <i>FORE</i> .	
17, 18. Étymologie, signification et emploi de la préposition <i>WITH</i> .	
19. La terminaison <i>ION</i> .	
20. Formation du participe passé, quand le verbe finit par <i>E</i> .	
21. La particule inséparable <i>UN</i> .	
22. Emploi du même mot comme substantif ou adjectif, et comme verbe.	
23. Manière de former des adjectifs des noms de pays finissant en <i>IA</i> ou en <i>A</i> .	
24. Emploi de la forme passive, pour rendre le pronom français <i>ON</i> .	
25. Place régulière de l'adjectif.	
26. Non accord de l'adjectif.	
27. Accord du pronom-adjectif possessif avec le possesseur et non avec l'objet possédé.	
28. Ellipse, ou retranchement de la préposition.	

Ceux qui, étrangers à l'étude des langues, auront parcouru cet ouvrage en se défiant de leur aptitude, de leur intelligence ou de leurs forces, auront été agréablement surpris de voir combien il est simple et facile de lire, de traduire, de parler et d'acquérir des connaissances de grammaire, dès la première leçon. Au lieu du chemin tortueux et confus, hérissé d'obstacles et d'ennuis, auxquels ils pouvaient s'attendre, ils ont trouvé une route droite, large, praticable et commode, qui, même au point de départ, permet de voir le but, de mesurer la distance, et de calculer le temps qu'on mettra

pour arriver, selon qu'on est plus ou moins bon marcheur.

Ceux auxquels les études philologiques sont déjà familières, ceux qui ont perdu des années à apprendre ou à enseigner des idiomes anciens ou modernes, et qui méditeront sans prévention et de bonne foi sur ce qui précède, reconnaîtront qu'une ère nouvelle a commencé pour l'enseignement des langues à compter du jour où Robertson a imaginé sa claire et pratique méthode.

FIN DE LA PREMIÈRE LEÇON

(*A suivre.*)

REVUE DES THÉÂTRES

THÉÂTRE DE LA PORTE-SAINT-MARTIN. — Reprise des *Chevaliers du Bruillard*, drame en 4 actes et 10 tableaux, de MM. DENNERY et BOURGET.

La Porte-Saint-Martin vient de reprendre avec éclat le beau drame de MM. Dennery et Bourgeois, qui eut il y a quelques années un si formidable succès.

L'on était curieux de revoir dans le même rôle M. Taillade qui est peut-être un peu marqué pour le personnage de Sheppard, mais qui n'en est pas moins le comédien consciencieux que tout le monde connaît.

Le rôle de Jack Sheppard, qui avait été tenu si admirablement par sa créatrice, M^{me} Marie Laurent, a été repris fort convenablement par M^{me} Fromentin.

Le bon, le doux, le placide M. Vood a été dignement représenté par M. Alexandre, qui a toujours le talent de faire venir chez les spectateurs le rire et les larmes.

Vannoya rendu presque sympathique à force de talent le personnage du bandit Bluskin.

Les rôles secondaires de *Lord Rowland*, de *Georges 1^{er}*, de *Tamise* et de *Cecily* ont été très bien joués par MM. Montal, Faille, Fabrégues et M^{me} Moreau. Nous prédisons et souhaitons à M. Paul Clèves un succès égal à celui de son aîné.

THÉÂTRE DU GYMNASÉ. — Première représentation de *Phryné*, comédie en 3 actes, de M. MEILHAC.

La fameuse courtisane de l'ancienne Grèce, qui fut la maîtresse du fameux sculpteur Praxitèle, qui employa son

ciseau à immortaliser l'objet de son amour, celle qui offrit de reconstruire Thèbes, détruite par Alexandre, avec l'argent gagné par son infâme profession, celle enfin qui fut si recherchée par sa beauté et son esprit vient d'apparaître sur la scène d'un théâtre parisien.

La pièce de M. Meilhac est pleine d'esprit, et d'allusions politiques.

L'on attendait avec une certaine curiosité la scène principale de cette comédie, immortalisée par le pinceau de M. Gérôme. Mais nos mœurs et notre République, si athénienne qu'elle soit, n'ont pas permis, et nous comprenons cela facilement, de faire la reproduction de cette scène en tableau vivant.

Nous ne faisons pas moins à l'auteur tous nos compliments sur le morceau de bon goût qu'il nous a servi dans ses trois actes.

Quant aux artistes, nous devons signaler le talent avec lequel M^{me} Magnier a rempli le rôle de la courtisane grecque. Elle a été superbe d'esprit, de grâce et de beauté.

M. Saint-Germain, dans le personnage de Lamachos, a bien été le magistrat de l'Athènes de la décadence. C'est le type parfait du ramolli.

M. Francès a bien représenté l'avocat Enthidème, boursoufflé, gonflé de lui-même et n'ouvrant la bouche que pour lancer des phrases aussi vides que sonores.

M. Corbin nous a montré dans le rôle du jeune Enthias un modèle qui doit être exact de la jeunesse athénienne de cette époque. Quant aux rôles secondaires, ils ont été très bien tenus par tous les artistes du Gymnase et nous devons adresser particulièrement nos félicitations à M^{me} Gabrielle Gauthier, qui a rempli le rôle de la servante Nèdre avec beaucoup d'aplomb et d'esprit.

La nouvelle pièce du Gymnase mérite un beau succès et nous le lui souhaitons sincèrement.

E. VORMUS.

LA MÉDECINE POPULAIRE

Journal hebdomadaire illustré, paraissant tous les jeudis. — Prix du numéro 15 c. Magnifiques illustrations.

Le gérant : LÉON LÉVY.

Imp. D. BARDIN, à Saint-Germain.

L'ENSEIGNEMENT POPULAIRE

3 MARS 1881.

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

1^{re} ANNÉE.

N° 5. — Prix : 15 centimes.

Rédacteur en chef : ADOLPHE BITARD. BUREAUX : rue Montmartre, 125.

Abonnements : PARIS, un an, 8 fr.; six mois, 4 fr. — DÉPARTEMENTS, un an, 10 fr.; six mois, 5 fr. — ÉTRANGER, un an, 12 fr.

SOMMAIRE

TEXTE. — *Les Héros de la Patrie* : Le chevalier d'Assas. — *Cours de comptabilité* : Introduction. — *Les grands romanciers populaires* : Charles Dickens. — *Histoire de la conquête du Mexique*. Chapitre V. — La Bibliothèque nationale. — *Vieilles coutumes* : Les fiançailles en Lorraine. — *Promenades archéologiques en France* : Orange. — *Curiosités de l'histoire des jeux*. — *Nouvelles de la République des lettres*. — *Cours pratique de langue anglaise (suite)*. — *Nécrologie* : Paulin Paris. — Anecdotes, pensées et maximes.

ILLUSTRATIONS. — *Les Héros de la patrie* : Mort du chevalier d'Assas. — *Les grands romanciers populaires* : Portrait de Charles Dickens. — *Les grandes Bibliothèques publiques* : La salle de travail de la Bibliothèque nationale. — *Promenades archéologiques en France* : Ruines du théâtre romain d'Orange.



LES HÉROS DE LA PATRIE. — MORT DU CHEVALIER D'ASSAS (Page 66, col. 3.)

AVIS IMPORTANT

Toute personne qui prendra un abonnement d'un an, recevra gratuitement en prime : Les QUADRUPÈDES, de Buffon. Cette prime extraordinaire est un magnifique volume de 320 pages, illustré de gravures, entièrement inédites, et vendu en librairie 6 francs.

LES HÉROS DE LA PATRIE

LE CHEVALIER D'ASSAS

La bataille de Clostercamp est un des plus brillants épisodes de la guerre de sept ans. Le prince de Brunswick, pour opérer une diversion aux succès répétés du maréchal de Broglie, dans le Hanovre, se dirigeait, avec 20,000 hommes, sur Wesel, occupée par une faible garnison française; il comptait s'emparer de cette place, cela ne faisait pas le moindre doute pour lui, puis franchir la Meuse, se joindre aux Anglais, avertis de ce mouvement, et s'emparer, avec eux, de la Flandre.

La situation était extrêmement grave, et il n'y avait que peu d'espoir de la modifier. Néanmoins, le maréchal de Broglie envoya M. de Castries au secours du point menacé. Par une marche rapide, le marquis de Castries, après s'être emparé de Rhinberg, où il plaça un corps d'armée de 3,000 hommes, arriva à temps pour jeter dans Weser, déjà assiégée, un secours précieux.

Le principal étant fait, le général établit son camp dans une position avantageuse, derrière le canal de Rhinberg, décidé à attendre, pour prendre l'offensive, un renfort important qui le suivait de près. Les événements en décidèrent autrement; le camp français faillit être surpris, dans la nuit du 15 ou 16 octobre 1760. A la faveur d'une nuit exceptionnellement sombre, Brunswick avait réussi à franchir le canal, après avoir traversé le Rhin et tourné l'abbaye (*Kloster*) de Camp, occupée par un détachement français. Un désastre était imminent...

L'action héroïque du chevalier d'As-

sas, dont le nom est resté justement populaire, permit de transformer ce désastre presque accompli en un triomphe éclatant.

Le chevalier Louis d'Assas, né au Vigan le 28 août 1733, appartenait à une vieille famille noble des Cévennes, dont l'origine remonte au XII^e siècle. Entré de bonne heure dans la carrière, il était alors capitaine aux chasseurs du régiment d'Auvergne, dont le colonel était Rochambeau. Il avait vingt-sept ans.

Dans la nuit du 15 au 16 octobre 1760, le jeune capitaine, inquiet, pénétra dans un bois voisin du camp, seul, dit la tradition, avec l'intention de l'explorer pour éviter une surprise possible.

Il y était à peine entré, qu'il se vit tout à coup entouré d'ennemis dont les baïonnettes lui touchaient la poitrine. Les soldats allemands lui intimèrent l'ordre de ne souffler mot, sous peine de tomber mort à l'instant.

Mais l'officier français n'écoute que son dévouement à la patrie, et, sûr de n'y point survivre, il pousse de toutes ses forces le cri fameux : « A moi, Auvergne ! voilà l'ennemi ! »

Vingt baïonnettes, trouant à la fois sa noble poitrine, le jetaient expirant sur le sol.

L'histoire de nos luttes est pleine de traits de ce genre, — ou du moins pourrait en être remplie, si l'on connaissait tous ceux qui se produisent à l'occasion et si l'on attachait à ceux dont on est averti l'importance qu'ils méritent, ce qui n'est pas. Dans le rapport officiel sur l'affaire de Clostercamp, le chevalier d'Assas ne figure pas autrement que comme une unité dans le chiffre des pertes, et l'on a relevé cette particularité curieuse, que la *Gazette de France* appelle d'Assar l'obscur capitaine mort victime de son dévouement à la patrie.

Ce fut Voltaire, cette fois, qui signala l'héroïsme du jeune officier, dans la deuxième édition de son *Précis du règne de Louis XV*, qui parut en 1769; mais il en avait déjà fait part à M. de Choiseul l'année précédente sans parvenir à émouvoir, d'ailleurs, le moins du monde le ministre de Louis XV et de M^{me} de Pompadour.

Il paraît que Voltaire tenait ses renseignements de la famille du cheva-

lier; mais on ne prit pas la peine alors d'élever des doutes sur l'authenticité du fait : c'eût été s'en occuper; ces doutes ne devaient se manifester que plus tard.

Les années se passèrent; mais, bien qu'on n'y attachât point grande importance, l'histoire de la mort du chevalier d'Assas, telle que Voltaire la racontait, n'était pas oubliée. Un jour, en 1777, on en parlait devant Marie-Antoinette, qui s'étonna à bon droit qu'une si belle action fût restée si longtemps ensevelie dans l'oubli. Sur son ordre, on s'informa de la famille d'Assas; le roi réunit son conseil, et une pension héréditaire et perpétuelle fut créée en faveur de la famille du chevalier, par lettres patentes en date du 8 octobre 1777.

« De toutes les grandes actions que l'histoire a immortalisées, est-il dit dans ce document, aucune n'est au-dessus de l'héroïsme avec lequel le sieur Louis, chevalier d'Assas, capitaine de chasseurs au régiment d'Auvergne, s'est dévoué à la mort. La nuit du 15 au 16 octobre 1760, le prince héréditaire de Brunswick voulut surprendre à Clostercamp, près de Wesel, un corps de l'armée française commandé par le marquis de Castries. Le chevalier d'Assas, en marchant à la découverte pendant l'obscurité, tombe dans une embuscade ennemie. Environné de baïonnettes prêtes à le percer, il peut acheter sa vie par son silence : mais l'armée va périr si elle ignore le danger qui la menace. Il crie à haute voix : A moi, Auvergne, voilà les ennemis ! et dans l'instant il expire percé de coups.

« Si cette mort glorieuse l'a dérobé à notre reconnaissance, nous pouvons du moins en faire éprouver les effets à son frère. »

Ce frère avait sollicité l'autorisation d'ajouter à son nom celui de *Clostercamp* : il n'obtint pas cela, mais ses fils, qui servaient dans l'armée, eurent de l'avancement, lui-même jouit de la pension dont nous avons parlé plus haut; enfin ces messieurs furent reçus à la cour avec une distinction particulière. La pension, il est vrai, cessa d'être servie pendant les années les plus agitées de la Révolution, mais elle fut rétablie en 1810 par Napoléon, et n'a pas subi depuis d'interruption nouvelle.

Quant au héros de Clostercamp, une colonne commémorative fut élevée sur le lieu où il était tombé, et ses dernières paroles gravées sur la pierre; en outre, le Vigan, son pays natal, lui a élevé une statue en 1830.

Maintenant, on devine que l'auréole de gloire qui entoure le nom du chevalier d'Assas ne s'y est pas maintenue sans qu'on cherchât à la ternir, ou même à la jeter par terre. Il y a des écrivains qui croient avoir fait du nouveau lorsqu'ils ont démolì, et comme le métier n'est pas difficile, ces sortes d'écrivains sont assez nombreux et leur industrie prospère.

Ici, la tradition populaire donne prise évidemment à la critique : Il n'est pas vraisemblable que le chevalier d'Assas alla *seul* en reconnaissance; il est avéré qu'il n'y avait point de bois, mais seulement des bruyères ponctuées de buissons et de haies, dans le voisinage du camp de Rhinberg; d'ailleurs on n'établit pas un camp auprès d'un bois sans occuper ce bois : — Cela s'est vu pourtant, à la fin de 1870, quand les défenseurs de Paris, malgré les cris d'alarme poussés par d'ignorants publicistes, parmi lesquels l'auteur de ces lignes, laissèrent envahir le bois de Boulogne par les Allemands; mais on ne trouverait pas d'autre exemple d'une pareille ineptie.

Ensuite, où Voltaire avait-il pris ses renseignements, dont il donne connaissance seulement huit ans après l'événement?

Voltaire répond lui-même à cette question dans une lettre adressée, le 31 octobre 1769, au comte de Schomberg : « Je n'ai fait que copier, dit-il, ce que le frère de M. d'Assas et le major du régiment m'ont mandé. »

Admettons que le témoignage du baron d'Assas fût suspect, ce qui n'aurait rien d'étonnant; en peut-il être de même de celui du major du régiment? Non, assurément.

Il y a même quelque chose de plus décisif encore, peut-être : c'est le silence du chef de corps, marquis de Castries, très monté pourtant contre le baron d'Assas, qui cherchait à obtenir l'autorisation d'ajouter le nom d'une bataille gagnée par lui à son nom patronymique. Le marquis de Castries était gouverneur de la Flan-

dre et du Hainaut, lorsque furent expédiées les lettres patentes de 1777; trois ans plus tard, il était ministre de la marine; rien ne lui eût donc été plus facile que de détruire, pour ainsi dire dans l'œuf, une gloire qui diminuait la sienne dans une assez large mesure; cependant il n'en fit rien.

Les témoignages qu'on invoque pour enlever au chevalier d'Assas la gloire de l'action héroïque de Clostercamp sont notoirement suspects ou tirés d'écrits réputés apocryphes. Un seul des témoignages qui ne sont point conformes à la tradition, infidèle dans les détails, nous l'avons tout de suite reconnu, c'est celui du colonel du régiment d'Auvergne, de Rochambeau. Or, voici comment, dans le premier volume de ses *Mémoires*, Rochambeau raconte les faits :

« Je dois à la vérité, dont j'ai toujours fait profession, de détailler ici le trait connu du chevalier d'Assas dans toute son exactitude.

« Charpentier, caporal de chasseurs, fut le premier qui découvrit l'ennemi dans cette nuit très noire; il me mena sur cette colonne, qui fit feu sur nous. Je revins aux grenadiers et chasseurs, je leur ordonnai de faire feu par demi-compagnie alternativement, et surtout de périr à leur poste plutôt que de l'abandonner, en attendant l'arrivée de la brigade.

« D'Assas, un des capitaines de chasseurs, placé à l'extrémité de l'aile gauche de ce bataillon, fut attaqué et se défendit vigoureusement.

« Un officier lui criant qu'il tirait sur ses propres gens, il sortit du rang, reconnut l'ennemi et cria : **TIREZ, CHASSEURS, CE SONT LES ENNEMIS !**

« Il fut criblé de coups de baïonnette, et voua ainsi à la patrie le sacrifice de sa vie avec cet héroïsme qui a été si justement célébré. »

De sorte que, s'il nous faut abandonner la tradition populaire sanctionnée par les lettres patentes de Louis XVI, il nous reste une version plus vraisemblable d'une action un peu différente sans doute, mais non moins héroïque.

Le capitaine, en effet, sort des rangs et s'avance seul, dans cette nuit noire, pour reconnaître l'ennemi, et il approche de si près, qu'il n'a que le temps de pousser un cri d'avertisse-

ment, et tombe « criblé de coups de baïonnette ! »

Il s'est pourtant trouvé des gens pour invoquer ce passage des mémoires de Rochambeau comme un démenti infligé à la prétendue « légende de Clostercamp ! »

Pour nous, c'en est la confirmation éclatante.

A. B.

COURS DE COMPTABILITÉ

INTRODUCTION

Les questions de *comptabilité* sont en ce moment plus que jamais à l'ordre du jour, c'est-à-dire d'actualité; et notre commerce, tant extérieur qu'intérieur, est intéressé à ce qu'elles soient résolues le plus tôt possible.

Il est vrai d'ajouter que le commerce, la finance et l'industrie ont pris de nos jours un tel développement, que la comptabilité est devenue une science utile, nécessaire, indispensable.

La comptabilité est la science des comptes, comme l'arithmétique est la science des nombres; on ne peut pas plus se dispenser d'apprendre l'une que l'autre, et toutes deux font partie aujourd'hui de l'enseignement professionnel.

Malheureusement, en ce qui concerne l'enseignement, la comptabilité, science exacte et des plus utiles, en ce siècle d'affaires, est enseignée dans les pensions, collèges, lycées, et même dans les écoles spéciales, c'est-à-dire commerciales, d'une manière insuffisante, n'offrant aucun rapport avec celle des praticiens modernes.

A ce propos, feu M. Pigier, expert-comptable devant les tribunaux et praticien distingué, s'exprimait ainsi :

« Toutes les méthodes de comptabilité qu'on a publiées, ayant été composées par des *théoriciens* qui ont substitué aux enseignements de la pratique leurs conceptions arbitraires, on ne doit pas s'étonner si, dans les établissements qui font de la *tenue des livres* une étude spéciale, les résultats ne sont rien moins que satisfaisants.

« Les élèves qui y sont formés ignorent si bien ce qu'on a cru leur apprendre qu'ils se trouvent hors d'é-

tat de tenir les écritures d'une maison quelconque.

« C'est là un fait déplorable que nous avons eu occasion mainte fois de constater, même à l'égard des élèves de l'Ecole supérieure du commerce. »

La *comptabilité* devrait être le complément des études scolaires, dans un siècle où tout le monde s'occupe d'affaires ; et, nous le souhaitons et l'espérons, le moment n'est peut-être pas loin où l'étude de la comptabilité fera parti du programme des cours supérieurs de l'Université.

Cette science toute moderne n'est malheureusement appliquée dans toute son intégrité que dans le haut-commerce, les institutions de crédit, la Banque, les grandes entreprises commerciales et industrielles, partout où l'on veut des comptes clairs, exacts et précis.

La comptabilité est une science exacte, bien définie, nettement formulée, basée sur des principes généraux invariables ; enfin une science dont la *tenue des livres* est le mécanisme, possédant des procédés sûrs, éprouvés par la pratique ; et que tout le monde devrait connaître.

Car enfin ce ne sont pas seulement les négociants, les industriels, les banquiers, les comptables, les caissiers, etc., qui devraient pratiquer la comptabilité ; tous devraient savoir cette science indispensable, les rentiers, les propriétaires, les capitalistes ; et s'il est vrai de dire qu'une bonne comptabilité bien établie, des *livres bien tenus* sont la fortune et l'honneur des négociants, il est donc de toute nécessité d'acquérir la connaissance au moins élémentaire des principes théoriques et des procédés pratiques de cette science.

Est-ce que les avoués, les notaires, les avocats, les magistrats, devraient ignorer la comptabilité à une époque où tout le monde trafique, *tripote*, joue à la bourse, en un mot, s'occupe d'affaires ?

Ces connaissances de la science-comptable ne sont-elles pas aussi indispensables à nos fonctionnaires, aux maires, aux préfets, aux conseillers généraux, aux conseillers municipaux, appelés à discuter et à voter des budgets, enfin et surtout, à nos députés et à nos sénateurs appelés à se prononcer sur les traités de com-

merce, sur les lois financières et sur le budget de l'Etat ?

La comptabilité, nous ne saurions trop le répéter, est une science dont le besoin se fait vivement sentir et que nous devons populariser dans l'intérêt de tous, et surtout des générations futures.

Dans un opuscule parfaitement écrit, intitulé : *Quelques mots sur l'Enseignement commercial en France*, M. Lefèvre s'exprime ainsi :

« Il y a un intérêt considérable à ce que, dès l'école primaire, on apprenne la *Tenue des livres* ; d'abord parce que c'est un excellent exercice d'écriture et en outre parce que c'est un art d'une utilité universelle, en raison même de son extrême simplicité. Il est regrettable de constater que, même à notre époque, les quatre-vingt-dix-neuf centièmes des marchands tiennent mal leurs *livres* et s'exposent à toutes les conséquences de leur ignorance et de leur incurie. »

M. Cornet-Bichat a dit avec raison :

« La tenue des livres et la comptabilité sont les premières règles de l'intérêt public. »

« L'étude de la comptabilité offre d'ailleurs un côté moral que l'on ne méconnaîtra pas, dit M. Tissot. Une bonne comptabilité est partout la meilleure preuve de l'amour de l'ordre. — C'est dans l'organisation de son comptoir, dans la tenue de ses écritures, que le négociant fait juger de sa capacité réelle, de son intelligence administrative et de sa bonne foi. »

« Les notions les plus usuelles du commerce, dit M. Voisard, devraient faire partie de l'instruction générale. — Chercher à rendre ces notions populaires, ce serait même travailler à l'amélioration des mœurs, puisqu'en diminuant le nombre des dupes, on diminuerait certainement le nombre des fripons. »

Dans une brochure que vient de faire paraître M. Mazaroz, intitulée : *Le Bilan financier de la France*, et qui mérite toute l'attention des hommes sérieux, nous détachons les lignes suivantes :

« Comme principe général d'enseignement, il faut mettre le plus possible la théorie à côté de la pratique, c'est-à-dire instituer universel-

lement l'*atelier-école* et la *ferme-école* ; puis établir l'instruction publique dans le même esprit pour les professions libérales, mais en constituant partout l'enseignement du dessin et de la *comptabilité*, comme étant les *deux initiateurs du travail* et de la *production* en toute chose. »

Nous n'en finirions pas, si nous voulions donner toutes les citations relatives à la *comptabilité* et à son enseignement, qui devient tous les jours de plus en plus indispensable, et devrait, comme le dit avec tant d'autorité et de vérité M. Voisard, faire partie intégrante de l'*instruction générale*.

Le but que nous nous proposons dans ce journal, est d'exposer simplement les principes généraux de la *comptabilité*, d'en déterminer le vrai caractère, d'expliquer et de faire comprendre à tous le mécanisme de la *tenue des livres* ; de les initier par un enseignement pratique à toutes les opérations commerciales, sans nous préoccuper de rechercher si telle méthode plus ou moins compliquée est préférable à telle autre.

Dans nos cours publics, nous n'enseignons et n'admettons en principe que la *comptabilité en partie double*, qui apporte avec elle son contrôle immédiat, et c'est encore aujourd'hui cette méthode, avec son grand principe d'équation, avec sa grande autorité, qui est le dernier mot de cette science.

La partie double apporte avec elle un contrôle permanent, car sans contrôle il n'y a pas de comptabilité possible, et est définitivement adoptée par le commerce, la banque et l'industrie.

Nous ne savons si nous pourrions arriver au but utile que nous voulons atteindre, mais nous serions heureux de contribuer, dans la mesure de nos forces, à la vulgarisation des principes de la *comptabilité*.

FÉLIX TARPET.

Professeur de comptabilité commerciale financière et industrielle à la Sorbonne. (Cours gratuit de l'Association philotechnique.)

LES GRANDS ROMANCIERS POPULAIRES

CHARLES DICKENS

La biographie d'un écrivain se trouve bien plus sûrement dans ses

ouvrages que dans l'histoire des misères, grandes ou petites, qui ont assailli son existence et des joies rares qui ont çà et là illuminé sa route, si ces joies et ces misères sont étrangères à ce qu'il nous faut bien appeler sa profession. Il n'est pas un de ses livres qui ne contienne quelque lambeau de sa vie avec une grande partie de son âme, et qui ne pût nous faire pénétrer, si nous en possédions la clé et qu'il nous plût de nous en servir, non seulement dans l'intimité sacrée du foyer domestique, mais jusqu'aux plus profonds replis de la pensée de l'auteur. — Nous parlons, bien entendu, d'œuvres fortement pensées et d'écrivains véritables.

Cette vérité incontestable est encore plus vraie pour Charles Dickens que pour beaucoup d'autres. S'il nous parle, avec des détails si précis des abominables institutions de Dotheboys Hall et de Salem House, c'est que ses souvenirs personnels le servent bien; comme *Davy Copperfield* rinçant des bouteilles chez Murdstone et Grimby, il fut, tout enfant, réduit aux plus viles besognes dans l'arrière-magasin d'un négociant de la Cité; comme *Nicholas Nickleby*, pensionnaire de l'illustre Vincent Crummies, il fut auteur dramatique et comédien ambulante. Plus tard, toujours comme *Copperfield*, il devint clerc d'avoué; puis, besogne presque aussi rebutante que celle qui consiste à rincer des bouteilles, il sténographia pour un journal quotidien de Londres, les discours des membres de la Chambre des communes. Enfin, moins heureux, sans doute, en ceci que son héros de prédilection, il n'eut point d'autre compagne que la pauvre Dora, qui comprenait si peu son cher Davy

qu'elle aimait tant, et s'est jusqu'à la fin « senti écrasé par le sentiment d'avoir manqué d'un bonheur suprême dans la vie, d'un ami, d'une compagne. »

Cependant qui donc, en voyant cette franche, honnête et joyeuse figure, se fût douté des tristesses que l'âme renfermait? Qui donc, en écoutant ce causeur aimable, ce conféren-

Charles Dickens est né, le 7 février 1812, à Portsmouth. Son père, John Dickens, était alors employé dans les bureaux du payeur de la marine; mais à la conclusion de la paix, qui eut lieu cette même année, il dut prendre sa retraite et retourner à Londres, pourvu d'une maigre pension, bien insuffisante pour faire vivre honorablement sa famille assez nombreuse.

John chercha, vainement d'abord, à suppléer par son industrie à l'insuffisance de sa pension de retraite; puis il finit par trouver un emploi de sténographe (*reporter*) parlementaire dans un journal quotidien de Londres, et fut dès lors à l'abri du besoin.

Le petit Charles avait été placé dans une école de Chatham où il resta jusqu'à douze ans, et fut envoyé peu après dans un pensionnat situé dans les environs de la ville voisine de Rochester. Bien qu'il ne semble pas avoir conservé de ces deux retraites universitaires des souvenirs bien agréables, il est certain que dans la dernière sa vive intelligence se développa rapidement, et que son goût très vif pour la lecture, servi par une prodigieuse mé-

moire, lui permit d'apprendre plus, sans doute, qu'il n'était ordinaire dans un pareil lieu, — si nous nous en formons une idée d'après la description qu'il nous donne des pensionnats de cette espèce.

Il nous semble voir, à ces souvenirs, le pauvre petit *Copperfield* charmant les ennuis du dortoir de Salem House en racontant à ses petits camarades l'histoire romanesque de *Peregrine Pickle*, qu'il leur débite par petites tranches chaque soir, comme on découpe un feuilleton de journal. Il nous semble le voir encore plus dis-



CHARLES DICKENS.

cié ingénieux et séduisant, se fût imaginé qu'il eût parfois, tout comme un autre, de ces heures de découragement qui tuent? Et, enfin, dans ce parfait gentleman, personne eût-il reconnu le pauvre enfant de ses humbles débuts?...

Cette double vie de l'artiste et cette transformation lente mais complète de la chenille rampante en brillant papillon ne sont pas, à tout prendre, des phénomènes qui soient particuliers à Dickens; et il est inutile d'y insister, puisque c'est de lui seul qu'il doit être question.

tinctement, pauvre petit être abandonné, courbant l'échine sous les coups de canne de M. Creakle, le maître de pension, étudiant sa face ignoble, pour tâcher d'y deviner quand ce sera son tour d'être battu.

« Quand je pense à cet être-là, maintenant, je sens que j'éprouve contre lui une indignation aussi désintéressée que si j'avais été témoin de tout cela sans être en son pouvoir ; tout mon sang bout dans mes veines, à la pensée de cette brute imbécile, qui n'était pas plus qualifiée pour le genre de confiance importante dont il avait reçu le dépôt que pour être grand amiral... »

Et cette explosion d'un sentiment trop justifié, quelle leçon de morale elle contient, dont nous voudrions voir pénétré tout père de famille : « Et nous, malheureuses petites victimes d'une idole sans pitié, avec quelle servilité nous nous abaissions devant lui ! *Quel début dans la vie*, quand j'y pense, *qu'à d'apprendre à ramper à plat ventre devant un pareil individu !* »

Toutes les hypocrisies, toutes les lâchetés sur lesquelles on trébuche à chaque pas dans le chemin de la vie, n'ont presque jamais d'autre origine qu'un tel début, car il n'y a qu'un fort petit nombre de natures vigoureuses qui échappent aux influences funestes subies dans la première enfance.

A sa sortie du collège de Rochester, Charles Dickens fut engagé pour dix ans, par contrat suivant la coutume, comme clerc chez un avoué (*solicitor*). Mais, comme il est facile d'en juger à la lecture de plusieurs de ses principaux romans, et surtout à la lecture de *Bleak House*, le métier de saute-ruisseau ne lui convenait guère, et la position de *solicitor*, si enviée, ne lui inspirait d'autre sentiment que le mépris le moins dissimulé. Il abandonna donc brusquement, au bout de deux ans, l'étude de la chicane, et se lança, avec la confiance de la jeunesse, tête baissée dans les aventures.

Négligeant quelques détails qui conduiraient trop loin, nous rejoindrons notre jeune audacieux au moment où, poussé par le démon littéraire, il débute enfin dans cette carrière rêvée, comme on y débute quand on est pauvre, par ce qu'il y a de moins littéraire dans le *metier* d'écrivain, par la profession de sténographe parle-

mentaire, que son père avait exercée avant lui.

Charles Dickens fut donc chargé de recueillir et de résumer les discours des membres de la Chambre basse et des ministres qui consentaient à leur répondre, d'abord pour le *Vrai soleil* (*the True Sun*), puis pour le *Miroir du Parlement*, enfin pour le *Morning Chronicle*, alors dans tout l'éclat de son succès, sous l'habile direction de l'Écossais John Black. Cette besogne ingrate, qui ne consiste pas seulement à reproduire servilement, à l'aide de signes sténographiques, les paroles de l'orateur, mais à extraire la substance de son discours — qu'il soit ou non *substantiel*, — exige une grande habileté, beaucoup de tact et une intelligence primesautière ; ce qui explique pourquoi, en Angleterre comme en France, si peu de gens y réussissent. Dickens y acquit bientôt une véritable réputation, qu'un incident parlementaire de quelque importance devait accroître encore.

Le feu comte de Derby, lord Stanley à cette époque, avait, sur une question importante, prononcé à la Chambre des Communes un très long discours, mais si immensément long qu'il avait fallu le réduire de beaucoup. Or, cette réduction avait été faite avec tant d'habileté, la substance, la moelle du discours de lord Stanley en avait été si admirablement extraite et rendue dans les colonnes du *Morning Chronicle*, que le noble lord, frappé d'étonnement et d'admiration, envoya aux bureaux du journal prier l'auteur de ce tour de force de vouloir bien lui rendre visite à sa résidence de Carlton-Terrace, afin d'entendre des lèvres de sa seigneurie le discours tout entier et de l'écrire sous sa dictée ; lord Stanley désirant en avoir une transcription exacte et complète. Le *reporter*, qui n'était autre que Charles Dickens, se rendit à l'invitation, et s'acquitta de sa mission à la satisfaction de lord Stanley, qui le complimenta vivement.

Sa position au *Morning Chronicle* mit Dickens sur un bon pied, et si elle ne représentait pas précisément son idéal, du moins lui permit-elle d'y atteindre assez rapidement, car la plupart de ses *esquisses*, signées Boz, y parurent, et l'on sait que c'est de ces esquisses que date sa renom-

mée comme écrivain d'imagination.

A propos de sa situation au *Morning Chronicle*, nous trouvons, dans l'*Athenæum* de Londres, du 20 juillet 1872, quelques lignes extraites, dit ce recueil, du journal inédit d'un vieil ami de Dickens, où elles portent la date de juillet 1863 et qui sont ainsi conçues : « Bientôt après (son entrée au *Chronicle*), je remarquai un grand changement dans la mise de Charles Dickens : il avait acheté notamment un magnifique manteau bleu qu'il portait rejeté sur son épaule, à l'espagnole... Un jour, nous nous promenions dans Hungerford Market, où nous suivions un charbonnier qui portait dans ses bras son petit enfant au visage rose, mais odieusement barbouillé, lequel nous regardait curieusement par-dessus l'épaule de son père. Charles Dickens acheta pour un sou de cerises, et, comme nous suivions le même chemin que le charbonnier, il donna une à une toutes ses cerises au petit camarade, sans que son père pût s'en douter... Il me dit alors qu'il connaissait très bien le marché de *Hunger* (1) - ford... Il ne chercha d'ailleurs jamais à cacher les difficultés que sa famille et lui avaient eues à combattre... »

(A suivre.)

1. *Hunger*, faim. Il y a ici un jeu de mots qui manque de gaieté et qui trahit les pénibles débuts de l'illustre écrivain.

HISTOIRE

DE LA CONQUÊTE DU MEXIQUE

D'après D. Antonio de Solis.

CHAPITRE V.

Grijalva se porta donc en avant, comme il en avait manifesté l'intention au cacique de Tabasco, et découvrit de nouvelles contrées et de nouvelles populations. L'expédition ne rencontra pas d'obstacle digne de mention, jusqu'à son arrivée à la rivière des Drapeaux, ainsi baptisée par les Espagnols, à raison des espèces de drapeaux que faisaient flotter au bout de leurs piques les Indiens, qui se montrèrent en foule à la rive opposée.

Toutefois, leur manière d'agiter leurs drapeaux ou banderoles, les

signes et les cris dont ils accompagnaient ces manifestations, paraissaient indiquer des intentions pacifiques, et le désir d'attirer les voyageurs au lieu de les éloigner.

Le chef de l'expédition donna l'ordre au capitaine François de Montejo de s'avancer avec une partie de la troupe répartie dans deux bateaux, pour reconnaître les intentions de ces Indiens.

Lui-même, trouvant le mouillage bon, pensant aussi être à l'abri de toute espèce de danger, à cause de l'accueil gracieux dont il était l'objet, ordonna à ses soldats de venir le joindre.

Ils furent reçus par les Indiens avec une joie enthousiaste. Trois des plus marquants parmi les assistants se rendirent au-devant des Espagnols. Après s'être arrêtés un moment pour reconnaître le chef, ils marchèrent vers Grijalva, qu'ils saluèrent avec toutes les marques du plus profond respect. Les interprètes des Espagnols ne connaissaient pas le langage de ces Indiens; on en fut donc réduit à mimer avec la plus grande énergie possible les protestations de l'amitié la plus vive.

Les Indiens alors offrirent un banquet à leurs hôtes, où les mets étaient disposés sur des feuilles de palmier en guise d'assiettes et servis à l'ombre des palmiers. Les soldats prirent part à ce banquet rustique avec grand appétit.

Le banquet terminé, les Indiens firent exhiber aux étrangers, par leurs serviteurs, des pièces de monnaie et des objets divers en or qu'ils avaient tenus cachés jusque-là, donnant à entendre que leur intention n'était pas de s'en dessaisir gratuitement, mais de les échanger contre des produits espagnols dont la haute renommée leur était parvenue.

Alors les Castellans, sans se faire prier, étalèrent devant les Indiens leurs marchandises ordinaires en pareil cas : des chapelets de verroterie, des peignes, des couteaux et divers outils de fer et de bronze, susceptibles d'être acceptés comme objets de grande valeur par leurs co-contractants. Eten effet, la convoitise brillait dans les yeux de ceux-ci.

Ces objets insignifiants furent échangés contre des bijoux en or d'un titre très faible, mais en si grande quantité,

que leur produit s'éleva à 15,000 duros, ou environ 80,000 francs.

Ces transactions consommées, Grijalva s'apercevant que le vent avait tourné et soufflait par le travers de ses bâtiments, pouvant l'exposer, s'il tardait, à de sérieux dangers, s'empressa de prendre congé de cette population, qu'il laissa satisfaite et reconnaissante, et de se rembarquer.

Auparavant, les trois principaux indigènes qui étaient allés au-devant de lui, lui avaient appris par signes que ces contrées étaient soumises à un puissant empereur nommé Montezuma, qui résidait dans des contrées infiniment plus riches; et que c'était lui qui leur avait ordonné de venir s'enquérir des projets de cette troupe étrangère, dont l'arrivée n'était pas sans lui occasionner quelque inquiétude.

On continua à naviguer sans quitter la terre de vue, et l'on alla débarquer dans une île qui reçut le nom de d'île des Sacrifices, par la raison que nous allons dire.

En allant explorer les édifices les plus élevés parmi ceux qui couvraient cette île, et qui étaient construits avec de la pierre et de la chaux, les Espagnols trouvèrent dans l'intérieur de ces monuments différentes idoles d'une figure repoussante et les preuves d'un culte plus horrible encore. Il y avait, auprès du marchepied de l'autel où ces idoles étaient placées, six ou sept cadavres d'hommes déchirés par morceaux qui leur avaient été offerts en sacrifice.

Ce lamentable spectacle remplit les soldats de surprise et d'effroi; les réflexions qu'il leur suggéra étaient fort tristes.

Le séjour que les Espagnols firent dans cette île fut de très courte durée. La peur avait saisi les habitants, à la vue de ces étrangers, et les échanges avaient été difficiles et insignifiants. On se rendit dans une autre île, peu éloignée de la côte ferme, et située de manière qu'il se trouvait entre elle et la côte un parage vaste et abrité pour la sûreté des navires. On la nomma Saint-Jean, parce que ce fut le jour de la fête de ce saint, et aussi, par conséquent, du général Jean de Grijalva, qu'on en prit possession; ce qui donnait à cette déno-

mination un caractère de dévotion et de flatterie à la fois.

Un Indien montrant de la main la terre ferme, en répétant le mot *Cubia*, on l'ajouta au nom de Saint-Jean, et l'on eut San-Juan-de-Cubia, pour distinguer cette île de celle de San-Juan de Puerto-Rico.

C'était une petite île où il y avait plus de sable que de terre végétale. Malgré son humble origine et son peu de fertilité, San-Juan-de-Cubia devint avec le temps le port le plus fréquenté de la Nouvelle-Espagne dans la mer du Nord.

Les Indiens du voisinage accoururent pour troquer avec les étrangers de l'or contre du verre. Ceux-ci, enchantés, y firent un séjour de deux semaines.

Les instructions dont Grijalva était porteur ne lui prescrivait pas autre chose que de faire des découvertes et d'opérer des échanges; elles lui interdisaient de s'emparer du pays où ses troupes débarqueraient. Grijalva se détermina, au point où il en était arrivé de son expédition, à rendre compte à Diego Vélasquez des contrées parcourues, et à solliciter un secours de troupes, de vivres et de munitions de guerre nécessaires pour s'y établir. Il confia cette dépêche au commandant don Pierre de Alvarado, et lui remit tout l'or et les bijoux échangés, dans l'espoir que ces richesses favoriseraient le succès de sa demande.

Grijalva désirait certainement faire agréer sa proposition de se rendre maître de ces provinces, bien que François Lopez de Gomaza l'accuse, à tort, d'avoir montré de la pusillanimité dans cette expédition.

Quoi qu'il en soit, Pierre de Alvarado, chargé du message du général, mit le cap sur Cuba pour aller remplir sa mission.

A suivre.

LES GRANDES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES

LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

Avant l'invention de l'imprimerie, il n'y avait qu'un moyen de multiplier les exemplaires d'un livre, c'était de le faire copier. En Grèce, à Alexandrie, à Rome, les marchands de livres occupaient constamment toute une

armée de copistes. Chez les Romains, c'étaient principalement des esclaves qui faisaient ce métier, et ils rapportaient gros à leurs maîtres.

En Europe, au moyen âge, les monastères étant les foyers uniques des connaissances humaines, c'étaient des moines qu'on employait à copier les ouvrages dont on voulait multiplier les exemplaires, et cette besogne leur était souvent imposée comme pénitence, aussi était-elle souvent faite d'une manière déplorable.

A son retour de la Terre-Sainte, Louis IX fit copier les meilleurs ouvrages conservés dans les monastères pour en former une bibliothèque à son usage. Cette collection, fort peu nombreuse d'ailleurs, fut partagée entre ses héritiers après sa mort. Philippe le Bel en commença une nouvelle qui eut le même sort. Enfin le roi Jean réunit aussi quelques ouvrages, mais son existence agitée ne lui permit évidemment pas d'en avoir tout le soin désirable.

Il en fut autrement de Charles V, son fils, qui gouvernait le royaume, remportait des victoires et se faisait battre à l'occasion sans quitter l'hôtel Saint-Paul.

C'est donc à Charles V — à qui l'on doit également la Bastille — que remonte l'origine de la bibliothèque nationale. Il réunit dans une des tours du Louvre, qui prit dès lors le nom de *Tour de la librairie*, neuf cent dix manuscrits, comprenant principalement des ouvrages de piété, d'astrologie, de chiromancie et de géomancie, comme cela devait arriver fatalement; Gilles Malet, valet de chambre du roi, fut chargé de dresser le catalogue de cette collection.

C'était un bon début, d'autant meilleur que cette bibliothèque n'était pas exclusivement réservée au roi, mais mise à la disposition des savants qui voulaient y venir étudier. C'est l'honneur de Char-

les V d'avoir su si bien apprécier ce trésor, qu'il exigeait qu'on veillât dessus avec plus de sollicitude que s'il eût contenu toutes les richesses ma-

térielles, c'est-à-dire tout l'argent du royaume.

Avec ses fenêtres défendues par des barreaux de fer qu'un réseau de fils

en bois d'Irlande, ceux de la voûte en bois de cyprès, et décorés de sculptures en relief. Trente chandeliers et une lampe d'argent y étaient allumés

pour le repos des bibliothécaires et pour les émolu-

ments inutiles mais élevés des administrateurs et conservateurs, qu'on pourrait si bien

employer à l'augmentation du personnel actif. Charles VI, qui n'avait que douze ans lorsqu'il succéda à son père,

cessairement la bibliothèque du Louvre. Ils n'emportèrent pas tout, mais, bien que Charles V n'eût pas cessé d'augmenter jusqu'à sa mort le fonds

du duc de Bedford, régent du royaume de France pour le roi d'Angleterre.

Il n'y avait plus de bibliothèque, ou si peu, qu'il eût fallu en aller chercher les volumes dispersés dans toutes les résidences royales pour en former une collection à peu près présentable, quand Louis XI arriva au pouvoir suprême et se chargea de cette besogne. Après lui, Charles VIII augmenta le fonds de la bibliothèque royale dans des proportions considérables, grâce aux livres qu'il rapporta d'Italie après sa campagne victorieuse dans ce pays.

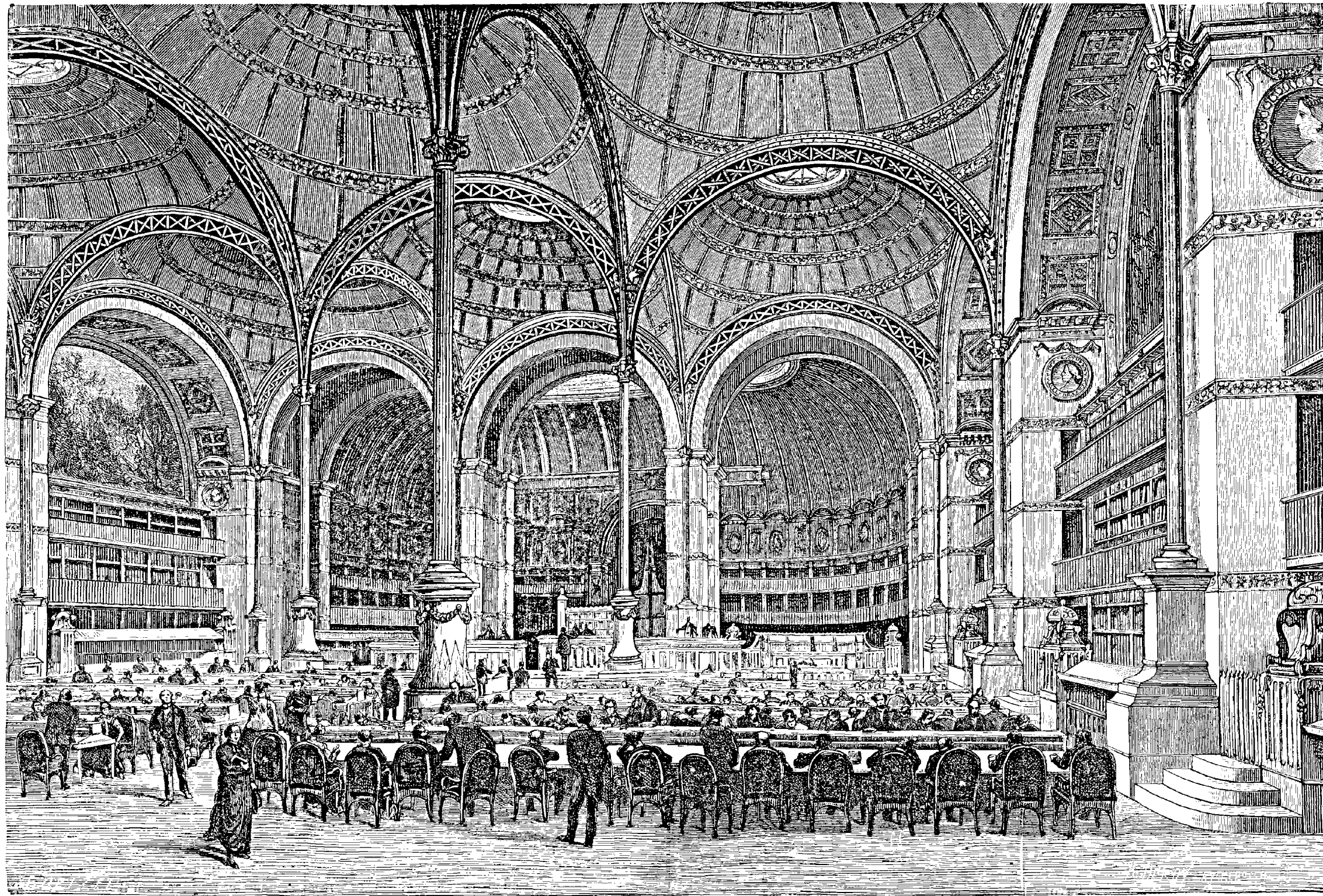
Il faut dire que l'invention de l'imprimerie, en augmentant la production des livres, en avait rendu l'acquisition, et par conséquent la réunion en grand nombre, singulièrement facile; le goût ou la vanité aidant, on devait s'attendre à voir se former des collections de livres beaucoup plus nombreuses que par le passé.

Louis XII réunit la collection du Louvre au fonds de sa bibliothèque particulière du château de Blois. François I^{er}, au contraire, après avoir grandement augmenté l'importance de cette dernière collection, la réunit à celle qu'il avait commencée à Fontainebleau (1544). François I^{er} fit faire des copies manuscrites des ouvrages les plus fameux et les plus rares, dans les pays étrangers; il acquit ainsi 450 manuscrits, originaux ou copies, dont les ouvrages grecs formaient l'immense majorité; 70 ouvrages français seulement figuraient dans le nombre.

Mais on voit que, malgré l'ordonnance de 1533, par laquelle il supprime les imprimeries dans le royaume et interdit l'impression d'aucun livre sous peine de la hart, François I^{er} a pu être considéré, sans exagération, comme le rénovateur des lettres en France: le père de la peinture aurait pu, sans déchoir, proscrire la photographie; le progrès gé-

néral en souffrirait, sans doute, mais il s'en faut que l'art y eût perdu.

Henri II, sans s'occuper beaucoup de livres, fit plus pour l'augmentation



LES GRANDES BIBLIOTHEQUES PUBLIQUES. — SALLE DE TRAVAIL DE LA BIBLIOTHEQUE NATIONALE. (Page 74, col. 2.)

de laiton réunissait, la bibliothèque de Charles V était ornée de tout ce que les ressources de l'art avaient pu fournir. Les lambris des murs étaient

toutes les nuits, pour permettre d'y travailler à toute heure. Ainsi, on pouvait veiller à la bibliothèque de Charles V, ce qu'on ne peut faire à la bi-

liothèque nationale, par respect pour le repos des bibliothécaires et pour les émolu-

ments inutiles mais élevés des administrateurs et conservateurs, qu'on pourrait si bien

laisser piller par ses oncles et tuteurs, principalement par le duc d'Anjou, tous les « effets mobiliers » de la succession, parmi lesquels se trouvait né-

de sa bibliothèque, le fait est qu'en 1423, quarante-trois ans après sa mort, il n'y restait plus que 853 ouvrages, qu'acheta pour rien, à cette époque, le

du fonds de la bibliothèque royale que s'il eût conclu de grands achats : il rendit une ordonnance obligeant les imprimeurs à y déposer un exemplaire de tout livre sortant de leurs presses.

Pour la sauver des troubles de tout genre qui agitaient le royaume, Henri IV fit transporter, en 1595, la bibliothèque de Fontainebleau à Paris, au collège de Clermont, rue Saint-Jacques. Dès lors, la collection s'accrut rapidement, aussi bien de pièces rares et anciennes que de livres actuels. Elle s'enrichit notamment de la grande bible de Charles le Chauve, déposée à l'abbaye de St-Denis. En 1599, elle s'augmenta des 800 manuscrits de la bibliothèque particulière de Catherine de Médicis.

L'importance que prenait la bibliothèque royale n'étant plus en rapport avec le local qui la contenait, on fut obligé de la transférer au couvent des Cordeliers, situé à l'endroit où s'élève aujourd'hui l'École de Médecine, puis dans une maison particulière de l'ordre, située rue de la Harpe. En 1666, Colbert fit transporter la précieuse collection dans deux immeubles lui appartenant, rue Vivienne.

En 1728, l'abbé Bignon, maître de la librairie, intendant du Cabinet des livres, manuscrits, médailles, etc., et garde de la bibliothèque royale, fit transférer la bibliothèque à l'hôtel de Nevers, situé rue de Richelieu, à l'endroit même qu'elle occupe aujourd'hui, mais qui a été bien étendu depuis.

Nous ne pouvons suivre, à partir surtout de l'administration de Colbert, les accroissements constants et immenses, en comparaison de tous ceux qui avaient pu être réalisés jusque-là, de notre bibliothèque nationale ; les acquisitions, les donations, les legs, les dépôts se succèdent sans interruption. En montant sur le trône, Louis XIV, par exemple, trouvait une bibliothèque de 5,000 volumes ; à sa mort elle en comptait 70,000 ; un cabinet d'estampes, un autre de médailles y furent joints, qui augmentèrent également leur fonds peu à peu.

Sous la Révolution, le droit fut reconnu à tout citoyen de consulter les livres de la *Bibliothèque nationale*, et depuis, les portes de ce précieux établissement sont, en effet, restées ouvertes au public.

Depuis 1868, cependant, les habitués de la Bibliothèque nationale for-

ment deux catégories distinctes : les lecteurs et les travailleurs. L'ancienne salle de lecture, rue Colbert, est restée affectée aux premiers ; les autres, munis de cartes délivrées sur demande justifiée, ont une salle spéciale, rue de Richelieu, en face le square Louvois, qui fut ouverte en 1868.

Cette salle de lecture, qui a 4,153 mètres de superficie, peut contenir 354 personnes commodément assises dans des stalles de chêne, avec un bureau confortable devant elles. Elle est couverte par neuf coupes en faïence reposant sur des arcatures en fer supportées par seize colonnes de 10 mètres de hauteur, également en fer. Le jour y pénètre par en haut, à travers neuf lanternes reposant sur des cintres, et par trois baies percées au-dessus de la porte d'entrée.

La salle est entourée intérieurement de grands arceaux décorés de dessins et d'arabesques d'or sur fond blanc ; des médaillons des grands écrivains de tous les temps ornent les piliers. En hiver, elle est chauffée par vingt-quatre bouches de calorifère à air chaud et 200 mètres de tuyaux circulant sous les tables de travail.

Environ 2,000 volumes, des encyclopédies ou des dictionnaires en grande partie, sont placés dans des casiers, de chaque côté de la salle, et à la portée des travailleurs.

La Bibliothèque nationale possède plus de 2 millions de volumes imprimés ; il n'y en a que 25,000 à la disposition des simples lecteurs. Ceux-ci protestent contre une semblable partialité, mais il est vrai de dire que rien n'est plus facile que d'obtenir une carte de « travailleur ». Par contre, un travailleur un peu pressé, qui sait pouvoir trouver ce dont il a besoin à la salle de la rue Colbert, ne manquera pas de s'y rendre de préférence, parce qu'il y sera servi plus vivement et avec moins de formalités inutiles, propres à dégoûter le plus patient des travailleurs — qui ne le sont guère en général, cela est vrai aussi.

Actuellement, comme nous l'avons annoncé dans notre premier numéro, l'ancienne salle de lecture, dite salle Louis XIV, est fermée, à cause des travaux entrepris pour l'isolement de la Bibliothèque ; une salle provisoire a été ouverte au public.

BÜCHERWURM.

VIEILLES COUTUMES

LES FIANÇAILLES EN LORRAINE

Nous rappelions l'autre jour la vieille coutume anglaise, toujours respectée quoique un peu dénaturée, en vertu de laquelle une jeune fille peut se donner en *Valentine*, le 14 février, au jeune homme qui a su lui plaire.

Il ne faut pas croire que cette coutume n'existe qu'en Angleterre, mais elle se modifie plus ou moins, suivant les contrées, et n'est pas célébrée partout à la même date.

En Lorraine, par exemple, c'est le premier dimanche de carême, c'est-à-dire dimanche prochain, qu'on se donne en *Valentine*. Un jeune homme épris d'une jeune fille ne risque la demande en mariage qu'après s'être ainsi assuré d'un bon accueil, au moins de la part de la jeune personne ; tant que celle-ci ne lui aura pas été donnée en *Valentine*, il s'abstiendra prudemment et attendra, ou s'arrangera, pour brusquer l'événement, de la façon qu'on va voir.

Le premier dimanche de carême, donc, les gamins du pays se rendent en nombre sous les fenêtres de la jeune personne à marier et non encore engagée de cette manière ; arrivés là, ils se divisent en deux groupes : l'un chargé de poser la question, l'autre de formuler la réponse.

Alors le premier groupe se met à crier à plein gosier :

— Je donne, je donne mademoiselle X...

— A qui, à qui ? vocifère le second groupe.

— A monsieur Z... ! L'aura-t-il ?

Après un moment de silence, calculé pour faire de l'effet, le second groupe répond *oui* — ou *non*, suivant que l'une ou l'autre des parties l'a généreusement soudoyé : c'est de la pure corruption électorale, mais c'est comme cela.

Mais supposons que la réponse soit *oui* et que, néanmoins, les parents ou la jeune fille elle-même ne soient pas disposés à accueillir le fiancé qui se serait ainsi imposé à leur choix, celui-ci ne saura tout à fait à quoi s'en tenir que le second dimanche qui suivra.

Ayant reçu en *Valentine*, par la voix du peuple, la jeune fille qu'il

convoite, il lui envoie un présent le dimanche suivant; sa position officielle l'y autorise. Le troisième dimanche de carême, si on ne veut pas de lui, on lui renvoie son présent; si, au contraire, sa recherche est agréée, il reçoit de la jeune personne un ouvrage à l'aiguille fait de sa main, accompagné d'un *cornet de pois épîcés* orné de rubans. Ces objets témoignent de l'intention où se trouve la « Valentin » de se distinguer dans les travaux d'aiguille et l'art de la cuisine, en même temps qu'ils annoncent délicatement au jeune homme qu'elle y trouvera d'autant plus de plaisir que c'est à ses côtés qu'elle fera ses preuves de bonne ménagère.

Dès lors, tout va le mieux du monde; le fiancé, autorisé par les parents de la jeune fille, lui fait sa cour; dans les délais stricts, on se mariera, et ce sera peu de temps après Pâques, s'il plaît à Dieu.

CANTEMARCHE.

PROMENADES ARCHÉOLOGIQUES EN FRANCE

LES ANTIQUITÉS ROMAINES D'ORANGE

Orange (Vaucluse) est une ville agréable et bien bâtie, riche en outre de plusieurs édifices d'origine romaine fort remarquables, dans un état de conservation plus ou moins heureux.

Au nord de la ville est un arc de triomphe de 22 mètres de hauteur sur 21 de largeur et profond de 8, percé de trois arcades et soutenu par des colonnes corinthiennes, décoré sur ses quatre faces de sculptures élégantes d'une grande variété. Ce monument est considéré comme le plus parfait, au point de vue du style, de tous ceux que les Romains ont élevés en France; quant à la date de sa construction, les archéologues sont en complet désaccord sur ce point, bien qu'on le désigne généralement sous le nom d'arc de triomphe de Marius.

Transformé en château fort par Raymond des Baux, il eut à soutenir de terribles assauts, dont les traces n'étaient que trop visibles. Les restaurations exécutées sur les dessins de l'architecte Caristie, par M. Renault, et qui ont été terminées en

1829, ont rendu à ce monument son aspect primitif.

Orange possède encore un ancien théâtre romain, moins bien conservé, mais qui offre néanmoins jusqu'à des vestiges du toit qui, contrairement à ce qu'on voit ailleurs, protégeait la scène. Cet édifice a la forme d'un rectangle de 36 mètres de hauteur, sur une longueur de 103^m43 et une épaisseur de 4 mètres. A l'exception des galeries, tout le théâtre est construit en blocs d'un calcaire coquillier grossier, sans ciment. Il pouvait contenir environ 7,000 spectateurs.

« Par un hasard singulier, dit M. Vitet, la partie qui, dans cette sorte d'édifice, a le plus constamment souffert, qui n'apparaît en général qu'à fleur du sol, qui souvent même a complètement disparu, soit qu'elle fût sujette à plus de remaniements, soit que, dans certains cas, on ne la construisit qu'en bois, la scène, l'emplacement occupé par les acteurs, le théâtre lui-même à vrai dire, s'est ici conservée dans toute sa hauteur, depuis la base jusqu'au sommet. On peut trouver ailleurs des gradins en meilleur état; la partie semi-circulaire destinée au public, ce que nous appelons la salle de spectacle proprement dite, n'est qu'un amas de ruines, plus rien ne subsiste des étages supérieurs, et, si les premiers rangs n'ont pas été détruits, c'est qu'ils sont assis sur le roc. La muraille, au contraire, contre laquelle la scène était adossée, et les constructions latérales qui la flanquaient de droite à gauche, ce que les anciens appelaient le *postscenium*, le *proscenium* et le *parascenium* sont restés debout comme par miracle. La masse tout entière en subsiste, il n'y manque que les revêtements décoratifs. »

A côté s'élevait le cirque, dont il ne reste qu'un pan de muraille, un portique extérieur et une porte triomphale. Le cirque pouvait, croit-on, contenir 20,000 spectateurs environ.

On a découvert à diverses reprises des antiquités d'une grande valeur artistique, à Orange; notamment une Minerve, un Mercure, un Gladiateur, de larges substructions recouvertes de peintures, des mosaïques variées, un taurobole, etc.

Avant d'être le centre d'une importante colonie romaine, sous Jules Cé-

sar, Orange était la capitale des Cavares. Sa position sur l'Arais lui avait fait donner le nom d'*Arausia*, devenu Orange par corruption. Elle perdit la plupart de ses monuments du fait des barbares, vainqueurs des Romains, qui la saccagèrent une première fois; les guerres de religion firent le reste au seizième siècle. Nous venons d'indiquer tout ce qui reste des témoins de son antique magnificence.

SAINT MAUXE.

CURIOSITÉS DE L'HISTOIRE DES JEUX

LE COLIN-MAILLARD

Le jeu de *colin-maillard* est trop connu pour exiger une longue description. Le joueur qui porte ce nom de colin-maillard a les yeux bandés; les autres joueurs courent autour de lui, l'agaçant de toutes les façons, allant jusqu'à le pincer, ce qui n'est pas généreux; quant au pauvre aveugle, il faut, pour sortir de sa position, qu'il attrape un de ses persécuteurs et le nomme sans le voir; s'il y parvient, celui-ci doit prendre sa place, et ainsi de suite.

L'origine de ce jeu remonte très loin, et le Colin Maillard qui lui a donné son nom accomplissait ses exploits dans les dernières années du x^e siècle. Cela ne date pas d'hier, comme on voit.

C'était un guerrier fameux du pays de Liège, appelé Jean Colin, et surnommé Maillard, parce que son arme de prédilection était un maillet. Dans un combat qu'il livra au comte de Louvain, Colin Maillard eut, dès le début, les deux yeux crevés; mais s'étant fait conduire au plus épais de la mêlée par ses écuyers, il y joua si vigoureusement du maillet, que la victoire se déclara pour lui à la fin.

Quand Robert de France eut connaissance de cet exploit, il fit pleuvoir les honneurs sur la tête du guerrier aveugle, qu'il créa chevalier en 999. En outre, en commémoration de sa victoire sur le comte de Louvain, on institua à la cour de France des pantomimes allégoriques, dont le principal personnage était naturellement un guerrier aveugle et jouant du maillet en conscience.

Les enfants ne tardèrent pas à transporter dans leurs jeux ces représentations dramatiques, négligeant seulement le maillot, — du moins je l'espère; et voilà comment le colin-maillard s'implanta peu à peu dans les mœurs enfantines.

En Angleterre, où l'on donne à ce jeu le nom de *blind man's buff* (le coup de l'aveugle), le colin-maillard fut introduit, assure-t-on, dans les bagages de Guillaume-le-Conquérant; de sorte que la France n'en eut pas longtemps le monopole.

L. VERNON.

NOUVELLES

DE LA RÉPUBLIQUE DES LETTRES

et des états circonvoisins.

Il est certaines questions mystérieuses qui se trouvent remises par intermittences sur le tapis de la chronique, sans qu'on puisse espérer les voir jamais résolues d'une manière définitive.

Telle est celle-ci, soulevée à nouveau par M. Monselet dans l'*Événement*, et à laquelle, comme d'habitude, ont été faites les réponses les plus contradictoires :

Le malheureux Gérard de Nerval, trouvé, par une froide matinée de janvier 1855, pendu à une grille d'égout de l'ignoble rue de la Vieille Lanterne, s'est-il suicidé, ou a-t-il été assassiné?...

* * *

D'après M. Nadar, Gérard avait emprunté la veille à Charles Asselineau quelques sous pour payer le cabinet de lecture où il s'enfermait pour travailler.

Suivant M. Georges Ohnet (*Chantclair*, du *Constitutionnel*), l'infortuné poète était sorti ce soir-là avec 83 fr. dans sa poche, qui n'en avait conservé nulle trace le lendemain matin, lorsqu'on le dépendit.

* * *

On voit d'ici la conclusion que chacun peut tirer de ses propres prémisses.

Dans le premier cas, Gérard de Nerval, pauvre être inoffensif, ne peut avoir été assassiné. — Pourquoi? par qui?...

Mais dans le second, au milieu du monde patibulaire qu'il avait fréquenté cette nuit-là, l'appât des 83 fr. était plus que suffisant pour pousser au crime un gredin parmi tant d'autres.

* * *

Donc M. Ohnet est d'avis que Gérard fut assassiné dans un bouge voisin, où son habit fut retrouvé traînant par terre, et pendu ensuite, en bras de chemise.

M. Monselet est aussi de cet avis; aussi MM. Auguste Vitu et Emmanuel Gonzalès, contemporains et amis du mort.

Mais M. Nadar, qui fut également l'ami de Gérard, M. Champfleury et beaucoup d'autres (Jules Janin parmi les morts) n'ont jamais douté de suicide.

* * *

Nous en sommes également convaincu, non pas tant parce que Gérard était tombé dans la misère la plus abjecte que parce qu'il était profondément atteint par une douleur incurable, qu'il traînait partout avec lui comme un boulet.

Cette douleur, tout le monde le sait, avait troublé ses facultés mentales, au point qu'il avait dû recourir aux soins du docteur Blanche, et qu'il était constamment poursuivi de l'idée qu'il ne pourrait bientôt plus écrire.

Enfin, Gérard de Nerval n'était pas, comme on est trop porté à le croire, un coureur d'*assommoirs*; et sa présence dans cette rue infâme de la Vieille Lanterne suffirait à prouver, à notre avis, que le malheureux y avait été poussé par quelque lugubre fantaisie de son cerveau malade.

Paix à ses cendres, dans un cas comme dans l'autre.

* * *

Tout a augmenté de prix, depuis un siècle, mais on ne douterait guère dans quelles proportions cette augmentation a porté sur les livrets d'opéra-comique, si M. Charavay n'avait publié le curieux acte que voici.

« Nous soussignés sommes convenus de ce qui suit, savoir que moi Brunet, libraire, ai acheté de monsieur Sedaine un opéra-comique en trois actes, intitulé *Richard Cœur de Lion*, pour lequel j'ai payé la somme de six cents livres en deux billets, au

moyen de quoi il m'a cédé tous ses droits et privilèges au dit ouvrage, se réservant celui et ceux de le joindre à ses œuvres, dans le cas où il trouverait un acquéreur pour en faire une édition complète ou qu'il ferait imprimer à ses frais cette édition, sans que, pour raison de cette réserve, il lui soit permis de vendre cette pièce séparément, sans laquelle clause je n'aurois pas accepté le marché; et moi, Sedaine, accepte les présentes conditions, nous réservant mutuellement nos droits et actions, au cas que l'un des deux vienne à enfreindre la présente convention.

« A Paris, le 15 janvier 1786. »

* * *

On annonce que d'ici à la fin de l'année tous les hôpitaux et hospices de Paris seront pourvus de bibliothèques destinées à l'usage des malades.

* * *

La fourniture des livres aux bibliothèques populaires des écoles publiques vient d'être adjugée à M. Pigoreau, successeur de la maison Maire-Nyon.

Cette maison, probablement la plus ancienne librairie classique de Paris, a été fondée, en 1580, par Guillaume Nyon, et était restée jusqu'à ces dernières années entre les mains de représentants de la même famille.

* * *

Quelques renseignements statistiques :

On compte actuellement à Paris 149 écoles publiques de garçons, et 132 écoles publiques de filles.

Il y a en France, rien que dans les écoles municipales ou de l'État, 2,220 jeunes filles qui étudient la peinture ou le dessin, et dans les conservatoires et écoles de musique, 1,930.

* * *

On écrit du Caire, qu'après la cérémonie des funérailles de Mariette-Bey, son corps a été laissé pendant sept jours dans le musée de Boulacq; le 26 janvier, sur l'ordre du khédive, il a été transféré dans un tombeau en maçonnerie élevé au milieu même de la cour du musée.

Le khédive qui, durant la maladie de Mariette-Bey, s'était enquis plusieurs fois avec le plus grand intérêt

de la santé de notre compatriote, a voulu donner une dernière preuve de sa sympathie pour lui. Il a ordonné la translation d'un sarcophage de Thèbes à Boulacq pour renfermer les derniers restes de Mariette.

..

Les antiquités découvertes à Troie par le docteur Schliemann, et qui étaient exposées depuis quelque temps au musée de South-Kensington à Lon-

dres, viennent d'être transportées à Berlin, M. Schliemann en ayant fait don à l'Allemagne.

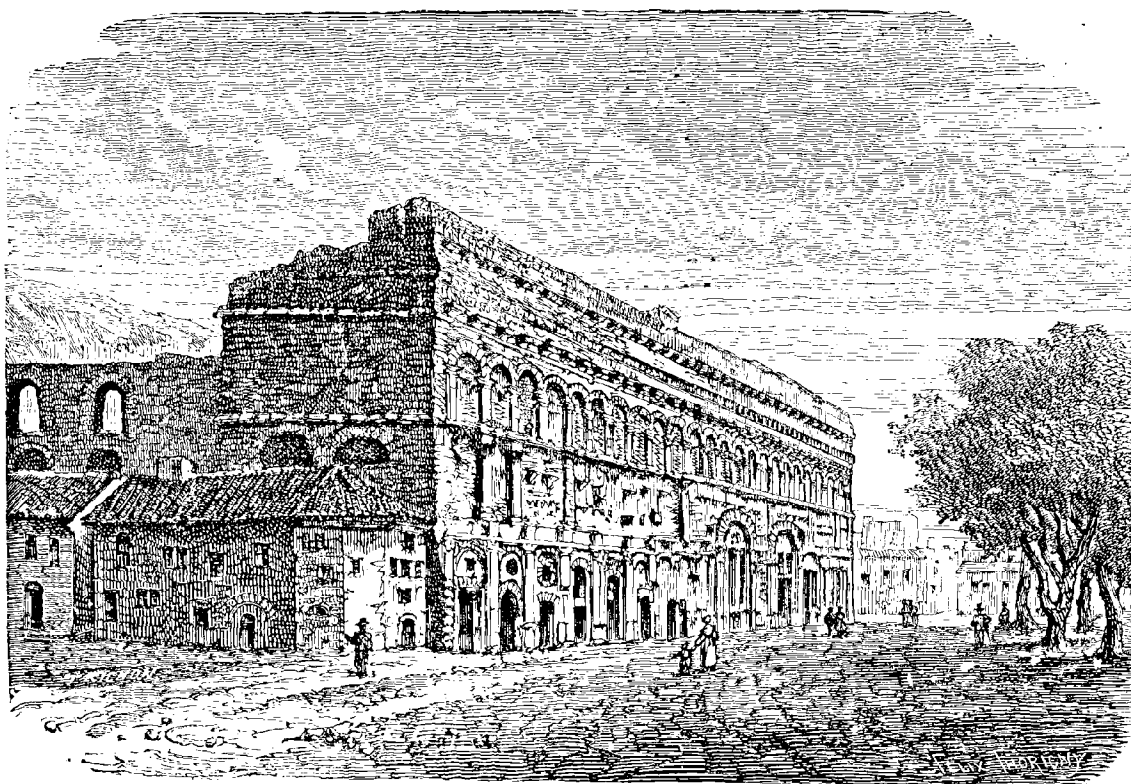
Ces collections, qui comprennent de magnifiques objets en or et en argent, sont arrivées à Berlin, renfermées dans quarante caisses que l'on a déposées provisoirement au nouveau musée des Arts, en attendant l'achèvement du musée ethnologique où plusieurs salles leur seront réservées.

* *

Voici quel a été le jugement du jury pour le concours relatif à la statue de Lakanal, prononcé le 4 février à l'École des beaux-arts; le jury, présidé par M. Pascal Duprat assisté de M. Jobbé Duval, comme secrétaire, était en outre composé de MM. Charles Blanc, L. de Ronchaud, Vigarsy, sénateur, J. Claretie, Schœnewerk, Aimé Millet, Frémiet et M. Moreau.

La majorité des voix était de 6.

Au premier tour de scrutin, le pre-



PROMENADES ARCHÉOLOGIQUES EN FRANCE. — LE THÉÂTRE ROMAIN D'ORANGE. (Page 75, col. 2.)

mier prix a été décerné à M. Picault, auteur du projet n° 13. M. Picault, qui est sculpteur de bronze et qui habite Saint-Mandé, a obtenu 6 voix.

Le deuxième prix a été décerné à M. Henri Allouard, auteur du projet n° 10, représentant Lakanal étendant sa main sur un enfant qui étudie.

Le troisième prix a été donné à M. Dumaige, l'auteur de la statue de *Robtais*, érigée, cette année, à Tours.

On pense que la statue de Lakanal, dont M. Picault va être chargé, pourra être érigée en septembre, au moment de la fête de la ville de Foix.

* *

Voici quatre-vingt un ans que la Banque de France existe. Il n'est pas sans intérêt de rappeler les circonstances de sa fondation.

C'était donc en février 1800. Depuis la catastrophe retentissante de la banque de Law, les besoins du commerce et de l'industrie avaient fait naître successivement la Caisse d'escompte, la Caisse des comptes courants, la Factorerie, etc., qui escomptaient les effets de commerce ou émettaient des billets au porteur négociables.

Le 13 février 1800, on arrêta, dans une réunion de capitalistes, les statuts d'une banque publique dont les fonds, au capital de 30 millions de francs, en espèces métalliques, seraient faits par actions de 2,000 fr. chacune. L'entreprise réussit, et le commencement des opérations fut fixé au 20 février.

Telle est l'origine de la Banque de France.

* *

Nous ne sommes pas entrés bien avant dans l'année 1881, il est donc encore de saison de parler des variations du calendrier français quant à la date du renouvellement de l'année, variations qui ont été plus fréquentes qu'on ne serait généralement porté à le croire.

Ainsi, à une époque très ancienne, l'année commençait chez nous le 1^{er} mai; plus tard ce fut à Noël, puis à la Saint-Martin, puis à Pâques.

Sous Charles IX, une ordonnance publiée à St-Germain-en-Laye (1563), fixa pour 1564 le commencement de l'année au 1^{er} janvier. De 1792 à 1806, la République décida que l'année commencerait le 1^{er} vendémiaire (22 septembre), jour de l'équinoxe d'automne. Inutile d'ajouter que c'est le 1^{er} janvier qui a prévalu.

* *

Enseignement de la musique. — Les cours gratuits du soir de l'école Galin-Paris-Chevé (la musique mise à la portée de tous) ont lieu depuis le 1^{er} février : 1^o passage des Panoramas, les mardis et jeudis ; 2^o école communale, rue du Pont-de-Lodi, 2, les mardis et samedis ; 3^o lycée Fontanes, rue Caumartin, 63, les mercredis et samedis ; 4^o mairie du 4^e arrondissement (Association polytechnique) les lundis et jeudis ; 5^o ancienne mairie de Vaugirard, les lundis et jeudis.

X. RAMBLER.

COURS PRATIQUE
DE LANGUE ANGLAISE

Méthode Robertsôn

DEUXIÈME LEÇON
Première Division — Pratique

LECTURE

6
Second less n.

The vizier of this great monarch affirmed that he had learned of a certain dervis to understand the language of birds as easily as if it were his own; so that there was not a bird that could open his mouth* without being understood by him.

TRADUCTION LITTÉRALE

Second Lesson.
Secunde

The vizier of this great monarch affirmed that he had learned of a certain dervis to understand the language of birds as easily as if it were his own; so that there was not a bird that could open his mouth without being understood by him.

TRADUCTION FRANÇAISE

Le vizir de ce grand monarque affirmait qu'il avait appris d'un certain derviche à comprendre le langage des oiseaux aussi aisément que si c'était le sien (ou sa propre langue); de sorte qu'il n'y avait pas un oiseau qui pût ouvrir le bec sans être compris de lui.

TRADUCTION ALTERNATIVE

DE L'ANGLAIS EN FRANÇAIS ET DU FRANÇAIS EN ANGLAIS.

Nous donnons une seconde fois le modèle

* Ici le *th*, n'étant pas surmonté d'un point, doit être dur. Il faut chercher à prononcer une *s*, en avançant légèrement le bout de la langue entre les dents.

de cet exercice, parce que nous y attachons une grande importance; et nous engageons fortement l'étudiant et le professeur à ne jamais l'omettre. Ceci convenu une fois pour toutes, nous nous dispenserons de le répéter à l'avenir, puisque l'élève qui travaille seul doit le préparer lui-même, en copiant l'anglais dans une colonne et le français dans l'autre, et que celui qui a l'aide d'un maître ne doit pas se servir du livre.

Second lesson.	Seconde leçon.
The vizier.	Le vizir
of this great monarch.	de ce grand monarque
affirmed.	affirmait
that he had learned.	qu'il avait appris
of a certain dervis.	d'un certain derviche
to understand.	à comprendre
the language of birds.	le langage des oiseaux
as easily as.	aussi aisément que
if it were his own;	si il fût son propre;
so that.	de sorte que
there was not a bird.	là était pas un oiseau
that could open	qui pouvait ouvrir
his mouth.	sa bouche (son bec)
without being understood.	sans étant compris
by him.	par lui.

CONVERSATION

QUESTIONS	RÉPONSES
Quelle est cette leçon?	The second lesson.
Comment était le monarque de l'empire persan?	Great—ou, He was great.
Qui affirmait avoir appris à comprendre le langage des oiseaux?	The vizier of this great monarch.
De qui le vizir prétendait-il avoir appris à comprendre le langage des oiseaux?	Of a certain dervis.
Qu'est-ce que le vizir prétendait avoir appris à comprendre?	The language of birds.
Qu'est-ce que le vizir prétendait avoir appris?	Te understand the language of birds.
Comment le vizir prétendait-il comprendre le langage des oiseaux?	As easily as if it were his own.
Qui avait enseigné au vizir le langage des oiseaux?	A certain dervis.
Qui ne pouvait ouvrir le bec sans être compris du vizir?	A bird.
Qu'est-ce qu'un oiseau ne pouvait faire sans être compris du vizir?	Open his mouth.
Qui comprenait ce que disaient les oiseaux?	The vizier.
Comment le vizir avait-il fait pour comprendre les oiseaux?	He had learned.

PHRASEOLOGIE

A TRADUIRE EN FRANÇAIS	A TRADUIRE EN ANGLAIS
The sultan filled his dominions with ruin.	Le sultan remplissait ses États de ruine.
The bird opened his mouth.	L'oiseau ouvrait le bec.
Tyranny filled the empire with ruin.	La tyrannie remplissait l'empire de ruine.
Mahmoud was as great as his forefathers.	Mahmoud était aussi grand que ses ancêtres

There was a vizier that had learned to understand birds.	Il y avait un vizir qui avait appris à comprendre les oiseaux.
There was a dervis with the vizier.	Il y avait un derviche avec le vizir.
There was a bird that opened his mouth.	Il y avait un oiseau qui ouvrait le bec.
The bird could open his mouth.	L'oiseau pouvait ouvrir le bec.
There was a monarch without dominions.	Il y avait un monarque sans États.
The vizier learned without understanding.	Le vizir apprenait sans comprendre.
We are told that the vizier was great.	On nous dit que le vizir était grand.
The dervis could not open his mouth.	Le derviche ne pouvait pas ouvrir la bouche.

Deuxième division. — Analyse et Théorie.

PRONONCIATION

Exemples.

Mahmoud — Home — Dominions — Monarch — Affirmed — Mouth — Him.

29. La lettre *M* se prononce comme en français.

Exemples.

First — Perpetual — Wars — Forefathers* — Persian — Vizier — Monarch — Affirmed — Learned — Certain — Dervis — Understand — Birds — Understood.

Are — Forefathers* — Empire — Were — There.

Dans tous ces mots la lettre *r* a le son sourd et légèrement guttural dont nous avons déjà parlé, et que nous indiquons par un point placé au-dessus de la lettre.

Dans la première série de ces mots l'*r* est précédée, et non suivie d'une voyelle.

Dans la seconde série, elle est précédée d'un *e* muet.

30. La lettre *r* a un son sourd et légèrement guttural, quand elle est précédée d'une voyelle; pourvu qu'elle ne soit pas suivie d'une autre voyelle. Si cependant cette autre voyelle est un *e* muet, l'*r* conserve le son guttural.

Exemples.

First — Told — That — Sultan — Tyranny — At — Great — To — Certain — Understand — It — Not — Without.

31. Le son ordinaire et régulier de la lettre *r* est le même qu'en français.

LEXICOLOGIE

SECOND vient du français. Ses principaux dérivés sont :

- To second, seconder.
- Secondary, secondaire.
- Secunder, celui qui seconde.
- Secondly, secondement.
- Secondarily, secondairement.
- Secondariness, caractère secondaire.
- Unseconded, non secondé; sans appui.
- VIZIER vient de l'arabe.

THIS vient du saxon, sans changement d'orthographe. Ce mot signifie *ce, cet, cette, ceci, celui-ci et celle-ci*. Il s'emploie ordinairement pour les choses présentes ou proches. Il répond aux mots français *ce, cet* ou *cette*, quand on peut ajouter *ci* aux objets désignés, comme : THIS monarch, ce monarque *ci*; THIS

* Quand la même lettre se rencontre plusieurs fois dans un mot, nous appelons l'attention seulement sur celle qui est en italique.

empire, CET empire CI; THIS war, CETTE guerre CI.

On l'emploie cependant aussi pour les objets éloignés, quand on veut les rendre présents à l'imagination du lecteur ou de l'auditeur, comme dans cette leçon.

GREAT vient du saxon, sans changement d'orthographe. Ses principaux dérivés sont :

Great (subst.), bloc, masse, totalité.

Greatly, grandement.

Greatness, grandeur.

Overgreat, trop grand.

Overgreatness, grandeur excessive.

MONARCH vient du grec *μονάρχης*. Ses principaux dérivés sont :

Monarchical, monarchique.

Monarchically, monarchiquement.

To monarchize, faire le monarque.

AFFIRMED est le passé défini du verbe *to affirm*, affirmer, dérivé de l'adjectif *firm*, ferme, qui vient du latin *firmus*, ferme. Les principaux dérivés de *firm* sont :

Firmly, fermement.

Firmness, fermeté.

Affirmable, qui peut être affirmé.

Affirmant et affirmer, celui qui affirme.

Affirmatively, affirmativement.

To confirm, confirmer.

Confirmable, qu'on peut confirmer.

Confirmatory, en confirmation.

Confirmed, enraciné, invétéré.

Confirmedness, caractère invétéré.

Confirmer, celui qui confirme.

Infirm, infirme.

Infirmity, infirmerie.

Unfirm, peu ferme, peu solide, faible.

32. La terminaison *ED* sert à former le passé défini, aussi bien que le participe passé des verbes réguliers anglais. Nous entendons par *passé défini* les deux formes appelées ordinairement *imparfait* et *prétérit* dans les grammaires françaises, ces deux formes se réunissant en anglais en un seul et même temps. Nous dirons plus tard comment on parvient, quand il le faut, à marquer la nuance qui les distingue.

He vient du saxon, sans changement d'orthographe. Il est masculin.

LEARNED est le participe passé du verbe *to learn*, qui vient du saxon *leornian*. Les principaux dérivés de *learn* sont :

Learned, savant.

Learnedly, savamment.

Learner, écolier, élève, étudiant.

Learning, science.

Overlearned, trop savant.

Overlearnedness, savoir excessif.

Unlearned, ignoré; ignorant.

Unlearnedly, avec ignorance.

CERTAIN vient du français. Ses principaux dérivés sont :

Certainly, certainement.

Certainty, certitude.

To ascertain, assurer; s'assurer; constater.

Ascertainer, celui qui constate.

Ascertainment, constatation.

Uncertain, incertain.

Uncertainly, avec incertitude.

Uncertainty, incertitude.

DERVIS vient du persan.

33. To vient du saxon, sans changement

d'orthographe. Cette préposition marque la tendance, le but, la fin, l'objet qu'on a en vue, vers lequel on tend; elle répond généralement à la préposition française *à*, et se rend aussi par *de*, *pour*, *vers*, *envers*, *jusqu'à*.

34. To est en outre le signe de l'infinitif; c'est-à-dire que, placé devant le verbe *understand*, il indique que ce verbe est à l'infinitif.

35. La conjugaison anglaise diffère donc de la conjugaison française, en ce que les variations de temps et de modes ne sont pas indiquées uniquement à l'aide de terminaisons, mais aussi à l'aide de signes, ou de petits mots placés avant le verbe.

Selon Horne Tooke, *to* n'est autre chose que le substantif gothique *tauī*, qui signifie *acte*, *effet*, *résultat*, *fin*. Et ce substantif n'est lui-même que le participe passé *tauid* ou *tauids* du verbe *tauyan*, qui signifie *agir*; ce qui explique l'effet de *but*, de *fin d'une action*, que réveille la préposition *to*.

Cette dérivation nous semble d'autant plus ingénieuse et probable, qu'elle explique aussi pourquoi l'on emploie *to* comme signe de l'infinitif. Nous avons dit (22) que souvent le même mot s'emploie comme substantif et comme verbe. Ainsi *war* peut signifier *guerre* ou *guerroyer*; *ruin*, *ruine* ou *ruiner*; *people*, *peuple* ou *peupler*. Il a donc fallu marquer la différence entre un *fait* et l'*action* tendant à ce fait. De là l'emploi de *to*, qui signifie *acte*, devant le verbe à l'infinitif; c'est-à-dire lorsqu'un pronom, une terminaison ou un autre signe ne vient pas indiquer que c'est un verbe.

36. Ce qui précède nous amène à faire remarquer qu'il n'y a en anglais qu'une seule conjugaison, applicable à tous les verbes réguliers.

UNDERSTAND vient du saxon *understandan*. Il est formé de deux mots : *under*, sous, et *stand*, être, se tenir. C'est un verbe irrégulier, dont le passé défini est *understood*, ainsi que le participe passé. Ses principaux dérivés sont :

Understanding, intelligence, entendement.

Understandingly, avec intelligence.

To misunderstand, mal comprendre.

Misunderstanding, malentendu.

LANGUAGE vient du français. Rabelais écrit *languaige*.

BIRD vient du saxon, sans changement d'orthographe. Ses principaux dérivés sont :

Bird-call, appeau.

Bird-catcher, oiseleur.

Bird-fancier, amateur d'oiseaux.

Bird-lime, glu.

Bird-organ, serinette.

Bird's eye, à vol d'oiseau.

Birding, oisellerie, chasse aux oiseaux.

Birding-piece, fusil de chasse (aux oiseaux).

Blackbird, merle.

As est un mot dont l'origine est contestée. Selon Johnson et Webster, il vient de l'allemand ou du hollandais *als*; selon Junius, du grec *ὄς*, et selon Horne Tooke, du gothique *sa*, *so*. Webster fait aussi remarquer que le mot persan *asa* a la même signification. Il répond aux mots français *aussi*, *comme* et *que*.

EASILY vient de l'adjectif *easy*, aisé.

(A suivre.)

NÉCROLOGIE

M. PAULIN PARIS

M. Alexis-Paulin Paris, qui vient de mourir à Paris et dont le corps a été inhumé à Avenay (Marne), était né dans ce bourg, le 25 mars 1800. Après avoir terminé ses études à Reims, il vint à Paris où il prit bientôt une part active au mouvement romantique, puis se livra aux travaux d'érudition. Ses premières publications en ce genre lui ouvrirent les portes de la Bibliothèque royale, où il entra en 1828, comme employé au département des manuscrits. Elu membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, en remplacement de Raynouard, en 1837, il fut peu après attaché à la commission de l'Histoire littéraire de la France. En 1839, il fut nommé conservateur-adjoint au département des manuscrits de la Bibliothèque, puis devint membre du conseil de perfectionnement de l'école des Chartes en 1846, et du Comité de la langue, de l'histoire et des arts de la France, en 1852. L'année suivante, une chaire de langue et de littérature du moyen âge fut créée pour lui au Collège de France; il y a professé ce cours jusqu'en 1872, époque à laquelle il prit sa retraite et fut remplacé dans sa chaire par M. Gaston Paris, son fils; il se retira également de la Bibliothèque et fut nommé conservateur-adjoint honoraire en même temps que professeur honoraire.

Après avoir collaboré, à ses débuts, à la *Quotidienne*, à l'*Universel*, à la *Jeune France*, à la *Vieille France*, etc., M. Paris a écrit depuis au *Recueil de l'Académie des inscriptions*, aux *Mémoires de la Société des antiquaires*, à la *Bibliothèque de l'école des Chartes*, au *Bulletin du bibliophile*, au *Correspondant*, au *Journal des Savants*. Il a publié notamment : *Apologie de l'École romantique* (1824); une traduction du *Don Juan*, de Byron (1827); puis les *Œuvres complètes de Byron* (1830-36, 13 vol.); une édition du roman de *Berte aus grans piés*, précédée d'une *Dissertation sur le roman des Douze pairs* (1832); *Hector Fieramosca*, traduit de d'Azeglio et précédé d'un *Essai sur les romans historiques du moyen âge*, qui fut le sujet d'une ardente po-

lémique; *Notice sur la relation originale du voyage de Marco Polo*; le *Romancero français* (1833); *Garin de Loherain* (1833-35, 2 vol.); les *Grandes chroniques de Saint-Denis* (1836-38, 6 vol.); les *Manuscrits français de la bibliothèque du roi* (1836-48, 7 vol.); la *Conquête de Constantinople*, par Villehardouin (1838); *Mémoire sur le cœur de Saint-Louis* (1844); la *Chanson d'Antioche* (1848); *Historiettes de Tallemant des Réaux* (1852-58, 9 vol.); les *Aventures de maître Renart et d'Ysengrin*, mises en nouveau langage; *Recueil complet des poésies de Saint-Pavin* (1861); les *Romans de la table ronde*, mis en nouveau langage et accompagnés de recherches sur l'origine et le caractère de ces compositions, publication commencée en 1868 et terminée récemment.

Membre de nombreuses sociétés savantes étrangères, M. Paulin Paris avait été promu officier de la Légion d'honneur en 1874.

X.

ANECDOTES

PENSÉES ET MAXIMES

A tout moment vous entendez répéter: « Oh! c'est un homme unique! » Hélas! souvent, que ne l'est-il!... Mais tout fourmille des gens uniques. (Gresset.)

Le soleil n'a de spectateurs que lorsqu'il s'éclipse. (Sénèque.)

Un roi de Perse délibérait avec ses courtisans sur une affaire importante. Tous étaient d'un avis opposé à celui du prince, excepté un conseiller, qui approuva le sentiment du roi. Quelqu'un lui demanda pourquoi il avait embrassé une opinion différente de celle de tous les ministres.

« — Les événements, répondit-il, étant incertains, soit que les projets du roi réussissent, soit qu'ils échouent, je suis à l'abri de sa disgrâce: j'ai pensé comme lui. Combattre l'opinion d'un roi, c'est tremper ses mains

dans son propre sang. Si le roi dit au milieu du jour qu'il est nuit, dites: « Que la lune est brillante! voyez-vous les « Pléiades? » (Sadi.)

COURS THÉORIQUE

ÉLÉMENTAIRE ET PRATIQUE

DE COMPTABILITÉ
RAISONNÉEAvec les principaux textes du droit commercial
PAR FÉLIX TARPETAncien négociant, professeur de comptabilité à la Sorbonne
(Cours publics de l'Association philotechnique).Paris, librairie classique d'EUGÈNE BELIN,
rue de Vaugirard, 52.

LA MÉDECINE POPULAIRE

Journal hebdomadaire illustré, paraissant
tous les jeudis. — Prix du numéro 15 c.

Magnifiques illustrations.

LA SCIENCE POPULAIRE

Journal hebdomadaire illustré, paraissant
tous les jeudis. — Prix du numéro: 15 c.

Magnifiques illustrations.

Le gérant: LÉON LEVY.

Imp. D. BARDIN, à Saint-Germain.

AUX LECTEURS

L'Enseignement populaire n'a que quelques semaines d'existence et il marche sur la trace de ses aînés, la *Science populaire* et la *Médecine populaire*; déjà il a un grand nombre d'abonnés, et l'accueil qui lui est fait témoigne hautement de la large place qu'il doit occuper dans le groupe des journaux scientifiques.

Répandre la Science à profusion, en révéler tous les secrets aux masses, c'est une noble mission que l'Administration de ces journaux s'était donnée sans en attendre des résultats aussi immédiats et dans des proportions aussi grandioses.

L'accueil fait à la *Science*, à la *Médecine* et à l'*Enseignement populaires* en assure le succès et, par suite, les résultats au point de vue des bénéfices.

De là est venue l'idée d'élargir encore le champ d'action, afin de faire profiter un plus grand nombre. Nous avons proposé de faire participer les lecteurs aux bénéfices de l'exploitation, et nous croyons avoir trouvé une combinaison très avantageuse, qui permet de devenir propriétaire pour une part dans les journaux scientifiques, sans s'imposer les charges ordinaires de tout souscripteur.

D'après les conditions énoncées plus loin, tout possesseur d'une part, peut payer son abonnement à l'un des journaux au moyen des bénéfices qu'il recueille dans la société, et il perçoit encore l'intérêt légal de son argent.

Il s'explique alors que la souscription soit accueillie avec enthousiasme.

SOCIÉTÉ DES VILLES D'EAUX.

SOCIÉTÉ DES JOURNAUX POPULAIRES ILLUSTRÉS

PROPRIÉTÉ DIVISÉE EN 8,000 PARTS

La Société a la propriété et l'exploitation des journaux hebdomadaires suivants:

La Science populaire. — La Médecine populaire. — L'Enseignement populaire.

Le tirage considérable des deux premiers journaux indique la faveur dont ils jouissent et les bénéfices qu'ils réalisent; le troisième, qui vient de paraître, est appelé à un succès sans précédent dans le journalisme. D'après les bénéfices acquis, la Société peut assurer au capital un revenu minimum de 15 %.

Emission de 5,500 parts.

entièrement libérées au prix de 100 fr. net payables en souscrivant.

Privilèges.

Les abonnés ou acheteurs au numéro de la *Science populaire*, la *Médecine populaire* et l'*Enseignement populaire* ont droit aux avantages suivants:

1^o Une bonification de 5 fr. en payant comptant (95 fr. net la part).2^o La faculté de se libérer en huit mois, à raison de 10 fr. par mois, en adressant 20 fr. comme premier versement.3^o Tout souscripteur de 10 parts a droit au service gratuit de l'un des trois journaux de la Société à son choix (net à payer comptant 950 fr.).4^o Tout souscripteur de 20 parts a droit au service gratuit de deux des journaux de la Société à son choix (net à payer comptant 1,900 fr.).5^o Tout souscripteur de 30 parts a droit au service gratuit des trois journaux de la Société (net à payer comptant 2,850 fr.).

Le droit au service gratuit subsiste pendant tout le temps que le souscripteur reste propriétaire de ses titres.

Souscription.

On souscrit à la *Société des Villes d'Eaux*, au siège social à Paris, rue Chauchat, 4, et à la succursale, 57, rue Alsace-Lorraine, à Toulouse.

Les demandes de Parts, accompagnées de 20 fr. par titre, comme premier versement, ou de leur paiement intégral sous bonification de 5 fr. par titre, seront inscrites dans leur ordre de réception. La souscription sera close sans réduction pour les titres admis, avec rejet et retour des fonds, pour les demandes qui excéderont le nombre des parts dont la *Société des Villes d'Eaux* peut disposer. Les coupons et titres à vendre sont reçus comme espèces.

La répartition des bénéfices a lieu deux fois par an, en janvier et juillet.

L'ENSEIGNEMENT POPULAIRE

10 MARS 1881.

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

1^{re} ANNÉE.

N° 6. — Prix : 15 centimes.

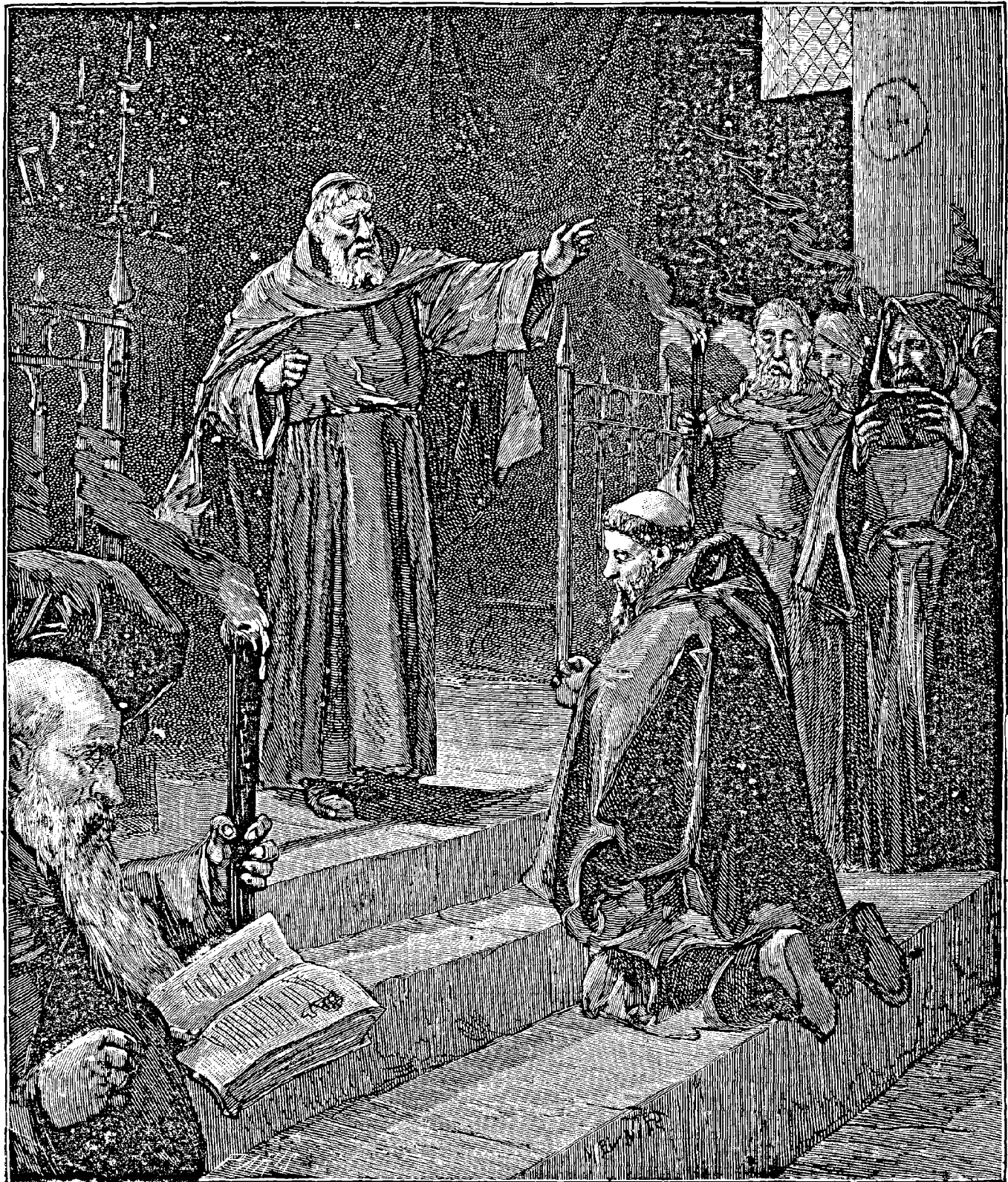
Redacteur en chef : ADOLPHE BITARD. BUREAUX : rue Montmartre, 125.

Abonnements : PARIS, un an, 8 fr.; six mois, 4 fr. — DÉPARTEMENTS, un an, 10 fr.; six mois, 5 fr. — ÉTRANGER, un an, 12 fr.

SOMMAIRE

TEXTE. — *La justice de Pierre le Cruel.* — *Épées françaises* : Le siège de Marseille en 1524. — *Histoire de la conquête du Mexique.* Chapitre VI. — Retour de la Terre-Sainte. — *Les grands romanciers populaires* : Charles Dickens (Suite). — *Promenades archéologiques en France* : Nîmes — Nouvelles de la République des lettres et des États circonvoisins. — Cours pratique de langue anglaise (suite). — Anecdotes, pensées et maximes. — Correspondance.

ILLUSTRATIONS. — *La justice de Pierre le Cruel* : L'opinion des juges recueillie à voix basse, le prieur se leva... — *Retour de la Terre-Sainte* : Réception des pèlerins dans la cour du château du comte de Challant, d'après le tableau du comte Federico Pastoris. — *Promenades archéologiques en France* : Nîmes. La Maison carrée. — Les ruines du temple de Diane.



LA JUSTICE DE PIERRE LE CRUEL. CONDAMNATION DU MEURTRIER D'ESTEBAN MENDEZ (Page 83, col. 2.)

AVIS IMPORTANT

Toute personne qui prendra un abonnement d'un an, recevra gratuitement en prime : Les QUADRUPÈDES, de Buffon. Cette prime extraordinaire est un magnifique volume de 320 pages, illustré de gravures, entièrement inédites, et vendu en librairie 6 francs.

LA JUSTICE DE PIERRE LE CRUEL

Don Pedro le Cruel, fils de Don Alfonso XI de Castille et de Maria de Portugal, naquit à Burgos le 30 août 1334 et fut proclamé roi à Séville, ayant à peine seize ans, après la mort de son père, arrivée à Gibraltar le 27 mars 1350.

Don Pèdre a largement mérité le surnom qui lui a été confirmé par la postérité. Violent et irascible, il avait du reste été de bonne heure habitué, tant par sa propre mère que par son précepteur, l'infâme Albuquerque, à satisfaire ses passions à tout prix, et à ne reculer devant aucune cruauté. Autrement, il eût été un des meilleurs rois de son siècle, car il aimait la justice, l'appliquait volontiers, fût-ce à son détriment, et n'enviait rien tant que le nom de *Justicier* que portait son voisin et son parent don Pèdre de Portugal, l'époux inconsolable de l'infortunée Inez de Castro, dont il répétait souvent ce mot à ses courtisans : « Qui ne pèche pas contre la justice ne pèche pas contre moi. »

On raconte de Pierre le Cruel un trait curieux. Rencontré par un garde de nuit au moment où il rentrait seul de quelque équipée nocturne, il tua le pauvre diable, qui, sans doute, ne le reconnaissant point, lui faisait des représentations sur sa conduite. Cette action causa de vifs remords à don Pèdre, et pour donner satisfaction à sa conscience révoltée, il fit décapiter publiquement sa propre statue, érigée sur la grande place de Saragosse.

La postérité n'aurait que des éloges à adresser à don Pèdre, sans restriction aucune, si, au lieu de sa statue innocente, il se fût fait décapiter pu-

bliquement lui-même ; mais c'était déjà quelque chose que cette manifestation, dont tant de despotes à sa place se fussent si bien passés ; et c'est une preuve que, tout cruel qu'il fût, Pierre avait le sentiment de la justice, et que ce sentiment avait survécu à la plus abominable des éducations.

A l'époque de ce récit, Séville était déjà la *Perle de l'Andalousie*, et justifiait son antique réputation de beauté, consacrée par son nom d'*Hispalis*, d'origine et étymologie phéniciennes, dont son nom arabe de *Sevilla* n'est que la traduction, — en dépit de Samuel Bochart, qui veut voir dans ce nom d'*Hispalis* un mot carthaginois signifiant tout bonnement « terre plate. »

Depuis saint Ferdinand, tous les rois travaillaient à l'embellir et gravaient leurs noms sur les murs, comme l'indique ce distique latin, encore lisible au haut de la porte de la *Carne* :

*Condidit Alcides ; renovavit Julius urbem ;
Restituit Christo Fernandus tertius heros.*

Ce héros, Ferdinand III, qui se place ainsi à la suite d'Alcide et de César, méritait certainement la reconnaissance des chrétiens d'Espagne ; car ayant réuni, par l'abdication de sa mère Berenguela de Castille et la mort d'Alphonse IX de Léon, son père, les deux couronnes sur sa tête, il battit les Musulmans, auxquels il prit Cadix, Cordoue et Séville, et fut canonisé après sa mort.

Les successeurs de saint Ferdinand résidèrent presque toujours à Séville, et, comme nous l'avons dit, s'embellirent à l'envi ; mais aucun ne fit autant pour la cité royale que Pierre le Cruel, dont la cruauté n'était pas exclusive d'une instruction fort étendue pour le temps, d'une grande activité et de goûts artistiques assez rares. L'antique palais des rois maures, l'Alcazar, était l'objet particulier de sa sollicitude ; on sait qu'il y entreprit de grands travaux de restauration, que plusieurs de ses successeurs poursuivirent. On le voyait souvent inspecter ces travaux, donner des ordres, encourager les ouvriers par sa présence et leur communiquer son propre enthousiasme.

Un jour qu'il était en conférence

avec l'architecte dont, entouré de ses favoris, il examinait les plans et les dessins, une grande rumeur s'éleva tout à coup, et un homme affolé, échappant aux gardes qui voulaient le retenir, franchissant tous les obstacles, ne tardait pas à tomber à ses pieds, criant d'une voix à peine intelligible et noyée de sanglots :

— Justice, seigneur ! Justice, au nom du Dieu tout puissant !

Don Pèdre, qui était tout le contraire d'un modèle de patience et d'aménité, domina toutefois sa colère à la vue de cette grande douleur.

— Que veux-tu ? dit-il. Parle ! mais parle donc !

— Seigneur, on a assassiné mon père !...

— Ton père ?... Qui est ton père ?... Qui es-tu, toi-même ?

— Mon père, seigneur, appartenait à la maison de Votre Majesté : C'est Esteban Mendez, votre portonnier, et moi, qui viens vous demander justice, je suis son fils aîné !

— Mais qui l'a tué ? Quel est l'impudent coquin assez audacieux, à Séville, pour porter la main sur un homme à mon royal service ? Parle, qui est-ce ?... Comment ne s'est-on pas déjà emparé de sa personne ? ajouta le prince violemment agité.

— C'est un homme vénéré du peuple, qui l'a laissé se retirer.

— Qu'est-ce à dire ? Le peuple, le peuple de Séville vénère un meurtrier ! Depuis quand professe-t-il tant de vénération pour les assassins ?

— Ah ! seigneur, répondit Mendez, celui-là est un religieux de l'Annonciation.

— Un religieux ! rétorqua don Pèdre interloqué. Ton père l'avait donc bien gravement offensé, pour le pousser à cette extrémité ?

— Seigneur, expliqua Mendez, mon pauvre père, dont Dieu est l'âme, a prêté à ce moine, il y a deux ans, une somme importante qu'il ne paraissait pas disposé à lui rendre. Aujourd'hui, mon père l'attendit à la porte de l'église, et lorsqu'il sortit, il lui réclama son argent. Le moine lui répondit que cet argent ne pouvait se trouver en meilleures mains, et que, d'ailleurs, étant serviteur de Dieu et faisant à ce titre prospérer les affaires du pays pour le bien du roi et le nô-

tre, un dixième de cet argent revenait de droit à l'Eglise. Mon père se plaignit fort de l'indélicatesse du moine, qu'il traita de vol. Celui-ci, irrité, tira un poignard caché dans sa manche et le plongea dans la poitrine de mon père, qui tomba mort. L'assassin pénétra alors dans le sanctuaire en criant *Asile!* et la foule le laissa passer. — Je n'étais point là, seigneur.

— C'est bien, dit Don Pèdre, retire-toi. Justice te sera rendue.

Le fils du malheureux Mendez se retira.

— Par le Christ! s'écria Don Pèdre indigné, messieurs de l'Eglise prétendraient-ils au droit de voler et d'assassiner mes bons et loyaux serviteurs? J'y mettrai ordre. — Diego, tu vas te rendre à la *plaza grande* et t'informer si tout s'est bien passé comme nous venons de l'entendre rapporter. Hâte-toi!

Quelques minutes plus tard, Diego était de retour, et sa relation des faits, appuyée de preuves irréfutables, était entièrement conforme à celle du fils de la victime.

La colère du souverain, contenue avec peine, éclata tout à coup avec une violence inouïe. Lorsqu'il y eut donné un cours raisonnable, Diego reçut ses instructions et partit, emmenant dix gardes, qu'il alla poster devant l'église de l'Annonciation. Pénétrant lui-même dans le temple, au milieu du chapitre réuni pour célébrer les Vêpres, il dit :

— Don Pedro, mon seigneur et le vôtre, réclame l'assassin d'Esteban Mendez, pour être jugé selon la loi. Remettons à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu.

Ensuite il attendit.

Une certaine agitation se manifesta parmi les membres du clergé, qui se consultèrent à voix basse; puis, un des pères se leva, et répondit avec une grande douceur cachant avec peine une orgueilleuse satisfaction :

— Vous disiez, mon fils : « Remettons à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu. » Or, Dieu a dit à son Eglise : « Tu jugeras ceux de tes membres qui pécheront; et les rois, fils de Dieu, respecteront ce droit de sa sainte mère l'Eglise. » La volonté divine est donc que nous jugions nous-mêmes nos coupables, et

ainsi ferons-nous. Allez, mon fils, et dites à notre puissant seigneur Don Pèdre, que, avant l'*Ave Maria*, nous aurons rigoureusement châtié le meurtrier.

Cette réponse n'était pas faite pour satisfaire le roi, mais il dissimula son ressentiment, par respect pour d'antiques privilèges.

Une heure après les vêpres, les cloches conviaient les fidèles à venir entendre la sentence qu'allait prononcer le tribunal de la confrérie des pères de l'Annonciation. Bientôt le temple fut envahi par la foule, et Diego, accompagné de deux gentilshommes, parut, en qualité de représentant du roi, pour assister au jugement.

La nef de l'église était tendue de noir; comme pendant les fêtes de la Passion, une grande croix rouge s'élevait au-dessus de l'autel; quelques torches éclairaient cette scène. Les pères, vêtus de noir, sans ornements ni surplis, avaient la tête inclinée sur leurs missels, dans l'attitude du recueillement. Le coupable attendait, agenouillé sur la première marche, en dehors de la nef, pieds nus, la tête découverte, vêtu d'un habit d'étoffe grossière et les reins ceints d'une corde.

Quand les cloches eurent cessé de tinter, que tout le monde eut pris place, le procès commença.

Les juges n'avaient pas de grands efforts à faire pour se convaincre. Le meurtre avait été commis en plein jour et publiquement; il ne pouvait être nié.

Le coupable récita le *Confiteor* avec onction; arrivé aux mots *mea culpa, mea maxima culpa*, il s'arrêta et confessa son crime, alléguant pour sa défense l'outrage public que lui avait infligé Mendez, en lui réclamant son argent avec tant d'insistance.

Le silence succéda à cette confession; l'opinion des juges recueillie à voix basse, le prieur se leva et récita le *Pater* en grande solennité, s'arrêtant sur ces mots : « ... pardonnez-nous nos offenses... »

— « Dieu, reprit le prieur, nous pardonnera nos offenses, si nous avons réparé sur la terre le mal que nous avons fait. Tu as tué un homme à la porte de cette église : l'expiation de ce crime doit être exemplaire... »

« En conséquence, d'aujourd'hui à

un an, tu ne pourras entrer dans le chœur de ce saint édifice profané par ton crime! »

Cette sentence prononcée, la congrégation se retira gravement, laissant les citoyens consternés de voir le peu de cas que les gens d'église faisaient de la vie d'un homme, leur semblable.

Les gentilshommes du roi étaient en train d'instruire leur maître des circonstances de l'arrêt, lorsque parurent trois pères de l'Annonciation, qui venaient notifier à Don Pèdre la peine terrible qui avait été infligée au meurtrier; ces bons pères voulurent bien exprimer à Sa Majesté l'espoir d'avoir très amplement satisfait à ses justes désirs, par cette sentence rigoureuse.

Pierre le Cruel était fou de colère, et parlait d'arracher le coupable des mains des moines pour le châtier avec toutes la rigueur des lois; mais il n'était pas dans une situation à braver le ressentiment des gens d'église, qui ne se fussent point fait faute, par mesure de représailles, de se jeter dans les bras de son frère naturel, Enrique de Transtamare, et de soulever contre Don Pèdre le peuple de Séville, au besoin en fermant à ce peuple profondément religieux les portes de l'église.

Don Pèdre, en conséquence, se tint coi, tout en se jurant bien *in petto* de prendre sa revanche à la première occasion.

Cette occasion ne tarda guère.

Dès le lendemain, et à la même heure à peu près, le fils de Mendez recommençait la même scène que la veille, c'est-à-dire que, franchissant tous les obstacles, il venait de nouveau se précipiter aux pieds du roi.

Mais son cri n'était pas le même :

— Grâce! grâce! seigneur, criait-il.

— Quoi! n'es-tu pas le fils d'Esteban Mendez?... Que me veux-tu encore?

— Grâce, seigneur! *Pardon para mi!*

— As-tu commis quelque crime?

— J'ai vengé mon père, seigneur. J'ai tué à la porte de l'église le moine qui l'avait assassiné! Hier j'implorais votre justice, c'est votre clémence que j'implore aujourd'hui.

— Ah! ah! fit Don Pèdre, évidemment satisfait, malgré la gravité de son attitude. Eh bien, aujourd'hui

comme hier, je te réponds : Retire toi, le roi fera justice.

A un signe du roi, un officier conduisit Mendez dans une des salles du palais où il devait rester enfermé jusqu'à ce qu'on lui eût fait son procès. Bientôt parut le chapitre de l'Annonciation, venant réclamer le meurtrier auquel il entendait infliger un châtiment « exemplaire, » la victime étant un de ses membres.

— Mes pères, dit Don Pèdre aux moines, hier la victime appartenait à ma maison, le meurtrier à l'Église, et vous jugeâtes le coupable. Aujourd'hui les rôles sont changés : la victime appartient à l'Église et le coupable à ma maison. Allez, et faites savoir que le conseil se réunira dans une heure au palais. Nous voulons inaugurer la grande salle par un acte de justice.

Les crieurs publics reçurent l'ordre d'aller annoncer par la ville la solennité qui s'app préparait, et que le roi présiderait en personne le tribunal de justice réuni dans la nouvelle grande salle de l'Alcazar.

Une heure après, les portes de cette salle magnifique étaient ouvertes.

Les premiers rangs des sièges avaient été réservés au chapitre de l'Annonciation, venu au grand complet, et comptant peser par l'effet de sa seule présence sur les résolutions du roi. Derrière les pères, la foule se pressait haletante, dans l'attente de quelque événement extraordinaire.

Au fond de la salle, faisant face à la grande porte, sur une estrade élevée recouverte de velours cramoisi broché d'or, le roi était assis sur son trône, entouré de ses officiers et de ses courtisans.

L'aspect de cette salle était si imposant et si nouveau, que nul ne songeait à admirer les merveilles de l'antique palais des rois maures, ni les travaux récents que les architectes chrétiens y avaient ajoutés ; le procès pendant absorbait toute l'attention de l'auditoire, et il en valait la peine aussi.

Mendez fut introduit.

Frappé de terreur à la vue de tout cet appareil, le coupable se précipita aux pieds du roi.

— Relève-toi, lui dit Don Pèdre ; je suis ton juge, non ton bourreau.

Le premier secrétaire se leva alors

et procéda à l'interrogatoire de Mendez. Il lui demanda s'il reconnaissait avoir tué, le jour même, un moine de l'Annonciation.

— Je l'ai tué, répondit Mendez.

— Pourquoi as-tu commis ce crime ?

— Pour venger mon père assassiné par cet homme.

Après quelques autres questions, le secrétaire remit l'interrogatoire à Don Pèdre. Un profond silence se fit. Le roi prononça enfin l'arrêt suivant :

— « Tu avoues ton crime, Mendez, Tu as immolé un serviteur de Dieu. Il ne suffisait pas à ta vengeance que le chapitre eût châtié le coupable, il fallait que tu te rendisses coupable toi-même. Je dois, suivant l'exemple des saints pères, t'infliger un châtiment rigoureux et exemplaire.

« Mendez, pour avoir levé la main sur le meurtrier de ton père et lui avoir donné la mort, d'aujourd'hui à un an, — tu ne pourras faire mes souliers!... »

Les principaux du peuple applaudirent à ces justes représailles. Le chapitre comprit qu'il avait été battu avec ses propres armes ; quoiqu'un peu confus, il se retira en silence.

(Trad. de l'Espagnol.)

ÉPOPÉES FRANÇAISES

LE SIÈGE DE MARSEILLE EN 1524

François I^{er} et Charles-Quint se disputaient depuis deux années déjà la prépondérance politique dans les affaires générales de l'Europe, quand Charles de Bourbon, prince du sang et connétable de France, traita secrètement avec l'empereur d'Autriche et complota le partage de la France.

La mère de François I^{er} avait voué une haine mortelle au connétable, à qui elle avait offert vainement sa main, et elle lui attira de la part du roi, qui avait pour elle une extrême complaisance, quelques mortifications, auxquelles Charles de Bourbon, dur, acariâtre, irritable et sombre, fut extrêmement sensible. Il avait épousé l'héritière de la branche aînée de Bourbon, Suzanne, fille de l'illustre princesse de Beaujeu ; et sa femme étant morte, il crut hériter d'elle ; mais la duchesse d'Angoulême lui disputa cet héritage comme étant, par

sa mère, plus proche parente de Suzanne que lui. Le procès était fort embrouillé et dura assez longtemps. Le connétable le perdit. Outré de rage, il céda aux sollicitations de Charles-Quint, qui depuis quelque temps l'excitait à trahir la France, et qui, outre les provinces qui formaient son héritage, c'est-à-dire le Bourbonnais, le Beaujolais, le Forez, l'Auvergne et la Marche, lui assurait encore la possession de la Provence, du Dauphiné et du Lyonnais avec le titre de roi. Ce n'était rien de moins que le rétablissement de l'ancien royaume d'Arles. Bourbon, nous l'avons dit, renia toute sa gloire passée et entra au service de l'ennemi de sa patrie. L'empereur lui donna le commandement en chef de ses armées.

Après avoir battu les Français dans le Milanais, le connétable, à la tête des Impériaux, passe les Alpes et se disposait à envahir la France. Mais il ne put obtenir qu'on exécutât son vaste projet d'invasion tel qu'il l'avait conçu. Ce prince demandait que l'on se portât tout d'abord sur la ligne du Rhône, puis sur Lyon, pour séparer les provinces méridionales de celles du centre, soulever ces dernières et accabler ainsi François I^{er}, privé tout d'abord de son royaume, et pressé entre l'armée d'Italie et celle qui entrerait en France du côté des Pays-Bas. L'empereur voulut qu'on se portât d'abord sur Marseille, dont sans doute il enviait le port, si commode pour ses forces navales, car celui de Toulon n'existait pas alors et sa rade, dont les avantages n'étaient pas appréciés, était encore telle que la nature l'avait faite. Bourbon résistait à cette pensée et ne comprenait pas qu'on lui fit perdre son temps devant une ville populeuse, qui tomberait d'elle-même quand le reste de la province serait conquis et la France véritablement en danger.

Voyant ses observations repoussées, il voulut du moins ne rien épargner pour faire réussir un plan qu'il n'approuvait pas. Descendant des Alpes avec impétuosité, il enleva sans coup férir les villes d'Antibes, Fréjus, Toulon, Draguignan et Brignoles. Aix même ne songea qu'à se garantir du pillage en capitulant à la première sommation. Le sort de Marseille allait décider de celui de la Provence.

Cette grande ville n'avait qu'un simple rempart, à peu près dépourvu d'ouvrages extérieurs, et le roi qui ne se défiait pas d'une attaque si subite, avait eu à peine le temps d'y jeter deux cents lances sous les ordres du comte de Brion Chabot et trois mille fantassins italiens ramenés de leur pays par Renzo de Céré. Mais le patriotisme des habitants décupla ces forces insuffisantes. En peu de jours ils armèrent de canons tous les points élevés d'où ils pouvaient découvrir et battre la campagne. Les murs furent réparés et fortifiés intérieurement. Neuf mille bourgeois avaient pris les armes et partageaient avec les soldats les fatigues et les périls du siège. D'un autre côté, la noblesse provençale, que Bourbon croyait attirer sous ses drapeaux, se montra résolument et bravement française. Elle était montée à cheval et, sous les ordres du comte de Carcès, harcelait constamment les troupes impériales, brûlait tous les villages des environs qui auraient pu leur offrir un gîte commode, détruisait les moulins et forçait les généraux à faire venir du dehors des vivres qui ne leur arrivaient que sous bonne escorte.

La flotte impériale, qui devait tout à la fois bloquer le port de Marseille et approvisionner l'armée assiégée, fut battue, à la hauteur de Monaco, par l'amiral Lafayette et le génois Doria : pour comble de disgrâce, Lannoi, vice-roi de Naples, qui avait promis à Bourbon un renfort de cinq à six mille hommes d'infanterie, garda pour lui-même ces troupes dont il craignait d'avoir besoin au milieu de populations mécontentes.

Le siège durait depuis plus d'un mois, et les Marseillais ne se lassaient pas. Aux mines ils opposaient des contre-mines ; aux brèches, des murailles nouvelles et des tranchées, auxquelles travaillaient avec la même ardeur les femmes elles-mêmes, sous la conduite d'Anne de Montmorency, témoin cette large voie qui orne encore Marseille et qui a conservé le nom de boulevard des Dames, parce que toutes les femmes de la ville, sans distinction de rang, y apportèrent en quelques heures une masse énorme de terre pour appuyer le mur qui, sans ce renfort, eût été facilement abattu par l'artillerie espagnole.

D'un autre côté, le marquis de Pescaire, qui partageait le commandement du siège, affectait de tourner cette entreprise en dérision et de la déclarer impossible. On rapporte qu'au moment de marcher sur Marseille, Bourbon avait dit que deux ou trois coups de canon suffiraient pour amener les timides bourgeois à son camp et leur faire demander grâce à ses pieds, la corde au cou. Or, dès les premiers jours du siège, un boulet lancé de la place perça la tente du connétable et vint tuer un prêtre qui disait la messe et deux gentilshommes à genoux près de l'autel. Bourbon, accouru aux cris, demanda la cause de ce fracas :

Ce sont, lui répondit Pescaire, les timides bourgeois de Marseille qui viennent se jeter à vos pieds, et vous apporter, la corde au cou, les clefs de la ville.

Pendant que Marseille soutenait un siège héroïque, François I^{er} avait rassemblé une armée et marchait vers la Provence. Le connétable, voyant que ses soldats, rebutés par la résistance de Marseille, ne lui obéissaient plus et que le maréchal de Chabannes, précédant le roi, après s'être emparé de la ville papale d'Avignon pour y établir ses magasins, s'était avancé jusqu'à Salon, et qu'il pouvait, en deux marches, venir attaquer son camp, ne songea plus qu'à la retraite. Il fit allumer de grands feux pour tromper les défenseurs de Marseille, embarqua son artillerie sur la flotte et se retira avec son armée, en suivant le bord de la mer.

Il fuyait, le traître connétable, il fuyait devant une foule de bourgeois et de femmes empressées de mourir ou de vaincre pour le salut de leur ville natale !

EMILE CAMAU.

HISTOIRE DE LA CONQUÊTE DU MEXIQUE

D'après D. Antonio de Solis.

CHAPITRE VI.

Pierre de Alvarado avait à peine disparu que les autres navires de l'expédition mirent à la voile pour continuer leur route.

Pour ne point perdre de vue la terre,

ils tournèrent vers la partie la plus septentrionale, reconnurent les deux chaînes de montagnes de Taspá et de Tusca, d'une étendue immense, entre la mer et la province de Tlascala, et entrèrent après cette traversée dans la rivière de Pannco.

C'était la dernière contrée de la Nouvelle Espagne, du côté du golfe du Mexique.

L'escadre entra ensuite dans la rivière des Canots, appelée ainsi parce que les Espagnols, s'y étant arrêtés pour la reconnaître, furent aussitôt assaillis par des Indiens en armes montant seize canots, et que les courants favorisaient.

Ces guerriers entourèrent le navire commandé par Alphonse Davila et tâchèrent de s'en emparer en lançant une pluie de flèches tellement serrée, qu'une des amarres en fut coupée. Cette audacieuse démonstration n'eut toutefois pas le succès qu'en attendaient sans doute les auteurs ; les autres navires étant bientôt arrivés à la rescousse, les soldats qui les montaient se jetèrent dans les chaloupes et chargèrent les canots avec tant d'impétuosité qu'ils les eurent bousculés ou dispersés en un instant. Un grand nombre d'Indiens périrent dans cette affaire.

Grijalva n'ayant pas jugé à propos de poursuivre les conséquences de sa victoire sur une peuplade épouvantée et en fuite, on leva l'ancre, et l'on continua à naviguer jusqu'à un promontoire que les pilotes s'évertuèrent en vain à doubler. Les navires dérivèrent, entraînés par le courant, et en grand danger de couler bas ou de s'échouer sur quelque banc de sable.

Cette périlleuse position provoqua d'amères récriminations de la part des matelots, et les soldats, fatigués d'une expédition déjà longue et sans grands résultats, ne tardèrent pas à se plaindre à leur tour.

Grijalva réunit alors les capitaines et les pilotes pour délibérer sur ce qu'il y aurait de mieux à faire dans les circonstances critiques que l'on traversait.

La difficulté d'avancer et l'incertitude du retour furent les premières choses qu'on s'entendit à reconnaître. Ces conclusions reposaient sur les considérations suivantes : 1^o sur les réparations importantes qu'exigeait le

très mauvais état dans lequel se trouvait l'un des bâtiments ; 2° sur ce que la troupe était harassée de fatigue et rebutée ; 3° sur ce que le projet de prendre possession du pays découvert était contraire aux instructions de Diego Velasquez ; 4° sur le peu de sécurité qu'il y avait à entreprendre cette conquête avant l'arrivée du secours demandé.

Par tous ces motifs, le conseil de guerre résolut à l'unanimité de retourner à l'île de Cuba pour se refaire, sauf à revenir plus tard, avec le matériel nécessaire, pour mener à bien cette importante entreprise, par deux fois avortée.

Cette résolution fut exécutée sur l'heure, les navires rebroussèrent chemin, ils abordèrent sur d'autres points des côtes, opérèrent des échanges de peu d'importance, et entrèrent le 15 novembre dans le port de Santiago de Cuba.

Pierre de Alvarado les y avait précédés de quelques jours.

Diego Velasquez avait fort bien accueilli le capitaine. La nouvelle de la découverte d'un pays d'une si grande étendue, et surtout l'envoi de quinze mille pièces de monnaie en or venant à l'appui du rapport de Grijalva, lui causèrent de véritables transports d'enthousiasme. Il ne pouvait en croire ses yeux. De même qu'un virtuose qui se complait dans la répétition de variations habiles sur un thème plein de séductions, il se fit répéter jusqu'à trois fois tout ce que Pierre de Alvarado lui avait dit des contrées qu'il venait de visiter, et semblait y prendre un nouveau plaisir à chaque répétition.

Ce grand enthousiasme ne tarda pas à se refroidir quand Velasquez s'avisait de vérifier le titre de cet or, qui était très faible, comme nous l'avons déjà remarqué. Par une pente naturelle, cette froideur dégénéra en véritable mécontentement, et Velasquez finit par manifester ouvertement sa désapprobation de la conduite de Grijalva, qui n'avait fondé aucun établissement dans ces contrées où il avait reçu un si bon accueil ; semblait que ses propres instructions s'y opposaient :

Pierre de Alvarado, qui avait partagé l'opinion des autres officiers ; insistant pour la prise de possession de

la rivière des Drapeaux, chercha néanmoins à disculper son chef ; mais il est dans la nature de l'homme de soutenir avec mollesse une thèse opposée à sa propre opinion.

Diego Velasquez accusa donc, sans trop rencontrer d'opposition, Grijalva d'avoir manqué de résolution, et exprima amèrement les regrets qu'il éprouvait de lui avoir confié le commandement de l'expédition, s'accusant lui-même d'avoir commis une maladresse impardonnable en ne choisissant pas un commandant plus actif et plus déterminé, sans souci de l'envoi en somme considérable que Grijalva lui avait fait, ni du chagrin qu'une disgrâce pouvait infliger à son parent.

Le premier effet que produit la fortune sur les ambitieux, c'est d'engourdir leur conscience pour mieux la détacher de toute gratitude. Velasquez ne voyait plus qu'une chose maintenant, la nécessité d'obtenir rapidement, et n'importe à quel prix, tout ce qu'on pouvait tirer d'une pareille découverte, dont son imagination lui grossissait démesurément les avantages hypothétiques.

Diego Velasquez s'empressa, toute affaire cessante, de prendre les mesures nécessaires pour assurer cette conquête, la conquête de ce qu'il appelait déjà la *Nouvelle-Espagne*. Il informa de sa détermination les religieux de Saint-Jérôme, moins pour obtenir leur consentement que leur approbation et leurs félicitations. Il envoya à la cour un de ses familiers avec un rapport très étendu dans lequel les avantages de la conquête étaient exagérés outre mesure ; il y joignit un mémoire particulier contenant l'énumération non moins exagérée des services par lui rendus à la patrie, et la demande formelle, jusque-là différée, du titre de gouverneur général des contrées conquises ou à conquérir.

Son activité était telle, qu'il avait déjà acheté les bâtiments nécessaires à la nouvelle expédition et rassemblé une grande partie des soldats qui devaient y prendre part, lorsqu'on vint lui annoncer l'arrivée de Grijalva.

Grijalva, qui s'attendait à des éloges, à des témoignages de satisfaction et de reconnaissance, ne fut pas peu surpris de retrouver le gouverneur irrité contre lui et de recevoir une avalanche de reproches proférés publique-

ment et avec la plus grande brutalité. En vain voulut-il invoquer pour sa défense les termes mêmes des instructions que lui avait données Velasquez, et qui lui interdisaient expressément la prise de possession des contrées qu'il pourrait découvrir. Le gouverneur voulut bien convenir qu'il avait, en effet, donné de telles instructions, mais il ajouta qu'en certaines circonstances l'obéissance à des instructions restrictives est une faute, presque un crime.

Il n'y avait rien à répondre à cela.

A suivre.

RETOUR DE LA TERRE SAINTE

Ceci est une scène caractéristique du moyen âge. Elle se déroule, pour plus de précision, à Issogne, dans la vallée d'Aoste.

La cour d'honneur du château des comtes de Challant est envahie par une tourbe de pèlerins revenus de Terre Sainte, à pied, dans l'état le plus pitoyable, et ayant à leur tête un certain *fra Guglielmo*, beau vieillard à longue barbe et à cheveux blancs qui, lui, du moins, a su se procurer une mule.

Le seigneur du lieu est absent. Il paraît qu'il se trouve en ce moment quelque part du côté de Vercelli, car il tient la campagne contre l'évêque.

L'illustre dame de Challant, sortant du château, suivie de son petit page et de damoiselles portant la longue queue de sa robe, vient au-devant du frère, la tête légèrement inclinée, toute sa démarche trahissant un curieux mélange de mondaine hauteur et d'humilité chrétienne.

Fra Guglielmo, du haut de sa mule, étend les mains et bénit la noble châtelaine et sa suite ; ensemble le château et tous ses habitants, sans oublier les passants, malingreux et autres, arrêtés sous le portique, qui la reçoivent les uns debout, les autres prosternés, tous avec un égal respect, les hommes d'armes comme les serviteurs et les paysans, ceux qui sont dans la cour comme ceux qu'on aperçoit au galeries supérieures.

Cependant, les pèlerins continuent à entrer, formant derrière le frère et sa suite une masse compacte ; quelques-uns se détachent de la foule et

se précipitent vers la vasque d'une fontaine dont ils boivent avec avidité l'eau fraîche et limpide; et l'on voit des pigeons voler et picorer dans la cour, sans marquer la moindre inquiétude de ce mouvement inaccoutumé.

Cette belle page historique du comte Federico Pastoris rend avec une fidélité vraiment merveilleuse la physiologie d'une époque. Toute une façade extérieure de la cour occupe le fond du tableau. Elle est couverte de peintures à fresques en partie effacées, dans une tonalité générale verdâtre, d'où se détachent des armoiries. La restitution est complète; aucun détail n'a été oublié.

EGIDIO CREMONESE.

LES GRANDS ROMANCIERS POPULAIRES

CHARLES DICKENS

A la date sous laquelle ces lignes se trouvent inscrites dans le journal de son ami anonyme, Dickens n'avait encore rien publié dans le *Chronicle* outre ses comptes rendus des débats parlementaires. Ce n'est d'ailleurs pas au *Chronicle*, mais bien au *Old Monthly Magazine*, alors dirigé par le capitaine Holland, que furent insérées les premières *Esquisses* de Boz.

Le *Old Monthly* était un recueil mensuel très répandu. Le public goûta beaucoup « les Esquisses », écrites avec ce talent délicat et cette aimable sensibilité de cœur dont Dickens avait le secret, et il s'impatientait réellement de ne pouvoir pénétrer le nom de l'auteur, inconnu même de l'éditeur du *Magazine*, qui trouvait naturellement son compte à ne point montrer trop de curiosité, puisqu'il pouvait ainsi, sans remords, publier des pages charmantes qui ne lui coûtaient rien. En attendant, la popularité de Boz croissait rapidement.

Vers le même temps parut un opéra comique du même auteur, intitulé : les *Coquettes de Village*.

Une preuve de l'indifférence professée par le directeur du *Old Monthly* à l'égard de son collaborateur anonyme se trouve dans le fait suivant : Au commencement de 1836, le capitaine Holland songeait à se défaire de son *Magazine*, qui ne s'appelait déjà plus le *Old Monthly*, mais le *Monthly* tout

court, en attendant qu'il prît, sous la direction du poète Thomas Campbell, le titre de *New Monthly Magazine* (Nouveau Magasin mensuel). Il avait même trouvé un cessionnaire. Au moment de prendre possession, celui-ci se mit à faire l'éloge des *Sketches, by Boz*, et exprima l'espoir qu'elles seraient continuées. En conséquence, il s'informa du véritable nom, toujours inconnu, de l'auteur de ces « esquisses. » Le capitaine Holland ne put le lui donner; Et cependant il avait reçu tout récemment une lettre de cet écrivain, signée de son vrai nom : mais il ne se le rappelait pas et ignorait ce qu'il avait pu faire de la lettre, à laquelle il avait à peine fait attention et s'était bien gardé de répondre. Il la retrouva pourtant quelques jours plus tard. Cette lettre était conçue dans les termes les plus humbles. L'auteur y rappelait qu'il avait toujours donné, jusque-là, ses articles signés Boz gratuitement, et ajoutait qu'étant sur le point de se marier, c'est-à-dire de se mettre en situation de dépenser beaucoup plus qu'il ne faisait en vivant seul, il serait heureux si le capitaine Holland estimait que ses « esquisses » méritassent quelque petite rémunération.

Comme nous l'avons dit, le capitaine Holland n'avait pas répondu; mais le nouvel éditeur, qui avait une manière de voir toute différente, sans doute, répara autant qu'il le put la sottise maladroite de son prédécesseur, en proposant à Dickens de continuer ses « esquisses » à des conditions qu'il l'invitait à faire connaître.

Dickens répondit qu'il venait précisément de traiter avec les libraires Chapman et Hall, pour la publication, par séries mensuelles, d'un ouvrage dont la composition prendrait vraisemblablement une grande partie des loisirs que lui laissaient ses devoirs de reporter; il ne pouvait donc s'engager à fournir les esquisses proposées pour moins de 8 guinées la feuille, soit une demi-guinée (environ 13 fr.) la page. On appréciera mieux, tout à l'heure, la modestie des prétentions de Dickens, quand on verra à quelle hauteur le succès des *Pickwick's Papers* porta son nom, quelque six mois plus tard seulement.

L'histoire de la publication de *Pickwick* est un des événements importants de sa vie littéraire que Dickens

a racontés lui-même. En lui laissant la parole sur cet intéressant sujet, nous croyons prendre le parti le plus sage et le plus sûr :

« J'étais, dit-il, un jeune homme de vingt-deux à vingt-trois ans quand MM. Chapman et Hall, séduits par quelques articles que je publiais dans le *Morning Chronicle*, ou que je venais d'écrire dans le *Old Monthly Magazine* (dont une série venait d'être recueillie et publiée en deux volumes, illustrés par M. George Cruikshank), vinrent me trouver et me proposèrent de leur faire quelque chose qui pût être publié par numéros d'un shelling. Ces sortes de publications rappelaient à mon esprit et à celui de bien d'autres, je crois, comme un obscur souvenir, certains interminables romans sous cette forme, que des colporteurs répandaient à travers la province; et sur quelques-uns desquels je me souviens d'avoir versé d'abondantes larmes, avant que j'eusse achevé mon apprentissage de la vie.

« Quand j'ouvris la porte de mon appartement de Furnival's Inn à l'associé représentant la maison Chapman et Hall, je reconnus en lui la personne à laquelle j'avais acheté, deux ou trois ans auparavant (et que je n'avais jamais vue ni avant ni depuis) mon premier numéro du *Magazine* dans lequel le premier épanchement de ma plume s'épanouissait dans toute la gloire de l'impression. C'était un article dans les « Esquisses » appelé : *M. Minns et son Cousin*, que j'avais, tremblant de crainte, glissé clandestinement, par un soir bien sombre, dans la sombre boîte aux lettres d'un bureau sombre situé dans une sombre cour de la rue de la Flotte. Dans cette occasion, j'étais descendu à Westminster-Hall et m'étais mis à tourner tout autour pendant une demi-heure, parce que mes yeux étaient si éblouis de joie et d'orgueil qu'ils ne pouvaient supporter la rue et n'étaient pas en état de s'y montrer. Je fis part à mon visiteur de cette singulière coïncidence, que nous saluâmes l'un et l'autre comme d'un bon présage pour nos relations à venir. Puis il revint à son affaire.

« D'après le projet qu'il me développait, cette publication mensuelle devait servir de véhicule à certains bois exécutés par M. Seymour, et il



RETOUR DE LA TERRE SAINTE. — LES PÈLERINS AU CHATEAU DU COMTE DE CHALLANT, d'après le tableau de Federico Pastoris. (Page 86, col. 3.)

y avait idée préconçue, soit de la part de cet admirable et humoristique artiste, soit de celle de mon visiteur, qu'un club de Nemrods, dont les membres seraient partis chasser à tir, pêcher et ainsi de suite, et se trouveraient engagés dans toutes sortes de difficultés à cause de leur maladresse, fournirait le texte le plus convenable à l'introduction de ces bois.

« J'objectai que, bien que né et élevé dans le pays, je n'étais pas un très grand *sportsman*, sauf pour toute espèce de locomotion; que l'idée n'était pas nouvelle et avait, au contraire, été beaucoup exploitée déjà; qu'il serait préférable que les dessins s'inspirassent naturellement du texte; que j'aimerais à suivre ma propre voie, au milieu d'une succession de scènes populaires anglaises; et que je craignais fort de finir par là, dans tous les cas, quelle que soit la ligne que je me serais tracée d'ailleurs au début.

« Mes vœux, ainsi exposés et admises, je songeai à M. Pickwick et j'écrivis mon premier numéro, sur les épreuves duquel M. Seymour fit son dessin du club et son heureux portrait du fondateur, celui-ci sur la description faite par M. Edward Chapman de la physionomie et de la mise particulière d'un personnage réel qu'il avait souvent rencontré. La suggestion originelle d'un « Nimrod club » m'inspira l'idée du club Pickwick, et j'y introduisis M. Winkle expressément pour la satisfaction de M. Seymour. Nous commençâmes avec vingt-quatre pages au lieu de trente-deux et avec quatre dessins au lieu de deux. La mort soudaine et regrettable de M. Seymour avant la publication du second numéro, amena une prompte décision sur un point qui avait déjà été agité entre nous: les numéros eurent trente-deux pages avec une seule gravure et continuèrent ainsi jusqu'à la fin.

« Boz, ma signature dans le *Morning Chronicle* et le *Old Monthly Magazine*, imprimée sur chaque livraison mensuelle de cet ouvrage, et conservée longtemps après, était le sobriquet d'un petit enfant, un jeune frère, que j'avais baptisé *Moses*, en l'honneur du *Vicaire de Wakefield*, lequel nom, facétieusement prononcé du nez, devint *Boses*, et par abréviation Boz. — Boz

m'était donc un nom bien familier longtemps avant que je fusse auteur; et c'est ainsi que je vins à l'adopter. »

Il est un côté de l'histoire de « M. Pickwick » que Dickens a laissé dans l'ombre; nous voulons parler du côté commercial de l'entreprise, qui a bien aussi son intérêt. Heureusement nous possédons sur ce sujet des documents authentiques qui nous permettent de réparer cet oubli.

Le traité qui liait Dickens à MM. Chapman et Hall pour la publication de cet ouvrage, lui assurait 15 guinées (393 fr. 75) par numéro, chaque numéro se composant de deux feuilles in-16 ou 32 pages. Les commencements furent difficiles, et le cinquième mois, les éditeurs, après les plus grands efforts pour répandre « M. Pickwick » dans les provinces, se voyaient en présence d'un insuccès ruineux et ne parlaient de rien de moins que de suspendre définitivement la publication. Mais l'apparition du personnage nouveau de Sam Weller produisit une révolution complète. La presse fut unanime dans les louanges qu'elle adressa à l'aimable « Samivel », qu'elle déclara un caractère absolument original et que nul autre qu'un grand génie ne pouvait avoir créé. En conséquence de la popularité méritée de Samivel, « M. Pickwick » s'éleva soudainement à une renommée inouïe, et devint le plus grand succès littéraire qui se fût vu de longtemps. Il fallait se reporter au temps de la publication de *Child Harold* ou de *Waverley*, pour trouver quelque chose qui en approchât. Les numéros parus antérieurement, et si inconsidérément dédaignés, furent demandés dans de telles proportions qu'un nouveau tirage devint nécessaire. On comprend que toute idée de suspension fut dès lors abandonnée.

Quand l'ouvrage fut à moitié, c'est-à-dire lorsqu'il eut atteint le douzième numéro, MM. Chapman et Hall, enchantés de ce succès inespéré, envoyèrent à l'auteur un chèque de 500 livres sterling, comme expression tangible de leur satisfaction.

Le tirage ne cessa pas de s'accroître jusqu'à la fin de l'ouvrage, et atteignit 40,000 exemplaires. Entre le douzième et le dernier numéro, MM. Chapman et Hall envoyèrent encore plusieurs chèques à M. Charles Dickens,

jusqu'à concurrence d'une somme de 3,000 livres, à ajouter aux 15 guinées consenties au début. Il suit de là que le premier grand ouvrage de Dickens « *The Posthumous papers of the Pickwick Club* » ne lui rapporta pas moins de 3,500 livres sterling ou 87,500 francs en chiffres ronds. Il est vrai que Chapman et Hall tiraient du même ouvrage un profit net d'environ 20,000 livres, ou 500,000 francs; ce qui explique leur générosité toute spontanée envers le jeune auteur désormais célèbre, — sans toutefois leur en ôter le mérite.

Pendant la publication de « M. Pickwick », Dickens s'était marié, ainsi qu'il l'avait annoncé naguère à l'éditeur du *Old Monthly Magazine*. Il avait épousé la fille de feu George Hogarth, musicographe éminent et homme de hautes connaissances littéraires, qui avait été l'ami et l'homme d'affaires de Walter Scott, et avait vécu dans l'intimité des Jeffrey, des Cockburn et autres personnages célèbres qui faisaient l'ornement de la société d'Edimbourg il y a un demi-siècle. Si l'on veut connaître la situation d'esprit où se trouvait Charles Dickens, alors qu'il menait de front la lune de miel, la publication de *Pickwick* et la scénographie des débats de la Chambre des communes, il est plus sûr de le demander à Davy Copperfield qu'à lui-même :

« Je travaillais activement à mon livre, raconte Copperfield, sans interrompre mes occupations de sténographe, et, quand il parut, il obtint un grand succès. Je ne me laissai pas étourdir par les louanges qui retentirent à mes oreilles, et cependant j'en jouis vivement, et je pensai encore plus de bien de mon œuvre, sans nul doute, que personne. J'ai souvent remarqué que ceux qui ont des raisons légitimes d'estimer leur talent n'en font pas parade aux yeux des autres pour se recommander à l'estime publique. C'est pour cela que je restai modeste, par respect pour moi-même. Plus on me donnait d'éloges, plus je m'efforçais de les mériter. »

Eh bien! si ceci est vrai de Copperfield, c'est aussi vrai de Dickens, qui tenait la plume lorsqu'il écrivit ses mémoires.

Le succès sans réserve de *Pickwick* décida Dickens à le signer de son nom, lorsqu'il fut publié en volumes.

A propos de cette transformation de Boz en Charles Dickens, le *Carthusian* publia le curieux quatrain que voici :

*Who the Dickens « Boz » could be
Puzzled many a learned elf;
But time unveiled the mystery,
And « Boz » appeared as Dickens' self¹.*

Peu après, il abandonnait son métier de sténographe.

« J'avais si bien réussi depuis quelque temps dans mes essais littéraires, dit encore Davy Copperfield, que je crus pouvoir raisonnablement, après un nouveau succès, échapper enfin à l'ennui de ces terribles débats. Un soir donc (quel heureux soir!) j'enterrai bel et bien cette transcription musicale des trombones parlementaires. Depuis ce jour, je n'ai même plus jamais voulu les entendre; c'est bien assez d'être encore poursuivi, quand je lis le journal, par ce bourdonnement éternel et monotone tout le long de la session, sans autre variation appréciable qu'un peu plus de bavardage, je crois, et partant plus d'ennui. »

Hélas! heureux Dickens! fortuné Copperfield! Comme vous appréciez sainement le bonheur d'être enfin délivré de l'esclavage abrutissant sous lequel vous aviez, pendant des années, courbé votre front chargé de pensées et qu'une longue contrainte n'eût pas manqué d'atrophier au point de vous transformer en pitoyables imbéciles! — puisque vous n'étiez taillés, ni l'un ni l'autre pour faire des ambitieux politiques.

Nous nous sommes un peu étendu sur les débuts de Dickens, et particulièrement sur l'enfantement pénible et le succès final des *Pickwick Papers*; c'est que, pour l'écrivain, les débuts préparent et commandent l'avenir, développent ou étouffent une vocation, si décidée soit-elle. En effet, supposons que le capitaine Holland fût demeuré éditeur du *Old Montly Magazine*: Dickens, dégoûté de donner gratuitement le fruit de ses veilles, blessé d'ailleurs des procédés du monsieur, cessait la collaboration de Boz à ce recueil. Mais, supposons, ce qui est plus important, que « M. Pickwick », fût mort avec le

cinquième numéro, comme il menaçait de faire... Est-il donc si déraisonnable de croire que Dickens, qui venait de se marier, ne l'oublions pas, eût fini par abandonner une carrière où il est si difficile à l'homme de talent pauvre de se frayer un chemin? — Il le dit lui-même quelque part: « Si je n'avais eu la confiance que ma vocation était d'être auteur, j'y aurais certainement renoncé pour donner quelque autre but à mon énergie. J'aurais cherché à découvrir ce que la nature et les circonstances pouvaient réellement faire de moi, afin de m'y vouer exclusivement. » Et s'il n'avait pas fait cette découverte, Dickens, comme beaucoup d'hommes de talent, fût resté éternellement un *reporter* habile et recherché, et ajoutons généreusement rétribué. Ce n'était pas précisément son rêve, et nous sommes enchantés, pour notre part, qu'il n'en ait pas été ainsi.

On reconnaîtra donc que cette partie de la vie de Dickens que nous venons de parcourir ne pouvait être, du moins nous le croyons, traitée plus brièvement.

Dickens n'avait plus qu'à s'abandonner à sa vocation. Les éditeurs venaient en foule frapper à sa porte; il n'avait que l'embarras du choix. Mais c'est encore là un terrible embarras, aussi terrible que celui qui consiste à choisir qui vous refusera d'abord. Toutefois Dickens, étant homme de résolution, hésita peu. Il fit avec M. Bentley un traité par lequel il devint directeur du *Bentley Miscellany*, où fut publié son second roman: *Oliver Twist*. Dans cet ouvrage, si différent, quant au fond et quant à la forme même, de « M. Pickwick », Dickens trahit déjà cette tendance philanthropique dont toutes ses œuvres suivantes portent l'empreinte à la fois vigoureuse et touchante. Il dévoile avec une chaleureuse indignation les mystères honteux des dépôts de mendicité (*workhouses*), et flétrit ce crime abominable de l'exploitation sans réserve du pauvre enfant orphelin ou abandonné, dont les sociétés imprévoyantes sont toutes plus ou moins coupables.

Les tableaux sombres ou poignants qui se déroulent sous les yeux du lecteur d'*Oliver Twist*, sont agréablement entrecoupés de scènes grotesques ou plaisantes, où l'auteur exerce

sa verve satirique sur quelque ridicule social ou individuel (sur l'égoïsme d'un parvenu, la morgue insolente envers les faibles et la platitude vis-à-vis des forts qui distingue la race méprisable des fonctionnaires subalternes) et, çà et là, de scènes familières d'une grâce et d'une douceur infinies.

(A suivre.)

PROMENADES ARCHÉOLOGIQUES EN FRANCE

NIMES

Les monuments romains les plus importants que possède Nîmes, qui est la ville de France la plus riche en antiquités romaines, sont la Maison carrée, les Arènes, ou plus exactement l'Amphithéâtre, et le temple de Diane.

Les arènes, dont l'origine n'est pas exactement connue, sont bâties en pierre de Baruthel de 2 à 3 mètres cubes, posées l'une sur l'autre, sans ciment ni mortier. Elles présentent la forme d'une ellipse, dont le grand axe à 133 m. 38 c., et le petit 101 m. 40 c. La hauteur des constructions est de 21 m. 32 c., comprenant deux rangs de portiques superposés, séparés par des pilastres d'ordre dorique; l'attique, supporté par des chapiteaux, porte en saillie 120 consoles, percées d'un trou destiné à recevoir chacun un poteau de soutien du *velarium*, du moins autant qu'on peut le supposer.

Quatre portes s'ouvrant aux quatre points cardinaux donnaient accès à l'intérieur. La principale est celle du nord, qui a 4 m. 45 c. d'ouverture, et est ornée d'un fronton soutenu par deux taureaux à mi-corps. Les trente-cinq rangs de gradins de l'amphithéâtre, divisés en quatre précincts, pouvaient contenir 24,000 spectateurs. Cent vingt-quatre vomitoires permettaient de les évacuer rapidement en cas de besoin. Les arcades supérieures ont gardé les traces de l'incendie que Charles Martel y alluma en 737, pour en chasser les Sarrasins.

La Maison carrée passe pour le plus beau monument, et est certainement le plus complet de tous les édifices que les Romains ont

1. Qui ce diantre (*Dickens*) de « Boz » pouvait être
Intriguait beaucoup un savant lutin;
Le temps seul dévoila le mystère,
Et « Boz » apparût comme Dickens lui-même.

élevés dans les Gaules. Elle est de forme rectangulaire, mesurant 23 m. 65 c. de longueur sur 12 m. 45 c. de largeur. L'entablement est soutenu par 30 colonnes corinthiennes cannelées, dont 20 engagées dans les murs, et le péristyle par 10 colonnes semblables. Sous le péristyle, auquel on arrive par un escalier de quinze marches, s'ouvre une porte carrée don-

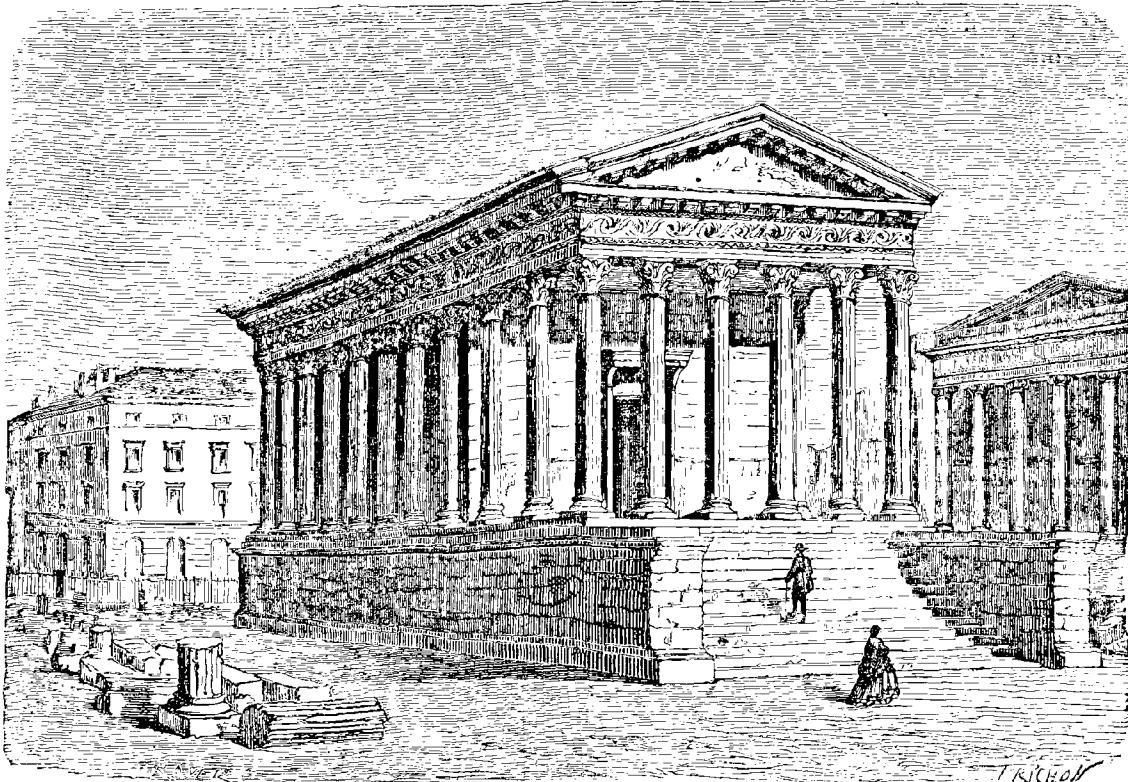
nant accès à l'intérieur de l'édifice, laquelle est couronnée d'une belle corniche sculptée.

Comme pour les Arènes, on n'est pas d'accord sur l'époque de la construction de la Maison carrée. Cependant M. Léon Rénier croit être parvenu à reconstituer l'inscription que portait la frise, au moyen des traces laissées par les clous qui y fixaient

les lettres, et cette inscription dirait, d'après lui :

C. CESARI. AVGVSTI. F. COS. L. CESARI.
AVGVSTI. F. COS.
DESIGNATO. PRINCIPIBVS. IVVENTVTIS.

C'est-à-dire : *A Caius César, fils d'Auguste, consul; à Lucius César, fils d'Auguste, princes de la jeunesse.* La Maison carrée serait donc un temple



PROMENADES ARCHÉOLOGIQUES EN FRANCE. — LA MAISON CARRÉE A NIMES. (Pag. 91, col. 3.)

élevé à la mémoire des deux fils adoptifs d'Auguste, et remonterait à l'an 4 de notre ère, époque de la mort de Lucius César.

Le temple de Diane s'élève au pied du mont Cavalier, près du gouffre d'où sort la fontaine. On y entre par une porte en plein cintre. On croit généralement que c'était une nymphe dépendant des thermes; mais quelques archéologues y croient voir un panthéon ouvert aux dieux des plaisirs, et d'autres un temple dédié à Isis et à Sérapis. C'est dire que l'origine de cet édifice est encore plus ignorée que celle des précédents, s'il est possible.

La voûte de ce temple est aujourd'hui complètement effondrée, et les murs envahis par des figuiers sauvages et des plantes parasites. On voit à l'intérieur douze niches qui ont dû renfermer des statues, mais qui

sont toutes vides depuis longtemps.

La tour Magne, au sommet du mont Cavalier, est dans un état de délabrement tel, qu'il est impossible de rien conjecturer sur sa destination primitive; aussi l'imagination des antiquaires a-t-elle beau jeu: les uns en font un *ærarium* ou trésor public; d'autres, une tour à feu; d'autres enfin, le mausolée d'une riche famille grecque. Un escalier en spirale conduit au sommet de l'édifice, qui n'a plus que 28 mètres de hauteur. Le château d'eau (*castellum divisorum*), découvert au pied de la tour Magne en 1844, distribuait dans les divers quartiers de la ville les eaux des fontaines d'Eure et d'Airan, situées près d'Uzès, amenées par le pont du Gard, auquel nous ferons une visite prochaine.

En dehors des monuments que nous venons de citer, on trouve en-

core à Nîmes (*Nemausus*) quelques fondements de tours et des pans de murailles provenant de l'enceinte bâtie sous Auguste; deux portes, la porte de France et la porte d'Auguste, sont même fort bien conservées. Cette dernière a été, en 1849, l'objet de restaurations importantes: elle est bâtie en pierres sèches, c'est-à-dire non jointes par du ciment, et se compose de deux grandes arcades en plein cintre, de près de 4 mètres d'ouverture et de 6 m. 30 c. de hauteur, flanquées de deux arcades plus petites et couronnées par une belle corniche surmontée d'une frise. La porte de France se réduit à une seule arcade, mais plus haute et plus large.

Des fragments de sculpture, provenant des thermes, témoignent de leur magnificence. Quant au capitole, au temple d'Apollon, au temple d'Auguste, au champ de Mars et au Cirque,

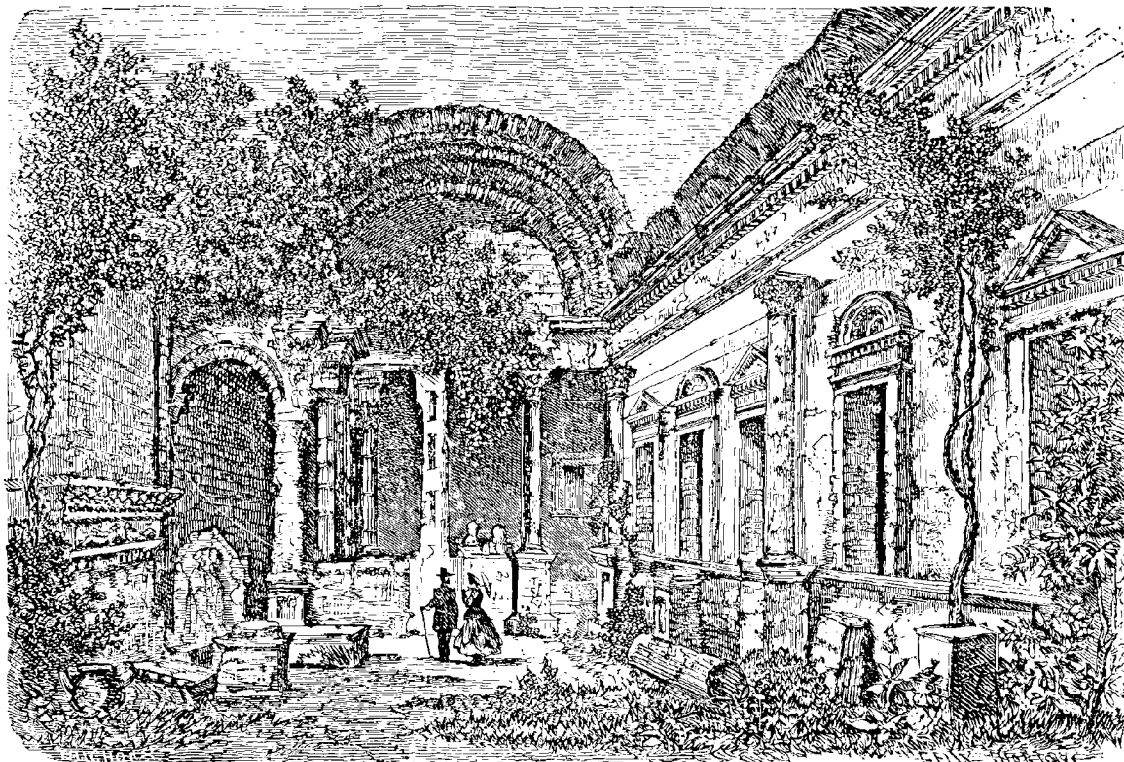
il n'en reste plus aucun vestige.

Les Arènes, qui ont servi aux combats d'animaux et de gladiateurs, au martyre des premiers chrétiens, ont vu dans les temps modernes plus d'un combat de taureaux ; mais la ville de Nîmes, qui l'entretient avec soin, ainsi que la Maison carrée, n'y voit plus, heureusement, qu'une précieuse relique des anciens temps.

Nîmes était la capitale des Volques d'Armagnac (*Volscæ Arecomici*), lorsqu'elle se soumit volontairement aux Romains (121 av. J.-C.). Elle fut successivement dotée de monuments magnifiques et entourée de remparts flanqués de quatre-vingt-dix tours et percés de dix portes, qui enfermaient dans leur enceinte sept collines, comme ceux de Rome, par Au-

guste, Agrippa et surtout par Adrien.

Cette ville devint rapidement une des plus belles de l'Empire. Ravagée par les barbares et les Sarrasins tour à tour, les guerres de religion achevèrent la ruine de ses antiques monuments, et c'est merveille qu'il en reste encore tant debout ; mais on comprend qu'il soit difficile maintenant d'établir avec quelque exactitude



PROMENADES ARCHÉOLOGIQUES EN FRANCE. — RUINES DU TEMPLE DE DIANE, A NÎMES. (Pag. 92, col. 4).

par qui ces monuments furent élevés et pour quelle destination.

SAINT-MAUXE.

NOUVELLES

DE LA RÉPUBLIQUE DES LETTRES

et des états circonvoisins.

On peut dire que le 27 février, météorologiquement parlant, n'a pas été beau. Cependant, malgré son voile de brume et ses douches de neige fondue en tout ou en partie, ç'aura été une bien belle journée, une journée unique, dont Paris, la France entière, l'Europe, — et en vérité nous pourrions passer l'Atlantique, — dont le monde civilisé tout entier se souviendra.

C'était la fête de Victor Hugo.

* *

Oui, le 27 février 1881, Victor Hugo accomplissait sa quatre-vingtième année.

Nos lecteurs connaissent maintenant tous les détails de la fête que Paris avait organisée à cette occasion, et sont en état d'évaluer la dépense d'enthousiasme et d'émotion vraie qui y a été faite.

Quelle différence avec toutes les manifestations publiques dont nous avons été témoin jusqu'ici !

Où donc étaient passés les attributs ordinaires de ces sortes de manifestations : l'enthousiasme de commande aux grimaçantes contorsions, les cris faux comme la monnaie qui les paye, l'hypocrisie de la parole et du geste, les cantates idiotes ?...

* *

En effet, tout était de bon aloi, spontané ; tout partait du cœur... jusqu'aux cantates !

N'avez-vous pas remarqué comme moi ce phénomène étrange que, dans la quantité de poèmes divers éclos en ce jour solennel, il n'en est presque pas où la chaleur de l'inspiration ne se sente ?

Je crois, en toute sincérité, que celui qui m'a causé le plus de plaisir et... d'étonnement, c'est le *Compliment au grand-père*, de Catulle Mendès ; mais il y a « quelque chose » dans la plus pauvre de ces élucubrations poétiques de circonstance, et c'est si rare !

* *

Cela est rare, après tout, parce qu'on dédaigne trop, à notre époque, ce précepte d'un écrivain anglais — qui se garda bien de le suivre, ce qui lui permit d'en reconnaître l'excellence : « Regarde dans ton cœur, et écris. »

Tout ce qui vient du cœur est bon et beau; tout ce qui vient du cœur va au cœur.

Et c'est pourquoi le 27 février 1884 aura révélé des poètes — qui ne survivront peut-être pas à cette date mémorable.

* *

Si Victor Hugo n'était qu'un homme politique, on pourrait dire : « Voilà, bien payées en un jour, vingt années d'exil ! »

Mais on n'y eût pas mis tant de ferveur et de sincérité, et des objections se fussent présentées, au lieu que les acclamations ont été unanimes.

C'est que Victor Hugo n'est pas seulement un homme politique, ni un apôtre de l'émancipation humaine, ni même un poète :

Il est proprement le génie du dix-neuvième siècle.

* *

Le jugement du concours général de peinture a été formulé, à l'École des beaux arts, le 12 février. Le résultat n'a certes pas été brillant : aucun prix n'a pu être décerné. M. Fournier, élève de M. Cabanel, et M. Rochegrosse, élève de MM. Jules Lefebvre et Boulanger, ont obtenu une mention.

Le sujet désigné était : le *Chagrin*, d'après un modèle de femme.

En même temps a été jugé, sans plus de résultat, un concours de médaille antique d'après le *Faune flûteur*. Cinquante figures étaient exposées. Deux troisièmes médailles seulement ont été accordées : à M. Lavolley, élève de MM. Cabanel et Maillot, et à M. Boiron, élève de M. Lehmann.

Pas brillant, décidément.

* *

On prépare à Madrid de grandes fêtes pour célébrer le bi-centenaire de l'illustre poète dramatique espagnol D. Pedro Calderon de la Barca, mort dans cette ville le 26 mai 1681.

* *

Un signe des temps : la *Nana* de M. Zola a été traduite en grec moderne et publiée à Athènes !

Nous devons dire, cependant, que, d'abord publiée en feuilleton dans un

journal de cette ville, *Nana* souleva une telle indignation dans le public, que le journal dut suspendre cette publication infecte. En librairie, la curiosité excitée fit monter le tirage à deux mille exemplaires, chiffre inconnu en Grèce jusque-là.

O Athènes !...

* *

Il a été vendu à Londres ces jours derniers, pour la somme de 790 livres, ou 19,750 francs, la plus ancienne bible imprimée que l'on connaisse. Elle contient seulement l'Ancien Testament et fut imprimée à Metz, par Gutenberg, en 1452. On croit que c'est le premier livre qui ait été imprimé avec des caractères mobiles.

X. RAMBLER.

COURS PRATIQUE DE LANGUE ANGLAISE

Méthode Robertson

DEUXIÈME LEÇON

Première Division — Pratique

(Suite).

37. La terminaison *LY*, ajoutée à 2,000 adjectifs environ, en fait autant d'adverbes. Elle répond presque toujours à la terminaison française *ment*.

38. Les mots qui finissent par *y*, précédé d'une consonne, forment leurs dérivés en changeant *y* en *i*. Voilà pourquoi du mot *easy* on fait *easily*, et non *easyly*.

L'adjectif *easy* vient du substantif *ease*, aise, lequel vient du français ou du saxon *eath*.

39. La terminaison *y* se joint à environ 360 substantifs pour en faire des adjectifs, comme : *bloody*, sanglant, de *blood*, sang; *milky*, laiteux ou lacté, de *milk*, lait; *rainy*, pluvieux, de *rain*, pluie.

40. Si l'on doit ajouter à un mot finissant par un *E* muet une terminaison quelconque commençant par une voyelle ou consistant en une voyelle, on supprime l'*e* muet. Voilà pourquoi du mot *ease* on a fait *easy*, et non *easey*.

Les principaux dérivés de *EASE*, outre *easy* et *easily*, sont :

To ease, tranquilliser, calmer, soulager.

Easeful, paisible.

Easel, chevalet.

Easement, soulagement.

Easiness, douceur, facilité.

Disease, malaise, mal; maladie.

To disease, rendre malade.

Diseased, malade.

Diseaseful, plein de maladies; malsain.

Uneasy, mal à l'aise; inquiet; gêné; gênant.

Uneasily, péniblement.

Uneasiness, malaise; inquiétude; peine.

Il vient du saxon *gif*, impératif du verbe *gifan*, donner. Ce mot peut effectivement se résoudre par un des impératifs suivants : *Donnez, accordez, admettez, supposez*; par exemple, on pourrait tourner ainsi la phrase qu'on a vue : *Admettez* que ce langage fût le sien, il le comprenait aussi aisément.

Il vient du saxon *hit*. Ce pronom se rapporte à *language*. Il est du genre neutre.

41. Il y a TROIS GENRES en anglais : le masculin, le féminin et le neutre. Tout ce qui est du sexe masculin est du genre masculin; tout ce qui est du sexe féminin est du genre féminin, et tout ce qui n'a pas de sexe est du genre neutre.

On s'écarte de cette règle dans le langage poétique ou allégorique,

42. *WERE* est le passé du subjonctif du verbe *to be*, être. Il s'emploie à toutes les personnes (sauf la seconde du singulier), sans changement de terminaison.

OWN est dérivé du verbe *to owe*, qui vient du saxon *agan*, avoir, posséder. Ce verbe est vieux dans ce sens, et s'emploie actuellement pour *devoir, avoir à payer*. Ses principaux dérivés sont :

Owing, dû; à cause.

To own, avoir en propre, posséder; reconnaître, avouer.

Owner, propriétaire.

Ownership, propriété (droit).

To disown, désavouer.

Unowed, non dû.

Unowned, sans possesseur; non avoué.

So vient du saxon *swa*, ou de l'allemand *so*. Il répond généralement aux mots français *si, ainsi, de sorte, de manière, tellement*.

THERE vient du saxon *thær*.

WAS est la première et la troisième personne du passé défini du verbe *to be*, être.

43. *THERE WAS*. La traduction littérale est *Là était*; la traduction française, *Il y avait*. Les différents temps et modes du verbe *y avoir* sont rendus en anglais par les temps et modes correspondants du verbe *être*, et le mot *there* occupe la place du pronom ou sujet du verbe.

44. *NOT* vient du saxon *naht* ou *noht*. Ce mot correspond aux deux mots français *ne pas* ou *ne point*. La négation ne se partage pas en deux, comme en français.

45. *A* vient du saxon *an* ou *ana*. Il signifie *un, une*, et se place devant les mots commençant par une consonne. On l'appelle article indéfini.

COULD est le passé d'un verbe auxiliaire et défectif (*can*) que nous verrons dans la leçon suivante. Il sert aussi à exprimer le conditionnel.

46. *A bird THAT could*. Dans la première leçon le mot *THAT* est appelé conjonction (voir n° 4), et signifie *que*; ici il est pronom relatif, et veut dire *qui*. Ce pronom est invariable, et répond aux pronoms français *qui, que, lequel, laquelle, lesquels, lesquelles*. Il s'emploie indistinctement pour les personnes, les choses et les animaux.

OPEN vient du saxon *openian*. Ses principaux dérivés sont :

Open (adj.), ouvert.

Opener, celui qui ouvre.

Opening, ouverture.

Openly, ouvertement.

Openness, situation ouverte; sincérité, franchise.

Unopened, non ouvert.

Unopening, qui ne s'ouvre pas.

Le verbe *open*, quoiqu'il soit à l'infinitif, ne prend pas le signe *to*, parce qu'il est précédé du verbe *could*.

47. LE SIGNE DE L'INFINITIF ne s'emploie pas après un verbe auxiliaire ou défectif.

MOUTH vient du saxon *muth*. Ses principaux dérivés sont :

Mouth-piece, embouchure (d'un instrument à vent).

To mouth, crier; déclamer.

Mouthed, qui a une bouche.

Mouthful, bouchée.

Mouthing, criailerie; déclamation.

Mouthless, sans bouche.

WITHOUT, selon Webster, vient du mot saxon *withutan*. Selon Horne Tooke, il est formé de *wysth*, impératif du verbe saxon *wysthan*, être, et de *utan*, hors, dehors; de sorte que la signification littérale serait *Soit dehors*; ce que rend d'autant plus probable l'affinité du mot français *sans* avec le mot *hormis*, et la dérivation de ce dernier, *hors mis*.

BEING est le participe présent du verbe *to be*, être, qui vient du saxon *beon*.

48. Le participe présent se forme en ajoutant la terminaison *ING* au verbe.

UNDERSTOOD est le participe passé du verbe irrégulier *to understand*, qu'on a vu plus haut.

HIM est ce qu'on appelle le cas objectif du pronom masculin *he*.

49. Les pronoms personnels ont deux formes, ou deux cas, en anglais : le nominatif et l'objectif. Le pronom au nominatif est le sujet; le pronom à l'objectif est l'objet ou le régime.

SYNTAXE.

50. *The language of birds.*

Le langage de oiseaux.

Le langage DES oiseaux.

DES est pour *DE LES*; c'est donc le mot *LES*, en anglais *THE*, qui est retranché. Cet article, qu'on appelle article défini, ne s'emploie ordinairement que devant les mots pris dans un sens déterminé ou défini. Quand ils sont pris dans un sens indéfini ou général, on le supprime. Nous avons vu *THE dominions*, *THE Persian empire*, *THE vizier*, *THE language*, parce que c'étaient l'état de ses ancêtres, l'empire persan, le vizir de ce sultan, et le langage des oiseaux. Nous voyons *birds*, sans article, parce que ce sont les oiseaux en général, et non certains oiseaux.

51. *As easily as.*

Aussi aisément que.

Le comparatif d'égalité se forme en mettant *as* avant et après l'adjectif ou l'adverbe, dans les phrases affirmatives.

52. *As if it were.*

Comme si il FÛT.

Comme s'il ÉTAIT.

Le verbe anglais est au passé du subjonctif, au lieu d'être au passé de l'indicatif. L'emploi du subjonctif n'est donc pas le même dans les deux langues. En général, il convient d'employer le subjonctif en anglais

lorsque le verbe exprime une chose douteuse, incertaine, soumise à une condition, à un souhait, à une supposition, etc., quand ce verbe est précédé d'une conjonction exprimée ou sous-entendue, et qu'il est sous la dépendance d'un autre verbe. Au reste, à l'exception du verbe *to be*, être, il n'y a aucune différence de forme entre le passé du subjonctif et le passé de l'indicatif.

53. *That could open his mouth.*

Qui pouvait ouvrir SA bouche.

Qui pouvait ouvrir LA bouche.

On exprime l'idée de possession en mettant un pronom-adjectif possessif, et non l'article *the*, devant le nom d'une partie du corps ou d'une faculté de l'esprit.

54. *Without being.*

Sans ÉTANT.

Sans ÊTRE.

Le verbe, qui en français serait à l'infinitif, est au participe présent en anglais, parce qu'il est précédé de la préposition *without*. Toutes les autres prépositions, à l'exception de *to*, gouvernent également le participe présent, et même cette dernière le gouverne aussi quelquefois (341).

Troisième Division — Exercices.

EXERCICE PRÉPARATOIRE

Traduisez en anglais :

1 — Modèle: *Filled*. Lexiologie, n° 13 — Rempli — Dépeuplé — Affirmé — Appris — Ouvert.

2 — Modèle: *Affirmed*. Lexiologie, 32 — Il remplissait — Il dépeuplait — Il affirmait — Il apprenait — Il ouvrait.

3 — Modèle: *To understand*. Lexiologie, 34 — Remplir — Dépeupler — Affirmer — Apprendre — Comprendre — Ouvrir — Être.

4 — Modèle: *As easily as*. Syntaxe, 51 — Aussi grand que — Aussi certain que — Aussi aisé que — Aussi frugal que — Aussi moral que — Aussi fraternel que — Aussi réel que.

5. — Modèle: *Easily*. Lexiologie, 37 — Premièrement — Perpétuellement — Secondement — Grandement — Certainement — Largement — Universellement — Superficiellement — Réellement — Naturellement.

6. — Modèle: *There was not*. Lexiologie, 44 — Nous ne sommes pas — Il n'avait pas — Il n'était pas — Il ne pouvait pas.

7. Modèle: *Could open*. Lexiologie, 47 — Il pouvait remplir — Il pouvait dépeupler — Il pouvait affirmer — Il pouvait apprendre — Il pouvait comprendre — Il pouvait ouvrir — Il pouvait être.

8. — Modèle: *Being*. Lexiologie, 48 — Remplissant — Dépeuplant — Affirmant — Apprenant — Comprenant — Ouvrant — Étant.

COMPOSITION

1 — Le monarque dépeuplait son empire. — 32.

2 — Le vizir apprenait la langue persane. — 32, 25.

3 — Le derviche ouvrait la bouche. — 32, 53.

4 — La guerre dépeuplait l'empire de Mahmoud. — 32, 50.

5 — La tyrannie avait dépeuplé l'empire persan. — 50, 25.

6 — Le vizir avait appris le langage de la tyrannie. — 50.

7 — Mahmoud était certainement un grand sultan. — 37.

8 — Il n'y avait pas un oiseau qui *pût* (pouvait) comprendre le vizir. — 46.

9 — La désolation avait dépeuplé les États du sultan. — 50.

10 — Il y avait un derviche qui pouvait comprendre le monarque. — 43, 45.

11 — L'empire ne pouvait pas être dépeuplé. — 44, 47.

12 — Il y avait un sultan qui dépeuplait ses États. — 43, 45, 32.

13 — Il y avait un sultan qui avait appris à comprendre son vizir. — 43, 45.

14 — Le sultan pouvait être compris. — 47.

15 — Le vizir ne pouvait pas comprendre. — 44, 47.

16 — Mahmoud ne pouvait pas dépeupler son empire. — 44, 47.

17 — Le sultan ne pouvait pas remplir ses États de ruine sans dépeupler l'empire persan. — 44, 47, 18, 54, 25.

18 — Le monarque ne pouvait pas comprendre le derviche sans apprendre son langage. — 44, 47, 54.

19 — Le sultan avait appris à comprendre le langage de son vizir.

20 — Mahmoud était grand par ses guerres. — 6.

21 — L'empire persan n'était pas dépeuplé par ses ancêtres. — 25, 44.

22 — On disait au derviche que le vizir pouvait comprendre son langage. — 24.

23 — L'oiseau qui ouvrait le bec était compris. — 46, 53.

24 — L'empire était rempli de désolation. — 18.

25 — Le langage des oiseaux était appris par le vizir. — 50.

RÉCAPITULATION

Mots :

1 ^o Contenus dans le texte,	33
2 ^o Racines et dérivés se rattachant aux mots du texte,	90
3 ^o Adverbes terminés en <i>ly</i> , et dérivés des adjectifs en <i>al</i> .	162
	<hr/>
	285
Antérieurement,	1,788
Total.	<hr/>
	2,073

Observations principales :

29 — Prononciation de la lettre *x*.

30 — Prononciation de la lettre *r*, précédée d'une voyelle.

31 — Prononciation régulière de la lettre *r*.

32 — Formation du passé défini.

33 — Emploi du mot *to*, comme préposition.

34 — Emploi du mot *to*, comme signe de l'infinitif.

35, 36 — Remarques sur la conjugaison anglaise.

37 — Emploi de la terminaison *iv*, pour former des adverbes.

38 — Manière de former les dérivés des mots finissant en y, précédé d'une consonne.

39 — Propriété de la terminaison y.

40 — Manière de former les dérivés des mots finissant on et muet.

41 — Nombre et détermination des genres en anglais.

42 — Passé du subjonctif du verbe TO BE.

43 — Manière de rendre le verbe Y AVOIR.

44 — Le mot NOT, employé pour NE PAS.

45 — Signification et emploi de l'article indéfini A.

46 — Emploi du mot THAT, comme pronom relatif.

47 — Suppression du signe de l'infinitif après un verbe auxiliaire, ou defectif.

48 — Formation du participe présent.

49 — Double forme des pronoms personnels.

50 — Suppression de l'article THE devant les mots pris dans un sens indéfini.

51 — Formation du comparatif d'égalité.

52 — Emploi du subjonctif.

53 — Emploi des pronoms-adjectifs possessifs, pour rendre l'article français *le, la, les.*

54 — Le participe présent régi par les prépositions.

FIN DE LA DEUXIÈME LEÇON

ANECDOTES

PENSÉES ET MAXIMES

Il faut des saisies de terre, des enlèvements de meubles, des prisons et des supplices, je l'avoue; mais, justice, lois et besoins à part, ce m'est une chose toujours nouvelle de contempler avec quelle férocité les hommes traitent les autres hommes.

(La Bruyère.)

LES DEUX GÉOGRAPHES.

Un gros magister du Vexin,

Qui ne sut onc prose ni mètres,

Vit sur la carte, en grandes lettres,

Bien imprimé : *Le Pont-Euxin*,

— Un pont sur mer! c'est du mécompte;

On n'y doit pas monter souvent.

Peut-on nous bercer d'un tel conte!

— Quoi! dit Blaise d'un ton savant,

Ne sais-tu pas que l'on y monte

Par les échelles du Levant?!

(Le Brun.)

Ne cherchez pas à être grand, mais à être bon; ne cherchez pas à être célèbre, mais à être utile. La plus grande gloire, qui rayonne à mille lieues de nous, ne vaut pas un sourire de contentement et d'amitié sur le visage de nos voisins.

(Benjamin Delessert.)

M. de Talleyrand, dans son discours au roi pour l'empêcher de faire la

guerre, a dit : « Sire, je suis vieux. » C'était dire : « Vous êtes vieux; » car ils sont du même âge. Le roi, choqué de cela, lui a répondu : « Non, monsieur de Talleyrand, vous n'êtes point vieux; l'ambition ne vieillit pas... »

Ces mots *vieillesse et mort* sont durs à la vieille cour. Louis XI les abhorrait, celui de mort surtout; et afin de ne le point entendre, il voulut que, quand on le verrait à l'extrémité, on lui dit seulement : *Parlez peu*, pour l'avertir de sa situation. Mais ses gens oublièrent l'ordre; et lorsqu'il en vint là, lui dirent crûment le mot, qu'il trouva bien amer. (Voir Philippe de Comines.)

(Paul-Louis Courier.)

Quand tu serais fort élevé au-dessus des autres hommes, cela ne ferait pas que tu fusses un honnête homme; mais si tu es un honnête homme, par cela seul tu seras élevé au-dessus des autres.

Zénon.

Le désir de gagner, qui nuit et jour occupe,

Est un dangereux aiguillon;

Souvent, quoique l'esprit, quoique le cœur soit bon,

On commence par être dupe,

On finit par être fripon.

(M^{me} Deshoulières.)

La raison fait des philosophes, la gloire fait des héros; mais la seule vertu fait les sages.

(Vauvenargues.)

De tous les animaux sauvages, le pire est le tyran; des animaux domestiques, c'est le flatteur.

(Pittacus.)

Il y a des classes d'êtres d'où la puissance de renouvellement semble se retirer, tandis que d'autres s'élancent dans la vie et renferment en eux un incommensurable avenir. Voilà ce que la nature nous enseigne; et si nous transportons ces vérités dans le règne humain, nous trouvons que le progrès n'y est pas ce mouvement mathématique, aveugle, sans choix, cette ligne droite continue que nous nous représentons; mais que là aussi, il faut un travail incessant de la créature sur elle-même et sur son espèce. Si ce travail s'arrête, le mouvement et la vie passent à d'autres genres, c'est-à-dire à d'autres peuples, à d'autres races.

(Edgar Quinet, *La Création.*)

Le sage occupe le moins de place qu'il peut et n'en change point.

(Fontenelle.)

Le parti le plus honnête est toujours le plus sage.

(J. J. Rousseau.)

CORRESPONDANCE

A nos lecteurs de Lot-et-Garonne. — Notre collaborateur M. Henry Courtois, officier d'Académie, nous prie de convier en son nom les lecteurs de *l'Enseignement populaire* curieux d'observer, avant leur disparition, les planètes Vénus, Saturne, Jupiter, les Pléiades, la nébuleuse d'Orion, Aldebaran, à se rendre chez lui, pendant tout le mois de mars, à l'entrée de la nuit, au château de Muges, près Damazan (à 3 kilom. de la station d'Aiguillon.) Véritable apôtre de l'instruction populaire, M. Courtois se fera un plaisir de leur faire observer les astres, visiter son magnifique cabinet de physique, et leur donnera toutes les explications qu'ils pourront désirer.

LA SCIENCE POPULAIRE

Journal hebdomadaire illustré

Rédacteur en chef : A. BITARD.

SOMMAIRE DU NUMÉRO 56, 40 MARS 1884. — *Texte* : Albert de Haller. — *Les grands géomètres français* : Fermat et Roberval. — *Génie civil* : Les canaux de navigation. — *Traité de chimie (Suite.)* — L'industrie de la soie dans le Liban. — *Voyages ethnographiques autour du monde (Suite.)* — *Études zoologiques* : Le laboratoire de Roscoff. — Les avalanches et les dernières catastrophes. — *Chronique scientifique et faits divers.* — *Connaissances utiles.* — *Correspondance, etc.*

MAGNIFIQUES ILLUSTRATIONS

Le numéro : 15 cent.

LA MÉDECINE POPULAIRE

Journal hebdomadaire illustré, paraissant tous les jeudis. — Prix du numéro : 15 c.

Magnifiques illustrations.

COURS THÉORIQUE

ÉLÉMENTAIRE ET PRATIQUE

DE COMPTABILITÉ RAISONNÉE

Avec les principaux textes du droit commercial

PAR FÉLIX TARPET

Ancien négociant, professeur de comptabilité à la Sorbonne
(Cours publics de l'Association philotechnique).

Paris, librairie classique d'EUGÈNE BÉLIN,
rue de Vaugirard, 52.

Le gérant : LÉON LÉVY.

Imp. D. BARDIN, à Saint-Germain.

L'ENSEIGNEMENT POPULAIRE

17 MARS 1884.

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

1^{re} ANNÉE.

N^o 7. — Prix : 15 centimes.

Rédacteur en chef : ADOLPHE BITARD.

BUREAUX : rue Montmartre, 125.

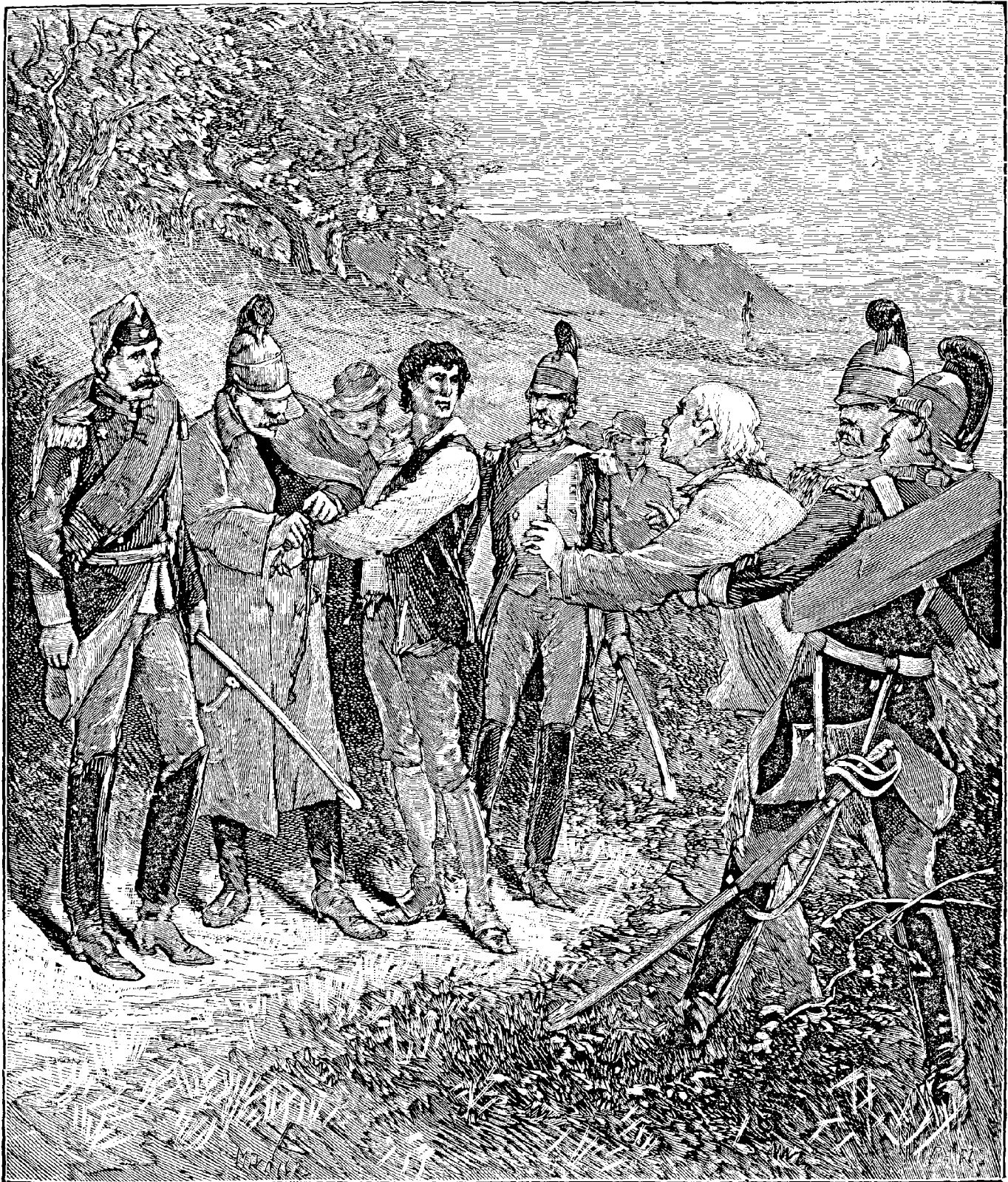
Abonnements : PARIS, un an, 8 fr.; six mois, 4 fr. — DÉPARTEMENTS, un an, 10 fr.; six mois, 5 fr. — ÉTRANGER, un an, 12 fr.

SOMMAIRE

TEXTE. — *Les Héros de l'amour filial* : Jean Fabre. — *Mœurs musulmanes* : La fête du Mevloud et les sept nuits saintes de l'islam. — Cours de comptabilité (Suite). — *Histoire de la conquête du Mexique*. Chapitre VII. — Le Temple. — Les frères Van Eyck et la découverte de la peinture à l'huile. — *Henri IV et Grégoire VII* : La querelle des investitures. — *Les grands romanciers populaires* : Charles Dickens (Suite). — *Promenades archéologiques en France* : Le pont du Gard. — Nouvelles de la République des lettres et des États

circonvoisins. — Cours pratique de langue anglaise (Suite). — Revue des théâtres : *Galtzé*; *Lucrece Borgia*.

ILLUSTRATIONS. — *Les Héros de l'amour filial* : Jean Fabre se substituant à son père. — Le Temple. — Les frères Van Eyck dans leur atelier. — *La querelle des investitures* : L'empereur Henri IV à Canossa. — *Promenades archéologiques en France* : Le pont du Gard.



LES HÉROS DE L'AMOUR FILIAL : JEAN FABRE SE SUBSTITUANT À SON PÈRE (Page 98, col. 2.)

AVIS IMPORTANT

Toute personne qui prendra un *abonnement d'un an* recevra *gratuitement en prime* : les QUADRU-PÉDES, de Buffon. Cette prime extraordinaire est un magnifique volume de 320 pages, illustré de gravures entièrement inédites, et vendu en librairie 6 francs.

LES HÉROS DE L'AMOUR FILIAL

JEAN FABRE

Jean Fabre, fabricant de bas de soie à Nîmes, où il était né en 1727, appartenait, ainsi que toute sa famille, à la religion réformée. Il allait avoir vingt-neuf ans et était sur le point d'épouser, après une longue attente, une jeune fille qu'il aimait et qui était sa parente.

C'était en 1756.

L'acte du 16 octobre 1685, qui révoqua l'édit de Nantes, portait entre autres dispositions, outre la démolition des temples, défense aux réformés de s'assembler pour l'exercice de leur culte en aucun lieu ou maison particulière, à peine de *confiscation de corps et de biens...*

En conséquence, les religionnaires se réunissaient dans les champs ou autres lieux écartés — au *désert*, disaient-ils, — pour prier ou pour entendre les exhortations de leurs ministres, le prêche. Souvent ils étaient surpris par les soldats du roi et dispersés violemment, un peu fusillés même, par surcroît, surtout s'ils fournissaient le moindre prétexte aux soldats par un semblant de protestation.

Le 1^{er} janvier 1756, donc, les protestants de Nîmes étaient au désert, et l'assemblée avait eu à peine le temps de se former, lorsque les dragons parurent. Aussitôt chacun de fuir, et Jean Fabre, dans toute la vigueur de la jeunesse, fut promptement hors d'atteinte.

Mais tout le monde n'avait pu se sauver : deux religionnaires manquaient à l'appel ; ils avaient été pris, sans aucun doute, et l'un des deux

prisonniers n'était autre que le propre père de Jean. Sans hésiter, le jeune homme revient sur ses pas, et voyant, comme il s'y attendait bien, son père aux mains des soldats, il se jette au milieu de ceux-ci, leur demande pour toute grâce de prendre la place de son père, qu'il arrache malgré lui des mains de ses gardiens.

Emu de ce spectacle, ou peut-être calculant qu'un prisonnier jeune et vigoureux est toujours préférable à un vieillard de soixante-dix-huit ans, comme était le père Fabre, le sergent qui commandait le détachement consentit à cet échange. Alors eut lieu une scène indescriptible, entre ce fils qui voulait se sacrifier pour son père, et ce père qui s'opposait à ce sacrifice et voulait demeurer prisonnier, sachant que le bague l'attendait, mais aussi que c'était là que son fils allait lui-même, puisqu'il devait prendre sa place.

Enfin, des amis entraînèrent le vieillard sanglotant, tandis que Jean Fabre, en compagnie du second prisonnier, Jean Turges, restait aux mains des soldats, cherchant à calmer quelques protestants indignés qui voulaient délivrer les deux prisonniers de vive force, et déjà ramassaient des pierres pour s'en faire des projectiles, sans se soucier de la mousqueterie, autrement terrible que la grêle de pierres la plus serrée.

Il est juste de dire que les annales du protestantisme offrent plusieurs autres exemples de dévouement filial, mais peu, si même il en est, dont l'auteur ait été récompensé par un succès aussi complet que celui de Jean Fabre.

Quelque temps auparavant, près de Clairac, un jeune homme nommé Barreire avait, dans une pareille occasion, sollicité les dragons qui s'étaient emparés de son vieux père, avec une insistance si tenace que, pour s'en débarrasser, un soldat l'avait tué d'un coup de mousquet!... Vous voyez qu'une semblable démarche, sans parler de ses conséquences prévues, n'était pas sans péril, et qu'il faut louer les soldats plus humains qui permirent le sacrifice de Jean.

Jean Fabre et Jean Turges furent écroués à la citadelle, où on les laissa croupir deux mois. Au bout de ce temps, ils passèrent en jugement, et

furent condamnés, le 12 mars 1756, aux galères à perpétuité.

Cet inique jugement rendu, le duc de Mirepoix, commandant en chef de la province du Languedoc, fit comparaître les deux galériens devant lui, à Montpellier. Le nom de Jean Fabre était dans toutes les bouches, on ne parlait que de l'héroïque sacrifice qu'il avait accompli par dévouement filial, — et peut-être un peu aussi de l'infamie de juges capables de condamner un tel homme. M. de Mirepoix, au courant des manifestations de l'opinion publique, découvrit un très noble moyen d'y donner satisfaction, pour peu que les condamnés voulussent bien s'y prêter. Il offrit donc à ceux-ci grâce entière, à la condition que l'illustre « pasteur du désert », Paul Rabaut, quittât le royaume.

La grâce offerte à ce prix, à peine est-il besoin de le dire, fut noblement refusée par les deux condamnés qui endossèrent aussitôt la livrée des galères, et furent dirigés sur le bague de Toulon.

Décidément Jean Fabre était trop célèbre. Le ministre Saint-Florentin lui-même en avait entendu parler, et on lui avait rapporté qu'à leur arrivée à Toulon, les officiers de marine, ne pouvant se résoudre à regarder les deux malheureux du même œil que les gredins qui formaient, pour la grande majorité du moins, la population du bague, avaient fait leur possible pour adoucir leur sort. Il se fâcha, et manda à ces officiers que c'était tout le contraire qu'il fallait, les menaçant d'une prompte disgrâce s'ils persévéraient dans leurs coupables errements.

Pendant six années et plus, les parents et les amis de Jean Fabre (et parmi les plus dévoués de ces derniers nous citerons les frères Johannot, négociants réfugiés à Francfort-sur-le-Mein et ancêtres des fameux peintres et lithographes du même nom) sollicitèrent vainement la grâce du forçat volontaire. Saint-Florentin, ministre des affaires générales de la religion réformée, devenu ministre d'Etat en 1761, restait inflexible. Mais, malgré sa faveur en apparence croissante, l'étoile de Saint-Florentin baissait ; l'éclat de celle du duc de Choiseul, entretenu par la marquise de Pompadour, la rejetait peu à peu dans l'ombre.

Choiseul, plus humain, à ce qu'il faut croire, délivra Jean, en faisant signer au roi, le 13 mai 1762, sans que Saint-Florentin en sût rien, un brevet de congé.

Ce dernier, profondément blessé, se vengea d'une façon singulière : feignant de découvrir quelque vice de forme dans l'arrestation des deux prisonniers du 1^{er} janvier 1756, il gracia Jean Turges.

Mais le congé n'emportait pas la réhabilitation. Jean Fabre restait flétri par une condamnation infamante ; et comme il n'était pas possible d'obtenir cette réhabilitation d'un ministre irrité, qui ne cherchait qu'un prétexte pour ressaisir la proie qu'on lui avait subrepticement enlevée, Jean vivait tristement et péniblement de son métier, qu'il avait monté dans la petite ville de Ganges pour être plus éloigné des atteintes de ses ennemis, attendant que la tournure des événements lui permît enfin de se marier en honnête homme suivant la loi.

Malgré sa retraite profonde et son silence, Jean devenait de plus en plus célèbre. Les plus hauts personnages voulurent connaître les parents de ce martyr de la piété filiale, le voir lui-même, et s'intéressèrent à son sort, — jusqu'au prince de Beauvau, le nouveau gouverneur du Languedoc.

Alors Saint-Florentin usa d'une tactique infâme : l'histoire du sacrifice volontaire du jeune homme fut présentée comme une légende forgée à plaisir. L'officier qui commandait les troupes envoyées au désert le 1^{er} janvier 1756, et que nous n'avons pas vu d'ailleurs figurer dans la scène capitale de l'échange de prisonniers, nia que les choses se fussent passées comme le voulait cette « légende ». Or le témoignage des protestants, on s'en douté, n'avait aucune valeur en présence du démenti que leur infligeait un officier du roi.

Seulement, le sergent qui avait été le *Deus ex machina* de l'événement vivait toujours ; non seulement il vivait, mais il n'avait pas quitté le régiment où il était devenu aide-major, et il se trouvait en garnison à Die au moment où le prince de Beauvau et la duchesse de Villeroy, qui s'intéressaient tout particulièrement à Jean Fabre, étaient informés qu'on les du-

Jean partit aussitôt pour Die, trouva l'aide-major, un digne homme nommé Massol, qui n'hésita pas à lui donner le certificat le plus détaillé et le plus nettement affirmatif qu'il fût possible d'exiger.

Armé de cette pièce dont l'authenticité était si peu attaquable, le prince de Beauvau n'eut pas de peine à confondre Saint-Florentin et ses agents, et le ministre finit par se laisser arracher la réhabilitation de Jean Fabre, qui reçut ses lettres de grâce en mai 1768.

Maintenant, on sera sans doute curieux d'apprendre à quelles circonstances Jean Fabre, presque caché, qui se faisait en tout cas aussi petit qu'il pouvait, dut cette recrudescence de célébrité, l'appui de si hauts personnages et, finalement, sa grâce et sa réhabilitation. Son histoire était connue, il est vrai, mais bien près d'être oubliée, et d'ailleurs trop vieille pour avoir conservé quelque intérêt.

En ce temps-là, Marmontel méditait la régénération de la tragédie, ou plutôt la substitution de la tragédie moderne et bourgeoise à la tragédie antique, qui devenait par trop ennuyeuse. Parmi les sujets qu'il proposait comme devant obtenir à la scène un succès infaillible, il cita l'histoire de Jean Fabre, qui justement, à ce qu'il croyait du moins, venait de mourir : le Jean Fabre dont on avait appris la mort, c'était le vieillard objet de cet héroïque dévouement. Fenouillot de Falbaire, à qui il faisait part de ses idées, s'empara de celle-ci et écrivit *L'Honnête criminel*, drame en cinq actes et en vers, représenté pour la première fois chez la duchesse de Villeroy, en 1767.

Le succès de ce drame fut immense. L'idée que le fond en était emprunté à un fait non seulement authentique, mais récent, et que sous le nom d'André c'était Jean Fabre que l'auteur présentait, en décuplait l'intérêt. *L'Honnête criminel* poursuivit, de salon en salon, une carrière brillante. On parla de le porter au Français, Saint-Florentin y mit bon ordre ; et, bien que le drame de Fenouillot de Falbaire fût représenté sans affaiblissement sensible dans son succès depuis vingt ans, en province et même à l'étranger, il n'avait encore paru sur aucun théâtre de Paris en 1790,

quand Talma adopta bravement le rôle d'André sur le théâtre de la Nation (Français).

On comprend comment l'intérêt soulevé par ce drame, assez pauvre en lui-même, s'étendit au héros ; comme on le croyait mort, on visita sa vieille mère, qui habitait toujours Nîmes, et par elle on apprit que Jean était vivant, mais malheureux sous le poids d'une flétrissure imméritée. Le duc de Choiseul, informé par sa sœur, la duchesse de Grammont, envoya à Jean un exemplaire du drame où son histoire était racontée. Une souscription de 100,000 livres fut ouverte en faveur du martyr obscur, dont la modeste fortune avait été perdue dans cette affaire. Mais Saint-Florentin intervint encore, et la souscription ne put avoir lieu.

Cependant Jean Fabre, réhabilité, épousait celle qu'il aimait et qui l'avait fidèlement attendu, et s'établissait définitivement à Ganges.

En 1770, la duchesse de Grammont ayant obtenu de son frère qu'il serait fait quelque chose pour lui, Jean se rendait à Paris, sur l'invitation du ministre. Mais, le surlendemain de son arrivée, la faction d'Aiguillon renversait Choiseul, et Jean retournait à Ganges, décidé à ne compter désormais que sur son travail pour soutenir sa famille.

Il eut le malheur de perdre sa femme en 1795 ; alors il quitta Ganges et se retira près de son fils aîné, établi à Cette. Mais ce dernier coup l'avait achevé, et, après avoir mené pendant deux ans une vie languissante, il s'éteignait, entouré des soins les plus touchants mais qui lui étaient dus plus qu'à aucun autre père, le 31 mai 1797.

Il avait du moins pu assister à sa glorification, même avant d'être lavé de la flétrissure du baignoire, quoique le titre de la pièce de Fenouillot de Falbaire, *L'Honnête criminel*, ne répondît en aucun point au cas d'un héros de l'amour filial, honnête assurément, mais qu'on ne pouvait considérer comme un criminel qu'à la condition de traiter d'honnête assassin le paisible bourgeois poignardé au coin d'une rue par un monsieur qui en veut à sa montre.

Toutefois, il faut savoir gré au poète dramatique du sentiment hono-

rable qui l'a porté à écrire son drame, ainsi que des résultats obtenus par la publication de cette œuvre médiocre au point de vue de l'art.

A. B.

MŒURS MUSULMANES

LA FÊTE DU MEVLOUD

ET LES SEPT NUITS SAINTES DE L'ISLAM

La fête du Mevloud, c'est-à-dire de la Nativité du Prophète, tombait cette année un dimanche, le 13 février; elle a été célébrée à Constantinople avec toute la solennité habituelle.

C'est, comme vous savez, une des grandes fêtes de l'islam, et la nuit du Mevloud est une des sept nuits saintes célébrées par les fidèles. Ces sept nuits sont : celle de la nativité (le Mevloud); celle du *berat*, pendant laquelle les deux anges qui se tiennent constamment l'un à la droite, l'autre à la gauche de tout fidèle sectateur de Mahomet, déposent les livres où ils ont inscrit, dans le cours de l'année, ses bonnes et ses mauvaises actions, et en recommencent de nouveaux; les nuits qui précèdent les deux *beirams*, le *beuyuk* et le *kutchuk*, le grand et le petit; enfin la nuit d'El Kadeur, pendant laquelle la matière inerte elle-même adore le Tout-Puissant.

Tant que durent ces nuits sacrées, les minarets et l'intérieur des mosquées restent brillamment illuminés. Les fidèles observent une continence absolue, sauf, pendant la seule nuit d'El Kadeur toutefois, le khalife, pour des raisons sur lesquelles il n'est pas nécessaire d'insister.

L'usage, la tradition, et non aucune disposition canonique, règlent la célébration de ces fêtes. Au reste, le musulman n'adore que Dieu, dont l'unité est le premier des attributs. Les fêtes en l'honneur du Prophète n'ont d'autre caractère que celui d'une manifestation solennelle de vénération envers ce premier serviteur de Dieu. La cérémonie du Mevloud a d'ailleurs plus de solennité que d'éclat. Le khalife, accompagné de son cortège ordinaire, se rend à la mosquée, où sont déjà les ministres, les ulémas, les généraux et les hauts fonctionnaires. On lit en sa présence l'histoire de la vie du Prophète, suivie

de son panégyrique, puis on se met en prière, au bruit des salves d'artillerie: voilà la journée; de la nuit j'ai tout dit ce qu'il y avait à dire.

La religion musulmane n'offre pas de grandes complications. Canoniquement, elle repose sur cinq points principaux, qui sont: la profession de foi, la prière, la bienfaisance, le jeûne et le pèlerinage à la Mecque, que tout fidèle doit faire au moins une fois dans le cours de sa vie.

Voici la formule de la profession de foi: « Je confesse qu'il n'y a d'autre Dieu que Dieu, et que Mahomet est son prophète. »

En conséquence, le musulman n'invoque jamais Mahomet que comme son intercesseur auprès de Dieu (Allah). Les quelques reliques, telles que le manteau, des cheveux du Prophète, sont également vénérées des fidèles, mais non adorés, et on ne leur attribue aucune vertu miraculeuse.

L'islamisme compte naturellement des fanatiques en grand nombre, et le *vulgum pecus* est imbu des superstitions les plus ridicules; mais nous n'avons pas à nous en occuper pour le moment.

YAZIDJÉ EFFENDI.

COURS DE COMPTABILITÉ

INTRODUCTION

(Suite.)

En publiant dans ce journal un *cours de comptabilité* commerciale, financière et industrielle, nous n'avons pas seulement pour but d'expliquer le *mécanisme* de la *tenue des livres*, mais aussi de donner à nos lecteurs les premières notions sans lesquelles ils ne peuvent comprendre la *comptabilité commerciale*, de les initier à toutes les opérations soit en marchandises, en banque et en bourse.

Nous leur apprendrons à rédiger et à calculer des *factures*, à vérifier les *factures-achat* et les *factures-vente*, les *Lettres de voiture*; nous leur ferons connaître les formules de la *Lettre de change*, du *Billet à ordre*, du *Mandat*, le *Chèque*, le *Warrant*; nous leur expliquerons tout ce qui est relatif aux *Effets de commerce*: l'échéance, l'ordre, la valeur reçue, l'endossement, l'acceptation, le besoin, l'aval, etc., etc. Ensuite nous

continuerons par le *Bordereau d'es-compte*: bordereau simple, avec ou sans commission, bordereau avec intérêts, commission de change; intérêts calculés par la méthode des nombres; nous donnerons plusieurs bordereaux d'escompte plus ou moins compliqués par cette méthode. Nous n'oublierons pas non plus, chers lecteurs, de vous apprendre à calculer l'intérêt, quel qu'en soit le *taux*, par la méthode des *Parties aliquotes*, la plus prompte, la plus rapide des méthodes connues, et qui, aujourd'hui, est adoptée dans tous les grands établissements financiers, la Banque de France, le Comptoir d'escompte, le Crédit lyonnais, etc., etc.

Nous tâcherons surtout d'être clair, précis dans nos démonstrations; enfin nous ferons tous nos efforts pour intéresser et faire comprendre à nos lecteurs la *science comptable*.

Après les bordereaux d'escompte, nous continuerons par la théorie des *Comptes courants* et d'intérêts par les deux méthodes: *Méthode directe* et *Méthode indirecte*, appelées aussi par certains auteurs *Méthode négative* et *Méthode positive*. Nous soumettrons même à nos lecteurs un *compte courant* calculé par les nombres, et un autre calculé par les intérêts immédiats, avec changes au crédit, intérêts et nombres rouges, afin de les initier à toutes les difficultés.

Quand nous aurons terminé cette première partie, que nous appellerons *Partie théorique et élémentaire*, nous expliquerons à nos lecteurs ce que c'est que le *journal*, le *grand-livre*, ce qu'on entend par *comptes généraux*, et quelle est la véritable nature du compte de *profits et pertes* et du compte *capital*. Nous leur exposerons la classification générale de tous les comptes que la variété des opérations peut obliger à ouvrir, ainsi que les différents registres qu'il est indispensable de posséder dans une maison de commerce quelconque, tels que, *brouillard*, *journal*, *grand-livre* et les livres auxiliaires.

Nous donnerons aussi certaines instructions qu'il est nécessaire de connaître sur la *correspondance commerciale*, ainsi que plusieurs modèles de lettres de commerce.

Avant d'entrer dans les *opérations suivies* d'une maison de commerce,

nous donnerons des *exercices* sur chacun des *comptes généraux*, afin de bien faire comprendre à nos lecteurs le mécanisme de la *tenu des livres*, et de leur faciliter le moyen de passer eux-mêmes les *articles* du brouillard au journal et du journal au grand-livre.

Nous donnerons le plus de développement possible à notre programme, afin de pouvoir mettre en pratique les connaissances que nous avons acquises par l'expérience d'un long enseignement et de plusieurs années dans les affaires et dans les administrations où nous avons été employé.

Nous pouvons donc espérer que cette publication sera utile aux jeunes gens qui sont employés dans les maisons de commerce, et aux élèves des écoles spéciales.

Nous ne terminerons pas ce programme sans promettre aussi à nos lecteurs de leur donner, de temps en temps, certaines définitions commerciales usitées en général dans les affaires, ainsi que certains articles de droit commercial se rattachant spécialement à la comptabilité.

FÉLIX TARPET.

HISTOIRE

DE LA CONQUÊTE DU MEXIQUE

D'après D. Antonio de Solis.

CHAPITRE VII.

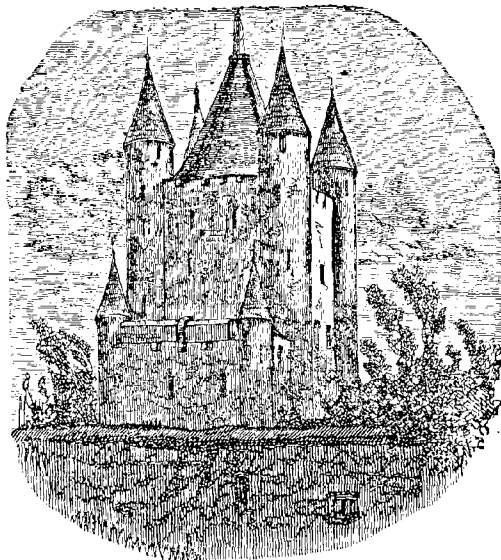
Résolu à voir ses projets exécutés promptement, dans la conviction que la perte de temps diminue toujours les chances de succès, qu'elle compromet souvent, Diego Velasquez hâta ses préparatifs. Il fit radouber les quatre navires ramenés par Grijalva et les fit réunir à ceux qu'il avait achetés. Cela formait un total de dix-huit bâtiments jaugeant, l'un dans l'autre, quatre-vingts à cent tonneaux. Ses soins se portèrent ensuite sur les provisions nécessaires d'armes, de munitions et de vivres.

Le choix d'un chef pour commander cette escadre assez importante était chose délicate, si délicate que Velasquez, dans sa perplexité, en retarda le départ de l'expédition.

Il lui fallait un homme résolu, qu'aucune difficulté ne pût retenir, et prompt à se décider dans les événe-

ments graves ou imprévus. Comme on ne rencontre pas aisément de semblables qualités réunies dans un seul homme, la recherche prit du temps.

Si Velasquez eût écouté la voix publique, il n'aurait pas été si embarrassé, car elle désignait unanimement Jean de Grijalva, que les soldats désiraient pour chef, parce qu'ils le savaient digne du commandement et que, dans la circonstance, nul ne connaissait comme lui la navigation des parages où l'on allait s'aventurer, ni le pays qu'il s'agissait de conquérir et qu'il avait déjà parcouru à la tête de sa petite armée.



LE TEMPLE (Page 101, col. 3).

La voix publique est presque toujours juste dans ses choix.

Diego Velasquez n'en voulut pas entendre parler, comme de raison. Alors ce fut une procession de solliciteurs. Antoine et Bernardin Velasquez, proches parents du gouverneur, Balthazar Bermudez, Vasco, Porcallo et d'autres gentilshommes, capables de remplir toutes sortes de fonctions importantes et lucratives, aspirèrent à l'honneur de ce commandement : chacun des prétendants croyait avoir des droits à l'obtenir à l'exclusion des autres.

(A suivre.)

LE TEMPLE

Combien songent, en passant devant le marché du Temple, bâti dans

un des quartiers les plus affairés et les plus industriels, sans autre ornementation que des briques et des vitres enchâssées dans des châssis de fer, combien, dis-je, songent à l'ancien château qui servit tour à tour de palais et de prison ? L'histoire du Temple est pourtant une des plus intéressantes ; et si le château d'autrefois a disparu, il reste encore un vif souvenir des Templiers et de la captivité de Louis XVI.

Le Temple fut bâti par le grand maître ou chef des Templiers. Les Templiers étaient des moines-soldats dont l'origine remonte à 1118. Hugues de Payens et huit chevaliers français se réunirent, formèrent un ordre religieux et se constituèrent les défenseurs du Temple de Jérusalem, d'où leur nom de *Templiers*.

Tant que durèrent les Croisades, ils restèrent en Palestine, secondant les chrétiens par leur bravoure et leurs connaissances ; mais, lors de la prise de Saint-Jean-d'Acre, en 1291, ils se retirèrent à l'île de Chypre et, de là, en Europe.

Le grand maître et quelques chevaliers vinrent s'établir à Paris et y construisirent le Temple. Ce n'était d'abord qu'un simple château entouré de hautes et épaisses murailles ; mais, peu à peu, les Templiers acquirent les terrains environnants, y bâtirent, et l'enclos formant leur propriété fut bientôt assez grand pour être appelé : « Ville neuve du Temple. » Le territoire de cet ordre religieux était un lieu d'asile pour les banqueroutiers et tous ceux qui étaient couverts de dettes ; c'était aussi un lieu de franchise, et les ouvriers y étaient dispensés d'apprentissage et des liens de la corporation.

En 1212, pour se soustraire à toute attaque et à toute révolte, que leur orgueil, leurs richesses et même leurs débauches leur faisaient craindre, les Templiers construisirent une immense tour carrée, flanquée à chaque coin de tourelles. Les murailles y étaient d'une épaisseur extraordinaire ; là, le grand prieur enferma ses richesses et les archives de son ordre. C'était une forteresse presque inaccessible, où, à un moment donné, les moines auraient pu se réfugier et se défendre. Mais les Templiers disparurent néanmoins ; il serait trop long de raconter

leur procès et leur mort ; je me contenterai de dire qu'en 1312, Philippe le Bel fit supprimer l'ordre par le pape Clément V, et condamna à être brûlés vifs le grand maître et tous les chevaliers dont il put s'emparer, après leur avoir fait endurer les plus grandes tortures.

Le Temple fut donné aux Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, qui devinrent plus tard les chevaliers de Malte. L'ordre dura jusqu'en 1792, époque à laquelle il fut supprimé par l'Assemblée législative.

Au XVIII^e siècle, Jacques de Souvré bâtit l'hôtel du grand prieur de France, chef suprême de l'ordre de Malte ; château et palais devinrent propriété nationale sous la Révolution. La grosse tour subsista jusqu'en 1811, époque où elle fut abattue. En 1834, tout ce qui restait de l'ancien temple et de l'ancien hôtel fut démoli et remplacé par le square magnifique que l'on connaît. Quelques arbres contemporains des anciens bâtiments subsistent encore. Je rappellerai aussi que, sous le premier empire, l'hôtel fut restauré, et qu'en 1813, il fut destiné au ministère des cultes ; mais les événements de 1815 changèrent sa destination : il fut occupé par la princesse de Condé, ancienne abbesse de Remiremont, qui y installa sa communauté.

J'ai déjà dit que le Temple avait été la prison de Louis XVI et de sa famille. Quelques mots sur cet illustre prisonnier :

Après la fameuse journée du 10 août 1792, dans laquelle la Royauté succomba sous les coups du peuple victorieux, Louis XVI fut fait prisonnier et enfermé au Luxembourg. Craignant une évasion, la Commune de Paris, qui s'était chargée de la garde de la famille royale, décréta sa translation au Temple. Louis XVI et Marie-Antoinette n'en sortirent que pour aller devant leurs juges qui les envoyèrent tous deux à l'échafaud. On a souvent parlé de la manière dont Louis XVI avait été traité au Temple et de la surveillance dont il avait été l'objet.

J'emprunte à *l'Histoire de la Révolution française*, de Louis Blanc, le passage suivant, qui montre qu'on avait encore bien des déférences pour le royal captif :

« ... On ne donna pas à Louis XVI moins de treize officiers de bouche, et sa table fut toujours servie avec la plus grande somptuosité. Il n'est pas inutile et il est curieux de rappeler que chaque matin, pour le déjeuner de la famille captive, le chef d'office faisait servir sept tasses de café, six de chocolat, une cafetière de crème double chaude, une carafe de sirop froid, une cafetière de lait chaud, une carafe de lait froid, une d'eau d'orge et une de limonade ; trois pains de beurre, une assiette de fruits.

« Le diner se composait de trois potages, quatre entrées, deux plats de rôti, quatre entremets ; à quoi le chef d'office ajoutait, pour le dessert, une assiette de fours, trois compotes, trois assiettes de fruits, trois pains de beurre, une bouteille de vin de Champagne, un petit carafon de vin de Malvoisie, un de Bordeaux, un de Madère, quatre tasses de café, un pot de crème double, etc., etc. Même abondance pour le souper. Du reste, le rapport officiel rend d'ailleurs-pleine justice à la sobriété des convives.

« ... Toujours est-il que la Commune ne saurait être accusée de lésinerie quand on songe que la consommation de volaille, au Temple, fut, du 16 août au 9 septembre, de 1.344 livres ; que, dans le mois de septembre, on y mangea 86 paniers de pêches et que le total des dépenses de bouche, pendant trois mois et demi, s'éleva, même après réduction des bordereaux, à la somme de 35,172 livres. Quant au linge et aux vêtements, qui à la vérité manquèrent au commencement de la captivité, la Commune eut à solder pour 29,505 livres de mémoires. »

G. ASSANÈS.

LES FRÈRES VAN EYCK ET LA DÉCOUVERTE DE LA PEINTURE À L'HUILE

Les peintres Hubert et Jean van Eyck, nés dans le Limbourg, le premier vers 1366, le second vers 1393, sont à bon droit considérés comme les régénérateurs de la peinture flamande. Le dernier des deux frères avait toujours passé, jusqu'à ces derniers temps, comme le grand homme de la famille ; mais une réaction s'est

produite en faveur de l'aîné et, par des études approfondies, malheureusement guidées par un parti pris qui pouvait les égarer, des historiens et des critiques d'art ont cherché à restituer à Hubert une part peut-être trop grande dans l'œuvre commune.

« De nombreux documents, des témoignages contemporains, une tradition universelle, dit justement M. Ruelens, représentent ce dernier (Jean) comme le vrai grand homme, comme le prince des artistes de son époque... Les princes de son temps le comblaient d'honneurs ; le père de Raphaël l'appelait *il gran Joannes* ; l'étranger se disputait ses œuvres. Sa renommée est restée vivante dans les récits des historiens et dans le respect dont on entourait ses tableaux, et le nom de son frère est demeuré obscur, enfoui, inconnu, ou plutôt il est parvenu jusqu'à nous grâce à l'éclat que celui de son frère a projeté sur lui ; ses œuvres, on les ignore. Et, quatre siècles après, on viendra dire que ce nom inconnu et obscur est celui qui doit rayonner ; que les louanges des contemporains sont fausses ; que les traditions de l'histoire sont mensongères ! Mais il n'y aurait pas, dans les annales de l'humanité, un autre exemple d'un semblable renversement des faits ! »

C'est notre avis, bien que l'ombre dans laquelle le nom d'Hubert van Eyck est resté enseveli si longtemps, ait été certainement plus épaisse qu'il ne convenait, et cela par contraste avec l'éclat répandu dans le voisinage par celui de son jeune frère.

Mais nous ne reprendrons pas l'étude, très ardue au demeurant, des œuvres artistiques d'Hubert et de Jean ; nous nous occuperons d'un fait particulier de leur existence commune qui n'a pas donné lieu à de moins vives controverses : de l'invention de la peinture à l'huile, attribuée également à Jean par le plus grand nombre, aux deux frères par d'autres, et enfin contestée à tous les deux par quelques-uns.

Il est vrai que, dès la fin du X^e siècle, suivant Théophile le Moine, qui vivait à cette époque, on se servait exceptionnellement de couleurs broyées avec de l'huile ; mais jusqu'au commencement du XV^e siècle, l'emploi de cette peinture, qui séchait difficilement, resta limité à des objets qui n'avaient

rien à démêler avec l'art. Les tableaux étaient peints à la détrempe avant l'invention des Van Eyck, et les recherches les plus minutieuses n'ont pu amener la découverte, soit en Italie, soit dans les Pays-Bas, d'un seul tableau peint à l'huile, antérieur à la date assignée à cette invention.

Cette date est 1410, suivant Louis Guichardin (*Descrizione di tutti i Paesi Bassi* (Anvers, 1567), et suivant Pierre van Opmeer, qui écrivait quelques années plus tard seulement son *Opus chronographicum* dans lequel on lit : « En 1410 florissaient à Gand Jean van Eyck et son frère aîné Hubert, tous deux excellents peintres, au génie desquels est due la première idée de broyer des couleurs avec de l'huile de graine de lin. »

Pierre van Opmeer mentionne ici les deux frères, et c'est le seul qui le fasse, parmi les anciens historiens qui ont parlé de cette invention; nous remarquerons en outre que les frères van Eyck ne florissaient pas à Gand à cette époque, mais à Bruges.

Ensuite, à cette date de 1410, Jean van Eyck n'avait que quinze ans. Peut-on croire qu'à cet âge il fût déjà célèbre comme peintre, et qu'il ait pu réaliser une découverte aussi importante? Nous répondrons à cela: d'abord, que l'âge n'est peut-être pas une objection aussi forte qu'on le suppose, et ensuite, que plusieurs écrivains rapportent à 1490 au moins la date de la naissance de Jean, peut-être tout bonnement dans un but de conciliation.

Voici, en tout cas, comment Vasari raconte l'histoire même de l'invention, dans ses *Vies des plus excellents peintres, etc.*, publiées en 1550 :

« Ce fut une très belle invention et un grand perfectionnement dans l'art de la peinture que de trouver la manière de colorer à l'huile. Le premier inventeur fut, en Flandre, Jean de Bruges, qui envoya un tableau à Naples, au roi Alphonse, et la *Baigneuse* au duc d'Urbin, et qui exécuta un *Saint-Jérôme* jadis en la possession de Laurent de Médicis, et plusieurs autres choses de mérite...

« S'étant un jour donné beaucoup de peine à peindre un panneau, Jean y mit un vernis et l'exposa à sécher au soleil, ainsi que c'était l'usage; mais, soit que la chaleur fût trop forte, soit que le bois fût mal

joint ou pas assez sec, le panneau se fendit. Là-dessus, Jean voyant le grand dommage causé par le soleil, se mit à réfléchir aux moyens qu'il pourrait employer pour que pareil accident n'arrive plus...

« Ayant fait plusieurs essais, il trouva, à la fin, que le mélange d'huile de lin et d'huile de noix était ce qui séchait le plus vite, sans l'aide de la chaleur. Il fit donc bouillir ces huiles avec d'autres ingrédients et inventa un vernis que lui-même, aussi bien que tous les autres peintres, désirait depuis longtemps... Il s'aperçut ensuite qu'en mélangeant ces huiles aux couleurs il obtenait une peinture ayant beaucoup plus de corps, qui, non seulement séchait bien et pouvait supporter l'eau sans dommage, mais encore dont le coloris acquérait plus de vigueur et avait un certain lustre, sans l'aide du vernis. Ce qui paraissait encore plus étonnant, c'est que les couleurs se mélangeaient beaucoup mieux qu'à la détrempe. »

Le récit de Vasari est assez détaillé, et son insistance sur les mérites de Jean, tant comme peintre que comme inventeur, est d'autant plus frappante, qu'il ne dit pas un mot de son frère dans cette première édition de ses *Vies* et se borne à une simple mention de son existence dans la seconde édition, publiée dix-huit ans après.

A le rapprocher des témoignages contemporains, celui de Vasari acquiert une plus grande valeur encore. L'archéologue Cyriaque d'Ancône (Pizzicoli), à peu près du même âge que Jean van Eyck, puisqu'il était né en 1391, s'exprime sur le compte du peintre flamand en des termes qui résument nécessairement l'opinion courante, lorsqu'il parle de « l'illustre peintre *brugeois* Jean, la gloire de la peinture, et de son disciple Roger » (Rogier van der Weyden).

Beaucoup d'autres auteurs contemporains parlent de Jean van Eyck, qu'ils appellent Jean de Bruges, Jean le Gaulois, etc., et de maître Roger son disciple, comme peintres illustres et « habiles à travailler ces couleurs à l'huile » imaginées par le premier. Nous n'y insisterons pas, nous bornant à rappeler que les procédés de Jean ne furent introduits en Italie qu'après sa mort (1440), par son dis-

ciple Antonello de Messine, qui passa pendant quelque temps dans son pays, c'est-à-dire à Messine, et même à Venise où il s'établit ensuite, pour l'inventeur de ces procédés; mais les autres écoles italiennes savaient parfaitement à quoi s'en tenir.

HECTOR GAMILLY.

HENRI IV ET GRÉGOIRE VII

LA QUERELLE DES INVESTITURES

Henri IV, dit le Grand, empereur d'Allemagne, fut appelé à succéder à son père Henri le Noir, à l'âge de cinq ans (1056), sous la tutelle de sa mère Agnès. Déclaré majeur à treize ans, il ne tarda pas à remplir l'Europe du bruit de sa renommée. Il réprima les brigandages féodaux, battit et dépouilla les ducs de Bavière et de Carinthie, et soumit la Saxe (1075). Mais alors, un nouvel adversaire, autrement puissant, surgit devant lui, qu'il ne devait pas vaincre si aisément.

Grégoire VII, élu pape en 1073, après la mort d'Alexandre II, est, par un rapprochement assez curieux, le dernier pape dont l'élection ait été soumise à l'approbation de l'empereur; cette approbation, du reste, Henri IV la donna sans difficulté, car il n'avait à aucun degré la prescience de l'avenir.

L'avenir dont il est ici question n'était pas éloigné, car c'est en effet en 1075 que la grande querelle des investitures fut soulevée par l'illustre pontife réformateur. Résolu à introduire dans le clergé des mœurs plus convenables, Grégoire VII avait ouvert, à Rome, un concile contre les simoniaques et les ecclésiastiques concubinaires; d'après les résultats de ce concile, il déclara excommuniés tous ceux qui recevraient des mains d'un laïque l'investiture d'un bénéfice ecclésiastique, et en même temps tous ceux qui donneraient cette investiture.

La vente des bénéfices étant une source considérable de profits pour l'empereur, celui-ci reçut assez mal les légats chargés de lui notifier la décision du souverain pontife; il garda près de lui les personnes excommuniées individuellement comme simoniaques, et s'opposa à ce que les légats du pape convoquassent un concile dans ses Etats.



LES FRÈRES VAN EYCK DANS LEUR ATELIER (Page 102, col. 3).



LA QUERELLE DES INVESTITURES. HENRI IV A CANOSSA (Page 406, col. 1).

Grégoire VII, informé de ce qui se passait, fit citer l'empereur à comparaître devant le prochain synode pour se justifier. Henri IV répondit à cette mise en demeure en chassant les légats et en rassemblant à Worms (1076) un concile de prélats allemands, qui, sur les conclusions du cardinal Le-Blanc, prononça la déposition de Grégoire.

De son côté, le pape tint un synode dans lequel il excommunia formellement l'empereur et tous ses partisans, et, ce qu'aucun pontife n'avait encore osé faire, prononça sa déchéance de la dignité impériale, déclarant tous ses sujets de l'empire et de ses royaumes de Germanie et d'Italie déliés du serment de fidélité. Il écrivit en outre (3 septembre 1076) aux évêques et aux princes d'Allemagne pour les engager à élire un autre souverain, si Henri ne voulait pas se soumettre.

Grégoire VII avait eu la précaution de mettre dans ses intérêts la princesse Agnès, mère de Henri IV, sa tante la duchesse Béatrix, et sa cousine germaine la comtesse Mathilde ; ces deux dernières princesses possédaient des Etats considérables en Italie. D'autre part, Grégoire forma avec Rodolphe, duc de Souabe, Guelfe, duc de Bavière et tous les princes allemands ennemis de l'empereur, une ligue qui acquit bientôt une puissance inquiétante.

Les princes restés fidèles à Henri IV, effrayés, déclarèrent à l'empereur que, s'il n'obtenait pas son absolution du pape dans le délai d'un an et un jour à compter du jour de son excommunication, ils seraient forcés de le déposer.

Voyant qu'il n'y avait plus à reculer, Henri s'humilia. Il traversa les Alpes dans la saison la plus rude de l'année, pour aller implorer le pardon du pape, qui s'était retiré dans la forteresse de Canossa (Modène), qui appartenait à la comtesse Mathilde, soupçonnée de n'avoir pas été étrangère à cette démarche de son cousin.

L'orgueilleux pontife laissa son ennemi, naguère si puissant, se morfondre pendant trois jours sous ses fenêtres, pieds nus, couvert d'un cilice et exposé dans ce mince équipage à toutes les rigueurs de l'hiver, sans manger jusqu'au soir ! Après cette épreuve prolongée, Grégoire VII oc-

troya son absolution au prince humilié, mais à des conditions d'une dureté révoltante, consignées dans un acte en date du 28 janvier 1077.

C'est à cette scène honteuse que le chancelier du nouvel empire d'Allemagne faisait allusion, lorsqu'il prononçait, dans une circonstance mémorable, cette phrase significative : « Nous n'irons pas à Canossa ! » Le fait est que les temps sont bien changés, — mais il ne faut jurer de rien.

Quoi qu'il en soit, si cette démarche de l'empereur satisfait les princes allemands, elle ne fut pas du tout du goût des sujets lombards d'Henri, qui le poussèrent à rompre son traité.

Alors la lutte recommença de plus belle. L'Allemagne, soulevée par le pape, déposa Henri et élut à sa place Rodolphe de Souabe, dans l'Assemblée des seigneurs tenue à Forchheim, le 17 mars 1077, élection qui fut ratifiée naturellement par Grégoire VII. Henri vainquit Rodolphe, qui fut tué dans l'action ; un autre compétiteur, Hermann de Luxembourg, lui fut encore opposé, qu'il vainquit également.

Vainqueur en Allemagne, Henri alla en Italie, s'empara de Rome dont il chassa Grégoire, qui se réfugia à Salerne où il mourut peu après (1085), et fit élire à sa place Guibert de Parme, archevêque de Ravenne, qui prit le nom de Clément III.

Cette victoire, la mort de Grégoire VII même ne marquèrent point la fin de cette lutte insensée qui se poursuivit sous les deux papes suivants, Urbain II et Pascal II, et dans laquelle le saint-siège ne craignit pas de soulever contre son ennemi ses propres fils. L'aîné, Conrad, se fit sacrer roi d'Italie par Urbain II, et Pascal II fit prendre les armes à Henri contre son père. Vaincu et pardonné, celui-ci poussa l'infamie jusqu'à faire arrêter son père par trahison ; il le fit enfermer dans le château de Bingenheim (1105), et le dépouilla enfin de la dignité impériale.

L'infortuné Henri IV, abandonné de tous, tomba dans un tel dénûment, qu'il sollicita de l'évêque de Spire une place de chantre qui lui fut durement refusée ; il alla mourir, peu de temps après, à Liège, dans la plus abjecte misère.

Pour obéir aux ordres du pape

Pascal, son fils fit déterrer son cadavre, qui resta pendant cinq ans dans une cave, privé de sépulture.

On peut reprocher à Henri IV des actes de despotisme et des vices qui étaient de son temps et de sa condition, mais on doit lui reconnaître des qualités fort rares, tant comme législateur que comme guerrier, et une charité plus rare encore. On raconte, en effet, que son palais fut plus d'une fois transformé en hôpital à l'usage des malades pauvres. — Il méritait donc mieux que son sort.

Mais la querelle des investitures, malgré l'attitude de son fils et successeur, ne s'éteignit pas avec lui.

ESTÈVE DESGRANGES.

LES GRANDS ROMANCIERS POPULAIRES

CHARLES DICKENS

Olivier Twist, illustré par l'habile crayon de George Cruikshank, comme l'avaient été les « Esquisses », devint en peu de temps populaire, aussi populaire que « M. Pickwick », mais d'une popularité que nous apprécions davantage, pour notre compte ; car *Olivier Twist* peut être encore aujourd'hui, après une si longue suite de productions supérieures, considéré comme l'un des chefs-d'œuvre de Charles Dickens.

Nicholas Nickleby, publié, comme « M. Pickwick », par livraisons mensuelles, suivit immédiatement. Ici encore, Dickens se pose en défenseur énergique de l'enfance négligée. Il y révèle les cruautés exercées, dans certaines écoles, sur de pauvres enfants abandonnés à la tyrannie sans contrôle d'un maître impitoyable autant que (généralement) peu lettré.

Le tableau de Dotheboys' Hall et le portrait de son propriétaire M. Squeers appartenaient à la vie réelle et portaient à peine l'empreinte d'une légère exagération humoristique de maux alors existants, et que l'œuvre de Dickens, en les dénonçant, corrigea dans une mesure importante. Elle lui attira, par exemple, la haine des sinistres individus dont il dénonçait les cruautés. Partout où un de ces coquins exerçait, contre tout bon sens, la profession de maître d'école, Dickens put être certain de s'être fait

un ennemi mortel. Et, de fait, si l'on en croit les bruits du temps (1839), l'auteur de *Nicholas Nickleby* aurait été l'objet à cette époque de plusieurs agressions brutales, et sa vie même aurait été menacée par les tentatives de quelques-uns de ceux — et le nombre en est grand — qui crurent se reconnaître dans le portrait *frappant* de l'immonde M. Squeers.

Nicholas Nickleby n'a pas que ce mérite, d'être un chaleureux plaidoyer en faveur de l'enfance ; il fourmille de caractères d'une touche magistrale : Mistress Nickleby, Newmann Noggs, Ralph, etc., sont des types vivants.

La réputation de Dickens se trouvait désormais assise sur des bases inébranlables. L'apparition d'un de ses romans fut, dès lors, considérée comme un événement littéraire, attendu avec impatience.

En 1840 parut une série d'ouvrages divers portant le titre général d'*Horloge de Maître Humphrey* (*Master Humphrey's clock*), dans laquelle se trouvaient deux romans, publiés depuis à part : le *Magasin d'antiquités* (*the Old curiosity shop*) et *Barnaby Rudge*. Le *Magasin d'antiquités* montre, plus peut-être qu'aucun de ses autres ouvrages, la puissance de pathétique de Dickens. La figure angélique de la *Petite Nell* est certainement une des plus touchantes créations du roman, tant ancien que moderne. Kit n'est pas non plus un caractère sans grandeur dans son naïf dévouement. Par exemple, il y a là quelques têtes de monstres vraiment repoussantes ; et si nous jugeons acceptables l'avoué véreux, Sampson Brass et sa sœur, il nous faut bien reconnaître que Quilp est d'un hideux absolument invraisemblable et ridicule par bien des côtés.

C'est d'ailleurs le côté faible de Dickens ; il manque toujours, plus ou moins, le portrait d'un coquin ou d'un lâche complet. Il semble qu'il ne puisse se faire une idée exacte de l'homme absolument vil et méchant, et qu'il jette dans un même moule les débris arrachés çà et là à toutes les difformités humaines, dont il fait un tout hétérogène, un monstre hybride, quelque animal fabuleux lâché, par anachronisme, dans la ménagerie bien élevée de notre civilisation.

Combien plus exacts sont ses portraits d'hommes vertueux et indul-

gents, de héros du dévouement aveugle, de pauvres diables souffreteux et misérables dans l'étude desquels sa douce et profonde pitié lui tient lieu de seconde vue ! On les garde dans la mémoire comme le souvenir d'amis qui nous ont quittés, dont nous regrettons l'absence, et que nous nous reprochons de n'avoir point assez aimés ou secourus...

Le trait caractéristique des livres de Dickens est justement d'inspirer les bons sentiments : l'affection, le dévouement, l'indulgence pour les défauts d'autrui, la pitié pour le malheur, la reconnaissance pour les bienfaits. On ne sait vraiment, lorsque les défauts de l'écrivain vous apparaissent, s'il faut les critiquer ou les louer ; s'il convient mieux d'en blâmer l'écrivain ou d'en remercier l'homme.

Barnaby Rudge, avec un tant soit peu moins de pathétique, a plus de mouvement et d'action. Dans cet ouvrage, qui nous montre sous un aspect tout différent le talent de l'auteur, les scènes les plus importantes se déroulent dans les rues de Londres, à l'époque des émeutes de George Gordon, en 1780.

Presque en même temps, Dickens éditait les « Mémoires » du célèbre clown Joseph Grimaldi ; publication qui fit peu de bruit en son temps, et est aujourd'hui complètement oubliée.

En 1841, Charles Dickens fit sa première visite aux Etats-Unis, à la recherche de matériaux pour un ouvrage sur les mœurs du Nouveau Monde. Il visita la plupart des villes importantes de l'Union, où il reçut un accueil enthousiaste. Malheureusement, les notes qu'il avait prises n'étaient pas toutes à l'avantage de ses hôtes et, lorsqu'il les publia, l'année suivante, sous le titre : *American Notes for general circulation*, une clameur de réprobation s'éleva de l'autre côté de l'Atlantique. On lui adressa des reproches qui dépassaient bien un peu la mesure, en tout état de cause ; et enfin, un publiciste yankee lui répondit par un pamphlet intitulé : *The money of the American notes*, qui eût sans doute produit quelque effet s'il eût atteint un chiffre de tirage égal à celui du livre de Dickens. Mais il en resta loin.

En 1843 parurent les premiers cha-

pitres d'un nouveau roman dont les principales scènes se déroulent également aux Etats-Unis : *Vie et Aventures de Martin Chuzzlewit*. L'auteur y flétrit comme elles le méritent les scandaleuses machinations des agents d'émigration dans l'extrême Ouest. Ce livre ne semble pas avoir produit, aux Etats-Unis, autant d'émotion que les *Notes* ; et cela se conçoit : si la nation yankee a des défauts auxquels elle tient comme à des vertus glorieuses, les crimes de spéculateurs éhontés ne trouvent pas plus de défenseurs chez elle que chez nous. Disposée à en faire justice elle-même, elle ne l'est pas moins à applaudir quiconque les dénonce à la vindicte publique, encore que le dénonciateur soit un étranger.

Ce fut dans le courant de la même année que Dickens commença la publication de ses six *Livres de Noël*, (*Christmas Books*), dont le premier : *A Christmas Carol* (*Un cantique de Noël*), publié en 1843, eut un succès immense et devint tout d'un coup le plus populaire de ses livres. Tous ces *Livres de Noël* ont un but philanthropique, plus visible encore dans le « Cantique » : éveiller le sentiment de charité chez « les hommes au cœur et à la tête durs », dont l'égoïsme a toujours été l'immuable règle de conduite. — Ils y réussirent.

A Noël, l'année suivante, parut le second *Christmas Book* : les *Carillons* (*the Chimes*), qui ne le cède en rien au premier, et obtint un succès égal. Cette même année 1844, Dickens l'avait passée presque tout entière en Italie, et avait, comme de raison, apporté de ce voyage les matériaux d'un livre qui fut publié plus tard ; 1845 vit paraître le *Grillon du foyer* (*The Cricket of the hearth*), son troisième livre de Noël. Dans le même temps, Dickens s'occupait activement de réunir un brillant état-major de journalistes éprouvés, parmi lesquels d'anciens camarades du *Morning chronicle*, pour la rédaction du *Daily News*, dont le premier numéro parut avec l'année 1846.

Dickens voulait faire du *Daily News*, ce qu'il fut en effet et est resté depuis, l'organe le plus autorisé de l'opinion libérale au dehors comme à l'intérieur. Ce fut dans les colonnes du *Daily News* que furent d'abord pu-

bliées, pour être réunies ensuite en volumes, les *Scènes d'Italie*. Après quelques mois à peine d'exercice, Dickens se démit de ses fonctions de rédacteur en chef et reprit ses travaux purement littéraires, auxquels il était désormais habitué, et que la pénible sujétion d'un journal quotidien ne laissait pas que d'entraver. Ce fut son ami M. John Forster, auteur d'une *Vie de Dickens* (*The Life of Charles Dickens* (Londres 1871-1873, 3 vol.), qui prit, à cette époque, la direction du *Daily News*.

Le quatrième *Christmas Book* parut en 1856; titre: *la Bataille de la vie* (*The Battle of Life*); puis, en 1847, *le Possédé* (*the Haunted man und the Ghost's bargain*).

Vinrent ensuite *Dombey et fils* (1848); et l'année suivante, *David Copperfield* (*Personal history, adventures, experiences and observations of Davy Copperfield the younger*). Ces deux romans marquent une certaine modification dans le procédé de composition de l'auteur. La scène est plus vaste et occupée par un plus grand nombre de personnages; le développement du caractère individuel y est aussi plus complet, plus fouillé dans les détails. Le petit Paul Dombey et sa sœur Florence, et mistress Dombey la seconde, et le capitaine Cuttle, et l'oncle Solomon sont autant de types qui, pris isolément, feraient la fortune d'un roman ordinaire, sans parler des deux Carter et de l'orgueilleux et inflexible Dombey père.

Quant à *Davy Copperfield*, c'est proprement le chef-d'œuvre de Dickens. Ce n'est pas exactement une autobiographie, mais c'est le livre favori, caressé avec amour, où l'auteur a mis le plus de lui-même, et dont certains passages pourraient être pris dans toute leur étendue pour figurer, sans avoir eu à subir l'affront d'une rature, dans ses mémoires personnels, s'il en avait écrit de complets. Il s'y trouve même de ces traits qui constituent une sorte de confession secrète, ou plutôt anonyme, à laquelle la délicatesse d'un tel cœur se fût refusée sous une autre forme. D'autre part, il y a abondance, plus qu'ailleurs, de caractères complets, si finement tracés qu'on croit les connaître, ou tout au moins les avoir coudoyés dans la vie réelle. Tels sont l'infâme Heep et les

bons Peggotty, et Steerforth, l'enfant gâté et volontaire, froid comme l'acier, faisant le bien et le mal avec la même indifférence ennuyée, et Tommy Tradgles, véritable bête à bon Dieu, et la douce Agnès, et Miss Trotwood, et — nous allions l'oublier, — et M. Micawber, constamment aux prises avec des « difficultés... pécuniaires », empruntant « sur billet » à tous ceux qui ont la mauvaise inspiration de compatir à ses embarras, mais attendant avec résignation quelque bonne chance (*something to turn up*) — qui lui arrive en effet à la fin des fins!

(A suivre.)

PROMENADES ARCHÉOLOGIQUES EN FRANCE

LE PONT DU GARD

Ce chef-d'œuvre de l'antiquité, qui témoigne de la science et de l'habileté des ingénieurs romains, faisait, comme nous l'avons dit, partie d'un aqueduc conduisant à Nîmes les eaux de l'Airan et de l'Eure. Il est situé à 24 kilomètres au nord-est de Nîmes, sur la rivière du Gardon dont il franchit la pittoresque et solitaire vallée.

Ce pont, composé de trois étages d'arcades de dimensions inégales, a 266 mètres de long et une hauteur de 47 m. 20. Il est bâti en pierres de taille sèches. L'architecture est de l'ordre toscan. Toutes les arcades sont à plein cintre, reposant sur une imposte en forme de cymaise et à arcs doubleaux, différents suivant les étages.

L'étage inférieur a six arcades, sa hauteur est de 20 m. 10; le second étage, haut de 19 m. 40, a onze arcades; les arcades de l'étage supérieur sont au nombre de trente-cinq. L'arche du premier étage, qui se trouve au milieu du courant, n'occupe pas, naturellement, le milieu réel de l'édifice; c'est la troisième arche septentrionale. Elle a 25 m. 30 d'ouverture; les deux arches contiguës ont 19 m. 20 et les autres 15 m. 75. L'arche du second étage, qui se trouve au-dessus de la grande arche du premier, est plus large que les autres et supporte quatre arceaux du troisième, tandis que celles-ci n'en soutiennent que trois.

L'aqueduc, placé au-dessus de la troisième rangée d'arcades, a 1 m. 30 de largeur et 1 m. 60 de hauteur dans œuvre. Les murs latéraux sont en parpaing; larges chacun de 0 m. 80, ils supportent des dalles de 0 m. 32 d'épaisseur et de 1 mètre de largeur, jointes au moyen de ciment et ayant 0 m. 32 de saillie sur les parois extérieures. Le fond est un massif solide de 0 m. 22 d'épaisseur, fait de menues pierres mêlées de gros sable et de chaux. Ce canal est un passage rendu fort étroit par les épaisses couches de chaux que les eaux y ont accumulées avec le temps; si l'on enlève ce dépôt, on découvre sur les parois latérales une épaisseur de ciment artificiel de 0 m. 10, enduit d'une couche de peinture de bol rouge destinée à empêcher la filtration des eaux.

D'après M. Ménard, le pont du Gard aurait été construit, 19 ans avant l'ère chrétienne, par M. Agrippa, gendre d'Auguste. Mais on n'est point d'accord, en somme, sur l'origine de ce magnifique édifice.

Quoiqu'il se développe sur une ligne droite, le pont du Gard présente, surtout vers le sommet, une courbure considérable, et si régulière, qu'elle a fait naître la présomption qu'il avait été construit sur ce plan. C'était une erreur, et nous allons dire d'où provient cette courbure.

Au ^{xvii} siècle, pendant les persécutions religieuses qui ensanglantèrent le pays, le pont du Gard servit fréquemment de passage aux persécuteurs et aux persécutés. On pratiqua des arrachements aux piles du second rang du côté d'amont, sur toute leur largeur et au couronnement des tympans des arches du premier rang; on y plaça ensuite des corniches pour soutenir un encorbellement, et des parapets, pour augmenter la largeur du passage, au pied-droit de chaque pile du second rang, afin de pouvoir y faire passer l'artillerie. Il en résulta des lézardes nombreuses et profondes et, par suite, un mouvement considérable de ce côté.

Baville, intendant de la province du Languedoc, l'un des principaux fauteurs de ces dévastations évidemment, eut toutefois le bon esprit de s'inquiéter de l'état du pont du Gard, qu'il fit examiner, en 1669, par l'abbé de Laurent et l'architecte De-

viller. Sur leur rapport, les états du Languedoc firent exécuter les réparations nécessaires ; les pieds-droits des arches du second rang furent réparés et ramenés à leurs dimensions anciennes ; en un mot, tout fut ramené à ces proportions, les dégâts réparés le mieux possible, mais sans parvenir, sans chercher même à redresser la courbure, d'un mètre environ au couronnement de l'aqueduc, que la privation d'une partie de ses

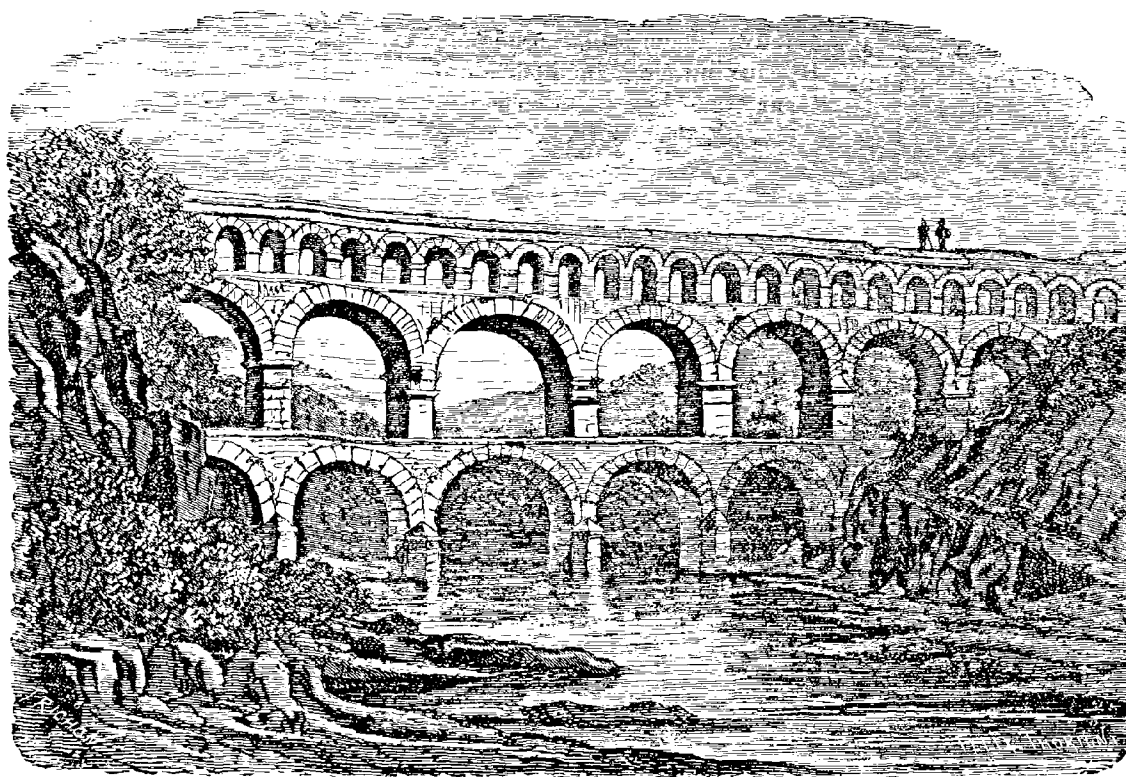
appuis avait imprimée à cette énorme masse. Un petit chemin fut seulement laissé pour l'usage des piétons et des cavaliers.

De 1743 à 1747, on construisit un pont particulier, adossé à la façade orientale du monument romain et sur le même plan, décidé par les états généraux pour satisfaire aux exigences croissantes du trafic.

Enfin, le pont du Gard a été, jusqu'à ces derniers temps, l'objet de

restaurations importantes ; mais il en est une que l'opinion publique a jusqu'ici réclamée en vain, qui pourtant finira par être faite, et qui consisterait à rendre l'aqueduc à sa destination primitive. C'est une réclamation si légitime et si naturelle, qu'on se demande comment on n'y a pas encore fait droit.

SAINT-MAUXE.



PROMENADES ARCHÉOLOGIQUES EN FRANCE. — LE PONT DU GARD. (Page 108, col. 2.)

NOUVELLES
DE LA RÉPUBLIQUE DES LETTRES
et des États circonvoisins.

On a beau regretter la fugue intempestive de M^{lle} Sarah Bernhardt, il faut rendre justice à son esprit et à son cœur.

On sait que, sous la conduite d'un barnum intelligent, elle moissonne les dollars à pleines mains, dans les Etats les plus variés de l'Union américaine, comme Jenny Lind jadis, et, s'il faut remonter jusqu'à l'antiquité la plus reculée, — comme le général Tom Pouce. ◀

Au passage, ce que tout le monde ne sait pas, M^{lle} Sarah Bernhardt ne dédaigne pas de détourner quelque petit filet du pactole qui coule à son

commandement, au profit d'une œuvre de bienfaisance.

— Cela lui coûte peu, dira-t-on.

Sans doute. Il y a des choses qui coûtent plus ou moins, suivant l'humeur du moment ; il y a aussi des choses qui ne coûteraient rien, mais qu'on ne fait pas malgré cela.

Il y a un proverbe qui dit que donner gracieusement c'est donner deux fois, — ou quelque chose d'approchant.

C'est ainsi que sait donner M^{lle} Sarah Bernhardt, bien que cela ne lui coûte rien.

Vous allez voir.

Un journal de Chicago, le *Courrier de l'Illinois*, a récemment publié les lignes suivantes :

« Personne n'a oublié que M^{lle} Sarah Bernhardt a voulu venir en aide à la Société française de bienfaisance de Chicago. Le comité de cette Société et plusieurs concitoyens se sont rendus chez M^{lle} Sarah Bernhardt, à une heure fixée par l'artiste elle-même, pour les recevoir.

« La Société, désireuse de donner à l'artiste et à la femme de cœur un souvenir de son passage à Chicago, avait résolu de lui offrir un objet d'art en bronze, accompagné d'une adresse... »

Cela va bien. La femme de cœur s'est manifestée ; aussitôt, les membres de la colonie française de la capitale de l'Illinois, gens de cœur aussi, ont voulu manifester leur reconnaissance à la grande artiste, à... la femme de cœur.

Mais ce n'est pas tout : voyons la femme d'esprit, maintenant.

« Présent et adresse, poursuit le *Courrier*, n'ont pu être remis à M^{lle} Bernhardt, nous regrettons de le dire, à la suite d'un manque de tact de la part de l'éminente comédienne...

« Après une heure d'attente dans les salons de la Palmer House, les membres du comité apprenaient par un télégramme (?) que M^{lle} Sarah Bernhardt était allée visiter les célèbres « stock yards » de Chicago (parcs à bestiaux et à porcs) et qu'elle ne pouvait se trouver à l'hôtel pour recevoir la députation française, dont les membres, peu désireux de troubler à son retour l'artiste dans ses rêveries... porcines, se retirèrent alors immédiatement, en laissant adresse et présent entre les mains de M^{lle} Jeanne Bernhardt... »

Après tout, chacun prend son plaisir où il le trouve, et nos compatriotes de Chicago ont tort de se fâcher, — car ils se fâchent, visiblement ils se fâchent.

En effet, peut-être les a-t-on plai-santés de leur déconvenue, peut être a-t-on eu le mauvais goût de trouver ridicule leur démarche, ou leur attente prolongée dans un rendez-vous pris à une heure convenue d'avance; ce qu'il y a de certain, c'est qu'ils terminent sur un ton plein d'aigreur le récit de l'aventure :

« ... Nous dirons que, si ridicule il y a eu, en cette circonstance, il devrait retomber sur la personne qui avait bien voulu accorder une heure d'audience, et au même moment, à 4 milles de chez elle, étudiait d'après nature certains quadrupèdes, afin de doter l'art de la statuaire d'un nouveau chef-d'œuvre. »

Eh bien ! non, vous n'y entendez rien : les mauvaises fréquentations vous ont gâtés. Loin de trouver cela ridicule, nous le trouvons charmant, et nous serions au comble... si M^{lle} Sarah Bernhardt voulait bien envoyer au Salon de 1882 le portrait authentique d'un des commensaux ordinaires des *stock yards* de Chicago...

À la condition qu'il fût gras, pour-tant.

C'est ainsi que nous sommes faits, nous autres Parisiens.

D'après une lettre adressée par M. F. de Lesseps à M. Renan, le vice-roi d'Égypte a spontanément accordé à chacune des deux filles de Mariette Bey une pension de 200 livres, voulant ainsi reconnaître les services rendus par le fondateur du musée de Boulaq.

On annonce qu'il vient d'être découvert dans la bibliothèque de Bordeaux un éloge inédit de Montesquieu par Marat, présenté au concours ouvert par l'académie de cette ville.

Une importante décision vient d'être prise par les membres de l'Université de Cambridge. Les femmes seront désormais admises aux examens : plusieurs concours avaient déjà été organisés officieusement pour permettre d'établir des comparaisons entre les travaux des candidats des deux sexes. Mais désormais les examens des *trijos* (classement académique) seront ouverts de droit aux femmes. Plusieurs ministres et membres du Parlement sont allés exprès à Cambridge par un train spécial pour voter en faveur du droit des femmes.

Une pétition se signe en ce moment à Saint-Denis, près de Paris, pour obtenir l'érection d'une statue à Jean-Jacques Rousseau.

M. Julien Havet, dans une étude très remarquable qu'il vient de communiquer à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, retrace les rapports qui ont eu lieu, depuis le commencement de l'ère chrétienne, entre les hérétiques et le bras séculier.

M. Havet établit : 1° que, depuis la chute de l'empire romain jusqu'à la fin du x^e siècle, les hérétiques n'ont été justiciables que de la juridiction ecclésiastique et passibles que de peines ecclésiastiques; 2° qu'au xi^e, au xii^e et au commencement du xiii^e siècle, dans les pays de langue germanique et de langue d'oïl, ils ont été brûlés vifs, sans que le supplice leur fût in-

fligé en vertu d'une loi ou d'une coutume positive; que dans les pays de langue d'oc, pendant le premier tiers du xi^e siècle, ils ont été quelquefois persécutés et mis à mort; ensuite, et jusqu'à la fin du xii^e siècle, ils ont été habituellement tolérés; à la fin du xii^e et au début du xiii^e siècle, ils ont été punis du bannissement, de la confiscation des biens; 3° que pendant le xiii^e siècle se sont établies les lois et coutumes condamnant les hérétiques au feu, et qu'alors ce supplice est devenu universellement la peine légale de l'hérésie.

Les archives de la marine vont être prochainement ouvertes au public; elles vont offrir aux chercheurs leurs 40,000 cartons à dépouiller.

L'instruction est répandue à profusion aux Etats-Unis, tout le monde sait cela. Voici quelques renseignements relatifs aux écoles publiques de l'Etat de New-York.

Dans l'Etat de New-York, le nombre des écoles est de 11,900. Chaque école est évaluée en moyenne à 15,000 francs. L'instruction dans toutes ces écoles est donnée par 30,000 professeurs. La population scolaire dépasse 4 million 400,000 écoliers sur 4 million 600,000 personnes de cinq à vingt et un ans. Les écoles publiques de l'Etat de New-York possèdent dans leurs bibliothèques plus de 735,000 volumes.

Il existe actuellement aux Etats-Unis 899 journaux quotidiens avec un tirage de 3 millions 1/2 d'exemplaires, 8,428 feuilles hebdomadaires tirant 13 millions 1/2, et 804 revues mensuelles.

X. RAMBLER.

COURS PRATIQUE
DE LANGUE ANGLAISE

Méthode Robertson

TROISIÈME LEÇON

Première Division. — Pratique.

LECTURE

6.

Third lesson.

0 3 13 0 0 52. 6. 6.
We cannot decide whether* the minister

* Dans ce mot, et dans la plupart de ceux qui commencent par *wh*, on prononce comme si les deux

3.0 3 0 35
 merely pretended that he knew that lan-
 guage, or vainly imagined that he did; we
 can only state that his assertion was gener-
 ally believed throughout the country; for the
 reader doubtless knows what credit they give
 to all that is wonderful, in the eastern coun-
 tries.

TRADUCTION LITTÉRALE

Third lesson.

Troisième

We cannot decide whether the minister
 pouvons pas décider si ministre
 merely pretended that he knew that lan-
 simplement prétendait savait ce lan-
 guage, or vainly imagined that he did; we
 gage ou vainement imaginait faisait;
 can only state that his assertion was
 pouvons seulement exposer
 generally believed throughout the country;
 généralement crue partout pays;
 for the reader doubtless knows what credit
 car lecteur sans doute sait quelle croyance
 they give to all that is wonderful, in the
 ils donnent tout ce qui est merveilleux, dans
 eastern countries.
 orientaux pays.

TRADUCTION FRANÇAISE

Nous ne pouvons décider si le ministre
 prétendait simplement connaître ce langage,
 ou s'il imaginait follement qu'il le connais-
 sait; nous ne pouvons qu'exposer que son
 assertion était généralement crue dans tout
 le pays; car le lecteur sait sans doute quelle
 foi l'on ajoute à tout ce qui est merveilleux,
 dans les pays orientaux.

TRADUCTION ALTERNATIVE

Voir 1^{re} et 2^e leçons.

CONVERSATION

QUESTIONS	RÉPONSES
What lesson is this?***	The third lesson
Qu'est-ce que le minis- tre prétendait peut- être sans le croire?	That he knew the lan- guage of birds.
Qu'est-ce qu'il imaginait peut-être follement?	That he did; or, That he knew that lan- guage.
Quelle est la première supposition que sug- gère l'assertion du visir?	That the minister me- rely pretended that he knew that lan- guage.

premières lettres étaient transposées ainsi, *hw*, ou, ce
 qui paraîtra moins difficile, comme si le mot commen-
 çait par *hou*. La première syllabe de *whether* pourrait
 donc se représenter de cette manière, *houé*.

* Jusqu'ici l'a du mot *that* n'a été surmonté d'aucun
 signe: il avait donc le son faible et un peu sourd.
 Cette fois il est surmonté du signe de son aigu et bref,
 parce qu'ici le mot *that* est démonstratif.

** Jusqu'à présent, quand le mot *the* s'est rencontré,
 il a fallu donner à la voyelle *e* un son faible et sourd,
 à peu près comme dans les mots français *je, me*, lors-
 qu'on prononce ces mots sans appuyer. Cela venait de
 ce que le mot qui suivait l'article commençait par une
 consonne; ici le mot suivant commençant par une
 voyelle, il faut prononcer l'*e* comme un *i*.

*** Nous ferons nos questions en anglais à mesure
 qu'elles pourront se composer d'expressions et de
 formes interrogatives déjà connues.

What is the second
 supposition?
 Qu'est-ce que nous ne
 pouvons pas décider?

Que pensait-on dans
 tout le pays de l'as-
 sertation du ministre?
 Qu'est-ce qui était gé-
 néralement cru?

Où l'assertion du minis-
 tre était-elle généra-
 lement crue?

Que pouvons-nous sim-
 plement exposer?

Qui sait que l'on croit
 au merveilleux dans
 les pays orientaux?

A quoi ajoute-t-on foi
 dans les pays orien-
 taux?

Dans quels pays ajoute-
 t-on foi à tout ce qui
 est merveilleux?

Qu'est-ce que le lecteur
 sait sans doute?

That he vainly imagi-
 ned that he did.

Whether the minister
 merely pretended that
 he knew that lan-
 guage, or vainly ima-
 gined that he did.

His assertion was gene-
 rally believed.

His assertion; or, The
 assertion of the mi-
 nister.

Throughout the coun-
 try.

That his assertion was
 generally believed
 throughout the coun-
 try.

The reader.

To all that is wonder-
 ful.

In the eastern countries.

What credit they give
 to all that is wonder-
 ful, in the eastern coun-
 tries.

PHRASEOLOGIE

A TRADUIRE
 EN FRANÇAIS

We cannot understand
 birds.

We cannot learn that
 language.

Can we believe that as-
 sertation?

Can we learn this les-
 son?

They understand the
 Persian language in
 the eastern countries.
 The reader cannot be-
 lieve this.

Are we at home?

We are not at home.

Had he learned the lan-
 guage of birds?

He had not learned the
 Persian language.

Could he not learn his
 lesson?

What language had he
 learned?

What birds could he
 understand?

He could understand all
 birds.

That monarch is great.

That monarch is not
 great.

Are they understood?

They are not unders-
 tood.

They cannot unders-
 tand.

What credit can we
 give to this assere-
 tion?

A TRADUIRE
 EN ANGLAIS

Nous ne pouvons pas
 comprendre les oi-
 seaux.

Nous ne pouvons pas
 apprendre ce langage.

Pouvons-nous croire
 cette assertion?

Pouvons-nous appren-
 dre cette leçon?

On comprend la langue
 persane dans les pays
 orientaux.
 Le lecteur ne peut pas
 croire ceci.

Sommes-nous chez
 nous?

Nous ne sommes pas
 chez nous.

Avait-il appris le lan-
 guage des oiseaux?

Il n'avait pas appris la
 langue persane.

Ne pouvait-il pas ap-
 prendre sa leçon?

Quelle langue avait-il
 apprise?

Quels oiseaux pouvait-
 il comprendre?

Il pouvait comprendre
 tous les oiseaux.

Ce monarque est grand.

Ce monarque n'est pas
 grand.

Sont-ils compris?

Ils ne sont pas compris.

Ils ne peuvent pas com-
 prendre.

Quelle foi pouvons-nous
 ajouter à cette assere-
 tion?

Deuxième division. — Analyse et Théorie.

PRONONCIATION

Exemples.

Are — Home — People — Empire — Lan-
 guage — Were — There — Decide — State
 — Give.

Dans ces exemples, l'*e* (en italique) termine
 le mot.

Il est muet.

55. L'*e* est muet à la fin des mots. Il est
 peut-être inutile de dire que si les mots *be*,
he, we, que nous avons vus, sont des excep-
 tions, c'est qu'il n'en pourrait être autrement,
 puisque dans ces mots, l'*e* étant la seule
 voyelle, on ne peut se dispenser de le pro-
 noncer.

Exemples.

First — Filled — Forefathers — Affirmed
 — If — For — Wonderful.

Dans ces mots la lettre *f* se prononce
 comme en français.

Nous n'avons vu d'autre exception que le
 mot *of*, où elle se prononce *v*.

56. La lettre *r* se prononce comme en
 français.

Exemples.

Abroad — Tyranny — Ruin — Great —
 Pretended — Generally — Throughout —
 Country — Reader.

Dans ces mots la lettre *r* se prononce
 comme en français.

Dans tous elle précède une voyelle, mais
 dans aucun elle ne précède un *e* muet.

57. La lettre *n* se prononce comme en
 français toutes les fois qu'elle précède une
 voyelle, pourvu que ce ne soit pas un *e* muet.

LEXICOLOGIE

§ 1 — Partie interrogative.

Comment traduisez-vous *We cannot*?

Quel est le mot anglais qui correspond
 aux deux mots *ne... pas*?

Merely signifiant *simplement*, que doit si-
 gnifier *mere*?

A quoi sert la terminaison *ly*?

A quel temps est *pretended*?

Quel serait l'infinitif de ce verbe?

Quel en serait le participe présent?

Quel en serait le participe passé?

A quoi reconnaît-on que *knew* est un verbe
 irrégulier?

Vainly signifiant *vainement*, que doit si-
 gnifier *vain*?

A quoi sert la terminaison *ly*?

A quel temps est *imagined*?

De quel genre est *his*?

A quels mots français répond-il?

De quel genre est *assertion*?

De quel mot *generally* est-il dérivé?

A quel temps est *believed*?

§ 2 — Partie explicative.

THIRD vient du saxon *thrida*. Ses dérivés
 sont :

Third (subst.), tiers; tierce.

Thirdly, troisièmement.

CANNOT est composé de deux mots bien
 distincts, mais qu'il est d'usage d'écrire sans

* On conçoit que, dans un cours imprimé, des répé-
 titions aussi fréquentes grossiraient inutilement le
 volume; aussi nous en dispenserons-nous à l'avenir,
 mais dans un cours oral elles sont utiles.

séparation. *Not* a déjà été vu dans la deuxième leçon.

58. *CAN* vient du danois *kan*. C'est un verbe défectif, qui indique le pouvoir ou la faculté. Il n'a que deux formes : *can* et *could*. *Can* est le présent, *could* sert pour le passé et le conditionnel.

Ce verbe est considéré par la plupart des grammairiens anglais comme un auxiliaire ou signe, servant à former un mode qu'ils appellent *potentiel*. Nous croyons simplifier la conjugaison en supprimant ce prétendu mode, qui ferait croire à une difficulté qui n'existe pas, *can* et *could* correspondant toujours au verbe français *pouvoir*.

DECIDE vient du français. Ce verbe, bien qu'il soit à l'infinitif, ne prend pas le signe *to*, parce qu'il est précédé du verbe défectif *can* (47). Ses principaux dérivés sont :

Decidable, qui peut être décidé.
Decidedly, décidément.
Decider, juge, arbitre.
Decisively, d'une manière décisive.
Decisiveness, nature décisive.
Indecisive, peu décisif.
Indecisively, d'une manière indécise.
Indecisiveness, état indécis.
Undecidable, insoluble.
Undecided, indécis.

WHETHER vient du saxon *hwæther*. Ce mot correspond au mot français *si*, et diffère de *if*, en ce qu'il signifie *laquelle des deux choses*, et qu'il est suivi de *or*, ou, exprimé ou sous-entendu.

MINISTER vient du latin *minister*, serviteur. Ses principaux dérivés sont :

To minister, servir; donner, fournir, pourvoir; assister.
Ministerially, ministériellement.
Ministrant, qui sert.
Ministration, service; sacerdoce.
Ministress, dispensatrice.
Ministry, ministère.
To administer, administrer; subvenir, pourvoir.
Administrable, susceptible d'administration
Administratively, administrativement.
Administratorship, fonctions d'administrateur.

Administratrix, administratrice.
Antiministerial, opposé au ministère.
Subministrant, subordonné.

MERELY est dérivé de *mere* (37), simple, pur, seul, qui vient du latin *merus*, ayant la même signification.

PRETENDED est le passé défini (32) du verbe *to pretend*, dérivé de *to tend*, tendre, se diriger, qui vient du français. Les principaux dérivés de *tend* sont :

Tendency, tendance.
To attend, faire attention à; donner ses soins à; s'occuper de; écouter; assister; accompagner; servir.
Attendance, attentions, soins; assiduité; service.
Attendant, assistant; compagnon; personne de la suite; serviteur.
Attentively, attentivement.
To contend, lutter, combattre, se disputer; soutenir, prétendre.
Contender, contendant.

To distend, étendre; dilater, distendre.
Distensible, qui peut être dilaté.
Distensibility, pouvoir de se dilater.
Distent, enflé.
Distention, distension, extension.
To extend, étendre; s'étendre.
Extender, celui qui étend; ce qui sert à étendre.
Extendible, extensible.
Extensibleness, extensibilité.
Extensive, étendu, vaste.
Extensively, amplement, avec étendue.
Extensiveness, vaste étendue.
Extent, étendue.
To intend, entendre, prétendre, se proposer, avoir en vue, avoir l'intention.
Intended, projeté; futur époux; future épouse.
Intendedly, avec intention.
Intender, celui qui a une intention.
Intense, intense.
Intensely, avec intensité.
Intent (adj.), fort attentif, fort appliqué.
Intent (subst.), intention.
Intentional, d'intention.
Intentionally, avec intention.
Intentively et intently, fort attentivement, avec une grande force d'attention.
Intentness, forte attention.
To portend, présager.
Portent, mauvais présage.
Portentous, de mauvais présage; monstrueux, prodigieux.

To pretend, prétendre; feindre; prétexter.
Pretence, prétexte; feinte.
Pretended, prétendu; faux.
Pretendedly, faussement.
Pretender, celui qui feint; prétendant.
Pretendship, position de prétendant.
Pretendingly, avec prétention.
Pretension, prétention.
To subtend, sous-tendre.
Subtense, sous-tendante, corde.
Unattended, non accompagné; non soigné; sans cortège.
Unattending, inattentif.
Uncontended, incontesté.
Unextended, non étendu.
Unintended et unintentional, sans intention; involontaire.
Unintentionally, involontairement.
Unpretending, sans prétention, simple
KNEW est le passé défini du verbe irrégulier *to know*, qu'on verra plus loin.

REVUE DES THÉÂTRES

GAITÉ. — Reprise de *Lucrèce Borgia*, drame en 5 actes, de Victor Hugo.

Les nouveaux directeurs du théâtre de la Gaité ont fait une brillante réouverture de leur magnifique salle par une reprise de *Lucrèce Borgia*.

C'était célébrer dignement l'anniversaire de la 79^e année du grand poète, et les applaudissements du public ont été aussi bien pour l'œuvre du maître que la consécration de la fête que Paris offrait le lende-

main à l'immortel génie qui a signé tant d'œuvres grandioses.

La Comédie-Française, par l'organe de M. Perrin, avait bien voulu prêter, pour cette reprise, le jeune Volny, qui a rempli avec beaucoup de talent le rôle de *Gennaro*. C'est une véritable découverte qui profitera, nous l'espérons, au jeune artiste.

M. Dumaine est un Alphonse d'Este très imposant. Il a eu de véritables éclairs de grandeur dans la scène du deuxième acte.

Mme Favart, qui s'est chargée du terrible rôle de *Lucrèce Borgia*, a été magnifique d'un bout à l'autre de la pièce.

C'est bien la formidable personnification de cette femme qui épouvanta par ses crimes l'Italie du xv^e siècle et à qui le poète, malgré les incestes, les meurtres, les adultères de cette femme, a donné une sorte d'aurole avec son amour maternel.

Les rôles secondaires sont très bien tenus, et nous devons particulièrement féliciter M. Clément Just qui est un Gubetta irréprochable.

La nouvelle direction de MM. Larochelle et Debruyère tient un succès qui n'est, nous espérons, que le commencement de la résurrection des grands succès de drames tentée par ces messieurs. E. VORMUS.

VARIÉTÉS. — La *Roussotte* obtient tous les soirs un très grand succès. Mme Judic est ravissante; M. Dupuis et M. Baron sont désopilants dans leurs rôles comiques.

ODÉON. — *Jack*, le drame émouvant de M. Alphonse Daudet, fait tous les soirs salle comble, et le succès ne semble pas près de s'arrêter.

Ce succès est d'ailleurs mérité aussi bien par l'œuvre de l'auteur que par la brillante interprétation des artistes, MM. Lafontaine, Chelles, François et Mme Céline Montaland.

LES FOLIES-BERGÈRE donnent tous les soirs des représentations où l'on peut admirer la force herculéenne de l'homme-canon, les jolies voix des chanteuses tyroliennes et l'étonnante ventriloque qui attire tous les soirs une foule énorme. E. V.

Le gérant : LEON LÉVY.

Imp. D. BARDIN, à Saint-Germain.

L'ENSEIGNEMENT POPULAIRE

24 MARS 1881 .

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

1^{re} ANNÉE.

N° 8. — Prix : 15 centimes.

Rédacteur en chef : ADOLPHE BITARD. BUREAUX : rue Montmartre, 125.

Abonnements : PARIS, un an, 8 fr.; six mois, 4 fr. — DÉPARTEMENTS, un an, 10 fr.; six mois, 5 fr. — ÉTRANGER, un an, 12 fr.

SOMMAIRE

TEXTE. — *Les Héroïnes de la Patrie* : Jeanne Hachette. — *Littérature dramatique allemande* : *Le Guillaume Tell* de Schiller. — Cours de comptabilité (Suite). — *Musique pittoresque* : Le cor russe. — *Histoire de la conquête du Mexique* : Chapitres VII et VIII. — *L'art ogival* : La cathédrale de Cologne. — *Les grands romanciers populaires* : Charles Dickens (Suite). — *Promenades archéologiques en France* : Antiquités du département de l'Aude. — Nouvelles de la République des lettres et des États circonvoisins. — Cours pratique de langue anglaise (Suite).

— Congrès général de la Ligue de l'enseignement — Anecdotes, pensées et maximes.

ILLUSTRATIONS. — *Les Héroïnes de la Patrie* : Jeanne Hachette s'emparant de l'étendard bourguignon au siège de Beauvais (1472). — *L'art ogival* : La cathédrale de Cologne. — *Les grands romanciers populaires* : Une leçon de vol à la tire, scène d'*Olivier Twist*, roman de Charles Dickens.



LES HÉROÏNES DE LA PATRIE : JEANNE HACHETTE. — « Elle arracha l'étendard bourguignon des mains d'un soldat... »

AVIS IMPORTANT

Toute personne qui prendra un abonnement d'un an recevra gratuitement en prime : les QUADRUPÈDES, de Buffon. Cette prime extraordinaire est un magnifique volume de 320 pages, illustré de gravures entièrement inédites, et vendu en librairie 6 francs.

LES HÉROÏNES DE LA PATRIE

JEANNE HACHETTE

La femme héroïque à qui sa brillante conduite au siège de Beauvais, en juin 1472, a fait donner ce surnom de *Hachette* désormais immortel, s'appelaient Jeanne Laisné, étant fille d'un artisan de Beauvais appelé Mathieu Laisné. Elle était toute jeune en 1472, à peine avait-elle de dix-huit à vingt ans, et probablement ignorait elle, la veille encore, que tant d'héroïsme sommeillât dans son jeune sein.

Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, opposant pour son malheur sa propre témérité à la ruse infatigable de Louis XI, avec lequel il était toujours en lutte, fondait sur la Picardie en juin 1472, mettait tout à feu et à sang sur son passage, et bientôt se présentait devant Beauvais, aux portes de Bresle et du Limaçon. Cette ville, dont les fortifications étaient dans l'état le plus piteux, n'avait point de garnison, tandis que l'armée du duc de Bourgogne s'élevait à 80.000 hommes. Cependant le patriotisme des habitants opposa à cette formidable armée une barrière qu'elle ne put franchir, ce qui permit aux secours envoyés par le roi de France d'arriver à temps.

Ce ne furent pas seulement les hommes qui prirent les armes dans cette occasion, et sans distinction de rang ou d'âge, mais les femmes et les filles. Elle apportaient, jusqu'au sommet des murailles, des munitions à leurs maris et à leurs pères, ou se mêlaient aux combattants, roulant sur les assiégeants des quartiers de roc transportés par elles, leur jetant les pavés des rues qu'elles avaient

arrachés, leur versant sur la tête des flots d'huile ou d'eau bouillantes. Jeanne Laisné fit mieux, car, armée d'une hachette qui lui valut son surnom, elle combattait comme un homme. A un certain moment passablement critique, elle arracha l'étendard bourguignon des mains du soldat qui s'appretait à le planter sur la muraille si bravement défendue, et précipita celui-ci dans le fossé.

« Au premier assaut (à la porte de Lymaçon), dit un vieux chroniqueur, furent plusieurs des Bourguignons tués, entre autres celui qui avoit planté le principal étendard, d'une arbalète qui luy fust deschargée...

« Au regard de l'autre assaut (à la porte de la Bresle), ils ne furent pas moins vaillamment accueillis par les habitants, tant à l'ayde de leurs femmes et filles qui leur portoient sur la muraille grosses pierres de toutes sortes, avec grande quantité de troussees (carquois) de flesches et de poudres, tant en ce que l'on y porta le précieux corps et digne chässe de la glorieuse sainte Angadresme, patronne de Beauvais...

« Et n'est pas à oublier qu'audict assaut, pendant que les Bourguignons dressaient eschelles et montoient sur la muraille, une desdictes filles de Beauvais, nommée *Jehanne Fourquet* (1), sans autres bastons ou aydes, print et arracha à l'un desdicts Bourguignons l'étendard qu'il tenoit et le porta en l'église des Jacobins...

C'est cette église des Jacobins qui possédait la chapelle et la chässe vénérée de sainte Angadresme ou Angadrisme, patronne de Beauvais, qu'elle avait sauvée elle-même des Normands, au x^e siècle.

Jeanne Laisné ne fut pas la seule femme de Beauvais qui se distingua au siège de 1472, mais ce fut la seule qui paya aussi largement de sa personne. « Qu'est-il besoin, s'écrie à ce propos Loysel, le chroniqueur du Beauvoisis, de nommer particulièrement Jeanne Laisné, ni la femme de Maître Jean de Bréquigny, qui fut si hardie que d'arrêter son évêque par

1. *Fourquet* est le nom d'un des maris de Jeanne Laisné, qui en eut plusieurs, ce qui fait que c'est sous ce nom que plusieurs chroniqueurs la désignent, car son surnom de Jeanne Hachette ne lui fut donné que beaucoup plus tard.

la bride de son cheval, lorsqu'il voulait sortir de la ville, craignant le siège des Bourguignons, attendu que toutes les femmes de la ville en général, se montrèrent si vaillantes en ce siège qu'elles ont surmonté la hardiesse des hommes de plusieurs autres villes! »

Ma foi, si; malgré cela, je crois qu'il est besoin de les nommer particulièrement, tout en indiquant, comme il est juste, que leurs concitoyennes ne le leur cédèrent point en vaillance, ne fût-ce que pour exciter celle des hommes d'autres villes — et aussi d'autres temps, à l'occasion.

En reconnaissance de cette belle défense de Beauvais, que nous ne pouvons suivre dans tous ses détails, Louis XI, par une ordonnance en date du mois de juin 1473, décida qu'une procession solennelle aurait lieu annuellement, dans laquelle les femmes auraient le pas sur les hommes, le jour de la fête de sainte Angadresme (14 octobre). Par la même ordonnance, le roi conférait aux femmes de Beauvais un privilège précieux dont les femmes nobles seules avaient ailleurs la jouissance, à savoir de se pouvoir, « le jour de leurs nopces, et toutes autres fois que bon leur semblera parer, vestir, et couvrir de tels vestemens, paremens, joyaux et ornemens que bon leur semblera, sans que, pour ce, elles puissent estre aucunement notées, reprises ou blasmées, de quelque estat ou condition qu'elles soient. »

Il y en avait évidemment, dans la quantité, à qui le privilège servait de peu, n'ayant pas le moyen d'en jouir, mais c'était une grande satisfaction pour la plupart de ces femmes héroïques, qui avaient donné des preuves assez éclatantes de leur force d'âme pour s'abandonner un peu, ensuite, à une faiblesse si naturelle à leur sexe et que nous serions si fâchés qu'elles n'eussent point.

Si Jeanne ne figure pas dans cette ordonnance, c'est qu'elle fut rendue en faveur des femmes de Beauvais sans distinction. Mais Louis XI la maria, la dota et l'exempta de tailles à vie, ainsi que son époux, en vertu d'une ordonnance spéciale datée de Senlis, le 22 février 1474.

« Pour la considération de la bonne et vertueuse résistance qui fut faite

l'année derrenière passée, dit cette pièce, par notre chière et amée Jehanne Laisné, fille de Matthieu Laisné, demourant en nostre ville de Beauvais, à l'encontre des Bourguignons, tellement que elle gaigna et retira devant elle ung estendard ou basnière desdicts Bourguignons, ainsy que nous, estant derrenièrement en nostre dicte ville, avons esté informé, nous avons, pour ces causes, en faveur du mariage d'elle et de Colin Pilon, conclu et accordé que lesdicts Colin Pilon et Jehanne sa femme soient, leur vie durant, francs, quictes et exempts de toutes les tailles qui sont et seront d'ores en avant mises sus, et aussy de guet et de garde-portes. »

Colin Pilon ne jouit pas longtemps de ces exemptions et des autres avantages que lui avaient valus son mariage avec Jeanne Laisné, car il fut tué en 1477, au siège de Nancy, où Charles le Téméraire trouva lui-même la mort.

Jeanne Laisné n'avait rien d'une virago, et l'amour de son pays l'avait seul pu faire sortir de la réserve qui convient mieux que tout à son sexe, dans les temps ordinaires. Elle n'était donc point avec son mari, enfermée dans la ville de Nancy résistant aux Bourguignons, lorsque celui-ci fut atteint. Au bout de quelque temps de veuvage, elle se remaria avec Jehan Fourquet, un de ses cousins, capitaine d'aventure attaché à la personne du roi.

Ici l'obscurité se fait. On ne sait plus rien de la vie de celle dont la postérité vèndre la mémoire sous le nom de Jeanne Hachette; la date de sa mort même est restée ignorée. Des descendants de cette femme illustre ont vécu jusqu'à notre époque; du moins un M. Pierre Fourquet d'Hachette recevait encore de Charles X une pension de 1,500 francs.

Une statue en bronze de Jeanne Hachette orne, depuis 1851, la place principale de Beauvais, et la rue où elle est née porte depuis longtemps le nom de rue Jeanne-Hachette.

A. B.

La sagesse ne consiste pas à faire toujours les choses promptement, mais à les faire dans le temps qu'il faut.

(Bossuet).

LITTÉRATURE DRAMATIQUE ALLEMANDE

LE GUILLAUME TELL DE SCHILLER

Notre confrère, M. Arthur Monnantenil, qui a fait de la littérature allemande une étude approfondie et prépare pour nous un *Cours pratique de langue allemande* d'après une méthode nouvelle, a bien voulu nous laisser parcourir le manuscrit auquel il donne la dernière main et nous autoriser à en extraire, pour les lecteurs de *l'Enseignement populaire*, le passage que nous donnons ci-après.

C'est une traduction en vers fort bien frappés, comme on s'en convaincra aisément, du *Guillaume Tell* de Schiller, le chef-d'œuvre dramatique non seulement de ce profond génie, mais de la littérature allemande.

L'extrait qui suit est tiré du IV^e acte. C'est le monologue de Tell avant de diriger sa fleche contre le bailli Gessler.

GUILLAUME TELL

ACTE QUATRIÈME — DOUZIÈME TABLEAU

Le chemin creux de Küssnacht.

On descend du fond entre des rochers, et les voyageurs, avant qu'ils paraissent sur la scène, ont déjà été vus sur la hauteur. — Des rochers entourent toute la scène. — Sur l'un des plus avancés est une saillie recouverte d'arbrisseaux.

SCÈNE VII

TELL (*s'avancant avec son arbalète.*)

C'est par ce chemin creux qu'il doit passer, le lâche ! Pour Küssnacht il n'est point d'autre route... Ma tâche Va s'accomplir ici. L'endroit est bien choisi, Propice à mon dessein : ces arbres que voici Me cachent ; derrière eux, là, je n'ai rien à craindre, Et de cette hauteur ma fleche peut l'atteindre. Voudrait-on me poursuivre, on ne le pourrait pas, Et cet étroit sentier arrêterait leurs pas. Bailli, règle ton compte avec Dieu. Voici l'heure Où tu vas habiter ta dernière demeure !

J'étais inoffensif et je vivais en paix... Ma fleche ne venait frapper dans leurs forêts Que les animaux seuls ; ma pensée était pure De tout meurtre... C'est toi qui changeas ma nature, Toi qui troublas ma paix, toi qui d'un noir poison, D'un venin odieux as bûtri ma raison ; C'est toi qui m'as rendu l'homocide possible !... Quand on a pu tirer, comme sur une cible, Sur la tête d'un fils, on peut aussi, Seigneur, Ajuster un tyran et le frapper au cœur !

Ma femme, mes enfants, ces anges d'innocence, Je les dois préserver de ta sombre insolence, Bailli !... Quand je bandais mon arc... lorsque ma main Tremblait... Quand tu venais par un ordre inhumain M'ordonner en riant de tirer sur sa tête... Lorsque de mes tourments tu faisais une fête... Lorsque je te voyais jouir de mon effroi, Que je me tordais là, suppliant devant toi, Me roulant à tes pieds... dans ce moment suprême, Bailli, je me jurai, je me fis à moi-même Un terrible serment que Dieu seul entendit, C'est que mon premier but serait ton cœur !... C'est dit, Je me le suis promis, et la dette est sacrée, Et je vais accomplir la promesse jurée !

Bailli de l'empereur, vous êtes mon seigneur ; Mais sache-le, bailli, lui-même, l'empereur,

Ne se serait permis jamais pareille audace !... S'il l'envoya chez nous, c'est pour rendre en sa place La justice, — justice implacable, il est vrai, Telle que la conçoit un cœur exaspéré, — Mais il n'a pas voulu que le meurtre, le crime Ne fût pour toi qu'un jeu, qu'un plaisir légitime... Il est au ciel un Dieu pour punir et venger !

Viens, ô ma fleche, sors du carquois, messenger Des mortelles douleurs, ô trésor que j'adore, Viens, ô de tous mes biens toi le plus cher encore !... O joyau précieux, sois docile à ma main, Et vole droit au but... C'est un but inhumain Que ne pouvait fléchir la plus touchante alarme !, Et que tu dois atteindre, ô ma fleche, ô mon arme !... Et toi, qui dans nos jeux m'as servi tant de fois, O ma corde fidèle, obéis à ma voix, Ne m'abandonne pas en ces trances cruelles, Toi qui donnais jadis à ma fleche des ailes : Si ce trait s'échappait sans vigueur aujourd'hui, Je n'en ai pas un autre à lancer contre lui !

(*Des voyageurs passent sur la scène.*)

Asseyons-nous un peu, là, sur ce banc de pierre, Offrant au voyageur un repos salutaire... Car en ces lieux il n'est point de demeure... Ici Chacun, indifférent, et sans prendre souci Du voisin, chacun marche... Ici passe et repasse, Le marchand affairé, chargé de sa besace ; Là, c'est le pèlerin au bagage léger, Puis le moine dévot, le pieux passager... Là, du brigand l'on voit la sévère figure, Ou du menétrier la douce et vive allure ; Là, c'est le muletier qui conduit avec soin Sa mule trop chargée, et qui vient de bien loin, Là-bas... Tous les chemins mènent au bout du monde !... Chacun, préoccupé, dans son ardeur profonde, Suit la route où l'appelle, où l'attend son devoir... Et le mien... c'est le meurtre !...

(*Il s'assied.*)

Autrefois, quand le soir, Chers enfants, ramenait au logis votre père, Quelle était votre joie et celle de la mère ! C'est qu'il vous rapportait quelque chose de beau, Une superbe fleur, un magnifique oiseau, Ou bien souvent encore un joli coquillage, Tel que le voyageur en voit sur son passage... Votre père aujourd'hui guette un autre butin. L'œil morne et sombre, assis sur le bord du chemin, Ce qu'il veut maintenant, ce n'est plus choses vaines, C'est le cœur d'un tyran, c'est le sang de ses venes !... Et pourtant, c'est à vous qu'il pense, chers enfants, A vous seuls, à cette heure, ô pauvres innocents ! C'est pour vous protéger contre un tyran perfide, Pour vous sauver de lui, qu'il tend l'arc homicide !...

(*Il se lève.*)

C'est un noble gibier que j'attends... Le chasseur, Tout un jour, en hiver, sans craindre la rigueur Du froid, bat la campagne, au peril de sa vie Sauté de roc en roc, et, la roche gravio,

1 Ein Ziel w'ill ich dir geben, das bis jetzt Der fromm'n Bitte undurchdringlich w'ar.

Mot à mot : Je veux te donner un but, qui jusqu'à présent était inaccessible à ta pieuse prière.

L'édition de la Bibliothèque nationale à 25 centimes traduit ainsi ces deux vers : Je vais maintenant te donner un but qui était jusqu'à présent inaccessible à mes sages desirs.

Il y a là un horrible contresens. Comment voudrait-on que la pensée d'un meurtre pût répondre à un sage desir ?

C'est non seulement un contresens, mais même un non sens.

D'abord, dans le texte, c'est l'artiel *deffen* et non pas le possessif *mon desir* ; puis le mot *Bette* ne signifie pas *desir*, mais *prière* ; et il n'est pas besoin de grand effort pour comprendre ce que Tell veut dire :

Que c'est un but inhumain, un cœur barbare, inaccessible à la sainte prière, c'est-à-dire qui ne se laisse pas toucher, que ne peuvent emouvoir les plus touchantes supplications, — qu'il désigne à sa fleche et que celle-ci doit atteindre !

S'il est bon de faire des publications à bon marché, il ne faut pas que l'on s'accorde le privilège de faire des contresens pareils, je devrais dire des contre bon sens !

(*Note du traducteur.*)

Afin de s'y pouvoir mieux cramponner au flanc,
Il se fixe aux glaciers avec son propre sang...
Et pourquoi?... Pour atteindre un chamois... Moi, je

Un plus noble butin pour prix de ma fatigue ;
C'est le cœur d'un tyran que réclament mes vœux,
Le cœur d'un ennemi, voilà ce que je veux !
(On entend de loin une douce musique qui s'approche.)

Archer, j'ai manié mon arc toute la vie ;
Dans nos joyeux concours, où chacun se défie,
J'ai su frapper le but, et souvent ma valeur
A remporté la palme accordée au vainqueur...
Mais je veux aujourd'hui, par un vrai coup de maître,
Gagner le plus beau prix qui puisse jamais être !

ARTHUR MONNANTEUIL.

(Traduit de l'allemand de Schiller.)

COURS DE COMPTABILITÉ

RÉSUMÉ HISTORIQUE

Avant d'entrer dans le vif de la question, nous ferons un peu d'histoire commerciale.

Nous remonterons, si vous le voulez bien, chers lecteurs, aux Phéniciens.

Tyr, la ville commerciale par excellence, jouissait d'un grand renom ; ses teintures, ses tissus et ses bijoux étaient fort recherchés. — Le temple de Salomon fut, dit-on, construit par ses architectes.

L'antique Babylone fit aussi un commerce très étendu ; les étoffes précieuses, les parfums, les pierreries, les chevaux, les éléphants étaient les principaux objets de son commerce. Carthage possédait des richesses incalculables, acquises par son industrie, qui la rendirent pendant longtemps l'arbitre des destinées du monde.

La Grèce obtint aussi une prépondérance commerciale importante par ses colonies.

Le philosophe Platon était marchand d'huile d'olive.

Dans la Rome antique, c'est sous le règne d'Auguste que le commerce fut le plus florissant ; après, il tomba tout à fait en décadence.

Au moyen âge, nous voyons Venise et Gènes se partager le commerce maritime.

Venise la Belle fit surtout un commerce très important avec l'Orient.

Florence et Milan suivirent ses traces.

Depuis la découverte et l'application de la vapeur à la navigation, les chemins de fer, la création de sociétés financières, des banques d'escompte et de circulation, les applications de

la science à l'industrie ont donné au commerce, en général, une prodigieuse extension, qui ne tend, tous les jours, qu'à s'augmenter.

FÉLIX TARPET.

MUSIQUE PITTORESQUE

LE COR RUSSE

Cet instrument, qui prit naissance en Russie, vers le milieu du XVIII^e siècle, consiste en un simple tube métallique dont la perce est à peu de chose près celle de l'ancien cornet à bouquin ; seulement il n'est pas, comme ce dernier, muni de trous latéraux et ne peut, par conséquent, produire qu'un seul ton, quelle que soit d'ailleurs sa dimension, qui flotte entre 30 centimètres et 2 mètres 30 centimètres pour une étendue de trois octaves.

C'est un musicien de Bohême nommé Maresch qui construisit les premiers cors russes, d'après les indications du maréchal Narischkin Kirilowitsch ; et en 1753, un corps de 37 exécutants dressés *ad hoc* fit entendre cette musique d'un nouveau genre en présence de la cour impériale, réunie pour la chasse au château d'Ismaïlow, non loin de Moscou. Aussitôt, tous les boyards russes voulurent avoir un orchestre du même genre, et, de trois octaves, son étendue ne tarda pas à atteindre cinq octaves chromatiques complètes. Sous Catherine II, on vit même figurer 100 cors russes dans la chapelle de cette impératrice.

Si l'on songe que chaque instrumentiste devait, avec une précision mathématique, jeter sa note dans le concert chaque fois qu'elle y était nécessaire, et cela, au caprice de la composition souvent très compliquée à laquelle il apportait son concours, on comprendra que ce n'était pas chose facile que de faire l'éducation du nombre d'individus indispensables à la formation de cette fanfare vraiment pittoresque. Trois ou quatre années, tel était le terme moyen ; et, au besoin, le knout n'était pas dédaigné comme moyen d'enseignement. Aussi, ces musiciens arrivaient-ils souvent à une remarquable perfection, au point de vue de l'exécution mécanique : quant à l'expres-

sion, il n'en fallait point attendre de cet ensemble plus curieux, en somme, que véritablement artistique. « La vie de l'art, le sentiment, dit Fétis, (*Revue musicale*, VII^e année), ne saurait exister chez des hommes qui se sont réduits à n'être qu'un tube sonore, qu'une note de musique, et qui se sont en quelque sorte isolés en sons abstraits. Je ne puis vous faire entendre aujourd'hui mon orchestre, disait un grand seigneur russe à un étranger, parce que mon si bémol de la troisième octave a reçu la bastonnade. C'est que, en effet, tel musicien d'un pareil orchestre n'est pas un homme sensible aux charmes de la musique ; ce n'est plus que la matière d'un son de cette musique, c'est un *ut* ou un *si bémol*. »

H. ED. BAILLY.

HISTOIRE

DE LA CONQUÊTE DU MEXIQUE

D'après D. Antonio de Solis.

(Suite.)

Le retard mis à nommer aux plus hauts emplois ne fait qu'exciter les ambitieux et augmenter le nombre des mécontents. C'est justement ce qui arriva dans cette circonstance.

Vélasquez ne pouvait se décider à prendre parti. Parmi tous ces solliciteurs, les uns lui paraissaient par trop insuffisants, l'ambition des autres lui faisait craindre les conséquences. Dans sa perplexité, il s'adressa au trésorier royal Amador de Lariz et à André de Duero, son propre secrétaire, qui jouissait de toute sa confiance et connaissait parfaitement son caractère. Ceux-ci conseillèrent au gouverneur de choisir pour cette mission leur ami intime, Hernan Cortès, dont ils se bornèrent à faire un éloge modéré, pour ne pas éveiller sa méfiance. Pour que leur conseil ne lui parût pas suspect, ils ajoutèrent qu'en le désignant pour le commandement de cette expédition, leur choix était dicté plutôt par l'intérêt de cette grande entreprise que par l'intérêt particulier de leur ami, qu'ils n'avaient même pas consulté.

La proposition ayant été favorablement accueillie, grâce à la circonspection avec laquelle elle avait été

faite, le trésorier et le secrétaire laisserent Diego Vélasquez on ne peut mieux disposé en faveur de Hernan Cortès, afin de lui donner le temps de réfléchir.

C'est ici le lieu de dire, avant d'aller plus loin, ce qu'était ce Hernan Cortès, et combien d'épreuves son courage et son esprit avaient eu à subir avant d'aborder la grande entreprise de la conquête de la Nouvelle-Espagne, mise entre ses mains par son heureuse étoile.

Hernan Cortès, fils de Martin Cortès de Monroy et de Catherine Pizzaro d'Altamirano, naquit à Medellin, petite ville de l'Estramadure, en 1485.

Il se livra, dès ses premières années, à l'étude des lettres, et suivit pendant deux ans les cours de l'Université de Salamanque; mais il reconnut, au bout de ce temps, que l'impétuosité de son caractère ne lui permettrait jamais l'application soutenue qui seule assure le succès de semblables études, et il retourna chez son père, résolu à embrasser la carrière des armes.

Il obtint le consentement de ses parents à son départ pour l'armée, qui se trouvait alors en Italie; mais une grave indisposition l'ayant empêché de s'embarquer en temps utile, il renonça à son premier projet, tout en conservant la résolution d'entrer dans la carrière militaire, et, de fait, passa aux Indes peu après.

Aux Indes, des projets de conquête, incessamment agités, promettaient aux esprits aventureux gloire et fortune. Cortès s'embarqua donc, muni seulement d'une lettre de recommandation pour don Nicolas de Abando, commandeur de l'ordre d'Alcantara et gouverneur de Saint-Domingue, son parent.

A son arrivée dans cette île, ses compatriotes lui firent une réception magnifique; le gouverneur l'admit dans sa famille et promit d'avoir soin de son avenir. Toutes ces démonstrations d'amitié ne purent toutefois le détourner de ses projets. Au bout de peu de temps, son oisiveté lui pesait tellement qu'il demanda comme une grâce de se rendre à l'île de Cuba, où l'on faisait une guerre active.

Son parent l'approuva, et il partit. Dans cette première campagne, le jeune Cortès se distingua par sa bra-

voure et aussi par son respect de la discipline. Il atteignit rapidement, en conséquence, le grade de capitaine, et bientôt même le dépassa.

Doué par la nature d'une belle figure et d'une tournure élégante, Cortès joignait encore à ces charmes un caractère doux et une générosité qui le faisaient aimer et admirer. Il avait épousé, après avoir longtemps résisté toutefois, une demoiselle noble de l'île de Cuba, dona Catherine Suarez Pacheco, séduite par lui.

Au reste, Diego Vélasquez le connaissait bien, car il l'avait puni, en sa qualité de gouverneur, des arrêts forcés, pour vaincre sa résistance, et n'avait pas hésité à l'y maintenir jusqu'à ce que le mariage fût décidé. Mais, à partir de ce moment, Vélasquez était devenu son ami, avait tenu son fils sur les fonts baptismaux, et il l'avait nommé alcade de la ville de Santiago, en lui abandonnant une partie des impôts prélevés dans cette ville sur les Indiens, de grandes concessions de terres, etc.

C'était un emploi occupé par les personnes les plus considérables de l'île et qui semblait en quelque sorte réservé pour les conquérants.

Hernan Cortès se trouvait à Santiago lorsque Amador de Lariz et André de Duero le proposèrent pour commander l'expédition de conquête de la Nouvelle-Espagne. Ils avaient fait preuve, dans cette circonstance, d'une si habile diplomatie, que lorsqu'ils revinrent auprès de Diego de Velasquez pour lui reparler de leur ami, ils le trouvèrent dans de telles dispositions qu'il les remercia de le lui avoir désigné, tant il était pénétré des avantages qu'il y aurait à placer un homme du mérite de Cortès à la tête de l'expédition projetée.

On convint qu'il fallait hâter cette nomination, afin d'échapper aux obsessions des prétendants, de plus en plus nombreux.

En conséquence, André de Duero, à qui ses fonctions permettaient de ne point perdre un instant pour de telles communications, s'empressa de faire parvenir à son ami les dépêches du gouverneur, lesquelles contenaient, en substance, que « le gouverneur de l'île de Cuba et le promoteur des découvertes de Yucatan et de la Nouvelle-Espagne choisissait Hernan

Cortès pour commander l'armée navale destinée à occuper les contrées découvertes et celles que l'on pourrait découvrir et l'investissait des pouvoirs les plus étendus; » le tout accompagné des termes les plus honorables, suggérés par l'amitié du secrétaire.

Et voilà comment Cortès, qui ne le sollicitait pas, fut appelé au commandement de l'expédition qui devait conquérir le Mexique.

CHAPITRE VIII

Cortès accepta avec beaucoup de déférence le commandement qui lui était ainsi conféré.

Le choix du chef de l'expédition en tous ceux qui en souhaitaient le succès, le fut très mal de ceux qui avaient sollicité ce commandement.

Parmi ces derniers, figuraient au premier rang les parents du gouverneur, qui réunirent leurs efforts pour faire, dans l'esprit versatile de leur parent, le plus de tort possible à leur heureux compétiteur. Ils tinrent, par exemple, le langage suivant à Vélasquez :

— Vous avez confié, lui dirent-ils, une mission trop importante à un capitaine manquant d'expérience. Si vous preniez la peine d'examiner sa manière d'agir et de raisonner, vous seriez, en outre, bientôt convaincu du peu de solidité de son amitié, car vous trouveriez ses paroles en opposition avec ses actes. Sa douceur et sa libéralité sont la preuve de sa fourberie, et tous ses dehors font naître la suspicion chez tous ceux qui ne jugent pas leurs semblables sur de simples apparences de vertu. Cortès s'étudie à augmenter le nombre de ses amis pour se créer des partisans; du reste, vous devez vous rappeler que vous vous êtes plaint amèrement de lui, et que vous avez même dû le mettre en prison. Ne perdez pas de vue qu'on a rarement à se louer de donner sa confiance à des hommes qu'on a mécontentés. Les blessures du cœur, comme toutes les blessures, laissent des cicatrices qui rappellent à l'offensé l'outrage reçu jadis, le jour où il se sent en mesure d'en tirer vengeance.

Ils firent plus que de prêcher leur parent, ils cherchèrent à frapper son esprit par une comédie pitoyable.

On raconte, en effet, qu'un jour où Diego Vélasquez était à se promener en compagnie de Cortès, de ses parents et de quelques amis, un fou qu'il connaissait, et dont il écoutait les saillies avec plaisir, lui dit en passant :

— Tu as si bien fait ton compte, mon cher Vélasquez, qu'il te faudra une seconde armée le jour où tu voudras te défaire de Cortès.

Certains écrivains parlent de cette saillie de fou comme d'une prophétie¹ qui fit sur l'esprit de Vélasquez une profonde impression. A notre avis, la pensée en fut inspirée à cet aliéné par les ennemis de Cortès ; et il faut avouer que l'envie et la perversité ont recours à des moyens bien misérables pour nuire, quand elles en sont ainsi réduites à se servir de la folie.

Malgré tant d'assauts, la résolution de Vélasquez demeura inébranlable.

Cortès s'occupait activement des préparatifs du départ. Il commença par arborer son étendard, orné d'une devise en latin, dont voici la traduction :

Suivons la croix, dont le signe nous conduira à la victoire.

Il semait l'argent à profusion, tant celui qui lui appartenait que celui qu'il pouvait se procurer en empruntant à ses amis, achetant des provisions de bouche, des armes, des munitions et tout le matériel nécessaire. Il avait endossé l'habit militaire, et faisait tout ce qu'il fallait pour s'assurer la confiance et l'affection des hommes qui devaient faire partie de l'expédition sous ses ordres ; entreprise assez facile, au demeurant, car il avait affaire à des gens qui lui étaient acquis d'avance, comme à tout autre chef d'une expédition dont ils avaient accueilli l'idée avec enthousiasme.

En peu de jours, trois cents soldats furent réunis. Parmi les principaux, il faut citer Diego de Ordaz, premier agent du gouverneur ; François de Morla ; l'éminent historien Bernard Diaz de Castillo, et d'autres gentils-hommes que nous retrouverons plus tard à l'œuvre.

Le jour du départ ayant été arrêté,

¹ C'en était bien une, en effet, comme on le verra dans la suite.

un ordre du jour fit connaître l'heure de l'embarquement, auquel toute la population assista.

Cortès, accompagné de ses amis, se rendit chez le gouverneur pour lui faire ses adieux. Ces deux hommes s'embrassèrent alors avec la plus grande effusion et, le lendemain, Diego Vélasquez accompagnait Hernan Cortès jusqu'à la plage.

L'ART OGIVAL

LA CATHÉDRALE DE COLOGNE

Deux anciennes prophéties, auxquelles le monde catholique a longtemps ajouté foi, ont reçu, à quelques années de distance, un double démenti éclatant et catégorique : nous avons eu un pape qui vécut et régna plus longtemps que saint Pierre, et — la cathédrale de Cologne est achevée depuis plus de six mois.

Pour ce qui concerne la cathédrale de Cologne, voici ce que disait la légende, qui n'a plus la parole maintenant :

Après l'incendie de l'ancien édifice consacré en 873, incendie qui eut lieu en 1248, l'archevêque de Cologne, Conrad d'Hochstädt, décida la construction de la cathédrale actuelle, un des plus beaux monuments religieux du monde et la plus vaste construction de l'architecture ogivale, improprement appelée gothique. De nombreux architectes vinrent, en conséquence, soumettre leurs plans au prélat, qui les rejeta tous comme insuffisants.

Un jeune artiste, qui avait beaucoup compté sur le succès, fut si désolé de cet échec, qu'il courut au Rhin dans l'intention de s'y jeter. Auparavant, il voulut essayer encore de tracer une esquisse nouvelle et plus parfaite, mais vainement ; et il allait accomplir sa fatale résolution lorsque le diable, qui se trouvait là par hasard, lui apparut tout à coup sous les traits d'un vieillard vénérable, et lui offrit le dessin tant cherché, celui de la cathédrale actuelle, au prix ordinaire de son âme.

L'architecte était bien tenté d'accepter franchement le marché ; il demanda toutefois vingt-quatre heures de répit, et Satan, bon diable et un

peu niais comme tous les diables légendaires, accorda ce délai sans difficulté. Notre jeune homme l'employa à consulter l'archevêque et son chapitre, qui lui donnèrent les conseils les plus sages en pareille circonstance et muni desquels — ainsi que d'une relique de sainte Ursule, — il arriva le lendemain au rendez-vous.

Comme le diable lui présentait le fameux plan, l'architecte le saisit vivement, l'arracha des mains indignes qui le lui offraient, et frappant violemment le diable au front avec sa relique de sainte Ursule, il le mit en fuite. Mais Satan s'était avisé, quoiqu'un peu tard, qu'on voulait le duper, et, au moment où le jeune homme levait le bras pour le frapper, il ressaisissait son dessin d'une griffe frémissante d'indignation et parvenait à en déchirer un coin, en criant : « Tu me voles, mais au moins tu ne parviendras pas à achever ta cathédrale, à laquelle manquera toujours le morceau que j'ai repris ; et ton nom demeurera inconnu ! »

Le fait est que le nom du premier architecte de la cathédrale de Cologne est resté inconnu. On dit qu'il mourut peu après, de douleur de n'avoir pu rétablir le morceau qui manquait au dessin si lestement escroqué au vénérable vieillard.

Les travaux de la cathédrale, quoi qu'il en soit, furent entrepris en 1249. Le chœur, cependant, ne fut terminé et consacré qu'en 1322, et la nef ainsi que les transepts furent seulement commencés cette année-là, sous la direction d'un architecte appelé « Meister Johann, » qu'on suppose être également l'auteur du dessin de la façade occidentale récemment construite. En somme, de 1249 à 1509, ces travaux, fréquemment interrompus par les luttes sanglantes que la ville de Cologne avait à soutenir contre ses archevêques, avancèrent fort lentement, et dans cette longue période, le chœur et les chapelles purent seuls être achevés.

Pendant trois siècles et davantage, les travaux exécutés à la cathédrale paraissent avoir été de la dernière insignifiance ; peut-être n'ont-ils eu d'autre objet que de prévenir la ruine de l'édifice tel qu'il était. Au xviii^e siècle, des chanoines ignorants lui firent même subir des mutilations indignes.

La Révolution française transforma la cathédrale en magasin à fourrage, et, comme cette destination n'était pas faite pour donner de la solidité aux parties achevées du vénérable édifice, on parlait, vers 1820, de le jeter bas par mesure de prudence : ce fut ce qui le sauva.

Des sociétés d'artistes et de savants, encouragées par le roi Frédéric-Guillaume, qui s'imposa personnellement pour une somme annuelle de 50,000 thalers, se constituèrent en vue de réparer et, si possible, d'achever la vieille cathédrale, en dépit du diable et des légendes. Des souscriptions considérables affluèrent de tous côtés, et les travaux ne tardèrent pas à être repris, en effet, pour être continués, cette fois, sans interruption.

La seconde fondation de la cathédrale de Cologne eut lieu le 4 septembre 1842, et fut l'occasion d'une fête splendide. Mais il existe encore une légende sur cette reprise définitive des travaux, et nous ne devons pas la passer sous silence.

Dès que le projet d'achever la vieille cathédrale fut décidément arrêté, on fouilla toutes les bibliothèques de l'Europe, dans l'espoir d'y découvrir quelque dessin architectural de l'époque à laquelle les premiers travaux avaient été entrepris, et qui pût guider l'architecte dans l'exécution de ce qui restait à faire. C'est ainsi qu'on découvrit dans une bibliothèque de France, je ne sais plus laquelle, une partie du dessin de la façade occidentale, attribuée à maître Johann, mais dont une bonne moitié, au bout du compte, restait introuvable.

L'architecte Zwimer, chargé des travaux complémentaires, était d'autant plus désespéré du contretemps, que ce qui avait été découvert de ce dessin était merveilleux d'invention et d'exécution; et pourtant il avait abandonné toutes recherches. Un jour qu'il se promenait rêveur dans le jardin d'une auberge, près de Darmstadt, des ruches d'abeilles attirèrent son attention. Il s'en approcha, et, après examen, il s'aperçut qu'elles étaient posées sur des planches de chêne recouvertes de parchemin; en étudiant ce parchemin de plus près, il y découvrit des traces de dessin à l'encre et, finalement, acquit la certitude qu'un dessin d'architecture d'une

certaine importance le couvrait.

Zwimer alla trouver l'aubergiste, et il n'eut pas de peine à le faire consentir à lui céder pour un bon prix une couverture si facile à remplacer. Mais quelle fut la joie de l'architecte lorsque, son parchemin dûment débarbouillé, il s'aperçut qu'il possédait bel et bien la partie du dessin de Meister Johann qui lui faisait défaut, c'est-à-dire le complément du dessin de la façade occidentale de la cathédrale actuelle! Les deux moitiés de ce chef-d'œuvre, rapprochées, se réunirent exactement, et si cette histoire, qui a cours à Cologne, n'est pas vraie, il est du moins incontestable que le plan de cette façade, dessiné à l'encre sur parchemin, et actuellement appendu à l'intérieur de la cathédrale, est formé de deux parties qu'il a fallu réunir après une longue et désastreuse séparation.

Notre gravure nous dispense de décrire cette belle façade.

La cathédrale de Cologne est bâtie sur une éminence, à 18 mètres au-dessus du niveau du Rhin. Les travaux complémentaires, commencés en 1842, furent terminés le 14 août 1880, jour anniversaire de la pose de la première pierre, *six cent trente-deux ans* auparavant. Cet édifice occupe une superficie de 25,150 mètres; sa longueur est de 146 mètres et sa largeur, à travers les transsepts, de 88 mètres 40 cent.; enfin sa hauteur totale, mesurée à la pointe de flèche de la plus haute tour, est de 157 mètres, près de 20 mètres de plus que la grande pyramide!

L'intérieur de l'édifice n'est pas moins admirable. Le chœur s'élance du milieu d'une forêt d'élégants piliers ayant la forme d'une croix et composés de quatre flèches, avec une autre flèche placée au centre et toutes terminées par des bouquets de fleurs. Le regard est ébloui par l'élégance des cent colonnes qui supportent la nef, la hardiesse des voûtes, la perfection des détails, la magnificence des décorations les plus variées : fresques, tableaux, verrières, sculptures, dorures, etc., dont l'énumération serait impossible ici.

Et c'est par des protestants qu'a été achevée cette œuvre commencée sous l'empire de la foi catholique la plus ardente; inaugurée par un souverain

protestant, la cathédrale de Cologne est un monument national plus encore qu'un temple.

ESTÈVE DESGRANGES.

LES GRANDS ROMANCIERS POPULAIRES

CHARLES DICKENS

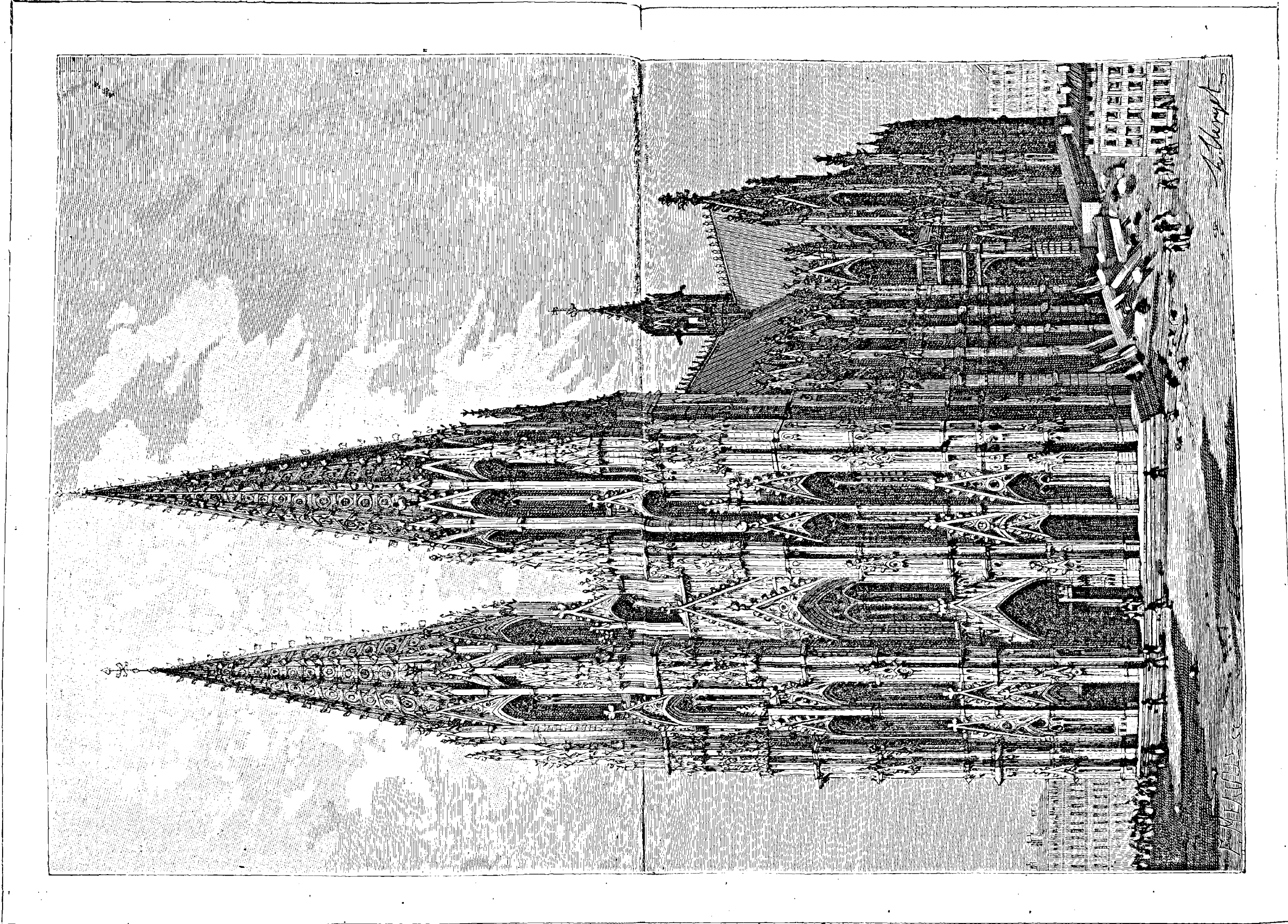
Dans *Bleak House* (1852-53), deux types entièrement nouveaux font leur apparition : l'innocent parasite Skimpole et le doux Boythorn, fanfaron de violence impitoyable, qui jure de tout pulvériser avec le plus affable sourire, et un serin perché sur la tête. Mais le fond même de l'ouvrage, c'est la satire la plus véhémement de la procédure dilatoire de la Cour de chancellerie, satire à laquelle sont certainement dues, en grande partie, les importantes modifications qui ont été apportées dans ces dernières années à ces tristes errements.

Dickens a donné depuis : *la Petite Dorrit* (1856); une *Histoire d'Angleterre à l'usage des enfants*; les *Temps difficiles*, plaidoyer éloquent en faveur du pauvre ouvrier des fabriques et satire du caractère de l'homme positif, qui n'est, le plus souvent, que positivement égoïste; *Histoire de Deux Villes* (Paris et Londres); les *Grandes Espérances*; et *Notre Ami commun* (*Our mutual friend*).

Ces derniers ouvrages, pour la plupart, furent d'abord publiés dans l'un ou l'autre des deux recueils populaires que Dickens a dirigés successivement : *Les Household words* (les *Paroles familières*), de 1850 à 1859 et *All the year round* (le *Tour de l'année*), de 1859 jusqu'à sa mort. Dans ces deux recueils se trouvent, en outre, une quantité d'esquisses et de nouvelles, dont fort peu ont été réimprimées à part et qui ne se trouvent que là, ou dans la collection des auteurs anglais de Tauchnitz. Les cataloguer serait un travail presque impossible. Nous devons citer tout particulièrement, cependant, un de ses derniers contes de Noël, l'histoire de la *Petite Bebelte*, où la couleur locale et la puissance de pathétique se révèlent d'une manière plus saisissante que jamais, et qui parut dans *All the year Round*.

Charles Dickens n'était pas seulement un écrivain de génie; c'était

L'ENSEIGNEMENT POPULAIRE



L'ART OGIVAL. — LA CATHÉDRALE DE COLOGNE (Page 118, col. 2.)

aussi un acteur de premier ordre et un *lecturer* incomparable. Depuis un certain nombre d'années, il avait entrepris de donner publiquement lecture de ses propres ouvrages, et ses nombreux auditeurs ont pu se rendre compte de l'incroyable puissance de personification qu'il possédait. C'était un orateur admirable, plein d'effet, émouvant au plus haut degré et qui vous tenait littéralement sous le charme de sa parole éloquente et sympathique. Il excellait principalement dans les situations gaies, qui offrent à l'orateur ordinaire des difficultés presque insurmontables ; et, sans jamais être ni trivial ni affecté, il réussissait à faire tordre de fou rire un auditoire auquel, le moment d'après, il avait arraché des torrents de larmes.

En janvier 1868, dans les salons de l'ambassade britannique, à Paris, Dickens, mû par une pensée de bienfaisance, donna plusieurs de ces lectures, dont le produit était destiné au soulagement des ouvriers malheureux du Lancashire. Toute la colonie anglaise et l'élite de la société parisienne assistèrent à ces lectures et applaudirent chaleureusement l'illustre *conférencier*, oubliant un peu, sans doute, le but philanthropique de la réunion, pour ne se rappeler que celui qui les y avait convoqués.

Vers la fin de 1868, Dickens faisait sa dernière visite aux Etats-Unis, donnant des lectures dans les principales villes de l'Union, lesquelles, ayant perdu tout souvenir des critiques des *Notes Américaines* (adressées d'ailleurs à une autre génération, puisqu'elles dataient de vingt-cinq ans et visaient des abus disparus en grande partie), le reçurent avec un enthousiasme indescriptible.

Sa réputation comme acteur de société était tout aussi grande, et tout aussi justifiée. On sait qu'il y avait, à sa résidence de Gad's hill Place, dans le Kent, un théâtre sur lequel furent jouées, par Dickens et ses amis, une foule de pièces d'une réelle valeur, notamment *le Phare* (*The lighthouse*), drame en deux actes de M. Wilkie Collins, qui tenait également une place honorable dans la troupe d'amateurs du théâtre de Gad's hill, et aussi, croyons-nous, *l'Abîme*, qui eut, en 1868, près de cent représen-

tations au Vaudeville de la place de la Bourse. En 1864, Dickens et sa troupe d'amateurs jouèrent devant la reine Victoria, à Devonshire House, une pièce de feu Bulwer Lytton, plus tard lord Lytton, intitulée : *Nous ne sommes pas aussi mauvais que nous en avons l'air*, dont le produit était destiné à la *Literary Guild* (Association fraternelle des littérateurs et des artistes), fondée en 1851 par les deux grands écrivains anglais, pour venir en aide aux artistes et aux gens de lettres malheureux.

Ajoutons que Dickens était considéré comme le meilleur orateur de banquet (*after-dinner speaker*) des trois royaumes. Les banquets qu'il présidait inévitablement, chaque fois qu'ils avaient lieu, étaient surtout ceux de sociétés de secours et institutions de bienfaisance de toute sorte. Le dernier qu'il présida fut le dîner annuel de l'« Institution de prévoyance et de bienfaisance des marchands de journaux » (*The Newsvendors' Benevolent and Provident Institution*). De sorte qu'on peut dire que, toute sa vie, Dickens s'est montré l'ami bienveillant et dévoué de la presse, de la littérature à ses degrés les plus élevés comme les plus infimes.

Pendant l'hiver de 1869-70, Dickens avait repris ses conférences à Saint-James Hall. Dans la dernière, il lut, ou plutôt déclama le premier de ses *Christmas Books* : le *Cantique de Noël*, qui contient cette grande leçon d'humanité que le vieux Marley, « aussi mort qu'un clou de porte, » vient donner à son associé Scrooge, se dérangeant tout exprès pour cela de l'empire des ombres !

La maison Scrooge et Marley, — Marley et Scrooge pris isolément, égoïstes fiellés, sans entrailles, renvoyant au moulin de discipline ou au dépôt de mendicité le malheureux sans asile et sans pain, — sont des types dont il y a trop de copies de par le monde... Mais s'ils sont inaccessibles au sentiment de la charité, ils le sont également à celui du bonheur sur cette terre. Marley, qui l'a quittée le premier, vient apprendre, en outre, à son associé, que cette insensibilité disparaît de l'autre côté de la tombe et que le remords y déchire celui qui, de son vivant, « ne s'est point mêlé à ses semblables. »

« — Cependant, vous fûtes toujours un homme exact, habile en affaires, Jacob, » halbutia Scrooge, qui commençait à faire un retour sur lui-même.

« — Les affaires ! s'écria le fantôme en se tordant de nouveau les mains, c'est l'humanité qui était mon affaire ; c'est le bien général qui était mon affaire ; c'est la charité, la miséricorde, la tolérance, la bienveillance ; c'est tout cela qui était mon affaire ! Les opérations de mon commerce n'étaient qu'une goutte d'eau dans l'océan de mes affaires ! »

Telle est, en résumé, la morale de ce livre incomparable, qui fut le dernier que Dickens lut à ses auditeurs charmés.

Et qu'on n'aille pas croire, sur cette citation, qu'il s'agit d'un ennuyeux sermon sur les tortures endurées dans l'autre vie par ceux qui n'ont pas professé le bien dans celle-ci. Les apparitions du *Cantique de Noël* ne sont pas données pour autre chose que ce qu'elles sont en réalité : le produit de l'imagination surexcitée de Scrooge. Pas l'ombre du surnaturel dans tout cela. Scrooge rêve ; et lorsque, voulant retenir la dernière apparition qui le fuit, Scrooge, dans un élan, s'éveille enfin, c'est la colonne du lit, drapée de ses rideaux, qu'il embrasse.

Il se convertit, néanmoins.

Et rien ne peut rendre l'humour répandue à profusion dans ce livre, qui convertit au bien plus de pécheurs endurcis que n'en rôlit pendant des siècles le fanatisme religieux, par celui que ses compatriotes appelaient « le maître de nos rires et de nos larmes (*the master of our smiles and tears*). »

Dickens prit congé de ses auditeurs de Saint-James Hall, le 15 mars 1870, par un discours où perçait une émotion communicative, visiblement impossible à réprimer. Il semblait qu'il eût le pressentiment de sa fin prochaine et qu'il fit ses adieux en conséquence à des amis qu'il ne devait plus revoir.

Se sentant pris de ce qu'il croyait n'être qu'une sorte de fatigue générale, qui lui rendait impossibles les allées et venues continuelles à longue distance, il avait loué, pour être plus près du lieu de ses lectures, la maison de ville de son ami, M. Milner

Gibson, à Hyde-Park Place. Il occupa cette maison jusqu'à la fin de mai et y écrivit tout ce qui était fait au moment de sa mort, de son dernier roman : le *Mystère d'Edwin Drood*, dont le premier numéro avait paru le 31 mars précédent.

M. Wilkie Collins a achevé cet ouvrage. Ajoutons qu'une traduction française en a été donnée en 1874, mais si grossière, si pitoyable de tout point, qu'elle a rebuté les lecteurs les plus résolus, auxquels elle n'aurait d'ailleurs pu donner qu'une idée fautive de l'original ; c'est bien le cas d'appliquer à l'auteur de cette traduction l'apostrophe italienne : *Traduttore, traditore*. Elle a, du reste, été l'objet d'un procès sur lequel nous n'avons pas à nous appesantir.

Ce fut également pendant cet hiver de 1869-70 que, la reine Victoria ayant manifesté le désir de le voir, Dickens se rendit au palais de Buckingham, voisin justement de celui de Saint-James. Il eut avec la reine une entrevue assez longue, au cours de laquelle Sa Majesté lui exprima avec chaleur l'intérêt et l'admiration que lui inspiraient ses œuvres, et sa résolution d'en récompenser l'auteur comme il méritait de l'être. Elle le loua, non seulement du plaisir qu'on éprouvait à le lire ou à l'entendre, mais du bien qu'il avait fait et des services qu'il avait rendus à la littérature et à son pays.

Comme il arrive toujours en pareille circonstance, c'est un titre de noblesse que la reine offrit à l'écrivain. Mais celui-ci, tout en manifestant sa reconnaissance, refusa une distinction si peu conforme à son esprit et à ses goûts. Sa Majesté ne se tint pas pour battue. Respectant la fière résolution de l'écrivain, elle n'insista pas, mais elle le pria d'accepter au moins une place dans son conseil privé. C'est là une de ces distinctions qui honorent vraiment l'homme qui en est l'objet et dont le refus serait injustifiable en toute circonstance, car elles donnent, outre l'honneur, le pouvoir de faire le bien dans une certaine mesure. Dickens le comprit et s'inclina.

X.

(A suivre.)

PROMENADES ARCHÉOLOGIQUES

EN FRANCE

ANTIQUITÉS DE L'AUDE : GRIUSSAN

Si Gruissan n'avait pour lui que son étang, dont il tire la vie, il ne serait nullement visité de l'archéologue et du voyageur. C'est donc autre chose qui attire le touriste curieux dans ce village perdu au milieu de l'eau.

Gruissan, en effet, possède les ruines d'un vieux château fort. Une tour, quelques pans de mur semblent, au premier abord, les seuls vestiges de cette forteresse ; mais si nous montons, plutôt si nous escaladons le rocher sur lequel toutes ces ruines reposent, nous trouverons d'autres restes plus précieux : la tour n'est pas entière, elle forme un demi-cercle concave d'un côté, convexe de l'autre ; le côté concave regarde la mer, et il est percé de deux embrasures étroites. Chaque côté était relié par des murs, dont, sur plusieurs endroits, on ne voit que les fondations en une espèce de béton aggloméré tandis que, sur d'autres, les bastions sont encore hauts et défieront, pendant longtemps encore, la fureur des vents. Les murs ont à peu près un mètre d'épaisseur ; la tour n'a que 80 centimètres ; ils sont construits avec de grosses pierres de taille des deux côtés extérieurs, et l'espace intérieur est rempli de menues pierres, qu'aucun mortier ne semble relier avec les pierres de taille.

Aujourd'hui, on ne trouve plus de spécimen de ces pierres dans le pays, et il est à se demander comment ces pierres ont été amenées sur un rocher à pic, de distances éloignées sans nul doute.

Au bas de la tour se trouve l'entrée d'un souterrain, à moitié bouchée par les ruines, souterrain qui devait servir à la fois d'arsenal et de cave, comme le font présumer certains objets appartenant au musée de Narbonne. Au milieu du rond-point que forme le rocher se trouve la citerne, vaste bassin rectangulaire, construit d'un ciment rose, auquel le temps n'a pas enlevé sa riante couleur. Dans un des angles on voit encore l'évier, pierre plate et polie, percée d'un trou

dans lequel venaient se déverser les eaux arrivant des murs. La citerne est maintenant moitié comblée, et nous offre, au lieu d'eau, quelques touffes d'herbe rare.

La hauteur de la tour est de 12 mètres, et celle du rocher de 25. Le village de Gruissan est au bas et autour du rocher, et nous montre comment tous les villages se sont formés au moyen âge.

Il y a vingt ans, les pêcheurs ne se faisaient pas scrupule de venir au castel, comme ils l'appellent, pour bâtir leurs maisons ; mais une municipalité plus intelligente est venue mettre fin à ces déprédations.

L'historique du château est mal connu : certaines médailles carrées, trouvées aux environs, auraient pu faire croire que les Arabes l'avaient construit, mais les Arabes n'aimaient pas les constructions massives, et il est plus probable que c'était un château fort dépendant de l'archevêché de Narbonne et servant à protéger la route de la Nouvelle à cette dernière ville, route que les Anglais, cinq siècles plus tard, en 1813, auraient prise, s'ils n'avaient pas été repoussés.

Le voyageur ne quittera pas Gruissan sans aller voir la source qui naît dans une magnifique gorge boisée, *la caverne du Diable* où se dresse, sur un des murs, une monstrueuse main d'homme et où se trouve un lac d'eau froide dont on ne connaît pas la profondeur et qui n'a pas de déversoir connu.

La chapelle de Notre-Dame-de-Bon-Secours lui offrira aussi, avec un splendide panorama sur la mer bleue de la Méditerranée, quelques curiosités naturelles.

J. Y.

NOUVELLES

DE LA RÉPUBLIQUE DES LETTRES

et des États circonvoisins.

On sait que les résultats du concours de poésie ouvert par l'Académie française ont été négatifs.

Est-ce stérilité des poètes ? Est-ce mauvais choix de la part de l'Académie ? Je n'en sais rien : peut-être un peu l'un et l'autre.

L'Eloge de Lamartine, tel était le sujet de ce concours...

— Mais rien n'est plus facile à traiter, me direz-vous, qu'un tel sujet! Cela dépend.

* * *

Je prendrai la liberté de faire remarquer, d'abord, qu'il ne s'agit pas de traiter un sujet académique comme le premier venu, c'est-à-dire à son goût.

Il faut le traiter au goût de l'Académie, et c'est le diable!

C'est le diable (révérence parler), parce que, pour faire au goût de quelqu'un, il importe avant tout de le connaître, et que l'Académie ne se livre pas aisément, et ne sait pas toujours bien ce qu'elle veut.

* * *

Je comprends qu'on fasse des vers sur commande, comme toute autre chose.

Pourquoi pas?

Mais si le client cache à son fournisseur l'objet qu'il désire, et de quelle couleur, certainement celui-ci ne parviendra à le satisfaire que par le plus étourdissant des hasards.

Dites donc d'avance ce que vous voulez.

* * *

Il paraît que les concurrents, avec une touchante unanimité, ont écrit chacun un article biographique avec des rimes au bout des lignes.

Il paraît aussi que ce n'est pas cela qu'il fallait à l'Académie, qui a renvoyé le concours à 1883 pour donner le temps aux poètes de s'appliquer.

Deux ans pour écrire un éloge de Lamartine! Si nous ne l'avons pas, cette fois, il faudra désespérer des concours et de la poésie sur mesure.

* * *

Le poète des *Méditations* est ici tout à fait hors de cause.

Je sais bien qu'il est assez difficile de faire l'Eloge de Lamartine historien, que celui de Lamartine homme politique l'est bien plus encore.

Mais il reste le poète, et je suppose que c'est de lui seul qu'il doit être question ici.

Justement, les concurrents n'ont pas osé le prendre ainsi, et... sont tombés dans la biographie en vers.

Vous verrez qu'ils y retomberont en 1883.

* * *

Il faut dire, une fois de plus, que ces sortes de concours ne riment à rien, et que ce prétendu encouragement offert à la poésie va presque toujours, et lors même que les concours sont le plus brillants, contre l'intention officiellement affichée.

Les prix de vertu sont décernés pour des actes spontanément accomplis; les prix de poésie pour des pièces écrites par ordre.

Vous sentez la différence.

Ne serait-il pas plus rationnel de récompenser les œuvres écrites spontanément, sans autre préoccupation que de bien faire, — comme on fait pour les actes de vertu?

* * *

On peut écrire sur demande une bonne étude sur le choléra des poules, et le faire de façon à remporter la timbale:

Il suffit pour cela d'étudier principalement... l'opinion de la majorité de l'Académie des sciences et de paraphraser les discours de M. Pasteur.

Mais un Eloge de Lamartine, écrit en vue d'un prix de poésie, c'est autre chose: il me semble qu'il faut avant tout que ce soit une œuvre poétique véritable...

C'est ce dont l'Académie paraît s'inquiéter fort peu.

* * *

On va installer dans la salle du Jeu de paume, à Versailles, après restauration, un musée de la Révolution dans lequel figureront des tableaux représentant les principaux faits historiques de cette époque féconde en événements, des armes, des faïences, les principaux produits de l'art et de l'industrie du temps en un mot.

* * *

Les concours pour les grands prix de Rome auront lieu, pendant l'année 1881, aux dates suivantes:

Les peintres entreront en loge le 13 avril et sortiront le 7 juillet;

Les sculpteurs, du 1^{er} mars au 26 juillet;

Les architectes, du 22 mai au 30 juillet;

Les graveurs, du 21 mai au 12 juillet.

* * *

La ville de Milan organise, pour le mois de mai, une exposition internationale d'éditions musicales et d'instruments de musique. Le comité français siège rue Richelieu, 95.

* * *

Nous trouvons dans le *Bulletin monumental* un article de M. L. Palustre, sur le château de Montal qui, bien que classé parmi les monuments historiques de la France, vient d'être démoli par une bande noire, qui a fait transporter à Paris, pour les vendre en détail, les magnifiques sculptures qui décoraient ce château.

Ah! ça, que fait donc. — non le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, nous savons très bien ce qu'il fait, — mais son sous-secrétaire d'Etat, M. Turquet, qui a sous sa direction spéciale le département des beaux-arts? Comment! il serait possible qu'un monument historique classé, une part du trésor artistique national, fût ainsi détruit sans opposition?

Nous avons de la peine à le croire. Et pourtant...

* * *

M. Léopold Delisle a communiqué à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, dans sa séance du 4 mars, deux manuscrits provenant de Charles V. Le premier est une traduction des *Météorologiques* d'Aristote, par Mahieu Le Villain. Cet écrit, qui atteste la préoccupation des lettrés du xiv^e siècle en ce qui touche le philosophe stagyrite, remonte, selon toute probabilité, à une époque voisine du règne de saint Louis. Le mouvement d'idées que les travaux de Nicolas Oresme révélèrent plus tard avec un éclat nouveau était donc antérieur au règne de Charles V. Il paraît certain que Mahieu Le Villain a eu à sa disposition une version latine faite en partie sur le grec, en partie sur une traduction arabe. La traduction française s'arrête avant la fin du livre III. L'inventaire des livres de Charles V mentionne deux exemplaires des *Météorologiques*. L'un des deux, tombé entre les mains du duc de Bedford, a disparu; l'autre, celui dont il s'agit, et qui appartient aujourd'hui à la Bibliothèque royale de Bruxelles, est un précieux volume avec frontispice,

initiales et rinceaux exécutés soigneusement.

L'inventaire royal mentionne aussi, à côté du magnifique bréviaire exposé actuellement à la bibliothèque dans la galerie Mazarine, un bréviaire plus petit, d'un beau vélin, d'une parfaite écriture, d'un grand prix. Ce petit bréviaire semblait perdu ; M. Delisle vient de le reconnaître dans l'exem-

plaire que possède M. Blancard, archiviste des Bouches-du-Rhône. C'est un bréviaire franciscain, exécuté au XIV^e siècle, pour la reine Jeanne d'Evreux, ainsi que l'attestent les armoiries dont il est décoré. Il contient un Calendrier, un Psautier, deux Propres, etc. ; treize cents lettres armoriées, de magnifiques initiales à longs rinceaux d'un

goût exquis, cent quatorze tableaux représentant des scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament, forment une précieuse collection de chefs-d'œuvre de l'art au moyen âge.

* * *

En compulsant des documents relatifs à l'ordre des chevaliers de Jérusalem, un curieux vient de découvrir,



CHARLES DICKENS. Scène d'*Oliver Twist* : Une leçon de vol à la tire. (Page 406, col. 3.)

aux Archives nationales, un autographe de Corneille. On sait combien ils sont rares ; à peine en existe-t-il cinq ou six. C'est donc une trouvaille de grand prix.

C'est un dénombrement des terres possédées par le poète sur la commanderie de Sainte-Vaubourg, au Val-de-la-Haye, près Rouen. Il porte une très belle signature de Pierre Corneille. L'acte est daté de 1653 et renferme des indications précieuses sur la fortune assez importante que possédait alors celui qui devait mourir dans la pauvreté.

Cet autographe va être mis sous

verre et placé dans la galerie ouverte au public.

X. RAMBLER.

COURS PRATIQUE
DE LANGUE ANGLAISE

Méthode Robertson

TROISIÈME LEÇON

Deuxième division. — Analyse et théorie.

LEXICOLOGIE

§ 2. — Partie explicative.

(Suite).

59. THAT, que nous avons vu d'abord comme conjonction, et ensuite comme pronom relatif, est aussi pronom démonstratif.

Il correspond alors aux mots français *ce, cet, cette, cela, celui-là, celle-là*. Il s'emploie ordinairement pour les choses éloignées. Il répond aux mots français, *ce, cet, ou cette*, quand on peut ajouter *là* aux objets désignés, comme THAT language, CE langage-LA

OR vient du saxon *other*, et semble n'être qu'une contraction de ce mot, qui signifie aussi *autre*.

VAINLY est dérivé de *vain* (37), vain, qui vient du français. Les autres principaux dérivés de *vain* sont :

Vainness, vanité, inutilité.

Vainglorious, vain, orgueilleux.

Vaingloriously, vaniteusement, orgueilleusement.

To vanish, s'évanouir, se dissiper.

Vanishing, disparition, fuite.

IMAGINED est le passé du verbe *to imagine* (32), qui vient du français. Ce verbe finissant

par *e*, il n'a fallu y ajouter que *d*. Il en est de même de *believed* (20).

DID est le passé du verbe irrégulier *to do*, faire, dont le participe passé est *done*. Il s'emploie quelquefois, comme dans l'exemple qu'on a vu, pour éviter la répétition du verbe.

ONLY est dérivé de l'adjectif *one*, un, unique (37). On l'écrivait autrefois *onely*. Il s'emploie aussi comme adjectif, dans le sens de *seul* ou *unique*.

STATE vient du latin *stare*, être, être debout, se tenir. Ce verbe a en français une multitude de dérivés, et, entre autres, *statuer*, qui correspond au verbe *to state*. Le mot qui peut être considéré comme le radical en anglais est le substantif *STATE*, état, grandeur, dignité, pompe. Ses principaux dérivés sont :

To state, statuer, régler, fixer, établir.

Statedly, régulièrement; d'une manière fixe.

Stateless, sans appareil.

Stately, imposant, majestueux.

Stateliness, grandeur, majesté.

Statement, exposition; exposé, compte rendu.

Statesman, homme d'État.

Statesmanship, science de l'homme d'État.

To station, placer, poster.

Statute, statut, loi.

Statutory, établi par les statuts.

After-state, état futur.

Constancy, constance

Constantly, constamment.

To constitute, constituer.

Counter-statement, exposition contraire.

Counter-statute, statut contraire.

Estate, état, rang, qualité; bien, propriété, fortune.

To instate, placer, mettre, établir.

To misstate, rapporter inexactlyment.

Misstatement, exposition inexacte.

To overstate, exagérer.

To reinstate, rétablir, réintégrer.

Reinstatement, réintégration.

To unstate, renverser, dépouiller de son rang.

60. *ASSERTION*. Nous avons dit, dans la première leçon, que beaucoup de mots terminés en *ion* sont les mêmes en anglais qu'en français. Cette simple observation met tout d'un coup 1083 substantifs à notre disposition, et nous met à même d'en comprendre environ 850 autres, sans l'aide du dictionnaire (Voir 19). Nous pourrions en tirer parti dans la composition des phrases qui nous servent d'exercice synthétique à la fin de chaque leçon. L'étudiant pourra souvent aussi substituer à des mots qu'il ne connaîtra pas encore des synonymes terminés en *ion* : remplacer, par exemple, *concorde* par *union*, *fin* par *conclusion*, *exactitude* par *précision*, *antipathie* par *aversion*, *pitié* par *compassion*.

61. Les mots de cette terminaison lui fourniront en outre une masse de verbes.

§ 1 — Sur les 1083 mots en *ion*, qui sont exactement semblables dans les deux langues, il y en a 848 dont on obtient des verbes, soit en retranchant simplement *ion*, soit en modifiant légèrement la terminaison, après avoir retranché *ion*.

§ 2. — Il y en a 471 desquels il suffit de

supprimer *ion*, comme : *compression*, *to compress*, comprimer; *assertion*, *to assert*, assurer; *discussion*, *to discuss*, discuter; *possession*, *to possess*, posséder; *action*, *to act*, agir; *affliction*, *to afflict*, affliger; *correction*, *to correct*, corriger; *corruption*, *to corrupt*, corrompre; *extraction*, *to extract*, extraire; *insertion*, *to insert*, insérer. Si le mot qui reste après la suppression de *ion* finit par une seule consonne, on y ajoute un *e* muet, comme : *diffusion*, *to diffuse*, répandre; *revision*, *to revise*, réviser; *creation*, *to create*, créer.

§ 3 — La classe la plus nombreuse des substantifs dont on obtient ainsi des verbes est celle des mots en *ation*, comme : *agitation*, *to agitate*, agiter; *communication*, *to communicate*, communiquer; *desolation*, *to desolate*, désoler; *education*, *to educate*, élever. Mais parmi ces substantifs il y en a 178 desquels il faut retrancher toute la terminaison *ation*, en y substituant l'*e* muet, dans le cas indiqué ci-dessus § 2, comme : *affirmation*, *to affirm*, affirmer; *consultation*, *to consult*, consulter; *information*, *to inform*, informer; *admiration*, *to admire*, admirer; *consolation*, *to console*, consoler; *imagination*, *to imagine*, imaginer; *curation*, *to cure*, guérir.

§ 4 — Quand le mot finit en *faction* ou *ification*, on obtient le verbe en changeant cette terminaison en *fy*, comme : *satisfaction*, *to satisfy*, satisfaire; *rarefaction*, *to rarefy*, raréfier; *liquefaction*, *to liquefy*, liquéfier; *edification*, *to edify*, édifier; *fortification*, *to fortify*, fortifier; *justification*, *to justify*, justifier.

§ 5 — Quand le mot finit en *scription*, le verbe finit en *scribe*, comme : *transcription*, *to transcribe*, transcrire; *proscription*, *to proscribe*, proscrire; *inscription*, *to inscribe*, inscrire.

GENERALLY est dérivé de *general* (7, § 2, et 37).

BELIEVED est le participe passé du verbe *to believe* (13, 20), qui vient du saxon *geliefan*. Ses principaux dérivés sont :

Belief, croyance.

Believable, croyable.

Believer, croyant.

Believing, crédule.

Believingly, avec foi.

To disbelieve, ne pas croire.

Disbeliever, incrédule.

Disbelief, incrédulité.

To misbelieve, être dans une fausse croyance.

Misbelief, fausse croyance.

Misbeliever, mécréant.

Unbelief, manque de croyance.

Unbeliever, incrédule.

THROUGHOUT est formé de deux mots, *through*, à travers, et *out*, dehors. Il signifie *d'un bout à l'autre, de part en part, partout*.

COUNTRY vient du français *contrée*. Il s'emploie dans ce sens, et signifie aussi *campagne* et *pays*. Ses principaux dérivés sont :

Country-bar, pied-à-terre à la campagne.

Country-bred, élevé en province.

Country-dance, contredanse.

Country-house, maison de campagne.

Country-seat, château, maison de plaisance.

Countryman, compatriote; campagnard, provincial; paysan.

62. *FOR* vient du saxon sans changement d'orthographe. Ce mot, correspondant ici à la conjonction française *car*, est aussi préposition, et alors il signifie *pour*.

Selon Horne Tooke, dans quelque sens que ce mot soit employé, qu'il soit conjonction ou préposition, il a pour origine unique le mot gothique *fairina*, cause, et toutes ses variétés d'acceptions peuvent se ramener à celle-là. On pourrait donc résoudre ainsi la phrase où l'on a vu ce mot employé : *Nous pourrions dire que son assertion était crue dans tout le pays, à CAUSE que le lecteur sait que l'on croit au merveilleux dans les pays orientaux; ou encore : LA CAUSE qui nous permet de dire que son assertion était crue dans tout le pays, c'est que le lecteur sait que l'on croit au merveilleux dans les pays orientaux.*

READER est dérivé du verbe *to read*, lire, qui vient du saxon *ædan* ou *arædan*.

63. La terminaison *er* s'ajoute à des verbes pour en faire des substantifs désignant les *agents*, c'est-à-dire ceux qui exécutent l'action, comme : *to dance*, danser, *dancer*, danseur (celui qui danse); *to ride*, aller à cheval, *rider*, cavalier (celui qui va à cheval); *to sing*, chanter, *singer* (celui qui chante); *to preach*, prêcher, *preacher*, prédicateur (celui qui prêche); *to defend*, défendre, *defender*, défenseur (celui qui défend); *to lounge*, flâner, *lounger*, flâneur (celui qui flâne); *to pacify*, pacifier, *pacifier*, pacificateur (celui qui pacifie). — Cette terminaison sert aussi à désigner des objets qui deviennent les instruments de l'action, comme : *to dry*, sécher, *drier*, siccatif ou séchoir (la chose qui sèche); *to break*, briser, *breaker*, écueil ou brisant (la chose qui brise); *to knock*, cogner, *knocker*, marteau de porte (la chose qui sert à cogner); *to roll*, rouler, *roller*, cylindre ou rouleau, la chose qui roule); *to wrap*, envelopper, *wrapper*, toile d'emballage ou enveloppe (la chose qui sert à envelopper). — On l'ajoute aussi à quelques substantifs, pour en faire des noms de profession, comme : *bird*, oiseau, *birdier*, oiselleur (celui qui attrape des oiseaux); *bank*, banque, *banker*, banquier (celui qui fait la banque); *tile*, tuile, *tiler*, couvreur (celui qui couvre les toits de tuiles); *girdle*, ceinture, *girdler*, ceinturier (celui qui fait des ceintures); *hat*, chapeau, *hatter*, chapelier (celui qui fait des chapeaux). — Il y a 930 dérivés formés de cette manière.

Les principaux dérivés du verbe *to read* sont :

Well-read, qui a beaucoup de lecture.

Readable, lisible, susceptible d'être lu.

Reading, lecture; leçon.

Reading-desk, pupitre; lutrin.

Reading-room, cabinet de lecture.

To aread, avertir, conseiller. (Il est vieux.)

To overread, lire entièrement; parcourir.

Unread, non lu; illettré.

DOUBTLESS est dérivé de *doubt*, doute ou douter, qui vient du latin *dubitare*, par le vieux français *doubter*, *doubte*.

64. La terminaison *less* est privative; elle s'adapte aux substantifs pour en faire des adjectifs, et marque la privation, le

manque. Elle répond au mot français *sans*.

Les dictionnaires ne donnent qu'environ 200 dérivés formés de cette manière; mais on en peut faire un bien plus grand nombre, car cette terminaison *less* s'ajoute presque arbitrairement aux substantifs.

Ici, par exception, le mot *doubtless* n'est pas employé comme adjectif, mais comme adverbe. On devrait dire *doubtlessly*.

Les principaux dérivés de *doubt* sont :

Doubter, celui qui doute.

Doubtful, douteux, indécis.

Doubtfully, d'une manière douteuse, avec indécision.

Doubtfulness, doute, incertitude.

Doubting (subst.), doute.

Doubtingly, avec doute, d'une manière douteuse.

To misdoubt, douter de, soupçonner.

Misdoubt, doute, soupçon.

Redoubtable, redoutable.

Undoubted, indubitable.

Undoubtedly, indubitablement.

Undoubtful, non douteux.

Undoubting, qui ne doute pas.

Knows est la troisième personne singulière du présent de l'indicatif du verbe irrégulier *to know*, savoir, connaître, qui vient du saxon *cnawan*, et dont les principaux dérivés sont :

Knowable, qu'on peut savoir.

Knowing, instruit; fin, rusé.

Knowingly, avec connaissance, sciemment; avec finesse.

Knowledge, savoir, science; connaissances.

To acknowledge, reconnaître.

Acknowledgment, reconnaissance, aveu; remerciements.

To foreknow, savoir d'avance.

Foreknowledge, préconnaissance; prescience.

Interknowledge, connaissance, réciproque.

Unknowable, impénétrable; méconnaissable.

Unknowing, ignorant.

Unknowingly, avec ignorance.

Unknown, inconnu.

Unacknowledged, non reconnu, non avoué.

65. La troisième personne singulière du présent de l'indicatif se forme en ajoutant la terminaison *s* au verbe.

What vient du saxon *hwæt*. Ce pronom, qui est invariable, a plusieurs acceptions, que nous verrons successivement, et entre autres, *quel, quelle, quels* et *quelles*.

Credit est dérivé de *creed*, croyance, qui vient du latin *credere*, croire. Les principaux dérivés de *creed* sont :

Credence, créance, foi.

Credenda, articles de foi.

Credentials, lettres de créance.

Credible, croyable.

Credibly, d'une manière digne de foi.

Credit, croyance; crédit; foi; honneur.

To credit, croire à; faire honneur à; créditer.

Creditable, honorable.

Creditably, honorablement.

Creditor, créancier.

Credulous, crédule.

Credulously, avec crédulité.

Credulousness, crédulité.

To accredit, croire; accréditer.

To discredit, ne pas croire; décréditer; discréditer.

Discredit, discrédit; honte.

Discreditable, honteux; déshonorant.

Incredible, incroyable.

Incredibly, incroyablement.

Incredulous, incrédule.

Incredulousness, incrédulité.

Miscreant, mécréant.

Overcredulous, trop crédule.

They vient du saxon *thoge*. Il signifie *ils, eux* ou *elles*, sans différence de genre.

Give vient du saxon *gifan*. C'est un verbe irrégulier, dont le passé défini est *gave* et le participe passé *given*. Ses principaux dérivés sont :

Gift, don, cadeau, présent.

Gifted, doué.

Giver, celui qui donne.

Giving, don.

To forgive, pardonner.

Forgiveness, pardon.

Forgiver, celui qui pardonne.

To misgive, faire craindre, faire pressentir.

Misgiving, crainte, pressentiment.

To outgive, donner plus que; surpasser en libéralité.

Ungiving, qui ne donne pas.

66. *They give*. L'infini de ce verbe est *to give*. Le présent de l'indicatif ne diffère de l'infinifit qu'en ce que le signe *to* est remplacé par le sujet du verbe, substantif ou pronom. Il n'y a d'exception que pour la troisième personne du singulier, comme on vient de le voir (65), et pour la seconde personne du singulier, comme on le verra plus loin.

All vient du saxon *eal*. Ses principaux dérivés sont :

All-giver, dispensateur de tous les biens.

All-hail (interj.), salut!

All-hallows, la Toussaint.

All-souls-day, jour des morts.

Albeit, quoique.

Almighty, tout-puissant.

Almightiness, toute-puissance.

Almost, presque.

Alone, seul, unique.

Alsof, au loin.

Already, déjà.

Although, quoique.

Altogether, tout à fait.

Always, toujours.

Is est la troisième personne singulière du présent de l'indicatif du verbe auxiliaire et irrégulier *to be*.

Wonderful est dérivé de *wonder*, merveille, qui vient du saxon *wunder*. Les principaux dérivés de *wonder* sont :

Wonder-struck, frappé d'étonnement; émerveillé.

Wonder-working, qui fait des prodiges.

To wonder, s'étonner, s'émerveiller; être curieux de savoir.

Wonderer, celui qui s'étonne.

Wonderful et *Wondrous*, étonnant; merveilleux.

Wonderfully et *Wondrously*, merveilleusement.

Wonderfulness, nature merveilleuse.

Wonderment, étonnement.

67. *Full* est un adjectif qui signifie *plein*. Employé comme terminaison, il conserve cette signification, marque l'abondance, et change les substantifs en adjectifs. On supprime alors un *l*. Il y a 130 adjectifs formés au moyen de cette terminaison.

Il vient du saxon ou du latin, sans changement d'orthographe.

Eastern est dérivé de *east*, est, orient, qui vient du saxon, sans changement d'orthographe.

Countries est le pluriel de *country*.

68. Quand un substantif finit par *y*, précédé d'une consonne, on forme le pluriel en changeant *y* en *ies*.

SYNTAXE

§ 1. — Partie interrogative.

Pourquoi met-on l'article *the* devant *minister*, devant *country* et devant *reader*?

Pourquoi met-on *his*, qui est masculin, devant *assertion*, qui est neutre?

Pourquoi *eastern* n'est-il pas au pluriel, puisqu'il se rapporte à *countries*, qui est au pluriel.

Pourquoi dit-on *The eastern countries*, et non *The countries eastern*?

§ 2. — Partie explicative.

69. *What credit they give*.

Quelle croyance ils donnent.

Quelle foi on ajoute.

Voici une seconde manière de rendre le pronom indéfini *On*. Ce pronom est souvent rendu par *they*, lorsqu'il ne s'applique pas à tout le monde en général, mais seulement à un certain nombre de personnes.

70. *All that is*.

Tout ce qui est.

Après *all*, le mot *that* correspond à *ce qui* et à *ce que*.

Troisième division. — Exercices.

EXERCICE PRÉPARATOIRE.

1 — Modèle: *We can state*. Lexicologie, 38, 47 — Nous pouvons remplir — Nous pouvons dépeupler — Nous pouvons affirmer — Nous pouvons apprendre — Nous pouvons comprendre — Nous pouvons ouvrir — Nous pouvons être — Nous pouvons décider — Nous pouvons prétendre — Nous pouvons imaginer — Nous pouvons exposer — Nous pouvons croire — Nous pouvons savoir — Nous pouvons donner.

2 — Modèle: *That language*. Lexicologie, 59 — Cette leçon-là — Ce sultan-là — Cette tyrannie-là — Cette désolation-là — Ce visir-ci — Ce monarque-ci — Ce langage-ci — Cet oiseau-là — Ce ministre-ci — Cette assertion-là — Ce pays-ci — Ce lecteur-là.

3 — Modèle: *Assertion*. Lexicologie, 60 — [Chercher des synonymes en 108 des mots suivants]: Attachement — Chagrin — Entretien — Demeure — Défaut — Penchant — Révolte — Récit — Remarque — Demande — Contentement.

4 — Modèle: *Assertion, to assert*. Lexicologie, 61 — Confesser — Presser — reprimander — Comprimer — Opprimer — Supprimer — Exprimer — Posséder — Discuter —

Agir — Attirer — Extraire — Objecter —
Elire — Diriger — Disséquer — Protéger
— Affliger — Instruire — Construire.

5 — Modèle : *He knows*. Lexiologie, 65 —
Il remplit — Il dépeuple — Il affirme — Il
apprend — Il comprend — Il ouvre — Il dé-
cide — Il prétend — Il imagine — Il expose
— Il croit — Il donne.

6 — Modèle : *They give*. Lexiologie, 66 —
Nous remplissons — Nous dépeuplons — Ils
affirment — Ils apprennent — Nous compren-
ons — Ils ouvrent — Nous décidons — Ils
prétendent — Ils imaginent — Nous croyons
— Ils savent — Nous donnons.

COMPOSITION

1 — Mahmoud opprimait le peuple persan.
— 61.

2 — Le monarque ouvre la bouche. —
65, 53.

3 — Il y avait une guerre générale dans
tous les pays orientaux. — 43.

4 — Il était le premier visir qui *prétendit*
(prétendait) comprendre le langage des oi-
seaux. — 34.

5 — La seconde assertion n'était pas crue
— 44.

6 — Il était le troisième monarque qui *eût*
(avait) rempli son pays de ruine. — 27, 48.

7 — Le derviche ne pouvait pas ouvrir la
bouche sans être cru. — 44, 47, 53, 54.

8 — Nous ne pouvons pas croire le visir. —
44, 47.

9 — Nous ne pouvons pas être compris —
44, 47.

10 — Nous ne pouvons pas décider s'il sa-
vait cette langue ou s'il croyait qu'il la sa-
vait. — 59.

11 — Nous ne pouvons pas savoir si son
assertion était crue par le monarque. — 47.

12 — Il apprenait, ou croyait qu'il appre-
nait. — 32.

13 — Mahmoud réprima la révolte. — 61,
32, 60.

14 — Le monarque protège son ministre.
— 61, 65.

15 — Le sultan croit son visir. — 65.

16 — Il connaît l'intention réelle de son
père. — 65, 7, 25, 26.

17 — On croit tout ce qui est merveilleux,
dans les pays orientaux. — 69, 66.

18 — Le visir était généralement avec le
sultan.

19 — Ses assertions sont généralement
crues. — 8.

20 — Il était le second sultan qui *eût* (avait)
rempli son empire de désolation. — 48.

21 — Il avait appris le langage de l'adula-
tion. — 60, 50.

22 — Les nations de l'Orient croient tout
ce qui est merveilleux; — 60, 8, 65.

RÉCAPITULATION

Mots :

1 ^o Contenus dans le texte,	34
2 ^o Racines et dérivés se rattachant aux mots du texte,	217
3 ^o Verbes à obtenir des substantifs en <i>ion</i> , en retranchant cette ter- minaison,	471
4 ^o Verbes à obtenir des substantifs en <i>ation</i> , en retranchant toute cette terminaison,	178
	900

<i>Report</i> .	900
Antérieurement.	2,073
Total.	2,973

Observations principales :

55. L'E final est muet.
56. Prononciation de la lettre F.
57. Prononciation de la lettre R devant
une voyelle.

58. Le verbe défectif CAN.
59. Emploi et signification du mot THAT,
comme pronom et adjectif démonstratif.

60. Emploi des substantifs en ION, comme
synonymes de mots que l'on ne connaît pas
encore.

61. Manière d'obtenir des verbes des subs-
tantifs en ION.

62. Double signification du mot FOR ;
comme préposition et comme conjonction.

63. Propriété de la terminaison ER.

64. Propriété de la terminaison LES.

65. Formation de la troisième personne
singulière du présent de l'indicatif.

66. Formation du présent de l'indicatif.

67. Propriété de la terminaison FUL.

68. Formation du pluriel des substantifs
finissant en Y, précédé d'une consonne.

69. Emploi de THEY pour rendre le pro-
nom français ON.

70. Signification de THAT, après *all*.

FIN DE LA TROISIÈME LEÇON

CONGRÈS GÉNÉRAL

DE LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

Nous avons annoncé qu'un congrès
général des cercles de la Ligue de
l'enseignement et des Sociétés d'ins-
truction élémentaire aurait lieu à Pa-
ris, dans le courant de la semaine de
Pâques. M. Gambetta y assistera et
prendra la parole.

Il s'agit de donner à la ligue une or-
ganisation définitive.

Jusqu'ici cette vaste fédération, qui
a rendu tant de services à l'instruc-
tion populaire, n'a pas eu de siège so-
cial déterminé. Elle n'a existé qu'à
l'état épars, formé d'éléments isolés.
Chaque cercle était autonome et indé-
pendant. Le moment a paru venu à
ses inspirateurs, au premier rang des-
quels il faut placer son fondateur, un
véritable apôtre laïque, Jean Macé, de
lui donner un corps; d'établir entre
les sociétés qui composent la Ligue de
l'enseignement le lien fédéral qui leur
a manqué jusqu'à présent, sans tou-
cher d'ailleurs au principe fondamen-
tal qui a présidé à tout le mouvement
depuis le premier jour : l'autonomie
absolue de tous les groupes grands et
petits.

La grande préoccupation de Jean
Macé est d'organiser une représenta-
tion régulière des Sociétés locales, en
évitant toutefois de les enrégimenter
sous les ordres d'un comité directeur;
c'est un point d'appui central qu'il leur
faut, laissant à toutes leur liberté d'ac-
tion.

Or, ce point d'appui central est tout
trouvé. Depuis dix ans, le Cercle pari-
sien n'a pas cessé de donner à l'œuvre
commune des témoignages d'activité
et de dévouement. Il s'est fait sponta-
nément l'homme d'affaires de tous les
cercles. Son bulletin est un gros vo-
lume qui a remplacé le modeste bul-
letin du commencement, celui de Be-
hlenheim. Les délégués de la Ligue
seront invités, en conséquence, à
donner une consécration officielle à
la position officieuse que le Cercle
parisien occupe dans la Ligue. Il
sera le siège social de la fédéra-
tion.

Quant aux moyens pratiques pour
le reste de l'organisation, Jean Macé
propose : 1^o d'ouvrir une liste sur
laquelle s'inscriront toutes les Sociétés,
sous quelque titre que ce soit, qui
voudront faire partie de la Ligue de
l'enseignement; 2^o les Sociétés ins-
crites enverront leurs délégués à l'as-
semblée générale convoquée tous les
ans par les soins du Cercle parisien,
qui sera chargé de l'exécution des ré-
solutions prises par l'assemblée; 3^o le
Bulletin du Cercle parisien prendra le
titre de *Bulletin de la Ligue française
de l'enseignement*. Il recevra les com-
munications des autres Sociétés, et
sera publié à frais communs, dans
les conditions qui seront arrêtées par
la commission nommée *ad hoc* dans le
congrès.

On voit que cette réunion offrira un
vif intérêt. Ce seront les premières
assises, dans notre pays, de l'instruc-
tion populaire propagée par l'initia-
tive individuelle.

ANECDOTES

PENSÉES ET MAXIMES

Soyez lent à entreprendre, mais ce
que vous avez commencé, poursuivez-
le avec persévérance.

(Bias.)

Le gerant : LÉON LÉVY.

Imp. D. BARDIN, à Saint-Germain.

L'ENSEIGNEMENT POPULAIRE

31 MARS 1881.

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

1^{re} ANNÉE.

N° 9. — Prix : 15 centimes.

Rédacteur en chef : ADOLPHE BITARD.

BUREAUX : rue Montmartre, 125.

Abonnements : PARIS, un an, 8 fr.; six mois, 4 fr. — DÉPARTEMENTS, un an, 10 fr.; six mois, 5 fr. — ÉTRANGER, un an, 12 fr.

SOMMAIRE

TEXTE. — *Les Héros de la Patrie* : Le colonel Beaurepaire. — *Le livre de l'humanité* : Principes de morale naturelle. — *Promenades archéologiques en France* : La tour de Deols. — Cours de comptabilité : La facture. — *Les inventions utiles* : Le Parapluie. — *Les grands romanciers populaires* : Charles Dickens. (Suite.) — La grotte de Fingal. — Nouvelles de la République des lettres et des États circonvoisins — Cours pratique de langue anglaise (Suite). —

Observatoire du Trocadéro : Conférences astronomiques de M. Léon Jaubert. — Anecdotes, pensées et maximes. — Correspondance.

ILLUSTRATIONS. — *Les Héros de la Patrie* : Mort du colonel Beaurepaire, commandant la place de Verdun (1792). — *Promenades archéologiques en France* : La tour de Deols. — *Les inventions utiles* : Le philanthrope Jonas Hanway et le premier parapluie — Entrée de la grotte de Fingal, dans l'île de Staffa (Hebrides).



LES HÉROS DE LA PATRIE : LE COLONEL BEAUREPAIRE. — « En achevant ces mots, il se tire un coup de pistolet dans la poitrine. »
(Page 430. col. 2.)

AVIS IMPORTANT

Toute personne qui prendra un abonnement d'un an recevra gratuitement en prime : les QUADRUPÈDES, de Buffon. Cette prime extraordinaire est un magnifique volume de 320 pages, illustré de gravures entièrement inédites, et vendu en librairie 6 francs.

LES HÉROS DE LA PATRIE

LE COLONEL BEAUREPAIRE

Au commencement du mois d'août 1792, au milieu de l'effervescence populaire, une nouvelle se répandit tout à coup, qui frappa à la fois d'étonnement, de douleur et d'admiration, et vint exciter encore le patriotisme déjà en délire de tous les Français.

Verdun venait de se rendre sans résistance ; mais, comme une espèce de compensation à cette lâcheté, la même nouvelle annonçait le suicide héroïque du colonel Beaurepaire, commandant de la place.

Le 30 août, l'armée coalisée apparaissait sur les hauteurs du mont Saint-Michel, qui dominant Verdun. Le roi de Prusse et le duc de Brunswick campaient à Grand-Bras, sur la rive droite de la Meuse. Verdun, faiblement fortifié, mais capable de résister un certain temps à un siège, avait une garnison de 3,500 hommes, commandés par le colonel Beaurepaire, officier intrépide et patriote digne des temps antiques.

Le bombardement commença le 31 et incendia plusieurs édifices. La place répondait mal à l'ennemi. Les pièces manquaient de canonnières, les canons manquaient d'affûts de rechange. La population redoutait l'assaut. L'ennemi offrit à la députation envoyée par la municipalité, une suspension d'armes de vingt-quatre heures, à la condition que la ville se rendrait à l'expiration de ce délai, sous peine d'une destruction complète.

Un conseil de défense, composé d'habitants et de magistrats civils, s'assembla. Ce conseil de guerre décida que la ville était hors d'état de résis-

ter. Beaurepaire et ses principaux officiers, au nombre desquels se trouvait celui qui devint plus tard le général Marceau, s'opposèrent en vain à une capitulation prématurée. Le conseil se précipita dans la honte. La capitulation fut décidée.

C'est alors que se passa cette scène sublime, expression terrible des sentiments d'honneur militaire et de patriotisme poussés à leur plus haut degré d'exaltation.

Beaurepaire repoussa la plume qu'on lui présentait pour signer l'acte fatal :

« — Messieurs, dit-il, j'ai juré de ne rendre qu'un cadavre aux ennemis de mon pays. Survivez à votre honte, si vous le pouvez ; quant à moi, fidèle à mes serments, voici mon dernier mot : Je meurs libre. Je lègue mon sang en opprobre aux lâches et en exemple aux braves. »

Et en achevant ces mots, il se tira un coup de pistolet dans la poitrine.

Cette mort héroïque émut à peine le conseil. On enleva le cadavre, et la capitulation fut signée. Les jeunes filles des principaux habitants de la ville, parées de robes de fêtes, allèrent processionnellement semer des fleurs sous les pas du roi de Prusse, à son entrée dans Verdun.

Ce crime, absous par le sexe, par l'âge et par l'innocence des coupables, les conduisit plus tard à l'échafaud.

La garnison sortit avec les honneurs. Un fourgon, attelé de chevaux noirs et recouvert d'un drapeau tricolore, emporta à Sainte-Menehould le corps de Beaurepaire, que ses soldats ne voulurent point laisser prisonnier. L'Assemblée législative vota les honneurs du Panthéon à la noble victime, sur la proposition du député Delaunay (12 septembre).

Cet exemple d'héroïsme devait porter ses fruits ; c'était le premier mot d'une longue et vaillante épopée, et l'ennemi avait maintenant, pour poursuivre sa route, à enjamber le cadavre de ce glorieux fils de la France.

Ce fut en effet la dernière étape des Prussiens sur le chemin de la victoire ; et le canon de Valmy annonçait bientôt au monde que le suprême appel de la patrie en danger avait fait sortir des légions de héros de ses entrailles sanglantes ; héros qui devaient, quel-

ques mois plus tard, faire de la France, d'une nation presque conquise, une nation conquérante et promenant son drapeau victorieux dans toutes les capitales de l'Europe.

E. VORMUS.

La version de la mort du colonel Beaurepaire adoptée par notre collaborateur est bien celle qui courut d'abord dans le public et qui fut présentée à l'Assemblée législative, par le député Laporte, notamment, le 6 septembre : « Le conseil de guerre s'est assemblé, dit Laporte ; M. Beaurepaire, commandant de la place, s'est tiré un coup de pistolet, en pleine municipalité, quand il a entendu la plupart des habitants demander la reddition. » Mais nous devons tenir compte des rectifications dont cette version a été l'objet depuis.

Une pièce regardée comme le procès-verbal authentique de la mort de Beaurepaire, tombée aux mains des Prussiens après la reddition de la place, a été en effet retrouvée dans les archives de la guerre à Berlin ; or, cette pièce, dressée par le juge de paix Louis Perrin, le commissaire des guerres Pichon, et deux officiers municipaux, établit que Beaurepaire se serait suicidé chez lui, dans la nuit qui suivit la signature de la capitulation.

On se demandera, sans doute, comment des gens assez soigneux pour prendre la peine, dans un tel moment, de dresser ce procès-verbal, l'ont laissé tomber aux mains de l'ennemi, s'ils ne l'ont fait exprès. Eh bien, c'est justement ce que nous nous demandons.

Mais poursuivons nos recherches.

Un mémoire rédigé en 1836, sur l'ordre du roi, par le général Lemoine, un des défenseurs de Verdun, se trouve parmi les manuscrits du Dépôt de la guerre. Lemoine était entré un des premiers dans la chambre où gisait le cadavre de son commandant ; un domestique qu'il interrogea lui déclara, dit-il dans son mémoire, « avoir entendu marcher sur la terrasse et ouvrir la porte de la chambre où reposait le commandant, et, après la détonation, il entendit encore ouvrir cette même porte et marcher sur la terrasse avec précipitation, en se dirigeant vers l'appartement où se trouvaient

en permanence les membres de la municipalité.»

Beaurepaire aurait donc été assassiné par ceux qui voulaient livrer la ville; et si faible que soit le témoignage sur lequel s'appuie cette opinion, il faut reconnaître, en dépit qu'on en ait, qu'elle explique seule d'une manière à peu près satisfaisante le procès-verbal de suicide tombé aux mains des Prussiens.

Mais, suicidé ou assassiné, l'héroïque commandant de Verdun n'en est pas moins mort victime de son patriotisme.

Né à Coulommiers en 1740, Nicolas-Joseph de Beaurepaire, après de longs services, était devenu lieutenant dans les carabiniers de Monsieur et chevalier de Saint-Louis. Il avait été élu lieutenant-colonel du deuxième bataillon de Maine-et-Loire dès le début des guerres de la Révolution.

A. B.

LE LIVRE DE L'HUMANITÉ PRINCIPES DE MORALE NATURELLE

AVERTISSEMENT

L'ouvrage dont nous commençons aujourd'hui la publication, et dont l'importance n'échappera à personne, a pour auteur M. Victor Largeau, l'éminent voyageur africain, qui est doublé, comme on le verra, d'un moraliste profond, digne d'être écouté et suivi, quoiqu'il n'en fasse pas métier.

Peut-être nous sentirions-nous porté à contester certaines autorités invoquées par l'auteur, et à nous détourner de quelques-unes des sources où il puise; mais, comme il n'en tire rien que de bon, et que les principes qu'il expose sont d'une correction parfaite, nous ne le chicanerons pas pour si peu.

Du reste, M. Largeau écrit moins en philosophe qu'en moraliste pur, et ne procède d'aucune école, ce qui est une garantie précieuse de sincérité.

Ajoutons que, dans sa modestie, M. Largeau ne veut pas qu'on puisse supposer que toutes les pensées renfermées dans cet ouvrage sont tirées de son propre fonds, et qu'il nous prie, en conséquence, de prévenir le lecteur des nombreux emprunts qu'il a faits — et qu'il ne pouvait pas ne pas faire — à tous les philosophes,

tant anciens que modernes, qui ont honoré l'humanité.

Ce facile devoir rempli, nous laissons la parole à l'auteur.

A. B.

PREMIÈRE PARTIE INTRODUCTION A LA MORALE DEVOIRS DE L'HOMME SUPÉRIEUR ET DEVOIRS GÉNÉRAUX DE L'HOMME FONDÉS SUR SA NATURE

I

L'homme, double émanation de la Divinité, a reçu du Ciel une règle de conduite morale qu'il doit s'appliquer à connaître et qui ne peut lui être révélée que par l'étude et l'expérience.

Cette règle de conduite morale, tracée dès le commencement par la Sagesse divine, comprend les droits et les devoirs de l'homme et des sociétés.

L'homme doit donc s'attacher à rechercher la règle de conduite morale qu'il doit suivre, à la connaître et à s'y conformer. Lorsqu'il a acquis la somme de connaissances suffisante pour la connaître et le degré de perfection nécessaire pour s'y conformer, l'homme suit une voie droite, invariable, immuable comme la morale elle-même qui, pour être plus ou moins méconnue, n'en est pas moins éternelle et universelle.

Quiconque a appris à connaître exactement et clairement la nature et les rapports des objets, a une connaissance claire et un discernement sûr du vrai et du faux, de l'honnête et du déshonnête.

La connaissance claire et certaine du vrai bien et du vrai mal fait naître dans la volonté l'amour du vrai bien et l'horreur du vrai mal.

De même que l'intelligence domine la matière, que les êtres doués de raison sont supérieurs aux autres et que l'homme est le premier entre les animaux, l'homme instruit et vertueux est le premier entre les hommes.

« Apprenez, a dit le sage Manou, quels sont les devoirs observés par l'homme vertueux et instruit, savant dans les sciences et dans la morale; par l'homme vraiment supérieur, inaccessible à la haine ainsi qu'à l'amour passionné, devoirs qui sont gravés dans son cœur comme moyen de parvenir au bonheur éternel :

« L'homme vraiment supérieur est

un homme à qui la pratique de toutes les vertus est familière; qui, avec le glaive de la sagesse, a élagué en lui toutes les branches et arraché toutes les racines du mal; qui a dissipé, avec les lumières de la raison, l'ombre épaisse dont il était enveloppé, qui, quoique marchant au milieu des ronces du péché, oppose à leur atteinte un cœur aussi dur que le diamant; qui se conduit avec dignité et indépendance; qui a des entrailles de père pour tous ses semblables; qui ne fait aucune acception des riches et des pauvres, de ses amis et de ses ennemis, et a, pour les uns et pour les autres, une bienveillance égale; qui voit l'or et les pierreries avec autant d'indifférence que des morceaux de fer, sans faire plus de cas des uns que des autres; qui met tous ses soins à écarter les ténèbres de l'ignorance dans lesquelles le reste des hommes est plongé.

« C'est un homme qui se livre à toutes les pratiques qui ont Dieu et l'humanité pour objet, sans en omettre aucune; qui ne reconnaît qu'un seul Dieu et publie partout ses louanges; qui, par son savoir, brille comme le soleil au milieu des nuages épais de l'ignorance qui l'environnent; qui repousse loin de sa pensée tout acte criminel et ne pratique que des actes de vertu; qui, reconnaissant toutes les voies qui mènent au mal, connaît aussi les moyens de les éviter toutes; qui observe avec une scrupuleuse exactitude les règles de la bienséance qu'on doit garder avec ses semblables. Enfin, il est exempt de l'amour de soi-même et il n'agit que par amour du bien. »

Celui qui a acquis le degré de perfection nécessaire pour suivre invariablement la voie droite doit s'attacher à enseigner aux autres hommes les principes qu'ils n'ont pas encore discernés; mais il doit le faire avec précaution, car il est toujours imprudent et dangereux de heurter de front les croyances et les pratiques même les plus ridicules, lorsqu'elles ont été consacrées par la routine, l'ignorance et la mauvaise foi, et surtout lorsque la disparition de ces croyances et de ces pratiques doit entraîner la ruine d'un corps riche et puissant dont elles sont précisément la base de la richesse et de la puissance.

L'erreur, du reste, est toujours difficile à saisir et à combattre : c'est un reptile venimeux qui se glisse sous l'herbe et que l'on ne peut détruire qu'avec des précautions infinies.

II

L'amour de soi-même n'est pas ce qu'il y a de plus élevé et de plus louable ; mais, dans ce monde, combien y en a-t-il qui en soient exempts et dont on puisse dire qu'ils sont des êtres vraiment supérieurs ? En effet : l'étude de la sagesse n'a-t-elle pas généralement pour motif cet amour de soi-même, et la pratique des vertus n'a-t-elle pas pour mobile l'espoir d'une récompense ?

De l'espoir d'un avantage naît l'empressement ; les sacrifices ont pour mobile l'espérance ; les pratiques de dévotion austères et les observances pieuses sont reconnues provenir de l'attente du bonheur céleste.

C'est encore un grand bien que d'agir dans l'espoir d'une récompense, et c'est aussi une très bonne chose qu'un homme s'attache à suivre cette ligne de conduite moyenne que chacun est apte à connaître et par laquelle on peut également arriver à la suprême félicité.

C'est même cette ligne de conduite moyenne que le sage doit s'attacher à enseigner au commun des hommes à qui les hautes sphères de la sagesse sont inaccessibles, et c'est en vue de leurs intérêts et par l'espoir des récompenses terrestres et célestes qu'il doit les exciter à la pratique des vertus.

Il est évident qu'en général les individus de l'espèce humaine n'agissent et ne peuvent agir que par intérêt.

Le mot intérêt ne présente à l'esprit que l'amour d'un bien, le désir du bonheur ; on ne peut donc blâmer les hommes d'être intéressés, à moins que leurs intérêts ou l'objet qui les fait agir et qu'ils se proposent d'obtenir, ne soit nuisible à eux-mêmes ou à leurs semblables.

L'intérêt est louable et légitime lorsqu'il a pour objet des choses vraiment utiles à nous-mêmes et aux autres.

L'amour de la vertu n'est que notre intérêt attaché à des actions avantageuses au genre humain.

Si un intérêt sordide est le mobile de l'avare, un intérêt plus noble anime l'être bienfaisant : il veut gagner l'affection, l'estime, la tendresse de ceux qui sont à portée de sentir les effets de sa générosité ; ou, portant ses vues plus haut, il veut franchir, dès cette vie, une partie de la distance qui le sépare des hauteurs divines où règne l'ineffable bonheur.

Agir sans intérêt serait, pour la généralité des hommes, agir sans motif.

Un être qui se propose le bien-être à chaque instant de sa vie et qui sait employer les moyens propres à le conduire à ce but, ne peut pas un instant perdre de vue son intérêt. Mais pour que cet intérêt soit louable, il doit sentir que, Dieu l'ayant placé dans la société, son intérêt véritable exige qu'il se rende utile et agréable, parce que ceux qui l'entourent, sensibles, amoureux du bien-être, intéressés comme lui, ne contribueront à son bonheur qu'en vue du bonheur qu'ils attendent de lui.

L'intérêt des hommes exige donc qu'ils s'attachent à la vertu, sans laquelle il ne peut y avoir déjà pour eux de bien-être sur la terre.

Blâmer l'homme de s'aimer lui-même, serait le blâmer d'être homme ; soutenir que ce principe des actions humaines est ignoble et bas, serait dire qu'il est bas et ignoble d'être un homme.

Si l'on veut considérer l'homme tel que la nature l'a fait, on reconnaîtra qu'il ne pourrait subsister s'il perdait de vue l'amour de lui-même. Tant qu'il jouit d'organes bien constitués, il ne peut se haïr ; il ne peut être indifférent au bien ou au mal qui lui arrive ; il ne peut s'empêcher de désirer le bien-être qu'il n'a pas, ni de craindre le mal dont il se voit menacé ; il ne peut aimer les êtres de son espèce qu'autant qu'il les trouve favorables à ses désirs et disposés à contribuer à sa conservation et à sa propre félicité.

C'est toujours en vue de lui-même qu'il a de l'affection pour les autres et qu'il s'unit avec eux.

C'est lui-même que l'ami chérit dans son ami, la mère dans son enfant, le mari dans sa femme, l'ambitieux dans les honneurs, l'avare dans les richesses, l'homme de bien dans l'affection

de ses semblables, dans le contentement intérieur que procure la vertu, et enfin dans l'espoir d'une récompense éternelle.

Si quelquefois l'amour de soi ne semble avoir aucune part aux actions des hommes, c'est qu'alors l'enthousiasme les enivre ; ils ne raisonnent ni ne calculent plus et, dans le désordre où ils se trouvent, ils sont capables de se sacrifier eux-mêmes à l'objet dont ils n'étaient épris que parce qu'ils y trouvaient leur propre félicité. Voilà comment un ami sincère a été quelquefois porté à vouloir périr pour son ami.

Nous nous attendrissons sur nous-mêmes, lorsque nous mêlons nos larmes à celles d'un malheureux ; nous nous pleurons nous-mêmes, lorsque nous pleurons sur les cendres d'un être dans lequel nous n'avions placé notre affection que parce qu'il nous procurait de grands plaisirs.

Enfin, c'est à l'amour de la gloire qui rejaillira sur lui ou à la crainte de la honte qui retombera sur sa tête, que le héros s'immole et se dévoue dans les combats. Il ne fait alors que sacrifier sa vie au désir de mériter la considération et la gloire dont l'idée enflamme son imagination et l'étourdit sur le danger ; ou bien il s'immole à la crainte de vivre déshonoré, ce qui lui paraît le comble de l'infortune.

L'amour de soi-même n'est donc pas blâmable ; ce sentiment est naturel et nécessaire à la conservation propre de l'individu, à son utilité, à celle de la société.

Un homme qui cesserait de s'aimer serait un malade à qui sa propre vie deviendrait incommode et qui ne s'intéresserait nullement aux autres.

Les mélancoliques, qui se tuent, sont des êtres ainsi faits, et encore n'agissent-ils de la sorte que pour éviter la honte, la misère ou les souffrances et, par conséquent, par amour pour eux-mêmes.

Les fanatiques, qui se séparent de la société pour se rendre inutiles au monde, ne sont même pas exempts d'intérêt ou d'amour pour eux-mêmes ; leur haine pour le monde, pour ses plaisirs et pour les choses que les autres hommes désirent, est fondée sur l'espoir d'être un jour plus heureux en se privant, durant leur vie, de ce qui

cite la passion des autres : c'est
ne eux-mêmes qu'ils aiment, en se
ndant malheureux pour un temps.

Dans l'homme sensé, l'amour de
i-même est toujours accompagné
affection pour les autres. En aimant
s'êtres avec lesquels il a des rap-
rts, il ne fait que s'aimer plus effi-
cacement lui-même, puisqu'il aime
s instruments de sa propre félicité.

Un être sociable ne peut, en effet,
aimer véritablement qu'en intéres-
ant ses semblables à son bonheur, ce

qu'il ne peut effectuer qu'en leur fai-
sant éprouver les bonnes dispositions
de son cœur.

C'est toujours pécher contre soi que
de violer les devoirs qui nous lient
aux autres.

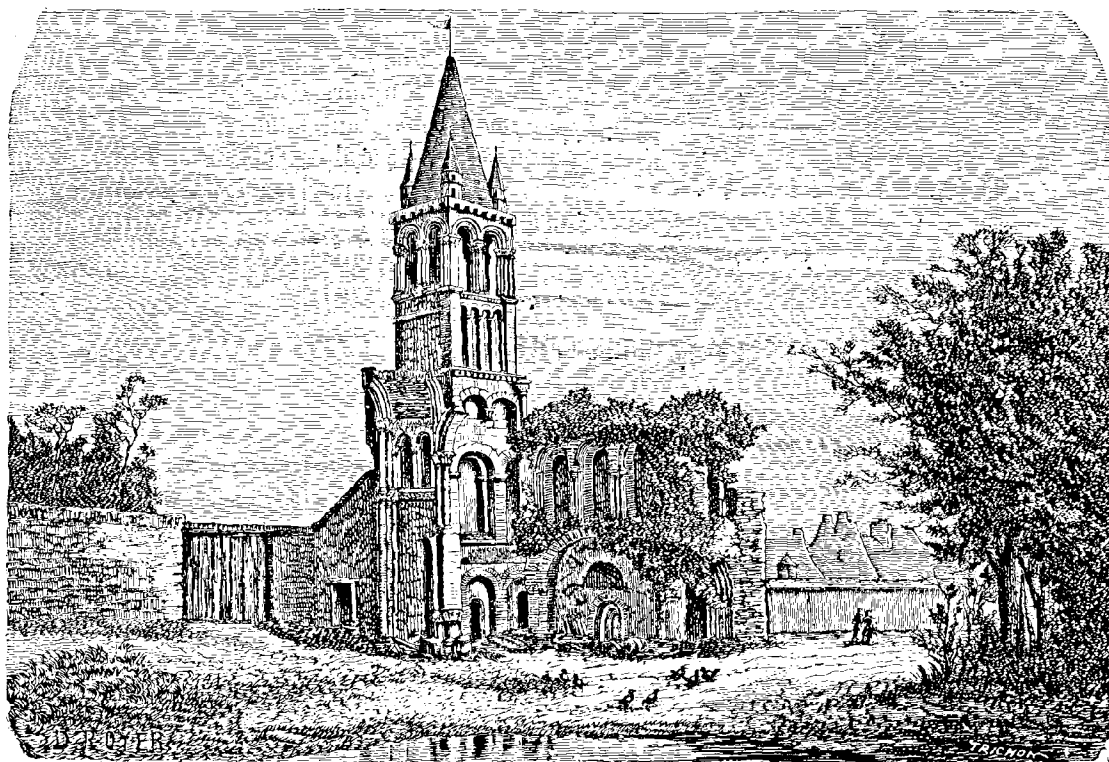
Ainsi, loin de former le projet ins-
sensé d'éteindre, dans le cœur de
l'homme, l'amour naturel qu'il a pour
lui-même, le sage doit s'en servir
pour lui montrer l'intérêt qu'il a d'être
bon, humain, sociable, fidèle à ses
engagements.

Loin de vouloir anéantir les pas-
sions inhérentes à sa nature, il les
dirigera vers la vertu, sans laquelle
nul homme sur la terre ne peut ja-
mais jouir d'un bonheur véritable.

III

Les *passions* sont des mouvements
de l'âme, en bien ou en mal, pour le
plaisir ou pour la peine.

Toutes les passions se réduisent
donc à désirer quelque bien, quelque
bonheur réel ou faux, et à craindre et



PROMENADES ARCHÉOLOGIQUES EN FRANCE. LA TOUR DE DÉOLS. (Page 134, col. 1.)

ir quelque mal, soit véritable, soit
maginaire.

Les *désirs* sont des mouvements
l'amour pour un bien, véritable ou
opposé, que l'on ne possède pas.

L'*espérance* est l'amour d'un bien
pe l'on attend, mais dont on n'a pas
encore la jouissance.

Rien n'est plus naturel à l'homme
de d'avoir des passions et des désirs.

Quelques uns ont représenté les
passions comme des maladies de l'âme
qu'il fallait totalement déraciner ;
mais les passions des hommes ne sont
pas plus des maladies que la faim qui
s sollicite à se nourrir et qui leur
fait désirer les aliments les plus con-
formes à leurs goûts.

De ce que des gourmands se char-
gent l'estomac outre mesure, on ne
peut conclure que la faim soit une

maladie et que le désir de la satis-
faire soit blâmable.

Tout homme étant né avec des be-
soins, rien de plus naturel en lui que
le désir de les satisfaire. Susceptible
de sentir le plaisir et la douleur, rien
de plus naturel que d'aimer l'un et de
haïr l'autre.

V. LARGEAU.

(A suivre.)

PROMENADES ARCHÉOLOGIQUES EN FRANCE

LA TOUR DE DÉOLS

Déols est un bourg du département
de l'Indre, situé à un kilomètre à
peine de Châteauroux, et qui fut cé-
lèbre jadis par son abbaye, dont la
fondation remonte au x^e siècle.

Peu après sa fondation, elle avait
déjà pris un développement si consi-
dérable et acquis une telle puissance,
que plusieurs papes la visitèrent et
que le titre significatif de « mamelle
de Saint-Pierre » lui fut donné par
l'un d'eux ; l'abbé prenait du reste le
titre modeste de prince de Déols et
battait monnaie.

Cependant, la puissante abbaye ne
put résister aux attaques des Nor-
mands, qui s'en emparèrent et la mi-
rent à sac. Rebâtie en 992, elle su-
bissait un nouveau siège en 1076 ;
enfin elle fut incendiée en 1152 et ses
moines se dispersèrent.

Les guerres de religion du xvi^e siè-
cle achevèrent la ruine de l'abbaye de
Déols, dont il ne restait plus que des
vestiges plus intéressants que consi-
dérables, lorsqu'on parla, en 1829, de

détruire complètement ces restes historiques. Le général Bertrand se rendit alors acquéreur des ruines de l'abbaye de Déols, déjà livrées au marteau des vandales : il était temps !

L'intervention du général Bertrand fut assez prompte pour sauver le clocher de l'antique abbaye, qui est dans son entier, avec son toit conique et ses quatre clochetons cylindriques également coiffés de cônes, supportés par une tour carrée, véritable curiosité architectonique.

« Les clochetons, dit M. de Caumont, dans son *Abécédaire archéologique*, n'ont guère été employés durant le règne de l'architecture romane ; j'en connais à peine, dans le nord-ouest de la France, quelques exemplaires du XI^e siècle, et l'on peut affirmer qu'ils ont été fort rares dans ce pays avant la seconde partie du XII^e siècle. L'église Notre-Dame de Poitiers en a plusieurs d'une forme très élégante, et j'en ai vu de pareils sur d'autres églises regardées comme appartenant au XII^e siècle. On peut admettre que leur présence dans les monuments romans est une des innovations qui préparaient insensiblement l'avènement de l'architecture à ogive. »

Notre gravure représente la tour de Déols telle qu'elle existe aujourd'hui, c'est-à-dire dans un état de conservation très satisfaisant et flanquée de quelques pans de muraille beaucoup plus maltraités, mais intéressants encore.

SAINT-MAUXE.

COURS DE COMPTABILITÉ

LA FACTURE

Dans nos démonstrations, comme nous n'employons que des moyens pratiques, nous donnerons toujours, dans ce cours, les *définitions* des objets et des choses.

Nous commencerons donc par expliquer et faire comprendre à nos lecteurs ce que c'est qu'une *Facture*.

Nous savons tous qu'une *Vente* est toujours accompagnée d'une note détaillée, remise à l'*acheteur* par le *vendeur*.

Nous savons aussi que la rédaction

d'une facture est toujours la même : *Constater la vente de telle espèce de marchandises, aux conditions convenues entre le vendeur et l'acheteur.*

De sorte que, si on nous posait cette question :

Qu'est-ce que la *Facture* ?

Nous répondrions immédiatement sans la moindre hésitation :

La *Facture* est un état détaillé des marchandises *achetées* ou *vendues*, qui indique :

Leur *qualité*, leur *quantité*, leur *prix*, et énonce en même temps leur *mode de paiement*.

En remettant ou expédiant la marchandise, le vendeur est toujours obligé de donner une *note* constatant l'opération et indiquant l'espèce de marchandise vendue, son poids, etc. C'est cette même *note* que la tradition appelle *Facture*, et qui doit contenir :

Le *nom* et le domicile de l'*acheteur* ;

Le *nom* du *vendeur* ;

Les conditions de la *vente* ;

La *date* de la livraison ou de l'expédition ;

Le *poids*, les *quantités* et la désignation des marchandises ;

Les *prix* et le produit des prix multipliés par les quantités ;

Pour les *marchandises* expédiées par chemin de fer, bateaux à vapeur ou autres, on met la *marque*, qui consiste à indiquer sur les colis l'initiale du nom du *destinataire* ou de celui de l'*expéditeur* ; certains négociants mettent les deux à la fois.

La *marque* est indispensable et sert à reconnaître les *colis* ayant la même destination.

Quant aux *numéros d'ordre*, ils sont particulièrement utiles ; ils servent à reconnaître plus facilement la marchandise et désignent le poids des colis.

Et enfin les frais, commissions et courtages qui augmentent le prix de la *vente* ; ainsi que les *escomptes*, *rabais* ou *bonifications*, qui les diminuent.

Autrefois, en dehors du livre de *Débit*, on se servait d'un livre *ad hoc*, appelé *Copie de factures*, copié à la main, ainsi que la *Copie de lettres*. — Aujourd'hui, pour les *Factures-Vente*, on ne se sert plus que du livre de *débit* où l'on consigne tous les renseignements concernant la *vente* ; tels que : valeur, conditions de paiement, escompte, rabais, etc., etc.

Quant à la *correspondance*, on sert du *Copie de lettres* ordinaire.

Pour les *Factures-Achat* ou de *fournisseurs*, on se sert plus généralement du *bibliorhapte*, d'invention récente d'une grande utilité commerciale pour les services qu'il rend.

Nous donnons, comme *modèle*, des factures de la maison Alp. Durand.

Nous reconnaissons et admettons en principe deux sortes de *Factures* qui sont : la *Facture-Achat*, dont le montant se porte au *débit* du compte de *Marchandises générales* et aux livres auxiliaires appelés *Livre de magasin* pour l'entrée des marchandises au moment de leur réception ; et *Facturier*, pour leur inscription régulière servant à la passation des écritures.

Modèle de la facture achat :

MAGASIN GÉNÉRAL DE VÊTEMENTS

C^o 4585.

N^o 7, 50.

ALP. DURAND

240 bis, rue Saint-Martin, 240 bis.

HABILLEMENTS EN GROS

pour l'exportation.

1^{re} Maison de détail Doit

Les marchandises détaillées ci-dessous expédiées par notre Maison principale, payables dans Paris, au comptant, net, sans escompte :

Paris, le 18			
Tout acquit, pour être valable, doit être revêtu de sa signature.	100	Pardessus à 12 fr.	1.200
	50	Costumes d'enfants, à 5 fr. 50.	275
	30	Rohes de chambre, à 14 fr.	330
	25	Coins de feu, à 9 fr. . .	225
	50	Complets nouveauté, à 35 fr.	1.750
	200	Pantalons noirs, à 8 fr. . .	1.600
			5.350
	10	Lord maire, à 15 fr. . .	150
	10	L'élégant, à 25 fr. . .	250
	10	Pardessus, à 70 fr. . .	700
10	— à 80 fr. . .	800	
	Sans escompte, net.	7.250	

Et la *Facture-Vente*, dont le montant se porte au *crédit* du compte des *Marchandises générales*, et au livre auxiliaire appelé *Livre de débit*, constatant la sortie et l'expédition des marchandises. — On doit aussi indiquer la *sortie* des marchandises au *Livre de magasin*.

Dans presque toutes les *Maisons de commerce* ayant une certaine importance, les livres de *débit* sont tenus par des employés spéciaux qu'on nomme *tribuns* ; on les appelle ainsi, probablement, parce qu'ils écrivent sur

un bureau élevé appelé *tribune*. — Ces mêmes employés sont tenus d'additionner et de mettre d'accord tous les soirs le livre de débit, afin que les *comptables* puissent s'en servir le lendemain matin pour la passation des écritures : inutile d'ajouter que le livre de débit se tient en deux volumes, un pour les jours *pairs* et un pour les jours *impairs*.

La *Facture* doit être datée, pour le classement des opérations commerciales, et pour fixer l'époque de la livraison et de la valeur, c'est-à-dire l'époque du paiement.

Les frais de transport de la marchandise achetée sont généralement à la charge de l'acheteur et à ses risques et périls, à moins de conditions spéciales. — Il arrive fréquemment que la marchandise est expédiée *franco* à destination, ce qui fait l'objet de conventions traitées par correspondance.

Modèle de la facture vente :

MAGASIN GÉNÉRAL DE VÊTEMENTS

Gⁿ N^o C.

ALP. DURAND

240 bis, rue Saint-Martin, 240 bis.

HABILLEMENTS EN GROS

pour l'exportation.

M^o. Camille Coste Doit

Les marchandises détaillées ci-dessous expédiées par notre Maison, payables dans Paris, au comptant, 5 o/o escompte :

Paris, 11 mars 188x		
200	Jaquettes nouveautés, à 40 fr.....	8.000
400	Complets drap noir, à 60 fr.....	6.000
300	Pantalons nouveautés, à 15 fr.....	4.500
		18.500
400	Sans pareil, costume complet, à 22 fr....	2.200
400	L'élégant, pardessus droit, à 25 fr.....	2.500
100	L'Universel, costume complet, à 25 fr....	3.500
		26.700
	Escompte, 5 o/o.	1.335
	Net.....	25.365

Les deux modèles de *Factures* que nous donnons contiennent chacun un *prospectus* des objets vendus, ce qui est tout à fait pratique et prouve au lecteur la vérité des faits accomplis, attendu que ces deux factures ont été copiées dans les livres de la *maison de commerce* en question.

Les factures reçues par le commer-

çant sont mises en *liasse*, par ordre de *dates*, dans un cartonnier alphabétique pendant le courant de l'*exercice*. On appelle *exercice* l'espace couru entre deux inventaires.

DE L'ACQUIT DE LA FACTURE

L'*acquit* est la reconnaissance d'un paiement effectué ; et le commerçant doit acquitter la *facture* à tout *acheteur* qui le paye ou le règle.

Depuis le 1^{er} décembre 1871 toutes *factures*, *reçus* ou *quittances*, s'élevant à une somme au-dessus de dix francs, doivent porter un timbre mobile de dix centimes.

Ce timbre doit être annulé par le *signataire*, au moment même de l'*acquit*, par l'*apposition* d'un timbre ou de la date inscrite sur le susdit timbre, et par la *signature*.

Le coût du timbre est à la charge du débiteur. L'*acquit* se met au bas de la facture et se formule de cette façon :

POUR ACQUIT,
(signature).

Dans le commerce, il arrive souvent que le *caissier* ou le *comptable* est autorisé à acquitter les factures.

Dans ce cas, il devra se servir de la mention :

Pour (le nom de la maison de commerce).

Et mettre sa propre signature.

Si l'un ou l'autre est porteur d'une *procuracion* notariée, il doit mettre :

Par *procuracion* :

(et signer).

FÉLIX TARPET.

La conscience assurée de l'homme de bien le met au-dessus des jugements du public et le dédommage de ses iniquités.

(V. Largeau.)

Les physionomies les plus expressives ne disent rien au spectateur imbecile.

(Broussais.)

La gloire n'est qu'un bruit par l'écho répété, Quo le moindre zéphyr a bien vite emporté.

(Auguste Barbier.)

Tout esprit qui n'a pas le sens commun pour base est fatigant et ennuyeux à la longue.

(M^o du Doffant.)

Le sentier de nos jours n'est vert qu'en le montant.

(Lamartine.)

LES INVENTIONS UTILES

LE PARAPLUIE

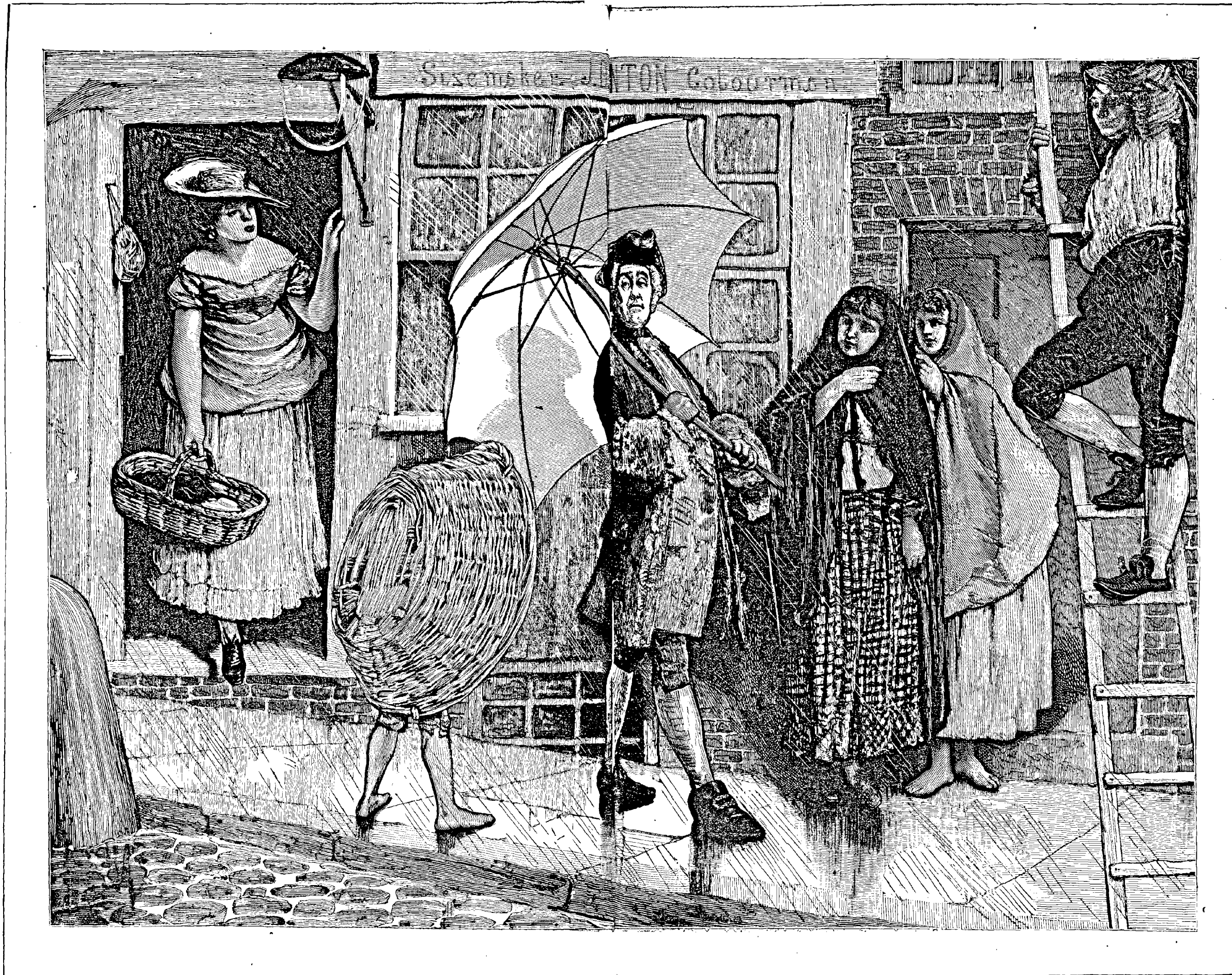
L'ancêtre du parapluie dont l'usage est devenu si fréquent chez nous, est évidemment le parasol, d'origine orientale et fort ancienne ; la preuve en est, je suppose, dans le nom d'*ombrelle* par lequel on le désigne encore dans plusieurs langues européennes, tandis que l'*ombrelle*, en français, désigne spécialement le parasol.

C'est par les Portugais, et de l'Inde, que l'usage du parasol fut importé en Europe. Il paraît qu'on se servait à Paris, dès 1622, du parasol-parapluie, mais sans enthousiasme, et il mit bien, en fin de compte, un bon siècle à s'y acclimater. Il est vrai que c'était un véritable monument. D'après M. Natalis Rondot, un parapluie français du xvii^e siècle pesait de 3 à 4 livres et coûtait de 45 à 60 francs.

Ce n'était guère maniable, et pas très bon marché non plus, de sorte qu'on soignait ce meuble avec la plus grande sollicitude et qu'on se le transmettait pieusement de génération à génération.

Peu à peu, le parapluie se perfectionna ; il devint plus élégant et surtout plus léger. Ce fut en faveur des dames surtout, et à titre de parasol, que l'on chercha à transformer pour les jours de chaleur le lourd et volumineux appareil, et dès lors, l'*ombrelle* et le parapluie furent deux objets absolument distincts. Le parapluie proprement dit mit plus longtemps à opérer sa transformation.

Il n'est pas probable, malgré ce que nous venons de dire, que l'usage du parapluie-parasol fût très répandu avant le milieu du xviii^e siècle ; ce qu'il y a de certain, c'est qu'il n'en est fait mention pour la première fois que dans les statuts de 1750. Mais on est toujours un peu porté à exagérer l'antiquité des ustensiles d'usage courant dont on étudie l'histoire : le moindre prétexte suffirait à quelques écrivains ambitieux pour faire remonter au déluge l'invention du parapluie. Par exemple, l'auteur cité plus haut prétend que cet ustensile fut introduit en Angleterre vers le commencement du xvii^e siècle ; nous verrons tout à l'heure combien il en faut rabattre.



LES INVENTIONS UTILES. — LE PHILANTHROPE JONAH HANWAY ET LE PREMIER PARAPLUIE. (Page 138, col. 2.)

Un trait curieux de l'histoire du parapluie a été signalé par M. Robert de Lasteyrie dans le *Bulletin* de la Société de l'histoire de Paris, de décembre 1874. Il s'agit de l'institution des parapluies publics, sous l'administration de M. de Sartine, révélée par l'affiche suivante :

De par le roi et Monseigneur le lieutenant général de police.

PARAPLUIES PUBLICS

L'objet qu'on a, en établissant des parapluies publics pour la nuit, comme pour le jour, est de procurer aux habitants une commodité de plus et aux gagne-deniers une facilité de gagner leur vie.

Mais comme il est important pour la sûreté publique qu'il n'y ait point de rôdeurs pendant la nuit dans les rues et carrefours, Monseigneur le lieutenant général de police ordonne :

1° Que les gagne-deniers qui porteront des parapluies pendant la nuit, les tiendront du bureau de la direction, où ils seront enregistrés par signalement, noms et demeures, ainsi que chez le sieur Heancre, inspecteur de police, et au bureau de la Sûreté.

2° Que ces gagne-deniers porteront une petite lanterne, sur la porte de laquelle sera découpé le même numéro du parapluie, non pour servir de falot, les lanternes à réverbère étant plus que suffisantes, mais pour servir à reconnaître le porteur du parapluie, et recevoir son payement.

Ces parapluies, qu'on nomme communément parasols, sont de taffetas vert, solides, bien conditionnés et numérotés. On commencera à en distribuer aux gagne-deniers samedi 16 septembre 1769, au bureau de la Direction, rue Saint-Denis, près celle du Grand-Hurlleur, au Magasin d'Italie.

La saison n'exigeant plus qu'il y ait des parasols pour le pont Neuf, la Direction fera cesser ce service public le 17, pour ne le recommencer qu'à la belle saison, tant pour ce pont que pour celui de la Tournelle, le pont Royal, le Carrousel, la place de Louis XV et autres endroits où on croira que cette commodité peut être utile.

Permis d'imprimer et afficher, ce 14 septembre 1769.

DE SARTINE.

L'institution prévoyante qui nous est signalée par ce document rendrait encore aujourd'hui de grands services, car tout le monde aura sans doute remarqué, comme moi, que c'est toujours quand il pleut qu'on a laissé son parapluie à la maison. L'industrie des parapluies est pourtant très florissante en France, où elle représente la somme respectable de 20 millions et plus.

Nous parlions tout à l'heure de l'introduction en Angleterre de cet ustensile agréable et commode, et nous disions qu'on serait loin de compte si l'on prenait pour exacte la date même assez vague de « vers le commencement du xviii^e siècle. » En effet, car si cette introduction eut lieu vers l'époque où florissait à Paris l'institution des parapluies publics, c'est bien tout.

Sydney Smith dit positivement que, dans son enfance, on ignorait à Londres l'usage du parapluie, bien qu'en France il fût à la mode depuis longtemps déjà; on regardait cet usage avec un suprême dédain, et on y voyait une preuve des habitudes efféminées des Français.

L'introducteur du parapluie en Angleterre serait le fameux philanthrope Jonas Hanway, et il fallait tout le respect qu'on lui portait et, disons-le, sa propre excentricité philosophique pour imposer une sage réserve aux petits polissons et les empêcher de courir après lui, lorsqu'il se promenait majestueusement dans les rues, son parapluie déployé sous l'averse dans toute sa magnificence. Bien entendu, chacun s'arrêtait sur son passage, écarquillant des yeux étonnés, ébauchant même un sourire, mais n'allant pas au delà, — tout en se garant de la pluie à la vieille mode, c'est-à-dire chacun suivant ses moyens.

Jonas Hanway, puisque nous voici sur le compte de ce digne homme, était né à Portsmouth en 1712. Son père, un capitaine de la marine royale, l'avait envoyé tout jeune en Portugal, pour y apprendre le négoce; plus tard, il avait été attaché à une maison de commerce de Saint-Petersbourg. Il fit alors, en Perse, un voyage aventureux dont il publia la relation à son retour en Angleterre. Il y était depuis vingt ans, remplissant les fonctions de commissaire de la marine, lorsqu'il

mourut en 1786; — de sorte qu'en admettant que Sydney Smith eût manqué de mémoire, il n'aurait pu importer le parapluie, surtout sans avoir toute la marmaille vagabonde sur les talons, que deux ou trois ans au moins après 1766, date approximative de son retour.

Jonas Hanway, nous l'avons dit, était un philanthrope infatigable. On lui doit, outre de nombreuses brochures et... l'introduction du parapluie dans son pays, plusieurs fondations charitables, telles que la Société des marins, l'hospice de la Madeleine; il fut, suivant l'expression d'un de ses biographes anglais, « le père des écoles du dimanche et l'ami des ramoneurs. » Aucune calamité publique ne survenait qu'il ne courût porter aux victimes tous les secours dont il pouvait disposer. C'était donc un philanthrope de la bonne école, faisant le bien d'enthousiasme, et avec son propre argent avant de recourir à celui des autres.

On pourrait, peut-être, dire également beaucoup de bien de l'introducteur du parapluie en France: la seule difficulté, c'est qu'on ne le connaît pas.

M. CARTERON.

LES GRANDS ROMANCIERS POPULAIRES

CHARLES DICKENS

La mort devait s'opposer à la réalisation de ce projet de la reine.

Au moment de prendre congé, Dickens reçut des mains de Sa Majesté un exemplaire de son propre livre: *Our life in the Highlands*, revêtu de l'autographe suivant: *Victoria R. to Charles Dickens*. En remettant ce présent à l'illustre écrivain, la reine, avec une délicatesse charmante, fit allusion à leur position respective dans le monde des lettres, où Dickens avait la première place et la reine d'Angleterre une des plus humbles.

L'auteur célèbre s'adresse à un grand nombre de lecteurs, à la foule pour tout dire; et il est bien rare qu'il ne heurte en passant quelque susceptibilité et même qu'il ne rencontre çà et là un lecteur qui, se méprenant sur sa pensée parce qu'il n'a pas compris la phrase qui la contient, ne se sente en disposition de le quereller pour

cela. La correspondance est l'arme ordinairement employée dans ces querelles entre le lecteur et l'auteur, quand ce dernier ne répond pas par le dédain à une attaque injustifiée. On pense bien que Dickens ne fut pas à l'abri de ces sortes de tentatives, qui n'ont souvent d'autre but que la conquête d'un autographe précieux. Dans les derniers jours de sa vie, l'auteur du *Mystère d'Edwin Drood* reçut d'un de ses lecteurs une lettre de représentations au sujet d'un passage mal interprété de ce dernier ouvrage. Dickens y répondit par la lettre suivante, que les journaux de Londres publiaient le jour même de sa mort :

« *Gad's hill place, Higham, by Rochester, Kent*
Wednesday, June 8, 1870.

« Dear Sir,

« Il serait tout à fait inconcevable pour moi, sans votre lettre, qu'il fût possible à un lecteur raisonnable d'attaquer une allusion à l'Écriture faite dans un de mes livres, en reproduisant une locution dont on a beaucoup abusé, qu'on a imprimée partout, dans toutes sortes d'occasions inopportunes, sans s'inquiéter de sa source originelle. Je suis vraiment blessé de voir qu'un lecteur quelconque puisse faire une pareille erreur. Je me suis toujours efforcé d'exprimer dans mes ouvrages ma vénération pour la vie et les leçons de Notre Sauveur, parce que je la ressens ; et si j'en récrivais l'histoire pour mes enfants, chacun d'eux la saurait avant d'avoir ouvert le livre, car je la leur ai dite et répétée longtemps avant qu'ils pussent lire, et presque aussitôt qu'ils purent parler. — Mais je ne l'ai jamais crié sur les toits.

« Faithfully yours,

« CHARLES DICKENS. »

Le soir même du jour où il écrivit cette lettre, qui emprunte aux circonstances comme une couleur de profession de foi, Dickens était frappé d'une attaque de paralysie qui le conduisit au tombeau en moins de vingt-quatre heures !

Comme il venait de se mettre à table pour dîner, son visage prit tout à coup une expression de souffrance inaccoutumée. Sa belle-sœur, miss Hoghart, tout alarmée, lui proposa d'aller au télégraphe pour mander un

médecin. Dickens s'y refusa, disant qu'il ne souffrait que d'un mal de dents passager. Mais il perdit soudainement connaissance. Le médecin ordinaire de Dickens, M. Franck Beard, mandé télégraphiquement, ne put que constater que tout espoir était perdu. L'illustre écrivain s'éteignait, en effet, le lendemain 9 juin 1870, à six heures du matin, sans avoir repris l'usage de ses sens.

La nouvelle de cette mort si soudaine et si inattendue, propagée par le télégraphe, sema sur sa route la stupeur et le deuil. La reine voulut s'associer à la douleur générale et envoya aux enfants de Dickens une lettre pleine de sympathie pour le malheur qui les frappait. Les témoignages de la plus vive sympathie affluèrent, et les Américains n'eurent pas plus tôt appris la triste nouvelle, qu'ils envoyèrent, des points les plus opposés de la grande république, leur tribut d'hommages et de regrets à la famille de l'illustre défunt.

Il convient de remarquer que, pour des yeux vigilants, une catastrophe ne devait pas paraître si improbable, quoique peut-être moins prochaine.

(A suivre.)

X.

LA GROÏTE DE FINGAL

A environ 8 milles de la côte occidentale de l'île de Mull, et appartenant comme elle au groupe nombreux des Hébrides, se trouve l'îlot de Staffa, d'origine volcanique et formé uniquement de lave et de roches basaltiques. Cet îlot est inhabité. De nombreuses cavernes y ont été découvertes et, parmi celles-ci, la célèbre *Grotte de Fingal*, désignée en langue gaélique sous le nom de *Uham an Binn*, qui signifie cave à musique, à cause d'un vaste trou situé presque à fleur d'eau, vers l'extrémité fermée de la grotte, et d'où sortent, lorsque les vagues en dépassent le bord et vont s'y engouffrer, des sons harmonieux que les gens du pays de Galles attribuent aux harpes éoliennes des fils de Fingal, père d'Ossian.

Cette grotte se trouve à l'extrémité sud de l'îlot et s'étend souterrainement dans la direction N.-N.-E., à une distance d'environ 230 pieds anglais. En dehors de l'entrée, à droite,

les colonnes basaltiques qui se dressent sont irrégulièrement brisées, comme si leurs fûts avaient été usés par le va-et-vient des vagues ; mais l'entrée elle-même présente une voûte de proportions élégantes, de 70 pieds de haut sur 50 pieds de large, surmontée d'une architrave de 30 pieds reposant de chaque côté, dans toute la longueur de la grotte, sur des piliers basaltiques de couleur noire verdâtre, merveilleusement joints et rangés avec une symétrie incroyable.

Le toit est presque intact dans toute sa surface, et composé çà et là de roches unies, avec des corniches de colonnes prismatiques soit isolées, soit réunies en faisceaux, d'où pendent des stalactites blanches, rouges et jaunes. Une substance d'un blanc jaunâtre a, peu à peu, filtré à travers les jointures imparfaites et les a remplies, dessinant des angles rentrants ou saillants d'une régularité extraordinaire. Le tout offre l'aspect d'une vaste mosaïque.

Les piliers du côté ouest se dressent presque à fleur d'eau, à une hauteur d'environ 36 pieds ; ceux de l'est, reposant sur une base rocheuse de 18 pieds de hauteur, sont par conséquent plus courts de moitié, l'élévation du toit étant la même des deux côtés.

Le long de la paroi orientale de la grotte règne une saillie de roche qu'on pourrait appeler galerie sans exagération, et qui peut conduire le touriste jusqu'à l'extrémité de l'édifice, lequel mesure en cet endroit 20 pieds de large.

Quoique le fond de la grotte soit formé par l'eau de la mer et que cette eau ait une profondeur de 18 pieds, il est à peu près impossible, en tout cas extrêmement dangereux, d'y pénétrer en bateau, attendu qu'en raison de la largeur de l'entrée, le flux y atteint presque d'un seul élan toute sa hauteur.

De la roche en saillie que nous venons de mentionner, on jouit à l'intérieur de la grotte d'une vue absolument féérique, quand le soleil y brille de tout son éclat. Les vagues vertes, dont les mugissements sonores sont renforcés par les échos, lancent une pluie de blanche écume jusqu'à la voûte et viennent baigner les colonnes brisées des deux côtés, lorsqu'elles

rencontrent dans le fond la roche qui leur oppose une barrière infranchissable; leur couleur verte contraste de la manière la plus pittoresque avec le rouge foncé et le violet des roches sur lesquelles elles roulent et le noir des colonnes basaltiques formant murailles, mouchetées çà et là de bouquets de lichens vert brillant, rouge, orange et jaune.

CANTEMARCHE.

NOUVELLES

DE LA RÉPUBLIQUE DES LETTRES

et des États circonvoisins.

M. le D^r Lagneau a communiqué à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, dans ses dernières séances, un intéressant mémoire sur l'ethnographie de la Péninsule hispanique.

Ce sont d'abord les peuples venus d'Afrique s'établir au sud-ouest de la Péninsule qu'étudie M. Lagneau; il croit y retrouver les Atlantes. Vient ensuite les Ibères, les Celtibères, les Sicanes. Les Ibères ont habité la Gaule depuis la vallée du bas Rhône jusqu'aux Pyrénées, et toute la partie du nord-est de la Péninsule. Leur origine est inconnue, mais comme une peuplade du même nom se retrouve dans le Caucase, ils ont probablement passé par l'Asie-Mineure. On croit que les Aquitains descendent des Ibères, dont nous avons dans la langue et la population basque les restes assez bien conservés.

Les Ligures et les Bebryces du Midi de la Gaule ont évidemment suivi le même chemin que les Ibères.

Quant aux Sicanes, ils auraient pénétré dans la Péninsule par les Pyrénées. Ils en furent chassés par les Ligures, qui occupèrent tout le littoral, depuis Sagonte jusqu'au delà du golfe de Gènes.

Les Celtibères, comme on sait, sont un produit du mélange des Ibères et des Celtes.

Le travail du savant ethnographe est complété par une carte sur laquelle l'espèce et la densité des races sont indiquées par des points et des nuances variées.

*
**

L'Académie des beaux-arts a reçu du ministère de l'instruction publique notification d'un article du cahier des charges de l'Opéra ainsi conçu : « Le directeur du théâtre national de l'Opéra est tenu de donner chaque année un opéra ou ballet en un ou deux actes. La partition de cet ouvrage doit être écrite une fois en deux ans, par un élève de Rome, grand-prix de composition musicale. Cet élève sera désigné par le ministre, après avoir pris l'avis de la section de musique de l'Académie des beaux-arts, qui présentera six candidats. »

En conséquence, les deux premiers petits ouvrages ont été confiés à MM. Wildor et Edouard Lalo. Pour les deux autres, qui doivent être écrits par des élèves de Rome, et que le directeur de l'Opéra montera en 1882 et 1883, la section de musique de l'Académie présente MM. Pañadilhe, Dubois, Lenepveu, E. Pessard, H. Maréchal et Ch. Lefebvre.

Beaucoup d'appelés et peu d'élus, après tout. Mais M. Pessard a bien des chances.

*
**

Les fonctions les plus largement rétribuées auxquelles la carrière ecclésiastique puisse conduire, en Angleterre, sont celles qui donnent la direction des grandes écoles publiques, mais elles en valent la peine, et nous ne croyons pas que l'ambition du clergé catholique soit à ce point excitée dans aucun pays.

Ainsi, les revenus annuels de ces fonctions aux écoles d'Eton et d'Harrow sont évalués de 125,000 à 175,000 fr.; ceux des écoles de Westminster, de Winchester, de Rugby, de la Chartreuse et des Marchands tailleurs, de 60,000 à 100,000 fr., compris les logements spacieux qui y sont attachés; les collèges d'Oxford et de Cambridge, toutefois, ne donnent pas, la plupart, d'aussi beaux résultats: le principal du collège de la Trinité, à Cambridge, se fait encore un revenu de 60,000 francs par an, et le doyen de l'église du Christ, qui est en même temps doyen de la cathédrale, un peu plus de 50,000 fr.; le président du collège de la Madeleine, à Oxford, reçoit également 50,000 fr. Les autres collèges de ces universités sont d'un moindre rapport, mais il y

a de la marge avant qu'on puisse considérer ce rapport comme insuffisant.

*
**

On annonce la publication prochaine, à Gotha, d'une intéressante collection de lettres, sous ce titre : *Extraits de la Correspondance politique du roi Guillaume* (aujourd'hui empereur d'Allemagne) *avec le Prince-Consort d'Angleterre*. — Bien entendu, ce seront des *extraits* choisis avec le plus grand soin.

*
**

Autre plaisanterie allemande :

Un congrès orthographique sera tenu à Berlin au mois de septembre, dans lequel il serait question d'élaborer un alphabet universel pour toutes les langues européennes.

Je propose l'alphabet grec. — J'aurais du goût pour l'arménien, s'il ne fallait franchir les limites de l'Europe pour l'aller quérir; mais, comme il n'en peut être question, je m'en tiens au grec.

*
**

Le gouvernement anglais vient d'envoyer au musée des arts décoratifs le moulage d'un monument indien fort remarquable. C'est la porte d'un monument bouddhiste.

Elle ne mesure pas moins de 11 mètres de hauteur et est ornée de sculptures symboliques représentant des animaux fantastiques, des personnes et des plantes.

*
**

J'ai cueilli dans le feuilleton qui vient de prendre fin au *Petit Journal*, la perle littéraire que voici :

« Il a réellement beaucoup vieilli... Si je ne l'avais pas vu déjà, avant, j'aurais hésité à le reconnaître... »

A rapprocher du couplet de l'*Enfant du régiment*, de Brazier, où se trouve ce refrain fameux :

En vous voyant sous l'habit militaire,
J'ai deviné que vous étiez soldat (bis.)

X. RAMBLER.

Le peuple est un grand poète, parce qu'il possède à un haut degré le sentiment, qui, selon moi, est l'âme de la poésie.

(Antonio de Trueba).

COURS PRATIQUE
DE LANGUE ANGLAISE
Méthode Robertson

QUATRIÈME LEÇON
Première Division. — Pratique.

LECTURE
4.
Fourth lesson.

As the vizier and the emperor were one

* Voir la note au sujet de *the eastern*.

8̄ 7 3̄ 0 .0 59̄ 6. 2. 3 6̄.
duskish evening together, in their return
6̄ .0 0 5.0 1300
from hunting, Mahmoud, whose sight was
3 6. 4 05 15. 6
keener than his vizier's, saw two owls upon
3̄ 5̄ 3̄ 3̄ 7 54
a tree, that grew near a greenish old wall,
15 3̄ 6̄ 0 7
out of a heap of rubbish.

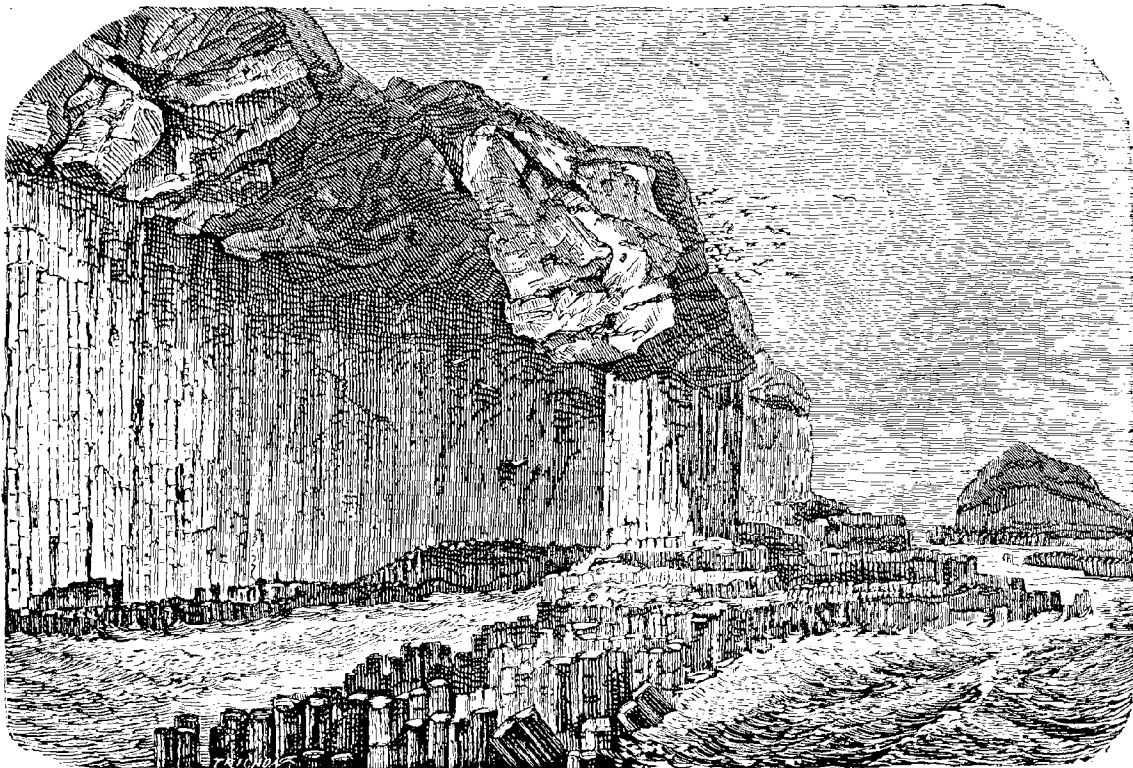
TRADUCTION LITTÉRALE
Fourth lesson.
Quatrième

As the vizier and the emperor were one
Comme empereur étaient un

duskish evening together, in their return
sombre soir ensemble, leur retour
from hunting, Mahmoud, whose sight was
de chasse dont (la) vue
keener than his vizier's, saw two
plus perçante que la sienne, vit deux
owls upon a tree that grew near a greenish
hiboux sur arbre croissait près verdâtre
old wall, out of a heap of rubbish.
vieux mur, hors monceau décombres.

TRADUCTION FRANÇAISE

Comme le vizir et l'empereur étaient un
sombre soir ensemble, à leur retour de la
chasse, Mahmoud, dont la vue était plus perçante que celle de son vizir, vit deux hiboux
sur un arbre, qui croissait près d'un vieux



ENTRÉE DE LA GROTTÉ DE FINGAL, DANS L'ÎLOT DE STAFFA. (Page 139 col. 2.)

mur verdâtre, hors d'un monceau de décom-
bres.

CONVERSATION

QUESTIONS	RÉPONSES
What lesson is this?	The fourth lesson.
Quels étaient ceux qui étaient un soir ensemble?	The vizier and the emperor.
Avec qui le vizir était-il?	With the emperor.
Avec qui l'empereur était-il?	With the vizier.
Quand le vizir et l'empereur étaient-ils ensemble?	One duskish evening.
D'où revenaient-ils?	From hunting.
Qui revenait de la chasse?	The vizier and the emperor.
Comment était la vue de Mahmoud?	Keener than his vizier's.
Qui vit deux hiboux?	Mahmoud.
Qu'est-ce que Mahmoud vit?	Two owls.

Pourquoi vit-il les hiboux plus tôt que son vizir?
Combien y avait-il de hiboux?
Où étaient ces hiboux?
Près de quoi l'arbre croissait-il?
Qu'est-ce qui croissait près d'un vieux mur verdâtre?
D'où sortait l'arbre?
Comment était la soirée?
Comment était le mur?
Qu'est-ce qui était sombre?
Qu'est-ce qui était perçante?
Qu'est-ce qui était verdâtre?

His sight was keener.
Two.
Upon a tree.
Near a greenish old wall.
A tree.
Out of a heap of rubbish.
Duskish.
Greenish and old.
The evening.
The sight of Mahmoud.
The old wall.

PHRASEOLOGIE

A TRADUIRE EN FRANÇAIS	A TRADUIRE EN ANGLAIS
Were they together?	Étaient-ils ensemble?
We were not together.	Nous n'étions pas ensemble.
There were two birds upon the tree.	Il y avait deux oiseaux sur l'arbre.
The emperor had a keen sight.	L'empereur avait une vue perçante.
The vizier had not a keen sight.	Le vizir n'avait pas une vue perçante.
The evening is duskish.	La soirée est sombre.
The sight of the emperor was keen.	La vue de l'empereur était perçante.
The tree was near a wall.	L'arbre était près d'un mur.
Two birds were upon the tree.	Deux oiseaux étaient sur l'arbre.
The minister was near the emperor.	Le ministre était près de l'empereur.
We were near a heap of rubbish.	Nous étions près d'un monceau de décombres.

We know their language.	Nous connaissons leur langue.
The vizier was not older than the sultan.	Le vizir n'était pas plus vieux que le sultan.
There is a country that was filled with desolation.	Il y a un pays qui fut rempli de désolation.
Two and two are four.	Deux et deux sont quatre.
His father is old.	Son père est vieux.

Deuxième division. — Analyse et Théorie.

PRONONCIATION

Exemples.

Abroad — Understand — Easily — Being — Merely — Vainly — Reader — Doubtless — Eastern — Du kish — Return — Hunting — Krener — Upon — Greenish.

Dans chacun de ces dérivés, la syllabe qui est en italique est celle qui porte l'accent. Cette syllabe est la racine, la partie la plus importante du mot. Les autres syllabes ne sont qu'accessoires: ce sont des particules initiales, ou des terminaisons, qui, pour la plupart, n'auraient pas de signification, si elles étaient employées isolément. D'où nous pouvons déduire la règle suivante.

71. Dans les dérivés, l'accent est sur la racine.

Exemples.

Sultan — Father — Ruin — People — Empire — Second — Monarch — Certain — Dervis — Language — Open — Whether — Country — Credit — Wonder.

Dans chacun de ces mots encore, la syllabe en italique est celle qui porte l'accent. Mais cette fois elle n'est pas la racine; car aucun de ces mots ne peut se décomposer en anglais*, et *sul, fa, ru, pro, em, sec, etc.*, n'auraient aucun sens.

Tous ces exemples ont deux syllabes.

Tous sont accentués sur la première.

72. Dans un mot de deux syllabes qui ne peut se décomposer, l'accent est sur la première syllabe.

Exemples.

Perpetual — Unpeopled — Persian — Open — Pretended — Emperor — Upon — Heap.

73. La lettre p se prononce comme en français.

LEXICOLOGIE

§ 1 — Partie interrogative.

Pourquoi le mot *owls* est-il terminé par *ne s* ?

Quel est le singulier de ce nom ?

A quoi reconnaît-on que les deux verbes *saw* et *grew* sont irréguliers ?

Quelle est la signification du mot *that* dans cette phrase: *A tree that grows* ?

A quoi se rapporte *that*, quand il est pronom relatif ?

* Tout mot de plus d'une syllabe peut, à la rigueur, se décomposer, en remontant à son origine: ainsi, par exemple, *monarch* vient des deux mots grecs *monos*, seul, et *arché*, chef. Quel que soit le nombre des syllabes d'un mot, chacune d'elles représente une idée; et l'on parvient, à l'aide de l'étymologie, à réduire les mots véritablement radicaux à de simples monosyllabes. Mais, comme de semblables recherches ne nous seraient ici d'aucune utilité, nous conviendrons de ne donner le nom de racine qu'à une réunion de lettres formant un mot complet, et ayant un sens anglais.

§ 2 — Partie explicative.

FOURTH est dérivé de *four*, quatre, qui vient du saxon *feower*.

74. La terminaison TH répond à la terminaison française *ième*, pour les noms de nombre. Elle s'ajoute aux nombres cardinaux pour former les nombres ordinaux.

Les nombres ordinaux *first, second* et *third*, qui correspondent aux nombres cardinaux *one, two* et *three*, n'étant pas formés de cette manière, sont des exceptions.

Les principaux dérivés de *four* sont :

Four in hand, à grandes guides.

Four-cornered, à quatre coins.

Four-footed, à quatre pieds; quadrupède.

Four-handed, quadrumanes.

Four-posted, à colonnes (lit).

Four-wheeled, à quatre roues.

All fours, impériale (jeu de cartes).

On all fours, à quatre pattes.

Fourfold, quadruple.

Fourscore, quatre-vingts.

Fourteen, quatorze.

Fourteenth, quatorzième.

Fourth, quatrième; quart.

Fourthly, quatrième.

EMPEROR vient du français.

75. WERE, que l'on a vu comme le passé du subjonctif du verbe *to be*, est aussi le passé de l'indicatif de ce verbe; mais seulement pour les trois personnes plurielles.

ONE vient, ou du saxon *an, æn*, ainsi que l'article indéfini *a*; ou du français *un*.

76. L'adjectif ONE détermine d'une manière plus positive que ne le fait l'article *a* le sens du nom devant lequel on le place; il exprime formellement l'idée d'unité, en opposition à l'idée de pluralité; il veut dire *un seul*, et non pas *deux, trois, quatre*; il veut dire encore *un certain*, et non pas *un quelconque*: *One evening* signifie donc: Un certain soir, et non: Le premier soir venu. Ce qui distingue encore *one* de *a*, c'est que ce dernier, étant article, ne peut s'employer qu'avec un substantif.

DUSKISH est dérivé du mot *dusk*, crépuscule, qui vient du hollandais *duister*, ou du russe *tusk*. On emploie aussi *dusky* dans le même sens (Voir 39).

77. La terminaison ISH, jointe à un substantif, en fait un adjectif, et indique la similitude. 76 dérivés sont formés de cette manière.

EVENING vient du saxon *efen*.

TOGETHER est dérivé du verbe *to gather*, rassembler, réunir, cueillir, recueillir, qui vient du saxon *gatharian*. Les principaux dérivés de *gather* sont:

Gatherer, celui qui rassemble, qui cueille, qui recueille; collecteur; quêteur.

Gathering, rassemblement; quête, collecte; abeès.

Together, ensemble.

Ungathered, non cueilli; non recueilli.

THEIR vient du saxon *hiora*, ou de l'islandais *theirra*.

RETURN est dérivé de *to turn*, tourner, qui vient du saxon *turnan*. Les principaux dérivés de *to turn* sont:

Turn (subst.), tour; détour; changement; tournure.

Turncoat, rénégal.

Turner, tourneur.

Turnery, art du tourneur; objets faits au tour.

Turning, coude, angle, détour.

Turning-lathe, tour (de tourneur).

Turnkey, guichetier.

Turn-out, train, équipage.

Turnpike, barrière de péage.

Turnscrew, tournevis.

Turnsick, tournis.

Turnsole, tournesol.

Turnspit, tourne-broche.

Turnstile, tourniquet.

To overturn, renverser; bouleverser.

Overturn, renversement.

Overturner, celui qui renverse.

Overturning, renversement.

To return, retourner; revenir; répondre, rendre.

Return, retour; restitution.

Returnable, restituable.

Unturned, non tourné; non retourné.

To upturn, tourner en haut; lever, relever.

78. La syllabe initiale RE a la même valeur qu'en français; elle marque ordinairement le renouvellement, ou la répétition, comme: *to repeople*, repeupler; *to reaffirm*, affirmer de nouveau; *to recommence*, recommencer. Quelquefois elle indique le retour en arrière, l'action de revenir sur ses pas, comme: *reaction*, réaction; *return*, retour. Elle exprime aussi l'idée d'achèvement ou de perfectionnement, comme: *to redouble*, redoubler; *to refine*, raffiner; *to refresh*, rafraîchir, (de *fresh*, frais). Elle s'adapte principalement à des verbes et à des noms dérivés de verbes pour la plupart. Son emploi est souvent arbitraire, comme celui de la particule *un* (21). Les dictionnaires donnent environ 800 dérivés dans lesquels elle entre, savoir: 300 verbes et 500 substantifs ou adjectifs.

79. FROM, selon Webster, vient du saxon *fram* ou *from*. Cette préposition répond ordinairement à la préposition française *de*, ainsi que *of*; mais elle diffère de cette dernière, en ce qu'elle marque la séparation, l'éloignement, l'extraction, la source ou l'origine: — Selon Horne Tooke, *from* vient du substantif gothique et saxon *from*, qui signifie commencement, et toutes ses variétés d'acceptions peuvent se ramener à celle-là.

HUNTING est dérivé du verbe *to hunt*, chasser, aller à la chasse, poursuivre, qui vient du saxon *huntian*. On voit que ce substantif a la même terminaison que le participe présent (48).

80. La terminaison ING s'emploie très fréquemment pour faire un substantif d'un verbe, ou, ce qui revient au même, le participe présent s'emploie substantivement. Il y a quelque chose d'analogue en français lorsqu'on dit *le boire*, *le manger*: la seule différence, c'est qu'en anglais, c'est le participe au lieu de l'infinitif qui devient substantif; l'expression anglaise *drinking, eating*, rendue littéralement, signifie *le buvant, le mangeant*. Cette transformation du verbe en substantif est beaucoup plus fréquente en anglais qu'en

français. Il y a environ 140 mots en *ing* où elle est permanente; dans les autres elle est accidentelle.

Nous ferons voir plus tard que le participe présent s'emploie aussi adjectivement.

Les principaux dérivés de *to hunt*, sont:

Hunt (subst.), chasse; poursuite.

Hunter, chasseur; chien de chasse; cheval de chasse.

Hunting, chasse.

Hunting-seat, maison de chasse.

Huntress, chasseresse.

Huntsman, chasseur; veneur; piqueur.

Huntsmanship, talent de chasseur.

81. *WHOSE* est ce qu'on appelle le cas possessif du pronom *who*, qui (relatif aux personnes), vient du saxon *hwæ*. Il se rend en français par *dont le, dont la, dont les*. Employé interrogativement, il signifie aussi *à qui, de qui*. Il marque un rapport de possession, et s'emploie surtout en parlant des personnes. Il doit toujours être immédiatement suivi du nom de l'objet possédé. On l'emploie quelquefois aussi en parlant des choses et des animaux.

SIGHT vient du saxon *gesiht*, ou de l'allemand *sicht*. Ses principaux dérivés sont:

Sighted, qui a la vue.

Sightedness, vue.

Sightless, privé de la vue.

Sightly, beau; agréable à la vue.

Sightliness, beauté.

Foresight, prévoyance.

Insight, éclaircissement.

Oversight, inadvertance, oubli.

Un sightly, désagréable à la vue.

Un sightliness, laidéur.

KEENER est dérivé de *keen*, perçant, pénétrant, qui vient du saxon *cene*.

82. La terminaison *ER*, ajoutée à un adjectif ou à un adverbe, sert à former le comparatif de supériorité. Elle s'emploie surtout quand l'adjectif ou l'adverbe n'a qu'une syllabe. Elle peut s'ajouter aussi à un adjectif ou à un adverbe de deux syllabes, s'il finit par une voyelle. Dans un adjectif de deux syllabes, finissant par une consonne, la terminaison *er* serait souvent contraire à l'usage.

Si l'adjectif a plus de deux syllabes, le comparatif se forme d'une autre manière, dont nous verrons un exemple plus loin.

Les principaux dérivés de *keen* sont:

Keenly, vivement; avec âpreté; d'une manière poignante.

Keeness, nature pénétrante ou perçante; âpreté, mordant.

THAN vient du saxon *thane*.

83. *VIZIER'S* est ce qu'on appelle le cas possessif de *vizier*. On nomme ainsi cette terminaison, parce qu'elle indique un rapport de possession. On peut la regarder comme l'abréviation du mot *his*, qui signifie *son, sa, ses, le sien, la sienne, les siens, les siennes*.

SAW est le passé irrégulier du verbe *to see*, voir, dont nous reparlerons dans la cinquième leçon.

TWO vient du saxon *twa*. Ses principaux dérivés sont:

Two-edged, à deux tranchants.

Two-handed, bimane.

Twofold, double; doublement; deux fois.

OWL vient du saxon *ula*. Ses principaux dérivés sont:

Screech-owl, chat-huant.

Owl-light, crépuscule.

Owl-like, comme un hibou.

Owlet, hibou; jeune hibou, hulotte.

Owl-ish, de hibou.

84. *UPON* vient du saxon. Il est formé de *up*, haut, et de *on*, sur. Il serait donc convenable de n'employer *upon* que lorsqu'il y a élévation, en même temps que superposition, et de se servir de *on* dans les autres cas; mais cette différence n'est pas toujours faite; ces deux mots sont souvent employés indistinctement. Cependant nous conseillons à l'étudiant, quand il doutera, d'employer *on* de préférence; il sera sûr de ne pas blesser l'oreille.

TREE vient du saxon *treow*. Ses principaux dérivés sont:

Tree-culture, arboriculture.

Tree-like, dendroïde.

Treeless, sans arbres.

Treenail, cheville.

To treenail, cheviller ensemble.

GREW est le passé du verbe irrégulier *to grow*, dont nous reparlerons dans la cinquième leçon.

NEAR vient du saxon *neara*. Il ne doit pas être suivi de *of*, bien que le mot français correspondant demande la préposition *de*. Ses principaux dérivés sont:

Near-sighted, myope.

To near, s'approcher de.

Nearly, de près; à peu près; environ; presque.

Nearness, proximité; lésinerie.

GREENISH est dérivé de *green*, vert, qui vient du saxon *grene*.

85. On a vu plus haut (77) que la terminaison *ish*, ajoutée à un substantif, en fait un adjectif. Lorsqu'elle est jointe à un adjectif, elle en fait un nouvel adjectif, et indique la diminution ou l'amoindrissement de la qualité que le radical exprimait. C'est un diminutif: ou, selon Webster, un degré de comparaison qu'il appelle *degré imparfait*.

Les principaux dérivés de *green* sont:

Green-finch, verdier.

Green-gage, reine-Claude.

Green-grocer, fruitier.

Green-horn, blanc-bec; gobe-mouche.

Green-house, serre.

Green-room, foyer (de théâtre).

Green-sickness, chlorose; pâles couleurs.

Green-stall, étalage de fruitière.

Green (subst.), vert; prairie; feuillage vert; légum. s.

To green, faire verdier.

Greenish, verdâtre.

Greenly, d'une couleur verte; récemment; sans maturité.

Greenness, verneur, fraîcheur; manque d'expérience.

OLD vient du saxon *eald*. Ses principaux dérivés sont:

Old-fashioned, à l'ancienne mode.

Olden, vieux, ancien.

Oldish, vieillot.

Oldness, vieillesse, vétusté.

Old age, vieillesse, vieil âge.

WALL vient du saxon *wæal*. Ses principaux dérivés sont:

Wall-eyed, qui a l'œil vairon.

Wall-flower, giroflée de muraille.

To wall, entourer de murs; murer.

Walling, murailles; matériaux pour des murs.

Unwalled, non muré, sans murs.

OUT vient du saxon *ut*. Voir 133 et 410.

HEAP vient du saxon, sans changement d'orthographe. Ses principaux dérivés sont:

To heap, entasser, amonceler.

Heaper, celui qui entasse.

Heapy, entassé, amoncelé.

RUBBISH vient du verbe *to rub*, frotter, lequel vient de l'allemand *reiben*. La signification primitive semble avoir été la poussière produite par le frottement, comme en français *limaille*, de *limer*.

Il y a en anglais, de même qu'en français, des noms qui n'ont pas de singulier, et d'autres qui n'ont pas de pluriel. Le mot *rubbish* est de ces derniers.

Les principaux dérivés de *to rub* sont:

Rub (subst.), frottement; coup de brosse; friction; aspérité; difficulté, embarras.

Rub-stone, pierre à aiguiser.

Rubber, frotteur; frotoir; partie liée.

India-rubber, gomme élastique, caoutchouc.

Rubbish, décombre, gravats; rebut; ordures.

Rubbish-cart, tombereau.

Rubbish-pan, panier aux ordures.

Rubble-stone, pierre brute; blocaille.

SYNTAXE

§ 1 — Partie interrogative.

Pourquoi l'article *the* est-il employé devant *vizier* et devant *emperor*?

Pourquoi cet article n'est-il pas employé devant *hunting*?

Pourquoi les mots *greenish* et *old* précèdent-ils le mot *wall*?

§ 2 — Partie explicative.

86. *Keener* THAN.

Plus perçante QUE.

Avec le comparatif de supériorité, le mot français *que* se rend par *than*.

87. *Keener than his vizier's*,

Plus perçante que son vizir LA SIERNE.

Plus perçante que CELLE DE son vizir.

Les expressions françaises *à, au, à la, aux, celui de, celle de, ceux de, celles de*, annonçant la possession et précédant le nom du possesseur, se rendent souvent en anglais par ce signe de possession (*'s*) mis après le nom du possesseur, comme: *C'est à l'empereur, It is the emperor's; Ils sont au sultan, They are the sultan's; C'est celui de Mahmoud, It is Mahmoud's.*

Troisième Division. — Exercices.

EXERCICE PRÉPARATOIRE

1 — Lexicologie, 75 — Le vizir était — L'empereur était — Le vizir et l'empereur étaient.

2 — Modèle: *Mahmoud, WHOSE sign.* Lexicologie, 81 — Le sultan dont la tyrannie — Le sultan dont les États — Le monarque dont l'empire — Le vizir dont le langage — Le

ministre dont l'assertion — Le lecteur dont la vue

3 — Modèle : *Keener than*. Lexiologie, 82. Syntaxe, 86 — Plus grand que — Plus vert que — Plus vieux que — Plus aisé que — Plus vain que.

4 — Modèle : *His vizier's*. Syntaxe, 87 — Celui du sultan — Celle du père — Ceux du visir — Celles du monarque — Celui de l'oiseau — Ceux du ministre — Celles du lecteur — Celui de l'empereur — Celle du hibou.

COMPOSITION

1 — L'empire de Mahmoud était un des pays orientaux. — 76.

2 — A (dans) son retour des pays orientaux, il vit les quatre ministres de l'empereur. — 79, 74.

3 — A son retour du pays de ses ancêtres, il eut une conversation avec un derviche. — 79, 32.

4 — Il y avait un sultan dont les guerres avaient dépeuplé l' (son) empire. — 81.

5 — Il y avait un sultan dont la tyrannie avait rempli le (son) pays de ruine. — 81.

6. — Mahmoud avait un visir dont le père pouvait comprendre le langage des oiseaux. — 81, 47.

7 — Il était plus grand que ses ancêtres. — 82, 86.

8 — Le monarque avait une vue perçante. — 25.

9 — Il prévoyait la ruine de l'empire persan. — 16.

10 — Son père avait seulement un visir. — 76.

11 — Les ministres de l'empereur étaient généralement crus. — 75.

12 — Un des deux visirs était vieux. — 76.

13 — Un des hiboux vit le visir, de l'arbre. — 76, 79.

14 — Le monarque, dont l'empire était dépeuplé, avait un visir vain. — 81, 26.

15 — Le sultan, dont le visir avait appris le langage des oiseaux, avait dépeuplé son pays. — 81.

16 — Le derviche était plus vieux que le visir. — 82, 86.

17 — Comme l'empereur était plus près que son visir, il vit les deux hiboux. — 82, 86.

18 — L'empire de Mahmoud était plus grand que celui de son père. — 82, 86, 87.

19 — La prévoyance de son visir était grande. — 16.

20 — La chasse était sa principale occupation. — 50, 7, 19.

RÉCAPITULATION

Mots.

1 ^o Contenus dans le texte.	28
2 ^o Racines et dérivés se rattachant aux mots du texte.	411
	439
Antérieurement.	2,973
Total.	3,412

Observations principales.

71. Place de l'accent dans les dérivés.
72. Place de l'accent dans les mots de deux syllabes qui ne peuvent se décomposer.
73. Prononciation de la lettre p.

74. Formation des nombres ordinaux, au moyen de la terminaison TH.

75. Signification de WERE.

76. Signification de l'adjectif ONE. Différence entre cet adjectif et l'article A.

77. Propriété de la terminaison ISH quand on la joint à un substantif.

78. Propriété de la particule inséparable RE.

79. Signification de la préposition FROM. Différence entre FROM et OF.

80. Emploi du participe présent comme substantif.

81. Signification et emploi du pronom WHOSE.

82. Formation du comparatif de supériorité, au moyen de la terminaison ER.

83. Cas possessif des substantifs.

84. Signification et emploi des prépositions ON et UPON.

85. Propriété de la terminaison ISH quand on la joint à un adjectif.

86. Emploi de THAN pour rendre le mot français *que*, avec le comparatif de supériorité.

87. Manière de rendre les expressions françaises *à, au, à la, aux, celui de, celle de, leur de, celles de*, quand elles marquent la possession.

FIN DE LA QUATRIÈME LEÇON.

OBSERVATOIRE POPULAIRE DU TROCADÉRO

CONFÉRENCES ASTRONOMIQUES

avec projections, plans, instruments et documents variés, par M. LÉON JAUBERT.

Ces conférences ont lieu à 2 heures les dimanches suivants :

Dimanche 3 avril : Mercure. — Vénus. — Leur géographie.

Dimanche 10 avril : La terre et la lune. — La terre, sa forme extérieure, ses mers et ses continents.

Dimanche 24 avril : La lune. — Sa géographie.

Dimanche 8 mai : Etoiles filantes. — Bolides. — Aérolithes (pierres tombées du ciel).

Dimanche 22 mai : Mars et ses deux satellites. — Sa géographie. — L'anneau des petites planètes entre Mars et Jupiter.

Dimanche 29 mai : Jupiter et ses satellites.

Dimanche 12 juin : Saturne. — Son anneau et ses satellites.

Dimanche 26 juin : Uranus, Neptune et leurs satellites. — La région où circulent des planètes encore inconnues.

Dimanche 3 juillet : Les comètes.

Dimanche 10 juillet : L'espace infini. — Les mondes qui y circulent. — Matière cosmique. — Les mondes en formation. — Nébuleuses globulai-

res. — Nébuleuses à plusieurs centres de condensation.

Dimanche 17 juillet : Etoiles. — Soleils. — Etoiles doubles, triples. — Etoiles multiples. — Constellations. — Groupes d'étoiles les plus remarquables.

Dimanche 24 juillet : Eclat des étoiles. — Etoiles colorées. — Etoiles variables. — Etoiles périodiques. — Etoiles disparues. — Apparition d'étoiles nouvelles. — Composition physique et chimique des étoiles. — Spectres des étoiles.

Dimanche 31 juillet : Mouvements des étoiles. — Transformation des constellations. — Métamorphoses des ciels. — Structure de l'Univers visible. — Amas d'étoiles. — Voie lactée. — Nombre incommensurable des étoiles. — Immensité de l'espace peuplé de soleils.

ANECDOTES

PENSÉES ET MAXIMES

Les honneurs sont inventés pour récompenser le mérite et pour exercer la sagesse.

(Massillon).

CORRESPONDANCE

A M. Gustave Mouillard, à Limoges. — Les caractères de l'alphabet arabe sont au nombre de vingt-huit, dont quinze ont leur équivalent dans notre alphabet (et le C n'en fait point partie). D'autre part, une inscription arabe ne se fait que par épigraphe; la réunion de lettres initiales sans lien visible et d'une valeur contestable n'aurait de signification que pour celui qui voudrait bien lui en donner une, et serait ridicule pour tout autre.

COURS THÉORIQUE

ÉLÉMENTAIRE ET PRATIQUE

DE COMPTABILITÉ
RAISONNÉE

Avec les principaux textes du droit commercial
PAR FÉLIX TARPET

Ancien négociant, professeur de comptabilité à la Sorbonne
(Cours publics de l'Association philotechnique).

Paris, librairie classique d'EUGÈNE BELIN,
rue de Vaugirard, 52.

Le gérant : LÉON LÉVY.

Imp. D. BARDIN, à Saint-Germain.

L'ENSEIGNEMENT POPULAIRE

7 AVRIL 1881.

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

1^{re} ANNÉE.

N° 10. — Prix : 15 centimes.

Rédacteur en chef : ADOLPHE BITARD. BUREAUX : rue Montmartre, 125.

Abonnements : PARIS, un an, 8 fr.; six mois, 4 fr. — DÉPARTEMENTS, un an, 10 fr.; six mois, 5 fr. — ÉTRANGER, un an, 12 fr.

SOMMAIRE

TEXTE. — *Les Fêtes patriotiques* : Le centenaire de la capitulation de Yorktown. — *Cours d'histoire universelle* : Première partie. — *Musique* : Instrumentation et facture instrumentale. Les Castagnettes. — *Le livre de l'humanité* : Principes de morale naturelle (Suite). — *Le Cabaret*, poésie. — *Histoire de la conquête du Mexique*. Chap. IX. — *Les grands romanciers populaires* : Charles Dickens (Fin). — *Institutions du moyen âge* : Les Tournois. — Cours pratique de langue anglaise (Suite). — Nouvelles de la République des lettres. —

Revue des Théâtres. — Anecdotes, pensées et maximes. — Correspondance.

ILLUSTRATIONS. — *Les Fêtes patriotiques* : Entrevue de lord Cornwallis et de Washington pour régler les conditions de la capitulation de Yorktown, le 19 octobre 1781. — *Cours d'histoire universelle* : Monde connu des anciens. Les premières cartes géographiques. — *Le Cabaret* — *Les Tournois* : La lance des dames.



LA CAPITULATION DE YORKTOWN : ENTREVUE DE LORD CORNWALLIS ET DE WASHINGTON. (Page 147, col. 1.)

AVIS IMPORTANT

Toute personne qui prendra un abonnement d'un an recevra gratuitement en prime : les QUADRUPÈDES, de Buffon. Cette prime extraordinaire est un magnifique volume de 320 pages, illustré de gravures entièrement inédites, et vendu en librairie 6 francs.

LES FÊTES PATRIOTIQUES

LE CENTENAIRE DE LA PRISE DE YORKTOWN

On prépare aux États-Unis, pour célébrer le centenaire de la victoire de Yorktown, de grandes fêtes auxquelles le gouvernement et le peuple français sont invités à prendre part. Nous sommes très sensibles à cette marque de reconnaissance ainsi qu'à la façon dont elle s'est manifestée.

« Nous aurions peut-être été vainqueurs dans la lutte révolutionnaire sans l'aide de la France, disait un journal américain lors du vote du congrès des États-Unis relatif à cette invitation. Cependant plusieurs des chefs patriotes les plus perspicaces ne le pensaient pas.

« Somme toute, la France nous a aidés dans la grande lutte, depuis 1778 jusqu'à la fin. Sans l'aide de la France, la victoire de Yorktown n'aurait pas, selon toutes les probabilités, été remportée. Elle a été le couronnement de la Révolution. Le président ne saurait envoyer une invitation trop pressante et trop chaleureuse à nos anciens alliés qui étaient à nos côtés quand il y avait danger à y être, de venir nous rendre visite aujourd'hui que notre pays est devenu une grande République, afin de nous aider à inaugurer un monument qui rappellera un événement éveillant des souvenirs glorieux aussi bien en France que chez nous. »

Le rapprochement tous les jours plus étroit qui se produit depuis quelque temps entre les deux grandes républiques n'est peut-être pas du goût de tout le monde, par exemple de celui de M. Grant, qui, après Sedan, envoyait ses félicitations au roi de

Prusse, oubliant que, quatre-vingts ans auparavant, les patriotes américains avaient à combattre principalement des mercenaires cédés à l'Angleterre par l'Allemagne, tandis que le sang français cimentait les fondements de l'indépendance américaine; mais il ne peut manquer d'être avantageux aux deux pays, parce qu'il a son origine dans les plus nobles sentiments.

Rappelons maintenant en quelques lignes les péripéties de cette grande et décisive victoire de Yorktown, remportée par l'armée franco-américaine le 19 octobre 1781.

La guerre de l'Indépendance durait depuis six années, et paraissait encore loin de son terme, lorsqu'après une tentative vaine contre New-York, à la fin de la campagne de 1780, l'armée fédérale prit ses quartiers d'hiver. Cette armée était dans le plus triste dénuement, et malgré ses sollicitations pressantes, Washington n'obtenait rien pour elle des États trop pauvres, et dont le patriotisme, il faut le dire, se refroidissait visiblement. Dans ces conditions, l'hiver fut terrible pour les malheureux soldats de l'Indépendance, qui souffrirent de la faim et du froid; des révoltes se produisirent, et l'on put croire un moment que ces six années de lutttes et de sacrifices de tout genre seraient des années non seulement perdues, mais déplorablement gaspillées, au bout desquelles il faudrait retomber, plus malheureux qu'auparavant, sous le joug de l'Angleterre.

Washington eut toutefois raison des périlleux embarras de cet hiver funeste, et, le printemps venu, de concert avec les chefs de l'armée française, qui se mit en mouvement vers le commencement de juin pour se joindre à la sienne, il prépara une nouvelle attaque contre New-York.

Le général anglais, sir Henry Clinton, informé du danger qui le menaçait, avait déjà donné l'ordre à lord Cornwallis, occupé à ravager la Virginie, de lui envoyer une partie de ses troupes, lorsqu'il reçut à New-York un renfort de plus de 3,000 Allemands qui lui rendait inutile le secours demandé à Cornwallis, lequel reçut contre-ordre. Au contraire, Washington, qui attendait les renforts promis par les États, lesquels lui étaient

indispensables pour commencer les opérations, ne recevait rien, et la saison menaçait de se passer tout entière dans l'inaction.

Sur ces entrefaites, on reçut l'avis que la flotte française, commandée par le comte de Grasse, était arrivée. Le 13 août, dans la baie de Chesapeake, c'est-à-dire à portée d'appuyer une démonstration en Virginie. Le général en chef, dans l'impossibilité d'assiéger New-York où le mettait le retard des recrues, résolut de transporter en Virginie le théâtre de la guerre.

En conséquence, l'armée alliée traversait la rivière du Nord et se dirigeait vers la Virginie, sans que rien parût changé dans le projet d'attaque contre New-York; le général Clinton, au contraire, supposa que c'était la marche sur la Virginie qui était la fausse manœuvre, et qu'il n'y avait pas à s'en inquiéter; lorsqu'il s'aperçut de son erreur, il n'était plus temps d'y remédier.

L'armée réunie aux milices virginiennes, Washington et Rochambeau, accompagnés des généraux de Chastellux, du Portail et Knox, allèrent rendre visite au comte de Grasse, à bord du vaisseau-amiral *Ville de Paris*, et s'entendirent avec lui pour dresser le plan des opérations.

Les forces combinées firent route aussitôt vers Yorktown, où lord Cornwallis s'était enfermé et fortifié, et tandis que l'armée de terre commençait les opérations du siège (6 octobre), la flotte française prenait position à l'embouchure de la rivière York, coupant la retraite à Cornwallis.

« Yorktown, dit Ramsay, était défendu à droite par des redoutes et des batteries, avec une palissade derrière. Le front du même côté était protégé par une ravine marécageuse; on y avait construit une large redoute. Le marais s'étendait le long du centre, qui était défendu par une palissade et par des batteries. Sur la gauche, un ouvrage à corne avec un fossé, un rang de fraises et un abatis soutenus par deux redoutes.

« Les armées combinées prirent possession du terrain que les Anglais avaient quitté. Une légion de cavalerie, ayant en croupe des soldats d'infanterie, passa la rivière pour aller à Gloucester. Le général de Choisy,

par une manœuvre adroite, ôta de ce côté aux Anglais toute communication avec le pays.

« Cependant l'armée royale employait tous les moyens pour fortifier ses ouvrages de défense. Son artillerie était continuellement dirigée contre les positions des armées alliées. Le 9 et le 10 octobre, les Américains et les Français ouvrirent leurs batteries par un feu bien nourri et bien dirigé; ils se servaient de gros canons, de mortiers et d'obus. Les bombes atteignirent les vaisseaux qui se trouvaient dans le port. Le *Caron*, de 44 canons, et un vaisseau de transport furent brûlés.

« Les alliés commencèrent leur seconde parallèle à 200 verges des ouvrages des assiégés. Les deux redoutes placées en avant, sur la gauche des Anglais, arrêtaient l'approche des troupes. On résolut de les emporter d'assaut. Pour exciter l'émulation, les généraux confièrent aux Français l'attaque de l'une de ces redoutes, et les Américains furent chargés de réduire l'autre. Ceux-ci marchent à l'assaut sans avoir leurs fusils chargés, franchissent l'abatis et les palissades, et dans l'espace de quelques minutes emportent la redoute. La perte fut seulement de huit tués et de vingt-huit blessés. Les Français, de leur côté, eurent le même succès; ils furent promptement maîtres de la redoute, mais ils perdirent beaucoup de monde. Ces deux redoutes, enfermées dans la seconde parallèle, facilitèrent la suite des opérations.

« Les batteries des assiégeants présentaient alors près de cent pièces de grosse artillerie, tandis que les ouvrages des assiégés, battus en ruine, offraient à peine un canon. Il ne restait plus à lord Cornwallis d'autre ressource que de capituler ou de tâcher de s'échapper. Il tenta ce dernier parti. On disposa des bateaux pour recevoir les troupes pendant la nuit et les transporter à Gloucester-Point. Une embarcation traversa, mais une violente tempête dispersa les autres et fit échouer l'entreprise... »

Considérant alors qu'une plus longue résistance était inutile, lord Cornwallis demanda une suspension d'armes de vingt-quatre heures à Washington, et des commissaires pour régler les conditions de la capitulation; demande

qui fut aussitôt accordée. Les postes d'York et de Gloucester furent en conséquence remis aux Américains.

Voici les principales conditions de la capitulation de Yorktown, signée le 19 octobre 1781 :

Les troupes sont prisonnières du Congrès; la force navale sera remise aux Français. — Les officiers garderont leurs épées et leurs effets, mais tout ce qui appartient aux habitants pourra être réclaté. Les soldats seront retenus dans la Virginie, le Maryland et la Pensylvanie; on leur donnera les mêmes rations qu'aux soldats américains. — Un certain nombre d'officiers anglais marcheront dans l'intérieur du pays avec les prisonniers; les autres, libres sur parole, se rendront en Europe, à New-York ou dans toute autre place maritime des Américains alors au pouvoir des Anglais.

On refusa au général anglais l'honneur de sortir enseignes déployées, parce que ce même honneur avait été refusé au général américain Lincoln à la capitulation de Charleston; et ce fut ce dernier qui reçut la soumission de l'armée royale à Yorktown, exactement comme la sienne avait été reçue à Charleston huit mois auparavant. Les troupes commandées par Cornwallis et faites prisonnières dans cette affaire s'élevaient à plus de 7,000 hommes.

Le Congrès vota des remerciements au général Washington, au comte de Rochambeau, au comte de Grasse, aux autres officiers et à l'armée alliée tout entière.

Après cette victoire, Washington, toujours prévoyant, retournait avec la plus grande partie de ses troupes dans le voisinage de New-York. Mais il ne devait plus y avoir d'opérations importantes où il dût payer de sa personne, et du reste, la guerre ne fit plus que traîner en longueur à partir de ce moment; tout le monde aspirait à la paix, qui fut enfin signée à Versailles, le 3 septembre 1783.

La victoire de Yorktown avait donc bien été décisive, et les Américains ont, comme on le voit, doublement raison d'en célébrer le centième anniversaire et de convier le peuple français à prendre part à ces réjouissances patriotiques.

A. B.

COURS D'HISTOIRE UNIVERSELLE

PREMIÈRE PARTIE

ÉGYPTE, ASSYRIE, MÉDES, PERSES, GRÈCE

I

MONDE CONNU DES ANCIENS

Les Grecs et les Romains connaissaient à peine le quart de ce que nous appelons l'ancien continent (Europe, Asie, Afrique).

Ils appelaient l'Afrique la Libye et lui donnaient, pour limite commune avec l'Asie, le Nil. Aujourd'hui, et avec beaucoup plus de raison, c'est l'isthme de Suez.

En Afrique, les anciens ne connaissaient d'autre grand fleuve que le Nil: les Carthaginois pénétrèrent jusqu'au Sénégal, mais certainement pas jusqu'au Niger.

La fertile région comprise entre l'Atlas et la Méditerranée formait autrefois la Mauritanie (aujourd'hui *le Maroc*), la Numidie (*Algérie*) et le territoire de Carthage (*régence de Tunis*).

Du territoire carthaginois à l'Égypte se trouvaient de loin en loin, le long de la côte, quelques villes et le vaste et fertile promontoire de la Cyrénaïque.

Dans le désert se rencontraient cependant, çà et là, des oasis, flots de verdure au milieu d'une mer de sable. La plus célèbre était l'oasis d'Ammon, qui avait un temple et un oracle renommés.

Plus à l'Orient était l'Égypte, avec son grand fleuve, le Nil, qui lui apportait une inépuisable fécondité par ses débordements annuels.

Au sud de l'Égypte s'étendait un pays célèbre, dans l'antiquité, sous le nom d'Éthiopie, et connu aujourd'hui sous les noms d'Abyssinie, de Nubie, de Kordofan et de Darfour.

Voilà pour la Libye ou Afrique.

Il convient maintenant de connaître les noms anciens de la géographie de l'Europe et de l'Asie.

LA MÉDITERRANÉE, qui baigne l'Europe méridionale (*Internum mare* ou *Mediterraneum mare*) formait :

1° Le canal des Baléares (*Balearicum mare*), entre les îles Baléares et l'Espagne;

2° La mer de Toscane (*Tuscum mare* ou *Inferum mare*), entre l'Italie, la Corse et la Sardaigne;

3° La mer Ionienne (*Ionium mare*), qui baigne la Sicile, l'Italie méridionale et la Grèce;

4° La mer Adriatique (*Adriaticum mare* ou *Superum mare*), entre l'Italie et l'Illyrie;

5° Et, de l'autre côté de la Grèce, l'Archipel (*Ægeum mare*), divisé par les anciens en quatre mers (*Ægeum*, *Myrtoum*, *Icarium*, *Carpathium*).

La Méditerranée communique à une autre mer intérieure, la mer Noire (*Pontus Euxinus*), par le détroit des Dardanelles (*Hellespontus*), la mer de Marmara (*Propontis*), le canal de Constantinople (*Bosphorus Thraciæ*).

La mer Noire communique à la mer d'Azof (*Palus Mæotis*), par le détroit d'Iénikalé (*Bosphorus cimmerius*).

La mer Caspienne (*Caspium mare*) n'est qu'un grand lac salé.

La Méditerranée du nord s'appelle mer Baltique (*Suevicum mare* ou *Codanus sinus*, ou *Venedicus sinus*).

La mer du Nord (*Germanicum mare*) communique avec la Manche (*Britannicus oceanus*) par le Pas-de-Calais (*Gallicum fretum*).

Les principaux golfes sont :

Dans l'Atlantique, le golfe de Gascogne (*Cantabricum mare*); — dans la Méditerranée : le golfe du Lion (*Gallicus sinus*), le golfe de Gènes (*Ligusticum mare*), le golfe de Tarente (*Tarentinus sinus*), le golfe Adriatique ou mer Adriatique, déjà nommée dans les mers (*Adriaticum mare* ou *Superum mare*), le golfe de Guarnero (*Flanaticus sinus*), le golfe de Patras (*Corinthiacus sinus*), le golfe de Coron (*Messeniacus sinus*), le golfe de Kolokythia (*Læonicus sinus*), le golfe de Nauplie (*Argolicus sinus*), le golfe d'Égine (*Saronicus sinus*), le golfe de Salonique (*Thermæus sinus*).

La mer d'Azof (*Palus Mæotis*) n'est qu'un golfe de la mer Noire; le Zuyderzée était un lac (*Flevo lacus*).

Outre les détroits déjà nommés, il y a, dans la Méditerranée :

Ceux de Gibraltar (*Gaditanum fretum* ou *Herculeum fretum*), de Bonifacio (*Fretum Taphros*), le phare de Messine (*Charybdis* et *Scylla* ou *Fretum Siculum*), l'Euripe (*Euripus*).

Dans l'Atlantique :

Le Pas-de-Calais (*Fretum Gallicum*), le canal du Nord (*Hibernicum mare*).

En Europe, une suite de montagnes, les Pyrénées, les Alpes et les

Balkans (*Hæmus mons*), divisent le continent en deux parties inégales.

Divers rameaux qui se détachent au sud de cette grande chaîne vont former trois péninsules : l'Espagne, l'Italie et la Grèce.

Les Cévennes (*Cebenna mons*), les Vosges (*Vogessus*), la Forêt-Noire (*Silvia Martiana*), laquelle traversait la Germanie jusqu'aux Carpathes (*Carpathus mons*), forment une seconde ligne de montagnes parallèle à la première, dont elle est séparée par les vallées du Rhône et du Danube.

Les montagnes des îles Britanniques et celles de la presqu'île scandinave sont deux systèmes à part.

De ces montagnes descendent des fleuves dont les principaux sont :

En Espagne : le Tage (*Tagus*), la Guadiana (*Anas*), le Guadalquivir (*Bætis*), l'Èbre (*Iberus*);

Dans la Gaule : la Garonne (*Garumna*), la Loire (*Ligeris*), la Seine (*Sequana*), le Rhin (*Rhenus*), le Rhône (*Rhodanus*);

Dans l'Allemagne : le Danube (*Ister*), l'Elbe (*Albis*);

Dans la Russie : le Dniéper (*Borysthènes*), le Boug (*Hypanis*), le Don (*Tanaïs*), le Volga (*Rha*);

En Italie : le Pô (*Padus*), le Tibre (*Tiberis*), l'Adige (*Athesis*);

En Grèce : l'Aspropotamo (*Acheloüs*);

Dans les îles Britanniques, la Tamise (*Tamesis*).

Les principales îles sont :

La Grande-Bretagne (*Britannia*), l'Irlande (*Hibernia*), les Baléares (*Baleares*), la Corse (*Corsica*), la Sardaigne (*Sardinia*), la Sicile (*Sicilia*), Malte (*Melite*), Corfou (*Corcyra*), Candie (*Creta*), et Négrepont (*Eubœa*).

Les principales divisions ethnographiques étaient : l'Espagne et Portugal (*Hispania*); la Franco, Suisse, Pays-Bas et partie de la Confédération germanique (*Gallia*); l'Allemagne (*Germania*); la Pologne et Russie (*Sarmatia*); l'Italie (*Italia*); la Grèce (*Hellas* ou *Græcia*); la Roumélie (*Thracia*).

Les mers principales de l'Asie étaient : la mer Rouge (*Arabicus sinus*); le golfe Persique (*Persicus sinus*); l'océan Indien (*Erythreum mare*), lequel forme aujourd'hui le golfe d'Oman; le golfe de Bengale (*Gangeticus sinus*); le golfe de Siam (*Magnus sinus*); la mer de Chine (*Maximus sinus*).

Les principales montagnes de l'Asie que les anciens connaissaient étaient : le Caucase (*Caucasus*), le Taurus (*Taurus*), le Bolor (*Imaüs*), l'Himalaya (*Emoidus*), le Liban (*Libanus*), et dans l'Arabie Pétrée, le Sinaï (*Sinai*), et l'Horeb (*Horeb*).

Les principaux fleuves étaient : le Gange (*Ganges*), le Sind (*Indus*), le Tigre (*Tigris*), l'Euphrate (*Euphrates*), le Sihoun ou Syr-Daria (*Jaxartes*), le Djihoun ou Amou-Daria (*Oxus*).

Principales îles : Ceylan (*Taprobane*), Chypre (*Cyprus*), Rhodes (*Rhodus*), Samos (*Samos*).

Les anciennes divisions politiques de l'Asie étaient :

L'ASIE MINEURE, renfermant : à l'ouest, la Mysie, la Troade, l'Éolide, l'Ionie, la Lydie et la Doride; — au sud, la Carie, la Lycie, la Pamphylie et la Cilicie; — au nord, la Bithynie, la Paphlagonie et le Pont; — au centre, la Phrygie et la Cappadoce.

Vers l'est et le sud de l'Asie Mineure se trouvaient : l'ARMÉNIE, la SYRIE avec la Palestine et la Phénicie, la MÉSOPOTAMIE avec l'ASSYRIE et la BABYLONIE, l'ARABIE, la SUSIANE, la MÉDIE, la PERSIDE, l'HYRCANIE, la PARTHIÈNE, la MARGIANE, la BACTRIANE, la SOGDIANE, l'ARIE, la PAROPAMISE, la DRANGIANE, l'ARACHOSIE, la CARMANIE et la GÉDROSIE.

L'INDE était divisée en deux parties : en deçà et au delà du Gange.

La Sibérie formait la SARMATIE ASIATIQUE et la SCYTHIE, en deçà et au delà de l'Imaüs.

La Chine était le pays des Sères (*Serica*).

ARTHUR MONNANTEUIL.

(A suivre).

MUSIQUE

INSTRUMENTATION ET FACTURE INSTRUMENTALE LES CASTAGNETTES

L'instrument en faveur duquel je risque aujourd'hui cette courte monographie est trop connu de chacun pour qu'il me soit nécessaire d'en fournir une minutieuse description. — Que dis-je? Déjà vous entendez le ronflement des *panderos* sonores et les trilles volubiles des deux petites pièces de bois concaves apportant à votre oreille ravie les rythmes vraiment nationaux d'une Espagne de féerie.

L'origine des castagnettes se perd dans l'ombre des âges. Ces fragments d'os, ces coquilles, ces écailles d'huîtres qui, chez les peuples de l'antiquité, furent employés à scander la mesure toute rythmique de ces temps reculés, avaient été, très probablement, les premiers produits de la facture instrumentale de nos ancêtres préhistoriques. Ce qu'on peut affirmer, c'est que les *crotalia* des Latins furent, autant par la dimension et la

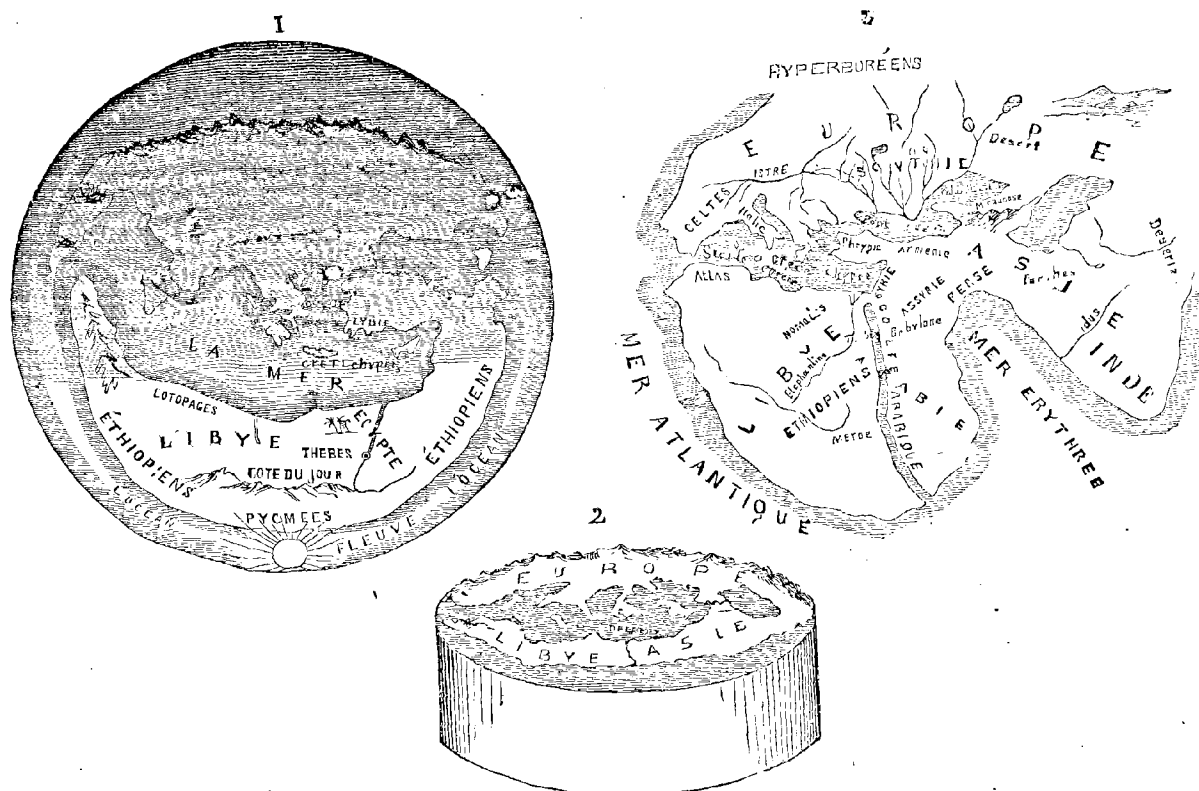
forme que par la destination, la même chose que nos castagnettes modernes : les *crotalia*, il est vrai, étaient le plus souvent en bronze, mais on en faisait aussi en bois comme de nos jours.

Sous le règne de l'empereur Trajan, qui était Espagnol, la mode de ce petit instrument se répandit parmi les dames romaines, et, suivant Pline le Jeune, on alla jusqu'à en fabriquer avec d'énormes perles rondes ou en forme d'amande : « Elles les perçaient,

dit-il, dans la partie supérieure, de manière à pouvoir les suspendre à leurs doigts et à leurs oreilles, et trouvaient un grand plaisir à entendre le son que rendaient les jolies perles en se heurtant ; elles appelaient cela faire des crotales (*facere crotalia*). »

« Que diraient de cela, s'écrie M. le baron Ch. Davillier¹, les boléros de Séville, de Cadix ou de Malaga, qui

1. Voyage en Espagne.



HISTOIRE UNIVERSELLE. MONDE CONNU DES ANCIENS. LES PREMIÈRES CARTES GÉOGRAPHIQUES. (Page 117, col. 1.)

croient avoir atteint le dernier degré du luxe quand elles ont ajouté un cordon de soie, orné de quelques fils d'or et d'argent, à leurs modestes castagnettes d'ivoire ou de bois de grenadille ? »

S'il faut en croire un voyageur français du XVII^e siècle, la patrie de Cervantes montrait, déjà à cette époque, une prédilection marquée pour l'instrument qui nous occupe : « Ils sont extrêmement amoureux, dit-il, de jouer d'un instrument qu'ils appellent *castañetas*, et qui ressemble fort aux *cliquettes* des gueux de notre pays, n'estimant pas d'harmonie plus douce. »

En l'an 1792, on vit paraître, en espagnol, un livre assez curieux en raison même de la bizarrerie du sujet. Ce volume, in-12, sorti de l'impri-

merie royale, est intitulé : *Crotalogia ou science des castagnettes, Instruction scientifique sur la manière de jouer des castagnettes en dansant le boléro, et de pouvoir facilement et sans maître accompagner tous les pas qui font l'ornement de cette glorieuse danse espagnole, etc., etc.* Il y en a comme cela tout une page ! Le farceur (à moins que ce soit un fou), qui a signé cette bouffonnerie didactique, était un licencié du nom de *Francisco Agustino Florencio*.

En France, les castagnettes ne sont guère en usage qu'à l'orchestre et pour donner de la couleur locale à certains morceaux ou airs de ballet. Leur son n'étant pas déterminé, il est indifférent de le représenter par telle ou telle note ; cependant, le *sol* au-dessus de la portée (clef de sol) est généralement adopté. H. ED. BAILLY.

LE LIVRE DE L'HUMANITÉ PRINCIPES DE MORALE NATURELLE

PREMIÈRE PARTIE
INTRODUCTION A LA MORALE

III

(Suite.)

La sagesse ne dit pas de ne rien aimer, mais de n'aimer que ce qui est vraiment digne d'amour, de ne désirer que ce que nous sommes à portée d'obtenir et de ne vouloir que ce qui peut contribuer à notre bonheur et à celui de nos semblables.

Un homme sans passions n'est qu'un cadavre, une masse inerte et inutile.

Le sage dira donc à tout homme de s'aimer et lui indiquera les vrais moyens de contenter ce besoin qui le

ramène à tout instant sur lui-même, en le faisant partager à ceux qui l'environnent.

Les passions, ainsi dirigées, contribueront à son bien-être, soit quand il est isolé, soit quand il vit en société; elles le rendront intéressant comme époux, comme père, comme ami et comme citoyen. Enfin, ses passions et ses intérêts, d'accord avec ceux de la société, le rendront lui-même heureux du bonheur des autres.

Instruire les hommes, c'est leur indiquer ce qu'ils doivent aimer ou craindre; c'est exciter leurs passions pour les choses utiles; c'est leur apprendre à réprimer et à ne point exciter les désirs qui pourraient avoir des effets funestes soit pour eux-mêmes, soit pour les autres.

Les passions sont les ressorts de l'âme; elles ne sont, en elles-mêmes, ni bonnes ni mauvaises; elles ne deviennent telles que par l'usage qu'on en fait. C'est pourquoi l'homme doit s'attacher à bien connaître ses passions, à s'en rendre maître, de façon à les exciter, à les régler, à les diriger vers le bien et à les faire contribuer au bonheur d'autrui.

Les passions dominées deviennent des vertus.

L'homme supérieur n'est pas celui qui n'a pas de passions: c'est celui qui n'a que des passions conformes aux lois de la justice et de l'humanité.

En opposant des passions à d'autres passions, la crainte à l'impétuosité des désirs déréglés, la haine et la colère aux actions nuisibles, des intérêts réels à des intérêts fictifs et imaginaires, un bien-être constant à des fantaisies du moment, le sage pourra se promettre de faire des passions un usage avantageux; il les dirigera vers l'utilité publique à laquelle, dans la vie sociale, l'utilité particulière de chaque homme se trouve nécessairement liée. Voilà comment les intérêts divers peuvent être combinés avec l'intérêt général.

IV

Les expériences journalières que l'homme fait, les opinions vraies ou fausses qu'on lui donne ou qu'il prend, sa raison plus ou moins cultivée, les habitudes qu'il contracte, l'éducation qu'il reçoit, développent en lui un

sentiment de plaisir ou de douleur que l'on nomme *conscience*, et qui est le *sens moral* ou le *sens de l'âme*.

Le bien ou le mal moral produisent sur l'âme les mêmes sensations que le bien ou le mal physique produisent sur le corps.

Envisagée au point de vue général, la conscience est donc le témoignage ou le jugement secret de l'âme, qui donne l'approbation aux bonnes actions et qui fait regretter les mauvaises; or, l'âme humaine étant une parcelle de la Divinité, on peut dire de la conscience qui parle, que c'est la voix de Dieu qui se fait entendre en nous.

Cette sensation intérieure, cette voix de l'âme, est plus ou moins vive, plus ou moins sensible, selon que l'esprit est plus ou moins cultivé, plus ou moins éclairé.

Un homme qui n'a point des idées nettes de la justice ne peut avoir la conscience d'avoir fait une action injuste.

Il faut avoir appris, soit par notre propre expérience, soit par celle qui nous est communiquée, les effets que les causes peuvent produire sur nous, pour juger de ces causes, c'est-à-dire pour savoir si elles nous sont favorables ou nuisibles.

Il faut des expériences et des réflexions encore plus multipliées pour découvrir et prévoir les influences de notre conduite sur d'autres et pour pressentir ses conséquences, souvent très éloignées.

Une conscience éclairée est le guide de l'homme moral; elle ne peut être le fruit que d'une grande expérience, d'une connaissance parfaite de la vérité; d'une raison cultivée, d'une éducation qui ait convenablement modifié un tempérament propre à recevoir la culture qu'on a pu lui donner.

La bonne conscience est la récompense de la vertu; elle consiste dans l'assurance que nos actions doivent nous procurer les applaudissements, l'estime, l'attachement des êtres avec qui nous vivons. Nous avons le droit d'être contents de nous lorsque nous avons la certitude d'avoir bien agi.

Voilà ce qui procure le repos de la bonne conscience, la tranquillité de l'âme, et voilà ce qui conduit à la vraie béatitude, à la félicité durable que l'homme désire sans cesse et à la-

quelle la morale a pour but de le guider.

Ce n'est que dans une bonne conscience que réside le souverain bien, et la vertu seule est capable de le procurer.

Par une loi constante de la nature, le méchant ne peut jouir d'un bonheur pur, même en ce monde; ses richesses, son pouvoir, ne le garantissent pas contre lui-même; dans les moments lucides que ses mauvaises passions lui laissent, s'il rentre dans son for intérieur, c'est pour essuyer les reproches d'une conscience troublée par les peintures affreuses que l'imagination lui présente.

La conscience, néanmoins, n'agit pas d'une façon aussi puissante sur tous les coupables. Elle ne dit presque rien aux esprits incultes et engourdis; elle ne parle qu'à la dérobée à des êtres frivoles et dissipés; elle se tait entièrement dans l'orage des passions; elle s'oppose vainement aux penchants de l'habitude, besoin impérieux qui rend sourd à ses cris.

Il ne manque pas de gens qui commettent le mal sans y songer; qui persistent jusqu'au tombeau dans des vices et des désordres qu'ils se reprochent rarement, et qui ne s'embarassent guère du soin de réparer les injustices qu'ils ont fait éprouver aux autres.

On ne répare volontairement le mal que lorsque la conscience tourmente assidûment; la continuité des blessures qu'elle nous fait nous force, non seulement au repentir, mais encore à détruire, autant qu'il est en nous, le mal dont l'idée nous assiège et qui nous rend odieux aux êtres avec lesquels nous vivons.

En réparant le mal, tout homme se propose de se remettre bien avec lui-même et avec les autres; il tâche alors de bannir de son esprit les images hideuses qui l'obsèdent; il s'efforce d'effacer de l'esprit des autres les impressions défavorables que sa conduite a dû nécessairement y produire.

Il est des vices, des fautes, des crimes même, qui se réparent: une injustice faite à quelqu'un se répare en lui rendant justice, en le dédommageant d'une façon généreuse du tort qu'on a pu lui causer.

La restitution répare le crime du vol.

Une déclaration solennelle répare les injures faites à la réputation d'un autre.

Des marques de soumission et de repentir désarment le ressentiment produit par une offense.

Enfin, le cœur de l'homme semble s'épanouir toutes les fois qu'il a réparé le mal dont l'idée le comprime et le flétrit.

En général, la réparation des torts coûte infiniment aux hommes : c'est que la réparation suppose une grandeur d'âme, un courage dont ils sont rarement capables.

Voilà pourquoi tant de coupables, qui se repentent de leur conduite et qui paraissent y renoncer, consentent rarement à réparer le mal dont ils sont les auteurs.

Ces regrets infructueux, ces sentiments de justice avortés, sont dus soit à l'ignorance, soit au manque de force, soit à la faiblesse des aiguillons de la conscience qui ne les tourmentent pas assez pour qu'ils puissent s'en débarrasser tout à fait.

La plupart des hommes passent leur vie à lutter contre eux-mêmes, à se faire des reproches, puis à chercher des sophismes propres à rendormir leur conscience toutes les fois qu'elle s'éveille pour les importuner.

Les hommes devraient trembler, s'ils songeaient aux suites inévitables de leurs passions pour eux-mêmes.

Par un juste châtement du ciel, il est des crimes qui ne peuvent se réparer ici-bas.

Comment rendre, par exemple, la vie à un ami que le délire de la colère a fait périr dans un duel ?

Comment un tyran, dont les excès ont rendu tout un peuple malheureux pour des siècles, pourra-t-il se réconcilier avec lui-même ?

Comment calmer les remords d'un conquérant, lorsque son imagination vient à lui faire entendre les cris des nations désolées ?

Comment apaiser la conscience d'un ministre dont les conseils perfides ont anéanti le bonheur de ses concitoyens ?

Est-il quelque moyen de faire rentrer la paix dans le cœur du juge dont l'ignorance ou l'iniquité ont frappé l'innocent ?

V. LARGEAU.

(A suivre.)

LE CABARET

Le cabaret est proche, en un bond seulement
On s'y trouve porté; précieux avantage
En cas de soif, et Jean en use largement,
Enchanté, presque fier d'un pareil voisinage.

« Un verre, un simple verre, et je suis de retour, »
Prend-il soin d'affirmer à sa femme attristée.
Mais le verre est si grand, souvent, que tout le jour
Se passe à siroter sa liqueur frelatée.

Ah ! Jean, tu ferais mieux d'éloigner ta maison.
Il n'est pas sain d'avoir, avec si peu de tête,
Un gouffre si voisin où jeter sa raison,
Une trappe béante à happer toujours prête.

Ne dis pas que la vie est dure à qui la fait
De labeur assidu sans repos et sans trêve,
Le travail est plaisir lorsqu'en son cœur on sait
Que la gente nichée à son ombre s'élève.

Toi-même en es d'avis, je te l'ai mainte fois
Entendu répéter. Quitte cette caverne,
Dont l'hôte doucereux vaut encor moins, je crois,
Que ses clients souillés, au nez rouge, à l'œil terne.

Tiens, voici justement Jeanne avec les marmots :
Ecoute sa prière et celle de tes filles ;
Tu les aimes, suis-les, laisse beugler les sots :
Avec un peu de cœur ils seraient moins « bon drilles. »

Oui, je l'entends railler, l'ivrogne abject du fond,
Il te dit d'envoyer ta femme à sa cuisine.
Mais vois sa face ignoble où d'un trait si profond
Le vice est imprimé : n'a-t-il pas grande mine ?

Comment t'es-tu choisi de pareils compagnons ?
L'autre, atteint sûrement de vanité rentrée,
A des poses d'acteur tombé sous les trognons...
Il veut du moins calmer la brute rechignée :

« — Laisse donc ; il régale et c'est là l'important.
Nous avons de quoi boire. Ho ! tavernier du diable !
Allons, verse à pleins bords le nectar enivrant
Dénommé petit bleu, ce poison délectable !... »

Mais Jean vient de partir, le front bas, l'œil voilé :
« — J'ai joué, j'ai perdu... Perdre, cela retarde...
Femme, ne me dis rien, car je suis désolé...
Je n'ai pas su braver leur humeur goguenarde. »

« — Hélas ! mon pauvre Jean, qu'allons-nous devenir ?
« — Je n'en sais rien du tout... j'ai la tête brisée.
Je te jure, vois-tu... Je vais aller dormir...
C'est la dernière fois, ma parole sacrée !... »

Cesse donc, il est temps, plus tard serait trop tard.
Romps une bonne fois avec la compagnie
Immonde qui t'attire, et laisse lui sa part
Entière dans la honte et dans l'ignominie.

L'appât sera tendu toujours, et si tu mords,
Jean, songe à la misère affreuse qui menace
Les tiens ainsi que toi. Fuis d'éternels remords :
Contemple, pour cela, ton vice bien en face...

Mais, Jean, tu ferais bien d'éloigner ta maison.
Il n'est pas sain d'avoir, avec si peu de tête,
Un gouffre si voisin où jeter sa raison,
Une trappe béante à happer toujours prête.

X.

HISTOIRE

DE LA CONQUÊTE DU MEXIQUE

D'après D. Antonio de Solis.

CHAPITRE IX

L'expédition quitta Santiago de Cuba le 18 novembre 1518, se dirigeant vers l'Orient. Peu de jours après, elle

arrivait à la Trinidad, où Cortès avait des amis qui se montrèrent heureux de le voir.

L'objet de l'expédition ayant été rendu public, Jean, de Escalante, Pierre Sanchez Farfan, Gonzalo Méjia et quelques autres notables habitants de cette ville se proposèrent pour en faire partie. Bientôt Pierre de Alvarado et Alphonse Davila, qui avaient déjà pris part à l'expédition commandée par Jean de Grijalva, offrirent également leurs services, ainsi que les quatre frères d'Alvarado. Enfin, Alonzo Hernandez, Portocarrero, Gonzalve de Sandoval, Rodrigue Rangel, Jean Vélasquez, parent du gouverneur, et d'autres personnes de qualité, habitantes de la ville de Santo Spiritu, voisine de celle de la Trinidad, vinrent aussi se grouper autour de Cortès.

L'escadre formait désormais un corps assez considérable, avec ce renfort d'hommes appartenant à la noblesse et surtout avec les deux cents soldats nouveaux recrutés dans les deux villes.

Cortès acheta, en outre, de nouveaux bâtiments qu'il approvisionna, comme il avait fait des premiers, d'armes, de munitions et de quelques chevaux ; grâce à l'argent mis à sa disposition, il avait su gagner les esprits par son aménité et surtout par sa libéralité, inspirer de la confiance dans le succès de l'expédition et conserver sa situation prépondérante sans cesser de paraître le camarade de ses subordonnés.

La flottille avait à peine quitté le port de Santiago que les ennemis de Cortès, dont rien ne retenait plus la langue, redoublaient d'efforts pour le perdre dans l'esprit du gouverneur ; et quoique Vélasquez, du moins en apparence, parût ne tenir aucun compte de leurs propos, ils ne tardèrent pas à s'apercevoir qu'il était ébranlé, et que non seulement la défiance, mais la jalousie ne tarderaient pas à entrer dans son cœur.

Pour en venir plus vite à leurs fins, ces méprisables envieux eurent recours aux services d'un vieillard nommé Millan, professeur d'astrologie, d'une ignorance crasse, et réputé fou parmi les personnes de bon sens. Ce soi-disant astrologue, préparé à ce rôle par les ennemis du commandant de l'expédition, se présenta à Vélasquez, à qui, de l'air le plus mys-



LE CABARET (Page 151, col. 2)

térieux, il fit part des révélations singulièrement défavorables à Cortès que les étoiles lui avaient faites.

On peut croire que le gouverneur était un homme d'un jugement assez sain pour estimer à leur véritable valeur de telles déclarations. Mais Millan y revint si souvent, que Vélasquez, qu'il y crût ou non, finit par prêter une oreille plus complaisante aux infâmes délations dont il était rebattu, et, peu à peu, par s'arrêter à la résolution de rompre avec Hernan Cortès.

En conséquence, Vélasquez envoya à la Trinidad deux courriers porteurs de lettres pour ses confidents et d'un ordre pressant chargeant son beau-frère François Verdugo, alcade mayor de cette ville, de déposséder judiciairement Cortès du commandement de l'escadre et de motiver son jugement sur ce qu'une autre personne, nommée pour l'y remplacer, était déjà investie du titre sur lequel reposait son autorité.

Cortès, informé de ces menées, prit aussitôt, sans se déconcerter, les mesures propres à les faire échouer.

Il alla trouver ses soldats, dont il avait su capter la confiance, comme nous l'avons dit, et leur donna connaissance de sa révocation non motivée.

Cette communication de Cortès avait pour but de sonder le terrain, pour savoir si ses compagnons d'armes se montreraient sensibles à l'outrage fait à leur chef. Tous se montrèrent disposés, non seulement à le défendre, mais à demander satisfaction par les armes de cette offense imméritée.

Diego de Ordaz, agent du gouverneur, Jean Vélasquez, son parent, d'abord hésitants, à cause de la dépendance où ils se trouvaient, se résignèrent néanmoins de bonne grâce à jurer, avec les autres officiers, le maintien de Cortès à la tête de l'expédition.

Fort de cette unanimité, Cortès se rendit chez l'alcade mayor et lui représenta combien il lui serait difficile, ingénu même de chercher à se faire l'exécuteur d'un ordre aussi injuste, en présence du mécontentement vertement manifesté par presque toutes les personnes distinguées, recommandables par leur mérite personnel ainsi que par leur haute posi-

— Somme toute, ajouta-t-il, il est certain que je ne saurais répondre de l'irritation d'hommes dont je me suis efforcé, pour mieux répondre aux instructions de Diego Vélasquez, de capter la confiance et l'affection, à quoi je n'ai que trop bien réussi.

François Verdugo était dans un grand embarras. Les représentations de Cortès lui étaient faites sur un ton suffisamment modeste, mais fort résolu, et qui laissait pressentir des complications d'une nature assez désagréable, s'il passait outre. Or l'alcade mayor de la Trinidad était un homme d'humeur douce et pacifique et, par conséquent, incapable de se faire l'instrument d'un acte de violence que rien ne justifiait. Il promit donc à Cortès de suspendre, de sa propre autorité, l'exécution de l'ordre qu'il avait reçu de Vélasquez, jusqu'à l'arrivée des nouvelles instructions qu'il allait incontinent demander.

Diego de Ordaz et d'autres capitaines, qui se flattaient d'une certaine influence auprès du gouverneur, écrivirent à celui-ci de leur côté, dans le sens de la conciliation.

Enfin, Cortès adressa à Vélasquez des plaintes amicales sur la défiance qu'il lui montrait, se gardant bien de rien laisser paraître de son ressentiment ni d'écrire un mot qui le pût faire taxer d'insubordination. Il agit, en un mot, comme un homme profondément blessé, qui était forcé de se plaindre, mais qui voulait écarter tout prétexte à des récriminations trop vives.

Cortès était bien l'homme rêvé par Vélasquez: habile et résolu, et sachant désobéir au besoin; mais le gouverneur n'avait pas eu l'esprit de prévoir que cette espèce de gens ont les défauts de leurs qualités et qu'on n'en vient pas à bout suivant son caprice.

A suivre.

LES GRANDS ROMANCIERS POPULAIRES

CHARLES DICKENS

(Fin.)

Depuis son retour d'Amérique, la santé de Dickens était restée précaire, et il avait beaucoup vieilli en peu de temps. Ses cheveux et sa barbe avaient sensiblement blanchi et, de rose et frais, son visage était devenu d'un

rouge malsain qui donnait de l'inquiétude à ses amis. Sa démarche, si active et si légère, s'était aussi notablement alourdie et sa mélancolie habituelle, jusque-là cachée avec soin sous des dehors affables et gais, débordait en toute occasion: — ses adieux émus à son auditoire de Saint-James Hall en sont une preuve. Enfin il s'était vu obligé, peu de jours avant sa mort, de décliner l'invitation qu'il avait reçue d'assister au dîner annuel du *General Theatrical Fund*, société à laquelle il montrait beaucoup d'intérêt, comme à toutes celles dont la bienfaisance est le but, bien qu'il dût y répondre à un toast.

Dickens reçut les honneurs de Westminster.

Il avait en horreur ce qu'il appelait avec raison les parades funèbres (*the funereal displays*), et avait recommandé dans son testament que ses funérailles eussent lieu dans le cimetière de Rochester, où sa fosse avait même été creusée, quand la famille reçut du doyen de Westminster, M. le docteur Stanley, une requête ayant pour but d'obtenir qu'il fût passé outre, au moins en ceci, aux dernières volontés du défunt, et que son corps fût déposé dans le seul lieu digne de lui. Après mûre délibération, la famille Dickens crut pouvoir accéder à la demande du doyen, en stipulant toutefois la condition expresse que la cérémonie conserverait son caractère absolument privé.

Ainsi fut fait. Le 14 juin, le corps de Dickens arrivait de Gad's hill, par train spécial, à la gare de Charing-Cross, vers neuf heures du matin. Peu après, un corbillard très simple, suivi de deux voitures de deuil, quittait la station, se dirigeant vers l'abbaye de Westminster, au milieu d'une foule indifférente, car elle était loin de penser que c'étaient les restes de l'illustre écrivain qui s'acheminaient dans ce modeste équipage vers leur dernier asile.

La tombe était préparée dans le fameux « coin des poètes » (*poets' corner*), ainsi qu'on a baptisé l'ancienne chapelle de Sainte-Foy, ou transept méridional. C'est là que Dickens repose, aux pieds de la statue d'Addison, par Westmacott, ayant Haendel à sa tête et Sheridan à ses pieds, Goldsmith à sa gauche et le poète

dramatique Cumberland à sa droite. Une plaque de cuivre fixée sur le cercueil porte cette inscription :

Charles Dickens
Born 7th February
1812
Died 9th June
1870

Après le service seulement, la nouvelle des funérailles s'étant répandue par la ville, la foule se pressa autour du tombeau, et le « coin des poètes » ne désemplit pas de longtemps.

Dickens a laissé après lui, d'abord sa veuve, née Catherine Hogarth, dont il vivait séparé depuis près de dix ans; deux filles, dont l'une a épousé M. Charles Collins, fils du célèbre paysagiste et frère de M. Wilkie Collins, le romancier; l'autre n'est point mariée; trois fils, dont l'aîné, M. Charles Dickens, a été quelque temps administrateur de *All the Year Round*; un autre est officier de l'armée de terre; et le troisième étudiait encore au collège de la Trinité, Cambridge, à la mort de son père.

Bien que mort prématurément (à cinquante-huit ans!), Dickens a eu la carrière la plus glorieuse qu'un écrivain puisse ambitionner. Ses œuvres garderont son nom de l'oubli, parce que la lecture en est agréable, saine et bienfaisante; parce que la société et les mœurs de son temps y sont réfléchis comme dans un miroir fidèle; et parce qu'il faudra les consulter toutes les fois qu'on voudra savoir la véritable origine des réformes sociales qui ont marqué, en Angleterre, le règne de Victoria.

Un des premiers, Dickens a réclamé la sécularisation de l'enseignement public; et l'acte qui abolit la profession de foi anglicane exigée naguère de tout étudiant des universités est une preuve qu'il ne réclama pas en vain. En un mot, la plupart des dispositions libérales adoptées par le Parlement anglais depuis quarante ans, lui doivent quelque chose, ne fût-ce que pour les avoir énergiquement réclamées ou pour avoir signalé avec persistance les abus qu'elles ont eu pour objet de combattre ou de détruire.

On a parlé de bonnes actions nombreuses, dissimulées avec un soin délicat pendant toute sa vie. Nous n'y

insisterons pas, car ses actions les meilleures, à cause de leur influence plus étendue, sont sans contredit ses livres.

Dickens n'avait pas la facilité de travail que l'importance de son œuvre ferait supposer, et que le vulgaire est trop disposé à croire l'attribut de l'inspiration féconde. Pas un de ses livres, où le travail est pourtant si peu sensible, qui ne lui ait coûté un grand et pénible labeur, soit pour l'édification du plan, soit pour l'analyse des caractères si hardiment tracés, soit enfin dans le lent enfantement de l'œuvre et les difficultés de la composition littéraire.

L'ouvrage entrepris, il lui appartenait dès lors corps et âme, sans pouvoir s'en débarrasser par aucun moyen, même par le sommeil. Cependant Dickens agissait très systématiquement en tout. Il se mettait tous les jours régulièrement au travail vers dix heures, et le quittait à deux; mais, même au milieu des récréations que lui apportait la société de ses amis ou de ses enfants, son esprit en était obsédé, et il préparait mentalement le « chapitre suivant » auquel il avait tout à l'heure remis la suite d'un récit intéressant.

C'est d'ailleurs le propre de l'écrivain que de trainer ainsi partout avec soi le fardeau de l'œuvre en cours et de battre la campagne, qu'il dorme ou qu'il veille, toujours, sur le même thème, jusqu'à ce que cette obsession constante dégénère en une véritable souffrance à laquelle le seul remède est... le retour au travail.

Mais à sa grande fécondité d'imagination, à sa faculté d'observation incomparable, Dickens unissait une puissance de travail herculéenne et, nous l'avons dit, une régularité d'habitudes rares, même ailleurs que chez un homme de lettres.

On a beaucoup discuté sur le rang auquel il convenait de placer Dickens dans le Panthéon littéraire. Nous n'y voyons aucun mal; mais nous laisserons de côté ce point débattu, certain que la postérité sera plus compétente que nous ne saurions l'être pour le juger. Il peut être utile de remarquer, en tout cas, que, tandis que l'Angleterre se déclarait forcée de remonter à Shakespeare pour trouver un point de comparaison, l'Ecosse prononçait

le nom de Walter Scott, l'Italie (Milan), celui de Manzoni, l'Espagne, celui de Cervantès, la France celui de Balzac. Ces efforts de comparaison ne prouvent qu'une chose: le rang glorieux que le présent accorde, presque sans restriction, à l'écrivain anglais; car Dickens ne ressemble à aucun des hommes illustres auxquels on l'a comparé; comme tous les grands génies, il ne ressemble qu'à lui-même.

Ses ouvrages ont été, en Angleterre, depuis sa mort, l'objet de critiques très judicieuses que nous ne pourrions analyser sans nous étendre excessivement. L'extrême minutie des descriptions, le développement sans fin d'une idée de peu de valeur, ce sont là certainement des défauts; mais Dickens habille ces défauts avec tant d'art, il répand sur ces taches la poudre d'or de son humour et de sa gaieté communicative avec une telle profusion, qu'on ne s'aperçoit de rien et qu'on lit jusqu'au bout des pages qui ruinaient à tout jamais les meilleurs livres de n'importe quel auteur — excepté Balzac, chez qui les mêmes défauts se rencontrent, rachetés par d'autres qualités.

Enfin, on a constaté que les derniers ouvrages de Dickens étaient inférieurs à ceux de sa jeunesse. Cela est exact, surtout quant aux caractères typiques, moins nombreux et moins vigoureusement tracés dans ceux-là que dans ceux-ci. Mais cela tient surtout à ce que, dès le début, Dickens atteignit à la perfection. Il est certain, en effet, que ni lui ni d'autres ne pouvaient surpasser l'inimitable type qui a nom Sam Weller, création d'un cerveau de vingt-trois ans! Malgré cela, le nombre des caractères complets, irréprochables de tout point, qui évoluent dans les ouvrages de Dickens, est certainement plus grand, au moins de moitié, que ceux créés par le meilleur et le plus fécond des romanciers modernes.

A ce propos, la *Saturday Review* faisait la remarque fort juste que Shakespeare lui-même n'a produit qu'un seul Falstaff, et que la plupart de ses autres caractères comiques nous paraissent supportables uniquement parce qu'ils sont de Shakespeare — ce qui n'ôte rien à la gloire du grand poète dramatique. X.

INSTITUTIONS DU MOYEN AGE

LES TOURNOIS

Les tournois sont d'origine française et c'est en France également que l'habitude et le goût les maintinrent le plus longtemps. Le dernier tournoi ne fut pas celui dans lequel Henri II fut tué par Montgomery (1159), cet événement ne suffit pas à en dégoûter la noblesse vaine et désœuvrée; mais l'année suivante, à Orléans, le duc de Montpensier, prince du sang, étant mort d'une chute de cheval qu'il fit dans un tournoi, ce fut la clôture, et les tournois furent désormais remplacés par des carrousels.

Mais à quelle date exacte remonte l'institution? On ne saurait le dire au juste. Il n'y a pas lieu de s'arrêter aux prétentions des Allemands en faveur d'Henri l'Oiseleur, puisque l'historien Nithard, mort en 858, en parle déjà, notamment à propos des fêtes données à l'occasion de l'entrevue de Charles le Chauve et de Louis le Germanique en 842. Toutefois, les tournois ne peuvent être considérés comme ayant le caractère d'une institution que plus tard, lorsqu'on en eut reconnu l'utilité « pour tenir les gentilshommes en haleine et les préparer pour les combats, » comme dit Du Cange.

Voici comment, alors, se faisaient les préparatifs d'un tournoi :

Et d'abord, n'y prenait pas part absolument qui voulait : les écus armoriés des chevaliers qui désiraient entrer en lice devaient être exposés le long des cloîtres des monastères voisins du lieu choisi pour ces jeux, plusieurs jours à l'avance. Les seigneurs, les dames et les damoiselles venaient passer en revue ces écus, aidés par un héraut ou poursuivant d'armes qui leur en nommait les propriétaires, et si parmi ces noms se trouvait celui de quelque chevalier dont une dame eût à se plaindre, celle-ci touchait de ses armes l'écu du chevalier, pour le « recommander » aux juges du tournoi, qui faisaient « justice. »

La carrière où les chevaliers admis allaient se mesurer était entourée d'estrades décorées de riches tapisseries, de bannières, de banderoles et d'écussons, où prenaient place le roi et

la reine d'abord, puis les dames et damoiselles et les anciens chevaliers qui ne prenaient point part aux jeux. Des juges spéciaux, des maréchaux de camp, des conseils ou assistants étaient disséminés sur divers points, pour veiller au respect des lois de la chevalerie; les rois, hérauts et poursuivants d'armes, en grand nombre, étaient chargés de juger les coups échangés et d'en faire un rapport fidèle.

La Curie de Sainte-Palaye, dans ses *Mémoires sur la chevalerie*, nous fait un tableau des tournois auquel nous ne saurions mieux faire que d'emprunter les traits principaux :

« Le bruit des fanfares, dit-il, annonçait l'arrivée des chevaliers superbement armés et équipés, suivis de leurs écuyers, tous à cheval; ils s'avançaient à pas lents, avec une contenance grave et majestueuse. Des dames et des damoiselles amenaient quelquefois sur les rangs ces fiers esclaves attachés avec des chaînes qu'elles leur ôtaient seulement lorsque, entrés dans l'enceinte des lices ou barrières, ils étaient près de s'élançer. Le titre d'esclave ou de serviteur de la dame que chacun nommait hautement en entrant au tournoi, était un titre d'honneur qui ne pouvait être acheté par trop de nobles exploits...

« A ce titre, les dames daignaient joindre ordinairement ce qu'on appelait faveur, joyau, noblesse, nobloy ou enseigne; c'était une écharpe, un voile, une coëffe, une manche, une mantelle, un brasselet, un nœud, une boucle; en un mot, quelque pièce détachée de leur habillement; quelquefois un ouvrage tissu de leurs mains, dont le chevalier favorisé ornait le haut de son heaume ou de sa lance, son écu, sa cotte d'armes, quelque autre partie de son armure ou de son vêtement...

« Les principaux règlements des tournois, appelés avec justice *écoles de prouesses* dans le roman de Perceforest, consistaient à ne point frapper de la pointe, mais du tranchant de la pointe, ni de combattre hors de son rang; à ne point blesser le cheval de son adversaire, à ne porter des coups de lance qu'au visage et entre les quatre membres, c'est-à-dire au plastron, à ne plus frapper un chevalier dès qu'il a ôté la visière de son casque,

à ne se point réunir plusieurs contre un seul.

« Le juge de paix, choisi par les dames avec une attention scrupuleuse et l'appareil le plus curieux, était toujours prêt à interposer son ministère lorsqu'un chevalier, ayant violé par inadvertance les lois du combat, avait attiré contre lui seul les armes de plusieurs combattants. Le champion des dames, armé d'une longue pique ou d'une lance, n'avait pas plus tôt abaissé sur le heaume de ce chevalier le signe de la clémence et de la sauvegarde des dames, qu'à l'instant il devenait sacré; personne ne pouvait y toucher sans forfaire à l'honneur.

« Les chevaliers ne terminaient aucune joute de lance sans faire aux dames qui avaient été, pour ainsi dire, l'âme de ces luttes guerrières, l'honneur de rompre une dernière lance, ce qu'ils appelaient la lance des dames. Cet hommage se répétait en combattant pour elles à l'épée, à la hache d'armes et à la dague. Ces dernières joutes étaient, par conséquent, celles où l'on se piquait de faire les plus nobles efforts.

« Le tournoi fini, on s'occupait du soin de distribuer les récompenses, suivant les divers genres de force ou d'adresse par lesquels on s'était signalé. Les officiers d'armes faisaient leurs rapports avec toute l'équité et l'impartialité possible, puis les anciens chevaliers, les princes souverains et les juges nommés exprès avant le tournoi prononçaient le nom du vainqueur. Souvent on a vu la question portée au pied du tribunal des dames ou des damoiselles, et souvent elles ont adjugé le prix comme souveraines du tournoi.

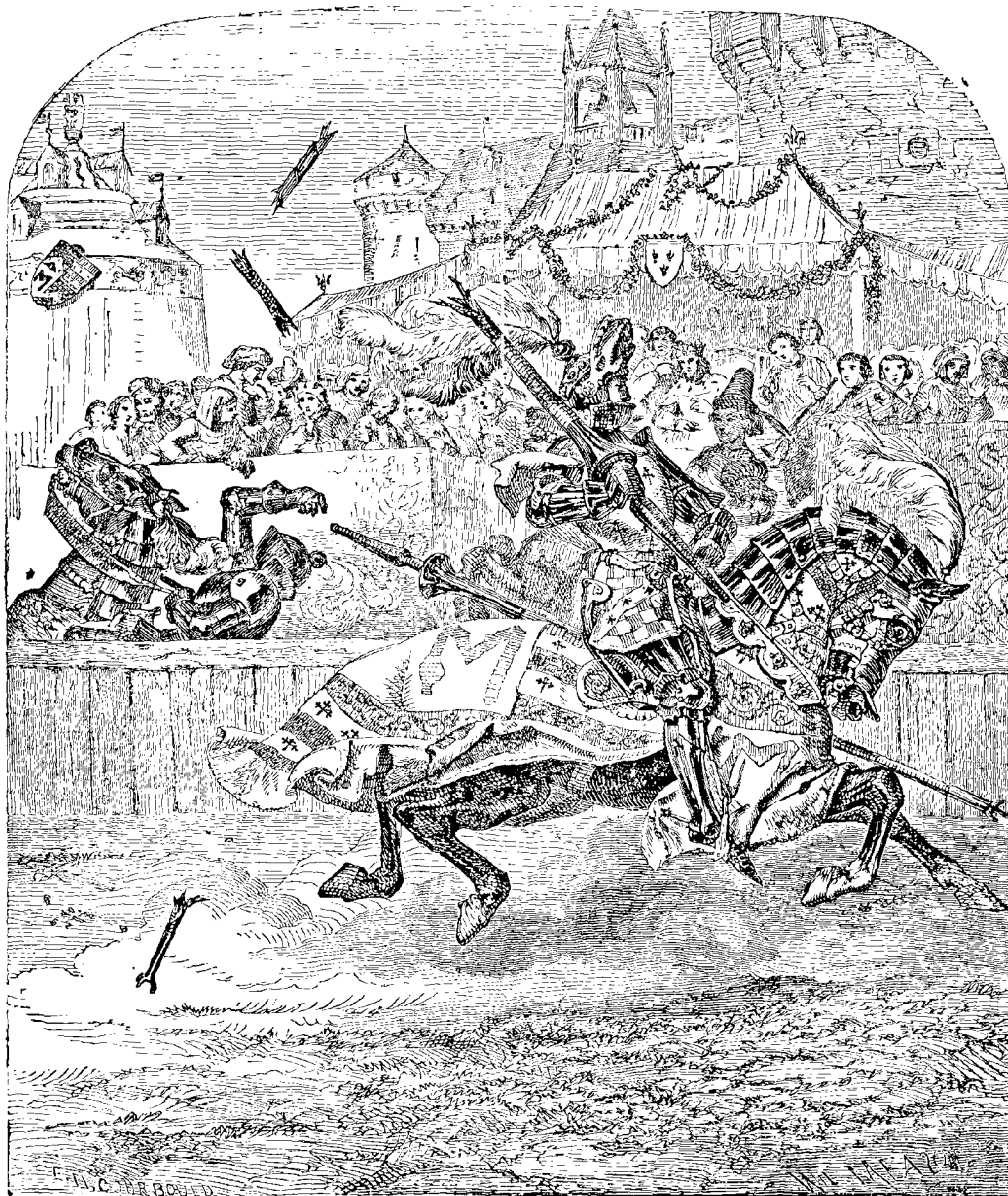
« Enfin, lorsque le prix avait été décerné, les officiers d'armes allaient prendre parmi les dames ou les damoiselles celle qui devait le porter et le présenter au vainqueur. Le baiser qu'il avait alors le droit de leur donner en recevant le gage de sa gloire semblait être le dernier terme de son triomphe. Le vainqueur, conduit au palais, y était désarmé par les dames qui le revêtaient d'habits précieux. Après qu'il avait pris quelque repos, elles le conduisaient à la salle où l'attendait le prince, qui le faisait placer au lieu le plus honorable du festin, son nom était inscrit dans les

registres des officiers d'armes, et ses actions faisaient souvent la matière des chansons et lais que les dames et les damoiselles chantaient au son des instruments des ménestriers. »

Mais ces « écoles de prouesses »

furent plus d'une fois le théâtre de scènes meurtrières, dues soit à la négligence soit à la passion des acteurs. Nous avons déjà enregistré la mort de Henri II et du duc de Montpensier; parmi les chevaliers tués ou blessés à

mort dans les tournois, les historiens citent encore Raoul, comte de Guines; Robert de Jérusalem, comte de Flandres; Geoffroy de Magneville, comte d'Essex, en Angleterre (1216); Florent, comte de Hainaut et Philippe,



LES TOURNOIS. LA LANCE DES DAMES. (Page 156, col. 3.)

comte de Boulogne, à Corbie (1223); le comte de Hollande, à Neumagne (1234); Gilbert de Pembroke, en Angleterre (1241); Hermand de Montigny, en 1258; Jean, marquis de Brandebourg, en 1269; Louis, fils du comte palatin du Rhin, en 1289; Jean, duc de Brabant, en 1294, et bien d'autres. Dans un seul tournoi, qui eut lieu en 1240, à Nuys, près de Cologne, soixante chevaliers et écuyers perdirent la vie!

En présence de ces résultats tragiques, les papes d'abord, Innocent II, Eugène III, Alexandre III, etc., in-

terdirent les tournois sous peine d'excommunication des *tournoyants*; puis les rois, les rois de France Philippe le Bel et Philippe le Long notamment, proscrivirent à leur tour ces jeux sanglants, sous des peines sévères; mais inutilement, comme on l'a vu, puisque le dernier eut lieu en 1560, et ne fut le dernier qu'à raison de son dénouement sanglant succédant de trop près à la tragédie du tournoi de la rue Saint-Antoine, où la victime avait été, cette fois, un roi de France trop indifférent aux proscriptions de ses prédécesseurs.

C'est dommage, cela tournait aux combats de gladiateurs.

ESTÈVE DESGRANGES.

COURS PRATIQUE
DE LANGUE ANGLAISE
Méthode Robertson

CINQUIÈME LEÇON

Première division. — Pratique.

LECTURE

Fifth lesson.

5 3 0
« Do you see those birds upon that tree,

0 538 4 . 6. 2
 which grows yonder? » said the sultan,
 43 . 0 13
 pointing to one of its largest branches. « I
 5 . 06.0 20 4 00
 do, » answered the statesman, « though I did
 not see them at first, and probably should
 0 3 4 0
 not have seen them at all, had you not called
 76
 my attention to them. »

TRADUCTION LITTÉRALE

Fifth lesson.

Cinquième

« | Do you see | those birds upon that
 Voyez-vous ces
 tree, which grows yonder? » said the sultan,
 qui croît là-bas dit
 pointing to one of its largest branches.
 indiquant ses plus grandes branches.
 « I do, » answered the statesman, « though
 Je fais répondit homme d'État quoique
 I | did not see | them | at first, | and pro-
 voyais pas eux d'abord proba-
 bly | should not have | seen them |
 blement aurais pas vu
 at all, | had you not called my attention to
 du tout eussiez appelé attention
 them.

TRADUCTION FRANÇAISE

« Voyez-vous ces oiseaux sur cet arbre
 qui croît là-bas? » dit le sultan, indiquant
 une de ses plus grandes branches. « Je les
 vois, » répondit l'homme d'État, « quoique je
 ne les visse pas d'abord, et que probablement
 je ne les eusse pas vus du tout, si vous
 n'aviez appelé mon attention sur eux. »

CONVERSATION

QUESTIONS	RÉPONSES
What lesson is this?	The fifth lesson.
Qui montra les oiseaux?	The sultan.
A qui le sultan montra-t-il les oiseaux?	To his vizier.
What birds did the sultan see upon a tree?	Two owls.
Ouvoyait-il des oiseaux?	Upon a tree.
Comment désigna-t-il l'arbre au visir?	That tree which grows yonder.
Quelle question le sultan fit-il à son visir?	Do you see those birds upon that tree which grows yonder?
Qu'indiqua-t-il du doigt?	One of the largest branches.
Quel geste fit le sultan?	He pointed to one of the largest branches.
Qui répondit à la question du sultan?	The statesman.
Que repondit l'homme d'Etat?	I do.
Qu'est-ce qu'il ne voyait pas d'abord?	The owls.
Quand ne voyait-il pas les hiboux?	At first.
Pourquoi le sultan fut-il obligé de montrer les oiseaux à son visir?	The statesman did not see them.
Que serait-il arrivé (à ce que disait le visir) si le sultan n'avait pas appelé l'attention du visir sur les oiseaux?	He should not have seen them at all.
Qu'est-ce que le sultan appela sur les oiseaux?	The attention of the statesman.

Sur quoi appela-t-il l'attention de son visir?
 Dans quel cas le visir ne les aurait-il pas vus du tout?

To the owls.
 Had he not (or, had not the sultan) called his attention to them.

PHRASEOLOGIE

A TRADUIRE EN FRANÇAIS	A TRADUIRE EN ANGLAIS
Do you learn the Persian language?	Apprenez-vous la langue persane?
Do you see them?	Les voyez-vous?
Do you understand this?	Comprenez-vous ceci?
I do not understand you?	Je ne vous comprends pas.
Can you answer?	Pouvez-vous répondre?
I cannot answer you.	Je ne peux pas vous répondre.
Do you know him?	Le connaissez-vous?
I do not know him?	Je ne le connais pas.
I did not see you.	Je ne vous voyais pas.
Do you believe him?	Le croyez-vous?
I do not believe him.	Je ne le crois pas.
Do you know that language?	Savez-vous cette langue?
I understand it.	Je la comprends.
I should answer if I could.	Je répondrais si je pouvais.
I should learn if I could.	J'apprendrais si je pouvais.
Can you read this lesson?	Pouvez-vous lire cette leçon?
He cannot open his mouth.	Il ne peut pas ouvrir la bouche.
Do you know the first lesson?	Savez-vous la première leçon?
I do not know the second lesson.	Je ne sais pas la seconde leçon.
Is he at home?	Est-il chez lui?
He is not at home.	Il n'est pas chez lui.
He is out.	Il est dehors.
Did you call him?	L'avez-vous appelé?
I did, and he did not answer.	Oui, et il n'a pas répondu.
I believe that he is with his father.	Je crois qu'il est avec son père.

Deuxième division. — Analyse et théorie.

PRONONCIATION

Exemples.

That (conjonction ou pronom relatif) — Sultan — Perpetual — Abroad — And — Tyranny — Monarch — Affirmed — A — Assertion — Generally — Statesman — Probably — Attention.

Dans aucun de ces mots l'a n'est sous l'accent.

Il est vrai que les trois mots *that*, *and* et *a*, peuvent laisser des doutes. Nous ferons donc remarquer ici que les monosyllabes sont accentués, ou ne le sont pas, selon leur importance; et comme cette importance dépend souvent de la phrase où ils sont employés, on ne peut établir des règles fixes à cet égard. Il suffit d'observer que les conjonctions et les articles étant, pour ainsi dire, des mots subalternes, sont rarement accentués.

Dans tous ces mots, l'a a un son faible et sourd, approchant quelquefois du son *eu*, comme dans *seulement*.

88. La voyelle *a* est faible et sourde, quand elle n'est pas sous l'accent.

NOTA. — Plusieurs règles sont modifiées les unes par les autres: il faut donc attendre

qu'elles soient toutes connues, pour les appliquer sans craindre de se tromper.

Exemples.

By — Abroad — Birds — Being — Believed — Rubbish — Branches — Probably.

89. La lettre *b* se prononce comme en français.

Exemples.

Ruin — Dervis — Easily — Without — Being — Imagined — Credit — Duskish — Evening — Hunting — Greenish — Rubbish — Pointing.

Dans aucun de ces mots l'i n'est sous l'accent.

Dans tous, il a le son *i* faible, comme dans le mot français *misère*.

90. L'i se prononce *i* faible, comme dans le mot français *misère*, quand il n'est pas sous l'accent.

LEXICOLOGIE

§ 1. — Partie interrogative.

Pourquoi faut-il dire *that tree* plutôt que *this tree*?

Pourquoi le verbe *grows* finit-il par un *s*? En traduisant en français *said the sultan* par *dit le sultan*, on ne sait pas si le verbe est au passé ou au présent. A quoi peut-on reconnaître en anglais qu'il est au passé, et non au présent?

A quel temps est *answered*?
 Quel serait l'infinitif de ce verbe?
 Quel en serait le participe présent?
 Quel en serait le participe passé?
 A quel temps est *called*?
 Pourquoi la préposition *to* est-elle employée dans cette phrase: *Had you not called my attention to them?*

§ 2. — Partie explicative.

FIFTH est dérivé de *five*, cinq, qui vient du saxon *ff*. On voit qu'ici l'orthographe du radical anglais est un peu altérée, à cause de l'impossibilité de prononcer immédiatement et dans une seule syllabe la consonne douce *v* et le *th* dur. Les principaux dérivés de *five* sont:

- Five-cornered*, pentagone.
- Five-fold*, quintuple.
- Fifteen*, quinze.
- Fifteenth*, quinzième.
- Fifth*, cinquième; quinte.
- Fifthly*, cinquièmement.
- Fifty*, cinquante.
- Fiftieth*, cinquantième.

Do vient du saxon *don*, faire. C'est un verbe irrégulier, dont le passé défini est *did*, et le participe passé *done*. Ses principaux dérivés sont:

- Doer*, faiseur; acteur, celui qui fait.
- Deed*, action, acte, fait.
- Indeed*, en effet, en vérité.
- To doff* (contraction de *do off*), ôter, éloigner; se dévouiller.
- Doings*, actions, faits, exploits.
- To don* (contraction de *do on*), mettre, revêtir.
- Ado*, affaire; peine, mal; bruit.
- To fardo*, perdre, ruiner, détruire.
- To misdo*, mal faire.
- Misdoer*, malfaiteur.

Misdoing et misdaed, méfait.

To outdo, dépasser, surpasser.

To overdo, faire trop; exagérer, outrer; faire trop cuire.

Overdone, trop cuit.

To undo, défaire; délier; détruire, perdre, ruiner.

Undoer, celui qui défait, etc.

Undoing, ruine, perte.

Undone, ruiné, perdu; inexécuté.

To underdo, rester au-dessous de sa tâche.

91. *Do* est en outre un auxiliaire, ou signe du présent. Il accompagne rarement le verbe, quand la phrase est affirmative; mais il est presque toujours employé, quand elle est interrogative ou négative.

92. Pour conjuguer un verbe interrogativement, il faut commencer par le signe, ou verbe auxiliaire, mettre ensuite le sujet, et enfin le verbe.

You vient du saxon *eow* ou *iu*.

See vient du saxon *sean* ou *seogan*. Son passé défini est *saw*, et son participe passé *seen*. Ses principaux dérivés sont :

Seeing (subst.), action de voir, vision, vue.

Seeing (conj.), vu que, puisque.

Seer, celui qui voit.

To foresee, prévoir.

Foreseer, celui qui prévoit.

To oversee, surveiller.

Overseer, surveillant.

Unseen, inaperçu; invisible.

Unseeing, qui ne voit pas; aveugle.

93. *Those* est le pluriel de *that* (quand *that* est pronom démonstratif); il sert à désigner les objets éloignés, et correspond aux mois français *ces*, *ceux*, *celles*, *ceux-là*, *celles-là*.

94. *Which* vient du saxon *hwilc*. Ce pronom relatif diffère de *that*, en ce qu'il ne se rapporte qu'aux choses et aux animaux, tandis que *that* se rapporte à tout indistinctement. Ces deux pronoms répondent aux mots français *qui*, *que*, *lequel*, *laquelle*, *lesquels*, *lesquelles*. *Which* signifie en outre *ce qui*, *ce que*. *Which* se rapporte aussi aux personnes, quand il signifie le choix, la distinction à faire d'une personne entre plusieurs autres.

Grow vient du saxon *growan*. Il est irrégulier; son passé défini est *grew*, et son participe passé *grown*. Il signifie *croître*, *grandir*, *devenir*; il s'emploie aussi activement dans le sens de *cultiver*. Ses principaux dérivés sont :

Grower, ce qui croît; cultivateur.

Growing, croissance; culture.

Full-grown, adulte, qui a toute sa croissance.

Growth, croissance; accroissement, crue; produit, récolte.

Aftergrowth, regain.

To outgrow, dépasser en croissance.

To overgrow, croître au-dessus de; croître démesurément.

Overgrown, énorme; trop grand.

Overgrowth, accroissement excessif.

Undergrowth, broussailles.

To upgrow, s'élever, grandir.

Yonder, qu'on écrit aussi quelquefois *yon* et *yond*, vient du saxon *geond*. Il a pour dérivé : *Beyond*, au delà.

Said est le passé irrégulier du verbe *to*

say, dire, qui vient du saxon *sægan*, dont le participe passé est *said*, et dont les principaux dérivés sont :

Say et *Saying*, mot, parole, chose dite; maxime, dicton.

To soothsay, prophétiser, prédire.

Soothsayer, devin.

Soothsaying, prédiction.

Foresaid et *aforsaid*, susdit.

Missaying, expression impropre.

Unsaid, non dit.

To unsay, se dédire, se rétracter.

POINTING est une forme (48) du verbe *to point*, dérivé du substantif *point*, point, pointe, qui vient du français. *To point* signifie indiquer, dans le sens de montrer du doigt ou de la main. Dans ce sens il régit ordinairement *to* (quelquefois *at*) devant le nom de l'objet désigné. Les principaux dérivés de *point* sont :

Point-blank, de but en blanc.

To point, rendre pointu, affiler; ponctuer; indiquer; braquer.

Pointed, pointu; piquant.

Pointedly, d'une manière piquante; formellement.

Pointedness, pointe; aspérité; tournure piquante.

Pointer, index, aiguille; chien d'arrêt.

Pointing, pointage; ponctuation.

Pointing-stock, objet qu'on montre au doigt.

Pointless, sans pointe.

Pointsman, aiguilleur (de chemin de fer).

To appoint, établir, instituer; désigner, indiquer; donner rendez-vous; nommer.

Appoint, appoint.

Appointable, qui doit être nommé.

Appointee, fonctionnaire nommé.

Appointment, décret; rendez-vous; nomination; appointements.

Counter-point, contre-point.

To disappoint, désappointer, tromper, déjouer, déconcerter.

Disappointment, désappointement, contre-temps.

To mispoint, mal ponctuer.

Mispointing, mauvaise ponctuation.

To reappoint, instituer de nouveau.

Reappointment, nouvelle nomination; nouveau rendez-vous.

Unpointed, sans pointe; peu piquant; sans ponctuation.

Its est dérivé de *it*. Il signifie *son*, *sa*, *ses*, de même que *his*. On a vu que *his* est du genre masculin; *its* est du genre neutre, et se rapporte ici au mot *tree*.

LARGEST est le superlatif de *large*, qui vient du français, mais qui ne s'emploie pas ordinairement dans le sens qu'il a en français. Il signifie *grand* en étendue, en dimension ou en quantité. (A suivre.)

NOUVELLES

DE LA RÉPUBLIQUE DES LETTRES

et des États circonvoisins.

La *Nouvelle Revue* a publié ce qui était écrit du dernier roman de

George Sand, *Albine*, lorsque la mort est venue glacer la main de l'illustre écrivain.

Morte le 8 juin 1876, George Sand travaillait encore le 29 mai; et rien ne trahit, nulle part, l'affaiblissement physiologique que le terme fatal, si proche, permet de supposer.

Evidemment, *Albine* eût tenu une des meilleures places dans l'œuvre de cette femme de génie, à en juger du moins par ce que nous en connaissons. Mais...

* *

Mais nous n'en connaissons vraiment pas assez.

Il ne manque pas, Dieu merci, de romanciers vivants, et bien vivants, qui pourraient, sans laisser de regrets au lecteur, s'arrêter à la deuxième partie d'une machine en six cents feuillets qui en devait avoir vingt.

Au contraire, cette brusque interruption pourrait bien être saluée, neuf fois sur dix, d'un gros soupir de soulagement.

Il n'en est pas de même ici; et l'on sait mauvais gré, en vérité, à l'aimable directrice de la *Revue* de vous avoir mis ainsi l'eau à la bouche.

* *

La plupart des principaux caractères sont à peine tracés; l'intrigue va se nouer seulement, et... patatras! plus rien.

C'est trop peu.

C'est comme si l'on assistait aux deux premiers actes d'un grand drame dont l'intérêt va grandissant, et qu'une catastrophe soudaine, imprévue, s'oppose à ce qu'on en entende davantage.

Ah! s'il s'agit d'une étude de critique littéraire, si l'on a voulu nous prouver que l'auteur n'avait perdu ni sa vigueur de style ni sa puissance d'imagination à la veille de nous quitter, c'est bien. Mais je crois que ce n'est pas cela.

* *

Je crois, s'il faut le dire, que ces publications tronquées ne sont entreprises que dans le but de se singulariser.

En ce cas, le but est certainement atteint, mais il n'est pas sûr qu'il y ait de quoi en tirer gloire, et encore moins que ce soit une gloire profita-

ble. S'il ne manquait qu'un dénouement au dernier livre de George Sand, il n'y aurait rien à dire. Il manque bien aussi quelque chose à cette œuvre admirable connue sous le nom de Vénus de Milo...

Mais si la Vénus de Milo n'avait que la tête, personne ne s'y intéresserait.

Et ce ne serait pas la faute de l'artiste, pourtant.

M. Ernest Desjardins vient d'écrire à l'Académie des inscriptions pour lui signaler les antiques substructions récemment découvertes à Saint-Casien, à 5 kilomètres de Cannes. On a également trouvé à cet endroit des sépultures intéressantes parmi lesquelles, entre autres objets, une inscription funéraire a été recueillie, que M. Desjardins a pu estamper et restituer en partie, car elle est gravée sur cinq fragments de marbre brisés qui ne se raccommodent pas tous bien exactement.

Le commencement de l'építaphe, en vers latins, et que M. Desjardins croit devoir appartenir au III^e siècle, a seul été retrouvé.

Voici la traduction des lignes lues ou restituées par le savant épigraphiste :

« Aux Dieux Mânes. — A Jovius Julius Liguris. Xantippe Jovia a élevé ce monument au meilleur des fils, qui est mort à l'âge de vingt-six ans et quatre mois. »

Toi-même aussi viendras en ce commun séjour ;
Arrête un peu, passant, avec l'espoir qu'un jour
On te fera de même, et lis. La mort cruelle
M'a frappé...

*Tu quoque, communi sessurus sede, viator,
Paulo siste, precor, sperans tibi talia ferri,
Et lege : nam nimium crudeli sorte peremptus...*

Sur la proposition de M. Caro, l'Académie des sciences morales et politiques propose, pour le prix Bordin à décerner en 1882, le sujet suivant :

« Examen critique des principes sur lesquels reposent les théories désignées de nos jours sous le nom de *sociologie*. Y a-t-il dans ces théories quelque chose de nouveau qui les distingue soit de la morale sociale, du droit naturel ou de la science politique, soit de l'économie politique, etc. ? Contiennent-elles des éléments qui puissent être considérés comme ac-

quis et incorporés à la science philosophique? »

Terme du dépôt des mémoires :
31 décembre 1882.

L'illustre compositeur français Hector Berlioz, dont on ne nie décidément plus le génie depuis qu'il est mort, va avoir sa statue sur la place principale de sa ville natale, la Côte Saint-André (Isère).

Le décret autorisant l'érection de ce monument vient en effet d'être rendu.

Il est bien entendu que c'est au moyen d'une souscription publique que les promoteurs de cet acte de réparation seront mis en situation de l'accomplir.

X. RAMBLER.

REVUE DES THÉÂTRES

GYMNASÉ. — Première représentation de *Miss Fanfare*, comédie en 3 actes de M. Louis Ganderax et Émile Krantz.

Deux jeunes gens ont été accueillis par la direction du Gymnase. C'est un bon point pour M. Koning. Malheureusement, la comédie qui vient d'être représentée, malgré tout l'esprit dépeint, n'est pas de taille à relever le malheureux théâtre, qui marche fatalement à la ruine si un miracle (lisez une pièce à sensation) ne vient pas le relever.

« Miss Fanfare, » c'est le nom de jeune fille de M^{me} de Trye, surnommée ainsi à cause de son caractère emporté, audacieux, exubérant. Mariée, elle croit penser juste en faisant la coquette vis-à-vis de son mari et en essayant d'être à la fois pour lui sa femme et sa maîtresse.

Cela ne lui porte pas bonheur, car après quelques péripéties insignifiantes, le mari meurt en duel, suite de la malheureuse innovation conjugale inventée par « Miss Fanfare. »

Comme nous le disons plus haut, ces trois actes n'auront pas tout le succès que les auteurs peuvent espérer, après les applaudissements qui ont accueilli la chute du rideau à la fin du troisième acte. La sympathie qu'inspirent toujours de jeunes écrivains était pour beaucoup dans cet hommage public, mais ne signifie pas

du tout, que les auteurs n'aient pas, à mieux étudier les proportions d'une pièce de théâtre.

E. VORMUS.

Folies-Bergère. — Les Folies-Bergère sont toujours dignes du succès. La direction de cet établissement de plaisir s'attache en effet à donner toujours du nouveau.

Aujourd'hui, nous avons à noter, en dehors du spectacle habituel, l'entrée des deux frères Conrad, les célèbres violonistes grotesques que tout Paris ira voir faire leurs merveilleux tours de force. On ne peut mieux dépenser son argent en s'amusant.

ANECDOTES

PENSÉES ET MAXIMES

Seule, la mort réduit les hommes à leur juste mesure et fait voir leur petitesse infinie.

(Juvénal.)

Si tu aimes la vie, ne perds pas de temps, car c'est l'étoffe dont la vie est faite.

(B. Franklin.)

Un homme du peuple, ayant passé sa journée à injurier Périclès, se retirait le soir venu. Périclès le fit reconduire avec un flambeau, pour toute vengeance, montrant par là qu'il n'attribuait ses injures qu'à son défaut de lumière.

(Benim.)

CORRESPONDANCE

A M. A. Besset, à Toulouse. — Merci d'abord pour vos bonnes paroles. — Nous tiendrons compte de vos observations; peut-être aurions-nous dû commencer par là, mais nous ne l'avions pas cru nécessaire, et maintenant il faudra attendre un peu : nous ne pouvons, en effet, suspendre les travaux en cours ni tout mettre à la fois, dans les limites où nous sommes resserrés.

A M. H. Sabersky, à Paris. — Rue Montmartre, 125, le mercredi, de deux à quatre heures.

Le gérant : LÉON LÉVY.

Imp. D. BARDIN, à Saint-Germain.

L'ENSEIGNEMENT POPULAIRE

14 AVRIL 1884.

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

1^{re} ANNÉE.

N° 14. — Prix : 15 centimes.

Rédacteur en chef : ADOLPHE BITARD.

BUREAUX : rue Montmartre, 125.

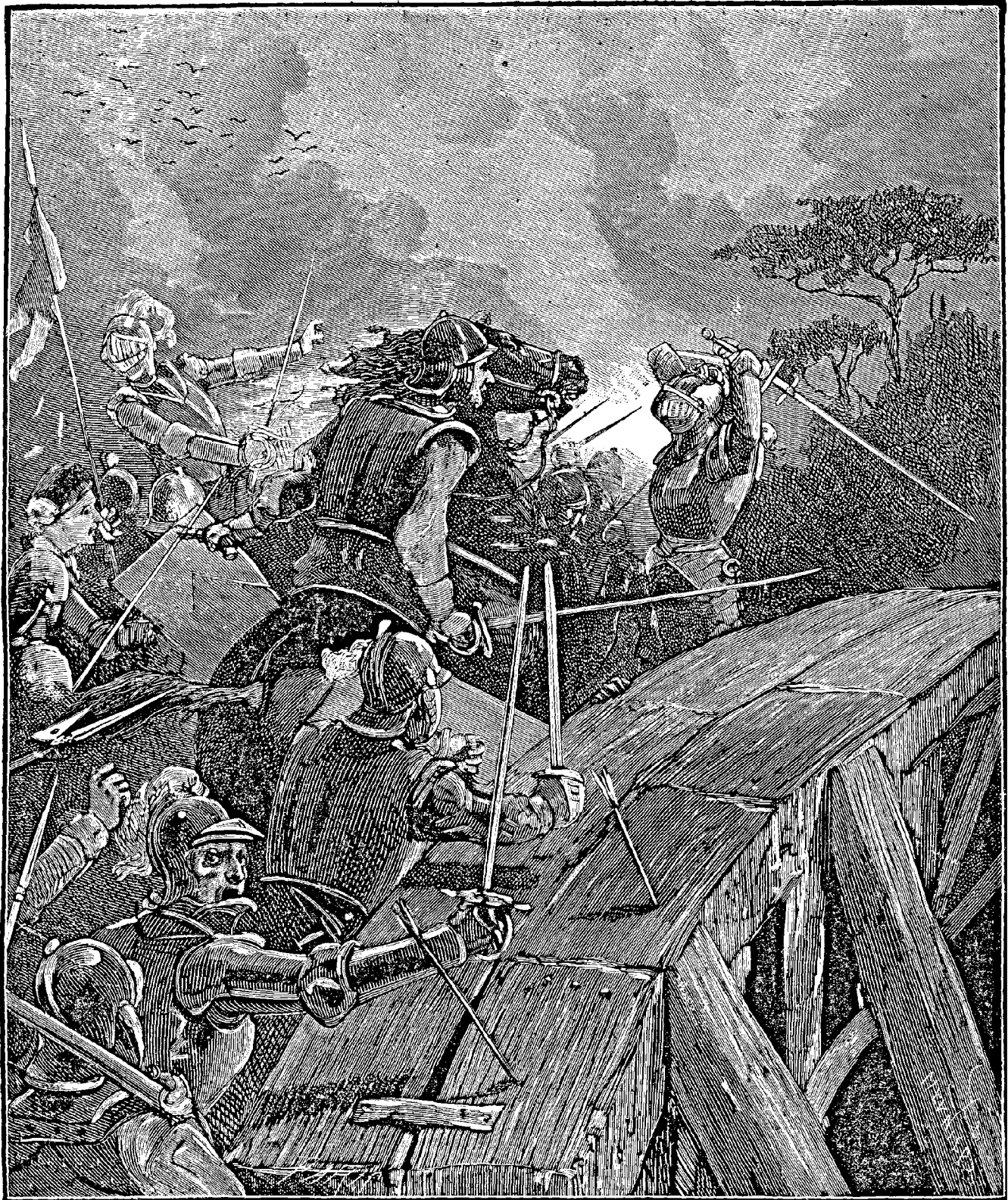
Abonnements : PARIS, un an, 8 fr.; six mois, 4 fr. — DÉPARTEMENTS, un an, 10 fr.; six mois, 5 fr. — ÉTRANGER, un an, 12 fr.

SOMMAIRE

TEXTE. — *Les héros de la Patrie*: Bayard, le chevalier sans peur et sans reproche. — *Légendes religieuses*: Le miracle des Billettes. — *A Constantinople*: Le Bazar de Stamboul. — *Cours d'histoire universelle*: L'Égypte. — *Un anniversaire patriotique*: Le combat de Lexington. — *Mœurs et usages des différents peuples*: Origine d'une curieuse coutume anglaise — Cours pra-

tique de langue anglaise (*Suite*). — Nouvelles de la République des lettres. — Anecdotes, pensées et maximes.

ILLUSTRATIONS. — *Les Héros de la Patrie*: Bayard au pont du Garigliano. — Le Connétable de Bourbon et Bayard mourant. — *Histoire universelle*: Les monuments de Louqsor. — *A Constantinople*: Le bazar des armes.



LES HÉROS DE LA PATRIÉ: BAYARD AU PONT DU GARIGLIANO. (Page 163, col. 2.)

AVIS IMPORTANT.

Toute personne qui prendra un abonnement d'un an recevra gratuitement en prime : les QUADRUPÈDES, de Buffon. Cette prime extraordinaire est un magnifique volume de 320 pages, illustré de gravures entièrement inédites, et vendu en librairie 6 francs.

LES HÉROS DE LA PATRIE

BAYARD, LE CHEVALIER SANS PEUR ET SANS REPROCHE

Bayard ne fut ni un conquérant, ni même, à proprement parler, un chef d'armée; ce ne sont pas seulement ses exploits militaires, plus merveilleux toutefois que ceux d'aucun chevalier de son temps, si fécond en grands hommes de guerre, qui ont fait sa gloire immortelle; ce sont, par-dessus tout, ses hautes vertus chevaleresques: sa grandeur d'âme, sa probité sévère, son désintéressement, son humanité, vertus qui, pour chevaleresques qu'elles sont, ne couraient pas plus les camps aux xv^e et xvi^e siècles qu'au xix^e.

Il est hors de doute, en un mot, que Bayard n'avait point le sentiment de la peur; et il n'est pas moins sûr qu'il était sans reproche aux yeux des juges les plus sévères non pas seulement de son temps, mais de tous les temps.

Pierre du Terrail, seigneur de Bayard, naquit au château de Bayard, près de Grenoble, en 1476. Il descendait de toute une lignée de preux, dont il serait bien trop long de rappeler les exploits, et était fils d'Aymon du Terrail, retiré dans son château de Bayard avec un bras mutilé, et d'Hélène des Alleman-Laval, sœur de l'évêque de Grenoble.

A douze ans, le jeune Pierre du Terrail avait achevé ses études, sous la direction du prélat son oncle. Sachant en conséquence lire couramment signer son nom et manier un cheval avec toute la dextérité et la science d'un écuyer consommé, il était tout prêt à opérer son entrée dans le monde. Le bon évêque le présenta donc au

duc Charles de Savoie qui, charmé de sa bonne mine, de sa gentillesse et de ses talents d'écuyer, l'admit au nombre de ses pages.

Six mois plus tard, à l'occasion d'une entrevue du duc de Savoie avec Charles VIII, à laquelle il assistait, Pierre du Terrail fit si complètement la conquête du roi de France, que celui-ci le demanda au duc et le plaça parmi les pages de Louis de Luxembourg, seigneur de Ligny, qui était son favori.

Voici comment le jeune homme s'y était pris pour faire cette royale conquête : c'était dans la prairie d'Ainay. Pierre avait lancé son cheval au galop, ventre à terre, piquant droit sur le roi, lorsque, parvenu à deux pas à peine de Charles VIII, se dressant sur ses étriers, il arrêta court sa monture. L'exploit n'était pas si mince qu'on pourrait le supposer, et pour un homme dans la force de l'âge il vaudrait encore quelque chose; aussi, Charles VIII ne put-il s'empêcher de manifester son enthousiasme en criant : « Piquez, piquez toujours, mon gentil page! »

Et voilà comment Bayard conquit la faveur de Charles VIII, sans parler du sobriquet de *Piquet*, qu'il garda assez longtemps pour ses intimes.

Tout cela n'était qu'une préparation bien insuffisante à la glorieuse carrière que le jeune homme rêvait et qu'il était, en effet, destiné à parcourir. Il le sentait bien, et ne demandait pas mieux que de se livrer sans le moindre retard à toutes les extravagances; mais l'occasion s'obstinait à le fuir. Elle s'approcha pourtant un jour, et Bayard la saisit avec ardeur de cette même main de fer qui arrêta net un cheval lancé au galop.

C'était encore à Lyon, et notre héros avait à peu près seize ans. Un gentilhomme bourguignon, le sire de Vaudré, s'avisait de donner un tournoi en l'honneur du roi. Bayard brûlait du désir d'y paraître, mais il n'avait pas d'équipement convenable et sa bourse était vide. Heureusement son ami intime, Bellabre, l'engagea à s'adresser à son oncle l'évêque, et Bayard s'empressa de mettre le conseil à profit, sous prétexte que « l'oncle est octroyé par nature trésorier à neveu ». Le digne prélat ayant envoyé au jeune homme une lettre d'in-

troduction auprès d'un marchand de Lyon avec lequel il était en rapports d'affaires, sans indiquer de limite au crédit qu'il ouvrait à son neveu, ce dernier n'y mit pas la moindre discrétion, fit équiper son ami en même temps que lui-même; et, en fin de compte, l'oncle confiant en fut pour la somme un peu exagérée de 800 écus.

Il fit la grimace d'abord, sans aucun doute; mais lorsqu'il apprit que le jeune homme s'était conduit de manière à lui faire honneur, c'est-à-dire qu'il avait été proclamé le vainqueur du tournoi, complimenté par les dames émerveillées de tant de vaillance unie à tant de jeunesse et chaudement encouragé par le roi, l'excellent homme ne dit plus rien.

A la suite de cet exploit, le duc de Ligny mit Bayard au nombre de ses hommes d'armes, puis il l'envoya rejoindre son régiment à Aire, où il n'attendit pas longtemps l'arrivée de Bellabre. Avec leur capitaine, Louis d'Ars, les deux jeunes gens formèrent bientôt un trio d'amis que la mort seule devait séparer.

Cependant, Charles VIII préparait la campagne d'Italie, première d'une série qui devait être, surtout sous ses successeurs, si fatale à la France. En sa qualité d'héritier de Jeanne II, il prétendait s'emparer d'abord du royaume de Naples. Ses projets ultérieurs nous importent peu quant à présent; ce qu'il y a d'intéressant pour nous dans l'affaire, c'est qu'elle offrit à Bayard l'occasion si ardemment souhaitée d'échanger pour des armes meurtrières les armes courtoises qu'il avait seules maniées jusque-là.

C'est à la bataille de Fornorvo (6 juillet 1495) que Bayard fit ses premières armes. Le pays avait été conquis sans coup férir, par une simple marche triomphale; mais une ligue formidable s'était formée dans le nord, et une armée ennemie se disposait à couper les communications de l'armée française avec la France, pour l'écraser plus sûrement. Ce fut donc à Fornovo que la rencontre eut lieu. Le jeune Bayard y fit des prodiges de valeur, eut deux chevaux tués sous lui et s'empara d'un étendard: tels furent ses débuts sur le champ de bataille.

De retour d'Italie, où il n'avait pas

eu d'autre occasion de se distinguer, Bayard reparut avec succès dans les tournois, mais cela ne lui suffisait plus; il lui fallait de véritables combats. Aussi, lorsque Louis XII voulut à son tour guerroyer en Italie, pour la revendication de ses droits sur le Milanais (1499), reprit-il le harnois avec enthousiasme.

Cette fois, Bayard, trop jeune encore pour se distinguer par sa prudence, donna du moins, avec de nouvelles preuves de son intrépidité, des témoignages de désintéressement peu communs. C'est dans la seconde campagne contre Milan qu'ayant, avec une poignée d'hommes, mis en déroute trois cents Lombards, il les poursuivit avec une telle impétuosité qu'il entra dans la ville sur leurs talons. Fait prisonnier et conduit devant le duc, il fut mis immédiatement en liberté, grâce à la folle audace de son attitude.

Dans la campagne de Naples, qui suivit, le récit de ses prouesses pourrait déjà prendre la forme d'une sèche nomenclature, tant elles sont nombreuses. Blessé de plusieurs coups de lance au siège de Canosa (1502), il est, peu après, nommé gouverneur de Minervino. Dans les expéditions qu'il faisait sans cesse autour de la ville, il fit un jour prisonnier un capitaine espagnol nommé don Alonzo de Sotomayor, dont l'escorte avait été mise en déroute; il le laissa libre sur parole cependant; mais le prisonnier n'eut pas plus tôt l'occasion de fuir qu'il voulut en profiter. Bayard le fit rattraper, le tint plus serré et exigea une rançon de mille écus que, dès qu'elle lui eut été remise, il distribua à ses soldats, suivant sa coutume.

Sotomayor, qui aurait pu tomber en plus mauvaises mains, se plaignit pourtant d'avoir été maltraité. Mal lui en prit, car Bayard, indigné, lui demanda raison et le tua en combat singulier.

Une trêve étant survenue, cela ne faisait pas l'affaire des belliqueux chevaliers des deux camps. Un jour, sur la proposition d'officiers espagnols venus à Minervino, une rencontre fut convenue entre treize chevaliers de chaque côté, à cheval et armés de toutes pièces. D'après une des conditions du combat, un chevalier démonté ne pouvait plus prendre

part à la lutte. Au premier choc, onze chevaux français tombaient sous les coups des Espagnols, au mépris de cette loi de la chevalerie qui défendait à tout chevalier de frapper le cheval de son adversaire. Mais Bayard était l'un des deux chevaliers français dont les chevaux n'avaient pas été atteints. L'autre était un très vaillant gentilhomme, le sire d'Urfé. Ces deux intrépides chevaliers soutinrent la lutte contre leurs treize adversaires jusqu'à la nuit, et de cette manière, malgré la trahison des Espagnols, il n'y eut pas de vainqueurs, d'après une autre condition de la rencontre.

Quelque temps après cette affaire, Bayard surprenait un trésorier espagnol et lui enlevait 15,000 ducats. Un officier qui faisait partie de l'expédition, mais qui se trouvait d'un autre côté au moment de la prise, en réclama la moitié comme chose lui étant due. La réclamation n'étant pas juste, Bayard ne voulut point céder, et le conseil de guerre lui donna raison. Mais son adversaire déconfit, se plaignant alors avec grande amertume de son excessive pauvreté, à laquelle cette somme eût apporté un baume souverain, il lui fit don de la moitié qu'il avait inutilement réclamée comme un droit, et distribua le reste aux soldats.

C'est parce que de telles actions étaient et sont toujours fort rares, qu'il convient de les relever; nous en faisons, quant à nous, plus de cas que des exploits les plus étonnants du bon chevalier. En voici un pourtant qui vaut doublement la peine d'être rapporté, et par l'héroïsme qu'il y déploya et par l'importance des résultats obtenus pour le salut de l'armée française de moins en moins heureuse, et qui venait d'être battue sur les bords du Garigliano, dont elle avait pu toutefois, dans sa retraite, forcer le passage.

Voici comment un chroniqueur contemporain rapporte le fait d'armes auquel nous faisons allusion :

« Un jour, arrivé sur les bords du Garigliano, le bon chevalier s'était un peu écarté avec Pierre de Tardes, dit *Basco*, gentilhomme du roi. Tout à coup il aperçoit une troupe de cavaliers ennemis qui menace, en passant un pont, de cerner l'armée prise au dépourvu. Tandis que Basco va prévenir les

Français, Bayard court à la tête du pont. Les quatre premiers qui avancent mordent la poussière. Le capitaine espagnol marche l'épée levée sur Bayard, qui le frappe sous l'aisselle et le jette roide mort à ses pieds. — Comme un tigre échappé, il s'accula à la barrière du pont, et, à coups d'épée, se défendit si bien, que les ennemis ne savoient que dire, et ne cuidaient pas que ce fust un homme, mais un diable. » Cette action incomparable porte la date du 27 décembre 1503.

Comme Horatius Cocles au pont de Sublicius, quoique dans un but différent, Bayard tint tête seul, non pas à une armée, sans doute, mais à deux cents soldats, jusqu'à ce que les Français, auxquels cette héroïque défense avait donné le temps d'arriver, bousculèrent les Espagnols qui croyaient les tenir déjà à merci.

Après un pareil exploit, il semble qu'il n'y ait plus rien à dire de l'homme qui l'accomplit, et, en effet, il était impossible à Bayard lui-même de se surpasser dans cette occasion; mais il y a d'autres traits du bon chevalier qu'on ne saurait passer sous silence.

Dans ces guerres sans fin, qui ne cessaient momentanément que pour reprendre avec une rage nouvelle, il arriva que Legnano étant menacée d'un siège dont l'issue n'était pas douteuse, plusieurs riches habitants de cette ville s'étaient réfugiés, avec leurs objets les plus précieux, dans une grotte voisine qui était fort profonde et dont l'ouverture étroite était facile à défendre. Des rôdeurs de l'armée, ayant par hasard découvert cette retraite, ne songèrent plus qu'à s'emparer du butin qu'elle devait renfermer. Pour y arriver plus promptement, ils ne trouvèrent rien de mieux que d'amonceler des broussailles devant l'ouverture de cette grotte, d'y mettre le feu, et d'y asphyxier les malheureux qui s'y étaient réfugiés. Ils pillèrent ensuite tout à leur aise.

Mais la nouvelle de ce forfait étant venue aux oreilles du bon chevalier, celui-ci commença par faire rendre gorge à ces bandits, et un jeune homme de quinze ans ayant survécu à l'enfumage, il lui fit remettre tout ce que les pillards s'étaient appro-

prié ; il fit ensuite pendre ceux-ci à la porte de la grotte, théâtre de leurs tristes exploits.

L'année suivante (1510), Bayard était envoyé au secours du duc de Ferrare, attaqué par le pape Jules II. Voyant qu'il ne viendrait jamais à bout de son dessein, qui était tout simplement d'annexer le duché de Ferrare aux États de l'Église, Jules II envoya un espion au duc pour lui offrir la paix, à la condition qu'il renvoyât les Français, auxquels le pontife se chargeait chrétiennement de tendre un piège d'où pas un ne devait échapper.

L'espion échoua dans cette mission, mais il s'était si bien entendu avec le duc de Ferrare, qu'en le quittant il en avait accepté une autre, qui était d'empoisonner Jules II.

Enchanté des résultats de cette négociation, le duc de Ferrare s'empressa d'en faire part au bon chevalier. Celui-ci lui montra d'abord beaucoup de reconnaissance ; mais lorsqu'il apprit le complot tramé, en retour de ses propositions repoussées, contre la vie de Jules II, il se fâcha, et déclara tout net au duc de Ferrare que, s'il ne renonçait à son projet, il se chargeait, lui, d'en avertir le pape.

Peu après, en février 1512, à l'assaut de Brescia, Bayard fut grièvement blessé d'un coup de pique à la hanche. La ville prise, on le transporta dans la maison d'un gentilhomme qui avait jugé à propos de se sauver, laissant sa femme et ses deux filles se débrouiller comme elles pourraient avec les vainqueurs, qui se conduisirent du reste, là comme ailleurs, de la façon la plus infâme, comme c'était la coutume de cet heureux temps.

Cette circonstance providentielle sauva les pauvres abandonnées des plus grands malheurs, car deux archers, largement désintéressés par Bayard lui-même, étant en sentinelles à la porte, les pillards n'essayèrent pas de la franchir, sachant surtout qui était dans la maison.

Entouré pour la peine des soins les plus dévoués, le bon chevalier décida bientôt qu'il devait reprendre le harnois, quoique très imparfaitement guéri. Son hôtesse vint alors se jeter à ses pieds et, croyant aller au-devant de pis, lui offrit un petit coffret rempli de tout l'argent qu'elle possédait, en

le priant de se contenter de ce qu'il y avait là, parce qu'elle n'avait pas davantage à lui offrir, outre sa reconnaissance éternelle.

Bayard sourit, et lui demanda combien il y avait dans sa cassette.

— Deux mille cinq cents ducats, seigneur, répondit la pauvre femme, toute tremblante qu'il ne trouvât le présent trop insuffisant. Mais si vous n'en êtes pas satisfait, nous ferons l'impossible pour en trouver davantage.

— Non. Je ne veux point de votre argent, dit le chevalier. Je ne veux rien que votre amitié, car les bons soins que j'ai reçus de vous sont bien au-dessus des services que j'ai pu vous rendre.

Cette conduite était si singulière, si contraire aux mœurs guerrières de l'époque, que la dame, étonnée, crut devoir insister. Alors Bayard accepta le présent, et en prenant congé des deux jeunes filles de son hôtesse, il leur distribua mille ducats à chacune et les pria de donner le reste aux couvents qui avaient le plus souffert du pillage.

Presque en quittant Brescia, Bayard prit part à la sanglante bataille de Ravenne, où Gaston de Foix perdit la vie, et à la suite de laquelle les Suisses, devenus nos ennemis, ayant envahi le Milanais, l'armée dut se replier sur Pavie. Dans cette retraite, Bayard renouvela son exploit du pont du Garigliano, en arrêtant pendant deux heures, avec trente-six hommes d'armes, l'armée helvétique forte de 20,000 hommes. Mais un projectile lancé par un fauconneau lui fracassa l'épaule, sans qu'il consentit cependant à descendre de cheval, malgré les prières de ceux qui l'entouraient, en grande alarme de le voir tout couvert de sang.

A la suite de cette laborieuse et sanglante retraite, Bayard alla prendre dans son pays un repos nécessaire. Il se remit péniblement de sa blessure, mais ne fut par plus tôt guéri qu'il reprit le harnois en toute hâte, et alla rejoindre l'armée organisée par Louis XII pour reprendre à Ferdinand le Catholique la Navarre, dont il venait de s'emparer.

Cette expédition fut malheureuse ; forcée à la retraite en plein hiver, l'armée dut en grande partie son sa-

lut à l'intrépidité et à l'habileté du bon chevalier. Mais le théâtre de la guerre allait bientôt se rouvrir en France. Henri VIII d'Angleterre, allié récent de Ferdinand et de l'empereur Maximilien, vint mettre le siège devant Thérouanne. Comme il se rendait de Calais à Thérouanne, avec 12,000 fantassins, Bayard, à la tête de 1,400 lances, méditait de se jeter sur cette véritable armée pour enlever le roi au milieu de ses soldats ; mais le sire de Piennes, qui avait le commandement des forces françaises, s'opposa à cet acte téméraire, et Bayard se contenta de harceler l'ennemi, auquel il enleva un de ses douze fameux canons de bronze appelés les *douze Apôtres*.

Peu après, à la fin de la fameuse *journée des Eperons* (16 août 1513), le bon chevalier, en essayant de défendre, comme au Garigliano et au Tessin, le passage d'un pont, près de Guinegate, après la déroute des Français, fut fait prisonnier par les Anglais, qui avaient passé l'eau à la nage, — mais dans des circonstances vraiment comiques.

L'affaire était terminée, et il avait fallu peu de temps pour cela, car toute résistance avait été dès le début impossible. Bayard, avisant un homme d'armes, qui prenait à l'ombre d'un arbre voisin un repos bien gagné, se précipite sur lui l'épée haute :

— Rends-toi, homme d'armes, lui crie-t-il, ou tu es mort !

L'autre, stupéfait, se rendit sans difficulté. Alors le bon chevalier se mit à rire, et lui tendant son épée, lui déclara que c'était lui, au contraire, que les circonstances faisaient forcément son prisonnier. Thérouanne ayant été forcé de capituler le 26 août, les prisonniers furent rendus. Alors le gentilhomme qui avait capturé Bayard réclama sa rançon.

— C'est à vous de commencer, lui répartit Bayard, puisque vous vous êtes rendu le premier.

Le différend, porté devant l'empereur et le roi d'Angleterre, fut résolu en faveur du chevalier français, qui fut remis en liberté à la seule condition de rester six semaines sans porter les armes.

A l'avènement de François I^{er}, Bayard fut nommé lieutenant général du Dauphiné (janvier 1515). Mais,

quelques mois plus tard, le bon chevalier suivait, ou plutôt précédait le jeune roi à la conquête du Milanais. A la bataille de Marignan, où il combattait aux côtés de François I^{er}, Bayard eut un premier cheval tué sous lui; le second, ayant eu les rênes tranchées d'un coup d'épée, l'emporta sans qu'il pût le retenir jusqu'au milieu des rangs ennemis où, tâchant de tirer le meilleur parti possible de la situation, le chevalier fit irruption, frappant à tort et à travers. Décrire les prodiges de valeur et de ruse qu'il dut accomplir pour se tirer de ce terrible traquenard, est chose impossible; le fait est qu'il s'en tira indemne.

A la suite de cette victoire, François I^{er} voulut être armé chevalier par Bayard (14 septembre 1515).

Six ans plus tard, Charles-Quint, qui remplaçait à la fois sur la scène du monde l'empereur Maximilien et Ferdinand et Isabelle, ouvrait les hostilités contre la France par la prise de Mouzon. Mézières, la clef de la Champagne, était menacée; cette place était dans un état de défense déplorable; beaucoup proposaient de la brûler; mais Bayard intervint par ces paroles héroïques :

— Il n'y a pas de places faibles, là où il y a des gens de cœur pour les défendre.

Il alla s'enfermer dans Mézières avec une garnison peu nombreuse, que la désertion amoindrit encore; et c'est avec ces éléments qu'il comptait faire échec à l'armée impériale forte de 100,000 hommes, et qu'il le fit en effet.

Le courage n'y pouvant évidemment rien, il eut recours à la ruse, après six semaines de résistance toutefois. Il écrivit des lettres dans les-

quelles il faisait le tableau le plus fantastique des ressources des assiégés et des secours innombrables qui leur arrivaient, par surcroît, de tous côtés. Il chargea de ces lettres un paysan, qui fut pris, à peine hors de la ville. La connaissance de leur contenu engagea les assiégeants, déjà surpris d'une résistance si opiniâtre, à lever le siège de Mézières (1521).

Cet exploit est certainement un des plus beaux, par ses résultats surtout,

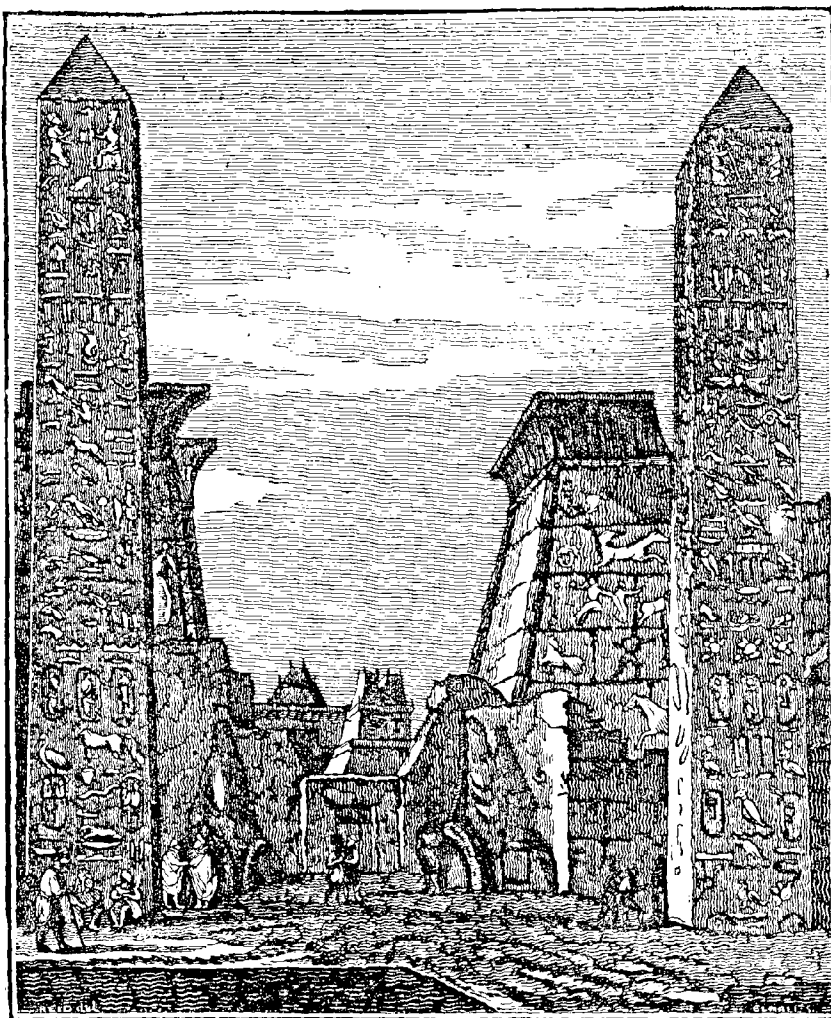
France, reçut le cordon de Saint-Michel et le commandement d'une compagnie de cent hommes d'armes!

Cependant, Lautrec avait réussi à perdre le Milanais, lambeau par lambeau. François I^{er}, qui tenait à le reconquérir, jugeant sans doute que l'ineptie de Lautrec n'avait pas été complète, choisit Bonnivet pour cette mission (1523). On connaît les déplorables péripéties de cette campagne et les malheurs qui en furent la suite.

Bayard, qui était passé en Italie dès le début, s'était emparé de Lodi et assiégeait Crémone, lorsque Bonnivet lui donna l'ordre d'aller occuper Rebecco, près de Milan, position stratégique d'autant plus périlleuse que le chevalier ne disposait que d'une poignée d'hommes. Bayard dut obéir, non sans faire à l'amiral de pressantes objections, que celui-ci ne voulut point écouter. Ecrasé par des forces énormément supérieures, Bayard dut faire en retraite sur Biagrasso. Toute l'armée fut obligée de repasser la Sésia (30 avril 1524), et Bonnivet, blessé d'un coup de feu au bras, dut remettre le commandement à Bayard et au comte de Saint-Paul, et quitter le champ de bataille.

Le bon chevalier fit, comme à l'accoutumée, des prodiges, faisant contre l'ennemi qui le harcelait de terribles retours offensifs, lorsqu'il se sentait pressé de trop près; il parvint ainsi à opérer sa retraite sans se laisser entamer.

Mais, vers la fin de l'action, il fut atteint aux reins d'un projectile lancé par une arquebuse à croc, qui lui brisa la colonne vertébrale. Tombé mourant dans les bras de son écuyer, il se fit placer sous un arbre de manière à tourner le visage vers l'en-



HISTOIRE UNIVERSELLE. LES MONUMENTS DE LOUQSOR. (Pag. 171, col. 1.)

de toute la carrière de Bayard. Comment s'expliquer que cet illustre capitaine, aussi prudent et habile tacticien que soldat intrépide, ne commanda jamais en chef? Un Lautrec, un Bonnivet avaient le commandement d'armées considérables, et la fortune de la France entière reposait sur eux, tandis qu'on subordonnait Bayard à ces incapables, dont les sottises paralysaient partout ses vaillants et généreux efforts!

Après l'affaire de Mézières, Bayard, proclamé à juste titre le sauveur de la

nemi qui approchait, et ordonna à ceux qui l'entouraient de le laisser là et de s'occuper de leur propre salut. Alors, les yeux tournés vers la croix de son épée, il attendit la mort avec tranquillité.

Ce fut dans ce moment que le comte de Bourbon, poursuivant les Français avec fureur, passa près du lieu où gisait le bon chevalier qu'il connaissait bien. Il s'arrêta net à cette vue :

— Ah ! messire de Bayard, dit-il au mourant, que j'ai donc grande pitié de vous voir en ce piteux état, vous qui fûtes si vertueux chevalier !

— Il ne faut pas avoir pitié de moi, monseigneur, lui répartit Bayard, car je meurs en homme de bien. Mais il faut avoir pitié de vous, qui portez les armes contre votre prince, votre patrie et vos serments !

Telles furent les dernières paroles du bon chevalier sans peur et sans reproche, car il expira presque aussitôt.

La France entière et toute la chevalerie sentirent vivement la perte qu'elles venaient de faire en la personne de Bayard, mais ce ne fut qu'un an après, à Pavie, que François I^{er} en apprécia toute l'étendue.

Il était bien temps !

A. B.

LÉGENDES RELIGIEUSES

LE MIRACLE DES BILLETTES

Il n'y a pas encore d'association antisémite en France, et il n'y en aura pas de sitôt. On peut donc, je présume, sans froisser les convictions des honnêtes gens et sans provoquer la colère des dévots, rappeler la longue persécution soufferte par les juifs dispersés dans l'univers entier, sous le coup d'une malédiction terrible dont nous n'avons pas à examiner la cause ici.

Avant la Révolution, il n'en coûtait pas cher pour tuer un juif, mais au moyen âge on méritait des félicitations pour l'avoir fait ; on pouvait indifféremment ou le pendre, ou l'égorger, ou le rôtir dans sa tanière, après l'avoir dépouillé, si l'on était homme de précaution : c'était toujours lui qui avait tort, et s'il se re-

biffait, il courait encore le risque d'être livré au bourreau pour lui apprendre à vivre.

Lorsque, pour célébrer la Pâque, il immolait l'agneau sans tache et barbouillait de son sang la porte de sa demeure, coutume assez répugnante après tout, l'agneau devenait un innocent petit chrétien que le misérable avait crucifié dans la nuit du vendredi saint, en commémoration du supplice de Jésus ; et alors, je vous demande ce que devenait le malheureux fils d'Israël, livré à la fureur d'une tourbe ignorante et grossière excitée contre lui, c'est-à-dire contre tous ceux de sa race.

Il est bien connu que l'érection de l'église des Innocents, en 1150, n'a pas eu d'autre origine qu'une histoire de ce genre. L'enfant crucifié, chez un juif de la rue des Lombards, avait même un nom, il s'appelait Richard, et avait été volé à Pontoise ! Et les juifs de Paris, lorsque cette histoire eut été adroitement répandue dans le peuple, faillirent être tous massacrés : beaucoup le furent, presque tous furent pillés, et ceux qui échappèrent au massacre le durent au grand prévôt, qui dépêcha ses archers à leur secours.

Ce détail nous remet en mémoire que, le jour de la Saint-Barthélemy, personne ne vint au secours des protestants. — Mais passons...

La haine contre les juifs était générale. Pour ne pas remonter plus haut que le x^{ix}^e siècle, il faut convenir que les occupations auxquelles ils se livraient dès lors, et dont l'usure était une des plus honorables, n'étaient point de nature à leur mériter la confiance et la sympathie populaires. Le peuple ne s'inquiétait pas de savoir s'ils avaient le choix ou non, il savait qu'il était souvent victime de leur rapacité, et pensait, avec quelque apparence de raison, qu'ils nourrissaient de leur côté une haine vigoureuse pour les chrétiens. Aussi leur faisait-il tout le mal possible, et l'histoire la plus ridicule, pourvu qu'elle fût bien infâme, dont un juif était le héros, trouvait auprès de lui la créance la plus complète.

Il y a telle de ces légendes de juif criminel contre les hommes ou contre Dieu qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours, et qui fait encore l'objet de

quelque cérémonie religieuse, dite réparatrice.

Tel est, par exemple, le *miracle des Billettes*, dont voici la relation :

En l'année du Seigneur 1290, aux fêtes de Pâques, une femme chrétienne, qui avait mis ses meilleurs habits en gage, pour 30 sols, chez un juif de la rue des Billettes, vint les lui demander — sans lui rapporter les 30 sous, bien entendu, — seulement pour les mettre le jour de Pâques, s'engageant à les rapporter aussitôt après.

Le juif promit de les lui rendre sans argent et pour toujours, à la condition qu'elle lui apporterait l'hostie que les chrétiens, ajoutait-il, disent être leur Dieu.

Cette malheureuse consent à cet infâme marché, et de suite, se rendant à Saint-Merry, sa paroisse, elle y communie et en revient bientôt, apportant au juif l'hostie qu'elle a reçue. Le misérable se livre alors sur le corps sacré du Sauveur aux excès les plus sacrilèges. Après avoir percé à plusieurs reprises, à coups de canif, la sainte hostie de laquelle, par un prodige éclatant, le sang coule en abondance, il la jette dans une chaudière d'eau bouillante ; mais cette eau devient toute rouge comme du sang, l'hostie en sort intacte, et, au-dessus de la chaudière, apparaît l'image du Crucifix.

A cette vue, le malheureux, atterré, devient comme fou et s'enfuit dans sa chambre...

Plusieurs fidèles se rendaient en ce moment à l'église des Religieux de Sainte-Croix de la Bretonnerie, où l'on sonnait la grand'messe ; l'enfant du juif, qui se tenait devant la porte, leur ayant demandé où ils allaient ainsi :

— Nous allons adorer notre Dieu, lui répondent les chrétiens.

— Ce n'est pas la peine de vous déranger, dit l'enfant, car mon père vient de donner tant de coups à votre Dieu, qu'il en est mort !

Étonnée de ces paroles, une pieuse femme, poussée par l'esprit de Dieu, pénètre dans la maison sous le prétexte d'y prendre du feu ; mais quelle n'est pas sa stupeur lorsqu'elle aperçoit l'hostie qui vient se déposer au fond du vase qu'elle tenait à la main ! De suite elle la porte au curé de

Saint-Jean-en-Grève, à qui elle fait le récit de ce qu'elle vient de voir.

Bientôt le peuple, instruit du prodige, se porte avec le prévôt de Paris à la maison du juif, qui est arrêté, traduit devant le tribunal de l'évêque, convaincu par ses propres aveux et livré à la justice du roi. Sa femme et ses enfants, témoins du crime et du miracle, embrassèrent la foi catholique.

Ce récit se trouve tout au long dans deux manuscrits, l'un du ^{xiv}^e et l'autre du ^{xvi}^e siècle ; l'original de ce dernier existe encore aujourd'hui aux archives. De plus, ce fait miraculeux est attesté par de nombreux documents, tels que : lettres patentes des rois de France, Philippe le Bel, Charles le Bel, etc. ; bulles des souverains pontifes, Boniface VIII, Clément VI, Urbain V et actes de ventes de maisons, lettres d'amortissements, quittances, etc., dont plusieurs se trouvent encore actuellement conservés aux Archives nationales, et qui, tous, citent le miracle comme un fait public et indiscutable.

Enfin, ces documents font connaître que, dès l'année 1294, une chapelle, appelée la *maison des miracles*, fut construite sur l'emplacement de la maison du juif, et donnée par le roi à des religieux pour y faire l'office de la Réparation (1299).

Cette chapelle, reconstruite d'abord en 1408 avec un couvent, connu sous le nom de *couvent où Dieu a bouilli*, et un cloître qui existe encore aujourd'hui, fut de nouveau rebâtie en 1743. C'est cette dernière église qui se voit aujourd'hui rue des Billettes, près l'Hôtel de Ville.

Jusqu'à la Révolution, on y célébra la fête de la Réparation, ainsi que dans l'église de Saint-Jean-en-Grève, où l'hostie miraculeuse avait été portée et conservée. Après la Révolution, l'église des Billettes ayant été affectée au culte protestant (1811) et l'église Saint-Jean étant en partie détruite, son clergé fut transféré, ainsi que son titre, à la chapelle de Saint-François, au Marais, qui, depuis lors, est devenue une église paroissiale, sous le double vocable de Saint-Jean et de Saint-François.

C'est ainsi que la paroisse de Saint-Jean-Saint-François est devenue l'héritière des privilèges et des souvenirs

des deux antiques sanctuaires, élevés ou agrandis, il y a 600 ans bientôt, à la gloire de Notre-Seigneur présent dans l'Eucharistie.

Chaque année, le deuxième dimanche de carême, la fête de la Réparation est célébrée solennellement dans cette église.

Le juif Jonathas, « livré à la justice du roi, » fut naturellement brûlé en place de Grève.

La légende ne dit point ce qu'est devenue la débitrice sacrilège du juif, qu'on aurait de la peine à nous montrer sous un jour qui la rendit intéressante.

Au reste, dans la relation qu'on vient de lire et sur laquelle nous nous dispenserons de toute réflexion, nous n'avons rien ajouté au texte que nous avons trouvé dans un grand journal religieux, et l'on s'est certainement aperçu que nous n'en avons même rien retranché.

ESTÈVE DESGRANGES.

A CONSTANTINOPLE

LE BAZAR DE STAMBOUL

L'aspect extérieur du grand bazar de Stamboul n'a rien de monumental, en dépit de son immense étendue. Ses hautes murailles grises, terminées par un toit plat mamelonné de petites coupoles de plomb dont la mission est de protéger les ouvertures donnant accès à la lumière, sont d'autant moins faites pour séduire le regard qu'elles sont entourées d'échoppes sordides, occupées par une foule de petites industries misérables.

A l'intérieur, c'est un labyrinthe de larges rues, de ruelles, de passages, d'impasses, de places, de carrefours au milieu desquels s'élèvent des fontaines jaillissantes richement ornées et peintes de vives couleurs, qui entretiennent alentour une fraîcheur agréable en même temps qu'elles servent aux ablutions des fidèles. C'est une véritable ville de commerce, où se croise sans cesse une foule bariolée dont on a peine à se démêler, et où, comme dans toute ville populeuse, dix visites successives permettent à peine de se reconnaître à la onzième.

Ces rues, ces places, ces carrefours sont occupés par des spécialités net-

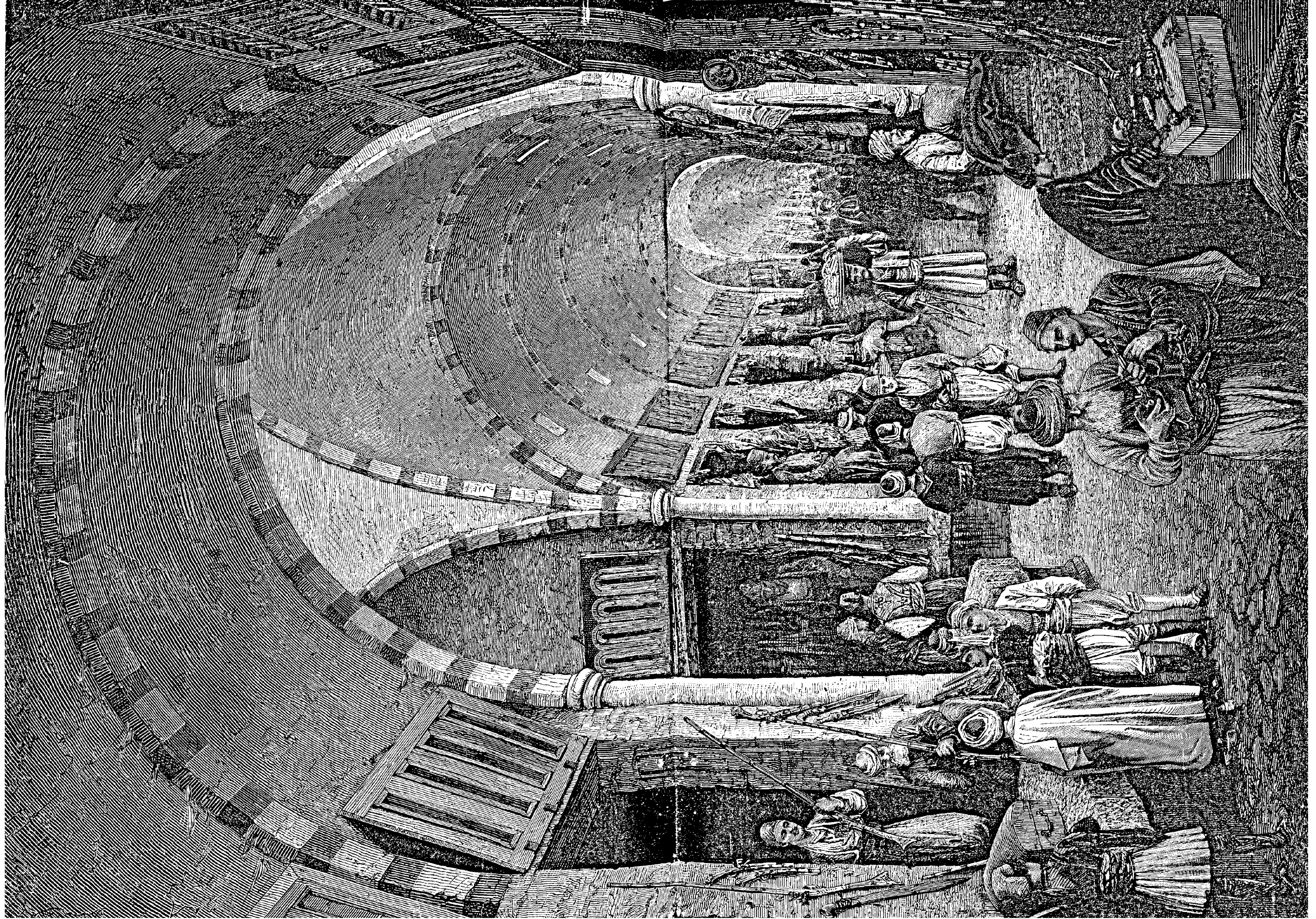
tement délimitées. Ici la rue des cor-donniers, ou plutôt des marchands de babouches ; là celle des parfumeurs, faisant couler, en manière de séduction adressée à l'odorat du visiteur, de petits filets d'eau de rose, ou bien d'eau de géranium décorée du même nom. Voici la rue des joailliers marchands de pierreries ; celle des marchands de cachemires, de tapis, de cafetans de soie doublés de fourrures précieuses, de ceintures, de fez, etc. ; celle des marchands d'étoffes européennes, enfin le bazar des armes.

La rue principale est surmontée d'arcades formées de pierres alternativement blanches et noires qui sont d'un bel effet.

Dans toutes, des courtiers habiles font la chasse à l'étranger, au profit de quelque marchand qui le volera audacieusement. — Mais il n'est pas bien nécessaire d'insister là-dessus, car vous avez, à Paris, le marché du Temple qui n'a, sous ce rapport, que ce trait qui le distingue des bazars de l'Orient, qu'il n'est pas nécessaire d'être étranger pour y être volé. J'ajouterai, d'ailleurs, qu'on peut marchander au Bezestïn comme au Temple, à peu près dans les mêmes proportions, et en obtenir les mêmes avantages.

Le bazar des armes a été si bien décrit par Théophile Gautier, il y a près de trente ans de cela, et il a si peu changé depuis, si ce n'est par l'intrusion de quelques modèles d'armes perfectionnées, que je ne sens pas la nécessité d'une description nouvelle.

« Les richesses entassées dans ce bazar, disait Gautier, sont incalculables : là se gardent ces lames de Damas, historiques de lettres arabes, avec lesquelles le sultan Saladin coupait des oreillers de plume au vol, en présence de Richard Cœur de Lion, tranchant une enclume de sa grande épée à deux mains, et qui portent sur le dos autant de crans qu'elles ont abattu de têtes ; ces kandjars, dont l'acier terne et bleuâtre perce les cuirasses comme des feuilles de papier, et qui ont pour manche un écrin de pierreries ; ces vieux fusils à rouet et à mèche, merveilles de cisefure et d'incrustation ; ces haches d'armes qui ont peut-être servi à Timour, à Gengiskan, à Scanderberg, pour marteler



A CONSTANTINOPLÉ: LE BAZAR DES ARMES, A STAMBOUL (Page 167, col. 3.)

les casques et les crânes, tout l'arsenal féroce et pittoresque de l'antique islam. Là rayonnent, scintillent et papillotent, sous un rayon de soleil tombé de la haute voûte, les selles et les housses brodées d'argent et d'or, constellées de soleils de pierreries, de lunes de diamants, d'étoiles de saphirs ; les chanfreins, les mors et les étriers de vermeil, féeriques caparaçons, dont le luxe oriental revêt les nobles coursiers du Nedj, les plus

dignes descendants des Dahis, des Rabrà, des Haffar et des Naâmah, et autres illustrations équestres de l'ancien turf islamite... »

C'est, je le répète, toujours la même magnificence, le même amoncellement de richesses du passé, car le bazar des armes est surtout un musée composé des plus riches antiquités islamites. Rien donc à y ajouter.

YAZIDJÉ EFFENDI.

ils s'étaient rendus odieux vers (l'an 2000 d'après les uns, — vers l'an 1800 d'après d'autres).

C'est alors, à l'expulsion de ces rois pasteurs, que commence pour l'Égypte une ère de prospérité qui va durer plus de dix siècles.

Cette époque a pour point de départ les princes de la dix-huitième dynastie, dont le plus célèbre, après Thouthmosis, fut Mœris, qui creusa ou agrandit le lac qui porte son nom, immense réservoir destiné à recevoir les eaux du Nil, quand l'inondation était trop abondante, et à y suppléer, quand l'inondation était trop faible.

Ce lac avait, selon la plupart des auteurs anciens, 3,000 stades de tour (environ 420 kilomètres); sa profondeur était de 100 mètres. C'est en considérant l'utilité de ce lac qu'Hérodote en parlait avec admiration, le préférait aux pyramides, au labyrinthe, et le regardait comme le plus beau et le plus précieux des monuments égyptiens.

Quelques générations après Mœris régna Aménophis II ou Aménophis III, le Memnon des Grecs, qui, ayant fait les guerres les plus heureuses contre les Éthiopiens et les peuples nomades, voisins des frontières de l'Égypte supérieure, étendit au loin son empire et éleva de magnifiques monuments dont on voit les restes à Louqsor, entre autres la fameuse statue parlante. Ce prince régna environ de 1692 à 1661 avant Jésus-Christ. Divers auteurs prétendent que c'est lui qui demanda à Joseph l'interprétation de ses songes, le prit pour ministre et établit en Égypte Jacob et sa famille.

Nous avons vu plus haut qu'on plaçait aussi l'histoire de Joseph sous un roi de la dynastie des Hycsos.

Pour nous, nous croyons qu'il convient mieux de la placer sous Aménophis, prince de la dix-huitième dynastie.

Parmi les princes guerriers de cette dynastie, dont plusieurs portèrent le nom de Ramsès, il faut citer le roi Osymandias, si célèbre par ses conquêtes et par son fabuleux tombeau, où l'on voyait une statue gigantesque dont l'un des pieds avait plus de sept coudées de longueur. (La coudée royale égyptienne étant de 52 centimètres, cela nous donnerait 3^m,64.)

COURS D'HISTOIRE UNIVERSELLE

PREMIÈRE PARTIE

ÉGYPTE, ASSYRIE, MÉDES, PERSES, GRÈCE

II. — ÉGYPTE

Sommaire :

	Gouvernement des prêtres. Ménès, chef guerrier.	
Seizième dynastie.....	Timaos.	
Dix-septième dynastie.....		fondée par les Hycsos. Joseph (?)
	Thoutmosis.....	qui expulse les Hycsos.
	Mœris.....	célèbre par le lac Mœris.
	Aménophis II ou III..	le Memnon des Grecs (de 1692 à 1661), bat les Éthiopiens, élève des monuments. — Joseph.
Dix-huitième dynastie.....	Ramsès.....	nom de plusieurs princes.
	Osymandias.....	célèbre par ses conquêtes et son tombeau.
	Sésostris.....	roi guerrier, travaux de paix, sortie des Hébreux conduits par Moïse (1620), divise l'Égypte en 36 nomes.
	Séthos.....	dernier roi de la dix-huitième dynastie. Son frère Danaüs, révolté, se retire en Grèce.
Dix-neuvième dynastie....	Postérité de Séthos.....	
Vingtième dynastie.....		originaire de Thèbes.
Vingt et unième dynastie..		originaire des villes de la basse Égypte.
Vingt-deuxième dynastie..	Sésac.....	qui se mêla aux affaires de la Judée.
Vingt-troisième dynastie..		originaire de Thanis.
		— de Saïs.
Vingt-quatrième dynastie..	Bocchoris.....	qui fut brûlé vif par l'Éthiopien Sabacon.
	Sabacon, l'Éthiopien.....	
Vingt-cinquième dynastie.	Sébécus.....	
	Tharaka.....	originaire de Saïs.
	Psammétichus.....	guerres en Palestine, s'empare d'Azoith.
	Néchao (647).....	entreprend un canal entre la mer Rouge et la Méditerranée.
Vingt-sixième dynastie....	Psammis (595).....	
	Apriès.....	
	Amasis (569).....	élu par les soldats, de caste inférieure.
	Psamménit (525).....	renversé par Cambyse.

La primitive histoire de ce pays nous est inconnue. Nous savons toutefois que d'abord y régnèrent les dieux, c'est-à-dire les prêtres, leurs représentants, qui furent plus tard contraints de céder le pouvoir à Ménès, un des chefs guerriers.

Une longue suite de rois inconnus succéda à ce prince, et l'Égypte comptait déjà seize dynasties royales lorsque, sous Timaos, une horde de pasteurs nomades pénétra, par l'isthme de Suez, dans la vallée du Nil, et fit la conquête du Delta et de la moyenné Égypte.

Leurs rois, qui formèrent la dix-septième dynastie, dite des Hycsos, se fixèrent à Memphis. Ils avaient auparavant, pour empêcher et arrêter les invasions d'autres nomades, fortifié à l'entrée du Delta la place d'Avaris (Péluse).

Ce serait, paraît-il, sous l'un de ces rois ou pharaons que Joseph aurait été ministre.

Après avoir dominé pendant plus de deux siècles, les Hycsos furent vaincus par les pharaons thébains. L'un de ces derniers, nommé Thouthmosis, les chassa enfin de l'Égypte où

Si l'histoire primitive de l'Égypte est inconnue, nous ajouterons que l'histoire des princes de ces dynasties est fort obscure, si l'on a à cœur de faire l'histoire particulière de chaque prince. En effet, cet Osymandias, que nous venons de citer, a été quelquefois confondu avec Memnon, Aménophis et Sésostris dont nous allons parler.

Sésostris, roi guerrier, se mit, dit-on, à la tête de six cent mille fantassins, de vingt-quatre mille chevaux et de vingt-six mille chariots de guerre pour aller conquérir toute la terre. Il porta, dit-on, jusqu'au Gange ses armes victorieuses, domptant l'Asie entière jusqu'à ce fleuve, le pays des Scythes jusqu'au Tanaïs, et une grande partie de la Thrace.

À son retour, jaloux de s'illustrer par les travaux de la paix, il fit travailler ses captifs à l'embellissement de l'Égypte.

Traités comme tels, les Israélites, qui s'étaient répandus en grand nombre dans la basse Égypte, durent fabriquer des briques et extraire péniblement des carrières les matériaux nécessaires à la construction de nombreux édifices.

Les cruelles exigences du maître donnèrent de la résolution aux esclaves, et les Hébreux, conduits par Moïse, sortirent heureusement de l'Égypte (vers 1620 avant Jésus-Christ).

Sésostris divisa l'Égypte en trente-six nomes ou provinces, éleva les magnifiques constructions qu'on voit encore à Karnac, le temple, les colosses, les obélisques de Louqsor, dont l'un, monolithe de granit, haut de vingt-trois mètres, se dresse aujourd'hui sur la plus belle de nos places.

Après ce règne brillant, l'Égypte retombe dans une obscurité qu'il est difficile de percer. D'après un passage du prêtre historien Manéthon, Séthos, dernier roi de la dix-huitième dynastie, avait fait aussi de lointaines conquêtes, laissant en Égypte, pour la gouverner, son frère Arnaïs (Danaüs).

Mais celui-ci se révolta; Séthos accourut, et Danaüs s'enfuit jusqu'en Grèce. De nombreux monuments attestent la gloire de ce pharaon. Sa postérité s'éteignit avec la dix-neuvième dynastie, sans avoir jeté beaucoup d'éclat (vers l'an 1280).

La dynastie suivante fut, comme celle-ci, originaire de Thèbes, la ville aux cent portes. Mais ce fut des villes de la basse Égypte que sortirent la vingt et unième et la vingt-deuxième dynastie, dont un prince, Sésac, se mêla fréquemment aux affaires de la Judée.

La vingt-troisième dynastie fut originaire de Thànïs.

La vingt-quatrième, de Saïs. Celle-ci n'eut qu'un roi, Bocchoris, qui, attaqué par l'Éthiopien Sabacon, fut fait prisonnier et brûlé vif. Le vainqueur forma la vingt-cinquième dynastie, composée tout entière de rois Éthiopiens.

Parmi eux se trouve Sébécôs ou Sua, que le roi d'Israël Osée invoqua contre le roi d'Assyrie Salmanazar. — Citons aussi Tharaka, qui secourut Ezéchias contre Sennachérib.

D'après Manéthon, une révolte aurait rejeté dans l'Éthiopie le troisième successeur de Sabacon. À la tête de ce mouvement s'était placée une famille originaire de Saïs, qui forma la vingt-sixième dynastie (674). Les trois premiers rois sont obscurs; le quatrième est Psammétichus qu'Hérodote nous a fait connaître. Suivant cet historien, le dernier des rois éthiopiens, effrayé par un songe, aurait regagné ses États en laissant le gouvernement du pays à un prêtre nommé Séthos; et, à la mort de celui-ci, les guerriers s'emparèrent du gouvernement, qui fut confié à douze d'entre eux; l'un des douze, Psammétichus renversa ses collègues avec l'aide de pirates cariens et ioniens, débarqués en Égypte. Frappé de la supériorité militaire des Grecs, ce Psammétichus en appela un grand nombre auprès de lui; les guerriers, mécontents de la faveur dont les nouveaux venus étaient l'objet, émigrèrent au nombre de 240,000 à Méroë. Malgré cette défection, Psammétichus recommença les guerres de ses prédécesseurs contre les peuples de la Palestine, et pendant vingt-huit ans, il assiégea Azoth, dont il finit par s'emparer.

Après Psammétichus, son fils Néchao, qui lui succéda (617), entreprit un canal long de vingt-cinq lieues entre la mer Rouge et la Méditerranée, et fit faire par les Phéniciens un

voyage autour de l'Afrique. Néchao porta, comme son père, ses armes en Palestine; il battit et tua, à Mageddo, le roi de Juda, Josias, détrôna son fils et ne laissa à son frère Joachim la couronne qu'à condition de payer tribut.

Maître ainsi d'une partie de la Palestine, Néchao poussa plus loin, jusqu'à l'Euphrate, où il s'empara de Charchémis. Mais, vaincu à son tour par les Babyloniens, il perdit toutes ses conquêtes.

On ne connaît de son successeur, Psammis, qu'une expédition en Éthiopie (595).

Après lui succéda. Ce prince combattit les Sidoniens, les Tyriens, les Cypriotes, et dirigea ses armes contre la colonie grecque de Cyrène. Cette expédition échoua; les soldats se crurent trahis et se soulevèrent. Après envoya, pour les apaiser, Amasis, qu'ils élurent pour chef (569).

Amasis sortait d'une caste inférieure; il sut cependant, par sa fermeté, faire oublier son origine, et l'Égypte jeta, sous son règne, un dernier éclat. Vingt mille cités, disait-on, couvraient alors les bords du Nil. Ce prince donna la ville de Naucratis aux Grecs, et noua d'étroites relations avec les rois des Mèdes, de Lydie et de Babylone, sans pouvoir conjurer leur chute. Il vit tomber Astyage, Crésus et Balthazar. Le même sort était réservé à son fils Psamménit qui, après un règne de six mois (525), fut renversé par Cambyse, roi des Perses.

Dès lors, l'Égypte ne s'appartient plus, bien qu'elle proteste fréquemment par des révoltes contre le joug de l'étranger.

Province assez indocile de la Perse, elle est ensuite conquise par Alexandre, qui y laisse une ville de son nom, la fameuse Alexandrie (234).

Ptolémée y fonde la dynastie des Lagides, qui y règnent un siècle avec gloire et deux siècles avec honte.

Puis les Romains arrivent et les remplacent (30 av. J.-C.), après la mort de Cléopâtre.

ARTEUR MONNANTEUIL.

A suivre.

Le premier sentiment qu'on doit chercher à inspirer c'est l'estime.
(La Rochefoucauld-Doudeauville.)

UN ANNIVERSAIRE PATRIOTIQUE

LE COMBAT DE LEXINGTON

La capitulation de Yorktown, dont les États-Unis se préparent à célébrer le centenaire, fut, comme nous l'avons dit, l'action décisive de la guerre de l'indépendance américaine. Nous en avons rapporté les détails; il nous semble que quelques lignes sur le premier combat de cette longue et mémorable révolution, sur l'étincelle qui mit le feu aux poudres et détermina la conflagration où périt l'influence anglaise en Amérique, ne seront point de trop ici, à quelques jours seulement du cent cinquantième anniversaire de cette journée non moins décisive que l'autre.

C'était le 19 avril 1775. Un détachement de troupes anglaises sortit de Boston, sous le commandement du major Pitcairn, et, se dirigeant la nuit sur Lexington, y rencontra 60 ou 70 hommes en armes. Le major leur ordonna de se disperser, tira sur eux un coup de pistolet et commanda à ses hommes de faire feu. Huit hommes de Lexington furent tués et neuf blessés.

Telle a été la première bataille, ou plutôt tel a été le premier sang versé de la révolution, les troupes anglaises marchèrent alors sur Concord, et à leur retour, ou plutôt dans leur retraite, ils furent attaqués par les hommes de Lexington et du pays environnant, et bien qu'au nombre de 800 hommes, les Anglais ne furent sauvés d'une destruction complète que par l'arrivée du lord Percy avec 1,200 hommes.

Les noms des victimes sont Jones Parker, Isaac Mussey, Jonathan et Caleb Harrington, Robert Monroe, Samuel Hadley, John Brown et Aschel Porter. Telles sont les premières victimes de la révolution, les martyrs d'une cause qui n'a triomphé qu'après de longues années de souffrances, de dangers et de massacres. Depuis lors, des choses sérieuses se sont passées; il y a eu de grandes révolutions, de grandes batailles; des nations se sont créées, des empires se sont élevés, des empires ont été détruits; mais aucun événement n'a marqué une ère d'une manière plus indélébile dans l'histoire du monde que cette pre-

mière rencontre des provinciaux et des troupes britanniques sur la place publique de Lexington, Massachusetts, dans la matinée du 19 avril 1775.

A. B.

MŒURS ET USAGES

DES DIFFÉRENTS PEUPLES

ORIGINE D'UNE CURIEUSE COUTUME ANGLAISE

On sait qu'il est d'usage, en Angleterre, de jeter de vieilles savates aux jeunes époux partant pour leur voyage de noces, afin de leur porter bonheur. Cette coutume, qui paraît si bizarre aux étrangers, a pourtant sa raison d'être, comme presque toutes les coutumes anciennes, dont l'origine, si on la connaissait, expliquerait sans doute les bizarreries apparentes.

Quant à l'origine de celle dont nous nous occupons ici, elle remonte au mariage d'un certain capitaine Churchill avec une fille d'honneur de la duchesse d'York, nommée Sarah Jennings, en 1768. Celle-ci, orpheline, avait pour tutrice une vieille tante qui la destinait à lord Cowland. Elle était majeure et épousa Churchill malgré la dame qui, le jour de la bénédiction nuptiale, jeta par la fenêtre ses pantoufles, en guise de malédiction, sur la tête des époux.

Mais la vieille lady en fut pour ses frais, car le jeune Churchill étant devenu, dans la suite des temps, le fameux duc de Marlborough, elle n'eût pas pu mieux réussir si, au contraire, elle avait jeté ses pantoufles aux époux dans l'intention plus chrétienne qui anime ceux qui se livrent aujourd'hui à cette innocente manifestation, en souvenir du brillant destin des époux Churchill.

L. V.

COURS PRATIQUE

DE LANGUE ANGLAISE

Méthode Robertson

CINQUIÈME LEÇON

Deuxième division. — Analyse et théorie.

§ 2. — PARTIE EXPLICATIVE.

95. Le superlatif se forme en ajoutant la terminaison *est* à l'adjectif ou à l'adverbe, quand il n'a qu'une syllabe. — Cette termi-

naison peut aussi s'ajouter à un adjectif de deux syllabes, s'il finit par une voyelle. — Mais si l'adjectif ou l'adverbe a plus de deux syllabes, le superlatif se forme d'une autre manière, dont nous verrons un exemple plus loin.

Ici l'on n'a ajouté que *st*, parce que *large* finit par un *e*.

Les principaux dérivés de *large* sont :

To large, courir large.

Largely, amplement, largement.

Largeness, grandeur, grosseur.

Largess, largesse.

To enlarge, agrandir, augmenter; élargir.

Enlarged, étendu, vaste.

Enlargement, agrandissement, développement.

Enlarge, celui qui agrandit.

Overlarge, trop gros, trop grand.

Overlargeness, grandeur excessive.

Unenlarged, non agrandi; sans accroissement.

BRANCHES est le pluriel de *branch*, qui vient du français, et dont les principaux dérivés sont :

To branch, pousser des branches, se ramifier; diviser en branches.

Branches et *branchy*, à branches, branchu, rameux.

Brancher, arbre (qui pousse des branches); oiseau branchier.

Branching, rameux; d'embranchement.

Branchless, sans branches.

To disbranch, ébrancher.

96. Les mots finissant par *ch* prennent *es* au pluriel, quand les lettres *ch* se prononcent *tch* ou *ch*.

I vient du saxon *ic*. C'est le pronom de la première personne au nominatif. Il s'écrit toujours par une lettre majuscule.

ANSWERED est une forme (32) du verbe *to answer*, répondre, qui vient du saxon *andswarian*, et dont les principaux dérivés sont :

Answer (subst.), réponse.

Answerable, susceptible de réponse; correspondant, conforme; responsable.

Answerableness, conformité.

Answerably, proportionnellement; convenablement.

Answerer, celui qui répond; raisonneur.

Answering, correspondant; sympathique.

Unanswerable, sans réponse; incontestable.

Unanswerableness, nature incontestable.

Unanswerably, d'une manière irréfutable.

Unanswered, sans réponse; non payé de retour.

STATESMAN est formé de *state*, qu'on a vu dans la troisième leçon, et de *man*, homme.

97. Le mot *MAN*, ajouté comme terminaison à un autre substantif, sert à former un nom de profession, d'état, de métier ou de qualité. Dans quelques-uns de ces composés, il y a une *s* entre le mot principal et le mot *man*. 65 mots sont formés de cette manière.

THOUGH, selon Webster, vient du saxon *theah*. Selon Horne Tooke, c'est l'impératif *thaf* ou *thafig*, du verbe saxon *thafian* ou *thafigan*, accorder, admettre.

98. DID, passé du verbe irrégulier *to do*, est aussi employé comme auxiliaire, ou signe

du passé Il remplace alors la terminaison *ed*. On peut dire *He did answer*, au lieu de *He answered* ; mais ce signe *did* accompagne rarement le verbe, quand la phrase est affirmative. Il sert principalement quand elle est interrogative ou négative.

99 Pour conjuguer un verbe négativement, on met en premier le sujet, en se-

cond le signe, en troisième, le mot *not*, et en quatrième le verbe, comme : *I did not see*.

100. Il faut remarquer, cependant, que les signes du présent et du passé, *DO* et *DID*, ne s'emploient pas avec les verbes auxiliaires ou défectifs, comme on l'a vu par ces exemples : *There was not*, *We cannot*.

THEM est l'objectif de *they* (49). Il sert,

ainsi que le nominatif, pour les trois genres : masculin, féminin et neutre.

PROBABLY est dérivé de l'adjectif *probable*, qui vient, par le français, du latin *probabilis*, dérivé de *probare*, prouver. Le mot qui peut être considéré comme le radical en anglais est *to probe*, sonder, approfondir. Ses principaux dérivés sont :



BAYARD, LE CONNÉTABLE DE BOURBON ET BAYARD NOURANT. (Page 166, col. 1.)

Probe (subst.), sonde.
Probable, probable.
Probably, probablement.
Probation, preuve; épreuve.
Probational, et *probationary*, d'épreuve.
Probationer, candidat, aspirant, novice; personne admise à faire ses preuves.
Probationership, état d'épreuve, noviciat.
Probative, et *probatory*, qui sert d'épreuve.
Reprobate, réprouvé.
To reprobate, réprover.
Reprobateness, état de réprobation.

Reprobater, celui qui réproue.

101. — § 1 — Il y a en anglais 640 adjectifs terminés en *ABLE*, parmi lesquels 170 sont exactement semblables dans les deux langues, comme : *admirable*, *blamable*, *comparable*, *desirable*, *detestable*, *passable*, *payable*, *variable*.

§ 2 — 50 autres présentent une légère différence d'orthographe, comme : *agreeable*, agréable; *amiable*, aimable; *culpable*, coupable; *immutable*, immuable; *reasonable*, raisonnable; *remarkable*, remarquable.

§ 3 — La plupart de ceux qui n'existent pas en français, ou que du moins l'Académie n'admet pas, sont très faciles à comprendre, comme : *assimilable*, *coagulable*, *modifiable*, *tarable*.

§ 4 — Il y en a cependant quelques-uns qui sont dérivés de verbes anglais, et qui ne ressemblent point au français, comme : *believable*, croyable, dérivé de *believe*, croire.

§ 5 — La terminaison *able* désigne l'aptitude; elle signifie susceptible de recevoir l'action exprimée par un verbe, susceptible

d'être l'objet de cette action : ainsi *admirable* veut dire susceptible d'être admiré ; *blamable*, susceptible d'être blâmé ; *comparable*, susceptible d'être comparé, etc. Mais tous les dérivés en *able* ne sont pas strictement formés selon cette analogie.

§ 6 — Les adjectifs en *able* venant pour la plupart de verbes, on n'a souvent qu'à supprimer cette terminaison pour avoir les verbes, comme : *to defend*, défendre ; *to detest*, détester ; *to desire*, désirer ; *to excuse*, excuser, à moins qu'il n'existe en même temps un dérivé en *ion*, comme : *confiscation*, dont le verbe est *to confiscate*, et l'adjectif *confiscable*. Sur les mots en *able*, qui sont exactement semblables dans les deux langues, on peut former ainsi 27 verbes.

102. On a vu (37) que la terminaison *ly* s'ajoute aux adjectifs pour en former des adjectifs : on devrait donc dire *probablyly* ; mais quand les adjectifs finissent par la terminaison *le*, précédée d'une consonne, on change simplement *le* en *y*.

Parmi les adjectifs en *able* qui sont les mêmes en anglais et en français, il y en a 78 dont on forme des adverbes de cette manière.

103. *SHOULD* est le passé et le conditionnel du verbe déficient *shall*, qui vient du saxon *scelan*, devoir. Il est, de plus, auxiliaire ou signe du conditionnel. Comme verbe *I should* signifie *Je devais* ou *Je devrais*. Employé comme signe, à la première personne, *should* sert simplement à former le conditionnel ; à la seconde et à la troisième, il y ajoute l'idée de *devoir* ou d'*obligation*. Après une conjonction exprimant le doute ou la supposition, il répond souvent à l'imparfait français, comme : *If I should see*, si je voyais ; *If he should answer*, s'il répondait.

HAVE vient du saxon *habban*, ou du latin *habere*.

SEEN est le participe passé du verbe *to see*, voir. Nous connaissons maintenant les deux formes irrégulières de ce verbe (*saw* et *seen*). Ce sont les seules ; car les verbes irréguliers ne le sont qu'au passé défini et au participe passé.

CALL est une forme (13) du verbe *to call*, qui vient du latin *calare*, appeler, et dont les principaux dérivés sont :

Call (subst.), appel ; vocation ; visite.

At call, sur-le-champ.

At one's call, à ses ordres.

Within call, à portée de la voix.

Calling, vocation ; profession ; fonctions.

To miscall, mal nommer.

To recall, rappeler ; rétracter ; révoquer.

Recall, rappel ; rétractation ; révocation.

Uncalled, non appelé.

Dans *had you non called*, le verbe *had* est au passé du subjonctif, parce qu'il exprime une action incertaine, soumise à une condition ; qu'il y a une conjonction sous-entendue (*if*), et qu'il est accompagné d'un autre verbe (*I should not have seen*). Telles sont, comme nous l'avons dit (52), les conditions nécessaires pour l'emploi du subjonctif en anglais.

104. On voit qu'il n'y a point de différence de forme entre le passé du subjonctif et le passé de l'indicatif.

My vient du saxon *miȝen*. Il est invariable,

de même que *his* et *its*. Il signifie, *mon*, *ma*, *mes*.

SYNTAXE

105. « *Do you see those birds ?* » — « *I DO.* »

« Voyez-vous ces oiseaux ? » — « Je les vois. »

Il n'est pas toujours nécessaire, en répondant à une question, de répéter le verbe contenu dans la question ; le signe seul peut suffire.

106. *I did not see THEM.*
Je ne voyais pas EUX.
Je ne LES voyais pas.

Le pronom personnel, quand il est régime, se place après le verbe.

107. *And probably should not have seen them.*

Et probablement, JE ne les aurais pas vus.

Dans la phrase ci-dessus, le pronom *I* est sous-entendu par ellipse. Ainsi, quand plusieurs verbes se suivent, et qu'ils ont tous le même sujet, on peut se dispenser de répéter ce sujet devant chacun d'eux.

108. *Had you not called.*

Eussiez-vous pas appelé.

Si vous n'aviez pas appelé.

On pourrait donner à la phrase ci-dessus la même tournure qu'en français, et dire : *If you had non called*. Il faut donc, lorsque dans une phrase analogue on veut supprimer la conjonction *if*, transposer le verbe auxiliaire, et le mettre avant le sujet.

Troisième division. — Exercices.

EXERCICE PRÉPARATOIRE.

1 — Modèle : *Do you see ?* Lexiologie, 91, 92 — Est-ce que je remplis ? — Est-ce que je dépeuple ? — Affirmons-nous ? — Apprenons-nous ? — Comprenez-vous ? — Ouvrez-vous ? — Décident-ils ? — Prétendent-ils ? — Est-ce que j'imagine ? — Est-ce que je crois ? — Savons-nous ? — Donnons-nous ? — Voyons-nous ? — Répondez-vous ? — Appellent-ils ?

2 — Modèle : *Those birds*. Lexiologie, 93 — Ces empereurs (là) — Ces hiboux (là) — Ces arbres (là) — Ces murs (là) — Ces montceaux (là) — Ces branches (là).

3 — Modèle : *That tree WHICH grows*. Lexiologie, 94 — La leçon qui est apprise — La guerre qui était perpétuelle — L'empire qui était dépeuplé — Les oiseaux qui étaient sur l'arbre — Le langage qu'il apprenait — L'arbre qu'il vit.

4 — Modèle : *Its LARGEST branches*. Lexiologie, 95 — Le plus grand — Le plus perçant — Le plus vert — Le plus vieux.

5 — Modèle : *I did not see*. Lexiologie, 91, 98, 99 — Je ne remplis pas — Je ne dépeuple pas — Je n'affirme pas — Je n'apprends pas — Je ne comprends pas — Nous n'ouvrons pas — Nous ne décidons pas — Nous ne prétendons pas — Ils n'imaginent pas — Ils ne croient pas — Ils ne savent pas — Je ne donne pas — Il ne voyait pas — L'arbre ne croissait pas — Nous ne répondions pas — Nous n'appelions pas.

6 — Modèle : *I did not see them*. Syntaxe, 106 — Je vous vois — Je le comprends — Nous les décidons — Vous le croyez — Il les appelle.

7 — Modèle : *I should have*. Lexiologie, 103 — Je remplirais — Nous dépeuplerions — J'affirmerais — Nous apprendrions — Je comprendrais — Nous ouvririons — Je déciderais — Nous prétendrions — J'imaginerais — Nous exposerions — Je croirais — Nous saurions — Je donnerais — Nous verrions — J'indiquerais — Nous répondrions — J'aurais — Nous appellerions.

8 — Modèle : *I should not have*. Lexiologie, 103, 99 — Je ne remplirais pas — Nous ne dépeuplerions pas — Je n'affirmerais pas — Nous n'apprendrions pas — Je ne comprendrais pas — Nous n'ouvririons pas. — Je ne déciderais pas — Nous ne prétendrions pas — Je n'imaginerais pas — Nous n'exposerions pas — Je ne croirais pas. — Nous ne saurions pas — Je ne donnerais pas — Nous ne verrions pas — Je n'indiquerais pas — Nous ne répondrions pas — Je n'aurais pas — Nous n'appellerions pas.

9 — Lexiologie, 34, 48, 66, 65, 103 — Voir — Voyant — Vu — Je vois — Il voit — Nous voyons — Vous voyez — Ils voient — Je voyais — Il voyait — Nous voyions — Vous voyiez — Ils voyaient — Je verrais — Nous verrions.

10 — Modèle : *My attention*. — Ma leçon — Mes états — Mes ancêtres — Mon langage — Ma bouche — Mon assertion — Mon pays — Ma vue — Mon arbre — Mon attention.

COMPOSITION

1 — Ces derviches étaient près d'un mur. — 93.

2 — Ces arbres croissaient près d'un mur. — 93.

3 — L'arbre qui croissait près du mur était vieux. — 94.

4 — Il y avait un oiseau sur l'arbre qui croissait près du mur. — 94.

5 — Le visir prétend comprendre le langage des oiseaux. — 65, 34.

6 — Il était le plus grand homme d'État que le sultan *connût* (connaissait). — 95.

7 — L'homme d'État avait la vue la plus perçante. — 95, 25.

8 — Probablement vous ne les comprenez pas. — 99, 106.

9 — Le ministre n'ouvrait pas la bouche. 99, 53.

10 — Vois-je l'empereur là-bas ? — 92.

11 — Les comprenez-vous ? — 93, 106.

12 — Vous appellent-ils ? — 92, 106.

13 — Croyez-vous cette assertion ? — 92.

14 — Est-ce que je vous comprends ? — 92, 106.

15 — Répondent-ils ? — 92.

16 — Ces arbres étaient grands. — 93, 9.

17 — Ces murs étaient vieux. — 93, 9.

18 — Le derviche savait la langue que le visir apprenait. — 94.

19 — Le monarque ouvrit sa bouche, qui était grande. — 94.

20 — Le derviche remplit sa bouche. — 65.

21 — L'homme d'État comprend cette leçon. — 65.

22 — Le sultan dépeuple ses États. — 65.

23 — L'empereur croit leur assertion. — 65.

24 — L'empereur appelle son visir. — 65.

25 — Il ouvre la bouche, et il appelle son visir. — 65, 53, 107.

26 — Avez-vous vu ce pays-là et sa désolation? — 41.

27 — Le hibou, sur son vieux mur, était un monarque dans ses États.

28 — Le plus vieux de ses ancêtres était un grand sultan. — 95.

29 — Les deux oiseaux étaient sur le plus grand arbre. — 75, 95.

30 — Il ne remplissait pas sa bouche. — 99.

31 — Je n'apprenais pas du tout. — 99.

32 — Ils ne croyaient pas son assertion. — 99.

33 — Je ne vous voyais pas. — 99, 106.

34 — Vous ne voyiez pas l'arbre d'abord. — 99.

35 — Vous n'apprenez pas la langue persane. — 99.

36 — Nous ne croyons pas les assertions du sultan. — 99.

37 — Si vous aviez indiqué les oiseaux, nous les aurions vus. — 108, 103, 106.

38 — Vous ne répondez pas, quoique vous compreniez (comprenez). — 99.

39 — Il n'y avait pas un homme qui *pût* (pouvait) les comprendre. — 76, 106.

40 — Il ne voyait pas les oiseaux, quoiqu'il *fût* (était) près d'eux. — 99.

41 — Il n'y a pas un arbre qui *puisse* (peut) croître là. — 43, 76.

42 — Je prévois la ruine de l'empire persan. — 16.

43 — La guerre qui remplissait le pays de ruine était prévue par l'homme d'État. — 94, 16.

44 — On vous voit. — 24.

45 — On appelait son attention sur les deux hiboux. — 24, 33.

46 — On lui répondait que son assertion n'était pas crue. — 24, 100.

47 — L'attention de l'homme d'État était appelée, des guerres de Mahmoud au dehors, à sa tyrannie à l'intérieur. — 79, 33.

48 — Vous ne pouvez pas voir un plus grand arbre que celui qui croît près du mur. — 82, 86, 59, 94.

RÉCAPITULATION¹

Observations principales :

88. Prononciation de la voyelle A, quand elle n'est pas sous l'accent.

89. Prononciation de la lettre B.

90. Prononciation de la voyelle I, quand elle n'est pas sous l'accent.

91. Emploi du verbe auxiliaire DO, comme signe du présent.

92. Manière de conjuguer un verbe avec interrogation.

93. Signification et emploi du pronom adjectif démonstratif THOSE.

94. Signification et emploi du pronom relatif WHICH.

95. Formation du superlatif au moyen de la terminaison EST.

96. Formation du pluriel des noms finissant par CH.

1. Nous supprimons l'indication des nombres de mots appris dans chaque leçon, qui nous paraît parfaitement inutile.

97. Emploi du substantif MAN, comme terminaison de mots composés.

98. Emploi de DID, comme signe du passé.

99. Manière de conjuguer un verbe avec négation.

100. Les signes DO et DID ne s'emploient pas avec les verbes auxiliaires ou défectifs.

101. Propriété de la terminaison ABLE, dans les adjectifs.

102. Manière de transformer en adverbess les adjectifs terminés en ABLE.

103. Signification de SHOULD. Son emploi comme verbe, et comme signe du conditionnel.

104. Identité de forme entre le passé du subjonctif et le passé de l'indicatif.

105. Emploi du signe comme représentant le verbe, en répondant à une question.

106. Place du pronom personnel, quand il est régime.

107. Ellipse, ou retranchement abrégatif, du sujet, quand plusieurs verbes se suivent.

108. Tournerure inversive, par laquelle on supprime la conjonction IF.

FIN DE LA CINQUIÈME LEÇON.

NOUVELLES

DE LA RÉPUBLIQUE DES LETTRES

et des États circonvoisins.

La question de la reconstruction et de l'agrandissement de la Sorbonne, malgré l'urgence évidente, avait été mise de côté, à la suite d'un désaccord entre M. le ministre de l'instruction publique et le conseil municipal de Paris.

Le conseil accordait volontiers le concours financier de la ville au projet que lui soumettait le ministre, mais à la condition que des cours libres seraient créés à la Sorbonne.

Refus du ministre. — Pourquoi? Nous l'ignorons. En tout cas, l'affaire paraissait renvoyée aux calendes grecques.

* * *

Mais voici que M. Jules Ferry se ravise, après dix-huit mois de réflexion, ou à peu près.

Il juge l'affaire « d'une urgence extrême, » et, en conséquence, accepte les conditions du conseil municipal, afin de « diminuer autant que possible les causes de retard ».

Tout est bien qui finit bien.

* * *

« Le conseil municipal, écrit le ministre de l'instruction publique au préfet de la Seine, s'est préoccupé des cours libres; il ne peut y avoir à

leur développement dès aujourd'hui qu'un obstacle, l'absence de locaux; mais il est évident que dans une Sorbonne reconstruite tout changera. L'institution des *privat-docenten*, qui existe déjà dans les Facultés de médecine, doit devenir générale. Il n'y a aucune objection sérieuse qui puisse retarder ce progrès nécessaire.

« Quant aux autres formes de cours libres, l'absence de règlement serait l'anarchie; mais ce règlement peut être fait de telle sorte qu'il satisfasse les esprits les plus difficiles et dissipe les appréhensions les plus inquiètes.»

Nous voici, je crois, en bon chemin de nous entendre.

* * *

A la suite d'une conférence sur l'amiral Villaret-Joyeuse, faite à Auch, par M. Barère, rédacteur du *Républicain* de cette ville, un comité s'est formé en vue d'élever une statue à l'illustre marin sur une des places de sa ville natale.

Comment n'y est-elle pas depuis longtemps déjà?

* * *

Au lieu des représentations théâtrales plus ou moins bien choisies qui ont eu cours pendant longtemps dans les pensionnats tant laïques que congréganistes, l'école Monge a institué de véritables cours de littérature dramatique.

Deux fois par mois, le jeudi, des artistes du Français et de l'Odéon viennent donner aux élèves des représentations de pièces de l'ancien répertoire, précédées de conférences.

Cette innovation, qui paraît appelée à un grand succès, constitue bien un véritable cours de littérature dramatique et en même temps de diction, ce qui n'est pas à dédaigner; en outre, elle offre aux élèves une distraction salutaire et d'ailleurs très goûtée.

Il y aura des imitateurs, et nous en serons enchantés, pourvu qu'une certaine réserve préside au choix des pièces; car j'entends déjà parler du répertoire contemporain, et j'avoue que j'ai peur.

* * *

Il est question, dans notre dernier numéro, du centenaire de Yorktown, assez pour nous dispenser d'y revenir de sitôt.

Cependant il paraîtra intéressant, je crois, de connaître le texte de la résolution prise par le congrès des États-Unis, relativement à la participation de la France à cette fête.

Voici ce document :

« *Joint resolution* requérant le président d'adresser au gouvernement et au peuple de France, ainsi qu'à la famille du général Lafayette, l'invitation de se joindre au gouvernement et au peuple des États-Unis pour fêter l'anniversaire centenaire de la reddition de lord Cornwallis, à Yorktown (Virginie).

« Résolu par le Sénat et la Chambre des représentants des États-Unis assemblés en congrès, que le président est, par les présentes, autorisé et requis d'adresser au gouvernement et au peuple de France, ainsi qu'à la famille du général Lafayette, une cordiale invitation à s'unir au gouvernement et au peuple des États-Unis, le 19^e jour d'octobre 1884, pour célébrer l'anniversaire de la reddition de lord Cornwallis à Yorktown.

« Et, dans le but de mettre à exécution les dispositions de cette résolution, la somme de vingt mille dollars est, par les présentes, allouée sur l'argent disponible au Trésor, pour être dépensée, en tout ou en partie, sous la direction du secrétaire d'État.

« Approuvé, 18 février 1884. »

* * *

L'un des principaux invités des États-Unis à la solennité du centenaire de Yorktown, M. Oscar de Lafayette, sénateur, est mort, ainsi que nos lecteurs l'ont appris, avant même d'avoir reçu officiellement cette invitation.

Il n'avait que soixante-cinq ans.

* * *

Les auteurs français avaient été, jusqu'ici, quelque peu dévalorisés par les traducteurs et adaptateurs russes, qui reproduisaient leurs œuvres sans façon, et surtout sans rétribution d'aucune espèce.

Cela va finir. Un banquier de Saint-Petersbourg, M. Emmanuel Ivanovitch Michelet, qui vient de passer marché avec la Société des gens de lettres, se charge des intérêts des écrivains français en Russie, — moyennant cinquante pour cent des droits d'auteur payés par ses soins.

Les intérêts des auteurs français sont donc sauvegardés désormais au pays des nihilistes, seulement.... il n'y en a pas beaucoup qui s'apercevront du changement.

* * *

Le concours Isaac Péreire est clos. On assure qu'il n'y a pas eu moins de 500 mémoires déposés.

Les questions posées aux concurrents, au nombre de quatre, valaient la peine qu'on s'en occupât, il est vrai. Mais 500 mémoires, c'est peut-être beaucoup dire.

Voici quels étaient les sujets à traiter :

La recherche générale des moyens d'atténuer, de vaincre et de réduire de plus en plus, sinon d'éteindre complètement la misère des classes les plus malheureuses ;

L'étude du meilleur système d'instruction publique à tous les degrés, comprenant l'instruction secondaire et professionnelle, et l'instruction supérieure ;

L'organisation du crédit dans l'intérêt du travail et des travailleurs ;

La réforme des impôts, dans le but de répartir plus équitablement les charges sociales.

Nous saurons bientôt ce qu'il y a été répondu, et si, sur cinq cents solutions, il s'en trouve une de pratique, pour une des quatre questions.

* * *

Il vient de se former au Japon une Société ayant pour but de propager dans le pays la langue française. Une bibliothèque sera fondée ; on y installera une salle d'archives.

L'initiative a été prise par des jeunes gens qui sont restés plusieurs années à Paris.

Il convient malheureusement d'ajouter à cette nouvelle, que la suppression des cours de langue française du programme des écoles du gouvernement est la cause de cette création d'initiative privée.

* * *

On annonce que la ferme historique de la route de Lannoy, près de Lille, est sur le point de disparaître ; un grand industriel en a acquis la propriété.

Cette ferme fut occupée par Louis

XIV pendant que ses troupes assiégeaient Lille, alors au pouvoir des Espagnols. C'est là, dans une chambre de trois mètres carrés, que le grand roi signa, le 27 août 1667, la capitulation qui rendait Lille à la France, tout en confirmant les privilèges et les franchises de la courageuse cité.

X. RAMBLER.

ANECDOTES

PENSÉES ET MAXIMES

Charles XII, roi de Suède, perdit un jour, dans l'ivresse, le respect qu'il devait à la reine, son aïeule ; elle se retira, pénétrée de douleur, dans son appartement.

Le lendemain, comme elle ne paraissait pas, le roi en demanda la cause ; on la lui dit. Alors il fit remplir un verre et alla trouver cette princesse.

— Madame, lui dit-il, j'ai appris qu'hier, dans le vin, je me suis oublié à votre égard ; je viens vous en demander pardon ; et afin que je ne tombe plus dans cette faute, je bois ce verre à votre santé : ce sera le dernier de ma vie.

Il tint parole, et, depuis ce jour jusqu'à sa mort, ce prince, dont toute la carrière montra une trempe de caractère peu commune, ne but jamais que de l'eau.

On trouve encore du bonheur à faire des ingrats, mais il n'y a que du malheur à l'être.

(De Ségur.)

La guerre est le seul jeu où les deux partis se trouvent en perte quand il est fini.

(Walter Scott.)

COURS THÉORIQUE

ÉLÉMENTAIRE ET PRATIQUE

DE COMPTABILITÉ RAISONNÉE

Avec les principaux textes du droit commercial
PAR FÉLIX TARPET

Ancien négociant, professeur de comptabilité à la Sorbonne
(Cours publics de l'Association philotechnique).

Paris, librairie classique d'EUGÈNE BELIN,
rue de Vaugirard, 52.

Le gérant : LÉON LÉVY.

Imp. D. BARDIN, à Saint-Germain.

L'ENSEIGNEMENT POPULAIRE

24 AVRIL 1884.

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

1^{re} ANNÉE.

N° 12. — Prix : 15 centimes.

Rédacteur en chef : ADOLPHE BITARD.

BUREAUX : rue Montmartre, 125.

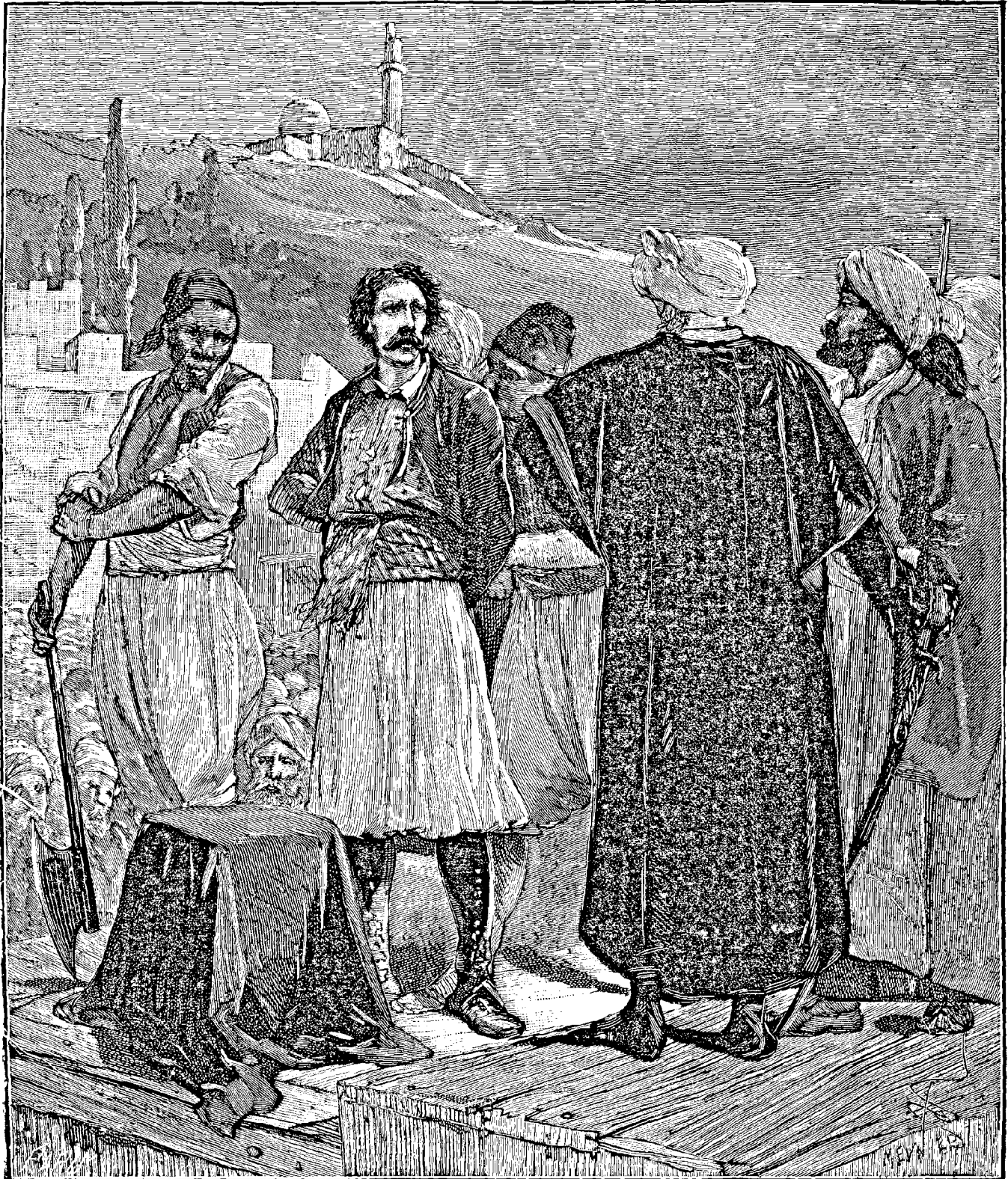
Abonnements : PARIS, un an, 8 fr.; six mois, 4 fr. — DÉPARTEMENTS, un an, 10 fr.; six mois, 5 fr. — ÉTRANGER, un an, 12 fr.

SOMMAIRE

TEXTE. — *Les Héros de la Patrie* : Constantin Rhigas, le Tyrtée de la Grèce moderne. — *Cours de comptabilité* : Comptes d'achat et de vente. Lettres de voiture. — *Promenades archéologiques en France* : Narbonne. — *Cours d'histoire universelle* : Religion, gouvernement, monuments de l'Égypte. — *Mœurs et coutumes* : Le deuil en Chine. — *Histoire d'Angleterre* : L'origine de la guerre des Deux Roses. — Le Livre de l'humanité (Suite). — Cours pra-

tique de langue anglaise (Suite). — Nouvelles de la République des lettres. — Anecdotes, pensées et maximes.

ILLUSTRATIONS. — *Les Héros de la Patrie* : Mort de Constantin Rhigas. — *Cours d'histoire universelle* : Ruines de Thèbes. — Les portes de Thèbes. — *Histoire d'Angleterre* : L'origine de la guerre des Deux Roses. Les jardins du Temple, d'après le tableau de J. Pettie. — Bataille de Barnet. Mort du comte de Warwick, le « grand faiseur de rois. »



LES HÉROS DE LA PATRIE : MORT DE CONSTANTIN RHIGAS (Page 179, col. 2.)

AVIS IMPORTANT

Toute personne qui prendra un abonnement d'un an recevra gratuitement en prime : les QUADRUPÈDES, de Buffon. Cette prime extraordinaire est un magnifique volume de 320 pages, illustré de gravures entièrement inédites, et vendu en librairie 6 francs.

LES HÉROS DE LA PATRIE

CONSTANTIN RHIGAS

LE TYRTÉE DE LA GRÈCE MODERNE

L'histoire de la Grèce moderne est assez mal connue en France, et pour ce qui concerne ses patriotes, on ne remonte guère au delà de la guerre de l'indépendance, qui commença en 1821 ; ceux qui, antérieurement à cette date, ont payé de leur vie leur amour pour leur pays, sont oubliés, s'ils ont jamais été connus, parce que leurs cris sont restés sans écho dans les chancelleries et qu'ils sont morts obscurément, au moment précis où les philhellènes tournaient le dos afin de pouvoir affirmer qu'ils n'avaient rien vu.

Il nous a paru juste et d'un bon exemple de rappeler que les héros de l'indépendance hellénique, que nous retrouverons, ont eu des ancêtres, parmi lesquels celui qu'on devait plus tard appeler le *Tyrtée de la Grèce moderne* est un des plus nobles et, certes, des plus sympathiques.

Né à Velesini, vers 1755, Constantin Rhigas achevait à peine ses études qu'il devenait orphelin. Sans fortune et obligé de compter désormais sur lui-même, il passa en Valachie, et devint, quelque temps après, secrétaire d'un prince de la famille Cantacuzène.

Passé au service de Nicolas Maurojéni, qui devint hospodar en 1787, Rhigas obtint d'autant plus aisément la confiance de ce prince, qu'il était lui-même d'origine grecque. En 1788, pendant la guerre contre les Autrichiens l'hospodar lui confia le commandement de Craiova. Mais cette guerre ayant mal tourné pour la Porte, et Maurojéni en particulier ayant été

honteusement battu à plusieurs reprises, celui-ci, accusé de trahison, fut décapité en 1790, et Rhigas rendu à lui-même.

Cependant, il s'était produit en France un événement autrement grave qu'une guerre entre puissances voisines et que l'exécution d'un gouverneur turc traître ou incapable. Les échos de la Révolution avaient, jusqu'aux limites extrêmes du monde civilisé, un retentissement formidable. Rhigas prêta à ces bruits d'indépendance une oreille complaisante.

Pourquoi sa patrie ne secouerait-elle pas le joug ottoman ? Un soulèvement de la Grèce asservie ne serait-il pas beaucoup plus légitime aux yeux de tous qu'une révolution nationale, et plus assuré de l'approbation universelle ?

Dès lors, Rhigas ne pensa plus à autre chose qu'aux moyens d'assurer l'affranchissement de sa patrie. Il parcourut la Grèce, faisant une propagande active et jetant les fondements d'une vaste association à laquelle il donna le nom d'*hétairie*, en souvenir des partisans de Sparte dans la guerre du Péloponèse. Ce fut alors qu'il composa ses hymnes patriotiques destinés à faire naître ou à réveiller dans le cœur de ses compatriotes l'amour de l'indépendance.

Dans ces chants, répétés bientôt d'un bout à l'autre de la Grèce, pour mieux dire dans tout ce qu'on appelle la Turquie d'Europe et jusqu'à Sтамبول, Rhigas avait fait passer toute la chaleur contagieuse de son âme de patriote. Et ce n'étaient pas seulement les Grecs qui les répétaient : Rizos Neroulos, dans son *Cours de littérature grecque moderne*, publié à Genève en 1828, rapporte qu'assistant quelquefois à des fêtes données par les ministres turcs, il entendit souvent ceux-ci ordonner aux musiciens grecs de leur chanter : *Allons, enfants de la Grèce !* un des chants les plus célèbres de Rhigas. Il ajoute, il est vrai, qu'ils n'eurent jamais la curiosité d'en connaître le sens ; mais c'est une remarque puérile : un misérable *caïdji*, rasant paresseusement, au crépuscule du soir, les eaux paisibles du Bosphore, pouvait fredonner cet air sans aucun souci des paroles, mais peu de ministres de la Porte, assurément, étaient dans le cas de n'y rien comprendre.

L'association formée par Rhigas comptait des adhérents en grand nombre partout où ses chants étaient populaires ; elle en avait même parmi les Turcs, plus frondeurs qu'on ne le croit. On cite, au nombre des partisans de l'indépendance hellénique séduits par les chants du Tyrtée moderne, le célèbre Osman Passwan-Oglou, qui, par parenthèse, était Bulgare et en révolte ouverte contre la Porte, jusqu'au moment où elle l'éleva à la dignité de pacha à trois queues.

Quant aux Grecs, abrutis par un esclavage de plusieurs siècles, leur enthousiasme était tout à la surface ; sauf quelques brillantes mais rares exceptions, le peuple n'avait aucune confiance dans un soulèvement général contre un maître aussi puissant et aussi implacable que le Turc. D'ailleurs les ressources manquaient aux conjurés, et ils n'avaient point d'armes.

Que faire, dans ces conditions ? Simplement allumer l'étincelle dans ces âmes assoupies et se résigner à ne point voir éclater la mine.

Rhigas fut donc un précurseur, et comme la plupart des précurseurs, il devait semer pour que les autres récoltassent, et augmenter de son nom le martyrologe patriotique.

Cependant, il ne négligeait rien de ce qui pouvait assurer le succès de sa vaste et généreuse entreprise. On le voyait, avec une activité prodigieuse, parcourir le pays, organisant la révolution méditée, stimulant l'ardeur des conjurés, la générosité des riches, l'abnégation des pauvres, poursuivi par le gouvernement turc qui n'aimait déjà plus tant ses chansons. Mais il se faisait si peu d'illusion sur les moyens d'action dont il disposait, que ce fut au dehors qu'il chercha, en fin de compte, l'appui nécessaire au succès.

Le général Bonaparte parcourait l'Italie triomphant, et à chaque étape marquée par une victoire, parlait bien haut de la mission qu'il tenait de la France révolutionnaire : la délivrance des opprimés. — Voilà mon homme, se dit Rhigas ; et il se mit en rapport avec Bonaparte, qui accueillit de la manière la plus encourageante ses premières démarches.

Rhigas s'était installé à Vienne. En 1797, il résolut de se rendre auprès

du général français, et partit pour Trieste. Mais il avait été signalé à la police autrichienne. Il fut arrêté dès son arrivée, reconduit à Vienne et jeté en prison.

Presentant ce qui l'attendait, car sa tête était mise à prix par le gouvernement turc, et il avait dû quitter son pays depuis un an déjà à l'époque dont nous parlons, Rhigas, au moment de son arrestation, avait tenté de se tuer; le coup de poignard dont il se frappa ne lui fit qu'une blessure grave, mais non mortelle. Dans cet état, le malheureux patriote gémit près d'une année dans les cachots de l'Autriche, dont le gouvernement, cédant aux exigences de la Porte, eut

la lâcheté de lui livrer son prisonnier.

Au mois de mai 1798, Constantin Rhigas était, en conséquence, remis entre les mains du gouverneur de Belgrade qui, fatigué des démarches faites auprès de lui pour sauver l'illustre patriote, ne tardait pas à le faire décapiter pour avoir la paix.

Il y a cependant une autre version de la mort du Tyrtée de la Grèce moderne, d'après laquelle le gouverneur de Belgrade ayant ordonné de le noyer dans le Danube, il aurait lutté avec ses assassins et serait tombé frappé de deux coups de feu tirés à bout portant.

Il est mort, en tout cas, victime de son dévouement à son pays, et exé-

cuté sommairement par ordre d'un agent turc auquel l'Autriche, dont ce n'était pas le coup d'essai, l'avait livré.

Outre son recueil d'*Hymnes* publié clandestinement à Iassy, en 1814, on a de Rhigas des traductions d'ouvrages français et italiens, un *Abrégé de physique*, un *Vade mecum du soldat* dont on devine la destination; il faut encore citer de lui une *Carte de la Grèce*, en douze feuilles, qui fut publiée à Vienne en 1791. A. B.

COURS DE COMPTABILITÉ

(Suite.)

Comptes d'achat et comptes de vente. —
Lettres de voiture, connaissements et

MODÈLE DE LA LETTRE DE VOITURE (RECTO)

CHEMINS DE FER DU MIDI PETITE VITESSE

RÉCÉPISSÉ A REMETTRE AU DESTINATAIRE

GARE EXPÉDITRICE: _____ GARE DESTINATAIRE: _____ Date de Remise _____ Expédition N ^o _____ du _____ 13 Wagons _____ Délais de Transport: _____ Sortie du Réseau expéditeur par _____ Nom et adresse de l'Expéditeur: M _____ Nom et adresse du Destinataire: M _____ A LIVRER à _____ (Indiquer en gare ou à domicile)			TARIFS ET ITINÉRAIRES DEMANDÉS (Reproduire textuellement les mentions de la déclaration d'expédition) _____ _____																																																																																																																					
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th colspan="3">COLIS</th> <th colspan="2">NATURE</th> </tr> <tr> <th>MARQUES ET NUMÉROS</th> <th>NOMBRE</th> <th>DÉSIGNATION de l'emballage</th> <th>DES MARCHANDISES (Indiquer les dimensions cubiques des colis)</th> <th>POIDS</th> <th>SÉRIES ou TARIFS</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr> </tbody> </table>		COLIS			NATURE		MARQUES ET NUMÉROS	NOMBRE	DÉSIGNATION de l'emballage	DES MARCHANDISES (Indiquer les dimensions cubiques des colis)	POIDS	SÉRIES ou TARIFS																															<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th>PORT PAYÉ</th> <th>DÉCOMPTÉ DES FRAIS</th> <th>PORT DU</th> </tr> <tr> <th style="text-align: center;">FR. C.</th> <th></th> <th style="text-align: center;">FR. C.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td> </td> <td>FUILLÉ D'EXPÉDITION CRÉÉE POUR _____</td> <td> </td> </tr> <tr> <td> </td> <td>40) Enregistrement.....</td> <td>40</td> </tr> <tr> <td> </td> <td>Chemins de fer du Midi { k. série a f.</td> <td> </td> </tr> <tr> <td> </td> <td> { k. série a f.</td> <td> </td> </tr> <tr> <td> </td> <td>Compagnie correspondante { k. série a f.</td> <td> </td> </tr> <tr> <td> </td> <td> { k. série a f.</td> <td> </td> </tr> <tr> <td> </td> <td>Ch. de ceinture { k. série a f.</td> <td> </td> </tr> <tr> <td> </td> <td>Total de la taxe.....</td> <td> </td> </tr> <tr> <td> </td> <td colspan="2" style="text-align: center;">Total.....</td> </tr> <tr> <td> </td> <td>70) Timbre.....</td> <td>70</td> </tr> <tr> <td> </td> <td> Déboursés.....</td> <td> </td> </tr> <tr> <td> </td> <td> Camionnage au départ par la Compagnie.....</td> <td> </td> </tr> <tr> <td> </td> <td> Remboursement payable après encaissement.....</td> <td> </td> </tr> <tr> <td> </td> <td> Retour des fonds laissés par l'expéditeur à la charge du destinataire.....</td> <td> </td> </tr> <tr> <td> </td> <td colspan="2" style="text-align: center;">Total.....</td> </tr> <tr> <td> </td> <td>Camionnage à l'arrivée par la Compagnie.....</td> <td> </td> </tr> <tr> <td> </td> <td>Lettre d'avis.....</td> <td> </td> </tr> <tr> <td> </td> <td>Réparations.....</td> <td> </td> </tr> <tr> <td> </td> <td>Magasinage (——— jours).....</td> <td> </td> </tr> <tr> <td> </td> <td colspan="2" style="text-align: center;">Total.....</td> </tr> <tr> <td> </td> <td>Camionnage à l'arrivée par ex. trepreneur ou réexpédition.....</td> <td> </td> </tr> <tr> <td> </td> <td>Octroi ou passe-debout.....</td> <td> </td> </tr> <tr> <td> </td> <td colspan="2" style="text-align: center;">Total.....</td> </tr> </tbody> </table>			PORT PAYÉ	DÉCOMPTÉ DES FRAIS	PORT DU	FR. C.		FR. C.		FUILLÉ D'EXPÉDITION CRÉÉE POUR _____			40) Enregistrement.....	40		Chemins de fer du Midi { k. série a f.			{ k. série a f.			Compagnie correspondante { k. série a f.			{ k. série a f.			Ch. de ceinture { k. série a f.			Total de la taxe.....			Total.....			70) Timbre.....	70		Déboursés.....			Camionnage au départ par la Compagnie.....			Remboursement payable après encaissement.....			Retour des fonds laissés par l'expéditeur à la charge du destinataire.....			Total.....			Camionnage à l'arrivée par la Compagnie.....			Lettre d'avis.....			Réparations.....			Magasinage (——— jours).....			Total.....			Camionnage à l'arrivée par ex. trepreneur ou réexpédition.....			Octroi ou passe-debout.....			Total.....	
COLIS			NATURE																																																																																																																					
MARQUES ET NUMÉROS	NOMBRE	DÉSIGNATION de l'emballage	DES MARCHANDISES (Indiquer les dimensions cubiques des colis)	POIDS	SÉRIES ou TARIFS																																																																																																																			
PORT PAYÉ	DÉCOMPTÉ DES FRAIS	PORT DU																																																																																																																						
FR. C.		FR. C.																																																																																																																						
	FUILLÉ D'EXPÉDITION CRÉÉE POUR _____																																																																																																																							
	40) Enregistrement.....	40																																																																																																																						
	Chemins de fer du Midi { k. série a f.																																																																																																																							
	{ k. série a f.																																																																																																																							
	Compagnie correspondante { k. série a f.																																																																																																																							
	{ k. série a f.																																																																																																																							
	Ch. de ceinture { k. série a f.																																																																																																																							
	Total de la taxe.....																																																																																																																							
	Total.....																																																																																																																							
	70) Timbre.....	70																																																																																																																						
	Déboursés.....																																																																																																																							
	Camionnage au départ par la Compagnie.....																																																																																																																							
	Remboursement payable après encaissement.....																																																																																																																							
	Retour des fonds laissés par l'expéditeur à la charge du destinataire.....																																																																																																																							
	Total.....																																																																																																																							
	Camionnage à l'arrivée par la Compagnie.....																																																																																																																							
	Lettre d'avis.....																																																																																																																							
	Réparations.....																																																																																																																							
	Magasinage (——— jours).....																																																																																																																							
	Total.....																																																																																																																							
	Camionnage à l'arrivée par ex. trepreneur ou réexpédition.....																																																																																																																							
	Octroi ou passe-debout.....																																																																																																																							
	Total.....																																																																																																																							

déclarations d'expéditions. — Livre d'expédition.

Nous avons omis de mentionner dans notre programme les COMPTES D'ACHAT ET COMPTES DE VENTE, qui ne sont tout simplement que les opérations que fait le *commissionnaire en marchandises*.

Le compte d'achat a pour but de constater un *achat* fait pour le compte d'un *client* qui en a donné l'ordre à son *commettant*.

Le compte de vente a, comme le compte d'achat, pour but la *vente* de marchandises appartenant à un *client*, et d'après son ordre.

La forme, comme vous le voyez, chers lecteurs, ne diffère guère de la *facture*, seulement la cause n'est pas la même.

Nous agissons, dans ce cas, comme nous vous le faisons remarquer plus haut, en qualité de *commissionnaire en marchandises*, afin de prouver à celui pour le compte de qui l'achat est fait que l'opération a été faite comme il l'avait demandée, et qu'il nous doit le montant de notre avance. Pour faire rentrer dans notre *caisse* le montant du *compte d'achat*, fait pour le compte de notre *client*, nous formons une *traite* sur lui, aux clauses et conditions arrêtées et convenues par la correspondance échangée entre nous, en prenant, bien entendu, *au débit* de son compte, les commissions et divers frais incombant à cette opération.

Il en est de même pour le *compte de vente*, seulement c'est l'opération contraire ; notre *client* devient notre *com-*

mettant. — En lui adressant son compte de vente, nous l'avisons que nous tenons à sa disposition le montant de la *vente* en question, en déduisant, bien entendu, les frais à sa charge ; et pour se *couvrir*, il dispose sur notre caisse pour solde.

LETRE DE VOITURE

(article 101 du Code de commerce)

(Voir le modèle de la lettre de voiture pour le recto p. 179, et pour le verso p. 180.)

La lettre de voiture forme un *contrat* entre l'*expéditeur*, c'est-à-dire le *négo-*
ciant, et le *commissionnaire de transports*, qui représente le *voiturier* ou le *chemin de fer*.

La lettre de voiture doit exprimer :

La date de la remise des marchandises ;

Le nom et l'adresse de l'*expéditeur* ;

MODÈLE DE LA LETTRE DE VOITURE (VERSO)

COLIS			NATURE DES MARCHANDISES (Indiquer les dimensions cubiques des colis)	POIDS	SÉRIES OU TARIFS	PORT PAYÉ		RÉEXPÉDITIONS SUCCESSIVES		PORT DU	
MARQUES ET NUMÉROS	NUMBRE	DÉSIGNATION de l'emballage				FR.	C.	FR.	C.		
								De			
								Sortie du réseau réexpéditeur par			
								Expédition N°			
								Wagons			
								Report d'autre part	Port et débours.....		
									Remboursement.....		
								Compagnie	— k. — Série à fr.		
								l	— k. — Série à fr.		
								Compagnie	— k. — Série à fr.		
								d	— k. — Série à fr.		
								Réexpédition.....			
								TOTAL.....			
								De			
								Expédition N°			
								du	18		
								Wagons			
								Report d'autre part	Port et débours.....		
									Remboursement.....		
								Compagnie	— k. — Série à fr.		
								l	— k. — Série à fr.		
								Compagnie	— k. — Série à fr.		
								d	— k. — Série à fr.		
								TOTAL.....			
								Camionnage à l'arrivée par la Compagnie.....			
								Lettre d'avis.....			
								Réparations.....			
								Magasinage (— jours).....			
								Camionnage à l'arrivée par entrepreneur ou réexpédition.....			
								Octroi ou passe-debout.....			
								TOTAL.....			

NOTA. — Les indications du présent récépissé, en ce qui concerne les prix et les délais, n'engagent la Compagnie et le public qu'autant qu'elles sont conformes aux conditions des tarifs homologués. Aucune réclamation ne peut être examinée sans la production du présent récépissé.

CHEMINS DE FER DU MIDI

Le nom et l'adresse du destinataire;

La nature des marchandises;

Le nombre et le poids des colis;

Les marques et les numéros;

Le décompte des frais d'enregistrement au chemin de fer, du timbre, des déboursés, du camionnage au départ et à l'arrivée, de la lettre d'avis, des réparations et magasinage, s'il y en a eu, et de l'octroi.

Avant la création des chemins de fer, la *lettre de voiture* avait une forme et une teneur toute particulière, et nous ne pouvons faire mieux, pour l'instruction de nos lecteurs, que d'en donner la formule :

Paris, le

« A la garde de Dieu,
« et sous la conduite
« de Maillard, voiturier
« à Elbeuf, vous recevrez dans le délai de
« huit jours, sous peine
« au voiturier de perdre
« le tiers de sa voiture :
« 8 balles drap demi-
« saison,
« 4 d^e noir.
« Le tout marqué et
« numéroté comme en
« marge, pesant en-
« semble douze cents
« kilogrammes.

« Ce qu'ayant reçu, bien et dû-
« ment conditionné, devant la porte
« du magasin que vous indiquerez,
« vous en paierez la voiture à raison
« de dix francs cinquante centimes les
« cent kilogrammes, et rembourserez
« soixante centimes pour timbre de la
« présente.

« Nota : Seront nulles toutes sur-
« charges ou ratures non approuvées
« par le signataire. »

Voiture	126	»
Timbre	»	60
Total	126	60

FÉLIX TARPET.

A suivre.

Malheur à l'homme d'étude qui n'est d'aucune coterie, on lui reprochera jusqu'à de petits succès fort incertains, et la haute vertu triomphera en le volant.

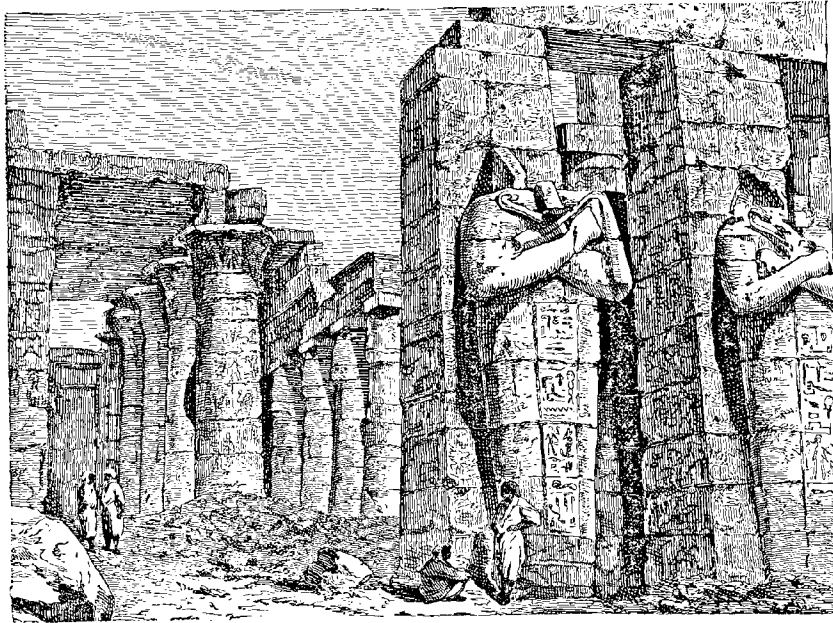
(Stendhal.)

PROMENADES ARCHÉOLOGIQUES EN FRANCE

ANTIQUITÉS DE L'AUDE
(Suite.)

NARBONNE

Narbonne est la seconde ville de France la plus riche en antiquités romaines ou celtiques ; elle vient après Nîmes sous ce rapport ; elle est aussi la ville la plus ancienne de la Gaule, après Marseille.



HISTOIRE UNIVERSELLE. RUINES DE THÈBES. (Page 423, col. 3.)

Narbonne fut fondée en 118 avant J.-C. par des colons romains. Les Romains l'appelaient *Narbo Martius*, parce qu'elle fut mise sous la protection du dieu Mars. L'étymologie certaine de Narbo est celtique, et vient de *Nar*, eau, et *bo*, habitation. En effet, elle s'est étendue sur l'emplacement d'un ancien étang que la mer remplissait, et que des causes naturelles, entre autres les atterrissements limoneux de l'Aude, ont comblé : port de mer, comme Aigues-Mortes, elle a eu le même sort.

Sous l'empire, Narbonne fut la capitale influente de la Narbonnaise. Elle ne pouvait résister au torrent de l'invasion, aussi les Wisigoths s'en emparèrent-ils ; et elle devint leur capitale, après que Clovis, en 507, leur eut enlevé Toulouse, par la victoire de Vouillé. Les Arabes s'y établirent ensuite, et, nouveaux Vandales, ils la saccagèrent (719) ; ils en

furent comme la capitale de leurs possessions en Gaule, et un gouverneur arabe y résidait. Elle résista à Charles Martel qui, vainqueur des Arabes à Poitiers, ne put s'emparer de la ville. Pépin le Bref, son fils, s'en empara après un siège opiniâtre de sept ans.

Depuis ce temps, Narbonne ne fit que diminuer d'importance, jusqu'à ce que Louis XII, appréciant sa bonne position, la fit fortifier : il en fit ainsi un boulevard contre l'Espagne. On employa à ces travaux toutes les ruines des anciens monuments ; mais François I^{er}, qui continua l'œuvre de Louis XII, fit placer tous ces débris avec ordre.

Bien plus tard, dans la révolte de Montmorency et la conspiration de Cinq-Mars, Narbonne resta fidèle à Richelieu et reçut dans ses murs le cardinal et Louis XIII, qui étaient tombés malades au siège de Perpignan. La ville resta entourée de ses remparts jusque dans ces dernières années. Il y a huit ans, on les a démolis pour permettre à

Narbonne de s'agrandir, et on en a conservé les précieux débris.

Ces remparts étaient percés de nombreuses portes, d'une architecture pittoresque, quoique un peu grossière, et dont la principale était la porte de Béziers, qu'on a laissée seule debout. Les remparts rappelaient ceux de Carcassonne : ils étaient entourés d'un fossé de 3 mètres de profondeur, qui est maintenant presque partout comblé ; sur l'emplacement du fossé et des murs, ont été établis des boulevards et des promenades.

La démolition des remparts et du fossé a déterminé, à elle seule, la création d'un musée spécial : le musée de Lamourguier, établi dans les anciens bâtiments du monastère de ce nom.

L'église de Saint-Just et l'hôtel de ville, tous deux monuments historiques, sont les principaux édifices de

Narbonne. L'église de Saint-Just est un des chefs d'œuvre de l'art ogival ; elle est inachevée, le portail principal n'est même pas terminé ; aussi notre admiration est-elle un peu refroidie quand nous voyons, de dehors, ce monument s'élever au milieu d'un pâti de maisons plus délabrées les unes que les autres. Mais entrons dans le chœur, et nous changerons de dispositions en admirant la hauteur et l'élégance de ces voûtes, que portent à quarante mètres des colonnes si élancées et si frêles, qu'on croit les voir remuer ; nous serons aussi frappés de cette froide nudité de décoration qui règne dans tout l'ensemble.

L'époque de la construction de cette église est inconnue, de même que le nom de l'architecte ; mais ne reconnaît-on pas, en effet, comme le remarque Viollet le Duc, à toute cette harmonie physique, à ces justes proportions qui répondent aux lois de la statique, l'œuvre d'un savant plutôt que celle d'un artiste ?

Dans notre visite au trésor, remarquons deux autels portatifs, des manuscrits précieux, des missels de différentes époques, etc. ; et avant de sortir n'oublions pas, derrière le chœur, trois anciens tombeaux d'archevêques, véritables sarcophages chrétiens.

L'hôtel de ville occupe l'ancien archevêché, qui était une véritable forteresse, construite dans les règles de l'art. L'archevêché communiquait avec l'église de Saint-Just, et les restes en sont parfaitement conservés : ce sont trois tours carrées, de hauteur différente ; l'une, la plus haute, est la tour des télégraphes, ancienne construction mauresque ; l'autre, la tour de Saint-Martial, est

percée de quelques ogives ; la troisième, et la plus petite, est la tour de la Madeleine. C'est sur les plans de Viollet le Duc, qu'entre les deux premières, a été élevée une nouvelle façade dans le style du xiv^e siècle, et qui est fort bien à sa place au milieu de l'ensemble.

Le musée proprement dit occupe

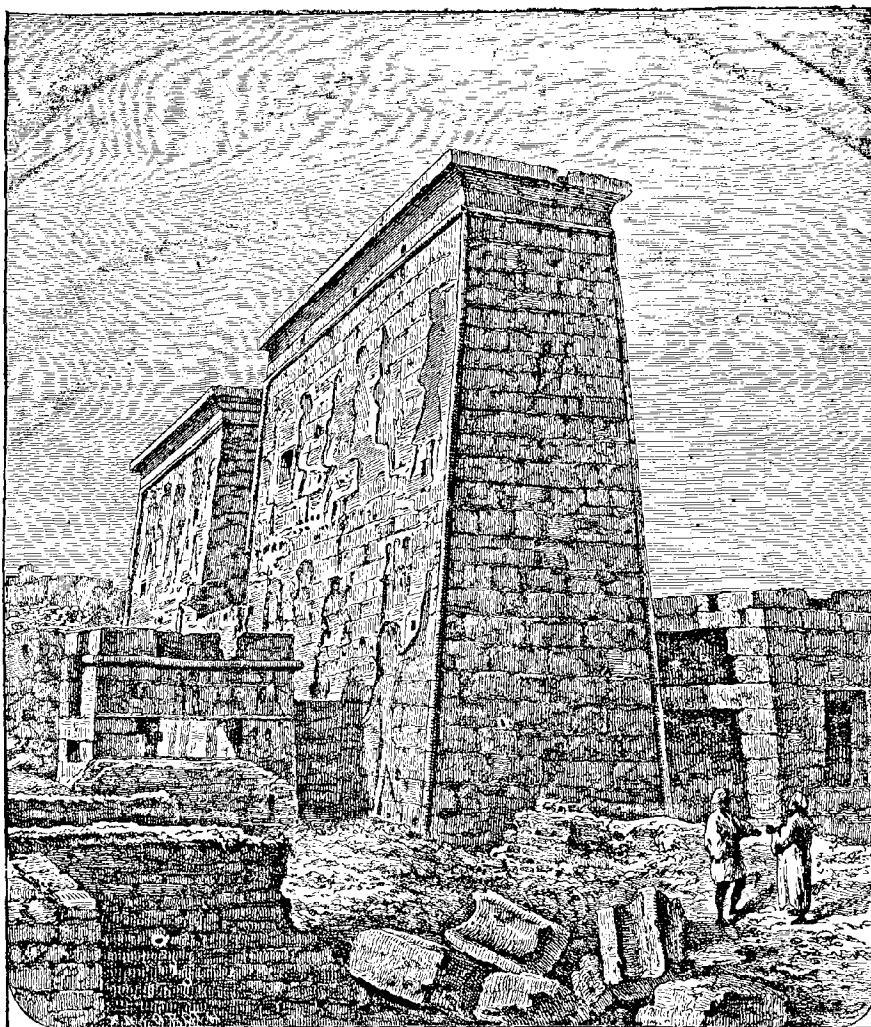
une mosaïque romaine découverte en 1875 sous une ancienne fontaine.

Visitons aussi, dans Narbonne, une maison dans le style du règne de François I^{er}, qui pourrait être comparée avec le beau spécimen de Paris. C'est à tort qu'on appelle ce bijou la *Maison des trois nourrices*, attribution que sont bien loin de figurer trois superbes cariatides.

Citons encore l'église de Saint-Paul, la bibliothèque, et les ruines d'un temple, récemment exhumées.

Enfin, à quelques kilomètres de la ville, se trouvent les ruines de l'ancienne abbaye de Pontfroide (source froide) : elle comprend un cloître, dernièrement restauré par Viollet le Duc, avec de beaux arcades encore debout et une chapelle. Une végétation luxuriante et pittoresque occupe ces ruines et les entoure : le site est délicieux, et cette nature pleine de vigueur a aujourd'hui fait disparaître tous les travaux de défrichement des anciens moines de Pontfroide.

J. Y



HISTOIRE UNIVERSELLE. LES PORTES DE THÈBES. (Page 183, col. 3.)

une partie de l'hôtel de ville. Il se compose de trois salles principales, toutes décorées avec un très bon goût ; une quatrième est la salle à manger des archevêques : on remarque dans le musée quelques bons tableaux, mais les plus belles collections sont celles des faïences, des émaux antiques, des sceaux des anciens archevêques, des antiquités romaines ou celtiques de toute espèce. Le musée possède aussi de nombreux tombeaux, et, dans l'ancien jardin de l'archevêché, sont disséminés des bas-reliefs, des pierres tombales, des inscriptions latines. La pièce la plus belle du musée, et dont il est justement fier, est

MŒURS ET COUTUMES

LE DEUIL EN CHINE

Le deuil, dans le Céleste-Empire, est l'objet d'une infinie variété de règles conventionnelles minutieusement ordonnées, suivant qu'il s'agit de manifester son chagrin de la mort d'un ami, d'un parent ou d'un homme illustre et cher au pays tout entier, ou censé tel. L'étiquette imposée dans de semblables occasions s'étend jusqu'aux plus minces détails du costume et exige une longue série de cérémonies qui diffèrent avec chaque cas particulier.

Lorsque le dernier empereur eut *salué le monde*, suivant l'expression consacrée, le châtement le plus rigoureux n'aurait pas manqué de frapper quiconque eût osé se raser la tête ou le visage avant cent jours révolus.

Une dame américaine, qui résidait alors à Pékin, écrivait à ce propos, à l'une de ses amies « qu'elle tremblait à la seule apparition de son professeur chinois. » C'est que l'infortuné professeur, au moment où il allait être autorisé à quitter le deuil de l'empereur, avait eu le malheur de perdre son père; et comme le deuil nouveau que lui imposait cette perte le contraignait également à ne se raser de cent jours, il avait fini par avoir toute la tournure d'un véritable brigand, et pas des plus beaux.

En outre, il était forcé de porter, pendant environ sept mois, sans jamais les quitter, des vêtements blancs

qui, à la longue, étaient devenus d'une saleté repoussante.

Nous devons ajouter que, pendant les cent jours de ce deuil rigoureux, le fils qui a perdu son père couchera sur la dure, et que rien au monde ne le ferait consentir à coucher dans un lit. Ce n'est, au reste, que le commencement, car le deuil d'un père dure trois ans; la mort d'un mari impose à la femme vingt-sept mois de deuil; celle d'une femme se porte seulement une année. Nous venons de voir que la perte du souverain est assimilée à celle d'un père, en vertu de la ritournelle connue qu'un souverain est le père de ses sujets.

Ce qu'il y a de plus remarquable encore chez les Chinois, c'est que le terme du deuil officiel est loin d'être celui des témoignages de respect dont on entoure la tombe d'un parent ou d'un ami défunt. CANTEMARCHE.

D'abord les prêtres dominèrent seuls; peu à peu la caste militaire les força de partager avec elle, et le règne de Sésostri fut l'apogée de la puissance des guerriers.

Toutefois, les prêtres avaient eu le soin de soumettre le roi à tant de formalités religieuses, qu'il n'était véritablement que le premier de ses sujets.

A sa mort, ils soumettaient ses actes à un jugement public, et si le mal l'emportait sur le bien, le corps du roi était privé des honneurs de la sépulture.

« L'Egypte, dit Bossuet, était la source de toute bonne police. » Diodore nous apprend que le parjure y était puni de mort; que celui qui ne secourait pas un homme aux prises avec un assassin était frappé de la même peine que celui-ci; que le calomniateur était puni. Tout Egyptien devait déposer chez le magistrat un écrit indiquant ses moyens d'existence. Une pénalité sévère réprimait les fausses déclarations. — On coupait la langue à l'espion qui livrait aux ennemis les secrets de l'Etat, les deux mains aux faux-monnayeurs.

Dans aucun compte, les intérêts dus ne devaient dépasser le capital; les biens du débiteur répondaient de sa dette, mais non sa personne. Un Egyptien pouvait emprunter en donnant en gage la momie de son père, et celui qui ne payait pas sa dette était privé de la sépulture de sa famille.

Les prêtres, seuls dépositaires des arts et de la science, cultivèrent avec succès la mécanique, la géométrie et l'astronomie.

Ils inventèrent l'écriture hiéroglyphique, dont les caractères furent d'abord la représentation figurée des objets.

En peinture, ils eurent de belles couleurs, mais ils ignorèrent la perspective; leur statuaire a de la raideur, mais leur architecture a souvent l'aspect le plus grandiose. — témoin les temples de Thèbes, — les pyramides, montagnes de pierres dont l'une est haute de cent cinquante mètres, — leurs obélisques, — leurs hypogées (caveaux où l'on enterrait les morts), — le labyrinthe, — le lac Mœris; — ces digues, ces chaussées, ces canaux pour contenir ou diriger les eaux du Nil.

COURS D'HISTOIRE UNIVERSELLE

PREMIÈRE PARTIE

ÉGYPTE, ASSYRIE, MEDES, PERSES, GRÈCE

III — RELIGION, GOUVERNEMENT, MONUMENTS DE L'ÉGYPTE

Sommaire.

Religion.....	1 ^o Du peuple.....	{	Grossière, matérielle. Divinités: ichneumon, ibis, crocodile, chat, bœuf Apis.
			Recherche des phénomènes de la nature. Le bien, principe d'Osiris, époux de la bienfaitante Isis; le mal, Typhon.
Gouvernement.....	2 ^o Des prêtres.....	{	Un dieu unique, immortalité de l'âme, récompenses futures, conservation des cadavres.
			Prêtres, guerriers, laboureurs, pâtres, marchands, marins interprètes.
Arts et Sciences.....	Sept castes.....	{	Domination des prêtres, puis des guerriers. Influence morale des prêtres.
			Lois contre le parjure, le calomniateur, l'espion, le faux-monnayeur, le mauvais débiteur.
Monuments.....	Arts et Sciences.....	{	Les prêtres cultivent la mécanique, la géométrie, l'astronomie. Écriture hiéroglyphique.
			Peinture: Belles couleurs sans perspective; statuaire, de la raideur.
Monuments.....	Arts et Sciences.....	{	Architecture: grandiose, temples de Thèbes, pyramides (150 mètres), obélisques, hypogées, labyrinthes, lac Mœris.

On peut dire qu'il y avait en Egypte deux sortes de religions: celle du peuple et celle des prêtres; la première, grossière et toute matérielle, regardait certains animaux, l'ichneumon, l'ibis, le crocodile, le chat, le bœuf Apis, etc., comme des êtres divins; la seconde cherchait à se rendre compte des grands phénomènes de la nature et expliquait le bien et le mal, qui partout se rencontrent, par l'opposition de deux principes: d'Osiris, l'époux de la bienfaitante Isis, et de Typhon, le dieu de la nuit et des mauvais jours.

Les prêtres semblent avoir cru à un dieu unique, à l'immortalité de l'âme et à des récompenses futures.

Le soin pris par les Egyptiens pour la conservation des cadavres pourrait prouver qu'ils espéraient une vie à venir.

L'organisation politique reposait sur la distinction des castes qui étaient, croit-on, au nombre de sept, et se transmettaient par hérédité. Ces castes étaient celles des prêtres, des guerriers, des laboureurs, des pâtres, des marchands, des marins et des interprètes.



HISTOIRE D'ANGLETERRE: L'ORIGINE DE LA GUERRE DES ROSES, D'APRÈS LE TABLEAU DE J. PETTIE (Page 186, col. 3.)

Nul peuple dans l'antiquité ne remua tant la terre et le granit.

Il est triste que, dans la guerre de César, la moitié de la fameuse bibliothèque des Ptolémées ait été brûlée, et que l'autre moitié ait chauffé les bains des musulmans quand Omar subjuguait l'Égypte, au ^{vii}^e siècle de l'ère chrétienne : on eût connu du moins l'origine des superstitions dont ce peuple fut infecté, le chaos de leur philosophie, quelques-unes de leurs antiquités et de leurs sciences.

Il faut absolument qu'ils aient été en paix pendant plusieurs siècles, pour que leurs princes aient eu le temps et le loisir d'élever tous ces monuments prodigieux dont la plupart subsistent encore.

Leurs pyramides coûtèrent bien des années et bien des dépenses ; il fallut qu'une grande partie de la nation et nombre d'esclaves étrangers fussent longtemps employés à ces ouvrages immenses. Et l'on en peut conclure que ces monuments furent élevés par le despotisme, la vanité, la servitude et la superstition.

En effet, il n'y avait qu'un roi despote qui pût ainsi forcer la nature.

L'Angleterre, par exemple, est aujourd'hui plus puissante que ne l'était assurément l'Égypte ; un roi d'Angleterre pourrait-il employer sa nation à élever de tels monuments ?

La vanité y avait part sans doute ; c'était, chez les anciens rois d'Égypte, à qui élèverait la plus belle pyramide à son père ou à lui-même ; la servitude procura la main-d'œuvre.

Quant à la superstition, on sait que ces pyramides étaient des tombeaux ; on sait que les *cohamatim* ou *choen* d'Égypte, c'est-à-dire les prêtres, avaient persuadé à la nation que l'âme rentrerait dans son corps au bout de mille années.

On voulait que le corps fût mille ans entiers à l'abri de toute corruption. C'est pourquoi on l'embaumait avec un soin si scrupuleux ; et, pour le dérober aux accidents, on l'enfermait dans une masse de pierre sans issue. Les rois, les grands, donnaient à leurs tombeaux la forme qui offrait le moins de prise aux injures du temps. Leurs corps se sont conservés au delà des espérances humaines.

Nous avons aujourd'hui des momies égyptiennes de plus de quatre mille

années. Des cadavres ont duré autant que des pyramides !

Cette opinion d'une résurrection, après dix siècles, passa depuis chez les Grecs, disciples des Égyptiens, et chez les Romains, disciples des Grecs. On la retrouve dans le sixième livre de l'Énéide, qui n'est que la description des mystères d'Isis et de Cérès-Eleusis :

*Has omnes, ubi mille rotam volvere per annos,
Lethæum ad fluvium Deus advocat agminemagno.*

« Lorsque le cercle du temps a
« roulé mille années, un dieu évoque
« leur foule immense au bord du
« Léthé... »

(Virgile, *Énéide*, VI, 748, 749.)

Elle s'introduisit ensuite chez les chrétiens, qui établirent le règne de mille ans ; la secte des millénaires l'a fait revivre presque jusqu'à nos jours. C'est ainsi que plusieurs opinions ont fait le tour du monde.

En voilà assez pour faire voir dans quel esprit on bâtit les pyramides.

ARTHUR MONNANTEUIL.

(A suivre.)

HISTOIRE D'ANGLETERRE

L'ORIGINE DE LA GUERRE DES DEUX ROSES

— ... Quiconque est un vrai gentilhomme et fait cas de l'honneur d'être né tel, s'il est d'avis que j'ai défendu la vérité, cueille avec moi une rose blanche sur ce rosier, s'écrie Plantagenet hors de lui et joignant l'action à la parole.

— Que celui, riposte Somerset, qui n'est ni un lâche ni un flatteur, mais qui ose soutenir le parti de la vérité, cueille une rose rouge avec moi sur cette tige épineuse.

Alors les partis se dessinent. Warwick cueille une rose blanche, par horreur des couleurs, dit-il ; ainsi font Vernon et l'Homme de loi. Suffolk seul cueille une rose rouge avec Somerset. Plantagenet a donc la majorité des suffrages, aussi raille-t-il impitoyablement son adversaire :

PLANTAGENET. — Eh bien, Somerset, où est votre argument ?

SOMERSET. — Ici, dans mon fourreau, songeant au moyen de teindre votre rose blanche en rouge sanglant.

PLANTAGENET. — En attendant, vos joues contrefont nos roses, car elles

sont pâles de crainte et témoignent que la vérité est de notre côté.

SOMERSET. — Non, Plantagenet, ce n'est pas de crainte qu'elles sont pâles, mais de colère de voir tes joues, rouges de honte pure, contrefaire nos roses, tandis que ta langue se refuse à confesser ton erreur.

PLANTAGENET. — Est-ce que ta rose n'a pas un ver, Somerset ?

SOMERSET. — Est ce que ta rose n'a pas une épine, Plantagenet ?

PLANTAGENET. — Oui, une épine aiguë et perçante, pour soutenir la vérité dont elle est l'emblème ; tandis que ton ver rongeur se repaît du mensonge de la tienne.

SOMERSET. — Eh bien, je trouverai des amis qui porteront mes couleurs sanglantes et soutiendront que j'ai dit la vérité, où le faux Plantagenet n'osera se montrer.

PLANTAGENET. — Par cette fleur virginale qui est là dans ma main, je méprise et toi et ceux de ton parti, bambin morose !

Et la conversation continue encore quelque temps sur ce ton agréable ; après quoi, les deux adversaires se séparent et quittent les Jardins du Temple, suivis de leurs partisans, après avoir échangé les plus terribles provocations, certain privilège attaché au lieu de leur querelle ne leur permettant malheureusement pas de la vider sur-le-champ.

Telle est l'origine, selon Shakespeare du moins, de la terrible guerre des Deux Roses, qui ensanglanta pendant trente ans (1455-1485) le sol de l'Angleterre¹.

Des acteurs de cette scène, peut-être inventée de toutes pièces par l'illustre poète dramatique, les quatre principaux moururent de mort violente et ne l'avaient pas volé : le duc de Somerset fut tué à la bataille de Saint-Alban's, la première de la série ; Richard Plantagenet, plus tard duc d'York, qui rêvait la couronne d'Angleterre, vaincu par les troupes de la reine Marguerite, fut égorgé, et sa tête, ceinte d'une couronne de papier, plantée au-dessus de la porte de la ville d'York ; enfin, après avoir rempli l'Angleterre du bruit de sa renommée, Warwick, le grand faiseur de rois (*the great Kingmaker*), ti uva la

1. *First part of King Henri VI, act II, sc. iv.*

mort à la bataille de Barnet (1471). Quant aux deux autres, Vernon et le *Lawyer*, c'étaient de trop petits personnages pour que l'histoire se donnât la peine inutile d'enregistrer leur décès.

Sic transit gloria mundi.

LIONEL VERNON.

LE LIVRE DE L'HUMANITÉ PRINCIPES DE MORALE NATURELLE

PREMIÈRE PARTIE
INTRODUCTION A LA MORALE

IV

(Suite).

Enfin, comment rassurer l'esprit de celui qui s'est engraisé de la substance du pauvre, de la veuve et de l'orphelin?

Mais des hommes de cette trempe n'entendent guère le cri de la conscience; chez eux ce cri est étouffé par le tumulte des affaires, les plaisirs bruyants, le vice effronté, les applaudissements serviles, et surtout par les consolations perfides de ces imposteurs dont ils sont toujours entourés.

Quand, par hasard, la conscience élève en eux sa voix, quand leur imagination alarmée leur peint les effets souvent irréparables de leurs passions, ces imposteurs s'empressent de la tranquilliser par des remèdes imaginaires: la superstition se charge d'expié tous leurs crimes.

A l'aide de la confession, de quelques pratiques, et surtout de donations faites à propos à quelque couvent ou à quelque sanctuaire, on trouve le moyen d'apaiser les mânes de ceux que leur ambition, leur cupidité, leurs vengeances ont immolés.

C'est ainsi qu'en faisant de Dieu et des saints leurs recéleurs ou leurs complices, on persuade aux plus grands criminels qu'ils sont lavés de leurs souillures; mais bientôt, ils retomberont dans les crimes qu'il leur est si facile de se faire pardonner.

Voilà comment de misérables charlatans parviennent à soulager la conscience de ceux dont la conduite influe, de la façon la plus cruelle, sur le bien-être et les mœurs des nations!

La morale, fondée sur les lois de Dieu et sur la nature humaine, ne

possède aucune recette pour guérir les plaies invétérées de la conscience de ceux que l'habitude affermit dans le crime.

A ses yeux, le repentir stérile ne peut rien réparer; elle ne croit pas que de vains regrets, des pratiques ou des prières achetées à prix d'argent suffisent pour tranquilliser le méchant qui persiste dans ses iniquités: elle le condamne à gémir jusqu'à la mort sous le fouet des furies; elle veut que ses blessures ne cessent point de saigner; elle veut qu'à défaut des châtiments qu'elle ne craint point des hommes, la tyrannie se punisse elle-même!

C'est une cruauté, une trahison, une infamie, que de calmer, par des actes de dévotion, les remords des scélérats qui font le malheur de leurs semblables!

Qu'ils éprouvent, s'il se peut, tous les tourments de la honte, de la terreur et du mépris d'eux-mêmes jusqu'à ce qu'ils aient fait cesser et qu'ils aient réparé les infortunes qu'ils ont fait éclore.

La seule expiation que la morale puisse offrir aux criminels, c'est de rompre avec le crime.

C'est en faisant de très grands biens aux hommes qu'on peut leur faire oublier les peines qu'on leur a fait éprouver; c'est en reconnaissant ses égarements qu'on apprend à s'en corriger; c'est en s'occupant du bonheur de ses semblables que l'on peut soulager la conscience, toutes les fois qu'elle reproche les ravages qu'une conduite criminelle a pu causer.

Une conscience toujours sereine et sans nuages est une récompense qui n'appartient qu'à l'innocence.

La conscience du méchant ne peut lui montrer que des plaies effrayantes; la conscience du vicieux désabusé et revenu au bien lui montre des cicatrices; la conscience de l'homme de bien ne lui annonce qu'une santé constante.

Porter les hommes à établir l'ordre et la paix en eux-mêmes par le contentement qu'ils procurent aux autres, voilà le grand objet que la morale se propose.

V. LARGEAU.

(A suivre.)

COURS PRATIQUE DE LANGUE ANGLAISE

Méthode Robertson

SIXIÈME LEÇON

Première Division. — Pratique.

LECTURE

Sixth lesson.

« Well, » said Mahmoud, perhaps they are talking to each-other, and I would * fain know what they are saying. If I mistake not, you pretend that you can understand what birds say; since you are so learned, listen to their discourse, and you shall afterwards give me an account of it. »

TRADUCTION LITTÉRALE

Sixth lesson.

Sixième

« Well, » said Mahmoud, « perhaps they (Eh) bien are talking to each-other, and I would sont parlant chaque autre voudrais fain know what they are saying. If I volontiers ce que disant mistake not, you pretend that you can méprenez pouvez understand what birds say; since you are understand what birds say; since you are so learned, listen to their discourse, and si savant écoutez discours you shall afterwards give me an (signe du futur) ensuite donnez moi un account of it. »
recit lui.

TRADUCTION FRANÇAISE

« Eh bien, » dit Mahmoud, « peut-être qu'ils se parlent l'un à l'autre, et je voudrais bien savoir ce qu'ils disent. Si je ne me trompe, vous prétendez que vous pouvez comprendre ce que disent les oiseaux; puisque vous êtes si savant, écoutez leur discours, et vous m'en rendrez compte ensuite. »

CONVERSATION

QUESTIONS (19)	ANSWERS (22)
What lesson is this?	The sixth lesson.
Qui supposa que les hiboux parlaient peut-être ensemble?	Mahmoud.
Qui parlait peut-être?	The two owls.
A qui les hiboux parlaient-ils?	To each-other.
Qu'est-ce que Mahmoud aurait bien voulu savoir?	What they were saying.
Qui aurait bien voulu savoir ce que disaient les hiboux?	Mahmoud.
Pourquoi s'adressa-t-il à son visir pour savoir ce qu'ils disaient?	He vizier pretended that he could understand what birds said.

* Nous avons dit, dans la première leçon, que le *w* est quelquefois consonne; on en voit la preuve dans le mot *would*, où il faut faire un mouvement des lèvres pour parvenir à faire entendre distinctement le *w* et la voyelle ou qui le suit.

Quelle raison donna-t-il au visir pour lui demander compte du discours des hiboux ?	You pretend that you can understand what birds say.
Quel ordre donna-t-il au visir ?	Listen to their discourse.
Qui devait écouter le discours des hiboux ?	The vizier.
Qui devait en rendre compte au sultan ?	The vizier.
Quand devait-il en rendre compte au sultan ?	Afterwards.
De quoi le visir devait-il rendre compte ?	Of the discourse of the owls.
A qui devait-il rendre compte ?	To Mahmoud.
Que devait faire le visir après avoir écouté le discours des hiboux ?	Give an account of it.

PHRASÉOLOGIE

A TRADUIRE EN FRANÇAIS	A TRADUIRE EN ANGLAIS
I would fain learn the Persian language.	Je voudrais bien apprendre la langue persane.
We understand each-other easily.	Nous nous comprenons aisément.
You know each-other.	Vous vous connaissez.
You see that you can understand me.	Vous voyez que vous pouvez me comprendre.
Call that man.	Appelez cet homme.
Listen to his account.	Écoutez son récit.
We shall probably understand each-other.	Nous nous comprendrons probablement.
Do you call me ?	M'appelez-vous ?
Do you know me ?	Me connaissez-vous ?
Do you understand me ?	Me comprenez-vous ?
Do you understand what I say ?	Comprenez-vous ce que je dis ?
I do not understand what you say.	Je ne comprends pas ce que vous dites.
You do not listen to me.	Vous ne m'écoutez pas.
You mistake.	Vous vous trompez.
Can you answer me ?	Pouvez-vous me répondre ?
I believe that I can answer you.	Je crois que je puis vous répondre.
Do you know what he says ?	Savez-vous ce qu'il dit ?
Do you know what I have seen ?	Savez-vous ce que j'ai vu ?
I shall not listen to their discourse.	Je n'écouterai pas leur discours.
We shall talk together.	Nous parlerons ensemble.
We shall not answer him.	Nous ne lui répondrons pas.
The minister did not answer.	Le ministre ne répondit pas.
You answer well.	Vous répondez bien.
Did you understand what he said ?	Comprenez-vous ce qu'il disait ?
I did not believe that I could learn so easily.	Je ne croyais pas que je pourrais apprendre si aisément.

Deuxième division. — Analyse et Théorie.

PRONONCIATION

Exemples.

Perpetual — Father — Understand — Whether — Minister — Reader — Wonderful — Eastern — Keener — Yonder — Answer — Perhaps — Other — Afterwards.

Dans aucun de ces mots l'e n'est sous l'accent.

Dans tous il est suivi de la lettre r, dans la même syllabe.

Il se prononce eu, comme dans le mot français *seulement*.

109. L'e se prononce eu, comme dans le mot français *seulement*, quand il n'est pas sous l'accent, et qu'il est suivi de r, dans la même syllabe.

Exemples.

His — Fall — With — It — Him — Did — Is — In — Fifth — Which — It — Since — Listen.

Dans ces mots l'i est sous l'accent.

Il est suivi d'une consonne, ou de plusieurs consonnes, dans la même syllabe.

Il a le son aigu et bref, comme dans le mot français *nid*.

110. L'i se prononce i aigu et bref, comme dans le mot français *nid*, quand il est sous l'accent, et suivi d'une consonne ou de plusieurs consonnes dans la même syllabe.

LEXICOLOGIE

§ 1 — Partie interrogative.

Comment le mot *sixth* est-il formé ?

A quel temps est *said* ?

A quel temps est *talking* ?

Quel serait l'infinitif de ce verbe ?

Quel en serait le participe passé ?

Quel en serait le passé défini ?

Formez le présent de l'indicatif de ce verbe en passant la seconde personne du singulier, que nous n'avons pas encore vue.

A quel temps est *saying* ?

Quel est l'infinitif de ce verbe ?

Formez le présent de l'indicatif.

Quel est le passé défini irrégulier de ce verbe ?

A quel temps est *you pretend* ?

A quel mode est *understand* ?

§ 2 — Partie explicative.

SIXTH est dérivé de *six* (74) qui vient du français. Les autres dérivés sont :

Six-score, cent vingt.

Sixfold, sextuple.

Sixteen, seize.

Sixteenth, seizième.

Sixthly, sixièmement.

Sixty, soixante.

Sixtieth, soixantième.

WELL vient du saxon, sans changement d'orthographe. Ses principaux dérivés sont : *Welladay*, hélas !

Wellbeing, bien-être, bonheur.

Welcome (adj.), bienvenu ; (subst.), bienvenue ; bon accueil.

To welcome, bien accueillir.

Welcomeness, nature agréable (d'un accueil).

Welcomer, celui qui fait un bon accueil.

Welfare, bien-être, bonheur.

Unwell, pas bien portant, indisposé.

Unwelcome, qui n'est pas bienvenu ; fâcheux, désagréable.

PERHAPS est composé de la préposition latine *per*, par, et du substantif *hap*, chance, hasard, qui vient du gallois *hap* ou *hab*. Pour la syllabe *per*, voir 553. Les principaux dérivés de *hap* sont :

Hap-hazard, hasard.

Hapless, malheureux.

Haply, peut-être ; par hasard.

To happen, arriver ; se trouver par hasard.

Happy, heureux.

Happily, heureusement.

Happiness, bonheur.

Mishap, malheur ; contre-temps.

Perhaps, peut-être.

Unhappy, malheureux.

Unhappily, malheureusement.

Unhappiness, malheur.

TALKING est une forme (48) du verbe *to talk*, parler, converser, causer, jaser, qui vient du danois *tolker*, et dont les principaux dérivés sont :

Talk (subst.), conversation ; causerie.

Talker, parleur, causeur.

Talkative, causeur, bavard.

Talkativeness, bavardage.

Talking (adj.), causeur.

Talking (subst.), causerie, conversation.

To outtalk, réduire au silence en parlant plus (qu'un autre).

Untalked of, dont on ne parle pas.

Table-talk, propos de table.

EACH vient du saxon *alk*. Il signifie *chaque*, *chacun*, *chacune*.

OTHER vient du saxon, sans changement d'orthographe. Il est adjectif et pronom. Ses principaux dérivés sont :

Otherwhere, ailleurs.

Otherwise ou *otherwhiles*, dans un autre temps (il est vieux).

Otherwise, autrement.

Another, un autre.

111. C'est au moyen de ces deux pronoms, EACH-OTHER, que l'on conjugue les verbes appelés réciproques. *We see each-other*. Nous nous voyons ; *You see each-other*, Vous vous voyez ; *They see each-other*, Ils se voient ; *We talk to each-other*, Nous nous parlons, etc.

112. WOULD est tantôt le passé, tantôt le conditionnel du verbe auxiliaire défectif WILL, vouloir. De plus, il est souvent employé comme signe du conditionnel des autres verbes ; dans ce cas, il se met plus fréquemment à la seconde et à la troisième personne qu'à la première, avec laquelle on emploie plus communément *should*, ainsi que nous l'avons dit (103). Quand il est suivi d'un verbe à l'infinitif, le signe *to* se retranche.

FAIN vient du saxon *fagen*.

SAYING est une forme (48) du verbe *to say*, qu'on a vu dans la cinquième leçon.

MISTAKE est dérivé du verbe *to take*, prendre, qui vient du saxon *tæcan*.

113. La syllabe MIS, qui vient du verbe *to miss*, manquer, errer, indique quelque chose de mal ou de mauvais. Elle correspond aux syllabes françaises *mal*, *mê* et *més*, comme dans *malentendu*, *mécontent*, *mésaventure*. *Take* signifiant prendre, *mistake* signifie se méprendre ou se tromper. 250 dérivés sont formés au moyen de la syllabe *mis*.

TO TAKE est un verbe irrégulier, dont le passé défini est *took*, et le participe passé *taken*. Ses principaux dérivés sont :

Taker, preneur.

Taking (adj.), attrayant.

Taking (subst.), prise.

To betake (one's self), se livrer ; avoir recours ; se rendre, se retirer.

To mistake, se méprendre, se tromper.
Mistake (subst.), méprise.
Mistakable, susceptible de méprise.
Mistakenly et *Mistakingly*, par méprise.
Mistaker, celui qui se méprend.
To overtake, atteindre, rejoindre.
To retake, reprendre.
Retaking, reprise.
Untaken, qu'on n'a pas pris.
To undertake, entreprendre.
Undertaker, entrepreneur; entrepreneur de pompes funèbres.
Undertaking, entreprise.
 TO MISTAKE, étant dérivé de *to take*, fait au

passé défini *mistook*, et au participe passé *mistaken*.

114. Les dérivés d'un verbe irrégulier partagent son irrégularité.

I MISTAKE NOT. On a vu (99) que, pour conjuguer un verbe négativement, on met en premier le sujet, en second le signe, en troisième le mot *not*, et en quatrième le verbe. Il faudrait dire en conséquence *I do not mistake*.

115. Au présent et au passé, l'on se dispense quelquefois d'employer le signe, et l'on place alors le mot *not* après le verbe. Cette forme s'emploie moins souvent que l'autre.

SINCE, selon Horne Tooke, est le participe passé du verbe saxon *seon*, voir, et peut toujours se résoudre par *vu* ou *vu que*. Il correspond aux mots français *puisque*, et *depuis*, ou *depuis que*.

LEARNED est un des dérivés du verbe *to learn*, qu'on a vu dans la deuxième leçon.

LISTEN vient du saxon *lystan* ou *klystan*.

L'infinitif de ce verbe est *to listen*.

116. Ainsi, à la seconde personne de l'impératif (tant au singulier qu'au pluriel), le verbe a la forme la plus simple: il s'emploie sans signe, sans sujet et sans terminaison.



BATAILLE DE BARNET. MORT DU COMTE DE WARWICK. (Page 187, col. 1.)

Il faut remarquer aussi que le verbe *to listen* est neutre en anglais, qu'il ne peut être suivi d'un régime direct, et qu'il demande la préposition *to*. Ses principaux dérivés sont :

Listener, écouteur, auditeur.

Listless, inattentif.

Listlessly, inattentivement.

Listlessness, inattention, insouciance.

Unlistening, qui n'écoute pas.

DISCOURSE vient du français. Ses principaux dérivés sont :

To discourse, discourir.

Discourser, discoureux.

Discoursing, entretien, conversation.

Discursive, discursif; dialogué.

117. SHALL vient du verbe saxon *scellan*, devoir. Il ne s'emploie aujourd'hui que comme signe du futur. A la première personne, il annonce seulement le futur; à la seconde et à la troisième, il exprime en outre un ordre, une menace ou une promesse de la part de la personne qui parle.

AFTERWARDS est dérivé de *after*, après, qui vient du saxon *after*.

118. La terminaison WARDS ou WARD marque la tendance, et correspond au mot français *vers*. Elle sert à former des adverbes.

Ward concourt en outre à la formation de quelques adjectifs.

ME vient du saxon, sans changement d'orthographe. Il correspond aux deux mots français *me* et *moi*.

119. AN vient du saxon, sans changement d'orthographe. Ce mot a exactement la même signification et la même valeur que A, qui n'en est que la contraction; seulement on l'emploie devant les mots qui commencent par une voyelle ou par une *h* muette, tandis qu'on met *a* devant ceux qui commencent par une consonne ou par une *h* aspirée.

ACCOUNT est dérivé du verbe *to count* compter, qui vient du français. Les principaux dérivés de *to count* sont :

Count (subst.), compte.

Counter, compteur; jeton; comptoir.

Countless, innombrable, sans nombre.

Account, compte, mémoire; rapport, récit, exposé; raison, motif; prix, importance; note, facture.

Account-book, livre de comptes.

To account, compter, rendre compte, rendre raison; s'expliquer.

Accountable, comptable; responsable.

Accountableness, responsabilité.

Accountant, agent-comptable; calculateur.

Discount, escompte.

To discount, décompter, déduire; escompter.

Discountable, susceptible d'être escompté.

Discounter, escompteur.

To miscount, mal compter, se mécompter.

To overcount, évaluer trop haut.

To recount, raconter.

Uncountable, innombrable.

Uncounted, non compté.

Unaccountable, inexplicable; irresponsable.

Unaccountableness, étrangeté; irresponsabilité.

Unaccountably, d'une manière inexplicable.

IT. Ce pronom neutre est le même à l'objectif qu'au nominatif. Il est invariable.

SYNTAXE

§ 1. — Partie interrogative.

A quel mode sont les verbes *know* et *understand*?

Pourquoi ne sont-ils pas accompagnés du signe *to*?

Pourquoi le mot *birds* n'est-il pas précédé de l'article *the*?

Pourquoi *me* est-il après le verbe *give* ?

§ 2. — *Partie explicative.*

120. *They are talking. They are saying.*
Ils parlent. Ils disent.

Quand le verbe exprime une action qui dure, qui se prolonge, qui *est en train de se faire*, on le met au participe présent, précédé du verbe auxiliaire *to be*.

121. *What birds say.*

Ce que oiseaux disent.

Ce que disent les oiseaux.

La place régulière du sujet est avant le verbe, surtout quand c'est un verbe actif.

On voit cependant, au commencement de cette leçon, *Well, said Mahmoud*; mais ceci est une exception qui n'a guère lieu que dans des cas analogues à cet exemple, c'est-à-dire quand une narration est suspendue, pour désigner les interlocuteurs, au moyen de ces expressions : *Dit le sultan, Répondit le visir, Continuait-il, Réliqua-t-elle*, etc., etc.

122. *You shall afterwards give*

Vous — ensuite donnerez
Vous donnerez ensuite.

L'adverbe se place très souvent entre le signe et le verbe.

123. *You shall give (to) me.*

Vous donnerez (à) moi.

Dans cette phrase la préposition *to* est sous-entendue.

Lorsqu'un pronom personnel, ou souvent même un substantif, régime indirect, suit immédiatement un verbe, la préposition *to* se retranche par abréviation. Dans le cas contraire, elle s'emploie. Ainsi l'on pourrait dire *You shall give an account of it to me*.

Cependant il y a des verbes après lesquels on ne peut se dispenser d'employer *to*, lors même que le pronom vient immédiatement après. *To say, to talk et to listen* sont de ce nombre.

124. *You shall give me an account of it.*

Vous donnerez moi un récit de lui.
Vous m'en rendrez compte.

Le mot français *EN* signifie souvent *de lui, d'elle, de cela, d'eux, ou d'elles*, et par conséquent se rend fréquemment en anglais par *of him, of it, of them*, etc.

L'étudiant devra cependant se tenir en garde contre la propension qu'il aura à traduire constamment *de* par *of* (voir 15, 18). Par exemple, si, après avoir parlé de désolation, on disait : *L'empire en est rempli*, il ne faudrait pas traduire cela ainsi : *The empire is filled of it*; mais ainsi : *The empire is filled with it*.

Troisième division. — Exercices.

EXERCICE PRÉPARATOIRE

1 — Modèle : *They are talking*. Syntaxe, 120 — Il remplit — Nous dépeuplons — Vous apprenez — Ils ouvrent — Il décide — Nous croyons — Vous donnez — Ils voient — L'arbre croît — Nous indiquons — Vous répondez — Ils appellent — Le sultan se méprend — Nous disons — Vous parlez — Ils écoutent.
2 — Modèle : *Each-other*. Lexiologie, 111 — Nous nous comprenons — Vous vous croyez — Ils se connaissent — Nous nous voyons — Vous vous appelez — Ils s'écoutent.

3 — Modèle : *He would know*, Il saurait. Lexiologie, 112 — Il dépeuplerait — Vous affirmeriez — Ils comprendraient — Il prétendrait — Vous imaginerez — Ils auraient.

4 — Modèle : *I would know*, Je voudrais savoir. Lexiologie, 112 — Je voudrais apprendre — Il voudrait ouvrir — Nous voudrions voir — Vous voudriez savoir — Ils voudraient répondre.

— 5 Modèle : *What birds say* Syntaxe, 121 — Ce que prétend le visir — Ce que savait Mahmoud — Ce que croyait le monarque — Ce que voit le lecteur — Ce que répond le ministre — Ce que dit le derviche.

6 — Modèle : *Listen*. Lexiologie, 116 — Remplis — Dépeuplez — Affirmez — Apprenez — Comprenez — Ouvrez — Sois — Décidez — Prétends — Imaginez — Expose — Croyez — Sache — Donnez — Fais — Voyez — Indiquez — Répondez — Appelez — Ayez — Dis — Écoutez — Parlez.

7 — Modèle : *You shall give*. Lexiologie, 117 — Il parlera — Vous écouterez — Ils diront — Il se méprendra — Vous appellerez — Ils auront — Il répondra — Vous indiquerez — Ils verront — Il donnera — Vous aurez — Ils croiront.

8 — Modèle : *You shall afterwards give*. Syntaxe, 122 — Je dirai simplement — Nous imaginerons seulement — Je croirais sans doute — Nous répondrions probablement — Vous verriez aisément — Ils affirmeraient vainement.

9 — Modèle : *You shall give me*. Syntaxe, 123 — Il me donne — Vous me répondez — Nous leur donnons.

10 — Modèle : *An account*. Lexiologie, 119 — Un empire — Une assertion — Un empereur — Un soir — Un hibou.

COMPOSITION

1 — Nous avons vu cet empire, il était rempli de désolation. — 41.

2 — Il avait vu ce pays, et pouvait en rendre compte. — 124.

3 — Il pouvait écouter leur discours. — 47.

4 — On parle près du mur. — 69, 120.

5 — Il dit qu'il les comprend. — 65, 106.

6 — Vous ne leur donniez pas une leçon. — 99, 106, 123.

7 — Je vous aurais écouté, si vous m'aviez parlé. — 103, 106, 108.

8 — Je voudrais répondre et je ne puis pas. — 112, 47, 100.

9 — Je voudrais voir l'empereur. — 112.

10 — Je voudrais bien comprendre ce que vous dites. — 112.

11 — Je voudrais parler avec vous. — 112.

12 — Ils se croyaient l'un l'autre. — 111.

13 — Ils disent qu'ils apprennent leur leçon. — 120.

14 — Apprenez la seconde leçon. — 116.

15 — Soyez là dans la soirée. — 116.

16 — Croyez ce que nous disons. — 116.

17 — Parlez ensemble. — 116.

18 — Donnez-moi une leçon. — 116.

19 — Je les verrai peut-être ce soir. — 117, 122, 106.

20 — Je vous verrai probablement dans la soirée. — 117, 122, 106.

21 — L'homme d'État ouvrit sa bouche; elle était grande. — 32, 27, 41.

22 — Leur discours étant en (dans la) langue persane, nous pouvons en comprendre seulement une part on — 25, 19, 124.

23 — Nous pouvons parler ensemble. — 47.

24 — Nous pouvons vous rendre compte de ce qu'ils disent. — 106, 123.

25 — On n'est pas savant dans les pays orientaux. — 69.

26 — Savez-vous ce qu'ils disent? — 92.

27 — Vous connaissez-vous l'un l'autre? 92, 111.

28 — Vous écoutent-ils? — 92, 106.

29 — Comprenez-vous ce que nous disons? — 92.

30 — Apprenons-nous bien? — 92.

31 — Répondent-ils bien? — 92.

32 — Les récits qu'ils donnent sont crus. — 8, 46, ou 94, 65.

33 — Il sait ce que nous disons. — 65.

34 — Mon père répond bien. — 65.

35 — Je ne savais pas qu'il *ût* (était) là. — 99.

36 — Il ne disait pas ce qu'il savait. — 99.

37 — Ils ne parlaient pas ensemble — 99.

38 — Nous leur aurions parlé, si nous les avions vus. — 103, 106, 108.

RÉCAPITULATION

Observations principales.

109. Prononciation de la voyelle *e*, non sous l'accent, et suivie de *r* dans la même syllabe.

110. Prononciation de la voyelle *i*, sous l'accent, et suivie de consonnes.

111. Emploi des pronoms *each-other* dans la conjugaison des verbes réciproques.

112. Signification et emploi de *would*, comme verbe et comme signe.

113. Propriété de la particule inséparable *mis*.

114. Les dérivés des verbes irréguliers présentent la même irrégularité que leurs radicaux.

115. Construction négative sans emploi des signes *DO* et *DID*.

116. Forme du verbe à la seconde personne de l'imperatif.

117. Signification et emploi de *shall*.

118. Propriété de la terminaison *wards* ou *ward*.

119. Signification et emploi du mot *an*.

120. Manière d'indiquer qu'une action est en train de se faire.

121. Place régulière du sujet.

122. Place régulière de l'adverbe.

123. Ellipse, ou retranchement abrégé, de la préposition *to* devant un régime indirect.

124. Manières de rendre le pronom français *en*.

FIN DE LA SIXIÈME LEÇON

Croyez que la présomption ne tient lieu d'aucun talent, ni l'orgueil d'aucune vertu.

(M^{me} de Maintenon.)

NOUVELLES
DE LA RÉPUBLIQUE DES LETTRES

et des États circonvoisins.

Les journaux ont publié récemment, dans leurs nouvelles des théâtres, où tout le monde a pu ne la point lire, la dépêche suivante :

On écrit de Cassel (Allemagne) :

« On vient de donner ici la première représentation de *Felice*, drame rustique en cinq actes, tiré de l'*Hospitalière*, de Ferdinand Fabre, adapté à la scène allemande par M. Gilsa.

« Le succès a été satisfaisant ; le public, lettré surtout, a fort goûté ce drame sentimental et réaliste.

« L'auteur a été acclamé par le public à la fin de la pièce ; le régisseur est venu annoncer que M. Fabre avait été empêché par une indisposition de venir assister à la première de son œuvre. »

Un drame français représenté en Allemagne, c'est déjà une curiosité ; ce qui n'est pas moins curieux, c'est l'*odyssée* de l'*Hospitalière*, devenue *Felice* sur la scène du théâtre royal de Cassel.

D'abord, ce drame est tiré d'un des romans de l'auteur des *Courbezons*, de l'*Abbé Tigrane*, de *Barnabé*, de *Mon oncle Célestin*, du *Chevrier* ; — c'est de ce dernier, pour être précis, que *Felice* est né.

Il suffit de citer ces œuvres fortes et saines pour rappeler la haute valeur de l'écrivain.

Mais il paraît qu'un romancier excellent ne saurait fait qu'un pitoyable « homme de théâtre »...

En conséquence, M. Fabre, ayant mis sur pied son drame de l'*Hospitalière*, tenta vainement de le faire accepter : il n'obtint qu'une demi-douzaine de refus de la part d'une demi-douzaine de directeurs.

L'*Hospitalière* parut en feuilleton dans un grand journal, puis en volume, chez Charpentier ; et c'est sous cette forme que l'auteur le présenta, croyant sans doute qu'il aurait ainsi une mine plus engageante.

Or, nous avons tort de dire tout à l'heure que les directeurs auxquels il

fut envoyé le refusèrent, la vérité est qu'aucun ne bougea.

M. Fabre en avait dû prendre son parti, et faisait contre fortune bon cœur, lorsqu'il reçut la lettre la plus inattendue que puisse recevoir un auteur éconduit.

Cette lettre était datée de Cassel, 1^{er} décembre 1880, et était signée : *Baron de Gilsa, intendant du Théâtre royal de Cassel.*

Elle contenait, sous la forme la plus aimable, une demande d'autorisation de traduire et de faire représenter en Allemagne l'*Hospitalière*, dont M. de Gilsa se montrait grand admirateur.

On s'entendit facilement, et le traducteur se mit à l'œuvre aussitôt.

L'*Hospitalière* est un drame rustique dont les péripéties se déroulent dans les Cévennes, pays de l'auteur.

Jean-Paul Laurens, qui connaît le pays, en a dessiné les costumes et les principaux décors ; la mise en scène a d'ailleurs, paraît-il, été très soignée.

Enfin, si le drame s'appelle aujourd'hui *Felice*, du nom du personnage principal, c'est que le traducteur n'a pu trouver un mot allemand qui correspondit exactement au mot *Hospitalière* dans le sens où il est ici employé.

Telle est l'histoire du drame français dont Cassel a eu la primeur, et qui n'a pu voir le feu de la rampe que travesti en allemand.

A un certain point de vue, cela est regrettable, et cependant nous nous sentons plein de reconnaissance pour le procédé de M. de Gilsa et d'indifférence pour ceux des directeurs parisiens, qui ne nous étonnent point.

On aura remarqué que, dans la dépêche plus haut citée, *Felice* est traité de « drame sentimental et réaliste », deux mots qui jurent un peu d'être accouplés.

Si M. Fabre avait été capable de pétrir un drame *naturaliste*, c'est sur une scène parisienne que le succès lui était assuré, — succès peu enviable, par exemple.

M. Henri Martin, sénateur, prépare un grand ouvrage sur les monuments

de l'antiquité. L'éminent historien explore actuellement l'Algérie, à la recherche de documents pour cet ouvrage.

On a reçu d'Utique une nouvelle archéologique très importante.

Il a été découvert près de cette ville africaine, à deux mètres de profondeur, un beau temple consacré à Hercule enfant, une statue du dieu en marbre blanc, de travail grec, qui est un petit chef-d'œuvre ; un Bacchus de grandeur naturelle, également en marbre blanc, et d'admirables mosaïques.

Un groupe d'amateurs, parmi lesquels on compte MM. Edouard André, le comte Raphaël Cahen d'Anvers, le comte de Camondo, Géry, le comte de Lambertye, le baron Alphonse de Rothschild, le baron Seillière, sir Richard Wallace, s'est constitué en Société pour faire le capital nécessaire à une expédition archéologique ayant pour but de fouiller le sol de l'ancienne Utique.

La partie exécutive est confiée à MM. de Billing et Irisson d'Hérisson. Ainsi s'expliquent les voyages en Tunisie de M. de Billing, auxquels on avait attribué une cause politique.

A Jérusalem, c'est une inscription hébraïque très ancienne qui vient d'être découverte, et dans des circonstances assez curieuses.

Des jeunes gens se baignant dans un étang, l'un d'eux découvrit tout à coup sur le bord, formant un assez haut talus, une voûte donnant accès à une espèce de petit tunnel. Les jeunes gens y pénétrèrent et virent des lettres hébraïques gravées sur les parois. Aujourd'hui, les épigraphistes ont étudié l'inscription, et tout récemment M. Sayce, avec un zèle des plus louables, est resté six heures, une lampe à la main, de l'eau jusqu'aux genoux, occupé à déchiffrer et copier le texte.

Quelques indications sommaires sur le monument ont été publiées par M. Sayce dans l'*Athenæum*. Il en ressort que l'inscription est extrêmement ancienne, peut-être contemporaine de la fameuse stèle de Mésa, c'est-à-dire du VIII^e siècle avant notre ère.

La rareté des inscriptions juives donne à cette découverte un intérêt

exceptionnel. Le texte semble contenir un récit relatif au percement de cet aqueduc souterrain. M. J. Derembourg, qui communique ces faits à l'Académie des inscriptions, cite notamment un passage qu'il traduit ainsi : « Les eaux, descendues de Colonié, passèrent dans l'étang par un chemin de... N... coudées. »

**

On annonce qu'à l'Université de Zurich, une dame hongroise, la comtesse Wilhelmine Hugnay, vient d'obtenir le titre de docteur en médecine.

X. RAMBLER.

ANECDOTES

PENSÉES ET MAXIMES

... Ne t'enorgueillis pas de ta blancheur.

On laisse tomber le blanc troëne, on cueille le noir hyacinthe.

(Virgile, Eglogue II.)

Le plus grand châtement du génie, c'est d'avoir des singes.

(Jean-Paul.)

Les qualités que l'on nomme prudence, modération, tempérance, etc., sont aussi nécessaires à l'homme seul qu'à l'homme en société. En refusant de ce soumettre à ces devoirs, l'homme isolé s'en trouvera puni ; il se verra languissant et malade ; il sera dans l'incapacité de jouir des plaisirs qu'il désire ; il se dégoûtera de son être ; il n'aura qu'une existence misérable dont il sera forcé d'accuser sa propre folie. Vivant dans des inquiétudes continuelles, la vie ne sera pour lui qu'un lourd fardeau.

V. LARGEAU.

COURS THÉORIQUE

ÉLÉMENTAIRE ET PRATIQUE

DE COMPTABILITÉ RAISONNÉE

Avec les principaux textes du droit commercial
PAR FÉLIX TARPET

Ancien négociant, professeur de comptabilité à la Sorbonne
(Cours publics de l'Association philotechnique).

Paris, librairie classique d'EUGÈNE BELIN,
rue de Vaugirard, 52.

Le gérant : LÉON LÉVY.

Imp. D. BARDIN, à Saint-Germain.

SOCIÉTÉ DES JOURNAUX POPULAIRES ILLUSTRÉS

PROPRIÉTÉ DIVISÉE EN 8,000 PARTS

Exposé.

Le succès prodigieux des journaux la **Science populaire**, la **Médecine populaire** et en dernier lieu de l'**Enseignement populaire** est l'affirmation la plus éclatante des bénéfices que réalisent ces publications.

Un capital social proportionné à l'importance de l'entreprise permettra d'étendre encore le champ d'action, en vulgarisant les branches multiples de la science. Les souscripteurs participeront donc à une œuvre de haute moralité, et s'assureront en même temps un placement très rémunérateur ; car le revenu ne saurait être inférieur à 15 %.

Conditions pour le public.

La souscription est ouverte à la *Société des Villes d'Eaux*, à Paris, au siège social, rue Chauchat, 4, et à sa succursale de Toulouse, 57, rue d'Alsace-Lorraine.

Les Parts sont entièrement libérées moyennant le versement de 100 francs net, payables en souscrivant.

La répartition des bénéfices se fait en janvier et en juillet de chaque année.

Privilèges.

Accordés aux abonnés et aux acheteurs au numéro de la *Science populaire*, de la *Médecine populaire* et de l'*Enseignement populaire*.

1^o En payant comptant, ils ont droit à une bonification de 5 francs pour chaque Part, soit net à payer 95 francs.

2^o Ils ont la faculté de se libérer en huit mois, à raison de 10 francs par mois et par titre, à la condition de payer, comme premier versement, 20 francs par titre.

3^o Tout souscripteur de 10 parts a droit au service gratuit de l'un des trois journaux de la Société à son choix (dans ce cas, il doit payer net 900 francs comptant).

4^o Tout souscripteur de 20 parts a droit au service gratuit de deux des journaux de la Société à son choix (il doit payer net 1,900 francs comptant).

5^o Tout souscripteur de 30 parts a droit au service gratuit des trois journaux de la Société (il doit payer net 2,850 francs comptant).

Ce service gratuit aux porteurs de 10, 20 ou 30 Parts est fait pendant tout le temps qu'ils restent en possession de leurs titres.

Souscription.

Les demandes de Parts doivent être accompagnées de 20 francs par titre, comme premier versement, ou de leur paiement intégral immédiat, comme il est dit ci-dessus.

Les demandes de Parts seront inscrites dans leur ordre de réception. La souscription sera close sans réduction pour les titres admis. Il sera fait retour immédiat des fonds, pour les demandes qui excéderont le nombre de Parts mises en souscription.

Les titres et coupons sont reçus comme espèces.

On souscrit : A la *Société des Villes d'Eaux*, au siège social, et à sa succursale, à Toulouse.

Adresser les lettres, bulletins de souscription, envois de titres ou fonds, à M. l'Administrateur de la *Société des Villes d'Eaux*, à Paris, rue Chauchat, 4, ou à M. le Directeur de la Succursale de la *Société des Villes d'Eaux*, à Toulouse, 57, rue d'Alsace-Lorraine.

SOCIÉTÉ DES JOURNAUX POPULAIRES ILLUSTRÉS

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Je soussigné : _____

Demeurant à _____

Déclare me porter acheteur de _____ parts entièrement libérées de la **Société des Journaux populaires illustrés**, au prix de cent francs l'une, et je m'engage à en payer le montant à la *Société des Villes d'Eaux*, à Paris, 4, rue Chauchat, ou à Toulouse, 57, rue d'Alsace-Lorraine, en * _____

Dans les détails suivants :

Je réclame le privilège auquel j'ai droit d'après les conditions énoncées au paragraphe n° _____

J'envoie à la *Société des Villes d'Eaux*, en même temps que le présent engagement, une remise de fr. _____

A _____ le _____ 1881.

Signature :

* Indiquer si le paiement est fait en espèces, en titres ou en coupons.

L'ENSEIGNEMENT POPULAIRE

28 AVRIL 1884.

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

1^{re} ANNÉE.

N° 13. — Prix : 15 centimes.

Rédacteur en chef : ADOLPHE BITARD.

BUREAUX : rue Montmartre, 125.

Abonnements : PARIS, un an, 8 fr.; six mois, 4 fr. — DÉPARTEMENTS, un an, 10 fr.; six mois, 5 fr. — ÉTRANGER, un an, 12 fr.

SOMMAIRE

TEXTES. — *Les Héros de la Patrie* : Michel de l'Hospital. — *Histoire musicale* : Les Bardes. — *Cours de comptabilité* : Lettres de voiture. Connaissances et déclarations d'expédition. Le livre d'expédition. — *Histoire de la conquête du Mexique*. Chap. X. — *Mœurs et coutumes* : Une ferrade de taureaux dans la Camargue. — Cours pratique de langue anglaise. *Septième leçon*. — Nouvelles de la République des lettres. — Anecdotes, pensées et maximes.

ILLUSTRATIONS. — *Les Héros de la Patrie* : Michel de l'Hospital refusant de signer l'arrêt de mort du prince de Condé. — *Histoire de la Conquête du Mexique* : Portrait d'Hernan Cortés. — *Histoire musicale* : Eisteddfod ou fête annuelle des bardes gallois. Initiation d'un néophyte dans les monts Snowdon, près de Tremadoc. — *L'Égypte*. Religion, monuments, etc. Sésostriis et les prêtres égyptiens — Les Pyramides.



LES HÉROS DE LA PATRIE : « JE SAIS MOURIR, RÉPONDIT MICHEL DE L'HOSPITAL, NON ME DÉSHONORER. » (Page 195, col. 2.)

AVIS IMPORTANT

Toute personne qui prendra un *abonnement d'un an* recevra *gratuitement en prime* : les QUADRUPÈDES, de *Buffon*. Cette prime extraordinaire est un magnifique volume de 320 pages, illustré de gravures entièrement inédites, et vendu en librairie 6 francs.

AVIS

Changements d'adresses. — Nous rappelons à nos abonnés que toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée d'une des dernières bandes du journal, et de 4 franc pour nouveaux frais.

LES HÉROS DE LA PATRIE

MICHEL DE L'HOSPITAL

Michel de l'Hospital naquit en 1503 près d'Aigueperse, en Auvergne, dans un petit manoir patrimonial dont il reste encore quelques vestiges. Il était l'aîné des enfants de Jean de l'Hospital, médecin et conseiller du connétable de Bourbon. Lorsque ce dernier, exaspéré par les persécutions de la duchesse d'Angoulême, finit par prêter l'oreille aux propositions de Charles-Quint et quitta la France, Jean de l'Hospital le suivit. Michel avait alors dix-sept ans et étudiait le droit à Toulouse. On s'empara de sa personne, tandis que les biens de sa famille étaient confisqués, et on le jeta en prison. Ce ne fut que deux ans après que, sa parfaite innocence reconnue, il put aller rejoindre son père à Milan.

De Milan, bientôt assiégé par François I^{er}, Michel put s'échapper et atteindre sans encombre Padoue, grâce à un déguisement de muletier; car les routes, sillonnées par les pillards de l'armée, étaient fort dangereuses.

Padoue avait dès lors une des plus célèbres universités de l'Europe; Michel y resta six ans, étudiant le droit, la philosophie, les langues et les belles-lettres.

Appelé à Rome par son père, après la mort du connétable (1527), il y obtint bientôt une charge d'auditeur de rote; mais le cardinal de Grammont, ambassadeur de France, séduit par les manières aimables jointes à une science profonde du jeune légiste, lui facilita son retour en France et son admission au barreau du Parlement de Paris. Quoique suspect, Michel de l'Hospital se distingua si bien par ses mérites et par la noblesse de son caractère, que le lieutenant criminel Jean Morin lui donna sa fille, avec une charge de conseiller au parlement pour dot.

Michel de l'Hospital conserva treize ans ces fonctions, qui le retenaient au Palais depuis le matin, avant l'aube, jusqu'à une heure avancée de la soirée. En 1543, le président François Olivier, étant devenu chancelier, le fit nommer ambassadeur du roi près le concile de Trente, transféré *en partie*, à Bologne, pour le soustraire à l'influence de Charles-Quint.

A son retour, après avoir été mêlé, pendant dix-huit mois, à des intrigues, à des querelles scandaleuses dont le spectacle ne contribua pas peu à développer en lui ces idées de tolérance et de modération qui s'y trouvaient à l'état latent, Michel de l'Hospital retrouva en disgrâce son protecteur, l'austère chancelier Olivier. En disgrâce lui-même par contre-coup, en tant que magistrat, ses qualités de poète et d'érudit lui valurent heureusement la protection de la princesse Marguerite, sœur du roi Henri II, qui le nomma son chancelier, puis obtint pour lui, de son frère, la charge de maître des requêtes d'abord, et ensuite une présidence au Parlement, créée exprès pour lui, avec le titre de surintendant et le droit exclusif de présider les assemblées générales.

Il est évident que, par cette faveur inouïe, la cour comptait avoir dans le sein du Parlement, ou plutôt à sa tête, un homme à son entière dévotion. Erreur. De même que pour les vices et les scandales de la magistrature, Michel de l'Hospital se trouva impitoyable pour les abus de la cour, surveillant avec une vigilance toujours en éveil la perception et l'emploi des impôts, s'opposant aux prodigalités insensées du roi à ses maîtresses ou à ses courtisanes.

— Sire, dit-il un jour à Henri II, dans une occasion de ce genre, l'argent que Votre Majesté veut donner ainsi est nécessaire à la subsistance du peuple : c'est la récolte et la nourriture de vingt villages sacrifiés à l'avidité d'un seul homme !

Dans l'ancien temps, tout plaideur qui avait gagné son procès manifestait sa reconnaissance à ses juges par le don de quelques boîtes de bonbons et de confitures; peu à peu cette coutume, d'abord innocente, avait pris les proportions d'une véritable corruption : au lieu d'*épices*, comme on appelait ces friandises, et bien que le nom leur en fût resté, c'étaient de grosses sommes que le plaideur donnait aux juges, et souvent il n'attendait pas que l'arrêt fût rendu, certain d'avance que son empressement aurait une grande influence sur l'esprit de ceux qui étaient chargés de le prononcer. — Entre autres abus qui déshonoraient la magistrature d'alors, l'Hospital supprima les *épices*.

Il n'est pas bien nécessaire de dire, après cela, que dans la haute situation qu'il occupait, et où il lui eût été si facile de se rendre aimable, Michel de l'Hospital ne réussit qu'à se faire des ennemis comme il ne peut manquer d'arriver à quiconque prendra contre la tourbe des parasites qui encombrèrent les avenues du pouvoir la défense du Peuple et de l'État.

La princesse Marguerite, dont il était toujours le chancelier, ayant épousé le duc de Savoie, l'Hospital quitta, pour l'accompagner, la cour de France, où il était cordialement détesté, à la réserve toutefois de quelques grands et honnêtes esprits dont l'estime lui était précieuse.

Cependant, sous le nom de François II, les Guises, oncles de la reine Marie Stuart, gouvernaient la France. Pour couvrir leurs turpitudes et leurs violences d'un nom respecté, ils avaient fait rappeler Olivier, qui mourut peu de temps après (30 mars 1560), de chagrin, dit-on, de s'être fait inconsciemment l'instrument de leurs vengeances. Le besoin d'un chaperon n'ayant pas disparu, les Guises songèrent alors à Michel de l'Hospital; et celui-ci apprit à Nice, au même temps que la mort du chancelier, le choix qu'on avait fait de lui pour le remplacer. Après quelque hésitation,

l'Hospital se rendit à cet appel, dans l'espoir de faire quelque bien dans la haute position qu'il allait occuper.

Il faut dire que le nouveau chancelier n'était pas un inconnu pour les Guises. Son père, après la rentrée de Michel en France, s'était retiré à leur cour, et le cardinal de Lorraine s'était déclaré hautement le protecteur de Michel. Ce qu'il avait fait pour lui jusque-là n'a pas laissé des traces bien profondes, il est vrai; mais en tout cas, on voit que les princes lorrains avaient des raisons de croire que le chancelier de France serait bien un homme à eux, tandis que la reine mère songeait de son côté, connaissant sa modération, à le leur opposer avant qu'il fût longtemps.

Dans l'état de désordre où se trouvait alors la France, l'Hospital ne songea qu'aux moyens d'apaisement. Il fut assez heureux, d'abord, pour empêcher l'établissement de l'inquisition en France, que le cardinal de Lorraine poursuivait avec passion, s'arrogeant déjà le titre de grand inquisiteur. Par l'édit de Romorantin, dû à l'influence de l'Hospital, appuyé par la reine mère qui commençait à faire son jeu, la connaissance du crime d'hérésie était enlevée aux bénédictins et attribuée aux évêques, nécessairement moins fanatiques; et de la sorte, le tribunal de l'inquisition ne pouvait plus être institué. Cet édit de Romorantin était dirigé contre les protestants, sans doute, mais c'était beaucoup que, de deux maux, l'Hospital eût réussi à faire adopter le moindre. Il avait en outre introduit dans cet édit une disposition qui menaçait de la peine du talion les auteurs de dénonciations calomnieuses.

Le Parlement refusa d'enregistrer cet édit, parce qu'il conférait des attributions trop étendues au clergé, et il fallut des lettres de jussion pour l'y contraindre.

Dans le discours qu'il prononça à cette occasion, l'Hospital faisait de l'état de la France à cette époque, une peinture désolante: « Tous les ordres sont corrompus, disait-il; le peuple est mal instruit, on ne lui parle que de dîmes et d'offrandes, jamais de bonnes mœurs. Chacun veut voir sa religion approuvée, celle des autres persécutée: voilà la piété!... » Il donnait aux évêques et aux curés le

conseil de ramener les *dévoysés* surtout par de bonnes raisons et de bons exemples, attendu que « l'expérience condamne les moyens violents », et que d'ailleurs « les erreurs de l'esprit ne se corrigent pas comme celles du corps... » Il prêchait malheureusement dans le désert.

Les Guises se sentaient bien battus, mais non découragés. En toute occasion, ils en revenaient à leur idée de destruction complète des *huguenots*, comme seul moyen de sauver la France et la religion, en dépit de l'opposition non seulement du chancelier, que le cardinal de Lorraine n'avait pas tardé à accuser d'ingratitude, mais aussi de plusieurs prélats, qui tenaient que l'esprit du christianisme est la persuasion et non la persécution.

La convocation des états généraux fut enfin décidée, presque sans opposition de la part des Guises, que l'état de santé du jeune roi commençait à inquiéter. Ils avaient obtenu de François II l'ordre d'arrestation du roi de Navarre et du prince de Condé, qu'ils accusaient d'être les auteurs de la conjuration d'Amboise et de troubles récents dans le Midi. Condé fut en effet arrêté à Orléans, dans la chambre même de la reine mère, traduit contre tout droit devant une espèce de commission mixte (car l'invention n'est pas nouvelle) rassemblée à la hâte et condamné à mort, comme coupable du crime de lèse-majesté.

On apporta au chancelier le jugement, que sa signature devait rendre exécutoire; mais il refusa de donner cette signature:

— Je sais mourir, répondit Michel de l'Hospital aux instances répétées des princes, mais non me déshonorer!

Condé allait être sauvé par cette noble résistance, car François II mourait sur ces entrefaites (13 décembre 1560), et pendant qu'il rendait le dernier soupir, Catherine de Médicis faisait alliance avec le roi de Navarre, et par suite avec le prince de Condé.

Aux états généraux de 1561, l'Hospital n'obtint presque rien, et ce n'est pas du colloque de Poissy, assurément, que pouvaient surgir les éléments de pacification qu'il cherchait partout, avec une ardeur infatigable, mais inutile. Il eut donc recours à l'assemblée solennelle des représen-

tants des huit parlements du royaume, dont il obtint la convocation de la reine mère régente. Il fit ratifier par cette assemblée l'édit d'Orléans, par lequel le principe de la liberté de conscience était au moins établi, et qui devait servir de base plus tard à l'édit de Nantes. Le Parlement de Paris refusa par trois fois d'enregistrer cet édit, et ne céda que mis au pied du mur par l'Hospital, qui lui représenta qu'il fallait ou accepter la clause accordant aux protestants le droit d'exercer publiquement leur culte, qui motivait son refus, ou décréter leur extermination en masse. — C'était, en fin de compte, à ce dernier moyen qu'on devait s'arrêter, mais le Parlement n'était pas d'humeur à en prendre l'initiative, et il céda.

Peu après, en revenant à Paris d'une visite à sa mère, Antoinette de Bourbon, François de Guise entra à Vassy, un dimanche, à l'heure du prêche (1562), et faisait chasser les protestants de la grange qui leur servait de temple, par plusieurs centaines de ses hommes d'armes, lesquels, poussant peut-être au delà des intentions de leur maître, massacrèrent les malheureux, hommes, femmes, enfants, vieillards, sans pitié. Soixante furent laissés morts sur la place, sans compter de nombreux blessés! — L'exaspération fut au comble, ce qui était aisé à prévoir, et la guerre civile éclata. Mais, chose étrange à dire, c'est que l'initiative de cette guerre vint non des protestants, quoique Condé armât pour sa défense et celle de ses coreligionnaires, mais de la reine mère, devenue l'amie des Guises!

Michel de l'Hospital intervint courageusement, et comme le connétable de Montmorency lui disait que « ce n'étoit à gens de robe longue d'opiner sur le fait de guerre »: « — Bien que tels gens, lui répondit-il, ne sachent conduire les armes, si ne laissent-ils de connoître quand il en faut user. » Mais tous les esprits étaient à la guerre (à la guerre civile!) et non seulement on n'écouta pas la voix de l'homme de bien qui prêchait la paix, mais on l'exclut du conseil de guerre. Plus tard, Condé et Coligny ayant échappé aux poignards des assassins soudoyés par la cour de Charles IX et de Catherine, on accusa le chancelier de les avoir prévenus. Il faudrait l'en louer,

s'il l'avait fait ; mais le jeune roi lui-même, qui l'aimait au point de ne l'appeler autrement que son père, lui en sut très mauvais gré.

Il demeura néanmoins à son poste, et ne l'abandonna volontairement que lorsque, le conseil ayant décidé d'interdire aux huguenots toute fonction de judicature et toute charge dans l'Université, il fut mis en demeure de signer l'édit portant les nouvelles interdictions. Il refusa, et se retira dans son domaine de Vignay, en Beauce (1568), résolu à passer ses dernières années dans la paix du foyer domestique, la culture de la poésie et le commerce d'hommes tels que Montaigne et le président de Thou.

« Non, je ne demeure pas vaincu, écrivait-il à ce dernier peu de temps après avoir pris sa retraite, quoique la violence d'hommes pervers ait arraché l'État de mes mains. Je n'ai pas reculé, comme les lâches, avant le premier péril, ni pris la fuite quand le combat était douteux encore. J'ai souffert tous les travaux que j'avais la force de porter. Je n'ai ménagé ni mon ardeur ni ma vie, tant qu'il me resta l'espérance de servir la patrie, de servir le roi. Enfin, abandonné de tous mes appuis, le roi et la reine n'osant plus me défendre, je me suis éloigné, en plaignant le sort cruel de mon pays. Maintenant, j'ai d'autres soins : mes études longtemps interrompues et, soutiens de ma vieillesse, mes petits-enfants, gage précieux pour moi. Je soigne aussi les richesses de mon champ, que la vie laborieuse de la cour me faisait négliger, et qui me semble un royaume, — si toutefois il y a maintenant pour les citoyens quelque possession durable et sûre... »

Une suprême douleur était réservée à l'illustre vieillard. Un soir qu'il était, suivant sa coutume, à travailler dans son cabinet, un bruit d'armes heurtées, accompagné de cris épouvantables, vint frapper ses oreilles : c'était un faible écho de la Saint-Barthélemy, on égorgeait les calvinistes de Vignay. Bientôt une populace fanatique entoura sa maison, hurlant des menaces de mort. L'Hospital donna l'ordre qu'on lui ouvrît les portes toutes grandes. « Mais ses serviteurs, contre son dire, rapporte Brantôme, tinrent très bien la porte fermée. »

Un détachement de cavaliers, envoyé par la reine mère (sur les prières répétées de la duchesse de Savoie), vint enfin à son secours ; mais ces sauveurs ne valaient guère mieux que les énergumènes qu'ils étaient venus mettre à la raison et avec lesquels ils étaient tout disposés à faire cause commune, n'épargnant au noble vieillard qu'il leur était enjoint de protéger ni les moqueries, ni les insultes, ni même les menaces. Sa fille unique, qui était à Paris au moment du massacre, ne dut son salut qu'à la protection de la duchesse de Guise, qui l'avait recueillie chez elle.

« J'ai vécu, écrivait l'Hospital, peu de temps après ces terribles événements, et je regrette une vie si longue, puisque j'ai vu un généreux caractère tout d'un coup dénaturé, un roi devenu tyran. Personne ne me l'aurait fait croire, à moi témoin de ses premières années. Telles n'étaient pas les habitudes de nos anciens rois de France. Leurs âmes n'étaient pas faites à la trahison et à la ruse, ils ne dérobaient pas d'odieuses victoires dans l'ombre de la nuit. Dans mon enfance, personne n'aurait percé le cœur de son ennemi avant de lui annoncer à haute voix l'approche du péril... »

Il est certain que l'histoire ne présente pas un autre exemple d'une aussi lâche tuerie, si ce n'est, en petit, l'épisode sanglant de Vassy, quoiqu'il se soit trouvé un pape pour en remercier Dieu comme d'une faveur spéciale.

Quant au généreux vieillard qui avait tant fait pour éviter à son pays cet horrible malheur, il ne survécut que six mois à la Saint-Barthélemy, et mourut dans les bras de ses enfants, le 15 mars 1573.

Michel de l'Hospital était sorti pauvre des affaires, — de ces fonctions de chancelier où tant d'autres laissèrent leur honneur en échange de fortunes scandaleuses, au point qu'il avait été obligé d'implorer le secours du roi pour relever une tour de son château qui tombait en ruine. Sa probité, son amour de la justice, l'austérité de ses mœurs, son patriotisme élevé sont les vertus qui ont rendu son nom impérissable.

Nous ne parlerons point de ses poésies, de ses harangues, de ses mé-

moires dont la valeur disparaît dans l'ombre de ses autres ouvrages. Nous rappellerons, par exemple, que c'est lui qui réforma le calendrier et fixa au 1^{er} janvier le commencement de l'année, au lieu du jour de Pâques, qui était par trop *mobile*. Il institua les tribunaux de commerce, malgré le Parlement ; réforma la justice dans toute la mesure du possible, ce qui est peu, à la vérité ; proclama l'inaliénabilité des biens de la couronne ; proposa un code de lois unique pour toute la France ; l'obtention au concours des chaires de l'Université, etc.

Il semble qu'il ait été surtout le champion des calvinistes. C'est la faute du temps où il vécut : Michel de l'Hospital fut, en réalité, le champion de la justice, soucieux seulement de ses intérêts et de ceux de la patrie, dont nul ne s'était beaucoup inquiété avant lui.

A. B.

HISTOIRE MUSICALE

LES BARDES

S'il faut en croire le Chaldéen Béroze, qui écrivait dans le courant du IV^e siècle avant le Christ, un roi de Bretagne, *Bardus*, aurait inventé, il y a quelque trois mille cinq cents ans, la musique et la poésie des Celtes. Toutefois, ce fait, qui expliquerait l'origine du nom que prirent plus tard les chantres des peuples d'origine celtique, n'est pas incontesté ; et d'autres auteurs accordent la priorité à *Blegoreg*, autre roi breton, surnommé le *Dieu de l'harmonie*, à cause de son talent extraordinaire comme chanteur et comme instrumentiste. Mais quelle que soit la valeur de ces assertions, qui sont plutôt du domaine de la fable que de l'histoire, il est certain que le *bardisme* fut en honneur chez la plupart des nations auxquelles les Romains ont appliqué l'épithète de *Barbares*, et qu'il a brillé d'un vif éclat dans toutes les Gaules, et particulièrement parmi les Bretons.

Le caractère des bardes gaulois n'était rien moins que sacerdotal, bien qu'ils appartenissent à l'ordre druidique. Ils composaient, il est vrai, des chants en l'honneur de la divinité ; mais, le plus souvent, leurs poèmes racontaient les hauts faits des guerriers : « Ces bardes, dit Ammien Marcellin, célébrèrent en vers héroïques,

en s'accompagnant des doux sons de la lyre (?), les belles actions des hommes illustres. » Cependant leur rôle ne se bornait pas à la louange, et plus d'une fois, on les vit jeter le blâme sur les actes des chefs ou des princes. Leur pouvoir était si grand, qu'il suffisait qu'ils intervinssent au milieu des combattants pour que la lutte cessât à l'instant même.

Jusqu'au temps où Rome eut jeté ses légions victorieuses sur tous les états de l'extrême Occident, les druides présidèrent aux destinées de la nation gaule; mais les armes de César étouffèrent la voix de ces illustres vaincus, et le bardisme dut se réfugier dans l'île de Bretagne, où les massacres de Suétinius Paulinus l'atteignirent encore en l'an 59, sans pourtant lui porter le coup mortel. Le christianisme fut pour lui un ennemi bien

autrement redoutable, et les bardes, incapables de lutter contre la nouvelle doctrine, l'adoptèrent, sans cesser pourtant de garder la plupart de leurs antiques traditions.

Un personnage presque mythique, Tydain, appelé *le Père des muses*, est généralement regardé comme le fondateur de l'institution bardique. Le III^e siècle vit florir *Fingal*, son fils *Ossian*, dont les poèmes eurent une recrudescence de vogue sous le premier empire, et le fameux *Fergus*. Au IV^e siècle; *Sulio* et *Hyarnion* émigrèrent en Armorique et apportèrent en ce pays le génie de la poésie cambrienne: un peu plus tard, vers les commencements du V^e siècle, *Kian*, surnommé *Gwenc'hlan* ou *Race pure*, opposait tout le poids de son pouvoir et de son talent aux progrès tou-

jours croissants de la foi chrétienne.

Mais c'est au VI^e siècle que l'art gaélique atteignit son apogée. *Taliesin* (*Front rayonnant*), successivement hôte d'Urien de Rheged et du roi Arthur, composait ses poèmes, qui renferment de grandes beautés; *Aneurin Gwawdryd* méritait le titre de *Roi des bardes*; et *Myrddin ap Morfryn*, que l'on a confondu avec Merlin l'Enchanteur, enrichissait la poésie welche de cinq nouveaux mètres. Citons encore *Llywarch Hen*, ou le *Vieux*, dont les vingt-quatre fils furent tués

Maelgrwyn; cependant, il est permis de croire que cette institution est bien antérieure à cette époque, car, déjà cinq siècles avant notre ère, Dyunwall Maelmuth édictait des lois touchant la musique et la poésie des Bretons: celles de la reine Martia, traduites en Saxon par Alfred le Grand, recommandent également les assemblées ou congrès des bardes. C'est d'ailleurs aux eisteddfods que la Bretagne dut la renaissance de l'art welche, qui avait émigré en Irlande; et l'on vit même, à la fin du VII^e siècle, le roi

Cadwaladr présider une de ces diètes lyriques.

Lorsqu'en 940, le roi Howelle Bon réunit les coutumes du pays en un corps de législation, la poésie et la musique nationales n'y furent point oubliées: « Trois choses, disent ces lois, sont indispensables à un gentilhomme ou baron, savoir: sa *telyn*



HISTOIRE DE LA CONQUÊTE DU MEXIQUE. PORTRAIT D'HERNAN CORTÉS.

dans les guerres contre les Saxons.

C'est aussi de cette époque que date l'apparition des *Eisteddfods*, sortes d'assemblées poétiques et musicales qui se tiennent tous les trois ans, dans lesquelles on s'occupe des règles de l'art, de la répartition des grades, et de l'élection des *chefs bardes* dont la dignité, obtenue à la suite d'un concours, dure d'une eisteddfod à la suivante¹.

La première eisteddfod dont l'histoire fait mention fut tenue en 540, à Conway, sous le patronage du prince

1. *Eisteddfods*. Ces assemblées se tenaient ordinairement à Aberffraw, ancienne résidence des souverains des Galles du Nord, dans l'île d'Anglesey; à Dinefawr, château royal situé dans le comté de Caermarthen (Galles du Sud); ou bien encore à Mathrafall, palais des princes de Powis, dans le Montgomeryshire.

(harpe), son manteau et son échiquier» On y trouve aussi des prescriptions concernant le *chef barde* et le *barde du palais*, grades conférés par le juge du palais, lesquels assuraient à leurs titulaires le droit exclusif de jouer et chanter en présence du roi. C'est aussi ce prince qui institua les *cléra*, sortes de tournois généraux auxquels concourraient tous les bardes, et qui devaient se tenir après chaque eisteddfod. Ces différentes lois furent revisées et augmentées par Bleddyn ap Cyfin, vers 1070.

Les bardes jouissaient d'une si grande considération, que jamais on ne leur refusait les objets qu'ils demandaient; aussi, dans le XI^e siècle, Gryffyth ap Conan se vit-il forcé de leur interdire « de demander au roi son cheval, son faucon ou son lévrier;

de même que toute chose chère à sa personne ou impossible à remplacer.»

Gruffuld ap Cynan, prince des Galles du Nord, qui commença à régner vers la fin du XI^e siècle, fut le plus fervent protecteur des eisteddfods. Non content de refondre toutes les anciennes lois, il fit venir de l'Irlande, où les vieux *pénillons*², véritable *palladium* de l'art cambrien, s'étaient conservés dans toute leur pureté, des musiciens qu'il chargea de la réforme des méthodes. Il établit parmi les bardes une hiérarchie comportant quatre ordres *gradés* et quatre *non gradés* : dans la première de ces catégories, l'on remarquait le *chef des bardes*, le *barde diplomatique*, le *barde généalogiste* et le *barde inventeur* ou poète, auquel s'adjoignaient le *harpiste*, le *joueur de violon* et le *chanteur*; la seconde catégorie se composait du *flûtiste*, du *joueur de rebec*³, du *joueur de tambourin* et du *jongleur*; chacun de ces derniers recevait un penny et devait jouer debout.

En 1272, les exécutions cruelles d'Edouard I^{er}, conquérant du pays de Galles, faillirent éteindre complètement l'institution bardique; mais ses successeurs ayant laissé subsister ce qu'il en restait encore, elle ne tarda pas à se relever; et lorsqu'en 1403, Owen Glendover leva l'étendard national contre le roi d'Angleterre, Henri IV, les vieux chants cambriens retentirent de nouveau et exaltèrent l'ardeur des combattants. Mais Owen fut défait à Shrewsbury, et les bardes, de nouveau persécutés, virent leur existence menacée de nouveau et leurs assemblées proscrites: ils ne purent les rouvrir que sous le règne d'Henri V. Henri VIII et Elisabeth, tous deux grands amateurs de musique, furent très favorables au développement du bardisme; par leurs soins, des lettres patentes assurèrent la tenue régulière des eisteddfods. Le XVII^e siècle en eut de très remarquables.

Après 1789, un souffle de liberté parut planer sur l'Europe entière; les bardes gallois ne cachaient pas leur

2. *Pénillons*. Derniers vestiges des chants gaéliques, dans lesquels les bardes inspirés déploieraient autant de sentiment que d'imagination.

3. *Rebec*. Instrument à archet, proche parent du violon, mais n'ayant que trois cordes et affectant la forme d'un petit luth. Il était abandonné aux musiciens de bas étage.

sympathie pour la Révolution française, et en 1796, Jole Morganwg ne craignit pas de déployer le drapeau tricolore au sein même d'une eisteddfod: W. Pitt en prit ombrage et fit interdire ces assemblées. « Le nom de Bonaparte, dit M. Ampère, fut pour quelque chose dans l'effroi des shériffs; et ainsi, par un jeu étrange de la fortune, le vieux bardisme gallois disparut devant l'ombre de Napoléon.»

Depuis, les eisteddfods ont été rétablies⁴. Malheureusement, la couleur galloise tend chaque jour à s'effacer de plus en plus, pour faire place à l'élément anglais.

II. ED. BAILLY.

COURS DE COMPTABILITÉ

(Suite.)

Le res de voiture, connaissements et déclarations d'expédition. — Livre d'expédition.

Nous ne pouvons passer sous silence cette autre *lettre de voiture* d'un autre genre, qu'on appelle :

CONNAISSEMENT

Qu'est-ce qu'on appelle connaissance ?

Le *connaissement* est un état détaillé des marchandises que le *capitaine* d'un navire quelconque reconnaît avoir reçues à son bord.

Le *connaissement* doit énoncer la nature et la quantité, ainsi que les qualités des objets à transporter.

Il indique :

Le nom du chargeur ;

Les noms et adresses de ceux à qui les marchandises sont expédiées ;

Le nom et le domicile du capitaine.

Le nom et le tonnage du navire: le tonnage veut dire la *capacité*; tout le monde sait que le tonneau de mer est de 1,000 kilogrammes.

Le lieu du départ et celui de la destination ;

Le prix du fret, c'est-à-dire le loyer du navire ou d'une partie de navire pour le transport des marchandises : sur la Méditerranée le *fret* se nomme *nolis*.

Le *connaissement* peut être à ordre, au porteur ou nominatif.

4. Elles ont lieu annuellement, dans une ville différente du pays de Galles.

Chaque *connaissement* est fait en quatre originaux au moins :

Un pour celui ou ceux à qui les marchandises sont expédiées ;

Un pour le capitaine ;

Un pour le chargeur ;

Et un pour l'armateur du bâtiment.

En voici la formule :

« Je soussigné, maître, après Dieu, « du navire nommé le X..., du port « de 500 tonneaux, à présent devant « ***, pour, au premier temps conve- « nable, suivre mon voyage sous la « garde de Dieu, jusqu'au-devant de la « ville de ***, confesse avoir reçu « dans mon dit navire et sous le franc « tillac d'icelui, de vous, monsieur « Z... (la marchandise détaillée).

« Le tout plein, bien conditionné « et marqué de la marque ci à côté, « que je promets de livrer en même « forme, sauf les périls et fortunes de « mer, et le coulage ordinaire, à M... « (le destinataire)... ou à son ordre, « en me payant, pour mon *fret*, la « somme de..... par tonneau, et pour « l'accomplissement de ce que des- « sus, j'ai obligé et oblige ma per- « sonne, mes biens et mon dit vais- « seau, avec les dépendances d'icelui; « en foi de quoi j'ai signé quatre « *connaissements* d'une même teneur; « l'un d'iceux accomplis, demeure- « ront les autres de nulle valeur.

« Fait à..., le... 18...

« (signature). »

Nous avons donné le modèle de la *Lettre de voiture* adoptée par les Chemins de fer, il est donc de toute utilité de vous faire connaître ce qu'on appelle le *Livre d'expédition*, indispensable dans une maison de commerce, le négociant, quel que soit l'objet de son commerce, étant tenu d'avoir un livre d'expédition, lequel prouve l'envoi des marchandises, en cas de contestation de la part des destinataires.

Le *Livre d'expédition* est, comme la *Déclaration d'expédition* des Chemins de fer, une note détaillée des marchandises expédiées, contenant : la destination, la marque, les numéros, le poids de marchandises, le nom de l'expéditeur, le nom du destinataire, son adresse, la date du départ, par petite ou grande vitesse, et la signature.

Pour l'instruction et l'édification de

nos lecteurs, nous donnons les modèles du Livre et de la Déclaration d'expédition.

Modèle du Livre d'Expédition
ENVOI DE (le nom du négociant).

DESTINATION	(Ville), le _____ 18...
	A M. _____ (le nom du client)
MARQUES	contenant _____
	pesant _____
NUMÉROS	départ du _____
	pour arriver au _____
PARTI PAR	_____ Vitesse.
	Signature du Receveur.
Remboursement.	

Modèle de la Déclaration d'Expédition

La déclaration d'expédition doit indiquer, outre les noms et adresses de l'expéditeur et du destinataire :		DÉCLARATION D'EXPÉDITION	
1 ^o Le nombre des colis à expédier, leur poids, la nature de leur contenu, leurs marques, numéros et adresses;	STATION D. _____	LE _____	ARRMIS par M. _____
2 ^o La mention de livrer à domicile ou en gare;	expédié en port _____	A M. _____	ruo _____ pour être
3 ^o Les numéros des acquits ou congés qui accompagnent les marchandises soumises au droit indirect.	à _____	ruo _____	à _____
Les délais ne commencent à courir que du jour où le total d'une expédition est remis à la gare avec la déclaration.	livrable (1) _____	TARIF DEMANDÉ _____	
Les prix des tarifs spéciaux ne sont applicables qu'autant que l'expéditeur en fait la demande sur la présente déclaration d'expédition.	(1) L'expéditeur doit indiquer la mention : A DOMICILE ou EN GARE.	Mod. 83.	
Sommes à faire suivre		Débours _____ Remboursements _____	
RETOUR DES FONDS à la charge de _____ (l'expéditeur ou le destinataire.)			
MARQUES ET NUMÉROS	NOMBRE DES COLIS	DÉTAIL DES MARCHANDISES	POIDS
Signature de l'expéditeur, _____ le _____ 18...			

FÉLIX TARPET.

A suivre.

HISTOIRE

DE LA CONQUÊTE DU MEXIQUE

D'après D. Antonio de Solis.

(Suite).

CHAPITRE X.

Cortès, considérant, ou faisant sembler de considérer ses démarches comme suffisantes pour calmer la mauvaise humeur de Diego Velasquez, se disposa à poursuivre sa marche comme si rien ne s'y opposait.

Ayant fait débarquer Pierre de Alvarado et sa troupe, pour surveiller le recrutement des soldats et des chevaux, il se dirigea avec l'escadre vers le port de la Havane.

Les navires quittèrent l'île de la Trinidad par un bon vent. Mais la nuit venue, et sans qu'ils s'en fussent aperçus, les autres navires se trouvèrent séparés du vaisseau-amiral qui portait Cortès. Ce ne fut qu'à l'aube que les pilotes constatèrent que le vaisseau du commandant manquait à l'appel. Ne sachant que faire dans cette conjoncture, ils poursuivirent leur route et entrèrent bientôt dans le port de la Havane, où la troupe débarqua. Pierre de Barba, gouverneur de la Havane, donna l'hospitalité aux voyageurs, anxieux de connaître le sort de leur commandant.

L'absence de Cortès fut cause qu'une certaine agitation se manifesta parmi ses compagnons livrés à eux-mêmes. Différant d'avis sur la conduite à tenir, les uns proposaient d'envoyer deux navires à la recherche du commandant; d'autres opinèrent pour la nomination d'un chef provisoire de l'expédition; d'autres enfin jugeaient que le mieux était d'attendre. Comme personne n'avait le droit de commander, les projets se multipliaient en toute liberté, mais non suivis d'exécution.

Diego de Ordaz mettait une grande insistance à réclamer l'élection d'un nouveau chef, parce que, étant le plus en faveur auprès de Diego Velasquez, il ne doutait pas que la majorité ne dût le préférer aux autres capitaines, et qu'il espérait que, d'intérimaire, le commandement ne tarderait pas à devenir définitif entre ses mains. Mais l'arrivée de Cortès déconcerta ses pro-

jets ambitieux et mit fin à l'anarchie qui durait depuis sept jours.

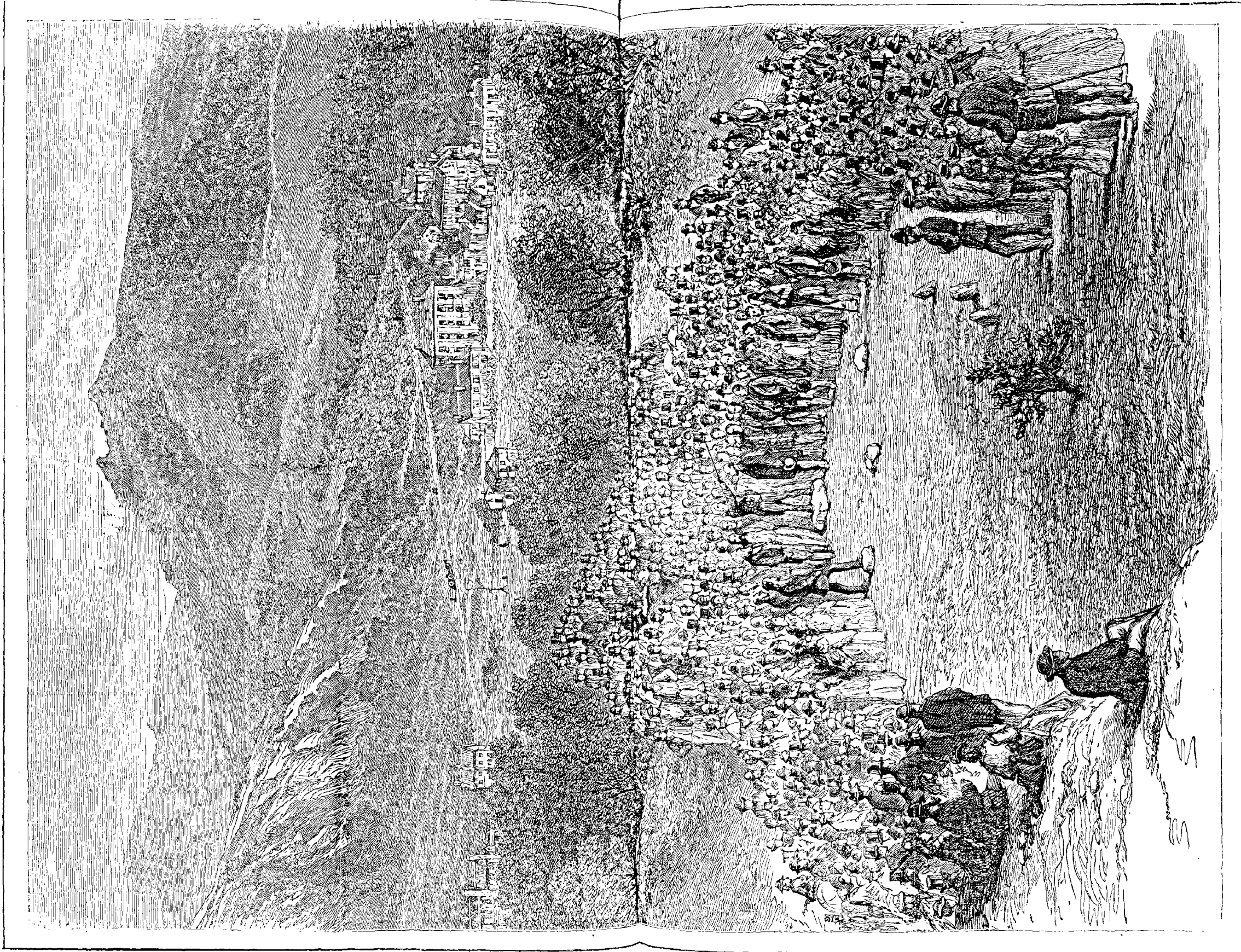
La cause du retard du chef de l'expédition était celle-ci: l'escadre naviguant, pendant la nuit qui suivit son départ, entre le port de la Trinidad et le cap San Anton, dans le voisinage de l'île de Pinos, où les eaux sont peu profondes, le vaisseau-amiral, qui avait un plus fort tirant d'eau que les autres bâtiments, s'était échoué sur un banc de sable et avait failli se perdre corps et biens.

Cortès avait commencé, dans cette périlleuse occasion, à développer ses rares aptitudes pour l'action et son intrépidité extraordinaire. Encourageant l'équipage par son exemple, et joignant beaucoup de célérité à un sang-froid parfait, il fit mettre le canot à la mer, y transborda le chargement du navire et ordonna de l'aller déposer dans une petite île ou chaussée de sable qui se trouvait à peu de distance. Le navire, considérablement allégé par ce moyen, fut aisément remis à flot, reprit alors son chargement et continua sa route.

Pierre de Barba reçut dans sa maison Cortès, accueilli avec joie par ses soldats, dont le nombre s'augmenta de beaucoup d'enrôlements volontaires d'habitants de la Havane. Les plus distingués parmi ces enrôlés volontaires, par leurs mérites personnels ou leur position sociale, étaient: Montejo, qui devint par la suite gouverneur de la province de Yucatan, Diego de Soto y Toro, Garcia Caro, Juan Sedeno et d'autres personnages, qui fournirent en outre de nouveaux fonds pour les derniers préparatifs de l'expédition.

Voulant employer utilement le temps de son séjour à la Havane, Cortès fit descendre à terre l'artillerie, et exercer ses canonniers à la manœuvre des pièces, afin qu'ils en connussent exactement la portée. Il fit en outre confectionner des coussins ouatés, appelés *escaupiles*, profitant de l'abondance du coton dans le pays, pour servir d'armes défensives. L'expérience vint bientôt démontrer l'avantage de ces espèces de cuirasses, et l'on reconnut qu'un tampon de coton piqué, placé entre deux toiles, était préférable à une cuirasse d'acier pour se défendre contre les flèches et les espèces de javalots que les Indiens

L'ENSEIGNEMENT POPULAIRE



HISTOIRE MUSICALE

L'EISTEDDFOD OU FÊTE ANNUELLE DES BARDES : UNE INITIATION DANS LES MONTS SNOWDON, PRÈS DE TREMADOC (Page 198, Col. 2.)

lançaient avec une dextérité incomparable : ces armes perdaient infailliblement toute leur force à traverser l'épaisseur du coton, et ne faisaient dès lors que des blessures insignifiantes.

Cortès surveillait avec la même vigilance tous les détails des préparatifs.

Sur ces entrefaites, Gaspar de Garnica, valet de chambre de Velasquez, arriva à la Havane, muni de nouveaux ordres du gouverneur pour Pierre de Barba. C'était un nouvel obstacle qui se dressait sur les pas de notre héros, au moment même où tout le monde voyait avec une vive satisfaction le moment du départ approcher.

Les dépêches dont Garnica était porteur enjoignaient, comme on s'en doute, au gouverneur de la Havane d'enlever à Cortès le commandement de l'expédition, de procéder à son arrestation, de s'assurer de sa personne de manière à prévenir toute tentative d'évasion, et surtout de ne suspendre sous aucun prétexte l'exécution de cet ordre, qui devait être immédiate.

Velasquez témoignait à Pierre de Barba, en terminant, tout le mécontentement que la faiblesse de François Verdugo, qui avait laissé Cortès sortir de l'île de la Trinidad, malgré ses ordres péremptaires, lui avait causé, et il l'avertissait, dans les termes les plus menaçants, que sa désobéissance, dans le cas où il y fût disposé, l'exposerait aux châtements les plus sévères.

En même temps que le gouverneur de la Havane, Diego de Ordaz et Juan Velasquez recevaient des instructions pour coopérer à l'exécution de cet ordre avec lui.

Cortès fut informé, par des amis du messenger de Diego Velasquez lui-même, de tout ce qui se tramait contre lui, afin qu'il fût en garde et pût prendre toutes les mesures que lui suggérerait le soin de ses intérêts et de son honneur, pour déjouer les machinations de ses ennemis.

(A suivre.)

L'ignorance est un état d'enfance perpétuelle, l'homme instruit peut bien n'être pas heureux, mais il sait, plus que l'ignorant, ce qu'il doit faire pour sortir du malheur.

(Benjamin Delessert.)

MŒURS ET COUTUMES

UNE FERRADE DE TAUREAUX DANS LA CAMARGUE

Au mois de mai dernier, j'étais à Arles, chez des amis qui furent invités à une ferrade. Heureux d'avoir un plaisir tout local à m'offrir, ils me dirent de me tenir prête au soleil levant pour le lendemain. Je demandai quelques explications sur la fête promise; on me répondit qu'une ferrade c'était le marquage des taureaux. Autrement on leur appliquait sur le cou un fer rouge, aux initiales du propriétaire; aujourd'hui, par respect pour leur cuir, on est arrivé à un primitif complet: on coupe tout honnêtement un bout de l'oreille, qui en biseau, qui en travers, qui en long... Je cherchai vainement quelle partie de plaisir pouvait cacher cette boucherie de détail; je songeai toute la nuit aux abattoirs de la Villette, et ce fut à demi rassurée que je m'installai sur le bateau qui devait nous descendre jusqu'à la tour Saint-Louis.

A présent que, non seulement j'ai vu, mais que j'ai moi-même coupé une oreille dont je tiens la pointe en réserve pour tout lecteur incrédule, je dis hautement que Longchamps, que la Marche, qu'Auteuil ne nous offrent que des courses pour rire, des chevaux artificiels, des émotions tarifées par le book-maker, etc. Quiconque veut voir de vrais chevaux entraînés dans une course furibonde par une compétition toute de nature, quiconque veut voir chasser le taureau en liberté, doit, comme moi, aller au printemps tout au fond de la Camargue, dans une de ces îles formées par quelque bras du Rhône ou quelque canal et qui nourrissent, pas trop grassement d'ailleurs, ces troupeaux de bœufs noirs et ces bandes de chevaux blancs, héros des ferrades.

Nous étions arrivés juste à la tête du canal Saint-Louis, qui relie le Rhône à la mer, à cet emplacement de « la grande ville Saint-Louis, » dont le plan parut à l'Exposition de 1867, et qui devait ruiner Liverpool et Marseille, comme si le commerce se laissait imposer le lieu de ses haltes, de ses entrepôts; comme si ce n'était pas lui, au contraire, qui, d'a-

vance, s'installe et bâtit la ville pour s'y abriter!

La place du futur opéra de la future ville est encore marquée. Le « Grand Hôtel » où, pendant six mois, de toute la côte, on vint en partie fine, a fermé portes et fenêtres et démenagé son argenterie; la gendarmerie, la maison de l'éclusier qui depuis quatorze ans attend les navires du Brésil, et un modeste cabaret, voilà *tout ce qui reste* de la grande cité rêvée.

Devant nous s'étendent une immense plaine, sans obstacle, avec de grandes plaques blanches du sol que le soleil fait sortir de cette terre toute saturée de la mer; des touffes de salicomes, quelques broussailles de tamaris, tondues par les chevaux; à notre gauche, le canal; derrière, le Rhône, et au loin, sur la droite, la Méditerranée; sur nos têtes, ce ciel bleu de Provence qu'on ne décrit pas, puis, le calme... pas un nuage, pas un oiseau, pas même une saute-relle!...

Dans ce petit Delta, vivent en liberté des troupeaux appartenant à plusieurs propriétaires; de là, la nécessité de marquer au printemps les produits de l'année et les bêtes récemment achetées. C'est un prétexte de fête, comme ailleurs les vendanges ou la paulée des moissons. Tous les amis sont conviés au *Mas* (sorte de maison de ferme), les uns comme spectateurs, les autres, cavaliers et amazones, qui prennent part à la course. Les serveurs du Mas, les gardiens du troupeau ont aussi leurs invités; de tous côtés débordent des groupes de jeunes gens, les Arlésiennes, en habit du dimanche, avec le fichu tout fraîchement plissé. Les gardiens vont chercher leur monture, non pas dans des stalles bien closes, mais à travers champs; leur selle est à dossier, toute brodée de piqûres; les rênes sont des cordes de crin noir et blanc; ils sont armés de leur long aiguillon terminé en trident, coiffés d'un large feutre, une sorte de gilet qui flotte; ils partent pour « la manade. » Pendant ce temps, les spectateurs privilégiés se casent sur une estrade branlante, plantée le matin; à côté on a ménagé une enceinte pour les victimes réservées aux invités, car on ne peut sans honte revenir d'une ferrade

sans rapporter au moins un bout d'oreille.

Enfin, nous apercevons, à l'une des extrémités de la plaine, une masse noire et vacillante : c'est la manade ! Les quinze ou vingt gardiens sont derrière le troupeau qui s'avance dans un ordre parfait, dirigé par son chef, un taureau rompu à la cérémonie et qui a le calme d'un blasé. Ils s'arrêtent à environ 300 mètres au delà de nous. C'est alors que cavaliers et amazones rejoignent les gardiens ; ils sont cinquante, soixante... Il s'agit de détacher le taureau du troupeau : c'est le point difficile ; — puis on l'entoure, on le poursuit, on l'amène devant l'estrade. Douze, quinze chevaux s'élancent après lui ! leur fureur s'accroît de ses mugissements ; leur œil noir paraît presque trop grand, tant il est plein de feu, d'une sorte de féroce volupté ; l'éperon n'a rien à faire, ce n'est pas l'homme qui le conduit, c'est pour lui, c'est pour son plaisir, pour sa gloire, que ce cheval court si rapide !

Le taureau, fatigué, est devant nous ! garçons et filles lui sautent aux cornes. Au plus adroit de « le toucher. »

On voulut me faire l'honneur du premier coup... de couteau ! La victime fut amenée dans l'enceinte, où quatre gars vigoureux la tenaient couchée. Je ne sais qui de nous deux était plus tremblante, plus émue ; on me mit une oreille dans une main, un couteau frais éguisé dans l'autre ! J'hésitai pour tout de bon ; mais comme on s'habitue vite aux idées cruelles, quand l'amour-propre est en jeu, que toute l'assemblée avait les yeux sur moi et que le taureau commençait à trouver l'attente de mauvais goût, je donnai bravement le coup de couteau... et je serrai soigneusement le bout de l'oreille dans mon carnet !...

Tous les jeunes taureaux de la manade furent de même lancés, de même marqués, tandis que d'autres étaient muselés pour les sevrer. Les vaches de la Camargue ne sont pas utilisées comme laitières ; elles nourrissent leurs veaux pendant un an environ ; le printemps venu, on attache aux naseaux de ces pauvres nourrissons une planchette qui les met dans l'impossibilité de têter plus longtemps et les oblige ainsi à brouter quand la faim se fait sentir.

Pour clore la fête, la manade mugissante défila tout entière devant nous, en retournant à ses pâturages ; puis les gardiens dessellèrent leurs chevaux qui, tout fumants, coururent boire au Rhône, faisant retentir l'air de leurs hennissements de triomphe. Alors, toute leur tribu arriva au galop, et nous eûmes le spectacle de plus de cent chevaux partant ensemble de toute leur vitesse à l'autre bout de la plaine ! Je n'avais plus conscience du lieu où je me trouvais, je pensais aux gauchos, aux savanes, aux terres inconnues... quand le sifflet redoublé du bateau à vapeur vint nous rappeler que nous étions à vingt-cinq lieues de notre gîte, que nous avions le Rhône à remonter, etc., etc.

ALÉRIA.

COURS PRATIQUE DE LANGUE ANGLAISE

Méthode Robertson

SEPTIÈME LEÇON

Première division. — Pratique.

LECTURE

Seventh lesson.

« O prince ! » said the vizier, « thou hast but to command, for thou art mighty !
Power and dominion are thine, but thou rulest with clemency, and dost outshine the most powerful sovereigns ! Be it as thou wilt, thy slave obeys thee. Deign only to seat thyself here, and wait till he returns. »

TRADUCTION LITTÉRALE

Seventh lesson.

Septième

« O prince ! » said the vizier, « thou hast but to command, for thou art mighty !
que à commander es fort
Power and dominion are thine, but thou Puissance souveraineté tiennes mais
rulest with clemency, and | dost outshine |
gouvernes clémence surpasse en éclat
the most powerful sovereigns ! Be it as
plus puissants souverains Soit ce
thou wilt, thy slave obeys thee. Deign only
veux ton esclave obéit toi Daigne

to seat thyself here, and wait
asseoir toi-même ici attendre
till he returns. »
jusqu'à ce que revient.

TRADUCTION FRANÇAISE

« O prince ! » dit le visir, « tu n'as qu'à commander, car tu es fort ! La puissance et la souveraineté sont à toi ; mais tu gouvernes avec clémence, et tu surpasse en éclat les plus puissants souverains ! Que ce soit comme tu veux, ton esclave t'obéit Daigne seulement t'asseoir ici, et attendre qu'il revienne. »

CONVERSATION

QUESTIONS	ANSWERS
What lesson is this?	The seventh lesson.
Qui dit à Mahmoud : O prince ! tu n'as qu'à commander ?	The vizier.
Quelles furent les premières paroles que le visir adressa au sultan ?	O prince ! thou hast but to command.
Qu'est-ce que Mahmoud avait à faire pour que son esclave lui obéît ?	He had but to command.
Pourquoi Mahmoud n'avait-il qu'à commander ?	He was mighty.
Qu'est-ce que Mahmoud possédait ?	Power and dominion.
Selon le visir, comment Mahmoud gouvernait-il ?	With clemency.
Qui Mahmoud surpassait-il en éclat ?	The most powerful sovereigns.
Que faisait-il avec clémence ?	He ruled.
Comment le visir dit-il à Mahmoud que sa volonté devait être faite ?	Be it as thou wilt.
Qui obéissait à Mahmoud ?	His slave.
A qui l'esclave obéissait-il ?	Mahmoud.
Que faisait l'esclave quand son maître commandait ?	He obeyed.
Quelle prière le visir adressa-t-il au sultan ?	Deign only to seat thyself here and wait till thy slave returns.

PHRASEOLOGIE

A TRADUIRE EN FRANÇAIS	A TRADUIRE EN ANGLAIS
Can you give me an account of what you have seen ?	Pouvez-vous me rendre compte de ce que vous avez vu ?
We shall not be at home.	Nous ne serons pas chez nous.
Ob y thy father.	Obéis à ton père.
He understands but two languages.	Il ne comprend que deux langues.
He says that he cannot understand.	Il dit qu'il ne peut pas comprendre.
I would not wait here without you.	Je ne voudrais pas attendre ici sans vous.
Return with them.	Revenez avec eux.
Wait there.	Attendez là.
Deign to answer me.	Daignez me répondre.
I shall obey you.	Je vous obéirai.
I cannot wait.	Je ne peux pas attendre.
Do you know the prince ?	Connaissez-vous le prince ?

Is he a powerful prince?	Est-ce un prince puissant ?
Dost thou see me ?	Me vois-tu ?
I do not see thee.	Je ne te vois pas.
Thy sight is not keen.	Ta vue n'est pas perçante.
Learn to know thyself.	Apprends à te connaître.
Learn to rule thyself.	Apprends à te gouverner.
Thou art learning thy lesson.	Tu apprends ta leçon.
Dost thou know it ?	La sais-tu ?
I cannot learn it.	Je ne peux pas l'apprendre.
Wait till I have learned my lesson.	Attendez que j'aie appris ma leçon.

Deuxième division. — Analyse et théorie.

PRONONCIATION

Exemples.

Vizier — Dervis — Vainly — Believed — Give — Evening — Have — Seventh — Sovereigns — Slave.

125. Le *v* se prononce comme en français.

Exemples.

We — Wars — With — Were — Was — Wonderful — Wall — Well — Would — Afterwards — Wilt — Wait.

Dans ces mots le *w* se prononce comme *ou* dans le mot français *ouest*.

Il commence chaque mot, excepté dans *afterwards*, où il commence la troisième syllabe.

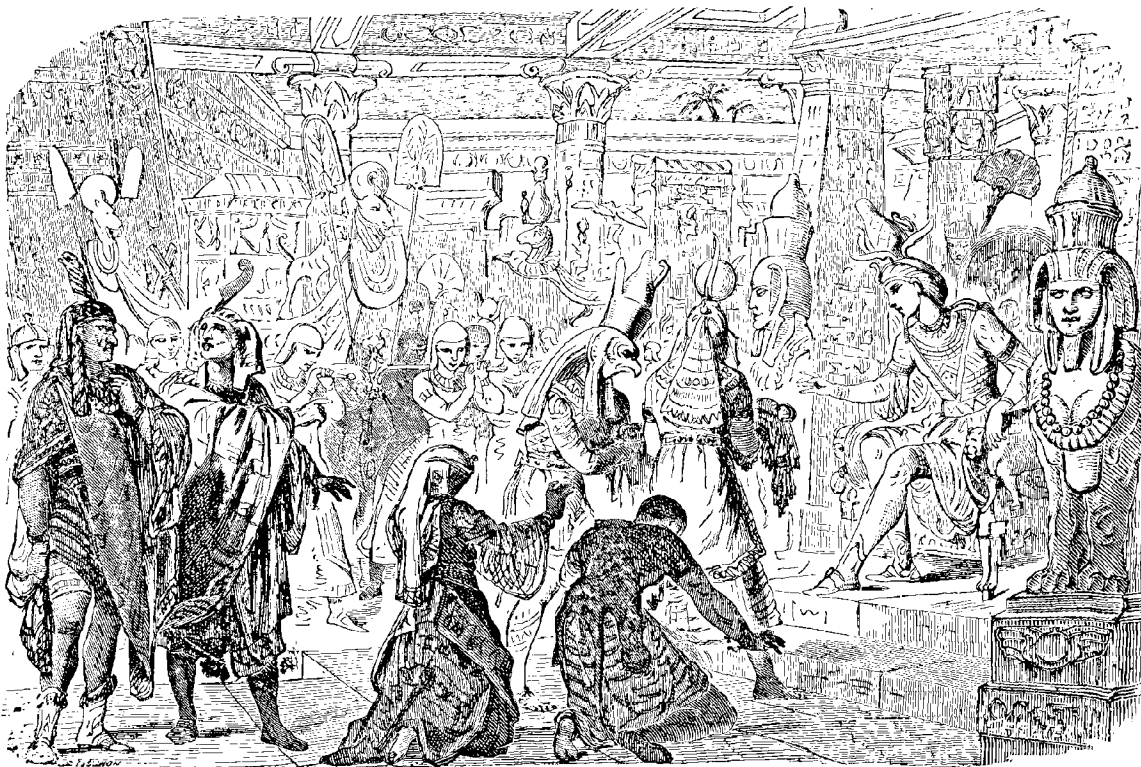
126. Le *w* se prononce comme *ou* dans le mot français *ouest*, au commencement des mots et des syllabes.

Exemples.

Tyranny — Easily — Merely — Vainly — Only — Generally — Country — Probably — Mighty — Clemency.

Dans aucun de ces mots l'*y* n'est sous l'accent.

Dans tous il a le son *i* faible, comme dans le mot français *misère*.



L'ÉGYPTE. RELIGIONS, ETC. — SÉSOSTRIS ET LES PRÊTRES ÉGYPTIENS. (Pag. 183, col. 1.)

127. L'*y* se prononce *i* faible, quand il n'est pas sous l'accent.

LEXIOLOGIE

§ 1. — Partie interrogative.

De quel mot *seventh* est-il dérivé ?

A quel mode sont les verbes *to command* et *to seat* ?

Mighty étant dérivé du substantif *might*, et se traduisant par *fort* ou *puissant*, quelle est la signification du substantif *might* ?

Powerful étant dérivé du substantif *power*, et se traduisant par *puissant*, quelle est la signification du substantif *power* ?

Pourquoi le mot *sovereigns* finit-il par une *s* ?

Pourquoi les mots *obeys* et *returns* finissent-ils par une *s* ?

A quel mode et à quelle personne est le verbe *deign* ?

§ 2. — Partie explicative.

SEVEN vient du saxon *seofan*. Ses principaux dérivés sont :

Sevenfold, septuple ; sept fois.

Sevenscore, cent quarante.

Seventeen, dix-sept.

Seventeenth, dix-septième.

Seventh, septième.

Seventhly, septièmement.

Seventy, soixante et dix.

Seventieth, soixante et dixième.

Sennight (contraction de *sevennight*), huit jours, huitaine.

PRINCE vient du français. Ses principaux dérivés sont :

To prince, faire le prince.

Princedom, principauté.

Princelike, comme un prince ; digne d'un prince.

Princely, princier ; de prince ; en prince

Princeliness, caractère de prince.

Princess, princesse.

THOU vient du saxon *thu*.

HAST est la seconde personne singulière du présent du verbe *to have*.

128. L'emploi de la seconde personne singulier est beaucoup moins fréquent en anglais qu'en français, et n'annonce presque jamais la familiarité ou l'intimité. On ne se sert ordinairement de cette forme que dans le langage solennel.

BUT, selon Horne Tooke, dérive de deux sources : *be utan*, impératif du verbe saxon *beon utan*, être dehors ; et *bot*, impératif du verbe saxon *botan*, ajouter, suppléer ou substituer. D'où résultent deux acceptions entièrement différentes : la première répondant aux mots français *ne... que*, *hormis*, *excepté*,

sinon, si ce n'est; la seconde répondant au mot français mais.

129. Le mot BUT correspond aux deux mots français *ne... que*, lorsque ces mots peuvent se tourner par *seulement*, *excepté*, ou quelque autre locution restrictive.

TO COMMAND vient, par le français, du latin *mandare*, charger, enjoindre. Ses principaux dérivés et co-dérivés sont :

Command (subst.), commandement; ordres; pouvoir.

Commander, commandant.

Commanding, commandant, imposant, dominant.

Commandingly, d'une manière imposante.

To commend, recommander; saluer, complimentier; louer; confier.

Commendable, recommandable, louable.

Commendably, d'une manière louable.

Commendation, louange.

Commendatory, d'éloges, de recommandation.

Commender, panégyriste.

To countermand, contremander.

Countermand, contreordre.

To demand, demander.

Demand, demande.

Demandable, exigible.

Demand, celui qui demande, qui réclame.

To discommend, blâmer.

Discommendable, blâmable.

Discommendableness, caractère blâmable.

Discommendation, blâme.

Discommender, désapproubateur.

To remand, rappeler, faire revenir; contremander.

To recommend, recommander.

Recommend, celui qui recommande.

Uncommanded, non commandé.

Uncommendable, peu louable.

Uncommended, sans éloges.

Unrecommended, non recommandé.

ART est la deuxième personne singulière du présent du verbe *to be*.

MIGHTY est dérivé de *might* (39), force, puissance, qui vient du saxon, sans changement d'orthographe. Les principaux dérivés de *might* sont :

Mightily, fortement, puissamment, considérablement.

Mightiness, force, puissance.

* Almighty, tout puissant.

Unmighty, peu puissant.

POWER vient du français *pouvoir*. Ses principaux dérivés sont :

Powerful, puissant.

Powerfully, puissamment.

Powerfulness, puissance.

Powerless, impuissant.

Powerlessness, impuissance.

To empower, donner le pouvoir; autoriser.

To overpower, vaincre, maîtriser, écraser.

Overpowering, accablant.

THINE vient du gothique *theina*, ou du saxon *thin*. Ce pronom correspond à toutes les expressions françaises suivantes: *le tien*, *la tienne*, *les tiens*, *les tiennes*, à toi.

RULEST est la seconde personne singulière du présent du verbe *to rule*, régler, diriger, gouverner, qui vient du saxon *regol*, règle, ou du latin *regula*, règle. Les principaux dérivés sont :

Rule (subst.), gouvernement, autorité; règle.

Ruler, gouverneur, gouvernant; règle (instrument); régleur.

Ruling, dominant.

en a quelques-uns qui en anglais finissent en *ency* et *ancy*.

DOSE est la forme du signe ou verbe auxiliaire *do*, à la seconde personne du singulier.

132. Nous avons dit (91) que le signe DO principalement employé dans la conjugaison interrogative ou négative, sert rarement dans la conjugaison affirmative. Lorsqu'on l'emploie dans ce dernier cas, il est emphatique, et sert à augmenter la force de l'affirmation.

OUTSHINE est formé du verbe *to shine*, briller, et de la particule *out*, qui signifie *dehors* ou *au delà*.

133. En composition, la particule OUT indique ordinairement qu'une action est dépassée ou surpassée par une autre. Cette particule concourt à la formation de 160 dérivés.

SHINE vient du saxon *scinan*. C'est un verbe irrégulier, dont le passé défini est *shone*, ainsi que le participe passé. Il peut cependant prendre aussi la terminaison régulière. Ses principaux dérivés sont :

Shine (subst.), éclat, clarté.

Shiny et shining (adj.), luisant, brillant.

Shining (subst.), éclat, splendeur.

Moon-shine, clair de lune.

Sun-shine, clarté du soleil.

To outshine, surpasser en éclat; éclipser.

MUST vient du saxon *mast*.

On a vu (95) une manière de former le superlatif; en voici une autre :

134. Quand les adjectifs ont deux ou un plus grand nombre de syllabes, on forme leur superlatif en les faisant précéder de l'adverbe MOST.

SOVEREIGN vient du français. Ce mot s'écrivait au

trefois en français *souverain*. Ses dérivés sont :

Sovereignly, souverainement.

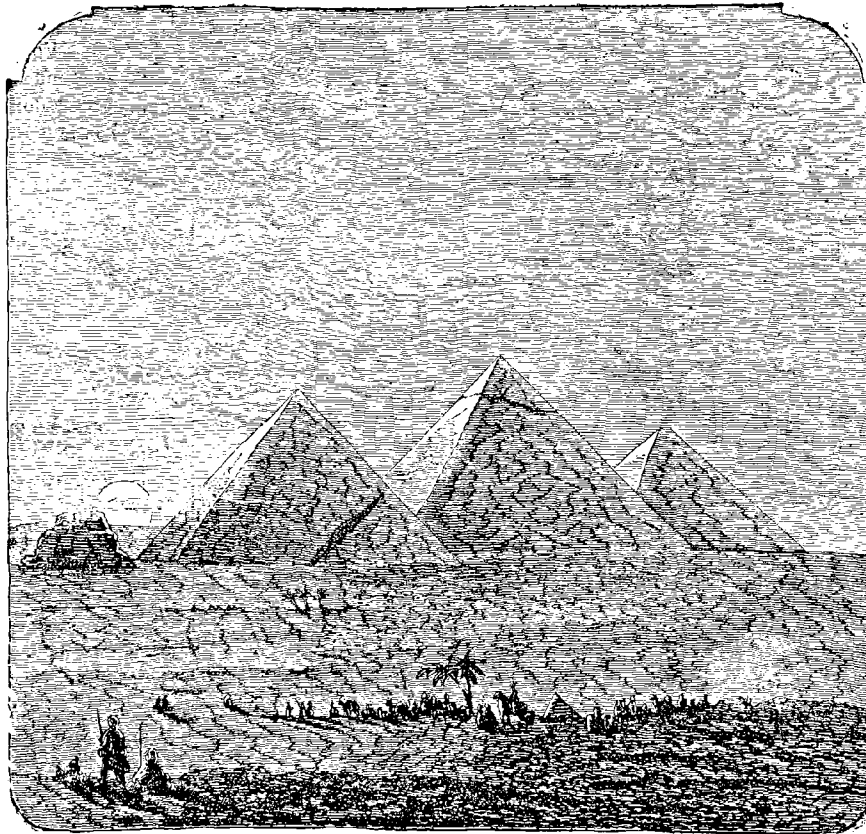
Sovereignty, souveraineté.

BE IT. Ce n'est ici que par une sorte de tournure poétique que le verbe *être* est employé sans signe à la troisième personne de l'impératif. A toute autre personne que la seconde, l'impératif est ordinairement marqué par un signe que nous verrons plus loin.

WILT est la seconde personne singulière du présent du verbe défectif *to will*, vouloir, qui vient du saxon *willan*. Will est en outre signe du futur.

135. Employé comme verbe, WILL prend un *s* à la troisième personne singulière du présent. Son passé est régulier : *willed*.

136. Employé comme auxiliaire ou signe, will ne prend pas *s* à la troisième personne singulière. Son passé, ainsi que son conditionnel, est WOULD, qui prend *st* à la



L'ÉGYPTE. RELIGION, MONUMENTS, ETC. : LES PYRAMIDES. (Pag. 180, col. 1.)

Misrule, désordre, confusion, tyrannie.

To overrule, dominer, maîtriser.

Overruling, dominant.

Unruled, non réglé; non gouverné.

Unruly, déréglé; indomptable, mutin.

Unruliness, dérèglement; nature intraitable.

130. La seconde personne singulière du présent de l'indicatif prend la terminaison *est*. Quand le verbe finit par un *e*, on ajoute seulement *st*.

Thou hast, thou art et thou wilt, sont donc des exceptions.

131. Au passé, quand le verbe est régulier, finissant par *ed*, on ajoute *st* à la seconde personne du singulier; et quand il est irrégulier, on ajoute ordinairement *est*.

CLEMENCY vient du latin *clementia*.

On verra plus tard que la plupart des mots en *ence* (281) et de ceux en *ance* (170) sont les mêmes en anglais et en français; mais il y

seconde personne singulière. *Will*, employé comme signe à la seconde et à la troisième personne, annonce simplement le futur; à la première il exprime en outre un ordre, une menace, ou une promesse de la part de celui qui parle.

De même que *will* se change en *wilt* à la seconde personne du singulier, *shall* se change en *shalt*.

Les principaux dérivés du verbe *will* sont :

Will (subst.), volonté, testament.

Willful, volontaire; obstiné.

Willfully, volontairement; obstinément.

Willfulness, opiniâtreté.

Wilter, celui qui veut.

Willing (adj.), de bonne volonté; désireux; volontaire.

Willingly, volontiers; volontairement.

Willingness, bonne volonté.

Unwillingly, avec mauvaise volonté; avec répugnance.

Unwillingness, mauvaise volonté; répugnance.

THY vient du saxon *thin*, ainsi que *thine*, dont il n'est probablement que la contraction. Il signifie *ton, ta, tes*.

SLAVE vient du danois, sans changement d'orthographe. Ses principaux dérivés sont :

Slave-grown, produit par le travail des esclaves.

Slave-owner, propriétaire d'esclaves.

Slaver et *Slave-ship*, négrier (bâtiment).

Slave-trade, traite des nègres.

To slave, travailler comme un esclave.

Slave-like, d'esclave; comme un esclave.

Slavery, esclavage.

Slavish, d'esclave, servile.

Slavishly, servilement.

Slavishness, servilité.

To enslave, réduire à l'esclavage.

Enslavement, esclavage.

Enslaver, tyran.

OBEYS est une forme (65) du verbe *to obey*, qui vient du français, et dont les principaux dérivés sont :

Obedience, obéissance.

Obedient, obéissant.

Obediently, avec obéissance.

Obeissance, révérence, salut.

Obeyer, celui qui obéit.

To disobey, désobéir.

Disobedience, désobéissance.

Unobeyed, auquel on n'obéit pas.

THEE vient du saxon *thec*. C'est l'objectif de *thou*.

DEIGN vient du français. Ses principaux dérivés sont :

To disdain, dédaigner.

Disdain, dédain.

Disdainful, dédaigneux.

Disdainfully, dédaigneusement.

TO SEAT est dérivé du substantif *seat*, siège, qui vient du danois *sæde*. Les principaux dérivés de *seat* sont :

To seat, asseoir; faire asseoir; placer, établir.

* *Country-seat*, maison de campagne, de plaisance.

Seating, fond (de pantalon).

* Les mots accompagnés d'un astérisque (*) ont déjà été vus à la suite d'une autre racine.

To disseat, déplacer.

To reseal, rasseoir, replacer.

To unseat, renverser d'un siège; désarçonner.

THYSELF est formé de *thy*, ton, ta, tes, et de *self*, personne ou individu, qui vient du saxon *self* ou *sylf*. Il correspond au pronom français *toi-même*; mais on voit qu'en le décomposant sa véritable signification est *ta personne*.

137. Tous les pronoms réfléchis que nous verrons successivement sont également dérivés du mot *SELF*. C'est au moyen de ces pronoms que l'on conjugue les verbes réfléchis.

HERE vient du saxon *her*.

WAIT, selon Bailey et Johnson, vient du hollandais *wachten*; selon Webster, il vient du français *guetter*. Ses principaux dérivés sont :

In wait, en embuscade, à l'affût.

Waiter, serviteur, domestique, garçon.

Waiting, attente; service.

Waiting woman, femme de chambre.

To await, attendre.

Unwaited on, qui n'est pas servi.

TILL est la contraction de *to while*, c'est-à-dire *vers temps*, ou *jusqu'à temps*.

RETURNS est une forme (65) du verbe *to return*, dérivé de *to turn*, mentionné dans la quatrième leçon.

SYNTAXE

§ 1. — Partie interrogative.

Pourquoi les mots *power* et *dominion* ne sont-ils pas précédés de l'article *the*?

Pourquoi *powerful* n'est-il pas au pluriel, comme *sovereigns*, auquel il se rapporte?

Pourquoi *thee* est-il après *obeys*?

§ 2. — Partie explicative.

138. *Power and dominion are THINE.*

Puissance et souveraineté sont TIENNES.

Puissance et souveraineté sont A TOI.

Les pronoms personnels, précédés de la préposition *à*, comme : *à moi, à toi, à lui, etc.*, quand ils indiquent la possession, doivent se rendre par les pronoms possessifs : *le mien, le tien, le sien, etc.*

139. *Thy slave obeys thee.*

Ton esclave obéit toi.

Ton esclave t'obéit.

Ce n'est pas par ellipse, comme dans la phrase *You shall give me* (123), que la préposition *to* est omise après *obeys*. Ce verbe, autrefois neutre, est actif en anglais; il ne demande pas la préposition *to*. Il y a donc des verbes qui sont neutres dans l'une des deux langues, et actifs dans l'autre, et réciproquement.

140. *Deign to seat thyself and (to) wait.*

Daigne t'asseoir et attendre.

Le verbe *wait* étant à l'infinitif, aussi bien que le verbe *seat*, il devrait être précédé du signe *to*; mais quand plusieurs verbes se suivent, et sont tous au même mode ou au même temps, on peut se dispenser de répéter le signe devant chacun d'eux.

141. *Till he RETURNS.*

Jusqu'à ce qu'il REVIENT.

Jusqu'à ce qu'il REVIENNE.

Le verbe anglais, au lieu d'être au subjonc-

tif, est à l'Indicatif. D'après l'explication que nous avons donnée (52) sur l'emploi du subjonctif en anglais, on doit voir que ce mode n'aurait pas été convenable en cette occasion, puisque le verbe n'exprime pas une action incertaine. Mais le sens de la phrase réclamerait le futur, tandis que le verbe est au présent. Cela vient de ce qu'il est précédé d'une conjonction de temps (*till*). Nous reviendrons plus tard sur cette exception (V. 262).

Troisième division. — Exercices.

EXERCICE PRÉPARATOIRE.

1 — Modèle : *Thou hast BUR to command.* Lexiologie, 129 — Je n'ai qu'à affirmer — Tu n'as qu'à apprendre — Nous n'avons qu'à décider — Vous n'avez qu'à prétendre — Ils n'ont qu'à imaginer — Je n'ai qu'à croire — Tu n'as qu'à donner — Ils n'ont qu'à écouter.

2 — Modèle *Power and dominion are THINE.* Syntaxe, 138 — Cet empire est le tien — Cette branche est la tienne — Ces esclaves sont les tiens — Ces assertions sont les tiennes — Ces oiseaux sont à toi.

3 — Modèle : *Thou rulest.* Lexiologie, 130 — Tu reviens — Tu attends — Tu daignes — Tu obéis — Tu commandes — Tu parles — Tu écoutes — Tu dis — Tu te trompes — Tu appelles — Tu réponds — Tu indiques — Tu vois — Tu donnes — Tu sais — Tu crois — Tu exposes — Tu imagines — Tu prétends — Tu décides — Tu ouvres — Tu comprends — Tu apprends — Tu affirmes — Tu dépeuples — Tu remplis.

4 — Modèle : *They give, Thou ruiest, He knows.* Lexiologie 66, 130, 65 — Je reviens — Tu reviens — Il revient — Nous revenons — Vous revenez — Ils reviennent — J'attends — Tu attends — Il attend — Nous attendons — Vous attendez — Ils attendent — Je daigne — Tu daignes — Il daigne — Nous daignons — Vous daignez — Ils daignent — J'obéis — Tu obéis — Il obéit — Nous obéissons — Vous obéissez — Ils obéissent — Je commande — Tu commandes — Il commande — Nous commandons — Vous commandez — Ils commandent.

5 — Modèle : *The most powerful.* Lexiologie, 134 — Le plus certain — Le plus merveilleux — Le plus savant — Le plus fort.

6 — Modèle : *Thy slave.* — Ta leçon — Ta tyrannie — Tes états — Tes ancêtres — Ta ruine — Ta desolation — Ton empire — Ton visir — Ton langage — Ton oiseau — Ta bouche — Ton ministre — Ton assertion — Ton pays — Ton lecteur — Ton retour — Ta vue — Ton arbre — Ton mur — Ton homme d'état — Ton attention — Ton discours — Ton récit — Ton prince — Ton pouvoir — Ta clémence — Ton esclave.

7 — Modèle : *Thy slave obeys thee.* Syntaxe, 139 — Je t'obéis — Tu m'obéis — Je lui obéis — Tu lui obéis — Nous lui obéissons — Il leur obéit.

8 — Modèle : *Deign to seat THYSELF.* Lexiologie, 137 — Tu te comprends — Tu te crois — Tu te connais — Tu te donnes — Tu te vois — Tu te parles — Tu te gouvernes — Tu t'assieds.

COMPOSITION

- 1 — Tu es un grand homme d'état.
 2 — Nous t'écoutons avec admiration. — 106, 119.
 3 — Ces états sont à toi. — 138.
 4 — Écoute ton esclave.
 5 — Tu sais que le pays est à toi. — 130, 138.
 6 — Ne me donne qu'une leçon, et je la comprendrai. — 116, 106, 129, 76, 117.
 7 — Il n'y avait qu'un de ses ancêtres qui eût (avait) gouverné avec clémence — 129.
 8 — Le visir obéissait au derviche. — 139.
 9 — On obéissait au prince. — 24, 139 ou 69.
 10 — Le prince sait que vous vous voyez (l'un l'autre). — 111.
 11 — On nous dit que les pays orientaux sont remplis de désolation. — 24.
 12 — Les guerres perpétuelles sont la désolation des empires. — 50.
 13 — Tu sais tout. — 130.
 14 — Tu réponds bien. — 130.
 15 — Tu commandes et j'obéis. — 130.
 16 — Ils te comprennent. — 106.
 17 — Ta clémence était grande.
 18 — Tu attends jusqu'à ce que nous revenions. — 130, 141.
 19 — Tu as un grand ministre.
 20 — Tu as gouverné sans tyrannie.
 21 — Il n'y avait qu'un esclave, qui obéissait. — 129.
 22 — Nous vous obéirons. — 106, 117.
 23 — Les ministres obéissent à l'empereur. — 139.
 24 — Les princes commandent, et les esclaves obéissent. — 50.
 25 — Gouvernons-nous avec clémence? — 92.
 26 — Obéissent-ils sans hésitation? — 92.
 27 — Il daigne répondre. — 55, 34.
 28 — Vous ne gouvernez pas avec clémence. — 99.
 29 — Ils ne daignent pas répondre. — 99.
 30 — S'il avait commandé, nous aurions obéi. — 108, 103.
 31 — Je voudrais commander, mais il ne voudrait pas obéir. — 112.
 32 — Il dit que tu n'as qu'à commander.

RECAPITULATION

Observations principales.

125. Prononciation de la lettre v.
 126. Prononciation de la lettre w, au commencement des mots et des syllabes.
 127. Prononciation de la voyelle r, quand elle n'est pas sous l'accent.
 128. Emploi de la seconde personne du singulier.
 129. Emploi du mot BUT pour rendre NE... QUE.
 130. Formation de la seconde personne singulière du présent de l'indicatif.
 131. Formation de la seconde personne singulière du passé.
 132. Effet du signe DO dans une phrase affirmative.
 133. Propriété de la particule initiale OVR.
 134. Formation du superlatif, quand l'adjectif ou l'adverbe a plusieurs syllabes.
 135. Emploi de WILL comme verbe.
 136. Emploi de WILL comme signe.

137. Formation des pronoms réfléchis.

138. Manière de rendre les pronoms personnels précédés de la préposition à, et marquant la possession.

139. Il y a des verbes qui sont neutres en français et actifs en anglais; et réciproquement.

140. Ellipse du signe, quand plusieurs verbes se suivent et sont au même mode ou au même temps.

141. Emploi du présent de l'indicatif, après une conjonction de temps.

FIN DE LA SEPTIÈME LEÇON

NOUVELLES

DE LA RÉPUBLIQUE DES LETTRES

et des États circonvoisins.

L'étude du droit conduit à tout. C'est une vérité depuis longtemps démontrée. Cependant, plus d'un profond légiste a dû renoncer à faire son chemin dans le monde, car à la connaissance du droit, qui est peu de chose à acquérir en somme, il faut joindre l'art de la parole, qui fait défaut à beaucoup d'honnêtes gens, docteurs en droit ou non.

L'avocat qui borne son ambition aux succès de la barre doit donc être éloquent avant tout, et comme, dans les procès d'affaires, l'éloquence est sans cesse entravée par des discussions sur le point de droit, des citations de textes juridiques, des chiffres, c'est à la cour d'assises que brillent les grands avocats, en défendant la veuve et l'orphelin faute de mieux, mais de préférence l'assassin et le voleur.

C'est qu'ici le droit n'a rien à voir; l'éloquence peut prendre tout son essor, donner tous ses effets naturels ou artificiels, et enlever le jury, quelle que soit la cause, qui importe peu.

**

Nous disions qu'un profond légiste manquant d'éloquence ne peut faire son chemin dans le monde. Ce n'est pas rigoureusement exact.

Il peut, en effet, entrer dans la magistrature; aborder l'administration: carrières honorables, mais où l'on ne peut guère espérer se faire un nom illustre, pas même une grande fortune.

L'orateur, au contraire, fera un grand avocat, un magistrat célèbre, un homme politique d'une renommée bruyante et lucrative ou un homme

d'État dont la postérité sera bien forcée de s'occuper, malgré son peu de valeur souvent, et ses fautes grossières ou funestes...

On en fera enfin, si peu que l'occasion s'y prête, un académicien.

**

C'est ainsi que M. Brousse, élu au fauteuil de Jules Favre, sans doute parce qu'un avocat ne saurait mieux être remplacé que par un autre avocat (quoique le prédécesseur de Jules Favre fût V. Cousin), était, le 7 avril, reçu solennellement par ses collègues de l'Académie française.

Mais si rien n'est plus facile que de s'asseoir dans le fauteuil d'un académicien défunt, l'obligation de faire son éloge est quelquefois, en revanche, une terrible corvée.

C'est une corvée de ce genre qui incombait à M. Brousse, dans cette occasion solennelle.

**

L'honorable récipiendaire, arrivé à l'Académie par le chemin détourné de la politique, comme son prédécesseur, était doublement embarrassé, car tout en déclarant vouloir se borner à faire « l'histoire d'une intelligence étrange et d'une âme mal connue, » c'est de l'homme, et de l'homme politique, qu'il lui a fallu parler.

Or, la politique de M. Brousse ne ressemble guère à celle de Jules Favre, comme on sait; comment faire l'éloge d'un adversaire, même lorsqu'on recueille sa succession?

On le fait mal, nécessairement; et c'est ce qu'a fait M. Brousse, quoiqu'il ait traité son devancier de Cicéron à tout propos, et surtout hors de propos.

J'eusse préféré me tenir tranquille, pour ma part...

**

Mais, comme il fallait quelque chose de plus pour justifier son passage à l'Académie française, M. Brousse a jugé à propos de travestir Jules Favre en « un Lamartine en prose poétique... »

Je le trouve plus exact lorsqu'il le compare à Jean-Jacques Rousseau, par « l'agitation religieuse de son âme, » par les « faiblesses inconcevables de son cœur » et « ce sentiment profond de malaise, d'amertume

et de douleur qui a pesé sur toute sa vie. »

C'est fort bien : sauf le talent, sauf le génie, Jules Favre fut donc un Ciceron et un Jean-Jacques...

* *

« Est-il bon, dit M. Brousse en terminant, que ces esprits rêveurs, ces cœurs agités et ces âmes errantes se trouvent mêlés de près à la politique?... »

Non, monsieur, cela n'est pas bon du tout. Nous en savons quelque chose.

Et il ne nous paraît pas meilleur que l'Académie française se transforme en une parlotte d'avocats ou en un club politique.

Mais cela, c'est son affaire.

* *

En démolissant la maison portant le n° 10, dans la rue de l'Abbaye, on vient de mettre à découvert l'ancien parloir des moines de Saint Germain des Prés. Des fragments d'architecture ont été recueillis, dont profiteront en frères les musées de Cluny et Carnavalet.

Les fouilles ont fait également découvrir un certain nombre de cercueils en bois, contenant des ossements : ceux des religieux décédés à l'abbaye évidemment.

* *

L'Académie des sciences morales et politiques, sur la proposition faite par M. A. Franck au nom de la section de philosophie, met au concours pour le prix Cousin, en 1883, le sujet suivant :

« Le scepticisme dans l'antiquité grecque. » — 1° Faire connaître les antécédents du scepticisme dans la philosophie grecque; 2° exposer les doctrines de Pyrrhon; 3° définir le rôle de la nouvelle Académie; 4° insister sur le renouvellement du scepticisme par Cénéside et Sextus Empiricus; 5° examen critique de ces différentes doctrines.

Il est recommandé aux concurrents de discuter dans le cours de leur travail la valeur historique et l'authenticité des monuments et des textes sur lesquels ils s'appuient.

Le prix sera de 6,000 francs. Le terme du concours est fixé au 31 novembre 1883.

* *

On n'est pas doux, en Chine, pour la piraterie littéraire.

Tout individu qui imprime et vend un ouvrage sans la permission expresse de l'auteur y est passible de cent coups de bambou comme entrée de jeu, puis de la transportation pour trois ans.

Si le coupable, averti, a arrêté le tirage de l'ouvrage volé et, par suite, ne l'a pas mis en vente, il ne reçoit que cinquante coups de bambou, outre la saisie de son matériel et des feuilles imprimées.

Comme ces Chinois sont arriérés, tout de même !...

X. RAMBLER.

ANECDOTES

PENSÉES ET MAXIMES

Quand la Nature a formé le corps humain, l'excellence et l'utilité de l'ouvrage demandaient que la tête fût com-

posée d'un tissu d'ossements minces et déliés ; mais, par là, il en résultait l'incommodité de ne pouvoir résister aux coups. Il en est de même de la vertu : l'action directe de la Nature y tend et la fait naître ; mais par une espèce de concomitance, elle a produit par contre-coup la source des vices. (Chrysispe.)

Soyez hommes : nul n'est assez puissant pour vous atteler au joug malgré vous ; mais vous pouvez passer la tête dans le collier, si vous le voulez. (Lamennais.)

COURS THÉORIQUE

ÉLÉMENTAIRE ET PRATIQUE

DE COMPTABILITÉ RAISONNÉE

Avec les principaux textes du droit commercial

PAR FÉLIX TARPET

Ancien négociant, professeur de comptabilité à la Sorbonne
(Cours publics de l'Association philotechnique).

Paris, librairie classique d'EUGÈNE BELIN,
rue de Vaugirard, 52.

Le gérant : LÉON LEVY.

Imp. D. BARDIN, à Saint-Germain.

SOCIÉTÉ DES JOURNAUX POPULAIRES ILLUSTRÉS

PROPRIÉTÉ DIVISÉE EN 8,000 PARTS

Exposé.

Le succès prodigieux des journaux la **Science populaire**, la **Médecine populaire** et en dernier lieu de l'**Enseignement populaire** est l'affirmation la plus éclatante des bénéfices que réalisent ces publications.

Un capital social proportionné à l'importance de l'entreprise permettra d'étendre encore le champ d'action, en vulgarisant les branches multiples de la science. Les souscripteurs participeront donc à une œuvre de haute moralité, et s'assureront en même temps un placement très rémunérateur ; car le revenu ne saurait être inférieur à 15 %.

Conditions pour le public.

La souscription est ouverte à la *Société des Villes d'Eaux*, à Paris, au siège social, rue Chauchat, 4, et à sa succursale de Toulouse, 57, rue d'Alsace-Lorraine.

Les Parts sont entièrement libérées moyennant le versement de 100 francs net, payables en souscrivant.

La répartition des bénéfices se fait en janvier et en juillet de chaque année.

Privilèges.

Accordés aux abonnés et aux acheteurs au numéro de la *Science populaire*, de la *Médecine populaire* et de l'*Enseignement populaire*.

1° En payant comptant, ils ont droit à une bonification de 5 francs pour chaque Part, soit net à payer 95 francs.

2° Ils ont la faculté de se libérer en huit mois, à raison de 10 francs par mois et par titre, à la condition de payer, comme premier versement, 20 francs par titre.

3° Tout souscripteur de 10 parts a droit au service gratuit de l'un des trois journaux de la Société à son choix (dans ce cas, il doit payer net 900 francs comptant).

4° Tout souscripteur de 20 parts a droit au service gratuit de deux des journaux de la Société à son choix (il doit payer net 1,900 francs comptant).

5° Tout souscripteur de 30 parts a droit au service gratuit des trois journaux de la Société (il doit payer net 2,850 francs comptant).

Ce service gratuit aux porteurs de 10, 20 ou 30 Parts est fait pendant tout le temps qu'ils restent en possession de leurs titres.

Souscription.

Les demandes de Parts doivent être accompagnées de 20 francs par titre, comme premier versement, ou de leur paiement intégral immédiat, comme il est dit ci-dessus.

Les demandes de Parts seront inscrites dans leur ordre de réception. La souscription sera close sans réduction pour les titres admis. Il sera fait retour immédiat des fonds, pour les demandes qui excéderont le nombre de Parts mises en souscription.

Les titres et coupons sont reçus comme espèces.

On souscrit : A la *Société des Villes d'Eaux*, au siège social, et à sa succursale, à Toulouse.

Adresser les lettres, bulletins de souscription, envois de titres ou fonds, à M. l'Administrateur de la *Société des Villes d'Eaux*, à Paris, rue Chauchat, 4, ou à M. le Directeur de la Succursale de la *Société des Villes d'Eaux*, à Toulouse, 57, rue d'Alsace-Lorraine.

L'ENSEIGNEMENT POPULAIRE

5 MAI 1881.

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

1^{re} ANNÉE.

N^o 14. — Prix : 15 centimes.

Rédacteur en chef : ADOLPHE BITARD.

BUREAUX : rue Montmartre, 125.

Abonnements : PARIS, un an, 8 fr.; six mois, 4 fr. — DÉPARTEMENTS, un an, 10 fr.; six mois, 5 fr. — ÉTRANGER, un an, 12 fr.

SOMMAIRE

TEXTE. — *Les Héros de la Patrie* : Régulus. — Le Congrès de la Ligue de l'enseignement. — *Les grands romanciers populaires* : Rabelais. — *Faits mémorables de l'histoire de France* : La libération de Marseille en 1596. — Hans Sachs, le poète-cordonnier de Nuremberg. — *Cours d'histoire universelle* : IV. Assyriens et Babyloniens. — Cours pratique de langue anglaise : Huitième

leçon. — Nouvelles de la République des lettres. — Anecdotes, pensées et maximes.

ILLUSTRATIONS. — *Les Héros de la Patrie* : Régulus devant le Sénat romain. — *Hans Sachs* : Une lecture chez le poète-cordonnier de Nuremberg. — *Histoire universelle* : Mort de Sardanapale. — Les ruines de Babylone.



LES HÉROS DE LA PATRIE. — RÉGULUS : « EN PRÉSENCE DU SÉNAT, IL PLAIDA LA CONTINUATION DE LA GUERRE. » (Page 210, col. 2.)

AVIS IMPORTANT

Toute personne qui prendra un abonnement d'un an recevra gratuitement en prime : les QUADRUPÈDES, de Buffon. Cette prime extraordinaire est un magnifique volume de 320 pages, illustré de gravures entièrement inédites, et vendu en librairie 6 francs.

AVIS

Changements d'adresses. — Nous rappelons à nos abonnés que toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée d'une des dernières bandes du journal, et de 1 franc pour nouveaux frais.

LES HÉROS DE LA PATRIE

RÉGULUS

Marcus-Attilius Régulus est un des types les plus élevés et les plus purs du patriotisme et de l'abnégation personnelle. Il est peut-être le premier dans cette glorieuse phalange des Brutus, des Fabius, des Curtius, des Cincinnatus, des Caton, etc., héros de l'ancienne Rome dont l'exemple ne doit jamais être oublié, et qui ont eu de si tristes descendants.

Consul avec Julius Libo, en 267 av. J.-C., Régulus soumit les Salentins, auxquels il enleva leur capitale, Brundisium (Brindisi). Il fut de nouveau élevé au consulat, en 256, avec Manlius Vulso, et c'est dans le cours de la première guerre punique qu'il se couvrit de gloire, tant par sa défaite et sa mort que par les victoires éclatantes qui les avaient précédées.

La guerre contre les Carthaginois durait depuis huit ans déjà, lorsque Régulus et Manlius, à la tête de la flotte romaine, leur livrèrent la bataille navale d'Ecnome, dans laquelle ils coulèrent trente-deux navires ennemis et s'emparèrent de soixante-quatre. A la suite de cette grande victoire, chaudement disputée, Man-

lius retourna à Rome; Régulus demeura en Afrique, poursuivant le cours de ses succès. Après plusieurs victoires nouvelles dont la conséquence avait été la soumission de toutes les villes du littoral les unes après les autres, l'intrépide consul vint mettre le siège devant Tunis (255).

Dans la dernière affaire, Régulus, victorieux d'Amilcar et des deux Asdrubals, avait pris huit éléphants à l'ennemi. Celui-ci, effrayé, demanda la paix; mais Régulus, mauvais négociateur, ne voulut l'accorder qu'à des conditions qui la rendaient inacceptable. Au cours des négociations, les Carthaginois reçurent des Grecs un renfort considérable, sous la conduite du Lacédémonien Xantippe, à qui ils confièrent le commandement de toute l'armée. Les hostilités reprirent aussitôt.

Xantippe vainquit les Romains, et leur fit 15,000 prisonniers, parmi lesquels le plus précieux de tous, le consul Attilius Régulus lui-même.

Conduit à Carthage, Régulus y demeura deux ans en captivité. En 251, les Carthaginois, désirant ouvrir de nouveau des négociations pour un traité de paix, envoyèrent à Rome des ambassadeurs au nombre desquels ils placèrent Régulus, espérant que celui-ci, dans l'intérêt de sa propre liberté, pèserait sur les résolutions de ses concitoyens dans le sens qu'ils désiraient. Ils prirent, à la vérité, la précaution de faire faire à Régulus, avant de s'éloigner, le serment de revenir si les négociations n'aboutissaient pas; mais, accoutumés au parjure, il n'est pas probable qu'ils comptaient sur autre chose que les efforts intéressés de l'illustre Romain pour obtenir la paix, condition rigoureuse de sa liberté, quoiqu'il pût désormais n'en tenir aucun compte.

Les Carthaginois furent doublement déçus.

Régulus, admis en présence du Sénat assemblé, et bien qu'il eût pour témoins les ambassadeurs carthaginois, plaida hautement en faveur de la continuation de la guerre, convaincu du triomphe final de la République et de la ruine de Carthage. Il réussit à faire passer sa propre conviction dans l'esprit du Sénat, et les ambassadeurs furent renvoyés.

Mais si tout le monde avait un peu oublié l'engagement solennel pris par Régulus de se remettre entre les mains des Carthaginois irrités si les négociations n'aboutissaient pas, lui du moins n'avait rien oublié. Ni les supplications de sa famille désespérée ni les instances du Sénat qui fût peut-être revenu sur sa décision s'il l'eût pu faire déceint, ne surent le retenir. Le peuple alors se souleva pour s'opposer à son départ, mais il réussit à le convaincre que, pour l'honneur du nom romain et la gloire de la patrie, ce sacrifice, qui était son triomphe à lui, était nécessaire...

Il partit donc, sachant qu'il avait à répondre de la part décisive qui lui incombait dans la décision de ses concitoyens, devant un ennemi devenu implacable.

Les Carthaginois, en effet, firent mourir le héros romain dans les supplices les plus atroces (suivant quelques historiens, du moins), au nombre desquels, celui qui aurait consisté à rouler du haut en bas d'une montagne le malheureux enfermé dans un tonneau hérissé intérieurement de pointes de fer acérées, est devenu légendaire.

Rien n'est moins prouvé, au demeurant, que les détails dans lesquels sont entrés les historiens en question sur les horribles tourments infligés par les Carthaginois à leur héroïque prisonnier, et il est remarquable que Diodore et Polybe n'en parlent point. Mais ces détails, si cruels qu'ils soient, n'ont pour nous aucune importance.

Le fait patent, indiscutable, c'est que Régulus, mis en situation de recouvrer sa liberté au prix de conseils qu'il jugeait contraires aux intérêts de son pays, accepta une mission qui lui permettait de venir donner au Sénat de Rome les conseils opposés, appuyés de renseignements précieux, ne pouvant douter que cette attitude ne dût porter ses ennemis à exercer sur lui la plus terrible vengeance; et que, cette affaire vidée, il n'hésita pas à se remettre entre les mains de ceux-ci, pour faire honneur à sa parole et opposer la foi romaine à la mauvaise foi punique.

En vérité, nous saurions que les Carthaginois, au lieu de le mettre à mort comme c'était leur droit, glorifièrent son action, que la gloire de Régulus n'en subirait aucune atteinte

à nos yeux : nous en estimerions mieux les Carthaginois, voilà tout.

L'histoire de Régulus a été portée au théâtre, en France, par trois auteurs médiocres : Pradon, Dorat et Lucien Arnault ; à Vienne et en Italie par un poète illustre : Métastase ; mais c'est un Corneille qu'il lui aurait fallu.

A. B.

LE CONGRÈS DE LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

Le congrès général de la Ligue de l'Enseignement, dont nous avons annoncé la réunion et l'objet, a achevé ses travaux. Trois cents délégués des Cercles de province et des représentants de diverses Sociétés d'instruction populaire y ont pris part, et voici le texte des statuts de la Ligue qui ont été votés dans la troisième et dernière séance du congrès, celle du 20 Avril :

« Art. 1. La Ligue de l'enseignement, fondée par Jean Macé, s'organise en fédération sous le titre de Ligue française de l'enseignement.

Art. 2. Une liste est ouverte sur laquelle seront inscrites toutes les sociétés d'instruction populaire, sous quelque titre que ce soit, y compris les sociétés de femmes qui voudront en faire partie.

Art. 3. La Ligue française de l'enseignement a pour but de provoquer par toute la France l'initiative individuelle au profit du développement de l'instruction populaire par tous les moyens possibles.

La Ligue publiera un bulletin spécial dont le prix est fixé à 6 fr.

Art. 4. Toute société adhérant à la Ligue sera tenue de prendre un abonnement à ce bulletin.

Art. 5. Chaque société fixera elle-même sa contribution d'après ses ressources.

Art. 6. Chaque société, étant indépendante, sera libre de se retirer lorsqu'elle le désirera.

Art. 7. Un congrès composé des délégués des sociétés de la Ligue, se réunira chaque année dans le lieu désigné par le conseil général de la Ligue.

Le premier congrès se tiendra à Paris.

Art. 8. Chaque société enverra un délégué au congrès annuel. Un même délégué pourra représenter plusieurs sociétés, mais il n'aura jamais qu'une seule voix.

Art. 9. La Ligue est administrée par un conseil général de trente membres, nommé par le congrès pour trois ans et renouvelable par tiers chaque année.

Le sort déterminera les membres qui feront partie des 1^{er} et 2^e tiers.

Les membres sortants sont rééligibles.

Art. 10. Les attributions du conseil général sont :

1^o De propager l'œuvre ;

2^o De publier le bulletin de la Ligue ;

3^o D'organiser des conférences publiques et les congrès annuels ;

4^o D'administrer les finances de la Ligue.

Art. 11. Le conseil général rendra compte, dans le bulletin, de sa gestion et publiera l'état détaillé de ses recettes et de ses dépenses.

Art. 12. Nulle modification aux présents statuts ne pourra être discutée en assemblée générale sans avoir été au préalable communiquée au conseil général et portée par lui deux mois avant la réunion du congrès à la connaissance de toutes les sociétés dont se compose la Ligue française de l'enseignement.

Art. 13. *Disposition transitoire.* — Les présents statuts seront soumis par les délégués présents au congrès à l'approbation de leurs sociétés. Les sociétés qui les accepteront enverront leurs adhésions au cercle parisien, qui convoquera leurs délégués en juin prochain, pour nommer le conseil général. »

Ce vote n'a pas eu lieu absolument sans discussion, et n'a pas donné entière satisfaction au cercle parisien, à l'initiative duquel est due la fondation laborieuse de la Ligue, à une époque où une telle entreprise était presque assurée d'un échec.

À la première séance, la commission chargée du rapport sur l'organisation de la Ligue présentait une proposition de M. de Heredia, président de l'Association philotechnique, dont voici les termes : — « Le congrès adopte le principe d'une fédération de toutes les sociétés laïques et populaires

d'éducation sous le titre de *Ligue française de l'enseignement.* » Cette proposition a été repoussée comme s'écartant du programme de la Ligue, seul en discussion, mais non sans lutte. La proposition de M. Jean Macé, dont les deux paragraphes forment les deux premiers articles des statuts, ont été ensuite adoptés.

Les statuts n'ont été votés, ainsi que nous l'avons dit, que dans la troisième séance. Les quatre premiers articles ont passé sans obstacles sérieux, mais un vif débat s'est engagé sur l'article 5.

Le comité du cercle parisien proposait la rédaction suivante :

« Les sociétés dont les recettes effectives s'élèvent à un chiffre supérieur à 300 francs devront verser une rétribution de 2 %, prélevée sur le chiffre des recettes. » Ces dispositions étaient peut-être excessives, et l'article aurait pu être modifié, tout en laissant le principe intact. Ce n'est pas ce qu'on a fait.

D'abord des amendements portant que la somme prélevée annuellement ne pourrait dépasser ou 300, ou 500 fr. se sont produits : si un pareil amendement avait pu être adopté, il s'en fût suivi que les sociétés les plus pauvres auraient payé proportionnellement plus que les riches, qui eussent joui d'un privilège que rien ne justifiait, que tout condamne au contraire.

M. de Heredia est intervenu, comme président d'une société qui a justement le malheur d'être riche : son revenu annuel est de 40,000, et il faudrait alors qu'elle versât à la Ligue 800 fr. ; M. G. Ollendorff a fait des observations identiques au sujet de l'Union française de la jeunesse.

Nous sommes bien aise d'apprendre que, parmi nos sociétés d'instruction populaire, il y en a d'aussi riches, mais nous ne comprenons pas qu'elles ne consentent à faire partie d'une fédération qu'à la condition d'y jouir des privilèges les plus exorbitants, à raison de cette richesse même. Nous nous étions imaginé que la proportion est d'autant moins sensible qu'elle porte sur un capital plus considérable : il paraît que nous nous étions trompé.

En tout cas, ici, il y avait un écueil à éviter, dont ne se sont pas assez inquiétés les honorables membres de ces sociétés opulentes, dont ils défendaient

daient les intérêts : on les accusera d'avoir sacrifié l'intérêt général à des intérêts particuliers, à des intérêts de boutique, et ce sera leur très grande faute.

Un amendement de M. Viénot, président du cercle rouennais, et qui forme l'article 5 des statuts, a été finalement adopté. Il n'y a pas grand-chose à dire de cet article 5, si ce n'est qu'on se demande ce qu'il fait là et à quoi il prétend servir.

Les autres articles ont passé sans difficulté.

Le lendemain avait lieu, dans la grande salle du Trocadéro, la séance solennelle de clôture. Jean Macé y a fait l'histoire de la Ligue, M. Gambetta y a fait un très beau discours, à son habitude; mais nos lecteurs ont tous lu le compte rendu de cette séance qui, pour nous, est de beaucoup la moins importante du congrès.

A. B.

LES GRANDS ROMANCIERS POPULAIRES

RABELAIS

A PROPOS DE SA STATUE

Là où Rabelais est mauvais, il passe bien loin au delà du pire : c'est le charme de la canaille ; où il est bon, il va jusqu'à l'exquis et à l'excellent : il peut être le mets des plus délicats.

(La Bruyère, *Caractères*.)

I

Un grand mouvement traverse la France, mouvement qui fait surgir du sol une population de statues, monuments de bronze ou de marbre, qui perpétuent le souvenir de nos grands hommes. Du haut de leur piédestal, nos gloires semblent exhorter le peuple dont les flots roulent à leurs pieds : c'est l'exemple perpétuellement mis sous les yeux des jeunes générations.

Hier, c'était Lamartine à Mâcon, le général Foy à Ham, Pascal à Clermont-Ferrand ; demain, ce sera Gustave Flaubert à Rouen, Alexandre Dumas à Paris, Rabelais à Chinon.

Parlons un peu de ce dernier.

Nous venons d'apprendre que MM. Thiébaud vont couler en bronze la belle statue de M. Hébert. Quinze

mille kilos de vieille fonte sont donnés par le ministre de la guerre, une grande représentation s'organise au profit de la souscription et bientôt le vieux conteur se montrera, ressuscité par le burin du sculpteur, sur une place de sa ville natale.

Quelques mots ne seront donc point déplacés ; il est bon parfois de jeter un regard en arrière.

II

François Rabelais a ouvert les yeux au soleil de Chinon. Son père tenait l'auberge de la Lamproie, c'est là qu'il vint au monde, en dépit de quelques biographes qui le font naître au clos de la Devinière, petite métairie à une lieue de la ville.

Quelle était la maison paternelle?... Probablement une de ces vieilles maisons qui montraient à la rue leur pignon enfumé et grognon comme un visage de sorcière, une de ces maisons dont parle Victor Hugo dans *Notre-Dame de Paris*, ou Alfred de Musset dans *Don Paëz*,

Enseigne en fer-blanc, porte couronnée de monstres grimaçants, seuil aux marches vermoulues, salle peuplée de tables chancelantes, fenêtres aux vitraux moins larges qu'un œil-de-bœuf, escalier criard, rien n'y devait manquer.

Là s'arrêtaient les rouliers, les escholiers avec l'encrier de plomb pendu à la ceinture, et parfois les soldats de Sa Majesté le Roy.

Rabelais passa les premiers jours de son existence dans ce milieu si pittoresque. Il jouait au coin du large foyer où crépitait joyeuse flambée. Roulant entre les jambes des clients, il s'asseyait sur un banc ou sur les genoux d'un consommateur, et suivait ainsi la conversation.

Les impressions qu'il a recueillies là ont dû lui revenir en mémoire plus tard pour lui colorer le style de cette splendeur qui germe au fond du langage populaire.

III

Dès le xvi^e siècle, l'ambition faisait entendre sa voix dans les cœurs paternels. On voulait déjà faire monter à son fils un degré de plus sur l'échelle sociale. Le père de Rabelais voulut voir François orné de l'instruc-

tion, il désira lui donner la science d'un clerc.

Les abbayes étaient alors les seules écoles. Le jeune homme fut confié aux bénédictins de Seuilé, puis à ceux du couvent de la Basmette, et finalement aux franciscains de Fontenay-le-Comte. Ce fut chez ces derniers qu'il reçut la prêtrise.

Rabelais avait une intelligence qui touchait de bien près au génie. Sous la direction de ses maîtres, il ne tarda point à connaître tout ce que l'on connaissait en littérature, en science et en théologie. Hébreu, grec, latin, italien, espagnol, allemand, arabe, il ne laissait rien échapper. Fouillant les riches bibliothèques des monastères, il dévora les manuscrits composés dans ces langues. En peu de temps, les chefs-d'œuvre de l'antiquité et du moyen âge lui devinrent familiers.

On comprend que les moines, devinant en lui un homme remarquable, se l'attachèrent en lui donnant les ordres ; mais la vocation de Rabelais n'était point là. Il fut un fort mauvais prêtre, et un grand écrivain.

IV

Lancé dans le monde, Rabelais y courut de droite et de gauche. Esprit fantasque, il roulait au gré de son caprice, répandant partout sa verve étincelante, et recueillant un monde de souvenirs.

Le ciel l'avait doué d'une finesse d'observation qui ne laissait rien échapper. Son regard savait trouver les côtés importants sans hésitation aucune ; il fouillait tous les personnages qui s'agitaient autour de lui, et saisissait les lignes du portrait aussi pleinement que rapidement.

Du reste, il était venu à une époque unique : Luther avait lancé déjà ses idées à la société, et ses idées germaient. Le protestantisme commençait à percer, l'univers se sentait au seuil d'une transformation complète, et, comme toute révolution fait surgir des caractères, François ne manquait pas de types à étudier.

Au milieu de ces mouvements qui remuaient la vieille Europe féodale et catholique, le penseur se frayait son petit chemin. C'était le spectateur perspicace d'une scène unique.

V

Rabelais fut d'abord cordelier. La règle de cet ordre l'ennuya, il obtint de Clément VII une bulle qui lui permit de devenir bénédictin.

Il avait cru que le changement lui plairait ; il s'aperçut bientôt du contraire ; ce n'était point la couleur de l'habit, c'était l'habit même qui l'emprisonnait. Il le comprit. Cessant de fatiguer le pape afin d'en obtenir des permissions, il rejeta simplement la robe monacale pour s'établir à Montpellier et y pratiquer la médecine.

Le charlatanisme, qui entraînait alors pour une grande part dans cette condition, lui répugna ; une seconde bulle émanée de Paul III le remit bénédictin.

Il ne devait pourtant pas mourir chez les disciples

de saint Benoît ; il préféra le clergé séculier, où les gros bénéfices ne manquaient pas ; il se fit nommer curé-chanoine de Meudon. C'est là qu'il mourut.

VI

Cette mort est l'objet d'une quantité d'opinions ; les uns affirment, avec Colletet, que « sur la fin de ses jours, il rentra en soi-même, et rendit à Dieu son esprit en fidèle chrétien » ; d'autres le montrent se couchant avec une pèlerine de chanoine et murmurant en riant : « *Beati qui moriuntur in Domino!* »

Entre ces deux versions, il en existe peut-être une qui est la vraie, et que l'on n'admet point parce qu'elle ne présente aucun cachet d'extraordinaire.

M. Talbot dit à ce propos : « Il faut se défier de ces traditions populaires qui défigurent l'Homère bouffon, de la même manière que l'Homère des Grecs a été transformé par la légende. »

En effet, comme toute illustration, Rabelais a eu ses biographes, qui l'ont fait le héros d'anecdotes plus ou moins piquantes, plus ou moins bizarres, et plus ou moins authentiques.

Démêler le vrai du faux est assez difficile.

tous les genres et ces tentatives firent subir à l'auteur une école utile en lui apprenant à manier les sujets les plus divers et à les fondre en une unité magnifique.

Cette unité est : « *L'Histoire véridique des faits et gestes de Gargantua et de son fils Pantagruel.* »

L'œuvre de Rabelais est une chose inouïe. Rien de plus original. Nulle littérature n'a produit un travail analogue à celui-là, nul auteur ne l'a complètement imité. Swift a bien

écrit *Gulliver*, Sterne *Tristram Shandy* et Samuel Butler *Hudibras* ; mais ce sont des conceptions qui, si elles ont des points de ressemblance dans la forme employée, sont tout à fait différentes dans la manière dont elles sont traitées.

Chez le romancier français il y a un style



HISTOIRE UNIVERSELLE. MORT DE SARDANAPALE. (Page 219, col. 1.)

à part, composé d'éléments hétérogènes, émaillé de bizarreries, passant du trivial au sublime et du sublime au comique ; cette prose est un chef-d'œuvre de caprice ; c'est l'idéal de l'étrange ; c'est du Byron où le scepticisme moderne est remplacé par le scepticisme du moyen âge.

Quelques auteurs ont voulu voir en Rabelais une espèce de bohème du XVI^e siècle, homme de principes relâchés, causant de choses égrillardes, un verre à la main et une ribaude à ses côtés. L'humeur changeante du héros prête assez à ces suppositions, mais un critique moderne prétend qu'« il est permis de douter des inclinations et des habitudes bachiques qu'on lui prête, et de voir dans les gaietés de son livre une débauche de cabinet encore plus que de cabaret. »

Nous partageons cette opinion.

VII

François Rabelais composa successivement des almanachs, des commentaires sur Hippocrate, et des romans. Sa plume s'essaya ainsi dans

Au point de vue littéraire, Rabelais a eu une influence capitale. Nul plus que lui n'a contribué à la formation de la langue. A cette époque, les écrits se faisaient principalement en latin, ce qui produisait dans les écoles un jargon incompréhensible. L'auteur de l'épisode de « l'escolier qui parlait grec et latin » a ridiculisé cette manie comme Cervantès celle des romans de chevalerie. Il aimait à parler de son

pays; il y voyait une mine inépuisable que la Renaissance voulait oublier en mélangeant les produits, et il l'a exploitée avec une telle habileté, qu'il en est sorti le xvii^e siècle.

VIII

Au point de vue politique, Rabelais fut aussi un novateur hardi.

« Vistes-vous jamais, dit-il, chien reconstruant quelque os médullaire ? C'est, comme dit Platon, la beste du monde la plus philosophe. Si vous l'avez, vous avez peu noté de quelle dévotion il le guette, de quel soing il le garde, de quelle ferveur il le tient, de quelle prudence il l'entourne, de quelle affection il le brise et de quelle diligence il le suce. Qui l'inducit à ce faire ? Quel est l'esprit de son étude ? Quel bien prétend-il ? Rien plus qu'un peu de mouelle. Vrai est que ce peu plus est délicieux que le beaucoup de toutes aultres, pour ce que la mouelle est aliment élaboré à perfection de nature. A l'exemple d'icelui, vous convient estre saiges pour fleurir, sentir et estimer ces beaux livres de haulte graisse, légers au pourchas et hardis à la rencontre; puis, par curieuse leçon et méditation fréquente, rompre l'os et sucer la substantifique mouelle, c'est-à-dire ce que j'entends par ces symboles pythagoriques, avec espoir certain d'estre faicts escorts et preux à la dicte lecture. »

Pour comprendre Rabelais, il faut en effet casser l'os pour en retirer la moelle, rompre l'œuf pour en laisser sortir l'oiseau.

Sous ce voile allégorique, sous cette fable immense, vit, s'agite, se combat, se passionne toute la société d'alors. Ne pouvant parler librement, par crainte du bûcher, le conteur a pris des géants et les a revêtus des ridicules, des qualités, et des tendances de ses contemporains. C'est ainsi qu'a fait plus tard avec les animaux La Fontaine.

Il y a un trait d'union palpable entre le romancier et le fabuliste. François I^{er} ou Louis XIV, peu importe ! c'est toujours la main autoritaire qui veut écraser la pensée, et la pensée qui découvre un moyen détourné de percer.

Rabelais et La Fontaine sont les

républicains et les moralistes de leur temps. L'un et l'autre, ils ont montré les passions des grands broyant les petits; l'un et l'autre, ils ont pleuré sur cette tyrannie.

IX

Résumons en deux mots l'œuvre de Rabelais.

Rabelais fut un novateur en littérature et en politique.

Rabelais fut un peintre à la façon de Molière, et un moralisateur à la façon de La Fontaine.

Honneur à lui !

Puisse bientôt, joviale et sympathique, cette vieille figure reparaitre parmi nous, rajeunie sous le burin du sculpteur.

ARMAND GRÉBAUVAL.

FAITS MÉMORABLES

DE L'HISTOIRE DE FRANCE

LA LIBÉRATION DE MARSEILLE EN 1596

Les principaux chefs de la Ligue s'étaient réconciliés avec Henri IV; Marseille seule résistait encore à l'autorité royale affermie. Cette ville était dominée par Charles de Casaulx, consul, et par Louis d'Aix, viguier, qui avaient usurpé toute l'autorité. Ces deux hommes, ces deux despotes, ne respiraient que le sang et le carnage: ils ne pardonnaient rien et avaient imprimé la terreur dans le cœur des habitants, se jouant de la vie et de la fortune des citoyens. Comme ils étaient sur le point de livrer la ville à Philippe II, roi d'Espagne, un capitaine, d'origine corse, nommé Libertat, aidé de ses amis, forma le projet de soulever les habitants et de se défaire de ces deux tyrans.

Pierre Libertat était alors capitaine de la porte Royale (plus tard dite *des fainéants*), et par conséquent, pouvait tuer le consul entre les deux guichets, lorsqu'il passerait, à son habitude, pour aller en reconnaissance hors la ville. Il ne lui resterait plus alors qu'à jeter ce cri qui, depuis, a produit tant de merveilles, ce cri de *Liberté!* qui devait soulever le peuple et donner entrée au duc de Guise,

avec lequel tout avait été convenu d'avance.

Ce prince, en recevant la ville sous l'obéissance du roi, promettait que Sa Majesté maintiendrait les privilèges de Marseille, sans nouvelles impositions; que Libertat serait viguier jusqu'au mois de mai 1597, et que pendant qu'il serait en charge, il commanderait dans la ville en l'absence du gouverneur; qu'on établirait à Marseille une chambre souveraine de justice; qu'on accorderait une amnistie aux partisans de la Ligue, excepté à Louis d'Aix, à Charles Casaulx et à leurs adhérents; que Libertat recevrait, en récompense de ses services, la somme de 160,000 écus, dont il ferait part à ceux qu'il jugerait à propos, le commandement de la Porte Royale, celui de Notre-Dame de la Garde et deux galères, avec augmentation de traitement; une terre de deux mille écus de rente, la jouissance de ce revenu jusqu'à ce qu'il fût mis en possession de ladite terre, etc., etc.

Le roi confirma tous ces articles, sauf celui portant levée d'un droit sur les épiceries, et les 160,000 écus furent réduits à 50,000.

Le duc de Guise, de son côté, avait désigné ceux qui devaient occuper les places. Comme l'exécution de ce grand projet approchait, ce prince porta ses forces du côté de Toulon, pour mieux surprendre Marseille.

Cependant, Libertat était dans la plus grande inquiétude, car son sort était lié au succès de l'entreprise; il était donc résolu à profiter de la première occasion qui se présenterait.

Il ferma, en conséquence, les portes dont il était le maître, livrant ainsi Louis d'Aix à la merci des ennemis. Charles Casaulx, fatigué ce jour-là, était resté dans la ville; Libertat lui fit dire de venir parce que les ennemis paraissent, et se tient près de la porte, l'épée à la main, ayant auprès de lui ses deux frères. Casaulx, en le voyant dans cette attitude agressive, croit qu'il veut défendre la porte, et s'approche en lui disant: « Eh bien, capitaine Pierre, qu'est-ce que tout ceci? — Vous le saurez, monsieur le consul, » répond Pierre Libertat.

Il n'a pas plus tôt dit ces mots qu'il fond sur Casaulx, le renverse d'un

coup d'épée, et son frère Barthélemy achève de le tuer.

Les mousquetaires mettent bas les armes et demandent la vie. Jacques Martin, l'un des conjurés, met l'épouvanté au corps de garde voisin, dont les soldats se rendent tous, sur la promesse qu'il ne leur sera fait aucun mal. Libertat avait fait tirer aussitôt un coup de canon, signal convenu avec le duc de Guise, et quand ce prince entra dans la ville, il n'y avait déjà plus d'ennemis.

L'entrée du duc fut saluée par les acclamations du peuple, et Pierre de Bayon de Libertat, devenu l'idole de Marseille et considéré comme un libérateur, fut porté en triomphe.

Plus tard, on éleva dans la salle de l'Hôtel de Ville, au milieu du double escalier, un monument destiné à transmettre à la postérité le souvenir de l'action de Libertat.

Il y était représenté debout, revêtu de l'habit de son grade.

Libertat ne jouit pas longtemps de sa gloire : il mourut le 14 avril 1597, dans la maison portant le numéro 40 de la rue de Lorette, en face du couvent des Clarisses, et fut enseveli dans l'église de l'Observance.

VICTOR CHABERT

HANS SACHS

LE POÈTE-CORDONNIER DE NUREMBERG

Cet ouvrier-poète, objet de risée et de mépris pour les rimeurs de profession, ses contemporains, dont les noms sont depuis longtemps oubliés quand le sien est resté célèbre, est considéré, par Wieland et Goëthe comme une des gloires les plus élevées de la littérature allemande. Ajoutons que, tout en vivant modestement de son métier et sans y prendre autrement une part active et personnelle, peu d'hommes, peu d'écrivains ont eu une influence aussi considérable sur le succès, sur la popularité de la Réforme en Allemagne.

Hans Sachs naquit à Nuremberg en 1494. Ses parents paraissent avoir joui d'abord d'une modeste aisance, car Hans reçut un commencement d'instruction assez sérieux, il savait même un peu de latin, lorsqu'à la

suite de circonstances sur lesquelles les renseignements font défaut, il entra en apprentissage chez un cordonnier.

Son apprentissage terminé, Hans Sachs entreprit son tour d'Allemagne, conformément à la coutume à peu près abandonnée dans ces derniers temps seulement, et à tort selon nous, quoiqu'on puisse invoquer la rapidité des communications et la facile diffusion des nouveaux procédés industriels qui en résulte. Le compagnonnage a toujours été une pépinière de poètes extrêmement féconde, en Allemagne comme en France : Sachs ne pouvait se dispenser de participer à la débauche de poésie qui est de règle dans un pareil milieu : ce fut donc par des chansons de compagnonnage qu'il débuta, et ce sont ces chansons qui commencèrent sa popularité.

De retour à Nuremberg, il fut accueilli avec distinction par les *maîtres chanteurs*¹ de cette ville, et le plus célèbre d'entre eux, le fameux barbier Hans Folz, le prit en amitié et lui donna des conseils. Sachs, fort de cet appui, débuta sérieusement à vingt ans par une ode en l'honneur de la Trinité. Quelques années plus tard, il était reçu maître chanteur à son tour, et se mariait presque aussitôt.

Il ne faut toujours pas perdre de vue que Hans Sachs était aussi maître cordonnier et chaussait ses concitoyens avant de songer à les distraire par ses chansons ou à les édifier par ses satires politiques et religieuses. Artisan laborieux, bon père de famille (il n'eut pas moins de sept enfants), c'est seulement aux heures de loisir qu'il s'entretenait avec la muse, et sous son inspiration, traduisait, en vers énergiques ou attendris, les tristesses, les protestations, les espérances de ce peuple dont il faisait partie.

Dès les premières protestations du moine de Wittemberg contre les turpitudes de Rome (1517), Sachs publia

1. Les *maîtres chanteurs* (*meistersängers*) formaient en Allemagne une association de poètes, dont les membres appartenaient presque exclusivement à la classe des bourgeois et artisans; cette association avait remplacé, dès le XIV^e siècle, celle des ménestrels (*minnesängers*), poètes de cour, qui avaient fait leur temps, et durent laisser le champ libre aux poètes du peuple.

une satire véhémement, conçue dans le même esprit : *Une curieuse prophétie sur la papauté*, laquelle fut saisie et brûlée et valut à notre ouvrier-poète une verte réprimande, suivie de l'interdiction pure et simple de se livrer dorénavant à tout travail littéraire. — Il est juste de dire que, dans ce pamphlet, Sachs ne ménageait pas plus l'empereur que le pape, circonstance bien faite pour alarmer la municipalité nurembergeoise. Le poète ne tint toutefois aucun compte de l'interdiction, et l'avenir prouva qu'il fit bien.

Partisan de la Réforme, admirateur convaincu de Luther, Hans Sachs est loin de partager l'humeur agressive de son idole ; le bon sens constitue, avec la modération, le fonds de son talent ; même dans son *Rosignol de Wittemberg*, ardent panégyrique du réformateur, publié en 1523, tandis qu'il rappelle à ses coreligionnaires la pure morale évangélique dont il les conjure de ne point s'écarter, le maître chanteur pressent déjà les disputes théologiques, les querelles dogmatiques misérables qui ne tarderont pas à empoisonner la nouvelle confession.

Nous ne suivons pas le poète populaire dans cette partie de son œuvre, la plus brillante peut-être, où, spectateur honnête et jusqu'à un certain point désintéressé, il juge les événements qui se déroulent sous ses fenêtres, signalant le mal qu'il voit partout, cherchant le bien qu'il ne trouve nulle part, comme il arrive infailliblement aux époques de lutte ; en appelant à la raison et à la morale, avec une énergie convaincue, mais sans grand espoir des résultats.

Très fécond, le poète-cordonnier de Nuremberg ne s'en tint pas au pamphlet politique ou religieux, il a touché, à proprement parler, à tous les genres de poésie en honneur de son temps, et à tous de main de maître.

« Ses manuscrits, dispersés dans les bibliothèques publiques de Dresde, Leipzig et Zwickau, dit M. Boré, forment 34 vol. in-folio, comprenant 6,048 pièces de différents genres, dont il n'y a pas même la cinquième partie d'imprimée, et dépassant le prodigieux nombre d'un demi-million de vers. Hans Sachs, on le voit tout d'abord, possédait une des principales qualités du génie, la fécondité ; il en



HANS SACHS. — UNE LECTURE CHEZ LE POÈTE-COUDONNIER DE NUREMBERG. (Page 215, col. 4.)

avait une autre non moins essentielle, la variété...

« Par un assemblage de facultés intellectuelles et de qualités morales, Hans Sachs réunissait tout ce qui peut exercer sur la classe populaire une heureuse influence. Il pensait, il sentait, il vivait, dans le cercle de l'existence ordinaire, comme le peuple, condition indispensable pour lui parler sa langue, hors de laquelle les gens simples comprennent peu ou mal ; mais il était éclairé d'une lumière plus haute, il était animé de plus profonds sentiments, et c'est par là que, tout en amusant ce peuple, il le soulevait, il le portait vers un idéal supérieur.

« Tout ce qui émouvait ou devait émouvoir cette partie nombreuse de ses concitoyens venait aboutir à lui, comme à un vaste *sensorium commune* ; il le traduisait en drames, en comédies, en farces, en chansons, en fables, en récits pathétiques ou railleurs qui, toujours vivifiés par l'amour du vrai, du beau et du bien, par le sentiment religieux, moral et patriotique, laissaient au fond des âmes, fortement ou doucement remuées, l'aiguillon salutaire. »

C'est à partir de 1550 que Hans Sachs, laissant de côté le *tire-pied* de la satire, se voua plus particulièrement aux contes et légendes burlesques, aux pièces comiques, aux farces et aux chansons ; plus tard, il composera des drames et des comédies pleines d'imagination et de verve, auxquels il faudra attendre longtemps encore avant de trouver enfin quelque chose qui leur soit comparable. Il combat toujours le vice, mais au lieu de le maudire ou de le flageller, il le raille.

« Ses descriptions du Monde renversé ou du *Schlaraffenland*, dit un critique, offrent encore beaucoup d'intérêt, même après Boccace et la création du pays de Cocagne. Les plaisanteries de ses lansquenets, que saint Pierre ne veut pas admettre au ciel et que Lucifer ne veut pas non plus recevoir en enfer, son très hautes en goût ; et quant, à ses pièces de carnaval, il suffit de dire que Goethe les a trouvées dignes d'être imitées et d'être mises en scène de nos jours.

« Le mouvement et la fidélité des descriptions, la variété des objets

qu'il représente, la sûreté et la vigueur de son pinceau entraînent le lecteur. Hans Sachs se plaît à peindre les mœurs populaires ; et les tableaux des scènes burlesques qui s'offrent à ses yeux dans les foires ou dans les kermesses, tableaux pleins d'animation et de vie, peuvent être comparés aux meilleures toiles des maîtres flamands. On se croit transporté, avec le poète-cordonnier, au milieu des lansquenets, des paysans, des compagnons, des clercs et des étudiants ; on croit entendre les cris de joie sauvage poussés par les convives d'un bal champêtre ; on suit le poète sur les montagnes du mensonge et de l'ivrognerie, ou dans les pays de la paresse et de la folie, ou dans un tournoi de buveurs de bière où les champions boivent, dit-il, *comme des vaches*. »

Hans Sachs mourut le 15 septembre 1577, à l'âge de quatre-vingt-un ans. Un premier choix de ses œuvres avait été publié à Nuremberg en 1570 ; et il en a été donné une édition complète au même lieu, par Busching, en 1828. A. B.

COURS D'HISTOIRE UNIVERSELLE

IV

ASSYRIENS ET BABYLONIENS

Sommaire :

- 1^{er} EMPIRE D'ASSYRIE FONDÉ PAR :
- Bélus.** — Réunion de Ninive et de Babylone.
 - Ninus,** son fils, conquiert les pays à l'orient de l'Euphrate, Balk, rayonne sur l'Inde.
 - Sémiramis.** — Élève la ville de Van, en Arménie, conquiert l'Égypte, l'Éthiopie, règne quarante-deux ans et disparaît.
 - Ninyas,** son fils, prince efféminé.
 - Suite de rois fainéants.
 - Sardanapale.** — Révolte du Ninivite Phul, du Mède Arbace et du Babylonien Bélésais ; renfermé dans Ninive, Sardanapale se brûlé sur un bûcher (759).
- 2^e EMPIRE D'ASSYRIE
- (Les Mèdes et les Babyloniens restent indépendants. — Parmi les rois de Babylone, il faut citer Nabonassar (747).)
- Phul,** Ninivite, impose tribut à Manahem, roi de Juda (742).
 - Teglath-Phalasar.** — Soumet une partie du royaume d'Israël.
 - Salmanassar,** son fils (727), met fin au royaume d'Israël (721) et emmène les Juifs en captivité.
 - Sennachérib.**
 - Asar-Haddon** (680) fait prisonnier Manassès, roi de Juda. — Remplace Babylone sous le joug de Ninive.
 - Nabuchodonosor I^{er},** son fils (667) ; mort d'Holopherne ; assiégé par Cyaxare, il est délivré par une invasion des Scythes.
 - Sarac.** — Alliance des Scythes, des Mèdes et de

Nabopolassar, roi de Babylone, qui assiègent Sarac. Celui-ci finit comme Sardanapale. — Ninive ne se relève plus.

3^e EMPIRE D'ASSYRIE (Capitale Babylone).

Nabopolassar. — Est arrêté dans ses conquêtes par Néchao, roi d'Égypte.

Nabuchodonosor le Grand, son fils et successeur (606), bat Néchao, prend Jérusalem et met fin au royaume de Juda (587). Il s'empare de Tyr, parcourt l'Égypte en conquérant, embellit Babylone. Sa démenche.

Évilmérodac, Nériglissor, Laborosoarchad, — ses successeurs, règnent honteusement.

Labinit ou Balthazar. — Cyrus, chef des Mèdes, s'empare de Babylone (538).

Des montagnes de l'Arménie descendent deux fleuves, le Tigre et l'Euphrate, dont les sources sont voisines, et qui vont, après avoir réuni leurs eaux, se jeter dans le golfe Persique.

Ces deux fleuves embrassent entre leur cours un vaste pays montagneux au nord, plat et sablonneux au centre et au sud : c'est la Mésopotamie.

Là s'élèvent deux grandes villes, Babylone sur l'Euphrate, et Ninive sur le Tigre, tour à tour capitales de l'empire assyrien.

Rien n'est célèbre dans l'antiquité comme Babylone, dont les murailles avaient un circuit de vingt-quatre lieues et s'élevaient à 400 pieds au-dessus du sol. Les Chaldéens lui donnaient une antiquité de 400,000 ans. Mais la Genèse fait rentrer sa fondation dans l'époque historique où elle place elle-même l'origine du peuple hébreu. C'est, d'après elle, Nemrod le *fort chasseur* qui fonda Babylone. Ses descendants y régnèrent jusqu'à ce que les Arabes fissent une invasion semblable à celle des Hycsos en Égypte.

Au bout de quelques générations, ils éprouvèrent aussi le même sort ; un roi de Ninive, resté indépendant comme les rois de la Thébaidé, Bélus, attaqua les Arabes, reconquit Babylone et fonda, à proprement parler, par la réunion de Babylone et de Ninive, le premier empire assyrien.

Il eût pour successeur son fils Ninus, que d'autres font régner plusieurs siècles après lui, selon les uns au xx^e siècle avant notre ère, selon Volney en 1237.

Il conquiert tous les pays à l'orient de l'Euphrate et pénétra jusqu'à Balk, capitale de la Bactriane, antique et puissant royaume, dont la civilisation paraît avoir rayonné sur l'Inde et sur l'Asie occidentale, et qui semble avoir été comme le berceau du magisme et de la doctrine de Zoroastre.

Il s'empara de Balk, grâce aux conseils de Sémiramis, femme d'un de ses officiers. — Il l'épousa en récompense, et mourut peu de temps après.

Restée seule maîtresse de l'empire, cette princesse agrandit Babylone, bâtit des quais et des jardins suspendus, et lui donna un mur d'enceinte de 66,000 mètres de développement, et assez large pour que six chars de front y pussent passer; puis elle éleva en Arménie la ville de Van, près du lac de ce nom.

Également célèbre par ses exploits, elle apaisa une révolte des Mèdes, conquit, dit-on, l'Égypte et l'Éthiopie, et pénétra dans l'Inde; mais vaincue sur les bords de l'Indus, elle regagna ses États, et, au bout de quelques années, disparut mystérieusement (1979 ou 1179?)¹. Elle avait régné quarante-deux ans.

Les uns disent qu'elle abdiqua, d'autres qu'elle fut privée du trône et de la vie par son fils Ninyas, prince efféminé, qui passa tout son règne dans la mollesse.

Depuis ce prince jusqu'à Sardanapale se présente une longue suite de rois fainéants, qui parurent sur le trône sans laisser d'eux un souvenir.

Les honteux excès de Sardanapale engagèrent le Ninivite *Phul*, le Mède *Arbace* et le Babylonien *Bélérus* à se révolter. Quatre défaites successives ne les découragèrent pas, et ils finirent par enfermer le prince dans Ninive.

Plutôt que de se rendre, Sardanapale fit préparer un bûcher de bois odoriférants et s'y précipita avec toutes ses femmes et ses richesses (759).

Cet événement marque la fin du premier empire d'Abyssinie.

Ninive conserva ses rois particuliers.

Les Mèdes et les Babyloniens restèrent indépendants.

Contenus au nord et à l'est par les Mèdes et les Perses, au sud par les Babyloniens, les chefs du second empire d'Assyrie tournèrent leurs armes à l'ouest contre la Syrie, la Palestine et la Phénicie.

Phul imposa un tribut de cent talents à Manahem, roi de Juda (742).

1. Ces deux dates s'expliquent d'après les différents historiens, qui placent Ninus au xx^e siècle ou au xiii^e.

Teglath-Phalasar, après avoir conquis Damas, soumit une partie du royaume d'Israël, et son fils, Salmanasar, qui lui succéda vers l'an 727, subjuga la Samarie et imposa un tribut à Osée, roi d'Israël. Trois ans après, celui-ci s'étant révolté, Salmanasar fit une nouvelle invasion en Palestine, prit Samarie après trois ans de siège et mit fin au royaume d'Israël, en emmenant captifs le peuple hébreu et son roi (721).

Sennachérib vint attaquer le roi de Juda, Ezéchias, et lui imposa une rançon considérable, battit aussi les Phéniciens et rentra même dans Babylone; mais il dut s'arrêter, vaincu par les Égyptiens (694).

Suivant la légende biblique, ce qui obligea l'armée de Sennachérib à prendre la fuite, ce fut l'ange du Seigneur qui, en une seule nuit, extermina 185,000 ennemis.

Le successeur de Sennachérib, Asar-Haddon, monta sur le trône d'Assyrie vers l'an 680. On le désigne aussi, dans la Bible, par les noms d'*Asenaphon* et de *Sargon*. Il fit une guerre acharnée aux Israélites, emmena Manassès, roi de Juda, en captivité, et remplaça, sous le joug de Ninive, Babylone qui depuis 759 avait ses rois particuliers.

Parmi ces rois, il convient de citer Nabonassar, célèbre par l'ère de 747 qui porte son nom, et qui commença le 26 février 747 av. J.-C.

Nabuchodonosor I^{er}, fils d'Asar-Haddon (687), battit Phraortes, roi des Mèdes, et envoya en Judée son général Holopherne, qui périt devant Béthulie, assassiné par Judith.

Nabuchodonosor assiégé à son tour, dans sa capitale, Ninive, par Cyaxare, le fils de Phraortes, ne fut délivré que par une invasion des Scythes en Asie.

Sous l'indolent Sarac, son successeur, Nabopolassar, qui régnait à Babylone (626-605), excita ses sujets à la révolte, s'allia avec les Mèdes et les Scythes, et Ninive fut de nouveau cernée. Dans cette détresse, Sarac, à l'exemple de Sardanapale, se jeta dans un bûcher avec ses trésors, et les vainqueurs détruisirent de fond en comble cette ville détestée, qui tomba alors pour ne plus se relever.

Elle était depuis vingt-quatre siècles et demi effacée de la surface de la terre, on ignorait jusqu'à la place où

s'élevaient ses temples fameux, quand elle a tout à coup reparu au jour avec ses arts, sa langue, ses mœurs, sa civilisation enfin, sauvés de l'oubli et attestés par les nombreux débris, les inscriptions cunéiformes (écriture des Assyriens, des Mèdes et des Perses, dont les caractères ont la forme d'un coin), par les bas-reliefs et les sculptures qu'on vient de retrouver à Mossoul, depuis l'année 1843.

Cependant, en réunissant une partie de l'Assyrie à ses États, Nabopolassar fonda un nouvel empire, qui eut pour capitale Babylone. Il chercha à s'étendre vers l'ouest; mais de ce côté, ses armes rencontrèrent celles du roi d'Égypte, Néchao, qui, vainqueur d'abord, allait se faire battre par Nabuchodonosor le Grand.

Ce prince, fils et successeur de Nabopolassar, est un des personnages les plus célèbres dont il soit fait mention dans les annales chaldéennes (606 av. J.-C.).

Il porta successivement ses armes victorieuses dans l'Arabie, dans la Nubie (partie septentrionale de l'Éthiopie), sur toutes les côtes occidentales de l'Afrique, et sur les côtes méridionales de l'Espagne. Il désola l'Égypte et la Judée. Les juifs lui opposèrent une résistance opiniâtre; deux fois il prit Jérusalem sans laisser leur patriotisme; une fois il les emmena en captivité à Babylone; puis, il plaça sur le trône de Judée l'oncle paternel de Joachim, le dernier roi. Sédécias, comme ses prédécesseurs, se révolta et voulut affranchir sa patrie du joug de l'Assyrien. Nabuchodonosor fonda une troisième fois sur la Judée, à la tête d'une armée formidable, et fit Sédécias prisonnier.

Le royaume de Judée cessa d'exister (587).

Nabuzardan, un des généraux du prince babylonien, mit le feu au temple de Jérusalem, au palais du roi, détruisit la ville, et, après un immense massacre de la population, chargea de chaînes les habitants qui avaient survécu.

Nabuchodonosor dompta aussi les Sidoniens, et fit le siège de Tyr, dont il ne s'empara que treize ans plus tard. Quand il eut pris cette ville, il parcourut l'Égypte en conquérant.

De retour dans ses États, il embellit Babylone; mais peu après il tomba

en démence, et ne recouvra la raison que pour mourir presque aussitôt, après un règne de quarante-trois ans.

Ses successeurs, Evilmérodac, Né-riglissor, Laborosoarchod et Labinit ou Balthazar, régnèrent honteusement. Ce fut ce dernier que Cyrus assiégea dans Babylone, et qui est si célèbre par sa mollesse et par le fameux festin pendant lequel il vit une main tracer sur la muraille ces trois mots mystérieux : *Mané, Thécel, Pharés*. Daniel, appelé pour donner l'explication de ces mots, dit à Balthazar qu'ils annonçaient son châtement et sa mort. En effet, cette même nuit, les Mèdes, sous la conduite de Cyrus, pénétraient dans la ville par le lit de l'Euphrate mis à sec (538).

Sous ses nouveaux maîtres, la ville de Babylone resta encore florissante.

Alexandre voulut en faire sa capitale; mais ses successeurs peu à peu l'abandonnèrent, et elle tomba ainsi pour toujours.

Aujourd'hui il n'en reste plus qu'un amas de ruines sur lequel l'Arabe vient rarement planter sa tente, et qui sert le plus souvent de repaire aux bêtes du désert.

La religion des Assyriens semble avoir été surtout le culte des astres, l'adoration du soleil, Béal ou Bétus, et de Mylitta, la déesse de la génération et de la fécondité.

Le peuple avait des dieux-poissons, comme Oannès et Derceto, ou des dieux-oiseaux. Sémiramis y était adorée sous la forme d'une colombe.

Les prêtres avaient une grande réputation comme astronomes. L'édifice que les Chaldéens avaient élevé, afin de mieux observer les astres, et que l'on connaît généralement sous le nom de tour de Babel, prouve qu'ils eurent un observatoire plus de deux mille cinq cents ans avant nous.

Ce fut en Chaldée, et non en Egypte, qu'on inventa le zodiaque. En voici trois preuves assez fortes :

La première, que les Chaldéens furent une nation éclairée, avant que l'Égypte, toujours inondée par le Nil, pût être habitable ;

La deuxième, que les signes du zodiaque conviennent au climat de la Mésopotamie, et non à celui de l'Égypte. En effet, les Égyptiens ne pouvaient avoir le signe du taureau au mois

d'avril, puisque ce n'est pas en cette saison qu'ils labourent; — ils ne pouvaient, au mois que nous nommons août, figurer un signe par une fille chargée d'épis de blé, puisque ce n'est pas en ce temps qu'ils font la moisson; — ils ne pouvaient figurer janvier par une cruche d'eau, puisqu'il pleut très rarement en Égypte, et jamais au mois de janvier.

La troisième raison, c'est que les signes anciens du zodiaque chaldéen étaient un des articles de leur religion. Ils étaient sous le gouvernement de douze dieux secondaires, douze dieux médiateurs : chacun d'eux présidait à une de ces constellations, ainsi que nous l'apprend l'historien Diodore de Sicile, au livre II.

Cette religion des anciens Chaldéens était le sabisme, c'est-à-dire l'adoration d'un Dieu suprême, et la vénération des astres et des intelligences célestes qui présidaient aux astres. Quand ils priaient, ils se tournaient vers l'étoile du nord, tant leur culte était lié à l'astronomie.

Vitruve, dans son neuvième livre, où il traite des cadrans solaires, des hauteurs du soleil, de la longueur des ombres, de la lumière réfléchie par la lune, cite toujours les anciens Chaldéens, et non les Égyptiens.

C'est là, pensons-nous, une preuve assez forte qu'on regardait la Chaldée, et non pas l'Égypte, comme le berceau de cette science.

La grandeur de l'empire des Assyriens, la richesse du pays, développée par ses deux fleuves, facilitèrent le commerce et l'industrie des habitants; les tapis de Babylone, ses tissus, ses mille petits objets d'orfèvrerie, amulettes, camées, etc., étaient recherchés même dans l'empire romain.

ARTHUR MONNANTEUIL.

A suivre.

L'émulation est la cause de la plupart des maux du genre humain. Elle est la racine de l'ambition; car l'émulation produit le désir d'être le premier, et le désir d'être le premier n'est autre chose que l'ambition, qui se partage, suivant les positions et les caractères, en ambition positive et négative, d'où coulent presque tous les maux de la vie sociale.

(Bernardin de Saint-Pierre)

COURS PRATIQUE
DE LANGUE ANGLAISE

Méthode Robertson

HUITIÈME LEÇON

Première Division. — Pratique.

LECTURE

2300
Eighth lesson.

After having spoken thus, the vizier approached the tree, which he did very cautiously, and concealing himself behind some bushes, pretended to be very attentive to the two owls. When he returned to the spot where the sultan was waiting for him, « Sir, » said he, « I have heard part of their conversation, but dare not tell you what it is. »

TRADUCTION LITTÉRALE

Eighth lesson.

Huitième

After having spoken thus, the vizier
Après ayant parlé ainsi
approached the tree, which he did very
approcha ce que fit très
cautiously, and, concealing himself behind
prudemment cachant lui-même derrière
some bushes, pretended to be very
quelques buissons prétendit to be very
attentive to the two owls. When he returned
attentif Quand revint
to the spot where the sultan was waiting
endroit où le sultan l'attendait
for him, « Sir, » said he, « I have heard
pour Sire entendu
part of their conversation, but dare not tell
partie ose dire
you what it is. »

TRADUCTION FRANÇAISE

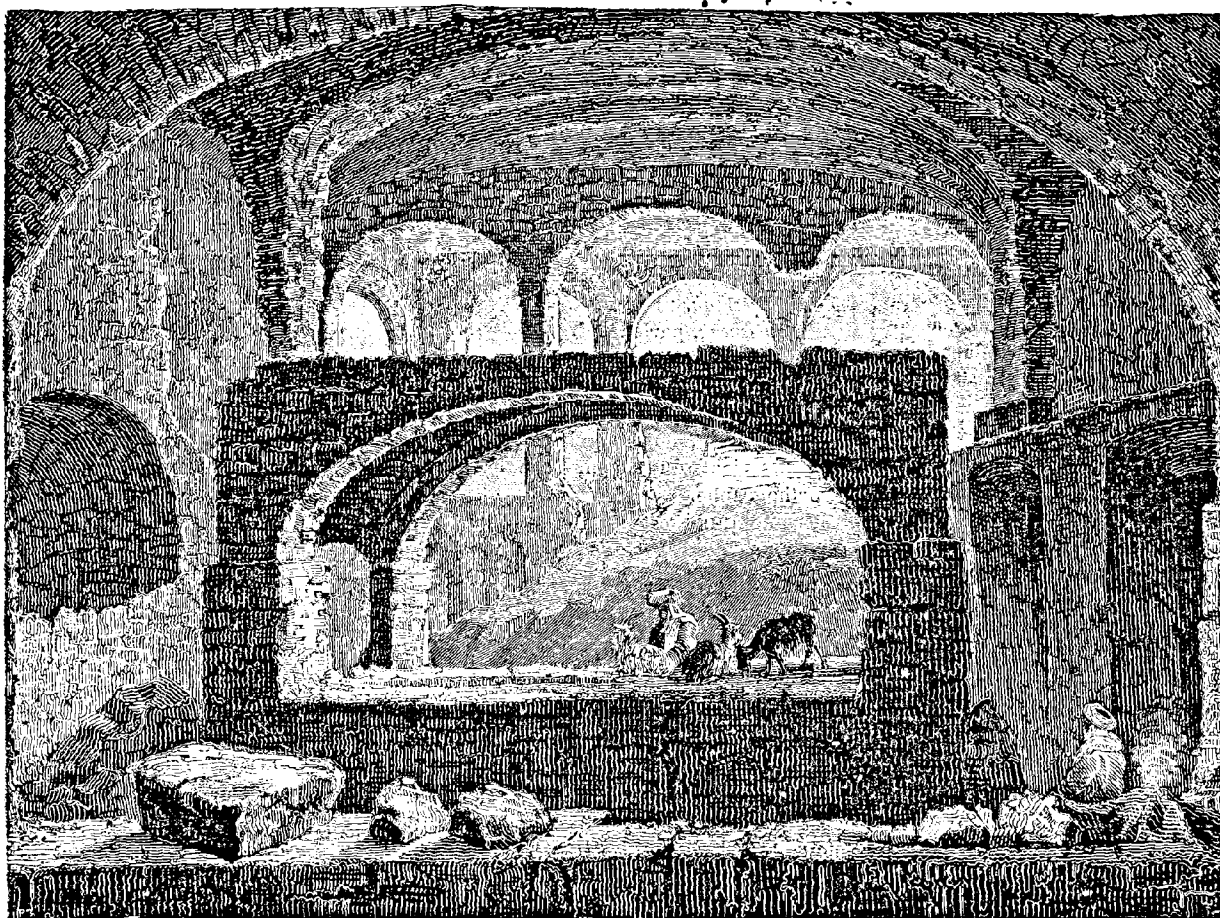
Après avoir parlé ainsi, le vizir s'approcha de l'arbre, ce qu'il fit avec beaucoup de circonspection, et, se cachant derrière des buissons, il feignit d'être très attentif à ce que disaient les deux hiboux. Quand il revint à l'endroit où le sultan l'attendait, « Sire, » dit-il, « j'ai entendu une partie de leur conversation; mais je n'ose pas vous dire ce que c'est. »

CONVERSATION

QUESTIONS	ANSWERS
What lesson is this?	The eighth lesson.
When did the vizier approach the tree?	After having spoken thus.
Qui s'approcha de l'arbre?	The vizier.
De quoi le vizir s'approcha-t-il?	The tree.

* Ce mot, venant de *eight*, devrait s'écrire *eighth* et se prononcer comme s'il était effectivement écrit ainsi; c'est-à-dire qu'on fait entendre le son du *t* avant celui du *th*.

Comment s'approcha-t-il de l'arbre ?	Very cautiously.	Que faisait le sultan pendant ce temps ?	He was waiting for his vizier.	had he heard a part ?	the owls.
Que fit-il avec beaucoup de circonspection ?	He approached the tree.	To what spot did the vizier return ?	To the spot where the sultan was waiting for him.	Avait-il réellement entendu ?	I do not know — We do not know.
Where did he conceal himself ?	Behind some bushes.	Qui retourna près du sultan ?	The vizier.	PHRASEOLOGIE	
Que fit le visir pour n'être pas vu des hiboux ?	He concealed himself behind some bushes.	When did he return to the sultan ?	After having listened to the owls. — When he had listened to the owls.	A TRADUIRE EN FRANÇAIS	A TRADUIRE EN ANGLAIS
Quel air prit le visir, quand il fut près de l'arbre ?	He pretended to be very attentive.	Que dit-il avoir entendu ?	Part of their conversation.	I was talking with them when I saw you.	Je parlais avec eux quand je vous vis.
A quoi paraissait-il attentif ?	To the two owls.	Que n'osait-il taire ?	Tell the sultan what it was.	They do not know what they say.	Ils ne savent pas ce qu'ils disent.
Que disaient les hiboux ?	I do not know — We do not know.	Of what conversation.	Of the conversation of	I dare not call him.	Je n'ose pas l'appeler.
				I tell you what I have seen.	Je vous dis ce que j'ai vu.



HISTOIRE UNIVERSELLE. RUINES DE BABYLONE. (Page 220, col. 4.)

There is a man behind the bush.	Il y a un homme derrière le buisson.	Have you not heard what I have said ?	N'avez-vous pas entendu ce que j'ai dit ?	We did not know that you were here.	Nous ne savions pas que vous étiez ici.
We cannot wait for him.	Nous ne pouvons pas l'attendre.	Where are you ?	Où êtes-vous ?	<i>Deuxième division. — Analyse et Théorie.</i>	
You have heard their conversation, and have understood it.	Vous avez entendu leur conversation, et vous l'avez comprise.	We are here.	Nous sommes ici.	PRONONCIATION	
I would talk, but I dare not.	Je voudrais parler, mais je n'ose pas.	I do not see you.	Je ne vous vois pas.	<i>Exemples.</i>	
Say what you know.	Dites ce que vous savez.	They are concealed.	Ils sont cachés.	Lesson — Empire — Pretended — Emperor	
Tell me what you know.	Dites-moi ce que vous savez.	Where are they concealed ?	Où sont-ils cachés ?	— Them — Attention — Well — Thyself — Himself — Attentive — When — Tell.	
I have listened very attentively.	J'ai écouté très attentivement.	They are concealed behind the wall.	Ils sont cachés derrière le mur.	Dans ces mots l'e est sous l'accent.	
We have learned eight lessons.	Nous avons appris huit leçons.	Do you see them ?	Les voyez-vous ?	Il est suivi d'une consonne ou de plusieurs consonnes, dans la même syllabe.	
This lesson is the eighth.	Cette leçon est la huitième.	I hear them, but I do not see them.	Je les entends, mais je ne les vois pas.	Il a le son aigu et bref, comme dans le mot français <i>accès</i> .	
If you are very attentive, you will understand me.	Si vous êtes très attentif, vous me comprendrez.	Approach cautiously.	Approchez-vous avec précaution.	112. L'e a le son aigu et bref, comme dans <i>accès</i> , quand il est sous l'accent, et suivi d'une consonne ou de plusieurs consonnes dans la même syllabe.	
Are you very attentive ?	Êtes-vous très attentif ?	Tell me what you were doing there.	Dites-moi ce que vous faisiez là.	EXEMPLES	
		We were talking.	Nous causions.	Sultan — Second — So — State — Sight —	
		I called you, and you did not answer.	Je vous appelais, et vous ne répondiez pas.		
		We did not hear you.	Nous ne vous entendions pas.		

Saw — See — Said — Statesman — Seen — Sixth — Saying — Since — Seventh — Sovereigns — Slave — Seat — Spoken — Some — Spot — Sir.

Dans ces exemples la lettre *s* se prononce *s*, c'est-à-dire comme dans l'alphabet français.

Elle est au commencement de chaque mot.

143. La lettre *s*, au commencement des mots, se prononce *s*, comme dans l'alphabet français.

EXEMPLES

Sultan — Unpeopled — Understand — Dusky — Return — Hunting — Upon — Rubbish — But — Thus.

Dans ces mots l'*u* est suivi d'une consonne ou de plusieurs consonnes dans la même syllabe.

Il se prononce *u*, ou *eu*, comme dans le mot français *seulement*, dans ceux de ces exemples où il n'est pas sous l'accent.

Il se prononce *ü*, ou *eu*, comme dans le mot français *leur*, dans ceux où il est sous l'accent.

144. L'*u* se prononce *eu* quand il est suivi d'une consonne ou de plusieurs consonnes dans la même syllabe. Lorsqu'il n'est pas sous l'accent, ce son est faible, comme dans le mot français *seulement*. Lorsqu'il est sous l'accent, ce son est aigu et bref, comme dans le mot français *leur*.

LEXICOLOGIE

§ 1. — Partie interrogative.

Comment le mot *eightth* est-il formé ?

A quoi reconnaît-on que *spoken* est un verbe irrégulier ?

Cautiously signifiait *prudemment*, ou avec circonspection, que signifie *cautious* ?

A quel temps est *concealing* ?

A quel mode est *to be* ?

Pourquoi *to* est-il employé plutôt que *at*, après *returned* ?

A quoi reconnaît-on que *heard* est un verbe irrégulier ?

§ 2. — Partie explicative.

EIGHT, huit, vient du saxon *eahtha*. Ses principaux dérivés sont :

Eighteen, dix-huit.

Eighteenth, dix-huitième.

Eightfold, octuple ; huit fois.

Eightth, huitième ; octave.

Eightly, huitièmement.

Eightscore, huit vingtainés ; cent soixante.

Eighty, quatre-vingts.

Eightieth, quatre-vingtième.

AFTER est la racine de *afterwards*, qu'on a vu dans la sixième leçon. Il s'emploie comme préposition, comme adverbe et comme adjectif. Comme préposition, il régit le participe présent (54). Comme adjectif, il correspond aux mots français *ultérieur*, *futur*, *arrière*, et sert à former une cinquantaine de composés dont nous mentionnerons les principaux à la suite de leurs radicaux.

HAVING, participe présent du verbe *to have*, a été formé en supprimant l'*e* muet final du mot radical, et en ajoutant la terminaison *ing*.

145. L'*e* final d'un verbe se retranche, pour faire place à la terminaison *ing*, quand

il est muet. On le conserve quand il se prononce, comme dans *to be*, *being*. On le conserve encore quand il est redoublé, comme dans *to see*, *seeing*.

SPOKEN est le participe passé du verbe irrégulier *to speak*, qui vient du saxon, *spæcan*, et dont le passé défini est *spoke*. Ce verbe diffère de *talk*, en ce que *talk* se prend ordinairement dans le sens de *causer*, *jaser*. Ses principaux dérivés sont :

Speakable, exprimable.

Speaker, celui qui parle ; orateur ; président de la chambre des communes.

Speaking, action de parler ; discours, langage.

Speaking-pipe, tuyau acoustique.

Speaking-trumpet, porte-voix.

Spokesman, celui qui porte la parole.

Speech, discours ; parole ; langage.

To speechify, pérorer.

Speechifier, pérorateur.

Speechless, privé de la parole, muet, interdit.

Speechlessness, privation de la parole.

To bespeak, adresser la parole à ; annoncer ; commander ; retenir d'avance.

To forespeak, prédire.

To misspeak, parler mal.

To outpeak, parler plus que.

To unspeak, rétracter.

Unspeakable, indicible.

Unspeakably, d'une manière inexprimable.

THUS vient du saxon, sans changement d'orthographe.

APPROACHED est une forme (32) du verbe *to approach*, qui vient du français, et dont les principaux dérivés sont :

Approach, (subst.), approche.

Approachable, abordable, accessible.

Approacher, celui qui approche ; survenant.

Approaching, prochain.

Unapproachable, inaccessible.

Unapproached, dont on n'a pas approché.

On dirait en français : « Le visir s'approcha de l'arbre. » On voit qu'en anglais ce verbe n'a pas la forme réfléchie, et qu'il ne doit pas être suivi de la préposition *of*. Si l'on employait une préposition après ce verbe, ce devrait être *to*, parce qu'il marque la tendance vers un but. Il importe de se bien pénétrer de la valeur et de l'emploi des prépositions.

Which he did. Nous avons déjà vu le pronom *which* ; mais nous l'avons vu correspondant aux mots français *qui*, *que*, *lequel*, etc. Ici, il signifie *ce que*. Nous avons aussi vu *ce que*, exprimé par *what*.

146. On emploie *which* quand les mots *ce qui*, *ce que*, se rapportent à une chose déjà énoncée, ou quand on peut tourner ces mots par *laquelle chose*. Dans le cas contraire, on se sert de *what*.

VERY vient du français *vrai*, qui s'écrivait *veray*, du latin *verus*.

CAUTIOUSLY est dérivé de *caution*, prévoyance, précaution, avis, qui vient du latin *cautio*, prudence, circonspection. Les principaux dérivés de *caution* sont :

To caution, prémunir, avertir.

Cautional, de précaution.

Cautionary, de prévoyance, d'avertissement

Cautious, circonspect, attentif.

Cautiously, avec précaution.

Cautiousness, prévoyance.

Incautious, imprudent.

Incautiously, imprudemment.

Incautiousness, imprudence.

Overcautious, par trop prudent.

Precautionary, de précaution.

CONCEALING est une forme (48) du verbe *to conceal*, qui vient du latin *concelare*, cacher, et dont les principaux dérivés sont :

Concealer, celui qui cache.

Concealment, action de cacher ; secret ; rétraite.

Unconcealed, non caché ; ouvert.

HIMSELF. D'après ce que nous avons dit (137), ce pronom est irrégulièrement formé ; on devrait dire *hisself*. La même irrégularité a lieu à la troisième personne plurielle.

BEHIND est dérivé de l'adjectif *hind*, de derrière, postérieur, qui vient du saxon *hindan* ayant le même sens. Les principaux dérivés de *hind* sont :

Hinder, arrière, de derrière.

Hindermost et *hindmost*, le plus en arrière.

Behind, derrière, après.

Behindhand, en arrière, en retard.

147. *SOME* vient du saxon *sum* ou *sumē*. Ce mot signifie *quelque* ou *un peu de*. Il correspond aux mots français *de*, *du*, *de la*, *des*, quand ils sont partitifs, qu'ils peuvent se tourner par *quelque*, *quelques*, ou *un peu de*, et que la phrase est affirmative.

BUSHES est le pluriel de *bush*, qui vient de l'allemand *busch*, et dont les principaux dérivés sont :

To bush, devenir touffu ; buissonner.

Bushy, buissonneux, touffu.

Bushiness, état buissonneux, ou touffu.

Ambush, embuscade ; embûche.

To ambush, embusquer, s'embusquer.

148. On ajoute *es* pour former le pluriel des mots terminés en *sh*.

ATTENTE vient du français.

149. La terminaison *ive* appartient à des adjectifs, qui pour la plupart sont dérivés de verbes et finissent en français par *if*, comme : *active*, actif (qui agit), du verbe *to act* ; *affirmative*, affirmatif (qui affirme), du verbe *to affirm* ; *compressive*, compressif (qui comprime), du verbe *to compress*. Il y a en anglais 336 adjectifs ainsi terminés, sur lesquels 229 ne diffèrent pas autrement du français. Quant à ceux qui n'existent pas en français, ils sont pour la plupart très faciles à comprendre ; en voici quelques exemples : *invasive*, qui envahit ; *dissuasive*, qui dissuade ; *extorsive*, qui extorque ; *lacerative*, qui déchire.

Sur les 229 adjectifs qui sont les mêmes dans les deux langues, il y en a 83 qui se transforment en adverbes au moyen de la terminaison *ly*.

WHEN vient du saxon *hwænne*.

SPOT vient du hollandais *spat*, tache. Ce mot signifie *tache*, *moucheture*, *point* et *endroit* ou *place*. Ses principaux dérivés sont :

To spot, tacher ; tacher, moucheter.

Spotless, sans tache.

Spotlessness, pureté.

Spotted, tacheté ; moucheté.

Spottedness, mouchetures.

Spot'er, celui qui fait des taches, ou des mouchetures.

Spotty, taché.

Spottiness, taches.

To bespot, tacher.

Unspotted, sans tache.

Unspottedness, pureté.

WHERE vient du saxon *hwær*.

WAS WAITING FOR HIM. Le verbe *to wait*, quand il signifie attendre, et qu'il a un régime, est ordinairement suivi de la préposition *for*, pour.

SIR vient du français *sire*.

HEARD est le participe passé du verbe *to hear*, qui vient du saxon *heoran* ou *hyran*, et dont le passé défini est *heard*. Les principaux dérivés sont :

Hearer, auditeur.

Hearing, ouïe ; audition ; audience.

To hearken, écouter.

Hearken, écouteur.

Hearsay, ouï-dire.

To mishear, entendre mal.

To overhear, entendre ce qui est adressé à un autre.

To rehear, entendre de nouveau.

Rehearing, nouvelle audition.

Unheard, non-entendu.

Unheard of, inouï.

PART vient du français. Ses principaux dérivés sont :

To part, séparer ; se séparer, se défaire (de).

To partake, prendre part, participer, partager.

Partaker, celui qui prend part.

Parter, celui qui sépare.

Partible, divisible.

Parting, séparation.

Partition, partage, répartition ; division, séparation ; cliçon.

Partly, en partie.

Partner, personne qui partage, compagnon ; associé.

Partnership, association.

Apart, à part ; séparé.

Apartment, chambre, pièce (d'un appartement).

After-part, dernière partie.

Bipartient, qui divise en deux.

Bipartite, divisé en deux.

Compartition, répartition.

Compartment, compartiment.

Counterpart, contre-partie.

To depart, partir ; s'écarter, se départir.

Department, département ; partie.

Departure, départ.

To dispart, diviser, séparer.

Forepart, partie antérieure.

To impart, accorder ; communiquer, faire part.

Impartible, communicable ; indivisible.

Outpart, partie extérieure.

Unparted, non séparé.

Underpart, dessous ; accessoire, partie subordonnée.

DARE vient du saxon *dearran* ou *durran*. Comme verbe neutre, il signifie oser. Son passé défini est *durst* ou *dared*, et son participe passé *dared*. Comme verbe actif, il signifie braver, affronter ; dans ce sens il est toujours régulier. Ses principaux dérivés sont :

Darer, homme audacieux.

Daring, audacieux, brave.

Daringly, audacieusement.

To outdare, surpasser en audace.

TO TELL est l'infinifit de *told*, qu'on a vu dans la première leçon. Ce verbe est souvent synonyme de *to say*, qu'on a vu aussi ; mais il s'emploie de préférence lorsqu'il y a un régime indirect. Il peut, en outre, s'employer dans le sens de conter ou de raconter ; au lieu que *to say* n'a pas ordinairement cette acception.

SYNTAXE

§ 1. — Partie interrogative.

Pourquoi dit-on *after having*, après ayant, au lieu de, *after have*, après avoir.

Quel est le mot sous-entendu entre *but* et *dare* ?

Quand peut-on faire l'ellipse du sujet d'un verbe ?

Pourquoi *you* est-il après *tell* au lieu d'être avant ?

Pourquoi *you* n'est-il pas précédé de *to* ?

§ 2. — Partie explicative,

150. *The sultan WAS WAITING for him.*

Le sultan ÉTAIT ATTENDANT pour lui.

Le sultan L'ATTENDAIT.

L'emploi du participe présent, précédé du verbe auxiliaire *to be*, pour exprimer qu'une chose est, était, ou sera, en train de se faire, peut avoir lieu, non seulement au présent de l'indicatif comme on l'a vu (120), mais aussi aux autres temps et aux autres modes.

151. *I dare not (to) tell you.*

Je n'ose pas vous dire.

Le verbe *tell*, étant à l'infinifit, devrait être précédé du signe *to*. Ce signe se retranche souvent après le verbe *to dare*, quand ce verbe est employé à un temps simple et n'a pas de régime.

(A suivre.)

NOUVELLES

DE LA RÉPUBLIQUE DES LETTRES

et des États circonvoisins.

M. Coppée, qui vient de remporter à l'Odéon, avec *Madame de Maintenon*, un succès d'estime préférable à bien des succès de vogue, est depuis longtemps célèbre.

C'est un jeune, — un jeune de quarante ans, s'entend ; mais il a beaucoup produit déjà, et si la qualité laisse trop souvent à désirer, il faut reconnaître que la quantité de ses productions est fort respectable.

Un coup d'œil sur la carrière parcourue par ce nourrisson du *Parnasse contemporain*, mais rapide comme une flèche...

* * *

On avait bien remarqué, par-ci par-là, dans le fatras de ses premiers

poèmes, quelques vers bien frappés, et même, ce qui vaut infiniment mieux, bien pensés. Mais la première pierre de sa réputation, c'est *le Passant*.

Nous craignîmes un moment que cette pierre, tournée dans tous les sens par les amis du poète, ne tournât finalement au pavé de l'ours...

Le Passant, en effet, ne vaut pas grand'chose. Au sentiment de M. Coppée, c'est une « comédie ; » au nôtre, c'est une romance assez plate et fort délayée, heureusement mise en action par une artiste de valeur, M^{lle} Agar, et prônée à outrance par une coterie infatigable.

Quelques mois plus tard (novembre 1869), une œuvre nouvelle de l'auteur du *Passant* détournait notre attention des bavardages surannés de celui-ci et des commentaires dont ils étaient l'objet.

* * *

Le poète jouit — et abuse généralement — d'un privilège bien précieux, qui est celui de parler de tout, et de préférence de ce qu'il ignore.

Lorsqu'il n'a d'autre objectif que le succès, il se trouve donc mieux préparé que tout autre à en saisir les éléments dans l'actualité palpitante.

L'opération exige assurément du talent pour réussir, mais un talent qui n'a que des rapports indirects avec la poésie.

En 1869, l'ouvrier, parlant beaucoup depuis quelque temps (comme un muet qui vient de recouvrer la parole), faisait beaucoup parler de lui.

M. Coppée fit un *poème ouvrier*, — et quel poème !...

* * *

Il y avait des grèves : les chassepots venaient de « faire merveille » à la Ricamarie...

M. Coppée en profita pour écrire sa *Grève des Forgeons*, qui, débitée par l'organe puissant de Beauvallet, le fameux brûleur de planches des Français, eut un succès prodigieux.

C'était presque aussi détestable dans la forme que ridicule dans le fond : il fallait que l'occasion, l'herbe tendre eussent fortement tenté le poète...

Quant à la valeur morale de ce morceau, il fallait attendre *l'Assommoir* pour avoir pis.

**

Mais l'important était fait : la réputation du poète était établie sur des bases assez solides pour qu'il pût l'y maintenir sans trop de difficulté.

M. Coppée a fait beaucoup mieux depuis. Il a fait représenter diverses petites « scènes en vers, » voire un drame en prose, en quatre actes (*le Petit Marquis*, avec M. Dartois. Odéon, 1876); il a publié plusieurs volumes de poésies accusant un progrès réel, contenant, à notre vif satisfaction, l'affirmation d'un talent que nous avions cru étouffé dans sa fleur : nous avons tant de rimailleurs et si peu de poètes!

Mais il n'a plus retrouvé ce succès bruyant qu'on n'obtient qu'à la condition de flatter les passions de la foule ou de la cotétié actuellement prépondérante.

**

Madame de Maintenon est de beaucoup la meilleure des œuvres de M. Coppée, tant pour le fond que pour la forme, qui est très châtiée.

C'est une des meilleures œuvres que le théâtre nous ait offertes depuis longtemps, à tous les points de vue.

Eh bien, ce drame est écrit depuis huit ans; il n'eût pas vu le jour tout à l'heure — je veux dire la rampe, — sans l'intelligente initiative de M. de La Rounat, — et la critique cherche la petite bête!...

Heureusement, M. Coppée peut maintenant voler de ses propres ailes, et n'a plus qu'à suivre tranquillement la voie ouverte devant lui.

Mais plus d'écarts semblables à ceux que nous avons relevés! — Surtout, essayez de la grève avant d'en parler...

X. RAMBLER.

ANECDOTES

PENSÉES ET MAXIMES

La carrière de nos désirs doit être circonscrite et restreinte à une courte limite des commodités les plus proches. Les actions qui se conduisent sans cette réflexion, ce sont actions erronées et maladroites.

(Montaigne).

Le gérant : LÉON LÉVY.

Imp. D. BARDIN, à Saint-Germain.

Vente de 15,000 actions DES MINES DE CUIVRE DE BAIJA DE ARAMA

ROUMANIE

(60 kilomètres du Danube.)

Société anonyme française au capital de 10 millions de fr., divisé en 20,000 actions de 500 fr. chacune.

Conseil d'Administration :

Prince Nicolas G. Bibesco, Président;

Prince Rassaraba de Brancovan;

Gallotti (Léon), ancien professeur à l'École d'Etat-Major;

Comte Odon de Montesquiou-Fezensac;

Commandant R. Seaver, ancien Inspecteur général des Mines, Membre de la Soc. Royale d'Edimbourg, Acad. des Sciences, etc.

Cette Société est recommandée à l'attention publique par des Rapports des Ingénieurs les plus compétents.

La contenance de ces puissantes Mines, situées en Roumanie, près du Danube, est évaluée à un minimum de deux millions de tonnes de cuivre.

Les frais d'exploitation, calculés au maximum, fixent le prix de revient de la tonne, rendue en Angleterre, à onze cents francs.

Le taux de vente du cuivre, produit suivant le procédé ordinaire, est couramment de 1,600 francs. — Bénéfice net par tonne : 500 francs.

Les Ingénieurs estiment que la production annuelle pourra atteindre dix mille tonnes.

Donc, bénéfice annuel 5,000,000 de francs, réduits par prudence exagérée à 4,000,000 de francs.

En outre, des traités spéciaux assurent à la Société l'usage des procédés de la Société

électrique « la Force et la Lumière, » et pourront procurer ainsi une économie de 25 % sur le prix de revient, bénéfice nouveau revenant aux Actionnaires.

Si l'on calcule seulement le bénéfice à 4 millions de francs, les actions sont assurées d'un dividende régulier de 75 francs par action, ou 10 % au prix d'émission, et leur remboursement est assuré en huit années.

Après cette période, les actions de jouissance remises en échange rapporteront 90 fr. par an.

La hausse considérable sur les actions similaires Tharsis, Rio-Tinto, garantit une plus-value rapide aux actions de Baia de Arama.

Le prix de vente de ces actions est fixé à 750 francs, payables :

En souscrivant, 100 francs; à la répartition, 200 francs; le 1^{er} juin, 200 francs; le 1^{er} juillet, 200 francs.

Les demandes seront reçues jusqu'au mardi 3 et mercredi 4 mai, à Paris; au Comptoir Universel, 21, rue des Pyramides; à Bruxelles: A la Caisse Syndicale, 45, boulevard Anspach; et chez tous les banquiers et changeurs à Paris et en Province.

AVIS AUX ABONNÉS

Les lecteurs de *l'Enseignement populaire* peuvent obtenir une notice illustrée contenant la table des chapitres et des gravures publiées dans *la Science populaire* et *la Médecine populaire*, ainsi que les primes et indication des autres avantages offerts aux souscripteurs de la Société des journaux populaires illustrés.

SOCIÉTÉ DES JOURNAUX POPULAIRES ILLUSTRÉS

PROPRIÉTÉ DIVISÉE EN 8,000 PARTS

Exposé.

Le succès prodigieux des journaux *la Science populaire*, *la Médecine populaire* et en dernier lieu de *l'Enseignement populaire* est l'affirmation la plus éclatante des bénéfices que réalisent ces publications.

Un capital social proportionné à l'importance de l'entreprise permettra d'étendre encore le champ d'action, en vulgarisant les branches multiples de la science. Les souscripteurs participeront donc à une œuvre de haute moralité, et s'assureront en même temps un placement très rémunérateur; car le revenu ne saurait être inférieur à 15 %.

Conditions pour le public.

La souscription est ouverte à la Société des Villes d'Eaux, à Paris, au siège social, rue Chauchat, 4, et à sa succursale de Toulouse, 57, rue d'Alsace-Lorraine.

Les Parts sont entièrement libérées moyennant le versement de 100 francs net, payables en souscrivant.

La répartition des bénéfices se fait en janvier et en juillet de chaque année.

Privilèges.

Accordés aux abonnés et aux acheteurs au numéro de la *Science populaire*, de la *Médecine populaire* et de *l'Enseignement populaire*.

1^o En payant comptant, ils ont droit à une bonification de 5 francs pour chaque Part, soit net à payer 95 francs.

2^o Ils ont la faculté de se libérer en huit mois, à raison de 10 francs par mois et par titre, à la condition de payer, comme premier versement, 20 francs par titre.

3^o Tout souscripteur de 10 parts a droit au service gratuit de l'un des trois journaux de la Société à son choix (dans ce cas, il doit payer net 900 francs comptant).

4^o Tout souscripteur de 20 parts a droit au service gratuit de deux des journaux de la Société à son choix (il doit payer net 1,900 francs comptant).

5^o Tout souscripteur de 30 parts a droit au service gratuit des trois journaux de la Société (il doit payer net 2,850 francs comptant).

Ce service gratuit aux porteurs de 10, 20 ou 30 Parts est fait pendant tout le temps qu'ils restent en possession de leurs titres.

Souscription.

Les demandes de Parts doivent être accompagnées de 20 francs par titre, comme premier versement, ou de leur paiement intégral immédiat, comme il est dit ci-dessus.

Les demandes de Parts seront inscrites dans leur ordre de réception. La souscription sera close sans réduction pour les titres admis. Il sera fait retour immédiat des fonds, pour les demandes qui excéderont le nombre de Parts mises en souscription.

Les titres et coupons sont reçus comme espèces.

On souscrit : A la Société des Villes d'Eaux, au siège social, et à sa succursale, à Toulouse.

Adresser les lettres, bulletins de souscription, envois de titres ou fonds, à M. l'Administrateur de la Société des Villes d'Eaux, à Paris, rue Chauchat, 4, ou à M. le Directeur de la Succursale de la Société des Villes d'Eaux, à Toulouse, 57, rue d'Alsace-Lorraine.

L'ENSEIGNEMENT POPULAIRE

12 MAI 1881.

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

1^{re} ANNÉE.

N° 15. — Prix : 15 centimes.

Rédacteur en chef : ADOLPHE BITARD. BUREAUX : rue Montmartre, 125.

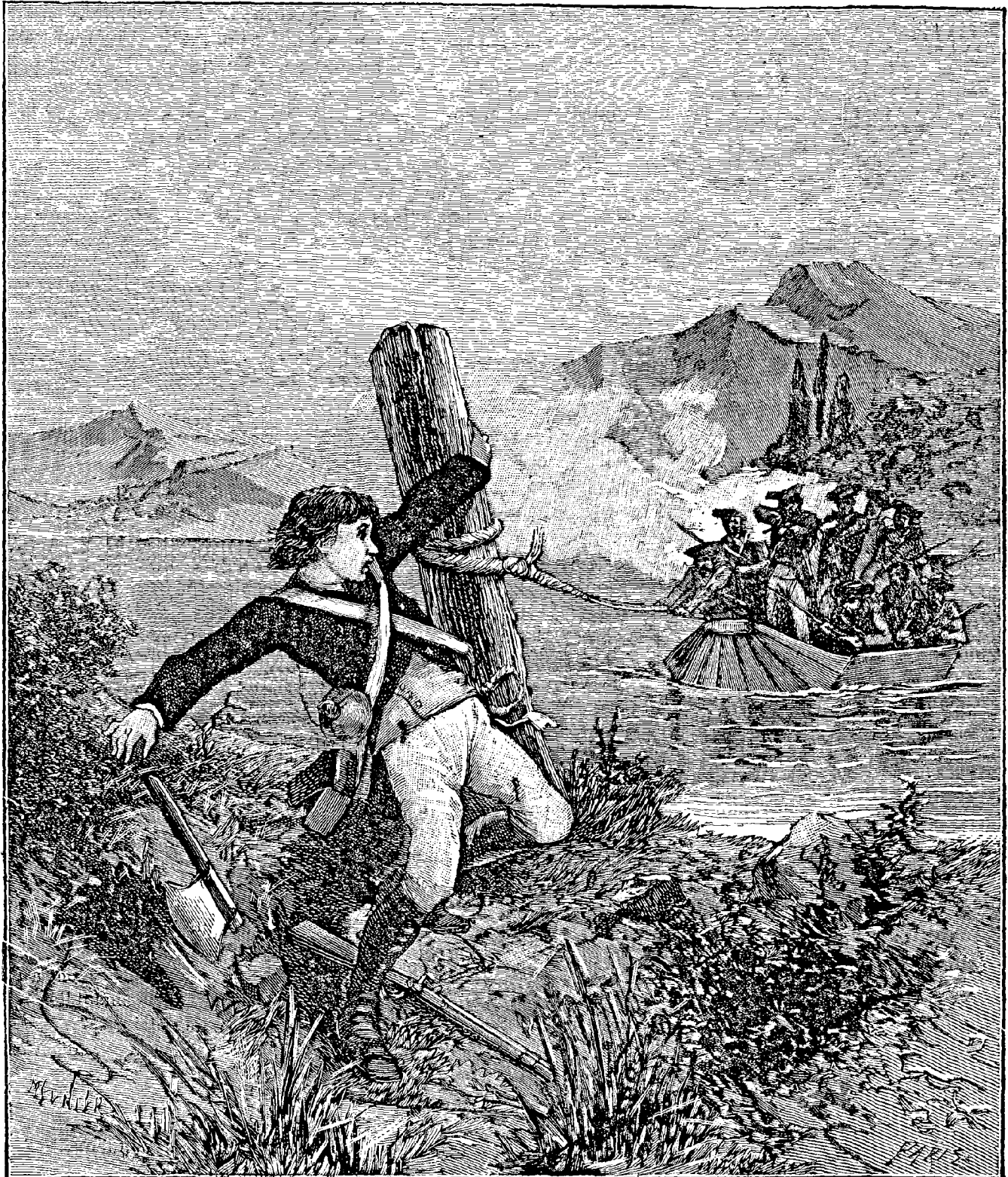
Abonnements : PARIS, un an, 8 fr.; six mois, 4 fr. — DÉPARTEMENTS, un an, 10 fr.; six mois, 5 fr. — ÉTRANGER, un an, 12 fr.

SOMMAIRE

TEXTE. — *Les Héros de la Patrie* : Barra et Viala. — *Cours de comptabilité* : Billets à ordre, lettres de change, traites ou mandats, lettres de crédit, endossements. — *Les grands romanciers populaires* : Lord Beaconsfield. — *Réunion annuelle des sociétés savantes* : Section d'archéologie et d'histoire. — *Cours d'histoire universelle* : Phéniciens, Mèdes et Perses. *Le Livre de l'humanité* : Principes de morale naturelle (Suite). — Cours pratique de langue anglaise

(Suite). — Nouvelles de la République des lettres, etc. — Récréation alphabétique. — Anecdotes, pensées et maximes.

ILLUSTRATIONS. — *Les Héros de la Patrie* : Mort de Viala. Mort de Barra. — *Les grands romanciers populaires* : Portrait du feu comte de Beaconsfield, d'après une photographie. — *Cours d'histoire universelle* : Les ruines de Tyr.



LES HÉROS DE LA PATRIE : « L'intépide enfant leva sa hache... Mais il tomba mortellement atteint... » (Page 226, col. 2.)

AVIS IMPORTANT

Toute personne qui prendra un abonnement d'un an recevra gratuitement en prime : les QUADRUPÈDES, de Buffon. Cette prime extraordinaire est un magnifique volume de 320 pages, illustré de gravures entièrement inédites, et vendu en librairie 6 francs.

AVIS

Changements d'adresses. — Nous rappelons à nos abonnés que toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée d'une des dernières bandes du journal, et de 1 franc pour nouveaux frais.

LES HÉROS DE LA PATRIE

DEUX HÉROS DE TREIZE ANS

Je suis jeune, il est vrai, mais aux âmes bien nées
La valeur n'attend pas le nombre des années.

(Corneille.)

De Barra, de Viala, le sort nous fait envie,
Ils sont morts, mais ils ont vécu.

(Marie-Joseph Chénier.)

I

C'était en juillet 1793. Joseph-Agricole Viala, né à Avignon en 1780, commandait la petite garde nationale dite *l'Espérance de la patrie*, dans le corps de patriotes qui s'était porté au-devant des royalistes du Midi, soulevés contre le gouvernement républicain et maîtres de la rive gauche de la Durance. Il s'agissait de s'opposer à leur marche sur Avignon, et les patriotes, quoique peu nombreux, étaient résolus à leur barrer le passage.

Cependant, malgré les efforts de leurs adversaires, les royalistes avaient réussi à s'emparer des pontons. Il ne restait plus aux patriotes qu'une seule chance, c'était de rendre cette prise inutile en coupant les câbles; mais il fallait, pour accomplir cette opération, atteindre sous le feu de l'ennemi le poteau qui retenait ces câbles: en supposant que, par miracle, on pût y parvenir, c'eût été folie que d'espérer

un heureux retour de cette audacieuse expédition.

Des volontaires furent demandés, des volontaires pour la mort!

Un seul se présenta: c'était Viala. La honte d'accepter le sacrifice de cet enfant héroïque fit repousser son offre spontanée. Mais Viala, saisissant la hache destinée à l'opération, s'élança avant qu'on eût pu le retenir vers le fatal poteau.

Il avait conservé son petit mousquet, dont il fit feu sur l'ennemi à quatre reprises. Les balles sifflaient autour de lui sans qu'il en parût ému. Arrivé au poteau, l'intrépide enfant leva sa hache... Mais il tomba mortellement atteint avant d'avoir pu accomplir son œuvre.

Les royalistes, en passant, criblèrent le cadavre du jeune héros de coups de baïonnettes et le jetèrent à l'eau.

Ainsi périt cet enfant illustre. Dans sa séance du 18 floréal an II (7 mai 1794), la Convention décréta que l'urne de Viala serait portée au Panthéon le jour anniversaire de sa mort, 30 messidor (18 juillet), et qu'elle assisterait en masse à cette solennité.

II

Quelques mois plus tard, sur un autre point du territoire de la République livré à l'insurrection royaliste, un enfant du même âge immortalisait son nom par un acte d'héroïsme qui ne le cède en rien à celui de Viala.

Joseph Barra était né à Falaise en 1780. Sa famille, aussi nombreuse que pauvre, habitait Palaiseau, près de Paris.

Un vent de patriotisme soufflait alors à travers la France attaquée de toutes parts, enflammant d'une ardeur irrésistible le cœur généreux de la jeunesse. Le jeune Barra, qui n'avait pas treize ans, s'enrôla dans un régiment qui bientôt partit pour la Vendée.

On rapporte de lui ce trait touchant, qui montre quel grand cœur battait dans cette poitrine d'enfant et fait présumer ce qu'eût pu devenir l'homme, s'il eût vécu: ne perdant pas de vue, dans les excitations de la campagne, la détresse des siens, il envoyait religieusement à sa mère jusqu'au dernier sou de sa misérable solde.

Au combat de Cholet (30 novembre

1793), ce glorieux enfant fit des prodiges de valeur; il s'empara même de deux Vendéens. Mais, emporté par l'ardeur du combat, il se trouva bientôt isolé au milieu d'ennemis qui l'entourèrent et, les canons de leurs fusils braqués sur sa poitrine, le sommèrent de crier vive le roi!

Barra répondit à cette sommation par le cri énergiquement accentué de vive la République, et tomba aussitôt, le corps criblé de balles.

La Convention, informée de cette mort héroïque, décréta, sur la proposition de Barrère, le 27 frimaire an I (17 décembre 1793), que le buste de Joseph Barra serait placé au Panthéon, et qu'il serait fait don à toutes les écoles primaires de la République d'une gravure exécutée d'après David, et représentant à la fois la piété filiale et le dévouement patriotique de ce généreux enfant, bien digne d'être offert comme modèle. Enfin, une pension de 1.000 livres fut assurée à sa famille. Mais le décret relatif aux honneurs du Panthéon ne reçut pas d'exécution: la date fixée pour la cérémonie était le 9 thermidor!

Au salon de 1839, David d'Angers exposait une statue de Barra, au moment où il vient d'expirer. L'enfant est entièrement nu; couché sur le côté et pressant sur son cœur la cocarde tricolore, il serre encore dans sa main crispée l'une des baguettes dont il battait la charge sur son tambour, d'après une légende populaire, au moment où il fut surpris par les Vendéens. C'est un beau marbre, dans lequel l'artiste, en débarrassant le jeune héros des vêtements qui le gênaient, a pu donner la mesure de sa science profonde; mais la vérité historique y est un peu trop dédaignée: non seulement Barra est mort dans son uniforme, mais il n'avait aucune raison de battre la charge, quoique la légende qui le lui fait faire ait prévalu.

On sait qu'un monument a été récemment élevé à l'enfant héroïque sur une place de Palaiseau.

Nous croyons que Viala attend encore le sien.

A. B.

Tout notre raisonnement se réduit à céder au sentiment.

(Pascal.)

COURS DE COMPTABILITÉ

(Suite.)

Billets à ordre. — Lettres de change. — Traités ou mandats. — Lettres de crédit. — Endossements.

Dans cet article, nous ne parlerons, malgré les différentes sortes d'effets de commerce, que du *billet à ordre*, de la *lettre de change*, de la *traite* ou *mandat* et de la *lettre de crédit*.

BILLET A ORDRE

(Articles 187 à 190 du Code de commerce).

Qu'est-ce que le *billet à ordre* ?

Le *billet à ordre* est l'engagement pris par le souscripteur dudit *billet* de payer, en espèces, le montant de la somme souscrite, à une époque déterminée, au profit de celui à qui le *billet* a été fait, ou au dernier endosseur, s'il a été cédé régulièrement, c'est-à-dire par la voie de l'*endossement*.

Dans un *billet à ordre*, il y a d'abord le *souscripteur*, c'est à dire celui qui a créé le *billet*; ensuite il y a le *créancier* ou *bénéficiaire*, c'est à dire celui au profit duquel il a été créé; et puis il y a le *cédant* ou *cessionnaire*, c'est à dire celui qui le reçoit en échange de marchandises, ou en *compte courant*, ou autrement.


Le *billet à ordre* est daté. Il énonce :

L'échéance; — *La somme à payer*; — *Le nom de celui à l'ordre de qui il est souscrit*; — *La valeur fournie, soit en espèces, en marchandises, en compte ou de toute autre manière.*

Le *billet à ordre* doit être fait sur papier timbré et en observant scrupuleusement la loi sur le timbre concernant les effets de commerce; c'est à dire de ne pas faire un *billet* de quatre cents francs sur un papier timbré de trois cents francs: non seulement on risquerait, dans ce cas, une amende, mais encore un pareil *billet* ne serait pas négociable; il serait impitoyablement refusé par les banquiers et surtout par la Banque de France.

Modèle du *billet à ordre*.

Paris, le 10 avril 1881.

B. P. F. 

Au Trente juin prochain, je payerai à Monsieur E. Rougetet la somme de deux mille huit cent vingt-cinq francs, valeur reçue en marchandises.

FÉLIX DE LA ROCHE

Echéance.

Dans le *billet* ci-dessus, nous indiquons une date fixe, ce qui vaut mieux et paraît plus clair; autrefois on motivait l'*échéance* d'un effet de commerce, *billet* ou autre: à deux mois, un mois de sa date; on libellait ainsi :

A trois mois je payerai à l'ordre...

Ordre.

Le mot *ordre* indique que le souscripteur d'un *billet à ordre* doit en payer le montant au dernier *endosseur*, c'est-à-dire à celui qui le présente, qu'il soit ou non le *bénéficiaire*.

Si le *billet* portait simplement: Je payerai à monsieur Rougetet, il ne serait pas transmissible par voie d'*endossement*, et par conséquent non négociable. — Le porteur d'un effet de commerce semblable ne pourrait le faire *escompter*, c'est-à-dire l'échanger contre des espèces, ou bien le donner en paiement de marchandises.

Valeur reçue.

Il faut toujours, dans un effet de commerce, indiquer la *valeur reçue*, parce que, sans cette désignation bien formulée, le *billet à ordre*, *lettre de change*, *traite* ou *mandat*, perdrait vis-à-vis de la loi son caractère d'*effet de commerce*, et ne serait plus alors qu'une simple promesse ou quittance.

Bon pour.

Les lettres mises en tête d'un effet de commerce B. P. F. veulent dire *bon pour francs...*; et la somme; cela s'appelle la *cote*; on dit *coter* un effet, ce qui n'empêche pas la *cote rouge* des banquiers. — Dans toutes les maisons de banque, c'est de tradition: après l'entrée des effets, avant de les mettre en *portefeuille*, on *cote*, à l'encre rouge, tous les effets de commerce, quels qu'ils soient; on porte en tête de l'effet la *ville*, l'*échéance*, la *somme*, ensuite on les classe par *échéances*, par *villes* et par *sommes*, et on les remet au fondé de pouvoirs si c'est dans une maison de banque, et au patron si c'est dans une maison de commerce.

Ne croyez pas, chers lecteurs, que la *cote* d'un effet soit sans importance; elle est excessivement utile, comme renseignements d'abord et ensuite parce qu'elle indique du premier coup d'œil l'*échéance*, la *ville* et la *somme*.

Endossement.

(Art. 136 à 142 du Code de commerce.)

Pour pouvoir transmettre à un tiers un effet de commerce quelconque, il faut se servir de l'*endossement*, c'est-à-dire céder à un autre la garantie de son paiement; c'est cette cession qui prend le nom d'*endos*, parce qu'elle est faite au *dos*, c'est-à-dire au verso de l'effet de commerce; — l'*endossement* est donc un acte par lequel le propriétaire d'un *billet à ordre*, *lettre de change*, *traite* ou *mandat*, en transfère la propriété à une autre personne qui lui en a fourni le montant. L'*endossement* d'un effet de commerce quelconque doit être daté; — il énonce le nom de celui à l'ordre de qui il est passé, et la valeur fournie.

Le Code de commerce dit :

Il est défendu d'antidater les ordres, sous peine de faux.

Les *endossements* en blanc ne sont pas irréguliers, puisqu'ils peuvent être remplis par une personne autre que l'*endosseur*.

La Banque de France ne reçoit pas un bordereau quelconque d'effets de commerce, si les *endos* n'ont été pas régulièrement passés. A cet effet, on se sert, dans les maisons de banque, de *griffes* qui s'apposent sur les effets de commerce dont les *endos* sont en blanc et qui sont remplis par des employés, ce qui arrive très souvent, parce que les négociants qui remettent leurs valeurs aux banquiers ne font que mettre leur signature au dos de leurs propres valeurs.

Formule de l'endossement.

On écrit au dos :

Payez à l'ordre de Monsieur ou Messieurs. (nom).
 valeur reçue.
 (date).
 (Signature.)

Par abréviation on met aussi :

. . . O/. . . M. . . . , ou O/. . .
 MM.

L'*endossement* régulier est celui-ci :

Payez à l'ordre de M. E. Rougetet, valeur reçue en marchandises.

Paris, le 15 avril 18...

(Signature.)

Modèle d'endos et d'acquit.

Payez à l'ordre de M.
 . . . valeur reçue en marchandises.

Paris, le.

(Signature.)

Payez à l'ordre de M.
 valeur en compte.
 Paris, le.
 (Signature.)

Payez à l'ordre du Crédit industriel
 et commercial, valeur reçue comptant.
 Paris, le.
 (Signature.)

Pour acquit,
 Par procuration spéciale,
 (Signature.)

On fait aussi ce qu'on appelle des *billets à domicile*, c'est-à-dire des billets à ordre parfaitement réguliers et négociables, datés d'une ville quelconque et payables dans une autre; il s'agit seulement d'en faire les *fonds* à l'échéance. — Nous nous rappelons, dans notre jeunesse, avoir vu, de nos propres yeux vu, ce qu'on appelle vu, un de ces fameux billets, et le banquier chez qui j'étais, me dit : Vous voyez ce billet payable chez nous, il est faux et vous verrez que les fonds seront là avant l'échéance; effectivement, l'argent est arrivé par les Messageries l'avant veille de l'échéance, et jamais à notre connaissance, le souscripteur n'est venu réclamer son billet.

Les domiciles indiqués sur une autre place que celle habitée par le souscripteur, ont encore un autre avantage, qui est, s'il habite un petit pays, une usine dans un endroit isolé, de lui donner plus de facilité pour la négociation de ses billets.

On met généralement ses billets payables chez un banquier qui vous fait payer une commission.

La lettre de change.

L'origine de la lettre de change remonte aux temps les plus reculés, et serait, dit-on, attribuée aux Israélites, qui l'inventèrent pour soustraire leurs richesses à la confiscation.

Qu'est-ce que la lettre de change ?

La lettre de change est un acte ou une convention par laquelle un *négociant* prend, moyennant une valeur reçue ou promise, l'*engagement* envers un autre *commerçant* de lui faire toucher une certaine somme à une époque déterminée et dans un lieu éloigné.

Le signataire de la lettre de change prend le nom de *tireur*, celui sur qui on fait la lettre de change s'appelle le *tiré*; celui à l'ordre de qui elle est faite se nomme, comme dans le billet

à ordre, le *porteur* ou *bénéficiaire*.

La lettre de change est donc un écrit par lequel le *tireur* ordonne au *tiré* de payer à une échéance quelconque, une somme quelconque, au *porteur* ou *bénéficiaire*.

La lettre de change est tirée d'un lieu sur un autre. Elle est datée. Elle énonce :

L'échéance ;
 L'ordre ;
 La somme à payer ;
 La valeur ;

Le nom de celui qui doit la payer, son adresse et la ville où il habite.

Elle exprime aussi si elle est par première, seconde, troisième ou quatrième.

Comme le *billet à ordre*, elle doit être sur papier timbré ; si elle vient de l'étranger, ce qui arrive généralement, on la porte à l'enregistrement, parce que, sans cette formalité, non seulement elle ne serait pas négociable, mais le *tiré* pourrait se refuser à la payer.

Lorsqu'une lettre de change est tirée de l'étranger, elle se fait toujours à plusieurs exemplaires, à cause des risques de mer.

Une lettre de change peut être tirée :

à *vue*, c'est-à-dire à *présentation* ;
 à *un* ou *plusieurs jours de vue* ;
 à *jour fixe*, ou à *une époque déterminée* ;
 à *un* ou *plusieurs mois* ;
 à *une* ou *plusieurs usances* ;
 L'*usage* est de trente jours.

La forme de l'*invitation* de payer est : *Veuillez payer*, ou plus simplement : *Payez cette seule de change*, ou bien encore : *Il vous plaira de payer*.

Si elle est en plusieurs exemplaires, on met par cette *première, seconde, troisième de change*, on écrit aussi à l'ordre de M.... le nom du *bénéficiaire*, ou à *mon ordre, notre ordre*, ou bien encore à l'ordre de *moi-même* ou de *nous-mêmes*.

Pour la *valeur*, on met : valeur reçue *comptant, en espèces* ou *en marchandises*.

L'*imputation* s'exprime ainsi : *que passerez suivant avis de*, et la signature du *tireur* ; ce qui veut dire, pour *solde* de ma facture du.... ou en *compte* sur mes diverses livraisons, etc., etc.

Quand la lettre de change n'a pas été écrite par le *tireur*, il fait précéder

sa signature des mots écrits de sa main, et en toutes lettres :

Bon pour la somme de....

La lettre de change peut être aussi stipulée payable au domicile d'un tiers ; généralement on met : *payable au domicile de M....*

Il arrive aussi que, sur la lettre de change, il y a *au besoin chez M....*

Le *besoin* est un moyen, pour le *tireur* ou l'*endosseur* qui le porte sur la *valeur en circulation*, de ne pas la laisser voyager sans être payée.

Lorsqu'il y a plusieurs *besoins*, on laisse la préférence à l'*intervention* faite pour le compte du *tireur* ou du premier *endosseur*.

La lettre de change, comme nous vous le disons plus haut, est soumise aux droits de l'enregistrement et est passible d'un droit supplémentaire de 1/2 % quand elle contient la mention d'*aval*.

FÉLIX TARPET.

LES GRANDS ROMANCIERS POPULAIRES

LORD BEACONSFIELD

Croyez-moi, tout homme dans le monde arrive à faire ce qui lui plait, pourvu que cela lui plaise sérieusement.
 (Lord Beaconsfield, *Endymion*.)

L'homme d'Etat qui vient de mourir en Angleterre était assurément un grand romancier, et il n'a pas cessé de l'être puisqu'il a laissé en mourant un roman commencé, le dernier à peine jeté dans la circulation ; *populaire*, le qualificatif est peut-être contestable, cependant il l'a été, et le succès d'*Endymion* permet de croire qu'il l'était encore, pour une cause ou pour une autre. Enfin, lui-même se vantait de n'être qu'un *gentleman of the press* et de n'avoir d'autre écusson qu'une plume. Prenons-le donc pour ce qu'il se donne, et jetons un coup d'œil rapide sur la vie de cet homme éminent, personnification de l'ambition sans frein servie par une intelligence extraordinaire, à défaut de mieux.

Benjamin Disraeli, né à Londres le 21 décembre 1804 (et non 1805, comme portent tous les dictionnaires biographiques), était petit-fils d'un marchand juif de Venise, établi en Angleterre vers le milieu du siècle

dernier, et fils aîné d'Isaac Disraeli, le célèbre auteur des *Curiosités de la littérature*, qui a été comparé à Sainte-Beuve.

Elevé en grande partie par son père, Benjamin reçut le baptême à l'âge de treize ans. Peu après, il entra chez un *solicitor* (espèce d'avoué), mais l'étude de la chicane ne paraît pas avoir été longtemps de son goût, bien que ce fût sans doute un bon début pour lui dans la vie, et il se laissa bientôt

entraîner par son penchant pour la littérature.

Benjamin Disraeli débuta en effet dans la carrière littéraire avant d'avoir vingt ans : son premier roman, et non pas le moins bon, date de 1825. Ce premier ouvrage fut suivi de : *le Jeune duc*, *Henrietta Temple*, *Contarini Fleming*, *l'Histoire merveilleuse d'Alroy*, etc.

Après un assez long voyage en Espagne et dans le Levant (1829-31), il

revint en Angleterre et se présenta aux élections de 1833, comme candidat *radical* pour le bourg de Wycombe, avec l'appui d'Hume et d'O'Connell. Il échoua, avec une très importante minorité toutefois. Une nouvelle tentative ne fut pas plus heureuse. Enfin, en 1837, Disraeli était élu membre de la Chambre des communes pour Maidstone, — non comme candidat *radical*, par exemple : dès 1835, le jeune ambitieux avait déjà fait une



LES HÉROS DE LA PATRIE. MORT DE BARRA. (Page 226, col. 3.)

volte-face complète, s'étant porté, sans succès, à une élection complémentaire dans le bourg de Tauton, dans l'intérêt des *tories*; et il avait eu le courage d'attaquer avec la dernière violence ses premiers patrons, ce qui lui attira de la part d'O'Connell une vive réplique dans laquelle le futur comte de Beaconsfield était traité de charlatan et d'apostat, non sans quelque apparence de raison, ce nous semble.

Disraeli répondit par une lettre pleine de jactance, suivie d'un cartel à l'adresse du fils d'O'Connell : il était décidé à casser les vitres pour attirer l'attention, et le moyen lui réussit en effet.

A peine en possession de son banc de *commoner*, le nouveau représentant de Maidstone, continuant à mettre en pratique les principes qu'il considé-

rait comme infaillibles, saisit la première occasion qui se présenta de prononcer son *maiden speech*. L'accueil fait à ce premier discours aurait à jamais découragé plus d'un de ses collègues et des moins timorés : ce furent des ricanements, des exclamations moqueuses, des applaudissements ironiques ; forcé de se rasseoir avant d'avoir achevé, lui, sans se déconcerter, lança à ses insulteurs cette déclaration énergique, presque menaçante :

— Messieurs, j'ai commencé et recommencé à diverses reprises bien des choses, et j'ai presque toujours fini par réussir. Ainsi ferai-je encore. Oui, messieurs, vous me forcez à me rasseoir, mais le temps viendra où vous m'écoutezrez !

1. *I have begun several things many times.*

On ne peut rester indifférent à tant d'énergie, surtout lorsqu'elle se manifeste chez un si jeune homme. Disraeli, bien qu'il gardât désormais le silence, se faisait des amis, intriguait, préparait son triomphe.

En 1839, il épousait la veuve d'un de ses collègues à la Chambre, Wynndham Lewis, fille du capitaine J. Viney Evans, de la marine royale, une amie de sa famille, très instruite, un peu l'élève et même pendant quelque temps le secrétaire de son père, et dont la haute intelligence, aussi bien que la grande fortune, devait avoir une influence énorme sur la carrière de son mari, beaucoup plus jeune (de plus de quinze ans) et d'un tempéra-

and I have often succeeded at last. I will sat down now, but the time will come when you will hear me.

ment trop artiste, peut-être, pour n'avoir point besoin d'un guide dans la carrière ardue qu'il avait embrassée.

M^{me} Disraeli, en effet, n'a pas seulement guidé par ses conseils celui dont elle s'était donné pour but de faire la fortune politique, elle l'accompagnait dans ses excursions électorales et montait au besoin avec lui sur les *platforms* populaires. En reconnaissance des services rendus par son mari, comme premier ministre, poste que l'opposition parlementaire le forçait à résigner, la reine élevait M^{me} Disraeli à la pairie, le 28 novembre 1868, sous le titre de vicomtesse Beaconsfield. Elle est morte, âgée de 83 ans, le 13 décembre 1872, et le bruit courut alors que M. Disraeli, privé de son Égérie, allait renoncer à la politique; mais on sait qu'il n'en fut rien.

Le mandat que lui avaient donné les tories de Maidstone étant expiré (1841), M. Disraeli se fit élire par ceux de Shrewsbury. En 1847, il abandonnait ce dernier collège pour celui du comté de Buckingham, où est situé son domaine de Hughenden Manor, qu'il a représenté jusqu'à l'époque de son élévation à la pairie (août 1876). Rallié d'abord à la politique économique de sir Robert Peel, et ardent défenseur de la doctrine libre-échangiste, il accomplissait de nouveau, quelques années plus tard (1844), une de ces volte-faces audacieuses, dont la première suffit généralement, en France, à ruiner un homme à jamais, attaquant avec la plus grande ardeur ce qu'il avait non moins ardemment défendu naguère, et faisant à sir R. Peel, dont il s'était déclaré publiquement l'adepte, une violente, mais vaine opposition.

A partir de cette époque, M. Disraeli commença à être pris au sérieux par le parti conservateur et transigeant et prohibitionniste qui, d'abord, l'avait regardé comme un intrus et qui, à la mort de lord George Bentinck (1848), le reconnut enfin pour son chef. Toutefois, lorsque, en février 1851, le ministère Russell, mis en échec par un vote de la Chambre, donna sa démission, le parti dont M. Disraeli était le *leader* officiel ne put arriver à former un nouveau cabinet. — Et pourquoi? — Parce que la plupart des

hommes que leurs talents ou leur position désignaient pour les principaux portefeuilles ne purent se résoudre à partager les dépouilles du cabinet libéral avec cet intrus que leur insuffisance les avait obligés à accepter comme guide et comme porteparole, avec « cet écrivain sans titre, sans aïeux, sans fortune! » Cette répugnance fit perdre au parti les fruits de sa victoire et le cabinet Russel se maintint au pouvoir, en dépit de l'échec éprouvé, jusqu'en février 1852, époque où il fut remplacé par le premier ministre Derby, dans lequel, ainsi qu'aux deux retours de lord Derby aux affaires, M. Disraeli entra comme chancelier de l'Échiquier.

En février 1868, lord Derby, dont la santé était extrêmement chancelante, ayant donné sa démission personnelle, M. Disraeli fut nommé par la reine premier ministre d'Angleterre, poste qu'il conserva jusqu'à la fin de cette même année et dans lequel il fut remplacé par M. Gladstone.

Un fait digne de remarque, c'est que l'Irlande fut à la fois cause de l'échec du cabinet Disraeli en 1868, et de son retour aux affaires en 1874. C'est en effet le vote du bill de réforme de l'Église établie d'Irlande, soutenu chaleureusement par M. Gladstone (juillet 1868), qui causa la chute de M. Disraeli à cette époque; et c'est le rejet du bill de réforme de l'Université d'Irlande, par une majorité de trois voix, obtenue grâce à l'appoint des catholiques irlandais opposés à cette mesure (11 mars 1873), qui amena la chute du cabinet Gladstone et du gouvernement libéral. Le lendemain de cet échec, M. Gladstone envoyait sa démission à la reine, qui chargeait M. Disraeli de former un nouveau cabinet; mais celui-ci s'excusa, jugeant les circonstances défavorables, et son adversaire demeura au pouvoir jusqu'au mois de février 1874. Le Parlement dissous, de nouvelles élections, complétées le 27 février, ayant donné quarante-neuf voix de majorité au parti conservateur, M. Gladstone se retira cette fois et fut remplacé par M. Disraeli, qui forma, au commencement de mars, un nouveau cabinet.

Nous ne rappellerons pas les événements qui ont marqué le dernier pas-

sage aux affaires de l'auteur de *Vivian Grey* et d'*Estiquion*, ils sont trop récents pour être oubliés, et d'ailleurs les limites d'un simple article nécrologique ne nous le permettraient pas. Nous y releverons seulement la présentation, dans le cours de la session de 1876, du fameux *bill* tendant à ajouter aux titres de la reine de la Grande-Bretagne et d'Irlande, celui d'impératrice des Indes, lequel *bill* ne passa pas sans discussion. A la fin de cette même session (12 août), la reine Victoria créait son ministre favori vicomte Hughenden d'Hughenden et comte de Beaconsfield.

La politique aventureuse de lord Beaconsfield, sanctionnée par des guerres lointaines plus coûteuses que productives, ayant fini par lasser la Chambre et le pays, le parti tory fut une fois de plus contraint d'abandonner les affaires, en avril 1880, ayant eu préalablement recours au moyen désespéré mais habituel d'une dissolution suivie d'élections nouvelles. Après s'être tenu quelque temps à l'écart, lord Beaconsfield reparut à la Chambre des lords, prit une part importante à la discussion des réformes agraires et fit rejeter par la haute Chambre la loi y relative que la Chambre des communes avait adoptée. Un mois à peine avant de mourir, il était intervenu avec son ardeur habituelle dans la discussion relative à l'évacuation de Candahar, close par une vote de blâme contre le gouvernement. La dernière fois qu'il prit la parole, enfin, ce fut pour flétrir l'assassinat politique, à l'occasion de la catastrophe de Pétersbourg.

Il se sentait déjà indisposé à cette époque, et fut contraint de garder la Chambre, malgré sa résolution de conduire une nouvelle campagne contre le ministère. Il est mort à Londres, le 19 avril, dans les bras de ses amis intimes, les lords Rawton et Barrington.

Nous avons traité d'aventureuse la politique de lord Beaconsfield; nous devons toutefois reconnaître que cette politique a souvent de la grandeur, et rappeler que, si M. Gladstone, libéral, laissait s'accomplir en France les événements de 1870-1871 avec la plus parfaite indifférence, Benjamin Disraeli, conservateur, intervenait quatre ans plus tard auprès du gouvernement

allemand, qu'on disait prêt à reprendre les hostilités contre la France, et parvenait à l'en dissuader. — Au reste, les libéraux anglais ne nous ont jamais été sympathiques, ce que semble ignorer nos politiciens, trop portés à se payer de mots.

Outre les ouvrages déjà cités et de nombreuses lettres et pamphlets politiques, on a de Benjamin Disraeli : *Voyage du capitaine Popanilla* (1829), *Irion au ciel, Venise* (1837), *Coningsby, ou la Nouvelle génération* (1844), *Sibylle, ou les Deux nations* (1845), *Tancrède, ou la Nouvelle Croisade* (1847); une *Bio-graphie de lord George Bentinck* (1852); une *Épée révolutionnaire*, œuvre de jeunesse réimprimée en 1864; *Lothaire* (1870), *Eudymion* (1880), etc.

A. B.

RÉUNION ANNUELLE DES SOCIÉTÉS SAVANTES

SECTION D'ARCHÉOLOGIE ET D'HISTOIRE

La réunion des sociétés savantes des départements a eu lieu les 20, 21 et 22 avril, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, sous la présidence de M. Milne-Edwards. Après l'allocution présidentielle, les deux sections se sont formées et les communications ont commencé.

Nous allons résumer celles de la section d'archéologie et d'histoire, présidée par M. Léopold Delisle.

Rappelons d'abord que quelques changements ont été apportés à l'organisation du comité des travaux historiques. Les secrétaires ont été supprimés, ainsi que les trois ou quatre discours précédant, dans la séance de la distribution des récompenses, le discours ministériel. Enfin, la difficulté de déterminer où s'arrête l'archéologie et où l'histoire commence a fait réunir en une seule ces deux sections.

C'est par une communication d'archéologie préhistorique que s'ouvrent les travaux de la section. M. Henri l'Épée, de Montbéliard, a donné connaissance à la réunion des découvertes dont la vallée du Doubs a été le théâtre et qui comprennent des objets appartenant à diverses époques.

Ce sont d'abord des « abris sous

roches, » de l'époque préhistorique, dans lesquels on a rencontré des silex éclatés, des os travaillés, quelques spécimens de très ancienne poterie, des ossements du *cervus elaphus*, du *bos primigenius*, du *castor*, etc. Dans la caverne de la Baume, on a recueilli un crâne entier accompagné de pointes de lance en silex, d'un hameçon de bronze et de divers objets analogues à ceux qui proviennent des cités lacustres. M. l'Épée signale l'existence d'un lac aujourd'hui desséché dans le voisinage de la caverne. Une autre trouvaille, qui correspond à l'époque burgonde, se compose de quatorze sépultures creusées dans le roc, renfermant des squelettes avec des épées de bronze et de fer. A la surface du sol et mélangées avec des pointes de flèches en silex, on a ramassé quatre monnaies gauloises attribuées aux Helvètes et aux Séquanes par M. A. de Barthélemy.

M. Darlet, de la Société d'anthropologie, fait une très intéressante communication relative aux *tumuli* du centre de la France, berceau de la race celtique.

Une autre communication de l'ordre archéologique est faite par M. Millon, de Langres, qui met sous les yeux de l'assemblée des photographies d'objets provenant du lit de la Saône.

M. Millon rend compte des fouilles qu'il a pratiquées dans un *tumulus* des environs de Langres. L'éminence était composée d'un amas de pierres sèches recouvert de terre végétale; il renfermait de nombreux squelettes. A côté de l'un d'eux gisaient des fragments d'une épée en fer, auxquels adhéraient des lambeaux d'étoffe. Les fouilles, poussées jusqu'au niveau du sol, mirent au jour, en ce point, un grand vase de bronze presque entièrement intact, de forme ovoïde; il contenait des ossements humains incinérés. Près de celui-ci on recueillit un petit vase en terre rouge vernissée de noir, de l'espèce de ceux qu'on nomme étrusques.

Une note de M. Jules Finot, de Vesoul, signale une correspondance inédite, conservée à la bibliothèque de Vesoul. Cette correspondance, qui comprend les années 1752 et 1753, est un véritable journal du temps, où les faits divers eux-mêmes ont leur place à côté des affaires ecclésiastiques qui

passionnaient alors le public et qui mettaient l'autorité royale aux prises avec le parlement. Le rédacteur s'y montre parfois inquiet des conséquences que peut entraîner pour lui la libre appréciation des événements à laquelle il se livre pourtant avec une grande modération. La perspective de la Bastille lui apparaît de temps en temps, car il sait ce qu'il faut penser du respect du secret des lettres transmises par la poste.

L'auteur de cette correspondance, adressée à l'aumônier du roi Stanislas, est Gilles Asselin, docteur en Sorbonne. Elle ne manque pas de gaieté; on y raconte qu'un comédien étant mort au Havre, l'autorité ecclésiastique lui refusa la sépulture chrétienne, parce que, étant excommunié de son vivant *ipso facto*, il n'avait pas eu l'avantage, avant de mourir, d'être admis dans le giron de l'Église. Les camarades du défunt, fort embarrassés, imaginèrent de saler le corps, dans l'espoir qu'un moment viendrait où ils pourraient l'inhumer. Par malheur, la salaison se fit avec du sel de contrebande et l'administration de la gabelle, prévenue, s'assura du fait et intenta aux comédiens un procès ridicule.

Dans des sépultures anciennes trouvées à Vers, près d'Amiens, il y a une quarantaine d'années, et dont on ne s'était plus occupé, on a découvert récemment des vases de terre, de verre, de bronze, des couteaux, des francisques et d'autres ustensiles. L'un des couteaux reproduit la forme de l'instrument liturgique employé dans les *tauroboles* (sacrifices à Cybèle), et semble contredire, par conséquent, l'opinion de M. Puaud, qui rattache ces sépultures à l'époque mérovingienne.

M. Camille de la Croix, de la Société des antiquaires de l'Ouest, a découvert à Jazeneuil, près Lusignan (Vienne), dans des fouilles dirigées par lui, une suite de constructions reliées à la source dite *Mélusine* au moyen d'un aqueduc de 900 mètres. Ces ruines, d'après l'explorateur, remonteraient au delà du IV^e siècle. M. de la Croix a trouvé, en outre, à une centaine de mètres de l'une de ces constructions, quatre sépultures, dont une renfermait des objets datant du IV^e siècle, entre autres des médailles de Constantin, tan-

L'ENSEIGNEMENT POPULAIRE



NÉ LE 21 DÉCEMBRE 1804

LE FEU COMTE DE BEACONSFIELD
D'APRÈS UNE PHOTOGRAPHIE

MORT LE 19 AVRIL 1881

dis que dans les autres parties des ruines, on n'a recueilli que des mégalithes du 1^{er} siècle. Il rapporte à la fin du 14^e siècle lors des grandes invasions, la destruction de ces édifices. M. de la Croix occulta ensuite les restes d'une villa, avec bains, découverts sur la rive droite de la rivière de la Vonne, et un grand édifice à colonnade, péristyle et trois grands escaliers, qui n'est pas encore entièrement reconnu et dans lequel il incline à voir un temple ; la construction couvrait au moins une surface d'un hectare. Du centre de l'édifice partait un aqueduc d'écoulement se dirigeant vers un des coins du rectangle formé par l'édifice.

Un mémoire de M. François Combes, professeur d'histoire à la Faculté de Bordeaux et rédigé d'après des documents trouvés aux archives de Simancas, sur l'entrevue de Bayonne, en 1565, présente une importance historique de premier ordre. Il s'agit des origines de la Saint-Barthélemy. À l'aide de pièces inédites extrêmement intéressantes (lettres du duc d'Albe, de Philippe II et de son favori François d'Alava, etc), M. Combes démontre que le massacre de la Saint-Barthélemy, tel qu'il a été accompli dans toute la France, avait été préparé de longue main et prévu dans tous ses détails par le duc d'Albe, Philippe II et Catherine de Médicis. On en était convaincu, mais M. Combes nous en fournit les preuves authentiques, ce qui vaut mieux que l'opinion la plus autorisée.

M. Caillemer fait une communication sur les *conflits de juridiction du 17^e siècle entre le roi de France et l'archevêque de Lyon*, très intéressante au point de l'histoire du droit.

M. Adam, de l'Académie de Stanislas, étudie les patois lorrains, qu'il fait descendre, contrairement à l'opinion d'Ampère, du latin rustique. Les seuls vocables allemands qu'on y puisse relever seraient, selon M. Adam, des termes importés, sans aucune liaison avec le génie du langage lorrain, dont une particularité curieuse est l'existence de deux formes de l'imparfait, l'une indiquant une action présente, l'autre une action passée lointaine. Il n'y a là rien de germanique que nous voyons dans les langues germaniques. M. Adam est d'avis que le *ch* germanique ainsi que

la nasale *inn* sont les seuls éléments représentant l'influence du phonétisme allemand : mais plusieurs membres font remarquer qu'on retrouve l'un et l'autre dans le breton et le gallois, idiomes celtiques.

À la troisième séance, M. Edouard Forestié a entretenu la réunion d'un document historique d'un très grand intérêt non seulement local mais général. Il s'agit d'un *Livre de comptes* des frères Bonis, marchands montalbanais du 14^e siècle (1338-1369), lesquels, à l'instar des *Lombards*, étaient à la fois bijoutiers, prêteurs sur gages, banquiers au besoin, marchands d'épices et d'étoffes de Venise, de Sicile, de Florence, de Lucques et d'Orient.

Ces marchands tenaient une comptabilité très régulière, qui présente tous les caractères de la *partie double*, avec journal, grand-livre, livre des dépôts et livres auxiliaires. De plus, ils ont accumulé dans ces comptes une foule de curieux détails, réunis par M. Forestié sous divers titres et qui comprennent les opérations de banque et de commerce, la vente des drogues, des épices et des denrées, des draps et des étoffes nécessaires à l'habillement, des fournitures pour les baptêmes, les mariages et les sépultures, l'agriculture, la valeur des monnaies et des mesures, enfin une foule de renseignements sur l'état de la noblesse, du clergé, de la bourgeoisie et du peuple. M. Forestié a cité plusieurs faits curieux relatifs à des prêts faits à des seigneurs du pays, à la poudre à canon, déjà employée en 1345 à Montauban, à l'entrée du duc de Normandie dans cette ville (1345), à des contrats passés entre propriétaires et fermiers. Le document est écrit en langue romane. M. Forestié a relevé un certain nombre de mots qu'il a réunis dans un glossaire. En ce moment, où la question des patois est à l'ordre du jour, le *Livre* des frères Bonis arrive doublement à propos.

M. l'abbé Dehaismes, de la Société d'agriculture, sciences et arts de Valenciennes, a retrouvé, dans les archives de cette ville, des détails biographiques concernant un artiste fameux du 14^e siècle, André Beauneveu, sculpteur, peintre et miniaturiste, dont Froissart a vanté le talent.

M. Dehaismes a rappelé qu'il était l'auteur des statues de Philippe de Valois, de Jean le Bon et de Charles V Saint-Denis. L'auteur décrit minutieusement les grisailles coloriées d'André Beauneveu, qui ornent divers manuscrits de la bibliothèque de Bruxelles et de la Bibliothèque nationale, et essaye de dresser un catalogue complet de ses œuvres.

M. Castet a trouvé dans un manuscrit de la bibliothèque de Montpellier, à la fin du *Roman de la rose*, une suite de 232 sonnets, curieuse imitation de l'ouvrage français. Dans ces sonnets, on rencontre la mention d'un personnage, Ligier de Brabant, que Dante a placé dans son *Paradis*. On connaissait l'existence de Ligier et quelques événements de sa vie, mais on ignorait les circonstances et le lieu de sa mort. Cette lacune est ici en partie comblée ; d'où on peut conjecturer déjà que Ligier était connue à la fois de Dante et de l'auteur des sonnets. Or cet auteur se donne à lui-même le nom de Durante, qui paraît à quelques lettrés italiens être l'équivalent complet de la forme *Dante*. D'où cette autre conjecture, un peu tirée par les cheveux, que Dante est l'auteur des sonnets en question. M. Castet publiera prochainement ces sonnets et donnera au public les raisons qui l'ont conduit à cette opinion.

Il resterait encore à analyser un grand nombre de communications, dont beaucoup n'ont qu'un intérêt purement local, mais nous devons nous borner aux plus importantes. Signalons toutefois au courant de la plume : un travail intéressant de M. Jorret, professeur à la Faculté des lettres d'Aix, sur les patois normands et leurs limites géographiques ; une étude de M. Rabut, de Chambéry, sur un cercueil de plomb trouvé en 1861, au milieu de substructions et de poteries antiques, dans lequel il y avait, avec des ossements humains, une Vénus en bronze, des boucles d'oreilles en or, un coq en verre, et que M. Rabut croit être celui de Julia Vera ; une étude de M. Gasté, sur une collection de lettres existant à la bibliothèque de Vire et adressées au célèbre évêque d'Avranches Huet, par Louis XIV, Colbert, Seignelay, la Vrillière, lesquelles concernent les protestants, les inspections des écoles, l'affaire du

livre de Fénelon : les *Marines des Saints*, que l'illustre prélat ne voulut point condamner sur l'ordre du roi ; une communication de M. Voulot, de Neufchâteau, sur la découverte de deux autels celtiques dont l'un, que l'on croyait perdu, se trouvait à la sous-préfecture ; une autre de M. Cau d'Urban, sur une trouvaille, aux environs de Foix, d'objets gaulois tels que torques, bracelets, fibules, anneaux, épingles, spires de bronze dont il n'est plus guère possible de reconnaître l'usage ; une note de M. Brun, des Alpes-Maritimes, sur les antiquités de Lucerame, etc.

Au cours de la troisième séance, le président a donné connaissance d'un programme de questions sur lesquelles le comité désire attirer l'attention des sociétés de province ? L'étude des patois locaux et des camps vitrifiés vient en première ligne. Ensuite, le comité aimerait à voir traiter cette question : Les règles épigraphiques proposées par Rischl peuvent-elles s'appliquer à la détermination des monuments du midi de la France ? Il recommande enfin l'étude des monuments à date certaine, pouvant servir à fixer l'âge des monuments mérovingiens et carlovingiens ; que les archéologues s'appliquent à fixer les caractères de l'architecture du XI^e siècle, et que les bibliothécaires et conservateurs de musées veuillent bien communiquer les classements méthodiques adoptés par eux. E. D.

COURS D'HISTOIRE UNIVERSELLE

V

PHÉNICIENS, MÉDES ET PERSES

Sommaire :

PHÉNICIENS

Fondent Carthage, Cadix, découvrent l'Angleterre. — Commerce avec les Indes. — Têtuiterie, tissanderie, verrerie. — Écriture alphabétique. — Principales villes : Tyr, Sidon, Aradus, Biblos, Beryte.

MÉDES

Arbace. — Les délivre de la domination de Ninive (759). — Puis les Médes tombent dans l'anarchie jusqu'à Déjocès.

Déjocès. — Bâtit Ecbatane (705). — Règne en paix 53 ans.

Phraortes, son fils (658), impose les Perses, est tué par le roi de Ninive.

Cyaxès, son fils, attaque Ninive. Envahi par les Scythes, il égorge leurs chefs, s'empare de Ninive (625 ou 598).

Astyage, son fils (595), ordonne de tuer son petit-

fil Cyrus, fils de Mandane et de Cambyse. Cyrus est épargné, il bat deux fois Astyage et la domination de l'Asie passe des Médes aux Perses (559).

PERSES

Cyrus bat Crésus, roi de Lydie*, à Thymbré (546) ; s'empare de Babylone (538) et périt dans son expédition contre les Massagètes (29).

Cambyse, son fils, attaque l'Égypte (525), échoue dans ses expéditions contre l'oasis d'Anamon et l'Éthiopie. — Ses crimes : tue son frère Smerdis et sa sœur. — Une révolte éclate, mais Cambyse meurt (522).

Smerdis, le mag, se fait passer pour le vrai Smerdis, frère de Cambyse. — Complot des seigneurs perses, qui tuent Smerdis et proclament roi Darius, fils d'Hystaspe.

Darius I^{er} réprime les évoltés. — Fait tuer Otanès, gouverneur de Sardes. — Ruse de Zopyre, qui lui livre Babylone (517). — Guerres des Scythes. — Expéditions heureuses dans la Cyrénaïque et les pays baignés par l'Indus. — Il va commencer les guerres médiques. — Apogée de l'empire perse. — Division en vingt satrapies.

Longtemps avant l'arrivée des Hébreux dans la Palestine, un peuple de même origine que les Juifs et les Arabes possédait le pays que baigne le Jourdain, et de l'autre côté de la chaîne du Liban, la côte étroite qui s'étend entre le pied des montagnes et la mer.

Par les conquêtes de Josué, la vallée du Jourdain resta aux Hébreux. — Resserrés entre le Liban, dont les forêts séculaires offraient les bois nécessaires à la construction des vaisseaux, et la mer, qui formait des ports nombreux et les invitait à la navigation et au commerce, les Phéniciens devinrent, par nécessité autant que par position, d'habiles marins dont les navires sillonnèrent la mer intérieure.

Le commerce maritime a toujours été la dernière ressource des peuples. On a commencé par cultiver la terre, avant de construire des vaisseaux pour en aller chercher de nouvelles au delà des mers. Mais ceux qui sont forcés de s'adonner au commerce maritime ont bientôt cette industrie, fille du besoin, qui n'aiguillonne point les autres nations. Il n'est parlé d'aucune entreprise maritime, ni des Chaldéens, ni des Indiens. Les Égyptiens avaient la mer en horreur ; la mer était leur Typhon, un être malfaisant, et c'est ce qui peut faire révoquer en doute les quatre cents vaisseaux que certains historiens disent avoir été

* Le royaume de Lydie avait formé trois dynasties : Les Atyades, jusqu'en 1225 ; rois : Manes ou Meon, Atys, Lydus ; reine : Omphale.

Les Héraclides, jusqu'en 720 ; roi : Candaule. Les Mérimnades, jusqu'à la conquête du pays par Cyrus ; rois : Gyges, Ardys, Alyatte, Crésus.

équipés par Sésostris pour aller conquérir l'Inde.

Mais les entreprises des Phéniciens sont réelles. Carthage et Cadix, fondées par eux, l'Angleterre découverte, leur commerce aux Indes, leurs manufactures d'étoffes précieuses, leur art de teindre en pourpre, sont des témoignages de leur habileté, et cette habileté fit leur grandeur.

Les Phéniciens furent, dans l'antiquité, ce qu'étaient les Vénitiens au XV^e siècle de notre ère, et ce que sont devenus ensuite les Hollandais, forcés de s'enrichir par leur industrie.

Le commerce exigeait nécessairement qu'on eût des registres qui tussent lieu de nos livres de compte, avec des signes aisés et durables pour établir ces registres. L'opinion qui fait les Phéniciens auteurs de l'écriture alphabétique est donc très vraisemblable. Je n'assurerais pas qu'ils aient inventé de tels caractères avant les Chaldéens ; mais leur alphabet fut certainement le plus complet et le plus utile, puisqu'ils peignirent les voyelles, que les Chaldéens n'exprimaient pas.

La population suivit les progrès de la prospérité publique, et bientôt, autant dans l'intérêt du commerce que pour diminuer le nombre trop grand des citoyens, il fallut envoyer au loin des colonies. Les plus connues des villes phéniciennes étaient Sidon, célèbre par ses verreries et sa pourpre ; Tyr, qui tenait le premier rang, Aradus, Biblos et Beryte.

L'Écriture nous apprend quel luxe, quelle mollesse, quelles mœurs licencieuses, quelle religion impure, et souvent sanguinaire, régnaient dans la Phénicie. Toutefois, il ne faut pas oublier que les Phéniciens contribuèrent par leur industrie, leur commerce, et surtout par leurs colonies, aux progrès de la civilisation.

Ils s'établirent probablement dans les îles de la mer Egée, longtemps avant les Grecs, conduisirent des colonies en Afrique, en Espagne, en Gaule, en Sicile, et exploitèrent le commerce de l'Arabie, de l'Inde et de l'Éthiopie. Au V^e siècle, ils possédaient encore trois villes en Sicile, Motya, Sélimonte et Panorme.

En Gaule, les traces de leur établissement disparurent de bonne heure ; mais dans l'Espagne, si riche

alors en mines d'argent, ils couvrirent de leurs colonies toute la région méridionale; en Afrique, enfin, s'éleva à côté de Leptis, d'Adrumète et d'Utique, une nouvelle Tyr, Carthage, fondée, dit-on, par Didon au ix^e siècle, et qui devint la plus grande puissance maritime de l'antiquité, en faisant reconnaître sa suprématie aux anciennes colonies phéniciennes de l'Afrique, de la Sicile et de l'Espagne. Tandis qu'elle s'emparait ainsi de tout le commerce de la Méditerranée occidentale, les Phéniciens partageaient avec les Grecs celui de la Méditerranée orientale, et s'efforçaient d'accroître leurs relations avec les pays que baigne l'océan Indien.

Ils s'étaient fait céder par les Juifs deux ports sur la mer Rouge, Elath et Aziongaber, d'où leurs flottes partaient pour aller chercher dans le pays d'Ophir l'ivoire et la poudre d'or; dans l'Arabie heureuse, l'encens et les aromates; dans le golfe Persique, où ils s'emparèrent des îles Bahraïn, les plus belles perles que l'on connaît alors; dans l'Inde enfin, mille denrées précieuses.

De nombreuses caravanes traversaient pour eux la Babylonie, l'Arabie, la Perse, la Bactriane et le Thibet, d'où elles rapportaient la soie de la Sérigue, qui se vendait au poids de l'or, les pelleteries de la Tartarie, les pierres précieuses de l'Inde.

ARTHUR MONNANTEUIL.

A suivre.

LE LIVRE DE L'HUMANITÉ PRINCIPES DE MORALE NATURELLE

PREMIÈRE PARTIE
INTRODUCTION A LA MORALE

V

Pour les devoirs qu'il a à remplir, l'homme peut être considéré sous deux points de vue généraux: comme pris isolément, ou comme vivant parmi d'autres hommes avec lesquels il a des rapports.

Les devoirs sont les moyens nécessaires pour obtenir la fin qu'on se propose; or l'homme, quoique isolé, a une fin terrestre qui est de se conserver et de rendre son existence heureuse.

L'homme isolé étant un être sensible, capable d'éprouver des plaisirs et des peines, sa nature le force d'ai-

mer les uns et de craindre les autres; il a des désirs, des craintes, des passions, des volontés; il agit, fait des expériences et règle sa conduite sur les connaissances acquises.

Ses actions ne peuvent influencer sur les autres, mais elles peuvent influencer sur lui-même, et l'expérience lui montre qu'il doit rejeter ce qui lui est nuisible: de là, le devoir de prendre les voies nécessaires pour obtenir le bien-être qu'il désire et d'éviter celles qui le conduiraient au mal que sa nature lui fait craindre.

L'homme, même isolé, est donc soumis à des devoirs. Lors même qu'il n'a pas de témoins de sa conduite, il est son propre témoin; il a la conscience de faire du bien ou du mal; il éprouve des regrets et des remords lorsqu'il sait qu'il s'est attiré, par son imprudence, des maux qu'il aurait pu éviter s'il eût consulté l'expérience et la raison.

La conscience, dans l'homme isolé, est la connaissance acquise, par l'expérience, des effets que ses actions peuvent produire directement sur lui-même. Dans l'homme en société, elle est la connaissance des effets que ses actions doivent produire sur les autres et, par contre-coup, sur lui.

La honte, dans l'homme isolé, est le mépris de lui-même, excité par l'idée de sa déraison et de sa propre faiblesse; le remords est en lui l'idée du châtement que la nature réserve à sa conduite insensée.

En réfléchissant sur ce qui se passe en lui lorsqu'il est tout seul, chacun peut se convaincre que l'homme isolé est forcé de se juger lui-même, de se repentir de ses actions inconsidérées lorsqu'elles ont pour lui des conséquences fâcheuses; de rougir de ses vices et de ses faiblesses; en un mot, d'avoir manqué à ce qu'il se devait à lui-même.

L'homme, considéré comme un être isolé, doit donc être raisonnable, consulter son expérience, suspendre les actions dont les effets lui paraissent incertains, se refuser aux plaisirs suivis de peines, réprimer ses passions désordonnées. La solitude absolue ne le dispenserait nullement de vivre d'une façon conforme à sa nature, c'est-à-dire d'après les lois établies par l'Être suprême.

Les qualités que l'homme pu-

dence, modération, tempérance, etc., sont aussi nécessaires à l'homme seul qu'à l'homme en société. En refusant de se soumettre à ces devoirs, l'homme isolé s'en trouvera puni; il se verra languissant et malade; il sera dans l'incapacité de jouir des plaisirs qu'il désire, il se dégoûtera de son être, il n'aura qu'une existence misérable dont il sera forcé d'accuser sa propre folie. Vivant dans des inquiétudes continuelles, la vie ne sera pour lui qu'un lourd fardeau.

V. LARGEAU.

A suivre.

COURS PRATIQUE DE LANGUE ANGLAISE Méthode Robertson

HUITIÈME LEÇON
(Suite.)

Troisième division. — Exercices.

EXERCICE PRÉPARATOIRE.

1 — Modèle: *Having*. Lexiologie, 145 — Dépeuplant — Décidant — Imaginant — Exposé — Croyant — Donnant — Se méprenant — Gouvernant — Brillant — Surpassant en éclat — Osant.

2 — Modèle: *The vizier approached the tree*. — Je m'approche du sultan — Tu l'approches de l'endroit — Il s'approche du monarque — Nous nous approchons de l'esclave — Vous vous approchez du souverain — Ils s'approchent du prince.

3 — Modèle: *Concealing HIMSELF*. Lexiologie, 137 — Il s'assied — Il se voit — Il se voyait — Il se connaît — Il se connaissait — Il se comprend.

4 — Modèle: *Some bushes*. Lexiologie, 147 — [*Traduisez en admettant qu'il est question d'une petite quantité ou d'un petit nombre.*] — Des conversations — Des buissons — Des esclaves — De la clémence — De la puissance — De l'attention — Des branches — Des murs — Des arbres — Des hiboux — Des empereurs — Des pays — Des assertions — Des ministres — Des oiseaux — Des langages — Des derviches — Des monarques — Des visirs — Des empires — De la désolation — De la ruine — Des ancêtres — Des états — De la tyrannie — Les guerres — Des sultans — Des leçons.

5 — Modèles: *He affirmed* — *He approached*. Lexiologie, 32 — Il cacha — Il cachait — Il attendit — Il attendait — Il obéit — Il obéissait — Il gouverna — Il gouvernait — Il commanda — Il commandait — Il parla — Il parlait — Il écouta — Il écoutait — Il appela — Il appelait.

6 — Modèle: *The sultan was waiting for him* — Je vous attends — Tu m'attends — Il t'attend — Nous l'attendons — Vous l'attendez — Ils m'attendent.

7 — Modèle: *I dare not tell you*. Syntaxe, 151 — J'ose dire — Tu oses prétendre — Il ose répondre — Nous osons commander — Vous osez approcher — Ils osent croire.

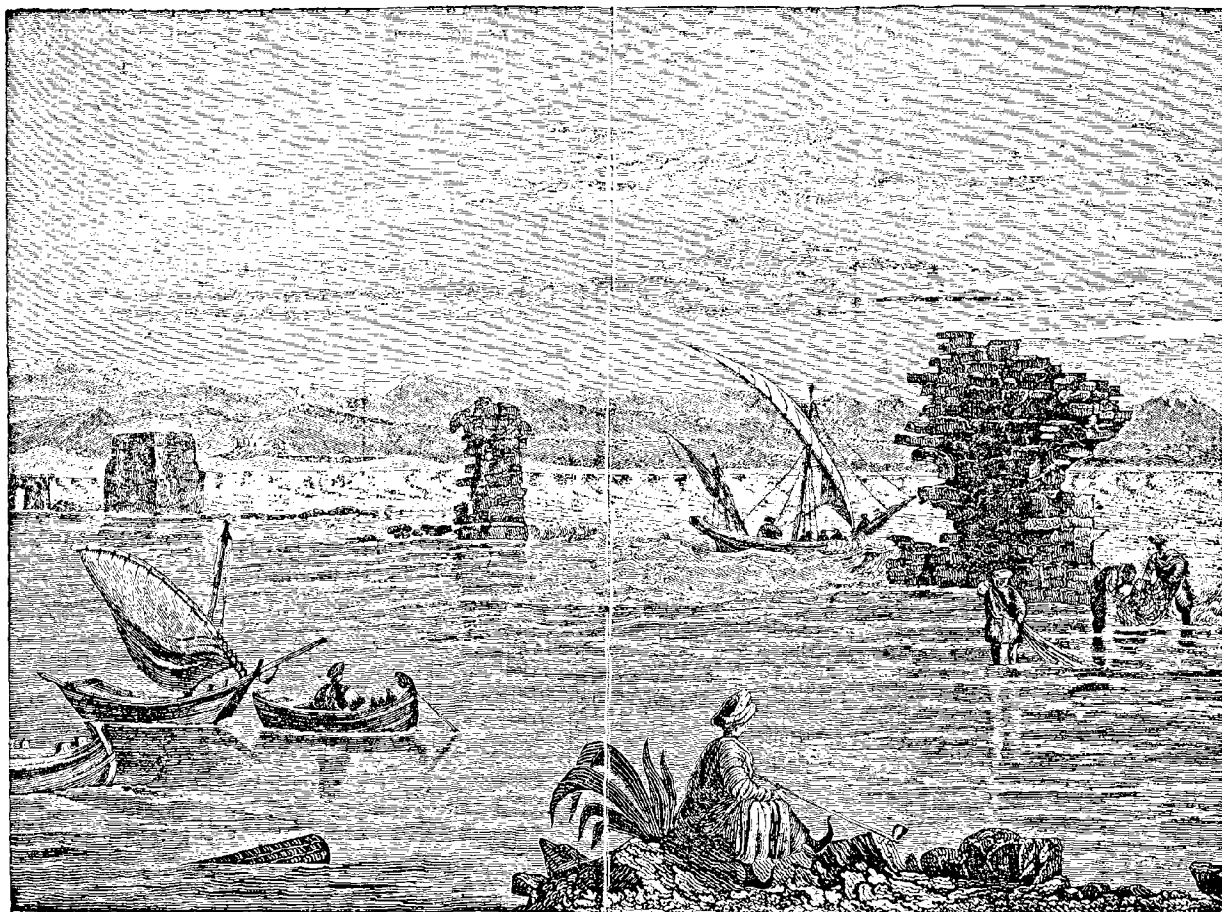
8 — Modèle : *Sir, SAID he, I dare not TELL you* — Je dis — Je vous dis — Tu dis — Tu lui dis — Il dit — Il me dit — Nous disons — Nous te disons — Vous dit-s — Vous leur dites — Ils disent — Ils vous disent.

COMPOSITION

- 1 — Nous nous approchâmes de la place où croissait l'arbre. — 121.
- 2 — Il s'approcha de l'arbre, et il écouta. — 107.
- 3 — Il écouta le *vieillard* (vieux homme) et il lui répondit. — 107.

- 4 — J'ai osé m'approcher de vous.
- 5 — Nous vous avons dit que nous vous croyions. — 106.
- 6 — On vous voit. — 24.
- 7 — Il répondit après avoir entendu ce que nous avions à dire. — 54.
- 8 — On s'approcha du derviche avec une grande vénération. — 69.
- 9 — Le ministre s'approcha du monarque.
- 10 — Il écoutait leur conversation, quand son père l'appela. — 150.

- 11 — J'apprenais ma leçon, quand je le vis. — 150.
- 12 — Tu commandes, et tu es obéi. — 130. 107.
- 13 — Ils obéirent et ils s'approchèrent du mur. — 107.
- 14 — Je ne savais pas qu'il *fût* [était] ici. — 99.
- 15 — Vous ne daignez pas répondre. — 151.
- 16 — Tu n'oses pas répondre. — 151.
- 17 — Nous n'osons pas approcher. — 151.



HISTOIRE UNIVERSELLE. RUINES DE TYR. (Page 235, col. 1.)

- 18 — Vous n'osez pas parler ensemble. — 151.
- 19 — Ils n'osent pas attendre son retour. — 151.
- 20 — Nous avons osé vous dire ce que nous avions entendu.
- 21 — Il dit qu'il ne peut pas répondre.
- 22 — Je vous dis que vous pouvez répondre.
- 23 — Il dit qu'il obéirait. — 103 ou 112.
- 24 — On entendit ton discours. — 24 ou 69.
- 25 — Il y avait une partie de leur conversation que je ne comprenais pas. — 99.
- 26 — Il y a un oiseau sur l'arbre là-bas. — 43.
- 27 — Vous avez parlé très sagement — 37.
- 28 — Pouvez-vous le voir de l'endroit où vous êtes? — 79.
- 29 — Mahmoud était plus fort que ses ancêtres. — 82, 86.
- 30 — Nous vîmes des oiseaux sur l'arbre. — 147.

- 31 — Il était le plus fort des monarques. — 95.
- 32. — Dites-vous (l'un à l'autre) ce que vous avez entendu. — 111.
- 33 — Nous avons entendu son récit, mais nous en croyons seulement une partie. — 124.
- 34 — Donne-lui une réponse, puisque tu comprends sa question. — 116, 130.

RÉCAPITULATION

Observations principales.

- 142. Prononciation de la voyelle e, quand elle est sous l'accent et suivie de consonnes.
- 143. Prononciation de la lettre s au commencement des mots.
- 144. Prononciation de la voyelle u suivie de consonnes.
- 145. Manière de former le participe présent des verbes finissant en e muet.
- 146. Différence entre WHICH et WHAT.
- 147. Signification et emploi du mot SOME.
- 148. Formation du pluriel des substantifs en SH.

- 149. Propriété de la terminaison IVT.
- 150. Emploi du participe présent avec le verbe auxiliaire TO BE.
- 151. Suppression du signe de l'infinitif après le verbe TO DARE.

FIN DE LA HUITIÈME LEÇON

NEUVIÈME LEÇON

Première division. — Pratique.

LECTURE

13
Ninth lesson.

« Why not? » said Mahmoud, who red-
dened with anger; for he was the most
impatient of monarchs. « We are determined
however that you shall repeat to us word for

word every thing they have said. Ought not our subject to know that we do not suffer ourself to be trifled with? Speak! What have you heard? »

TRADUCTION LITTÉRALE

Ninth lesson.

Neuvième

« Why not? » said Mahmoud, who red lened with anger, for he was the most impatient of monarchs. « We are determined however that you shall repeat to us word for word every thing they have said. Ought not our subject to know that we do not suffer ourself to be trifled with? Speak! What have you heard? »

TRADUCTION FRANÇAISE

« Pourquoi pas? » dit Mahmoud, qui rougit de colère, car il était le plus impatient des monarques. « Nous sommes déterminé cependant à ce que vous nous répétiez mot pour mot tout ce qu'ils ont dit. Notre sujet ne doit-il pas savoir que nous ne souffrons pas qu'on badine avec nous? Parlez! Qu'avez-vous entendu? »

CONVERSATION

QUESTIONS	ANSWERS
What lesson is this?	The ninth lesson.
Who reddened with anger?	Mahmoud.
Why did he redden with anger?	He was the most impatient of monarchs.
Quelle question Mahmoud fit-il en rougissant de colère?	Why not?
Who was the most impatient of monarchs?	Mahmoud.
Who was commanded to repeat word for word every thing the owls had said?	The vizier.
Comment le vizir devait-il répéter?	Word for word.
What was the vizir commanded to repeat word for word?	Every thing the owls had said.
What was Mahmoud determined the vizier should do?	That he should repeat to him word for word every thing the owls had said.
Qu'est-ce que Mahmoud souffrait pas?	He did not suffer himself to be trifled with.
Who ought to know that?	His subject.
What did Mahmoud command his vizier to do?	To speak.
Quelle dernière question lui fit-il?	What have you heard?

PHRASEOLOGIE

A TRANSCRIRE EN FRANÇAIS	A TRANSCRIRE EN ANGLAIS
Listen to the man who is speaking to you.	Écoutez l'homme qui vous parle.

The words that we have learned give us the power to understand each other. Listen to us very attentively, for you can understand us. You ought to answer him. Thou dost not answer when thou art spoken to. If you understand what I say, you can answer me. Can we not understand each other with the words that we have learned? After having heard a conversation, could you repeat a part of it? Can you repeat what the prince said? What have you learned? I have learned my lesson. Do you know it? Not very well. Repeat it. I cannot. I see that you do not know it. Tell me something. What shall I tell you? Tell me why you are impatient. He is not impatient. Will you talk with me? I shall listen to you, but I cannot answer you. You can, but you dare not. It is very easy. It is easy for you, but not for me. I see however that you understand me. When you speak, I understand every word. But I could not talk on every subject. I believe that you will speak very well. You have understood me, and you have answered every question.

A suivre.

Les mots que nous avons appris nous donnent le pouvoir de nous comprendre. Écoutez-nous très attentivement, car vous pouvez nous comprendre. Vous devez lui répondre. Tu ne réponds pas quand on te parle. Si vous comprenez ce que je dis, vous pouvez me répondre. Ne pouvons-nous pas nous comprendre avec les mots que nous avons appris? Après avoir entendu une conversation, pourriez-vous en répéter une partie? Pouvez-vous répéter ce que disait le prince? Qu'avez-vous appris? J'ai appris ma leçon. La savez-vous? Pas très bien. Répétez-la. Je ne peux pas. Je vois que vous ne la savez pas. Dites-moi quelque chose. Que vous dirai-je? Dites-moi pourquoi vous êtes impatient. Il n'est pas impatient. Voulez-vous causer avec moi? Je vous écouterai, mais je ne peux pas vous répondre. Vous le pouvez, mais vous ne l'osez pas. C'est très aisé. C'est aisé pour vous, mais pas pour moi. Je vois cependant que vous me comprenez. Quand vous parlez, je comprends chaque mot. Mais je ne pourrais pas causer sur chaque sujet. Je crois que vous parlez très bien. Vous m'avez compris, et vous avez répondu à chaque question.

peintres, cependant elle vaut certainement mieux qu'elle n'a jamais valu, surtout pour les peintres morts: s'ils n'en tirent pas d'aussi gros bénéfices matériels qu'ils auraient pu l'espérer de leur vivant, leur réputation du moins profite de l'engouement pour les tableaux qui distingue les forts capitalistes.

Voyez *l'Angelus*, de Millet: adjugé, à la vente Wilson, à M. Secrétan, pour le prix respectable de 160,000 fr., voici qu'on apprend, quelques jours plus tard, que l'heureux adjudicataire cède ce chef-d'œuvre à un nouvel acquéreur avec un bénéfice de 40,000 francs.

M. Secrétan est un amateur de peinture distingué et libéral, mais il faut reconnaître qu'il n'entend pas moins bien les affaires.

* * *

Pour avoir atteint un prix aussi élevé après vingt ans seulement de galerie (ne lisez pas *galère*), une pareille œuvre a certainement dû rapporter à son auteur au moins une petite fortune.

C'est, je suppose, la réflexion qui doit se présenter d'abord à l'esprit de toute personne de bon sens, étrangère aux mystères du brocantage artistique.

Eh bien, M. Wilson, dont on vendait récemment la galerie, avait acquis, il y a peine trois ou quatre ans, *l'Angelus* à la vente de la célèbre galerie Van Praet, pour 36,000 fr.: voilà déjà un assez bel écart, mais ce n'est rien.

M. Van Praet, non sans hésitation, avait payé ce même tableau à l'artiste 2,500 fr., (je dis deux mille cinq cents) en 1859!

* * *

A l'heure même où Millet l'achevait, raconte M. Jules Claretie, un amateur laissait vendre à vil prix, à l'hôtel Drouot, quatre de ses tableaux à la fois, et le jury, oui, en 1859 le jury du Salon refusait au peintre ou de ses chefs-d'œuvre: *la Mort et le bûcheron*...

Et, menacé par la saisie, à bout de force, presque à bout de pain, il écrivait, sous le froid de janvier:

« Nous avons du bois pour deux ou trois jours encore et nous ne savons comment nous en procurer, car on ne

NOUVELLES
DE LA RÉPUBLIQUE DES LETTRES
et des États circonvoisins.

La peinture devient décidément un bon métier... pour les brocanteurs. Elle vaut peut-être moins pour les

nous en donnera pas sans argent. Ma femme va accoucher le mois prochain et je n'aurai rien... »

* * *

Millet avait alors au moins quarante-quatre ans ; sa réputation était faite, et la critique ne mettait plus, depuis longtemps, son talent en question.

Ses œuvres étaient déjà nombreuses, et valaient dans ce temps-là ni plus ni moins que ce qu'elles valent aujourd'hui. Mais elles n'étaient pas cotées à la bourse de la rue Drouot.

Il fallut en conséquence deux mois de démarches, de visites, de pourparlers à l'amique Millet avait chargé de cette négociation, M. Alfred Sensier, avant de trouver un acquéreur à l'An-gé-lus.

Il le découvrit enfin, cet oiseau rare, et les 2,500 fr. de l'homme d'Etat belge sauvèrent peut-être l'artiste du désespoir.

Pauvre grand artiste !...

* * *

On n'a sans doute pas oublié qu'un comité, il y a déjà quelque temps, s'est formé pour l'érection d'une statue à Alexandre Dumas père. Le Cercle de la presse a donné cet hiver une brillante représentation, dont le produit devait être versé entre les mains du comité. La recette totale s'est élevée à la somme de 29,300 francs, qui se répartit ainsi : souscription intérieure, 13,100 francs ; vente de l'Album, 16,200 francs. Il faut retrancher de ces 29,300 francs les frais de la représentation (tapissiers, costumiers, coiffeurs, etc.), frais qui s'élèvent à 11,300 francs.

C'est donc une somme de 18,000 fr. que le Cercle de la presse a fait parvenir au comité du monument Dumas.

Aussitôt la réception de cette somme, M. de Leuven, président du comité, a fait parvenir une lettre de remerciements à M. Auguste Vitu, président du Cercle. De son côté, M. Alexandre Dumas fils s'est empressé de lui adresser l'expression de sa reconnaissance.

L'important, dans tout cela, c'est que l'entreprise ait réussi : les remerciements ne pouvaient manquer de se produire après.

* * *

Une autre statue à l'horizon : celle de Camille Desmoulins.

La ville de Guise (Aisne), qui vit naître Camille, en décidant par l'organe de son conseil municipal qu'une souscription publique serait ouverte dans ce but, s'est inscrite en tête de la liste pour 1,000 francs.

Le président du comité de la souscription est M. Henri Martin, sénateur de l'Aisne ; le vice-président, M. Turquet, député de l'Aisne, sous-secrétaire d'Etat aux beaux-arts.

Enfin l'artiste choisi par le comité serait M. Doublemard, l'auteur de la statue du *Maréchal Moncey*, de la *France en deuil* et de bien d'autres œuvres de premier ordre, lequel est né dans l'Aisne.

Encore une entreprise à laquelle le succès est assuré.

* * *

A l'occasion de la réunion annuelle des sociétés savantes des départements, MM. Clos, professeur à la Faculté des sciences et directeur du jardin des plantes de Toulouse, correspondant de l'Institut, R. Dezeimeris, correspondant de l'Institut, maire de Loupiac (Gironde), et Gaston Planté, l'électricien bien connu, ont été créés chevaliers de la Légion d'honneur.

Un certain nombre d'historiens et savants de province ont en outre été nommés officiers de l'instruction publique et officiers d'académie.

* * *

Le *munster* d'Aix-la-Chapelle est très riche en pieuses reliques, reçues en présent, à différentes époques et de mains fort diverses, par l'empereur Charlemagne.

On y remarque un jupon de laine ayant appartenu à la vierge Marie, des langes de l'enfant Jésus, le saint suaire et le drap qui ceignait les reins du Christ sur la croix, le mouchoir qui enveloppa la tête de Jean, etc.

Une partie de ces reliques viennent de Jean, patriarche de Jérusalem, qui les offrit à Charlemagne en 799, d'autres lui furent données par Haroun-al-Raschid en 806. Tous les sept ans, elles sont exposées à la vénération des fidèles, ce qui attire une foule nombreuse dans la vieille cité impériale.

Cette année 1881 est marquée pour une de ces grandes fêtes religieuses. C'est au mois de juillet qu'aura lieu l'exposition de ce qu'on appelle encore aujourd'hui « les reliques de Charlemagne. »

* * *

Voici une curieuse statistique, c'est le tableau comparé du nombre des ouvrages présentés et de celui des ouvrages reçus dans les huit derniers Salons :

En 1872	4,567 présentés,	2,067 reçus
1873	5,026	5,026
1874	6,902	3,642
1875	7,545	3,362
1876	6,954	4,032
1877	7,853	4,616
1878	8,508	4,985
1880	9,452	4,500

* * *

Un journal de Londres plaisante agréablement un journal de Paris, coupable d'avoir annoncé qu'un certain *Monsieur Esquire* se disposait à bâtir un nouveau théâtre dans le quartier français de la métropole britannique.

Quel est ce journal de Paris, journal de Londres ? Si vous ne nous le dites pas, que voulez-vous que les lecteurs français pensent des journalistes londoniens, la main sur la conscience ?...

X. RAMBLER.

RÉCRÉATION ALPHABÉTIQUE

MOYEN DE DEVINER LE NOM D'UNE PERSONNE

Ayant préalablement ABDIIP dressé les colonnes de CCEIP lettres ci-contre, vous demandez à la personne dont vous voulez deviner le nom, il s'agit de deviner le nom, dans quelle colonne se trouve la première lettre de son nom. Si cette première lettre ne figure que dans une seule colonne, c'est qu'elle se trouve naturellement désignée par la personne qui répond, car les colonnes se nomment A, B, D, H et P et non 1^{re}, 2^e, 3^e et 4^e. Quant aux autres lettres, si elles se trouvent dans deux ou trois colonnes, il suffit d'ad-ditionner le nombre alphabétique des

lettres têtes de colonnes, pour connaître leur rang dans l'alphabet.

Ainsi, supposons le nom d'*Émile*. La première lettre de ce nom E se trouve dans la colonne A, dont le nombre alphabétique est un et dans la colonne D, dont le nombre est quatre : $1 + 4 = 5$; la lettre à deviner est donc le cinquième de l'alphabet : c'est l'E. La deuxième lettre se trouve :

Dans la colonne A ...	1	} 13.
Dans la colonne D....	4	
Dans la colonne H....	8	

C'est donc la troisième lettre ou M. — La troisième figure dans les colonnes A et H où nous avons déjà trouvé la précédente et dont les nombres additionnés donnent au total 9, qui indique le rang alphabétique de la lettre I. La quatrième se trouve dans la colonne D, quatrième lettre de l'alphabet 4 et dans la colonne H..... 8

C'est donc la douzième lettre. 12 qui est bien l'L. Quant à la dernière, la lettre E, nous savons comment on la trouve, puisqu'elle est également la première lettre du nom cherché.

L'usage de cette petite table alphabétique, produit un grand effet sur l'esprit des personnes qui l'ignorent, outre qu'il exerce aux recherches et aux combinaisons de chiffres. C'est donc une récréation presque aussi utile que franchement amusante.

STREGONE

ANECDOTES

PENSÉES ET MAXIMES

Quel ridicule de se vanter soi-même ! Quand on serait vain, on entendrait mal ses intérêts en le paraissant. En se payant soi-même le tribut de la louange, on en dispense le public.

(Haller).

Au théâtre, on vise à l'effet ; mais ce qui distingue le bon du mauvais poète, c'est que le premier veut faire effet par des moyens raisonnables, et que pour le second tous les moyens sont excellents. Il en est de cela comme des honnêtes gens et des fripons, qui veulent également faire fortune : les premiers n'emploient que des moyens honnêtes, et les autres toutes sortes de moyens.

(Chamfort.)

Un gentilhomme napolitain avait eu quatorze duels n'ayant pas d'autre objet que de soutenir la supériorité du Tasse sur l'Arioste. Le dernier lui fut fatal.

Au moment d'expirer, il ne put retenir cette exclamation douloureuse :

— Et dire que je n'ai jamais lu ni l'un ni l'autre !

(Benim.)

Il est plus aisé de dire que de faire.

(Tite-Live.)

La conquête est une voie odieuse ; mais elle est encore meilleure qu'une prétendue philanthropie qui, n'établissant point de lien unitaire, laisse les peuples dans un état de guerre périodique, ou les paix partielles ne sont autre chose que des trêves.

(Fourier.)

Nous sommes touchés d'une compassion plus vive pour les personnes qui ont avec nous quelque conformité d'âge, de fortune, de naissance, de

qualités ou de mœurs, que pour les autres, parce que leurs infortunes nous donnent une plus vive alarme pour nous-mêmes et que le malheur qui les frappe s'approche de nous.

(Edw. Young.)

COURS THÉORIQUE

ÉLÉMENTAIRE ET PRATIQUE

DE COMPTABILITÉ

RAISONNÉE

Avec les principaux textes du droit commercial

PAR FÉLIX TARPET

Ancien négociant, professeur de comptabilité à la Sorbonne (Cours publics de l'Association philotechnique).

Paris, librairie classique d'EUGÈNE BELIN, rue de Vaugirard, 52.

Le gérant : LÉON LÉVY.

Imp. D. BARDIN, à Saint-Germain.

AVIS AUX ABONNÉS

Les lecteurs de *l'Enseignement populaire* peuvent obtenir une notice illustrée contenant la table des chapitres et des gravures publiées dans *la Science populaire* et *la Médecine populaire*, ainsi que les primes et indication des autres avantages offerts aux souscripteurs de la Société des journaux populaires illustrés.

SOCIÉTÉ DES JOURNAUX POPULAIRES ILLUSTRÉS

PROPRIÉTÉ DIVISÉE EN 8,000 PARTS

Exposé.

Le succès prodigieux des journaux la **Science populaire**, la **Médecine populaire** et en dernier lieu de **l'Enseignement populaire** est l'affirmation la plus éclatante des bénéfices que réalisent ces publications.

Un capital social proportionné à l'importance de l'entreprise permettra d'étendre encore le champ d'action, en vulgarisant les branches multiples de la science. Les souscripteurs participeront donc à une œuvre de haute moralité, et s'assureront en même temps un placement très rémunérateur ; car le revenu ne saurait être inférieur à 15 %.

Conditions pour le public.

La souscription est ouverte à la *Société des Villes d'Eaux*, à Paris, au siège social, rue Chauchat, 4, et à sa succursale de Toulouse, 57, rue d'Alsace-Lorraine.

Les Parts sont entièrement libérées moyennant le versement de 100 francs net, payables en souscrivant.

La répartition des bénéfices se fait en janvier et en juillet de chaque année.

Privilèges.

Accordés aux abonnés et aux acheteurs au numéro de la *Science populaire*, de la *Médecine populaire* et de *l'Enseignement populaire*.

1^o En payant comptant, ils ont droit à une bonification de 5 francs pour chaque Part, soit net à payer 95 francs.

2^o Ils ont la faculté de se libérer en huit mois, à raison de 10 francs par mois et par titre, à la condition de payer, comme premier versement, 20 francs par titre.

3^o Tout souscripteur de 10 parts a droit au service gratuit de l'un des trois journaux de la Société à son choix (dans ce cas, il doit payer net 900 francs comptant).

4^o Tout souscripteur de 20 parts a droit au service gratuit de deux des journaux de la Société à son choix (il doit payer net 1,900 francs comptant).

5^o Tout souscripteur de 30 parts a droit au service gratuit des trois journaux de la Société (il doit payer net 2,850 francs comptant).

Ce service gratuit aux porteurs de 10, 20 ou 30 Parts est fait pendant tout le temps qu'ils restent en possession de leurs titres.

Souscription.

Les demandes de Parts doivent être accompagnées de 20 francs par titre, comme premier versement, ou de leur paiement intégral immédiat, comme il est dit ci-dessus.

Les demandes de Parts seront inscrites dans leur ordre de réception. La souscription sera close sans réduction pour les titres admis. Il sera fait retour immédiat des fonds, pour les demandes qui excéderont le nombre de Parts mises en souscription.

Les titres et coupons sont reçus comme espèces.

On souscrit : A la *Société des Villes d'Eaux*, au siège social, et à sa succursale, à Toulouse.

Adresser les lettres, bulletins de souscription, envois de titres ou fonds, à M. l'Administrateur de la *Société des Villes d'Eaux*, à Paris, rue Chauchat, 4, ou à M. le directeur de la Succursale de la *Société des Villes d'Eaux*, à Toulouse, 57, rue d'Alsace-Lorraine.

L'ENSEIGNEMENT POPULAIRE

19 MAI 1881.

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

1^{re} ANNÉE.

N° 16. — Prix : 15 centimes.

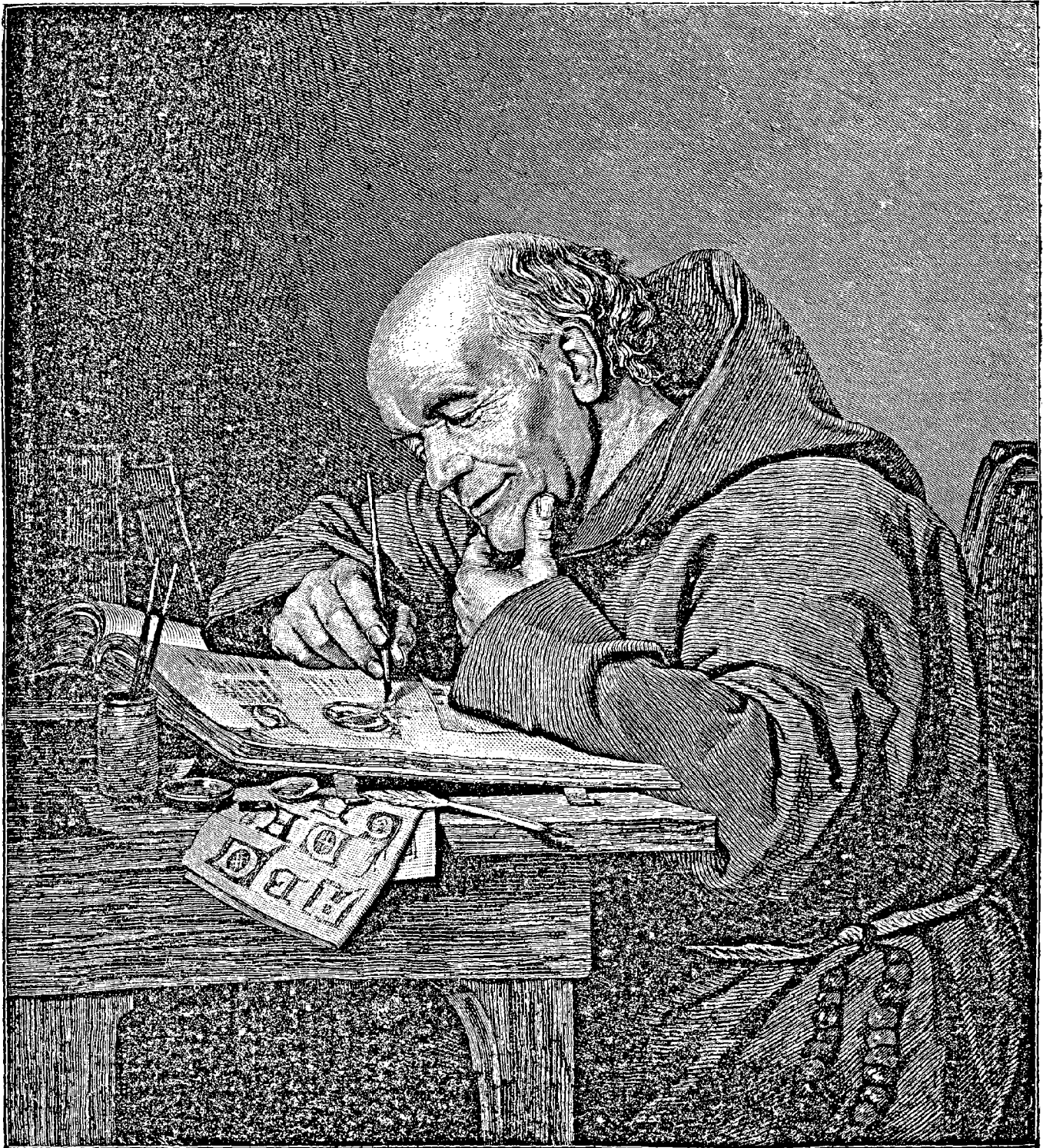
Rédacteur en chef : ADOLPHE BITARD. BUREAUX : rue Montmartre, 125.

Abonnements : PARIS, un an, 8 fr.; six mois, 4 fr. — DÉPARTEMENTS, un an, 10 fr.; six mois, 5 fr. — ÉTRANGER, un an, 12 fr.

SOMMAIRE

TEXTE. — *Histoire littéraire*: Les manuscrits anciens. — Madame de Maintenon. — *Musique*: Instrumentation et facture instrumentale, le Flûte. — *Histoire de la conquête du Mexique*: Chapitre XI. — Milton et le Paradis perdu. — *Cours d'histoire universelle*: V. Phéniciens, Mèdes et Perses (Suite). — *Mœurs et Coutumes*: La pierre des bavardes. — Cours pratique de langue anglaise: Neuvième leçon (Suite). — Nouvelles de la République des lettres et des États circonvoisins.

ILLUSTRATIONS. — *Histoire littéraire*: Moine calligraphe et enlumineur du XIV^e siècle. — *Madame de Maintenon*: Portrait de Françoise d'Aubigné, veuve Scarron. — Louis XIV tenant conseil chez madame de Maintenon. — *Milton et le Paradis perdu*: Milton dictant à sa fille Déborah l'invocation à la Lumière. — *Histoire universelle*: Crésus attaché sur le bûcher.



HISTOIRE LITTÉRAIRE

MOINE CALLIGRAPHE ET ENLUMINEUR DU XIV^e SIÈCLE (Page 242, col. 1.)

AVIS IMPORTANT

Toute personne qui prendra un abonnement d'un an recevra gratuitement en prime : les QUADRUPÈDES, de Buffon. Cette prime extraordinaire est un magnifique volume de 320 pages, illustré de gravures entièrement inédites, et vendu en librairie 6 francs.

AVIS

Changements d'adresses. — Nous rappelons à nos abonnés que toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée d'une des dernières bandes du journal, et de 1 franc pour nouveaux frais.

HISTOIRE LITTÉRAIRE

LES MANUSCRITS ANCIENS

Un tableau du passé qu'on aimerait à pouvoir évoquer, c'est celui qu'offrait, aux heures du travail, le *scriptorium* d'un monastère du moyen âge, avec ses moines assis à leurs pupitres et ayant devant soi, outre les vieux manuscrits originaux et les copies commencées, toute une collection de plumes et de pinceaux, encre, couleurs, argent et or; les uns transcrivant ou traduisant un texte ancien, d'autres peignant quelque miniature ou achevant une initiale richement enluminée.

C'est là, qu'avant l'invention de l'imprimerie, se multipliaient, lentement, il est vrai, les copies non seulement des livres saints, mais des ouvrages profanes de l'antiquité; et il convient de rappeler qu'à côté de cela, nous sommes encore redevables à ces religieux de la plupart des chroniques, écrites au jour le jour, qui nous ont transmis les événements des temps où ils ont vécu. Quant aux calligraphes enlumineurs, les couvents de France furent les derniers de l'Europe à en posséder, mais leurs artistes ne tardèrent pas à rivaliser avec ceux de l'Italie, de l'Allemagne, de l'Angleterre et de l'Irlande.

L'enluminure des manuscrits, créée

par les Grecs, fut pratiquée avec succès par les Romains. Cet art ne se perdit complètement à aucune époque, quoique la pénurie des renseignements ait pu le faire croire. Saint Ephrem, qui vivait au iv^e siècle, félicite les religieux qui se vouaient à l'ornementation des livres et écrivaient en or ou en argent sur des peaux teintes de pourpre. Un évêque anglo-saxon, de la même époque à peu près, qui se nommait Winifred, possédait les quatre Évangiles ainsi transcrits en lettres d'or sur peau teinte en pourpre, et il attachait une si haute valeur à ces ouvrages, qu'il les tenait enfermés dans une cassette d'or massif enrichie de pierres précieuses.

Lors de l'invasion des Danois, au ix^e siècle, un grand nombre de manuscrits d'une semblable richesse, arrachés aux bibliothèques des Anglo-Saxons, furent impitoyablement livrés aux flammes. A cette époque, l'art de l'enluminure des livres commençait à peine à se répandre en France, grâce à l'impulsion donnée près d'un siècle auparavant par Aléuin et Charlemagne; mais il y fit de grands et rapides progrès, notamment au xii^e et au xiii^e siècles.

« Les manuscrits d'ouvrages sacrés ou profanes surchargeaient presque à chaque page d'ornements gothiques, vignettes, armoiries, dessins colorés, initiales en or. Les marges se remplissaient de peintures, à tel point qu'on disait que les écrivains étaient devenus des peintres (*hodie scriptores non sunt scriptores, sed pictores*). Tracer ou peindre ces figures marginales s'appelait *babuinare*. Ce luxe, porté plus loin en Italie qu'ailleurs, se répandit aussi beaucoup en France; témoin, entre autres, deux manuscrits du Saint-Graal, dont l'un contient cent vingt-cinq miniatures dorées et l'autre cent vingt-sept, outre les capitales ornées d'armoiries qui se rencontrent dans tous deux. Tels sont aussi les quatre Évangiles en lettres d'or qui furent achevés en moins d'une année, de 1213 à 1214, à l'abbaye de Haut-Villers, sous l'abbé Pierre Guy; l'exemplaire de la Bible exécuté vers 1239 à l'abbaye du Parc, et qui a servi depuis aux Pères du concile de Trente; enfin le *Passionnaire* ou recueil de cent trente vies

de saints, écrit à Haut-Villers en 1282, sous l'abbé Thomas de Moremont, et qui se termine par une défense de l'aliéner.

« Quelques réclamations s'élevèrent contre cette magnificence: les dominicains défendirent aux copistes de leur ordre de faire des livres dorés, et leur ordonnèrent de s'appliquer plutôt à former des caractères plus lisibles. Ces ornements avaient élevé le prix des livres à un taux excessif, dont il est difficile, vu les variations du système monétaire, de concevoir une idée précise. Nous croyons toutefois que chaque miniature des manuscrits du Saint-Graal coûtait deux florins, qu'on payait 80 livres une copie de la Bible et 200 florins un missel orné. En général, nous pourrions dire que le prix d'un volume in-folio équivalait à celui des choses qui coûteraient aujourd'hui 400 ou 500 francs¹. »

C'est peu de chose, en somme, comparativement au prix que Grécie, comtesse d'Anjou, payait au xi^e siècle, s'il faut en croire Mabillon, un recueil d'*Homélies* d'Haymon et d'Halberstadt, soit: 200 brebis, un muid de froment, un de seigle et un de millet, plus un certain nombre de peaux de martres.

Au reste, pour le prêt seulement d'un manuscrit, le détenteur exigeait souvent le dépôt, à titre de gage, d'une somme d'argent qui atteignait quelquefois une importance incroyable. On cite un baron allemand qui se vit refuser le prêt d'un volume d'Avicenne, parce qu'il n'offrait que 10 marcks d'argent de caution; et Louis XI, si despote qu'il fût, n'obtint de la Faculté de Paris un ouvrage de Rasis qu'il voulait faire copier, qu'à la condition de déposer en retour 400 couronnes d'or, que son trésorier ne put se procurer, dit-on, qu'en vendant une partie de sa vaisselle.

« Il fut un temps, dit Isaac Disraeli, le père du feu lord Beaconsfield, où l'on engageait son patrimoine pour l'acquisition d'un manuscrit ou simplement pour le posséder quelque temps à titre de prêt, et où la vente et le prêt d'un manuscrit étaient considérés comme choses de telle importance, qu'on les enregistrait solennellement par actes publics. » Le même

1. *Histoire littéraire de la France*, t. XVI, p. 39.

écrivain rapporte, comme un fait remarquable, que les usuriers eux-mêmes tenaient les manuscrits pour objets précieux, et prêtaient dessus des sommes importantes. « On vit, dit-il, un étudiant de Pavie que ses débauches avaient réduit à la misère, s'édifier une nouvelle fortune par l'engagement d'un Corps de lois; et un grammairien ruiné par le feu rebâtit sa maison avec deux petits volumes de Cicéron. »

Les auteurs de l'*Histoire littéraire* citent un manuscrit de l'abbaye de Haut-Villers qui se termine, par une défense de l'aliéner. De telles défenses, ou d'autres avis du copiste, n'étaient pas rares. Dans un manuscrit du XI^e siècle conservé au Mont Cassin, on lit cette note, en latin : « Si quelqu'un essaye de s'emparer de ce livre, sous quelque prétexte que ce soit, qu'il puisse être, au jour du jugement, avec ceux qui seront brûlés par le feu éternel. » Le duc de Sussex, oncle de la reine Victoria, possédait un très beau manuscrit du XIII^e siècle, en deux volumes, intitulé : *Biblia sacra Hebraica*; à la fin du deuxième volume, le copiste avait écrit, en hébreu, la note suivante : « Moi, Meyer, fils de Rabbi Jacob le Scribe; ai terminé ce livre pour Rabbi Abraham, l'an 5052 (1292), et il l'a légué à ses enfants et aux enfants de ses enfants jusqu'à la consommation des siècles. Amen, amen, amen. Sois vigoureux et fort. — Puisse ce livre n'être détérioré ni aujourd'hui ni jamais. » A la suite de cette évocation bizarre, mais beaucoup moins féroce que la précédente, le copiste avait dessiné un âne montant à l'échelle.

On trouve aussi fréquemment, dans les manuscrits, des imprécations caractéristiques contre ceux qui seraient tentés d'ajouter ou de retrancher au texte qu'ils renferment; par exemple, à la fin d'un manuscrit de l'*Apocalypse*, on lit : « Si quelqu'un ajoute aux paroles de cette prophétie, que Dieu le charge des malheurs inscrits dans ce livre. Et si quelqu'un retranche des paroles du livre de cette prophétie, que Dieu lui retranche une partie du livre de sa vie et de la cité sainte, et des choses qui sont inscrites dans ce livre. » Cette recommandation ne servait naturellement à rien. Le copiste ajoutait ou retranchait suivant

sa fantaisie, et souvent aussi par ignorance ou manque de soin.

Quand les dominicains défendaient aux religieux de leur ordre de faire des livres dorés et leur commandaient d'en faire de lisibles, ils avaient doublement raison, car les manuscrits en lettres d'or sur peau rouge n'étaient déjà pas très faciles à lire, et non seulement les lettres affectaient des formes bizarres qui compliquaient encore la question, mais souvent les mots péchaient même par l'orthographe, — quand ils n'avaient pas été laissés dans l'écritoire.

L'infidélité fut le défaut ordinaire des copistes de tous les temps. Comme Cicéron embarrassé de savoir où se procurer les ouvrages que lui demandait son frère Quintus, à cause de l'inexactitude des copies qu'il en connaissait, Pétrarque se plaignait à Boccace de ne trouver personne à qui confier, pour la même cause, la copie de son livre sur la vie solitaire.

« Quiconque, dit ailleurs Pétrarque, sait peindre le parchemin et tenir la plume passe pour habile copiste, quoiqu'il n'ait ni savoir ni talent. Je ne parle pas de l'orthographe, elle est perdue depuis longtemps. »

L'enluminure n'en continua pas moins à progresser, au grand détriment de la copie pure et simple, après Pétrarque, et les artistes les plus remarquables du temps, Jean Fouquet, Beauneveu etc., couvrirent les missels de miniatures précieuses, qui sont presque les seuls documents que nous ayons sur les origines de la peinture en France.

La découverte de l'imprimerie fit le plus grand tort aux copistes, assurément, mais la lettre imprimée fut longtemps encore à avoir raison du manuscrit. La bibliothèque de Rouen possède un manuscrit du XVIII^e siècle qui a coûté trente années de travail au bénédictin qui l'a fait!

A. B.

MADAME DE MAINTENON

Les causes apparentes du succès dans la vie sont la fortune d'abord, la beauté ensuite et en troisième lieu le talent; la cause réelle, pourtant, c'est la volonté persévérante d'atteindre le but qu'on s'est proposé, fût-on

sans talent, sans beauté et sans fortune.

Cette puissance de volonté, qui renverse tous les obstacles, appartient trop souvent à des gens sans principes et sans cœur dont un honnête homme ne saurait envier le succès; ce n'en est pas moins une vertu sociale élevée, et s'il y a des parvenus méprisables, il y a aussi des arrivés sortis immaculés de la lutte et justement entourés du respect de tous.

Dans quelle catégorie devons-nous placer la petite-fille de l'austère Agrippa d'Aubigné? Nous ne le cherchons pas, ce n'est pas la peine; mais sa vie offre certainement un exemple des plus frappants de ce que peuvent la constance dans l'ambition et la ferme volonté de la satisfaire, chez une personne qui ne manquait ni de talent ni de beauté, sans doute, mais à qui la fortune faisait complètement défaut, et qui compta toujours plus d'ennemis que d'amis.

Née en prison, c'est là que François d'Aubigné essaya ses premiers pas, et elle avait près de quatre ans lorsque son père, gracié, partit pour la Martinique où il mourut en 1647, laissant à sa veuve, pour tout bien ou à peu près, deux enfants à élever, dont Françoise alors âgée de douze ans.

Revenue en France, la veuve de Constant d'Aubigné retrouva sa belle-sœur, M^{me} de Villette, qui voulut bien se charger de la fillette; elle l'élevait avec soin, mais dans la religion protestante, lorsqu'une riche parente du côté maternel, M^{me} de Neuillant, zélée catholique, s'avisa de sauver cette jeune âme, et obtint un ordre de la cour pour contraindre M^{me} de Villette à la lui céder. Après avoir été quelque temps assez malmenée par sa nouvelle protectrice, Françoise fut mise au couvent des Ursulines de Niort et abjura. Le piquant de l'affaire, c'est que sa pension était payée par M^{me} de Villette, non moins zélée calviniste que M^{me} de Neuillant pouvait être zélée catholique. Ayant appris l'usage qu'on faisait de ses secours, elle supprima la pension, et les religieuses renvoyèrent la jeune convertie à sa mère.

M^{me} d'Aubigné partit alors avec sa fille pour Paris, où elle avait à suivre un procès dont elle espérait beaucoup;

mais qu'enfin de compte elle perdit. Elle allait retourner en Poitou quand les avances réitérées de son voisin, le poète *cul-de-jatte* Scarron, la décidèrent à fréquenter son salon où se réunissait tout ce qu'il y avait de plus distingué à la cour et à la ville, espérant trouver là quelque protection inespérée.

Françoise d'Aubigné avait alors une quinzaine d'années. C'était une jeune personne aimable, jolie et de beaucoup d'esprit. Elle plut à l'entourage du poète, et peut-être en fût-il résulté quelque bien, ou pour elle ou pour sa mère, si celle-ci ne fût morte peu de temps après cette liaison.

Scarron prit en pitié cette orpheline de seize ans, que la misère menaçait. A la première occasion qu'il put saisir, il lui proposa de payer sa dot, si elle voulait se faire religieuse, ou de l'épouser.

M^{me} d'Aubigné n'avait décidément point de goût pour le cloître ; elle en avait au contraire beaucoup pour le monde : en conséquence, elle épousa le poète infirme, et ne paraît pas avoir eu à s'en repentir, car voici en quels termes elle parle de cette époque de sa vie : « Lorsque je fus avec ce pauvre estropié, je me trouvai dans le beau monde, où je fus recherchée et estimée. Les femmes m'aimaient, parce que j'étais douce dans la société et que je m'occupais beaucoup plus des autres que de moi-même. Les hommes me suivaient, parce que j'avais de la beauté et les grâces de la jeunesse. J'ai vu de tout, mais toujours de façon à me faire une réputation sans reproche... Je ne voulais point être aimée en particulier de qui que ce fût ; je voulais l'être de tout le monde, faire prononcer mon nom avec admiration et respect, *jouer un beau personnage*, et surtout être approuvée par les gens de bien... *Je me contraignais beaucoup, mais cela ne me coûtait rien, pourvu que j'eusse une belle réputation.* »

On voit que, bien qu'elle « se contraignît beaucoup, » elle était relativement heureuse de la vie que lui faisait non son « pauvre estropié » d'époux, mais les hauts personnages qu'il recevait. Cependant, lorsqu'elle fut devenue veuve, à vingt-cinq ans, dans tout l'éclat de sa beauté et n'ayant certes rien perdu de son esprit, nous ne voyons pas qu'aucun de ces per-

sonnages ait songé à lui tendre une main secourable. Elle se trouva du jour au lendemain, replongée dans la misère ; car Scarron, ne vivant que de pensions et des revenus de ce qu'il appelait son *marquisat de Quinet*, c'est-à-dire des droits d'auteur que lui payait Quinet le libraire, ne laissait rien à sa veuve.

Parmi les pensions que Scarron touchait ainsi, on lui en servait une à titre de « malade de la reine-mère, » qu'il avait jadis sollicitée dans sa détresse. Elle était de 2,000 livres. La veuve en obtint la survivance, malgré l'opposition de Mazarin, qui trouvait déraisonnable qu'on donnât la charge de malade en titre à une personne bien portante, et ainsi pourvue, elle entra comme pensionnaire chez les Ursulines de la rue Saint-Jacques, sans cesser, bien entendu, d'aller dans le monde, au contraire y allant plus que jamais.

A cette époque, un certain marquis de Caux, fort riche, mais à la fois avare et prodigue, comme elle le dit elle-même, vicieux, emporté, hautain et bête lui offrit sa main. Elle refusa, ayant dès lors des visées plus hautes et les avantages d'une telle union étant d'ailleurs fort contestables.

Après la mort de la reine-mère, M^{me} Scarron se trouva dans une position fort critique, car sa pension lui fut enlevée, et malgré les démarches de ses amis, elle ne put rien obtenir du roi que cette insistance finit par impatienter. Cependant, la dépossédée ne perdit point courage : elle alla trouver M^{me} de Montespan qu'elle avait rencontrée quelquefois à l'hôtel d'Albret, et par elle, réussit enfin à se faire rendre sa pension. Elle avait su intéresser la favorite à son sort, en lui racontant ses malheurs passés de la manière la plus pathétique, et en lui représentant son manque complet de ressources actuel. M^{me} de Montespan, qui la savait déjà une femme et intelligente et adroite, résolut de se l'attacher et même la présenta au roi, qui la reçut avec sa politesse ordinaire.

« La première fois que M^{me} de Montespan la vit, dit Sauval, écrivain contemporain, elle connut bien de quoi elle pouvait être capable. Elle ne balança pas à la retenir, et cette femme adroite sut si bien s'insinuer dans son esprit, qu'elle fut de toutes

ses confidences. Elle voyoit toutes les lettres que M^{me} de Montespan écrivait au roi, et toutes celles que le roi lui écrivait, et quand M^{me} de Montespan étoit embarrassée à faire une lettre, M^{me} de Maintenon la faisoit, et y réussissoit admirablement. Elle en fit un jour, dont le roi demeura enchanté. Ce prince connut bien qu'elle n'étoit pas du génie de sa maîtresse. Il voulut savoir ce que c'étoit, et qui avoit écrit cette lettre.

« — Quand je vous l'aurai dit, répondit M^{me} de Montespan, vous aurez de la peine à y ajouter foi. Mais pour ne vous laisser pas plus longtemps en suspens, je proteste, sire, que c'est la Scarron qui me l'a dictée.

« Le roi la voulut voir dès ce moment, et il fut si satisfait de sa conversation qu'il en dit mille choses obligeantes. Il recommanda dès lors à M^{me} de Montespan de la distinguer, et il la distingua si bien lui-même dans la suite, qu'il lui acheta la terre de Maintenon, ce qui lui acquit le titre de marquise : et un généalogiste eut ordre de la faire descendre de Jeanne d'Albret, reine de Navarre, qui, après la mort du roi son époux, se maria en secret avec un de ses gentilshommes, qui fut, à ce qu'on prétend, le père de M. d'Aubigné, grand-père de M^{me} de Maintenon. »

Cette prétention ne passa pas sans soulever d'assez vives protestations ; mais, avant d'en venir là, la vie de M^{me} de Maintenon avait subi des phases bien diverses que Sauval a, pour passer si légèrement dessus, des raisons que nous n'avons pas.

D'abord, confidente de M^{me} de Montespan, seule admise dans son intimité, celle-ci la choisit pour gouvernante des enfants qu'elle eut du roi, et elle en eut sept ! Elle les recevait dès l'heure de leur naissance, et secrètement les emportait de Versailles dans la petite maison mystérieuse qu'on lui avait achetée pour cet objet, rue de Vaugirard. La Scarron éleva ces enfants avec le plus grand soin, et le duc du Maine avait si bien profité de ses leçons, qu'une de ses réparties à son royal père valut un cadeau de 100,000 francs à sa gouvernante. En 1673, le jeune duc fut légitimé par Louis XIV ; alors il eut son appartement à Versailles — et sa gouvernante aussi.

Pendant un séjour aux eaux de Bâle avec son principal élève, la gouvernante des bâtards du roi se trouva en correspondance directe avec celui-ci, à qui elle adressait une sorte de rapport chaque jour. Louis XIV prit goût à cette correspondance; il déclara très nettement qu'il n'aurait jamais cru qu'un *bel esprit* pût écrire d'une manière si aimable; et, à partir de ce moment,

l'espèce de prévention qu'il avait toujours nourrie contre la veuve Scarron, justement à cause de sa réputation de *bel esprit*, disparut tout à fait. A son retour à la cour, la gouvernante s'aperçut aisément du progrès qu'elle avait fait dans la confiance du roi, qui prenait prétexte des enfants pour l'entretenir souvent en particulier; aussi rejeta-t-elle avec une certaine vivacité la proposition que M^{me} de Montespan, devenue in-

quière, lui fit d'épouser un duc ruiné.

Peu après, en 1674, Louis XIV — ou, pour être plus exact, M^{me} Scarron acheta, moyennant 250,000 livres provenant des bienfaits du roi, la terre et le marquisat de Maintenon. Son nom de *veuve Scarron* lui étant particulièrement désagréable, Louis XIV profita de la circonstance pour ne plus l'appeler que *marquise de Maintenon*, et s'autorisant de l'initiative royale, elle même ne signa plus désormais que de ce nouveau nom, malgré les quolibets qui saluèrent cette innovation, mais qui, peu à peu, s'éteignirent en présence de la

faveur toujours croissante de la veuve du poète cul-de-jatte.

Il convient de rappeler qu'alors M^{me} de Maintenon touchait à la quarantaine. A la Montespan, qui n'avait encore que 34 ans, Louis XIV s'était offert quelques diversions, dont la dernière était M^{lle} de Fontanges, diversion fort sérieuse d'ailleurs et menaçante pour le crédit de la maîtresse

de M^{me} de Montespan, sa bienfaitrice après tout, et le rapprochement du roi et de la reine, qui semblait le tout unique de ses dévotes intrigues. D'autre part, s'il faut l'en croire, elle ne cessa de résister aux sollicitations du roi, qui, s'il y mettait tant d'insistance, n'était sans doute pas si complètement converti qu'elle le prétend.

Dès lors, en tout cas, elle avait su se rendre indispensable au vieux roi et était déjà admise, au moins avec voix consultative, au conseil, en attendant qu'il se tint purement et simplement chez elle; Louis XIV n'était entouré que de ses propres créatures, parmi lesquelles Chamillard, célèbre par son habileté à perdre au billard la partie du roi et par son ineptie pour les affaires.

Après la mort de la reine, en 1683, elle poursuivit son système de résistance, et finit, avec l'aide de



FRANÇOISE D'AUBIGNÉ, VEUVE SCARRON.

en titre; mais la Fontanges mourut à vingt ans (1681), et M^{me} de Montespan ne pensait pas, quoiqu'elle fût fort jalouse de son ancienne gouvernante et brouillée à mort avec elle, qu'elle eût tant à craindre de celle-ci. Le fait est, pourtant, que M^{me} de Maintenon, appuyée par la coterie cléricale et guidée par son confesseur le P. Gobelin, avait si bien mené sa barque, qu'elle succédait presque sans transition à M^{lle} de Fontanges.

Nous avons dit « presque sans transition »; il y eut en effet un intervalle de transition assez court, pendant lequel l'habile marquise obtint le renvoi

de son confesseur toujours, par amener Louis XIV à l'épouser secrètement, en décembre 1684 selon les uns, en 1686 seulement d'après d'autres; cette union fut bénie, quelle qu'en soit la date exacte, par François de Harlay, archevêque de Paris, célèbre à la fois par ses cruautés envers les protestants et par le scandale de sa vie privée.

La veuve Scarron, devenue de fait reine de France, grâce à l'appui des jésuites, ne tarda pas à payer sa dette à ceux-ci. Elle avait sans doute quelque chose de l'honnêteté de son aïeul, du respect si scrupuleux de celui-ci pour la parole donnée.

En conséquence d'un engagement conditionnel pris avec ses protecteurs, la petite-fille d'Agrippa d'Aubigné, convertie au catholicisme par ambition, était à peine en possession de la toute-puissance, que les persécutions contre les protestants prirent un caractère de cruauté inouï...

Mais nous n'avons pas à nous étendre sur cette période de sa vie, sur l'influence néfaste que cette reine de contrebande exerça sur les affaires du pays : elle n'avait évidemment de véritable force que pour poursuivre ses projets d'ambition personnelle ; mais ceux-là, elle les poursuivit, il faut l'avouer, avec un succès complet : forcer, à cinquante ans, un roi libertin et orgueilleux jusqu'à la stupidité à vous épouser, on conviendra qu'une dose de volonté peu commune est nécessaire pour cela : c'est à peine s'il en faudrait autant à une cuisinière pour se faire épouser par son bourgeois devenu veuf...

Le triomphe ne satisfît pas complètement cet esprit inquiet, et c'est là justement que... les autres trouvent un sujet de consolation : l'ambitieux n'est jamais moins heureux que lorsqu'il n'a plus d'objet à son ambition.

« ... Ne voyez-vous pas, dit-elle dans une de ses lettres, que je meurs de tristesse dans une fortune qu'on aurait eu peine à imaginer ? J'ai été jeune et jolie ; j'ai goûté des plaisirs ; j'ai été aimée partout. Dans un âge plus avancé, j'ai passé des années dans le commerce de l'esprit ; je suis venue à la faveur, et je vous proteste que tous les états laissent un vide affreux. »

Ils laissent ce vide justement parce qu'il a toujours existé, et c'est là où est placé le cœur chez les autres que les ambitieux sentent enfin ce vide terrible, lorsqu'ils sont repus. — Ce n'est pas à nous de les en plaindre.

C'est ce que la pièce de l'Odéon ne met pas assez en lumière à notre gré.

ESTÈVE DESGRANGES,

MUSIQUE

INSTRUMENTATION ET FACTURE INSTRUMENTALE

LE FIFRE

Le fifre est une sorte de petite flûte percée de six trous et munie d'une seule clef,

On suppose assez justement que cet instrument est originaire de l'Allemagne ; ce qui paraît certain, c'est que son nom est dérivé du verbe allemand *pfeifen*, qui signifie siffler, d'où l'on a fait *pfeife*, fifre, ou, comme l'on disait autrefois, pifre.

Il n'est guère possible de préciser la date de son introduction en France, mais on peut affirmer qu'il figurait déjà dans nos armées lors de la bataille de Marignan (1515).

D'ailleurs, Thoinot Arbeau, qui écrivait vers la fin du *xvi^e* siècle, en parle comme d'un objet très connu et très usité : « Nous appelons le fifre, dit-il, une petite flûte traversée à six trous de laquelle usent les Allemands et les Suisses, et d'autant qu'elle est percée bien estroictement de la grosseur d'un boulet de pistolet, elle rend un son agu. »

Le fifre fut longtemps d'un usage général dans les corps d'infanterie, où il servait à dessiner de petits airs au-dessus des batteries du tambour ; on le vit même, au *xvii^e* siècle, adopté par quelques colonels de cavalerie. Dans ses *Essais sur la musique* (1780), La Borde nous apprend que « depuis quelque temps, on a substitué dans les musiques de régiment la petite flûte au fifre, parce que ce dernier est bien plus faux que la petite flûte, n'ayant pas de clef comme elle. »

Après les orages de la Révolution, on fit plusieurs tentatives de restauration en faveur du fifre ; mais le clairon, plus martial, l'avait à jamais supplanté, et on ne le rencontre plus guère en France que dans le fond des campagnes.

Il n'en est pas de même en Allemagne et en Angleterre. Je me souviens d'avoir vu à Londres, en 1874, un régiment de la garde royale marcher au son des fifres et des cornemuses de son avant-garde écossaise ; tandis qu'une harmonie de premier ordre le suivait en silence.

H.-ED. BAILLY.

HISTOIRE

DE LA CONQUÊTE DU MEXIQUE

D'après D. Antonio de Solis.

(Suite).

CHAPITRE XI.

Si énergique et opiniâtre que fût

Cortès, cette nouvelle intervention de Diego Velasquez, aussi désagréable qu'inopportune, ne laissa pas de l'ébranler. Il espérait que ce que ses amis et lui-même lui avaient écrit, en réponse au premier ordre reçu à la Trinidad, aurait eu assez d'influence pour faire revenir le gouverneur sur sa détermination. Mais il devait reconnaître maintenant que l'obstination de Velasquez n'était pas moins grande que la sienne, et que le temps des négociations était passé.

Cortès était convaincu de l'estime et de l'affection que lui portaient ses compagnons d'armes. D'autre part, il lui était impossible de supporter le traitement humiliant qui lui était infligé, et qui devait être couronné par son emprisonnement.

Sans doute, il reconnaissait que Diego, en dehors de sa position officielle, avait bien quelques droits sur la direction de l'expédition, ayant fourni une somme d'argent assez importante pour la formation de la première escadre. Toutefois, la plus grande partie des frais d'organisation avait été supportée par lui et ses amis. D'ailleurs, l'offense était par trop grossière et injuste, et aucune considération ne l'eût amené à la supporter passivement. Il s'irritait même de s'être, jusque-là, montré si patient, quoique ce ne fût pas sans motif.

En effet, la patience qu'avait montrée Cortès était justement la cause de son succès ; mais il est des limites au delà desquelles elle dégènerait en bassesse de cœur, en lâcheté, et ces limites, Cortès était résolu à ne pas les franchir. Il renonça donc à l'emploi, désormais illusoire, des moyens termes, et songea à rompre ouvertement une fois pour toutes avec Diego Velasquez, c'est-à-dire à se soustraire, avec l'aide de ses troupes, sur le dévouement desquelles il comptait, à l'obéissance due au gouverneur.

Cette résolution prise, et avant que l'ordre envoyé à Pierre de Barba fût rendu public, il s'empressa d'abord d'éloigner, sous un prétexte spécieux, Diego de Ordaz, qui lui était suspect depuis qu'il avait cherché à se faire élire, en son absence, commandant de l'expédition. Cet officier fut donc envoyé, avec un navire, à Guarnicá-nico, situé de l'autre côté du cap San

Anton, avec mission d'y réunir d'autres navires dirigés de ce côté, où le commandant en chef devait aller le joindre avec le reste de la flotte.

Diego de Ordaz ne pouvait désobéir à un ordre formel de son chef ainsi motivé, il s'embarqua donc. Après avoir assisté à son départ, qui le délivrait d'un homme ambitieux dont l'opposition aurait pu prendre un caractère dangereux, Cortès se rendit chez Juan Velasquez, plus maniable, et d'ailleurs presque brouillé avec son parent. Il fit donc ce qu'il voulut de cet officier.

Ces précautions prises, Cortès fit assembler ses troupes, et leur donna connaissance des poursuites injustifiables dirigées contre lui.

En réponse à cette communication, les compagnons de Cortès déclarèrent unanimement qu'ils opposeraient la résistance la plus énergique à l'exécution des ordres injustes venus de Santiago. Les gentilshommes motivaient leur opposition sur ce que, leur parole étant engagée, ils ne pouvaient la reprendre qu'avec l'autorisation de leur chef; les soldats étaient tout dévoués à Cortès; et ils manifestèrent leur indignation contre le gouverneur et leur dévouement inébranlable à leur chef par des vociférations d'une telle violence, que ce dernier en conçut quelques inquiétudes. Il est rare que les mouvements de la multitude ne s'écartent pas de la modération, dans un sens ou dans l'autre.

En tout cas, cette manifestation, qui avait quelque peu effrayé Cortès, produisit d'autre part un prompt et excellent résultat, dès que Pierre de Barba en eut eu connaissance.

Pénétré du danger qui pourrait résulter de l'extrême irritation des soldats de Cortès, si on ne s'empressait de lui ôter tout motif, le gouverneur de la Havane fit connaître publiquement — au lieu des ordres qu'il avait reçus — sa résolution arrêtée de ne point exécuter ces ordres, et de ne consentir à aucun prix à servir d'instrument à Diego Velasquez, son supérieur hiérarchique, pour une action aussi noire, aussi contraire à toute justice.

Les soldats de l'expédition accueillirent cette déclaration avec des applaudissements enthousiastes.

Pour preuve de la sincérité de ses

intentions, Pierre de Barba congédia publiquement Gaspar de Garnica, avec une lettre pour Diego Velasquez portant en substance ce qui suit :

« L'arrestation de Cortès, à laquelle la troupe s'opposerait, est inexécutable, d'autant plus que je ne pourrais le contraindre à obéir.

» En outre, je ne vous dissimulerai pas l'agitation tumultueuse que cet ordre a produit parmi tous les militaires, gradés ou non, et l'effervescence populaire provoquée par cette agitation.

« Je terminerai en vous engageant à reconquérir la confiance de Cortès, à vous le concilier par de nouvelles faveurs. Vous pourrez, par ce moyen, obtenir de sa reconnaissance ce que vous ne pouvez ni ne devez attendre de la force. »

Malgré le bon effet produit sur l'esprit des soldats par l'attitude du gouverneur de la Havane, on pressa le départ, sous le prétexte que la troupe était restée mal disposée et avait conservé de l'irritation, mais plutôt, très évidemment, pour échapper à de nouvelles complications faciles à prévoir.

En effet, le bruit se répandit bientôt à la Havane que Velasquez, furieux de voir ainsi ses ordres méconnus par ses subordonnés, était en route, et arriverait prochainement pour exécuter en personne les mesures violentes qu'il avait ordonnées en vain, à savoir la destitution et l'arrestation de Hernan Cortès. Cette nouvelle, plus ou moins fondée, eut pour résultat immédiat d'augmenter, ou plutôt de faire renaître les inquiétudes et l'irritation des soldats; et cette fois, le prétexte invoqué pour un prompt départ était amplement justifié.

De la part de Diego Velasquez, la résolution qu'on lui prêtait, et dont il était d'ailleurs fort capable, était tout à fait insensée et inexécutable; il se serait exposé gratuitement, en entretenant l'exécution, à des dangers terribles sans la moindre compensation.

Le pouvoir est toujours compromis, lorsqu'il prétend entrer en lutte contre la raison soutenue par la force.

(A suivre.)



MILTON ET LE PARADIS PERDU

Il est convenu que Milton conçut le projet de son *Paradis perdu* en voyant jouer en Italie, dans sa jeunesse, un « mystère » intitulé : *Adam ou le péché originel* (Adamo ossia il peccato originale). C'est pure sottise. Quelques réminiscences de ce spectacle digne des baraques foraines ont bien pu le hanter lorsqu'il composa ce chef-d'œuvre, qu'on a comparé aux poèmes d'Homère, mais il s'est principalement inspiré des passions et des luttes politiques auxquelles il s'était trouvé mêlé, des scènes gracieuses ou terribles qui s'étaient déroulées sous ses yeux maintenant fermés à la lumière.

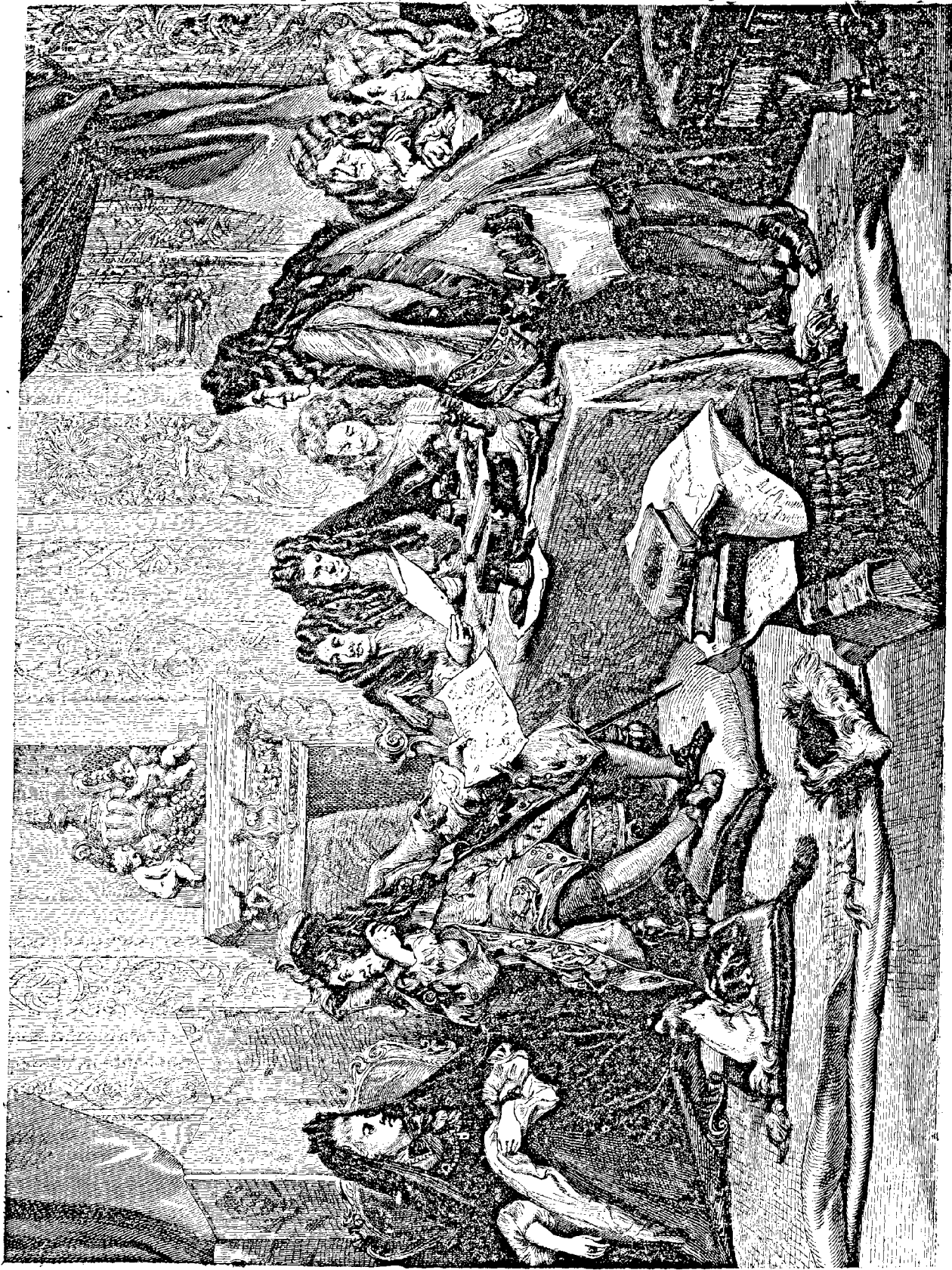
Quoiqu'il en soit, Milton fit d'abord une tragédie de ce sublime tableau de la chute de l'homme, une tragédie qu'il n'acheva point, et dont le monologue de Satan, un des plus beaux morceaux de l'œuvre (chant IV), est extrait tout entier. Il était complètement aveugle, lorsqu'il en entreprit la composition sous sa forme définitive. Dès 1631, lorsque pour répondre au *Defensio regis* de Saumaise, il écrivait le *Pro populo anglicano defensio*, il avait un œil presque entièrement perdu, et les médecins le menaçaient d'une cécité complète, à bref délai, s'il ne se condamnait immédiatement à un repos absolu. Mais la lutte était trop ardente, il y était personnellement trop intéressé pour écouter de tels avis, et au bout de quelques mois, il était devenu aveugle.

Le troisième chant du poète s'ouvre par une invocation à la Lumière qu'un aveugle de génie pouvait seul élever à cette hauteur, et à laquelle on trouverait difficilement un point de comparaison non seulement dans les chefs-d'œuvre des poètes modernes, mais dans toute l'antiquité.

Voici comment Châteaubriand a traduit ce morceau sublime :

« Salut, Lumière sacrée, fille du Ciel, née la première, ou de l'Éternel rayon coéternel !

« Ne puis-je pas te nommer ainsi sans être blâmé? Puisque Dieu est lumière et que, de toute éternité, il n'habita jamais que dans une lumière inaccessible, il habita donc en toi, bril-



MADAME DE MAINTENON. — LOUIS XIV TENANT CONSEIL CHEZ MADAME DE MAINTENON (Page 243, col. 3.)



LE PARADIS PERDU. — MILTON DICTANT A SA FILLE L'INVOCATION A LA LUMIERE (Page 247, col. 3.)

lante effusion d'une brillante essence incréée.

« Ou préfères-tu t'entendre appeler ruisseau de pur éther? Qui dira ta source? Avant le soleil, avant les cieux tu étais, et, à la voix de Dieu, tu couvris comme d'un manteau le monde s'élevant des eaux ténébreuses et profondes, conquête faite sur l'infini vide et sans forme.

« Maintenant, je te visite de nouveau d'une aile plus hardie, échappé du lac stygien, quoique longtemps retenu dans cet obscur séjour.

« Lorsque, dans mon vol, j'étais porté à travers les ténèbres extérieures et moyennes, j'ai chanté, avec des accents différents de ceux de la lyre d'Orphée, le Chaos et l'éternelle Nuit. Une muse céleste m'apprit à m'aventurer dans la noire descente et à la remonter : chose rare et pénible.

« Sauvé, je te visite de nouveau et je sens ta lampe vitale et souveraine.

« Mais toi, tu ne reviens point visiter ces yeux qui roulent en vain pour rencontrer ton rayon perçant et ne trouvent point d'aurore, tant une goutte seréine a profondément éteint leurs orbites où un sombre tissu les a voilés! Cependant, je ne cesse d'errer aux lieux fréquentés des Muses, claires fontaines, bocages ombreux, collines dorées du soleil. Mais toi surtout, ô Sion! toi et les ruisseaux fleuris qui baignent tes pieds saints et coulent en murmurant, je vous visite pendant la nuit.

« Je n'oublie pas non plus ces deux mortels, semblables à moi en malheur (puissé-je les égarer en gloire!), l'aveugle Thamyras et l'aveugle Méonide, Tirésias et Phinée, prophètes antiques.

« Alors je me nourris des pensées qui produisent d'elles-mêmes des nombres harmonieux, comme l'oiseau qui veille chante dans l'obscurité : caché sous le plus épais couvert, il soupire ses nocturnes plaintes.

« Ainsi avec l'année reviennent les saisons, mais le jour ne revient pas pour moi ; je ne vois plus les douces approches du matin et du soir, ni la fleur du printemps, ni la rose de l'été, ni les troupeaux, ni la face divine de l'homme. Des nuages et des ténèbres qui durent toujours m'environnent. R tranché des agréables voies des humains, le livre des belles connais-

sances ne me présente qu'un blanc universel, où les ouvrages de la nature sont effacés et rayés pour moi : la sagesse, à l'une de ses entrées, m'est entièrement fermée.

« Brille donc d'autant plus intérieurement, ô céleste Lumière! Que toutes les puissances de mon esprit soient pénétrées de tes rayons! Mets des yeux à mon âme, disperse et dissipe loin d'elle tous les brouillards, afin que je puisse voir et dire des choses invisibles à l'œil mortel! »

Et sous la dictée de l'illustre poète républicain, sa plus jeune fille, Débora, qui avait appris à déchiffrer les caractères grecs et hébreux pour lui faire des lectures auxquelles elle n'entendait rien, écrivait ces pages immortelles.

Immortelles! Milton mourut sans se douter qu'elles le deviendraient; car, lorsque, après bien des difficultés, elles furent enfin livrées au public, elles ne purent soutenir la concurrence que leur firent les petits vers ultra-licencieux des poètes de la cour de Charles II et les comédies obscènes de Wicherley.

Le *Paradis perdu* parut en 1667. Interdit d'abord par la censure, aucun libraire ne voulait se charger de le publier, quand l'autorisation d'imprimer fut enfin accordée. A force de chercher, pourtant, on en découvrit un, nommé Symons, qui consentit à tenter l'entreprise aux conditions suivantes : L'auteur recevrait la somme de 5 liv. st. (125 fr.) avant l'impression, 5 autres livres lorsque le tirage aurait atteint le chiffre de 1,300 exemplaires, et 5 livres encore pour une seconde édition d'égale importance.

Milton mourut en 1674. Dans le cours des sept années écoulées depuis l'apparition de son poème, il s'en était débité à grand-peine deux éditions; de sorte qu'il en avait tiré *trois cent soixante-quinze francs*, tout compte fait.

Comment croire à l'immortalité d'un ouvrage aussi froidement accueilli des contemporains?

LIONEL VERNON.

Les honneurs qui nous viennent de nos propres actions valent mieux que ceux qui nous viennent de nos ancêtres.

(Shakespeare.)

COURS D'HISTOIRE UNIVERSELLE

V

PHÉNICIENS, MÉDES ET PERSES

(Suite.)

Les Mèdes habitaient à l'orient de l'Assyrie. Délivrés par Arbace de la domination des rois de Ninive (759), ils tombèrent dans une anarchie d'où ils furent tirés par Déjocès, qui se fit proclamer roi, bâtit Echatane (aujourd'hui Hamadan), vers l'an 705 selon les historiens grecs, et régna cinquante-trois ans dans une paix profonde.

Son fils Phraortès (658) rendit les Perses tributaires, mais fut tué par le roi de Ninive. Cyaxare, son fils, le vengea en attaquant cette ville. Il porta aussi ses armes dans l'Asie Mineure qu'il conquit jusqu'à l'Halys (fleuve)¹. Une éclipse de soleil, prédite par Thalès, arrêta une bataille qu'il allait livrer aux Lydiens. Une invasion des Scythes, qui ravagèrent pendant vingt-huit ans l'Asie occidentale, lui fit perdre ses conquêtes.

Il se débarrassa enfin de leurs chefs, égorgés dans un festin, et reprit alors ses projets contre Ninive, qui succomba (625 ou 598.)

Astyage, son successeur (593), donna sa fille Mandane à un chef perse, Cambyse. De ce mariage naquit Cyrus.

Astyage craignant, d'après un songe, que son petit-fils ne le détrônât un jour, fit appeler Harpagus, son parent et celui de tous les Mèdes qui lui était le plus attaché, et lui ordonna de faire périr le nouveau-né. Harpagus remit l'enfant à un pâtre du roi. Ce pâtre eut pitié de Cyrus, et éleva en secret le fils de Mandane, qui fut plus tard reconnu par Astyage.

Irrité contre Harpagus, ce prince lui fit servir, dans un festin, les membres de son propre fils. Le courtisan resta maître de lui-même et remit à une autre époque sa vengeance. Cyrus, devenu grand, lui fournit l'occasion qu'il attendait.

Les Perses, pauvres et belliqueux, regrettaient la perte de leur indépendance. Cyrus se proposa à eux pour chef, et les conduisit contre les Mèdes, qu'Astyage plaça imprudemment sous les ordres d'Harpagus. La trahison

1. Aujourd'hui le *Kizil Irmak*.

du général assura la défaite de ses troupes. Dans une seconde bataille, Astyage lui-même fut fait prisonnier. La domination de l'Asie passa des Mèdes aux Perses (559).

Le conquérant, profitant de l'ardeur des siens, marcha presque aussitôt contre Crésus, roi de Lydie.

La Lydie, dans la partie occidentale de l'Asie Mineure, avec Sardes, sur le Pactole (petite rivière qui se jette dans l'Hermus), pour capitale, avait formé dès le *xvi*^e siècle un royaume où se succédèrent trois dynasties :

Les Atyades, jusqu'en 423; rois : Manès ou Méon, Atys, Lydus; reine : Omphale.

Les Héraclides, jusqu'en 720; roi : Candaule.

Les Mermnades, jusqu'à la conquête du pays par Cyrus; rois : Gygès, Ardys, Alyatte, Crésus.

Le dernier des Héraclides fut Candaule, que tua son intendant Gygès. Avec Gygès, qui prit Colophon, commencèrent des guerres continuelles entre les colonies grecques. Adys s'empara de Pryène, Alyatte de Smyrne, Crésus d'Ephèse; ce même prince soumit toute l'Asie Mineure jusqu'à l'Halys.

Crésus fut vaincu par Cyrus à la bataille qu'il lui livra dans les plaines de Thimbrée, enfermé dans Sardes, et fait prisonnier (546). Huit ans après, (538) tombait Babylone, et tous les pays qui dépendaient de ces deux capitales, les colonies grecques en Asie Mineure, la Phénicie et la Palestine, à l'ouest de l'Euphrate, devinrent les provinces du nouvel empire.

Les Assyriens avaient opprimé les Juifs; Cyrus rendit à ceux-ci (536) la liberté de retourner à Jérusalem et de relever leur temple. Il songea alors à porter ses armes contre les Scythes, qui dévastaient ses provinces septentrionales. Il attaqua sur les bords de l'Araxe les Massagètes, les vainquit d'abord, puis périt dans une seconde bataille (529). Toutefois, les vainqueurs ne furent pas assez forts pour envahir à leur tour l'empire perse.

Cambyse, fils et successeur de Cyrus, continua ses conquêtes et entreprit de soumettre l'Afrique. Il attaqua l'Égypte, qui était en effet la dernière grande monarchie que Cyrus eût laissée debout (525), la conquit en une seule bataille, renversa les monuments

de ses rois et persécuta ses prêtres. Il voulut alors attaquer Carthage : il fallait une flotte, les Phéniciens la refusèrent. Une armée qu'il envoya contre l'oasis d'Ammon périt dans les sables; une autre, menée contre les Éthiopiens, fut décimée par la faim et rentra honteusement en Égypte. Cambyse se vengea de ses revers par des cruautés dont sa famille même fut victime : il fit mourir son frère Smerdis et tua sa sœur Meroë; une révolte éclata contre lui et le rappela en Asie. Mais une blessure qu'il se fit en montant à cheval l'emporta en 522.

La révolte qui venait d'éclater était une réaction des Mèdes vaincus contre la domination des Perses. Le chef du complot était un mage, Smerdis, qui se faisait passer pour le frère de Cambyse, auquel il ressemblait. Sept seigneurs perses répondirent à cette tentative par une conjuration, poignardèrent le mage et proclamèrent un d'entre eux roi.

C'était Darius, fils d'Hystaspe.

L'usurpation du mage avait ébranlé tout l'empire; une inscription cunéiforme (écriture des Assyriens, Mèdes et Perses), récemment lue, prouve que Darius eut à triompher de révoltes qui éclatèrent successivement dans toutes les provinces orientales. Dans la Lydie il fut réduit à faire assassiner le gouverneur de Sardes, Otanès, qui vivait en roi.

De toutes ces insurrections, nous connaissons seulement avec détails celle de Babylone, fameuse par le rôle de Zopyre qui se mutila pour se faire admettre par les Babyloniens comme une victime de Darius, ne désirant que la vengeance, et qui ensuite les trahit (517).

Pour faciliter à Darius la prise de Babylone, ce Zopyre se coupa le nez et les oreilles, puis obtint l'entrée de la ville en se plaignant de la cruauté du roi. Dès qu'il eut gagné la confiance des habitants, qui lui donnèrent le gouvernement de leur ville, il ouvrit les portes à Darius. On a toujours vanté cette action comme un exemple sublime de dévouement. On pourrait peut-être mieux la regarder comme le sublime de l'abjection d'un côté, et de la perfidie de l'autre.

L'acte de Zopyre est condamnable. Quand on ne peut prendre une ville par des moyens plus honorables, on

lève le siège, et l'humanité ne se trouve point offensée pour cela.

Darius s'occupa de l'administration de ses provinces. Il les divisa en vingt satrapies, établit des impôts et entretenit des troupes régulières.

L'empire avait alors atteint, à l'est, au sud et à l'ouest, ses frontières naturelles, la Méditerranée, la mer Érythrée et les déserts de l'Afrique, de l'Arabie et de l'Inde.

Darius reprit au nord l'expédition commencée par Cyrus contre les Scythes, pour occuper l'ardeur belliqueuse des Perses. Il franchit le Bosphore de Thrace, passa le Danube sur un pont de bateaux construit et bâti par les Grecs, et s'enfonça vainement à la poursuite des Scythes.

Le temps fixé pour le retour sur l'Ister étant passé, Miltiade proposa de rompre le pont pour laisser périr l'armée persique. Histée de Milet s'y opposa en représentant aux chefs, tous tyrans des villes grecques, qu'ils seraient renversés s'ils n'avaient plus l'appui de l'étranger, et par cet avis sauva Darius. En revenant, ce prince laissa quatre-vingt mille hommes dans la Thrace pour en achever la conquête et faire celle de la Macédoine; il envoya encore deux expéditions aux deux extrémités de l'empire (509) : l'une lui soumit Barcé, dans la Cyrénaïque; l'autre, les pays baignés par l'Indus.

L'empire perse fut alors à l'apogée de sa grandeur. De l'Indus à la Méditerranée, du Danube et de l'Araxe jusqu'à l'Océan Indien, tout obéissait au grand roi; il allait précipiter un million d'hommes sur la Grèce et commencer les guerres médiques.

Le gouvernement était despotique, tempéré peut-être chez les Mèdes par l'autorité des mages, mais sans autre contrepoids dans l'empire perse que le pouvoir trop grand des satrapes, dont le nombre avait été réduit à vingt par Darius. Au reste, le pouvoir central ne se chargeait pas d'administrer. Pourvu que les provinces fournissent les impôts en argent ou en nature et les contingents exigés, elles gardaient leur indépendance.

Les grandes cours asiatiques ont toujours aimé la mollesse et le luxe. Les Perses se laissèrent corrompre comme leurs prédécesseurs.

La religion indo-persique valait

pourtant mieux que celle des Assyriens; elle était plus morale, plus pure, et reposait sur le culte du feu, avec la doctrine des deux principes Ormuzd, le bon génie, et Ahriman, le mauvais génie.

La divinité n'était point représentée par des images matérielles, et les mages prêchaient que la vie n'est qu'une lutte continuelle contre le mal qu'il faut vaincre.

Les Mèdes et les Perses ont élevé peu de monuments. Cependant les anciens vantaient la magnificence d'Ecbatane, la ville aux sept enceintes, et les voyageurs modernes ont pu contempler les ruines grandioses de Persépolis, nommée par les Arabes Tchil-Minar ou les quarante colonnes.

ARTHUR MONNANIEUIL.

(A suivre).

MŒURS ET COUTUMES

LA PIERRE DES BAVARDES

Un écrivain alsacien, M. Auguste Stæber, conservateur du musée historique de Mulhouse, a consacré une très curieuse étude à un singulier instrument de supplice qui existe encore à Mulhouse, mais hors d'usage et comme curiosité archéologique seulement : c'est la *Pierre des bavardes*.

La pierre des bavardes, ou des mauvaises langues (*der Klapperstein*), enchaînée au mur de l'hôtel de ville, représente une tête de femme grimaçante, les yeux écarquillés et tirant la langue; elle pèse environ 12 kilog. Un quatrain en langue allemande indique à quel usage elle servait; en voici la traduction :

On m'appelle la pierre des bavardes,
Bien connue des mauvaises langues;
Quiconque se plaira à discuter et à quereller
Me portera par la ville.

Sous l'ancienne république de Mulhouse, et longtemps auparavant, la commère surprise en flagrant délit d'injures ou convaincue de noire médisance, était condamnée, outre l'amende, à se promener par la ville, le Klapperstein attaché au cou et suivant un trajet déterminé, accompagnée de gens de police sonnante de la trompe et de l'insultée qui avait le droit de la larder avec un aiguillon, par manière d'encouragement. Un écriteau publiant son crime était, de plus, attaché sur son dos.

Il arrivait que deux femmes étaient

condamnées en même temps; dans ce cas, comme Mulhouse ne possédait point de copie de cet instrument original, l'une des condamnées portait le Klapperstein jusqu'à un certain endroit où l'autre l'en déchargeait pour accomplir à son tour la pénitence.

Cette coutume était fort ancienne. M. Stæber a retrouvé, en effet, dans le fouillis des vieilles lois germaniques, une disposition aux termes de laquelle toute femme qui « disait violence à une autre » était condamnée à l'amende et à parcourir la ville avec une ou deux pierres suspendues à son cou par une chaîne. Cette grotesque pénalité était en vigueur, dans la petite ville d'Argonne du moins, dès la première moitié du XIII^e siècle.

Elle l'était également, un peu plus tôt ou un peu plus tard, dans toute l'Allemagne, dans les Flandres et les pays scandinaves; mais c'est en Allemagne qu'elle paraît avoir été le plus universellement répandue.

On y voit l'instrument du supplice changer de forme et de nom suivant les lieux : ici, il affecte la forme décevante d'une bouteille, et prend en conséquence le nom de *Büttelflasche*, c'est-à-dire bouteille du bourreau; là, c'est la pierre du crapaud (*Krötenstein*); ailleurs, le violon (*Friedel*) ou le sifflet (*Pfeife*); plus loin la pierre d'ignominie (*Schandstein*) ou la pierre du vice (*Lasterstein*). Mais il n'est pas sûr que toutes ces « pierres » fussent destinées à punir l'unique délit de médisance; nous sommes au contraire, quoique sans preuves authentiques, porté à croire qu'elles servaient au châtiement de toute une variété de délinquants. Pourquoi, par exemple, la bouteille du bourreau n'aurait-elle pas servi à punir l'ivrogne?...

Pour nous en tenir au Klapperstein, ajoutons que l'usage s'en est perpétué à Mulhouse jusqu'à la réunion de cette république à la République française, en 1798.

CANTEMARCHE.

Il ne faut pas trop s'inquiéter pour l'avenir de la bassesse et des turpitudes d'une époque; il y a six mois, on a enterré du fumier au pied de ces rosiers, et ils lui doivent une partie de leur éclat et de leur parfum.

(Alphonse Karr.)

COURS PRATIQUE DE LANGUE ANGLAISE

Méthode Robertson

NEUVIÈME LEÇON

(Suite.)

Deuxième division. — Analyse et théorie.

PRONONCIATION

Exemples.

Forefathers — Unpeopled — Wonderful — Afterwards — Powerful.

Tous ces mots sont des dérivés, dont les racines sont :

Father — People — Wonder — After — Power.

Ces racines sont accentuées sur la première syllabe, conformément à notre 72^e observation.

Dans leurs dérivés, l'accent est resté à la place qu'il occupait.

152. Dans un mot dérivé d'une racine ayant plusieurs syllabes, l'accent reste où il était dans la racine.

Exemples.

At* — Had* — Understand — Language — As* — Can — Cannot — That (*démonstratif*) — Than — Branches — Answered — Perhaps — After — An* — Hast — Anger.

Dans tous ces mots, la voyelle *a* a le son aigu et bref, comme dans le mot français *fat*.

Dans tous ces mots, la voyelle *a* est sous l'accent, et suivie d'une consonne ou de plusieurs consonnes dans la même syllabe.

153. Le son de l'*A* est aigu et bref comme dans le mot français *fat*, quand il est sous l'accent, et suivi d'une consonne ou de plusieurs consonnes dans la même syllabe.

Exemples.

Dominions — Forefathers — Desolation — Command — Obeys — Concealing — Conversation.

Dans ces mots l'*o* n'est pas sous l'accent.

Il a le son faible, comme dans le mot français *moment*.

154. L'*o* a le son faible, quand il n'est pas sous l'accent.

LEXICOLOGIE

§ 1. — Partie interrogative.

A quel temps est *reddened*?

Pourquoi l'adjectif *impotent* est-il mis au superlatif au moyen de l'adverbe *most*, au lieu de prendre la terminaison *est*?

Pourquoi le mot *monarch*, qui finit par *ch*, de même que *branch*, ne prend-il pas *es* au pluriel.

Pourquoi le verbe *repeat*, répéter, qui serait au subjonctif en français, n'est-il pas au même mode en anglais?

A quel temps est *You shall repeat*?

Shall étant employé à la seconde personne, quel sens donne-t-il à la phrase?

Dans cette phrase *We do not suffer*, pourquoi le signe *do* est-il employé?

A quel mode et à quelle personne est le verbe *speak*?

* L'*a* dans les mots marqués de ce signe a souvent aussi un son faible ou sourd.

§ 2. — *Partie explicative.*

NINTH est dérivé de *nine*, neuf, qui vient du saxon *nigan*. On voit qu'il y a une légère irrégularité dans sa formation, l'e final étant retranché; on devrait dire *nineth*. Les principaux dérivés de *nine* sont :

Nine-fold, neuf fois.
Nine-pins, quilles (jeu).
Nine-score, cent quatre-vingts.
Nineteen, dix-neuf.
Nineteenth, dix-neuvième.
Ninety, quatre-vingt-dix.
Ninetieth, quatre-vingt-dixième.
Ninth, neuvième.
Ninthly, neuvièmement.

WHY vient du saxon *hwī*.

155. WHO vient du saxon *hwa*. Ce pronom relatif diffère de *that* et de *which*, en ce qu'il ne se rapporte qu'aux personnes. Du reste il correspond aux mêmes pronoms français que les deux autres. Il diffère encore de *that* et de *which*, en ce que ces derniers sont indéclinables, tandis qu'il a trois cas, ou trois formes, qui sont : le nominatif, le possessif et l'objectif. *Who* est le nominatif, c'est-à-dire le pronom sujet; le possessif est *whose*, qu'on a vu dans la phrase. *Mahmoud whose sight was keener*; l'objectif est *whom*, que l'on verra plus tard.

REDDEN est dérivé de *red*, rouge, qui vient

du saxon, sans changement d'orthographe, et dont les principaux dérivés sont :

Red-breast, rouge-gorge.
Red-shanks, persicaire.
Red-pole, linotte.
Reddishness, couleur rougeâtre.
Reddle ou *ruddle*, rubrique craie rouge; ocre rouge.
Red-tail, rouge-queue.
To redden, rougir.
Reddish, rougeâtre.
Redness, rougeur.
Ruddy, rouge, vermeil.
Ruddiness, rougeur, incarnat.

156. La terminaison EN, jointe à un ad-



HISTOIRE UNIVERSELLE. CRÉBUS VAINCU, ATTACHÉ SUR UN BUCHER PAR ORDRE DE CYRUS. (Pag. 251, col. 1.)

jectif ou à un substantif, en fait un verbe. 60 verbes environ sont formés de cette manière.

157. Quand un mot d'une syllabe, comme *red*, finit par une seule consonne, précédée d'une seule voyelle, et qu'on y ajoute une terminaison commençant par une voyelle, on double la consonne finale.

ANGER, selon Webster, vient du verbe latin *angere*, suffoquer ou tourmenter; ou du substantif correspondant *angor*, tourment. Ses principaux dérivés sont :

To anger, irriter, mettre en colère.
Angry, en colère; fâché.
Angrily, avec colère.

IMPATIENT vient du français.

DETERMINED est une forme (13) du verbe *to determine*, dérivé du substantif *term* qui vient du français *terme*, dont il a les principales acceptions. Les principaux dérivés de *term* sont :

To term, appeler, nommer.
To terminate, terminer.
Termination, terminaison; conclusion.

Terminational, terminatif.

Terminus, embarcadère (de chemin de fer).

Termless, illimité.

To determine, déterminer.

Determinate, déterminé, fixé, résolu.

Determinately, déterminément.

Determinedly, déterminément, courageusement.

To exterminate, exterminer.

Interminate, sans bornes.

To misterm, nommer mal.

To predetermine, déterminer d'avance.

Undeterminable, qui ne peut être déterminé.

Undetermined, indéterminé.

HOWEVER est formé des deux mots *how*, comment, et *ever*, toujours. On verra dans la leçon suivante, au sujet du mot *whatever*, l'explication de cette formation.

REPEAT vient du français. Ses principaux dérivés sont :

Repeatedly, à plusieurs reprises.

Repeater, celui qui répète; celui qui récite; montre à répétition.

Unrepeated, non répété.

Us vient du saxon, sans changement d'orthographe. C'est l'objectif de *we* (49). Ce pronom, qui est le régime indirect de *repeat*, venant immédiatement après le verbe, la préposition *to* devrait se retrancher (123); mais le verbe *repeat* est une exception.

WORD vient du saxon, sans changement d'orthographe. Ses principaux dérivés sont :

Word-catcher, éplucheur de mots.

To word, exprimer, énoncer, rédiger.

Wording, expression, rédaction.

Wordless, sans parole; muet.

Wordy, verbeux, diffus.

Wordiness, prolixité, verbosité.

By-word, dicton; risée

To reword, répéter dans les mêmes termes.

EVERY paraît être une contraction des deux mots *ever*, toujours, et *each*, chacun. *Every* diffère de *each* en ce qu'il a une signification plus générale, tandis que ce dernier en a une plus restrictive; *every* répond souvent au mot français *tout* ou *tous*, et s'emploie en parlant d'un grand nombre; *each* est applicable à un petit nombre, et même à deux.

THING vient du saxon, sans changement d'orthographe.

SAID est le participe passé du verbe *to say*, qu'on a vu dans la cinquième leçon.

158. OUGHT est supposé avoir été autrefois le passé du verbe saxon *agan*, tenir. C'est un verbe défectif qui sert, sans changer de forme, pour le présent, le passé et le conditionnel. A la seconde personne du singulier on ajoute *est*, mais on n'ajoute pas *d's* à la troisième personne du singulier.

159. Aucun des verbes défectifs (à l'exception de *will* lorsqu'il n'est pas auxiliaire) ne prend la terminaison à la troisième personne du singulier.

160. Le signe *TO* ne se supprime pas après OUGHT, comme après les autres verbes défectifs.

OUR vient du saxon *ure*. Il signifie *notre* et *nos*.

SUBJECT vient du latin *subjectus*. Ses principaux dérivés sont :

To subject, assujettir.

Subjection, assujettissement.

Unsubjected, non assujetti.

SUFFER vient du latin *sufferre*. Ses principaux dérivés sont :

Sufferable, supportable.

Sufferably, d'une manière supportable.

Sufferance, tolérance.

Sufferer, celui qui souffre ; victime ; patient.

Suffering, souffrance.

Insufferable, insupportable.

Insufferably, insupportablement.

Un suffering, sans souffrance, qui ne souffre pas.

OURSELF est formé de *our*, et de *self*, personne (137). Il ne s'emploie que lorsqu'on dit *nous* en parlant de soi tout seul.

TRIFLE, comme verbe, est dérivé du substantif *trifle*, bagatelle, babiole, frivolité, qui vient, selon Bailey et Johnson, du hollandais *tryfelen*; et selon Webster, du français *trivial*. Les dérivés de *trifle* sont :

To trifle, s'amuser à des riens ; badiner, folâtrer.

Trifler, personne légère, frivole.

Trifling (adj.), insignifiant, léger, frivole.

Trifling (subst.), frivolité ; badinago.

Triflingly, d'une manière frivole.

Triflingness, insignifiance, frivolité.

SPEAK, dans cette leçon, est l'impératif (116) du verbe irrégulier *to speak*, mentionné dans la huitième leçon.

161. WHAT. Nous avons maintenant vu ce mot avec ses différentes acceptions. Il correspond aux expressions françaises *quel, quels, quelle, quelles, ce qui, ce que, quoi, que, qu'est-ce que, ou qu'est-ce qui*.

162. HAVE YOU. On voit qu'on ne se sert pas du signe *do* pour conjuguer le verbe *to have* interrogativement. Il en est de même du signe *did*. L'interrogation est indiquée simplement en transposant les mots, comme en français. Le retranchement des signes *do* et *did* a lieu également avec le verbe *to be*, et avec tous les autres verbes auxiliaires et défectifs, dans les phrases interrogatives et négatives.

SYNTAXE

§ 1. — Partie interrogative.

On dirait en français : « Qui rougit de colère ; » pourquoi ne dit-on pas en anglais : « Who reddened of anger » au lieu de « with anger ? »

Pourquoi ne dirait-on pas : « The most impatient of the monarchs ? »

Quelle est l'expression française qui se trouve remplacée par la forme passive dans la phrase *We do not suffer ourself to be trifled with* ?

§ 2. — Partie explicative.

163. *Everyy thing they have said.*

Chaque chose ils ont dite.

Chaque chose qu'ils ont dite.

Le pronom *which* ou *that* est sous-entendu ici, entre les mots *thing* et *they*. Quand le pronom relatif est régime, l'usage permet souvent de le retrancher.

164. *Ought our subject to know ?*

Doit notre sujet savoir ?

Notre sujet doit-il savoir ?

Dans la construction interrogative, le sujet, qu'il soit pronom ou substantif, se place après le verbe défectif, ou le verbe auxiliaire, ou le signe ; et quand le sujet est un substantif, on n'emploie pas en même temps un pronom, comme on le fait en français lorsqu'on dit : *Notre sujet doit-il savoir ?*

165. *Ought not our subject to know ?*

Doit pas notre sujet savoir ?

Notre sujet ne doit-il pas savoir ?

Si la phrase est à la fois interrogative et négative, et si le sujet est un substantif, le sujet suit le mot *not*.

166. *We do not suffer ourself to be trifled with.*

Nous souffrons pas nous-même être badiné avec.

Nous ne souffrons pas qu'on badine avec nous.

On a vu (24), au sujet de la phrase *We are told*, que la forme passive peut être employée pour remplacer le pronom indéfini *On*, lors même que le régime est indirect. Dans ce cas, la préposition voulue par le sens de la phrase est placée après le verbe, ainsi : « On badine avec nous, » Nous sommes badiné avec. »

Il résulte de là qu'on devrait dire : *We are told to*. Mais la préposition *to* se retranche dans ce cas, ainsi que dans celui indiqué par notre 123^e observation, à moins que, par exception, le verbe n'exige son emploi. Ainsi *to speak, to listen, to say* et *to talk*, seraient suivis de *to*. « On nous parle » serait rendu par « *We are spoken to* ; » « On nous écoute, » par « *We are listened to*, » etc.

Troisième division. — Exercices.

EXERCICE PRÉPARATOIRE.

1 — Modèles : *That tree which grows — Mahmoud who reddened.* Lexicologie, 94, 155 — [Traduisez, sans avoir recours au pronom THAT.] — La chose que — Le mot qui — La colère qui — La conversation que — L'esclave qui — Le souverain qui — La clémence qui — Le pouvoir que — Le prince qui.

2 — Modèle : *You shall repeat to us —* Croyez-nous — Connaissez-nous — Donnez-nous — Voyez-nous — Répondez-nous —

Appelez-nous — Dites-nous — Écoutez-nous — Parlez-nous — Gouvernez-nous — Obéissez-nous — Cachez-nous.

3 — Modèle : *Every thing they have said.* Syntaxe, 163 — La leçon que j'apprends — L'empire que tu dépeuples — L'oiseau qu'il voit — L'assertion que nous croyons — L'attention que vous donnez — La puissance qu'ils ont.

4 — Modèle : *We do not suffer ourself —* [Traduisez, en admettant qu'il n'est question que d'une seule personne.] — Nous nous cachons — Nous nous assimes — Nous nous verrons — Nous nous connaissons.

5 — Modèle : *We do not suffer ourself to be trifled with.* Syntaxe, 165 — On te parle — On lui parle — On nous écoute — On les écoute — On parle de vous — On parle de lui.

6 — Modèle : *What.* Lexicologie, 161 — Quelle chose ? — Quel mot ? — Quels esclaves ? — Quelles branches ? — Ce qui surpasse en éclat — Ce que vous savez — Sur quoi étaient les oiseaux ? — Que dites-vous ? — Qu'est-ce que vous croyez ?

7 — Modèle : *Have you.* Lexicologie, 162 — Ai-je ? — As-tu ? — Avons-nous ? — Avez-vous ? — Ont-ils ? — Es-tu ? — Est-il ? — Sommes-nous ? — Êtes-vous ? — Sont-ils ? — Pouvais-je ? — Pourrait-il ? — Pouvions-nous ? — Pourriez-vous ? — Pouvaient-ils ? — Puis-je ? — Pouvons-nous ? — Pouvez-vous ? — Peuvent-ils ? — Voudrais-je ? — Voulait-il ? — Voudrions-nous ? — Voudriez-vous ? — Voudraient-ils ?

COMPOSITION

1 — L'homme qui rougit de colère est un homme impatient — 155.

2 — Le récit que vous me donnez est merveilleux — 163.

3 — L'arbre croît derrière le mur que vous voyez — 163.

4 — Quel monarque souffrirait qu'on badinât avec lui ? — 166.

5 — Il apprenait sa leçon quand je m'approchai de lui — 150.

6 — Il nous commanda de parler, ce que nous fîmes — 146.

7 — Pouvez-vous répéter chaque mot de la conversation que vous avez entendue ? — 162, 163.

8 — L'empereur, qui voulait savoir ce que les hiboux avaient dit, commanda à son ministre de parler — 155.

9 — L'homme qui n'est pas l'esclave de la passion est plus grand que le monarque qui rougit de colère — 50, 155, 82, 86.

10 — Vous avez compris les questions que vous avez entendues ce soir — 94.

11 — Par la clémence un prince agrandit sa puissance — 50, 156.

12 — Attendez-nous jusqu'à ce que nous revenions — 141.

13 — Répétez tous les mots que vous avez appris — 163.

14 — Je crois ce que vous dites — 161.

15 — Il disait qu'il obéirait — 112.

16 — Avez-vous dit tout ce que vous aviez à dire ? — 70.

17 — Nous devons écouter quand on nous parle — 158, 160, 166.

- 18 — Un souverain doit supprimer sa core — 153, 61.
 19 — Les deux hiboux ne savaient pas qu'on parlait d'eux — 166.
 20 — Ils ne savaient pas qu'on les écoutait — 166.
 21 — Quelle langue parlent-ils? — 161.
 22 — Qu'auriez-vous imaginé, si vous aviez vu cela? — 161.
 23 — Avez-vous compris chaque mot? — 162.
 24 — Est-il décidé à obéir? — 162.
 25 — Êtes-vous très attentif? — 162.
 26 — Puis-je parler avec le prince? — 162.
 27 — Furent-ils aisément compris? — 162.
 28 — Es-tu le monarque de ces contrées? — 162.
 29 — Il se cachait derrière un buisson, quand le prince l'appela — 150.
 30 — Nous parlions ensemble, quand nous fûmes interrompus — 150.
 31 — Il rougit de colère, ce qu'il faisait très aisément — 146.
 32 — Il n'y a qu'une chose dans son récit que je croie — 43, 129.
 33 — Je répéterai simplement ce que je sais — 122.
 34 — Je ne puis vous dire ce que souffrait le monarque — 121.
 35 — Le visir ne badinait pas avec Mahmoud — 99.
 36 — Vous ne répétez pas mot pour mot — 99.
 37 — Savez-vous tous les mots des neuf leçons que vous avez apprises? — 92.
 38 — Le visir ne doit pas badiner avec un homme dont la puissance est si grande — 100, 160, 81.

RECAPITULATION

Observations principales.

152. Place de l'accent dans les dérivés dont la racine a plusieurs syllabes.
 153. Prononciation de la voyelle A sous l'accent et suivie de consonnes.
 154. Prononciation de la voyelle o quand elle n'est pas sous l'accent.
 155. Signification et emploi du pronom WHO.
 156. Propriété de la terminaison EN.
 157. Redoublement de la consonne finale du radical, dans certains dérivés.
 158. Emploi du verbe defectif OUGHT.
 159. Les verbes defectifs ne prennent pas la terminaison s.
 160. Emploi du signe de l'infinitif après OUGHT.
 161. Résumé de toutes les acceptions du mot WHAT.
 162. Verbes qui se conjuguent interrogativement et négativement, sans demander l'emploi des signes DO et DID.
 163. Ellipse du pronom relatif, quand il est régime.
 164. Place du sujet, dans la construction interrogative.
 165. Place du sujet, quand c'est un substantif, dans la construction interrogative et négative.
 166. Emploi et place des prépositions dans les constructions où le verbe prend la forme passive.

FIN DE LA NEUVIÈME LEÇON

NOUVELLES

DE LA RÉPUBLIQUE DES LETTRES

et des États circonvoisins.

L'étude des antiquités tunisiennes se trouve naturellement à l'ordre du jour.

On m'objectera peut-être que l'actualité est d'un intérêt beaucoup plus palpitant.

Sans doute, mais, convaincu que l'un n'empêche pas l'autre, j'espère qu'on ne me saura pas mauvais gré de remonter le cours des âges à la suite de nos laborieux archéologues et épigraphistes, dont les campagnes sont parfois presque aussi glorieuses que celles de nos soldats.

**

Le ministre de l'instruction publique a récemment confié à deux jeunes savants, un arabisant et un latiniste, une double mission du plus grand intérêt en Tunisie.

Le premier, M. Gasselin, était spécialement chargé de rechercher tous les documents arabes et de recueillir les inscriptions. Le second, M. Cagniat, devait explorer la région aux environs des travaux de terrassement exécutés pour la construction des voies ferrées. Ce dernier est un élève distingué de M. Léon Rénier, dont il a suivi le cours d'épigraphie au Collège de France. L'un et l'autre ont abordé leur tâche avec un grand zèle.

**

Nous avons à signaler une lettre adressée par M. Gasselin à M. Schefer, directeur de l'École des langues orientales vivantes, dans laquelle sont mentionnées onze inscriptions arabes et toute une série d'inscriptions puniques destinées au *Corpus* de l'Académie. M. Cagniat a envoyé de son côté à M. L. Rénier la copie de huit inscriptions latines qui paraissent inédites.

**

Avant que les opérations militaires commençassent, M. Cagniat était en campagne et avait atteint la région de Kef. Entre cette ville et Soukharras il y a des ruines que les Arabes désignent sous le nom d'Enchir Gardou et qui n'ont été jusqu'à ce jour explorées par aucun archéologue. M. Cagniat était parvenu à les atteindre quand il a été

rappelé subitement à Tunis par notre consul, M. Roustan. Il avait déjà découvert une inscription très importante dont il a envoyé une copie et un estampage à M. Léon Rénier. Cette inscription contient une dédicace faite par des citoyens romains en l'honneur d'Auguste divinisé; elle est donc du commencement du règne de Tibère. Elle nomme la ville, dont nous ne connaissons que vaguement les ruines, c'est *Masculula*. — Il existait, sur la route de Tebessa à Thammugga, une station appelée *Mascula* par les itinéraires.

Le texte de l'inscription laisse voir que *Masculula* était restée au pouvoir des barbares, puisque les citoyens romains qui font la dédicace se présentent non comme étant chez eux mais comme résidents. Voici le texte du monument : *Divo Augusto sacrum. Conventus civium romanorum et Numidarum qui Masculula habitant.* « Consacré à Auguste, divinisé par l'assemblée des citoyens romains et des Numides qui habitent *Masculula*. »

**

D'autre part, à la séance de l'Académie des inscriptions du 29 avril, M. Schefer a donné communication de deux lettres de M. Gasselin, dont les recherches, comme celles de M. Cagniat, sont momentanément interrompues.

D'après ces lettres, M. Gasselin était parvenu jusqu'à Kaïrouan, la ville sainte, capitale de la contrée, dont il décrit les édifices. Le jeune savant a recueilli cinq inscriptions funéraires arabes très anciennes. Il a visité aux environs des ruines romaines, principalement à l'Enchir-Sidi-Amara, et signale des traces d'un temple qui paraît avoir été consacré à Mercure.

**

Les communications relatives aux antiquités tunisiennes n'ont pas d'ailleurs été bornées aux travaux de MM. Gasselin et Cagniat. Un éminent archéologue, le P. Delattre, un des prêtres missionnaires d'Alger, à la garde duquel est confiée la chapelle de Saint-Louis à Carthage, et qui, depuis quelques années, a rendu des services signalés à l'épigraphie et à l'archéologie dans ce pays, envoie la copie de 78 inscriptions latines re-

cueillies dans la vallée de la Medjerdah; sur ce nombre, 37 ont été trouvées depuis Tebourka jusqu'à Hammam-Daradji (*Bulla regia*); 47 proviennent des ruines de Simittu Colonia, aujourd'hui Chemtou.

De son côté, M. Ch. Tissot, notre ambassadeur à Constantinople, élu récemment membre libre de l'Académie, lui a envoyé une note sur deux inscriptions de Chemtou, dont la découverte et le texte lui ont été signalés, plus un fragment d'une troisième inscription, le tout particulièrement intéressant.

La première est une inscription milliaire qui nomme Hadrien comme étant le créateur d'une route allant de *Simittu Colonia* (Chemtou) à un lieu nommé *Thabraca*, qui n'est autre que le point du rivage méditerranéen situé vis-à-vis de l'île de Tabarca.

Simittu était dans la vallée du Bagradas sur la grande voie se dirigeant de l'est à l'ouest, de Carthage à Hipponne. La route, dont l'existence nous est révélée par l'inscription, est un *diverticulum* de la grande voie; cette ramification avait la direction du sud au nord et pouvait compter une centaine de kilomètres. Si on trace sur la carte, dit le *Temps*, une ligne allant de Chemtou à Tabarca, on coupera par la moitié le massif montagneux qui forme le pays des Kroumirs. L'indication qui résulte avec certitude du monument épigraphique peut avoir sa valeur pour les généraux français qui opèrent sur ce terrain difficile; peut-être n'est-il pas indifférent pour eux de savoir que, au centre du massif du pays kroumir, ils devront trouver les restes d'une route romaine. *Le renseignement leur a été transmis sans retard.*

Voici comment se lit le texte de l'inscription; il était gravé sur le premier milliaire de la voie:

Imperator Cæsar, divi Trojani Partihici filius, divi Nervæ nepos... Hadrianus Augustus, Pontifex Maximus, Tribunitia potestate XIII, Consul. III, viam a Simittu usque Thabracam fecit, Milliarium primum.

Sur un fragment d'une autre inscription milliaire on distingue les caractères suivants:

VIA...
VSO. THA
III

Ce sont certainement les restes des trois dernières lignes de l'inscription du troisième milliaire de la route de Simittu à Thabraca.

L'autre inscription étudiée par M. Tissot, et dont le texte est transmis avec d'utiles corrections par le P. Delattre, est une épitaphe; elle nomme un soldat de la troisième légion Augusta, *Lucius Flaminius*, lequel, *tenant garnison dans le fort situé dans le saltus Philomusianus, a été tué dans un combat par l'ennemi.*

Le monument date du premier quart du second siècle. Il atteste qu'à cette époque les Romains, établis depuis si longtemps en Afrique, avaient encore à réprimer les tentatives de révolte des indigènes, même sur des points rapprochés du centre de leurs établissements, car le district (tel est ici le sens de *saltus*) de *Philomusa*, ainsi que celui de *Burunita*, révélé par la table de Souk-el-Kemis, était situé dans la vallée de Bagradas (Medjerdah).

X. RAMBLER.

Le gérant: LÉON LEVY.

Imp. D. BARDIN, à Saint-Germain.

CAUSERIE FINANCIÈRE

La science financière est comme toutes les sciences, difficile à manier quand il s'agit de ruser avec la vérité. A présent l'art financier consiste à faire croire au public, qu'une affaire vaut vingt millions quand elle n'en vaut que dix; qu'on accorde une faveur au capitaliste en lui faisant payer 700 francs une action qui n'est pas encore émise et dont la valeur légale doit être de 500 francs. Il y a en effet deux manières bien différentes de majorer une affaire, tout en atteignant le même résultat; les fondateurs de la plupart des sociétés créées avec le concours des banques et pour leur plus grand profit ne manquent pas d'exagérer l'importance du capital, ou la valeur du titre.

C'est dans le but d'éclairer les lecteurs de l'Enseignement populaire dans ce labyrinthe financier que nous consacrons dès aujourd'hui et dans chaque numéro, quelques lignes comme nous le faisons déjà depuis longtemps dans la Science populaire et la Médecine populaire.

Les lecteurs de ces journaux ont bien voulu nous dire que nous les avons plus d'une fois préservés de ces erreurs qui coûtent souvent si cher.

Notre situation indépendante en matière financière nous permet de dévoiler la vérité, si dure qu'elle soit parfois, à dire, et d'étudier à fond une affaire avant de la signaler à notre clientèle, comme un placement digne de considération pour leurs épargnes.

C'est ainsi que nous avons fait gagner à nos amis, l'an dernier, beaucoup d'argent en leur achetant des actions de la Banque de Paris, et plus récemment des actions du Crédit Foncier de France, du Crédit Foncier et agricole d'Algérie, et des Magasins Généraux de France et d'Algérie — Quelques

centaines de bénéfices par titre, c'est très intéressant, surtout quand il n'y a en regard aucun risque de perte. C'était le cas de ces valeurs. Ainsi l'action du Crédit Foncier qui était il y a quelques mois à 700, s'est trouvée portée successivement à 1700; le Crédit Foncier et agricole d'Algérie donne plus de 200 francs de bénéfice depuis sa création, les Magasins Généraux, à peine créés font déjà réaliser à leurs heureux possesseurs une centaine de francs par titre.

En dehors de la bourse, on peut rencontrer aussi en choisissant bien quelques bonnes valeurs. La Société des Journaux populaires illustrés dont ce journal fait partie, est un placement susceptible d'un revenu élevé, et d'un bénéfice important sur la plus-value du titre en lui-même. Les grands journaux de Paris ont émis à cet égard une conviction qui a d'autant plus de valeur de la part des gens expérimentés dans la question.

SOCIÉTÉ DES VILLES D'EAUX,
4, rue Chauchat, à Paris.

Nous lisons dans le *Peuple français*:

S'il est une affaire que le public accueille avec une faveur justifiée, c'est celle dont la Société des Villes d'Eaux émet en ce moment les titres.

La Société des journaux populaires illustrés est propriétaire de trois publications qui ont un tirage considérable: *la Science populaire*, *la Médecine populaire*, *l'Enseignement populaire*. Avant d'être mis en société ils donnaient déjà un bénéfice de 15 % du capital. Or, depuis, le tirage a encore augmenté et augmente chaque semaine dans de grandes proportions. Comme conclusion indiscutable les bénéfices s'élèveront dans des proportions plus grandes encore, puisque à partir d'un tirage couvrant les frais généraux, tout tirage supérieur est un bénéfice complet sans frais nouveaux.

C'est là une vérité qui n'a plus besoin d'être démontrée. C'est ainsi que s'expliquent les fortunes des propriétaires de parts, tels que *le Figaro*, *la France*, *le Petit Journal*, *le Temps*, etc.

Les trois journaux populaires suivent exactement la même voie et doivent arriver aux mêmes résultats.

Nous croyons donc avoir rendu service à nos lecteurs en leur indiquant cette souscription, et nous pouvons, sans témérité, lui prédire un succès au moins égal aux grands journaux que nous citons plus haut.

Au premier jour, la Société des Villes d'Eaux, dont le siège est à Paris, rue Chauchat, n° 4, sera en mesure d'adresser, à titre gracieux, aux abonnés qui lui en feront la demande, une notice très intéressante sur la Société des journaux populaires illustrés. Cette notice est en quelque sorte un numéro spécimen de chacun des journaux: *la Science populaire*, *la Médecine populaire* et *l'Enseignement populaire*.

EAUX MINÉRALES

RECOMMANDÉES PAR LA SOCIÉTÉ
DES VILLES D'EAUX

Vals-Pauline acidulée, gazeuse, bicarbonatée, sodique.

Vichy-Cusset-Elisabeth, bicarbonatée, sodique.

Vichy-Cusset-Sainte-Marie, ferrugineuse.

Saint-Galmier-Noël, gazeuse digestive.

Enghien, sulfureuse.

Rakoczy, purgative.

Atlas, eau de table.

La Société expédie sur demande toutes les eaux minérales françaises et étrangères de provenance garantie. Elle fournit aux baigneurs et touristes tous les renseignements qu'ils peuvent désirer sur les stations auxquelles ils doivent se rendre: *Siège social à Paris, rue Chauchat, 4.*

L'ENSEIGNEMENT POPULAIRE

26 MAI 1884.

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

1^{re} ANNÉE.

N^o 17. — Prix : 15 centimes.

Redacteur en chef : ADOLPHE BITARD. BUREAUX : rue Montmartre, 125.

Abonnements : PARIS, un an 8 fr ; six mois, 4 fr. — DÉPARTEMENTS, un an, 10 fr.; six mois, 5 fr. — ÉTRANGER, un an, 12 fr.

SOMMAIRE

TEXTE. — *Les héros de la patrie* : Le lieutenant Calderon à la bataille de Pichincha. — *Les Rivières de France* : La Source de la Loue. — *Exécution musicale* : L'Accompagnateur. — *Les grandes bibliothèques publiques* : La salle de lecture du Musée britannique. — *Cours d'histoire universelle* : VI. Géographie de la Grèce ancienne. — *Vieilles coutumes* : La fête de la tête de veau, à Vernon (Eure). — *Promenades archéologiques en France* : Carcassonne. — *Le livre de l'humanité* : Principes de morale naturelle (Suite).

— Mai historique. — *Cours pratique de langue anglaise*. Dixième leçon. — Nouvelles de la République des lettres, etc. — Anecdotes, pensées et maximes ILLUSTRATIONS. — *Les héros de la patrie* : Le lieutenant Calderon, ainsi affaibli, reprit le commandement de sa compagnie. — *Exécution musicale* : Le plus malheureux des accompagnateurs. — *Les grandes bibliothèques publiques* : La salle de lecture du Musée britannique. — *Promenades archéologiques en France* : Carcassonne. La porte de l'Aude et les bâtiments de l'Evêché.



LES HÉROS DE LA PATRIE. — « CALDERON, AINSI AFFAIBLI, REPRIT LE COMMANDEMENT DE SA COMPAGNIE. » (Pag. 208, col. 3.)

AVIS IMPORTANT

Toute personne qui prendra un abonnement d'un an recevra gratuitement en prime : les QUADRUPÈDES, de *Buffon*. Cette prime extraordinaire est un magnifique volume de 320 pages, illustré de gravures entièrement inédites, et vendu en librairie 6 francs.

AVIS

Changements d'adresses. — Nous rappelons à nos abonnés que toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée d'une des dernières bandes du journal, et de 1 franc pour nouveaux frais.

LES HÉROS DE LA PATRIE

UN ÉPISODE DE LA BATAILLE DE PICHINCHA

La guerre de l'indépendance dans les colonies espagnoles de l'Amérique du Sud date de 1806; elle n'éclata qu'après plus de deux siècles et demi de tyrannie odieuse, comme les Espagnols seuls savent l'exercer, à peine troublée çà et là par quelques soulèvements d'Indiens aisément réprimés et suivis de cruelles représailles. Miranda, ancien général au service de la République française, et qui avait servi auparavant dans la guerre de l'indépendance des États du Nord, assez triste personnage au fond, eut du moins la gloire de donner le signal.

Cette première tentative n'eut pas de résultats. Après des succès assez importants, couronnés par la création de la république de Guatemala (1811), un retour offensif des Espagnols, favorisé par le trouble qu'avaient apporté dans la population les ravages d'un tremblement de terre, triompha de la résistance désespérée de Miranda et de l'illustre Bolivar, depuis peu son lieutenant; et les colons durent reprendre leurs fers, rivés seulement d'un peu plus près.

Mais en 1821, un nouveau soulèvement éclata à Guayaquil, sous Bolivar, et celui-là devait aboutir. En

juillet 1821, l'Équateur et la Nouvelle-Grenade se constituaient en fédération, sous le nom de République de Colombie. La fédération devait lutter, toutefois, plus de trois années encore contre l'Espagne; enfin, la victoire d'Ayacucho mettait fin une bonne fois, le 9 décembre 1824, à la domination espagnole en Amérique.

Ce n'est pas de cette victoire décisive que nous avons à nous occuper, mais de celle qui la précéda, remportée par le même général républicain, une des plus glorieuses figures de ce temps; c'est de la victoire de Pichincha, obtenue par l'héroïsme non-seulement du commandant en chef, mais des patriotes que les circonstances avaient transformés en chefs de compagnies ou de bataillons, voire en soldats du rang le plus humble; c'est même d'un simple épisode de cette bataille, livrée au pied d'un volcan, que nous nous bornerons à retracer les péripéties.

Le 24 mai 1822, une splendide journée s'annonçait dès le lever du soleil, dont les rayons ne tardèrent pas à inonder la pente orientale de Pichincha et la cime aplatie du Pancillo; tout respirait la vie, dans cette exubérante nature équatoriale, tout excepté l'homme, qui ne respirait, lui, que sang et carnage.

L'armée espagnole, commandée par don Melchior Aymerich, s'était mise en marche de bonne heure, gravissant à pas muets la pente de ce rempart naturel qui s'élève à l'est de la ville de Quito, et dont le cratère vomissait sans relâche une épaisse colonne de fumée qui, courbée par le vent, offrait l'aspect d'un énorme panache.

L'armée républicaine, commandée par le général Sucre¹, avait fait

1. Antonio-José de Sucre, né à Cumana (Venezuela), en 1793, s'était enfilé dès 1811 dans l'armée insurrectionnelle, et avait servi sous les ordres de Bolivar, notamment dans la Nouvelle Grenade. Ayant obtenu le commandement d'un corps d'armée, il défait les Espagnols dans presque toutes les rencontres qu'il eut avec eux : A la Plata (1820), à Guayaquil (1821), à Pichincha (1822), et finalement à Ayacucho (1824). Il reçut le titre de grand maréchal d'Ayacucho, puis fut nommé président à vie de la république de Bolivie. S'étant néanmoins démis, en 1828, il fut envoyé par Quito au congrès fédéral, dont il fut élu président; puis fut nommé ministre au Venezuela. A son retour, forcé de combattre les insurgés du Sud, il fut pris et fusillé par ordre de leur chef Ovando (juin 1830).

halte, quand ses batteurs d'estrade vinrent annoncer l'approche de l'ennemi. Il était dix heures du matin lorsque la nouvelle arriva. Celui qui, un peu plus tard, devait porter le titre de grand maréchal d'Ayacucho, rassembla aussitôt ses troupes et se porta sans retard au-devant des royalistes.

La division péruvienne, commandée par le colonel don Andrés de Santa Cruz, plus tard grand maréchal du Pérou, occupait la droite; au centre, entre autres forces, se trouvait le bataillon de Yaguachi, appuyé par celui de Paya; enfin la gauche était occupée par la colonne placée sous le commandement du colonel colombien (plus tard général) José M. de Córdova, appuyée par le bataillon Albion, le dernier corps formé, sous le commandement du général José Mires, d'origine espagnole.

Le combat s'engagea par le centre. Dès le début, le lieutenant Abdon Calderon, qui commandait la première compagnie du Yaguachi reçut une balle dans le bras droit. Incapable de tenir l'épée de la main droite, il la prit de la gauche et continua de combattre avec une imperturbable sérénité. Au bout d'un moment, une seconde balle lui fracassait le bras gauche, et son épée tombait de nouveau de sa main inerte. Sur son ordre, un sergent la ramassa, la fixa à sa ceinture, et lui mit en écharpe les deux bras, au moyen de mouchoirs attachés au cou par leurs extrémités.

Calderon, ainsi affaibli, reprit le commandement de sa compagnie, exaltée par l'exemple de ce stoïque courage. Cependant le combat augmentait d'ardeur, des deux côtés on faisait des prodiges de valeur pour en décider l'issue à son profit. En s'élançant à la tête de ses hommes pour forcer la position de l'ennemi, le jeune officier reçut un troisième projectile à la cuisse gauche, un peu au-dessus du genou, lequel lui mit à nu le fémur...

Le moment était décisif, car l'ennemi engageait sa réserve : une minute d'hésitation pouvait tout perdre. Dans cette situation, ne voyant que le salut de la patrie, Calderon ne paraît pas avoir eu conscience de la gravité de ses blessures, ni senti les cruelles douleurs par lesquelles les premières devaient certainement se

manifestar à son attention. Par un effort suprême, inouï, il continua de charger avec sa compagnie : mais bientôt, masse inerte, il tombait à plat ventre sur le sol, la cuisse droite brisée par un quatrième projectile !

Avant de perdre connaissance, il avait du moins la satisfaction d'apprendre que, cette fois encore, les royalistes étaient battus et en complète déroute, faute peut-être de compter dans leurs rangs des officiers de la trempe d'Abdon Calderon de Guayaquil !

Le malheureux et héroïque jeune homme, les quatre membres brisés, fut relevé du champ de bataille avec mille précautions et porté dans une case voisine, où on le déposa sur des couvertures étendues par terre, à défaut de mieux. Son état était désespéré, sa dernière blessure, près de l'aîne, était mortelle. Un camarade se chargea de lui donner à boire, car la soif qui l'étreignait lui causait une soif dévorante, et d'essayer de lui faire prendre quelques aliments. Il n'eut pas longtemps besoin de ses services, car le lendemain, au point du jour, il rendait le dernier soupir.

Le général Sucre l'avait promu, dans son agonie, capitaine, afin de justifier des honneurs funèbres plus solennels.

Lorsque Bolivar arriva à Quito, le 16 juin, il apprit les circonstances héroïques de la mort de ce vaillant officier. Il signa aussitôt un décret portant :

1° Qu'à la première compagnie de Yaguachi, il ne serait pas nommé d'autre capitaine ;

2° Que le capitaine Calderon continuerait à figurer sur les contrôles de la compagnie, et qu'à l'appel de son nom, il serait répondu par ces mots : « Mort glorieusement à Pichincha, mais toujours vivant dans nos cœurs ; »

3° Qu'à sa mère, la señora N. Garraicoa, de Guayaquil, la solde de son fils serait payée mensuellement comme si celui-ci était vivant.

C'était, en vérité, un spectacle solennel et singulièrement émouvant de voir les soldats de cette compagnie, les jours de revue, à l'appel du nom du capitaine Calderon, présenter l'arme dans une attitude d'orgueil martial et répondre avec une respectueuse émotion :

*Murió gloriosamente en Pichincha ;
peroviré en nuestros corazones !...*

Cette ovation périodique, véritable apothéose, fut continuée au jeune héros américain mort pour la patrie, jusqu'en 1829.

Il est à peine besoin de rappeler à quelle inspiration le libérateur avait obéi en décrétant que de tels honneurs fussent rendus au capitaine Calderon dont, sans ce décret du 16 juin 1822, on pourrait révoquer l'histoire en doute.

La Tour-d'Auvergne, premier grenadier de France, tué le 27 juin 1800 au combat d'Oberhausen, avait été également maintenu en tête du contrôle de sa compagnie. Jusqu'en 1814, à l'appel de son nom, le porte-drapeau répondait : « Mort au champ d'honneur. »

Pendant quatorze ans, l'héroïsme de la Tour-d'Auvergne fut ainsi rappelé à ses anciens camarades. Celui de Calderon ne le fut aux siens que pendant sept ans.

Telle est la mesure de la reconnaissance humaine, suivant les latitudes ; — encore pouvons-nous invoquer à notre décharge, qu'en 1814, nous étions déjà courbés sous le joug d'un gouvernement qui, toutes les fois qu'il entendait parler de patriotisme, prenait cette allusion pour une injure personnelle.

Cependant, avant la mort de la Tour-d'Auvergne, celle de Bonnier et de Roberjot, plénipotentiaires de la République assassinés au Congrès de Rastadt¹, avait été l'objet d'une ovation du même genre.

Au conseil des Cinq Cents dont ils étaient membres, leurs sièges étaient occupés par leurs costumes recouverts d'un crêpe ; lorsqu'à l'appel nominal, le secrétaire arrivait à leurs noms, les citoyens des tribunes et les députés se levaient respectueusement, et le président disait : « Assassinés au Congrès de Rastadt. » Alors le bureau répondait : « Que leur sang retombe sur les auteurs de l'horrible massacre ! »

Il n'était peut-être pas inutile de rappeler ce dernier souvenir d'une

1. Le troisième plénipotentiaire, Jean Debry, quoique grièvement blessé, échappa seul à cet ignoble guet-apens dont le gouvernement autrichien rejeta la responsabilité sur les émigrés français (1799).

époque féconde en traits d'héroïsme, de quelque point de vue qu'on la juge.

A. B.

LES RIVIÈRES DE FRANCE

LA SOURCE DE LA LOUE

(DOUBS)

Quand on projette une excursion dans les montagnes, qu'on rêve de cascades ou de torrents, c'est à la Suisse qu'on pense ou vers les Pyrénées qu'on se dirige. A part quelques peintres francs-comtois, quelques touristes égarés, qui donc connaît la source de la Loue ou du Lison ? Et pourtant quel charme mystérieux et quelle sauvagerie originalité s'y confondent !

Nous étions partis de Besançon en sortant par la porte taillée qui, à quelques pas, semble une fente de rocher et n'est, en effet, qu'un coup de ciseau donné là par les Romains, pour le passage d'un aqueduc. Nous nous arrêlâmes à Ornans pour relayer. Un peu à l'entrée de la ville, sur la gauche, on nous montra la maison de Courbet, une petite maison d'un étage, blanche avec des portes grenat, et qui devait être riante quand le maître était là. Les herbes envahissaient la cour, la vigne s'enchevêtrait non taillée...

Comme Besançon, Ornans est plein du souvenir des Granvelle : ici des tableaux, là des reliquaires, leur maison, etc., etc. Ce n'est pas une petite gloire, pour un chef-lieu de canton, d'avoir produit une telle famille d'État ! Le premier, Nicolas Perrenot de Granvelle, né en 1486, peu après que Marie de Bourgogne eut porté à l'Allemagne cette belle comté dans sa corbeille de noce, fut d'abord avocat au bailliage d'Ornans, puis garde des sceaux de Charles-Quint, président de plusieurs diètes, etc. ; son fils, plus illustre encore, cardinal, chancelier, vice-roi de Naples, négocia plusieurs traités, ainsi que le mariage de Marie Tudor avec Philippe II d'Espagne, gouverna un moment les Pays-Bas avec Marguerite de Parme, en fut chassé par la haine des Flamands, et mourut enfin archevêque de Besançon.

Je fus désagréablement émue par la persistance respectueuse du souve-

nir qu'a laissé dans ce pays la grandeur de cette famille bourguignonne, devenue si vite et si complètement espagnole, et qui compte à son actif les massacres des Flamands, l'approbation officielle de la Saint-Barthélemy, l'extension des pouvoirs de l'Inquisition et une si large part de responsabilité dans les violences politiques et religieuses de Charles-Quint et de Philippe II. Mais comme je n'avais mis que la Loue dans mon programme, j'avais hâte d'en bannir l'histoire ; j'y revins bien vite !

Traversant la rivière et passant sur la place, je vis, au milieu d'une fontaine, un piédestal béant et gauche qui semblait chercher sa statue. On me conta comment il l'avait perdue.

Peu avant la guerre, la ville d'Ornans, voulant décorer sa fontaine, demanda à Courbet un conseil, ou, si mieux il aimait, un sujet. L'artiste, s'inspirant d'un amusement tout local, leur donna : *Le Pêcheur au chateau*. Le chateau est, paraît-il, un tout petit poisson qui frétille dans les eaux fraîches de ces montagnes et que les enfants attrapent en le piquant d'une fourchette à deux dents. S'il était au monde un être innocent et insouciant de toute politique, c'était le Pêcheur au chateau. Eh bien, en 1872, ce pauvre pêcheur fut arraché de son socle, condamné comme un pelé, un galeux d'où venait tout le mal !... Il a, m'a-t-on dit, trouvé asile dans un château du voisinage, où il médite, sans doute, sur la fragilité de la gloire.

Nous allâmes tout d'une traite jusqu'à Lods, suivant la rivière, et laissant bien des gouffres et bien des cascades de côté.

Nous voulûmes pourtant jeter un coup d'œil aux grottes de la Grande-Baume. On y arrive, en été, par le lit d'un torrent et à travers des prairies toutes roses et toutes violettes de leur vigoureuse floraison. Nous ne vîmes que la première salle, notre guide, enfant du village, nous parlant de précipices dont il ne connaissait pas au juste la place. C'est, comme toujours, des enfoncements bizarres, des amoncellements fantastiques de stalactites et de stalagmites qui se rejoignent dans un étincellement laiteux ; des bruits étranges, des échos sans fin ; tout ce qu'il faut pour une assemblée

de sorcières ou de conspirateurs.

Au delà de la Percée, trouée faite dans les rochers pour donner accès à la route qui dessert la Vallée, nous aperçûmes Moutiers-Hautepierre, d'où s'élançait la Craye, pour former la cascade de Syratu, haute de 180 mètres. Aujourd'hui, cette cascade suit la voie qui lui fut tracée lors de la construction de cette route (1845) ; mais à côté, son ancien passage reste marqué en relief par un énorme renflement de tuf. On dirait un torrent pétrifié dans sa chute.

Sur ce plateau de Hautepierre, on montre un anneau de fer, scellé dans le roc et qui servait, dit-on, à attacher les barques avant que la Loue se fût creusée un lit, ou plutôt une ruelle de 300 mètres de profondeur ! Sur l'autre rive, les rochers, disposés en terrasses, sont par endroits couverts de sapins, puis prennent l'aspect d'une longue suite de tourelles en ruine ; on suit sur ces rondeurs toutes les léchures des eaux. La route se contourne suspendue au-dessus du torrent, qu'on entend claqueter et bouillonner cent mètres au bas.

A la deuxième tranchée, on entre dans les combes de Noaille, cirque immense, sauvage, où l'on se croit pour tout de bon enfermé. Au fond, la Loue sort en éclaboussures ; autant de nœuds au rocher, autant de cascades. D'ailleurs, pas une maison, pas un chalet, pas même la campène d'une vache ou d'une chèvre ! De tous côtés, des suintements d'eau qui bruissent et creusent des arabesques dans le roc.

En tournant cette espèce de pain de sucre, qui s'avance comme pour fermer la vallée, on arrive à Ouhans, joli petit village propre, ensoleillé, d'où l'on descend à la source.

Figurez-vous un immense entonnoir sur les parois duquel s'accrochent tant bien que mal des sapins ; puis au fond, près de la base, une ouverture haute de 30 mètres, et sous cette voûte, un lac... C'est la source !... Un lac si paisible qu'on le dirait de cristal ; on cherche un souffle d'air sous cette voûte ; une ride, un glouglou dans cette eau. Bien différente de la fontaine de Vaucluse, qui aujourd'hui s'étale au soleil, celle-ci s'abrite majestueuse et mystérieuse sous un dôme de rochers, d'où elle

s'échappe en une cascade de 60 mètres, pour devenir, à peu de distance, le torrent encastré que nous avons suivi. Capricieuse jusqu'au bout, elle reprend son calme et son ampleur dans le val d'Amour, qu'elle fertilise et qu'elle avive avant de se joindre au Doubs.

Cette nappe d'eau d'une si étrange beauté est, croit-on, formée par l'égouttement des plateaux qui la surplombent. Au fond de la grotte est un couloir qui renferme peut-être le secret de la Loue, mais, faute d'air, il n'a jamais pu être exploré. Les barques sont revenues avec leurs torches éteintes.

Et, pour finir prosaïquement, regardez le moulin et la scierie que la triple cascade fait mouvoir.

ALÉRIA.

EXÉCUTION MUSICALE

L'ACCOMPAGNATEUR

Tout instrumentiste chargé d'une partie accessoire destinée à soutenir et embellir la mélodie principale, reçoit le nom d'*accompagnateur*.

Un bon *accompagnateur* doit pouvoir lire à première vue, voire même en la transposant, toute espèce de musique, soit gravée, soit manuscrite ; il doit être familiarisé avec les difficultés du rythme et de la mesure ; enfin, il doit toujours proportionner son jeu à la puissance de l'organe des chanteurs.

Dans un orchestre d'accompagnement, toute individualité s'efface en faveur de la partie qui chante ; il en est de même si cet accompagnement est confié à un instrument polyphone, tel que l'orgue ou le piano.

C'est surtout dans ce dernier cas, où la tâche incombe à un seul artiste, que le rôle d'accompagnateur devient aussi difficile que délicat. En effet, ici, il est presque indispensable de posséder à fond tous les secrets de la science harmonique, car il arrive souvent qu'on ait à accompagner sur une *basse chiffrée*, ou même sur une simple mélodie sous laquelle il faut alors improviser une harmonie correcte, dessiner un accompagnement varié, faire les *rentrées*, les *retournelles*, etc. On le voit, ce travail exige autant d'intuition que de savoir de la part de l'exé-

cutant. Nous ne parlons pas des accompagnements à *audition* qui, même sous une main habile, ne donnent jamais que des résultats insignifiants.

De nos jours, la plupart des partitions sont réduites pour le piano, de sorte que l'accompagnement n'est plus qu'une simple question de lecture ou de transposition. Il n'en était pas ainsi autrefois, et l'accompagnateur, n'ayant à sa disposition que la grande partition d'orchestre, devait d'un coup d'œil rapide embrasser toutes les parties écrites sur quatre et cinq clefs différentes, rétablir la tonalité réelle dans les instruments transpositeurs et choisir, parmi les différents dessins d'accompagnement, celui qui mettait le plus en relief les qualités de l'œuvre interprétée. Ce n'est qu'à force de pratique qu'on arrive à ce résultat, qui est peut-être le dernier mot de l'art du piano.

En général, on a le tort de croire qu'il faut suivre pas à pas le chanteur dans ses moindres inflexions, dans ses nuances d'expression, dans toutes ses altérations de la mesure. Ce défaut est surtout fréquent chez les natures délicates qui, sous l'impression de la musique, s'efforcent de seconder l'artiste, dont au contraire elles paralysent ainsi tous les moyens. Il faut encore observer que le frappé de l'accord ne doit jamais correspondre exactement au frappé de la note du chant, mais bien le suivre immédiatement.

Il ne faut donc pas oublier que l'accompagnement est le fond sur lequel la mélodie dessine ses contours capricieux; tantôt rapide et comme se jouant de la mesure, tantôt soupissante, alanguie, et semblant suivre à peine la marche mesurée, mais sans raideur, des parties accompagnantes. Pour ce qui est des nuances, on s'en tiendra aux demi-teintes, afin de ne

pas détourner à son profit les effets de coloris auxquels le chant emprunte son charme et sa parure.

Mais, dès que la voix a cessé de se faire entendre, l'accompagnateur redevient virtuose, et son droit aussi bien que son devoir est alors de briller et de solliciter l'attention du public.

H. ED. BAILLY.



EXÉCUTION MUSICALE. LE PLUS MALHEUREUX DES ACCOMPAGNATEURS.
(Pag. 260, col. 3.)

LES GRANDES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES

LA SALLE DE LECTURE DU MUSÉE BRITANNIQUE

La fondation du Musée britannique ne remonte pas au delà de 1753. La bibliothèque du célèbre médecin sir Hans Sloane, mort en 1752, composée de 50.000 volumes et de nombreux manuscrits, ses collections d'objets d'art et d'histoire naturelle en constituèrent le premier fonds. Fidèle à cette origine, le Musée britannique présente encore aujourd'hui cette réunion de trésors hétérogènes, dont on peut se faire une idée en imaginant la réunion dans un même édifice de la

Bibliothèque nationale, des galeries du Louvre, du musée de Cluny et du Muséum d'histoire naturelle.

Aux richesses léguées à la nation par sir Hans Sloane furent réunis ce qui restait des manuscrits de sir Robert Cotton, acquis sous le règne de George III, et les 7.000 manuscrits laissés à sa mort par Robert Harley, comte d'Oxford.

Le gouvernement se rendit alors acquéreur de Montague-House, palais construit par Pierre Puget, et y déposa cet embryon déjà respectable du Museum actuel.

En 1801, les Anglais rapportèrent d'Alexandrie une quantité d'antiquités égyptiennes qu'ils nous avaient enlevées; puis le gouvernement acheta, vers le même temps, les marbres de la collection de Charles Townley, qui venait de mourir. Achats, dons volontaires, tout contribua à augmenter rapidement le fonds du Musée britannique, au point que l'hôtel Montague ne tarda pas à devenir trop petit pour contenir toutes ces richesses de plus en plus variées, et que, lorsque mourut George III, on se trouva dans l'impossibilité de loger la bibliothèque du défunt roi offerte à la na-

tion par son successeur George IV.

On songeait depuis longtemps à la construction d'un palais définitif, mais l'exécution de ce projet paraissait encore lointaine; en présence des difficultés insurmontables résultant du royal présent, il fallut se décider, et la construction du British Museum fut bientôt entreprise, sur les plans de l'architecte sir Robert Smirke. Elle ne fut pourtant achevée qu'en 1837, sous la direction du frère du premier architecte, Sydney Smirke.

Nous ne pouvons suivre les immenses et rapides progrès de ce grand établissement, ni les transformations qui en ont été la conséquence; ce n'est pas en quelques lignes que l'on

peut mener à bien une semblable besogne ; nous nous bornerons donc à décrire la grande salle de lecture du département des imprimés.

Cette salle s'élève au milieu de la cour intérieure du musée ; elle est de forme circulaire, mais fait partie d'un vaste rectangle de constructions mesurant au total 76 mètres de long sur 36 mètres de large, dont le surplus est occupé par la bibliothèque ; tout autour de ce rectangle règne un espace libre d'environ dix mètres de large, pour permettre l'admission à l'intérieur de l'air et de la lumière nécessaires.

La salle de lecture proprement dite a 43 mètres de diamètre ; elle est recouverte d'un dôme s'élevant à un peu plus de 32 mètres au-dessus du parquet et reposant sur une énorme corniche dorée. La lumière extérieure y pénètre par vingt grandes fenêtres mesurant 9 mètres de haut sur 4 mètres de large, percées tout autour et à la base de la coupole, et par une lanterne ménagée au centre de la voûte. Presque entièrement construite en fer, plus de 2.000 tonnes de ce métal y ont été employées.

« La coupole, dit M. Elisée Reclus, est formée de deux chambres à air sphériques et concentriques : l'une, comprise entre la toiture extérieure et la voûte de briques, est destinée à maintenir une température égale, malgré les brusques changements atmosphériques ; l'autre chambre, placée entre la grande voûte de briques et la surface visible de l'intérieur, reçoit l'air vicié et le dégage constamment par des ouvertures ménagées autour de la lanterne. En été, quand l'atmosphère corrompue s'échappe trop difficilement de la chambre, les tubes placés sous la toiture du dôme sont mis en communication avec une machine à vapeur, et chauffés afin d'activer la ventilation de la salle. L'air pur entre par un conduit souterrain de 100 mètres de longueur, et peut être dirigé par le moyen de tubes latéraux à travers des appareils qui le chauffent ou le rafraîchissent, suivant l'état de l'atmosphère ambiante.... Afin d'empêcher la condensation de l'humidité et du givre sur les vitres, toutes les fenêtres et autres ouvertures sont doubles. »

Il a même été pourvu à la ventilation des livres, au moyen de tubes de

fer aboutissant aux rayons de distance en distance, et en communication d'autre part avec le conduit souterrain d'aération.

M. Reclus nous donne encore d'intéressants détails sur les facilités offertes à la bibliothèque du British Museum, aux travailleurs, seul point sur lequel il nous reste à l'envisager, depuis la construction de la salle de travail de la bibliothèque de la rue de Richelieu : « Le surintendant chargé de surveiller les employés et de fournir tous les renseignements demandés par les lecteurs, occupe un espace circulaire ménagé au centre de la salle de lecture. Les catalogues, formant une énorme collection d'environ 300 volumes, sont placés sur six grandes tables disposées autour de l'estrade du surintendant ; les lecteurs peuvent consulter ces catalogues en tout temps, et, quand ils désirent un ouvrage, n'ont qu'à en écrire le nom sur un bulletin imprimé et à donner ce bulletin à l'un des employés... »

« Autour des tables circulaires où sont les catalogues, rayonnent les tables de travail ; on en compte dix-neuf. Grâce à leur disposition divergente du centre vers la circonférence, on a pu, en outre, établir sur tout le pourtour de la salle seize petites tables carrées destinées aux lecteurs qui ont besoin de consulter des ouvrages très volumineux.. »

« Chaque grande table est partagée en deux par une rainure et par un châssis assez élevé pour que les personnes situées vis-à-vis l'une de l'autre ne se gênent pas mutuellement par leur présence. Les pupitres sont mobiles et peuvent, au moyen d'engrenages, être relevés, abaissés, inclinés au gré de ceux qui les emploient : les écrivains sont fixés solidement entre les pupitres, et toutes les précautions nécessaires ont été prises pour qu'il fût difficile d'endommager les livres.

« Les pieds de la table communiquent avec la chambre à air, qui occupe un espace de 2 mètres de hauteur sous le parquet de la salle. Au moyen de soupapes et de robinets disposés dans plusieurs parties de la table, on peut à volonté faire échapper le courant d'air frais par la rainure longitudinale, ou plus bas, par le parquet. En outre, les lecteurs peuvent appuyer

leurs pieds sur un tube que l'on remplit d'eau chaude en hiver. »

Environ 20.000 volumes (dix fois plus qu'à la salle de la rue de Richelieu), comprenant des encyclopédies, dictionnaires et ouvrages courants à consulter, sont à la disposition immédiate des lecteurs, placés dans les rayons qui entourent la salle. Cette salle peut contenir trois cents personnes parfaitement à l'aise, cinquante de moins environ que la salle de la Bibliothèque nationale¹.

Au reste, Paris n'a rien à envier à Londres, sous ce rapport, si ce n'est l'usage de catalogues et la facilité avec laquelle les livres sont communiqués aux lecteurs.

BÜCHERWURM.

1. Voir n° 5, la Bibliothèque nationale.

COURS D'HISTOIRE UNIVERSELLE

VI

GÉOGRAPHIE DE LA GRÈCE ANCIENNE

La Grèce est une des trois péninsules qui terminent l'Europe au sud ; c'est un fort petit pays : sa surface, les îles comprises, est bien loin d'égaliser en étendue celle du Portugal ; mais ses rivages sont si bien découpés que leur étendue surpasse celles des côtes de toute la péninsule espagnole.

Au nord, en y comprenant la Macédoine, elle tient au massif des Alpes orientales qui la séparent de la vallée du Danube ; au sud, elle plonge par trois pointes dans la Méditerranée ; la mer la sépare à l'ouest de l'Italie, et à l'est de l'Asie.

Le Pinde se détache des Alpes orientales, en descendant vers le sud, et sépare la Macédoine de l'Illyrie, et la Thessalie de l'Épire.

Ses principales ramifications sont les monts Cambuniens, qui se terminent par la masse gigantesque de l'Olympe et la vallée de Tempé, et le mont Ceta, au bout duquel se trouve le fameux défilé des Thermopyles.

Toute la Grèce centrale est couverte de montagnes célèbres dans l'histoire ou dans la religion des Grecs : le Parnasse, qui portait Delphes, et qui partageait avec l'Hélicon l'honneur d'être le séjour des Muses (*Clio*, muse de l'histoire ; — *Euterpe*, de la musique ; — *Thalie*, de la comédie ; —

Melpomène, de la tragédie ; — *Terpsichore*, de la danse ; — *Erato*, de la poésie ; — *Polyymnie*, de la rhétorique ; — *Uranie*, de l'astronomie ; — *Calliopé*, de l'éloquence et de la poésie épique).

Le Cithéron, illustré par la mort d'Œdipe ; le Pentélique, connu pour son marbre ; et l'Hymète, qui passe derrière Athènes, renommé pour son miel.

Ces montagnes traversent l'isthme de Corinthe et vont former, au milieu du Péloponèse, le cirque immense de l'Arcadie et la chaîne du Taygète.

La Grèce, qui n'est elle-même qu'une grande presqu'île, projette encore la Chalcidique au sud de la Macédoine ; la Magnésie, au sud-est de la Thessalie ; l'Attique, à l'est de la Grèce centrale ; au sud, le Péloponèse, qui ne se rattache au continent que par l'isthme de Corinthe ; l'Argolide et les caps Malée, Ténare et Acritas.

La Méditerranée s'appelait mer d'Ionie à l'ouest de la Grèce, mer de Crète au sud, mer de Myrto et mer Egée à l'est, et formait : à l'ouest, les golfes d'Ambracie et de Corinthe ; au sud, ceux de Messénie et de Laconie ; à l'est, les golfes Argolique, Saronique, Pagasétique, Thermaïque.

La Grèce n'a que des cours d'eau peu étendus, parce que ses montagnes sont proches de la mer. Les principaux sont : le Pénée, l'Achéloüs (*Aspropotamo*), l'Eurotas (*Iri*) qui passe à Sparte, l'Alphée (*Rouphia*) dans l'Elide, le Styx et le Stymphale en Arcadie, l'Ilissus et le Céphise qui coulaient près d'Athènes.

Les principales îles grecques étaient : à l'ouest, Corcyre, Ithaque, Céphalonie et Zacynthe ; au sud, Cythère et la Crète ; au sud-est, les Cyclades, avec Délos au milieu ; à l'est, les Sporades, qui touchent à l'Asie ; au nord Thasos et Samothrace, qui touchent à la Thrace ; le long de l'Asie, Lemnos, Lesbos, Chios, Samos, Rhodes, et un peu plus loin, Chypre.

Les montagnes dont la Grèce est hérissée l'ont partagée en une foule de petites régions naturelles qui sont devenues chacune un État. Les plus grandes sont :

DANS LA GRÈCE SEPTENTRIONALE, la Thessalie, villes principales : Phères, Larisse, Lamia, Pharsale, et plus tard Démétriadé ;

L'Épire, où régna Pyrrhus, villes principales : Dodone et Ambracie.

DANS LA GRÈCE CENTRALE, les deux Locrides, villes principales : Oponte, Cnémides et Scarphée ;

La Béotie, villes principales : Orchomène, Chéronée, Lebadée, Thèbes, Thespiés, Platées ;

La Phocide, villes principales : Cirrha, Delphes, Elatée ;

La Doride, ville principale : Pindus ou Ancyphas, Erinée ;

La Locride Ozole, ville principale : Naupacte ;

L'Étolie avec ses rudes montagnes, ville principale : Calydon ;

L'Acarnanie, villes principales : Anactorion et Leucade ;

L'Attique, villes principales : Athènes, Eleusis ;

La Mégaride, ville principale : Mégare.

DANS LE PÉLOPONÈSE, l'Arcadie, plateau enveloppé d'un cercle de montagnes, villes principales : Mantinée, Tégée, Orchomène et Mégalopolis ;

La Laconie, villes principales : Sparte, Gythion ;

La Messénie, villes principales : Ithôme, Messène ;

L'Élide, villes principales : Pise, Olympie, Elis ;

L'Achaïe, villes principales : Dimes, Patras ;

L'Argolide enfin, villes principales : Mycènes, Trézène, Epidaure, Tirynthe.

SICYONE et CORINTHE formaient des États à part.

ARTHUR MONNANTEUIL.

(A suivre.)

VIEILLES COUTUMES

LA FÊTE DE LA TÊTE DE VEAU A VERNON

C'est aujourd'hui l'Ascension, l'une des quatre grandes fêtes religieuses qui, par exception, sont chômées par l'Église de France à leur date exacte. Ce n'est pas de cette fête de l'Église que nous voulons nous occuper, mais de la fête de la *Tête de veau* qui, à Vernon (Eure), se fait un malin plaisir de tomber le même jour.

Pourquoi ? Quelle est la raison de ce vocable grotesque ? Quelle est, au fait, l'origine évidemment profane des réjouissances auxquelles Vernon se

livre, avec réserve après tout, en ce saint jour ? Les raisons qu'on nous en donne, et qui nous semblent insuffisantes, s'il faut l'avouer, les voici :

« Il paraît qu'autrefois, il y eut à Vernon un gouverneur fort méchant et, par conséquent, fort détesté, auquel le peuple trouvait, la haine aidant, une ressemblance assez caractérisée avec une tête de veau. Le gouverneur ayant reçu son changement et ayant quitté la ville quelques jours avant l'Ascension, on profita de la fête pour célébrer son départ par des jeux et des divertissements, et même par une procession dans laquelle on promena solennellement une tête de veau.

« Cette coutume s'est perpétuée jusqu'à nos jours ; pourtant, la promenade de la tête de veau a été supprimée et remplacée par des réjouissances publiques. bals en plein vent, bateleurs, jeux de toute sorte et marchands de pain d'épice et de macarons. En veux-tu ? en voilà ! »

Cela n'empêche pas beaucoup d'indigènes de regretter la procession de la tête de veau traditionnelle, sur laquelle ils n'ont que des renseignements aussi maigres que les nôtres.

SAINT-MAUXE.

PROMENADES ARCHÉOLOGIQUES

EN FRANCE

ANTIQUITÉS DE L'AUDE

Suite.

CARCASSONNE

Carcassonne, ville très ancienne, est loin d'avoir une origine connue.

On sait seulement qu'elle était déjà importante avant la conquête romaine et qu'elle était la capitale des Atacins quand les Romains y établirent un poste militaire. Les Visigoths, s'en étant emparés, élevèrent les fortifications qui existent encore en partie. Clovis en fit le siège inutilement. Les Sarrasins, qui succédèrent aux Visigoths, furent chassés par Charles Martel. Carcassonne eut alors des comtes particuliers, depuis le ix^e siècle, et c'est au xi^e siècle que la cité haute fut construite sur les ruines des fortifications des Visigoths, par Guillaume, comte de Poitiers. Elle fut prise et saccagée en 1209, pendant la

guerre des Albigeois, et en 1262, quelques habitants, expulsés à la suite d'une révolte, se bâtirent des habitations à peu de distance du pont Vieux: telle fut l'origine de la cité basse, aujourd'hui beaucoup plus importante que la cité haute.

Cette ville, située sur l'Aude, se divise donc en deux parties, qu'on appelle la ville nouvelle ou basse et la ville haute ou cité, dont nous allons seulement nous occuper.

La cité, qui s'étage sur une colline escarpée dominant la plaine de l'Aude, n'offre de loin qu'une masse noirâtre, bizarrement découpée et réjouissant l'œil; mais au dedans, les rues tortueuses, les maisons plus délabrées les unes que les autres qu'on y aperçoit donnent un tel air de tristesse silencieuse à ces restes qu'on la prendrait pour une ville exhumée. Mais cette cité si triste est sans contredit la première cité de France, au point de vue l'histoire des fortifications.

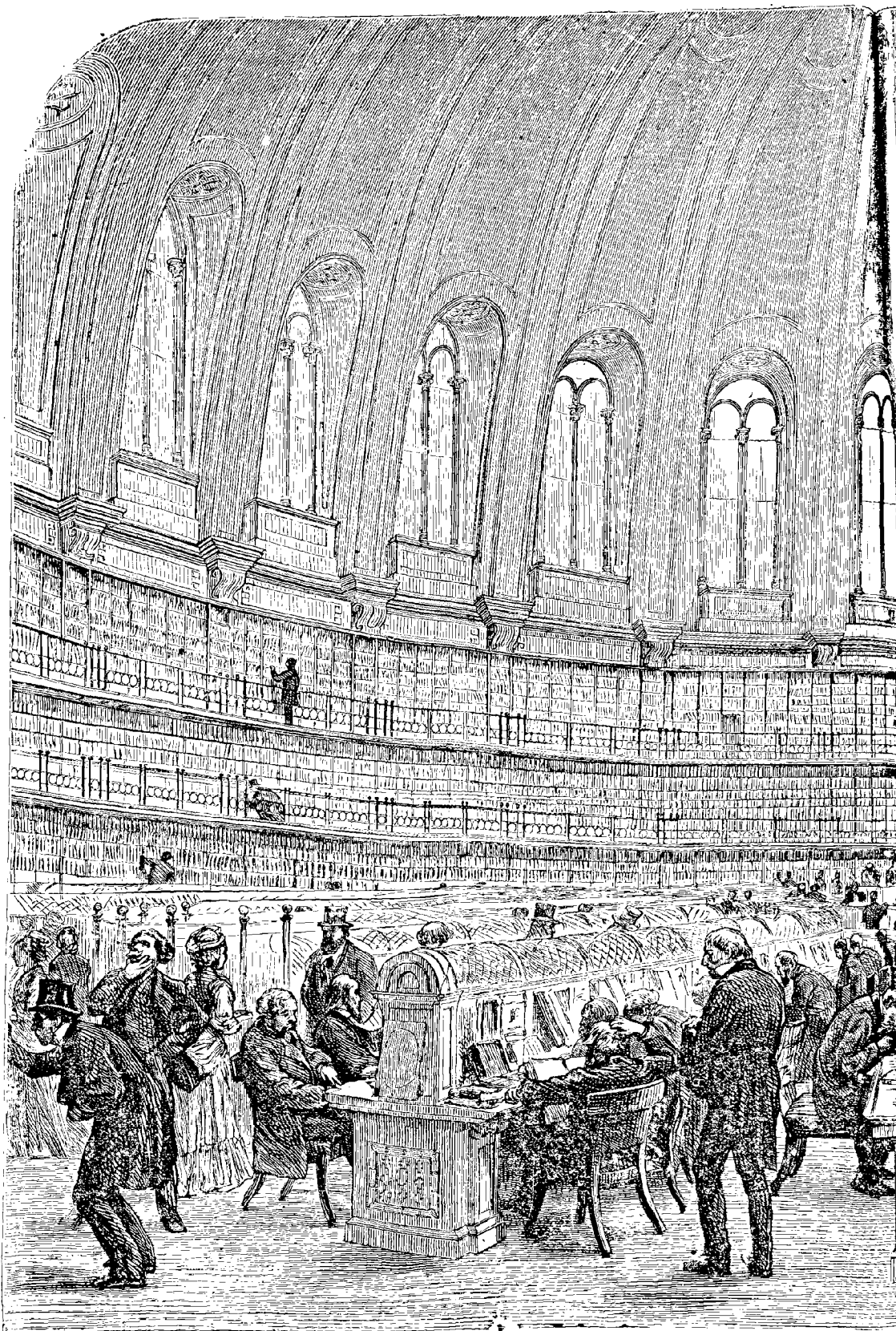
La cité est divisée en deux enceintes par une double ceinture de fortifications. Un fossé profond l'approche de la ville par des encadrements seulement et le grand du terrain n'aura pas permis d'en établir un sur toute l'étendue des murs. Le mur extérieur a un circuit d'à peu près 2 kilomètres et est flanqué d'une cinquantaine de tours, différant toutes les unes des autres et espacées de 20 à 25 mètres.

L'enceinte intérieure, construite par les Visigoths, a été réparée par Guillaume, comte de Poitiers, et par Philippe le Hardi; l'enceinte extérieure a été construite par saint Louis, ainsi que ses tours.

On y remarque la plus belle porte de tous les remparts, la porte Narbonnaise, qui, dans le principe, était une citadelle détachée, défendant les abords de la cité et qui ensuite fut englobée dans

le deuxième circuit. Elle est formée de deux tours massives, demi-circulaires, à becs saillants, bâties

castel, qui a son noyau dans l'enceinte intérieure, est un mélange de toutes les époques. Il a à peu près la forme quadrangulaire et



LES GRANDES BIBLIOTHÈQUES. — LA SALLE DE LECTURE.

entièrement en belles pierres à bossages. Outre cette porte, on remarque encore les belles portes de l'Aude et du Pressam. Le château, ou

entouré de nombreuses tours qui font corps avec lui. Les bâtiments, délabrés en majeure partie, ont conservé cependant de belles salles voûtées et des chemins de ronde complets;

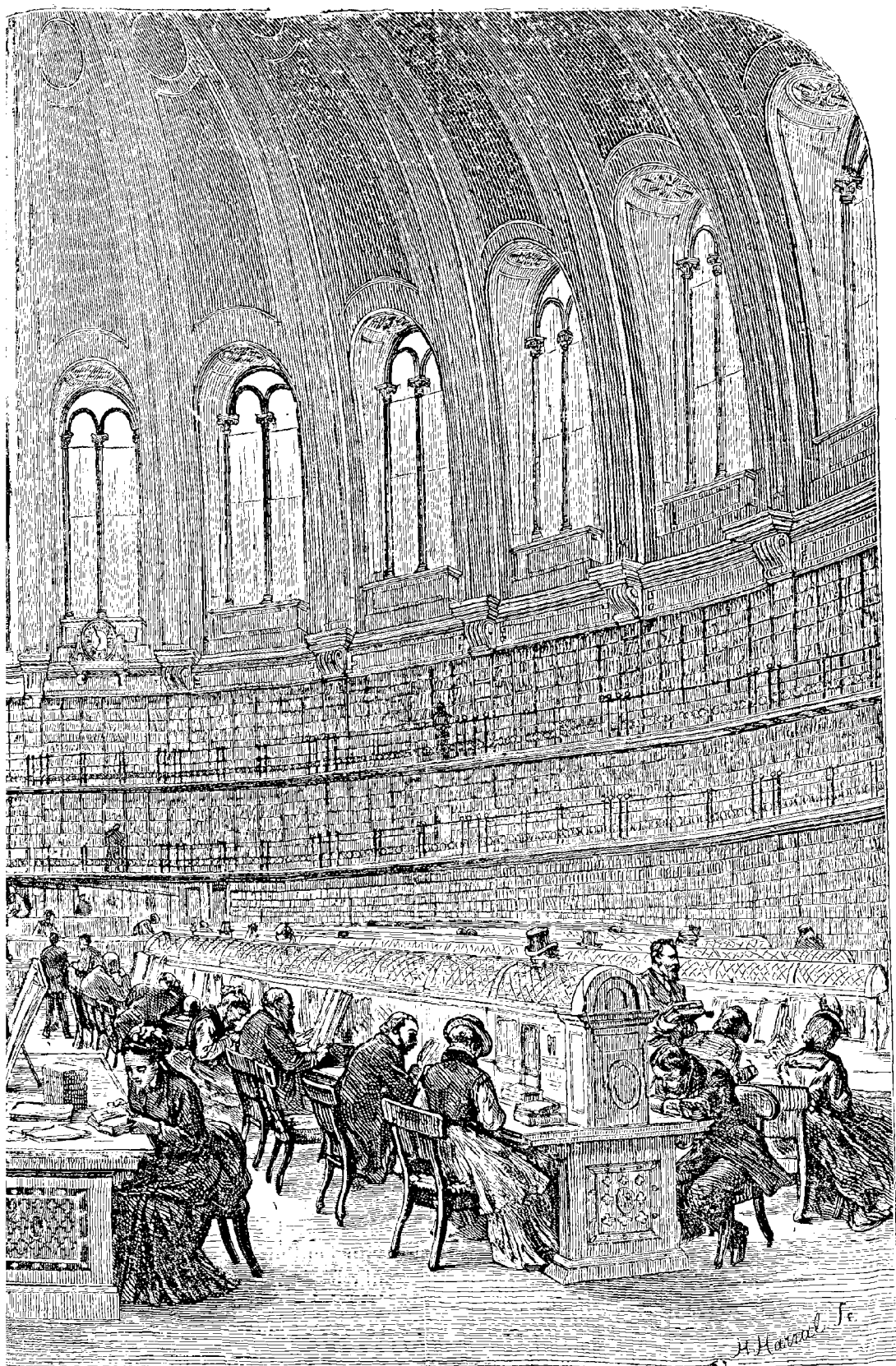
s du château est un puits très large et très profond, creusé pour ainsi dire dans le roc et pouré d'une belle margelle. Enfin, près du

Les fortifications, le château, classés dans les monuments historiques, qui avaient été endommagés par une

Il avait fait sa chambre d'une salle du château : il l'avait remplie de meubles, de ferrures, de boiseries de l'époque, et c'était au milieu de ces antiquités qu'il aimait à se retirer.

Citons, dans la ville basse : l'église Saint-Michel, l'ancien archevêché, le musée, possédant une colonne (espèce d'arc de triomphe élevé à Numérien et trouvé aux environs), et enfin, à quelques kilomètres de la ville, un pont aqueduc sur le Fresquel.

J. Y.



RE DU MUSÉE BRITANNIQUE. (Pag. 262, col. 1.)

âteau est la chapelle, compagne inséparable de tout château-fort. Elle est dédiée à saint Lazaire et est justement célèbre par ses admirables vitraux.

population plus que bohémienne, qui y avait sans façon élu domicile, ont été restaurés par l'éminent architecte Viollet le Duc.

LE LIVRE DE L'HUMANITÉ PRINCIPES DE MORALE NATURELLE

PREMIÈRE PARTIE

INTRODUCTON A LA MORALE

VI

Ce n'est que par abstraction que l'homme peut être envisagé dans un état de solitude ; car tout être humain étant le fruit d'une association formée par son père et sa mère, l'homme est un être sociable, qui naît et qui vit en société

Entouré dès sa naissance d'êtres utiles et nécessaires à sa conservation, à ses plaisirs, à son bonheur, il serait contre sa nature de vouloir renoncer à un état dont il éprouve à chaque instant le besoin et dont il ne pourrait se passer sans se rendre malheureux.

Dire que l'homme est un être sociable, c'est indiquer que sa nature, ses besoins, ses désirs, ses habitudes l'obligent de vivre en société avec des êtres semblables à lui, afin de se garantir, par leur secours, des maux qu'il craint et de se procurer les biens nécessaires à sa propre félicité.

Une société est donc l'assemblage de plusieurs êtres de l'espèce humaine, réunis en vue de travailler de concert à leur bonheur mutuel.

Le mariage est une société formée

par l'homme et la femme pour travailler à leurs besoins, à leur bonheur mutuel.

Une famille est composée d'un nombre plus ou moins considérable d'individus descendus de la même souche et distingués, par le nom, de ceux qui ont une origine différente.

L'amitié est une association de plusieurs hommes qui se jugent capables de contribuer à leur félicité réciproque.

Les réunions durables ou passagères de ceux qui s'associent pour quelques entreprises, pour le commerce, n'ont et ne peuvent avoir qu'un but : mettre leurs forces en commun afin de se procurer des avantages communs.

Une commune forme une société particulière composée d'un certain nombre de familles, intéressées également et au bien-être de cette association particulière et à la conservation de la nation dont ils font partie.

Les nations et les peuples divers que l'on voit répandus sur le globe sont des sociétés plus vastes, distinguées entre elles par les noms des pays qu'elles habitent.

Les nations et les peuples ne doivent être envisagés que comme des individus de la société générale, qui est le genre humain, c'est-à-dire l'universalité des êtres répandus sur la surface de la terre.

La connaissance des devoirs de l'homme envers lui-même le conduit directement à la découverte de ce qu'il doit à ses semblables, ses associés.

Pour arriver à la découverte de ces devoirs, l'homme, rentrant en lui-même et s'absorbant dans sa pensée, se dira :

« Je suis homme, et les êtres qui m'entourent sont des hommes comme moi.

« Je suis sensible, et tout me prouve que les autres sont, comme moi, susceptibles de sentir le plaisir et la douleur ; je cherche l'un et je crains l'autre ; donc, des êtres semblables à moi éprouvent les mêmes désirs et les mêmes craintes.

« Je hais ceux qui me font du mal ou qui mettent des obstacles à mon bonheur ; donc je deviens désagréable à ceux dont mes volontés ou mes actions contrarient les souhaits.

« J'aime ceux qui contribuent

à ma propre félicité ; j'estime ceux qui me procurent une existence agréable ; je suis prêt à tout faire pour eux : donc, pour être chéri, estimé, considéré par des êtres qui me ressemblent, je dois contribuer à leur bien-être, à leur utilité. »

C'est sur ces réflexions si simples et si naturelles que toute morale doit se fonder.

Que l'homme considère ce qu'il est, ce qu'il désire : il trouvera que la nature lui indique ce qu'il doit faire pour mériter l'affection des autres, et que, par conséquent, cette nature le porte à la vertu.

VII

La vertu de l'homme est la force morale, le courage de faire le bien par amour du bien et de fuir le mal par horreur du mal.

Mais au point de vue moins élevé de la nature humaine, la vertu consiste à fuir le mal parce qu'il est contraire à nos intérêts et à ceux de la société, et à faire le bien pour notre propre bonheur et afin de contribuer à la félicité de ceux avec lesquels nous vivons.

La vertu ne peut être solidement fondée que sur l'expérience, l'instruction, la réflexion, la vérité, à l'aide desquelles nous connaissons et nos vrais intérêts et les intérêts de ceux avec qui nous avons des rapports.

Sans instruction, sans expériences vraies, nous agissons au hasard et sans règles ; nous confondons le bien et le mal ; nous pouvons nuire à nous-mêmes et aux autres, même en croyant faire le bien.

La vertu doit donc être éclairée et se proposer le bien durable des êtres de l'espèce humaine ; elle doit être aimée parce qu'elle est utile à la société et à chacun de ses membres ; or, ce qui est vraiment utile, est ce qui procure en tout temps la plus grande somme de bonheur.

La vertu doit être habituelle ou permanente. Un homme n'est point vertueux pour avoir fait quelques actions utiles aux autres hommes ; il ne mérite d'être considéré comme tel que lorsque l'habitude excite constamment en lui l'amour des actions conformes au bien-être des autres hommes, ou la haine de celles qui peuvent leur nuire.

L'homme vertueux peut être quelquefois trompé ou séduit par le premier aspect des choses ; mais, accoutumé à réfléchir sur les conséquences de ses actions, il est bientôt retenu par la crainte des effets qui, devenue habituelle en lui, l'arrête et l'empêche de céder à la séduction des passions dont il sait qu'il doit se méfier.

Sans cesser d'être vertueux, un homme peut désirer le plaisir ; mais bientôt la raison le rappelle à son devoir, en lui montrant les suites des actions qu'il commettrait pour l'obtenir.

L'homme de bien est donc un homme qui calcule, qui combine avec justesse, qui s'observe, qui craint de déplaire : le méchant est un homme qui se laisse entraîner et qui ne raisonne point sa conduite.

Lorsqu'on dit que la vertu porte en elle sa propre récompense, on indique que tout homme qui la pratique est fait pour jouir de la tendresse, de l'estime, de la considération, de la gloire, en un mot d'un bien-être nécessairement attaché à une conduite conforme au bien de la société.

La vertu ne nous ordonne pas de renoncer aux plaisirs, elle nous dit de les choisir et d'en user avec sagesse ; elle ne nous défend pas de jouir des bienfaits de la nature, elle nous dit de ne pas nous y livrer en aveugles et de ne point fonder sur eux notre bonheur permanent ; elle ne nous commande pas le sacrifice impossible de toutes nos passions, elle nous prescrit de bien connaître les choses que nous devons aimer et de leur sacrifier les passions inconsidérées pour des objets qui ne nous donneraient que des jouissances momentanées, suivies de longs regrets.

La vertu n'est point contraire aux penchants de notre nature, mais elle est la nature perfectionnée ; elle n'est point austère et farouche ; elle n'est point un enthousiasme fanatique, mais elle est une douce habitude de trouver un plaisir constant et pur dans l'usage de notre raison qui nous apprend à goûter le bien-être que nous répandons sur les autres.

La vertu n'est point un sacrifice cruel de nos intérêts ; personne ne connaît mieux comment il faut s'aimer que celui qui la pratique.

Que désire-t-on, en effet, le plus

dans ce monde, sinon de se faire chérir, estimer, honorer, respecter des autres; de leur donner une bonne opinion de soi; de jouir constamment d'une satisfaction intérieure que rien ne peut troubler?

La vertu fournit tous ces avantages; elle est le plus sûr moyen de conquérir les cœurs, de parvenir à la considération, d'acquérir de la supériorité, d'exercer sur les autres hommes un pouvoir qu'ils approuvent.

L'honneur véritable n'est autre chose que le droit que la vertu nous donne à l'estime de nos semblables.

Le mérite est, en général, l'assemblage des qualités utiles ou louables, ou auxquelles on attache du prix dans la société.

La supériorité d'un homme sur un autre ne peut être fondée que sur les avantages plus marqués dont il fait jouir ses semblables.

L'autorité légitime, c'est-à-dire reconnue par ceux sur qui elle est exercée, ne peut avoir pour base que le bien qu'on leur fait éprouver.

La vraie gloire ne peut être, aux yeux d'un être raisonnable, que la reconnaissance publique, l'admiration générale excitées par des actions, des talents, des dispositions universellement utiles au genre humain.

Telles sont les récompenses que la société, pour son propre intérêt, doit décerner à la vertu.

La vertu n'est si rare que parce que la folie des hommes la prive très-souvent des récompenses auxquelles elle a droit de prétendre.

Les sociétés, ainsi que les individus, livrées à des erreurs funestes, méconnaissent leurs intérêts, ont des idées fausses de l'honneur, de la gloire, du bien-être, et rendent leurs hommages à des choses futiles et souvent aux crimes les plus détestables.

C'est ainsi que, chez la plupart des peuples de la terre, l'équité est totalement méconnue; la force se confond avec le droit; l'autorité est le partage non des bienfaits, mais de la violence; la gloire est attachée à des attentats contre le genre humain; l'idée d'honneur, à des actions féroces et cruelles; l'idée de supériorité se trouve liée, dans tous les esprits, à des vanités, à des distinctions puérides dont il ne résulte aucun bien pour la société.

Faute de raison et de lumières, les

hommes, pour la plupart, ignorent ce que c'est que la vertu et prostituent son nom vénérable aux dispositions les plus contraires au bonheur du genre humain.

Des nations entières n'ont-elles pas regardé comme la vertu par excellence la valeur guerrière, cette qualité barbare qui met si souvent les nations en larmes?

Pour aimer la vertu, il faut s'en former des idées véritables; il faut avoir médité ses effets, il faut en connaître les avantages constants, il faut avoir senti la nécessité de son influence sur le bonheur particulier des individus et sur le bonheur général des sociétés.

L'amour de la vertu n'est que l'amour de l'ordre, de la concorde, de la félicité publique et privée.

Il n'est point d'individu qui n'ait le plus grand intérêt à éprouver les effets de la vertu et à montrer des vertus aux autres; il n'est point de famille qui ne trouve dans la vertu de la douceur, de la consolation, de la force; il n'est point de société qui n'ait besoin de vertus pour se conserver et pour jouir des bienfaits de la nature.

Sous quelque point de vue qu'on l'envisage, l'idée de la vertu est nécessairement liée à celle d'utilité, de bien-être, de contentement, de paix.

Au milieu de la société la plus déraisonnable, l'homme de bien, souvent forcé de gémir de la dépravation publique dont il est la victime, se console en rentrant en lui-même, s'applaudit de trouver dans son cœur une joie pure, un contentement solide, le droit de prétendre à l'amitié et à l'estime de ceux sur qui son sort lui permet d'influer.

V. LARGEAU.

(A suivre.)

MAI HISTORIQUE

Je ne sais si l'influence du printemps y est pour quelque chose, mais le mois de mai a toujours été rempli d'événements, particulièrement en France où, pour ne pas remonter au déluge et pousser trop profondément nos recherches, nous signalerons seulement les suivants :

C'est le 30 mai 1431 que Jeanne

d'Arc est brûlée vivante à Rouen. Le 14 mai 1610, Henri IV est assassiné par Ravaillac. Le 14 mai 1643, Louis XIV est monté sur le trône. Le 23 mai 1706, l'armée française est défaite à Ramillies. En mai 1766, commença la guerre de Sept-Aus. Le 10 mai 1774, mort de Louis XV. Le 5 mai 1789, les états généraux s'établirent à Versailles. Le 31 mai 1793 vit se jouer le premier acte de la tragédie révolutionnaire, qui eut pour conséquence la chute des girondins. Le 24 mai 1797, Babœuf paya de sa tête son insuccès comme conspirateur. Dans le même mois de cette même année, Pichegru fut étranglé. Le 26 mai 1803, Napoléon I^{er} fut couronné roi d'Italie. Le 27 mai 1808, Charles IV, roi d'Espagne, abdiqua en faveur de Napoléon. Le 3 mai 1814, Louis XVIII entra dans Paris, et, le jour suivant, Napoléon arriva à l'île d'Elbe. Le 5 mai 1821, Napoléon I^{er} mourut à Sainte-Hélène. Le 16 mai 1830, sous l'administration de M. de Polignac, la Chambre des députés fut dissoute; cette dissolution produisit une crise qui renversa le trône de Charles X. Le 20 mai 1834, mort de Lafayette. Le 8 mai 1837, amnistie proclamée pour délits politiques. Le 20 mai 1838, mort de Talleyrand. Le 12 mai 1839, Barbès et Blanqui cherchent à révolutionner Paris. Le 12 mai 1840, les Chambres décrètent le transport des restes de Napoléon I^{er} de Sainte-Hélène en France. Le 25 mai 1846, Louis-Napoléon s'évade de la citadelle de Ham. Le 7 mai 1848, le gouvernement provisoire, formé après la chute de Louis-Philippe, se démet de ses pouvoirs entre les mains d'une commission exécutive élue par l'Assemblée nationale. L'attaque contre l'Assemblée ayant été repoussée le 13, le bannissement perpétuel de la famille d'Orléans fut décrété le 26. Le 31 mai 1850, loi consommant la mutilation du suffrage universel. Le 15 mai 1855, grande Exposition industrielle à Paris. Le 12 mai 1859, arrivée de Napoléon III à Gènes. Le 8 mai 1863, les Chambres sont dissoutes. Le 6 mai 1866, feu l'empereur exprime sa haine pour les traités de 1815. Le 16 mai 1871, le peuple de Paris renverse la colonne de la place Vendôme. Le 26 mai, même année, la Commune

est définitivement écrasée. — Parle-
rons-nous de la crise révolutionnaire du
24 mai 1873 et de l'espèce de coup
d'État du 16 mai 1877? Nous ferons
mieux d'en rester sur cette date mé-
morable du 1^{er} mai 1878, jour de
l'inauguration de l'Exposition univer-
selle, et, pourrait-on dire, de la fon-
dation de la République en France.

X.

COURS PRATIQUE
DE LANGUE ANGLAISE

Méthode Robertson

DIXIÈME LEÇON

Première Division. — Pratique.

LECTURE

Tenth lesson.

« Sir, » said the vizier, « thou wast ever
kind to thy servant, and hadst forbearance
with him; but if thou wert displeased with
his account, might he not lose thy favour? »
« Do not fear, » said Mahmoud, with
mildness. « Whatever you may say, I
promise you I will be indulgent. Compose
yourself, and let me hear you directly.

TRADUCTION LITTÉRALE

Tenth lesson.

Dixième

« Sir, » said the vizier, « thou wast ever
kind to thy servant and hadst forbearance
with him; but if thou wert displeased
with his account, might he not lose thy
favour? » | « Do not fear, » | said Mahmoud,
with mildness. « Whatever you may say,
I promise you I | will be | indulgent. Compose
yourself, and let me hear you directly. »
vous-même, laissez-moi entendre tout de suite.

TRADUCTION FRANÇAISE

« Sire, dit le visir. « tu fus toujours bon
pour ton serviteur, et tu eus de l'indulgence
pour lui; mais si tu étais mécontent de son
récit, ne pourrait-il pas perdre ta faveur? »
— « Ne craignez pas, » dit Mahmoud avec
douceur. « Quoi que vous puissiez dire, je
vous promets que je serai indulgent. Remet-
tez-vous, et que je vous entende tout de
suite. »

CONVERSATION

QUESTIONS

ANSWERS

What lesson is this? The tenth lesson.
Comment le sultan fut-il Kind.
toujours envers son
serviteur?
Envers qui le sultan To his servant.
fut-il toujours bon?
Quelle qualité eut-il avec Forbearance.
son serviteur?
With what might Mah- With his account. —
moud be displeased? With the account of
his servant.
What might the vizier His favour.—The favour
lose, if the sultan were of Mahmoud.
displeased with his ac-
count?
Que dit Mahmoud, pour Do not fear.
rassurer son visir?
De quelle manière lui With mildness.
dit-il de ne pas crain-
dre?
What did he promise That he would be in-
him? dulent.
A quoi l'engagea-t-il? To compose himself.

PHRASEOLOGIE.

A TRADUIRE EN FRANÇAIS A TRADUIRE EN ANGLAIS
Will you read this les- Voulez-vous lire cette
son? leçon?
It is very easy. Elle est très facile.
It is as easy as the others. Elle est aussi facile que
les autres.
You read very well. Vous lisez très bien.
You are very kind. Vous êtes bien bon.
You are very indulgent. Vous êtes bien indul-
gent.
You mistake. Vous vous trompez.
Are you displeased with Étes-vous mécontent de
what I say? ce que je dis?
Why should I be dis- Pourquoi serais-je mé-
pleased? content?
I do not know. Je ne sais pas.
I believed that you were Je croyais que vous étiez
displeased. mécontent.
I fear to lose your fa- Je crains de perdre vo-
vour. tre faveur.
Promise me that I shall Promettez-moi que je ne
not lose your favour. perdrai pas votre fa-
veur.
Do not be impatient. Ne soyez pas impatient.
Is your father at home. Votre père est-il à la
maison?
Sir, I believe that he is Monsieur, je crois qu'il
at home. est à la maison.
See whether he is at Voyez s'il est à la mai-
home. son.
Call him. Appelez-le.
What is he doing? Que fait-il?
He is talking with a man Il cause avec un homme
that I do not know. que je ne connais pas.
Can I speak to him? Puis-je lui parl-r?
I would fain speak to Je voudrais bien lui
him directly. parler tout de suite.
Tell him that I have so- Dites-lui que j'ai quel-
mething to give him. que chose à lui don-
ner.
I will tell him, sir. Je le lui dirai, monsieur.
Well, what did he say? Eh bien! qu'a-t-il dit?
He says that if you will Il dit que si vous voulez
wait, he will speak to attendre, il vous par-
you. lera.
But I cannot wait. Mais je ne peux pas at-
tendre.
I have but one word to Je n'ai qu'un mot à dire.
say.
Have the kindness to Ayez la bonté de retour-
return.

Sir, I dare not; my fa- Monsieur, je n'ose pas
ther is very impatient. mon père est très im-
patient.
Do you fear his anger? Craignez-vous sa co-
lère?
fear to displease him. Je crains de lui déplaire.

Deuxième division. — Analyse et théorie.

PRONONCIATION

Exemples.

Domitions — Desolation — Persian — Vi-
ziers — Assertion — Attention — Cautiously —
Conversation — Impatient.

Tous ces mots contiennent dans leur ter-
minaison un *i* suivi d'une autre voyelle : *ie*
dans *persian*, *ie* dans *viziers*, *io* dans *domi-
nions*, etc.

Ils ont tous l'accent sur la syllabe qui pré-
cède ces voyelles, c'est-à-dire sur la pénul-
tième.

167. Dans les mots de plusieurs syl-
labes, qui contiennent dans leur terminai-
son *ia*, *ie*, *io*, *iou*, l'accent est sur la pénul-
tième, ou l'avant dernière.

Exemples.

1. Second — Could — Can — Country —
Called — Discourse — Account — Command
— Cautiously — Concealing — Conversation —
Discussion — Compose.

2. Credit — Clemency — Subject — Di-
rectly.

Dans la première de ces mots, le *c* pré-
cède *a*, *o*, *u*.

Dans la seconde série, il précède une con-
sonne.

Dans tous ces mots il se prononce *k*,

168. Le *c* se prononce *k* devant les
voyelles *a*, *o*, *u*, et devant les consonnes.

Exemples.

Certain — Decide — Since — Prince — Cle-
mency — Conceal — Forbearance.

Dans ces mots le *c* précède une des trois
voyelles *e*, *i*, *y*.

Il se prononce *s*.

169. Le *c* se prononce ordinairement *s*
devant les voyelles *e*, *i*, *y*.

LEXICOLOGIE

§ 1. — Partie interrogative.

De quel mot *tenth* est-il dérivé?
A quel temps est *said*?
Quel est l'infinitif de ce verbe?
Pourquoi dit-on « displeased with, » et non
« displeased of his account? »

§ 2. — Partie explicative.

TEN, dix, vient du saxon *tyñ*. Ses princi-
paux dérivés sont :

Tenfold, décuple.
Tenth, dixième.
Tenthly, dixièmement.
Teens, l'âge depuis treize ans jusqu'à dix-
neuf inclusivement.
Tithe, dîme.
Tith ble, décimable.

THOU WAST. Ceci complète les différentes
formes du passé irrégulier du verbe *to be*; la
première personne du singulier étant sem-
blable à la troisième (*was*), et les trois per-
sonnes du pluriel étant semblables entre
elles (*were*).

EVER vient du saxon *æfre* ou *efre*. Ses principaux dérivés sont :

Evergreen, jubarbe.
Everlasting, perpétuel, éternel.
Everlastingly, éternellement.
Evermore, toujours.
Never, jamais.
Nevertheless, néanmoins.

KIND vient du gallois ou du bas breton *cun*. Ses principaux dérivés sont :

Kindly (adj.), bienveillant.
Kindly (adv.), avec bonté.
Kindness, bienveillance.
Kindness, bonté, bienveillance.

Unkind, peu bienveillant; dur, méchant.

Unkindly (adj.), malfaisant, nuisible.

Unkindly (adv.), sans bonté, durement, méchamment.

Unkindliness, nature rigoureuse.

Unkindness, désobligeance, malveillance, dureté

SERVANT est dérivé du verbe *to serve*, servir, qui vient du français. Les principaux dérivés de *to serve*, sont :

Servant, serviteur, domestique, servahte.

Servant-boy, petit domestique.

Servant-maid, ou *Maid-servant*, servante, bonne.

Serviceable, serviable; utile.

Serviceableness, disposition serviable; utilité.

To disserve, desservir, nuire.

Disservice, mauvais service, tort.

Disserviceable, nuisible.

Disserviceably, d'une manière nuisible.

To misserve, servir mal.

To subserve, servir en sous-ordre.

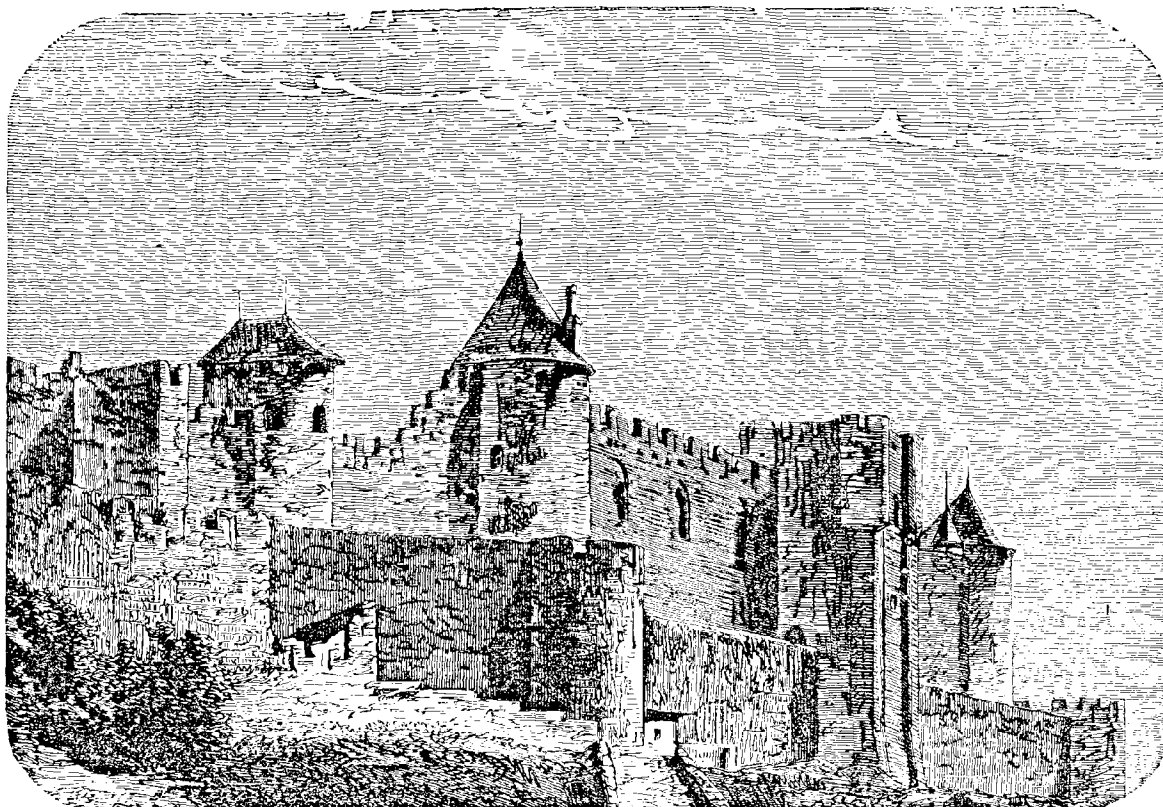
Subserviency, dépendance.

Subservient, subordonné; utile, qui sert.

Subserviently, utilement; en sous-ordre.

Unerved, non servi.

Unserviceable, inutile.



PROMENADES ARCHÉOLOGIQUES. CARCASSONNE : LA PORTE DE L'AUDE ET LES BATIMENTS DE L'ÉVÊCHÉ. (Page 264, col. 2)

Unserviceableness, inutilité.

Unserviceably, inutilement.

HADST est la seconde personne singulière du passé irrégulier du verbe *to have*. Toutes les autres personnes sont semblables entre elles (*had*). Le participe passé est aussi *had*.

FORBEARANCE est dérivé du verbe *to forbear*, s'abstenir, se retenir, épargner.

170. — § 1 — Il y a en anglais 193 substantifs terminés en *ance*, sur lesquels 73 viennent du français. 51 de ces derniers s'écrivent de même dans les deux langues, comme *vengeance*, *tolerance*, *ignorance*, *temperance*, *assurance*, *extrava-gance*; et 17 subissent une légère altération d'orthographe, comme : *abundance*, abondance; *advance*, avance; *circumstance*, circonstance.

§ 2 — Ayant observé que la propriété principale de la terminaison *ance* est de transformer des verbes en substantifs, on l'a ajoutée par imitation à des verbes anglais comme des *forbiddance*, prohibition, du verbe *to forbid*, défendre, prohiber; *hinderance*, empê-

chement, du verbe *to hinder*, empêcher; *contrivance*, expédient, invention, du verbe *to contrive*, s'ingénier, inventer, et *forbearance*, indulgence, modération, du verbe *to forbear*.

§ 3 — Aux substantifs en *ance* correspondent souvent des adjectifs terminés en *ant*, comme *arrogant*, *distant*, *elegant*, *ignorant*, *important*, qui sont aussi les mêmes dans les deux langues.

§ 4 — Parmi les mots terminés en *ance*, ainsi qu'en *ence* (281), il y en a beaucoup qui finissaient autrefois en *ancy* et en *ency*, comme *elegancy*, *arrogancy*, *vigilancy*, *eminency*; il y en a même plusieurs qui ont conservé cette forme, comme *clemency*, *constancy*, du latin *clementia*, *constantia*.

FORBEAR, qui vient du saxon *forbæran*, est lui-même dérivé du verbe *to bear*, tenir, ou porter.

171. La syllabe initiale FOR, ajoutée à un mot, lui donne une signification détournée, en opposition plus ou moins directe avec celle qu'il avait précédemment. Cette

particule concourt à la formation de 27 dérivés.

Le verbe TO BEAR a une assez grande variété d'acceptions, qui peuvent se résumer d'une manière générale par les suivantes : tenir, porter, supporter, soutenir, et produire. C'est un verbe irrégulier, dont le passé défini est *bore* et le participe passé *bore* ou *born*; cette dernière forme est employée seulement dans le sens de *produit* ou *né*. On disait autrefois *bare* au passé défini. Les principaux dérivés de ce verbe sont :

Bearer, porteur.

Bearing, port, maintien; rapport; aspect.

Birth, naissance.

After-birth, arrière-faix.

To forbear, s'abstenir; être patient; s'empêcher.

Forbearance, patience, tolérance.

To overbear, subjuguier, accabler.

Overbearing, dominateur; arrogant,

Unbearable, insupportable.

Unborn, à naître.

WERE est la seconde personne singulière du passé du subjonctif du verbe *to be*.

172. Le verbe *to be* est le seul dont le passé du subjonctif ait une forme spéciale, différent du passé de l'indicatif; encore la différence n'existe-t-elle que pour les trois personnes du singulier (*I were, thou wert, he were*, au lieu de *I was, thou wast, he was*); les trois personnes du pluriel sont semblables dans les deux modes (*were*)

DI-PLEASED est dérivé du verbe *to please*, qui vient du français *plaire, plaisant*. Le participe *pleased*, plu, étant employé comme adjectif, signifie *content*.

173. La syllabe *DIS* est ordinairement privative ou négative, de même que *UN* qu'on a déjà vu (21). Elle répond alors aux syllabes françaises *dé, dés, dis*, comme dans *to disconcert*, déconcerter; *to disavow*, désavouer; *to disappear*, disparaître. Quelquefois elle indique la dispersion, la diffusion, comme dans *to disperse*, dissiper. Elle a une signification négative dans 487 dérivés sur 637 qu'elle concourt à former.

Les principaux dérivés du verbe *to please*, sont :

Pleasant, agréable; plaisant.
Pleasantly, agréablement; plaisamment.
Pleasantness, agrément; gaieté; plaisant.
Pleasantry, plaisanterie.
Pleased, content.
Pleasure, plaisir.
Pleasantly, agréablement.
Pleasantness, agrément.
Pleasure, plaisir.
Pleasantly, agréable, charmant.
Pleasantness, charme.
Pleasantly, agréablement.
Pleasure ground, parc d'agrément.
Pleasure-house, maison de plaisance.
To please, faire plaisir.
To displease, déplaire.
Displeasing, déplaisant.
Displeasure, déplaisir.
Unpleasant, désagréable.
Unpleasantly, désagréablement.
Unpleasantness, désagrément.
Unpleased, peu content.

174. MIGHT est le passé ou le conditionnel du verbe défectif *may*, qu'on verra plus loin. Il prend *est* à la seconde personne du singulier. Lorsqu'il est suivi d'un verbe à l'infinitif, le signe *to* se retranche.

LOSE vient du saxon *losan*. C'est un verbe irrégulier, dont le passé défini est *lost*, ainsi que le participe passé. Ses principaux dérivés sont :

Losable, perdable.
Loser, celui qui perd; perdant.
Loss, perte.
Unlost, non perdu.
Favour vient du latin *favor*.

175. La terminaison *OUR* se trouve dans une soixantaine de substantifs abstraits, venant pour la plupart du français ou du latin. Dans 28 de ces mots elle correspond à la terminaison française *eur*, comme : *candour*, candeur; *splendour*, splendeur; *odour*, odeur; *valour*, valeur; *rumour*, rumeur.

Beaucoup de personnes écrivent actuelle-

ment cette syllabe finale *or*. Cette orthographe, qui a pour appui l'autorité de Webster finira probablement par prévaloir tout à fait.

Les principaux dérivés de *favour* sont :

To favour, favoriser.
Favourable, favorable.
Favourableness, caractère favorable.
Favourably, favorablement.
Favoured, favorisé; à mine, à physionomie.
Favourer, celui qui favorise, protecteur, partisan.

Favourite, favori.
Favourless, sans faveur; non favorisé,
Disfavour, défaveur.

To disfavour, jeter la défaveur sur.
Disfavourer, désapprouvateur; ennemi,
Unfavourable, défavorable.
Unfavourableness, nature défavorable.
Unfavourably, défavorablement.
Unfavoured, non favorisé.

To FEAR vient du saxon *færan*. Ses principaux dérivés sont :

Fear (subst.), crainte, peur.
Fearful, peureux, craintif; effrayant, terrible.
Fearfully, craintivement; d'une manière effrayante.
Fearfulness, caractère craintif; crainte.
Fearless, sans crainte, intrépide.
Fearlessly, intrépidement.
Fearlessness, intrepidité.
Afraid ou *afear'd*, effrayé.
Unfared, non craint.

176. *DO NOT FEAR*. La seconde personne de l'impératif (tant au singulier qu'au pluriel), avec négation, est ordinairement précédée de *do not*. On supprime quelquefois le signe *do*, et l'on met *not* après le verbe, ainsi *Fear not*. Mais la première forme est plus usitée (115).

MILDNESS est dérivé de l'adjectif *mild*, doux, qui vient du saxon, sans changement d'orthographe.

177 — § 1 — La terminaison *NESS* s'ajoute à environ 1400 adjectifs pour en faire des substantifs abstraits.

§ 2 — Parmi les adjectifs en *able*, qui sont les mêmes dans les deux langues, il y en a 79 qui prennent cette terminaison, comme : *adorableness*, qualité adorable; *detestableness*, qualité ou caractère détestable; *inexorableness*, caractère inexorable; *palpableness*, qualité palpable.

§ 3 — Parmi les adjectifs en *ive*, qui finissent en français en *if*, il y en a 54 qui prennent la terminaison *ness*, comme : *communicativeness*, caractère communicatif; *destructiveness*, caractère destructeur; *laxitiveness*, qualité laxative; *massiveness*, nature massive, solidité.

WHATSOEVER, formé des deux mots *what* et *ever*, signifie quoi que, quelque chose que ce soit, toute chose que ce soit, toute chose quelconque.

(A suivre.)

Tant que son âme à son corps est soumise, Un demi-dieu peut faire une sottise.

(J.-B. Rousseau.)

NOUVELLES

DE LA RÉPUBLIQUE DES LETTRES

et des États circonvoisins.

Au Salon, dont j'ai négligé de vous annoncer l'organisation, parce qu'elle m'a paru s'être annoncée assez libéralement, se trouve un panneau de M. Joseph Blanc, destiné à la décoration du Panthéon.

Dans ce panneau figurent les principaux personnages politiques de ce temps : M. Gambetta en Clovis, par exemple; puis MM Paul Bert, Clémenteau, Lockroy, et autres : une macédoine.

Il n'est pas impossible que Clovis, s'il revenait parmi nous (je ne garantis pas qu'il serait bien reçu, au moins!), ne fût très flatté de se revoir sous les traits de M. Gambetta et n'adressât des félicitations à M. Joseph Blanc; mais tout le monde n'est pas aussi satisfait. Il y a des gens qui réclament avec amertume...

* *

Ce n'est pourtant pas une nouveauté que cette manie de fourrer dans d'innocentes compositions historiques des têtes qui, pour si intéressantes qu'elles soient au naturel, n'y ont que faire; et il n'y a vraiment pas de quoi crier au scandale!

Les artistes de la Renaissance, et en particulier Raphaël, ceux du moyen âge eux-mêmes ne se sont pas gênés pour le faire; et si nous ne pouvons pas mettre les noms au bas de beaucoup de têtes des tableaux que nous a légués l'école byzantine, c'est probablement parce qu'il n'existe pas d'autres portraits des personnages auxquels elles ont été empruntées.

Mais il y a pis, et plus nouveau surtout.

* *

Au Panthéon, à ce même Panthéon où figureront tout à l'heure MM. Gambetta, Paul Bert, Lockroy et Clémenteau, M. Puvis de Chavannes a introduit dans une frise MM. A. de Cumont, de Chennevières et plusieurs autres grands hommes de dimensions presque aussi considérables, dont les noms sont depuis longtemps oubliés.

Pour parler sans détour, j'avoue que le choix de M. Blanc me paraît plus sortable.

Pour être tout à fait franc, j'ajouterais que j'aimerais mieux une autre forme de restitution du Panthéon au culte des grands hommes.

* *

Un congrès international des directeurs de stations agronomiques et de professeurs d'agriculture, organisé par la Société nationale d'encouragement à l'agriculture, se tiendra à Versailles les 21, 22 et 23 juin. Toutes les questions relatives à l'enseignement agricole seront traitées dans ce congrès.

* *

Il paraît que le système de travail dans les prisons d'Allemagne a constitué, jusqu'à ces derniers temps, une très utile école préparatoire du vol avec effraction. Les condamnés étaient principalement employés, en effet, dans des ateliers de serrurerie; ils montraient une application au travail extrêmement édifiante et acquéraient rapidement une grande habileté, dont ils ne tardaient pas à donner des preuves après l'expiration de leur peine et de leur apprentissage.

Les autorités se sont, à la fin, aperçues de leur erreur, et le ministère de l'intérieur a décidé qu'il ne serait plus donné dans les prisons d'instruction gratuite aux voleurs désireux de se perfectionner dans leur profession.

Peut être en fera-t-on des horlogers.

* *

Dans notre article sur *Deux héros de treize ans*, nous avons commis l'erreur de dire qu'un monument avait été récemment élevé à Barra sur une place de Palaiseau.

La statue de Barra sera inaugurée à Palaiseau seulement au mois d'août prochain.

* *

A propos de la destruction du château de Montal, un journal anglais nous signale les faits suivants :

Les autorités portugaises de Damaun, dans les Indes orientales, ne sont pas plus respectueuses des débris antiques, car ayant besoin de pierres pour réparer le chemin du fort, elles n'ont rien trouvé de mieux que de détruire une très curieuse vieille église pour s'en procurer, profanant jusqu'aux sépultures de nom-

breux personnages célèbres de la contrée.

Les Allemands sont plus pratiques, et s'il leur arrive à l'occasion de transformer quelque vieille forteresse historique en une taverne, du moins la laissent-ils intacte.

C'est ainsi que la forteresse de Wuelzburg, en Bavière, a été vendue dernièrement 11,000 fr. à un restaurateur de Nuremberg, après avoir servi alternativement, pendant une existence de plus de dix siècles, de chapelle, de monastère, de prieuré et de forteresse, dans laquelle, en 1661, le comte de Tilly, poursuivi par l'armée de Gustave Adolphe, fut forcé de capituler.

Sous forme de restaurant au moins, espérons que l'antique édifice sera à l'abri d'une capitulation désastreuse.

* *

Le musée de l'époque révolutionnaire, organisé à la bibliothèque Carnavalet par le bibliothécaire, M. Cousin, a été inauguré le 8 mai.

Ce musée, composé des collections léguées à la ville de Paris ou acquises par elle, sera un des plus intéressants pour l'histoire de Paris pendant la Révolution; il se compose de livres, gravures, médailles, faïences, armes et objets de toutes sortes se rattachant à la période de 1789 à 1802.

* *

Les clochetons de la chapelle du fort de Vincennes, qui ont été récemment démolis, vont être reconstruits dans le jardin du musée de Cluny, véritable musée archéologique autour du musée proprement dit.

* *

M. Benloew, connu par ses recherches sur les Pélasges, a fait part à l'Académie des inscriptions de ses travaux ethnographiques sur les Albanais, qu'il regarde comme les descendants de cette race antique.

Ils étaient répandus, sous le nom d'Illyriens, sur le littoral de l'Adriatique, dans l'Italie méridionale et dans la Sicile. D'après M. Benloew, il faudrait considérer comme appartenant à cette nation non-seulement les Liburnes avec leur ville de Tergeste (Trieste), occupée plus tard par les Carniens (Celts), puis les Istriens et les Venètes, mais encore les

Pannoniens, qui se seraient étendus jusqu'au *Lacus Pelso* (Plattensee) et auraient disparu au milieu de la tempête des grandes migrations (du IV^e au VI^e siècle avant notre ère). Hérodote ayant signalé l'existence d'une tribu illyrienne près de la Morawa et Strabon considérant comme Illyriens les Génannes établis autour du Brenner (montagne du Tyrol), les ancêtres des Albanais auraient habité jadis des contrées de la Germanie, et peut être auraient pénétré à la suite des Ligures jusque dans le sud-est de la Gaule.

D'après des recherches de savants italiens, faites sur des crânes d'hommes de leur pays et de la Grèce, il paraît qu'au nord de l'Adriatique, la brachycéphalie prédomine et qu'elle s'étend à travers l'Épire, l'Albanie et les provinces slaves. Est-ce aux Slaves, qui ont refoulé devant eux les antiques habitants du pays, qu'il convient d'attribuer cette conformation de la tête? Non, car les Vénitiens, descendant des Venètes, qui sont Illyriens pur sang, sont restés généralement brachycéphales, comme le sont encore les populations des cantons occupés par les Ligures.

* *

Il est question d'exécuter de grands travaux au Louvre.

Les bâtiments du vieux palais ne sont pas construits sur caves, et les rez-de-chaussée sont tout imprégnés d'une humidité que les calorifères puissants ne suffisent pas à sécher. Depuis longtemps on a songé à creuser des caves, et on a fait sous la galerie des antiques des essais qui ont donné d'excellents résultats. Il paraît indispensable d'établir de même des galeries souterraines au-dessous de la salle des Cariatides, de Melpomène, etc., la conservation de l'édifice et des collections réclame impérieusement ces travaux.

La construction de ces galeries est évaluée environ à 400,000 fr. L'administration des travaux publics demande à la commission du budget une somme de 250,000 fr. cette année pour commencer ces importantes améliorations.

* *

L'Annuario statistico italiano pour l'an 1881 publie des indications in-

téressantes sur la presse périodique en Italie, à la fin de 1880. Nous les reproduisons ci-après :

« A la fin de 1880, le nombre des journaux et revues périodiques existant dans le royaume était de 1.454, sur lesquels 149 étaient quotidiens et 1.305 non quotidiens. Sur ce nombre, on comptait 260 publications politiques, 262 littéraires, scientifiques, artistiques et traitant de matières théâtrales ; 219 relatives aux sciences, à l'administration, aux questions judiciaires, de jurisprudence et techniques ; 185 traitant de l'agriculture de l'industrie et du commerce ; 78, de sujets religieux ou politico-religieux ; 89 publications humoristiques, facétieuses, illustrées et s'occupant de modes, enfin 61 publications didactiques ou relatives aux questions d'éducation. »

On annonce qu'une intéressante découverte archéologique vient d'être faite près de Louhans, dans le département de Saône-et-Loire :

Les ouvriers du chemin de fer, en creusant une tranchée, ont trouvé des armes de guerre qui, par leur forme, semblent se rattacher au commencement du 5^e siècle, époque à laquelle les Burgondes traversèrent le Rhin pour envahir la Gaule celtique.

M. Clermont-Ganneau, correspondant de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, récemment nommé consul de France à Jaffa, a été atteint en arrivant à son poste par une fièvre typhoïde, M. Ganneau est aujourd'hui en pleine convalescence ; il nous promet pour bientôt des nouvelles archéologiques.

X. RAMBLER.

ANECDOTES PENSÉES ET MAXIMES

L'homme de bien lui seul n'a point de maître, parce qu'il n'obéit qu'à la justice et à la vérité.

(Lacordaire.)

Quand Adam béchait et qu'Ève filait,
Qui donc était gentilhomme?...

(Southey.)

Le gérant : LÉON LÉVY.

Imp. D. BARDIN, à Saint-Germain.

CAUSERIE FINANCIÈRE

L'allure de la Bourse justifie de plus en plus nos prévisions. Il faut revenir en arrière si l'on veut retrouver des éléments de reprise.

Le marché, depuis plus d'une année, a été mis au régime forcé de la hausse continue ; il est donc condamné maintenant à celui de la baisse ou tout au moins de l'intermittence.

Tant qu'on trouvera de l'argent pour faire des reports et lever les titres achetés par les syndicats, nous ne voyons pas de baisse foudroyante et l'on peut même penser que tout l'été s'écoulera à travers des bourses oscillantes. Cependant nous ne saurions trop répéter à nos lecteurs et clients nos précédents avis surtout en présence des prix auxquels sont parvenues toutes les valeurs de bourse.

Voici ce qu'un de nos grands capitalistes avait ces jours derniers : « Si je pouvais avoir une bonne affaire, une valeur sérieuse, sans hausse exagérée, sans majoration, si je tenais à ma poche, sous ma main, une affaire de bonne qualité et d'un revenu sûr, eh bien ! je n'hésiterais pas à liquider une bonne partie de tous ces titres qui ont tant monté, pour leur substituer cette valeur nouvelle qui aura devant elle l'avenir et la hausse. » N'est-ce pas ce que nous vous écrivions sans cesse et vous nous rendrez cette justice que tous nos efforts ont précisément porté sur la recherche de ces valeurs ; nous vous les indiquons et nous vous en faisons ressortir les avantages.

Le crédit foncier a toujours le plus grand succès avec ses obligations communales 1881 qui portent 4 % ; les unes sont de 500 francs, les autres de 100 francs ; elles sont émises au pair.

Il a suffi de quelques demandes pour porter les Parts de la Société des Champignons à 520 francs — si il n'y a pas une entreprise plus honnête, plus sûre, mieux dirigée et plus hâtive ?

L'apurement à s'inscrire pour notre Placement n'est que de 6 % ne se dément pas un seul instant. Ceux qui y sont entrés engagent leurs parents et leurs amis à en faire autant ; ils ont mille fois raison. Nous ne savons pas au juste où nous allons en ce moment ; on n'ose pas placer ses fonds d'une façon définitive et le Placement n'est que de 6 % donne donc cet avantage inappréciable de placer provisoirement la somme qu'on a disponible quelle qu'elle soit. On jouit d'un intérêt de 6 % garanti par des sécurités hors de conteste, plus un partage dans les bénéfices au prorata de sa mise de fonds. Vous savez qu'on peut toujours et à tout moment rentrer dans son argent. C'est donc là un refuge des plus précieux pour les capitaux disponibles.

Fin courant, nous arrêtons les comptes du premier semestre 1881 de notre Société des Villes d'Eaux. On sait que les deux semestres 1880 ont donné un revenu de 18 % et que les réserves atteignent la moitié du capital social. Le revenu de fin mai ne sera pas moindre, s'il ne les dépasse. C'est donc le moment favorable pour acquérir des Parts, afin de participer aux bénéfices du prochain semestre.

Emission sur émission, tel est le spectacle qu'on nous offre, mais toujours même système, même majoration, mêmes primes, même accaparement par les fondateurs, c'est une véritable plaie, évitez-la. Nous ne pouvons entrer ici dans l'appréciation détaillée de chaque affaire ; mais vous savez que nous ne parlons d'une émission que lorsque l'affaire présente des gages certains.

SOCIÉTÉ DES VILLES D'EAUX.

COMPTOIR SPÉCIAL DE COMMISSION

Prix de fabrication appliqués à la vente au détail pour toutes espèces d'articles de provenance parisienne.

L'immense variété d'objets que le service

commercial de la Société des Villes d'Eaux est appelé à fournir journellement aux casinos, hôtels, établissements thermaux et de bains de mer, nécessitant des relations constantes avec la fabrication parisienne ; la création d'un Comptoir spécial de commission est devenue nécessaire, non seulement en vue de satisfaire aux besoins de ces divers établissements, mais encore pour permettre à la Société des Villes d'Eaux de faire profiter sa nombreuse clientèle de l'expérience acquise par la pratique ; ainsi que de la connaissance approfondie qu'elle possède des prix réels de fabrication pour tout ce qui se rattache aux objets d'un usage journalier qui par leur nature, sont assujettis pour la vente au détail à un luxe d'étalage qui en dénature singulièrement les prix : tels que l'horlogerie, la bijouterie, la tabletterie, les instruments d'optique et de précision, les armes de chasse et de luxe, les jouets d'enfants, les bronzes d'art et articles pour garnitures des tapis, glaces, meubles, etc. ; tous ces objets sont à des prix de fabrication inconnus du public et s'ajoutent généralement qu'au négociant ; le Comptoir spécial propose de se faire expédier ou livrer directement d'importe quel article absolument de la même façon que le commerçant qui s'adresse au commissionnaire : c'est-à-dire avec un rabais de 10 à 50 % sur les prix généraux en usage pour la vente au détail.

Comme démonstration pratique voici quelques objets, à titre de spécimen, que l'on peut se procurer dans les bureaux du Comptoir spécial de commission au prix unique de 20 francs et qui, vendus dans les magasins, sont généralement cotés de 10 à 50 francs :

Montre argent, 18 lignes, avec à plat.
Pendule de poche avec soleil globe.
Pendule et cartel.
Baromètre aneroid.
Thermomètre mètre mètre surchâssé.
Miroir oscil.
A miroirs Longue vue marine d'une portée de 24 kilomètres.
Longueur de l'instrument un mètre.
Jumelle marine achromatique.
Poêle-ciga en séchoir (en thuy) Cave à liques (garnie de son service).
Coffret à bijoux (à musique).
Poupée articulée, en peau (67 centimètres de hauteur).
Paire de lampes modérateur (véritable celadon).
Carafe surprise (à musique).
Cor de chasse.
Piston.
Flûte.
Carinette.
Révolver nickelé (avec étui).
Pistolet de salon (Robert).

Les expéditions pour la province des spécimens ci-dessus indiqués auront lieu, soit contre remboursement, soit de toute autre façon qui puisse permettre aux destinataires de s'assurer de la qualité et de la valeur des objets avant d'en prendre livraison.

Adresser toutes demandes à M. l'Administrateur des Villes d'Eaux, 4, rue Chauchat, Paris.

Société générale de laiterie

RECETTES DE LA SEMAINE

Du 8 au 14 mai.

La vente du lait a été de 1.095.460 litres, soit, par jour, 156.494 litres.
Recettes de la vente du lait. fr. 229.450 33
Recettes diverses. 50.079 55

Total pour la semaine . . . fr. 279.529 85
Soit, par jour, 39.932 francs.
Recettes depuis le 3 avril. 1.431.814 75

Total, jusqu'à ce jour. 1.714.344 60

Pour le Conseil d'administration :
Le Secrétaire général, A. DELALONDE.

L'ENSEIGNEMENT POPULAIRE

9 JUIN 1884.

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

1^{re} ANNÉE.

N° 18. — Prix : 15 centimes.

Rédacteur en chef : ADOLPHE BITARD.

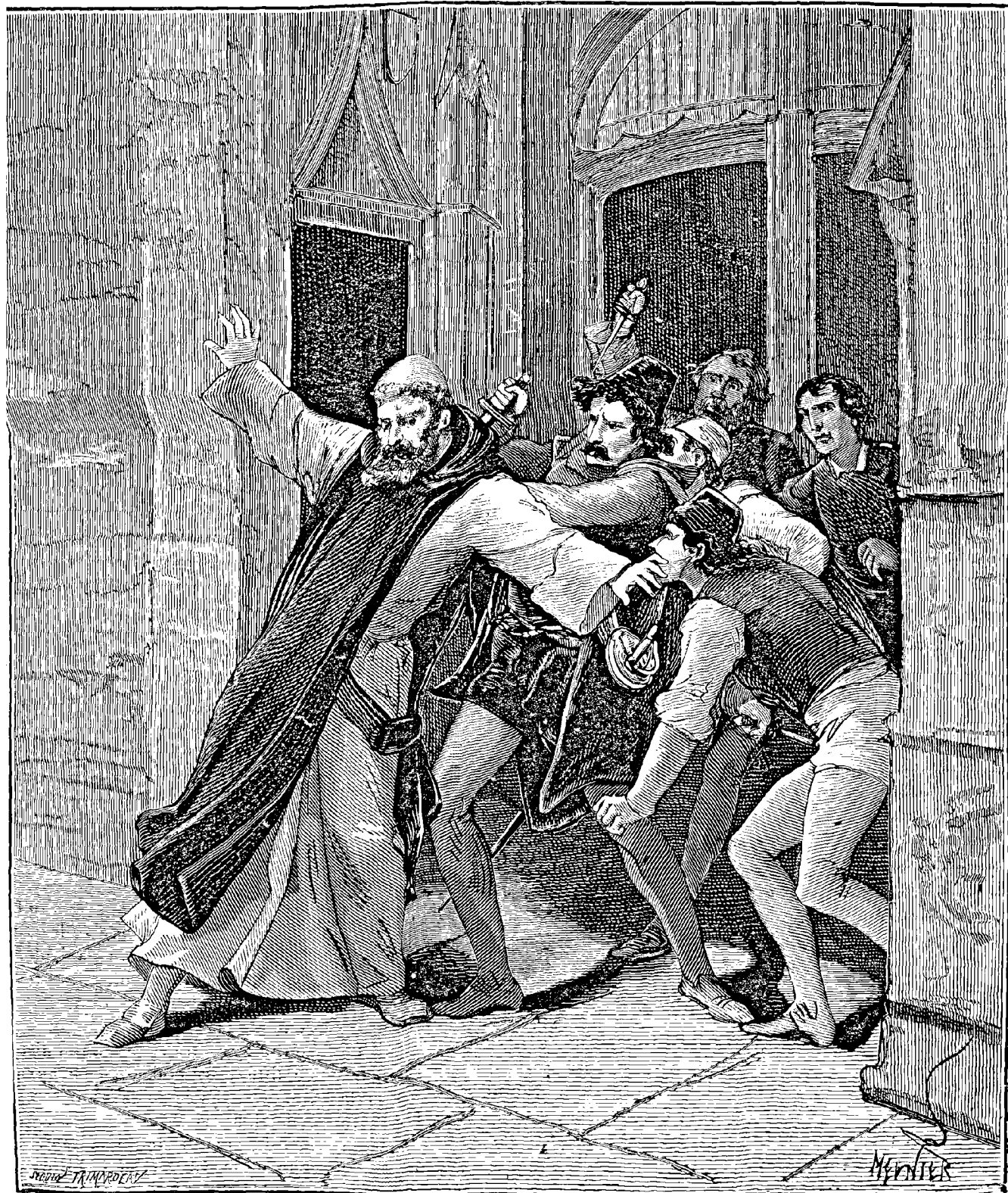
BUREAUX : rue Montmartre, 125.

Abonnements : PARIS, un an, 8 fr. ; six mois, 4 fr. — DÉPARTEMENTS, un an, 10 fr. ; six mois, 5 fr. — ÉTRANGER, un an, 12 fr.

SOMMAIRE

TEXTE. — *Les héros de la patrie* : Fra Paolo. — *Origine de l'enseignement d'État* : Quintilien. — *Cours d'histoire universelle* : VII. Temps héroïques de la Grèce. — *Tunis et les Tunisiens* : Notes et croquis d'un correspondant. — *Histoire de la conquête du Mexique*, chapitre XII. — *Le livre de l'humanité*. Principes de morale naturelle (Suite). — *Cours pratique de langue anglaise*. Dixième leçon (Suite). — Nouvelles de la République des lettres. — Bibliographie. — Anecdotes, pensées et maximes, etc.

ILLUSTRATIONS. — *Les héros de la patrie* : Fra Paolo assailli par cinq assassins dans une rue de Venise. — *Histoire universelle* : Achille traînant le corps d'Hector sous les murs de Troie. — *Tunis et les Tunisiens* : Croquis d'un correspondant (huit croquis). — Vue de Tunis prise des hauteurs du Belvédère.



LES HÉROS DE LA PATRIE. — FRA PAOLO : « IL FUT ASSAILLI PAR CINQ ASSASSINS... » (Page 274, col. 3.)

AVIS IMPORTANT

Toute personne qui prendra un *abonnement d'un an* recevra *gratuitement en prime* : les QUADRUPÈDES, de Buffon. Cette prime extraordinaire est un magnifique volume de 320 pages, illustré de gravures entièrement inédites, et vendu en librairie 6 francs.

AVIS

Changements d'adresses. — Nous rappelons à nos abonnés que toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée d'une des dernières bandes du journal, et de 1 franc pour nouveaux frais.

LES HÉROS DE LA PATRIE

FRA PAOLO

Fils d'un négociant ruiné, Pietro Paolo Sarpi, né à Venise le 14 août 1552, fut élevé par son oncle jusqu'à l'âge de treize ans. Ce fut alors qu'admis dans l'ordre des servites, il prit le nom de *Fra Paolo*. Son patriotisme devait lui valoir plus tard celui de Paul de Venise (*Paolo Veneziano*).

Chez son oncle, qui tenait une école, Paolo avait déjà donné des preuves d'une vive intelligence et d'une ardeur insatiable pour l'étude, servie par une mémoire prodigieuse. A Mantoue, où il fut envoyé pour compléter son éducation, il étudia, outre la théologie et la philosophie, l'hébreu, le grec et les mathématiques, et soutint à dix-huit ans plusieurs thèses avec un succès tel qu'il reçut presque aussitôt après une chaire de théologie. Poursuivant ses études, sans négliger ses devoirs de professeur, il aborda presque toutes les connaissances humaines, l'histoire, le droit public, les sciences naturelles, la médecine, l'anatomie, la physique, l'astronomie, etc. A vingt ans il prononçait ses vœux, et était ordonné prêtre deux ans plus tard, en 1574.

Après un court séjour à Milan, où Charles Borromée lui avait fait le plus sympathique accueil, Fra Paolo fut

envoyé comme professeur de philosophie à Venise, en 1575. Reçu docteur en théologie à Padoue en 1578, il obtint la même année une chaire de théologie à Venise et fut élu provincial de son ordre en 1579. Il en devint procureur général en 1585 et conserva ces fonctions jusqu'en 1589.

Fra Paolo s'était lié dès lors avec les hommes les plus éminents, J.-V. Pinelli, Porta, Fabrice d'Aquapendente, Galilée, le cardinal Bellarmini, etc., et dans leur commerce, son ardeur pour l'étude n'avait fait que croître. De retour à Venise, il se livra à des observations astronomiques, à des recherches anatomiques : on assure même qu'il aurait surpris le secret de la circulation du sang dès 1580 ; on lui attribue d'autres découvertes encore en anatomie, en physique et en mathématiques. Il est du moins certain qu'en relation avec plusieurs des savants les plus renommés de l'Europe, Fra Paolo s'occupait de toutes les grandes questions scientifiques agitées de son temps, mais ce n'est que par une exagération probablement inconsciente qu'on a pu lui attribuer la solution de problèmes qui ne furent réellement élucidés qu'après lui.

A chacun sa part, ce n'est que juste, et la gloire de Sarpi est ailleurs.

Peu après son avènement au trône pontifical sous le nom de Paul V (16 mai 1606), Camille Borghèse réclamait du gouverneur de Venise la modification de certaines lois qui, à son appréciation, étaient contraires aux intérêts de l'Eglise, menaçant, en cas de refus, de lancer l'interdit sur la république. Fra Paolo, consulté, se déclara opposé aux prétentions du pape, et fut nommé conseiller et théologien de la République. Il publia aussitôt son célèbre *Traité de l'interdit*, dans lequel, démontrant l'inanité des prétentions du Saint-Siège, leur injustice, il termine en formulant le conseil déjà donné d'y résister absolument.

Une grande agitation se produisit à Venise. Les jésuites, ayant pris parti pour le pape, furent expulsés, et le doge, en les chassant du territoire de la république, leur fit cet adieu peu cordial : « Allez ! N'emportez rien et ne revenez plus. » Pendant

près de deux ans, Venise résista énergiquement, bravant les foudres papales, appuyée sur les conseils de son théologien qui, par hasard, se trouvait doublé d'un patriote. Au bout de ce temps, Paul V capitula, grâce à l'intervention d'Henri IV et aux habiles négociations du cardinal de Joyeuse, légat du Saint-Siège en France (1607).

Fra Paolo, qui n'en était pas moins l'agent principal auquel était dû ce résultat, vit son traitement doublé, s'élevant alors à 400 ducats ; il fut nommé consultant en droit, avec entrée aux archives, et exerça une influence de plus en plus grande sur les affaires de l'Etat. Mais son attitude énergique en présence des prétentions de la cour de Rome, l'indépendance de caractère dont il avait fait preuve autant que de patriotisme et que ses relations avec les savants de l'Europe entière affirmaient encore, lui firent de nombreux ennemis. Il avait dénoncé les abus scandaleux de l'Eglise et manifesté son désir d'une réforme sérieuse : c'en fut assez pour le faire accuser, même par Bossuet, de n'être qu'un protestant honteux.

Les invectives ne sont rien ; un esprit sérieux, fort de son honnêteté, peut les mépriser, et c'est ce que fit Fra Paolo. Mais il y avait des hommes *actifs* parmi ses ennemis, et bien que, prévenu, il ne sortit plus que couvert d'une cotte de maille sous sa robe monacale, il fut assailli, le 5 octobre 1607, par cinq assassins et blessé grièvement de trois coups de poignard.

Cet événement ne réussit qu'à rendre Sarpi plus populaire, qu'à fournir au peuple aussi bien qu'au gouvernement vénitien l'occasion de lui manifester sa reconnaissance et sa sympathie profonde. Il guérit, et n'en devint que plus résolu à résister aux velléités d'empiétement auxquels le Saint-Siège donnait carrière par intermitteances, mais sans résultat, grâce à lui.

Presque constamment enfermé dans son couvent, Fra Paolo partageait son temps entre les travaux d'histoire, de littérature et de science auxquels il n'avait pas cessé de se livrer et la rédaction des mémoires que le sénat lui demandait fréquemment. Il y mourut le 15 janvier 1623, dans sa soixante et onzième année.

La grande accusation qui pesa et pèse encore sur Fra Paolo, c'est d'avoir été protestant au fond du cœur, parce qu'il réclamait des réformes qui ne visaient guère que les mœurs et la politique temporelle du Saint-Siège. Cette accusation, il est vrai, ne fut portée contre lui que par ses ennemis et aussi par quelques bavards suspects, dans le genre de Siri, par exemple, qui avait quinze ans à la mort de Sarpi et se permet de le juger comme s'il l'avait connu toute sa vie. A cette accusation ridicule, car rien n'empêchait Sarpi de suivre ce penchant s'il l'avait senti en lui-même, nous nous bornerons à opposer le jugement d'un homme qui ne saurait être suspect aux amis du Saint-Siège quel que soit l'occupant, de Racine.

« Dans le premier volume des *Memorie recondite*, page 434, Siri¹ charge Fra Paolo de n'avoir pas été bon catholique, dit l'auteur d'*Athalie*. J'ai relu avec attention cet endroit de son histoire : sa narration m'a paru fort embarrassée ; et de tout ce qu'il dit, je ne vois pas qu'on puisse tirer aucune démonstration contre la pureté de la foi de Fra Paolo.

« Il dit même deux choses qui semblent se contredire : l'une, que Fra Paolo, dans le cœur, étoit luthérien ; l'autre, qu'il entretenoit commerce avec les huguenots de France. Il avance le premier fait sur un simple oui dire. Il appuie le second sur des dépêches de M. Brulart, ambassadeur de France à Venise, qui sont dans la bibliothèque du roi. Ces dépêches portent, dit Siri, que le nonce du pape en France, ayant surpris des lettres de Fra Paolo à des huguenots, forma le dessein de le déferer à l'inquisition de Venise, afin qu'on lui fit son procès, et en même temps, de donner avis de la chose au sénat, afin que la république connût de quel théologien elle se servoit : car Fra Paolo avait la qualité de théologien de la république. Mais le nonce ayant

¹ M. Vittorio Siri, bénédictin, né à Parme en 1608, avait dû se réfugier en France à la suite de la publication d'un pamphlet dans lequel, à propos des contestations relatives à la succession du duché de Mantoue, il se déclarait partisan de la France. Devenu, par la protection de Mazarin, aumônier et historiographe du roi, il se livra à des compilations historiques généralement considérées comme peu exactes.

fait la réflexion qu'étant ministre du pape, le sénat n'aurait pas grand égard à son témoignage, il s'adressa à M. Brulart, pour le prier de se charger de la chose, et de se plaindre, tant au nom du roi son maître que dans l'intérêt de la religion, des cabales que Fra Paolo faisoit avec les calvinistes de France. M. Brulart, connaissant à quel point la république étoit prévenue pour Fra Paolo, jugea à propos de ne point tenter cette accusation qui, au lieu de perdre Fra Paolo, ne serviroit qu'à rendre sa personne et son mérite plus recommandables en ce pays. Du reste, M. Brulart savoit, il y a longtemps, ce prétendu commerce qui lui avoit été révélé en France par un lieutenant de Laval, nommé Lamotte. Siri ajoute que cet ambassadeur, en arrivant à Venise, eut la curiosité de connoître un homme si fameux, et voulut lui rendre visite ; mais que Fra Paolo, qui étoit devenu fort circonspect et se tenoit sur ses gardes, fit dire à l'ambassadeur qu'étant théologien de la république, il ne lui étoit pas permis d'avoir commerce avec les ministres des princes sans autorisation de ses supérieurs, c'est-à-dire du sénat ; que l'ambassadeur, sachant d'ailleurs que c'étoit un homme sans foi, sans religion, sans conscience, et qui ne croyoit pas à l'immortalité de l'âme, ne se soucia pas trop de faire habitude avec lui ; et que la chose en demeura là. Siri dit encore que l'ambassadeur avoit apporté à Fra Paolo des lettres de M. de Thou et de M. L'Échassier, avocat au Parlement, comme voulant insinuer que c'étoient des calvinistes ; mais que Fra Paolo, qui se croyoit épié, ne leur fit point de réponse.

« Tout cela, ce me semble, ne prouve pas grand'chose contre Fra Paolo. Il faudroit avoir rapporté quelques-unes de ces lettres pour juger si elles étoient hérétiques. Un homme peut écrire à des huguenots sans être huguenot lui-même : d'autant plus que Siri l'accuse d'être de la confession d'Augsbourg. Siri auroit mieux fait, ou de bien prouver la chose, ou de ne pas noircir légèrement la mémoire d'un homme qui vaut infiniment mieux que lui, et qui, peut-être, avoit plus de religion que Siri même. Je ne sais si ce n'est pas même

faire quelque tort à la religion de dire qu'un homme si généralement estimé n'a point eu de religion. Les impies peuvent abuser de cet exemple. »

Il n'y a rien à ajouter à d'aussi bonnes raisons.

Les temps ont changé depuis, mais point les hommes, et c'est toujours par des gens qui valent moins qu'eux que les esprits indépendants sont non seulement accusés d'irréligion, mais quelque peu trainés dans la boue.

Pietro-Paolo Sarpi a laissé d'importants ouvrages dont les principaux sont : *Traité de l'interdit et Considérations sur les censures du pape Paul V contre la république de Venise* (1606) ; son *Histoire du concile de Trente*, terminée en 1615 et parue à Londres en 1619 ; *De jure asylosum* (1622) ; *Histoire particulière du différend entre Paul V et la république de Venise* (1624) ; *Traité de l'inquisition* (1638) ; *Histoire des Uscoques* (1676) ; *Traité des bénéfices et des biens de l'Église* (1681). On lui attribue, mais probablement à tort, un factum intitulé *Sentiment du P. Paolo sur la façon dont doit se gouverner la république de Venise*, adressé aux inquisiteurs d'État, et traduit en français par l'ex-jésuite Marcy en 1681.

La plupart des ouvrages de Fra Paolo ont été traduits dans presque toutes les langues de l'Europe.

A. B.

ORIGINE DE L'ENSEIGNEMENT D'ÉTAT

QUINTILIEN

Marcus-Fabius Quintilianus naquit en l'an 42 de notre ère, à Calagurris Nassica, ville d'Espagne, sur l'Èbre, aujourd'hui Calahorra. Il étudia toutefois à Rome, et fut disciple de Domitius Afer, l'un des premiers orateurs du temps. Vers 61, Galba, gouverneur de l'Espagne tarraconnaise sous Néron, l'appela près de lui, et il ne revint à Rome que lorsque celui-ci fut proclamé empereur, en 68.

Quintilien avait vu finir les beaux jours de l'éloquence, portée au plus haut degré par Cicéron. Le temps n'étoit plus où le barreau constituait la principale arène ouverte au talent cherchant à se faire connaître et applaudir ; les rhéteurs de l'école romaine

n'étaient plus que des pédagogues vulgaires. Quintilien conçut alors le courageux projet de remonter le courant et de faire revivre l'éloquence tombée dans le discrédit par la faute des orateurs, en prêchant surtout d'exemple.

Il parut au barreau avec éclat, et ses plaidoyers, regardés comme les seuls qui rappelassent les qualités oratoires et le goût du siècle d'Auguste, furent recueillis avec soin et vendus aux libraires. On vit dans Quintilien le restaurateur de l'éloquence et des lettres ; il se partagea entre le barreau et l'enseignement, et obtint un succès égal dans ces deux carrières.

L'empereur Vespasien avait, en effet, engagé l'illustre rhéteur à professer publiquement un art qu'il possédait si bien, et pour l'y encourager, lui avait attribué des appointements sur le trésor public : ces appointements s'élevaient à environ 12,500 francs de notre monnaie.

Quintilien fut donc le premier qui enseigna par ordre et aux gages de l'État ; mais après lui, Vespasien accorda également des pensions aux rhéteurs latins ou grecs qui se vouaient à l'enseignement.

Parmi ses disciples, Quintilien compta Pline le Jeune et Adrien. Plus tard, il fut chargé par Domitien de l'éducation de ses petits-neveux, et reçut de lui les ornements consulaires. Mais l'illustre rhéteur était dépourvu d'ambition. Pour mieux répondre à l'estime qu'on lui témoignait, il quitta le barreau, et se consacra, pendant vingt ans, à donner des leçons à la jeunesse romaine.

Quintilien a laissé un traité en douze livres : *De institutione oratoria*, qui est sans contredit l'ouvrage le plus estimé que l'antiquité nous ait légué en ce genre. L'auteur y prend son élève dès le berceau, et il le conduit pas à pas jusqu'au terme de la carrière : il avait plus de cinquante ans lorsqu'il composa cet ouvrage. Il avait également composé un *Traité des causes de la corruption de l'éloquence (De causis corruptæ eloquentiæ)*, mais ce traité ne nous est pas parvenu ; du moins, celui que nous possédons sous ce titre est-il généralement attribué à Tacite.

L'*Institutione oratoria* ne nous a été conservée que par un seul manuscrit découvert par le Pogge, à l'abbaye

de Saint-Gaal, en 1419. Poggio emporta ce manuscrit à Rome, où une édition en fut publiée en 1469. Les éditions se suivirent dès lors assez rapidement ; on en voit paraître une à Paris, en 1580, imprimée par Patisson, et en 1663, traduction de l'abbé de Pure ; à Leyde (1665), à Strasbourg (1698) ; l'abbé Gédoyen en publia une traduction en 1718, Ouizille une autre en 1828-1833, etc., etc.

Martial nous a transmis le nom de Quintilien en le proclamant la gloire de la toge romaine : *Gloria Romanæ, Quintiliane, togæ*.

Sa vie, toutefois, ne fut pas exempte des plus grands chagrins. Lui-même nous apprend qu'il perdit ses enfants l'un après l'autre et demeura isolé dans sa vieillesse :

« Je n'avais plus dans le monde, dit-il, d'autre espérance ni d'autre plaisir que celui que je trouvais dans mon petit Quintilien. Il suffisait lui seul à combler la perte cruelle que j'avais faite de sa tendre mère et de son frère. Il montrait non seulement le brillant et la vivacité d'esprit de son aîné, mais à ces fleurs naissantes il ajoutait une heureuse fécondité. Entré à peine dans sa dixième année, ce tendre arbrisseau portait déjà des fruits dont on aurait pu espérer la maturité parfaite, si la mort ne l'eût frappé à l'improviste. »

Quintilien mourut sous le règne d'Adrien, vers 120.

VICTOR CHABERT.

COURS D'HISTOIRE UNIVERSELLE

VII

TEMPS HÉROÏQUES DE LA GRÈCE

INVASION DES PÉLASGES

Période du xx^e au xv^e siècle, fondation des principales villes de la Grèce, commencement des États de l'Arcadie, de l'Argolide, de la Béotie.

COLONS ÉTRANGÈRES

Cécrops, Égyptien, arrive dans l'Attique, vers le milieu du xv^e siècle, réunit les habitants en douze bourgades, apprend à cultiver l'olivier, extraire l'huile, labourer ; institue le mariage, l'Aréopage, le tribunal, règne cinquante ans. Ses successeurs sont : Amphictyon, Erychthonios, Pandion, Erechthe, Egée, le père de Thésée, Codrus.

Cadmus, Phénicien débarque en Béotie, bâtit Cadmée, autour de laquelle s'élève Thèbes ; apporte en Grèce l'alphabet. Ses successeurs : Penthée, Lycos, Amphion, Laïos, Œdipe.

Danaüs, père de Séros, dernier roi de la 18^e dynastie, s'établit dans le Péloponèse, à Argos,

qu'avait fondée Inachus, en 1970. Ses successeurs : Lyncée, Prætos, Acrisios, Persée.

Pélops, Phrygien, vint régner dans l'Elide, vers 1380.

Les Crétois se répandent dans la Grèce septentrionale et centrale.

Les Thraces laissent une colonie à Eleusis.

INVASION DES HELLENES

Hellen, fils de Deucalion.

Doros }
Eolos } fils d'Hellen.

Xuthos }
Ion } fils de Xuthos.

Achéos }

L'établissement des Hellènes (xiv^e au xv^e siècle), jusqu'à la guerre de Troie, forme la période des temps héroïques. Thésée, Hercule, Argonautes, Épigones, Minos, Sept chefs devant Thèbes.

Guerre de Troie (1193), dure dix ans.

Divisions intestines, invasion du Péloponèse par les Doriens, ou retour des Héraclides ; ils envahissent la Laconie en traversant le golfe de Corinthe, s'emparent de la Messonie, de l'Argolide, de Corinthe, de Mégare et marchent contre Athènes, laquelle est sauvée par le dévouement de Codrus.

Trois événements principaux remplissent les premiers temps de l'histoire grecque : l'invasion des Pélasges, l'arrivée des colons orientaux, l'invasion des Hellènes.

Les Pélasges, qui couvrirent de leurs tribus l'Asie Mineure, la Grèce et l'Italie, qui éveillèrent dans ces contrées la première civilisation, qui enfin laissèrent partout, dans leurs monuments, des preuves indestructibles de leur activité et de leur puissance, ont disparu sans laisser d'eux-mêmes aucune tradition certaine.

Cependant, l'époque des Pélasges forme, dans les premiers temps de la Grèce, une assez longue période, s'étendant du xx^e au xv^e siècle avant notre ère. C'est dans cette période que se place la fondation des principales villes de la Grèce, que commence l'état florissant de l'Arcadie, qui resta longtemps pélasgique ; de l'Argolide, où l'on peut voir encore à Mycènes, à Tirynthe et à Argos, des restes de constructions cyclopéennes ; de la Béotie enfin, où les Pélasges avaient ouvert une issue au lac Copais, en creusant de nombreux canaux à travers une montagne.

Déjà la Grèce échappait à la vie sauvage, par les seuls efforts des indigènes, quand, s'il faut en croire des traditions aujourd'hui fort ébranlées, des colonies, parties des pays les plus civilisés de l'Asie et de l'Afrique, vinrent lui apporter la connaissance des arts utiles.

Les Athéniens nous apprennent

eux-mêmes que, vers le milieu du *xvii^e* siècle, un Égyptien nommé Cécrops, chassé de son pays, leur donna leurs premières institutions. Cela paraît surprenant, puisque les Égyptiens n'étaient pas navigateurs; mais il se peut que les Phéniciens, qui voyageaient chez toutes les nations, aient amené ce Cécrops dans l'Attique. Ce qui est bien sûr, c'est que les Grecs ne prirent point les lettres égyptiennes, auxquelles les leurs ne ressemblent pas du tout. Ce sont les Phé-

ciens qui leur portèrent leur premier alphabet; il ne consistait alors qu'en seize caractères, qui sont évidemment les mêmes: les Phéniciens, depuis, y ajoutèrent huit autres lettres que les Grecs adoptèrent encore.

Toujours est-il que Cécrops, débarqué dans l'Attique, en réunit les habitants dans douze bourgades, dont Athènes devint plus tard la capitale, et qu'il leur enseigna à cultiver l'olivier, à en extraire l'huile et à labourer la terre; pour mieux resserrer les liens

de la nouvelle société, il institua le mariage; et ces règlements, sources d'un nouvel ordre de vertus et de plaisirs, firent connaître les avantages de la décence, les attraits de la pudeur, le désir de plaire, le bonheur d'aimer, la nécessité d'aimer toujours.

Le père entendit, au fond de son cœur, la voix secrète de la nature; il l'entendit dans le cœur de son épouse et de ses enfants. Il se surprit versant des larmes que ne lui arrachait plus la seule douleur, et apprit à s'estimer en



HISTOIRE UNIVERSELLE. ACHILLE TRAINANT LE CORPS D'HECTOR SOUS LES MURS DE TROIE. (Pag. 278, col. 3.)

devenant sensible. Bientôt les familles se rapprochèrent par des alliances ou par des besoins mutuels; des chaînes sans nombre embrassèrent tous les membres de la société. Les biens dont ils jouissaient ne leur furent plus personnels; et les maux qu'ils n'éprouvaient pas, ne leur furent plus étrangers.

Tous les règlements de Cécrops respiraient la sagesse et l'humanité. Il voulut qu'on déposât les dépouilles mortelles dans le sein de la mère commune des hommes, et qu'on ensemençât aussitôt la terre qui les couvrirait, afin que cette portion de terrain ne fût point enlevée au cultivateur. Les parents, la tête ornée d'une couronne, donnaient un repas funèbre; et c'est là que, sans écouter la voix de

la flatterie ou de l'amitié, on honorait la mémoire de l'homme vertueux, on flétrissait celle du méchant. Par ces pratiques touchantes, les peuples entrevirent que l'homme, peu jaloux de conserver après sa mort une seconde vie dans l'estime publique, doit du moins laisser une réputation dont ses enfants n'aient pas à rougir.

La même sagesse brillait dans l'établissement d'un tribunal qui paraît s'être formé vers les dernières années de ce prince, ou au commencement du règne de son successeur:

C'est celui de l'Aréopage qui, depuis son origine, n'a jamais prononcé un jugement dont on ait pu se plaindre et qui contribua le plus à donner aux Grecs les premières notions de la justice. (Voir *Anacharsis*, ch. xvii.)

Cécrops mourut après un règne de cinquante ans. Après lui, régnèrent, pendant l'espace d'environ cent soixante-cinq ans, dix-sept princes, dont Codrus fut le dernier.

La civilisation, ainsi établie par Cécrops dans l'Attique, fit sous ses successeurs de grands progrès, et rendit ce peuple assez fort pour triompher des calamités physiques, comme le déluge de Deucalion, qui ruina une partie de la Grèce, et des attaques des hommes, comme l'invasion des Thraces, qui laissèrent cependant une colonie à Eleusis.

Citons, parmi les principaux de ces rois, successeurs de Cécrops, Amphictyon, qui réunit les peuples voisins des Thermopyles dans une ligue qui porte son nom; Erychthionos,

Pandion, Érecthée qui immola sa fille pour obtenir une victoire, et plus tard encore, Égée, le père de Thésée.

Ce que Cécrops avait fait dans l'Attique, Cadmus, dit-on, le fit dans la Béotie, où il bâtit Cadmée, autour de laquelle Thèbes s'éleva. Cadmus, à la tête d'une colonie de Phéniciens, apporta en Grèce le plus sublime de tous les arts, celui de retenir par de simples traits les sons fugitifs de la parole et les plus fines opérations de l'esprit. — Penthée, Lycos, Amphion, Laïos et Œdipe sont comptés parmi ses successeurs, qui, souvent, payèrent tribut à la puissante ville d'Orchomène.

Dans le Péloponèse, ce fut, suivant les mêmes légendes, Danaüs, frère de Séthos, dernier roi de la dix-huitième dynastie (voir chap. II. *Égypte*) qui introduisit quelques-uns des arts de l'Égypte; il s'établit à Argos, qu'Inachus avait autrefois fondée. (Inachus aurait, d'après la tradition, conduit en Grèce la première colonie égyptienne en 1970 av. J.-C.). — Lyncée, Prœtos, Acrisios et Persée héritèrent de sa domination.

De ces trois foyers, Athènes, Thèbes et Argos, la civilisation se répandit peu à peu dans le reste de la Grèce.

Les Phrygiens de Pélops, qui vint régner dans l'Elide (vers 1380), les Crétois qui se répandirent dans plusieurs parties de la Grèce septentrionale et centrale, ainsi que les Thraces, comme nous l'avons vu, qui laissèrent une colonie à Eleusis, aidèrent encore aux progrès de la civilisation; mais le plus importants de tous les événements de cet âge reculé, le plus important pour la Grèce, ce fut l'invasion des Hellènes.

Dans les traditions grecques, Deucalion, roi de Thessalie, avait eu pour fils Hellen, qui lui-même engendra Doros, Eolos, Xuthos. Le dernier eut deux fils, Ion et Achéos.

Doros devint le père des Doriens;

Eolos, des Eoliens;

Ion, des Ioniens;

Achéos, des Achéens.

Hellen, leur père et leur aïeul, donna son nom à la Grèce entière.

Cette généalogie explique la parenté primitive des quatre branches principales de la nation grecque et les rapports plus intimes qui existaient entre

les Doriens et les Eoliens d'une part, les Ioniens et les Achéens de l'autre.

Cette race des Hellènes avait habité d'abord le nord de la Grèce, d'où elle s'était répandue, au XIV^e ou au XV^e siècle avant notre ère, dans les autres parties de la péninsule hellénique, aux dépens des Pélasges, qu'elle avait effacés en les absorbant.

L'époque de l'établissement des Hellènes dans la Grèce, jusqu'à la guerre de Troie, forme la période des temps héroïques. Alors se montrent des héros qui parcourent la Grèce pour la délivrer de tous les fléaux, des brigands, des bêtes féroces et des oppresseurs. Passant leur vie à combattre le mal sous toutes ses formes, ils obtiennent de la reconnaissance des peuples le nom et les honneurs de demi-dieux; mais ces héros s'abandonnent souvent eux-mêmes à leurs passions et abusent de leurs forces. Tels furent surtout Hercule et Thésée, dont la mythologie a raconté les travaux et les malheurs.

La poésie a aussi célébré les Argonautes et leur course aventureuse jusqu'en Colchide, à la recherche de la Toison d'or, — les sept chefs qui vinrent assiéger Thèbes, souillée par les crimes d'Œdipe, et les divisions de ses fils, — les Épigones (ceux qui firent la seconde expédition contre Thèbes, ainsi nommés parce qu'ils étaient les fils des premiers) qui, une seconde fois, attaquèrent cette malheureuse cité, — et le sage Minos, — et tous les autres héros de ces temps fabuleux.

Le plus grand événement de ces temps reculés fut la guerre qui mit pour la première fois la Grèce aux prises avec l'Asie, la guerre de Troie qui dura dix ans.

Troie était la capitale d'un puissant royaume établi dans le nord-ouest de l'Asie Mineure et le dernier reste de la puissance des Pélasges. L'inimitié des races fut accrue par une sanglante injure: Un des fils du roi Priam, Paris, épris de la beauté d'Hélène, femme de Ménélas, lequel lui avait donné l'hospitalité, l'enleva et excita ainsi le ressentiment de toute la Grèce qui prit parti pour le roi de Sparte.

Un immense armement (1193), dirigé par Agamemnon, roi de Mycène et frère de Ménélas, débarqua une grande armée sur les côtes de la

Troade. Aucune action décisive n'eut lieu pendant dix années, et Troie, défendue par Hector, fils de Priam, semblait devoir résister encore longtemps, même après que ce héros eut péri sous les coups d'Achille.

Mais les Grecs, feignant de s'éloigner, laissèrent, comme en offrande, un gigantesque cheval de bois que les Troyens introduisirent dans leurs murs; il recélaient les plus braves des Grecs. Troie ainsi tomba. Hécube (femme de Priam) et ses filles furent traînées en esclavage, Priam fut tué au pied des autels, et les princes grecs qui n'avaient point succombé, comme Patrocle, Ajax et Achille, reprirent le chemin de leur patrie. Des malheurs terribles signalèrent ce retour. Les uns périrent dans la traversée; les autres, comme Ulysse, furent longtemps écartés de leurs foyers par des vents contraires: d'autres, comme Agamemnon, virent leur trône et leur lit occupés par des usurpateurs dont ils devinrent les victimes; plusieurs enfin furent contraints d'aller chercher une patrie dans des régions lointaines, comme Diomède et Idoménée (1184?).

Les quatre-vingts années qui suivirent la prise de Troie furent remplies par des divisions intestines qui affaiblirent ou renversèrent les anciennes maisons royales. Alors arriva l'invasion du Péloponèse par les Doriens, appelée aussi le retour des Héraclides parce que les fils d'Hercule, dépossédés et chassés par Eurysthée, rentrèrent avec les tribus doriennes, qui les placèrent à leur tête. Au lieu d'attaquer, comme ils l'avaient fait plusieurs fois vainement, par l'isthme de Corinthe, ils traversèrent le golfe de Corinthe (1104), surprirent la Laconie sans défense, chassèrent les Éoliens de la Messénie, les Achéens de l'Argolide, s'emparèrent de Corinthe, de Mégare, et plus tard, marchèrent contre Athènes, où s'étaient réfugiés les fugitifs du Péloponèse.

Un oracle promit la victoire au parti dont le roi périrait. Le roi d'Athènes, Codrus, pénétra, déguisé, dans le camp ennemi, et s'y fit tuer (1045), d'après Rollin 1070, d'après Barthélemy 1092; les Doriens reculerent aussitôt et rentrèrent dans le Péloponèse. Ils avaient fait trois parts de leurs conquêtes, et fondé

trois maisons royales, dont l'Argolide, la Laconie et la Messénie.

ARTHUR MONNANTEUIL.

(A suivre).

TUNIS ET LES TUNISIENS

NOTES ET CROQUIS D'UN CORRESPONDANT

Tunis est une ville forte et la capitale du beylik de Tunis. Elle renferme environ 128,000 habitants dont 30,000 juifs et 15,000 Européens de toute provenance. Le beylik tout entier contient à peu près 2 millions et demi d'individus sédentaires ou nomades.

Malgré les progrès de la civilisation, l'introduction des chemins de fer, du télégraphe, du gaz, l'aspect de Tunis s'est peu modifié depuis un demi-siècle, pour ne pas dire un siècle tout entier. La ville est située sur un isthme divisant deux lacs salés; celui du nord-est, dit lac de Tunis ou d'El-Bahyral ou de Boghaz, communique avec la mer à la Goulette, qui est le port de Tunis; l'autre, au sud-ouest, la Sebkhah (marais salant)-el-Sedjoun, est complètement à sec en été et converti en un bassin sablonneux recouvert d'une efflorescence saline.

Tunis a huit kilomètres environ de pourtour, mais il y a bien des terrains vagues et des ruines dans cette enceinte. De loin, pourtant, elle offre l'aspect d'une cité magnifique, comme toutes les cités orientales, qu'il ne faut voir que de loin pour conserver cette illusion, par exemple du Belvédère, éminence voisine d'où notre artiste l'a esquissé. De près, ce n'est plus qu'un réseau confus de ruelles irrégulières, étroites et mal bâties, encore plus mal entretenues et pavées par-ci par-là, sauf toutefois le quartier franc, avec deux ou trois rues plus correctes et plus larges, bordées d'honnêtes maisons à l'euro péenne.

Il n'est pas nécessaire de décrire les rues et les maisons : c'est toujours la même chose, et qui a vu une ville d'Orient les a vues toutes. Parmi les monuments de Tunis, il faut citer plusieurs belles mosquées, principalement la mosquée de Sidi-Mahrez, remarquable par son vaste dôme entouré de petites coupoles; le Dar-el-Bey, palais du souverain, considéré comme le plus beau type mauresque d'habitation princière; la Kasbah,

massive forteresse, renfermant plusieurs monuments des premiers rois de Tunis. Il ne faut pas oublier non plus la magnifique place à laquelle la Kasbah donne son nom, et où, du milieu de ruines romaines et arabes, s'élèvent des palmiers et des oliviers gigantesques, des fontaines abritées par de ravissants portiques de marbre blanc : la place de la Kasbah est la curiosité de Tunis.

Le quartier maure se distingue par une quantité de bazars comme l'Exposition de 1878 nous en a offert le spécimen au Trocadéro, mais moins propres; le quartier juif, par l'étroitesse exagérée de ses ruelles, l'irrégularité choquante de ses maisons bâties en dépit du bon sens par des gens incertains de l'avenir, et par sa malpropreté générale et particulière.

Mais les habitants offrent à l'observateur plus d'intérêt que les habitations. Sans parler des vêtements noirs et des chapeaux baroques exhibés par les Européens d'Occident, la variété des costumes est très grande à Tunis, et vaut la peine d'être étudiée à loisir, pourvu que, pendant cette étude, l'observateur sache éviter, dans les rues étroites où il lui faudra stationner nécessairement, le heurt brutal de quelque chameau; car ces animaux, dont le pas est amorti par des coussins, ont la malheureuse habitude de vous tomber dessus à l'improviste et vous renversent sur le sol avec une superbe indifférence.

Ces dames, qui cachent leurs charmes sous des masques noirs et des mouchoirs de soie diaprés des plus vives couleurs, sont des Mauresques. Les juifs ont été, à une certaine époque, cruellement persécutés à Tunis; mais maintenant, ils tiennent la plupart des affaires de la ville dans leurs mains : depuis le caïd Eliaou, trésorier du bey, jusqu'au sordide petit changeur installé au coin d'une rue avec une pile de piastres de cuivre devant lui, toutes les affaires d'argent, notamment, se traitent par leur entremise.

Un type curieux des rues de Tunis, c'est le marchand de fromages, dont le cri strident ne manque jamais d'horripiler l'Européen, et même de l'effrayer un peu quand il l'entend pour la première fois; quant à sa marchandise, ruissselante d'huile et de

beurre rances, jamais un palais européen ne pourra la supporter; mais elle fait les délices des deux jeunes personnes représentées dans notre deuxième croquis, lesquelles sont vêtues d'étoffe bleu-foncé rattachée çà et là par de grosses broches et des épingles. Elles appartiennent, comme leur voisin, à quelque tribu bédouine campée dans le voisinage, et sont venues à la ville probablement pour y remplir leurs jarres d'huile d'olive, dont elles font une grande consommation dans leur cuisine.

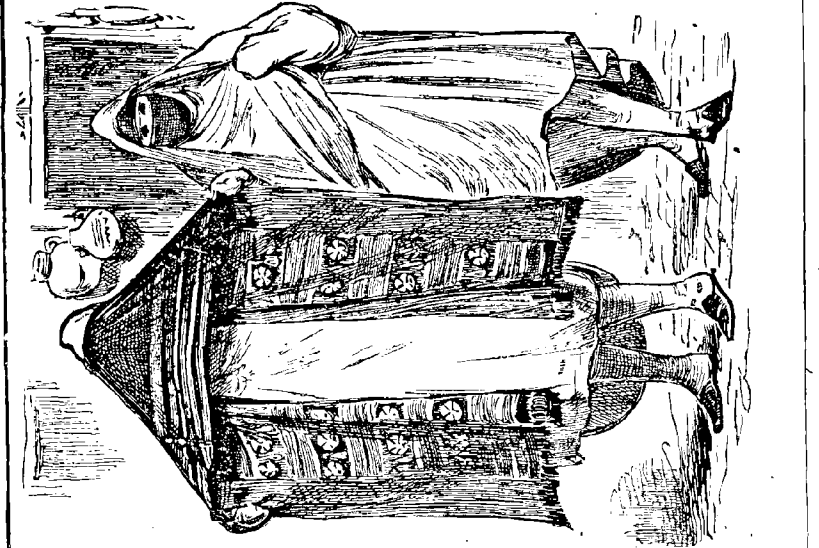
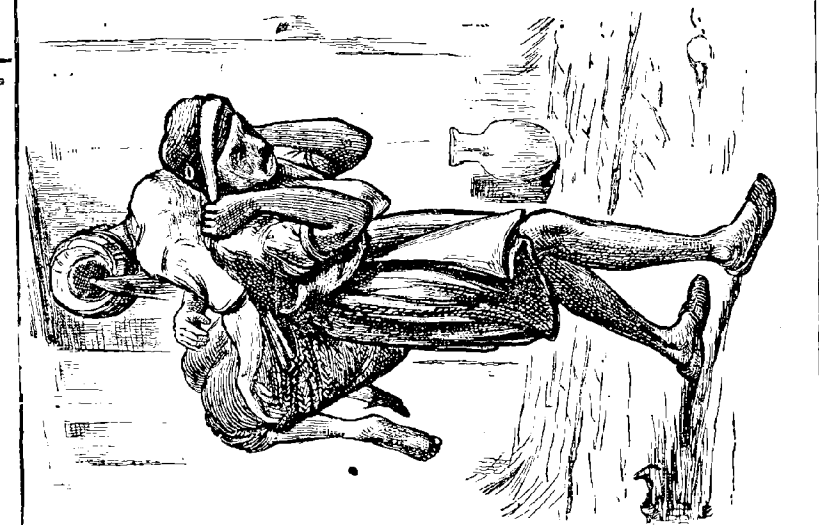
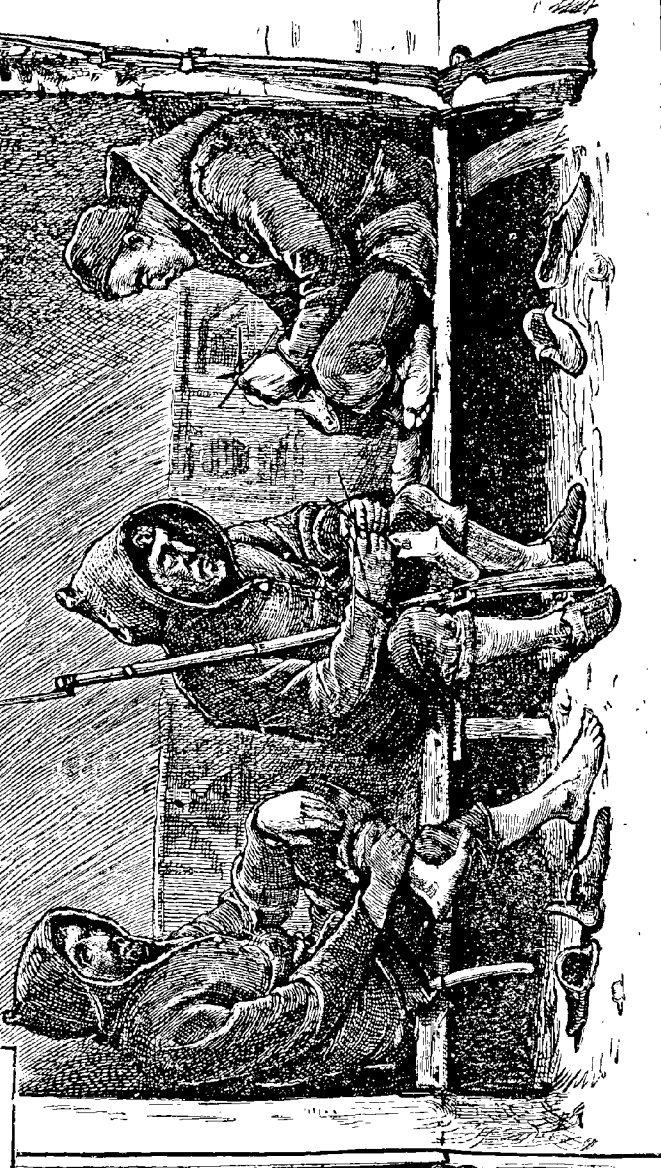
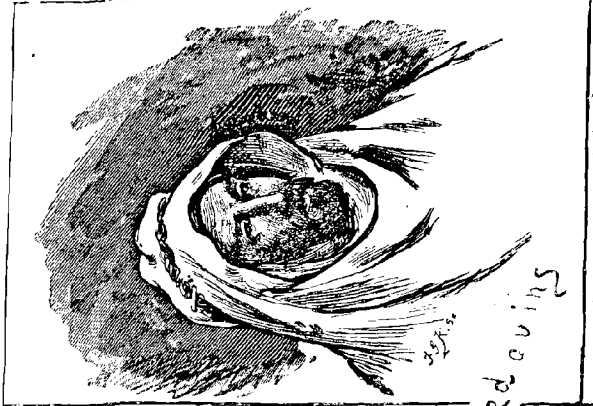
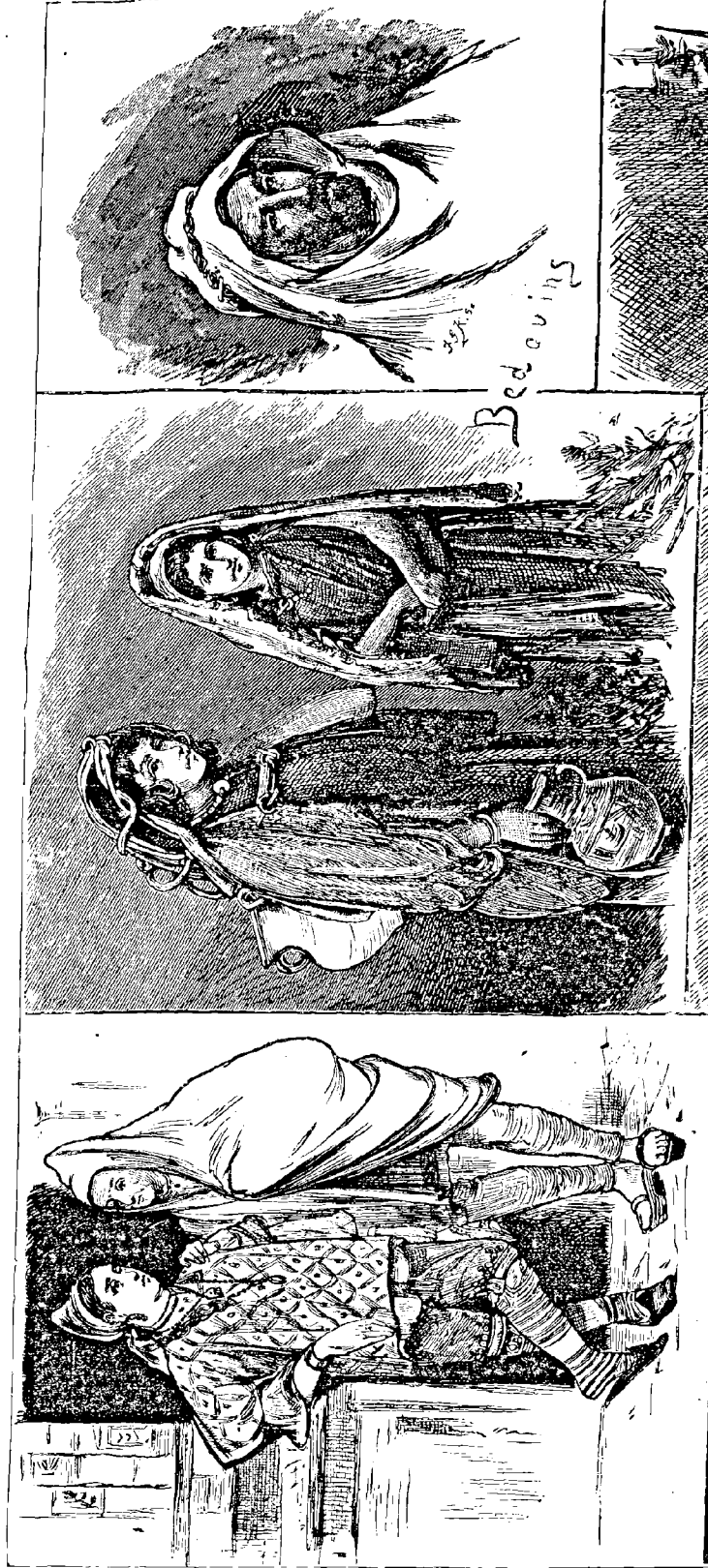
Un grand nombre de rues sont tellement étroites qu'il ne faut pas songer à y faire passer le plus mince véhicule: dans ces rues-là, le porteur est donc un fonctionnaire indispensable et qui ne chôme guère. On l'y voit cheminer en titubant sous le poids d'une comode ou d'un lit en fer les jours de déménagement, ou quelquefois encore portant sur son dos, dans une espèce de hotte, quelque musulman ayant transgressé la loi du prophète au point de ne plus pouvoir se porter soi-même. Les Tunisiens, toutefois, sont en général d'une grande sobriété.

Le type le plus curieux à Tunis, c'est encore le soldat tunisien, surtout lorsqu'il est de service.

Le soldat tunisien a une manière à lui particulière de monter la garde. Pendant le jour, il partage son temps entre dormir ou ne rien faire ou tricoter des bas; ce n'est pas pour lui, ces bas: il préfère de beaucoup aller jambes nues; s'il s'astreint à cette occupation peu récréative, c'est dans le but d'ajouter à sa maigre solde en vendant le produit. La nuit, c'est autre chose: comme les becs de gaz, qu'alimentent une usine anglaise, sont en nombre absolument insuffisant pour l'éclairage et ne servent guère qu'à titre de spécimen de l'illumination féerique qu'on pourrait obtenir si l'on voulait s'en donner la peine, le soldat tunisien, de faction ou non, s'encauchonne et se roule dans son burnous, se berce quelque temps et finalement s'endort avec philosophie: Garde qui voudra la ville!

Voulez-vous quelques chiffres sur l'organisation de cette armée modèle? Sachez donc que l'armée tunisienne compte sept régiments d'infanterie, et que c'est dans cette arme que fleurit principalement le tricot; ajoutons à

L'ENSEIGNEMENT POPULAIRE



1. Femmes Juives. — 2. Bédouines et Bédouins. — 3. Garde de nuit.
4. Un corps de garde pendant le jour. — 5. Un porteur. — 6. Le marchand de fromages. — 7. Mauresques.

TUNIS ET LES TUNISIENS. — NOTES ET CROQUIS (Page 279, col. 4).

cela quatre bataillons d'artillerie et un peu de cavalerie, la valeur de quelques escadrons, et nous aurons au total une vingtaine de mille soldats pour l'armée régulière. L'armée irrégulière, qui peut atteindre le chiffre de 30,000 à 35,000 hommes en temps de guerre, autant qu'on peut fixer un chiffre, n'atteint pas, en temps normal, 10,000 hommes, karouglis, zonavés et spahis.

Quant à la marine de guerre, le décompte de son matériel sera vite fait : un aviso de 160 chevaux et 8 canons, un transport jaugeant 400 tonneaux, voilà à quoi il se résume ; la marine marchande, par contre, compte 300 navires de différents tonnages faisant un commerce plus actif qu'on ne serait porté à le supposer.

YAZIDJE EFFENDI.

HISTOIRE

DE LA CONQUÊTE DU MEXIQUE

D'après D. Antonio de Solis.

CHAPITRE XII

Un brigantin ayant été ajouté aux autres navires, cela faisait onze bâtiments, entre lesquels Cortès distribua ses troupes, et dont il remit le commandement à Juan Velasquez de León, Alonzo Hernandez, Porto Carrero, Francisco de Montejo, Cristobal de Olid, Juan de Escalante, Francisco de Morla, Pedro de Alvarado, Francisco Saucedo et Diego de Ordaz. Ce dernier eut le commandement du vaisseau amiral, quoique éloigné. Francisco de Orozco, vaillant officier qui s'était distingué dans les guerres d'Italie, eut le commandement de l'artillerie. Enfin, Anton de Aalaminos, qui avait fait partie de deux précédentes expéditions, fut nommé chef des pilotes.

Les instructions les plus minutieuses furent données, dans la prévision des accidents qui pourraient survenir ; et, le jour de l'embarquement, soldats et marins assistèrent à une messe solennelle du Saint-Esprit, pour demander à Dieu de prendre sous sa toute-puissante protection l'entreprise qui allait être tentée et d'en assurer le succès.

Cortès plaça expressément la flotte sous le patronage de saint Pierre. Il

envoya ensuite Pierre de Alvarado à la recherche de Diego de Ordaz dans Guarnicanico, avec ordre de l'attendre au cap San Anton. Les autres bâtiments devaient suivre le vaisseau amiral, dans le cas où le vent ou quelque incident imprévu vint à les séparer, et de prendre la direction de l'île de Cozumel, découverte par Grijalva, sur le chemin du territoire qu'on se proposait d'envahir. Là devaient être prises les dispositions définitives pour la poursuite de l'expédition.

L'escadre quitta le port de la Havane le 10 février 1519, favorisée par un bon vent, mais qui ne tarda à changer, vers le coucher du soleil, au point de la mettre en grand péril.

A l'approche de la nuit, les navires, forcés de s'éloigner les uns des autres pour éviter de se briser mutuellement, furent emportés par l'impétuosité du vent à laquelle ils ne pouvaient opposer qu'une résistance illusoire. Le bâtiment commandé par François de Morla fut jeté violemment sur un rocher, où son gouvernail se rompit, et faillit couler bas. En vain les autres navires, qui avaient fort à faire pour leur propre compte, voulurent porter secours au naufragé ; ce ne fut qu'au point du jour, quand la tourmente eut cessé, qu'il fut possible d'en approcher. Les réparations nécessitées par cet accident retardèrent de plusieurs heures la marche de l'expédition.

De son côté, Pierre de Alvarado, parti à la recherche de Diego de Ordaz, s'était trouvé, avant le jour, jeté dans le golfe qu'il ne le supposait. Lorsque son pilote eut reconnu cette déviation et la difficulté de rebrousser chemin, il proposa de se diriger vers l'île de Cozumel. Tout en lui rappelant les instructions de Cortès, Pierre de Alvarado le laissa entièrement libre d'agir comme il l'entendrait.

Le navire arriva donc à Cozumel deux jours avant l'escadre. Alvarado donna l'ordre du débarquement, avec l'intention de conduire ses hommes en certain endroit de la côte qu'il connaissait depuis l'expédition de Grijalva, et qui leur offrirait un abri convenable. A la vue du débarquement de ces étrangers, les Indiens avaient abandonné leurs maisons et s'étaient

retirés dans l'intérieur, emportant leurs effets mobiliers.

Courageux et résolu, Alvarado n'était pourtant pas très propre à exercer un commandement ; il commit, dans cette circonstance, une faute grave. Au lieu d'attendre tranquillement ses compagnons, il envoya sa petite troupe en reconnaissance, pensant que cela valait mieux que de la laisser oisive. A une lieue environ, celle-ci trouva un autre village récemment abandonné, mais non aussi dégarni que le premier. Il y avait de la volaille, des provisions de bouche diverses, du linge, etc. ; les soldats s'en emparèrent ; ils entrèrent dans les temples consacrés aux idoles, et les dépouillèrent des bijoux qui servaient à la parure de celles-ci et des ustensiles d'or allié de cuivre destinés aux exercices du culte.

Cette petite razzia, que le Saint-Esprit ne pouvait avoir inspirée aux soldats d'Alvarado, devait à coup sûr indisposer gravement les habitants de l'île et rendre plus difficile, par conséquent, le projet, peut-être sincère, de les soumettre par les voies pacifiques.

Alvarado le comprit, quoique un peu tard, et, mécontent, se retira à son premier campement, non sans avoir capturé trois malheureux Indiens, une femme et deux hommes, rencontrés sur son chemin.

Le lendemain, l'escadre paraissait, augmentée du navire de Diego de Ordaz, qu'on était parvenu à rallier.

Cortès ne comptait guère retrouver Alvarado à Cozumel : il le croyait victime de la tempête. Il fut très heureux de le voir sain et sauf, mais fort mécontent de sa conduite. Il lui fit donc publiquement de sévères reproches pour n'avoir point exécuté ses ordres, s'être permis une incursion dans l'île, et avoir autorisé les actes de pillage de ses soldats. Le pilote fut mis aux arrêts. Enfin Cortès se fit amener les trois prisonniers, et par l'intermédiaire de son interprète Melchior, il leur tint le langage suivant :

— J'ai été très fâché de la conduite tenue par mes soldats dans votre village, et j'ai ordonné la restitution du linge et des objets précieux qui y ont été dérobés, ainsi que votre mise en liberté. De plus, je vous charge de remettre de ma part ces objets à votre

racique, comme un témoignage de mes intentions pacifiques et pour dissiper les craintes qu'il a pu concevoir.

Cortès installa sa petite armée dans le port le plus voisin de la côte, où il demeura trois jours, s'appliquant à éviter toute démonstration qui pût inquiéter les insulaires. Il passa ensuite ce que nous pourrions appeler une revue d'effectif.

L'armée de Cortès se composait de 508 soldats, 109 officiers, pilotes et marins et 16 chevaux. Dans cet effectif n'étaient pas compris les deux aumôniers : le licencier Jean Diaz et le père Barthélemy de Olmedo, moine de l'ordre de Neustra Señora de la Merced, qui accompagnèrent constamment Cortès, jusqu'à la fin de la conquête.

Voici le discours que don Antonio de Solis prête à Cortès, s'adressant à ses soldats à l'occasion de cette revue :

« Mes chers compagnons et amis,

« Quand je songe au bonheur de nous trouver réunis dans cette île, aux tracasseries injustes que nous avons laissées derrière nous et aux difficultés de tout genre que nous avons surmontées, je reconnais la main de Dieu dans l'œuvre que nous avons entreprise, et je ne doute pas que la haute faveur de la Providence, si évidemment manifestée dès le début, n'en garantisse le succès éclatant. Assurément, sa volonté, qui est aussi celle de notre glorieux souverain, est que nous conquérions ces vastes contrées.

« Je n'ai pas l'intention de vous éblouir sur les avantages de cette expédition. Nous aurons des combats sanglants à livrer, des batailles inégales à soutenir, des intrigues à démasquer : nous aurons besoin de toute notre habileté et de toute notre vaillance. Il nous faudra lutter contre d'impérieux besoins, la rigueur des saisons, les obstacles naturels : nous aurons alors besoin de toute notre résignation.

« La patience, comme la bravoure, chers compagnons et amis, est une vertu éminemment militaire ; elle du cœur, elle rend, à la guerre, des services non moins importants que les bras : peut-être fut-ce à raison de sa patience qu'Hercule mérita le surnom

d'invincible et que ses exploits furent appelés simplement des travaux.

« Vous êtes déjà habitués à souffrir et à combattre dans ces îles, conquises par vous une première fois. Notre entreprise actuelle a une importance plus haute et exige plus de force d'âme : telles sont les difficultés de tout vaste dessein. L'antiquité représentait le temple de la Renommée au sommet des montagnes les plus élevées et son image au faite du temple : elle voulait indiquer par là que, pour la conquérir, il faut, après avoir atteint le point culminant de la montagne, fixer ses regards et diriger son ambition vers un but plus élevé encore...

« Nous sommes peu nombreux, mais l'union centuple la force des armées. Voilà notre véritable puissance : une seule pensée au conseil, une seule main pour l'exécution ; l'avantage pour tous, et pour tous la gloire de la conquête. Le courage individuel doit être notre garantie. En ma qualité de chef, je serai le premier à exposer ma vie comme le dernier soldat : vous aurez à m'imiter plus qu'à m'obéir. Je me sens, je vous le jure, assez brave et assez résolu pour conquérir le monde entier ! Mon cœur me le garantit avec je ne sais quelle émotion extraordinaire que j'accepte comme le meilleur des présages ! Prêt, par conséquent, à traduire mes paroles en actions, gardez-vous de taxer de témérité la confiance que je montre en moi-même, car elle est fondée sur votre concours, et certes je ne saurais espérer de moi seul tout ce que j'attends de vous. »

Cette harangue fut accueillie par les applaudissements les plus enthousiastes de la petite armée.

Ayant appris presque aussitôt que des Indiens avaient été aperçus à peu de distance, Cortès donna l'ordre à sa troupe de se rassembler sans bruit et de se tenir prête dans le camp même, en attendant que les intentions de ces insulaires fussent connues.

(A suivre).

Parole vraie n'a pas besoin d'ornements ; la parole vraie est sans apprêts ; elle n'a pas à s'inquiéter de sa simplicité : qu'importe à la rose la déchirure de son vêtement, à la perle la forme défectueuse de sa coquille ?

(Ali Chir.)

LE LIVRE DE L'HUMANITÉ

PRINCIPES DE MORALE NATURELLE

PREMIÈRE PARTIE
INTRODUCTION A LA MORALE

VIII

Voilà ce qui constitue le repos de la bonne conscience, qui n'est que l'assurance de mériter l'affection et l'estime des êtres avec qui l'on vit et l'idée de sa propre supériorité sur les méchants, que l'on voit sans cesse tourmentés par leurs vices et qui sont les jouets continuels de leurs tristes folies.

Des intérêts si évidents doivent être des motifs assez puissants pour déterminer tout être raisonnable soit à cultiver les dispositions heureuses qu'il a reçues de la nature, soit à tâcher de les acquérir et de se les rendre familières en vue des récompenses qui y sont attachées ; soit enfin à combattre, réprimer, anéantir, s'il est possible, les penchants déréglés, les passions dangereuses, les vices et les défauts dont l'effet infaillible serait de le rendre odieux, méprisable, punissable, malheureux.

Que tout homme soit bien convaincu qu'il n'est point de vices qui ne soit sévèrement châtié et par la nature elle-même, c'est-à-dire par Dieu, et par la société ; et que toute conduite nuisible aux autres est toujours préjudiciable à celui qui la tient.

Toute peine naît avec le vice. L'homme cesse d'être heureux dès qu'il devient coupable.

Si la vertu est une ferme disposition de l'âme à faire le bien et à contribuer au bien-être de la vie sociale, le vice est une disposition habituelle à mal faire et, par conséquent, à nuire à la société dont, en étant nous-mêmes les membres, nous éprouvons nécessairement les ressentiments.

Si la vertu seule mérite l'affection, l'estime, la vénération des hommes, le vice mérite leur haine, leur mépris, leurs châtiments.

Si c'est dans la vertu seule que consiste la vraie gloire et l'honneur véritable, le vice ne peut attirer que la honte et l'ignominie.

Si la bonne conscience ou l'estime méritée de soi est un bien réservé à l'innocence et à la vertu, la crainte, l'opprobre, les remords, le mépris de

soi, doivent être le partage du crime.

Si l'homme vertueux peut seul passer pour véritablement sage, raisonnable, éclairé, le vicieux n'est qu'un aveugle, un insensé, un enfant dépourvu d'expérience et de raison, qui méconnaît ses intérêts les plus chers.

Si l'homme qui pratique la vertu est l'être vraiment sociable, le méchant n'est qu'un furieux qui démolit la maison faite pour lui servir d'asile.

Toutes ces considérations prouvent que, si les vertus sont utiles à la société, elles ne sont pas moins nécessaires au bonheur individuel de ses membres; et que, si elles font aimer l'homme de ceux qui l'entourent, elles le rendent surtout estimable à lui-même.

Voilà pourquoi la pratique des vertus est un devoir que l'être humain se doit surtout à lui-même.

Après lui avoir exposé d'une façon générale les avantages que procure la pratique de la vertu et les maux qu'engendre le vice, le sage enseignera à l'homme les devoirs qu'il a à remplir plus particulièrement envers l'Auteur de la nature; puis il examinera en détail les principales vertus sociales et les vices qui leur sont opposés, afin que l'homme apprenne à connaître ses devoirs envers lui-même c'est-à-dire la règle de conduite morale que l'expérience nous montre comme le plus capable de nous faire obtenir un bonheur permanent sur la terre et de nous conduire à l'éternelle félicité qui est le but suprême de notre vie.

DEUXIÈME PARTIE

I

CULTURE DE L'INTELLIGENCE

Cultiver son intelligence, c'est développer le principe lumineux que Dieu a mis en nous; c'est travailler à son perfectionnement moral et, par conséquent, se rapprocher, dès ce monde, de l'Être suprême qui est notre but.

On développe sa raison par l'observation, par l'étude et par la méditation.

En observant, en étudiant et en méditant, on se forme un jugement sur l'essence des choses; on apprend à connaître les causes et les effets des êtres de la nature, ainsi que le prin-

cipe et les conséquences des actions humaines.

Le progrès est la loi de l'homme; or, ce progrès, qui est la révélation, ne s'obtient que par la culture de l'intelligence.

Corriger et améliorer sa personne par l'observation, l'étude et la méditation, voilà la base de tout progrès, de tout développement moral.

Si quelqu'un nous dit: — « Telle chose est, » assurons-nous d'abord que cette chose est réellement, et, lorsque nous nous serons assurés qu'elle est, cherchons à savoir comment et pourquoi elle existe.

Que celui qui ignore et qui désire s'instruire n'hésite pas à interroger ceux qui savent, et qu'il examine attentivement en lui-même leurs réponses. Dès qu'il aura acquis le degré de discernement nécessaire, il en retranchera ce qu'il jugera mauvais et gardera précieusement en lui-même ce qu'il trouvera bon. C'est en agissant ainsi qu'il arrivera à la sagesse.

Si quelqu'un, prétendant parler au nom de la Divinité, nous dit: — « Telle chose est, mais elle est au-dessus de votre intelligence bornée et ce serait un crime que de vouloir l'approfondir et la discuter, » méfions-nous de cet homme; c'est dans un but de domination sur notre esprit qu'il veut assigner des limites à nos recherches et captiver notre intelligence.

En parlant de la sorte, cet homme blasphème contre Dieu; car, pourquoi Dieu nous aurait-il doués de raison et de jugement, si ce n'est justement pour pénétrer les mystères qui nous entourent, pour comprendre les choses et les juger.

De même, ne proférons jamais ces paroles: — « Je ne connais pas ceci, donc cela est faux. » Il faut étudier pour savoir, savoir pour comprendre et comprendre pour juger.

La science et la morale sont solitaires; elles ne peuvent se développer l'une sans l'autre.

La morale est la connaissance des rapports qui existent entre les hommes et des devoirs qui découlent de ces rapports; elle ne peut être que le fruit de l'étude, d'expériences constantes, répétées et invariables.

L'homme doit donc étudier la morale, qui lui fait trouver la voie pour

régler sa conduite en même temps que les sciences, qui lui permettent de comprendre les phénomènes de la nature et les causes qui les produisent.

Par l'étude, l'homme orne son esprit d'un ample fonds d'idées, qu'il peut à tout instant contempler à son gré.

La retraite, si pénible à l'homme frivole et inculte, fait les délices du lettré pour qui, comme l'avare, tout est occasion d'augmenter son trésor.

Le savant peut jouir, à chaque instant de la contemplation des richesses que, chaque jour, il dépose dans son esprit.

Sans sortir de lui-même, il contemple le spectacle varié de la nature; il considère le jeu des passions et des actions des hommes, le tableau des vicissitudes de ce monde, les révolutions continuelles auxquelles les choses humaines sont exposées; il se réjouit à l'idée qu'il possède des biens que ni l'injustice de la tyrannie, ni les caprices de la fortune ne peuvent lui enlever.

L'étude procure à l'homme qui pense une satisfaction douce que l'on peut comparer à celle de la bonne conscience; elle le met toujours en état de rentrer avec plaisir en lui-même et de se passer des vains amusements si nécessaires aux personnes qui ne peuvent converser avec elles-mêmes.

Par la nature, tous les hommes sont égaux; l'éducation seule crée des différences entre eux.

Que l'on compare deux enfants qui viennent de naître, le fils d'un grand et le fils d'un pauvre paysan; qu'elle différence trouvera-t-on entre eux? Leurs facultés ne sont-elles pas les mêmes? Si, plus tard, ils sont instruits par les mêmes maîtres, n'arriveront-ils pas à des résultats identiques, en admettant que leurs intelligences soient égales? Mais s'il arrive qu'un jour l'un, se fiant sur la position et la fortune de son père, juge inutile de s'instruire d'avantage et que l'autre, au contraire, sachant qu'il ne peut compter que sur lui-même, continue de travailler jusqu'au point de devenir un savant, lequel sera supérieur à l'autre?

Pourquoi donc existe-t-il des gens assez fous pour croire que la supé-

matie s'acquiert par la naissance et la fortune, tandis qu'elle ne peut s'acquérir que par la culture de l'intelligence ?

Que l'on prenne une cruche; qu'on l'orne de dessins variés, de riches dorures et qu'on l'entoure de guirlandes de fleurs; pour être ainsi ornée, cette cruche cessera-t-elle d'être une cruche ?

Le riche qui croupit dans l'ignorance a droit tout au plus à notre indifférence; mais le pauvre qui travaille à la culture de son esprit, fût-il vêtu de haillons, a droit tout au moins à notre considération.

Ce ne sont pas tant les cheveux blancs ou les années, et encore moins la naissance ou la fortune, qui rendent l'homme digne du respect de tous. L'ignorant est un enfant, l'enfant instruit est un père.

Un homme n'est pas vieux parce que sa tête grisonne; mais celui qui, quoique jeune, possède la science et la vertu, est regardé comme un vieillard parmi les sages.

Les savants ont, sur les ignorants les mêmes

avantages que les vivants sur les morts.

La science et la vertu règlent seules la prééminence entre les lettrés; le courage entre les soldats; la richesse

entre les marchands; l'âge entre les ignorants.

Si les hommes d'une république devaient être divisés par classes,

ont acquis la science et la vertu; la deuxième ceux qui, ayant l'esprit lourd et épais, ont acquis cependant des connaissances par l'étude; la troisième ceux qui, ayant l'esprit lourd et épais, n'ont pas étudié et n'ont rien appris, et la quatrième enfin, les hommes inintelligents qui ne se sont jamais livrés à l'étude et à la méditation.

Si celui qui reçoit une leçon d'un maître, ne la comprend pas tout d'abord, qu'il ne se décourage point; ce que d'autres font en une fois, il le fera en dix, et ce que d'autres font en cent fois, il le fera en mille.

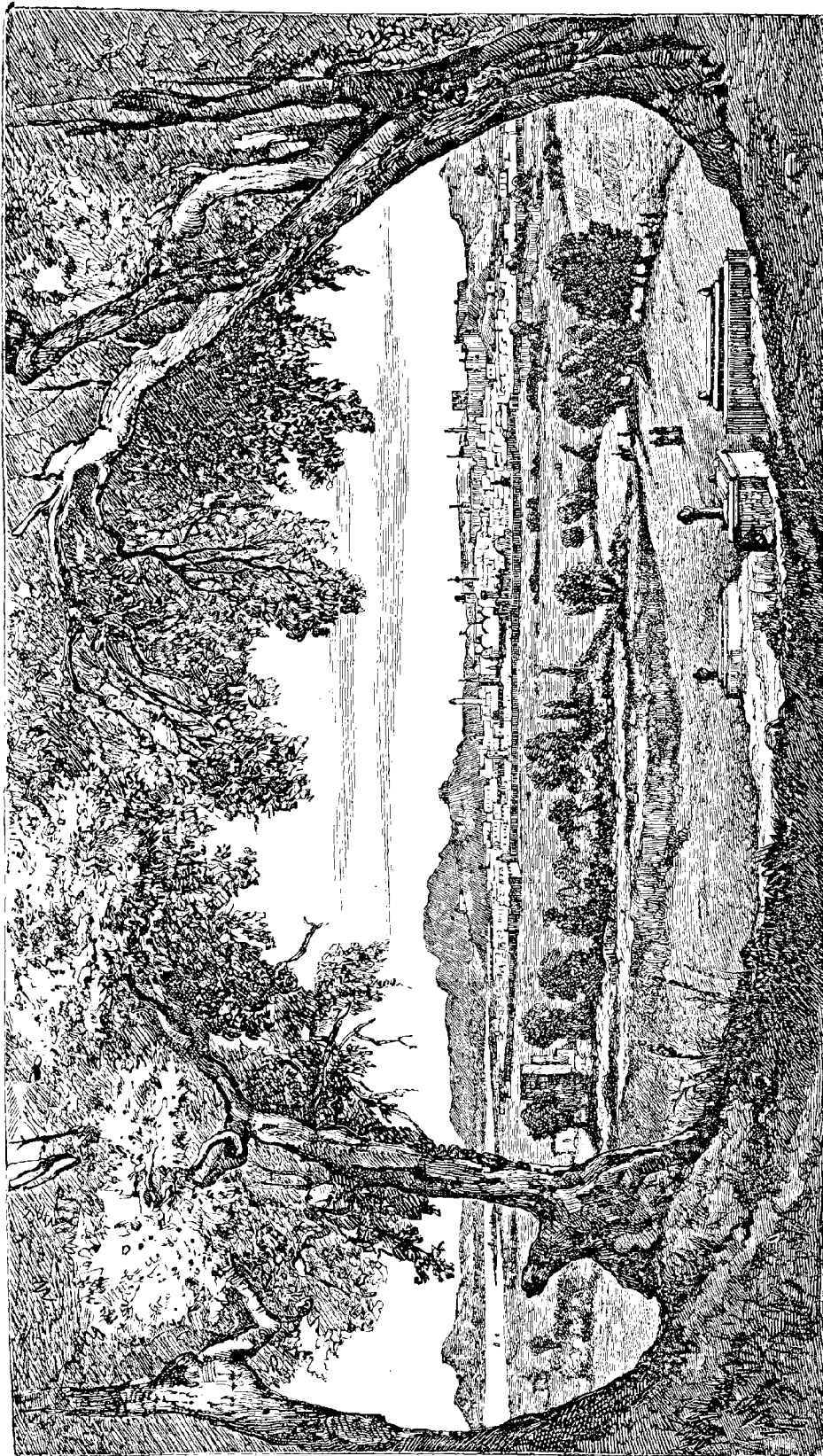
Celui qui suit fermement cette règle de persévérance, tout ignorant qu'il soit, deviendra nécessairement instruit, et tout faible qu'il soit, il deviendra nécessairement fort.

L'homme qui creuse la terre sans relâche finit par rencontrer une source d'eau; de même,

l'homme studieux et plein de zèle qui s'applique sans cesse à orner son esprit, arrive à la source de la vie, qui est la science.

V. LARGEAU.

(A suivre.)



TUNIS ET LES TUNISIENS. VUE DE TUNIS, PRISE DU BELVÉDÈRE. (Pag. 279, col. 1.)

voici comment on devrait procéder pour cette division: la première classe comprendrait les hommes intelligents qui, par la méditation et par l'étude,

Le bien de la fortune est un bien périssable; Quand on bâtit sur elle, on bâtit sur le sable. (Racan.)

COURS PRATIQUE
DE LANGUE ANGLAISE

Méthode Robertson

DIXIÈME LEÇON

Deuxième division. — Analyse et théorie.

LEXICOLOGIE.

(Suite).

128. EVER, ajouté aux pronoms relatifs et à quelques adverbes, leur donne cette valeur générale et indéfinie que produit en latin la terminaison *cumque*, en français la terminaison *conque*, ou les mots *que ce soit*; *Whoever*, quiconque, qui que ce soit; *whichever*, quel que ce soit; *whenever*, toutes les fois que, en un temps quelconque; *wherever*, partout où, en quelque lieu que ce soit; *however*, cependant, de quelque manière que ce soit.

129. MAY vient du saxon *magan*. C'est un verbe défectif qui n'a que deux formes: *may* pour le présent, et *might*, qu'on a vu plus haut, pour le passé et le conditionnel. Il diffère de *can*, *could*, en ce qu'il indique ou la possibilité d'une chose douteuse, ou l'autorisation, la liberté de faire une chose; tandis que *can* exprime le pouvoir, ou la faculté. *I CAN read* signifie *J'ai pu lire*, parce que je sais lire, ou *j'ai la faculté de lire*; *I MAY read* signifie *Je peux lire*, parce qu'on me permet de lire, ou que *j'ai la liberté de lire*; *I MAY mistake* signifie *Je peux me tromper*, c'est-à-dire, *Il est possible que je me trompe*.

MAY prend *est* à la seconde personne du singulier. Quand il est suivi d'un verbe à l'infinitif, le signe *to* se retranche.

PROMISE, comme verbe, est dérivé du substantif *promise*, promesse, qui vient du latin *promissum*, ou du participe français *promis*. Les principaux dérivés de *promise* sont:

To promise, promettre.

Promisee, celui à qui l'on fait une promesse.

Promiser, celui qui promet.

Promising, qui promet, qui donne des espérances.

Promissory, qui contient une promesse.

Promissoryly, par forme de promesse.

Compromise, compromis, transaction.

To compromise, compromettre; transiger.

Compromiser, celui qui fait un compromis, une transaction.

Unpromising, qui promet peu; qui s'annonce mal.

Uncompromising, qui ne transige pas; irréconciliable.

INDULGENT est dérivé du verbe *to indulge*, se laisser aller (à), s'abandonner (à) favoriser avoir de l'indulgence (pour). Ce verbe vient du latin *indulgere*, qui a le même sens. Ses principaux sont:

Indulgence, indulgence; abandon; plaisir; faveur.

Indulgent, indulgent; qui se laisse aller, qui s'abandonne.

Indulgently, avec indulgence; avec satisfaction.

Unindulgent, peu indulgent.

COMPOSE vient du français. Outre l'accep-

tion française, qui est la même en anglais, il signifie *calmer*, *apaiser*. Ses principaux dérivés sont:

Composed, calme, tranquille.

Composedly, avec calme,

Composedness, calme, tranquillité.

Composer, celui qui calme; compositeur (de musique).

Composing-stick, composteur.

Compositor, compositeur (d'imprimerie).

Composure, composition; calme, tranquillité.

To discompose, déranger, troubler, mettre hors de soi.

Discomposure, dérangement, trouble.

Incomposit, incomposé.

To precompose, composer d'avance.

To recompose, recomposer; calmer de nouveau.

YOURSELF est formé de *your*, votre, et de *self*, personne. Il ne sert que lorsqu'on s'adresse à une seule personne.

130. LET vient du saxon *letan* ou *letan*. C'est un verbe irrégulier, dont le passé défini est *let*, ainsi que le participe passé. Il signifie *laisser*, dans le sens de *permettre* ou de ne pas empêcher. *Let* est aussi un verbe auxiliaire, signe de l'impératif. On l'emploie à la première et à la troisième personne tant au singulier qu'au pluriel. Il est suivi d'un pronom personnel à l'objectif, ou d'un substantif et du verbe. Littéralement, *Let me hear* signifie *Laissez-moi entendre*.

TO HEAR est l'infinitif de *heard*, qu'on a vu dans la huitième leçon.

DIRECTLY est dérivé de *direct* (37), qui est français.

SYNTAXE

§ 1 — Partie Interrogative.

Pourquoi *thou* ne précède-t-il pas le verbe *hadst*?

Pourquoi dit-on, *If thou WERTH displeased*, au lieu de *If thou WAST displeased*?

Pourquoi met-on *his*, qui est masculin, devant *account*, qui est neutre?

Pourquoi le signe *to* ne précède-t-il pas les verbes *lose* et *say*?

Pourquoi *you* est-il après *promise*?

Pourquoi ne dit-on pas *I promise TO you*?

Quelle différence y a-t-il entre *I WILL be indulgent* et *I SHALL be indulgent*?

Pourquoi *you* est-il après *hear*?

§ 2 — Partie Explicative.

131. *Thou hadst forbearance*.

Tu eus indulgence.

Tu eus DE L'indulgence.

Nous avons dit (147) que les mots *de*, *du*, *de la*, *des*, quand ils sont partitifs, qu'ils expriment un petit nombre, une petite quantité, qu'on peut les tourner par *quelque*, *quelques*, ou *un peu de*, se rendent en anglais par *some*. Dans le cas contraire, ils n'ont point d'équivalents en anglais, et doivent disparaître. Dans cette phrase: « Tu eus DE L'indulgence. » l'intention du visir n'étant pas de dire: « Tu eus UN PEU d'indulgence, » il n'a pas fallu employer *some*.

132. *Might he not lose*.

Pourrait-il pas perdre.

Nous avons dit (165) que dans une phrase à la fois interrogative et négative, *si le sujet*

est un substantif, il suit le mot *not*. On voit maintenant que, *si le sujet est un pronom*, il se met ordinairement après le verbe défectif ou le verbe auxiliaire, et précède le mot *not*.

On verra plus tard qu'il y a exception dans les contractions abrégatives.

133. *Whatever you MAY say*.

Quoi que vous pouvez dire.

Quoi que vous DISIEZ.

Whatever you MIGHT say.

Quoi que vous pouviez dire.

Quoi que vous DISSIEZ.

Le verbe *may*, considéré comme signe ou auxiliaire, correspond souvent au subjonctif français. Il forme alors avec le verbe ce que la plupart des grammairiens appellent le mode potentiel; distinction qui nous semble superflue, et qui complique inutilement la conjugaison. Il n'y aurait pas de raison pour ne pas faire aussi un mode de *I ought to say*, Je dois dire; un autre de *I must say*, Il faut que je dise; un autre de *I need say*, J'ai besoin de dire, etc. etc.

134. *I promise you I will be*.

Je promets vous je serai.

Je vous promets que je serai.

Ici, le mot *that* est sous-entendu; il pourrait cependant s'employer, et l'on pourrait dire: « *I promise you that I will be*. » L'explication que nous avons donnée plus haut, d'après Horne Tooke, du mot *that*, prouve qu'en effet, ce mot n'est pas toujours nécessaire, et qu'on peut dans certains cas le retrancher sans inconvénient. *I promise you THAT I will be indulgent* signifiait *Je vous promets CELA: Je serai indulgent*, on voit que le mot *CELA* n'est pas absolument nécessaire.

A suivre.

NOUVELLES

DE LA RÉPUBLIQUE DES LETTRES
et des États circonvoisins.

L'Académie française ne peut se consoler des résultats lamentables du concours de poésie, résultats que nous avons signalés en temps opportun.

Le prix qu'ils n'ont pu décerner est resté sur le cœur de nos immortels, et ils cherchent le moyen d'éviter le retour d'un pareil désappointement.

Quelle peut bien être la cause de « l'abaissement du niveau littéraire » qui s'accroît, d'après les honorables académiciens, à chaque nouveau concours?

Telle est justement la question qui divise l'illustre compagnie.

* * *

Considérant l'élévation du prix des loyers et des choses les plus nécessai-

res à la vie, un groupe d'académiciens est d'avis d'élever proportionnellement les prix de poésie et d'éloquence.

Le 2,000 francs offerts par l'État aux lauréats, il y a environ trois quarts de siècle, n'ont subi, il est vrai, aucune espèce d'augmentation, tandis que tout a enchéri de plus du double. Ce n'est pas juste.

On incline donc, de ce côté, à augmenter l'importance des prix, soit en les décernant moins fréquemment, soit en obtenant de l'État une subvention plus considérable.

* * *

Mais un autre groupe académique voudrait, au contraire, répartir sur un plus grand nombre de lauréats l'ensemble des sommes affectées aux prix des divers concours, afin d'étendre les encouragements d'autant et qu'il y ait un plus grand nombre d'élus proportionnellement aux appelés.

Je ne sais pas si ce dernier moyen remplirait le but, qui est, si on se le rappelle, d'élever le niveau littéraire; si je le croyais, j'en proposerais un beaucoup plus radical, qui serait de décerner les prix à tous ceux qui se donneraient la peine de concourir.

* * *

Les promoteurs de cette dernière proposition croient que ce qu'on recherche dans les récompenses académiques, c'est moins l'argent que l'honneur.

Cela n'est pas exact.

Tant que ces sortes de concours offriront une récompense en argent, on peut être assuré que la grande majorité de ceux qui y prendront part se soucieront beaucoup moins de l'honneur que de l'argent.

Pourquoi voulez-vous qu'on y recherche autre chose, puisque c'est de l'argent que vous offrez?

* * *

Pour ne point nous attaquer à l'institution même des concours académiques, nous devons nous borner à reconnaître que, dans l'un comme dans l'autre groupe, on fait fausse route.

L'élévation des prix n'entraînera pas nécessairement l'élévation littéraire; il n'y a aucune raison sérieuse pour cela.

D'autre part, si l'on tient au sys-

tème des récompenses en argent, je me demande quel résultat on espère obtenir en augmentant le nombre de ces récompenses diminuées d'importance.

Maintenant, comme nous sommes convaincus de l'impuissance de l'Académie, dans cette affaire, nous ne voyons pas qu'il y ait un intérêt de premier ordre à ce qu'elle se décide dans un sens ou dans l'autre ou pour le *statu quo*.

* * *

M. Benlow a continué, dans la dernière séance de l'Académie des inscriptions, ses communications relatives à l'origine des Albanais et à la littérature albanaise. La légende historique de Scander-Beg lui a fourni l'occasion de plusieurs citations curieuses. Voici un morceau relatif à la délibération qui précéda le mariage de ce prince :

Scander-Beg, dit la rapsodie, assembla à Croja les patriciens et les évêques pour s'entendre avec eux au sujet du pays dans lequel il devait choisir sa compagne.

Premier patricien. — Choisissez, seigneur, une Napolitaine.

Deuxième patricien. — A Naples, les jeunes filles sont trop délicates, trop abandonnées aux loisirs; le soir les trouve telles qu'elles se sont levées le matin. Le travail actif de nos maisons les importune et les ennuie.

Troisième patricien. — On en trouvera plus près, dans l'Apulie.

Quatrième patricien. — Bari et Tarrente renferment aussi de charmantes demoiselles; mais, habituées à de vastes plaines, à des campagnes fleuries, elles auront le cœur gros dans les vallons étroits de nos montagnes. Envoyons en Sicile; peut-être le roi aura-t-il quelque jeune fiancée à nous offrir.

Cinquième patricien. — Oh! une jeune personne venant des terres chaudes, mollement bercée par la brise tiède de la mer, perdrait la santé au milieu de nos roches et de nos neiges.

Scander-Beg. — Eh bien! Je sais où je dois prendre femme: Je veux une jeune fille albanaise de langage et de mœurs. Donc, mes seigneurs, si vous m'en croyez, nous enverrons au

palais d'Ariante, à Cattaro, vers la signora Dorica Marina.

* * *

La Société de topographie va ouvrir des cours particuliers et gratuits de géodésie et de topographie, destinés à toutes les personnes appelées à faire partie de missions scientifiques ou autres, ainsi qu'aux officiers de réserve, pour toutes les connaissances qui ont trait aux sciences militaires. La vérification et le règlement des instruments de précision auront lieu sur le terrain. Un cours de dessin topographique, conformément aux teintes et signes arrêtés par le dépôt de la guerre, sera fait chaque semaine.

Ces cours seront professés par MM. F. Hennequin, président de la Société de topographie parcellaire; Lottin, professeur de topographie à l'école Turgot; Gaumet, ancien élève de l'École supérieure de guerre; Jaffrezie, ancien officier de marine.

Les personnes qui désirent suivre ces cours sont priées d'adresser une demande écrite à M. le président de la Société de topographie, 43, rue de Verneuil, Paris.

RAMBLE.

BIBLIOGRAPHIE

Le Congrès des comptables. QUESTIONS ACTUELLES DE COMPTABILITÉ ET D'ENSEIGNEMENT COMMERCIAL, par M. Eug. Léauté, chef de bureau à la comptabilité du Comptoir d'escompte de Paris.

Combattre la routine et les fausses théories comptables, telle semble être la tâche ardue que M. Eug. Léauté s'est imposée en mettant la main au livre très instructif et vraiment remarquable qu'il fait paraître aujourd'hui chez Guillaumin et C^e, livre qui nous paraît appelé à faire sensation et à provoquer les plus utiles réformes dans la pratique professionnelle de la comptabilité et dans l'enseignement de cette science, dont l'auteur réclame avec raison la « popularisation » par l'École primaire. Parmi les nombreux chapitres de cet ouvrage, le lecteur trouvera un compte rendu critique très complet des séances du Congrès des comptables qui vient d'avoir lieu à Paris, ainsi qu'une notice fort intéressante sur les *Chambres syndicales du commerce et de l'industrie*, sous le pa-

tronage intelligent desquelles l'auteur place son projet éminemment pratique « d'uniformisation » de la comptabilité par séries similaires d'entreprises commerciales et industrielles. (Envoi franco par l'auteur, 2, Cité Rougemont, à Paris, contre mandat-poste ou timbres-poste).

ANECDOTES

PENSÉES ET MAXIMES

Contentez-vous de peu, dit la vieille sagesse,
Et sur votre gosier réglez vos appétits.

(Viennet.)

Né de l'oisiveté, comme le vice,
L'ennui donne souvent la main à son frère.

(Sanjal Dubay.)

Le Gérant: LÉON LÉVY.

Imp. D. BARDIN, à Saint-Germain.

CAUSERIE FINANCIÈRE

Les syndicats reprennent leur campagne à la hausse. Comme ils ne veulent pas fatiguer leur public et qu'ils ont plusieurs cordes à leur arc, ils entreprennent d'autres valeurs. Le moment leur a paru propice de reprendre la hausse sur les actions de nos grandes compagnies de chemins de fer; ils veulent que ces actions ne représentent plus qu'une capitalisation de 3 à 3 1/2 %.

Comme nous supposons qu'un certain nombre d'entre vous possèdent des actions de chemin de fer, notre attention s'est éveillée sur ce point et nous venons en causer avec vous.

Il est incontestable que ces titres sont excellents en principe, que nos chemins de fer font des recettes, chaque semaine en progression, mais ce n'est pas une raison suffisante pour dire que les actions ne doivent plus donner que 3 à 3 1/2 % d'intérêt. Il ne faut pas oublier que ces valeurs, toutes bonnes qu'elles soient, sont essentiellement aléatoires, sujettes, à un moment donné, à de grandes variations. Il peut donc se faire qu'une seule variation en baisse vous enlève l'intérêt de plusieurs années de votre revenu.

Et puis, pourquoi se contenter d'un si minime intérêt avec de si grandes chances de baisse, quand vous avez, par exemple, sous la main, le 3 % français qui donne 3 1/2 % avec la presque certitude de monter à 40 ou 45 francs après la conversion du 5 % français?

Sur ce point du moins, pas de mécompte possible, la hausse en est pour ainsi dire indiquée. Et si, par un malheur quelconque, par une catastrophe imprévue, tout craquait, tout baissait à la Bourse, la perte momentanée que vous éprouveriez sur le 2 % serait toujours moindre à côté de celle qui vous atteindrait sur les actions de chemins de fer poussées aux extrêmes limites de la hausse.

Nous vous conseillons donc de surveiller attentivement le mouvement en cours et de profiter des hauts prix qu'on va obtenir pour faire un arbitrage avantageux.

Le Crédit foncier dépasse 1,700 fr., il faut voir mieux.

Les receveurs-payeurs généraux, tout en s'occupant activement du placement des obligations communales 1881, rapportant 4 %, s'occupent aussi des affaires des magasins généraux de France et d'Algérie, ainsi que du Crédit maritime qui va voir le jour sous les auspices du Crédit foncier.

Il faut payer aujourd'hui 525 fr. les Parts de la Société des Champignonnières, c'est la moitié de ce que vaudront ces titres quand on publiera les comptes de l'exercice de la fin d'année.

Notre placement privilégié à 6 % est toujours des plus courus par notre clientèle qui en apprécie, chaque jour, davantage les éléments de sécurité et de revenus.

Nous nous rappelons que, le 1^{er} juin prochain, commence pour notre Société des Villes d'Eaux, le second semestre 1881. Nous n'avons plus à vous faire connaître les résultats des semestres précédents. Vous les connaissez et vous savez que chaque ancien semestre, outre qu'il a donné un résultat de 9 %, a permis de constituer une réserve égale à la moitié du capital social.

Vous avez donc actuellement une superbe occasion pour placer vos capitaux dans nos parts; vous en tirerez un revenu difficile à trouver ailleurs.

Pour nos nombreux lecteurs et clients qui habitent la province, il leur est souvent difficile, souvent impossible de se procurer des objets de premier choix et à des prix modérés. Sollicités par un grand nombre d'entre vous, nous n'avons pas reculé devant un surcroît de travail et de fatigues; nous avons établi un *Comptoir spécial de commission*. A cet effet, nous avons passé des traités avec les principales maisons de fabrique de Paris et nous pouvons, dès aujourd'hui, vous procurer tous les objets que vous désirez, au prix *du gros*, au lieu du *prix de détail*. C'est un avantage considérable que nous faisons à notre clientèle et nous sommes persuadés qu'elle nous en sera reconnaissante.

SOCIÉTÉ DES VILLES D'EAUX.

PLACEMENTS PRIVILÉGIÉS

Les placements en *Intérêts sociaux privilégiés* de la Société des Villes d'Eaux sont maintenant très appréciés de notre clientèle qui en a compris tous les avantages; nous n'avons donc plus qu'à les résumer.

Les *Intérêts sociaux privilégiés* peuvent être de toutes sommes et sont toujours nominatifs. Ils possèdent toutes les garanties du titre nominatif, sans en avoir les inconvénients, car la transmission se fait par les soins de la Société, sans délais et sans frais, à toute époque sur demande du porteur du titre.

L'impôt sur le revenu est à la charge de la Société.

Le propriétaire du titre reçoit les intérêts et dividendes chez lui, sans frais. C'est un des avantages du titre nominatif.

Les *Intérêts sociaux privilégiés* sont créés en représentation des avances faites sur marchandises Eaux Minérales, et ont pour garantie:

1^o Les marchandises spécialement affectées comme gage;

2^o Le Capital social;

3^o La réserve;

4^o Les bénéfices de l'année en cours.

Ils rapportent un intérêt fixe de 6 % l'an, payable les 31 mai et 30 novembre. En outre il est attribué 4 % des bénéfices nets, à partager proportionnellement à la mise de chacun des propriétaires d'Intérêts sociaux privilégiés.

Les envois de fonds doivent être faits à l'administrateur de la Société des Villes d'Eaux, en spécifiant qu'ils sont destinés au placement en *Intérêts sociaux privilégiés*.

COMPTOIR SPÉCIAL DE COMMISSION

PRIX DE FABRICATION APPLIQUÉ A LA VENTE AU DÉTAIL POUR TOUTES ESPÈCES D'ARTICLES DE PROVENANCE PARISIENNE

Avant la création du *Comptoir spécial de commission*, les achats chez le fabricant, par l'entremise du *commissionnaire*, étaient le privilège exclusif du *commerçant*.

En s'adressant au *Comptoir*, tout le monde peut se procurer, aux prix établis pour le commerce, les objets d'un usage journalier, qui constituent l'immense variété de produits de l'industrie du monde entier, connue sous la dénomination d'*articles de Paris*.

Si l'on considère l'importance des frais généraux des magasins de vente au détail, les dépréciations subies par les objets qui ont séjourné longtemps dans les rayons, l'inconstance de la mode, le crédit, les pertes, etc., etc., on demeure frappé des différences qui doivent exister entre les *prix de fabrication* et ceux de la *vente au détail*.

Le *Comptoir spécial de commission* n'achetant qu'au fur et à mesure des commandes qui lui sont faites, et traitant directement avec les fabricants, offre des avantages au point de vue des prix, qui ne sauraient se rencontrer dans aucun magasin de Paris ni de la province.

Il est hors de doute que tous les articles d'*horlogerie*, de *bijouterie*, de *tabletterie*, les *armes de chasse et de luxe*, les *instruments d'optique et de précision*, les *objets de fantasmagorie*, les *instruments de musique*, les *jouets d'enfants*, les *bronzes d'art et objets de curiosité*, les *articles pour garnitures et ornements*, les *tapisseries*, *glaces*, *meubles*, etc., etc., sont assujettis à un luxe d'étalage qui ne peut manquer d'en augmenter singulièrement les prix, et il serait superflu d'insister sur les avantages qui résultent de l'*achat opéré directement chez le fabricant pour ces divers objets*.

Toutefois le *Comptoir spécial de commission* n'ayant été créé qu'en vue de satisfaire aux diverses exigences du *service commercial* de la *Société des Villes d'Eaux*, pour ce qui concerne les fournitures à effectuer aux casinos, hôtels, établissements thermaux, etc., etc.; son action ne saurait s'étendre au delà de la clientèle de ladite Société et des acheteurs des publications appartenant à la SOCIÉTÉ DES JOURNAUX POPULAIRES ILLUSTRÉS.

Pour que l'on puisse apprécier par des comparaisons toute l'étendue des avantages offerts par le *Comptoir de commission*, les principaux articles de fabrication parisienne sont représentés par les quelques objets suivants, qui seront livrés à tous les clients de la SOCIÉTÉ DES VILLES D'EAUX, ainsi qu'à tous les acheteurs de publications appartenant à la SOCIÉTÉ DES JOURNAUX POPULAIRES ILLUSTRÉS au prix unique de **20 francs** pour chaque objet, savoir:

MONTRE ARGENT 18 LIGNES, CUVETTE ARGENT; PENDULE I O PÉE AVEC SOCLE ET GLOBE, PENDULE CARTEL; BAROMÈTRE ANÉROÏDE, AVEC THERMOMÈTRES MONTÉS SUR CHÊNE SCULPTÉ; MICROSCOPES A MIROIRS; LONGUE-VUE MARINE (*longueur 1 mètre*); JUMELLES MARINES ACHROMATIQUES; PORTE-CIGARES SÉCHOIR, EN THUYA; CAFE A LIQUEURS, AVEC SON SERVICE; COFFRET A BIJOUX; POUPÉE ARTICULÉE, EN PEAU (*hauteur 67 centimètres*); PAIRE DE LAMPES MODÉRATEUR (*véritable céladon*); CARAFE-SURPRISE A MUSIQUE; PISTON; COR DE CHASSE; FLÛTE; CLARINETTE.

Les expéditions pour la province, des spécimens ci-dessus indiqués, auront lieu soit contre remboursement, soit de tout autre façon qui puisse permettre aux destinataires de s'assurer de la qualité et de la valeur de l'objet, avant d'en prendre livraison.

Adresser toutes demandes à M. l'administrateur de la SOCIÉTÉ DES VILLES D'EAUX, 4, rue Chauchat, Paris.

L'ENSEIGNEMENT POPULAIRE

9 JUIN 1884.

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

1^{re} ANNÉE.

N° 19. — Prix : 15 centimes.

Rédacteur en chef : ADOLPHE BITARD.

BUREAUX : rue Montmartre, 125.

Abonnements : PARIS, un an, 8 fr.; six mois, 4 fr. — DÉPARTEMENTS, un an, 10 fr.; six mois, 5 fr. — ÉTRANGER, un an, 12 fr.

SOMMAIRE

TEXTE. — *La jeune artiste*, sonnet. — *Mœurs et coutumes*: Le mariage musulman en Egypte. — *Cours de comptabilité*: Lettres de change, Traités ou Mandats. — *Cours d'histoire universelle*: Colonies grecques et principaux Etats. — *Musique pittoresque*: La Guimbarde. — *Promenades archéologiques en Espagne*: La tour de Jules César à Truxillo — *Histoire de la con-*

quête du Mexique, chapitre XIII. — *Cours pratique de langue anglaise (Suite)*. — Nouvelles de la République des lettres. — Anecdotes, pensées et maximes, etc. ILLUSTRATIONS. — *La jeune artiste*. — *Promenades archéologiques en Espagne*: La tour de Jules César à Truxillo (Estramadure). — *Cours d'histoire universelle*: Portraits d'Achille, d'Agamemnon et d'Ulysse.



LA JEUNE ARTISTE. (Page 290, col. 1.)

AVIS IMPORTANT

Toute personne qui prendra un abonnement d'un an recevra gratuitement en prime : les QUADRUPÈDES, de Buffon. Cette prime extraordinaire est un magnifique volume de 320 pages, illustré de gravures entièrement inédites, et vendu en librairie 6 francs.

AVIS

Changements d'adresses. — Nous rappelons à nos abonnés que toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée d'une des dernières bandes du journal, et de 4 franc pour nouveaux frais.

LA JEUNE ARTISTE

SONNET

Tes jolis doigts ont fait palpiter la mandore
Qui semble maintenant gémir de ton oubli,
Et, gardant un refrain de ton hymne sonore,
En se le repétant module un faible cri.

Tu courageuse main, pour travailler encore,
Retouche le tableau debout sur l'établi,
Pose du vert au pré, met du rose à l'aurore,
Au voile de la nymphe imprime un dernier pli.

Tandis que les passants courent sous ta fenêtre,
Dans ta chambre un rayon de la divinité
Sous le manteau de l'art en souriant pénètre.

Tu n'as point les chagrins de notre humanité,
Car tes amants divins te resteront fidèles. —
Ce sont les dieux charmants qui posent en modèles.

ARMAND GRÉBAUVAL.

MŒURS ET COUTUMES

LE MARIAGE MUSULMAN EN ÉGYPTÉ

L'éducation de la jeunesse musulmane en Égypte se résume ainsi : les garçons apprennent le Coran, et les filles rien du tout. En conséquence, les garçons sont envoyés au *kouttab*, c'est-à-dire à l'école, à l'âge de neuf ans, dans le but unique d'y apprendre le Coran par cœur, sans en omettre un verset, un seul mot. Celui qui a atteint ce but enviable est considéré comme un jeune homme accompli, l'honneur de sa famille.

Quand les études du jeune homme sont achevées, ce qui lui arrive généralement vers l'âge de quinze ans, son père en est averti par le cheik du

kouttab. L'heureux père s'empresse alors de retirer son fils de l'école, il l'emporte en triomphe, lui prodigue les caresses et les récompenses, et, s'il est assez riche pour cela, lui monte sans retard un magasin de droguerie, attendu qu'en Égypte, et en particulier à Alexandrie, tous les bourgeois arabes sont droguistes; s'il n'est pas assez riche, il l'installe dans son propre magasin. Cela fait, de manière ou d'autre, il s'agit de marier le jeune prodige, et c'est à quoi songe, dès lors, en effet, un père prévoyant.

La mère est aussitôt avertie des projets paternels, qu'elle approuve nécessairement; sur l'ordre de son époux et maître, elle bat la ville à la recherche d'une épouse digne de son fils, vantant partout, avec une exagération toute maternelle, la sagesse, les talents et la piété du jeune sujet, ayant soin d'insister sur ce point important qu'il sait le Coran par cœur, ce qui est généralement vrai; mais y comprend-il quelque chose? il ne faudrait pas en jurer.

Elle n'agit pas seule dans cette campagne. Dès qu'elle a reçu de son mari communication de ses projets pour l'établissement de leur fils commun, l'excellente dame va trouver deux de ses amies intimes auxquelles elle explique la situation et qui l'accompagnent dans son expédition, laquelle peut s'étendre assez loin et se prolonger assez longtemps.

Enfin, la jeune fille est trouvée : c'est une jolie fillette de douze à treize ans, dont le père est un riche bourgeois, bon musulman et ce qui s'en suit. Le père et la fille sont aussitôt mis au courant des perfections du jeune homme, surtout de l'état de sa fortune, ce qui les intéresse bien davantage, et voilà l'affaire emmanchée.

Le soir même, mis au courant de la situation, le père du garçon se rend chez le père de la fille pour formuler la demande officielle. On s'entend aisément sur les préliminaires, puis les conditions sont débattues en présence de quelques témoins amis des deux parties, conditions qui se résument, en définitive, dans la fixation du montant de la dot à payer par le mari. Ensuite, on arrête le jour des noces, qui sera de préférence la veille d'un

lundi ou celle d'un vendredi, jours de bon présage.

Tout cela se passe en dehors et à l'insu du jeune homme, qui n'en est averti qu'après que les deux familles sont tombées d'accord, et qui n'a qu'une chose à faire dans la circonstance : acquiescer à tout, le Coran — qu'il a appris par cœur — lui prescrivant d'obéir aveuglément à ses parents, c'est-à-dire à son père.

Lorsque tout est bien convenu, les deux mères, accompagnées de quelques amies intimes, se rendent chez toutes leurs connaissances pour les inviter aux noces de leurs enfants; de leur côté, les deux pères adressent à leurs relations des billets d'invitation en vers et écrits en lettres d'or!

Le grand jour arrive enfin. Dès le matin, les deux familles (les hommes seulement, car les femmes ne sont pas admises à ces réunions) se réunissent dans la maison du père de la fiancée, avec quelques parents et invités privilégiés. Le contrat, lu par un cheik, est présenté aux représentants des deux fiancés, qui le signent sans que ceux-ci aient été entendus ou même consultés. Alors on boit du sirop à la santé des deux époux, et le pacte est conclu.

Ces formalités accomplies, on quitte la maison. Les bagages, le mobilier, si l'on peut dire, de la fiancée est distribué sur une vingtaine de chars, portant trois ou quatre objets chacun, et le cortège s'ébranle dans la direction — ou à peu près — de la maison des nouveaux époux. Il est précédé d'un corps de musique arabe, qui consiste en deux tambours montés sur un chameau, deux autres tambours portés par deux personnes et battus par une troisième et deux clarinettes. Après avoir parcouru le plus grand nombre de rues possible, on arrive enfin à la maison du mari, les chars sont déchargés et le mobilier de la jeune épouse installé dans sa nouvelle demeure.

A midi, on voit s'élever devant la maison une grande tente ornée de lustres et d'autres appareils d'illumination; par terre sont placés, tout autour de la tente, des *dekkh* (espèces de banes); au milieu s'installent les musiciens, armés, l'un d'un violon, l'autre d'un *oud*, celui-ci d'une flûte, celui-là d'un petit tambour, cet autre

du seul instrument dont la nature l'ait pourvu; les uns chantent, les autres jouent de leurs instruments, et tous ces virtuoses s'accordent comme ils peuvent.

Cependant les invités commencent à arriver, par groupes plus ou moins nombreux; lorsqu'ils sont tous réunis, on les introduit dans une pièce de la maison où le repas est servi, et tous alors, assis sur leurs talons à la mode arabe, les manches retroussées, se mettent à manger en s'aidant tout bonnement, pour porter les aliments à leur bouche béante comme un soupirail, de la fourchette de la nature. En moins d'un quart d'heure, l'affaire est réglée, et chacun se retire.

Vers trois ou quatre heures de l'après-midi, les parents, accompagnés de quelques amis, vont chercher la fiancée pour la mener à la maison de son époux. Le cortège se forme à sa porte. La musique premièrement décrite tient la tête, les invités marchent en ligne sur les deux côtés, enfin paraît la fiancée s'appuyant sur deux jeunes femmes: toutes trois sont enveloppées d'une sorte de moustiquaire, d'un réseau fin et transparent, tenu par un homme à chaque coin; le cortège est fermé par les femmes invitées à la cérémonie. Entre les deux colonnes d'invités du sexe fort, qui viennent immédiatement après la musique, il règne un espace vide: cet espace est occupé par le *khawal*, danseur habillé en femme, le visage rasé en conséquence, et qui chante en dansant au son des instruments qui le précèdent, accompagné en outre des cris d'enthousiasme des invités.

Quant aux femmes, elles ne cessent de proférer, tout le long du chemin, des *lolo lolo* répétés une vingtaine de fois, qui constituent leurs exclamations de joie les plus exaltées.

C'est dans cet appareil que la fiancée est conduite à sa nouvelle demeure. Le soir venu, on se rend à la mosquée, où l'on fait quelques prières pour le bonheur des nouveaux époux.

À la suite de ces prières, le cortège du marié part de la mosquée. La même musique enragée le précède, ensuite vient le *zkr*, qui se compose de cheiks priant à haute voix en agitant la tête en avant et en arrière; puis le fiancé, habillé de neuf et

précédé d'une vingtaine d'amis portant chacun un phare et formant colonne de chaque côté, comme les invités dans le cortège de la fiancée; au milieu est toujours le *khawal*, exécutant ses contorsions chorégraphiques.

Arrivé à la maison nuptiale, le cortège fait halte, et le mari opère son entrée, tandis que son père jette pardessus sa tête des petites pièces de monnaie que les fékirs et les gamins se disputent en se bousculant les uns les autres. Cependant l'époux est attendu dans la chambre nuptiale, brillamment ornée, où, dès qu'il est entré, les femmes lui présentent sa jeune épouse, dans tout l'éclat de sa beauté et du luxe déployé dans un si beau jour pour lui faire honneur.

C'est alors seulement qu'il la voit; jusqu'à ce moment, il n'a pu même soupçonner la couleur de ses yeux.

Les femmes se retirent, laissant les deux époux en présence... Cette première entrevue ne peut durer plus d'un quart d'heure, au bout duquel le mari doit être de retour auprès de ses amis.

Toute la journée du lendemain est consacrée aux chants et à la danse, et avec elle se terminent les réjouissances du mariage qui vient d'être consommé.

Mais si les époux ne se convenaient pas, c'est-à-dire si la jeune épouse ne plaisait pas, vérification faite, à son mari, ce dernier aurait toujours la ressource du divorce, complètement indispensable des lois qui règlent le mariage musulman; si, au contraire, elle lui plaît, il n'y a toutefois pas à craindre que sa passion pour elle prenne des proportions inquiétantes: de même, il n'y a pas d'exemple qu'une femme arabe soit devenue folle, si ce n'est de jalousie, d'un mari ainsi obtenu.

M. MAHER.

COURS DE COMPTABILITÉ

(Suite.)

LETTRES DE CHANGE, TRAITES OU MANDATS

MODÈLES DE LETTRES DE CHANGE

Lettre de change à jour fixe.

Paris, le juillet 18

B. P. F. 200).

Au quinze septembre prochain il vous plaira payer par cette seule de

change, à l'ordre de Baptiste Denizot, la somme de *deux mille francs*, valeur reçue en marchandises.

M. Masson, négociant en vins, à Aignay, par Corberon (Côte-d'Or).

DAVID-CHEVAUX.

Lettre de change tirée par première, seconde, troisième etc.:

Première.

Chanvort (Saône-et-Loire), le 30 juin 1881.

B. P. F. 1,850.

Au trente septembre prochain veuillez payer par cette première de change, à mon ordre, la somme de *dix-huit cent cinquante francs*, valeur reçue en marchandises, suivant avis de votre serviteur.

M. Pierre Monichon, 72, Lombard street, Londres E. C.

B. TAITOT.

Seconde.

Chanvort (Saône-et-Loire), le 30 juin 1881.

B. P. F. 1,850 (effectifs de francs).

Au trente septembre prochain veuillez payer cette seconde de change (la première ne l'étant) à mon ordre, la somme de *dix-huit cent cinquante francs* effectifs de France, valeur reçue en marchandises, suivant avis de votre serviteur.

M. Pierre Monichon, 72, Lombard street, Londres E. C.

B. TAITOT.

Et ainsi de suite pour la troisième et quatrième copies.

ACCEPTATION

(Articles 117 à 123 du Code de commerce.)

La lettre de change ou la traite sans *acceptation* offre moins de garantie et moins de probabilité de paiement que le *billet à ordre*; c'est pourquoi on envoie par l'entremise des banquiers la *lettre de change, traite ou mandat à l'acceptation*; ce qui veut dire que le *tiré* en acceptant, c'est-à-dire en donnant sa signature, prend l'engagement d'acquitter, à son échéance, la *lettre de change, traite ou mandat*, qu'il a signés. — C'est cet engagement pris par le *tiré* qu'on appelle *acceptation*.

L'*acceptation* s'écrit en travers des lignes du corps de la lettre de change, traite ou mandat. On peut écrire en encre rouge le libellé de l'*acceptation*, mais la signature doit toujours être en encre noire.

Les lettres de change, traites ou mandats à vue, c'est-à-dire à présentation, ne s'acceptent pas.

La mention la plus généralement adoptée est celle-ci :

Accepté du (échéance) pour la somme de...

Paris, le

(Signature).

REFUS D'ACCEPTATION

Lorsque le tiré refuse d'accepter la lettre de change, traite ou mandat, le porteur fait constater le refus par ministère d'huissier, par un acte appelé *protêt faute d'acceptation*.

AVAL

L'aval mis sur une lettre de change, traite ou mandat se libelle ainsi : *Bon pour aval*, et la signature.

Le donneur d'aval, s'étant mis au lieu et place du tiré, devient garant et solidaire comme tous les endosseurs.

Dans le cas où le donneur d'aval se serait mis seulement à la place d'un endosseur, il n'est responsable qu'envers le porteur et les endosseurs qui suivent.

L'aval se fait alors par-devant notaire ou par *sous-seing privé* dont voici la formule :

Je soussigné (nom, profession et demeure) m'engage par le présent AVAL à payer la somme de (en toutes lettres), montant de (mentionner la valeur) dans le cas où M. (nom, prénoms, demeure) dont je me porte garant, ne la payerait pas ou ne la rembourserait pas.

ENDOSSEMENTS

(Article 133 à 142 du Code de commerce.)

L'endossement est un acte par lequel se transmet la propriété d'une Lettre de change, Traite ou Mandat. — L'endossement consiste dans une mention très brève mise au dos d'un effet de commerce quelconque, comprenant la date, exprimant la valeur fournie et énonçant le nom de celui à l'ordre de qui l'effet de commerce est passé.

A cet effet, le Code de commerce dit :

Il est défendu d'antidater les ordres à peine de faux. Cependant il arrive souvent que le porteur d'un effet de commerce se contente d'apposer seulement sa signature au dos; il n'est pas irrégulier pour cela. Celui à qui l'effet de commerce est négocié le

complète, en inscrivant au-dessus de la signature, son nom, la valeur fournie et la date. — Dans les maisons de banque on y appose une griffe.

FORMULE DE L'ENDOSSEMENT

On écrit au dos :

Payez à l'ordre de Monsieur ou Messieurs,

Nom., valeur reçue.

Date

(Signature.)

Par abréviation, on met aussi :

O/. M. . . ou O/. MM. . .

L'endossement régulier est celui-ci : Payez à l'ordre de M. Félix de la Roche, valeur reçue en marchandises.

Paris, le

(Signature.)

Tous endos faits autrement sont irréguliers et passibles des peines édictées par l'art. 138 du Code de commerce.

TRAITES OU MANDATS

(Art. 188 du Code de commerce.)

Modèle d'une Traite ou Mandat :

Paris, le 15 mai 1881.

B. P. F. 237.50.

Au trente-un juillet prochain, veuillez payer contre le présent Mandat (ou la présente Traite), à l'ordre de monsieur Vincent, la somme de *Deux cent trente-sept francs cinquante centimes*, valeur en marchandises.

Monsieur L. ROUGETET, 16, rue des Forges, négociant en horlogerie, à Dijon (Côte-d'Or.)

CH. RENAULT.

La Traite ou Mandat ne diffère de la Lettre de change que par la non stipulation de l'ordre et de la valeur, quoique en ayant tous les caractères. La Traite ou Mandat se transfère par la voie de l'endossement comme la Lettre de change, se fait sur timbre, est susceptible d'acceptation, à moins qu'elle ne porte la mention *non susceptible d'acceptation*. On met aussi quelquefois la mention :

*Sans frais. — Refus motivé*¹.

Chaque endosseur doit donc répéter la mention ci-dessus après sa signature.

¹ Cette mention *Sans frais, Refus motivé* ou *Motif de retour*, qui a pour objet de pré-

ture qui, sans cette formalité, perdrait son effet.

FÉLIX TARPET.

COURS D'HISTOIRE UNIVERSELLE

VIII

COLONIES GRECQUES ET PRINCIPAUX ÉTATS

Sommaire :

COLONIES GRECQUES

Eoliens. Dès 1124, en Asie Mineure, fondent Smyrne, Cyme; Mitylène et Méthymne dans l'île de Lesbos; Abydos en Troade.

Ioniens. Vers 1040, en Asie Mineure, s'établissent à Phocée, Clazomène, Ephèse, Milet. Ils colonisent l'île de Chypre, les Cyclades, l'Eubée.

Achéens ou Ioniens. Au VIII^e siècle, fondent Naples, Sybaris, Crotona, Rhegion, Locres, en Italie; — Naxos, Leontion, Catane, Taorménon, en Sicile.

Doriens. S'établissent, en même temps que les Ioniens, à l'extrémité sud-ouest de l'Asie Mineure; dans les îles de Cos, Rhodes; à Halicarnasse, à Crète; d'autres fondent Chalcedon sur la Propontide; colonies dans la mer Égée, en Crète, à Mélos, Théra, Péparète, Égée, Cythère, Corcyre; fondent dans la Chalcidique Potidée (VIII^e siècle); puis, dans l'Italie méridionale, Tarente, Héraclée, Brindes; en Sicile: Messine, Syracuse, Camarine, Sélinonte, Géla, Agrigente.

Des colonies grecs vont aussi en Gaule, à Marseille, colonie phocéenne, qui fonde elle-même des comptoirs à Sagonte en Espagne, à Cyrène en Afrique.

PRINCIPAUX ÉTATS

Sparte, Argos, Corinthe, Sicione, Elide, Smyrne, Athènes, Thèbes.

INSTITUTIONS COMMUNES AUX GRECS

Religion. Culte primitif de Saturne.

Oracles. Oracles de Delphes.

Assemblée. Amphictyonies.

Concours. Jeux olympiques. I^{re} olympiade (776 av. J.-C.)

A la suite de cette révolution, de nombreuses colonies s'établirent sur les côtes de l'Asie Mineure.

Des Eoliens y étaient passés dès l'année 1124 et y avaient fondé Smyrne, Cyme, Mitylène et Méthymne dans l'île de Lesbos, Abydos dans la Troade.

Les Ioniens s'établirent vers 1040, au sud des précédents, à Phocée, dont le commerce s'étendit jusqu'en Gaule, à Clazomène, à Ephèse, à Milet, la plus grande puissance commerciale dans l'antiquité après Tyr et Carthage, et qui elle-même fonda trois cents établissements, dont les princi-

venir le protêt, n'a pas de sanction légale et le banquier ou l'intermédiaire peut toujours passer outre, mais elle indique que le tireur remboursera sans difficulté en cas de non paiement, et le banquier, par égard pour son client, en tient ordinairement compte. A.-B.

RENAULT, 2, rue Duouot, Paris.

paux sont : Lampsaque sur l'Hellespont, Sinope, Amisos, Trapézonte sur la côte méridionale de Pont-Euxin; Dioscurias, Panticapée, Olbia et Odessos (Varna?) sur la côte septentrionale; Pernithe sur la Propontide, Sestos sur l'Hellespont, Abdère au nord de la mer Egée.

Ils colonisèrent aussi l'île de Chypre, les Cyclades et l'Eubée.

Enfin des Achéens ou Ioniens allèrent, au VIII^e siècle, fonder Naples, Sybaris, Crotona, Rhegion et Locres en Italie; Naxos, Léontino, Catane et Tauroménion en Sicile; Ciunnes, en Campanie, faisait remonter son origine au XI^e siècle. Cette ville, située sur la côte, au nord de Naples, avait été fondée par deux colonies venues, l'une de Cyme d'Eolie, l'autre de Chalcis en Eubée. Elle passait pour être le séjour d'une sibylle qui, selon la fable, conduisit Enée aux enfers, et qui vendit à Tarquin les livres sibyllins.

Les Doriens s'établirent, vers le même temps que les Ioniens, à l'extrémité sud-ouest de l'Asie Mineure, dans les îles de Cos et de Rhodes, et sur le continent voisin, dans les villes d'Halicarnasse et de Cnide. D'autres fondèrent Chalcédon sur la Propontide.

Il envoyèrent aussi des colonies dans la mer Egée, en Crète, à Mélos, à Théra,

à Péparèthe, à Egine, à Cythère, à Corcyre et fondèrent, au VIII^e siècle, Potidée dans la Chalcidique; dans la Grande-Grèce (Italie méridionale), Tarente, Héraclée, Brindes; en Sicile, Messine, Syracuse, Camarine, Sélinonte, Géla et Agrigente.

Des colons grecs s'établirent aussi en Gaule, à Marseille (colonie Phocéenne), qui fonda elle-même plusieurs comptoirs, à Sagonte en Espagne, et à Cyrène en Afrique.

Avec ces nombreux établissements, la Grèce vit non seulement ses relations commerciales se multiplier, mais aussi ses relations politiques s'accroître. Sparte, Athènes, Corinthe eurent au loin pour alliés des peuples

de leur sang, qui les mêlèrent à leurs guerres. Ainsi, par exemple, Syracuse implora l'assistance de Corinthe et de Sparte, les Ioniens de l'Asie Mineure celle d'Athènes. La civilisation aussi ne dut pas moins aux colonies qu'à leurs métropoles, à Milet, à Smyrne, à Rhodes, à Alexandrie, à Syracuse, qu'à Athènes et à Corinthe.

Si nous voulons chercher le cours de ces nombreuses émigrations, il nous suffira d'étudier l'esprit des législateurs qui, en conservant l'inéga-

et leurs législateurs, persuadés qu'une grande population n'est qu'un moyen d'augmenter les richesses et de perpétuer les guerres, ne se sont occupés que du soin d'en prévenir l'excès. Les premiers ne mettent pas assez de prix à la vie, pour croire qu'il soit nécessaire de multiplier l'espèce humaine; les seconds ne portant leur attention que sur un petit Etat, ont toujours craint de le surcharger d'habitants qui l'épuiseraient bientôt.

Telle fut la principale cause qui fit sortir des ports de la Grèce ces nombreux essaims de colons, qui allèrent au loin s'établir sur des côtes désertes.

Malgré sa dispersion sur tous les rivages de la Méditerranée, malgré sa division en un grand nombre d'Etats dont les principaux sont Sparte, Argos, Corinthe, Sicyone, l'Elide, Smyrne, Athènes, Thèbes, la grande famille hellénique conserva son unité nationale par la communauté de la langue et de la religion, dont il convient de parler maintenant.

Pour les Grecs, la race des immortels s'est multipliée ainsi que celle des hommes.

Saturne, issu du ciel et de la terre, eut trois fils qui se sont partagé le domaine de l'univers: Jupiter règne dans le ciel, Neptune sur la mer, Pluton dans les enfers,

et tous trois sur la terre. Tous trois sont environnés d'une foule de divinités chargées d'exécuter leurs ordres.

Les dieux distribuent aux hommes la vie, la santé, les richesses, la sagesse et la valeur.

Pluton est odieux aux mortels, parce qu'il est inflexible. Les autres dieux se laissent toucher par les prières et surtout par les sacrifices, dont l'odeur est pour eux un parfum délicieux.

De quelque côté que les Grecs tournent leurs pas, ils sont en présence des dieux; ils les trouvent au dehors, au dedans d'eux-mêmes. Les dieux se sont partagé l'empire des âmes, et dirigent les penchants des



HISTOIRE UNIVERSELLE. ULYSSE.

lité des fortunes, ne furent pas moins attentifs à déterminer le nombre des familles et des citoyens.

C'est ce que nous apprend Aristote dans son ouvrage *la République*, liv. 2, chap. VI.

Cette loi, d'ailleurs, ainsi parle Platon (*Des lois*, liv. V), était conforme à l'esprit de ces siècles éloignés, où les hommes, distribués en petites peuplades, ne connaissaient d'autre besoin que celui de subsister, d'autre ambition que celle de se défendre: il suffisait à chaque nation d'avoir assez de bras pour cultiver les terres, assez de force pour résister à une invasion subite. Ces idées n'ont jamais varié parmi les Grecs. Leurs philosophes

mortels; les uns président à la guerre ou aux arts de la paix; les autres inspirent l'amour de la sagesse ou celui des plaisirs; tous chérissent la justice et protègent la vertu: trente mille divinités dispersées au milieu de l'humanité veillent continuellement sur les pensées et sur les actions des hommes. Quand ceux-ci font le bien, le ciel augmente leurs jours et leur bonheur; il les punit quand ils font le mal. A la voix du crime, Némésis et les Furies sortent en mugissant du fond des enfers; elles se glissent dans le cœur du coupable, et le tourmentent jour et nuit par des cris funèbres et perçants.

Ces cris sont les remords.

Si le scélérat néglige, avant sa mort, de les apaiser par les cérémonies saintes, les Furies, attachées à son âme comme à leur proie, la traînent dans les gouffres du Tartare; car les anciens Grecs étaient généralement persuadés que l'âme est immortelle.

Ce système informe de religion enseignait un petit nombre de dogmes essentiels au repos des sociétés: l'existence des dieux, l'immortalité de l'âme, des récompenses pour la vertu, des châtimens pour le crime; il prescrivait des pratiques qui pouvaient contribuer au maintien de ces vérités, les fêtes et les mystères; il présentait à la politique des moyens puissants pour mettre à profit l'ignorance et la crédulité du peuple, les oracles, l'art des augures et des devins; il laissait enfin à chacun la liberté de choisir parmi les traditions anciennes et de charger sans cesse de nouveaux détails l'histoire et la généalogie des dieux; de sorte que l'imagination, ayant la liberté de créer des faits et d'altérer par des prodiges ceux qui étaient déjà connus, répandait sans cesse dans ses tableaux l'intérêt du merveilleux, cet intérêt si froid aux yeux de la raison, mais si plein de charmes pour les enfants et pour les nations qui commencent à naître.

Ce qui contribuait encore à conserver à la grande famille hellénique son unité nationale, c'était la célébrité de certains oracles, comme celui de Delphes, où l'on se rendait de tous les points du monde grec; c'étaient encore certaines institutions

générales, comme les amphictyonies et les jeux publics.

La plus célèbre des amphictyonies fut celle de Delphes. C'était une réunion des députés de douze peuples grecs pour la discussion des grands intérêts communs et le châtimens des crimes qui pouvaient être regardés comme des attentats à la religion ou à l'honneur de la Grèce.

Je viens de vous dire que la diète des amphictyons était la réunion des députés de douze nations. Je dois vous nommer quelles sont ces douze nations.

Les auteurs anciens varient sur les peuples qui envoyaient des députés à la diète générale. Eschine, dont le témoignage est préférable à tous les autres, puisqu'il avait été lui-même député, nomme: Les Thessaliens, les Béotiens, les Doriens, les Ioniens, les Perrhèbes, les Magnètes, les Locriens, les Étéens, les Phthiotes, les Maliens, les Phocéens. Les copistes ont omis le douzième, et les critiques supposent que ce sont les Dolopes.

Cette ligue fut cimentée par le serment suivant: « Nous jurons, dirent les peuples associés, de ne jamais renverser les villes amphictyoniques, de ne jamais détourner, soit pendant la paix, soit pendant la guerre, les sources nécessaires à leurs besoins; si quelque puissance ose l'entreprendre, nous marcherons contre elle, et nous détruirons ses villes. Si des impies enlèvent les offrandes du temple d'Apollon, nous jurons d'employer nos pieds, nos bras, notre voix, toutes nos forces contre eux et contre leurs complices. »

Quant aux jeux publics, ceux où la victoire était le plus ambitionnée étaient ceux d'Olympie en Élide. Cette solennité servit de base à la chronologie grecque. Une olympiade était l'espace de quatre années qui séparait la célébration de ces jeux. La première olympiade commence l'an 776 avant notre ère.

ARTHUR MONNANTEUIL.

A suivre.

La passion, quand elle se calme, se change en amertume; c'est pourquoi j'ai fui les querelles de parti, les considérant comme le fléau de la vie.

Matthew Green.

MUSIQUE PITTORISQUE

LA GUIMBARDE

Connue autrefois sous le nom de *rebute* ou de *trompe à laquais*, la *guimbarde* était en grande faveur parmi les populations de l'Allemagne; la ville de Nuremberg avait le monopole de la fabrication de ce joujou musical. C'est d'ailleurs à un conseiller aulique de cette cité, du nom de Guimbard, qu'on en attribue l'invention.

La guimbarde consiste en une tige de fer dont la courbure présente un contour piriforme; entre les deux branches très rapprochées formées par les extrémités de la tige, se meut une languette d'acier fixée à la base de l'instrument. Pour en jouer, on l'applique contre les dents et on l'y assujettit au moyen de la pression des lèvres. Sous l'action de l'index de la main droite, la languette, remplissant le rôle d'anche libre, vibre et produit un son dont on varie les intonations par le relâchement ou la contraction de la bouche: on peut ainsi parcourir une étendue de deux octaves, mais les harmoniques du son fondamental s'obtiennent seuls naturellement; si par exemple la guimbarde est en *ut*, ou aura *ut, mi, sol, ut?* les tons intermédiaires se produisent artificiellement par un prompt mouvement du gosier, qui modifie la hauteur du son naturel auquel on l'applique. Ces sons factices ne peuvent donc être employés que comme notes de passage, car il ne serait pas possible de les attaquer isolément.

Si Lévaillant a pu émerveiller les candides habitants de l'Afrique méridionale par le charme des sons du modeste instrument qui nous occupe, il ne paraît pas que nos oreilles de *dilettanti* puissent se complaire à une aussi maigre sonorité; toutefois, il s'est trouvé des virtuoses assez habiles pour séduire un public autrement raffiné que l'auditoire du bon Lévaillant, et les lignes suivantes, écrites par Castil-Blaze, dans le *Journal des Débats* du 25 janvier 1826, en font foi: « La modeste guimbarde, puisqu'il faut l'appeler par son nom, s'est élevée au rang des instruments de musique entre les mains de M. Eulenstein, de Wittemberg. Il faut avoir entendu cet

artiste pour se faire une juste idée du parti qu'il en a tiré. Au moyen de seize guimbarde en différents tons, qu'il échange sans interrompre le cours de la phrase musicale, M. Eulenstein exécute les airs, les sonates, les concertos les plus lents et les plus rapides, prépare les modulations les plus extraordinaires : trilles, sons filés arpèges, roulades légères, tout est rendu avec une justesse inconcevable. »

II. ED. BAILLY.

PROMENADES ARCHÉOLOGIQUES EN ESPAGNE

LA TOUR DE JULES CÉSAR, A TRUXILLO

L'Espagne n'est pas moins riche en monuments romains qu'en monuments arabes; peu, à la vérité, ont résisté à l'action du temps et à l'incurie administrative, mais leurs ruines, sur divers points, ont conservé un caractère de grandeur extraordinaire qui frappe singulièrement l'imagination. Telle est, par exemple, la tour de Jules César, élevée au sommet de la montagne sur le flanc de laquelle s'étagent les maisons de la ville de Truxillo, dans l'Estramadure.

Truxillo ou Trujillo est une ville très ancienne : elle existait avant Rome même, assurent quelques écrivains espagnols, sous le nom de *Scalabis*. Les Romains l'appelèrent *Turris Julia*, précisément à cause de la tour qu'y érigea Jules César, on ne sait au juste ni à quelle date ni à quel propos.

Le magnifique dessin que nous donnons de cette tour nous dispense d'une description détaillée. On y remarquera l'état de délabrement dans lequel ces beaux restes sont laissés et qui fait prévoir à bref délai une disparition à peu près complète du monument romain.

Truxillo, qui possède en outre deux ou trois palais, une église et un hôpital assez remarquables, est la patrie du trop célèbre Francisco Pizarre, le conquérant du Pérou. C'est une petite ville qui compte à peine 5,000 habitants.

ST. M.

La fausse modestie est le dernier degré de la vanité.

La Bruyère.

HISTOIRE

DE LA CONQUÊTE DU MEXIQUE

D'après D. Antonio de Solis.

CHAPITRE XIII.

Les Indiens délibéraient par petits groupes, observant les mouvements de la troupe; comme celle-ci ne faisait aucune manifestation hostile, ils parurent prendre confiance, et les plus hardis se décidèrent à avancer. Comme ils virent que leurs camarades n'étaient pas mal accueillis par les étrangers, les timides se hasardèrent à leur tour, et au bout d'un instant tous les Indiens étaient au camp.

Cortès et ses compagnons d'armes leur firent un accueil fort gracieux. Leur nombre finit par devenir assez considérable, et ils se mêlèrent bientôt aux soldats avec lesquels ils entrèrent en parfaite familiarité.

Au reste, ces indigènes ne semblaient que médiocrement étonnés de la visite des Espagnols, et la vue de ces étrangers leur avait fait vraisemblablement éprouver plus de méfiance que de frayeur. Ils possédaient chez eux une idole très vénérée dans plusieurs provinces du continent, d'où venaient continuellement au temple de cette idole de nombreux pèlerinages; de sorte que les insulaires de Cozumel voyaient beaucoup de monde, étaient dans l'habitude de négocier avec les étrangers et parlaient même différentes langues.

La nuit venue, ils réprirent le chemin de leur village. Le lendemain, leur cacique principal, accompagné d'un nombreux cortège, vint rendre visite à Cortès et lui offrir des présents que celui-ci reçut avec de grandes démonstrations de bienveillance. Il offrit son amitié au cacique.

— Je suis enchanté, répondit le cacique, de l'expression de tes sentiments, et je suis homme à y répondre fidèlement.

Cortès ayant entendu un des Indiens du cortège prononcer à plusieurs reprises le mot *Castilla*, chargea son interprète de s'assurer de la signification attachée à ce mot par l'Indien qui l'avait prononcé. Ce renseignement, obtenu, parut alors de peu d'intérêt; cependant il devait acquérir une haute importance par la suite et contribuer

à rendre la conquête facile, comme nous le verrons plus tard.

L'Indien interrogé avait, en effet, répondu que les soldats espagnols ressemblaient beaucoup à des prisonniers originaires d'un pays appelé Castilla qui se trouvaient actuellement à Yucatan.

Cortès songea dès lors à aller délivrer ces prisonniers et à les incorporer dans son armée.

D'après de nouvelles informations prises à la même source, il apprit que ces prisonniers étaient au pouvoir d'Indiens résidant à deux journées de marche de Yucatan. Il s'ouvrit alors de son projet au cacique, et lui posa les questions suivantes :

Ces Indiens, qui avaient en leur pouvoir des chrétiens, étaient-ils guerriers ?

Quelle était la force nécessaire pour arracher ces malheureux à l'esclavage ?

A ces questions le cacique répondit :

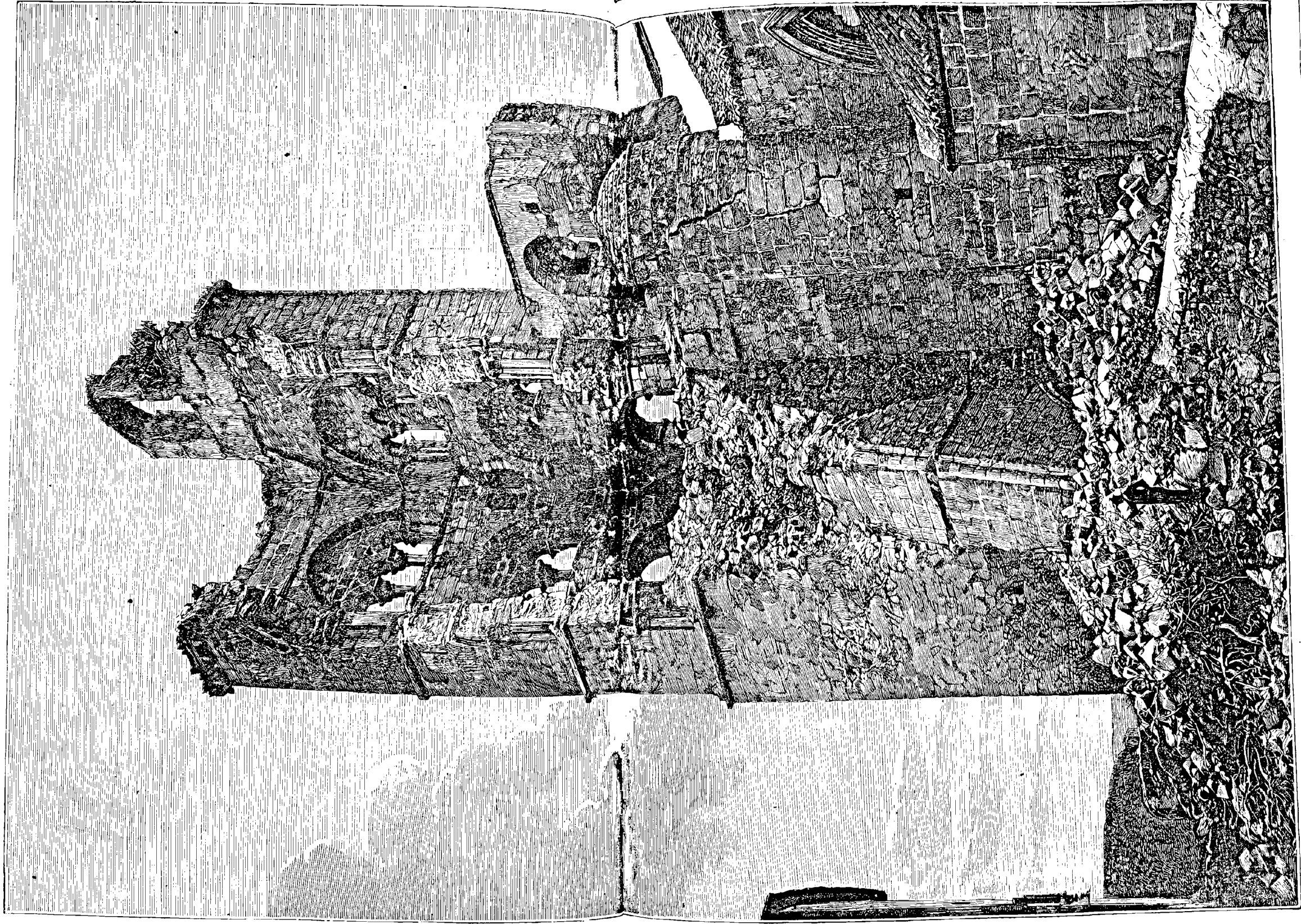
— Il serait bien plus sûr de les racheter au moyen de présents. Déclarer la guerre aux Indiens qui les retenaient captifs, c'était les exposer à la mort, et dans ce cas, le châtement qu'on pourrait infliger à leurs maîtres ne les rappellerait certainement pas à la vie.

Cortès, frappé de la prévoyance politique de cet Indien, à qui sa part du pouvoir souverain avait appris quelque chose de ce qu'on est convenu d'appeler raison d'Etat, s'empressa d'adopter son conseil.

Diego de Ordaz reçut l'ordre d'aller avec son bâtiment et la troupe qui était à bord sur la côte de Yucatan, vers la partie de cette côte la plus voisine de Cozumel, ce qui faisait une traversée de quatre lieues, et de déposer à terre les Indiens désignés par le cacique pour prendre part à cette expédition.

Cortès avait remis à ces émissaires une lettre adressée aux prisonniers et des objets de peu de valeur destinés à payer leur rançon. Ils avaient demandé huit jours pour accomplir leur message et rapporter la réponse, et Diego de Ordaz devait les attendre pendant ces huit jours.

En attendant, Cortès, ayant réuni tous ses hommes, poussa une reconnaissance dans l'île. Il avait aupara-



PROMENADES ARCHÉOLOGIQUES EN ESPAGNE. — LA TOUR DE JULES CÉSAR, A TRUXILLO. (Page 205, col. 1.)

vant adressé à sa petite armée les paroles suivantes :

« Cette île renferme une population pauvre et inoffensive, dont la simplicité commande de bons procédés et dont la misère enchaîne les mains à la cupidité. Nous ne pouvons tirer de ce pays d'autre richesse qu'une bonne renommée. Ne croyez pas que l'opinion favorable que nous laisserons ici de notre conduite se borne aux limites étroites de cette île. L'affluence considérable des pèlerins à la visiter l'emportera dans d'autres contrées, où la réputation d'hommes humains, amis de la justice, nous sera peut-être nécessaire pour favoriser nos projets et avoir moins à combattre là où justement il y aura le plus à acquiescer. »

Cortès avait le don de la persuasion. Ses soldats accueillirent favorablement ce petit discours et promirent de se conformer à ses recommandations.

La troupe se mit en marche, suivie par le cacique et des Indiens qui apportaient des provisions de bouche et autres. Ceux-ci prenaient des morceaux de verre en échange d'une bonne monnaie, et croyaient tromper les acheteurs (qui n'avaient pas « les mains enchaînées à la cupidité »), tandis que c'étaient eux qui étaient volés.

A peu de distance de la côte, les Espagnols trouvèrent un édifice en pierre, de forme carrée et d'une architecture assez remarquable, qui n'était autre qu'un temple. L'idole qu'elle abritait représentait une figure humaine d'une laideur repoussante.

Ici, l'auteur espagnol se livre à des suppositions tellement grotesques sur l'hypothèse que le diable en personne a dû servir de modèle aux artistes mexicains pour représenter leurs idoles, que nous demandons la permission de ne pas l'y suivre.

« On rapporte, continue-t-il, que cette idole, appelée Cozumel, donnait à cette île le nom qu'elle porte encore aujourd'hui. »

Un grand nombre d'Indiens accoururent au devant des Espagnols; on remarquait dans la foule un prêtre revêtu d'habits sacerdotaux qui le couvraient à peine; il paraissait faire un sermon à ses ouailles, et il l'accompagnait de grimaces et de contorsions

qui parurent souverainement ridicules aux chrétiens. Cortès l'interrompit sans façon.

— Pour conserver l'amitié qui nous unit, dit-il alors au cacique, tu dois renoncer au faux culte de tes idoles et engager tes sujets à suivre ton exemple.

Il le prit ensuite à l'écart, avec l'interprète, et chercha à lui faire comprendre que sa croyance était complètement erronée et qu'il n'y avait qu'une seule religion vraie : la religion catholique,

Le malheureux cacique fut complètement bouleversé par une semblable proposition, et ne put que demander à Cortès la permission d'en référer à ses prêtres, arbitres suprêmes dans les questions de culte.

Il revint bientôt, suivi de quelques prêtres poussant des cris épouvantables, exprimant, au rapport de l'interprète, des protestations au nom du ciel contre quiconque oserait troubler le culte de leurs dieux et des menaces d'un châtement terrible et soudain contre celui qui se rendrait coupable d'une telle témérité.

Ces manifestations (pourtant bien naturelles) irritèrent Cortès. Ses soldats, comprenant qu'ils pouvaient sans crainte de lui déplaire s'offrir cette distraction, se jetèrent sur l'idole, la jetèrent en bas de l'autel, la mirent en pièces, et en firent autant des autres idoles qu'ils trouvèrent placées dans les niches.

Les Indiens atterrés, voyant que le ciel ne châtiât pas l'audace sacrilège de ces étrangers, ne firent rien de leur côté pour en tirer vengeance.

Les Espagnols, après cette exécution sommaire, élevèrent un autel à la Vierge dans le plus grand des temples, non sans une cérémonie de purification préalable. Les charpentiers de l'escadre construisirent une belle croix qui fut placée à l'entrée de cette église, et Barthélemi de Olmedo dit une messe sur l'autel, à laquelle assistèrent, inquiets et curieux, beaucoup d'Indiens, le cacique en tête.

C'est ainsi que Cortès et ses soldats employèrent les huit jours pendant lesquels Diego de Ordaz devait attendre la réponse au message adressé aux Indiens qui retenaient des Espagnols prisonniers.

Diego de Ordaz, à son retour dans

les délais prescrits, ne put donner de nouvelles ni des prisonniers, ni des messagers indiens qui n'étaient point revenus. Cortès pensa que ces Indiens l'avaient sans doute trompé pour s'approprier les présents dont ils étaient porteurs; mais il n'en dit rien, et ne voulant pas retarder plus longtemps l'expédition, il prit congé du cacique, en lui recommandant la croix et l'autel de la Vierge qu'il confiait, dit-il, à son amitié, en attendant le jour où, enfin éclairé, il embrasserait la seule vraie religion.

(A suivre).

COURS PRATIQUE DE LANGUE ANGLAISE

Méthode Robertson

DIXIÈME LEÇON

Suite.

Troisième division. — Exercices.

EXERCICE PRÉPARATOIRE.

1 — Voir *Thou wast*. — J'étais, ou je fus — Tu étais, tu fus — Il était, il fut — Nous étions, nous fûmes — Vous étiez, vous fûtes — Ils étaient, ils furent.

2 — Voir *hadst*. — J'avais, ou j'eus — Tu avais, tu eus — Il avait, il eut — Nous avions, nous eûmes — Vous aviez, vous eûtes — Ils avaient, ils eurent.

3 — Lexiologie, 172 — Je fusse — Tu fusses — Il fût — Nous fussions — Vous fussiez — Ils fussent.

4 — Modèle: *How you*. Lexiologie, 162 — Était-je, ou fus-je? — Était-tu, fus-tu? — Était-il, fut-il? — Étions-nous, fûmes-nous? — Étiez-vous, fûtes-vous? — Étaient-ils, furent-ils?

5 — Lexiologie, 162 — Avais-jé, ou eus-je? — Avais-tu, eus-tu? — Avait-il, eut-il? — Avions-nous, eûmes-nous? — Aviez-vous, eûtes-vous? — Avaient-ils, eurent-ils?

6 — Lexiologie, 162, 172 — Fusses-tu — Fût-il — Fussions-nous — Fussiez-vous — Fussent-ils.

7 — Modèle: *Thou hadst forbearance*. Syntaxe, 181 — J'ai du pouvoir — Tu as de la clémence — Il avait de l'indulgence — Nous avions des serviteurs — Vous aurez de la douceur — Ils auraient des esclaves.

8 — Modèle: *You may say*. Lexiologie, 179 — [Traduisez en ayant en vue la possibilité d'une action incertaine ou la liberté qu'on a de la faire.] — Je peux approcher — Tu peux attendre — Il peut s'asseoir — Nous pouvons obéir — Vous pouvez gouverner — Ils peuvent se méprendre.

9 — Modèle: *He might lose*. Lexiologie, 174 — Je pourrais entendre — Tu pouvais promettre — Il pourrait craindre — Nous pouvions perdre — Vous pourriez déplaire — Ils pouvaient parler.

10 — Modèle: *Do not fear*. Lexiologie,

176 — Ne promets pas — Ne perdez pas — Ne parle pas — Ne souffrez pas — Ne répète pas — Ne rongissez pas.

11 — Lexiologie, 117, 136 — [Futur simple] — J'attendrai — Tu promettras — Il craindra — Nous perdrons — Vous parlerez — Ils souffriront.

12 — Modèles: *You shall repeat — I will be* Lexiologie, 117, 136 — [Futur impérieux, exprimant un ordre, une menace ou une promesse.] J'attendrai — Tu promettras — Il craindra — Nous perdrons — Vous parlerez — Ils souffriront.

13 — Modèle: *Compose yourself* — Vous vous craignez — Vous vous perdrez — Vous vous cachez — Vous vous asseyez — Vous vous voyez.

14 — Modèle: *Let me hear*. Lexiologie, 180 — Que je voie — Entends — Qu'il promette — Craignons — Perdez — Qu'ils approchent.

COMPOSITION

1 — Jete vis quand tu étais assis près d'un vieux arbre — 106.

2 — Nous fûmes mécontents de la prétendue douceur du prince — 32.

3 — Il avait de l'indulgence avec ses esclaves — 181.

4 — Si vous étiez puissant, vous seriez obéi — 112.

5 — Un récit merveilleux me plaît — 103.

6 — Les esclaves d'un prince impatient n'osent pas lui désobéir. — 173.

7 — Le sultan put voir les hiboux, quoique la soirée fût sombre. — 58.

8 — Ne craignez pas la colère d'un esclave — 176.

9 — Quiconque lit attentivement apprendra quelque chose — 178.

10 — Le visir se remettra si le sultan est indulgent — 136.

11 — Je dis que je n'ose pas approcher — 181.

12 — Nous imaginions que son pouvoir était plus grand qu'il ne l'est. — 184.

13 — Daignez vous asseoir jusqu'à ce que je revienne.

14 — Qu'il apprenne la dixième leçon — 180.

15 — Que leurs serviteurs approchent — 180.

16 — J'étais à la maison quand il revint.

17 — Mahmoud n'était pas bon, et son visir le savait très bien — 106.

18 — Ils étaient obéïs par tous les serviteurs qui étaient là — 46 ou 155.

19 — Êtes-vous certain qu'il avait un serviteur avec lui? — 162.

20 — Tu eus un père qui gouverna avec clémence — 46 ou 155.

21 — Si j'étais un sultan, je ne remplirais pas mes États de ruine et de désolation — 52.

22 — S'il était doux et indulgent, il ne dépénalerait pas son empire. — 52.

23 — Ce récit me déplaît — 106, 123.

24 — Avec les mots que nous avons appris, nous pouvons parler ensemble — 46 ou 91.

25 — « Puis-je parler? » dit l'homme d'État, quand il revint vers le sultan. « Vous le pouvez, » répondit Mahmoud — 179.

26 — Il peut être vu, quoiqu'il imagine qu'il est caché — 179.

27 — Du buisson derrière lequel il était caché, il pouvait entendre la conversation des deux hiboux — 79, 58.

28 — Ils pouvaient être mécontents, s'ils savaient qu'on les écoutait. — 179, 166.

29 — Ne répète pas ce que tu ne crois pas — 176.

30 — Ne croyez pas ses assertions — 176.

31 — La bonté du monarque était douceuse — 177, 67.

32 — Toutes les fois qu'un oiseau ouvrait le bec, l'homme d'État le comprenait — 178.

33 — En quelque endroit que vous soyez, vous serez toujours obéi. — 178, 183.

34 — Quoi que nous disions, il ne nous répondra pas — 178, 183.

35 — Je comprendrai, si je puis être attentif — 117.

36 — Comme tu as appris leur langue, tu comprendras leur conversation — 136.

37 — Je commanderai et vous obéirez — 136 et 117.

38 — « Ils apprendront à obéir, » dit le monarque, rougissant de colère — 117.

39 — Il dit qu'il craint la colère de son père — 184.

40 — Vous prétendez que vous connaissez cet homme — 184.

41 — Vous savez que vous avez promis de répondre sans crainte — 184, 22.

42 — Pourquoi vous cachez-vous derrière les arbres? — 92, 98.

43 — Voyons s'ils nous comprendront — 180.

44 — Qu'ils commandent, nous n'obéirons pas — 180.

45 — Que je parle au souverain — 180.

46 — Qu'il rougisse de colère, nous ne le craignons pas — 180.

47 — Parlons ensemble — 180.

48 — Qu'ils soient attentifs à la conversation, et ils comprendront. — 180.

Observations principales

167. Place de l'accent dans les mots qui contiennent dans leur terminaison *ia, ie, io, iou*.

168. Prononciation de la lettre *c* devant les voyelles *a, o, u*, et devant les consonnes.

169. Prononciation de la lettre *c* devant les voyelles *e, i, y*.

170. Propriétés de la terminaison *ANCE*.

171. Propriété de la particule inséparable *FOR*.

172. Irregularité du passé du subjonctif du verbe *TO BE*.

173. Propriétés de la particule inséparable *DIS*.

174. Signification et emploi de *MIGHT*.

175. Propriété de la terminaison *OUR*.

176. Manière d'employer la seconde personne de l'impératif avec négation.

177. Propriété de la terminaison *NESS*.

178. Signification de *EVER*, ajouté aux pronoms relatifs et à quelques adverbies.

179. Signification du verbe defectif *MAY*. Différence entre ce verbe et *CAN*.

180. Signification de *LET*, et emploi de ce verbe comme signe de l'impératif.

181. Les mots partitifs *DE, DU, DE, LA, DES*, ne se rendent pas toujours en anglais.

182. Place du sujet, quand c'est un pro-

nom, dans une phrase interrogative et négative.

183. Correspondance accidentelle du verbe *MAY* avec le subjonctif français. Remarque sur le mode potentiel.

184. Ellipse de *THAT* entre deux verbes.

FIN DE LA DIXIÈME LEÇON.

ONZIÈME LEÇON

Première Division. — Pratique.

LECTURE

3-0

Lesson the eleventh.

« You must know then, » said the vizier,

« that one of these owls has the handsomest

son, and the other the most lovely daughter

in the world, between whom they are now

upon a treaty of marriage; because I must

tell you their children love one another

tenderly. »

TRADUCTION LITTÉRALE

Lesson the eleventh.

Onzième

« You must know then, » said the vizier, faut savoir alors

« that one of these owls has the handsomest

son, and the other the most lovely daughter

in the world, between whom they are now

upon a treaty of marriage, because I must

tell you their children love one another

tenderly. » tendrement.

TRADUCTION FRANÇAISE

« Il faut que vous sachiez alors, » dit le visir, « qu'un de ces hiboux a le plus beau fils, et l'autre la plus aimable fille du monde, au sujet desquels ils sont maintenant en traité de mariage; parce qu'il faut que je vous dise que leurs enfants s'aiment tendrement. »

CONVERSATION

QUESTIONS	ANSWERS
What lesson is this?	The eleventh lesson.
Who had the handsomest son in the world?	One of the owls.
Who had the most lovely daughter in the world?	The other owl.
What had one of the owls?	The handsomest son in the world.
What had the other owl?	The most lovely daughter in the world.
Comment était le fils de l'un des hiboux?	Handsome.
Comment était la fille de l'autre hibou?	Lovely.
Between whom were the two fathers upon a treaty of marriage?	Between the son and the daughter.
Who were upon a treaty of marriage?	The two owls. — The two fathers

Comment les enfants des hiboux s'aimaient-ils ?	Tenderly.
Whose children loved one another tenderly ?	The children of the owls
Why were the two fathers upon a treaty of marriage ?	Because their children loved one another tenderly.

PHRASEOLOGIE.

A TRADUIRE EN FRANÇAIS	A TRADUIRE EN ANGLAIS
I have two children : a son and a daughter.	J'ai deux enfants : un fils et une fille.
My son is kind and attentive.	Mon fils est bon est attentif.
My daughter is handsome and lovely.	Ma fille est belle et aimable.
I love them tenderly.	Je les aime tendrement.
Do you know them ?	Les connaissez-vous ?
I believe I have seen them.	Je crois que je les ai vus.
Where are they ?	Où sont-ils ?
I see my son upon a tree yonder.	Je vois mon fils sur un arbre là-bas.
If you will call him, I shall talk with him.	Si vous voulez l'appeler, je causerai avec lui.
Here he is. Speak to him.	Le voici. Parlez-lui.
Do you love me ?	M'aimez-vous ?
I do not love you.	Je ne vous aime pas.
Why do you not love me ?	Pourquoi ne m'aimez-vous pas ?
Because you are impatient.	Parce que vous êtes impatient.
When you are displeased, you reddened with anger.	Quand vous êtes mécontent, vous rougissez de colère.
You must not answer thus.	Il ne faut pas répondre ainsi.
I cannot say that I love him when I do not	Je ne peux pas dire que je l'aime quand je ne l'aime pas.
Do you love your father ?	Aimez-vous votre père ?
I love him, because he is very kind.	Je l'aime, parce qu'il est très-bon.
Will you love me if I give you something ?	M'aimerez-vous si je vous donne quelque chose ?
What will you give me ?	Que me donnerez-vous ?
I cannot tell you now.	Je ne peux pas vous le dire maintenant.
Then I cannot answer you.	Alors je ne peux pas vous répondre.

Deuxième division. — Analyse et théorie.

PRONONCIATION

Exemples.

Pretended — Doubtless — Largest — Learned (adjectif) — Rulest — Clemency — Subject — Mildness — Indulgent — Handsomest — Children.

Dans aucun de ces mots la voyelle *e* n'est sous l'accent.

Dans chacun d'eux elle est suivie d'une consonne ou de plusieurs consonnes dans la même syllabe.

Dans tous elle a le son faible qu'elle a en français dans le mot *de-tin*.

185. L'*e* a le son faible, comme dans le mot français *de-tin*, quand il n'est pas sous l'accent, et qu'il est suivi d'une consonne ou de plusieurs consonnes dans la même syllabe.

Exemples.

Decide — Pretend — Believe — Return — Behind — Determine — Repeat — Eleventh — Between — Because.

Dans aucun de ces mots l'*e* n'est sous l'accent.

Dans tous, à l'exception de *eleventh*, il termine la syllabe.

Dans *eleventh* il forme une syllabe à lui seul.

Il a le son *i* faible, comme l'*i* dans le mot français *misère*.

186. L'*e* se prononce *i* faible, comme l'*e* de *misère*, quand il termine une syllabe non accentuée, ou qu'il forme une syllabe à lui seul.

Exemples.

Easily — Reader — Eastern — Near — Heap — Each — Scat — Concealing — Repeat — Speak — Displeas — Fear — Hear — Treaty.

Dans ces mots, qui forment la majeure partie de ceux que nous avons rencontrés jusqu'ici, renfermant les voyelles *ea*, ces voyelles ont le son *i* long, comme dans le mot français *gîte*.

187. Le son le plus régulier des voyelles *ea*, c'est-à-dire celui qu'elles ont dans le plus grand nombre de mots, est *i* long, comme dans le mot français *gîte*.

LEXICOLOGIE

§ 1. — Partie interrogative.

De quoi le mot *eleventh* est-il formé ?

A quel degré de comparaison est *handsomest* ?

De quelle autre manière pourrait-on former le superlatif ?

Quel est l'infinifitif du verbe *love* ?

Quel en est le participe présent ?

Quel en est le participe passé ?

Le mot *tenderly* est-il dérivé ?

Quelle serait la signification du mot *tenderness* ?

§ 2. — Partie explicative.

Eleventh est dérivé de *eleven*, onze, qui vient du saxon *andlufene*, ou du danois *elleor*.

188. *MUST* vient du saxon *most*, ou du danois *moest*. C'est un verbe défectif, qui n'a qu'une seule forme invariable. Il n'est pas impersonnel, comme en français; on dit: *I must, thou must, he must*, etc.

Le verbe qui le suit, au lieu d'être au subjonctif, comme en français, est à l'infinifitif, mais sans le signe *to*.

THEN vient du saxon *thanne*.

189. *THESE* est le pluriel de *thi*; il sert donc à désigner les objets proches au pluriel et correspond aux mots français *ces, ceux, celles, ceux-ci et celles-ci*. On a maintenant vu tous les pronoms-adjectifs démonstratifs, qui sont, *this, these, that et those*, dans les exemples suivants :

« The vizier of **THIS** great monarch » — 2^e leçon.

« One of **THESE** owls has the handsomest son » — 11^e leçon.

« He knew **THAT** language » — 3^e leçon.

« Do you see **THOSE** birds ? » — 5^e leçon.

HAS est la troisième personne singulière du présent du verbe *to have*. On a vu les exemples suivants :

« I **HAVE** heard part of their conversation » — 8^e leçon.

« **THOU HAST** but to command » — 7^e leçon.

« One of these owls **HAS** a son » — 11^e leçon.
« **MAHMOUD HAD** un peopled the Persian empire » — 1^{re} leçon.

« **THOU HADST** forbearance with him » — 10^e leçon.

« **HAD YOU** not called my attention » — 5^e leçon.

Ces exemples, parmi lesquels se trouvent toutes les formes irrégulières du verbe *to have*, suffisent pour faire reconnaître que l'irrégularité de ce verbe consiste dans le retranchement de quelques lettres, par abréviation: *hast* est pour *havest*, *had* pour *haved*, etc. Le participle passé est semblable au passé défini. Tout le reste est régulier, et l'on peut désormais former les temps composés, dont la construction est la même qu'en français; ainsi, par exemple: *I have loved*, j'ai aimé; *I shall have loved*, j'aurai aimé; *I should have loved*, j'aurais aimé.

HANDSOMEST est le superlatif de *handsome* (93), qui vient du hollandais *handzaam*, et dont les principaux dérivés sont :

Handsomely, élégamment; joliment; galamment.

Handsomeness, beauté; élégance; grâce.

Unhandsome, laid; indélicat.

Unhandsomely, d'une manière disgracieuse.

Unhandsomeness, laideur; indélicatesse.

SON vient du danois, sans changement d'orthographe. Ses principaux dérivés sont :

Grand-son, petit-fils.

Great grand-son, arrière-petit-fils.

God-son, filleul.

Step-son, beau-fils.

Son-in-law, gendre.

Sonship, filiation; qualité de fils.

LOVELY est dérivé de *love*, amour, venant du verbe *to love*, aimer, qu'on verra plus loin.

190. La terminaison *LY*, ajoutée à un substantif, en fait un adjectif. Il y a 146 adjectifs formés de cette manière.

DAUGHTER vient du saxon *dohter*. Ses principaux dérivés sont :

Grand-daughter, petite-fille.

Great grand-daughter, arrière-petite-fille.

God-daughter, filleule.

Step-daughter, belle-fille.

Daughter-in-law, belle-fille, bru.

Daughterly, filial (de fille),

WORLD vient du saxon *weorold*, ou *world*. Ses principaux dérivés sont :

Worldling, personne mondaine.

Worldly (adj.), du monde; mondain; humain.

Worldliness, caractère mondain; prudence; manière d'être positive.

Worldly (adv.), d'une manière mondaine.

Unworldly, peu mondain, étranger au monde.

Unworldliness, nature étrangère au monde.

BETWEEN vient du saxon *betwecnan* ou *betwycnan*. C'est un composé de la préposition *be*, pour *by*; par, près de, et de *two*, deux.

WHOM est l'objectif de *who* (155). Il est voulu par la préposition *between*. Quoique ce pronom se rapporte aux personnes, il a pu s'employer ici, parce que les hiboux sont personnifiés.

191. Toutes les prépositions gouvernent l'objectif.

192. Quoique nous ayons dit (46) que *that* se rapporte à tout indistinctement, on ne pourrait cependant l'employer ici, à cause de la préposition *between*. *That*, comme pronom relatif, ne doit jamais s'employer après une préposition.

On a vu maintenant des exemples de tous les pronoms relatifs, dans les phrases suivantes :

« *Mahmoud, who reddened with anger* » — 9^e leçon.

« *Mahmoud, whose sight was keener* » — 4^e leçon.

« *Between whom they are upon a treaty* » — 11^e leçon.

« *Theat tree, which grows yonder* » — 5^e leçon.

« *A bird that could open his mouth* » — 2^e leçon.

« *All that is wonderful* » — 3^e leçon.

« *What credit they give* » — 3^e leçon.

« *I would fain know what they are saying* » — 6^e leçon.

« *What have you heard?* » — 9^e leçon.

« *Which he did very cautiously* » — 8^e leçon.

Now vient du saxon *nu*. Ses dérivés sont :

Now-a-days, de nos jours ; aujourd'hui.

But now, naguère.

How now? eh bien ? qu'y a-t-il ?

Just now, tout à l'heure.

Now and then, de temps en temps.

Treaty est dérivé du verbe *to treat*, traiter, qui vient du français, et dont les principaux dérivés sont :

Treat (subs.), régal ; fête ; plaisir.

Treater, celui qui traite.



AGAMEMNON.



ACHILLE.

HISTOIRE UNIVERSELLE.

Treatise, traité, dissertation.

Treatment, traitement.

Treaty, traité, accord, convention.

To entreat, supplier, solliciter.

Entreative, de supplication.

Entreaty, instance, prière.

To maltreat, maltraiter.

Maltreatment, mauvais traitement.

MARRIAGE vient du français (231). Le verbe correspondant à ce substantif est *to marry*, qu'on verra plus tard.

BECAUSE est formé de *be* pour *by*, par, et de *cause* qui vient du français, et dont les principaux dérivés sont :

To cause, causer, occasionner, faire, être cause.

Causeless (adj.), sans cause.

Causelessly (adv.), sans cause.

Causelessness, nullité ; absence de cause.

Causer, cause, celui qui est cause.

Because, parce que.

Uncaused, sans cause.

CHILDREN est le pluriel irrégulier de

child, qui vient du saxon *child*, et dont les principaux dérivés sont :

Child-bearing (subs.), travail d'enfant

Child-bearing (adj.), en âge d'avoir des enfants.

Child-bed, couches.

Child-birth, enfantement.

Child, enfant ; chevalier. (Il est vieux).

Childermass-day, fête des Innocents.

Childhood, enfance.

Childish, enfantin, puéril.

Childishly, puérilement.

Childishness, enfantillage, puérilité.

Childless, sans enfant.

Childlike, en enfant.

LOVE vient du saxon *lufu*. Ses principaux dérivés sont :

Love (subs.), amour ; amitié.

Love knot, lacs d'amour ; nœud.

Love-lost, délaissé (de ce qu'on aime).

Loveliest, sans amour.

Lovely, aimable ; signe d'amour.

Lovably, d'une manière aimable.

Loveliness, amabilité.

Lover, amant ; prétendu ; ami ; amateur.

Loving, aimant, affectueux.

Lovingly, affectueusement.

Beloved, chéri ; bien-aimé.

To overlove, aimer trop.

Unloved, peu aimé.

Unlovely, peu aimable.

Unloveliness, manque d'amabilité.

Unloving, peu aimant ; insensible.

193. ONE-ANOTHER s'emploie de la même manière que *each-other* (111), pour marquer la réciprocité ; mais ce pronom composé est moins usité que l'autre.

TENDERLY est dérivé de l'adjectif *tender* (37), qui vient du français, et dont les principaux dérivés sont :

Tender-hearted, sensible, au cœur tendre.

Tender-heartedness, sensibilité.

Tenderling, enfant chéri, enfant gâté.

Tenderly, tendrement.

Tenderness, tendresse ; sensibilité ; mollesse.

To intenerate, attendrir, amollir.
Inteneration, amollissement.
Untender, peu tendre.

SYNTAXE

§ 1. — *Partie interrogative.*

Pourquoi *you* suit-il le verbe *tell*?
Pourquoi la préposition *to* est-elle retranchée entre *tell* et *you*?
Pourquoi *handsomest* est-il avant *son*, et *most lovely* avant *daughter*?
Quel est le mot sous-entendu après *I must tell you*, et pourquoi ce mot a-t-il pu être supprimé?

§ 2. — *Partie explicative.*

194. Lesson the eleventh.
Leçon la onzième.
Leçon XI.

Dans les leçons précédentes, on a vu *First lesson*, *Second lesson*, etc. On voit qu'on peut mettre aussi le nom de nombre après le nom de l'objet désigné, cela est même plus fréquent; mais dans ce cas l'article *the* est nécessaire. De toute manière, pour indiquer un ordre de succession quelconque, il faut employer le nombre ordinal, et non le nombre cardinal. Il faut dire, par exemple, *Louis the eleventh*, et non *Louis eleven*; *Page the eleventh*, et non *Page eleven*; *The eleventh of the month*, et non *The eleven of the month*, le onze du mois.

196. The most lovely daughter in the world.

La plus aimable fille DANS le monde.
La plus aimable fille DU monde.

Lorsqu'un adjectif au superlatif est suivi d'un nom de lieu, ce nom doit être précédé de la préposition *in* au lieu de *of*.

196. They love one another TENDERLY.
Ils aiment l'un l'autre TENDREMENT.
Ils s'aiment TENDREMENT l'un l'autre.

La place de l'adverbe est variable. On a vu (122) que lorsqu'il y a un signe, l'adverbe se met généralement entre le signe et le verbe. Quand il n'y a pas de signe, il est souvent indifférent de mettre l'adverbe avant ou après le verbe; mais s'il y a un régime direct, il faut éviter de séparer ce régime du verbe.

(A suivre).

NOUVELLES

DE LA RÉPUBLIQUE DES LETTRES
et des États circonvoisins.

Il fut un temps où Hems, ville assez importante de la Syrie, près de la rive droite de l'Oronte, s'appelait Émèse.

Dans ce temps-là, elle possédait un temple splendide, habité par un dieu solaire que des mécréants veulent faire passer aujourd'hui pour un simple aérolithe, et desservi par des prêtres qui formaient une aristocratie

héréditaire aussi puissante qu'insupportable.

Aujourd'hui, en fait de monuments de ce temps prestigieux, on n'y trouve plus que des ruines à peu près informes. Mais le souvenir du dieu Élagabal ou Héliogabale a survécu, et ce dieu a fait l'objet d'une très intéressante étude de M. Lenormant.

* * *

Il est certain qu'on l'adorait (le dieu, par M. Lenormant) sous la forme un peu abrupte d'une pierre conique, qu'on disait tombée du ciel, et qui se trouvait tatouée d'empreintes mystérieuses.

C'était un de ces *bétyles* aérolithes comme on en trouve dans les sanctuaires de l'Orient et dans quelques cultes archaïques de la Grèce.

L'adoration des bétyles est pour ainsi dire fondamentale dans la race de Chanaan : La grosse émeraude lumineuse du temple de Melkart, à Sidon, la pierre noire représentant la grande déesse de Carthage, Astarté, que les Romains appelaient la *Vierge céleste*, en sont des exemples illustres. Cet usage s'était aussi répandu dans les îles, notamment à Chypre; on sait que la déesse de Pessinonte fut apportée en grande pompe à Rome sous la forme d'une pierre noire conique.

Il semble que le bétyle oriental ait laissé sa trace dans les rites du dieu national des Hellènes : dans tous les sanctuaires d'Apollon où il y avait un oracle, apparaît la pierre conique, ornée de bandelettes et frottée d'huile, sur laquelle la pythie doit s'asseoir pour proférer la réponse que le dieu lui inspire.

* * *

Ce dieu d'Émèse, nous l'avons dit, s'appelait Élagabal. Que signifie ce nom?

Doit-on reconnaître dans sa composition les racines *El* et *Gebel* (Dieu-Rocher ou Dieu-Montagne)?

L'hypothèse aurait en sa faveur certains cultes exercés au sommet des montagnes ou tout au moins en des lieux élevés, et qui identifient le dieu avec l'autel. M. Fr. Lenormant repousse toutefois cette interprétation comme trop commode, et cherche dans la langue assyrienne l'étymologie dont il a besoin.

Le mot *belgi*, renversé, d'après une fantaisie linguistique dont on a de nombreux exemples, donne *gibel*, qui signifie *Feu* dans l'idiome des populations présémitiques de la Chaldée. Élagabal (ou *Elagibel*) serait donc le *dieu-feu*...

Il est considéré à la fois comme puissance cosmique et comme agent actif de la flamme du foyer domestique aussi bien que de celle du sacrifice; dans l'univers, il engendre la lumière, il est le principe fécondant et générateur.

Le dieu d'Émèse a sans doute son origine dans les plus vieilles conceptions religieuses des Touraniens de Chaldée.

* * *

Nous avons dit que les prêtres d'Élagabal étaient héréditaires. Ils s'emparèrent bientôt des premières fonctions dans la ville. Enfin le grand prêtre se déclara indépendant et prit sans balancer le titre de roi.

Varius Avitus Bassianus, que les légions romaines élevèrent à l'empire à l'âge de quatorze ans, et qui prit alors le nom d'*Héliogabale* que l'histoire lui a conservé, ayant suivi sa mère en exil à Émèse, après la mort de Varius, était devenu grand prêtre du Dieu auquel il emprunta son nom.

L'histoire de cet intéressant jeune monstre est trop connue pour qu'il soit nécessaire de la rappeler. Disons seulement que, propagateur fanatique du culte dont il était grand-prêtre, il fit transporter à Rome le fameux bétyle, lui bâtit un temple magnifique et outragea par des solennités bizarres, des rites étranges, des pratiques obscènes, toutes les croyances nationales. Il alla jusqu'à célébrer le mariage du dieu d'Émèse avec la grande déesse de Carthage.

* * *

Ce mariage d'Élagabal et d'Astarté, du Soleil et de la Lune, fut célébré avec une pompe insensée, dont le bon peuple de Rome paya naturellement les frais.

D'après M. Lenormant, l'analogie profonde des deux mythes justifiait, ou du moins expliquait ce rapprochement imaginé par le jeune empereur. Le fait est qu'on rendait à l'un comme à l'autre un culte sur lequel

il est préférable de ne pas insister.

Après la mort d'Héliogabale, et malgré l'épouvantable scandale de la courte existence de ce grand-prêtre du dieu d'Émèse, le bétyle noir fut renvoyé à ses adorateurs, avec les marques du plus grand respect, par les Romains.

Je voudrais bien savoir ce qu'il est devenu.

* *

Certains gens sont d'avis qu'on a trop étendu la sphère d'action des médecins aliénistes, moi je suis d'un avis contraire, et tous les jours je trouve de nouvelles raisons de m'affermir dans cette opinion.

Exemple, que j'extrai, au moyen de ciseaux intelligents, d'un journal quelconque :

Un curieux exemple des superstitions qui travaillent encore certaines régions de la France vient de se produire dans une commune de Maine-et-Loire.

Un tisserand accusait un de ses concurrents de lui avoir jeté un sort « à l'aide mauvais livres et au moyen de la physique ». Il le citait en justice de paix pour l'avoir accueilli par des coups, un jour que la victime suppliait le persécuteur de « lui ôter son sort ».

Le juge de paix a refusé de tenir compte de cette étrange citation.

Ce juge de paix a manqué de patience, peut-être le « demandeur » lui eût-il apporté des preuves curieuses à l'appui de son accusation, mais dont l'examen, j'en conviens, était plutôt du ressort du médecin aliéniste.

* *

Cependant, ne sera-t-il permis de formuler cette simple question :

Quelle différence y a-t-il (et en faveur duquel) entre deux bonshommes dont l'un prétend qu'on lui a jeté un sort « à l'aide de mauvais livres et au moyen de la physique », et dont l'autre affirme avoir été témoin de miracles renversants, apparitions, extases, résurrections, etc., sans indiquer à l'aide ou au moyen de quels agents ces faits miraculeux ont pu se produire ?

C'est encore l'affaire du médecin aliéniste, sans doute.

* *

On a vendu à Londres, il y a une quinzaine de jours, à la suite de la mort du comte d'Albany, dernier descendant du Prétendant Charles-Édouard et des Stuarts par conséquent, quelques reliques précieuses ayant appartenu à ce dernier.

Nous citerons parmi les plus importants de ces souvenirs d'un des princes royaux des temps modernes les plus méprisables, une cassette en ivoire soupçonnée avoir été offerte par François I^{er} à Henri VIII, à la trop fameuse entrevue du Camp du drap d'or ; cette cassette, qui aurait appartenu ensuite à la reine Marie, veuve de Jacques II d'Écosse, a été adjugée pour la somme de 136 livres 10 sh.

Un couteau de chasse donné au Prétendant par le roi de Prusse, Frédéric le Grand, ou supposé tel, a atteint 75 livres 12 shilling.

Enfin, une jarretière brodée par la comtesse de Derwentwater, toute dévouée au parti de Charles-Édouard, figurait aussi dans cette vente, mais on ne nous dit point à quel prix elle s'est élevée.

* *

Nous apprenons qu'on vient d'inaugurer à Téhéran un arc de triomphe construit par un Français, M. Fabius Boital. C'est le premier monument de ce genre qui ait été érigé en Perse.

Espérons que ce ne sera pas le dernier.

* *

Il existe actuellement 962 journaux quotidiens aux États-Unis, dont 415 sont publiés dans l'État de New-York. L'État qui vient ensuite avec le plus grand nombre, c'est la Pennsylvanie, qui en publie 98.

* *

Voici les dates de fondation des principales bibliothèques de l'Europe :

Bibliothèque du Vatican, à Rome, 1417.

Bibliothèque de l'Université, à Turin, 1436.

Bibliothèque impériale de Vienne, 1440.

Bibliothèque Marciana, à Venise, 1468.

Bibliothèque Bodleyenne, à Oxford, 1480.

Bibliothèque de l'Université, à Copenhague, 1483.

Bibliothèque de l'Université, à Leipzig, 1544.

Bibliothèque royale de Dresde, 1556.

Bibliothèque nationale de Paris, 1595.

Bibliothèque royale de Munich, 1595.

Bibliothèque du couvent de l'Escurial, 1596.

Bibliothèque Ambrosienne de Milan, 1609.

Bibliothèque royale de Madrid, 1712.

Bibliothèque impériale de Constantinople, 1719.

Bibliothèque impériale de Saint-Petersbourg, 1728.

X. RAMBLER.

ANECDOTES

PENSÉES ET MAXIMES

Le plus grand défaut de la pénétration n'est pas de n'aller point jusqu'au but, c'est de le passer.

La Rochefoucauld.

L'empereur peut bien donner le droit de bourgeoisie romaine aux hommes, mais non pas aux mots.

Pomponius Marcellus.

Le contentement de l'esprit est nécessaire à une saine agitation ; la tristesse, le sentiment de l'isolement, changera en rêveurs les hommes les plus énergiques. L'ermite est l'antipode du citoyen ; et il n'y a point de dieux pour nous animer, pour nous inspirer autant que les dieux Lares.

Edward Bulwer (Lord Lytton).

Nous appelons entêtement la persévérance des autres, et nous réservons le nom de persévérance pour notre entêtement.

Alphonse Karr

COURS THÉORIQUE

ÉLÉMENTAIRE ET PRATIQUE

DE COMPTABILITÉ

RAISONNÉE

Avec les principaux textes du droit commercial

PAR FÉLIX TARPET

Ancien négociant, professeur de comptabilité à la Sorbonne (Cours publics de l'Association philotechnique).

Paris, librairie classique d'ÉUGÈNE BELIN, rue de Vaugirard, 52.

Le Gérant : LÉON LÉVY.

Imp. D. BARDIN, à Saint-Germain.

CAUSERIE FINANCIÈRE

Malgré la grande fête religieuse qui a coupé notre semaine en deux, la Bourse n'a cessé de montrer une grande fermeté. On se demande jusqu'à quels cours la folie de la spéculation fera monter les valeurs.

Les Chemins de fer montent toujours. Sur ce point vous n'éprouverez aucune surprise, nous vous avons avertis de ce qui allait se passer. Le moment va bientôt arriver où nous serons les premiers à vous engager à vous défaire, sans hésiter, des actions de nos grandes lignes de chemins de fer. Quand la spéculation s'égaré, il faut la laisser déraisonner et en profiter à point nommé.

Nous allons vous parler aussi du 5 %. Ce fonds d'Etat a tendance à s'immobiliser de plus en plus au cours de 120 fr.; le 5 % sera toujours bon à acheter au dessous et à vendre au dessus.

En prévision de la conversion du 5 %, donnant 4 fr. de rente 3 % à tout porteur de 5 fr. de rente 5 %, un certain nombre de rentiers commencent à vendre leur 5 % à 120 fr. et achètent du 3 % à 86 fr., faisant ainsi, et à l'avance, la future conversion et se plaçant de suite sur le 3 % pour profiter de la plus-value inévitable qui attend cette valeur après la conversion; le cours de 90 francs est tout indiqué.

Le Crédit foncier nous semble reprendre un mouvement en avant qui le conduira plus près de 1800 fr. que de 1700 fr.

La progression constante des prêts faits par le Crédit foncier facilite singulièrement le placement des obligations communales 1831, rapportant 4 % l'an. L'origine de ces valeurs nous dispense d'en indiquer la sécurité.

L'exercice de fin de la première année de la Société des champignonnières donnera, dit-on, environ 75 fr. C'est un beau résultat pour une première année; il est certain que les autres exercices seront beaucoup plus avantageux; mais, resteraient-ils les mêmes que le prix actuel de 525 fr. n'est que le premier pas de la hausse.

L'entrain de notre clientèle ne se ralentit pas vis-à-vis de notre placement privilégié à 6 %. Placer son argent sans être limité par un chiffre quelconque, toucher 6 % d'intérêt et 4 % dans les bénéfices, retrouver la disponibilité de son argent quand on le desire, avoir conscience des garanties absolues et multiples des fonds, cela ne se trouve pas tous les jours; c'est ce qui a été compris et c'est ce qui explique le succès de ce placement.

Nous avons bien fait de vous rappeler que, le 1^{er} juin, commençait le second exercice de 1881, de la Société des Villes d'Eaux. Nous avons reçu et nous recevons chaque matin bon nombre de demandes de parts, afin de participer aux bénéfices de ce second semestre. La Société des Villes d'Eaux n'est pas une affaire nouvelle; elle a fait ses preuves; les deux semestres 1880 ont donné 18 % et ont permis de constituer une réserve égale à la moitié du capital social. Le premier semestre 1881 égalera, s'il ne les dépasse pas, les précédents. Dans cette situation prospère le capitaliste sait donc ce qui l'attend, quand il veut entrer dans notre Société, d'autant plus qu'il peut en sortir avec la même facilité.

La prospérité sociale fait entrevoir, dans un avenir prochain, des bénéfices assez larges pour constituer une réserve égale au capital social, le doublant ainsi de la manière la plus heureuse pour les sociétaires, tout en leur assurant la distribution de bons revenus.

SOCIÉTÉ DES VILLES D'EAUX.

LE SERVICE DES EAUX MINÉRALES dans la Société des Villes d'eaux.

Nous avons fait connaître à nos lecteurs

les garanties exceptionnelles qu'offrent les opérations de la Société des Villes d'Eaux ou Eaux Minérales. En effet, la vente a lieu au comptant; les propriétaires de sources sont payés après encaissement; donc point de risques à courir. Les avances de fonds sur marchandises sont faites en connaissance de cause; la réalisation étant opérée journellement par la Société, les prix pratiqués à la vente permettent de déterminer exactement la proportion de l'avance à faire, d'autant mieux que le prix des Eaux Minérales n'est guère susceptible de variations. La Société des Villes d'Eaux reste donc bien dans son rôle de commissionnaire; les bénéfices résultant des affaires sont mathématiquement assurés, d'après le chiffre du mouvement en marchandises, et les placements d'argent en Intérêts sociaux privilégiés, ayant pour gages les marchandises Eaux Minérales, sont des placements d'une sécurité exceptionnelle, et, en même temps, d'un revenu qu'on ne trouve jamais avec des obligations bien gérées.

Examinons la question de savoir si l'Intérêt social privilégié n'altère pas la position des porteurs des Parts composant l'actif social. Evidemment non, car le développement des opérations et, par suite, des bénéfices, est surtout profitable au sociétaire qui vient partager, dans la plus large mesure, les bénéfices de la Société.

Les affaires de la branche Eaux Minérales étaient en progression constante dans la Société des Villes d'Eaux, mais elles vont recevoir un développement beaucoup plus considérable encore, en raison des accords qui viennent d'être faits, et d'après lesquels la Société des Villes d'Eaux est choisie comme dépositaire exclusif pour la France et l'étranger, des Eaux de Vichy-Cusset, de Saint-Galmier et de l'eau purgative de Hongrie.

La consommation de l'Eau Minérale augmentant chaque jour, et l'organisation de la Société des Villes d'Eaux lui permettant de tenir la première place, il en résulte ce fait à peu près acquis, qu'on peut attendre de cette branche d'affaires des bénéfices réguliers pour la Société des Villes d'Eaux et en progression constante.

PLACEMENTS PRIVILÉGIÉS

Les intérêts sociaux privilégiés de la Société des Villes d'Eaux sont créés en représentation des avances faites sur Marchandises Eaux Minérales, et ont pour garantie :

- 1° Les marchandises spécialement affectées comme gage;
- 2° Le capital social;
- 3° La réserve;
- 4° Les bénéfices de l'exercice en cours.

Ils rapportent un intérêt fixe de 6 % l'an, payable par semestre, fin mai et fin novembre. En outre, il est distribué 4 % des bénéfices nets entre chacun des propriétaires d'Intérêts sociaux privilégiés.

Ils sont de toutes sommes et sont toujours nominatifs. La transmission se fait par les soins de la Société, sans délais et sans frais, à toute époque, sur demande du porteur du titre.

L'impôt sur le revenu est à la charge de la Société.

Les intérêts et dividendes sont adressés sans frais à domicile.

Les envois de fonds doivent être faits à l'administrateur de la Société des Villes d'Eaux, 4, rue Chauchat, à Paris, en spécifiant qu'ils sont destinés au placement en Intérêts sociaux privilégiés.

PAIEMENT D'INTÉRÊT

Les porteurs de parts de la Société des Villes d'Eaux sont informés qu'à partir du 1^{er} juin, ils ont droit à l'intérêt trimestriel, calculé à 6 francs par an pour chaque part, soit 1 fr 50 par titre.

Les sociétaires qui n'auront pas adressé, avant le 15 juin, des instructions relatives à l'emploi de la somme qui leur revient, la recevront à domicile sans autre avis.

Les sommes provenant des Intérêts de parts de la Société des Villes d'Eaux peuvent être portées au crédit du compte du client, 1° en attendant la répartition des bénéfices du semestre finissant le 31 mai, afin de ne faire qu'un seul envoi de fonds à fin juin; 2° en achats ou paiements pour son compte à Paris; 3° en compte pour l'acquisition de nouvelles parts ou d'Intérêts sociaux privilégiés de la Société.

Toutes les communications doivent être adressées à l'administrateur des Villes d'Eaux, à Paris, rue Chauchat, 4.

Société générale de laiterie

RECETTES DE LA SEMAINE

Du 22 au 28 mai.

La vente du lait a été de 1.081.694 litres, soit, par jour, 154,527 litres.

Recettes de la vente du lait. fr. 221.560 74

Recettes diverses. 67.965 19

Total pour la semaine. . . fr. 289 585 93

Soit, par jour, 41.310 fr. »

Recettes depuis le 3 avril. 1.087.413 25

Total, jusqu'à ce jour. 2.276.939 18

Pour le Conseil d'administration :

Le Secrétaire général, A. DELALONDE.

SOCIÉTÉ DES VILLES D'EAUX

CAPITAL DIVISÉ

en 10,000 parts d'intérêt social.

A PARIS, 4, RUE CHAUCHAT

Boulevard des Italiens.

La Société délivre des parts de 100, de 500 et de 1,000 francs libérables en un ou plusieurs versements. Ces titres sont productifs de l'intérêt de 6 % l'an, payable par trimestre, les 31 mai, 31 août, 30 novembre et fin février, et donnent un droit proportionnel dans les bénéfices sociaux.

La répartition de ces bénéfices est faite deux fois par an, en juin et décembre. D'après les derniers inventaires, le revenu total pour l'année s'élève à 18 %. La conversion des litres en espèces est toujours réalisable en s'adressant à la Société.

COURS

Valeurs.	Prix d'émission.	Prix actuel.	Intérêt.	Dividende.
Société des Villes d'Eaux.....	100 »	400 »	6 »	42 »
—	500 »	500 »	30 »	60 »
—	1.000 »	1.000 »	60 »	120 »
Intérêts sociaux privilégiés.....	Toutes sommes	Prix déboursé	6 %	4 %
Société générale des Champignonnières.	500 »	520 »	75 »	
Pantographie voltaïque.....	500 »	400 »	30 »	
Société des Briqueteries de Boissières..	500 »	505 »	30 »	
Société des Journaux populaires illustrés.	400 »	100 »	15 »	

L'ENSEIGNEMENT POPULAIRE

16 JUIN 1881.

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

1^{re} ANNÉE.

N° 20. — Prix : 15 centimes.

Rédacteur en chef : ADOLPHE BITARD.

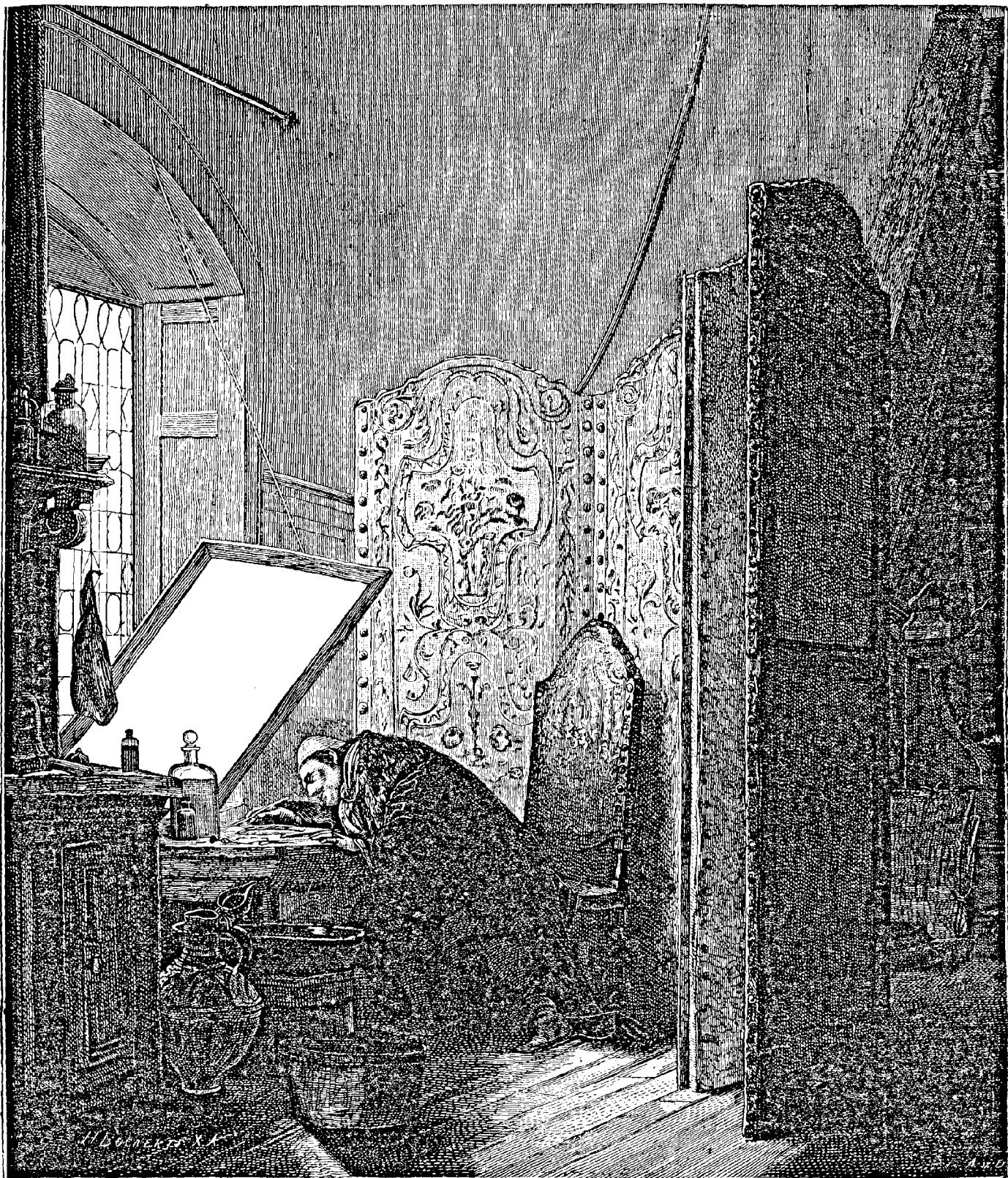
BUREAUX : rue Montmartre, 125.

Abonnements : PARIS, un an, 8 fr.; six mois, 4 fr. — DÉPARTEMENTS, un an, 10 fr.; six mois, 5 fr. — ÉTRANGER, un an, 12 fr.

SOMMAIRE

TEXTES. — *Galerie des artistes et des poètes illustres*: Rembrandt. — *Une page de l'histoire roumaine*: Etienne le Grand. — *Les fêtes religieuses*: Origine de la Fête-Dieu. — *Cours d'histoire universelle*: IX. Sparte. — *Faits mémorables de l'histoire de France*: La bataille de Bouvines (1214). — *Le livre de l'humanité*: Principes de la morale naturelle (suite). — *Institutions parisiennes*: Les bains froids. — *Cours pratique de langue anglaise*: Onzième leçon (suite).

— *Nouvelles de la République des lettres*. — *Anecdotes, pensées et maximes, etc.*
ILLUSTRATIONS. — *Galerie des artistes et des poètes illustres*: Rembrandt gravant à l'eau-forte dans son atelier de la rue des Juifs, à Amsterdam. — *Histoire universelle*: Homère. — *Le Marchand de Canards* et la *Ménagère du Marché de La Haye*, d'après Van Schendel. — *Faits mémorables de l'histoire de France*: Philippe Auguste à la veille de la bataille de Bouvines.



GALERIE DES ARTISTES ILLUSTRÉS. — REMBRANDT GRAVANT A L'EAU FORTE (Page 306, col. 2.)

AVIS IMPORTANT

Toute personne qui prendra un *abonnement d'un an* recevra *gratuitement en prime* : les QUADRUPÈDES, de *Buffon*. Cette prime extraordinaire est un magnifique volume de 320 pages, illustré de gravures entièrement inédites, et vendu en librairie 6 francs.

AVIS

Changements d'adresses. — Nous rappelons à nos abonnés que toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée d'une des dernières bandes du journal, et de 1 franc pour nouveaux frais.

GALERIE

DES ARTISTES ET DES POÈTES ILLUSTRES

REMBRANDT

Toute biographie de Rembrandt remontant à une trentaine d'années est nécessairement inexacte, et de plus, elle présente un tissu, plus ou moins épais, selon l'humeur du biographe, de faussetés ridicules ou odieuses : c'est que la source elle-même était infectée.

Houbraken, peintre médiocre, poète meilleur paraît-il, critique de goût quant aux choses d'art, mais biographe inexact et certainement peu consciencieux, tel est l'homme qui a ouvert cette source. Compatriote et contemporain de Rembrandt, quoique trop jeune à sa mort pour avoir pu le connaître personnellement, on l'a cru sur parole, jusqu'à ce que P. Schellema nous eût restitué, en s'appuyant sur des documents authentiques dont personne ne s'était encore avisé, la physionomie vraie de l'illustre maître, dont on ignorait auparavant jusqu'au nom ; — jusqu'à la date de sa naissance, et même celle de sa mort, qui était restée un mystère !

Mieux instruits aujourd'hui, grâce aux travaux de l'écrivain flamand que nous venons de nommer et à ceux

plus récents de M. Charles Blanc¹, nous n'avons plus à craindre de nous égarer dans un dédale de contes malveillants, imaginés à plaisir par la rancune des vieux rapins incorrigibles auprès desquels Houbraken a évidemment pris ses informations rétrospectives.

Rembrandt Hermanszoon van Ryn est né à Leyde en 1608, dans un moulin à drèche dont son père était copropriétaire. Il fit ses études à l'Université de sa ville natale. Ses parents espéraient en faire un homme de loi, mais sa vocation l'entraînait irrésistiblement vers une carrière bien différente, et il y céda de bonne heure, qu'il ait eu ou non à lutter contre l'opposition paternelle. Il fréquenta d'abord l'atelier de Schauenburg, à Leyde ; puis il partit pour Amsterdam (1630), où il devint élève de P. Lastman, peintre et graveur éminent de l'époque.

Rembrandt avait sans doute acquis un certain talent dans son art avant de venir se fixer à Amsterdam, car les plus anciens tableaux qu'on ait de lui, et qui sont un *Portrait de jeune homme* et le *Siméon au temple* du musée de La Haye, portent la date de 1631, et la célèbre *Leçon d'anatomie*, qui est d'un maître, celle de 1632 ; en outre, ses premières eaux-fortes, dont le succès fut prodigieux et commença sa fortune, sont de 1628.

Parmi les tableaux de Rembrandt que possède notre musée du Louvre, tout le monde connaît ces deux portraits de lui-même, qui sont datés de 1633 et 1634 ; le Louvre possède du même maître : *L'Ange Raphaël quittant Tobie*, les *Philosophes*, un *Portrait de jeune fille*, ce *Ménage d'un menuisier* qui, dans la pensée de l'artiste, représentait une *Sainte Famille*, mais qu'on a débaptisé parce qu'on l'a trouvée trop réaliste et que le réalisme est un défaut, presque un crime aux yeux de quelques lourds idéalistes ; le *Bon Samaritain*, les *Pèlerins d'Emmaüs*, etc. Mais cette *Leçon d'anatomie* qu'il a peinte à vingt-quatre ans, elle se trouve au musée de La Haye, avec bon nombre d'autres chefs-d'œuvres du maître.

1. *L'œuvre complet de Rembrandt décrit et commenté ; catalogue raisonné de toutes les eaux-fortes du maître et de ses peintures*, par Charles Blanc. (Paris, 1839-1863, 2 vol. in-8°.)

Nous ne saurions dresser ici la nomenclature des ouvrages du grand artiste hollandais. Si l'on considère qu'il existe de lui, connus et catalogués, trois cent soixante-seize tableaux ; dispersés dans les musées et les collections publiques ou particulières de l'Europe et de l'Amérique, et qu'on n'est pas encore parvenu à donner un chiffre à peu près exact de ses innombrables eaux-fortes, on comprendra que nous reculions devant une semblable besogne.

Dans l'épanouissement de sa gloire, en 1634, Rembrandt obtenait la main de Saskia van Uylenborg, fille du riche bourgmestre de Leuwarden, qui lui donna quatre enfants dont le dernier, Titus, seul survécut. Mais peu après avoir donné le jour à son dernier enfant, la jeune mère s'éteignit à son tour (1642), emportant dans la tombe, peut-on dire, le bonheur de l'artiste de génie auquel elle avait été unie si peu de temps.

Rembrandt resta veuf quatorze ans ; mais en 1636, il épousait Hendricje Jaghers, et cette union lui coûtait sa fortune ; car, ne devant compte à son fils Titus de la fortune de sa mère que dans le cas où il se remarierait, il se trouvait forcé de liquider, puisque le cas prévu se présentait. Or le grand artiste, représenté par les anciens biographes comme un avaro sordide, vivant dans l'ordure et entassant florins sur florins, paraît avoir été au contraire assez prodigue et tout à fait imprévoyant. Il s'était formé une magnifique galerie de tableaux, d'armes, de costumes, de meubles, de marbres antiques, d'objets d'art de toute sorte ; mais de florins entassés, il n'y en avait pas l'ombre, et il avait même engagé l'avenir, comptant sur le produit de son travail pour s'acquitter. Lorsqu'il lui fallut liquider, la Hollande était désolée par la guerre civile et par la guerre étrangère à la fois ; le moment était donc fort mal choisi et il se trouva en effet dans une situation telle, qu'il dut déposer son bilan.

Toutes ses collections furent vendues à l'encan, et, vu le mauvais état des affaires publiques, à vil prix ; le produit de cette vente n'atteignit pas, à beaucoup près, le chiffre de ses engagements, et ses créanciers se le partagèrent, laissant le grand artiste

dans le plus complet dénûment.

M. Charles Blanc a publié, dans l'ouvrage cité plus haut, l'inventaire de ce mobilier d'avare, retrouvé aux archives de la chambre des insolubles, et l'on y voit figurer des tableaux de tous les maîtres flamands et hollandais et des principaux maîtres italiens, des estampes d'Albert Dürer et de Marc-Antoine, des bustes de Michel-Ange, des statues antiques, etc., etc.; il faut ajouter à ces trésors artistiques ses immeubles, représentant une valeur assez considérable dans les circonstances ordinaires, et parmi lesquels figurait sa maison de la rue des Juifs, qu'il avait habitée à son arrivée à Amsterdam, achetée dix ans plus tard et où sa première femme était morte.

Après ce coup terrible, Rembrandt se retira dans une pauvre maison de faubourg et se remit philosophiquement au travail. L'artiste y résista, car on a de cette époque de sa vie plusieurs de ses tableaux les plus célèbres, notamment les *Syndics de la corporation des drapiers*, et de ses plus belles eaux-fortes; mais l'homme ne s'en releva pas. La grande composition dont nous venons de parler fut son dernier tableau; il fut terminé en 1664, et Rembrandt ne mourut qu'en 1669, mais on ne connaît aucun tableau de lui qui porte une date postérieure à 1664.

L'infortuné grand artiste mourut dans la misère la plus complète, et le registre de la paroisse mentionne à sa date son enterrement, qui coûta 15 florins. — Son fils l'avait précédé d'une année dans la tombe.

Malgré la lumière faite par les derniers biographes de Rembrandt, on regrette qu'il reste encore tant d'obscurité dans l'histoire de ce grand homme. Par exemple, on aimerait à savoir de quelle nature pouvaient être ses relations avec son fils. Houbraken et ses copistes ont arrangé cela de la manière la plus commode: Rembrandt était un vieil avare, se refusant le nécessaire et vivant dans la crasse et les guenilles (qu'il appelait ses antiques) pour le plaisir d'entasser l'or, et lorsqu'il mourut, il laissa à son fils des richesses fabuleuses! — Mais voilà: son fils était mort avant lui, cela est hors de doute aujourd'hui; de sorte que, si l'un des

deux avait à hériter de l'autre, c'est justement le père qui devait hériter du fils. On voit par ce trait, le degré d'exactitude des anciennes biographies de Rembrandt.

Mais on se demande si ce fils, qui ne fut jamais qu'un barbouilleur, en dépit de son père, fut aussi un mauvais fils (car on ne voit pas qu'il ait eu d'héritiers plus directs que son père), ou si lui aussi mourut misérable...

Ces questions sont jusqu'ici demeurées sans réponse.

Rembrandt, malgré son admiration pour les maîtres dont les œuvres peuplaient sa galerie, s'appliqua constamment à n'en imiter aucun et à ne s'inspirer que de la nature; il est en conséquence, comme nous l'avons indiqué en signalant quelques-unes de ses toiles, le peintre le plus hardi et le plus original, et son horreur de la pompe classique en fait le chef véritable de la réaction contre l'école italienne. Son mépris des règles conventionnelles va quelquefois trop loin, mais on ne peut contester la puissance de son génie, la richesse incomparable de sa couleur, sa science prodigieuse du clair-obscur, la finesse et l'harmonie de l'ensemble dans ses compositions, qualités qui font l'admiration de ceux-là même qui critiquent le plus son style.

Parmi les nombreux élèves ou imitateurs de sa manière qu'il a laissés, le plus célèbre est sans contredit Gérard Dov, qui sut ajouter au mérite d'un clair-obscur plein de délicatesse et de charme, rappelant les meilleures œuvres de Rembrandt, celui d'une rare justesse de coup-d'œil et d'une perfection de facture qui n'est pas moins admirable, mais qui lui demandait du temps.

Au reste, Rembrandt n'a pas cessé d'avoir des imitateurs, et ce n'est certes pas adresser un reproche à un artiste de dire de lui qu'il s'applique à retrouver la magie du clair-obscur de Rembrandt, qui n'est plus à inventer.

Un des plus heureux imitateurs du grand artiste hollandais sous ce rapport, est certainement le peintre belge Petrus van Schendel, dont nous publions aujourd'hui deux reproductions excellentes: le *Marchand de canards* et la *Ménagère* de son *Marché à La Haye*, qui donnent une idée favo-

rable de son style et de sa manière. On retrouvera la même préoccupation dans beaucoup d'autres œuvres de Van Schendel, par exemple dans son *Clair de lune avec incendie*, dans *Stephen van der Berg et sa fille lisant une lettre*, dans une *Jeune fille devant une échoppe*, etc.

Mais n'est pas original qui veut, et le talent a bien quelque valeur.

HECTOR GAMILLY.

UNE PAGE

DE L'HISTOIRE ROUMAINE

ÉTIENNE LE GRAND

La Roumanie est une sœur de la France, exilée au milieu des étrangers, plusieurs fois soumise à leur joug, mais n'oubliant pas les liens qui l'unissent à celle qui lui inspire une admiration naïve et presque inconsciente. Tout ce qui vient de la France lui paraît excellent; elle y envoie ses fils chercher ce qu'elle croit ne pouvoir leur donner elle-même et elle les accueille au retour avec respect, retrouvant sur leurs fronts le baptême d'élégance et de savoir qu'ils ont reçu de la privilégiée. Les enfants apprennent tout jeunes l'histoire de cette France qu'ils sont impatients d'aller voir, et l'on vit en quelque sorte avec l'étrangère, que l'on sait être pourtant de la famille, négligeant tout commerce intime avec les voisins: Slaves, Turcs, Grecs, Germains, amis, ennemis ou alliés, mais tous d'un autre sang et d'une autre race.

La France, qui a le beau rôle, se soucie moins de cette sœur installée à l'autre bout de l'Europe; elle ne se préoccupe guère de ce qui se passe là-bas et se doute à peine que le langage dur, scandé, mais caractéristique des jeunes Roumains, soit le très-proche parent de ce français doux et lié qu'elle enseigne à ses propres enfants.

Mais, si notre sœur française n'est point impatiente de nous mieux connaître, elle est trop gracieuse pour repousser nos avances et, si peu que nous parvenions à l'intéresser, elle consentira bien à nous entendre; c'est là ce qui m'encourage à lui raconter une page de notre histoire, qui ne manque ni d'intérêt ni de poésie.

La Roumanie actuelle est formée de deux provinces : la Valachie, qui est enfermée entre les Carpathes et le Danube, et la Moldavie, plus à l'Est, qui touche à la Bessarabie russe. Ces deux provinces sont une partie de l'ancienne Dacie, conquise en l'an 106 par l'Empereur Romain Trajan. L'histoire nous raconte que Trajan massacra les Daces jusqu'au dernier, comme un peuple inutile et hostile ; mais cette affirmation est exagérée, car on retrouve encore en Roumanie des vestiges de cette race et de son langage ; non seulement les Romains n'étaient plus assez barbares pour détruire un peuple entier, mais s'il faut en croire la tradition, les femmes Daces étaient si belles qu'il eût fallu un courage surhumain pour les exterminer, et nous pouvons bien plutôt les considérer comme nos aïeules.

Après la mort de Trajan, les Huns, les Goths, les Avars, les Mongols etc., envahirent le pays et introduisirent un élément nouveau dans la colonie. Mais ce fut surtout en Valachie qu'ils parvinrent à prendre pied ; la Moldavie semble avoir mieux conservé son indépendance, et la race Daco-Romaine s'y retrouve plus pure de tout mélange ; cette sorte d'antagonisme, qui a longtemps existé entre les deux provinces et dont on peut constater encore quelques traces aujourd'hui, provient peut-être des mœurs barbares qui vinrent modifier le caractère des Valaques.

La principauté Valaque fut fondée en 1290, et la principauté Moldave en 1350 ; elles demeurèrent alliées, sans être unies, jusqu'à une époque très rapprochée de nous, alors que la politique européenne les confondit sous le nom de Roumanie et leur donna un souverain commun.

Toutefois, les deux principautés n'avaient jamais cessé de combattre ensemble les ennemis du dehors ; les Hongrois, les Polonais, et surtout les Turcs, qui menaçaient d'envahir l'Europe entière, furent vaincus plus d'une fois par les Mo'ldo-Valaques. Mais les rivalités qui ne tardèrent pas à s'élever vinrent fatalement servir les ambitions voisines. Mircea I^{er}, prince Valaque, courageux et intelligent, mais libertin, laisse après lui des hâtarde dont les querelles ensanglantent le pays ; Alexandre-le-Bon,

de Moldavie, doux et pacifique, règne longtemps et met une trêve aux guerres qui désolaient sa province, mais il meurt et une anarchie épouvantable lui succède. C'est alors que s'élève Etienne, surnommé « le Grand, » le héros que j'ai choisi et dont le nom est un des plus connus dans notre histoire et notre littérature ; — car, on le sait, les peuples et les poètes oublient les princes paisibles pour chanter les guerriers à l'épée toujours menaçante, et les conquérants plus soucieux bien souvent de leur propre gloire que du bonheur de leurs sujets.

Etienne-le-Grand, *Stefan* en roumain, fils de Bogdan III, monta sur le trône de la Moldavie en 1456, après avoir renversé Pierre Aron dont le peuple était mécontent. Le jeune prince réunissait dans sa personne ces contrastes séduisants qui entraînent les masses et assurent le prestige. Son visage, d'une douceur parfaite, encadré de longs cheveux châtain, s'illuminait par l'enthousiasme, et nul ne résistait à la magie de sa voix et de ses regards.

Lorsqu'il apparaissait dans la mêlée, monté sur son cheval blanc, sa tête, couverte de la *cacioula*, ornée d'un panache, dominait les rangs ; le patriotisme se ranimait, un enthousiasme général entraînait les soldats à sa suite et la bataille était gagnée. Si le sort des armes lui était contraire, sa mâle résignation faisait taire les murmures de découragement et ramenait l'espérance dans le cœur des vaincus. Acclamé par le peuple, qui présentait en lui un grand prince, il fut conduit en triomphe, le jour de son avènement, à Suciava, la capitale du pays.

Mais il ne s'endormit pas dans les joies de l'ambition satisfait.

Stefan Voïvoda
Sort tout armé de Suciava ;
Bat Tartares et Polonais,
Bat Turcs et Hongrois ?

Une campagne est à peine terminée qu'il repart pour combattre de nouveaux ennemis ; Hongrois, Turcs, Polonais et Tartares, comme le dit la ballade, sont défiés tour à tour, et battus par lui. « Le pays est petit, mais le pays est fort, » dit un poète populaire. Ces mots nous révèlent en quelque sorte l'heureuse politique

d'Etienne, fondée sur l'union de tous contre l'ennemi commun et sur la confiance qu'il savait inspirer à ses sujets.

Etienne-le-Grand brille comme un soleil aux yeux de son peuple, qui ne demande qu'à vaincre ou à mourir avec lui. Au retour de chaque bataille les cloches sonnent à grande volée, tandis qu'il se rend à l'Église pour glorifier le Dieu qui a béni son armée ; les drapeaux qui flottent dans l'air semblent le saluer avec respect. On le chante vainqueur, on le chantera vaincu. Une des plus jolies ballades est celle qui nous montre le prince bien-aimé livré au désespoir, après une défaite qu'il essuya dans sa seconde expédition contre les Turcs.

Sûr de lui-même, il part, laissant dans une citadelle sa jeune femme et sa mère. Il ne craint rien, nul sentiment ne vient assombrir son front ; elles-mêmes l'embrassent sans verser de larmes : n'a-t-il pas Dieu pour lui ? n'est-il pas invincible et invulnérable ?

Mais la destinée lui est infidèle : les ennemis plus nombreux l'écrasent, il est vaincu, blessé et obligé de fuir. Pour un instant, son énergie l'abandonne, le découragement s'empare de lui ; son armée en désordre se répand dans la campagne, tandis qu'il se traîne péniblement le long du chemin pour gagner la forteresse où l'attendent celles qui vont le consoler.

Il arrive épuisé, il est au but de son voyage, sa main alourdie par la fatigue frappe à la porte, il est prêt d'oublier sa défaite et ses souffrances.

— Ouvrez, c'est moi, Stefan, blessé et fugitif !

Mais une voix de femme s'élève dans le silence de la nuit, c'est celle de sa mère.

— N'ouvre pas ! crie-t-elle au soldat qui s'élançait au devant de son prince ; ce n'est pas mon fils !

Le cœur du vaincu tremble dans sa poitrine.

— C'est moi, répète-t-il ; Stefan !

— Tu mens ! Stefan combat les ennemis du pays : il les chassera où il mourra à la tête de ses soldats !

Etienne a compris ; sa mère le reconnaît, une mère ne se trompe pas, mais elle le repousse et il n'insiste plus. Il s'assied au pied de la mu-

raillé, enveloppe de linges ses pieds meurtris et repart pour essayer de réunir les débris de son armée fugitive.

Son retour est le signal du ralliement, douze mille hommes se groupent bientôt autour du chef : la ruse suppléera au nombre. Etienne se place en embuscade, surprend Mahomet, qui le croit revenu avec de nouveaux renforts, et s'enfuit jusqu'au Danube où, après une rencontre sanglante, l'armée moldave remporte une victoire complète. Etienne fit élever dans cet endroit, appelé *Resboieni*, une église, en mémoire des héros roumains qui y avaient trouvé une mort glorieuse.

Les vallées et les forêts de la Moldavie sont toutes pleines des souvenirs du héros populaire ; plusieurs portent des noms qui rappellent ses exploits. C'est dans la « Vallée Blanche » que périrent 30.000 Turcs : Étienne, après les avoir battus, refusa une sépulture à leurs cadavres, qui devinrent la proie des oiseaux sauvages ; leurs os abandonnés y blanchissent et y tombent en poussière.

Les Polonais, toujours perfides, trompent leurs alliés ; sous prétexte de venir à leur aide pour repousser les Turcs, ils pénètrent en Moldavie et ravagent les campagnes. Mais Étienne veille sur son peuple, et il entend de loin les cris de ses paysans. Réunissant à la hâte une poignée d'hommes, il vole à leurs secours ; son œil de faucon mesure le danger ; un stratagème peut seul lui assurer la victoire, car les Polonais sont nombreux ; mais une épaisse forêt qu'ils doivent traverser leur servira de tombeau. Il installe sur les lisières du bois une centaine de paysans et leur ordonne de couper les arbres au ras de sol, mais sans les renverser ; l'ennemi s'en-

gage sans défiance dans les étroits sentiers du bois ; le signal est donné ; un dernier coup de hache abat soudain les troncs chancelants, qui ensevelissent et écrasent sous eux l'armée polonaise. Étienne survient alors ; il fait déblayer cet horrible chaos et inflige aux survivants une punition dont le souvenir s'est perpétué dans une ballade :

« Le grand Étienne, brave comme

des glands que vont féconder le sang et la chair de leurs frères — et dont sortit une nouvelle forêt qui reçut le nom de *Forêt Rouge*.

Étienne, surnommé le *Soldat du Christ* par le chef de l'Église, ne connaît cependant pas la charité ; son orgueil le pousse jusqu'à la cruauté, et la vengeance lui paraît douce. C'est ainsi qu'un chef tartare lui ayant fait redemander, avec menaces, son fils prisonnier dans une rencontre, Étienne reçoit avec indignation les ambassadeurs insolents. Il amène l'enfant devant eux et, sans pitié pour son innocence, il lui fait couper la tête. Puis, le massacre continue : un des cent députés, choisi au hasard, est mutilé : on lui coupe le nez et les oreilles ; il assiste ensuite au supplice de ses collègues, il voit tomber leurs têtes à côté de celle de son jeune chef, et il retourne porter à son maître la réponse terrible d'Étienne-le-Grand.

Cet homme cruel et vindicatif, est-ce bien celui qui, docile à la voix d'une vieille femme, ne songe même pas à user de son autorité ; qui abdique sa puissance de prince pour se soumettre devant sa mère comme



HISTOIRE UNIVERSELLE. HOMÈRE.

« un faucon, sort de Suciava, monte
« à cheval le jour et la nuit, et va se
« battre aux quatre frontières ; il tue
« les Tartares, brûle les Hongrois et
« disperse les Turcs ; quant aux Polo-
« nais à l'épaisse chevelure, il les
« pend aux arbres et les attelle au joug
« comme des bœufs ! »

En effet, le prince, sans pitié pour les prisonniers, les condamne à défricher le champ de bataille ; il remplace leurs armes par la cognée du bûcheron, il les attelle au joug comme des bêtes de somme et leur fait tracer péniblement des sillons dans cette terre couvertes de cadavres. Ils y sèment

un petit enfant ? Contrastes bizarres, mais qui font bien comprendre tout l'ascendant que peuvent conquérir sur une nation et sur la postérité ces hommes doux et vaillants qu'aiment à chanter les poètes. Le récit de leurs cruautés fait vibrer les cordes graves de leur lyre ; celui de leurs amours en fait raisonner harmonieusement les fils d'or ; on ne les oublie pas.

Étienne régna pendant 49 ans et, toujours héroïque, il défendit dans quarante guerres, sa patrie et la chrétienté. Autant de monastères et d'églises perpétuent le souvenir de ses

victoires ; c'est ainsi qu'il aimait à rendre hommage au Dieu qui le protégeait. Le 2 juillet 1504, il mourut, épuisé par tant de luttes ; mais, toujours plein de sollicitude pour la Moldavie, qu'il laissait à son jeune fils Bogdan, il remit à son héritier un testament dans lequel se trouvait une recommandation inattendue. Étienne conseillait aux Roumains de s'allier aux Turcs, que lui-même avait tant combattus. « Ne mettez point votre confiance dans les Hongrois disaient-ils, ni dans les Polonais, qui sont perfides, ni dans les Allemands, qui sont divisés entre eux ; entendez-vous avec les Turcs, plus forts et plus constants. Mais, s'ils attaquent vos libertés politiques et religieuses, alors n'hésitez pas et défendez-les à l'épée à la main. »

Les Roumains suivirent le conseil de leur prince, mais plus d'une fois, les successeurs d'Étienne eurent à défendre leurs droits attaqués de toutes parts ; plus d'une fois, son héritage sembla près de sombrer dans les orages de la politique et les troubles de la guerre civile ; mais notre héros a triomphé à travers les siècles, et l'Europe a consacré sa vieille gloire, lorsqu'en 1877, après une guerre contre les Turcs, la Roumanie put enfin secouer la suzeraineté du sultan et fut proclamée libre et indépendante. Son pays a fait encore un pas en avant : la principauté de Roumanie est devenue un royaume, et les sujets d'Étienne-le-Grand viennent de couronner leur premier roi.

Charles I^{er} de Roumanie, s'inspirant de la simplicité de nos vieux héros, a refusé la couronne et le sceptre d'or que lui offrait le pays, et les insignes de sa nouvelle royauté ont été forgés dans les canons pris à l'ennemi dans la bataille de Plevna. Pour lui, nous souhaitons que cette couronne de fer soit légère à sa tête ; pour nous, que le sceptre de fer ne soit pas inflexible dans sa main.

GEORGES BOGDAN.

LES FÊTES RELIGIEUSES

ORIGINE DE LA FÊTE-DIEU

C'est à Liège, en 1246, qu'une fête solennelle fut pour la première fois célébrée dans le but d'honorer le

corps du Christ présent dans l'Eucharistie, autrement dit l'institution du saint sacrement de l'Eucharistie, et, dès le début, elle prit le nom de fête du corps du Christ (*Festum corporis Christi*, ou plus simplement *Corpus Christi*).

Une religieuse hospitalière de cette ville, nommée Julienne, entendait depuis vingt ans une voix miraculeuse qui lui réclamait l'institution de cette fête solennelle chaque année ; elle se décida enfin à confier ces révélations à des personnages connus par leurs vertus et leur sagesse, qui furent d'avis qu'il fallait obéir à cette voix secrète qui ne pouvait venir que d'en haut. On alla trouver en conséquence l'archi-diacre de la cathédrale, lequel n'était autre que Jacques Pantaléon. Pantaléon accueillit cette démarche avec la plus grande bienveillance, et quelques jours après, l'évêque Robert mandait que la fête serait célébrée tous les ans, à partir de cette année 1246 même, le jeudi après l'octave de la Pentecôte.

Plus tard, Pantaléon, étant monté sur le trône pontifical (1261), sous le nom d'Urbain IV, songea à répandre partout la chrétienté cette grande fête dont il était un peu le fondateur. Il publia donc, en 1264, la bulle d'institution, dans laquelle il convient de remarquer qu'il ne dit rien ni du jeûne par lequel on devait s'y préparer plus tard, ni des processions dont se couvrent tous les centres de population catholique aujourd'hui encore. Urbain IV chargea en outre saint Thomas d'Aquin de composer l'office spécial de cette fête.

Au concile général de Vienne, auquel assistaient les rois de France, d'Aragon et d'Angleterre, sous le pontificat de Clément V (1313), les bulles d'Urbain IV furent confirmées, et la célébration de la fête du Saint Sacrement fut rendue obligatoire dans toute l'Église.

Cinq ans après, le pape Jean XXII ajoutait une octave à la fête, et ordonnait que le Saint-Sacrement y fût porté en procession.

Ces processions ont fini par devenir, dans certains pays, comme à Valence par exemple, de véritables mascarades ; chez nous, du moins, elles revêtent un caractère de solennité auquel il est bien difficile au plus

mal disposé de rester indifférent : Diderot avouait lui-même qu'il ne pouvait le faire.

ESTÈVE DESGRANGES.

COURS D'HISTOIRE UNIVERSELLE

IX

SPARTE- LYCURGUE (884)

Sommaire.

SPARTE

Premiers temps. — Deux maisons royales : Eurysthènes et Proclès — Habitants : Spartiates, Laconiens, Hilotes — Troubles.

LYCURGUE

Minorité de Charilaos — Lycurgue refuse la main de la veuve de son frère Polydecte. — Sagesse de son administration pendant la minorité de Charilaos. — Son exil — Ses voyages.

Retour de Lycurgue, après dix-huit ans d'absence, rapportant les poésies d'Homère.

Lois politiques. — Il maintient la division des habitants en trois classes — Deux rois — Droits de la royauté — Sénat de vingt-huit vieillards — Assemblée générale — Ephores, magistrats annuels.

Lois civiles. — Égalité des citoyens — Partage des terres — Monnaie de fer — Repas publics — Effort pour mettre la patrie avant tout — Education.

Serment des Spartiates à Lycurgue, qui part pour Delphes — Sa mort.

GUERRES

De Messénie. — 1^{re} guerre (743-723) — Aristomène chef messénien, immole sa fille et se tue ensuite — 2^e guerre (685-668) — Aristomène, chef messénien — Ses exploits. — Tyrtée, chef des Lacédémoniens, donné par Athènes. — Aristomène est fait prisonnier — Il s'échappe — Trahi par son allié, le roi d'Arcadie, il est vaincu à la bataille des Tranchées — Prise d'Ira — Aristomène s'exile et meurt à Rhodes. — Emigration en Sicile, à Zancle (Messine), et servitude des vaincus.

Des Tégéates et des Argiens. — Ils ne sont pas toutefois dépossédés — Télésilla, femme argienne, sauve Argos, qu'elle illustra aussi par ses écrits.

Dans le partage de la conquête dorienne (retour des Héraclides), les deux fils d'Aristodémos, Eurysthènes et Proclès, avaient obtenu la Laconie.

Ils y fondèrent deux maisons royales, qui régnèrent simultanément sur Sparte, pendant plus de neuf cents ans. — On sait peu de chose de l'histoire de Sparte pendant les deux siècles qui précédèrent Lycurgue.

Seulement, on voit que les Spartiates, peu nombreux au milieu d'un peuple qui n'avait pas émigré comme les habitants de l'Argolide et de la Messénie, devaient rester, pour ainsi dire, toujours sous les armes, et soumis à une discipline militaire, comme une armée campée en pays ennemi.

Les Doriens, en effet, se concentrèrent autour de Sparte. Ils formèrent seuls l'État; seuls, ils eurent le droit d'assister aux assemblées où se faisaient les lois, et d'aspirer aux charges publiques.

Pour n'avoir rien à craindre de leurs nombreux sujets, ils établirent une hiérarchie dans la servitude.

Sparte eut deux classes de sujets : dans les villes ouvertes, les Laconiens, qui n'eurent que des droits purement civils.

Dans les campagnes, les Hilotes, ou esclaves de la glèbe.

Ces Hilotes étaient d'anciens habitants qui, ayant voulu secouer le joug, avaient été vaincus et condamnés à labourer, à moissonner, à combattre même quelquefois pour leurs maîtres.

Au-dessus de cette population, sur laquelle pesait un joug inégal, étaient les chefs de familles spartiates, tous égaux et formant la race dominante.

Cependant, cette égalité fut peu à peu troublée. Au temps de Lycurgue, des familles puissantes s'étaient élevées, tandis que d'autres avaient été dépouillées de leurs terres; de là des troubles qui arrêtaient l'essor de la puissance de Sparte pendant deux siècles.

Un homme entreprit d'arrêter cette décadence prématurée, en rappelant les mœurs antiques : ce fut Lycurgue.

La veuve du roi Polydekte, son frère, lui avait offert sa main et le trône de Sparte, s'il voulait faire mourir son neveu Charilaos : il refusa.

Les grands, irrités de la sagesse de son administration pendant la minorité du jeune prince, le forcèrent à s'exiler.

Il voyagea longtemps pour étudier les lois des autres peuples, et retourna à Lacédémone après une absence de dix-huit ans, avec les poésies d'Homère.

La pythie de Delphes appuya de son autorité religieuse ses réformes, que les Spartiates, fatigués de leurs dissensions, accueillirent eux-mêmes avec faveur.

Ses lois politiques maintinrent les rapports établis entre les Spartiates, comme peuple dominateur et les Laconiens, comme sujets.

Elles réglèrent les droits de la royauté, divisée entre deux maisons royales; du sénat, composé de vingt huit membres âgés de soixante ans au moins; de l'assemblée générale, qui put adopter ou rejeter les propositions faites par le sénat et les rois; enfin du collège des éphores, magistrats annuels, peut-être institués par Lycurgue, mais dont la grande puissance date d'une époque postérieure¹.

Les deux rois étaient investis par droit héréditaire des fonctions religieuses, de la conduite des armées et du soin de veiller à l'exécution des décrets formulés par le sénat, et acceptés librement par l'assemblée du peuple.

Les lois civiles de Lycurgue, bien autrement remarquables, eurent pour but d'établir l'égalité entre tous les citoyens.

Pour y parvenir, il partagea les terres en trente-neuf mille lots : trente mille pour les Laconiens et neuf mille pour les Spartiates.

Cette opération présentait de grandes difficultés et amena une émeute dans laquelle Lycurgue fut blessé. Elle réussit pourtant. Les neuf mille lots des Spartiates renfermaient la plus grande partie de la Laconie, et naturellement les terres les plus fertiles; les Hilotes devaient les mettre en valeur.

Lycurgue défendit qu'aucun de ces lots passât entre des mains étrangères. Il en fit, en quelque sorte, des fiefs militaires inaliénables. Mais la guerre diminuant sans cesse le nombre des Spartiates, qui n'étaient plus que mille au temps d'Aristote, il en résulta que d'immenses richesses s'accumulèrent dans un petit nombre de familles; les Laconiens, au contraire, pouvant s'allier aux étrangers, leur nombre s'accrut, leurs possessions diminuèrent, et il vint un temps où il n'y eut plus qu'un petit nombre de riches, et au-dessus, une foule immense de pauvres : de là naquirent des révolutions qui troublèrent les derniers jours de Sparte.

Pour maintenir l'égalité, Lycurgue défendit le luxe, les monnaies d'or et d'argent, et institua les repas pu-

1. (Voir pour l'éducation des jeunes Spartiates : *Voyage d'Anacharsis*, ch. XLVII et XLVIII, tome V, pages 103, 104, 105 — 118 — 123).

blics, où régna toujours la plus stricte frugalité.

En même temps, il interdit aux Spartiates le commerce, les arts et les lettres, et condamna tous les citoyens aux mêmes exercices, car il ne proposait qu'un seul but à leur vie entière : préparer et fournir à la patrie de robustes défenseurs.

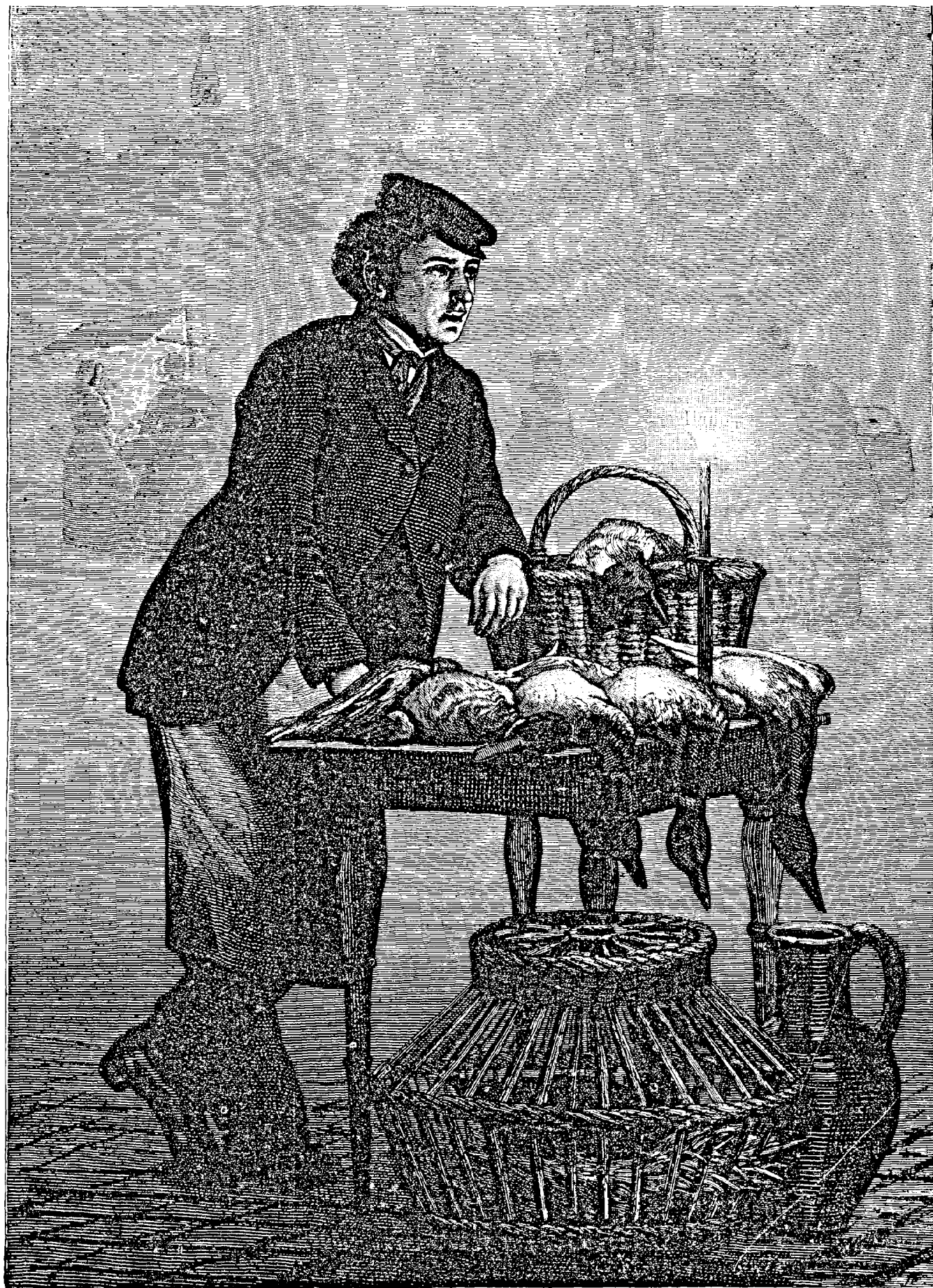
Le même principe dirigea l'éducation des enfants, qui appartenrent bien plus à l'État qu'à leurs parents. L'enfant né difforme était mis à mort. De violents exercices, imposés même aux filles, leur donnaient la force et la souplesse, et on ne leur inspira que deux sentiments : le respect pour les vieillards et pour la loi, le mépris de la douleur et de la mort¹.

Quoique ces lois fussent d'une grande sagesse et que leur effet fût d'exciter au dernier point l'amour de la patrie, d'épurer les mœurs et de former des guerriers indomptables, Lycurgue craignit que ses concitoyens ne se fatiguassent de les suivre. Alors il voulut en assurer le maintien par un serment religieux; il feignit d'avoir quelque explication à demander à l'oracle de Delphes, et faisant prêter aux deux rois, au peuple, aux magistrats, le serment d'observer religieusement ses lois jusqu'à son retour, il partit pour Delphes.

Quelques auteurs prétendent qu'il se laissa volontairement mourir de faim à Delphes même; d'autres affirment qu'il se retira en Élide ou dans l'île de Crète, et qu'à sa mort il ordonna que ses os seraient jetés dans la mer, de peur que, s'ils étaient rapportés à Lacédémone, ses concitoyens ne se crussent déliés de leur serment.

Si nous voulons porter, sur la législation de Lycurgue, un très rapide jugement, nous croions pouvoir dire que sa législation a été beaucoup trop vantée. Si elle était propre à développer la force, le courage, l'amour de la patrie, le respect de la vieillesse, elle péchait par un esprit étroit, par une politique égoïste et inhumaine, qui écrasait les Hilotes, par l'oppression de la famille et la proscription des nobles jouissances de l'esprit.

Elle ne pouvait convenir qu'à des temps presque barbares et à une société peu nombreuse.



GALERIE DES ARTISTES. — LE MARCHAND DE CÂNARDS, D'APRÈS VAN SCHENDEL. (Page 307, col. 2.)



GALERIE DES ARTISTES. — LA MÉNACÈRE, D'APRÈS VAN SCHEDEL. (Page 307, col. 2.)

Délivrée, par cette législation rigoureuse, de ses dissensions, Sparte acheva la conquête de la Laconie et commença celle du Péloponèse.

Elle se tourna d'abord contre les Messéniens, tribu doriennne établie à l'ouest du Taygète. Il y eut deux guerres de Messénie : l'une dura vingt ans (743-723), l'autre dix-sept (683-668).

Le héros de la première fut le farouche Aristodème, chef messénien, qui immola sa fille pour obéir à un oracle proclamant que le salut de la Messénie dépendait du sacrifice d'une jeune fille.

Aristodème se tua lui-même pour ne pas voir l'humiliation de son peuple et la prise d'Ithome qu'il avait défendue dix années.

Dans la seconde, Aristomène accomplit des exploits fabuleux. Non seulement il bat les Spartiates, mais il pénètre de nuit dans leur ville et attache dans un de leurs temples un trophée.

L'oracle de Delphes avait ordonné aux Lacédémoniens de faire venir un Athénien pour leur donner ses conseils et les diriger. Les Athéniens, ne voulant pas désobéir à Apollon, ne voulant pas non plus que les Spartiates s'emparassent si facilement de la plus belle partie du Péloponèse, envoyèrent à Sparte un maître d'école nommé Tyrtée, qui boitait et passait pour n'avoir pas la tête bien saine.

Tyrtée ne cessa de ranimer le courage des Lacédémoniens par ses élégies.

Aristomène fut fait prisonnier et précipité vivant dans la Céada (fosse expiatoire). Toutefois il parvint à s'en échapper et renouvela ses courses audacieuses. Vaincu enfin par la trahison d'Aristocrate, roi des Arcadiens, son allié, à la bataille des Tranchées, il se retira sur le mont Ira et s'y défendit onze années. Il fallut céder pourtant; Aristomène préféra l'exil à la servitude, et résolut de se rendre en Asie et d'intéresser aux malheurs de la Messénie les puissantes nations des Lydiens et des Mèdes. Mais la mort le surprit à Rhodes. Quelques Messéniens, sous la conduite de son fils Gorgus, émigrèrent en Sicile, où ils s'emparèrent de la ville de Zancle, à laquelle ils donnèrent le nom de Messène (aujourd'hui Messine).

Les Messéniens qui restèrent dans leur pays partagèrent la condition des Hilotes.

Cette conquête fut suivie de guerres contre les Tégéates et les Argiens. Les uns et les autres pourtant ne furent pas dépossédés. La ville d'Argos fut sauvée par une femme, Télésilla, qui illustra sa patrie par ses écrits, en même temps qu'elle la sauvait par son courage.

Argos allait tomber au pouvoir des Lacédémoniens. Elle avait perdu six mille hommes, parmi lesquels se trouvait l'élite de la jeunesse. Dans ce moment fatal, Télésilla rassemble les femmes les plus propres à seconder ses projets, leur remet les armes dont elle a dépouillé les temples et les maisons des particuliers, court avec elles se placer sur les murailles, et repousse l'ennemi, qui, dans la crainte qu'on ne lui reproche une victoire contre des femmes, ou, chose plus honteuse et ridicule, une défaite infligée par des femmes, prend le parti de se retirer.

Disous en passant que, pour perpétuer cet événement extraordinaire, on institua une fête annuelle où les femmes sont habillées en hommes et les hommes en femmes.

Les victoires remportées par Sparte portèrent au loin le nom des Spartiates qui, au VI^e siècle avant notre ère, au moment des guerres médiques, étaient considérées comme le premier peuple de la Grèce, et en étaient réellement le plus redoutable.

ARTHUR MONNANTEUIL.

A suivre.

FAITS MÉMORABLES DE L'HISTOIRE DE FRANCE

LA BATAILLE DE BOUVINES (1214)

Le 27 juillet 1214, une bataille à jamais mémorable dans les fastes de la France se livrait près du pont de Bouvines, sur la petite rivière de Marque, affluent de la Lys, à treize kilomètres sud-est de Lille.

Philippe Auguste avait appelé à lui les milices des communes, offrant de déposer sa couronne si elles refusaient de le suivre : seize d'entre elles, celles de Noyon, Montdidier, Montreuil, Soissons, Bruyères, Hes-

sin, Cernay, Craspy, Grandeleu, Veley, Corbie, Compiègne, Roye, Amiens, Beauvais et Arras répondirent à cet appel. Malgré ce renfort, l'armée royale était encore inférieure de beaucoup à celle des coalisés ayant à leur tête l'empereur d'Allemagne Othon IV. Celle-ci, forte de 100,000 hommes, d'après les appréciations les plus modérées, attaqua à l'improviste les Français au moment où la moitié des leurs avait traversé le pont.

Ce n'était pas une bataille ordinaire, mais un duel à mort entre la féodalité et la monarchie; et c'était la personne même de Philippe Auguste que les chefs ennemis visaient principalement; aussi se trouva-t-il à un certain moment dans une position excessivement critique.

Guillaume des Barres repoussa toutefois les assaillants et parvint jusqu'à l'empereur; mais tandis qu'il frappait de sa masse d'armes sur le casque d'Othon, des fantassins teutons avaient entouré le roi et, se servant de leurs lances et de crocs de fer, étaient parvenus à le jeter à bas de son cheval. Heureusement, à ses côtés veillait un des plus vaillants guerriers de l'époque, Ganelon de Montigni, chevalier vermandois. Tandis que, d'une main vigoureuse, il élevait et abaissait alternativement sa bannière d'azur, pour avertir au loin du danger que courait le roi, de l'autre il frappait de sa lourde épée quiconque osait approcher de trop près. Pierre Tristan vint ensuite à son aide, en mettant pied à terre; et pendant que ces deux intrépides chevaliers faisaient au roi un rempart de leurs corps, d'autres s'empressaient de le remettre en selle.

Tout à coup, Guillaume des Barres, qui se trouvait en face d'Othon, défendu de son côté par l'élite de ses chevaliers, aperçoit la bannière que Ganelon élevait au-dessus de sa haute taille; il s'élance aussitôt, suivi de quelques chevaliers, et ne tarde pas à dégager Philippe.

Enfin, après six heures d'une lutte acharnée, l'empereur Othon, craignant pis, prenait la fuite, laissant trente mille morts sur le champ de bataille et un grand nombre de prisonniers aux mains des Français.

Cette victoire de Bouvines, qui

jette un si grand lustre sur le nom de Philippe Auguste, n'eut pas que cet avantage, car, par la part importante qu'y prit le peuple français représenté par les milices communales, elle peut être considérée comme marquant l'aurore de notre nationalité; elle fit naître un sentiment nouveau en France : l'esprit national, le patriotisme et, en consolidant la royauté, elle commença la ruine du système féodal.

Parmi les prisonniers se trouvait Ferrand, comte de Flandres, qui, vers le milieu de l'action, ayant supporté vaillamment tout le poids de la bataille, avait dû se rendre, tout couvert de blessures, avec un grand nombre de ses chevaliers. Il fut amené triomphalement à Paris, assis sur un char traîné par quatre chevaux gris de fer, appelés alors *ferrans* par cette raison. Les Parisiens l'accueillaient sur son passage par ce refrain gouailleur ;

Quatre ferrans ferrés
Mènent Ferrand bien en ferré.

VICTOR CHABERT.

LE LIVRE DE L'HUMANITÉ

PRINCIPES DE MORALE NATURELLE

DEUXIÈME PARTIE

I

CULTURE DE L'INTELLIGENCE

(Suite).

L'ignorance chez un peuple engendre tous les maux ; elle est le trône de tous les despotismes. Or, l'intérêt du despote est de laisser le peuple sur lequel il règne croupir dans l'ignorance, parce que, sans instruction, il lui est impossible de connaître et de revendiquer ses droits.

A quoi servirait, en effet, d'expliquer les beautés d'un chef-d'œuvre à un homme qui a les yeux recouverts d'un bandeau ?

Si l'on tient à ce qu'il puisse juger de la valeur de ce chef-d'œuvre, n'est-il pas logique de commencer par lui enlever le bandeau ?

C'est pourquoi le devoir de ceux qui savent est d'instruire le peuple, comme le devoir du peuple est de s'instruire.

C'est surtout l'esprit des femmes que l'on néglige trop généralement de cultiver; cette négligence tient, sans

doute, à un reste de ces préjugés d'un autre âge qui font considérer la femme comme un être inférieur.

La femme n'est nullement un être inférieur à l'homme; si sa faiblesse naturelle la place sous la protection et, en quelque sorte, sous la dépendance de son mari, elle a, tout comme lui, des devoirs à remplir envers la société; devoirs d'un autre ordre, sans doute, mais parallèles aux siens et non moins utiles et sacrés.

L'ignorance de la femme fait d'elle une proie facile pour les ennemis de l'humanité qui, eux, n'ignorent pas combien il est aisé d'asservir par la crainte un esprit naturellement impressionnable, que rien ne vient protéger contre les terreurs qu'ils font naître en lui.

L'éducation de la femme doit être appropriée à son sexe et à la mission qu'elle a à remplir ici-bas ; or, si cette éducation ne doit pas être de nature à lui faire perdre de vue ses attributions naturelles, elle ne doit pas tendre davantage à faire d'elle l'esclave de toutes les superstitions et de tous les préjugés dont se moquent les hommes de bon sens.

Il faut considérer que la mission de la femme consiste surtout à faire des hommes; que la mère est naturellement portée à modeler sur le sien l'esprit de son jeune enfant, et que les impressions de l'enfance, si elles semblent disparaître à certaines époques de la vie, se représentent toujours aux moments critiques, alors justement que l'homme aurait le plus besoin de force et d'indépendance.

Donner aux femmes une éducation solide, exclusive de tout pédantisme; développer chez elles le sentiment du beau, du vrai et du bien par de sérieuses études littéraires et scientifiques; leur inculquer l'amour du devoir en faisant appel à leur raison et à leur jugement; les préparer, en un mot, à remplir dignement leur double mission d'épouse et de mère, voilà le vrai moyen de réaliser l'unité intellectuelle et morale de la famille et de donner à la société des assises puissantes et inébranlables.

Toutefois, quelque étendue que soit l'instruction, quelque diffuses que soient les lumières, il ne sera jamais donné aux masses laborieuses d'un peuple de connaître parfaitement la

réglé de conduite morale que l'on doit suivre pour arriver à la vertu parfaite; cette science divine ne peut être l'apanage que de quelques sages, et encore y aura-t-il toujours des choses qui échapperont aux plus nobles intelligences; mais il est une règle de conduite morale élémentaire que les personnes les plus grossières et les plus ignorantes peuvent connaître et pratiquer dans ce qu'elle a de plus commun, et, par cette pratique, ces personnes acquerront sans peine cette science si simple et si naturelle de se bien conduire, dans laquelle elles persévéreront par l'exemple des vertus supérieures que leur donneront les esprits plus cultivés qui les entourent.

Chacun recevra son salaire selon la bonne volonté qu'il aura apportée dans l'accomplissement de sa tâche et non selon la somme de travail qu'il aura fournie.

C'est par les bonnes actions en elles-mêmes et non par la quantité que l'on sera récompensé.

A chacun selon ses forces et ses œuvres.

On ne peut demander à une ânesse le même travail qu'à un bœuf, à la tortue la même agilité qu'au lièvre.

On ne peut exiger de l'enfant la sagesse du père.

Quiconque, se livrant à la pratique du vrai et du bien, est néanmoins méconnu des autres hommes, ne saurait en éprouver aucune indignation ni aucun découragement, pourvu qu'il soit un esprit supérieur et qu'il ne se livre point à cette pratique par affectation et par ambition. S'il est en paix avec sa conscience, que lui importe le reste !

Les sciences sont l'aliment de la jeunesse et le repos de la vieillesse; elles nous donnent de l'éclat dans la prospérité et sont une ressource, une consolation dans l'adversité; elles font les délices de la solitude, sans causer ailleurs aucun embarras; la nuit elles nous tiennent compagnie, et elles nous suivent dans nos voyages.

L'homme supérieur se livre à l'étude pour lui-même, mais non point par orgueil et pour paraître instruit et briller parmi les autres; il s'élève continuellement en intelligence et en pénétration, tandis que l'homme sans mérite descend continuellement dans l'ignorance et dans le vice.

Que la science acquise ne soit jamais, pour celui qui la possède, un sujet d'orgueil, car si celui qui possède la science se sentait emporté par un sentiment d'orgueil, qu'il sache bien que ce sentiment lui ferait perdre, en un instant, tous les mérites acquis par une vie entière de pénibles labeurs, et le placerait bien au-dessous du pauvre artisan dont les idées ne se sont jamais étendues au delà des devoirs de sa profession et dont l'existence s'est écoulée dans le cercle restreint de sa famille.

L'orgueil, chez l'homme, n'est-il pas une folie ?

Qu'est-ce que le monde que nous habitons, comparé aux milliers de mondes qui gravitent dans les espaces infinis et dans lesquels la vie se manifeste avec des formes si diverses ? — Une molécule !

Et qu'est-ce que notre individualité sur ce globe, comparée à celle des millions de créatures, semblables à nous, qui se meuvent sur ce même globe ? — Moins qu'un atome !

Nous sommes donc, pris individuellement, moins que des atomes dans une molécule !

Et qu'est-ce que nous savons, comparativement à ce qui nous reste à apprendre ?

Dieu nous a révélé, il est vrai, une partie des lois qui régissent le système particulier auquel se rattache la terre ; nous avons pu mesurer la distance qui la sépare des autres mondes qui se révèlent à nous par le jet lumineux qu'ils projettent ; nous avons pu déterminer leur mouvement, leur étendue, leur poids ; mais pourrions-nous jamais explorer les champs infinis de l'espace ? Notre esprit, qui perçoit l'immensité, pourra-t-il jamais la comprendre ?

Cependant, que la certitude de ne jamais soulever entièrement le voile qui couvre l'infini ne vienne pas entraver l'ardeur de nos recherches. Que de choses qui nous touchent sont encore ignorées de nous !

Ne cessons donc de cultiver notre esprit, car c'est pour que nous le cultivions que Dieu nous l'a donné ; ne nous laissons rebuter par aucun obstacle naturel ou artificiel ; appuyons-nous sur les connaissances déjà acquises par les générations précédentes, pour marcher à la conquête de la

vérité, car la vérité, c'est la loi morale elle-même ; remontons de certitude en certitude, de degré en degré dans l'échelle des sciences physiques, politiques et morales, jusqu'au point le plus élevé où nous puissions atteindre, car la science c'est la révélation, et plus nous nous élèverons, plus nous nous rapprocherons du Grand-Esprit.

II

AMOUR DE SES SEMBLABLES OU HUMANITÉ

L'humanité est l'affection que nous devons à nos semblables comme fils d'un même Père et comme membres de la grande famille universelle ; à qui, par conséquent, la justice veut que nous montrions de la bienveillance et que nous donnions l'assistance que nous exigeons pour nous-mêmes. L'humanité est la vertu de l'homme par essence.

Quiconque reconnaît, dans sa propre âme et dans l'âme de ses semblables, une émanation de l'Âme suprême, doit considérer les autres hommes comme ses frères et se montrer bon et égal pour tous.

Quiconque a assez d'empire sur lui-même pour juger des autres par comparaison avec lui, et agit envers ses semblables comme il voudrait que l'on agit envers lui, possède la science des rapports qui doivent exister entre les hommes et des devoirs qui découlent de ces rapports.

V. LARGEAU.

A suivre.

INSTITUTIONS PARISIENNES

LES BAINS FROIDS

Les chaleurs de la fin de mai n'ont pas tardé à faire quitter leurs remisages aux établissements flottants qui abritent en été les baigneurs parisiens. Ces établissements, autrement *écoles de natation*, datent à peine d'un siècle ; le premier fut en effet créé par un nommé Poithevain, en vertu de lettres patentes du 13 mars 1761, auprès du Pont-Royal.

Poithevain eut bientôt un concurrent, nommé Turquin, qui inventa les *bains chinois*, lesquels consistaient en baignoires placées dans le courant même de l'eau. Un procès surgit, que perdit Turquin, ce qui ne l'empê-

cha pas de créer une véritable école de natation à la pointe de l'île Saint-Louis, en juin 1785.

En 1786, le prévôt et les échevins de la ville de Paris prirent cet établissement sous leur protection, mais la Révolution arriva et tous les privilèges tombant, il y eut bientôt sur la Seine un grand nombre d'écoles de ce genre, plus centrales et mieux aménagées que celle de Turquin.

Avant cette époque, on se baignait en pleine Seine à certains endroits déterminés, comme cela se fait encore aujourd'hui au Point-du-Jour et au Port-à-l'Anglais. On se contentait, sur les points où le quai était le plus fréquenté, de se dérober aux regards au moyen de petits bateaux plats nommés *toues*, et qui supportaient une toile tendue sur trois perches.

La Bruyère raconte comment on s'amusait de son temps à regarder les hommes se baigner en Seine, au pied de la longue levée qui resserre le lit du fleuve du côté où, grossi de la Marne, il opère son entrée à Paris.

Cet endroit était le quai près la porte Saint-Bernard, et l'exercice qu'on y prenait à fournir le sujet d'une comédie représentée au théâtre italien, en 1696, sous ce titre : *les Bains de la Porte Saint-Bernard*.

En 1779, l'auteur d'un *Dictionnaire historique de Paris* cite comme endroits de la rivière où tout le monde avait droit de se baigner, moyennant une modique rétribution aux maîtres de bateaux qui y conduisaient : la Râpée, le quai des Morfondus (aujourd'hui de l'Horloge), le port Saint-Nicolas et le quai des Quatre-Nations près la barrière des Invalides.

Nous ne voulons rien dire de l'effet du bain froid sur le corps humain, mais nous rappellerons qu'il y a eu des moments dans l'histoire où l'on a quelque peu abusé de ce remède.

Un certain Charmis, médecin marseillais, fit une grande fortune à Rome, au temps de Néron, en prescrivant le bain froid au cœur même de l'hiver, et l'on vit alors les matrones briser la glace du Tibre pour se procurer les bienfaits de cette médication que l'hydrothérapie a ressuscitée ; ce qui prouve qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil.

X. R.

COURS PRATIQUE
DE LANGUE ANGLAISE

Méthode Robertson

ONZIÈME LEÇON

Suite.

Troisième division. — Exercices.

EXERCICE PRÉPARATOIRE.

1 — Modèle : *Lesson the eleventh.* Syntaxe, 194 — Mahmoud II — Mahmoud III — Section IV — Section V.

2 — Modèle : *You must know.* Lexiologie, 188 — Il faut que j'entende — il faut que tu aimes — Il faut qu'il promette — Il faut que nous perdions — Il faut que vous parliez — Il faut qu'ils répètent — Il faut que son fils approche — Il faut que sa fille réponde.

3 — Modèle : *One of THESE owls.* Lexiologie, 189 — Ces enfants (ci) — Ces serviteurs (ci) — Ces choses (ci) — Ces buissons (ci) — Ces princes (ci).

4 — Modèle : *I have heard.* Lexiologie, 14. — J'ai aimé — Tu as promis — Il a craint — Nous avons mécontenté — Vous avez badiné — Ils ont souffert.

5 — Modèle : *He had filled.* Lexiologie, 14. — J'avais dit — Tu avais répété — Il avait déterminé — Nous avions rougi — Vous aviez entendu — Ils avaient caché.

6 — Modèle : *The most lovely daughter in the world.* Syntaxe, 195 — Le plus grand homme de l'empire — Le plus merveilleux récit du monde — Le plus savant derviche du pays.

7 — Modèle : *They love ONE ANOTHER.* Lexiologie, 193. Nous nous aimons — Vous vous entendez — Ils se craignent.

8 — Modèle : *They love one another tenderly.* Syntaxe, 196 — Il aime maintenant sa fille



FAITS MÉMORABLES DE L'HISTOIRE DE FRANCE. PHILIPPE AUGUSTE A BOUVINES. (Page 314, col. 2.)

— Il aimait alors son fils — Il craint sans doute ta colère — Vous voyez là deux hiboux.

COMPOSITION

1 — Mahmoud deux était un sultan savant — 194.

2 — Il faut que je répète jusqu'à ce que vous me compreniez — 183.

3 — Il faut que les enfants apprennent leur leçon — 188.

4 — Il ne faut pas que l'on badine avec l'empereur — 188, 166.

5 — Sa fille vous a parlé — 27.

6 — J'ai entendu le discours le plus savant du monde — 195.

7 — Le lecteur le plus indulgent du monde ne croirait pas cela — 195.

8 — L'homme dont je parle est le fils d'un souverain — 191, 192.

9 — Le fils et la fille se craignent — 111 ou 193.

10 — On le craint, parce qu'il est puissant; mais on ne l'aime pas — 24.

11 — Les enfants sont généralement impatients — 50.

12 — Il y aura un mariage entre le fils du prince et la fille du ministre — 43.

13 — Je ne peux pas vous promettre cela sans voir le ministre — 54.

14 — Louis onze n'était pas un monarque indulgent — 194.

15 — Il faut que tu entendes ce que j'ai à dire — 188.

16. — Il ne faut pas que vous lui disiez ce que je dis — 188.

17 — Il faut que vous me promettiez d'être très attentif — 188.

18 — Il faut qu'ils répètent tous les mots qu'ils ont appris — 188.

19 — Qu'avez-vous appris ce soir ? — 161.

20 — Appelez ce serviteur là-bas — 59.

21 — Avez-vous appris cette leçon (ci) ?

22 — Connaissez-vous ces enfants-ci ?

23 — Il était caché derrière ces buissons verts là-bas — 93.

24 — Leurs enfants ont appris leur leçon.

25 — Mahmoud n'avait pas une affection paternelle pour son peuple — 190.

26 — Vous voyez l'arbre le plus merveilleux du pays — 195.

27 — Il était le plus grand homme d'état de l'empire — 195.

28 — Vous avez les plus beaux enfants du pays — 195.

29 — L'homme à qui vous parlez ne peut pas vous comprendre — 191, 192.

30 — Maintenant nous nous comprenons très aisément — 111 ou 193, 196.

31 — S'il se cache, c'est parce qu'il craint sans doute ta colère — 196.

32 — Le père aimait sa fille aussi tendrement qu'il aimait son fils — 27.

33 — Il y a des mots dans cette leçon (ci) que je ne comprends pas — 43, 147.

34 — Après avoir entendu ce discours, il revint vers le sultan — 54.

35 — Savez-vous si sa fille est belle ?

36 — Comprenez-vous tout ce que vous entendez ? — 70.

37 — J'ai quatre filles, et seulement un fils — 76.

38 — Ils ont les plus aimables enfants que je connaisse — 95 ou 134, 46.

39 — Sa puissance est plus grande que celle du visir — 87.

40 — Le traité que discutaient les deux pères était un traité de mariage — 121, 61, § 2.

41 — Aimez-vous les uns les autres, disait le père à ses enfants — 116, 111 ou 193.

RÉCAPITULATION

Observations principales.

185. Prononciation de la voyelle *é* suivie de consonnes, non sous l'accent.

186. Prononciation de la voyelle *e* à la fin d'une syllabe non accentuée.

187. Prononciation régulière des voyelles EA.

188. Emploi du verbe défectif MUST.

189. Emploi du pronom-adjectif démonstratif THESE.

190. Propriété de la terminaison LY, ajoutée à un substantif.

191. Le cas objectif régi par toutes les prépositions.

192. Le pronom relatif *that* ne peut suivre une préposition.

193. Emploi de *one another* pour conjuguer les verbes réciproques.

194. Emploi des nombres ordinaux.

195. — Emploi de la préposition IN entre le superlatif et un nom de lieu.

196. L'adverbe ne doit pas se placer entre un verbe et son régime direct.

Pronoms-adjectifs démonstratifs.

THIS, ce, cet, cette, ceci, celui, celle, celui-ci, celle-ci.

THAT, ce, cet, cette, cela, celui, celle, celui-là, celle-là.

THESE, ces, ceux, celles, ceux-ci, celles-ci.

THOSE, ces, ceux, celles, ceux-là, celles-là

Irrégularités du verbe TO HAVE.

Présent de l'indicatif — Thou hast — He has.

Passé — I had — Thou hadst — He had — We had — You had — They had.

Participe passé — Had.

Pronoms relatifs.

WHO, qui, lequel, laquelle, lesquels, lesquelles.

WHOSE, dont, de qui, à qui, dont le, dont la, dont les, duquel, de laquelle, desquels, desquelles.

WHOM, qui, que, lequel, laquelle, lesquels, lesquelles,

WHICH, qui, que, lequel, laquelle, lesquels, lesquelles, ce qui, ce que.

THAT, qui, que, lequel, laquelle, lesquels, lesquelles, ce qui, ce que.

WHAT, ce qui, ce que, quoi, quel, quelle, quels, quelles, que, qu'est-ce que, qu'est-ce qui.

FIN DE LA ONZIÈME LEÇON.

Les hommes sont comme les plantes. qui ne croissent jamais heureusement si elles ne sont bien cultivées. Chez les peuples misérables, l'espèce perd, et même quelquefois dégénère. (Montesquieu).

NOUVELLES

DE LA RÉPUBLIQUE DES LETTRES

et des États circonvoisins.

Il vient de paraître chez Lemerre un nouveau volume de M. François Coppée, dont la *Madame de Maintenon* n'a pas eu décidément tout le succès que nous lui souhaitions.

Ce volume — de vers, comme de raison — a pour titre : *Contes en vers et poésies diverses*.

Il y a un peu de tout, dans ce volume : l'auteur s'y révèle tout entier, quoique en réduction, avec ses qualités délicates, avec ses grossiers défauts ; il y a des choses charmantes, et des machines ridiculement absurdes.

Je ne sais, en conscience, lequel l'emporte.

* * *

Par exemple, un journal public, pour donner une idée d'un « côté peu connu » du talent de l'auteur, une pièce de ce recueil intitulée *Le bateau-mouche*.

Ce côté est très connu, au contraire, et j'estime qu'il aurait tout autant valu retourner le poète pour montrer l'autre.

Voici, du reste, un passage de cette pièce :

Là, du monde amusant survient à chaque escale :
C'est l'ouvrier lisant la feuille radicale
Que rédige pour lui Rochefort ou Naquet.
C'est le bourgeois de Londres, armé d'un *Cook's ticket*
Et traînant après lui trois *miss* en robe courte,
Le patronnet portant sur sa tête une tourte,
Le gros homme en sueur qui s'assied et dit : Ouf !
Et la pâle grisette en mince *waterproof*,
Avec ses jolis yeux et son teint de chlorose,
Allez là par un temps voilé de brume rose,
Par un matin d'octobre ou d'avril, voulez-vous ?.

* * *

— Non, merci, je sors d'en prendre.

En vérité, si ce sont là des vers, et surtout des vers français, j'y renonce, moi dont l'intention était de prendre part au prochain concours académique !...

Et si c'est là le spectacle qui m'attend sur le pont du bateau-mouche « alerte et matinal, » je vous suis obligé, mais j'aime mieux autre chose.

* * *

Cependant, le journal qui publie la pièce en question a l'air sincère, lors-

qu'il donne cet « exemple » du « côté » du poète qui l'a le plus frappé.

Il faudrait donc voir dans cette publication une de ces bienheureuses évolutions du pavé de l'ours, fréquentes au sein des sociétés d'admiration mutuelle, et qui font la joie des gens d'esprit, ou tout au moins des malicieux.

Les *Contes en vers* offrent mieux, bien mieux que cela, hâtons-nous de le dire, — sans vouloir donner à entendre qu'il puisse être comparé aux *Quatre vents de l'esprit*, qui n'a de ridicule que le titre.

* * *

Connaissez-vous le *Kosiki* ? C'est un livre japonais sur les antiquités du Nippon. Il serait très ancien, s'il n'avait été détruit par un incendie au iv^e siècle ; mais on l'a refait, après deux siècles de réflexion, et ce n'est pas encore, il faut en convenir, une primeur.

Pour les lettrés, tant Japonais qu'Européens, le *Kosiki* daterait du iii^e siècle, c'est-à-dire d'une époque à laquelle l'influence chinoise n'avait point encore pesé sur le Japon.

Or, M. Léon de Rosny y a découvert un passage traitant de la conception de Dieu, première en date de toutes les conceptions mythiques en ce pays ; et ce Dieu y est défini un être immatériel, à la fois unique et triple, comme le Dieu des chrétiens.

MM. Maury et Victor Duruy objectent que le *Kosiki* dans lequel cette conception est formulée est du vi^e siècle, et qu'il est difficile d'admettre qu'il reproduit la version du *Kosiki* brûlé au iv^e siècle d'une manière absolument exacte. Ils pensent qu'on pourrait expliquer la connaissance des dogmes de l'unité-trinité et de la spiritualité chez un peuple de l'extrême orient, à cette époque, par ses rapports possibles avec les chrétiens.

Cette opinion est très admissible, mais, même réduit à ces proportions, le fait signalé par M. L. de Rosny n'en est pas moins très intéressant.

* * *

M. Ch. Tissot, alors ministre à Athènes, a exploré, il y a une couple d'années, le bassin du Bagrada, dans le but de recueillir les antiquités de la vallée de la Medjerda, et en parti-

culier les anciennes inscriptions, menacées de destruction par les travaux du chemin de fer de Ghardimaou à Tunis.

Il parcourut donc, en plein été, cette région jusque là peu explorée, et un mémoire accompagné de cartes, de plans et de dessins pittoresques qu'il envoya à l'Académie des inscriptions, fut le résultat de ces laborieuses recherches.

Ce n'était pas seulement un travail d'épigraphie, renfermant une quarantaine d'inscriptions, parmi lesquelles vint se ranger un peu plus tard la fameuse table de Souk-el-Kmis, portant un décret de Commode (192), et conservée aujourd'hui à la Bibliothèque nationale; mais c'était, en outre, un travail de géographie dans lequel le cours du Bagrada et de ses affluents, la nature du sol et des terrains géologiques étaient décrits scientifiquement; l'aspect du pays, le caractère des ruines étaient exprimés dans une série de dessins.

Ce mémoire valut à M. Tissot, qui était correspondant de l'Académie, son admission comme membre dans ce corps savant. Il vient d'être tiré à part sous ce titre : *Le bassin du Bagrada et la voie romaine de Carthage à Hippone par Bulla Regia*. C'est un in-4° de 116 pages, accompagné de quatre grandes planches dont la série constitue la meilleure carte qui ait été publiée du cours de la Medjerda. Cette carte, que nos officiers pourraient peut-être utiliser, est au 1/150,000.

Nous avons parlé récemment des découvertes du P. Delattre, desservant de la chapelle Saint-Louis à Carthage, qui a adressé à l'Académie une soixantaine d'inscriptions ou copiées, ou estampées. Un certain nombre de ces inscriptions sont inédites, mais beaucoup figuraient déjà dans le travail de M. Tissot, rédigé en 1879.

Un nouveau mémoire de M. Tissot sur la guerre d'Afrique, terminée par le suicide de Caton à Utique, et auquel les événements de Tunisie donnent un intérêt tout particulier, a été adressé à l'Académie, qui en a commencé la lecture.

**

Le musée de South-Kensington a

reçu du gouvernement français, à titre d'échantillon des produits des manufactures de la République, vingt-trois vases de Sèvres, deux sujets fleurs et ornements en tapisserie de Beauvais, et une magnifique copie exécutée aux Gobelins de la *Visitation* du Ghirlandajo, qui figure au Louvre.

**

A la dernière séance de la société de géographie, M. le Dr Hamy a donné des nouvelles de la récente expédition de M. Désiré Charnay dans les forêts vierges du Yucatan (Mexique).

Il y a une quinzaine d'années, M. Charnay, qui est non seulement un voyageur intrépide, mais aussi et surtout un archéologue et un artiste, rapporta du fond des bois de la presqu'île du Yucatan des vues photographiques qui provoquèrent un grand étonnement. Tout un art inconnu et grandiose, toute une civilisation apparaissaient manifestement dans ces ruines. Il y avait des colonnades majestueuses, des masses imposantes, des sculptures, des inscriptions; un monde d'énigmes à déchiffrer. — Le déchiffrement est toujours attendu, par exemple.

Cette fois, M. Désiré Charnay revient chargé d'estampages d'inscriptions, dont ceux de certain texte découvert à Palenqué, et qui ne couvre pas moins de quatre-vingts mètres carrés de surface.

Voilà de quoi exercer, à leurs moments perdus, la sagacité des philologues.

**

Il existe, paraît-il, dans la collection d'autographes du marquis de Villanova, le billet suivant de l'auteur de la *Gerusalemme liberata*, alors âgé de vingt-six ans :

« Le soussigné déclare avoir reçu de M. Abraham Levi 25 livres pour lesquelles il lui a remis en gage une épée de même valeur, 6 chemises, 4 draps de lit et 2 serviettes.

« Ce 2^e de mars 1570.

« TORQUATO TASSO. »

L'autographe est curieux, mais il n'est pas réjouissant.

**

Les premières pièces de monnaie frappées aux États-Unis portaient le

portrait de Martha Washington, femme de l'illustre général.

Mais cet acte de courtoisie délicate fut mal accueilli par Washington qui protesta avec véhémence, fit modifier la matrice et ajouter un bonnet à la tête allégorique de la Liberté qui figure depuis ce temps sur les monnaies américaines.

Voilà qui est bien d'un républicain, au moins.

X. RAMBLER.

ANECDOTES PENSÉES ET MAXIMES

Lorsque le duc de Richelieu fut reçu de l'Académie française, on loua beaucoup son discours. On lui disait un jour, dans une grande assemblée, que le ton en était parfait, plein de grâce et de facilité, que les gens de lettres écrivaient plus correctement peut-être, mais non pas avec cet agrément.

— Je vous remercie, Messieurs, dit le jeune duc, et je suis charmé de ce que vous me dites. Il ne me reste plus qu'à vous apprendre que mon discours est de M. Roy, et je lui ferai mon compliment de ce qu'il possède le bon ton de la cour.

(Chamfort).

L'attachement peut se passer de retour, jamais l'amitié. Elle est un échange, un contrat comme les autres. Le mot d'ami n'a point d'autre corrélatif que lui-même. Tout homme qui n'est pas l'ami de son ami est très sûrement un fourbe; car c'en est qu'en rendant ou feignant de rendre l'amitié, qu'on peut l'obtenir.

(J.-J. Rousseau.)

Le travail est toujours le père du plaisir,
Plaignons l'homme accablé du poids de son loisir.
(Voltaire.)

LA SCIENCE POPULAIRE

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ
Paraissant le Jeudi

Prix du numéro : 15 centimes
ABONNEMENT :

Paris..... un an. 8 fr. Six mois. 4 fr.
Départements. — 10 » — 5 »
Etranger..... un an : 12 fr.

Ce journal, magnifiquement illustré, est fait avec la collaboration des plus illustres pionniers de la Science : Flammarion, Hébert, De Parville, Fonvielle, Claude Bernard, etc., etc.

Le Gérant : LÉON LÉVY.

Imp. D. BARDIN, à Saint-Germain.

Noël... Noël...

On entend souvent dire: « L'eau de Saint-Galmier, c'est l'eau de Seltz des riches. » La chose n'est pas exacte.

La comparaison, — si comparaison il y a — a été autrement faite dans les ouvrages scientifiques. Voici ce qu'à écrit à ce sujet l'éminent docteur Paul Labarthe, professeur à l'école pratique de la faculté, dans son traité des eaux minérales:

« Pures ou mélangées au vin, dont elles « n'altèrent pas la couleur, les eaux de « Saint-Galmier remplacent très avantageu- « sement ces eaux gazeuses artificielles, « qu'une industrie souvent peu scrupuleuse « livre à la consommation, au grand détri- « ment de la santé générale. »

Toutes les eaux de Saint-Galmier sont donc bien supérieures aux siphons vulgaires. Parmi les sources de Saint-Galmier, la grande source Noël, nouvellement découverte, est la plus hygiénique et la plus digestive, en raison de sa richesse minérale exceptionnelle, officiellement reconnue par l'Académie de médecine.

La Société des Villes d'Eaux est en position de garantir la provenance, il est donc préférable de s'adresser à elle quand on veut avoir une eau minérale authentique.

DE CHAUFFOUR.

CAUSERIE FINANCIÈRE

Nous ne vous ménageons pas nos conseils quand nous pensons que vous en avez besoin ou que les circonstances l'exigent. C'est ainsi que nous vous avons prévenu de la hausse des actions des chemins de fer et de la baisse de 5 o/o. Tous ces avertissements sont pleinement confirmés par les faits.

Aujourd'hui, nous venons vous dire que c'est le moment de vendre vos actions de chemin de fer; l'effet est produit et, en juillet, les cours seront moins élevés.

De même pour la rente, vous allez assister à une faiblesse à peu près constante du 5 o/o, contre une fermeté, à peu près continue des deux 3 o/o. Ces conseils parfaitement désintéressés nous sont dictés par le désir constant de vous être agréables.

Nous l'avions bien dit, le crédit foncier est plus près de 1800 que de 1700, est la hausse attend aussi les magasins généraux de France et d'Algérie. Les obligations communales 1881, rapportant 4 o/o, ne l'oubliez pas; les voilà maintenant les meilleur marché de toutes les obligations et vous savez qu'elles sont de tout repos.

Quand on voit toutes les bonnes valeurs cotées rapporter de 3 à 4 o/o, on a le droit de se demander quel prix vaut actuellement une valeur honnête, bien dirigée, qui, dès sa première année d'installation, donne 75 fr. de revenus? L'on est tout surpris quand on apprend que les parts de la Société des champignonnières ne sont qu'à 525 fr. Si ces titres modestes autant que nos majorés avaient été lanés par une de ces grosses maisons d'émission, le public parlerait le titre 100 à 1200 fr. et il les vaut certes bien.

Employer, même à titre temporaire, ses capitaux dans notre Placement Privilégié à 6 o/o, c'est faire preuve de sagacité et de bon sens pratique. C'est aussi l'avis d'un grand nombre de nos clients qui ont compris tous les avantages et la sécurité d'un pareil placement.

Il est toujours difficile de parler de soi; cependant nous sommes bien forcés de citer des chiffres et de rappeler la vérité des faits. Il y a deux ans, notre Société des Villes d'Eaux a donné 16 o/o de revenus; l'année dernière, le dividende a été de 18 o/o, et nous avons pu constituer une réserve égale à la moitié du capital social. Cette année, nous terminons notre premier semestre et nous

commençons notre second, sans pouvoir aujourd'hui fixer le chiffre exact des bénéfices acquis, nous pouvons vous dire cependant qu'il ne peut être inférieur aux précédents. Notre société est en pleine prospérité et, ainsi que nous le disions, il y a huit jours, dans un avenir prochain, notre réserve sera égale à la totalité de notre fonds social. Quelle garantie et quelle perspective! nous n'insistons pas davantage, si non pour dire que le moment est des plus propices pour les capitaux qui veulent profiter des bénéfices du prochain semestre.

SOCIÉTÉ DES VILLES D'EAUX

SOCIÉTÉ DES VILLES D'EAUX

CAPITAL DIVISÉ

en 10,000 parts d'intérêt social.

A PARIS, 4, RUE CHAUCHAT

Boulevard des Italiens.

La Société délivre des parts de 100, de 500 et de 1,000 francs libérables en un ou plusieurs versements. Ces titres sont productifs de l'intérêt de 6% l'an, payable par trimestre, les 31 mai, 31 août, 30 novembre et fin février, et donnent un droit proportionnel dans les bénéfices sociaux.

La répartition de ces bénéfices est faite deux fois par an, en juin et décembre. D'après les derniers inventaires, le revenu total pour l'année s'élève à 18 o/o. La conversion des titres en espèces est toujours réalisable en s'adressant à la Société.

PLACEMENTS PRIVILÉGIÉS

Les intérêts sociaux privilégiés de la Société des Villes d'Eaux sont créés en représentation des avances faites sur Marchandises Eaux Minérales, et ont pour garantie:

1° Les marchandises spécialement affectées comme gage;

2° Le capital social;

3° La réserve;

4° Les bénéfices de l'exercice en cours.

Ils rapportent un intérêt fixe de 6% l'an, payable par semestre, fin mai et fin novembre. En outre, il est distribué 4 o/o des bénéfices nets entre chacun des propriétaires d'Intérêts sociaux privilégiés.

Ils sont de toutes sommes et sont toujours nominatifs. La transmission se fait par les soins de la Société, sans délais et sans frais, à toute époque, sur demande du porteur du titre.

L'impôt sur le revenu est à la charge de la Société.

Les intérêts et dividendes sont adressés sans frais à domicile.

Les envois de fonds doivent être faits à l'administrateur de la Société des Villes d'Eaux, 4, rue Chauchat, à Paris, en spécifiant qu'ils sont destinés au placement en Intérêts sociaux privilégiés.

PAIEMENT D'INTÉRÊT

Les porteurs de parts de la Société des Villes d'Eaux sont informés qu'à partir du 1^{er} juin, ils ont droit à l'intérêt trimestriel, calculé à 6 francs par an pour chaque part, soit 1 fr. 50 par titre.

Les sociétaires qui n'auront pas adressé, avant le 15 juin, des instructions relatives à l'emploi de la somme qui leur revient, la recevront à domicile sans autre avis.

Les sommes provenant des Intérêts de parts de la Société des Villes d'Eaux peuvent être portées au crédit du compte du client. 1^o en attendant la répartition des bénéfices du semestre finissant le 31 mai, afin de ne faire qu'un seul envoi de fonds à fin juin; 2^o en achats ou paiements pour son compte à Paris; 3^o en compte pour l'acquisition de nouvelles parts ou d'Intérêts sociaux privilégiés de la Société.

Toutes les communications doivent être adressées à l'administrateur des Villes d'Eaux, à Paris, rue Chauchat, 4.

AVIS AUX ABONNÉS DU MIDI

La succursale de la Société des Villes d'Eaux, à Toulouse, 57, rue Alsace-Lorraine, rend les mêmes services que le siège central à Paris, et les abonnés de la région sont invités à s'y adresser de préférence pour tous leurs rapports avec la Société.

Société des journaux populaires

ILLUSTRÉS

Propriété et exploitation des journaux la Science populaire, la Médecine populaire et l'Enseignement populaire.

Le revenu estimé à 15 francs pour chaque part de 100 francs, permet de recevoir l'intérêt légal de son argent, soit 5%, et avec le surplus d'acquitter son abonnement à l'un des journaux de la Société.

Demandez des numéros spécimens et les conditions de souscriptions à la Société des Villes d'Eaux, 4, rue Chauchat, à Paris.

EAUX MINÉRALES

RECOMMANDÉES PAR LA SOCIÉTÉ DES VILLES D'EAUX

Atlos, eau de table.

Enghien, sulfureuse.

Rakoczy, purgative.

Saint-Galmier-Noël, gazeuse digestive.

Vals-Pauline acidulée, gazeuse, bicarbonatée, sodique.

Vichy-Cusset-Elisabeth, bicarbonatée, sodique.

Vichy-Cusset-Sainte-Marie, ferrugineuse.

La Société expédie sur demande toutes les eaux minérales françaises et étrangères de provenance garantie. Emballage par caisse de 50 bouteilles, 1 fr.; une caisse composée de plusieurs sortes d'eaux, 2 fr.

Siège social à Paris, rue Chauchat, 4.

COURS

Valeurs.	Prix d'émission.	Prix actuel.	Intérêt.	Dividende
Société des Villes d'Eaux.....	100 »	100 »	6 »	12 »
—	500 »	500 »	30 »	60 »
—	1.000 »	1.000 »	60 »	120 »
Intérêts sociaux privilégiés	Toutes sommes	Prix déboursé	6 %	4 %
Société générale des Champignonnières.	500 »	500 »	75 »	»
Pantographie voltaïque.....	500 »	400 »	30 »	»
Société des Briqueteries de Boissières..	500 »	505 »	30 »	»
Société des Journaux populaires illustrés.	100 »	100 »	15 »	»

L'ENSEIGNEMENT POPULAIRE

23 JUIN 1881.

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

1^{re} ANNÉE.

N^o 21. — Prix : 15 centimes.

Rédacteur en chef : ADOLPHE BITARD. BUREAUX : rue Montmartre, 125.

Abonnements : PARIS, un an, 8 fr.; six mois, 4 fr. — DÉPARTEMENTS, un an, 10 fr.; six mois, 5 fr. — ÉTRANGER, un an, 12 fr.

SOMMAIRE

TEXTE. — *Les héros de la Patrie*: Kléber. — *Faits mémorables de l'histoire des peuples*: L'acte d'indépendance des Etats-Unis d'Amérique (4 juillet 1776). — *Histoire des beaux-arts*: Ecoles de peinture et leurs divisions. — *Histoire de la conquête du Mexique*, Chapitre XIV. — *Le bon vieux temps*: Un seigneur haut justicier en l'an 1500. — *Orographie de la France*: Les Pyrénées. — *Le livre de l'humanité*: Principes de morale naturelle (suite). — *Cours pratique de langue anglaise*: Douzième leçon. — *Nouvelles de la République*

des lettres. — Récréation alphabétique. — Anecdotes, pensées et maximes.

ILLUSTRATIONS. — *Les héros de la Patrie*: Assassinat de Kléber, d'après le tableau de M. H. de Callias. — Kléber et Bonaparte en Egypte. — *Le bon vieux temps*: Un braconnier devant son seigneur (A. D. 1500), d'après le tableau de M. Chester Loomis. — *Orographie de la France*, Pyrénées: La vallée du Lys, près Bagnères-de-Luchon.



LES HÉROS DE LA PATRIE. — ASSASSINAT DE KLÉBER (Page 322, col. 3.)

AVIS IMPORTANT

Toute personne qui prendra un abonnement d'un an recevra gratuitement en prime : les QUADRUPÈDES, de Buffon. Cette prime extraordinaire est un magnifique volume de 320 pages, illustré de gravures entièrement inédites, et vendu en librairie 6 francs.

AVIS

Changements d'adresses. — Nous rappelons à nos abonnés que toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée d'une des dernières bandes du journal, et de 1 franc pour nouveaux frais.

LES HÉROS DE LA PATRIE

KLÉBER

« Rien n'est si beau que Kléber un jour de combat ! »

Cette parole de Bonaparte résume parfaitement l'impression de ceux qui ont vu à l'œuvre le héros d'Héliopolis. C'est le type de guerrier le plus achevé que l'on rencontre dans l'histoire et que l'imagination puisse rêver. D'une taille presque gigantesque, et d'une force athlétique, quand Kléber secouait sa tête à crinière de lion, on l'aurait pris pour le dieu des batailles. Son éloquente mâle et fière, son attitude inspirée entraînaient le soldat, évoquaient la victoire.

Au moral, Kléber était doux et clément. Plein d'audace et de fougue sur le champ de bataille, il ne pouvait supporter le sang froidement versé, et sa générosité et son humanité faillirent le conduire à l'échafaud pendant la guerre de Vendée, alors que tout modérantisme était suspect aux farouches proconsuls qui terrorisaient la France.

Fils d'un maçon suivant les uns, suivant les autres d'un terrassier strasbourgeois, Jean-Baptiste Kléber étudia d'abord l'architecture à Paris. Deux jeunes gens inconnus dont il prit chaudement la défense dans une

brasserie de la capitale, et qui se trouvèrent être des gentilshommes allemands, l'emmenèrent à Munich. Grâce à leur protection, il entra à l'École militaire de cette ville.

En sortant de l'école de Munich, Kléber entra au service de l'Autriche, où il demeura pendant sept années. Mais les préjugés nobiliaires l'empêchant de monter en grade, il demanda un congé et revint à Strasbourg où, avec l'aide de l'intendant La Galaisière, il obtint la place d'inspecteur des bâtiments publics dans la Haute-Alsace. Il l'occupa jusqu'en 1791.

En 1792, Kléber, entraîné par l'enthousiasme général qui avait envahi la France, s'engage comme simple grenadier dans un des bataillons du Haut-Rhin. Il conquiert rapidement les épauettes d'adjudant-major, puis d'adjudant général. Le cadre trop restreint de cette étude ne nous permettant pas de donner les détails du siège de Mayence, laissons-le résumer lui-même en quelques mots la part active qu'il y prit : « J'y vécus quatre mois sous une voûte de feu ; j'assistais à toutes les sorties, je résistais à toutes les attaques. »

Après la capitulation, l'héroïque garnison de Mayence fut envoyée en Vendée.

A l'affaire de Torfou (19 septembre 1793), où Kléber n'avait que 4,000 hommes à opposer à 20,000 Vendéens, il commande à un jeune officier, le capitaine Schwardin, de se poster à un défilé pour y arrêter l'ennemi.

— Tu te feras tuer, lui dit-il, mais tu sauveras tes camarades.

— Oui, mon général.

Le capitaine périt à son poste, mais l'armée fut sauvée.

Pour imposer un pareil héroïsme, il faut être capable d'en donner l'exemple.

Cholet, Saumur, Savenay, furent encore témoins de ses hauts faits d'armes.

Exilé à Chateaubriant pour des actes de clémence jugés intempestifs, il fut peu après envoyé à l'armée du Nord, avec le grade de général de division. Il se couvrit de gloire à la journée de Fleurus ; mais la nomination de Hoche, qu'il jalousait, le mécontenta tellement, qu'il demanda sa retraite et s'enferma dans une maison de campagne à Chaillot.

Bonaparte, chargé de l'expédition d'Égypte, alla le tirer de sa retraite et l'emmena avec lui Kléber, après s'être distingué dans plusieurs batailles, notamment au Mont-Thabor, se trouva investi du commandement en chef par le départ de celui-ci.

Le général, voyant notre armée décimée, affaiblie par les maladies et la peste, croyant que le premier consul ne l'avait laissé en Égypte que pour le perdre, crut la lutte impossible et résolut de négocier. A cet effet, le 24 février 1800, il conclut à El-Arych, par l'intermédiaire du commodore Sydney Smith, une convention par laquelle tous les nôtres devaient être transportés en France avec armes et bagages.

Déjà quelques points importants avaient été livrés aux Turcs, et on se disposait à abandonner Le Caire, quand arriva une lettre de l'amiral Keith, annonçant que le gouvernement anglais exigeait que les Français se rendissent comme prisonniers de guerre.

Kléber, pour toute réponse, fit publier cette lettre, en y ajoutant ces seuls mots : « Soldats ! on ne répond à de telles insolences que par des victoires, préparez-vous à combattre. » La réponse, il la donna dans les plaines d'Héliopolis où, avec 8,000 hommes, il écrasa les 80,000 Janissaires du grand visir !

Mais une révolte éclate au Caire. Kléber y rentre, apaise la sédition et se met à organiser sa conquête. Il causait un jour sur la terrasse de son palais avec l'architecte Protain, quand un fanatique, nommé Soleyman-el-Kaléby, s'approchant de lui avec les marques du respect, le frappe de plusieurs coups de poignard.

Le général eut encore la force de crier : « A moi ! je suis assassiné ! » Puis il rendit le dernier soupir.

Le même jour, à la même heure, le général Desaix tombait frappé d'un coup de canon sur le champ de bataille de Marengo (14 juin 1800).

La mort de l'illustre Kléber plongea l'armée dans le deuil et priva la France de sa belle conquête. Les restes de l'infortuné général furent transportés à Marseille, au château d'If, et n'en furent tirés qu'en 1818, par ordre de Louis XVIII, pour être déposés dans un caveau sur la place

d'armes de Strasbourg. Une statue en bronze due au ciseau de Ph. Grass lui a été élevée dans cette dernière ville.

Avant de terminer cette esquisse, il ne sera peut-être pas sans intérêt pour le lecteur de lire le portrait que Napoléon traçait un jour de Kléber au général Masséna :

« Figurez-vous un homme d'une haute stature, d'une figure imposante, le plus bel homme de guerre que vous ayez vu ; de l'esprit, de l'instruction, du coup d'œil ; ayant commencé par la bonne école, par l'infanterie ; bon manœuvrier, quoique élevé en Autriche ; mais indolent, paresseux à l'excès, orgueilleux, satirique et frondeur, parce que c'est un métier commode et que sa paresse et sa vanité y trouvent leur compte. C'est un homme qui, à la guerre, tout en niaisant, en plaisantant, en tâchant de verser du ridicule sur les gens auxquels il a affaire, se laisse pousser jusqu'au bord du fossé. Il est vrai que là, son amour-propre vient à son secours ; il rappelle son talent et fait quelquefois de fort belles choses, comme on le dit. »

J. DE SAINT-MARTIN.

FAITS MÉMORABLES

DE L'HISTOIRE DES PEUPLES

L'ACTE D'INDÉPENDANCE DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

(4 juillet 1776.)

I

Jusqu'à la paix de 1763, qui augmentait du Canada les vastes et florissantes colonies anglaises du nouveau monde, ces colonies s'étaient administrées librement, obéissant à des constitutions locales et ne payant que les impôts votés par leurs Assemblées provinciales. Elles jouissaient, en un mot, d'une complète autonomie. Maintes fois, il est vrai, cette autonomie avait été menacée par le gouvernement métropolitain ; mais elle subsistait, et le temps était venu où des tentatives possibles contre une colonie faible et divisée présenteraient des dangers véritables pour ceux qui s'y laisseraient entraîner.

Une liberté importante faisait toute-fois défaut aux Américains : celle du travail ; et l'on vit le plus illustre des défenseurs de leurs libertés politiques,

William Pitt, s'écrier à ce propos, en pleine Chambre des communes : « Quant à cela, si l'Amérique osait fabriquer un fer à cheval, je serais le premier à demander qu'on lui fit sentir tout le poids de la puissance britannique ! »

La plupart des colonies américaines vivaient donc du produit de leurs plantations ; quant aux autres, moins favorisées de la nature, il ne leur restait d'autre ressource que le trafic des produits anglais avec les pays voisins. Mais sur les plaintes du commerce britannique contre cette concurrence lointaine réputée désastreuse, le gouvernement métropolitain interdit même aux colons ce trafic dont ils vivaient. Cette interdiction produisit l'effet qu'on en pouvait attendre. Boston, notamment, dont le commerce des articles de luxe d'origine anglaise constituait toute la fortune, Boston se souleva. Les négociants bostoniens prirent solennellement la résolution de ne plus rien acheter aux Anglais pour les besoins du commerce intérieur, seul autorisé. Deux ligues distinctes s'organisèrent : l'une, sous le nom d'*Enfants de la liberté*, chargée de s'opposer à l'importation des produits d'Angleterre ; l'autre, appelée *Société des amis des arts*, dont le rôle était de provoquer la création de manufactures américaines.

Et c'est ainsi que les protectionnistes anglais fondèrent l'industrie américaine !

II

Les choses étaient en cet état, sauf quelques amendements insignifiants à cette mesure de prohibition, quand le gouvernement de Georges III, dont le Trésor était à sec, imagina de tirer un revenu fixe des colonies par la voie battue de l'impôt. Lord Granville, chef du cabinet, avisa les agents des colonies, dans l'hiver de 1763-64, des résolutions arrêtées à cet effet. Il leur exposa, en outre, un projet d'impôt d'une perception agréable et facile : l'impôt du timbre ; leur laissant d'ailleurs le choix entre celui-ci et tout autre d'un produit égal.

La Constitution anglaise porte expressément que : « aucun sujet britannique ne peut être contraint à une taxe quelconque que *per communem consensum parliamenti*. » Or, les Amé-

ricains, sujets britanniques, n'étaient point représentés dans le Parlement anglais, jouissant, de par leurs chartes, comme nous l'avons dit, d'une autonomie entière. Ils répondirent à la notification de leurs agents à Londres qu'un acte du Parlement tendant à les frapper d'un impôt serait en conséquence contraire à la Constitution. « Les colonies, ajoutaient-ils, ont toujours considéré et considéreront toujours de leur devoir d'accorder un secours à la Couronne dans la mesure de leurs ressources, quand la demande leur en sera faite dans la forme ordinaire et constitutionnelle. »

Voici en quoi consistait cette « forme ordinaire » : Le roi faisait écrire par son secrétaire d'État, aux gouverneurs coloniaux, à qui la demande de la Couronne était adressée, de soumettre cette demande aux Assemblées provinciales. Dans ces lettres, écrites en termes gracieux, les raisons de cette demande étaient développées, et elles exprimaient la confiance de Sa Majesté dans l'affection, le zèle, le patriotisme de ses fidèles sujets d'Amérique, qui ne failliraient certainement pas à lui envoyer, sans retard, le subside dont il avait besoin.

C'était proprement une supplique. Lord Granville pensait qu'au lieu de tendre la main, il était plus digne de demander « la bourse ou la vie. » Choqué de la résistance des Américains, il soumit aux Chambres son fameux projet d'impôt sur le timbre, et, le 17 mars 1764, un bill fut rendu qui établissait l'impôt du timbre sur tous les actes passés dans les colonies.

L'Amérique, qui avait toujours en chéri sur les demandes de la Couronne, faites dans les formes ordinaires, ne passa plus d'acte, au grand préjudice de beaucoup de fortunes particulières ; le papier timbré dont l'Angleterre, dans sa sollicitude maternelle, lui avait envoyé des cargaisons, fut publiquement brûlé. Il fut, en outre, décidé qu'un congrès serait institué, qu'il se composerait de députés des Assemblées provinciales et serait chargé de s'opposer à l'exécution des lois inconstitutionnelles. Ce congrès se réunit à New-York le 7 octobre et rédigea un programme où les droits des citoyens furent exposés et nettement définis. Il prépara ensuite

des pétitions au roi et au Parlement sur les bases que nous venons d'indiquer et nomma des députés pour porter ces pétitions en Angleterre; après quoi il se sépara. Mais la résistance était organisée et l'union faite — au moins pour la défense des droits coloniaux.

III

Bon gré mal gré, le gouvernement britannique dut reconnaître qu'il avait fait fausse route. L'acte du timbre fut rapporté; mais le bill de révocation stipulait le droit pour le gouvernement de faire des lois et des règlements à l'usage des colonies, et singulièrement celui de lever un impôt sur elles quand le besoin d'argent se ferait impérieusement sentir.

Les Américains ne virent dans l'acte de révocation que la révocation elle-même, et se livrèrent à des transports de joie et de reconnaissance. On vota des remerciements à Pitt, le défenseur de l'indépendance coloniale; la Virginie parla même de lui élever un monument. Cette joie fut de courte durée, car la médaille ne tarda pas à montrer son revers: la mise en pratique de la clause restrictive du bill de révocation. Le thé, les couleurs, le verre, que les colonies tiraient de la Métropole, furent frappés d'un impôt.

Les manifestations reprirent avec plus de violence, notamment à Boston. La ligue des *Enfants de la liberté*, dissoute de fait, se réorganisa. Bref, les choses prirent une tournure telle que le gouverneur, effrayé, dut appeler des troupes, auxquelles les Bostoniens commencèrent par refuser le logement et avec lesquelles ils finirent par engager une lutte sanglante, le 2 mars 1770.

Plutôt pour donner une trompeuse satisfaction au sentiment populaire anglais que pour amadouer les Américains, le gouvernement, fidèle à son système de demi-mesures, dégrava les couleurs et le verre de l'impôt qui les frappait. Le thé seul demeura imposé. Cette mesure n'apporta pas la moindre modification à l'état de troubles constants dans lequel s'énervait la riche colonie — si ce n'est qu'au lieu de trois produits différents sur l'introduction desquels il lui fallait exercer sa surveillance, la ligue n'en eut plus qu'un: le thé. Il fut donc

interdit de décharger sur le sol américain le thé anglais dont étaient chargés de nombreux bâtiments stationnant dans les ports. Bientôt on prit d'assaut ces bâtiments et leur cargaison fut jetée à la mer.

Le gouvernement répondit par la violence à ces actes de représailles violentes. La fermeture du port de Boston fut ordonnée, et eut lieu au milieu d'une grande démonstration de deuil et au son des cloches sonnant le glas des morts.

Les Assemblées provinciales, en présence de cette dernière atteinte à la liberté des colonies, se réunirent en hâte et décidèrent la formation d'un nouveau congrès, lequel se réunirait annuellement à Philadelphie, c'est-à-dire au centre du pays, pour délibérer sur les intérêts communs aux divers États et prendre les mesures que les circonstances exigeraient. Le général anglais Gage, gouverneur du Massachussets, dénonça cette résolution comme *criminelle*. Mais cette démonstration puérile d'un fonctionnaire d'ailleurs estimé des colons, les laissa absolument indifférents. L'Assemblée du Massachussets seule répondit à cette provocation en décrétant l'armement immédiat de 12,000 miliciens pourvus de munitions et de vivres et équipés de telle sorte qu'ils fussent prêts à marcher « à la minute » — d'où la dénomination de *minute-men* que l'histoire leur a conservée.

A. B.

(A suivre.)

HISTOIRE DES BEAUX-ARTS

LES ÉCOLES DE PEINTURE ET LEURS DIVISIONS

Ce fut vers le commencement du xvi^e siècle qu'on distingua en Europe différentes Écoles de peinture. On les divisa d'abord en Écoles italienne, flamande et française; dans la suite, l'École italienne fut elle-même divisée en plusieurs classes, ainsi désignées: 1^o École romaine; 2^o École florentine; 3^o École vénitienne; 4^o École lombarde ou milanaise. On divisa aussi l'École flamande en Écoles flamande, allemande et hollandaise. L'École française seule demeura sans division.

L'École romaine, qui prend Ra-

phaël pour son fondateur, est considérée comme la première et la plus considérable de toutes. Elle a les grâces en partage, un dessin très correct; un beau choix, de l'élégance dans ses figures; une vérité et une naïveté très remarquables dans ses expressions, un naturel et une intelligence singulière dans les attitudes. Elle possède, par-dessus tout, une grande manière sans affectation, des airs de tête gracieux; et elle se distingue, en général, par une habileté rare à bien saisir les beautés de la nature.

L'École florentine, qui regarde Michel-Ange comme son premier maître, avait un dessin vigoureux et correct, prononçant un peu trop, peut-être, les muscles et les articulations; ses airs de tête sont majestueux et grandioses; son coloris est quelquefois dur et tirant sur la brique. Cette partie de la peinture s'y est perfectionnée, sans nuire cependant au grand goût du dessin et au beau style qui la caractérisent.

L'École vénitienne reconnut Titien et Giorgione pour ses maîtres; elle s'est distinguée par la beauté du coloris, une grande intelligence du clair-obscur, des touches gracieuses et spirituelles, une imitation simple et fidèle de la nature, qu'elle a poussée jusqu'à l'illusion: mais elle a souvent négligé le dessin, l'expression et les convenances dans les costumes.

L'École lombarde ou milanaise doit sa naissance au Corrège, le prince des grâces, et le plus habile peintre connu pour l'art du clair-obscur. Un dessin coulant et moelleux, dirigé par l'étude de l'antiquité et celle de la nature, un coloris fondu, imitant parfaitement la nature et employé avec un pinceau léger, formaient les principales qualités du talent du Corrège, qui fut imité par ses élèves et ses successeurs.

Jean Van Eyck et Hubert, son frère, artistes liégeois, passent pour les fondateurs de l'École flamande, que l'on a divisée, comme nous l'avons fait remarquer, en Écoles allemande et hollandaise.

L'École flamande, dès son origine, a été célèbre: 1^o par une grande intelligence du clair-obscur; 2^o par un pinceau moelleux; 3^o par un travail extrêmement soigné et fini sans sécho-

rosse; 4° par une union savante de couleurs bien assorties. Mais on lui reproche de ne pas avoir toujours gardé les convenances historiques; de n'avoir pas su faire un meilleur choix de la nature, et enfin d'imiter trop servilement ce que les objets réels peuvent avoir de défectueux.

L'École allemande, qui reconnaît pour ses fondateurs Albert Dürer et Holbein, s'est toujours attachée à une représentation fidèle et servile de la nature, telle qu'elle se présente, même

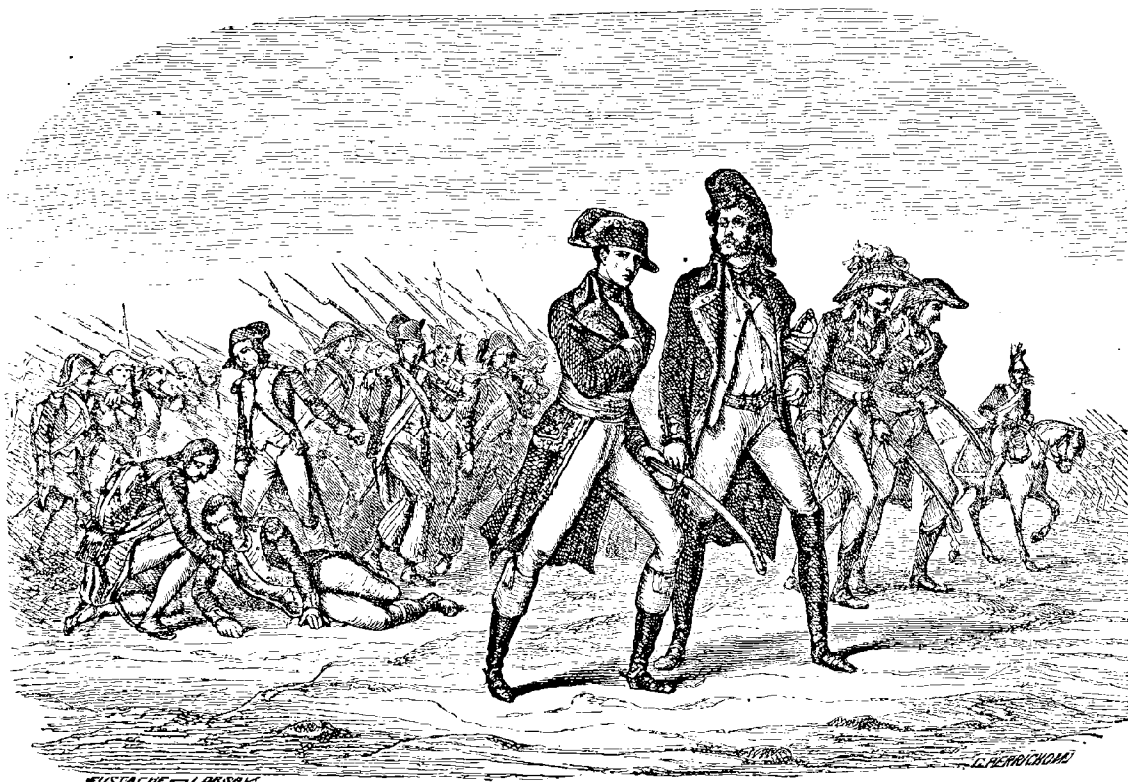
avec ses défauts, et sans choix de ce qu'elle a de parfait.

On remarque dans les ouvrages de l'École hollandaise, une grande intelligence du clair-obscur, un travail fini, une couleur vraie, un pinceau très délicat, et enfin beaucoup d'art dans la représentation des paysages, des marines, des perspectives, des animaux, des fleurs, des fruits, et des effets de nuit.

L'École française a eu pour fondateurs Jean Cousin, Jannet, Freminet,

Philippe de Champaigne, Martin et Claude Corneille, de Lyon. Cette École savante n'a jamais eu de caractère particulier : elle tient de toutes les autres. Cependant, il faut en excepter la richesse de son ordonnance, la sagesse et le brillant de son invention, de sa composition et un certain air de finesse répandu dans ses productions, qui sont le propre de l'École et lui appartiennent particulièrement.

Telles sont les qualités de l'esprit national. J. Y.



LES HÉROS DE LA PATRIE. — KLÉBER ET BONAPARTE EN ÉGYPTÉ (Pag. 322, col. 3.)

LE BON VIEUX TEMPS

UN SEIGNEUR HAUT JUSTICIER EN L'AN 1500

A propos des honneurs et des grades militaires élevés dont on n'hésitait pas à parer, jadis, le berceau d'un enfant dont un hochet eût bien mieux fait l'affaire, Walter Scott raconte que, lorsque quelqu'un s'inquiétait des cris d'un bébé grincheux, on avait coutume de lui répondre : — C'est le major qui réclame sa soupe! (*It's only the Major crying for his parritch!*)

Tant que le major, ou même le seigneur haut justicier, au lieu d'exercer ses fonctions héréditaires ou prématurément acquises, se bornait à réclamer sa bouillie, le mal n'était pas grand; il en était autrement lorsqu'on jouait sérieusement la comédie de

lui faire remplir son rôle entièrement, ainsi que nous le montre le peintre américain Chester Loomis, dans un tableau que beaucoup de nos lecteurs se rappelleront avoir vu à l'Exposition universelle de 1878, dans la galerie des États-Unis, et dont notre gravure n'est que la reproduction.

L'ancien seigneur n'est plus, et c'est son fils qui lui succède dans les droits de ses ancêtres. A peine est-il assez vieux pour comprendre ce qu'on veut de lui, et ce que c'est que le crime de braconnage, si sévèrement châtié alors; mais sa mère est là, qui pourra le moucher si l'occasion s'en présente, et qui, en attendant, aidée de son chapelain, va s'arranger de façon à ce qu'il formule de ses innocentes lèvres un arrêt impitoyable,

sans doute bien loin de son cœur.

Alas! poor Yorick, ou John, ou Matthew!... Tu ne saurais manquer d'être pendu pour un si grand crime: c'est la coutume, et le gentil seigneur en va être informé comme il convient, s'il l'ignore.

On ne badinait pas avec les braconniers, au bon vieux temps. Beaucoup de disciples de saint Hubert le regrettent, oubliant que les ancêtres de la plupart d'entre eux figuraient parmi les pendables et ceux de l'infime minorité seulement du côté des pendeurs. — Mais ce n'est qu'à la condition d'oublier quelques petites particularités de ce genre, qu'on peut regretter ce bon vieux temps; et c'est si intéressant, les regrets!

HECTOR GAMILLY.

HISTOIRE
DE LA CONQUÊTE DU MEXIQUE

D'après D. Antonio de Solis.

CHAPITRE XIV

En quittant l'île de Cozumel, Cortès reprit sa navigation avec le projet arrêté de suivre la route ouverte par Grijalva d'abord et de découvrir ensuite des contrées nouvelles.

L'escadrille allait vent-arrière, tout le monde à bord était joyeux, lorsque survint un accident qui causa un grand trouble parmi tous les équipages. Une pièce essentielle du bâtiment commandé par Escalante s'était échappée. On s'aperçut bientôt que ce navire fatiguait beaucoup et faisait eau, et qu'Escalante mettait tous ses efforts à manœuvrer pour regagner Cozumel.

Cortès donna l'ordre aux autres navires de suivre tous la même direction. Escalante réussit à atteindre le rivage, mais il était temps : quelques brasses de plus et il coulait.

On fit débarquer les hommes, et le cacique se présenta bientôt sur la côte, accompagné d'un certain nombre d'Indiens, pour s'informer de la cause d'un si prompt retour, dont il ne dissimulait pas sa surprise. Mais dès qu'il en fut instruit, tout son monde s'empressa d'aider à décharger le bâtiment avarié, puis à le radouber. Les canots des Indiens, manœuvrés avec une dextérité extraordinaire, rendirent dans cette occasion de grands services aux Espagnols.

Pendant qu'on s'occupait des réparations, Cortès, accompagné du cacique et de plusieurs Indiens, alla reconnaître et visiter le temple. La croix et l'image de la Vierge étaient aux mêmes endroits où il les avait fait placer. Cortès remarqua avec une vive satisfaction qu'on avait respecté ses ordres. Il remercia le cacique des soins qu'il voyait qu'on avait pris de cet édifice pendant son absence. Celui-ci se montra fort sensible à ces marques de satisfaction d'un chef dont il s'exagérait visiblement la puissance.

Cet événement obligea Cortès à retarder son voyage, mais ce retard eut de bons effets en ce sens qu'il permit à l'un des chrétiens captifs dans la province de Yucatan d'arriver. Celui-

ci était assez versé dans la connaissance des différents idiomes du pays pour servir d'interprète à l'occasion, et par suite pour devenir un des instruments les plus utiles de cette conquête.

Quatre jours, du reste, suffirent pour réparer le bâtiment endommagé.

On allait s'embarquer, lorsqu'on aperçut un canot qui traversait le golfe de Yucatan, se dirigeant vers l'île. On reconnut bientôt qu'il portait des Indiens armés. La rapidité avec laquelle cette frêle embarcation s'approchait de l'île où l'escadre stationnait était bien faite pour frapper d'étonnement et même d'admiration. Mais il s'agissait de s'assurer des intentions des nouveaux venus, et ce fut André de Tapia qui fut chargé de ce soin.

Celui-ci, pour surprendre les Indiens, s'arrangea de manière à ne pas être vu d'eux, et à les laisser descendre à terre dans la plus parfaite sécurité ; mais quand ils furent débarqués, il les enveloppa. Le premier mouvement des Indiens, en se voyant cernés, fut de fuir. L'un d'eux, toutefois, s'était arrêté, et ayant réussi à tranquilliser ses compagnons, il prononça quelques paroles en langue castillane, par lesquelles il donnait à entendre qu'il était chrétien.

A cette déclaration, André de Tapia accueillit cet homme avec des transports de joie, le serra dans ses bras et finalement le conduisit devant Cortès, avec plusieurs Indiens reconnus pour être les messagers débarqués sur la côte de Yucatan par Diego de Ordaz.

Ce prisonnier, à peu près nu, portait un arc à la main et un carquois sur l'épaule ; une couverture en forme de baudrier était passée sur l'autre épaule, et à cette couverture était attaché un livre de prières. Il montra aux Espagnols ce livre de prières, attribuant à sa piété le bonheur de se retrouver au milieu de ses compatriotes.

Cortès l'accueillit chaleureusement, le fit habiller et lui donna à manger, puis il s'informa de ses antécédents, et enfin célébra comme un des bonheurs de cette expédition la délivrance d'un compatriote captif des Indiens idolâtres et sauvages.

Voici ce qu'était cet homme : Il

s'appelait Jérôme de Aguilar et était natif de Ecija. Il avait, d'après ses déclarations, reçu les ordres, et sa captivité remontait à huit années. Ayant fait naufrage sur le banc de sable nommé Alacranes, en passant de la caravelle du Darien à l'île de Santo Domingo, il s'était embarqué dans un esquif avec vingt de ses compagnons ; la mer les avait jetés sur la côte de Yucatan, et ils avaient été pris et conduits dans les contrées habitées par les Indiens Caraïbes. Le cacique de ces sauvages avait fait mettre de côté les plus gras pour les sacrifier à leurs idoles et se régaler des restes. Par bonheur, Aguilar était d'une maigreur excessive ; il fut donc mis en réserve pour une autre occasion. Destiné à paraître dans un futur festin de cannibales, le malheureux subissait les traitements les plus barbares. — Cette cruauté fait frémir la nature et la plume employée à la retracer ¹.

L'infortuné avait réussi à s'échapper de la prison de bois où il était détenu, moins dans le but de sauver sa vie que dans celui de rencontrer un genre de mort moins horrible.

Errant depuis plusieurs jours, obligé de se tenir éloigné des lieux habités et de se nourrir d'herbes recueillies dans les champs, il finit par tomber au pouvoir d'Indiens qui le conduisirent devant un cacique ennemi de celui auquel il venait d'échapper, et qui, par opposition, affecta des mœurs moins sanguinaires. Il prit donc l'Européen à son service.

Après lui avoir imposé des travaux supérieurs à ses forces, satisfait de sa soumission, et aussi de sa probité qu'il avait eu occasion de mettre à l'épreuve, le cacique avait commencé à traiter Aguilar moins mal, et peu à peu lui avait accordé sa confiance et son estime.

Ce cacique vint à mourir, mais au moment de rendre l'âme, il avait recommandé l'Espagnol à son fils, qui le traita bien.

Certains événements particuliers

1. Si Aguilar avait été mis en réserve à cause de sa maigreur, pour servir à un autre festin, il nous semble que messieurs les Caraïbes s'y prenaient mal, en lui faisant subir des traitements aussi barbares, car leur but devait être de le faire engraisser. Ce passage de l'historien espagnol laisse décidément à désirer.

étaient en outre survenus qui avaient acquis à Aguilar une véritable renommée.

Des caciques voisins ayant déclaré la guerre au jeune prince, celui-ci dut plusieurs victoires à ses conseils et à sa valeur personnelle. Dès lors, Aguilar posséda toute la confiance de son maître, et la considération des Indiens devenus ses compagnons. Sa situation était du reste devenue telle, qu'au reçu de la lettre de Cortès, il n'avait eu qu'à la demander pour obtenir sa liberté, pour prix des services rendus par lui — et aussi des bijoux destinés à son rachat, qui avaient été fidèlement remis au destinataire par les messagers de Diego de Ordaz.

Tel était le sort de tous les Espagnols captifs des Indiens de ces contrées, qu'un marin nommé Gonzalès Guerrero avait préféré demeurer avec eux que de suivre Aguilar. — Il est vrai qu'il avait épousé une riche indienne qui lui avait donné trois enfants; mais ce n'aurait pas été un obstacle pour beaucoup.

(A suivre.)

OROGRAPHIE DE LA FRANCE

LES PYRÉNÉES

Les monts Pyrénées séparent la France de l'Espagne. Ils s'étendent de l'ouest à l'est, entre l'océan Atlantique et la Méditerranée, depuis le fond du golfe de Gascogne jusqu'au cap Cerbère, sur une longueur de 543 kilomètres.

La crête de ces monts suit des sinuosités nombreuses; elle a des altitudes très variées; elle est entrecoupée de brèches, portant le nom de ports; de pics détachés, de vallées naissantes, sur l'un ou l'autre versant, qui lui donnent un profil longitudinal des plus accidentés, des plus pittoresques, lorsque l'œil peut en saisir l'ensemble, ce qui n'a lieu qu'à certaine distance et sur des points privilégiés, tels que :

Le plateau étroit séparant les bassins de l'Adour et de la Garonne, près Eauze (Gers), sur la route de Gabarret; Lagrault (Gers), dont le pic élevé se détache entre le cours de l'Osse et celui de l'Auzoue, sans rencontrer aucun obstacle;

Le mont Saint-Félix (Hérault), plus

élevé que les deux précédents, mais moins bien situé pour embrasser, de front, l'ensemble de la chaîne, surtout vers l'ouest, qui fuit à l'horizon, se perdant dans une perspective oblique, effaçant beaucoup de points cachés par les premiers plans.

Pour donner une idée exacte de cette belle chaîne de montagnes, nous la suivrons, en détail, à grands pas, en indiquant les détours, les noms principaux, les altitudes saillantes. Puis nous disposerons un tableau synoptique spécial, pour indiquer, sur

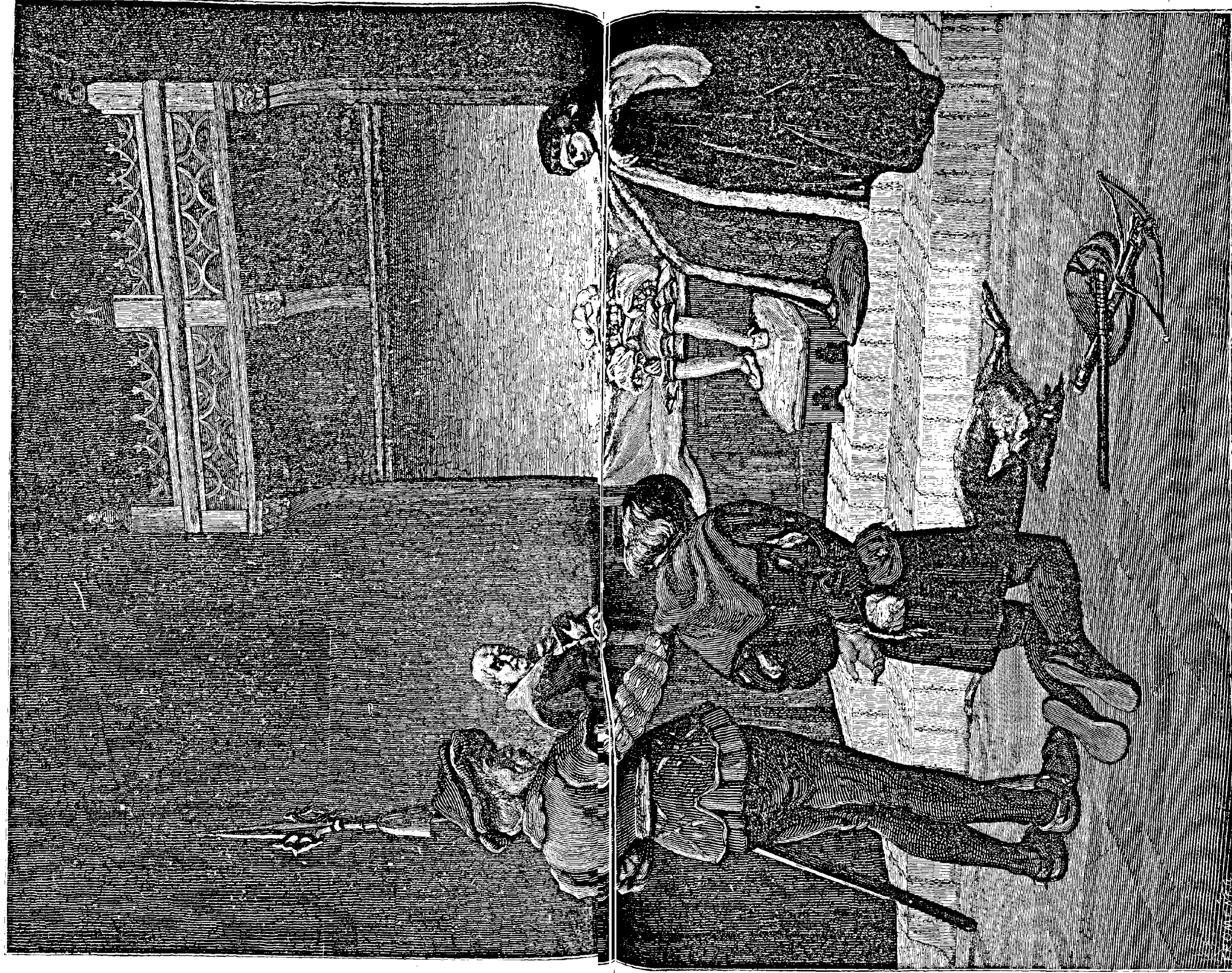
Chaîne des monts Pyrénées de l'Ouest à l'Est.

VERSANT SUD. ESPAGNE		CHAÎNE DES PYRÉNÉES		VERSANT NORD. FRANCE	
Rivières.	Localités.	Noms.	Altitud.	Localités.	Rivières.
Bidasoa.	Irun.	Océan.	0,0 ^m	Hendaye.	Bidasoa.
do	do	Fontrabie.	1 00 ^m	Urrugue.	La Nivelle.
do	Vallée de Bastan.	Col de la Rhume.	900 ^m	Sarre.	do
do	do	Mont Atchola.		Bidarray.	La Nive.
do	Almendo.	Col de Maya.		Saint-Etienne.	do
Rio Araguil.	do	Détour au Sud.	1.744 ^m	Fonderie.	do
Rio Arga.	Pamplona.	Monts Aldudes.		Aldudes.	do
Val de Raucas.	Espinal.	Détour à l'Est.		Esterenemy.	do
do	Raucas.	Port de Larrau.	773 ^m	Larrau.	Gave de Mauléon.
do	do	Prostmeudy.	717 ^m	Prostmeudy.	do
do	do	Mont Orhi.	2 017 ^m	Saint-Engrace.	Gave d'Aspe.
Val de Echo.	do	Pic d'Anic.	2.034 ^m	Accons.	do
do	Écho.	Port d'Auso.		Lescun.	do
do	S ^{te} Christina.	Détour de Caufranc.		Urdos.	do
do	S ^{te} Christina.	Route de Joca.		Urdos.	do
do	Sallent.	Pic du Midi.		Baux-Bonnes.	Gave d'Ossau.
do	do	D'Ossau.	2.987 ^m	Limite dépt.	do
do	do	Pic de Balaieus.	3.147 ^m	Mont Né (2724).	Gave d'Aurun.
do	do	Port d'Azun.		Cauterets.	Lac de Gaube.
Rio Ara.	do	Viquemale.	3.298 ^m	Gavarnie.	Gave de Pau.
do	do	Brèche de Roland.		Cirque de Gavarnie.	do
do	do	Mont Perdu.	3.352 ^m	do	do
Rio Cinca.	Bielsa.	Port de Pinède.		Vallée d'Aure.	La Neste.
do	do	Pic de Troumouse.	3.086 ^m	Vieille Aure.	Vallée d'Aure.
do	do	Port de Plan.		Azet.	La Neste.
do	do	Port de Garbide.		Azet.	La Neste.
do	do	Limite dépt.		Bagnères d. Luchon.	Val du Lys.
do	do	Pic Posets.	3.387 ^m	do	do
do	do	Port d'Ou.		Val de Luchon.	Val de Luchon.
Val de Bénasque.	Bénasque.	Port de Bénasque.		do	do
Rio Essera.	do	Limite Ariège.		Vallée d'Arrau.	La Garonne.
do	do	Port de la Picade.	3.404 ^m	do	do
do	do	Pic de Néthou.	3.404 ^m	Viella.	do
Rio Ribarozana.	Val de Bibilla.	Maladetta.		Ugné.	do
do	Boy.	Port de Viella.		do	do
do	do	Pic de Cablas.		do	do
Rio Noguera.	Val de Arreu.	Port d'Espot.		Castillon.	Le Lez.
Pallerosa.	Tirvia.	Pic de mont Vallier.	2.840 ^m	Couffens.	Le Salat.
do	do	Port de Salat.		Vic d'Essos.	do
Val de Cardos.	Val de Cardos.	Pic de Usten.		Mines du Rancier.	do
do	do	Pic du Signier.	2.331 ^m	do	do
do	do	Andorre.		do	do
do	do	Pic de la Serrère.	2.911 ^m	do	do
do	do	Pic de Tomargente.		Les Cabanes.	Source de l'Ariège
Rio Segre.	Bar.	Port de L'Hospitalet.		AX.	do
do	Bellever.	do		do	do
do	Cerdagne.	Limite de l'Ariège.		do	do
do	do	Pyrénées Orientales.		do	do
Rio Segre.	do	Andorre.		Mont-Louis.	L'Aude.
do	do	Val de Carol.		Fourniguières.	La Tet.
do	do	Pic Corbute.	2.921 ^m	do	Versant de la Méditerranée.
do	do	Contrefort des monts Corbières.		Quérigut.	do
Rio Segre.	Puigcerda.	Port de Puigcerda.		do	do
do	San Cristobal.	Mont Puigal.	2.908 ^m	Mont-Louis.	La Tet.
Rio de Rivas.	Rivas.	Col de Jégane.		Nier-Olette.	do
do	do	Col d'Arée.		Olette.	do
do	do	Chaîne des monts Albères.		Pratz de Mollo.	Le Tech.
do	do	Route du col de Perthuis.		Arles-sur-Tech.	do
do	Camprodon.	do		Céret.	do
do	Fontfreda.	do		Amelie-les-Bains.	do
do	Figueras.	do		Laroque.	do
do	do	do		Argelès.	do
do	San Quirel.	Col de Béistre.	800 ^m	Peppignan.	do
do	Fort de l'Espagne.	Le cap Cerbère.		do	do
do	do	Méditerranée.		do	do

Nota. — Le pic du midi de Bigorre, observatoire de Nansouty, et le pic d'Arbizon (Vigue-male) 2,877 et 2,832^m, sont détachés de la grande chaîne, au nord 1.

1 Ces pages sont extraites de la *Géographie des écoles*, que M. B. L'Hommédé vient de terminer et dont il a bien voulu nous communiquer le manuscrit. Nous donnerons d'autres extraits de cet ouvrage remarquable, dont celui-ci indique au moins le plan ingénieux, et qui respire le plus ardent patriotisme.

L'ENSEIGNEMENT POPULAIRE



LE BON VIEUX TEMPS.
UN BRACONNIER DEVANT SON SEIGNEUR (A. D. 1500), D'APRÈS LE TABLEAU DE M. CHESTER LOOMIS. (Page 325, col. 2.)

chaque versant, France ou Espagne, les points correspondant à chaque indication du faite.

Sur le versant français, au nord, entre le golfe de Gascogne et la république d'Andorre, tous les cours d'eau descendant des Pyrénées sont affluents de l'Adour ou de la Garonne, fleuves se jetant, l'un et l'autre, dans l'océan Atlantique.

Entre la république d'Andorre et Perpignan, à l'est, les bassins de l'Aude et de la Tet versent leurs eaux dans la Méditerranée.

En sorte que plus des trois quarts du versant français s'inclinent vers l'Océan.

L'inverse a lieu du côté de l'Espagne.

L'Ebre, qui prend sa source dans la *sierra Engaña*, aux confins des Asturies et de la Biscaye, à 175 kilomètres, à l'ouest, de la frontière française, et à 50 kilomètres seulement de l'Océan, porte ses eaux, de l'ouest à l'est, à la Méditerranée.

Presque tous les cours d'eau descendant des Pyrénées, sur le versant méridional, sont tributaires de l'Ebre; à l'exception des bassins côtiers des deux extrémités de la grande chaîne, qui se déversent directement dans la mer dont ils avoisinent le littoral.

Ces premières indications feront comprendre plus facilement celles du tableau synoptique ci-après.

B. L'HOMME.

LE LIVRE DE L'HUMANITÉ PRINCIPES DE MORALE NATURELLE

DEUXIÈME PARTIE

II

AMOUR DE SES SEMBLABLES OU HUMANITÉ

(Suite.)

Tout être sensible qui aime le plaisir et fuit la douleur, qui désire être secouru dans ses besoins, qui s'aime lui-même et veut être aimé des autres, reconnaîtra, pour peu qu'il réfléchisse, que les autres sont des hommes comme lui, formant les mêmes vœux et ayant les mêmes besoins. Cette analogie lui montre l'intérêt qu'il doit porter à tout être son semblable, ce qu'il doit faire pour son bonheur, et les choses dont l'équité lui ordonne de s'abstenir à son égard.

La justice nous commande de montrer de la bienveillance à tout homme qui se présente à nos regards, quelle que soit la couleur de son visage, à quelque nation qu'il appartienne, quelles que soient ses croyances religieuses.

L'humanité, fondée sur l'équité, condamne donc ces antipathies nationales, ces haines politiques et religieuses attisées par les rois et les prêtres qui ont fait, de tout temps, le malheur du genre humain et qui ne sont que des préjugés odieux.

Une âme vraiment grande embrasse dans son affection le genre humain tout entier; elle désirerait voir tous les hommes heureux et elle se conduit, à l'égard de tous, avec la même impartialité.

Mais ils sont rares ceux qui, aimant quelqu'un, savent reconnaître les défauts de celui qu'ils aiment, et ils sont plus rares encore ceux qui, haïssant quelqu'un, savent reconnaître les bonnes qualités de celui qu'ils haïssent.

Malheureusement, les hommes sont portés à la partialité et à l'injustice; ils seront partiaux envers leurs parents et leurs amis, envers ceux de leur secte, envers ceux qu'ils respectent et qu'ils révèrent; ils seront serviles envers ceux dont ils redoutent la puissance; mais ils seront encore plus injustes envers ceux qu'ils haïssent et ils seront, de plus, hautains envers leurs subordonnés.

C'est pourquoi l'homme doit d'abord apprendre à se connaître, car celui qui ne se connaît pas lui-même ne peut connaître les autres et ne peut être juste envers eux.

Sans doute, il est dans nos affections des degrés fixés par la justice; ainsi, nous devons plus d'amour à nos parents, à nos amis, à nos concitoyens, à la société dont nous sommes les membres, à ceux, en un mot, dont nous recevons journellement les secours et les bienfaits, qu'à des étrangers auxquels nous sommes uniquement attachés par les liens de l'humanité.

Les besoins plus ou moins pressants rendent les devoirs plus ou moins indispensables ou sacrés. Ainsi, nous devons plus d'amour à notre patrie qu'à tout autre pays, parce que notre patrie renferme les personnes et

les choses les plus utiles à notre bonheur; un fils doit à son père son affection et ses soins préférablement à tout autre, parce que son père est, de tous les êtres, le plus nécessaire à sa propre félicité et celui auquel il se trouve attaché par des liens de la plus grande reconnaissance; c'est celui à qui il doit le plus après Dieu.

Les princes, les grands et les prêtres, sujets à se persuader qu'ils sont des êtres d'une espèce différente des autres, sont généralement peu portés à leur montrer de l'humanité; nous en avons la preuve dans les guerres dynastiques et les hécatombes religieuses.

L'humanité n'a jamais été le partage de ces sectes religieuses qui disent: — « Hors de nous, point de salut! » La source des beaux dévouements n'est pas dans ces fables ridicules, qu'on appelle des dogmes; elle est dans la conscience de tout homme libre qui connaît les préceptes de la loi morale, et il n'est pas besoin de prêtres pour nous la révéler.

L'humanité est surtout le privilège des femmes qui, pour le dévouement et l'abnégation spontanés, sont supérieures aux hommes; mais elle ne réside pas dans l'âme de ces béguines, de ces instruments inconscients des prêtres, qui commencent par se soustraire aux premiers devoirs de leur sexe en abandonnant leurs parents et en se vouant au célibat. Celles-là travaillent uniquement dans l'intérêt de leur secte et elles ne peuvent se résigner que par la crainte de l'enfer et l'espoir du paradis. Les vraies héroïnes, les vraies martyres, ne sont donc pas parmi elles, mais bien parmi celles qui font le devoir pour le devoir et par pur désintéressement.

Il faut, du reste, vivre de la vie commune et avoir soi-même éprouvé le malheur ou le craindre pour prendre part aux peines des misérables.

Tout devrait faire sentir aux mortels qu'ils ont besoin les uns des autres.

Le pouvoir suprême, le rang, la naissance, les dignités, les richesses, bien loin d'être des titres pour mépriser les humbles, imposent, au contraire, à ceux qui les possèdent, le devoir d'être humains, de secourir et protéger leurs semblables.

Le mépris pour la misère, la pau-

veté, la faiblesse, est un outrage à la Divinité et à l'espèce humaine; au lieu de considérer celui qui s'en rend coupable, on devrait le ravalier, lui enlever ses dignités et sa fortune ainsi que tous ses droits au respect et à l'affection de ses concitoyens.

Il n'est donc point permis de mépriser un étranger ni un indigent, quand même il serait dans l'état le plus abject, car c'est Dieu qui nous envoie l'inconnu et le pauvre.

V. LARGEAU.

(A suivre.)

COURS PRATIQUE
DE LANGUE ANGLAISE

Méthode Robertson

DOUZIÈME LEÇON

Première division. — Pratique.

LECTURE

Lesson the twelfth.

« Is it possible! » exclaimed Mahmoud, interrupting his minister, and laughing heartily. « And where does the daughter live? I should like to see her. » « She lives in one of the darksome grottoes, with which the passes of the upland yonder abound, » replied the minister gravely, « but she never goes out without her mother. »

TRADUCTION LITTÉRALE

Lesson the twelfth.
douzième.

« Is it possible! » s'écria Mahmoud, interrompant son ministre, et riant cordialement. « Et où la fille vit-elle? (I should like to see her.) » « Elle vit dans une des sombres grottes, avec lesquelles les passes du pays de montagnes yonder se trouvent, » répondit le ministre gravement; « mais elle ne sort jamais sans sa mère. »

TRADUCTION FRANÇAISE

« Est-ce possible! » s'écria Mahmoud, interrompant son ministre, et riant de bon

* Dans ce mot et dans un très petit nombre d'autres exceptions, les lettres *gh* se prononcent *f*.

cœur. « Et où la fille demeure-t-elle? J'aimerais la voir. » « Elle demeure dans une des sombres grottes qui abondent dans les défilés de ces montagnes là-bas, » répliqua le ministre gravement; « mais elle ne sort jamais sans sa mère. »

CONVERSATION

QUESTIONS	ANSWERS
What lesson is this?	The twelfth lesson.
With what exclamation did Mahmoud interrupt his minister?	Is it possible!
Whom did Mahmoud interrupt?	His minister.
Comment Mahmoud interrupted?	Heartily.
Que fit-il de bon cœur?	He laughed.
Quelle question fit-il relativement à la fille?	Where does the daughter live?
Pourquoi demanda-t-il où la fille demeurerait?	Because he said he should like to see her.
What abounded with darksome grottoes?	The passes of the upland.
With what did the passes of the upland abound?	With darksome grottoes.
Where did the daughter live?	In one of the darksome grottoes with which the passes of the upland abounded.
Who lived in a darksome grotto?	The daughter.
Who replied that she lived there?	The minister.
Comment le ministre répliqua-t-il?	Gravely.
Without whom did she never go out?	Without her mother.
When did the daughter go out without her mother?	Never.

PHRASÉOLOGIE

A TRADUIRE EN FRANÇAIS	A TRADUIRE EN ANGLAIS
Why do you laugh?	Pourquoi riez-vous?
You must not laugh.	Il ne faut pas rire.
Do not laugh.	Ne riez pas.
Why do you interrupt me?	Pourquoi m'interrompez-vous?
Do not interrupt him when he is speaking.	Ne l'interrompez pas quand il parle.
You will reply afterwards.	Vous répliquerez ensuite.
Where does your father live?	Où demeure votre père?
Where does your mother live?	Où demeure votre mère?
Where do your children live?	Où demeurent vos enfants?
Does your son live with you?	Votre fils demeure-t-il avec vous?
Does not your daughter live with you?	Votre fille ne demeure-t-elle pas avec vous?
Does she not live in this country?	Ne demeure-t-elle pas dans ce pays?
Have you seen the grotto in which the dervish lives?	Avez-vous vu la grotte dans laquelle demeure le derviche?
I have seen it.	Je l'ai vue.
It is very dark.	Elle est très obscure.
I should not like to live there.	Je n'aimerais pas demeurer là?
Do you know that man?	Connaissez-vous cet homme?
Who is he?	Qui est-il?

I do not know him.	Je ne le connais pas.
I never saw him.	Je ne l'ai jamais vu.
Who are you, Sir?	Qui êtes-vous, Monsieur?
He does not answer.	Il ne répond pas.
He answers, but we do not understand him.	Il répond, mais nous ne le comprenons pas.
What language does he speak.	Quelle langue parle-t-il?
What does he say?	Que dit-il?
Can you not tell me what he says?	Ne pouvez-vous pas me dire ce qu'il dit?
Cannot my mother understand him?	Ma mère ne peut-elle pas le comprendre?
She is going out with him.	Elle sort avec lui.
They are going out together.	Ils sortent ensemble.

Deuxième division. — Analyse et Théorie.

PRONONCIATION

Exemples.

His — Home — Had — He — Him — Heap — Have — Perhaps — Hast — Having — Behind — Heard — However — Hadst — Hear — Has — Handsome — Heartily — Her.

Dans ces exemples la lettre *h* commence le mot, ou l'une des syllabes.

Elle est aspirée.

197. La lettre *h* est aspirée au commencement des mots et des syllabes.

EXEMPLES

Duskish — Keener — Talking — Mistake — Spoken — Speak — Kind — Like — Darksome.

198. La lettre *k* se prononce comme en français.

LEXICOLOGIE

§ 1. — Partie interrogative.

Quel est l'infinitif du verbe *interrupting*?
Quel est le substantif qui correspond à ce verbe?

Le mot *heartily* signifiant *cordialement*, quel est le mot qui signifie *cordial*?

Quel est le mot qui signifie *cœur*?

Comment formeriez-vous de ce mot un dérivé signifiant *cordialité*?

Comment en formeriez-vous le verbe *encourager* (c'est-à-dire donner du cœur), le verbe *décourager*, et un adjectif signifiant *sans cœur*?

A quoi sert le mot *should* dans la phrase *I should like to see her*?

To see est un verbe irrégulier. Quel en est le passé défini?

Quel en est le participe passé?

Pourquoi le verbe *lives* finit-il par une *s*?

Pourquoi ne dirait-on pas *with that*, au lieu de *with which*?

Gravely signifiant *gravement*, que doit signifier *grave*?

§ 2. — Partie explicative.

Twelfth est dérivé de *twelve*, douze, qui vient du saxon *twel*, et dont les principaux dérivés sont:

Twelfth-night, jour des Rois.

Twelfth-cake, gâteau des Rois.

Twelve-month, année.

Twelve-score, deux cent quarante (douze vingtaines).

199. IS IT POSSIBLE? — Est-il possible? ou Est-ce possible? On voit que le pronom neutre *IT* répond au prénom français *ce*, dans les locutions appelées impersonnelles, comme: C'est possible, C'est vous, C'est le sultan; *IT* is possible, *IT* is you, *IT* is the sultan.

200. POSSIBLE — § 1 — Il y a en anglais 184 adjectifs terminés en *IBLE*, parmi lesquels 77 sont exactement semblables dans les deux langues, comme: *accessible*, *combustible*, *divisible*, *invincible*, *reprehensible*. La plupart de ceux qui n'existent pas en français sont faciles à comprendre, comme *digestible*, *discernible*, *responsible*, *contractible*. La terminaison *ible* a le même sens et produit le même effet que la terminaison *able* (101 — § 5).

§ 2 — Parmi les adjectifs en *IBLE*, qui sont exactement les mêmes dans les deux langues, il y en a 38 dont on fait des substantifs en y ajoutant la terminaison *ness*, comme *flexibility*, flexibilité, et 34 dont on fait des adjectifs en changeant l'e final en y, comme *irresistibly*, irrésistiblement (102).

EXCLAIM vient du latin *exclamare*.

201. Le verbe *to exclaim*, s'écrier, qui est réfléchi en français, ne l'est pas en anglais. Cette remarque s'applique à tous les verbes neutres. On s'en rend facilement compte, en se rappelant la manière dont les pronoms réfléchis anglais sont formés: *thysself*, toi-même, *ourself*, nous-même, *yoursself*, vous-même, signifient réellement *la personne*, *notre personne*, *notre personne*; et comme on ne dirait pas *Tu écries la personne*, *Vous écriez votre personne*, etc., on ne peut placer ces pronoms après ce verbe, ni après aucun des verbes qui ne peuvent avoir de régime direct.

INTERRUPTING est une forme (48) du verbe *to interrupt*, qui vient du latin *rumpere*, rompre, et dont les principaux dérivés et codérivés sont:

Interruptedly, avec interruption.
Interrupter, interrupteur.
Abrupt, brisé; brusque.
Abruption, rupture.
Abruptly, brusquement.
Abruptness, brusquerie.
To corrupt, corrompre.
Corrupt (adj.), corrompu.
Corrupter, corrupteur.
Corruptive, qui corrompt.
Corruptless, incorruptible.
Corruptly, par corruption.
Corruptness, corruption.
Disruption, rupture.
To disrapture, rompre, détacher.
Irruptive, qui fait irruption.
Incorrupted, non corrompu.
Incorruptness, pureté.
Uninterrupted, non interrompu.
Uninterruptedly, sans interruption.

LAUGHING est une forme (48) du verbe *to laugh*, qui vient du saxon *hlīhan*, et dont les principaux dérivés sont:

Laugh et *laughter*, rire, ris; risée.
Laughable, risible.
Laughter, rieur.
Laughing-stock, risée, plastron.
Laughingly, en riant.
To outlaugh, rire plus fort que,

HEARTILY est dérivé de *heart*, cœur (37, 38, 39), qui vient du saxon *heort*, et dont les principaux dérivés sont:

Heart-ache, peine de cœur.
Heart-break, chagrin, crève-cœur.
Heart-breaking (adj.), navrant, déchirant.
Heart-breaking (subst.), déchirement de cœur, douleur poignante.
Heart-burn, cardialgie; gastralgie, ardeur d'estomac.
Heart-felt, senti au fond du cœur.
Heart-rending, qui déchire le cœur.
Heart's ease, paix du cœur; violette tricolore, pensée sauvage.
Heart-sick, qui a la mort dans l'âme.
Heart-string, fibre du cœur.
Heart-whole, qui a le cœur libre; indomptable.

Hearted, qui a un cœur.
To hearten, donner du cœur, encourager.
Heartly, cordial; sincère; bien portant; vigoureux.

Heartiness, cordialité.
Heartless, sans cœur.
Heartlessly, lâchement; impitoyablement.
Heartlessness, manque de cœur.
To dishearten, décourager; désoler.

DOES est la forme de la troisième personne singulière du présent du verbe auxiliaire ou signe *do*, qu'on a vu dans la 5^e leçon.

LIVE vient du saxon *liban* ou *lifian*. Ses principaux dérivés sont:

Live (adj.), vivant, vif (l'i s'y prononce *ai*).
Livelihood, vie, subsistance, existence.
Lively (adj.), vif, animé.
Liveliness, vivacité, gaieté.
Lively (adv.), vivement; gaîment.
Livelong, long, durable; éternel.
Liver, personne qui vit.
Living (adj.), vivant, vif.
Living (subst.), vie, existence; biens, fortune.

Life, vie.
Life-boat, canot de sauvetage.
Life-bouy, bouée de sauvetage.
Life-guard, garde du corps.
Life-preserver, appareil de sauvetage.
Lifeless, sans vie.
Lifelessness, absence de vie; mort; impuissance.

Life-like, comme un être vivant.
Alive, en vie, vivant.
After-life, vie ultérieure.
To enliven, vivifier, animer.
Enlivener, ce qui vivifie.
To outlive, survivre.
Unlively, peu vif, lourd.
Unliveliness, manque de vivacité, lourdeur.

LIKE, comme verbe (on le verra plus tard comme adjectif) signifie *aimer*, dans le sens de *trouver à son goût*, et diffère de *to love*, qui signifie *aimer d'affection*. Il vient du saxon *lician*. Ses principaux dérivés sont:

Liking, goût, inclination, gré.
To dislike, ne pas aimer, avoir du dégoût (pour).
Dislike, éloignement, dégoût.
Disliker, désapprouvateur.

HER vient du saxon *hire*. Ce pronom est tantôt personnel, tantôt possessif; personnel, il signifie *elle* ou *la*, c'est l'objectif de *SHE*; possessif, il signifie *son*, *sa*, *ses*, de même

que *his* et *its*, qu'on a déjà vus, mais il ne s'emploie que pour le féminin. Il ne faut pas oublier que le pronom adjectif possessif s'accorde, non avec le mot suivant, comme en français, mais avec le possesseur (37).

SHE vient du saxon *seo*. C'est le nominatif de *her*, qu'on vient de voir.

Tous les pronoms personnels ont été vus dans les phrases suivantes:

« *I did not see THEM* » — 5^e leçon.
 « *You shall give ME an account of IT* » — 6^e leçon.
 « *THOU hast but to command* » — 7^e leçon.
 « *Thy slave obeys THEE* » — 7^e leçon.
 « *He had learned* » — 2^e leçon.
 « *Being understood by HIM* » 2^e leçon.
 « *SHE lives in a grotto* » — 12^e leçon.
 « *I should like to see HER* » — 12^e leçon.
 « *As if IT were his own* » — 2^e leçon.
 « *We are told* » — 1^e leçon.
 « *You shall repeat to us* » — 9^e leçon.
 « *I dare not tell YOU* » 8^e leçon.
 « *What credit THEY give* » — 3^e leçon.

DARKSOME est dérivé de *dark*, obscur, noir, sombre, qui vient du saxon *deore*.

202. La terminaison *some*, ajoutée à un adjectif, en fait un nouvel adjectif, dont la signification, peut-être un peu affaiblie, ne diffère presque pas de celle du radical. Cette terminaison s'adapte aussi à quelques verbes et à quelques substantifs, pour en faire des adjectifs. Elle sert à former une trentaine de dérivés.

Les principaux dérivés de *dark* sont:

Dark (subst.), obscurité, ténèbres.
To darken, obscurcir; s'obscurcir.
Darkener, ce qui obscurcit.
Darkening (subst.), obscurcissement.
Darkish, un peu sombre.
To darken, s'obscurcir.
Darkling, dans les ténèbres.
Darkly, obscurément.
Darkness, obscurité; teinte foncée.
Darksome, sombre.
To bedarken, assombrir.
Undarkened, non obscurci.

GROTTOES est le pluriel de *grotto*, qui vient du français, ou de l'italien *grotta*.

PASSES est le pluriel de *pass*, qui vient du verbe *to pass*, passer.

203. On forme en ajoutant *es* le pluriel des mots qui finissent par *s*, et par *o* précédé d'une consonne.

Les principaux dérivés du verbe *to pass* sont:

Passable, passable, où l'on peut passer, praticable, navigable.
Passado, passe, botte (en escrime).
Passenger, passant, passager, voyageur.
Passer by, passant.
Passing, passager, fugitif, éphémère; qui surpasse.
Passing-bell, glas.
Pass-key, passe-partout.
Passless, sans passage.
Passport, passe-port.
Past (adj. et subst.), passé.
Past (prép.), au delà de.
Pastime, passe-temps.
By-passed et *by-past*, passé.
To outpass, dépasser.

To overpass, franchir, traverser; laisser passer (par mégarde).

To repass, repasser.

To surpass, surpasser.

Surpassable, qui peut être surpassé.

Surpassing, supérieur, éminent.

Surpassingly, supérieurement.

Unpassable et *impassable*, où l'on ne peut passer, infranchissable; impraticable.

Impassableness, état infranchissable ou impraticable.

UPLAND est formé de *up*, en haut, et de *land*, terre, qui vient du saxon, sans changement d'orthographe, et dont nous reparlerons plus tard.

204. L'adverbe *UP*, en haut, employé comme syllabe initiale dans la composition des mots, conserve sa signification primitive. Il sert à former 57 dérivés.

ABOUND vient du latin *abundare*. Ses principaux dérivés sont :

Abundance, abondance.

Abundant, abondant.

Abundantly, abondamment.

To overabound et *to superabound*, surabonder.

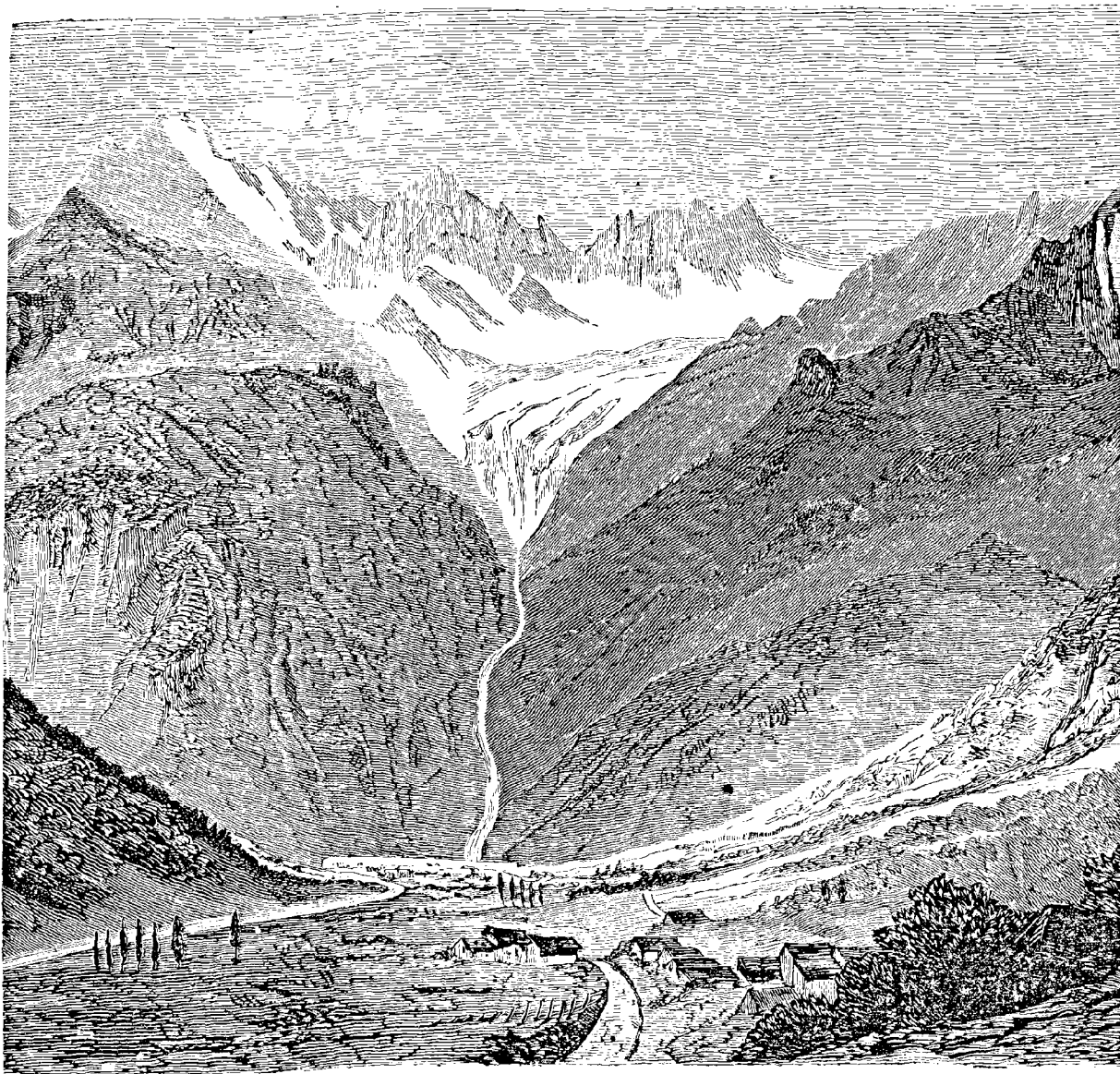
Superabundance, surabondance.

Superabundant, surabondant.

Superabundantly, surabondamment.

REPLY est une forme du verbe *to reply* (32, 38) qui vient du français *répliquer*, et dont les dérivés sont :

Reply (subst.), réplique, réponse.



OROGRAPHIE DE LA FRANCE. LES PYRÉNÉES. — VALLÉE DU LYS, PRÈS BAGNÈRES-DE-LUCHON (Page 327, col. 3.)

Replier, celui qui réplique.

GRAVELY est dérivé de l'adjectif *grave*, grave (37), qui vient du français, et dont les autres dérivés sont :

Graveness, gravité.

Ungravelly, sans gravité.

NEVER est dérivé de *ever*, qu'on a vu dans la dixième leçon, et dont il est la négation.

GOES est la troisième personne singulière du verbe *to go*, qui vient du saxon *gan*.

205. Les terminaisons auxquelles on ajoute *ES* pour former le pluriel des substantifs prennent également *ES* pour former la troisième personne singulière du présent des verbes.

To go est un verbe irrégulier, dont le passé défini est *went*, et le participe passé *gone*. Ses principaux dérivés sont :

Go (subst.) coup, fois.

Go-between, médiateur; entremetteur.

Go-cart, chariot (pour apprendre aux enfants à marcher).

Goer, allant, marcheur, coureur.

Going, allée (action d'aller), marche.

Gone, passé, écoulé; perdu; adjugé.

Ago (abrév. de *agone*), passé, écoulé.

Agoing, en action, en marche, en train.

Begone, arrière! va-t'en, allez-vous-en.

By-gone, passé, ancien, d'autrefois.

To forgo, précéder; quitter, abandonner, renoncer.

Foregoer, prédécesseur.

Foregoing, précédent.

To outgo, devancer, dépasser.

Outgoing, sortie.

To overgo, dépasser, franchir; surpasser.

To undergo, subir.

206. GOES OUT. Les adverbess se combinent souvent avec les verbes, pour en former des verbes nouveaux. *To go* signifie aller; *out*, dehors; *in*, dedans; *up*, en haut. En combinant ces particules avec le verbe, on forme les dérivés suivants: *to go out*, sortir; *to go in*, entrer; *to go up*, monter.

MOTHER vient du saxon *moder*. Ses principaux dérivés sont :

Motherhood, maternité.

Motherless, sans mère.

Motherly (adj.), maternel.

Motherly (adj.), maternellement.

Grand-mother, grand'mère.

Great grand-mother, bis-aïeule.

Step-mother, belle mère.

Mother-in-law, belle-mère.

God-mother, marraine.

Unmotherly, peu maternel.

(A suivre.)

NOUVELLES

DE LA RÉPUBLIQUE DES LETTRES

et des États circonvoisins.

La République (sans épithète) vient de faire une perte immense, irréparable, fatale pourtant, si c'est là une considération qui doit consoler.

Litré est mort...

Maximilien-Paul-Emile Littré, sénateur, associé libre de l'Académie de médecine, membre de l'Académie des inscriptions et de l'Académie française, avait plus de quatre-vingts ans, étant né à Paris le 4^{er} février 1804. Malgré son grand âge et l'état déplorable de sa santé depuis déjà longtemps, Littré a conservé jusqu'au dernier moment toute sa lucidité d'esprit, toute son ardeur au travail : il est mort, pour ainsi dire, la plume à la main.

* *

Quelle vie facile à raconter que celle de ce grand vieillard, que l'ambition n'a jamais détourné de la voie paisible, où la foule ne se montre guère, de l'étude et du travail constants ?

Il étudia la médecine, est reçu au concours interne des hôpitaux ; mais, négligeant de prendre le grade de docteur, il se tourne aussitôt vers l'étude des langues ; il apprend le sanscrit, l'arabe, le grec ancien, le grec moderne : en somme, la plupart des idiomes connus tant morts que vivants, et ne tarde pas à devenir un de nos premiers philologues, un des polyglottes les plus extraordinaires, en même temps qu'un des savants les plus profonds et les plus variés de son temps.

Une véritable encyclopédie vivante !

* *

En 1828, il fondait, avec Andral et

autres, le *Journal hebdomadaire de médecine*.

En 1830, il faisait un moment trêve à ses travaux pour prendre une part active aux journées de juillet, après lesquelles il entra à la *National*, qu'il ne devait quitter qu'à sa suppression, en 1851.

Il collaborait en même temps à la *Revue des deux mondes*, au *Journal des Débats*, à la *Gazette médicale de Paris*, à l'*Expérience* et traduisait les *Œuvres d'Hippocrate*, dont le premier volume lui ouvrit les portes de l'Académie des Inscriptions (1839).

En 1844, il remplaçait Fauriel à la Commission de l'*Histoire littéraire de la France*, dont on lui doit trois volumes entiers.

* *

Séduit par le système philosophique d'Auguste Comte, il en publia en 1845 un résumé substantiel, quoique court, et d'une clarté bien nécessaire pour y recruter des adeptes, car le style du père de la « philosophie positive » ne brille pas précisément par la limpidité.

La révolution de février fut saluée avec joie par l'ancien combattant de juillet. Littré accepta même les fonctions de conseiller municipal de Paris ; mais il les garda peu de temps et retourna bien vite à ses travaux.

Il publia, cette même année 1848, l'*Histoire naturelle* de Plin (collection Nisard), et formula son premier refus de la croix de la Légion d'honneur.

* *

Nommé rédacteur du *Journal des savants* en 1854, il fonda en 1855, avec M. Wyruboff, la *Revue de philosophie positive*, à laquelle il n'a cessé de collaborer qu'en cessant de vivre.

Parmi les ouvrages les plus importants de l'illustre philosophe, citons son *Dictionnaire de la langue française*, plus que suffisant pour immortaliser son nom, et le *Dictionnaire de médecine*, etc., refonte de l'ancien *Dictionnaire de Nysten*, mais refonte telle qu'on n'y reconnaît plus le travail initial et que l'ouvrage refondu, loin d'y perdre même sous ce rapport, y a décuplé de volume. Cependant le nom de Nysten y était resté attaché jusqu'en 1866, époque à laquelle un procès retentissant l'en fit enlever, sans préjudice pour le succès de l'ouvrage, on peut le croire.

Dans ce dernier travail, Littré eut pour principal collaborateur le savant docteur Charles Robin, sénateur de l'Ain.

* *

Après la révolution du 4 septembre Littré fut nommé professeur d'histoire à l'École polytechnique transférée à Bordeaux.

Élu, le 8 février 1871, député de la Seine, il entra à l'Académie française le 30 décembre suivant. Le 15 décembre 1875, il était élu sénateur inamovible.

On se rappelle que l'évêque d'Orléans, M^{sr} Dupanloup, qui s'était toujours opposé à l'élection de Littré à l'Académie française, fit un éclat, le jour où, malgré lui, cette élection eut enfin lieu. Il donna bruyamment sa démission (qui ne pouvait être acceptée), pour ne point siéger dans la même enceinte avec un athée !

Élu, quelques jours après le même Littré, membre inamovible du Sénat, on sait que le même prélat prit silencieusement le siège que, par égard pour son caractère et sa personne, les républicains de l'Assemblée lui offraient — peut-être avec le secret espoir que le même sentiment le lui ferait refuser.

* *

Nous sommes loin d'avoir cité tous les ouvrages de Littré : sa traduction de la *Vie de Jésus* de David Strauss, son *Histoire de la langue française*, ses brochures de vulgarisation philosophique, ses brochures politiques, médicales, de critique littéraire, etc. ; la publication des œuvres complètes de son ancien rédacteur en chef Armand Carrel ne l'ont point été, et ne sauraient nous arrêter longtemps, dans une notice de cette sorte.

D'une extrême simplicité et d'une modestie non moins grande, ce savant universel semblait tenir pour important surtout ce qu'il ignorait et lui-même pour un personnage assez insignifiant : la véritable grandeur s'ignore. Mais s'il a été fait quelque tapage autour de sa tombe, cela prouve, et nous en avons été surpris, que les meilleurs amis de Littré ne le connaissent qu'imparfaitement.

* *

Ce n'est pas seulement à Paris que les tableaux des maîtres modernes

atteignent des prix extraordinaires aux ventes publiques. On vient de vendre à Londres quatre tableaux de sir Edwin Landseer, l'illustre animalier, mort il y a quelques années, mais riche. Cette vente a produit un demi-million de francs !

La toile principale : *L'Homme propose et Dieu dispose*, fort belle étude d'ours polaires, a été adjugée 165, 375 francs. Un *Cerf poursuivi par un chien*, grand carton aux crayons de couleur, a atteint 131, 250 francs.

On prétend que Landseer a mis à peine trois ou quatre heures à exécuter ce dernier carton.

L'Exposition universelle projetée à New-York pour 1883, n'aura décidément pas lieu. Il est question, pour remplacer cette grande « foire universelle, » d'une exposition internationale à Boston pour 1885, et les Bostoniens se disposent déjà à attirer les visiteurs par toutes sortes de séductions inattendues, et même encore à découvrir pour la plupart.

Un théâtre national allemand va être institué à Berlin, sur le modèle de la Comédie Française. La date de l'ouverture en est déjà fixée au mois d'octobre 1882.

Mais les engagements paraissent laborieux.

L'auteur anglais de la *Sociologie basée sur l'ethnographie*, M. H. Trollope, se plaint amèrement du sans-gêne et de l'inexactitude de son traducteur français, M. le Dr Létourneau.

Le fait est que, si le livre français contient toutes les altérations qu'il signale, M. Trollope est bien fondé à se plaindre, car l'idée fondamentale même de son ouvrage en est, en quelques points, absolument faussée.

X. RAMBLER.

RÉCRÉATION ALPHABÉTIQUE

MOYEN DE DEVINER LE NOM D'UNE PERSONNE

Sous ce titre, nous avons publié dans notre numéro 15 un tableau alphabétique accompagné des indications nécessaires pour en tirer le parti proposé. Malheureusement, il s'y est

glissé trois erreurs qui ont tout bouleversé, sans parler de la disposition défectueuse des colonnes de lettres, bien suffisante pour troubler ceux de nos abonnés dont nous recevons aujourd'hui les trop justes plaintes. Nous rétablissons donc ce tableau, nous bornant à renvoyer nos lecteurs au numéro 15 (p. 239), pour l'explication, mais en y ajoutant un nouvel exemple qui pourrait permettre de s'en passer :

A	B	D	H	P
C	C	E	I	R
E	F	F	J	S
G	G	G	K	T
I	J	L	L	U
K	K	M	M	V
M	N	N	N	W
O	O	O	O	X
Q	R	T	X	Y
S	S	U	Z	Z
U	V	V	Y	.
W	W	W	.	.
Y	Z	.	.	.

Nouvel exemple : Un nom nous étant donné à deviner, on nous dit que la première lettre de ce nom se trouve dans les colonnes A (dont la valeur est 1), D (dont la valeur est 4) et P (dont la valeur est 16) : 1 + 4 + 16 = 21. U

La 2^e lettre se trouve dans les colonnes B (2) et P (16) : 2 + 16 = 18. R

La 3^e ne se trouve que dans la colonne B. B

La 4^e dans la colonne A. A

La 5^e dans les colonnes A (1) et H (8) : 1 + 8 = 9. I

La 6^e dans les col. B (2), D (4) et H (8) : 2 + 4 + 8 = 14. N

Le nom cherché est URBAIN.

STREGONE.

ANECDOTES

PENSÉES ET MAXIMES

Le comble de la félicité c'est de pouvoir ce qu'on veut et de vouloir ce qu'on doit.

(Saint Augustin.)

Il y a quelquefois de tristes dénouements qui poussent sur la queue des plus beaux projets.

(Bartholomew Fair.)

Le livre de la vie est le Livre Suprême
 Qu'on ne peut ni fermer, ni rouvrir à son choix.
 Le passage attachant ne s'y lit qu'une fois,
 Et le feuillet fatal se tourne de lui-même.
 On voudrait revenir à la page où l'on aime,
 Et la page où l'on meurt est déjà sous les doigts ?

(Lamartine.)

Il n'y a point de milieu entre le vice et la vertu : car, de même qu'il est absolument nécessaire qu'on soit droit ou tortu, de même toute action doit être bonne ou mauvaise.

(Zénon.)

De loin, quand les événements ont tourné d'une certaine façon, on ne se représente pas aisément à combien peu il a tenu qu'ils ne tournassent dans un sens tout autre.

(Sainte-Beuve.)

Avant de sortir de votre logis, songez toujours à ce que vous allez faire ; et dès que vous serez rentré, examinez-vous, et repassez dans votre esprit tout ce que vous aurez fait.

(Cléobule.)

Parmi les illustres mortels,
 Quelquefois ceux que l'on encense
 Ne sont que de grands criminels
 A qui notre seule ignorance,
 Au lieu de châtimement élève des autels.

(Sallentin.)

Que l'honnêteté soit comme le souffle de ton âme, et n'oublie jamais de faire en sorte qu'il te reste un sou quand toutes tes dépenses seront payées ; alors tu auras atteint le comble du bonheur en ce monde : l'indépendance sera ta cuirasse, ton bouclier, ton casque et ta couronne ; alors ton âme marchera droite, tu ne te courberas pas devant le faquin vêtu de soie, parce qu'il a la richesse, tu ne dévoreras pas non plus ton affront, parce que la main qui l'inflige porte un bagne en diamants.

(B. Franklin.)

On doit corriger ses défauts pour soi-même ; mais on doit, par politesse, les adoucir pour les autres.

(Latena.)

LA SCIENCE POPULAIRE

Rédacteur en chef : A. BITARD

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

Paraissant le Jeudi

Prix du numéro : 15 centimes

ABONNEMENT :

Paris..... un an. 8 fr. Six mois. 4 fr.

Departements. — 10 » — 5 »

Etranger..... un an : 12 fr.

Ce journal, magnifiquement illustré, est fait avec la collaboration des plus illustres pionniers de la Science.

Bureaux : 123, rue Montmartre.

Le Gérant : LÉON LÉVY.

Imp. D. BARDIN, à Saint-Germain.

CONSEILS DU DOCTEUR

EAU PURGATIVE DE RAKOCZY

Dans la séance du 8 octobre 1878, l'Académie de médecine a reconnu à l'eau de Rakoczy des propriétés purgatives exceptionnelles; ainsi formulées par le professeur Gublor :

« A la dose d'un verre à Bordeaux, l'eau de Rakoczy produit des effets comparables à ceux que nous avons l'habitude de constater à la suite de l'administration d'un grand verre des eaux purgatives généralement usitées. »

Depuis cette déclaration officielle, contrôlée par l'expérience chimique, les médecins ne condamnent plus leurs clients à absorber toute une bouteille d'eau de Sedlitz ou une énorme verrée d'eau de Pullna; ils prescrivent simplement aux malades qu'ils veulent bien purger, deux doigts d'eau de Rakoczy.

Quand on sait combien sont désagréables les purgations en général, on doit être heureux de posséder un liquide naturel dont une aussi faible dose suffit pour évacuer les intestins les plus rebelles.

L'eau de Rakoczy, puisée à la source de Bude (Hongrie), se trouve dans toutes les bonnes pharmacies. Le dépôt central pour la France est confié à la Société des Villes d'Eaux, 4, rue Chauchat, qui expédie à ses clients toutes les eaux françaises et étrangères.

D^r C...

CAUSERIE FINANCIÈRE

Le scrutin de liste a vécu; le Sénat a refusé d'accepter la loi votée par la Chambre des députés. Nous ne parlerions pas de cet incident législatif, s'il n'était pas lié indirectement à une question fort importante pour vous, la conversion du 5 %.

Il est certain que voilà cette conversion renvoyée à un an au moins; dans tous les cas, elle cesse d'être imminente et le gouvernement ne peut y songer à l'heure actuelle.

Mais ce qui précède n'enlève rien aux arguments que nous vous avons donnés relativement à l'arbitrage à faire entre le 5 % et le 3 %, toutes les fois que l'écart des cours s'y prêtera.

La rente italienne 5 % perd une partie de sa hausse, le gouvernement a toutes les peines du monde à trouver preneur pour son emprunt; on assure que la maison de Rothschild refuse aujourd'hui de s'en charger.

Nous ne pouvons vous conseiller en ce moment d'acheter des valeurs à la Bourse, elles sont trop chères, bien qu'elles aient déjà baissé; elles baisseront bien plus dans le mois de juillet. Si vous avez de l'argent inoccupé, nous vous avons déjà indiqué des emplois temporaires qui vous donnent un beau revenu, tout en vous assurant la disponibilité de votre argent au moment où vous auriez en vue un autre emploi.

Ainsi notre placement privilégié 6 % est entouré des garanties et des sécurités les plus grandes, vous pouvez y entrer avec la somme que vous voulez, vous réalisez quand cela vous fait plaisir, vous touchez un intérêt de 6 % plus un dividende qui fait porter votre revenu à 10 %.

Mêmes avantages, mêmes conséquences, pour nos parts de la Société des Villes d'Eaux. Vous versez 100 fr.; ou 500 fr., ou 1,000 fr., vous touchez un intérêt de 6 % payable tous les trois mois et les 31 mai et 30 novembre de chaque année on arrête les comptes des deux semestres, alors on établit le dividende et on le distribue entre les propriétaires de Parts. Vous n'ignorez pas que l'intérêt et le dividende réunis donnent au moins 18 % par an et les bénéfices étant plus élevés le surplus est porté à la réserve. Si cela continue, les bénéfices seront bientôt égaux à la totalité de notre capital social.

Vous verrez, après cet exposé, que vous êtes impardonnables si vous laissez vos fonds improductifs.

Quelques demandes faites sur les Parts des champignonnières ont suffi pour les faire monter à 530 fr. C'est à peine la moitié de ce que vaut cette valeur qui distribuera pour la première année environ 75 fr.

La décision du conseil d'État pour la création des nouvelles actions du Crédit Foncier ne peut tarder. Alors les titres anciens vaudront 1,800 fr. Saisissez donc l'occasion d'en acheter quand vous voyez une réaction non justifiée sur cette excellente valeur.

Les obligations de chemins de fer ont dépassé 400 fr. et rapportent 15 fr.; les obligations communales de 1881 du Crédit Foncier ne sont qu'à 500 fr. et 100 fr. et rapportent l'une 20 fr. et l'autre 14 fr.; elles ont donc tous les avantages sur les autres obligations, c'est ce qui explique leur succès.

On délivre, depuis mardi dernier, les titres définitifs des Magasins généraux de France et d'Algérie; nous vous avons prêté le cours de 700. Ce cours est atteint et il sera dépassé quand les actions seront admises à la cote officielle.

COMMUNICATION

Le paiement des intérêts échus au 31 mai, s'adresse directement aux porteurs de Parts qui n'ont pas fait la recommandation d'attendre les résultats d'inventaire, afin de ne faire qu'un seul envoi des intérêts et dividendes.

L'intérêt trimestriel s'élève à :

4 fr. 50	pour chaque part de 100 fr.
7 50	— 500
15	— 1000

L'importance des bénéfices ne sera connue qu'à la fin de ce mois.

On ne saurait dire, dès maintenant, quelle somme sera inscrite à la réserve, mais on peut prévoir que les bénéfices dépassent de beaucoup les 6 % attribués à titre de dividende, il y aura lieu de maintenir cette répartition et de porter le surplus au fonds de garantie.

Une fois de plus, nos clients pourront reconnaître que ceux qui tenteraient de leur faire opérer d'autres placements qu'en titres de la Société des Villes d'Eaux seraient des ennemis de leurs intérêts et sous une apparence d'indépendance, n'auraient qu'un but d'intérêt personnel.

Les titres Société des Villes d'Eaux sont, à peu près, les seuls qui aient en tout temps la même valeur et qui, quoique munis de garanties de premier ordre, sont productifs d'un revenu élevé.

C'est à la nature même des opérations de la Société des Villes d'Eaux qui agit toujours comme mandataire, qu'est due cette situation exceptionnellement favorable.

SOCIÉTÉ DES VILLES D'EAUX

CAPITAL DIVISÉ

en 10,000 parts d'intérêt social.

A PARIS, 4, RUE CHAUCHAT

Boulevard des Italiens.

La Société délivre des parts de 100, de 500

et de 1,000 francs libérables en un ou plusieurs versements. Ces titres sont productifs de l'intérêt de 6 % l'an, payable par trimestre, les 31 mai, 31 août, 30 novembre et fin février, et donnent un droit proportionnel dans les bénéfices sociaux.

La répartition des bénéfices est faite deux fois par an, en juin et décembre. D'après les derniers inventaires, le revenu total pour l'année s'élève à 18 %. La conversion des titres en espèces est toujours réalisable en s'adressant à la Société.

PLACEMENTS PRIVILÉGIÉS

Les intérêts sociaux privilégiés de la Société des Villes d'Eaux sont créés en représentation des avances faites sur Marchandises Eaux Minérales, et ont pour garantie :

- 1° Les marchandises spécialement affectées comme gage;
- 2° Le capital social;
- 3° La réserve;
- 4° Les bénéfices de l'exercice en cours.

Ils rapportent un intérêt fixe de 6 % l'an, payable par semestre, fin mai et fin novembre. En outre, il est distribué 4 % des bénéfices nets entre chacun des propriétaires d'Intérêts sociaux privilégiés.

Ils sont de toutes sommes et sont toujours nominatifs. La transmission se fait par les soins de la Société, sans délais et sans frais, à toute époque, sur demande du porteur du titre.

L'impôt sur le revenu est à la charge de la Société.

Les intérêts et dividendes sont adressés sans frais à domicile.

Les envois de fonds doivent être faits à l'administrateur de la Société des Villes d'Eaux, 4, rue Chauchat, à Paris, en spécifiant qu'ils sont destinés au placement en Intérêts sociaux privilégiés.

Société des journaux populaires

ILLUSTRÉS

Propriété et exploitation des journaux

la Science populaire, la Médecine populaire et l'Enseignement populaire.

Le revenu estimé à 15 francs pour chaque part de 100 francs, permet de recevoir l'intérêt légal de son argent, soit 5 %, et avec le surplus d'acquitter son abonnement à l'un des journaux de la Société.

Demandez des numéros spécimens et les conditions de souscriptions à la Société des Villes d'Eaux, 4, rue Chauchat, à Paris.

AVIS AUX ABONNÉS DU MIDI

La succursale de la Société des Villes d'Eaux, à Toulouse, 57, rue Alsace-Lorraine, rend les mêmes services que le siège central à Paris, et les abonnés de la région sont invités à s'y adresser de préférence pour tous leurs rapports avec la Société.

Valeurs.	COURS		Intérêt.	Dividende.
	Prix d'émission.	Prix actuel.		
Société des Villes d'Eaux.....	100 »	400 »	6 »	12 »
—	500 »	500 »	30 »	60 »
—	1,000 »	1,000 »	60 »	120 »
Intérêts sociaux privilégiés.....	Toutes sommes	Prix déboursé	6 %	4 %
Société générale des Champignonnières.	500 »	530 »	75 »	
Pantographie voltaïque.....	500 »	400 »	30 »	
Société des Briqueteries de Boissières..	500 »	505 »	30 »	
Société des Journaux populaires illustrés.	400 »	400 »	15 »	

L'ENSEIGNEMENT POPULAIRE

30 JUIN 1884.

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

1^{re} ANNÉE.

N° 22. — Prix : 15 centimes.

Rédacteur en chef : ADOLPHE BITARD.

BUREAUX : rue Montmartre, 125.

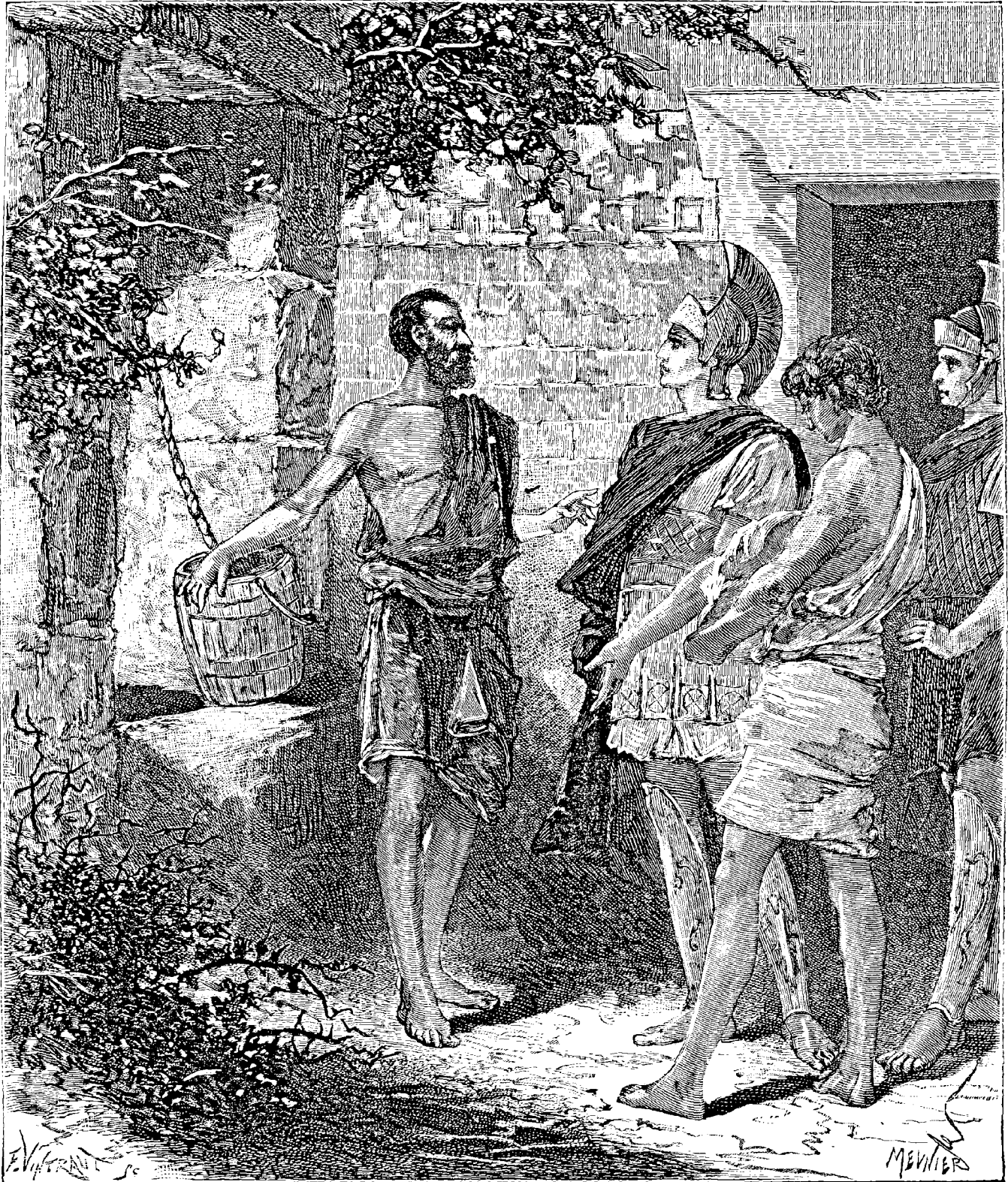
Abonnements : PARIS, un an, 8 fr ; six mois, 4 fr. — DÉPARTEMENTS, un an, 10 fr ; six mois, 5 fr. — ÉTRANGER, un an, 12 fr.

SOMMAIRE

TEXTE. — *Les héros de la Patrie*: Phocion. — *Faits mémorables de l'histoire des peuples*: L'Acte d'indépendance des Etats-Unis d'Amérique (4 juillet 1776). — *Histoire de la conquête du Mexique*, Chapitre XV. — *Musique pittoresque*: Automates musiciens. — *Cours d'histoire universelle*, X. Athènes. — *Le livre de l'humanité*. Principes de morale naturelle: Le mariage — Nouvelles de la République des lettres et des Etats circonvoisins. — *Cours pratique de langue*

anglaise: Douzième leçon (Fin). — Anecdotes, pensées et maximes. — Correspondance, etc.

ILLUSTRATIONS. — *Les héros de la Patrie*: Phocion refusant les présents d'Alexandre — *Faits mémorables de l'histoire des peuples*: Portraits de B. Franklin et de Washington, « pères » de l'indépendance des Etats-Unis. — *L'Émancipation de la femme*: Avant et Après, d'après Zuber-Buhler.



LES HÉROS DE LA PATRIE. — PHOCION REFUSANT LES PRÉSENTS D'ALEXANDRE (Page 338, col. 2.)

AVIS IMPORTANT

Toute personne qui prendra un *abonnement d'un an* recevra *gratuitement en prime* : les QUADRUPÈDES, de Buffon. Cette prime extraordinaire est un magnifique volume de 320 pages, illustré de gravures entièrement inédites, et vendu en librairie 6 francs.

AVIS

Changements d'adresses. — Nous rappelons à nos abonnés que toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée d'une des dernières bandes du journal, et de 1 franc pour nouveaux frais.

LES HÉROS DE LA PATRIE

PHOCION

A la fois grand général, orateur puissant, homme d'État intègre (espèce rare à Athènes dans ce temps-là), l'illustre adversaire de Démosthène n'est pas aussi universellement tenu pour grand patriote : c'est affaire d'opinion, je dirai même de parti. La relation de sa vie, quoique sommaire, montrera ce qu'il en faut penser mieux qu'une longue discussion.

Né l'an 398 avant J.-C., Phocion fut disciple de Platon, de Xénocrate et de Chabrias qui l'instruisit dans l'art militaire et sous lequel il fit ses premières armes, à quinze ans, dans la guerre du Péloponèse. Il vivait toutefois dans la retraite, lorsqu'il se vit forcé de reprendre les armes pour combattre Philippe de Macédoine. Il obtint contre ce prince des succès importants, le chassa de l'Eubée, et le força à lever le siège de Périnthe et de Bysance (341).

Grave et austère, d'une probité à toute épreuve, de mœurs simples et pures, au milieu de la corruption générale, Phocion repoussa toujours avec mépris les présents de Philippe, que tant d'autres à Athènes, orateurs et hommes d'État, s'empressaient d'accepter. Comme orateur, il contrastait, par la modération de son

langage et la justesse des arguments qu'il invoquait, avec la véhémence passionnée de Démosthène, qui l'appelaient avec raison « la hache de ses harangues, » parce qu'avec sa logique impitoyable, il renversait, il démolissait tout l'échafaudage factice grâce auquel celles-ci se tenaient debout le plus souvent.

Le sujet qui divisait alors ces deux grands orateurs, mus également par l'amour de la patrie, cela n'est pas douteux, c'était la guerre : Démosthène la voulait faire à tout prix ; Phocion voulait qu'on y mît plus de réflexion, plus de prudence, en un mot qu'on ne s'y décidât qu'à la dernière extrémité. Les événements ont prouvé que c'est Démosthène qui avait raison, mais s'il eût vécu de nos jours, il n'en eût pas moins été traité d'outrancier et regardé comme un « fou frénétique. » Les Athéniens étaient partagés d'avis ; cependant, la guerre devenue nécessaire, l'épée de Phocion ne leur faisait point défaut : quarante-cinq fois dans le cours de sa vie, Phocion, sans avoir fait la plus insignifiante démarche pour obtenir cet honneur, fut nommé général par ses concitoyens !

Ce fut par ses conseils qu'Alexandre, renonçant à faire la guerre aux Grecs, ses compatriotes, comme le lui avait représenté l'illustre Athénien, tourna ses armes contre la Perse.

Après la bataille d'Arbelle (330), Alexandre, maître de la Perse, envoya à Phocion un présent de 100 talents.

Les envoyés d'Alexandre trouvèrent Phocion dans la cour de sa maison, tirant lui-même de l'eau d'un puits, tandis que sa femme cuisait le pain du ménage. Il interrompit sa besogne pour les recevoir et, ayant appris le but de leur visite, leur demanda à quel titre Alexandre lui voulait faire, à lui seul, une pareille libéralité. Les envoyés répondirent qu'il était le seul dans Athènes que le conquérant eût reconnu pour homme de bien, et que telle était la raison pour laquelle il lui voulait faire ce riche présent.

— Si Alexandre m'a connu tel dans la médiocrité de ma fortune, répartit Phocion, qu'il me laisse donc dans cette médiocrité.

Ce ne fut pas la seule occasion dans laquelle Phocion eut à refuser les présents d'Alexandre, mais aucune insistance ne put le décider à les accepter. Une fois, il profita des bonnes dispositions du conquérant macédonien pour obtenir la mise en liberté de quelques Rhodiens retenus dans les prisons de Sardes. Ce fut tout ce qu'il en voulut tirer.

Le successeur d'Alexandre, Antipater, offrit également des présents à Phocion, qui refusa à son habitude ; et comme on lui représentait que s'il n'avait besoin de rien pour lui-même, il devrait au moins accepter pour ses enfants, il répondit : « Si mes enfants me ressemblent, ils en auront assez, aussi bien que moi ; dans le cas contraire, je ne veux point leur laisser de quoi entretenir leur luxe ou leurs débauches. »

Antipater avait de grandes raisons de se montrer reconnaissant envers Phocion. A la nouvelle de la mort d'Alexandre, les Grecs s'étaient soulevés, à l'exception des Thébains, pour reconquérir leur indépendance ; Phocion, prévoyant les résultats inévitables d'une guerre entreprise avec tant de légèreté, s'y était opposé de toutes ses forces. Or, le prudent général avait failli avoir tort une fois de plus, car Antipater, enfermé dans Lamia, avait été forcé de capituler ; mais reprenant bientôt l'offensive, il battait les Grecs à la bataille de Cranon (322), les forçait à demander la paix et leur imposait pour conditions : qu'ils lui livrassent Démosthène et Hypéride, qu'une garnison macédonienne occupât la citadelle du Pirée, et enfin qu'ils payassent les frais de la guerre.

Ces conditions furent acceptées, et si Phocion insista pour qu'elles le fussent, il convient de dire que, dans la situation où ils s'étaient placés, les vaincus n'avaient pas le choix.

Antipater abolit, en outre, le parti démocratique, alors au pouvoir à Athènes, et comme Phocion était le chef du parti aristocratique, il se trouva tout naturellement désigné pour les fonctions de gouverneur, fonctions périlleuses en de telles occasions, et qu'un ardent patriotisme peut seul faire accepter.

Après la mort d'Antipater, Polyperchon, nommé régent par celui-ci

à son lit de mort (319), s'empara d'Athènes où se trouvait Cassandre, fils d'Antipater, et, pour se faire bienvenir du peuple Athénien, rétablit le gouvernement démocratique.

Alors commencèrent à s'élever contre Phocion les accusations de trahison : il avait eu, disait-on, des intelligences avec l'ennemi, pendant la guerre lamiaque, qu'il s'était borné à déconseiller. Il fut condamné à mort par le jugement du peuple, et jeté dans un cachot pour y attendre l'heure suprême.

Avant de boire la ciguë, ses amis lui demandèrent s'il avait quelque recommandation particulière à faire à son fils.

— Certes, répondit-il. Je lui recommande de ne point se souvenir de l'injustice des Athéniens.

Et sur ces mots, il prit le fatal breuvage et mourut (318). Il avait quatre-vingts ans.

Il se passa peu de temps avant que les Athéniens eussent reconnu leur erreur, quoique ce fût trop tard pour l'illustre vieillard. Mais on réhabilita sa mémoire, on lui éleva une statue, et l'on envoya son ignoble accusateur, Agnouide, le rejoindre dans l'empire des ombres.

La vie de Phocion a été écrite par Plutarque et Cornélius Nepos. De nos jours elle a fait l'objet de deux tragédies pitoyables, l'une de Campistron, l'autre de Royou. Mais deux tableaux de Poussin : les *Funérailles de Phocion* et les *Cendres de Phocion* sont, en revanche, de purs chefs-d'œuvre.

Dans le premier, le splendide paysage, au fond duquel on aperçoit les monuments d'Athènes, est traversé par deux hommes portant un cadavre, celui de l'ancien général, sans que les paysans, occupés aux travaux des champs, montrent la moindre curiosité de savoir ce dont il s'agit ; une cérémonie quelconque attire, d'autre part, une grande affluence d'Athéniens dans le temple ; aucune préoccupation étrangère ne les distrait de la cérémonie, et le funèbre cortège passe silencieux et isolé au milieu de l'indifférence générale.

Dans le second tableau, une pauvre femme de Mégare, trouvant le corps de Phocion sans sépulture, le brûle et en recueille les cendres pour les

restituer à sa patrie, lorsque celle-ci aura reconnu son injustice.

Le grand tort de Phocion, celui qui causa sa mort, c'est d'avoir été le chef de l'aristocratie athénienne. On lui reproche d'avoir méprisé le peuple : la vérité est qu'il méprisait les jugements de la multitude, ce qui n'est pas la même chose. Aussi une assemblée populaire tumultueuse, excitée par un misérable, au lendemain d'une révolution politique, le condamna-t-elle à mourir sans même vouloir l'entendre, lorsque, pris isolément, pas un de ceux qui composaient cette assemblée n'eût consenti à se souiller d'un pareil crime.

On rapporte qu'un jour, dans l'Assemblée du peuple, Phocion, dont nous avons signalé la sobriété de langage, ayant vu une de ses propositions accueillie avec des trépignements d'enthousiasme, se retourna vers ses amis et leur demanda :

— Me serait-il échappé quelque sottise?...

Eh bien, nous le demandons à nos orateurs populaires les plus aimés : combien souvent leur est-il arrivé de s'adresser (tout bas) une semblable question, — s'ils ne l'ont faite à leurs amis?

A. B.

FAITS MÉMORABLES

DE L'HISTOIRE DES PEUPLES

L'ACTE D'INDÉPENDANCE DES ÉTATS UNIS D'AMÉRIQUE

(4 juillet 1776.)

IV

Le nouveau congrès se réunit à Philadelphie le 4 septembre 1774, et ouvrit ses séances par l'acte solennel de la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* que, seize ans plus tard, la Constituante devait copier presque textuellement. Après avoir adressé des représentations au général Gage, le congrès décréta que, si l'Angleterre employait la force pour faire exécuter les derniers actes du Parlement, l'Amérique tout entière se lèverait et opposerait la force à la force. Il adressa ensuite un mémoire justificatif au roi et aux chambres, et au peuple anglais une adresse dans laquelle l'Amérique, devenue majeure, déclarait ne vouloir plus être consi-

rée comme *filles* de l'Angleterre, mais protestait de son affection de *sœur* et demandait du retour.

La réponse du Parlement fut connue au commencement de l'année suivante : les colonies de la Nouvelle-Angleterre y étaient déclarées en état de rébellion.

Les Américains, à cette nouvelle, s'empressèrent de former des dépôts d'armes, et de se préparer à la lutte devenue imminente.

C'est la recherche d'un de ces dépôts par les troupes anglaises qui amena, le 19 avril 1775, la première collision entre celles-ci et les milices coloniales, à Lexington¹. Le dépôt fut enlevé ; mais les Anglais ne durent leur salut qu'à une fuite précipitée, et ne purent se réfugier qu'avec la plus grande peine dans Boston, devant laquelle les Américains mirent immédiatement le siège.

Un point qu'il est utile de ne pas perdre de vue, c'est que les Américains se considéraient toujours en état de légitime défense, et que la séparation n'était pas en question le moins du monde. Aussi le gouvernement britannique reçut-il, sur l'affaire de Lexington, un rapport du congrès colonial aussi bien que du gouverneur. Dans son rapport, le congrès protestait de la fidélité des colons au gouvernement métropolitain, et réclamait des mesures de conciliation et d'apaisement. Toutefois, par mesure de précaution, il décrétait presque au même moment une levée extraordinaire de 13,000 hommes, et créait un nouveau papier-monnaie pour la solde des troupes « vu l'urgence, et les *Assemblées provinciales ayant seule qualité pour établir un impôt* que les circonstances exigent. »

Peu de temps après (17 juin 1775), avait lieu l'affaire de Bunker's Hill, peu avantageuse aux Américains, et où les Anglais se signalèrent par l'incendie gratuit de Charlestown. Désormais la lutte était engagée. Il n'y avait plus à reculer : la barbarie des Anglais avait soulevé jusqu'aux pacifiques *Quakers*. Le congrès, d'ailleurs entraîné par le mouvement, n'eut plus d'autre souci que d'organiser la guerre. La première chose à faire était de donner aux troupes améri-

1. Voir numéro 11, le *Combat de Lexington*.

caines un chef suprême. Il choisit Washington.

Le choix du congrès ne se justifiait, malgré qu'on en ait dit, ni par les connaissances militaires, ni par la bravoure de celui qui en était l'objet, ni par les services qu'il avait rendus à la cause. Les compétiteurs de Washington, Lee, Gates et Putnam lui étaient au moins égaux sur les deux premiers points et supérieurs sur le troisième; Putnam, qui avait combattu à Lexington et à Bunker's Hill, avait même sur lui le rang d'ancienneté. Mais Washington, citoyen d'une probité rigide, avait un caractère d'une fermeté inébranlable, plutôt froid qu'exalté; il était relativement très riche, ce qui était aux yeux du congrès une garantie contre la séduction, et dédaigneux des vaines fumées de la gloire autant qu'on peut l'être. Avec un tel homme à sa tête, il n'y avait pas à craindre que la Révolution tombât dans l'anarchie; et il se chargea lui-même de prouver, plus tard, qu'il était incapable de prêter les mains à un coup d'État et de se saisir, par trahison, des rênes du pouvoir.

Enfin Washington, bien que résolu à la résistance, inclinait du côté de la conciliation, et aurait accepté avec joie d'entamer des négociations dans ce sens, pourvu qu'elles fussent basées sur des principes de justice et d'équité. Voilà surtout ce qui détermina le congrès dans le choix du généralissime des armées américaines. Il n'eut pas lieu de le regretter.

V

Washington se rendit immédiatement à l'armée de Boston, acclamé sur sa route comme un libérateur. Il eut d'abord fort à faire, car l'organisation de l'armée était dans le plus pitoyable état, et, parmi les volontaires d'un an qui la composaient, la discipline n'existait que de nom. Il sut transformer cet amas de miliciens indisciplinés, mal équipés, mal dispo-

sés, mal armés, mal nourris, en troupe à peu près sérieuse; mais ce fut long. Toutefois le temps pris pour cette réorganisation ne comportait aucun relâchement dans le blocus de Boston, dont la garnison commençait à souffrir des privations de toute sorte.

Au commencement de mars 1776, Washington, qui craignait que des renforts n'arrivassent bientôt aux Anglais, poussa avec une nouvelle activité les travaux du siège. Enfin, le



BENJAMIN FRANKLIN

17 mars, les Anglais évacuaient la ville, abandonnant leurs munitions; et Washington, à la tête de ses troupes, y effectuait son entrée aux acclamations des Bostoniens.

Ici se place la tentative infructueuse des Américains sur le Canada. Cette expédition, conseillée par les esprits les plus sérieux, et notamment par Franklin, qui y prit une part active, avait pour but de couper, par cette voie, les communications de l'armée anglaise. La mort du général Montgomery, le plus grand homme de guerre de l'Amérique, au début de l'affaire, la fit avorter.

Cependant l'Angleterre, contrainte, par ses revers même, à la poursuite

des hostilités malgré l'opinion publique, s'adressait à l'étranger pour avoir des soldats. Écoute par les grandes puissances, elle reçut un accueil empressé à la cour des principicules allemands, qui lui prêtèrent 17,000 mercenaires.

En attendant l'appoint de ces 17,000 reîtres, qui devait porter à 40,000 hommes l'effectif de l'armée anglaise opérant en Amérique, les hostilités continuaient. Les *loyalistes*, c'est-à-dire les colons restés fidèles à la Couronne, sous la conduite des gouverneurs anglais, se faisaient battre dans diverses rencontres. Dans une tentative pour s'emparer de Charlestown (28 juin), les troupes anglaises étaient repoussées avec de grandes pertes.

Enfin Hopkins, commandant de l'escadre américaine, poursuivait les Anglais sur les mers et les battait de son côté.

VI

Tandis que ces événements s'accomplissaient, on priait dans les temples pour le Roi, et c'était toujours en son nom que se rendait la justice. Cette contradiction bizarre ne pouvait durer indéfiniment. Thomas Payne la releva avec vivacité, dans son pamphlet intitulé : *Le Sens commun*. Il n'en fallut pas davantage pour arracher

de toutes les poitrines le cri d'INDÉPENDANCE!

Le congrès entendit proférer ce cri avec une joie contenue. Il ne voulait pas se laisser entraîner à l'erreur trop commune qui consiste à prendre pour l'expression de la conscience publique, les exigences d'une foule plus bruyante que nombreuse. Il résolut toutefois de donner une apparente satisfaction à cette explosion soudaine, en dispensant les fonctionnaires de prêter serment au roi et en déclarant celui-ci inhabile à conférer aucun pouvoir, charge ou emploi sur le territoire de l'Amérique. Il ordonna, en outre, que les provinces qui avaient négligé de le faire se constituassent librement.

Ce fut alors que Lee, député de l'État de Virginie, formula nettement une proposition tendant à déclarer l'indépendance des États-Unis. « Puisque notre union avec l'Angleterre, disait Lee, ne peut nous assurer la liberté et le bonheur qui font l'objet de nos vœux, rompons ce lien fatal, et osons nous assurer à jamais la possession de ce bien que nous possédons déjà de fait. Il ne s'agit pas de la liberté orageuse de la Grèce et de Rome, privilège de quelques patriotes, mais de la liberté *propriété de tous!*.... N'écoutez plus la voix de l'Angleterre. Ses promesses sont des trahisons. Ne nous livrons point à sa foi donnée et violée si souvent dans cette querelle.... Confions-nous à la Liberté, source des sages conseils et mère des grands hommes!.... Hâtons-nous de préparer un asile où l'infortune puisse échapper à la tyrannie. Que l'Amérique ait à son tour ses Lycurgue et ses Numa — qu'elle soit *INDÉPENDANTE!* »

Ces nobles paroles furent accueillies avec une vive sympathie, mais sans explosion. Un comité, composé de Thomas Jefferson, B. Franklin, John Adams, Sherman et Livingston, fut chargé de faire un rapport sur la proposition de Lee, et, considérant que cette proposition exigeait un examen sérieux et approfondi, le congrès en ajourna la discussion et se sépara.

Les membres du congrès reprirent le chemin de leurs provinces, et la question à l'ordre du jour fut discutée dans les assemblées locales, souvent avec passion. Dans celles de Maryland et de Pensylvanie, la proposition rencontra même une opposition très vive non de la part de « vils suppôts du despotisme monarchique », mais de la part des citoyens les plus honorables, les plus distingués et animés du plus pur patriotisme — différant seulement de manière de voir avec les partisans de l'indépendance, et pour qui les conséquences d'une rup-

ture avec la mère patrie se résumaient en flots de sang répandus et en ruines amoncelées sans résultat pratique.

Le succès final leur a donné tort ; mais une longue suite de désastres sans compensation, auxquels les secours venus de France mirent enfin un terme, parurent un moment vouloir leur donner raison.

Quoi qu'il en soit, cette opposition, faible numériquement surtout, fut aisément vaincue à la tribune et dans la presse, où, à Philadelphie, le qua-



GEORGE WASHINGTON

ker Dickinson avait pour adversaire direct l'illustre docteur Franklin.

VII .

Le 4 juillet 1776, le Congrès était de nouveau rassemblé, sous la présidence de Hancock ; tous ses membres étaient revenus, munis de pleins pouvoirs pour l'acte solennel qui se préparait. La lecture de l'acte d'indépendance, rédigé par Jefferson, commença :

« Lorsqu'une suite d'abus et d'usurpations, disait le préambule, tendant invariablement au même but, montre avec évidence le dessein de réduire un peuple sous le joug d'un despotisme absolu, ce peuple a le

droit, et il est de son devoir de renverser un pareil gouvernement, et de pourvoir par de nouvelles mesures à sa sûreté dans l'avenir... »

« A ces causes, nous, les représentants des États-Unis d'Amérique, assemblés en congrès général, attestant le Juge suprême de l'univers de la droiture de nos intentions, au nom et de l'autorité du bon peuple de ces colonies, publions solennellement et déclarons que ces colonies unies sont et doivent être de droit des États libres et indépendants, qu'elles sont franches et exemptes de toute obéissance envers la couronne britannique....

« Et, nous reposant fermement sur la protection de la providence divine, nous engageons mutuellement les uns envers les autres pour le maintien de la présente déclaration, nous, nos vies, nos biens et notre honneur. »

Comme rien n'était moins certain que le succès, et qu'il y allait évidemment de la vie pour les signataires de cette audacieuse déclaration dans le cas possible du triomphe définitif des Anglais, tous la signèrent avec un empressement héroïque.

C'était, en effet, un acte d'une gravité extrême, sans parler du droit des peuples à l'insurrection, dont le préambule pose le principe

en termes non équivoques. Mais il faut se rappeler que l'Amérique était depuis douze ans en proie aux persécutions, et que le sang coulait depuis plus d'une année ! Si jamais circonstances ont justifié une mesure radicale, ce sont bien celles qui amenèrent la confédération des *Treize États Unis d'Amérique*, affranchis du joug de l'Angleterre. Au reste, l'action avait précédé la parole.

Nous ne dirons rien des transports d'allégresse qui accueillirent la promulgation de cet acte décisif : Désormais la lutte avait un but défini ; il ne s'agissait plus de repousser l'agression de compatriotes égarés, mais de combattre pour la liberté !

Voici, pour terminer cette notice trop courte, la liste de quelques uns des principaux signataires de la déclaration d'indépendance, de ces courageux citoyens qu'on désigne simplement aux États-Unis sous le nom de Pères (*the Fathers*), avec l'âge de chacun à l'époque de cette grande manifestation :

Le président John Hancock avait alors 39 ans. Les six représentants les plus vieux étaient Benjamin Franklin, 70 ans ; Stephen Hopkins, 69 ans ; James Smith et Francis Lewis, 63 ans ; Matthew Thornton, 62 ans et George Taylor, 61 ans : on voit qu'il ne manquait pas d'hommes mûrs par l'âge dans cette glorieuse assemblée ; mais les jeunes gens n'y faisaient pas non plus défaut. Voici en effet les noms de sept plus jeunes : Arthur Middleton, de la Caroline du Sud, 33 ans ; Thomas Jefferson, de la Virginie, 33 ans ; Elbridge Gerry, du Massachusetts, 32 ans ; Benjamin Rush, de Pennsylvanie, 31 ans ; Thomas Hayward, 30 ans ; Thomas Lynch *junior* et Edward Rutledge, 27 ans : ces trois derniers de la Caroline du Sud.

La grande majorité étaient nés en Amérique ; il n'y avait que deux membres nés en Angleterre, deux en Irlande, deux en Écosse et un dans la principauté de Galles.

A. B.

HISTOIRE

DE LA CONQUÊTE DU MEXIQUE

D'après D. Antonio de Solís.

CHAPITRE XV.

L'expédition quitta Cozumel pour la seconde fois, sans autre événement important, le 4 mars 1519, et doubla la pointe de Cotoche, située dans la partie la plus orientale de Yucatan ; suivant toujours la côte, elle arriva dans les parages de Champoton. Il y eut alors conseil de guerre, pour décider si l'on débarquerait. Cortès était de cet avis, ainsi que les anciens compagnons de Grijalva et de Cordova ; les Indiens de cette île ayant résisté vigoureusement aux entreprises des deux précédentes expéditions, ceux qui y avaient pris part en avaient

conservé un vif désir de vengeance que Cortès était tout disposé à satisfaire. Mais les pilotes s'y opposèrent, arguant de ce que le vent, très favorable pour continuer la marche en avant, était contraire à une manœuvre dirigée vers cette île.

On poursuivit donc, et l'on arriva à la rivière de Grijalva,

Le bon accueil reçu à Cozumel et l'or que les soldats et les marins en avaient tiré étaient des mobiles assez puissants pour faire désirer le débarquement, afin de renouveler l'expérience. Cortès y consentit ; mais avec la ferme résolution de ne pas faire un long séjour. Il était tout entier à l'idée ambitieuse de pénétrer dans l'empire de Montezuma, dont Grijalva avait appris l'existence à Tabasco. Songeant que dans une conquête de cette importance, il faut s'attaquer à la tête avant de songer aux membres, il voulait conserver autant que possible toutes ses forces jusqu'au moment décisif ou ne courir que des risques qui en valussent la peine.

La connaissance de ces parages devait, d'autre part, être très avantageuse pour l'invasion.

Les plus gros navires ayant jeté l'ancre, Cortès fit monter la troupe, en armes, sur les bâtiments propres à naviguer dans la rivière et dans tous les esquifs, et manœuvra ensuite contre le courant.

Au bout de peu de temps, on aperçut un grand nombre de canots pleins d'Indiens armés, qui occupaient les deux rives, défendues en outre par des troupes campées dans la plaine. Cortès s'approcha avec toutes ses forces, ordonnant de prendre l'attitude offensive mais toutefois de ne point tirer ; il imitait en ceci la prudence de Grijalva, n'étant pas homme à se laisser aller, par présomption et pour la gloire de faire mieux ou plus que ses prédécesseurs, à une démarche aventureuse et qui pouvait tout compromettre.

Les Indiens poussaient des cris affreux, ayant pour objet de semer la terreur dans les rangs des étrangers, ainsi que l'expliqua Jérôme de Aguilár, qui comprenait leur langage, assez semblable à celui des habitants de Yucatan. Cortès, heureux de posséder ce précieux interprète, lui ordonna de monter sur un canot et d'aller

vers les Indiens pour leur faire des propositions de paix.

Le retour du messenger de Cortès ne se fit pas attendre. D'après son récit, les Indiens s'étaient rassemblés en très grand nombre pour défendre l'entrée de la rivière, et ils avaient refusé de l'entendre.

Cortès aurait voulu commencer sa conquête autrement que par la prise de possession de ces contrées, et déplorait le retard que cette mesure allait nécessairement lui occasionner ; cependant, il lui fallait tirer bonne et prompt satisfaction de ce qu'il regardait comme une offense, et qui était au bout du compte un acte d'hostilité bien caractérisé,

La nuit qui, sur une terre étrangère et lointaine, exerce une impression doublement pénible sur l'esprit des soldats, commençait à approcher. Cette considération détermina Cortès à attendre le jour et à employer le temps, d'ici là, à préparer l'attaque. Il fit mettre l'artillerie à terre, endosser à ses hommes ses fameuses cuirasses de coton piqué dont il avait eu la précaution de les pourvoir et prit, en un mot, toutes les précautions utiles. Le résultat de ce premier conflit devait être décisif, à l'appréciation de Cortès, qui était convaincu que dans toute entreprise militaire considérable, rien n'importe autant que de bien commencer. Les premiers succès donnent, en effet, un grand prestige aux chefs et une grande confiance aux soldats, et les triomphes obtenus plus tard ne manquent jamais d'être envisagés comme une conséquence naturelle de la première victoire.

Dès que les rayons du jour éclairèrent l'horizon, les bâtiments furent disposés en forme de demi lune, allant en décroissant de volume à mesure qu'elle s'étendait, jusqu'à se terminer par des esquifs à ses deux pointes. Grâce à cette disposition, la largeur de la rivière suffisait pour naviguer de front. La marche eut lieu avec calme, en affectant des intentions pacifiques. Bientôt on découvrit les Indiens, montrant, au contraire, les mêmes intentions hostiles que la veille, et proférant les mêmes bruyantes menaces. Cortès commanda d'attendre leur attaque.

— Servez-vous du bouclier, dit-il à ses soldats, avant de tirer l'épée, car

la provocation peut seule justifier cette guerre.

Au moins Cortès montrait-il, dans ce moment solennel, une saine appréciation de la situation. Cherchant donc à mettre de son côté, autant que possible, la justice et la raison, il ordonna de nouveau à Aguilar d'aller porter des propositions de paix aux Indiens, en leur disant que c'était en considération de leur traité avec Grijalva, et que s'ils repoussaient ces propositions, comme ils rompraient eux-mêmes ce traité, ils le mettraient dans la nécessité de s'ouvrir un passage les armes à la main.

Pour toute réponse, les Indiens, amenés à portée convenable par le courant, ouvrirent les hostilités par une grêle de flèches qui aveugla en quelque sorte, pour un moment, les Espagnols; mais ils répondirent bientôt par une décharge de mousqueterie qui mit du premier coup le désarroi parmi les Indiens; ils livrèrent passage à l'ennemi immédiatement et, abandonnant leurs canots peu sûrs, se précipitèrent à l'eau pour être plus tôt à l'abri du plomb meurtrier.

Les navires avancèrent alors sans obstacles; ils se rapprochèrent de la rive gauche de la rivière, et les soldats se disposèrent à débarquer. Mais le passage était marécageux et couvert de broussailles, et les Indiens, embusqués, firent de nouveau pleuvoir sur les Espagnols des volées de flèches et de dards, sans parler des pierres. La position n'était pas tenable. Cortès fit replier ses troupes, tout en continuant de combattre.

La petite armée rangée en bataille faisait face à l'ennemi, qui augmentait en nombre à tout moment. Cortès ordonna au capitaine don Alphonse Davila de s'avancer avec cent soldats et de s'emparer de la ville principale de cette province, nommée Tabasco, qu'on apercevait à une petite distance. Celui-ci dut, avant tout, repousser l'ennemi qui lui barrait le passage, opération dont il ne vint pas à bout sans de grandes peines, ses hommes combattant avec de la boue jusqu'aux genoux.

Ayant enfin franchi le marais, les Espagnols virent fuir devant eux les Indiens, qui volaient au secours de leur ville, visiblement menacée par la marche rapide de Davila.

Tabasco n'était pas sans défense. Les guerriers composant sa garnison l'avaient fortifié au moyen d'une espèce de muraille en usage dans les Indes, faite d'énormes troncs d'arbres plantés en terre, et disposés de manière à ce que les assemblages formassent des espèces de meurtrières pour livrer passage aux flèches.

L'enceinte avait la forme circulaire, sans être flanquée de bastions ou de tout autre ouvrage de défense, et laissant, par le rapprochement incomplet de ses extrémités, une entrée toute naturelle; elle traversait dans une certaine étendue les deux lignes d'une rue étroite en forme de limacon. Là étaient placées deux guérites de bois rétrécissant le passage, et destinées à abriter des sentinelles.

Ces fortifications primitives eussent sans doute suffi à défendre la ville contre une attaque d'ennemis indigènes. On était heureux dans ce pays d'ignorer l'art de la guerre, les attaques, les défenses inventées par le génie infernal des hommes, et on n'y avait sans doute jamais songé qu'il fût nécessaire de les apprendre.

(A suivre.)

MUSIQUE PITTORESQUE

AUTOMATES MUSICIENS

Si l'on admet que la mécanique avait atteint, chez les anciens peuples de l'Asie occidentale et de l'Égypte, un degré de perfectionnement égal à celui auquel les autres sciences y étaient parvenues, il ne paraîtra point téméraire d'avancer que les ingénieurs auteurs des merveilles du musée du Louvre ont bien pu construire, eux aussi, de ces machines, véritables corps organisés, auxquelles nous donnons le nom d'*automates*, et celui particulier d'*androïdes* lorsqu'elles affectent les formes humaines. Quoiqu'il en soit, il est certain que les Chinois possédaient des *automates danseurs* et *comédiens* dans un temps où l'Europe ne connaissait encore que de nom leur mystérieux empire. Au Mexique, en Bolivie et dans le Pérou, on a découvert, parmi des monuments d'une incontestable antiquité, de véritables *automates siffleurs* auxquels les habitants du pays donnent aujourd'hui le nom de *silvadores*.

L'appareil se compose de deux vases de terre, transformés par un conduit en vase communiquants; l'un des récipients est percé d'un petit trou formant sifflet. Au moindre mouvement, l'eau contenue dans ces vases chasse l'air intérieur ou aspire l'air extérieur, par suite du déplacement de son niveau, et donne naissance à des sons qui, s'il faut en croire M. Charles Wiener (*Pérou et Bolivie*), sur lequel nous laissons peser toute la responsabilité de cette assertion, reproduisent avec une fidélité remarquable le cri des différents animaux et imitent avec justesse même la voix humaine. Le *silvadore* affecte généralement la forme de l'individu dont il simule l'organe.

Ducange rapporte que l'horloge envoyée à Charlemagne par le khalife Haroun-al-Raschid, était en airain et que douze cavaliers placés derrière un même nombre de portes s'ouvrant et se fermant à volonté, apparaissaient alternativement et sonnaient les heures, en laissant tomber quelques balles sur un timbre métallique. Mais les premiers *automates musiciens* mentionnés d'une manière authentique par la tradition écrite, sont ceux dont parle dans un de ses ouvrages l'empereur Constantin Porphyrogénète. Au dire de ce prince, ce chef-d'œuvre de la mécanique byzantine, qui avait vu le jour sous le règne de Théophile (829 à 842), consistait en un arbre tout en cuivre doré, sur les branches duquel des oiseaux de même métal imitaient à s'y méprendre le chant des vrais oiseaux.

Cependant les nations d'origine barbare se sont initiées aux sciences de la Grèce et de Rome; des hommes de génie surgissent, étonnant la foule ignorante, qui ne voit dans leurs travaux que des suggestions de l'enfer. Sorciers, le moine Gerbert (Sylvestre II, 999) et trois siècles plus tard, l'anglais Roger Bacon, qui ne craignent pas de donner la parole à des têtes de bronze! Sorcier, Albert-le-Grand (xiii^e s.) dépensant trente années de sa vie à la construction du merveilleux androïde que son disciple, saint Thomas d'Aquin, brisera dans un accès d'impatience causé par le sempiternel bavardage de cet indiscret compagnon!

Nous approchons de la Renaissance.



L'ÉMANCIPATION DE LA FEMME (AVANT), D'APRÈS ZUBER-BUHLER (Page 349, col. 2.)



L'EMANCIPATION DE LA FEMME (APRÈS). D'APRÈS ZUBER-BUBLER (Page 349, col. 2.)

L'architecture gothique a dit son dernier mot, et chaque cathédrale veut avoir son horloge astronomique, depuis que Richard Wallingford a doté une des églises de Londres du premier appareil de ce genre¹ (1326). C'est d'abord celle de Strasbourg, dans laquelle le chant d'un coq annonçait l'heure, frappée ensuite par la Mort en personne; celle de Lunden, en Suède, si artistement composée que, lorsqu'elle sonnait les heures, deux cavaliers se rencontraient et se donnaient autant de coups qu'il y avait d'heures à indiquer; alors une porte s'ouvrait, et, dans le fond, paraissait un théâtre où la Vierge Marie, l'enfant Jésus entre ses bras, recevait la visite des rois Mages, suivis de leur cavalcade marchant en ordre; les rois se prosternaient et offraient des présents, deux trompettes sonnaient pendant la cérémonie; puis tout disparaissait, pour reparaître, à l'heure suivante². Nous nous abstenons d'en citer d'autres, qui n'étaient que des reproductions plus ou moins réussies des horloges précédentes.

Au xvii^e siècle, le travail le plus remarquable, relativement à l'objet qui nous occupe, est sans contredit la restitution de la statue vocale de Memnon, réalisée par le père Kircher. L'appareil construit par le savant jésuite, comportait un certain nombre de cordes tendues, sur lesquelles frappaient les dents d'une roue mue par un courant d'air s'échappant d'un tuyau dès que les rayons du soleil levant venaient frapper le piédestal, fait de métal très mince, auquel ce tuyau était adapté. Plus tard, il perfectionna encore son ingénieuse machine, en lui faisant imiter la voix humaine au moyen de « chalumeaux anthropoglosses. » Kircher est également l'auteur d'un appareil basé comme les précédents sur le principe de la raréfaction de l'air, et qui, au lever de l'aurore imitait le chant des oiseaux.

C'est au xviii^e siècle que l'art de la construction des automates atteignit son apogée. ceux de Vaucanson doivent être classés parmi les produits les plus surprenants de l'industrie humaine. Nous parlerons d'abord de

son *joueur de flûte* qui excita la curiosité de l'Europe entière, lorsqu'en 1738, il en fit la description à l'Académie des sciences de Paris: ce curieux androïde pouvait exécuter douze airs différents; de plus, il modifiait l'intensité des sons avec une remarquable perfection. Six soufflets, invisibles pour l'auditoire, lui fournissaient l'air qu'il insufflait dans le tube, tandis que ses doigts mus par une délicate combinaison de ressorts s'appliquaient sur les trous qu'ils bouchaient hermétiquement et se relevaient avec une précision infinie.

Un peu plus tard, ce grand homme construisit un autre musicien, non moins extraordinaire que le précédent. C'était un berger d'opéra, jouant sur le *flûtet* une vingtaine d'airs de danse, pendant que, de l'autre main, il frappait avec une baguette sur un tambourin provençal, variant, suivant le caractère des motifs, le rythme de cet accompagnement. On peut se faire une idée de la difficulté de ce travail, en songeant que le *flûtet* est le plus ingrat des instruments à vent, et qu'il offre à l'exécution, des obstacles singulièrement compliqués, par l'obligation de battre en même temps le tambourin.

On attribue également à Vaucanson la *joueuse de mandoline* qu'on voit au Conservatoire des Arts et Métiers, à côté d'une *tympaniste* qui fut, dit-on, commandée à Roentgen et Rinzing par le roi Louis XVI. Ces deux androïdes ont été réparés par M. Robert-Houdin.

Un autre mécanicien, Jacques Droz de la Chaux-de-Fonds (Suisse), exhiba, en 1783, plusieurs automates dont un surtout attira l'attention du public. Il s'agissait d'une jeune fille à qui l'on présentait successivement un orgue, un clavecin, ou tout autre instrument à clavier sur lequel elle faisait entendre les morceaux de son répertoire, et cela avec une assurance de toucher qui eut fait envie à plus d'un claveciniste. Les autres sujets de cet habile constructeur étaient un *oiseau chanteur* et un *joueur de flûte*.

Nous ne citerons que pour mémoire les *machines parlantes* de l'abbé Mical et du baron de Kempelen, ces appareils n'ayant pas trait directement à notre sujet, et nous arriverons au *joueur de trompette* imaginé par Maelzel de Ratisbonne, puis copié par Kauffman

de Dresde. Cet instrumentiste inconscient sonnait de brillantes fanfares dont la justesse dépendait entièrement de la rectitude des ressorts dirigeant les mouvements de la bouche; on sait, en effet, qu'il est par la pression des lèvres qu'on modifie les intonations dans les instruments de cette nature.

Mais de toutes ces conceptions, la plus étonnante est sans contredit celle à laquelle Maelzel consacra son talent et sa fortune, et qui parut en 1808, sous le nom de *Panharmonicon*. Ce n'était rien de moins qu'un orchestre complet, entièrement composé d'androïdes jouant des instruments à cordes, à vent, et à percussion avec un ensemble parfait. Cette merveille de patience, qui n'eut que peu de succès à Paris, passa l'Atlantique et fit tellement sensation en Amérique, qu'elle valut à son inventeur, une somme de 400,000 dollars. Le *Panharmonicon* est aujourd'hui, paraît-il, à Boston.

H. ED. BAILLY.

COURS D'HISTOIRE UNIVERSELLE

X

ATHÈNES — SOLON

Sommaire :

ATHÈNES

Royauté de 1643 à 1045 (ou 1070, ou 1092). — Division des habitants en *Montagnards*, *Riverains* et *Eupatrides* — De Cécrops (1642) à Codrus, dernier roi (1045, ou 1070, ou 1092).

Archontat de 1045, 1070 ou 1092 à 595. — Médon, fils de Codrus, archonte à vie; l'archontat est héréditaire; décennal en 752; annuel en 684; neuf archontes: *Éponyme*, *roi*, *polémarque* et six *thémochètes*; divisions et troubles pendant l'archontat; Dracon (624), vaine tentative de Cylon pour rétablir la royauté (612); malheurs publics; peste; Épiménide.

SOLON, né en 638, mort en 559, archonte en 594. *Ses premiers services*. — Solon reprend Salamine, fait décréter la guerre sacrée contre les Crisséens; Son talent pour la poésie.

Règlements politiques. — Revision des lois sur les dettes; division des citoyens en quatre classes: *Pentacosiomédimnes* (500 mesures), *Chevaliers* (300 mesures), *Zeugites* (200 mesures), *Thètes*; assemblées du peuple; sénat de 400 membres; néopage; créations diverses.

Lois civiles. — Liberté du citoyen; peines contre l'homicide, le suicide, le parricide; éducation de la jeunesse; récompense aux vertus, déshonneur aux vices; parallèle avec Lycurgue; éloignement de Solon; usurpation de Pisistrate.

ATHÈNES APRÈS SOLON

Pisistrate et ses fils. — Règne habile de Pisistrate; Hipparque et Hippias, ses fils; Harmodios et Aristogiton; mort d'Hipparque; Hippias est chassé d'Athènes.

Divisions dans Athènes. — Domination de Clisthènes, chef du parti populaire; triomphe momentané

1. Voyez Bailly, *Histoire de l'astronomie moderne*.

2. *Magasin Pittoresque* 1834, p. 80.

d'*Isagoras*, chef des grands; état d'Athènes au moment des guerres médiques (500).

A l'arrivée dans l'Attique des Éoliens et des Ioniens, les Pélasges, qui étaient les habitants primitifs d'Athènes, se retirèrent sur les hauteurs ou sur les rivages; de là leur vint le nom de *Montagnards* et de *Riverains*.

Quant aux vainqueurs, ils se fixèrent dans la plaine et prirent le nom d'*Eupatrides*, qui veut dire gens de race illustre.

C'est parmi ces derniers que furent choisis les rois d'Athènes, entre autres Codrus, dont nous avons signalé le dévouement et la mort (1043)¹.

Après la mort de Codrus, et par honneur pour la mémoire de ce prince, les Athéniens abolirent la royauté et établirent l'archontat perpétuel. C'est sous ce titre que Médon, le fils de Codrus, fut reconnu comme chef de la république. C'était une magistrature héréditaire et à vie.

Mais, en l'année 752, après Alcéméon, treizième archonte à vie, l'archontat devint électif et sa durée fut limitée à dix ans. Enfin, en 684, l'archontat devint annuel et fut partagé alors entre neuf magistrats.

Le premier de ces magistrats se nommait *archonte éponyme*, parce qu'il donnait son nom à l'année de son administration.

Il présidait à la justice, et s'exposait à la mort s'il s'enivrait pendant l'année.

Le deuxième archonte se nommait *archonte-roi*; il était le chef de la religion, chargé de poursuivre les délits contre la religion, de présider aux sacrifices publics, et de juger les contestations qui pouvaient s'élever dans les familles sacerdotales au sujet de quelque prétrise vacante.

Le troisième archonte se nommait *polémarque*: c'était une sorte de ministre de la guerre, et il exerçait sa juridiction sur les étrangers établis à Athènes.

Les six autres archontes portaient le nom de *thesmothètes* (législateurs), et ne formaient qu'une seule et même juridiction.

Les habitants de l'Attique se trouvaient partagés en trois fractions et

ne pouvaient s'accorder sur le choix d'un gouvernement.

Les plus pauvres et les plus indépendants, relégués sur les montagnes voisines, tenaient pour la démocratie; les plus riches, distribués dans la plaine, pour l'oligarchie; ceux des côtes, appliqués à la marine et au commerce, pour un gouvernement mixte, qui assurât leurs possessions sans nuire à la liberté publique.

De là de grandes divisions. Et le gouvernement, divisé lui-même, ne sut pas prévenir les excès de l'aristocratie des Eupatrides, ni les projets des ambitieux.

La licence restait sans punition, ou ne recevait que des peines arbitraires; la vie et la fortune des particuliers étaient confiées à des magistrats qui, n'ayant aucune règle fixe, n'étaient que trop disposés à écouter leurs préventions ou leurs intérêts.

Dans cette confusion, qui menaçait l'État d'une ruine prochaine, Dracon fut choisi pour embrasser la législation dans son ensemble, et l'étendre jusqu'aux plus petits détails (624).

Mais il ne fit que des mécontents, ses réglemens excitèrent tant de murmures, qu'il fut obligé de se retirer dans l'île d'Égine, où il mourut bientôt après.

Dracon avait fait un code de lois et de morale; il prenait le citoyen au moment de sa naissance, prescrivait la manière dont on devait le nourrir et l'élever, le suivait dans les différentes époques de sa vie, et, liant ces vues particulières à l'objet principal, il se flattait de pouvoir former des hommes libres et des citoyens vertueux.

Mais ses lois étaient aussi sévères que ses mœurs l'avaient toujours été.

La mort était le châtement dont il punissait l'oisiveté. La mort était le seul châtement qu'il destinait aux délits les plus légers, ainsi qu'aux forfaits les plus atroces: il disait qu'il n'en connaissait pas de plus doux pour les premiers; qu'il n'en connaissait pas d'autres pour les seconds.

Il semble que son âme, forte et vertueuse à l'excès, n'était capable d'aucune indulgence pour des vices dont elle était révoltée, ni pour des faiblesses dont elle triomphait sans peine. Peut-être aussi pensa-t-il que, dans la carrière du crime, les pre-

miers pas conduisent infailliblement aux plus grands précipices.

Ainsi, cette législation trop sévère ne put être acceptée, et comme il n'avait pas touché à la forme du gouvernement, les troubles recommencèrent et les dissensions intestines augmentèrent de jour en jour.

Un des principaux citoyens, nommé Cylon, en profita pour essayer de saisir le pouvoir (612); mais il fut vaincu, et ses partisans périrent égorgés au pied de l'autel des Euménides.

Des cris d'indignation s'élevèrent de toutes parts. On détestait la perfidie des vainqueurs, qui avaient promis aux partisans de Cylon la vie du vaincu; on frémissait de leur impiété. Puis arrivaient de mauvaises nouvelles: la ville de Nisée et l'île de Salamine étaient tombées sous les armes des Mégariens.

A ces malheurs succéda bientôt une maladie épidémique. La consternation était générale. On fit venir de Crète le sage Épiménide.

Celui-ci fit des sacrifices expiatoires et conseilla aux Athéniens d'écouter les sages conseils d'un d'entre eux, Solon, déjà célèbre par ses poésies, plus encore par la reprise de Salamine, et pour avoir fait décréter la guerre contre les Crisséens, peuple de la Phocide, qui avaient pillé le temple de Delphes.

Solon (né en 638, mort en 559) fut d'une voix unanime élevé à la dignité de premier magistrat, de législateur et d'arbitre souverain (594).

Il commença par faciliter le paiement des dettes et par mettre en liberté les débiteurs; mais en refusant le partage des terres, que les pauvres demandaient, son but étant d'abolir une aristocratie oppressive sans pourtant établir une pure démocratie.

Le peuple, frappé de la sagesse de son législateur, ajouta de nouveaux pouvoirs à ceux dont il était déjà revêtu, et lui confia le soin de réformer les lois et la constitution.

Solon en profita pour revoir les lois de Dracon dont les Athéniens demandaient l'abolition. Celles qui regardent l'homicide furent conservées en entier.

Il établit d'abord l'espèce d'égalité qui, dans une république, doit subsister entre les divers ordres des citoyens.

¹ 1070 d'après Rollin, 1092 d'après Barthélemy.

Ainsi il distribua les citoyens de l'Attique en quatre classes : ceux qui se trouvèrent avoir de revenu annuel 500 médimnes de blé ou d'huile (le médimne valait environ quatre de nos boisseaux, soit 54 litres 59 centilitres) furent mis dans la première classe et appelés *Pentacosiomédimnes*.

La deuxième classe compta ceux qui en avaient trois cents, et qui pouvaient nourrir un cheval de guerre : on les appela *Chevaliers*.

Ceux qui n'en avaient que deux cents composèrent la troisième classe, et on les nomma *Zeugites*.

Tous les autres qui avaient un revenu inférieur, furent compris sous le nom de *Thètes*, c'est-à-dire mercenaires travaillant de leurs mains.

Les citoyens des trois premières classes furent seuls déclarés admissibles aux emplois publics, mais tous avaient le droit d'assister aux assemblées du peuple.

Les neuf archontes étaient les magistrats suprêmes de l'Etat, mais ne pouvaient remplir des fonctions militaires.

Le Sénat était composé de quatre cents membres choisis par le sort dans les trois premières classes, et soumis à une épreuve sévère.

Le peuple confirmait les lois, nommait aux charges, délibérait sur les affaires de l'Etat et remplissait les tribunaux pour y juger les grands procès.

L'Aréopage, composé des archontes sortis de charge, était le tribunal suprême pour les causes capitales, surveillait les mœurs, les magistrats, et même pouvait casser les décisions du peuple.

ARTHUR MONNANTEUIL.

(A suivre.)

LE LIVRE DE L'HUMANITÉ

PRINCIPES DE MORALE NATURELLE

DEUXIÈME PARTIE

II

AMOUR DE SES SEMBLABLES OU HUMANITÉ

(Suite.)

Quiconque méprise un de ses semblables à cause de sa condition est le plus vil des hommes ; il méprise Dieu dans la personne d'une de ses créatu-

res et il se méprise lui-même dans la personne de l'un de ses frères.

L'homme supérieur a une bienveillance égale pour tous ; il est sans égoïsme et sans partialité ; il vit en paix avec tous les hommes sans toutefois agir absolument comme eux. L'homme vulgaire n'a que des sentiments d'égoïsme, sans dispositions bienveillantes pour ses semblables.

L'humanité ne consiste pas seulement à faire du bien matériel à nos semblables ; elle consiste surtout, pour les esprits supérieurs, à instruire les ignorants et à les guider dans le chemin de la science et de la vertu, par leurs enseignements, leurs conseils et surtout par leurs exemples.

Ah ! qu'ils sont rares, mais aussi combien est grand leur mérite, ceux qui, s'étant livrés à l'étude sans jamais se rebuter, instruisent ensuite les autres sans se laisser abattre ! Combien est grand leur amour de l'humanité, et combien leur dévouement est admirable !

Certes, l'humble maître d'école qui remplit consciencieusement sa tâche a plus de mérites, aux yeux de Dieu, que le millionnaire qui emploie la moitié de ses revenus à soulager des misères. L'un consacre sa vie, c'est-à-dire ce qu'il a de plus précieux, à nourrir l'esprit des hommes, tandis que l'autre ne sacrifie même pas son superflu pour nourrir leur corps.

Celui qui travaille avec diligence n'endurera pas la faim ; celui qui se livre à la pratique de la vertu ne commettra pas de grandes fautes ; celui qui est vigilant ne sera pas pris au dépourvu ; mais celui qui aime son prochain possède toutes les vertus.

Toute œuvre donc qui a pour principe l'amour de son semblable doit être ambitionnée par l'homme vertueux, car c'est cette œuvre qui pèsera le plus dans la balance céleste.

Le Ciel ne fera acception de personne, mais ses faveurs seront pour celui dont la charité aura été universelle.

III

LE MARIAGE

Lorsque l'embryon humain parut et commença à se développer sur la terre consolidée et devenue féconde, il était hermaphrodite, c'est-à-dire que le même être réunissait en lui les

deux sexes et se reproduisait par lui-même.

Mais à mesure que l'embryon se développa et se rapprocha de l'état de maturité, les deux sexes s'accusèrent et se séparèrent et, dès qu'il fut arrivé à son complet développement physique, l'être humain se trouva mâle et femelle.

L'homme échut en partage la force et le courage ; mais la femme eut pour elle la grâce, la beauté et la douceur ; il fut la raison qui commande, mais ELLE fut la sagesse qui tempère ; ils ne purent désormais exister l'un sans l'autre, car ils procédaient l'un de l'autre et Dieu lui-même les avait unis dès le principe.

L'homme et la femme ont donc été créés ensemble, pour vivre ensemble, car l'un n'est complet que par l'autre ; ils doivent vivre dans une parfaite union, chacun dans les attributions qui lui ont été assignées par la Suprême Intelligence qui régit l'univers.

Nul ici-bas n'a le droit de séparer ce que Dieu a uni ; or, l'homme et la femme ont été unis par la nature, c'est-à-dire par Dieu, pour la multiplication et le perfectionnement de leur espèce.

L'état le plus agréable à Dieu est donc l'union étroite, intime des sexes par le mariage.

Aussi, quiconque préconise le célibat et en donne l'exemple se met il en état de révolte contre toutes les lois divines et humaines.

Quiconque ne se marie pas dès qu'il le peut doit être traité avec mépris, car il se soustrait ainsi au plus sacré de tous les devoirs.

Il offense Dieu en ce qu'il viole les lois qu'il a établies ; il offense la société en ce qu'il se soustrait à l'obligation de lui donner des citoyens et en ce qu'il est, pour les familles, un sujet de craintes et d'alarmes.

Quiconque professe le célibat, dès qu'il est à même de pouvoir se marier, doit être tenu à l'écart, et tout chef de famille qui laisse à un célibataire le soin de diriger la conscience de sa femme et d'élever ses enfants, encourt une grave responsabilité.

Car toutes les fois que l'on viole la nature, il en résulte une dépravation ; et il faut que chacun soit enfin persuadé que, quel que soit le costume que revêt un homme ou une

femme, quelque sacré que paraisse aux yeux du vulgaire le caractère que s'attribue un individu, il ne s'affranchira jamais de la loi universelle qui pousse fatalement et irrésistiblement les sexes l'un vers l'autre.

Les malheureux qui, dans l'âge où l'on manque encore d'expérience et de discernement, se sont voués au célibat, se font remarquer par un tempérament mal équilibré, et c'est d'eux surtout que nous viennent ces tristes exemples de perversion morale et ces phénomènes si variés et si dégoûtants de lubricité et d'irascibilité contre nature, revêtus d'un caractère étrange de mysticisme, d'intolérance et d'hypocrisie !

Et voilà pourtant les hommes à qui des pères de famille ne craignent pas de confier leurs femmes et leurs filles, et, sous prétexte de confession, de les laisser avec eux, sans témoins, dans de longs tête-à-tête.

Mais que peuvent devenir des hommes qui, voués à un célibat perpétuel, sont continuellement entourés de femmes et de filles ?

C'est un acte de suprême stupidité de supposer, d'espérer qu'un célibataire pourra sortir vainqueur de ces luttes de tous les jours, de toutes les heures de la vie !

Il n'est que trop vrai, hélas ! qu'un grand nombre de filles et de femmes, passant aux yeux du monde pour des modèles de vertu, ont le moral perverti, l'intelligence souillée, l'âme et le corps salis.

Si les ignobles attentats dont les enfants sont trop souvent victimes de la part de ces êtres pervers arrivent parfois aux oreilles de la justice humaine, combien sont nombreuses les femmes qui emportent dans la tombe le secret des fautes commises avec des confesseurs qui, par des efforts diaboliques, sont parvenus à endormir leur conscience !

V. LARGEAU.

A suivre.

NOUVELLES
DE LA RÉPUBLIQUE DES LETTRES
et des États circonvoisins.

Il y a déjà quelques années de cela, une dame américaine, M^{me} Botta,

authoress et philosophe, légua à l'Académie française une somme dont les intérêts étaient destinés, dans l'esprit de la légatrice, à récompenser tous les cinq ans l'auteur du meilleur ouvrage sur l'*Émancipation de la femme*.

Ce prix quinquennal est de 5,000 fr., et c'est cette année qu'il devait être décerné pour la première fois.

Mais il ne le sera pas, rassurez-vous.

* * *

Avisée de ce legs et des conditions auxquelles il lui était fait, l'Académie fit des difficultés, suivant l'usage.

— *Émancipation de la femme* ! quelle horreur !!! Nous n'éprouvons aucun besoin d'émanciper la femme, au contraire.

Peut-être que l'Académie juge la question au même point de vue que le peintre suisse Fritz Zuber-Bubler, dont nous reproduisons aujourd'hui deux dessins remplis d'humour et exprimant la vérité probable, en bon nombre de cas...

Mais il y a des jurisconsultes à l'Académie, il y en a même trop, lesquels auraient pu apprendre à leurs collègues qu'il y a tout de même quelque petite chose à faire dans ce sens. — Sans doute, ils ne le firent point.

L'Académie accepta donc le legs, mais repoussa la condition qui seule pouvait le justifier.

* * *

— Nous ne voulons point entendre parler d'ouvrages traitant de l'émancipation de la femme, déclara-t-elle. C'est une affaire entendue.

— Eh bien, répondirent les héritiers Botta, gens conciliants, mettons *Amélioration de la condition des femmes*.

L'amélioration de la condition des femmes, on pouvait croire qu'un tel sujet de concours serait accepté sans la moindre objection.

Grâce à quelques déclamations exaltées, la première formule pouvait effaroucher de très bons esprits, un peu faibles seulement ; la seconde avait l'avantage de contenir à elle seule un programme, modestement présenté. Pas le moindre soupçon de revendication bruyante :

— Je vous en prie, procurez-nous

les moyens d'améliorer la condition des femmes.

* * *

L'Académie repoussa cette deuxième formule comme la première. Elle en présenta une troisième que, de guerre lasse, les représentants de la légatrice acceptèrent.

Le sujet du concours est donc devenu la *Condition des femmes*, purement et simplement.

La formule est brève, on ne peut le nier ; mais c'est là son seul avantage, si c'en est un, car elle ne signifie absolument rien.

Son élasticité extraordinaire offre un champ immense à l'interprétation, mais s'oppose à toute espèce de conclusion qui, infailliblement, ferait verser dans l'« émancipation » ou l'« amélioration. »

* * *

Le candidat au prix Botta devra donc ne pas conclure ; à cette condition, il a le champ libre pour parler de la *Condition des femmes*.

Ce sera parler pour ne rien dire, j'en conviens ; mais c'est justement ce qu'il faut : demandez à M. Jules Simon.

M. Simon (qui applaudit aux efforts tentés pour améliorer la condition des femmes, mais...) n'a jamais conclu de sa vie, et s'en trouve bien.

Les ouvrages de l'illustre académicien traitent des questions les plus intéressantes de philosophie sociale, sous des titres qui, à eux seuls, sont un appât. Ces questions y sont présentées sous presque toutes leurs faces, mais de conclusion jamais : — Cela permet d'être de l'avis de tout le monde, quels que soient les temps et les lieux, ou d'en avoir l'air...

Voilà le modèle du parfait candidat au prix Botta.

* * *

Lors de la discussion du rapport de M. Alexandre Dumas, dans la séance de l'Académie du 19 mai, on a décidé en conséquence qu'il n'y avait pas lieu de décerner le prix cette année « soit parce que les concurrents s'écartaient du programme, soit parce qu'ils n'ont pas paru dignes de cette récompense. »

Sans doute il s'est trouvé des concurrents indignes de la récompense proposée, mais nous nions qu'il puisse

s'en être trouvé qui s'écartassent du programme.

On ne s'écarte pas, le fit-on exprès, d'un programme de ce genre.

* *

Un concurrent s'est même présenté, remplissant si bien le programme en question, qu'il débordait dans l'amélioration, ornière inévitable à tout esprit sérieux.

Il fut évincé, bien qu'une importante minorité (les minorités se fourrent partout) prétendit lui faire attribuer le prix.

Le prix donc n'a pas été décerné; mais on a prélevé dessus une somme de 2.000 fr., que l'on a accordée, à litre d'encouragement, à l'auteur d'un ouvrage sur « la condition des femmes » à différentes époques de l'antiquité.

C'est une compilation qui ne manque pas de mérite, et l'auteur est justement une femme, dont la condition ne sera pas sensiblement améliorée par ce succès; mais cette façon d'employer le legs Botta s'écarte autant qu'il est possible des intentions qui ont présidé à ce legs.

On eût donc agi plus correctement en rendant l'argent.

* *

Nous aurons à revenir sur cette histoire, car l'honorable secrétaire perpétuel, M. Camille Doucet, rédige un rapport où seront développées les théories de l'Académie, relatives au programme du prix Botta, et nous ne serions pas fâché de les connaître.

Ajoutons que les 3.000 francs restant sur la totalité du prix, écorné de la manière que nous avons dite, seront accordés en 1883, s'il y a lieu, au meilleur ouvrage exécuté suivant la formule académique.

Il y aura lieu, soyez-en sûrs! mais l'ouvrage ne vaudra rien et les intentions de M^{me} Botta seront moins respectées que jamais.

* *

C'est égal, on s'amusera à l'Académie française, en 1883!

A cette année-là aussi, les concurrents du prix de poésie sont ajournés, on se le rappelle.

Il y aura des heureux, car l'Académie aura d'ici là épuisé toute sa sévérité.

* *

M. Vitet, on s'en souvient, a légué à l'Académie française une action de la *Revue des Deux-Mondes*, dont le revenu doit être attribué chaque année à un homme de lettres. Ce revenu varie entre 6 et 7.000 francs. L'Académie, dans sa séance du 7 juin, a décerné le prix Vitet à M. Jean Aicard.

On remarquera que M. Jean Aicard est un poète, et des plus en vue; de sorte que la poésie ne serait pas en si complète décadence académique que le bruit en avait couru.

* *

On vient de procéder à la vente de la troisième partie de la bibliothèque d'Ambroise Firmin-Didot. Le catalogue de cette vente comprenait seulement, tant en manuscrits qu'en imprimés, 150 numéros.

Parmi les manuscrits, au nombre de quatre-vingts, nous en signalerons un, daté de 1559 et exécuté par le fameux calligraphe Crétois Ange Vergèce.

La notice consacrée à ce chef-d'œuvre de calligraphie nous apprend que le proverbe: « Ecrire comme un Ange », nous vient du prénom de Vergèce.

Elle nous apprend aussi que l'écriture de Vergèce a servi de modèle à Claude Garamond, le fondateur de caractères, pour l'exécution des types grecs, dits royaux, employés par Robert Estienne pour la première fois en 1544, dans son édition de l'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe.

* *

Les galeries du palais de l'Institut sont ornés des bustes de ses membres, lorsque ceux-ci n'y peuvent plus paraître en personne et en pied, empêchés par force majeure.

Le ministère des beaux-arts vient de commander les bustes de Claude Bernard, de Thiers et de Jules Favre pour l'Académie française; ceux de Mariette pour l'Académie des inscriptions et des belles-lettres; du baron Taylor, pour l'Académie des beaux-arts; et de Michelet, pour l'Académie des sciences morales et politiques.

* *

Un peu de statistique.

Il s'agit de ce que coûte annuellement un soldat dans les principaux États de l'Europe, et de la proportion

des dépenses générales absorbées pour l'entretien de l'armée dans ces mêmes États.

D'un travail dressé par les soins d'un officier supérieur du ministère de la guerre, et basé sur les doubles chiffres et du budget et de l'effectif entretenu par chaque Etat à titre d'armée permanente, il résulte que l'Angleterre dépense par an, pour un soldat, 2.500 fr.; la Russie, 1.202 fr.; la France, 1.172 fr.; la Belgique, 1.047 fr.; l'Allemagne, 975 fr.; la Turquie et la Tunisie (?), 922 fr.; l'Italie, 917 fr.; le Danemark, 880 fr.; l'Espagne, 775 fr. et l'Autriche, 720 fr.

Sur les dépenses totales, qui sont, comme nous venons de le dire, en rapport avec l'effectif de l'armée de chaque Etat, il est appliqué exclusivement à l'entretien de l'armée de terre et de la marine: en Russie, 34 0/0, en Angleterre, 33 0/0; en France, 32 0/0; en Danemark, 29 0/0; en Allemagne, 27 0/0; en Turquie et en Tunisie, 23 0/0; en Belgique, 21 0/0; en Autriche, 19 0/0; en Italie et en Espagne, 16 0/0.

X. RAMBLER.

COURS PRATIQUE

DE LANGUE ANGLAISE

Méthode Robertson

DOUZIÈME LEÇON

Deuxième division. — Analyse et théorie.

SYNTAXE

§ 1 — Partie interrogative.

Pourquoi dit-on *Leçon la douzième* et non *Leçon douze*?

Pourquoi le mot *her* est-il après *see*?

Dans la phrase *She lives in one of the darksome grottoes*, pourquoi le mot *one* est-il employé plutôt que *a* ou *an*?

Pourquoi *darksome* n'est-il pas au pluriel, comme *grottoes*, auquel il se rapporte?

§ 2 — Partie explicative.

207. *Where does the daughter live?*

Où — la fille demeure?

Où la fille demeure-t-ELLE?

On a déjà vu (92) que, pour marquer l'interrogation, le sujet doit être placé entre le signe et le verbe. Il est important de bien retenir que c'est non-seulement quand le sujet est pronom (comme dans la phrase *Do you see*), mais encore quand il est substantif. Dans ce dernier cas, le pronom mis après le verbe français ne se rend pas en anglais.

208. *She NEVER goes out.*

Elle JAMAIS va dehors.

Elle ne sort JAMAIS.

Nous avons dit que la place de l'adverbe est variable. Il y a cependant quelques ad-
verbes qui occupent une place régulière.
Ceux de temps sont de ce nombre. Ils se
mettent avant la plupart des verbes. On
excepte cependant les verbes auxiliaires,
qu'ils suivent plus souvent qu'ils ne les pré-
cèdent; c'est pour cela que nous avons vu
Thou wast ever kind, au lieu de *Thou ever wast*.

Troisième Division — Exercices.

EXERCICE PRÉPARATOIRE.

1 — Un — Deux — Trois — Quatre —
Cinq — Six — Sept — Huit — Neuf — Dix
— Onze — Douze.

2 — Premier — Second — Troisième —
Quatrième — Cinquième — Sixième — Sep-
tième — Huitième — Neuvième — Dixième
— Onzième — Douzième.

3 — Modèle : *Mahmoud exclaimed*. Lexio-
logie, 201 — Je m'écriai — Tu t'écrias — Il
s'écria — Nous nous écriâmes — Vous vous
écriâtes — Ils s'écrièrent.

4 — Je m'imagine — Tu t'imagines — Il
s'imagine — Nous nous imaginons — Vous
vous imaginez — Ils s'imaginent.

5 — Je me méprendrai — Tu te méprendras
— Il se méprendra — Nous nous mépren-
drons — Vous vous méprendrez — Ils se
méprendront.

6 — Modèle : *does the daughter live?* Syn-
taxe, 207 — Les enfants vont-ils? — La mère
répliqua-t-elle? — La fille rit-elle? — Le
fils interrompt-il? — Le père s'écria-t-il? —
Le serviteur aimera-t-il? — Le souverain
promettrait-il? — Le prince craindra-t-il? —
L'homme d'Etat rougirait-il?

7 — Modèle : *She goes* — Elle va — Elle
répliqua — Elle vivait — Elle rira — Elle
interrompait — Elle s'écrie — Elle aimera.

8 — Modèle : *I should like to see her* — Je
la crains — Je la perdrais — Je la mécon-
tentais — Je la cacherais — Tu la vois — Il
la voyait — Nous la connaissons — Vous la
croiriez — Ils la décideront.

9 — Lexicologie, 205 — Il approche — Elle
approche — Il va — Elle va.

10 — Modèle : *She never goes*. Syntaxe, 208
— Il ne réplique jamais — Vous ne riez ja-
mais — Elle n'interrompt jamais — Il promet
toujours.

11 — Modèle : *She goes out*. Lexicologie,
206 — Je sors — Tu montes — Il entre —
Nous sortons — Vous montez — Ils entrent.

12 — Modèle : *His tyranny*. Syntaxe, 27 —
Elle aime son père — Il aime sa mère —
Elle voit son fils — Il voit sa fille — Elle
perdra ses enfants — Il perdra ses enfants.

COMPOSITION

1 — Charles douze était un monarque im-
patient — 194.

2 — « Je ne peux pas m'imaginer cela, »
s'écria le monarque — 201.

3 — Pouvez-vous me dire où elle demeure?
— 162.

4 — Dites à votre fils que sa mère est là
— 27.

5 — Je la vis assise dans la grotte — 106.

6 — Vous ne nous parlez jamais — 208.

7 — Ils ne peuvent pas sortir — 206.

8 — Elle appela son fils, mais il ne l'en-
tendit pas. — 27, 106.

9 — Il faut que je sorte — 188, 206.

10 — Il faut que nous attendions ici, jus-
qu'à ce qu'il revienne — 188.

11 — « Cela ne peut pas être, » s'écria le
sultan — 201.

12 — « Qui l'aurait cru? » s'écria l'empe-
neur — 201.

13 — Où irons-nous? — 92.

14 — Où demeure sa mère? — 207.

15 — Que dit mon fils? — 207.

16 — Que ferons-nous? — 92.

17 — Pourquoi ta fille rit-elle? — 207.

18 — Quand le prince revint-il de la
chasse? — 207.

19 — Qu'est-ce que leurs enfants appren-
nent? — 207.

20 — J'aime à parler avec elle, parce
qu'elle rit de bon cœur.

21 — Il est si grave qu'il ne rit jamais —
208.

22 — Ils ne comprennent jamais, parce
qu'ils ne sont pas attentifs — 208.

23 — Allons à la grotte — 180.

24 — Entrerons-nous? — 206.

25 — Monterez-vous? — 206.

26 — Elle s'imagine que ses enfants sont
très-aimables — 201.

27 — Elle craint son père, parce qu'il est
impatience — 27.

28 — Il n'aime pas à être interrompu —
99.

29 — Ne l'interrompez pas quand il parle
— 176.

30 — Je ne savais pas qu'il avait un fils —
99.

31 — Nous ne vivrons pas dans une som-
bre grotte — 99.

32 — Ils ne se tromperaient pas s'ils étaient
attentifs — 99, 201.

33 — Promettez-moi que vous irez le voir
— 116.

34 — Cet homme n'aime que lui-même —
129.

35 — Quand il dit cela, il ne fit que ba-
diner avec vous — 129.

36 — Le récit était si merveilleux que le
prince rit, ce qu'il fit de très-bon cœur —
146.

37 — La faveur que vous promettez est
très-incertaine — 163.

38 — Vous devriez aller avec lui — 158.

39 — Ils ne devraient pas rire quand leur
mère parle — 158.

40 — Il ne faut pas que vous fassiez cela
— 188.

41 — Il était l'homme le plus savant du
pays — 195.

42 — Vous voyez la grotte dans laquelle je
vécus — 192.

43 — Elle vit avec sa fille, qu'elle aime
tendrement.

RECAPITULATION

Observations principales.

197. Prononciation de la lettre H au com-
mencement des mots et des syllabes.

198. Prononciation de la lettre K.

199. Emploi du pronom IT dans les locu-
tions impersonnelles.

200. Propriété de la terminaison IBLE.

201. Les verbes qui n'ont pas de régime
direct ne peuvent être suivis d'un pronom
réfléchi, comme *thyself, himself, etc.*

202. Propriété de la terminaison SOME.

203. Formation du pluriel des substantifs
finissant par s ou par o précédé d'une con-
sonne.

204. Propriété de la particule initiale UP.

205. Formation de la troisième personne
singulière du présent des verbes terminés en
SH, CH, S, O et X.

206. Combinaison des adverbés avec cer-
tains verbes.

207. Place du sujet, dans les phrases in-
terrogatives.

208. Place régulière des adverbés de temps.

Pronoms personnels.

Nominatif.

I, je, moi.

THOU, tu, toi.

HE, il, lui (masculin).

SHE, elle (féminin).

IT, il, lui, elle (neutre).

WE, nous.

YOU, vous.

THEY, ils, eux, elles.

Objectif.

ME, moi, me.

THEE, toi, te.

HIM, lui, le (masculin).

HER, elle, la (féminin).

IT, lui, le, elle, la, cela (neutre).

US, nous.

YOU, vous.

THEM, eux, elles, les.

FIN DE LA DOUZIÈME LEÇON

ANECDOTES

PENSÉES ET MAXIMES

Nos affections s'emportent au delà
de nous... Nous ne sommes jamais
chez nous, nous sommes toujours au
delà. La crainte, le désir, l'espérance
nous élancent vers l'avenir et nous
dérobent la considération de ce qui est,
pour nous amuser à ce qui sera, —
voire quand nous ne serons plus.
(Montaigne.)

CORRESPONDANCE

M. J. B. à St-Nicolas de la Grave. —
La méthode ne vaut que par le pro-
fesseur, quand professeur il y a;
mais pour apprendre seul ou avec un
répétiteur inexpérimenté les langues
étrangères, la méthode Robertson est
incontestablement celle qui donne les
résultats les plus rapides.

Le Gérant : LÉON LÉVY.

IMP. D. BARDIN, à Saint-Germain.

Noël!... Noël!...

On entend souvent dire: « L'eau de Saint-Galmier, est l'eau de Seltz des riches. »

Cette assertion n'est pas exacte.

La comparaison, — si comparaison il y a — a été autrement faite dans les ouvrages scientifiques. Voici ce qu'a écrit à ce sujet l'éminent docteur Paul Laharthe, professeur à l'école pratique de la faculté, dans son traité des eaux minérales:

« Pures ou mélangées au vin, dont elles n'altèrent pas la couleur, les eaux de « Saint-Galmier remplacent très avantageusement ces eaux gazeuses artificielles, « qu'une industrie souvent peu scrupuleuse « livre à la consommation, au grand détri- « ment de la santé générale. »

Toutes les eaux de Saint-Galmier sont donc bien supérieures aux siphons vulgaires, et, parmi ces eaux, la grande source Noël, est la plus hygiénique et la plus digestive, en raison de sa richesse minérale exceptionnelle, officiellement reconnue par l'Académie de médecine.

C'est pourquoi la Société des Villes d'Eaux recommande tout particulièrement la source Noël de Saint-Galmier; cette indication est à elle seule une garantie de la valeur de cette eau minérale.

CAUSERIE FINANCIÈRE

La hausse ou tout au moins le maintien des cours persiste à la bourse. La liquidation de quinzaine a encore été douloureuse, à cause de ses reports pour les syndicats, mais ils ont supporté l'opération avec une résignation forcée.

Vous devez vous souvenir que nous avons plusieurs fois appelé votre attention sur les obligations dont le cours est bien au-dessus du taux de remboursement.

Nous vous avons prévenu que, si l'une d'elles venait à sortir au tirage, vous perdriez pour toujours la différence existant entre le cours du jour et le prix du remboursement au pair. C'était vous dire de vendre ceux de vos titres qui se trouveraient dans cette catégorie.

Aujourd'hui, le péril est imminent. Nous croyons savoir que certaines compagnies florissantes ont l'intention de rembourser au pair leurs obligations afin d'emprunter à un taux moins élevé, cela s'appelle une conversion. A quoi bon, disent-elles, payer un intérêt de 5 0/0 si nous pouvons trouver à emprunter à 4 0/0.

Dès qu'une compagnie aura commencé, les autres suivront de près. Il ne s'agit plus aujourd'hui d'un tirage au sort annuel de quelques obligations, mais au remboursement en masse de ces obligations. La perte est donc certaine; à vous d'aviser, si vous ne profitez pas de nos conseils, nous aurons fait notre devoir.

Le Crédit foncier est demandé à 1,775, en voie pour 1,800.

Les magasins généraux de France et d'Algérie sont admis à la cote officielle, on les demande entre 695 et 700; c'est une valeur d'un grand avenir et que nous vous recommandons depuis le cours de 600 fr.

Les obligations communales 1881, émises au pair rapportent 4 0/0. Ce revenu les fait vivement rechercher par l'épargne.

La part de la Société des champignonsniers vaut 550 fr. C'est une anomalie car une valeur rapportant 75 fr., par an et établie sur des bases aussi honnêtes et aussi chrétiennes devrait valoir 1,250.

En attendant une baisse générale à la bourse, il ne faut pas laisser ses capitaux improductifs. Notre placement privilégié 6 0/0 vous offre tous les avantages et toutes les garanties; nous vous engageons à méditer les précédents articles que nous lui avons consacrés.

SOCIÉTÉ DES VILLES D'EAUX.

Nous donnons connaissance à nos lecteurs du rapport qui a décidé de la création d'intérêts sociaux dans la Société des Villes d'Eaux:

« A Monsieur le Marquis Paul de la Cornillière-Narbonne, Censeur de la Société des Villes d'Eaux.

« Monsieur le Marquis,

« J'ai l'honneur de vous exposer que la branche des Eaux Minérales a pris dans la Société des Villes d'Eaux un développement considérable, et cependant nous n'en sommes qu'à la première étape.

« Notre organisation toute spéciale, la puissance de nos moyens d'action font que les affaires nous sollicitent, c'est-à-dire qu'elles s'étendent sans efforts de notre part.

« Déjà la fourniture des Eaux Minérales, dans la banlieue de Paris, nous appartient d'une façon à peu près exclusive. — Dans Paris, nous avons fait des accords avec les principaux hôtels et restaurants, à leur avantage aussi bien qu'au nôtre, qui devenons fournisseurs exclusifs. — En province, nous aurons chaque jour le réseau des agents qui représentent les différents services de la Société; la branche « Eaux Minérales est appelée à en profiter largement. — A l'étranger nos relations sont naissantes, mais nos agents, sur les principales places de l'Europe, Bruxelles, Genève, Vienne, devront nous assurer à bref délai un mouvement d'affaires considérable.

« D'autre part, nous avons fait d'importants traités avec les principales sources, nous sommes maintenant seuls et uniques dépositaires des Eaux de Vichy-Cusset de la source Noël, la plus remarquable de Saint-Galmier, des eaux purgatives de l'Hongrie, c'est-à-dire des Eaux Minérales de grande consommation.

« Le moment me paraît donc venu de donner à la branche Eaux-Minérales une organisation séparée dans la Société des Villes d'Eaux.

« J'ai déjà établi une comptabilité particulière, et je vous propose de consacrer à la branche « Eaux-Minérales » un capital spécial. La vente étant toujours faite au comptant, il n'y a prise pour aucun aléa; le capital employé trouve donc des garanties exceptionnelles. Dans ces conditions, il me semble possible d'émettre comme cela est prévu, par les statuts, des titres privilégiés en représentation des avances consenties sur marchandises Eaux-Minérales.

« Ces avances sont faites en connaissance de cause, car la Société des Villes d'Eaux est chargée de la vente journalière de ces produits, elle en connaît donc exactement la valeur.

« Les sommes ainsi employées seront représentées par des titres nominatifs indiquant le montant du versement, si faible ou si fort qu'il soit, c'est-à-dire, que ces titres seront de sommes diverses et non pas d'une valeur égale comme les actions et les obligations.

« Cette disposition est très profitable aux clients de la province qui ayant à leur disposition une somme avec appoint peuvent l'utiliser dans son entier au lieu d'être embarrassés d'un reliquat.

« Les sommes provenant de ces intérêts sociaux ne font pas partie du capital social; elles priment les droits des Porteurs de Parts; aussi bien pour le paiement du capital que des intérêts; elles trouvent leur première garantie dans les marchandises, et leur deuxième garantie dans les réserves, et leur troisième garantie dans le capital social.

« Il serait servi à ces intérêts sociaux privilégiés un intérêt fixe de six pour cent l'an, payable par semestre et, en outre, on pourrait leur attribuer comme cela est prévu aux statuts une part de 4 0/0 des bénéfices à répartir entre les intéressés, au prorata du montant des sommes versées.

« Dans ces conditions, la Société des Villes d'Eaux verra venir à elle une nouvelle série de capitalistes, ceux qui d'ordinaire préfèrent l'obligation à l'action, ceux qui se contentent d'un revenu plus limité à la condition que le placement soit entouré de sécurités plus grandes qu'avec l'action. Les capitalistes qui raisonnent ainsi sont amplement satisfaits en prenant des intérêts sociaux privilégiés, car, à un genre d'affaires qui ne comporte pas de risques, il est impossible de réunir plus de gages, et ils auront un revenu au moins double, que procurent aujourd'hui les grandes valeurs.

« Je dois encore vous dire que les intérêts sociaux privilégiés dont je vous propose la création, ayant pour but de développer considérablement la branche d'affaires « Eaux-Minérales » les bénéfices généraux s'en trouveront accrus, et les porteurs de Parts, loin de voir leur situation s'altérer, profiteront au contraire dans une plus large mesure que les autres à l'accroissement des bénéfices.

« J'ai donc l'honneur de vous demander votre sanction de censeur aux mesures proposées ci-dessus, et elles seront ensuite soumises à la première assemblée générale des sociétaires.

« Veuillez agréer, Monsieur le Marquis, l'assurance de ma considération distinguée,

Société des Villes d'Eaux
L'Administrateur,

Signé : V. OURSEL.

COMMISSION BOURGEOISE

Achetez aux mêmes prix que les marchands, tous les produits de l'industrie parisienne.

Refusez tout article qui ne vous paraîtra pas coté 30 ou 40 pour cent moins cher que dans n'importe quel magasin de Paris ou de la province.

Le Comptoir special de commission qui achète directement chez les fabricants, à mesure que des commandes qui lui sont faites n'a point de luxe d'étalage, point de marchandises en vitrine.

Essayez d'un article spécimen au prix unique de vingt francs à choisir parmi les objets plus particulièrement frappés par le luxe des magasins tels que : Montre argent pour homme, double cuvette argent, boîtes fort, Baromètre anéroïde, mouvement visible avec thermomètre monté sur chène sculpté, Microscope à Miroirs grossissant de 80 à 100 fois, muni de ses accessoires, avec coffret en bois des îles, — Longue-vue M. rine portée 24 kilomètres, longueur de l'instrument 1 mètre, Jumelles marine achromatiques avec étui et courroie, Jumelles touriste, Jumelles de théâtre ivoire et or, Boîte à gants, Coffret à bijoux, cave à liquors garnie de son service, Boîte à magie, Lampscope, Monocle, Stéréoscope, Poupée articulée en peau fine, tête mobile, coiffure naturelle (hauteur 67 centimètres), Paire de lampes Carcel pour garniture, suspension à contre pieds avec sa lampe, Jeu de broches extra fines, Revolver de luxe ou de campagne, acier poli, doré ou nikelé avec étui, Epées de combat, Pistolet de salon (Flobert, Carnet à pistons, Trompe de chasse, Flûte, Clarinette, Accordéon, 3 jeux (système nouveau), Boîte de compas palissandre, Porte-monnaie, écaille ou ivoire (chiffre incrustation argent, Pendule dorée, socle et globe, mouvement quinzaine, Cartel, Psyché, Pendules appliquées avec chaînes de suspension corées ou nikelées. — Tapis de table, Tapis descente de lit, coffret bronze artistique, Canne longue-vue (deux tirages combinaison dissimulée dans la canne en jonc avec pomme nikelée, Phénocrone de l'ingénieur Jahy, tableau décoratif indiquant l'heure, la température, la pression atmosphérique, le jour de la semaine, l'année, le mois et la date, Carafe surprise à musique dissimulée, Plat surprise.

Adressez toutes demandes à Monsieur l'Administrateur de la Société des Villes d'Eaux, 4, rue Chauchat, 4, Paris.

L'ENSEIGNEMENT POPULAIRE

7 JUILLET 1884.

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

1^{re} ANNÉE.

N° 23. — Prix : 15 centimes.

Rédacteur en chef : ADOLPHE BITARD. BUREAUX : rue Montmartre, 125.

Abonnements : PARIS, un an, 8 fr. ; six mois, 4 fr. — DÉPARTEMENTS, un an, 10 fr. ; six mois, 5 fr. — ÉTRANGER, un an, 12 fr.

SOMMAIRE

TEXTE. — *Le denier de la veuve*, sonnet. — *Les martyrs de la Patrie*: Jeanne Darc. — *Cours de comptabilité*: Lettres de crédit, Chèques et Warrants, Calcul des intérêts. — *Mœurs et Coutumes*: Le mariage chez les nègres sahariens. — *Cours d'histoire universelle*, X. Athènes. Solon (suite). — *Cours pratique de langue anglaise*: Treizième leçon. — Nouvelles de la République des

lettres. — *Tribunaux*: Une lettre de crédit. — Anecdotes, pensées et maximes. ILLUSTRATIONS. — *Le denier de la veuve*, d'après le tableau de Dubuffe. — *Les martyrs de la Patrie*: Agnès Sorel à la cour de Charles VII. — Maison de Jeanne Darc à Domrémy. — Présentation de Jeanne Darc au roi Charles VII. — Jeanne blessée au siège de Paris. — Statue de Jeanne Darc à Rouen



LE DENIER DE LA VEUVE, D'APRÈS LE TABLEAU DE M. DUBUFFE

AVIS IMPORTANT

Toute personne qui prendra un *abonnement d'un an* recevra *gratuitement en prime* : les QUADRUPÈDES, de *Buffon*. Cette prime extraordinaire est un magnifique volume de 320 pages, illustré de gravures entièrement inédites, et vendu en librairie 6 francs.

AVIS

Changements d'adresses. — Nous rappelons à nos abonnés que toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée d'une des dernières bandes du journal, et de 4 franc pour nouveaux frais.

LE DENIER DE LA VEUVE

O vous tous à qui la richesse
Permet d'user et d'abuser ;
Vous que la Fortune caresse
De son plus langoureux baiser !

Chaque offrande, chaque largesse
Ne peut en rien bouleverser
L'équilibre de cette ivresse
Que vous portez sans vous blesser.

Si vos bienfaits sont innombrables,
Comme les flots, comme les sables,
Comme les nuages des cieux ;

Ils n'égalent point cette obole
D'une veuve, encens gracieux
Dont vers Dieu le parfum s'envole.

ARMAND GRÉBAUVAL.

LES MARTYRS DE LA PATRIE

JEANNE DARC

Les dernières années du règne de Charles VI ont été les plus malheureuses de notre histoire.

Cet infortuné monarque avait perdu la raison dans la forêt du Mans, à la suite d'une apparition restée mystérieuse. Sa démence était complète. La reine Isabeau de Bavière en avait profité pour déshériter le Dauphin, son fils. Elle avait signé avec les Anglais le traité de Troyes, donnant sa fille en mariage et la France pour dot à Henri V, roi d'Angleterre. Ce prince étant mort peu de temps après, son fils, un enfant de neuf mois, fut pro-

clamé roi de France, sous le nom de Henri VI, et un Anglais, le duc de Bedford, s'intitula régent de France.

Le Dauphin, abandonné de tous, chassé de la cour, poursuivi comme ennemi de la patrie, s'était réfugié d'abord à Poitiers, puis à Chinon.

Son pouvoir ne s'étendait plus que sur deux ou trois villes, dans le Poitou et la Touraine.

Peu désireux du trône, dont il avait hérité à la mort de Charles VI son père, il oubliait auprès de la belle Agnès Sorel ses devoirs de roi, sa propre dignité et la France.

Les Anglais, soutenus par les ducs de Bourgogne et de Bretagne, étaient partout les maîtres. La France entière semblait leur appartenir.

Pour sauver cette France en péril si grave, réduite à un tel degré d'abaissement, il fallait un miracle. L'amour de la patrie l'opéra.

Sur les bords de la Meuse, tout à l'extrémité du royaume, vers l'Allemagne, à plus de cent cinquante lieues de Chinon, une jeune paysanne de seize ans, candide et ignorante, simple bergère, comme autrefois Geneviève de Nanterre, d'un petit village ignoré, Domrémy, entre Neufchâteau et Vaucouleurs, *Jeanne Darc* croit entendre au fond de son cœur innocent et pur une voix intérieure, qui lui commande d'aller trouver dans sa retraite lointaine le Roi qu'elle n'a jamais vu, dont elle sait à peine le nom ; de lui offrir ses services pour chasser les Anglais, lui rendre son trône et sauver la France,

Elle écoute cette voix : elle veut lui obéir. *Il faut* qu'elle aille trouver le Roi, lui parler, lui révéler sa mission, le réveiller de sa torpeur, l'entraîner au poste de l'honneur et du devoir qu'il oublie dans une oisiveté honteuse, au milieu des malheurs et des dangers de la patrie dont il ne prend nul souci.

Malgré toutes les prières et les observations de ses pauvres parents, inquiets et effrayés de ses projets qui leur paraissent insensés, elle persiste dans sa résolution d'accomplir le long et périlleux voyage que la voix mystérieuse lui impose.

Elle part dans son costume ordinaire de paysanne lorraine, sous un accoutrement bizarre pour les pays qu'il lui faut traverser.

Elle a une idée fixe : sauver le roi et la France !

A travers mille dangers et des difficultés sans nombre, elle arrive enfin au château de Chinon. Elle demande à parler au Roi. Elle est repoussée et reléguée au château de la Tour, dans le voisinage.

On la croit folle.

Mais rien ne peut ébranler sa résolution bien arrêtée, imposée par une volonté supérieure à la sienne. Elle insiste, elle prie, mais avec autorité. Elle devient impérieuse...

Elle est inspirée. Il faut lui obéir. Ses ordres viennent d'en haut, elle l'affirme !

Son langage est simple, mais sublime, surprenant, fascinateur, entraînant, irrésistible comme la voix qu'elle entend toujours et plus que jamais.

Sa foi ardente surmonte tous les obstacles. Elle la fait partager à tous, même au Roi à qui elle parle enfin, à lui seul, mais devant toute la cour étonnée. Elle lui confie sa mission, qu'elle croit surnaturelle et divine,

Le Roi semble se réveiller d'un long sommeil.

Le temps presse : il faut agir, et sans retard.

Jeanne triomphe de toutes les hésitations. Les princes, les seigneurs, les gentilshommes qui entourent le Roi : Dunois, Lahire, Xaintrailles, Richemont, La Trémouille, le duc de Bourbon, le roi de Sicile, tous cèdent à sa voix. Dominés, enlevés par ses sublimes harangues, ils se laissent guider par elle.

Jeanne leur montre le chemin de l'honneur, du devoir le plus sacré de tous : défendre et sauver la patrie.

Pleins d'enthousiasme, ils marchent à ses côtés, entraînant le Roi lui-même, peut-être malgré lui !...

Ils se dirigent, en hâte, vers Orléans, assiégé par les Anglais. Jeanne Darc quitte son costume de paysanne.

Elle revêt une armure guerrière, monte à cheval, comme ses nobles compagnons d'armes, et se met à leur tête. Nouvel archange, elle porte l'oriflamme d'une main et de l'autre son glaive terrible pour les ennemis, qu'elle taille en pièces autour d'elle.

En montant elle-même à l'assaut du fort des Tourelles, occupé par les Anglais, elle est blessée par une

flèche, entre le cou et l'épaule, le 7 mai 1429. — Elle avait annoncé, le matin, qu'elle serait blessée au-dessus du sein.

Cette blessure ne l'arrête que le temps nécessaire pour la panser. Elle retourne aussitôt à l'assaut, où l'appellent *ses voix*. Ses valeureux compagnons imitent son exemple, et font un épouvantable carnage. Les Anglais terrifiés sont vaincus. Ils lèvent le siège d'Orléans et fuient les bords de la Loire, qui leur ont été si funestes.

Jeanne entre avec le Roi à Orléans, dont elle vient d'opérer la délivrance. Elle va maintenant le faire sacrer à Reims, après une marche triomphale à travers soixante lieues de pays ennemi. Elle y porte sa glorieuse oriflamme. « Elle a été à la peine ; elle sera à l'honneur ! » Sa modeste famille est appelée à Reims, pour assister avec elle au sacre du Roi.

Le vœu qu'elle avait fait, à Domrémy, est accompli. Elle pourrait, elle devrait peut-être retourner au village, en compagnie de ses vieux parents, auxquels elle vient de gagner de si beaux titres de noblesse ! Sa mission n'est-elle pas terminée ?

Non ! les Anglais, chassés d'Orléans, occupent encore une partie de la France, la plus voisine de leur pays. Elle veut ne s'arrêter qu'à la mer. Elle veut voir les derniers de leurs vaisseaux se diriger vers l'Angleterre.

L'armée royale s'avance donc vers Paris, que Bedford, soutenu par le vieux parti bourguignon, tient toujours en son pouvoir. Le 25 août, elle s'empare de Saint-Denis ; l'attaque est résolue ; elle a lieu le 8 septembre. Comme toujours, Jeanne est la première à l'assaut, mais elle ne triomphera pas cette fois : une pierre brise son épée, sa blanche bannière s'est échappée de ses mains, elle-même est tombée, la cuisse traversée par un trait d'arbalète. Il fallut l'enlever, malgré elle, du fossé au bord duquel elle gisait sanglante, et le roi, découragé, se retire sur les bords de la Loire.

Cependant la guerre continue, et la Pucelle, guérie, ne quitte pas le roi. En novembre, elle enlève d'assaut Saint-Pierre-le-Moutier, renonce ensuite à s'emparer de La Charité après quarante jours de siège, guerroya du

côté de Melun, et finalement arrive au secours de Compiègne où elle réussit à s'enfermer avant l'arrivée des Anglais.

Le 23 mai 1430, Jeanne exécute une vigoureuse sortie et fait encore des prodiges de valeur. Cependant un désordre inexprimable se produit dans les rangs français. Jeanne veut rentrer avec ses braves compagnons dans Compiègne. Mais elle trouve la barrière fermée et le pont-levis levé, malgré les précautions prises d'avance pour assurer la retraite.

Ce fait resté mystérieux couvre-t-il une simple imprudence, ou une infâme trahison ? Le gouverneur de Compiègne fut soupçonné d'un perfide et lâche guet-apens. Sa mémoire n'en sera jamais lavée.

Faute ou crime, Jeanne Darc en fut la victime. Elle fut renversée de cheval par un archer picard, près de la porte qu'elle se préparait à franchir. Elle fut aussitôt garrottée et emmenée prisonnière à Rouen, alors au pouvoir des Anglais.

C'est à Rouen, qu'en 1431, il y a quatre cent cinquante ans, au mépris du droit des gens, un tribunal inique, sans foi ni loi, mi-parti anglais et français, mi-parti militaire et religieux aussi, jugea Jeanne Darc, non point comme prisonnière de guerre tombée les armes à la main, mais comme *sorcière !!!*

Dans ce tribunal étrange se trouvaient plusieurs prêtres et évêques français, ministres indignes d'un Dieu dont ils méconnaissent et travestissent les lois, égarés par un fanatisme stupide et barbare, soudoyés par l'or anglais, rebelles au Roi, traîtres à la Patrie !

Faut-il transmettre à la postérité les noms stigmatisés de ces ignobles bourreaux et leur donner la triste célébrité qu'enviait Érostrate ?

Tel n'est pas notre avis.

Que leurs noms odieux, maculés du sceau de l'infamie, soient voués à l'exécration et plongés dans un éternel oubli !

Ils condamnèrent Jeanne Darc sans pitié pour sa jeunesse, sans égard pour ses hauts faits, à être brûlée vive, *comme sorcière*, sur un bûcher élevé au milieu d'une place publique de Rouen. Le Roi, qui lui devait *tout*, ne fit *rien* pour la délivrer ni pour re-

tarder l'exécution de la terrible sentence (30 mai 1431).

Jeanne Darc subit son supplice en pleurant. Où ? à qui s'adressaient ces pleurs ? Dieu seul le sait !

Héroïne, vierge, martyre et trois fois sainte, son nom ne figure point sur la Légende des saints. Son glorieux martyre ne saurait être racheté ni par la réhabilitation tardive faite à sa mémoire longtemps après sa mort, ni par les fêtes annuelles ou centenaires de Rouen ou d'Orléans, dont elle opéra si glorieusement la délivrance, ni par les statues érigées à sa mémoire à Orléans, à Paris, à Rouen et tout récemment à Compiègne, ni par les embellissements de la modeste demeure où elle reçut le jour, à Domrémy, avec sa porte gothique surmontée de trois écussons fleurdelisés et sa statue la représentant couverte de son armure.

Mais son nom, cher à tous les cœurs vraiment français, sera transmis à la postérité, perpétué d'âge en âge, comme un souvenir glorieux pour la France et comme un haut enseignement pour la jeunesse, des prodiges que peut inspirer et faire accomplir l'amour de la patrie.

Charles VII personnellement était indigne d'un si noble dévouement ! Son ingratitude le prouva.

Mais le dévouement de Jeanne Darc ne s'adressait pas seulement au Roi qu'elle ne connaissait pas ; il s'adressait surtout à la Patrie en danger.

Jeanne Darc ne pouvait, dans ses inspirations, séparer la France du Roi lui-même.

La fin de Charles VII fut une expiation de son ingratitude envers Jeanne Darc.

En 1461, trente ans après la mort violente de l'héroïne, Charles VII se laissa mourir de faim, à *Mehun-sur-Yèvre*, en Berry, dans la crainte d'être empoisonné par son fils, qui lui succéda sous le nom de Louis XI.

Ce fils ingrat et cruel ne fut-il pas lui-même un juste châtement pour son père ?

B. L'HOMMÉDÉ.

On ne connaît le véritable visage de la fourberie que lorsqu'on en fait usage.

(Shakespeare.)

COURS DE COMPTABILITÉ

LETRES DE CRÉDIT, CHÈQUES ET WARRANTS
CALCUL DES INTÉRÊTS

LETRE DE CRÉDIT

La Lettre de crédit est une lettre par laquelle un commerçant pour ses voyageurs, et un banquier pour les négociants, ses clients ou autres, invite ses correspondants à payer au porteur ou à une personne désignée, une ou plusieurs sommes jusqu'à concurrence d'un chiffre déterminé.

Pour les voyageurs de commerce, le négociant s'adresse à son commettant, dans une ville quelconque et rédige sa lettre de cette façon :

J'ai l'honneur de vous adresser M de St-Félix mon voyageur, porteur de la présente; vous voudrez bien lui remettre la somme qu'il vous demandera jusqu'à concurrence de mille francs dont vous débiteriez mon compte. — M. de St-Félix vous remettra ses reçus par duplicata, l'un d'eux restera entre vos mains, l'autre vous voudrez bien me l'adresser; le tout pour la bonne règle.

Recevez, Monsieur, mes bien sincères salutations.

(Signature).

Inclus :

Signature de M. de St-Félix
SAINT-FÉLIX.

On envoie par le courrier une copie de la lettre à son correspondant.

La lettre de crédit de banquier se libelle ainsi :

Monsieur de Saint-Aignan, banquier à Bordeaux.

J'ai l'honneur de vous informer que je viens de délivrer sur votre caisse, à M. Frédéric Masson, négociant en vins, à Aignay, par Corberon (Côte-d'Or), une lettre de crédit de quinze mille francs.

Lorsqu'il se présentera à votre caisse pour en réclamer tout ou parties, faites-le signer, confrontez sa signature avec celle que porte le bulletin que vous trouverez ci-inclus; et comptez-lui jusqu'à concurrence de la somme en question.

Recevez, Monsieur, mes salutations empressées.

(Signature).

CHÈQUE (Loi du 14 juin 1865 et du 29 août 1871.)

Le Chèque peut se faire sur la même place ou sur une autre place. — Dans le premier cas, il est payable dans le délai de cinq jours; dans le second, dans le délai de 8 jours.

Toute personne qui émet un chèque doit avoir en dépôt chez un banquier ou dans un établissement financier, au moins la somme équivalente au montant du chèque; sans provision préalable, elle est passible d'une amende de 6 0/0 du montant du chèque.

Le porteur d'un chèque qui n'en réclame pas le paiement dans le délai légal, perd son recours contre les endosseurs; il le perd même contre le tiré, s'il est prouvé que la provision a péri par sa faute. — La date d'un chèque doit être en toutes lettres ainsi que son acquit.

Quand le chèque est à ordre, on le nomme :

Mandat-Chèque

Quand il est au porteur :

Reçu-Chèque

Nous copions l'ART. 5 DE LA LOI SUR

LES CHÈQUES afin que nos lecteurs en prennent connaissance et en fassent leur profit:

« Le porteur d'un chèque doit en réclamer le paiement dans le délai de cinq jours, y compris le jour de sa date, si le chèque est tiré de la place sur laquelle il est payable et dans le délai de huit jours, y compris le jour de la date, s'il est tiré d'un autre lieu. Le porteur d'un chèque qui n'en réclame pas le montant dans les délais ci-dessus perd son recours contre les endosseurs, il perd aussi son recours contre le tireur si la provision a péri par le fait du tiré après lesdits délais. »

Modèle du Chèque.

N° CHÈQUE F.
A représentation, veuillez payer contre ce chèque à l'ordre de M. la somme de
Société de Crédit mobilier.
15, place Vendôme,
Paris, le
Signature.

Le chèque sur place se timbre à 10 c., et celui de place à place à 20 c.

Modèle d'un Carnet de chèques

Série _____ No _____ Somme. Fr. _____ O/ (s'il y a lieu). _____ Date _____	(Nom ou raison sociale du tiré). B. P. F.
	Série . . . N° . . . Le 18 . . .
	Payez à M. ou ordre . . . ou au porteur.
	la somme de _____ (en grosses lettres), au débit de mon ou notre compte.
	B. P. F. _____ Signature :

Modèle de Warrant

MAGASINS GÉNÉRAUX		
Série _____	N° _____	
WARRANT A ORDRE		
Il a été déposé par M. _____ demeurant à _____ les marchandises ci-après désignées, venant de _____ par _____		
NUMÉROS D'ENTRÉE AU MAGASIN	NOMBRE, ESPÈCE ET MARQUE DES COLIS	NATURE DES MARCHANDISES
Entrepôt des douanes	_____	_____
— d'octroi	_____	_____
— des sels	_____	_____
— des sucres indigènes	_____	_____
— libre	_____	_____
Paris, le _____ 18 _____		
Le Chef de bureau,		L'Administrateur,

LE WARRANT

Le *Warrant* ainsi que le *Chèque* sont tous deux d'origine anglaise.

Un *warrant* est un titre délivré par les *Docks* ou *Magasins généraux* agréés par l'État, constatant un droit de gage sur la marchandise déposée par un commerçant, et sur laquelle il peut emprunter.

Les *Docks* ou *Magasins généraux* sont des établissements qui rendent de très grands services et offrent de grands avantages au commerce en général :

1° L'exiguïté des Magasins qui empêche le négociant de faire, si le moment est propice, de gros achats de marchandises ;

2° S'il a besoin d'argent, d'emprunter sur les marchandises en dépôt dans les Magasins généraux, sans pour cela l'empêcher de les vendre s'il en trouve l'occasion ;

3° Et enfin, les droits de douane ou de régie concernant certaines marchandises venant de l'étranger, et qu'il n'acquitte qu'à leur sortie des *Magasins généraux*.

INTÉRÊTS

L'intérêt est le loyer, la commission, le bénéfice d'un capital prêté ou avancé.

Intérêt est donc le nom que l'on donne au prix dont on paye la jouissance d'un capital quelconque.

Le taux ou quotité se fixe à raison de tant pour % l'an, et varie suivant les circonstances.

C'est la *Banque de France* qui est le régulateur du taux de l'intérêt commercial en France.

La somme prêtée s'appelle donc



LES MARTYRS DE LA PATRIE. AGNÈS SOREL A LA COUR DE CHARLES V. I. (Page 331, col. 2.)

principal, ou plus généralement capital; la somme en sus du capital s'appelle donc *intérêt*.

L'intérêt ajouté au capital se nomme *intérêt composé*; dans le cas contraire, on l'appelle *intérêt simple*.

Il y a trois manières de calculer l'intérêt :

- 1° La méthode directe ;
- 2° La méthode du diviseur fixe ;
- 3° La méthode des parties aliquotes.

Dans la méthode directe, pour obtenir l'intérêt d'une somme quelconque, on multiplie le *capital* par le *taux*, en divisant par %.

Exemple :

Nous demandons l'intérêt à 6 % pendant un an, d'une somme de 3,000 francs.

$$\begin{array}{r} 3.000 \\ \quad \quad 6 \quad | \quad 100 \\ \hline 18000 \quad 180 \\ 080 \\ 00 \end{array}$$

Pour obtenir le *diviseur fixe* d'un taux quelconque, on *divise* l'année commerciale, qui est de 360 jours, par le *taux* proposé.

Exemple :

Nous voulons avoir le *diviseur fixe* de 4 1/2 %.

Nous divisons 360, qui est le montant des jours de l'année commerciale, par 4,50, qui représente 4 1/2 %.

$$\begin{array}{r} 360 \quad | \quad 4,50 \\ \hline 0600 \quad 240 \\ 000 \\ 0 \end{array}$$

Nous obtenons donc comme résultat 240, diviseur fixe de 4 1/2 %.

Exemple :

Nous voulons savoir quel est l'intérêt de 500 francs à 4 1/2 % pendant 45 jours.

Nous multiplions 45, le nombre de jours, par 500 qui est la somme :

$$\begin{array}{r} 500 \\ \quad 45 \\ \hline 2500 \\ 2000 \\ \hline \end{array}$$

Ce qui nous donne : 22500, nombre que nous divisons par 240, diviseur fixe de 4 1/2 %.

Opération :

$$\begin{array}{r} 22,500 \quad | \quad 240 \\ \hline 0,900 \quad 937 \\ 1800 \\ 120 \end{array}$$

Nous obtenons donc, comme résultat, 937 ‰.

L'intérêt de 500 francs pendant 45 jours à 1 1/2 ‰ est donc de 93 c.

Pour faciliter le travail à nos lecteurs nous donnons ci-dessous un *Tableau des diviseurs fixes* les plus usités :

TABLEAU DES DIVISEURS FIXES

Taux.	Divis.	Taux.	Divis.
1 ‰	360	4 ‰	90
1 1/4 ‰	288	4 1/2 ‰	80
1 1/2 ‰	240	5 ‰	72
2 ‰	180	6 ‰	60
2 1/4 ‰	160	9 ‰	40
2 1/2 ‰	144	10 ‰	36
3 ‰	120	12 ‰	30

FÉLIX TARPET.

MŒURS ET COUTUMES

LE MARIAGE CHEZ LES NÈGRES SAHARIENS

Nous donnions récemment la description des cérémonies qui accompagnent le mariage chez les Arabes, à Alexandrie. Voici la description des mêmes cérémonies chez les nègres sahariens, que nous empruntons à l'un des livres les plus intéressants de notre collaborateur, M. V. Largeau, témoin de ces fêtes bizarres pendant son séjour à Ouargla, en 1877 (1) :

Je ne sais, dit M. Largeau, si les nègres sahariens ont conservé, pour leurs mariages, peu ou beaucoup de leurs anciennes traditions; mais il est certain que leurs fêtes et cérémonies en cette circonstance sont bien différentes de celles des Arabes.

Quand un jeune noir a fixé ses regards sur une colombe de sa couleur, il fait demander aux parents de sa préférée à quelles conditions sa recherche serait acceptée.

Comme chez les Arabes, le jeune homme donne à sa femme une dot en rapport avec sa fortune à lui : dot destinée à assurer l'existence de l'épouse en cas de veuvage prématuré, ou dans le cas encore où elle divorcerait par suite de mauvais traitements, ou par le simple fait qu'en se présentant devant le cadî elle retournerait ses souliers *la semelle en l'air*, chose bien difficile ici (à Ouargla), puisque la chaussure est un luxe presque inconnu.

Retourner sa semelle en l'air, c'est

1. *Le pays de Birha, Ouargla, etc.* (4 vol. in-16, Hachette et C^e, Paris).

se plaindre d'une abomination qui, en Crète, fut élevée jadis à l'état d'institution...

Toutes les conditions débattues et arrêtées, il est aussi d'usage que le fiancé envoie une *çda* (60 litres) de blé aux parents de la jeune fille, afin qu'ils puissent régaler leurs hôtes pendant tout le temps que dureront les fêtes. Or, le blé est un grand luxe dans ce pays, où les dattes font la base de la nourriture de plus des deux tiers de la population.

La durée de la fête (*takoka*) varie de un à quinze jours, selon le degré de fortune et l'importance sociale des conjoints.

Supposons une fête de cinq jours. Voici comment elle se passe :

Vers les quatre ou cinq heures du soir, les parents et les amis des conjoints, hommes, femmes et enfants, se rendent sur une place ou en dehors de l'une des portes de la ville, non pas, comme chez nous, musique en tête, mais musique en queue et dans l'ordre suivant :

D'abord les femmes, par files de quatre ou cinq, marchant en cadence, les coudes au corps, l'avant-bras en avant, les mains allongées et battant la mesure avec un très singulier mouvement de reins en avant et en arrière (qu'elles ont de commun avec les femmes arabes). Les plus vieilles marchent devant et derrière, formant ainsi l'avant et l'arrière-garde; les jeunes (les demoiselles) sont au centre, tête baissée, affectant une modestie que l'on prendrait presque au sérieux, tant l'imitation est parfaite. Viennent ensuite les hommes, dans un ordre moins régulier; ceux-ci, peu nombreux au début, n'arrivent en grand nombre qu'au lieu du rendez-vous.

Derrière vient la musique, composée d'un instrument arabe, sorte de clarinette (*rhaïtha*) pourvue d'une large rondelle en arrière du bec, rondelle qui a dû être ajoutée à la suite d'un accident. Ne me suis-je pas laissé dire que tel de ces musiciens nègres, dans la chaleur de l'improvisation, a bu son instrument en l'avalant par une aspiration trop forte? A droite et à gauche de cet *artiste* principal marchent gravement deux autres virtuoses portant chacun une grosse caisse, sur laquelle ils frappent à tour de

bras avec des morceaux de bois recourbés. Les grosses caisses appartenant surtout à la musique des nègres du Soudan, on peut bien dire que c'est un orchestre mixte arabo-soudanien.

Pour se faire une idée de l'harmonie qui résulte d'un pareil accouplement, on n'a qu'à se figurer un *binou* accompagné par la grosse caisse.

Toute cette foule est plus ou moins sale et déguenillée; seules, les jeunes filles, qui ont besoin d'attirer les regards, sont vêtues de robes rouges qu'elles n'ont jamais brossées. C'est pour cela que la couleur éclatante de cet habit de gala est ternie par une épaisse couche de poussière.

Le cortège arrivé hors de l'enceinte, on allume un grand feu autour duquel, malgré la température élevée, les femmes et les jeunes filles dansent par rangées de quatre ou cinq, en battant la mesure avec les mains, en la notant avec les hanches, tout comme pendant le défilé, mais avec cette différence qu'au lieu de marcher, elles marquent le pas et dansent sur place.

Pendant ce temps, les vieilles font cuire les mets en jacassant; les jeunes garçons regardent les jeunes filles. Quant aux hommes, ceux qui ont des fusils font « parler la poudre » à quelque distance; les autres se racontent de ces histoires invraisemblables de batailles, d'amour ou de *djenoun* comme on n'en invente que dans ce pays.

A un moment donné, le silence le plus absolu succède aux bruits assourdissants: la foule est accroupie autour de *qecda* remplies jusqu'aux bords de couscoussou, de viandes rôties, de bouillies et de ragoûts sans nom, dont l'odeur seule rassasie d'avance l'estomac européen le plus avide.

Après le repas, l'on cause et l'on rit encore pendant quelques instants; puis la foule se disperse et chacun rentre dans son taudis pour y faire la chasse aux scorpions, et s'allonger ensuite sur la guenille qu'on appelle ici gravement son lit.

Le second jour, même promenade en musique, hommes et femmes réunis; le repas a lieu chez le fiancé, qui tue un bouc pour régaler ses hôtes. Avant et après le repas, la poudre *parle* dans la cour de la bicoque, Comme les fusils manquent toujours

d'entretien et que, pour les faire parler plus fort, on les charge jusqu'à la gueule, il arrive parfois qu'une de ces armes éclate, tuant ou blessant trois ou quatre personnes; mais la fête n'est pas interrompue pour si peu; on transporte morts et blessés à leur domicile, et l'on continue.

Le troisième jour, on promène par la ville, afin de les montrer à tout le monde, les cadeaux du jeune homme à sa fiancée. Ils consistent en vêtements et en bijoux; ils sont suspendus sur un lit que portent, en dansant quatre vigoureux gaillards; devant et derrière, marchent les femmes, dans l'ordre déjà décrit, et par derrière les musiciens, allant ou s'arrêtant suivant les caprices de la foule, mais n'interrompant jamais l'unique mélodie dont se compose leur répertoire. Les hommes sont toujours en minorité dans ces promenades.

Les lits, c'est-à-dire les choses auxquelles on donne ici ce nom, sont très rares dans la ville, il n'y en a que chez les riches. Pour ce jour-là, on a recours, le plus souvent, à la complaisance de quelque notable. Qu'on se figure une cage à poulets, en osier ou en branches de palmier, rectangulaire, ayant 1^m50 de long sur 1^m de large, divisée intérieurement en une infinité de petits compartiments servant de supports à la partie supérieure et l'on aura l'idée de ce que, dans ce pays, on appelle un lit. Au-dessus de ce lit, ou plutôt de ce bois de lit, sont fixés deux cerceaux pliés en arc et se croisant vers le milieu. Sur ces cerceaux, qui forment dôme, sont étendus les vêtements offerts.

Ce jour-là, on s'arrête devant les bonnes maisons, où les porteurs font sauter à qui mieux mieux le lit dont ils sont chargés; les femmes dansent autour, tandis que deux hommes de la noce se détachent pour aller quêter. Le produit de cette quête est destiné aux mosquées, où l'on est censé dire des prières pour le bonheur des époux...

Le quatrième jour, réunion des femmes et des jeunes filles chez la fiancée, et grande fête dans la demeure d'icelle. Les hommes n'ont point accès dans le sanctuaire; l'orchestre lui-même se tient dehors, devant la porte. Dans cette réunion intime, on mange d'abord, puis on

danse, puis... c'est un brouhaha qui décourage les musiciens eux-mêmes, jusqu'à l'heure où ces honorables artistes comprennent que la voix furieuse de leurs instruments ne couvrira pas les cris qui partent de l'intérieur. Les virtuoses, auxquels, d'ailleurs, on oublie d'envoyer à manger, abandonnent enfin leur poste.

Le soir du cinquième et dernier jour, qui doit être absolument un mardi, on conduit en musique la mariée chez son époux, où l'un et l'autre doivent demeurer sept jours sans sortir et sans autre distraction que celle de la musique qui joue, chaque soir, devant leur porte, l'air unique dont se compose le répertoire des artistes. Pendant ces sept jours, ils sont nourris aux frais de leurs amis.

Le matin du huitième jour, le jeune marié se rend, armé d'une hache, dans son jardin, ou, s'il n'est pas propriétaire, dans le jardin de l'un de ses amis; il grimpe sur un palmier auquel il coupe la tête; il dépouille ensuite cette tête de ses branches et de son écorce, et en porte le cœur et la moelle à sa jeune femme; en les lui présentant, il lui en donne un coup sur la tête.

La jeune femme s'empare alors de la tête de palmier, et, après l'avoir découpée et nettoyée, la fait cuire dans le couscoussou que les jeunes époux offrent, le lendemain, à leurs parents et amis.

V. LARGEAU.

COURS D'HISTOIRE UNIVERSELLE

X

ATHÈNES — SOLON

(Suite.)

Préférant le gouvernement populaire à tout autre, Solon s'était d'abord occupé de trois objets essentiels, de l'assemblée de la nation, du choix des magistrats et des tribunaux de justice.

Il avait donné l'autorité suprême à l'assemblée de la nation.

Toute décision du peuple devait être précédée par un décret du Sénat.

Les orateurs publics ne pouvaient se mêler des affaires publiques, sans avoir subi un examen sur leur conduite.

Il laissa au peuple le choix des magistrats, avec le pouvoir de leur faire rendre compte de leur administration.

Mais ces magistrats devaient être choisis parmi les gens riches.

Il soumit les jugements prononcés par les magistrats supérieurs à des cours de justice; et il ordonna que tous les citoyens, sans distinction, les thètes comme les pentacosiomédimes, se présenteraient pour remplir les places des juges, et que le sort déciderait entre eux.

Il condamna à mort tout citoyen qui tenterait de s'emparer de l'autorité souveraine.

Enfin, à l'effet d'inspirer aux Athéniens un véritable esprit de patriotisme et d'empêcher qu'ils ne tombassent dans une indifférence coupable sur les intérêts de la République, Solon ordonna que ceux qui, dans les dissensions publiques, n'épouseraient aucun parti et resteraient neutres, seraient déclarés infâmes, condamnés à un exil perpétuel et à la confiscation de leurs biens.

Cette constitution était donc un mélange habile d'aristocratie et de démocratie où la gestion des affaires publiques était réservée aux citoyens éclairés.

Jetons maintenant un rapide coup d'œil sur les lois civiles et criminelles de Solon.

Solon, dans ses lois civiles, considère le citoyen dans sa personne, dans les obligations qu'il contracte, dans sa conduite: dans sa personne, comme faisant partie de l'État; dans les obligations qu'il contracte, comme appartenant à une famille qui appartient elle-même à l'État; dans sa conduite, comme membre d'une société dont les mœurs constituent la force de l'État.

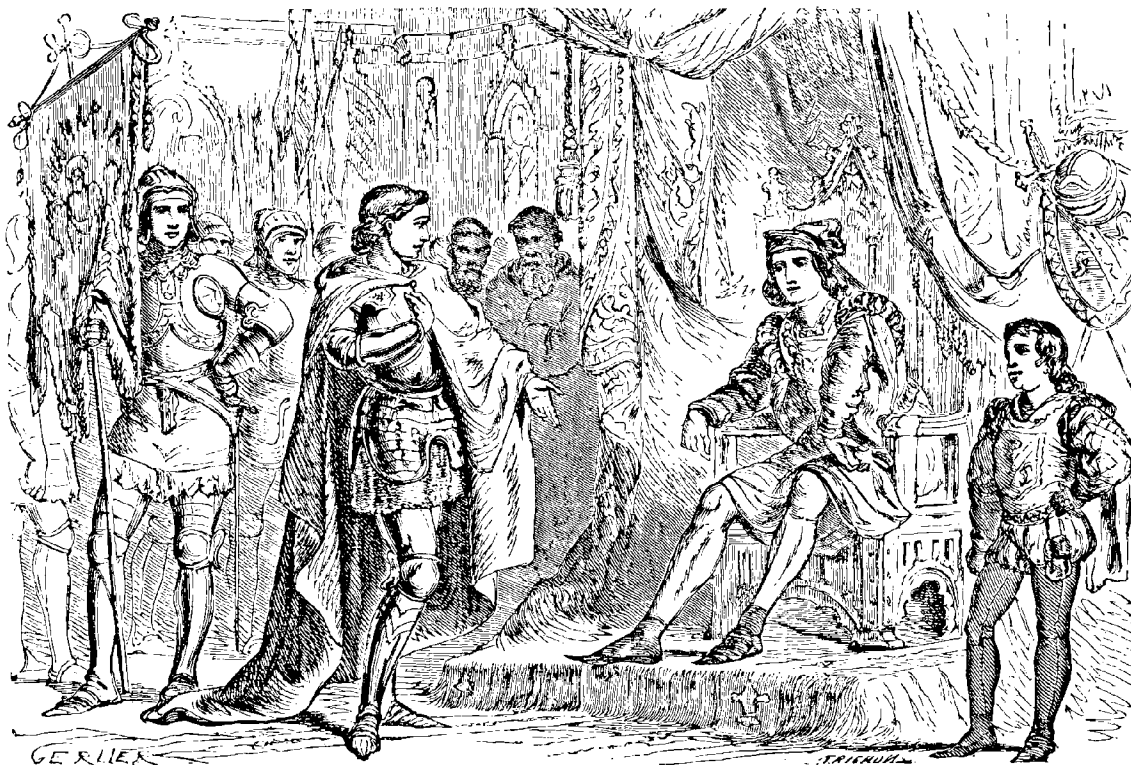
La liberté du citoyen est si précieuse, que les lois seules peuvent en suspendre l'exercice; que lui-même ne peut l'engager ni pour dettes, ni sous quelque prétexte que ce soit, et qu'il n'a pas le droit de disposer de celle de ses fils.

Le législateur lui permet de vendre sa fille ou sa sœur, mais seulement dans le cas où, chargé de leur conduite, il aurait été témoin de leur déshonneur.

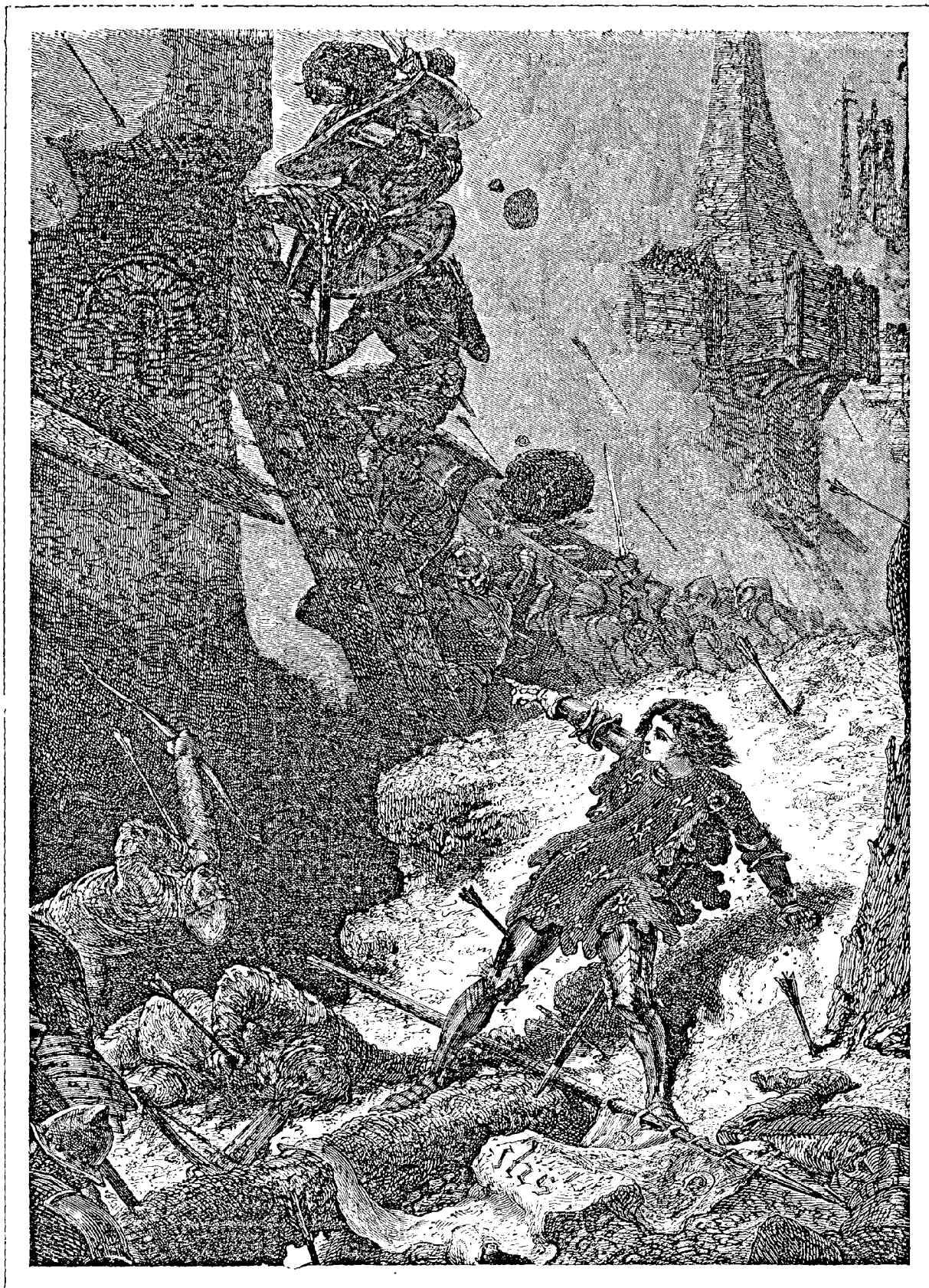
Nous ayons vu que, contre l'hom-



MAISON DE JEANNE DARC A DOMRÉMY (Page 354, col. 2.)



JEANNE DARC DEVANT CHARLES VII (Page 354, col. 3.)



JEANNE DARC BLESSÉE AU SIÈGE DE PARIS (Page 355, col. 1.)

JEANNE DARC.

cide, Solon avait conservé les lois de Dracon.

Lorsqu'un Athénien attente à ses jours, il est coupable envers l'État qu'il prive d'un citoyen. On enterre séparément sa main, et cette circonstance est une flétrissure :

Mais s'il attente à la vie de son père, quel sera le châtement prescrit par les lois? Elles gardent le silence sur ce forfait. Pour en inspirer plus d'horreur, Solon a supposé qu'il n'était pas dans l'ordre des choses possibles!

Solon fit des lois pour défendre le pauvre contre la violence et l'injustice.

Il a publié quantité de lois sur les devoirs des citoyens, et en particulier sur l'éducation de la jeunesse. Il y prévoit tout, il y règle tout, et l'âge où les enfants doivent recevoir des leçons publiques, et l'heure où les écoles doivent s'ouvrir et se fermer. Comme ces lieux ne doivent respirer que l'innocence, qu'on punisse de mort, ajoute-t-il, tout homme qui, sans nécessité, oserait s'introduire dans le sanctuaire où les enfants sont rassemblés.

Il veut que l'on s'applique à conserver la pureté de leurs mœurs, à les préserver de la contagion des mauvais exemples et des dangers de la séduction.

Solon assigne des récompenses aux vertus, et le déshonneur aux vices, même pour les gens en place.

Les enfants de ceux qui meurent les armes à la main, doivent être élevés aux dépens du public.

Les femmes sont contenues dans les bornes de la modestie; les enfants sont obligés de nourrir dans leur vieillesse ceux dont ils ont reçu le jour; les enfants des courtisanes sont dispensés des obligations de cette loi.

On le voit, dans ses lois civiles, Solon encouragea le travail et ne sacrifia jamais, comme Lycurgue, l'homme au citoyen, la morale à la politique.

Il convient, avant de pousser plus loin, de faire ici un parallèle succinct entre le législateur de Sparte et le législateur d'Athènes.

Certes, il ne fallait pas attendre de Solon une législation semblable à celle de Lycurgue. Ils se trouvaient l'un et l'autre dans des circonstances trop différentes.

Les Lacédémoniens occupaient un pays qui produisait tout ce qui était nécessaire à leurs besoins. Il suffisait au législateur de les y tenir renfermés, pour empêcher que des vices étrangers ne corrompissent l'esprit et la pureté de ses institutions.

Athènes, située auprès de la mer, entourée d'un terrain ingrat, était forcée d'échanger continuellement ses denrées, son industrie, ses idées et ses mœurs, avec celles de toutes les nations.

La réforme de Lycurgue précéda celle de Solon d'environ deux siècles et demi.

Les Spartiates, bornés dans leurs arts, dans leurs connaissances, dans leurs passions même, étaient moins avancés dans le bien et dans le mal que ne le furent les Athéniens du temps de Solon.

La maison de Lycurgue occupait depuis longtemps le trône de Lacédémone : les deux rois qui le partageaient alors, ne jouissant d'aucune considération, Lycurgue était, aux yeux des Spartiates, le premier et le plus grand personnage de l'État.

Solon était un simple particulier, revêtu d'une autorité passagère qu'il fallait employer avec sagesse pour l'employer avec fruit; de plus, il se trouvait averti, par l'exemple récent de Dracon, que les voies de la sévérité excessive ne convenaient point aux Athéniens.

Rien ne ressemble moins au génie de Lycurgue que les talents de Solon, ni à l'âme vigoureuse du premier que le caractère de douceur et de circonspection du second.

Mis à la place l'un de l'autre, Solon n'aurait pas fait de si grandes choses que Lycurgue, et l'on peut douter que Lycurgue en eût fait de plus belles que Solon.

Solon, après avoir donné ses lois, s'éloigna comme Lycurgue, et alla consulter la sagesse des vieilles nations de l'Orient.

Quand il revint, en 565, ce fut pour voir Athènes se donner un maître. En son absence, en effet, les partis qu'il avait cru étouffés avaient reparu, et de ces luttes nouvelles sortit la tyrannie de Pisistrate, qui, sans abolir la constitution, sut, comme favori du peuple et chef de la démocratie, exercer dans la ville une in-

fluence qui balança et éclipsa celle des magistrats; tyrannie douce, au reste, sans violence et amie des lettres et des arts. En 560, il parvint, en feignant qu'on avait voulu l'assassiner, à se faire donner des gardes; chassé en 554, il fut rappelé au bout de six ans par le chef du parti des Eupatrides, Mégacles, dont il épousa la fille, et qui le fit exiler encore en 547. Il rentra dix ans après, mais cette fois pour garder le pouvoir jusqu'à sa mort (528), et honorer, sinon légitimer son usurpation par une administration habile et prospère.

Mais, il faut l'avouer, quoique, dans une monarchie, Pisistrate eût pu passer pour un modèle de bon roi, on ne saurait trop blâmer un ambitieux usurpateur qui oublie ses serments à la république et lui substitue sa tyrannie.

Les deux fils de Pisistrate, Hipparque et Hippias, lui succédèrent (528), et gouvernèrent ensemble; mais Hipparque étant tombé, en 514, sous le poignard d'Harmodios et d'Aristogiton, Hippias devint un tyran cruel.

La puissante famille des Alcméonides, qui s'était enfuie d'Athènes, crut l'occasion favorable pour renverser le dernier des Pisistratides. Ils subornèrent la Pythie de Delphes, qui décida les Spartiates à les soutenir. Aidés d'une armée dorienne, ils rentrèrent en effet dans Athènes, et réduisirent Hippias à s'enfuir chez les Perses (510). Athènes, délivrée, retombe aussitôt dans les querelles intestines. Clisthènes, chef du peuple, et Isagaros, chef des grands, se proscrivent tour à tour. Le premier à la fin l'emporte, malgré les secours fournis par Sparte à son rival, et, pour récompenser le peuple qui l'a soutenu, il rend la constitution plus démocratique et établit l'ostracisme, coutume qui consistait à faire exiler pour dix ans, comme dangereux pour le moment à la cité, le citoyen dont le nom était inscrit au moins sur six mille coquilles de vote.

Maîtresse de l'Eubée, de la Chersonèse de Thrace, de l'île de Lemnos que Miltiade a conquise; Athènes, au moment des guerres médiques, est déjà une puissance maritime formidable; pour augmenter encore ses forces, Thémistocle fait construire

deux cents navires avec le produit des mines du Laurion.

ARTHUR MONNANTEUIL.

A suivre.

COURS PRATIQUE DE LANGUE ANGLAISE

Méthode Robertson

TREIZIÈME LEÇON

Première Division. — Pratique.

LECTURE

§. 3

Lesson the thirteenth.

« This is certainly the first time I ever heard of such a thing, » said the sultan. « Do you then pretend to say that the daughter of an owl behaves herself so coyly, and that the manners of these birds are no less refined than ours? We give portions to our children, and so do they to theirs, I suppose. But, go on, » added he, « I am curious to know more. »

TRADUCTION LITTÉRALE

Lesson the thirteenth.

Treizième

« This is certainly the first time I ever heard of such a thing, » said he sultan entendis telle | « Do you then pretend | to say that the daughter of on owl behaves herself so coyly, and that the manners of these birds are no less refined than ours? We give portions to our children, and so do they to theirs, I suppose. But | go on, | » added he, « I am curious to know more. » suis curieux de plus

TRADUCTION FRANÇAISE

« Voici certainement la première fois que j'ai jamais entendu parler d'une telle chose, » dit le sultan. « Prétendez-vous donc dire que la fille d'un hibou se comporte avec tant de réserve, et que les mœurs de ces oiseaux ne sont pas moins raffinées que les nôtres? Nous donnons des dots à nos enfants, et ils font de même envers les leurs, je suppose. Mais continuez, » ajouta-t-il, « je suis curieux d'en savoir davantage. »

CONVERSATION

QUESTIONS

ANSWERS

What lesson is this? It is the thirteenth lesson.
Who said that it was the first time he had

ever heard of such a thing?

Le sultan avait-il déjà entendu parler d'une telle chose?

Who behaved herself coyly?

Comment se comportait la fille du hibou?

What did the vizier pretend to say?

Who pretended to say that the daughter of an owl behaved herself coyly?

Whose manners were apparently no less refined than ours?

Comment étaient les mœurs de ces oiseaux d'après l'assertion du vizir?

What do we give to our children?

To whom do we give portions?

What did Mahmoud suppose?

What did he add?

Why did he command his vizier to go on?

PHRASEOLOGIE.

A TRADUIRE EN FRANÇAIS

I was very impatient to see you.

Why were you impatient to see me?

Because I have heard of your marriage with the daughter of a minister.

That marriage is not certain.

Does she not please you?

She pleases me certainly.

Then, you do not please her?

I believe I do not displease her.

Is she not as handsome as when I saw her?

She is as handsome as ever.

Does she not behave herself well?

She has ever behaved herself well.

Her father has promised her to you.

He has promised her to me.

Then I cannot understand why you say that this marriage is uncertain.

I am curious to know it.

If I tell you, you will not repeat it?

No, I promise you.

Well, you must know that her portion is not such as I believed.

I see that you loved her only for her portion.

No. — Never — It was the first time.

The daughter of the owl.

Coyly — She behaved herself coyly.

That the daughter of an owl behaved herself coyly.

The vizier.

The manners of those birds.

No less refined than ours.

Portions.

To our children.

That the owls did so to theirs.

Go on.

Because he was curious to know more.

A TRADUIRE EN ANGLAIS

J'étais très-impatient de vous voir.

Pourquoi étiez vous impatient de me voir?

Parce que j'ai entendu parler de votre mariage avec la fille d'un ministre.

Ce mariage n'est pas certain.

Est-ce qu'elle ne vous plaît pas?

Elle me plaît certainement.

Alors, vous ne lui plaisez pas?

Je crois que je ne lui déplais pas.

N'est-elle pas aussi belle que lorsque je la vis?

Elle est aussi belle que jamais.

Ne se conduit-elle pas bien?

Elle s'est toujours bien conduite.

Son père vous l'a promise.

Il me l'a promise.

Alors je ne puis comprendre pourquoi vous dites que ce mariage est incertain.

Je suis curieux de le savoir.

Si je vous le dis, vous ne le répéterez pas?

Non, je vous le promets.

Eh bien, il faut que vous sachiez que sa dot n'est pas telle que je croyais.

Je vois que vous ne l'aimez que pour sa dot

Deuxième division. — Analyse et théorie.

PRONONCIATION

Exemples.

Merely — Evening — Here — These — Being — We — He — Me — She.

Dans tous ces mots l'*e* est sous l'accent.

Dans les quatre premiers, il est suivi d'une seule consonne et d'un *e* muet.

Dans les cinq autres, il termine la syllabe. Il se prononce *i* long, comme dans le mot français *gîte*.

209. L'*e* se prononce *i* long, comme dans le mot français *gîte*, quand il est sous l'accent et suivi d'une seule consonne et d'un *e* muet, ou quand il est sous l'accent et qu'il termine une syllabe.

Exemples.

Persian — Certain — Dervis — Assertion — Servant — Her — Certainly.

Dans ces mots l'*e* est sous l'accent.

Il est suivi de *r* dans la même syllabe.

Il se prononce *eu*, comme dans le mot français *fleur*.

210. L'*e* se prononce *eu*, comme dans le mot français *fleur*, quand il est sous l'accent et suivi de *r* dans la même syllabe.

Exemples.

First — Affirmed — Birds — Third — Sir — Thirteenth.

Dans ces mots l'*i* est sous l'accent.

Il est suivi de *r* dans la même syllabe.

Il se prononce *eu*, comme dans le mot français *fleur*.

211. L'*i* se prononce *eu*, comme dans le mot français *fleur*, quand il est sous l'accent, et suivi de *r* dans la même syllabe.

LEXICOLOGIE

§ 1. — Partie interrogative.

De quel mot *certainly* est-il dérivé?

Quelle est la propriété de la terminaison *ly*?

Pourquoi dit-on *a thing* au lieu de *an thing* — *an owl* au lieu de *a owl*?

Quel est l'infinitif du verbe irrégulier *heard*?

Pourquoi le verbe *behaves* est-il terminé par une *s*?

Comment le mot *herself* est-il formé?

Comment le mot *coyly* est-il formé?

Pourquoi l'*y* qui termine le mot *coy* n'a-t-il pas été changé en *i*, comme celui de *easy* dans *easily*?

§ 2. — Partie explicative.

THIRTEENTH est dérivé de *three*, trois, qu'en verra plus tard. La formation de ce dérivé sera expliquée dans la prochaine leçon, N° 224.

CERTAINLY est dérivé de *certain* (37), qu'on a vu dans la deuxième leçon.

TIME vient du saxon *tim* ou *tima*. Il signifie *temps*, dans le sens de mesure de la durée, et correspond aussi au mot *fois*. Ses principaux dérivés sont :

Time-keeper et *time-piece*, chronomètre, horloge.

Time-serving, servilité envers le pouvoir.

Time-tables, tableau des heures (de départ, d'arrivée, etc.).

Time-worn, usé par le temps.

To time, régler, adapter au temps, faire à propos.

Timed, en temps.

Timeless, hors de saison.

Timelessly, d'une manière inopportune.

Timely (adj. et adv.), à temps, à propos, en temps convenable.

Timeliness, opportunité, à propos.

After-times, temps à venir.

Belimes, de bonne heure.

To mistime, faire mal à propos.

Mistimed, inopportun; déplacé.

Untimely (adj. et adv.), prématuré, avant le temps, mal à propos.

Behind one's time, en retard.

Before one's time, en avance.

At times, parfois.

At a time, à la fois.

EVER. Dans une des leçons précédentes, nous avons traduit *ever* par *toujours*, et cette fois nous le traduisons par *jamais*. *Ever* correspond au mot *jamais*, quand ce mot n'est pas négatif, c'est-à-dire quand il n'est pas accompagné du mot *ne*.

SUCH vient du saxon *swele*, ou du latin *sic*, ainsi, tellement.

BEHAVES est une forme (65) du verbe *to behave*, qui vient du saxon *gehabban*, et dont les principaux dérivés sont :

Behaviour, conduite, tenue, manière d'être.

To misbehave, se mal comporter.

Misbehaved, mal-appris.

Misbehaviour, mauvaise conduite.

HERSEF est composé du pronom adjectif possessif *her* et de *self*. Voir 137.

COYLY est dérivé de l'adjectif *coy* (37), modeste, timide, réservé, qui vient du français *coi*, et dont on fait les deux autres dérivés suivants :

To coy, se comporter avec modestie; faire des difficultés.

Coyness, modestie, timidité, réserve.

MANNER vient du français *manière*, ou du suédois *maner*. Ses principaux dérivés sont :

To manner, former aux belles manières.

Mannered, qui a des manières, des mœurs

Mannerly (adj. et adv.), poli; poliment.

Unmannered et *unmannerly*, sans manières; grossier, mal élevé.

Unmannerliness, grossièreté.

Unmannerly (adv.), grossièrement.

NO vient du saxon *na* ou *ne*. Il signifie *non*, *aucun*, *nul*, *pas de*.

LESS vient du saxon *læs*. C'est le comparatif irrégulier de *litle*, petit, ou peu. Il s'emploie comme adjectif et comme adverbe et signifie *moindre* ou *moins*. Ses dérivés sont :

To lessen, amoindrir, diminuer.

Lesser, moindre, plus petit.

REFINED est dérivé de *fine*, fin, délicat, beau, élégant, qui vient du français *fin*, et dont les principaux dérivés sont :

To fine, affiner; clarifier.

Finely, finement, délicatement, élégamment.

Fineness, finesse, délicatesse; beauté.

Finer, affineur.

Finery, parure, toilette recherchée; affinerie.

Fining, affinage; clarification.

To refine, raffiner, épurer, purifier.

Refinedly, avec raffinement.

Refinedness et *refinement*, raffinement.

Refiner, raffineur, affineur.

Refinery, raffinerie, affinerie.

Refining, épuration, raffinage.

Superfine, superfine.

Unrefined, non raffiné, non épuré.

OURS est dérivé de *our*, qu'on a vu dans la neuvième leçon. Il signifie *le nôtre*, *la nôtre*, *les nôtres*, *à nous*.

PORTION vient du français. Il signifie *portion*, *part*, *partie*, et *dol*. Ses dérivés sont :

To portion, partager; répartir; doter.

Portioner, celui qui distribue les portions.

Portion, répartition.

Apportioner, répartiteur.

Apportionment, répartition.

To proportion, proportionner.

Proportionable, en proportion.

Proportionably, en proportion.

Proportionless, sans proportion.

Unportioned, sans dot.

Unproportionate et *unproportioned*, disproportionné.

THEIRS est dérivé de *their*, qu'on a vu dans la quatrième leçon. Il signifie *le leur*, *la leur*, *les leurs*, *à eux*, *à elles*.

SUPPOSE vient du français. Ses principaux dérivés sont :

Supposal, supposition.

Supposer, celui qui suppose.

Suppositional, hypothétique.

Suppositious, supposé (non réel).

Supposititiousness, supposition, feinte.

Suppositive, supposé.

Suppositively, par supposition.

To presuppose, présupposer.

Presupposal, présupposition.

212. GO ON. On a déjà vu que *to go* signifie *aller*; *on* veut dire *sur*. Cette particule, ajoutée à un verbe, indique souvent la continuation de l'action exprimée par le verbe.

ADDED est une forme (32) du verbe *to add*, qui vient du latin *addere*, et dont les principaux dérivés sont :

Addible, qu'on peut ajouter.

Addibility, possibilité d'être ajouté.

Additory, qui ajoute.

To superadd, surajouter.

Superaddition, chose surajoutée, surcroît.

I AM complète le présent de l'indicatif du verbe *to be*. Les autres formes de ce verbe nous sont maintenant connues, à l'exception du participe passé, que nous verrons dans la vingtième leçon. On peut maintenant conjuguer les verbes passifs.

213. La conjugaison passive se forme exactement de la même manière qu'en français, c'est-à-dire au moyen du verbe *to be*, être, suivi du participe passé du verbe que l'on conjugue, comme : *I am loved*, Je suis aimé; *I was understood*, J'étais compris; *I shall be heard*, Je serai entendu.

CURIOUS vient du latin *curiosus*, probablement par le français.

214 — § 1 — Les adjectifs qui finissent en *ous* ont au nombre de 880 environ. Ils viennent pour la plupart du latin, les uns directement, les autres par le français.

§ 2 — 152 de ces adjectifs finissent en français en *eur*, et ne présentent pas d'autre différence d'orthographe, comme : *ambitious*, ambitieux; *envious*, envieux; *glorious*, glo-

rieux; *precious*, précieux; *famous*, fameux.

§ 3 — Il y en a 51 qui finissent en français en *eur*, mais qui ont en outre une légère différence d'orthographe, comme : *advantageous*, avantageux; *calumnious*, calomnieux; *parsimonious*, parcimonieux; *venomous*, venimeux; *virtuous*, vertueux.

§ 4 — Presque tous les autres sont faciles à comprendre, bien que leur terminaison s'éloigne de la forme française. En voici des exemples : *cetaceous*, cétacé; *crustaceous*, crustacé; *spontaneous*, spontané; *erraneous*, erroné; *analogous*, analogue; *viviparous*, vivipare; *oviparous*, ovipare; *metalliferous*, métallifère; *umbelliferous*, ombellifère; *carnivorous*, carnivore; *granivorous*, granivore.

§ 5 — Parmi ceux qui finissent en français en *eur*, sans autre différence d'orthographe, il y en a 75 dont on fait des adverbes, avec la terminaison *ly* (37), comme : *capriciously*, capricieusement; *harmoniously*, harmonieusement; *furiously*, furieusement; et 80 dont on fait des substantifs, avec la terminaison *ness* (177), comme : *insidiousness*, perfidie; *officiousness*, manière d'être officieuse; *resinousness*, nature, résineuse.

Les principaux dérivés de *curious* sont :

Incuriousness, incuriosité.

Incuriously, sans curiosité.

Overcurious, trop curieux; trop délicat.

MORE vient du saxon, sans changement d'orthographe.

SYNTAXE.

§ 1 — Part-e interrogative.

Pourquoi dit-on *I ever heard*, plutôt que *I heard ever*?

On dirait en français. *Nous donnons des dots*; pourquoi ce mot *DÉS* n'est-il pas rendu en anglais?

§ 2 — Partie explicative.

215 *I ever heard of.*

Je jamais entendis de,

J'ai jamais entendu PARLER de.

Cette expression, *Entendre parler de*, se rend par *To hear of*; le verbe *parler* est supprimé.

216. *Such a thing.*

Telle une chose.

Une telle chose.

Le mot *such* doit être suivi de l'article indéfini *a*, *an*, au lieu d'en être précédé.

217. *Are no less refined.*

Sont *NON* moins raffinées.

Ne sont *PAS* moins raffinées.

On pourrait dire aussi *not less*. L'usage autorise et réclame même quelquefois l'emploi de *no*, au lieu de *not*, devant certains adverbes au comparatif, suivis de *than*, exprimé ou sous-entendu. On dit *no more*, *no better*, *no worse*, *no further*.

218. *No less refined than.*

NON MOINS raffinées QUE.

Le mot *que* se rend par *than*, après *less*.

219. *So do they.*

Ainsi font-ils.

Ils font ainsi.

Le sujet *they* est placé après le verbe auxiliaire *do*, quoique la phrase ne soit pas interrogative, parce que l'adverbe *so* est placé d'abord. Quand on commence une phrase, ou

un membre de phrase, par un adverbe, on met ordinairement le sujet après le signe ou verbe auxiliaire.

220. *Curious to know.*

Curieux DE savoir.

La préposition *de*, devant un infinitif, se rend très-souvent par *to*, surtout quand le mot qui précède est un adjectif.

221. *Curious to know more.*

Curieux de savoir davantage.

Curieux d'un savoir davantage.

Le pronom *en* s'exprime rarement en anglais, lorsqu'il y a un adverbe de quantité ou un nom de nombre dans la phrase.

Troisième division.

Exercices.

EXERCICE PRÉPARATOIRE.

1 — Modèle : *Such a thing.*

Syntaxe, 216. — Une telle mère — Un tel mariage — Un tel traité — Une telle fille — Un tel fils — Une telle faveur — Un tel serviteur.

2 — Modèle : *Less refined than.* Syntaxe, 218 — Moins sombre que — Moins aimable que — Moins beau que — Moins indulgent que — Moins bon que — Moins impatient que.

3 — Modèle : *Less refined than ours.* — Ce serviteur est le nôtre — Ce récit est le nôtre — Cette puissance est la nôtre — Ces états sont les nôtres.

4 — Modèle : *Our subject.* — Notre leçon — Nos ancêtres — Notre pays — Nos lecteurs — Notre retour.

5 — Modèle : *So do they to theirs.* — Cet empire est le leur — Ce langage est le leur — Cette branche est la leur — Ces arbres sont les leurs.

6 — Modèle : *Curious.* — Lexicologie, 214 — Mélodieux — Glorieux — Géléreux — Furieux — Billeux — Cérémonieux — Contagieux — Copieux — Délicieux — Facétieux — Impérieux — Industrieux — Laborieux — Mystérieux — Religieux — Superstitieux — Scrupuleux — Dangereux — Impétueux.

7 — Modèle : *Curious to know.* Syntaxe, 220 — Impatient de savoir — Impatient d'apprendre — Curieux de comprendre — Curieux d'entendre.

8 — Modèle : *Curious to know more.* Syntaxe, 221 — J'en ai trois — J'en ai appris six — Tu en connais sept — Il en donne dix — Nous en voyons davantage.

9 — Je suis aimé — Tu es compris — Il est vu — Elle est appelée — Nous sommes gouvernés — Vous êtes obéis — Ils sont cachés.

COMPOSITION.

1 — Il ne répond jamais quand vous l'appelez — 208.

3 — J'ai entendu parler d'un derviche qui comprenait le langage des oiseaux. — 215.

3 — Vous avez sans doute entendu parler de ce grand homme d'Etat — 215.

4 — Avez-vous jamais entendu parler d'un

14 — Il y a un traité de mariage entre eux, en avez-vous entendu parler? — 215.

15 — Vites-vous jamais un tel homme? — 216.

16 — Ils sont moins attentifs que jamais. — 218.

17 — Pourriez-vous écouter une telle conversation? — 218.

18 — Il ne faut pas qu'un tel empire soit dépeuplé — 188, 216.

19 — Le fils est moins curieux que la fille — 218.

20 — Nos enfants sont moins curieux que les leurs — 218.

21 — Les mœurs des nations orientales sont moins raffinées que les nôtres — 218.

22 — Jamais je n'obéirai à cet homme — 219.

23 — Jamais il ne saura ce que nous souffrons — 219.

24 — Vainement ils imaginèrent qu'ils seraient entendus — 219.

25 — Dites toujours, dit le sultan à son visir — 212.

26 — Appelez toujours, il ne peut pas vous entendre. — 212.

27 — Le langage des oiseaux est mélodieux — 214.

28 — Êtes-vous curieux de connaître les mœurs des nations orientales? — 220.

29 — Je suis curieux d'entendre ce que vous avez à dire — 220.

30 — Mahmoud avait douze fils, mais son visir en avait davantage — 221.

31 — « N'y a-t-il pas trois hiboux sur cet arbre? » dit Mahmoud. « Non, seigneur, il n'y en a que deux, répliqua le ministre — 22.

32 — Leurs manières vous plaisent-elles? — 207.

33 — Le fille se conduisait-elle modestement? — 207.

34 — Le fils ira-t-il avec sa mère? — 207.

35 — Louis treize avait un ministre ambitieux — 194, 214.

36 — Vous pouvez ajouter ce que je vous ai dit — 183.

37 — Ne pouvez-vous pas vous conduire comme vous devriez le faire? — 58, 160.

38 — Il put entendre les oiseaux, parce qu'il était très près de l'arbre — 58.

39 — Leur conversation pourrait lui déplaire — 174.

40 — Je n'ai qu'un mot à ajouter — 129.

41 — Nous ne les avons vus que quatre fois — 129.

42 — Vous dites que vous savez cela; en êtes-vous certain? — 124.

43 — Dites-moi où demeure son fils — 121.



LES MARTYRS DE LA PATRIE. MONUMENT DE JEANNE DARC, A ROUEN.

traité de mariage entre deux hiboux? — 215.

5 — Je ne peux pas croire une telle assertion — 216.

6 — La fille n'est pas moins belle que sa mère — 217, 218.

7 — La grotte est moins sombre que je ne l'imaginai — 218.

8 — Ces esclaves sont à nous — 138

9 — Riez toujours, dit le derviche — 212.

10 — Mahmoud est un monarque glorieux — 214.

11 — L'empereur peut-il supposer une telle chose? 164, 216.

12 — Il faut que j'ajoute quelque chose à ce récit — 183.

13 — J'ai vu la chose la plus curieuse du monde — 195.

- 44 — Voici ce qu'ajouta leur mère — 121.
 45 — Vous la craignez, quand elle est mécontente — 106.
 46 — Elle se remit, quand elle le vit — 106.
 47 — Il ne se conduit pas bien — 99.
 48 — N'allez pas sans moi — 176.
 49 — Je n'ouvrirai pas la bouche — 53.
 50 — Il ne peut pas cacher sa colère — 47.

RÉCAPITULATION

Observations principales.

209. Prononciation de la voyelle *e*, sous l'accent et suivie d'une consonne et d'un *e* muet, ou terminant une syllabe.
 210. Prononciation de la voyelle *e*, sous l'accent et suivie de *r* dans la même syllabe.
 211. Prononciation de la voyelle *i*, sous l'accent et suivie de *r* dans la même syllabe.
 212. Propriété de la particule adverbiale *ON*, ajoutée à un verbe.
 213. Manière de conjuguer les verbes passifs.
 214. Propriétés de la terminaison *OUS*.
 215. Manière de rendre l'expression française *Entendre parler de*.
 216. Place de l'article indéfini, après le mot *such*.
 217. Emploi de l'adverbe *NO*, au lieu de *NOT*, devant certains adverbess au comparatif.
 218. Manière de rendre le mot *QUE* après *moins*.
 219. Place du sujet dans une phrase qui commence par un adverbe.
 220. Manière de rendre la proposition *DE* devant un infinitif régi par un adjectif.
 221. Cas dans lequel le pronom français *EN* ne se rend pas en anglais.

FIN DE LA TREIZIÈME LEÇON.

NOUVELLES

DE LA RÉPUBLIQUE DES LETTRES
et des États circonvoisins.

L'Espagne vient de célébrer le deux centième anniversaire de la mort de son grand poète dramatique Calderon.

Nous aurions bien fait — peut-être même mieux — d'en parler plus tôt, au lieu de nous laisser emporter par l'actualité nationale et quelque peu terre à terre qui fait les frais de nos précédentes chroniques; mais on ne fait pas toujours aussi bien qu'on le voudrait.

Au reste, puisque nous y voici, ne perdons pas le temps en paroles inutiles.

* * *

Né de parents nobles et illustres, Don Pedro Calderon de la Barca paraît n'avoir cherché d'abord dans l'art dramatique qu'une distraction à des travaux plus sérieux, ou réputés tels,

quoiqu'il comptât à peine treize ans lorsqu'il débuta dans la carrière, par une comédie intitulée *El Carro del cielo*.

De bonne heure il aborda la carrière des armes, et alla guerroyer dans le Milanais et les Flandres, jusqu'à ce que Philippe IV, grand amateur de théâtre, le rappelât à la cour et le nommât surintendant des fêtes du palais, avec mission spéciale de les approvisionner de comédies, drames et autres menues choses de ce genre.

Mais le capitaine Calderon (il était alors capitaine de cuirassiers) n'y tint pas longtemps, et on le voit prendre part à la campagne de Catalogne avec une ardeur nouvelle.

* * *

La paix conclue, Calderon reparut, à la cour, et dès lors se voua entièrement à la littérature dramatique, écrivant pour le théâtre du roi des drames et des comédies, et des *autos sacramentales* pour les églises.

Entré dans les ordres en 1651, il devint successivement chapelain de la chapelle royale et directeur de la congrégation de Saint Pierre, sans que cette nouvelle situation portât le moindre préjudice à sa fécondité d'écrivain.

Calderon écrivit sa dernière pièce, *Hado y Divisa*, dans sa quatre-vingtième année. Il mourut à quatre-vingt-un an, le 25 mai 1681.

Nous avons fait allusion à la fécondité du grand poète espagnol. En effet, il fut d'une fécondité rare : on lui doit 128 drames ou comédies, 200 préludes, 100 divertissements et 95 *autos sacramentales*, pièces sacrées qu'on jouait dans les églises, le jour de la Fête-Dieu principalement.

* * *

Depuis plusieurs mois, nous avons pris soin de le signaler, Madrid préparait laborieusement les fêtes, du bi-centenaire de Calderon.

Des invitations avaient été lancées d'un bout à l'autre de l'Europe, et il y avait un concours auquel les poètes de toutes les nations étaient conviés à prendre part, sans parler d'autres joutes intellectuelles.

Les fêtes commencèrent le 22 mai. Le monument élevé à Calderon à cette occasion fut débarrassé de son voile; les réunions littéraires, concerts, conférences, banquets, s'en donnèrent

à l'envi, et le soir, tous les théâtres jouèrent des pièces de Calderon.

Le 25, anniversaire de la mort du poète, il y eut service solennel à San José, auquel assistèrent le roi et toutes les illustrations présentes à Madrid; après le service, on se rendit processionnellement à San Pedro, où se trouve le tombeau de Calderon.

* * *

Il y eut une nouvelle et nombreuse procession le lendemain, et le 27, une cavalcade historique d'une magnificence extraordinaire.

Outre les députations des municipalités, des sociétés littéraires, commerciales et autres du royaume, on vit défiler de nombreux chars de triomphe, des statues et des groupes allégoriques, qui trainés par des chevaux, qui portés par des soldats en costumes et en armes du XVII^e siècle.

Un véritable monument, érigé près de la Puerta de Alcala, représentait Calderon assis sur l'Hélicon — dans un fauteuil confortable, escorté de Thalie et de Melpomène accroupies de chaque côté, sur le soubassement d'un temple à colonnade. Audessous, à droite, la Renommée embouchant sa trompette.

Des flancs du rocher figurant l'Hélicon, s'échappaient les eaux claires d'une cascade; et sur le bord se dressait la statue de l'Espagne avec le lion classique couché à ses pieds.

* * *

Les fêtes de Calderon ont été vraiment splendides, et se sont passées pour le mieux, au milieu de l'enthousiasme populaire. Elles font certainement honneur aux sentiments des Espagnols.

On pourrait trouver, il est vrai, qu'on s'y est pris un peu tard : deux cents ans, c'est bien long pour qui attend ! Mais comme ces grandes fêtes ont surtout pour objet d'être agréables ou utiles à ceux qui les donnent, c'est affaire à eux.

En France, nous sommes en train de changer cela, et c'est de leur vivant (pour une fois du moins) que nos poètes triompheront.

Pourvu qu'on ne les traîne pas aux gémonies dans deux cents ans !... Car le sage sait tout prévoir, et je ne serais pas du tout rassuré, pour ma part, de triompher sitôt.

**

On annonce du même coup que le maréchal de Mac-Mahon se dispose à publier des *Souvenirs* de sa présidence et que le général Miloutine, ex-ministre de la guerre de Russie, écrit une histoire du règne du tzar Alexandre II.

**

Parmi les manuscrits de la vente Firmin-Didot qui ont atteint les prix les plus élevés, il faut citer le *De Bello Judaico* de Flavius Josèphe, manuscrit exécuté sur vélin, dans la première moitié du x^e siècle, à l'abbaye de Saint-Tron, qui a été adjugé au duc d'Aumale pour la bagatelle de 11,000 francs et une *Histoire universelle* jusqu'à la mort de Jules César, volumineux manuscrit grand in-folio sur vélin, du xiv^e siècle, orné de quarante-neuf grandes miniatures, dont deux à pleine page comprennent ensemble onze sujets; ce manuscrit a eu pour possesseur le connétable de Saint Pol dont il porte la signature: il a été adjugé 43,000 à la Bibliothèque nationale.

Cela n'a pas mal été non plus du côté des imprimés: le *Dialogue des créatures*, traduit du latin par Colard Mansion, l'imprimeur brugeois, a été payé 42,500 fr. par le baron James de Rothschild!

**

A propos de ventes, le portrait d'Albert Dürer peint par lui-même, qui a été récemment découvert à Leipzig, vient d'être acquis par un amateur allemand pour la somme de 28,750 fr.

**

Une distribution de prix à l'Académie des beaux-arts:

L'Académie n'ayant pas jugé l'unique mémoire adressé au concours du prix Bordin digne de ce prix, peut-être parce qu'il était tout seul, a chargé une commission de chercher ailleurs.

Sur les propositions de la commission, l'Académie, disposant de 3,000 francs affectés au prix Bordin, a donné à MM. Mantz et Marionneau un prix de 1,000; à MM. Bonnaffé et de Montaignon un prix de 500 francs. Enfin, elle a accordé à M. Marquet de Vasselot une mention honorable.

Pour le prix Chartier (musique de chambre), il a été décerné à M. César

Franck, professeur au Conservatoire.

Voici maintenant le sujet du concours du prix Bordin pour 1883: — espérons que les concurrents seront au moins deux:

« Rechercher et étudier quelles sont les caractéristiques les moins discutables des divers styles architectoniques de tous les temps et de tous les pays, soit dans les compositions générales, soit dans les formes spéciales, soit dans les détails ornementaux, et résumer cette étude dans une sorte de table méthodique, indiquant succinctement, mais nettement, ces divers caractères et ces divers éléments. »

X. RAMBLER.

TRIBUNAUX

LA LETTRE DE CRÉDIT-CIRCULAIRE

Voici un procès que feront bien de méditer ceux de nos lecteurs qui sont dans les affaires.

Une *lettre de crédit circulaire*, ils le savent, est un écrit par lequel un banquier accrédite auprès de divers correspondants placés sur sa route, un client qui doit traverser plusieurs villes, pour une somme qu'il pourra toucher par portions chez ces correspondants, s'il ne préfère la toucher d'un seul coup¹. Ceux-ci, au fur et à mesure, indiquent au verso les sommes par eux versées. Le jour où l'ensemble des sommes égale le chiffre total, la lettre de crédit circulaire est épuisée. Supposez, dans ces conditions qu'au lieu de mentionner son versement au dos de la lettre, un des correspondants l'inscrive sur le feuillet y attaché. Si le porteur est un malhonnête homme, il lui suffira de détacher ce deuxième feuillet pour que le premier recouvre toute sa vertu. Telle est exactement l'aventure qui survenait, au mois de mars dernier, à propos d'une circulaire de crédit délivrée à un nommé Baller, contre remise de 65,000 fr., par le Comptoir d'escompte de Paris.

La lettre, en date du 24, désignait entre autres, comme devant participer au remboursement des 65,000 fr., MM. Verley, Decroix et C^e, banquiers

¹ Voir d'ailleurs le chapitre de ce jour du *Cours de comptabilité*.

à Lille, et le Comptoir d'escompte de Rouen. Le 29, Baller se présente, à Lille, chez MM. Verley, Decroix et C^e, et demande 100 fr. On inscrit cet acompte sur le second feuillet de la lettre. Le lendemain, le voyageur revient et touche 64,000 fr., que l'on porte au-dessous des 100 fr. de la veille. Le 31, Baller arrive à Rouen, se rend aux bureaux du Comptoir d'escompte, exhibe sa lettre de crédit réduite à un simple feuillet et en reçoit le montant intégral.

De telle sorte que le Comptoir d'escompte de Paris était informé à peu près simultanément par les banquiers lillois qu'ils avaient payé 64,100 fr., et par l'établissement rouennais qu'il s'était dessaisi de 65,000 fr. Le Comptoir de Paris ne pouvait rembourser des deux côtés à la fois. On avait eu l'imprudence d'acquitter deux fois la même dette, et il n'en était pas la cause. Qui donc avait eu tort? C'est la question que le tribunal de commerce de Rouen vient de trancher. Son jugement attribue la responsabilité de l'erreur à MM. Verley, Decroix et C^e qui, « en mentionnant leurs paiements sur une feuille blanche adhérent au titre, mais ne pouvant être considérée comme en faisant partie intégrante, ne se sont pas conformés aux instructions de leurs mandants », et « ont inconsciemment, mais par oubli de leurs devoirs professionnels, procuré à Baller le moyen d'accomplir le vol dont il s'est rendu coupable. »

Ces messieurs payeront donc. Mais n'êtes-vous pas d'avis que le Comptoir d'escompte de Paris devrait renoncer aux lettres à double feuillet? Si ce double feuillet offre un tel danger, pourquoi le conserver, lorsqu'il doit rester nu?

X.

ANECDOTES

PENSÉES ET MAXIMES

Celui qui est né pour être un homme, ne doit et ne peut être rien de plus noble, de plus grand, de meilleur qu'un homme.

(Wieland.)

Le Gérant: LÉON LÉVY.

Imp. D. BARDIN, à Saint-Germain.

Chemin de fer sur la Manche.

Nous avons eu soin de tenir nos lecteurs au courant des faits qui se sont déjà produits en ce qui concerne l'établissement de voies nouvelles de communication entre l'Angleterre, l'Allemagne et l'Orient, projet qui, une fois réalisé, portera, si nous n'y prenons garde, un coup fatal et irréparable aux intérêts généraux de la France, en déplaçant la route de la maille des Indes.

Par les tracés d'Outre-Rhin, nos ports maritimes, notre commerce général, nos grandes lignes de chemin de fer surtout, subiront des pertes incalculables par la suppression du transit de l'Inde et de celui de tout l'Orient, qui passerait et serait complètement absorbé par l'Allemagne reliée à l'Italie par le Saint-Gothard.

Un tel plan qui, exécuté, serait une atteinte profonde à notre fortune nationale, ne pouvait manquer d'attirer de nouveau l'attention particulière des Conseils généraux et, aujourd'hui, on peut le dire, la grande majorité de ces assemblées départementales reconnaît l'absolue nécessité de l'établissement d'un chemin de fer entre l'Angleterre et la France.

Tel est, à cet égard, le sentiment des chambres de commerce qu'après avoir donné leur approbation et leur préférence entière à l'exécution de la ligne à ciel ouvert, quelques-unes, allant plus loin, formulent le vœu qu'il serait bon de constituer entre elles un syndicat spécial pour fournir les fonds nécessaires aux premiers travaux de l'entreprise.

De son côté, l'opinion publique apprécie justement la grandeur du péril suspendu sur notre commerce; elle suit avec intérêt l'étude des moyens propres à éviter un tel désastre, dont les conséquences pour notre économie politique seraient autrement graves que celle de la perte d'une bataille; car une nation se relève de la défaite d'une armée; exemple, 1870; mais la perte d'un courant commercial et industriel, jamais; et c'est là ce qui, à cette heure menace la France.

Aussi croyons-nous savoir de source positive que, pour prévenir une telle calamité, des députés viennent de rédiger et de signer une proposition de loi, afin d'appeler l'attention du Gouvernement et celle du pays, sur la réalisation prompte du chemin de fer sur la Manche, œuvre grandiose, d'utilité nationale, s'il en fut, et de la plus haute nécessité, pour notre fortune publique et l'indépendance de la France.

La limpidité de l'eau.

L'eau destinée à la boisson, dit le professeur Cruveilhier doit être incolore, claire, inodore et limpide.

C'est là une règle qui a cependant des exceptions. Il existe, en effet, des eaux potables précieuses, dont la limpidité laisse quelquefois à désirer. L'eau de Saint-Galmier (source Noël) en est le plus frappant exemple.

Apéritive et digestive au premier chef, cette eau si agréable, tient parfois en suspension certaines molécules légères qui semblent en troubler la pureté.

Ces corpuscules, loin de nuire à la qualité de l'eau, constituent réellement un de ses éléments les plus actifs et les plus bienfaisants. — Devant leur formation à un sel ferrugineux, ils donnent à l'eau de la source Noël, des propriétés toniques et reconstituantes qui font d'elle la boisson obligée des estomacs paresseux.

A ces diverses qualités, s'ajoute celle de pouvoir être absorbée pure, c'est-à-dire, sans mélange de vin ou sirop; l'eau de Saint-Galmier Noël possède en effet, un goût particulier, fort agréable au palais; mais pour apprécier cette saveur, il faut qu'elle soit d'authenticité absolue.

Nos lecteurs devront donc s'adresser de préférence à la Société des Villes d'Eaux, 4, rue Chauchat, pour être sûrs d'avoir toutes les garanties de provenance désirables.

CAUSERIE FINANCIÈRE

Nous nous efforçons de vous donner des conseils dans le but soit de vous prémunir contre les mauvaises valeurs, soit d'améliorer votre fortune. Nous prenons, aussi souvent que possible, des exemples généraux qui profitent ainsi au plus grand nombre.

Dans la nombreuse clientèle de la Société des Villes d'Eaux, il y a nécessairement des lecteurs possédant des obligations de chemins de fer ou d'emprunts municipaux: villes de Paris, de Lyon, de Marseille, de Bordeaux, de Lille, etc. Ces obligations sont trop chères et il faut leur préférer les obligations communales 3 % du Crédit foncier de France. En tant que garanties, ces obligations se valent, mais parmi celles qui jouissent du bénéfice du tirage de lots, l'obligation du Crédit foncier se distingue par son bas prix actuel qui laisse une grande marge à la hausse et en attendant un revenu plus élevé.

Exemple: les Communales 3 % sont de 500 fr., elles rapportent 15 fr. Les obligations 3 % de la Ville de Paris sont de 400 fr. et donnent 12 fr. Elles représentent donc les 4/5 d'une obligation du Crédit foncier. Etant donné que celle-ci coûte 460 fr., c'est en abaissant à 368 fr. (400/5 x 4) les cours de l'obligation de la Ville de Paris qu'on les nivellerait avec le cours des obligations du Crédit foncier.

Or, les obligations de la Ville de Paris ne baisseront jamais à 358 fr., le nivellement des cours se fera donc par la hausse des obligations du Crédit foncier.

Le Crédit foncier au-dessous de 1.800 fr. est bon à acheter. La Société des Magasins généraux de France et d'Algérie sont des valeurs d'avenir. Avec de tels titres pas de mécomptes possibles, des réactions passagères tout au plus.

Les obligations Communales de 1881 donnent 4 % d'intérêt et sont émises au pair, c'est ce qui explique la faveur dont elles jouissent.

Les Parts de la Société des Champignonnières sont demandées à 550, ce n'est que le commencement de la hausse que nous avions prédit.

Le commerce des Eaux Minérales se développe considérablement dans cette saison, c'est ce qui nous permet d'accueillir encore les demandes qu'on nous fait sur notre placement privilégié à 6 %. Nous pouvons ainsi utiliser et faire fructifier les capitaux disponibles. C'est donc faire preuve de bon sens financier que d'entrer dans cette combinaison qui renferme à la fois tant d'avantages et tant de sécurités.

Le mois prochain, nous aurons l'assemblée générale de notre Société des Villes d'Eaux, Les résultats sont magnifiques.

SOCIÉTÉ DES VILLES D'EAUX.

PAIEMENT D'INTÉRÊT

Les porteurs de parts de la Société des Villes d'Eaux sont informés qu'à partir du 1^{er} juin, ils ont droit à l'intérêt trimestriel, calculé à 6 francs par an pour chaque part, soit 1 fr. 50 par titre.

Les sociétaires qui n'auront pas adressé avant le 15 juin, des instructions relatives à l'emploi de la somme qui leur revient, la recevront à domicile sans autre avis.

Les sommes provenant des Intérêts de parts de la Société des Villes d'Eaux peuvent être portés au crédit du compte du client. 1^o en attendant la répartition des bénéfices du semestre finissant le 31 mai, afin de ne faire qu'un seul envoi de fonds à fin juin; 2^o en achat, ou paiements pour son compte à Paris; 3^o en

compte pour l'acquisition de nouvelles parts ou d'intérêts sociaux privilégiés de la Société. Toutes les communications doivent être adressées à l'administrateur des Villes d'Eaux, à Paris, rue Chauchat, 4.

PLACEMENTS PRIVILÉGIÉS

Les intérêts sociaux privilégiés de la Société des Villes d'Eaux sont créés en représentation des avances faites sur Marchandises Eaux Minérales, et ont pour garantie:

1^o Les marchandises spécialement affectées comme gage;

2^o Le capital social;

3^o La réserve;

4^o Les bénéfices de l'exercice en cours.

Ils rapportent un intérêt fixe de 6 % l'an, payable par semestre, fin mai et fin novembre. En outre, il est distribué 4 % des bénéfices nets entre chacun des propriétaires d'intérêts sociaux privilégiés.

Ils sont de toutes sommes et sont toujours nominatifs. La transmission se fait par les soins de la Société, sans délais et sans frais, à toute époque, sur demande du porteur du titre.

L'impôt sur le revenu est à la charge de la Société.

Les intérêts et dividendes sont adressés sans frais à domicile.

Les envois de fonds doivent être faits à l'administrateur de la Société des Villes d'Eaux, 4, rue Chauchat, à Paris, en spécifiant qu'ils sont destinés au placement en Intérêts sociaux privilégiés.

Société générale de laiterie

LES RECETTES

Le compte rendu de l'Assemblée générale des Actionnaires de la Société de Laiterie du 11 juin constate que:

« Un actionnaire, M. Moreau, demande qu'il lui soit permis d'émettre un vœu avant que la séance ne soit levée; il voudrait que la Société ne continue pas à publier ses recettes chaque semaine, ainsi qu'elle l'a fait depuis sa constitution. M. Moreau estime que la Société n'a pas besoin de ce témoignage de prospérité. Ses dividendes sauront, mieux que tout, la classer au rang qu'elle mérite.

« L'Assemblée approuvant l'observation présentée par M. Moreau, M. le président dit que le conseil d'administration prend acte du désir qui lui est exprimé, et déclare que le tableau des recettes sera néanmoins tenu chaque semaine à la disposition des actionnaires, au siège de la Société. »

Plusieurs actionnaires sont venus au siège de la Société réclamer l'exécution de ce vœu.

Pour déférer au désir de l'Assemblée, le conseil d'administration a résolu de cesser la publication des recettes.

Il constate que, pour les onze premières semaines du fonctionnement de la société, du 3 avril au 18 juin, le total des recettes s'est élevé à 3,121,906 fr. 96; soit, en moyenne, 40,544 fr. par jour.

Conformément à ce qui a été dit et déclaré à l'Assemblée du 11 juin:

« Le chiffre des recettes sera tenu chaque semaine, à la disposition de tous les actionnaires qui voudront venir en prendre connaissance, au siège de la Société. »

Le Secrétaire Général, A. DELAUNDE.

AVIS AUX ABONNÉS DU MIDI

La succursale de la Société des Villes d'Eaux, à Toulouse, 57, rue Alsace-Lorraine, rend les mêmes services que le siège central à Paris, et les abonnés de la région sont invités à s'y adresser de préférence pour tous leurs rapports avec la Société.

L'ENSEIGNEMENT POPULAIRE

14 JUILLET 1881.

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

1^{re} ANNÉE.

N^o 24. — Prix : 15 centimes.

Rédacteur en chef : ADOLPHE BITARD.

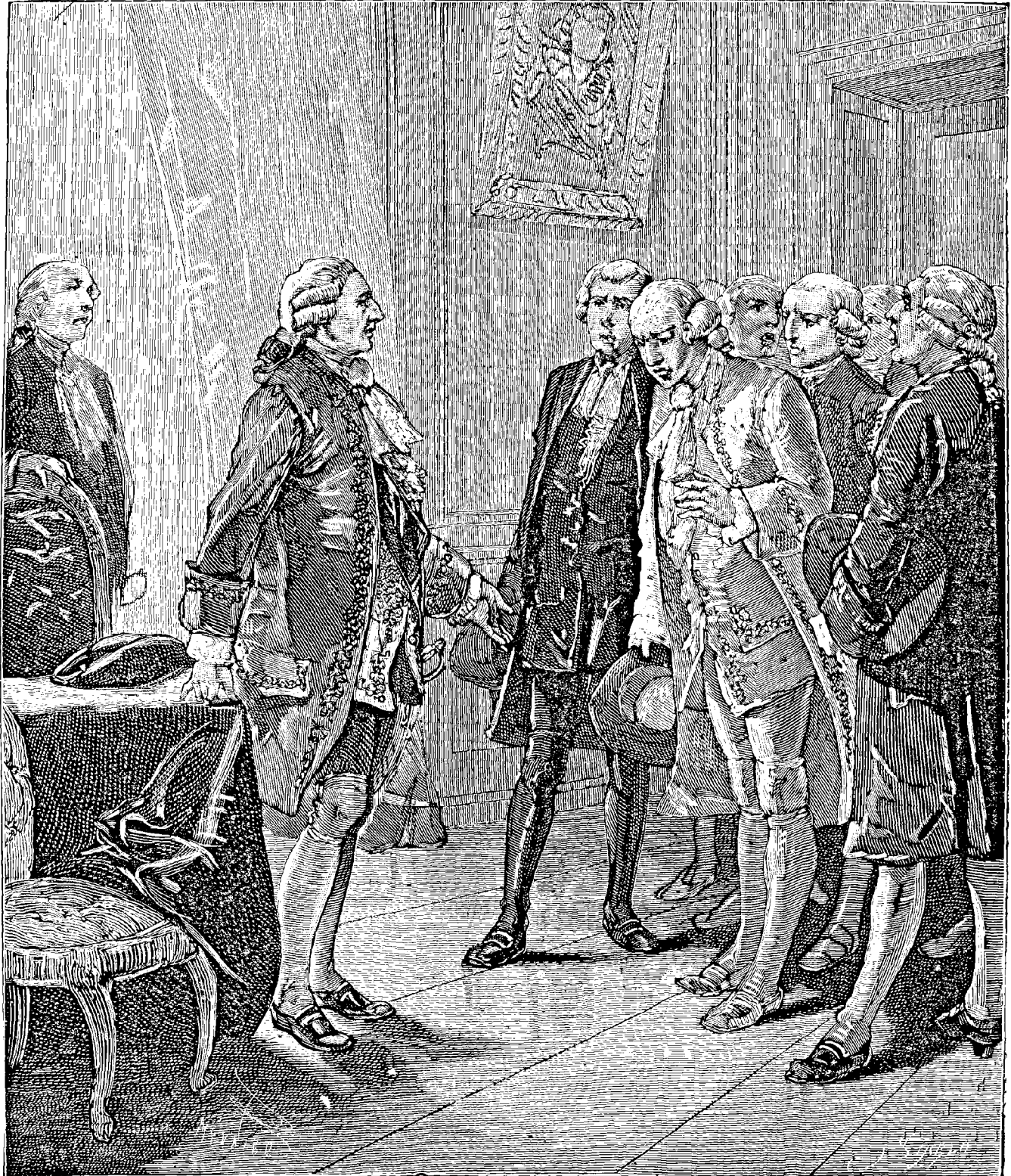
BUREAUX : rue Montmartre, 125.

Abonnements : PARIS, un an, 8 fr. ; six mois, 4 fr. — DÉPARTEMENTS, un an, 10 fr. ; six mois, 5 fr. — ÉTRANGER, un an, 12 fr.

SOMMAIRE

TEXTE. — *Les grands jours de l'histoire de France*: Le 14 juillet 1789. — *Voyages pittoresques en France*: De Marseille à Marseille, par Nice et Ajaccio. — *Histoire de la conquête du Mexique*, Chapitre XVI. — *Mœurs et Coutumes*: La loi de Lynch. — *Cours d'histoire universelle*, Grèce Les guerres médiques. — *Le Livre de l'humanité*. Principes de la morale naturelle: Le mariage (suite). — *Cours pratique de langue anglaise*: Quatorzième leçon. — Nouvelles de la République des lettres et des Etats circonvoisins. — Anecdotes, pensées et maximes. — Correspondance.

ILLUSTRATIONS. — *Les grands jours de l'histoire de France*: « Cette proposition, adoptée, fut présentée au roi par vingt-quatre membres de l'Assemblée. — La Bastille. — Camille Desmoulins au Palais-Royal. — Le 14 juillet 1789 (Prise de la Bastille). — *Histoire universelle*: Mort d'Euclys annonçant la victoire de Marathon.



LES GRANDS JOURS DE L'HISTOIRE DE FRANCE: « CETTE PROPOSITION FUT PRÉSENTÉE AU ROI... » (Page 370, col. 2.)

AVIS IMPORTANT

Toute personne qui prendra un abonnement d'un an recevra gratuitement en prime : les QUADRUPÈDES, de Buffon. Cette prime extraordinaire est un magnifique volume de 320 pages, illustré de gravures entièrement inédites, et vendu en librairie 6 francs.

AVIS

Changements d'adresses. — Nous rappelons à nos abonnés que toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée d'une des dernières bandes du journal, et de 1 franc pour nouveaux frais.

LES GRANDS JOURS

DE L'HISTOIRE DE FRANCE

LE 14 JUILLET 1789

Le 8 juin 1880, sur la proposition de M. B. Raspail, la Chambre des députés adoptait le 14 juillet pour date de la fête nationale.

Le choix était excellent, puisqu'il s'agit de fêter la Révolution; seules l'ignorance ou la mauvaise foi y pouvaient trouver à redire, car il est certain que, sans la victoire populaire qui a marqué cette journée mémorable, l'Assemblée n'avait plus que quelques jours à vivre, et que la Révolution était étouffée *ab ovo*, dans le sang des patriotes.

On ne saurait avoir oublié, si peu qu'on ait de lecture, quelle était la situation à cette date : Paris livré à la famine et investie par une armée étrangère, composée de régiments allemands et suisses, la seule qui eût la confiance du roi et surtout de la reine, était dans une agitation fiévreuse qu'augmentaient encore les provocations du parti de la cour : « s'il faut brûler Paris, disait Breteuil, on le brûlera! »

Cependant l'Assemblée poursuivait ses travaux dans un calme apparent : elle élaborait la Constitution. Le 8 juillet, Mirabeau les fit interrompre en proposant de demander au roi l'é-

loignement des troupes qui cernaient Paris. Cette proposition, adoptée, fut présentée au roi par une commission de vingt-quatre membres dont Louis XVI crut charmant de se moquer, en disant que, si l'Assemblée éprouvait des craintes, il ne demandait pas mieux que de la transférer à Noyon ou à Soissons.

Deux jours après, Necker, qui était le ministre populaire, était remplacé.

On voit que le système de provocation contre les patriotes n'était pas un monopole de Breteuil ou du maréchal de Broglie, et que le roi ne se faisait pas faute d'en user. Nous regrettons vivement, pour notre part, qui l'ait payé si cher; mais il nous faut bien reconnaître que c'est sa très grande faute.

Au reste, trop d'historiens ont décrit cette grande journée du 14 juillet 1789, ses origines et ses conséquences, pour que nous venions après eux essayer d'en tracer le tableau; et comme il nous suffit d'en rappeler les faits principaux, ceux qu'il serait coupable d'ignorer, nous emprunterons à celui qu'on est convenu d'appeler le fondateur de la République, mais qui n'est pourtant pas suspect de faiblesse attendrie pour la Révolution, le récit de ces faits :

« C'était le 11 juillet, dit Thiers; Necker avait dit plusieurs fois au roi que, si ses services lui déplaisaient, il se retirerait avec soumission. « Je prends votre parole, » avait répondu le roi.

« Le 11 au soir, Necker reçut un billet où Louis XVI le somma de tenir sa parole. le pressait de partir, et ajoutait qu'il comptait assez sur lui pour espérer qu'il cacherait son départ à tout le monde.

« Necker; justifiant alors l'honorable confiance du monarque, part sans en avertir sa société, ni même sa fille, et se trouve en quelques heures fort loin de Versailles.

« Le lendemain 12 juillet était un dimanche. Le bruit se répandit à Paris que Necker avait été renvoyé, ainsi que MM. de Montmorin, de La Luzerne, de Puysegur et de Saint-Priest. On annonçait, pour les remplacer, MM. de Breteuil, de La Vauguyon, de Broglie, Foulon et Damécourt, presque tous connus pour leur opposition à la cause populaire.

« L'alarme se répand dans Paris. On se rend au Palais-Royal. Un jeune homme, connu depuis par son exaltation républicaine. né avec une âme tendre, mais bouillante, Camille Desmoulins, monte sur une table, montre des pistolets en criant aux armes, arrache une feuille d'arbre dont il fait une cocarde et engage tout le monde à l'imiter.

« Les arbres sont aussitôt dépouillés et l'on se rend dans un musée renfermant des bustes en cire. On s'empare de ceux de Necker et du duc d'Orléans, menacé, disait-on, de l'exil, et l'on se répand ensuite dans les quartiers de Paris.

« Cette foule parcourait la rue Saint-Honoré, lorsqu'elle rencontre, vers la place Vendôme, un détachement de royal-allemand qui fond sur elle, blesse plusieurs personnes, et entre autres un soldat des gardes-françaises. Ces derniers, tout disposés pour le peuple et contre le royal-allemand, avec lequel ils avaient eu une rixe les jours précédents, étaient casernés près de la place Louis XV; ils font feu sur royal-allemand.

« Le prince de Lambesc, qui commandait ce régiment, se replie aussitôt sur le jardin des Tuileries, charge la foule paisible qui s'y promenait, tue un vieillard au milieu de la confusion, et fait évacuer le jardin. Pendant ce temps, les troupes qui environnaient Paris se concentrent sur le Champ de Mars et la place Louis XV.

« La terreur alors n'a plus de bornes et se change en fureur. On se répand dans la ville en criant aux armes. La multitude court à l'Hôtel de ville pour en demander. Les électeurs composant l'assemblée générale y étaient réunis. Ils livrent les armes qu'ils ne pouvaient plus refuser, et qu'on pillait déjà à l'instant où ils se décidaient à les accorder.

« Ces électeurs composaient en ce moment la seule autorité établie. Privés de tout pouvoir actif, ils prennent ceux que la circonstance exigeait et ordonnent la convocation des districts.

« Tous les citoyens s'y rendent pour aviser aux moyens de se préserver à la fois de la fureur de la multitude et de l'attaque des troupes royales.

« Pendant la nuit, le peuple, qui

court toujours à ce qui l'intéresse, force et brûle les barrières, disperse les commis et rend toutes les entrées libres. Les boutiques des armuriers sont pillées.

« Les brigands déjà signalés chez Réveillon, et qu'on vit dans toutes les occasions sortir comme de dessous terre, reparaisent armés de piques et de bâtons et répandent l'épouvante.

« Ces événements avaient eu lieu pendant la journée du dimanche 12 juillet, et dans la nuit du dimanche au lundi 13.

« Dans la matinée du lundi, les électeurs, toujours réunis à l'Hôtel de ville, croient devoir donner une forme plus légale à leur autorité; ils appellent, en conséquence, le prévôt des marchands, administrateur ordinaire de la Cité... »

Mais Flesselles exige, pour répondre à l'appel des électeurs, une réquisition en règle. Ensuite, et le plan d'armement rédigé, pour cette milice bourgeoise qui devait compter 48,000 hommes et avait surtout pour mission de contenir les révolutionnaires. Flesselles s'applique à gagner du temps, à lasser la patience du peuple qui réclame des armes en l'envoyant en chercher à cent endroits où il n'y en a pas, en lui indiquant des caissons d'artillerie qui en apportent un chargement de la manufacture de Charleville et qui, vérification faite, se trouvent remplis de vieux chiffons.

L'indignation déborde. Des bateaux chargés de poudre descendent la Seine à destination de Versailles; on s'en empare, et la distribution de la poudre est aussitôt faite aux citoyens, à l'Hôtel de ville, où elle avait été apportée et où régnait une confusion augmentant d'heure en heure, qui se prolongea pendant toute la nuit.

« Le peuple, continue l'historien de la Révolution, dès la nuit du 13, s'était porté vers la Bastille; quelques coups de fusil avaient été tirés, et il paraît que les instigateurs avaient proféré plusieurs fois le cri « à la Bastille! » *Le vœu de sa destruction se trouvait dans quelques cahiers; ainsi les idées avaient pris d'avance cette direction*¹.

1. Les électeurs du tiers état de Paris, notamment, avaient formulé dans leurs cahiers le vœu que la Bastille fût rasée et qu'on élevât sur son emplacement une colonne portant

« On demandait toujours des armes. Le bruit s'était répandu que l'hôtel des Invalides en contenait un dépôt considérable. On s'y rend aussitôt. Le commandant, M. de Sombreuil, en fait défendre l'entrée, disant qu'il doit demander des ordres à Versailles. Le peuple ne veut rien entendre, se précipite dans l'hôtel, enlève les canons et une grande quantité de fusils.

« Déjà, dans ce moment, une foule considérable assiégeait la Bastille. Les assiégeants disaient que le canon de la place était dirigé sur la ville, et qu'il fallait empêcher qu'on ne tirât sur elle. Le député d'un district¹ demande à être introduit dans la forteresse, et l'obtient du commandant. En faisant la visite; il trouve trente-deux Suisses et quatre-vingt-deux invalides, et reçoit la parole de la garnison de ne pas faire feu si elle n'est attaquée.

« Pendant ces pourparlers, le peuple, ne voyant pas paraître son député, commence à s'irriter, et celui-ci est obligé de se montrer pour apaiser la multitude. Il se retire enfin vers onze heures du matin.

« Une demi-heure s'était à peine écoulée, qu'une nouvelle troupe arrive en armes, en criant : « Nous voulons la Bastille ! » La garnison somme les assaillants de se retirer, mais ils s'obstinent. Deux hommes montent avec intrépidité sur le toit du corps de garde, et brisent à coups de hache les chaînes du pont, qui retombe. La foule s'y précipite, et court à un second pont pour le franchir de même.

« En ce moment, une décharge de mousqueterie l'arrête : elle recule, mais en faisant feu. Le combat dure quelques instants.

« Les électeurs réunis à l'Hôtel de ville, entendant le bruit de la mousqueterie, s'alarment toujours davantage, et envoient deux députations l'une sur l'autre, pour sommer le commandant de laisser introduire dans la place un détachement de cette inscription : *A Louis XVI. restaurateur de la liberté publique.* On voit quel sentiment avait dicté ce vœu : il n'avait rien d'égoïste car, ainsi qu'on l'a souvent répété, le tiers état n'avait à peu près rien à craindre de la Bastille, prison patricienne.

1. Thuriot de la Rozière, électeur du district de Saint-Louis-la-Culture, plus tard membre de la Convention.

lice parisienne, sur le motif que toute force militaire dans Paris doit être sous la main de la ville. Ces deux députations arrivent successivement.

« Au milieu de ce siège populaire, il était très difficile de se faire entendre. Le bruit du tambour, la vue d'un drapeau, suspendent quelque temps le feu. Les députés s'avancent; la garnison les attend, mais il est impossible de s'expliquer. Des coups de fusils sont tirés, on ne sait d'où. Le peuple, persuadé qu'il est trahi, se précipite pour mettre le feu à la place; la garnison tire alors à mitraille. Les gardes françaises arrivent alors avec du canon et commencent une attaque en forme.

« Sur ces entrefaites un billet adressé par le baron de Besenval à de Launay, commandant de la Bastille, est intercepté et lu à l'Hôtel de ville; Besenval engageait de Launay à résister, lui assurant qu'il serait bientôt secouru. C'était, en effet, dans la soirée de ce jour que devaient s'exécuter les projets de la cour. Cependant de Launay, n'étant point secouru, voyant l'acharnement du peuple, se saisit d'une mèche allumée et veut faire sauter la place. La garnison s'y oppose et l'oblige à se rendre : les signaux sont donnés, un pont est baissé.

« Les assiégeants s'approchent en promettant de ne commettre aucun mal; mais la foule se précipite et envahit les cours. Les Suisses parviennent à se sauver. Les invalides, assaillis, ne sont arrachés à la fureur du peuple que par le dévouement des gardes-françaises... »

En somme, deux des défenseurs de la forteresse seulement périrent dans la bagarre; encore peut-on croire qu'ils ne furent immolés que par une funeste erreur, car l'une des victimes était le sous-officier Béquard, qui avait empêché le gouverneur de faire sauter la Bastille, et avec elle peut-être la moitié de la cité.

Cependant le peuple forçait les cachots et en tirait sept prisonniers, dont deux étaient devenus fous : Tavernier, fils naturel du trop fameux financier Paris-Duverney, et un vieillard nommé de Whyte, à longue barbe blanche lui tombant jusqu'à la ceinture, et dont il fut impossible de rien tirer de sensé ni de découvrir les an-

técédents. On découvrit également des instruments de torture atroces, en attendant que la démolition de la forteresse maudite, personnification du despotisme irresponsable, si ce n'est devant l'histoire, fit découvrir des squelettes.

Pendant qu'on opérait les fouilles, la foule se dirigeait vers l'Hôtel de ville en criant victoire! de Launay, cherchant à s'échapper, avait été arrêté et entraîné dans la même direction; mais, malgré les efforts des gardes-françaises Hulin et Élie, il était décapité en route et sa tête plantée au bout d'une pique. Deux invalides, accusés d'avoir pointé les canons de la forteresse, furent ensuite pendus à la lanterne de la Grève. Ce devait être bientôt le tour du prévôt Flesselles, dont la conduite équivoque, ou plutôt hostile, avait vivement irrité le peuple; toutefois, si l'on peut mettre au compte de la « populace » les meurtres précédents, il ne peut en être ainsi pour ce qui concerne celui de Flesselles, tué d'un coup de pistolet au moment où il arrivait au coin du quai, par un jeune homme resté inconnu et qui ne faisait point partie de la foule accompagnant le prévôt des marchands au Palais-Royal.

Mais c'eût été miracle, après tout, qu'une pareille journée se fût passée sans excès : nous en avons vu de pires et de moins justifiés encore, comme nous avons entendu, plus d'une fois, répéter le mot infâme de Breteuil : « S'il faut brûler Paris, on le brûlera!... »

Les nouvelles de Paris, qui arrivaient à Versailles, d'abord contradictoires, devenaient de plus en plus inquiétantes; pourtant une attaque de nuit était représentée à Louis XVI comme un remède héroïque, d'un effet certain, à administrer aux Parisiens. Le roi recula devant cette extrémité; peut-être ne pensait-il pas que la situation fût si grave, car, lorsque le duc de Liancourt alla le retrouver dans sa chambre, au moment où il allait se mettre au lit à son heure habituelle, pour lui faire comprendre la gravité des événements qui venaient de se passer à Paris, et l'exhorter à se rapprocher de l'Assemblée, Louis XVI parut fort surpris.

— Mais, c'est donc une révolte?

— Non sire, lui répondit Liancourt, *c'est une révolution!*

Louis XVI comprit. Malheureusement pour lui, il revint, plus vite encore qu'il n'y était allé, sur ces premières démarches conciliatrices.

L'ère de la Révolution était décidément ouverte.

A. B.

VOYAGES PITTORESQUES EN FRANCE

DE MARSEILLE A MARSEILLE, PAR NICE
ET AJACCIO

Il y avait quinze jours que j'étais en Provence avec la pluie, réfugiée dans les hôtels *where english is spoken*; ce sont ceux où les tentatives les plus sérieuses aient été faites en vue de la propreté et du confort; malheureusement, ces mêmes hôtels, soucieux de leur *respectability*, ne hasardent pas souvent un mets local, un mets qui ne fasse pas partie des menus classiques. Aussi, durant ces quinze jours, je cherchai en vain, avec le soleil, la bouillabaisse, la mer et le mistral. On m'avait bien montré à Marseille le vieux port, la Joliette, le bassin national, etc.; j'avais vu un pêle-mêle original et remuant de mâts et de voiles, et comme l'on m'a appris que les petits bateaux vont sur l'eau, j'avais par induction conclu que, sous ces grandes carcasses goudronneuses, il y avait de l'eau, et peut-être de l'eau de mer! Lorsque je fis le tour de la Corniche¹, je me trouvai devant une superbe baie avec les îles de Pommègue, de Ratonneau, le château d'If sur la droite; les Roucas blancs (rochers blancs et dénudés) de côté et d'autres, les îles de Peïrot, Maire, etc., sur la gauche; le tout dessinant une enceinte qu'il n'est pas difficile de supposer fermée avec un lac au milieu. Le coup d'œil est beau, certainement, mais ce n'est pas là l'Infini!

Je montai à la Bonne-Mère (c'est le nom que les cochers, et bien d'autres peut-être, donnent à Notre-Dame-de-la-Garde); du haut des marches de cette chapelle qui domine le golfe et la ville, je vis une belle nappe d'eau bleue, avec quelques voiles blanches

1. La Corniche est une route accrochée au fond de la baie et longeant la mer durant 7 kilomètres; elle aboutit au Prado.

tendues au vent, mais sur la droite j'avais les toits de Marseille! Impossible que l'Infini fût si habité! Ces baies limpides et calmes, avec des plaques vertes transparentes, au fond desquelles on voit blanchir les cailloux, me rappelaient plutôt certains lacs suisses.

Je partis pour Toulon et, de peur de rien perdre, je m'arrêtai à la Ciotat. J'étais bien tombée! En sortant de la gare, après avoir descendu un très long bout de chemin, on arrive à un tout petit golfe bien enfermé, envahi par d'immenses transatlantiques en réparation; un quai triste, sombre, étroit, rempli de Chinois à queue, qui se promènent, vont, viennent là, comme chez eux; des nègres, en veston d'indienne ou de calicot... Des petits pois à l'huile, du bouillon à l'huile, de l'huile partout!.. C'est dans ce petit port que les vaisseaux retour de l'Inde viennent se radouber; les Chinois sont les serviteurs du bord; les nègres sont employés aux machines; de là cette affluence de visages jaunes et noirs. — Croyez-moi, n'allez pas à la Ciotat pour voir beau!

Toulon me montrerait-il la pleine mer? Hélas! j'avais compté sans la ceinture de rochers qui se referme presque avec le cap Sicié pour former la petite rade, grande cuvette pleine d'eau où se tiennent nombre de vaisseaux et une provision de torpilles; beaucoup de ces vaisseaux d'ailleurs trouvent là leurs invalides. Toulon est au fond de cette rade, la Seyne sur l'autre rive; j'y allai en bateau et poussai par la terre ferme jusqu'au fort Napoléon, aux Tamaris (où il n'y en a pas, mais où George Sand a écrit de belles pages), à Balaguier, etc. Je vis ainsi la grande rade, les Sablettes, etc. Mais toujours les humains, les maisons, les forts limitaient la vue. Néanmoins quelle course charmante à travers ces broussailles de lentisques dont les feuilles se mordorent à la pointe, de romarins en fleurs, de genêts embaumants, puis des chênes lièges, des pins parasols, des immortelles aux feuilles blanches et soyeuses, aux boutons d'or brillants, des touffes de cystes que je voyais pour la première fois et qui de loin, avec leurs fleurs blanches ou rose foncé et leur profusion d'étamines d'un jaune d'or bruni, me semblaient de vigoureuses églan-

tines ; c'est en approchant que je remarquai leurs feuilles cotonneuses et leurs pétales tout chiffonnés d'une rapide éclosion. Une journée de soleil les entr'ouvre, les étire et les effeuille. Ils ont du moins, de leur suave parfum, adouci les violentes senteurs des orangers. Sur divers points des côtes, en Corse surtout, par leur abondance, ils forment de véritables champs.

Et la Farigoule que j'oubliais ! La Farigoule qui pourtant me fit tant plaisir, parce qu'elle justifiait pour moi la Fontaine. Je ne connaissais,

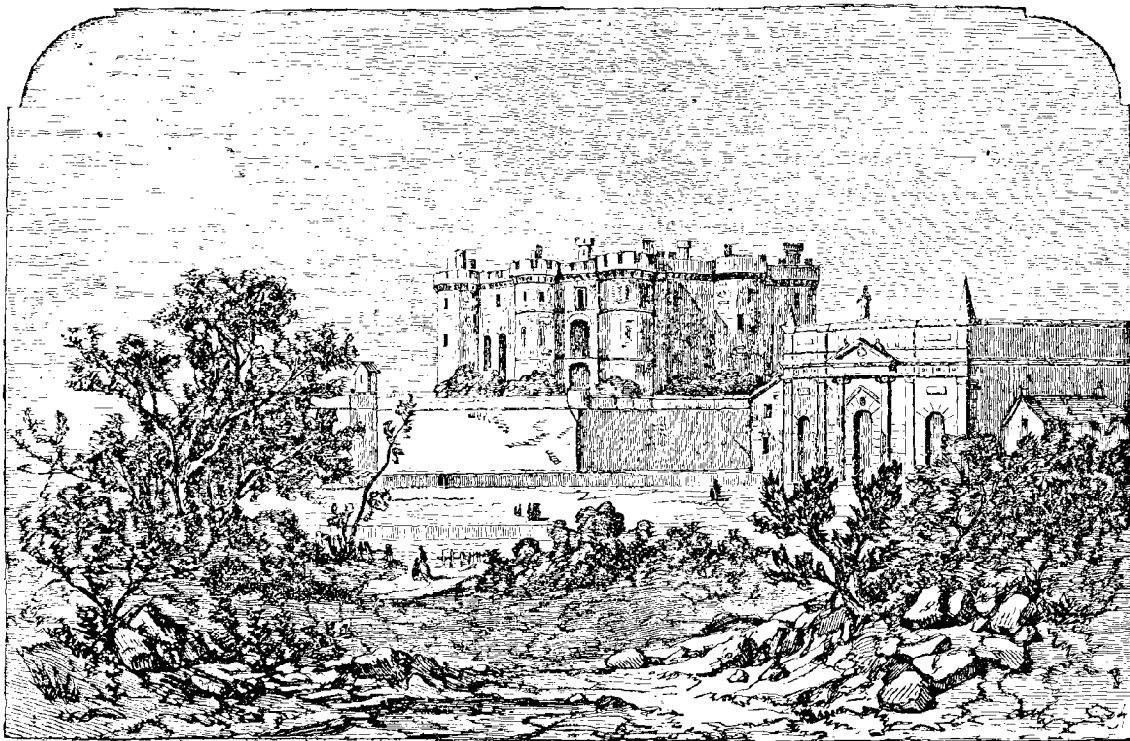
comme bien d'autres, que les maigres bordures de thym, moitié vives, moitié sèches qui, dans le coin de nos potagers, exhalent une âcre odeur de gargote quand on les frôle, et je m'étais souvent demandé comment il s'était pu que Jeannot Lapin eût brouté, trotté, fait tous ses tours

Parmi le thym et la rosée !

Mais en présence de ce thym, poussant à pleines fleurs, presque aussi à pleins champs, deux fois haut comme le lapin, tout vert et tout violet, nourri

assez par le soleil pour devenir un arôme véritable, je comprenais le pauvre Jeannot, je jouissais pour lui. Quel festin et quelles gambades ! Oui, il pouvait bien, en amoureux timide, venir faire à l'Aurore sa cour, caché dans la Farigoule !

Ce fut là aussi que je mis la main sur l'un des quatre attributs de la Provence, que je cherchais avec tant de bonne foi. La pluie était revenue, nous étions d'ailleurs affamés ; nous partîmes à la recherche du Père Louis. — Qu'est-ce que le Père Louis ? Eh !



LES GRANDS JOURS DE L'HISTOIRE DE FRANCE. LA BASTILLE. (Pag. 371, col. 1.)

mon Dieu, le Bignon de l'endroit ; une petite maison blanche avec deux palmiers à la porte ; une bonne réserve où se trouvent en tout temps les cinq ou six espèces de poissons et la langouste nécessaires à la bouillabaisse. En vingt minutes, ces pauvres poissons, que j'avais vus frétilants, ruisselants et brillants dans le filet, étaient sur la table, bien bouillis avec l'huile et le safran ; les rôties étaient bien trempées, toutes les herbes de la Saint-Jean, qui poussent alentour, y avaient ajouté leurs parfums ; c'était tout bonnement délicieux. — L'eau m'en vient à la bouche fort à propos, au milieu de la poussière de Paris. Le Midi ne me semblait plus surfait ! Je me léchais les doigts des rôties !... Quand j'attraperais le soleil et la

mer, bon Dieu quelle fête complète !

Je ne devais guère tarder à en avoir beaucoup trop, de mer, et de mistral aussi. Nous nous arrêtâmes, pour le retour, à Saint-Mandrier. C'est le plus bel hospice de l'Europe, dit-on ; il est réservé aux marins et situé sur le bord de la grande rade ; son jardin est planté de superbes arbres exotiques ; la citerne qui l'approvisionne d'eau douce est une merveille, il paraît, à cause de sa construction en cercles concentriques ; je fus surtout frappée de la nécessité d'une semblable citerne ; à la Seyne, j'avais vu des groupes d'enfants venir à l'école avec une petite fiole qu'ils remplissent d'eau pour l'emporter chez eux ! N'avoir pas de l'eau à boire, n'est pas chose étrange là-bas ?

On nous montra la lingerie de réserve. Chemises, torchons, draps, tout est plié de façon que chaque case représente un vaisseau, une ancre, un sacré cœur, un ave maria etc... Ce que j'admira le plus, c'est le calme de cœur et la paix d'imagination qu'il faut pour se livrer à ce travail !

Je vous fais grâce d'Hyères, où je ne m'arrêtai que pour cueillir des branches d'oranger fleuries, goûter les nêles du Japon, petit fruit jaune plein de noyaux, et manger des fraises ; j'y aperçus une foule de *gentlemen* ayant leurs écharpes blanches roulées autour de leurs chapeaux et de longues Anglaises à dos plats dont les longues, longues dents me font toujours penser à la mère grand du *Chaperon Rouge*.

Cela a l'air d'un parti pris, mais ce fut au milieu d'un déluge que j'arrivai à Fréjus. Ne sachant si les hasards de la vie m'y ramèneraient, je voulais jeter un coup d'œil sur l'antique cité romaine aujourd'hui réduite au rôle de modeste trou. Ce fut en voiture fermée que je visitai les restes de l'aqueduc qui se dressent en plein champ. Cet aqueduc allait à 30 kil. de là chercher l'eau pure et fraîche de la Siagne pour l'amener dans la ville; rien ne coûtait aux Romains pour avoir de l'eau de source, seule propre d'ailleurs au service des autels. Les ruines des arènes, bien que peu de chose à côté de celles d'Arles, sont encore imposantes. L'ellipse reste, entourée de voûtes qui soutiennent quelques gradins; la pierre verte, qui bariole les routes et les constructions modernes, s'aperçoit aussi dans ces maçonneries de cailloux agglomérés dont le temps seul n'eût pas eu raison; des masures ont été adossées à ces murailles.

Quel bon sentiment d'humilité on puise devant ces amphithéâtres à ciel ouvert où des milliers de spectateurs, sans crainte d'être roussis, pouvaient prendre place et, en cas de pluie, s'abriter dans les galeries qui entouraient les gradins (les arènes d'Arles contenaient 25,000 spectateurs). Nos théâtres modernes avec leur gêne, leur entassement, leur coudolement, leurs décors qui ne supportent pas la lumière du soleil, semblent bâtis de boue et de crachat à côté de ces œuvres de géants que les vents, la pluie et les hommes battent depuis 2,000 ans !

A suivre.

ALERIA.

HISTOIRE

DE LA CONQUÊTE DU MEXIQUE

D'après D. Antonio de Solis.

CHAPITRE XVI

Cortès arriva à Tabasco avant Davila, retardé par la rencontre de nouvelles mares, voire de véritables petits lacs qui lui coupaient à chaque instant le chemin. Lorsque enfin il fut arrivé, Cortès s'empressa d'incorporer dans sa propre troupe les cent hommes qu'il lui amenait, et, avant de

donner le signal de l'attaque, il leur adressa l'allocution suivante :

« Camarades,

« Cette ville vous servira de campement pour cette nuit. Là se sont réfugiés les ennemis que vous avez mis en déroute dans la campagne; cette faible muraille qui les défend favorise plus leur frayeur que leur sûreté. Poursuivons donc notre victoire avant de laisser perdre à ces barbares l'habitude de fuir devant nous ou d'encourager leur audace par notre lenteur. »

Et brandissant son épée, il s'élança le premier à l'attaque, suivi de ses soldats.

L'élan fut irrésistible; malgré la pluie de flèches qu'ils paraient avec leurs boucliers, les Espagnols se trouvèrent bientôt au pied des fortifications misérables de la cité indienne. Ils se servirent des embrasures qui y étaient ménagées, pour les arquebuses et les arbalètes, et décimèrent les assiégés qui ne tardèrent point à prendre la fuite et à se réfugier à l'intérieur de la ville.

Les Espagnols, ayant détruit une partie de la palissade, entrèrent sans difficulté. Dès les premiers pas, toutefois, ils s'aperçurent que toutes les rues étaient défendues par des palissades, derrière lesquelles se tenaient les Indiens, qui les accueillirent par une volée de flèches. Le grand nombre des assiégés était, à la vérité, plutôt un embarras qu'un avantage, car ils se gênaient mutuellement.

Vers le centre de la ville, il y avait une grande place où, repoussés de toutes leurs positions, les Indiens tentèrent un suprême effort; mais ce fut en vain, et cédant à la fin, ils s'enfuirent tumultueusement dans les bois voisins. Cortès renonça à les y poursuivre, afin de permettre à ses hommes de prendre un repos nécessaire, et espérant d'ailleurs que les Indiens tenteraient des négociations en vue de la paix.

Tabasco était une ville importante et approvisionnée comme il convient à une place en état de défense. Cependant le pillage ne devait pas être très fructueux: les Indiens avaient eu la précaution, en effet, d'en éloigner leurs familles et tout ce qu'ils possé-

daient de plus précieux. Il fallut se contenter du nécessaire.

Les Espagnols avaient eu, dans cette affaire, une quinzaine de blessés, parmi lesquels Bernard Diaz del Castillo, plus vaillant capitaine que brillant écrivain, à qui l'on doit une histoire de cette conquête. Du côté des Indiens, il y eut un grand nombre de morts et de blessés, mais quant à ces derniers, ils avaient soin de les enlever au fur et à mesure.

Les vainqueurs s'installèrent pour cette nuit dans trois temples de l'intérieur, où s'était livré le combat décisif, et Cortès ne se retira qu'après avoir fait scrupuleusement sa ronde. Au point du jour, la campagne déserte n'offrait aucun aspect menaçant; on n'entendait aucun bruit, on n'apercevait aucun mouvement. Les bois voisins étaient abandonnés. Partout le calme; mais ce calme, trop profond, inspira de la défiance à Cortès et non sans raison, car il ne tarda pas à apprendre que l'interprète Melchior s'était enfui cette nuit même, abandonnant, accrochés à un arbre, ses vêtements européens.

Le déserteur, ayant rejoint ses compatriotes, leur donna des renseignements précis sur la faiblesse numérique des Espagnols, leur apprit qu'ils étaient mortels aussi bien qu'eux et que les armes à feu dont ils se servaient n'avaient rien de commun avec la foudre; il les encouragea ainsi à continuer la guerre. Mal lui en prit, car, ayant été vaincus dans la première affaire qui suivit, ils s'en prirent au malheureux Melchior, qui fut égorgé au pied des idoles.

Ainsi périssent généralement tous ceux dont les conseils patriotiques s'adressent à des peuples trop lâches pour les mettre à profit.

Cependant, Cortès envoya en reconnaissance Pierre Alvarado et François Lugo, avec chacun cent hommes, dans des directions différentes, indiquées par deux sentiers découverts. Ils avaient pour instruction de se replier sur le quartier général dès qu'ils apercevraient des Indiens, de peur qu'ils ne s'engageassent trop au-dessus de leurs forces. Mais un tel ordre n'était pas d'une exécution aussi facile qu'on pouvait le supposer.

Après une heure de marche, François Lugo tombait dans une embus-

cade d'Indiens qui l'assaillirent aussitôt avec une telle impétuosité et en si grand nombre, qu'il n'eut que le temps de former le bataillon carré pour s'opposer à cette attaque furieuse qui menaçait de l'écraser; car le nombre des ennemis augmentait sans cesse, et la poignée d'hommes dont Lugo disposait, ayant à se défendre contre tant d'ennemis, fatiguait énormément et n'avait pas même la ressource de prendre l'offensive.

Par bonheur, Pierre Alvarado, engagé dans un sentier opposé, avait été forcé de changer de chemin pour éviter les marais qu'il avait rencontrés, et peu à peu, s'était rapproché du lieu du combat assez pour entendre les coups d'arquebuse. Aussitôt, se doutant de ce qui était arrivé, il précipita sa marche pour voler au secours de son camarade.

Il ne tarda pas à apercevoir les troupes indiennes, qui lui parurent innombrables, puis Lugo et ses soldats se défendant en désespérés, prêts à succomber. Il s'approcha avec les plus grandes précautions, à l'abri des broussailles, ayant eu soin d'envoyer à Cortès un Indien de Cuba qui faisait partie de sa troupe, pour l'informer de ce qui se passait. Lorsqu'il fut assez près des Indiens, il s'élança sur eux avec une telle furie, que ceux-ci, croyant avoir tous les Espagnols sur le dos, abandonnèrent le champ de bataille et s'enfuirent à la débandade, sans même essayer de résister.

Le détachement d'Alvarado, arrivé si providentiellement, au secours de celui de Lugo se joignit à celui-ci pour effectuer la retraite ordonnée; mais la route du quartier général était interceptée par une troupe d'Indiens, et il fallut de nouveau combattre. Les Espagnols réussirent bien à s'ouvrir un passage, mais pendant longtemps les Indiens les harcelèrent. Enfin, à peu près à la distance de trois à quatre kilomètres, ils aperçurent Cortès arrivant à leur secours.

Les Indiens aussi le virent; ils s'arrêtèrent en conséquence, et, après avoir fait entendre des menaces terribles à l'adresse des étrangers, ils se dispersèrent par groupes, abandonnant définitivement la campagne.

Cortès prit le commandement de la troupe réunie, avec laquelle il rentra au quartier, ne jugeant pas à propos

d'engager une nouvelle action avec des soldats fatigués. Il fallait d'ailleurs songer aux blessés: il y en avait douze, s'il faut s'en rapporter aux seuls documents que nous ayons et qui sont évidemment mensongers sur beaucoup de points importants. Deux de ces hommes succombèrent à leurs blessures. Cette affaire, à cause de cette perte, pourtant insignifiante, compte parmi les plus désastreuses de la conquête pour les Espagnols.

A suivre.

MŒURS ET COUTUMES

LA LOI DE LYNCH

Vous n'êtes pas sans avoir entendu parler de la *loi de Lynch*, et sans avoir entendu expliquer cette loi de dix façons ridicules. Voici là dessus des renseignements que nous empruntons à une revue américaine:

John Lynch était tout bonnement, au XVI^e siècle, un magistrat de l'une des nombreuses cités qui se fondaient çà et là dans le nord de l'Amérique. La ville qu'il administrait était souvent visitée par des nègres marrons et des condamnés en rupture de ban qui y commettaient toutes sortes de déprédations et de crimes; mais John Lynch, homme énergique et impitoyable, ne les ménageait pas; ses concitoyens reconnaissants l'investirent, afin de rendre plus efficace la protection dont il les couvrait, de pouvoirs sans limites comme sans contrôle, dont il usa largement. Les condamnations que Lynch prononçait, tant en matière civile qu'en matière criminelle, étaient sans appel et immédiatement exécutées.

La *loi de Lynch* n'est donc pas une expression exacte; Lynch se bornait à appliquer la loi dans toute sa rigueur et ses arrêts étaient sans appel; mais il n'inventa pas de loi nouvelle. Lorsque, dans certains districts de l'Amérique, on voit la foule indignée, se soulevant à la nouvelle d'un crime atroce, s'arroger le droit que des temps d'exception avaient fait attribuer à un magistrat juste mais sévère elle ne saurait donc prétendre appliquer la soi-disant *loi de Lynch*: elle se fait justice elle-même, voilà tout.

Les tribunaux américains ne pour-

suivent toutefois les *lyncheurs* que pour la forme, ou se montrent aussi indulgents pour eux que les nôtres pour les vitrioleuses.

CANTEMARCHE.

COURS D'HISTOIRE UNIVERSELLE

XI

GUERRES MÉDIQUES

Sommaire.

Cause. Les guerres médiques ont lieu entre les Grecs et les Perses, à l'occasion de la révolte d'Ionie (500); incendie de Sardes.

1^{re} Guerre (500-490). Généraux perses: Mardonius, Datis et Artapherne; Miltiade pour les Grecs. Echec de Mardonius au mont Athos; prise d'Erétrie, en Eubée, par les Perses; leur défaite à Marathon (490). Echec de Miltiade à Paros; sa condamnation et sa mort. Exil d'Aristide.

2^e Guerre (480-479). Généraux grecs: Léonidas, Thémistocle, Eurybiade, Aristide, Pausanias, Xantippe; Xerxès et Mardonius pour les Perses. Passage de l'Hellespont; batailles des Thermopyles et d'Artémisium; Salamine, Platée, Mycale; fuite précipitée de Xerxès.

Intervalle. Trahison de Pausanias; premiers exploits de Cimon, fils de Miltiade, sur les rives de l'Eurymédon (470); il s'empare de la Chersonèse de Thrace.

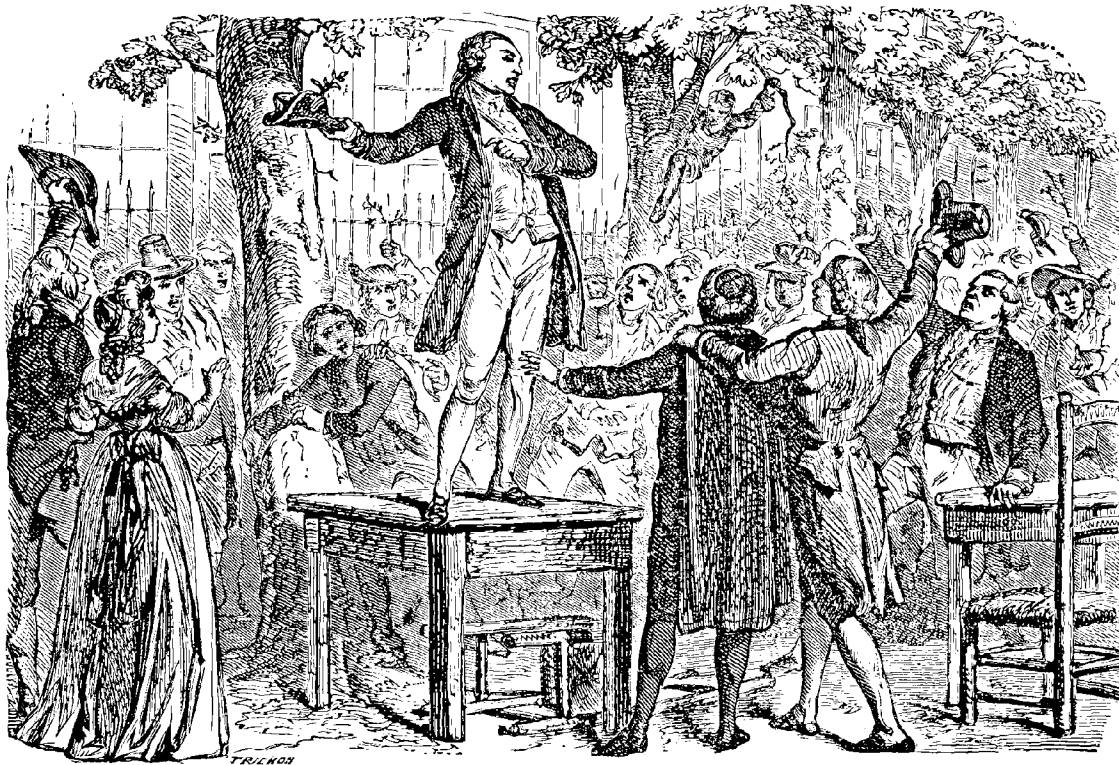
3^e Guerre (470 à 449). Généraux: Artaxerxès Longue-Main, roi de Perse; Cimon, chef des Grecs. Révolte des Égyptiens contre les Perses. Exil de Cimon; rivalité de Sparte et d'Athènes; rappel de Cimon, qui réconcilie Sparte et Athènes; ses victoires près de Cypré et sur les côtes de l'Asie. Traité final de Cimon proclamant l'indépendance de l'Ionie (449); Cimon meurt dans son triomphe.

C'est avec peine que l'historien se détermine à toujours décrire des combats; il devrait suffire de savoir que les guerres commencent par l'ambition des princes et finissent par le malheur des peuples.

Darius venait de faire son expédition de Scythie et de soumettre la Thrace. Les Grecs ne faisaient pas attention à ce redoutable voisin, qui s'établissait si près d'eux, et qui devait être inévitablement tenté d'étendre la main sur leur pays, lorsqu'un événement inattendu provoqua la lutte.

Les Grecs d'Asie, soumis aux Perses, essayaient de recouvrer leur liberté; et comme Milet, colonie d'Athènes, était le centre du mouvement, elle envoya demander à sa métropole des secours que Sparte avait refusé d'accorder.

Athènes donna des vaisseaux et un corps de débarquement qui contribua à la prise et à l'incendie de Sardes



CAMILLE DESMOULINS AU PALAIS-ROYAL (12 JUILLET 1789.) (Page 37^e, col. 3.)



PRISE DE LA BASTILLE (14 JUILLET 1789.) (Page 371, col. 3.)
LES GRANDS JOURS DE L'HISTOIRE DE FRANCE. — LE 14 JUILLET.



HISTOIRE UNIVERSELLE. — MORT D'EUCLÈS. (Page 378, col. 1.)

(500). Une défaite, essuyée au retour de cette expédition, dégoûta les Athéniens de cette guerre, dont tout le poids retomba sur les Ioniens, qui furent vaincus dans une bataille navale.

Milet prise, et toutes les villes grecques de l'Asie replacées sous le joug, une armée persique, sous les ordres de Mardonius, passe en Europe; mais sa flotte est détruite par une tempête près du mont Athos, tandis que les Thraces font éprouver de grandes pertes à l'armée de terre.

Mardonius rentre en Asie.

Une seconde expédition, conduite par Datis et Artapherne, se dirige par mer à travers les Cyclades qu'elle soumet, brûle Érétrie, en Eubée, et débarque 100,000 Perses à Marathon, où 10,000 Athéniens et 1,000 Platéens, sous les ordres de Miltiade, sauvent, par leur héroïque courage, leur patrie, la liberté et la civilisation du monde (490).

D'après Hérodote, l'armée persane perdit environ 6,400 hommes; celle des Athéniens, 192 héros: car il n'y en eut pas un qui, dans cette occasion, ne méritât ce titre.

La victoire assurée aux Athéniens, un soldat, nommé Euclès, courut d'une traite jusqu'à Athènes, se précipita dans la première maison qui s'offrit à lui en criant: *Réjouissez-vous, nous sommes vainqueurs!* et tomba mort d'épuisement!

Le fils de Pisistrate, Hippias, qui s'était, comme nous l'avons vu précédemment, enfui en l'année 510 chez les Perses, périt à cette bataille, ainsi que Stésibé et Callimaque, deux des généraux athéniens. Miltiade y fut blessé.

La bataille de Marathon s'était livrée le 6 boédromion, dans la troisième année de la soixante-douzième olympiade (29 septembre 490).

Cependant cette victoire eût été funeste aux Grecs sans l'activité de Miltiade. Datis, en se retirant, conçut l'espoir de surprendre Athènes, qu'il croyait sans défense; et déjà sa flotte doublait le cap de Sunium. Miltiade n'en fut pas plutôt instruit qu'il se mit en marche, arriva le même jour sous les murs de la ville, éloignée du bourg de Marathon d'environ 140 stades (ou 5 lieues 730 toises), déconcerta par sa présence les projets de

l'ennemi, et l'obligea de se retirer sur les côtes de l'Asie.

Après cette grande journée, Miltiade va punir les insulaires des Cyclades, mais il échoue devant Paros, accusé de trahison, il est condamné à une amende qu'il ne peut payer, et meurt, dans les fers, des blessures qu'il a reçues au service de l'État.

Ces terribles exemples d'injustice et d'ingratitude de la part d'un souverain ou d'une nation ne découragent ni l'ambition ni la vertu. Ce sont des écueils dans la carrière des honneurs, comme il y en a au milieu de la mer. Thémistocle et Aristide, qui s'étaient fait remarquer à la bataille de Marathon, prenaient sur les Athéniens la supériorité que l'un méritait par la diversité de ses talents et l'autre par l'uniformité d'une conduite complètement consacrée au bien public. Le premier, tourmenté nuit et jour par le souvenir des trophées de Miltiade, flattait sans cesse par de nouveaux décrets l'orgueil d'un peuple enivré de sa victoire; le second ne s'occupait qu'à maintenir les lois et les mœurs qui l'avaient préparée: tous deux, opposés dans leurs principes et dans leurs projets, remplissaient tellement la place publique de leurs divisions, qu'un jour Aristide, après avoir, contre toute raison, remporté un avantage sur son adversaire, ne put s'empêcher de dire que c'était fait de la république, si on ne les jetait, lui et Thémistocle, dans une fosse profonde.

A la fin, les talents et l'intrigue triomphèrent de la vertu. Comme Aristide se portait pour arbitre dans les différends des particuliers, la réputation de son équité faisait désertier les tribunaux de justice. La faction de Thémistocle l'accusa de s'établir une royauté d'autant plus redoutable, qu'elle était fondée sur l'amour du peuple, et conclut à la peine de l'exil.

Aristide fut exilé par l'ostracisme. Quand il sortit de la ville, il leva la main au ciel: « Que jamais Athènes, s'écria-t-il, ne se trouve dans des conjonctures qui forcent le peuple à se souvenir d'Aristide! »

ARTHUR MONNANTEUIL.

(A suivre).

Chacun veut en sagesse ériger sa folie
Et, se laissant régler à son esprit tortu,
De ses propres défauts se faire une vertu.

(Boileau.)

LE LIVRE DE L'HUMANITÉ PRINCIPES DE MORALE NATURELLE

DEUXIÈME PARTIE

III

LE MARIAGE

Suite.

Si le mariage a pour effet d'unir l'homme plus intimement à son pays et à la société, l'effet du célibat est encore, au contraire, de le détacher de la chose publique, de concentrer l'homme sur lui-même, de le rendre personnel, égoïste, de lui donner une profonde indifférence pour les autres.

En général, les célibataires deviennent, en vieillissant, des êtres malheureux et, trop souvent, une charge onéreuse pour la société.

Un vieux garçon fortuné est un être qui, dans ses infirmités, se trouve ordinairement abandonné et livré à la rapacité de ses serviteurs; il n'éprouve point, dans ses peines, les soins d'une femme attentive ou d'enfants dévoués; il languit misérablement, entouré de collatéraux avides, soupirant après sa succession.

Les vieilles filles se livrent généralement à une dévotion outrée qui trouve son explication dans le vide de leur esprit et dans l'état d'isolement qui résulte de leur genre de vie; elles ont le cœur rongé par l'envie; elles sont jalouses du bonheur des époux qui habitent dans leur voisinage et elles éprouvent une sorte de jouissance à diviser les ménages les mieux unis. Celles qui sont riches se font les servantes dévouées des jésuites et les renseignent sur ce qui se passe dans les familles au sein desquelles elles pénètrent, tandis que celles qui sont pauvres se font trop souvent les intermédiaires complaisants entre les libertins des deux sexes.

Néanmoins, le célibat est excusable :

Pour l'homme qui, ayant de vieux parents infirmes, aurait des raisons de craindre qu'une jeune femme éprouvât de la répugnance à leur prodiguer les soins exigés par leur état;

Pour celui qui, ayant perdu son père et sa mère, se trouve l'aîné d'une famille d'orphelins trop jeunes pour subvenir à leurs besoins.

Ceux qui, dans ces deux cas, se privent des joies que procure le mariage, sont sanctifiés par leur dévouement.

Si, lorsque leurs charges disparaissent, ces personnes se trouvent dans un âge trop avancé pour avoir le temps d'élever leurs propres enfants, elles agiront même sagement en ne se mariant point ; leurs bonnes actions leur tiendront lieu de famille aux yeux de Dieu, mais à la condition qu'elles se conserveront chastes et qu'elles consacreront une partie de leurs biens à élever des orphelins et à soulager les malheureux.

Quant à celui ou celle que des infirmités secrètes rendent impropre à remplir les devoirs d'époux ou à procréer des enfants sains et robustes, il commettrait une faute grave en se mariant.

Tels sont les cas qui peuvent dispenser du mariage et justifier le célibat.

Que les hommes se marient aussi jeunes que possible et dès que leurs obligations envers l'État le leur permettent, afin d'avoir le temps d'élever et de placer leurs enfants et d'éprouver cette suprême jouissance terrestre de se voir revivre dans sa descendance.

Le père de famille est semblable à un arbre vigoureux qui s'attache à la terre par un grand nombre de racines.

Que les jeunes gens recherchent les femmes robustes, élevées dans des habitudes de travail, d'ordre et d'économie ; elles feront la joie de leur maison, elles conserveront leur amour, elles leur donneront des enfants sains et vigoureux qui soutiendront leur vieillesse, elles augmenteront leur fortune ; qu'ils s'attachent moins à la beauté qu'aux qualités du cœur et de l'esprit. La beauté est une fleur passagère et l'amour un papillon voyage.

Une bonne et honnête femme est un inappréciable trésor ; c'est l'âme humaine sous sa forme la plus belle, la plus gracieuse, la plus accomplie. La douceur, la chasteté, la modestie, sont ce qu'il y a de plus beau sur la terre.

Les mariages qui n'ont que l'amour aveugle et la beauté pour motifs n'aboutissent qu'au dégoût. Le mariage, pour être heureux, doit être chaste.

L'inconstance des époux, le dégoût qu'ils éprouvent souvent l'un pour l'autre, doivent être surtout attribués à l'imprudence avec laquelle les mariages sont contractés.

Si c'est l'amour aveugle qui forme le mariage, cet amour, enivré par la beauté, ne songe nullement aux qualités de l'esprit et du cœur, si nécessaires pourtant pour rendre les nœuds durables ; désenchantés par la jouissance, les époux ne tardent pas à se voir tels qu'ils sont et à se rendre mutuellement insupportables.

Mais, dans les familles livrées au luxe et aux préjugés, c'est rarement l'amour qui préside au mariage : un intérêt sordide, la vanité de la naissance ou de la fortune, des idées fausses de convenances, sont uniquement consultés dans ces alliances.

Les talents, les sentiments, l'amour vrai, la conformité des humeurs et des caractères, la bonne éducation, la douceur, la complaisance, le bon sens, la raison, n'entrent point dans les calculs de ces êtres mercenaires et vains qui ne cherchent qu'à combiner l'opulence et la naissance, comme si la fortune léguée par héritage ou le fait d'être né d'une famille illustre donnaient du mérite à celui qui est incapable d'en acquérir par ses propres forces !

Que peut-il résulter de ce trafic honteux de la richesse et de la vanité ?

Il n'en peut résulter que la honte, car, ou de pareils mariages sont stériles, ou il n'en résulte que des avortons. Dans tous les cas, le mépris, la haine et l'adultère en sont les tristes conséquences.

L'homme qui prend une femme uniquement pour jouir de l'argent qu'elle possède, la femme qui épouse un homme pour jouir de sa fortune ; ceux qui, étant également fortunés, se marient par simple convenance et sans éprouver l'un pour l'autre les sentiments d'affection, d'estime et de confiance indispensables au bonheur domestique, seront châtiés par la nature elle-même, dont ils violent les lois sacrées et seront accablés, ici-bas, d'opprobre et d'infamie.

C'est de l'union des deux époux que dépendent les vertus de leur postérité.

Des mariages honnêtes naissent

des familles nombreuses et honnêtes ; mais les mauvais mariages, les unions intéressées et mal assorties, ou sont stériles ou ne produisent qu'une postérité méprisante.

Un père vicieux et tyran ne formera que des esclaves remplis de vices.

Une mère frivole, galante, dissipée, ne saurait former des filles sages, modestes, retenues.

Une mère de famille incapable de s'occuper, dépourvue de prévoyance et d'économie, ne peut élever que des êtres qui porteront le désordre dans les maisons où ils présideront un jour.

C'est à l'extravagance et à la dépravation de tant de mauvais mariages que l'on doit attribuer la plupart des maux qui affligent les sociétés.

Il faut convenir que l'éducation donnée de nos jours à la femme dans un certain monde, loin de cultiver et d'orner l'esprit fin, l'imagination vive, le cœur sensible que la nature accorde aux femmes, loin de leur inspirer les idées, les sentiments et les goûts qui contribueraient à leur félicité véritable et à celle des époux que le sort leur destine, ne semble se proposer que d'en faire des êtres totalement incapables de songer à leur propre bonheur et à celui de leur famille.

Confiées, dès l'âge le plus tendre, à des béguines qui se sont soustraites au devoir sacré de veiller sur les cheveux blancs des auteurs de leurs jours, à la loi naturelle du mariage et aux douceurs de la vie de famille ; à des femmes qui, ayant fait vœu de chasteté, se trouvent néanmoins journellement en contact, sous les voûtes sombres du cloître, avec des hommes dont la conduite au dehors n'est que trop souvent un sujet de scandale, on les exerce, dès leur premier âge, aux pratiques ridicules et niaisées d'une dévotion idolâtre ; leur tête n'est remplie que de frivolités, d'images déshonnêtées et de craintes puériles.

Au sortir de ces sortes de prisons, où elles n'ont rien appris de ce qui leur est nécessaire pour devenir des épouses fidèles et de bonnes mères de famille, on les jette dans les bras d'un homme qu'elles n'ont jamais connu, mais dont le nom, les titres et la fortune ont flatté la vanité de leurs parents.

Or, comment de pareilles femmes pourront-elles devenir des compagnes dévouées, des mères économes et réglées, des amies sincères, capables de s'attacher à un époux dont les caresses leur semblent autant de péchés et dont la présence les effarouche et les ennue ?

Ce genre d'éducation, si contraire aux principes de la vraie morale, loin d'élever la femme à la hauteur du rôle sublime auquel la nature l'a destinée, la ravale au contraire, en faisant d'elle l'humble servante des prêtres, l'espion de la famille et le mauvais génie de la société.

V. LARGEAU.

A suivre.

COURS PRATIQUE
DE LANGUE ANGLAISE
Méthode Robertson

QUATORZIÈME LEÇON

Première division. — Pratique.

LECTURE

4. 3

Lesson the fourteenth.

The vizier proceeded : « The father of the son, a venerable, gray-headed owl, said to the father of the daughter, if I understood rightly : Brother, I do not object to this marriage, provided our wives consent to it, and you promise to settle upon your daughter fifty ruined villages for her portion. »

TRADUCTION LITTÉRALE

Lesson the fourteenth.

quatorzième

The vizier proceeded : « The father of the son, a venerable [gray-headed] owl, said to the father of the daughter, if I understood rightly : Brother, I do not object to this marriage, provided our wives consent to it, and you promise to settle upon your daughter fifty ruined villages for her portion. »

* La prononciation notée ici est celle qu'on donne généralement à ce mot, quand il n'est pas emphatique, c'est-à-dire quand le sens de la phrase ne lui donne pas une importance qui oblige à appuyer dessus en le prononçant. Quand il est emphatique il se prononce *yôur*.

TRADUCTION FRANÇAISE

Le vizier continua : « Le père du fils, vénérable hibou à tête grise, disait au père de la fille, si j'ai bien compris : Frère, je ne m'oppose pas à ce mariage, pourvu que nos épouses y consentent, et que vous promettiez à votre fille cinquante villages ruinés pour sa dot. »

CONVERSATION

QUESTIONS	ANSWERS
What lesson is this ?	It is the fourteenth lesson.
Who proceeded ?	The vizier.
What was the father of the son ?	A venerable gray-headed owl.
Who consented to the marriage ?	The father of the son.
To whom did the father of the son speak ?	To the father of the daughter.
What denomination did the father of the son give to the father of the daughter ?	Brother — He called him brother.
To what did he not object ?	To the marriage.
Who must consent to the marriage ?	Their wives.
To what must their wives consent ?	To the marriage.
Who must promise to settle upon his daughter fifty ruined villages for her portion ?	The father of the daughter.
Upon whom must the father settle fifty ruined villages ?	Upon his daughter.
What must the father promise to settle upon his daughter ?	Fifty ruined villages.
On what condition did the father consent to the marriage ?	Provided their wives consented to it, and the father of the daughter promised to settle upon her fifty ruined villages for her portion.

PHRASEOLOGIE

A TRADUIRE EN FRANÇAIS	A TRADUIRE EN ANGLAIS
Do you know what my mother says ?	Savez-vous ce que dit ma mère ?
No. What does she say ?	Non. Que dit-elle ?
She asserts that you will never consent to this treaty.	Elle assure que vous ne consentirez jamais à ce traité ?
She mistakes.	Elle se trompe.
Then, you consent to it ?	Alors, vous y consentez ?
I would consent, but my brother objects to it.	J'y consentirais, mais mon frère s'y oppose.
Why does your brother object to it ?	Pourquoi votre frère s'y oppose-t-il ?
Why does not your brother consent ?	Pourquoi votre frère ne consent-il pas ?
Does he say why ?	Dit-il pourquoi ?
He says that you cannot give what you promise.	Il dit que vous ne pouvez pas donner ce que vous promettez.
Your brother does not know me.	Votre frère ne me connaît pas.
He knows you very well, but he is very cautious.	Il vous connaît très bien ; mais il est très circonspect.
You must not be displeased with what I say.	Il ne faut pas être mécontent de ce que je dis.
What does your wife say ?	Que dit votre femme ?

I have not spoken to her of our intentions.	Je ne lui ai pas parlé de nos intentions.
Do you believe that she will consent ?	Croyez-vous qu'elle consentira ?
I am certain of it.	J'en suis certain.
She is ever of my opinion.	Elle est toujours de mon opinion.
What portion will you give your daughter ?	Quelle dot donnerez-vous à votre fille ?
I will give her what I have promised.	Je lui donnerai ce que j'ai promis.
What have you promised ?	Qu'avez-vous promis ?
You know it well.	Vous le savez bien.
I shall settle upon her all that I possess.	Je lui assurerai tout ce que je possède.
But you have other children.	Mais vous avez d'autres enfants.
No. I had another daughter and a son ; but I have lost them.	Non. J'avais une autre fille et un fils ; mais je les ai perdus.

Deuxième division. — Analyse et Théorie.

PRONONCIATION

Exemples.

Without — Believe — Discourse — Account — Obey — Approach — Conceal — Repeat — Between — Exclaim — Abound — Proceed.

Tous ces mots ont deux syllabes. On pourrait croire que *believe* et *discourse* ont plus de deux syllabes ; mais dans les mots qui renferment un *e* muet, on compte une syllabe de moins qu'en français. Il y a exception cependant pour la terminaison *te*, précédée d'une consonne, comme on l'a vu au sujet du mot *uncopied*.

Aucun de ces mots ne peut se décomposer en anglais.

Chacun d'eux contient une diphthongue, ou deux voyelles, dans la seconde syllabe.

Tous ont l'accent sur la seconde syllabe. Dans un mot de deux syllabes ne pouvant se décomposer, et contenant dans la seconde syllabe une diphthongue, ou deux voyelles de suite, l'accent est sur la seconde syllabe.

Les mots, *certain*, *language* et *favour* sont des exceptions.

Exemples.

1. *Affirm* — *Pretend* — *Command* — *Object* — *Consent*.

2. *Decide* — *Believe* — *Compose* — *Behave* — *Refine* — *Suppose* — *Provide*.

Tous ces mots sont des verbes.

Ils ont deux syllabes.

Ils ne peuvent se décomposer en anglais.

Ceux de la première série finissent par deux consonnes.

Ceux de la seconde série finissent par une consonne et un *e* muet.

Tous ont l'accent sur la seconde syllabe.

223. Dans un verbe de deux syllabes, qui ne peut se décomposer, et qui finit par deux consonnes ou par une consonne et un *e* muet, l'accent est sur la seconde syllabe.

LEXICOLOGIE

§ 1. — *Partie interrogative*.

A quel temps est *pretended* ?
Quel est l'infinifit de *said* ?
Quel est l'infinifit de *understood* ?
Rightly signifant *convenablement*, que signifie *right* ?

A quoi sert le mot *do*, dans cette phrase :
I do not object?

De quel genre est *her* ?

De quel genre est *portion* ?

§ 2. — *Partie explicative.*

FOURTEENTH est dérivé de *four*, qu'on a vu dans la quatrième leçon.

224. La terminaison TEEN, altération du mot *ten*, dix, sert à former les noms de nombre, de treize à dix-neuf inclusivement, en s'ajoutant aux noms d'unités. Cette combinaison donne lieu aux irrégularités suivantes : *thirteen*, au lieu de *threeteen*, treize; *fifteen*, au lieu de *fiveeten*, quinze; et *eighteen*, au lieu de *eightteen*, dix-huit.

PROCEEDED est une forme (32) du verbe *to proceed*, qui vient du français *procéder*, et dont les principaux dérivés sont :

Procedure, procédé, manière de procéder.

Proceeder, celui qui procède, qui avance.

Proceeding, procédé, manière d'agir; mesure.

Proceeds, produit, rapport.

Process, cours, marche, progrès; procédé.

Misproceeding, procédé irrégulier.

FATHER est la racine de *forefathers*, qu'on a vu dans la première leçon avec ses principaux dérivés.

VENERABLE vient du français (101). Ses principaux dérivés sont :

Venerableness, caractère vénérable.

Unvenerable, peu vénérable.

GRAY-HEADED. — *Gray* signifie gris ou grise; *head* signifie tête; *headed* est un adjectif qui n'a pas d'équivalent en français.

225. La terminaison ED sert à former environ 600 adjectifs, dérivés pour la plupart de substantifs, comme : *bearded*, barbu, de *beard*, barbe; *aged*, âgé, de *age*, âge; *mouthed*, embouché, de *mouth*, bouche; *forked*, fourchu, de *fork*, fourche; *booted*, botté; de *boot*, botte; *legged*, jambé; de *leg*, jambe.

226. Ces adjectifs sont fréquemment combinés avec d'autres adjectifs qui les précèdent, comme dans l'expression *gray-headed* : ainsi, avec les adjectifs *clear*, clair; *quick*, prompt; *short*, court, et *sighted*, dérivé de *sight*, vue, on forme les composés suivants : *clear-sighted*, clairvoyant; *quick-sighted*, qui a le coup d'œil prompt; *short-sighted*, qui a la vue courte.

GRAY, qui s'écrit aussi GREY, vient du saxon *grig* ou *gray*. Ses dérivés sont :

Gray-haired, à cheveux gris.

Grayhound, ou *greyhound*, lévrier.

Grayish, grisâtre.

Grayling, ombre (poisson).

HEAD vient du saxon *heafod* ou *heafu*. Ses dérivés sont :

Head-ach, mal de tête.

Head-dress, coiffure.

Head-land, promontoire.

Head-piece, armet, armure de tête; tête.

Head-stone, pierre angulaire; pierre tumulaire.

Head (adj.), principal; en chef.

To head, se mettre à la tête, diriger, conduire.

Headed, à tête, qui a une tête.

Header, chef.

Headless, sans tête.

Headlong (adv.), la tête la première, tête baissée.

Headlong, (adj.), impétueux, irréfléchi.

Headmost, en tête, le plus avancé.

Headship, titre de chef, premier rang.

Headsmen, bourreaux.

Headstrong, entêté.

Headly, emporté, impétueux; capiteux, qui monte à la tête.

Headiness, emportement; étourderie; nature capiteuse.

Ahead, en tête, en avant.

To behead, décapiter.

Beheading, décapitation.

Forehead, front.

Overhead, au-dessus de la tête, en haut.

UNDERSTOOD est ici le passé défini du verbe *to understand*. On voit que dans ce verbe le passé défini et le participe passé sont semblables.

RIGHTLY est dérivé de l'adjectif *right* (37), droit, juste, convenable, qui vient du saxon *riht* ou *reht*, et dont les principaux dérivés sont :

Right-handed, droitier.

Right-lined, rectiligne.

Right (adv.), droit, directement; juste; bien, comme il faut.

Right (subst.), droit, justice; droite, côté droit.

To right, faire droit, rendre justice; redresser.

Righteous, droit, juste.

Righteously, justement.

Righteousness, justice, droiture.

Righter, redresseur.

Rightful, légitime.

Rightfully, légitimement.

Rightly, droitement, justement, convenablement.

Rightness, rectitude, droiture.

Aright (adv.), droit; bien.

Downright (adj.), direct, franc, vrai, net.

Downright (adv.), de haut en bas; tout à fait, complètement.

Downrightly, clair et net.

Downrightness, franchise.

Outright, sur-le-champ, sans ménagement.

Unrighteous, injuste, inique.

Unrighteously, injustement.

Unrighteousness, injustice.

Unrightful, illégitime, injuste.

Unrightfully, injustement.

BROTHER vient du saxon sans changement d'orthographe. Ses principaux dérivés sont :

To brother, traiter en camarade.

Brotherhood, fraternité; confrérie.

Brotherless, sans frère.

Brotherly (adj.), fraternel.

Brotherly (adv.), fraternellement.

Foster-brother, frère de lait.

Brother-in-law, beau-frère.

Unbrotherlike, peu fraternel.

OBJECT vient du français *obje ter*. Ses principaux dérivés sont :

Objectionable, répréhensible.

Objector, celui qui fait des objections.

Unobjected, sans objection.

Unobjectionable, irréprochable; irrécusable.

Unobjectionably, d'une manière irréprochable.

PROVIDED, qui répond à la conjonction française *pourvu que*, est à proprement parler le participe passé du verbe *to provide*, pourvoir, qui vient du latin *providere*, et dont les principaux dérivés sont :

Provident, prévoyant.

Providently, avec prévoyance.

Provider, celui qui pourvoit, pourvoyeur.

Provisional, provisoire.

Provisionally, provisoirement.

Improvidence, imprévoyance.

Improvident, imprévoyant.

Improvidently, avec imprévoyance.

To improvide, dépourvoir; mettre au dépourvu.

Unprovided, dépourvu; dénué.

WIVES est le pluriel irrégulier de *wife*, femme, épouse, qui vient du saxon *wif*, et dont les principaux dérivés sont :

Wifeless, sans épouse.

Wifely, de femme, d'épouse.

To wive, prendre femme, se marier, épouser.

Housewife, ménagère; maîtresse de maison.

Housewifely, de ménagère.

Housewifery, économie domestique; ménage.

(A suivre.)

NOUVELLES

DE LA RÉPUBLIQUE DES LETTRES

et des États circonvoisins.

Tout le monde parle de la misère, et ce ne sont pas toujours les gens les plus pauvres qui en parlent avec le plus de compétence; deux catégories d'écrivains surtout s'en occupent volontiers : les statisticiens, qui y voient un thème à calculs arithmétiques comme un autre, et les romanciers, qui y trouvent une inépuisable mine à effets dramatiques.

Les uns et les autres, remarquez bien ceci, ne connaissent que la misère visible, qui crève les yeux, la misère qui a soin de ne point laver ses plaies et les étale au contraire avec ostentation, la misère qui donne la main au vice ou qui est l'œuvre même du vice.

Ils ont comme un vague soupçon qu'il doit y en avoir une autre, non moins digne de compassion quoique plus propre, mais ils n'en sont pas sûrs, et si vous les poussez un peu, ils vous déclareront tout net qu'elle n'existe que dans l'imagination de quelques cerveaux mal équilibrés.

* * *

Ces dispositions des gens compétents m'étant connues, il faut que je sois bien complètement désœuvré pour ouvrir un livre, pour laisser

errer mes yeux sur un article de revue où cette question est traitée.

Cela m'arrive pourtant. Cela m'est arrivé tout récemment, et je ne serais jamais douté qu'une telle lecture pût me procurer autant d'amusement, surtout faite dans une publication aussi grave, aussi collet-monté que la *Revue des Deux-Mondes*.

Il est vrai que l'article, dont l'auteur est M. d'Haussonville, est écrit avec beaucoup de gravité.

M. d'Haussonville est un statisticien, et son étude paraît avoir pour objet principal le fonctionnement de l'Assistance publique à Paris. Sous ce rapport, elle ne vaut ni plus ni moins que tous les travaux du même genre.

J'y trouve pourtant la constatation d'un fait qui ne saurait être indifférent à personne, si ce n'est à celui qui souffre : c'est que le chiffre des indigents, c'est-à-dire des pauvres assistés, reste stationnaire malgré l'accroissement de la richesse publique.

Bonne affaire ! Et si nous en restions à ces comparaisons de chiffres, dans lesquelles il nous est toutefois interdit de suivre l'auteur de l'étude qui nous occupe, il n'y aurait point de mal. Mais celui-ci nous convie à une promenade à travers les repaires les plus fangeux de la misère parisienne, et s'il est bon de s'y arrêter quelquefois, pour se faire une religion et se rendre compte, s'il est possible, des meilleurs remèdes à appliquer, c'est à la condition que les stations seront bien choisies.

Or, voici un exemple de ces choix :

M. d'Haussonville, en sortant de la cité Doré, qui se trouve, je crois, du côté de la Salpêtrière, nous conduit dans une autre colonie de chiffonniers, voisine de la première et baptisée du nom pittoresque de *cité des Kroumir*.

La cité des Kroumir se compose d'une réunion de cabanes moitié planches moitié platras, et de tas de chiffons et autres débris.

Sur un point quelconque de ce campement de pauvres diables, l'honorable écrivain avise une porte...

« ... Je la poussai, dit-il, et je me trouvai dans une petite cour encombrée de chiffons et d'ordures de toute sorte. Trois mesures rappelant, à s'y méprendre, ce qu'on appelle dans nos campagnes des toits à porc, s'ouvraient dans cette cour.

« Sur le seuil de l'une d'elles une vieille femme était assise : elle grattait soigneusement avec un couteau un os qu'elle avait tiré d'un tas d'ordures et étendait sur son pain les débris de viande qu'elle en retirait : c'était une chiffonnière.

« Je voulus entrer en conversation avec elle, lui demander quelques renseignements sur sa vie, sur ses gains journaliers ; mais je n'en pus tirer que quelques paroles incohérentes et je m'aperçus bientôt qu'elle était ivre... »

Je ne veux pas insister sur l'étrange, répugnante et invraisemblable occupation dans laquelle M. d'Haussonville surprit cette vénérable ivrognesse, quoique ce soit justement ce qui m'a le plus diverti dans cette histoire.

Je dirai seulement que de tels spectacles ne sont point faits pour provoquer la pitié, bien au contraire, et que lorsqu'on n'a pas autre chose à montrer, on ferait peut-être mieux de ne pas éclairer la lanterne.

La Bruyère a dit : « Il y a une espèce de honte d'être heureux à la vue de certaines misères. »

Je ne suis pas malheureux : je l'avoue volontiers ; mais ce n'est pas de la honte que j'éprouve à la vue de certaines misères qu'on nous étale ici, c'est tout bonnement du dégoût.

Il en serait autrement si l'indigente était débarbouillée, si elle ne ratissait pas un os puant et si elle ne puait pas elle-même l'alcool — que les secours de l'Assistance, à ce qu'il semble, lui permettent de déguster.

Et tenez, j'ai moi-même été témoin d'une scène autrement pathétique, sans le plus petit atome de malpropreté, sans une misérable goutte d'alcool, sans une miette de pain...

Mais j'aime mieux la garder pour moi, tout bien considéré.

Je suis, du reste, parfaitement sûr que le lecteur en aurait autant à mon service, aussi bien qu'à celui de l'honorable

historiographe des Kroumir de Paris.

Le célèbre docteur Schliemann, de retour à Athènes d'une excursion dans la Troade, est aussitôt reparti pour Berlin.

Parmi d'autres trouvailles intéressantes, M. Schliemann croit pouvoir affirmer qu'il a déterminé l'emplacement véritable de l'autel des Douze Dieux.

Mais ne vous y fiez pas trop.

Les fouilles exécutées à Epidaure paraissent avoir conduit à la découverte du grand amphithéâtre de Polyclète. Du moins y a-t-on mis au jour cinquante-cinq rangées de sièges en marbre.

L'éminent bibliographe américain Joseph Sabin est mort à New York le 3 juin dernier.

L'œuvre importante de cet écrivain est un *Dictionnaire des ouvrages relatifs à l'Amérique, depuis sa découverte jusqu'au temps actuel*, dont le premier volume parut en 1867.

Douze volumes de cet ouvrage colossal sont entièrement terminés, et M. Sabin était occupé à la préparation du treizième lorsqu'il fut atteint de la maladie dont il est mort. Ces douze volumes, qui vont jusqu'à la lettre N, contiennent des notices analytiques sur 56,224 ouvrages différents.

MM. Bentley, les célèbres éditeurs de Londres, préparent une nouvelle édition de l'histoire de la Révolution de Thiers, traduite par M. Frederick Schroberl et illustrée de quarante et un dessins gravés par W. Greatbach.

X. RAMBLER.

ANECDOTES

PENSÉES ET MAXIMES

Il y a des moments où la distraction peut nous détourner de fautes contre lesquelles le raisonnement ne pourrait rien. De même, certains médecins peuvent nous guérir d'une maladie, quoique, dans les cas ordinaires, ils ne soient que d'inhabiles praticiens, et

même quelquefois de misérables charlatans.

(Stephen Montague.)

L'honneur qui se vend, si peu qu'on en donne, est toujours payé plus cher qu'il ne vaut.

(Duclos.)

La vérité, que les poètes et les peintres représentent toute nue, est toujours devant eux habillée de mille façons; et jamais mondaine n'a si souvent changé de mode que celle-là en change, quand elle va dans le palais des rois.

(M^{me} de Motteville.)

CORRESPONDANCE

M. V. B., à E... — Vous pouvez toujours concourir à partir de seize ans, muni du consentement des parents dans le cas de minorité, en vous faisant inscrire dans la première faculté venue, jusqu'à la veille de l'ouverture d'une session. Pour le reste, vous trouverez chez Hachette et C^o, 77, boulevard Saint-Germain, des manuels spéciaux aux deux baccalauréats.

M. A. D., à Dourdan. — On ne doit exercer l'enseignement primaire, en aucun cas, sans autorisation préalable.

Le Gérant : LÉON LÉVY.

Imp. D. BARDIN, à Saint-Germain.

APPEL SCIENTIFIQUE

L'une des plus grandes œuvres du siècle, depuis longtemps à l'étude et sur le point de s'accomplir, c'est le pont sur la Manche pour le passage des trains, reliant l'Angleterre à la France.

Tous les sondages sont achevés, et deux faits importants sont définitivement acquis : d'une part, la masse liquide est sans profondeur, d'autre part, se trouve un fond rocheux qui est la meilleure des garanties lorsqu'il s'agit de travaux hydrauliques.

Le pont serait élevé de 55 mètres au-dessus du niveau de la mer; ainsi il laisserait passer les plus hauts mâts des navires et n'aurait rien à redouter des flots.

La passe, aux deux points d'atterrissements n'a d'ailleurs guère plus de 34 kilomètres; la traversée demanderait à peine une demi-heure.

Les relations commerciales entre l'Angleterre et la France ont pris un tel développement, qu'au point de vue financier, il n'y a pas d'affaire plus brillante, c'est-à-dire plus rémunératrice pour les capitaux engagés.

Que chacun envisage donc la question du côté scientifique ou du côté financier, selon que sa destinée ou sa sympathie l'entraîne, et il trouvera que cette œuvre est au moins aussi intéressante que Suez et Panama.

CAUSERIE FINANCIÈRE

Notre souci constant, chers lecteurs, c'est de vous donner des conseils et surtout des bons, et pour cela, nous nous plaçons constamment au-dessus des intérêts particuliers, nous dédaignons les coteries pour n'avoir en vue que l'intérêt général, que la bonne direction de vos épargnes, quand vous voulez les placer, non plus en immeubles mais dans des rentes ou des valeurs mobilières.

Comme vous le savez sans doute, à la suite de la discussion du budget, la conversion du 5 % a été repoussée. Nous en voilà débarrassés pour un an ou plus. Seulement, n'oubliez pas que la conversion est inévitable et qu'elle se fera, il est plus avantageux de ne pas attendre la conversion, et quand le 5 % sera au-dessus de 120 fr., et le 3 % au-dessus de 87 fr., il faut vendre son 5 % et acheter du 3 %. Si l'on a moins d'intérêt, on est sûr, plus tard, quand on voudra liquider ou réaliser, de trouver un plus fort capital. Il est également bon au-dessus de 1800 fr. de prendre du Crédit Foncier de France qui vient d'obtenir, dit-on, l'autorisation de doubler son capital. Le Crédit foncier et agricole d'Algérie, ainsi que la Société des Magasins généraux de France et d'Algérie, ces deux créations sont aussi des valeurs d'avenir. En achetant ces titres, l'on n'a à craindre aucun mécompte; des réactions passagères tout au plus.

Le public comprend que les obligations communales 1881, émises au pair et rapportant 4 % sont devenues les meilleur marché de toutes les obligations analogues, d'où leur succès constant.

La saison dans laquelle nous entrons donne un développement considérable à la vente des Eaux Minérales. Cette situation, qui va se prolonger plusieurs mois, explique le redoublement de succès, notre placement et l'empressement de notre clientèle nous prouve combien, nous avons eu raison de la faire participer à de si beaux bénéfices, couverts par de si irrécusables sécurités. Le placement privilégié 6 % est donc bien nommé.

L'assemblée générale des Porteurs de parts de la Société des Villes d'Eaux sera ouverte en juillet. Le compte rendu des affaires démontrera clairement la prospérité réelle et croissante de notre Société. Nous commençons l'exercice du second semestre 1881; c'est le moment le plus favorable pour prendre des Parts.

SOCIÉTÉ DES VILLES D'EAUX

CAPITAL DIVISÉ

en 10.000 parts d'intérêt social.

A PARIS, 4, RUE CHAUCHAT

Boulevard des Italiens.

La société délivre des Parts de 100 fr., de 500 et de 1000 fr., libérable en un ou plusieurs versements. Ces titres sont productifs de l'intérêt de 6 % l'an payable par trimestre les 31 mai, 31 août, 30 novembre et fin février et donnent un droit proportionnel dans les bénéfices sociaux. La Répartition de ces bénéfices est faite deux fois par an, en juin et décembre. D'après les derniers inventaires le revenu total pour l'année s'élève à 18 %. La conversion des titres en espèces est toujours réalisable en s'adressant à la Société.

Atlas, Eau de table	» fr. 25 la bout.
Enghien, Sulfureuse	» 60 »
Rokozzy, Purgative	» 80 »
St Galmier Noél, Gazeuse digestive	» 35 »
Vals, acidulée, gazeuse bicarbonatée sodique	» 60 »
Vichy-Cusset, Elisabeth, Bicarbonatée sodique	» 60 »
Vichy-Cusset, Ste Marie, Ferrugineuse	» 60 »

La Société expédie sur demande toutes les Eaux Minérales françaises et étrangères de provenance garantie. Emballage par caisse de 50 bouteilles, 1 fr.; une caisse composée de plusieurs sortes d'eaux, 2 fr.

Siège Social à Paris, 4, rue Chauchat.

PLACEMENTS PRIVILÉGIÉS

Les intérêts sociaux privilégiés de la Société des Villes d'Eaux sont créés en représentation des avances faites sur Marchandises Eaux Minérales, et ont pour garantie :

1^o Les marchandises spécialement affectées comme gage;

2^o Le capital social;

3^o La réserve;

4^o Les bénéfices de l'exercice en cours.

Ils rapportent un intérêt fixe de 6 % l'an, payable par semestre, fin mai et fin novembre. En outre, il est distribué 4 % des bénéfices nets entre chacun des propriétaires d'intérêts sociaux privilégiés.

Ils sont de toutes sommes et sont toujours nominatifs. La transmission se fait par les soins de la Société, sans délais et sans frais, à toute époque, sur demande du porteur du titre.

L'impôt sur le revenu est à la charge de la Société.

Les intérêts et dividendes sont adressés sans frais à domicile.

Les envois de fonds doivent être faits à l'administrateur de la Société des Villes d'Eaux, 4, rue Chauchat, à Paris, en spécifiant qu'ils sont destinés au placement en Intérêts sociaux privilégiés.

Société des journaux populaires

ILLUSTRÉS

Propriété et exploitation des journaux

la Science populaire, la Médecine populaire et l'Enseignement populaire.

Le revenu estimé à 15 francs pour chaque part de 100 francs, permet de recevoir l'intérêt légal de son argent, soit 5 %, et avec le surplus d'acquitter son abonnement à l'un des journaux de la Société.

Demandez des numéros spécimens et les conditions de souscriptions à la Société des Villes d'Eaux, 4, rue Chauchat, à Paris.

Si vous voulez éviter les maladies, lisez
10 c. le n^o. Abt. 6 f.
20, passage Saunier.

AVIS AUX LECTEURS

Les abonnés et les acheteurs au numéro ont droit de recevoir gratuitement la notice illustrée comprenant la table des chapitres et des gravures de la Science populaire de la Médecine populaire et de l'Enseignement populaire.

Il suffit d'adresser la bande d'un journal à la Société des Villes d'Eaux, rue Chauchat, 4, à Paris.

LES MAGASINS

DE LA SOCIÉTÉ DES VILLES D'EAUX

A BERCY

Nos lecteurs trouvent à l'autre page la vue des magasins de la Société des Villes d'Eaux à Bercy. — C'est une installation modèle qu'il est vraiment intéressant de connaître dans ses détails.

La cour qui forme un immense carré long donnant accès aux magasins, à trois portes cochères sur la rue. Les camions à deux chevaux portant 1500 à 2000 bouteilles d'eaux

minérales entrent par une porte et sortent par une autre, en décrivant simplement un demi-cercle dans la cour.

Les bâtiments formant ailes à droite et à gauche, reçoivent les Saint-Galmier et peuvent contenir 500.000 bouteilles en vrac. Les magasins du rez-de-chaussée sont réservés aux eaux reçues en caisses, au premier étage au contraire les murs sont couverts de compartiments dans lesquels prennent place les bouteilles débarrassées; un monte charge relie

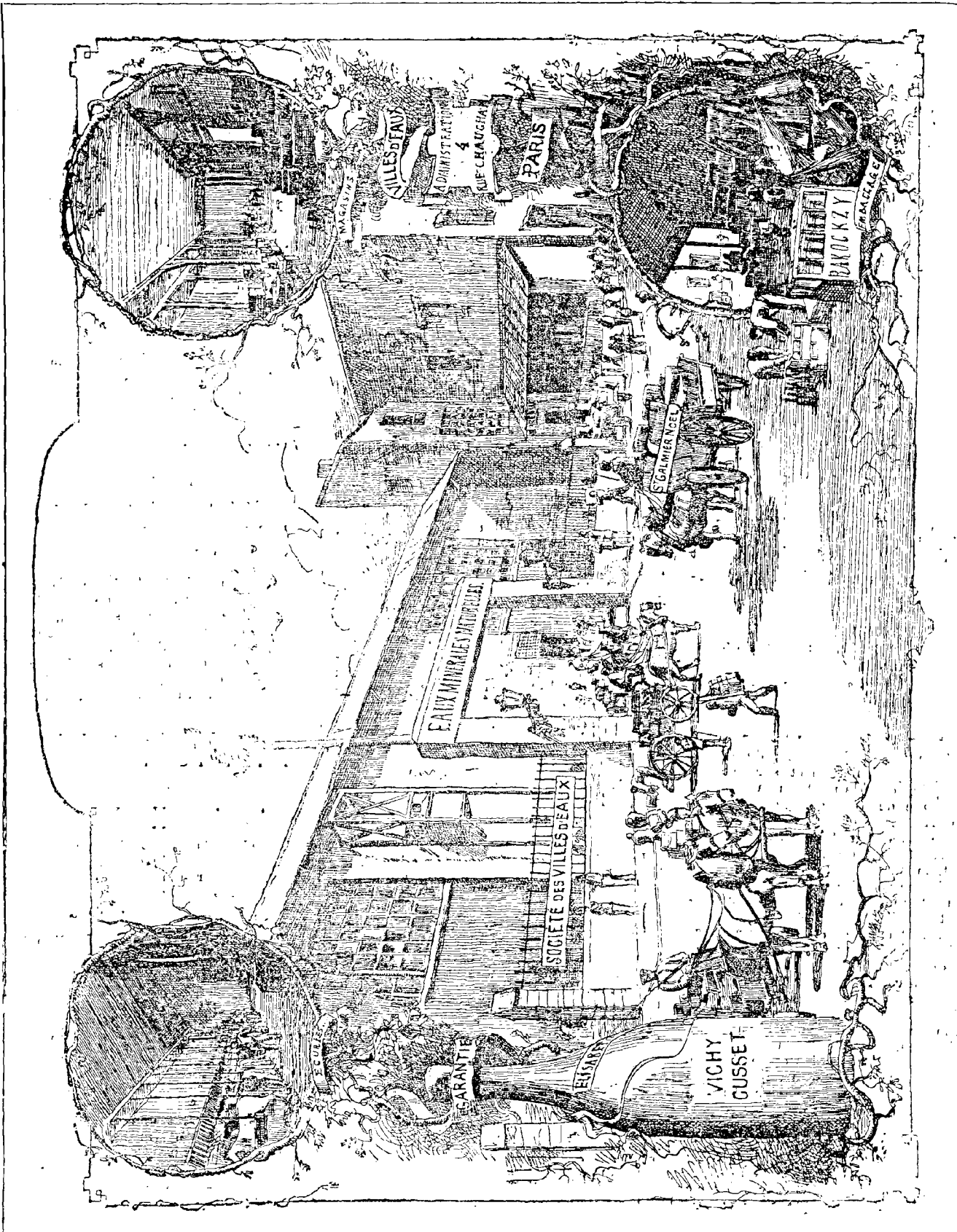
le 1^{er} étage au rez de chaussée. Toutes les précautions sont prises contre les risques de l'hiver, car l'eau minérale est susceptible de geler au-dessus de 50. Le calorifère s'allume par la cour, afin d'éviter tout contact avec les magasins qui sont chauffés, seulement à l'air chaud.

Bientôt une petite ligne ferrée reliera les magasins à la gare et permettra aux wagons de venir opérer leur déchargement dans la cour de la Société, produisant ainsi une

économie considérable de temps et d'argent.

Il faut voir le mouvement journalier qui a lieu dans les magasins de la Société des Villes d'Eaux pour se faire une idée de la consommation de Paris en eaux minérales; les envois sont faits directement des sources pour la province et l'étranger.

La Société des Villes d'Eaux est dépositaire des Eaux de Vichy-Cusset, des Saint-Galmier Noël, c'est-à-dire des sources les plus renommées.



VUE DES MAGASINS DE LA SOCIÉTÉ DES VILLES D'EAUX A BERCY.

L'ENSEIGNEMENT POPULAIRE

21 JUILLET 1881.

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

1^{re} ANNÉE.

N° 25. — Prix : 15 centimes.

Rédacteur en chef : ADOLPHE BITARD.

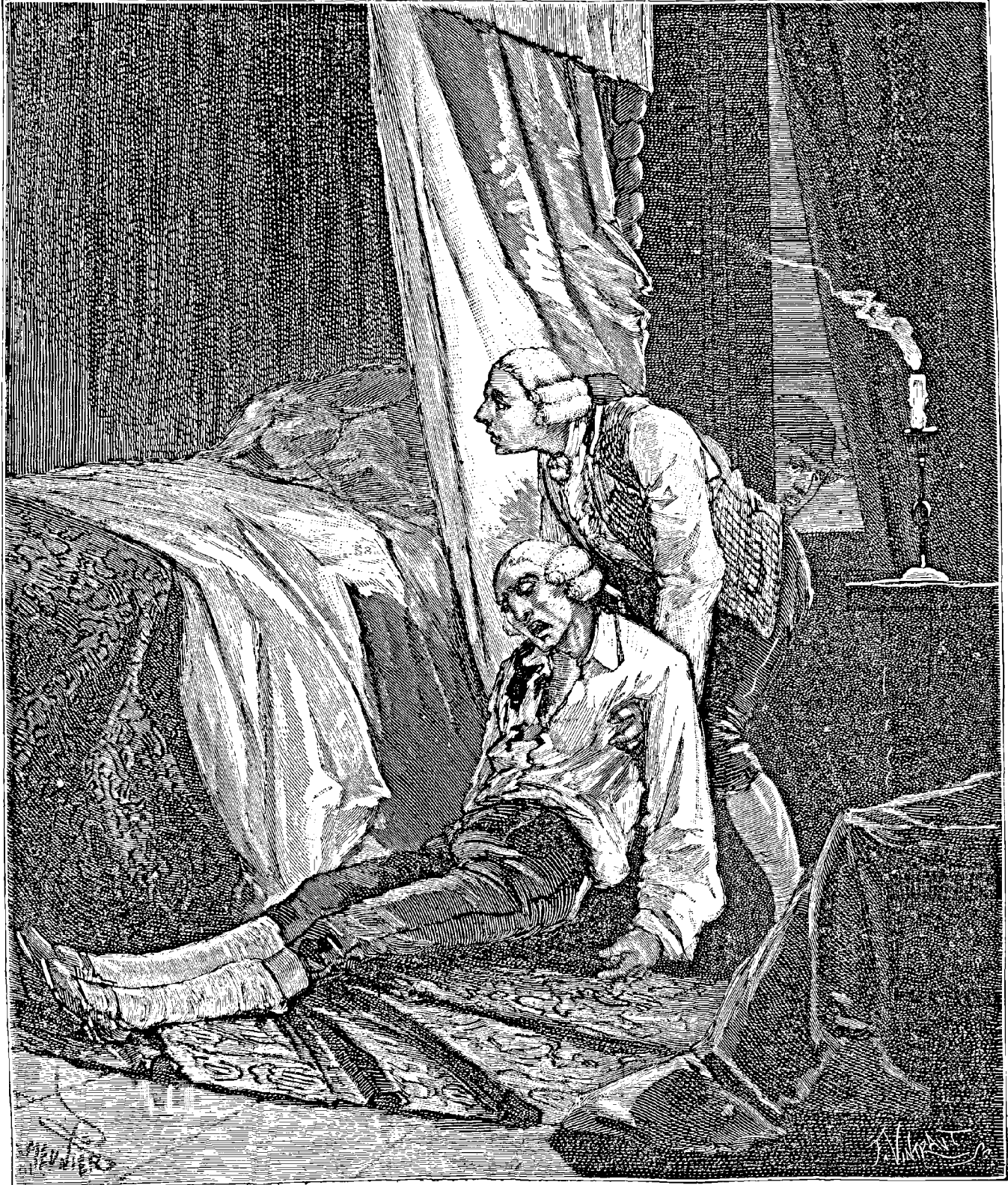
BUREAUX : rue Montmartre, 125.

Abonnements : PARIS, un an, 8 fr ; six mois, 4 fr. — DÉPARTEMENTS, un an, 10 fr.; six mois, 5 fr. — ÉTRANGER, un an, 12 fr.

SOMMAIRE

TEXTES. — *Les héros de l'amour filial*: Une sombre histoire. — *Les grands romanciers populaires*: Honoré de Balzac. — *Cours de comptabilité*: Calcul des intérêts. Parties aliquotes. — Henri Sainte-Claire Deville, examinateur. — *Civilisations éteintes*: Antiquités de l'Amérique centrale. — *Cours d'histoire universelle*, XI. Guerres médiques (suite). — *Voyages pittoresques en France*, de Marseille à Marseille, par Nice et Ajaccio (suite). — *Cours pratique de langue anglaise*: Quatorzième leçon (suite). — Nouvelles de la République des lettres. — Anecdotes, pensées et maximes, etc.

ILLUSTRATIONS. — *Les héros de l'amour filial*: « Il y avait vu un homme soulevant un cadavre étendu sur le plancher... » — *Les civilisations éteintes*: Antiquités de l'Amérique centrale, d'après des photographies prises par la mission D. Charnay (7 dessus). — *Les grands romanciers populaires*: Portrait de Balzac.



LES HÉROS DE L'AMOUR FILIAL « IL Y AVAIT VU UN HOMME SOULEVANT UN CADAVRE ÉTENDU SUR LE PLANCHER... » (Page 386, col. 2).

AU LECTEUR

Une expérience de six mois nous a démontré la nécessité absolue d'une modification légère en apparence, importante toutefois au fond dans le programme de l'*Enseignement populaire*.

Faute d'une surveillance étroite que nous croyions inutile, il s'est glissé dans le journal divers articles qui ont, paraît-il, froissé des susceptibilités respectables. On a pu croire que nous faisons œuvre de parti et que nous aspirions à grossir les rangs des démolisseurs systématiques.

Nous reconnaissons qu'on a pu s'y tromper quelquefois, mais nous déclarons que rien n'a jamais été plus loin de nos intentions ; la preuve, c'est qu'au lieu de nous borner à de vagues promesses pour l'avenir, nous éliminons, dès maintenant, la cause principale des protestations auxquelles nous faisons allusion et qui ont dicté notre conduite.

La *Science populaire* a su conquérir, avec un succès qui a dépassé toute prévision, ce qui, sans en être une conséquence rigoureuse, devait faire ce succès durable : l'estime et l'approbation unanimes. C'est une garantie que l'*Enseignement populaire*, placé dans les mêmes mains, ne s'en tiendra pas au succès de circulation de son aîné, mais fera tous ses efforts pour mériter ses autres avantages.

ADOLPHE BITARD.

LES HÉROS DE L'AMOUR FILIAL

UNE SOMBRE HISTOIRE

L'histoire qu'on va lire, fort sombre en effet, est extraite d'un livre curieux : les *Mémoires* de Greville, médecin anglais, publiés il y a quelques années. Quel que puisse être le jugement porté par le lecteur sur l'action elle-même, il ne pourra sans doute refuser sa sympathie au héros, au fanatique de l'amour, ou plus exactement de la piété filiale qui l'accomplit, à raison de la grandeur peu commune du sacrifice.

La question de savoir si Mac Loughlin agit bien conformément aux principes d'une saine morale ne doit pas nous arrêter, car, si peu de gens admirent sans restriction l'acte de justice étroite de Brutus condamnant ses fils coupables, nul n'oserait le blâmer d'être mort volontairement pour leur sauver la vie.

Voici, en tout cas, cette histoire :

Il y a déjà longtemps, dit Greville, j'assistai à un duel entre un jeune homme du nom de Mac Loughlin et un autre Irlandais. Mac Loughlin fut grièvement blessé ; son second, inquiet, se précipita à son secours, et, croyant le consoler par cette nouvelle, il s'empressa de lui apprendre que son adversaire était blessé également. Il répondit simplement : « — J'en suis bien fâché pour lui, s'il souffre autant que moi. »

Je fus frappé du bon sentiment manifesté dans cette réponse, et qui me fit prendre intérêt au sort de ce jeune homme.

Il guérit, et quelques temps après, j'appris avec une véritable stupeur qu'il avait été arrêté comme prévenu d'assassinat sur la personne de son beau-père, le second mari de sa mère.

Il fut jugé et reconnu coupable sur le témoignage d'un soldat qui était passé par hasard, vers le milieu de cette nuit-là, près de la maison où le meurtre avait été commis. Attiré par la lumière filtrant de la fenêtre, par dessous le volet qui fermait mal, il s'était approché, et avait pu jeter un coup d'œil dans la chambre. Il y avait vu un homme, dont les vêtements et les mains étaient couverts de sang, soulevant un cadavre étendu sur le plancher. Frappé d'horreur, il s'était empressé d'informer qui de droit de sa sinistre découverte.

Mac Loughlin et sa mère avaient été immédiatement arrêtés, et le jeune homme, ayant été reconnu par le soldat, n'opposant d'ailleurs aucune dénégation au récit de celui-ci, fut déclaré coupable ; tandis que sa mère, sur laquelle ne pesait aucune charge sérieuse, était remise en liberté.

Mac Loughlin fit preuve, tout le long du procès, d'une fermeté inébranlable et d'une absolue tranquillité ; on ne put rien tirer de lui, ni le convaincre du crime dont il était accusé. Il fut néanmoins condamné à mort. Le matin de l'exécution, il eut une entrevue avec sa mère. Nul ne sut jamais ce qui se passa entre eux dans ce moment suprême ; mais au moment de la séparation, on entendit le condamné prononcer ces paroles : « — Mère, puisse Dieu vous pardonner ! »

La fin terrible de ce jeune homme

fit une profonde impression sur mon esprit ; mais le temps, avec sa succession d'événements toujours nouveaux, finit par l'en effacer.

Plusieurs années s'étaient écoulées, lorsque je reçus d'une dame, une très ancienne et intime connaissance, une lettre dans laquelle j'étais prié de venir en toute hâte assister un prêtre catholique romain tombé malade chez elle, et très dangereusement, d'un mal dont elle me décrivait les symptômes.

Cette description, toutefois, me laissait dans le doute sur la question de savoir si c'était l'esprit ou le corps du patient qui était réellement affecté. Dans l'impossibilité de quitter Dublin en ce moment, je répondis par lettre que, si le mal était purement physique, c'était un cas désespéré ; dans l'hypothèse où il s'agirait d'une affection morale, au contraire, je prescrivis certains lénitifs pour la préparation desquels je joignis une ordonnance.

Le prêtre succomba ; peu après sa mort, la dame qui l'avait assisté et dont il avait été le confesseur et l'intime ami, me communiqua une étrange et épouvantable histoire, secret terrible que le pauvre prêtre avait reçu sous le sceau de la confession, et que, dans un de ses moments d'angoisse et de doute provoqués par ses souvenirs, il lui avait révélé.

Il avait reçu la confession *in extremis* du malheureux Mac Loughlin, lequel, malgré les apparences, n'était pas en effet le meurtrier de son beau-père, et était mort pour sauver la vie et l'honneur à sa mère, véritable auteur de ce crime !

C'était une femme aux passions violentes. S'étant querellée cette nuit-là avec son mari, elle l'avait d'abord jeté à bas du lit, puis s'était précipitée sur lui et l'avait accablé de coups jusqu'à ce qu'il ne donnât plus signe de vie. Alors, s'apercevant qu'il était mort, elle avait été prise d'une terreur folle et s'était enfuie vers la chambre de son fils, pressant celui-ci d'aller contempler l'affreux spectacle et de chercher les moyens de la sauver des conséquences de son crime.

Le jeune homme s'était levé précipitamment ; il se préparait peut-être à faire disparaître la preuve sanglante de la culpabilité de sa mère, lorsque le destin voulut qu'un soldat attardé

passât par là et le surprit dans l'exécution de cette sinistre besogne.

Au prêtre seul, au moment de mourir, Mac Loughlin avait confessé la vérité.

Ses paroles à sa mère, lors de leur dernière entrevue, m'étaient expliquées maintenant !

On regrette de ne rien savoir de plus sur le sort de cette horrible mère, type heureusement rare, pour l'honneur de l'humanité, mais Greville n'en savait probablement pas davantage.

A. B.

LES GRANDS ROMANCIERS POPULAIRES

HONORÉ DE BALZAC

Sa vie a été courte, mais pleine ; plus remplie d'œuvres que de jours.
(Victor Hugo, *Discours*).

I

Le 20 mai 1799, au numéro 43 de la rue de l'Armée-d'Italie, à Tours, naquit Honoré de Balzac.

Il grandit, sérieux et pensif, entre deux sœurs qui le veillaient comme ces anges souriants dont l'aile couvre le nouveau-né.

Dès l'âge le plus tendre, on put deviner en lui le travailleur infatigable dont la vie s'écoula dans un perpétuel labeur. Au lieu de se mêler à ses compagnons et de partager leurs jeux, il lisait. Il dévorait tous les livres qu'il pouvait trouver. Envoyé chez les Oratoriens, il continua. La récréation l'ennuyait, parce qu'il y avait là des éclats de rire. Il se faisait mettre au cachot pour trouver la tranquillité.

Cet état d'esprit influa fortement sur sa santé. Il fut quelque temps frappé d'une sorte d'idiotisme qui effraya ses parents.

En 1813, sa famille alla se fixer à Paris. Honoré y termina ses études. A dix-huit ans, il était licencié ès-lettres. Beau de tournure, distingué, rayonnant de santé, il travaillait sans se fatiguer.

Arriva le moment critique où le père interroge son fils sur la carrière à suivre.

M. de Balzac voulut faire de son fils un notaire : celui-ci répliqua en déclarant sa vocation invincible pour

la carrière littéraire. L'aveu amena naturellement un orage.

Il est un fait reconnu, fait qui se renouvelle tous les jours, c'est l'aversion des parents pour les goûts d'artiste ou d'écrivain. Ils ne veulent point voir le talent naissant. Leur amour insensé cherche à comprimer les élans, à étouffer les chants, à couper les ailes. Point d'expédients qu'ils n'essayent pour anéantir les premiers bégaiements du génie. On fait manger au jeune homme ce qu'on appelle vulgairement de la *vache enragée*, et l'on est grandement surpris de le voir, au lieu de se décourager, s'affermir dans sa résolution, lutter avec la foi du talent, percer, grandir et triompher. La *Bénédiction* de Baudelaire est d'une quotidienne application.

M. de Balzac usa du système consacré. Partant pour la campagne avec sa famille, il abandonna Honoré à Paris, lui laissant la liberté de mourir de faim.

II

Vivre de sa plume !... Ceci c'est une utopie insensée. Un maçon qui remuela truelle dans le mortier gagne plus que maint poète ou prosateur de mérite qui travaillera du matin au soir, le ventre creux, à un poème ou à un roman sans éditeur.

Balzac n'imita point les héros de Murger. Nature tenace, énergique, il se dit : — « Je serai riche !... » et il commença à piocher pour atteindre ce but, qui resta le rêve irréalisé de toute son existence.

En 1819, il avait pensé au théâtre, — en vers, s'il vous plaît. — Il composa une tragédie de *Cromwell*, dont les cinq actes devaient ébranler le plancher des théâtres sous la trépidation enthousiaste d'une salle comble.

Le manuscrit terminé, l'auteur voulut le lire à sa famille. Celle-ci se réunit au grand complet ; quelques amis lettrés furent même invités, entre autres Andrieux, professeur de littérature au Collège de France, membre de l'Institut, versificateur dont les contes et comédies élégantes meurent aujourd'hui au milieu du plus unanime oubli. Il était ami de Collin-d'Harleville et de Picard, et ennemi implacable des novateurs de l'école romantique.

C'est en face de ce grave person-

nage que le jeune homme lut ses tirades.

Quand il eut fini, il attendit. Sans hésitation l'aristarque condamna l'œuvre et reconnut, à son grand regret, que ce poète était un être complètement insignifiant. — Pauvre monsieur Stanislas Andrieux !...

Honoré s'en alla dépité, mais prêt à tenter une nouvelle épreuve... Seulement, il s'y prendrait mieux.

III

L'être insignifiant rentra dans sa mansarde sans feu de la rue Lesdiguières.

Il essaya du roman. Tombant entre les griffes d'un de ces vautours humains qui, sous le nom de libraires-éditeurs, enlacent un jeune écrivain pour lui faire écrire, à des prix insignifiants, des volumes qui valent un jour des sommes folles, Balzac écrivit sous divers pseudonymes, tantôt Horace de Saint-Aubin, tantôt Villerglé, tantôt lord R'hoone, ses premiers essais : *Jane la Pâle*, *l'Excommunié*, *Argow le Pirate*, *l'Israélite*, *Don Gigadas*, *la Dernière fête*, etc.

Dans ces premiers volumes, qui s'écoulaient péniblement et dont l'apparition était saluée par un véritable insuccès, on sent un auteur qui cherche sa manière sans la pouvoir trouver, qui travaille son style sans le rendre pur.

Balzac ne voyait point venir la fortune ; il voulut forcer cette rebelle à lui sourire. De romancier il se fit industriel. Grâce aux fonds que lui avança un ami, il monta au n° 43 de la rue des Marais-Saint-Germain une imprimerie. Son but était d'éditer en un même volume les œuvres complètes de Molière et, dans un autre semblable celles de la Fontaine. Lui-même écrivit deux introductions remarquables.

Malheureusement, il avait contre lui les libraires, dont le mauvais vouloir fit crouler l'entreprise et déprécia l'édition.

Le père d'Honoré lui donna trente mille francs pour se relever ; il en eût fallu le double. La Restauration croulante entravait la presse par tous les moyens. La librairie exigeait un fonds de roulement que le jeune homme ne put réaliser. Il dut céder à vil prix son matériel.

L'acquéreur, M. Deberny, gagnait plus tard une fortune colossale dans cette même imprimerie.

IV

Balzac se remit à écrire, non seulement pour payer ses dettes, mais encore pour s'enrichir.

Un libraire honnête et intelligent l'édita, en l'engageant à signer de son nom; ce fut chez lui qu'il publia le *Dernier Chouan*.

Cet épisode des guerres révolutionnaires en Bretagne est peut-être l'ouvrage le mieux écrit de Balzac. Les caractères y sont tracés sur un plan large. Si la conception est un peu bizarre, la narration en revanche paraît mieux conduite qu'elle ne l'est ailleurs.

Le *Dernier chouan* eut du succès. L'auteur commença à être connu. Il eut la première pierre sur laquelle se bâtirait l'édifice entier.

Gobseck et la *Peau de Chagrin*, qui vinrent couronner ce premier succès, lui valurent une réputation qui alla dès lors toujours croissant. Ses manuscrits, sitôt imprimés, réclamaient une série de nouvelles éditions. Écrivant beaucoup par intérêt, Balzac entassa volumes sur volumes. En quelques années il éleva ce gigantesque travail de la *Comédie humaine*.

Avant de jeter un regard sur l'ensemble, nous étudierons quelques œuvres en particulier.

V

En tête de toutes les productions de Balzac, l'avis unanime de la critique place *Eugénie Grandet*.

L'auteur n'a écrit rien, en effet, qui soit aussi élevé, aussi grand, aussi profond. La petite ville, qu'il excellait à peindre, il l'a montrée dans ce roman — si roman il y a toutefois — mieux que partout ailleurs. On croit voir s'agiter cette petite société, avec ces travers et ces cancans qui sont toute sa vie. La province y palpète, se remuant dans son immobilité, s'agitant dans son calme-plat. Rien n'est, en effet, plus mort et plus mouvant. Si les grandes idées manquent, les mesquineries abondent. On ne cause pas, on bavarde; on ne pense pas, on sent. Rien pour l'intelligence, tout pour la médisance.

Et que dire des caractères?.. L'avare Grandet est digne de celui de

Molière: c'est le bourgeois se confiant dans sa rapacité. Il n'est aucunement forcé; il est ce qu'il est, monstrueux sans le savoir.

M^{me} Grandet, elle, est une sainte; sa résignation passive la hausse jusqu'à l'héroïsme sans qu'elle s'en doute. Elle est simplement soumise à son mari.

Quant à Eugénie, nous la trouvons aussi naturelle. Son amour pour le cousin est tout indiqué. Pauvre fille, elle vivait recroquevillée dans sa vie sans soleil: le jeune homme lui apparaît comme un météore. Elle va jusqu'à encourir, à cause de lui, la colère paternelle, acte du plus profond dévouement. L'auteur n'en a point fait une angélique beauté, ce qui eût été ridicule: elle est assez bien de sa personne, mais n'a rien de très remarquable.

Ajoutons que les caractères secondaires de la servante et du jeune cousin, des deux familles rivales, tout est tracé de main de maître.

Eugénie Grandet, malheureusement, finit d'une façon triste; l'impression qui en ressort est un peu pénible; c'est avoir poussé trop loin la note réaliste.

Malgré cette tache, l'œuvre restera immortelle, grâce à cette vie dont sont doués les personnages.

VI

Il serait impossible d'étudier un à un tous les volumes saillants à quelque titre enfantés par Balzac; nous nous devons borner à ceux qui ont un cachet d'originalité plus prononcée.

Dans le genre d'*Eugénie Grandet*, il faut citer le *Père Goriot*, peinture de l'amour paternel poussé jusqu'à la folie; *César Birotteau*, dont de nombreux épisodes sont extrêmement remarquables; les *Célibataires* et les *Parents pauvres*, célèbres par la finesse de touche; enfin *Ursule Mirouët*.

Nous signalerons, en outre, dans des genres divers: *Modeste Mignon*, *Histoire des Treize*, la *Recherche de l'absolu*, les *Contes drolatiques*, la *Physiologie du mariage*.

VII

Modeste Mignon est, à notre avis, une des plus charmantes conceptions de Balzac, parce que nous le voyons s'y élever un peu au-dessus de son

réalisme habituel. Ce récit tient de l'idylle et est presque voisin de l'imitable *Graziella*.

Le caractère de la jeune fille a de la fraîcheur, qualité qui fait habituellement défaut au froid anatomiste. On y trouve plutôt de la psychologie que du scalpel. On sent qu'il ne disèque pas, mais qu'il comprend. La romanesque héroïne intéresse, lorsqu'elle tombe éperdument amoureuse du poète dont elle a lu les vers et pour lequel elle rêve de devenir une Malvina, une muse vivante comme celle des *Nuits*, du grand Musset.

On la voit s'exalter peu à peu, jusqu'à ce qu'elle en arrive à vaincre sa timidité au point d'écrire une déclaration à son idole.

Malheureusement, l'idole n'a rien d'éthéré; loin de là. Canalis est même un sceptique dont la plume gémit, tandis que l'esprit ne pense qu'au ruban rouge ou violet intercalé orgueilleusement dans la boutonnière de la redingote. Il joue au don Juan, et se pique de recevoir par centaines des lettres de femmes; il remet dédaigneusement celle de Modeste à son secrétaire.

Celui-ci, jeune homme pratique, engage une correspondance, se fait passer pour le poète, donne un rendez-vous. Il arrive au Havre. Il est aimable, spirituel, bien fait de sa personne: il plaît.

Tout à coup le véritable Ossian apprend que, grâce à son frère, revenu des Indes, son enthousiaste Malvina est une héritière à millions. Coup de théâtre! changement à vue! Le dédaigneux devient amoureux fou des beaux yeux de la Fortune. Il ne fait qu'un bond de Paris en Normandie. Il y arrive comme une trombe et commence l'assaut en règle du cœur de Modeste. Mais le jeune secrétaire finit par l'emporter sur lui, en même temps que sur un petit gentilhomme bon garçon, mais usé, rachitique, et dont le blason demandait impérieusement à être redoré.

Durant tout le cours du récit, Balzac se soutient. Il est enjoué sans être verbeux. *Modeste Mignon*, si le style en était plus pur, pourrait être signé de Prosper Mérimée.

ARMAND GRÉBAUVAL.

(A suivre.)

COURS DE COMPTABILITÉ

CALCUL DES INTÉRÊTS (SUITE),

PARTIES ALIQUOTES

La méthode des *parties aliquotes* est la plus rapide et la plus prompte pour obtenir les *intérêts* que l'on veut connaître.

Elle est adoptée aujourd'hui presque dans toutes les maisons de banque, les grands établissements financiers s'en servent déjà depuis bien longtemps : le *Comptoir d'escompte*, le *Crédit lyonnais*, la *Banque d'escompte*, etc., etc.; du reste, cette méthode est employée aussi bien en France qu'à l'étranger.

Le mot *aliquote* veut dire *partie contenue plusieurs fois dans un tout*, quantité divisible.

2, 3, 4, 6 sont des *aliquotes* de 12, de même que : 6, 8, 9, 12, 16, 18, 24 et 36 sont des *aliquotes* de : 60, 72, 80, 90, 120, 160, 180, 240 et 360, puisqu'ils sont contenus plusieurs fois dans chacun de ces nombres.

Avec ce système on réduit les calculs à leur plus simple expression.

Pour obtenir l'*intérêt immédiat* d'une somme quelconque pendant 60 jours, à 6 0/0, rien n'est plus simple et plus facile.

On divise la somme par 100.

Exemple :

Nous désirons savoir quel est l'*intérêt* de : fr. 3,275 25 à 6 0/0 pendant 60 jours.

Nous divisons par 100 la somme 3,275, en supprimant les centimes, et nous obtenons immédiatement le résultat suivant : fr. 32,75 cent.

La somme de 3,275 25 pendant 60 jours, à 6 0/0 donnent donc 32 francs 75 centimes d'*intérêt*.

Il est difficile, comme vous le voyez, chers lecteurs, de trouver une *méthode* plus facile et plus prompte.

Aussi, pour vous bien faire comprendre l'excellence de cette *méthode*,

Supposons par exemple la même somme pendant 15 jours, toujours à 6 0/0.

Vous vous dites aussitôt : qu'est le nombre 15 par rapport à 60?

En 60 combien y a-t-il de fois 15?

Réponse : 4 fois.

15 est donc le $\frac{1}{4}$ de 60.

Vous prenez donc le $\frac{1}{4}$ de francs : 32,75.

Le $\frac{1}{4}$ de 32 est de 8; 4 fois 8 font 32.

Je pose donc 8; — le $\frac{1}{4}$ de 7 est de 1, il me reste 3; — je dis donc le $\frac{1}{4}$ de 35 est de 8 pour 32, il me reste 3; en ajoutant un 0 ça me fait 30, et je dis le $\frac{1}{4}$ de 30 est de 7.

Opération.

32.75

8.387

Je divise par 100 et j'obtiens pour résultat 8,38; l'*intérêt* de fr. 3,275 25 pendant 15 jours, à 6 0/0, donne donc 8,38.

Il est de tradition, quand on applique cette *méthode*, d'arrondir les centimes en plus ou en moins. Ainsi, par exemple, dans le calcul obtenu plus haut — nous avons 38 centimes — nous égalisons, et nous portons 40 c.; si, au contraire, nous avons

obtenu 37 centimes, nous aurions porté 35 c.

De cette manière, en égalisant les *différences*, soit au *débit* ou au *crédit*, les produits se balancent et sont les mêmes à peu de chose près : quelques centimes.

En prenant pour base le nombre 60, nous pouvons prendre l'*intérêt* à tous les *taux* et n'importe sur quelle somme.

Exemple :

Supposons la même somme, francs : 3,275 25 à 4 0/0 pendant 17 jours.



BALZAC

nous ne saurions trop vous engager à vous procurer la *Comptabilité raisonnée*¹, dans laquelle vous trouverez une foule de renseignements utiles et divers exemples à des *taux* différents, sur la manière de prendre l'*intérêt* par les *parties aliquotes*.

60 jours représentent donc 1 0/0 à 6 0/0, quelle que soit la somme.

Le nombre 60 est donc la base fondamentale de tous calculs à 6 0/0.

1. Librairie classique d'Eug. Belin, 52, rue de Vaugirard.

En prenant 6 0/0 pour base, nous disons quel est le rapport de 4 vis-à-vis de 6 — les 2/3.

Je prends donc le 1/3 de 3,275 que je retire et j'obtiens aussitôt 4 0/0.

Opération.

3,275 pendant 17 jours à 6 0/0.

Je prends le 1/4 pour 15 jours — le 1/4 de 3,275 est de 8,18, il nous reste 2 jours; nous prenons le 6^{me} de 3,276, qui est de 3,27, qui nous représente 6 jours; le 1/3 de 6 est de 2, donc 2 jours représente 1,09.

Nous avons donc 15 jours.. 8.10
— 2 » . 1.09

17 jours à 6 0/0 donnent donc. 9.27

Mais nous demandons 4 0/0, nous avons donc à déduire le 1/3. 3.09

Notre produit est donc de fr. 6.18

3,275 fr. à 4 0/0, pendant 17 jours, donnent donc comme résultat : 6,20, puisqu'il est convenu que nous arrondissons les centimes.

Nous pourrions continuer les exemples sur tous les *taux* et arriver à un résultat similaire, mais le cadre qui nous est destiné ne nous permet pas de continuer des exemples que vous pouvez, chers lecteurs, en étudiant cette *méthode* qui, comme je vous le dis plus haut, est simple et facile, multiplier vous-mêmes et, par ce moyen, arriver à faire tous les calculs, aussi bien et aussi rapidement que votre serviteur.

Dans le cours gratuit que nous faisons tous les ans à la Sorbonne, nous avons eu des élèves ne connaissant pas les *parties aliquotes*, arriver à la fin du cours à les comprendre et à les faire très bien et très rapidement au tableau.

Cependant, je dois vous signaler une combinaison qu'il est utile de pratiquer quand elle se présente.

Quand vous avez un calcul à faire sur une somme ronde comme 1,000 fr., 6,000 fr., etc., et que vous avez un nombre de jours à 2 ou 3 chiffres, comme 85, 115, 216 jours, vous prenez les jours pour la somme et la somme pour les jours, ce qui simplifie votre calcul et le rend plus facile à faire.

Exemple :

Supposons une somme de 3,000 fr.

pendant 225 — vous dites fr. 22,500 pendant 30 jours et votre calcul est fait.

Supposons 5 0/0.

Nous disons donc 22,500 pendant 30 jours, à 5 0/0, nous représente le 1/2 de 60.

Opération.

225. » 6 0/0 60 jours

Le 1/2. 112.50 » 30 »

Nous retirons :

Le 6^{me}. 18.75 ce qui nous donne 5 0/0 et

nous obtenons 93.75 comme résultat.

3,000 fr. pendant 225 jours, à 5 0/0, nous donnent donc fr. 93,75.

Pour rendre l'étude de cette méthode plus facile à comprendre à nos lecteurs, nous donnons ci-dessous un *tableau* tout préparé des différents *taux* appliqués à cette méthode :

Tableau des différents taux dont la base est 6 %.

Pour prendre l'intérêt :

1 %.	on retranche les 5/6 de l'intérêt à 6 %.		
1 1/2 %	—	9/12	—
2 %	—	2/3	—
2 1/2 %	—	7/12	—
3 %	—	1/2	—
3 1/2 %	—	5/12	—
4 %	—	1/3	—
4 1/2 %	—	1/4	—
5 %	—	1/6	—
5 1/2 %	—	1/12	—
6 1/2 %	on ajoute	1/12	—
7 %	—	1/6	—
7 1/2 %	—	1/4	—
8 %	—	1/3	—
8 1/2 %	—	5/12	—
9 %	—	1/2	—
9 1/2 %	—	7/12	—
10 %	—	2/3	—
10 1/2 %	—	9/12	—
11 %	—	5/6	—
11 1/2 %	—	11/12	—
12 %	on double l'intérêt à 6 %.		

FÉLIX TARPET.

A suivre.

HENRI SAINTE-CLAIRE DEVILLE

EXAMINATEUR

Toute la presse a parlé de M. Henri Sainte-Claire Deville; on a fait son éloge comme savant et comme homme. La science, certes, perd un de ses plus dignes et de ses plus illustres représentants; mais où la mort de ce regretté professeur fait un vide non moins grand, c'est dans la légion des candidats au baccalauréat.

Quel est le jeune bachelier qui ne l'a pas connu? Quel est celui qui n'a ardemment désiré l'avoir comme examinateur? C'est qu'aussi on connaissait l'homme, et que l'homme ressortait toujours sous le professeur.

Qui ne se souvient de cette affabilité, de ces paroles douces et amicales, de cette bonté bienveillante avec lesquelles il questionnait les candidats, tout émus de se trouver en face du redoutable tapis vert, à ce moment suprême de l'examen oral?

Nous pouvons le dire sans crainte d'être démenti, M. Sainte-Claire Deville était le père des candidats, et les plus faibles comme les plus forts se sentaient rassurés devant lui.

Nous l'avons vu cent fois procéder à l'examen des jeunes gens, et jamais nous n'avons reconnu en lui cette muette indifférence des autres examinateurs; il encourageait, il aidait, il répondait même parfois pour le jeune élève, et jamais nous ne l'avons vu refuser personne.

Nous l'avons entendu dire à un jeune homme, plein de trouble et d'émotion, et dont les esprits s'égarèrent: « Retournez à votre place, mon ami, remettez-vous, allez faire un tour de promenade s'il le faut, et quand vous serez plus à votre aise, vous reviendrez et nous continuerons. » Le candidat suivit son conseil, revint et passa un brillant examen. D'autres auraient agi autrement. Nous avons, nous-même (pourquoi ne pas le dire?) été l'objet de sa bienveillance, à cet examen qui semble si dur en sortant du lycée, et si peu difficile quand on poursuit ses études; et, bien que l'éminent professeur ne se soit sans doute jamais souvenu de nous, nous avons néanmoins gardé pour lui un souvenir plein d'affection.

C'est avec un sentiment bien triste que nous avons appris sa mort, et son nom, sa physionomie, sa bonté, resteront toujours mêlés aux souvenirs de notre première jeunesse.

Je le répète, les jeunes aspirants au premier grade universitaire perdent beaucoup en M. Deville, car seul il avait compris combien, pour un lycéen, l'examen de fin d'études offre de difficultés, lui, qui disait en pleine séance, en faisant son cours de chimie dans l'antique Sorbonne :

« Il est impossible d'être sévère et

exigeant avec un candidat, car, s'il devait savoir tout ce que comporte le programme, nous aurions, nous autres examinateurs, affaire à de véritables savants.»

Nous sommes sûr de ne pas être désavoué par les bacheliers qui ont connu le trop regretté maître, en disant que tous avaient pour lui une véritable affection.

G. ASSANIS.

LES CIVILISATIONS ÉTEINTES

ANTIQUITÉS DE L'AMÉRIQUE CENTRALE

L'Amérique n'est un nouveau monde pour nous, que parce que nous ne la connaissons que depuis quatre siècles à peine. Mais cette vaste portion de notre planète, si longtemps ignorée de l'Europe, a traversé une époque de civilisation pendant laquelle florissaient tous les arts, qui font aujourd'hui notre orgueil, et pouvant rivaliser avec les civilisations tant célébrées de l'Égypte et de l'Asie. Bien des siècles avant que Christophe Colomb traversât l'Atlantique, cette civilisation avait disparu sans laisser rien derrière elle, sauf des ruines ensevelies et des inscriptions restées indéchiffrables.

M. D. Charnay, qui avait déjà visité, il y a vingt ans, le Yucatan et le Mexique, et avait rapporté de très curieuses photographies des monuments en ruines qu'on trouve dans ces contrées jusqu'au fond des forêts vierges, vient d'accomplir une nouvelle exploration archéologique de la Vera-Cruz à Mexico, à Tula et à Palenqué, à la tête d'une expédition franco-américaine.

M. Charnay a fait à la Société de géographie, le 1^{er} juillet, un récit sommaire de son voyage, et il y a principalement insisté sur les Tolèques, réputés la plus intelligente des tribus de race Nahuatl, qui, du VI^e au XIV^e siècle, envahirent successivement les hauts plateaux. Cependant, M. Charnay ne croit pas qu'on doive, comme on le fait généralement, leur attribuer les monuments découverts dans ces contrées, et conteste la haute antiquité qu'on a été jusqu'ici porté à accorder à ceux-ci.

Quoi qu'il en soit, les débris de

cette civilisation ont un grand intérêt. M. Charnay s'est voué à les recueillir, et il y a réussi déjà en partie; les photographies de ruines, de vases, d'idoles, de temples, de maisons, de palais, de sculptures qu'il nous a montrées en projections constituent un ensemble considérable. Il a fait mieux: il a pris les estampages d'inscriptions placées sur les parois d'un temple et qui couvrent une surface de plus de 80 mètres carrés.

C'est incontestablement la partie des travaux de M. Charnay qui est la meilleure; mais s'il prétend ruiner une hypothèse qui n'est pas sans valeur pour la remplacer par une autre qui ne vaut guère plus, qu'il nous permette de lui dire, qu'en dépit de ses savantes observations, il est impossible de rien décider quant à présent sur l'origine des Tolèques et sur l'âge de leur civilisation; seul, le nouveau Champollion qui parviendra à déchiffrer les inscriptions dont le voyageur français a pris soin de relever les estampages, pourra émettre là-dessus une opinion qui ait quelque fondement sérieux.

Remarquons en passant que, si ces inscriptions étaient rédigées dans l'un des idiomes parlés en ce pays un siècle ou deux avant la conquête, elles ne seraient pas indéchiffrables pour tout le monde.

Les résultats obtenus par la mission Charnay ont, dans tous les cas, une grande importance, parce qu'ils apportent de nombreux documents nouveaux en addition aux connaissances trop limitées que nous possédions sur cette civilisation disparue, dont il ne reste que des témoins presque entièrement muets.

Nous publions aujourd'hui une série de dessins, dont plusieurs exécutés d'après les photographies de M. le docteur Le Plongeon, membre de cette mission, qui donneront une idée de l'importance de ces documents, et que nous allons d'ailleurs décrire sommairement ici.

Nous trouvons dans le n° 1 un spécimen (peinture sur pierre) de l'écriture figurative des anciens Aztèques, lequel n'est autre chose que le compte rendu d'un procès en revendication de propriété territoriale; tous les détails de la procédure alors suivie en pareil cas y sont indiqués, avec le

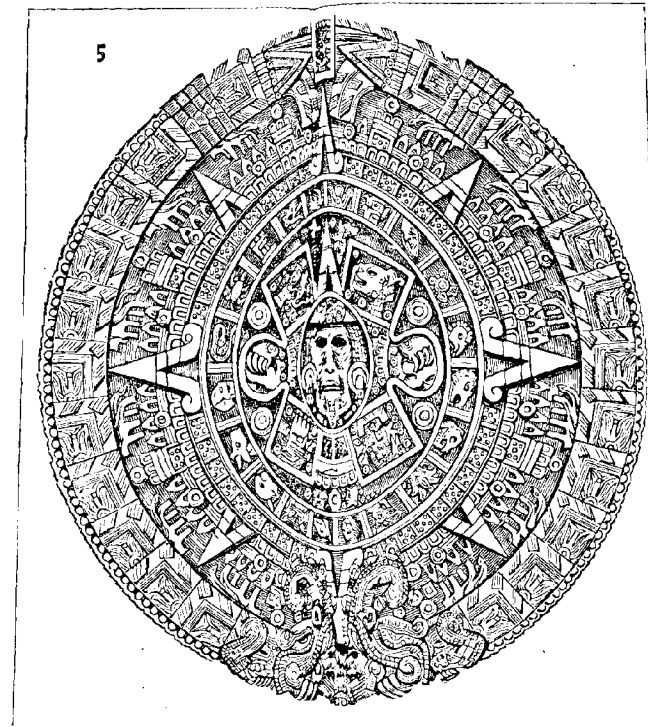
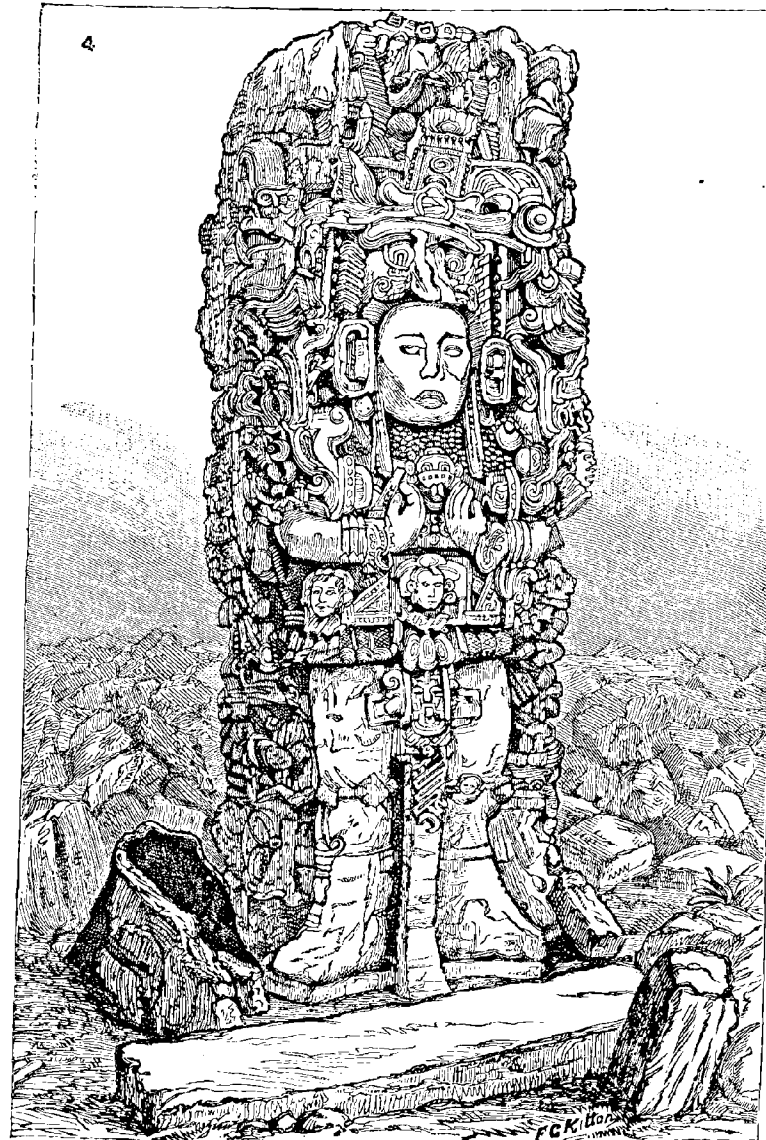
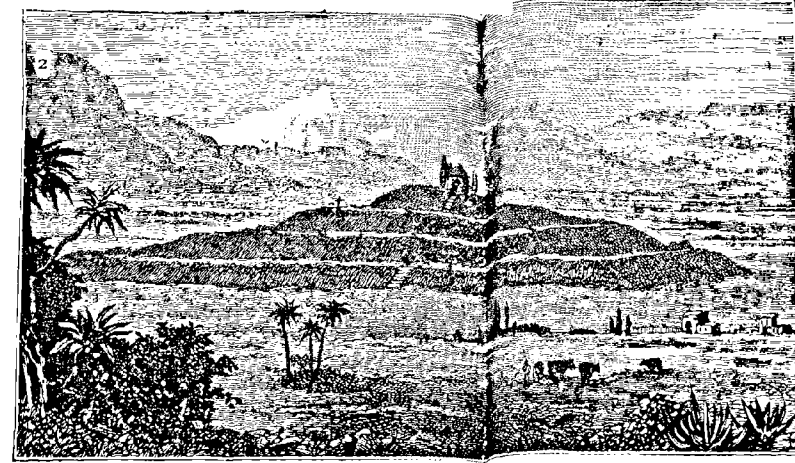
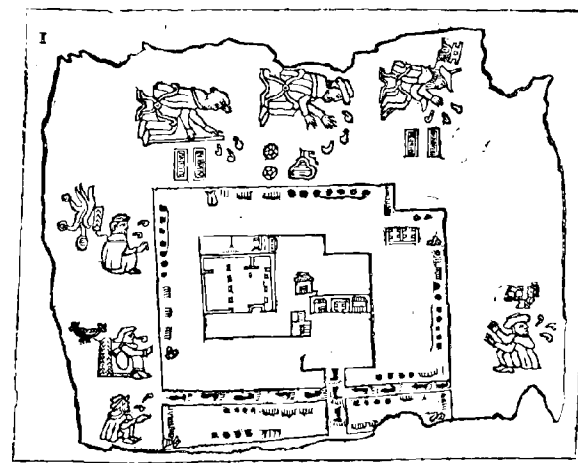
plan de l'édifice où s'est jugé le procès. Ce système d'écriture, toutefois, quoique maintenant complètement perdu, a été pratiqué jusqu'au commencement du XVII^e siècle.

Le plus beau *teocalli* du pays, celui de Cholula, est représenté dans le croquis n° 2. Cette magnifique pyramide est située sur la grande route de Puebla à Mexico, où elle occupe un plateau élevé de 2,200 mètres au-dessus du niveau de la mer. Sa base est deux fois aussi large que celle de la pyramide de Chéops, et couvre une étendue de 18 hectares; sa hauteur est de 54 mètres. Elle est à quatre étages, et il faut gravir 120 degrés pour atteindre la plate-forme du sommet. Ce monument est construit de manière à correspondre avec les quatre points cardinaux. Il était dédié à Quetzalcoatl, le grand philosophe tolèque du I^{er} siècle, législateur des peuples de l'Amérique centrale: du moins est-ce l'opinion admise dans le pays.

Les principales couleurs employées dans la peinture murale que représente le n° 3 sont le bleu et le jaune, avec un peu de rose pour la teinte des chairs. D'après le Dr Le Plongeon, cette peinture représenterait la reine Kinich-Kahmo à peine adolescente, consultant un astrologue sur sa destinée. Son horoscope lui est tiré d'après les lignes formées par le feu sur le test écaillé d'un tatou.

Parmi les ruines de Copan, dans le Honduras, il se trouve plusieurs colonnes de pierre semblables à celle figurée sous le n° 4. Cette colonne a 4 mètres de hauteur et est entièrement couverte de sculptures sur ses quatre faces, dont le sujet principal, probablement la figure d'une idole, est tournée vers l'Orient. De nombreux hiéroglyphes y sont également tracés. Au pied de cette colonne est un autel aussi en pierre.

Le calendrier aztèque (5), est un disque de pierre au centre duquel est gravée une figure du soleil, entourée de symboles mystiques, qui servait de table pour les calculs astronomiques et aussi, d'après quelques uns, de pierre de sacrifice. Construit par ordre du roi, vers la fin du XV^e siècle, il fut enfoui dans la terre après la destruction du temple de Mexico par Fernand Cortès. Exhumé par hasard de la



LES CIVILISATIONS ÉTEINTES. ANTIQUITÉS DE L'AMÉRIQUE CENTRALE. (Page 394, col. 1.)

1. Spécimen d'écriture figurative. (Peinture murale.) — 2. Le téocalli de Cholula, près de Mexico. — 3. Peinture murale de la chambre funéraire du monument de Chaac-Mol, à Chichen-Itza.
4. Colonne de pierre trouvée à Copan (Honduras). — 5. Calendrier aztèque de la cathédrale de Mexico.
6. Statue de Chaac-Mol, trouvée dans les fouilles de Chichen-Itza (Yucatan), en 1875. — 7. Haut-relief (en stuc trouvé à Palenqué (Chiapa).

place du marché, en 1790, il fut réédifié dans le mur même de la cathédrale, dont la construction était alors presque achevée.

Un membre de la mission, franco-américaine, M. B. Evans de Chicago, vient de découvrir, dans des fouilles exécutées à Tezcoco, un calendrier du même genre, remarquable par la figure centrale, qui est la plus grande qu'on connaisse parmi les antiquités mexicaines découvertes jusqu'ici.

Le n° 6 est une statue actuellement installée dans la cour intérieure du Musée national de Mexico. C'est celle de Chaac-Mol, c'est-à-dire *Tigre moucheté*, nom pittoresque et euphonique du grand chef des guerriers de Chichen-Itza.

Enfin, la dernière gravure de notre série est la reproduction d'un haut-relief en stuc trouvé à Pal-nqué, qui pourrait soutenir la comparaison avec les plus beaux morceaux du siècle d'Auguste. Le personnage qui s'y trouve représenté, dans une attitude de Gavroche en belle humeur dont le sens nous échappe, porte sur la poitrine, suspendue par un collier, une figure du soleil.

SAINT MAUXE.

COURS D'HISTOIRE UNIVERSELLE

XI

GUERRES MÉDIQUES

(Suite).

Thémistocle succédait ainsi à Miltiade dans l'amour du peuple. Il comprit que les Perses renouvelleraient leur tentative d'invasion en Grèce; aussi fit-il employer toutes les ressources d'Athènes à augmenter sa flotte.

Une insurrection de l'Égypte força Darius d'ajourner sa vengeance.

La première guerre médique était terminée.

Xerxès, qui succéda à Darius en 485, dans la troisième année de la soixante-treizième olympiade, employa les premiers temps de son règne à faire rentrer l'Égypte dans l'obéissance, puis il ébranla tout son immense empire pour conduire lui-même en Grèce une formidable invasion : un million d'hommes et plus de douze

cents vaisseaux. Arrivé de Suze à Abydos, il voulut passer la mer sur un pont, et pour punir l'Athos, comme il disait, il fit creuser un canal qui dispensa sa flotte de tourner ce dangereux promontoire.

La Thrace, la Macédoine, la Thessalie, inondées de troupes, se soumièrent, et Xerxès ne rencontra de résistance qu'au défilé des Thermopyles.

Le roi de Sparte, Léonidas, s'y trouvait à la tête d'un corps de troupes grecques dont le nombre s'élevait à 7,000 hommes environ.

En voici d'ailleurs le dénombrement, d'après Hérodote et d'après Diodore :

TROUPES DU PÉLOPONÈSE			
D'après Hérodote.		D'après Diodore.	
Spartiates,	300	Spartiates,	300
Tégéates,	500	Lacédémoniens,	700
Mantinéens,	500	Autres nations	
Orchoménien,	120	du Péloponèse,	3,000
Arcadiens,	4,000		
Corinthiens,	400		
Phléontiens,	200		
Mycéniens,	80		
	3,400		4,000
TROUPES DES AUTRES NATIONS DE LA GRÈCE			
Thespiens,	700	Milésiens,	1,000
Thébains,	400	Thébains,	400
Phocéens,	4,000	Phocéens,	4,000
		Locriens,	1,000
	5,200		7,400

Le passage des Thermopyles est l'unique voie par laquelle une armée puisse pénétrer de la Thessalie dans la Locride, la Phocide, la Béotie, l'Attique et les régions voisines.

Le chemin n'offre d'abord que la largeur nécessaire pour le passage d'un charriot : il se prolonge ensuite entre des marais que forment les eaux de la mer et des rochers presque inaccessibles qui terminent la chaîne des montagnes connues sous le nom d'Eta.

Les Grecs avaient l'avantage des lieux et la supériorité des armes. Les Perses perdaient beaucoup de monde, et Xerxès désespérait de pouvoir forcer ce passage, lorsqu'un traître, nommé Epialtès, vint lui découvrir le sentier fatal par lequel on pouvait tourner les Grecs.

Léonidas apprit cette nouvelle pendant la nuit et rassembla les chefs des Grecs.

Les uns étaient d'avis de s'éloigner des Thermopyles, les autres d'y rester. Léonidas les conjura de partir, de sauver leurs troupes et de les réserver pour des temps meilleurs. Quant à lui

et à ses trois cents compagnons, ils resteraient, il ne leur était pas permis de quitter un poste que Sparte leur avait confié.

Les Thespiens protestèrent qu'ils n'abandonneraient point les Spartiates, et les quatre cents Thébains prirent le même parti.

Ce fut cette même poignée d'hommes qui, sortant la nuit du défilé, alla porter la terreur et le carnage dans le camp des Perses, et qui finit par succomber sous le nombre (août 480).

Xerxès, ayant forcé le passage, se porta vers Athènes, dont les habitants, conseillés par Thémistocle, avaient cherché leur salut en abandonnant leur ville et en se retirant sur leurs vaisseaux.

Xerxès croyait déjà la guerre finie; il entra dans Athènes, brûla cette ville et, rejoint par sa flotte qui, le jour même du combat des Thermopyles, s'était fait battre à Artémision, il se rapprocha de Salamine. C'est là que l'attendait l'armée navale des Grecs, un peu malgré l'avis du généralissime Eurybiade, dont Thémistocle avait désarmé l'irascible ténacité par ces mots : « Frappe, mais écoute ! »

Thémistocle, par d'habiles stratagèmes, retient les Grecs réunis dans un poste favorable, et amène Xerxès à vouloir en finir par une bataille navale. Du haut du trône qu'il se fait élever sur le rivage, le grand roi voit la défaite et la destruction de sa flotte (bataille de Salamine). Six mois après l'avoir franchi en conquérant, il repassait l'Hellespont en fugitif (4 décembre 480).

Il avait cependant laissé Mardonius en Grèce avec trois cent mille hommes. Les Grecs se réunirent à Platée, sous les ordres de Pausanias et d'Aristide, et de cette horde de barbares, il n'échappa qu'une petite troupe qui s'était retirée avant la bataille. La bataille de Platée fut donnée le 3 du mois de boédromion, dans la seconde année de la soixante-quinzième olympiade (22 septembre 479). Le même jour, la flotte des Grecs, commandée par Leuthycidas, roi de Lacédémone, et par l'Athénien Xantippe, père de Périclès, remporta une victoire signalée auprès du promontoire de Mycale en Ionie. Ainsi, le continent était purgé des barbares et la mer était libre, Athènes s'y lança.

La deuxième guerre médique était terminée.

Le principal honneur de la résistance à l'invasion persique revenait à Athènes. C'était elle qui avait vaincu à Marathon, avec Miltiade; à Salamine c'était Thémistocle qui avait encore enchaîné la victoire en forçant les alliés de vaincre malgré eux.

La gloire de Mycale lui appartenait presque tout entière, et elle avait partagé celle de Platée. Sparte n'avait à citer que l'immortel dévouement de Léonidas.

La trahison du roi Pausanias, que les éphores avaient envoyé dans la Thrace pour en chasser les garnisons persiques, et qui traita secrètement avec Xerxès, acheva de dégoûter Lacédémone de cette guerre.

Athènes, restée seule à la tête des alliés, accepta hardiment le rôle d'adversaire du grand roi. Elle prit elle-même l'offensive, et bientôt demandant aux alliés, au lieu de soldats, leurs vaisseaux et de l'argent, elle continua la lutte au nom de la Grèce, mais pour son compte et sa fortune. Elle soumit Amphipolis et une partie de la Thrace, où elle envoya dix mille colons, et entreprit d'affranchir les Grecs asiatiques. Cimon, fils de Miltiade, remporta en un même jour deux victoires sur terre et sur mer, près des rives de l'Eurymédon (470), ce qui assura à Athènes l'empire de la mer, et en s'emparant de la Chersonèse de Thrace, il ôta aux Perses la clef de l'Europe.

Monté sur le trône en 465, Artaxerxès Longue-Main vit s'accroître encore la honte de l'empire. Une nouvelle révolte des Égyptiens, sous Inaros, menaçait la monarchie persique d'un démembrement prématuré. Les Athéniens accoururent au secours des rebelles qui résistèrent sept ans (463-456). L'exil de Cimon, chassé de sa patrie par l'ostracisme, et la rivalité de Sparte et d'Athènes, qui amena une première guerre entre les deux républiques et leurs alliés, donnèrent quelque répit aux Perses. Mais Cimon, rappelé, réconcilia Sparte avec Athènes, et recommença aussitôt les hostilités contre l'ennemi commun. Une double victoire sur terre et sur mer, près de Cypré et sur les côtes d'Asie, termina sa carrière militaire. Le grand roi, menacé jusque dans ses États,

signa un traité honteux qui rendait la liberté aux Grecs d'Asie et interdisait à ses flottes l'entrée de la mer Egée, à ses armées l'approche des côtes à plus de trois journées de distance.

La troisième et dernière guerre médique était terminée (449). Cimon mourut dans son triomphe.

ARTHUR MONNANTEUIL

A suivre.

VOYAGES PITTORESQUES EN FRANCE

DE MARSEILLE A MARSEILLE, PAR NICE
ET AJACCIO

Suite.

De Fréjus, le chemin de fer longe la mer, contournant la chaîne de l'Esterel et coupant les caps de porphyre rouge qu'elle envoie comme des dents de scie entre lesquelles les Calanques abritent les barques. Par chacune de ces trouées, la vue s'étend au loin; ce ne sont plus les Roucas blancs, mais le Lion roux, Roquebrune, le cap Roux, etc., dont l'aspect est austère et audacieux. Un incendie a détruit, il y a quelques années, les forêts qui adoucissaient la sauvagerie de cette côte. Au delà du cap Roux, la majesté du paysage disparaît dans un vrai sourire du ciel et de la mer; c'est la Napoule, au fond de laquelle s'étage et s'étale Cannes. Ce beau golfe chaudement et mollement ensoleillé, bien bleu et bien calme, fait pour le rêve plus que pour la vie, est ombré plutôt qu'enfermé entre le cap Roux et le cap Croisette; dans le fond, des villas se pressant, s'échelonnant, combattant d'élégance et de fleurs. Au bout du cap Croisette sont les îles de Lerins; sainte Marguerite touche presque à la terre.

J'étais revenue sur mes pas jusqu'à la statue de lord Brougham, cet homme d'État Anglais qui combla de biens la ville de Cannes, pour la remercier sans doute de lui avoir fait oublier, pendant les longues années de sa vieillesse, les tourments de la vie politique. Cela me rappela la promenade des Anglais aux palmiers si vantés. Je demandai qu'on me l'indiquât: j'y étais!... Certes, je ne médierai pas de la vue; cette anse est l'une des plus gracieuses qu'on puisse voir, mais les palmiers!... De pauvres arbres

assoiffés d'eau et de rosée, desséchés par la brise de mer, écaillés et noirs, aux feuilles sèches et jaunes, qui, pour un impressionniste, rappelleraient les baleines d'un parapluie retourné et déchiré par le vent; ces tristes arbres souffreteux, plantés entre deux lauriers-roses non moins desséchés, rabougris, sans fleurs, et qui certes ne rivaliseraient guère avec les lauriers plantés sans vergogne dans un fond de tonneau à la porte des cabarets! Pauvres dépayés! comment avez-vous pu usurper tant de renom et prendre si peu de vie? Comme vous êtes misérables à côté des platanes de Marseille!

Au-dessus de Cannes, enfoui au milieu des orangers, des oliviers, des grenadiers éclatants de leurs gros pompons rouges, des jasmins odorants, s'élève le Cannel. J'y montai, pénétrée par ce bon et beau soleil de Provence, bien chaud sans rien de lourd; un ciel sans nuage et bien autrement coloré que l'azur classique. Les orangers m'engourdisaient par leur odeur dominante et persistante; les oliviers, qui n'ont pas subi le supplice de la taille, se dressaient libres, étendus amplement, comme nos ormes ou nos acacias; ils perdaient ainsi leur aspect d'arbres de fer-blanc, qu'ils partagent avec les orangers, dans presque toute la Provence. J'admirais en rêvassant, lorsque mon cocher m'arrêta pour me montrer sur la gauche, « la maison où est morte cette grande chanteuse de Paris, Rachel » (textuel) ¹.

J'avais eu de la peine à trouver la mer sur les côtes; par contre, je fus fort étonnée de la voir à mes pieds, lorsque j'arrivai à Grasse. Voilà pourtant comme nous apprenons la géographie! Sur les cartes, Grasse est loin, au milieu des terres; et quand on y monte depuis Cannes, à travers des champs de roses, de géraniums, de verveine, de jasmins, des allées de mimosas, on a grand-peine à croire que c'est la mer qui remplit le fond de cet entonnoir si merveilleusement accidenté de verdure et de fleurs et sur le flanc duquel s'assoit la ville.

C'est par une allée bordée de villas bourrées de fleurs, qu'on passe de

1. La grande tragédienne mourut en effat au Cannel en 1858, dans la villa de M. Sardou.

Cannes au golfe Juan. Quelle belle percée sur la mer et quelle profusion de parfums ! La vue s'étend sans fin sur le bleu reflété du ciel.

La place de débarquement de Napoléon I^{er}, au retour de l'île d'Elbe, est marquée par une colonne veuve de son piédestal ; sur le bord de la route est la maison où les fugitifs prirent haleine.

Par derrière est Vallauris, le Val d'Or des Romains. Tout le monde connaît les casseroles, pot-au-feu et autres ustensiles en terre rousse désignée sous le nom de terre des Alpes ; c'est au haut de ce splendide vallon que tout cela se pétrit à des millions d'exemplaires ; à côté, il est vrai, se modèlent les terres cuites et les poteries non moins connues, émaillées d'un vert bleu, de jaune ou de brun. Ce Val d'Or est creusé par un torrent dont les escarpements sont couverts de broussailles d'où s'échappent les genêts à grandes fleurs jaunes, les myrtes brillants, les orangers, les pins, les cystes, etc. Le rocher dans lequel est taillée la route étincelle des paillettes de mica ; un vieux pont, romain d'origine, complète le pittoresque. Le vallon s'aplatit jusqu'à la mer par des champs d'orangers, tandis qu'une armée d'ouvrières en cueille les fleurs épanouies, au fond du champ on les distille.

On voulut bien me vendre une bouteille de cette eau, et vraiment, sans réclame, lorsque, de retour à Paris, je l'ouvris, je crus qu'on y avait enfermé une bouffée de cette chaude brise parfumée qui m'avait presque grisée. Cela me redonna une vision du golfe et des monts de Vallauris.

Antibes me parut une laide ville, ce qui n'a rien d'étonnant, puisqu'elle est fortifiée. Pourtant le coup d'œil est assez étrange. Entouré de cette végétation gonflée de soleil, on aperçoit au loin le col de Tende coiffé de neige.

Jusqu'à Nice et bien au delà, la mer affleure le chemin de fer, sans vague, à peine agitée par la brise qui borde d'une écume savonneuse cette immense plaine bleue, diversement colorée vers la côte, par les torrents qui y aboutissent, le Var entre autres.

Voilà Nice ! Les mimosas qui nous ont envoyé, l'hiver, leurs grappes de petits pompons jaunes, poussent le

long du chemin, entremêlés d'eucalyptus, ces géants australiens au tronc lisse et dont les fibres pourtant tournent en spirale ; avec ses jeunes pousses bleutées et couvertes de fleurs comme les prunes de Monsieur, le bourgeon rougeâtre et mordoré, l'eucalyptus a l'air de respirer pleinement, d'être heureux. Mais, plus vieux de quelques années, ce même arbre donne soif rien qu'à le regarder ; ses feuilles tombent verticalement, comme d'ailleurs celles de ses compatriotes ; elles paraissent languir et sont disgracieuses à l'œil européen habitué à la feuille horizontale. Il vit bien cependant sous le climat de la Méditerranée et a, paraît-il, le privilège d'éloigner les fièvres paludéennes ; il atteint, de plus, un développement inconnu aux arbres de nos contrées. C'est donc une bonne conquête.

ALÉRIA.

(A suivre.)

COURS PRATIQUE DE LANGUE ANGLAISE

Méthode Robertson

QUATORZIÈME LEÇON

Deuxième division. — Analyse et Théorie.

LEXICOLOGIE

§ 2. — Partie explicative.

(Suite.)

227. Les substantifs suivants, finissant par F ou FE, forment leur pluriel en changeant cette terminaison en VS. Nous en donnons la liste par anticipation, et nous les ferons remarquer de nouveau à mesure qu'ils se présenteront.

Beef, bœuf *.
Calf, veau.
Elf, démon, lutin.
Half, moitié.
Knife, couteau.
Leaf, feuille.
Life, vie.
Loaf, pain.
Self, personne, individu.
Sheaf, gerbe.
Shelf, planche, tablette.
Staff, bâton.
Thief, voleur.
Wife, femme, épouse.
Wolf, loup.

CONSENT, qui vient du français consentir, est au subjonctif dans cette leçon, ainsi que le verbe *promise* qui vient après, parce que ces deux verbes sont sous la dépendance de *I do not object* et sont l'objet d'une condition

* On verra plus tard dans quel cas ce mot a un pluriel.

annoncée par la conjonction *provided* (Voir 52). Leur forme serait la même s'ils étaient à l'indicatif.

228. Le présent du subjonctif ne diffère du présent de l'indicatif qu'en ce qu'il ne prend pas la terminaison *est* à la seconde personne, ni la terminaison *s* à la troisième personne du singulier.

229. Le verbe TO BE est le seul qui présente une différence complète entre le présent de l'indicatif et le présent du subjonctif. Pour ce dernier mode, qui est régulier, on emploie BE invariablement aux trois personnes du singulier, comme aux trois du pluriel.

On a vu maintenant toutes les formes de la conjugaison dans les exemples suivants :

Infinitif.

TO UNDERSTAND *the language of birds*. — 2^e leçon.

Participe présent.

Without BEING understood *by him*. — 2^e leçon.

Participe passé.

He had FILLED *the dominions with ruin*. — 1^{re} leçon.

Présent de l'indicatif.

If I MISTAKE *not*. — 6^e leçon.

THOU RULEST *with clemency*. — 7^e leçon.

The reader KNOWS *what credit* THEY GIVE. — 3^e leçon.

DO YOU SEE *those birds*? — 5^e leçon.

THOU DOST OUTFSHINE *the most powerful*. — 7^e leçon.

Where DOES *the daughter* LIVE? — 12^e leçon.

THEY ARE TALKING *to each-other*. — 6^e leçon.

Passé de l'indicatif.

HE AFFIRMED *that he had learned*. — 2^e leçon.

HE APPROACHED *the tree*. — 8^e leçon.

I DID *not* SEE *them*. — 5^e leçon.

The sultan WAS WAITING *for him*. — 8^e leçon.

Futur.

You SHALL GIVE *me an account*. — 6^e leçon.

I promise you I WILL BE *indulgent*. — 10^e leçon.

Conditionnel.

I SHOULD *not* HAVE *seen* *them*. — 5^e leçon.

I WOULD *vain* KNOW *what they are saying*. — 6^e leçon.

Impératif.

LISTEN *to their discourse*. — 6^e leçon.

BE *it as thou wilt*. — 7^e leçon.

LET *me* HEAR *you directly*. — 10^e leçon.

Subjonctif.

Provided THEY CONSENT. — 14^e leçon.

Provided YOU PROMISE. — 14^e leçon.

Nous résumerons les plus importantes de ces formes en un tableau synoptique à la fin de la leçon.

TO SETTLE est dérivé du verbe *to set*, qu'on verra plus tard.

YOUR vient du saxon *eower*. Il signifie *roire* et *vos*.

FIFTY est dérivé de *fio*, mentionné dans la cinquième leçon.

230. La terminaison TY s'ajoute aux noms d'unité pour former les noms de di-

zaine, et signifie *dix fois*: de *six* on fait *sixty*, soixante, c'est-à-dire, six dix fois; de *seven*, *seventy*, soixante et dix, ou sept dix fois; de *nine*, *ninety*, quatre-vingt-dix, ou neuf dix fois. Cette combinaison donne lieu aux irrégularités suivantes: *twenty*, au lieu de *twoty*, vingt; *thirty*, au lieu de *threety*, trente; *forty*, au lieu de *fourty*, quarante; *fifty*, au lieu de *fiety*, cinquante; et *eighty*, au lieu de *eightty*, quatre-vingts.

VILLAGE vient du français. On en forme le dérivé *villager*, villageois.

231. Il y a en anglais 166 substantifs terminés en AGE. Sur 77 de ces substantifs, tirés du français, il y en a 55 qui s'écrivent de même dans les deux langues, comme *courage*, *équipage*, *outrage*, *patronage*, *presage* et *village*; et 22 qui présentent une légère différence d'orthographe, comme *avantage*, *avantage*, *damage*, *dommage*; *hostage*, *otage*, et *langage*, *langage*. Dans les autres dérivés, cette terminaison a été employée par imitation du français, comme dans *brokerage* ou *brokerage*, *courtage*, de *broker*, *courtier*; *wharfage*, *quayage*, *droit de quai*, de *wharf*, *quai*; *tillage*, *culture*, *labourage*, de *till*, *cultiver*, *labourer*.

SYNTAXE

§ 1. — *Partie interrogative.*

Pourquoi ne dirait-on pas *Lesson fourteen*?

Pourquoi met-on les mots *venerable* et *gray-headed* avant *owl*?

Pourquoi les verbes *consent* et *promise* sont-ils au subjonctif plutôt qu'à l'indicatif?

Pourquoi met-on *her*, qui est féminin, devant *portion*, qui est neutre?

§ 2. *Partie explicative.*

232. A *venerable gray-headed owl*.

Un vénérable à grise tête hibou.

Vénérable hibou à tête grise.

L'article indéfini A, AN s'emploie devant les noms qui désignent les qualités des personnes, la nature ou l'espèce des choses.

233. *Provided our wives consent to it.*

Pourvu nos épouses consentent A LUI.

Pourvu que nos épouses Y consentent.

Quand le mot français Y est pronom, il peut signifier à lui, à elle, à cela, à eux, à elles, et doit se traduire, selon sa signification, par *to him*, *to her*, *to it* ou *to them*. Il peut arriver cependant que le sens de la phrase demande une autre préposition que *to* (Voir 124.)

Troisième Division. — Exercices.

EXERCICE PRÉPARATOIRE

1 — Lexiologie. 224 — Seize — Dix-sept — Dix-neuf — Seizième — Dix-septième — Dix-neuvième.

2 — Modèle: A *venerable owl*. Syntaxe, 232 — Il est sultan — Tu es visir — Je suis empereur — Je suis ministre — Tu es homme d'état — Il est prince — Je suis souverain — Tu es esclave — Il est serviteur — Elle est mère — Je suis père.

3 — Modèle: *Gray-headed*. Lexiologie, 225, 226 — Un homme à grande bouche — Un homme à vue perçante — Un homme au cœur indulgent.

4 — Je comprends — Je comprenais — Je compris — J'ai compris — Je comprendrai — Je comprendrais — Que je comprenne (*Impératif*) — Je comprenne (*Subjonctif*) — Je comprise.

5 — Lexiologie, 228 — Pourvu que je consente — Pourvu que tu consentes — Pourvu qu'il consente — Pourvu que nous consentions — Pourvu que vous consentiez — Pourvu qu'ils consentent.

6 — Lexiologie, 229 — Je sois — Tu sois — Il soit — Nous soyons — Vous soyez — Ils soient.

7 — Modèle: *Your daughter* — Votre village — Votre femme — Vos frères — Votre père — Votre mère — Vos enfants.

8 — Lexiologie, 230 — Cinquante et un — Cinquante-deux — Cinquante-trois — Cinquante-quatre — Cinquante-cinq — Cinquante-six — Cinquante-sept — Cinquante-huit — Cinquante-neuf — Soixante — Soixante et dix — Soixante et onze — Soixante-douze.

COMPOSITION

1 — Louis quatorze était impatient — 194.

2 — Il est puissant parce qu'il est prince — 232.

3 — Quoique vous soyez père, il ne faut pas consentir si aisément — 232, 188.

4 — Il y aura un mariage, quoique le frère s'y oppose — 233.

5 — Elle a cinquante villages, et sa mère y en ajoutera dix — 233, 221.

6 — Il y avait soixante derviches dans le village — 230.

7 — On s'oppose à votre mariage — 166.

8 — On l'interrompt dans son discours — 24.

9 — Les serviteurs sont généralement curieux — 50.

10 — Les pères croient que leurs enfants sont les plus merveilleux enfants du monde — 50, 195.

11 — Il ne peut pas ouvrir la bouche sans s'opposer à ce que disent les autres — 54, 121.

12 — On dit que le village est ruiné — 69.

13 — Vos enfants sont plus beaux que ceux de votre frère — 82, 86, 87.

14 — Je ne consens pas à ce traité — 99.

15 — Je me conduirai aussi bien que possible — 137, 51.

16 — Votre frère a seize enfants — 224.

17 — Dix-sept villages furent dépensés — 224.

18 — Le prince avait un frère qui était empereur — 232.

19 — Elle est indulgente parce qu'elle est mère — 232.

20 — Connaissez-vous cet homme? Je crois qu'il est homme d'Etat — 232.

21 — Pourquoi obéit-il? Il n'est pas esclave — 232.

22 — S'il perd la faveur du prince, il ne sera jamais ministre — 232.

23 — Ce mémorable traité fut la ruine de l'empire — 101.

24 — Il est probable que votre père consentira à votre mariage — 101.

25 — La fille était inconsolable, parce que sa mère ne voulait pas consentir à son mariage — 101.

26 — Un homme d'Etat à vue perçante

n'aurait pas consenti à un tel traité — 225, 226.

27 — Leur mère a un bon cœur, mais elle n'a pas la vue perçante — 225, 226.

28 — Son père était un vieillard à tête vénérable — 225, 226.

29 — Je comprenais votre père très aisément, mais je ne comprenais pas votre frère — 99.

30 — S'il s'oppose à cela, nous ne continuerons pas — 99.

31 — J'obéirai, pourvu que tu promettes d'être indulgent — 228.

32 — Répétez-vous, si je suis attentif? — 228.

33 — S'il revient, dites-lui d'attendre — 228.

34 — Il consentira, pourvu que nous soyons bons envers son fils — 229.

35 — Que ferons-nous, s'ils sont mécontents? — 229.

36 — Après avoir entendu son assertion, qu'y répondez-vous? — 233.

37 — Il y a des sultans qui ont soixante et dix enfants, et plus — 230.

38 — Votre père est aussi vénérable que le nôtre — 51.

39 — La fille est aussi curieuse que sa mère — 51.

40 — Après une telle interruption, il ne voulut pas continuer — 216.

41 — Savez-vous si votre père consentira à votre mariage? — 136.

42 — Que ferez-vous s'il n'y consent pas? — 92, 99.

43 — Mahmoud, dont les villages étaient ruinés, savait que son ambition était fatale à son peuple — 81.

44 — Il ne continua pas, parce qu'il fut interrompu — 99.

45 — Vous vous ruinez par toute votre profusion — 137.

46 — Nous allons au village — 120, 33.

RÉCAPITULATION

Observations principales:

222. Place de l'accent dans un mot indécomposable, de deux syllabes, contenant deux voyelles de suite dans la seconde syllabe.

223. Place de l'accent dans un verbe indécomposable, de deux syllabes, finissant par deux consonnes, ou par une consonne et un e muet.

224. Propriété de la terminaison TEEN.

225. Propriété de la terminaison ED, jointe à des substantifs.

226. Combinaison des adjectifs en ED avec d'autres adjectifs.

227. Formation irrégulière du pluriel de quelques substantifs finissant par F ou FE.

228. Différence de forme entre le présent du subjonctif et le présent de l'indicatif.

229. Différence complète entre ces deux modes dans le verbe *to be*.

230. Propriété de la terminaison TY dans les noms de nombre.

231. Propriété de la terminaison AGE.

232. Emploi de l'article A, AN, devant les noms qualificatifs.

233. Manière de rendre le pronom français Y.

Tableau synoptique de la conjugaison.

TEMPS ET MODES qui se forment au moyen de signes.	SIGNES	VERBE	TERMINAISONS.	TEMPS ET PERSONNES qui se forment au moyen de terminaisons.
Infinitif	to	all	ing	Participe présent.
Futur	shall—t will—t		ed est	Participe passé. 2 ^e personne sing. du présent présent de l'indicatif.
Conditionnel	should—st. would—st.		s	3 ^e personne sing. du présent de l'indicatif.
Impératif	let		ed edst	Passé. 2 ^e personne sing. du passé.

FIN DE LA QUATORZIÈME LEÇON

NOUVELLES

DE LA RÉPUBLIQUE DES LETTRES
et des États circonvoisins.

La séance publique annuelle de l'Académie française pour la proclamation des prix Montyon aura lieu le 4 août. Le discours sur les prix de vertu sera prononcé par M. Renan. M. Camille Doucet, secrétaire perpétuel, fera le rapport sur les prix décernés aux ouvrages utiles aux mœurs.

Voici, sauf classement ultérieur, les ouvrages que l'Académie a désignés pour divers prix Montyon :

La poésie de Pindare et les lois du lyrisme grec, par M. Alfred Croiset, maître de conférences à la Faculté des lettres de Paris ;

La Ville sous l'ancien régime, par M. Albert Babeau ;

M. de Montyon, d'après des documents inédits, par M. Fernand Labour ;

Histoire d'un forestier, par M. Prosper Chazel, autrement dit notre confrère A. Le Réboullet, du *Temps*, à qui nous adressons nos félicitations.

* * *

Dans sa séance du 30 juin, l'Académie a renouvelé son bureau.

M. Gaston Boissier a été élu directeur en remplacement de M. Renan arrivé au terme de son mandat, et qui, en adressant ses remerciements à ses collègues avant de céder le fauteuil, a déploré en des termes touchants les pertes que la compagnie a faites pendant sa direction, c'est-à-dire pendant le dernier trimestre.

Conformément à l'usage, c'est le dernier membre reçu, M. Rousse, qui a été nommé chancelier.

* * *

Les pertes de l'Académie ont été, en effet, très sensibles dans ce dernier trimestre.

La compagnie, qui était au complet il y a quelques semaines — mauvais signe ! disait-on — a maintenant, après la mort de M. Dufaure, trois fauteuils vacants.

M. Renan aurait donc à recevoir, en sa qualité de directeur en exercice à la mort de ceux qui occupaient ces fauteuils, les successeurs de MM. Duvergier de Hauranne, Littré et Dufaure.

Ce serait beaucoup.

Il paraît certain, dès maintenant, que la réception d'un de ces trois membres sera dévolue à M. Maxime Du Camp, le chancelier que remplace M. Rousse.

M. Renan s'est réservé la réception du successeur de M. Littré, en d'autres termes l'éloge de M. Littré.

Quant aux deux autres, il est possible qu'on les tire à la courte-paille.

* * *

On annonce la très prochaine apparition du dernier volume de la série dont le titre général est *Histoire des origines du christianisme*, et l'auteur M. Renan.

Le premier volume de cette série si remarquable, à quelque point de vue qu'on se place, est, comme on sait, la *Vie de Jésus*, parue en 1863 ; le second, les *Apôtres* (1866) ; le troisième, *Saint Paul* (1869) ; le quatrième, *l'Antechrist* (1873) ; enfin le cinquième et dernier s'appelle le *Moyen âge*.

* * *

Parmi les divers prix que l'Académie française a décernés dans ces

derniers temps, signalons, puisque nous y sommes, le prix Archon-Despéruses (grammaires, lexiques, éditions critiques avec commentaires, etc.), qui est de 4.000 fr., et a été découpé en trois tranches d'inégal volume :

M. Ludovic Lalanne, sous-bibliothécaire de l'Institut, a obtenu la plus grosse part, qui est de 2,500 fr. pour son *Lexique des œuvres de Brantôme*. M. Félix Franck a reçu 1,000 fr., pour son *Heptaméron de la reine de Navarre*. M. F. de Gramont a vu estimer 300 fr. son livre sur *Les vers français et leur prosodie*.

Il paraît que le fractionnement des prix de quelque importance est décidément un parti pris.

* * *

Le prix Halphen, qui n'est pourtant pas d'une importance effrayante, a été néanmoins divisé en deux parts : 1,000 fr. à M. René Kerviler et 500 fr. à M. Weschinger.

Le prix Guizot, 3,000, par contre, a été tout entier attribué à M. Charles de Lacombe.

Le prix de Jouy (1500), a été décerné aussi tout entier à M. Georges Ohnet, pour un roman de mœurs : *Serge Panine*, et le prix Lambert, à M. Gustave Toudouze, pour un autre roman : *Madame Lambelle*.

* * *

L'Académie des inscriptions a décerné le prix Gobert de 10,000 francs à M. Dupuy, l'auteur d'une *Histoire de la réunion de la Bretagne à la France*.

A la bonne heure ! Voilà qui s'appelle ne pas lésiner...

Seulement, il s'en est fallu de bien peu que le prix n'allât, tout entier aussi à un autre concurrent qui en méritait certainement une bonne part.

* * *

La soixante et unième réunion annuelle de la Société biblique américaine a eu lieu récemment à New-York. Parmi les chiffres dont abonde le rapport du secrétaire, et dont la plupart seraient sans intérêt pour nos lecteurs, nous citerons les suivants :

Des éditions du Nouveau Testament ont paru cette année sous six formes différentes. La traduction de la Bible en zoulou est achevée. Il a été imprimé 2,750 exemplaires des Evan-

giles et des Actes en bengali, 2,000 Évangiles en muskokee, et 3,000 Testaments dans l'idiome des îles Gibert.

Voilà, certes, une Société active et qui a des relations étendues.

* * *

Le baron de Moyecque, qui a passé de longues années à des recherches concernant la race celtique, principalement dans la Grande Bretagne et l'Irlande, publie un ouvrage d'un très grand intérêt archéologique, intitulé : *les Gaulois nos ancêtres (Our Ancestors the Gauls)*, dans lequel il affirme que toute l'Europe occidentale fut originellement habitée par des Phéniciens et des Etrusques, et signale une identité frappante entre la langue des Etrusques et celle des anciens Irlandais.

M. de Moyecque a réussi à déchiffrer une inscription étrusque découverte au xv^e siècle à Ugubio, l'antique *Eugubium*, dans le duché d'Urbin, laquelle se retrouve, presque mot pour mot, dans la langue erse, c'est-à-dire dans le plus pur celtique, — au moins d'après quelques ethnographes.

* * *

Il y a quelques semaines, le musée royal de Berlin se rendait acquéreur, à un prix très élevé, d'un Rubens douteux et dans tous les cas singulièrement médiocre.

Par manière de compensation, la galerie nationale de la même ville n'a pas voulu acheter les papiers et autres trésors littéraires de Lessing, un des écrivains les plus remarquables et les plus populaires de l'Allemagne, quoique le prix demandé par les héritiers fût relativement modeste.

La « Collection Lessing » a, en conséquence, passé l'Atlantique, — à moins qu'elle n'ait fait naufrage en route.

* * *

A propos de Lessing, c'était, à ce qu'il paraît, un maître distrait, dans le genre de ce pauvre Ampère, par exemple.

Un jour, qu'il revenait chez lui, absorbé dans ses pensées, il s'arrête devant sa propre porte, et au lieu d'entrer, y frappe discrètement.

Une fenêtre s'ouvre, et la servante, sans même regarder qui frappe, crie au visiteur :

— Le professeur n'y est pas !

— Ah ! très bien, répond Lessing, je reviendrai une autre fois.

Et le voilà qui s'en retourne le plus tranquillement du monde.

X. RAMBLER.

ANECDOTES

PENSÉES ET MAXIMES

Antisthène conseillait aux Athéniens d'atteler à la charrue des chevaux ou des ânes indifféremment. Comme on lui faisait remarquer que les ânes sont tout à fait impropres à ce genre de travail : « Qu'importe, répondit Antisthène, quand vous élisez des magistrats, est-ce que vous vous inquiétez de savoir s'ils sont propres à gouverner ? »

(Benim.)

Évitez les trois quarts du chemin à l'amî qui revient.

(La Rochefoucauld-Doudeauville.)

Suivez toujours le bon sens, l'âme de tous les arts.

(Pope.)

Le sage se demande à lui-même la cause de ses fautes; l'insensé la demande à autrui.

(Confucius.)

Quand le cœur s'ouvre aux passions, il s'ouvre à l'ennui de la vie.

(Jean-Jacques.)

AVIS IMPORTANT

Toute personne qui prendra un abonnement d'un an recevra gratuitement en prime : les QUADRUPÈDES, de Buffon. Cette prime extraordinaire est un magnifique volume de 320 pages, illustré de gravures entièrement inédites, et vendu en librairie 6 francs.

AVIS

Changements d'adresses. — Nous rappelons à nos abonnés que toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée d'une des dernières bandes du journal, et de 1 franc pour nouveaux frais.

AVIS AUX LECTEURS

Les abonnés et les acheteurs au numéro ont droit de recevoir gratuitement la notice illustrée comprenant la table des chapitres et des gravures de la *Science populaire*, de la *Médecine populaire* et de l'*Enseignement populaire*.

Il suffit d'adresser la bande d'un journal à la *Société des Villes d'eaux*, rue Chauchat, 4, à Paris.

Le Gérant : LÉON LÉVY.

Imp. D. BARDIN, à Saint-Germain.

CAUSERIE FINANCIÈRE

La situation de la Bourse n'est pas meilleure; la spéculation est toujours trop chargée d'achats et ne peut s'en débarrasser. Passons. On a détaché de nombreux coupons; c'est avec le mois de janvier, l'époque où il s'en détache le plus grand nombre. Quand ces valeurs n'avaient pas atteint des cours aussi élevés, une partie des coupons retournait à la Bourse sous forme d'achats; alors les valeurs rapportent 5 et 6 0/0; tandis qu'aujourd'hui elles ne rapportent plus que 3 à 4 0/0. Cela diminue d'autant les revenus qui sont chez quelques rentiers maintenant indispensables en totalité pour pouvoir vivre. Il ne faut donc plus sur ce point calculer comme autrefois et compter sur les coupons pour espérer la hausse; elle est plus que difficile à obtenir aujourd'hui.

Le Crédit foncier fait encore une nouvelle gracieuseté à ses actionnaires. Tout porteur de quatre actions a le droit de souscrire au pair une action de Compagnie foncière de France et d'Algérie, société dont nous parlerons plus tard, mais qui, émanant du Crédit foncier, fait déjà une forte prime. Le Crédit foncier et agricole d'Algérie, ainsi que les Magasins généraux de France et d'Algérie, sont recherchés comme valeurs d'avenir.

Il y a toujours un bon courant de demandes sur les Obligations communales 1881, rapportant 4 0/0, qui sont émises au pair aux guichets du Crédit foncier et de ses correspondants.

De 530, les Parts de la Société des Champignonnières ont monté d'un coup à 550, et elles n'y resteront pas longtemps, voici pourquoi : nous recevons beaucoup de demandes de Parts de cette société et nous ne voyons venir aucune offre. Dans cette situation, nous nous sommes adressés à un des fondateurs, gros porteur de Parts. Sur notre demande il a consenti à en mettre une petite quantité à notre disposition, mais au cours de 550 francs. Dès qu'on a su qu'on pouvait en avoir à ce prix, les demandes sont venues et il est probable certainement que le petit stock va être épuisé; alors il faudra payer 600 ou plus, si toutefois on peut encore en trouver.

La vérité force les portes de l'incrédulité, il faut se rendre à l'évidence : nous avons pu donner ces Parts au pair de 500 francs; elles valent plus du double et elles le prouveront avec leur revenu de 75 francs pour une première année d'exercice. C'est à vous de voir si la démonstration est conclutive et si vous voulez profiter de la bonne occasion que nous pouvons vous offrir.

Notre placement privilégié 6 0/0 a pris de telles proportions par l'affluence des capitaux qui s'y réfugient, à titre temporaire, que notre commerce des Eaux minérales a pris une extension qui nous place à la tête de cette industrie. Il ne pouvait en être autre-

ment, car où trouver ailleurs autant de sécurités et de garanties alliées à autant d'avantages pécuniers ?

La Banque nationale émet, le 20 courant, 50 millions en 10 séries, de 50,000 obligations de 100 francs, remboursables à 120 francs en 60 ans, rapportant 5 0/0 d'intérêt du Crédit foncier maritime de France, constitué au capital de 25 millions. Ces obligations sont parfaitement garanties par les inscriptions hypothécaires, par les polices d'assurances et par les primes accordées par l'État à la marine marchande. Il y a donc là de grandes sécurités, et c'est un placement que l'on peut recommander.

SOCIÉTÉ DES VILLES D'EAUX.

APPEL SCIENTIFIQUE

L'une des plus grandes œuvres du siècle, depuis longtemps à l'étude et sur le point de s'accomplir, c'est le pont sur la Manche pour le passage des trains, reliant l'Angleterre à la France.

Tous les sondages sont achevés, et deux faits importants sont définitivement acquis : d'une part, la masse liquide est sans profondeur, d'autre part, se trouve un fond rocheux qui est la meilleure des garanties lorsqu'il s'agit de travaux hydrauliques.

Le pont serait élevé de 55 mètres au-dessus du niveau de la mer ; ainsi il laisserait passer les plus hauts mâts des navires et n'aurait rien à redouter des flots.

La passe, aux deux points d'atterrissement, n'a d'ailleurs guère plus de 34 kilomètres ; la traversée demanderait à peine une demi-heure.

Les relations commerciales entre l'Angleterre et la France ont pris un tel développement, qu'au point de vue financier, il n'y a pas d'affaire plus brillante, c'est-à-dire plus rémunératrice pour les capitaux engagés.

Que chacun envisage donc la question du côté scientifique ou du côté financier, selon que sa destinée ou sa sympathie l'entraîne, et il trouvera que cette œuvre est au moins aussi intéressante que Suez et Panama.

Le comptoir spécial de commission

EN VUE DE LA PROCHAINE OUVERTURE DE LA CHASSE, vient de traiter avec une maison de Liège une affaire importante d'armes de chasse qui lui permet d'offrir à sa clientèle un assortiment complet de fusils de première qualité garantis et poinçonnés par l'État, aux prix exceptionnels suivants :

Fusils Lefrancheur à deux coups

- 1° Canons rubans, 55, 70 et 80 francs.
- 2° Canons damas, 90, 100, 120 et 150 francs.
- 3° Percussion centrale depuis 90 francs.
- 4° Devant en bois platines rebondissantes, 135, 150 et 175 francs.

Au-dessus de ces prix, ce n'est plus qu'une question de luxe de montage, les canons étant absolument les mêmes.

Adresser toutes demandes à M. le directeur du Comptoir spécial de commission, 10, rue Chauchat, à Paris.

SOCIÉTÉ DES VILLES D'EAUX

CAPITAL DIVISÉ

en 10,000 parts d'intérêt social.

A PARIS, 4, RUE CHAUCHAT

Boulevard des Italiens.

La société délivre des Parts de 100 fr., de 500 et de 1000 fr., libérables en un ou plusieurs versements. Ces titres sont productifs de l'intérêt de 6 0/0 l'an payable par trimestre, les 31 mai, 31 août, 30 novembre et fin février et donnent un droit proportionnel dans les bénéfices sociaux. La Répartition de ces bé-

néfices est faite deux fois par an, en juin et décembre. D'après les derniers inventaires le revenu total pour l'année s'élève à 18 0/0. La conversion des titres en espèces est toujours réalisable en s'adressant à la Société.

ON OFFRE :

- 4 actions Société française industrielle.
- 40 — Cusset Vichy.
- 6 — Froid Giffard.
- 14 — Electricité Tomassi.
- 5 — Banque Union générale du Crédit.
- 4 — Assurance nationale.
- 2 — Assurance militaire.
- 3 — Société médopathique.

PLACEMENTS PRIVILÉGIÉS

Les intérêts sociaux privilégiés de la Société des Villes d'Eaux sont créés en représentation des avances faites sur Marchandises Eaux Minérales, et ont pour garantie :

- 1° Les marchandises spécialement affectées comme gage ;
- 2° Le capital social ;
- 3° La réserve ;
- 4° Les bénéfices de l'exercice en cours,

Ils rapportent un intérêt fixe de 6 0/0 l'an, payable par semestre, fin mai et fin novembre. En outre, il est distribué 4 0/0 des bénéfices nets entre chacun des propriétaires d'Intérêts sociaux privilégiés.

Ils sont de toutes sommes et sont toujours nominatifs. La transmission se fait par les soins de la Société, sans délais et sans frais, à toute époque, sur demande du porteur du titre.

L'impôt sur le revenu est à la charge de la Société.

Les intérêts et dividendes sont adressés sans frais à domicile.

Les envois de fonds doivent être faits à l'administrateur de la Société des Villes d'Eaux, 4, rue Chauchat, à Paris, en spécifiant qu'ils sont destinés au placement en Intérêts sociaux privilégiés.

RECOMMANDATIONS

1° Ne jamais souscrire à la formation d'une société sans avoir obtenu l'opinion d'hommes compétents et désintéressés sur les conditions dans lesquelles elle a été créée.

2° Ne pas perdre de vue, qu'alors même qu'on ne vous demande que le versement du premier quart, vous vous engagez pour la totalité du prix de l'action, et si l'affaire tourne mal, on a le droit d'exercer toutes poursuites contre vous pour obtenir la libération entière du titre.

3° Quand vous voyez sur le cours officiel ou en banque des valeurs cotées à 800 francs, par exemple, cela ne veut pas toujours dire que le titre fait 300 francs de prime ; il peut bien n'être libéré que d'un quart, soit 125 francs, et dans ce cas-là la prime est de 675 francs par action. Ces valeurs offrant en raison de leur exagération même plus de marge à la baisse en temps de crise.

4° L'observation précédente s'applique aux émissions. Lorsqu'on vous offre un titre à 375 francs, par exemple, il se peut qu'un moyen de ce versement, on ne vous délivre qu'un titre de 125 francs, c'est-à-dire libéré du premier quart, et que le surplus disparaisse dans la poche des fondateurs. Cela ne vous dispense pas du paiement des trois autres quarts, soit 575 francs, et alors vous consentez à acheter 650 francs une action de 500 francs.

5° N'achetez pas d'obligations cotées au-dessous du pair, le hasard du tirage vous exposant au remboursement au pair, et par la même raison vendez, afin de réaliser un bénéfice, quand vous avez acheté au-dessous du pair.

SOCIÉTÉ DES VILLES D'EAUX.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES CHAMPIGNONNIÈRES

PARTS DE PROPRIÉTÉ

Emises au pair de 500, productives de l'intérêt de 6 0/0 l'un payable en mars et septembre et donnant droit aux 80 0/0 dans les bénéfices nets. Les demandes d'achat de titres et les offres de vente doivent être adressées à l'administration de la Société des Villes d'Eaux, 4, rue Chauchat, à Paris

Société des journaux populaires ILLUSTRÉS

Propriété et exploitation des journaux
la Science populaire, la Médecine populaire et l'Enseignement populaire.

Le revenu estimé à 15 francs pour chaque part de 100 francs, permet de recevoir l'intérêt légal de son argent, soit 5 0/0, et avec le surplus d'acquitter son abonnement à l'un des journaux de la Société.

Demandez des numéros spécimens et les conditions de souscriptions à la Société des Villes d'Eaux, 4, rue Chauchat, à Paris.

COMMISSION BOURGEOISE

Achetez aux mêmes prix que les marchands, tous les produits de l'industrie parisienne.

Refusez tout article qui ne vous paraîtra pas coté 30 ou 40 pour cent moins cher que dans n'importe quel magasin de Paris ou de la province.

Le Comptoir spécial de commission qui achète directement chez les fabricants, à mesure que des commandes qui lui sont faites n'a point de luxe d'étalage, point de marchandises en vitrine.

Essayez d'un article spécimen du prix unique de vingt francs à choisir parmi les objets plus particulièrement frappés par le luxe des magasins tels que : Montre argent pour homme, double cuvette argent, boîtier fort, Baromètre anéroïde, mouvement visible avec thermomètre monté sur chêne sculpté, Microscope à Miroirs grossissant de 80 à 100 fois, muni de ses accessoires, avec coffret en bois des îles, Longue-vue marine, portée 24 kilomètres, longueur de l'instrument 1 mètre, Jumelles marine achromatiques avec étui et courroie, Jumelles touriste, Jumelles de théâtre ivre et or, Boîte à gants, Coffret à bijoux, cave à liqueurs garnie de son service, Boîte à maigre, Lampascope, Monocle, Stéréoscope, Poupée articulée en peau fine, tête mobile, coiffure naturelle (hauteur 57 centimètres), Paire de langes Ganckel pour garniture, suspension à contre pieds avec sa lampe, Jeu de broches extra-fines, Révolver de luxe ou de campagne, acier poli, doré ou nikelé avec étui, Épées de combat, Pistolet de salon (Flobert, Cornet à pistons, Prompé de chasse, Flûte, Clarinette, Accordéon, 3 jeux (système nouveau), Boîte de compas palissandre, Porte-monnaie, écaille ou ivoire (chiffre incrustation argent, Pendule dorée, socle et globe, mouvement quinzaine, Cartel, Psyché, Pendules appliquées avec chaînes de suspension dorées ou nikelées. — Tapis de table, Tapis descente de lit, coffret bronze artistique, Cannes longue-vue (deux tirages combinaison dissimulée dans la canne en jonc avec pomme nikelée, Phénocronne de l'ingénieur Jahy, tableau décoratif indiquant l'heure, la température, la pression atmosphérique, le jour de la semaine, l'année, le mois et la date, Carafe surprise à musique, dissimulée, Plut surprise.

Adresser toutes demandes à Monsieur l'administrateur de la Société des Villes d'Eaux, 4, rue Chauchat, à Paris.

L'ENSEIGNEMENT POPULAIRE

25 JUILLET 1881

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

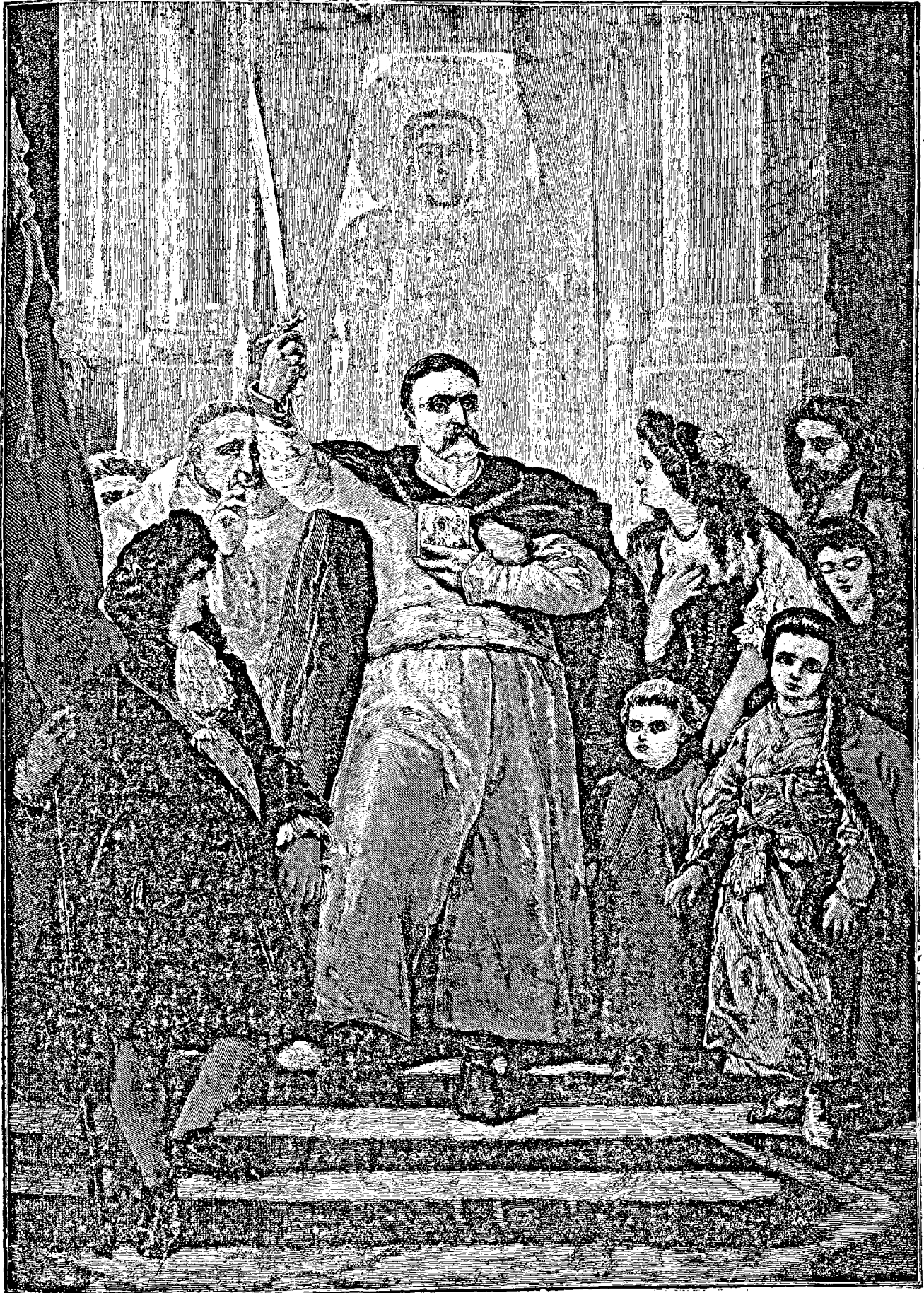
1^{re} ANNÉE.

N° 26. — Prix : 15 centimes.

Rédacteur en chef : ADOLPHE BITARD.

BUREAUX : rue Montmartre, 125.

Abonnements : PARIS, un an, 8 fr. ; six mois, 4 fr. — DÉPARTEMENTS, un an, 10 fr. ; six mois, 5 fr. — ÉTRANGER, un an, 12 fr.



AVIS IMPORTANT

Toute personne qui prendra un abonnement d'un an recevra gratuitement en prime : les QUADRUPÈDES, de Buffon. Cette prime extraordinaire est un magnifique volume de 320 pages, illustré de gravures entièrement inédites, et vendu en librairie 6 francs.

AVIS

Changements d'adresses. — Nous rappelons à nos abonnés que toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée d'une des dernières bandes du journal, et de 1 franc pour nouveaux frais.

AVIS AUX LECTEURS

Les abonnés et les acheteurs au numéro ont droit de recevoir gratuitement la notice illustrée comprenant la table des chapitres et des gravures de *la Science populaire, de la Médecine populaire et de l'Enseignement populaire.*

Il suffit d'adresser la bande d'un journal à la *Société des Villes, d'eaux, rue Chauchat, 4, à Paris.*

SOMMAIRE

TEXTE. — *Les héros de la patrie*: Jean Sobieski. — *Musées et collections*: L'hôtel et le musée Carnavalet. — *Cours de comptabilité*: Bordereaux d'es-compte. — *Biographie*: Le président Garfield. — *Esquisses mythologiques*: L'Olympe slavon. — *Mœurs et coutumes*: Les élections en Angleterre au XVIII^e siècle. — *Histoire de la conquête du Mexique*: Chapitre XVII. — *Cours pratique de langue anglaise*: Quinzième leçon — Nouvelles de la République des lettres. — Anecdotes, pensées et maximes.

ILLUSTRATIONS. — *Les héros de la patrie*: Jean Sobieski se préparant à aller secourir Vienne, d'après le tableau de M. Matejko. — *Mœurs et coutumes*: Une élection au XVIII^e siècle. « Chairing the member », d'après William Hogarth. — *Voyages pittoresques en France*: Fréjus: La Porte dorée.

LES HÉROS DE LA PATRIE

JEAN SOBIESKI

C'est en 1629, au château d'Olesko, situé en Gallicie, sur les confins de la Pologne et de la Lithuanie, que naquit celui qui devait être un jour la gloire de la Pologne et le défenseur de la chrétienté.

Le père de notre héros, Jacques Sobieski, qui avait fait lui-même ses

premières armes en France, voulut que le jeune homme complût son éducation par des voyages et lui fit parcourir l'Europe. Il avait déjà visité la plus grande partie du continent et se trouvait à Constantinople, lorsqu'il apprit la défaite honteuse de ses compagnons à Pilawiec, affaire à laquelle son père avait pris une part glorieuse et reçu une grave blessure.

A cette funeste nouvelle, Jean Sobieski se hâta d'accourir, mais trop tard pour recueillir les derniers soupirs de son père.

Son héroïque mère, avant de l'embrasser, lui adressa ces mémorables paroles : « — Venez-vous nous venger? Je ne vous reconnais plus pour mon fils, si vous ressemblez aux lâches qui ont fui à Pilawiec! »

Le jeune homme ne répondit pas; mais quelque temps après, il se couvrit de gloire à la bataille de Sborow, où il empêcha l'armée polonaise de faire défection. En récompense de ses glorieux services, il fut nommé successivement porte-enseigne de la couronne (1651), grand hetman et grand général du royaume (1665), après s'être conduit en héros dans le cours de la guerre contre Charles-Gustave de Suède, qui avait été bien près de se faire couronner roi de Pologne.

C'est à la suite de ces événements qu'éclata la guerre civile fomentée par Lubomirski (1665). Sobieski eut l'habileté de sauver l'armée royale et la vie du roi Jean-Casimir, qui devait être plus tard abbé de Saint-Germain des Prés.

En 1667, une horde de 100,000 Tartares envahit la Pologne; le trésor était vide, et les ressources, pour faire face à cette nouvelle guerre, étaient complètement épuisées. Sobieski engage ses biens, réorganise l'armée et, contraint à la défensive, s'enferme dans Pod-Haïce, y soutient dix-sept assauts, et finalement écrase l'ennemi dans une formidable sortie, ou, plus exactement, dans une grande bataille où, dit un des témoins oculaires, « les ennemis étaient aussi nombreux que les grains de sable de la mer. »

L'élection de Michel Koribut au trône de Pologne (1669) permet aux ennemis de regagner le terrain perdu. La noblesse indignée se soulève et proclame Sobieski roi de Pologne.

« — Commençons par sauver la patrie! » s'écrie le héros.

Pendant que le lâche Michel, pour se faire des alliés contre son rival, livre aux Tartares Kaminiéc, la Podolie et l'Ukraine, et accepte, par le traité de Buczacz (1672), l'obligation de leur payer tribut, Jean Sobieski fait annuler ce traité par la diète, bat complètement les Tartares à Choczim (1673), et conclut avec eux le traité de Jurawno (1676), qui assure provisoirement la paix.

Cependant, Michel Koribut étant mort le jour même de la bataille de Choczim, Sobieski avait été couronné et solennellement proclamé roi de Pologne, sous le nom de Jean III, le 20 mai 1674.

A partir de ce moment, Sobieski parut vouloir se reposer dans la paix, mais en 1683, cédant aux sollicitations du pape, il fait un traité avec l'empereur d'Autriche, Léopold I^{er}, menacé d'une invasion de 300,000 Tartares et Turcs.

Les barbares, en effet, s'avançaient sous les ordres du grand vizir Kara-Mustapha; ils étaient parvenus jusqu'à Vienne et menaçaient la capitale de l'Autriche d'une destruction complète. Sobieski, à la tête d'une poignée d'hommes, s'avauça contre eux et les battit complètement sous les murs de Vienne, dans un combat mémorable, et qui suffirait seul à immortaliser son nom!

Après la conclusion du traité de Moscou, qui termina cette campagne, Sobieski reprit de nouveau les armes, cette fois dans un but de conquête, en 1684 et 1691; mais sans succès. Ses dernières années furent troublées par des désordres intérieurs qui, en se prolongeant, devaient fatalement amener la ruine de la Pologne. Il essaya vainement aussi d'assurer l'hérédité de la couronne dans sa famille.

Il mourut en son château patrimonial de Willanow, près de Varsovie, le 17 juin 1696. Ses cendres furent insultées par son fils Louis, qui ne put lui succéder sur le trône de Pologne, malgré l'appui du roi de Suède Charles XII.

« Le roi Sobieski, dit M. Cuvillier-Fleury, a tous les caractères et tous les éléments de la grandeur, un seul excepté; il lui manque l'instrument des grandes choses dans la politique

et dans la guerre : il n'a ni un peuple ni une armée. Grand par le cœur, par l'esprit, par le dévouement, par le désintéressement, par le calme et l'ardeur de l'âme ; « tortue pour monter au trône, disait-on de lui, aigle pour combattre ; » grand surtout par les qualités militaires, car il les a toutes, le courage, la patience, l'obstination, l'audace, le coup d'œil, le sang-froid devant les souffrances inévitables et la mutinerie du soldat ; grand enfin par la bonté, cette rare vertu des vrais héros, et qui seulement chez lui dépassa peut-être les bornes prescrites à l'autorité et à la majesté sur la terre, on peut dire de Sobieski ce que lord Chesterfield disait de la Pologne elle-même : « Si la Pologne avait un bon gouvernement sous un roi héréditaire, je ne sais qui pourrait en venir à bout. » Et de même, si le roi Sobieski avait eu un peuple de sujets obéissants, une armée et des généraux dociles pour servir ses desseins, qui sait où se serait arrêtée sa gloire ?

« Il n'avait pas seulement le génie des prouesses polonaises où il excellait, mais celui de la grande guerre. Capable de se dévouer comme Léonidas ou de temporiser comme Fabius, il eût tenu tête à Condé, son admirateur et son ami. Il avait des idées de conquérant, des vues d'homme d'État, des instincts de réformateur. »

Cet éloge un peu amphigourique contient, toutefois, une appréciation assez exacte du caractère du grand Sobieski, que son patriotisme avait, en effet, rendu circonspect et lent comme la tortue pour s'élever au trône — défaut rare — quand le plus pressé était de sauver son pays.

J. DE SAINT-MARTIN.

MUSÉES ET COLLECTIONS

L'HOTEL ET LE MUSÉE CARNAVALET

L'hôtel Carnavalet est situé dans cette partie du Marais qui avoisine la place Royale, c'est-à-dire dans le quartier le plus paisible de Paris. C'est, avec l'hôtel Saint-Paul, celui qui rappelle le plus d'agréables souvenirs.

Il faut nous reporter au temps de Louis XIII et de Louis XIV pour nous retracer le mouvement et la splendeur de cet hôtel à cette époque où la place Royale était le rendez-vous du monde

élégant, et où tout ce qu'il y avait de plus poli et de plus illustre se couvoyait sous les arcades de la place. C'est là que passaient les beaux esprits et les précieuses pour se rendre à l'hôtel de Rambouillet : le duc de La Rochefoucault, la duchesse de Lesdiguières, M^{me} de Lafayette, le grand Condé, Ménage, Péllisson, M^{me} de Sévigné, M^{me} de Rambouillet.

C'est dans ces hôtels, à présent déserts, qui entourent la place Royale, tels que l'hôtel Videix, l'hôtel d'Aligre, l'hôtel de Rohan, l'hôtel Guéméné, que se commentaient toutes les œuvres de l'esprit et que fut faite la célèbre *Guirlande de Julie*, à laquelle chaque poète apporta son tribut. Toutes ces œuvres à demi classiques sont à présent reléguées dans l'oubli, mais c'est de l'hôtel Carnavalet qu'est sortie la plus belle langue que la France ait jamais parlée : la langue de M^{me} de Sévigné.

L'hôtel Carnavalet fut construit au xvi^e siècle par l'architecte Bullant, sur les plans de Pierre Lescot. Jean Goujon l'orna de ses sculptures, et c'est encore à lui que nous devons les statues des quatre saisons qui le décorent. Plus tard, d'autres travaux y furent exécutés par Androuet Ducerceau et François Mansard, qui en éleva la façade. Cet hôtel appartient à la famille des Ligneris, dont le membre le plus illustre fut Jacques de Ligneris, seigneur de Crosnes et président au parlement. Il passa ensuite à la famille des Kerneveloy dont on fit par corruption Carnavalet. M^{me} de Sévigné, qui en fit l'acquisition en 1677, y demeura pendant près de vingt ans, pendant lesquels on y joua quelques comédies de Molière, entre autres : *Georges Dandin*. Cet hôtel devint propriété nationale pendant la Révolution, et on y installa la direction de l'imprimerie ; mais ce ne fut pas pour longtemps, car Napoléon le donna à l'École des ponts et chaussées. La Ville de Paris l'a enfin acquis en 1866, et y a établi une bibliothèque et un musée municipal.

La bibliothèque est exclusivement destinée aux livres, gravures, plans, documents ayant rapport à l'histoire de Paris ; le musée doit recueillir les objets, tableaux, ruines intéressant l'histoire des monuments de la ville de Paris.

Une grande lacune vient d'être comblée dans ce musée : l'époque révolutionnaire, de 1789 à 1804, a été franchie d'un coup, grâce à la généreuse libéralité de M. de Liesville, qui a fait don à la Ville d'une précieuse collection, comprenant la numismatique et la céramique à peu près complètes de ces temps agités.

Le musée révolutionnaire, presque en entier donné par M. de Liesville, occupe, avec la bibliothèque, l'étage supérieur ; c'est par ce musée que nous commencerons notre visite.

Dans l'escalier d'entrée, on voit quelques grossières peintures du temps, parmi lesquelles le portrait de Louis XVI et de Marie-Antoinette, images populaires fort rares ; mais on s'arrête surtout devant un écusson supportant des ferrures et de grosses serrures. Cet écusson est formé de planches des cachots de la Conciergerie et les serrures sont celles des cachots où furent enfermés Robespierre, M^{me} Roland et d'autres personnages célèbres.

La première salle d'entrée renferme une collection d'aquarelles très complète, relative à la garde nationale de Paris, de 1790 à 1832, et une collection de dessins à l'encre de Chine représentant des vues de Paris. On y remarque un tableau du temps représentant l'inhumation des victimes de Juillet devant la colonnade du Louvre.

Le plafond doré de cette salle est un plafond d'alcôve du xvii^e siècle, rapporté de l'hôtel d'Ormesson.

La grande salle renferme deux modèles de la Bastille ; l'un, au milieu de la salle, fut taillé dans une pierre de la forteresse par le citoyen Palloy ; l'autre, plus petit, est fait aussi avec plusieurs restes de la Bastille. Au plafond de cette salle se trouve le drapeau blanc de l'émigration, aux armes réunies de France, de Prusse, d'Angleterre, d'Autriche, de Russie, de Condé. Une grande panoplie d'armes populaires est fixée à la cheminée, et de chaque côté sont de petits trophées d'instruments de supplice, menottes, poucettes, chaînes, ceintures de fer, provenant de diverses prisons.

Les vitrines de cette salle contiennent un grand nombre d'objets de toilette, de bijoux, d'éventails, de montres, de médaillons à emblèmes révolutionnaires, de cuillères et de

soupières d'étain à inscriptions patriotiques. En face de la cheminée se trouve une grande armoire en bois sculpté, à sujets patriotiques; au-dessus, on voit des tambours de l'armée républicaine et de la milice de Paris. On remarque principalement, dans cette salle, la dernière palette de David, un clairon des funérailles de Napoléon I^{er}, des lettres de cachet pour entrer à la Bastille, et des lettres pour en sortir.

De cette salle, on entre dans une galerie où l'on a exposé les faïences, les décorations officielles et les médailles. La série des faïences à emblèmes révolutionnaires est à peu près complète. Elle comprend une série très riche sur les aérostats, une suite relative à l'Empire et à la Restauration; on y remarque principalement, en outre, l'assiette de Bracquemont, contre le second Empire, et celle d'Étienne Arago, en 1870.

Les deux petites vitrines centrales contiennent la célèbre tasse à la Guillotine, de fabrication prussienne et d'autres pièces fort rares.

La série numismatique est très complète; elle comprend tous les médaillons, médailles et estampages se rapportant aux hommes et aux événements; elle se continue jusqu'en 1878. Les insignes honorifiques et autres garnissent quatre vitrines. Deux vitrines plus petites sont consacrées aux médailles, étoffes et porcelaines « au ballon, » qui firent fureur dans un temps où on se préoccupait beaucoup de voyages aériens.

Les aérostats une fois connus, les caricatures abondèrent: on vit des montgolfières dessinées partout; les portraits des Montgolfier et du physicien Charles furent répandus jusque dans les plus pauvres maisons. La mode elle-même en était allée jusqu'à inventer un chapeau de dame à la Montgolfier.

Au sortir de cette galerie, on entre dans la salle d'honneur, où se trouvent les fauteuils mortuaires de Voltaire et de Béranger. Le fauteuil où est mort Voltaire est en velours vert, avec double pupitre à lire et à écrire. Il provient de l'hôtel de Villette, où il est mort. Le fauteuil mortuaire de Béranger, donné par M^{me} Perrotin, lui fait pendant. On remarque aussi le masque mortuaire de Béranger et celui de Sainte-Beuve. Sur la cheminée

est une belle pendule républicaine, à décade et cadran décimal, donnée par M. Cousin, bibliothécaire, conservateur des collections historiques de la Ville. La vitrine d'honneur est occupée par des modèles divers et des dessins originaux du graveur monétaire Dupré.

La simple et charmante boiserie de cette salle provient de l'hôtel dit des Stuarts, et le plafond, peint à la manière de Boucher et de Fragonard, d'un petit hôtel de la rue Blanche. L'escalier de dégagement est décoré de plaques de cheminées et de curieuses enseignes en fer; la vitrine du palier contient aussi une suite considérable de coins originaux de Dupré, et d'autres objets ayant rapport à la numismatique révolutionnaire.

Le rez-de-chaussée était déjà occupé par les monuments relatifs à l'histoire de Paris, depuis la période romaine. Dans la première salle, figurent les objets des époques préhistoriques et lacustres, trouvés aux environs de Paris, des armes de pierre, de bronze trouvés dans la Seine, des fossiles trouvés à Montreuil.

La salle attenante est consacrée à l'époque romaine: on y remarque des pierres avec inscriptions, provenant de l'amphithéâtre de la rue Monge, et une partie d'aqueduc en béton; on remarque aussi de belles pierres meulières et un moulin à bras complet, qu'on peut même faire fonctionner.

Les autres salles contiennent des sarcophages chrétiens en pierre et en plâtre, trouvés dans les anciens cimetières de Paris; le sarcophage le plus curieux est creusé dans une ancienne pierre milliaire; on remarque encore d'anciens tuyaux de plomb et des colonnes de marbre provenant des fouilles faites à l'Hôtel-Dieu.

On monte ensuite au musée Révolutionnaire; en en redescendant, on trouve les salles qui font suite à la période romaine. On voit d'abord, sous un péristyle, des statues primitives de l'École française, une gigantesque « Abondance » destinée à un marché, par Auguier; des débris d'architecture du moyen âge; une cuve à baptiser, avec une dédicace de Santeuil; une table d'autel et d'autres débris curieux.

Les autres salles contiennent, en grande partie, les objets provenant

des anciens cimetières: ces objets sont classés par provenance, et sont très rares pour la plupart. Le musée est surtout riche en vases, amphores gallo-romaines, bouteilles, lampes: la plus belle est une lampe en bronze à trois becs, trouvée dans une tombe. On remarque principalement un suaire grossier, assez bien conservé, des sous de nautage, qu'on mettait dans la bouche et dans les mains des morts.

Le musée possède encore bon nombre de plaques tombales en cuivre; mais le musée de Cluny est plus riche sous ce rapport. La principale est celle du mari de M^{me} de Sévigné.

On verra, par ce court aperçu, que le musée Carnavalet est un des plus intéressants de Paris, quoiqu'il soit celui qu'on visite le moins. Puisse notre article secouer la torpeur des paisibles, trop paisibles habitants du Marais, qui semblent, en vérité, ne pas même connaître l'existence du musée Carnavalet.

J. Y.

COURS DE COMPTABILITÉ

BORDEREUX D'ESCOMPTE

Le *bordereau d'escompte* est un état détaillé des *valeurs* remises (effets de commerce) à un *banquier* ou à un autre commerçant pour en effectuer la *négociation*.

Le bordereau d'escompte se divise en plusieurs colonnes et contient :

1° Le détail des *effets de commerce* par ordre d'échéances et de sommes;

2° Les *intérêts, commission et change* pris;

3° La 1^{re} colonne contient les sommes.

2° — les villes.

3° — les échéances

4° — les jours.

5° — le taux.

6° — le change.

Les commissions se prennent à part et s'ajoutent aux *agios*.

On appelle *agio* la réunion des *intérêts, change et commission*. — Les *agios* se déduisent du capital brut et le produit s'appelle le *net* du bordereau.

Les bordereaux d'escompte n'ont pas toujours pour objet de présenter des *effets de commerce* à la négociation contre *espèces*; on s'en sert aussi pour obtenir le *net* des effets réunis par le

commerçant au banquier et qui se porte en compte au *compte-courant*, valeur du jour de la remise ou du lendemain. Quand il s'agit de la négociation de *papier sur l'étranger*, ce qu'on appelle le *change* comprend les intérêts, change et commission et remplace le mot *agio*.

On se sert indifféremment du mot *escompte* ou *négociation* quand il est question de papier sur place. Dans la négociation d'un *effet de commerce* sur place, la somme d'argent donnée en échange est égale, ou moindre ou plus forte que l'effet lui-même. Dans le premier cas, on appelle cela du *papier au pair*; si la somme est moindre, il y a *perte au papier*; si elle est plus forte, il y a *bénéfice*. La différence se calcule à tant pour 0/0 et est *cotée* à la Bourse de Paris, seulement pour le papier sur les places les plus importantes de la France, telles que Lyon, Marseille, Bordeaux, Nantes, etc., etc.

Les *bordereaux d'escompte* se calculent

par les *nombre*s, mais le plus souvent par les *parties aliquotes*, toujours à cause de la rapidité de la méthode.

Nous donnerons comme *modèles* plusieurs *bordereaux d'escompte* calculés par les *nombre*s et par les *parties aliquotes*.

Quand on négocie ce qu'on appelle du *papier étranger*, il faut, indépendamment de l'*intérêt* et du *change*, tenir compte de la *prime* ou de la *perte* que fait ce papier à la Bourse, le jour de la *négociation*.

Ceci ne s'applique du reste qu'aux pays faisant partie de l'*Union monétaire* (Belgique, Suisse, Italie, Grèce et Roumanie); pour les autres, la *perte* ou la *prime* diminue ou augmente simplement le cours de réduction en monnaie française.

De plus, les banquiers n'oublient jamais de compter à leurs clients les frais de *timbres étrangers*, sur les effets non timbrés d'après la loi du pays où ils sont payables et acceptables.

15,836	»	Marseille	25	—	15	2,374	»
11,225	»	Bordeaux	28	—	18	2,030	»
20,272	»	Rouen	1 ^{er} mars	49		5,552	»
45,837	50	Nantes	5	—	23	10,542	»
35,500	»	Dijon	10	—	28	9,940	»
42,875	»	Lille	15	—	33	14,148	»
54,236	75	Arras	20	—	38	20,609	»
19,111	10	Macon	25	—	43	8,218	»
14,837	15	St-Quentin	31	—	49		
7,932	»	Caen	»	—	49		
8,765	»	Le Havre	»	—	49		
14,653	25	Cette	1 ^{er} avril	50		7,326	»
18,711	»	Brest	5	—	54	10,104	»
24,930	»	Toulon	10	—	59	14,708	»
15,820	»	St-Etienne	15	—	64	10,124	»
17,246	»	Beaune	20	—	69	11,900	»

428,241	90	Intérêts 6 %	2,494	40
		C ^o 1/8	535	30
2,994	40	Agios	2,994	40
425,247	50	Net.		

Nous ne saurions trop engager nos lecteurs à vouloir bien copier nos divers *bordereaux*, en vérifier les *calculs* les *changes*, les *intérêts* et, par ce moyen, se rendre compte par eux-mêmes de l'exactitude des *agios*; en employant ce moyen, ils pourront arriver, pour ceux qui n'en ont pas l'habitude, à les comprendre et à les faire aussi bien que votre serviteur.

FÉLIX TARPET.

BORDEREAU AVEC COMMISSIONS, INTÉRÊTS ET CHANGES ¹.

Paris, le 13 octobre 18...

Bordereau des effets remis par M. Louis Rougetet, négociant, dont le net produit figure à crédit de son compte courant, valeur 14 octobre 18...

7 effets. — Fr. 9.216,70

SOMMES	VILLES	ÉCHÉANCES	JOURS à courir	INTÉRÊTS 6 % SOMMES	COMMISSIONS et BROCHES	CHANGES	
						TAUX	SOMMES
3,64	0	Lyon	28 octobre	14	8 50	0,08	2 90
64	0	Dijon	10 novembre	2	2 90	0,20	1 30
817	»	Chagny	28 —	45	6 10	0,60	4 90
4	10	Bligny-sur-Ouche	3 décembre	52	» 40	» 65	» 65
2,000	»	Marseille	15 —	62	20 65	0,20	4 »
1 144	65	Paris	25 —	72	13 75	P. ir.	
917	45	Château-Gonthier	10 janvier	88	13 5	0,35	3 20
9,216	70	Comm. 1/4 s/ fr. 9.216,70.	23,05	65 75	» 50		16 95
		Comm. 1/2 s/ fr. 1.01 45.	2,5				
		Intérêts 6 %	65,75				
		Commission s/ les brochés	» 50				
40	0	Agios	16,95				
9,407	90	Net, Valeur 14 octobre.	108,80				

BORDEREAU SIMPLE PAR LES PARTIES

ALIQUOTES

Intérêt 6 0/0. — Commission 1/8 0/0.

Valeur 10 février.

12,509	15	Paris	15 février	5	10	40
38,945	»	Lyon	20 —	10	64	90
15,836	»	Marseille	25 —	15	39	55
11,225	»	Bordeaux	28 —	18	33	65
20,272	»	Rouen	1 ^{er} mars	19	92	70
45,837	50	Nantes	5 —	23	178	70
35,500	»	Dijon	10 —	28	165	65
42,875	»	Lille	15 —	33	235	80
54,236	75	Arras	20 —	38	343	50
19,111	10	Macon	25 —	43	136	95
14,837	15	St-Quentin	31 —	49		
7,932	»	Caen	» —	49		
8,765	»	Le Havre	» —	49		
14,653	25	Cette	1 ^{er} avril	50	122	40

18,711	»	Brest	5	—	54	163	40
24,930	»	Toulou	10	—	59	245	15
15,820	»	St-Etienne	15	—	64	168	75
17,246	»	Beaune	20	—	69	193	75

428,241	90	Intérêts 6 %	2,459	40
		C ^o 1/8 sf. 428,241 90	535	30

2,994	40	Agios	2,994	40
425,247	50	Net.		

LE MÊME BORDEREAU SIMPLE PAR LES

NOMBRES

Intérêt 6 0/0. — Commission 1/8 0/0.

Valeur, 10 février.

12,509	15	Paris	15 février	5	625	»
33,935	»	Lyon	20 —	10	3,894	»

¹. Ces bordereaux ont été faits et calculés collectivement par les élèves de mon cours à la Sorbonne.

LE PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS

JAMES A. GARFIELD

La grande fête nationale du 4 juillet n'a pu être célébrée aux États-Unis avec tout l'éclat, ou du moins avec tout l'enthousiasme exclusif qui y préside ordinairement. Un crime abominable est venu l'attrister : Le président de la grande république américaine, frappé par un assassin le 2 juillet, semblait devoir rendre d'un moment à l'autre le dernier soupir...

Or, le succès du général J. A. Garfield aux élections présidentielles de novembre 1880, contre le candidat des démocrates du sud et en dépit de la faction du général Grant, fut une véritable bonne fortune pour les États-Unis; et c'est parce que tous l'ont compris à temps, les adversaires comme les amis, que cette élection a été possible, et par conséquent le succès des Républicains.

M. Garfield était à peu près complètement inconnu de ce côté de l'Atlantique avant que la convention de Chicago le choisit pour candidat, dans

l'été de 1880 ; et depuis, son nom n'a pas fait encore grand bruit chez nous, jusqu'au jour de l'assassinat. Quelques détails biographiques sur cet homme dont les mérites personnels, la rectitude de conduite, l'honnêteté inébranlable surtout sont l'objet des plus grands éloges, pourront donc être bien accueillis ici.

James-Abraham Garfield est né le 19 novembre 1834, à Orange, dans le comté de Cuyahogan (Ohio). Ses parents étaient venus du Massachusetts, où ils n'avaient pas réussi, fonder dans le pays une modeste petite ferme dont les revenus ne les enrichissaient pas rapidement.

Le jeune homme eut en conséquence des commencements assez pénibles. De bonne heure, il travailla à la terre avec ses parents, puis devint charretier de halage sur le canal de l'Ohio, et enfin timonier d'un des bateaux naviguant sur ce canal.

Passionné pour l'étude, mais manquant du temps et des éléments nécessaires pour s'y livrer avec fruit, il employait toutefois ses rares loisirs à étudier seul, avec une ardeur à laquelle la maladie vint bientôt mettre un terme momentané.

Forcé de retourner dans sa famille pour se faire soigner, un instituteur qu'il y rencontra, ayant reconnu ses excellentes dispositions, lui proposa de commencer un cours d'étude régulier, grâce auquel et à sa bonne volonté il ne tarderait pas à faire de rapides progrès. James se laissa aisément convaincre et ne retourna pas sur le canal ; mais, forcé de subvenir à ses propres besoins, il travailla à toute sorte de métiers, devint menuisier ; enfin, ayant pris une assurance sur la vie, il emprunta sur la police une somme d'argent suffisante pour le conduire jusqu'au bout de ses études sans tant de tracasseries et de privations.

En 1856, M. Garfield, âgé seulement alors de vingt-cinq ans, ce qui indique qu'il n'avait pas perdu son temps, rentra à l'institution où il avait fait ses études, en qualité de professeur de grec et de latin ; et peu après, il devenait président, ou principal de ce collège.

Élu membre du Sénat de l'Ohio en 1839, deux ans plus tard, au début de la terrible guerre de Sécession,

M. Garfield se fit soldat comme à peu près tous ses compatriotes et fut nommé colonel d'un régiment de l'Ohio. Il se distingua principalement à la bataille de Chickamauga, après laquelle il fut nommé major-général ; mais il résigna sa commission en 1863, pour pouvoir siéger au Congrès où l'avaient envoyé ses citoyens.

Le général Garfield prit rapidement une place importante à la Chambre des représentants, et y devint l'orateur du parti républicain après l'entrée de M. Blaine au Sénat. Il entra lui-même au Sénat en janvier 1880.

Cependant, on ne comptait guère que le choix de la convention de Chicago dût se porter sur cet homme si plein de mérite, si universellement honoré, mais modeste autant qu'énergique et droit.

L'élection de l'illustre *self-made man* fut néanmoins accueillie avec enthousiasme, et il n'est guère probable que son assassin soit un adversaire politique.

A. B.

ESQUISSES MYTHOLOGIQUES

L'OLYMPE SLAVON

« Les Slaves et les Antes, dit Procope, adorent un seul dieu, le maître du tonnerre et le souverain du monde entier. Ils lui sacrifient des taureaux et toutes sortes d'objets ; ils n'ont aucune doctrine sur le destin ; ils font des vœux d'offrandes dans le danger de mort, et croient racheter par ce moyen leur guérison. Les fleuves sont sacrés ; il s'y trouve des nymphes et des esprits auxquels on fait des offrandes et des sacrifices accompagnés de prédictions. »

Comme la mythologie finnoise, la mythologie slavonne est caractérisée par une personnification générale des forces de la nature ; mais elle n'offre pas au même degré que le profond système de l'odinisme scandinave, cette tendance à peindre la lutte entre le principe du bien et celui du mal qui distingue ce dernier système.

Simple, naïve et tout à fait matérielle, la mythologie slavonne nous présente une foule de divinités et de génies.

C'est *Peroun*, le dieu du tonnerre, le grand dispensateur des saisons et des

récoltes, maître suprême des dieux, qui paraît être d'ailleurs le même que le Perkoun des Lithuaniens et que le Perendi des Albanais, ou anciens Illyriens. Ce dieu suprême est séparé des autres divinités par une distance énorme.

On a peu de renseignements sur le dieu des mers : *Morskoï Tzar* ; on ignore même son vrai nom de dieu. *Znitsch*, le feu vital adoré à Novgorod, sort un peu des rangs des divinités secondaires. Son nom, comme celui de Shiva, signifie destructeur. Les divinités slavonnes les mieux déterminées sont des créations allégoriques dont le sens est facile à saisir, comme on va voir.

Korscha, avec sa couronne de houblon, est le Bacchus des Slavons, et le dieu de la fécondité. *Lala*, la beauté est mère de *Lel* ou *Lelo*, l'amour et de *Polelia*, l'amitié ou l'amour mutuel, mère de *Did* ou *Dziat*, le génie protecteur des enfants.

Led est le dieu de la guerre, et *Koleda* ou *Koliada*, le dieu de la paix ; seulement quelques auteurs y voient des divinités de l'hiver et de l'été : elles pourraient bien, après tout, remplir les deux fonctions. *Dazebog* faisait découvrir les trésors cachés sous terre. *Koupalo*, la déesse des fruits, était honorée par des feux de joie. *Volos*, le conservateur des troupeaux, avait aussi les serments sous sa garde. Toutefois les chèvres et les moutons avaient leur génie spécial, *Mokosch*, qui faisait un peu concurrence à *Volos*.

L'aimable *Pogoda*, génie du printemps et du beau temps, se couronne de fleurs bleues et plane doucement, dans sa robe éthérée et sur ses ailes d'azur, au milieu de la végétation renaissante. La jeune *Simzerla*, qui répandait autour d'elle un parfum de lis et portait une ceinture de roses, était l'amante de *Pogoda*.

Les attributions de *Zemarglan* étaient pas moins visibles dans ses ornements extérieurs. Ses vêtements étaient de verglas, avec un manteau de neige brodé de petits glaçons aux formes capricieuses ; il portait une couronne de grêlons en guise de diamants et son haleine était de glace.

Bielbog, ou le « dieu blanc, » présidait probablement au bien ; mais sûrement *Tschernoïbog* présidait aux

maux qui affligent l'humanité et à la mort qui en est la fin. On offrait à ce « dieu noir » des sacrifices accompagnés de chants funèbres parfaitement en situation.

Une multitude de génies subalternes peuplaient, en outre, l'univers. C'étaient les *Rousalki*, nymphes des fleuves aux longs cheveux verts; les *Leschies*, qui ressemblaient aux satyres et se grandissaient ou se rapetissaient à leur fantaisie; *Kikimora*, déesse des songes; les *Koltiki*, esprits de la nuit; *Polkan*, le centaure slavon, dont les attributions nous échappent, etc., etc.

On adorait aussi les serpents chez les Slavons, comme en Prusse et en Lithuanie; c'étaient les *Domoroi-Douschi*, ou esprits familiers des habitations, ce qui donne à penser qu'ils n'étaient pas aussi cruels que certains de leurs congénères des contrées tropicales. Enfin divers fleuves comme le Dniéper, le Bog, le Volkhova, étaient également sacrés.

Les Slavons avaient beaucoup de lieux saints dans la profondeur des forêts, où leurs prêtres, sacrificateurs et augures, se dérobaient aux regards profanes sous un voile épais; mais ils avaient peu de temples ornés dans les villes, excepté à Kiev, toutefois, où vers la fin du x^e siècle, Vladimir le Grand, par opposition au christianisme, rassembla les idoles et orna leurs temples avec un luxe qui n'approchait guère, à la vérité, du luxe déployé dans les temples des chrétiens.

Mais un beau jour, Vladimir renversa les idoles, fit conduire en troupeaux ses sujets à la rivière prochaine et les fit baptiser en masse.

La mythologie slavonne avait vécu, et saint Vladimir était né — un saint à la vie peu édifiante, par exemple.

ESTÈVE DESGRANGES.

MŒURS ET COUTUMES

LES ÉLECTIONS EN ANGLETERRE AU XVIII^e SIÈCLE

Au moment où se préparent en France des élections parlementaires, on n'accueillera pas sans intérêt, peut-être, une légère esquisse de ce qu'étaient, il y a un siècle et demi, de semblables élections — non en France toutefois, nous n'étions pas

si avancés à cette époque, mais en Angleterre, où l'institution remonte au XIII^e siècle. Nous avons dépassé nos voisins depuis la Révolution, et nous avons maintenant le suffrage universel; eux, du moins, ont le vote au scrutin, qui a mis ordre à beaucoup de scandales, éclos à la faveur de l'ancien système, et rendu impossible ses abus les plus criants.

William Hogarth, le créateur de l'École anglaise de peinture, graveur célèbre par surcroît, a laissé, entre autres chefs-d'œuvre, une petite série de quatre planches qui résume de la manière la plus heureuse toutes les phases d'une élection parlementaire de son temps. Ce sont : le *Canvass*, c'est-à-dire la lutte oratoire en public des concurrents, avec accompagnement de trognons de choux, de chats crevés et autres projectiles lancés sur le candidat d'un parti par les loustics de l'autre; le *Dépouillement de votes*, le *Vainqueur porté en triomphe*, et le *Banquet électoral*. C'est la troisième de ces curieuses estampes, que nous reproduisons, comme la plus caractéristique, quoique, à la vérité, les mêmes scènes puissent se reproduire, et se reproduisent en effet quelquefois, à la suite du dépouillement du scrutin, même dans notre pays de suffrage universel.

On y remarquera tout d'abord la position peu agréable et peu sûre du triomphateur, dont le fauteuil, par suite d'un accident arrivé à l'un des porteurs, perd l'équilibre, tandis que l'honorable membre perd du même coup son tricorne. L'accident, dont les suites pourraient être graves, consiste en un coup de fléau lancé involontairement à la tête du porteur le plus proche, par un gaillard en lutte contre un montreur d'ours à jambe de bois. Pendant ce temps, l'ours, mal surveillé, fourrage dans les paniers d'un ânier, qui cherche à l'éloigner au moyen de coups de trique, dont il n'a souci, et contre lesquels proteste seul le singe monté sur son dos.

Il y aurait bien d'autres choses à détailler, car la scène est multiple et singulièrement animée : le vieux violoneux philosophe qui danse à gauche, sans s'inquiéter des horions pleuvant autour de lui, tandis qu'à l'extrémité opposée, un aimable compa-

gnon panse les blessures qu'il a reçues tout à l'heure dans un combat singulier, sont des personnages accessoires; comme l'oie effarouchée qui fend les airs au-dessus, et la truie qui va se précipiter dans un cloaque avec ses petits au-dessous; comme les valets portant les éléments du dîner, qu'attendent patiemment à l'intérieur de la taverne des politiciens de marque; comme les barils d'ale défoncés à la porte de ladite taverne, pour abreuver les électeurs libres et indépendants, dont on voit encore un spécimen occupé à étancher les dernières gouttes d'une futaille vide.

Mais la foule, qui se presse derrière l'élu triomphant malgré lui, brandissant indifféremment des triques redoutables et des bannières, dont les inscriptions nous apprennent que c'est le parti *bleu*, c'est-à-dire le parti conservateur qui a la victoire; cette foule, malgré qu'il y paraisse, est tout le tableau; et ce qu'il y a de plus curieux, c'est qu'il suffirait de modifier le costume des acteurs, et de se taire sur le mode de votation, pour être autorisé à dater cette scène de 1881. — C'est que, si les institutions se modifient avec une grande facilité, il n'en est pas de même des hommes.

LIONEL VERNON.

HISTOIRE

DE LA CONQUÊTE DU MEXIQUE

D'après D. Antonio de Solís.

CHAPITRE XVII.

Un certain nombre de prisonniers avaient été faits dans les divers combats livrés tant à Tabasco qu'autour de cette ville. Cortès, pour s'instruire des dangers qui l'attendaient, les fit interroger séparément par Alvarado. Ces Indiens répondirent que les troupes avec lesquelles Alvarado et Lugo avaient été aux prises ne constituaient même pas toute l'avant-garde de l'armée formidable que les caciques voisins devaient envoyer le lendemain, pour exterminer d'un seul coup tous les Espagnols.

Ces réponses, toutes concordantes, ne laissèrent pas de faire naître l'inquiétude dans l'esprit du commandant en chef, qui réunit sans tarder ses capitaines en conseil de guerre. Il leur



MŒURS ET COUTUMES. — UNE ÉLECTION EN ANGLETERRE AU XVIII^e SIÈCLE, D'APRÈS HOGARTH. (Page 407, col. 3.)

exposa la position évidemment critique où se trouvait leur faible armée, en présence des dispositions des Indiens et de la résolution où ils paraissaient être de les exterminer. Mais, exaltant la supériorité des armes des Espagnols, de leur courage, comparés à la nudité et à la mollesse de leurs ennemis, en rappelant avec quelles facilités ils avaient triomphé de ceux-ci dans toutes les occasions qui s'étaient présentées, il insista tout particulièrement, sur les déplorables effets de leur retraite devant les menaces de ces sauvages, laquelle serait bientôt connue et interprétée à leur honte dans les contrées vers lesquelles leurs projets allaient nécessairement les porter. D'après lui, il n'y avait pas d'autre alternative que celle-ci : ou renoncer à la conquête de la Nouvelle Espagne, ou ne quitter la province de Tabasco qu'après avoir châtié exemplairement ses habitants et les avoir forcés à accepter la paix.

« En définitive, ajouta-t-il en manière de péroraison, j'émetts là mon opinion personnelle, mais je suis parfaitement résolu à exécuter tout ce que vous croirez être le plus avantageux dans cette circonstance. »

Convaincus de la sincérité de Cortès, et surtout de sa haute sagesse, les membres du conseil se rangèrent à son avis, qui était d'affronter les Indiens à Tabasco et de les contraindre à la paix. Cortès s'occupa donc immédiatement des préparatifs qu'exigeaient les circonstances. Il fit d'abord transporter les blessés sur les bâtiments; les chevaux furent ensuite débarqués et l'artillerie mise en état de marcher !.. Tout était donc prêt pour recevoir les Indiens le lendemain, jour de l'Annonciation, en ce lieu célèbre où une fête est encore célébrée aujourd'hui en commémoration de la victoire remportée ce jour-là.

Au point du jour, toute l'armée entendit la messe. Après avoir investi Diego de Ordaz du commandement de l'infanterie, Cortès monta à cheval avec les autres officiers. La marche s'ouvrit au pas de l'artillerie, qui avançait péniblement dans le sol détrempé. L'armée se dirigeait vers le point où les Indiens, d'après les indications obtenues des prisonniers, devaient se rassembler. Arrivée près d'un village nommé Cinthyo, situé à

une lieue du quartier général, elle aperçut au loin une armée ennemie déployée sur une étendue si considérable qu'on n'en pouvait, paraît-il, découvrir les extrémités.

Il convient, avant d'aller plus loin, de décrire les manœuvres et la tactique militaire des Indiens, pour n'avoir plus à y revenir.

Leur armement se composait principalement de l'arc et des flèches. L'arc était assujéti par de cordes tressées de nerfs d'animaux, ou des courroies faites de pieds de cerfs. Les pointes des flèches, à défaut de fer, étaient faites d'os ou de grosses arêtes de poissons aiguisés. Un espèce de dard construit sur les mêmes principes, et qui leur servait ordinairement dans les jeux, leur servait également pour être lancé à la main dans les combats. Ils avaient aussi de larges épées à deux mains, en bois, incrustées de cailloux aigus pour former le tranchant et la pointe; ainsi que de lourdes massues également incrustées de pierres aiguës, confiées aux guerriers les plus robustes. Des compagnies de tailleurs de pierres étaient employées à tourner et à lancer des pierres mises dans leurs frondes. Les officiers avaient pour armes défensives des coussins de coton piqué, appliqués sur la poitrine, des cuirasses et des boucliers confectionnés, avec des planches ou des carapaces de tortues garnies de lames du métal qu'ils possédaient, c'est-à-dire d'or.

Presque tous étaient nus, décorés de figures bizarres peintes sur le visage, et destinées à effrayer leurs ennemis. Ils étaient, en outre, coiffés d'espèces de couronnes de longues plumes. Leurs instruments d'appel et de signaux se composaient de flûtes de roseaux, de conques marines et d'espèces de tambours formés de troncs d'arbres découpés et creusés jusqu'à ne plus laisser que de minces parois rendant un son étouffé sous le choc des baguettes.

Ces hommes formaient leurs corps de bataille sans ordre, se bornant à y entasser le plus grand nombre possible de guerriers, en laissant en réserve quelques troupes destinées à se porter au secours des parties les plus en danger. Ils attaquaient avec furie et en poussant des cris épouvantables.

Quelques écrivains considèrent cette coutume comme le résultat de la barbarie, oubliant que plusieurs nations de l'antiquité, et notamment les Romains, l'avaient adoptée. Jules César louait les hurlements de ses soldats et blâmait le silence plus digne de ceux de Pompée. Le grand Caton lui-même prétendait que les victoires qu'il avait remportées étaient dues plus aux cris féroces de ses soldats qu'à leurs épées. Il n'y avait donc pas tant de barbarie de la part des Indiens, à recourir à ce système, puisque d'autres peuples, réputés civilisés, y avaient eu recours avant eux.

A suivre.

COURS PRATIQUE DE LANGUE ANGLAISE

Méthode Robertson

QUINZIÈME LEÇON

Première division. — Pratique.

LECTURE

Lesson the ³fifteenth.

« How many did you say? » inquired the father of the daughter, in a tone of surprise.

« Fifty, » answered the other. « Do I require too much? » « Pshaw! you and your son undervalue yourselves, » replied the former.

« How modest you are! Do you forget that we are in Persia, and that numberless ruined villages are mine? »

TRADUCTION LITTÉRALE

Lesson the fifteenth,
quinzième

« Combien demandez-vous la fille, en un ton de surprise. »

« Fifty, » answered the other. | « Do I require | Est-ce que je demande too much? » « Pshaw! you and your son undervalue yourselves, » replied the former : How modest you are! | Do you forget | that we are in Persia, and that numberless ruined villages are mine? »

TRADUCTION FRANÇAISE

« Combien avez-vous dit? » demanda le père de la fille, d'un ton de surprise. « Cin-

quante, » répondit l'autre. « Est-ce que je demande trop? » « Bah! vous et votre fils, vous vous estimez trop peu, » répliqua le premier. « Que vous êtes modeste! Oubliez-vous que nous sommes en Perse, et que d'innombrables villages ruinés sont à moi? »

CONVERSATION

QUESTIONS	ANSWERS
What lesson is this?	It is the fifteenth lesson.
What did the father of the daughter say, in a tone of surprise?	How many did you say?
Who inquired in a tone of surprise?	The father of the daughter.
In what tone did the father of the daughter inquire?	In a tone of surprise.
How many villages had the father of the son required?	Fifty — He had required fifty.
Who had required fifty villages?	The father of the son.
Qui se déprisa?	The father and the son.
What did the father of the daughter reply?	You and your son undervalue yourselves.
Why did the father undervalue himself and his son?	Because he was modest.
What did he forget?	That they were in Persia.
What did the father of the daughter possess?	Numberless ruined villages.

PHRASÉOLOGIE

A TRADUIRE EN FRANÇAIS	A TRADUIRE EN ANGLAIS
What subject of conversation shall we take?	Quel sujet de conversation prendrons-nous?
On what subject shall we talk?	Sur quel sujet parlerons-nous?
You must decide that.	Il faut que vous décidiez cela.
I suppose you can talk on every subject.	Je suppose que vous pouvez parler sur chaque sujet.
No, you mistake; I cannot speak easily.	Non, vous vous trompez; je ne peux pas parler facilement.
But you know many words however?	Mais vous savez beaucoup de mots cependant.
How many lessons have you had?	Combien de leçons avez-vous eues?
I have had fourteen lessons.	J'ai eu quatorze leçons.
What! have you had but fourteen lessons?	Quoi! n'avez-vous eu que quatorze leçons?
Does that surprise you?	Est-ce que cela vous surprend?
Why are you surprised?	Pourquoi êtes-vous surpris?
Because you speak very well.	Parce que vous parlez très-bien.
You do not speak seriously.	Vous ne parlez pas sérieusement.
You are too modest.	Vous êtes trop modeste.
You are too indulgent.	Vous êtes trop indulgent.
I should know more if I were more attentive.	J'en saurais davantage si j'étais plus attentif.
I forget very easily.	J'oublie très-facilement.
I have forgotten many words.	J'ai oublié beaucoup de mots.
Do not undervalue yourself so much.	Né vous dépréciez pas tant.

What must I do to speak as easily as you.

Must I read much?

You must read and speak as much as you can.

That is what I do.

And I repeat five or six times what I have learned.

You do very well.

Deuxième division. — Analyse et théorie.

PRONONCIATION

Exemples.

Forefathers — Merely — Statesman — Lovely — Gravely — Behaves — Wives.

On a déjà vu (55) que l'e final est ordinairement muet.

Dans les exemples ci-dessus l'e muet n'est pas final; mais il l'était dans les radicaux *fore, mere, state*, etc.

231. L'e qui est muet dans le radical reste muet dans les dérivés.

1. — Filled — Affirmed — Learned (verbe) — Imagined — Answered — Called — Approached — Returned — Displeased — Exclaimed — Refined — Inquired.

2. — Pretended — Added — Proceeded — Provided.

Tous ces exemples sont des verbes réguliers au passé, finissant par *ed*.

L'e est muet dans la première série.

Il a le son faible dans la seconde série, parce qu'il est précédé d'un *d*. Il en serait nécessairement de même s'il était précédé d'un *t*.

235. L'e est muet dans la terminaison *ed* du passé des verbes, à moins qu'il ne soit précédé de *d* ou de *t*.

LEXICOLOGIE

§ 1 — Partie interrogative.

De quel mot *fifteenth* est-il dérivé?

A quoi sert le signe *did*, dans cette phrase, *did you say*?

Comment rendrait-on. *dites-vous*, si le verbe était au présent, au lieu d'être au passé?

Pourquoi dit-on : *a tone*, au lieu de *another*?

De quel mot *fifty* est-il dérivé?

A quoi sert la terminaison *ty*?

A quoi sert le signe *do*, dans la phrase, *do I require*?

§ 2 — Partie explicative.

HOW MANY. Cette expression, que l'on rend en français par *combien*, est formée de *how*, comment, qui vient du saxon *hu*, et de *many*, plusieurs ou beaucoup, qui vient du saxon *maneg* ou *menig*.

236. MANY se joint à quelques adverbes, pour exprimer une idée de nombre ou de pluralité. On l'emploie devant les substantifs au pluriel. On dit : *So many villages*. Tant de villages; *As many times*. Autant de fois; *Too many princes*. Trop de princes, etc.

INQUIRED est une forme (32) du verbe *to inquire*, qui vient du latin *inquirere*, rechercher, s'enquérir, et dont les principaux dérivés sont :

Que faut-il que je fasse pour parler aussi facilement que vous? Faut-il que je lise beaucoup?

Il faut lire et parler autant que vous le pouvez.

C'est ce que je fais.

Et je répète cinq ou six fois ce que j'ai appris.

Vous faites très-bien.

Inquirable, sujet à enquête.

Inquirer, celui qui s'informe.

Inquiring, investigateur.

Inquiry, question; examen; recherche; enquête.

Inquisitive, curieux.

Inquisitively, curieusement.

Inquisitiveness, curiosité.

Uninquisitive, peu curieux.

TO NE vient du danois, sans changement d'orthographe. Ses principaux dérivés sont :

To tone, donner le ton (à).

Toneless, peu mélodieux.

Toned, qui a un ton.

To intonate, faire sonner, entonner.

SURPRISE vient du français. Ses dérivés sont :

To surprise, surprendre.

Surprising, surprenant, étonnant.

Surprisingly, d'une manière surprenante.

REQUIRE vient du latin *requirere*, requérir, exiger. Ses principaux dérivés sont :

Requirable, qu'on peut demander.

Requirement, condition requise.

Requirer, celui qui demande.

Requisite (adj.), requis, voulu; nécessaire.

Requisite (subst.), qualité requise; chose nécessaire.

TOO MUCH est composé de *too*, trop, qui vient du saxon *to*, et de *much*, beaucoup, qui paraît venir de l'espagnol *mucho*.

237. MUCH se joint aux mêmes adverbes que MANY; mais il diffère de ce dernier, en ce qu'il n'exprime pas une idée de nombre ou de pluralité, mais seulement une idée de quantité ou d'abondance. On l'emploie devant un substantif au singulier ou avec un verbe. On dit : *So much surprise*. Tant de surprise; *As much mildness*. Autant de douceur; *Too much forbearance*. Trop d'indulgence; *How much power*. Combien de pouvoir.

Il faut remarquer que les adverbes de quantité ne sont presque jamais suivis de la préposition *of*, devant un substantif.

PSHAW est une interjection dont l'origine est inconnue. Selon Horne Tooke, c'est le mot saxon *paec*, tromperie!

UNDERVALUE est formée de *under*, sous, au-dessous, qui vient du saxon, sans changement d'orthographe, et de *value*, priser, évaluer, qui vient du français.

238. En composition, UNDER marque le trop peu; c'est l'opposé de *over*, qui indique l'excès. Cet adverbe concourt à la formation de 75 dérivés.

Les principaux dérivés du verbe *to value* sont :

Value (subst.), valeur, prix.

Valuable, de valeur; précieux.

Valuableness, valeur, prix, qualité précieuse.

Valuation, évaluation.

Valued, estimé, prisé.

Valueless, sans valeur.

Valuer, estimateur, appréciateur.

To devalue, déprécier.

Disvalue et *devaluation*, déconsidération.

Invaluable, inappréciable, inestimable.

Invaluably, d'une manière inappréciable.

To outvalue, surpasser en valeur.

To overvalue, évaluer trop haut.

O valuation, estimation trop élevée.
Unvalued, peu estimé.

Undervalued, bas prix, prix; dépréciation.
Undervalueur, dépréciateur.

YOURSELVES est le pluriel de *yourself*, qu'on a vu dans la dixième leçon.

FORMER vient du saxon *form* ou *forma*. Ce mot semble être le comparatif irrégulier de *fore*, devant ou avant, dont le superlatif, également irrégulier, serait *first*. *Former* frère de *first*, en ce qu'il signifie le *premier de deux*, ou le *précédent*.

Il a pour dérivé l'adverbe *formerly*, autrefois.

MODEST vient du français. Ses principaux dérivés sont :

Modestly, modestement.

Immodest, immodeste.

Immodestly, immodestement.

Overmodest, modeste à l'excès.

FORGOT vient du saxon *forgetan*. C'est un verbe irrégulier, dont le passé défini est *forgot* et le participe passé *forgot* ou *forgotten*. Le radical est le verbe *to get*, qu'on verra plus tard. Les principaux dérivés de *forget* sont :

Forgetful, oublieux.

Forgetfully, avec oubli.

Forgetfulness, oubli, manque de mémoire.

Forgetter, celui qui oublie.

Forgetting (subst.), oubli.

Forgettingly, par oubli.

Unforgotten, non oublié.

NUMBERLESS est dérivé de *number* (64) nombre, dont on a formé :

To number, nombrer, compter; numéroter.

Numberer, celui qui compte; calculateur.

Numbering, action de compter; numérotage.

Numerable, qui peut être compté.

Numerist, calculateur.

Numerous, nombreux.

Numerousness, grand nombre.

Innumerable, innombrable.

Innumerably, sans nombre.

To outnumber, surpasser en nombre.

Supernumerary, surnuméraire.

Unnumbered, innombrable, sans nombre.

MINE vient du saxon *min*. Il signifie *le mien, la mienne, les miens, les miennes, à moi*.

SYNTAXE

239. *You and your son undervalue yourselves.*

Vous et votre fils dépréciez vous-mêmes.

Vous et votre fils, vous vous dépréciez.

Lorsque le verbe a plusieurs sujets, il ne faut pas les résumer en un seul pronom, comme on le fait en français.

240. *How modest you are!*

Comment modeste vous êtes!

Que vous êtes modeste!

Quand le mot français *que* signifie *combien* ou *comme*, et se rapporte à un adjectif ou à un adverbe, il se rend par *how*, qui doit être immédiatement suivi de l'adjectif ou de l'adverbe. Dans ce cas, *how* n'est pas accompagné de *much* ni de *many*.

Troisième Division — Exercices.

EXERCICE PRÉPARATOIRE.

1 — Modèles : *How many — Too much*. Lexiologie, 236, 237 — Beaucoup de guerres — Beaucoup de lecteurs — Beaucoup d'empereurs — Beaucoup de discours — Beaucoup de désolation — Beaucoup d'attention — Beaucoup de clémence — Beaucoup de colère.

2 — Tant d'ancêtres — Tant de ruines — Tant de monarques — Tant de derviches — Tant d'oiseaux — Tant d'attention — Tant de puissance — Tant de colère — Tant d'indulgence.

3 — Autant de mots — Autant de souverains — Autant d'esclaves — Autant de choses — Autant de douceur — Autant de surprise — Autant de désolation.

4 — Combien de leçons — Combien de sultans — Combien d'empires — Combien de hiboux — Combien d'ambition — Combien de douceur — Combien d'indulgence — Combien de clémence.

5 — Trop de frères — Trop d'enfants — Trop de mariages — Trop de surprise — Trop de colère — Trop de puissance.

6 — Modèle : *You and your son undervalue yourselves*. Syntaxe, 239 — Vous et moi, nous apprenons — Lui et moi, nous répondimes — Lui, elle et moi, nous répondons — Lui et vous, vous consentirez.

7 — Modèle : *How modest you are!* Syntaxe. 240 — Que c'est étonnant! — Que sa vue est perçante! — Qu'il est savant! — Que vous êtes puissant! — Qu'elle est attentive! — Qu'ils sont impatients! — Que tu es bon! — Qu'elle est belle! — Qu'elles sont aimables! — Que vous parlez bien! — Comme elle se conduit modestement! — Comme il rit de bon cœur!

COMPOSITION

1. — Je comprends beaucoup de mots — 236.

2. — Les princes ont beaucoup de puissance dans les pays orientaux — 237.

3. — Après tant de guerres, l'empire était dépeuplé — 236.

4. — La fille répondit avec tant de douceur que sa mère ne put être mécontente — 237.

5. — Il y a autant de mots dans cette leçon que dans la quatorzième — 236.

6. — On craint le vizir autant que le sultan — 24, 237.

7. — Il se déprécia trop — 237.

8. — Vous avez répété vos leçons tant de fois que vous les savez très bien — 236.

9. — Mon frère et moi, nous attendrons que vous reveniez — 239.

10. — Que le récit du vizir est merveilleux! — 240.

11. — Comme ils comprennent facilement notre conversation! — 240.

12. — Que ces grottes sont obscures! — 240.

13. — L'empire est à moi, disait Mahmoud — 138.

14. — Sa fille a beaucoup d'enfants — 236.

15. — Le vizir avait beaucoup d'esclaves — 236.

16. — Sa prétendue indulgence cachait beaucoup de colère — 237.

17. — Le prince exprima tant de surprise que le vizir ne put continuer — 237.

18. — Il y a tant d'oiseaux dans les buissons que vous ne pouvez pas les voir tous — 236.

19. — Cette leçon demande autant d'attention que les autres — 237.

20. — Il a autant de filles que de fils — 231.

21. — Combien j'aimerais à voir le sultan — 237.

22. — Combien elle aime ses enfants! — 237.

23. — Combien de frères avez-vous? — 236.

24. — S'il y avait trop de mots dans une leçon, nous les oublierions — 236.

25. — Cet arbre a trop de branches — 236.

26. — Nous ne pouvons pas entendre, parce qu'ils rient trop — 237.

27. — Vous, l'homme d'Etat, et le prince, vous avez promis de répondre — 239.

28. — Vous et votre fille, vous consentez à ce mariage — 239.

29. — Mon père, ma mère, mon frère et moi, nous vivons dans un village — 239.

30. — Que vous lui répondiez convenablement! — 240.

31. — Que votre père parle gravement! — 240.

32. — Qu'elle aime tendrement ses enfants! — 240.

33. — Comme le monarque se comporte prudemment! — 240.

34. — Comme il a bien dit sa leçon! — 240.

35. — Que leurs femmes sont modestes! — 240.

36. — Que l'empereur était vénérable! — 240.

37. — Que je suis curieux de les entendre! — 240.

38. — Je connais vos frères. Connaissez-vous les miens?

39. — S'il requiert une plus grande dot que celle-ci, qu'y ajouterez-vous? — 233.

40. — Leurs assertions étaient si merveilleuses que nous ne nous pûmes y répliquer — 233.

41. — Le ministre, homme d'Etat vénérable, nous remplissait d'admiration — 232.

42. — Vous avez appris beaucoup de mots, et vous en apprendrez beaucoup plus — 236, 221.

43. — N'oubliez pas d'aller au village — 176

44. — La fille n'est pas moins modeste que sa mère — 217, 218.

45. — Je n'oublie jamais ce que j'apprends — 238.

46. — Le père demande-t-il une grande dot? — 207.

47. — Leurs femmes entendirent-elles la conversation sans surprise? — 207.

48. — Je connais l'homme par lequel vous demandez cette faveur. — 192.

49. — Il faut que nous voyions votre père, sans lequel nous ne pouvons continuer — 192.

50. — Elle a les enfants les plus modestes du village — 195.

51. — Louis XV n'était pas un monarque vénérable — 194.

52. — Oubliez ce que je vous ai dit — 116.

53. — Qu'il consente, ou qu'il craigne notre colère — 180.

54. — Rions quand nous le pouvons — 180.

55 — Qu'ils affirment cela s'ils l'osent —
180.

RÉCAPITULATION

Observations principales.

234. L'E qui est muet dans un mot radical reste muet dans les dérivés.

235. L'E est muet dans la terminaison régulière du passé des verbes. Exception à cette règle.

236. Signification de l'adverbe MANY, et sa combinaison avec AS, SO, HOW et TOO.

237. Signification de l'adverbe MUCH, et sa combinaison avec AS, SO, HOW et TOO.

238. Propriété de UNDER, comme préposition inséparable.

239. Les différents sujets d'un verbe ne se résument pas en un seul pronom, comme en français.

240. Place de l'adjectif ou de l'adverbe modifié par HOW.

FIN DE LA QUINZIÈME LEÇON.

NOUVELLES

DE LA RÉPUBLIQUE DES LETTRES

et des États circonvoisins.

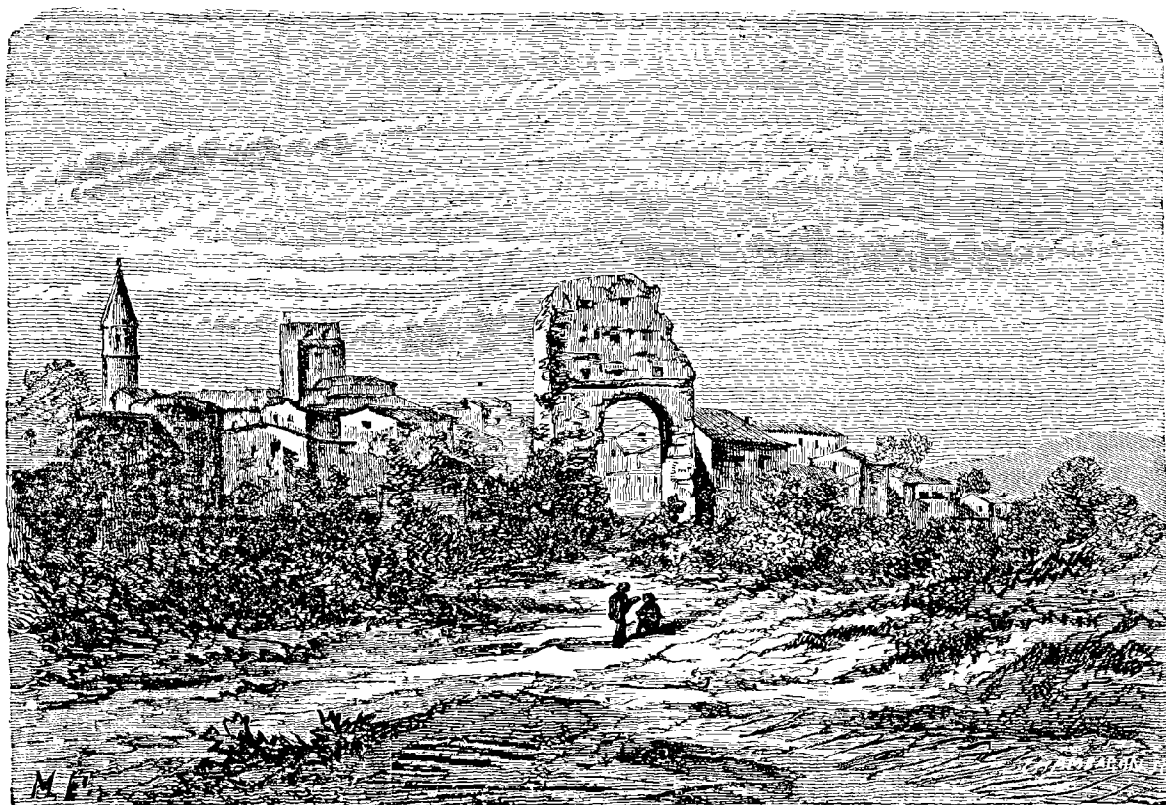
Au moyen âge, voire aux jours les plus brillants de la chevalerie, faillir

à sa parole était une coutume aussi répandue que dans les temps pervers où nous vivons, peut-être davantage.

Toutefois, un serment prêté sur les reliques des martyrs était considéré comme un engagement sacré, auquel on ne manquait presque jamais, et qui valait autant, sinon mieux, que le meilleur contrat dûment signé et parafé...

Qui est-ce qui savait signer, d'ailleurs, en cet heureux temps?

Aussi le serment sur les reliques



VOYAGES PITTORQUES EN FRANCE. — FREJUS. LA PORTE DORÉE. (Page 374, col. 1.)

les martyrs, joua-t-il alors un rôle important dans les transactions politiques. En voici un exemple :

**

Lorsque Harold, en visite à la cour du duc de Normandie, eut promis à Guillaume le Bâtard de renoncer à ses droits au trône d'Angleterre, le rusé Normand fit enlever le drap sur lequel était posé le livre saint et découvrit aux regards de Harold effrayé une cuve remplie d'ossements.

C'est que l'engagement était d'autant plus impérieux que plus de saints se trouvaient intéressés à le faire respecter : plus il y avait de reliques, plus le serment était redoutable.

Guillaume n'avait pas négligé cette condition.

**

L'autre jour à l'Académie des Inscriptions, M. Edmond Le Blant analysait une espèce de petit roman chrétien du v^e, peut-être même du VI^e siècle, dont le but moral est évidemment d'inspirer à ses lecteurs le respect de ces sortes de serments.

Preuve que, sous ce rapport, les fidèles avaient quelque peu besoin d'être stimulés.

Il est vraiment curieux, ce petit vieux roman; un peu noir, il est vrai, mais bien machiné, et montrant comme il convient (le roman a été inventé pour cela) le crime puni et la vertu... satisfaite,

**

La scène se passe, au début, sous les murs d'Edesse, qu'assiègent les Goths.

Un officier Goth, ayant préalablement juré sur les reliques des martyrs qu'il n'a pas d'autre femme, épouse une jeune chrétienne.

Cependant les Goths, ayant levé le siège, rentrent chez eux, le nouveau marié comme les autres; or, dès son arrivée, celui-ci livre à sa première épouse dont il avait nié l'existence, la jeune femme qu'il a ramenée d'Edesse.

L'ancienne, comme de juste, brutalise la nouvelle; elle va plus loin: elle empoisonne l'enfant que celle-ci a mis au monde! L'infortunée jeune mère essuie la bouche du petit cadavre

avec un flocon de laine qu'elle trempe, quelques jours après, dans la boisson de la femme qu'elle soupçonne d'avoir tué son fils.

Le poison agit d'une manière foudroyante. La chrétienne, accusée, est mise, en attendant son jugement, dans le tombeau qui renferme la dépouille de sa victime.

Miraculeusement délivrée et rendue à sa mère, elle a enfin la satisfaction de voir juger plus tard et mettre à mort le parjure, pour l'empêcher de recommencer.

* *

Le concours des antiquités nationales a été particulièrement brillant cette année. En voici d'ailleurs le résultat :

Les quatre médailles sont décernées dans l'ordre suivant :

1^o A M. Fournier (les *Officialités au moyen âge*); 2^o à M. Bégulle (la *Cathédrale de Lyon*); 3^o à M. Thomas (*Essai sur les Etats provinciaux de la France centrale sous Charles VII*); 4^o à M. Tuey (les *Testaments enregistrés au Parlement de Paris sous Charles VI*).

Les six médailles ont été décernées :

1^o A M. Valois (*Guillaume d'Auvergne, évêque de Paris*); 2^o à M. de Kermaingant (*Cartulaire de Saint-Michel du Tréport*); 3^o à M. Curie-Seimbres (*Villes fondées dans le midi de la France sous le nom générique de Bastides*); 4^o à M. Jouin des Longrais (*Chanson d'Aquin ou la Conquête de Bretagne par le roi Charlemagne*); 5^o à M. l'abbé Bourgoin (la *Chaire française au seizième siècle*); 6^o à M. Vignat (*Cartulaire de Beaugency*).

* *

Dans sa séance du 5 juillet, l'Académie française a décidé, sur la proposition de M. Camille Doucet, que les 3,000 fr. restant sur le *Prix Botta*, ajoutés aux 2,000 francs qui seront disponibles dans deux ans comme intérêt du capital, seront, à cette époque, donnés en prix à l'auteur de de l'ouvrage imprimé, adressé à ce concours, sur la question posée par M^{me} Botta (*la Condition des femmes*), et qui sera jugé digne de cette récompense.

Attendons avec confiance, si c'est possible.

* *

Après cela, l'Académie a ratifié les conclusions du rapport du M. J. B. Dumas, sur l'attribution à un de ses membres du prix biennal de 20,000.

M. Désiré Nisard, auteur de l'*Histoire de la littérature française* est l'heureux lauréat.

Une mot maintenant de ce prix que personne ne parle d'émietter malgré son importance, et pour lequel on trouve toujours avec la plus grande facilité un concurrent « digne de cette récompense. »

Ce prix, fondé par décret impérial du 11 août 1859, modificatif du décret du 14 avril 1855, doit être « attribué tour à tour dans l'ordre des lettres, des sciences et des arts, à une œuvre ou une découverte désignée par la majorité des suffrages des Académies réunies ». Enfin, un décret du 22 décembre 1860 dispose que le prix biennal sera décerné « sur la désignation successive « de chaque Académie, « désignation qui sera sanctionnée par la majorité des suffrages des cinq Académies réunies ».

* *

Voici maintenant la liste des lauréats du grand prix biennal depuis sa fondation :

1861. — Académie française. M. Thiers.

1863. — Académie des inscriptions. M. Oppert.

1865. — Académie des sciences. M. Wurtz.

1867. — Académie des beaux-arts. M. David (Félicien).

1869. — Académie des sciences morales. M. H. Martin.

1871. — Académie française. M. Guizot.

1873. — Académie des inscriptions. M. Mariette.

1875. — Académie des sciences. M. Paul Bert.

1877. — Académie des beaux-arts. M. Chapu.

1879. — Académie des sciences morales. M. Demolombe.

Deux choses sont ici dignes de remarque : C'est d'abord que, sauf Thiers et Guizot, aucun des lauréats n'appartenait à l'Institut à l'époque où le prix lui fut décerné; et ensuite que, des cinq classes de l'Institut, l'Académie française, pour s'épargner la peine de chercher, est la seule qui

choisisse ses lauréats dans son propre sein : — ce qui explique la première observation.

* *

Enfin, l'Académie a terminé le jugement des concours littéraires pour le prix Montyon.

Ont été couronnés les ouvrages suivants :

Grand-Père, par M. J. Girardin; les *Petites écolières*, par M. Elie Berthet; *A travers l'Algérie*, par M. Paul Bourde; *l'Etudiant d'aujourd'hui*, par M. R. Vallery-Radot; *Plantes et Bêtes*, par M. J. Pizetta; *Jeanne*, poème par M. Jules Breton; deux volumes de poésies, dont l'un a pour auteur M. de Pommayrols, l'autre M. Tailland.

* *

Un coup d'œil chez le voisin, pour notre propre instruction :

La ville de Berlin compte actuellement 118 écoles communales (7 de plus que l'an dernier), fréquentées par 99,764 élèves.

L'instruction primaire, et même secondaire est, en outre, donnée aux frais de la ville dans diverses institutions spéciales, et notamment dans les asiles d'orphelins, de sourds-muets et d'aveugles, à environ 3,000 enfants; ce qui porte le chiffre total des enfants auxquels la ville de Berlin procure l'instruction gratuite, à 102,700.

Le budget des écoles populaires pour 1881-82, fixe le montant des recettes à 5,184,300 marks, et celui des dépenses à 5,120,292 marks. La dépense pour chaque enfant des écoles communales s'élève actuellement à 48 marks; pour des classes supérieures, la commune a à payer 80 marks en plus de ce que payent les parents. (Le mark équivaut à 4 fr. 24 euvron).

Le personnel enseignant se compose de 118 recteurs, 1,151 professeurs hommes et 1,003 institutrices. En tout 2,272.

* *

Au Japon maintenant.

Les professeurs de l'Université de Tokio, naguère encore Français ou Anglais, sont maintenant tous allemands : commençons par cette triste constatation.

Les élèves, au nombre de 1,000, reçoivent l'instruction préparatoire

pendant six ans, dans un *gymnase allemand* de Tokio, avant d'être admis aux cours de l'Université, qu'ils suivent ensuite pendant trois ou quatre ans, pendant lesquels ils subissent des examens périodiques très sévères. La plupart de ces étudiants se font médecins, cette profession libérale étant la plus lucrative au Japon.

Chaque professeur, outre une maison avec jardin reçoit des appointements annuels de 30,000 fr.; il peut donner des leçons en ville,

Enfin, le ministre de l'Instruction publique du Japon est un Allemand.

* *

Les journaux japonais nous apprennent que le Mikado va avoir, à Tokio, une nouvelle et splendide résidence, entièrement construite en bois, et qui coûtera la bagatelle de 30 millions de francs.

Le grand salon de réception du nouveau palais, dans lequel auront lieu les solennités officielles telles que l'ouverture du Parlement, est la seule partie qui soit construite en bois et tuiles; ce salon coûtera à lui seul un million.

* *

On a découvert à Yagherly (Transylvanie), sur l'emplacement de l'antique *Ulpia Trajana*, un fragment de marbre blanc d'un mètre carré environ, portant une inscription des plus intéressantes.

Cette inscription rappelle qu'un certain Dace fort riche, avait élevé là un temple à diverses divinités de sa race, dont les noms y sont mentionnés, et avait « ajouté une cuisine » (*culinam subjunxit*).

Les archéologues locaux considèrent cette découverte, comme extrêmement importante, en ce que l'inscription donne le nom de divinités daces jusqu'ici parfaitement inconnues, et aussi en ce qu'elle démontre que les Daces avaient conservé le culte de leurs dieux de préférence à ceux des Romains leurs conquérants.

Il paraît aussi que l'offrande de mets préparés faisait partie des rites du culte que ce peuple vouait à ses dieux: autrement, comment expliquer l'adjonction d'une cuisine au temple?

* *

Un archéologue prussien, envoyé

en mission par son gouvernement en Egypte, y a découvert deux feuillets carrés de parchemin provenant d'un manuscrit d'Euripide, et ayant vingt-huit lignes écrites de chaque côté, avec quelques fragments d'autres feuillets ayant accompagné ceux-ci.

Ces débris faisaient partie du manuscrit d'*Hippolyte* du grand tragique grec.

* *

Le Dr Reicke, de Königsberg et le Dr Sintenis s'occupent de recueillir les matériaux d'une édition complète de la correspondance de Kant. Ces messieurs ont déjà réuni environ 600 lettres adressées à l'illustre philosophe, et un plus petit nombre de lettres écrites par lui.

Le Dr Reicke prie les personnes qui posséderaient de telles lettres de vouloir bien se mettre en rapport avec lui.

* *

Leif, le navigateur norvégien qui, selon les Sagas, découvrit l'Amérique du nord, bien involontairement, en 1,002, va avoir sa statue à Boston, devant le Musée des Arts.

Cette statue sera en bronze; elle aura dix-huit pieds de hauteur, et coûtera 100,000 fr. Le sculpteur américain J. Q. A. Ward, qui en a reçu la commande, est déjà à l'œuvre.

Il va sans dire que la figure que M. Ward donnera au jeune héros ne peut être qu'entièrement idéale: ce sera celle d'un jeune homme à la mâle physionomie, aux longs cheveux tombant sur de robustes épaules, casqué, le tronc couvert d'une cotte de maille, avec une épée à deux mains au repos, considérant avec une orgueilleuse surprise les côtes du nouveau monde qui lui apparaissent au loin, — ou du moins, dans une attitude exprimant ce double sentiment.

* *

Le quatrième congrès international des américanistes se tiendra cette année à Madrid, du 25 au 28 septembre.

Toutes les questions relatives à l'ethnographie, à l'histoire et aux langues des deux Amériques, septentrionale et méridionale, seront traitées dans ce congrès.

* *

Il se publie actuellement à Paris

1,264 journaux quotidiens, hebdomadaires, etc., dont 71 feuilles religieuses, 113 de jurisprudence, 228 d'économie politique, finance et commerce, 24 de géographie et d'histoire, 127 de lecture récréative, 31 d'instruction, 65 de littérature, philologie et bibliographie, 14 de beaux-arts, 4 de photographie, 10 d'architecture, 6 d'archéologie, 16 de musique et 19 de théâtre, 74 de modes (dont 4 de coiffure), 119 de technologie (industries diverses), 110 de médecine et pharmacie, 40 de sciences, 23 d'art militaire et marine, 28 de sciences agricoles, 22 de sciences hippiques et 22 divers.

Le nombre des journaux politiques quotidiens est de 67, celui des revues politiques de 28; seuls, les journaux politiques, financiers et de médecine sont en augmentation, et leur nombre s'est accru de moitié depuis un an.

* *

L'*Hesperos*, journal grec illustré qui se publie à Leipzig, donne une traduction en grec de l'*Iphigénie en Tauroïde*, de Goethe.

Le traducteur est l'ambassadeur hellène à Berlin, M. Alexandre Rizos Rhangabé, ancien ministre plénipotentiaire à Paris, bien connu et apprécié dans notre monde littéraire.

X. RAMBLER.

ANECDOTES

PENSÉES ET MAXIMÉS

Sois quelqu'un, ne sois rien, aie ou non du génie,
Sois de ceux que l'on raille ou de ceux que l'on nie,
Tu n'as qu'un seul moyen d'avoir raison: Sois mort!
(Édouard Pailleron.)

Conservez vos amis, mais observez avec eux la même réserve que s'ils devaient être un jour vos ennemis les plus implacables.

(Pittacus).

Le Gérant: LÉON LEVY.

Imp. D. BARDIN, à Saint-Germain.

AVIS AUX LECTEURS

Les abonnés et les acheteurs au numéro ont droit de recevoir gratuitement la notice illustrée comprenant plusieurs spécimens des gravures de la *Médecine populaire*, de la *Science populaire* et de l'*Enseignement populaire*, en envoyant leur adresse à la Société des Villes d'Eaux, rue Chauchat 4, à Paris.

CHEMIN DE FER A AIR LIBRE ENTRE LA FRANCE ET L'ANGLETERRE

S'il est une question intéressante à tous les points de vue, c'est évidemment celle qui s'attache à la réalisation du projet si souvent rêvé de la jonction de deux pays. La France et l'Angleterre. De tous temps les savants, les hydrographes et même les utopistes ont songé à la possibilité d'établir entre les deux grands centres du commerce et de la civilisation, une ligne directe solide, devant éviter les longueurs et les risques de la navigation.

Plusieurs projets très sérieux, praticables en un mot, ont été émis depuis quelques années, mais malheureusement leur réalisation aurait entraîné des dépenses incalculables et aurait engagé les constructeurs dans des aventures impossibles à prévoir.

De ce nombre sont le tunnel sous-marin dont les trente-six kilomètres seraient si difficiles sinon impossibles à aérer, et le barrage entre Calais et Douvres, qui ne serait autre chose qu'un canal à air libre, à moins que des voies latérales ne soient consacrées aux communications ferrées. Mais alors les devis atteindraient près de deux milliards... et dans les deux cas la durée des travaux dépasserait cinq ans.

Un troisième projet nous paraît plus pratique, plus facilement réalisable, et surtout beaucoup moins coûteux, nous avons sous les yeux les plans, profils et devis. Il s'agit de relier la côte française à la côte anglaise au moyen d'un pont gigantesque dont le tablier serait assez élevé pour ne pas entraver la navigation et dont les assises reposeraient sur une base d'une solidité à toute épreuve.

Ce système semble être le moins contestable puisqu'il a reçu déjà de nombreuses applications. Toutes les jetées avancées, toutes les digues, les ponts suspendus sur le Niagara en Amérique, et sur le Menay en Europe, sont de gigantesques témoins en faveur de l'entreprise.

D'après les sondages et les travaux préliminaires opérés par les hommes les plus compétents en pareille matière, il est parfaitement possible d'arriver au résultat désiré.

La profondeur maximum du détroit est de cinquante cinq mètres, mais en moyenne elle est au-dessous de vingt et un mètres pour les trois quarts du parcours, et de plus au milieu même de l'élément liquide à traverser au-dessus des bancs de Varne et du Colbart cette profondeur se réduit à quatre ou cinq mètres. Autre considération très importante : le fond étant en cet endroit de nature rocheuse et les deux bancs qui se trouvent au centre de la traversée, presque découverts aux basses marées, pouvant servir de base aux travaux les plus considérables, rien ne peut faire obstacle à la réalisation du projet. Ce ne sera pas un tour de force, ce sera un travail colossal, voilà tout.

Pour nous résumer nous dirons simplement que la construction de ce pont avec voies ferrées à air libre, dont la traversée se ferait en trente-cinq ou quarante minutes, ne demanderait qu'une année de travail et ne coûterait pas plus de sept cents millions, nous sommes loin des deux milliards des autres projets et nous arrivons au même but.

Ceci dit, nous n'avons pas à entrer dans les détails de l'accroissement de revenu qu'apporterait dans les coffres de l'Etat une si merveilleuse création. Comme exemple nous prendrons seulement l'année 1877, pendant laquelle le relevé des douanes accuse un mouvement commercial de 1.629.200.000 fr entre la France et l'Angleterre, et un total de quinze milliards pour le commerce général de l'Angleterre avec le reste de l'Europe.

Il est indubitable que le mouvement complet se fera tout naturellement par la ligne projetée dès son ouverture c'est donc au point de vue national l'établissement de la prépondérance absolue de la France qui deviendrait

ainsi l'entrepôt général et la route de transit du commerce de toute l'Europe et de l'Asie. Ce pont magnifique, trait d'union entre deux grands peuples, n'aurait rien à envier aux plus importants et aux plus célèbres monuments des temps antiques.

Signé DE CHAUFFOUR.

CAUSERIE FINANCIÈRE

La situation de la Bourse est loin de s'améliorer et toute la semaine a été mauvaise. On sait que l'un des traits de notre caractère national est dans cette facilité de passer d'une impression excessive à une autre diamétralement opposée.

C'est avec de semblables allures que la baisse appelle la baisse et sans les Sociétés de crédit qui font des émissions et qui ont besoin de hausse, la dégringolade serait arrivée à son point. Les offres de vente ne rencontrent pas de contre partie, les cours s'abaissent parce que tout le monde voudrait vendre et que personne ne veut acheter.

Nous ne pouvons donc que vous prier de relire nos articles précédents, vous y trouverez la conduite à suivre, les événements actuels ne sont pas faits pour le changer.

Le Crédit foncier se relève; les obligations communales 1881 rapportant 4 % sont toujours très recherchées de la grande et de la petite épargne.

Nous vous avons dit que la Banque nationale émettait des obligations du Crédit foncier maritime. Elles représentent un revenu de 5 % sans compter la prime d'amortissement. Ces titres, par leur division en coupures de 100 fr., sont à la portée des bourses les plus modestes, d'autant plus que le dernier versement de 30 fr., n'aura lieu qu'en février 1882, ils seront certainement accueillis avec grande faveur par le public.

Nous vous avons dit comment nous avions pu nous procurer des Parts de la Société des Champignonniers à 550 fr. Il ne nous en reste presque plus à ce cours; nous vous en avisons, bien que vous ayez pu avoir ces titres au pair de 500 fr., il est encore temps de les acheter aujourd'hui, parce qu'ils feront 600 fr. aussitôt que seront placés les titres qui nous restent disponibles.

Vous connaissez notre magnifique Établissement de Bercy, où sont nos grands dépôts de toutes les Eaux minérales connues. Le succès toujours croissant de notre placement privilégié 6 %, nous place à la tête de cette branche d'industrie. Il y a là une source croissante et considérable de bénéfices. C'est autant de garanties et de sécurités nouvelles pour ceux qui ont mis des capitaux dans cette affaire hors ligne.

Nous donnons plus loin la date de convocation de l'assemblée générale de notre Société des Villes d'Eaux. Cette réunion sera fort importante; le rapport qui y sera lu démontrera l'état florissant de notre Société. Son brillant passé justifiera un avenir plus brillant encore. Il est toujours temps de s'intéresser aux opérations du semestre en cours.

SOCIÉTÉ DES VILLES D'EAUX,

AVIS AUX ABONNÉS

L'administration de la Société des Villes d'Eaux cédant aux désirs d'une clientèle à laquelle elle est complètement dévouée vient de donner, à son service financier une organisation complète avec des chefs de service très expérimentés.

Il en résultera un fonctionnement beaucoup plus régulier et rapide au profit de nos clients.

Désormais le service financier est en mesure :

1° De négocier pour les clients tant à terme qu'au comptant et sur toutes les places les valeurs cotées officiellement ou non, ainsi

que les actions d'assurances.

Charbonnages ou toutes autres dont le marché n'a rien de régulier.

2° De faire gratuitement pour sa clientèle :

1° Les recouvrements sur Paris.

2° Les encaissements de coupons sans classement ni bordereau.

Et 3° de tirer le meilleur parti possible des valeurs sans revenu au moyen de son service de contentieux financier.

Adresser les lettres à M. Le Directeur des Services financiers de la Société des Villes d'Eaux à Paris, rue Chauchat, 4.

SOCIÉTÉ DES VILLES D'EAUX

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.

Les porteurs de parts de la Société des Villes d'Eaux sont convoqués en assemblée générale au siège social à Paris, rue Chauchat, no 4, le jeudi 4 août prochain à 5 heures, à l'effet :

1° d'entendre et approuver les comptes ainsi que la répartition des bénéfices;

2° d'apporter à l'acte de société les modifications qui pourront être jugées nécessaires pour accroître le développement de la prospérité sociale.

3° d'augmenter, si besoin est, reconnu, le capital social.

Ne seront admis à cette assemblée que les porteurs de parts nominativement désignés sur les titres et les mandataires déjà personnellement sociétaires.

Les titres devront être déposés au siège social au plus tard le 30 juillet 1881, avant 3 heures.

SOCIÉTÉ DES VILLES D'EAUX

CAPITAL DIVISÉ

en 10,000 parts d'intérêt social.

A PARIS, 4, RUE CHAUCHAT

Boulevard des Italiens.

La société délivre des Parts de 100 fr., de 500 et de 1000 fr., libérables en un ou plusieurs versements. Ces titres sont productifs de l'intérêt de 6 % l'an payable par trimestre, les 31 mai, 31 août, 30 novembre et fin février et donnent un droit proportionnel dans les bénéfices sociaux. La répartition de ces bénéfices est faite deux fois par an, en juin et décembre. D'après les derniers inventaires le revenu total pour l'année s'élève à 18 %. La conversion des titres en espèces est toujours réalisable en s'adressant à la Société.

PLACEMENTS PRIVILÉGIÉS

Les intérêts sociaux privilégiés de la Société des Villes d'Eaux sont créés en représentation des avances faites sur Marchandises Eaux Minérales, et ont pour garantie :

1° Les marchandises spécialement affectées comme gage;

2° Le capital social;

3° La réserve;

4° Les bénéfices de l'exercice en cours.

Ils rapportent un intérêt fixe de 6 % l'an, payable par semestre, fin mai et fin novembre. En outre, il est distribué 4 % des bénéfices nets entre chacun des propriétaires d'intérêts sociaux privilégiés.

Ils sont de toutes sommes et sont toujours nominatifs. La transmission se fait par les soins de la Société, sans délais et sans frais, à toute époque, sur demande du porteur du titre.

L'impôt sur le revenu est à la charge de la Société.

Les intérêts et dividendes sont adressés sans frais à domicile.

Les envois de fonds doivent être faits à l'administrateur de la Société des Villes d'Eaux, 4, rue Chauchat, à Paris, en spécifiant qu'ils sont destinés au placement en Intérêts sociaux privilégiés.

L'ENSEIGNEMENT POPULAIRE

4 AOUT 1884.

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

1^{re} ANNÉE.

N° 27. — Prix : 15 centimes.

Rédacteur en chef : ADOLPHE BITARD.

BUREAUX : rue Montmartre, 125.

Abonnements : PARIS, un an, 8 fr.; six mois, 4 fr. — DÉPARTEMENTS, un an, 10 fr.; six mois, 5 fr. — ÉTRANGER, un an, 12 fr.

SOMMAIRE

TEXTE. — *Galerie des artistes et des poètes illustres*: Lucas de Cranach. — *Les fleuves de France*: La Loire. — *Cours d'histoire universelle*: Chap. XII. Puissance d'Athènes. — *Les grands romanciers populaires*: Balzac (suite et fin). — *Singularités économiques*: Les Assignats. — *Promenades archéologiques en Espagne*: Barceloue. — *Cours pratique de langue anglaise*: Seizième leçon — Nouvelles de la République des lettres. — Anecdotes, pensées et maximes. — Correspondance.

ILLUSTRATIONS. — *Galerie des artistes et des poètes illustres*: Lucas de Cranach travaillant auprès de l'Électeur Jean-Frédéric, prisonnier. — *Histoire universelle*: Les monuments d'Athènes. Le Parthénon dans son état actuel. — *Singularités économiques*: Collection d'assignats. — *Promenades archéologiques en Espagne*: Le portail de l'église San-Miguel, à Barcelone. — *Les fleuves de France*: La Loire à Saumur.



GALERIE DES ARTISTES ILLUSTRÉS

LUCAS DE CRANACH TRAVAILLANT AUPRÈS DE L'ÉLECTEUR JEAN-FRÉDÉRIC, PRISONNIER. (Page 418, col. 3.)

AVIS IMPORTANT

Toute personne qui prendra un abonnement d'un an recevra gratuitement en prime : les QUADRUPÈDES, de Buffon. Cette prime extraordinaire est un magnifique volume de 320 pages, illustré de gravures entièrement inédites, et vendu en librairie 6 francs.

AVIS

Changements d'adresses. — Nous rappelons à nos abonnés que toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée d'une des dernières bandes du journal, et de 1 franc pour nouveaux frais.

AVIS AUX LECTEURS

Les abonnés et les acheteurs au numéro ont droit de recevoir gratuitement la notice illustrée comprenant la table des chapitres et des gravures de la *Science populaire*, de la *Médecine populaire* et de l'*Enseignement populaire*.

Il suffit d'adresser la bande d'un journal à la *Société des Villes d'eaux*, rue Chauchat, 4, à Paris.

GALERIE

DES ARTISTES ET DES POÈTES ILLUSTRÉS

LUCAS CRANACH

Cranach, dit M. Alfred Michiels, a une foule de rapports avec Dürer, surtout pour ce qui concerne la libre intelligence de la nature et la manière fine et légère d'appliquer le coloris, tout en obtenant de tons vigoureux. Cependant l'énergie grandiose, le sérieux profond du dernier sont remplacés chez lui par une sérénité naïve et enfantine, aussi bien que par une grâce suave et presque timide. C'est le Raphaël de l'École allemande.

Rien de plus délicat, rien de plus attrayant que ses bons tableaux. La nature lui avait donné une âme tout à fait poétique, et le sentiment de la beauté ne le quitte jamais. Ses têtes ont souvent une expression d'une finesse étonnante; c'est-à-dire qu'il

brille surtout dans les visages de femmes. Il a peint avec une rare habileté, avec un charme extraordinaire, quelques têtes de courtisanes. L'astuce, l'amour du plaisir, la versatilité du caractère y sont parfaitement rendus. Ses *Fileuses*, qu'on voit à Berne, me semblent une merveille d'élégance.

Il a aussi trouvé dans le monde fantastique les sujets de plusieurs chefs-d'œuvre.

Il n'y a pas grand chose à ajouter et surtout rien à retrancher à ce jugement porté par l'éminent critique belge sur ce grand artiste, et ces quelques lignes que nous lui avons empruntées sont la meilleure lettre de présentation que nous ayons pu choisir.

Luc Sunder, dit Lucas de Cranach, du nom de son pays natal, près de Bemberg, est né en 1472.

On sait peu de chose de sa jeunesse, — si ce n'est qu'il eut pour maître Mathias Grünewald, d'Asschafembourg — jusqu'à 1502, époque à laquelle, à son retour d'une excursion dans les Pays-Bas, il revenait dans son pays, précédé par une brillante renommée. L'Électeur de Saxe, Frédéric le Sage, l'accueillit avec honneur, lui fit donner un appartement dans son palais de Wittemberg et le nomma gentilhomme de sa chambre avec une pension considérable. Ce fut alors qu'il prit le nom devenu illustre de Lucas de Cranach.

En 1509, il retourna aux Pays Bas, sur l'ordre de l'Électeur. A Malines, il fit le portrait du jeune prince Charles d'Autriche (plus tard Charles-Quint), alors âgé de neuf ans. Il revint toutefois précipitamment pour se préparer à accompagner Frédéric le Sage dans son pèlerinage à Jérusalem.

Lucas rapporta de ce voyage à la terre sainte, qui dura près de dix années, de véritables trésors artistiques; — du moins cela est extrêmement probable, et les mémoires du temps, d'ailleurs, le constatent; mais le fait est qu'on n'en a plus aucune trace.

A son retour à Wittemberg, Cranach fut nommé bourgmestre (1519). Martin Luther, qui avait pu, quelques années auparavant, se faire recevoir docteur, grâce à la munificence de l'Électeur Frédéric, commençait à faire parler de lui. L'artiste connut le réfor-

mateur, et une étroite amitié ne tarda pas à lier ces deux hommes. Lucas Cranach a fait de Martin Luther plusieurs portraits célèbres.

La mort de Frédéric le Sage (1525) ne changea rien à la situation de Cranach. Jean le Constant, ou le Persévérant, frère et successeur de Frédéric, ne fut pas moins l'ami de l'artiste que ne l'avait été son frère. Jean mourut en 1532 et eut pour successeur Jean-Frédéric, dit le Magnanime, son fils, pour lequel Cranach, qui l'avait vu naître, devait montrer un dévouement en quelque sorte paternel, mais à coup sûr aussi rare que touchant.

Battu à Muhlberg (1547) et tombé au pouvoir de Charles-Quint, devenu, par une ironie du sort, Empereur d'Allemagne parce que Frédéric le Sage avait refusé la couronne impériale, Jean-Frédéric erra de prison en prison pendant six ans; pendant ces six années, il eut pour compagnon de captivité l'illustre peintre, plus grand encore, à notre avis, par les qualités du cœur que par le génie artistique.

Lorsque Jean-Frédéric, dépossédé, recouvra enfin la liberté — sans recouvrer toutefois l'électorat, — ce n'est pas avec un de ses grands officiers ou avec quelque prince illustre de naissance, mais avec Lucas Cranach à sa droite qu'il voulut faire son entrée à Weimar.

Mais Cranach avait alors quatre-vingt-un ans. La haute faveur qu'il avait si bien méritée, l'admiration universelle qu'avait suscitée sa noble conduite envers le jeune prince, fils de ses bienfaiteurs, c'étaient là des récompenses dont il était trop vieux pour jouir longtemps. Il mourut quelques mois plus tard (1533), pleuré de tout le monde.

L'œuvre de Lucas Cranach est immense. La plus ancienne toile qu'on ait de lui est le *Martyre de Sainte-Catherine*, et porte la date de 1506; ce n'est donc point sa première œuvre, puisqu'il était déjà célèbre à son retour en Saxe, en 1502. Cette toile se trouve au Tempelhof, près de Berlin. Le musée de Berlin, de son côté, est très riche en tableaux du maître allemand; l'église principal de Weimar, la cathédrale de Meissen, celle de Wittemberg, l'hôtel de ville de cette dernière, possèdent également un

plus ou moins grand nombre de ses plus belles œuvres.

Outre ce que nous appelons aujourd'hui la « grande peinture, » Lucas Cranach s'est aussi rendu célèbre comme portraitiste ; et, comme animalier, il a égalé les plus grands. On lui doit encore des gravures qui peuvent supporter la comparaison avec celles d'Albert Dürer, ce qui est assez dire.

A. B.

LES FLEUVES DE FRANCE

LA LOIRE

La Loire prend sa source dans les montagnes des Cévennes, au pied du Gerbier de Joncs, département de l'Ardèche, à l'altitude de 1,550 mètres.

Le gerbier de Joncs est un rocher isolé sur un sommet formant le point de partage des deux bassins du Rhône et de la Loire.

Il a la forme d'un cône tronqué de 50 mètres de hauteur environ, hérissé de toutes parts d'aspérités qui lui donnent l'apparence d'une gerbe mal liée. Son nom lui vient de là.

L'auteur de ces lignes l'a visité, mais n'en a point fait l'ascension difficile et très dangereuse. On lui a assuré que des joncs croissaient naturellement à la partie supérieure du cône, ce qui aurait servi à compléter le nom de Gerbier de Joncs.

Autant le cours de la Loire est majestueux, autant sa source est modeste.

C'est un simple filet d'eau sortant d'un tout petit canal recouvert d'un éclat de rocher, et se répandant dans un marais minuscule de 5 mètres environ de diamètre, vaseux, où croissent réellement des joncs. C'est peut-être de là que vient l'étymologie véritable du Gerbier des Joncs.

Entre le Gerbier de Joncs et la source, passait une voie romaine¹. A quelques mètres, au sud, se trouve la ferme de la Loire.

Une simple dalle en bois reçoit toute l'eau de la source et l'introduit à l'intérieur du bâtiment, pour alimenter des abreuvoirs accolés aux murs.

1. Lors de son expédition contre Vercingétorix, César avait établi un camp entre le champ Raphaël et les Etables, auprès du Gerbier de Joncs.

La ferme de la Loire n'a qu'un seul corps de bâtiment, servant à la fois d'habitation et d'étable, Un simple mur de communication, de refend, avec porte, sépare le logement des fer-

miers du toit des animaux d'espèces bovine, ovine, et porcine. L'entrée commune est celle de l'étable même. Cet intérieur est à peine éclairé par d'étroites ouvertures qui sont plutôt

BASSIN HYDROGRAPHIQUE DE LA LOIRE

AFFLUENTS RIVE DROITE.	LOCALITÉS SUR LE COURS DE LA LOIRE.	DÉPARTEMENTS.	AFFLUENTS RIVE GAUCHE.
La Colampée.	Ferme de la Loire. Sainte Eulalie. Pont de Rieurtort. Issarlès. Lac. Solignac-sur-Loire. Coubon. Brives-Charensac, près Le Puy.	Ardèche.	La Borne.
La Sumène.	La Voûte-sur-Loire. Vorey.	Haute-Loire.	L'Anac.
La Terrasse. Le Lignon. La Dunières. La Semène.	Rétounac. Bas-en-Basset. Aurec. Saint-Victor-sur-Loire. Saint-Rambert. Meylieu-Montrond. Feurs.	Loire.	Le Bousson. La Mar. Le Visery. L'Aix. L'Ysable. Le Henaison. La Teissonne.
La Cause.	Balbigny. Saint-Maurice-sur-Loire. Roanne. Pouilly-sous-Charlieu.	Loire.	La Vouzance. L'Oddé. Le Roudon.
Le Gand. Le Rhin. Le Trambouzan. Rivière de Charlieu. La Reconce. La Bourbince. L'Arroux.	Marcigny. Digoïn. Saint-Agnan. Gilly-sur-Loire. Pierrefitte-sur-Loire. Déour. Garnat. Saint-Martin-des-Lais. Gannay-sur-Loire.	Saône-et-Loire.	La Vouzance. L'Oddé. Le Roudon. La Bèbre.
La Somme.	Decize. Imphy. Nevers.	Allier.	L'Acolin.
L'Aron. Canal du Nivernais.	Le Guétin. Fourchambault. La Charité-sur-Loire. Mèves.	Nièvre.	L'Allier. L'Aubois.
La Nièvre.	Pouilly-sur-Loire. Cosne — Neuvy — St-Firmin — Châtillon —	Nièvre.	Rivière d'Antry.
Le Roi eau du val de Burgs. Le Nonain.	Briare. Gien. Sully. Châteauneuf-sur-Loire. Jargeau.	Loiret.	Le Loiret.
Canal d'Orléans.	Orléans. Meung. Beaugency. Nouhan. Saint-Dié. Blois.	Loiret.	L'Imes.
Rivière de Chouzy.	Chouzy. Ozain. Limeray. Amboise. Mont-Louis. Vouvray. Tours. Savonnieres. Port-Boulet. Chouzé. Montsoreau. Sautur.	Loiret.	Le Beuvron.
La Brenne. La Choisille. La Bresne.	Gennes-les-Rosiers. Les Ponts de Cé. La Pointe. Rochefort-sur-Loire. Chalonnnes. Montjean.	Indre-et-Loire.	Le Cher. L'Indre. La Vienne. Le Choquet.
L'Authion. Le Couasnon. La Maine.	Ingrandes-sur-Loire. Varades-saint-Florent. Ancenis. Oudon. Mauves. Nantes. Indret. Le Pellerin. Pambœuf. Saint-Nazaire. Embouchure. Océan.	Maine-et-Loire.	Le Hayon. L'Evre.
Ruisseau d'Ingrandes.			
La Grée. Le Bonneau. L'Argence. L'Erdre. La Chesine.		Loire-Inférieure.	La Divate. La Sèvre. L'Acheneau.
Le Brivé.			

des fentes dans les murs que de véritables fenêtres.

A ces hauteurs, la première précaution est de se préserver du froid et de la bise. C'est pourquoi les ouvertures sont si étroites.

L'eau de la source est immédiatement amenée à l'intérieur, pour la préserver de la gelée et assurer la boisson des hommes et des animaux, en toute saison, par une eau vive et pure.

En voyant la Loire sur tout son parcours, on ne se douterait guère qu'elle sort réellement des abreuvoirs intérieurs d'une ferme. Rien n'est plus vrai, pourtant!

Plusieurs autres sources, peu abondantes aussi, se réunissent bientôt à celle que nous citons ici et qui est bien la principale.

La première réunion de ces ruisseaux a lieu au moulin du *Sortre*, à 2 kilomètres sud-ouest de la ferme de la Loire.

La pente de la Loire très rapide jusqu'à Sainte-Eulalie, où elle fait encore tourner deux moulins. Le lit est peu profond et à peine dessiné dans la pente générale de la montagne. On passe d'une rive à l'autre sur des pierres.

Le premier pont sur la Loire est le pont de *Rieutort*, sur la route d'Aubenas à Monastier. Là, la Loire a déjà descendu 400 mètres de pente. Le pont de *Rieutort* est à la cote de 4,151 mètres.

A partir de ce pont, le lit de la Loire se creuse de plus en plus profondément et forme les sinuosités les plus capricieuses, jusqu'à la *Voûte*, en aval de la ville du Puy, où la vallée commence à s'élargir: altitude 557 mètres.

Entre le pont de *Rieutort* et la *Voûte*, le torrent roule ses eaux à des profondeurs de 150^m, 200^m et jusqu'à 300 mètres au-dessous des rochers de ses rives.

La description, en détail, du cours entier de la Loire, dépasserait de beaucoup les limites assignées à cet article,

Le tableau ci-contre présente d'une manière synoptique, facile à saisir, les localités situées sur le cours de la Loire, les départements traversés et le nom des affluents, rive droite et rive gauche, depuis le Gerbier de

Jons jusqu'à son embouchure dans l'Océan, au delà de Saint-Nazaire.

B. L'HOMME.

COURS D'HISTOIRE UNIVERSELLE

XII

PUISSANCE D'ATHÈNES — PÉRICLÈS

Sommaire :

GÉNÉRAUX

Miltiade, Thémistocle, Aristide, Cimon. Le peuple, portrait du peuple athénien.

PÉRICLÈS

Périclès, petit neveu, par sa mère, de Clisthenis, fils de Xantippe, le vainqueur de Mycale; il se met à la tête du parti populaire; stratège annuel; il assure le maintien du vaste empire athénien; il envoie de nombreuses colonies, puissantes forteresses; il embellit Athènes; il l'enrichit par le commerce.

GRANDS HOMMES DE SOLON A ALEXANDRE

Poésie lyrique : Anacréon, Pindare, Sapho, Corinne.
Poésie dramatique : Eschyle, Sophocle, Euripide, Aristophane.

Histoire : Hérodote, Thucydide, Xénophon.

Éloquence : Eschine, Périclès, Démosthènes.

Philosophie : Thalès de Milet, Solon d'Athènes, Bias de Priène, Chilon de Sparte, Cléobule de Lindos, Pittacus de Mytilène, Périandre de Corinthe, Pythagore, Socrate, Platon, Aristote.

Médecine : Hippocrate.

Architecture : Ictinos.

Sculpture : Phidias, Polyclète, Lysippe, Praxitèle.

Peinture : Zeuxis, Parrhasios, Apelles.

Musique : Terpandre et les poètes lyriques.

Athènes avait été, dans cette lutte, admirablement servie par les grands hommes qui se succédèrent sans interruption à la tête de ses armées ou de son administration.

Miltiade, le héros de Marathon; Thémistocle, qui mêle si souvent la ruse au courage, soit à Salamine, soit en relevant les murs d'Athènes; Aristide, plus juste, plus droit, qui sert Athènes par sa vertu autant que par sa valeur, en inspirant aux alliés la confiance de lui donner leurs vaisseaux et leurs trésors, et qui meurt sans laisser de quoi suffire à ses funérailles, laissant à l'État le soin de les payer et de doter sa fille, après avoir administré les finances les plus riches qu'il y eût au monde; Cimon, le fils de Miltiade, et plus grand que son père, héros qui n'eut qu'une pensée, unir fraternellement les cités grecques et poursuivre les Perses à outrance pour venger sur eux l'incendie d'Athènes et de ses temples.

A ces illustres personnages, il faut associer le peuple, cette foule souvent mobile, ingrate, violente, mais qui rachetait bien ses défauts par son en-

thousiasme pour tout ce qui était beau et grand, par les chefs-d'œuvre qu'elle a inspirés, par les artistes et les poètes qu'elle a donnés au monde!

Certes, Eschyle, Sophocle et Euripide, Phidias et Aristophane, Socrate et Platon plaideront encore dans la postérité pour ce peuple d'Athènes, que l'histoire nous représente tantôt comme un vieillard, le bonhomme Démos, qu'on peut tromper sans crainte, tantôt comme un enfant qu'il faut amuser sans cesse; quelquefois déployant les lumières et les sentiments des grandes âmes; aimant à l'excès les plaisirs et la liberté, le repos et la gloire; s'enivrant des éloges qu'il reçoit; applaudissant aux reproches qu'il mérite; assez pénétrant pour choisir aux premiers mots les projets qu'on lui communique; trop impatient pour en écouter les détails et en prévoir les suites; faisant trembler ses magistrats dans l'instant même qu'il pardonne à ses plus cruels ennemis; passant, avec la rapidité d'un éclair, de la fureur à la pitié, du découragement à l'insolence, de l'injustice au repentir; mobile surtout, et frivole, au point que dans les affaires les plus graves et quelquefois les plus désespérées, une parole dite au hasard, une saillie heureuse, le moindre objet, le moindre accident, pourvu qu'il soit inopiné, suffit pour le distraire de ses craintes, ou le détourner de son intérêt.

On peut dire qu'il y a de l'Athénien dans le Français en général, et dans le Parisien en particulier.

A cette époque, un homme mérite une place à part, Périclès, qui, né en 494, était petit-neveu, par sa mère, de Clisthène, et fils de Xantippe, le vainqueur de Mycale.

On lui trouvait quelque ressemblance avec Pisistrate, c'est pourquoi il se tint longtemps à l'écart. Sa naissance le rangeait parmi les grands, il se mit à la tête du parti populaire. Il acquit dans la cité, par la dignité de sa vie et par ses services, comme stratège annuel, une souveraine influence, et il s'en servit pour contenir les mauvaises passions du peuple et développer les bonnes.

Athènes avait un empire trop vaste, afin d'en assurer le maintien, il envoya de nombreuses colonies qui ne furent plus, comme celles des siècles

antérieurs, des cités indépendantes de la mère patrie, mais des forteresses et des garnisons qui tenaient dans la soumission, pour le compte d'Athènes, le pays où elles étaient établies.

A l'égard des alliés, il rendit l'autorité d'Athènes modérée, pendant la paix, et énergique pendant la guerre : mais il ne voulut pas seulement que Athènes fût puissante, il la voulut glorieuse ; il la décora de monuments magnifiques et des chefs-d'œuvre que les peintres, les architectes et les statuaires prodiguaient à l'envi.

Périclès aimait les lettres, les métiers, les arts. C'est dans son siècle que les uns et les autres prirent leur plus grand essor ; aussi nomme-t-on souvent cette époque le siècle de Périclès.

Si nous voulons jeter un regard sur la splendeur d'Athènes depuis Solon jusqu'à Alexandre, nous serons éblouis par l'éclat de tant d'hommes célèbres en tous genres.

La poésie lyrique nous donne Anacréon, Pindare, Sapho, Corinne.

La poésie dramatique nous offre Eschyle, Sophocle, Euripide, Aristophane.

L'histoire se présente à nous avec Hérodote, Thucydide, Xénophon.

L'éloquence éclate, émeut, soulève avec Eschine, Périclès, Démosthènes.

La philosophie se répand avec les sages, Thalès de Milet, Solon d'Athènes, Bias de Priène, Chilon de Sparte, Cléobule de Linde, Pittacos de Mytilène, Périandre de Corinthe. Et Pythagore, et Socrate, et Platon, et Aristote, que nous ne devons pas oublier.

La médecine possède Hippocrate. L'architecture, Ictinos.

La sculpture a remis son ciseau entre les mains de Phidias, de Polyclète, de Lysippe, de Praxitèle.

La peinture enfin a confié son pinceau à Zeuxis, à Parrhasios, à Apelles.

Il ne faut pas croire que la musique était délaissée. Le nom de Terpandre, qui perfectionna la lyre, qui fut plusieurs fois vainqueur aux jeux

lutte avec Alexandre Dumas pour le roman d'aventures. Rien de plus bizarre et de plus attachant à la fois que ces trois épisodes liés seulement par l'influence d'une puissance occulte.

En effet, l'association des Treize y apparaît et y disparaît, laissant derrière elle des traces de reconnaissance ou de haine. Que ce soit le chef, le capitaine Ferragus, qui agisse seul, ou que la bande entière se manifeste, la force reste toujours la même.

Dans ce roman, il y a plus qu'un vulgaire échauffage d'aventures, il y a une thèse : Balzac y montre l'homme révolté contre ses semblables, engageant avec eux une lutte de tous les instants.

Arsène Houssaye en a dit :

« *L'Histoire des Treize*, ce chef-d'œuvre, restera comme le grandiose et monstrueux plaidoyer de la force personnelle défiant la force sociale. »

IX

Honoré de Balzac était un penseur profond. En autopsiant la nature ou la société, il ne voyait pas que le sujet matériel soumis à son étude, il allait plus loin et cherchait l'âme en fouillant sous l'épiderme.

Qu'il ait été réaliste, ceci est incontestable, puisqu'il est le fondateur de l'école ; seulement, à côté du photographe, on sent percer l'artiste : il a son idéal.

Ce sera dans la *Recherche de l'absolu* qu'il le voudra trouver. Quel est-il ? L'a-t-il atteint ? Lui seul pourrait nous le dire.



HISTOIRE UNIVERSELLE. LES MONUMENTS D'ATHÈNES, LE PARTHÉNON DANS SON ÉTAT ACTUEL.

de la Grèce, est trop célèbre pour qu'il soit permis de l'omettre.

Telle était la magnifique splendeur d'Athènes. Périclès ne s'en contentait pas encore ; il la voulut riche, et il la fit riche par le commerce.

Hélas ! la guerre la plus impitoyable, la guerre du Péloponèse, vint interrompre ou effacer toutes ces merveilles !

ARTHUR MONNANTEUIL.

(A suivre.)

LES GRANDS ROMANCIERS POPULAIRES

HONORÉ DE BALZAC

Suite.

VIII

Par *l'Histoire des Treize* le romancier a montré qu'il pouvait entrer en

En tout cas, aboutie ou non, cette étude nous a valu une des plus belles pages de l'œuvre du maître, chez qui le philosophe dont l'existence s'était fait soupçonner déjà par la *Peau de chagrin*, se laisse entièrement apprécier.

Tôt ou tard le véritable caractère de l'auteur perce dans l'ouvrage.

X

La *Physiologie du mariage* est encore une preuve de l'esprit profondément philosophique de notre romancier.

Stanislas Andrieux lui avait refusé le talent d'auteur dramatique : Balzac répliqua par le drame le plus grandiose qui ait jamais été conçu, par la *Comédie humaine*.

Nous jouons notre rôle en effet sur le théâtre de la vie, et nous disparaissions. Théophile Gautier a comparé le corps au costume que prend l'âme pour paraître en scène, et qu'elle rejette dédaigneusement quand sa tâche est terminée.

Balzac prit la première place parmi les grands spectateurs de la pièce. Il s'est installé à son aise, puis a commencé la revue des acteurs, en étudiant surtout le principal agent, la femme. C'est elle qu'il peint de préférence. Courtisane ou vestale, bel esprit ou simple, volage ou fidèle, reine des plaisirs ou souveraine du foyer, il l'a embrassée sous tous ses aspects. Il a vu sa beauté en fouillant la pureté de ses lignes ; il a vu son charme en constatant la finesse de son intelligence.

Ces travaux, il s'est complu à en formuler le résultat par maximes souvent plus précieuses que profondes.

Du reste, ce défaut est son défaut prédominant. Il a trop vu le monde à la façon de La Rochefoucauld, de Voltaire, de Chamfort ou de Stendahl. Ses observations sont plutôt spirituelles que sérieuses. Parfois, comme ses illustres devanciers, du reste, il trouvera la véritable formule qui contient tout sans être prolixe ; mais ailleurs, il fera un mot au lieu d'édictier un jugement motivé.

Il est comique dans le genre de Beaumarchais et non dans celui de Molière. Beaucoup d'esprit, peu de génie.

XI

Pour clore l'examen des œuvres

saillantes, nous dirons quelques mots des *Contes drolatiques*.

Ceux-ci ne se rattachent à la *Comédie humaine* que du côté de leur esprit ; comme style, il n'y a point l'ombre d'un rapport.

L'écrivain aimait à se jouer des difficultés. Tout ce qui avait un cachet d'extraordinaire l'attirait invinciblement. Il cherchait toujours ce qui pouvait l'élever au-dessus de la règle adoptée du *genus commune*.

Au moment où son œuvre se dressait peu à peu, le mouvement romantique était à son début, puis se répandait pour triompher. Heurté par la génération des jeunes écrivains qui l'entouraient et le portaient comme un Océan porte un trois-mâts, il se laissa entraîner au courant de l'opinion, lui qui n'en avait jamais eu souci.

Ébranlant la pierre de son sépulcre, le moyen-âge, dédaigné pendant deux siècles, sur un trait de plume du tyrannique Boileau, le moyen âge ressuscitait. On avait méconnu la sève puissante de Rabelais et de Philippe de Commines, on avait considéré leur temps comme enseveli au fond des ténèbres de la barbarie : le *xvi^e* siècle se leva rayonnant.

Ce fut le romantisme qui répara l'injustice. Il montra que ce langage de nos pères avait son originalité grandiose. Il en fit remarquer le sel, la vie, l'antique parfum, la verve gauloise.

Balzac lui-même l'étudia ; il l'étudia avec sa conscience habituelle, il l'étudia au point d'arriver à le manier presque aussi facilement qu'un deviseur contemporain de Marot ou de Ronsard. Les *Contes drolatiques* ont une odeur de Rabelais, de Bonaventure des Périers, de Marguerite de Navarre. On croit entendre quelque joyeux clerc les répéter à notre génération. Cela sent la chevalerie et les cours d'amour, à trois cents ans de distance ! Si certains récits sont parfois graveleux, ils ne choquent point pour cela, grâce à leur tournure archaïque.

XII

Dans la vie privée, Balzac fut un original.

Ainsi que les écrivains de race, il s'était créé un monde étrange, monde

échappé tout entier de son cerveau, monde qu'il finissait lui-même par croire réel et au milieu duquel il vivait. On a pu remarquer que tous les romans de la *Comédie humaine* ont les mêmes acteurs qui doivent reparaître, soit comme premiers rôles, soit comme comparses. Balzac ne parlera point d'un salon sans y conduire les duchesses ou comtesses attirées par lui.

Le chef des réalistes a inspiré le chef d'une autre école qui en descend. Les *Rougon-Macquart* sont créés sur le même plan que la *Comédie humaine*. Si le tableau chronologique placé en tête d'*Une page d'amour*, n'a pas son pendant chez Balzac, c'est que celui-ci, ainsi que nous venons de le dire, s'était identifié tellement avec la famille de ses héros, qu'il ne pouvait se figurer que les lecteurs ne les connussent pas, et eussent besoin d'un tableau pour le guider dans leur société.

Le romancier, en devenant la propre dupe de ses conceptions, y gagnait un avantage capital : pour peindre il faut avoir vu.

Nous sommes persuadés que cette force d'imagination a été une des causes prédominantes de la fidélité, de l'exactitude du réaliste. Croire que cette école, sous le prétexte qu'elle copie le spectacle du monde, n'a point besoin d'imagination, serait une grave erreur. Il ne suffit point de faire poser les modèles ; il faut se les rappeler quand, au milieu du calme du cabinet de travail, on se trouve face à face avec la page blanche du manuscrit.

XIII

Producteur infatigable, comptant ses œuvres par ses succès, Balzac n'en avait pas moins échoué dans la tentative de s'enrichir. On connaît les idées saugrenues qui lui poussaient : mines d'argent de la Sardaigne, mouvement perpétuel avec Dutacq, du *Siècle*, culture d'ananas, calculs mathématiques insensés, en collaboration avec Jules Sandeau, acclimatation de l'opium en Corse, etc., etc.

Il combinait ces belles entreprises dans sa maison de campagne des *Jardies*, ce charmant logis situé à Ville-d'Avray.

Il s'était lié avec les chefs du romantisme, il fréquentait le salon de la place Royale.

C'était là, au n° 26, que Victor Hugo avait installé ses pénates. La pièce était ornée de tableaux dus au pinceau de ce pauvre Chatillon, à la fois peintre et poète, qui est mort, il y a quelques mois, dans la misère, après avoir écrit un bijou littéraire : la *Levrette en pal'tot*.

A côté de son portrait du maître, portrait que Méry a illustré en quelques strophes, d'autres toiles composaient un petit musée, signé par Céléstin Nanteuil, Achille Devéria, David d'Angers, Jehan du Seigneur.

Ce salon était le rendez-vous des noms célèbres du temps. On y rencontra Charles Nodier, Pierre Dupont, Auguste Vacquerie, Paul Meurice, Théophile Gautier, M^{me} Tastu.

Parmi ces maîtres de l'art, Balzac allait de droite et de gauche. Tantôt il contait quelque joyeuse anecdote, comme chez M^{me} de Girardin; tantôt il se contentait d'examiner. Il se faufilait, jetant la fusée de sa note fine au milieu des graves discussions sur les plus hautes idées. Il restait froidement spirituel dans cette compagnie d'enthousiastes, de convaincus, de poètes.

XIV

Les œuvres de notre romancier furent l'objet d'innombrables contrefaçons. Comme sa gloire était européenne, on les reproduisait de tous côtés, en Belgique notamment, avec un ensemble remarquable.

L'audace des contrefacteurs n'avait point de bornes. Non content d'écouler à l'étranger leurs éditions, ils osaient encore les introduire en France où elles s'étaient impudemment à la vitrine des libraires.

Cette déloyauté outrait Balzac.

Une fois qu'il se promenait au Palais-Royal, on le vit s'arrêter en face d'un étalage où s'entassaient pittoresquement maints volumes aux couvertures multicolores. Debout, dans une attitude frémissante, il couvrait de ses regards furieux un exemplaire de la *Physiologie du mariage*. Les passants l'entendaient grommeler d'inintelligibles paroles de colère.

Tout à coup il n'y tint plus. Son coude heurta la vitrine, brisa la glace, et sa main s'étendit vers le volume.

On ne lui laissa point le temps de s'en emparer. Saisi par un employé

de la librairie, il fut maintenu violemment jusqu'à l'arrivée du commissaire de police, qui avait été immédiatement prévenu.

— Vous allez me suivre, commanda l'agent de l'autorité.

— Volontiers, répondit le délinquant. Seulement, je vous prie de saisir auparavant cet exemplaire qui est une contrefaçon belge de ma *Physiologie du mariage*. Je suis Honoré de Balzac!

XV

Balzac s'éteignit en 1850, à l'âge de cinquante-un ans. Depuis quatre mois, il était marié à la comtesse de Hanska.

Sa tombe est modeste. Cachée dans ce dédale du Père-Lachaise, elle est voisine de celles de Casimir Delavigne et de Charles Nodier; un buste en bronze de David d'Angers la couronne; elle a été honorée d'un discours de Victor Hugo, dont la parole immortelle a trouvé en cette occasion d'admirables accents.

Il est tombé, couvert des lauriers du triomphe, au moment où il venait de terminer les *Parents pauvres*. Son œuvre vivra.

Comme écrivain, ce fut un laborieux. Les épreuves de ses romans étaient faites sur des pages dont la moitié restait blanche et était destinée à recevoir des développements nouveaux.— *Pierrette* fut remaniée, dit-on, vingt-sept fois!

Cette manière de polir sans cesse resta commune aux disciples de Balzac. Nul puriste n'a retouché plus opiniâtrément la phrase commencée que ne l'ont fait les principaux réalistes. Gustave Flaubert et Émile Zola en sont les exemples connus.

En dépit de ces soins consciencieux, Balzac n'est arrivé qu'à produire un style tourmenté, rocailleux, sans unité. Sa phrase, chargée outre mesure, est tout l'opposé de la légèreté d'allures qui convient à la narration.

Mais ce qui le met hors de pair, ce sont ses peintures. Il les lèche avec amour. Les plus petits détails y sont rapportés. Cela n'est que de la miniature, mais de la belle miniature.

Les acteurs de la *Comédie humaine* sont tellement bien décrits, que le lecteur croit les voir s'agiter, penser, s'entretenir. Les décors ont une telle

exactitude, que l'illusion devient complète.

On reproche à Balzac d'être immoral : ce n'est point lui qui l'est, mais la société qu'il peint. D'ailleurs, les disciples ont bien surpassé le maître. Que de degrés entre *Eugénie Grandet*, *Chien-Caillou*, *Madame Bovary* et *Nana*!

En tout cas, Honoré de Balzac restera l'un des plus grands écrivains du XIX^e siècle, dont il a si bien photographié la physionomie.

ARMAND GRÉBAUVAL.

SINGULARITÉS ÉCONOMIQUES

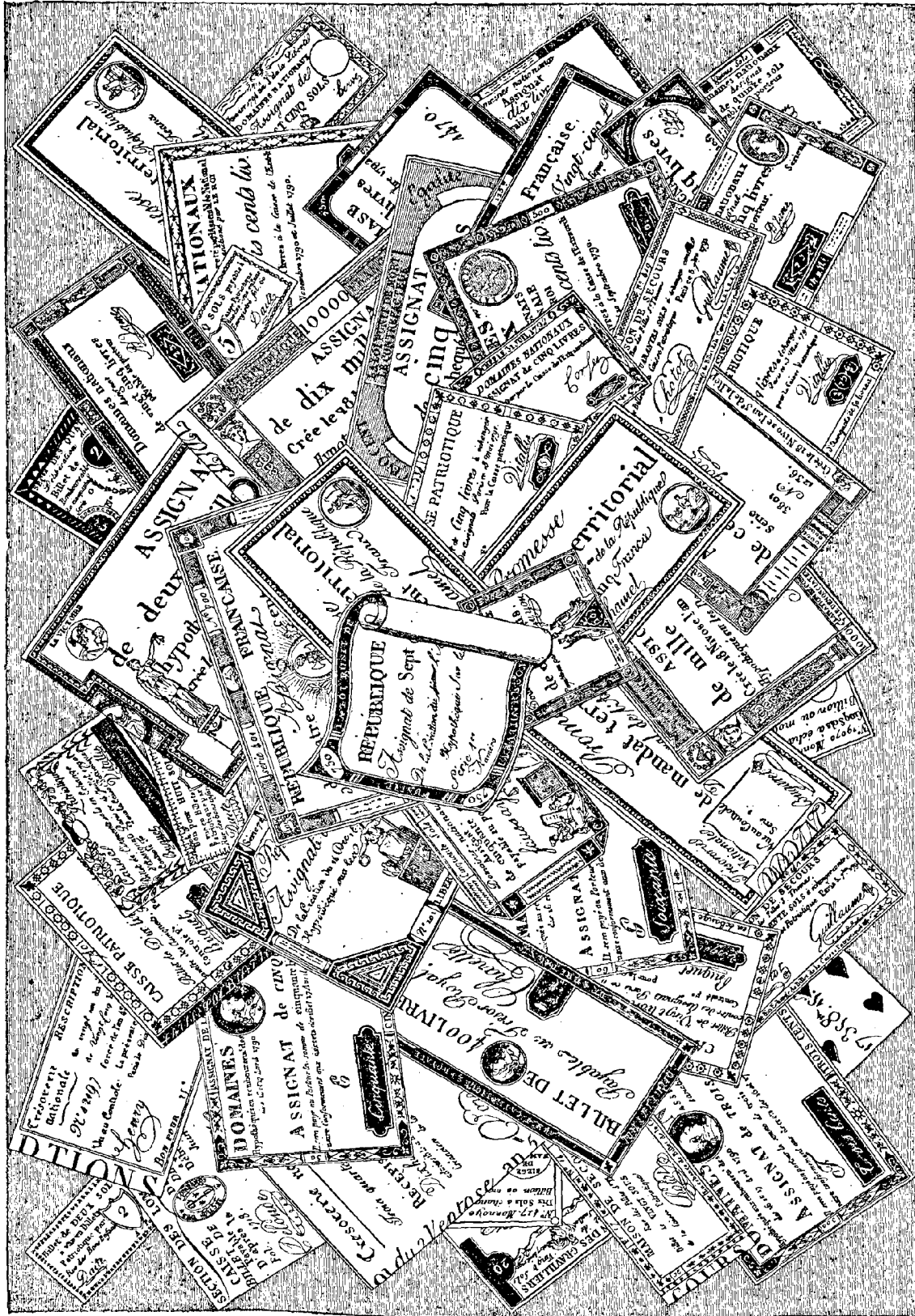
LES ASSIGNATS

Le gaspillage des revenus publics, surtout depuis trente ans, avait déterminé un déficit qui ne faisait que s'accroître chaque année, sans qu'il fût possible d'y remédier. Ce n'est pas qu'il n'y eût point de remèdes : on pouvait réduire les dépenses, d'abord, mais les courtisans et les hauts fonctionnaires n'entendaient pas de cette oreille; on pouvait aussi créer de nouveaux impôts, mais sur qui peseraient ces impôts? Sur la noblesse et le clergé, qui s'y refusèrent avec une courageuse indignation : prendre part et large part au gaspillage, c'était au mieux; payer l'écol, jamais : c'eût été porter atteinte aux privilèges les plus respectables.

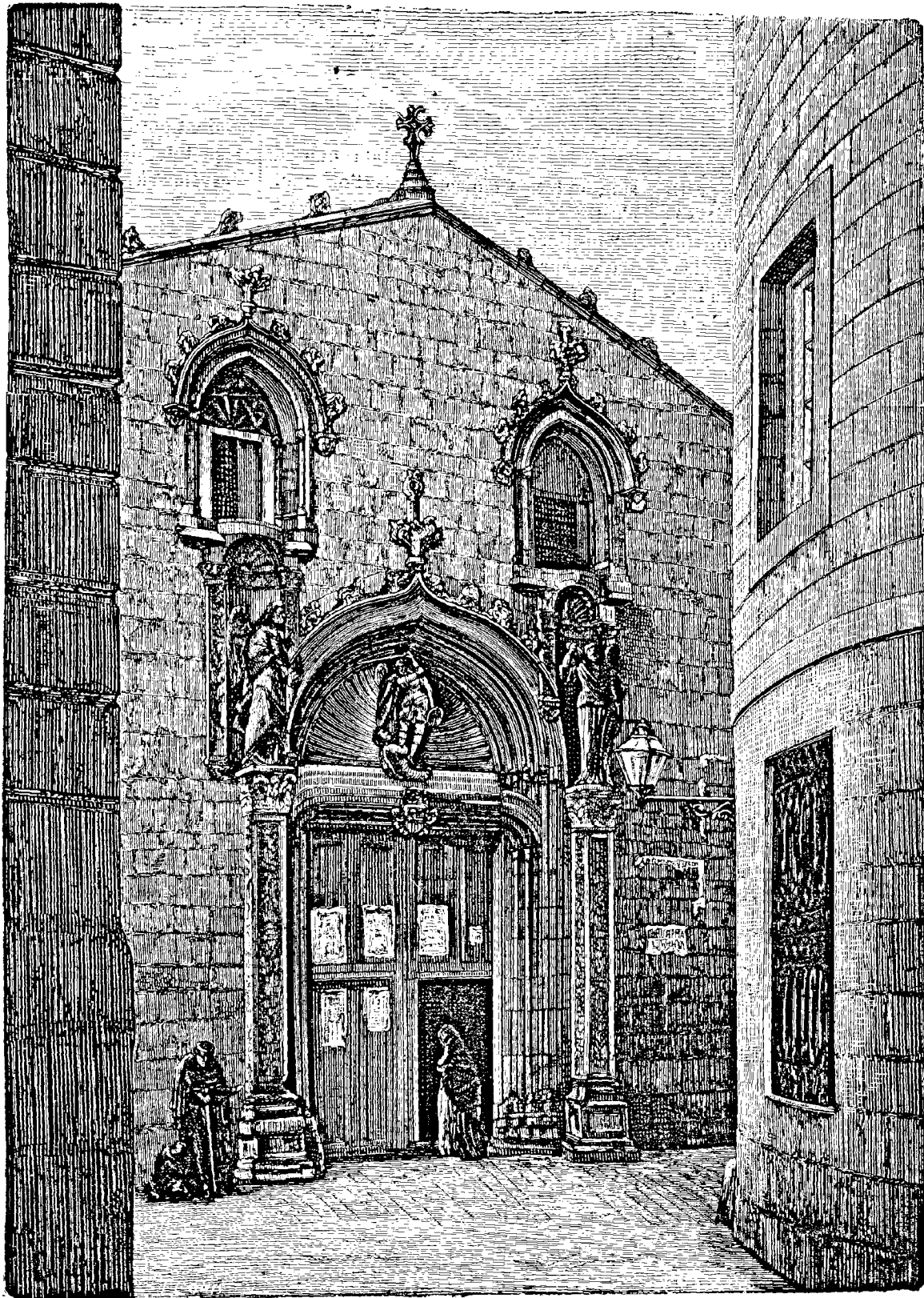
Cependant, le crédit de l'État était épuisé; ses espèces métalliques avaient disparu de la circulation; un emprunt de 30 millions autorisé en juillet 1789 n'avait pu s'effectuer; le trésor, la ville de Paris, les établissements publics avaient suspendu leurs paiements; on pourvoyait avec les plus grandes peines au plus pressé, et la solde des troupes allait même faire défaut; la misère était effroyable.

C'est dans ces circonstances que, le 2 novembre, fut rendu le décret qui mettait les biens du clergé à la disposition de la nation. En décembre (19-21), l'Assemblée décida qu'il ne serait d'abord vendu de ces propriétés, d'une valeur totale d'au moins 2 milliards, que pour la somme de 400 millions. Elle ordonna en même temps la création de 400 millions de billets au porteur, portant intérêt à 5 %, et à la garantie de chacun desquels un lot des biens mis en vente pour ser-

ENSEIGNEMENT POPULAIRE



SINGULARITES ECONOMIQUES. — LES ASSIGNATS, COLLECTION COMPLETE. (Page 423, col. 3.)



PROMENADES ARCHEOLOGIQUES EN ESPAGNE. — PORTAIL DE L'ÉGLISE SAN-MIGUEL A BARCELONE. (Page 426, col. 1.)

vir à les racheter, était *assigné*; d'où le nom d'*assignat* sous lequel on désigna ces sortes de billets.

Ce papier, non convertible en espèces et garanti par des propriétés immobilières, ne devait point tomber au-dessous du pair si l'émission ne dépassait pas l'importance de la garantie. La théorie n'était pas nouvelle, on avait encore présente à la mémoire, la façon dont Law avait su la mettre en pratique; mais la garantie, ici, était sérieuse, et le tout était de pouvoir suivre, de point en point, les indications de la théorie, c'est-à-dire de borner l'importance de l'émission à de sages limites économiques.

Les événements ne le permirent point.

Mais cette première combinaison même ne réussit pas, et il fallut décréter le cours forcé des assignats pour en tirer parti.

Faire l'histoire des émissions successives de cette monnaie désastreuse serait faire l'histoire même de la Révolution jusqu'en 1797. Nous devons donc nous borner à en donner la liste sommaire, à partir du moment où nous sommes, c'est-à-dire de l'émission à peu près avortée de décembre 1789.

Le 2 mai 1790, il fut décidé que l'on émettrait 150,000 assignats de 1,000 livres, 400,000 de 300 livres et 650,000 de 200 livres avec cours forcé.

Le 24 septembre, la somme totale des assignats fut portée à 1 milliard, 200 millions de livres.

Dans l'origine, il avait été dit que les assignats porteraient intérêt, mais cet article fut abrogé le 8 octobre 1790. Le 4 novembre suivant, l'Assemblée arrêta que les falsificateurs des assignats et leurs complices seraient passibles de la peine de mort.

En janvier 1791, la fabrication de 10 millions d'assignats de 50 livres fut ordonnée; et le 7 mai, on décréta l'émission d'assignats de 5 livres.

Le 20 juin, nouvelle émission de 600 millions; le 28 septembre, de 100 millions, et le 1^{er} novembre, de 300 millions.

Le 8 décembre, on déclara qu'il avait été brûlé depuis l'origine pour 348 millions de livres en assignats, et le 17 du même mois, un nouveau décret en créa pour 200 millions. En

même temps, l'Assemblée législative décréta l'émission d'assignats de 50 sous et au-dessous. A ce moment, les assignats perdaient 24 pour 100.

Le 4 janvier 1792, l'Assemblée décréta l'émission de 300 millions d'assignats de 50, 25, 15 et 10 sous, et le 27 avril, une nouvelle émission de 300 millions.

Au 31 juillet, on constata que la somme totale émise depuis l'origine, c'est-à-dire depuis trois ans, s'élevait à 2 milliards 400 millions de livres. La valeur de la garantie était donc bien dépassée.

Le 24 octobre, nouvelle émission de 400 millions, et le 14 décembre, 300 millions nouveaux.

La guerre étant survenue, les émissions ne connurent plus de bornes. Ainsi, 800 millions furent créés le 1^{er} février 1793, 1,200 millions le 7 mai, et 500 millions le 9 décembre.

Dans la séance de la Convention du 17 mai 1795, Rewbell, au nom des quatre comités de salut public, de sûreté générale, de législation et de finances, évalua la somme des assignats en circulation à 12 milliards, c'est-à-dire à six fois la quantité nécessaire aux transactions commerciales.

Le 24 août, le *Moniteur* cita pour la première fois la valeur du louis en assignats; elle était de 970 livres c'est-à-dire que les assignats perdaient 97 pour 100 sur leur valeur nominale; en septembre, le louis d'or valait 1,200 livres, en octobre 3,000 livres, en février 1796 8,600 livres en assignats! La confusion des finances était à son comble, et à la fin du mois de mai 1796, le Conseil des Cinq-Cents se décida à remplacer, à raison de *trente capitaux pour un*, les assignats par un autre papier-monnaie, appelé *mandats territoriaux*, et qui n'eut pas un succès beaucoup plus grand, car le jour même de l'émission, il tombait de 100 livres à 18 livres, malgré les dispositions pénales au moyen desquelles on avait cru pouvoir le maintenir au pair.

En présence du danger évident qu'il y avait à se servir de ce papier-monnaie, on décida de s'en passer et de procéder par voie d'échange pur et simple dans toutes les transactions de la vie privée. Bientôt, le gouvernement lui-même refusa ces mandats

en payement des biens nationaux. Enfin, un décret en date du 16 juillet 1796 rendit aux transactions leur pleine liberté.

Un décret du 21 mai 1797 annula les assignats encore en circulation, mais c'était pour la forme, car ils ne circulaient plus depuis longtemps et avaient perdu toute valeur.

Le total des émissions d'assignats s'est élevé à la somme de 45 milliards.

ESTÈVE DESGRANGES.

PROMENADES ARCHÉOLOGIQUES

EN ESPAGNE

BARCELONE

Barcelone, fondée par le Carthaginois Amilcar Barca, passa successivement, après la chute de l'empire d'Occident, sous la domination des Goths, des Maures, des Francs, puis fut réunie, au XIII^e siècle, au royaume d'Aragon, par l'accession au trône de son comte héréditaire Alphonse, fils du comte Raymond IV et de la reine Pétronille (1162).

De cette succession de dominateurs si divers, Romains, Goths et Sarrasins, Barcelone n'a conservé que peu de traces dans ses monuments. Un quartier de la ville qui, au moyen âge, portait encore le nom significatif d'*Arenaria*, est considéré comme ayant été élevé sur l'emplacement d'un amphithéâtre romain, mais aucun vestige de cet amphithéâtre ne subsiste. On voit ailleurs les restes d'un aqueduc antique, composés d'un arc très élevé et de construction massive, qu'on suppose avoir amené à Barcelone les eaux de la montagne voisine de Collcerola. Enfin, derrière la cathédrale et enclavées dans la muraille d'une maison particulière, se trouvent six grosses colonnes cannelées à chapiteaux corinthiens, ayant fait partie, sans doute, du portique du temple d'Hercule sur l'emplacement duquel la cathédrale a été construite, suivant une tradition locale qui manque de preuves.

Voilà tout ce que possède Barcelone en fait de monuments romains.

Quant aux édifices maures, on n'y voit que des bains composés de plusieurs salles dont la principale, de forme carrée, a une voûte à pans cou-

pés, éclairée d'une manière très insuffisante par une seule ouverture au sommet, et que soutiennent douze colonnes de marbre blanc de 3 mètres, grossièrement construites et réunies par des arcs en fer à cheval : triste spécimen de l'architecture arabe, en somme.

Les églises de Barcelone sont heureusement beaucoup plus intéressantes. La cathédrale, placée sous l'invocation de sainte Eulalie, patronne de la ville, aurait été fondée dès les premiers temps du christianisme. En tout cas, l'édifice actuel remonte à 1299. Construite en style ogival, la façade, que dominent deux tours élancées, n'est pas achevée, quoique, depuis trois siècles, le chapitre prélève sur les mariages un droit destiné à l'exécution du portail primitif dont le dessin, d'une élégance et d'une richesse de détails incomparables, est conservé dans les archives. La porte d'entrée actuelle; on ne peut guère plus mesquine, ne compte donc pas : c'est un pis aller.

L'intérieur se divise en trois vastes nefs; les voûtes, très élevées, sont soutenues par de gros piliers formés de colonnettes accouplées. Le chœur offre une incroyable profusion d'ornements; toutes les boiseries sont délicatement sculptées et les stalles surmontées de dais finement découpés. « Le maître-autel, dit M. Germond Delavigne, est un gracieux ensemble de fines colonnettes, de ciselures, de découpures en pierre de couleur sombre, ayant l'aspect d'un petit temple au milieu duquel apparaît, au-dessus du tabernacle, Jésus-Christ sur la croix. Des dix piliers qui l'entourent s'élancent dix arêtes semi-circulaires qui forment la voûte, et dans la frise, au-dessus des arcs des piliers, se dessine une jolie galerie découpée en trèfles. L'abside est percée de grandes fenêtres garnies de vitraux qui jettent une vive lumière sur cette partie de l'église. »

Le sanctuaire, fermé par une haute grille, est élevé de plusieurs degrés au-dessus du niveau du sol. Au-dessous de cette grille, une grande arcade surbaissée s'ouvre sur la chapelle Sainte-Eulalie, où l'on voit le mausolée d'albâtre, soutenu par huit colonnes de jaspe, qui contient les reliques de la patronne de Barcelone. Les

bas-reliefs, qui décorent les faces du mausolée, retracent les circonstances du martyre de cette sainte, celles de la découverte de son corps et de sa première translation en 878.

La porte latérale, dite de San-Severo, réunissant toutes les finesses d'ornementation du gothique le plus fleuri, conduit dans un cloître ogival, aux piliers formés de colonnettes dont les chapiteaux sont ornés de sculptures représentant des scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament, et au milieu duquel règne une cour plantée d'orangers et décorée de fontaines.

La cathédrale de Barcelone renferme, entre autres monuments remarquables, les tombeaux de saint Olagner, du comte Raymond-Berenger et de sa femme, des évêques Ramon Escalas et Berenger de Palaciolo et de dona Sancha Jimenès de Cabrera; on y remarque l'orgue, au-dessous duquel est placée une tête de Sarrasin articulée, que le vent des tuyaux faisait jadis grimacer comme celle du nègre de l'horloge du boulevard Saint-Denis, mais qui ne marche plus depuis longtemps; un escalier richement sculpté conduisant à la galerie du chœur; des peintures d'Antonio Viladomat, et de Manoel et Francisco Tramellas, etc.

Les autres églises de Barcelone dignes de mention, sont : Santa-Maria del Mar et Santa-Maria de los Reyes; Saint-Just, la plus ancienne de toutes, et qu'on dit fondée par Louis le Débonnaire; Sainte-Anne; Sainte-Catherine, dépendance du couvent des dominicains; San Miguel.

Les édifices civils de Barcelone ne présentent qu'un faible intérêt archéologique! Nous citerons : le palais royal, construit en 1444 pour servir de Halle aux draps, ce qui nous dispense d'en décrire la grossière architecture; l'Hôtel de la députation, construit en 1609, dans le style de la Renaissance; la Bourse, édifice élégant, dû à Jean Solers, mais dont la construction est moderne : elle ne remonte qu'à Charles III; l'Hôtel consistorial, qui est un beau monument gothique de la seconde moitié du XIV^e siècle, mais dont la façade principale a été construite en 1832. Quelques maisons particulières offrent un assez grand intérêt architectural, notamment la *Casa de Gralla*, qui daterait de 1306,

mais qui a été visiblement restaurée depuis, et porte l'empreinte des styles divers répondant aux époques où ces restaurations ont eu lieu.

Dans l'un des deux cloîtres du couvent des dominicains, on voit de nombreuses urnes sépulcrales, des mausolées, des statues de marbre et des inscriptions rappelant les nom, âge, profession, patrie et genre de supplice des malheureux condamnés par le saint-office de Barcelone, de 1488 à 1728, témoignages d'un passé glorieux pour l'ordre de Saint-Dominique, nous voulons bien le croire, mais honteux pour l'humanité.

SAINT MAUXE.

COURS PRATIQUE DE LANGUE ANGLAISE

Méthode Robertson

SEIZIÈME LEÇON.

Première Division. — Pratique.

LECTURE

Lesson the sixteenth.

« Instead of fifty, I will give my child
 five hundred, if you please, in addition to
 two hundred, which are already hers. You
 might have gone farther, and asked me
 even for a thousand; for I could give them,
 without any detriment to myself, if I were so
 disposed. »

TRADUCTION LITTÉRALE

Lesson the sixteenth.

Seizième

« Instead of fifty, I will give my child five
 hundred, if you please, in addition to two
 hundred, which are already hers. You
 might have gone farther, and asked me
 even for a thousand; for I could give them,
 without any detriment to myself, if I were
 so disposed. »

TRADUCTION FRANÇAISE

« Au lieu de cinquante, j'en donnerai à mon enfant cinq cents, s'il vous plaît, en addition à deux cents, qui sont déjà à elle. Vous auriez pu aller plus loin, et m'en demander même mille; car je pourrais les donner sans aucun détrimment pour moi-même, si j'y étais disposé. »

CONVERSATION

QUESTIONS	ANSWERS
What lesson is this?	It is the sixteenth lesson.
How many villages would the father give his child?	Five hundred.
Instead of how many would he give her five hundred?	Instead of fifty.
In addition to how many would he give her five hundred?	In addition to two hundred.
Who had already two hundred villages?	His daughter.
To whom would the father give five hundred villages?	To his daughter.
Qu'aurait pu faire le père du fils?	He might have gone farther.
What might the father of the son have asked for?	He might have asked for a thousand villages.
Whom might he have asked for a thousand villages?	The father of the daughter.
How many could the father of the daughter give?	He could give a thousand villages.
How could he give them?	Without any detriment to himself.
Why did he not give them?	Because he was not so disposed.

PHRASEOLOGIE.

A TRADUIRE EN FRANÇAIS	A TRADUIRE EN ANGLAIS
Shall we not talk together this evening?	Ne causerons-nous pas ensemble ce soir?
Are you disposed to talk?	Êtes-vous disposé à causer?
I am disposed, but I dare not.	Je suis disposé, mais je n'ose pas.
What do you fear?	Que craignez-vous?
Promise me that you will not laugh, if I mistake.	Promettez-moi que vous ne rirez pas, si je me trompe.
Why should I laugh?	Pourquoi rirais-je?
My brother laughs whenever I open my mouth.	Mon frère rit toutes les fois que j'ouvre la bouche.
Your brother is not indulgent.	Votre frère n'est pas indulgent.
Ask me some questions, and I shall answer you, if I can.	Faites-moi des questions, et je vous répondrai, si je puis.
Do you believe that birds have a language?	Croyez-vous que les oiseaux aient un langage?
I believe that they understand each other.	Je crois qu'ils se comprennent.
Then they have a language?	Alors ils ont un langage?
It may be, but a man cannot learn such a language.	Cela peut être, mais un homme ne peut pas apprendre un tel langage.
Why not?	Pourquoi pas?
I cannot tell you why, but I am certain of it.	Je ne peux pas vous dire pourquoi, mais j'en suis certain.
I never saw any man who could understand birds.	Je n'ai jamais vu aucun homme qui pût comprendre les oiseaux.
Why then did the sultan believe his vizier?	Pourquoi donc le sultan croyait-il son vizir?
Perhaps he did not believe him.	Peut-être qu'il ne le croyait pas.
But he listened to him however.	Mais il l'écoutait cependant.

He might listen to him without believing what he said.	Il pouvait l'écouter sans croire ce qu'il disait.
We are far from giving credit to every thing we hear.	Nous sommes loin d'accorder foi à tout ce que nous entendons.
Your observation is very right.	Votre observation est très juste.
Now, I must go.	Maintenant il faut que je m'en aille.
What, already!	Quoi, déjà!
When shall I see you?	Quand vous verrai-je?
I shall return in the evening, if I can.	Je reviendrai dans la soirée, si je puis.

Deuxième Division. — Analyse et Théorie.

PRONONCIATION.

Exemples.

Throughout — Sight — Through — Mighty
Eight — Ought — Might — Daughter — Right-ly.

Dans ces mots les lettres *gh* terminent la syllabe ou le mot, ou sont suivies d'un *t*.

Elles sont muettes.

241. Les lettres *GH* sont muettes à la fin des mots et des syllabes, et devant la lettre *t*.

Exemples.

Decide — Thine — Outshine — Like —
Time — Refined — Wives — Inquire — Surprise — Require — Mine — Five.

Dans ces mots l'*i* est sous l'accent.

Il est suivi d'une seule consonne et d'un *e* muet.

Il produit un son composé, formé de *á* grave et long, comme dans le mot français *pâle*, et de *i* faible, que nous représentons ainsi : í .

242. L'*i* se prononce í quand il est sous l'accent, et suivi d'une seule consonne et d'un *e* muet.

LEXICOLOGIE.

§ 1. — Partie interrogative.

Comment *sixteenth* est-il formé?
Quelles sont les formes irrégulières du verbe *to give*?

A quel temps est *asked*?
Quel est le présent de *might*?
Quel est le présent de *could*?
A quel mode est *I were*?

§ 2. Partie explicative.

INSTEAD est composé de *in*, *en*, et de *stead*, place, lieu, qui vient du danois ou du saxon *sted*.

Les principaux dérivés de *stead* sont:
To stead, tenir lieu de, remplacer; être utile, servir.

Steadfast, stable, ferme, fixe.
Steadfastly, fermement.
Steadfastness, fermeté, stabilité.
Steady, ferme, constant; rangé.
Steadily, fermement, avec constance.
Steadiness, fermeté, constance.
To steady, affermir.
To bestead, servir à; arranger.
Instead, en place, à la place, au lieu.
Unsteadfast, instable, peu solide.
Unsteadfastness, manque de stabilité; inconstance, irrésolution.
Unsteady, chancelant; inconstant incertain.

Unsteadily, d'une manière chancelante.
Unsteadiness, mobilité; inconstance.

CHILD est le singulier de *children*, qu'on a vu dans la onzième leçon.

FIVE est la racine de *fif h*, de *fifteen* et de *fifty*, déjà mentionnés et expliqués.

243. HUNDRED vient du saxon *hund* ou *hundred*. Il signifie *cent* ou *centaine*. Avec la première signification, il est invariable, comme adjectif. Avec la seconde, il admet la marque du pluriel.

PLEASE, dont on a vu le dérivé *displeased*, a été mentionné dans la dixième leçon, ainsi que ses autres dérivés.

ALREADY est composé de *all*, tout, et de *ready*, prêt, prompt, vif, qui vient du saxon *ræd* ou *hræd*. Les principaux dérivés de *ready* sont:

Readily, tout de suite; avec empressement; sans hésitation.

Readiness, promptitude; empressement bonne volonté.

Unready, qui n'est pas prêt; peu prompt, *Unreadiness*, lenteur.

HERS, dérivé de *her*, qu'on a vu signifie *le sien, la sienne, les siens, les siennes, à elle*.

GONE est le participe passé du verbe irrégulier *to go*, qu'on a vu dans la douzième leçon.

FARTHER est le comparatif irrégulier de l'adverbe *far*, loin, qui vient du saxon *feor*, *for*, ou *fyr*. Son superlatif est *furthest*.

ASKED est une forme (13) du verbe *to ask*, qui vient du saxon *ascian*, et dont les dérivés sont:

Asker, questionneur; solliciteur.

Unasked, non demandé.

EVEN, comme adverbe, est dérivé de l'adjectif *even*, égal, uni, de niveau, pair. Les dérivés de *even* sont:

Even-hand, égalité.

Evenhanded, impartial.

To even, égaliser, aplanir; mettre de niveau.

Evener, aplanisseur.

Evenly, également; de niveau.

Evenness, égalité; impartialité.

Uneven, inégal, raboteux, impair.

Unevenly, inégalement.

Unevenness, inégalité.

244. THOUSAND vient du saxon *thusend*. Il signifie *mille* ou *millier*. Avec la première signification, il est invariable, comme adjectif. Avec la seconde, il admet la marque du pluriel.

ANY vient de saxon *anig* ou *ænig*. Il signifie *quelque, quelconque, quelque... que ce soit, aucun, aucune*.

245. DETRIMENT. — § 1 — Il y a, en anglais, 324 substantifs terminés en *ment*. 142 de ces substantifs sont tirés du français, mais souvent avec une légère variation d'orthographe, comme: *accompaniment*, accompagnement; *amendment*, amendement; *attachment*, attachement; *discernment*, discernement.

§ 2 — Il y en a pourtant 48 qui s'écrivent exactement comme en français, ainsi que, *amusement*, arrangement, *element*, moment, *sentiment*, et *detriment*.

§ 3 — Dans presque tous les autres la terminaison *ment* a été ajoutée, par imitation, à des verbes anglais, pour en faire des subs-

tantifs, comme : *confinement*, emprisonnement, de *confine*, confiner; *settlement*, établissement, de *settle*, établir; *atonement*, expiation, de *atone*, expier; *amazement*, étonnement, de *amaze*, étonner.

§ 4 — La plupart des substantifs en *ment* étant dérivés de verbes, on obtient ces verbes en retranchant la terminaison. Cependant, parmi les noms en *ment* qui s'écrivent exactement de même dans les deux langues, il n'y en a que 10 dont on obtienne ainsi des verbes.

MYSELF est composé de *my*, mon, ma, mes, et de *self*, personne, individu. Voir 137.

246. DISPOSE. Les verbes français dérivés de *poser* sont employés en anglais sans autre

changement d'orthographe que la suppression de l'r finale : comme *to propose*, *to suppose*, *to compose*, *to expose*, *to interpose*.

SYNTAXE

§ 1. — Partie interrogative.

En rendant cette phrase « J'en donnerai cinq cents à mon enfant, » par « I will give my child five hundred, » pourquoi le mot en n'est-il pas traduit ?

Pourquoi le père dit-il « I will give, » plutôt que « I shall give? »

Pourquoi le mot *to* est-il retranché après *give* ?

Quel pronom pourrait-on employer en place de *which*, après *two hundred* ?

Pourquoi le père dit-il « You might have gone farther, » plutôt que « You could have gone farther? »

Pourquoi *me* est-il après *asked* ?

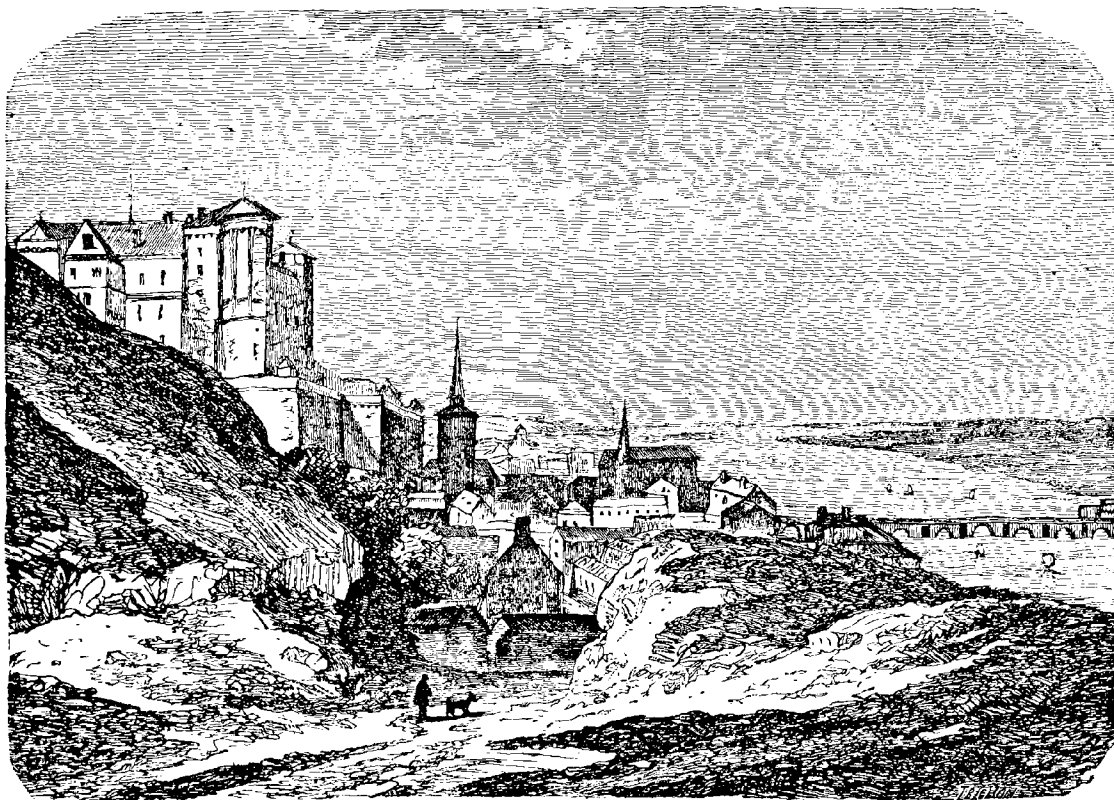
Pourquoi le père dit-il « I could give them, » au lieu de « I might give them? »

Pourquoi dit-il « If I were, » au lieu de « If I was? »

§ 2. — Partie explicative.

247. If you please.
Si vous plaisez.
S'il vous plaît.

Le verbe *plaire*, quand il est impersonnel en français, s'exprime ordinairement par la voie passive en anglais ; ainsi l'on dit : I am



LES FLEUVES DE FRANCE. LA LOIRE A SAUMUR. (Page 419, col. 1.)

pleased, Je suis plu, au lieu de, Il me plaît. Mais après *if*, on se sert de la forme active par une sorte d'abréviation, et l'on dit : *If I please*, Si je plais, *If you please*, Si vous plaisez ; au lieu de, *S'il me plaît*, *S'il vous plaît*.

248. You might have gone.
Vous pourriez avoir allé.
Vous auriez pu aller.

Ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer, les verbes *pouvoir*, *devoir*, *vouloir* et *falloir*, sont défectifs en anglais, et n'ont pas de participe passé. Il faudra prendre la phrase ci-dessus pour modèle de traduction des phrases françaises analogues, contenant les participes *pu*, *dû*, *voulu* et *fallu* ; traduire : J'aurais dû aller par, *I should have gone*, ou *I ought to have gone*, Je devrais avoir allé ; J'aurais voulu aller, par *I would have gone*, Je voudrais avoir allé, etc.

249. You might have asked for a thousand.
Vous pourriez avoir demandé pour un mille.
Vous auriez pu en demander mille.

Le verbe *to ask*, gouverne *of* ou *for*, selon la nature du régime qui le suit. On dit *Demandez de* quelqu'un ; *Demandez pour* quelque chose. Mais la préposition reste souvent sous-entendue, et surtout si le verbe *to ask* est à la fois suivi de la chose demandée et de la personne à qui l'on demande, on supprime au moins l'une des deux propositions.

250. A thousand villages
Un mille villages.
Mille villages.

Les nombres *hundred*, *thousand* et *million*, quand il n'y a qu'une seule centaine, un seul millier, un seul million, doivent toujours être précédés de *a*, ou de *one*. Le mot *a*, étant article, et par conséquent inséparable d'un substantif, s'emploie devant un nombre concret, un nombre suivi d'un substantif, comme : *A hundred villages*, *A thousand birds*. Le mot *one* s'emploie devant un nombre abstrait, ou au milieu d'un nombre quelconque.

Troisième division. — Exercices.

EXERCICE PRÉPARATOIRE.

1 — Syntaxe, 247 — Il me plaît — Il te plaît — Il lui plaît — Il nous plaît — Il vous plaît — Il leur plaît,

2 — Modèle : *If you please*. Syntaxe, 247 — S'il me plaît — S'il te plaît — S'il lui plaît — S'il nous plaît — S'il vous plaît — S'il leur plaît.

3 — Lexiologie, 243, 244 — Deux cents derviches — Trois cents oiseaux — Quatre cents ministres — Cinq cents lecteurs — Six mille arbres — Sept mille branches — Huit mille esclaves — Neuf mille mots — Dix mille choses.

4 — Modèle : *Which are already* HERS. — Cet enfant est le sien (*en parlant d'une femme*) — Cette dot est la sienne — Ces villages sont les siens — Ces paroles sont les siennes — Cette chose est à elle.

5 — Modèle : *You might have gone*. Syntaxe 248 — J'aurais pu disposer — Tu aurais pu

demander — Il aurait pu aller — Nous aurions pu plaire — Vous auriez pu requérir — Ils auraient pu s'enquérir.

6 — Syntaxe, 248 — J'aurais dû consentir — Tu aurais dû objecter — Il aurait dû comprendre — Nous aurions dû continuer — Vous auriez dû ajouter — Ils auraient dû supposer.

7 — Syntaxe, 248 — J'aurais voulu me conduire — Tu aurais voulu répliquer — Il aurait voulu vivre — Nous aurions voulu rire — Vous auriez voulu interrompre — Ils auraient voulu s'écrier.

8 — Modèle : *A thousand villages*. Syntaxe, 250 — Cent — Mille — Cent fois — Cent mariages — Cent traités — Mille faveurs — Mille serviteurs — Mille choses,

COMPOSITION

1 — Écoutez-moi, s'il vous plaît — 247.
2 — Nous pouvons nous opposer à ce mariage, si cela nous plaît — 247.

3 — Il y avait deux cents oiseaux sur les arbres — 243.

4 — Mahmoud promit à sa fille que son empire serait à elle — 138.

5 — Vous auriez pu aller au village avec votre enfant — 248.

6 — J'aurais voulu parler, mais je ne savais que dire — 248.

7 — Auriez-vous pu croire une telle chose? — 248.

8 — L'homme d'état demeure très loin du village — 79.

9 — Demandez une grande dot; le ministre la donnera — 249.

10 — Nous savons plus *de* (que) mille mots — 250.

11 — Votre frère a-t-il un enfant? — 164.

12 — Les oiseaux ont-ils un langage? — 164.

13 — Ses états sont-ils dépeuplés? — 164.

14 — Sa clémence était-elle aussi grande que sa puissance? — 164.

15 — Il nous plaira de les entendre — 247.

16 — Vous plaira-t-il de me répondre? — 247.

17 — Leur plairait-il de répéter leur leçon? — 247.

18 — Appelez votre enfant, s'il vous plaît — 247.

19 — Ils peuvent commander, s'il leur plaît, mais nous n'obéirons pas — 247.

20 — Six cents arbres croissaient près du village — 243.

21 — Elle aime vos enfants comme s'ils étaient les siens.

22 — Vous auriez pu comprendre si vous aviez écouté attentivement — 248.

23 — Il a pu voir des hiboux dans la grotte — 248.

24 — Ai-je pu dire une telle chose? — 248.

25 — Vous n'auriez pas dû interrompre votre père — 248.

26 — Ils n'auraient pas dû rire, quand le derviche approcha — 248.

27 — Votre fils aurait pu apprendre cette leçon très aisément — 248.

28 — Nous n'aurions pas dû promettre ce

que nous ne pouvions pas donner — 248.
29 — Le fils va plus loin que la fille — 86.

30 — Tout ce que je vous demande, c'est de m'écouter — 249.

31 — Il demanda beaucoup de choses que nous ne pouvions pas lui donner — 249.

32 — Que me demandez vous? — 249.

33 — Cent esclaves lui obéissaient avec crainte — 250;

34 — Je leur ai parlé plus *de* (que) cent fois — 250.

35 — Ils ont mille choses à vous dire — 250.

36 — Cent et cent sont deux cents — 250.

37 — Mille et deux mille sont trois mille — 250.

38 — Cinq cents et cinq cents sont mille — 250.

39 — Il fut interrompu dans le commencement de sa narration — 245.

40 — La chasse est un grand amusement — 245.

41 — Nous ne pûmes entendre qu'un fragment de votre récit — 245.

42 — Les compliments du prince ont plu à votre fille — 245.

43 — Aviez-vous promis d'aller avec nous? — 162.

44 — Suis-je trop curieux? — 162.

45 — Le ministre a-t-il la tête grise? — 164.

46 — Êtes-vous attentif? — 162.

47 — Est-il allé voir son père? — 162.

48 — Les guerres étaient-elles perpétuelles? — 164.

49 — Pouvons-nous voir la grotte? — 162.

50 — L'enfant peut-il parler? — 164.

51 — Ton esclave peut-il parler? Il demande ta permission — 164, 179.

52 — Comment le monarque pouvait-il croire son visir? — 164, 58.

53 — Comment votre mère put-elle cacher sa surprise? — 164, 58.

54 — Puis-je demander si vous consentirez? — 162, 179.

55 — Ne pouvait-il pas se tromper? — 162, 179.

56 — Un souverain devrait-il être impatient? — 164.

57 — Ne devrait-il pas être indulgent? — 182.

58 — Attendriez-vous, s'il vous promettait de revenir? — 92.

59 — Ton serviteur voudrait-il perdre ta faveur? — 164.

Observations principales :

241. Cas dans lequel les lettres GH sont muettes.

242. Prononciation de la voyelle I sous l'accent, et suivie d'une consonne et d'un *h* muet.

243. Le mot HUNDRED, invariable comme adjectif, est variable comme substantif.

244. Le mot THOUSAND, invariable comme adjectif, est variable comme substantif.

245. Propriété de la terminaison MENT.

246. Dérivés anglais du verbe français POSER.

247. Manière d'employer le verbe TO PLEASE.

248. Construction anglaise des phrases dans lesquelles il entre en français un des participes passés suivants: *pu, dû, voulu, fallu*.

249. Prépositions régies par le verbe TO ASK. Ellipse de ces prépositions.

250. Emploi de A et de ONE devant HUNDRED et THOUSAND.

FIN DE LA SEIZIÈME LEÇON,

NOUVELLES

DE LA RÉPUBLIQUE DES LETTRES

et des États circonvoisins.

M. de Rosny a achevé, dans la dernière séance de l'Académie des Inscriptions, sa communication dont nous avons analysé la première partie, sur les origines de la mythologie et de l'histoire japonaises.

Le savant orientaliste a résumé les renseignements connus sur l'introduction de l'écriture dans les îles de l'extrême Orient, et montré que non seulement les Japonais savaient écrire en chinois dès le troisième siècle de notre ère, mais qu'un peu auparavant, ils avaient fait usage d'une écriture d'origine indienne. Des inscriptions récemment découvertes, ont, en outre, signalé à la science des monuments paléographiques, qui paraissent remonter à des temps encore plus reculés.

Pour arriver à faire connaître d'une manière sûre la religion primitive des Sintaïstes, M. de Rosny a entrepris la traduction *in extenso* d'un ouvrage, qui est quelque chose comme la Bible nationale du Japon, le *Nihon Syo-Ki*, forme agencée du *Ko-si-Ki*. C'est, en tout état de cause, un des plus anciens ouvrages authentiques des insulaires de l'extrême-Orient.

Non-seulement ce livre, dont l'impression sera prochainement commencée pour la collection de l'École spéciale des langues orientales, permettra de constater ce qui, dans le Sintaïisme, doit être attribué aux manifestations indépendantes du génie japonais et ce qui peut provenir des spéculations empruntées à la morale de Confucius et à la philosophie du bouddha Çakya-Mouni, mais on trouve encore dans son examen, au point de vue exclusivement philologique, d'intéressantes ressources pour la consti-

tution définitive d'une grande famille de langues qui s'étend depuis les limites orientales de l'Asie jusqu'au cœur même de notre Europe.

La langue *Yamato*, dans laquelle est composé le livre en question, ne renferme aucun mot chinois : c'est l'idiome absolument pur des vieux Japonais. Cet idiome, s'il ne présente pas encore un nombre suffisant de ressemblances de vocabulaire pour être rattaché au turc, au magyar, au finnois, possède une grammaire, une syntaxe, un génie même qui est essentiellement celui des populations tartares, mongoliques et tibétaines.

Les travaux de M. de Rosny jetteront incontestablement une vive lumière sur l'ethnographie de l'Asie centrale, mal connue et entourée jusqu'ici d'une obscurité à peu près impénétrable.

Ce sera, du reste, la première fois que les plus anciens livres du Japon auront été l'objet d'une critique sérieuse et raisonnée.

* * *

L'Académie a nommé M. Léopold Delisle membre de la commission de l'histoire littéraire de la France, en remplacement de Littré.

Cette commission est maintenant ainsi composée : MM. Renan, Hauréau, Gaston Paris L. Delisle. C'est M. Hauréau qui, depuis la mort de M. Le Clerc, est chargé de la direction du travail. Le dernier tome, récemment publié, est le tome XXVIII.

* * *

Le prix Fould (Histoire des arts du dessin jusqu'au siècle de Périclès), suivant l'usage, n'a pas été décerné.

Deux récompenses ont été accordées à titre d'encouragement : la première, de 2,000 francs, à M. Murray (*Histoire de la sculpture grecque jusqu'au temps de Périclès*, en Anglais); la seconde, de 1,000 francs, à l'auteur d'un mémoire manuscrit et anonyme, dont la devise est : « A Hestia la maison; à Athéna le temple. » Le pli cacheté contenant le nom de l'auteur ne sera ouvert que sur sa demande.

* * *

M. Maspero, successeur de M. Mariette en qualité de conservateur du musée de Boulaq et de directeur de fouilles en Égypte, présentement en congé à Paris, vient de recevoir des

nouvelles excellentes relatives aux explorations qu'il a instituées aux environs de Thèbes. Il s'agirait d'une très belle trouvaille. Nous tiendrons nos lecteurs au courant de cette affaire.

* * *

On annonce la publication à Londres des *Mémoires de Barras*.

Le manuscrit, qui comprend la matière de huit volumes, est la propriété de M^{me} Jubinal.

Rappelons à ce sujet dit le *Temps*, que M^{me} Jubial est sœur de M. Hortensius de Saint-Albin, ancien conseiller à la cour de Paris, et de M. P. de Saint-Albin, ancien bibliothécaire de l'ex-impératrice Eugénie, tous deux décédés. Elle est fille de M. Rousselin de Corbeau de Saint-Albin, qui avait été lié avec plusieurs personnalités marquantes de la Révolution et du premier empire, notamment avec Hoche, Championnet et Barras. Rousselin a laissé diverses correspondances et des manuscrits émanant des personnages de ce temps et que ses enfants ont publiés à diverses époques.

Ce même Rousselin a laissé une *Vie de Hoche*, la plus complète qui existe.

* * *

Nana, traduite en Allemand, a été saisie à Berlin,

* * *

Le capitaine Boettcher vient de faire à Berlin une intéressante conférence sur le service de la poste de campagne de l'armée allemande pendant la guerre de 1870. Le service a été fait par 5,900 hommes, avec 1,933 chevaux et 466 voitures. On a expédié 89,659,000 lettres et cartes postales, 2 millions 354,310 journaux, 36.705 envois d'argent pour le service et s'élevant à 43.022.760 thalers, 2.379.020 envois particuliers d'argent, d'une valeur de 16,842,260 thalers, 126,916 paquets de service et 1,853,686 paquets particuliers.

Il ne s'est perdu que 5,000 thalers.

En ce moment, le service de la poste est organisé en vue d'une nouvelle campagne. Les employés sont déjà désignés. Ils pourront, en cas de mobilisation, entrer immédiatement en fonctions et former un premier effectif de 2,070 hommes.

* * *

M. Désiré Charnay, qui vient de terminer une si fructueuse exploration archéologique dans l'Amérique centrale, ne tardera probablement pas à recommencer, chargé cette fois d'une mission officielle.

* * *

Une des toiles les plus connues de M. Manet, *l'Enfant à l'épée*, vient d'être achetée par un riche amateur de New-York, M. Alden Weiz.

* * *

Les journaux quotidiens du 14 ou du 15 juillet ont publié, avec un ensemble touchant, une note identique dont voici la partie essentielle :

« L'harmonie de Saint-Jean-d'Angely.... a donné dans la cour du grand hôtel du Louvre, hier (ou avant-hier) soir, une *aubade* qui a été fort applaudie.

Peut-être le surlendemain (ou le lendemain) *matin*, ladite harmonie aura-t-elle donné une *sérénade* non moins applaudie, — je m'y attendais, du moins; mais les journaux n'en ont rien dit.

X. RAMBLER.

ANECDOTES

PENSÉES ET MAXIMES

Mirabeau ne s'évaluait pas assez haut. Maintenant que l'abondance du numéraire et des places a élevé le prix des consciences, il n'y a pas de sautereau dont l'acquet ne coûte des centaines de mille francs et les premiers honneurs de l'État.

(Chateaubriand.)

CORRESPONDANCE

M. L. C., à M. — 1^o Nous avons déjà répondu à pareille demande : le libraire à qui vous achetez votre journal reçoit une remise pour le vendre; l'abonné ne coûte rien à l'administration, en dehors du port de chaque numéro; telle est la raison qui fait accorder au seul abonné une prime, quand prime il y a. — 2^o Oui.

M. Grangier, à Ambert. — Le livre dont vous parlez est inédit. On pourra très probablement le trouver en librairie cet hiver.

Le Gérant : LÉON LÉVY.

Imp. D. BARDIN, à Saint-Germain.

CAUSERIE FINANCIÈRE

La Bourse est aussi nulle que mauvaise; ceux qui ne sont pas trop chargés de titres vendent; ceux qui en ont trop sont forcés de rester dans le *statu quo*.

La Bourse ressemble à une vieille maison lézardée, menaçant ruine, mais qui ne s'effondre pas parce qu'elle est soutenue par des étais nombreux et en bon état.

On espérait beaucoup des coupons de juillet; mais on oublie que maintenant les valeurs ne donnent plus que 3 à 4 % au lieu de 5 et 6 % et qu'on a besoin de tous ses revenus pour vivre. Aussi, les 800 millions de coupons ne viendront pas sur le marché. Y pourraient-ils venir, qu'ils ne le feraient pas dans les cours actuels et en présence d'une baisse inévitable.

Le crédit foncier est très solide à 4,714 fr. 25. On tient les magasins généraux de France et d'Algérie à 675 fr.

Les obligations communales 4 % sont le meilleur marché de toutes les autres valeurs similaires; ce qui les fait rechercher aux guichets du Crédit foncier. Là, du moins, on est certain de ne pas voir la baisse.

La Société des champignonnières est en pleine exploitation; son orphelinat est créé et tout le programme humanitaire est rempli. Cette entreprise honnête donnera 75 fr. de revenus. Nous avons émis les titres au pair de 500 fr.; ils font 550 fr. et encore nous n'avons que peu de titres disponibles; après leur classement, il faudra voir 600 fr.

Nous vous conseillons donc de ne pas attendre ce cours; c'est bien assez de ne pas en avoir eu au pair quand c'était possible.

Notre placement privilégié 6 % est toujours l'objet de demandes suivies, son succès s'affirme chaque jour. Nos magasins et entrepôts de Bercy sont les plus beaux, les plus vastes et les mieux outillés de Paris. Vous voyez tout de suite les conséquences et les avantages de cette entreprise en même temps que ses sécurités indiscutables.

Notre Assemblée générale aura lieu dans quelques jours ainsi que nous vous l'avons indiqué. Nous sommes forcés d'être discrets pour ne pas anticiper sur le rapport qui y sera lu. Cependant nous pouvons dire dès aujourd'hui que tous les porteurs de Parts seront très satisfaits et que la situation est plus brillante que jamais. Vous pouvez donc en toute assurance, prendre des Parts de notre société dès maintenant, si vous voulez participer aux bénéfices du second semestre 1881.

L'émission des obligations du Crédit foncier maritime de France a eu un plein succès.

SOCIÉTÉ DES VILLES D'EAUX.

Nous lisons avec plaisir dans *l'Estafette*:

« On me parle toujours de succès sans précédent, a dit un de nos plus grands hommes d'Etat. Pour moi le plus grand succès de notre époque sera pour celui qui aura le plus contribué à la vulgarisation des connaissances utiles, scientifiques ou médicales. »

De l'avis de tous les gens spéciaux, cette prophétie s'est amplement réalisée par la publication des trois feuilles nouvelles dont les exemplaires sont répandus dans toutes les classes de la société.

Ces trois feuilles s'appellent: *la Science populaire, la Médecine populaire et l'Enseignement populaire*.

Il suffit d'avoir jeté un coup d'œil sur ces intéressants fascicules pour rester convaincu que leur titre est pleinement justifié et pour

avoir la certitude que le but est atteint.

Rien de plus instructif et de plus attrayant que ces chroniques spéciales qui, tout en captivant le lecteur, l'instruisent à tout ce qui forme la base des connaissances usuelles indispensables à tout homme de quelque condition qu'il puisse être.

Ce qui prouve le succès d'un journal, mieux que toute réclame, c'est le chiffre de son tirage. Eh bien, chacun de ces journaux tire à plus de cent mille exemplaires en ce moment, et il est facile de prévoir que leur nombre dépassera bientôt cent cinquante mille en raison de l'accueil inespéré que leur fait le public.

Nous ne parlerons pas ici de la valeur des titres de ces intéressantes publications qu'on peut se procurer à cent francs, ni des dividendes des actionnaires qui dépassent quinze pour cent, tout en donnant l'abonnement par-dessus le marché; non, nous n'avons pas mission d'en activer le placement.

Nous avons simplement voulu faire sentir au public qu'il y a à un élément nouveau pour lui de s'instruire à bon marché et une ressource réelle qui, au point de vue intellectuel, a bien son mérite.

Comme garantie de la réussite de ces trois publications, il nous suffira de dire que c'est grâce au patronage de la *Société des Villes d'Eaux* que cet essor a pu être donné aux feuilles dont il s'agit.

La Société des Villes d'Eaux est, depuis quelque temps, à l'ordre du jour; elle a tous les succès, de même qu'elle a toutes les ambitions. Tous les Parisiens savent que dans ses salons situés 4, rue Chauchat, il suffit d'émettre un désir pour qu'aussitôt il soit réalisé.

S'agit-il d'indications à obtenir sur le voyage et le séjour aux Eaux ou de location préalable dans la station préférée?

S'agit-il d'un itinéraire à choisir, d'un plan de villégiature à déterminer, de wagons de luxe à retenir?... La Société des Villes d'Eaux se fait le maréchal des logis de tous ceux qui s'adressent à elle, et elle est assez heureuse pour éviter à ses clients les nombreux soucis qui détruisent le charme du voyage ou du séjour aux eaux.

En la voyant prendre en main les intérêts des journaux populaires, on peut se dire que la Société des Villes d'Eaux, dont la création a déjà été si bien accueillie, est en voie d'obtenir un succès de plus.

Les renseignements sont envoyés gratuitement à toute personne qui en fait la demande au siège de la Société 4, rue Chauchat, à Paris.

DE CHAUFFOUR.

Société des journaux populaires ILLUSTRÉS

Propriété et exploitation des journaux
la Science populaire, la Médecine populaire et l'Enseignement populaire.

Le revenu estimé à 15 francs pour chaque part de 100 francs, permet de recevoir l'intérêt légal de son argent, soit 5 %, et avec le surplus d'acquitter son abonnement à l'un des journaux de la Société.

Demandez des numéros spécimens et les conditions de souscriptions à la *Société des Villes d'Eaux*, 4, rue Chauchat, à Paris.

AVIS AUX ABONNÉS

L'administration de la Société des Villes d'Eaux cédant aux désirs d'une clientèle à laquelle elle est complètement dévouée vient de donner à son service financier une organisation complète avec des chefs de service très expérimentés.

Il en résultera un fonctionnement beaucoup plus régulier et rapide au profit de nos clients.

Désormais le service financier est en mesure:

1° De négocier pour les clients tant à terme qu'au comptant et sur toutes les places les valeurs cotées officiellement ou non, ainsi que les actions d'assurances.

Charbonnages ou toutes autres dont le marché n'a rien de régulier.

2° De faire gratuitement pour sa clientèle:

1° Les recouvrements sur Paris.

2° Les encaissements de coupons sans classement ni bordereau.

Et 3° de tirer le meilleur parti possible des valeurs sans revenu au moyen de son service de contentieux financier.

Adresser les lettres à M. Le Directeur des Services financiers de la Société des Villes d'Eaux à Paris, rue Chauchat, 4.

AVIS AUX LECTEURS

Nous rappelons aux porteurs de Parts de la Société des Villes d'Eaux que l'Assemblée générale aura lieu au siège social rue Chauchat, 4, le jeudi 4 août prochain à 5 heures du soir.

Aussitôt après l'Assemblée, le dividende voté dans cette réunion sera adressé aux sociétaires.

SOCIÉTÉ DES VILLES D'EAUX

CAPITAL DIVISÉ

en 10,000 parts d'intérêt social.

A PARIS, 4, RUE CHAUCHAT

Boulevard des Italiens.

La société délivre des Parts de 100 fr., de 500 et de 1000 fr., libérables en un ou plusieurs versements. Ces titres sont productifs de l'intérêt de 6 % l'an payable par trimestre, les 31 mai, 31 août, 30 novembre et fin février et donnent un droit proportionnel dans les bénéfices sociaux. La répartition de ces bénéfices est faite deux fois par an, en juin et décembre. D'après les derniers inventaires le revenu total pour l'année s'élève à 18 %... La conversion des titres en espèces est toujours réalisable en s'adressant à la Société.

PLACEMENTS PRIVILÉGIÉS

Les intérêts sociaux privilégiés de la Société des Villes d'Eaux sont créés en représentation des avances faites sur Marchandises, Eaux Minérales, et ont pour garantie:

1° Les marchandises spécialement affectées comme gage;

2° Le capital social;

3° La réserve;

4° Les bénéfices de l'exercice en cours.

Ils rapportent un intérêt fixe de 6 % l'an, payable par semestre, fin mai et fin novembre. En outre, il est distribué 4 % des bénéfices nets entre chacun des propriétaires d'intérêts sociaux privilégiés.

Ils sont de toutes sommes et sont toujours nominatifs. La transmission se fait par les soins de la Société, sans délais et sans frais, à toute époque, sur demande du porteur du titre.

L'impôt sur le revenu est à la charge de la Société.

Les intérêts et dividendes sont adressés sans frais à domicile.

Les envois de fonds doivent être faits à l'administrateur de la Société des Villes d'Eaux, 4, rue Chauchat, à Paris, en spécifiant qu'ils sont destinés au placement en Intérêts sociaux privilégiés.

L'ENSEIGNEMENT POPULAIRE

11 AOUT 1881.

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

1^{re} ANNÉE.

N° 28. — Prix : 15 centimes.

Rédacteur en chef : ADOLPHE BITARD.

BUREAUX : rue Montmartre, 123.

Abonnements : PARIS, un an, 8 fr. ; six mois, 4 fr. — DÉPARTEMENTS, un an, 10 fr. ; six mois, 5 fr. — ÉTRANGER, un an, 12 fr.

SOMMAIRE

TEXTE. — *Les héros de la Patrie*: Marceau. — *Petits chefs-d'œuvre de la poésie française*: Un sonnet de Joachim du Bellay. — *Origines gauloises*: La fondation de Marseille. — *Histoire de la conquête du Mexique*: Chapitre XVII (suite). — *Promenades archéologiques en Espagne*: L'aqueduc de Ségovie. — *Cours d'histoire universelle*: Guerre du Péloponnèse. — *Curiosités arithmétiques*. — *Cours pratique de langue anglaise*: Dix-septième leçon — Nou-

velles de la République des lettres. — Anecdotes, pensées et maximes.

ILLUSTRATIONS. — *Les héros de la Patrie*: Mort de Marceau. — Portrait de Marceau. — *Promenades archéologiques en Espagne*: L'aqueduc de Ségovie. — *Origines gauloises*: Bataille navale dans laquelle les Massaliotes furent vaincus par César.



LES HÉROS DE LA PATRIE. — MORT DE MARCEAU. (Page 434, col. 3.)

AVIS IMPORTANT

Toute personne qui prendra un abonnement d'un an recevra gratuitement en prime : les QUADRUPÈDES, de Buffon. Cette prime extraordinaire est un magnifique volume de 320 pages, illustré de gravures entièrement inédites, et vendu en librairie 6 francs.

AVIS

Changements d'adresses. — Nous rappelons à nos abonnés que toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée d'une des dernières bandes du journal, et de 1 franc pour nouveaux frais.

AVIS AUX LECTEURS

Les abonnés et les acheteurs au numéro ont droit de recevoir gratuitement la notice illustrée comprenant la table des chapitres et des gravures de *la Science populaire*, de *la Médecine populaire* et de *l'Enseignement populaire*.

Il suffit d'adresser la bande d'un journal à la *Société des Villes d'eaux*, rue Chauchat, 4, à Paris.

LES HÉROS DE LA PATRIE

MARCEAU

Parmi les grandes figures de la Révolution française, si fertile en héros qu'ils en encomrent presque l'histoire, une de celles qui brille avec le plus d'éclat est celle du général Marceau.

Maurice Marceau naquit à Chartres, le 1^{er} mars 1769. Son père, greffier au bailliage criminel de cette ville, le destinait au barreau; mais le jeune homme, poussé par une vocation irrésistible, préféra l'épée à la toque et s'engagea dès l'année 1785, quoiqu'il ne fût âgé que de seize ans.

En 1789, Marceau coopéra activement à la prise de la Bastille, combattit ensuite avec la Fayette, et contribua pour une large part à rétablir l'ordre dans les rangs des volontaires indisciplinés.

En 1793, le Comité de salut public, qui avait su apprécier ses services, l'envoya en Vendée avec le titre de lieutenant-colonel. Pendant cette malheureuse guerre qui acheva de déchirer notre pays, déjà si affaibli par ses luttes avec l'étranger, Marceau n'oublia pas que c'était à des poitrines françaises que s'adressaient les balles républicaines : partout il se fit remarquer par sa clémence et son humanité, et souvent il empêcha ses soldats de commettre ces froides cruautés qui déshonorent un parti, quelle que soit la justice apparente de ces représailles.

Cette générosité faillit lui coûter cher. Accusé de pactiser avec l'insurrection, Marceau parut devant ses juges avec ce calme qui n'appartient qu'à une conscience pure, et sa contenance ferme et digne imposa un tel respect à ses adversaires mêmes, qu'il fut acquitté à l'unanimité.

Un représentant du peuple, nommé Goupilleau, entraîné par son enthousiasme pour le jeune héros, ne put s'empêcher de s'écrier : « Si Marceau, que je vois pour la première fois, n'est pas aussi vrai républicain qu'il est brave soldat, je ne compterai plus sur personne ! »

Quelques jours après, il se vengea noblement de son accusateur.

Les royalistes assiégeaient Saumur. Marceau, à la tête de quelques cuirassiers, avait opéré une sortie sur les assiégeants, lorsqu'il s'aperçut que les Vendéens entraînaient un représentant du peuple. Il fond aussitôt sur eux, le sabre à la main, et leur arrache le représentant qui n'était autre que Bourbotte, son dénonciateur, et le plaçant sur son propre cheval, il lui fait signe de s'éloigner. « Mais, vous, » lui dit Bourbotte, touché à ce trait d'une générosité peu commune, « vous allez tomber en leur pouvoir. » « Qu'importe ! reprend le héros, il vaut mieux qu'un obscur soldat comme moi périsse qu'un représentant du peuple. » Mais son heure n'était pas encore venue. Un de ses cuirassiers reçoit une blessure mortelle, et ce brave, en tombant, s'écrie : « Mon colonel, je ne puis plus rien pour vous, prenez mon cheval et sauvez-vous. » Marceau s'élança sur le cheval et, quelques minutes après, il était en sûreté dans la ville.

Quelque temps après, dans les plaines du Mans, et au moment le plus chaud de l'action, il aperçoit une jeune fille belle comme le jour¹, poursuivie par les soldats républicains qui l'avaient vue les armes à la main. Elle s'élança aux genoux de Marceau et s'écrie en fondant en larmes : « Mon général, sauvez-moi ! » Puis elle tombe inanimée sur le sol.

Le jeune général, touché de sa beauté et de ses larmes, commande à ses soldats de retourner à leur poste combattre un ennemi plus digne de leurs coups, et conduit sa prisonnière sous sa tente. Une loi punissait de la peine de mort l'officier ou le soldat qui avait épargné un rebelle pris les armes à la main. Sans s'inquiéter de cette loi, Marceau fit cacher sa belle protégée dans une maison amie qu'il croyait un asile inviolable. Il se rendait souvent auprès d'elle, et un jour, il lui offrit une rose en lui disant : « Si vous pouvez éprouver quelque amitié pour un soldat républicain, portez-la en souvenir de moi. »

Mais Marceau avait été dénoncé à de cruels proconsuls. On l'accusa de favoriser les rebelles. Bourbotte, qui lui devait la vie, se rend à Nantes, se fait donner les pièces du procès et les déchire. Marceau vole auprès de sa maîtresse pour la secourir : il était déjà trop tard. La tête de sa belle Vendéenne venait de rouler sur l'échafaud, et sa bouche contractée par la mort pressait encore une rose, celle que Marceau lui avait donnée quelque jours auparavant.

Après cette funeste catastrophe, qui acheva de le dégoûter de la Vendée, Marceau demanda et obtint son changement. Il passa dans l'armée des Ardennes, puis dans celle du Rhin, commandée par Moreau. C'est là que l'illustre jeune homme devait trouver la mort.

Un jour qu'il était allé en reconnaissance, suivi de quelques hommes seulement, un chasseur tyrolien, qui l'avait reconnu à son uniforme, se glisse de broussailles en broussailles jusqu'auprès du général français et lui tire un coup de carabine. Marceau reçoit la balle en pleine poitrine. Il tombe, et ses grenadiers, lui formant un brancard de leurs armes, l'emportent à Altenkirchen.

1. Angélique des Melliers.

Jourdan, suivi d'un grand nombre d'officiers supérieurs tant de l'armée française que de l'armée autrichienne, vint le visiter : « Mes amis, disait l'illustre héros à ceux qui entouraient son lit de mort en versant des larmes, pourquoi me regretter, pourquoi me plaindre ? Je suis trop heureux, puisque je meurs pour la patrie. »

Un an après, l'armée française amenait à Coblenz les restes de Hoche. On exhuma alors le corps de Marceau et on le fit brûler avec pompe. Les cendres furent recueillies dans une urne d'airain sur laquelle on grava cette inscription : *Hic cineres, ubique nomen*, et ce vase fut déposé dans le tombeau de Petersberg. Ce monument a inspiré à lord Byron, dans le pèlerinage de Child Harold, ces deux strophes :

« Près de Coblenz, sur un coteau en pente douce est une pyramide petite et simple qui couronne le sommet de la colline verdoyante. A sa base sont les cendres d'un héros, notre ennemi ! mais que cela ne nous détourne pas d'honorer Marceau ! Sur sa jeune tombe, plus d'un rude soldat verse des larmes, de grosses larmes, déplorant et enviant aussi un semblable trépas ; il est tombé pour la France, en combattant pour reconquérir ses droits !

« Courte, brave et glorieuse fut sa jeune carrière. Ses pleureurs furent deux armées, ses amis et ses ennemis ; et tout étranger qui, aujourd'hui, s'arrête en ce lieu, doit prier pour le repos de son âme chevaleresque. C'est qu'il a été le champion de la liberté et l'un de ceux-là, peu nombreux, qui n'ont jamais entrecroisé la mission du châtimement qu'elle inspire à ceux qui portent son glaive. Il a préservé la blancheur de son âme, et pour cela des hommes ont pleuré sur lui ! »

Une pyramide fut élevée, place Marceau, à Chartres, le 10 vendémiaire an X (23 septembre 1801), anniversaire de ses funérailles. La Restauration fit mutiler son inscription et changea les écriteaux des rues et place Marceau. Mais sous la seconde République, une souscription permit d'élever à Chartres une statue en bronze digne du héros. L'inauguration en eut lieu le 21 septembre 1831. Cette statue, œuvre capitale, est due à

M. Auguste Prévaut. Elle a figuré au Salon de 1850.

J. DE SAINT-MARTIN.

PETITS CHEFS-D'ŒUVRE DE LA POÉSIE FRANÇAISE

LES REGRETS

Heureux qui, comme Ulysse, a fait un beau voyage,
Ou comme cestuy-là qui conquit la toison
Et puis est retourné, plein d'usage et raison,
Vivre entre ses parents le reste de son aage !

Quand revoyrai-je, hélas ! de mon petit village
Fumer la cheminée ; et en quelle saison
Revoyrai-je le clos de ma pauvre maison,
Qui m'est une province, et même davantage ?

Plus me plaît le séjour qu'ont bâti mes aïeux
Que des palais romains le front audacieux ;
Plus que le marbre dur me plaît l'ardoise fine ;

Plus mon Loyre gaulois que le Tibre latin,
Plus mon petit Lyre que le mont Palatin,
Et plus que l'air marin la douceur angevine.

JOACHIM DU BELLAY (*Les Regrets*, sonnets. 1558).

ORIGINES GAULOISES

LA FONDATION DE MARSEILLE

Les villes d'une antiquité reculée ont ordinairement une origine fabuleuse ou incertaine. Semblables à ces arbres dont les cimes se perdent dans les nues, et dont il est difficile de déterminer la hauteur, ces anciennes cités échappent aux recherches et ne fournissent que des conjectures ou des chimères.

Marseille n'a pas eu besoin de recourir à ces fictions. Ses colonies, son commerce, ses victoires suffisent pour illustrer et dater son passé.

Tyr, la reine du commerce dans l'antiquité, dont les navires avaient visité toutes les côtes de l'Afrique et de l'Ibérie, et passé même les colonnes d'Hercule, Tyr établissait partout des comptoirs et des colonies pour les besoins de son trafic. Comment supposer qu'elle eût négligé la Gaule ? Des Phéniciens durent nécessairement remonter le Rhône pour se mettre en rapport avec les populations de l'intérieur et rechercher des échanges. Mais, comme les mauvais temps les empêchaient souvent de s'engager sur le fleuve, ils relâchaient dans les meilleurs mouillages possibles, et découvrirent ainsi le *Lacydon*, ce bassin naturel, si bien abrité des vents, devenu aujourd'hui le vieux port de Marseille.

A la même époque une partie des

habitants de la Grèce furent obligés de quitter leur patrie, qui ne pouvait plus nourrir le nombre considérable de ses enfants.

Ils s'établirent sur le rivage de l'Asie mineure et fondèrent Phocée. Ils s'adonnèrent à la navigation et entreprirent de long voyages.

Déjà ils avaient fondé des colonies dans la Sicile et même sur les côtes de l'Italie et de la Corse, lorsqu'ils songèrent à ravir aux Phéniciens la prépondérance que ceux-ci avaient acquise sur le littoral de la Gaule, dont les Phocéens avaient admiré la fertile beauté.

La colonie phocéenne, sous la conduite de Protis, alla à Ephèse prendre les ordres de la Déesse ; puis, Diane entendue, elle monta sur ses vaisseaux. S'étant arrêtés quelque temps à l'embouchure du Tibre, les chefs de l'expédition contractèrent alliance avec le peuple romain, alliance qui fut plus tard si utile et aux uns et aux autres. Ils se rembarquèrent ensuite et allèrent choisir un endroit propice au but qu'ils se proposaient.

Ce que nous appelons aujourd'hui la Provence était habité par plusieurs peuples indépendants, qui avaient chacun leur chef ou leur prince particulier.

Les Liguriens et les Saliens occupaient presque toutes les côtes. Avant que de s'établir dans ces lieux, les Phocéens pensèrent à se mettre sous la protection du peuple le plus voisin. Ils députèrent Protis auprès de Nannus, chef des Ségobriges. Or, Protis arriva le jour où la belle Gypsis, la fille de Nannus, devait, suivant l'usage de la contrée, se choisir un époux, en présentant à un des jeunes gens assemblés pour solliciter sa main, une coupe pleine d'eau. Il fut invité à la fête nuptiale, et la vierge gauloise, au grand étonnement des prétendants jaloux, offrit la coupe au chef de l'expédition phocéenne.

Le père ratifia ce choix, et céda aux étrangers, pour fonder leur ville, un territoire qui se trouvait près du *Lacydon*, à l'extrémité du pays des Saliens, et qu'on appela *Massalia* (de *Mas salia*, demeure salienne) ; ce nom se transforma plus tard en *Massilia*, d'où est venu à son tour *Marseille*. — C'était l'année 154 de la fondation de Rome, 599 avant Jésus-Christ.

La guerre éclata bientôt entre les Phocéens et les Phéniciens, que Carthage protégeait, et après divers revers et diverses victoires, les Phéniciens furent définitivement chassés de la Gaule, et Massalie remporta sur Carthage, au dire de Thucydide, une brillante victoire navale.

La colonie prospérait quand, à la mort de Nannus, Coman, son successeur, se montra très hostile envers elle; et, tandis que les Massaliotes célébraient la fête de Flore, le chef des Ségobriges, sous prétexte d'honorer les dieux phocéens, fit entrer dans la ville des chars couverts de feuillages qui cachaient des hommes armés. Une femme salienne, éprise d'un Phocéen, dévoila le complot; les Massaliotes prévenus s'armèrent; les Ségobriges furent battus et leur chef pris et tué.

Cette victoire ne donna pas pour longtemps la paix aux Phocéens, car les Ségobriges soulevèrent contre la cité naissante toutes les tribus Celto-Ligures. Le Biturige Bellovèse, qui allait envahir l'Italie, s'étant trouvé à court de vivres, en avait reçu des fils de Protis, et pour prix de ce secours, il consentit à combattre la ligue formidable qui mettait pour la seconde fois Marseille en grand danger.

Une nouvelle émigration de Phocéens, celle que causa, en 542 avant Jésus-Christ, la conquête de l'Ionie et de la Phocéie par Harpagus, général de Cyrus, roi des Perses, amena un renfort à la population de Massalie. Déjà cette colonie acquérait l'importance et la prospérité d'une métropole. Ses vaisseaux entretenaient des relations de commerce avec des ports d'Asie Mineure, de Grèce et d'Italie. Des produits nouveaux, apportés par les Phocéens, le blé, la vigne, l'olivier, couvraient les campagnes voisines; l'industrie, appliquée principalement au travail des bijoux et du corail et à la fabrication du savon, dont les Marseillais, selon Pline, sont les inventeurs, était une autre source de richesse. En étendant son influence, Massalie eut à lutter contre les villes qui jusqu'alors avaient eu, pour ainsi dire, le monopole du commerce et de la puissance maritime; Rhodes; Tyr et Carthage s'efforcèrent plusieurs fois de ruiner leur rivale, sans pouvoir réussir; et Marseille ornait sa cita-

delle et ses temples des dépouilles des villes vaincues.

L'Apollon de Delphes et la Diane d'Éphèse, protecteurs de la cité, étaient l'objet d'un culte spécial.

Le gouvernement de Marseille est peu connu. Il le serait davantage si l'ouvrage spécial qu'Aristote avait écrit sur la constitution marseillaise, n'était pas perdu. Chacun devait se livrer à un métier, qu'il fût riche ou pauvre; les fonctions sacerdotales elles-mêmes ne dispensaient pas de cette obligation. L'organisation politique consistait en un conseil formé de six cents citoyens, nommés à vie parmi les plus riches. Quinze, sur ces six cents, étaient chargés de l'administration de la ville; trois exerçaient une autorité analogue à celle des consuls romains. Pour être membre du conseil, il fallait être originaire de la ville et avoir des enfants. Cette organisation, constituée quelque temps après la deuxième émigration (540), dura jusqu'à la lutte entre César et Pompée.

Deux siècles à peine après sa fondation, la colonie se trouvait trop à l'étroit et fonda d'autres villes sur le littoral de la Méditerranée. C'est à cette date qu'il faut placer la fondation de Nicœa (Nice), ainsi nommée en mémoire d'une victoire remportée par Marseille sur les Ligures, celle d'Antipolis (Antibes), de Citharista (La Ciotat), villes qui ne tardèrent pas à prendre une grande extension sous l'autorité de la métropole. En même temps ses écoles, ouvertes à toute la jeunesse de la Gaule et de l'Italie, répandaient avec magnificence le goût de la poésie, des mathématiques et de l'astronomie.

Marseille vécut en bonne intelligence avec Rome. Cette amitié était même très étroite. On raconte que des envoyés de la colonie, à leur retour de Delphes, où ils venaient de déposer des offrandes au nom de leur cité, passèrent à Rome, et, trouvant la ville au pouvoir des Gaulois Sénonais, se rendirent en hâte à Marseille, informèrent leurs concitoyens de ce qui se passait et décidèrent le conseil à expédier à leurs alliés de quoi payer la rançon exigée par les vainqueurs. Cet argent arriva trop tard, Camille ayant battu les Gaulois; mais pour reconnaître un pareil dévouement, il fut

décidé que les citoyens de la cité amie auraient le droit, dans les spectacles, de prendre rang parmi les sénateurs (390).

Les Marseillais donnèrent aux Romains le premier avis de la marche d'Annibal vers l'Italie. Après la bataille de Cannes, ils offrirent à leurs alliés tous les secours dont ils pouvaient disposer; Rome ne fut pas ingrate, et plus tard, elle envoya le consul Quintus Epinius pour protéger la cité phocéenne menacée par des tribus voisines. Ces tribus vaincues, le consul donna leur territoire aux Marseillais (155 av. J.-C.). Dix ans après, Carthage tombait, et sa chute livrait à Marseille tout le commerce de l'Espagne.

Lorsque éclata la guerre entre César et Pompée, la ville phocéenne se déclara pour ce dernier, qui avait plusieurs fois défendu ses intérêts. César, irrité, arriva devant la ville. Alors eut lieu ce fameux siège de Marseille, célébré par Lucain. Malgré la réunion de ses vaisseaux à ceux de Pompée, elle fut deux fois vaincue sur mer, et bientôt, pressée par les travaux du siège, dépourvue de munitions et décimée par une épidémie, elle ouvrit ses portes à César, qui vint en personne recevoir sa soumission (49 av. J.-C.). Il lui laissa ses magistrats et ses lois, mais lui enleva toutes ses colonies, moins Nice; détruisit ses murailles, lui enleva ses armes et ses vaisseaux, établit deux légions dans sa citadelle et une flotte romaine dans le port de la Joliette (*Julii statio*). Il eut enfin l'ingratitude de faire porter à son triomphe l'image de Marseille vaincue.

Comme pour absoudre la république romaine et comme une expiation du crime de César, Cicéron jeta un éloquent cri de douleur: « Après la ruine des nations étrangères, nous avons vu avec douleur, nous avons vu pour dernier exemple de la décadence de notre empire, porter dans un triomphe l'image de Marseille, de cette ville sans le secours de laquelle nos généraux n'auraient jamais triomphé dans leurs guerres au delà des Alpes! »

L'indépendance est le premier des biens. Pourtant, si Marseille eut à regretter la sienne, elle conserva dans le vaste Empire son rang de grande

cité commerciale; presque tous les produits de la Gaule passaient par ses mains; elle allait chercher à Alexandrie ceux de l'Inde, apportés par la mer Rouge; elle eut en outre ce beau privilège des villes grecques, d'attirer dans son sein ses vainqueurs, jaloux de se polir et de s'instruire dans cette *Athènes des Gaules*, comme l'appelait Cicéron, auprès de cette *maîtresse des études*, comme l'appelait Pline.

ÉMILE CAMAU.

HISTOIRE
DE LA
CONQUÊTE DU MEXIQUE

D'après D. Antonio de Solís.

CHAPITRE XVII

(Suite.)

Les armées se composaient des guerriers du pays et de différentes troupes auxiliaires tirées de pays voisins et alliés. Elles étaient commandées par leurs caciques, ou par quelqu'un de leurs familles, qui s'était distingué par sa valeur. Les corps étaient divisés par compagnies sous les ordres de capitaines qui n'avaient plus aucun pouvoir sur leurs hommes dès l'affaire engagée, soit pour diriger leurs coups, soit pour arrêter leur fuite. C'étaient autant de fourmilères de guerriers sans discipline et aussi impétueux pour l'attaque que prompts à la fuite.

Tels étaient les éléments dont se composait l'armée qui s'avancait au-devant des Espagnols dans le plus formidable appareil.

Cortès ne se dissimula point le péril de la situation, mais le succès final ne lui parut nullement douteux. Donnant l'exemple du calme, il s'abrita contre une hauteur garantissant ses derrières, plaça l'artillerie, s'embusqua avec ses quinze chevaux, caché par les broussailles, et attendit.

Arrivés à bonne portée, les Indiens commencèrent l'attaque par une volée de flèches, puis se précipitèrent sur les Espagnols avec tant d'impétuosité qu'arquebuses et arbalètes ne purent

arrêter leur élan, et qu'il fallut recourir aux épées.

Pendant ce temps, l'artillerie vomissait le fer sur les Indiens décimés; mais les trouées pratiquées dans leurs rangs par le passage des boulets étaient aussitôt comblées, et la lutte continuait au milieu des cris féroces des défenseurs de la province. La petite armée avait beau faire des prodiges de valeur, sous les ordres de son chef Diego de Ordaz, qui, sans

ennemis. Mais ceux-ci ne fuyaient pas avec tant de précipitation qu'ils ne fissent de temps à autre volte face et ne combattissent les Espagnols qui les poursuivaient. Parvenus en un lieu où le chemin s'étrécissait tout à coup, les Indiens toutefois se mirent en déroute tout de bon.

Cortès renonça à une poursuite inutile et fatigante. Il commanda de faire halte; ensuite, il fit comparaître devant lui les prisonniers, dans l'intention de les employer à des négociations en vue de la paix, qui était actuellement le résultat le plus impérieusement désirable.

On comprend, en effet, qu'il n'entraîna pas dans les intentions de Cortès de combattre sans nécessité absolue. Si une semblable affaire se fût renouvelée deux ou trois fois même, avec un succès pareil, il est clair que la conquête projetée n'eût pas tardé à devenir complètement impossible. La guerre n'était donc pour lui qu'un pis aller, auquel il ne pouvait avoir recours qu'avec une extrême prudence et le moins souvent possible; la paix, assurée par traité avec les populations qui l'avaient contraint à la guerre, avait au contraire cet avantage d'assurer sa retraite, dans le cas où, de manière ou d'autre, il



MARCEAU

négliger ses devoirs de commandant. se battait comme un simple soldat, l'immense disproportion des forces en présence aurait à la fin déterminé sa défaite, si Cortès, à la tête de sa cavalerie, n'était tombé tout à coup sur les derrières de l'ennemi épouvanté par cette attaque imprévue.

Le ralentissement de l'attaque dont il avait jusqu'ici supporté le poids écrasant, fit comprendre à Diego de Ordaz que le secours qu'il attendait, avec un commencement d'impatience, était enfin arrivé; redoublant de courage, il houscula les Indiens qui le serraient de près, et finalement, après une lutte homérique, il parvint à opérer sa jonction avec Cortès, sur le champ de bataille abandonné par les

aurait été forcé d'abandonner la poursuite de ses projets ambitieux.

Plus de huit cents Indiens tués et un nombre considérable de blessés étaient restés sur le champ de bataille. Du côté des Espagnols, toujours d'après les mêmes documents dont le contrôle nous échappe, les pertes se résument en deux soldats tués et soixante-dix blessés: — le croira qui pourra.

L'armée indienne comptait 15,600 hommes (de sorte qu'elle n'était pas aussi innombrable que le prétend l'historien espagnol, car il y a évidemment exagération dans ce chiffre). « Les Indiens, ajoute cet écrivain, quoique barbares et complètement nus, selon des relations exagérées, avaient

des bras et des mains capables d'agir et de faire beaucoup de mal. Lorsque le courage, qui est la qualité instinctive des hommes, venait à leur manquer, ils avaient recours à la férocité des brutes ¹.

Pour perpétuer la mémoire de la victoire de Tabasco, remportée le jour de l'Annonciation, comme nous l'avons dit, on choisit un temple que l'on consacra à Notre-Dame de la Victoire. La première ville peuplée ensuite d'Espagnols dans cette province reçut la même dénomination.

Il faut convenir que le succès de cette affaire fut en grande partie dû aux soldats qui suppléèrent au nombre par un redoublement d'énergie et comprirent l'immense parti qu'ils pouvaient tirer de combattre avec ordre des troupes indisciplinées, quoique résolues et incontestablement courageuses. Cortès contribua aussi beaucoup à ce succès par le coup audacieux qu'il entreprit et mena à si bonne fin, de traverser au galop, avec sa cavalerie, le corps de bataille ennemi, y portant le désordre et la confusion par l'imprévu même de cette action hardie. Mais les véritables vainqueurs de cette journée mémorable, ce furent les chevaux...

En effet, à la vue de ces hommes montés sur des animaux à l'aspect terrible et qu'ils ne connaissaient point, obéissant docilement pourtant à leurs cavaliers, les Indiens furent saisis d'épouvante; ce fut donc l'intervention de ces « monstres » inconnus qui assura la victoire des Espagnols, en faisant fuir leurs ennemis effrayés, ainsi que Cortès y comptait bien, et aucun autre prodige, pas même les prodiges de valeur et de discipline des soldats espagnols.

Il y aurait eu pourtant encore une cause à ce triomphe, comme si celle-là ne suffisait pas. D'après quelques écrivains, dont le nôtre paraît d'ailleurs mettre en doute les assertions, l'apôtre saint Jacques, monté sur un cheval blanc, aurait été vu combattant avec les Espagnols. Ces écrivains ajoutent que Cortès, confiant dans sa dévotion, était convaincu que saint

Pierre lui avait envoyé ce précieux renfort.

Il ne paraît pas, quoi qu'il en soit, que saint Jacques ait confié à l'illustre chef de l'expédition les raisons de son intervention, ni même qu'il l'ait entretenu peu ou prou.

(A suivre).

MAISONS HISTORIQUES

L'HOTEL LAMBERT

L'hôtel Lambert est situé dans l'île Saint-Louis, en face de l'hôtel Saint-Paul : c'est un des hôtels les plus célèbres de Paris. Lui seul a survécu à ses anciens rivaux, les hôtels de Pimodan et de Bretonvilliers; et il le méritait, car, il est peu d'hôtels qui aient conservé autant de souvenirs historiques. Il a vu s'asseoir dans ses salons, défilé dans ses riches galeries, tous les grands noms qui, pendant deux siècles, ont honoré les lettres, les arts et la magistrature; et maintenant, la tristesse et presque la solitude ont fait succéder au mouvement mondain qui le remplissait une poétique tranquillité.

Il fut bâti sur les plans de l'architecte Levau, pour le conseiller au parlement Nicolas Lambert de Thorigny; aussi a-t-il les défauts caractéristiques de Levau, c'est-à-dire la lourdeur et le manque d'élégance.

L'hôtel Lambert qui, maintenant, a une apparence presque vulgaire, avait cependant un portail remarquable : Levau l'avait encadré d'une guirlande en feuilles de chêne, du goût le plus pur et le plus délicat que, malheureusement, le temps a fait disparaître.

Il avait été favorisé, à l'intérieur, de toutes les merveilles que pouvait lui donner la fantaisie, et ses décorations compensaient dignement les défauts de son architecture. Deux grands peintres de l'école française, rivaux acharnés, y avaient travaillé ensemble, et la mise en jeu de leur orgueil leur avait fait produire des chefs-d'œuvre de finesse et d'originalité qu'on a pu longtemps y admirer. Lesueur peignit entièrement le salon des Muses, en dix-neuf tableaux, et Lebrun peignit en entier le plafond de la grande galerie, ou galerie d'Hercule,

L'hôtel Lambert n'a presque rien conservé des peintures de Lesueur, mais l'œuvre de Lebrun y est intacte. Le peintre favori de Colbert a laissé échapper à flots, de sa palette, ordinairement si froide, des fleurs charmantes qui semblent se balancer, des nymphes qui semblent s'envoler avec des amours, de poétiques allégories, des riens capricieux : mais l'hôtel Lambert n'a conservé, de son ancienne splendeur, que sa grande galerie.

Bientôt les mutilations qui l'ont bouleversé y apparaissent; de fades tentures ont remplacé les glaces et les lambris; et l'on est vivement satisfait quand l'œil peut se reposer de ces froideurs, à la vue d'un chef-d'œuvre qui a échappé au temps.

Et puisque nous sommes aux environs de la grande galerie, nous raconterons une anecdote qui y a pris naissance, et qui montrera comment Lebrun connaissait Lesueur, et combien il était froissé de la supériorité de son rival.

L'hôtel Lambert venait d'être terminé, quand un nonce du pape, qui se trouvait à Paris, voulut le voir : ce fut Lebrun lui-même qui, inconnu, le reçut, et lui fit voir les richesses qu'il contenait.

Il commença par lui faire voir la galerie d'Hercule, qu'il avait peinte, et le nonce vanta de son mieux l'œuvre du peintre de Louis XIV, sans savoir tout ce que valaient de pareilles louanges pour celui qui lui faisait les honneurs de la galerie. Mais, en entrant dans les salles décorées par Lesueur, Lebrun hâta le pas : sans doute il était pressé d'en finir avec les chefs-d'œuvre d'un rival.

— Tout beau, mon ami, lui dit le nonce en l'arrêtant, ce plafond est de la plus belle peinture italienne, de la peinture d'un grand maître; regardons-le avec le soin qu'il mérite. Ce que vous m'avez fait voir jusqu'à présent n'est que de la bagatelle!

Lebrun ne connaissait que trop bien la supériorité de son rival : aussi, quand on lui annonça la mort de Lesueur, enlevé à trente-huit ans à sa gloire à peine naissante : « Voilà, s'écria-t-il, pour toute oraison funèbre, un grand poids de moins sur ma vie ! ». Mais Lesueur fut vengé. Louvois, qui succéda à Colbert, préféra

1. Il va sans dire que nous laissons à D. Antonio de Solís la responsabilité de ses appréciations, et que nous ne pouvons faire plus, dans une traduction, que de signaler les plus partiales et les plus ridicules.

Mignard à Lebrun, et celui-ci continua à souffrir de l'envie qui le rongait.

On remarque encore, dans cet hôtel, une salle qu'on appelle la chambre de Voltaire, et qui doit d'abord avoir été une salle de bains, car Lesueur y a peint, en camaïeu, Actéon, Vénus et Amphitrite.

Le jardin de l'hôtel a aussi subi la loi du temps : il n'a plus de doux mystères ; et si Nicolas Lambert revenait, il ne le reconnaîtrait sans doute plus, lui qui l'aimait tant !

L'hôtel Lambert est maintenant la résidence de la famille Czartoriski, qui l'a fait restaurer avec beaucoup de goût.

J. Y.

PROMENADES ARCHÉOLOGIQUES EN ESPAGNE

L'AQUEDUC DE SÉGOVIE

L'origine de Ségovie se perd dans la nuit des légendes, qui la font remonter à Hercule. Quoi qu'il en soit, l'antique cité celtibère, embellie par Trajan, a conservé de la domination romaine un souvenir fort précieux : nous voulons parler de l'aqueduc qui, depuis près de vingt siècles, est resté fidèle à l'emploi auquel il était destiné ; aussi les habitants de Ségovie sont-ils convaincus qu'il est l'œuvre du diable en personne, d'autant plus qu'une légende spéciale l'atteste.

Les archéologues ne partagent pas cette opinion, et s'ils ne sont pas tous d'accord pour attribuer la construction de cet édifice si utile à l'empereur Adrien, au moins aucun ne doute-t-il de son origine humaine et romaine.

Pendant les guerres du xv^e siècle, quelques arcades avaient été abattues, et il semblait que le reste menacât ruine ; un moine du monastère del Paral nommé Pedro de Meza en fit entreprendre la restauration et ajouta trente-cinq arches à l'aqueduc, qui en compte aujourd'hui neuf cents. Cette addition a été faite avec tant d'habileté et de soin, d'ailleurs, qu'elle semble plutôt une continuation du travail des mêmes mains.

Haut de 70 mètres, l'aqueduc de Ségovie a une longueur de 843 mètres.

Ses arcades, d'inégale hauteur suivant les accidents de terrain, ne sont divisées en deux étages que sur une longueur de 276 mètres. Elles ont environ 5 mètres d'ouverture, et de 7 jusqu'à 29 mètres de hauteur. Les piliers supérieurs, à peu près égaux, sont épais de 2 mètres sur 1 mètre 50 ; les piliers inférieurs ont 4 mètres de largeur, ils sont formés de cubes de granit noir du pays (*berroqueña*). Ces pierres sont posées l'une sur l'autre et merveilleusement jointes l'une à l'autre sans le secours de ciment ni de mortier, système de construction qui caractérise cette époque.

Cet aqueduc apporte à la ville les eaux du rio Frio, qui coule des montagnes de Fuenfria, à 17 kilomètres environ de Ségovie. Il aboutissait à l'Alcazar, détruit par un incendie en 1862.

St. M.

COURS D'HISTOIRE UNIVERSELLE

XIII

GUERRE DU PÉLOPONNÈSE

Sommaire.

Généralités. — Rivalité de Sparte et d'Athènes. — *Causes* : Jalousie de Sparte doriennne envers Athènes ionienne ; mécontentements des alliés d'Athènes ; affaire de Corcyre, qui est secourue par Athènes. — *Durée* : 27 ans (431-404) ; trois époques.

1^{re} époque (431-421). — Ravages des Spartiates dans l'Attique et des Athéniens dans le Péloponnèse ; peste d'Athènes ; mort de Périclès ; Prise de Platée par les Béotiens, alliés de Sparte ; prise de Potidée et de Mytilène par les Athéniens ; batailles de Pylos, de Cytère ; de Délion et d'Amphipolis ; paix de Nicias (421).

2^e époque (416-413). — Alcibiade et son influence : Secours à Ségeste contre Syracuse ; expédition de Sicile ; Alcibiade, accusé de sacrilège, se retire à Sparte ; siège de Syracuse défendue par Gylippe ; désastres des Athéniens ; mort de leurs généraux Lamachus, Nicias, Démosthènes.

3^e époque (413-404). — Alcibiade quitte Sparte et va en Asie mineure où il sait rendre Tissapherne favorable aux Athéniens ; il se rapproche de l'armée athénienne à Samos, il est nommé général par l'armée ; contre-coup et révolution à Athènes ; conseil supérieur de 400 membres choisis ; réunion des Cinq-Mille (411) ; ce nouveau gouvernement tombe : les Cinq-Mille sont pourtant conservés ; victoires d'Alcibiade sur l'Hellespont (411), à Cyzique (410), à Abydos (408) ; prise de Byzance (408) ; rappel d'Alcibiade à Athènes (407) ; son second exil et sa mort ; victoire des Athéniens aux îles Arinuses, leur défaite par Lysandre à Ægos Potamos (404) ; prise d'Athènes ; fin de la guerre. — Les trente tyrans ; leurs excès ; Thrasybule les chasse et rétablit l'ancienne constitution. — Mort de Socrate (399).

En deux mots, la guerre du Pélo-

ponnèse est la rivalité du Sparte et d'Athènes. Cette guerre, dont on peut lire toutes les péripéties dans les huit livres tracés par l'historien Thucydide, eut pour cause la jalousie de Sparte doriennne envers Athènes ionienne. Voici à quel sujet.

Nous avons vu précédemment, au chapitre des Guerres médiques, qu'Athènes avait pris l'offensive, et qu'elle ne demandait aux alliés, au lieu de soldats, que leurs vaisseaux et leur argent.

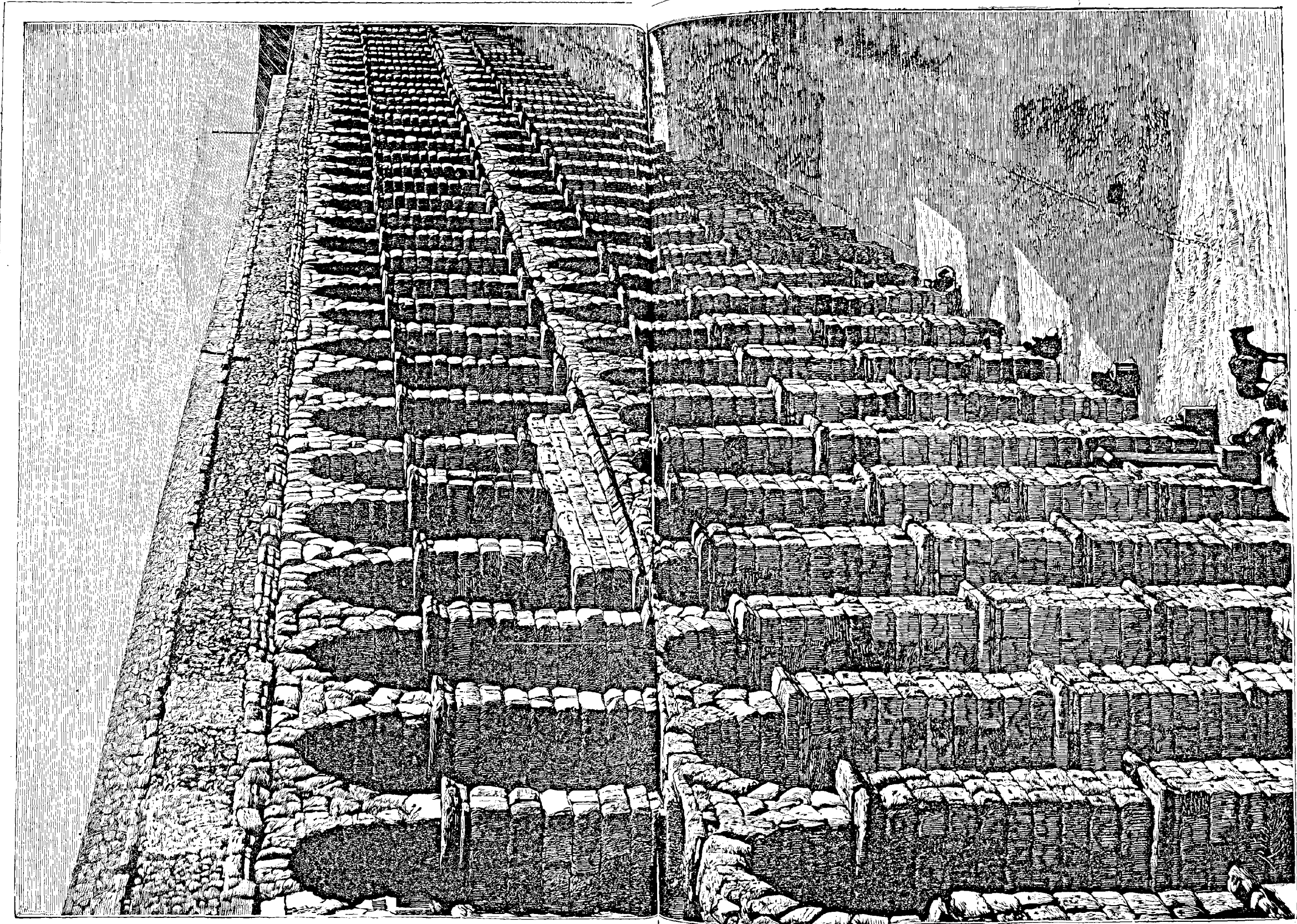
Les alliés, fatigués de la guerre, avaient accepté cette offre, et remplaçaient leur contingent en hommes par une contribution en argent. Ils étaient ainsi tombés au rang des tributaires. Mais l'ordonné pour la guerre servait aussi à décorer Athènes de monuments immortels.

Les plaintes s'élevèrent ; elles furent durement étouffées, et les alliés adressèrent à Sparte de muettes supplications. Jalouse de la gloire et de la puissance d'Athènes, Sparte travailla insensiblement à former une ligue continentale dont elle pût opposer les forces à celles des villes maritimes et des insulaires soumis aux Athéniens. Dès l'année 457, la guerre éclata. Cimon y mit fin par la conquête de l'Eubée et de Mégare, et Sparte conclut en 445 une trêve de trente ans : elle n'en dura que quatorze. Voici à quelle occasion elle fut rompue.

Une guerre avait éclaté en 436, entre Corinthe et Corcyre, au sujet d'Épidamne (plus tard Dyrrachium, en Illyrie). Cette ville était une colonie de Corcyre, qui, usant de ses droits de métropole, voulut intervenir dans son gouvernement intérieur, et la forcer de recevoir des citoyens qu'elle avait bannis.

Épidamne résista, s'adressa à Corinthe, métropole de Corcyre, et obtint la protection des Corinthiens. Corcyre, de son côté, appela les Athéniens, qui saisirent avec empressement l'occasion d'accabler une puissance maritime telle que Corinthe, et de s'assurer une île aussi importante que Corcyre, en vue des relations commerciales avec l'Italie.

La défection de Potidée, autre colonie de Corinthe, mais alliée d'Athènes, porta la guerre jusque sur les côtes de la Macédoine (432). Les Co-



PROMENADES ARCHÉOLOGIQUES EN ESPAGNE. — L'AQUEDUC DE SÉGOVIE. (Page 439, Col. 4.)

rinthiens implorèrent alors le secours de Sparte. L'attaque de Platée, alliée d'Athènes, par les Thébains, hâta la rupture entre les deux peuples et commença la guerre du Péloponnèse (431).

Cette guerre, qui a désolé la Grèce pendant vingt-sept ans, peut se diviser en trois époques :

Dans la première (431-421), le Péloponnèse et la Grèce septentrionale sont ravagés par les Athéniens et les Spartiates dont les succès se balancent ; la bataille d'Amphipolis, en Thrace, et la paix de Nicias suspendent pour quelque temps les hostilités.

La deuxième période de cette guerre (416-413) a pour théâtre la Sicile ; Athènes succombe après l'exil d'Alcibiade.

Dans la troisième époque (413-404), Sparte s'allie avec la Perse pour accabler Athènes.

La lutte ne fut d'abord qu'une alternance de pillages : les Spartiates venant chaque printemps dévaster l'Attique, et la flotte athénienne allant chaque été ravager les côtes du Péloponnèse. Malheureusement, la troisième année, une peste cruelle moissonna la population entassée dans Athènes. Périclès lui-même fut enlevé par le fléau (429). Cette perte fut d'autant plus funeste que, chef du peuple, il le dominait et le dirigeait avec une habile autorité, au lieu de se laisser entraîner par ses caprices, comme cela arriva trop souvent à ses successeurs. Cléon, le nouveau favori du peuple, laissa un libre cours aux passions populaires ; et l'on vit, après la révolte de Mitylène dans l'île de Lesbos, en 427, un peuple en condamner un autre à mort. Mille des révoltés périrent.

De 429 à 426, les succès se balancent ; si les Béotiens détruisent Platée, Potidée est prise par les Athéniens. En 424, les succès de Brasidas qui entre dans Amphipolis semblent donner l'avantage à Lacédémone. Mais Démosthènes s'empare de Pylos (Messénie), appelle de là les Hilotes à la liberté, et quatre cent vingt Spartiates, enfermés dans l'île de Sphactérie, en voulant reprendre Pylos, sont eux-mêmes forcés dans ce poste et faits prisonniers. Ce succès est suivi de la prise de Cythère (Cérigo), po-

sition importante au sud du Péloponnèse ; en même temps, les Athéniens occupent le port de Méthone sur la côte de Messénie. Les Corinthiens, les Béotiens, les Mégariens sont battus. Les Athéniens, à leur tour, éprouvent un échec à Délion (Béotie) et Cléon est tué devant Amphipolis ; Brasidas aussi succombe dans la même action.

Les partisans de la paix reprennent alors l'avantage, et l'Athénien Nicias, chef de l'aristocratie, conclut (421) entre Sparte et Athènes un traité qui porte son nom et qui devait durer cinquante ans, mais qui fut rompu au bout de quelques années.

Cette paix dérangeait les calculs de l'ambitieux et brillant Alcibiade, neveu de Périclès et élève de Socrate. Une victoire des Spartiates à Mantinée, sur les Argiens qu'Alcibiade avait entraînés dans l'alliance d'Athènes, l'oblige à suspendre les coups dont il voulait frapper directement Lacédémone.

Alors il propose et fait voter la désastreuse expédition de Sicile, sous prétexte de secourir Séveste contre Syracuse. Nicias, Lamachos et Alcibiade conduisirent, en 415, une flotte considérable sur les côtes de Sicile ; elle était à peine arrivée qu'Alcibiade, accusé de sacrilège, fut rappelé. Il se réfugia à Sparte, et Nicias, chargé d'une expédition qu'il réprouvait, conduisit mollement la guerre. Syracuse peut-être eût été prise, s'il l'eût attaquée avec énergie et promptitude. Il laissa aux secours le temps d'arriver, et le Spartiate Gylippe détruisit totalement la flotte et l'armée athéniennes. Les généraux athéniens Nicias et Démosthènes, faits prisonniers et conduits à Syracuse, furent mis à mort. Quant à Lamachos, il avait été tué dès le commencement des hostilités.

Ce désastre porta à la puissance d'Athènes un coup dont elle ne put se relever.

La guerre avait, en 414, recommencé en Grèce. Les Spartiates, par les conseils d'Alcibiade, fortifièrent Décélie, dans l'Attique, et s'allièrent avec les Perses. Athènes tint héroïquement tête à l'orage, déploya des ressources inattendues et retint tous ses alliés dans le devoir. Un événement heureux pour elle fut la né-

cessité où Alcibiade se vit de fuir Sparte. Retiré en Asie, il sut rendre Tissapherne favorable aux Athéniens. Une armée athénienne était à Samos ; Alcibiade l'entraîne, et le contre-coup amène une révolution à Athènes, où la démocratie est enchaînée par l'établissement d'un conseil supérieur de quatre cents membres, qui remplace le Sénat, et par une réunion de cinq mille Athéniens qui remplace elle-même l'assemblée du peuple (411). Mais l'armée de Samos, tout en nommant elle-même Alcibiade son général, réprouve le nouveau gouvernement, qui tombe au bout de quatre mois. L'assemblée des Cinq Mille est pourtant conservée, et la réconciliation du peuple et de l'armée est scellée par le rappel d'Alcibiade.

Cet ambitieux citoyen avait devancé son rappel par ses services. Deux batailles navales sur l'Hellespont (411), une grande victoire sur terre et sur mer près de Cyzique (510), une autre à Abydos (408), enfin la prise de Byzance (408), affermirent la domination d'Athènes sur la Thrace et l'Ionie, et le vainqueur, Alcibiade, rentra triomphalement dans sa patrie (407), où il fut accueilli comme un libérateur et nommé général des troupes de terre et de mer. Mais il ne tarda pas à éprouver de nouveau l'inconstance du peuple athénien : la même année, en effet, il était dépouillé de son pouvoir et contraint de regagner la terre de l'exil, où il devait périr assassiné par les sicaires du satrape Pharnabaze. Il était âgé de quarante ans !

Sa mort est une tache pour Lacédémone, s'il est vrai que les magistrats aient engagé Pharnabaze à commettre ce lâche attentat. Toutefois, divers historiens prétendent que le satrape s'y porta de lui-même, et pour des intérêts particuliers.

Le jeune Cyrus, frère du roi Artaxerxès II, commandait alors dans l'Asie-Mineure ; Lysandre, chef de l'armée spartiate, sut le mettre dans les intérêts de Sparte, et la défaite du Lacédémonien Callicratidas, par Conon, aux îles Arginuses, ayant rendu à Lysandre le commandement en chef, ce général habile et rusé, qui savait coudre, suivant la belle expression de Plutarque, la peau du renard à celle du lion, enleva à Athènes l'empire de la mer par la victoire d'Ægos-

Polamos (403) que les généraux athéniens perdirent pour n'avoir pas voulu suivre les conseils d'Alcibiade. Cette défaite fut suivie, en 404, de la prise d'Athènes, dont les murailles furent détruites, la marine réduite à douze galères et le gouvernement remis à une oligarchie de trente tyrans qui se livrèrent à tous les excès, massacrèrent un frère et un fils de Nicias, interdirent à Socrate son école, et firent boire la ciguë à leur collègue Théramène, pour avoir voulu être indulgent.

Mais bientôt, un exilé, Thrasybule, se mit à la tête d'une troupe de mécontents, battit l'armée des tyrans, rétablit l'ancienne constitution et proclama une amnistie qui fut religieusement observée (403).

La démocratie athénienne commit cependant une faute terrible, disons plus, un crime, en condamnant Socrate à boire la ciguë. Son crime, à lui, était d'avoir confondu l'ignorance des sophistes et démasqué leur imposture ; c'est une des plus illustres victimes de la superstition et de l'intolérance (399) !

Pour montrer le jésuitisme de ses accusateurs, il nous suffira de reproduire les paroles d'un sophiste disant à l'un des siens : Puisque nous ne trouvons rien à reprendre dans ce qu'enseigne Socrate, accusons-le de penser tout le contraire de ce qu'il dit !

Quand un peuple possède de pareils sycophantes, qui ont le haut du pavé, ce peuple n'est pas digne d'avoir la prépondérance, aussi la chute d'Athènes nous laissera sans regret : son châtement est mérité !

ARTHUR MONNANTEUIL.

(A suivre.)

CURIOSITÉS ARITHMÉTIQUES

Il existe des bizarreries de rapport entre certains chiffres qui, bien que procédant de lois connues des mathématiciens, ne laissent pas de paraître mystérieuses au premier abord. Telle est par exemple la propriété que possède le chiffre 9 de se reproduire constamment, multiplié par n'importe quel autre chiffre. Ainsi : $9 \times 2 = 18$, et ces deux chiffres additionnés $1 + 8 = 9$. Si ce résultat n'arrivait qu'à un ou deux multiples, il n'y aurait pas

lieu de s'étonner; mais cela arrive à tous, sauf une exception apparente qui n'est pas moins curieuse que la règle; soit :

$$\begin{aligned} 9 \times 2 &= 18 & 1 + 8 &= 9 \\ 9 \times 3 &= 27 & 2 + 7 &= 9 \\ 9 \times 4 &= 36 & 3 + 6 &= 9 \\ 9 \times 5 &= 45 & 4 + 5 &= 9 \\ 9 \times 6 &= 54 & 5 + 4 &= 9 \\ 9 \times 7 &= 63 & 6 + 3 &= 9 \\ 9 \times 8 &= 72 & 7 + 2 &= 9 \\ 9 \times 9 &= 81 & 8 + 1 &= 9 \\ 9 \times 10 &= 90 & 9 + 0 &= 9 \end{aligned}$$

L'exception, c'est $9 \times 11 = 99$: dont le produit : $9 + 9 = 18$, ou $1 + 8 = 9$. De sorte que la loi persiste encore à la rigueur. Cet obstacle franchi, nous revenons à la règle, et si d'autres obstacles se présentent, ils auront toujours le même caractère que celui que nous venons de signaler :

$$\begin{aligned} 9 \times 12 &= 108 & \text{ou} & 1 + 0 + 8 &= 9 \\ 9 \times 37 &= 333 & & 3 + 3 + 3 &= 9 \\ 9 \times 1580 &= 14220 & & 1 + 4 + 2 + 2 + 0 &= 9 \\ 9 \times 1734 &= 24606 & & 2 + 4 + 6 + 0 + 6 &= 18 \\ & & & 1 + 8 &= 9. \text{ Et ainsi de suite.} \end{aligned}$$

STREGONE.

COURS PRATIQUE

DE LANGUE ANGLAISE

Méthode Robertson

DIX-SEPTIÈME LEÇON

Première division. — Pratique.

LECTURE

Lesson the seventeenth.

5130 52 8 0
 « My wife's father, » he went on to observe,
 3 2 0
 « had three daughters, and gave each of them
 7
 four hundred ruined villages; for thousands,
 4
 were then his. He is now grown, more
 5 2 15 0.
 wealthy, than ever; and, between, ourselves,
 76 5
 it, is his, intention, soon to give each of them
 0 2300
 seven or eight hundred more. »

TRANSLATION LITTÉRALE
 Lesson the seventeenth.

dix-septième.

« My wife's father, » he went on to observe,
 epouse son continua observer
 « had three daughters, and gave each of them
 trois donna chacune
 four hundred ruined villages; for thousands
 milliers
 were then his. He is now grown more
 siens devenu
 wealthy than ever; and between ourselves,
 riche jamais nous-mêmes
 it is his intention soon, to give each of them
 bientôt
 seven or eight hundred more. »
 sept huit

TRADUCTION FRANÇAISE

« Le père de ma femme, » continua-t-il à dire, « avait trois filles, et donna à chacune d'elles quatre cents villages ruinés; car il en avait alors des milliers. Il est maintenant devenu plus riche que jamais; et, entre nous, il a l'intention d'en donner bientôt à chacune d'elles sept ou huit cents encore. »

CONVERSATION

QUESTIONS	ANSWERS
What lesson is this?	It is the seventeenth lesson.
Who went on to observe that his wife's father had three daughters?	The father of the daughter.
Who had three daughters?	His wife's father.
How many daughters had his wife's father?	Three — He had three.
What did he give each of them?	Four hundred ruined villages.
To whom did he give four hundred ruined villages?	To each of his daughters.
How could he give so many villages?	Because thousands were then his.
How many villages did he give his three daughters?	Twelve hundred.
How was he now grown?	More wealthy than ever.
When was it his intention to give his daughters more villages?	Soon.
To whom was it his intention to give seven or eight hundred villages more?	To each of his daughters.
How many villages would he give each of them?	Seven or eight hundred.
How many villages would he give his three daughters?	Two thousand one hundred, or two thousand four hundred.

PHRASEOLOGIE

A TRADUIRE EN FRANÇAIS

A TRADUIRE EN ANGLAIS

What shall we do now?	Que ferons nous maintenant?
Shall we go out?	Sortirons-nous?
Let us go out, if you please.	Sortons, s'il vous plaît.
Where shall we go?	Où irons-nous?
Let us go as far as possible.	Allons aussi loin que possible.
Well then, we will go to that village where your father lives.	Bien alors, nous irons à ce village où demeure votre père.
Do you know where it is?	Savez-vous où c'est?
Not very well, but we can inquire.	Pas très-bien, mais nous pouvons en demander.
I fear it is too far for me.	Je crains que ce ne soit trop loin pour moi.
No, no; you could go much farther.	Non, non; vous pourriez aller beaucoup plus loin.
Do you believe I could?	Croyez-vous que je le pourrais?
I have not any doubt of it.	Je n'en ai aucun doute.
Your father will be surprised to see us.	Votre père sera surpris de nous voir.
I suppose he will.	Je suppose qu'il le sera.
Perhaps he will not be at home.	Peut-être qu'il ne sera pas à la maison.

I am certain he will be at home.	Je suis sûr qu'il sera à la maison.
He never goes out.	Il ne sort jamais.
Why does he never go out?	Pourquoi ne sort-il jamais?
Because he is very old.	Parce qu'il est très-âgé.
Does not your brother live with him?	Votre frère ne demeure-t-il pas avec lui?
He does.	Il y demeure.
We are approaching.	Nous approchons. L'habitation de mon père est derrière ces arbres là-bas.
My father's habitation is behind those trees yonder.	
I do not see any trees.	Je ne vois pas d'arbres.
Your sight is keener than mine.	Votre vue est plus perçante que la mienne.
You will soon see them.	Vous les verrez bientôt.
Now I do, and I see the walls of the village.	Maintenant je les vois, et je vois les murs du village.

Deuxième division. — Analyse et théorie.

PRONONCIATION

Exemples.

Keener — Tree — Greenish — Seen — See — Thee — Between — Proceed — Three.

Dans ces mots les voyelles *ee* sont sous l'accent.

Elles ont le son *i* long, comme dans le mot *gîte*.

251. Les voyelles *ee* ont le son *i* long, comme dans le mot français *gîte*, quand elles sont sous l'accent.

Exemples.

Thirteenth — Fourteenth — Fifteenth — Sixteenth — Seventeenth.

Dans ces mots, les voyelles *ee* ne sont pas sous l'accent.

Elles ont le son *i* faible.

252. Les voyelles *ee* ont le son *i* faible, quand elles ne sont pas sous l'accent.

LEXICOLOGIE

§ 1 — Partie interrogative.

De quoi le mot *seventeenth* est-il dérivé? A quoi sert la particule adverbiable *on* après *went*?

A quel mode est le verbe *to observe*? *Gave* est-il un verbe régulier? Quel est son infinitif?

Pourquoi ne dirait-on pas *four hundreds*? Pourquoi le mot *thousands* a-t-il la marque du pluriel?

Quelle différence y aurait-il entre : « *Thousands were then his*, » et « *Some thousands were then his* »?

Grown est-il un verbe régulier? Quel est son infinitif? Quel est son passé défini?

Wealthy signifiant *riche*, que doit signifier le mot *wealth*?

A quoi sert la terminaison *y*? De quel genre est *his*? De quel genre est *intention*?

§ 2. — Partie explicative.

WIFE est le singulier de *wives* (227) qu'on a vu dans la 14^e leçon.

WIFE'S, selon les grammairiens anglais, est le cas possessif de *wife*, comme *vizier's*, dans la quatrième leçon, est le cas possessif de *vizier*. Ainsi que nous l'avons déjà dit, on peut considérer cette terminaison (*'s*) comme

une forme abrégative signifiant *son, sa, ses, leur, leurs, le sien, la sienne, les siens, ou les siennes*. Cette supposition ne présente aucun inconvénient et rend intelligible et facile la construction des phrases où la forme possessive est employée.

WENT, employé actuellement comme le passé défini du verbe *to go*, était dans l'origine le passé du verbe *to wend*, aller, venant du saxon *wendan*. Ce dernier verbe a visilli et n'est plus guère employé que par les poètes.

OBSERVE vient du français. Ses principaux dérivés sont :

Observant, observateur ; attentif ; respectueux.

Observer, observateur.

Observingly, attentivement.

Inobservance, inobservation.

To misobserve, mal observer.

Unobservable, qu'on ne peut observer.

Unobservance, inattention.

Unobserving, qui n'observe pas.

Unobserved, non observé, inaperçu.

THREE vient du saxon *threo* ou *thri*. Ses principaux dérivés sont :

Three-cornered, à trois cornes.

Three-edged, triangulaire.

Three-penny, de six sous ; de rien, méprisable.

Threifold, triple.

Threescore, soixante.

Thrice, trois fois.

Third, troisième ; tiers.

Thirteen, treize.

Thirteenth, treizième.

Thirty, trente.

Thirtieth, trentième.

GAVE est le passé défini de *give*, qu'on a vu dans la troisième leçon.

FOUR est le radical de *fourth*, qu'on a vu dans la quatrième leçon.

HIS est à la fois pronom-adjectif et pronom absolu. Comme pronom-adjectif, on a vu qu'il signifie *son, sa, ses* ; comme pronom absolu, il signifie *le sien, la sienne, les siens, les siennes, à lui*.

GROWN est le participe passé du verbe irrégulier *to grow*, qu'on a vu dans la cinquième leçon.

WEALTHY est dérivé de *weal*, bien, bien-être, bonheur, qui vient du saxon *wela*. Les principaux dérivés de *weal* sont :

Wealth, biens, richesse, fortune.

Wealthy, riche.

Wealthily, richement.

Wealthiness, état d'opulence.

Commonwealth, république.

Unwealthy, peu riche.

253. *MORE WEALTHY*. On a vu (82) que lorsqu'un adjectif n'a qu'une syllabe, et quelquefois lorsqu'il en a deux, le comparatif se forme au moyen de la terminaison *er*. Quand l'adjectif a deux syllabes ou davantage, il est précédé de l'adverbe *more*.

OURSelves est le pluriel de *ourselves*, qu'on a vu dans la neuvième leçon. Voir 137 et 227.

SOON vient du saxon *sona*.

SEVEN est le radical de *seventh*, qu'on a vu dans la septième leçon, ainsi que ses autres dérivés.

EIGHT est le radical de *eighth*, qu'on a vu

dans la huitième leçon, ainsi que ses autres dérivés.

SYNTAXE

§ 1 — Partie interrogative.

* Pourquoi la préposition *to* est-elle retranchée après, *gave*?

Pourquoi *ruined* est-il avant *villages*?

Pourquoi *wealthy* est-il suivi de *than*, et non de *that*?

Pourquoi *soon* est-il avant *to give*, au lieu d'être après ce verbe?

Pourquoi le pronom *en*, que l'on emploierait dans cette phrase, *Il a l'intention de leur en donner sept ou huit cents*, pourquoi, disons-nous, ce mot n'a-t-il pas d'équivalent dans la phrase anglaise correspondante?

§ 2 — Partie explicative.

254. *My wife's father*.

Ma femme son père.

LE père DE ma femme.

§ 1 — Lorsqu'il y a entre deux noms un rapport de possession, on peut les transposer ; mettre en premier le nom du possesseur, suivi de *'s*, et en second le nom de l'objet possédé. On retranche dans ce cas l'article *the* et la préposition *of*, qui réclamerait l'autre construction : « *The father of my wife*. »

§ 2 — A quelques exceptions près, cette construction n'est admise que lorsque le possesseur est un être animé ; il ne faudrait donc pas dire, *The tree's branches*, pour Les branches de l'arbre, mais, *The branches of the tree*.

255. *Seven or eight hundred more*.

Sept ou huit cents PLUS.

ENCORE sept ou huit cents

Quand le mot *encore* signifie *de plus* ou *en outre*, il se rend souvent par *more*.

Troisième Division. — Exercices.

EXERCICE PRÉPARATOIRE

1 — Modèle : *My wife's father*. Syntaxe, 254 — § 1 — La tyrannie du sultan — Le langage du visir — La bouche du mouarque — L'assertion du ministre — Le pays du lecteur — Le retour de l'empereur — L'attention de l'homme d'état — La puissance du prince — La clémence du souverain — La douceur du serviteur — Le mariage de la fille — Les enfants du fils — La surprise de la mère — L'intention de la femme.

2 — Modèle : *The branches of the tree*. Syntaxe, 254 — § 2 — La désolation de l'empire — Le pouvoir du langage — Les paroles du discours — Une partie de la conversation — La douceur de ses paroles — Les défilés de la montagne — Les mœurs du village — Le ton de la surprise.

3 — Je vais — Tu vas — Il va — Nous allons — Vous allez — Ils vont.

4. — J'allais — Tu allais — Il allait — Nous allions — Vous alliez — Ils allaient — J'irai, etc. — J'irais, etc. — Que j'aïlle, etc. (impér.) — J'aïlle (subj.) — J'allasse, etc. — Aller — Allant — Allé.

5 — Modèle : *Thousands were then his* — Cet enfant est le sien (à lui) — Cette grotte est la sienne — Ces serviteurs sont les siens — Ces assertions sont les siennes — Cet empire est à lui.

6 — Modèle: *More wealthy*. Lexiologie, 253 — Plus certain — Plus merveilleux — Plus savant — Plus fort — Plus puissant — Plus attentif — Plus impatient — Plus indulgent — Plus beau — Plus aimable — Plus sombre — Plus raffiné — Plus curieux — Plus vénérable — Plus modeste.

7 — Modèle: *Ourselves*. Lexiologie, 137 — Nous nous disposons — Nous nous oublions — Nous nous déprisons — Nous nous ruinerons — Nous nous supposons — Comportons-nous — Cachons-nous,

COMPOSITION

- 1 — Croyez-vous l'assertion du visir? — 254, § 1.
2. — Imaginez la surprise de la mère — 254, § 1.
- 3 — Ils craignent la colère de l'empereur — 254, § 1.
- 4 — Nous fûmes contents de la douceur de ses paroles — 254, § 2.
- 5 — Je suis curieux de connaître les mœurs des pays orientaux — 254, § 2.

6 — Il y avait un homme qui s'imaginait que l'empire était à lui — 201, 138.

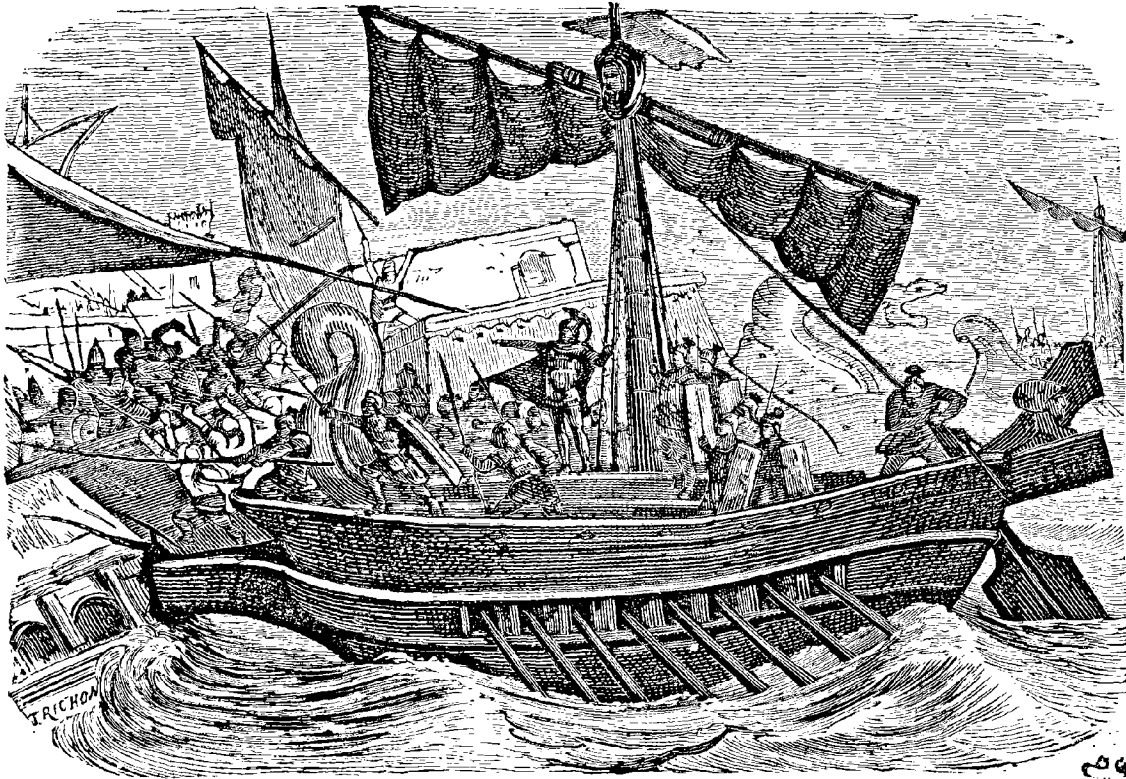
7 — Entendites vous jamais une telle chose? — 216.

8 — Il ne donne jamais ce qu'il promet — 208.

9 — Elle s'est toujours conduite modestement — 208.

10 — Il y a six enfants, et peut-être il en aura encore — 255.

11 — J'ai entendu beaucoup de mots, et j'aimerais à en entendre encore — 255.



ORIGINES GAULOISES. LES MASSALIOTES VAINCUS PAR CÉSAR. (Page 436, col. 3.)

12 — Il faut que les enfants soient modestes — 188.

13 — Le monarque, dont la surprise était grande, écouta le récit de son ministre sans l'interrompre — 81, 54.

14 — Je ne vous demande pas ce que vous avez vu? — 99.

15 — Nous ne pouvons pas continuer, si vous nous interrompez — 100.

16 — Est-ce l'intention de votre femme d'aller avec vous? — 254.

17 — La tyrannie du sultan était intolérable — 254.

18 — Je demande l'attention du lecteur — 254.

19 — Le fils du prince est riche — 254.

20 — Il donna dix villages pour la dot de sa fille — 254, § 2.

21 — La vue d'un homme d'État doit être perçante — 254, § 2.

22 — Nous allâmes à l'habitation de notre père — 254, § 2.

23 — La désolation de l'empire demande l'attention du monarque — 254.

24 — Je puis répéter les paroles de leur discours — 254, § 2.

25 — Je comprends une partie de la conversation — 254, § 2.

26 — Les défilés de la montagne sont remplis de grottes — 254, § 2.

27 — Est-ce votre intention d'aller avec nous?

28 — Ils allèrent très-loin, et ne revinrent jamais — 208.

29 — Où est-il allé?

30 — Il prétend que, comme l'empire est à lui, il peut le remplir de désolation — 138, 179.

31 — Vous êtes plus riche que votre frère — 89.

32 — Ce récit est plus merveilleux que l'autre — 253.

33 — Le derviche était plus savant que le visir — 253.

34 — Mahmoud était plus puissant que ses ancêtres — 253.

35 — Si nous étions plus attentifs, nous apprendrions bientôt à parler — 253.

36 — L'homme d'État est plus vénérable que son frère — 253.

37 — La fille est plus curieuse que le fils

38 — Elle promit de l'oublier pour jamais.

39 — Elle promit qu'elle ne l'oublierait jamais — 122.

40 — Verrons-nous jamais un homme plus vénérable?

41 — Elle n'allait jamais au village sans voir son fils et sa fille — 208.

42 — Nous nous déprécions quand nous sommes trop modestes.

43 — Conduisons-nous prudemment — 180.

44 — Nous devrions aimer les autres autant que nous-mêmes.

45 — Cachons-nous derrière le mur — 180.

46 — Nous oublierions bientôt nos leçons, si nous ne les répétions pas — 122.

47 — Nous connaîtrons bientôt l'intention du sultan — 122, 254.

48 — Vous parlerez bientôt ensemble — 122.

49 — Nous avons appris dix-sept leçons, et nous en avons encore trois à apprendre — 253.

50 — Vous avez beaucoup de lecteurs, et je crois que vous en aurez encore — 255.

51 — La colère est une passion dangereuse — 214.

52 — Cette dot était tout ce qu'il pouvait donner à sa fille — 70.

53 — Dites-moi tout ce qu'ils disaient — 70.

54 — Vous voyez l'homme dont la femme parle si bien — 81.

55 — Sa surprise fut plus grande que celle de sa femme — 87.

56 — Cette habitation est celle de votre enfant — 87.

57 — Il eut l'approbation de sa mère aussi bien que celle de son père — 254, 87.

58 — Tu n'oublies pas notre recommandation — 99.

59 — Vous n'iriez pas avec lui si vous le connaissiez — 99.

60 — Ne supposez pas que je suis curieux — 176.

Observations principales.

251. Prononciation des voyelles EE, quand elles sont sous l'accent.

252. Prononciation des voyelles EE, quand elles ne sont pas sous l'accent.

253. Formation du comparatif des adjectifs et des adverbes qui ont plusieurs syllabes.

254. Manière d'exprimer un rapport de possession entre deux noms.

255. Manière de rendre le mot ENCORE, quand il signifie *de plus* ou *en outre*.

FIN DE LA DIX-SEPTIÈME LEÇON.

NOUVELLES

DE LA RÉPUBLIQUE DES LETTRES

et des États circonvoisins.

M. Gaston Maspero, professeur au collège de France, qui a succédé au regretté Mariette-Bey comme directeur général des musées d'Égypte, avait l'Académie des Inscriptions, dans sa précédente séance, de découvertes importantes faites dans les fouilles qu'il dirige aux environs de Thèbes. Voici de quoi il s'agissait :

Constatons d'abord que ces fouilles sont exécutées sur trois points distincts : à Alexandrie, à Saqqarah et à Thèbes.

En ce qui concerne Alexandrie, les fouilles n'ont point donné ce qu'on espérait, d'après des rapports trop enthousiastes. Nous signalerons toutefois la statue d'un personnage inconnu, appelé Hor : c'est un Égyptien revêtu du costume militaire grec, spécimen unique du mélange de l'art égyptien avec l'art grec, et très important sous ce rapport.

* * *

Mais la trouvaille capitale s'est opérée d'une façon quasi romanesque et sans fatigues excessives :

Depuis une dizaine d'années, M. Maspero voyait paraître périodiquement des objets de toute nature portant les cartouches de rois dont les

tombeaux n'étaient pas connus des Européens.

C'étaient, entre autres, le papyrus funéraire du roi Pinotem I^{er} (20^e dynastie), acheté par le colonel anglais Campbell ; deux papyrus aujourd'hui conservés au Louvre ; deux autres, acquis par le musée de Boulaq, tous provenant de reines apparentées à Pinotem.

Toutes les tentatives faites pour arracher leur secret aux Arabes étaient restées inutiles.

En arrivant à Louqsor, M. Maspero apprit, par le témoignage unanime des gens du pays et des voyageurs, que le principal recéleur des antiquités royales était un certain Abd-er-Rassoul, qui vivait à Gournah, dans une tombe transformée en maison. Cet individu, arrêté, interrogé en vain d'abord, puis conduit à Keneh, emprisonné et relâché sans avoir fait d'aveux, se décida enfin, il y a six semaines, à révéler l'endroit où il puisait ses trésors.

Les résultats dépassèrent tout ce qu'on pouvait imaginer : un premier inventaire, dressé par deux employés du musée, MM. Emile Brugsch et Achmed-Effendi-Kemâl, donna cinq mille objets divers.

On a trouvé, entassés dans une petite chambre, trente-six sarcophages avec leurs momies, dont plus de la moitié ont appartenu à des rois thébains. On y rencontre des princes de la dix-septième dynastie, presque tous les premiers Pharaons de la dix-huitième, y compris le plus grand de tous, Thoutmès III, Sêti I^{er}, de la dix-neuvième, le Pinotem, dont le papyrus avait servi d'indice, en outre une vingtaine de princesses et princes royaux, dont la plupart portent des noms illustres dans l'histoire d'Égypte. Peu de papyrus ; la plupart avaient déjà été volés ; néanmoins on en a recueilli cinq, qui sont intacts, et dont le plus beau a appartenu à la princesse célèbre Hatasou.

Cent cinquante hommes ont travaillé pendant douze jours à charger le bateau à vapeur du musée et un grand chaland qu'il a fallu louer pour la circonstance.

* * *

Cette trouvaille fait plus que doubler le nombre des momies et des

cercueils royaux connus jusqu'à ce jour.

La réunion de tant de personnages en un même endroit ne laisse pas que de soulever des difficultés.

Quelques-uns des Pharaons dont on a si inopinément retrouvé le corps ont leur tombe officielle dans la Vallée des rois. M. Maspero ne voit d'autre manière d'expliquer cette agglomération étonnante que de supposer que, vers la fin de la 20^e dynastie, au moment où des vols nombreux se commettaient dans la nécropole thébaine, un roi, pour soustraire les corps de ses prédécesseurs à la profanation, les aura fait transporter dans une cachette : c'est la chambre que M. Maspero a eu le bonheur de découvrir.

* * *

Le succès n'a guère été moins grand à Saqqarah. Les dernières fouilles exécutées par Mariette-Bey avaient fait découvrir la tombe de deux rois de la sixième dynastie (Haut-Empire). M. Maspero a fait ouvrir cinq pyramides nouvelles, dont trois ont rendu un nombre considérable de textes du plus haut intérêt.

C'est d'abord le dernier roi de la cinquième dynastie, Ounas ; puis son successeur, le premier roi de la sixième, Têti ; enfin, l'avant-dernier roi de la sixième, Papi II. M. Maspero n'a eu le temps d'étudier que les textes de la tombe de Ounas (travail énorme qui correspond à huit cents lignes d'hieroglyphes ; et il a eu la satisfaction d'y retrouver des textes liturgiques et magiques, en partie déjà connus, mais qui offrent cet intérêt capital de nous prouver que le canon des livres religieux d'Égypte était déjà fixé à cette époque reculée.

Tous les dieux du Panthéon égyptien y sont nommés, depuis les plus grands jusqu'aux génies les plus secondaires, même les dieux thébains, comme Ammou, qu'on ne s'attendait pas à trouver à Memphis.

* * *

C'est le premier événement de cette importance qui se soit produit dans l'archéologie égyptienne depuis les découvertes de Mariette au Serapeum ; aussi la communication de M. Maspero a-t-elle été accueillie par des applaudissements chaleureux, comme

la docte assemblée n'en prodigue guère.

Nous nous associons avec une joie bien vive à cette espèce d'ovation faite par l'Académie à notre jeune et savant compatriote.

* *

Enregistrons le résultat du concours pour une statue à élever à Canot dans la ville de Nolay.

Le jury a reçu les décisions suivantes :

Premier prix, 30,000 fr. — M. Rouleau (projet n° 63).

Deuxième prix, 3,000 fr. — M. Dumilâtre (projet n° 31).

Troisième prix, 2,000 fr. — M. T. Barreau (projet n° 72).

Quatrième et dernier prix, 1,000 fr. — M. H. Dumaige (projet n° 22).

* *

On annonce la découverte à Francfort, pendant la réorganisation de la bibliothèque municipale de Mayence, de plusieurs manuscrits et incunables des plus rares et des plus précieux.

Ces derniers remonteraient à l'origine même de l'imprimerie.

* *

On sait qu'une souscription est ouverte aux Etats-Unis pour élever une statue à Washington, sur le lieu même où il fut « inauguré » comme président des Etats-Unis, il y a quatre-vingt-douze ans.

On espère que cette souscription atteindra la somme de 200,000 fr.; on a en tout cas réuni, jusqu'à présent, près de 150,000 fr.

Le monument doit être inauguré le jour anniversaire de l'évacuation de New-York par les troupes britanniques.

Sans doute ce sera Quincy Ward, réputé le meilleur sculpteur des Etats-Unis, qui sera chargé de ce monument, car il doit bien connaître l'illustre général, dont il a fait tant de statues déjà : à Washington, à Newburyport et ailleurs.

* *

On va construire une nouvelle galerie des arts à Birmingham.

Coût : 2,500,000 fr.

* *

Le monument élevé au général Desaix sur la route de Strasbourg à

Kehl, et qui tombait presque en ruine, vient d'être restauré par ordre et aux frais du gouvernement allemand. Cette restauration, compris les travaux de jardinage, aura coûté 4,000 marcks.

Ce monument n'est pas un chef-d'œuvre; ce n'en est pas moins une bonne action de la part des Allemands de l'avoir relevé.

* *

Une curieuse lettre provenant de la grande Chancellerie de l'empire d'Allemagne et adressée à un libraire bien connu de Leipzig :

« En réponse à la lettre que vous avez écrite au prince Bismark, je prends la liberté de vous retourner par ce même courrier la brochure qui en faisait l'objet, vous informant en même temps qu'il est contraire à la règle de placer sous les yeux du grand Chancelier aucun ouvrage ou ouvrages imprimés en langue allemande avec des caractères latins, parce que la lecture de semblables ouvrages prendrait beaucoup trop de temps à Son Altesse. »

« Berlin, 24 de mai 1881.

Bureau spécial du Chancelier impérial.

* *

Les Hindous ont des coquillages d'espèces particulières, univalves et dont les spirales se déroulent de gauche à droite, dont ils font des talismans assurant une prospérité perpétuelle à ceux qui les possèdent; — mais gare à celui qui s'en sépare!

Un de ces imprudents ayant commis la maladresse d'engager son talisman-coquillage, roula dès lors de degré en degré jusqu'à la plus lamentable détresse; de sorte que ledit talisman, resté aux mains du prêteur, vient d'être vendu à Calcutta pour la bagatelle de 175 francs.

Ce n'était qu'une petite coquille de rien du tout, car il paraît que les gros coquillages offrant les mêmes particularités et jouissant des mêmes vertus atteignent fréquemment le prix de 20,000 francs et parfois le dépassent.

* *

De Calcutta également, nous apprenons la vente d'un gros rubis de belle couleur et gravé de quatre inscriptions, dont on connaît toute l'histoire depuis trois siècles.

Il appartient d'abord à l'empereur Akbar, puis aux rajas d'Oodeypore, puis le shah Jehan en devint possesseur. Lors du pillage de Delhi par les Persans (1740), Nadir Shah s'en empara, ainsi que du fameux diamant Kohinour. Pris plus tard par les Afghans, un marchand de châles de Kandahar l'acheta au nouveau propriétaire et le reporta à Delhi, où il est resté jusqu'à ces derniers temps en la possession d'une famille noble indigène.

Ce rubis a la forme d'une datte et a été perforé pour être porté en collier au milieu d'autres pierres précieuses. Il a environ 0^m 05 de longueur sur un peu plus de 0^m 03 de largeur et 0^m,013 d'épaisseur dans ses parties les plus épaisses.

X. RAMBLER.

ANECDOTES

PENSÉES ET MAXIMES

Les caractères ne se forment pas par de soudaines explosions, mais quelques-uns de leurs aspects restent inaperçus jusqu'à ce que l'occasion les fasse sortir de l'ombre.

(P. Lanfrey).

Les égotistes sont la peste de la société. Il y en a de sombres et de brillants, de sacrés et de profanes, de grossiers et de délicats : comme la grippe, l'égotisme est une maladie qui s'attaque à tous les constitutions.

(Ralph-Waldo Emerson).

Les conseils qu'on croit les plus sages sont souvent les moins proportionnés à notre état.

(Vauvenargues).

Quiconque possède un très grand nombre d'idées intéressant la société dans laquelle il vit, sera regardé dans cette société comme un homme de mérite.

(Helvétius).

Le Gérant : LÉON LÉVY.

Imp. D. BARON, à Saint-Germain.

Nous avons fait connaître à nos lecteurs dans notre dernier numéro l'opinion du Journal l'Estafette sur la Société des journaux populaires; nous lisons aujourd'hui dans l'Ordre sous ce titre : *Surant m lire soi* : S'il est une affaire que le public accueille avec une faveur justifiée, c'est celle dont la Société

des Villes d'Eaux émet en ce moment les titres.

La Société des journaux populaires illustrés est propriétaire de trois publications qui ont un tirage considérable, la *Science populaire*, la *Médecine populaire* et l'*Enseignement populaire*.

Avant d'être mis en société ces journaux donnaient déjà un bénéfice de 15 % du capital. Or, depuis, le tirage a augmenté et augmente encore chaque semaine dans de grandes proportions. Comme conclusion indiscutable les bénéfices s'élèveront toujours davantage, puisqu'à partir d'un tirage couvrant les frais généraux, tout tirage supérieur constitue un bénéfice sans frais nouveaux.

Cette vérité n'a pas besoin d'être démontrée, car c'est ainsi que s'expliquent les fortunes des propriétaires de parts de journaux tels que le *Figaro*, la *France*, le *Petit Journal*, le *Temps*, etc.

Les trois journaux populaires, suivant exactement la même voie, doivent arriver aux mêmes résultats.

Nous croyons avoir rendu service à nos lecteurs en leur indiquant cette souscription à laquelle nous pouvons sans témérité prédire un succès au moins égal à celui des grands journaux que nous citons plus haut.

La Société des Villes d'Eaux dont le siège est à Paris, rue Chauchat, n° 4, est en mesure d'adresser à titre gracieux, aux personnes qui lui en feront la demande, une notice très intéressante sur la Société des journaux illustrés. Cette notice est en quelque sorte un numéro spécimen de chacun des journaux, la *Science populaire*, la *Médecine populaire* et l'*Enseignement populaire*.

CAUSERIE FINANCIÈRE

Il faut toujours dire la vérité sur ce qui se passe à la Bourse, aussi devons-nous constater cette semaine une reprise à peu près sur toutes les valeurs. La Bourse n'en est pas plus animée pour cela, et les transactions n'en sont pas plus nombreuses.

Il s'agit tout simplement d'une de ces manœuvres familières à la spéculation au moment de la liquidation de fin de mois. La spéculation relève les cours dans le but unique de diminuer la différence des prix de fin juin avec les prix de fin juillet. La spéculation a intérêt à ne décourager personne et pour cause. Les acheteurs ont besoin d'être soutenus, elle les soutient et en même temps elle cherche à rendre les reports moins onéreux.

Le Crédit foncier a tout naturellement profité de la reprise générale, ainsi que les actions des magasins généraux de France et d'Algérie.

Jamais les obligations communales 4 % émises au pair par le Crédit foncier n'ont été si courues qu'en ce moment; on voit que les coupons nouvellement touchés font remploi sur ces titres de tout repos.

Quand on tient une bonne valeur, il faut en parler souvent, surtout quand elle poursuit victorieusement un but humanitaire et donne des produits très rémunérateurs. La Société des champignonnières est exactement dans cette situation. On sait que la culture du champignon, se faisant dans une carrière, n'a rien à souffrir de la température et des saisons; le rendement est, en tous temps, le même, donc pas de mécomptes. Or, cette société en plein rapport donnera, dès la première année, un rapport de 75 fr. environ; quand on voit tant de valeurs, sujettes à de grands risques, rapporter seulement 3 1/2 à 4 %, on est en droit de se demander combien vaut réellement la Part de la Société des champignonnières. D'après son revenu, c'est donc une véritable occasion d'en prendre quand on peut encore en trouver à 550. Vous pouviez, il est vrai, les avoir jadis à 590; mais si vous tardiez à les prendre au cours actuel, il faudra sous peu les payer beaucoup

plus cher; notre devoir était de vous avertir c'est fait.

Aucun de nos lecteurs ne peut aujourd'hui se plaindre que son argent est improductif, quand il peut le placer d'une façon aussi avantageuse. Chacun de vous connaît notre *Placement privilégié* à 6 %, avec son mécanisme d'opérations, ses sécurités et ses garanties. Vous pouvez donc y entrer pour la somme que vous avez à disposer, sans vous préoccuper d'un chiffre posé ou indiqué d'avance; toutes sommes peuvent y concourir. Aussi n'avons-nous plus qu'à enregistrer le succès et la vogue inouïe de cette belle affaire.

C'est le 4 de ce mois qu'a eu lieu l'assemblée générale de notre société, nous vous en rendrons compte avec d'autant plus de plaisir et d'orgueil que les résultats acquis ne laissent rien à désirer. Vous savez que depuis deux ans nous avons donné un dividende de 18 %. Il est encore temps de mettre quelques-unes de nos parts dans vos portefeuilles, vous participerez ainsi aux bénéfices du second trimestre 1881.

SOCIÉTÉ DES VILLES D'EAUX.

Société des journaux populaires

ILLUSTRÉS

Propriété et exploitation des journaux
la Science populaire, la Médecine populaire et l'Enseignement populaire.

Le revenu, estimé à 15 francs pour chaque part de 100 francs, permet de recevoir l'intérêt légal de son argent, soit 5 %, et avec le surplus d'acquitter son abonnement à l'un des journaux de la Société.

La Société des journaux populaires illustrés vient d'arrêter ses statuts définitifs et un journaliste marquant en a accepté l'administration avec entière responsabilité. Quoique l'exercice commercial ne commence réellement au compte de la société nouvelle qu'à partir du présent mois, il a néanmoins été réservé au profit des souscripteurs aux parts de cette société 6 fr. d'intérêt pour chaque part de 100 fr. La date de distribution de ces intérêts sera indiquée incessamment.

AVIS AUX ABONNÉS

L'administration de la Société des Villes d'Eaux cédant aux désirs d'une clientèle à laquelle elle est complètement dévouée vient de donner à son service financier une organisation complète avec des chefs de service très expérimentés.

Il en résultera un fonctionnement beaucoup plus régulier et rapide au profit de nos clients.

Désormais le service financier est en mesure :

1° De négocier pour les clients tant à terme qu'au comptant et sur toutes les places les valeurs cotées officiellement ou non, ainsi que les actions d'assurances.

Charbonnages ou toutes autres dont le marché n'a rien de régulier.

2° De faire gratuitement pour sa clientèle :

1° Les recouvrements sur Paris.

2° Les encaissements de coupons sans classement ni bordereau.

Et 3° de tirer le meilleur parti possible des valeurs sans revenu au moyen de son service de contentieux financier.

Adresser les lettres à M. Le Directeur des Services financiers de la Société des Villes d'Eaux à Paris, rue Chauchat, 4.

AVIS AUX LECTEURS

Dans notre prochain numéro nous vous rendrons compte de notre assemblée générale qui vient d'avoir lieu. En attendant disons

que notre rapport indiquant la pleine prospérité de notre société a été couvert d'applaudissements et approuvé avec enthousiasme.

SOCIÉTÉ DES VILLES D'EAUX

CAPITAL DIVISÉ

en 10,000 parts d'intérêt social.

A PARIS, 4, RUE CHAUCHAT

Boulevard des Italiens.

La société délivre des Parts de 100 fr., de 500 et de 1000 fr., libérables en un ou plusieurs versements. Ces titres sont productifs de l'intérêt de 6 %, l'an payable par trimestre, les 31 mai, 31 août, 30 novembre et fin février et donnent un droit proportionnel dans les bénéfices sociaux. La répartition de ces bénéfices est faite deux fois par an, en juin et décembre. D'après les derniers inventaires le revenu total pour l'année s'élève à 18 %. La conversion des titres en espèces est toujours réalisable en s'adressant à la Société.

PLACEMENTS PRIVILÉGIÉS

Les intérêts sociaux privilégiés de la Société des Villes d'Eaux sont créés en représentation des avances faites sur Marchandises, Eaux Minérales, et ont pour garantie :

1° Les marchandises spécialement affectées comme gage;

2° Le capital social;

3° La réserve;

4° Les bénéfices de l'exercice en cours.

Ils rapportent un intérêt fixe de 6 % l'an, payable par semestre, fin mai et fin novembre. En outre, il est distribué 4 % des bénéfices nets entre chacun des propriétaires d'intérêts sociaux privilégiés.

Ils sont de toutes sommes et sont toujours nominatifs. La transmission se fait par les soins de la Société, sans délais et sans frais, à toute époque, sur demande du porteur du titre.

L'impôt sur le revenu est à la charge de la Société.

Les intérêts et dividendes sont adressés sans frais à domicile.

Les envois de fonds doivent être faits à l'administrateur de la Société des Villes d'Eaux, 4, rue Chauchat, à Paris, en spécifiant qu'ils sont destinés au placement en Intérêts sociaux privilégiés.

VICHY-CUSSET

Les meilleures sources du bassin de Vichy.

PROPRIÉTÉS

La source Sainte-Marie, la plus riche en fer, manganèse et gaz, acide carbonique, éléments nécessaires et régénérateurs du sang, est très efficace dans l'anémie, la chlorose, l'aménorrhée, dysménorrhée, les dyspepsies, les fièvres intermittentes. Les résultats obtenus dans le diabète sont très remarquables.

Source Elisabeth. — Dans les engorgements du foie, de la rate, les affections de l'estomac, des reins, de la vessie, la gravelle, la goutte, les hémorroides, beaucoup de maladies qui ont vainement espéré, pendant plusieurs années, une guérison aux sources de Vichy, ont obtenu en une seule saison des résultats souverains à la source Elisabeth. Ces succès ne peuvent être attribués qu'à des doses d'arsenic et de magnésium supérieures à celles contenues dans les autres sources de Vichy.

Prix de la caisse de 50 bouteilles, 30 fr., rendue franco dans toutes les gares de France et à domicile dans Paris.

Adresser les commandes à la Société des Villes d'Eaux, 4, rue Chauchat, Paris.

L'ENSEIGNEMENT POPULAIRE

18 AOUT 1884.

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

1^{re} ANNÉE.

N° 29. — Prix : 15 centimes.

Rédacteur en chef : ADOLPHE BITARD.

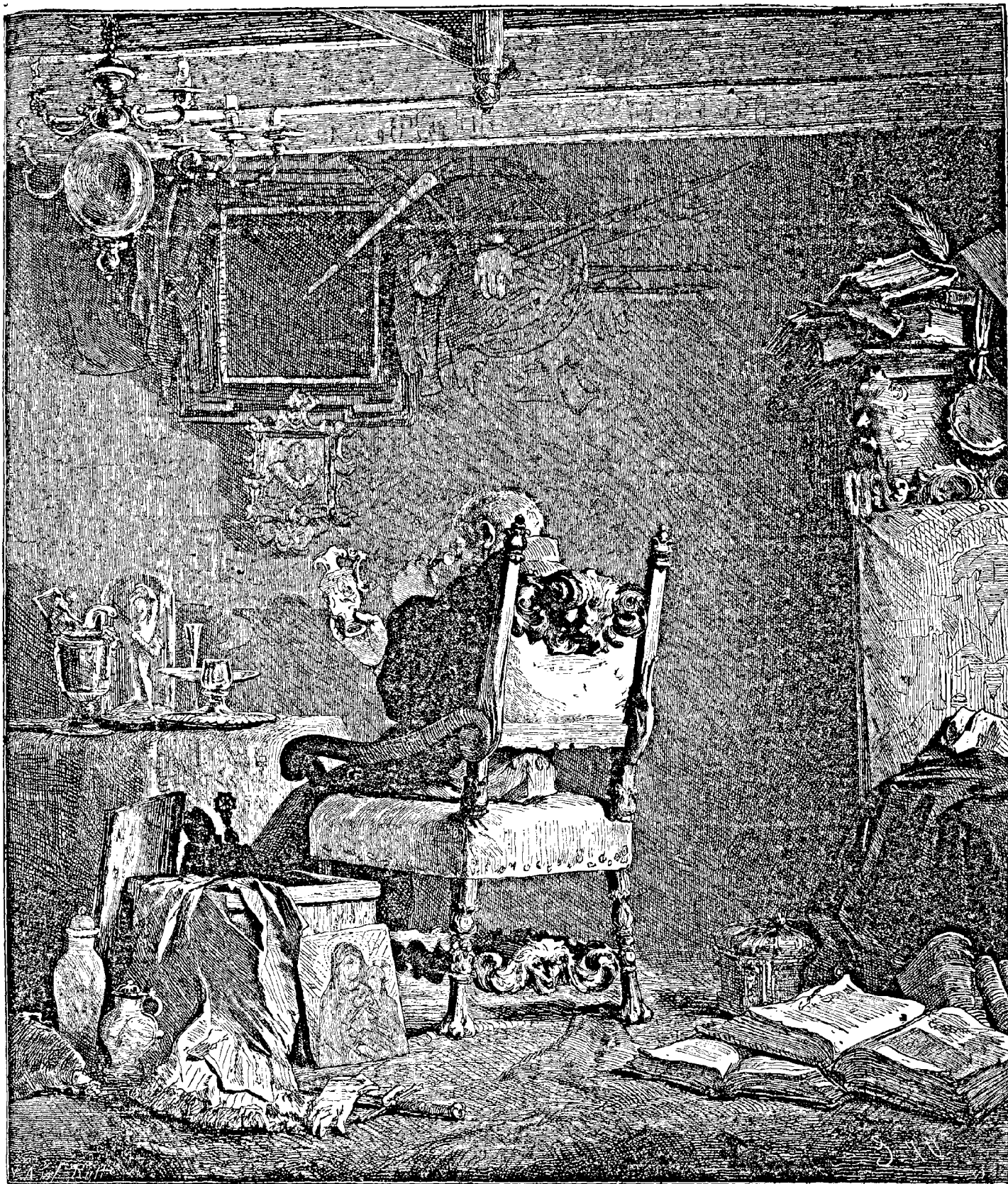
BUREAUX : rue Montmartre, 125.

Abonnements : PARIS, un an, 8 fr. ; six mois, 4 fr. — DÉPARTEMENTS, un an, 10 fr. ; six mois, 5 fr. — ÉTRANGER, un an, 12 fr.

SOMMAIRE

TEXTES. — *Les grandes dates de l'histoire de France*: La Saint-Barthélemy (24 août 1572). — *L'Antiquaire*, sonnet. — *Les héros de l'ancienne Gaule*: Ambiorix. — *Histoire de la conquête du Mexique*: Chapitre XVIII. — *Terminologie musicale*: Jouer. — *Promenades archéologiques en France*: Toulouse. — *Mœurs et Coutumes*: Les voitures au Japon. — *Cours d'histoire universelle*: Les Grecs en Asie et en Egypte. — *Cours pratique de langue anglaise*: Dix-huitième leçon — Nouvelles de la République des lettres. — Aue dates, pensées et maximes

ILLUSTRATIONS. — *L'Antiquaire*. — *Promenades archéologiques en France*: Toulouse. Statue de Clémence Isaure, appartenant à l'Académie des Jeux floraux. — *Remise des fleurs aux lauréats des Jeux floraux* dans l'église de la Daurade. — *Mœurs et Coutumes*: Une ginrikisha japonaise. — *Les héros de l'ancienne Gaule*: La révolte d'Ambiorix.



AVIS IMPORTANT

Toute personne qui prendra un abonnement d'un an recevra gratuitement en prime : les QUADRUPÈDES, de Buffon. Cette prime extraordinaire est un magnifique volume de 320 pages, illustré de gravures entièrement inédites, et vendu en librairie 6 francs.

AVIS

Changements d'adresses. — Nous rappelons à nos abonnés que toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée d'une des dernières bandes du journal, et de 1 franc pour nouveaux frais.

AVIS AUX LECTEURS

Les abonnés et les acheteurs au numéro ont droit de recevoir gratuitement la notice illustrée comprenant la table des chapitres et des gravures de *la Science populaire*, de *la Médecine populaire* et de *l'Enseignement populaire*.

Il suffit d'adresser la bande d'un journal à la *Société des Villes d'eau*, rue Chauchat, 4, à Paris.

LES GRANDES DATES

DE L'HISTOIRE DE FRANCE

LA SAINT-BARTHÉLEMY

24 AOÛT 1572

La question de savoir si le massacre de la Saint-Barthélemy est le résultat pur et simple d'une explosion des passions politiques et religieuses ou d'un plan abominable longuement médité, a vivement préoccupé les historiens, surtout ceux du XVIII^e siècle. Les recherches les plus minutieuses ne parvinrent pas à faire saisir la trace d'un complot visant à l'extirpation du protestantisme en France par le massacre. Lingard et Makintosh furent les premiers à le proclamer. Pourtant Brantôme, qui savait tant de choses, sans accuser positivement Catherine de préméditation, avait insinué qu'elle avait été poussée par trois ou quatre personnages depuis

longtemps résolu. On sent par là qu'il désigne les Guise.

Il y a une trentaine d'années, M. Weiss découvrit des lettres du duc d'Albe, écrites durant la fameuse entrevue qui eut lieu à Bayonne en 1566. A cette entrevue assistaient Catherine de Médicis, Charles IX, le duc d'Albe, le futur bourreau des Flandres, et la reine Elisabeth d'Espagne, fille de France, envoyée par son royal époux Philippe II. Ce qui se passa, ce qui se dit à propos des protestants de France pendant l'entrevue, les lettres du terrible duc le laissent clairement apercevoir. Le ministre de Philippe II pressa vivement Catherine d'abandonner la politique de bascule qu'elle pratiquait entre les deux partis, de traiter avec la sévérité nécessaire l'hérésie, d'en finir avec cette « secte de coquins ». Catherine, les lettres l'affirment, résista à ces instances et reprocha même à Elisabeth d'être si foncièrement espagnole.

La correspondance du duc d'Albe, si précieuse qu'elle fût, nous laissait dans le doute sur les résolutions de Catherine de Médicis ; elle autorisait, qui plus est, à penser que la reine-mère était demeurée hostile à l'idée d'un concert entre les cours de Madrid et de Paris pour l'extinction du protestantisme. Il est vrai que le savant et judicieux Lafuente avait écrit que le bruit avait couru, après l'entrevue de Bayonne, de l'établissement d'un concert entre les deux puissances, mais aucun document authentique n'était venu corroborer cette rumeur.

Aujourd'hui, grâce à la libéralité de M. Barthélemy Diaz, directeur des archives de Simancas, grâce à la découverte que M. François Combes, professeur d'histoire à la Faculté de Bordeaux, vient de faire de deux pièces extrêmement importantes dans ces archives, nous avons des renseignements nouveaux sur ce grave problème historique.

Des deux pièces, l'une est une lettre de François Alava, adressée à un ministre d'État de Philippe II, datée du 4 juillet, quelques semaines après l'entrevue. Cette lettre mentionne la grande joie et l'enthousiasme que ressent la jeune reine Elisabeth du concert établi avec sa mère. *L'entreprise*

sera grande pour Dieu. On martellera ces gens-là. On frappera non seulement ceux qui font profession ouverte de l'hérésie, mais encore ceux qui, sans être huguenots avérés, prêtent à ceux-ci le concours de leur appui et de leur influence.

Il semble que c'est une croisade nouvelle qui vient d'être résolue.

La lettre est courte mais écrasante, dit M. Combes ; impossible de ne pas apercevoir clairement sous ces termes discrets la réalité d'un plan d'extermination.

La deuxième pièce est une longue lettre de Philippe II au cardinal Pacheco, son ambassadeur à la cour de Rome. Elle est datée du 24 août 1565. Le principal intérêt qu'elle présente pour le problème en question, c'est l'insistance avec laquelle le roi, parlant de l'abolition du protestantisme, distingue la guerre, la guerre civile qui est la ruine des royaumes, d'un autre remède qui est le sien et qui doit avoir de merveilleux effets quand on voudra l'appliquer. Faisant allusion à l'entrevue de Bayonne, Philippe II affirme qu'on parvint à dissuader Catherine de Médicis de persister dans sa politique à double face, l'entente, ainsi établie, fut tenue secrète et doit rester telle, ajoute le roi, car du secret dépend la possibilité de l'application du remède. C'est pourquoi il supplie le pape, de ne pas s'en ouvrir même aux rois très chrétiens, c'est-à-dire aux fils de Henri II.

Aux yeux de M. Combes, ces deux lettres, rapprochées, démontrent clairement que la résistance de Catherine aux sollicitations meurtrières du duc d'Albe tomba les derniers jours de l'entrevue de Bayonne, et que là fut créé cet odieux concert qui devait éclater sept ans plus tard, dans la funeste nuit du 24 août 1572.

Cette importante communication faite à l'Académie des inscriptions, dans sa séance du 31 juillet, est l'objet d'une discussion pleine d'intérêt.

M. Picot ne pense pas que ces nouveaux et précieux documents fournissent l'entière solution du problème. Il convient d'attendre la grande publication de la correspondance de Catherine, pour savoir ce qu'il faut penser de la préméditation du crime. Cependant, plusieurs points sont acquis : les efforts du duc d'Albe, la résistance de Catherine, sa défaillance vers la fin

de l'entrevue. Mais en quoi consistaient précisément les concessions qu'elle fit ? En paroles ? En promesses, peut-être ! Il y a loin de cela à la résolution et à l'acte,

M. Henri Martin appuie les observations de M. Picot. Sans doute, il paraît bien que, depuis la paix de 1563, Catherine fut hostile aux protestants ; mais ce n'est pas une raison suffisante pour attribuer aux paroles qu'elle aura prononcées à Bayonne la portée d'un engagement constituant une abominable préméditation. Les sept années qui séparent l'entrevue de Bayonne du massacre auraient, dans le système de M. Combes, été remplies par cette préméditation, qui cadre mal avec ce que nous connaissons des habitudes oscillantes de la politique de la reine.

M. Zeller trouve aussi peu vraisemblable cette longue préparation du forfait. Les paroles dites à Bayonne avaient-elles la portée qu'on leur prêtait à Madrid et, de plus, Catherine était-elle décidée à y conformer sa conduite ? Il semble bien qu'elle soit, dans le forfait, la grande coupable, sans qu'on puisse encore affirmer qu'elle ait si longuement médité son crime.

M. Combes n'a donc pas convaincu ses savants collègues. Nous le comprenons : la critique historique, heureusement, ne peut se payer de simples apparences, et nous reconnaissons avec M. Picot, qu'il convient d'attendre la publication de la correspondance de Catherine.

Mais quelles présomptions contre elle, Dieu de bonté !

E. D.

L'ANTIQUAIRE

SONNET

Nos aïeux sont couchés sur leur lit de gazon. —
Rien ne viendra troubler leur tombe solitaire,
Rien... — Pas même un echo des bruits de cette terre
Qui les a vus passer au mur de l'horizon.

Ils se sont éteints Nous, fruits d'une autre saison,
Nous qui nous agitions comme sur un cratère,
Nous ne recherchons plus quelle pensée austère
Ou joyeuse frappait leur cœur et leur raison.

Mais « toi, dans ces débris que le vulg. ire outrage,
Tu vois se dessiner l'histoire d'un autre âge
Qui revit aussitôt, » palpitant sous tes yeux.

Tu dis à nos vantards, prônant en leurs repaires
« O vous qui prétendez escalader les cieux,
Vous n'êtes après tout que les fils de vos pères ! »

ARMAND GRÉBAUVAL.

LES HÉROS DE L'ANCIENNE GAULE

AMBIORIX

Ambiorix, roi des Éburons, est le héros de l'une des plus terribles révoltes des Gaulois contre César.

C'était en l'an 54 avant notre ère, deux ans avant la grande révolte de Vercingétorix. Fatigué de la domination étrangère et de la présence continuelle des légions de César, Ambiorix soulevait son peuple, comme lui impatient du joug pesant des Romains. Les Gaulois n'attendaient sans doute que l'éloignement de César, qui se reposait à *Samarobriva* (Amiens) de la deuxième expédition de Bretagne.

La Gaule semblait calme, le secret du complot avait été bien gardé ; malheureusement, une insurrection des *Carnutes* (Chartres) éclata trop tôt, dans laquelle Tasgetius, roi imposé par César, fut massacré. Cette nouvelle courut comme un frémissement et comme un signal d'un bout à l'autre de la Gaule.

Indutiomarus soulève les Trévires. Ambiorix est déjà prêt avec ses guerriers éburons ; car c'est lui qui commencera l'attaque. Il dirige son peuple vers la forteresse d'*Aduatuca* (Tongres), qu'il veut d'abord enlever aux Romains. Deux lieutenants de César : Titurius Sabinus et Aurunculeius Cotta la commandent.

Quelques soldats romains, sortis du camp pour aller faire du bois, sont entourés, massacrés, et bientôt la tribu entière d'Ambiorix vient investir Sabinus. Leur premier assaut est vigoureusement repoussé avec de grandes pertes ; mais Ambiorix, voyant qu'il ne pouvait pas réussir par la force, a recours à la ruse ; il fait cesser le combat et demande à parlementer. On lui envoie Carpinus et Junius, chevaliers romains, qui avaient été dépêchés déjà plusieurs fois vers Ambiorix.

— Je n'ai pas oublié, leur dit-il, les nombreux bienfaits de César. Il a délivré mon peuple du tribut que nous payions aux Aduatiques, il m'a rendu mon fils et mon neveu qui étaient enchaînés comme otages à Aduatuca ; aussi est-ce malgré moi que l'on combat. Je ne suis roi qu'à la condition d'obéir à mon peuple ;

mais de toutes parts, aujourd'hui, éclate un complot longtemps médité et général. Les Germains eux-mêmes franchissent le Rhin pour nous soutenir ; vous le voyez, la résistance est inutile et la défaite inévitable. Que Sabinus et ses légions sortent d'*Aduatuca*, qu'ils quittent le territoire éburon, je promets de ne pas inquiéter leur retraite. »

Ce discours provoqua, entre les deux lieutenants de César, une contestation des plus vives. Cotta repoussait de toutes ses forces cette idée d'évacuation ; Sabinus, trop confiant, fit décider par le conseil des officiers qu'on irait rejoindre Q. Cicéron, frère de l'illustre orateur, autre lieutenant de César, qui campait chez les *Nerviens* (Hainaut), dans une très forte place.

A la pointe du jour, sur l'ordre de Sabinus, les légions romaines quittent ce fort inexpugnable. Dix mille hommes s'engagent dans un défilé de 2,500 mètres, traversant le vallon de Lawaige, au fond duquel coule un ruisseau nommé le Geer. Ambiorix resta attentif toute la nuit pour voir ce qui se passait chez les Romains, et, ayant jugé par le bruit et le grand mouvement qu'on se préparait à partir, il donna l'ordre de se partager en deux corps, qu'il fit placer à mille mètres autour du vallon.

Lorsque Sabinus se vit cerné de toutes parts, quand il vit que les crêtes du défilé étaient garnies de guerriers gaulois, que l'avant-garde était tenue en échec et que la retraite était coupée, il se troubla. Mais Cotta ne se déconcerta pas d'un événement qu'il avait prévu, et, se multipliant, il eut bientôt organisé la résistance. Le premier choc des Éburons fut terrible ; cependant les Romains, formés en cercle, en firent un carnage épouvantable.

Dans cette bataille, Ambiorix se conduisit en habile général : « Enfants, cria-t-il à ses soldats, les bagages sont à nous, c'est le fruit de la victoire ; ne songeons qu'à l'achever. » Il fut obéi, et les Gaulois se précipitèrent sur les Romains, qui avaient beaucoup de peine à se défendre. Mais lorsque les Romains pouvaient les joindre et les serrer de près, ils avaient le dessus à leur tour. Ambiorix comprit qu'il ne parviendrait pas à rom-

pre ces lignes serrées. Il changea aussitôt de tactique, et ordonna de ne combattre l'ennemi que dans sa retraite. « Cet ordre fut fidèlement exécuté, nous dit César : lorsqu'une cohorte sortait du cercle pour charger les Gaulois, ceux-ci se retiraient en diligence ». Cotta court de rang en rang pour animer ses soldats, lorsque un coup de fronde qu'il reçoit en plein visage le blesse mortellement.

Ambiorix, ivre de sa victoire, appelle à la révolte toutes les tribus voisines, et, à la tête de 50,000 hommes, il vint mettre le siège devant le camp retranché de Cicéron. César, qui était tranquille à Amiens, ignorait ces événements : toutes les députés de Cicéron avaient été interceptées, tous ses envoyés saisis au passage et massacrés ; il n'y eut qu'un esclave de Verdicon, chef des Nerviens, dévoué à Rome, qui réussit à traverser le camp d'Ambiorix, et apporta à César ces désastreuses nouvelles.

La fureur du proconsul fut terrible ; il jura de ne couper ses cheveux et sa barbe que ses soldats ne soient vengés ; il part aussitôt et arrive à Hainaut quarante-huit heures après.

Ambiorix fut poursuivi pendant trois ans, sans relâche et sans merci ; mais ce chef audacieux, harcelant les Romains à la tête d'un escadron dévoué, put toujours leur échapper. De rage, César se vengea sur les Éburons : il saccagea le pays et brûla tous leurs villages.

On vit plus tard Ambiorix, lors du siège de Gergovie, commandant à côté de Vercingétorix. On ignore s'il mourut sur le champ de bataille.

Les Belges, qui aiment à consacrer les souvenirs héroïques de la Gaule, ont érigé, sur la place de l'Hôtel-de-Ville de Tongres, il y a quelques années, la statue d'Ambiorix.

VICTOR CHABERT.

HISTOIRE

DE LA CONQUÊTE DU MEXIQUE

D'après D. Antonio de Solis.

CHAPITRE XVIII

Parmi les prisonniers qui comparurent devant Cortès, il se trouvait deux caciques, dont l'attitude était fort

piteuse, talonnés qu'ils étaient par la crainte de retrouver chez leurs vainqueurs la barbarie dont ils faisaient preuve eux-mêmes à l'égard de leurs prisonniers, quand ils en avaient l'occasion.

Le commandant en chef les reçut, au contraire, avec une grande affectation de douceur et d'urbanité ; il les mit presque immédiatement en liberté, leur fit quelques cadeaux, et leur dit en les congédiant :

— Je sais vaincre et pardonner !
On sait à quel sentiment il faut attribuer cette apparente magnanimité de Hernan Cortès, mais on ne peut nier la sagesse de sa politique et on est forcé de douter que tout autre à sa place eût pu mener à son terme une entreprise aussi audacieuse que celle qu'il avait assumée : un homme de guerre qui consent à reconnaître qu'il est des cas où l'emploi des armes est inutile, même dangereux, eût-on toutes les supériorités ; est un phénomène aussi rare qu'un avocat qui sait combattre avec une autre arme que sa langue de vipère.

Cette attitude d'un vainqueur tout-puissant fit une telle impression sur les prisonniers et sur ceux à qui ils rendirent compte de leur aventure, que, quelques heures à peine après l'audience, Cortès recevait toute une députation d'Indiens chargés de provisions : maïs, volaille et victuailles de toute espèce, ainsi que de propositions de paix, au nom du principal cacique de Tabasco.

Toutefois, Aguilar ayant reconnu que les ambassadeurs du cacique principal, contrairement à l'usage, étaient des hommes appartenant aux classes obscures, Cortès refusa de les recevoir, et déclara qu'il n'écouterait que des propositions faites avec toute la solennité accoutumée. Il les chargea seulement d'un message pour le cacique, où il était dit :

« Si tu veux la paix, tu dois la solliciter par l'intermédiaire des personnages les plus élevés et vêtus avec distinction. »

Dès le lendemain, paraissaient au quartier général trente personnages ornés de plumes, de pendants d'oreilles et autres marques de distinction, appartenant aux premières familles de la province, et suivis de porteurs chargés de présents considérables.

Admis devant Cortès, entouré de tous ses capitaines et affectant beaucoup de gravité et de hauteur, ils se présentèrent humbles et respectueux, et lui brûlèrent sous le nez une odeur odoriférante, manifestation à laquelle ils ne se livraient que dans des occasions tout à fait exceptionnelles.

Ces préliminaires achevés, les ambassadeurs exposèrent l'objet de leur mission ; Cortès répondit en se plaignant amèrement de la réception qui lui avait été faite, fit valoir la générosité inappréciable de son pardon, accorda la paix et renvoya les plénipotentiaires enchantés de leur succès et des cadeaux qu'ils avaient reçus, composés principalement de verroterie sans valeur, mais non pour eux.

Le cacique vint ensuite, escorté de ses officiers, rendre visite à Cortès, à qui il apportait des robes de coton, des plumes aux couleurs brillantes et variées, des pièces d'or de titre assez faible. L'entrevue se passa en échanges interminables de compliments et de protestations d'amitié ; tandis que, de leur côté, les capitaines de Cortès faisaient à ceux du cacique une réception analogue.

Les nouveaux amis se séparèrent enfin, avec promesse de se revoir sous peu. En attendant, le cacique fit réintégrer Tabasco par ses administrés. Le surlendemain, ce magistrat revenait avec le même cortège, augmenté de vingt jeunes femmes indiennes parées suivant la coutume du pays dont il fit hommage à Cortès « pour préparer ses repas dans le cours de son voyage. » Il lui assura que ces femmes étaient fort adroites pour les préparations culinaires, et en particulier pour préparer la farine de maïs et en fabriquer du pain.

Le maïs, broyé entre deux pierres, était ensuite mis en pâte sans adjonction de levain ; puis cette pâte était introduite dans des moules d'argile où s'opérait sa cuisson. Tel était le pain, excellent du reste, dont les Indiens faisaient usage.

Parmi les femmes qui lui étaient ainsi présentées, et qu'il accepta, il y en avait une très jolie, que Cortès s'attacha plus étroitement, et qui, plus tard, fut baptisée sous le nom de Marina. Elle fut un des agents les plus utiles de cette conquête.

En prenant congé du cacique et de

son état-major, Cortès leur adressa la courte, mais caractéristique allocution que voici :

« — Je suis le ministre d'un puissant monarque ; mon intention étant de vous rendre heureux, je veux vous placer sous l'obéissance de mon prince, vous soumettre à la véritable religion et vous arracher aux horreurs de l'idolâtrie. »

Les Indiens se montrèrent enchantés de l'occasion, et se déclarèrent tout prêts à obéir à un souverain qui avait de si héroïques sujets, mais quant aux « horreurs de l'idolâtrie, » ils eurent soin de s'abstenir d'en parler. Le fait d'avoir été vaincu par un si petit nombre de soldats avait bien fait naître dans leur esprit le doute de savoir si les Espagnols n'étaient pas protégés par une divinité plus puissante que la leur, mais ils ne pouvaient se résoudre à manifester un pareil sentiment.

Les pilotes, craignant le mauvais temps, insistèrent pour le départ ; de sorte que Cortès, tout en regrettant de n'avoir pu convertir les Indiens, se vit forcé de songer à poursuivre sa route. On touchait à la fin de la semaine des Rameaux : il indiqua le dimanche pour l'embarquement, et ordonna de célébrer cette fête suivant les rites de l'Église catholique.

Les charpentiers élevèrent dans le camp un autel en forme de chapelle couverte de branchages, édifice rustique, qui devint le second temple de la Nouvelle Espagne. Les Indiens montrant envers les Espagnols les dispositions les plus bienveillantes, les missionnaires qui accompagnaient l'expédition, Barthélemi de Olmedo et Jean Diaz, en profitèrent pour tâcher de les convertir à la religion du Christ ; mais ils ne purent réussir, échec que l'auteur espagnol attribue au défaut d'intelligence de ces idolâtres, qui ne comprenaient rien,

malgré leur bonne volonté, aux exhortations des deux missionnaires.

Le dimanche matin, un grand nombre d'Indiens assistèrent à la célébration de la fête des chrétiens, et Aguilar rapporte que leur émotion fut si vive, qu'ils répétaient à haute voix : « Grand doit être ce Dieu, pour



TOULOUSE. — STATUE DE CÉCILENE ISABRE appartenant à l'Académie des Jeux floraux. (Page 454, col 3.)

que des hommes aussi extraordinaires lui soient soumis ! »

La messe terminée, Cortès prit congé du cacique, après un nouvel échange de protestations amicales et d'un grand désir de la paix.

A suivre.

TERMINOLOGIE MUSICALE

JOUER

Jouer signifie par extension tirer des sons d'un instrument quelconque.

Cette définition qui, en substance, est celle de l'Académie, de Besche-

relle, de Larousse et autres autorités, a depuis longtemps soulevé des discussions philologiques qui ne sont pas encore éteintes. Des grammairiens méticuleux voulaient que l'on consacrat à chaque instrument un verbe indiquant exactement l'action de l'instrumentiste ; ainsi il fallait dire : *pincer de la guitare, toucher le piano, donner du cor, sonner de la trompette, blouser les timbales, battre le tambour, etc.* Mais alors, pourquoi *jouer du violon, du basson*, et non pas *frotter le violon, souffler dans le basson*. Ces locutions, empreintes d'une affecterie de langage qui ne convient pas à notre temps, ont disparu pour faire place au mot générique *jouer*.

Cependant l'on ne dira pas : « *l'orgue ou le piano est joué* » ; mais bien : « *l'orgue ou le piano est tenu* ».

De même, comme le fait judicieusement remarquer Bescherelle, « il serait bon de conserver les termes exprimant certaines actions qui ne se rattachent pas à la pratique de la musique, et qui ont rapport à un autre objet. C'est ainsi que, dans le langage militaire, il convient souvent d'employer les mots *battre* et *sonner*, quand on parle du tambour et de la trompette, d'autant plus que

ces mots sont nécessaires à l'intelligence des formules *battre la charge, sonner la charge, etc.*, où ils servent à spécifier la nature de l'instrument employé, et donnent clairement à entendre que dans le premier cas, par exemple, il s'agit d'un signal donné par le tambour, et dans le second cas, d'un signal donné par la trompette.

H. ED. BAILLY.

La vraie fraternité s'établit entre les hommes par la charité, non par la foi religieuse.

(Renan.)

PROMENADES ARCHÉOLOGIQUES

EN FRANCE

TOULOUSE

I

Toulouse a été et sera probablement toujours la capitale intellectuelle et littéraire de tout le midi de la France. Elle a joué un grand rôle qui s'est peut-être affaibli, mais elle a gardé, par la culture des lettres et des arts, par son amour des plaisirs et son agitation commerciale, une influence qui rayonne dans toutes les directions jusqu'à la mer et aux Pyrénées.

Le nom de Toulouse éveille je ne sais quoi de gai, de riant, d'harmonieux : c'est, qu'en effet, Toulouse a conservé son caractère primitif et son aspect pittoresque. Ses maisons bâties en briques, ses toits de tuile, ses ornements qui miroitent au soleil ont toujours été les mêmes. Le costume national des Toulousaines, je parle de la classe pauvre, n'a pas changé, et Toulouse, avec ses rues étroites et tortueuses, ses madones habillées comme des poupées au coin des rues, ses sérénades au crépuscule dans la nature endormie, nous apparaît comme au moyen âge.

A la vérité, de grandes rues ont été percées, des boulevards superbes ont été faits, mais pas en assez grand nombre pour changer Toulouse.

Toulouse, l'ancienne Tolosa, était la capitale des Volces Tectosages, qui la fondèrent sans doute. On raconte qu'en 280 avant Jésus-Christ, ils partirent pour la plupart avec quelques tribus gauloises, pour piller la Grèce, et que ceux qui en revinrent rapportèrent les dépouilles d'un grand nombre de temples, qu'ils jetèrent dans un grand lac dont le Capitole actuel occuperait l'emplacement.

De longues années s'étaient écoulées, quand Toulouse s'allia aux Romains, qu'elle trahit pour les Cimbres. Toulouse fut reprise par Cépion qui, après avoir fait dessécher le lac toulousain, s'appropriâ la dépouille des temples ; mais elle retomba bientôt au pouvoir des Cimbres. La défaite de Cépion, qui fut suivie pour lui de mille infortunes, fut regardée comme une punition du ciel ; de là l'expression : *habet aurum tolosanum* (il a de

l'or de Toulouse), pour indiquer une richesse qui porte malheur.

Saint-Saturnin fut le premier évêque de Toulouse. On la voit ensuite successivement, en 419, la capitale des Wisigoths, qui s'étendaient sur l'Espagne, et la capitale du comté de Toulouse jusqu'en 1274, époque de sa réunion à la couronne de France. Elle devint alors la capitale de la province du Languedoc, jusqu'à la division de la France en départements.

Toulouse eut, pendant le moyen âge, ses institutions municipales et ses magistrats particuliers, tradition de l'ancienne Rome ; ce qui a fait dire à M. Augustin Thierry qu'un grand souffle de droit romain respirait dans ses coutumes.

Les capitouls étaient les magistrats municipaux de Toulouse ; ils tiraient leur nom du Capitole, ou hôtel de ville, dans lequel ils se réunissaient. Ces noms suffiraient seuls pour prouver que la commune de Toulouse remontait aux municipes romains, mais un autre usage, le droit d'image, l'atteste aussi beaucoup, car le *ius imaginium* était une des prérogatives du patriciat romain. Ce droit d'image permettait aux capitouls, à la sortie de leurs fonctions, de placer leur portrait au Capitole.

Les capitouls étaient fort estimés, comme le prouve l'adage toulousain suivant :

Cil de noblesse a grand titoul
Qui de Toulouse est capitoul.

En 1216, l'Espagnol saint Dominique établit à Toulouse l'ordre des dominicains, qui éclipsa alors tous les autres. Les dominicains furent alors considérés comme les gardiens les plus vigilants de la foi catholique, et on leur confia le tribunal de l'inquisition, qui fut d'abord établi dans cette ville en 1229.

Le meurtre de Pierre de Castelnau, légat du pape, décida la croisade des habitants du Nord contre les Albigeois et Raymond VI, comte de Toulouse, l'auteur présumé du crime. Cette guerre, qui dura quinze années, causa le plus grand tort au midi de la France, car on cachait, sous le voile de la religion, les actes les plus horribles.

En 1213 il se livra, près de Muret, une des plus importantes batailles de l'histoire, car elle établit définitive-

ment la suprématie du nord de la France sur le midi, de Paris sur Toulouse, de la langue d'oïl sur la langue d'oc.

Les Toulousains furent donc vaincus et laissèrent entrer dans Toulouse Simon de Montfort ; mais, en 1218, ils se révoltèrent en faveur de leur chef national, et Simon se préparait à les réduire, quand il fut atteint par une pierre que venait de lancer une femme. Il expira bientôt.

Son fils Amaury ne put se maintenir comme comte de Toulouse, et la guerre ne finit définitivement que par le traité de Paris.

Philippe le Bel y établit un parlement en 1302, et Charles le Bel, en 1323, sanctionna la fondation à Toulouse de la célèbre académie des Jeux floraux, qu'on appelait alors le *Collège de la Gaie science*. L'académie des Jeux floraux ne put relever complètement l'élégante et originale poésie des troubadours, à laquelle la guerre des Albigeois avait donné le coup mortel, mais elle en ralentit la ruine.

Vers 1500, une noble dame toulousaine, Clémence Isaure, célèbre autant par sa beauté que par son esprit, institua des prix pour encourager la gaie science : l'amarante d'or pour l'ode, la violette d'argent pour une pièce de vers alexandrins, l'églantine d'argent pour un morceau en prose, le souci d'argent pour une élogie ou idylle. Ce ne fut que plus tard que le lys d'argent fut ajouté pour une hymne à la Vierge.

Cette académie, l'institution littéraire la plus ancienne de l'Europe, a subsisté jusqu'à nos jours, sauf une légère interruption pendant la Révolution. Ses prix sont distribués chaque année, le 3 mai, en séance publique, dite la *Fête des fleurs*.

Les guerres de religion causèrent presque d'aussi grands maux à Toulouse, que la croisade des Albigeois, mais ils eurent moins de retentissement. Nous nous arrêterons là, car depuis ce temps, l'histoire de Toulouse entre dans l'histoire contemporaine.

II

Le capitole ou hôtel de ville est le premier monument de Toulouse par les souvenirs qui s'y rattachent. Il se compose de plusieurs bâtiments an-

ciens; la façade seule est relativement moderne: c'est un placage de xviii^e siècle; elle est d'ordre ionique et enrichie de colonnes en marbre rouge de Carrare. Pour que personne ne doute de son antiquité, on y inscrivit, comme le remarque judicieusement Taine, le mot « *Capitolium* ».

On admire dans le Capitole de magnifiques salles, entre autres, la salle des Illustres, qui renferme les bustes des capitouls et des hommes célèbres nés à Toulouse: on en compte plus de cent soixante. La salle contiguë est la salle de Clémence Isaure, où l'académie des Jeux floraux tient ses séances; dans la salle des Armoires de fer, on montre le glaive qui servit à décapiter le duc de Montmorency, dans la première cour du Capitole.

On vient de démolir un cachot presque souterrain, dans lequel cet illustre prisonnier aurait été enfermé.

Derrière ces bâtiments, se trouve un édifice massif dans lequel étaient renfermées autrefois les archives de Ville: on le restaure en ce moment, et on l'a fait communiquer avec un donjon tout à fait moderne. Près des archives, se trouvent les ruines de l'ancienne académie, et un puits antique très profond.

La cathédrale Saint-Étienne, classée dans les monuments historiques, est formée par la réunion de deux églises inachevées qui, terminées, formeraient chacune un beau monument. La façade a été construite à différentes époques: c'est ainsi que le portail est du xv^e siècle, la rose du xiii^e, la tour du xvi^e. La nef est très remarquable par sa grandeur et la hardiesse de ses voûtes.

C'est à cette église que se rattache un souvenir du moyen âge. « Vers l'an 1027, dit Pierre de Marca, la pratique était à Toulouse de souffleter publiquement un juif le jour de Pâques, dans l'église Saint-Etienne. Hugues, chapelain d'Aimery, vicomte de Rochecouart, étant à Toulouse à la suite de son maître, bailla le soufflet au juif avec une telle force, qu'il lui écrasa la tête, et lui fit tomber la cervelle et les yeux, ainsi qu'a observé Adhémar dans sa chronique. »

L'église Saint-Saturnin, vulgairement appelée Saint-Sernin, classée aussi dans les monuments historiques, est le plus bel édifice roman qui

existe. Elle a cinq nefs, et au centre de la croix, se dresse un joli clocher que surmonte une flèche du xiii^e siècle. La porte principale a été bâtie au xvi^e siècle par le célèbre architecte toulousain Nicolas Bachelier, à qui sont dus les plus beaux hôtels de Toulouse.

A l'intérieur, on remarque un grand christ du xi^e siècle, et surtout la crypte connue dans le monde entier par les reliques qu'elle renferme, et qui furent apportées en partie de Terre Sainte, par les comtes de Toulouse, dont on voit les tombeaux, assez mutilés il est vrai, à l'extérieur de l'église. Ces reliques peuvent seules rivaliser avec celles que possède le munster d'Aix-la-Chapelle.

Les autres anciennes églises de Toulouse sont: l'église du Taur, l'église de la Dalbade, qui appartient à l'ordre des chevaliers de Malte, et celle de la Daurade; où, suivant la tradition, Clémence Isaure aurait été ensevelie.

Le lycée, qui est un ancien collège de jésuites, comprend dans ses dépendances d'anciens monuments: en première ligne, l'église des jacobins, servant aujourd'hui de chapelle, qui fut bâtie au xiii^e siècle, et à côté de laquelle on distingue les ruines d'un cloître et d'un réfectoire; il comprend aussi l'hôtel Bernuy, dont la cour est un charmant modèle de la Renaissance. Le musée est installé dans l'ancien couvent des Augustins. On y remarque une grande tour et deux cloîtres, l'un gothique et l'autre, plus petit, de la Renaissance.

Voici comment Taine a raconté les impressions de sa visite au petit cloître: « Au-dessous du musée est une cour carrée fermée par une galerie de minces colonnettes, qui, vers le haut, se courbent et se découpent en trèfles et font une bordure d'arcades. On a réuni sous cette galerie toutes les antiquités du pays: Fragments de statues romaines, bustes sévères d'empereurs, vierges ascétiques du moyen âge, bas-reliefs d'églises et de temples, chevaliers de pierre couchés tout armés sur leur cercueil. La cour était déserte et silencieuse; de grands arbres élancés, des arbrisseaux touffus brillaient du plus beau vert; un soleil éclatant tombait sur les tuiles rouges de la galerie; une vieille fon-

taine, chargée de colonnettes et de têtes d'animaux, murmurait près d'un banc de marbre veiné de rose; on voyait une statue de jeune homme entre les branches; des tiges de houblon vert montaient autour des colonnes brisées. Ce mélange d'objets champêtres et d'objets d'art, ces débris de deux civilisations mortes et cette jeunesse des plantes fleuries, ces rayons joyeux sur les vieilles tuiles, rassemblaient dans leurs contrastes tout ce que j'avais vu depuis deux mois. »

Le musée est surtout riche en tableaux. Les principaux sont, parmi les anciens: un *Martyre de Saint-André*, par le Caravage, un Murillo représentant *Saint-Diego et ses religieux*, une *Cérémonie de l'ordre du Saint-Esprit*, par Philippe de Champaigne, un *Christ crucifié* de Rubens, une *Tête de femme* qui, si elle n'est pas de Raphaël, est d'un de ses élèves. Le plus beau tableau moderne est la *Soif de l'or*, de Couture.

La bibliothèque de Toulouse est riche de 60,000 volumes. Elle possède beaucoup de manuscrits précieux; entre autres: l'Évangélaire de Godescale, qui est de 782, et conforme aux textes revisés par Charlemagne. Seul, il peut être comparé à la Bible que Charles le Chauve donna aux moines de Saint-Martin de Tours, et qui est à la Bibliothèque nationale de Paris.

Toulouse renferme de beaux hôtels de la Renaissance, tels que ceux d'Assézat, de Feyres, et la Maison de Pierre, ainsi nommée de sa façade, ajoutée après coup en 1612, et qui est complètement en pierres de taille.

On rencontre, en quelques points de la ville les traces des anciennes fortifications: la tour la mieux conservée se trouve englobée dans une maison de la place Lafayeto.

On distingue encore, sur la route de Blagnac, les restes informes d'un amphithéâtre romain.

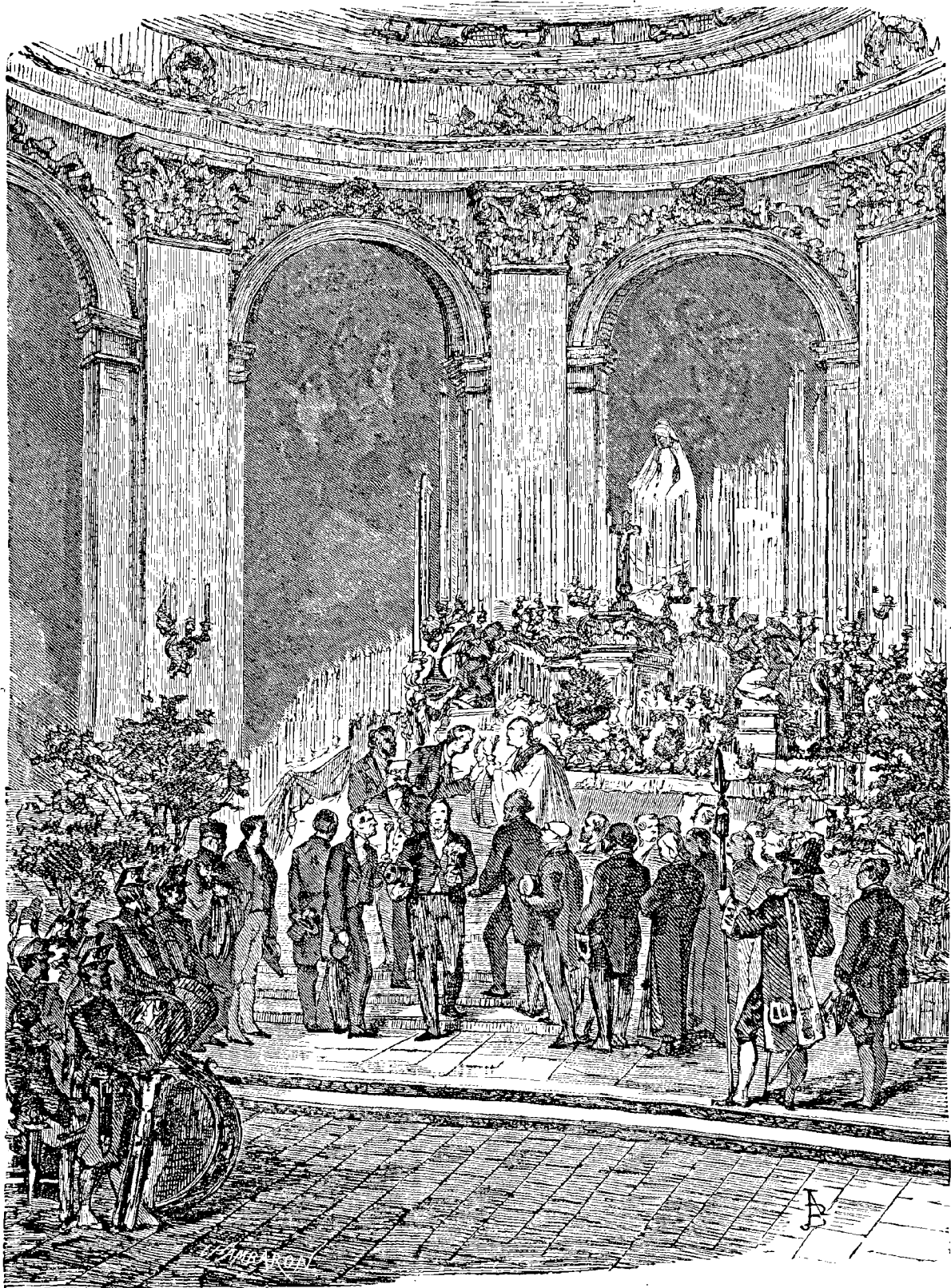
J. Y.

MŒURS ET COUTUMES

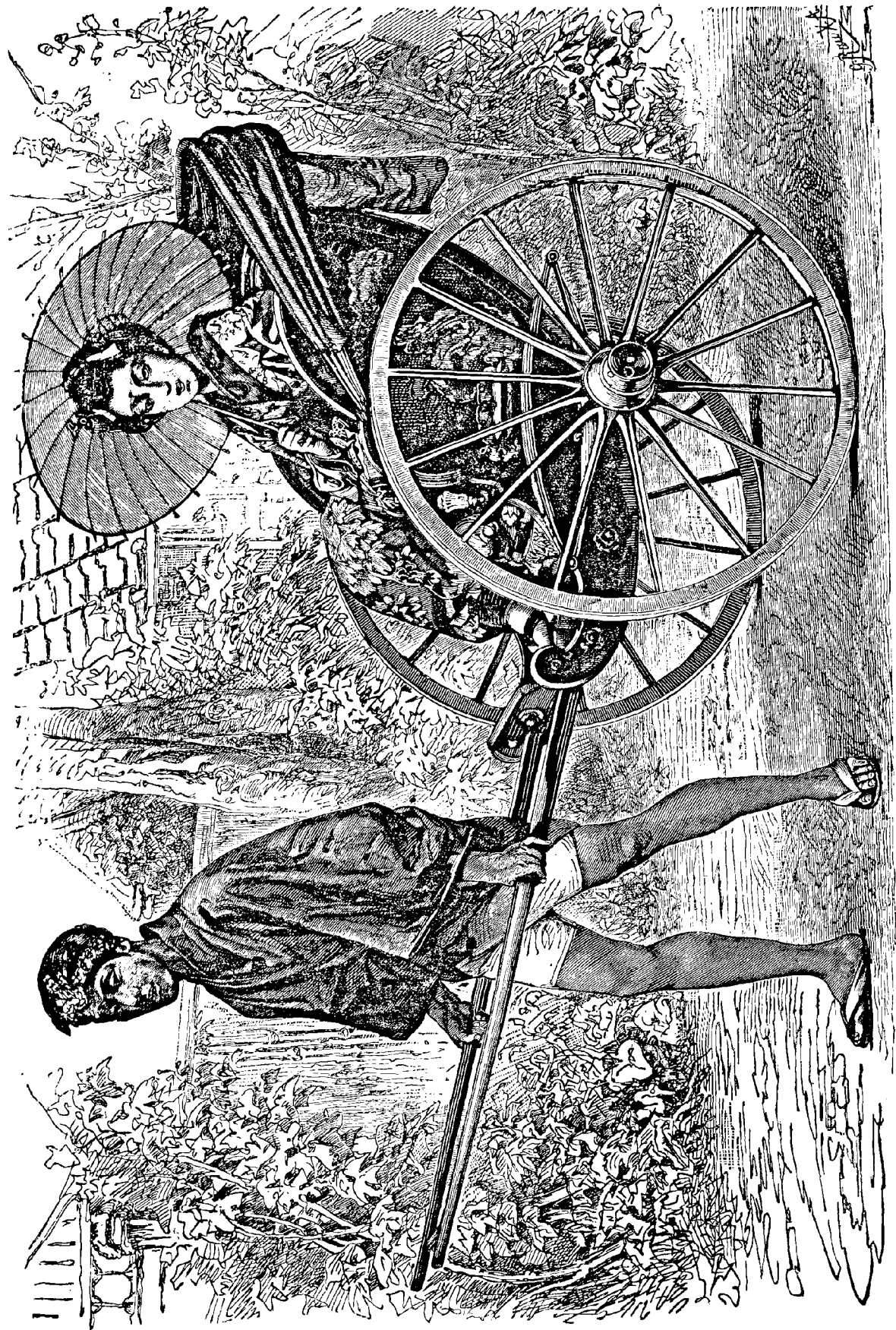
LES VOITURES AU JAPON

Le 1^{er} mars, Tokio (ci-devant Yédo), capitale de l'empire Japonais, ouvrait solennellement les portes de son exposition nationale. Cette cérémonie a

ENSEIGNEMENT POPULAIRE



TOULOUSE. — REMISE DES FLEURS AUX LAURÉATS DES JEUX FLORAUX, DANS L'ÉGLISE DE LA DAURADE (Page 454, col. 3.)



été, paraît-il, une copie suffisamment réussie de ce qui se passe en pareille occasion dans nos grandes cités occidentales; le vieux costume japonais y était noyé dans les flots d'habits noirs à l'euro-péenne surmontés de l'élégant couvre-chef en tuyau de poêle dont le succès va croissant dans cet heureux pays. Après le discours d'ouverture, prononcé par le souverain et suivi de l'allocution présidentielle obligée, visite du cortège dans les galeries de l'exposition, etc., etc.; en un mot, tout le trantran ordinaire à l'euro-péenne.

Cette exposition des produits nationaux, préparée de longue main, était loin d'être prête le jour de l'ouverture, tant on tient là-bas à tout faire à l'euro-péenne, et il y avait encore bien des caisses non déballées de soies, laques, porcelaines, étoffes, thés, machines, meubles, etc. Mais les choses se sont passées à la satisfaction générale. Les dispositions des bâtiments, éclairés au gaz, l'organisation des services, notamment des bureaux de la poste et du télégraphe, indiquent, il faut le reconnaître, un grand souci des intérêts et du confort des visiteurs.

Il manque pourtant toujours quelque chose à la complète satisfaction du visiteur européen de Tokio. (Il est vrai que cette exposition ne le regarde pas). Ce quelque chose, c'est un service public de voitures... à l'euro-péenne.

Ce n'est pas qu'il manque de voitures, même publiques, à Tokio, comme on le répète assez volontiers; pour preuve, nous allons donner la statistique des voitures et des chevaux actuellement employés dans cette capitale; mais ce ne sont pas des voitures à l'euro-péenne, et cela jure avec l'habit noir et le tuyau de poêle, en dépit qu'on en ait.

La grande majorité des voitures ou *ginrikisha* de Tokio, d'abord, sont traînées par des hommes, qui courent du reste avec une incroyable rapidité quand besoin est; très peu sont attelées de chevaux. Le service laisse peu à désirer sous le rapport de la régularité, et en ce qui concerne les voitures publiques, des relais sont établis sur certains points déterminés, où l'on change de chevaux..., c'est-à-dire d'hommes, avec une telle prompti-

tude et si peu d'embaras (les har-nais n'offrant aucune complication) que le voyageur n'a pas le temps de s'en apercevoir.

Maintenant voici la statistique promise.

Ginrikisha privées: à quatre roues	5
A trois roues	44
A deux roues	100
Ginrikisha publiques à trois roues	6,600
Ginrikisha publiques à deux roues	12,500
Total	19,249

Voitures attelées de chevaux	102
Chaises à porteur	100
Chevaux	1,450

Telle est la statistique exacte des moyens de locomotion et de transport en usage à Tokio en ce temps de progrès; sans parler, bien entendu, du chemin de fer, ni des bateaux, jonques, barques de plaisance, etc. Seulement, l'exposition a pu nécessiter quelque extra dont nous n'ayons pas été averti.

CANTEMARCHE.

COURS D'HISTOIRE UNIVERSELLE

XIV

LES GRECS EN ASIE ET EN ÉGYPTE

Sommaire :

Successieurs de Xerxès. — Artaxerxès Longue-main (465-424); Xerxès II, assassiné par Sogdien (424); Darius II, Nothos ou le Bâtard (423-405); Artaxerxès II, Mnémon (405-361).

Les Grecs en Asie. — Cyrus le Jeune, gouverneur de l'Asie Mineure; Secours donnés par 13,000 Grecs à Cyrus contre son frère Artaxerxès, roi de Perse; Bataille de Cunaxe; mort de Cyrus; Retraite des Dix-Mille; Xénophon, ses ouvrages; Attaques contre le roi de Perse par le roi de Sparte; Agésilas.

Les Grecs en Égypte. — Mouvements en Égypte.

A Xerxès avaient succédé Artaxerxès Longue-Main (465-424), Xerxès II bientôt assassiné par Sogdien, qui lui succède (424), Darius II, surnommé Nothos ou le Bâtard (423-405), et Artaxerxès II, surnommé Mnémon, à cause de sa prodigieuse mémoire.

Celui-ci donna le gouvernement de l'Asie Mineure à son jeune frère Cyrus, lequel, né après l'avènement de Darius au trône, prétendait avoir des droits supérieurs à son frère. Pour les faire valoir, il prit à sa solde treize

mille mercenaires grecs, et pénétra jusques auprès de Babylone, où il livra la bataille de Cunaxe, dans laquelle il fut tué (401). Les Grecs seuls, du côté de ce prince, avaient combattu avec valeur et discipline; enveloppés d'ennemis, dans un pays désolé et épuisé de vivres, ayant à lutter contre les obstacles de la nature aussi bien que contre les armées perses, ils commencèrent une retraite restée à jamais célèbre sous le nom de *Retraite des Dix-mille* (400-399).

Les Grecs conclurent d'abord un traité avec les Perses, qui s'engageaient à leur fournir des vivres et des guides, à condition qu'ils cesseraient toute espèce d'hostilités. Mais le satrape Tissapherne, qui avait conclu le traité, montra la plus odieuse perfidie. Il attira à une entrevue Cléarque et plusieurs des chefs de l'armée grecque, les fit arrêter et conduire à Artaxerxès, qui les livra au supplice. Xénophon devint alors le véritable chef de l'expédition, dont il a laissé un récit aussi fidèle qu'intéressant sous le titre d'*Anabase*.

Après avoir raffermi par ses exhortations le courage des troupes, il franchit le Zab ou Zabatès, affluent du Tigre, et se dirigea vers les régions septentrionales qui forment le plateau d'Arménie. Ces contrées sauvages, hérissées de rochers qu'occupaient les Carduques, leur présentèrent les plus grandes difficultés. Il fallut gravir péniblement les montagnes, se frayer un passage à travers des hordes belliqueuses, résister à des attaques perpétuelles, traverser à leurs sources le Tigre et l'Euphrate, braver des avalanches de neige qui enveloppaient et glaçaient les soldats; un grand nombre succombèrent à ces fatigues.

Lorsqu'enfin les *Dix-mille* arrivèrent au sommet du mont Téchès, d'où ils découvraient au loin la mer, ils s'abandonnèrent à la joie la plus vive, élevèrent un trophée avec des pierres et des armes brisées, et commencèrent à descendre le versant septentrional du plateau arménien. Ils arrivèrent enfin à Trébizonde, colonie grecque située sur les bords de la mer Noire. De là ils se rendirent par terre à Cérasonte et à Cotyora. Cette dernière ville, colonie de Sinope, leur fournit des vaisseaux sur lesquels ils traversèrent une partie du Pont-Euxin, et

débarquèrent à Héraclée-Pontique. Ils se divisèrent alors.

Les uns suivirent la route de terre; d'autres allèrent par mer à Chryso-polis. Là, Senthès, prince de Salmy-desse, en Thrace, les prit à sa solde. Mal payés par Seuthès, les Grecs écou-tèrent les propositions du général spar-tiate Thimbron, qui faisait à cette époque la guerre aux Perses en Asie-Mineure; ils se rendirent à Lamp-saque; puis, traversant la Troade, ils arrivèrent à Parthénium, terme de la *Retraite des Dix-mille*.

L'expédition avait duré quinze mois, et les Grecs avaient parcouru, au milieu des plus grands obstacles, 1,150 parasanges.

La parasange, mesure itinéraire de la Perse, vaut 5 kilomètres 5 mètres 12 centimètres.

Comparée aux mesures grecques, la parasange vaut environ 30 stades. Le stade grec, comparé aux lieues communes de France, vaut 94 toises 1/2; notre lieue valant 2,500 toises; la toise valant 1 m. 949 c. et quelque chose.

En nous étendant si longuement sur cette retraite des *Dix-mille*, nous voulions rendre hommage au chef de cette retraite, à l'Athénien Xénophon, qui est plus illustre encore par ses écrits. On a de lui la *Cyropédie*, ou *Éducation de Cyrus*, ouvrage qu'il composa surtout pour l'éducation d'Evagoras, roi de Chypre, et qui res-semble plus à un roman histo-rique qu'à une histoire; l'*Anabase*, ou *Retraite des Dix-mille*; les *Hel-léniques*, ou *Histoire de la Grèce* depuis 411 jusqu'en 362; l'*Éloge d'Agé-silas*; des études sur les *Républiques de Sparte et d'Athènes*; l'*Apologie de Socrate*; les *Actions ou paroles mémorables* de ce philosophe; un traité d'*Économie do-mestique ou rurale*; des traités de la *Chasse*, de l'*Équitation*, du *Commandement de la cavalerie*; le *Banquet philoso-phi que*; un dialogue intitulé *Hiéron*, sur les inconvénients de la puissance.

Xénophon mérite surtout des éloges pour la clarté et la simplicité de sa narration et de son style; les faits s'enchaînent naturellement dans ses écrits et sont présentés avec intérêt, sans prolixité et sans sécheresse. Les Grecs avaient nommé Xénophon l'*Abeille de l'Attique*, pour caractériser la douce harmonie de son langage.

Reprenons notre récit :

La retraite fameuse des Dix-mille révélait la faiblesse du grand empire. Aussi, dès l'année 396, Agésilas, roi de Sparte, s'en proposait il la con-quête. Vainqueur des satrapes de l'Asie-Mineure, qu'il avait battus ou soumis, allié des Égyptiens encore une fois révoltés, et disposant des forces de plusieurs rois barbares, il allait faire, soixante ans plus tôt, l'expé-dition d'Alexandre, si les Perses n'avaient trouvé moyen de susciter à Sparte une guerre au sein même de la Grèce.

L'Égypte avait toujours été pour la Perse une province indocile. Durant les guerres médiques, elle s'était sou-levée, et les Athéniens avaient sou-tenu le roi Inaros contre Artaxerxès. Une nouvelle révolte, en 414, rétablit pour plus d'un demi siècle le trône des Pharaons. Les Grecs la soutinrent encore. Agésilas fit même en Égypte sa dernière expédition.

Ce pays ne reentra qu'en 354 sous la domination persique.

Ces fréquentes relations de l'Égypte avec la Grèce en facilitèrent la con-quête à Alexandre.

ARTHUR MONNANTEUIL.

(A suivre).

COURS PRATIQUE

DE LANGUE ANGLAISE

Méthode Robertson

DIX-HUITIÈME LEÇON.

Première Division. — Pratique.

LECTURE

2300 3
Lesson the eighteenth.

« God grant a long life to sultan Mahmoud!
Whilst he reigns over us, we shall never
want ruined villages! » « You are right, »
quothe the father of the son; « but we were
indifferent to your daughter's fortune, for,
though our family is not so rich as yours,
still one may value one's self on one's
possessions. »

TRADUCTION LITTÉRALE

Lesson the eighteenth.

Dix-huitième

« God grant a long life to sultan Mahmoud!
Dieu accorde longue vie
Whilst he reigns over us, we shall never
Pendant que règne par-dessus
want ruined villages! » « You are right, »
manquerons riche la vôtre
quothe the father of the son; « but we were
dit étions
indifferent to your daughter's fortune; for,
indifférents fortune
though our family is not so rich as yours.
fam. le riche la vôtre
still one may value one's self on one's
cepe dant estimer soi-même ses
possessions. »
possessions

TRADUCTION FRANÇAISE

« Dieu accorde une longue vie au sultan Mahmoud! Tant qu'il regnera sur nous, nous ne manquerons jamais de villages ruines! » « Vous avez raison, » dit le père du fils; « mais nous étions indifférents à la fortune de votre fille; car, bien que notre famille ne soit pas aussi riche que la vôtre cependant on peut être fier de ce que l'on possède, »

CONVERSATION

QUESTIONS	ANSWERS
What lesson is this?	It is the eighteenth lesson.
Who must grant a long life to sultan Mahmoud?	God.
Who must God grant to sultan Mahmoud?	A long life.
To whom must God grant a long life?	To sultan Mahmoud.
When will not the owls want ruined villages?	Whilst Mahmoud reigns over them.
What will they not want whilst he reigns over them?	Ruined villages.
Who will never want ruin d villages, whilst Mahmoud reigns?	The owls.
Who said, « You are right? »	The father of the son.
What did he father of the son say?	You are right.
To what were the father and the son indiffe- rent?	To the daughter's for- tune.
Who were indifferent o the daughter's for- tune?	The father and the son.
What difference was there between the fam- ily of the son and the family of the daughter?	The family of the son was not so rich as the family of the daugh- ter.
Who said, « One may value one's self upon one's possessions? »	The father of the son.

PHRASEOLOGIE.

A TRADUIRE EN FRANÇAIS

A TRADUIRE EN ANGLAIS

How are you, Sir?	Comment vous portez-vous, Monsieur?
I am not very well,	Je ne suis pas très-bien portant.
I am indisposed.	Je suis indisposé.
You must take some- thing.	Il faut prendre quelque chose.

Would you like to take something?	Voudriez-vous prendre quelque chose?
What can I give you?	Que puis-je vous donner?
What would you like to take?	Que voudriez-vous prendre?
Do you suffer much?	Souffrez-vous beaucoup?
No, I am very well now.	Non, je suis très bien maintenant.
I fear you are still indisposed.	Je crains que vous ne soyez encore indisposé.
No, you must forget what I have said.	Non, il faut oublier ce que j'ai dit.
I do not suffer at all.	Je ne souffre pas du tout.
How is your wife?	Comment se porte madame (votre femme)?
She is very well.	Elle se porte très-bien.
How is your brother?	Comment se porte monsieur votre frère?
How are your father and mother?	Comment se portent monsieur votre père et madame votre mère?
How are your children?	Comment se portent vos enfants?
And all your family?	Et toute votre famille?
They are all very well.	Ils se portent tous très-bien.
My compliments to your father, if you please.	Mes compliments à monsieur votre père, s'il vous plaît.
Tell him that I have not forgotten the kind reception he gave my brother.	Dites-lui que je n'ai pas oublié la bonne réception qu'il a faite à mon frère.
Tell him that I shall never forget his kindness to me.	Dites-lui que je n'oublierai jamais sa bonté pour moi.
My compliments to your son and daughter.	Mes compliments à votre fils et à votre fille.

Deuxième Division. — Analyse et Théorie.

PRONONCIATION.

Exemples.

Which — Each — Approach — Child —
Such — Much — Rich.

256. Le son régulier des lettres CH est *ch*.

Dans la plupart des mots tirés des langues anciennes, comme *monarch*, le *ch* se prononce *k*.

Exemples.

Duskish — Greenish — Rubbish — Should — Shall — Outshine — Bushes — She — Pshaw.

257. Les lettres SH se prononcent *ch*.

LEXICOLOGIE.

§ 1. — Partie interrogative.

De quoi le mot *eighteenth* est-il dérivé?

A quel temps et à quelle personne est le verbe *reigns*?

Quelle différence y a-t-il entre *us* et *we*?

A quel mode, à quel temps et à quelle personne est le verbe *is*?

§ 2. Partie explicative.

EIGHTEENTH venant de *eight*, on voit que le *t* de la terminaison *teen* a été supprimé, pour éviter le redoublement de la même lettre. Il en est de même pour la terminaison *ty*, dans le mot *eighty*, quatre-vingts.

GOD vient du saxon, sans changement d'orthographe. Ses principaux dérivés sont :

God-child, filleul, filleule.

God-daughter, filleule.

**God-father*, parrain.

God-like, divin.

**God-mother*, marraine.

God-send, bonne aubaine.

**God-son*, filleul.

Goddess, déesse.

Goddess-like, comme une déesse.

Godhead, divinité, nature divine.

Godless, athée, impie.

Godlessness, impiété.

Godling, dieu de second ordre.

Godly (adj.), pieux.

Godly et *Godtily*, pieusement.

Godliness, piété.

Godship, divinité.

To ungod, dépouiller du caractère divin.

Ungodly, impie.

Ungodtily, avec impiété.

Ungodliness, impiété.

GRANT vient du normand *granter*, promettre, accorder. Ses dérivés sont :

Grant (subst.), concession.

Grantable, qui peut être accordé.

Grantee, concessionnaire.

Grantor, concédant.

To regrant, accorder de nouveau.

Regrant, concession nouvelle.

Unganted, non accordé.

LONG vient du français. Ses dérivés sont :

Long (adv.), longuement ; longtemps.

Long-sufferance, clémence.

Long-suffring, longanimité.

Longeval, qui vit longtemps.

Longish, assez long, un peu long.

Longsome, long, ennuyeux.

Length, longueur.

To lengthen, allonger ; s'allonger.

Lengthening, prolongement, prolongation.

Lengthful, long.

Lengthwise, en long, en longueur.

Lengthy, un peu long.

Along, le long, le long de ; au long.

Overlong, trop long ; trop longtemps.

Oblong, oblong.

Oblongish, un peu oblong.

Oblongly, d'une forme oblongue.

Oblongness, forme oblongue.

To prolong, prolonger.

Prolonger, celui qui prolonge.

LIFE est un des dérivés du verbe *to live*, qu'on a vu dans la douzième leçon.

WHILST, qui s'écrit aussi WHILE, est dérivé du substantif *while*, temps, intervalle ou espace de temps, qui vient du saxon *hwile*, ayant la même signification. Ses principaux dérivés sont :

To while, passer (le temps), faire passer (le temps).

Whilom, jadis.

Awhile, un peu (de temps), un instant.

Mean-while, dans l'intervalle ; en attendant.

REIGNS est une forme (65) du verbe *to reign*, qui vient du français *régner*, et dont les dérivés sont :

Reign (subst.), règne.

Interregnum, interrègne.

258. OVER vient du saxon *ober* ou *ofer*. Selon Horne Tooke, c'est le comparatif de l'adjectif saxon *ufan*, haut. Cette préposition indique souvent la supériorité ; elle est voulue par les verbes qui expriment l'autorité ou la domination, comme *to reign*.

WANT vient du saxon *wanian*, défaillir, manquer. Ses dérivés sont :

Want (subst.), manque, défaut ; besoin.

Wantless, qui ne manque de rien ; riche.

Unwanted, inutile, dont on n'a pas besoin.

RIGHT est le radical de *rightly*, qu'on a vu dans la quatorzième leçon.

QUOTH vient du saxon *cwythan*. C'est un verbe défectif qui ne s'emploie qu'à la première et à la troisième personne du présent et du passé, et toujours suivi de son sujet, comme *quoth I*, dis-je ; *quoth he*, dit-il ; *quoth the father*, dit le père. Il est vieux et peu usité actuellement.

On a vu maintenant tous les verbes défectifs dans les phrases suivantes :

« *You SHALL give me an account* » — 6^e leçon.

« *I SHOULD not have seen them* » — 5^e leçon.

« *I promise you I WILL be indulgent* » — 10^e leçon.

« *Be it as thou WILT* » — 7^e leçon.

« *I WOULD fain know what they are saying* » — 6^e leçon.

« *We CAN only state* » — 3^e leçon.

« *A bird that COULD open his mouth* » — 2^e leçon.

« *I COULD give them* » — 16^e leçon.

« *Whatever you MAY say* » — 10^e leçon.

« *MIGHT he not lose thy favour?* » — 10^e leçon.

« *You MUST know — I MUST tell you* » — 11^e leçon.

« *UGHT not our subject to know?* » — 9^e leçon.

« *QUOTH the father of the son* » — 18^e leçon.

INDIFFERENT est dérivé du verbe *to differ*, différer, qui vient du français. Les autres dérivés de ce verbe étant semblables dans les deux langues, comme *difference*, *different*, *indifference*, ou bien se rattachant à des observations déjà faites, comme *differently* (37), *differential* (7), nous n'en donnerons pas la liste.

259. § 1 — Il y a en anglais 311 adjectifs et 85 substantifs terminés en *ent*. Il va sans dire que nous ne faisons pas entrer dans cette énumération les substantifs en *ment*, dont nous avons fait un article à part (245).

§ 2 — Parmi les substantifs il y en a 25 qui s'écrivent de même dans les deux langues, comme : *accent*, *accident*, *agent*, *clerk*, *talent*.

§ 3 — Parmi les adjectifs, il y en a 101 qui s'écrivent de même dans les deux langues comme : *decent*, *ardent*, *prudent*, *diligent*, *patient*, *excellent*.

§ 4 — On fait des adverbes de 64 de ces adjectifs, en y ajoutant la terminaison *ly*, comme *evidently*, évidemment ; *insolently*, insolemment ; *violently*, violemment ; *differently*, différemment.

FORTUNE vient du français. Ses principaux dérivés sont :

Fortune-hunter, coureur de dot.

Fortune-teller, diseuse de bonne aventure.

Fortune-telling, la bonne aventure.

Fortuneless, sans fortune.

To befortune, arriver à (peu usité).

Misfortune, infortune, malheur.

Unfortunate, infortuné, malheureux.

Unfortunately, malheureusement.
 FAMILY vient du latin *familia*. Ses principaux dérivés sont :
Family-tree, arbre généalogique.
In the family way, enceinte (en parlant d'une femme).
Familiar, familier.

To familiarize, rendre familier, familiariser.
Familiarly, familièrement.
Unfamiliar, peu familier.
Unfamiliarity, manque de familiarité
 RICH vient du français. Ses principaux dérivés sont :

Riches, richesses (il ne s'emploie qu'au pluriel).
Richly, richement.
Richness, richesse ; prix ; beauté ; excellence.
To enrich, enrichir.
Enricher, celui qui enrichit, ce qui enrichit.



LES HEROS DE L'ANCIENNE GAULE. — LA RÉVOLTE D'AMBIORIX. (Page 451, col. 1.)

Enrichment, enrichissement.
 YOURS, dérivé de *your*, qu'on a vu dans la quatorzième leçon, signifie *le vôtre, la vôtre, les vôtres, à vous*.

On a vu maintenant tous les pronoms possessifs, à l'exception de *its*, que l'on connaît du reste comme adjectif possessif, dans les phrases suivantes :

« *Numberless villages are MINE* » — 15^e leçon.
 « *Power and dominion are THINE* » — 7^e leçon.

« *Thousands were then HIS* » — 17^e leçon.
 « *Which are already HERS* » — 16^e leçon.
 « *No less refined than OURS* » — 13^e leçon.
 « *Our family is not so rich as YOURS* » — 18^e leçon.

« *And so do they to THEIRS* » — 13^e leçon.
 STILL, encore, ou cependant, n'est autre chose, selon Horne Tooke, que l'impératif *stell* du verbe saxon *stellan*, mettre.

260. ONE, que l'on a déjà vu comme adjectif numérique, s'emploie souvent comme pronom. Dans cette leçon il équivaut au pronom indéfini *On*.

VALUE est le radical de *undervalue*, qu'on a vu dans la quinzième leçon.

ONE'S signifie *son, sa, ses*, d'une manière indéfinie.

On a vu maintenant tous les pronoms-adjectifs possessifs, dans les phrases suivantes :

« *Had you not called MY attention!* » — 5^e leçon.

« *Thy slave obeys thee* » — 7^e leçon.

« *His perpetual wars and HIS tyranny* » — 1^e leçon.

« *She never goes out without HER mother* » — 12^e leçon.

« *One of ITS largest branches* » — 5^e leçon.

« *One may value ONE'S self on ONE'S possessions* » — 18^e leçon.

« *Ought not OUR subject to know?* » — 9^e leçon.

« *You promise to settle upon YOUR daughter* » — 14^e leçon.

« *In THEIR return from hunting* » — 4^e leçon.
 ONE'S SELF, soi-même, équivaut au pronom

français *se*, quand il est employé d'une manière indéfinie, comme : On ne se connaît pas, *One does not know ONE'S SELF.*

SYNTAXE

§ 1. — *Partie interrogative.*

Quelle différence y a-t-il entre « *God grants a long life* » et « *God grant a long life?* »

Pourquoi dit-on « *We shall never want* » plutôt que « *We shall want never?* »

Pourquoi *indifferent* ne prend-il pas la marque du pluriel ?

Au lieu de dire « *Your daughter's fortune.* » quelle autre construction pourrait-on employer ?

On dirait en français : « Quoique notre famille ne soit pas ; » on dit en anglais : « *Though our family is not.* » Pourquoi le verbe anglais est-il à l'indicatif, au lieu d'être au subjonctif ?

Pourquoi le mot *que*, après *riche*, est-il rendu par *as* ?

§ 2. — *Partie explicative.*

261. *To sultan Mahmoud.*

A sultan Mahmoud.

Au sultan Mahmoud.

L'article *the* se retranche communément devant un nom de titre ou de qualité, suivi d'un nom propre. Il y a cependant quelques noms de titre pour lesquels cette règle n'est pas strictement observée, et *sultan* est de ce nombre : aussi a-t-on vu dans la première leçon *THE sultan Mahmoud.*

262. *Whilst he reigns over us.*

Pendant qu'il RÉGNE par-dessus nous.

Pendant qu'il RÉGNERA sur nous.

Quand deux verbes français sont au futur, et qu'ils sont accompagnés d'un adverbe ou d'une conjonction qui indique le temps, comme *quand*, *lorsque*, *aussitôt que*, *pendant que*, *jusqu'à ce que*, etc., on traduit en anglais celui des deux verbes qui vient immédiatement après l'adverbe ou la conjonction par le présent de l'indicatif, et l'autre verbe reste au futur. Si les deux verbes étaient au conditionnel, le premier se mettrait au passé.

We shall want ruined villages

Nous manquerons ruinés villages.

Nous manquerons DE villages ruinés.

Le verbe *to want* ne gouverne pas la préposition *of* comme le verbe français *manquer* gouverne la préposition *de*.

You are right.

Vous êtes droit.

Vous avez raison.

Cette phrase est l'abréviation de *You are in the right*, qui signifie *Vous êtes dans le droit* et qui correspond à l'expression française *Vous avez raison*. On rend également *Vous avez tort* par *You are in the wrong*, ou, avec la même abréviation, *You are wrong*, Vous êtes tort.

263. *Our family is not so rich as yours.*

Notre famille n'est pas si riche que la vôtre. Dans une phrase *négligée*, le comparatif d'égalité est exprimé par *so* suivi de *as*, au lieu de *as* suivi de *as* (51).

(A suivre.)

NOUVELLES

DE LA RÉPUBLIQUE DES LETTRES

et des États circonvoisins.

Les petits côtés de l'histoire du dix-septième siècle, déjà mis en lumière pour une bonne partie par les mémoires de Saint-Simon et de Dangeau, vont recevoir encore un peu plus de clarté, et de plus loin par la publication très prochaine des Mémoires du marquis de Sourche, grand-prévôt de France, qui n'a pas laissé moins de dix-huit volumes in-folio, d'impressions personnelles écrites au jour le jour.

Les Mémoires du marquis de Sourche remontent à 1684, tandis que ceux de Dangeau ne vont pas au delà de 1684, et ceux de Saint Simon de 1693.

Avant la Révolution, les tomes II et III de ces mémoires avaient été communiqués au président Roland. Le tome III a pu être retrouvé, le tome II semble perdu. Il y a quelques années, un avocat, M. Bernier, croyons-nous, mit au jour le tome III, qui contient des renseignements se rapportant à la révocation de l'Édit de Nantes.

Le duc des Cars, possesseur par héritage de ces précieux papiers, considérant l'intérêt qu'il y aurait à les publier, les a confiés dans ce but à M. le comte de Cosnac, un historien fort érudit, bien préparé par ses travaux antérieurs à comprendre et à faire comprendre les moindres détails des mémoires du marquis de Sourche.

Le premier volume est sous presse. Mais le second ?...

**

Samson et Régnier étaient des comédiens, si j'ai bonne mémoire, et ils ont été décorés ; mais comme professeurs au Conservatoire, et ils avaient quitté le théâtre.

Got aussi est un comédien, et le voilà décoré, toujours en sa qualité de professeur : mais il n'a pas abandonné les planches. — C'est un progrès.

Il était question de décorer un quatrième comédien de grande valeur. Mais celui-ci est resté comédien et n'est point professeur.

Puisqu'on ne veut décidément pas admettre dans la Légion d'honneur les comédiens qui affichent leur profession, sans doute parce que cela gênerait ceux qui s'y fauflent en cachant la leur, je me demande pourquoi on n'hésite pas à décorer des professeurs... de comédie.

Il y a là, en vérité, une misérable hypocrisie qui a fait plus que son temps.

**

Le nouveau lycée dont le gouvernement vient de décréter la création à Foix, portera le nom de *Lycée Lakanal*.

C'est un acte de justice auquel nous applaudissons. L'instruction publique doit, en effet, au célèbre conventionnel la plupart de ses principales institutions ; en outre, Lakanal est un enfant de l'Ariège : il est né à Serres en 1762.

**

La commission des monuments historiques, donnant satisfaction au vœu exprimé par le Conseil général de la Savoie, sur l'initiative du préfet de ce département, vient de décider le classement du château de Chambéry parmi les monuments historiques.

**

Le professeur Gardiner, dans une réunion de l'Université tenue récemment à Albany (New-York), a établi qu'aux dernières élections présidentielles des États-Unis, sur un quart de millions d'électeurs, vingt-deux pour cent étaient illettrés. Il a démontré ensuite qu'un tiers de ces électeurs illettrés appartenait à seize États du Sud, et que les trois quarts des votes de ces seize États avaient été émis par des électeurs ne sachant ni lire ni écrire.

**

Un musée paléographique vient d'être établi à Venise, sous la direction des professeurs Creccetti et Pedrelli, dans lequel seront recueillis les inscriptions, manuscrits, chartes et tous les documents contenant l'histoire littéraire.

**

A l'exposition des arts et manufactures ouverte en ce moment à Locknow, un des départements les plus intéressants est celui des manuscrits

orientaux, impressions, gravures et peintures indiennes.

L'un des plus anciens manuscrits exposés est une copie d'un traité persan du *Jeu de polo*, si populaire aujourd'hui dans la Grande-Bretagne; ce manuscrit a été exécuté en 1581, et est illustré de très curieuses miniatures représentant les divers incidents du Jeu, auquel prennent part deux princes orientaux.

Le plus ancien ouvrage imprimé dans l'Oudh est un dictionnaire persan en 7 volumes, intitulé les *Sept Mers*, imprimé par la « presse royale », en 1822.

Le premier livre imprimé dans l'Inde, d'après le catalogue de cette exposition, est un *Traité des drogues indiennes*, imprimé à Goa en 1523; et l'un des premiers livres imprimés par des particuliers le fut par la Mission de Tranquebar en 1717. Les caractères auraient été fondus par trois missionnaires danois, avec les feuilles de plomb qui enveloppaient des fromages du Cheshire envoyés par la Société anglaise pour le développement des connaissances chrétiennes.

Quel lot de fromages il à aura fallu ces dignes missionnaires!

* *

La quatrième session du Congrès littéraire international s'ouvrira le 19 septembre à Vienne.

* *

Le musée des Arts de Boston prépare, pour être ouverte le 4 octobre, une exposition de gravures sur bois à laquelle tous les graveurs des États-Unis sont invités à prendre part.

Cette exposition, qui durera cinq semaines, se propose pour but de résumer l'histoire de la gravure sur bois aux États Unis, en même temps que de donner une idée complète des progrès de cet art et de son état actuel.

Nous verrions avec plaisir une exposition semblable s'organiser chez nous; elle aurait beaucoup plus d'intérêt et donnerait sûrement une impulsion bien désirable à un art auquel on n'accorde pas, d'après nous, toute l'attention qu'il mérite.

* *

Voici comment un de nos corres-

pondants de Rome termine sa lettre que nous avons sous les yeux :

«... Malgré tout, nous sommes plus heureux à Rome que vous ne l'êtes à Paris; car, à Rome, grâce en soient rendus aux vieux Romains, l'eau coule incessamment, jour et nuit, de toutes les fontaines, dans chaque maison, dans chaque rue et place.

« Rien que d'entendre ce doux bruit de cascade ininterrompue, on se sent l'oreille rafraîchie. Et comme elle est fraîche et étincelante, cette eau que la sécheresse la plus aride est impuissante à tarir! nous n'avons vraiment besoin ici ni d'eau de selz, ni de zedone... Mais je m'arrête, de peur de vous faire sécher de soif et d'envie.

« Bénis soient donc, en tout cas, ces grands vieux Romains dont on dit tant de mal... »

* *

En effet, lorsqu'on demande de l'eau, chez nous, à ceux dont la mission est de nous en donner, ils nous offrent du vin — quand ils nous offrent quelque chose. Les Romains n'attendaient pas que le besoin se fit sentir: c'est par un aqueduc qu'ils signalaient leur prise de possession d'une ville nouvelle, et ils laissaient en la quittant, quand le sort l'exigeait, un souvenir de leur occupation passagère qui commandait la reconnaissance.

Comme les temps ont changé, bon Dieu!

* *

L'*American Register* publie une curieuse statistique relative à la Maison Blanche, résidence du président des États-Unis.

La Maison Blanche fut d'abord construite en 1792, et coûta 330,000 dollars (1,650,000 fr.). Elle resta inoccupée jusqu'à 1800. En 1818, elle fut rebâtie et ne fut achevée qu'en 1829.

Au total, on estime qu'elle a coûté, construction, reconstruction et ameublement, quelque chose comme 1,700 000 dollars.

L'édifice a 170 pieds de façade et une profondeur de 68 pieds; le vestibule mesure 50 sur 40 pieds. Le jardin et le parc qui l'entourent ont une étendue totale de 20 acres.

La chambre du Cabinet a 40 pieds

de long sur 37 de large; elle est au deuxième étage.

La Maison Blanche a été construite sur le modèle du palais du duc de Leicester.

* *

Un trait de mœurs parlementaires italiennes que nous empruntons au *Graphic*, en lui en laissant, du reste, toute la responsabilité.

Certains membres du parlement italien sont parfois réduits à d'étranges expédients, dit ce journal, pour conserver les apparences.

Ainsi, un député piémontais se trouvait dernièrement si dépourvu, qu'il ne savait comment se procurer un logement. Comme quelques députés nègres des États du Sud de l'Amérique, il s'avisait de passer la nuit en chemin de fer, les membres du parlement y jouissent de la gratuité. Chaque soir, donc, il prenait place dans un wagon confortable et partait pour Florence; le lendemain matin, il revenait par le premier train pour prendre séance.

X. RAMBLER.

ANECDOTES

PENSÉES ET MAXIMES

Je pense que plusieurs sont aujourd'hui empereurs, rois, ducs, princes et papes en la terre, lesquels sont descendus de quelques porteurs de rogatons et de coustrets. Comme au rebours plusieurs sont gueux de l'hospitè, souffreteux et misérables, lesquels sont descendus de sang et lignee de grands rois et empereurs.

(Rabelais.)

Quand il vous arrive, sur n'importe quelle matière, morale, sentimentale ou politique, de vous trouver d'une ignorance crasse, mettez-vous immédiatement à parler des « lois de la nature. » Comme ces lois-là ne sont écrites nulle part, personne ne les connaît. Si par hasard quelqu'un vous demande où vous avez pu apprendre que telle ou telle doctrine est bien la loi de la nature, portez les mains à la place du cœur en disant: « Ici! »

(Bulwer. *Tomlinsoniana*.)

Plus l'oppressé est vil, plus l'esclave est infâme.
(La Harpe.)

Les professions ne paraissent ridicules qu'à proportion du sérieux qu'on y met : un médecin n'en serait plus, si ses habits étaient moins lugubres et s'il tuait ses malades en badinant.
(Montesquieu).

Tout méchant est un bourreau de lui-même.
(J. de Maistre).

Le mal est moins dans la nature que dans le vice des institutions humaines.
(Ledru-Rollin.)

Nous lisons dans le *Soir* sous ce titre :

SCIENCE ET ARGENT

Bien placer ses économies est souvent chose difficile. Aussi nous saura-t-on gré d'entretenir nos lecteurs d'une émission qui réunit toutes les qualités de sécurité, d'avenir et de beaux revenus.

La Société des Villes d'Eaux, 4, rue Chauchat, à Paris, est chargée de l'émission de parts de 100 francs de la Société des Journaux populaires illustrés ; ces trois journaux : *la Science populaire*, *la Médecine populaire* et *l'Enseignement populaire*, donnaient avant d'être mis en société, un bénéfice de 15% du capital.

Le tirage de ces journaux, déjà considérable il y a quelques mois, s'agrandissait chaque semaine ; s'ils donnaient 15% combien donneront-ils pour l'avenir ? Evidemment beaucoup plus.

A partir d'un certain chiffre de tirage, tous frais généraux étant couverts, le bénéfice cesse d'être proportionnel pour devenir absolu.

Du reste, chacun connaît la fortune des heureux possesseurs de Parts de certains journaux tels que *le Figaro*, *le Petit Journal*, *le Temps*, *la France* et bien d'autres. — C'est l'excédent sur le tirage normal qui fait le prodige.

Les propriétaires des Parts de la Société des Journaux populaires illustrés verront se renouveler à leur profit et nous pouvons leur prédire un succès au moins égal à celui des journaux que nous venons de citer.

Il est délivré, paraît-il, sur demande, une notice illustrée qui donne la forme de chacun des journaux, des principales gravures, les conditions d'abonnement et de souscription comme membre de la société.

CAUSERIE FINANCIÈRE

La liquidation de fin de mois a tenu tout ce que nous avions prédit. Les cours se sont élevés momentanément, mais les conditions du report ont été une déception cruelle pour les optimistes ; il a fallu payer 8 et 10% pour rester acheteur d'un titre donnant entre 3 et 4% de revenu.

Nous sommes retombés dans le calme plat. Il est à souhaiter que la période électorale ne nous expose pas à ces brusques variations, dont les habiles seuls peuvent profiter.

L'émou a été jeté dans les rangs des porteurs d'actions du Crédit Foncier par la nouvelle que le Conseil d'Etat aurait refusé l'autorisation d'augmenter le capital social du Crédit Foncier. La nouvelle est controuvée ; mais le coup a porté ; raison de plus pour profiter des bas cours actuels en achetant.

Les Prêts vont toujours en augmentant et parallèlement les demandes suivent sur les obligations communales 4%, présentant les

mêmes garanties que nos rentes et donnant un plus fort intérêt.

Les Parts de la Société des champignonnières constituent un placement plein d'avenir et aussi plein de solidité. Nous l'avons surabondamment démontré. C'est une valeur aussi modeste qu'honnête, qui n'a besoin d'aucune réclame dans les nombreux journaux politiques ou financiers. C'est par les résultats qu'elle veut démontrer ce qu'elle vaut ; elle prouve qu'il existe encore des placements excellents au-dessus de 4 et 5% ; nous vous indiquons en toute confiance la Société des Champignonnières dont les parts sont demandées à 550 fr.

Vous connaissez ce proverbe : « Aide-toi le Ciel t'aidera ». Vous pouvez l'appliquer avec fruit à notre placement privilégié 6%. Avec sa quadruple garantie des marchandises du capital social, de la réserve et des bénéfices en cours. A peine créé, il a rapidement grandi et en est arrivé à ce point qu'il développe notablement le commerce des Eaux minérales. Grâce aux capitaux qui se sont empressés de jouir du placement privilégié 6%, nos magasins de Bercy sont sans rivaux et les bénéfices en sont la conséquence forcée.

Pouvait-il en être autrement en présence de tant de garanties et de sécurité attachées au placement privilégié 6%.

Notre assemblée générale a pour effet de constater la prospérité croissante de la Société ; il a été reconnu que les parts de 100 fr. valent aujourd'hui au moins 200 fr., tout en laissant aux sociétaires actuels le bénéfice de cette plus-value, il a été décidé qu'en cas d'augmentation du capital social, les nouveaux souscripteurs devraient verser 200 fr. par Parts et, à ce prix, elles donneront encore un revenu minimum de 9%. — Voilà ce qui s'appelle faire sans bruit de la bonne besogne.

SOCIÉTÉ DES VILLES D'EAUX.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ DES VILLES D'EAUX

Nous avons l'honneur de porter à votre connaissance les résolutions prises dans l'Assemblée Générale de notre société, tenue le 4 août 1881 :

1° Approbation des comptes arrêtés au 31 mai 1881 ;

2° Fixation du dividende semestriel, à raison de six francs pour chaque Part de 100 francs.

3° Pouvoir de donner à la Société des Villes d'Eaux, la forme anonyme, si elle est reconnue profitable aux intérêts de la Société.

4° Pouvoir de prendre toutes mesures utiles, soit concurremment avec la conversion en Société Anonyme, soit pour éviter cette transformation, d'augmenter le capital au moyen de la création de dix mille Parts nouvelles, qui seraient émises aux prix de 200 fr. l'une.

5° Confirmation de M. le marquis de la Cornillère-Narbonne, dans ses fonctions de Censeur.

6° Vote de remerciements à l'Administrateur et au Censeur, en leur attribuant tout le mérite de la prospérité sociale.

Chacune de ces résolutions a été votée à l'unanimité.

Le Censeur

Marquis de la Cornillère-Narbonne

L'Administrateur

V. OURSEL.

SOCIÉTÉ DES VILLES D'EAUX

PAIEMENT DE DIVIDENDE

L'Assemblée générale du 4 août ayant voté la distribution de six francs par Part pour

le semestre, clos au 31 mai, ce dividende est dès maintenant à la disposition des Sociétaires et leur sera adressé à domicile dans la huitaine, à moins de contre ordre de leur part.

Société des journaux populaires ILLUSTRÉS

Propriété et exploitation des journaux *la Science populaire*, *la Médecine populaire* et *l'Enseignement populaire*.

Parts de 100 francs productives d'un revenu de 6% l'an payable par semestre, et d'un dividende qui permet d'estimer le revenu total à 15% l'an. Les titres sont délivrés par la Société des Villes d'Eaux, 4, rue Chauchat, à Paris.

AVIS AUX ABONNÉS

L'administration de la Société des Villes d'Eaux cédant, aux désirs d'une clientèle à laquelle elle est complètement dévouée vient de donner à son service financier une organisation complète avec des chefs de service très expérimentés.

Il en résultera un fonctionnement beaucoup plus régulier et rapide au profit de nos clients.

Désormais le service financier est en mesure :

1° De négocier pour les clients tant à terme qu'au comptant et sur toutes les places les valeurs cotées officiellement ou non, ainsi que les actions d'assurances, charbonnages ou toutes autres dont le marché n'a rien de régulier.

2° De faire gratuitement pour sa clientèle :

1° Les recouvrements sur Paris.

2° Les encaissements de coupons sans classement ni bordereau.

Et 3° de tirer le meilleur parti possible des valeurs sans revenu au moyen de son service de contentieux financier.

Adresser les lettres à M. Le Directeur des Services financiers de la Société des Villes d'Eaux à Paris, 4, rue Chauchat, 4.

PLACEMENTS PRIVILÉGIÉS

Les intérêts sociaux privilégiés de la Société des Villes d'Eaux sont créés en représentation des avances faites sur Marchandises, Eaux Minérales ; et ont pour garantie :

1° Les marchandises spécialement affectées comme gage ;

2° Le capital social ;

3° La réserve ;

4° Les bénéfices de l'exercice en cours. Ils rapportent un intérêt fixe de 6% l'an, payable par semestre, fin mai et fin novembre. En outre, il est distribué 4% des bénéfices nets entre chacun des propriétaires d'Intérêts sociaux privilégiés.

Ils sont de toutes sommes et sont toujours nominatifs. La transmission se fait par les soins de la Société, sans délais et sans frais, à toute époque, sur demande du porteur du titre.

L'impôt sur le revenu est à la charge de la Société.

Les intérêts et dividendes sont adressés sans frais à domicile.

Les envois de fonds doivent être faits à l'administrateur de la Société des Villes d'Eaux, 4, rue Chauchat, à Paris, en spécifiant qu'ils sont destinés au placement en Intérêts sociaux privilégiés.

Le Gérant : LEON LEVY.

Imp. D. BARON, à Saint-Germain.

L'ENSEIGNEMENT POPULAIRE

25 AOUT 1881.

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

1^{re} ANNÉE.

N^o 30. — Prix : 15 centimes.

Rédacteur en chef : ADOLPHE BITARD.

BUREAUX : rue Montmartre, 125.

Abonnements : PARIS, un an, 8 fr. ; six mois, 4 fr. — DÉPARTEMENTS, un an, 10 fr. ; six mois, 5 fr. — ÉTRANGER, un an, 12 fr.

SOMMAIRE

TEXTE. — *Galerie des artistes et des poètes illustres* : Luis de Camoëns. — *Questions d'enseignement* : Popularisation de la comptabilité. — *Histoire de la conquête du Mexique* : Chapitre XIX. — *Notes et fragments* : Le lauréat mort de faim. — *Les Communes flamandes* : Philippe d'Artevelde et le comte Louis II. — *Cours d'histoire universelle* : Thèbes, Pélopidas et Epaminondas. — *Cours pratique de langue anglaise* : Dix-huitième leçon (suite). — *Nouvelles de la République des lettres*. — *Curiosités arithmétiques*. — *Anecdotes, pensées et maximes*.

ILLUSTRATIONS. — *Galerie des artistes et des poètes illustres* : Camoëns dans la grotte de Patané. — *Portrait de Camoëns*. — *Les Communes flamandes* : Louis de Male, comte de Flandre, caché sous le lit des enfants de la veuve brugeoise. — *Histoire universelle* : Mort d'Epaminondas. — *Nouvelles de la République des lettres* : Portrait de Bernard Palissy d'après une de ses faïences.



GALERIE DES POÈTES ILLUSTRÉS. — CAMOËNS DANS LA GROTTÉ DE PATANÉ. (Page 467, Col. 2.)

AVIS IMPORTANT

Toute personne qui prendra un abonnement d'un an recevra gratuitement en prime : les QUADRUPÈDES, de Buffon. Cette prime extraordinaire est un magnifique volume de 320 pages, illustré de gravures entièrement inédites, et vendu en librairie 6 francs.

AVIS

Changements d'adresses. — Nous rappelons à nos abonnés que toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée d'une des dernières bandes du journal, et de 1 franc pour nouveaux frais.

AVIS AUX LECTEURS

Les abonnés et les acheteurs au numéro ont droit de recevoir gratuitement la notice illustrée comprenant la table des chapitres et des gravures de *la Science populaire*, de *la Médecine populaire* et de *l'Enseignement populaire*.

Il suffit d'adresser la bande d'un journal à la *Société des Villes d'eaux*, rue Chauchat, 4, à Paris.

GALERIE

DES ARTISTES ET DES POÈTES ILLUSTRÉS

CAMOENS

Un des plus beaux noms du martyrologe des poètes est celui de Luis de Camoëns, l'auteur des *Lusiades*, le Virgile portugais, dont Lisbonne fêtait le trois-centième anniversaire funèbre au mois de juin 1880, avec une pompe toute méridionale.

Déjà quinze ans après sa mort, ses compatriotes, s'avisant un peu tard de la perte qu'ils avaient faite, élevaient un monument à celui que, dans une épitaphe, ils couronnaient prince des poètes, et qu'ils avaient laissé mourir de besoin sur un grabat d'hôpital. La génération d'aujourd'hui n'a pas, du moins, un semblable reproche à se faire, quoique les fêtes de 1880 aient fatalement pris, dans une certaine mesure, l'apparence d'une réparation.

Né à Lisbonne en 1524, Luis de Camoëns descendait d'une ancienne famille noble du royaume de Galice, émigrée en Portugal au XIV^e siècle, et qui, pour s'être mêlée de trop près aux intrigues des cours, en était arrivée à peu près à la pauvreté. Son père était capitaine de navire; quant à sa mère, il avait à peine eu le temps de la connaître, sa mort ayant suivi d'assez près la naissance de ce fils, laissé dès lors à des soins étrangers.

Son père veillait sur lui néanmoins. Il l'envoya étudier à l'université de Coïmbre. C'était en 1539; Luis avait alors quinze ans. Son séjour à la célèbre université ne devait pas laisser dans son esprit de ces souvenirs que les heureux du monde aiment à rappeler dans l'âge mûr, et dont la fraîcheur réjouit leur vieillesse. Pauvre, et peut-être ombrageux, portant un nom qui allait s'enfonçant dans l'oubli, il y vécut à l'écart, triste et rêveur dans l'intervalle des leçons, et ne s'y fit point d'amis.

De retour à Lisbonne en 1544, il s'y lia cependant avec quelques jeunes seigneurs, qui l'introduisirent à la cour de Jean III. L'influence de ce milieu brillant ne tarde pas à se faire sentir à notre jeune poète encore inconscient. Sa muse s'éveille à la lumière des beaux yeux qui s'arrêtent sur lui : sonnets, épîtres, *colas*, *canções*, *redondilhas* se succèdent presque sans interruption; puis son cœur vierge, resté fermé quelque temps encore, s'ouvre à son tour pour son malheur.

Une jeune fille d'une beauté sraphique, à peine âgée de quinze ans, Catherine d'Attayde, est présentée à la cour. A peine Camoëns l'a-t-il vue qu'il l'aime, et cet amour durera autant que sa vie, malgré ses malheurs, malgré l'éloignement, malgré la misère; il ne chantera plus d'autre femme désormais : en existe-t-il d'autre d'ailleurs?

Le père de Catherine étant mort peu de temps après la présentation de la jeune fille à la cour, celle-ci se trouva placée sous la protection de son frère dom Pedro. Quelques écrivains caractérisent cette protection fraternelle en accusant dom Pedro d'avoir exploité la rare beauté de sa sœur auprès de son souverain, dont il paraît avoir obtenu des faveurs extraordinaires. Aucune preuve au-

thentique ne justifie toutefois une aussi grave accusation; mais, en tout cas, dom Pedro, s'étant aperçu de l'amour que le poète nourrissait pour sa jeune sœur, peut-être aussi du retour que lui payait celle-ci, obtint du roi Jean, très aisément, un ordre brutal qui exilait Camoëns à Santarem.

Dans les premiers temps de son exil, Camoëns ne fit guère qu'errer sur les bords fleuris du Tage, y pleurer son amour perdu, y exhaler son ennui et sa douleur. Au bout de quelques mois, pourtant, son âme agitée recouvra un peu de calme, et il en profita pour visiter les monastères du voisinage, dont il compulsait les vieux manuscrits poudreux, grâce à une autorisation souvent accordée avec peine. C'est aussi pendant son séjour à Santarem qu'il composa les trois pièces qui constituent tout son bagage dramatique : *El Rey Seleuco* et *Filodemo*, pièces mêlées de vers et de prose, et les *Amphitriões*, comédie imitée de Plaute, comme *l'Amphitryon* de Molière, écrite entièrement en vers. Enfin, c'est à Santarem qu'il conçut le plan de ses *Lusiades* et qu'il en composa vraisemblablement les deux premiers chants.

Son exil prit fin. Il avait duré deux ans, et deux ans, Camoëns, jeune encore, l'ignorait, c'est plus qu'il n'en faut pour être oublié : sa disgrâce, comme la peste, avait éloigné ses amis, et quoi qu'il fit, il ne lui fut pas possible de parvenir jusqu'à celle qui remplissait toutes ses pensées.

Désespéré, le jeune poète résolut de s'embarquer pour Goa, colonie portugaise de l'Inde. Mais une expédition contre les Maures ayant été décidée, il passa en Afrique où il retrouva son père, qui croisait au large de Ceuta. Ce fut justement en face de Ceuta que la flotte portugaise et la flotte marocaine en vinrent aux mains. La victoire, à laquelle Camoëns et son père avaient contribué de tout leur courage, demeura aux chrétiens; mais des deux Camoëns, le père avait été tué dans l'action et le fils y avait perdu l'œil droit.

Ce fut d'ailleurs tout ce que celui-ci y gagna. Il vit les récompenses pleuvoir autour de lui, mais seulement autour de lui.

Camoëns resta deux ans en Afri-

que. Il s'était remis à ses *Lusiades*, dont il composa à Ceuta les troisième, quatrième et cinquième chants. Il revint alors à Lisbonne et fit quelques tentatives, absolument vaines, pour obtenir la récompense due à sa bravoure; ses tentatives pour se rapprocher de Catherine d'Attayde ne furent pas moins inutiles; enfin, complètement isolé dans la ville qui l'avait vu naître, dans une situation misérable et sans issue, il se décida à partir pour les Indes, après avoir laissé comme un adieu à son pays et à son amour, ce sonnet où s'exhalent son chagrin et son ressentiment :

« Le cygne, quand il sent approcher l'heure qui doit finir ses jours, élève, sur la rive solitaire, une voix plus mélancolique et des accents plus mélodieux.

« Il voudrait voir prolonger son existence; il pleure son pénible départ; il célèbre douloureusement la fin de son triste voyage.

« Ainsi, madame, quand je vois approcher la fin de mes tristes amours et me sens arrivé à la dernière crise,

« Je déplore avec une plus suave harmonie vos rigueurs, votre manque de foi et mon amour. »

Pour ce qui est des « accents mélodieux » que les poètes s'entêtent encore à prêter au dernier chant du cygne, la vérité est qu'ils se rapprochent beaucoup de ceux que l'oie exhale dans les mêmes circonstances; mais la figure est belle, et il est convenu que la poésie n'a rien à voir à l'histoire naturelle.

Il s'embarqua donc pour Goa, en mars 1533; et, par une singulière ironie du sort, la chance cette fois lui sourit, en ce sens que le navire qu'il montait fut le seul des quatre qui composaient la flottille auquel la tempête permit d'aborder à Goa.

Un mois après son arrivée, Camoëns faisait partie d'une expédition, commandée par le vice-roi, dom Alphonse de Noronha, sur les côtes voisines. Ce lui fut une occasion nouvelle de se distinguer par son courage; et en effet, il s'était acquis la protection du vice-roi, lorsque celui-ci fut soudainement remplacé: c'était à recommencer.

Cependant Camoëns s'était remis à la poésie. En dehors des poèmes détachés où il chante son amour de

çu, il avait repris ses *Lusiades*, où il introduit l'illustre navigateur Vasco de Gama et décrit ses découvertes par des images d'une hardiesse incomparable. Il n'était pas tellement absorbé par ce travail, faut-il croire, qu'il n'entendit les lamentations des malheureux indigènes courbés sous un joug de fer, rançonnés, pillés, volés par un vice-roi insatiable aidé de ses dignes fonctionnaires. Alors, indigné, il flétrit publiquement l'hypocrisie et la cupidité de ces hommes venus soi-disant pour apporter dans l'Inde les bienfaits de la civilisation, dans une satire qu'il intitula: *Folies dans l'Inde* (Disparates na India).

Un ordre d'exil à Macao eut bientôt débarrassé le vice-roi de ce trouble-fête.

Le poète obéit: il n'avait pas autre chose à faire. A Macao, il s'adonna d'abord au commerce; puis, le vice-roi lui donna la charge de curateur des successions. Mais souvent il quittait la ville, gravissait les roches granitiques escarpées qui l'entourent, et, parvenu au sommet, s'engageait dans une sorte de galerie naturelle creusée dans le roc et surplombant la mer, qu'on appelait alors la grotte de Patané, qu'on appelle aujourd'hui la *Grotte de Camoëns*. C'est là que le poète, éloigné des hommes, au milieu d'une nature désolée, d'une sauvage grandeur toutefois, acheva ses *Lusiades*. Là aussi, il composa son *Parnaso lusitano*, qu'il perdit ou se laissa voler plus tard.

En 1538, le vice-roi dont les turpitudes avaient excité la verve de Camoëns, dom Francisco de Barreto, fut appelé au commandement général des galères, sans doute en récompense de ses extorsions; son successeur à Goa était Constantin de Bragançe, un des amis de jeunesse du poète. A cette nouvelle, Camoëns poussa un cri de joie; il rassembla en hâte tout ce qu'il possédait et partit. En vue du golfe de Siam, le vaisseau qui le portait fut assailli par la tempête, et se brisa sur un écueil. Camoëns se jette à la nage, emportant seulement le manuscrit des *Lusiades*, qu'il tient hors de l'eau d'une main, tandis qu'il nage de l'autre. Il est assez heureux pour se sauver, mais hormis son poème, il ne lui reste plus rien.

Bien accueilli par Constantin de Bragançe, Camoëns voyait malgré tout l'horizon s'éclaircir pour lui; mais les vice-rois se succédaient assez rapidement à Goa, et bientôt Bragançe fut remplacé. Le nouveau vice-roi était au moins indifférent pour le poète, dont les ennemis, bien calmes sous le précédent gouvernement, ne tardèrent pas à se montrer. Camoëns avait laissé quelques dettes à Goa et n'était pas en état de les payer à son retour. Il fut arrêté et jeté en prison. Des amis vinrent heureusement à son secours pour l'arracher aux cachots infects où l'on enfermait pêle-mêle les malfaiteurs et les prisonniers pour dettes.

Peu après, Camoëns accompagnait sur sa demande dom Pedro Barreto, qui venait d'être nommé à la capitainerie de Mozambique; mais malgré les promesses qu'il lui avait faites, ce seigneur l'abandonnait à Sofala, sur le canal de Mozambique, absolument sans ressources. Retrouvé là par des amis qui accompagnaient Dom Louis d'Attayde, parent de Catherine, récemment nommé vice-roi des Indes, et qui furent obligés de lui donner jusqu'à du linge, il quitta l'Afrique en 1568, en route pour Lisbonne.

Camoëns avait alors quarante-quatre ans, et loin d'avoir fait fortune, il était plus pauvre qu'au début; mais il avait son poème, qu'il retouchait sans cesse, et son poème, si longuement caressé, c'était la fortune et c'était la gloire! C'est pour cela surtout, ne le dissimulons pas, qu'il voulait revoir son pays. Le regret de la patrie l'y poussait aussi sans doute: tous ceux qui ont vécu de longues années loin de leur patrie, fût-ce dans l'opulence, savent combien ce sentiment est puissant dans le cœur de l'exilé; et peut-être aussi l'espoir de revoir Catherine. Mais son principal mobile, c'était de mettre au jour les *Lusiades* et de recueillir enfin le prix de toute une longue vie de travail, dans laquelle il faisait bon marché des misères et des douleurs physiques endurées.

Il retrouva Lisbonne décimée par la peste, et ne put y débarquer qu'après deux mois de quarantaine. La ville en deuil ne rappelait plus rien de cette brillante capitale qu'il avait quittée dix sept ans auparavant. Cependant

cette désolation ne frappa Camoëns que sur le moment : son poème l'absorba bientôt tout entier.

Le jour si longtemps attendu se leva enfin. Les *Lusiades*, dont le jeune roi dom Sébastien avait accepté la dédicace, parurent en 1572, et, succès inouï, deux éditions en furent enlevées en moins d'un an. Une auréole de gloire rayonnait autour de ce front de poète si longtemps couronné d'épines ; on se retournait pour le voir passer, on se le montrait, on le saluait avec respect ; toutes les gloires littéraires de l'étranger lui adressaient leurs hommages ; enfin le roi lui avait accordé une pension qui le mettait désormais à l'abri du besoin.

Seulement, cette pension ne lui était que très irrégulièrement payée, et Camoëns ne pouvait s'en plaindre au roi, qui était toujours occupé à quelque grande et un peu folle entreprise lointaine. Enfin, dom Sébastien périt en Afrique, au combat d'Alkagar-Kébir (1578), et avec lui tomba la fortune de Camoëns ; car le Portugal passa aux mains du sombre Philippe II d'Espagne, qui avait autre chose à faire qu'à payer des pensions aux poètes.

Le poète s'était déjà retiré dans un misérable taudis, suivi d'un esclave javanais qui ne l'avait pas quitté depuis Macao, et qui bientôt allait mendier dans les rues de Lisbonne pour le nourrir, quand ses amis semblaient avoir oublié jusqu'à son existence. La nouvelle de la mort du jeune roi lui donna le dernier coup, et l'on peut dire qu'il ne se releva pas de celui qui abattit le trop candide et chevaleresque dom Sébastien sous les pieds de son oncle Philippe II, plus encore que sous les pieds des Maures triomphants.

Camoëns n'était pas seulement en proie à la misère, il était accablé d'infirmités, contractées principalement dans les présides de Goa, où quelques dettes l'avaient fait jeter, et il était obligé, depuis son retour, de se servir de béquilles. Mais il n'avait pas encore épuisé la coupe des épreuves qui lui étaient réservées dans cette vie : son fidèle Antonio tomba malade, de privations sans doute, et mourut à ses côtés...

— Qui jamais a ouï dire, s'écria Camoëns en présence du cadavre de

son fidèle compagnon, que sur un si petit théâtre que ce pauvre grabat, le sort eût pu donner le spectacle de si grandes infortunes ? Et moi, comme si elles ne suffisaient pas, je me mets encore de leur côté ; car chercher à résister maintenant, ce serait folie. Enfin ma vie va finir !...

Il se fit transporter à l'hôpital, et ne tarda pas, en effet, à y rendre le dernier soupir.

Il n'existe peut-être pas au monde d'histoire plus lamentable que celle de ce grand poète, si complètement abandonné, et que quinze ans tout au plus après sa mort, nous l'avons dit, ses compatriotes proclamaient le « prince des poètes » et la gloire du Portugal !

Il fut enterré dans l'église Santa-Anna, et, le 9 juin 1880, trois cents ans plus tard, ses restes, ainsi que ceux de Vasco de Gama, étaient transférés en grande pompe au couvent des hiéronymites de Belem, à 7 kilomètres de Lisbonne.

A. B.

QUESTIONS D'ENSEIGNEMENT

POPULARISATION DE LA COMPTABILITÉ

Il faut insister sur la nécessité de vulgariser, disons mieux, de *populariser* en France la connaissance de la comptabilité, et le meilleur moyen d'atteindre ce résultat n'est-il pas que l'enseignement de la tenue des livres, utilitaire entre tous, soit compris dans le programme de nos écoles primaires ? Nous pensons, en effet, avec M. Mazaroz, que « l'instruction professionnelle représente la plus solide des fortunes, pour les enfants du peuple qui la possèdent », et nous croyons que l'heure est venue d'organiser cette instruction, au moins en ce qui concerne la comptabilité.

Dans sa brochure intitulée : *Quelques mots sur l'enseignement commercial en France*, M. Lefèvre dit à cet égard : « Il y a un intérêt considérable à ce que, dès l'école primaire, on apprenne la tenue des livres ; d'abord, parce que c'est un excellent exercice d'écri-

1. *Questions actuelles de comptabilité et d'enseignement commercial*, par Eug Léautey, chef de bureau à la comptabilité du Comptoir d'es-compte de Paris (1 vol. in-8°, 3 fr. 50 franco, chez l'auteur, 2, cité Rougemont, à Paris.)

ture, et en outre, parce que c'est un art d'une utilité universelle, en raison même de son extrême simplicité. Il est regrettable de constater que, même à notre époque, les 99 sur 100 des marchands et beaucoup de commerçants tiennent mal leurs livres, et s'exposent à toutes les conséquences de leur ignorance et de leur incurie. »

On ne saurait sérieusement contester le côté utilitaire de l'enseignement de la tenue des livres, qui est évident pour tout le monde. N'est-il pas évident également que cet enseignement si désirable réaliserait un progrès pédagogique ? Car enfin, le maître ne pourrait mieux démontrer à ses élèves que par l'application à la tenue des cahiers de comptabilité l'utilité et l'excellence d'une belle écriture. D'autre part, ne trouverait-il pas dans la confection des factures d'achat et de vente de marchandises, dans celle des bordereaux d'escompte, dans le calcul des changes de place, dans l'établissement des comptes courants d'intérêts, etc., etc., les meilleurs exercices de système métrique et d'arithmétique ?

On ne peut donc nier que la tenue des livres ne soit une des plus fréquentes et des plus utiles applications de la calligraphie et la science des nombres. D'où nous tirons cette conséquence logique que la tenue des livres devrait faire partie intégrante de l'enseignement primaire des villes et des campagnes, conséquence qui, nous l'espérons, frappera le nouveau conseil supérieur de l'instruction publique. Des raisons d'ordre supérieur à la fois sociales, économiques, politiques et morales, militent d'ailleurs en faveur de ce progrès pratique dans l'enseignement primaire.

« La tenue des livres et la comptabilité sont les premières règles de l'intérêt public, » dit avec raison M. Cornet-Bichat. « La tenue des livres est le principe de l'organisation de la société, » dit M. Darimon. Enfin, Proudhon dit quelque part dans ses *Contradictions économiques* : « J'ai fini par découvrir que la comptabilité est toute l'économie politique, qu'elle est la science des comptes de la société, des lois générales de la production, de la consommation et des richesses. »

Combien de temps encore laissera-

t on à la porte de nos écoles une science d'une telle importance, d'une telle utilité pratique dans la vie de chacun comme dans la vie des collectivités ? Et ne comprendra-t-on pas bientôt de quelle force de réflexion et d'action l'on prive chaque génération sevrée de cette science ?

Ah ! nous voudrions bien savoir quelle raison l'on pourrait bien invoquer en haut lieu, pour refuser plus longtemps aux enfants du peuple cet enseignement devenu incontestablement nécessaire ! Car enfin, entend-on préparer des générations aptes aux luttes internationales du commerce et de l'industrie, aux entreprises sérieuses et raisonnées scientifiquement, au moyen de l'enseignement actuel, propre à préparer surtout des rêveurs, des mécontents et des déclassés ?

Une des qualités fondamentales du commerçant, dit M. Lefèvre, c'est de savoir introduire dans ses magasins ou dans ses bureaux un ordre aussi parfait que possible : *il n'est pas moins nécessaire que son instruction et ses idées soient classées et ordonnées avec le même soin.* Rien d'inutile ne doit encombrer son établissement et son esprit, et chaque chose doit être bien à sa place dans l'un et dans l'autre.

En France, on croit avoir tout fait en formant des bacheliers ; où prépare-t-on des commerçants comme les entend M. Lefèvre ? « L'étude de la comptabilité offre d'ailleurs un côté moral que l'on ne méconnaîtra pas, dit M. Tissot. *Une bonne comptabilité est partout la meilleure preuve possible de l'amour de l'ordre.* C'est dans l'organisation de son comptoir, dans la tenue de ses écritures que le négociant fait juger de sa capacité réelle, de son intelligence administrative et de sa *bonne foi.* » — « Les notions les plus usuelles de commerce, dit M. Woisard, devraient faire partie de l'instruction générale. Chercher à

rendre ces notions populaires, ce serait même travailler à l'amélioration des mœurs, puisque, en diminuant le nombre des dupes, on diminuerait certainement celui des fripons. »

Il est certain qu'actuellement l'élève sort de l'école primaire, voire du collège ou du lycée, sans savoir un mot des choses les plus usuelles du commerce, de l'industrie, des usages, du droit, de quoi que ce soit dans la vie pratique enfin. C'est un aveugle

usuelles du commerce, on donnerait non seulement aux générations prochaines le goût de l'ordre, ainsi que des connaissances pratiques immédiatement utilisables, mais encore assez de science pour qu'elles se trouvassent à la hauteur du rôle difficile qu'elles auront à soutenir. Car, au train dont vont les choses, dans vingt ans d'ici, *la concurrence broiera tout commerçant qui ne sera pas comptable.*

Il est donc nécessaire, essentiel de former *des commerçants capables d'être comptables et des comptables capables d'être commerçants* ; or, ce n'est que par l'école primaire qu'on préparera ce résultat. Aussi répétons-nous notre question, et demandons-nous de nouveau quelles raisons l'on pourrait bien invoquer en haut lieu pour refuser plus longtemps un enseignement d'où dépend certainement l'avenir commercial, industriel et agricole de la France. Ce ne peut être assurément la question d'argent, cet enseignement n'exigeant aucuns frais de matériel.

Mais peut-être dira-t-on que les instituteurs primaires ne sont pas suffisamment préparés, qu'ils ne possèdent pas actuellement la science qu'ils auraient à enseigner. Cette raison ne serait que spécieuse. Muni d'un *bon*



LUIS DE CAMOENS.

qu'on lance sur le chemin bordé de fondrières, peuplé d'intrigants et de coupe-bourses. Il y deviendra ce que son étoile voudra bien. Ce n'est pas qu'il ne sache une foule de choses, c'est que ces choses sont pour la plupart inutiles ou mal appropriées.

On est loin encore d'être persuadé de cette vérité, que nous empruntons à M. Mazaroz, à savoir, qu'en instruction publique, rien ne doit se généraliser, qu'au contraire, tout doit se *spécialiser*, si l'on veut faire rendre à chaque individu, au profit de la société, ce que la nature a déposé en lui de *valeur productive.*

En popularisant l'art de la tenue des livres et les notions les plus

traité élémentaire de commerce et de tenue des livres, tout maître serait bientôt en mesure d'enseigner suffisamment.

Terminons en faisant un dernier emprunt à la brochure remarquable intitulée : *le Bilan financier de la France*, que M. Mazaroz vient de faire paraître et qui mérite l'attention des hommes sérieux.

« Comme principe général d'enseignement, dit M. Mazaroz, il faut mettre le plus possible la théorie à côté de la pratique, c'est-à-dire instituer universellement l'*atelier-école* et la *ferme-école* ; — puis, établir l'instruction dans le même esprit pour les professions libérales ; mais en cons-

tituant partout l'enseignement du dessin et de la comptabilité, *comme étant les deux initiateurs du travail et de la production en toute chose.* »

M. Mazaroz est fabricant, l'observation et l'expérience de chaque jour lui ont démontré ces vérités, dont nos commerçants, nos industriels et nos agronomes devraient être tous pénétrés.

EUGÈNE LÉAUTÉY.

Chef de bureau à la comptabilité du Comptoir d'escompte de Paris, professeur.

HISTOIRE

DE LA CONQUÊTE DU MEXIQUE

D'après D. Antonio de Solis.

CHAPITRE XIX

Le lendemain, lundi, les Espagnols mirent à la voile et voguèrent, en longeant la côte, dans la direction du couchant. Ils aperçurent bientôt la province de Guazacoalco, et reconnurent, sans s'arrêter dans la rivière de *las Banderas*, ou des Drapeaux, l'île des Sacrifices et les autres endroits découverts et abandonnés par Grijalva.

Les soldats qui avaient servi sous les ordres de ce dernier, s'entretenaient des événements fâcheux dont ils avaient été les témoins ou les acteurs. Cortès, instruit des malheurs de cette expédition, et habile à tirer avantage des erreurs des autres, évita d'en courir de semblables. Enfin, l'escadre arriva devant San Juan de Ulloa, le jour du jeudi saint, à midi. A peine avait-on jeté l'ancre que deux pirogues chargées d'Indiens quittaient la côte et s'approchaient sans la moindre marque de méfiance des navires espagnols, adressant à ceux qui les montaient des signes témoignant de leurs intentions pacifiques.

Arrivés à portée de la voix du vaisseau amiral, les Indiens substituèrent la parole aux signes. Mais ils parlaient un idiome inconnu d'Aguiar. Heureusement qu'entendant le langage de ces hommes et s'apercevant que nul ne les comprenait, l'Indienne Marina s'approcha de l'interprète, et, dans sa propre langue, qu'il comprenait très bien, lui dit : « Ces Indiens parlent la langue mexicaine. Ils sollicitent, au nom du gouverneur

de cette province, une audience du commandant en chef. »

Ainsi averti, Cortès s'empressa de faire monter à bord les ambassadeurs mexicains.

Marina, suivant Bernard Diaz del Castillo, était fille d'un cacique de Guazacoalco, province limitrophe de celle de Tabasco et soumise au roi du Mexique. Il paraît qu'elle avait été transportée dès l'enfance à Jicalango, place forte de la frontière de Yucatan, ayant une garnison mexicaine, et y avait été élevée dans la plus abjecte misère, bien que la noblesse de son origine, dans la conviction de notre historien, perçât malgré tout sous ses haillons : ce qui ne l'empêcha pas de devenir, dans la suite, esclave du cacique de Tabasco. Vraie ou non, cette histoire de son origine et des vicissitudes de sa jeunesse expliquerait assez bien, en tout cas, comment *dona Marina* comprenait les deux idiomes tout à fait différents de Tabasco et de Guazacoalco ; mais comme elle ne comprenait pas la langue castillane, Cortès dut, jusqu'à ce qu'elle l'eût apprise, avoir recours à deux interprètes à la fois pour se faire comprendre des Mexicains.

Née ou devenue esclave, Marina n'en possédait pas moins une intelligence très vive. Elle apprit en peu de temps la langue castillane et devint l'interprète fidèle et unique de son maître, dont elle était déjà la favorite.

Dona Marina eut bientôt un fils, qui fut baptisé sous le nom de Martin Cortès.

On attribua cette intimité de Cortès avec une esclave indienne à des raisons politiques : il voulait s'assurer ainsi, dit-on, la fidélité de cette femme. Quant à nous, nous pensons qu'il céda à un tout autre sentiment. Du reste, c'est chose assez commune que d'entendre qualifier de raison d'Etat ce qui n'est que le prétexte donné aux passions auxquelles la fragilité humaine ne paye que de trop fréquents tributs¹.

Pour en revenir aux envoyés du cacique de Guazacoalco, voici quel langage ils tinrent lorsqu'ils furent admis en présence de Cortès :

« Pilpatoe et Teutile, le premier gouverneur, l'autre capitaine général

1. Cette judicieuse remarque est entièrement de don Antonio de Solis.

de cette province, au nom du grand empereur Montezuma, nous ont envoyés pour connaître les projets du commandant de cette escadre en abordant ces côtes, et lui offrir les secours dont il pourrait avoir besoin pour continuer son voyage. »

Cortès accueillit ces paroles avec les démonstrations de sympathie et de reconnaissance dont il faisait toujours étalage en pareil cas, et fit servir aux ambassadeurs des rafraîchissements parmi lesquels figurait le vin de Castille. Ensuite il prit la parole à son tour :

« Je suis venu, dit-il, sans l'ombre d'une pensée d'hostilité, mais pour traiter d'affaires du plus grand intérêt pour votre souverain et la prospérité de son vaste royaume. En conséquence, j'ai l'intention de voir ses gouverneurs, et j'espère trouver auprès d'eux le bienveillant accueil qu'ils ont bien voulu faire déjà, l'an dernier, à mes compatriotes. »

Il se fit ensuite donner des renseignements sur la puissance de Montezuma, sur son gouvernement, ses institutions, ses richesses ; et lorsqu'il eut tiré des naïfs Indiens tout ce qu'il en pouvait espérer, il les renvoya tout à fait rassurés et enchantés de lui.

Les Espagnols effectuèrent leur débarquement le jour du vendredi saint. Cortès fit descendre à terre les chevaux et l'artillerie, et envoya les hommes faire du bois, munis de ses recommandations les plus détaillées et les plus pressantes, par petits groupes détachés. Il fit construire des baraques et placer les canons de manière à ce qu'ils commandassent la campagne.

Teutile leur envoya des ouvriers pour les aider dans leurs travaux, ainsi que des provisions de bouche. Ceux-ci, armés d'outils de pierre, taillaient très habilement de solides pieux, qu'il enfonçaient ensuite dans le sol, les entourant de branches et de feuilles de palmier. Les cloisons et les toitures étaient également faits de ces matériaux, comme dans les maisons du pays, du reste.

L'habileté de ces indigènes, habitués à ce genre de construction, était vraiment admirable, et ils montraient certainement moins de folie, en proportionnant leurs constructions

aux nécessités de la nature, que ces orgueilleux qui bâtissent de vastes palais dont une faible partie pourrait rigoureusement leur être utile et où leur vanité se trouve encore à l'étroit.

On étendit sur les principales baraques, celles des chefs, des couvertures de coton, pour les garantir des rayons d'un soleil trop ardent. Ensuite, Cortès fit dresser un autel, où l'image de Notre-Dame figurait, entourée de toute sorte d'ornements; il fit en outre planter une grande croix à l'entrée de cette sorte de temple; enfin, veillant à tous les détails du service divin comme s'il était le grand prêtre, stimulant tout le monde, guidant les ouvriers dans leurs travaux, il se prépara à célébrer aussi pompeusement que possible, dans les circonstances présentes, la grande fête chrétienne de Pâques.

Les Espagnols apprirent des Indiens, auxquels ils se trouvaient mêlés, que la province était depuis peu soumise au gouvernement du Mexique, que Teutile, qui avait le grade de général, y faisait reconnaître l'autorité du roi Montezuma, et que le pouvoir politique était aux mains de Pilpatoe.

Les prévenances dont avaient fait preuve ces fonctionnaires, en envoyant aux Espagnols des vivres et des ouvriers pour les aider à construire leurs baraques, avaient été déterminées par une pensée politique. Les événements de Tabasco leur étaient connus, et n'ayant à leur disposition que des forces très insuffisantes, ils n'avaient pas jugé prudent d'accueillir ces étrangers redoutables par des démonstrations hostiles qu'ils n'eussent pu appuyer par les armes. Ne pouvant donc résister à leurs projets, quels qu'ils fussent, ils tâchaient, par leur obligeance ostensible, de s'assurer leur sympathie.

C'étaient donc des prévenances et des égards inspirés par la crainte, laquelle porte souvent à la générosité — à la générosité forcée — des hommes auxquels leur faiblesse interdit de se déclarer pour ce qu'ils sont réellement.

On fait ce qu'on peut.

(A suivre).

NOTES ET FRAGMENTS

LE LAURÉAT MORT DE FAIM

L'histoire n'est pas vieille, elle date de sept ans à peine.

Elle ne s'est point passée au Monomotapa ou au Cambodge, mais ici près, en Allemagne, à Berlin, pour être précis.

C'était donc en 1874. Un riche citoyen de Berlin, voulant consacrer une petite partie de ses revenus à la protection des sciences et des arts, prit pour cela un chemin très fréquenté, très à la mode : il fonda toute une série, et même une double série de concours : un prix de 140 thalers fut offert par lui au meilleur mémoire sur l'histoire du moyen âge, l'astronomie, la géologie, la poésie et la métaphysique, soit cinq prix d'égale valeur; un prix de 385 thalers fut en outre offert au meilleur roman, et un tout semblable au meilleur poème.

Un comité, formé de membres des diverses universités d'Allemagne, fut chargé d'examiner les ouvrages envoyés à ces concours, lesquels furent très nombreux, et de désigner les lauréats.

L'affaire se passa, du reste, d'après la méthode ordinaire. Les ouvrages des concurrents n'étaient pas signés, ou l'étaient d'un nom supposé; le véritable nom de l'auteur était enfermé dans un pli cacheté, portant pour suscription la devise ou le nom supposé qui figurait déjà sur le manuscrit, afin de pouvoir établir, au moment solennel, la paternité de l'œuvre couronnée.

Ce moment arriva, après quelque retard sans doute : le dépouillement avait été si laborieux! — mais enfin il arriva.

Le prix de métaphysique fut décerné à Max Markmann.

A l'appel de ce nom, on vit se lever un pauvre jeune homme maigre, livide, à la chevelure déjà clairsemée et marbrée de gris, aux vêtements dépenaillés, à l'attitude la plus misérable. Il s'avança lentement, péniblement vers l'estrade. La pitié était dans tous les regards qui le suivaient au milieu d'un silence profond, lugubre...

Tout d'un coup, comme une mine sur laquelle une étincelle est tombée,

la salle entière éclata en applaudissements, qui se renouvelèrent quand le jeune lauréat, les joues brûlantes maintenant, retourna à sa place.

On passe ensuite aux autres sujets du concours : astronomie, géologie, poésie, histoire. Successivement les enveloppes qui renferment le nom du vainqueur désigné sont décachetées.

Et à chaque révélation nouvelle, une immense clameur s'élève des rangs du jury comme de ceux de l'auditoire :

— Markmann! Markmann!! toujours Markmann!!!

Le jeune homme répondait à chaque nouvel appel de son nom; mais son visage, si ce n'est par la rougeur de ses joues, ne témoignait d'aucune émotion : pas l'ébauche d'un sourire, seulement une augmentation de fatigue à chaque nouveau voyage à l'estrade. Malgré ses applaudissements enthousiastes, un sentiment de malaise agitait visiblement l'assistance. Elle aurait voulu porter en triomphe cet étrange héros, et elle n'aurait pas osé peut-être le toucher.

Mais il restait à proclamer les prix attribués au meilleur roman et au meilleur poème...

— Markmann! Markmann!! prononce par deux fois le secrétaire affolé.

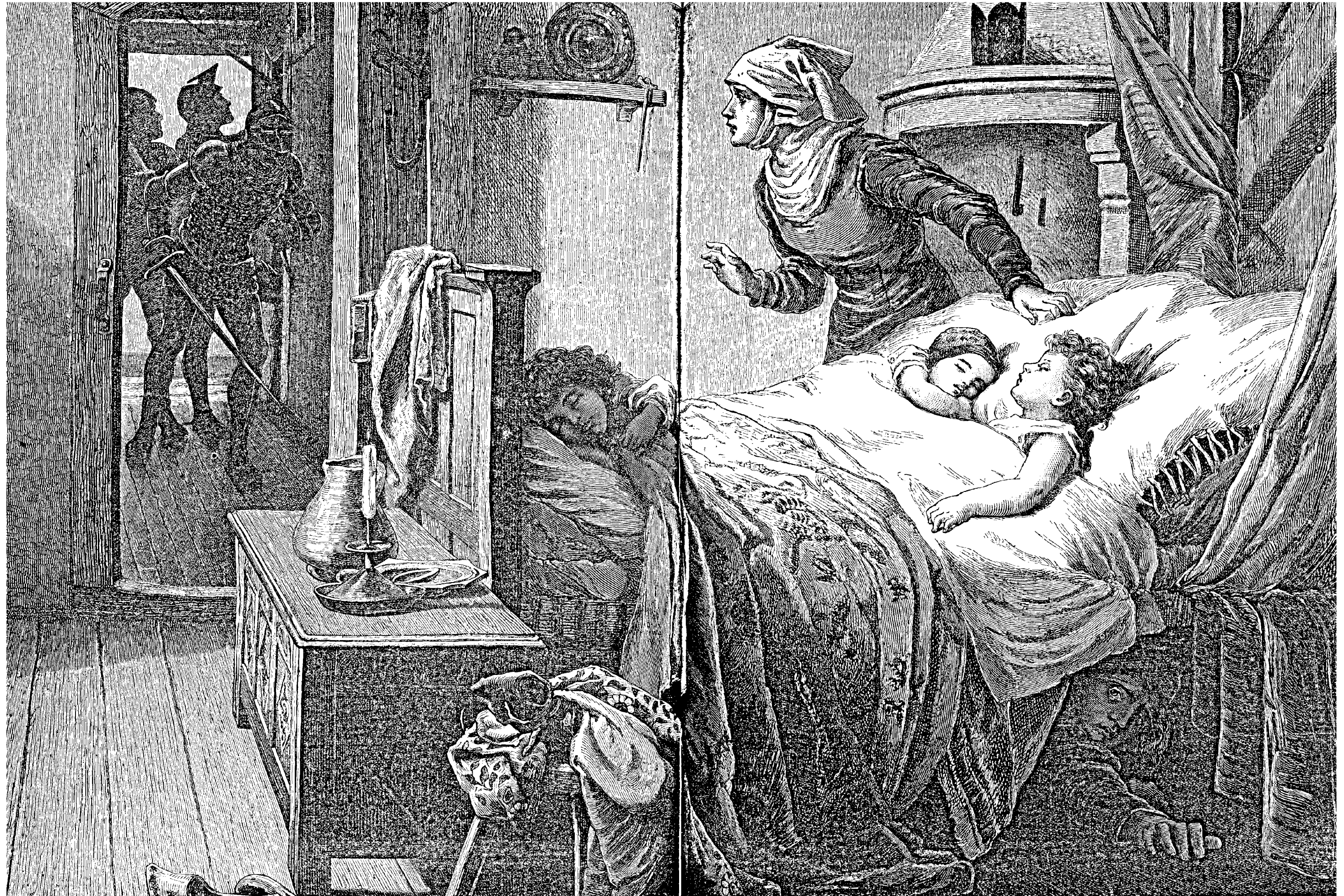
Le poème couronné avait pour titre : *le Maître d'école de village*. Berthold Auerbach, qui faisait partie du jury, déclara que ce poème était une des œuvres les mieux écrites et les plus gracieuses qu'il eût jamais lues, hommage qui eût rempli d'orgueil tout autre, à coup sûr.

Markmann vint une dernière fois recevoir le prix qui lui était décerné avec de si flatteuses louanges. Mais il était plus pâle que la première fois, et pouvait à peine se traîner.

Parvenu sur l'estrade, il prit machinalement l'enveloppe qu'on lui tendait et tomba comme une masse, évanoui...

On se précipita vers le malheureux jeune homme, qui fut transporté avec précaution dans une pièce voisine; des médecins accoururent et, par l'emploi des moyens les plus énergiques seulement, parvinrent à le rappeler à la vie — mais pour peu de temps.

Quatre heures plus tard, Max Markmann était mort.



LES COMMUNES FLAMANDES. — LOUIS DE MALE, COMTE DE FLANDRE, CACHÉ SOUS UN DES ENFANTS DE LA VEUVE BRUGEOISE. (Page 474, col. 1.)

On avait cru, d'abord, à un simple évanouissement causé par l'émotion ; mais ce n'était point cela : de longues années de misère et de privations avaient usé cette organisation déjà frêle, la vie ne tenait plus qu'à un souffle et ce souffle était parti.

Max Markmann était littéralement mort de faim !

A. B.

LES COMMUNES FLAMANDES.

PHILIPPE D'ARTEVELDE ET LE COMTE LOUIS II

Philippe d'Artevelde, fils du grand brasseur de Gand, avait fort peu fait parler de lui, quoique âgé de plus de quarante ans, lorsque, en 1381, les Gantois, de nouveau révoltés contre le comte Louis, le choisirent pour capitaine.

Après avoir tenté vainement d'obtenir une paix honorable, Philippe se résolut à agir vigoureusement, appuyé d'ailleurs par la bourgeoisie et le peuple de Gand qui, étroitement bloquée et réduite aux plus dures privations, repoussa cependant avec indignation les conditions honteuses que Louis de Male entendait lui imposer.

Philippe quitta Gand à la tête de 3,000 hommes d'élite et alla camper près de Bruges, à la lisière du bois de Beverhout, en face de l'armée du comte de Flandres, s'élevant à 40,000 hommes. Les hostilités ne tardèrent pas à s'ouvrir, et malgré l'énorme infériorité de leurs forces, les Gantois écrasèrent la gendarmerie féodale et les Brugeois ses alliés ; s'emparèrent de Bruges, et soumirent successivement Ypres, Cassel, Bergues, Courtrai et la plupart des autres communes flamandes.

Le comte Louis dut s'enfuir précipitamment ; serré de près par les gens de Gand, il n'eut que le temps de se réfugier dans la maison d'une pauvre veuve, qui le fit cacher sous le lit dans lequel dormaient ses enfants.

Les soldats de Philippe qui poursuivaient le comte, pénétrèrent à leur tour dans cette maison, cherchant partout où pouvait être fourré l'homme qu'ils avaient cru y voir entrer tout à l'heure. Mais, quant à la chambre où reposaient les enfants de la veuve, ils ne l'inspectèrent pas de très près,

convaincus que personne autre que ses habitants n'y avait pu paraître sans que les enfants s'éveillaient. Ils se retirèrent donc pour aller continuer plus loin leurs recherches, et Louis de Male eut tout le temps d'assurer son salut — et, un peu plus tard, la ruine des communes flamandes.

Le comte de Flandre, sorti de sa cachette improvisée, courut à Paris implorer le secours du roi de France Charles VI, qui ne demandait pas mieux que d'aller châtier cette « ribaudaille ».

Après avoir dévasté le plus possible et emporté ou soumis plusieurs villes sur son chemin, l'armée française, commandée par Olivier de Clisson, rencontra les Gantois à Roosebeke. L'écrasement des communes ne pouvait faire doute, du moment où elles ne devaient pas fuir : elles soutinrent avec une admirable fermeté le choc de cette puissante armée féodale ; les Gantois se firent tuer sur place : vingt-cinq mille Flamands restèrent sur le champ de bataille, et au milieu d'un tas de cadavres, s'élevant à neuf mille, on retrouva le corps de Philippe d'Artevelde percé de coups.

Alors ce fut le pillage dans toute sa frénésie qui passa sur ce pays si riche, dont il ne resta que le squelette aux mains du lâche Louis de Male.

Mais notre plume se refuse à décrire les scènes d'horreur, qui ont fait si longtemps exécuter dans les Flandres le nom français. Ce temps est loin de nous maintenant, et le peuple de France a quelque peu changé depuis lors.

JUSTIN D'HENNEZIS.

COURS D'HISTOIRE UNIVERSELLE

XV

PUISSANCE DE THÈBES — ÉPAMINONDAS ET PÉLOPIDAS

Sommaire.

POLITIQUE INTÉRIEURE DES GRECS.

Oppression de Sparte et traité d'Antalcidas (387). — Thèbes, Argos, Corinthe, forment contre Sparte une ligue où entrent Athènes et la Thessalie ; Bataille d'Haliarte, mort du chef spartiate Lysandre ; Rappel d'Agésilas ; Bataille de Coronée, gagnée par ce dernier, roi de Sparte ; Conon enlève à Sparte l'empire de la mer ; Sparte, effrayée, conclut le *traité d'Antalcidas (387)*.

PUISSANCE DE THÈBES.

Délivrance de Thèbes. — Phébidas s'empare de la Cadmée ; Pélolidas surprend la Cadmée ; Alliance de la Béotie ; secours donnés par Athènes.

Epaminondas et Pélolidas. — Succès des Thébains à Leuctres (371) ; Epaminondas campe devant Sparte et fonde Mégalopolis et Messène (369) ; Il est obligé de reculer ; Sparte bat les Argiens et les Mantinéens à Midée ; *bataille sans armes.* *Missions de Pélolidas* : en Macédoine, contre Alexandre de Phères, qui le fait prisonnier ; Epaminondas le délivre. *En Perse* : pour l'alliance du grand roi avec Thèbes ; mort de Pélolidas à Cynoscéphales (364) ; *Epaminondas dans le Péloponèse* : sa victoire à Mantinée et sa mort (362).

SA DÉCADENCE.

Thèbes, à cette perte retombe dans son obscurité.

ROYAUME DE PERSE. (361 A 338).

Artaxerxès III, surnommé Ochus. — Successeur d'Artaxerxès II, son père, en 361 ; Artaxerxès III, fléau de sa famille et de l'humanité, meurt assassiné en 338 ; les Sidoniens aiment mieux périr, au nombre de 40,000, dans les flammes, que de se soumettre à ce monstre.

Voulant, à l'imitation d'Athènes, se délivrer de l'oppression de Sparte, Corinthe, Thèbes et Argos avaient formé une ligue dans laquelle entrèrent Athènes et la Thessalie. Lysandre, l'instigateur de cette tyrannie, ayant été vaincu et tué à Haliarte (Béotie) en 394, on rappela aussitôt Agésilas qui revint gagner la bataille de Coronée.

Agésilas, roi de Sparte, on le sait, avait pénétré dans les provinces d'Asie Mineure soumises aux Perses, ravagé la Phrygie et vaincu Tissapherne dans les plaines de Sardes (395). Lorsqu'on le rappela, il se préparait à franchir le Taurus pour porter la guerre jusqu'au cœur de l'empire des Perses.

La victoire d'Agésilas à Coronée affermissait la domination de Sparte sur terre, pendant que Conon, amiral des flottes athénienne et persique, lui enlevait l'empire de la mer. Effrayée, Sparte envoya Antalcidas traiter avec le grand roi et accepter ses conditions (387).

Par ce traité, Sparte sacrifiait tous les avantages du traité de Cimon. Il stipulait que les côtes d'Asie Mineure et l'île de Chypre seraient soumises aux Perses. On proclamait l'indépendance de toutes les autres villes et îles de la Grèce, à l'exception d'Imbros, Lemnos et Scyros, qui étaient laissées à Athènes comme un faible reste de son ancienne puissance maritime. Ce honteux traité souleva contre les Spartiates l'indignation de la Grèce ; mais pendant quelque temps elle fut

forcée de s'y soumettre; les Athéniens, privés de l'appui de la Perse, durent accepter la paix. Antalcidas, à la tête de quatre-vingts galères équipées avec l'argent des Perses, dompta toutes les résistances.

Mais Sparte abusa si odieusement de sa puissance qu'elle finit par provoquer une coalition qui lui enleva la prépondérance. En pleine paix, un de ses généraux, Phébidas, s'introduisit dans la Cadmée, citadelle de Thèbes, et s'en empara (382). Sparte approuva la conduite de Phébidas.

Trois ans après, Pélolidas, à la tête de quelques bannis, délivra la citadelle en surprenant à son tour la Cadmée, et réunit dans une commune alliance toute la Béotie. Athènes offrit ses secours et battit la flotte lacédémonienne. En vain les Perses s'interposèrent comme médiateurs. Sparte et Athènes, devenues jalouses des Thébains, acceptèrent la proposition que toutes les villes de la Grèce fussent libres. Thèbes refusa de restituer les villes béotiennes, et les Spartiates ayant envoyé en Béotie une armée pour les y contraindre, Épaminondas l'écrasa à la journée de Leuctres (371).

A cette nouvelle, Jason, roi de Phères, en Thessalie, fait défection, donne aux Thébains une flotte, et, en voyant toutes ces fortunes diverses, songe à tirer parti des circonstances pour sa propre fortune, lorsqu'il meurt assassiné en 370.

Mais Épaminondas n'en porta pas moins la guerre au milieu même du Péloponèse. Il se fraya un chemin jusqu'aux murs de Sparte, et fait bâtir, pour la tenir en échec, Mégalopolis en Arcadie, et Messène (369).

Dans leur détresse, les Spartiates excitent contre Thèbes, Athènes, la Perse, et Denys de Syracuse. Épaminondas envahit une seconde fois le Péloponèse, il est forcé de reculer, abandonnant les Argiens et les Mantiniens qui sont vaincus à Midée, où les Spartiates ne perdirent pas un seul homme, d'où la bataille fut appelée *la bataille sans larmes*.

Mais Pélolidas renverse en Thessalie le tyran Alexandre de Phères, règle en arbitre les difficultés qui s'élèvent entre les divers prétendants au trône de Macédoine, et est délivré par Épaminondas des mains d'Alexan-

dre de Phères qui l'avait arrêté par trahison (367).

Pélolidas engage encore la cour de Suze dans l'alliance de Thèbes et donne à sa patrie une flotte de cent vaisseaux thébains qui soutient Rhodes, Chios et Byzance révoltées contre Athènes.

Malheureusement ces deux héros touchaient au terme de leur glorieuse carrière. Dans une dernière expédition contre le tyran de Phères, Pélolidas périt au combat de Cynoséphales, en 364.

Épaminondas, qui avait reparu une troisième fois dans le Péloponèse en 366, marche, en 362, droit sur Sparte, qu'il manque de surprendre, et remporte la victoire de Mantinée, qui lui coûte la vie.

La bataille de Mantinée avait eu lieu le 12 du mois de scirophorion, deuxième année de la cent-quatrième olympiade (5 juillet 362).

La puissance de Thèbes tombe alors. Les Perses veulent s'interposer comme médiateurs; mais Sparte refuse de consentir à respecter l'indépendance, dangereuse pour elle, de la ville de Messène, et envoie son vieux roi. Agésilas, secourir Tachos qui s'était révolté en Égypte contre le roi de Perse.

Ainsi Thèbes a perdu sa prépondérance éphémère. Pas plus qu'Athènes et que Sparte, elle n'avait réussi à imposer à la Grèce une domination unique. Cette gloire, qu'avait un instant ambitionné Jason de Phères, était réservée à la Macédoine.

Avant de clore ce chapitre, disons quelques mots du successeur d'Artaxerxès II ou Muémon.

Son fils, Artaxerxès III, surnommé Ochus, monta sur le trône en 361, et périt assassiné en 338.

Ce roi fut le fléau de sa famille et de l'humanité; il avait égorgé ses frères pour régner. Devenu roi, il n'usa de son pouvoir que pour commettre des crimes. Il prononça un arrêt de mort contre tous les princes de sa famille, et fit percer de flèches son oncle et tous les enfants de son oncle. Ce monstre royal eut autant d'ennemis que de sujets. Sa domination inspirait tant d'horreur, que les Sidoniens aimèrent mieux périr dans les flammes que de se soumettre. Ils s'enfermèrent dans leurs maisons, après y avoir mis

le feu, et périrent au nombre de plus de quarante mille, apprenant ainsi au monde, par une fin héroïque, que la force brutale des tyrans ne peut rien contre un peuple qui place son honneur et l'amour de la liberté bien au-dessus de la crainte de la mort.

La mémoire d'Artaxerxès III est passée à la postérité chargée de l'exécration de son peuple.

ARTHUR MONNANTEUIL.

A suivre.

COURS PRATIQUE DE LANGUE ANGLAISE

Méthode Robertson

DIX-HUITIÈME LEÇON.

Troisième division. — Exercices.

EXERCICE PRÉPARATOIRE

1 — Modèle : *Whilst he reigns*. Syntaxe, 262 — Pendant qu'il dépeuplera — Quand j'apprendrai — Aussitôt que vous comprendrez — Quand nous saurons — Pendant qu'ils répoudont — Aussitôt que tu appelleras.

2 — Modèle : *He reigns over us*. Lexiologie, 258 — Je règne sur ce pays — Tu régnaïs sur l'empire — Il régnera sur vos états. — Nous règnerions sur des esclaves — Règnez sur nous — Qu'ils règnent sur leurs familles.

3 — Modèle : *We shall want ruin'd villages* — Je manque de mots — Tu manquais de serviteurs — Il manquera de douceur — Nous manquerions de fortune — Vous manqueriez de possessions

4 — Modèle : *You are right* — J'ai raison — Tu as raison — Il a raison — Nous avons raison — Vous avez raison — Ils ont raison.

5 — Modèle : *Our family is not so rich as yours*. Syntaxe, 263 — Je ne suis pas aussi vieux que lui — Tu n'étais pas aussi savant qu'elle — Il ne sera pas aussi puissant que toi — Nous ne serions pas aussi attentifs que vous — Ne soyez pas aussi impatient que moi — Qu'ils ne soient pas aussi curieux que nous.

COMPOSITION

1 — Il y a quatre-vingt mille mots dans cette langue — 230.

2 — Quand vous vous la connaîtrez, vous l'aimerez — 262.

3 — Nous causerons avec eux, aussitôt qu'ils nous comprendront — 262.

4 — Il a un grand pouvoir sur lui-même — 258.

5 — Les filles de ministres ne manquent jamais de dots — 208.

6 — Vous avez raison de parler autant que possible.

7 — Je l'interrompis parce que je savais que j'avais raison.

8 — Elle n'était pas aussi attentive la seconde fois que la première — 263.

9 — Ces arbres ne sont pas aussi verts qu'ils l'étaient — 263.

- 10 — Cet enfant est-il le vôtre? — 164.
 11 — On ne peut pas croire ce qu'il dit — 260.
 12 — Il ne put continuer parce qu'on l'observait—24.
 13 — Nous aimons la vie, quand nous sommes puissants et riches.
 14 — Il manque d'indulgence, et il sait qu'il en manque.
 15 — Si Dieu lui avait accordé une longue vie, il aurait dépeuplé tous les villages.
 16 — L'arbre avait huit branches.
 17 — Les hiboux étaient sur la huitième branche—74.
 18 — Il perd dix-huit esclaves—224.

- 19 — Mahmoud était le dix-huitième prince de sa famille—224, 74.
 20 — Le prince Mahmoud était riche — 261.
 21 — Quand je le verrai, je lui dirai ce que vous dites.—262.
 22 — Tu iras quand il te le commandera —262.
 23 — Elle ne parlera pas, pendant que vous serez ici—262.
 24 — Il vous donnera une réponse, quand il vous verra—262.
 25 — Ils l'interrompent, aussitôt qu'il ouvrira la bouche—262.

- 26 — A-t-il beaucoup de pouvoir sur eux? —238.
 27 — L'empereur régnait sur un puissant empire—258.
 28 — Elle règne sur sa famille—258.
 29 — Ils ne manquent pas de possessions.
 30 — Le souverain ne manque pas de ministres.
 31 — La fille ne sort jamais sans sa mère, et elle a raison.
 32 — Pourquoi ne nous croyez-vous pas, si nous avons raison?
 33 — Notre première leçon n'est pas aussi longue que les autres—263.



HISTOIRE UNIVERSELLE. — MORT D'ÉPAMINONDAS. (Page 475, col. 2.)

- 34 — Sa fille n'est pas aussi modeste que la vôtre—263.
 35 — Leurs manières ne sont pas aussi raffinées que les nôtres—263.
 36 — Ce prince n'est pas aussi beau que son frère—263.
 37 — Ma fortune est à vous—138.
 38 — Vous connaissez ma famille, et je connais la vôtre.
 39 — Ces enfants sont-ils les vôtres?—164.
 40 — Si l'on ne répète pas ses leçons continuellement, on les oublie facilement—260.
 41 — On aime à entendre ceux qui parlent bien—260.
 42 — On craint ceux qu'on ne connaît pas—260.
 43 — On ne se connaît pas soi-même—260.
 44 — La fortune donne la considération—50.
 45 — Pouvez-vous me dire si j'ai raison?
 46 — Il apprenait aussi aisément que son frère [apprenait].

- 47 — Je ne parle pas aussi bien que vous parlez.
 48 — Cela fut tout ce qu'il nous accorda—70.
 49 — Je ferai tout ce qui sera [est] en mon pouvoir—70.
 50 — L'homme dont la vie est longue peut apprendre beaucoup—81.
 51 — Cette terre n'est pas la vôtre, mais celle de votre frère—87.
 52 — Il vous donnera toutes ses possessions.
 53 — Je ne vous demande qu'une chose—129.
 54 — Il se comporte trop timidement, ce qui n'est pas bien—146.
 55 — Il prétend que les oiseaux ont un langage, ce que je crois réellement—146.
 56 — Il sortait quand vous le vîtes—150.
 57 — Nous parlions ensemble quand nous fûmes interrompus—150.
 58 — Les princes doivent régner avec modération et indulgence—50, 158.

RÉCAPITULATION

Observations principales:

256. Prononciation des lettres CH.
 257. Prononciation des lettres SH.
 258. Signification et emploi de la préposition OVER.
 259. Propriétés de la terminaison ENT.
 260. Emploi du mot ONE, comme équivalent du pronom français On.
 261. Suppression de l'article THE devant un nom de titre suivi d'un nom propre.
 262. Emploi du présent de l'indicatif pour rendre un verbe français au futur, après un adverbe ou une conjonction de temps.
 263. Manière d'exprimer le comparatif d'égalité dans une phrase négative.

Verbes définitifs.

- SHALL — *Présent*: I shall, Thou shalt, He shall, We shall, You shall, They shall.
 — *Passé conditionnel*: I should, Thou shouldst, He should, We should, You should, They should.

- WILL — *Présent* : I will, Thou wilt, He will, You will, They will.
— *Passé et conditionnel* : I would, Thou wouldst, He would, We would, You would, They would.
- CAN — *Présent* : I can, Thou canst, He can, We can, You can, They can.
— *passé et conditionnel* : I could, Thou couldst, He could, We could, You could, They could.
- MAY — *Présent* : I may, Thou mayest, He may, We may, You may, They may.
— *Passé conditionnel* : I might, Thou mightest, He might, We might, You might, They might.
- MUST — *Présent* : I must, Thou must, He must, We must, You must, They must.
- OUGHT — *Présent passé et conditionnel* : I ought, Thou oughtest, He ought, We ought, You ought, They ought.
- QUOTH — *Présent et passé*. — Seulement à la première et à la troisième personne, et suivi de son sujet.

Pronoms-adjectifs possessifs.

MY, mon, ma, mes.
THY, ton, ta, tes.
HIS, son, sa, ses (masculin).
HER, son, sa, ses (féminin).
ITS, son, sa, ses (neutre).
ONE'S, son, sa, ses (indéfini).
OUR, notre, nos.
YOUR, votre, vos.
THEIR, leur, leurs.

Pronoms possessifs.

MINE, le mien, la mienne, les miens, les miennes, à moi.
THINE, le tien, la tienne, les tiens, les tiennes, à toi.
HIS, le sien, la sienne, les siens, les siennes, à lui.
HERS, le sien, la sienne, les siens, les siennes, à elle.
ITS, le sien, la sienne, les siens, les siennes, à lui, à elle.
OURS, le nôtre, la nôtre, les nôtres, à nous.
YOURS, le vôtre, la vôtre, les vôtres, à vous.
THEIRS, le leur, la leur, les leurs, à eux, à elles.

FIN DE LA DIX-HUITIÈME LEÇON

NOUVELLES
DE LA RÉPUBLIQUE DES LETTRES
et des États circonvoisins.

« Il y a un jour dans l'année, messieurs, où la vertu est récompensée. » Ainsi débute l'admirable rap-

port de M. Ernest Renan sur les prix de vertu distribués dans la séance annuelle de l'Académie française, le 4 août.

C'est heureux ; et il y a en outre quelque gloire à se dire que ce jour ne se lève qu'en France, ne fût-ce qu'une fois l'an.

Pourtant, si le métier de la vertu est le plus pauvre des métiers, nous voyons bien, aux traits qui sont publiés ce jour-là, souvent en dépit de

barrassée pour procéder à une distribution équitable.

En un mot, les personnes vertueuses ne se jalourent point, mais animées du même esprit, elles se font concurrence malgré cela ; car la vertu est, Dieu merci, plus répandue qu'on ne croit, et le monde est meilleur qu'il n'en a l'air.

**

Maintenant, y a-t-il des degrés aussi tranchés entre ces vertus diversement manifestées et les prix qui y correspondent ?

Non, ce qu'il y a, c'est une collection de prix insuffisante, malgré sa constante augmentation, et d'importance diverse, dont le problème consiste à tirer le meilleur parti.

Sous ce rapport il était difficile de mieux faire que n'a fait l'Académie. Elle nous fait assez enrager lorsqu'elle a à statuer sur un concours purement littéraire : nous trouvons ici une espèce de compensation, et nous en sommes bien aise.

**

Sans doute, les prix ne sont pas en rapport avec le mérite. Comment récompenser dignement, par exemple, cette M^{me} Gros, de Lyon, qui a voué sa vie à écumer les ruisseaux

ceux qui en sont les héros, que la concurrence n'y est pas aussi nulle que le prétend, sans y croire, l'illustre président de l'Académie.

**

L'émulation est moins grande dans cette carrière, je l'accorde, que dans celle des honneurs ou de la fortune ; le bien s'accomplit rarement par ambition de surpasser le voisin : l'ambition, étant un sentiment mauvais, ne saurait faire éclore l'amour du bien dans le cœur de celui qui en est dévoré. Cependant il y a concurrence certainement, concurrence inconsciente si l'on veut ; et la preuve, c'est que l'Académie est souvent em-

où la jeunesse des quartiers populeux des grandes villes reçoit trop souvent toute son éducation ; à y ramasser de jeunes vauriens aux trois quarts gangrenés ; à les conduire — non pas à les ramener, ils n'ont jamais connu le chemin — au respect d'eux-mêmes et des autres, à la vertu en un mot ; à faire de jeunes sauvages de la pire catégorie, celle des bas-fonds de la civilisation, des hommes et des femmes sensibles et aspirant au bien ?

Je n'y comprends rien : ce n'est pas seulement de la vertu cela, c'est l'amour du sacrifice utile poussé à l'extrême et servi par un tact, une habileté auxquels ne nous ont pas accoutumés les philanthropes de profes-



BERNARD PALISSY, D'APRÈS UN PORTRAIT FAIT PAR LUI-MÊME SUR UNE DE SES FAÏENCES. (Page 478, col. 3.)

sion ; car le succès couronne toujours les efforts de M^{me} Gros.

Mais il n'y a pas de récompense à la hauteur de pareils résultats. — Je me trompe, c'est dans sa conscience même que l'humble institutrice trouve sa propre récompense, et elle doit être bien heureuse !

* * *

Après M^{me} Gros, voici M^{lle} Paula Gagny, qui recueille, soigne et instruit les orphelins alsaciens, ses compatriotes.

Ce sont ensuite deux jumeaux, Edouard et Calixte Chaix, de la société des sauveteurs de la Méditerranée, des enfants de quinze ans, qui ne comptent plus les actes de courage accomplis — ni les blessures reçues.

Puis, c'est un maître porion de Liévin, Joachim Fontaine, qui a sauvé la vie à seize mineurs dans un coup de grisou.

Les actes de sauvetage abondent d'ailleurs, et nous ne saurions les mentionner tous : là aussi, quoi qu'en dise M. Renan, la concurrence est active et opiniâtre.

* * *

N'avez-vous pas entendu répéter cent fois que la race de vieux serviteurs dévoués est éteinte ? Et ne vous êtes-vous pas dit en vous-mêmes, quelquefois, que le mauvais maître fait souvent le mauvais serviteur ?

Voyez un peu cette Marie Coustot, de Condom, depuis *quatre vingt-six ans* servant dans la même famille, d'abord riche, puis tout à fait pauvre, et qu'elle nourrit après avoir mangé son pain, pourtant bien gagné !

J'ai dit qu'elle servait la même famille depuis quatre-vingt-six ans : elle en a cent-deux ! — Est-ce que la vertu serait un élément de longévité ?

Mais si elle est seule de cet âge, parmi les lauréats de l'Académie, elle n'est pas la seule servante qui montre un pareil dévouement à ses anciens maîtres tombés dans la misère.

Ainsi fait également Paula Yvor, pauvre vieille mulâtresse, atteinte elle-même d'un mal horrible et incurable. Ainsi Marie Arot, de Saint-Servan. Ainsi bien d'autres, et en si grand nombre que le rapporteur

lui-même doit se borner à mentionner les noms.

* * *

Et cette pauvre Emmeline Nadaud, de Chancelade (Dordogne), qui fait marcher le moulin paternel, « charge les sacs, soigne les bêtes de somme, fait le ménage à elle seule, » et trouve encore le temps d'aller réclamer son père au cabaret, son père qui, sans elle, serait ruiné depuis belle heurette, et qui la brutalise pour la peine !

Sans compter qu'elle soigne et instruit un frère entièrement perclus, une mère paralytique (que n'est-ce le père !) une jeune sœur infirme des suites d'un accident, un grand-père pauvre, vieux et incapable. — Est-ce tout ?...

Et cette jeune fille, qui a commencé dès l'âge de douze ans sa vie de sacrifice, n'est pas dénuée d'avantages extérieurs ; recherchée pour ses rares qualités, elle a dû renoncer à tout établissement pour elle-même, sachant qu'elle laisserait la ruine derrière elle.

On regrette, en vérité, que l'Académie n'ait eu qu'une médaille de 300 francs à sa disposition pour reconnaître un pareil dévouement.

* * *

Mais comment faire, encore une fois, pour récompenser selon leur mérite tant d'êtres bons, vertueux et dévoués ? Est-ce que c'est possible ?

« On dirait, en lisant les œuvres d'imagination de nos jours, dit en terminant l'illustre président de l'Académie, qu'il n'y a que le mal et le laid qui soient des réalités. Quand donc nous fera-t-on aussi le roman réaliste du bien ? Le bien est tout aussi réel que le mal ; les dossiers que vous m'avez chargé de lire renferment autant de vérité que les abominables peintures dont malheureusement nous ne pouvons contester l'exactitude. Emmeline Nadaud existe aussi bien que telle héroïne pervertie de tel roman pris sur nature. Qui nous fera un jour le tableau du bien à Paris ? Qui nous dira la lutte de tant de vertus pauvres, de tant de mères admirables, de sœurs dévouées ? Avons-nous donc tant d'intérêt à prouver que le monde où nous vivons est entièrement pervers ? Non, grâce à la vertu, la Providence se justifie ; le

pessimisme ne peut citer que quelques cas bien rares d'êtres pour lesquels l'existence n'ait pas été un bien. Un dessein d'amour éclate dans l'univers ; malgré ces immenses défauts, ce monde reste après tout une œuvre de bonté infinie. »

Certainement. Et quant au roman du bien que réclame M. Renan, nul doute qu'il n'ait autant de succès auprès du public que le roman du mal et de l'ordure ; mais ce n'est pas la mode, et il y a peu d'éditeurs qui s'y risqueraient.

* * *

Barrias a reçu du département de la Seine la commande d'une statue de Bernard Palissy pour la commune de Boulogne-sur-Mer.

Cette statue, sur la proposition qu'en a faite au conseil municipal de Paris le préfet de la Seine, sera reproduite en bronze pour être placée dans le nouveau square de l'église Saint-Germain des Prés, l'illustre potier ayant habité longtemps rue du Dragon, tout près de ce square.

Dans son numéro 4 (12 mars 1880), la *Science populaire* a publié la biographie de Bernard Palissy, nous ne la recommencerons pas ; mais nous donnons aujourd'hui un curieux portrait de l'inventeur des « rustiques figulines », d'après une de ses propres façiences.

* * *

M. Paul Meyer, professeur au Collège de France, a reçu mission de rechercher dans les archives départementales et communales du Midi de la France des documents diplomatiques ou littéraires en langue vulgaire.

Voilà ce qu'on peut appeler une heureuse inspiration. Seulement, est-ce que les archives des autres régions de la France n'offriraient pas aussi des documents de quelque intérêt, qui valussent la peine d'être recherchés ?

* * *

Le ministre de l'instruction publique a obtenu un crédit de 130,000 fr. pour l'achat d'une collection apportée de la basse Chaldée par M. de Sarzec, vice-consul à Bassorah.

Cette collection unique, composée de huit belles statues couvertes d'in-

scriptions babyloniennes, est destinée au Musée du Louvre.

En Sicile, entre Capaci et Carmi, on vient de découvrir une vaste nécropole qu'on suppose appartenir aux temps préhistoriques. Aucun objet de métal n'y a, en tout cas, été trouvé et, par contre, il y a quantité de vases qui paraissent avoir été tout bonnement façonnés à la main.

Les cercles artistiques de Berlin ont décidé de faire les démarches nécessaires pour que le nom du docteur Schliemann soit donné à l'une des rues de cette capitale, probablement la nouvelle rue longeant le Musée des Arts et de l'Industrie et le nouveau Musée ethnologique.

Le *Musikalische Welt* rapporte qu'« un de nos grands pianistes vivants, sinon le plus grand » (probablement Antoine Rubinstein), dans sa récente tournée en Suisse, a dû se pourvoir, à son entrée dans le canton de Valais, d'une permission conçue en ces termes :

« Permission pour les artisans et artistes ambulants.

« Le département des Finances accorde par les présentes, à M. *** , permission d'exercer sa profession de pianiste sur ce territoire pendant un mois. »

En marge de ce document était décrit le signalement du porteur, avec la mention qu'il était tenu de le porter sur lui pendant tout le temps de sa durée et de le présenter à tout officier de police sur sa réquisition. Au bas, on lit cette explication du titre de la pièce officielle : « Artistes ambulants, comédiens, chanteurs, musiciens, photographes, écuyers, ménageries et autres exhibitions d'art et de curiosités naturelles, 30 fr. par mois, plus un franc pour le timbre. »

Pour les autres indications y imprimées, on lisait que le porteur était tenu de faire viser sa permission par les autorités locales avant chaque concert, contre paiement de 0 fr. 25 pour droit de visa.

C'est peut-être juste, mais c'est égal, assimiler Liszt ou Rubinstein à un écuyer de cirque ambulant, à un

pitre de foire, à un montreur d'ours, cela nous paraît excessif tout de même.

X. RAMBLER.

CURIOSITÉS ARITHMÉTIQUES

Parmi les chiffres ou réunions de chiffres aux combinaisons bizarres dont nous avons déjà donné l'autre jour un spécimen amusant, et dont nos lecteurs nous invitent à continuer la série, ce que nous ferons pour leur marquer notre déférence, le nombre 37 peut passer pour un des plus riches sous ce rapport.

D'abord, si l'on multiplie ledit nombre 37 par 3, ou par un multiple de 3, on obtiendra au produit trois chiffres semblables.

Exemple :

$$37 \times 3 = 111$$

$$37 \times 6 = 222$$

$$37 \times 9 = 333$$

$$37 \times 12 = 444$$

$$37 \times 15 = 555$$

$$37 \times 18 = 666$$

$$37 \times 21 = 777$$

$$37 \times 24 = 888$$

$$37 \times 27 = 999$$

On remarquera en outre : 1° que ces chiffres, lus isolément de haut en bas, donnent la série des chiffres dans leur ordre régulier ; 2° qu'additionnés ensemble ou, ce qui est la même chose, multipliés isolément par trois, ils reproduiront le multiplicateur de 37 qui lui-même les a produits :

$$1 \times 3 = 3$$

$$2 \times 3 = 6 \text{ etc.}$$

Peut-être, en cherchant bien, découvrirait-on encore à ce nombre fantastique quelques propriétés qui nous auraient échappé.

STREGONE.

ANECDOTES

PENSÉES ET MAXIMÉS

Les loix de la conscience, que nous disons naître de nature, naissent de la coutume : chacun ayant en vénération interne les opinions et mœurs approuvées et recues autour de luy,

ne s'en peut despendre sans remors, ne s'y appliquer sans applaudissement.

(Montaigne)

Aller chercher une erreur à sa source, c'est la réfuter.

(Lord Coke.)

Qui donne fait une bonne action ; qui prête, une mauvaise affaire.

(J. Petit-Senn.)

'La gravité est quelquefois un mystère du corps inventé pour cacher les défauts de l'esprit.

(La Rochefoucauld.)

DE LA NOBILITÉ

Dans une remarquable chronique du docteur Garnier, nous trouvons des appréciations fort intéressantes sur la question de la nobilité dans les différents pays civilisés.

Sans parler des considérations techniques savamment développées par le docteur Garnier, nous y relevons à titre de curiosité les passages suivants.

« Lycurgue, afin de donner à Sparte de vigoureux soldats, ne permettait le mariage qu'aux hommes de trente-sept ans ; Solon avait fixé en Grèce l'âge de trente-cinq ans pour les hommes et de vingt ans pour les femmes.

« A Rome, pendant plusieurs siècles, il fut interdit aux hommes de se marier avant l'âge de quarante ans révolus. Celui des femmes, au contraire, fut fixé par Numa à douze ans, mais dans le seul but d'en faire de précoces instruments de plaisir...

« Chez les Germains, la nobilité était fixée à dix-huit ans pour les filles et à vingt ans pour les jeunes gens.

« Aujourd'hui encore cet âge est, en Prusse, de quinze ans pour les femmes et de dix-neuf pour les hommes. En France, l'âge légal est de dix-huit ans pour l'homme et de quinze ans pour la femme. Comme précepte général indiqué par Platon, l'hygiène conseille que l'homme ne se marie que de vingt-cinq à trente-cinq ans et la femme de vingt à vingt-six.

« La statistique générale de la France, de 1857 à 1860, démontre que l'âge moyen des mariés a été de vingt-neuf à trente ans chez les hommes et de vingt-six ans chez les femmes mais toujours une année environ plutôt à la campagne qu'à la ville. »

Cette instructive chronique vient de paraître dans le journal *la Médecine populaire* dont la rédaction entière est confiée aux princes de la science médicale.

On trouve également chaque semaine dans cette publication un grand article du docteur Bertherand intitulé : « Premiers soins dans les maladies et les accidents », qui est appelé à vulgariser rapidement les premières notions de la médecine indispensables à tous les gens du monde.

Ce journal fait partie de la trilogie scientifique dont nous avons eu l'occasion de parler en constatant son immense succès. *Médecine, Science et Enseignement populaire*, tels sont les titres de ces feuilles, dont le tirage hebdomadaire dépasse deux cent mille exemplaires.

Les attachants récits des voyages, les descriptions des merveilles du microscope, les questions d'actualité sur le pays des Kroumirs et d'Algérie ; les observations météorologiques et les causeries sur l'histoire univer-

selle, qui sont consignées dans ces fascicules, ont seuls occasionné ce succès sans précédent. . . et dire que l'abonnement ne coûte que 10 fr par an!...

De plus, pour faire de ces journaux une véritable création populaire, et justifier leur titre, la Société des Villes d'Eaux, qui en est la propagatrice, a résolu de faire participer à cette grande œuvre tous ceux qui, moyennant cent francs, voudraient devenir propriétaires d'une Part.

Cette Part est payable par vingt francs, comme premier versement, et ensuite dix fr., chaque mois. On peut dès aujourd'hui prévoir un revenu d'au moins 15 fr. aux porteurs de titres de cette Société.

C'est un moyen unique d'acquérir par une lecture des plus attrayantes la généralité des connaissances utiles sous toutes leurs formes, la collection de ces ouvrages étant appelée à constituer une véritable encyclopédie sans rivale.

En s'adressant à la Société des Villes d'Eaux, 4, rue Chauchat, on reçoit gratuitement un numéro spécimen de chacun de ces journaux, avec tous les renseignements se rattachant à cette importante opération.

L'INTÉRÊT PUBLIC

Les questions qui se rattachent à l'alimentation seront toujours les plus intéressantes pour le public. — C'est pour obéir à cette idée, généralement admise, que nous croyons devoir signaler à nos lecteurs l'importance acquise par la Société des Villes d'Eaux qui centralise à Paris tous les services d'eaux minérales, et dont la situation se confirme par le plus brillant succès.

A l'occasion de l'Assemblée générale des actionnaires de cette Société, qui a eu lieu dans les premiers jours de ce mois au siège social, 4, rue Chauchat, un remarquable rapport dressé sur la situation a été lu par l'administrateur et a nettement expliqué aux intéressés les causes de cette prospérité toujours croissante.

La Société des Villes d'Eaux n'agit, en effet que comme mandataire des sources; elle ne court aucun risque et, n'exposant jamais son capital, elle ne peut que réaliser des bénéfices nets sous forme de commissions. Tout *alea* se trouvant ainsi écarté, elle agit toujours à coup sûr.

D'après cette habile organisation, le fonds social étant toujours garanti, la Société ne peut que prospérer chaque jour davantage.

Les services rendus par elle au point de vue de la vulgarisation des eaux minérales authentiques, à prix réduit, seraient vraiment de nature à la faire considérer comme une création d'utilité publique.

Aussi, en présence des magnifiques résultats obtenus, l'Assemblée générale a-t-elle manifesté son enthousiasme par des applaudissements prolongés...

Nous devons ajouter ici que le rapport dont il s'agit va être tiré à un grand nombre d'exemplaires, afin de pouvoir être adressé aux personnes qui voudraient se rendre compte des opérations multiples de la Société, en même temps que s'initier au mouvement progressif des principaux établissements balnéaires français.

C'est surtout aux porteurs de titres d'entreprises thermales et de bains de mer que cet important exposé pourra donner les plus utiles renseignements au sujet de leurs intérêts.

CAUSERIE FINANCIÈRE

Vous n'êtes pas sans avoir remarqué que nos Rentes françaises sont de plus en plus délaissées. Pour ne parler que du 5 %, qui est le fonds d'Etat le plus populaire, il est non seulement arrêté dans sa marche en

avant, mais il a encore tendance à rétrograder. Ne croyez pas que c'est la future conversion qui en est la cause dominante; ce serait une erreur profonde. La conversion d'abord ne peut se faire avant le second trimestre 1882, de même elle se fait à cette époque, et quand cette opération se fera, soyez persuadés que les porteurs de 5 %, à cette époque, n'auront point à se plaindre des suites de la conversion. Leur revenu sera sans doute diminué de 12 %, mais leur capital n'aura rien perdu de son importance, au contraire, il vaudra davantage, quand il sera réalisé en 3 %.

On baisse sur les Rentes parce que c'est un *revenu fixe* et qu'en ce moment la spéculation ne veut opérer que sur des titres à *revenu variable*, ce qui lui permet de faire croire au public que le revenu augmentera chaque année. C'est un jeu qui peut mener à bien des désillusions; mais c'est là toute la vérité.

Les Obligations communales 4 % émises au pair par le Crédit foncier sont d'autant plus recherchées qu'elles constituent un placement plus rémunérateur que les valeurs similaires. Le type de 100 fr. a la faveur de la petite épargne.

La Société des Champignonnières prend chaque jour un nouvel essor; c'est une valeur honnête et de tout repos, et elle ne causera jamais aucune désillusion à ceux qui la posséderont. Le cours demandé est 559 fr.

Notre placement privilégié 6 % est toujours des plus courus. Comme il a fait ses preuves, comme chaque jour il démontre ses avantages, ses sécurités et ses bénéfices, il faut bien se rendre à l'évidence. Aussi aujourd'hui, est-ce à qui viendra participer aux avantages du placement privilégié.

Notre dernière assemblée générale a porté ses fruits et nous recevons de nombreuses commandes de Parts; il nous devient de plus en plus difficile d'y satisfaire. Le rapport a démontré l'excellente situation de notre Société, ses progrès continus, l'extension non interrompue des affaires. Il a révélé également que nous pouvions depuis des années produire 18 % de revenus; tout en inscrivant à la réserve une somme beaucoup plus forte que celle statutaire pour ainsi dire comme capital de garantie. Ce sont là des faits qui vont éveiller l'attention du public capitaliste. Les affaires en cours et en préparation promettent des résultats plus brillants encore, et ce qui distingue notre Société, c'est qu'agissant toujours comme commissionnaire sans engager le capital social, il reste donc en réalité comme fonds de garantie; c'est cette situation exceptionnelle que l'Assemblée a constatée en estimant que les Parts de 100 fr. valent au moins aujourd'hui 200 fr. — Nous n'avons pas à nous décerner d'éloges, mais nous sommes heureux des félicitations de nos sociétaires sur cet état de prospérité.

SOCIÉTÉ DES VILLES D'EAUX.

PAIEMENT D'INTÉRÊTS

Les Porteurs de Parts des *Journaux populaires illustrés*, sont informés qu'à partir du 15 août courant, il sera payé à la caisse de la Société des Villes d'Eaux, 4, rue Chauchat, l'intérêt calculé à raison de 6 % l'an, au 30 juin dernier, sur tous les versements effectués antérieurement à cette date.

SOCIÉTÉ DES VILLES D'EAUX

Les 6 % de dividende mis en distribution, par suite du vote de l'Assemblée Générale, pour le semestre écoulé du 30 novembre au 31 mai dernier, forment le complément de 12 % de dividende et 6 % d'intérêt pour l'année close au 31 mai 1881. Le surplus des bénéfices a été porté à la réserve.

PLACEMENTS PRIVILÉGIÉS

Les *Intérêts sociaux privilégiés* de la Société des Villes d'Eaux sont créés en représentation des avances faites sur Marchandises, Eaux Minérales, et ont pour garantie :

- 1° Les marchandises spécialement affectées comme gage;
- 2° Le capital social;
- 3° La réserve;
- 4° Les bénéfices de l'exercice en cours.

Ils rapportent un intérêt fixe de 6 % l'an, payable par semestre, fin mai et fin novembre. En outre, il est distribué 4 % des bénéfices nets entre chacun des propriétaires d'*Intérêts sociaux privilégiés*.

Ils sont de toutes sommes et sont toujours nominatifs. La transmission se fait par les soins de la Société, sans délais et sans frais, à toute époque, sur demande du porteur du titre.

L'impôt sur le revenu est à la charge de la Société.

Les intérêts et dividendes sont adressés sans frais à domicile.

Les envois de fonds doivent être faits à l'administrateur de la Société des Villes d'Eaux, 4, rue Chauchat, à Paris, en spécifiant qu'ils sont destinés au placement en *Intérêts sociaux privilégiés*.

AVIS AUX ABONNÉS

L'administration de la Société des Villes d'Eaux, cédant aux désirs d'une clientèle à laquelle elle est complètement dévouée vient de donner à son service financier une organisation complète avec des chefs de service très expérimentés.

Il en résultera un fonctionnement beaucoup plus régulier et rapide au profit de nos clients.

Désormais le service financier est en mesure :

1° De négocier pour les clients tant à terme qu'au comptant et sur toutes les places les valeurs cotées officiellement ou non, ainsi que les actions d'assurances, charbonnages ou toutes autres dont le marché n'a rien de régulier.

2° De faire gratuitement pour sa clientèle :

3° Les recouvrements sur Paris.

4° Les encaissements de coupons sans classement ni bordereau.

Et 5° de tirer le meilleur parti possible des valeurs sans revenu au moyen de son service de contentieux financier.

Adresser les lettres à M. Le Directeur des Services financiers de la Société des Villes d'Eaux, à Paris, rue Chauchat, 4.

ON DÉSIRE VENDRE

- 1 Part jouissance houillères du Var.
- 3 Actions Société Française du Froid 60 fr.
- 6 Actions Assurance Militaire libérée de moitié 250 fr.
- 2 Actions Société Médopathique.
- 1 Action Société Athopathique (act. de 100 fr.) 80 fr.
- 2 Actions Société Hypothécaire, Immeubles Industriels au mieux.
- 6 Actions Société Générale, produits Raoul Brasais 500 fr.
- 2 Actions Banque Union Générale de Crédit 450 fr.
- 2 Actions Contrôle.
- 2 Bons Hypothécaires de Soulac.
- 1 Action Science pour tous.
- 2 Actions Société française Industrielle au mieux.

Le gérant : LÉON LÉVY

Imp. D. BARDIN, à Saint-Germain.

L'ENSEIGNEMENT POPULAIRE

1^{er} SEPTEMBRE 1884.

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

1^{re} ANNÉE.

N^o 31. — Prix : 15 centimes.

Rédacteur en chef : ADOLPHE BITARD. BUREAUX : rue Montmartre, 125.

Abonnements : PARIS, un an, 8 fr.; six mois, 4 fr. — DÉPARTEMENTS, un an, 10 fr.; six mois, 5 fr. — ÉTRANGER, un an, 12 fr.

SOMMAIRE

TEXTES. — *Les héros de la Patrie* : Jean Bart. — *Petits chefs-d'œuvre de la poésie française* : Les stances à Duperrier, de Malherbe (1599). — *Esquisses mythologiques* : L'Olympe scandinave. — *Mœurs littéraires* : Le café Procope. — *Cours d'histoire universelle* : Philippe de Macédoine et Démosthène. — *Notes et fragments* : Une vieille superstition. — *Cours pratique de langue anglaise* :

Dix-neuvième leçon. — Nouvelles de la République des lettres. — Anecdotes, pensées et maximes, etc.

ILLUSTRATIONS. — *Les héros de la Patrie* : Jean Bart à Versailles. — Jean Bart à Berghem. — Statue de Jean Bart, par David d'Angers. — *Mœurs littéraires* : Le café Procope et ses habitués de la fin du XVIII^e siècle.



LES HÉROS DE LA PATRIE. — JEAN BART A VERSAILLES. (Page 484, Col. 1.)

AVIS IMPORTANT

Toute personne qui prendra un abonnement d'un an recevra gratuitement en prime : les QUADRUPÈDES, de Buffon. Cette prime extraordinaire est un magnifique volume de 320 pages, illustré de gravures entièrement inédites, et vendu en librairie 6 francs.

AVIS

Changements d'adresses. — Nous rappelons à nos abonnés que toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée d'une des dernières bandes du journal, et de 1 franc pour nouveaux frais.

AVIS AUX LECTEURS

Les abonnés et les acheteurs au numéro ont droit de recevoir gratuitement la notice illustrée comprenant la table des chapitres et des gravures de la *Science populaire*, de la *Médecine populaire* et de l'*Enseignement populaire*.

Il suffit d'adresser la bande d'un journal à la *Société des Villes d'eaux*, rue Chauchat, 4, à Paris.

LES HÉROS DE LA PATRIE

JEAN-BART

Jean Bart naquit le 21 octobre 1630, à Dunkerque, dans la rue de l'Église, de Cornille Bart, pilote, pêcheur et surtout corsaire intrépide et d'Agnès Jacobsen, fille d'un corsaire non moins fameux sous le surnom de *Renard de la mer*. Au reste, Jean appartenait, par sa mère aussi bien que par son père, à deux familles de marins dunkerquois célèbres tant par leur probité que par leur intrépidité, et dont plusieurs représentants avaient obtenu les grades les plus élevés. La famille Bart, toutefois, était originaire de Dieppe, ou plutôt du Pollet, qui est maintenant un faubourg de Dieppe. On raconte que, dans la première moitié du xv^e siècle, deux frères Bart quittèrent le Pollet; l'aîné, Jean, vint s'établir à Dunkerque, où il fit souche de marins dont le plus illustre fut le

Jean Bart dont nous nous occupons ici; l'autre, Hermand ou Armand, se retira en Allemagne, où il mourut grand maître de l'ordre Teutonique, en 1489.

Jean Bart, quoi qu'il en soit, peut se passer d'aïeux et répondre aux généalogistes qui se sont évertués à lui découvrir d'illustres ancêtres, ce mot d'un glorieux soldat de l'Empire : « Je suis un ancêtre, moi ! »

On sait peu de chose de la première jeunesse de Jean, si ce n'est que son éducation intellectuelle fut tout à fait négligée et son éducation professionnelle, au contraire, fort soignée. A quatorze ans, il remportait au concours de Calais le prix de tir au canon. A seize ans, on le trouve à bord du brigantin le *Cochon gras*, servant en qualité de second. Le *Cochon gras* avait servi avant la guerre à faire la contrebande, un peu la piraterie, et la pêche à ses moments perdus, sous le commandement d'un gremlin féroce, dont l'ivrognerie, son moindre défaut, excitait la violence naturelle. Jean, témoin pendant la campagne de plusieurs scènes odieuses qu'il avait été impuissant à empêcher, à cause du peu d'autorité que lui donnait son jeune âge, rompit avec le *Cochon gras* à son retour à Calais et alla servir en Hollande (1668), alliée alors à la France, et où il y avait en tout cas des Anglais à combattre : l'objectif le plus séduisant des efforts de tout bon Dunkerquois.

Il servit d'abord comme simple matelot à bord du vaisseau-amiral les *Sept-Provinces*, puis comme second lieutenant à bord du corsaire le *Canard Doré*. Mais la France de Louis XIV, qui n'avait été pour les Provinces Unies qu'une alliée plus que suspecte, ayant déclaré la guerre à cette république (1672), Jean Bart revint précipitamment à Dunkerque et bientôt commença l'incroyable odyssée qui devait immortaliser son nom.

Embarqué dès son arrivée, en qualité de maître d'équipage, sur un navire armé en course, il s'y fit si bien remarquer tant par sa science de la manœuvre que par son intrépidité, qu'il fut pourvu au retour du commandement du brick l'*Alexandre* sur lequel il débuta dans cette carrière aventureuse de corsaire, par la prise de deux navires hollandais. L'année

suivante, les armateurs qui lui avaient confié l'*Alexandre* lui donnèrent une frégate de dix canons et de cent hommes d'équipage, la *Royale* (1674), qu'il ne laissa pas reposer longtemps.

Nous ne pouvons suivre l'audacieux corsaire dans toutes ses expéditions, nous rappellerons seulement que les lettres de noblesse que le roi lui octroya plus tard, portent que, dans la seule année 1675, Jean Bart captura ou détruisit *Six-cent-soixante-dix* navires ennemis! A la suite d'une si fructueuse campagne, Jean Bart reçut le commandement de la frégate la *Palme*, de vingt-quatre canons et de cent-cinquante hommes d'équipage, qui lui permit de s'attaquer à de plus gros ennemis et avec laquelle il alla porter la terreur dans la mer du Nord et ruiner le commerce hollandais.

Ce fut alors que les exploits de Jean Bart commencèrent à attirer les regards de Louis XIV et de Colbert, qui demandèrent, chacun de son côté, à l'intendant de Dunkerque, des renseignements sur cet homme extraordinaire. Ces renseignements furent excellents : Jean Bart était, de l'avis unanime, aussi probe que vaillant, aussi bon marin que soldat intrépide. Louis XIV lui fit remettre une chaîne d'or en témoignage de sa royale approbation (1676).

Jean Bart continua ses courses victorieuses contre la marine hollandaise jusqu'au traité de Nimègue, qui mit momentanément fin à cette guerre (1678). Il pouvait croire alors que l'heure du repos avait sonné pour lui — d'un repos qu'il ne souhaitait pas trop prolongé, quoique marié depuis trois ans seulement et n'ayant joui que de quelques mois de lune de miel; mais il est des existences dans lesquelles le repos paraît une anomalie et celle de Jean Bart est de ce nombre.

Nommé lieutenant de vaisseau de la marine royale, sur la recommandation de Vauban, le 8 janvier 1679, il fut chargé presque aussitôt d'une mission de confiance. En 1681, il reçut l'ordre d'aller châtier les pirates de Salé, avec deux frégates. Le 30 juin, il rencontra sur la côte de Portugal deux pirates salétins; il s'empara de l'un d'eux et le conduisit à Toulon avec les cent-cinquante Maures qui le montaient, parmi lesquels le fils du gouverneur de Salé et plusieurs

personnages importants. Il revint à Dunkerque l'année suivante, après avoir croisé quelque temps encore dans les eaux de la Méditerranée.

Dans le cours de cette année 1682, l'illustre marin perdit successivement sa mère, son enfant en bas âge et sa jeune femme. Triste et abattu sous les coups de ce triple malheur, l'action seule aurait pu lui apporter sinon la consolation, du moins une distraction salutaire. Il lui fallut attendre plus d'un an. Mais alors, la guerre ayant repris entre la France et l'Espagne, incapables de s'entendre sur certains articles du traité de Nimègue, Jean Bart reçut un commandement dans la Méditerranée. Il prit part à la campagne de Cadix, où il fut grièvement blessé à la cuisse, opéra quelques captures, et fut nommé capitaine de frégate le 14 août 1686.

Son rôle prend dès lors un caractère nouveau. Dans la conflagration européenne qui ne tarde pas à éclater, son influence est prépondérante dans bien des occasions. C'est à lui que revient l'idée de réunir une escadre de corsaires, d'en former une division formée de frégates légères et rapides montées par un équipage intrépide et nombreux, et pouvant au besoin se subdiviser ou se réunir pour harceler l'ennemi ou l'attaquer de front suivant l'occasion. Mais cette idée ne devait pas trouver son application immédiate.

Dès l'ouverture de cette campagne, c'est-à-dire dès qu'il eut repris la mer, car la déclaration de guerre n'avait pas encore été notifiée à la Hollande, Jean Bart, qui commandait la frégate la *Serpente*, ayant rencontré un corsaire hollandais de quatorze canons, n'hésita pas à l'attaquer. L'ennemi se défendit vaillamment et l'affaire, en conséquence, fut des plus chaudes. C'est à cette affaire qu'ayant, dit-on, remarqué que son fils, alors âgé de dix ans et dont c'était le début, pâlisait et baissait la tête aux premières volées de canon, l'attacha au grand mât où il le laissa jusqu'à la fin de l'action. Cette anecdote, comme beaucoup d'autres racontées sur Jean Bart, ne nous paraît guère vraisemblable, et elle a certainement été inventée par quelqu'un d'étranger à la guerre : « Saluer le boulet » est en effet un mouvement involontaire dont le plus

vaillant n'est point maître, s'il n'est échauffé par l'action, et ce n'est pas du tout un signe de faiblesse. Est-ce que la même chose n'arriverait pas au plus brave à qui un enfant lancerait un pois chiche à la tête? — Or Jean Bart savait mieux que personne que l'émotion de son fils était bien naturelle, et qu'il n'en baisserait pas moins la tête pour être attaché au mât.

Avec le chevalier de Forbin-Gardanne, qui commandait une autre frégate, lorsque la guerre éclata de nouveau avec l'Angleterre (1689), Jean Bart fut chargé d'escorter un convoi de vingt navires marchands; surpris par deux navires anglais de force beaucoup supérieure, il dut accepter le combat (22 mai). Forcés de se rendre, Jean Bart et Forbin, blessés tous deux, furent conduits à Plymouth. Douze jours après, ils s'évadaient dans un canot enlevé au milieu du port, après en avoir extrait le patron qui dormait ivre-mort au fond, sans le réveiller. Après deux jours et demi de navigation, Jean Bart ramant sans cesse, Forbin, dont les blessures saignaient, manœuvrant le gouvernail, les fugitifs abordèrent près de Saint-Malo, au village d'Hanqui.

Jean Bart se rendit, après quelque repos, à Dunkerque, tandis que Forbin gagnait Versailles en poste. Le 20 juin, l'un et l'autre étaient nommés capitaines de vaisseau, non pas précisément à cause de leur évasion, mais parce que l'héroïque résistance qui avait amené leur captivité avait sauvé les vingt navires marchands confiés à leurs soins. Le 13 octobre, Jean Bart épousait en secondes noces Jacqueline-Marie Tugghes, d'une des plus importantes familles de Dunkerque. Un mois plus tard, il reprenait la mer, rejoignait l'armée navale commandée par Tourville, et acceptait le poste d'éclaireur, précédant l'avant garde de cette armée, c'est-à-dire le plus périlleux.

Au retour de cette expédition, Jean Bart obtint enfin l'autorisation de former la flotte légère qu'il avait déjà proposée au gouvernement, sans succès jusque là. Six frégates furent aussitôt armées en course par ses soins; il y joignit un brulôt: il ne s'agissait plus que de sortir de Dun-

kerque, bloqué par trente-sept vaisseaux ennemis. Jean Bart n'hésita pas. A la faveur de la nuit, il passe avec son escadre à travers cette ligne formidable, s'empare de quatre vaisseaux anglais, met le feu à quatre-vingts transports ennemis, opère ensuite une descente audacieuse à Newcastle, où il incendie deux cents maisons et revient à Dunkerque chargé de butin.

Bientôt reparti en croisière dans la mer du Nord, avec Forbin, il revenait peu après, trainant à sa suite seize navires chargés de provisions diverses, sans compter ceux qu'il avait détruits. Un épisode de cette campagne est resté populaire. Nous allons le rappeler en quelques mots.

Sorti d'un combat acharné, vainqueur mais quelque peu endommagé, Jean Bart se vit forcé de relâcher à Berghem, port neutre, où il rencontra un Anglais dont le navire était à l'ancre et qui lui proposa un cartel. L'illustre marin accepta; il accepta également le déjeuner que l'Anglais lui offrit à son bord avant d'en venir aux mains.

Le déjeuner terminé, Jean Bart alluma sa pipe au moyen d'un fil de caret flambant et se disposa à partir. Mais son amphitryon s'y opposa en lui disant : « — Vous êtes mon prisonnier! » A cette déclaration inattendue, Jean Bart houscula les Anglais qui l'entouraient, et, se précipitant vers un tonneau de poudre, sa mèche de fil de caret ou sa pipe à la main : « — Votre prisonnier! s'écria-t-il; alors nous allons sauter tous ensemble! »

Cet acte de félonie ne réussit pas au capitaine anglais. Personne n'étant disposé au saut périlleux dont Jean Bart menaçait l'équipage, celui-ci eut bientôt fait de s'emparer du bâtiment, malgré les protestations du fils d'Albion, et l'envoya rejoindre ses autres prises.

Peu après cette fructueuse campagne dans le Nord, Forbin et Jean Bart furent mandés à la cour.— Jean Bart à Versailles! Ces quatre mots rappellent à la mémoire toute une série d'anecdotes bouffonnes, depuis longtemps populaires, mais dont aucune n'est authentique et dont la plupart sont absolument fausses. Jean Bart ne fuma pas devant le roi, — si

jamais il fuma¹. Qui donc a pu croire que Louis XIV eût toléré une pareille infraction aux lois les plus élémentaires de la politesse, et qui a jamais pu supposer Jean Bart assez bête pour la commettre? Il n'est pas probable non plus qu'il mit l'épée à la main pour se faire payer un mandat par le payeur royal. Beaucoup d'autres anecdotes sont moins vraisemblables encore; la suivante l'est peut-être un peu plus, pour des raisons qu'il est bon de rappeler.

Jean Bart, fils de bourgeois, devenu officier de la marine royale, s'était trouvé en rapports fréquents avec les gentilshommes qui, à peu près seuls, formaient alors le corps des officiers de la marine, et ses allures de matelot, en mer depuis l'enfance, juraient certainement avec celles de ces élégants, dont les débuts et l'éducation avaient été si différents; aussi, quoiqu'il n'y ait pas d'exemple que ses collègues lui aient fait trop sentir la distance qui le séparait d'eux, selon le monde, ne laissait-on pas de le plaisanter. On lui avait, par exemple, donné le surnom, amical sans doute, mais peu respectueux, de *l'Ours*, qu'il avait conservé et dont il ne semble pas s'être jamais fâché. A la cour, on abusait quelque peu de ce sobriquet. Les courtisans se disaient volontiers, à bout de distractions : « — Allons donc voir le chevalier Forbin, qui mène l'ours. » Jean Bart trouvait que ces messieurs prenaient un peu trop de libertés avec lui, mais ne faisait pas mine d'en être blessé.

Un jour, dans l'antichambre du roi, quelqu'un lui demande comment il s'y est pris pour sortir de Dunkerque à travers les vaisseaux ennemis.

L'illustre marin veut donner une représentation frappante de cette sortie fameuse. Il place les courtisans, qui attendent la démonstration avec un sourire de satisfaction railleuse à l'idée de faire *poser* le terrible corsaire, dans l'ordre où se trouvaient les bâtiments ennemis chargés de lui barrer le passage; puis il s'élance au milieu d'eux, les housculant violemment,

1. Vers la fin de 1880 on a annoncé, en effet, la découverte d'une lettre de Jean Bart dans laquelle se trouverait ce passage : « Pour moi, je n'irai pas chez monsieur le duc, j'aimerois mieux fumer dix pipes de Hollande, et vous savez si j'ai horreur du tabac! »

sans qu'ils puissent se fâcher, puisque c'était dans le programme; et, triomphant : « — Voilà comme j'ai fait, » dit-il.

Telle est la manière dont on prétend que Jean Bart se vengea de la raillerie des courtisans. Nous n'en répondons pas toutefois. Ce qui est hors de doute, c'est que le roi ne lui marchandait pas les faveurs, et que Forbin, qui le jalousait déjà, en fut si affecté, qu'il quitta la cour et ne revint plus jamais son ancien compagnon.

Le séjour de Jean Bart à la cour ne tarda pas à prendre fin. Nommé au commandement d'un navire de soixante-deux canons, dans la flotte reformée par Tourville après le désastre de la Hogue, il prenait une part brillante au combat naval de Lagos (28 mai 1693), et s'emparait pour sa part de six navires hollandais. Après cette affaire, il reçut l'ordre d'aller chercher à Vlecker, avec six frégates, cent navires chargés de blé dont il y avait disette en France. Il rencontra en route la flotte, qui avait pris la mer sans l'attendre, mais capturée et escortée par les bâtiments ennemis. Jean Bart fond sur l'escadre anglo-hollandaise, et après un combat acharné, ramène à Dunkerque le convoi de blé si impatientement attendu.

Cette victoire eut un résultat immédiat qu'il est facile d'apprécier : le blé valait alors 30 livres le boisseau; il tomba immédiatement à 3 livres; la famine était conjurée. Aussi, pour en perpétuer la mémoire, une médaille fut frappée, et Jean Bart, à qui l'on devait cette abondance soudaine succédant à une disette qui prenait des proportions terribles, reçut des lettres de noblesse, avec le droit de porter une fleur de lis d'or dans ses armes, et la croix de Saint-Louis (août 1694). Son fils fut fait enseigne.

Rembarqué presque aussitôt, il rencontra dans la mer du Nord une escadre anglaise, dont l'un des vaisseaux avait à son bord le nouveau roi Guillaume III. Le brave marin l'ignorait, autrement... Mais il était pressé, et il laissa cette riche proie lui échapper.

Après avoir victorieusement défendu Dunkerque attaqué par la flotte alliée, en 1695, et reçu en récompense une pension de 2,000 livres et le grade de lieutenant de vaisseau

pour son fils, Jean Bart retourna croiser dans le Nord. Il lui fallut auparavant traverser une flotte de dix-sept gros navires ennemis qui bloquaient la passe de Dunkerque : il y réussit comme la première fois, tomba sur une flotte hollandaise de quatre-vingts navires marchands, et s'empara de vingt-cinq d'entre eux, malgré une puissante escorte, ainsi que de cinq convoyeurs (1696). Le 1^{er} avril 1697, il était nommé chef d'escadre. — Il était alors à Versailles.

— Jean Bart! je vous ai nommé chef d'escadre, lui dit le roi.

— Sire, vous avez bien fait, répondit le marin.

Les courtisans souriaient de cette façon de recevoir de la bouche même du roi la nouvelle de son élévation qu'il avait le droit, en conscience, de ne pas considérer comme une faveur.

— M. Jean Bart a raison, leur dit Louis XIV, qui savait apprécier la véritable grandeur; sa réponse prouve qu'il s'estime ce qu'il vaut.

Peu de temps après, Jean Bart était chargé de conduire à Dantzic le prince de Conti, candidat au trône de Pologne, la mission était périlleuse, impossible pour tout autre, sur une mer couverte d'ennemis. Tout alla bien jusqu'à l'embouchure de la Meuse; mais là, il rencontra neuf vaisseaux ennemis auxquels, le vent lui étant défavorable, il eut de la peine à échapper.

— Si nous avons été atteints, dit le prince quand le danger fut passé, je me demande ce que nous aurions pu faire.

— Nous nous serions défendus, répondit froidement le marin.

— Mais ils auraient été les plus forts, et alors il aurait bien fallu se rendre.

— Jamais! riposta Jean Bart.

— Comment cela?

— Mon fils était dans la soute aux poudres, mèche allumée, prêt à nous faire sauter au premier signal.

Le prince pâlit et fut un moment sans pouvoir recouvrer la parole; quand il le put :

— Gardez-vous bien, dit-il, d'avoir recours à un pareil moyen tant que je serai à votre bord : le remède serait pire que le mal!

Il fallut ramener à Dunkerque le prince, qui n'avait rien pu faire à Dant-

zig. Chemin faisant, Jean Bart trouva le temps, pour n'en pas perdre l'habitude, de capturer cinq vaisseaux.

A son retour, il apprit que la paix venait d'être signée à Ryswick. Il se retira au milieu de sa nombreuse famille (il avait eu dix enfants de sa seconde femme), et jouit pendant trois ans d'un repos bien mérité, dont la guerre de la succession d'Espagne vint tout à coup le tirer.

Il pressait l'armement de son escadre avec son activité ordinaire, lorsqu'il contracta une pleurésie dont il mourut le 27 avril 1702.

Nous n'essayerons pas de peindre les regrets que causa cette mort prématurée (Jean Bart n'avait pas cinquante-deux ans), surtout dans un pareil moment. On ne tarda pas, du reste, à pouvoir apprécier exactement la perte que l'on avait faite en la personne de ce marin incomparable, par la comparaison que les événements contraignirent de faire entre Pontis, son successeur, et lui. Pontis était pourtant un officier de mérite !...

La ville de Dunkerque a érigé, en 1845, une statue au plus illustre de ses enfants, due au ciseau de David d'Angers.

A. B.

ESQUISSES MYTHOLOGIQUES

L'OLYMPÉ SCANDINAVE

L'ancienne *Edda*, ce recueil vénéré des vieux poèmes scaldes, dont les brillantes fictions animent encore la poésie classique de ces pays septentrionaux, est la source principale où l'on peut retrouver les traditions mythologiques des anciens Scandinaves.

Dans l'un de ces poèmes, la *Voluspá*, ou oracle de la prophétesse *Vola*, se déroulent les péripéties grandioses et effrayantes de la création et de la destruction de l'univers.

Au commencement des temps, il n'y avait que l'immense chaos; les dieux sommeillaient au sein de l'antique et profonde nuit. Le géant *Ymer* apparaît avec ses frères au milieu de

cet océan de vapeurs qui remplissait l'immensité et façonne un monde gigantesque, sans proportions, environné de ténèbres. Mais *Odin*, le dieu de la lumière, vient, avec ses deux frères *Vé* et *Vil*, régner sur cet univers encore informe et grossier: bien-

monde. D'un tronc d'arbre rejeté sur la rive par les flots, il crée l'homme et la femme.

Les dieux s'empressent alors d'orner des plus aimables qualités ces créatures nouvelles. La terre présente l'image du bonheur; l'innocence et les lumières y règnent, les arts s'y répandent, l'or y abonde.

Mais les filles des géants quittant leurs montagnes, *Gullveiga*, l'une d'elles, répand chez les humains l'avarice et la cupidité. Trois fois, les dieux livrent aux flammes la *Peseuse d'or*, et, trois fois, elle renaît de ses cendres. C'est elle qui, la première, a fait couler le sang; mais elle vit toujours et poursuit son exécrable mission.

L'*Asgard* est l'Olympe scandinave. Le *Walhalla* ou palais d'Odin, le séjour des dieux, l'asile réservé aux mortels qui ont su le mériter par une vie vertueuse, s'y élève au milieu des nuages, tout resplendissant de lumière. C'est là que *Freyja*, fille du dieu des mers comme *Vénus* l'est de l'onde, se pare de tous les charmes d'une éternelle jeunesse: c'est la déesse de l'amour et de la beauté; sous le nom de *Vanadis*, elle l'est, en outre, de l'espérance. Elle partage avec *Odin* la moitié des morts, parce que, souvent, c'est l'amour malheureux qui entraîne ses victimes dans la carrière des combats. La chaste épouse d'Odin, *Frigga*, la *Cérés* et la *Junon* des Scandinaves, reçoit aussi près d'elle les épouses distinguées par une héroïque fidélité, tandis que *Thor*, son fils aîné, qui, de sa massue, effraye les géants et les fait rentrer dans les limites du *Jotunheim*, enceinte qui leur est

réservée, récompense après leur mort les esclaves fidèles.

Le dieu des arts et de l'harmonie, *Bragor*, y charme les oreilles divines par les accords de sa harpe dorée; *Idunna*, son épouse, distribue aux habitants des cieux des pommes qui perpétuent leur immortalité; *Forsète*, autre fils d'Odin, a pour mission de réconcilier les hommes; et la déesse *Vara* préside à la foi des serments. En dehors de l'enceinte sacrée, le dieu *Uller*, glissant sur ses patins radieux,



STATUE DE JEAN-BART, PAR DAVID D'ANGERS.

tot le soleil, errant dans l'espace, entraîne dans sa marche régulière les autres astres autour de notre planète; les saisons se succèdent avec régularité; *Ymer* tombe sous les coups d'Odin, et, dans son sang, les géants ses frères sont noyés, à l'exception d'un seul, qui se réfugie dans les montagnes, où il propage une race qui doit un jour ensanglanter le monde.

Cependant, *Odin* s'occupe activement de peupler et d'embellir le

fend l'air avec la rapidité de l'éclair et précède les vents, tandis que le vigilant *Heimdall*, sentinelle attentive aux mouvements des mauvais génies, garde jour et nuit cette voûte aérienne dont les mortels aperçoivent souvent les sept couleurs.

Mais le principal objet de l'affection de tous les dieux est le fils d'Odin *Balder*, le plus aimable et le plus brillant des immortels, doué par le destin de toutes les qualités de l'âme, de tous les dons de l'esprit et de tous les avantages physiques. Rien n'égale sa beauté; ses yeux brillent d'un éclat plus vif que celui des rayons de l'astre du matin. Lui seul a le pouvoir d'apaiser les tempêtes. Étranger aux passions violentes qui agitent les dieux, à leurs projets belliqueux, à leurs bruyantes réjouissances, il ne paraît que rarement à leurs assemblées et vit paisiblement dans un palais dont l'emplacement est indiqué par cette bande blanchâtre qui, pendant les plus belles nuits, brille à la voûte du ciel, et que nous appelons *voie lactée*.

Cependant, ce monde organisé et vivifié par Odin doit un jour s'écrouler et rentrer dans le chaos d'où il est sorti. La mort de *Balder* a été prédite; Odin a lu ce terrible secret dans la fontaine du destin. *Siona*, la déesse de la sympathie et de l'amour; *Snotra*, qui inspire la prudence et la modestie; *Lowna*, qui préside à la fidélité conjugale; les trois *Nornes*, qui règlent la destinée des mortels; les douze *Walkiries*, nymphes qui accompagnent les héros aux combats; tous les dieux en ont frémi. Ils ont conjuré la nature soumise à leur empire de ne point fournir d'armes contre la vie de *Balder*. Le feu, l'eau, les minéraux, les végétaux ont prêté serment, à l'exception du *gui*, qui a été oublié, comme l'a bien remarqué *Loke*, le génie du mal, qui s'apprête à tirer avantage de cette omission.

Confiant dans le serment prêté par les éléments de respecter ses jours, *Balder*, dans les exercices guerriers du *Walhalla*, se fera un jeu de présenter sa poitrine invulnérable aux traits lancés par les dieux.

Mais *Loke*, dans un de ces exercices, engagera *Hoedur*, autre fils d'Odin, à s'y mêler, quoique aveugle; il lui mettra la branche de *gui* et dirigera

son bras, et un déplorable fratricide viendra combler ses vœux et accomplir l'arrêt du destin.

Alors, *Loke* rassemblera les géants, ses fils; il ouvrira les portes du *Naststrand*, cet enfer glacé, où tout ce qui est resté liquide est poison ou venin, et en fera sortir les assassins, les traîtres, les parjures, et cette horrible *Hela*, déesse de la mort; *Surtur*, le génie du feu, s'échappera du *Muspelheim* enflammé. Tous ces monstres et leurs ignobles cortèges attaqueront les dieux; le serpent *Jermun-Gandur* brisera la terre dans les replis de ses immenses anneaux; le loup *Fenris* dévorera l'astre du jour et le valeureux *Odin* vaincu; les astres se détacheront de la voûte azurée; les deux partis célestes tomberont à la fin, anéantis l'un par l'autre; et l'univers, désorganisé, ne présentera plus qu'une immense confusion d'éléments, le chaos et la nuit, — comme avant.

Mais cette horrible fin n'est pas définitive; les prédictions de *Vola*, comme un roman qui ne veut point laisser le lecteur sur une impression pénible, ne s'arrêtent point à cette affreuse catastrophe; elle évoque un dieu plus grand que tous ceux qui succomberont dans la conflagration générale qu'elle décrit. Cet être supérieur à tous les êtres paraîtra pour établir des lois éternelles; une nouvelle terre sortira du chaos, brillante de jeunesse; les climats du Nord n'auront plus ni glaces ni frimas; un printemps éternel y règnera, et le dieu de la paix, *Balder*, ressuscité, rassemblera autour de lui tous les hommes vertueux.

Resteront ils longtemps dans cet heureux état?

Vola ne nous le dit point.

ESTÈVE DESGRANGES.

PETITS CHEFS-D'ŒUVRE DE LA POÉSIE FRANÇAISE

STANCES A DUPERRIER SUR LA MORT DE SA FILLE

Ta douleur, Duperrier, sera donc éternelle?
Et les tristes discours
Que te met en l'esprit l'amitié paternelle,
L'augmenteront toujours?

Le malheur de ta fille au tombeau descendue
Par un commun trépas,
Est-ce quelque dédale où ta raison perdue
Ne se retrouve pas?

Je sais de quels appas son enfance était pleine,
Et n'ai pas entrepris,
Injurieux ami, de soulager ta peine
Avecque son mépris.

Mais elle étoit du monde, où les plus belles choses
Ont le pire destin;
Et rose elle a vécu, ce que vivent les roses,
L'espace d'un matin.

Puis quand ainsi seroit que, selon ta prière,
Elle auroit obtenu
D'avoir en cheveux blancs terminé sa carrière,
Qu'en fût-il advenu?

Penses-tu que plus vicille, en la maison céleste,
Elle eût eu plus d'accueil,
Ou qu'elle eût moins senti la poussière funeste
Et les vœrs du cercueil?

Non, non, mon Duperrier; aussitôt que la Parque
Ote l'âme du corps,
L'âge s'évanouit au-delà de la barque
Et ne suit point les morts.

Tithon n'a plus les ans qui la firent cigale;
Et Pluton aujourd'hui,
Sans égard du passé, les mérites égale
D'Archemore et de lui.

Ne te lasse donc plus d'inutiles plaintes.
Mais, sage à l'avenir,
Aime une ombre comme ombre, et des cendres éteintes
Éteins le souvenir.

C'est bien, je le confesse, une juste coutume
Que le cœur affligé,
Par le canal des yeux voidant son amertume,
Cherche d'être allégé.

Même quand il advient que la tombe sépare
Ce que nature a joint,
Celui qui ne s'émoult à l'âme d'un barbare,
Ou n'en a du tout point.

Mais d'être inconsolable et dedans sa mémoire
Enfermer un ennui,
N'est-ce pas se se hair pour acquérir la gloire
De bien aimer autrui?

Priam, qui vit ses fils abattus par Achille,
Dénué de support
Et hors de tout espoir du salut de sa ville,
Reçut du reconfort.

François, quand la Castille, inégale à ses armes,
Lui vola son Dauphin,
Sembla d'un si grand coup devoir jeter des larmes
Qui n'eussent point de fin.

Il les sécha pourtant, et, comme un autre Alcide,
Contre fortune instruit,
Fit qu'à ses onnemis d'un acte si perfide
La honte fut le fruit.

Leur camp, qui la Duranco avait presque tarié
De bataillons épais,
Entendant sa constance, eut peur de sa furie
Et demanda la paix.

De moi, déjà deux fois d'une pareille foudre
Je me suis vu perclus;
Et deux fois la raison m'a si bien fait résoudre,
Qu'il ne m'en souvient plus.

Non qu'il ne me soit grief que la terre possède
Ce qui me fut si cher;
Mais en un accident qui n'a point de remède,
Il n'en faut point chercher.

La Mort a des rigueurs à nulle autre pareilles:
On a beau la prier;
La cruelle qu'elle est se bouche les oreilles
Et nous laisse crier.

Le pauvre, en sa cahane où le chaume le couvre,
Est sujet à ses lois;
Et la garde qui veille aux barrières du Louvre
N'en défend pas nos rois.

De murmurer contre elle et perdre patience
Il est mal à propos:
Vouloir ce que Dieu veut est la seule science
Qui nous met en repos.

(FRANÇOIS DE MALHERBE (1599).)

MŒURS LITTÉRAIRES

LE CAFÉ PROCOPE

C'est de l'Orient, où l'institution remonterait au moins au IX^e siècle, que les « maisons de café » se sont répandues en Europe, et c'est Marseille qui eut la gloire d'ouvrir le premier café européen, en 1654. Le premier café parisien fut installé par un Arménien à la foire Saint-Germain qui suivit, laquelle commençait alors le 3 février, et durait jusqu'à *Carême-prenant*; après la foire, l'Arménien transporta son établissement sur le quai des Écoles.

Pour donner encore quelques dates, sans trop nous y étendre, nous dirons que le premier établissement de café de l'Angleterre fut fondé à Londres en 1672, et qu'il y existe toujours sous le nom de *Virginia Coffee House*; qu'Amsterdam eut un café, vers la même époque, peut-être un peu avant; que le premier café Suédois remonte à 1674; et qu'il n'y eut pas de café en Autriche, à Vienne, avant 1683.

Pour les autres pays de l'Europe, je n'en sais pas davantage, malgré les plus laborieuses recherches; mais la matière ne me paraît pas d'une importance extraordinaire, et j'en vais revenir à Paris.

C'est également à la foire Saint-Germain que débuta le café Procope, c'est-à-dire un débit d'infusion de café dirigé par un Sicilien nommé Francesco-Procopio Cultelli, qui vraisemblablement avait fait son apprentissage à Constantinople, où il y eut toujours abondance de Siciliens.

La Comédie française ayant acquis en 1687, pour s'y installer, le jeu de paume de la rue des Fossés Saint-Germain-des-Prés, ouvrait les portes du nouveau théâtre le 18 avril 1689. Presque en même temps, Procope ouvrait vis-à-vis, au n° 13, le café qui porte encore aujourd'hui son nom, quoique la rue des Fossés ait changé le sien pour celui de rue de l'Ancienne comédie, et qu'il y ait cent douze ans que la Comédie française a déménagé.

Le café Procope avait été installé dans des conditions d'élégance tout à fait inconnues jusque-là des établissements publics du même genre. Ce ne

fut pas le premier café littéraire établi à Paris, car, avant lui, il y avait rue Dauphine, au coin de la rue Christine, le café de la veuve Laurent, fréquenté par La Motte-Houdar, La Faye, Crébillon, Danchet, Saurin, Rochebrune, Boindin, Roy et surtout J.-B. Rousseau, qui l'abandonna pour le café Procope à la suite du succès trop retentissant pour sa tranquillité et son honneur des couplets scandaleux qui lui sont toujours reprochés — sans preuves suffisantes selon nous. Mais le café Procope était trop bien situé pour que la vogue ne répondît pas bientôt aux efforts de son habile propriétaire. Il devint immédiatement le rendez-vous des comédiens et des auteurs dramatiques, auxquels très peu de temps après vinrent se mêler écrivains, philosophes et gazetiers, abbés, officiers et gens du monde.

Les habitués du café Procope les plus célèbres furent Voltaire, Diderot, le baron d'Holbach, d'Alembert, J.-J. Rousseau, J.-B. Rousseau, Piron, Marmontel, Lekain, La Motte, Voisenon, Mercier, La Chaussée, Sainte-Foix, Duclos, Dorat, Lemierre, Fontenelle, le chevalier de Saint-Georges, le marquis de Bièvre, Palissot, Fréron; j'en oublie, sans doute, et des meilleurs. Ils se réunissaient là, par petits groupes, souvent hostiles les uns aux autres, moins pour prendre du café que pour y centraliser les nouvelles du jour, causer de la pièce nouvelle, du livre encore humide d'encre d'imprimerie, critiquer, médire du prochain, monter des cabales, rire, fredonner des couplets (puisque Piron était là) et faire des calembours (le marquis de Bièvre n'en bougeant guère). Quelques esprits exceptionnellement sérieux s'isolaient de ce milieu bruyant, soit pour *pousser le bois*, c'est-à-dire pour faire une partie d'échecs, comme Jean-Jacques; soit, comme Fréron, pour ne rien perdre des petites méchancetés qui s'y débitaient et en faire profiter les lecteurs de *l'Année littéraire*.

En fait, le café Procope était une abominable « boîte à cancan », mais si curieuse, si pétillante d'esprit!...

C'est là que Voltaire, agacé par le voisinage de Fréron, après une petite noirceur de l'incorrigible critique, conçut l'idée de sa comédie satirique de *l'Ecosaise*, et du rôle fort laid du

gazetier *Fréron*, qu'il y introduisit exprès.

Lorsque la scène de la Comédie française fut enfin débarrassée des banquottes occupées pendant la représentation par des gentilshommes qui abusaient scandaleusement de ce privilège ridicule (1759), les déposés protestèrent par l'abstention, et c'est au café Procope qu'ils se réfugièrent.

Pendant la Révolution et après, le café Procope eut encore quelque renommée, mais il ne devait plus revoir la vogue des anciens jours, et sa clientèle se recruta surtout parmi les étudiants et les négociants du voisinage, en y comprenant quelques gens de lettres, mais isolés et sans règle: le centre littéraire s'était déplacé.

On peut citer encore, toutefois, quelques habitués du café Procope ayant fait depuis leur chemin dans le monde, un surtout. « Tandis que M. Coquille, rédacteur du *Monde*, dit M. Perreau, lisait ou réfléchissait au café Procope, sous le médaillon de Diderot, il pouvait être troublé parfois dans ses méditations par la voix accentuée d'un jeune homme qui entraînait, continuant fougueusement une conversation entamée à la table d'une pension voisine, parlant de tout, discutant tout, répliquant à tout, avec une volubilité, un feu, une énergie vibrante qui entraînait, échauffait, remuait les plus indifférents autour de lui.

« On l'appelait Gambetta... »

Cela remonte à une vingtaine d'années seulement. Il n'y en a pas dix que le café Procope, offert en vente sur la mise à prix de 500 francs, ne trouvait pas d'acquéreur! Il en a trouvé un depuis, et j'espère que sa clientèle est redevenue nombreuse.

Des réunions importantes s'y font encore, et la preuve, c'est que le 23 juin dernier, à l'occasion de l'anniversaire de la Révolution de 1848, les démocrates roumains résidant à Paris choisissaient le café Procope pour se réunir dans un banquet fraternel et commémoratif.

En tout cas, vous y retrouverez les médaillons des principaux habitués de la fin du XVIII^e siècle, et la table où Voltaire avait coutume de s'asseoir, — du moins n'a-t-on pas encore cessé de l'affirmer, si on a cessé de le croire.

P. COMTEMARCHE.

COURS D'HISTOIRE UNIVERSELLE XVI

PHILIPPE DE MACÉDOINE ET DÉMOSTHÈNE

Sommaire :

PREMIERS SUCCÈS DE PHILIPPE.

La Macédoine avant Philippe II. — Macédoine, vaste contrée au nord de la Thessalie et de la mer Egée, joue un rôle obscur jusqu'à Philippe II.
Débuts de Philippe. — État de la Macédoine à l'avènement de Philippe, en 359; Divisions intestines; Pausanias et Argée se disputent la couronne; Illyriens et Péoniens désolent le pays; Philippe rétablit la paix intérieure et extérieure (358); Il agrandit la Macédoine; prend Potidée, Amphipolis, une partie de la Thrace; Crénide et les mines de Pangée; soumet les Odryses; Philippe, en Thessalie, chasse les tyrans de Phères (356).

RÈGNE ET GUERRES DE PHILIPPE.

1^{re} guerre sacrée (357-346). — Les tyrans battus trouvent un appui dans les Phocidiens qui avaient labouré le champ sacré de Cirrha; Guerre sacrée; Philippe bat leur chef Onomarchos (352); ses tentatives sur les Thermopyles et l'Eubée; Il s'empare d'Olynthe (348), franchit alors les Thermopyles, érase les Phocidiens et les remplace au conseil amphictyonique (346); il divise la Thessalie en quatre gouvernements et porte jusqu'au Danube les limites de son royaume.

2^e guerre sacrée (338-336). — Seconde guerre sacrée contre les Locriens d'Amphissa; Philippe prend Elatée (338); Sa victoire à Chéronée (338); il est nommé par les Amphictyons généralissime des Grecs contre les Perses; Il répudie Olympias; Il meurt assassiné par Pausanias (336); Situation de la Macédoine.

DÉMOSTHÈNE.

Démochène. — Ses *Philippiques*, ses *Olynthiennes*.

La Macédoine, vaste région au nord de la Thessalie et de la mer Egée, avait eu de bonne heure des rois, mais qui, entourés par des peuples barbares et guerriers, dominés souvent par une aristocratie puissante, n'avaient jamais joué un rôle remarquable.

L'un d'eux, Alexandre, avait paru dans les guerres médiques comme allié contraint de Xerxès, mais il avait donné aux Grecs d'utiles avis et obtenu d'eux, en retour, la reconnaissance de son origine argienne et de sa descendance d'Hercule.

Lorsque Philippe, le père d'Alexandre le Grand, monta sur le trône, en 359, la Macédoine semblait dans une situation désespérée : en onze ans, quatre rois venaient de se succéder sur le trône; le dernier, Amyntas III, en avait été renversé, et il avait fallu subir la honte de payer un tribut aux Illyriens. Thèbes, Athènes intervenaient sans cesse et ne faisaient qu'augmenter le chaos. Un de ces princes avait consenti à envoyer à Thèbes son jeune frère Phi-

lippe en otage. Celui-ci, élevé dans la maison d'Epaminondas, vit comment le génie d'un homme pouvait quelquefois sauver une nation.

A l'avènement du jeune Amyn-

Pausanias, aidé des Thraces, Argée, soutenue par Athènes, qui se disputaient la couronne. D'plus, le pays était désolé par les Illyriens et les Péoniens. Deux années suffirent à Philippe pour délivrer le royaume. D'abord il rétablit la paix



MŒURS LITTÉRAIRES — LE CAFÉ PRO

1. Buffon. — 2. Gilbert. — 3. Diderot. — 4. D'Alembert. — 5. Marmontel. —

tas IV, son neveu, — Philippe, s'échappa de Thèbes et vint saisir, avec le titre de régent, les rênes du gouvernement. Philippe trouvait la Macédoine divisée par deux compétiteurs,

intérieure et se fait décerner le titre de roi que son pupille est incapable de porter. Puis il bat Argée, à l'aide de la phalange qu'il a organisée d'après une idée d'Epaminondas, et il achète la paix d'Athènes en reconnaissant la liberté

Amphipolis. Il ruine le parti de Pausanias en servant moyen de faire la paix avec les Thraces, et libre alors de tourner ses armes contre les barbares, il bat les Péoniens et les Illyriens, prend enfin à la Macédoine ses frontières natu-

après les autres. D'abord il neutralise la puissance d'Olynthe, dans la Chalcidique, en s'emparant de Potidée; puis il enlève Amphipolis, qu'Athènes, trompée par ses promesses, ne

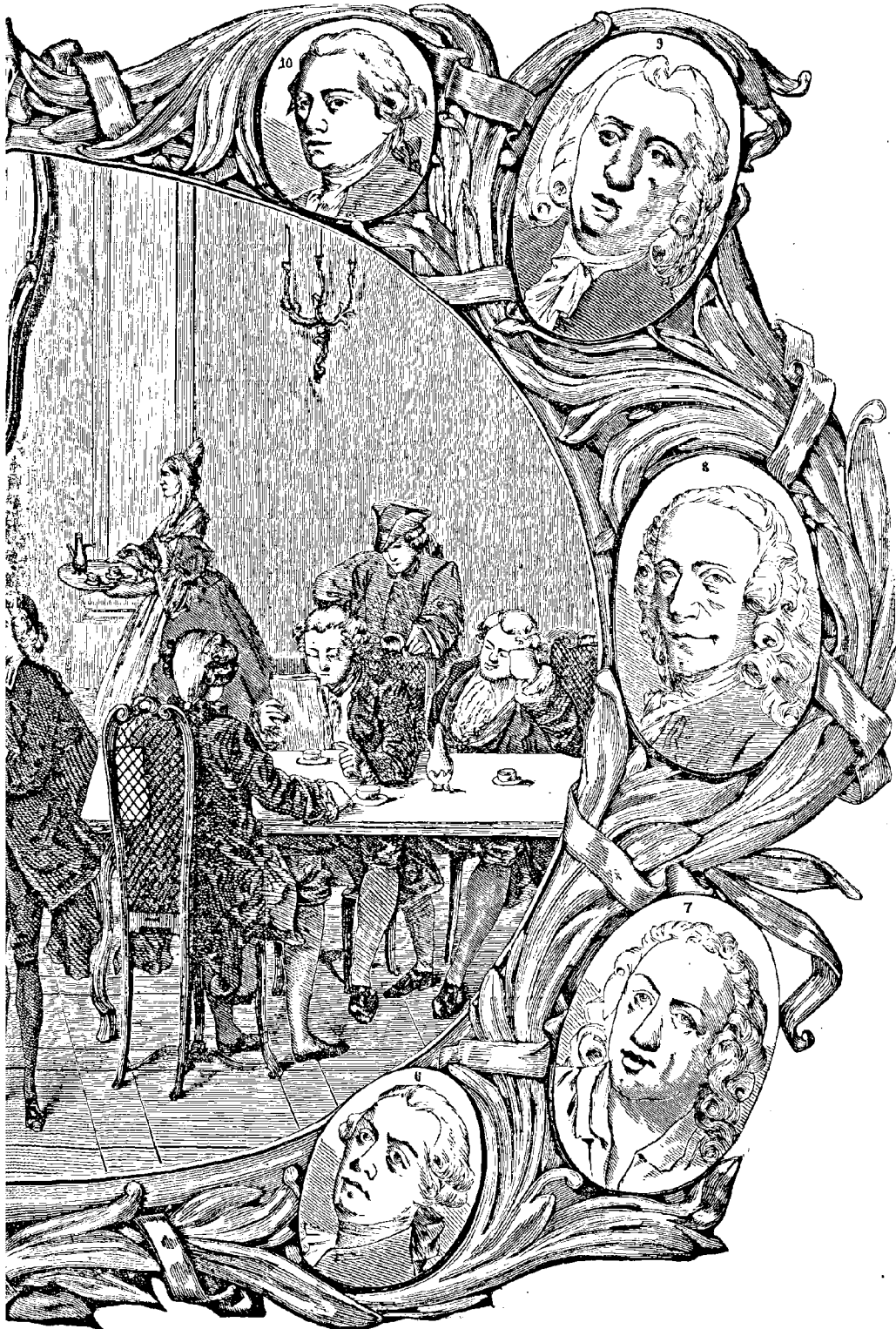
sa marine. La ville de Crénides (Philippi), qui tombe en sa puissance, va de plus lui donner les mines d'or du mont Pangée, qui lui fourniront un revenu annuel de plus de mille talents (5,500,000 francs). Il en fera frapper des pièces d'or, appelées *philippes*, et s'en fera un moyen de corruption pour gagner les orateurs d'Athènes et s'assurer la domination dans les villes grecques.

Bientôt, Philippe va pousser plus avant, pénétrer dans la Thrace et soumettre une partie du peuple des Odryses. Déjà aussi, il songe à mettre la main sur Byzance. Pour accomplir ses projets contre les colonies de la Chalcidique, il aura besoin d'inquiéter Athènes d'un autre côté.

Dès l'an 357, il se mêle aux affaires de la Thessalie, qui l'appelle à son secours contre les tyrans de Phères. Il bat ces tyrans (356) et gagne ainsi l'aristocratie thessalienne qui lui fournit une excellente cavalerie, renommée de tout temps comme la meilleure de la Grèce.

Cependant, les tyrans battus trouvent un appui dans les Phocidiens qui, condamnés par le conseil des Amphictyons pour avoir labouré le champ sacré de Cirrha, ont pillé le temple de Delphes et commencé (depuis 357), avec l'aide des Spartiates, la guerre sacrée contre les Thébains et les Locriens. Philippe les attaque et remporte sur leur chef Onomarchos une victoire décisive (352). Il apparaît alors comme le libérateur de la Thessalie et le vengeur des dieux offensés par le sacrilège des Phocidiens. La reconnaissance des Thessaliens lui ouvre trois de leurs villes, où il met garnison, et la Thessalie n'est bientôt plus qu'une province macédonienne. Il veut aller plus loin et s'emparer des Thermopyles; là, les Athéniens, par leur vigilance, déconcertent une première fois ce projet, comme ils avaient déjà déconcerté une tentative sur Byzance, et une autre sur l'Eubée que Phocion sauva.

Seuls alors, en effet, les Athéniens veillaient pour la Grèce, guidés par un grand citoyen, Démosthène, le prince des orateurs grecs, et qui employa sa nerveuse éloquence à dévoiler sans relâche les desseins ambitieux du roi de Macédoine. Mais ses



10. D'Holbach. — 9. Piron. — 8. Voltaire. — 7. J.-B. Rousseau. — 6. Lékain.

10. D'Holbach. — 9. Piron. — 8. Voltaire. — 7. J.-B. Rousseau. — 6. Lékain.

relies (358). La Macédoine était délivrée, il veut l'agrandir. Les colonies grecques établies sur les côtes l'empêchent de toucher à la mer et d'avoir une marine; mais Philippe est aussi prudent qu'ambitieux: il les prendra les unes

peut secourir, et bientôt il enlève à la Thrace, pour le réunir à la Macédoine, tout le pays situé entre les fleuves Nestus et Strymon; c'est là qu'il trouvera des bois de construction pour

Philippe, ses Olynthiennes ne purent déjouer la ruse appuyée de la force. Olynthe même, que Démosthène avait voulu sauver, tomba, et avec elle la barrière qui gênait le plus la Macédoine (348). Athènes, menacée maintenant dans l'Eubée et jusque dans l'Attique, où un débarquement de troupes macédoniennes vint renverser les trophées de Marathon et de Salamine, signa une paix conseillée par Démosthène lui-même, et qu'il alla négocier avec le roi. Pendant qu'Athènes, sur la foi de ce traité, s'abandonne aux fêtes, Philippe franchit les Thermopyles, accable les Phocidiens, et se fait donner, dans le conseil amphictyonique, les deux voix qui avaient appartenu antérieurement aux Phocidiens (346). Ce pas était décisif. Philippe, devenu membre du corps hellénique, pouvait faire parler le conseil amphictyonique selon ses intérêts et s'en faire un instrument d'oppression.

ARTHUR MONNANTEUIL.

A suivre.

NOTES ET FRAGMENTS

UNE VIEILLE SUPERSTITION

Dans un volume de mélanges dont l'auteur est le prélat archéologue Richard Pococke, et qui se trouve au British Museum, figure à son avantage la copie d'une lettre écrite par Philip Herbert, troisième comte de Pembroke, lord chambellan du roi Charles I^{er}, au sheriff du comté de Stafford, laquelle dévoile une curieuse superstition populaire de ce temps, dont le roi lui-même n'était pas exempt, ni le comte de Pembroke, ni probablement le sheriff du comté.

Voici la lettre, en tout cas :

« Sir,

« Sa Majesté, prenant en considération l'opinion très répandue dans le comté de Stafford, que l'incinération des fougères est une cause de pluie, et étant désireux que le pays et Elle-même puissent jouir du beau temps aussi longtemps qu'Elle demeurera dans ces contrées, m'a commandé de vous écrire pour que vous veilliez à ce qu'on s'abstienne de brûler des fougères jusqu'à ce que Sa Majesté ait quitté le pays.

« Sur quoi, ne doutant pas que le souci de leur intérêt aussi bien que de celui du roi engagera les habitants du comté à une stricte obéissance aux ordres de Sa Majesté,

« Je demeure votre ami très affectueux,

« PEMBROKE ET MONTGOMERY.

• Belvoir, 1st August, 1636. »

Mais n'avons-nous rien gardé d'une telle superstition? — Pas sûr...
C.

COURS PRATIQUE

DE LANGUE ANGLAISE

Méthode Robertson

DIX-NEUVIÈME LEÇON

Première division. — Pratique.

LECTURE

Lesson the nineteenth.

« They were going on, » concluded the vizier, priding themselves on their condition and exulting over the devastation, which, they pretend, is spreading itself more and more every day. But, as you were waiting for me, I durst not remain longer; for I thought you might grow impatient, and you know how much I fear to displease you. »

TRADUCTION LITTÉRALE

Lesson the nineteenth.
dix-neuvième.

« They were going on, » concluded the vizier, « priding themselves on their condition, and exulting over the devastation, which, they pretend, is spreading itself more and more every day. But, as you were waiting for me, I durst not remain longer; for I thought you might grow impatient, and you know how much I fear to displease you. »

TRADUCTION FRANÇAISE

« Ils continuaient, » dit le vizir en concluant, « s'enorgueillissant de leur condition, et se réjouissant de la dévastation, qui, à ce qu'ils prétendent, se répand de plus en plus chaque jour. Mais, comme vous m'attendiez, je n'osai pas rester plus longtemps; car je pensai que vous pourriez vous impatienter, et vous savez combien je crains de vous déplaire. »

CONVERSATION

QUESTIONS	ANSWERS
What lesson is this?	It is the nineteenth lesson.
What were the owls doing?	They were going on.
Who concluded?	The vizier.
On what were the owls priding themselves?	On their condition.
Over what were they exulting?	Over the devastation which was spreading itself.
How was the devastation spreading itself?	More and more every day.
Why did not the vizier remain longer?	Because the sultan was waiting for him.
What did he not dare do?	He durst not remain longer.
What did he think?	He thought Mahmoud might grow impatient.
What did he fear?	He feared to displease Mahmoud.

PHRASEOLOGIE

A TRADUIRE EN FRANÇAIS	A TRADUIRE EN ANGLAIS
Sir! Sir!	Monsieur! Monsieur!
He does not hear me.	Il ne m'entend pas.
Who calls me?	Qui m'appelle?
Oh! is it you? I did not see you.	Oh! est-ce vous? Je ne vous voyais pas.
Did you not hear me?	Ne m'entendiez-vous pas?
I did, but I did not suppose that I was called.	Je vous entendais, mais je ne supposais pas qu'on m'appelât.
Where are you going?	Où allez-vous?
I was going to see your son.	J'allais voir votre fils.
You would not have seen him.	Vous ne l'auriez pas vu.
Why not?	Pourquoi pas?
Because he is not at home.	Parce qu'il n'est pas à la maison.
He is never at home in the day.	Il n'y est jamais dans la journée.
When can I see him?	Quand puis-je le voir?
You must go in the evening.	Il faut y aller dans la soirée.
I fear it will not be possible for me.	Je crains que cela ne me soit pas possible.
I have occupations in the evening.	J'ai des occupations dans la soirée.
Is it any thing that I can tell him.	Est-ce quelque chose que je puisse lui dire?
No, I must see him myself.	Non, il faut que je le voie moi-même.
He shall go to see you, if you please.	Il ira vous voir, si vous voulez.
Then I will wait for him.	Alors, je l'attendrai.
I have something to ask of you.	J'ai quelque chose à vous demander.
If it be in my power, it is granted.	Si c'est en mon pouvoir, c'est accordé.
What is it?	Qu'est-ce que c'est?
Tell me what it is.	Dites-moi ce que c'est.
I cannot tell you now.	Je ne peux pas vous le dire à présent.
I will tell you another time.	Je vous le dirai une autre fois.
My mother is waiting for me.	Ma mère m'attend.
I cannot remain longer.	Je ne puis rester plus longtemps.

Deuxième division. — Analyse et théorie.

PRONONCIATION

Exemples.

Home — Open — Those — Compose-Spoken — Suppose — More — Tone — Disposed.

Dans ces mots l'o est sous l'accent.

Il est suivi d'une seule consonne et d'un e muet.

Il a le son grave et long, comme dans le mot français *pôle*.

264. L'o a le son grave et long, comme dans le mot français *pôle*, quand il est sous l'accent, et suivi d'une seule consonne et d'un e muet.

Of — Not — From — Upon — Yonder — Spot — Possible — Grottoes — On — God — Long — Longer.

Dans ces mots l'o est sous l'accent.

Il est suivi d'une consonne, ou de plusieurs consonnes, dans la même syllabe.

Il a le son aigu et bref; comme dans le mot français *flotte*.

265. L'o a le son aigu et bref, comme dans le mot français *flotte*, quand il est sous l'accent et suivi d'une consonne ou de plusieurs consonnes dans la même syllabe.

LEXIOLOGIE

§ 1 — Partie interrogative.

Comment le mot *nineteenth* est-il formé? Quelles sont les formes irrégulières du verbe *to go*?

A quoi sert souvent la particule *on*, ajoutée à un verbe?

Pourquoi dit-on *They were going on*, plutôt que *They went on*?

Quel pronom pourrait on employer au lieu de *which*, après *devastation*?

Pourquoi dit-on, *Is spreading itself*, plutôt que, *Spreads itself*?

Pourquoi dit-on, *You were waiting*, plutôt que, *You waited*?

Pourquoi le comparatif de *long* est-il formé avec la terminaison *er*, plutôt qu'avec l'adverbe *more*?

Pourquoi le mot *that* a-t-il pu se retrancher après *I thought*?

Pourquoi dit-on, *You might grow impatient*, plutôt que, *You could grow impatient*?

§ 2. — Partie explicative.

CONCLUDED est une forme (32) du verbe *to conclude*, qui vient du latin *concludere*, dérivé de *claudere*, fermer, et dont les principaux dérivés et codérivés sont :

Concluder, celui qui conclut.

Concluding, final, dernier.

Conclusive, concluant, final, décisif.

Conclusively, d'une manière concluyente.

Conclusiveness, caractère concluyente.

Inconclusive, peu concluyente.

Inconclusively, d'une manière peu concluyente.

Inconclusiveness, nature peu concluyente.

Unconcluded, non conclu, inachevé.

To exclude, exclure.

To include, renfermer.

Included, renfermé, compris, inclus.

Including, en y comprenant, y compris.

Inclusive, qui renferme, qui comprend.

Inclusively, inclusivement.

To interclude, arrêter interrompre.

Interclusion, empêchement.

To preclude, exclure, empêcher.

Preclusion, exclusion.

Preclusive, qui exclut, qui empêche.

Preclusively, avec exclusion.

To seclude, séparer, éloigner.

Secluded, retire, dans la retraite.

Seclusion, retraite, isolement.

Seclusior, qui isole

PRIDE, comme verbe, est dérivé du substantif *pride*, orgueil, fierté, qui vient du saxon *pryt* ou *pryde*. Il régit *on*, *upon* ou *in*.

Les principaux dérivés de *pride* sont :

Proud, fier, orgueilleux.

Proudly, fièrement, orgueilleusement.

Misproud, indignement fier.

Over proud, trop fier.

THEMSELVES présente la même irrégularité que *himself* (Voir ce mot dans la 8^e leçon). On devrait dire *theirselves* (137). L'irrégularité cesse lorsqu'on sépare les éléments dont ces mots sont composés, en intercalant entre eux le mot *own*; ou dit alors *His own self*, *Their own selves*.

CONDITION vient du français. Ses principaux dérivés sont :

Unconditional, non conditionnel, absolu.

Unconditionally, sans conditions.

EXULT vient du latin *exultare*, sauter, bondir. Ses principaux dérivés sont :

Exultant et *exulting*, joyeux, triomphant.

Exultation, joie vive, triomphe.

SPREAD vient du saxon *spredan* ou *spredan*. C'est un verbe irrégulier, dont le passé défini est *spread*, ainsi que le participe passé. Selon Webster il est plus correct d'écrire ce verbe *spred*. Il ne nous semble pas cependant que cette orthographe soit adoptée. Les principaux dérivés de *spread* sont :

Spread (subst.), extension, étendue, développement.

Spreader, celui qui étend, qui répand.

Spreading (adj.), étendu, large; qui se répand.

Spreading (subst.), extension; action de s'étendre, de se répandre.

To bespread, étendre, semer, couvrir.

To disspread, répandre, se répandre.

Dispreader, propagateur.

To outspread, étendre, déployer.

To overspread, se répandre sur; couvrir entièrement.

ITSELF signifie *se*, lui-même, elle-même, au neutre.

On a vu maintenant tous les pronoms réfléchis, dans les phrases suivantes :

« *Without any detriment to MYSELF* » — 16^e leçon.

« *Deign to seat THYSELF here* » — 7^e leçon.

« *Concealing HIMSELF behind some bushes* » — 8^e leçon.

« *The daughter behaves HERSELF so coyly* » — 13^e leçon.

« *The devastation which is spreading ITSELF* » — 19^e leçon.

« *One may value ONE'S SELF on one's possessions* » — 18^e leçon.

« *We do not suffer OURSELF to be trifled with* » — 9^e leçon.

« *Between OURSELVES* » — 17^e leçon.

« *Compose YOURSELF* » 10^e leçon.

« *You and your son undervalue YOURSELVES* » — 15^e leçon.

« *Priding THEMSELVES on their condition* » — 19^e leçon.

DAY vient du saxon *dag* ou *dag*. Ses principaux dérivés sont :

Day-book, journal (livre de commerce).

Day-break, point du jour.

Day-light, jour, lumière du jour.

Day-time, jour, journée

Daily (adj.), journalier, quotidien.

Daily (adv.), journellement.

To-day, aujourd'hui.

**Now-a-days*, de nos jours.

After-days, jours à venir.

Mid-day, midi; de midi.

DURST est la forme irrégulière du passé du verbe *to dare*, qu'on a vu dans la huitième leçon.

REMAIN vient du latin *remanere*, demeurer, séjourner. Ses principaux dérivés sont :

Remain, reste.

Remainder, reste, restant.

Remains, restes, débris; dépouille mortelle.

LONGER est le comparatif de *long* (82), qu'on a vu dans la dix-huitième leçon.

THOUGHT est le passé du verbe irrégulier *to think*, qui vient du saxon *thincan*. Le participe passé de ce verbe est également *thought*. Ses principaux dérivés sont :

Thinker, penseur.

Thinking (subst.), pensée, jugement.

Thought (subst.), pensée.

Thoughted, à pensées, qui a des pensées.

Thoughtful, pensif, rêveur.

Thoughtfully, d'une manière pensive; avec réflexion.

Thoughtfulness, rêverie; recueillement; méditation.

Thoughtless, irréfléchi, étourdi.

Thoughtlessly, avec irreflexion, avec insouciance.

Thoughtlessness, irreflexion, étourderie.

After-thought, réflexion tardive; pensée ultérieure.

Merry-thought, lunette (de volaille).

To bethink one's self, s'aviser; réfléchir; se recueillir.

To forethink, préméditer; prévoir.

Forethought, préméditation; prévoyance.

To mighthink, penser mal, penser à tort.

Unthinking, irréfléchi.

Unthinkingness, irreflexion.

Unthought of, à quoi l'on ne pense pas; ignoré; imprévu.

Unthoughtful, inconsideré.

SYNTAXE

§ 1 — Partie interrogative.

Pourquoi l'article *the* est-il employé devant *devastation*?

Remain étant à l'infinitif, pourquoi n'est-il pas précédé du signe *to*?

Pourquoi *grow* n'est-il pas non plus précédé du signe *to*?

Pourquoi dit-on *How much I fear*, et non *How many I fear*, ou *How I fear*?

Pourquoi *you* suit-il *displease* au lieu de le précéder.

§ 2 — *Partie explicative.*

266.

More and more.

Plus et plus.

De plus en plus.

Les expressions adverbiales analogues à celle-ci demandent la même construction. *De moins en moins* se rend par *Less and less*; *De plus en plus loin*, par *Farther and farther*; *De plus en plus longtemps*, par *Longer and longer*, etc.

Troisième Division. — Exercices.

EXERCICE PRÉPARATOIRE

1 — Me, ou moi-même — Te, toi-même — Se, lui-même, (*masculin*) — Se, elle-même (*féminin*) — Se, lui-même, elle-même (*neutre*) — Se, soi-même (*indéfini*) — Nous, nous-même — Nous, nous-mêmes — Vous, vous-même — Vous, vous-mêmes — Se, eux-mêmes elles-mêmes.

2 — Modèles: *Deign to seat thyself — Concealing himself.* Lexiologie, 137 — Se voir, Se voyant — S'étant vu* — S'aimer — S'aimant — S'étant aimé — Se cacher — Se cachant — S'étant caché.

3 — Je me vois — Tu t'aimes — Il se cache — Elle se voit — Nous nous connaissons — Vous vous donnez — Ils se perdent — Elles s'interrompent.

4 — Je me conduisais — Tu t'oubliais — Il se disposait — Elle s'estima — Nous nous vîmes — Vous vous aimiez — Ils se cachèrent — Elles se virent.

5 — Je me suis compris — Tu t'es caché — Il s'est interrompu — Nous nous sommes conduits — Vous vous êtes perdus — Ils se sont oubliés.

6 — Je m'étais assis — Tu t'étais conduit — Il s'était déprécié — Nous nous étions cachés — Vous vous étiez vus — Ils s'étaient disposés.

7 — Je me verrai — Tu te perdras — Il se conduira — Nous nous déprécierons — Vous vous cacherez — Ils se connaîtront.

8 — Je me donnerais — Tu te verrais — Il s'interromprait — Nous nous conduirions — Vous vous aimeriez — Ils s'entendraient.

9 — Que je me cache — Connais-toi — Qu'il se voie — Conduisons-nous — Perdez-vous — Qu'ils s'oublient.

10 — Pourvu que je me voie — Pourvu que tu te conduises — Pourvu qu'il se cache — Pourvu que nous nous estimions — Pourvu que vous vous compreniez — Pourvu qu'ils se voient.

11 — Je me visse — Tu te crusses — Il se conduisit — Nous nous oubliassions — Vous vous perdissiez — Ils se cachassent.

COMPOSITION.

1 — Je m'enorgueillis de ma fortune,
2 — Vous vous croyiez caché, mais vous ne l'étiez pas.
3 — « Vous vous oubliez, » dit Mahmoud à ses ministres.
4 — Il devenait de plus en plus impatient — 266.
5 — Si vous voulez m'attendre, j'irai avec vous.

* Remarquez que la signification des pronoms réfléchis nécessite l'emploi du verbe *avoir*, au lieu du verbe *être*, dans les temps composés; il faut donc traduire: *S'étant vu* par *Having seen one's self*.

6 — Nous nous aimâmes; je l'interrompre, pendant qu'ils parlaient — 150.

7 — Je pensais que votre père était plus vieux qu'il ne l'est.

8 — Les monarques sont généralement impatients — 50.

9 — Il faut que vous restiez avec lui, jusqu'à ce que je vous appelle — 188.

10 — Ce (celles-ci) sont les conditions auxquelles vous avez consenti — 192.

11 — Il est plus indifférent à la fortune que je ne pensais — 253.

12 — Mahmoud aurait pu régner plus longtemps — 248.

13 — J'entendis le récit de votre frère avec une grande satisfaction — 254.

14 — Tu t'enorgueillis de tes possessions.

15 — Il s'enorgueillit de sa condition.

16 — Elle se voit obéie par tous ses esclaves.

17 — La désolation se répand dans tout l'empire.

18 — Nous sommes tous disposés à nous aimer nous-mêmes.

19 — Ils se cachent derrière un arbre.

20 — Combien on est indulgent envers soi-même! — 240, 260.

21 — On ne peut pas se connaître soi-même — 260.

22 — Elle lui plaît de moins en moins — 266.

23 — Vous allez de plus en plus loin — 266.

24 — Il reste de plus en plus longtemps — 266.

25 — Je ne puis pas aller avec vous, parce que j'attends mon frère — 120.

26 — Il n'osait pas répondre, parce qu'il craignait votre colère — 151.

27 — Il pensait qu'il pourrait rester plus longtemps.

28 — Il a de riches possessions dans ce pays-ci — 181.

29 — Il faut que la dévastation se répande où règne la tyrannie — 50, 188, 121.

30 — Ils s'observent l'un l'autre attentivement — 111.

31 — Le pays sur lequel il règne est très-peuplé — 258, 214.

32 — Ces possessions, dont ils s'enorgueillissent tant, ne sont pas très grandes — 237.

33 — Verrons-nous jamais un tel jour? — 216.

34 — Pouvez-vous imaginer une telle chose? — 216.

35 — Notre famille est moins riche que la vôtre — 218.

36 — Si tu t'enorgueillis de tes possessions, tu seras blâmable — 101, 52.

37 — Si la désolation se répand de plus en plus, que ferons nous? — 52.

38 — Savez-vous combien ils vous accorderont? — 237.

39 — Combien de jours restèrent-ils là? — 236.

40 — Que ma surprise fut grande quand je vous vis! — 240.

41 — Ils se réjouissaient trop de notre ruine — 237.

42 — Trop de familles furent ruinées par cette guerre — 236.

43 — J'aurais pu rester, mais je n'osai pas — 248.

44 — Vous auriez dû m'accorder cette faveur — 248.

45 — Je n'oublierai jamais la colère du monarque — 122.

46 — L'attention de l'homme d'État fut appelée sur la désolation du pays — 254

47 — Parlez-lui bonnement — 37.

48 — Il écoute attentivement — 37.

49 — Il attendait impatiemment mon retour — 37.

50 — Il resta sans vie sur un monceau de décombres — 64.

51 — Cet enfant est sans père et sans mère — 64.

52 — Les défilés dans le pays de montagnes sont très dangereux — 214.

RÉCAPITULATION

Observations principales.

264. Prononciation de la voyelle *o*, sous l'accent et suivie d'une consonne et d'un *e* muet.

265. Prononciation de la voyelle *o*, sous l'accent et suivie d'une consonne ou de plusieurs consonnes dans la même syllabe.

266. Manière de rendre quelques locutions adverbiales, telles que *De plus en plus*, *De moins en moins*, etc.

Pronoms réfléchis

MYSELF, *me, moi-même.*

THYSELF, *te, toi-même.*

HIMSELF, *se, lui-même.*

HERSELF, *se, elle-même.*

ITSELF, *se, lui-même, elle-même (neutre).*

ONE'S SELF, *se, soi-même.*

OURSELF, *nous, nous-mêmes (sing.).*

OURSELVES, *nous, nous-mêmes (plur.).*

YOURSELF, *vous, vous-même (sing.).*

YOURSELVES, *vous, vous-mêmes (plur.).*

THEMSELVES, *se, eux-mêmes, elles-mêmes.*

FIN DE LA DIX-NEUVIÈME LEÇON.

SOUSCRIPTION NATIONALE

DE LA PRESSE FRANÇAISE

POUR VENIR EN AIDE AUX POPULATIONS ALGÉRIENNES

Les membres du comité de la presse française ont reçu d'Oran, une lettre, datée du 30 juillet 1881, dont nous extrayons le passage suivant :

«..... Ceux qui n'ont pas été les témoins de la désolation qui étroit notre malheureuse province ne sauraient s'en faire l'idée. Nous sommes débordés par une misère chaque jour plus poignante. La famine, avec son cortège de souffrances atroces et de maladies épidémiques, se dresse devant nous plus menaçante qu'en 1867-1868, puisque à cette époque, du moins, nos colons avaient assez de ressources pour faire face au fléau et

pour tendre aux indigènes une main secourable.

« Aujourd'hui, nos colons n'ont plus rien sur leurs terres ni dans leurs granges pour nourrir leurs troupeaux, presque plus rien en numéraire pour acheter les grains dont ils auraient besoin ; le crédit, qui a pris peur, se ferme pour eux, et plus d'un sent approcher l'heure où il n'aura pas de pain pour lui-même, bien loin de songer à nourrir son voisin indigène. Et sur le territoire civil, on doit compter trois cent mille arabes, dont la situation

NOUVELLES
DE LA RÉPUBLIQUE DES LETTRES
et des États circonvoisins.

L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a reçu communication d'un intéressant travail philologique de M. Édouard, professeur au lycée Henri IV, relatif à une infraction à la règle de l'allongement par position dont Plaute et Térence se sont fréquemment rendus coupables.

M. Édouard admet que ces bizarreries sont causées par la nécessité d'introduire dans le dialogue les formules du langage usuel.

Quant à l'infraction de la règle de l'allongement par position, M. Édouard critique la théorie de M. Corssen, qui a cours en Allemagne, concurremment avec celle qui se fonde sur la tendance du parler populaire à la suppression de certaines voyelles. La prononciation vulgaire, suivant M. Corssen, rend parfois des voyelles irrationnelles. Les voyelles irration-



JEAN-BART. — « ALORS, NOUS ALLONS TOUS SAUTER ENSEMBLE! » (Page 483, col. 3.)

est absolument désespérée, à qui tout fait défaut, et que la faim décime déjà. Les bêtes de labour de ses affamés ne trouvent nulle part, sur le sol desséché et brûlant, un brin d'herbe ou de paille : leurs malheureux propriétaires les traînent difficilement sur les marchés et sur les routes, où ils s'en défont à des conditions dérisoires ; les bestiaux qu'ils n'auraient pas pu vendre à temps aux trafiquants espagnols qui viennent ici s'enrichir de notre misère, seront morts au moment où il faudra songer aux semailles ; il sera impossible de labourer, et ce ne sera plus alors une année seulement, mais « deux années terribles » que nous aurons à enregistrer de plus dans nos années de disette. »

Une voyelle devient longue par position lorsqu'elle précède la consonne finale d'un mot et que le mot suivant commence par une consonne ; or, dans les vers des vieux poètes comiques latins, ces voyelles comptent souvent pour des brèves. Pourquoi cela ?

L'éminent professeur rappelle les difficultés que les Latins eux-mêmes ont éprouvées pour expliquer les fautes contre la métrique et la prosodie qui paraissent dans les vers de Plaute et de Térence, à tel point que certains auteurs sont allés jusqu'à affirmer qu'il n'y avait ni prosodie ni mètres dans les vieilles comédies. Avec Priscien, Victorinus, Rufinus et d'autres grammairiens latins,

nelles sont celles qui deviennent plus brèves que les brèves ordinaires : *vetustas* devient *vetstas*, *magistratus*, *magstratûs*, *enim*, *enm*, *amor*, *amr*. La voyelle *a* est longue par position dans *actus*, parce que à la valeur de *a* s'ajoute la valeur en temps de la double consonne *c t*.

Mais M. Édouard fait justement remarquer que cette tendance à l'accumulation de consonnes, conforme au génie phonétique des langues germaniques, est tout à fait opposée à la phonétique des races méridionales ; il montre que M. Corssen, dans son explication de l'allongement par position, se trompe en agglutinant les deux consonnes, lesquelles appartiennent à deux syllabes séparées, indépendantes ; enfin,

il prouve que la manière de scander à laquelle M. Corsen est conduit par sa théorie est en contradiction flagrante avec les renseignements fournis par Priscien, dont l'autorité est certainement bien supérieure à la sienne.

* *

Au contraire, la théorie de M. F. Baudry rend parfaitement compte des deux effets opposés produits par l'accumulation des consonnes après la voyelle, dans les langues anciennes et dans les langues modernes : en grec et en latin, cette accumulation allonge la syllabe, tandis qu'elle l'abrège dans les langues germaniques et les idiomes néo-latins. Les considérations dans lesquelles M. Édon entre pour expliquer cette différence ne nous satisfont pas entièrement, mais le fait n'en est pas moins exact.

L'éminent philologue, rappelant que nos méridionaux d'aujourd'hui intercalent entre deux consonnes une sorte de voyelle muette ou une pause, croit qu'il en était de même chez les anciens, de sorte que la prononciation ajoutait à la voyelle brève valant un temps, un retard équivalent à un autre temps ; ces deux temps réunis dans la même syllabe la rendaient longue.

Inhabile à observer les nuances de prononciation, le peuple faisait donc fréquemment plus d'une simple pause entre les consonnes, il y donnait un corps en intercalant une véritable voyelle, et prononçant *Alexand-i-ri, g-e-loriam, P-i-tolomæus*, au lieu de *Alexandri, gloriam, Ptolomæus*. C'est ce que les grammairiens appellent l'épen-thèse.

Cependant, la prononciation populaire obéit également à une tendance toute contraire, qui est l'abréviation arbitraire des mots un peu longs. Pour prononcer *vetustas*, par exemple, se trouvant en présence de la voyelle *u*, qui cédait à l'action de l'organe vocal, et d'un groupe de consonnes *st* qui gênait cette action, les gens du peuple laissaient tomber l'*s*, de sorte que la voyelle recouvrait la quantité brève qui lui appartenait de droit.

M. Édon appuie son opinion de nombreux exemples, et d'après lui, ce serait à cette suppression d'une consonne, fréquente dans la langue du

peuple et dans celle des vieux auteurs, que seraient dues les infractions à la règle de l'allongement par position relevées dans Téreence et dans Plaute.

Cette intéressante communication a pris deux séances.

* *

M. Clermont-Ganneau, vice consul de France à Jaffa, remis de l'indisposition assez grave que nous avons signalée, vient d'accomplir aux environs de Jérusalem une excursion dont il mande les résultats dans une lettre adressée à M. Renan.

Notre compatriote a d'abord visité Arsouf, soupçonnant dans ce nom le vocable Reschef, équivalent du grec Apollo, hypothèse qui lui semblait confirmée par le nom d'Apollonie que Arsouf avait anciennement porté. Il a découvert en ce lieu la statue en marbre d'un épervier colossal de travail gréco-égyptien. Cette trouvaille de l'épervier monumental fait aussi songer à l'Horus des bords du Nil, l'analogue de Reschef et d'Apollon.

La seconde localité visitée par M. Ganneau est Emmaüs. Il y a recueilli un fragment de bas-relief antique contenant les deux jambes d'un cheval, sous le sabot duquel est figuré un fer traversé par un clou à tête saillante, preuve de l'existence des clous dans la ferrure des chevaux chez les anciens, qui fera cesser une longue controverse.

Au même lieu, M. Ganneau a découvert un chapiteau de basse époque romaine, d'origine toutefois douteuse. Sur un côté on lit, gravés en caractères grecs, les mots : *Eis theos* (*Un seul Dieu*), et sur l'autre côté, en caractères hébreux archaïques, la formule biblique : *Baruch... etc.* (*Son nom soit béni à jamais !*) M. Victor Guérin, conformément à l'opinion de M. l'abbé Bargès, incline à voir dans ce chapiteau un fragment de sculpture de l'époque asmonéenne, par cette raison que l'objet a été trouvé à trois mètres au-dessous d'une vieille basilique antérieure aux croisades et que les croisés ne relevèrent pas, et par cette autre raison que la formule *Eis theos* est exclusivement propre au judaïsme et convient assez peu aux chrétiens. M. Bargès conclut que

le monument remonte au onzième siècle avant notre ère.

M. Renan et M. Ganneau, se fondant sur la nature de la formule, sur la forme des caractères aussi bien des lettres grecques que des lettres hébraïques, inclinent à penser que le chapiteau provient d'un ouvrage exécuté par des Juifs samaritains vers le sixième siècle de notre ère.

* *

La civilisation paraît faire ses préparatifs d'installation à Tunis, du moins si la nouvelle que nous en recevons n'est pas une mauvaise plaisanterie.

On y parle en effet de la construction d'un théâtre — façon Folies Bergères.

* *

Le comité du monument qui doit être élevé à Jeanne Darc à Domrémy, vient de confier à M. André Allar l'exécution du groupe en marbre et en bronze qui a été le premier et le principal objet de la souscription. Ce groupe comprendra quatre statues : celle de Jeanne Darc, sur le premier plan, et les figures de saint Michel, de sainte Catherine et de sainte Marguerite. La statue de Jeanne Darc sera seule en marbre et les personnages célestes seront représentés en bronze.

Ce groupe monumental sera placé à quelques pas de l'église paroissiale de Domrémy, sous le clocher d'une nouvelle chapelle construite sur l'emplacement de l'oratoire auquel la tradition avait attaché le nom de Jeanne Darc.

* *

Le conseil municipal de Paris vient d'accorder à M. Marey, professeur au Collège de France, l'autorisation d'occuper, à titre temporaire, une piste de 3,500 mètres environ dans les terrains du « fonds des Princes », au bois de Boulogne, pour y créer une station physiologique. M. Marey a l'intention d'installer un enseignement supérieur de la gymnastique, destiné à tous les professeurs de gymnastique de Paris.

* *

New-York a un journal rédigé en hébreu qui compte 2,000 abonnés. On ne se douterait guère que la langue hébraïque soit encore à ce point une langue vivante.

Il y a quelques années, on publiait dans la même ville une édition du *David Copperfield*, de Dickens, en hébreu, et le traducteur a montré que cette langue est assez souple pour se plier à la forme du roman moderne.

* *

On annonce l'apparition imminente d'un roman du roi Oscar de Suède. Titre : le *Château de Kronberg*.

Cet ouvrage, dont on dit merveilles, sera publié simultanément en allemand et en suédois.

* *

Une Société d'un genre nouveau vient de se fonder à Philadelphie, sous ce titre : *Pennsylvania Marriage Benefit Association*, que nous voudrions bien voir imiter de ce côté-ci de l'Atlantique.

Il ne s'agit pas d'une Société d'encouragement au mariage, avec ou sans prime, mais de quelque chose de beaucoup plus pratique.

La Société se recrute... de célibataires, bien entendu, ayant atteint leur quinzième année. Chaque membre paye un droit d'entrée et une cotisation annuelle, et lorsqu'au bout de quelque temps il éprouvera le désir de s'engager dans les liens du mariage, comme dit la chanson, il recevra une somme proportionnelle à ses versements, que la Société aura fait valoir, et qui lui permettra d'entrer en ménage d'une manière décente, fût-il d'ailleurs pauvre comme Job.

L'idée n'est-elle pas excellente ?

* *

La nouvelle édition de l'*Encyclopædia Britannica* a mis sept ans à atteindre son douzième volume. Du train dont on y va, la publication ne sera pas complétée avant 1890; et alors il faudra songer aux suppléments, car en seize ans, bien des choses vieillissent — sans nous compter.

* *

Une exposition d'un nouveau genre se prépare à Berlin, pour le mois d'avril 1882 : une exposition héraldique !

La généalogie, l'histoire des familles, le blason, les sceaux, figurent dans cette exhibition d'une manière aussi complète que possible pour ce qui concerne l'Allemagne seulement, bien entendu. Les peintures héraldiques, les devises, les em-

blèmes, les manuscrits seront les principales curiosités exposées, et vraisemblablement des curiosités qui méritent d'être vues et pourraient bien mettre sur la voie de quelques découvertes insoupçonnées.

Il y aura une section spéciale réservée aux pierres gravées.

* *

Il nous arrive une drôle d'histoire de l'autre côté de la Manche :

D'après M. Labouchère, le cœur de Louis XIV, ayant été transporté en Angleterre, fut montré au feu Dr Buckland. Ce royal cœur avait l'aspect d'un petit morceau de cuir desséché.

Le professeur le prit, le porta à son nez, puis entre ses dents et enfin — à l'indicible horreur de l'assistance — il l'avalait !

Les restes du Dr Buckland reposent à l'abbaye de Westminster, c'est à l'abbaye de Westminster, conséquemment, que reposerait le cœur de Louis XIV.

* *

Quelques chiffres intéressants sur la situation de l'enseignement libre à Paris :

Il n'existe pas moins de 886 établissements laïques, savoir : 225 écoles de garçons avec 18,154 élèves; 622 écoles de filles avec 35,151 élèves; 39 salles d'asile recueillant 3,398 enfants.

Les établissements congréganistes sont au nombre de 177, recevant 36,041 élèves. Ils se répartissent ainsi : 57 écoles de garçons avec 14,607 élèves; 102 écoles de filles avec 18,494 élèves; 18 salles d'asile recevant 2,940 enfants.

X. RAMBLER.

ANECDOTES

PENSÉES ET MAXIMES

La préméditation est l'aliment de l'espérance.

(Wordsworth.)

Que sommes-nous, faibles atomes,
Pour porter si loin notre orgueil ?

(Malfilâtre.)

Si la contrainte et la roideur disparaissaient du monde, je crois et vous

croyez avec moi, j'espère, que nous nous en trouverions beaucoup mieux et que la société y gagnerait infiniment.

(Charles Dickens.)

... L'étude donne les talents, le hasard les commandements; mais vingt ans d'étude ne font pas toujours un bon peintre, et chaque jour de bataille fait un grand général.

(P.-L. Courier.)

Lorsque, dans un État, il y a plus d'avantage à faire sa cour qu'à faire son devoir, tout est perdu.

(Benjamin Delessert.)

Je ne doute point qu'un homme coupable d'un crime ne soit capable de cent, mais ce que je sais bien mieux encore est qu'un homme accusé de cent crimes peut n'être coupable d'aucun.

(J.-J. Rousseau.)

Retirez-vous avec dignité avant que de plus jeunes que vous viennent en riant vous chasser de la scène.

(Pope.)

La plus grande faute de toutes est de se priver de l'expérience.

(Vauvenargues.)

S'il n'y avait pas d'obstacles à vaincre, quelle est la chose qui vaudrait la peine d'être conquise ?

(Julia Kavanagh.)

Il n'y a pas d'avantages trop éloignés à qui s'y prépare, par la patience.

(La Bruyère.)

COURS THÉORIQUE

ÉLÉMENTAIRE ET PRATIQUE

DE COMPTABILITÉ
RAISONNÉE

Avec les principaux textes du droit commercial
PAR FÉLIX TARPET

Ancien négociant, professeur de comptabilité à la Sorbonne
(Cours publics de l'Association philotechnique).

Paris, librairie classique d'EUGÈNE BELIN,
rue de Vaugirard, 52.

L'AGE D'OR

Pendant plusieurs siècles, nous apprend Pline, les Romains ne connurent d'autre genre de traitement que les bains et les eaux minérales.

Or, cette époque, véritable Age d'or des anciens, correspond à l'apogée de leur force et de leur gloire.

Sans nous dire de quoi vivaient alors les médecins, le même historien ajoute que les eaux incomparables dont Rome faisait usage venaient de la province gauloise située sur

les bords de la Loire, et qu'elles étaient amenées jusque sur les bords du Tibre par de merveilleux aqueducs d'une construction et d'une solidité admirables.

Ces eaux, connues, on le voit dès la plus haute antiquité, n'étaient autres que les eaux de Saint-Galmier : on les appelait alors « Eaux divines. »

De toutes les sources de la Loire, la plus riche en principes gazeux et ferrugineux, en même temps que la plus agréable à boire, est, sans contredit, la source de Saint-Galmier-Noël, la plus récemment captée.

Les gourmets savent bien la reconnaître à son goût particulier qui flatte le palais d'une façon toute spéciale.

Qualité rare pour une eau de table, cette eau, autant apéritive que digestive, peut aussi être bue pure à toute heure, et c'est alors la boisson la plus rafraîchissante.

Enfin, comme dernière qualité, l'eau Noël peut voyager impunément sous toutes les latitudes.

La Société des Villes d'Eaux, 4, rue Chauchat, en a toujours un approvisionnement considérable en réserve pour la consommation parisienne.

DE CHAUFFOUR.

CAUSERIE FINANCIÈRE

Les affaires ne sont pas brillantes à la Bourse, et la période électorale n'est pas faite pour y aider. Voici, en outre, que nous retombons dans les demandes d'or, aussi bien en France qu'en Angleterre; La Banque Royale d'Angleterre vient d'élever le taux de son escompte afin d'essayer de retenir son or, et il faudra sans doute que nous en fassions autant chez nous.

L'Italie vient d'essayer de faire un emprunt de 650 millions en Angleterre. Nous ne vous en avons pas parlé, parce que nous savions que l'emprunt ne réussirait pas, ce qui est arrivé, le public n'en a pas voulu et les banquiers émetteurs l'ont sur les bras. Cet emprunt ne pouvait que nous causer du tort, puisqu'il faut qu'il soit soldé en or; car l'Italie a besoin d'or, soi-disant pour supprimer le cours forcé de ses billets de Banque. Envoyer notre or en Italie, pour un usage sans doute tout autre que celui annoncé, c'était faire œuvre de mauvais Français.

Malgré notre refus, les banquiers prennent de l'or partout où ils peuvent et voilà pourquoi nous rentrons dans une crise métallique. Dans ces conditions la hausse n'est pas possible, et si l'on ne baisse pas, c'est tout ce qu'on pourra obtenir.

Le Crédit foncier est en forte reprise. Avec une telle valeur, rien n'est jamais perdu. Il émet, au pair de 500 fr., et de 100 fr., des obligations communales qui donnent 4 % d'intérêt par an. Ces obligations sont aussi solides au moins que nos Reutes. et elles rapportent davantage sans crainte de baisse.

Les Parts de la Société des Champignonnières se recherchent à 550 fr. Les offres sont d'autant plus rares que chaque jour on reconnaît combien cette valeur est exempte de tout mécompte; combien elle offre de beaux revenus, indépendamment d'une plus-value certaine.

La vogue et l'entrain qui portent les capitaux sans emploi vers notre placement privilégié 6 %, ne se ralentissent pas un instant. Nous vous avons assez souvent indiqué tous les avantages et toutes les sécurités de cette affaire de tout repos pour y revenir aujourd'hui. C'est à l'œuvre dit-on qu'on reconnaît l'artisan. Les preuves sont faites, viendra qui voudra au Placement privilégié 6 %.

Lors de la dernière Assemblée générale de la Société des Villes d'Eaux en présence de la situation si brillante de notre Société, en présence surtout de son avenir plus brillant encore, il a été pris diverses résolutions

qui vont donner, à ceux qui possèdent des Parts, des avantages des plus sérieux, et qui ne tendraient à rien moins qu'à doubler la valeur des parts, conséquemment doubler le Capital de chaque Sociétaire. C'est donc faire une bonne opération financière que de se rendre aujourd'hui propriétaire — si on le peut toutefois — de Parts de la Société des Villes d'Eaux. Nous devons cet avertissement à nos lecteurs; c'est à eux maintenant de savoir s'ils veulent en profiter. Nous sommes à leur disposition pour exécuter leurs ordres, notre maison centralisant les offres et les demandes de titres.

SOCIÉTÉ DES VILLES D'EAUX

SERVICES FINANCIERS DE LA SOCIÉTÉ DES VILLES D'EAUX

A PARIS, RUE CHAUCHAT, 4

La Société des Villes d'Eaux cédant aux désirs d'une clientèle à laquelle elle est complètement dévouée, vient d'organiser les services financiers les plus complets et s'est entourée pour les diriger des hommes les plus compétents et les plus expérimentés.

Désormais donc, ses clients pourront réaliser par son intermédiaire, tant au comptant qu'à terme, et sans autre courtage que ceux officiels ou d'usage, toutes les négociations qu'ils désireront effectuer, soit sur la place de Paris, soit sur les différents marchés français ou étrangers (valeurs cotées officiellement ou en banque seulement, non cotées, assurances, charbonnages ou toutes autres dont le marché n'a rien de régulier).

Les encaissements de coupons, les recouvrements sur Paris, les souscriptions aux émissions, les versements, échanges et transferts seront faits gratuitement par la Société pour sa clientèle.

Enfin le contentieux financier de la Société sera toujours à la disposition de ses adhérents pour les renseigner sur les valeurs sans revenu et les aider à en tirer le meilleur parti possible.

Le journal hebdomadaire de la Société contenant les renseignements les plus complets sur ces valeurs est envoyé sur toute demande.

Nota. — Adresser les lettres à M. le Directeur des services financiers de la Société des Villes d'Eaux, 4, rue Chauchat, Paris.

PAIEMENT D'INTÉRÊTS

Les Porteurs de Parts des *Journaux populaires illustrés*, sont informés qu'à partir du 15 août courant il sera payé à la caisse de la Société des Villes d'Eaux, 4, rue Chauchat, l'intérêt calculé à raison de 6 % l'an, au 30 juin dernier, sur tous les versements effectués antérieurement à cette date.

Société des journaux populaires ILLUSTRÉS

Propriété et exploitation des journaux
la Science populaire, la Médecine populaire et l'Enseignement populaire.

Parts de 100 francs productives d'un revenu de 6 % l'an payable par semestre, et d'un dividende qui permet d'estimer le revenu total à 15 % l'an. Les titres sont délivrés par la Société des Villes d'Eaux, 4, rue Chauchat, à Paris.

PLACEMENTS PRIVILÉGIÉS

Les intérêts sociaux privilégiés de la Société des Villes d'Eaux sont créés en représentation des avances faites sur Marchandises, Eaux Minérales, et ont pour garantie :

- 1° Les marchandises spécialement affectées comme gage;
 - 2° Le capital social;
 - 3° La réserve;
 - 4° Les bénéfices de l'exercice en cours,
- Ils rapportent un intérêt fixe de 6 % l'an, payable par semestre. fin mai et fin novembre. En outre, il est distribué 4 % des bénéfices nets entre chacun des propriétaires d'Intérêts sociaux privilégiés.

Ils sont de toutes sommes et sont toujours nominatifs. La transmission se fait par les soins de la Société, sans délais et sans frais, à toute époque, sur demande du porteur du titre.

L'impôt sur le revenu est à la charge de la Société.

Les intérêts et dividendes sont adressés sans frais à domicile.

Les envois de fonds doivent être faits à l'administrateur de la Société des Villes d'Eaux, 4, rue Chauchat, à Paris, en spécifiant qu'ils sont destinés au placement en Intérêts sociaux privilégiés.

VICHY-CUSSET

Source Elisabeth

Source arsénicale magnésienne.
Engorgements du foie, de la rate; affections de l'estomac, des reins; maladie de la vessie; gravelle, goutte, hémorroïdes,

VICHY-CUSSET

Source Sainte-Marie

La plus riche source en fer et gaz acide carbonique, possède les éléments constitutifs et régénérateurs du sang.

Anémie, chlorose, dyspepsies, fièvres intermittentes, diabète.

RENLAIGUE

Eau minérale naturelle tonique, reconstituante, sans avoir les mêmes inconvénients que les autres ferrugineux.

SAINT-GALMIER

Source Noël.

Gazeuse, digestive, pétillante, agréable à boire, même pure.

Le gérant : LÉON LÉVY.

Imp. D. BARDIN, à Saint-Germain.

LA SCIENCE POPULAIRE

Rédacteur en chef : A. BITARD

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

Paraissant le Jeudi

Prix du numéro : 15 centimes

ABONNEMENT :

Paris..... un an. 8 fr. Six mois. 4 fr.
Départements. — 10 » — 5 »
Etranger..... un an : 12 fr.

Ce journal, magnifiquement illustré, est fait avec la collaboration des plus illustres pionniers de la Science.

Bureaux : 123, rue Montmartre.

L'ENSEIGNEMENT POPULAIRE

8 SEPTEMBRE 1881.

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

1^{re} ANNÉE.

N^o 32. — Prix : 15 centimes.

Rédacteur en chef : ADOLPHE BITARD. BUREAUX : rue Montmartre, 125.

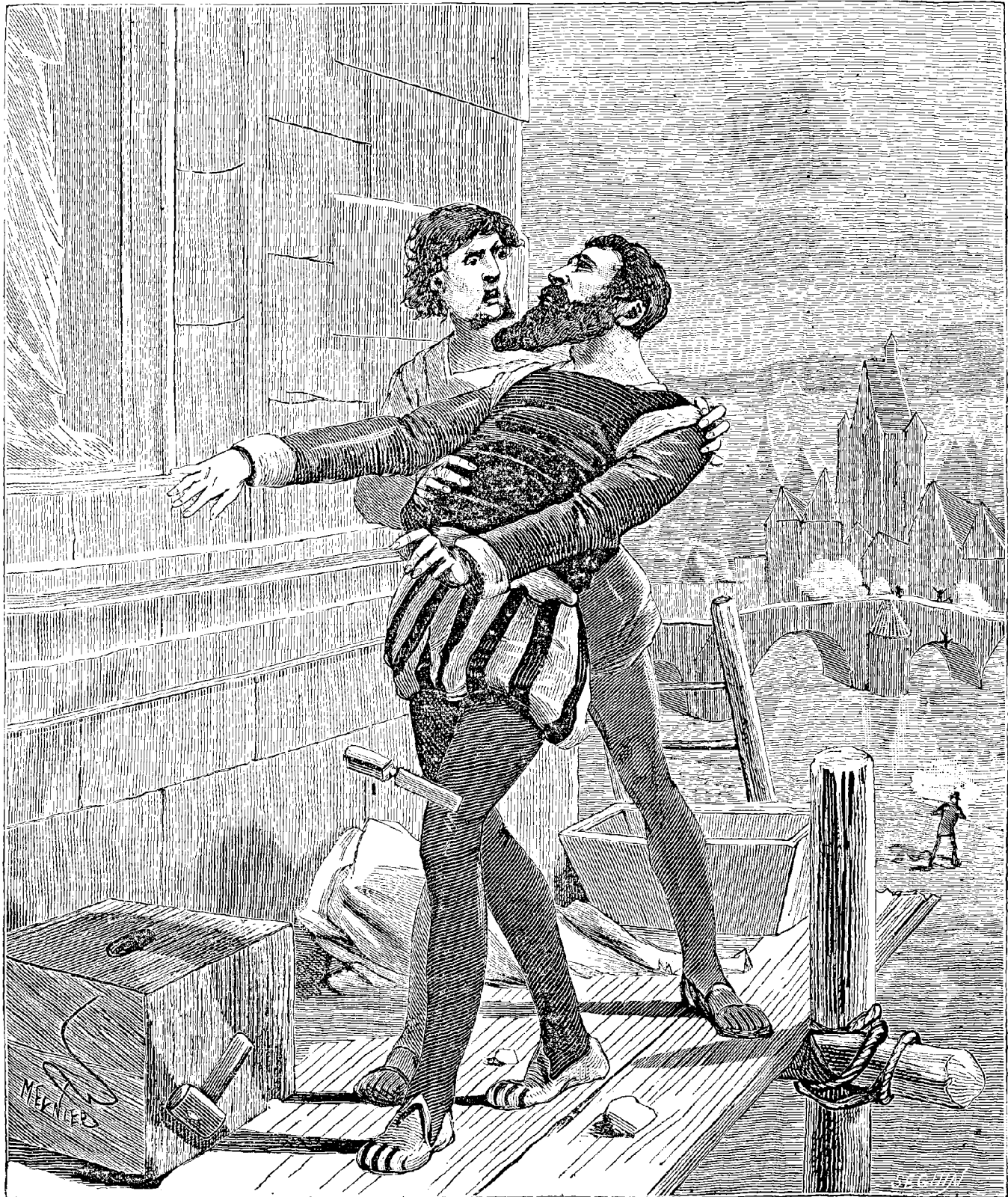
Abonnements : PARIS, un an, 8 fr.; six mois, 4 fr. — DÉPARTEMENTS, un an, 10 fr.; six mois, 5 fr. — ÉTRANGER, un an, 12 fr.

SOMMAIRE

TEXTE. — *Galerie des artistes et des poètes illustres* : Jean Goujon. — *Le Temps passé* : Le dix-huitième siècle en fêtes. — *Cours de comptabilité* : Bordereaux d'escompte (suite). — *La Foi et l'Espérance* : La jeunesse de Marie Leckzinska. — *Pittologie géographique* : Les noms des pays d'Orient et de leurs villes principales. — *Cours d'histoire universelle* : Philippe de Macédoine et Démosthène (suite). — *Cours pratique de langue anglaise* : Vingtième leçon.

— Nouvelles de la République des lettres. — Anecdotes, pensées et maximes. — Correspondance.

ILLUSTRATIONS. — *Galerie des artistes et des poètes illustres* : Mort de Jean Goujon. — La fontaine des Innocents, œuvre de Jean Goujon. — La Foi — l'Espérance. — Portrait de Marie Leckzinska, reine de France, d'après Michel van Loo.



GALERIE DES ARTISTES ET DES POÈTES ILLUSTRÉS. — MORT DE JEAN GOUJON. (Page 498, Col. 2.)

AVIS IMPORTANT

Toute personne qui prendra un abonnement d'un an recevra gratuitement en prime : les QUADRUPÈDES, de *Buffon*. Cette prime extraordinaire est un magnifique volume de 320 pages, illustré de gravures entièrement inédites, et vendu en librairie 6 francs.

AVIS

Changements d'adresses. — Nous rappelons à nos abonnés que toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée d'une des dernières bandes du journal, et de 1 franc pour nouveaux frais.

AVIS AUX LECTEURS

Les abonnés et les acheteurs au numéro ont droit de recevoir gratuitement la notice illustrée comprenant la table des chapitres et des gravures de *la Science populaire, de la Médecine populaire et de l'Enseignement populaire*.

Il suffit d'adresser la bande d'un journal à la *Société des Villes d'eaux*, rue Chauchat, 4, à Paris.

GALERIE

DES ARTISTES ET DES POÈTES ILLUSTRES

JEAN GOUJON

Jean Goujon naquit à Paris vers 1520, et quand il commença à se former, l'Italie et la France étaient en pleine Renaissance.

En Italie, Raphaël, Michel-Ange, le Bramante, Léonard de Vinci, Paul Véronèse, le Corrège avaient élevé les arts à une hauteur qu'ils n'atteignirent jamais plus dans ce pays. En France, les artistes étrangers que François I^{er} avait appelés d'Italie, Léonard de Vinci, le Rosso, le Primaticcio, Andrea del Sarto, Benvenuto Cellini, avaient donné l'élan nécessaire et formé une école d'artistes français, qui rivalisèrent dignement avec leurs maîtres, — à côté, toutefois, d'artistes originaux qu'on oublie trop aisément et dont ce n'est pas ici le lieu de parler.

Jean Goujon, élevé à l'école italienne, imita donc la sculpture ancienne, la sculpture italienne, mais il ne copia pas servilement ses modèles. Son génie est tout entier rempli des qualités de l'art français, dont il est le premier maître; et c'est avec raison que ses contemporains l'ont appelé le Phidias français, le Corrège de la sculpture.

Désormais, la grâce et la souplesse dans les formes remplacent la sécheresse et la dureté qui existaient dans les contours, et la noblesse dans le style est mise à la place des inventions gauches et maladroites dont les arts étaient encore empreints.

La grâce, fille de l'harmonie, anima son ciseau, l'échauffa et donna à ses œuvres ce charme agréable et préférable à la beauté froide. Peu de sculpteurs ont senti, aussi bien que ce grand artiste, les règles de l'optique; il avait l'art de modeler les corps peu saillants de manière à leur donner de la rondeur par sa façon d'y attirer la lumière ou de l'y faire seulement glisser, suivant le besoin qu'il en avait, pour l'effet qu'il désirait produire.

Jean Goujon a surpassé les anciens dans l'art de sculpter les bas-reliefs, et aucun sculpteur n'a su marier avec autant d'intelligence la sculpture à l'architecture; pour s'en convaincre, on n'a qu'à regarder les bas-reliefs de la fontaine des Innocents.

La vie de Jean Goujon fut très laborieuse. Il passa quelque temps à Rouen, et certains auteurs veulent qu'il soit mort à Paris, frappé d'une balle, à la nuit tombante, pendant les massacres de la Saint-Barthélemy (1572), quand il travaillait encore aux sculptures du Louvre. Cette tradition, à la vérité, ne repose sur aucun fondement historique. Ce qu'il y a de certain, c'est que Jean Goujon était calviniste, qu'il aimait la partie matérielle de son art, comme tous les artistes de son temps, et qu'à partir de cette nuit funeste de 24 août 1572, on n'entend plus parler de lui.

L'œuvre de Jean Goujon est immense, mais malheureusement un grand nombre de ses productions furent détruites pendant la Révolution. Son œuvre la plus populaire est la fontaine des Innocents, érigée sur le marché qui occupe la place de l'ancien cimetière de ce nom. Cette fon-

taine, qui n'avait autrefois que trois côtés, était adossée à l'angle de la rue Saint-Denis et de la rue aux Fers: sa première construction datait du XIII^e siècle. En 1550, elle fut réparée: les travaux d'architecture en furent alors confiés à Pierre Lescot, et ceux de sculpture à Jean Goujon, qui y sculpta, entre les pilastres et les arcades, cinq naïades dont on a admiré de tout temps le caractère naïf et gracieux. Elles sont dessinées correctement, dans des proportions élégantes; leurs légères draperies, exécutées avec beaucoup d'habileté, laissent suffisamment apercevoir le nu qu'elles cachent, et elles n'y sont adhérentes qu'avec discrétion. Cette fontaine a été transportée, en 1838, sur la place du marché où on la voit aujourd'hui, et où elle a subi depuis des modifications pour la plupart assez malheureuses. C'est ainsi que les lions posés aux quatre angles et les cuves massive dans lesquelles l'eau tombe d'une sorte de coupe antique ne sont pas assez en rapport avec l'ensemble.

Jean Goujon travailla au Louvre, et nous lui devons les sculptures qui ornent la façade méridionale de ce palais, dans la partie appelée le vieux Louvre, dont une habile restauration a fait reparaître de nos jours toute la délicatesse. C'est aussi lui qui a sculpté les cariatides qui soutiennent la tribune des Suisses, dans la salle des gardes.

Il s'associa au peintre Jean Cousin, qui était son ami, pour décorer le château d'Anet, où il sculpta le plafond de bois et les lambris de la chambre à coucher de Diane de Poitiers.

Il sculpta, à l'hôtel Carnavalet, quatre grands bas-reliefs représentant les saisons, et au-dessus de la porte de l'aile gauche, un autre bas-relief plus petit, mais peut-être plus beau et représentant des génies endormis, tenant des flambeaux allumés, symbole de la vigilance de la Justice, même quand elle semble dormir.

Il nous reste très peu de statues et de groupes de Jean Goujon. On en connaît principalement trois: au musée du Louvre, une *Diane à la biche*, représentant la duchesse de Valentinois, la fameuse Diane de Poitiers, en Diane couchée sur une biche et entourée des attributs de la chasse; à Saint-Denis, la statue de François I^{er}

sur son tombeau, œuvre collective de Pierre Bontemps et de Germain Pilon; et au Louvre, une *Diane chasserresse* posée debout, tenant son arc à la main et dans l'attitude de s'élançer sur un animal. Ce groupe fut longtemps à la Malmaison.

Dans la première, on admire surtout la grâce de l'invention et la noblesse du dessin; dans la seconde, une science profonde de l'anatomie; et dans la troisième, une finesse singulière dans la pose, une souplesse naturelle dans les membres, une légèreté extraordinaire de la draperie. Pour l'exécution de ce savant ouvrage, Jean Goujon s'est pénétré de l'idée que les anciens voulaient qu'on eût de la chaste sœur d'Apollon. « Diane, disaient-ils, a plus que toutes les autres déesses la forme et l'air d'une vierge. Douée de tous les attraits de son sexe, elle paraît ignorer qu'elle est belle : mais ses regards ne sont point baissés comme ceux de Minerve. Ses yeux, pleins d'allégresse, sont dirigés vers l'objet de ses plaisirs : la chasse. »

Jean Goujon a sculpté les frises de la maison connue sous le nom de *Maison de François I^{er}*. Cette maison n'est pas habitable. Elle fut construite, d'ailleurs, à Moret, dans la forêt de Fontainebleau, pour servir de rendez-vous de chasse à François I^{er}. Ce charmant reste de la Renaissance a été, en 1826, transporté pierre par pierre aux Champs-Élysées, où on le voit encore.

Le musée de la Renaissance, au Louvre, possède encore de Jean Goujon un buste de Coligny, et deux bas-reliefs en pierre de liais, représentant, l'un le *Christ au tombeau* et l'autre la *Mort du Christ* et sa résurrection.

On attribue à Jean Goujon le tombeau de L. de Brézé, que sa veuve, Diane de Poitiers, fit élever dans la cathédrale de Rouen, et les portes sculptées de l'église de Saint-Maclou, dans la même ville. Pour cette dernière œuvre, le doute n'est presque plus permis, depuis que l'on a découvert une pièce relative aux travaux que Jean Goujon fit dans cette église. D'ailleurs, ces portes, encadrées dans de magnifiques porches élevés dans le style gothique fleuri, offrent encore, malgré leur mauvais état, toutes les qualités du grand sculpteur.

J. Y.

LE TEMPS PASSÉ

LE XVIII^e SIÈCLE EN FÊTES

Il n'y a pas longtemps que Paris et la France entière célébraient avec éclat la grande fête nationale du 14 juillet. Pas de ville, pas de bourgade, pas de hameau qui n'ait eu ses maisons pavoisées, illuminées, enguirlandées; qui n'ait eu ses girandoles de lanternes vénitiennes, son feu d'artifice, ses feux de joie, ses salves d'artillerie.

Jamais fête publique n'avait atteint pareille magnificence, du moins l'affirmait-on, en toute conscience, le lendemain.

Eh bien, c'est une erreur, mes chers contemporains. Nos bons aïeux savaient aussi bien que nous — mieux peut-être — fêter les anniversaires glorieux, les faits insignes, les dates solennelles.

Leurs réjouissances n'eurent pas l'entrain des nôtres, je le confesse; mais l'invention, mais l'originalité, mais le goût y avaient une large part. — Ah! le goût, chez eux, enfantait des merveilles!

En remontant le cours des siècles, chers lecteurs, on ne tarderait guère à trouver, soyez-en sûrs, des sujets de récits attrayants sur les réjouissances publiques du temps passé, que l'on pourrait alors comparer à celles de notre époque.

Voyons le XVIII^e siècle, par exemple, le temps des plus fameuses fêtes extérieures. D'immenses recueils de gravures nous conservent les scènes principales de ces grandes journées. Des artistes les organisèrent en leur imprimant le cachet de leur science décorative. Servandoni, architecte de Saint-Sulpice, Gabriel et Moreau, architectes du roi, furent les trois principaux ordonnateurs de ces pompes joyeuses.

Pour nos ancêtres, tout était sujet de divertissements: entrées de princes ou d'ambassadeurs dans les villes, naissances de dauphins, mariages de dauphines, sacres de rois, traités, victoires. Parmi les fêtes sans nombre dont la capitale fut le théâtre, cinq excitèrent surtout l'admiration de la France et servirent de types à toutes les autres: les épousailles de la première fille de Louis XV (1739), les deux mariages du dauphin (1745 et

1747), le mariage de Louis XVI et de Marie-Antoinette (1770), et l'entrée de cette reine à Paris (1782).

Au mois d'août 1739, la dauphine épousait l'infant Don Philippe d'Espagne. Des fêtes s'organisent, et la Seine est choisie pour le lieu de l'illumination et de la fête de nuit; car vous savez qu'un jour de joie serait incomplet si soleils, étoiles et jets de feu des artificiers n'en venaient marquer la dernière heure dans un bouquet final.

Vous êtes-vous jamais demandé pourquoi nous aimions tant les feux d'artifice. — Spectacle commode, direz-vous, peu fatigant, encore moins coûteux; on lève la tête et l'on admire. En vérité, lecteurs, cela n'est pas tout. Vous êtes très aise (je gage) que d'habiles gens infligent une bonne leçon à la Nuit noire, la narguent, l'agacent, se rient d'elle, troublent son repos, l'effrayent de leurs éclats, l'aveuglent de leurs fusées. Nuit, sauvegarde et complice des larrons!

Avouez encore que l'empressement de la foule, ses curiosités fiévreuses, le coudolement, les flux et reflux, les admirations, les bravos, les enthousiasmes vous émeuvent, et vous feraient presque oublier le ciel, si le ciel était moins lumineux.

Revenons à Madame la dauphine. Voici comment les Parisiens fêtèrent son heureux mariage.

Sur le milieu du Pont-Neuf, on éleva le temple de l'Hymen, sorte de portique d'un goût antique, de 120 pieds de face sur 80 pieds de haut, avec 36 pyramides illuminées. Entre le Pont-Neuf et le Pont-Royal, sur les rives de la Seine, des milliers de spectateurs virent l'étrange disposition suivante: « Dans le milieu de la Seine, s'élevait un temple transparent, d'une grande élévation, formant un salon à huit pans. Ce salon, disposé en gradins et destiné pour la musique, était rempli des plus habiles symphonistes, au nombre de cent soixante instruments. Entre ce temple et le Pont-Neuf, étaient quatre grands bateaux ou monstres marins, destinés à jeter de l'artifice. Il y en avait quatre autres entre le temple et le Pont-Royal, lesquels donnèrent le spectacle de divers combats, vomissant de leurs gueules et de leurs narines des feux étincelants d'un volume prodigieux, les uns

traçant en l'air des figures singulières, les autres tombant comme épuisés dans les eaux, y reprenaient une nouvelle force et y formaient des pyramides, des gerbes de feu, des soleils, etc.

« Une joute commença la fête de nuit. Il y avait deux troupes de jouteurs, chacune était composée de vingt jouteurs et de trente-six rameurs. A l'heure de l'illumination, on vit une sorte d'illumination toute nouvelle à Paris, et qui a fait un très grand plaisir. C'étaient soixante-dix ou quatre-vingts petits bâtiments de différentes formes et gabarits, dont la mâture, les vergues, les agrès et les cordages étaient dessinés par de petites lanternes de verre mouvantes, au nombre de plus de dix mille lumières. Cette brillante flotte entra dans le grand canal du côté du Pont-Neuf, et après diverses espèces de marches figurées, elle se divisa en quatre quadrilles, et vint border les rivages de la Seine. Un même nombre de bateaux de formes singulières, et chargés de divers artifices, allèrent se placer alternativement avec les bateaux de lumières. Le salon de la musique paraissait comme au centre de cette brillante flore, et semblait sortir du sein des feux et des eaux. »

Eh bien lecteurs, cela vaut-il nos réjouissances modernes? Que penser de ces monstres aux narines enflammées, de ces galants petits équipages illuminés?

Voyez maintenant des fêtes d'une autre sorte. Ce sont les arcs-de-triomphe du premier mariage du dauphin. Nous sommes, cette fois, sur la terre ferme. Les 25 et 26 février 1745, Paris offrait au fils aîné de Louis XV un somptueux accueil. Le dauphin pouvait admirer, en cheminant au travers de sa « bonne ville, » quatre édifices qui annonçaient son union, sous l'allégorie des *Quatre Saisons*.

Sur la place Louis-le-Grand (aujourd'hui place des Victoires), s'élevait l'édifice du *Printemps*. Deux plants de marronniers adossés à des corps de treillage, formaient de chaque côté de la statue équestre une salle ouverte de quatorze portiques, terminée par deux magnifiques pavillons. Les faces de ces pavillons étaient couvertes de grandes fontaines, avec groupes allégoriques en marbre blanc.

Une grange, d'une construction légère et galante, représentait l'*Été*, sur la place du Carrousel.

L'*Automne* était figuré dans la rue de Sèvres par une grande vigne italienne, dont le mur d'enceinte, percé de dix-huit portiques, se couronnait d'une corniche portant balustrade, avec paniers de fruits naturels et groupes de petits vendangeurs.

Sur la place de l'Estrapade, une profonde grotte de rocailles et de glaçons symbolisait l'*Hiver*. Le peuple se jetait dans ces constructions curieuses et là, il recevait les produits des *quatre saisons*. Le *Printemps* donnait ses fleurs et les prémices des fruits. L'*Été* son abondance, l'*Automne* sa récolte de vins, l'*Hiver* ses glaces, ses confitures et ses cadeaux. Vous devinez que le temple de l'*Automne* était surtout pris d'assaut.

La princesse, objet des acclamations du peuple, et cause des réjouissances de Paris, n'eut guère le loisir de savourer son bonheur: elle mourut bientôt. Après deux ans de veuvage, le dauphin épousa, en secondes noces Marie-Josèphe de Saxe. La Ville de Paris offrait à cette occasion le spectacle d'un défilé de chars aux augustes époux (1747).

Cinq véhicules, aux allégories vivantes, défilent par les rues, trainés de leurs huit chevaux blancs à caparaçons d'or.

Le *char de Mars* est le plus grand de tous. C'est un amphithéâtre à plusieurs étages de gradins. Le dieu Mars, juché au plus haut, distribuait des récompenses à une foule de guerriers.

Du milieu du *char de l'Hymen*, s'élève un autel antique. Le dieu de l'Hyménée, assis sur un nuage, tenant d'une main les médaillons du dauphin et de la dauphine, allumait le feu de l'autel.

Le *char de Cérès* était un chariot plein de gerbes, et que décoraient les attributs de l'Agriculture. Au sommet des gerbes, la déesse, assise sur un palanquin, semblait entraînée par deux dragons.

Un grand plateau, chargé de tonnes, formait le *char de Bacchus*. Bacchus y paraissait chevauchant sur un tonneau.

Le *char de la Ville* rappelait le vaisseau qui la représente. Deux dauphins, placés sur la proue, lançaient des jets

d'eau dont la chute composait les flots qui portaient le navire symbolique. Le mât du bâtiment laissait flotter l'oriflamme bleue et rouge aux couleurs de Paris. Dans la chambre de la poupe s'entassaient les provisions: pains, saucisses, jambons, cervelas et petit-salé, qu'on distribuait au peuple. L'antique Lutèce, trônant au sommet de la poupe, paraissait, flanquée de deux nymphes.

Tout cela, lecteurs, enrubanné de roses, de bleu argent, de couleurs tendres, voitures et attelages, bêtes et gens. Voilà, certes, un aimable prélude au feu d'artifice du soir.

Remarquons ici la part que les pauvres et les prisonniers avaient à ces réjouissances, et les secours qu'ils recevaient. Nous avons conservé ces généreuses traditions; c'est fort bien à nous!

Les noces royales du dauphin et de la jeune archiduchesse Marie-Antoinette, furent célébrées le 16 mai 1770, au sein du brillant Versailles. Pompes, cérémonies, présentations d'étiquette, banquets fastueux, opéras, bals parés et masqués; rien ne manqua aux seigneurs et dames de la cour. Le peuple, lui, put admirer à l'aise les feux d'artifice et illuminations du parc de Versailles et de la place Louis XV, à Paris. L'allégresse générale que donnait le mariage d'un prince jeune et vertueux, contribua beaucoup au succès de ces fêtes.

C'était l'aurore d'un meilleur règne que la France saluait, au menton du vieux Louis XV.

Pelouses verdoyantes, eaux jaillissantes, bosquets, groupes de marbre qu'on aurait dit animés, joli lac des Suisses, profondeurs mystérieuses des Trianons, labyrinthes, grottes et fontaines, tout se transfigura le soir du 16 mai 1770. Et quel étonnement pour les foules empressées du château, lorsque se leva le palais du Soleil, avec Phaéon et son impétueux quadrigé, belle découverte de la pyrotechnie de l'époque!

Cette machine semblait sortir des eaux du grand canal. La voyez-vous, qui monte, qui monte! Puis soudain, un souffle invisible illumine les avenues: tout est feu, éclat, éblouissement. Le roi et les talons rouges applaudissent de la galerie d'Hercule, le bourgeois s'agite et trépigne, et les

paysans dansent des rondes autour de deux maïs gigantesques, dont les têtes fleuries dominent ce féerique spectacle. Bombes, fusées, lances embrasées, tonnent ou aveuglent, en annonçant aux pays d'alentour les épousailles princières.

Retentissantes aussi, les fêtes données à quinze jours de là par la ville de Paris.

La place Louis XV (aujourd'hui place de la Concorde) se transforme en un théâtre de feu. Un temple de l'Hymen, haut de cent trente pieds, domine les bords de la Seine, et les calculs de l'artificier font, des petits personnages allégoriques en marbre ou en plâtre qui environnent le monument, autant d'acteurs mimiques.

Le 21 janvier 1782, autres réjouissances à la gloire de Marie-Antoinette, mère d'un jeune dauphin.

La capitale reçoit sa souveraine, l'acclame, lui offre des bals, des spectacles, des chansons.

La place de Grève s'élargit pour elle, et un splendide feu d'artifice couronne son entrée dans Paris. D'habiles dessinateurs croquent d'un échafaud ces spectacles, pour « en perpétuer la mémoire aux yeux de la postérité. »

Oui, certes, en 1782 comme en 1881, la France est toujours le pays des fêtes, des joies, des enthousiasmes; et le siècle de Louis XIV lui-même,

l'époque la plus roide et la moins badine de notre existence nationale, fit de vains efforts pour l'oublier.

HENRY DE CHENNEVIÈRES.

LA FOI ET L'ESPÉRANCE

LA JEUNESSE DE MARIE LECKZINSKA

La foi et l'espérance sont les deux vertus les plus douces au cœur de l'homme, celles auxquelles il est le plus accessible; elles sont le fondement et le centre de nos plus nobles

aspirations, et c'est à elles que nous empruntons la force nécessaire pour traverser les jours d'épreuves et porter sans fléchir le poids parfois si pesant de nos peines.

Voici une petite histoire qui, avec son léger parfum de légende, apporterait au besoin un nouveau témoignage en faveur de cette source vivifiante à laquelle ne puisent jamais en vain les âmes isolées ou endolories.



FONTAINE DES INNOCENTS. (Page 498, col. 2.)

I

Il y avait en 1720, près de Wissembourg, en Alsace (un nom dont le souvenir nous est bien cruel aujourd'hui), un vieux manoir devenu depuis peu la résidence d'un roi détrôné, du bon et infortuné roi de Pologne Stanislas Leckzinski, et de sa fille Marie, alors âgée de seize ans, son seul trésor en ce monde.

La fatale journée de Pultawa (4 juillet 1709), dans laquelle son protecteur et ami, « l'invincible » Charles XII, roi de Suède, avait été défait par le

czar Pierre et blessé, avait du même coup bouleversé la destinée de Stanislas; et son compétiteur Auguste de Saxe était remonté sur le trône de Pologne, qu'il avait dû abandonner, n'emportant rien que son cher trésor, sa fille, et dans le fond du cœur une foi profonde, inébranlable dans la Providence.

Après bien des vicissitudes, il vivait paisiblement dans la petite principauté de Deux-Ponts que Charles XII lui avait donnée, et dans laquelle, en homme dénué de toute autre ambition, il faisait tout le bien possible et jouissait d'une douce popularité, lorsque la mort de son fidèle protecteur (décembre 1718) vint l'arracher à cette dernière retraite convoitée par un autre.

Stanislas, ne sachant plus où se réfugier, errait en fugitif, sans ressources, sans amis qui consentissent à lui tendre une main secourable, car il n'était pas de ces hommes qu'il est prudent de ménager en prévision d'un retour de fortune: encore une fois, il n'était pas ambitieux, et de lui-même, on pouvait être sûr qu'il ne se relèverait jamais. Mais il fallait vivre; il fallait surtout faire vivre cette enfant adorée, et adorable aussi, en vérité, par sa douceur, sa résignation angélique, sa piété filiale, sa grâce si touchante dans cette profonde détresse. L'infortuné

roi s'adressa enfin à Philippe d'Orléans, régent de France, dont les immondes débauches n'avaient pas entièrement étouffé les sentiments généreux. Celui-ci offrit à Stanislas cet asile de Wissembourg, qu'il accepta avec reconnaissance, et lui promit une pension, qui devait lui être payée quelquefois, — quand le permettraient les compagnons de plaisir de ce prince hospitalier.

Là, dans ce triste manoir, vivaient le père et la fille, échangeant leurs pensées, plus sereines qu'on ne pourrait le croire, l'espérance et la foi ne

les ayant point abandonnés dans leur dénuement ; ils trouvaient de grandes consolations dans la présence l'un de l'autre, dans la paix qui les entourait, dans l'espoir de jours meilleurs mais non plus brillants.

Cependant, lorsque les privations auxquelles ils étaient presque constamment réduits devenaient trop pénibles, des larmes amères coulaient sur les joues flétries du roi, qui songeait à sa fille, à l'existence misérable à laquelle elle était vouée sans retour probable, de quelque côté qu'il tournât les yeux pour y découvrir quelque rayon lumineux perçant l'horizon assombri. Mais elle, par son doux sourire, par des paroles d'espérance et de foi dans l'infinie bonté du grand dispensateur de tous biens, elle avait bientôt chassé ce nuage sombre du front paternel, et ramené le calme et la résignation dans ce cœur agité des plus douloureuses appréhensions.

II

Cinq années se succédèrent sans apporter aucun changement dans la position des exilés. Si les accès de tristesse étaient plus fréquents chez Stanislas Leckzinski, courbé sous le poids d'une vieillesse prématurée, la puissance de consolation avait augmenté en proportion chez la jeune princesse, que l'espérance paraissait soutenir plus vigoureusement que jamais et qui avait toujours soigneusement tenu son cœur innocent fermé au doute qui tue.

Un soir d'hiver, le père et la fille étaient réunis près du foyer où, sous les cendres refroidies, deux maigres tisons achevaient de s'éteindre.

Il n'y avait pas, dans toute la maison, un simple fagot pour renouveler la flambée ; et au dehors, la neige tombait épaisse et drue ; le vent soufflait dans les arbres, secouait les ais mal joints et venait glacer les pauvres reclus, qui, absorbés dans leurs pensées, gardaient un silence profond, au lieu de se plaindre et de gémir.

Un coup soudain vint ébranler la porte et les arracher à leur rêverie.

Sans hésiter, Marie se leva et alla ouvrir.

La personne qui avait frappé était une vieille paysanne. Sur l'invitation de la jeune princesse, elle entra et déposa à terre le pesant fardeau dont

elle était chargée et qu'elle portait à la ville, lorsque, surprise par la tempête de neige, elle avait été forcée de s'arrêter et de chercher un refuge sous le toit hospitalier des proscrits, qui était le plus proche.

La pauvre vieille considéra avec un sentiment de pitié le dénuement qui l'entourait, et qui peut-être était plus complet que celui qui l'attendait dans sa misérable chaumière. Mais l'accueil de ses hôtes fut aussi bienveillant, aussi plein de franchise et d'urbanité que s'ils avaient pu mettre à sa disposition toutes les recherches du confort et du luxe. Elle demeura. Elle passa dans cette triste demeure une bonne nuit, à l'abri de la tourmente qui n'eût pas manqué, sans cela, de l'ensevelir, la pauvre vieille, sous un épais linceul de neige. Elle avait le cœur gonflé de reconnaissance, lorsque, le lendemain matin, elle se disposa à prendre congé.

Au moment de franchir le seuil, la paysanne, émue, s'arrêta et, se retournant vers sa jeune hôtesse, elle lui dit, dans une sorte d'inspiration :

— Dieu te bénira et te récompensera par des faveurs si hautes, que tu n'aurais jamais osé les rêver !

III

Quelques jours à peine s'étaient écoulés, lorsqu'un messenger d'État parut à la porte du vieux manoir.

Stanislas, qui l'avait aperçu, surpris d'une pareille visite, la première de ce genre qu'il eût encore reçue dans cette maison, se précipita au-devant du messenger, qui lui présenta un large pli scellé du sceau royal.

A cette vue, Stanislas chancela : le pli était bien à son adresse, il n'y avait pas de doute possible !

Il rompit le cachet, et aux premiers mots qu'il lut, perdant tout à fait contenance, il s'élança dans la maison.

— Mettons-nous à genoux, ma fille, et remercions Dieu ! cria-t-il, en joignant l'action à la parole.

— Qu'y a-t-il donc, père ? demanda la jeune princesse. Ah ! le royaume de Pologne vous est rendu !...

— Non, mon enfant, répartit l'heureux père. Le ciel nous est bien plus favorable : Vous êtes reine de France !

En effet, par ce message à coup sûr

inattendu, et de bien d'autres que de Stanislas Leckzinski, le duc de Bourbon, premier ministre, sollicitait la main de Marie Leckzinska, princesse de Pologne, pour Sa Majesté Louis quinzième, roi de France, alors âgé de quinze ans : Marie en avait vingt-deux.

IV

Le 5 septembre 1725, le mariage de Louis XV et de Marie Leckzinska était célébré en grande pompe à Fontainebleau.

La prédiction de la vieille paysanne s'était accomplie à court terme. Marie était reine de France, et certes, une pareille destinée était loin de se présenter dans ses rêves les plus ambitieux.

Ce qu'elle fut, reine, nul ne l'ignore : un modèle de vertu et de bonté aussi complet que le modèle des vices les plus repoussants et les plus abjects représenté par son auguste époux, — une perle dans la boue.

Fut-elle heureuse, dans cette haute condition ? Sans doute, la foi et l'espérance n'ayant pas cessé de la soutenir dans sa traversée laborieuse du bourbier royal. Elle vécut isolée de cette cour corrompue, et trouva sa joie dans le bien qu'elle put faire et dont elle ne manqua jamais l'occasion.

— Le contentement, disait-elle, voyage rarement avec la fortune, mais il suit la vertu jusque dans le malheur.

Il est d'ailleurs juste de dire qu'elle fut aimée du roi, autant qu'il était possible à celui-ci d'aimer ; et qu'à sa mort, Louis XV versa des larmes sincères, autant que sa nature lui permettait d'en verser.

— HECTOR GAMILLY.

PHILOGIE GÉOGRAPHIQUE

LES NOMS DES PAYS D'ORIENT ET DE LEURS VILLES PRINCIPALES

L'éminent voyageur allemand Gerhard Rohlfs a publié naguère, à propos de la ville actuelle du Caire, de curieux détails sur l'origine et le caractère des noms donnés aux autres cités à demi européennes de l'Orient aussi bien qu'à celle-ci, par les populations indigènes.

Au fellah et aux autres Égyptiens indigènes le nom de *Caire* n'est pas familier; pour eux la capitale est *Masr* ou *Misr*, mot qui, suivant les notes diverses envoyées à ce sujet par l'orientaliste Wetzstein à M. Rohlfs, serait le nom généralement accepté dans tout le pays et serait identique avec le *Misraïm* de l'Ancien Testament.

Ce transfert du nom du pays à sa principale cité n'est pas nouveau dans la nomenclature géographique des Arabes et d'autres races anciennes, quoique, selon M. Rohlfs, le contraire soit assez fréquent dans les temps modernes parmi ces peuples et parmi d'autres. Ainsi, par exemple, plusieurs nations, en ce moment même, désignent l'empire turc par le nom familier de sa capitale, *Stamboul*, tandis que la Russie est généralement connue dans l'Orient comme *Moscou*, du nom de son ancienne capitale, de la même manière que les États berbères, Tripoli, Tunis et Alger, sont très souvent appelés par les Européens, du nom de leurs capitales.

Il semblerait, d'après les recherches de M. Wetzstein, que le Caire présent occupe le site d'une ancienne ville fondée par les Ptolémées et nommée par eux *Hidjra-Babylon*. En l'an 19 de l'hégire, cette cité fut assiégée par le général du calife Omar, Amr-ibn-el-Asî, qui planta sa tente, *El-Fostât*, vers le nord de la ville, qui devint bientôt le centre d'un grand nombre d'autres tentes, de huttes, de baraques; et, avec le cours du temps, elle acquit une telle étendue et une telle importance, qu'elle imposa son nom au reste entier de la ville, qui fut alors connue sous le nom d'*El-Fostât*.

Trois cents ans plus tard (en 339 de l'hégire), lorsque l'Égypte fut prise par Gauhal, principal capitaine des armées des envahisseurs Ouest-Africains de l'Égypte, le nom d'*El-Fostât*, fut remplacé par une autre, celui d'*El-Kahira* d'où dérive la désignation moderne de Caire.

Elle dut encore son origine aux circonstances qui ont accompagné le siège et l'occupation de la cité; car, lorsque Gauhal, se conformant à un traité qu'il avait conclu avec le peuple, fit camper ses troupes dans les faubourgs hors des barrières de la ville, les campements de tentes et de caser-

nes se transformèrent graduellement en un campement militaire important et fut connu comme *El Kahira*, le conquérant ou envahisseur, nom qui s'étendit bientôt à toute la capitale comme son prédécesseur.

Pour le moment, les différents quartiers du Caire sont distingués sous le nom de *El-Fostât* et *Masr* ou *Misr*.

Dans les documents officiels demandant une dénomination exacte, la ville est désignée sous le nom de *Kahirât Misr* (Caire en Égypte), tandis que, comme on l'a dit plus haut, le bas peuple est strictement fidèle à l'appellation primitive de *El-Misr*, l'Égypte par excellence.

COURS DE COMPTABILITÉ

BORDEREAUX D'ESCOMPTE.

Suite.

Nous donnerons, pour terminer la série des *bordereaux d'escompte*, un dernier bordereau avec *intérêts, commission et changes*, avant d'initier nos lecteurs aux opérations de la Banque de France.

BORDEREAU D'ESCOMPTE AVEC INTÉRÊTS, COMMISSION ET CHANGES.

Intérêts	2 1/2.	Paris, le 24 février 1881.
Commission	1/8	
Changes	10 c. succursales.	
—	20 —	(valeur ce jour).

LA BANQUE D'ESCOMPTE DE PARIS

Société Anonyme Capital 100 Millions de francs.

SOMMES	CHANGES	VILLES	ECHÉANCES	JOURS	INTÉRÊTS	OBSERVATIONS
1.518	» 10	1 50	Paris.	28 février.		
2.750	» 20	5 50	Beaune.	—	4	2 25
3.825	» 10	3 80	Dijon.	—		
4.537	» 20	8 45	Nolay.	5 mars.	9	5 90
5.196	40	10 5 20	Rouen.	10 —	14	6 05
6.234	50	12 7 45	Châtillon.	15 —	19	33 45
7.345	» 10	7 55	Lyon.	—		
8.456	» 20	16 93	Trevoux.	—	19	33 45
9.567	» 10	9 55	Lille.	—		
10.678	» 20	17 35	Taraseon.	10 —	24	14 45
11.789	» 10	7 10	Valenciennes.	25 —	29	15 70
12.890	» 20	13 80	Le Cateau.	31 —		
13.987	» 10	6 —	Tarbes.	—	35	43 15
14.76	» 20	9 75	Tarare.	—	45	11 75
15.765	» 10	3 75	Vesoul.	10 avril.	53	10 15
16.654	50	5 30	Villefranche.	20 —		
89.768	10	134 45		Intérêts 2 1/2.	142	85
389	50		Agios.	Changes.	134	45
89.478	60		Net.	Commission 1/8	112	20
				Total.	389	50

sentation; il est d'une grande utilité pour les banquiers, en ce qu'il leur facilite l'encaissement de ces valeurs.

La Banque de France possédant un nombreux personnel de garçons de recette dans tous les quartiers de Paris, c'est une grande économie pour les banquiers qui, au lieu d'envoyer

BANQUE DE FRANCE.

La Banque de France et le *Crédit foncier de France* sont les deux seuls établissements financiers possédant chacun un privilège de l'État.

La Banque de France peut mettre en circulation autant de billets de banque qu'elle voudra, pourvu qu'ils soient représentés en espèces dans ses caves.

De même, le *Crédit foncier* peut émettre autant d'obligations foncières ou communales qu'il voudra, pourvu que ces obligations soient représentées par des prêts.

On dit *obligations foncières*, quand les prêts sont consentis à des particuliers, et *communales*, quand on a prêté aux communes de France.

Revenons aux opérations de la Banque de France.

La Banque de France a trois sortes de bordereaux :

1^o Le *bordereau au comptant*;

2^o Le *bordereau escompte Paris*;

Et 3^o le *bordereau escompte Province*, c'est-à-dire sur ses succursales,

Le *bordereau au comptant* est composé de tous les effets échus et à pré-

leurs garçons, négocient à la Banque.

Le *bordereau escompte Paris* est composé de tous les effets sur Paris, billets à ordre, mandats acceptés, lettres de change n'ayant pas plus de quatre-vingt-dix jours à courir et ayant au moins trois signatures connues.

La Banque de France n'accepte pas



LA FOI



L'ESPÉRANCE

BANQUE DE FRANCE

N^o _____

Effets.

Paris, le

18 .

BORDEREAU des Effets au comptant, remis à la Banque de France, pour être portés au crédit du compte de

La Banque n'est responsable d'aucune des conséquences des erreurs de toute nature commises par les Comptes Courants, et spécialement de la fausse indication de somme, d'échéance et de lieu de paiement, soit sur le Bordereau, soit sur l'Effet.

AVIS IMPORTANT

* La Banque n'est point passible des événements pour les Effets échus qu'on lui donne à recouvrer. *

L'échéance des Effets ne doit pas excéder 40 jours, et il ne peut être disposé de leur montant que le lendemain de leur échéance.

Nonobstant l'inscription au Carnet de la somme représentant le total du Bordereau, les crédits ne sont donnés au Compte Courant qu'après encaissement des Effets.

INSTRUCTION

pour la remise des Bordereaux.

Nota. — La réception ferme à midi précis.

Les Effets échéant les jours fériés doivent être portés sur les Bordereaux comme s'ils échéaient la veille.

Si l'échéance du 2 tombe un jour férié, les Effets du 2 seront compris dans l'échéance du 4^{er} et ainsi de suite.

Echéances des 5, 10, 20 et 25.

Les Effets échéant les 5, 10, 20 et 25, doivent être remis au plus tard les 4, 9, 19 et 24, les jours fériés non compris.

Si les 5, 10, 20 ou 25, ou la veille de ces échéances sont jours fériés, les Effets seront remis l'avant-veille, c'est-à-dire les 3, 8, 18 et 23.

La veille des 5, 10, 20 et 25, lorsque ces jours seront ouvrables, il ne sera reçu que des Effets échéant le lendemain.

Echéances des 15.

Les Effets échéant le 15 doivent être remis au plus tard l'avant-veille de l'échéance, les jours fériés non compris.

Si le 13, le 14 ou le 15 sont jours fériés, les Effets seront remis le 12; l'avant-veille du 15, il ne sera reçu que des Effets échéant le 14 ou le 15 ou même le 16, s'il est férié;

Echéances des fins de mois.

Les Effets échéant le dernier jour du mois doivent, comme ceux du 15, être remis au plus tard l'avant-veille de l'échéance, les jours fériés non compris.

Pour les mois à 30 jours, les Effets doivent être remis le 28.

Si l'un des trois derniers jours du mois est férié, les Effets seront remis le 27.

Pour les mois à 31 jours, les Effets doivent être remis le 29, ou, si l'un des trois derniers jours du mois est férié, le 28.

L'avant-veille de la fin du mois, il ne sera admis que les Effets échéant soit le 29 ou le 30, pour les mois à 30 jours; soit le 30 ou le 31 pour les mois à 31 jours; soit encore les Effets au 1^{er}, si ce jour est férié.

PAYEURS	MONTANT DE CHAQUE EFFET	TOTAL PAR CHAQUE ÉCHÉANCE	ÉCHÉANCES
	10		
	20		
	30		
	40		
à reporter (ou total) . . .			

d'effets de commerce en dehors de Paris et de ses succursales.

Le bordereau escompte Province ou succursales ne reçoit à l'escompte que

des valeurs, comme le bordereau escompte Paris, n'ayant pas plus de quatre-vingt-dix jours à courir et seulement sur ses succursales.

La Banque de France exige des *présentateurs* des bordereaux en province, que les effets de commerce soient portés sur ses propres bordereaux, par

ordre alphabétique, par total par ville et à leur échéance; elle n'accepte pas non plus d'effets irréguliers, et vous refuse impitoyablement votre bordereau, quel qu'il soit, s'il n'est pas conforme à ses instructions.

Pour donner satisfaction à nos lecteurs et leur faciliter les moyens de faire eux-mêmes un bordereau de la Banque de France, quel qu'il soit, nous leur donnons d'abord la liste des succursales et le modèle des différents bordereaux, *au comptant, escompte Paris, escompte Province.*

Succursales de la Banque de France.

Agen, Amiens, Angers, Angoulême, Annecy, Annonay, Arras, Aubusson, Auch, Aurillac, Auxerre, Avignon, Bar-le-Duc, Bastia, Bayonne, Beauvais, Belfort, Besançon, Blois, Bordeaux, Bourg, Bourges, Brest, Caen, Cahors, Carcassonne, Castres, Châlon-sur-Saône, Chambéry, Chartres, Châteauroux, Chaumont, Clermont-Ferrand, Digne, Dijon, Dunkerque, Épinal, Évreux, Flers, Foix, Gap, Grenoble, Havre (Le), Laval, Lille, Limoges, Lons-le-Saulnier, Lorient, Lyon, Mans (Le), Marseille, Meaux, Meude, Montauban, Mont-de-Marsan, Montpellier, Moulins, Nancy, Nantes, Nevers, Nice, Nîmes, Niort, Orléans, Paris, Périgueux, Perpignan, Poitiers, Puy (Le), Reims, Rennes, Rochelle (La), Roche-sur-Yon (La), Rodez, Roubaix-Tourcoing, Rouen, Saint-Brieuc, Saint-Étienne, Saint-Lô, Saint-Quentin, Sedan, Tarbes, Toulon, Toulouse, Tours, Troyes, Tulle, Valence, Valenciennes-Anzin, Versailles, Vesoul.

FÉLIX TARPET.

COURS D'HISTOIRE UNIVERSELLE

XVI

PHILIPPE DE MACÉDOINE ET DÉMOSTHÈNE

Philippe poursuit avec vigueur ses succès : il fit diviser la Thessalie en quatre gouvernements et confier le pouvoir à des hommes qui lui étaient dévoués.

Cet ambitieux, doué d'une grande prudence, savait attendre cependant, et pour éviter, dans la Grèce même, quelque désespoir dangereux, il tour-

na ses pas vers la Thrace, où Phocion toutefois l'empêcha de se saisir des colonies grecques établies sur l'Hellespont; mais Philippe va se dédommager de pareils échecs et se portera sur le Danube, qu'il donnera pour limites à son royaume.

Pendant qu'il était si loin des Thermopyles, ses agents travaillaient pour lui en Grèce, et Eschine qui avait été nommé pylagore (député à la Diète des Amphictyons) lui faisait décerner la direction d'une nouvelle guerre sacrée contre les Locriens d'Amphissa. Il entra alors une seconde fois en Grèce (338), et s'empara d'Elatée. Aussitôt Démosthène éclata et réunit Athènes et Thèbes pour un suprême effort. La liberté grecque vint mourir à Chéronée (338), bataille où Démosthène combattit.

Philippe s'honora par la modération dont il usa envers les vaincus; et, pour légitimer cette domination sur la Grèce, il se fit nommer par les Amphictyons généralissime des Grecs contre les Perses. Il allait recommencer l'expédition d'Agésilas, mais avec des ressources bien plus considérables.

La Macédoine, en effet, était maintenant un puissant Etat, s'étendant des Thermopyles au Danube, et des bords de l'Adriatique jusqu'à la mer Noire. Son gouvernement intérieur, maintenant absolu, ne redoutait ni troubles, ni prétendants au trône; la noblesse, causé de tous les désordres antérieurs, avait été gagnée par la gloire du monarque, surtout par les honneurs et les commandements, et contenue, en outre, par les otages qu'elle avait dû livrer.

La Macédoine, devenue puissance conquérante, devait se soumettre et se soumit à la discipline militaire.

A cette époque, Philippe répudia Olympias, et célébra son mariage avec Cléopâtre, fille d'Attale, un de ses généraux. Il se disposait à rejoindre ses généraux en Asie, lorsqu'il périt (336) assassiné par Pausanias, qui voulait assouvir une vengeance personnelle. Certains historiens disent en effet que Pausanias avait été insulté par Attale et Cléopâtre.

D'autres prétendent qu'il agit à l'instigation de l'impératrice Olympias, que Philippe s'était vu obligé de répudier à cause de ses nombreux dé-

sordres; mais il est plus probable de croire que c'est à l'instigation des Perses que Pausanias accomplit son criminel dessein.

Il convient de dire ici quelques mots touchant Démosthène, l'infatigable adversaire de Philippe. Nous ne pouvons mieux terminer ce chapitre que par les lignes suivantes, empruntées à un judicieux critique, à un éminent professeur qui se distinguait, à la Sorbonne, par le charme de sa parole et l'irrésistible attrait de son esprit. J'ai nommé M. Villemain :

« La précision de Démosthène, dit M. Villemain, n'ôte jamais rien aux développements, aux tableaux, aux effets d'éloquence; autrement serait-il grand orateur? Mais la première vertu de son style, c'est le mouvement: voilà ce qui le faisait triompher à la tribune; il fallait le suivre et marcher avec lui; à deux mille ans de Philippe et de la liberté, ses paroles entraînent encore. La diction est soignée, énergique, familière; les bienséances adroites et nobles; le raisonnement, d'une force incomparable; mais c'est le discours entier qui est animé d'une vie intérieure et poussé d'un souffle impétueux... L'orateur ne déclame jamais dans un sujet où la déclamation pouvait paraître éloquente. Il expose une entreprise de Philippe, en montre les moyens, les obstacles, les dangers; il peint la langue des Athéniens, il les conjure de faire un grand effort, il les instruit de leurs ressources, il leur compose une armée, il leur trace un plan de campagne: une courte harangue lui a suffi pour tout dire. Cette précision de langage et cette plénitude de sens appartiennent à un véritable homme d'Etat; le grand orateur a l'art d'y joindre la clarté et la popularité du langage. »

ARTHUR MONNANTEUIL

A suivre.

Quand vous voyez apparaître un grand besoin, soyez certain que vous allez voir apparaître une grande force pour le satisfaire; et quand vous voyez naître une grande force sans emploi, soyez sûr aussi que vous allez voir naître un grand besoin pour l'employer.

(Lamartine.)

COURS PRATIQUE
DE LANGUE ANGLAISE

Méthode Robertson

VINGTIÈME LEÇON.

Première Division. — Pratique.

LECTURE

52

Lesson the twentieth.

The story says the sultan was so touched with this fable, that he rebuilt the towns and villages which had been destroyed; reduced the taxes, with which the country was overburdened; and, from that time forward, consulted the good of his people.

TRADUCTION LITTÉRALE

Lesson the twentieth.

Vingtième

The story says the sultan was so touched with this fable, that he rebuilt the towns and villages, which had been destroyed; reduced the taxes, with which the country was overburdened; and, from that time forward, consulted the good of his people.

TRADUCTION FRANÇAISE

L'histoire dit que le sultan fut si touché de cette fable, qu'il rebâtit les villes et les villages, qui avaient été détruits; réduisit les im-ôts, dont le pays était surchargé; et, à partir de ce temps, consulta le bien de son peuple.

CONVERSATION

QUESTIONS	ANSWERS
What lesson is this?	It is the twentieth lesson.
Who was touched?	The sultan.
How was the sultan?	He was touched.
With what was the sultan touched?	With the fable.
What did the sultan rebuild?	The towns and villages.
Who rebuilt the towns and villages?	The sultan.
What towns and villages did the sultan rebuild?	The towns and villages which had been destroyed.
What did the sultan reduce?	The taxes.
What was overburdened with taxes?	The country.
With what was the country overburdened?	With taxes.
What taxes did the sultan reduce?	The taxes with which the country was overburdened.
Why did the sultan rebuild the towns and villages?	Because he was touched with the fable

Why did he reduce the taxes?
What did he consult?
When did he consult the good of his people?
Because he was touched with the fable.
The good of his people.
From that time forward.

PHRASEOLOGIE.

A TRAQUER EN FRANÇAIS

What do you think of this story?
It is very good.
I have read it with great satisfaction.
For my part, I do not like it.
I think it is very improbable.
It is too long.
The vizier speaks too much.
The vizier is too cautious.
Instead of his fable, he ought to have told the sultan that he ruined his empire.
You forget that Mahmoud was very impatient.
With Persian monarchs ministers must be very cautious.

I believe you are right.

But how could Mahmoud believe that his vizier unders.ood birds?

It is too wonderful to be believed,
Perhaps Mahmoud did not believe the statesman.

But he understood the allusion, and was touched with it.

Are you not of my opinion?
You may be right, but I repeat that the story is too long.

I have read the original story, which is not so long.

But you have learned many words.
There are many things that you would not know, if the story were not so long.

Our conversations now will be longer and longer.

From this time forward, we shall understand each-other in the language that we are learning.

It will be more and more easy for us.
Our lessons will grow longer.

Who shall not repeat them so many times
But there are many observations which I have forgotten.

A TRADUIRE EN ANGLAIS

Que pensez-vous de cette histoire?
Elle est très bonne.
Je l'ai lue avec une grande satisfaction.
Pour ma part, je ne l'aime pas.
Je pense qu'elle est très improbable.
Elle est trop longue.
Le visir parle trop.

Le visir est trop circonspect,
Au lieu de sa fable, il aurait dû dire au sultan qu'il ruinait son empire.
Vous oubliez que Mahmoud était très impatient.

Avec les monarches persans, il faut que les ministres soient très circonspects.

Je crois que vous avez raison.

Mais comment Mahmoud pouvait-il croire que son visir comprenait les oiseaux?

C'est trop merveilleux pour être cru.
Peut-être que Mahmoud ne crut pas l'homme d'État.

Mais il comprit l'allusion et en fut touché.

N'êtes-vous pas de mon opinion?

Vous pouvez avoir raison, mais je répète que l'histoire est trop longue.

J'ai lu l'histoire originale, qui n'est pas si longue.

Mais vous avez appris beaucoup de mots.

Il y a beaucoup de choses que vous ne sauriez pas, si l'histoire n'était pas si longue.

Nos conversations maintenant seront de plus en plus longues.

A partir de ce temps, nous nous comprendrons dans la langue que nous apprenons.

Ce sera de plus en plus facile pour nous.

Nos leçons deviendront plus longues.

Nous ne les répéterons pas autant de fois.

Mais il y a beaucoup d'observations que j'ai oubliées.

Well, I shall repeat them to you.
But sometimes I cannot express what I have to say, because I want words.
Have patience; there is not any time lost.
Eh bien, je vous les répéterai.
Mais quelquefois je ne puis exprimer ce que j'ai à dire, parce que je manque de mots.
Ayez de la patience; il n'y a pas de (aucun) temps de perdu.

Deuxième Division. — Analyse et Théorie.

PRONONCIATION.

Exemples.

State — Statesman — Mistake — Slave — Gravely — Behaves — Gave
Dans ces mots l'a est sous l'accent.
Il est suivi d'une seule consonne et d'un e muet.

Il a le son grave et long, comme dans le mot français *fée*.

267. L'a se prononce é long, comme dans le mot français *fée*, quand il est sous l'accent, et suivi d'une seule consonne et d'un e muet.

Dans le mot *dare*, au lieu d'avoir ce son, l'a se prononce comme l'é français, aigu et long, du mot *suprême*. Cette modification est due à l'influence de la lettre r.

268. L'a se prononce é aigu et long, comme dans le mot français *suprême*, quand il est sous l'accent, et suivi de *re*.

Exemples.

Desolation — Conversation — Impatient — Favour — Devastation — Fable.

Dans ces mots l'a est sous l'accent.
Il termine la syllabe.

Il a le son é long.

269. L'a se prononce é long, comme dans le mot français *fée*, quand il est sous l'accent, à la fin d'une syllabe.

LEXICOLOGIE.

§ 1. — Partie interrogative.

Pourquoi le verbe *says* se termine-t-il par une s?

Pourquoi dit-on *this fable*, plutôt que *that fable*?

Rebuilt signifiant *rebâtit*, que doit signifier *built*?

Pourquoi *destroyed*, passé du verbe *to destroy*, a-t-il été formé sans changer l'y en i, comme dans *reply*, *replied*?

Quel pronom pourrait-on employer au lieu de *which*, après *towns and villages*?

A quel temps sont les verbes *touched*, *destroyed*, *reduced*, *overburdened* et *consulted*?

Pourquoi dit-on *from that time* et non *from this time*?

§ 2. — Partie explicative.

TWENTIETH est dérivé de *twenty*, vingt, qui vient du saxon *twenti* ou *twentig*.

270. On a vu (74) que les nombres ordinaux sont dérivés des nombres cardinaux en ajoutant *th*. Pour ceux qui finissent par *ty*, on change *y* en *i* et l'on ajoute *th*.

STORY vient de l'italien *storia*. Ses principaux dérivés sont :

Story-book, livre de contes.
Story-teller, conteur; faiseur d'histoires; menteur.

To story, raconter.

Storied, historié; rapporté par l'histoire.

TOUCHED est une forme (13) du verbe *to*

touch, qui vient du français *toucher*, et dont les principaux dérivés sont :

Touch (subst.), toucher, tact, attouchement; contact; atteint.

Touch-hole, lumière (d'un canon).

Touch-needle, touchau.

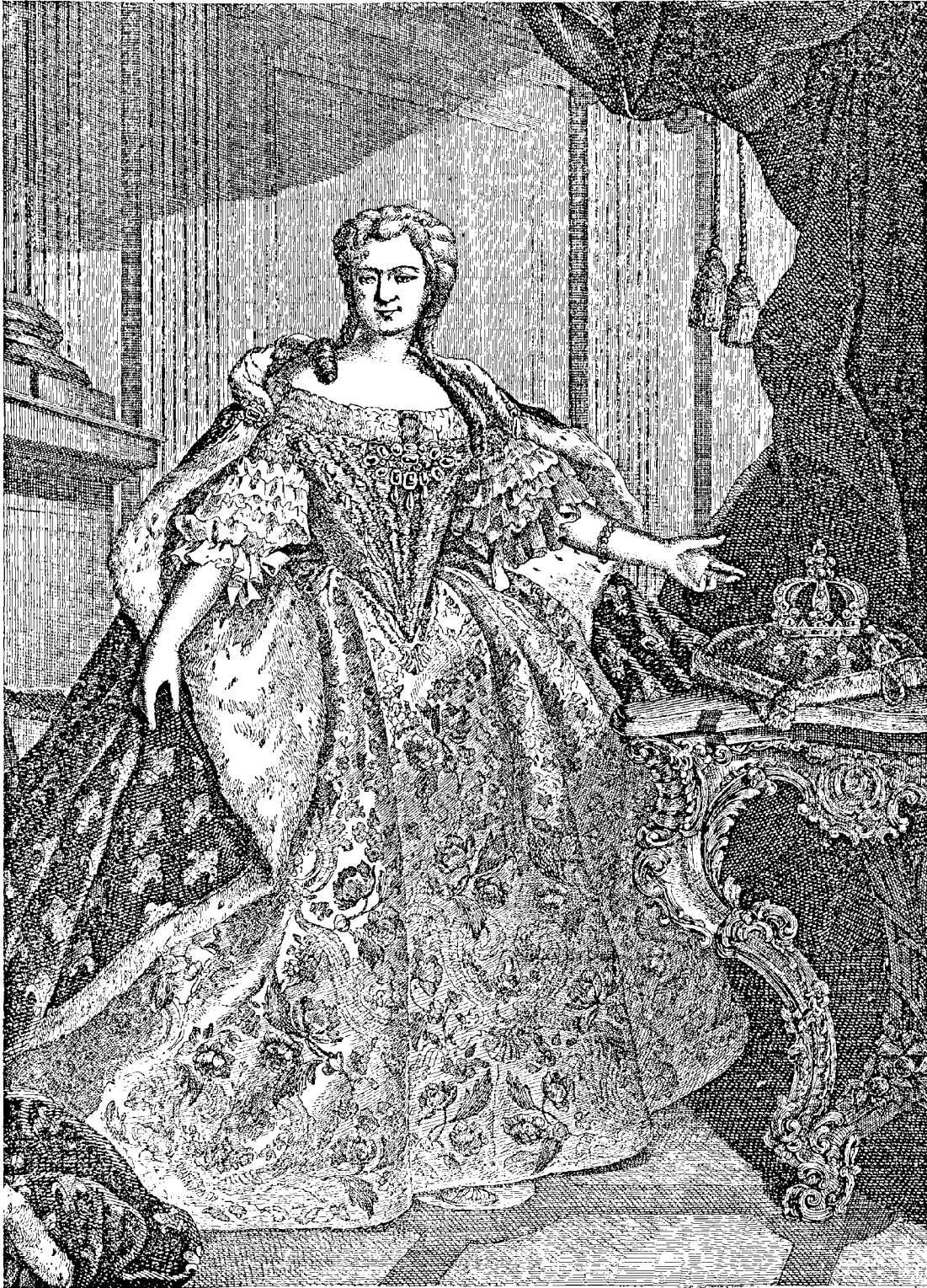
Touch-stone, pierre de touche.

Touchable, palpable.

Touchingly d'une manière touchante.

Touchy, irascible, susceptible, chatouilleux.

Touchily, avec susceptibilité.



LA FOI ET L'ESPÉRANCE. — MARIE LECKZINSKA, reine de France, d'après Michel Van Loo. (Page 302, col. 3)

Touchiness, susceptibilité, irascibilité.

To retouch, retoucher.

Untouched, non touché, non atteint, intact.

FABLE vient du français. Ses dérivés sont :
To fable, inventer des fables, conter des fables; feindre, imaginer.

Fabled, fabuleux.

Fabler, inventeur de fables.

REBUILT est le passé du verbe *to rebuild*, dérivé de *buil*, bâtir (78), qui paraît venir de l'allemand *bilden*, former, façonner. Son passé défini est *buil*, ainsi que son participe passé; cependant l'un et l'autre prennent aussi la terminaison régulière. Ses principaux dérivés sont :

Builder, constructeur.

Building, construction, bâtiment, édifice.

Built, construit; construction; de construction.

To outbuild, surpasser en construction.

Outbuilding, bâtiment extérieur,

Overbuilt, chargé de constructions.

To rebuild, rebâtir.

Rebuilding, reconstruction.

To unbuild, démolir.
Unbuilt, non construit.
Town vient du saxon *tun*. Ses dérivés sont :

Town-crier, crieur public.
Town-house, hôtel de ville.
Townish, de ville.
Townless, sans villes.
Township, territoire d'une ville; corporation d'une ville.
Townsman, citadin; concitoyen.

BERN est le participe irrégulier (13) du verbe *to be*. On a vu maintenant toutes les formes irrégulières de ce verbe auxiliaire dans les phrases suivantes :

« *I AM curious to know more* » — 13^e leçon.
 « *THOU ART mighty* » — 7^e leçon.
 « *All that IS wonderful* » — 3^e leçon.
 « *WE ARE told* » — 1^{re} leçon.
 « *Since YOU ARE so learned* » — 6^e leçon.
 « *Perhaps THEY ARE talking* » — 6^e leçon.
 « *THOU WAST ever kind* » — 10^e leçon.
 « *There WAS not a bird* » — 2^e leçon.
 « *As YOU WERE waiting for me* » — 19^e leçon.
 « *If I WERE so disposed* » — 16^e leçon.
 « *If THOU WERT displeased* » — 10^e leçon.
 « *Which had BEEN destroyed* » — 20^e leçon.

DESTROY vient du latin *destruere*, détruire. Ses principaux dérivés sont :

Destroyer, destructeur.
Destroying (adj.), destructeur.
Destructible, qui peut être détruit.
Undestroyed, non détruit.

REDUCE vient du latin *reducere*, ramener. Ses principaux dérivés sont :

Reducer, celui qui réduit.
Reducible, réductible.
Reducibleness, qualité de ce qui est réductible.
Irreducible et *unreducible*, irréductible.
Irreducibleness, irréductibilité.

TAXES est le pluriel de *tax*; on l'a formé en ajoutant *es* au singulier.

271. La terminaison *x* suit la même règle que *o*, *s*, *ch*, et *sh*.
 Les principaux dérivés de *tax* sont :

Tax-gatherer, percepteur des contributions.
Tax-payer, contribuable.
To tax, imposer, taxer, mettre à contribution; accuser, blâmer.
Taxable, imposable.
Taxer, taxateur.
To overtax, surtaxer.
Untaxed, exempt de taxe; exempt de charge.

OVERBURDEN est composé de *over*, pardessus, et de *burden*, charger, dérivé du substantif *burden*, charge ou fardeau, du saxon *byrden*, ou *byrthen*; on l'écrit aussi *burthen*.

272. **OVER**, en composition, indique ou la supériorité ou l'excès. Cet adverbe concourt à la formation de 300 dérivés environ. Les principaux dérivés de *burden* sont :

To burden, charger, imposer un fardeau à.
Burdensome, onéreux, à charge.
To disburden, décharger, soulager.
To overburden, surcharger.
To unburden, débarrasser d'un fardeau.

FORWARD vient du saxon *forweard*, com-

posé de *fore*, devant, en avant, et de *weard*, tourné (118). Ses dérivés sont :

Forward (adj.), avancé; enclin; empressé; hardi.
To forward, avancer, hâter; adresser, faire parvenir, envoyer, expédier.
Forwarder, promoteur.
Forwardly, avec empressement, hardiment.
Forwardness, empressement; présomption; hardiesse.
Overforward, trop empressé.
Overforwardness, empressement excessif.

CONSULT vient du français *consulter*. Ses principaux dérivés sont :

Consult (subst.), consultation; résolution; conseil.
Consulter, celui qui consulte.
Unconsulted, non consulté.

GOOD, comme substantif, est dérivé de l'adjectif *good*, bon, qui vient du saxon sans changement d'orthographe. Les principaux dérivés de *good* sont :

Good-bye, adieu.
Good (subst.), bien.
Goods, biens; effets, objets; marchandises.
Goodly, beau.
Goodliness, beauté.
Goodman, bon homme, brave homme.
Goodness, bonté.
Goody, bonne femme.
Agood, tout de bon, sérieusement.

PEOPLE est le radical de *unpeopled* qu'on a vu dans la première leçon.

SYNTAXE

§ 1. — *Partie interrogative.*

Quel est le mot qui est sous-entendu après *says*, et pourquoi ce mot a-t-il été supprimé ?
 Pourquoi ne pourrait-on pas retrancher *the* devant *sultan*, dans cette leçon ?
 Pourquoi la préposition *with* est-elle employée plutôt que *of*, après *touched* ?
 Pourquoi *the* est-il nécessaire devant *towns* ?
That se rapportant à tout, pourquoi ne pourrait-il pas s'employer après *with*, en place de *which* ?
People étant du genre neutre, pourquoi est-il précédé de *his*, qui est masculin ?

§ 2. — *Partie explicative.***273.** *The towns and villages.*

Les villes et villages.
 Les villes et LES villages.

Quand plusieurs substantifs se suivent, on se dispense ordinairement de répéter l'article *the* devant chacun d'eux; il suffit de le placer devant le premier.

A suivre.

NOUVELLES

DE LA RÉPUBLIQUE DES LETTRES
et des États circonvoisins.

Dans un mémoire sur l'inscription peinte de Larnaca, l'antique Citium (île de Chypre), lu récemment à l'Académie des Inscriptions, M. Joseph Halévy déclare que cette inscription

lui a fait découvrir deux nouveaux noms de mois : *Etanim* et *Féoutât*. Le premier apparaît dans le *Livre des rois*, où il désigne le mois appelé plus tard *Tischri* (septembre-octobre). M. Halévy donne la liste des trente jours du mois assyro-babylonien, avec les noms des divinités auxquelles chaque jour est consacré.

L'examen de cette liste, où l'on voit figurer les déesses parfois seules, parfois groupées ensemble, le plus souvent isolées de leurs époux divins, démontre, suivant M. Halévy, que les déesses avaient une valeur, une personnalité tout à fait distincte, et qu'on s'est trompé en les considérant comme de simples hypostases des divinités mâles auxquelles elles sont unies.

* *

D'observations présentées par M. Renan sur ce texte, il résulterait qu'on serait en présence d'un compte de dépenses faites pour un sanctuaire consacré à quelque divinité phénicienne; parmi ces dépenses, suivant l'interprétation de M. Renan, on voit figurer les sommes payées aux constructeurs, aux chanteurs, aux voisins (*gerim*) du temple, aux perruquiers, aux « chiens ». Par ce mot méprisant (*kalbim*), les Grecs et les autres peuples de l'antiquité désignaient les *scorta virilia* établis autour des sanctuaires phéniciens et syriens et payés sur les fonds sacrés.

M. Halévy rejette toutefois l'interprétation faite par M. Renan des mots *kalbim* et *gerim*; pour lui ils'agit de vrais chiens (*kalbim*), et *gerim* serait une altération de *gourim*, qui signifie jeunes chiens. Donc la phrase contestée devrait se lire : « Tant... pour les chiens et leurs petits. » La traduction de M. E. Renan est bien différente !...

Assaut d'érudition, en somme, entre deux très savants assyriologues, car la discussion ne s'en tient pas à ce passage; mais le malheur veut que nous n'y voyions pas beaucoup plus clair après qu'avant.

* *

L'Académie a reçu de M. Geffroy, directeur de l'École française de Rome, le mémoire de fin d'année de M. Lacour-Gayet (Iconographie et Monuments d'Antonin le Pieux).

M. Geffroy annonce qu'un décret du 26 juillet vient d'autoriser le ministre de l'instruction publique à accepter, en faveur de l'École, une quadruple donation, due à la généreuse initiative de MM. Engel-Dolfus, Durrieu et Delaville Le Roula, ensemble pour une somme de 30.000 fr., et de M. Eug. Lecomte (fondation Monbino).

**

Les clochetons de la chapelle du fort de Vincennes, qui menaçaient ruine et dont la restauration a été jugée impossible, ont été détachés avec soin et transportés au jardin du Musée de Cluny, où ils seront bientôt réédifiés et conservés comme un spécimen de l'art architectural au quinzième siècle.

**

M. Guillaume Depping, dans une étude sur le *Maréchal de Marillac et Laffemas*, présentée à l'Académie des sciences morales, entreprend de nous faire bien connaître ce dernier, cet instrument aveugle du cardinal de Richelieu, qu'on ne connaissait guère jusqu'ici que par le drame de Victor Hugo, *Marion Delorme*.

L'an dernier, M. Depping entretenait la même compagnie du chevalier de Jars, de ses conspirations contre Richelieu, et il nous avait déjà montré à cette occasion Laffemas dans ses fonctions de juge, citant de nombreuses pièces inédites, de lettres de Laffemas prouvant les conspirations qui se formaient contre le cardinal, contre la sûreté de l'Etat, conspirations qu'il fallait bien réprimer et réprimer vigoureusement.

Le procès du chevalier de Jars était de l'année 1633; quelques années auparavant, Laffemas avait été chargé d'une autre affaire criminelle, celle du maréchal de Marillac. Ce dernier, qui fut exécuté en 1632, avait pris fait et cause contre Richelieu, dont il avait d'abord été le protégé; avec son frère, qui était alors garde des sceaux, il avait même tâché de renverser le premier ministre. Mais leurs intrigues avaient tourné contre eux; Richelieu, qui avait percé à jour leurs menées, était sorti de la lutte triomphant, dans la fameuse *Journée des dupes*, et le deux frères de Marillac avaient été arrêtés.

**

Le directeur de la Bibliothèque nationale a, paraît-il, reçu en dépôt, sous enveloppe ficelée et cachetée, un coffret contenant des autographes d'Alfred de Musset et des copies de lettres de George Sand.

Le coffret, dont le contenu, d'après la volonté d'Alfred de Musset, sera livré à la publicité en 1910, a été recouvert d'une seconde enveloppe, munie du sceau de la bibliothèque et déposé dans l'armoire de fer, spécialement consacrée aux dépôts.

Le conservateur possède seul la clef de cette fameuse armoire, qui contient déjà la correspondance secrète de Napoléon III avec M^{me} Cornu. M. Renan est chargé de la publication de ces dernières lettres, qui ne verront le jour qu'en 1885.

**

Voici comment le nom du grand poète Shakespeare, qui est assez généralement connu, est orthographié dans les principaux journaux et périodiques de son propre pays :

Shakespeare : *Times, Standard, Daily News, Telegraph, Morning Advertiser, Globe, Echo, Era, Spectator, Graphic, Guardian, Rock, Christian World, Queen, Land, etc.*

Shakspeare : *Daily Chronicle, Punch, Saturday Review, Athenæum, Builder, Illustrated London News.*

Shakspeare : *Morning Post, Church Times, Reynold's, Lloyd's Weekly.*

Cette diversité d'orthographe ne fait pas grand mal au nom illustre si fréquemment estropié; néanmoins, cela produit le même effet que si l'on écrivait indifféremment chez nous *Hugo, Hugot* ou *Ugo, Voltaire, Voltère* ou *Volter*, et l'effet ne serait pas beau, à notre avis.

X. RAMBLER.

ANECDOTES

PENSÉES ET MAXIMES

Le plus grand penseur de son siècle peut perdre en une heure toute son intelligence, s'il tombe malade; il redevient enfant, si la vieillesse l'accable, et il est alors aussi enfantin, aussi maladroit que la première fois. Avec l'affaiblissement du corps s'affaiblit la raison, et avec le dernier souffle elle paraît s'éteindre aussi,

semblable à une lampe qui n'a plus d'huile et qui jette encore quelques faibles lueurs.

(H. Tuttle.)

Laissons-nous aller de bonne foi aux choses qui nous prennent par les entrailles, et ne cherchons point de raisonnements pour nous empêcher d'avoir du plaisir.

(Molière.)

CORRESPONDANCE

M. F. Petit, à Troyes. — Satisfaction sera donnée sous peu à votre demande, dans la mesure du possible toutefois, car il faut faire la part de difficultés matérielles dont la meilleure volonté n'a pas toujours raison.

M. A. M. W., à Rouen. — « Mêler l'utile à l'agréable, » dans l'enseignement des langues, n'est pas bien difficile, mais on n'obtient pas par ce moyen d'aussi bons résultats que vous paraissez le croire. Cependant, il y a quelque chose à faire dans le sens que vous indiquez et nous y réfléchissons sérieusement. Quant au succès de l'*Enseignement*, il est maintenant assuré, Dieu merci.

COURS THÉORIQUE

ÉLÉMENTAIRE ET PRATIQUE

DE COMPTABILITÉ

RAISONNÉE

Avec les principaux textes du droit commercial

PAR FÉLIX TARPET

Ancien négociant, professeur de comptabilité à la Sorbonne (Cours publics de l'Association philotechnique).

Paris, librairie classique d'EUGÈNE BELIN, rue de Vaugirard, 52.

CAUSERIE FINANCIÈRE

La situation s'assombrit chaque jour et se trouve compliquée d'une crise monétaire.

Voilà la banque d'Angleterre qui met son escompte à 4% pour sauver son encaisse; la Banque de France est forcée de la suivre dans cette voie. Non seulement l'Italie est là qui nous demande 400 millions en or, et qui n'a encore reçu que 63 millions, mais l'Amérique nous prend aussi, chaque semaine, des quantités d'or, alors qu'on croyait qu'on avait voulu nous faire croire que l'exportation d'or en Amérique avait pris fin.

Ce n'est pas tout encore; la spéculation s'est livrée à de tels excès; elle a fait monter les valeurs à des prix si exagérés, qu'il n'y a pas un capitaliste sérieux qui se risque à acheter à de tels cours. Les spéculateurs ou les nourrisseurs, comme on dit à la Bourse, vont donc être obligés de garder une immense quantité de titres, mais bientôt ceux

qui ne pourront pas tenir la position prendront une catastrophe.

Le Crédit foncier est encore la plus ferme valeur de la cote, au milieu de la lourdeur du marché. La position est excellente et des affaires sont chaque jour plus nombreuses.

Les Obligations communales émises au pair et rapportant 4 %, sont surtout recherchées par l'épargne dans ces moments de crise.

Nous en disons autant des valeurs que nous vous recommandons. Ce qui fait leur avantage inappréciable, c'est qu'elles sont à l'abri de toutes les secousses de la Bourse. Ce qu'elles valent, elles ne le doivent qu'à elles-mêmes, et la nature même de leurs opérations leur permet de braver et de traverser tous les orages financiers.

C'est ainsi que la Part des Champignonnières à 550 constitue un placement non seulement tranquille et rémunérateur, mais encore qui est appelé prochainement à une plus-value importante.

Notre placement privilégié 6 % est absolument dans la même situation. Ses garanties et ses sécurités sont incontestables; elles reposent sur des marchandises d'une vente facile et au comptant; en outre, le capital de la Société des Villes d'Eaux garantit ce placement.

A quel point de vue qu'on se place, c'est donc un refuge plein d'à-propos en ce moment, et c'est ce qui explique le succès de cette valeur.

Nous vous engageons à acheter — si vous pouvez en trouver encore à 100 fr. — des Parts de la Société des Villes d'Eaux, puisqu'elles doivent doubler de valeur par le fait du doublement du capital. Vous avez pu lire la situation si prospère de notre Société et l'extension constante de ses affaires. Il y a à faire actuellement une opération qui n'a pu échapper à votre sagacité financière, et en vous la rappelant nous croyons faire notre devoir.

SOCIÉTÉ DES VILLES D'EAUX.

PLACEMENTS PRIVILEGIÉS

Les intérêts sociaux privilégiés de la Société des Villes d'Eaux sont créés en représentation des avances faites sur Marchandises, Eaux Minérales, et ont pour garantie :

- 1° Les marchandises spécialement affectées comme gage;
- 2° Le capital social;
- 3° La réserve;
- 4° Les bénéfices de l'exercice en cours.

Ils rapportent un intérêt fixe de 6 % l'an, payable par semestre, fin mai et fin novembre. En outre, il est distribué 4 % des bénéfices nets entre chacun des propriétaires d'Intérêts sociaux privilégiés.

Ils sont de toutes sommes et sont toujours nominatifs. La transmission se fait par les soins de la Société, sans délais et sans frais, à toute époque, sur demande du porteur du titre.

L'impôt sur le revenu est à la charge de la Société.

Les intérêts et dividendes sont adressés sans frais à domicile.

Les envois de fonds doivent être faits à l'administrateur de la Société des Villes d'Eaux, 4, rue Chauchat, à Paris, en spécifiant qu'ils sont destinés au placement en Intérêts sociaux privilégiés.

SERVICES FINANCIERS DE LA SOCIÉTÉ DES VILLES D'EAUX

A PARIS, RUE CHAUCHAT, 4

La Société des Villes d'Eaux, cédant aux désirs d'une clientèle à laquelle elle est complètement dévouée, vient d'organiser les services financiers les plus complets et s'est entourée pour les diriger des hommes les plus compétents et les plus expérimentés.

Désormais donc ses clients pourront réaliser par son intermédiaire, tant au comptant qu'à terme, et sans autre courtage que ceux officiels ou d'usage, toutes les négociations qu'ils désireront effectuer, soit sur la place de Paris, soit sur les différents marchés français ou étrangers (valeurs cotées officiellement ou en banque seulement, non cotées, assurances, charbonnages ou toutes autres dont le marché n'a rien de régulier).

Les encaissements de coupons, les recouvrements sur Paris, les souscriptions aux émissions, les versements, échanges et transferts seront faits gratuitement par la Société pour sa clientèle.

Enfin le contentieux financier de la Société sera toujours à la disposition de ses adhérents pour les renseigner sur les valeurs sans revenu et les aider à en tirer le meilleur parti possible.

Le journal hebdomadaire de la Société contenant les renseignements les plus complets sur ces valeurs est envoyé sur toute demande.

Nota. — Adresser les lettres à M. le Directeur des services financiers de la Société des Villes d'Eaux, 4, rue Chauchat, Paris.

Nous reproduisons dans l'intérêt des nouveaux abonnés et acheteurs au numéro, les conditions et avantages fait aux lecteurs des trois journaux; la Science, la Médecine et l'Enseignement populaires formant

LA SOCIÉTÉ DES JOURNAUX POPULAIRES ILLUSTRÉS

Propriété divisée en 8,000 parts.

EXPOSÉ

Le succès prodigieux des journaux la SCIENCE POPULAIRE, la MÉDECINE POPULAIRE et en dernier lieu de l'ENSEIGNEMENT POPULAIRE est l'affirmation la plus éclatante des bénéfices que réalisent ces publications.

Un capital social proportionné à l'importance de l'entreprise permettra d'étendre encore le champ d'action, en vulgarisant les branches multiples de la science. Les souscripteurs participeront donc à une œuvre de haute moralité et s'assureront en même temps un placement très rémunérateur, car le revenu ne saurait être inférieur à 15 %.

CONDITIONS POUR LE PUBLIC

Les Parts sont entièrement libérées moyennant le versement de 100 fr. net, payables en souscrivant.

La répartition des bénéfices se fait en janvier et en juillet de chaque année.

PRIVILEGES

Accordés aux abonnés et aux acheteurs au numéro de la SCIENCE POPULAIRE, de la MÉDECINE POPULAIRE et de l'ENSEIGNEMENT POPULAIRE.

1° En payant comptant, ils ont droit à une bonification de 5 fr. pour chaque Part, soit net à payer 95 fr.

2° Ils ont la faculté de se libérer en 8 mois à raison de 10 fr. par mois et par titre, à la condition de payer, comme premier versement, 20 fr. par titre.

3° Tout souscripteur de dix Parts a droit au service gratuit de l'un des trois journaux de la Société à son choix (dans ce cas, il doit payer net 950 fr. comptant).

4° Tout souscripteur de 20 Parts a droit au service gratuit de deux des journaux de la Société, à son choix. (Il doit payer net 1,900 fr. comptant.)

5° Tout souscripteur de 30 Parts a droit au service gratuit des trois journaux de la Société, à son choix. (Il doit payer net 2,850 fr. au comptant.)

Ce service gratuit aux porteurs de 10, 20 ou 30 Parts est fait pendant tout le temps qu'ils restent en possession de leurs titres.

SOUSCRIPTION

Les demandes de Parts doivent être accompagnées de 20 fr. par titre, comme premier versement, ou de leur paiement intégral immédiat, comme il est dit ci-dessus.

PAIEMENT D'INTÉRÊTS

Les Porteurs de Parts des Journaux populaires illustrés sont informés qu'à partir du 15 août courant il sera payé à la caisse de la Société des Villes d'Eaux, 4, rue Chauchat, l'intérêt calculé à raison de 6 % l'an, au 30 juin dernier, sur tous les versements effectués antérieurement à cette date.

Comptoir de commission bourgeoise

Paris est incontestablement le centre de production de tous les articles de luxe et objets de fantaisie, dont les prix consacrés par l'usage sont établis par le marchand de détail, qui seul se trouve en relations constantes avec l'acheteur.

LE COMPTOIR DE COMMISSION BOURGEOISE justifie son titre en ce qu'il place l'acheteur en présence du fabricant, en supprimant l'entremise luxueuse du magasin.

Le service des colis postaux, qui permet d'expédier dans toutes les gares de France, au prix unique de 0 fr. 60 c., un objet du poids de 3 kilogrammes, facilite singulièrement le moyen d'apprécier dans la pratique les avantages offerts par le Comptoir. Il suffit de demander un spécimen du prix unique de 20 francs soit montre, pendule, poupée, longue-vue, monocle, stéréoscope, jumelles, caves à liqueurs, coffret, boîte à ouvrage, poupée, jouet mécanique, piston, flûte, clarinette, accordéon, revolver Flobert, lampe suspension, etc., etc. pour le comparer avec le même objet vendu dans les magasins et le renvoyer au Comptoir qui l'acceptera toujours si les différences de prix ne paraissent pas assez sensibles.

Adresser toutes demandes de prospectus et de renseignements à M. le Directeur du Comptoir de Commission, 10, rue Chauchat, Paris.

VICHY-CUSSET

Source Elisabeth

Source arsénicale magnésienne.
Engorgements du foie, de la rate; affections de l'estomac, des reins; maladie de la vessie; gravelle, goutte, hémorroïdes,

VICHY-CUSSET

Source Sainte-Marie

La plus riche source en fer et gaz acide carbonique, possède les éléments constitutifs et régénérateurs du sang.
Anémie, chlorose, dyspepsies, fièvres intermittentes, diabète.

RENLAIGUE

Eau minérale naturelle tonique, reconstituante, sans avoir les mêmes inconvénients que les autres ferrugineux.
Dépôt général à la Société des Villes d'eaux.

SAINT-GALMIER

Source Noel.

Gazeuse, digestive, pétillante, agréable à boire, même pure.

Le gérant : LÉON LÉVY.

Imp. D. BARDIN, à Saint-Germain.

L'ENSEIGNEMENT POPULAIRE

15 SEPTEMBRE 1881.

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

1^{re} ANNÉE.

N° 33. — Prix : 15 centimes.

Rédacteur en chef : ADOLPHE BITARD.

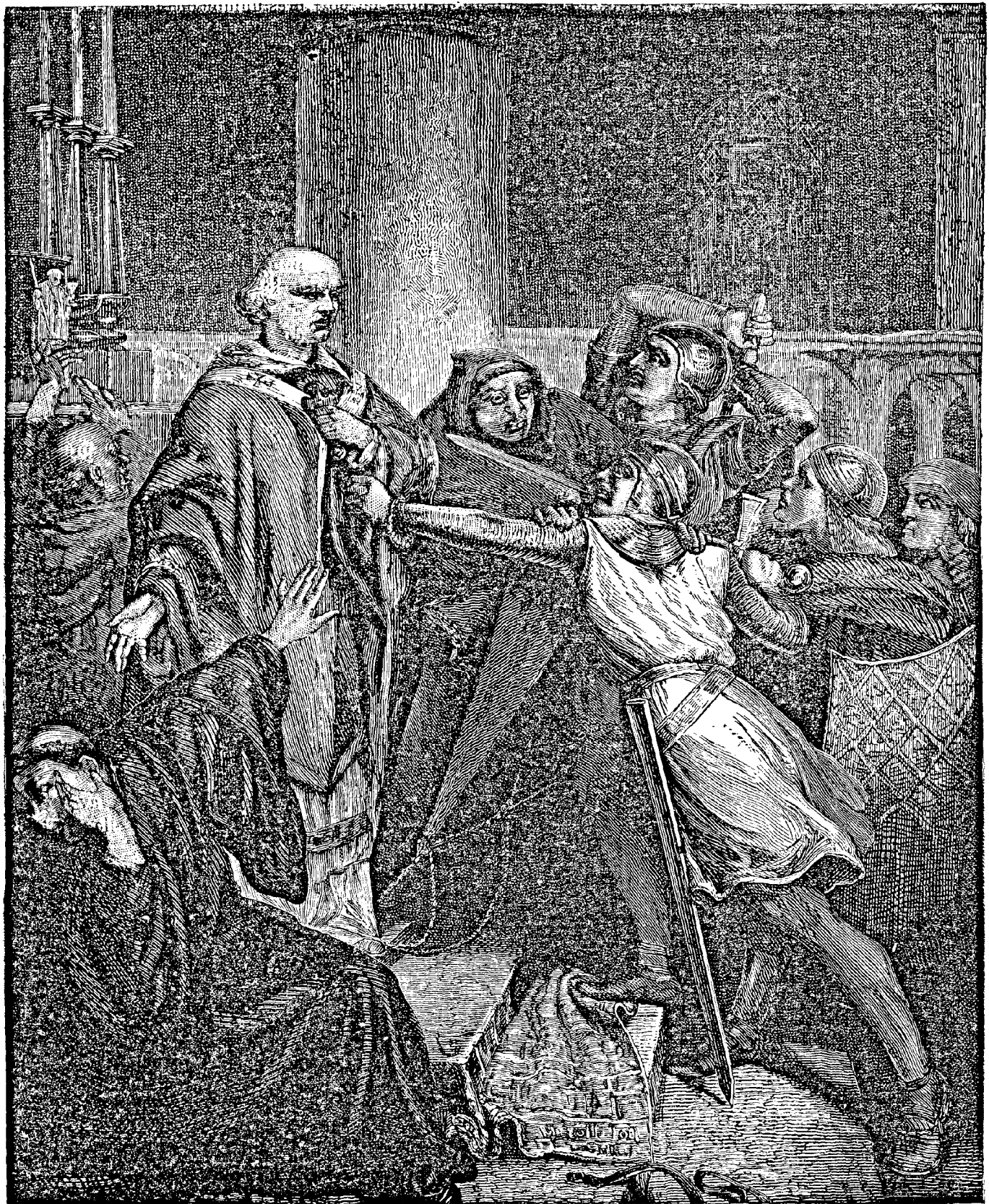
BUREAUX : rue Montmartre, 125.

Abonnements : PARIS, un an, 8 fr.; six mois, 4 fr. — DÉPARTEMENTS, un an, 10 fr.; six mois, 5 fr. — ÉTRANGER, un an, 12 fr.

SOMMAIRE

TEXTE. — *Les martyrs du droit* : Thomas Becket. — *Histoire musicale* : Le diapason. — *Cours de comptabilité* : Bordereaux d'escompte (suite). — *Promenades archéologiques en Italie* : Tivoli. — *Cours d'histoire universelle* : Alexandre le Grand. — *Cours pratique de langue anglaise* : Vingtième leçon (suite et fin). — Nouvelles de la République des lettres. — Anecdotes, pensées et maximes, etc.

ILLUSTRATIONS. — *Les martyrs du droit* : Assassinat de Thomas de Cantorbéry. — *Promenades archéologiques en Italie*. Tivoli : Les cascates et la villa de Mécène. — Ruines de la villa d'Adrien. — *Cours d'histoire universelle* : L'Alexandrie d'Alexandre le Grand.



LES MARTYRS DU DROIT. — ASSASSINAT DE THOMAS DE CANTORBÉRY. (Page 515, col. 2.)

AVIS IMPORTANT

Toute personne qui prendra un *abonnement d'un an* recevra *gratuitement en prime* : les QUADRUPÈDES, de Buffon. Cette prime extraordinaire est un magnifique volume de 320 pages, illustré de gravures entièrement inédites, et vendu en librairie 6 francs.

AVIS

Changements d'adresses. — Nous rappelons à nos abonnés que toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée d'une des dernières bandes du journal, et de 1 franc pour nouveaux frais.

AVIS AUX LECTEURS

Les abonnés et les acheteurs au numéro ont droit de recevoir gratuitement la notice illustrée comprenant la table des chapitres et des gravures de *la Science populaire*, de *la Médecine populaire* et de *l'Enseignement populaire*.

Il suffit d'adresser la bande d'un journal à la *Société des Villes d'eaux*, rue Chauchat, 4, à Paris.

LES MARTYRS DU DROIT

THOMAS BECKET

Au XII^e siècle, les peuples courbaient le front sous la main de fer d'un pouvoir despotique, ombrageux, violent, n'ayant pour l'ordinaire d'autre règle que sa fantaisie, qui était rarement aimable. Si l'Église, tout en défendant ses propres prérogatives, n'avait pris en main la cause des faibles et des opprimés, la cause du droit, en fait, contre l'arbitraire tout-puissant, le despotisme sans frein se fût livré aux turpitudes les plus épouvantables ; et peu de princes se fussent avisés qu'ils avaient des devoirs à remplir envers les peuples soumis à leur domination, si l'Église n'eût pris la peine de le leur rappeler de temps en temps !

Quelques-uns penseront que c'eût été préférable, et que le mal se détruit plus rapidement par son excès même. C'est possible, quoique contestable,

mais nous ne pouvons nous occuper que de ce qui est, ou plutôt de ce qui fut ; et dans ces luttes acharnées entre le pouvoir religieux et le pouvoir civil, dont le moyen âge nous offre de si nombreux exemples, c'est bien rarement avec celui-ci que sont le droit et la raison. Que des princes de l'Église aient souvent agi, dans ces luttes, par pur esprit de domination, nous ne le contestons pas ; mais en général, la cause des peuples et celle de l'Église étaient connexes, et beaucoup de prélats se sont illustrés à la défendre.

Thomas Becket, évêque de Cantorbury (ou Cantorbéry), primat d'Angleterre, fut un de ces héros qui défendirent la liberté contre l'oppression, en même temps qu'il représentait en Angleterre la suprématie pontificale contre la royauté et la résistance anglo-saxonne, contre le despotisme normand. C'est sous ce triple point de vue qu'il faut considérer l'illustre prélat, auquel l'histoire a rendu une justice tardive mais complète.

Thomas Becket naquit à Londres, de parents nobles, le 21 décembre 1117. Élevé avec le plus grand soin par sa famille, il étudiait à l'université d'Oxford lorsqu'il perdit, à peu de distance l'un de l'autre, son père et sa mère. Il quitta Oxford à la suite de ce douloureux événement, et vint continuer ses études à Paris.

De retour en Angleterre, Thomas mena d'abord une vie fort dissipée ; mais à la suite d'un accident de chasse qui avait failli lui coûter la vie, il renonça aux plaisirs stériles auxquels il s'était laissé entraîner dans la fougue de la jeunesse, et s'appliqua à l'étude du droit. Il s'était déjà fait une certaine réputation de juriconsulte, lorsque Thibaut, archevêque de Cantorbéry, se l'attacha, en lui donnant un archidiaconé. Thomas ne tarda pas à posséder toute la confiance du prélat, qui le chargea à plusieurs reprises de missions difficiles à la cour pontificale, sous le règne troublé d'Étienne de Blois.

À l'avènement d'Henri Plantagenet au trône d'Angleterre (1154), Thibaut, que le nouveau roi avait d'ailleurs rétabli sur son siège archiepiscopal, lui présenta Thomas Becket comme un partisan dévoué de sa cause ayant fait ses preuves, et Henri II se l'attacha, en fit son com-

mensal et l'éleva bientôt à la dignité de chancelier du royaume ; il lui confia enfin l'éducation de son fils aîné Richard.

Thomas Becket exerça ces hautes fonctions avec une probité scrupuleuse, quoiqu'il s'attachât avant toute chose à faire respecter le pouvoir du souverain, car tel était l'objet à peu près unique des lois en vigueur alors. Sa conduite à la cour de l'époux d'Éléonore de Guyenne n'eut rien de particulièrement austère, et il y afficha un luxe princier qu'on lui a peut-être trop reproché, considérant sa position auprès du roi, dont il ne cessa de se montrer le serviteur fidèle, au besoin en opposition avec le clergé. Mais il n'y a pas deux manières de servir que nous sachions, et Thomas, comme nous le verrons, était incapable, dans sa loyauté, de servir deux maîtres, c'est-à-dire ses propres intérêts aux dépens de son honneur.

Henri II avait dans son chancelier une confiance illimitée, que tout justifiait. À la mort de Thibaut (1161), il voulut le nommer à sa place archevêque de Cantorbéry et primat d'Angleterre. En vain sa mère, la princesse Mathilde, les seigneurs normands, un grand nombre d'évêques, qui voyaient en lui un défenseur naturel de la race anglo-saxonne, et enfin Thomas lui-même essayèrent-ils de le faire revenir sur sa résolution ; Henri y persista. Thomas Becket fut donc nommé, en quelque sorte malgré lui, archevêque de Cantorbéry et quitta, en 1162, la Normandie, où se trouvait alors la cour, pour aller prendre solennellement possession de son siège.

Le nouveau primat, avec sa rectitude d'esprit habituelle, comprit les obligations que lui imposait cette haute dignité, et qu'il ne pourrait les remplir qu'en rompant avec la cour. Il résigna donc les fonctions de chancelier ; cette démission froissa profondément le roi, qui vit dès lors un adversaire dans cet ancien favori et serviteur jusque-là si dévoué à ses intérêts.

Thomas, poursuivant sa transformation, professa bientôt toutes les vertus chrétiennes. De l'homme de cour à la vie fastueuse et bruyante, il ne resta plus rien qu'un prélat humble, frugal, studieux et digne, plein de

charité pour les faibles et les pauvres dont il s'était fait l'ami et le commensal, comme il l'était naguère des plus puissants de ce monde. D'autre part, il ne se connaissait toujours qu'un maître, mais ce n'était plus le même : le souverain pontife avait succédé au roi d'Angleterre dès le moment où le prélat avait succédé au chancelier, quoique Becket ne dût se soulever contre son roi qu'à la dernière extrémité.

En 1164, Henri II convoqua le concile de Clarendon pour faire reconnaître certaines coutumes que le clergé lui contestait. Rédigées en seize articles approuvés par le concile, ces coutumes reçurent les signatures de douze évêques et de deux archevêques dont Thomas de Cantorbéry, bien qu'elles portassent abolition de la juridiction des cours épiscopales et rendissent le clergé justiciable des tribunaux civils. Thomas n'eut pas plus tôt signé cet acte, qu'il comprit la faute énorme qu'il venait de commettre. Il s'adressa au pape Alexandre III pour lui demander l'absolution de cette faute. Le pape la lui accorda, mais il déclara en même temps que les coutumes de Clarendon, contraires aux droits de l'Église, ne seraient point confirmées. Sur seize articles, six seulement furent tolérés, les dix autres étaient complètement repoussés.

Henri voulut passer outre. Thomas Becket résista courageusement. De là cette lutte, qui ne devait plus s'arrêter, entre l'autorité royale et les droits de l'Église, même après la mort de Thomas, qui, pour le moment, dut toutefois quitter son siège et chercher un refuge en France. Il se retira d'abord à la célèbre abbaye de Pontigny, qu'il fut obligé de quitter, puis à Lyon, où il fut bien accueilli par le chapitre de la Métropole.

Cependant, le roi de France, Louis VII, qui avait pris Thomas de Cantorbéry sous sa protection, réussit à le réconcilier avec Henri II; et en 1170, l'exilé rentra dans son église au milieu des acclamations du peuple. De France, Thomas avait répondu aux hostilités du roi d'Angleterre en condamnant les coutumes de Clarendon et en déliant les évêques de leur serment de fidélité; le roi avait confisqué les biens du siège de Cantorbéry :

Thomas frappa d'excommunication ceux qui détenaient ces biens. La réconciliation n'avait pas eu lieu, on le comprend, sans d'importantes concessions de part et d'autre; et tout le monde n'avait pas lieu de s'en trouver satisfait.

A peine réinstallé, Thomas de Cantorbéry eut à sévir contre quelques évêques qui lui étaient opposés; ceux-ci allèrent se plaindre au roi, et la lutte recommença.

La cour se trouvait de nouveau en Normandie lorsque, sur quelque nouveau rapport des exploits de l'archevêque de Cantorbéry, Henri II, impatienté, s'écria: « Parmi tant de lâches que je nourris, il ne s'en trouvera donc pas un pour me débarrasser de ce prêtre! »

Le propos ne tomba pas sur un terrain aride. Quatre honnêtes gentilshommes de la chambre du roi, voulant se distinguer des lâches en question, partirent immédiatement pour l'Angleterre. Ils se rendirent sans retard à Canterbury, trouvèrent le prélat à l'église, se jetèrent sur lui comme des brutes et le massacrèrent sur les marches mêmes du chœur, très convaincus d'avoir fait ce qu'il fallait pour passer du rôle de lâches à celui de héros!...

C'était le 29 décembre 1170.

A la nouvelle de cette ignoble et sacrilège boucherie, le monde chrétien tout entier fit entendre une clameur d'indignation. Alexandre III excommunia les assassins, prononça l'interdit sur toutes les possessions du roi d'Angleterre sur le continent et lui défendit l'entrée des lieux saints.

Henri II, voyant que les choses tournaient décidément contre lui, jura sur l'Évangile qu'il n'avait jamais ni ordonné ni même désiré la mort de l'archevêque. Il fit amende honorable au tombeau de Thomas Becket, dans la cathédrale de Canterbury, pieds nus, couvert d'une robe de pèlerin, et y reçut la flagellation de la main d'un moine avec la plus édifiante humilité.

Deux ans après sa mort, l'archevêque de Canterbury était canonisé par Alexandre III. Mais on ne devait point laisser ses os tranquilles: après les grands honneurs que leur fit rendre Henri III, Henri VIII les fit brûler et jeter les cendres au vent (1538).

Ce dernier roi d'Angleterre, ayant éprouvé le besoin de s'emparer du trésor que la piété des fidèles avait amoncelé, pendant plus de trois siècles, dans la chapelle de Saint Thomas de Cantorbéry, n'avait rien trouvé de mieux que de citer celui-ci devant sa cour de justice, et, sur son refus de comparaître, de le faire condamner par défaut comme coupable de lèse-majesté!

Cette procédure n'était pas aussi bête qu'elle le paraît: Henri VIII put ainsi s'emparer légalement des biens du condamné — l'arrêt de la cour entraînant confiscation desdits biens, savoir, du trésor de la chapelle, alimenté par la foi des pèlerins au tombeau du saint; — car il se trouva des magistrats pour se prêter à cette honteuse comédie.

Thomas de Cantorbéry fut donc assassiné deux fois, dont une fois juridiquement.

L'infortuné archevêque de Paris, Mgr. Darboy, a laissé une *Vie de Saint Thomas Becket* extrêmement intéressante.

A. B.

HISTOIRE MUSICALE

LE DIAPASON

Le diapason est un appareil duquel on tire un son unique dont la hauteur, conventionnelle et invariable, sert de point de repère pour l'accord des voix et des instruments¹.

Dès la plus haute antiquité, les Chinois reconnurent l'utilité d'un instrument métallique capable de fournir un type tonal à toutes les provinces de leur vaste empire; et si les peuples de l'Occident se montrèrent, en cela, moins ingénieux que les *filis du Ciel*, il n'en est pas moins vrai qu'ils durent, à l'origine de la musique concertante, choisir instinctivement un terme de comparaison qui leur facilitât la justesse d'intonation indispensable en pareil cas. Quelle fut la note adoptée d'abord? Nous l'ignorons; et toute conjecture à cet égard ne peut être que spéculative. Ce qui est certain,

1. Diapason signifie aussi, en terme de facture instrumentale, la partie vibrante d'une corde: par extension, on applique également ce mot à l'étendue moyenne d'une voix ou d'un instrument.

c'est que, de mémoire de musicien, le *la* fut, en France et en Allemagne, le *son type* généralement usité, tandis que l'Italie avait préféré l'*ut*.

Il serait plus curieux qu'utile de rechercher la raison qui a pu déterminer ce choix : pour nous, les *sons générateurs* de nos deux gammes d'*ut majeur* et de *la mineur*, gammes presque exclusivement en usage durant la longue période de formation de notre système musical moderne, fourniraient bientôt la clef de cette énigme.

Jusque vers la fin du xviii^e siècle, on n'eut, pour accorder les orchestres, qu'une sorte de flûte appelée *ton* ou *chorista*, dont la forme rappelait singulièrement l'*engin hydraulique* illustré par Molière. C'était un sifflet muni d'un tube où glissait à volonté un piston sur lequel des traits indiquaient les différents degrés d'enfoncement nécessaire à la production de telle ou telle note.

Cependant, la recherche d'un *son fixe* était l'objet des travaux de physiiciens justement célèbres. Sauveur, Diderot, entre autres, construisirent à cet effet différents instruments; mais leurs essais parurent encore insuffisants. D'ailleurs, on ne pouvait guère espérer de résultats satisfaisants avant l'invention des appareils qui permirent à Savart et à Cagniard de Latour de déterminer mathématiquement le nombre de vibrations qui composent un son quelconque.

C'est seulement dans les premières années de notre siècle qu'on imagina le diapason métallique, universellement employé de nos jours, lequel consiste en une petite fourche d'acier que l'on fait résonner, en passant rapidement entre ses deux branches une tige de bois ou de métal assez grosse pour leur faire subir un brusque écartement, et provoquer ainsi la série de vibrations correspondant au son voulu. On augmente la sonorité très faible de cet instrument en le plaçant sur un petit étui d'acajou, qui remplit alors le rôle de caisse de résonance, ou, à défaut d'étui, sur le couvercle d'un piano, sur un meuble quelconque : si on assujettit entre les dents l'extrémité inférieure du diapason, le son acquiert, pour celui qui opère, son maximum d'intensité¹.

1. Il existe encore un petit diapason de bouche, inventé en 1829 par Pinsonnat, et

Bien que le *la* fût accepté comme *son type* par la plupart des nations de l'Europe, sa hauteur réelle ne laissait pas que de varier, suivant les temps et les lieux, et cela d'une manière assez sensible pour plonger dans un sérieux embarras les chanteurs que leur renommée appelait successivement dans les diverses capitales du monde civilisé. Il n'était même pas toujours nécessaire de changer de ville pour être témoin de ces fluctuations. Ainsi, vers 1700, Sauveur trouva que le *la* de notre Académie Royale de musique correspondait à 810 vibrations simples par seconde, tandis que celui du hautbois, qui donnait le ton à la chapelle de Louis XIV, en comptait 818. En 1823, les diapasons des trois grands théâtres lyriques de Paris s'échelonnaient comme suit : Italien, 848 vibrations; Feydeau, 855 vibr.; Opéra, 862 vibr. Dans ce dernier théâtre, il atteignit graduellement 870 vibrations en 1834; 882 en 1839; et 898 en 1855.

En présence de cette marche ascensionnelle, dont la responsabilité incombe à certains facteurs et virtuoses, soucieux de doter d'une sonorité éclatante les instruments à vent, fût-ce même au préjudice des voix et du quatuor, des physiiciens réunis à Stuttgart avaient proposé, dès 1834, un *la* établi à 880 vibrations simples. Mais la parole de ces savants ne fut pas écoutée en dehors de l'Allemagne, et c'est seulement en 1859 que le gouvernement français, cédant aux instances de la presse, institua, pour la fixation d'un *diapason normal*, une commission composée de MM. J. Pelletier, président; F. Halévy, rapporteur; Auber, Berlioz, Despretz, C. Doucet, Lissajous, le général Mellinet, Meyerbeer, Ed. Monnais, Rossini et Ambroise Thomas.

Parmi les nombreux spécimens envoyés à cette occasion à la commission française, tant de la province que de l'étranger, le diapason de la musique des guides de Bruxelles, qui s'élevait à 911 vibrations, se trouva le plus aigu; tandis que celui de Carlsruhe, dont le nombre de vibrations n'excédait pas 870, fut

réédité de nos jours par M. Jaulin. Mais cet appareil à anche métallique est par trop soumis aux influences climatiques pour présenter la moindre garantie de justesse et de stabilité.

jugé le plus grave. C'est à ce dernier nombre de 870 vibrations simples par seconde, déterminé sous une température de 15°, que la commission, répondant en cela au vœu généralement exprimé en faveur d'un abaissement sensible du diapason, crut devoir s'arrêter¹ et, à la suite de son rapport, le ministre d'Etat prit l'arrêté suivant, en date du 16 février 1859 :

« ART. 1^{er}. — Il est institué un diapason uniforme pour tous les établissements musicaux de France, théâtres impériaux et autres, de Paris et des départements, conservatoires, écoles succursales et concerts publics autorisés par l'Etat.

« ART. 2. — Ce diapason, donnant le *la* adopté pour l'accord des instruments, est fixé à 870 vibrations par seconde; il prendra le titre de *diapason normal*.

« ART. 3. — L'étalon prototype du diapason normal sera déposé au Conservatoire impérial de musique et de déclamation.

« ART. 4. — Tous les établissements musicaux autorisés par l'Etat devront être pourvus d'un diapason vérifié et poinçonné, conforme à l'étalon prototype.

« ART. 5. — Le diapason normal sera mis en vigueur, à Paris, le 1^{er} juillet prochain, et le 1^{er} décembre suivant dans les départements.

« A partir de ces époques, ne seront admis dans les établissements musicaux ci-dessus mentionnés, que les instruments au diapason normal, vérifiés et poinçonnés. »

Nous dirions encore une foule de choses intéressantes sur le sujet qui nous occupe, si nous suivions dans ses savantes investigations M. Rudolph Kœnig, qui a bien voulu nous communiquer le résultat de ses remarquables travaux. Mais le cadre de l'*Enseignement populaire* ne nous permet pas d'entrer dans des développements

1. Néanmoins, ce chiffre n'a pas été accepté à l'étranger. Ainsi, le *la* allemand donne 880 vibrations; le *la* anglais, 888; le *la* belge, 902. Pour ce qui est des physiiciens, ils ont conservé l'*ut*₃ = 512 vibrations, proposé par Chladni dès 1830, comme donnant pour chaque *ut* des nombres qui sont des puissances de 2, ce qui le rend d'un usage excessivement commode dans les expériences d'acoustique.

techniques qui, en temps opportun, trouveront place chez son aînée, la *Science populaire*.

II.-ED. BAILLY.

PROMENADES ARCHÉOLOGIQUES EN ITALIE

TIVOLI

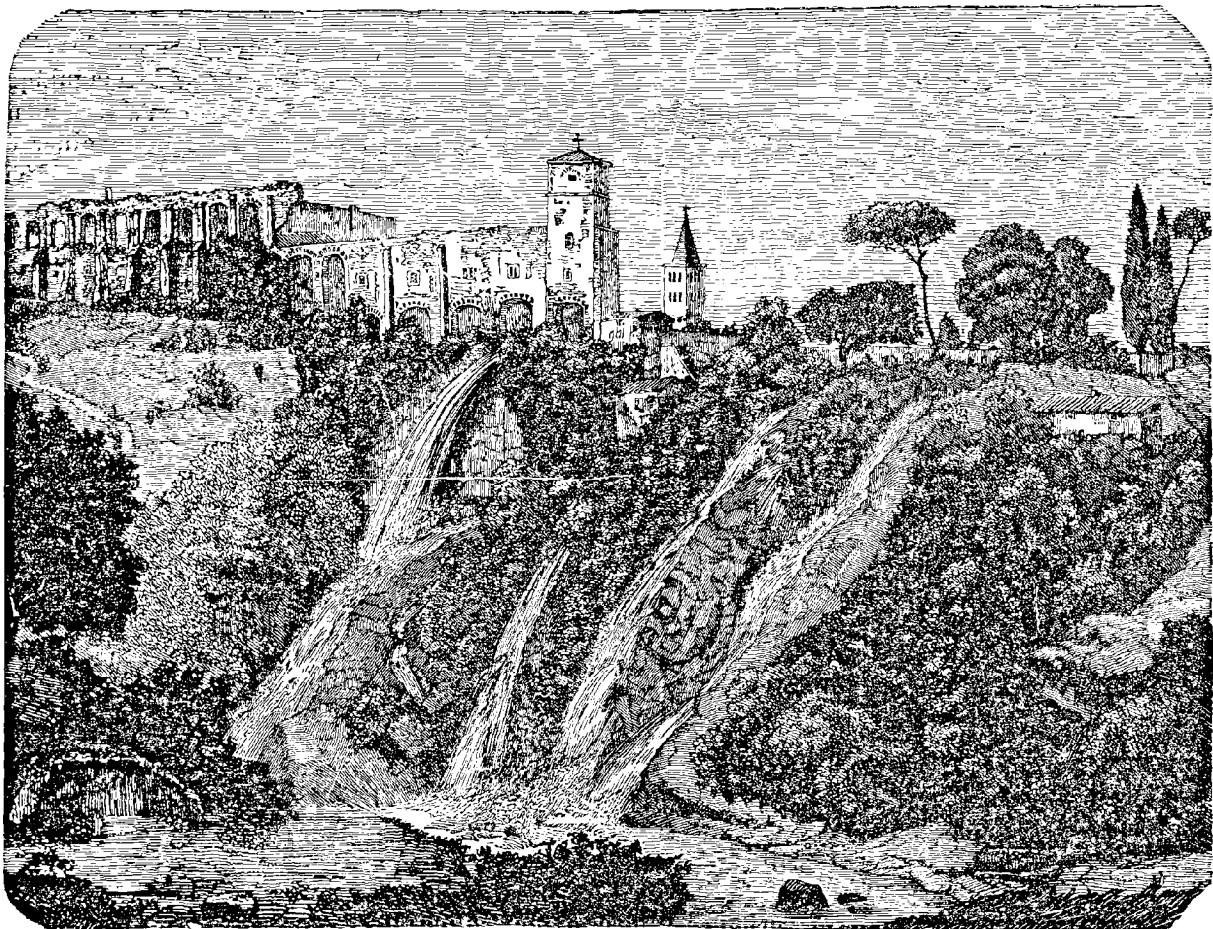
Tivoli, l'ancienne *Tibur*, dont le nom seul évoque tant de souvenirs,

s'élève sur le penchant d'une colline escarpée, tout près et à gauche du Teverone ou Anio, dans une situation des plus pittoresques, à huit lieues de Rome environ.

Cette ville, une des plus anciennes du Latium, avait été bâtie par trois frères nommés Tibur, Catilus et Coras, fils d'Amphiaraius, dont le père avait été englouti en arrivant au siège de Thèbes. Ils avaient quitté le pays avec une colonie de Grecs et étaient venus en Italie, où ils fondèrent une

ville à laquelle l'aîné donna son nom.

Les Romains firent de Tibur un lieu de délices, et il y reste d'importants vestiges des nombreuses maisons de plaisance que s'y étaient fait bâtir les personnages les plus considérables de Rome, avides de jouir de la beauté féérique du paysage, de la pureté de l'air qu'on y respirait loin du tracass des affaires et des luttes politiques. Ses ruines et ses cascades, voilà ce qui attire chaque année tant de touristes à Tivoli qui, en tant que ville



PROMENADES ARCHÉOLOGIQUES EN ITALIE. — TIVOLI : LES CASCATELLES ET LA VILLA DE MÉCÈNE. (Pag. 517, col. 2)

moderne, ne rappelle que très imparfaitement les splendeurs de la Tibur antique.

Ces ruines, voici comment les décrit, dans son excellent *Guide en Italie*, un des touristes écrivains les plus justement estimés de ce temps-ci, M. A. J. du *Pays* :

« Temple de la Sibylle... Ce petit édifice circulaire, placé au bord du gouffre creusé par l'Anio, a conservé dix de ses dix-huit colonnes corinthiennes revêtues de stuc. On a voulu y voir un temple de Vesta, et Nibby

un temple d'Hercule. Un autre temple de Vesta, de la Sibylle ou de Drusille, sœur de Caligula, est aujourd'hui l'église San Giorgio.

« Villa de Mécène. Ces ruines, les plus étendues de Tivoli, seraient, suivant Nibby, celles du vaste temple d'Hercule Tibérin, qui fut élevé sur des constructions gigantesques. On y voit encore des pièces immenses et des voûtes d'une hardiesse étonnante. La via Tiburtina passait au-dessous de ces vastes constructions au moyen d'un tunnel. On croit qu'une grande salle souterraine, appelée communé-

ment les écuries de Mécène, était un grand réservoir d'eau. On a creusé un canal dans lequel coule un torrent rapide qui, passant par une arcade, se précipite dans la vallée et forme une cascade d'un effet pittoresque, quand on la voit de l'autre côté du ravin. De la terrasse, on jouit d'une vue étendue sur la campagne de Rome.

« La villa de Mécène a été transformée par Lucien Bonaparte en une usine où on travaille le fer. A peu de distance est un petit édifice octogone, du v^e ou du vi^e siècle, appelé le temple de la Tosse (la toux); c'est, pour

quelques antiquaires, un tombeau de la famille Tossia.

« Villa de Quintilius Varus (sur les pentes S.-E. du mont Peschiavatori, en face de la villa de Mécène). Des restes de cette splendide villa, d'où on a exhumé beaucoup d'objets d'art, subsistent encore près de l'église de la Madonna di Quintiliolo. C'est un des points les plus favorables pour jouir des beaux aspects de la vallée de Tivoli.

« Villa de Salluste (près de l'ermitage de San Antonio). Les *Ciceroni* de l'endroit en font les ruines de la villa d'Horace.

« Villa de Catullo. On en indique les ruines près des Cascatelles.

« Villa de Cassius (à Carciano). Les ruines étendues de cette villa ont fourni beaucoup d'objets d'art. On indique encore les ruines de plusieurs autres villas, mais d'une manière toute conjecturale.

« Cascatelles. Du temple de la Sibylle, un sentier fait par le général Miollis conduit, au fond d'un entonnoir creusé dans le travertin, aux grottes de Neptune et des Sirènes. Des éboulements ont changé, il y a quelques années, l'aspect pittoresque des chutes de l'Anio et enlevé en partie à ces grottes leur intérêt. Les nouvelles chutes ont été formées au moyen d'un tunnel taillé dans le mont Catillo.

« A l'entrée de Tivoli est la villa d'Este, construite à grands frais par le cardinal Hippolyte d'Este II (1549), sur les dessins de Pirro Ligorio, et aujourd'hui dans un état d'abandon complet. « Le goût, dit Valéry, y a « été sacrifié à de bizarres inventions. « Le petit simulacre de Rome en « mastic et ses nobles monuments en « miniature sont tout à fait ridicules. » Mais la vue que l'on a des terrasses sur la campagne de Rome, et à laquelle de grands cyprès séculaires servent de premier plan, mérite qu'on vienne visiter cette villa moderne.

« Maison de la Sabine, d'Horace. Tant de gens aiment Horace, qu'un certain nombre de voyageurs seront curieux d'aller au-dessus de Tivoli, dans les montagnes de la Sabine, chercher l'emplacement de sa maison d'Ustique.

« On remonte l'Anio jusqu'à Vico-Varo; vers le couvent de Cosimato,

entouré de cyprès et situé près de la réunion de la Licenza (*Digentia*) à l'Anio. On se dirige au nord sur le village moderne de Rocca Giovane (*Fanum Vacunæ*) et on commence à s'élever jusqu'à une colline nommée dans le pays colle del Poetello, au delà de laquelle on observe un terrassement artificiel régulier, maintenant en culture, que l'on présume être l'emplacement de la ferme ou villa d'Horace. Elle est au pied du monte del Gorgnaletto, qui serait le *Lucretilis* du poète et qui lui servait d'abri du côté de l'est. D'autres antiquaires plaçaient le Lucrétile entre le village de Vico-Varo et le monte Gennaro (1,288 mètr.), du haut duquel on a une très belle vue (v. la *Vie d'Horace*, par M. Noël des Vergers, dans la jolie édition de Didot de 1855).

« On retrouve dans les environs des traces du poète ami de Mécène. Dans le voisinage est la fontaine de l'Oratini (*lecto vicinus aquæ fons*). Le village de la Rustica rappelle *Ustica*. A l'opposite de Vico-Varo et de Rocca-Giovane, de l'autre côté du torrent, est Cantalupo, la *Mandela* d'Horace... »

Au premier rang des nombreux monuments dont l'empereur Adrien embellit Rome, ses provinces et ses colonies, on citait son palais de Tibur, sur les ruines duquel les moutons paissent en liberté, aujourd'hui, l'herbe touffue. Ces ruines n'occupent pas moins de dix milles de circuit. Les murs, encore debout, offrent, à l'est, une galerie de 223 palmes de longueur sur 134 de largeur, qu'on suppose avoir été l'appartement particulier d'Adrien. Au pied d'une colline, au sud, il avait fait creuser quatre corridors représentant l'enfer; à côté était la représentation des Champs-Élysées, non loin desquels coulaient deux petites rivières qu'il appelait Céphise et Ilissus. Il y avait aussi trois ou quatre théâtres, dont il reste une scène bien conservée. On croit reconnaître les restes du Pœcile dans un mur de 890 palmes de longueur auquel sont adossés deux portiques, l'un au nord, l'autre au midi.

Une vallée profonde, au milieu de laquelle coule un ruisseau bordé de roches élevées, et qui sépare ces ruines de la ville, figurait la vallée de Tempé. Un temple consacré à Jupiter

avait été bâti sur le modèle de celui de Sérapis à Canope, et l'on avait construit un canal de 882 palmes de longueur sur 340 de largeur, dont le revêtement en pierre subsiste encore, pour imiter celui qui coulait près de Canope. Des vestiges du temple de Sérapis, notamment quelques niches à statues égyptiennes d'ancien style, se retrouvent encore. De même, on pense reconnaître des restes de la représentation de la fontaine Aréthuse et du tombeau de Mausole, mais rien n'est moins certain. Un vaste bassin revêtu de marbre jaune servait à donner des naumachies; de grandes allées pavées de mosaïques, de magnifiques cascades, tout ce que l'art, en un mot, sinon le goût, avait pu imaginer était réuni dans cet immense villa de Tibur, dont Adrien avait évidemment dirigé les travaux avec une sorte de passion d'artiste.

On ne saurait se faire une idée des merveilles que devait renfermer ce palais ou cette villa d'Adrien, dont il reste, en somme, si peu de chose. « Il l'orna, dit Spartien, d'édifices admirables; on y voyait les noms des provinces et des lieux les plus remarquables, tels que le Lycée, l'Académie, le Prytanée, le Pœcile, Tempé, Canope, sans oublier le séjour des ombres. » Aujourd'hui, pour retrouver quelques vestiges sur lesquels on puisse mettre une étiquette à peu près acceptable, il faut appeler l'imagination à son aide, et encore!

Quel vent de destruction a passé sur ces merveilles, pour avoir fait de Tibur presque ce que le feu du Vésuve a fait de Pompéi?

Au xv^e siècle, le pape Martin V, et un peu plus tard Pie II (*Aeneas Sylvius*) tentèrent de sauver ces magnifiques débris d'une dévastation certaine et même rapide; ils n'y réussirent point. Vers le milieu du xviii^e siècle, Benoît XIV fit disposer toute une salle du Capitole pour recevoir les reliques de l'art romain arrachées au palais de Tibur, et qui sans cela se dispersaient jusqu'au dernier atome dans les collections étrangères. L'inspiration était excellente, mais on comprend que l'édifice lui-même n'en ait ressenti aucun bien.

SAINT MAUXE.

COURS DE COMPTABILITÉ

BORDEREAUX D'ESCOMPTE. — OPÉRATIONS DE LA BANQUE DE FRANCE
(Suite).

MODÈLE D'UN BORDEREAU DE LA BANQUE. (PARIS.)

BANQUE DE FRANCE

N°

Approuvé pour F.
Le Gouverneur,

Paris, le 18

BORDEREAU DES EFFETS SUR PARIS présentés à la Banque pour être escomptés, et dont le produit net doit être porté au crédit du compte de

L'Escompte est perçu pour cinq jours sur les effets dont l'échéance est plus rapprochée. Le minimum est de 0,10 par effet, quelle qu'en soit l'échéance.

D'après les statuts de la Banque et le décret impérial du 13 janvier 1869, la troisième signature peut être suppléée, soit par le transfert d'actions de la Banque, soit par le transfert ou la remise en nantissement de fonds publics français ou des autres valeurs admises en garantie d'avances.

L'arrêté du Conseil du 4 février 1808 décide que les valeurs transférées ou remises en nantissement servent de garantie pour toutes les signatures de l'auteur du transfert ou de la remise qui peuvent se trouver dans le portefeuille de la Banque.

La Banque n'est responsable d'aucune des conséquences des erreurs de toute nature commises par les présentateurs, et spécialement de la fausse indication de somme, d'échéance et de lieu de paiement, soit sur le bordereau, soit sur l'effet.

EFFETS. — FR.

NOTA. — Les effets échéant à la fin du mois, doivent comme les Effets au comptant, être présentés à l'Escompte l'avant-veille de l'échéance, les jours fériés non compris.

ACCEPTEURS TIREURS DE TRAITES NON ACCEPTABLES Souscripteurs des billets	TIREURS DE TRAITES ACCEPTABLES Premier endosseur des billets ou des traites non acceptables.	SOMMES	ÉCHÉANCES	JOURS A COURIR	ESCOMPTE

MODÈLE D'UN BORDEREAU D'ESCOMPTE (Succursales).

BANQUE DE FRANCE

N°

Approuvé pour F.
Le Gouverneur,

Paris, le 18

BORDEREAU DES EFFETS sur les Villes où la Banque a des Succursales, présenté à l'Escompte, et dont le produit net doit être porté au crédit du compte de

L'escompte est perçu pour cinq jours sur les effets dont l'échéance est plus rapprochée. Le minimum est de 0,10 par effet quelle qu'en soit l'échéance.

Les Effets doivent avoir à courir, au moment de leur présentation :

Sur Agen, Amiens, Angers, Angoulême, Annecy, Annonay, Arras, Aubusson, Auxerre, Bar-le-Duc, Beauvais, Belfort, Besançon, Blois, Bordeaux, Bourg, Bourges, Caen, Chalons-sur-Saône, Chambéry, Chartres, Châteauroux, Chaumont, Clermont-Ferrand, Dijon, Dunkerque, Epinal, Evreux, Flers, Havre (Le), Laval, Lille, Lunogues, Lons-le-Saunier, Lyon, Mans (Le), Meaux, Moulins, Nancy, Nantes, Noyers, Niort, Orléans, Périgueux, Poitiers, Reims, Rennes, Rochelle (La), Roche-sur-Yon (La), Roubaix, Tourcoing, Rouen, Saint-Brieuc, Saint-Etienne, Saint-Lô, Saint-Quentin, Sedan, Tours, Troyes, Tulle, Valenciennes, Versailles et Vesoul, au moins..... 4 jours.

— Auch, Aurillac, Avignon, Bayonne, Brest, Cahors, Carcassonne, Castres, Digne, Foix, Gap, Grenoble, Lorient, Marseille, Meudon, Montauban, Mont-de-Marsan, Montpellier, Nice, Nîmes, Perpignan, Puy (Le), Rodez, Tarbes, Toulon, Toulouse et Valence..... 5 jours.
— Bastia..... 8 jours.

Quand il y a retrait de premières ou de retraits originales..... 8 jours.

D'après les Statuts de la Banque et le Décret impérial du 13 janvier 1869, la troisième signature peut être suppléée, soit par le transfert d'actions de la Banque, soit par le transfert ou la remise en nantissement de Fonds publics français ou des autres Valeurs admises en garanties d'avances.

L'arrêté du Conseil du 4 février 1808 décide que les valeurs transférées ou remises en nantissement servent de garantie pour toutes les signatures de l'auteur du transfert ou de la remise qui peuvent se trouver dans le portefeuille de la Banque.

La Banque n'est responsable d'aucune des conséquences des erreurs de toute nature commises par les Présentateurs, et spécialement de la fausse indication de somme, d'échéance et de lieu de paiement, soit sur le Bordereau, soit sur l'Effet.

EFFETS. — FR.

ACCEPTEURS TIREURS DE TRAITES NON ACCEPTABLES Souscripteurs des billets.	TIREURS DES TRAITES ACCEPTABLES Premier endosseur des billets ou des traites non acceptables.	DÉSIGNATION des succursales.	TOTAL PAR VILLE	SOMMES	ÉCHÉANCES	JOURS A COURIR	ESCOMPTE

FÉLIX TARTET.

COURS D'HISTOIRE UNIVERSELLE

XVII

ALEXANDRE LE GRAND

Sommaire :

Naissances et débuts d'Alexandre. Aristote. — Naissance d'Alexandre (356); ses premiers succès : victoires sur les barbares, les Thraces, les Triballes, les Péoniens, les Gètes (336-335); Victoires sur les Grecs, ruine Thèbes, se fait nommer, à Corinthe, généralissime des Grecs contre les Perses; Son précepteur, Aristote, jugement sur ce grand philosophe de Stagyre, surnommé l'Encyclopédie vivante de l'antiquité.

Guerres. Mort d'Alexandre. — Expédition d'Asie par l'Hellespont, bataille de Granique (334), il prend Milet et Halicarnasse défendues par Memnon le Rhodien, mort de celui-ci; Alexandre passe à Gordion (333), à Tarse en Cilicie, bataille d'Issus, il prend Tyr et Gaza, va en Égypte consulter l'oracle d'Ammon, fonde Alexandrie, rentre en Perse, traverse l'Euphrate, la Mésopotamie, le Tigre; bataille de Gangamèles ou Arbelles (331), il entre à Babylone, à Suze, à Pasargade, à Persépolis, à Ecbatane, poursuit le meurtrier de Darius, Bessus, traverse la Parthie, l'Asie, la Bactriane, la Sogdiane et l'Inde, où il bat Porus; il reprend le chemin de Babylone; Nearchus, de son côté, longe les côtes de la mer Érythrée, rejoint Alexandre à Suze; Alexandre rentre par sa flotte avec Nearchus à Babylone, mort d'Alexandre (21 avril 323).

Appréciations. — Testament d'Alexandre; jugement sur Alexandre.

Alexandre, dit Plutarque, naquit le 6 du mois hécatombeon, mois appelé par les Macédoniens Loüs. Ce mois grec commençait à la nouvelle lune la plus voisine du solstice d'été. Alexandre, surnommé le Grand, est donc né dans le courant de juillet 336, — 1^{re} année de la 106^e olympiade, le jour même où le temple de Diane, à Ephèse, fut incendié par un misérable ou un fou nommé Erostrate.

Alexandre avait vingt ans à la mort de Philippe (336), et cette mort n'est pas plus tôt apprise que de grands mouvements éclatent dans la Grèce et les pays conquis. Mais, en un an, Alexandre a soumis la Thrace, battu les Triballes, les Péoniens et les Gètes, repassé l'Ister et le mont Hémus, traversé la Macédoine, la Thessalie, et est arrivé aux Thermopyles.

Immédiatement il marche contre Thèbes et Athènes qui s'étaient soulevées (335). Thèbes est prise; Alexandre tue 6,000 de ses habitants, en vend 30,000 et fait raser la ville. Il n'épargna que la maison du poète Pindare. Le génie littéraire d'Athènes fléchit aussi le vainqueur. Toutefois ces rapides succès jettent la terreur parmi les Grecs qui, épouvantés, dé-

L'ENSEIGNEMENT POPULAIRE



PROMENADES ARCHEOLOGIQUES EN ITALIE. — TIVOLI. — RUINES DE LA VILLA D'ADRIEN. (Page 518, col. 2.)

clarent Alexandre, à Corinthe, généralissime et lui offrent des secours pour envahir l'Asie.

Alexandre laisse Antipater en Macédoine pour tenir la Grèce en respect (334), et à la tête de 30,000 fantassins, de 4,500 cavaliers et d'une flotte de cent soixante galères, il part pour l'Asie, traverse l'Hellespont (Dardanelles) entre Sestos et Abydos. A peine arrivé en Asie, il visite le tombeau d'Achille au promontoire de Sigée, et témoigne son admiration pour le héros qui avait eu Patrocle pour ami et Homère pour chanteur de ses exploits. Tout rempli de ce poète, Alexandre portait avec lui ses poèmes revus par Aristote, et qui furent plus tard déposés dans la précieuse cassette conquise sur Darius.

Puisque le nom d'Aristote vient de nous échapper, consacrons ici, en passant, quelques lignes à la mémoire de cet homme si remarquable. D'ailleurs, si nous trouvons que, souvent, Alexandre possède un génie élevé et un instinct des grandes choses, nous pouvons dire qu'il doit certainement ces qualités aux leçons qu'il a reçues d'Aristote pendant sa jeunesse.

Philosophe, médecin, naturaliste très célèbre, fondateur de l'école péripatéticienne, Aristote naquit à Stagyre, petite ville de Macédoine, l'an 384 av. J.-C., 1^{re} année de la 99^e olympiade, et mourut à Chalcis, à l'âge de soixante-trois ans, en 322, 3^e année de la 114^e olympiade. Cette même année mourait aussi Démosthène.

Le père d'Aristote, Nicomaque, était ami d'Amyntas, roi de Macédoine et père de Philippe. Ce dernier, à la naissance de celui qui fut Alexandre le Grand, écrivit au philosophe de Stagyre la lettre suivante :

« Philippe à Aristote, salut. Je « vous apprendis qu'il m'est né un « fils, et je remercie les dieux, moins « de ce qu'ils me l'ont donné, que de « ce qu'ils l'ont fait naître de votre « vivant. J'espère qu'élevé et instruit « par vous, il sera digne de moi et « de l'empire qui lui est destiné. »

Aristote demeura à la cour d'Alexandre jusqu'au moment où ce prince fut en état d'entreprendre la conquête de l'Asie, à laquelle lui-même paraît l'avoir préparé particulièrement, après lui en avoir donné le

désir ; car le philosophe avait à venger la mort d'Hermias, son ami, que le roi de Perse avait fait mourir à la suite d'une trahison infâme.

Aristote, désormais inutile à la cour, prit le chemin d'Athènes. On lui donna le lycée pour y établir son école, qui fut appelée école des péripatéticiens, parce que le maître donnait ses leçons en se promenant (περιπατῶν).

Il fonda la pratique de la vertu sur des considérations exclusivement philosophiques, établissant que la vertu est pleine de charmes, et qu'une vie où les vertus s'enchaînent les unes avec les autres ne saurait être que très heureuse. Tout en admettant que la vertu se suffit à elle-même, il lui trouvait un puissant appui dans la faveur qui lui est due, les richesses, les honneurs, la beauté, les plaisirs. La modération de l'homme sage fait son bonheur. La justice, qui donne à chacun suivant son mérite personnel, entretient la bonne harmonie entre les citoyens. Au-dessus de la justice particulière, il y a une justice universelle qui maintient la société civile par le respect des lois.

Aristote doit être considéré comme l'une des plus vastes intelligences qui aient existé, et c'est avec raison qu'on l'a surnommé l'*Encyclopédie vivante de l'antiquité*.

La doctrine d'Aristote, appelée de son nom *aristotélisme*, repose sur la perception extérieure et sur l'expérience, par opposition à celle de Platon, qui fait naître nos perceptions d'une idée prototype préexistante. En tout il procède par analyse pour arriver à la synthèse.

Il s'appropriait toutes les connaissances de son époque, et recula bien loin les limites de la science. Son génie encyclopédique a tout embrassé : histoire naturelle, physique, mathématiques, philosophie, politique et économie politique, rhétorique et poétique. Il a composé un très grand nombre d'ouvrages qui presque tous ont été conservés et qui sont des méthodes parfaites d'observation et de classification, de critique et de théorie.

Aristote est certainement le plus grand nom de la philosophie, tant par l'importance des vérités qu'il a rassemblées, auxquelles il a donné un

corps, que par l'influence incomparable qu'il a exercée sur les développements de l'esprit humain dans l'Orient aussi bien que dans l'Occident, dans les temps modernes aussi bien que dans l'antiquité, chez les chrétiens aussi bien que chez tous les peuples croyant à d'autres religions.

Nul philosophe, avant ce rare génie, n'avait su embrasser dans une théorie une et systématique l'ensemble encyclopédique des choses, et son vaste et profond système a constamment régné sur les écoles de la Grèce et de Rome, sur le moyen âge, chez les Arabes ; son influence se fait encore sentir aujourd'hui sur les parties les plus importantes de la philosophie, des sciences et des belles-lettres.

Reprenons notre récit.

Alexandre venait de débarquer en Asie. Quelles forces pouvait opposer l'empire des Perses à ce jeune guerrier, qui avait pour lui l'ardeur de l'âge, l'amour de la gloire et 33.000 hommes accoutumés par son père à la victoire ?

L'empire des Perses était depuis longtemps miné par des divisions intestines et énérvé par la mollesse. Darius Codoman, ou Darius III, venait d'être élevé au trône par l'eunuque Bagoas, lequel avait empoisonné le plus jeune des fils d'Artaxerxès Ochus. Ce prince ne manquait ni de bravoure ni d'habileté ; mais les six cent mille barbares qu'il avait rassemblés n'avaient ni courage ni discipline. La véritable force de l'empire des Perses consistait dans les cinquante mille mercenaires grecs, que Darius avait à sa solde, et surtout dans leur chef Memnon le Rhodien. Ce général donna le meilleur avis pour la défense de l'empire : éviter les batailles, changer en un désert tout le pays entre les côtes de l'Asie Mineure et la Babylonie, laisser l'armée macédonienne s'épuiser par la faim et la fatigue dans ces contrées désolées, pendant que lui-même irait à la tête d'une flotte attaquer la Macédoine et soulever la Grèce. Les satrapes, jaloux de l'influence de cet étranger, firent rejeter les conseils de Memnon le Rhodien et livrèrent bataille à Alexandre sur les bords du Granique. Cent dix mille Perses y furent défaits (334). Aussitôt Alexandre se dirigea vers Sardes, tan-

dis que Parménion s'empare de Dascylium sur la Propontide. Sardes, Ephèse, Milet, Halicarnasse sont soumises, malgré l'énergique défense de Memnon le Rhodien. — Lorsqu'elles furent prises, Memnon se rendit dans les îles de la mer Egée, d'où il se proposait de passer en Grèce; il s'empara de Cos et d'une grande partie de Lesbos; mais il mourut au siège de Mitylène. Sa mort délivra Alexandre du seul ennemi qui pût compromettre le succès de son entreprise.

Alexandre longe ensuite la mer, entoure les provinces persiques d'un cercle de villes ennemies, enlève toutes les places qu'il trouve sur son passage en Lycie et en Pamphylie, remonte vers la Phrygie, tranche à Gordion (333) le fameux Nœud Gordien, accomplissant ainsi l'oracle qui doit lui assurer l'empire de l'Asie.

Puis il se rend à Ancyre (Angora), où il reçoit la soumission des députés paphlagoniens, traverse l'Halys (Kyzil-Irmak, fleuve), la Cappadoce, force le passage du Taurus, appelé *Portes de Cilicie*, et arrive à Tarse, capitale de la Cilicie.

Il attaque et bat Darius à Issus (333) entre deux gorges de montagnes, où la multitude même des troupes perses devint un embarras pour Darius.

Alexandre ne se repose pas; il traverse la Cœle-Syrie, reçoit de Straton, prince d'Arados en Phénicie, plusieurs villes phéniciennes. Mais deux villes tentent de lui résister: Tyr et Gaza. Il s'empare (332) de Tyr après un siège de sept mois, enlève Gaza, qu'il repeuple et dont il fait une place d'armes, et arrive à Péluse.

Tandis que sa flotte remonte le Nil, il atteint avec son armée Héliopolis et Memphis, où il sacrifie aux dieux égyptiens, redescend par la branche occidentale du Delta, fonde Alexandrie, va consulter dans les déserts l'oracle d'Ammon, et ayant ainsi enlevé à Darius toutes les parties maritimes de son empire qui regardaient la Grèce, il se remet enfin à la poursuite de ce prince.

Quittant alors l'Égypte, il suit le littoral de la Méditerranée jusqu'à Tyr, puis, tournant vers l'Est, il pénètre au cœur de l'empire des Perses, traverse l'Euphrate à Tapsaque, franchit la Mésopotamie et le Tigre au

nord des ruines de Ninive, et se trouve de nouveau en présence des Perses dans les plaines de Gaugamèles, non loin d'Arbelles (331).

ARTHUR MONNANTEUIL.

A suivre.

COURS PRATIQUE

DE LANGUE ANGLAISE

Méthode Robertson

VINGTIÈME LEÇON.

(Suite.)

Troisième division. — Exercices.

EXERCICE PRÉPARATOIRE

1 — Comptez de 1 à 100.
2 — Traduisez les nombres suivants: — Vingt — Trente-quatre — Soixante — Trois — Huit — Un — Quarante-neuf — Cinquante et un — Quatre — Neuf — Vingt-neuf — Sept — Quatre-vingt-deux — Six — Soixante et onze — Quatre-vingt-quinze — Vingt-deux — Cinquante-six — Dix-neuf — Cent (et) vingt — Soixante-dix-huit — Trois cent (et) soixante-quatorze — Cinq — Cent (et) quatre-vingt-dix-sept — Deux mille — Sept cent (et) quarante.

3 — Répétez le même exercice, en changeant les nombres cardinaux en nombres ordinaux.

4 — Conjuguez le verbe *to be* et le verbe *to have*.

COMPOSITION

274. L'objet de cette dernière composition est de bien familiariser l'élève avec les formes de la conjugaison, affirmative, interrogative et négative, employées avec tous les verbes, réguliers, irréguliers, auxiliaires et défectifs; la connaissance de ces formes étant rigoureusement indispensable, puisqu'elles constituent l'axe sur lequel roule tout le langage. Pour faciliter cet exercice nous le ferons précéder d'un résumé des observations éparées dans ce volume.

FORMULE AFFIRMATIVE

Sans auxiliaire*.

1 2

Sujet verbe**.

The vizier affirmed.

Avec auxiliaire.

1 2 3

Sujet auxiliaire verbe.

You shall give.

FORMULE INTERROGATIVE

Avec auxiliaire seulement.

1 2

Auxiliaire Sujet,

Have you?

* Pour éviter des subdivisions qui feraient croire à une difficulté qui n'existe pas, nous comprendrons indistinctement sous le nom d'auxiliaires tous les verbes suivants: *be, have, do, did, shall, should, will, would, let, can, could, may, might, must* et *ought*.

** Nous n'avons pas besoin d'indiquer la place du régime, quand il y en a un: l'élève sait bien maintenant qu'elle est après le verbe.

Avec auxiliaire et verbe.

1 2 3
Auxiliaire Sujet verbe.
Do you see?

FORMULE NÉGATIVE

Avec auxiliaire seulement.

1 2 3
Sujet auxiliaire négation,
We can not.

Avec auxiliaire et verbe.

1 2 3 4
Sujet auxiliaire négation verbe.
I should not have.

FORMULE NÉGATIVE A L'IMPÉRATIF

A la seconde personne.

1 2 3
Signe négation verbe.
Do not fear.

A la première et à la troisième personne.

1 2 3 4
Signe pronom négation verbe.
Let me not hear.

1 2 3 4
Signe négation substantif verbe.
Let not our subject know.

FORMULE INTERROGATIVE ET NÉGATIVE

Avec auxiliaire seulement.

(Le sujet étant un pronom.)

1 2 3
Auxiliaire sujet négation
Might he not?

(Le sujet étant un substantif.)

1 2 3
Auxiliaire négation sujet.
Ought not our subject.

Avec auxiliaire et verbe.

(Le sujet étant un pronom.)

1 2 3 4
Auxiliaire sujet négation verbe.
Might he not lose?

(Le sujet étant un substantif.)

1 2 3 4
Auxiliaire négation sujet verbe.
Ought not our subject to know?

PRÉSENT DE L'INDICATIF

- 1 — Il consulte le bien de son peuple.
— Consulte-t-il le bien de son peuple?
- Il ne consulte pas le bien de son peuple.
— Ne consulte-t-il pas le bien de son peuple?
- 2 — Tu réduis les taxes.
— Réduis-tu les taxes?
— Tu ne réduis pas les taxes.
— Ne réduis-tu pas les taxes?
- 3 — Vous détruisez les villes.
— Détruisez-vous les villes?
— Vous ne détruisez pas les villes.
— Ne détruisez-vous pas les villes?
- 4 — La fable le touche.
— La fable le touche-t-elle?
— La fable ne le touche pas.
— La fable ne le touche-t-elle pas?

PASSÉ

- 5 — Nous restâmes là (un) longtemps.
— Restâmes-nous là longtemps?
— Nous ne restâmes pas là longtemps.
— Ne restâmes-nous pas là longtemps?
- 6 — Tu compris l'histoire.
— Compris-tu l'histoire?

- Tu ne compris pas l'histoire.
- Ne compris-tu pas l'histoire?
- 7— Un sultan régnait sur eux.
- Un sultan régnait-il sur eux?
- Un sultan ne régnait pas sur eux.
- Un sultan ne régnait-il pas sur eux?

FUTUR.

- 8— Je répéterai la fable.
- Répéterai-je la fable?
- Je ne répéterai pas la fable.
- Ne répéterai-je pas la fable?
- 9— Tu t'enorgueilliras.
- T'enorgueilliras-tu?
- Tu ne t'enorgueilliras pas.
- Ne t'enorgueilliras-tu pas?
- 10— Dieu lui accordera une longue vie.
- Dieu lui accordera-t-il une longue vie?
- Dieu ne lui accordera pas une longue vie.
- Dieu ne lui accordera-t-il pas une longue vie?

CONDITIONNEL.

- 11— Tu oublierais ta leçon.
- Oublierais-tu ta leçon?
- Tu n'oublierais pas ta leçon.
- N'oublierais-tu pas ta leçon?
- 12— Ils s'opposeraient à ce mariage.
- S'opposeraient-ils à ce mariage?
- Ils ne s'opposeraient pas à ce mariage.
- Ne s'opposeraient-ils pas à ce mariage?
- 13— Les enfants riraient.
- Les enfants riraient-ils?
- Les enfants ne riraient pas.
- Les enfants ne riraient-ils pas?

IMPÉRATIF.

- 14— Parlez ensemble.
- Ne parlez pas ensemble.
- 15— Qu'il approche.
- Qu'il n'approche pas.
- 16— Obéissons-lui.
- Ne lui obéissons pas.
- 17— Que l'esclave ouvre la bouche.
- Que l'esclave n'ouvre pas la bouche.

Le verbe TO BE.

- 18— Je suis plus vieux que vous.
- Suis-je plus vieux que vous?
- Je ne suis pas plus vieux que vous.
- Ne suis-je pas plus vieux que vous?
- 19— Tu es puissant.
- Es-tu puissant?
- Tu n'es pas puissant.
- N'es-tu pas puissant?
- 20— Il est très savant.
- Est-il très savant?
- Il n'est pas très savant.
- N'est-il pas très savant?
- 21— Nous sommes impatients d'apprendre.
- Sommes-nous impatients d'apprendre?
- Nous ne sommes pas impatients d'apprendre.
- Ne sommes-nous pas impatients d'apprendre?
- 22— Votre fille est aimable.
- Votre fille est-elle aimable?
- Votre fille n'est pas aimable.
- Votre fille n'est-elle pas aimable?
- 23— Leurs enfants sont beaux.
- Leurs enfants sont-ils beaux?
- Leurs enfants ne sont pas beaux.

- Leurs enfants ne sont-ils pas beaux?

- 24— J'étais très attentif.
- Étais-je très attentif?
- Je n'étais pas très attentif.
- N'étais-je pas très attentif?
- 25— Tu fus toujours indulgent.
- Fus-tu toujours indulgent?
- Tu ne fus pas toujours indulgent.
- Ne fus-tu pas toujours indulgent?
- 26— Il était plus curieux que moi.
- Était-il plus curieux que moi?
- Il n'était pas plus curieux que moi.
- N'était-il pas plus curieux que moi?
- 27— Vous étiez riche.
- Étiez-vous riche?
- Vous n'étiez pas riche.
- N'étiez-vous pas riche?
- 28— Le derviche était un homme à tête grise.
- Le derviche était-il un homme à tête grise?
- Le derviche n'était pas un homme à tête grise.
- Le derviche n'était-il pas un homme à tête grise?
- 29— Les oiseaux étaient sur un arbre.
- Les oiseaux étaient-ils sur un arbre?
- Les oiseaux n'étaient pas sur un arbre.
- Les oiseaux n'étaient-ils pas sur un arbre?

Le verbe TO HAVE et les temps composés.

- 30— J'ai une grande fortune.
- Ai-je une grande fortune?
- Je n'ai pas une grande fortune.
- N'ai-je pas une grande fortune?
- 31— Tu as six enfants.
- As-tu six enfants?
- Tu n'as pas six enfants.
- N'as-tu pas six enfants?
- 32— Elle a une dot.
- A-t-elle une dot?
- Elle n'a pas une dot.
- N'a-t-elle pas une dot?
- 33— Ils vous ont appelé.
- Vous ont-ils appelé?
- Ils ne vous ont pas appelé.
- Ne vous ont-ils pas appelé?
- 34— Le sultan a dépeuplé son empire.
- Le sultan a-t-il dépeuplé son empire?
- Le sultan n'a pas dépeuplé son empire.
- Le sultan n'a-t-il pas dépeuplé son empire?
- 35— Les villes ont été détruites.
- Les villes ont-elles été détruites?
- Les villes n'ont pas été détruites.
- Les villes n'ont-elles pas été détruites?
- 36— J'avais appris beaucoup de choses.
- Avais-je appris beaucoup de choses?
- Je n'avais pas appris beaucoup de choses.
- N'avais-je pas appris beaucoup de choses?
- 37— Tu lui avais répondu.
- Lui avais-tu répondu?
- Tu ne lui avais pas répondu.
- Ne lui avais-tu pas répondu?
- 38— La soirée avait été sombre.
- La soirée avait-elle été sombre?

Il ne faut pas oublier que le mot *moi*, étant ici au nominatif, doit se rendre par *I*, et non par *me*.

- La soirée n'avait pas été sombre.
- La soirée n'avait-elle pas été sombre?

Le verbe WILL.

- 39— Tu veux régner.
- Veux-tu régner?
- Tu ne veux pas régner.
- Ne veux-tu pas régner?
- 40— Vous voudriez savoir ce qu'ils disent.
- Voudriez-vous savoir ce qu'ils disent?
- Vous ne voudriez pas savoir ce qu'ils disent.
- Ne voudriez-vous pas savoir ce qu'ils disent?
- 41— Tu voudrais te cacher.
- Voudrais-tu te cacher?
- Tu ne voudrais pas te cacher.
- Ne voudrais-tu pas te cacher?
- 42— Le visir voudrait toucher le sultan.
- Le visir voudrait-il toucher le sultan?
- Le visir ne voudrait pas toucher le sultan.
- Le visir ne voudrait-il pas toucher le sultan?

Le verbe OUGHT, ou le verbe SHOULD.

- 43— Vous devriez faire cela.
- Devriez-vous faire cela?
- Vous ne devriez pas faire cela.
- Ne devriez-vous pas faire cela?
- 44— Tu devrais aller avec nous.
- Devrais-tu aller avec nous?
- Tu ne devrais pas aller avec nous.
- Ne devrais-tu pas aller avec nous?
- 45— Un sultan devrait consulter le bien de son peuple.
- Un sultan devrait-il consulter le bien de son peuple?
- Un sultan ne devrait pas consulter le bien de son peuple.
- Un sultan ne devrait-il pas consulter le bien de son peuple?

Le verbe CAN.

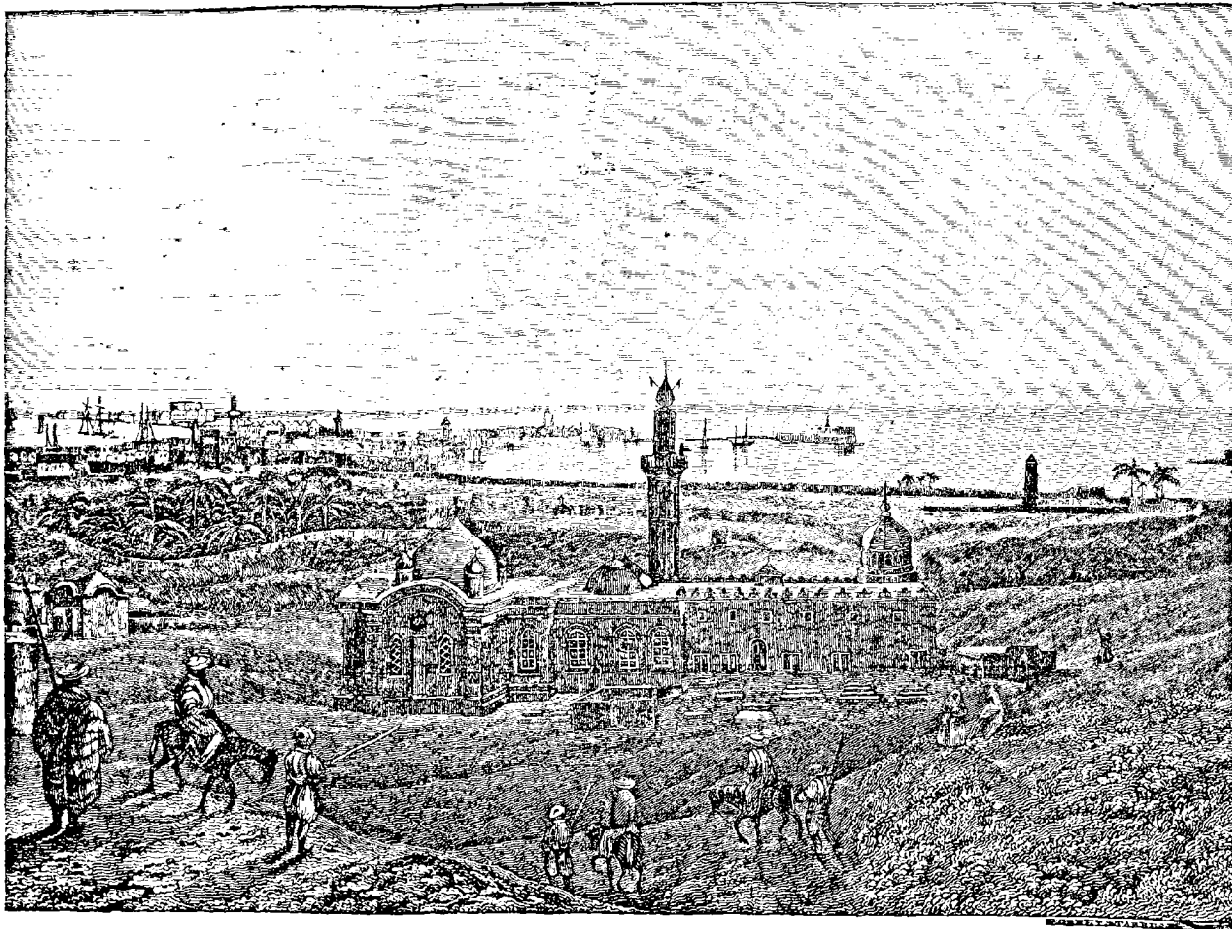
- 46— Tu peux comprendre notre conversation.
- Peux-tu comprendre notre conversation?
- Tu ne peux pas comprendre notre conversation.
- Ne peux-tu pas comprendre notre conversation?
- 47— Le père peut donner une dot à son enfant.
- Le père peut-il donner une dot à son enfant?
- Le père ne peut pas donner une dot à son enfant.
- Le père ne peut-il pas donner une dot à son enfant?
- 48— Je pourrais vous répondre.
- Pourrais-je vous répondre?
- Je ne pourrais pas vous répondre.
- Ne pourrais-je pas vous répondre?
- 49— Tu pouvais lire aisément.
- Pouvais-tu lire aisément?
- Tu ne pouvais pas lire aisément.
- Ne pouvais-tu pas lire aisément?
- 50— L'oiseau pouvait ouvrir le bec.
- L'oiseau pouvait-il ouvrir le bec?
- L'oiseau ne pouvait pas ouvrir le bec.
- L'oiseau ne pouvait-il pas ouvrir le bec?

Le verbe MAY.

- 51— Il peut régner (un) longtemps.
- Peut-il régner longtemps ?
- Il peut ne pas régner longtemps.
- Ne peut-il pas régner longtemps ?
- 52— Tu peux continuer.
- Peux-tu continuer ?
- Tu peux ne pas continuer.
- Ne peux-tu pas continuer ?

- 53— Son frère peut être appelé.
- Son frère peut-il être appelé ?
- Son frère peut ne pas être appelé.
- Son frère ne peut-il pas être appelé ?
- 54— Sa vie peut être longue.
- Sa vie peut-elle être longue ?
- Sa vie peut ne pas être longue.
- Sa vie ne peut-elle pas être longue ?
- 55— Tu pourrais être vu,

- Pourrais-tu être vu ?
- Tu pourrais ne pas être vu.
- Ne pourrais-tu pas être vu ?
- 56— Sa puissance pouvait être comprise.
- Sa puissance pouvait-elle être comprise ?
- Sa puissance pouvait ne pas être comprise.
- Sa puissance ne pouvait-elle pas être comprise ?



COURS D'HISTOIRE UNIVERSELLE. — L'ALEXANDRIE D'ALEXANDRE LE GRAND. (Pag. 523, col. 1.)

Le verbe MUST.

- 57— Il faut que j'aïlle avec vous.
- Faut-il que j'aïlle avec vous ?
- Il ne faut pas que j'aïlle avec vous.
- Ne faut-il pas que j'aïlle avec vous ?
- 58— Il faut que tu l'attendes.
- Faut-il que tu l'attendes ?
- Il ne faut pas que tu l'attendes.
- Ne faut-il pas que tu l'attendes ?
- 59— Il faut qu'un monarque consulte le bien de son peuple.
- Faut-il qu'un monarque consulte le bien de son peuple ?
- Il ne faut pas qu'un monarque consulte le bien de son peuple.
- Ne faut-il pas qu'un monarque consulte le bien de son peuple ?

RÉCAPITULATION — Observations principales :
 267. Prononciation de la voyelle A, sous l'accent et suivie d'une consonne et d'un e muet.
 268. Prononciation de la voyelle A, sous l'accent et suivie de re.
 269. Prononciation de la voyelle A, sous l'accent et à la fin d'une syllabe.
 270. Formation des nombres ordinaux dont les radicaux finissent en TY.

- 271. Formation du pluriel des noms finissant en x.
- 272. Propriété de OVER comme préposition inséparable.
- 273. Ellipse de l'article THE, quand plusieurs substantifs se suivent.

274. Formules résumant toutes les observations relatives à la construction des phrases : affirmatives, interrogatives, négatives, interrogatives et négatives, avec auxiliaire ou sans auxiliaire, le sujet étant un pronom ou un substantif.

INFINITIF	
To be, être.....	• tell, dire.....
• have, avoir.....	• understand, comprendre.....
• know, savoir.....	• do, faire.....
• give, donner.....	• see, voir.....
• grow, croître.....	• say, dire.....
• take, prendre.....	• shine, briller.....
• speak, parler.....	• hear, entendre.....
• dare, oser.....	• lose, perdre.....
• let, laisser.....	• go, aller.....
• forget, oublier.....	• spread, répandre.....
• think, penser.....	• build, bâtir.....

Verbes irréguliers.

PASSÉ DÉFINI	PARTICIPE PASSÉ
was-were.....	been.
told.....	told.
had.....	had.
understood.....	understood.
knew.....	known.
did.....	done.
gave.....	given.
saw.....	seen.
grew.....	grown.
said.....	said.
took.....	taken.
shone.....	shone.
spoke.....	spoken.
heard.....	heard.
durst ou dared.....	dared.
lost.....	lost.
let.....	let.
went.....	gone.
forgot.....	forgotten.
spread.....	spread.
thought.....	thought.
built.....	built.

Irrégularités particulières du verbe TO BE.

Présent de l'indicatif: — I am, Thou art, He is, We are, You are, They are.

Passé de l'indicatif: — I was, Thou wast, He was, We were, You were, They were.

Passé du subjonctif: — I were, Thou wert, He were, We vere, You were, They were.

Participe passé: — Been.

FIN DE LA VINGTIÈME LEÇON.

NOUVELLES

DE LA RÉPUBLIQUE DES LETTRES

et des États circonvoisins.

M. Rodolphe Dareste a communiqué à l'Académie des sciences morales un important travail sur l'ancienne législation de l'Islande, telle que la fixa, vers le milieu du XIII^e siècle, Erik, roi de Norvège.

D'après un principe fondamental de cette législation, l'Islandais doit être jugé par ses pairs. L'appel existe à deux degrés seulement, et la réformation d'un jugement entraîne une amende pour les premiers juges. Deux témoins sont nécessaires et suffisent pour la preuve d'un fait ; cette preuve se fait aussi par enquête.

L'esclavage s'est maintenu fort longtemps en Islande, même après l'établissement du christianisme ; il s'est éteint par des affranchissements successifs ; l'affranchi demeurait soumis, lui et sa descendance, au patronage de son ancien maître.

L'acte des fiançailles n'était pas autre chose qu'un contrat de vente, auquel la jeune fille n'avait pas en conséquence à donner ou à refuser son consentement ; il y était invariablement déclaré qu'elle n'avait point de défauts cachés. De cérémonie religieuse, pas l'ombre.

Le divorce existe, même au temps du christianisme, pour des causes indéterminées souvent ; les principales sont toutefois les sévices, le désir de l'un des conjoints d'échapper à l'obligation de fournir des vivres aux parents.

L'usage de tester n'apparaît pas. Après le décès, lorsque le défunt laisse des dettes, un tribunal spécial se constitue avec charge d'opérer la liquidation de la succession dans les vingt-quatre heures.

La validité des contrats est obtenue

par la *paumée* ou serrement de mains ; il y a cependant des cas, comme pour le mariage, l'hypothèque, où la paumée ne suffit pas : il faut des témoins.

La loi règle le taux des salaires et celui de l'intérêt (10 0/0.)

La mendicité est interdite ; quand la famille manque aux indigents, on les répartit entre les propriétaires du canton, qui demeurent chargés de leur entretien.

M. Dareste relève, pour ce qui concerne le châtiement du meurtre et du vol, des vestiges de l'ancien droit de vengeance tel qu'il existait chez toutes les nations ariennes.

La poursuite du meurtrier appartient aux membres de la famille de la victime dans l'ordre de succession. La composition peut toujours intervenir de la part du prévenu ; mais, pour qu'elle soit acceptée, il faut en sa faveur l'unanimité des poursuivants.

L'homicide est puni de la proscription ; le proscrit est excommunié : quiconque le rencontre peut le tuer ; une atténuation de peine ou une récompense est accordée au proscrit qui en met à mort un autre.

Il y a, en certaines circonstances, la peine du simple bannissement pour le vol ou le meurtre. Le banni obtient parfois, à prix d'argent, le droit de mendier et de résider dans les localités qui lui sont assignées ; après trois ans révolus, s'il n'a pas quitté le pays, s'il n'apporte pas la preuve que des patrons de navire sollicités ont refusé de le transporter en pays étranger, il tombe dans la catégorie des proscrits.

Le voleur pris en flagrant délit peut être tué impunément.

La perquisition relative aux objets volés s'opère avec des formalités spéciales et par l'ontremise d'une sorte de jury composé par l'enquêteur et le prévenu.

« Il y a six femmes, dit la vieille législation irlandaise, sur le corps desquelles tout homme a le droit de tuer : ce sont l'épouse, la fille, la mère, la sœur, la fille adoptive, la mère adoptive. » Chose curieuse, cette disposition se retrouve, en termes iden-

tiques, dans une loi de Dracon que cite Démosthène.

M. Dareste reconnaît une vieille formule du droit arien dans cette disposition barbare.

Cette étude des anciennes lois de l'Islande éclaire divers points des origines du droit primitif, et à ce titre, son intérêt est considérable.

Mais si elle a été possible, c'est grâce à la publication des premiers monuments de la législation scandinave qu'ont entreprise les juriscultes danois.

Nous ne ferions pas mal, en vérité, de suivre un pareil exemple.

Le savant égyptologue Mariette-Bey — ou plutôt Mariette-Pacha, car il avait été élevé à la dignité de pacha peu de temps avant sa mort, — aura sa statue à Boulogne-sur-Mer, où il est né. M. Jacquemart a reçu du gouvernement, en effet, la commande d'une statue en bronze ayant cette destination.

L'État prend à sa charge une somme de 18,000 fr., sur celle de 30,000 fr., qui est nécessaire pour l'exécution du travail, y compris les frais du piédestal ; il ne reste plus que la somme de 12,000 francs à réaliser pour couvrir le chiffre de la dépense.

Ce sera bientôt fait. Nous n'en avons pas le moindre doute.

Une autre statue, qui nous intéresse moins, c'est celle que le gouvernement de la Grande-Bretagne va élever dans l'abbaye de Westminster au feu lord Beaconsfield.

Celle-ci coûtera 50,000 fr., et l'on a déjà fait ce rapprochement, que la statue de sir Robert Peel a coûté 125,000 fr. — La différence de valeur entre les deux statues exprime d'ailleurs assez bien la différence de mérite entre les deux hommes.

Cette statue, quoi qu'il en soit, a été commandée au sculpteur J. E. Boehm, associé de l'Académie royale, l'auteur de la belle statue de Thomas Carlyle, que nous avons admirée à l'Exposition universelle de 1878.

Le gouvernement français a désigné le général Boulanger comme chef de

la mission militaire française envoyée sur la demande des États-Unis afin d'assister aux fêtes qui seront célébrées en octobre prochain, à Washington, pour le centenaire de la capitulation de Yorktown.

Les autres officiers appelés à faire partie de cette mission sont : MM. le colonel Bossau, commandant le 20^e dragons ; le lieutenant-colonel d'artillerie Blondel, adjoint au directeur d'artillerie de Reims ; le chef de bataillon dugénie Bureaux de Pusy, attaché au ministère de la guerre, et le capitaine Masson, de la légion étrangère.

La mission partira le 24 septembre prochain sur un paquebot transatlantique.

Nous apprenons avec un très vif plaisir qu'une association ayant pour but l'instruction populaire et prenant le titre, comme en France, de Ligue de l'enseignement, vient de se former dans notre colonie de Cochinchine.

En moins de trois mois, 272 personnes ont adhéré à cette ligue, formée à Saïgon, chiffre fort encourageant. Les étrangers, Annamites et Chinois, sont déjà en nombre, et le bureau de la Société, composé de 31 membres, compte 5 Annamites, 5 Chinois et 21 Européens.

Des conférences sont déjà organisées à Saïgon. Des bibliothèques vont être fondées dans nos postes de l'intérieur, et la Société fait appel au concours du ministre de l'instruction publique pour la formation de ces bibliothèques.

De Cochinchine en Nouvelle-Calédonie, il n'y a qu'un pas ; et il nous vient de ce lieu de misères aussi des nouvelles qui n'ont rien de désagréable, relatives à la création d'un établissement d'enseignement secondaire.

Pendant le séjour des déportés de la Commune, l'instruction primaire a pris un certain développement à Nouméa. On veut avoir maintenant un établissement secondaire au chef-lieu de la Nouvelle-Calédonie.

Un collège a été créé, mais l'établissement une fois construit et aménagé, et un nombre relativement considérable d'élèves inscrits pour y venir puiser l'enseignement, on a manqué de professeurs. Le directeur

du collège de Nouméa s'est alors adressé au ministère de l'instruction publique pour recruter le personnel indispensable au fonctionnement des études, et, pour le moment, on est à la recherche de deux professeurs pourvus, l'un du grade de licencié ès lettres, l'autre du grade de licencié ès sciences.

Voici, à titre de renseignement, pour ceux qui réunissant les conditions ci-dessus, seraient dans l'intention d'aller, *volontairement*, à la Nouvelle-Calédonie, les avantages qui leur sont offerts : ils recevront, outre le logement, un traitement de 6,500 francs, sur le pied colonial. En outre, il sera attribué, à celui qui sera chargé de la direction de l'établissement, une allocation supplémentaire de 1,000 francs.

Les professeurs qui seraient disposés à accepter ces emplois peuvent adresser leur demande à M. le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts.

Depuis que le musée du Louvre possède une collection de monuments provenant des anciennes civilisations de l'Orient, cette section est rattachée au département des antiques. On y a successivement installé les salles assyriennes, la salle asiatique, le musée juif, la salle des grands monuments phéniciens, et la collection vient encore de s'accroître d'une importante acquisition de monuments chaldéens.

Ces développements ont nécessité la création d'un service distinct pour les antiquités, et, sur un rapport de M. Turquet, sous-secrétaire d'État aux Beaux-Arts, un décret du président de la République, en date du 20 août, crée au musée du Louvre un département des antiquités orientales, qui comprendra les monuments chaldéens, assyriens, perses, phéniciens, juifs et puniques.

M. Léon Heuzey, conservateur adjoint au département des antiques, est nommé conservateur du nouveau département avec M. Ledrain comme adjoint. M. Héron de Villefosse remplace M. Heuzey dans l'emploi qu'il quitte.

A la suite de ce scindement, l'ancien département des antiques prendra le titre de département des antiquités grecques et romaines.

On vient de découvrir, en Morée, un théâtre antique aux environs du village de Mamussia, qui, d'après les archéologues, serait l'ancienne ville de Kerynia.

Ce théâtre pourra être déblayé et complètement restauré si les moines du couvent de Mégapsiléon ne s'opposent pas à la continuation des fouilles.

X. RAMBLER.

ANECDOTES

PENSÉES ET MAXIMES

La morale élève un tribunal plus haut et plus redoutable que celui des lois. Elle veut non seulement que nous évitions le mal, mais que nous fassions le bien ; non seulement que nous paraissions vertueux, mais que nous le soyons ; car elle ne se fonde pas sur l'estime publique, qu'on peut surprendre, mais sur notre propre estime qui ne nous trompe jamais.

(Rivarol.)

Il y a autant de noblesse à obliger sans promesse que de bassesse à promettre sans obliger.

(Beauchêne.)

Comment se fait-il que nous soyons, par moments, pénétrés d'une épouvante, d'une terreur insurmontable, mais que nous ne saurions définir ? D'où vient que nous frissonnons sans motif, et que nous sentons s'arrêter dans son cours le sang chaleureux de la vie ? — Les morts sont-ils donc si près de nous ?

(Falkland.)

La vanité est si ancrée dans le cœur de l'homme qu'un goujat, un marmiteux, un crocheteur se vante et veut avoir ses admirateurs.

(Pascal.)

COURS THÉORIQUE

ÉLÉMENTAIRE ET PRATIQUE

DE COMPTABILITÉ RAISONNÉE

Avec les principaux textes du droit commercial
PAR FÉLIX TARPET

Ancien négociant, professeur de comptabilité à la Sorbonne
(Cours publics de l'Association philotechnique).

Paris, librairie classique d'EUGÈNE BELIN,
rue de Vaugirard, 52.

LA SCIENCE POPULAIRE

Journal hebdomadaire illustré

Rédacteur en chef : A. BITARD.

MAGNIFIQUES ILLUSTRATIONS

Le numéro : 15 cent.

CAUSERIE FINANCIÈRE

La semaine n'a été que pleurs et grincements de dents pour les acheteurs, pour ceux qui ont été coupables d'erreur et de faiblesse en prenant des valeurs aux cours exagérés dont nous n'avons cessé de vous éloigner.

La baisse a été générale, et si nous avons un temps d'arrêt, il est à supposer que ce n'est que momentané.

Le marché anglais est très mauvais; les demandes d'or pour l'exportation, tant en Amérique qu'en Italie, continuent sur une vaste échelle. Les banques d'Angleterre, de Belgique, d'Allemagne et de France élèvent le taux de leur escompte pour sauvegarder, si possible, leur encaisse métallique.

Le 5 % est actuellement frappé et il peut devenir bon à acheter; car, c'est un placement solide qui mérite mieux que les cours actuels.

Toutes ces variations, toutes ces paniques de bourse, tous ces jeux de spéculateur doivent vous trouver bien indifférents si vous avez suivi nos conseils.

Que nous importent les égarements d'une spéculation en délire? nous y sommes complètement étrangers et toutes nos préférences sont pour des valeurs modestes, se recommandant d'elles-mêmes. Celles-là ne craignent aucune tempête et sont à l'abri de toutes les tourmentes de la spéculation.

C'est ainsi que les Parts de la Société des Champignonnières continuent à être demandées à 550 fr.; cette valeur repose sur des produits qui ne redoutent aucune intempérie de saisons, sur un rendement constant, sur une vente assurée, ses revenus sont donc certains et, si on veut les prendre pour base, la Part des Champignonnières est à peine arrivée aujourd'hui à la moitié de sa valeur.

Notre placement privilégié 6 %, à un autre point de vue, est dans le même cas. Il repose sur le commerce des eaux minérales. Les affaires se font exclusivement au comptant, il n'y a donc pas de pertes possibles. C'est là une garantie indiscutable; ajoutez-y les privilèges qui y sont adjoints et que vous connaissez depuis longtemps, vous reconnaîtrez que c'est un placement de tout repos.

Nous vous avons donné un bon conseil, d'est d'acheter — si vous le pouvez toutefois, car nous ne saurions vous le garantir — des Parts de notre Société des Villes d'Eaux. Il y a là une opération magnifique, car la valeur se trouvera doublée pour chaque titre, le jour où le capital lui-même sera doublé. Nous en parlons d'autant plus à l'aise, que, pour vous donner des titres, il faut que nous nous en procurions.

Notre Société est en pleine prospérité; elle donne 18 % de revenu et passe le surplus des bénéfices à la réserve.

Le Crédit foncier de France est fermé à 1.630 fr. Le mouvement des prêts ne se ralentit pas, et l'on calcule que le revenu de cette année sera au moins de 50 fr. au lieu de 42.50 l'année dernière.

En banque, on continue à noter les transactions sur la Compagnie foncière de France et d'Algérie à 550 fr.; il y a lieu de croire que ces titres ne tarderont pas à faire leur apparition sur le marché officiel.

Les Obligations communales 4 % sont toujours très recherchées par l'épargne comme un emploi de fonds de tout repos et

plus rémunérateur que toutes les valeurs similaires.

SOCIÉTÉ DES VILLES D'EAUX.

L'ASSEMBLÉE DU 4 AOUT

Il résulte du rapport lu à l'assemblée générale du 4 août dernier et qui est actuellement à l'impression, que les bénéfices de la Société des Villes d'Eaux se sont élevés, pour le semestre clos au 31 mai passé, à 88,706 fr. 50, qui vont augmenter d'autant le compte de réserve.

Après avoir annoncé à nos lecteurs que la prospérité de la Société était croissante, nous l'affirmons par des chiffres.

Il est bon de dire qu'avec ce compte de réserve on a éteint les frais de premier établissement, et tous les amortissements quelconques, afin d'avoir une situation bien nette.

Ainsi il est bien agréable pour les sociétaires de penser qu'ils peuvent dormir tranquilles pendant que les valeurs de la Bourse sont sans boussole, que des banques tombent tous les jours, et que certains financiers de bas étage critiquent toutes les affaires à l'exception de celles qu'ils patronnent, de telle sorte que le rentier est absolument égaré.

La Société des Villes d'Eaux a pleinement réussi; l'épreuve en est faite par une pratique de quelques années, en offrant à ses sociétaires un titre qui a en tout temps la même valeur et de plus, qui est d'une mobilisation facile, d'un revenu élevé, quoiqu'avec une absence complète de risques.

Nos lecteurs peuvent chercher et chercher longtemps avant de trouver un titre réunissant ces qualités. Le genre d'opérations de la Société des Villes d'Eaux qui n'agit que comme mandataire, peut seul leur assurer ces avantages. C'est après plusieurs exercices accusant des bénéfices importants, qu'on a pu dire d'après le revenu des titres de la Société des Villes d'Eaux, qu'en les capitalisant au taux actuel des valeurs de bourse, ces titres devraient valoir 400 fr. et non 100 fr., prix payé jusqu'ici.

Sur ces données l'assemblée générale du 4 août a cru agir sagement en fixant la valeur des Parts à 200 fr., et en décidant que lors du doublement du capital, les nouvelles parts émises devraient être payées 200 fr. C'est donc laisser encore une marge de 100 % à la plus-value. Les anciens sociétaires ne se plaindront pas de voir du jour au lendemain leurs titres doubler de valeur. Ce sont des surprises auxquelles on n'est plus habitué en matière financière, et c'est une douce compensation aux cruelles déceptions auxquelles on est exposé de nos jours.

PLACEMENTS PRIVILÉGIÉS

Les intérêts sociaux privilégiés de la Société des Villes d'Eaux sont créés en représentation des avances faites sur Marchandises, Eaux Minérales, et ont pour garantie :

- 1° Les marchandises spécialement affectées comme gage;
- 2° Le capital social;
- 3° La réserve;
- 4° Les bénéfices de l'exercice en cours.

Ils rapportent un intérêt fixe de 6 % l'an, payable par semestre, fin mai et fin novembre. En outre, il est distribué 4 % des bénéfices nets entre chacun des propriétaires d'intérêts sociaux privilégiés.

Ils sont de toutes sommes et sont toujours nominatifs. La transmission se fait par les soins de la Société, sans délais et sans frais, à toute époque, sur demande du porteur du titre.

L'impôt sur le revenu est à la charge de la Société.

Les intérêts et dividendes sont adressés sans frais à domicile.

Les envois de fonds doivent être faits à l'administrateur de la Société des Villes d'Eaux, 4, rue Chauchat, à Paris, en spécifiant qu'ils sont destinés au placement en Intérêts sociaux privilégiés.

SERVICES FINANCIERS
DE LA SOCIÉTÉ DES VILLES D'EAUX

A PARIS, RUE CHAUCHAT, 4

La Société des Villes d'Eaux, cédant aux désirs d'une clientèle à laquelle elle est complètement dévouée, vient d'organiser les services financiers les plus complets et s'est entourée pour les diriger des hommes les plus compétents et les plus expérimentés.

Désormais donc ses clients pourront réaliser par son intermédiaire, tant au comptant qu'à terme, et sans autre courtage que ceux officiels ou d'usage, toutes les négociations qu'ils désireront effectuer, soit sur la place de Paris, soit sur les différents marchés français ou étrangers (valeurs cotées officiellement ou en banque seulement, non cotées, assurances, charbonnages ou toutes autres dont le marché n'a rien de régulier).

Les encaissements de coupons, les recouvrements sur Paris, les souscriptions aux émissions, les versements, échanges et transferts seront faits gratuitement par la Société pour sa clientèle.

Enfin le contentieux financier de la Société sera toujours à la disposition de ses adhérents pour les renseigner sur les valeurs sans revenu et les aider à en tirer le meilleur parti possible.

Le journal hebdomadaire de la Société contenant les renseignements les plus complets sur ces valeurs est envoyé sur toute demande.

Nota. — Adresser les lettres à M. le Directeur des services financiers de la Société des Villes d'Eaux, 4, rue Chauchat, Paris.

Société des journaux populaires

ILLUSTRÉS

Propriété et exploitation des journaux

la Science populaire, la Médecine populaire et l'Enseignement populaire.

Parts de 100 francs productives d'un revenu de 6 % l'an payable par semestre, et d'un dividende qui permet d'estimer le revenu total à 13 % l'an. Les titres sont délivrés par la Société des Villes d'Eaux, 4, rue Chauchat, à Paris. * *

Comptoir de commission bourgeoise

En représentant par des objets d'un prix unique et peu élevé (20 francs), la majeure partie des produits de l'industrie parisienne, le comptoir de commission établi, par une démonstration matérielle, les avantages multiples qui résultent des achats directs, sans l'entremise du magasin : bon marché, qualité garantie, fraîcheur des objets, fabrication spéciale sur commande, expédition à domicile, faculté de renvoi, de changement, etc., etc... Ces avantages se font sentir d'une façon toute particulière pour les articles d'un prix plus élevé, expédiés en commission. La nomenclature de ces articles, ainsi que celle considérablement augmentée des objets spécimen seront envoyées franco sur toute demande adressée à M. le Directeur du Comptoir de Commission, 11, rue Rossini, à Paris.

Le gerant : LEON LEVY.

Imp. D. BARDIN, à Saint-Germain.

L'ENSEIGNEMENT POPULAIRE

22 SEPTEMBRE 1881.

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

1^{re} ANNÉE.

N^o 34. — Prix : 15 centimes.

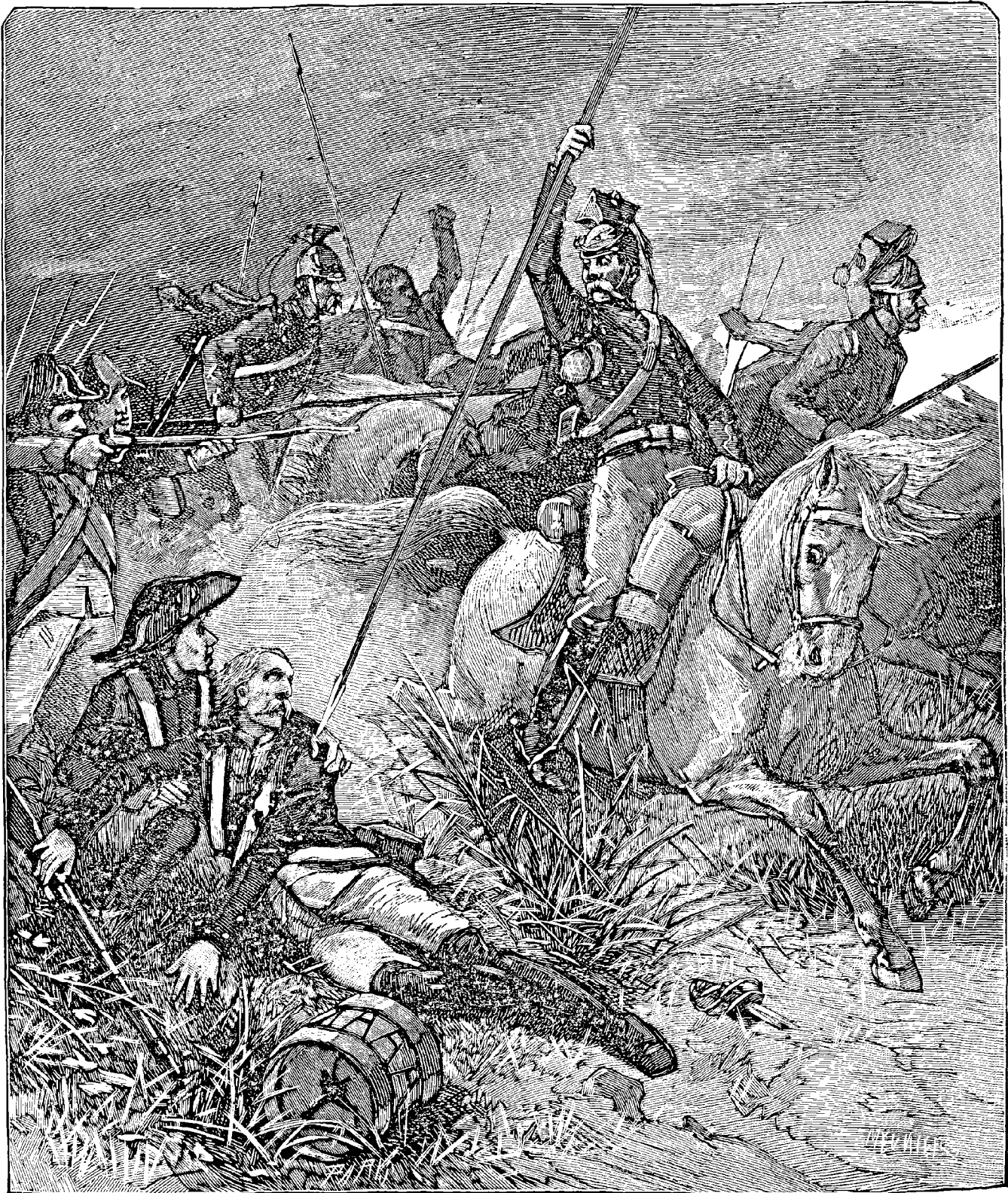
Rédacteur en chef : ADOLPHE BITARD. BUREAUX : rue Montmartre, 125.

Abonnements : PARIS, un an, 8 fr.; six mois, 4 fr. — DÉPARTEMENTS, un an, 10 fr.; six mois, 5 fr. — ÉTRANGER, un an, 12 fr.

SOMMAIRE

TEXTE. — *Les héros de la Patrie*: La Tour d'Auvergne. — *Statistique industrielle*: L'industrie de la soie à Lyon. — *Pages d'histoire du moyen âge*: Boniface VIII et Philippe le Bel. — *Croquis administratifs*: Gardes champêtres et messiers. — *Cours d'histoire universelle*: Alexandre le Grand. (suite). — *Cours pratique de langue anglaise*: Texte des vingt premières leçons dans les deux langues. — Nouvelles de la République des lettres. — Anecdotes, pensées et maximes, etc.

ILLUSTRATIONS. — *Les héros de la Patrie*: Mort de la Tour d'Auvergne. — *Les martyrs du droit*: Henri II, roi d'Angleterre, faisant amende honorable au tombeau de Thomas de Cantorbery. — *Pages d'histoire du moyen âge*: Boniface VIII attendant ses ennemis. — *Gardes champêtres et messiers*: Un messier du Tyrol italien dans l'exercice de ses fonctions. — *Histoire universelle*: Tombeau d'Alexandre le Grand.



LES HÉROS DE LA PATRIE. — MORT DE LA TOUR D'AUVERGNE. (Page 532, col. 3.)

AVIS IMPORTANT

Toute personne qui prendra un abonnement d'un an recevra gratuitement en prime : les QUADRUPÈDES, de Buffon. Cette prime extraordinaire est un magnifique volume de 320 pages, illustré de gravures entièrement inédites, et vendu en librairie 6 francs.

AVIS

Changements d'adresses. — Nous rappelons à nos abonnés que toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée d'une des dernières bandes du journal, et de 1 franc pour nouveaux frais.

AVIS AUX LECTEURS

Les abonnés et les acheteurs au numéro ont droit de recevoir gratuitement la notice illustrée comprenant la table des chapitres et des gravures de *la Science populaire*, de *la Médecine populaire* et de *l'Enseignement populaire*.

Il suffit d'adresser la bande d'un journal à la *Société des Villes d'eaux*, rue Chauchat, 4, à Paris.

LES HÉROS DE LA PATRIE

LA TOUR D'Auvergne

PREMIER GRENADIER DE FRANCE

Le nom de La Tour d'Auvergne évoque à lui seul tout un passé de gloire militaire, d'abnégation personnelle, d'honneur et de patriotisme, pour ainsi dire fondus ensemble dans un moule romanesque ou légendaire, quoique la vie du héros qui le porte ait été des plus simples, et que les documents qui racontent cette vie soient d'une authenticité palpable.

Théophile Malo Corret de Kerbeaufret de La Tour d'Auvergne naquit à Carhaix, le 23 novembre 1743, d'une famille illustre qui comptait au nombre de ses ancêtres le grand Turenne. Il fit ses études au collège de Quimper. Bien qu'il s'y fit remarquer par une application peu ordinaire chez les jeunes gens de sa classe, et qui devait en faire l'un des érudits les plus remarquables de son temps, la vocation

des armes s'emparait de bonne heure de l'esprit du jeune collégien. Il est vrai que sa famille était pauvre et d'une origine qui semblait devoir imposer à son descendant le choix d'une telle carrière, mais il paraît aussi que les parents de Théophile avaient d'autres vues, et que ce fut contre leur gré qu'ils durent consentir à son entrée à l'école militaire de La Flèche.

Entré, en 1767, aux mousquetaires noirs, il obtenait, quelques mois plus tard, une sous-lieutenance au régiment d'Angoumois (infanterie); il était promu lieutenant en 1771 et capitaine en 1779. Jamais il ne s'éleva plus haut dans la hiérarchie militaire, non parce qu'il ne le put, mais parce qu'il s'y refusa constamment.

La vie de garnison aurait été insupportable au jeune officier, s'il n'avait employé les loisirs qu'elle lui faisait, à étudier les antiquités gauloises, l'histoire de nos origines, les langues celtiques ou la tactique militaire des anciens suivant l'occasion; en outre, au témoignage de Carnot, La Tour d'Auvergne en était venu à parler toutes les langues européennes.

Avec tout cela, la carrière militaire se résumait pour notre héros dans la vie de garnison. Longtemps cloué sur un lit de douleur, par un mal dont on ne connaît ni l'origine ni la nature, La Tour d'Auvergne se trouvait en congé de convalescence lorsqu'il sollicita l'autorisation d'aller combattre en Amérique dans les rangs des patriotes. Cette autorisation lui fut refusée, mais on toléra qu'il allât combattre les ennemis des Américains, c'est-à-dire les Anglais, dans l'armée franco-espagnole commandée par Crillon, au siège de Mahon.

Ce fut comme simple volontaire qu'il se fit admettre dans les rangs de cette armée. Il ne tarda pas à s'y faire remarquer par une intrépidité extraordinaire. Un témoin oculaire rapporte que « sous le feu de la mousqueterie et du canon de la place, il coula une frégate anglaise et brûla les bâtiments munitionnaires de l'ennemi; » et ailleurs, que « après une action très vive, il revint sous le feu de la batterie anglaise et sauva un soldat blessé, le retira et le porta sur ses épaules au camp espagnol. »

Ces exploits et bien d'autres attirèrent l'attention du duc de Crillon, qui

offrit à La Tour d'Auvergne le commandement du corps des volontaires dont il faisait partie, mais il refusa; il refusa d'ailleurs également, bien qu'il fût pauvre, une pension de 3.000 livres offerte par le roi d'Espagne. Il ne put cependant conserver la position modeste mais honorable qu'il s'était faite dans l'armée de Crillon, jusqu'à la paix de 1783; il reçut très inopinément, en effet, l'ordre de rejoindre son régiment sans retard, sous peine de radiation des cadres de l'armée. Il obéit, comme il l'eût fait sans cette menace, peut-être avec moins d'empressement, et, comme il n'avait rien d'autre à faire, il se remit, avec son ami, le célèbre linguiste et celtomane Le Brigant, à l'étude des origines gauloises.

Survint la Révolution, dont son commerce assidu avec l'antiquité l'avait préparé à accueillir chaleureusement les principes. Il ne fut pas le seul de sa classe, d'ailleurs, qui lui fit cet accueil; mais le premier mouvement d'enthousiasme passé, l'effroi de l'avenir avait jeté la noblesse en masse dans l'émigration, en attendant qu'elle prit les armes contre la patrie qu'elle fuyait.

Un jour, La Tour d'Auvergne reçoit la visite des officiers de son régiment qui, colonel en tête, allaient rejoindre l'armée de Condé, et ne doutaient pas que leur collègue ne fût disposé à s'y rendre avec eux. Mais La Tour d'Auvergne reçut fort mal leurs ouvertures : « Périssou, dit-il, le lâche qui abandonne son pays à l'heure du danger ! Jusqu'à la mort je serai son ami, jusqu'à mon dernier soupir j'embrasserai sa cause. J'appartiens à la patrie; soldat, je lui dois mon bras; citoyen, je dois respecter ses lois... Toute l'armée émigrerait, que je n'émigrerais pas ! »

Ce fut, en effet, plutôt son pays que la Révolution que servit La Tour d'Auvergne. Cette distinction, dont les casuistes de la contre-révolution ont trop abusé, nous ne la faisons que pour établir ce fait, que La Tour d'Auvergne, appelé par ses lumières peu communes, un grand sens politique, un ardent amour pour son pays, aux plus hautes destinées politiques, préféra rester soldat; et fait capitaine par l'ancien état des choses, ne voulut jamais être plus que simple

capitaine, quand tant de généraux s'élevaient autour de lui et si aisément.

Vers la fin de 1792, le roi de Sardaigne ayant pris les armes contre la France, La Tour d'Auvergne se rendit à l'armée des Alpes, commandée par Montesquiou. A la tête de plusieurs compagnies dont on lui avait aussitôt confié le commandement, il entra le premier à Chambéry (26 novembre.)

L'année suivante, il fut envoyé à l'armée des Pyrénées occidentales, réunie à Hendaye, en face d'Irun, où l'armée espagnole était elle-même rassemblée. Dès lors, La Tour d'Auvergne avait dû refuser un grade supérieur à celui de capitaine : il avait été question de le faire général, mais en présence de son refus, on imagina de réunir sous ses ordres toutes les compagnies de grenadiers, comptant un effectif de 8,000 hommes ; de sorte qu'il était en fait général, quoiqu'il n'en portât ni les insignes ni le titre et ne touchât que les maigres émoluments de capitaine. De même, ses supérieurs hiérarchiques l'admettaient dans les conseils, avec voix consultative en apparence, délibérative en réalité.

Le premier choc entre les armées espagnole et française faillit être funeste à celle-ci ; mais La Tour d'Auvergne, à la tête de ses grenadiers, changea rapidement la face des choses, et transforma finalement une quasi-défaite en une complète victoire. Dans ses exploits, où il nous est impossible de le suivre pas à pas, il rejette deux fois de suite les Espagnols sur l'autre rive de la Bidassoa, il s'empare de vingt-sept redoutes échelonnées, des forts d'Irun et de Saint-Sébastien, etc. Et, toujours au premier rang cependant, brave jusqu'à l'extrême témérité, aucune blessure ne l'atteint, bien que, dans une seule journée, sept balles eussent trouvé le moyen de se loger dans ses vêtements sans lui faire la moindre écorchure. — Il avait le don de *charmer les balles*, disaient ses grenadiers.

Tout brave et ardent au combat qu'il fût, il est remarquable que La Tour d'Auvergne épargna toujours, dans toute la mesure du possible, le sang du soldat. Ce souci de la vie des hommes, qui entre pour si peu dans les calculs ordinaires du général, pour

rien même dans ceux de quelques-uns, le conduisit dans plusieurs occasions à obtenir la victoire sans brûler une amorce.

Ainsi fait-il à la Maison crénelée, en deçà de la Bidassoa, où seul, ayant fait simplement braquer les armes sur les créneaux, il va frapper à la porte de cette espèce de fort pour informer l'ennemi que, s'il résiste, il se verra forcé de le brûler vif. Ainsi, au fort de Saint-Sébastien, dont le commandant se borne à le prier de le saluer d'une décharge avant qu'il se rende. Ainsi, en bien d'autres lieux, où son audace insouciant du péril personnel sauva des centaines, des milliers d'existences !

La Tour d'Auvergne avait l'étoffe d'un héros de l'antiquité ; mais, à distance surtout, cette grande et originale figure faisait une mauvaise impression sur l'esprit soupçonneux des gouvernants. Les hommes politiques, qui passent leur vie à essayer de prouver qu'ils sont tout dévouement, tout désintéressement, n'aiment pas les hommes de valeur vraiment dénués d'ambition. Sachant bien ce qu'il faut penser de leur propre désintéressement, ils croient toujours qu'il y a « quelque chose là-dessous. » La Tour d'Auvergne général aurait été porté aux nues sans réserve, La Tour d'Auvergne s'entêtant à rester capitaine et refusant toutes les récompenses, devenant suspect. On le pria donc officieusement de résigner son grade et de quitter l'armée. Mais il refusa, et l'attitude de ses grenadiers, qui l'adoraient, dès qu'ils purent seulement soupçonner ce qui se tramait contre leur chef, fit juger plus prudent de s'en tenir là ; et le décret qui excluait les nobles de l'armée républicaine ne l'atteignit pas.

Les traits d'humanité, de douceur, d'abnégation personnelle, d'aimable familiarité, qui le rendirent populaire, sont trop nombreux pour être rapportés ici. Son respect pour la propriété, sa bienveillance pour le vaincu rappellent un autre grand homme de guerre dont nous avons raconté la vie et avec lequel il a, du reste, plus d'un autre point de ressemblance : Bayard.

Après le combat, La Tour d'Auvergne, par exemple, avait une autre façon de se délasser que le chevalier sans peur et sans reproche. Il se re-

plongeait dans l'étude, soit au milieu des livres dont il s'entourait sous la tente, soit avec les pères basques auprès desquels il venait s'asseoir, s'entretenant familièrement avec eux, étudiant leur langue et surtout les locutions populaires, archaïques dont ils l'ornaient ; il lui arrivait parfois de faire à ses grenadiers attentifs des espèces de « conférences » propres à développer dans leur cœur l'amour de la patrie.

La paix signée (1795), La Tour d'Auvergne rentra à Bayonne, où il acheva son ouvrage sur les *Origines gauloises*¹, lequel dénote, outre une érudition profonde, un sens d'une rectitude rare, qui l'empêche de verser dans les exagérations de la celtomanie, si fort à la mode à cette époque, et qui a fait commettre à tant de savants archéologues et linguistes, à la tête desquels il faut placer Le Brigant, des fantaisies et des erreurs si ridicules.

Pris du désir de revoir la Bretagne, il s'embarqua en 1796 sur un navire marchand qui ne tarda pas à être capturé par un corsaire anglais. Emmené en Angleterre, il fut jeté sur les pontons où croupissaient déjà de nombreux prisonniers français plus maltraités que des chiens galeux, cela parce qu'ils appartenaient à un État républicain. La Tour d'Auvergne relève leur courage abattu, ranime dans leur cœur l'espérance étouffée. La soldatesque anglaise a médité d'arracher leurs cocardes aux soldats républicains, il passe dans la sienne la lame de son épée, et défie qu'on vienne la lui prendre, manifestation qui suffit pour épargner à ses malheureux compatriotes une suprême humiliation. On le traite de « Monsieur le chevalier. » — « Appelez-moi citoyen, dit-il, je n'ai jamais été si fier de ce titre que depuis que je suis parmi vous ! »

Rendu à la liberté par un échange de prisonniers, en 1797, La Tour d'Auvergne vient à Paris, où le ministre de la guerre lui offre 400 écus

1. *Origines gauloises, celles des plus anciens peuples de l'Europe, puisées dans leur vraie source, ou Recherches sur la langue, l'origine et les antiquités des Celto-Bretons de l'Armorique, pour servir à l'histoire ancienne et moderne de ces peuples et à celle des Français, par le citoyen La Tour d'Auvergne-Corret, capitaine de grenadiers de l'armée des Pyrénées occidentales.* (Paris, 1797, 3^e édit. Hambourg, 1802.)

pour arrérages de solde ; mais le grand patriote se contente de 120 fr. dont il a le plus grand besoin, car il sait l'État presque aussi pauvre que lui-même. Il se retire ensuite à Passy, mettant autant de soin à s'y faire oublier, pour mieux se livrer à l'étude, que d'autres en auraient mis à rappeler leur existence.

C'est de là que, reconnaissant de la bienveillance que lui avait montrée jadis le duc de Bouillon, chef de sa famille, il fit les démarches nécessaires, et d'ailleurs couronnées de succès, pour lui faire restituer ses biens, confisqués comme biens d'émi-gré. En retour, le duc de Bouillon insista pour que La Tour d'Auvergne acceptât sa terre de Beaumont-le-Roger, qui rapportait 10,000 francs ; mais celui-ci refusa, et rien ne put le faire revenir sur ce refus.

Le dernier trait, le plus beau peut-être de toute cette grande et vertueuse existence, le voici :

Son ami Le Brigant avait perdu quatre fils sur les champs de bataille ; la conscription allait lui enlever son cinquième et dernier enfant, unique soutien de sa vieillesse. Il va trouver La Tour d'Auvergne, et le prie d'user de son crédit auprès du Directoire pour obtenir que son fils lui soit conservé. La Tour d'Auvergne n'hésite pas ; mais, au lieu de demander une grâce en faveur de son vieil ami, il propose de se substituer au jeune conscrit. On pense que la substitution fut facilement acceptée ; seul, Le Brigant ne voulait pas entendre parler de ce moyen de lui conserver son fils, mais on ne l'écouta pas.

La Tour d'Auvergne alla rejoindre en Suisse l'armée de Masséna, et fut replacé à la tête des grenadiers, avec lesquels il prit part à la bataille de Zurich et fit prisonnier un régiment russe.

Revenu à Paris après cette campagne, il fut désigné par le Sénat pour occuper un siège au Corps législatif ; mais il refusa, se déclarant capable de bien servir la République seulement à l'armée. Peu après, il allait rejoindre l'armée du Rhin.

Pendant ce temps, le 18 Brumaire avait éclaté. La politique de la France avait subi une nouvelle transformation, et Bonaparte, qui s'acheminait lentement, prudemment, mais sûre-

ment vers le trône, se faisait faire par Carnot un rapport détaillé sur les actes des grandes personnalités militaires qu'il n'avait pas été en situation d'apprécier par lui-même. La Tour d'Auvergne était incontestablement une de ces grandes personnalités, et le rapport de Carnot au premier consul eut pour effet presque immédiat la lettre suivante, en date du 5 floréal, que le ministre adressait à l'illustre grenadier :

« En fixant mes regards sur les hommes dont l'armée s'honore, je vous ai vu, citoyen, et j'ai dit au premier consul :

« La Tour d'Auvergne-Corret, né « dans la famille de Turenne, a hérité « de sa bravoure et de ses vertus. « C'est un des plus anciens officiers « de l'armée, c'est celui qui compte « le plus d'actions d'éclat. Les braves « l'ont surnommé le plus brave.

« Modeste autant qu'intrépide, il « ne s'est montré avide que de gloire « et a refusé tous les grades. Aux « Pyrénées occidentales, le général « commandant l'armée rassembla « toutes les compagnies de grenadiers « et, pendant le reste de la guerre, ne « leur donna point de chef. Le plus « ancien capitaine devait commander, « c'était La Tour d'Auvergne. Il « obéit, et bientôt ce corps fut nommé « par les ennemis la *colonne infer-* « *nale*.

« Un de ses amis n'avait qu'un fils « dont les bras étaient nécessaires à « sa subsistance ; la conscription l'ap- « pelle : La Tour d'Auvergne, brisé « de fatigues, ne peut travailler, mais « il peut encore se battre. Il vole à « l'armée du Rhin, remplace le fils de « son ami, et, pendant deux campa- « gnes, le sac sur le dos, toujours au « premier rang, il est à toutes les af- « faire et anime les grenadiers par « ses discours et par son exemple. « Pauvre, mais fier, il vient de refuser « le don d'une terre que lui offrait le « chef de sa famille ; ses mœurs sont « simples, sa vie sobre ; il ne jouit « que du modique traitement de ca- « pitaine à la suite, et il ne se plaint « pas.

« Plein d'instruction, parlant toutes « les langues, son érudition égale sa « bravoure, et on lui doit l'ouvrage « intéressant intitulé les *Origines gau-* « *loises*. Tant de vertus et de talents

« appartiennent à l'histoire, mais il « appartient au premier consul de la « devancer. »

« Le premier consul, citoyen, a en- tendu ce récit avec l'émotion que j'é- prouvais moi-même à le faire ; il vous a nommé sur le champ *premier gren-* « *dier des armées de la République* et vous a décerné un sabre d'honneur. »

• La Tour d'Auvergne accepta le sa- bre d'honneur, pour ne le porter, dit- il, que dans la bataille. Quant au ti- tre de premier grenadier de la Répu- blique, ce qu'on oublie trop, il le re- fusa en ces termes :

« Supérieur aux craintes comme aux espérances, tout me fait un de- voir de m'excuser d'accepter un titre qui, à mes yeux, ne paraît applicable à aucun soldat, et surtout à un *soldat attaché à un corps où l'on ne connut jamais ni premier ni dernier.* »

De même que la lettre de Carnot résume la vie publique de La Tour d'Auvergne, la réponse qu'il y fit peint son caractère tout entier, mon- trant, à côté d'une grande dignité et d'une modestie vraie, une délicatesse de tact qui a fait plus que tout le reste, peut-être, son immense popularité. S'il avait accepté le titre de *premier*, la jalousie de quelques-uns au moins le lui eût contesté ; il n'en voulut pas, tout le monde le lui donna.

Mais la carrière de ce grand homme touchait à son terme. On cite plu- sieurs incidents dont le but est de dé- montrer qu'il avait le pressentiment de sa fin prochaine, et que nous né- gligerons comme puérils, pour en ve- nir plus tôt à cet événement funeste.

C'était le 9 messidor an VIII (28 juillet 1800), sur une éminence voi- sine d'Oberhausen. Un parti de uh- lans avait tenté de surprendre, par une nuit sombre, le camp français. La Tour d'Auvergne, à la tête de ses grenadiers, se jette la baïonnette en avant sur les cavaliers ennemis ; mais un de ceux-ci lui perça le cœur d'un coup de lance, et il tomba sans profé- rer un cri, foudroyé...

Cette perte jeta la consternation dans les rangs des grenadiers et de toute l'armée du Rhin. Mais le géné- ral Dessoles, commandant en chef, releva les courages abattus par cet ordre du jour, publié dès le lende- main :

« Mes camarades,

« Le brave La Tour d'Auvergne a trouvé une mort glorieuse dans les combats livrés le 9 messidor sur les hauteurs en avant de Neubourg. Le premier grenadier des armées de la République est tombé percé d'un coup de lance au cœur. Ses yeux mourants ont vu fuir l'ennemi; il a expiré satisfait.

« Les soldats à la tête desquels il a combattu si souvent lui doivent un témoignage solennel de regrets et d'admiration.

« En conséquence, le général en chef ordonne :

« 1° Les tambours de compagnies de grenadiers seront pendant trois jours voilés d'un crêpe noir;

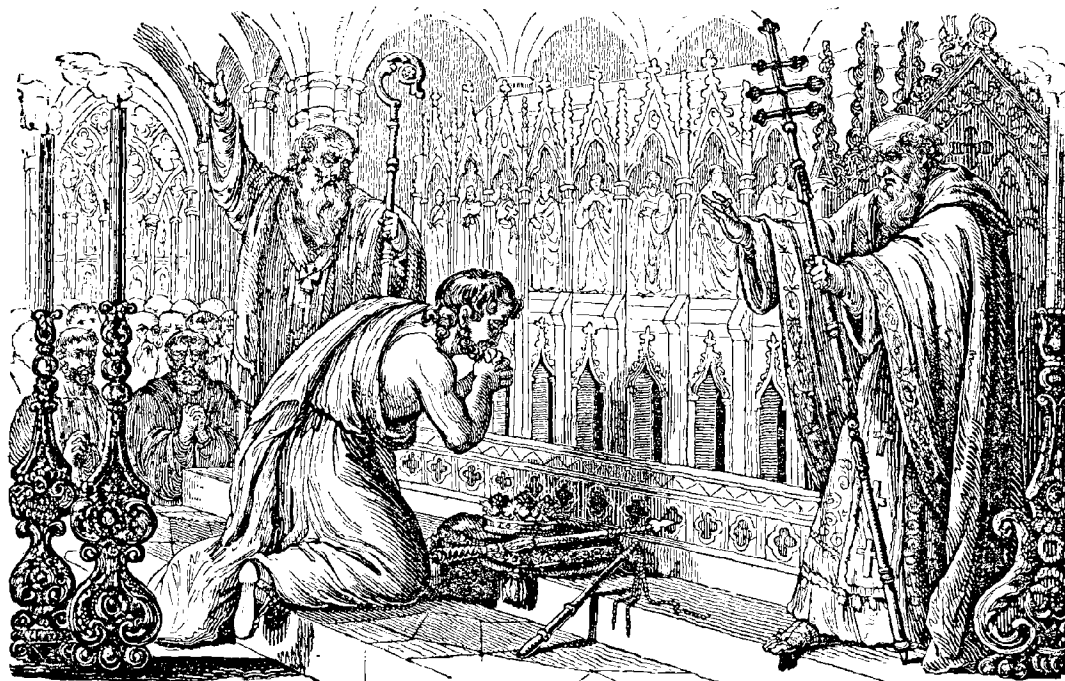
« 2° Le nom de La Tour d'Auvergne sera conservé à la tête du contrôle de la 46^e demi-brigade, où il avait choisi son rang. Sa place ne sera pas remplie, et l'effectif de sa compagnie ne sera plus désormais que de quatre-vingt-deux hommes;

« 3° Il sera élevé un monument sur les hauteurs en arrière d'Oberhausen,

où la Tour d'Auvergne a été tué; les restes du chef de brigade Forti, commandant la 46^e, et qui a été tué à ses côtés, après avoir fait des prodiges de valeur, y seront aussi déposés;

« 4° Ce monument, consacré aux vertus et au courage, est mis sous la sauvegarde des braves de tous les pays. »

A partir de ce jour, à l'appel du nom de *La Tour d'Auvergne*, conservé sur les contrôles en vertu de cet ordre, le plus vieux sous-officier de sa



LES MARTYRS DU DROIT. — HENRI II AU TOMBEAU DE THOMAS BECKET. (Page 515, col. 2.)

compagnie répondait : *Mort au champ d'honneur !*

Nous avons rappelé ailleurs que la Restauration interdit, en 1814, cette touchante manifestation quotidienne.

La Tour d'Auvergne avait laissé quelques manuscrits, entre autres un *Glossaire polyglotte* et un *Dictionnaire breton-gallois-français*. Nous ignorons ce qu'ils ont pu devenir.

A. B.

STATISTIQUE INDUSTRIELLE

L'INDUSTRIE DE LA SOIE A LYON

La fabrication de la soie, qui nous est venue d'Italie vers le milieu du xv^e siècle, se localisa bientôt à Lyon. La situation géographique de cette ville, que ses deux fleuves relient simultanément à la Méditerranée et aux

pays germaniques, détermina naturellement la monopolisation de cette industrie. Elle y a donc grandi progressivement, sans qu'aucune restriction économique pût arrêter l'élan de sa vitalité. En 1787, le chiffre des métiers lyonnais était de 48,000, consommant environ 12,000 quintaux de soie, dont un tiers en soies du pays : le nombre des individus vivant du travail de la fabrique était alors de 80,000 au moins. La terrible épreuve de 1793 ne lui permit de conserver que 2,500 métiers à peine. Ce fut Jacquard qui releva la situation. A partir de 1805, l'industrie de la soie reprend un essor nouveau, par périodes constamment ascendantes. De 1805 à 1812, les métiers remontent à 12,000; en 1819, à 20,000; de 1825 à 1827, à 27,000; en 1837, à 40,000; en 1848, à 50,000. Les progrès de la sériciculture marchent, également, de pair :

les récoltes de soie en France, qui, de 1760 à 1789, dépassaient à peine 6 millions de kilogr. de cocons, atteignent 10 millions en 1825, 14 millions en 1840, 17 millions en 1845, pour parvenir, vers 1852, à leur maximum de 22 millions environ de kilogr.

La fabrication lyonnaise s'est complètement métamorphosée, du reste, et comme par étapes, pendant cette période. Peu à peu le tissage rural est devenu l'auxiliaire de celui de la ville, puis s'y est substitué presque entièrement; l'abaissement forcé des prix a fait rechercher les moteurs hydrauliques, en attendant que la vapeur les remplace complètement : enfin, les petites maisons se sont effacées devant la grande industrie. Le chiffre des affaires a, naturellement, grossi en proportion des progrès réalisés. Voici, par exemple, les relevés de la condition des soies : en 1807, cet éta-

blissement reçoit 362,557 kilogr. de soies; en 1824, 634,702 kilogr.; en 1844, 1,361,889 kilogr.; en 1854, 2,375,387 kilogr.; en 1864, 3,508,632 kilogr.; en 1874, 4,016,470 kilogr.; en 1876, 5,820,872 kilogr. Ce chiffre retombe, en 1877, à 3,399,661 kilogr., qui est depuis lors devenu la moyenne courante. Mais un système nettement libre échangiste, — tel que Lyon l'a toujours réclamé, du reste, — aurait bientôt raison de cet abaissement momentané. Et si nous rapprochons de ce tableau celui des exportations de soieries, ce dernier n'est pas moins significatif : la moyenne de 121 millions que nous rencontrons au point de départ de 1827-1836 s'est élevée par progression toujours croissante à une moyenne de 433 millions et demi en 1867-1877. Pour satisfaire à ces exportations et à la consommation intérieure, la fabrique française a deux sources d'où elle tire sa matière première : la production séricicole indigène, qui a diminué de plus en plus par suite de la maladie qui persiste sur le ver, et les importations de soies étrangères, qui ont monté corrélativement. En effet, le montant des excédents laissés dans la consommation en soies grèges, qui était, en 1837-1846, de 1,565,778 kilogr., arrive en 1872 à 2,067,133 kilogr. et en 1876 à 3,379,979 kilogr.; l'excédent en soies ouvrées passe, en prenant les mêmes dates, de 412,230 kilogr. à 1,082,920 kilogr. et à 1,544,476 kilogr.; quant aux cocons, l'excédent, pour les mêmes époques, monte de 17,441 kilogr. à 1,163,610 kilogr. et à 1 million 798,381 kilogr. De leur côté, les relevés de la condition des soies attestent, à titre confirmatif, la place qu'ont prise les soies étrangères dans la consommation lyonnaise pour combler le déficit laissé par les récoltes indigènes : en 1876, par exemple, tandis que les soies françaises ne représentent qu'un total de 1,126,255 kilogr., celui des soies étrangères monte à 4,548,903 kilogr., provenant d'Italie, du Levant et de l'extrême Orient, ces dernières représentant à elles seules 2,925,789 kilogr., c'est-à-dire que leur importation a plus que quadruplé depuis 1860, tandis qu'elles ont décerné de près de moitié pour l'Angleterre pendant la même période.

Aujourd'hui, la fabrique lyonnaise

fait battre 120,000 métiers, dont 30 mille à peine dans la ville et le reste dans six ou huit départements environnants. Leur consommation annuelle excède 2,200,000 kilogr. de soie, et ils produisent au moins 460 millions d'étoffes, dont 350 millions pour l'exportation et 110 millions pour la consommation intérieure, tous les genres étant compris dans cette production à laquelle coopèrent 400 maisons de fabrique dont le chiffre annuel d'affaires atteint souvent de 10 à 20 millions. Les comptoirs sont représentés par 80 maisons de marchands de soie et 60 maisons de commissions. Enfin, plus de 500 grandes filatures, munies de 20,000 bassines, et 800 établissements de moulinage, faisant mouvoir 340,000 tavelles, disséminés dans les divers départements du bassin du Rhône, lui préparent sa matière première. Tout cet immense outillage représente, tant en matière première qu'en étoffes fabriquées, 1 milliard 83 millions et demi de francs, d'après la dernière statistique de 1872, c'est-à-dire près du sixième de la masse des importations et des exportations de la France, et occupe plus de 800,000 personnes, en y comprenant les ouvriers et employés de tous les degrés, depuis les magnaneries et les fabriques jusqu'aux comptoirs.

La ville de Lyon a fait beaucoup pour l'industrie qui est, tout à la fois, sa gloire et sa fortune. Par la science de ses fabricants, l'habileté de ses ouvriers, le goût de ses dessinateurs, par les traditions séculaires qu'on y possède, elle est restée véritablement la reine de cette production supérieure. Toutefois, depuis quelques années, la mode a quelque peu déplacé le grand art, les façonnés tendent à disparaître devant les unis, et le dessin a dû céder la place à la coloration : mais telle est la fertilité inventive de ce merveilleux centre industriel, que ses produits ont trouvé le moyen de garder leur élégante délicatesse et leur originalité sans rivale quand tout semblait les condamner à l'impuissance et à la monotonie. La Science s'est révélée la sœur de l'Art. C'est ce qui explique l'essor qu'on y a donné à l'instruction de l'ouvrier. A côté de l'école de la Martinière, véritable institution polytechnique gratuite, de l'école centrale, de l'école de

commerce, des cours professionnels de tout ordre, la municipalité lyonnaise a créé l'école artistique de Saint-Pierre, un musée d'art industriel et une bibliothèque publique spéciale. Les caisses de prêt et de retraite complètent, avec les sociétés de secours mutuels, cette grande œuvre de progrès économique et de pratique utilitaire.

Si Paris est la grande cité intellectuelle de la France, Lyon en est assurément la grande cité industrielle.

RAOUL POSTEL.

PAGES D'HISTOIRE DU MOYEN AGE

BONIFACE VIII ET PHILIPPE LE BEL

Après un demi-siècle de paix, un rixé entre matelots gascons et normands (1293) ranimait les hostilités entre la France et l'Angleterre, en fournissant à Philippe le Bel un prétexte pour s'emparer de la Guyenne, qui appartenait à Édouard I^{er}, descendant d'Éléonore de Guyenne, femme d'Henry I^{er} Plantagenet. L'agrandissement du royaume était une des idées dont Philippe poursuivait la réalisation avec le plus d'acharnement, une de celles qui lui avaient coûté le plus, et l'avaient conduit à rançonner impitoyablement les juifs d'abord, les autres ensuite, et à falsifier la monnaie, crime dont un ancien ministre de l'Empire a vainement tenté, dans ces dernières années, de l'absoudre.

Cette guerre, sans le surprendre pourtant, arrivait dans un moment où Philippe manquait d'argent. Il redoubla d'exactions et n'épargna point le clergé, qui avait bien déjà quelques sujets de plainte.

La chaire pontificale était alors occupée par un vieillard énergique et même violent, quoique doué d'incontestables qualités. Le cardinal Gaetani, élu pape par l'influence française en 1294, sous le nom de Boniface VIII, après l'abdication de Célestin V à laquelle il n'était pas étranger, avait manifesté en toute occasion, jusque-là, sa reconnaissance envers la France; mais cette guerre le gênait, et il ne voulait pas entendre parler du payement de cette taxe imposée aux ecclésiastiques.

En conséquence, après une de-

mande de trêve qui ne fut pas accueillie, Boniface VIII fulmina sa bulle *Clericis laicos*, par laquelle il défendait aux clercs, sous peine d'excommunication, de payer un impôt quelconque, de contribuer même aux charges publiques par des dons volontaires, sans l'autorisation du saint-siège, et frappait en même temps d'excommunication toute autorité temporelle qui ordonnerait ou percevrait un impôt ou subside sur les biens ecclésiastiques.

Philippe répondit par l'expulsion des étrangers qui résidaient en France et l'interdiction de faire sortir du pays, sans l'autorisation royale, ni argent, ni chevaux, ni vivres. « Les clercs, dit-il dans la réponse qu'il fit adresser au pontife, ne sont pas seulement membres de l'Église, mais citoyens de France, et ils doivent aider le royaume par des subsides, puisqu'ils ne le peuvent par les armes. Le refus de secourir le prince contre ses ennemis est un crime de lèse-majesté. » — Il n'y avait rien d'excessif, en vérité, dans cette prétention.

Cependant une espèce de réconciliation tacite se produisit. Philippe suspendit l'effet de ses ordonnances relatives à l'impôt sur le clergé; le pape, de son côté, publia la bulle de canonisation de saint Louis et autorisa les ecclésiastiques à fournir au roi des « dons gratuits. »

Voulant célébrer la naissance du XIV^e siècle par une solennité capable de ranimer la foi chrétienne, Boniface VIII institua le jubilé séculaire, auquel il invita toute la chrétienté. Plusieurs millions de pèlerins répondirent à cet appel, et l'orgueilleux pontife put vraiment croire que le saint-siège n'avait jamais été plus puissant. Son attitude, dans ses relations avec Philippe IV, qui n'avaient pas cessé d'être assez aigres, s'en ressentit. Il publia bientôt sa fameuse bulle *Ausculta, fili*, dont il suffit de donner quelques extraits pour montrer l'esprit :

« Écoute, ô mon fils ! les conseils d'un père tendre. » Ainsi débute cette pièce. « Ne te laisse pas persuader que tu n'as pas de supérieur sur la terre, et que tu n'es pas soumis au souverain chef de la hiérarchie ecclésiastique; car celui qui a de telles opinions est insensé, et s'il persiste

dans cette erreur, il cesse de faire partie du troupeau. Dieu nous a constitué, quoique indigne, au-dessus des rois et des royaumes, nous imposant le joug de la servitude apostolique, pour arracher, détruire, disperser, édifier et planter sous son nom et sa doctrine; pour paître le troupeau, affermir les infirmes, guérir les blessés.. »

Poursuivant, Boniface reproche à Philippe ses propres péchés et ceux qu'il incite ses sujets à commettre, ses attaques contre l'Église, la dilapidation des revenus du clergé, l'altération des monnaies, l'expulsion des étrangers, les entraves mises au commerce, etc. « Quelque tendresse que nous ayons pour toi, pour ta maison, pour ton royaume, ajoute-t-il, nous ne pouvons, nous ne devons point passer sous silence combien tu nous troubles en offensant la majesté divine, lorsque tu accables tes sujets, que tu affliges les laïques comme les prêtres, que tu aliènes, par des exactions de tout genre, les pairs, les comtes, les communes et la masse du peuple... »

Il termine enfin par l'évocation du jugement de la postérité, qui le proclamera mauvais roi et malhonnête homme. Et il faut convenir que, malgré les tentatives de quelques originaux, la postérité a amplement ratifié la prédiction de Boniface VIII.

Philippe, furieux, fit jeter la bulle au feu et le légat qui l'avait apportée hors de France. Il convoqua ensuite les États généraux (1302); mais, comme le texte même de la bulle n'existait plus, son chancelier, Pierre Flotte, eut soin d'en répandre un prétendu résumé de nature à soulever toutes les susceptibilités nationales, même chez les membres du clergé. Boniface protesta en plein consistoire contre cette odieuse falsification, mais naturellement il n'eut le dernier mot que dans son propre entourage.

Philippe crut pourtant nécessaire de répondre à la réprimande pontificale, et voici en quels termes il le fit : « Philippe, par la grâce de Dieu roi des Français, à Boniface, qui se dit pape, peu ou point de salut. Que ta Très Grande Fatuité sache que nous ne sommes soumis à personne pour le temporel, etc... »

Cependant, les trois États conclu-

rent contre le saint-siège, mais en s'appuyant, comme nous l'avons dit, sur un texte erroné, ou plutôt falsifié. Les cardinaux répondirent aux lettrés des États généraux. On répandit dans le camp opposé des écrits développant ce principe, que le roi est le maître dans son royaume. Il fut convenu, d'une part, qu'un concile général serait tenu à Lyon, pour juger et déposer Boniface; de l'autre, Boniface convoqua tous les évêques à Rome, en concile général, à l'effet de déposer Philippe : « Nos prédécesseurs ont déposé trois rois de France, dit-il; nous déposerons celui-ci, s'il ne s'amende, comme un petit garçon. » La convocation déclarait d'avance déchus de leurs dignités les prélats qui ne se rendraient pas à l'appel du pontife; Philippe fit saisir les biens et commencer le procès des quarante-cinq évêques qui allèrent à Rome malgré sa défense, sans parler de quelques pauvres clercs pendus çà et là.

Tel était l'état des choses, lorsque Philippe le Bel, averti que Boniface se disposait non seulement à proclamer sa déposition, mais à donner son royaume à Albert d'Autriche, jugea à propos de prévenir un événement dont les conséquences pouvaient être terribles pour lui. Il envoya en Italie Guillaume de Nogaret, professeur en droit à Toulouse, accompagné de Sciarra Colonna, chef d'une puissante famille gibeline cruellement persécutée par Boniface et qui ne demandait qu'une occasion de se venger.

Le pape était à sa résidence d'Anagni, sa ville natale, ne soupçonnant point le danger imminent dont il était menacé. Cependant Nogaret et Colonna arrivent, avec une centaine de proscrits gibelins; la corruption leur ouvre les portes d'Anagni, où ils pénètrent la veille même du jour où devait être lancée la bulle de déposition. Ils se rendent immédiatement à la résidence du pape, et enfoncent les portes aux cris de : Vive le roi de France ! A mort Boniface !

A ces bruits menaçants, le souverain pontife, vieillard de quatre-vingt-six ans, revêt en hâte ses habits pontificaux, pose la tiare sur sa tête et prend la croix et les clefs en mains; il s'assied alors près de l'autel et attend.

Ses ennemis ne tardent pas à pa-



BONIFACE VIII ET PHILIPPE LE BEL. — « IL S'ASSIED ALORS PRÈS DE L'AUTEL ET ATTEND. » (Page 535, col. 3.)



GARDES CHAMPÊTRES ET MESSIERS.— UN MESSIER DE TYROL ITALIEN DANS L'EXERCICE DE SES FONCTIONS. (Page 538, col. 2.)

raitre, brandissant leurs armes et proférant les plus grossières injures.

— Fils de Satan, vocifère Colonna, dépose la tiare que tu as usurpée!

— Voici mon cou, voici ma tête, répond Boniface; mais, trahi comme Jésus-Christ et prêt à la mort, du moins je mourrai pape!

Alors Colonna, se jetant sur lui, le frappe au visage de son gantelet de fer, et il l'aurait infailliblement massacré sans l'opposition de Nogaret¹. Accablé d'outrages, l'infortuné pontife fut tenu prisonnier chez lui trois jours, pendant lesquels on ne lui donna aucune nourriture; sa maison fut, en outre, mise au pillage.

Cependant, le peuple d'Anagni et des alentours, à la nouvelle de cet audacieux coup de main, prit les armes à l'incitation d'un neveu de Boniface. Le pape fut délivré et les Gibelins chassés de la ville.

Boniface put alors regagner Rome; mais l'émotion que l'attentat dont il avait été victime lui avait fait éprouver était trop forte pour un vieillard de son âge et de son caractère. Trente-cinq jours après son retour, le 13 octobre 1303, on le trouva sanglant et froid dans son lit. On a prétendu que, devenu fou de dépit et de colère, il s'était brisé la tête contre la muraille!..

La monarchie universelle de l'Église était morte avec lui.

A. B.

CROQUIS ADMINISTRATIFS

GARDES CHAMPÊTRES ET MESSIERS

Le corps des gardes champêtres a été institué en France par la loi des 28 septembre et 6 octobre 1791. Auparavant, la garde de la moisson (*messis*) était confiée à des messiers, qu'on appelait aussi, suivant les contrées, bangars, banniers, sergents de verdure, etc., et dont les fonctions duraient seulement le temps que les récoltes étaient pendantes, les fruits mûrs et bons à voler.

1. On est convenu aujourd'hui de nier cet incident. Si l'on songe cependant au caractère vindicatif des Colonna, dont Boniface VIII avait banni les principaux membres après avoir fait raser leurs palais, on se demande sur quoi peut bien se baser une pareille négation, lorsqu'on ne nie pas en même temps les mauvais traitements infligés au pape dans sa maison d'Anagni.

Les messiers n'ont pas, toutefois, entièrement disparu; car les gardes champêtres, dont les attributions se sont singulièrement étendues, pour justifier leur maintien d'un bout de l'autre de l'année, ne pourraient suffire, à l'époque de la moisson, vu leur petit nombre, à la surveillance des maraudeurs et des vagabonds. En conséquence, des gardes auxiliaires, nommés par la commune et rétribués par elle ou au moyen d'une cotisation volontaire entre propriétaires, les suppléent et sont investis des mêmes pouvoirs qu'eux, tant que leurs services sont nécessaires, c'est-à-dire tant que la moisson n'est pas rentrée. Comme aucun signe extérieur ne les distingue des autres paysans, les maraudeurs ne se méfient pas de leur blouse pacifique et se font prendre très facilement ou renoncent au métier, ce qui est préférable.

Cette institution des messiers est de tous les pays, je crois, surtout des pays vignobles. Je me rappelle avoir fait, en Italie, la rencontre d'un de ces terribles gardiens des vignes, armé d'un fusil à deux coups dont il me menaçait, sans l'ombre d'un prétexte, de la manière la plus féroce. Nous finîmes heureusement par nous entendre.

Les messiers du Tyrol méridional, au moins, on les reconnaît de loin, avec leur couronne de plumes qui les fait ressembler à quelque chef d'Iroquois ayant tâté de la civilisation, leur collier de cornes d'isard et surtout leur courte hallebarde qui rappelle celle des messiers de la Bourgogne au temps jadis. Mais ils ont le pied montagnard, et gare au maraudeur qui ne l'aurait pas!

P. C.

COURS D'HISTOIRE UNIVERSELLE

XVII

ALEXANDRE LE GRAND

Suite.

Darius avait réuni plus d'un million d'Asiatiques; mais Alexandre, avec 30,000 fantassins et 7,000 cavaliers, triompha facilement de ces troupes indisciplinées.

Sûr maintenant qu'aucune armée

du roi de Perse ne pourra tenir tête à ses Macédoniens, il laisse fuir ce prince, descend à Babylone et court occuper les autres capitales de l'empire; Suze, où il trouve d'immenses richesses; Pasargade, le sanctuaire de la Perse; Persépolis, où, dans une orgie, il incendie le palais des rois perses, pour annoncer à tout l'Orient qu'un nouveau conquérant est venu s'asseoir sur le trône de Cyrus, et peut-être aussi pour venger l'incendie d'Athènes par Xerxès.

Alors Alexandre soumet au pas de course, par lui ou par ses généraux, plusieurs peuplades de montagnards, comme les Cosséens et les Uxiens qui habitent entre Suze et Pasargade, entre dans Ecbatane (Hamadan) huit jours après que Darius en est parti, le poursuit et apprend, en Parthiène, qu'il est prisonnier de trois satrapes; il marche aussitôt contre eux et ne trouve plus qu'un cadavre, qu'il fait ensevelir dans le tombeau des rois de Perse. Retardé dans sa fuite par le soin de garder son prisonnier, Bessus l'avait tué, et retiré en Bactriane, il allait y établir un centre de résistance (330). Alexandre ne lui en laisse pas le temps, il le poursuit avec une effrayante rapidité, traverse l'Arie, l'Arachosie et la Bactriane, et arrive au bord de l'Oxus. Bessus lui est livré, et il l'abandonne à la vengeance de Sisygambis, mère de Darius.

Alexandre passe l'hiver dans ces régions, reçoit à Maracande (Samarcande) une ambassade de Scythes, gagne le Jaxartes (Sihoun), bat les Scythes et les Sogdiens qui lui barrent le passage, emporte Cyropolis et cinq autres villes, et bâtit, à la vue d'une armée scythe, la nouvelle Alexandrie, Alexandria eschata (Khoand) qu'il peuple de Grecs mercenaires, de barbares voisins et de soldats invalides. Il poursuit le satrape rebelle, Spitamène, complice de Bessus. La prise du roi sogdien, Petra Oxiana, achève la soumission de la Sogdiane, et Alexandre, en y épousant Roxane, fille d'un seigneur perse, assure le repos de ces contrées.

C'est pendant cette expédition qu'arriva le supplice de Philotas et de son père Parménion, à la suite d'une conspiration. Alexandre tua aussi, dans une orgie, son ami Clitus (328), et fit périr le philosophe Callisthènes

qu'on avait impliqué dans une conspiration.

Le soulèvement de la Grèce, à la même époque, comprimé par Antipater, en montrant à Alexandre les dangers qui l'entouraient, l'avait un instant rendu cruel.

Alexandre, parti de Bactres (Balk), se dirige vers l'extrémité orientale de l'empire ; il rencontre sur les rives du Cophès Taxile, roi indien, qui invoque son appui contre un autre roi de l'Inde nommé Porus, et divise son armée en deux corps ; l'un sous Perdicas et Ephestion doit soumettre la Peucélotide ; avec l'autre il prend plusieurs villes où il laisse des garnisons, passe l'Indus et s'avance contre Porus qu'il bat et fait prisonnier près de l'Hydaspe (327).

On sait que Porus, interrogé par Alexandre comment il voulait être traité, répondit : en roi !

Alexandre, afin de perpétuer le souvenir du passage de l'Hydaspe (Behut), fonde Nicée et Bucéphalie, traverse l'Acésine (Jenaud) et l'Hydraote, et charge Porus, dont il agrandit les États, de maintenir tout ce pays dans son obéissance.

Il veut passer l'Hyphase (Beyah) pour envahir l'Inde, son armée s'y refuse ; il élève alors au bord de ce fleuve douze autels autour desquels il célèbre des jeux. Il repasse l'Hydraote, l'Acésine, redescend l'Hydaspe et l'Indus, jusqu'à l'Océan, soumet toutes les peuplades riveraines, les Malles, les Oxydraques et les Sogdes, et fonde des villes, des chantiers et des ports.

Enfin, après avoir exploré avec soin les embouchures de l'Indus, il reprend le chemin de Babylone par les déserts de la Gédrosie et de la Carmanie, où nulle armée n'avait encore pénétré (326-325).

Pendant ce temps, Néarque, son amiral, parti de Patala sur la flotte macédonienne, longeait les côtes de la mer Erythrée, le pays des Orites, des Ichthyophages, etc. Il a laissé un récit curieux de son périple (voyage de circumnavigation) qui se liait étroitement avec l'expédition qu'Alexandre avait entreprise par terre. Lorsqu'il fut parvenu à Harmozia (au fond du golfe d'Ormuz), il quitta sa flotte et alla trouver Alexandre à Salmonte, sur la frontière de la Carmanie. Il re-

vint ensuite vers sa flotte, la dirigea à travers le golfe Persique jusqu'au Pasitigre, et remontant ce fleuve, il rejoignit Alexandre à Suze. Alexandre s'embarqua sur la flotte de Néarque, et revint avec lui à Babylone, en remontant l'Euphrate (324).

Malgré les recrues nombreuses que lui avaient envoyées la Macédoine et la Grèce, Alexandre n'aurait pu fonder tant de villes et maintenir ses sujets dans l'obéissance s'il n'avait usé envers les vaincus d'une sage politique, sacrifiant à leurs dieux, respectant leurs coutumes, laissant entre les mains des indigènes le gouvernement civil du pays et s'efforçant d'unir les vaincus et les vainqueurs par des mariages, comme il en donna lui-même l'exemple en épousant Barsine ou Statira, fille de Darius, quoiqu'il eût déjà pris pour femme Roxane, la fille d'un satrape.

Mais on sait qu'Alexandre, adoptant de plus en plus les mœurs orientales, les porta jusqu'à la polygamie. Dix mille Grecs et Macédoniens imitèrent cet exemple et épousèrent des femmes perses.

Les forces militaires restaient seules entre les mains de ses Macédoniens, et il comptait sur la bienfaisante influence du commerce pour créer entre l'Orient et l'Occident, entre la Grèce et la Perse, des intérêts communs qui feraient de tant de peuples divers un seul et formidable empire. La mort, qui le surprit à Babylone, à la suite de ses excès (le 28 du mois macédonien *Dæsius*), le 21 avril 323, 4^{re} année de la 114^e olympiade, arrêta ses grands desseins. Personne après lui n'eut assez de force ni d'autorité pour les reprendre. Près de rendre le dernier soupir, il avait remis son anneau à Perdicas ; ses autres lieutenants lui demandèrent à qui il laissait la couronne : « Au plus digne, mais je crains qu'on ne me fasse de sanglantes funérailles. »

Il n'avait que trente-deux ans et il en avait régné treize.

Si l'on veut connaître quels étaient les vastes desseins d'Alexandre au moment de sa mort, si l'on veut apprécier toute sa pensée, il faut lire quelques passages de son testament que nous a conservés Diodore de Sicile (liv. XVIII, ch. iv) :

« Alexandre ordonnait de cons-

truire mille bâtiments de guerre, plus grands que les trirèmes, dans les chantiers de Phénicie, de Syrie, de Cilicie et de Chypre, pour combattre les Carthaginois et les autres nations qui habitaient sur la côte septentrionale de l'Afrique, ainsi que l'Espagne et les contrées voisines jusqu'en Sicile. On devait ouvrir une route le long de la côte d'Afrique jusqu'aux colonnes d'Hercule ; des ports et des chantiers devaient être créés dans ces contrées pour une flotte aussi nombreuse. Alexandre voulait opérer une fusion plus complète entre les populations des divers États, transporter des colonies d'Asie en Europe et réciproquement, afin de mêler les deux continents par des mariages, par des alliances de famille, et de les unir par les liens de la parenté et de la concorde. »

A la différence de la plupart des conquérants, Alexandre s'occupait plus de fonder ou de conserver que de détruire. Bien qu'il fût élève d'Aristote, Alexandre montra plus d'ambition que de vraie philosophie. Quelques brillantes que soient les hypothèses qui en ont fait une sorte de demi-dieu, — des passions brutales, des crimes sanglants jettent de tristes ombres sur sa vie. Le héros était démesurément orgueilleux ; mais il faut dire aussi que, dans les honneurs qu'il se faisait rendre, dans l'opinion qu'il feignait peut-être d'avoir de lui-même, il entraînait surtout beaucoup de calcul. Ce caractère est commun à tous les hommes de génie qui veulent imposer leurs lois ou leurs caprices aux peuples ignorants ou crédules.

Voici le jugement que porte du héros macédonien l'un des hommes les plus capables d'apprécier son génie, sa conduite et son caractère : « Alexandre, dit Napoléon I^{er} dans son *Mémorial de Sainte-Hélène*, conquiert avec une poignée de monde une partie du globe ; mais fut-ce de sa part une simple irruption, une façon de déluge ? Non ; tout est calculé avec profondeur, exécuté avec audace, conduit avec sagesse. Alexandre se montre tout à la fois grand guerrier, grand politique, grand législateur. Malheureusement, quand il atteint le zénith de la gloire et du succès, la tête lui tourne, ou le cœur se gâte ; il avait débuté avec l'âme de

Trajan, il finit avec le cœur de Néron et les mœurs d'Héliogabale ».

ARTHUR MONNANIEUIL.

(A suivre).

COURS PRATIQUE DE LANGUE ANGLAISE

Méthode Robertson

Texte des vingt premières leçons, à traduire alternativement de l'anglais en français, et du français en anglais.

1 — We are told that the sultan Mahmoud, by his perpetual wars abroad, and his tyranny at home, had filled the dominions of his forefathers with ruin and desolation, and had unpeopled the Persian empire.

1 — On nous dit que le sultan Mahmoud, par ses guerres perpétuelles au dehors, et sa tyrannie à l'intérieur, avait rempli les Etats de ses ancêtres de ruine et de désolation, et avait dépeuplé l'empire persan.

2 — The vizier of this great monarch affirmed that he had learned of a certain dervis to understand the language of birds as easily as if it were his own; so that there was not a bird that could open his mouth without being understood by him.

2 — Le visir de ce grand monarque affirmait qu'il avait appris d'un certain derviche à comprendre le langage des oiseaux aussi aisément que si c'était sa propre langue; de sorte qu'il n'y avait pas un oiseau qui pût ouvrir le bec sans être compris de lui.

3 — We cannot decide whether the minister merely pretended that he knew that language, or vainly imagined that he did; we can only state that his assertion was generally believed throughout the country; for the reader doubtless knows what credit they give to all that is wonderful, in the Eastern countries.

3 — Nous ne pouvons décider si le ministre prétendait simplement connaître ce langage, ou s'il imaginait follement qu'il le connaissait; nous ne pouvons qu'exposer que son assertion était généralement crue dans tout le pays; car le lecteur sait sans doute quelle foi l'on ajoute à tout ce qui est merveilleux, dans les pays orientaux.

4 — As the vizier and the emperor were one duskish evening together, in their return from hunting, Mahmoud, whose sight was keener than his vizier's, saw two owls upon a tree, that grew near a greenish old wall, out of a heap of rubbish.

4 — Comme le visir et l'empereur étaient un sombre soir ensemble, à leur retour de la chasse, Mahmoud, dont la vue était plus perçante que celle de son visir, vit deux hiboux sur un arbre, qui croissait près d'un vieux mur verdâtre, hors d'un monceau de décombres.

5 — « Do you see those birds upon that tree, which grows yonder? » said the sultan,

pointing to one of its largest branches. « I do, » answered the statesman, « though I did not see them at first, and probably should not have seen them at all, had you not called my attention to them. »

5 — « Voyez-vous ces oiseaux sur cet arbre qui croît là-bas? » dit le sultan, indiquant une de ses plus grandes branches. « Je les vois », répondit l'homme d'Etat, « quoique je ne les visse pas d'abord, et que probablement je ne les eusse pas vus du tout, si vous n'aviez appelé mon attention sur eux. »

6 — « Well, » said Mahmoud, « perhaps they are talking to each-other, and I would fain know what they are saying. If I mistake not, you pretend that you can understand what birds say; since you are so learned, listen to their discourse, and you shall afterwards give me an account of it. »

6 — « Eh bien! » dit Mahmoud, « peut-être qu'ils se parlent l'un à l'autre, et je voudrais bien savoir ce qu'ils disent. Si je ne me trompe, vous prétendez que vous pouvez comprendre ce que disent les oiseaux; puisque vous êtes si savant, écoutez leur discours et vous m'en rendrez compte ensuite. »

7 — « O prince! » said the vizier, « thou hast but to command, for thou art mighty! Power and dominion are thine; but thou rulest with clemency, and dost outshine the most powerful sovereigns! Be it as thou wilt, thy slave obeys thee. Deign only to seat thyself here, and wait till he returns. »

7 — « O prince! » dit le visir, « tu n'as qu'à commander, car tu es fort! La puissance et la souveraineté sont à toi; mais tu gouvernes avec clémence, et tu surpasses en éclat les plus puissants souverains! Que ce soit comme tu veux, ton esclave t'obéit. Daigne seulement t'asseoir ici, et attendre qu'il revienne. »

8 — After having spoken thus, the vizier approached the tree, which he did very cautiously; and, concealing himself behind some bushes, pretended to be very attentive to the two owls. When he returned to the spot where the sultan was waiting for him, « Sir, » said he, « I have heard part of their conversation, but dare not tell you what it is. »

8 — Après avoir parlé ainsi, le visir s'approcha de l'arbre, ce qu'il fit avec beaucoup de circonspection; et, se cachant derrière des buissons, feignit d'être très attentif à ce que disaient les deux hiboux. Quand il revint à l'endroit où le sultan l'attendait, « Sire, » dit-il, j'ai entendu une partie de leur conversation, mais je n'ose pas vous dire ce que c'est. »

9 — « Why not? » said Mahmoud, who reddened with anger; for he was the most impatient of monarchs. « We are determined however that you shall repeat to us word for word every thing they have said. Ought not our subject to know that we do not suffer ourself to be trifled with? Speak! What have you heard? »

9 — « Pourquoi pas? » dit Mahmoud, qui rougit de colère; car il était le plus impatient

des monarques. « Nous sommes déterminé cependant à ce que vous nous répétiez mot pour mot tout ce qu'ils ont dit. Notre sujet ne doit-il pas savoir que nous ne souffrons pas qu'on badine avec nous? Parlez! Qu'avez-vous entendu? »

10 — « Sir, » said the vizier, « thou wast ever kind to thy servant, and hadst forbearance with him; but if thou wert displeased with his account, might he not lose thy favour? » « Do not fear, » said Mahmoud; with mildness. « Whatever you may say, I promise you I will be indulgent. Compose yourself, and let me hear you directly. »

10 — « Sire, » dit le visir, « tu fus toujours bon pour ton serviteur, et tu eus de l'indulgence pour lui; mais si tu étais mécontent de son récit, ne pourrait-il pas perdre ta faveur? » « Ne craignez pas, » dit Mahmoud avec douceur. « Quoique vous puissiez dire, je vous promets que je serai indulgent. Remettez-vous, et que je vous entende tout de suite. »

11 — « You must know then, » said the vizier, « that one of these owls has the handsomest son, and the other the most lovely daughter in the world, between whom they are now upon a treaty of marriage; because I must tell you their children love one-another tenderly. »

11 — « Il faut que vous sachiez donc, » dit le visir, « qu'un de ces hiboux a le plus beau fils, et l'autre la plus aimable fille du monde, au sujet desquels ils sont maintenant en traité de mariage; parce qu'il faut que je vous dise que leurs enfants s'aiment tendrement. »

12 — « Is it possible? » exclaimed Mahmoud, interrupting his minister, and laughing heartily. « And where does the daughter live? I should like to see her. » « She lives in one of the darksome grottoes, with which the passes of the upland yonder abound, » replied the minister gravely; « but she never goes out without her mother. »

12 — « Est-ce possible? » s'écria Mahmoud, interrompant son ministre, et riant de bon cœur. « Et où la fille demeure-t-elle? Je voudrais la voir. » « Elle demeure dans une des sombres grottes qui abondent dans les défilés de ces montagnes là-bas, » répliqua le ministre gravement; « mais elle ne sort jamais sans sa mère. »

13 — « This is certainly the first time I ever heard of such a thing, » said the sultan. « Do you then pretend to say that the daughter of an owl behaves herself so coyly, and that the manners of these birds are no less refined than ours? We give portions to our children, and so do they to theirs, I suppose. But, go on, » added he, « I am curious to know more. »

13 — « Voici certainement la première fois que j'ai jamais entendu parler d'une telle chose, » dit le sultan. « Prétendez-vous donc dire que la fille d'un hibou se comporte avec tant de réserve, et que les mœurs de ces oiseaux ne sont pas moins raffinées que les nôtres? Nous donnons des dots à nos enfants, et ils font de même avec les leurs, je

suppose. Mais continuez, » ajouta-t-il, « je suis curieux d'en savoir davantage. »

14 — The vizier proceeded: « The father of the son, a venerable gray-headed owl, said to the father of the daughter, if I understood rightly: Brother, I do not object to this marriage, provided our wives consent to it, and you promise to settle upon your daughter fifty ruined villages for her portion. »

14 — Le visir continua: « Le père du fils, vénérable hibou à tête grise, disait au père de la fille, si j'ai bien compris: Frère, je ne m'oppose pas à ce mariage, pourvu que nos épouses y consentent, et que vous promettiez d'assurer à votre fille cinquante villages ruinés pour sa dot. »

15 — « How many did you say? » inquired the father of the daughter, in a tone of surprise. « Fifty, » answered the other. « Do I require too much? » « Pshaw! you and your son undervalue yourselves, » replied the former. « How modest you are! Do you forget that we are in Persia, and that numberless ruined villages are mine? »

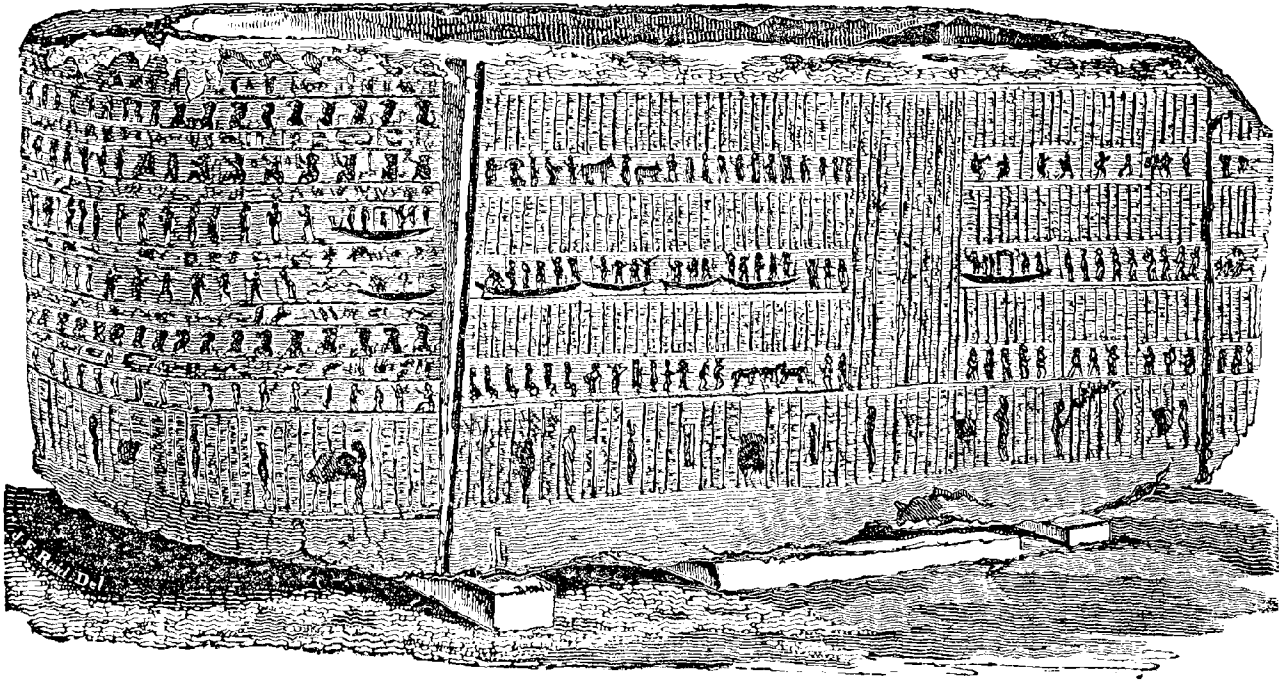
15 — « Combien avez-vous dit? » demanda le père de la fille, d'un ton de surprise. « Cinquante, » répondit l'autre. « Est-ce que je demande trop? » « Bah! vous et votre fils, vous vous estimez trop peu, » répliqua le premier. « Que vous êtes modeste! Oubliez-vous que nous sommes en Perse et que d'innombrables villages ruinés sont à moi? »

16 — « Instead of fifty, I will give my

child five hundred, if you please, in addition to two hundred, which are already hers. You might have gone farther, and asked me even for a thousand: for I could give them, without any detriment to myself, if I were so disposed. »

16 — « Aulien de cinquante, j'en donnerai à mon enfant cinq cents, s'il vous plaît, en addition à deux cents, qui sont déjà à elle. Vous auriez pu aller plus loin, et m'en demander même mille; car je pourrais les donner sans aucun détriment pour moi-même si j'y étais disposé. »

17 — « My wife's father » he went on to observe, « had three daughters, and gave each of them four hundred ruined villages; for thousands were then his. He is now



HISTOIRE UNIVERSELLE. — TOMBEAU D'ALEXANDRE LE GRAND TROUVÉ A ALEXANDRIE.

grown more wealthy than ever; and, between ourselves, it is his intention soon to give each of them seven or eight hundred more.»

17 — « Le père de ma femme, » continua-t-il à dire, « avait trois filles, et donna à chacune d'elles quatre cents villages ruinés; car il en avait alors des milliers. Il est maintenant devenu plus riche que jamais; et, entre nous, il a l'intention d'en donner bientôt à chacune d'elles sept ou huit cents encore. »

18 — « God grant a long life to sultan Mahmoud! Whilst he reigns over us, we shall never want ruined villages! » « You are right, » quoth the father of the son; « but we were indifferent to your daughter's fortune; for, though our family is not so rich as yours, still one may value one's self on one's possessions. »

18 — « Dieu accorde une longue vie au sultan Mahmoud! Tant qu'il régnera sur nous, nous ne manquerons jamais de villages ruinés! » « Vous avez raison, » dit le père du fils; « mais nous étions indifférents à la fortune de votre fille; car, bien que notre

famille ne soit pas aussi riche que la vôtre, cependant on peut être fier de ce que l'on possède. »

19 — « They were going on, » concluded the vizier, « priding themselves on their condition, and exulting over the devastation, which, they pretend, is spreading itself more and more every day. But, as you were waiting for me, I durst not remain longer; for I thought you might grow impatient, and you know how much I fear to displease you. »

19 — « Ils continuaient, » dit le visir en concluant, « s'enorgueillissant de leur condition, et se réjouissant de la dévastation, qui, à ce qu'ils prétendent, se répand de plus en plus chaque jour. Mais, comme vous m'attendiez, je n'osai pas rester plus longtemps; car je pensai que vous pourriez vous impatienter, et vous savez combien je crains de vous déplaire. »

20 — The story says the sultan was so touched with this fable, that he rebuilt the towns and villages which had been destroyed; reduced the taxes, with which the country

was overburned; and, from that time forward consulted the good of his people.

20 — L'histoire dit que le sultan fut si touché de cette fable, qu'il rebâtit les villes et les villages qui avaient été détruits; réduisit les impôts dont le pays était surchargé; et, à partir de ce temps, consulta le bien de son peuple.

RÉSUMÉ

Dans les vingt leçons qui précèdent, et qui ont pour pivot un texte de quatre colonnes, équivalant à deux pages, l'étudiant a appris environ quatre cent cinquante mots, de manière à les savoir imperturbablement. La plupart de ces mots étant de ceux qui se présentent le plus fréquemment dans le discours, forment, pour ainsi dire, la base du langage.

La classification des dérivés à la suite de chaque radical, jointe à l'étude des principales syllabes initiales et finales, donne l'intelligence de plusieurs milliers de mots, sans recourir au dictionnaire.

Près de douze cents phrases familières ont démontré pratiquement la manière de combiner ces mots et de s'exprimer correctement.

Toutes les parties du discours ont été analysées.

Toutes les formes conjugatives ont été étudiées, ainsi que la valeur de tous les verbes auxiliaires ou signes.

On a vu tous les pronoms : personnels, possessifs, relatifs, démonstratifs et réfléchis.

Les principaux adverbessont connus, ainsi que les principales prépositions et conjonctions.

Enfin quelques-unes des règles les plus essentielles de la syntaxe ont été apprises.

Les éléments et le mécanisme de la langue se trouvent donc renfermés dans ces vingt premières leçons.

La seconde et la troisième partie complètent la syntaxe, et contiennent un grand nombre de mots usuels, notamment les racines les plus importantes.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE

NOUVELLES

DE LA RÉPUBLIQUE DES LETTRES

et des États circonvoisins.

Dans la suite de son mémoire sur *Laffemas et le maréchal de Marillac*, M. Guillaume Depping s'attache à disculper le premier de la mort du second. Le fait est qu'il ne figura pas dans la dernière commission, qui jugea le maréchal.

Mais, à notre avis, la figure de Laffemas est la moins intéressante des deux, et il nous importe plus de savoir si Marillac était coupable, que si Laffemas a été l'instrument de sa perte.

Or voici ce que M. Depping nous révèle à ce sujet :

* *

Dans les papiers du maréchal, saisis après son arrestation, et que Laffemas, en qualité de premier commissaire instructeur, avait été chargé d'examiner, on trouva une lettre datée du 14 juin 1628 et adressée à la maréchale; Marillac y annonçait à sa femme que la dépense de leur maison montait à 100,000 livres par an.

Marillac aimait le luxe et le faste, il tenait une table somptueuse, il avait des écuries splendides; mais, comme il n'avait pas de bien personnel, comme ses appointements n'étaient que de 4,000 fr. par mois (telle était alors la solde d'un commandant d'armée), comment pouvait-il suffire à toutes les dépenses qu'il faisait ?

Les moyens auxquels il avait recours pour cela étaient naturellement des plus malhonnêtes.

Il abusait de son autorité pour détourner l'argent qui aurait dû servir à l'entretien et à l'approvisionnement de l'armée, à la construction des forts, à la réparation des places, etc.

Pour dissimuler ces détournements, il avait recouru, dit M. Depping, à des prête-noms, et il allait jusqu'à produire de fausses quittances. Il accablait de corvées les habitants des paroisses de sa circonscription militaire, et les malheureux paysans ne pouvaient s'en exempter qu'à prix d'argent.

* *

Cela allait bien, comme on voit; si bien qu'une fois déjà, des plaintes très amères s'étant élevées contre l'administration du prodigieux maréchal, Richelieu lui avait adressé un avertissement paternel.

Il suspendit alors le cours de ses opérations, mais pour peu de temps, et retomba bientôt dans ses anciens errements.

Sous un nom supposé, il se rendit notamment adjudicataire du pain de munition dans l'armée qu'il commandait en Champagne; et, chargé par le roi de la construction de la citadelle de Verdun, il commit une foule de malversations qui furent ensuite dévoilées.

On n'a plus les interrogatoires des témoins. Cependant M. Depping a retrouvé l'indication de deux de ces témoignages; à savoir, de deux interrogatoires que fit subir Laffemas, d'une part à Grosset, commissaire des guerres et munitionnaire de l'armée; d'autre part, au trésorier des fortifications, un certain Delacroix.

Marillac était donc coupable de malversations; — il était surtout coupable d'avoir voulu renverser et même faire disparaître le cardinal: ce fut là la vraie cause de sa perte.

* *

Mais il faut avouer que le cardinal avait aussi par trop beau jeu, avec un adversaire de cette trempe, s'il faut absolument voir un acte de vengeance personnelle dans la mort de Marillac, qui fut décapité en grève en 1632.

Tout ce qu'on peut dire à sa décharge, c'est que ses collègues agissaient généralement de la même honnête façon, et qu'on n'aurait pas dû le décapiter tout seul.

Quoi qu'il en soit, nous espérons bien que l'intéressant travail que M. Guillaume Depping a lu à l'Académie des sciences morales et politiques, ne tardera pas à être publié.

* *

La Faculté de droit de Paris avait proposé pour le concours de 1881, relatif au prix du comte de Rossi, le sujet suivant :

Etudier, dans les diverses Constitutions de l'Europe et dans les Constitutions des États-Unis, la division du pouvoir législatif en deux Chambres, et rechercher quelles ont été les attributions et l'influence de chacune d'elles.

La Faculté remet ce sujet au concours pour l'année 1883. Le prix est porté de 2,000 à 4,000 fr.

Les mémoires, écrits en français ou en latin, devront être déposés au secrétariat de la Faculté, au plus tard, le 31 mars 1883. Toute personne est admise à concourir.

Il pourra être accordé des mentions honorables aux mémoires qui auront le plus approché du prix. Les noms des auteurs qui auront obtenu des mentions ne seront connus et publiés que sur leur demande.

* *

On a enchâssé, ces jours derniers, dans le mur de la maison portant le n° 3 de la rue Béranger une plaque commémorative avec cette inscription :

« Le chansonnier Jean-Pierre Béranger, né à Paris en 1780, est mort dans cette maison le 16 juillet 1857. »

* *

On a également posé sur la façade de la maison portant le n° 10 dans la rue des Vosges, que le conventionnel Lakanal habita longtemps et où il est mort, l'inscription suivante :

LAKANAL

Conventionnel, Homme d'État distingué
et Membre de l'Académie des sciences morales
1767-1845.

* *

Le tombeau de lord Byron, dans l'église de Hucknall-Torkard (comté de Nottingham), est maintenant surmonté d'une plaque de marbre rouge antique, provenant du bloc offert par le roi de Grèce pour le piédestal de

la statue de Byron dans Hyde-Park, sur laquelle est gravée cette simple inscription, au-dessous d'une couronne de laurier :

*Byron, né le 22 juin 1788,
mort le 19 avril 1824.*

* * *

La Saint-Fiacre n'est pas encore si loin de nous, que nous ne puissions considérer le bout de statistique suivante comme une actualité :

En 1852, il y avait à Paris 1,600 fiacres. Les cochers faisaient à peine une recette quotidienne de 10 francs, soit en tout 16,000 francs. Depuis lors, le nombre des fiacres a considérablement augmenté. On en compte aujourd'hui 16,000, donnant une recette moyenne de 23 francs par jour, soit 368,000 francs malgré les omnibus et les tramways. Lors de l'ouverture de la première ligne d'omnibus, ce fut un effroi général parmi les cochers : « Nous sommes ruinés, » disaient-ils tous. On voit que ceci n'a pas tué cela.

X. RAMBLER.

ANECDOTES

PENSÉES ET MAXIMES

La simplicité du maréchal de Catinat méritait de devenir proverbiale.

Un jour qu'il se promenait dans sa propriété de Saint-Gratien, où il s'était volontairement retiré après une longue et brillante carrière, il fit la rencontre d'un jeune chasseur. Celui-ci, que le promeneur dérangeait sans doute, lui cria d'un ton délibéré :

— Bonhomme, j'ignore à qui appartient cette terre, mais si je n'ai pas permission d'y chasser, je prétends la prendre.

Le maréchal, qui avait écouté chapeau bas cette harangue impertinente, salua et continua son chemin. Mais le jeune homme, ayant appris quelques pas plus loin à qui il venait de s'adresser avec ce sans-gêne, courut après lui pour s'excuser de ne lui avoir point même ôté son chapeau.

— Ce n'est rien, répartit Catinat, mais il n'est pas nécessaire de connaître quelqu'un pour lui ôter son

chapeau. Quoi qu'il en soit, oublions cela et venez souper avec moi.

(Benim.)

L'INSTRUCTION ET L'ÉPARGNE

EN 1881

Il y a quelque temps, nous entretenions nos lecteurs des intéressantes feuilles hebdomadaires connues sous le nom de *Médecine, Science et Enseignement populaires*.

Ces trois publications, disions-nous alors, formant une sorte de trilogie scientifique, contiennent des articles spéciaux, accompagnés de fort belles gravures, sur les questions les plus attrayantes.

La simple indication du sommaire des numéros de la semaine en donnera une idée assez complète pour nous éviter d'entrer dans de plus amples détails :

SCIENCE POPULAIRE. — *La navigation à vapeur. — L'Exposition d'électricité, téléphones. — Le carbone. — Le télégraphe américain. — Botanique, l'érable. — Le Ravenala. — Voyages ethnographiques autour du monde. — Les oiseaux. — Chronique scientifique et faits divers. — Connaissances utiles.*

ENSEIGNEMENT POPULAIRE. — *Galerie des artistes et des poètes illustres : Jean Goujon. — Le temps passé, le dix-huitième siècle en fête. — Cours de comptabilité : Bordereau d'escompte. — La foi, l'espérance, la jeunesse de Marie Leckzinska. — Philologie géographique : les noms des pays d'Orient et de leurs villes principales. — Cours d'histoire universelle : Philippe de Macédoine et Démosthène. — Cours pratique de langue anglaise.*

Nouvelles de la République des lettres. — Anecdotes, pensées et maximes.

MÉDECINE POPULAIRE. — *L'épilepsie. — La médecine et les grands médecins à travers les siècles; la médecine d'Hippocrate. — Guide dans l'art d'élever et de soigner les petits enfants. — Matière médicale. — Premiers soins dans les maladies et les accidents : mort subite, mort apparente, transmission d'une maladie contagieuse par une bonne à un enfant et par celui-ci à sa mère. — Recettes diverses. — Nouvelles et renseignements. — Correspondance et recettes demandées.*

Cet exposé suffira pour prouver que tous les sujets possibles sont traités dans ces trois journaux, dont la lecture s'impose à tous ceux qui cherchent à s'instruire agréablement.

Toutes les classes de la société, commerçants, gens du monde, mères de famille, ecclésiastiques, employés, ouvriers, habitants des grandes villes et des hameaux les plus obscurs, composent la clientèle ordinaire de ces précieuses livraisons.

Il y a, en effet, là, une lecture récréative, honnête et instructive au suprême degré. Le soin apporté à la rédaction de chacune de ces feuilles en fera plus tard une collection sans pareille, une sorte d'encyclopédie qu'on ne saurait trouver ailleurs ni sous d'autres formes.

Le tirage qui s'élevait déjà au moins à cent cinquante mille par semaine, il y a quelques mois, va dépasser bientôt le chiffre colossal de deux cent mille; c'est un succès laborieusement mais sûrement acquis; l'avenir ne peut que le décupler en raison de la

modicité du prix de l'abonnement annuel.

Pour justifier le titre de ces journaux essentiellement populaires, le coût en a été fixé à 8 fr. pour Paris et 10 fr. pour la province.

Il nous reste à dire maintenant que leur exploitation a donné lieu à la formation d'une société dont les actionnaires actuels peuvent déjà compter sur un bénéfice net de 15 % qui atteindra rapidement 20 %.

C'est donc là un placement de premier ordre, sans risques possibles et sans autre éventualité que l'élévation toujours croissante du taux de l'intérêt public.

Pour permettre à toutes les bourses de participer à cette excellente affaire, la Société des journaux populaires a créé des Parts de cent francs dont on peut devenir propriétaire au moyen d'un premier versement de vingt francs et de huit acomptes de dix francs. Jamais le public ne trouva semblable occasion pour faire fructifier ses fonds dans une entreprise en plein succès.

Qu'on nous cite une caisse d'épargne, une banque ou une opération financière quelconque donnant de tels résultats et permettant à chacun d'utiliser par petites sommes le fruit de ses économies!

La Société des Villes d'Eaux, dont l'importance est bien connue de nos lecteurs, tant par ses eaux minérales spéciales que par l'installation de ses services financiers internationaux, a été chargée d'opérer le placement des parts encore disponibles.

En s'adressant dans ses bureaux, 4, rue Chauchat, personnellement ou par lettre, on obtiendra gratuitement la notice illustrée contenant un numéro spécimen des trois journaux populaires, accompagnée des conditions privilégiées de ce placement et de tous les renseignements désirables sur la situation exceptionnelle de cette magnifique entreprise.

CAUSERIE FINANCIÈRE

Vous connaissez parfaitement la situation du marché, il y a huit jours, elle était loin d'être brillante; nous étions en pleine crise monétaire et les Consolidés anglais baissaient chaque jour. On craignait que la position ne s'empirât et une catastrophe était à redouter. Aujourd'hui ces craintes sont moins vives; les demandes d'or pour l'étranger se sont ralenties et les consolidés ont monté. Notre bourse a suivi le mouvement et nous assistons à une reprise parce qu'il n'y a plus de crainte qu'on élève de suite et à nouveau le taux de l'escompte.

Seulement, si la reprise continue, nous pouvons tomber d'un danger dans un autre. Pour quiconque connaît les véritables besoins des places financières, le doute n'est pas possible et d'ici la fin de l'année nous aurons encore de durs moments à passer. Qu'on ne baisse plus, soit; puisque la position n'est pas temporairement empirée; mais qu'on remonte aux cours du mois dernier, halte-là!

Et les événements de Tunisie et d'Algérie qu'on laisse au second plan parce que la crise monétaire se tient encore au premier. Il faudra pourtant compter avec eux. Attendez la rentrée du Parlement et les discours qui y seront prononcés trouveront un écho douloureux à la Bourse.

On procède depuis quelque temps à une épuration de la place. Les banques qui n'ont pas une position bien équilibrée tombent tour à tour. Pendant le même temps les banques bien assises grandissent. La Société des Villes d'Eaux se distingue par cette particularité qu'elle est avant tout une Société commerciale; elle n'intervient dans les affaires financières que dans la mesure réclamée par ses clients, établissements ou particuliers.

Le Crédit foncier remonte à 1660, pas de craintes à avoir sur cette bonne valeur; ses

obligations communales 4 % se placent avec la plus grande facilité. La Compagnie foncière de France et d'Algérie reste inébranlable à 550 fr.

Les bas cours des 5 % ont attiré des demandes, nous l'avions bien prévu. Il nous arrive des demandes de Parts de la Société des Champignonnières sans limite de prix car on sait bien que 5 fr. de plus ou de moins sur cette valeur sont magnifiques en raison de leur avenir.

Notre placement privilégié 6 % vient de remporter un nouveau triomphe, qui prouve combien sont irréfutables les garanties dont il est entouré. En présence des troubles du marché les capitaux se sont portés avec empressement et recrudescence sur notre placement privilégié 6 % ce qui démontre le plus clairement possible que c'est encore pour le moment le meilleur emploi des capitaux disponibles.

Notre avis tout désintéressé relativement aux Parts de la Société des Villes d'Eaux a porté ses fruits et nous avons reçu beaucoup de lettres demandant des Parts. Vous connaissez aussi bien que nous la combinaison financière dont il s'agit; nous n'y reviendrons pas comme le nombre des demandes dépasse celui des offres il faut un peu de patience aux demandeurs; leurs ordres seront exécutés d'après le rang d'inscription et autant que possible avant que la combinaison ait reçu son effet, c'est-à-dire que le prix des Parts ne soit doublé ce qui aura lieu le jour prochain de l'augmentation du capital et ce sans nécessiter aucun versement à nos sociétaires.

SOCIÉTÉ DES VILLES D'EAUX

RENLAIGUE

Nous avons tout récemment entretenu nos lecteurs des heureux résultats obtenus par la Société des Villes d'Eaux, résultats constatés par le rapport lu et approuvé en assemblée générale par les actionnaires de cette importante société.

Nous avons expliqué comment la Société des Villes d'Eaux, dont le siège est, 4, rue Chauchat, agissant toujours à coup sûr, c'est-à-dire vendant au comptant les Eaux minérales des sources dont elle est propriétaire ou fermière exclusive, n'expose jamais son capital et ne peut réaliser que des bénéfices sûrs et considérables.

Tout le monde, en effet, est partisan des eaux gazeuses naturelles; par goût ou par imitation, on ne peut plus se passer de voir figurer sur sa table une eau quelconque, qu'elle soit ferrugineuse; alcaline, sodique ou simplement acidulée, cette eau est un médicament agréable pour les malades et un apéritif pour les gens bien portants.

C'est ce qui explique l'immense succès obtenu par la Société des Villes d'Eaux, dont l'entrepôt de Bercy, approvisionné de plusieurs millions de bouteilles d'eaux de toute provenance, a pu à peine suffire à la consommation parisienne pendant le cours de l'été.

L'expérience a appris à tous que la seule-ment se trouvaient, bien authentiques et absolument garanties, certaines eaux minérales que le commerce avait pris l'habitude d'imiter frauduleusement.

Voulant toujours se tenir à la hauteur de grande réputation, la Société des Villes d'Eaux ne veut pas suivre la routine; elle sait que telles eaux, efficaces il y a dix ans, sont aujourd'hui passées de mode.

Elle recherche les sources nouvelles dans tous les coins de l'Europe; elle les fait analyser et les capte à son profit lorsqu'elles possèdent les qualités voulues.

C'est ainsi que, tout récemment, elle a découvert, par un de ses agents spéciaux, une source presque inconnue dont les vertus ne tarderont pas à primer toutes les autres et en feront une eau sans rivale.

Elle est connue des paysans sous le nom

significatif de *Renlaigue*, mot patois qui signifie *donne l'eau*. Les habitants du bourg voisin qui, seuls, en bénéficiaient jusqu'à ce jour, ne sont, paraît-il, jamais malades; tous robustes jusque dans la plus extrême vieillesse, ils comptent parmi eux une proportion étonnante de centenaires.

A l'analyse chimique, cette eau a été reconnue ferrugineuse au suprême degré et, qualité rare, pour ne pas dire inconnue jusqu'ici, elle est en même temps rafraîchissante, presque laxative.

Tout le monde sait aujourd'hui qu'une eau contenant du fer devient échauffante à la longue et prédispose à la constipation lorsqu'on en fait un usage assidu.

Ici, rien de semblable à craindre; les docteurs Gubler, Trousseau, Delpech et Trélat ont donné leur opinion sur l'eau de Renlaigue; elle est des plus favorables. Ces éminents praticiens reconnaissent qu'elle possède réunies des qualités introuvables jusqu'à ce jour dans les eaux ferrugineuses.

La vogue va donc s'emparer de ce précieux liquide, et nous n'aurons plus bientôt sur les tables bien servies, là où se trouvent des vieillards, des enfants ou des convalescents, d'autre eau que celle de Renlaigue, qui sera ainsi proclamée la reine des eaux médicinales, en même temps que la plus gazeuse et la plus agréable à boire.

D'un prix beaucoup moins élevé que celui de ses rivales, malgré sa supériorité, elle obtiendra, sans nul doute, un succès capable de récompenser la Société du soin qu'elle prend de la santé et du bien-être de ses nombreux clients.

DE CHAUFFOUR.

SERVICES FINANCIERS DE LA SOCIÉTÉ DES VILLES D'EAUX

A PARIS, RUE CHAUCHAT, 4

La Société des Villes d'Eaux, cédant aux désirs d'une clientèle à laquelle elle est complètement dévouée, vient d'organiser les *services financiers* les plus complets et s'est entourée pour les diriger des hommes les plus compétents et les plus expérimentés.

Désormais donc ses clients pourront réaliser par son intermédiaire, tant au comptant qu'à terme, et sans autre courtage que ceux officiels ou d'usage, toutes les *négociations* qu'ils désireront effectuer, soit sur la place de Paris, soit sur les différents marchés français ou étrangers (valeurs cotées officiellement ou en banque seulement, non cotées, assurances, charbonnages ou toutes autres dont le marché n'a rien de régulier).

Les *encaissements de coupons*, les *recouvrements sur Paris*, les souscriptions aux émissions, les versements, échanges et transferts seront faits *gratuitement* par la Société pour sa clientèle.

Enfin le *contentieux financier* de la Société sera toujours à la disposition de ses adhérents pour les renseigner sur les valeurs sans revenu et les aider à en tirer le meilleur parti possible.

Le journal hebdomadaire de la Société contenant les renseignements les plus complets sur ces valeurs est envoyé sur toute demande.

Nota. — Adresser les lettres à *M. le Directeur des services financiers* de la Société des Villes d'Eaux, 4, rue Chauchat, Paris.

PLACEMENTS PRIVILÉGIÉS

Les *intérêts sociaux privilégiés* de la Société des Villes d'Eaux sont créés en représentation des avances faites sur Marchandises, Eaux Minérales, et ont pour garantie :

- 1° Les marchandises spécialement affectées comme gage;
- 2° Le capital social;
- 3° La réserve;
- 4° Les bénéfices de l'exercice en cours.

Ils rapportent un intérêt fixe de 6 % l'an, payable par semestre, fin mai et fin novembre. En outre, il est distribué 4 % des bénéfices nets entre chacun des propriétaires d'*Intérêts sociaux privilégiés*.

Ils sont de toutes sommes et sont toujours nominatifs. La transmission se fait par les soins de la Société, sans délais et sans frais, à toute époque, sur demande du porteur du titre.

L'impôt sur le revenu est à la charge de la Société.

Les intérêts et dividendes sont adressés sans frais à domicile.

Les envois de fonds doivent être faits à l'administrateur de la Société des Villes d'Eaux, 4, rue Chauchat, à Paris, en spécifiant qu'ils sont destinés au placement en *Intérêts sociaux privilégiés*.

Nous reproduisons dans l'intérêt des nouveaux abonnés et acheteurs au numéro, les conditions et avantages faits aux lecteurs des trois journaux; *la Science, la Médecine et l'Enseignement populaires* formant

LA SOCIÉTÉ
DES JOURNAUX POPULAIRES ILLUSTRÉS
Propriété divisée en 8,000 parts.

EXPOSÉ

Le succès prodigieux des journaux LA SCIENCE POPULAIRE, LA MÉDECINE POPULAIRE et en dernier lieu de L'ENSEIGNEMENT POPULAIRE est l'affirmation la plus éclatante des bénéfices que réalisent ces publications.

Un capital social proportionné à l'importance de l'entreprise permettra d'étendre encore le champ d'action, en vulgarisant les branches multiples de la science. Les souscripteurs participeront donc à une œuvre de haute moralité et s'assureront en même temps un placement très rémunérateur, car le revenu ne saurait être inférieur à 15 %.

CONDITIONS POUR LE PUBLIC

Les Parts sont entièrement libérées moyennant le versement de 100 fr. net, payables en souscrivant.

La répartition des bénéfices se fait en janvier et en juillet de chaque année.

PRIVILÈGES

Accordés aux abonnés et aux acheteurs au numéro de la SCIENCE POPULAIRE, de la MÉDECINE POPULAIRE et de L'ENSEIGNEMENT POPULAIRE.

1° En payant comptant, ils ont droit à une bonification de 5 fr. pour chaque Part, soit net à payer 95 fr.

2° Ils ont la faculté de se libérer en 8 mois à raison de 10 fr. par mois et par titre, à la condition de payer, comme premier versement, 20 fr. par titre.

3° Tout souscripteur de dix Parts a droit au service gratuit de l'un des trois journaux de la Société à son choix (dans ce cas, il doit payer net 950 fr. comptant).

4° Tout souscripteur de 20 Parts a droit au service gratuit de deux des journaux de la Société, à son choix. (Il doit payer net 1,900 fr. comptant.)

5° Tout souscripteur de 30 Parts a droit au service gratuit des trois journaux de la Société, à son choix. (Il doit payer net 2,850 fr. au comptant.)

Ce service gratuit aux porteurs de 10, 20 ou 30 Parts est fait pendant tout le temps qu'ils restent en possession de leurs titres.

Les demandes de Parts doivent être accompagnées de 20 fr. par titre, comme premier versement, ou de leur paiement intégral immédiat, comme il est dit ci-dessus.

Le gérant : LÉON LÉVY.

Imp. D. BARDIN et Co, à Saint-Germain.

L'ENSEIGNEMENT POPULAIRE

21 SEPTEMBRE 1884.

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

1^{re} ANNÉE.

N^o 33. — Prix : 15 centimes.

Redacteur en chef : ADOLPHE BITARD.

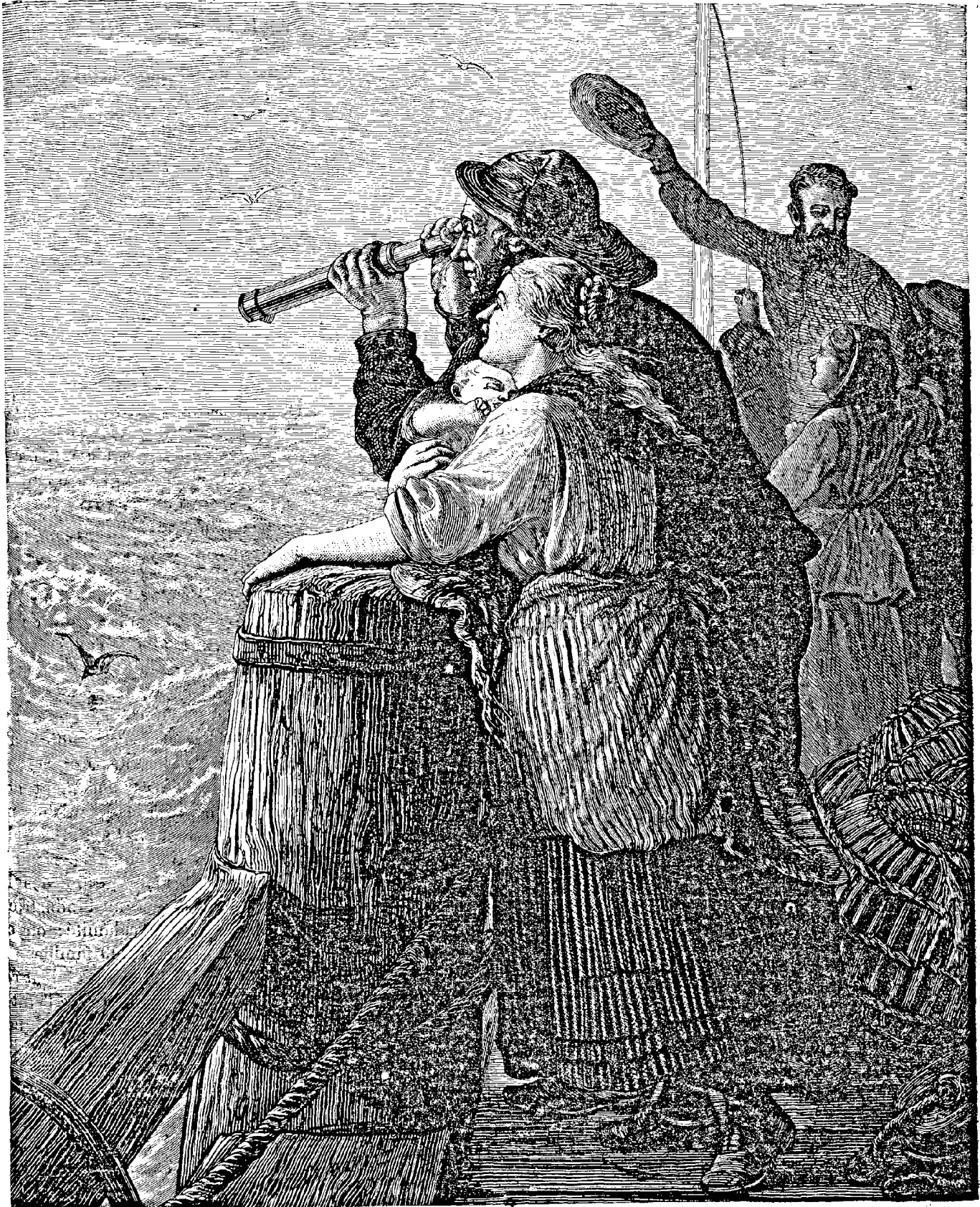
BUREAUX : rue Montmartre, 125.

Abonnements : PARIS, un an, 8 fr. ; six mois, 4 fr. — DÉPARTEMENTS, un an, 10 fr. ; six mois, 5 fr. — ÉTRANGER, un an, 12 fr.

SOMMAIRE

TEXTES. — *Après la tempête*, poésie. — *Histoire économique de la France*: L'enquête de 1697. — *Promenades archéologiques en France*: Pibrac. — *Histoire de la conquête du Mexique*: Chapitre XX. — *Industrie*: Le papier-dentelle. — *Galerie des artistes et des poètes illustres*: Chatterton. — *Questions d'actualité*: L'eau à Paris. — *Cours d'histoire universelle*: Démembre-

ment de l'empire d'Alexandre — *Nouvelles de la République des lettres*. — *Curiosités arithmétiques*. — *Anecdotes, pensées et maximes*, etc. — ILLUSTRATIONS. — *Après la tempête*. — *Galerie des artistes et des poètes illustres*: Chatterton: « Quittez cette chambre à l'instant, c'est ma chambre! ». — *L'Eau à Paris*: La pompe Notre-Dame.



AVIS IMPORTANT

Toute personne qui prendra un abonnement d'un an recevra gratuitement en prime : les QUADRUPÈDES, de Buffon. Cette prime extraordinaire est un magnifique volume de 320 pages, illustré de gravures entièrement inédites, et vendu en librairie 6 francs.

AVIS

Changements d'adresses. — Nous rappelons à nos abonnés que toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée d'une des dernières bandes du journal, et de 1 franc pour nouveaux frais.

AVIS AUX LECTEURS

Les abonnés et les acheteurs au numéro ont droit de recevoir gratuitement la notice illustrée comprenant la table des chapitres et des gravures de la *Science populaire*, de la *Médecine populaire* et de l'*Enseignement populaire*.

Il suffit d'adresser la bande d'un journal à la *Société des Villes d'eaux*, rue Chauchat, 4, à Paris.

APRÈS LA TEMPÊTE

Pour nous un deuil nouveau s'apprête,
Car sur nos côtes la tempête
A fait rage toute la nuit.

Et la flotte, au large surprise,
Aura vu dans l'horrible crise
Plus d'un de ses bateaux détruit.

Des vingt pêcheurs partis la veille,
Combien, à l'heure où tout sommeille
Ailleurs, auront trouvé la mort
Au fond de la mer en furie ?
Combien, l'âme tout ahurie,
Aujourd'hui rentreront au port ?

Avant l'aube, sur la jetée
La foule s'est précipitée
Pour interroger l'horizon :
« Mon mari ! mon pauvre vieux père !
Hélas ! mon cher enfant ! mon frère !... »
C'est un lamentable unisson.

L'aurore efface les étoiles ;
Au loin paraissent quelques voiles
Se découpant sur le ciel bleu :
— C'est la *Jeanne* ! C'est la *Mouette* !...
— Jacques, passe voir la lunette :
Vois-je pas la barque à mon lieu ?

Le vieux pêcheur tremblant et blême
Montre une inquiétude extrême.
Sa fille est là, l'œil anxieux.
Sur son jeune sein qui palpite,
Un tout petit enfant s'agite,
Son trésor le plus précieux...

— Je vois la barque de Cornille,
Celle de Jean... Hélas ! ma fille,
Celle de Pierre n'est pas là !
— Grand Dieu ! suis-je donc déjà veuve ?
— Enfant !... Avec sa barque neuve !...
Dieu n'aurait pas permis cela.

Vers la fin du jour, sur la grève,
La vague que le vent soulève
Avait rejeté les noyés :
Ils étaient huit, y compris Pierre..
Dix orphelins restaient derrière,
Rameaux de ces troncs dépouillés.

X.

HISTOIRE ÉCONOMIQUE DE LA FRANCE

L'ENQUÊTE DE 1697

En 1697, le duc de Beauvilliers, gouverneur du duc de Bourgogne, qui avait succédé au maréchal de Villeroi dans la charge de chef du conseil des finances, s'inspirant de la grande enquête de son beau-père Colbert, préparait un questionnaire destiné à recevoir les réponses des intendants sur la situation générale de la France, pour l'édification et l'instruction du dauphin.

Elle n'était pas précisément belle la situation de la France, à la fin du règne du grand roi, et cette enquête allait apporter, en supposant qu'elle fût faite consciencieusement, un triste témoignage de misère, de ruine et de dépopulation.

Un document conservé à la bibliothèque de l' Arsenal, où M. Picot l'a retrouvé, nous montre, quoi qu'il en soit, ce qu'était le questionnaire de Beauvilliers.

D'une clarté et d'une précision remarquables, rien d'utile n'y était omis en ce qui concernait l'hydrographie, l'orographie, la climatologie, les productions minières du pays. Les mouvements de la population, l'état de l'agriculture, de l'industrie, des routes, des ponts, des canaux, des ports ; le dénombrement des établissements et des biens ecclésiastiques, des parlements, etc. ; le chiffre des revenus, des impôts, des droits de mutation, etc. ; formaient autant de têtes de chapitres qui, bien traités,

auraient offert aux contemporains et à l'histoire un intérêt considérable.

Mais voilà : les collaborateurs indispensables à une pareille œuvre ne montraient aucun empressement, quand ils ne refusaient pas tout net leur concours. Les gens de métier, les négociants, les évêques, au lieu d'offrir les renseignements, s'appliquaient à les dissimuler ; les gens du peuple virent souvent avec terreur les enquêteurs les interroger ; les intendants se déchargèrent avec empressement du travail sur leurs subdélégués.

Pourtant, en 1698, tant bien que mal tous les mémoires des intendants étaient parvenus au chef du conseil des finances. Ces documents étaient sans doute de valeur très inégale ; mais il y a à rabâtrer du jugement sévère porté sur leur prolixité et leur insignifiance par le comte de Boulainvilliers,

Ils ont, en effet, pour nous, une grande importance, en ce qu'ils permettent de saisir pour ainsi dire sur le vif, et dans leurs détails, les abus de l'ancien régime et les misères économiques qui en découlaient, malgré des efforts généreux pour opérer des réformes, que l'intérêt privé et l'indifférence publique s'entendaient pour paralyser.

Le comité des travaux historiques de l'Académie des sciences morales ayant résolu la publication de ces mémoires, M. de Boislesle en fut chargé. La première pièce de cette grande collection, le mémoire concernant la *Généralité de Paris*, avec des additions et des appendices d'un grand intérêt, vient de paraître.

La lecture de ce document nous apprend que déjà les gentilshommes avaient déserté leurs terres pour aller vivre à Versailles ou à Paris ; qu'en maint endroit l'émigration des huguenots avait été pour l'industrie et le commerce une calamité ; on cite une région où sur 1,200 familles protestantes, 300 seulement étaient restées après la révocation de l'édit de Nantes ; les agriculteurs se plaignent du manque de bras causé par l'attraction des villes ; les doléances sont extrêmement vives en ce qui touche l'état délabré des routes et des ponts ; on signale aussi la diminution de la population, les vexations fiscales, etc.

M. Picot, le rapporteur, croit reconnaître en quelques passages de ce mémoire la touche ferme, sobre et incisive de Vauban.

Quoi qu'il en soit, ce mémoire, ainsi complété par M. de Boislisle, prend certainement place, comme l'a affirmé M. Levasseur parmi les meilleurs et les plus importants documents relatifs à l'histoire des mouvements de la population en France. E. D.

PROMENADES ARCHÉOLOGIQUES EN FRANCE

PIBRAC

Aux environs de Toulouse, se trouve un village dont les maisons, éparpillées sur le penchant d'une colline aride, sont dominées par une petite église bâtie sur un étroit plateau; au-dessous de l'église est un vieux château, et là, le contraire de ce qui arrive d'ordinaire s'est produit; c'est le château qui est le noyau de ce village.

Ce village est Pibrac. Il est peu connu des habitants du Nord; mais en revanche, il est vénéré des Méridionaux en général, et en particulier des Toulousains. Pibrac, en effet, est le berceau de sainte Germaine, et son église, qui possède les reliques de la sainte, est le but d'un pèlerinage très fréquenté dans la belle saison.

Pibrac reçoit donc de nombreux visiteurs; mais combien y en a-t-il qui pensent à ce château, le plus beau reste de l'art toulousain au xvi^e siècle? Pour nous, qui aimons les vieux souvenirs et les lieux qui les rappellent, notre première visite dans Pibrac sera consacrée au château. Il se compose d'un corps de bâtiment et de deux ailes principales. Deux tours massives et circulaires terminent les deux ailes; une autre, quadrangulaire, occupe le milieu du corps principal.

Une longue galerie dont les ouvertures, donnant autrefois sur la campagne, ont été bouchées, forme l'étage supérieur: cette disposition se rencontre dans presque tous les châteaux du Languedoc. De grandes fenêtres en croix, comme on les bâtissait au temps des croisades, regardent la campagne, et sur l'aile droite, au deuxième étage, une galerie exposée

à l'air, espèce de terrasse, embrasse le paysage par quatre grandes ouvertures séparées les unes des autres par des colonnes.

Dans l'intérieur du château, on remarque de beaux couloirs, de vastes cuisines, des cheminées gigantesques, d'immenses magasins, et des galeries presque souterraines.

Devant, se trouvent deux puits, dont l'un, très ancien et très profond, a une belle margelle.

De ce château, on descendait dans un parc qui s'étendait en pente douce jusqu'au fond du vallon. Ce parc n'existe plus, et la charrue se promène sur le sol où les châtelains avaient tracé de longues allées et planté de beaux massifs. Quelques chênes vigoureux, quelques vieux buis vivant encore au-dessous de la terrasse, sont les seuls vestiges qui restent de ces plantations.

Le château est isolé du vallon par une terrasse construite en briques, qui n'existait pas dans le principe; il n'est donc plus de plain-pied avec l'ancien parc.

Cet édifice, qui date du xv^e siècle, a été le berceau de la célèbre maison des seigneurs de Pibrac, dont les descendants subsistent encore.

Le membre le plus illustre de la famille fut Gui du Faur de Pibrac, qui vivait à la fin du xvi^e siècle, et que ses talents de diplomate et d'orateur mirent en évidence à une des époques les plus tourmentées de notre histoire. Il s'était attaché aux intérêts de la trop fameuse Catherine de Médicis, qu'il reçut même dans son château de Pibrac et qu'il servit en Pologne, au concile de Trente, où il défendit les libertés de l'Église gallicane. Mais ce qui a le plus affermi sa renommée, ce sont ses écrits et notamment ses quatrains moraux, à la manière des sentences morales de Théognis. Ces quatrains, qu'on ne lit plus, à cause de leur style suranné, ont été célèbres dans leur temps, et ont été traduits dans presque toutes les langues de l'Europe, et dans une de l'Orient,

Remarquons aussi dans Pibrac quelques vieilles maisons du xv^e siècle, servant maintenant d'hôtelleries et la partie ancienne de la ferme, complètement construite en terre et en bois, où naquit et vécut sainte Germaine.

J. Y.

HISTOIRE

DE LA CONQUÊTE DU MEXIQUE

D'après D. Antonio de Solis.

CHAPITRE XX

Rien de remarquable ne se produisit jusqu'au jour de Pâques. Les Indiens ne cessèrent pas d'aider les Espagnols à la construction de leurs baraquements, ni de leur apporter des provisions variées, qu'ils échangeaient contre de la verroterie et des bijoux faux.

Le dimanche, Teutile et Pilpatoc, suivis d'un brillant cortège, vinrent présenter leurs hommages au commandant en chef.

Celui-ci, voulant déployer devant eux l'appareil le plus brillant qui fût possible, afin de frapper leur imagination, les reçut entouré de ses capitaines et, après les politesses obligées, les conduisit au temple qu'il avait improvisé, et qui n'était que la plus belle baraque du campement.

— Avant de vous instruire du but de mon expédition, dit-il aux représentants de Montezuma, il convient que je remplisse mes devoirs religieux et que je me confie au Dieu de vos dieux pour qu'il veuille bien assurer le succès de mon entreprise.

La messe fut donc célébrée avec toute la solennité possible. Barthélemi de Olmedo la chanta, et quelques soldats au fait des chants de l'Église l'accompagnèrent; le licencié Jean Diaz et Aguilar officièrent. Les Indiens assistèrent à cette solennité dans une attitude étonnée qui pouvait passer pour du recueillement.

La messe dite, Cortès ramena ses hôtes dans sa baraque, où il leur fit servir un festin relativement somptueux. Après le repas, il prit enfin la parole:

— Le motif de mon voyage, dit-il, est de traiter au nom de don Carlos des Asturies, souverain de l'Orient, avec l'empereur Montezuma, d'affaires de la plus haute importance, non seulement pour la personne et les États de ce dernier, mais encore pour tous ses vassaux et sujets. Il est donc indispensable, pour remplir ma mission, que je sois admis en présence de Sa Majesté impériale dont je me flatte d'obtenir un accueil bienveillant, en

considération de la haute puissance du monarque que j'ai l'honneur insigné de représenter. »

A cette communication, les traits des deux fonctionnaires trahirent un sentiment de déplaisir bien marqué. Avant d'y répondre toutefois, Teutile donna l'ordre d'apporter certain présent jusqu'ici tenu en réserve, et destiné sans doute à faire passer l'amertume possible de ses paroles.

Quelques instants après, trente Indiens arrivèrent chargés de vêtements de coton d'une grande finesse, de plumes de diverses couleurs, ainsi que d'une caisse renfermant des pièces d'or admirablement travaillées¹. Ce présent, offert avec la plus parfaite courtoisie, fut accepté de même. Alors Teutile, se tournant vers Cortès, prit la parole et s'exprima en ces termes :

— Reçois, dit-il, ce faible présent comme un témoignage du bon accueil de deux serviteurs de Montezuma, qui leur a prescrit de faire fête aux étrangers débarqués sur ces côtes. Mais il faut que tu songes à poursuivre ton voyage sans retard, sans chercher à parler à notre prince, ce qui serait une entreprise impossible. Je te donne ici une véritable preuve de franchise et d'amitié, en te désabusant avant que tu n'éprouves l'humiliation d'un échec, si tu persistais dans tes prétentions.

Mais Cortès, incapable de se soumettre à une pareille fin de non-recevoir, répliqua avec hauteur :

— Jamais et nulle part les rois ne se refusent à entendre les ambassadeurs envoyés auprès d'eux par d'autres souverains. Ses ministres ne sauraient donc, sans l'avoir consulté, prendre au nom de l'empereur Montezuma une résolution aussi contraire aux usages, aussi téméraire. Vous n'avez qu'un devoir, dans le cas présent : c'est d'informer votre souverain de mon arrivée. Et avertissez-le bien que je ne sortirai pas de son empire avec un refus offensant pour l'ambassadeur de mon souverain.

1. Ici s'ouvre la série pleine d'intérêt des renseignements recueillis par l'expédition de Cortès, si superficielle pourtant sous ce rapport, sur les arts et l'industrie des Mexicains, de ces hommes que les Espagnols, plongés dans la plus honteuse ignorance, osaient traiter de sauvages. Nous y appelons toute l'attention du lecteur.

Stupéfaits de tant d'audace, Pilpatoc et Teutile ne surent qu'y répondre, si ce n'est par un consentement explicite à ce que Cortès et ses hommes demeurassent jusqu'à ce qu'ils eussent reçu des ordres de l'empereur.

Pendant cette conférence, des peintres attachés à la suite des deux fonctionnaires s'occupaient à retracer rapidement, sur des toiles de coton préparées exprès, les navires, les chevaux, l'artillerie, les armes, les soldats, en un mot, tout ce qui leur paraissait digne d'être noté, et dont ils composaient des tableaux qui, sous le double rapport du dessin et du coloris, n'étaient nullement à dédaigner.

Teutile se proposait d'envoyer ces peintures à Montezuma, naturellement curieux de connaître ces nouveautés menaçantes. Pour aider à l'intelligence des objets inconnus tracés par leurs pinceaux, les artistes semaient par intervalles des caractères explicatifs. C'était leur manière d'écrire, par suite de leur ignorance de l'usage des lettres et des signes imaginés par d'autres nations, pour exprimer la pensée par des mots. Les Mexicains correspondaient entre eux par la peinture des choses matérielles et de leurs attributs, rendue avec une expression saisissante. Cette méthode ressemblait aux hiéroglyphes des Égyptiens ; mais ce qui dénotait en ceux-ci le génie de la race n'était chez les Indiens qu'un usage familial¹. Les Mexicains en usaient si habilement qu'ils possédaient des livres entiers composés de ces caractères et de ces figures très expressives : ils y conservaient le souvenir de leurs antiquités, et transmettaient par leur secours l'histoire de leurs souverains à la postérité¹.

Informé de la présence de ces artistes et du travail auquel ils se livraient, Cortès se rendit auprès d'eux. Leur habileté lui causa un étonnement extrême ; mais lorsqu'il apprit que ces peintures contenaient en quelque sorte

1. Nous avons ne rien comprendre à cette distinction, d'autant plus audacieuse que l'étude des hiéroglyphes des anciens Mexicains est loin de pouvoir la justifier, puis que d'ailleurs ils attendent toujours un déchiffreur.

2. Mais les Espagnols eurent bien soin de détruire tous ces monuments d'une littérature barbare qu'ils étaient trop civilisés pour entendre.

le texte du rapport que Teutile devait adresser à Montezuma sur son entrevue avec les étrangers, il feignit de remarquer que ces peintures manquaient de mouvement, et pour que les artistes pussent leur donner ce qui leur manquait, il poussa la complaisance jusqu'à proposer de faire manœuvrer devant eux ses troupes et son matériel.

Cortès fit donc prendre les armes à ses hommes et les fit ranger en bataille ; puis il monta à cheval avec ses officiers.

— Je vais, dit-il aux deux fonctionnaires mexicains, vous fêter selon la coutume de mon pays.

Il commença par faire exécuter des manœuvres de cavalerie dont il savait l'effet assuré. Stupéfaits, effrayés même de ce qu'ils voyaient, les Indiens, comme c'était prévu, ne doutèrent plus que les hommes qui dirigeaient à leur gré des animaux d'apparence si féroce ne fussent doués d'une puissance surnaturelle. A ces évolutions effrayantes, Cortès en fit succéder de bien plus épouvantables encore : à un signal de leur chef, les arquebusiers et les artilleurs firent tonner leurs armes, qui vomissaient le feu ; il avait pris ses dispositions pour que le vacarme allât croissant jusqu'à ce qu'enfin la terreur des Indiens fût bien manifeste.

Bientôt, en effet, tandis que le plus grand nombre prenaient la fuite ou se jetaient à plat ventre, ceux auxquels leur situation commandait plus de réserve ne pouvaient guère que balbutier les formules admiratives qui leur servaient principalement à dissimuler leur frayeur.

Cortès, ayant atteint son but, fit cesser les exercices et assura à ses visiteurs que ce qu'ils venaient de voir n'était qu'une bien faible imitation des fêtes militaires célébrées par les Espagnols.

Pendant ce temps, les artistes mexicains s'étaient mis activement à retoucher leurs peintures et y ajouter de nouvelles images, qui ne péchaient plus par défaut d'animation. Ici, c'étaient des soldats armés et rangés en bataille, calmes et froids par conséquent ; mais plus loin, on voyait les chevaux lancés au galop et manœuvrant au commandement de leurs cavaliers ; ailleurs c'étaient les arque-

buses et les pièces d'artillerie vomissant la flamme et la fumée, avec l'image explicative de la foudre éclatant dans les cieux. Tous les signes hiéroglyphiques les plus éloquents avaient été mis à contribution, sur ces toiles non moins merveilleuses que les démonstrations militaires des envahisseurs européens, pour exprimer non seulement l'aspect extérieur des objets qui y étaient dépeints, mais leur usage, mais le bruit effrayant de ces armes qui lançaient la foudre, et jusqu'à la terreur dont on ne pouvait se défendre à ce spectacle nouveau.

Après cette représentation triomphante, Cortès rentra dans sa baraque avec les ambassadeurs. Il leur remit pour l'empereur un présent composé de bijoux et d'effets précieux, à savoir : de bijoux en verroterie de belle qualité, d'une chemise de toile de Hollande, d'un bonnet de velours cramoisi, d'une médaille d'or à l'effigie de Saint-Georges, et d'une selle en marqueterie.

Ce que Montezuma, ou tout autre prince mexicain, aura pu faire de cette selle, on serait curieux de le savoir, puisqu'il n'avait pas de cheval qu'il en pût parer.

Les ambassadeurs, quoi qu'il en soit, furent éblouis de tant de magnificence ; et, soit en considération du présent, soit par crainte d'hostilités appuyées par les terribles engins que les exercices des Espagnols leur avaient fait connaître, ils n'insistèrent pas davantage sur l'objet de leur mission, et se retirèrent complètement satisfaits, du moins en apparence.

(A suivre).

INDUSTRIE

LE PAPIER-DENTELLE

Qui de nous n'a admiré ces fines découpures, ces merveilleuses arabesques de papier qui recouvrent la plus modeste boîte de dragées et nous la font trouver cent fois plus appétissante ? Un bouquet avec sa jolie collerette de dentelles, un coffret avec sa ceinture de guipures, un beau gigot rouge et fumant avec sa charmante manchette découpée et gaufrée, semblent prendre un parfum plus suave,

une saveur plus exquise, tant il est vrai que la façon d'offrir vaut mieux, souvent, que le présent lui-même.

La fabrication du papier-dentelle est généralement peu connue, en raison du nombre restreint des fabricants. Elle ne se fait guère qu'en France et en Allemagne.

Elle remonte à peine, dit le *Moniteur industriel*, à une cinquantaine d'années ; mais, depuis ce temps, le bon goût et le besoin du luxe se répandant de plus en plus, elle a pris une très grande extension.

Outre que les confiseurs en font un usage des plus considérables, les pâtisseries ne présentent plus leurs tartes et leurs petits gâteaux qu'entourés de papier dentelle ; les charcutiers en revêtent leurs gelées, leurs jambons et autres morceaux de haut goût ; les bouchers eux-mêmes étalent leurs présalés, leurs fines côtelettes, leurs viandes de choix sur des papiers découpés.

Les cartonniers en ornent leurs boîtes, les parfumeurs leurs flacons, leurs sachets, leurs boîtes à poudre, etc. ; l'imagerie religieuse l'emploie de la façon la plus gracieuse ; les horticulteurs en rehaussent leurs pots de fleurs, les fleuristes leurs bouquets ; les fruits fins : oranges, cédrats, figues, dattes, ananas, fraises-ananas, cerises, etc., les fruits confits ou glacés ne nous sont plus servis que garnis de papier-dentelle. Ajoutons encore les fabricants de cigares, qui en parent leurs boîtes de luxe.

En résumé, l'emploi du papier-dentelle s'impose aujourd'hui à certaines industries qui ne pourraient plus s'en passer.

Une preuve éclatante de l'extension qu'a prise cet article, c'est qu'à Paris, il y a trente ans, on en fabriquait à peine pour 100,000 fr., tandis qu'à présent, il s'en fait pour une valeur de 600,000 à 700,000 francs.

Ce produit s'exporte dans le monde entier et principalement dans les deux Amériques. Viennent ensuite l'Angleterre, l'Espagne, l'Italie, la Russie, l'Autriche, la Belgique, la Suisse, la Turquie, l'Égypte, les Indes, la Chine et le Japon.

Le mode de fabrication en est des plus simples, mais il exige un matériel extrêmement coûteux ; nous voulons parler des matrices ou outils à découper.

Chaque dessin est gravé en relief sur une forte plaque d'acier de 35 à 40 millimètres d'épaisseur ; ses creux sont descendus d'une profondeur suffisante pour contenir 8 feuilles de papier ordinaire superposées ; les reliefs font office d'emporte-pièce.

Si la matrice est bien faite, on peut y découper n'importe quel papier et même de la carte. Le papier a besoin d'une préparation : chaque feuille est frottée des deux côtés avec de la poudre de savon, pour qu'une fois découpés, les papiers puissent facilement se dédoubler, c'est-à-dire se séparer les uns des autres.

L'ouvrière applique sur la matrice huit feuilles de papier préparé, puis, saisissant de chaque main un petit marteau de plomb, elle frappe alternativement de l'un et de l'autre marteau sur le papier, jusqu'à ce que le dessin soit entièrement découpé.

Il faut environ 30 coups de marteau pour découper 10 centimètres carrés.

Au début de cette industrie, l'on faisait des matrices de ronds, par quart et même par sixième, à cause du prix élevé de la gravure ; mais on était obligé de reprendre l'ouvrage à quatre ou six fois, pour produire un rond complet ; ce qui ne se faisait pas sans difficultés et surtout sans irrégularités. Cette méthode exigeait beaucoup plus de temps et des ouvrières beaucoup plus habiles ; aussi ces articles se vendaient-ils alors fort cher.

Aujourd'hui, l'on fait ces outils entiers et même en double sur la même plaque d'acier. A la vérité, le prix en est fort élevé ; mais le temps gagné et la perfection du travail compensent largement et rapidement les frais d'établissement des matrices.

Ainsi, ce qui se payait autrefois 2 francs de façon vaut maintenant de 40 à 50 centimes, en raison de l'amélioration de l'outillage.

On a cherché à découper le papier-dentelle d'un seul coup de balancier ; mais tous les essais sont restés infructueux, et il a fallu s'en tenir au système des petits marteaux de plomb. Les seuls articles qui se fassent mécaniquement sont les caisses gaufrées pour les fruits ou pour la cuisine : terrines de cailles, de perdreaux, d'alouettes, etc.

C'est depuis quatre ans à peine que

ces caisses ne se font plus à la main. Leur prix de revient en rendait alors la consommation très restreinte, mais aujourd'hui que les prix en sont réduits de plus de cent pour cent, il s'en vend une quantité considérable.

GALERIE

DES ARTISTES ET DES POÈTES ILLUSTRES

CHATTERTON

Thomas Chatterton naquit à Bristol en novembre 1752. Son père était à la fois maître d'école et bedeau à l'église Sainte-Marie de Redcliffe ; mais il fut orphelin presque à sa naissance, et ce fut sa nourrice, excellente femme nommée mistress Edkins, qui prit soin de son enfance.

A cinq ans, Chatterton fut envoyé à l'école du district avec les enfants de son âge ; mais il n'y fit rien de bon, et le maître d'école ne tarda pas à le renvoyer comme *stupidé* à l'excès. On eut beaucoup de peine à lui apprendre à lire, mais à six ans et demi, son attention fut enfin éveillée par un livre de plain-chant enluminé, appartenant à l'église, que son père avait apporté à la maison et qui y était resté. Il fit tous ses efforts pour déchiffrer ce livre, puis il passa à de vieux bouquins qu'il découvrit dans une chambre de débarras ; et, dès lors, son goût pour la lecture ne fit que se développer : sa stupidité avait disparu.

Il retourna à l'école gratuite, où il fit de rapides progrès ; à huit ans, il entra à l'école de charité de Colston. Il s'y fit aussitôt remarquer par son application à l'étude, et fut noté comme un élève studieux et d'une intelligence supérieure. Tous les livres qui lui tombaient sous la main étaient dévorés en un instant ; il y passait les heures de récréation et les jours de congé, s'attachant particulièrement aux vieux bouquins, et de préférence aux vieux poèmes bizarres et en grande partie oubliés : Stow, Camden, Fuller, Speed, Macpherson, Ossian, Mason, faisaient ses délices ; le *Château d'Otrante*, d'Horace Walpole, roman lugubre dans le genre de ceux d'Anne Radcliffe, qui venait de paraître (1764) l'impressionna aussi très vivement.

Chatterton ne se bornait point dès lors à la lecture ; il s'exerçait déjà à la poésie, et au genre de poésie le plus détestable : il faisait des satires contre ses camarades et contre ses maîtres ; il s'exerçait aussi, dans une espèce de chambre qu'il avait aménagée lui-même, au haut du clocher inachevé de l'église Sainte-Marie, à l'imitation des vieux poètes ses favoris, et c'est là qu'il passait ses congés du samedi tout entiers.

Un jour, mistress Edkins, intriguée de voir un enfant de cet âge (il avait alors treize ans) s'enfermer ainsi, au lieu d'aller jouer comme les autres, monta à pas de loup les degrés très nombreux qui conduisaient à la retraite du jeune poète, qu'elle surprit écrivant avec ardeur, en bras de chemise, son uniforme d'écolier jeté sur le plancher, entouré de livres, de paperasses, de parchemins déchiquetés, et furieux de cette surprise.

— Qu'est-ce que tout cela ? demanda la bonne nourrice. Que faites-vous là, pour l'amour de Dieu !

— Vous êtes trop curieuse, répartit l'enfant avec vivacité, et je désire que vous quittiez cette chambre à l'instant : c'est *ma* chambre !

L'excellente femme tenta bien quelques objections, mais elle finit par céder à l'injonction, et le jeune bibliomane se remit à l'œuvre comme si de rien n'était.

Le dessin représentant cette scène, que nous reproduisons d'après le tableau de M^{me} E.-M. Ward, offre les traits exacts de M^{me} Edkins, grâce au portrait qui existe encore de cette dame ; quant aux traits de Chatterton, ils sont de pure imagination, car on n'a point de portrait de cet enfant de génie.

A quinze ans, Chatterton fut retiré de l'école de charité et fut engagé comme clerc chez le procureur Lambert, de Bristol. L'étude (l'étude du procureur, bien entendu) n'avait aucun attrait pour lui, et il négligeait fort ses devoirs pour des occupations plus de son goût, qu'il est inutile d'indiquer plus clairement. Au moment de son entrée chez M. Lambert, il possédait tout un trésor de notes et d'extraits, fruit de ses lectures dans le clocher, et il est probable que déjà les journaux de Bristol avaient publié un certain nombre de ses élucubrations

anonymes. Il continua, avec plus d'ardeur que jamais, à envoyer des articles, non seulement aux feuilles locales, mais aux magazines de Londres, qui les insérèrent avec empressement.

L'étude de l'archéologie surtout l'avait séduit, et la nature de ses lectures explique assez cette préférence ; mais, plongé comme il l'était dans la littérature du passé, il prit bientôt goût pour les formes mêmes de cette littérature, qu'il fut inconsciemment amené à imiter dans la perfection. Il avait oublié le temps où il vivait et semblait, a dit un de ses biographes, tirer ses inspirations de quatre siècles en arrière. Les vieux mots hors d'usage, les formules archaïques, les tournures de phrases démodées lui étaient familières ; c'était sa langue d'adoption, et il s'exprimait mieux dans cette langue que dans la langue usuelle de son époque.

Par un penchant naturel, et poussé peut-être par un secret désir de berner les faux savants dont la vanité n'était pas moins insupportable à cette époque que de nos jours, Chatterton se laissa entraîner à perpétrer un de ces tours de force littéraires qui illustrent à jamais un écrivain s'il est fort, qui le perdent à jamais s'il est faible.

C'était en 1768. On inaugurait le nouveau pont de Bristol. A cette occasion, le *Bristol Journal*, de Félix Farley, publia une relation de l'inauguration de l'ancien pont, rédigée dans le langage du temps, avec un luxe de détails invraisemblable. Les mêmes défilant sur le pont en chantant des hymnes, les autorités de la ville en grand costume et suivis des citoyens en procession civique, rien n'était oublié, pas même un fil de leurs costumes.

Cette relation parut d'un intérêt d'autant plus grand qu'on ne connaissait aucun document authentique rappelant cette solennité, et que l'article de Chatterton, car cet article était de lui, avait toute l'apparence d'avoir été copié sur un tel document. On s'informa de l'auteur. Chatterton, interrogé, au lieu de reconnaître la supercherie, déclara l'avoir en effet copié sur un manuscrit trouvé par son père, avec d'autres, dans un vieux coffre d'archives abandonné dans l'église, plusieurs années auparavant. Aux

historiens et aux archéologues qui vinrent le trouver pour obtenir plus de renseignements, il distribua gracieusement des fragments des prétendus manuscrits, et aucun n'éleva la moindre objection !

Enhardi par le succès, Chatterton puisa de nouveau dans le coffre imaginaire qui l'avait si bien servi une première fois, et en tira des poésies de Rowley, moine poète du XIV^e siècle, qui y étaient restées enfouies, quoique d'une perfection de facture, d'une beauté de pensée et d'expression incomparables. Ces poésies anciennes, et pourtant si fraîches d'inspiration, provoquèrent l'étonnement et l'admiration. Chatterton en envoya quelques exemplaires à Horace Walpole, qui se posait en Mécène, et sollicita sa protection. Mais Walpole s'aperçut de la supercherie et le dit à l'auteur ; il entretint quelque temps une correspondance suivie avec lui, mais ne l'aida en aucune façon, — au contraire, il le dénigra partout.

Ces *Poésies de Thomas Rowley* eurent pourtant un succès immense. Le monde des lettrés fut divisé en deux camps, dont l'un tenait pour leur authenticité, se basant sur le volume considérable de ces poésies, qui ne permettait pas de croire à une supercherie poussée si loin ; mais l'opinion de Walpole entraînait les autres, bien qu'ils reconnussent que le tour de force était sans exemple.

Les poésies en question étaient écrites avec une encre jaunie sur du parchemin vieilli par le temps, ou du moins en ayant toute l'apparence ; ces résultats, obtenus par une industrie patiente, qui eût été certainement coupable, si l'industriel n'avait été en même temps le poète, s'augmentaient encore d'une imitation parfaite des caractères calligraphiques du XIV^e siècle. Quelques-uns de ces poèmes, si laborieusement revêtus des ornements de l'antiquité, portaient la marque du génie à chaque ligne et excitèrent l'admiration la plus vive, à une époque de goût littéraire éclairé et difficile. Et elles avaient pour auteur un jeune homme de dix-sept ans, sans autre instruction que celle d'une école de charité et ce qu'il y avait pu ajouter lui-même en si peu de temps !

Le puissant cerveau de cet adolescent, qu'on s'est trop habitué à pren-

dre pour un vulgaire faussaire, était d'une fécondité inouïe, produisant à volonté la prose ou les vers sur toute espèce de sujets : histoire, poésie, archéologie, philosophie, littérature dramatique, roman, etc., tout lui était familier. Tant de talent, tant de génie, ne suffisait pas cependant pour le faire vivre !

Après avoir échoué dans ses tentatives auprès des puissants de la littérature, peu soucieux peut-être d'aider à s'élever un rival si redoutable ; voyant au contraire son avenir compromis par la découverte de sa supercherie des *Poésies de Rowley* ; affamé de gloire et aussi, il faut le dire, affamé de pain ; trop fier pour tendre la main, trop faible pour poursuivre la lutte, le malheureux enfant s'empoisonna...

C'était au mois d'août 1770. Chatterton n'avait donc pas encore dix-huit ans !

Walpole ayant été accusé par l'opinion publique, très justement d'ailleurs, d'être l'une des principales causes de la mort de l'infortuné jeune homme, l'illustre fils de l'illustre père de la corruption eut l'infamie de répondre : « Il n'avait pas plus de principes que s'il avait été l'un des membres de nos derniers ministères. Il est un exemple qu'un génie complet et une complète friponnerie peuvent être formés dans un homme avant qu'il ait atteint sa maturité. » (*He had no more principles than if he had been one of all our late administrations. He was an instance that a complete genius and a complete rogue can be formed before a man is of age*).

Quelque temps avant de mourir, Chatterton avait prononcé ce jugement sur Horace Walpole :

— Oh ! vous qui honorez le nom d'homme, réjouissez-vous que ce Walpole soit appelé un lord !

Ce jugement a été ratifié par tout ce qu'il y a jamais eu d'honnête au monde ; et, à l'exception de quelques compilateurs peu ferrés sur l'orthographe de leur propre langue et par conséquent insensibles aux beautés d'un génie de cette nature, justice est depuis longtemps rendue au glorieux enfant de Bristol, que l'on ne traite plus de faussaire sans rougir.

Pourquoi, d'ailleurs, tant de scrupule, quand nous voyons tous les

jours s'étaler à la quatrième page des grands journaux des annonces littéraires qui sont des faux manifestes et sans la moindre atténuation : mémoires d'agents de police ou d'autres personnages à effet, lettres de celui-ci, souvenirs de celui-là ?...

La friponnerie des industriels auxquels nous faisons allusion n'excuserait pas, il est vrai, une œuvre plus brillante, d'une imitation moins facile, mais au fond condamnable au même titre. Telle n'est pas l'œuvre de Chatterton, et il n'y faut pas voir autre chose que ce qui est : l'effort considérable, herculéen d'un jeune homme inspiré par une noble ambition, mais sans protecteurs, sans amis, sans ressources, pour sortir de la foule d'un bond, par une action d'éclat sans précédent. — Combien ont eu cette ambition, qui n'ont pu la réaliser !

Si, au lieu de se donner comme un simple copiste, Chatterton se fût dévoilé l'auteur des poésies de Rowley, pensez-vous d'ailleurs qu'on l'eût cru ?

Trop tard, comme toujours, on rendit justice à son génie, à ses talents extraordinaires, quoique, si l'on veut, mal appliqués ; et on a élevé dans le cimetière de Sainte-Marie de Redcliffe, à Bristol, un monument magnifique à celui qu'on n'a pas cessé d'appeler le *marvellous boy* et auquel Bristol est justement fier d'avoir donné le jour.

A. B.

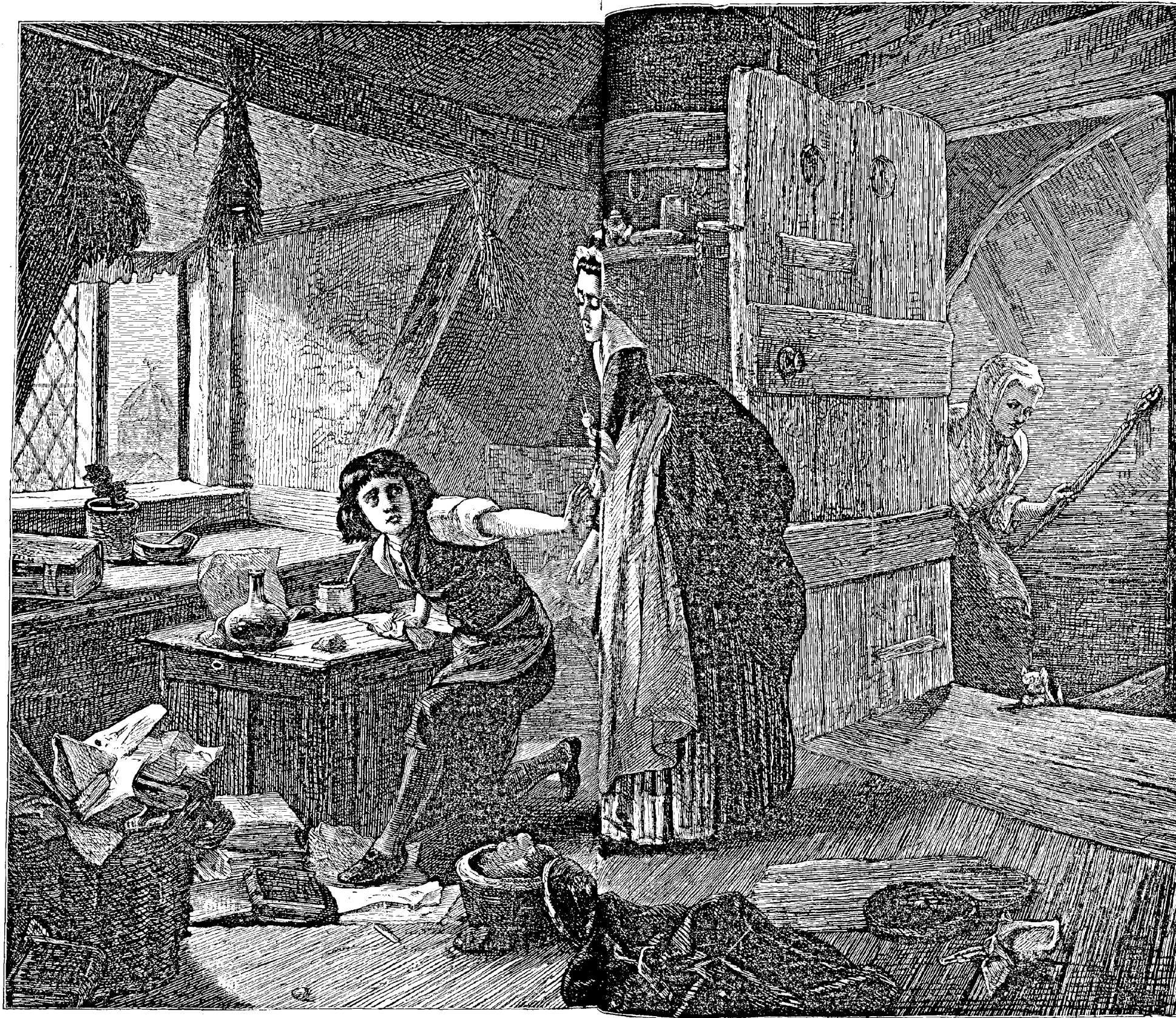
QUESTIONS D'ACTUALITÉ

L'EAU A PARIS

Au moment où l'on s'occupe d'améliorer le service des eaux dans Paris, on lira sans doute avec intérêt quelques détails historiques sur la création et les améliorations successives de ce service.

C'est en l'an 350 que Julien fit construire le premier aqueduc : celui d'Arcueil, pour faire venir aux Thermes les eaux de la source de Rungis, et alimenter le palais qu'il habitait et le petit faubourg qui s'était formé sur la montagne Sainte-Geneviève.

Au VII^e siècle, les religieux de l'abbaye Saint-Laurent firent construire des aqueducs pour amener les eaux



CHATTERTON : « QUITTEZ CETTE CHAMBRE A MA PLACE ! C'EST MA CHAMBRE ! » (Page 530, col. 2.)

des nombreuses sources de Belleville et des Prés-Saint-Gervais à leur monastère qui se trouvait au bas de la Butte Montmartre.

En 1223, sous Philippe-Auguste, les eaux de ces moines devinrent publiques; diverses fontaines furent établies, entre autres la fontaine des Innocents. Sous ses successeurs, une grande partie de ce rendement d'eau fut cédée à titre gratuit au détriment du peuple, et ce n'est que sous Charles VI qu'un édit ordonna la coupure des tuyaux qui livraient l'eau à tous ces concessionnaires privilégiés. L'administration municipale n'avait alors rien à voir dans la distribution des eaux.

Au xv^e siècle, les fontaines étaient au nombre de 16, sur la rive droite de la Seine, 12 à l'intérieur et 4 hors Paris, qui ne s'étendait pas loin à cette époque; Belleville, les Prés-Saint-Gervais, ne fournissaient que 300 mètres cubes d'eau par 24 heures, et la population étant de 260,000 habitants: il n'y avait donc qu'un litre d'eau de source par 24 heures et par habitant.

Sous Henri IV, on établit la pompe de la Samaritaine, pour alimenter d'eau le Louvre et les Tuileries. Louis XIII fit reconstruire l'aqueduc d'Arcueil, abandonné, et élever 14 fontaines sur la rive gauche, qui en était complètement dépourvue. En 1670 et 1671, deux nouvelles pompes furent établies au pont Notre-Dame, et l'on put alors augmenter de 15 le nombre des fontaines. De 1782 à 1789, on construisit les réservoirs de Chaillot, la pompe à feu et les pompes du Gros-Caillou.

En 1807, le préfet de la Seine réunit dans ses attributions tous les services des eaux. Le 27 floréal an X, la dérivation des eaux de l'Ourcq fut décidée, mais le canal fut achevé seulement en 1822. Le puits de Grenelle fut terminé en 1852, et c'est en 1860 que la dérivation des sources de la Champagne (la Dhuis, la Somme-Soude, la Vanne) fut commencée.

Voyons maintenant l'état actuel des choses :

La Ville de Paris, depuis quelques années déjà, a acheté les sources de Cochebies, situées non loin de l'aqueduc de la Vanne, dans le département de l'Yonne.

Ces sources peuvent fournir, par 24 heures, un volume d'eau d'environ 20,000 mètres cubes, ce qui porterait à près de 150,000 mètres cubes la quantité d'eau de source amenée quotidiennement à Paris.

Les ingénieurs des eaux s'occupent en ce moment des travaux nécessaires pour capter les sources et les conduire dans le réservoir de Montrouge. L'opération n'est pas sans présenter quelques difficultés.

Les sources de Cochebies, en effet, étant plus basses que celles de la Vanne, il est indispensable de les élever au moyen d'une puissante machine qui les fera arriver dans un aqueduc spécial qu'on raccordera ensuite avec celui de la Vanne.

En y comprenant les expropriations, il s'agit d'une dépense qui atteindra 7,900,000 francs.

X. R.

COURS D'HISTOIRE UNIVERSELLE

XVIII

DÉMEMBREMENT DE L'EMPIRE D'ALEXANDRE

Sommaire :

GUERRES ENTRE LES GÉNÉRAUX D'ALEXANDRE
Famille d'Alexandre : Alexandre Aigos, Statira, Roxane, Hercule, Arrhidée, Cléopâtre, Thessalonice, Olympias.

Partages entre les généraux : Arrhidée et Aigos, rois; Perdicas, ministre suprême, avec Méléagre; convulsions continues, déchirement, division; Ptolémée (Égypte); Léonnat (Mysie); Antigone (Phrygie, Lycie, Pamphylie); Lysimaque (Thrace); Antipater et Cratère (Macédoine); Séleucus (Haute-Asie); Eumène (Cappadoce); Laomédon (Syrie); Python (Médie); Peuceste (Perside); guerre Lamiaque; mort de Démosthène (novembre 321).

1^{re} *ligue* : Antipater, Cratère, Antigone et Ptolémée contre Perdicas et Eumène; Perdicas est égorgé (320); mort du régent Antipater.

2^e *ligue* : ligue contre Polysperchon, le nouveau régent, et Eumène; crimes de Cassandre, fils d'Antipater.

3^e *ligue* : ligue contre Antigone et son fils Démétrius Poliorcète; leur résistance jusqu'à la bataille d'Ipsus (301).

DÉMEMBREMENT DE SON EMPIRE

1^{er} *démembrement* : quatre royaumes : Égypte, Palestine, Phénicie, Célé-Syrie, Chypre, Cyrénaïque (Ptolémée); Asie, Babylonie, royaume appelé *Syrie* (Séleucus); Asie-Mineure jusqu'au Taurus et Thrace (Lysimaque); Macédoine et Grèce (Cassandre). — Lysimaque est défait et tué à Cyropédion (282).

2^e *démembrement*. — *Syrie* : Séleucus 1^{er}, vainqueur de Démétrius Poliorcète; Antiochus 1^{er} et II; Séleucus II et III; Antiochus III le Grand; Antiochus IV Epiphane; les Syriens se donnent enfin au roi d'Arménie, Tigrane; la Syrie est réduite par Pompée en province romaine (64). — *Égypte* :

Ptolémée, fils de Lagos, Soter; Ptolémée II Philadelphe; Ptolémée III Évergète; Ptolémée IV Philopator; Ptolémée V Epiphane; Ptolémée VI Philométor; Ptolémée VIII Physcon; Ptolémée IX Lathyrus; Ptolémée Aulète; Ptolémée XII Dionysos; Cléopâtre; Octave réduit l'Égypte en province romaine (30). — *Macédoine*.

Trois mois après la mort d'Alexandre, sa femme Roxane donna le jour à Alexandre Aigos; il avait un fils naturel, Hercule; un frère bâtard, l'imbécile Arrhidée; deux sœurs, Cléopâtre et Thessalonice; sa mère Olympias vivait encore.

Arrhidée et Alexandre Aigos furent, après de longs débats, proclamés rois tous deux. Antipater fut mis à la tête des forces d'Europe; Cratère dirigea les affaires réservées à Arrhidée; et Perdicas devint une sorte de ministre suprême de l'empire; Méléagre lui fut associé en sous ordre.

Cette autorité divisée causa pendant vingt-deux ans dans l'empire d'Alexandre de continuelles convulsions, coûta la vie à tous les siens et à la plupart de ses généraux, et amena le déchirement de l'empire dans le sens des grandes nationalités qui se constituèrent alors : Égypte, Syrie, Asie Mineure, Macédoine.

Perdicas, qui voulait être seul régent, fit d'abord assassiner son collègue Méléagre, puis partagea les gouvernements entre les généraux, sans en prendre un pour lui-même, afin de paraître conserver sur tous sa suprématie.

Ptolémée, fils de Lagos, obtint ainsi l'Égypte;

Léonnat, la Mysie;

Antigone, la Phrygie, la Lycie et la Pamphylie;

Lysimaque, la Thrace;

Antipater et Cratère, la Macédoine;

Séleucus, la Haute-Asie;

Eumène, la Cappadoce — qu'il dut conquérir;

Laomédon, la Syrie;

Python, la Médie;

Peuceste, la Perside.

Aussitôt après la mort d'Alexandre, les Grecs d'Asie, d'un côté, dispersés dans les colonies militaires, et les Grecs d'Europe, de l'autre, se révoltèrent.

Les premiers furent vaincus par un des généraux d'Alexandre, nommé Python, et les seconds, après avoir obtenu quelques avantages dans la guerre Lamiaque, ou guerre de Lamia,

en Thessalie, furent défaits par Cratère (322).

Antipater marcha contre Athènes qui avait pris une part importante à cette guerre. Démosthènes, toujours ennemi des Macédoniens, se réfugia dans l'île de Calaurie (321), et s'empoisonna dans le temple de Neptune, pour ne pas tomber entre les mains d'Antipater.

Démosthènes mourut le 16 du mois de pyanepsion, 3^e année de la 114^e olympiade (novembre 321), le jour le plus triste et le plus funeste de la fête des Thesmophories, où les femmes qui la célèbrent, assises à terre dans le temple de Cérès, jeûnent jusqu'au soir.

Les Thesmophories étaient des fêtes qu'on célébrait à Athènes en l'honneur de Cérès thesmophore ou législatrice, et auxquelles les femmes seules pouvaient assister.

Peu de temps après la mort de Démosthènes, les Athéniens, pour marquer leur estime et leur reconnaissance au grand citoyen et au grand orateur lui firent ériger une statue, et ordonnèrent, par un décret, que l'aîné de sa famille serait à perpétuité nourri dans le Prytanée aux dépens du public. Au bas de la statue, ils firent graver l'inscription suivante :

Démosthène, pourquoi ta force et ta puissance
N'ont-elles égalé ta sublime éloquence?
Jamais on n'aurait vu, par un honteux revers,
Des Macédoniens les Grecs porter les fers!

Le grand orateur méritait bien de notre part cette courte digression.

Poursuivons notre récit.

Les révoltes des Grecs d'Asie et d'Europe étaient étouffées. Mais des dangers plus sérieux vinrent de la rivalité des généraux d'Alexandre.

Antipater, Cratère, Antigone et Ptolémée s'unirent contre Perdicas, qu'ils accusaient d'aspirer au pouvoir suprême. Perdicas opposa Eumène, commandant de la garde des Argyraspides (soldats aux boucliers d'argent), aux trois premiers généraux, et marcha lui-même contre Ptolémée (321). Eumène triompha de ses adversaires; mais Perdicas, vaincu en Egypte, fut assassiné par ses soldats (320).

Sa mort rendait inutile la victoire qu'Eumène venait de remporter.

Antipater se saisit aussitôt de la régence, et proscrivit Eumène, dont les possessions sont données à Antigone.

Le régent meurt en 320, et la tutelle de la famille d'Alexandre passe à Polysperchon, qui n'était pas assez puissant pour se faire respecter. Eumène soutient seul vigoureusement l'unité de l'empire; mais après d'éclatants exploits, il est livré par ses troupes à Antigone, qui le fait mettre à mort (316). En même temps, Polysperchon était effacé, en Macédoine et en Grèce, par Cassandre, fils d'Antipater, qui fit mettre à mort Olympias, mère d'Alexandre, et la plus grande partie de sa famille.

Antigone conçut alors la pensée de rétablir en sa faveur l'unité de l'empire; il avait rassemblé une armée de soixante-dix mille hommes, accumulé de grands trésors, et il était soutenu par son fils Démétrius Poliorcète, ou le preneur de villes. Mais il fut arrêté par la coalition des lieutenants d'Alexandre, et principalement de Séleucus, gouverneur de Babylone, de Ptolémée, de Lysimaque et de Cassandre. Les hostilités se prolongèrent, avec des chances diverses, jusqu'en 301.

A cette époque, une bataille décisive se livra dans les plaines d'Ipsus, en Phrygie. Séleucus et Lysimaque y vainquirent Antigone et son fils. Antigone resta sur le champ de bataille; Démétrius Poliorcète parvint à s'échapper, et ses descendants occupèrent dans la suite le trône de Macédoine.

A la suite de la bataille d'Ipsus, l'empire d'Alexandre fut partagé en quatre royaumes :

1^o L'Égypte, avec la Palestine, la Phénicie, la Coële-Syrie, l'île de Chypre et la Cyrénaïque, fut assignée à Ptolémée;

2^o Séleucus eut l'Asie, la Babylonie et les provinces depuis le Taurus et le Liban jusqu'à l'Indus; on appela ces vastes États le royaume de Syrie;

3^o L'Asie Mineure, jusqu'au Taurus, et la Thrace passèrent à Lysimaque;

4^o La Macédoine et la Grèce, à Cassandre.

Ce partage fut loin d'apaiser tous les troubles. Démétrius Poliorcète parvint à s'emparer de la Macédoine sur les fils de Cassandre (294); mais il en fut chassé au bout de sept ans par Pyrrhus, roi d'Épire, et mourut dans une prison où l'avait jeté Séleucus

(284). Son fils, Antigone Gonatas, ou de Goni, remonta dans la suite sur le trône de Macédoine. Enfin Lysimaque, dont le royaume, situé partie en Europe, partie en Asie, n'avait jamais paru solidement constitué, fut attaqué par Séleucus, vaincu et tué à la bataille de Cyropédion, en Phrygie (282). Le royaume de Thrace disparut alors; la partie asiatique fut réunie aux États de Séleucus, et la Thrace se rattacha à la Macédoine.

Ainsi, trois royaumes, Syrie, Égypte et Macédoine, furent définitivement formés des débris de l'empire d'Alexandre.

Nous allons rapidement citer les principaux rois de Syrie: Séleucus I^{er} Nicator, ou le Victorieux, le vainqueur de Lysimaque à Cyropédion, périt en 281 sous le poignard de Ptolémée Ceraunos, ou le Foudre.

Antiochus I^{er} Soter (281-262) céda la Macédoine au meurtrier de son père et ne put empêcher les Gaulois de s'établir en Galatie.

Antiochus II Théos (262-247) fut vaincu par le roi d'Égypte et vit deux nouveaux royaumes s'élever dans ses provinces orientales, celui des Bactriens et celui des Parthes, fondé par Arsace en 255.

Séleucus II (247-227), surnommé Callicinos ou le Victorieux, qui, malgré ce surnom, fut vaincu souvent par les rois d'Égypte, de Pergame et de Bactriane.

Séleucus III Céraunos (227-224) mourut empoisonné.

Antiochus III le Grand (224-187) fut battu à Raphia par les Égyptiens, mais renversa en Asie Mineure l'usurpateur Achéos (216) et fit une expédition dans l'Inde; il osa s'attaquer aux Romains, qui le battirent aux Thermopyles en 191, à Magnésie en 190, et lui enlevèrent l'Asie en deçà du Taurus. Dès lors, l'empire des Séleucides décline rapidement.

Sous Antiochus IV Epiphane, il suffit d'un seul mot de l'ambassadeur romain Popilius Lœnas, pour renvoyer d'Égypte l'armée syrienne victorieuse. Par ses persécutions contre les Juifs, ce prince amena la révolte des Machabées, qui battirent tous ses généraux. Les derniers des Séleucides ne méritent pas l'honneur d'être nommés.

Les Parthes leur avaient pris toutes

les provinces orientales jusqu'aux rives de l'Euphrate. Tyr, Sidon, Ptolémaïs, Gaza, profitent de ces désordres pour se déclarer indépendantes. Fatigués de tant de guerres civiles, les Syriens se donnent enfin à Tigrane, roi d'Arménie, qui les gouverne jusqu'au moment où Pompée réduit la Syrie en province romaine (64).

L'Égypte, sous les Ptolémées, commence mieux; mais elle finit aussi mal.

Ptolémée, fils de Lagos, surnommé Soter (Sauveur) (323-284) fit de l'Égypte, non seulement un État puissant, mais le centre du commerce du monde, et l'asile des lettres et des sciences; grâce surtout à Alexandrie, que son admirable situation entre le lac Mareotis et la mer fit l'intermédiaire entre l'Europe et l'Orient, et que la faveur intelligente des Ptolémées enrichit d'une magnifique bibliothèque qui attira les savants et les écrivains. Il y vint même des poètes, Callimaque et Théocrite.

Ptolémée Philadelphie (qui aime ses frères) ainsi nommé peut-être parce qu'il ne les aimait pas (284-246), qui reçut à l'abdication de son père un royaume pacifié, augmenté de la Cyrénaïque, de Chypre, de la Cœle-Syrie et de la Phénicie, donna de grands développements à la marine égyptienne, et soutint deux guerres, l'une contre son frère Magas, gouverneur de Cyrène, l'autre contre Antiochus II, qui ne put parvenir à entamer l'Égypte.

Ptolémée III Evergète, ou le Bienfaiteur (246-221), qui pénétra en Asie jusqu'à la Bactriane et en Afrique dans l'intérieur de l'Éthiopie, tandis que ses lieutenants lui soumettaient les côtes de l'Arabie heureuse, et assurèrent ainsi la route du commerce avec l'Inde.

Ptolémée Philopator (qui aime son père — 221-204), sous qui commença la décadence morale et politique de l'Égypte, fut un tyran débauché qui cependant vainquit à Raphia Antiochus le Grand.

Ptolémée V Epiphane (illustre) (204) resta toute sa vie sous la tutelle de Rome.

Ptolémée VI Philométor, — qui aime sa mère — (181), que Popilino Lœnas sauva des coups d'Antiochus de Syrie, mérita d'être mis à part dans cette liste de despotes odieux.

Ptolémée VIII Physcon, — (ventru), — monstre au physique et au moral (145), se fit l'humble serviteur des Romains.

Ptolémée IX Lathyros, — (pois chiche) — (116, après lequel régna la plus horrible confusion.

Ptolémée Aulètes (le joueur de flûte), chassé par les Alexandrins, fut rétabli par Gabinius qui s'était loué, lui et son armée, pour une somme de seize mille talents (plus de cent millions de notre monnaie).

Aulètes, remonté sur le trône en 56, mourut au bout de cinq ans, nommant pour ses successeurs, sous la surveillance du peuple romain, son fils Ptolémée XII Dyonisos (Bacchus), âgé de treize ans, et sa fille Cléopâtre, qui en avait dix-sept. Un mariage devait unir, dans leurs intérêts, le frère et la sœur, suivant l'usage des Lagides; mais un ministre de Dyonisos chassa Cléopâtre, que César, gagné par ses grâces et son esprit, rétablit sur le trône.

Ptolémée Dyonisos avait cependant tout fait pour conquérir l'appui de César: il avait fait assassiner Pompée, qui venait lui demander asile après la bataille de Pharsale (48). Les charmes de Cléopâtre avaient mérité davantage.

Le jeune Dyonisos étant mort dans la guerre d'Alexandrie contre César, Cléopâtre, pour devenir seule maîtresse du pouvoir, fit tuer le plus jeune frère Ptolémée Néotéros (le jeune) qui lui restait, et, après le meurtre de César, fit reconnaître pour roi, par les triumvirs, un fils qu'elle avait eu de César, Césarion.

Antoine céda, comme César, aux charmes de cette dangereuse sirène, et lui sacrifia son honneur, sa fortune et sa vie. Octave, vainqueur à Actium, pénétra sans peine dans Alexandrie. La reine, menacée d'être traînée à son triomphe, se fit piquer par un aspic. Octave réduisit l'Égypte en province romaine (30).

ARTHUR MONNANTEUIL.

A suivre.

Nous n'existons réellement ni par les honneurs, ni par les richesses. Notre existence est dans nos actions (Desmahis).

NOUVELLES

DE LA RÉPUBLIQUE DES LETTRES et des États circonvoisins.

Le *Journal officiel* publie les programmes d'admission à l'École supérieure de télégraphie; cette école est destinée spécialement à former les fonctionnaires du service technique des postes et des télégraphes.

Indépendamment des élèves de l'École polytechnique, classés d'après leur rang de sortie dans les télégraphes, l'école reçoit d'autres élèves qui y sont admis par voie de concours, conformément aux programmes, et des auditeurs libres, français ou étrangers, dûment autorisés à suivre les cours et conférences de l'école.

Pour permettre aux agents des postes et des télégraphes d'acquiescer ou de compléter les connaissances exigées pour l'entrée à l'école, des cours préparatoires, qu'ils sont seuls admis à suivre, sont institués près l'École de télégraphie.

* * *

Parmi les nouvelles améliorations à la réorganisation de tous les services dépendant de l'instruction primaire, figurait un projet tendant à procurer gratuitement les fournitures scolaires à tous les enfants fréquentant les écoles communales. Il avait semblé, en effet, que la gratuité de l'enseignement devait être complétée par la gratuité absolue des moyens de s'instruire.

Il résulte des rapports fournis par les inspecteurs primaires que, dans nombre de localités de la campagne, beaucoup d'enfants ne fréquentent pas les écoles, faute par leurs parents de subvenir aux frais, d'ailleurs minimes, mais indispensables, occasionnés par les fournitures scolaires. La dépense dont nous parlons comme devant incomber à l'État semblait donc s'imposer, pour compléter le programme relatif à l'enseignement primaire. Malheureusement, d'un état dressé par les soins du ministère de l'instruction publique, il résulte que les fournitures classiques occasionneraient une dépense de 22 millions à insérer au budget.

Il existe, en effet, actuellement en France, 4,700,000 enfants fréquentant

les écoles, et on estime que les fournitures classiques coûtent 5 fr. par an et par élève. Le ministère de l'instruction publique a donc abandonné le projet dont nous parlions plus haut ; mais il a toutefois mis à l'étude un nouveau projet qui consisterait à fournir gratuitement aux enfants des familles indigentes tout ce qui peut être nécessaire pour assurer à ces enfants les bienfaits de l'instruction, sans imposer aucune charge à leurs parents.

* * *

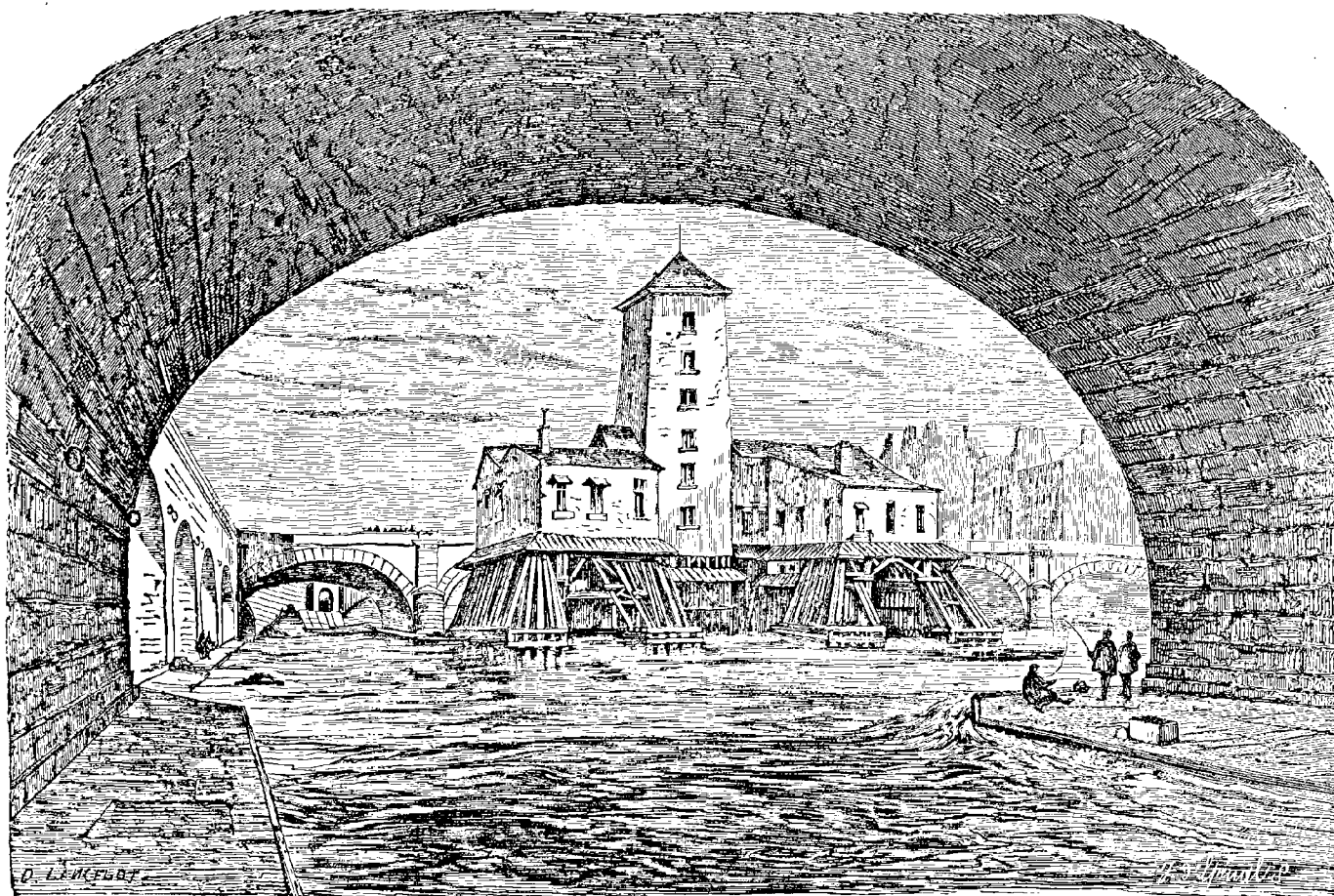
Une session extraordinaire pour l'obtention du brevet de capacité élémentaire aura lieu à Paris, le 7 novembre pour les aspirantes, et le 14 du même mois pour les aspirants. Les inscriptions seront reçues à la préfecture de la Seine, de onze à trois heures, savoir : pour les aspirantes, du 19 septembre au 22 octobre ; pour les aspirants, du 26 septembre au 25 octobre.

* * *

L'école des hautes études commerciales, fondée par la Chambre de commerce de Paris, sera inaugurée le dimanche 30 octobre. Les cours commenceront le 3 novembre.

* * *

Un concours pour l'admission aux emplois de commis expéditionnaires à la Banque de France sera ouvert au siège de la Banque de France, à Pa-



L'EAU A PARIS. — LA POMPE NOIRE-DAME. (Page 554, col. 1.)

ris, le dimanche 4 décembre. Les jeunes gens qui auraient l'intention d'y prendre part trouveront au secrétariat particulier du gouverneur, tous les jours, de deux à quatre heures, le programme de l'examen, ainsi que l'indication des conditions et formalités à remplir pour être admis à le passer. Ceux qui habitent la province pourront demander ces renseignements par correspondance.

* * *

Une trouvaille intéressante pour les archéologues de l'Aube vient d'être faite sur le territoire de la commune de Villeret, village dont la jolie église

rappelle le souvenir de Gabrielle d'Estrées. Il s'agit d'un tombeau gallo-romain qui se trouvait à environ 60 centimètres de profondeur dans le sol.

Ce tombeau en pierre, d'une seule pièce, mesure extérieurement 1 mètre 90 centimètres de longueur, 68 centimètres de largeur à la tête, 60 centimètres de hauteur également à la tête, 34 centimètres de largeur aux pieds, 52 centimètres de hauteur également aux pieds. L'épaisseur des parois n'a que 5 centimètres ; mais à l'extrémité la plus large, où devait reposer la tête, on remarque que la paroi du fond est percée d'un trou.

Les terrassiers n'ont point vu de

couvercle, mais ils ont trouvé deux têtes dans le même cercueil qui, suivant l'antique usage, étaient orientés, c'est-à-dire les pieds tournés du côté du levant.

Autour de ce cercueil de pierre, on a trouvé deux épées, ou plutôt deux espèces de coutelas, fort détériorées et couvertes de rouille ; elles mesurent 50 centimètres de longueur de la pointe à la poignée ; elles ont 7 ou 8 centimètres de largeur et ne sont tranchantes que d'un côté ; les poignées, détachées sans doute par l'action corrosive de la rouille, n'existent plus.

* * *

On travaille à l'édification, dans le square du musée de Cluny, d'une porte de style ogival datant du xv^e siècle dont les débris, de provenance inconnue, gisaient dans les caveaux de la basilique de Saint-Denis.

* *

Le musée d'Anvers vient de s'enrichir d'un nouveau tableau de Rubens, une *Vénus*, acheté 100,000 fr.; d'un *Teniers*, acheté 12,500 fr.; d'un *Brauer*, d'un *Weenix* et d'un portrait de femme en noir, école hollandaise du xvii^e siècle, sans attribution de nom.

* *

Les abeilles de Kissingen sont, paraît-il, aussi célèbres par leurs exploits guerriers, sinon plus, que les eaux de la même ville par leurs propriétés curatives.

En 1642, pendant la guerre de Trente Ans, Kissingen, assiégée par l'armée suédoise et qui n'avait qu'une faible garnison pour défendre ses murs, était réduite à la dernière extrémité, lorsqu'un citoyen du nom de Peter Hein conçut la triomphante idée de rassembler toutes les ruches qui se trouvaient dans la ville et de les jeter sur la tête des assaillants.

Cette sortie de guerriers d'une nouvelle espèce causa de tels ravages dans les rangs des Suédois que, du coup, ils levèrent le siège.

* *

On parle des Américains comme de nos maîtres à tous en l'art de la réclame, eh bien, les voilà surpassés par les Russes.

On annonce qu'une grande compagnie d'assurances contre l'incendie, récemment fondée à Saint-Petersbourg, vient de passer un traité avec un auteur populaire pour un roman à sensation qui sera tiré à 50,000 exemplaires, dans lequel les avantages de l'assurance seront démontrés de la manière la plus évidente et en même temps la plus dramatique.

La feuille de titre et les couvertures de ce roman « d'aventures » par excellence, lequel sera distribué pour presque rien, seront couvertes d'annonces de la compagnie en question, qui espère par ce moyen attirer à elle la plus grosse part de la « matière

assurable » créée par la lecture de l'ingénieur chef-d'œuvre.

* *

On annonce la publication à Londres d'une très intéressante collection de pièces de théâtre et de poésies inédites de Charles Dickens. Quelques-unes des pièces ont été jouées sur le théâtre de Saint-James. Dickens était bien connu déjà comme un très habile acteur amateur, mais il l'était fort peu, même dans son pays, comme auteur dramatique.

* *

Une importante découverte de monnaies d'argent anciennes vient d'être faite à Carlasco, province de Lomellino (Piémont).

Un paysan y a trouvé un vase contenant plus de six cents de ces pièces de monnaie; la plupart appartenant à la première époque romaine et montrant les effigies de Brutus et de Tarquin Collatin, désignés sous le titre de *primi consules*. D'autres sont d'une époque moins ancienne et datent du temps de César et de Pompée, d'Antoine et d'Antonin le Pieux.

* *

Un journal allemand publie une statistique curieuse sur la consommation annuelle du papier dans les principales contrées du monde civilisé.

Les États-Unis produisent annuellement 207,000 tonnes de papier; l'Allemagne, 203,000 tonnes; l'Angleterre, 180,000 tonnes; la France, 132,000 tonnes; l'Autriche, 97,200; l'Italie, 50,600; la Russie, 32,400 et l'Espagne, 30,600 tonnes.

Quant à la consommation, elle est d'environ 5 kilogr. par tête et par an aux États-Unis et en Angleterre; de 4 1/2 kilogr. en Allemagne, et de 3 1/2 kil. en France.

Maintenant, où passe tout ce papier?

Il est généralement admis que la production des livres proprement dits a diminué partout. L'augmentation de la production et de la consommation du papier serait donc entièrement due au développement des journaux et des publications périodiques diverses.

* *

Le journal spécial *The Builder* (Le

Constructeur) donne comme suit les sommes qu'ont coûté les édifices les plus récemment construits ou encore en construction :

Le grand Opéra de Paris, 40 millions; le nouvel Hôtel-de-Ville, 40 millions; le nouvel Hôtel des Postes, 30 millions; agrandissement du Conservatoire de musique, 8 millions; le nouveau Muséum de Victoria (Australie), 2,500,000 fr.; la Maison du roi, place du Marché, à Bruxelles, 2 millions; le nouvel hôtel du gouvernement provincial, à Bruges, 2 millions; la caserne de cavalerie de Bruxelles, 4 millions; le nouvel Hôtel de la Monnaie, à Bruxelles également, 4 millions; le Palais des Beaux-Arts, au même lieu, 3 millions, le nouveau muséum d'Anvers, 2 millions; le palais de justice de Bruxelles, 4 millions; l'hôtel du département de la Justice, à la Haye, 1,700,000 fr.

Avec un sentiment d'orgueil national auquel nous n'avons rien à dire, le *Builder* offre, comme points de comparaison, les sommes dépensées en constructions d'édifices publics dans l'*United Kingdom* :

Le palais du Parlement, à Westminster, coûte 3,500,000 livres, ou 87,500,000 fr.; le nouveau ministère des affaires étrangères, à Whitehall, 13,750,000 fr.; le *Record Office*, 3 millions; et le nouvel édifice des cours et tribunaux coûtera, sans tenir compte d'une foule de dispositions spéciales, 22,500,000 fr.

Il y a un peu de charlatanisme dans la façon dont ces chiffres sont présentés, mais ils n'en sont pas moins instructifs.

* *

La « porte de Valenciennes, » à Condé, construite sous Louis XIV, et qui était ornée de deux statues du sculpteur valenciennois Pater, père du peintre J.-B.-J. Pater, élève de Watteau, vient d'être démolie par le génie militaire.

* *

Les écoles publiques en Angleterre peuvent recevoir 4 millions 200,000 enfants; elles ont 3,895,000 inscrits et une moyenne de 2,751,000 enfants fréquentant régulièrement les écoles.

Dans l'espace d'une année, le nombre des places dans les écoles a augmen-

té de 98,000; le nombre des enfants inscrits, de son côté, a augmenté de 183,000; la moyenne des élèves présents, de 156,000. Pendant la même période, le nombre des élèves qui ont subi des examens a augmenté de 144,000, celui des maîtres brevetés de 3,000, et celui des maîtres adjoints de 238.

Ce grand progrès est attribué aux réglemens locaux qui rendent l'instruction obligatoire, et qui maintenant sont en vigueur dans presque tout le pays.

X. RAMBLER.

CURIOSITÉS ARITHMÉTIQUES

Les Chinois, les Grecs, les Hindous et les Egyptiens se disputent l'invention du jeu d'échecs. Laissons-les faire et ne relevons de l'origine des échecs que l'anecdote suivante, qui a trait à une petite opération arithmétique assez agréable.

D'après la version que nous adoptons pour les besoins de notre cause, le jeu d'échecs aurait été inventé dans l'Inde, par un brahmane nommé Sissa, vers le commencement du ^ve siècle, pour distraire son souverain. Ledit souverain, un certain Sirham, en fut si enchanté, qu'il demanda à Sissa ce qu'il désirait pour sa récompense.

Sissa répondit qu'il se contenterait de la somme de grains de blé obtenue en opérant ainsi: un grain de blé pour la première case de l'échiquier, 2 grains pour la seconde, 4 pour la troisième, et ainsi de suite en doublant, jusqu'à la soixante-quatrième case.

Etonné de la modestie apparente du brahmane, Sirham lui accorda sur-le-champ ce qu'il demandait, regrettant seulement qu'il ne demandât pas davantage. Mais le trésorier du roi, mis en demeure de solder la récompense, refusa net. Il fit voir à son maître quelle énorme quantité de blé il s'était engagé à donner ainsi grain à grain, soit :

18,446,744,673,709,439,551,615 gr.

Pour y arriver, il eût fallu que le royaume contiât 16,384 villages pourvus chacun de 1,080 greniers dans chacun desquels il y aurait 174,762

mesures de blé de la contenance de 32,768 grains chacune!...

Enfin, la terre entière pourrait à peine produire une telle quantité de blé en soixante-dix ans.

Sissa n'eut rien; mais, pour son honneur, nous aimons à croire qu'il ne comptait sur rien d'autre que la satisfaction légitime de s'être un peu gaussé de Sa Majesté d'Inde.

STREGONE.

ANECDOTES PENSÉES ET MAXIMES

Le monde marche toujours, rempli de cœurs brisés et de figures souriantes, et très souvent, au bout de l'année, le monde s'aperçoit que les causes de ses chagrins et de ses sourires étaient vaines.

On s'y livre à des inquiétudes sans réserve. On s'y laisse aller trop vite à calculer les conséquences d'un événement imprévu. On y oublie que la vivacité même et la finesse des objections est quelquefois un motif d'erreur, quand il s'agit de l'avenir.

(Lord Beaconsfield.)

Tout bonheur que la main n'atteint pas n'est qu'un rêve.

(Joséphin Souvary.)

Qui sait si cette autre moitié de la vie, où nous pensons veiller, n'est pas un autre sommeil, un peu différent du premier, dont nous nous éveillons quand nous pensons dormir?...

(Pascal.)

Une chose digne de remarque est la puissance d'infusion que possèdent les sentiments. Quelque grossière que soit une créature, dès qu'elle exprime une affection forte et vraie, elle exhale un fluide particulier qui modifie, anime le geste, colore la voix. Souvent l'être le plus stupide arrive, sans l'effort de la passion, à la plus grande éloquence dans l'idée, si ce n'est dans le langage, et semble se mouvoir dans une sphère lumineuse.

(Balzac.)

La haine contre les favoris n'est autre chose que l'amour de la faveur.

(La Rochefoucauld.)

Quand on demande des grâces aux

puissants de ce monde et qu'on a le cœur bien placé, on a toujours l'haleine trop courte.

(Marivaux.)

L'aise et l'ennui de la vie
Ont leur course entresuivie
Aussi naturellement
Que le chaud et la froidure;
Et rien, afin que tout dure,
Ne dure éternellement.

(Malherbe.)

Ne faites pas attention au monde, ni au ridicule par lequel le monde renforce sa domination despotique sur toute frivole question de mœurs ou d'apparence. Apprenez dès votre jeune âge à assurer vos principes contre les périls du ridicule. Si vous pensez avoir quelque raison de différer de votre temps et de résister à quelque point de détail des mœurs courantes, faites-le, quelque pédantesque, rustique ou suranné que cela puisse paraître; faites-le, non par provocation, mais sérieusement et grandement, comme un homme qui a une âme a lui dans le corps et qui n'attend pas qu'elle lui soit soufflée par le vent de la mode.

(Sydney Smith.)

CAUSERIE FINANCIÈRE

Depuis huit jours, la situation n'est pas sensiblement modifiée; la crise monétaire reste à l'état latent; mais les événements politiques envahissent peu à peu notre horizon; la Bourse ne veut pas encore y prendre garde, elle a tort et, à un moment donné, il pourrait bien se faire qu'elle ait devant elle non seulement la crise monétaire, qui ne fait que sommeiller, mais encore toutes les complications politiques. Notre situation en Tunisie et en Algérie nous semble franchement mauvaise; il est maintenant hors de doute que notre gouvernement n'a pas brillé par sa prévoyance. Ses erreurs, à cet égard, se traduiront par des dépenses excessives qui pourraient bien rompre l'équilibre budgétaire de l'exercice 1881.

On voit donc que si la spéculation ne trouve que des sujets de découragement dans les prêts d'ordre financier, elle ne saurait tirer des circonstances politiques aucun motif du prétexte de hausse.

La Bourse est relativement ferme, surtout sur les valeurs, si elle est faible sur nos rentes, c'est un non-sens dont les conséquences pourront d'ici peu être payées très cher. La spéculation ne veut pas voir le précipice qui se creuse sous ses pas et qui s'élargit chaque jour. Aussi le comptant, plus prudent, parce qu'il opère avec son argent, ne consent pas à la suivre; il réalise des valeurs et il attend une réaction inévitable. Vous les verrez crouler ces maisons qui ne se soutiennent que par un excès d'audace; la baisse à la Bourse sera le signal de leur ruine; c'est le sort qui attend toute banque qui ne s'appuie pas sur des opérations commerciales, et qui demande des bénéfices aux seuls hasards du jeu. Voilà pourquoi le Crédit foncier reste toujours aussi ferme et aussi solide; voilà pourquoi notre Société

des Villes d'Eaux est dans un état si prospère. Toutes les deux peuvent braver les rigueurs de la Bourse et ne pas même s'émouvoir des catastrophes financières les plus redoutables. La raison en est simple, l'une et l'autre s'appuient sur des opérations qui ne donnent jamais prise à aucun décompte. Notre clientèle, en ce qui nous concerne, l'a parfaitement compris et répondant à l'avis tout désintéressé que nous lui avons donné, elle nous demande de lui faire acheter des Parts de la Société des Villes d'Eaux, avant que la combinaison du doublement du capital ne soit un fait accompli ! Nous vous l'avons dit : un peu de patience, faites-vous inscrire et votre tour viendra. La Compagnie foncière de France et d'Algérie est toujours demandée à 550, en attendant son admission à la cote officielle.

Les obligations communales 4 %, émises au pair par le Crédit foncier, se classent admirablement et sont toujours très recherchées à cause de leur sécurité et du taux d'intérêt.

Notre placement privilégié 6 % repose sur le commerce des eaux minérales, dont les affaires se traitent exclusivement au comptant. Voilà tout d'abord une base solide puisque la marchandise représente l'argent déboursé. Ce n'est pas tout, la Société des Villes d'Eaux lui donne la garantie en lui attribuant un privilège sur son capital et sur ses réserves. C'est une garantie inutile en présence de la première; mais avouez que vu l'état prospère de la Société des Villes d'Eaux, cette seconde garantie n'est pas à dédaigner. Ces avantages ont été si bien compris, surtout depuis que la Bourse est en si mauvaise situation.

Nous continuons à satisfaire aux demandes qui nous sont faites d'achat de Parts de la Société des Champignonnières. Nous attendons la décision de cette Société pour le détachement du coupon.

Elle ne demande qu'une chose, dans son appétit au gain, c'est d'encaisser des bénéfices résultant de la différence dans les cours.

SOCIÉTÉ DES VILLES D'EAUX.

LE REVENU

Il ne faut plus se faire d'illusions, la réduction du taux de capitalisation autrement dit l'abaissement du revenu en France, a fait de notables progrès dans ces derniers temps. Nous ne devons plus nous attendre à retrouver les anciens cours des valeurs mobilières, c'est la preuve de la richesse d'un pays : témoin l'Angleterre, où l'argent est toujours meilleur marché que chez nous. Mais ces considérations ne sont pas de nature à réjouir le petit rentier, qui en même temps se trouve réduit dans son revenu et augmenté dans toutes les charges sociales; c'est ainsi que, poussé par la nécessité il vend sa rente française ou ses obligations de chemins de fer pour se jeter dans l'aventure de ces valeurs qui font la prospérité de leurs fondateurs et la ruine des actionnaires. C'est au moment où se posait chaque jour cette alternative terrible que nous avons vu apparaître avec une grande satisfaction un placement de sécurité indiscutable. Nous entendons parler des intérêts sociaux privilégiés de la Société des Villes d'Eaux. Ces titres sont synonymes d'obligations, et entre autres avantages ils offrent celui d'être de toutes sommes au lieu de cette uniformité de sommes généralement admises pour un même type d'obligations. La différence, la voici; c'est que l'intérêt social privilégié, composé du montant quelconque d'un versement, a en tout temps la même valeur. Donc point de dépréciation possible sur le prix du capital; quant au revenu, il est du taux commercial 6 %. De plus ces titres donnent un droit proportionnel dans la répartition de 4 % des bénéfices de l'entreprise.

Quelle est cette entreprise? Quelles sont ses garanties? Les garanties ce sont des marchandises, c'est le capital social, les réserves de la Société. Ce sont les bénéfices de l'exercice en cours. C'est-à-dire que ces titres sont comparables aux obligations les mieux gagées, elles en diffèrent seulement par un revenu supérieur de moitié. L'entreprise? mais il n'en est pas de plus sûre! C'est la vente des Eaux Minérales, c'est-à-dire une marchandise qui n'est l'objet d'aucune spéculation, dont le prix ne varie jamais et dont la vente se fait au comptant. Où est le risque? Evidemment il n'y en a pas.

L'intérêt social privilégié est donc un titre commercial de premier ordre qui vient très heureusement offrir un refuge absolument sûr. Comme toutes les affaires qui s'appuient sur la consommation, les débouchés sont certains et assurés d'avance; cela est vrai surtout pour les Eaux Minérales dont la vente prend chaque jour un développement plus considérable.

L'avenir est aux titres ayant pour base les opérations commerciales: ceux-là sont appelés à réparer des déceptions qui causent chaque jour les combinaisons financières.

PLACEMENTS PRIVILEGIÉS

Les intérêts sociaux privilégiés de la Société des Villes d'Eaux sont créés en représentation des avances faites sur Marchandises, Eaux Minérales, et ont pour garantie :

- 1° Les marchandises spécialement affectées comme gage;
- 2° Le capital social;
- 3° La réserve;
- 4° Les bénéfices de l'exercice en cours.

Ils rapportent un intérêt fixe de 6 % l'an, payable par semestre, fin mai et fin novembre. En outre, il est distribué 4 % des bénéfices nets entre chacun des propriétaires d'Intérêts sociaux privilégiés.

Ils sont de toutes sommes et sont toujours nominatifs. La transmission se fait par les soins de la Société, sans délais et sans frais, à toute époque, sur demande du porteur du titre.

L'impôt sur le revenu est à la charge de la Société.

Les intérêts et dividendes sont adressés sans frais à domicile.

Les envois de fonds doivent être faits à l'administrateur de la Société des Villes d'Eaux, 4, rue Chauchat, à Paris, en spécifiant qu'ils sont destinés au placement en Intérêts sociaux privilégiés.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

DES CHAMPIGNONNIÈRES

Capital: 3,000 Parts de propriété.

Parts de propriété vendues actuellement au prix de 550 fr., donnant droit à l'intérêt de 6 % l'an et à 80 % des dividendes. Ces Parts qui doivent être complètement libérées sont payables en une ou plusieurs fois, selon les facilités du souscripteur; les titres et les coupons sont reçus comme espèces. Adresser les demandes de Parts à l'administrateur de la Société des Villes d'Eaux, 4, rue Chauchat, à Paris.

Société des journaux populaires ILLUSTRÉS

Propriété et exploitation des journaux
la Science populaire, la Médecine populaire et l'Enseignement populaire.

Parts de 100 francs productives d'un revenu de 6 % l'an payable par semestre, et d'un dividende qui permet d'estimer le revenu total à 15 % l'an. Les titres sont délivrés par la Société des Villes d'Eaux, 4, rue Chauchat, à Paris.

SOCIÉTÉ DES VILLES D'EAUX

CAPITAL DIVISÉ

en 10,000 Parts d'intérêt social.

A PARIS, 4, RUE CHAUCHAT

Boulevard des Italiens.

La société délivre des Parts de 100 fr., de 500 et de 1000 fr., libérables en un ou plusieurs versements. Ces titres sont productifs de l'intérêt de 6 % l'an payable par trimestre, les 31 mai, 31 août, 30 novembre et fin février et donnent un droit proportionnel dans les bénéfices sociaux. La répartition de ces bénéfices est faite deux fois par an, en juin et décembre. D'après les derniers inventaires le revenu total pour l'année s'élève à 18 %. La conversion des titres en espèces est toujours réalisable en s'adressant à la Société.

Comptoir de commission bourgeoise

En représentant par des objets d'un prix unique et peu élevé (20 francs), la majeure partie des produits de l'industrie parisienne, le comptoir de commission établit, par une démonstration matérielle, les avantages multiples qui résultent des achats directs, sans l'entremise du magasin: bon marché, qualité garantie, fraîcheur des objets, fabrication spéciale sur commande, expédition à domicile, faculté de renvoi, de changement, etc., etc... Ces avantages se font sentir d'une façon toute particulière pour les articles d'un prix plus élevé, expédiés en commission. La nomenclature de ces articles, ainsi que celle considérablement augmentée des objets spécimen seront envoyées franco sur toute demande adressée à M. le Directeur du Comptoir de Commission, 11, rue Rossini, à Paris.

La plus ancienne et la meilleure eau minérale naturelle purgative.

PULLNA (Bohême)

Grands prix : Philadelphie 1876, Paris 1878 et Sidney 1879.

Antoine ULBRICH

Si vous voulez éviter les maladies, lisez
L'HYGIÈNE POUR TOUS 10 c. le n. Abt. 6 L.
20, passage Saubin, etc.

HERNIES, DIFFORMITÉS & MALADIES DES FEMMES

(Orthopédie de l'Utérus). Déviation, Abaissement et Chute de l'organe gestateur.

SUCCÈS IMMÉDIAT par l'**HYSTÉROPHORE-GRANDCOLLOT**, RELEVÉUR et REDRESSEUR de l'UTÉRUS.

Seule Approbation officielle de l'Académie de Médecine de Paris.

Traitement des difformités: Amélioration certaine. Guérison dans la plupart des cas. — Hernies: Cure radicale par le BANDAGE CIRCULAIRE forge, à pelote énarthroïde de **Grandcollot**. — 40 ans de pratique et d'études spéciales. Traitement des déplacements de l'Utérus (Rapport de l'Académie), Broch. 10-8° par **Grandcollot**, franco 2 fr. chez l'Auteur, visible de 1 h. à 4 h., tous les jours non fériés. 207, RUE SAINT-ANTOINE 207 (BOULEVARD), PARIS.

Le Gérant: LÉON LEVY.

Imp. D. BAUDIN et Co, à Saint-Germain.

L'ENSEIGNEMENT POPULAIRE

6 OCTOBRE 1881.

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

1^{re} ANNÉE.

N^o 36. — Prix : 15 centimes.

Rédacteur en chef : ADOLPHE BITARD. BUREAUX : rue Montmartre, 125.

Abonnements : PARIS, un an, 8 fr.; six mois, 4 fr. — DÉPARTEMENTS, un an, 10 fr.; six mois, 5 fr. — ÉTRANGER, un an, 12 fr.

SOMMAIRE

TEXTE. — *Les bienfaiteurs de l'instruction populaire*: Lakanal. — Le nouveau président des États-Unis. — *Cours d'histoire universelle*: La Grèce réduite en province romaine. — L'éducation physique dans les écoles d'Angleterre. — *Biographies psychologiques*: La foire aux souvenirs. — *Métrologie de l'Extrême-Orient*: Monnaies des royaumes de Siam et de Birmanie. — *Histoire de la conquête du Mexique*: Chapitre XXI. — *Cours pratique de langue anglaise*: Deuxième partie, vingt et unième leçon. — Nouvelles de la République des lettres. — Anecdotes, pensées et maximes, etc.

ILLUSTRATIONS. — *Les bienfaiteurs de l'instruction populaire*: Lakanal exilé devenu planteur en Louisiane. — Buste de Lakanal. — *Métrologie de l'Extrême-Orient*: Spécimens des monnaies anciennes et modernes des royaumes de Siam et de Birmanie. — *L'éducation physique dans les écoles d'Angleterre*: L'exercice du labyrinthe.



LES BIENFAITEURS DE L'INSTRUCTION POPULAIRE : LAKANAL DEVENU PLANTEUR EN LOUISIANE. (Page 363, col. 1.)

AVIS IMPORTANT

Toute personne qui prendra un *abonnement d'un an* recevra *gratuitement en prime* : les QUADRUPÈDES, de *Buffon*. Cette prime extraordinaire est un magnifique volume de 320 pages, illustré de gravures entièrement inédites, et vendu en librairie 6 francs.

AVIS

Changements d'adresses. — Nous rappelons à nos abonnés que toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée d'une des dernières bandes du journal, et de 1 franc pour nouveaux frais.

AVIS AUX LECTEURS

Les abonnés et les acheteurs au numéro ont droit de recevoir gratuitement la notice illustrée comprenant la table des chapitres et des gravures de *la Science populaire*, de *la Médecine populaire* et de *l'Enseignement populaire*.

Il suffit d'adresser la bande d'un journal à la *Société des Villes d'eaux*, rue Chauchat, 4, à Paris.

LES BIENFAITEURS

DE L'INSTRUCTION POPULAIRE

LAKANAL

La ville de Foix érige une statue à l'un des plus célèbres fils de l'Ariège, au conventionnel Lakanal, né à Serres, non loin de ce chef-lieu, en 1762. Cette statue, dont le modèle a été couronné au concours du 4 février dernier, est due à M. Picault. Elle représente Lakanal jeune, vêtu à la mode de 1780, à demi enveloppé dans son manteau, la main gauche rapprochée de son visage à l'expression méditative, et la droite appuyée sur un socle portant cette inscription :

A LAKANAL

Instruction populaire.

Toute la gloire de Joseph Lakanal se résume en effet dans les immenses services qu'il a rendus pendant sa carrière politique non pas exactement

à « l'instruction populaire, » mais à l'instruction publique à tous les degrés.

Élevé chez les prêtres de l'Oratoire, Lakanal, que ses parents destinaient à la carrière ecclésiastique, était, à dix-huit ans, chargé d'une classe de grammaire au collège de Lectoure. Il professa, pendant quelques années, dans plusieurs collèges de la congrégation, puis entra au grand séminaire de Saint-Magloire; mais il renonça à l'ordination et se fit recevoir docteur ès arts à Angers. Il devint alors successivement professeur de rhétorique au collège de Bourges et de philosophie à celui de Moulins. C'est là que la Révolution le surprit, et il l'accueillit avec l'enthousiasme d'un esprit jeune et libéral.

Député de l'Ariège à la Convention, en 1792, Lakanal vota la mort de Louis XVI, qu'il n'avait pas les mêmes raisons d'épargner que le duc d'Orléans. Peu après, il était chargé d'enlever du château de Chantilly l'or et l'argent qui s'y trouvaient et dont il fit passer environ 550 kilogr. au Trésor; puis il fut nommé membre du comité de l'instruction publique, dans lequel il ne tarda pas à se signaler par une activité et une compétence toute particulière qui le firent choisir pour président par ses collègues.

La plupart des mesures importantes prises par cette commission sont dues à l'initiative de Lakanal. Nous ne citerons que celles dont l'importance est incontestable, parmi lesquelles nous ne placerons même pas les décrets relatifs au traitement des membres de l'Académie des sciences et à la propriété littéraire. Mais c'est à lui qu'on doit l'adoption du système télégraphique imaginé par Chappe, qui lui écrit dans un élan de reconnaissance :

« Grâces vous soient rendues ! Vous avez triomphé de tous les obstacles ; que dis-je, vous les avez transformés en moyens !... *Je prie mon créateur de recevoir l'hommage de sa créature.* »

Le 29 octobre 1794 (7 brumaire an III), Lakanal demandait la création d'écoles normales qui seraient chargées, non d'enseigner les sciences, » mais l'art de les enseigner ; » et le surlendemain, la Convention décrétait la création de la première école normale de Paris, à laquelle tous les dis-

tricts de France étaient invités à envoyer des élèves, dans la proportion d'un sur 20,000 habitants. La même année, il obtenait la création de l'école des langues orientales, du bureau des longitudes et déterminait le vote de la loi d'organisation des écoles centrales.

L'année précédente, nous allions l'oublier, Lakanal avait sauvé le Jardin des plantes, menacé dans son existence, en obtenant sa transformation en Muséum d'histoire naturelle, où furent créés en conséquence douze cours nouveaux : minéralogie, chimie générale, arts céramiques, botanique du muséum, botanique de campagne, culture, zoologie, anatomie humaine et des animaux, géologie, iconographie ; la bibliothèque du Muséum, ouverte au public le 7 septembre 1794, lui est aussi en grande partie redevable de son existence, — et Daubenton de l'impression, aux frais de la nation, de son *Traité des moutons*.

Réélu au conseil des Cinq-Cents, Lakanal présente à ses collègues et leur fait adopter, le 3 brumaire an VII (27 octobre 1798), le plan d'organisation de l'Institut national de France, embryon fort bien constitué de l'Institut actuel. Chargé du choix des quarante-huit premiers membres, qui devaient élire les autres, il est inutile d'ajouter que le premier membre élu fut Lakanal, qui fut chargé ensuite, avec Sieyès, de la rédaction du règlement intérieur de l'Institut.

Après avoir refusé, en 1797, le mandat des électeurs de Seine-et-Oise, qui l'avaient envoyé au Corps législatif, Lakanal accepta, par pur patriotisme, les fonctions de commissaire général dans les départements du Rhin, où sa prodigieuse activité, son zèle et sa probité extraordinaires eurent bientôt raison des abus administratifs qu'il avait mission de réprimer. Il approvisionna et mit en état de défense Mayence et les autres places de l'Est, qui couraient de grands risques sans son intervention.

Le 18 brumaire le fit rappeler à Paris, où des offres brillantes lui furent faites ; mais il accepta seulement une chaire à l'École centrale de la rue Saint-Antoine, devenue dans la suite le lycée Charlemagne. Devenu, en 1804, économiste du lycée Bonaparte, il fut nommé inspecteur des poids et

mesures en 1809, avec une pension de 3.000 fr. et s'occupa activement dès lors de faire adopter le système métrique.

La Restauration proscrivit Lakanal comme régicide. Il se rendit aux États-Unis, dont le président était alors Thomas Jefferson, et obtint du Congrès une concession de 300 acres de terre. La Louisiane, où était située cette concession, nomma l'ancien conventionnel président de son université. Il conserva ce poste jusqu'en 1825, époque à laquelle, ayant vendu ses terres, il alla s'établir dans une magnifique plantation qu'il avait achetée sur les rives de la baie de Mobile, avec le prix de cette vente.

Le nouveau planteur vivait-il complètement heureux, dans cette luxuriante solitude? Peut-être, mais pas sans regrets assurément. Aussi, lorsque lui arriva la nouvelle de la Révolution de 1830, s'empressa-t-il d'offrir ses services au gouvernement. Mais il n'y avait pas de câble sous-marin à cette époque; Lakanal attendit longtemps, puis il finit par apprendre l'avènement au trône du fils d'un de ses complices en régicide, et par comprendre (car il ne reçut pas de réponse à sa demande) qu'on n'avait pas besoin de ses services sous « la meilleure des républiques ».

On en avait si peu besoin, qu'au rétablissement de l'Académie des Sciences morales et politiques (27 octobre 1832) le nom de Lakanal ne figura pas parmi ses membres. Mais deux ans plus tard, grâce à Étienne-Geoffroy Saint-Hilaire, il fut réélu dans la section de morale. Alphonse Esquiros a rappelé ce fait dans les termes suivants :

« Au moment, dit-il, où la France renaissait au sentiment de la liberté, le cœur du reconnaissant Geoffroy Saint-Hilaire se tourna vers un exilé de 1815. Dans l'Amérique du Nord, sur les bords de la Mobile, vivait depuis dix-neuf ans, dans une humble métairie, un homme que les orages politiques de son pays avaient frappé. Cet homme était Lakanal. Geoffroy, toujours dévoué, se souvient de ce député secourable aux sciences de 1793; il propose à l'Institut de le réintégrer dans son sein, et il a le bonheur d'obtenir un fauteuil académique pour ce vieux conventionnel qui avait

attaché son influence et son nom à l'une des plus belles fondations du génie moderne. Lakanal, flatté de cet honneur, plus flatté encore de ce souvenir d'amitié, revint, malgré son grand âge, sur cette terre sillonnée par tant d'événements : une révolution l'avait enlevé, une révolution le ramenait. L'entrevue des deux amis fut pathétique; le savant et l'exilé se retrouvaient, après de mauvais jours, dans ce même Muséum d'histoire naturelle que la Convention avait créé, et dont le jeune professeur de 93 avait mûri et fécondé le germe précieux en organisant, presque à ses frais et par ses propres forces, la ménagerie ¹. »

Le retour de Lakanal ne s'effectua toutefois qu'en 1837. En dehors d'un cercle d'amis au premier rang desquels figurait la famille Geoffroy Saint-Hilaire, l'ancien conventionnel ne fréquentait guère que ses collègues de l'Académie, dont il suivait assidûment les séances.

C'est cette assiduité même qui, paraît-il, causa sa mort; car il gagna un refroidissement en se rendant, par un froid très vif, à la dernière séance de l'Académie de l'année 1844, et en mourut le 14 février 1845.

Il demeurait alors dans une maison de la rue Royale-Saint-Antoine, portant les numéros 10 et 12, sur la façade de laquelle une plaque commémorative a été récemment placée; ce n'est donc point dans l'ancienne rue des Vosges, aujourd'hui rue de Birague, ainsi qu'on l'a publié sur la foi d'un reporter en veine de plaisanterie, que Lakanal est mort, mais dans la rue des Vosges actuelle, ci-devant rue Royale-Saint-Antoine.

On a de Lakanal : *Rapport sur les Langues orientales, commerciales et diplomatiques* (1794); *Exposé sommaire des travaux de Joseph Lakanal, pour sauver les sciences, les lettres, etc.* (1838); *Suum Cuique* (1840); *Tableau synoptique de la Convention nationale* (1843), etc. Au moment de sa mort, il mettait la dernière main à un ouvrage intitulé : *Séjour d'un membre de l'Institut de France aux États-Unis pendant vingt-deux ans; mais on ignore ce qu'est devenu ce manuscrit. Parmi les autres manuscrits qu'il a laissés et qui sont en la possession de M. Nigoul, auteur*

1. Paris au XIX^e siècle (tome I^{er}).

d'une brochure intéressante sur l'ancien conventionnel et secrétaire de la commission de sa statue, se trouvent un *Traité d'économie politique*, des discours, rapports, etc., soit à la Convention, soit à l'Institut ou ailleurs, et une correspondance considérable qui pourrait bien voir, avant longtemps, le jour de la publicité.

A. B.

LE NOUVEAU PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS

LE GÉNÉRAL CHESTER ARTHUR

L'infortuné président Garfield a fini par succomber aux blessures que lui avait faites le pistolet de l'assassin Guiteau, et en vertu des dispositions constitutionnelles relatives à la transmission des pouvoirs, c'est le vice-président, le général Chester A. Arthur, qui prend les rênes du gouvernement.

M. Arthur est né à Albany, capitale de l'État de New-York, en 1831.

Il fut d'abord maître d'école, puis principal de la *North Pownal Academy*, dans le Vermont.

Après avoir complété ses études à l'école de droit de sa ville natale, il s'y établit comme avocat, ou plus exactement, il y suivit « la carrière légale. » Aujourd'hui il est le chef de l'importante maison « légale » Arthur, Phillips et Ransom de New-York, — car les hommes de loi forment là-bas des associations comme les industriels les moins présomptueux.

Pendant la guerre de sécession, M. Arthur joua son rôle comme tous les hommes en vue, dans le parti fédéral et devint quartier-maître général de l'État de New-York. Nommé directeur des douanes du port de New-York par le général Grant, le 21 novembre 1872, il fut révoqué par M. Hayes le 20 juillet 1878, avec quelques autres fonctionnaires très impopulaires de l'administration du général Grant.

M. Arthur est grantiste en conséquence, et partisan d'une troisième élection du célèbre général; les journaux ont rappelé que c'est par suite d'une transaction assurant l'élection à la présidence de M. Garfield, qui appartient au parti dissident républicain, que M. Arthur fut choisi pour vice-président.

Espérons, pour l'honneur des États-Unis, que M. Arthur se montrera, comme il semble devoir le faire, plus attaché à son pays et à ses propres intérêts — qu'à l'insatiable M. Grant.

A. B.

COURS D'HISTOIRE UNIVERSELLE

XIX

LA GRÈCE RÉDUITE EN PROVINCE ROMAINE

Sommaire.

LA GRÈCE ENTRE LA MACÉDOINE ET ROME — LES LIGUES — RÉDUCTION EN PROVINCES ROMAINES DE LA MACÉDOINE ET DE LA GRÈCE.

La Grèce de 323 à 252. — Efforts de la Grèce et d'Athènes pour assurer leur indépendance; la Grèce est livrée aux invasions étrangères; rois de Macédoine: Antipater, Cassandre, Démétrius Poliorcète; invasion des Gaulois, Delphes; formation des ligues Étoliennes et Achéennes.

Ligues 252 à 146. — Aratus de Sicyone; développements de la ligue achéenne, où entrent Corinthe (243), Mégalopolis, Athènes, Mégare, Sunium, Salamine, Trézène, Mantinée, Orchomène d'Arcadie; opposition de Sparte, Agis (239), Cléomène (225-222); intervention du roi de Macédoine, Antigone Doson, bataille de Sellasie (222), où Cléomène est battu; Philippe III (220-178), roi de Macédoine, asservit la Grèce, mort d'Aratus (214); apparition des Romains, qui brûlent la flotte de Philippe à l'embouchure de l'Aoüs, victoire de Flamininus à Cynoscéphales (197), l'indépendance de la Grèce est proclamée; Philopemen, le dernier des Grecs, condamné à boire la ciguë (183); Persée, fils illégitime de Philippe, lui succède (178) après avoir fait périr Démétrius, fils de Philippe, rupture avec les Romains, Paul-Émile, bataille de Pydna (168), division de la Macédoine en quatre districts, Polybe, prisonnier à Rome; Démocrite, stratège de la ligue achéenne, veut renouveler la confédération des villes grecques, résistance de Sparte, Métellus Macédonicus réduit la Macédoine en province romaine, défaites de la ligue achéenne à Scarpheé et à Leucopétra, Mummius, prise de Corinthe, réduction de la Grèce en province romaine: Achaïe (146).

La Grèce, depuis la mort d'Alexandre jusqu'à la conquête romaine (323-146), fut toujours placée entre deux périls: la domination de la Macédoine et la domination de Rome. Il se forma vainement des ligues ou associations pour lui donner une existence indépendante, comme la ligue étolienne et la ligue achéenne.

Les rivalités des cités entre elles, qui avaient, de tout temps, opposé un obstacle invincible à l'unité de la Grèce, firent échouer les dernières tentatives. Sparte refuse de céder la prééminence à la ligue achéenne et aime mieux appeler les Romains que de reconnaître la supériorité d'un peuple grec.

La politique romaine fomenta habituellement ces divisions, et, après avoir abattu la Macédoine, elle réduisit facilement la Grèce en province. On peut diviser cette période en deux époques:

1° De 323 à 252, la Grèce est livrée aux invasions étrangères, et dévastée successivement par les successeurs d'Alexandre et par les Gaulois;

2° De 252 à 146, la ligue achéenne domine jusqu'à la soumission de la Grèce par les Romains.

Après la mort d'Alexandre, la Grèce avait subi la domination d'Antipater, qui imposa à Athènes un gouvernement aristocratique. Après la mort d'Antipater, Polysperchon favorisa, au contraire, la démocratie. Phocion, qui représentait à Athènes le parti aristocratique, fut une des premières victimes de cette nouvelle révolution; il fut condamné à boire la ciguë (318); mais Cassandre, fils d'Antipater et rival de Polysperchon, ayant annulé ce dernier, rétablit dans Athènes un gouvernement aristocratique et donna la puissance suprême au rhéteur Démétrius de Phalères. La dégradation de cette ville était si profonde qu'elle éleva trois cent soixante statues à son nouveau maître.

Lorsque quelques années plus tard (311), Démétrius Poliorcète eut rétabli la démocratie dans Athènes, on lui éleva des autels, et deux nouvelles tribus prirent le nom d'*Antigonide* et de *Démétride*. Ainsi la Grèce était le jouet de maîtres étrangers, et elle semblait elle-même avoir perdu tout sentiment de sa dignité.

Pour comble de malheur, elle fut envahie, en 279, par des hordes de Gaulois. Après avoir ravagé la Macédoine, ces barbares, conduits par un *brenn*, ou chef militaire gaulois ayant le commandement suprême, dévastèrent la Thessalie et la Phocide, et attaquèrent le temple de Delphes; mais un orage effroyable, qui parut aux Anciens une preuve manifeste de l'intervention des dieux (278), jeta la terreur parmi les Gaulois et une partie de leur armée fut exterminée dans la retraite. — A cette époque, la Macédoine était déchirée par des guerres entre Pyrrhus, roi d'Épire, et les descendants de Démétrius Poliorcète. La Grèce en profita pour former des ligues ou associations indépendantes.

Sans ambition de conquêtes, ces ligues étaient une véritable association de résistance, une assurance mutuelle contre l'invasion.

Les Étoliens, qui habitaient une des contrées les plus sauvages de la Grèce, avaient conservé leur indépendance à la faveur des montagnes derrière lesquelles ils trouvaient un asile. Ils formèrent, vers 284, une ligue, la ligue étolienne, qui devint bientôt redoutable dans le nord de la Grèce; elle s'empara de l'Acarnanie, maintint son indépendance pendant un siècle, et se signala surtout par ses brigandages.

La ligue achéenne remontait à une époque plus ancienne; mais pendant longtemps, elle s'était bornée à une fédération des douze villes d'Achaïe et n'avait joué dans la Grèce qu'un rôle secondaire.

Disons, en passant, que l'Achaïe avait été, dès les plus anciens temps, divisée en douze villes renfermant chacune sept ou huit bourgs dans leurs districts.

Aratus, de Sicyone, donna à cette ligue plus d'importance. Après avoir délivré Sicyone des tyrans qui l'opprimaient (252), il réunit cette ville à la ligue achéenne et peu de temps après y fit entrer Corinthe (243). La ligue prit alors de vastes développements: Mégalopolis, Athènes, Mégare, Sunium, Salamine, Trézène, Mantinée, Orchomène d'Arcadie y entrèrent. Aratus conçut la pensée de faire entrer la Grèce entière dans une association fédérative.

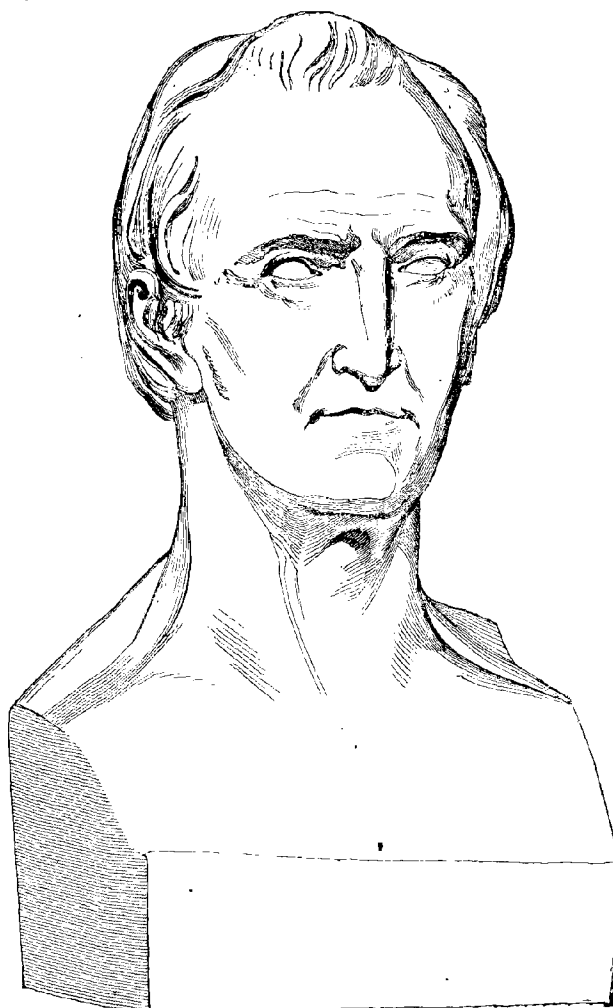
La Macédoine était en proie à des divisions, et l'autorité des descendants de Démétrius Poliorcète était loin d'y être universellement reconnue; mais Aratus rencontra une vive opposition de la part des Spartiates. Agis (239) et Cléomène (225-222) s'efforcèrent de rétablir dans toute sa rigueur la constitution de Lycurgue. Le premier périt assassiné. Cléomène parut d'abord réussir; il s'appuya sur l'armée, vainquit Aratus près du mont Lycré (225), et opéra violemment la réforme de Sparte par le meurtre des éphores et le partage des biens. Cléomène pénétra ensuite en Arcadie, chassa de Tégée, de Mantinée et d'Orchomène d'Arcadie, les garnisons achéennes et envahit l'Achaïe. Aratus, vaincu une seconde fois à Dymes,

appela contre les Spartiates le roi de Macédoine, Antigone Doson, petit-fils de Démétrius Poliorcète. Ainsi la Grèce divisée se livrait de nouveau à la domination étrangère. Antigone Doson s'empressa de répondre à l'appel de la ligue achéenne. Après s'être emparé de Corinthe, d'Argos, de Tégée, de Mantinée, il livra à Cléomène la bataille décisive de Sellasie (222). Cléomène vaincu fut réduit à se retirer en Égypte, où il périt peu de temps après. La Grèce retomba sous le joug de la Macédoine.

La guerre qui éclata en 220 entre les deux ligues étoliennes et achéennes contribua encore à épuiser la Grèce. Aratus, vaincu par les Étoliens à Caphyes, appela à son secours le roi de Macédoine, Philippe III, qui régnait depuis 221.

Ce prince a été l'un des plus puissants et des plus habiles parmi les rois de Macédoine, successeurs d'Alexandre. Il laissa pendant quelque temps les deux ligues s'épuiser par leurs divisions; puis il intervint en faveur des Achéens et chassa les Étoliens du Péloponnèse; mais l'Achaïe fut en réalité asservie. On accusa même Philippe d'avoir fait périr Aratus, dont le génie politique l'inquiétait. Ce qui est certain, c'est qu'Aratus mourut en 214, et que pour quelque temps la ligue achéenne fut effacée. Philippe possédait en Grèce l'Acro-Corinthe, ou citadelle de Corinthe, Orchomène d'Arcadie, Chalcis en Eubée et une partie de la Thessalie. Les garnisons qu'il entretenait dans ses villes assuraient sa domination dans la plus grande partie de la Grèce. Mais au lieu de poursuivre ses avantages en Grèce, il intervint, dès 215, dans les affaires d'Italie, et s'allia avec Annibal contre Rome. Sa flotte fut brûlée par les Romains à l'embouchure de l'Aoüs, fleuve d'Illyrie (Voïoutza). Découragé par ce revers, le roi de Macédoine négocia avec Rome, se détacha de l'alliance de Carthage et conclut la paix en 205. Les Romains ne le laissèrent pas longtemps en repos; dès que la guerre

punique fut terminée, ils songèrent à se venger de Philippe, et trouvèrent des alliés en Grèce. Philippe eut l'avantage au commencement de la guerre (199-198); mais il fut vaincu, en 197, dans les plaines de Cynoscéphales (Thessalie). Flaminius, qui avait triomphé de Philippe, proclama aux jeux Isthmiques l'indépendance de la Grèce, et la Grèce dégénérée,



BUSTE DE LAKANAL

accueillit avec des transports de joie un acte qui ne devait servir qu'à perpétuer ses divisions et sa faiblesse.

Cependant la ligue achéenne trouva, dans Philopœmen, un digne successeur d'Aratus. Né à Mégalopolis, en Arcadie, et accoutumé dès son enfance à une vie sobre et dure, Philopœmen releva la ligue achéenne à la faveur des luttes que la Macédoine soutenait contre Rome; il vainquit les tyrans de Sparte, Machanidas et Nabis, et força cette ville d'entrer dans la ligue achéenne (186).

Dès lors, la ligue achéenne parut sur le point de réaliser cette unité de la Grèce vainement projetée par Ara-

tus. On sollicitait avec empressement son alliance. Elle recevait des ambassades des rois de Syrie, d'Égypte et de Pergame. Rome, qui avait d'abord soutenu les Achéens contre la Macédoine, commença à s'inquiéter de leur puissance; elle avait, au sein même de la ligue, un parti, dont les chefs étaient Aristhènes et Diophane. Philopœmen s'efforça vainement de leur imposer silence; il réussit d'abord à exclure de l'assemblée des Achéens les ambassadeurs romains; mais bientôt Appius Claudius arriva avec un ordre du sénat pour être entendu dans l'assemblée de la ligue achéenne toutes les fois qu'il le jugerait convenable, et il s'y rendit avec les bannis de Sparte que, la veille, le conseil des Achéens avait condamnés à mort.

Rome s'efforçait de semer partout des divisions entre les Grecs. Flaminius, le vainqueur de Cynoscéphales, passa par Messène en se rendant en Asie (184) et souleva cette ville contre les Achéens. Philopœmen, quoique d'un âge avancé et relevant à peine d'une maladie, accourut aussitôt pour étouffer la révolte; mais surpris et enveloppé par les Messéniens, il fut jeté en prison et condamné à boire la ciguë (183). Ainsi mourut le dernier des Grecs.

Rome, qui venait d'accabler les Étoliens, ne laissa subsister qu'une ombre de la ligue achéenne. Elle ne voulait lui porter le dernier coup qu'après avoir soumis la Macédoine.

Philippe supportait avec indignation la paix que Rome lui avait imposée; il se faisait relire chaque jour le traité qu'il avait subi et s'efforçait de réparer les forces de la Macédoine pour se préparer à une nouvelle lutte. Rome suivait ses progrès avec inquiétude. Elle renvoya en Macédoine le fils de Philippe, Démétrius, qu'elle s'était fait livrer comme otage. Démétrius ne tarda pas à devenir suspect à Philippe. Persée, fils illégitime du roi de Macédoine, aigrit les soupçons de son père et Démétrius périt victime des intrigues. Philippe reconnut trop tard

son innocence et succomba à la douleur (178).

Persée lui succéda et employa les premières années de son règne à affermir sa domination et à conclure des alliances avec les puissances voisines, et entre autres avec la Syrie et la Bithynie.

Il envoya même à Carthage une ambassade que le sénat reçut la nuit dans un temple. En même temps il levait des troupes et se préparait à la guerre contre Rome. Eumène, roi de Pergame, se rendit à Rome pour le dénoncer (172). Les Romains se hâtèrent d'attaquer la Macédoine; mais pendant les premières années (171-169), ils furent repoussés. Marcus, enveloppé dans la vallée de Tempé, faillit renouveler le désastre des fourches caudines; les alliés de Rome eux-mêmes commençaient à hésiter.

Le sénat envoya enfin (168) un général qui poussa la guerre avec vigueur. Paul-Emile attaqua la Macédoine par la Thessalie, pendant qu'Octavius, à la tête d'une flotte, menaçait les ports et qu'Anicius envahissait l'Illyrie.

Persée fut vaincu par Paul-Emile à Pydna (168) et s'enfuit à Samothrace, où il fut bientôt fait prisonnier par les Romains.

Les Romains se contentèrent d'abord de diviser la Macédoine en quatre provinces, entre lesquelles ils interdirent toute relation; enfin, en 148, sous prétexte d'une révolte, la Macédoine fut réduite en province romaine.

Aussitôt après la défaite de Pydna, les Achéens, qui avaient témoigné quelque sympathie pour la Macédoine, avaient été traités avec une grande dureté. Mille des principaux, parmi lesquels se trouvait Polybe, qui a écrit l'histoire de ces événements, furent transférés à Rome; ils y restèrent dix-sept ans prisonniers. Après ce long exil, Polybe sollicita le retour des Achéens dans leur patrie; ils n'étaient plus alors que trois cents; le Sénat hésitait. Caton s'indigna qu'on délibérât si longtemps sur une pareille affaire.

« On dirait, s'écria-t-il, que nous n'avons rien autre chose à faire que de savoir si quelques Grecs décrépits seront enterrés par nos fossoyeurs ou par ceux de leur pays. »

Malgré ce mépris pour la Grèce, Rome ne perdit pas de vue cette contrée. Pendant la dernière guerre punique (149-146), la Macédoine et la Grèce s'agitèrent. Damocrite, nommé stratège de la ligue achéenne, avait voulu renouveler la confédération des villes grecques (148); mais Sparte refusa d'y entrer, et Rome se hâta de rendre un sénatus-consulte qui sépara de la ligue Sparte, Corinthe, Argos et Orchomène d'Arcadie.

C'était proclamer la dissolution de la ligue achéenne; elle prit les armes, et les troupes de la ligue marchèrent à la rencontre de Métellus-Macédonicus qui venait de réduire la Macédoine en province romaine. Mais elles furent vaincues à Scarphée, en Locride. Un autre général romain, Mummius, battit la dernière armée achéenne à Leucopetra, à l'entrée de l'isthme (146). Peu de temps après la ville de Corinthe fut prise, et la Grèce réduite en province romaine sous le nom d'Achaïe.

ARTHUR MONNANIEUIL.

L'ÉDUCATION PHYSIQUE DANS LES ÉCOLES D'ANGLETERRE

C'est une vérité devenue banale, que les conditions d'existence, dans les centres populeux, sont très défavorables au développement physique de leurs habitants. Il est certain que, si l'on pénètre dans les quartiers les plus pauvres, et partant les plus populeux de n'importe quelle grande ville, on est péniblement frappé par les tailles rabougries, les dos voûtés, les faces blêmes et prématurément vieilles qu'on y rencontre à chaque pas.

Ces tristes résultats sont dus à des causes très diverses, contre lesquelles il serait peut-être oiseux de chercher à réagir; mais on serait coupable de laisser celles que l'on peut combattre avec succès exercer en paix leurs ravages. Le système d'éducation physique adopté dans les pensionnats de Londres, qui l'ont emprunté aux écoles de la Suède, nous semble de nature à favoriser, au moins chez les enfants, le développement des muscles et à diminuer dans des proportions considérables le nombre des rachitiques et des contrefaits.

L'enseignement consiste dans une combinaison de marches réglées méthodiquement, une sorte d'école de peloton fantaisiste, dans laquelle toutefois, au lieu de rester pendant, « le petit doigt le long de la couture du pantalon, » le bras accompagne la jambe, provoquant la tension des muscles dans les membres antérieurs aussi bien que dans les membres postérieurs, sans excès, et par conséquent sans fatigue.

L'école de jeunes filles du Parc de la Reine, Kensal Green, dirigée par M^{lle} Löfving, dont le nom trahit la nationalité suédoise, est surtout très fréquentée: elle renferme des enfants venus de tous les points de Londres. Tout dernièrement, la princesse Louise voulut visiter cette école et être témoin des exercices qu'on y fait exécuter aux élèves.

Les cent vingt jeunes filles de l'école se formèrent d'abord sur deux files serrées, de soixante à chaque file; au commandement, elles se mirent en marche; puis, à un autre signal, par une habile conversion, elles se trouvèrent placées sur six files de vingt; un nouveau signal les ramena sur deux files sans le moindre embarras, sans la moindre hésitation. Les enfants, aussi joyeux que s'ils jouissaient d'une véritable récréation, exécutaient ces mouvements avec une élasticité musculaire qui les rendait gracieux et une précision de vieux troupiers.

Notre gravure représente l'exécution de l'exercice appelé le *labyrinthe* (*the maze*), dans lequel les élèves, placées sur deux files, par rang de taille, se mettent en marche directe d'abord, puis s'entremêlent dans une confusion en apparence inextricable comme les sinuosités d'un labyrinthe, pour revenir bientôt, sans cesser de marcher, à leur position première, sur deux files.

Rien de plus intéressant que ces exercices, qui n'ont pas seulement pour effet de régler le jeu des muscles, mais aussi de donner de la précision dans l'esprit; c'est à ce double titre que nous avons cru devoir les signaler à nos lecteurs. Si, par l'initiative de quelques personnes influentes, ils pouvaient être substitués graduellement aux singeries ridicules que nous voyons imposer aux enfants de cer-

taines de nos écoles, l'avantage ne serait pas mince.

A. B.

BIZARRERIES PSYCHOLOGIQUES

LA FOIRE AUX SOUVENIRS

La manie des collections, qui n'est pas toujours inoffensive, est le partage de plus de gens qu'on ne serait disposé à le croire; posséder, par exemple, un certain nombre de reliques d'hommes célèbres, n'importe à quel titre, a été de tout temps l'ambition d'une catégorie de collectionneurs d'ailleurs estimables, mais intraitables sur ce chapitre particulier, se pressant, les jours de marché, autour du spéculateur habile offrant à leur avidité, qui se traduit par les enchères les plus exagérées, les objets sans autre valeur que celle qu'ils tirent de l'homme auquel ils ont appartenu ou sont censés avoir appartenu.

Car les preuves d'authenticité n'abondent pas dans ces sortes de ventes, et l'acheteur ne se montre généralement pas trop exigeant, de peur de manquer l'affaire: lorsqu'un savant comme Michel Chasles fait preuve de tant de candeur dans ses négociations avec un Vrain-Lucas, on ne peut décemment exiger d'un simple bourgeois qu'il se montre trop pointilleux.

Mais nous laisserons de côté les autographes, qui nous conduiraient trop loin. Notre petite collection (car nous aussi nous sommes collectionneur) de prix extravagants donnés pour des objets qui n'avaient de valeur que comme reliques suffit amplement à notre démonstration.

En 1816, une dent d'Isaac Newton était vendue 730 livres sterling (18,250 fr. environ), à un « nobleman » qui la fit monter en bague.

Le fauteuil d'ivoire dont la ville de Lübeck avait fait présent à Gustave Wasa fut vendu au chambellan suédois, M. Schmekel, 58,000 florins, en 1825.

Le livre de prières dont se servait Charles I^{er} sur l'échafaud fut vendu à Londres, en 1833, la somme de 100 guinées (environ 2,650 fr.). Le chapeau que portait Napoléon I^{er} à Eylau était vendu à Paris, la même année, la bagatelle de 4,920 francs; il avait

été mis en vente à 500 francs, en présence de trente-deux enchérisseurs, qui luttèrent vaillamment, comme on voit.

L'habit que portait Charles XII à la funeste bataille de Pultawa, conservé par un des officiers attachés à sa personne, fut vendu, en 1845, 561,000 fr. ! La même année voyait vendre 12,500 francs les deux plumes qui avaient servi à la signature du traité d'Amiens.

Il y a toujours eu d'ailleurs une forte demande pour les plumes, et aussi pour les encriers, ayant participé dans la mesure de leurs faibles moyens à la signature de quelque convention solennelle, destinée à être violée tôt ou tard; mais ces objets n'ont pas toujours été vendus; par exemple les plumes qui ont tracé les signatures de membres du congrès de Paris, après la guerre de Crimée, ont été données à l'impératrice Eugénie; celle qui fut employée pour la signature de la nouvelle constitution politique de la République Argentine fut donnée par le congrès à notre confrère de *La Tribuna* de Buenos-Ayres, M. Varela. — ce qui n'a pas empêché un collectionneur anglais, M. Gustavus Petersfield, de l'acheter fort cher à un spéculateur comme il y en a trop dans la partie.

Le lecteur aura certainement remarqué l'incroyable fantaisie qui préside à la fixation des prix attribués à certaines reliques, comparativement à ceux que d'autres ont à grand'peine obtenus. L'habit dans lequel Charles XII s'est fait battre par Pierre le Grand est certainement trop cher; le chapeau de Napoléon I^{er}, qui a tant de camarades de par le monde, n'est pas bon marché non plus; mais je trouve que le livre de prières de Charles I^{er} n'a pas atteint le prix qu'il méritait.

Autre exemple de cette bizarrerie :

Une perruque ayant appartenu à Laurence Sterne, l'auteur du *Voyage sentimental*, a été payée dans une vente publique, à Londres, 200 guinées (5,300 fr.). Mais, voyez l'injustice: une autre perruque, ayant appartenu, celle-là, au philosophe allemand Kant, n'atteignit que 200 francs; elle était à peu près hors d'usage, il est vrai; et puis, c'était presque au lendemain de sa mort.

La canne de Voltaire a été vendue à Paris 500 francs; — mais combien de fois?... La chronique assure qu'il s'est bien vendu au moins un demi-cent de cannes de Voltaire, et il n'y en avait pas assez pour les demandeurs.

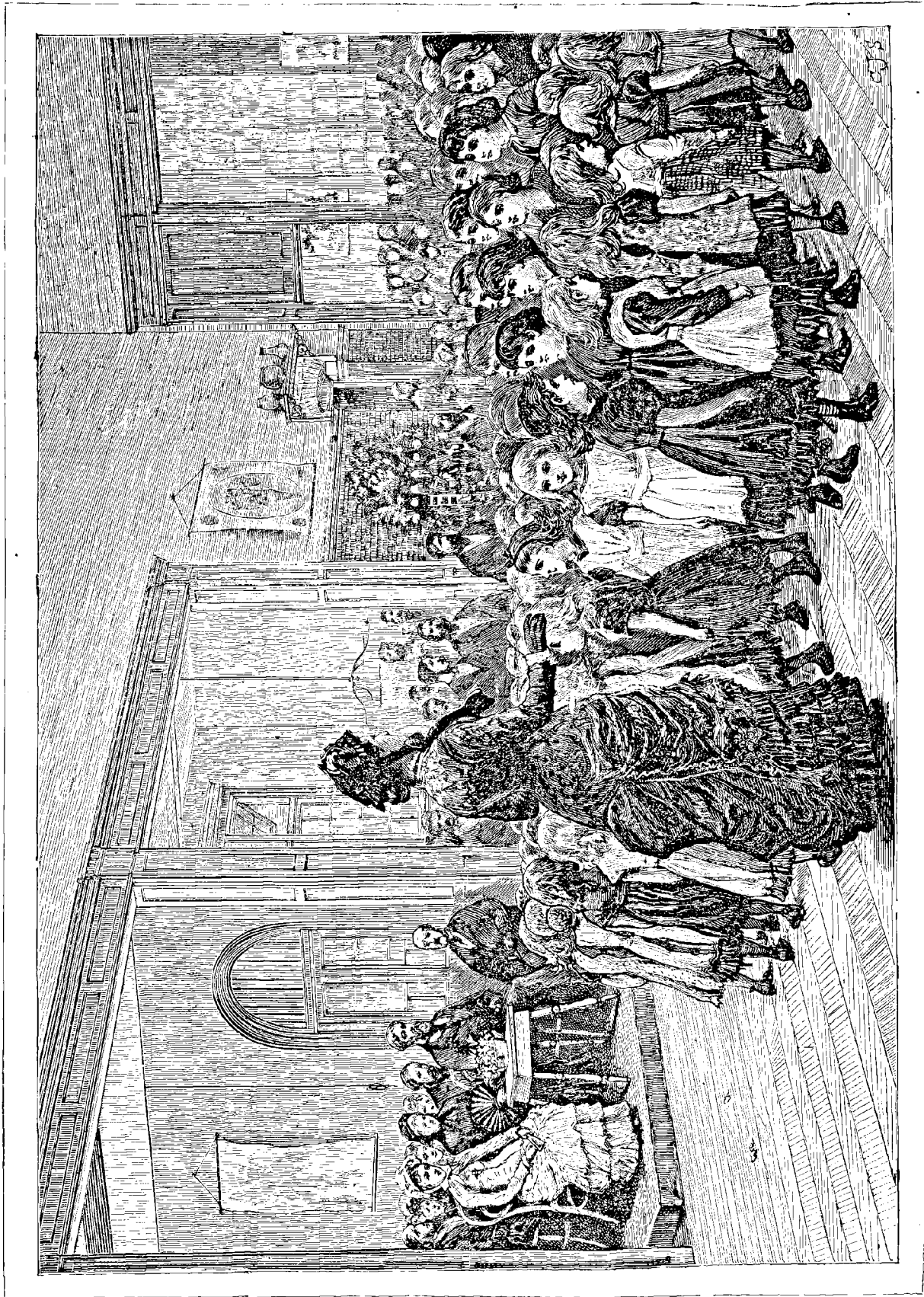
De Jean-Jacques, il fut vendu, à Paris également, un gilet qui n'était pas neuf, pour la somme de 950 fr., et une montre en cuivre, croyons-nous, 500 francs; quelle que soit la valeur vénale de cette montre, en tout cas, on peut également se rendre compte de la fantaisie qui préside à l'estimation de semblables objets en rapprochant le prix de cette montre de celui du gilet.

A propos de la montre de Jean-Jacques, on se souvient sans doute que, vers la fin de 1872, des touristes s'avisèrent de voler une montre d'argent de l'auteur d'*Émile*, dans sa propre demeure, c'est-à-dire aux Charmettes, où les étrangers sont admis à visiter un véritable petit musée de pauvres reliques du grand homme. C'est là un moyen de se procurer des « souvenirs » que ne dédaignent pas même les plus riches, quand il leur est démontré que ceux qu'ils convoitent ne peuvent s'acquérir à aucun prix; mais ce n'était pas ici le cas; la propriétaire de cet objet, M^{me} Raymond, en avait, il est vrai, refusé 2,000 fr., — mais non 3,000.

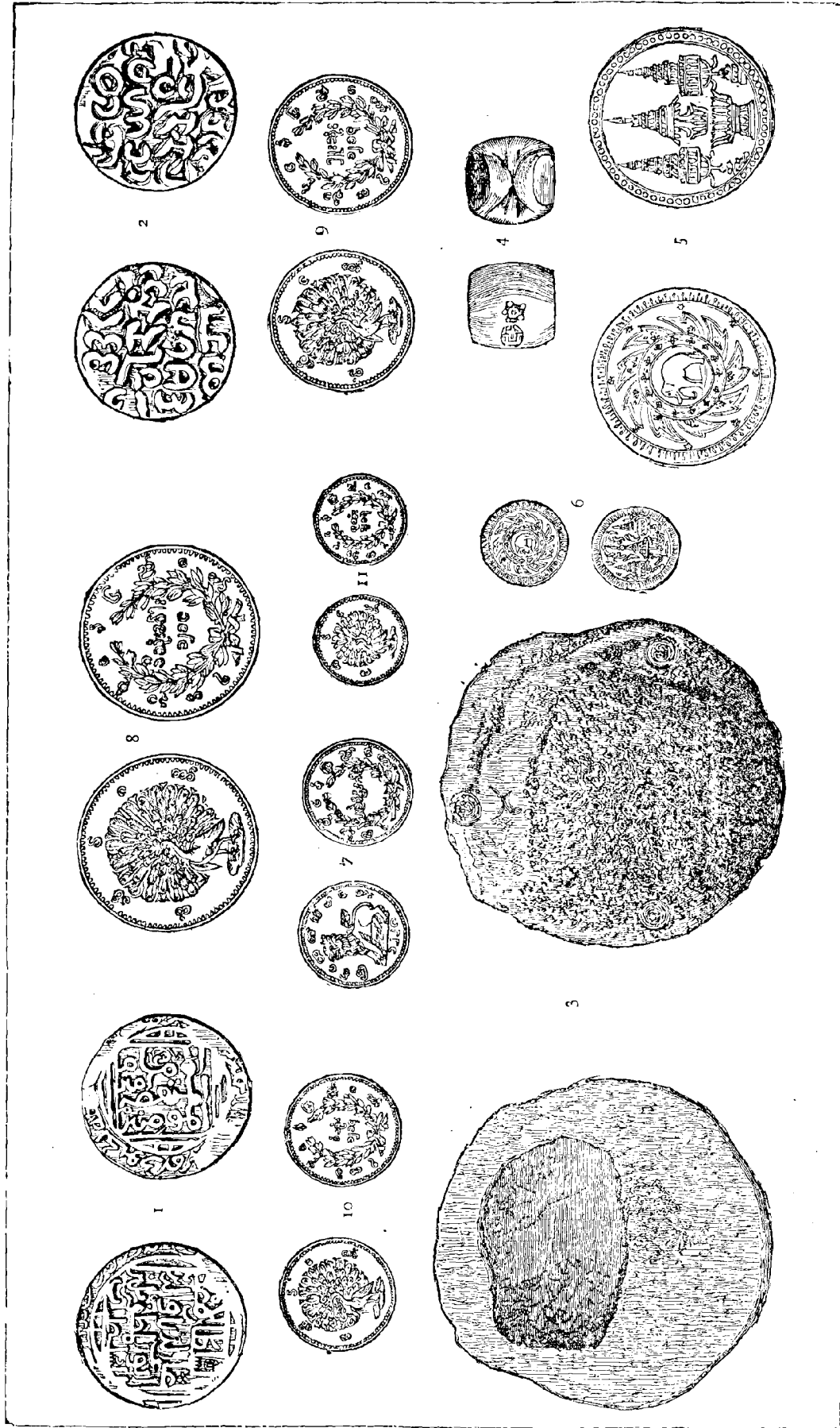
Dans l'été de 1873, il s'est vendu une vraie relique, à Dresde, sous les espèces d'un violon de Jacob Stainer, acheté au fameux luthier par le comte de Trautmannsdorf, grand écuyer de l'empereur Charles VI, aux conditions bizarres que voici :

Le comte avait payé ce violon 66 carolus d'or comptant, et s'était engagé envers son vendeur à lui fournir sa vie durant : chaque jour un bon dîner, 100 florins en espèces par mois, chaque année un nouvel habit à brandebourgs d'or, deux tonneaux de bière, logement, chauffage et éclairage; plus, s'il venait à se marier, autant de lièvres qu'il en aurait besoin, avec douze corbeilles de fruits par année pour lui, et autant pour sa vieille nourrice.

Comme Stainer vécut encore seize ans, son violon coûta 20,000 florins en espèces au comte Trautmannsdorf; cet instrument, qui se trouvait



L'ENSEIGNEMENT POPULAIRE



MÉTROLOGIE DE L'EXTRÊME-ORIENT. — MONNAIES DES ROYAUMES DE SIAM ET DE BIRMANIE. (Page 570, col. 2.)

en dernier lieu entre les mains d'un noble autrichien, a été adjugé à un Russe pour 2,500 thalers (environ 10,000 fr.).

En décembre 1871, une écharpe de membre de la commune ayant appartenu à Raoul Rigault fut vendue, à l'hôtel Drouot, 290 fr. à un amateur anglais. Peu après, un Américain achetait 32 fr. les vingt-quatre écailles de la seule douzaine d'huîtres qui, dit-on, ait été mangée à Paris pendant le siège.

Au mois d'août 1873, l'illustre Barnum payait 20,000 thalers (environ 74,000 fr.) — moins cher que celui de Charles XII, après tout — l'habit dans lequel le grand Frédéric avait été exposé après sa mort. Il paraît que ce précieux souvenir avait d'abord été offert à l'empereur Guillaume, mais celui-ci avait marchandé, et le célèbre *exhibitor* américain avait profité des hésitations impériales.

Une relique qu'il ne faut pas oublier, c'est le fauteuil occupé par Molière dans la boutique du barbier de Pézenas, et qu'on s'avisait, il y a quelques années, de venir vendre à Paris.

En 1874, c'était l'épée de Fernand Cortès que l'hôtel Drouot mettait en vente, avec documents à l'appui de son authenticité. L'année suivante, les journaux ont raconté que M. Coquelin, de la Comédie-Française, avait acheté, chez un marchand de bric-à-brac, une montre ayant appartenu à Molière.

Dans une vente plus drôle, qui eut lieu à Edimbourg, le 23 janvier 1875, figuraient deux os (on ne dit pas lesquels) de Robert Bruce, qui furent vendus 5 livres sterling (125 fr.) les deux, et une des vertèbres de Guillaume le Lion, 5 livres 10 shillings (138 fr.).

Mais, plus fort que cela : le reste d'un biscuit dans lequel le grand tragédien anglais, Henry Irving, avait mordu, a été vendu 3 shillings, à Londres, au mois d'août 1881!

En décembre 1876, pour en revenir à des choses plus sérieuses, les journaux annonçaient qu'un collectionneur français avait acheté 20,000 fr., à Londres, une chaîne d'or ayant appartenu à Bayard.

Deux ans auparavant, les journaux italiens nous apprenaient qu'un an-

cien banquier milanais, M. P. Carmine, avait acheté la modeste maison de Manzoni 241,000 fr. Un enthousiaste anglais avait acheté jadis un pavillon ayant fait partie de la propriété de Linné, à Hammarby, à une lieue d'Upsal, mais c'était pour l'emporter pierre à pierre dans son pays : qu'est devenu ce pavillon?

Qu'est devenue aussi la veste de cuir sur laquelle Pétrarque écrivait ses pensées, à mesure qu'elles lui venaient à l'esprit?

Qu'est devenu le vénérable mouchoir du grand William Penn, lequel était percé d'un grand trou au milieu, par suite d'un usage immodéré, et qu'on avait promis de nous montrer dans sa vétusté glorieuse, à l'Exposition de Philadelphie?

Que sont devenues tant d'autres reliques, et des plus vénérables, échappées aux griffes des collectionneurs?...

Pour terminer, une fâcheuse nouvelle qui nous parvient à l'instant : La maison où Dante est né, à Florence, vient d'être vendue 30,000 fr. La municipalité, qui l'avait acquise récemment pour la conserver, s'est trouvée dans l'obligation, pour acquitter une dette, de la céder à une société financière.

CANTEMARCHE.

MÉTROLOGIE DE L'EXTRÊME-ORIENT

Monnaies des royaumes de Siam et de Birmanie.

Nous donnons quelques spécimens curieux de monnaies anciennes et modernes, ayant actuellement cours, les dernières du moins, dans les royaumes de Birmanie et de Siam, empruntés d'une collection particulière.

La figure 1 représente une pièce d'argent, probablement frappée à Delhi, sous Gheras-ed-din-Balban, roi de Bhotan, qui régna de 1266 à 1286.

La figure 2 est une pièce d'argent d'Aracan, qu'on peut croire frappée vers le milieu du XIII^e siècle, mais dont le travail est si grossier, que, grâce en outre à l'action du temps, les caractères sont presque entièrement indéchiffrables.

La figure 3 est un *tekal* d'argent ayant cours sur les frontières de

Birmanie, de Siam et d'Annam. Ce spécimen a été fondu dans une coquille d'huître; la date, frappée près du bord, est illisible.

La forme du tékal la plus nouvelle et la plus répandue est représentée par la figure 4. C'est un fragment de baguette d'argent replié en deux et sur lequel une date est frappée. La date de celui-ci est 1824.

Les figures 5 et 6 présentent les types de la monnaie actuellement en cours à Siam. La première, appelée *sung seling* ou roupie, est de 1860; l'autre, *sung pai* ou pièce de deux annas, est de 1863.

La figure 7 est le *chentay*, ou lion, pièce d'or de fabrication indigène.

8 est une pièce birmane d'une roupie, 9 une demi-roupie, 10 un quart de roupie, 11 une pièce de 2 annas. Ces cinq modèles sont les seuls admis en circulation en Birmanie, et ont été frappés à Birmingham en 1863.

Les *pices* ou *pies* hindoustanis sont employés comme monnaie de cuivre.

Y. E.

HISTOIRE

DE LA CONQUÊTE DU MEXIQUE

D'après D. Antonio de Solis.

CHAPITRE XXI

L'effet produit à Mexico par l'insistance de Cortès fut immense, et Montézuma, dans le premier mouvement de colère, se jura d'exterminer cette poignée d'étrangers assez audacieux et insolents pour le braver.

Malheureusement pour lui, Montézuma prit le temps de réfléchir, et la réflexion lui ôta le courage d'exécuter sa menace. Triste et inquiet, il convoqua tous ses ministres et les membres de sa famille, et ordonna que des sacrifices publics eussent lieu dans les temples.

Ces indices de crainte affectèrent vivement le peuple; et bientôt, il ne fut plus question que de la ruine imminente de l'empire; on rappelait de vieilles prédictions oubliées, on relevait des indices et des présages sinistres, auxquels on n'avait d'abord accordé qu'une attention superficielle; enfin la voix du peuple, excitée par l'attitude incompréhensible du souverain et des ministres, condamnait

hautement à une décomposition prochaine ce vaste empire dont l'apparence était si florissante.

Et tout cela, à cause de l'apparition d'une poignée d'Espagnols commandés par un chef plein d'audace et d'ambition, d'habileté et de courage aussi, sans doute, mais constituant après tout une force dérisoire, facile à paralyser, à écraser! — Voyons donc un peu les véritables raisons de cet effroi.

L'empire mexicain était alors à l'apogée de sa puissance. Il dominait dans presque toutes les contrées de l'Amérique septentrionale connues, que gouvernaient soit Montézuma directement, soit des caciques, ses tributaires.

Cet empire avait cinq cents lieues d'étendue de l'est à l'ouest, et deux cents lieues du nord au sud. Il était borné à l'est par l'Océan Atlantique, depuis Panuco jusqu'à Yucatan (aujourd'hui Golfe du Mexique); à l'ouest, par le grand Océan (Pacifique), depuis le cap Mendocino jusqu'aux confins de la Nouvelle-Galice; au midi, par la mer du Sud (mer des Antilles), d'Acapulco à Guatemala, et par l'isthme de Panama qui sépare les deux Amériques; au nord, cet empire s'étendait et comprenait toute la province de Panuco. Il y avait toutefois un rétrécissement considérable du côté des montagnes occupées par les Chichematas et les Otomies.

Ces derniers formaient des peuplades barbares, vivant dans l'anarchie absolue, habitant des cavernes naturelles dans les rochers ou creusées de leurs mains dans la terre, et se nourrissant du produit de leur chasse ou de leur pêche et de fruits sauvages. Ennemis de toute espèce de servitude, ces montagnards avaient plus d'une fois résisté à la puissance impériale, grâce à leurs refuges inaccessibles dans les montagnes et aussi à leur adresse extraordinaire à lancer leurs flèches.

Peu étendu dans l'origine, l'empire mexicain avait acquis, dans l'espace de cent trente ans, une importance considérable. C'est les armes à la main que son peuple, naturellement belliqueux, avait étendu sa domination sur les nations d'alentour. Ayant eu à leur tête un grand capitaine qui leur avait inspiré la gloire militaire, les

Mexicains avaient pris l'habitude de choisir pour leur roi le plus brave parmi les plus braves, sans égard pour la naissance ou la fortune; toutefois, à mérite égal, le candidat de sang royal avait la préférence sur ses compétiteurs. Ces rois, élevés au trône grâce à leur valeur, étendaient par des conquêtes les limites de l'empire. Dans le principe, pourtant, il paraît qu'ils se bornaient à répondre aux provocations, aux agressions violentes de leurs voisins; mais cela ne dura pas, et l'esprit de conquête eut bientôt étouffé tout sentiment d'équité, tandis que les grands capitaines élevés au rang suprême devenaient des tyrans insupportables.

Montézuma, d'après les annales de l'empire, fut le onzième empereur du Mexique et le second de ce nom. Il était distingué parmi les Mexicains, qui le vénéraient longtemps avant son élévation, pour les hauts faits de guerre accomplis dans sa jeunesse et qui l'avaient fait considérer comme le plus grand capitaine de l'empire. Il était en outre de sang royal. Il réunissait en conséquence trop de qualités pour que l'ambition ne lui vint pas de s'emparer du sceptre à la première occasion.

Montézuma fit donc tout ce qu'il put pour se créer des partisans. Il affectait une grande soumission, un profond respect pour son souverain, une modestie extraordinaire jointe à beaucoup de réserve et de circonspection, tout en montrant dans son attitude une fierté hautaine qui faisait dire que son nom de Montézuma, qui signifie « fier et irascible, » lui était bien acquis.

Il se montrait en outre observateur zélé des devoirs religieux, moyen puissant d'imposer à la foule; pour plus de démonstration, il s'était fait construire une sorte de tribune où il priait publiquement pendant plusieurs heures, à la grande édification du peuple.

Ces pratiques de dévotion, plus que toutes ses autres qualités plus sérieuses, inspirèrent la plus grande vénération pour sa personne. Si bien que, l'empereur régnant étant venu à mourir, il fut élu à sa place à l'unanimité et par acclamation. Montézuma feignit de ne pouvoir accepter, pour se faire un peu forcer la main, ce qui

ne manqua pas d'arriver. Mais à peine fut-il en possession du trône, que sa violence naturelle et ses vices longtemps dissimulés se montrèrent ouvertement.

La maison impériale, qui se composait jusqu'alors de personnes des classes moyenne et plébéienne, fut congédiée, et il la reforma de personnes appartenant à la noblesse, qu'il employait aux fonctions les plus abjectes, se montrant rarement à ses vassaux et même à ses ministres, convaincu que la plus extrême réserve convenait seule à la majesté du trône.

Il inventa de nouvelles cérémonies et des détails puérils d'étiquette auxquels devaient se soumettre tous ceux qui avaient l'honneur insigne et rare d'être admis en son auguste présence. Enfin, s'attribuant le droit de disposer de ses vassaux selon son bon plaisir, il n'est pas de cruautés qu'il ne commit pour convaincre ceux-ci de la réalité de ce droit.

Ce despote, sans nécessité appréciable, n'avait pas tardé à créer de nouveaux impôts, répartis entre les nombreuses populations de son vaste empire. Et les agents du fisc sévissaient avec une rigueur telle, qu'ils parvenaient à tirer quelque chose des mendians mêmes.

Par ces moyens, Montézuma se fit craindre de ses peuples; mais en même temps, il se fit détester, et plusieurs provinces se révoltèrent.

Jaloux de son autorité au dernier point, il ne pouvait se résoudre à confier à personne le commandement suprême des armées, qu'il gardait pour lui. Mais il faut reconnaître qu'il était plein de bravoure et d'une capacité militaire supérieure.

Les provinces de Mechoacan, de Tlascala et de Tepeaca seules étaient restées en révolte ouverte contre son autorité, et cela parce qu'il convenait à ses calculs de les maintenir dans cet état.

— Je ne veux pas les soumettre, disait-il, parce que j'ai besoin d'ennemis qui me procurent l'occasion de faire des prisonniers destinés aux sacrifices dus aux dieux.

Ainsi, les prisonniers alimentaient les autels de ces dieux immondes qui exigeaient des sacrifices humains, et c'était pour en avoir toujours sous la main que Montézuma tolérait une ré-

bellion qu'il eût facilement réprimée sans cela : sa tyrannie s'étendait donc jusqu'aux choses dans lesquelles il professait l'abstention systématique.

Montézuma régnait depuis quatorze ans sur le Mexique, lorsque Cortès débarqua sur ses côtes.

Des présages terribles avaient signalé la dernière année de son règne, comme s'ils avaient réellement eu pour objet de réduire un peuple courageux jusqu'à la férocité à un état de faiblesse et de couardise qui rendit presque facile aux Espagnols une conquête entreprise dans des conditions et avec des ressources tout à fait misérables.

Nous dirons plus loin quels furent ces terribles présages.

A suivre.

COURS PRATIQUE

DE LANGUE ANGLAISE

Méthode Robertson

DEUXIÈME PARTIE

VINGT ET UNIÈME LEÇON

Première division. — Pratique.

LECTURE

Lesson the twenty first.

Young John Lounger was a merry lad, but so lazy that he would never put his hand to any business, during his father's life.

His father was a locksmith, always at the forge and the anvil. But the boy was not to be induced, either by example, or threats, or entreaties, to handle the hammer or the file.

Shears and pincers frightened him; and, having once or twice pinched his finger in the vice, he ever after shunned it with abhorrence.

He used to loiter here and there about the streets, dressed in his father's left off and tattered clothes; and would stand for hours together on a bridge, amusing himself by

spitting on the water, and watching the eddies made by the current.

EXPLICATION DU TEXTE.

La tâche du professeur devient ici plus difficile. Nous sommes arrivés au point où il doit se faire comprendre de ses élèves en ne leur parlant qu'anglais, en leur expliquant les expressions nouvelles au moyen de celles qu'ils connaissent déjà. Ce nouvel exercice présente l'avantage de forcer à une attention soutenue, et d'accoutumer l'oreille aux sons anglais. Comme il faut presque toujours plusieurs mots pour en expliquer un seul; qu'il faut souvent revenir sur la même explication, présentée sous différentes formes, lorsqu'on s'aperçoit que la première n'a pas été bien comprise; que le geste, l'inflexion de la voix, sont de puissants auxiliaires que nous ne pouvons qu'indiquer ici, nous continuerons à donner une traduction littérale, comme nous l'avons fait jusqu'à présent. Dans cette leçon, cependant, nous allons chercher à donner une idée de la marche que doit suivre le professeur.

I can now speak to you in the language which you are learning.

You can understand me.

You know the words which are indispensable in conversation.

Our observations on the formation and arrangement of words give us the power to understand each other, and to be understood by each other.

You know that there are many words which are similar in the two languages.

Those words, added to those that we have seen, will be of great assistance to us,

We shall perhaps want precision or elegance at first; but however our expressions will be correct; and, by frequent repetition, will grow familiar and easy to us.

I am going to give you the definition of the words which you have not seen, with the assistance of those which you know.

If you are very attentive, you will understand me.

Young is in opposition to *old*.

Merry is *joyful* or *gay*.

A *lad* is a young man.

Lazy is *indolent* or *inactive*.

To put is to place in some situation.

The *hand* is one of our membres. It is the substantive which corresponds to the adjective *manual*. We have two hands.

Business is *occupation* or *affair*.

During is *in the time of*. You will understand that word easily, if you consider *ing* as the termination of the present participle.

Locksmith is composed of two words: *lock* and *smith*. A *lock* is an instrument adapted to the entrance of habitations or apartments, for security. A *smith* is a man whose business is to forge metals. A *locksmith* is a man who fabricates *locks*.

Always is *ever*.

The *anvil* is a metallic block on which the smith places his metal to be forged.

A *boy* is a young lad, or a male child,

To induce is to persuade, to engage, to determine.

Either is a conjunction which corresponds to *or*.

Threats are *menaces*.

Entreaties are *solicitations*.

To handle is to touch with the hand.

A *hammer* is an instrument with a massive head, employed by *smiths*.

A *file* is another instrument, serving to destroy the asperities of metals.

Shears serve for the *section*, *division*, or *separation* of the objects which are placed between them, when they are opened.

Pincers are employed for the *extraction* of some resisting object.

To frighten is to *terrify*, to inspire *fear* or *terror*.

Once is an adverb, which signifies *one time*.

Twice is an adverb, which signifies *two times*.

To pinch is to *press* with violence.

The *fingers* are the five flexible members of the hand.

The *vice* is an instrument which serves to compress and fix with solidity the successive pieces which are filed or fabricated by the smith.

To shun is to remain far from; not to approach.

Abhorrence is *aversion*, *detestation*.

To use is to have a habitude; to do something habitually.

To loiter is to remain a long time inactive in one place; to pass one's time in indolence.

About has many significations, the first of which is *in circuit*. Here it signifies *in*.

A *street* is an avenue, with lateral habitations.

To be dressed is to have a *vestment* or *habiliments*.

Left off is *abandoned* or *rejected*.

Clothes are *vestments* or *habiliments*.

Tattered is in a miserable condition; in pieces.

To stand is to be in a vertical posture.

An *hour* is the twenty fourth part of a day. There are sixty minutes in an hour.

Together is in continuity; without intermission.

Water is that liquid which corresponds to the adjective *aquatic*.

A *bridge* is a building elevated over water, for passage.

To spit is emission from the mouth.

To watch is to observe.

An *eddy* is the circular movement of water, occasioned by some repercussion or obstacle.

Made is the participle of the irregular verb *to make*, which is a synonym of the verb *to do*.

The *current* is the progressive movement of water.

Cet exercice est de nature à exciter fortement l'attention des élèves; il familiarise leur oreille avec les sons anglais, et à partir de ce moment, les rapports entre eux et le professeur s'établissent sans l'intermédiaire de la langue française.

TRADUCTION LITTÉRALE

Lesson XXI.

Young John Lounger was a merry lad, but
Jeune Jean Lounger joyeux garçon,
so lazy that he would never put his hand
paressoux voulut mettre main
to any business, during his father's life.
affaire pendant

His father was a locksmith, always at the
serrurier, toujours
forge and the anvil. But the boy was not to
ferge enclume, garçon
be induced, either by example, or threats,
induit ou exemple, menaces,
or entreaties, to handle the hammer or the
supplications, manier marteau
file. Shears and pincers frightened him; and,
lime, cisailles tenailles effrayaient
having once or twice pinched his finger in
une fois deux fois pincé doigt
the vice, he ever after shunned it with
étai, évitait (fuyait)
abhorrence.
horreur.

He used to loiter here and there about
avait coutume flâner dans
the streets, dressed in his father's left off
rues, habillé laissés dehors
and tattered clothes; and | would stand | for
dégueüllés vêtements; se tenait
hours together on a bridge, amusing
heures consécutivement pont, amusant
himself by spitting on the water, and watch-
crachant eau, obser-
ing the eddies made by the current.
vant remous faits courant.

TRADUCTION FRANÇAISE

Le jeune Jean Lounger était un garçon
joyeux, mais si paresseux qu'il ne voulut
jamais rien faire d'utile pendant la vie de
son père.

Son père était un serrurier, toujours à la
forge et à l'enclume. Mais le jeune garçon
ne pouvait être amené, soit par l'exemple, ou
les menaces, ou les instances, à manier le
marteau ou la lime. Les cisailles et les
tenailles l'effrayaient; et, s'étant une ou deux
fois pincé le doigt dans l'étai, il l'évita tou-
jours ensuite avec horreur.

Il avait coutume de flâner çà et là dans les
rues, couvert des habits dégueüllés que son
père avait cessé de porter; et il se tenait
pendant des heures entières sur un pont,
s'amusant à cracher dans l'eau, et à observer
les remous que produisait le courant.

CONVERSATION

QUESTIONS	ANSWERS
Who was a merry lad?	Young John Lounger.
Why would he never put his hand to any business?	Because he was very lazy.
What would he never put to any business?	His hand.
To what would he never put his hand?	To any business.
During what time would he never put his hand to any business?	During his father's life.
What was his father?	A locksmith.
Where was he always?	At the forge and the anvil.
Who was not to be induced to handle the hammer or the file?	The boy.

What was he not to be induced to do?	To handle the hammer or the file.
By what was he not to be induced to handle the hammer or the file?	Either by example, or threats, or entreaties.
What frightened him?	Shears and pincers.
Whom did shears and pincers frighten?	The boy.
Where did he pinch his finger?	In the vice.
What did he pinch in the vice?	His finger.
How many times did he pinch his finger?	Once or twice.
What did he ever after shun?	The vice.
How did he shun the vice?	With abhorrence.
When did he shun it?	Ever after.
Where used he to loiter?	Here and there about the streets.
How was he dressed?	In his father's left off and tattered clothes. On a bridge.
Where would he stand for hours?	For hours together.
How long would he stand on a bridge?	By spitting on the water.
How would he amuse himself?	The eddies made by the current.
What would he watch?	

PHRASÉOLOGIE

A TRADUIRE EN FRANÇAIS	A TRADUIRE EN ANGLAIS
Do you know that young man?	Connaissez-vous ce jeune homme?
I do; he is the son of my locksmith.	Oui; c'est le fils de mon serrurier.
He is always laughing.	Il rit toujours.
He is a very merry lad.	C'est un garçon très gai.
But he is very lazy.	Mais il est très paresseux.
He is always loitering about the streets.	Il est toujours à flâner dans les rues.
He is as lazy as his brother is industrious.	Il est aussi paresseux que son frère est industrieux.
But his brother's example is lost upon him.	Mais l'exemple de son frère est perdu pour lui.
He does not listen to the entreaties of his father.	Il n'écoute pas les prières de son père.
He says that he cannot touch the pincers or the vice without pinching his fingers.	Il dit qu'il ne peut toucher aux tenailles ou à l'étai sans se pincer les doigts.
He goes in tattered clothes, whilst his brother is always well dressed.	Il va en habits dégueüllés, pendant que son frère est toujours bien mis.
Threats do not frighten him.	Les menaces ne l'effraient pas.
Why does not his father correct him?	Pourquoi son père ne le corrige-t-il pas?
I think that his father is too indulgent.	Je pense que son père est trop indulgent.
His father loves him too much.	Son père l'aime trop.
If he loves him, he ought to correct him.	S'il l'aime, il devrait le corriger.
He says that the boy is very young.	Il dit que le garçon est très jeune.
He thinks that when he is older he will grow diligent.	Il pense que quand il sera plus âgé il deviendra diligent.
After all, he may be right.	Après tout, il peut avoir raison.

The lad is not vicious.	Ce garçon n'est pas vicieux.
He is very kind-hearted.	Il a un très bon cœur.
What do you think of it?	Qu'en pensez-vous?
I think that laziness is the most dangerous of all vices.	Je pense que la paresse est le plus dangereux de tous les vices.
His laziness will ruin him.	Sa paresse le perdra.

A suivre.

NOUVELLES

DE LA RÉPUBLIQUE DES LETTRES
et des États circonvoisins.

M. Victor Guérin a communiqué à l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, dans plusieurs séances consécutives, un important mémoire sur les tombeaux des rois juifs et des monuments de Jérusalem, ou plutôt ses temples, dont nous ne pouvons nous dispenser de mentionner quelques passages.

Les *Qobour el Molouk* sont des excavations funéraires à l'aspect assez grandiose, groupées, au nombre de trente environ, dans une ancienne carrière où l'on a élevé quelques dispositions architecturales dénotant une basse époque.

M. de Saulcy y découvrit, vers 1851, une chambre basse qui, seule, n'avait pas été ouverte; dans le sarcophage, encore muni de son couvercle, fut trouvé le squelette d'une femme, qui tomba en poussière aux premières atteintes de l'air. Sur le sarcophage, une brève inscription bilingue, en araméen et en hébreu : *Sarah reine*.

* * *

M. Guérin, avec beaucoup d'autres savants, fait quelques objections à la tradition, adoptée assez légèrement par M. de Saulcy, qui place en ce lieu les tombeaux des rois de Juda.

Il paraît certain, en effet, que les tombes des rois étaient sur le mont Sion, et les *Qobour el Molouk* sont à 1,700 mètres de Jérusalem.

Malgré cela, M. Guérin incline à admettre la légende locale, en supposant que, sur les injonctions des prophètes, les rois inhumés sur le mont Sion furent transportés aux *Qobour el Molouk* après le retour de la captivité, ou bien, que l'usage était d'inhumer aux *Qobour el Molouk* les femmes des rois et les princes de sang royal qui n'avaient pas régné. Mais,

à l'appui de cette hypothèse, il ne fournit non plus aucune preuve.

* *

L'éminent archéologue passe ensuite à la description du temple de Jérusalem.

Il commence par faire une distinction nécessaire entre les trois édifices qui, dans l'antiquité, furent consacrés au culte de Jéhovah : 1° Le temple de Salomon, achevé l'an 1004, bâti à grands frais au sommet du mont Moria transformé en une large plate-forme, grâce à de puissantes murailles servant de soutien aux remblais apportés sur les pentes; ce temple fut détruit quatre cents ans plus tard par Nabusardar, général de Nabuchodonosor; 2° le temple de Zorobabel, construit au retour de la captivité; 3° le temple d'Hérode, édifice d'une grande magnificence, beaucoup plus vaste que celui de Salomon; il fut bâti au commencement de notre ère, dans le premier quart du premier siècle, et détruit l'an 79, lors de la prise de Jérusalem par Titus.

L'emplacement du temple se nomme aujourd'hui le Haram-ech-Chérif, dont l'enceinte mesure environ 1,550 mètres et renferme la mosquée d'Omar, bâtie, à ce que l'on croit, sur le lieu même où s'élevait le saint des saints, ou naos de la construction salomonienne, laquelle tenait beaucoup du style égyptien.

* *

Existe-t-il aujourd'hui quelque chose de cette construction? M. Victor Guérin l'affirme avec MM. de Saulcy et de Vogüé. Il croit reconnaître un reste des substructions primitives soutenant la plate-forme du temple de Salomon dans ce mur aux blocs gigantesques, qui s'enfoncent parfois à 10, 15 ou 20 mètres dans les profondeurs du sol et dont l'agencement dénote des procédés de construction qui n'appartiennent ni à l'époque des princes asmonéens, ni à la période gréco-romaine.

Les fouilles de MM. Wilson, Warren, etc., ont permis de suivre, sur une étendue considérable, cette antique muraille regardée comme un travail appartenant probablement aux rois de Juda ou même à Salomon.

C'est un pan de ce mur vénérable

que les juifs, sur la foi d'une tradition dont parlent déjà au III^e siècle Eusèbe et saint Jérôme, achetaient à prix d'or le droit de venir pleurer sur les malheurs de la dispersion et de l'exil.

Un artiste a illustré cette scène touchante des samedis, où l'on voit les fils d'Israël arroser de leurs larmes; toucher respectueusement et avec amour de leurs mains, ces blocs qui sont pour eux l'unique vestige de Jérusalem la Sainte!

* *

A ce propos, M. Derembourg a présenté quelques observations tendant à faire ressortir les divergences qui existent entre le livre des Rois et celui des Paralipomènes, au sujet du temple de Salomon; c'est le livre des Rois qu'il convient de suivre: l'autre est relativement moderne.

M. Derembourg insiste sur cette considération que le prophète Ezéchiel, qui sans doute avait vu le temple de Salomon, ne saurait être pris à la lettre quand il parle du temple; il a en vue un temple idéal.

Enfin, le savant académicien voudrait qu'on ne se servît des indications de Joseph qu'avec la plus grande réserve; non seulement Joseph n'avait aucun autre document que l'Écriture, mais encore ses indications se contredisent souvent.

* *

Il est question à la commission des monuments historiques, de racheter à l'État le vieil hôtel de Sens, qui fait l'angle de la rue de l'Hôtel-de-Ville et de la rue du Figuier.

Ce charmant monument, dernier spécimen de l'architecture civile du moyen âge, commencé en 1475, et achevé en 1519, après avoir été occupé sous Louis-Philippe par un roulage, est maintenant une confiterie.

Beaucoup de modifications ont été faites, il est vrai, dans la distribution intérieure de cet hôtel, mais dans son gros œuvre et dans ses parties importantes, il est absolument intact. Les arêtes des voûtes sont en bon état; le donjon intérieur n'a pas souffert; la cheminée, la cour, tout cela n'exigerait que quelques réparations.

Ce rachat serait une chose excellente, nous dirions presque une bonne action.

* *

Voici quelles sont les dates des séances publiques annuelles des diverses sections de l'Institut :

5 octobre; réunion trimestrielle.

15 octobre, réunion publique annuelle des beaux-arts.

Dans cette réunion aura lieu la distribution des récompenses aux lauréats des grands prix de Rome.

26 octobre, réunion des cinq sections.

19 novembre, séance publique annuelle de l'Académie des sciences morales et politiques.

Les Académies françaises des sciences, des inscriptions et belles-lettres ont déjà tenu leur séance annuelle.

L'Institut rappelle aux intéressés que les ouvrages pour les divers prix qui seront décernés en 1882, doivent être déposés avant le 31 décembre de cette année.

Les ouvrages devront parvenir franco de port au secrétariat de l'Institut.

* *

M. le baron de Montgascon, ministre plénipotentiaire au Montenegro, est chargé d'une mission scientifique à l'effet d'explorer, au point de vue géographique et archéologique, les différentes parties du Montenegro, principalement la vallée de la Zéta.

Cette direction nouvelle, donnée aux recherches de nos savants, ne peut manquer d'être féconde en résultats.

* *

Mirecourt aura l'honneur d'avoir créé le premier bataillon de topographie composé de jeunes gens de quatorze à dix-huit ans.

C'est à l'instigation de M. Bastien, professeur de dessin, promu au grade de capitaine, qu'est due cette nouvelle institution, dont l'exemple ne tardera pas à se répandre. Epinal déjà organise un même bataillon.

C'est merveille de voir ces jeunes gens en costume, composé d'un couil brun foncé avec boutons blancs, képi pareil et guêtres blanches. La moitié du bataillon, composé d'environ soixante jeunes gens, porte les armes; les autres les instruments d'arpentage. On y apprend l'école du soldat en campagne, la levée des plans, la géographie et tout ce qui s'y rattache.

Nous souhaitons vivement un pareil

entraînent dans toutes les villes de France.

Les examens d'admission à l'Institut national agronomique auront lieu, cette année, le 24 octobre prochain.

Pour les écoles nationales d'agriculture de Grandjouan (Loire-Inférieure), de Grignon (Seine-et-Oise), et de Montpellier (Hérault), les examens auront lieu le 10 octobre, au siège de ces établissements.

Un avis, précédemment publié à l'*Officiel*, avait indiqué le 13 novembre comme date d'ouverture d'une seconde session d'examens destinée aux candidats que l'accomplissement du service militaire aurait empêchés de prendre part aux épreuves d'octobre.

Le renvoi dans leurs foyers des volontaires d'un an actuellement sous les drapeaux ne devant avoir lieu que le 21 novembre prochain, la date de la seconde session d'examens a été, en conséquence, reportée au samedi 26 novembre suivant.

Le conseil municipal de Rouen vient de voter à l'unanimité un crédit de 5,000 fr. pour l'érection d'une statue à Armand Carrel.

M. Léopold Delisle, administrateur générale de la Bibliothèque nationale, a adressé au ministre de l'instruction publique un intéressant rapport motivé par un don fait à la Bibliothèque nationale par M. Paul-Emile Giraud. Le don ne comprend pas moins de trente-trois volumes, dont la plupart comblent quelques lacunes des collections provinciales que possède la Bibliothèque nationale. Ces ouvrages remontent en grande partie aux seizième et dix-septième siècles : ils intéressent particulièrement l'histoire d'une partie du Dauphiné.

« Les livres donnés par M. Giraud, dit en terminant son rapport M. Léopold Delisle, resteront réunis en un seul groupe, ce qui n'empêchera pas d'inscrire chacun d'eux à la place qui lui convient dans nos différents catalogues ou répertoires. Ils seront mis à part dans une armoire de la réserve avec une inscription qui rappellera le nom du bienfaiteur à qui nous sommes redevables de cet acte d'insigne libéralité. »

Le gouvernement hollandais vient de notifier au gouvernement français, ainsi qu'à toutes les autres puissances, l'Exposition internationale qui doit avoir lieu pendant l'année 1883.

Le poète dramatique et lyrique Vittorio Salmini, vient de mourir à Venise. Il y était né en 1832. A dix-huit ans, il entra dans la carrière littéraire par un drame en prose écrit avec la collaboration de M. Fambri, *Lorenzino di Medici* (1850). De 1850 à 1859, il fit représenter, toujours aidé par le même collaborateur : *Un honnête homme*, *Réhabilitation*, *Agrippa Postumus*, tragédie de forme antique; la *Théocratie*, *Torquato Tasso*. En 1859, devenu suspect à l'Autriche comme patriote et comme écrivain, il fut enfermé à la citadelle de Josephstadt, d'où le traité de Villafranca le délivra.

Il composa désormais seul et donna successivement à la scène : *Santo e Patrizio*, drame populaire qui obtint dans toute l'Italie un immense succès; d'autres drames ou tragédies, la plupart en vers : *Grégoire VII*, un nouveau *Lorenzino di Medici*, *Jeanne Darc*, *Violante*, *Ciel et Terre*, *Cetegus*, *Postestà patria* (Puissance paternelle), *Mahomet II*; les *Fils du siècle*, poème moderne, *Madame Roland*, drame en prose. En 1879 parut son *Polychordon*, recueil de poésies lyriques, auquel la presse italienne et étrangère s'accorda à donner un légitime éloge. On y remarqua l'*Ave César*, *Nina Lesbia*, et plusieurs poètes et critiques français, entre autres M. François Coppée, écrivirent alors à l'auteur les lettres les plus flatteuses; il laisse enfin un poème posthume : *Venezia*, monument élevé à la gloire de la patrie qu'il a tant aimée.

Vittorio Salmini aimait aussi beaucoup la France. Dans plusieurs de ses œuvres, dans *Madame Roland* surtout, sa sympathie s'exprime en termes pleins d'enthousiasme et d'éloquence. Si l'Italie perd un grand poète, nous perdons un ami sincère, et nous devons associer nos regrets aux siens.

X. RAMBLER.



ANECDOTES

PENSÉES ET MAXIMES

Il y a des bêtises qu'un homme d'esprit achèterait.

(Voiseuon.)

Le gérant : LÉON LÉVY.

Imp. D. BARDIN et C^{ie}, à Saint-Germain.

CAUSERIE FINANCIÈRE

Un temps d'arrêt s'est produit dans les demandes de numéraire pour compte américain; aussi, la Bourse, malgré les incertitudes de la politique extérieure, a-t-elle mis le temps à profit pour reprendre à outrance la hausse des valeurs. Tout a été poussé avec exagération; les rentes françaises seules ont été tenues à l'écart du mouvement général: il est vrai que pour la spéculation de la nouvelle école, les bénéfices qu'elles peuvent donner ne sont plus en rapport avec ses appétits; 1 franc de hausse ne procure que 1,000 francs de bénéfices à l'acheteur de 5,000 francs de rente; et, pour réaliser 1 fr. de hausse, il faut huit jours, dix jours et même plus.

Avec les valeurs, au contraire, c'est en quelques heures souvent que le même résultat est obtenu. Cela vient du vertige, n'est-ce pas?

Et pourtant cela dure depuis plus de deux ans!

La conclusion forcée de semblables folles sera sans nul doute une catastrophe épouvantable!

Les mêmes prémisses amènent aux mêmes conséquences!

Rappelez-vous les exagérations auxquelles avaient donné lieu les actions des compagnies d'assurances, il y a deux ans; combien elles ont été chèrement expiées!

Voici un aperçu concluant:

	On cotait en 1880	Elles sont cotées aujourd'hui
Les Assurances générales.	29,500	21,000
La Nationale.	22,000	18,000
Le Phénix	8,250	4,000
L'Union.	15,500	8,000
Le Soleil.	3,800	2,100
La France.	8,300	4,400
L'Urbaine.	3,500	2,500
La Providence.	8,000	4,700
L'Aigle.	4,700	2,500

Soit une dépréciation variant de 30 à 45 %.

Pourtant, à cette époque, c'était à qui achèterait des titres d'assurance.

Les exemples abondent, du moins, dans le cas particulier que nous venons de citer; quoique les titres soient dépréciés, l'affaire dont ils sont la représentation est bonne et fonctionne de la façon la plus satisfaisante. Mais combien plus nombreuses encore sont celles dont le fonds lui-même ne représente plus un centime!

Tenons nous donc sagement à l'écart de ces exagérations; et profitons-en pour réaliser notre portefeuille dans des conditions absolument inespérées. Puis cela fait, plaçons temporairement dans des valeurs à revenu fixe et de tout repos comme les obligations du Crédit Foncier notamment les nouvelles Communales qui se classent d'une façon merveilleuse. Nous reviendrons aux placements à revenu variable quand la capitalisation en sera plus en rapport avec les produits. Ou bien encore, intéressons-nous dans des affaires nouvelles, mais non majorées,

et dont le succès s'affirme chaque jour sous nos yeux, comme les Parts de la *Société des Journaux populaires illustrés*, les éléments d'appréciation de la prospérité de cette affaire sont complètement entre vos mains ; Interrogez le marchand qui vous vend votre feuille quotidienne, demandez-lui combien il place de ces journaux, multipliez par une quantité approximative de vendeurs du même genre et vous arriverez à des chiffres qui vous laisseront dans l'étonnement. Les entreprises commerciales bien conçues, comme celle de la *Société des villes d'Eaux* doivent aussi fixer votre attention ; n'engageant ses capitaux dans aucune affaire, travaillant sans risques et au seul titre de mandataire, cette société, soit dans ses rapports avec le public, soit dans ses rapports avec les sociétés balnéaires trouve l'occasion de bénéfices considérables dans les courtages perçus sur une clientèle dont le nombre va toujours augmentant et dont le chiffre est si considérable aujourd'hui, que pour la satisfaire à tous les points de vue, la société des villes d'Eaux s'est trouvée dans la nécessité de mettre à la disposition du public le comptoir de commission créé pour les achats de toutes sortes à faire pour le compte des établissements et hôtels de Villes d'Eaux.

Voilà des affaires sérieuses à tous égards et qui ne peuvent donner de déboires à ceux qui s'y intéressent.

Aucune spéculation n'existe sur les titres de la Société des Villes d'Eaux, ils ont à toute époque la valeur du prix déboursé et un revenu de 18 % pouvait dispenser de tout désir de plus value ; cependant d'après la décision de la dernière assemblée générale, les porteurs de Parts vont voir leurs Parts qui leur ont coûté 100 fr. doubler de valeur le jour où les dix mille Parts nouvelles seront émises à 200 fr. l'une, car il y aura unité de valeur et de revenu, entre les anciens et les nouveaux titres.

Il y a encore comme placement à l'abri de tous les événements, les *Intérêts sociaux privilégiés* 6 % dont vous connaissez les garanties et un article publié la semaine dernière sous le titre : le Revenu, en expliquant tous les avantages.

Il est d'ailleurs prouvé depuis longtemps que ce n'est pas toujours à la Bourse qu'il faut aller pour gagner de l'argent.

SOCIÉTÉ DES VILLES D'EAUX.

SOCIÉTÉ DES VILLES D'EAUX

CAPITAL DIVISÉ

en 10,000 Parts d'intérêt social.

A PARIS, 4, RUE CHAUCHAT

Boulevard des Italiens.

La société délivre des Parts de 100 fr., de 500 et de 1000 fr., libérables en un ou plusieurs versements. Ces titres sont productifs de l'intérêt de 6 % l'an payable par trimestre, les 31 mai, 31 août, 30 novembre et fin février et donnant un droit proportionnel dans les bénéfices sociaux. La répartition de ces bénéfices est faite deux fois par an, en juin et décembre. D'après les derniers inventaires le revenu total pour l'année s'élève à 18 %. La conversion des titres en espèces est toujours réalisable en s'adressant à la Société.

PLACEMENTS PRIVILÉGIÉS

Les *Intérêts sociaux privilégiés* de la Société des Villes d'Eaux sont créés en représentation des avances faites sur Marchandises, Eaux Minérales, et ont pour garantie :

- 1° Les marchandises spécialement affectées comme gage ;
 - 2° Le capital social ;
 - 3° La réserve ;
 - 4° Les bénéfices de l'exercice en cours.
- Ils rapportent un intérêt fixe de 6 % l'an,

payable par semestre, fin mai et fin novembre. En outre, il est distribué 4 % des bénéfices nets entre chacun des propriétaires d'*Intérêts sociaux privilégiés*.

Ils sont de toutes sommes et sont toujours nominatifs. La transmission se fait par les soins de la Société, sans délais et sans frais, à toute époque, sur demande du porteur du titre.

L'impôt sur le revenu est à la charge de la Société.

Les intérêts et dividendes sont adressés sans frais à domicile.

Les envois de fonds doivent être faits à l'administrateur de la Société des Villes d'Eaux, 4, rue Chauchat, à Paris, en spécifiant qu'ils sont destinés au placement en *Intérêts sociaux privilégiés*.

SERVICES FINANCIERS

DE LA SOCIÉTÉ DES VILLES D'EAUX

A PARIS, RUE CHAUCHAT, 4

La Société des Villes d'Eaux, cédant aux désirs d'une clientèle à laquelle elle est complètement dévouée, vient d'organiser les *services financiers* les plus complets et s'est entourée pour les diriger des hommes les plus compétents et les plus expérimentés.

Désormais donc ses clients pourront réaliser par son intermédiaire, tant au *comptant* qu'à *terme*, et sans autre courtage que ceux officiels ou d'usage, toutes les *nécessités* qu'ils désireront effectuer, soit sur la place de Paris, soit sur les différents marchés français ou étrangers (valeurs cotées officiellement ou en banque seulement, non cotées, assurances, charbonnages ou toutes autres dont le marché n'a rien de régulier).

Les *encaissements de coupons*, les *recouvrements sur Paris*, les *inscriptions aux émissions*, les *versements, échanges et transferts* seront faits *gratuitement* par la Société pour sa clientèle.

Enfin le *contentieux financier* de la Société sera toujours à la disposition de ses adhérents pour les renseigner sur les valeurs sans revenu et les aider à en tirer le meilleur parti possible.

Le journal hebdomadaire de la Société contenant les renseignements les plus complets sur ces valeurs est envoyé sur toute demande.

Nota. — Adresser les lettres à *M. le Directeur des services financiers* de la Société des Villes d'Eaux, 4, rue Chauchat, Paris.

Nous reproduisons dans l'intérêt des nouveaux abonnés et acheteurs au numéro, les conditions et avantages faits aux lecteurs des trois journaux ; la *Science*, la *Médecine* et l'*Enseignement populaires* formant

LA SOCIÉTÉ

DES JOURNAUX POPULAIRES ILLUSTRÉS

Propriété divisée en 8,000 parts.

EXPOSÉ

Le succès prodigieux des journaux la *SCIENCE POPULAIRE*, la *MÉDECINE POPULAIRE* et en dernier lieu de l'*ENSEIGNEMENT POPULAIRE* est l'affirmation la plus éclatante des bénéfices que réalisent ces publications.

Un capital social proportionné à l'importance de l'entreprise permettra d'étendre encore le champ d'action, en vulgarisant les branches multiples de la science. Les souscripteurs participeront donc à une œuvre de haute moralité et s'assureront en même temps un placement très rémunérateur, car le revenu ne saurait être inférieur à 15 %.

CONDITIONS POUR LE PUBLIC

Les Parts sont entièrement libérées moyennant le versement de 100 fr. net, payables en souscrivant.

La répartition des bénéfices se fait en janvier et en juillet de chaque année.

PRIVILÉGES

Accordés aux abonnés et aux acheteurs au numéro de la *SCIENCE POPULAIRE*, de la *MÉDECINE POPULAIRE* et de l'*ENSEIGNEMENT POPULAIRE*.

1° En payant comptant, ils ont droit à une bonification de 5 fr. pour chaque Part, soit net à payer 95 fr.

2° Ils ont la faculté de se libérer en 8 mois à raison de 10 fr. par mois et par titre, à la condition de payer, comme premier versement, 20 fr. par titre.

3° Tout souscripteur de dix Parts a droit au service gratuit de l'un des trois journaux de la Société à son choix (dans ce cas, il doit payer net 950 fr. comptant).

4° Tout souscripteur de 20 Parts a droit au service gratuit de deux des journaux de la Société, à son choix. (Il doit payer net 1,900 fr. comptant.)

5° Tout souscripteur de 30 Parts a droit au service gratuit des trois journaux de la Société, à son choix. (Il doit payer net 2,850 fr. au comptant.)

Ce service gratuit aux porteurs de 10, 20 ou 30 Parts est fait pendant tout le temps qu'ils restent en possession de leurs titres.

Les demandes de Parts doivent être accompagnées de 20 fr. par titre, comme premier versement, ou de leur paiement intégral immédiat, comme il est dit ci-dessus.

Comptoir de commission bourgeoise

En représentant par des objets d'un prix unique et peu élevé (20 francs), la majeure partie des produits de l'industrie parisienne, le comptoir de commission établit, par une démonstration matérielle, les avantages multiples qui résultent des achats directs, sans l'entremise du magasin : bon marché, qualité garantie, fraîcheur des objets, fabrication spéciale sur commande, expédition à domicile, faculté de renvoi, de changement, etc., etc... Ces avantages se font sentir d'une façon toute particulière pour les articles d'un prix plus élevé, expédiés en commission. La nomenclature de ces articles, ainsi que celle considérablement augmentée des objets spécimen seront envoyées franco sur toute demande adressée à M. le Directeur du Comptoir de Commission, 11, rue Rossini, à Paris.

VICHY-CUSSET

Les meilleures sources du bassin de Vichy.

PROPRIÉTÉS

La source Sainte-Marie, la plus riche en fer, manganèse et gaz acide carbonique, éléments nécessaires et régénérateurs du sang, est très efficace dans l'anémie, la chlorose, l'aménorrhée, dysménorrhée, les dyspepsies, les fièvres intermittentes. Les résultats obtenus dans le diabète sont très remarquables.

Source Elisabeth. — Dans les engorgements du foie, de la rate, les affections de l'estomac, des reins, de la vessie, la gravelle, la goutte, les hémorroïdes ; beaucoup de maladies qui ont vainement espéré, pendant plusieurs années, une guérison aux sources de Vichy, ont obtenu en une seule saison des résultats souverains à la source Elisabeth. Ces succès ne peuvent être attribués qu'à des doses d'arsenic et de magnésium supérieures à celles contenues dans les autres sources de Vichy.

Prix de la caisse de 50 bouteilles, 30 fr., rendue franco dans toutes les gares de France et à domicile dans Paris.

Adresser les commandes à la Société des Villes d'Eaux, 4, rue Chauchat, Paris.

L'ENSEIGNEMENT POPULAIRE

13 OCTOBRE 1884.

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

1^{re} ANNÉE.

N° 37. — Prix : 15 centimes.

Redacteur en chef : ADOLPHE BITARD.

BUREAUX :

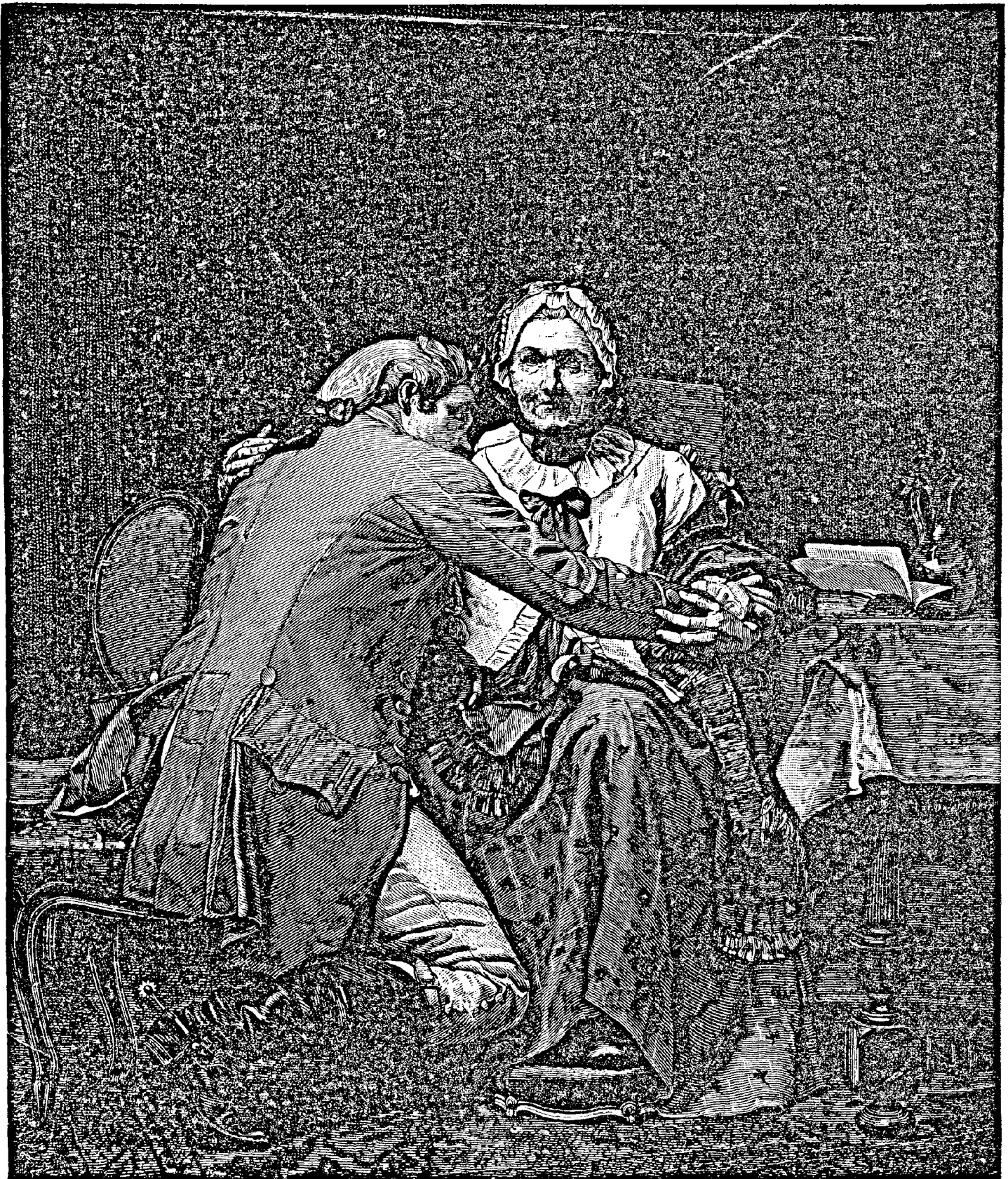
4, rue Chauchat.

Abonnements : PARIS, un an, 8 fr. ; six mois, 4 fr. — DÉPARTEMENTS, un an, 10 fr. ; six mois, 5 fr. — ÉTRANGER, un an, 12 fr.

SOMMAIRE

TEXTE. — *Les héros de la Patrie* : George Washington. — *Questions commerciales* : La comptabilité. — *Origine des journaux* : Denis de Sallo et le Journal des Savants. — *Histoire de la conquête du Mexique* : Chapitre XXI. — *La ferme alsacienne* : Poésie. — *Merveilles de l'architecture* : L'Escurial. — *Cours pratique de langue anglaise* : Vingt et unième leçon (suite). — Nou-

velles de la République des lettres. — Anecdotes, pensées et maximes, etc. ILLUSTRATIONS. — *George Washington* : • Il fait ses adieux à sa vieille mère, pleurant sur son sein, pendant qu'elle le bénit. • — Portrait de Washington. — *La ferme alsacienne*, souvenir d'un exilé. — *Merveilles de l'architecture* : L'Escurial.



GEORGE WASHINGTON. — « IL FIT SES ADIEUX A SA VIEILLE MÈRE... » (Page 579, col. 3.)

AVIS IMPORTANT

Les bureaux de *l'Enseignement populaire* sont transférés au siège de la SOCIÉTÉ DES JOURNAUX POPULAIRES ILLUSTRÉS, rue Chauchat, 4.

AVIS IMPORTANT

Toute personne qui prendra un abonnement d'un an recevra gratuitement en prime : les QUADRUPÈDES, de Buffon. Cette prime extraordinaire est un magnifique volume de 320 pages, illustré de gravures entièrement inédites, et vendu en librairie 6 francs.

AVIS

Changements d'adresses. — Nous rappelons à nos abonnés que toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée d'une des dernières bandes du journal, et de 1 franc pour nouveaux frais.

AVIS AUX LECTEURS

Les abonnés et les acheteurs au numéro ont droit de recevoir gratuitement la notice illustrée comprenant la table des chapitres et des gravures de *la Science populaire*, de *la Médecine populaire* et de *l'Enseignement populaire*.

Il suffit d'adresser la bande d'un journal à la Société des Villes d'eaux, rue Chauchat, 4, à Paris.

LES HÉROS DE LA PATRIE

GEORGE WASHINGTON

Il y a un spectacle aussi beau et non moins salubre que celui d'un homme vertueux aux prises avec l'adversité : c'est celui d'un homme vertueux à la tête d'une bonne cause et assurant son triomphe. (Guizot).

Cherchez les bois inconnus où brilla l'épée de Washington. Qu'y trouvez-vous? Des tombeaux? — Non, un moule! (Châteaubriand.)

S'il existait des descendants de Washington, où sont les familles qui pourraient plus justement s'enorgueillir de leur origine? C'est pourquoi nous ne nous attarderons pas à rechercher si les ancêtres du fondateur de la nationalité américaine étaient des Normands venus en Angleterre avec le Conquérant et enrichis par lui, et qui prirent ce nom saxon de Washington d'un fief dont ils furent récompensés, pour remplacer un nom normand tellement obscur que personne ne s'en souvenait plus au bout de deux géné-

rations. Nous nous bornerons à rappeler que l'aïeul de George Washington, fidèle, jusqu'après la mort, à l'infortuné Charles I^{er}, fut obligé de s'expatrier avec son frère, pour échapper à la vengeance de Cromwell, et s'embarqua pour l'Amérique en 1657.

Les deux frères, Jean et André Washington, s'établirent planteurs dans la colonie de Virginie, et c'est dans cette colonie, à Bridge-Creek, près de Fredericksburg, que le petit-fils de Jean naquit le 22 février 1732.

George était né d'un second mariage et son père était déjà un peu âgé lorsqu'il vint au monde. Il avait à peine onze ans lorsqu'il le perdit. Contrairement à l'usage, qui voulait que les fils des riches colons allassent faire leurs études dans les Universités anglaises, cette circonstance retint en Virginie l'orphelin, dont la mère ne pouvait se décider à se séparer. George Washington n'eut donc que l'instruction élémentaire d'une école de village. Heureusement, il avait un frère qui, lui, avait profité des avantages d'une éducation européenne; Lawrence Washington apprit les mathématiques à son jeune frère et le guida dans ses autres études avec une sollicitude qu'on peut, cette fois, qualifier de fraternelle. Il mourut à son tour, en 1752; George avait alors vingt ans.

Ce qui frappe surtout dans la jeunesse de George Washington, c'est son goût profond, inné ou acquis, pour l'ordre et la discipline, son esprit d'observation, la fermeté calme et la douceur apparente de son caractère. Nous disons « douceur apparente, » car nous savons en effet que l'illustre Américain était d'une nature irritable et violente que l'éducation maternelle, sans doute, lui avait heureusement appris de bonne heure à maîtriser, à quoi l'aidait beaucoup d'ailleurs un profond sentiment de la justice. Mais, comme le dit Jefferson, « si, par extraordinaire, il lui arrivait de sortir de ses bornes habituelles, sa colère avait quelque chose d'effrayant. »

Nommé enseigne à quinze ans, il donnait presque aussitôt sa démission à la sollicitation de sa mère, et se faisait arpenteur, pour demeurer auprès d'elle. Mais à dix-neuf ans il rentrait dans l'armée coloniale avec rang de major, et c'était contre nous qu'il fai-

sait ses premières armes. Il donna sa démission en 1754, par susceptibilité, et pour ne pas obéir au décret du gouvernement métropolitain établissant la préséance des officiers anglais sur les officiers coloniaux du même grade. Quelques mois après, toutefois, il acceptait le poste d'aide-de-camp de Braddock et nous combattait derechef.

Ce ne fut pas une campagne très brillante, en fait. Une poignée de Français résista pendant trois années aux troupes royales et coloniales combinées, et ce ne fut pas la réduction, mais bien l'abandon volontaire du fort Duquesne par cette poignée de braves laissée sans ressources et fort diminuée, qui y mit fin. Quoi qu'il en soit, Washington reçut le grade de colonel à la suite de cette espèce de succès, très chèrement acheté du reste.

La campagne terminée, George Washington se retira de nouveau. Peu après, il épousait la jeune veuve du colonel Daniel-Park Custis, avec laquelle il s'établissait dans sa nouvelle propriété de Mont-Vernon, sur le Potomac, héritage de son frère Lawrence (1758).

Élu député à la Législature de Virginie, Washington, entre sa mère et sa femme, se livra dès lors entièrement aux travaux agricoles, sauf pendant le temps que réclamaient ses devoirs de législateur, entouré de l'estime et de la considération de ses compatriotes, et se faisant déjà remarquer à la Chambre basse de la colonie par sa ferme résistance aux tentatives d'empiètement du gouvernement métropolitain sur les droits des établissements coloniaux, principalement en matière de taxes. Ainsi vécu pendant quinze années, sans autre ambition que celle de la justice et de l'honneur, l'homme qui devait un jour présider aux destinées de tout un grand peuple; de manière à mériter la vénération du monde entier, aussi bien dans le cours de son existence, que des siècles après sa disparition de la scène du monde.

Nous avons étudié tout récemment les causes du soulèvement des colonies américaines¹; rappelé les premiers combats, l'élection et la réunion à Philadelphie du congrès de 1774, dont Washington faisait partie, comme

1. *L'Acte d'indépendance des États-Unis d'Amérique*, nos 21 et 22.

représentant de la Virginie; signalé les principaux actes de ce congrès, et en particulier l'organisation d'une armée coloniale et le choix de Washington pour chef suprême de cette armée. Nous avons dit avec quel enthousiasme fut salué ce choix du congrès; et aussi les difficultés de tout genre que Washington rencontra au début, avec ses miliciens pleins de courage, mais indisciplinés et surtout mal équipés et à peine nourris¹. Enfin, nous avons déjà auparavant raconté la dernière scène de ce drame glorieux², dont les États-Unis célèbrent en ce moment le centième anniversaire.

Nous ne reviendrons pas sur ces faits, et comme il nous serait impossible de raconter ici la guerre de l'Indépendance, nous reprendrons l'histoire personnelle de Washington au moment où, ayant assuré l'indépendance de son pays, il rentre dans la vie privée avec la simplicité d'un véritable héros.

Bien que la signature de la capitulation de lord Cornwallis, à Yorktown, porte la date du 19 octobre 1781, la paix ne fut signée à Versailles que le 3 septembre 1783, et les Anglais n'évacuaient New-York qu'en novembre suivant. Quelques semaines plus tard, George Washington remettait entre les mains du congrès sa commission de général en chef, ayant déjà pris soin de licencier son armée, dont les adieux furent plus touchants qu'il ne serait possible de l'exprimer. Il se retira alors à Mont-Vernon, aussi simplement qu'un brave homme de cultivateur rentre chez lui après une cérémonie locale qui lui a pris quelques heures de son temps.

Washington n'avait consenti à accepter le commandement de l'armée qu'à la condition qu'il ne toucherait aucun traitement personnel. Après huit ans de guerre, il avait remis l'état de ses dépenses générales, qui ne s'élevaient pas à 14,500 liv. sterl., au contrôleur des comptes; et de tous les avantages qu'on lui offrit, en reconnaissance de ses services, il ne voulut accepter que la franchise postale, devenue depuis un des privilèges de la Présidence.

En vérité, comparer Washington à

Cincinnatus, c'est se montrer singulièrement partial envers ce dernier, malgré ses vertus. Nous ne rappellerons pas que, s'il eût eu l'ambition de régner, Washington n'eût eu qu'à se baisser pour ramasser un sceptre tout neuf: ce serait lui faire injure que de le supposer accessible à une pareille ambition et capable de se baisser pour si peu.

Rentré chez lui, cet homme si puissant et si insoucieux de sa puissance, se remit avec ardeur aux travaux des champs. Il se mit en rapport avec les agronomes les plus célèbres et se livra à des expériences ayant pour objet l'amélioration des systèmes défectueux de culture alors en vigueur en Amérique. Il s'occupa plus tard activement de la création de voies de communication terrestres et de l'organisation d'un système de navigation intérieure capable de décupler en peu de temps le trafic et par conséquent la richesse du pays. Il voyagea dans l'Ouest avec cet objet en vue et se mit en correspondance avec les gouvernements des divers États.

Une compagnie de navigation sur les rivières Potomac et James, s'étant formée pour mettre à exécution ses plans, lui fit attribuer cent-cinquante actions; il les refusa, dans les termes les plus aimables, mais aussi les plus nets.

Cependant, les nouvelles institutions politiques que s'étaient données les États-Unis n'étaient pas acceptées par tous avec la même faveur. Il y avait des fédéraux et des antifédéraux, et il était visible qu'une crise se préparait, dont les conséquences pouvaient être fatales. Il n'y avait qu'un moyen de prévenir cette crise, c'était de modifier la Constitution hâtive, objet de tant de critiques violentes.

Une Convention composée de douze délégués de chacun des États confédérés se réunit à Philadelphie, en mai 1787. Naturellement, Washington avait été désigné le premier par la législature virginienne, et, quoi qu'il fit pour se dérober, il lui avait fallu accepter cette nouvelle marque de confiance qui l'arrachait une fois encore à son foyer. La Convention, réunie, le choisit pour président à l'unanimité.

La nouvelle Constitution avait pour principal objet l'organisation d'un pou-

voir central fort et respecté, en d'autres termes, de préparer l'élection d'un président. Comme cette élection ne pouvait être l'affaire de la Convention de Philadelphie, Washington était retourné chez lui aussitôt les travaux de celle-ci achevés.

Ce fut donc à Mont-Vernon que Charles Thomson, secrétaire du Congrès, porta à Washington la notification de son élection à la présidence des États-Unis, à l'unanimité, pour une période de quatre années à partir du 4 mars 1789.

Washington ne pouvait refuser, mais aux paroles par lesquelles il accueillit la nouvelle de son élévation, on sent qu'il ne l'accepta point de bon cœur. « Je ne me sens point le talent de tenir le gouvernail avec succès, dit-il. *Je vais hasarder la popularité dont je jouis, la réputation que j'ai si laborieusement acquise, et pour quelle récompense?... L'intégrité, la fermeté, c'est tout ce que je puis promettre, et je souhaite de ne pas laisser regretter le choix dont je suis l'objet.* »

Qui ne sent que ces paroles sont sincères? Un ambitieux dissimulé est inaccessible à la crainte de « compromettre sa popularité, » et se garde bien de parler des regrets que sa nomination pourrait faire naître.

Pourquoi douterions-nous de sa sincérité, lorsqu'il représente à ceux qui le pressent d'accepter qu'il se sent vieillir et est plus attaché que jamais à son foyer? Est-ce qu'il ne nous a pas déjà donné d'assez grandes preuves de modestie et de désintéressement?

Mais c'est le devoir qui parle, il faut obéir. Washington, comme un enfant qui quitte le toit paternel pour la première fois et va se jeter dans l'inconnu effrayant, fait ses adieux à sa vieille mère, pleurant de regret sur son sein, pendant qu'elle le bénit; car elle est trop vieille pour le suivre, et peut-être pour qu'il espère la revoir...

Il part.

De Mont-Vernon à New-York, ce fut une véritable marche triomphale. Les populations des villes et des villages qu'il traversait couraient à la rencontre du libérateur auquel ils avaient dressé des arcs de triomphe ornés d'inscriptions rappelant ses exploits et surtout ses vertus.

Nous ne saurions nous attarder à

1. V. n° 22, pages 350, 341 et 342.

2. *La capitulation d'Yorktown*, n° 10.

ces ovations répétées, ni à la description des solennités de l'inauguration. Tout cela n'empêche pas que les commencements de la présidence de Washington furent assez difficiles, en raison de l'opposition des antifédéralistes, jaloux de voir la capitale d'un État de l'Union jouir des privilèges inhérents à la qualité de siège du gouvernement central. Washington, au contraire de ce qu'il pensait lui-même, était le seul homme capable de vaincre cette opposition, non pas tant à cause de sa fermeté que grâce à l'estime profonde et générale qu'il inspirait.

Une ère de prospérité ne tarda pas à succéder à l'état de crise dont tout le monde redoutait l'issue, et lorsque les quatre années de son administration furent arrivées à leur terme, il fut réélu avec enthousiasme par tous les États de l'Union (1793).

On sait qu'il n'eût tenu qu'à lui de s'éterniser au pouvoir, et qu'en 1797, il dut refuser formellement, pour l'exemple, une troisième élection.

Washington était plus perspicace qu'on n'est généralement porté à le croire, et sans le cadre restreint qui nous est nécessairement imposé, nous pourrions montrer que les preuves de cette perspicacité abondent. Dans cette occasion, on ne peut nier, du moins, que son refus d'une troisième élection n'ait eu pour conséquence de régler l'attitude de tous ses successeurs. Le général Grant a bien essayé, à la vérité, de s'implanter à vie à la Maison-Blanche, mais si l'exemple de Washington est resté sans effet sur lui, son influence sur le peuple américain est restée assez grande pour provoquer la désertion d'une bonne partie des grantistes au moment décisif.

Washington fit ses adieux au peuple américain par un discours qui est comme un testament politique, et où il indique les mesures qu'il jugeait nécessaires et que le temps ne lui avait pas permis de prendre lui-même. Après l'inauguration de son successeur, John Adams, il retourna à Mont-Vernon, bien résolu à ne le plus quitter. Mais dès l'année suivante, des appréhensions de guerre le forcèrent encore une fois à quitter sa retraite et à accepter le commandement en chef de l'armée.

Ce n'étaient, heureusement, que de fausses appréhensions. Il fut rendu à la vie privée après quelques mois passés l'arme au bras.

L'illustre patriote ne devait pourtant pas jouir longtemps de la paix du foyer domestique. Surpris, le 13 décembre 1799, dans ses domaines qu'il améliorerait sans cesse, par une pluie d'hiver qui lui mouilla fortement la tête et le cou, il fut pris aussitôt d'une inflammation de la trachée qui l'emporta dans les vingt-quatre heures.

La consternation fut générale, lorsque la nouvelle de cette mort fut connue, et la France s'associa spontanément au deuil des États-Unis. Tous les fonctionnaires de la République française portèrent le deuil du grand citoyen américain, et Bonaparte, alors premier consul, adressa à l'armée l'ordre du jour suivant, à la date du 18 pluviôse an VIII (7 février 1800) :

« Washington est mort. Ce grand homme s'est battu contre la tyrannie; il a consolidé la liberté de sa patrie; sa mémoire sera toujours chère au peuple français comme à tous les hommes libres des deux mondes, et spécialement aux soldats français qui, comme lui et les soldats américains, se battent pour l'égalité et la liberté. En conséquence, le premier consul ordonne que, pendant dix jours, des crêpes noirs seront suspendus à tous les drapeaux et guidons des troupes de la République. »

La chaleur fait complètement défaut dans cet ordre du jour; on sent qu'il a été rédigé sans conviction, non par un disciple enthousiaste, mais par un ambitieux dissimulé et sous la dictée de l'opinion publique: l'important est qu'il existe.

A. B.

QUESTIONS COMMERCIALES

LA COMPTABILITÉ

La loi est souverainement protectrice des intérêts du commerçant en le plaçant dans l'obligation d'avoir des livres de commerce régulièrement

1. *Questions actuelles de comptabilité et d'enseignement commercial*, par Eug. Léautey, chef de bureau à la comptabilité du Comptoir d'Escompte de Paris (1 vol. in-8°, 3 fr. 50 franco, chez l'auteur, 2, cité Rougemont, à Paris.)

tenus. Si elle cessait d'être aussi formelle, les faillites décupleraient du jour au lendemain pour centupler bientôt, et le commerce ne tarderait pas à se transformer tout à fait en piraterie.

C'est dans cette conviction qu'il y a unanimité à reconnaître l'excellence de la loi et l'utilité de la comptabilité. Seulement... il y a un seulement qui refroidit considérablement les commerçants, c'est d'abord que les prescriptions de la loi sont bien un peu excessives et gênantes en ce qui concerne le paraphe et le visa annuel des livres. Ensuite, c'est que, pour avoir des livres régulièrement tenus, il faut ou les tenir soi-même, ce qui est peu agréable, ou les faire tenir par un tiers, ce qui est fort désagréable.

En ce qui concerne la formalité du visa et du paraphe, on a coupé au plus court en ne s'y soumettant pas. Mais un problème moins facile à résoudre est celui d'avoir des livres régulièrement tenus sans le secours d'une main quelconque. Ici, nécessité de se résigner à faire quelque chose. Quant à tenir ses livres soi-même, il n'y faut pas songer.

— Cela est impossible, on a bien autre chose à faire, ce serait perdre là un temps précieux à un labeur qu'on juge improductif, *times is money* etc., etc.

A la vérité, disons-le tout bas, on ne connaît pas un traître mot de la chose, et l'on ne veut pas s'en casser la tête. Au diable soit la partie simple, mixte, double ou trouble: il y a des gens pour tenir cela! — On se résout donc à prendre un comptable.

Hélas! La chose est dure. Quoi! un comptable! c'est-à-dire ce curieux, ce gêneur, ce confident malgré soi; ce besoigneux qui fait l'homme d'ordre, qui se montre pointilleux et méticuleux en tout; qui classe tout, méthodise tout dans la maison, qui entend tout contrôler, « pour votre plus grand bien, s'il vous plaît! » — qui voit tout, qui sait tout, qui, dit-il, *doit tout savoir*, toujours dans votre intérêt; qui connaît votre position bien mieux que vous-même, qui chiffre votre fortune à un franc près, et qui peut-être vous trahira, répètera à un concurrent, voire à votre pire ennemi, ce qu'il sait de fâcheux sur vos affaires; qui enfin, s'il ne vous

trahit pas, et fait son devoir avec conscience et intelligence, peut se proclamer votre meilleur auxiliaire et croire qu'il mérite quatre fois les appointements que vous lui donnez. — Oh ! la loi ! Oh ! le comptable !

Nous n'exagérons pas, l'impression est prise sur le vif. Le comptable, celui notamment du petit et du moyen commerce, est positivement considéré comme un gêneur, comme un homme qui en sait trop sur la maison et surtout comme une aggravation des frais généraux. Aussi lui chicane-t-on la place qu'il tente de prendre et l'importance qu'il essaie d'acquérir tout autant que le traitement qu'il mérite.

— Comment ! — avons-nous entendu s'écrier maint commerçant, — je ne suis plus le maître céans ! Tout ce qui m'entoure n'est donc plus seulement à moi, et faut-il maintenant que je prenne avis de *mossieu* mon comptable, que je lui rende des comptes, que je lui dise ce que je cache à ma femme ? Oh ! mais, minute, je vais reprendre le simple teneur de livres que j'ai eu le tort de renvoyer, et qui ne faisait que ce que je lui disais de faire. Ah ! monsieur mon comptable, vous prétendez tout révolutionner ici ; ah ! ma comptabilité est insuffisante et mal établie ; ah ! l'ordre y règne comme à Varsovie ; ah ! je devrais limiter mes dépenses et m'appointer d'une manière fixe, comme si je n'étais que le gérant du capital que je place dans les affaires ; ah ! le commerçant doit moralement des comptes de sa gestion à la société ; ah ! la comptabilité est l'âme du commerce et le comptable est l'âme de la maison : eh bien ! moi, *mossieu*, je flanque l'âme à la porte, et nous verrons bien si le corps en ira plus mal !

On est donc loin, dans la majorité des maisons, d'apprécier à leur valeur les services que rend un bon comptable et les capacités spéciales qu'il dé-

ploie dans sa besogne ingrate et difficile. Au contraire, il arrive souvent qu'on ne lui cache même pas le peu de cas que l'on en fait.

— Ma comptabilité — s'écrie plus d'un commerçant, — mais elle est là, dans ma tête, et bien plus claire que sur mes livres !...

En un mot, le comptable doit se tenir pour dit qu'il ne représente qu'une non-valeur dans la maison,



GEORGE WASHINGTON.

que ses appointements sont une dépense improductive et, somme toute, que le premier venu le remplacerait fort bien.

Il semble en effet, si l'on en juge du moins par le laisser-aller apporté dans le choix du comptable, que tenir une comptabilité soit la chose la plus simple et la plus aisée du monde.

Bizarre contradiction : ces mêmes commerçants, qui se gardent bien de confier leur santé à tout autre qu'à un médecin diplômé, n'hésitent pas à confier leurs livres, c'est-à-dire l'histoire intime de leur vie commerciale, le bon ordre ou le désordre de leur comptabilité et de leurs affaires, leur fortune enfin et leur honneur même, au premier ignorant venu, sur la seule foi de références banales, et du mo-

ment surtout où le postulant se montre prêt à accepter un traitement *au rabais*.

L'employé indispensable, celui qui a les sourires de madame, les encouragements de monsieur, la *guelte*, les commissions, les gratifications, les bons appointements, c'est le vendeur ! — Oh ! celui-là, on excuse ses prétentions : il sait si bien vendre ! En vérité, c'est plaisir de l'entendre amadouer le client. — Voilà l'âme de la maison voilà le *Deus ex machina* ! Que nous parlez-vous du comptable ?

Mais les années se passent, les inventaires se succèdent, et l'on s'étonne de n'avoir obtenu que des résultats négatifs. — Pourtant on a beaucoup vendu, on a fait un chiffre d'affaires superbe !...

C'est vrai, mais on a manqué d'ordre, mais, à défaut d'un comptable sérieux, on n'a pas su établir rigoureusement les frais généraux de l'entreprise, et il en est résulté des erreurs d'appréciation dans les prix de revient net des marchandises achetées ou fabriquées. En un mot, on a vendu *au jugé*, selon la routine habituelle, et l'on a vendu sans bénéfice, ou même à perte.

A dire vrai, et c'est une triste vérité, la science

toute moderne du comptable n'est appréciée, comprise et bien appliquée que dans le haut commerce la banque, les institutions de crédit, quelques grandes entreprises industrielles, etc., partout où l'on entreprend sérieusement et scientifiquement la lutte de la concurrence, et où l'on veut des comptes exacts et clairs. Au petit et au moyen commerce, sauf de rares exceptions, — c'est-à-dire, hélas ! à la majorité des commerçants, le désordre des écritures ou le triomphe de l'*à peu près*.

Il faut entendre à ce sujet les syndics de faillites, les experts comptables, tous ceux des praticiens qui font profession de redresser les comptabilités en désarroi, pour apprendre qu'à Paris, sur cent maisons de commerce

il s'en trouve tout au plus dix dont les livres sont à peu près bien tenus, et seulement *une* ou *deux* dont la comptabilité soit ordonnée d'une façon régulière, raisonnée et pratique...

Ce qu'il faudrait s'attacher à démontrer le mieux possible au commerçant en général, ce sont les inconvénients graves que présente toute comptabilité mal assise, irrégulière ou incomplète. C'est là qu'il faut toucher; le moyen de triompher de l'erreur, c'est de la démasquer, c'est d'en démontrer les dangers surtout.

Un grand progrès, qui intéresse l'avenir du pays, sera réalisé le jour où chaque commerçant partagera cette conviction, que son meilleur auxiliaire est un bon comptable, et que la pire des économies est celle qu'il fait en s'en privant.

Que de ruines, que de faillites seront alors évitées; que de fortunes ébranlées se relèveront!

Ce progrès, aux congrès de le poursuivre, en recherchant les méthodes exactes et pratiques, et en fondant une *Chambre syndicale* où les comptables, jusqu'ici épars et sans cohésion, se compteront, s'éclaireront, se grouperont et formeront une pépinière de praticiens sérieux et éprouvés, qui rendra les plus grands services au commerce et à l'industrie.

EUGÈNE LÉAUTEY.

ORIGINES DES JOURNAUX

DENIS DE SALLO

et le *Journal des Savants*.

Denis de Sallo, seigneur de la Coudraye, naquit à Paris vers 1626, d'une ancienne famille noble originaire du Poitou. Sa jeunesse fut obscure; il paraît même n'avoir point eu d'abord de dispositions pour les sciences; mais son esprit ne tarda pas à se développer. Après avoir fait ses humanités, il étudia le droit, et succéda à son père dans la charge de conseiller au parlement de Paris, en 1652.

La littérature l'occupait autant et même plus que la jurisprudence; son application à ce genre de travail lui causa même une maladie qui le mit hors d'état de marcher pour le reste de ses jours.

Denis de Sallo avait l'habitude de faire, pour son usage particulier, des extraits de ses lectures; c'est alors qu'il imagina de fonder un ouvrage qu'il nomma le *Journal des Savants*, dont le premier numéro parut le 5 janvier 1665. « Ce journal, nous dit La Harpe, ne traitait le plus souvent que des sciences et des objets d'érudition; les ouvrages d'imagination et de goût et de littérature agréable y tenaient fort peu de place. Les journaux alors n'étaient guère que des dissertations sérieuses sur des écrits sérieux, et l'on songeait plus à l'instruction qu'à l'amusement. »

A peine les premières feuilles de ce journal périodique eurent-elles paru, qu'un grand nombre de gens firent éclater leur haine contre le journaliste, censeur impitoyable de leur plagiats et de leurs sottises; ils trouvèrent un appui dans de hauts fonctionnaires de l'État, ennemis de toute publicité, qui firent suspendre le journal au commencement de sa deuxième année; mais il reprit sa publication quelques mois après, avec un peu plus d'entrain.

Denis de Sallo parlait des livres à mesure qu'ils paraissaient; il les annonçait, nous disait en quel pays et dans quelle forme ils étaient imprimés; il analysait le sujet et rassemblait tout ce qui pouvait intéresser les savants.

Sallo, tombé gravement malade, peu de temps après, fut obligé d'interrompre son travail (1666) et en laissa le soin à l'abbé Gallois, premier secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, professeur de grec et inspecteur au Collège royal.

Enfin le fondateur des *feuilles hebdomadaires* mourut, d'après Vigneul de Marville, de la douleur d'avoir perdu une forte somme d'argent au jeu, en 1669; mais Jean Gallois, son successeur dans la rédaction du journal, a traité de calomnie cette assertion.

L'abbé Gallois ne travailla pas longtemps après Sallo à la composition du *Journal des Savants*, mais il montra plus de modération et au moins autant de lumières que lui; il se borna à de simples extraits, sans censurer les ouvrages ni les auteurs. Le grand Colbert, convaincu de l'utilité de ce journal, prit du goût pour l'ouvrage et s'attacha l'abbé Gallois.

Ce dernier fut encore réduit à céder la rédaction à un autre, en 1675; ce fut l'abbé de La Roque, du diocèse d'Albi, qui en prit la direction; il eut à son tour pour successeur le président Cousin, l'un des quarante de l'Académie française, qui continua le journal depuis 1687 jusqu'en 1702.

Plus tard, la rédaction du *Journal des Savants* fut confiée à un comité de membres de l'Institut.

C'est ce journal qui a donné à Bayle l'idée de créer ses *Nouvelles de la République des Lettres*. Plusieurs savants très connus, tels que Bernard, Besnage, Leclerc et autres, s'exercèrent dans le même genre, et furent bientôt imités par les savants de toutes les nations.

Mais le premier journal littéraire et scientifique fut le *Journal des Savants* de Denis de Sallo.

VICTOR CHABERT.

HISTOIRE

DE LA CONQUÊTE DU MEXIQUE

D'après D. Antonio de Solis.

CHAPITRE XXI ¹

Arrivés à quelque distance du campement des Espagnols, les Mexicains, toutefois, s'arrêtèrent pour délibérer sur la conduite à tenir. Le résultat de cette conférence fut que Pilpatoe demeurerait pour observer les Espagnols et rendre compte de leurs agissements. En conséquence, on élèverait des baraques, dans un lieu convenable pour pouvoir y abriter une population assez nombreuse.

Afin que Cortès ne fut pas surpris de ces dispositions, Pilpatoe s'empressa de l'informer qu'il allait s'établir dans le voisinage du camp pour être plus à portée de lui fournir ce dont il pourrait avoir besoin. Cortès ne s'y trompa pas, mais il feignit de croire le gouverneur sur parole.

Teutile s'empressa de transmettre à Montézuma son rapport, représenté par les toiles peintes dont nous avons parlé, et le présent de Cortès.

1. Par suite d'une erreur de mise en page, le chapitre XXII a paru dans le précédent numéro, c'est-à-dire avant le chapitre XXI, que nous donnons ici pour réparer cette erreur autant qu'il est possible.

Les rois ou caciques mexicains avaient des courriers échelonnés sur toutes les routes principales de l'empire, pour la transmission rapide des dépêches. Les Indiens les plus aptes à la course, rompus d'ailleurs à cet exercice depuis l'enfance, remplissaient ces offices de courriers; et des récompenses, payées par le Trésor public, avaient été instituées en faveur des messagers les plus agiles. Le P. Joseph de Acosta, rapporte que la principale école consacrée à l'éducation de ces courriers, avait son siège dans le premier temple du Mexique, où l'idole était placée sur une hauteur à laquelle on accédait par un escalier de cent vingt marches. Le premier arrivé aux pieds de l'idole recevait un prix qui était fort recherché.

Ces courriers se succédaient sur les routes à des distances assez rapprochées, comme les relais de poste; ils se remplaçaient mutuellement avant que la fatigue eût ralenti leur course, de sorte que le message était toujours porté avec une vitesse égale, qui permettait de calculer d'avance le temps qu'il devait mettre à parvenir à destination.

Une distance de soixante lieues, par la route la plus courte, sépare Mexico de San Juan de Ulloa : sept jours après le départ du message, la réponse était arrivée. Teutile la porta lui-même au quartier-général espagnol, se faisant précéder d'un présent envoyé par Montézuma, que cent Indiens portaient sur leurs épaules. Avant de communiquer la réponse de son souverain, Teutile prit soin de déployer les richesses qui composaient ce présent.

Il y avait : 1° des vêtements de coton si fin et tissé avec tant d'art, qu'il fallait les toucher pour les distinguer de la soie; 2° une immense quantité de plumes, des couleurs les plus riches et les plus variées; les Indiens les mélangeaient avec art et s'en paraient avec une véritable profusion; 3° une quantité d'armes : carquois, flèches, boucliers de bois précieux, deux grandes lames circulaires, l'une d'or, habilement gravée en relief, où l'on distinguait, au milieu d'autres ornements, une figure du Soleil; l'autre d'argent, où était représentée la figure de la Lune; 4° une profusion de bi-

joux, de pièces d'or et d'objets d'art artistement travaillés.

Cette exhibition faite, Teutile dit à Cortès :

« L'empereur Montézuma t'envoie ce présent en reconnaissance de celui que toi-même lui as offert, et de plus, comme un témoignage du prix qu'il attache à l'amitié de ton roi. Mais ce grand souverain ne juge pas à propos, et il lui est même impossible dans l'état actuelle des affaires publiques, de consentir à l'autorisation que tu as demandée de te rendre à sa cour. »

Tâchant d'atténuer autant que possible la brutalité du refus, Teutile argua de la barbarie des Indiens qui, sur plusieurs points, s'armaient déjà pour lui fermer la route, et lui donna à entendre que, d'ailleurs, Montézuma avait des raisons particulières de ne pas se laisser approcher par des étrangers.

Cortès ne goûta que médiocrement toutes ces raisons. Après avoir remercié comme il convenait pour le présent de Montézuma, il déclara très nettement qu'il ne pouvait renoncer à son projet de voir celui-ci, par égard pour son propre souverain, qui était « l'un des princes les plus puissants de la terre. »

Comme le général espagnol y mit beaucoup de vivacité, Teutile et Pilpatoe, mal rassurés, lui offrirent de faire de nouvelles démarches auprès de l'empereur, Cortès accepta, et au moment de les congédier ;

— J'attends, leur dit-il, la réponse ici, et dans le plus bref délai possible; car autrement, je me verrais, avec regret, obligé d'aller la solliciter de plus près.

Les fonctionnaires mexicains partis, les Espagnols examinèrent les magnificences du présent de Montézuma et échangèrent là-dessus leurs idées; des discussions assez vives s'en suivirent. Ce que voyant, et craignant pis, Cortès résolut d'occuper ses troupes à autre chose.

Il fit appareiller deux bâtiments : l'un devait aller reconnaître la côte pour y chercher quelque port ou baie offrant à l'escadre un meilleur abri; l'autre aurait pour mission de trouver une terre plus favorable, moins aride surtout, pour le campement, qu'on y transférerait pour attendre la réponse de Montézuma, prétextant le soleil

ardent dont le soldat, mal abrité, souffrait beaucoup le jour, et les moustiques qui troublaient son repos de la façon la plus désagréable.

Cortès donna le commandement de cette expédition à Jean-François de Montejo, qu'il fit accompagner des soldats chez lesquels l'esprit de rébellion lui avait paru se trahir assez nettement; et il lui prescrivit d'aller aussi loin que possible dans la route suivie par Grijalva l'année précédente.

Ses prescriptions portaient encore d'observer bien attentivement les populations de la côte, sans toutefois chercher à établir des relations d'aucune espèce. L'expédition devait être rentrée au campement dans le délai de dix jours.

Grâces à ces habiles dispositions, Cortès put préparer tout ce qui lui parut le plus convenable à ses projets ultérieurs; il occupa les plus inquiets à divers travaux et entretint les autres dans l'espoir d'un avenir plus favorable et même brillant.

Quant à lui, pensif et vigilant, il songea à la gravité de la situation, calcula la grandeur extraordinaire de l'entreprise et l'incroyable exiguité des ressources à sa disposition pour la conduire à bonne fin, mais résolut d'attendre les événements avant de prendre une attitude décisive, avant de se décourager même, s'il fallait en venir là à la fin, et renoncer à une ambition si disproportionnée avec les moyens de la satisfaire.

Mais personne, dans son entourage, ne sut rien des pensées qui le hantaient. Ce grand capitaine avait cette qualité précieuse de savoir maîtriser ses impressions, dompter ses sentiments et dissimuler sous une physionomie calme, insouciant et même joyeuse, les agitations de son âme.

A suivre.

LA FERME ALSACIENNE

SOUVENIR

Lieux champêtres où mon enfance
A vu couler tant d'heureux jours,
Quand vous étiez encor la France,
Que vous abritiez mes amours;
Doux nid, blotti dans la verdure,
Qu'égayaient mille cris joyeux
Se mêlant au joyeux murmure
Du ruissellet capricieux;



Est-ce adieu que je dois vous dire,
Ou bien dois-je nourrir l'espoir
D'un retour qu'on m'ose prédire,
Et puis-je vous dire au revoir?...
X.

Alsace! une douleur amère
M'étreint à ton nom seulement;
Sans doute, tu n'es plus ma mère;
Mais je suis toujours ton enfant...

Quand la patrie est mutilée,
Que faire, malgré ma douleur,
Si ce n'est, l'âme désolée,
Me presser plus près de son cœur?

Mais t'oublier m'est impossible:
Au revoir donc, sites chéris,
Au revoir, mon foyer paisible
Et mes amours et mon pays.

MERVEILLES DE L'ARCHITECTURE

L'ESCURIAL

Le palais ou le monastère de l'Escorial, car cet édifice est l'un et l'autre, sans parler de l'église, des collèges et des tombeaux des rois d'Espagne qui en font également partie, est situé près du village de *el Escorial de abago*, à trente-six kilomètres environ au nord-ouest de Madrid. Le mot Escorial, suivant quelques-uns, serait dérivé de l'arabe et désignerait un endroit où abondent les rochers; suivant d'autres, il viendrait de l'expression latine *scoria ferri* (mâchefer), parce qu'il existait en ce lieu, il y a bien longtemps, des manufactures de fer.

Quoi qu'il en soit, il y eût, depuis plus de trois siècles, un monastère immense que les Espagnols ont qualifié la *octava maravilla* (la huitième merveille), lorsque, comme Francisco de los Santos, ils ne l'ont pas proclamé la *unica maravilla del mundo*; mais dont le nom véritable, traduit en français usuel, est le monastère royal de Saint-Laurent de l'Escorial, tandis que ce qu'il a de plus merveilleux c'est la bizarrerie du plan sur lequel il a été construit et l'immense étendue de ses bâtiments.

Cet édifice a été construit par Philippe II, en mémoire de la victoire qu'il remporta sur les Français, à Saint-Quentin, le jour de la Saint-Laurent (10 août 1557). Très incertain de l'issue de la bataille, le fils de Charles-Quint avait fait vœu, s'il en sortait vainqueur, d'élever en l'honneur du saint dont ce serait la fête

ce jour-là le plus magnifique couvent qui existât de par le monde. Cela lui réussit, et la bataille gagnée, il s'empressa à la recherche d'un calendrier. Sachant alors à qui il était redevable de la victoire, Philippe prit ses dispositions pour que l'exécution de son vœu eût lieu sans retard.

Ce ne fut toutefois qu'en 1563 que les travaux de construction commencèrent; ils ne cessèrent qu'en 1584, et coûtèrent une somme que je ne saurais mentionner sans hésitation, car, tandis que les uns parlent de 60 millions, les autres vont jusqu'à 250 millions, et en vérité la marge est un peu grande.

Le monastère de l'Escorial fut bâti sur les plans de l'architecte Juan-Bautista Monnegro, de Tolède, qui, s'inspirant du martyre de saint Laurent, imagina de lui donner la forme d'un gril. En conséquence, dix-sept files de constructions entrecroisées figurent les barreaux de l'instrument du supplice, séparant vingt-quatre cours intérieures; le manche est représenté par l'habitation royale, et les pieds par quatre tours carrées, de 58 mètres de hauteur, construites aux angles; de sorte que le gril se trouve sens dessus dessous. Le tout est bâti en granit jaunâtre. Le style dorique y domine.

C'est surtout par ces proportions colossales que ce monument vous frappe, et en effet on n'a rien de comparable, nulle part, sous ce rapport. On y compte mille huit cent soixante pièces diverses, six mille deux cent portes ou fenêtres, quatre-vingts escaliers, soixante-treize fontaines, quarante-huit caves, huit orgues et cinquante-et-une cloches. Il renferme, en outre, mille cinq cent-soixante peintures à l'huile, et les fresques, si elles étaient réunies, formeraient un carré de 340 mètres de côté. Enfin, il a environ 4,500 mètres de tour.

Le plan général se divise en un couvent avec cloîtres; deux collèges, ou plutôt un collège et un séminaire; trois bibliothèques contenant trente mille volumes et quelques manuscrits précieux; cinq grandes salles, six dortoirs, neuf réfectoires, cinq infirmeries, trente autres salles, sans compter les nombreux appartements destinés aux employés et ouvriers; à l'est et au sud du monastère, sur des

terrains en pente soutenus par des murailles, s'étendent des jardins où, suivant Théophile Gautier, on rencontre plus d'architecture que de végétation.

L'église est une magnifique construction pour laquelle on a mis à contribution toutes les richesses minérales de l'Espagne et de ses anciennes colonies: les marbres, les porphyres, les jaspes, l'or, l'argent, les pierres précieuses. On y compte quarante chapelles. Le dôme qui la surmonte s'élève à plus de 100 mètres du niveau du sol.

Le sanctuaire (*capilla mayor*), qui occupe l'extrémité de la nef centrale, renferme le maître autel et les oratoires et monuments royaux; il est décoré avec une magnificence inouïe. Au-dessous se trouve le Panthéon, caveau octogone de dix mètres de diamètre, destiné à la sépulture des rois d'Espagne.

Quant au palais royal, c'est une succession d'appartements sans caractère, garnis de meubles de toutes les époques et où l'on ne rencontre que quelques tableaux de maîtres. La chambre où mourut Philippe II, « une salle oblongue, carrelée, aux murs nus et blanchis à la chaux, sans meubles, éclairée par une fenêtre donnant sur les jardins, » suivant la description de M. Germond Delavigne, semble avoir conservé quelque chose de la sombre humeur de ce roi taciturne et cruel.

L'Escorial a été sept fois dévasté par le feu, déterminé presque toujours par la foudre. Le dernier incendie dont il a eu à souffrir date du 1^{er} octobre 1872.

P. CANTRMARCHE.

COURS PRATIQUE

DE LANGUE ANGLAISE

Méthode Robertson

DEUXIÈME PARTIE

VINGT ET UNIÈME LEÇON

Deuxième Division — Analyse et Théorie.

PRONONCIATION

Exemples.

Dominion — Desolation — Assertion — Attention — Conversation — Portion — Addition — Intention — Possession — Condition — Dévastation.

Dans tous ces mots les voyelles *io* sont dans la terminaison.

Elles ne sont pas sous l'accent.

Dans *dominion* elles ont le son *yeu*, comme celui qu'on entend en français dans le mot *meilleur*.

Dans tous les autres exemples, où ces lettres sont précédées de *t* ou de *s*, elles se prononcent *eu*, comme dans le mot français *seulement*.

275. Dans les terminaisons non accentuées, les voyelles *io* se prononcent *yeu*, comme dans le mot français *meilleur*.

276. Quand ces voyelles sont précédées de certaines consonnes, comme *t*, *s*, elles en modifient le son, et se prononcent *eu* faible, comme dans le mot français *seulement*.

LEXICOLOGIE

277. LESSON XXI. — On a vu, dans la première partie de *Cours* (11^e leçon, 194^e obs.), qu'un ordre de succession doit s'exprimer par un nombre ordinal, précédé de l'article *the*. Lorsque ce nombre s'écrit en chiffres, au lieu de s'écrire en lettres, on supprime l'article *the*, par abréviation; mais on doit le prononcer en lisant, comme s'il était écrit. *Lesson XXI* doit donc se prononcer *Lesson the twenty first*.

YOUNG vient du saxon *iong* ou *geong*.

LOUNGER signifie *bataud, flâneur*. Les romanciers et les auteurs dramatiques donnent souvent à leurs personnages des noms significatifs. Nous avons suivi leur exemple, afin de ne pas employer des mots inutiles, et pour tirer parti même des noms propres.

MERRY vient du saxon *mirige* ou *myrig*.

LAD vient du saxon *lead*.

LAZY vient de l'allemand *lass* ou *lässig*.

PUT vient du hollandais *poeten*. C'est un verbe irrégulier, dont le passé défini et le participe passé sont semblables à l'infinitif.

HAND vient du saxon *hand* ou *hand*.

BUSINESS est dérivé de *busy*, affairé, occupé, qui vient du saxon *bysig*.

DURING est le participe présent du verbe *to dure*, durer, qui vient du français. Il s'emploie comme préposition.

LOCKSMITH est formé des deux mots *lock* et *smith*.

LOCK, serrure, vient du saxon *loc* ou *loce*.

SMITH vient du saxon, sans changement d'orthographe. Cette expression sert à désigner tout ouvrier travaillant les métaux. On précise le nom de métier au moyen d'un adjectif, ou d'un nom qualificatif, comme *blacksmith* (noir-ouvrier), forgeron; *goldsmith* (or-ouvrier), orfèvre; *gunsmith* (fusil-ouvrier), armurier.

278. On forme un grand nombre de mots composés, en combinant ensemble deux mots radicaux, dont l'un qualifie l'autre. Le mot qualificatif, dans ce cas, précède le mot qualifié.

Les deux mots s'écrivent en un seul, quand ils se prononcent facilement ensemble, et que leur combinaison est sanctionnée par un usage fréquent.

ALWAYS est composé de *all*, tout, toutes, et *ways*, chemins, voies ou manières. Le mot italien *tuttavia* est un synonyme de formation semblable.

ANVIL vient du saxon *anfilt*.

BOY vient du suédois *poike*, ou du danois *pog*. Les deux mots *boy* et *lad* correspondent au mot français *garçon*. Mais *boy* se dit d'un enfant aussi bien que d'un jeune homme, tandis que *lad* signifie un adolescent.

INDUCE vient du latin *inducere*.

279. Les verbes terminés en français en *duire*, venant du latin *ducere*, finissent en anglais en *duce*; ce sont: *to deduce*, déduire; *to reduce*, réduire; *to seduce*, séduire; *to induce*, induire; *to conduce*, conduire (il est peu usité); *to produce*, produire; *to reproduce*, reproduire; *to introduce*, introduire.

EITHER vient du saxon *ægther*.

THREAT vient du saxon, sans changement d'orthographe.

ENTREATY est dérivé du verbe *to entreat*, supplier, qui, selon Johnson et Webster, vient du français *traiter*.

Le verbe *to handle* est dérivé de *hand*, main.

HAMMER vient du danois, sans changement d'orthographe. Le mot saxon est *hamer*.

FILE vient du saxon *feol*, ou de l'allemand *feile*.

SHEARS est dérivé du verbe *to shear*, tondre, qui vient du saxon *scaran*.

PINCERS est dérivé du verbe *to pinch*, qu'on verra plus loin.

FRIGHTEN est dérivé de *fright*, qui vient du danois *fryg*, ou du saxon *fyrhto*. On a vu (156) la terminaison en ajoutée à un adjectif (*red*) pour en faire un verbe. On voit ici que cette terminaison, ajoutée à un substantif, a la même propriété.

ONCE est dérivé de *one*.

TWICE est dérivé de *two*.

280. Les expressions adverbiales *quatre fois, cinq fois, six fois, etc.* se traduisent littéralement par *four times, five times, six times*. Mais *une fois* se rend par *once*; *deux fois* par *twice*; *trois fois* par *thrice*, ou par *three times*.

PINCH vient du français *pincer*.

FINGER vient du saxon, sans changement d'orthographe.

VICE, signifiant *étai*, vient du français *vis*, et devrait s'écrire *vis*.

SHUN vient du saxon *scunian*.

ABHORRENCE est dérivé du verbe *to abhor*, abhorrer.

281. Il y a en anglais 217 substantifs terminés en *ence*, sur lesquels 123 sont semblables dans les deux langues, comme: *adolescence, convalescence, reminiscence, residence, prudence, indigence*. Les autres, pour la plupart, diffèrent peu du français, ou sont faciles à comprendre, comme: *independence, indépendance; correspondance, correspondance; disobedience, désobéissance; offence, offense; condolence, condoléance*.

USE vient du français *user*.

LOITER vient du hollandais *leuteren*.

282. *ABOUT* vient du saxon *abutan* ou *onbutan*. Sa première signification est *autour*. Il correspond aussi aux expressions françaises, *environ, dans, près de, tout haut, concernant, sur le point*.

STREET vient du saxon *stræte*.

DRESS vient du français *dresser*. Par une abréviation vicieuse, on écrit souvent le

passé de ce verbe *drest*; ce qui lui donne l'apparence d'une irrégularité qu'il n'a pas réellement. Le même abus a lieu avec un certain nombre d'autres verbes qu'on pourrait croire irréguliers et qui ne le sont pas.

LEFT est le participe passé du verbe irrégulier *to leave*, qui vient du saxon *leafan*, et dont le passé défini est *left*.

283. *OFF* vient du saxon. Il signifie *au dehors, au loin*. Joint à un verbe, il y ajoute une idée d'éloignement ou d'abandon, comme: *to call off*, rappeler, détourner; *to give off*, renoncer, se désister; *to let off*, lâcher, laisser partir; *to go off*, partir, s'en aller; *to pinch off*, enlever, arracher en pinçant; *to put off*, ôter, renvoyer, ajourner, se défaire de; *to stand off*, se tenir à l'écart, s'éloigner.

TATTERED est dérivé de *tatter*, guenille, lambeau (225), qui vient du saxon *teran*, déchirer.

CLOTHES est le pluriel irrégulier de *cloth*, qui vient du saxon *clath*. Ce pluriel s'emploie dans le sens de *vêtements*. On verra plus tard que *cloth* au singulier a une autre signification. Dans le mot *cloth* le *th* se prononce; dans *clothes* il est muet.

STAND vient du saxon *standan*. Il correspond au verbe latin *stare*. Il est irrégulier: son passé défini est *stood*, ainsi que son participe passé.

HOUR vient du latin *hora*.

284. *FOR HOURS*. — La préposition *for*, qui répond ordinairement au mot *pour*, signifie quelquefois aussi *pendant*. On l'emploie souvent pour indiquer la durée, comme dans l'exemple: *He would remain for hours on a bridge*.

TOGETHER, qu'on a déjà vu dans la première partie de *Cours*, et qui signifie littéralement *ensemble*, indique, lorsqu'il suit un nom de temps, comme *hours, days, etc.* que la durée de temps n'est pas interrompue, qu'elle est consécutive.

BRIDGE vient du saxon *bricg*.

SPIT vient du saxon *spittan*. C'est un verbe irrégulier, dont le passé défini et le participe passé sont semblables à l'infinitif. On disait aussi autrefois *spat* au passé défini, et *spitten* au participe passé.

WATER vient du saxon *wæter*.

WATH vient du saxon *waciam* ou *wæcam*.

EDDY est supposé forme des deux mots saxons *ed*, en arrière, et *a*, eau.

MADE est le participe passé du verbe irrégulier *to make*, qui vient du saxon, *maciam*, et dont le passé défini est *made*.

Le verbe *to make* diffère du verbe *to do*, en ce qu'il exprime la *création* ou la *production*; tandis que *to do* veut dire *agir*.

CURRENT vient du latin *currens*.

SYNTAXE

285. *Young John Lounger*.

Jeune Jean Lounger.

On pourrait dire: « *THE young John Lounger*. » Mais, dans le langage familier, l'article se retranche souvent devant l'adjectif qui précède un nom propre, pourvu que cet adjectif soit d'un emploi très fréquent, et qu'il exprime lui-même une idée familière; autrement l'article devrait s'employer. Par exemple, il faudrait traduire avec l'article: « *L'illustré Jean Bart, l'admirable Crichton* »

parce que les adjectifs *illustre* et *admirable* sont emphatiques.

286. EITHER *by example, or threats.*

Ou par exemple, ou menaces.

Lorsque la conjonction *ou* se répète plusieurs fois, elle doit se rendre la première fois par *either*, et ensuite par *or*.

287. THE *hammer.* — THE *file.*

Le marteau. — La lime.

On peut considérer ces mots comme étant employés d'une manière générale ; il semble donc qu'on devrait supprimer l'article. Mais quand on se sert d'un nom *au singulier*, pour désigner tous les autres objets de la même espèce, l'article doit s'employer.

288. HAVING *pinched his finger.*

AYANT pincé SON doigt.

S'ÉTANT pincé LE doigt.

On a vu dans la 2^e leçon (53^e obs.) que l'idée de possession doit s'exprimer par un pronom ou adjectif possessif, et non par l'article. Cet emploi du pronom possessif exclut nécessairement celui du pronom personnel, qui devient superflu. On ne dirait pas plus en français qu'en anglais : « Je *me* pince mon doigt. » Enfin l'exclusion du pronom personnel entraîne naturellement la substitution du verbe *avoir* au verbe *être* : « J'ai pincé mon doigt, » et non : « Je suis pincé mon doigt. »

289. He *would stand.*

Il se tenait.

Bien que *would* soit ordinairement le signe du conditionnel, on l'emploie quelquefois aussi pour l'imparfait, lorsqu'on veut exprimer une action *habituelle*.

En pareil cas, le signe *will* s'emploie aussi quelquefois pour le présent. Ainsi nous pouvons rendre cette phrase : « Il se tient des heures entières sur le pont » par : « He *will stand* for hours together on the bridge. » si nous voulons dire qu'il a l'habitude de le faire.

290. Amusing himself, *BY spitting.*

Amusant lui-même PAR crachant.

S'amusant EN crachant.

Quand la préposition *en*, devant un participe présent, marque la *manière* ou le *moyen* de parvenir à quelque chose, elle se rend par *by*.

Troisième Division — Exercices*.

DÉRIVATION.

Racines et dérivés à traduire sans dictionnaire.

Youngish — Youngly.

To lounge — Lounging.

Overmerry — Merrily — Merriment — Merriness — Merry-heated.

Lazily — Laziness.

Putter — Putting.

To hand — To unhand — Underhand — Hand-d — Handy — Handily — Handiness — Handle — Handless — Handling.

Busy — Overbusy — To busy.

Durability — Durableness — Durably — Duration.

* Cet exercice a pour objet d'accoutumer l'élève à reconnaître immédiatement la valeur des syllabes initiales et finales adaptées aux racines. Malgré son utilité, nous ne le considérons pas comme indispensable.

To lock — To unlock — Lockless.

Smithing.

To forge — Forger.

Boyish — Boyishly — Boyishness.

Inducement — Inducer — Inducible.

To threaten — Threatener — Threateningly.

To entreat — Entreater — Entreative.

Hammer-man — To hammer — Hammered — Hammerer — Hammering.

To file — Filer — Filing.

To shear — Shearer — Shearing.

Fright — Frightful — Frightfully — Frightfulness.

Pinch — Pincher.

Forefinger — To finger — Fingered — Fingering.

To abhor — Abhorrent — Abhorrently — Abhorrer.

Use — Disuse — To disuse — Disused — Misuse — To misuse — Useful — Usefully — Usefulness — User — Usual — Usually — Unusual — Unusually — Usualness — Unusualness.

Loiterer.

Dress — To overdress — To undress — Dresser — Dressing.

Leavings.

Tatters.

To clothe — Clothing.

Stand — Stander — Standing.

Hourly.

Amuser — Amusingly — Amusive — Amusively.

Spitter.

To water — Water power — Waterage — Watered — Unwatered — Waterer — Watering — Waterish — Waterishness — Waterless — Waterman — Watery — Wateriness.

Watcher — Watchful — Watchfully — Watchfulness — Watchman — To outwatch — To overwatch.

To eddy.

Make — Maker — Making — To unmake.

EXERCICE PRÉPARATOIRE.

1 — Modèle : *Lesson XXI*. Lexiologie, 277. — Traduisez en écrivant le nombre en toutes lettres : — Section XXII — Louis XVIII — page 57 — Leçon XXXV.

2 — Modèle : *Locksmith*. Lexiologie, 278. — Tête de marteau — Fabrication de limes — Etou à main — Pont suspendu (Pont à suspension) — Construction (Bâtisse) de ponts — Puissance hydraulique (d'eau).

3 — Lexiologie, 280. — Une fois — Deux fois — Trois fois — Quatre fois — cinq fois — Dix fois — Cent fois.

4 — Modèle : *Young John Lounger*, Syntaxe, 285. — Le vieux Jean — Le savant Jean — Le puissant Jean — Le bon Jean — Le vénérable Jean — Le joyeux Jean — Le paresseux Jean.

5 — Modèle : EITHER *by example or threats*. Syntaxe, 286. — Ou l'un, ou l'autre — Ou Jean, ou son père — Ou le marteau, ou la lime — Ou le serrurier, ou son fils.

6 — Modèle : HAVING *pinched his finger*. Syntaxe, 288. — Je me suis pincé le doigt — Tu t'es pincé le doigt — Il s'est pincé le doigt — Nous nous sommes pincés les doigts — Vous vous êtes pincés les doigts — Ils se sont pincés les doigts.

7 — Modèle : *He would stand*. Syntaxe,

289. — Traduisez avec l'intention d'exprimer une action habituelle : — Je mettais — Tu indiquais — Il maniait — Nous effrayions — Vous pinciez — Ils fuyaient.

8 — Je mets — Je mettais — Je mis — J'ai mis — Il laisse — Il laissait, Il laissa — Il a laissé — Nous nous tenons, Nous nous tenions — Nous nous tînmes — Nous nous sommes (avons) tenus — Vous crachez — Vous crachiez, Vous crachâtes — Vous avez craché — Ils font, — Ils faisaient, Ils firent — Ils ont fait.

COMPOSITION.

1 — Le vieux Lounger était mécontent de la paresse de son fils. — 285.

2 — Le vénérable Mahmoud fut induit par son visir à rebâtir les villes de son empire. — 285.

3 — Mettez de l'eau sur l'enclume.

4 — Il mit ses habits derrière un arbre.

5 — Où avez-vous mis le marteau ?

6 — Etes-vous très occupé maintenant ?

7 — Il est ou dans la rue ou sur le pont. — 286.

8 — Vous êtes ou son frère, ou son fils. — 286.

9 — Je vous donnerai ou un marteau ou une lime. — 286.

10 — Le hibou n'est pas un oiseau joyeux. — 287.

11 — Pourquoi menacez-vous ce garçon ? — 156.

12 — Je l'entendis une fois ; il vous parlait. — 280.

13 — Vous avez été appelé deux fois, et vous n'avez pas répondu. — 280.

14 — Combien de fois lirons-nous notre leçon ?

15 — Nous la lirons cinq ou six fois. — 280.

16 — Elle s'est pincé le doigt avec les tenailles. — 288.

17 — Si vous touchez cet instrument, vous vous pincerez la main. — 288.

18 — Il se remplissait la bouche d'eau. — 288.

19 — Je vous laisse avec votre mère.

20 — Il ne faut pas que vous nous laissiez sitôt.

21 — Il laissa son frère dans la rue.

22 — Vous n'auriez pas dû laisser votre enfant dans la rue.

23 — « Tenez-vous éloigné. Ne m'approchez pas, » dit le père à son fils. — 283.

24 — Il vous faut manier cet instrument avec prudence. — 281.

25. — Mes habits sont en lambeaux.

26 — Il flânait pendant des heures entières sur un pont. — 289.

27 — Il est si paresseux qu'il resto pendant des heures entières sans rien faire (aucune chose). — 289.

28 — Voyez-vous cet homme qui se tient près du mur ?

29 — Mahmoud était assis, et le visir était debout près de lui.

30 — Le serrurier s'était tenu une heure près de l'enclume, avec un marteau dans sa main.

31 — Nous apprenons en lisant et en parlant. — 290.

32 — En répétant ce que j'ai entendu, je puis lui déplaire. — 290.

33 — Dites-lui qu'il ne faut pas qu'il crache à chaque moment.

34 — Il cracha (dehors) l'eau qu'il avait dans la bouche.

35 — Jean a craché sur les habits de son frère.

36 — Ils feront un pont près de votre habitation.

37 — L'empereur faisait la guerre sans consulter ses ministres.

38 — Elle a fait ses propres habits elle-même.

RÉCAPITULATION

Verbes irréguliers :

To put, put, put.

To leave, left, left.

To stand, stood, stood.

To spit, spit ou spat, spit ou spitten.

To make, made, made.

Observations principales :

275, 276. Prononciation des voyelles IO.

277. Emploi de l'article THE avec les nombres ordinaux.

* Le premier mot est l'infinitif; le deuxième, le passé défini, et le troisième, le participe passé.

278. Formation des mots composés.

279. Verbes finissant en DUCE.

280. Manière de rendre les expressions adverbiales *une fois, deux fois, trois fois*, etc.

281. La terminaison ENCE, commune aux deux langues.

282. Signification de la préposition A BOUT.

283. Propriété de l'adverbe OFF.

284. Emploi de la préposition FOR.

285. Retranchement de l'article THE devant un adjectif qui précède un nom propre.

286. Emploi des conjonctions EITHER et OR.



MERVEILLES DE L'ARCHITECTURE.- L'ESCURIAL. (Pag. 586, col. 1)

287. Emploi de l'article THE devant un nom singulier, désignant tous les objets de la même espèce.

288. Emploi du verbe TO HAVE au lieu du verbe to be, comme auxiliaire.

289. Emploi de WOULD pour rendre l'imparfait français.

290. Emploi de BY pour rendre la préposition EN.

AUX PROFESSEURS.

Nous avons supprimé, à partir de cette leçon, la partie interrogative de la deuxième division de chaque leçon. Cet exercice n'est pourtant pas devenu inutile; mais une fois la marche tracée, comme elle l'a été dans la première partie, il sera facile au professeur de préparer lui-même ses interrogations, ou de les improviser.

Nous ne saurions trop répéter que la partie pratique de la leçon est celle qui amène les résultats les plus prompts, et qu'il faut éviter de lasser l'attention de la plupart des élèves, et surtout des enfants, par de longues explications théoriques.

A mesure qu'on avance, on peut diminuer

graduellement le nombre des répétitions de chaque exercice. Ainsi, à partir de cette leçon, on peut ne faire faire que trois ou quatre lectures du texte anglais, et le même nombre de traductions littérales; la traduction alternative peut n'être faite qu'une ou deux fois. Il faut se régler sur l'aptitude des élèves, sur leur degré d'attention et sur leur nombre.

FIN DE LA VINGT ET UNIÈME LEÇON.

NOUVELLES
DE LA RÉPUBLIQUE DES LETTRES
et des États circonvoisins.

Des pèlerins bouddhistes chinois, venus dans l'Inde, en remportèrent dans leur pays d'anciens manuscrits sanscrits. On connaissait cette particularité, et l'on ne doutait pas que plus d'un ouvrage considéré comme perdu

ne pût se retrouver dans les pays unis à l'Inde par le lien d'une commune religion.

C'est ainsi, d'ailleurs, que Burnouf découvrit et copia dans un volume tibétain un traité de métaphysique faisant partie du canon des livres sacrés du bouddhisme et intitulé : le *Couteau de diamant*.

Cependant, toutes les recherches faites dans les monastères bouddhistes de la Chine n'ont pu faire découvrir les manuscrits qui doivent y être conservés.

Le Japon fut converti au bouddhisme vers le x^e siècle de notre ère; on y compte aujourd'hui trente-deux millions de bouddhistes. Dans les monastères japonais on garde avec vénération des planches, des feuilles de palmier, des rouleaux de papier sur lesquels sont imprimés des caractères

sanscrits. Ces reliques pourtant sont muettes : l'intelligence du sanscrit s'est perdue au Japon.

Il y a deux ans, deux prêtres d'une secte bouddhiste furent envoyés du Japon en Europe pour apprendre le sanscrit; on voulait comprendre les textes devenus mystérieux, et c'est à l'Europe qu'on s'adressait pour en avoir la clef!

* *

A la dernière séance de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres; M. Max Müller a présenté ces deux prêtres, qui suivent à Oxford son cours de langue sanscrite. Ce sont deux hommes de petite taille, de vingt-cinq à trente ans, à la tenue grave, à la mine ascétique. Ils sont vêtus à l'Européenne, même avec quelque élégance. Quand ils entendent prononcer leurs noms, ils se lèvent et saluent en s'inclinant, sans gaucherie. Par l'intermédiaire de ses deux élèves, le professeur d'Oxford est parvenu à se procurer des facsimile de plusieurs textes sanscrits inconnus conservés dans les monastères du Japon.

Les caractères appartiennent à l'alphabet ancien du nord de l'Inde. Trois manuscrits sanscrits ont été envoyés à M. Max Müller qui, grâce à eux, a pu reconstituer le texte entier du *Couteau de diamant*. Ces textes sont publiés dans un ouvrage spécial, les *Anecdota Oxonia*. Le plus ancien manuscrit sanscrit existe présentement à la Bibliothèque impériale du Japon.

Ce sont là d'intéressantes découvertes, au double point de vue paléographique et philologique; mais autorisent-elles à espérer qu'on découvrira dans la même voie les documents plus importants que l'on cherche vainement depuis si longtemps? C'est une autre affaire.

* *

On vient de placer au musée Carnavalet une série de vingt dessins obtenus par la photographie et rendus ensuite inaltérables par la vitrification, destinés à décorer les fenêtres de la salle d'études du musée.

Les quatre panneaux, à peu près carrés, placés au-dessus des seize dessins représentant des sujets de l'histoire du vieux Paris, portent les armes de la ville: fleurs de lis sur

fond bleu, vaisseau sur fond rouge, naviguant contre le vent. Dans les quatre panneaux inférieurs sont les portraits des prévôts des marchands Bignon, Turgot, de Sèze et de Thou. Dans les quatre panneaux placés au-dessous sont encadrées douze vues de l'ancien Paris, qui sont; pont Saint-Michel (vu du Pont-Neuf); pont au Change (vu du Pont-Neuf); Hôtel-de-Ville; tour de Nesle, vue du Louvre; porte de la Conférence; la Cour des Comptes; le cimetière des Innocents; Notre-Dame-de-Paris; porte Saint-Honoré; porte Saint-Bernard; porte Saint-Antoine.

Il est question de décorer de la même façon les préaux des écoles municipales. Les dessins reproduiraient des sujets empruntés à la géographie générale, à l'histoire naturelle, à l'anatomie humaine, à l'architecture, etc.

On songe également à appliquer ce mode de décoration aux grandes salles du nouvel Hôtel-de-Ville, entre autres à la future salle de réunion du conseil municipal, où les portraits, avec leurs armoiries, des anciens prévôts des marchands et échevins trouveront naturellement leur place.

* *

A propos du dégrèvement de l'impôt spécial qui frappait le papier servant à l'impression des journaux, le ministère des finances, en préparant le dossier relatif au projet de suppression de cet impôt, a dressé un travail des plus curieux sur la production du papier dans le monde entier. Il résulte de ce travail qu'il existe actuellement 3,985 manufactures répandues sur la surface du globe, et que ces manufactures produisent annuellement 952 millions de kilogrammes de papier de chanvre, de lin, de paille, de jute ou de riz.

La moitié environ de ce papier, soit 476 millions de kilogrammes, est utilisée par l'imprimerie proprement dite.

Les journaux, à eux seuls, emploient plus de 300 millions de kilogrammes, ce qui fait quotidiennement environ 752.000 kilogrammes. Il est à remarquer que la consommation de papier a augmenté de ce chef, de près d'un tiers depuis moins de dix ans.

Les gouvernements consomment,

pour les services administratifs, 100 millions de kilogrammes de papier; les écoles en consomment 90 millions; le commerce, 120 millions; l'industrie, 90 millions; les lettres et correspondances privées, 52 millions. Enfin, comme dernier détail, disons que le nombre des hommes, femmes ou enfants employés dans l'industrie de la fabrication du papier, dépasse aujourd'hui 192,000.

* *

Quelque chose dont le défaut se fait vivement sentir chez nous, hélas! c'est une école de cuisine et de tenue de ménage, comme celle que vient d'instituer le gouvernement du canton de Schaffhouse.

Ne pourrait-on pas en essayer?

* *

On vient d'ouvrir en Angleterre une souscription pour venir en aide aux enfants de Thomas Miller, le poète-rannier, que la gloire de leur père n'a point enrichis et qui ont perdu dans lord Beaconsfield un ami et un bienfaiteur.

Miller n'était pas seulement poète, on lui doit aussi plusieurs romans et une *Histoire des Anglo-Saxons*.

* *

Leipzig vient de célébrer le quatre-centième anniversaire de l'introduction de l'imprimerie dans ses murs.

En 1481, Andreas Friesner, professeur de théologie, ouvrait en effet la première imprimerie de Leipzig. En 1482, il était nommé recteur de l'Université, et à sa mort, en 1504, il légua sa presse à un couvent, à la charge de faire dire un certain nombre de messes pour le repos de son âme. La presse de Friesner fut estimée à 20 florins du Rhin.

Il y a à Leipzig aujourd'hui quatre-vingt-deux imprimeries, employant 5,000 personnes; le matériel comprend 451 presses à vapeur et 971 presses à bras, sans compter le reste. En comptant les libraires, les brocheurs et les relieurs, le total des personnes qui vivent de l'imprimerie à Leipzig dépasse le chiffre de 12,000.

* *

On a dressé un tableau comparatif du nombre des députés qui siègent aux divers Parlements d'Europe. Ce

tableau donne à la fois la population du pays, et le nombre des représentants, les sénateurs non compris, par rapport au chiffre de la population :

Etats.	Députés.	Population.	Habitants par député.
Autriche.....	353	20.000.000	56.000
Belgique.....	102	5.100.000	40.000
Bavière.....	154	4.800.000	31.500
Danemark.....	102	1.850.000	17.000
Espagne.....	326	16.800.000	50.000
France (anc. Ch.)	535		
France (nouv. Ch.)	557	38.000.000	70.000
Grande-Bretagne.	658	31.600.000	47.500
Grèce.....	180	1.475.000	7.500
Italie.....	508	26.800.000	52.000
Norvège.....	111	1.760.000	16.000
Pays-Bas.....	86	3.700.000	46.000
Portugal.....	107	4.260.000	40.000
Prusse.....	433	24.600.000	56.000
Suisse (Conseil national).....	128	2.600.000	33.000

* * *

Les journaux allemands rapportent que deux petits pères ont trouvé au pied du Burgberg, près de Weissdorf (Thuringe), une caisse de fer contenant des pièces d'or et des bijoux pour une valeur d'au moins 30,000 marks.

Ce petit trésor, qu'on suppose avoir été enfoui en cet endroit à l'époque de la guerre de Trente ans, a été mis à découvert par les pluies abondantes et persistantes de ces derniers jours.

X. RAMBLER.

ANECDOTES

PENSÉES ET MAXIMES

Platon trouvant un jour Diogène qui lavait des choux, s'approcha de lui : « Si tu eusses pu te résoudre, lui dit-il à l'oreille, à faire la cour à Denys le Tyran, tu n'en serais pas réduit aujourd'hui à laver toi-même tes choux. » Diogène lui repartit sur le même ton : « Si tu eusses pu te résoudre à laver toi-même tes choux, tu n'en serais pas réduit à faire la cour à Denys le Tyran. »

(Diogène Laërce.)

Quel que soit le mérite, de quelque endroit qu'il naisse, il est digne d'estime : il ne s'agit que de savoir le mesurer.

(La Mettrie.)

Heureux qui, dans le sein de ses dieux domestiques, se dérobo au fracas des affaires publiques.

(Delille.)

Il faut assaisonner un service de tout ce qui peut le rendre obligeant sans le faire valoir.

(Fénelon.)

C'est un immense avantage, pour un peuple, de n'avoir personne pour le sauver : il est obligé de se sauver lui-même.

(Frédéric Morin.)

Entreprends quelque chose de nouveau, car une seule entreprise nouvelle, même téméraire, est plus profitable qu'une infinité de vieilles choses.

(Antiphane.)

Les noms les plus respectables ont, dans toutes les langues, une origine vulgaire ; jamais le nom n'est proportionné à la chose ; toujours la chose illustre le nom.

(J. de Maistre.)

Il n'est point d'homme de bien, quelque juste qu'il puisse être, qui n'ait ses chutes à réparer et ses infidélités à expier.

(Bourdalone.)

La justice est le commencement de la charité.

(Lamennais.)

Un législateur ne doit pas rougir des trous, mais des taches de son manteau.

(Lakanal.)

Celui qui recherche la gloire par la vertu ne demande que ce qu'il mérite.

(Vauvenargues.)

Si vous voulez faire un personnage qui soit bien au-dessus de vos forces, vous n'y aurez que de la confusion, et vous négligerez celui que vous eussiez pu faire avec honneur.

(Épictète.)

Près de la borne ou chaque Etat commence. Aucun épi n'est pur de sang humain.

(Béranger)

Avec un demi-savant, habillez ferme ; avec un ignorant, vantez-vous ; avec un homme d'esprit, prenez un air bien modeste et demandez-lui son avis.

(Lord Lytton.)

Quand l'intérêt personnel plaide au tribunal de notre conscience, il gagne toujours ou sa cause ou son juge.

(J. Petit-Senn.)

La sottise tient plus à l'esprit que l'on croit avoir qu'à celui dont on manque.

(La Rochefoucault-Doudeauville.)

Il vaut mieux avoir affaire aux corbeaux qu'aux flatteurs, car ceux-là ne dévorent que les morts et ceux-ci dévorent les vivants.

(Antisthènes.)

L'oisiveté est aussi fatigante que le repos est doux.

(P. M. G. duc de Lévis.)

La faim mit au tombeau Malfilâtre ignoré :
S'il n'eût été qu'un sot, il aurait prospéré.
(Gilbert.)

CAUSERIE FINANCIÈRE

Il y a huit jours, nous constatons la reprise des cours des valeurs de Bourse, tout en déplorant l'abandon dans lequel est laissé le 5 %, nous vous disions qu'il fallait profiter des cours actuels pour vendre si vous en avez, toutes les valeurs de Bourse que la spéculation vient de pousser à des cours exagérés.

Aujourd'hui nous ne pouvons qu'insister auprès de vous pour vous engager à faire cette opération. Nous ne sommes pas les seuls à donner ce sage conseil et nous lisons dans le *Journal des Débats* qui voyait, il n'y a pas longtemps encore tout en rose en matière financière, les tristes réflexions suivantes que nous livrons à votre méditation :

« Nous ne saurions le dissimuler, plus nous allons et plus nos craintes augmentent. Ce n'est pas sans effroi que nous voyons des valeurs, même celles qui ont une attache gouvernementale, avoir la prétention d'être capitalisées à 3 % quand les acheteurs à terme de ces valeurs consentent à payer aux reporteurs 10 et 12 % l'an d'intérêt. D'autres titres vont plus loin encore ; sans qu'on puisse connaître en aucune autre façon leur situation leur prix représente des bénéfices de 200 à 300 millions, comme s'il n'y avait qu'à frapper du pied pour remplir leurs coffres-forts. Enfin, nous le répétons encore une fois, la spéculation ne distingue plus le bon du mauvais ; elle est lancée à une telle vitesse, que le moindre choc peut la faire culbuter. »

N'attendez donc pas ce choc et, pour ne pas laisser votre argent improductif, placez-le sur une ou plusieurs des valeurs que nous vous avons recommandées. Il est probable que vous y resterez parce que vous ne trouverez pas mieux ; mais si une fois la crise passée à la Bourse vous voulez prendre d'autres titres, vous retrouverez toujours la disponibilité de votre argent. Tel est le cas du placement privilégié 6 % et des Parts de la Société des Villes d'Eaux, avec cet avantage que les Parts gagneront le double du prix d'achat actuel quand les nouvelles Parts seront émises à 200-fr.

Les obligations Communales 4 % émises au pair par le Crédit Foncier ne peuvent donner lieu à aucun mécompte.

Voulez-vous des valeurs sur lesquelles la plus-value est certaine ? Prenez soit des Parts de la Société des Champignonnières, soit des Parts de la Société des Journaux populaires illustrés. Ces deux entreprises sont en pleine prospérité et vous pouvez vous en convaincre vous-mêmes. La dernière peut encore être prise au pair, comme on l'a fait de la première qui jouit déjà d'une prime.

SOCIÉTÉ DES VILLES D'EAUX

AVIS AUX LECTEURS

Le compte rendu de l'Assemblée générale de la Société des Villes d'Eaux vient d'être adressé à tous les porteurs de titres de la Société. Il sera également envoyé à tous les clients et correspondants qui en feront la demande au siège social, 4, rue Chauchat.

SOCIÉTÉ DES VILLES D'EAUX

CAPITAL DIVISÉ
en 10,000 Parts d'intérêt social.

A PARIS, 4, RUE CHAUCHAT
Boulevard des Italiens.

La société délivre des Parts de 100 fr., de 500 et de 1000 fr., libérables en un ou plusieurs versements. Ces titres sont productifs de l'intérêt de 6 % l'an payable par trimestre, les 31 mai, 31 août, 30 novembre et fin février et donnant un droit proportionnel dans les bénéfices sociaux. La répartition de ces bénéfices est faite deux fois par an, en juin et décembre. D'après les derniers inventaires le revenu total pour l'année s'élève à 18 %. La conversion des titres en espèces est toujours réalisable en s'adressant à la Société.

PLACEMENTS PRIVILÉGIÉS

Les intérêts sociaux privilégiés de la Société des Villes d'Eaux sont créés en représentation des avances faites sur Marchandises, Eaux Minérales, et ont pour garantie :

- 1° Les marchandises spécialement affectées comme gage;
- 2° Le capital social;
- 3° La réserve;
- 4° Les bénéfices de l'exercice en cours.

Ils rapportent un intérêt fixe de 6 % l'an, payable par semestre, fin mai et fin novembre. En outre, il est distribué 4 % des bénéfices nets entre chacun des propriétaires d'intérêts sociaux privilégiés.

Ils sont de toutes sommes et sont toujours nominatifs. La transmission se fait par les soins de la Société, sans délais et sans frais, à toute époque, sur demande du porteur du titre.

L'impôt sur le revenu est à la charge de la Société.

Les intérêts et dividendes sont adressés sans frais à domicile.

Les envois de fonds doivent être faits à l'administrateur de la Société des Villes d'Eaux, 4, rue Chauchat, à Paris, en spécifiant qu'ils sont destinés au placement en Intérêts sociaux privilégiés.

Société des journaux populaires

ILLUSTRÉS

Propriété et exploitation des journaux
la Science populaire, la Médecine populaire et l'Enseignement populaire.

Parts de 100 francs productives d'un revenu de 6 % l'an payable par semestre, e

d'un dividende qui permet d'estimer le revenu total à 15 % l'an. Les titres sont délivrés par la Société des Villes d'Eaux, 4, rue Chauchat, à Paris.

SERVICE COMMERCIAL

de la Société des Villes d'eaux.

La Société agit comme commissionnaire pour toute espèce d'achat, fournitures et travaux sur ordre et pour compte des intéressés.

Achat et vente de titres de sociétés balnéaires.

Vente et fermage de sources minérales, des bains de mer, de casinos et hôtels.

Recettes et paiements desdits établissements.

Fournitures en tous genres qui leur sont utiles.

Publicité sous toutes les formes.

Imprimerie et librairie spéciales aux voyageurs et aux Eaux.

Dépôt d'eaux minérales de provenances garanties.

Les bénéfices de la Société résultant uniquement de commissions, constituent des profits importants sans jamais lui faire courir de risques.

Siège social à Paris, rue Chauchat, 4.

SERVICES FINANCIERS

DE LA SOCIÉTÉ DES VILLES D'EAUX

A PARIS, RUE CHAUCHAT, 4

La Société des Villes d'Eaux, cédant aux désirs d'une clientèle à laquelle elle est complètement dévouée, vient d'organiser les services financiers les plus complets et s'est entourée pour les diriger des hommes les plus compétents et les plus expérimentés.

Désormais donc ses clients pourront réaliser par son intermédiaire, tant au comptant qu'à terme, et sans autre courtage que ceux officiels ou d'usage, toutes les négociations qu'ils désireront effectuer, soit sur la place de Paris, soit sur les différents marchés français ou étrangers (valeurs cotées officiellement ou en banque seulement, non cotées, assurances, charbonnages ou toutes autres dont le marché n'a rien de régulier).

Les encaissements de coupons, les recouvrements sur Paris, les souscriptions aux émissions, les versements, échanges et transferts seront faits gratuitement par la Société pour sa clientèle.

Enfin le contentieux financier de la Société sera toujours à la disposition de ses adhérents pour les renseigner sur les valeurs sans revenu et les aider à en tirer le meilleur parti possible.

Le journal hebdomadaire de la Société contenant les renseignements les plus complets sur ces valeurs, est envoyé sur toute demande.

Nota. — Adresser les lettres à M. le Directeur des services financiers de la Société des Villes d'Eaux, 4, rue Chauchat, Paris.

COMPTOIR DE COMMISSION

Parmi les articles dont le COMPTOIR DE COMMISSION s'est assuré la fourniture aux conditions exceptionnelles qui lui ont valu la faveur dont il jouit, il convient de mentionner d'une façon toute particulière :

1° Les nouveaux GLOBES TERRESTRES, dont le spécimen du prix de 20 francs, monté sur pied en fonte bronzée, à plan incliné mesure 0^m33^c de diamètre, soit 1^m12 de circonférence.

2° Le nouvel APPAREIL PHOTOGRAPHIQUE perfectionné qui place à la portée de tout le monde l'art déjà si répandu de la photographie. Une combinaison aussi simple qu'ingénieuse permet d'obtenir sans aucune leçon, à la simple lecture de l'instruction qui accompagne chaque instrument, les épreuves les plus satisfaisantes, soit en vues, soit en portraits, et surtout la reproduction des clichés en nombre indéterminé. — L'objectif complet avec chambre noire, pied et accessoires, ainsi que la boîte de produits préparés, seront livrés à tous les clients du Comptoir de Commission au prix unique de 50 francs. (Envoi sur demande d'épreuves obtenues à une première expérience.)

Adresser la correspondance et les commandes à M. le directeur du Comptoir de commission, 11, rue Rossini, à Paris.

CUSSET PRÈS VICHY

Sources Elisabeth et Sainte-Marie.

PROPRIÉTÉS

La source Sainte-Marie, la plus riche en fer, manganèse et gaz acide carbonique, éléments nécessaires et régénérateurs du sang, est très efficace dans l'anémie, la chlorose, l'aménorrhée, le dysménorrhée, les dyspepsies, les fièvres intermittentes. Les résultats obtenus dans le diabète sont très remarquables.

Source Elisabeth. — Dans les engorgements du foie, de la rate, les affections de l'estomac, des reins, de la vessie, la gravelle, la goutte, les hémorroïdes; beaucoup de malades qui ont vainement espéré, pendant plusieurs années, une guérison aux sources de Vichy, ont obtenu en une seule saison des résultats souverains à la source Elisabeth. Ces succès ne peuvent être attribués qu'à des doses d'arsenic et de magnésie supérieures à celles contenues dans les autres sources de Vichy.

Prix de la caisse de 50 bouteilles, 30 fr., rendue franco dans toutes les gares de France et à domicile dans Paris.

Adresser les commandes à la Société des Villes d'Eaux, 4, rue Chauchat, Paris.

Le gérant : LEON LÉVY.

Imp. D. BARDIN et C^{ie}, à Saint-Germain.

L'ENSEIGNEMENT POPULAIRE

20 OCTOBRE 1884.

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

1^{re} ANNÉE.

N^o 38 — Prix : 15 centimes.

Redacteur en chef : ADOLPHE BITARD.

BUREAUX :

4, rue Chauchat.

Abonnements : PARIS, un an 8 fr ; six mois, 4 fr. — DÉPARTEMENTS, un an, 10 fr. ; six mois, 5 fr. — ÉTRANGER, un an, 12 fr.

SOMMAIRE

TEXTE. — *Galerie des artistes et poètes illustres*: Albert Dürer. — *Notes et fragments*: *La fin d'une reine* — *Histoire de la conquête du Mexique*: Chapitre XXIII. — *Archéologie*: Note sur des sépultures romaines découvertes au Quartier Saint Marcel. — *Cours d'histoire universelle*: Deuxième partie: Rome jusqu'à Jules César. — *Origine des journaux*: Les premiers journaux russes. — *Cours pratique de langue anglaise*: Vingt-deuxième leçon (suite). — Les

titres de capacité pour l'enseignement primaire — Nouvelles de la République des lettres. — Anecdotes, pensées et maximes, etc.
ILLUSTRATIONS. — *Galerie des artistes illustres*: Albert Dürer anobli par l'empereur Maximilien. — Réception faite à Albert Dürer et à sa femme par les artistes d'Anvers. — *Cours d'histoire universelle*: Romulus et Remus allaités par une louve.



ALBERT DURER. — L'EMPEREUR PRIA UN DES GENTILSHOMMES DE TENIR L'ÉCHELLE. (Page 594, col. 3.)

AVIS IMPORTANT

Les bureaux de *l'Enseignement populaire* sont transférés au siège de la SOCIÉTÉ DES JOURNAUX POPULAIRES ILLUSTRÉS, rue Chauchat, 4.

AVIS IMPORTANT

Toute personne qui prendra un abonnement d'un an recevra gratuitement en prime : les QUADRUPÈDES, de Buffon. Cette prime extraordinaire est un magnifique volume de 320 pages, illustré de gravures entièrement inédites, et vendu en librairie 6 francs.

AVIS

Changements d'adresses. — Nous rappelons à nos abonnés que toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée d'une des dernières bandes du journal, et de 4 franc pour nouveaux frais.

AVIS AUX LECTEURS

Les abonnés et les acheteurs au numéro ont droit de recevoir gratuitement la notice illustrée comprenant la table des chapitres et des gravures de *la Science populaire*, de *la Médecine populaire* et de *l'Enseignement populaire*.

Il suffit d'adresser la bande d'un journal à la Société des Villes d'eaux, rue Chauchat, 4, à Paris.

GALERIE

DES ARTISTES ET DES POÈTES ILLUSTRÉS

ALBERT DURER

(1471-1528)

L'art est fils des riantes imaginations ; son berceau nous paraît sans cesse environné des ardeurs et des enthousiasmes juvéniles. Les peuples vieux dès leur enfance ne l'ont guère connu ; les nations froides, que ne dérident point les rêves, ne sont pas dignes de le féconder.

L'Allemagne nous étale savants et chercheurs, philosophes et utopistes ; ces squelettes vivants de son génie abstrait ; mais où sont ses peintres, ses statuaires, ses architectes ? Où sont chez elle les amants des formes divines, de l'idéal des songes dorés ?

Que la Germanie dénombre le bataillon sacré des vieux maîtres que les siècles révèrent ; qu'elle y cherche les siens. A peine découvrira-t-elle

là et là quelques noms : les Martin Schoën, les Holbein, les Roos, les Dietrich, les Raphaël Mengs, les Angelica Kauffmann : pléiade clairsemée où le grand Albert Dürer, l'illustre entre tous, cherche en vain des satellites pour sa brillante renommée !

Oui, l'Allemagne eut un grand artiste ; le nier serait déraison. Mais le génie de Dürer semble moins une fleur du pays des reîtres et des lansquenets, qu'une semence soufflée par la renaissance italienne et germée là au hasard des vents.

Fils d'un orfèvre de Nuremberg, Albert Dürer naquit le 20 mai 1471. Son père, habile homme dans les travaux de ciselure, voulut lui enseigner son art, mais un goût prononcé pour le burin éloignait bientôt Albert de l'atelier paternel, et Michel Wohlgemuth le recevait parmi ses élèves en 1486. Au sortir de son apprentissage, Dürer parcourt l'Allemagne, les Pays-Bas et l'Italie : voyage décisif sur ce talent qui naît.

« J'étais parti, écrit-il dans son journal, j'étais parti dans l'an 1490, après Pâques, et je revins en 1494, après la Pentecôte, et étant de retour, Hans Frey négocia avec mon père et me donna sa fille du nom d'Agnès ; il me donna avec elle 200 florins, et fit la noce, qui eut lieu le lundi avant la Sainte-Marguerite, 1494. »

Voilà donc le jeune homme marié. Une dot, une alliance solide, des attaches le mettront à l'abri de la nécessité. C'est l'indépendance du travail que lui apporte Agnès Frey.

Écoutez comment il sut la mettre à profit.

L'année 1497 voyait paraître la première estampe de celui qu'aucun graveur n'égalait. Quelque temps après, environ quarante morceaux de la *Passion* portèrent sur des feuilles volantes le nom de Dürer par delà les Alpes et lui conquièrent dès l'abord l'estime admirative des amateurs et des artistes italiens. Marc-Antoine, le burineur célèbre des toiles de Raphaël, prit pour les œuvres du Tudesque un goût si prononcé, qu'il s'avisait, dit-on, d'en contrefaire certaines en y apposant son chiffre, au lieu et place du monogramme de Dürer. De là scandale et procès, qu'Albert gagna pendant sa deuxième excursion en Italie,

où il revenait peintre consommé autant qu'habile aquafortiste. A ce second voyage, ce n'était plus le disciple de Wohlgemuth, étranger indifférent pour ceux qui le voyaient ; c'était maintenant un homme que gens à talents et gens de naissance courtoisaient à l'envi. Un séjour assez long au sein de la ville des Doges lui attirait l'amitié des Jean Bellin, des Pontorme.

Ferdinand, roi de Bohême, et Maximilien, empereur d'Allemagne, goûtaient un grand charme à l'entendre discourir. Ce dernier le fixa même quelque temps à sa cour et le nomma son peintre ordinaire. On rapporte que certain jour, lui faisant crayonner sur la muraille quelque vaste composition et l'échelle se trouvant trop courte, l'empereur pria un de ses gentilshommes de la tenir pour permettre à l'artiste de toucher le faite sans danger. La morgue du seigneur en prend ombrage et il refuse d'obéir. « Tu es noble par le hasard de la naissance, s'écrie Maximilien furieux, mais mon peintre a la seule noblesse véritable, celle du génie. » Et sur l'heure le monarque anoblit Dürer, aux yeux du trop superbe courtisan. Ses armoiries furent : *trois écussons sur champ d'azur, deux en chef et un en pointe.*

Revenu dans Nuremberg, Dürer y travaille de longues années.

A l'âge de cinquante ans, il voulut revoir les Pays-Bas. Anvers lui prépara une réception qu'un empereur eût jalouisée. Que de réjouissances ! que de festins ! Ce fut pour l'artiste et pour Agnès Frey une entrée triomphale. Le soir même de sa venue, un banquet somptueux lui est offert.

Écoutons-le racontant lui-même cette liesse :

« On n'épargna point la dépense. Le dîner fut servi en vaisselle d'argent et tous les peintres y assistèrent avec leurs femmes. Lorsque j'entrai avec la mienne, on fit la haie des deux côtés, ainsi que pour un grand seigneur. Il se trouvait là de hauts personnages qui me saluèrent humblement et me témoignèrent le plus vif désir de m'être agréable en tout ce que je voudrais. Quand j'eus pris place, le sieur Rathporth m'offrit, au nom de la municipalité, quatre pintes de vin en signe de bienveillance et d'es-

time. Je les remerciai, leur exprimant ma gratitude.... Après avoir été joyeusement attablés ensemble jusque fort avant dans la nuit, ils nous reconduisirent à la lumière des torches, et m'accablèrent de protestations pendant la route. »

A Bruges, à Gand, à Bruxelles, pareil enthousiasme. Marguerite d'Autriche régente et Christian II de Danemark l'accablent de caresses, et c'est de fêtes en fêtes qu'il rejoint sa ville natale, où une mort prématurée l'attendait (6 avril 1528).

Tels sont les grands traits de la vie d'Albert Dürer.

La galerie du Belvédère à Vienne, la collection publique de Nuremberg, les musées de Dresde, de Cassel, de Stockholm, de Copenhague, de Pétersbourg, de Madrid, de Florence, renferment certaines peintures du maître, mais en petit nombre. Le Louvre hélas ! ne possède aucune toile d'Albert Dürer. En revanche, nous avons vingt-deux dessins du maître et quatorze attribués. Les galeries étrangères sont plus riches que la nôtre. Quant aux estampes, elles sont innombrables. — Le cabinet des Estampes de la Bibliothèque nationale renferme des recueils importants de gravures sur bois et d'eaux-fortes qui montrent la variété du talent d'Albert Dürer.

L'œuvre de Dürer est celle d'un visionnaire.

Qu'a-t-il vu, cet homme, qu'a-t-il vu, plus que les autres, au travers des cauchemars de son sommeil troué ? Il a vu les terreurs de l'Apocalypse, le cheval ailé, les anges vengeurs embouchant la trompette, tous les épouvantements du disciple de Pathmos : c'est un mystique.

Il a vu la mort sous les mille formes de ses surprises : c'est un superstitieux.

Parcourez ses dessins, ses eaux-fortes, ses peintures ; la crainte vous saisit, le frison vous visite.

Images funèbres empruntées au monde des esprits, lugubres pérégrinations dans les châteaux que hantent les fantômes, dans les couvents que désertèrent les moines, passent et repassent devant le regard. Chose étrange ! le vague de l'idée n'enlève rien au précis de la main, et plus le sujet semble diaphane et mystérieux, plus les contours des figures qui l'ex-

priment sont fermes et rendus avec franchise. Le prodige, en vérité, d'emprisonner une ombre dans un vêtement d'étoffe !

La finesse extrême des touches d'Albert Dürer, soit qu'il manie la pointe, soit qu'il tienne le pinceau, a fait sa grande renommée, et découragera longtemps encore les rares artistes qui voudraient le suivre.

HENRY DE CHENNEVIÈRES.

NOTES ET FRAGMENTS

LA FIN D'UNE REINE

I

Il existait encore à Cologne, il y a tout au plus vingt-cinq ans, une vieille maison toute délabrée, composée du rez-de-chaussée, d'un étage et d'un grenier, avec cinq fenêtres en façade pour le tout, dont le passé toutefois n'était pas sans gloire.

C'est là en effet qu'habitait la famille de Pierre-Paul Rubens à l'époque de la naissance de l'illustre peintre flamand (1577) ; la viei le maison passa même longtemps, mais à tort, pour avoir été témoin de cette naissance.

Quoi qu'il en soit, une soixantaine d'années après cet événement mémorable, l'ancienne demeure des Rubens était déjà fort délaissée, car avec le rez-de-chaussée, occupé par un vieux couple composé d'un savetier et de sa femme, il n'y avait que le grenier d'habité, on pourrait presque dire de la même façon, au moment où souvre ce récit.

II

La soirée était humide et froide. Le savetier et sa femme, braves gens, travaillaient de conserve près du *veuloir*, silencieux et comme absorbés par des pensées en harmonie avec le temps.

Tout à coup, l'homme s'arrêta, leva la tête et, adressant à sa compagne un regard hésitant :

— Tu devrais bien retourner là-haut, femme, lui dit-il, et voir comment la pauvre dame se trouve. Le vieux monsieur est sorti dès le matin et on ne l'a pas vu rentrer... Est-ce qu'elle a pris quelque chose ?

— J'y ai monté il y a à peine une

demi-heure, répondit la femme, et le vieux monsieur n'était pas encore rentré. Je lui ai porté du bouillon à midi, mais elle y avait à peine touché ; à trois heures je suis remontée, elle dormait ; enfin, vers cinq heures, je fis une nouvelle tentative, et elle me remercia et me dit qu'elle n'avait plus besoin de rien.

— Pauvre dame ! fit le cordonnier. Ni feu, ni vêtements chauds par le temps qu'il fait, à peine une couverture pour mettre sur son lit ! N'est-ce pas pitié !... Et pourtant, ajouta-t-il en secouant la tête, rien ne m'ôttera de l'idée que cette pauvre dame appartient à la plus haute société. N'as-tu pas remarqué comme le vieux monsieur la traite avec respect ?

— Certainement, répartit la femme avec une pointe d'humeur, mais si elle manque de quelque chose, c'est bien sa faute, après tout : elle porte au doigt une bague qui, si elle voulait s'en défaire, lui procurerait, j'en suis sûre, les meilleures choses du monde.

Le cordonnier s'apprêtait à morigéner sa compagne, lorsqu'un coup frappé à la porte l'en empêcha. Ces braves gens faisaient un peu l'office de portiers dans la maison, et la femme alla ouvrir à celui dont l'absence venait d'être l'objet de leur conversation.

C'était un vieillard tout flétri, dont le visage pâle et ridé était orné d'une longue barbe grise qui lui couvrait la poitrine. Il était vêtu d'un justaucorps de velours de couleur incertaine, râpé jusqu'à la corde, troué même par beaucoup d'endroits et fripé comme si celui qui le portait couchait avec, depuis plusieurs années.

La femme du savetier l'accueillit par une révérence, et curieuse, étant femme, chercha à entamer la conversation ; mais elle en fut pour ses frais : après lui avoir souhaité le bonsoir, poliment mais brièvement, le vieillard s'élança à tâtons dans l'escalier roide et branlant.

III

Dès qu'il fut entré dans la froide pièce où il était attendu, une voix affaiblie se fit entendre, demandant l'explication d'une absence aussi prolongée.

— Je n'ai pu faire autrement, expliqua le vieillard. Comme je m'en revenais de faire cette copie, je fis la rencontre d'un domestique qui me demanda de tirer l'horoscope de deux dames descendues dans un hôtel de cette ville, où elles sont de passage seulement, et que j'ai connues jadis. J'acceptai, songeant que j'y gagnerais un peu d'argent pour acheter quelques médicaments dont vous avez si grand besoin.

— J'ai bien froid, murmura la voix.

— C'est la fièvre. Je vais vous préparer une potion que vous prendrez tout de suite et qui vous fera le plus grand bien.

La flamme d'une petite lampe d'éclairage suffit pour faire bouillir un peu d'eau ; et la malade ayant pris la potion que le vieillard lui avait préparée, celui-ci la couvrit avec soin, empilant sur elle tous les vêtements, toutes les guenilles pour mieux dire, qui lui tombèrent sous la main.

Quant à lui, après être demeuré près du lit, silencieux et immobile, jusqu'à ce que la pauvre femme qu'il veillait avec une sollicitude en quelque sorte maternelle fût profondément endormie, il se retira dans un petit cabinet contigu et s'étendit sur le plancher, à défaut de mieux, pour y passer la nuit.

IV

Le lendemain matin, le temps s'était rasséréné, le soleil se leva radieux. De même, grâce sans doute à la potion administrée la veille, la vieille dame se sentit à son réveil si bien portante, que son serviteur lui proposa un tour de promenade ; elle y consentit volontiers, et tous deux quittèrent leur triste grenier pour la rue ensoleillée.

C'était chose bien rare que de voir dehors la locataire de la vieille maison ; elle s'y hasardait avec peine, craignant les remarques désobligeantes des passants, car ses vêtements, affreusement délabrés, trahissaient une opulence depuis longtemps perdue : par quelle cause ? Nul ne le savait, et le monde est prompt aux jugements défavorables, lorsqu'un semblable contraste s'offre à ses yeux.

Les deux vieillards marchaient len-

tement et avec précaution, mais ils allaient toujours, contents de leur promenade sans doute, de sorte qu'ils étaient déjà loin de leur habitation quand, tout à coup, la vieille dame s'arrêta et, désignant à son compagnon un gentilhomme qui traversait la place Sainte-Cécile, venant de leur côté.

— Voyez donc cette personne, dit-elle. Ou je me trompe fort, ou ce ne peut être que le duc de Guise.

L'attention de l'étranger ayant été attirée, soit par l'étrangeté de leur mise, soit par un geste inconscient de la dame, sur nos promeneurs, il s'approcha d'eux.

Il fit un geste de surprise.

— Parbleu ! s'écria-t-il, c'est Mascali ! Seriez-vous marié, mon vieux Mascali ?

Et le gentilhomme salua courtoisement la dame appuyée sur le bras du vieillard, dont l'attitude trahissait une vive perplexité.

— Hélas ! soupira celle-ci, il ne me reconnaît pas ! Suis-je donc à ce point changée ?

Mais Mascali, s'approchant, glissa un mot, un simple mot dans l'oreille du duc de Guise, car c'était bien lui. Le duc tressaillit, mais se remettant bientôt, il ôta vivement son chapeau et s'inclina presque jusqu'à terre.

— Je vous supplie humblement de me pardonner, madame, dit-il, mais mes yeux sont devenus si mauvais dans ces derniers temps, et j'avais si peu de raisons d'espérer l'honneur de rencontrer ici Votre M...

— Pour l'amour de Dieu, l'interrompit avec vivacité la compagne de Mascali, ne me nommez pas ici, ne me donnez pas un titre qui contraste si étrangement avec ma position présente !... Puis, pour donner à la conversation un tour moins dangereux, elle reprit : — Êtes-vous à Cologne depuis longtemps ?

— Depuis trois jours, répondit le duc. Je vais en Italie. Je me suis réfugié ici précipitamment, notre ennemi commun ayant jugé à propos de m'exiler de France et de confisquer tous mes biens. Je me rends à Bruxelles de ce pas.

— Et quelles nouvelles de France ? le gouvernail est-il toujours entre les mains de ce lâche misérable ?

— Toujours. Il est au zénith de sa puissance.

— Hélas ! voyez comme votre fortune et la mienne se ressemblent. Vous, le fils d'un homme qui, s'il l'avait voulu, aurait pu placer la couronne sur sa propre tête ; moi, jadis la reine de la nation la plus puissante de l'univers ! Nous voici l'un et l'autre, maintenant, réduits à la même extrémité... Mais adieu, se reprit-elle soudain, en se redressant avec une majesté véritable. Votre vue, monsieur le duc, m'a fait le plus grand plaisir, elle m'a rafraîchi le cœur, si je puis dire ; et je prierai Dieu que la fortune daigne encore vous sourire : pour moi, c'est bien fini...

Elle fit quelques pas pour se retirer. Le duc de Guise se rapprocha d'elle, et avec les marques du plus grand respect :

— Que Votre Majesté, dit-il, daigne au moins permettre que je l'accompagne.

Une légère rougeur se répandit sur les traits flétris de la reine déchuë, lorsqu'elle lui répliqua sur le ton du commandement :

— Laissez-nous, monsieur le duc. Telle est notre volonté.

Le duc s'inclina et porta respectueusement à ses lèvres la main que la vieille dame, émue, lui avait laissé prendre ; puis il prit un chemin différent, par discrétion. Mais au premier coin de rue il rencontra un homme à qui il adressa quelques mots en lui signalant le vieux couple qui regagnait son grenier, et disparut ensuite précipitamment.

Le lendemain matin, un homme frappait à la porte du grenier, remettait au vieux serviteur un petit paquet et une lettre et dégringolait aussitôt les escaliers sans attendre la réponse à son message.

La lettre contenait seulement ces deux lignes :

» Deux cents louis d'or constituent toute ma fortune présente : permettez-moi de la partager avec vous.

« GUISE. »

Le petit paquet contenait les cent louis annoncés.

V

Les cent louis d'or du duc de Guise étaient arrivés à temps. Instruits par l'adversité, tout en se donnant les choses les plus nécessaires, nos deux

personnages les épargnèrent autant qu'ils purent. Mais tout a une fin, — surtout les louis d'or, et le dernier avait disparu avant que le vieux Mascali eut découvert d'autres ressources.

La maison illustrée par l'enfance de Rubens était plus triste que jamais. Il n'y avait d'autres locataires que les deux vieillards du grenier : le savetier et sa femme, qui n'avaient jamais connu les grandeurs, la puissance, la richesse que de nom, et à qui, pourtant, le destin avait été relativement doux, avaient été appelés à Aix-la-Chapelle pour recueillir un petit héritage.

C'était le 13 février 1642.

De sourds gémissements, que personne n'entendait, portaient de ce misérable réduit où nous avons déjà pénétré à la suite de Mascali

Dans un coin, étendue sur une misérable paille, une forme humaine, celle d'une femme, mais réduite à l'état de squelette, gisait, à peine couverte, dans l'agonie de la mort.

Les gémissements ne cessaient point; seulement ils devinrent insensiblement moins distincts, puis ce fut un râle étouffé qui, lui-même, graduellement s'éteignit.

VI

Tout bruit avait cessé, si faible qu'il fût, depuis moins d'une heure, lorsqu'un vieillard tout courbé et à peine couvert de haillons sordides, s'engagea dans l'escalier, qu'il gravit aussi rapidement que le lui permettaient sa faiblesse et son âge, trébuchant à tous les degrés et répétant à chaque pas ce refrain désolant d'une chanson déjà longue :

— Rien ! Rien ! Rien !...

Arrivé au grenier, il s'approcha à pas muets du grabat où gisait la morte. Il s'arrêta, interrogea du regard ce corps inanimé, puis, d'un mouvement convulsif, il s'empara d'un bras qui pendait hors du lit...

Mais il le laissa retomber aussitôt, et saisi de terreur et de désespoir, il se laissa tomber sur ses genoux tremblants, le front heurtant le plancher, en s'écriant :

— Morte !... Morte de froid et de faim !...

VII

Et qui était cette morte, dont l'agonie avait été si longue ?

C'était Marie de Médicis, la veuve d'Henri IV, la mère de Louis XIII, roi de France ; d'Isabelle, reine de Portugal ; d'Henriette, reine d'Angleterre ; de Christine, duchesse de Savoie ; de Gaston, duc d'Orléans !...

Exilée à Compiègne, par les soins de Richelieu, après la fameuse journée des dupes (1631), elle avait cru habile de fuir, et avait vécu d'expédients depuis lors, à Bruxelles, puis à Londres et enfin à Cologne, où nous venons d'assister à ses derniers moments, dans le grenier de la maison de celui qu'elle avait fait appeler au Louvre en 1620, pour y peindre cette suite de tableaux, bientôt interrompue, qui devait représenter les phases principales de la vie de Marie de Médicis.

Rubens, mort en 1640, n'aurait pu, d'ailleurs, exécuter le plus étrange, le plus inattendu des tableaux complétant cette série. Celui que nous avons essayé d'esquisser dans ces lignes, et qui donne une si haute idée de l'amour filial dans les familles souveraines.

X.

HISTOIRE

DE LA CONQUÊTE DU MEXIQUE

D'après D. Antonio de Solis.

CHAPITRE XXIII

L'apparition des présages effrayants auxquels nous avons fait allusion dans le chapitre précédent, remontait à l'arrivée de Grijalva sur les côtes mexicaines. Ces symptômes avaient alors bouleversé Montezuma à tel point, qu'il ne douta pas que la fin de son empire ne fût proche.

Une comète épouvantable, de forme conique, visible à l'heure fatidique de minuit, vers les régions les plus élevées du firmament, et qui disparaissait au lever du soleil : tel fut le premier de ces présages sinistres.

Mais ce ne fut pas le seul :

Une inondation terrible, causée par le débordement du grand lac de Mexico, avait entraîné plusieurs édifices, disparus au milieu des vagues paraissant bouillir, sans qu'on pût deviner où était le foyer qui fournissait

à cette eau la chaleur nécessaire à ce bouillonnement effrayant, ni trouver le moyen d'en arrêter les progrès désastreux. Peu d'instantants suffirent pour réduire en cendres d'énormes pierres.

On entendait dans les airs des voix prédisant la fin de la monarchie, tandis que les idoles interrogées répondaient par les mêmes prédictions.

On conduisit devant Montezuma des monstres hideusement difformes, dont la seule apparition, de l'avis même du roi, ne pouvait qu'annoncer les plus horribles calamités. Parmi ces animaux, on cite un oiseau pris par des pêcheurs sur le bord du lac de Mexico et que l'on décrit comme suit :

« Il avait sur la tête une lame resplendissante comme un miroir reflétant le soleil, dont la lumière paraissait sombre et maléfique. Montezuma l'examina avec la plus sérieuse attention, et y reconnut l'image de la nuit. A travers cette obscurité, apparaissaient cependant des espaces du ciel étoilé, si distinctement représentés, qu'il tourna les yeux vers le soleil comme s'il doutait de la lumière du jour.

« Ce prince regarda dans cette espèce de miroir, et voici ce qu'il y vit : Une troupe de soldats armés venant du côté de l'Orient et portant la dévastation dans son empire. Il manda sur-le-champ ses devins et ses prêtres pour les consulter sur ces prodiges. L'oiseau demeura immobile pendant que ceux-ci l'examinaient. Il ne tarda pas toutefois à leur échapper, les laissant terrifiés. »

Il est évident que toutes ces histoires ridicules ont été imaginées après coup, pour expliquer des désastres inexplicables aux yeux mêmes des plus sensés, si ce n'est par l'inconcevable lâcheté des Mexicains, autrement que par une série ininterrompue d'épouvantables miracles ; et l'on sait qu'un miracle ne vient jamais seul. — Mais poursuivons.

Quelques jours après l'apparition de cet oiseau à miroir, un laboureur, connu surtout par son excessive simplicité, se présenta au palais, sollicitant avec toute sorte de grimaces mystérieuses, une audience du souverain. Montezuma admit le paysan en son auguste présence, et voici ce que celui-ci lui raconta :

« Hier soir, étant occupé au travail des champs, je vis tout à coup un aigle d'une taille énorme qui s'abattit violemment sur moi. Il m'enleva dans ses serres et me transporta longtemps à travers les régions éthérées; alors il me déposa auprès d'une grotte spacieuse. Là se trouvait un homme revêtu d'habit royaux, endormi au milieu des fleurs et tenant à la main une mèche allumée. Je m'approchai, et je reconnus ou ton image, ou ta personne même. Je ne saurais dire au juste laquelle des deux. Saisi de crainte, je voulus me retirer.

« Une voix impérieuse me retint, et m'ordonna de te prendre cette mèche allumée et de te l'appliquer sur une des cuisses. La voix prit un accent si terrible, en m'intimant cet ordre, que je dus me soumettre: je posai donc le bout allumé de cette mèche sur ta cuisse, mais tu ne fis aucun mouvement. Je t'aurais cru mort, si je n'eusse reconnu la vie dans le calme de ta respiration.

« La voix, qui semblait se former « dans l'air, se fit encore entendre: « — Ainsi sommeille ton roi, dit-elle, « abandonné à ses jouissances et à « son orgueil, lorsque la colère des « dieux plane sur sa tête, et que des « ennemis arrivés de l'autre partie du « monde viennent pour détruire son « empire et sa religion: tu lui diras « qu'il est temps qu'il se prépare à con- « jurer les malheurs qui le menacent.»

« A peine ces paroles étaient-elles prononcées, que l'aigle me reprit dans ses serres et me rapporta chez moi sans aucun mal. Je viens donc remplir un devoir qui m'est imposé par les dieux. Réveille-toi, seigneur, s'écria le paysan, en prenant le ton de l'inspiration, sinon celui du respect. Ton arrogance et tes cruautés ont courroucé nos idoles. Réveille-toi, te dis-je, et vois sur quel précipice tu as dormi! Les remords de ta conscience sont donc impuissants à te rappeler tes crimes? Et ignores-tu que les plaintes de tes peuples sont parvenues au ciel avant de frapper tes oreilles?... »

Ayant ainsi parlé, le paysan se retira avec une telle assurance que personne n'osa l'arrêter.

Montézuma, furieux de tant d'audace, et il y avait bien de quoi, ouvrait la bouche pour ordonner la mort du

téméraire, mais une vive douleur à la cuisse lui coupa la parole; et comme, vérification faite, il y reconnut l'empreinte d'une brûlure, il se tint coi pour le moment, dominé par la terreur, mais sans renoncer pourtant à sa vengeance dont il ferait bénéficier les dieux irrités, en leur offrant leur messager en sacrifice.

Cependant, Montézuma et son entourage vivaient dans une perpétuelle appréhension des événements si bizarrement annoncés, appréhension que l'arrivée de la seconde ambassade de l'aventurier espagnol n'était pas faite pour calmer.

Les conférences auxquelles donnèrent lieu les exigences de Cortès furent prolongées au-delà des bornes ordinaires, car les avis y étaient fort partagés.

Pour les uns, cette armée étrangère, arrivant en temps de prodiges était visée évidemment dans les avertissements donnés de tant de façons par les dieux, et il fallait la traiter en ennemie.

Mais les autres, effrayés par les ravages que les armes meurtrières des Espagnols et les bêtes féroces qu'ils menaient au combat avaient déjà exercés dans la province de Tabasco, cherchaient un moyen d'accommodement. Ils ne croyaient pas que ces hommes fussent immortels, comme l'affirmaient les Indiens, mais ils inclinaient à croire qu'ils étaient d'une espèce différente et supérieure, de la même espèce que leurs dieux mêmes, très probablement, puisqu'ils maniaient la foudre; et en conséquence, il était bien inutile de vouloir leur résister.

Montézuma prit un moyen terme. Refusant à Cortès l'autorisation de venir à Mexico, il lui envoya un nouveau présent, plus riche encore que le premier, avec l'injonction de quitter les côtes de son empire dans le plus bref délai.

Dans le cas où Cortès refuserait de se retirer, Montézuma était résolu à l'expulser par la force, et à cet effet réunirait une armée puissante et capable de contrebalancer la valeur extraordinaire et l'avantage des armes à feu et des chevaux qui rendaient cette petite armée si redoutable.

Tel fut le résultat de cette seconde ambassade.

(A suivre.)

ARCHÉOLOGIE

Note sur diverses sépultures romaines découvertes au quartier Saint-Marcel, à Paris.

En juillet 1880, M. Beinier, entrepreneur de terrassements, commençait la fouille d'une maison particulière portant aujourd'hui le numéro 34, boulevard Arago. Le chef de chantier, M. Potier, homme dévoué à la science, se mit à ma disposition et facilita beaucoup mes études.

Le terrain d'alluvion se trouvait au niveau du boulevard, mais le sol, au moment de la fouille, était couvert d'une couche de terre rapportée de deux mètres, qui fut enlevée; des fragments de poterie des xv^e et xvi^e siècles s'y trouvaient mêlés. Les travaux de terrassement terminés, on commença la fouille dans le terrain d'alluvion occupé par le champ de sépulture, qui devait être converti en cour dépendant de la maison construite aujourd'hui.

En conséquence, les terrassiers reprirent le travail vers le fond du chantier, en se dirigeant vers le boulevard, et commencèrent le nivellement.

Nous ne tardâmes pas à rencontrer des fosses dans lesquelles nous ne trouvâmes que des ossements en désordre, ces tombes ayant été violées il y a plusieurs siècles, ainsi que le prouvent les fondations d'anciennes maisons élevées sur ces fosses.

Les travaux se poursuivaient promptement, et nous découvrîmes un groupe de sarcophages. Tous étaient des cercueils d'enfants. Cette agglomération de cercueils d'enfants attira mon attention; chaque fosse fut étudiée avec le plus grand soin. Pourquoi ce terrain séparé et affecté en quelque sorte aux sépultures de jeunes enfants?

La coutume le voulait-elle à cette époque? Rien de semblable ne s'était présenté, jusqu'à ce jour, dans ce quartier, ni ailleurs dans Paris; une épidémie, peut-être, faucha-t-elle tous ses enfants. Quelle raison avait présidé à cette disposition d'un champ de sépulture où les adultes étaient séparés des plus jeunes?

A chaque découverte de fosse, mon

crayon dessinait et notait cette particularité.

Tous les couvercles se trouvant dégagés, j'en comptai neuf; deux se trouvaient serrés côte à côte; peut-être deux frères? Je priaï M. Potier de dégager ces sarcophages des pierres qui les séparaient. Tous ces cercueils étaient légèrement inclinés vers les pieds, la tête élevée, tournée vers le levant, et scellés par un blocage de pierres reliées d'une sorte de ciment d'une résistance remarquable; en faisant une pesée à l'aide d'une pince pour dégager un de ces cercueils, le fond du sarcophage céda sous la pression, qui fit éclater la pierre, mais le scellement résista, et ne céda que sous les coups réitérés de la pioche. M. Potier et ses hommes remarquèrent cette particularité, nouvelle pour eux et pour moi. — Près d'un de ces cercueils nous trouvâmes des fragments de coupes, en terre rouge, appartenant à l'époque romaine.

Les travaux de déblayement se poursuivaient; nous rencontrâmes la fosse n° 2; le cercueil, débarrassé, de la terre qui le cachait à mes yeux, laissa à découvert des oses, au nombre de cinq¹, à la partie supérieure et extérieure de la tête: cette particularité, si rare, fixa mon attention, et avec tout le soin possible, nous le dégageâmes du blocage qui le maintenait en terre, scellé au sarcophage placé à sa gauche, dans lequel nous trouvâmes un crâne dont je m'emparai². Tous les autres cercueils furent brisés et convertis en moellons pour la construction.

Celui de la fosse n° 2 fut enlevé et porté chez moi, où il est aujourd'hui. Plus loin, nous trouvâmes deux sarcophages en pierre, contenant des restes de squelettes, dont la conservation était moins bonne que celle des fosses creusées en terre et que nous découvriâmes plus loin.

Dans cette fouille, l'orientation était la même pour les cercueils des adultes et pour ceux des enfants. En général, les sarcophages d'adultes ont 2^m,10

1. Ce genre de décoration, comme bordure, se remarque très souvent sur les vases de toutes sortes de l'époque gallo-romaine; j'ai beaucoup d'échantillons de poteries de cette époque, où je trouve ce genre de bordure.

2. Il a été donné au Muséum, et placé dans la galerie d'anthropologie.

ou 2^m,20; celui de la fosse n° 3, dont nous parlerons dans un instant, avait 1^m,90 de longueur intérieure sur 0^m,60 de large à la hauteur des épaules, et 0^m,40 à la hauteur des genoux. Du reste, M. Potier, homme de haute taille, se couchant dans le cercueil, déclara s'y trouver fort à l'aise. L'épaisseur de la pierre était, sur le côté et à la tête, de 0^m,11; l'épaisseur du fond, de 0^m,13; ce qui donne 2^m,14 de longueur au sarcophage.

Ces grands sarcophages n'étaient pas scellés ainsi que ceux d'enfants, mais déposés simplement dans le sable. Ainsi que l'indique le plan, nous mîmes à découvert sept squelettes déposés dans de simples fosses creusées dans le sable, où se trouvaient quelques clous de cercueil. Tout me fait penser que ces squelettes appartiennent à une époque postérieure aux sarcophages; l'orientation et l'absence de toute poterie et verrerie semblent l'indiquer d'une manière certaine, quoique les fosses soient à la même profondeur que celle des cercueils de pierre.

Dans le sarcophage de la fosse n° 3, à la droite du visage, nous trouvâmes une charmante fiole, ou lacrymatoire, en verre, de conservation parfaite et d'une irisation remarquable; sa hauteur est de 0^m,08, et sa largeur de 0^m,06; cette fiole fait partie de ma collection.

Dans le sarcophage de la fosse n° 6, on trouva un lacrymatoire en tout semblable à celui de la fosse n° 3.

Le sarcophage sculpté a 0^m,76 de longueur extérieure sur 0^m,44 de largeur; sa longueur intérieure est de 0^m,65, sa largeur aux épaules de 0^m,30; les oses, de 0^m,15 de hauteur, sont grossièrement exécutées et semblent appartenir au iv^e siècle.

Ce sarcophage est unique comme décoration, et d'une époque antérieure à ceux qui ont été découverts dans ce quartier et qui appartiennent en grande partie à l'époque mérovingienne, ainsi que l'indique le genre de décoration dont ils sont ornés.

E. TOULOUZE.

L'oisiveté, comme la rouille, use plus que le travail: la clef est claire tant que l'on s'en sert.

(B. Franklin.)

COURS D'HISTOIRE UNIVERSELLE

DEUXIÈME PARTIE

Rome jusqu'à Jules César.

I

GÉOGRAPHIE DE L'ITALIE.

Entourée par la mer et par les plus hautes montagnes du continent européen, l'Italie forme entre l'Adriatique et la mer de Toscane une longue presqu'île qui se divise, au sud, en deux pointes, tandis qu'au nord elle s'élargit en un demi-cercle dont la chaîne supérieure des Alpes trace la circonférence.

Les Alpes ont conservé les noms que les Romains leur donnèrent :

Alpes Maritimes (de Savone au mont Viso), *Alpes Cottiennes* (du mont Viso au mont Cenis), *Alpes grées ou grecques* (du mont Cenis au mont Blanc), *Alpes pennines* (du mont Blanc au Saint-Gothard), *Alpes rhétiques et juliennes* (du Saint-Gothard à la mer Adriatique.)

Près de Savone, les Alpes forment une chaîne nouvelle, les Apennins, qui traversent toute la péninsule, et dont la plus haute cime est le mont Velino (2.600 mètres).

Des bords du Pô aux extrémités de l'Italie, on a reconnu comme une immense traînée de matières volcaniques. Mais l'activité de ces feux semble s'être maintenant concentrée dans deux volcans principaux: le Vésuve, aux environs de Naples, et l'Etna, en Sicile, qui s'élève à une hauteur de 3.300 mètres environ au-dessus du niveau de la mer.

Les principaux fleuves de l'Italie sont :

Le *Padus* ou *Eridanus* (Pô ou Eridan), qui sort des Alpes, coule de l'Ouest à l'Est, et est grossi par un grand nombre d'affluents, tels que la *Duria* (Doire), le *Sessites* (Sessia), le *Ticinus* (Tessin), l'*Addua* (Adda), l'*Oglius* (Oglio), le *Mincius* (Mincio), lesquels se jettent sur la rive gauche; sur la rive droite: le *Tanarus* (Tanaro), la *Trebia* (Trébie), le *Tarus* (Taro), le *Renno* (Réno).

L'*Athesis* (Adige) a un cours parallèle à celui du Pô et se jette comme lui dans la mer Adriatique.

L'*Arnus* (Arno) arrose l'Étrurie



GALERIE DES ARTISTES ILLUSTRÉS. — RÉCEPTION D'ALB. DURER PAR LES ARTISTES D'ANVERS. (Page 594, col. 3.)

(Toscane), en passant par Florence et par Pise.

Le *Tibris* (Tibre), qui traverse Rome, le *Liris* (Garigliano), le *Vulturinus* (Vulturne) se jettent dans la mer Tyrrhénienne (mer de Toscane).

Le *Rubico* (Pisatello), le *Metaurus* (Metauro), l'*Œsis* (Gesano), le *Trento* (Fortore), l'*Aufidus* (Ofanto), coulent vers la mer Adriatique.

Les principaux lacs de l'Italie sont :

Le *Verbanus* (Majeur), *Larius* (de Côme), *B. naciis* (de Garde), *Trasimenus* (de Pérouse), *Vulsinianus* (de Bolsena), *Fucinus* (Celano), *Vadimonius* (de Bassano).

Les *Marais-Pontins* s'étendent le long des bords de la mer de Toscane, et étaient connus pour leur insalubrité dès les temps les plus reculés. Appius jeta au travers de ces marais la voie qui porte son nom César, Auguste et plusieurs papes essayèrent de les dessécher.

La Campanie avait les *marais de Mintuines*.

Les principaux promontoires étaient :

Populonium en Étrurie, *Circeium* en Latium; *Misenum* et *Surrentinum* en Campanie; *Palinurum* en Lucanie; *Zephyrium* et *Lacinium* en Brutium; *Salutinum* ou *Japygium* en Calabre; *Garganum* en Apulie.

Les petites îles les plus connues sont *Ilva* (Elbe), *Pontia* et *Pandataria*, *P. thicusu* (Ischia), *Prochyta*, *Caprea* et les *îles Œgades*. Les grandes îles sont la *Sicile*, l'île aux trois promontoires (Pelorum, Pachynum et Lilybeum), la *Corse* et la *Sardaigne*.

L'Italie ancienne était divisée en trois parties :

1° La *Gaule Cisalpine*, depuis les Alpes jusqu'à la Macra et au Rubicon.

2° L'*Italie Centrale*, depuis ces rivières jusqu'au Vulturne et au Trento.

3° L'*Italie Méridionale*, à laquelle se rattachaient les îles.

I. — La Gaule Cisalpine comprenait : 1° La *Gaule Transpadane*, villes principales : *Augusta Taurinorum* (Turin), *Mediolanum* (Milan), *Brixia* (Brescia);

2° La *Gaule Cispadane*, villes principales : *Bolonia* (Bologne), *Mutina* (Modène), *Ravenna* (Ravenne);

3° La *Vénétie*, villes principales : *Vicentia* (Vicence), *Veronna* (Vérone), *Trevisium* (Trévise);

4° La *Ligurie*, ville principale : *Genua* (Gênes).

II. — L'*Italie Centrale* comprenait : 1° L'*Ombrie*, villes principales : *Ariminum* (Rimini), *Spoletium* (Spolète);

2° Le *Picenum*, villes principales : *Ancone*, *Firmum*, (Fermo);

3° Le *Samnium*, où l'on remarquait *Corfinium*, *Marrubium*, *Borionum*.

4° L'*Étrurie*, villes principales : *Florence*, *Pise*, *Pistoria* (Pistoie), *Fesula* (Fiesole), *Arretium* (Arrezzo), *Perusia* (Pérouse), *Veii*, *Clusium* (Chiusi);

5° Le *Latium*, villes principales : *Rome*, *Tusculum*, *Ostie*, *Albe-la-Longue*, *Lavinium*, *Antium*, *Laurentum*, *Minturnes*, *Terracine* ou *Anxur*, *Arpinum*.

III. — Dans l'*Italie Méridionale* se trouvaient :

1° L'*Apulie*, villes principales : *Luceria*, *Venusia* (Venouse), *Cannes*, *Barium* (Bari).

2° L'*Iapygie* et la *Messapie*, villes principales : *Hydruntum* (Otrante), *Tarentum* (Tarente);

3° La *Lucanie*, ville principale : *Pestum* ou *Posidonia*, dont on admire les ruines;

4° Le *Brutium*, villes principales : *Sibaris*, ruinée par Crotone et rebâtie sous le nom de *Thurium*, *Crotone*, *Rhegium* (Reggio);

5° La *Campanie*, villes principales : *Capua* (Capoue), *Parthenope* ou *Neapolis* (Naples), *Cumes*, *Sorrentum* (Sorrente), *Salernum* (Salerne), *Pompeï* et *Herculanum*, qui furent englouties par une éruption du Vésuve en 79 après J.-C.

IV. — *ILES* : La *Sicile*, la *Sardaigne* et la *Corse* sont les principales îles. On remarquait en Sicile : *Syracuse*, *Catane*, *Naxos*, *Messine*, *Panorme* (Palerme), *Lilybée*, *Agrigente*. — En Sardaigne on remarquait : *Caralis* (Cagliari).

L'île d'Elbe (*Ilva*) était célèbre par ses mines de fer.

ARTHUR MONNANTREUIL.

A suivre.

Il y a des temps où l'on ne doit dépenser le mépris qu'avec économie, à cause du grand nombre de nécessaires.

(Châteaubriand).

ORIGINES DES JOURNAUX

LES PREMIERS JOURNAUX RUSSES

La *Russie*, de M. A. Aksakow, publie un intéressant article sur l'origine du journalisme russe. Voici une analyse de cette étude :

Le premier journal fut destiné à l'usage personnel du tzar Alexis Mikhaïlovitch et de son entourage immédiat, et formait une espèce de mystère d'Etat. Les archives moscovites du ministère des affaires étrangères possèdent un exemplaire complet de cette feuille, qui, sous le titre de *Nouvelles courantes*, a paru de 1524 à 1701. Les nouvelles de la vie politique des États étrangers remplissaient les colonnes du journal, qui, à partir de 1631, se mit à copier la *Gazette de Hambourg* et d'autres feuilles étrangères. La rédaction des *Nouvelles courantes* était confiée aux employés du « Prikase des ambassadeurs », c'est-à-dire du ministère des affaires étrangères.

Pendant quatre-vingts ans, cette gazette de la cour est restée inconnue du public. Ce n'est qu'après ses voyages à l'étranger que Pierre le Grand, ayant compris la portée de l'action de la presse sur l'opinion, songea à transformer les *Nouvelles courantes* en un organe gouvernemental destiné au public.

La nouvelle gazette fut fondée en vertu d'un ukase du 17 décembre 1702. Le 2 janvier de l'année suivante les presses de Moscou livrèrent à la publicité le premier numéro de la *Gazette*, contenant les nouvelles d'événements militaires et autres, dignes de mention, arrivés dans l'empire moscovite et dans les États voisins. Ce premier numéro entretenait les lecteurs du nombre de canons nouvellement fondus à Moscou, de l'augmentation du nombre des écoles, des 45 étudiants en philosophie qui venaient d'achever leurs cours de dialectique, des 300 jeunes gens qui étudiaient à l'école de mathématiques, des 386 naissances survenues à Moscou dans le courant d'un mois, du supplice des « rusés » jésuites en Chine, de la prise de Némirow par le colonel cosaque Samous, etc.

Six mois après, on y insérait déjà des

nouvelles venant de la « nouvelle for-
teresse de Pétersbourg ». Les arti-
cles des journaux étrangers sur la
Russie y étaient traduits *in extenso*,
sans changements ni commentaires.
L'empereur les choisissait lui-même.
et la typographie synodale de Moscou
conserve, dit-on, la feuille d'épreuve
du premier numéro corrigée de la
propre main de Pierre 1^{er}. Le tirage
était de mille exemplaires; il ne s'en
est conservé que deux exemplaires com-
plets de cette gazette, tous deux à la
Bibliothèque impériale de Saint-Pé-
tersbourg.

Ce fut en 1727 que la gazette offi-
cielle fut transférée de Moscou aux
bords de la Néva et confiée aux soins
de la nouvelle Académie des sciences.
Le premier numéro, sous le titre de
Gazette de Saint-Pétersbourg, parut le
2 janvier 1728, in-4°.

Un avis de la rédaction annonçait
l'apparition de la *Gazette* deux fois par
semaine : le mardi et le vendredi ; la
moitié du prix d'abonnement devait
être payée d'avance.

De 1727 à 1756, Moscou est resté
sans journal. A la fondation de l'Uni-
versité, cette haute école obtint, en
vertu d'un ukase du 5 mars 1756,
l'autorisation de faire paraître un
journal, qui prit le titre de *Gazette de
Moscou*. Il parut pour la première fois
le 26 avril de la même année. C'est
cette feuille qui existe encore aujour-
d'hui sous la direction de M. Katkow,
La *Gazette de Moscou* paraissait, comme
celle de Saint-Pétersbourg, deux fois
par semaine, en une feuille in-4°. Son
prix d'abonnement était de quatre
roubles.

COURS PRATIQUE

DE LANGUE ANGLAISE

Méthode Robertson

VINGT-DEUXIÈME LEÇON

Première division. — Pratique.

LECTURE

His father, who was waxing old, was
much grieved at his sloth, and would often
admonish him, saying: « Jack, my boy, how
can you hope to thrive, if you idle your
time away so, running to and fro, like a

vagrant? What will become of you, when
I am in my grave? What resources will
you have, when you must shift for yourself?
« Look at all my fellow workmen's sons:
are they not seen to work steadily from
morning till night? and are you not as
strong as they? »

But this was of no avail John was deaf to
the most pathetic remonstrances. Neither
his father, nor any mediator was able to
move him.

TRADUCTION LITTÉRALE

His father, who was waxing old, was much
grieved at his sloth, and would often admo-
nish him, saying: « Jack, my boy, how can
you hope to thrive, if you idle your
time away so, running to and fro,
like a vagrant! What will become of you,
when I am in my grave? What resources
will you have, when you must shift for
yourself? »

« Look at all my fellow
workmen's sons: are they not seen to work
steadily from morning till night? and are
you not as strong as they? »

But this was of no avail; John was
deaf to the most pathetic remonstrances.
Neither his father, nor any mediator was
able to move him.

TRADUCTION FRANÇAISE

Son père, qui devenait vieux, était très af-
fligé de sa paresse, et lui faisait souvent des
exhortations, lui disant : « Jack, mon garçon,
comment peux-tu espérer de prospérer, si tu
dissipés ton temps dans la paresse de cette
manière, courant de côté et d'autre, comme
un vagabond? Que deviendras tu quand je
serai dans la tombe? Quelles ressources
auras-tu quand il faudra que tu te tires d'aff-
faire toi-même? »

« Regarde les fils de tous les ouvriers mes
confrères : ne les voit-on pas travailler assi-
dument depuis le matin jusqu'au soir? et
n'es-tu pas aussi fort qu'eux? »

Mais cela ne servait à rien; Jean était

* Jack est le diminutif, ou plutôt la transformation
familiale du nom propre John, Jean.

sourd aux remontrances les plus pathétiques.
Ni son père ni aucun médiateur ne pouvaient
le toucher. »

CONVERSATION

QUESTIONS	ANSWERS
Was John's father a young man?	No, he was waxing old.
Who was waxing old?	John's father.
At what was his father grieved?	At his sloth.
What would he often do?	He would often admonish him.
How did he call his son?	Jack.
What could not the boy hope to do?	To thrive.
What did the boy idle away?	His time.
What did John do, like a vagrant?	He ran to and fro.
How did John run to and fro?	Like a vagrant.
When would John have to shift for himself?	When his father would be in his grave.
Whom did his father propose to him as an example?	All his fellow workmen's sons.
What did his fellow workmen's sons do?	They wrought steadily, from morning till night.
Why could John work like them?	Because he was as strong as they.
Was John touched with his father's admonition?	No, it was of no avail.
To what was he deaf?	To the most pathetic remonstrances.
What was neither his father nor any mediator able to do?	To move him.

PHRASEOLOGIE

A TRADUIRE EN FRANÇAIS	A TRADUIRE EN ANGLAIS
Where are you running?	Où courez-vous?
I called you five or six times.	Je vous ai appelé cinq ou six fois.
I thought you were deaf.	Je pensais que vous étiez sourd.
No, I am not deaf.	Non, je ne suis pas sourd.
Then you must have heard me.	Alors vous avez dû m'entendre.
Will you come with me?	Voulez-vous venir avec moi?
We shall loiter about the streets.	Nous flânerons dans les rues.
I do not like to loiter about the streets.	Je n'aime pas à flâner dans les rues.
I must work.	Il faut que je travaille.
You can work another day.	Vous travaillerez un autre jour.
You should amuse yourself whilst you are young.	Il faut vous amuser pendant que vous êtes jeune.
There is no amusement in the life of a vagrant.	Il n'y a pas d'amusement dans la vie d'un vagabond.
You are too serious.	Vous êtes trop sérieux.
I cannot be merry.	Je ne peux être gai.
What grieves you?	Qu'est-ce qui vous afflige?
I have lost my father and mother.	J'ai perdu mon père et ma mère.
I must shift for myself.	Il faut que je me suffise à moi-même.
Have you no resources?	N'avez-vous pas de ressources?

When a man is young and steady, he always has resources.	Quand un homme est jeune et persévérant, il a toujours des ressources.
What do you think of doing?	Que comptez-vous faire?
I must be a workman.	Il faudra que je sois ouvrier.
Look at me. I am strong.	Regardez-moi. Je suis fort.
I can handle a hammer.	Je puis manier un marteau.
Well, I hope you will thrive.	Eh bien, j'espère que vous prospérerez.

Deuxième division. — Analyse et Théorie.

PRONONCIATION

Exemples.

Mouth — Without — Throughout — Doubtless — Out — Account — Thou — Abound — Our — Ours — Thousand — Lounger — About — Hour.

Dans ces mots les voyelles *ou* sont sous l'accent.

Elles forment une diphthongue composée de *a* grave et long, comme dans le mot français *pâte*, et de *ou* faible; diphthongue que nous représentons ainsi: $\hat{a}o$.

Parmi les différents exemples où nous avons vu ces voyelles se prononçant de diverses manières, ceux-ci forment la série la plus nombreuse. Les autres sont donc des exceptions.

291. Le son régulier des voyelles *ou*, quand elles sont sous l'accent, est la diphthongue ainsi représentée: $\hat{a}o$.

Il y a un assez grand nombre d'exceptions.

Exemples.

Owl — Power — How — Now — Town.

Dans ces mots les voyelles *ow* sont sous l'accent.

Elles forment une diphthongue composée de *a* grave et long, comme dans le mot français *pâte*, et de *ou* faible; diphthongue que nous représentons ainsi: $\hat{a}o$.

292. Les voyelles *ow* se prononcent $\hat{a}o$ quand elles sont sous l'accent.

Il y a quelques exceptions.

LEXICOLOGIE.

WAX vient du saxon *waxan*. Le participe passé de ce verbe est régulier ou irrégulier; on dit indifféremment *waxed* ou *waxen*. Le passé défini est maintenant régulier; mais autrefois on disait *wax*.

GRIEVE vient du hollandais *grieven*, ou du français *grever*. Ce verbe gouverne généralement la préposition *at*. Il est quelquefois suivi de *for*.

Le substantif qui correspond au verbe *grieve* est *grief*, douleur.

293. Plusieurs verbes terminés en *ve* donnent naissance à des substantifs finissant en *f*, comme: *To believe*, croire, *belief*, croyance; *to prove*, prouver, *proof*, preuve; *to relieve*, soulager, *relief*, soulagement.

SLOTH est dérivé de l'adjectif *slow*, lent, qui vient du saxon *slaw*.

294. La terminaison *thse* joint à quelques

adjectifs, pour en faire des substantifs. Dans ce cas l'orthographe du radical est presque toujours un peu altérée, comme dans *breadth*, largeur, venant de *broad*, large; *length*, longueur, de *long*, long; *mirth*, joie, de *merry*, joyeux; *youth*, jeunesse, de *young*, jeune.

OFFEN vient du saxon *oft*.

ADMONISH vient du latin *admonere*.

HOPE vient du saxon *hopian*.

THRIVE vient du danois *trives*. C'est un verbe irrégulier, dont le passé défini est *throve*, et le participe passé *thriven*. Il prend aussi la terminaison régulière, *ed*.

IDLE, comme verbe, vient de l'adjectif *idle*, paresseux, oisif, lequel vient du saxon *idel* ou *ydel*.

AWAY vient du saxon *aweg*, absent, de *a*, syllabe prépositive (10), et de *weg*, route, de sorte que littéralement *away* signifie *en route*.

You idle your time away. — Traduction littérale: *Vous fainéantez votre temps au loin*. Traduction française: *Vous dissipez votre temps dans la paresse*.

Il importe de se bien pénétrer de la valeur des adverbess et des prépositions, et d'étudier, à mesure qu'elles se présentent, leurs combinaisons avec les verbes.

295. AWAY, de même que *off*, exprime une idée d'éloignement ou d'absence, que quelques exemples feront mieux comprendre. — *To take away*, emporter. — *To run away*, s'enfuir, se sauver. — *To go away*, s'en aller. — *Away with you*, allez-vous-en. — *Away with your sloth*, secouez votre paresse. — *They have frightened him away*, ils l'ont éloigné, ou chassé, en l'effrayant.

RUN vient du saxon *rennan*. C'est un verbe irrégulier, dont le passé défini est *ran* ou *run*, et le participe passé *run*.

FRO vient de *from*. *To run to and fro* veut dire littéralement: Courir vers (un endroit) et de (cet endroit).

LIKE vient du saxon *lic*, *gelic*. Il est d'abord adjectif, et signifie *semblable*. Employé comme adverbe, il répond au mot français *comme*.

296. Quand le mot *comme* peut se tourner par *semblable à*, il se rend par *like*, qui gouverne toujours l'objectif, la préposition *to* étant sous-entendue. Dans les autres cas il se rend généralement par *as*.

VAGRANT vient, par le normand *vagavant* du verbe latin *vagari*, errer.

BECOME est formé de la particule initiale *be*, et du verbe neutre *to come*, venir, qui vient du saxon *cuman* ou *cwiman*.

297. La particule *BE*, jointe à un verbe neutre, en fait un verbe actif. Jointe à un substantif ou à un adjectif, elle en fait un verbe.

Le verbe *to come* est irrégulier; son passé défini est *came*, et son participe passé *come*. *To become*, en étant dérivé, partage son irrégularité.

What will become of you? — *Que deviendra de vous?* pour: *Que deviendrez-vous?* est un anglicisme.

GRAVE vient du saxon *græf*.

SHIFT vient du saxon *syfian*.

LOOK vient du saxon *lo ian*. Sa signification varie selon la préposition qui le suit. Avec *at*, il signifie *regarder*.

FELLOW vient du saxon *felow*. Il signifie tantôt *compagnon*, *égal*; tantôt *individu*, *personnage*.

298. FELLOW, employé adjectivement devant un autre nom, indique l'égalité ou la similitude. On dit: *Our fellow creatures*, Nos semblables; *Our fellow citizens*, Nos concitoyens; *Our fellow students*, Nos condisciples.

WORKMEN est le pluriel irrégulier de *workman*, composé de *work*, ouvrage, travail, et de *man*, homme (97).

299. Le pluriel de *man* est *men*, et cette irrégularité subsiste dans tous les mots où *man* entre en composition.

WORK vient du saxon *worcan* ou *wircan*. Son passé défini est *wrought*, ainsi que son participe passé. Cependant il prend aussi la forme régulière *worked*.

STEADILY est dérivé de l'adjectif *steady* (37, 38), ferme, constant, assidu, qui vient du saxon *stedig*.

MORNING vient du saxon *margene* ou *morgen*.

NIGHT vient du saxon *niht*.

STRONG vient du saxon, sans changement, d'orthographe.

AVAIL vient du français *valoir*.

300. No avail. — *No* signifie *non*, *pas de*, *aucun*, *aucune*. Avec ces deux dernières significations, il diffère de *any* (qu'on a vu dans la 16^e leçon), en ce qu'il est négatif; tandis que *any* ne le devient que lorsqu'il dépend d'un autre mot négatif, tel que *not*, *never*, *without*.

DEAF vient du saxon, sans changement d'orthographe.

PATHETIC vient du grec $\pi\alpha\theta\eta\tau\iota\kappa\acute{o}\varsigma$.

301. Il y a en anglais 332 adjectifs et 88 substantifs terminés en *ic*, 269 de ces adjectifs et 47 de ces substantifs finissent en français en *ique*, et n'ont aucune autre différence d'orthographe, comme: *scientific*, scientifique; *ethargic*, léthargique; *metallic*, métallique; *comic*, comique; *lyric*, lyrique; *dramatic*, dramatique; *prophetic*, prophétique; *specific*, spécifique; *logic*, logique; *republic*, république; *tunic*, tunique; *tropic*, tropique; *rhetoric*, rhétorique. Quelques mots en *ic* sont absolument semblables dans les deux langues, comme: *Mastic*, *public*, *arsenic*. Les autres sont, pour la plupart, faciles à comprendre sans dictionnaire, comme: *Algebraic*, algébrique; *rubific*, rubéfiant; *terrific*, terrifiant, effrayant; *climacteric*, climatérique; *centric*, central.

NEITHER est la contraction de *not either*, pas l'un ou l'autre. Le mot saxon est *nather*. Le mot latin *neuter* est également formé de *ne* et de *uter*.

MEDIATOR vient du latin.

302. Il y a en anglais 137 substantifs terminés en *ator*. 101 de ces substantifs finissent en français en *ateur* et ne présentent pas d'autre différence d'orthographe, comme: *spectator*, spectateur; *conspirator*, conspirateur; *legislator*, législateur; *creator*, créateur.

ABLE vient du latin *habilis*, par le normand *ablez* ou *hable*.

MOVE vient du latin *movere*.

A suivre.

LES TITRES DE CAPACITÉ DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Nous publions à titre de document la loi relative aux titres de capacité de l'enseignement primaire qui a été votée dans la précédente législature.

Art. 1^{er}. Nul ne peut exercer les fonctions d'instituteur ou d'institutrice titulaire, d'instituteur-adjoint

chargé d'une classe ou d'institutrice-adjointe chargée d'une classe, dans une école publique ou libre, sans être pourvu du brevet de capacité pour l'enseignement primaire.

Toutes les équivalences admises par le paragraphe 2 de l'article 25 de la loi du 15 mars 1850 sont abolies.

Art. 2. Nulle ne peut exercer les fonctions de directrice ou de sous-directrice de salles d'asile publiques ou libres sans être pourvue du certi-

ficat d'aptitude à la direction des salles d'asile, institué par l'article 20, paragraphe 1^{er}, du décret du 21 mars 1855.

Art. 3. Les personnes occupant, sans les brevets et certificats sus-énoncés, les fonctions énumérées aux articles précédents, devront, dans le laps d'un an, à partir de la promulgation de la loi, se présenter devant les commissions d'examen instituées pour décerner lesdits brevets et certificats.



HISTOIRE UNIVERSELLE. — ROMULUS ET RÉMUS ALLAITÉS PAR UNE LOUVE.

Celles qui auront échoué auront le droit de se présenter de nouveau aux sessions ordinaires ou extraordinaires tenues dans le cours des années suivantes, jusqu'à la rentrée des classes du mois d'octobre 1884.

Toutefois, les adjoints qui auront contracté, conformément à l'article 20 de la loi du 27 juillet 1872, l'engagement de se vouer pendant dix ans à la carrière de l'enseignement, et qui viendraient à échouer aux examens ci-dessus, conserveront le bénéfice de la dispense, à titre conditionnel, du service militaire.

Art. 4. Les prescriptions de la présente loi ne s'appliqueront pas :

1^o Aux directeurs d'écoles publiques ou libres qui au 1^{er} janvier 1881, exerçaient les fonctions de directeurs en vertu des équivalences

établies par la loi du 15 mars 1850 ;

2^o Aux directrices d'écoles et de salles d'asile publiques ou libres qui, au 1^{er} janvier 1881, comptaient trente-cinq ans d'âge et cinq ans au moins de services en qualités de directrices ;

3^o Aux adjoints ou adjointes d'écoles publiques ou libres, ainsi qu'aux sous-directrices de salles d'asile publiques ou libres qui, au 1^{er} janvier 1881, comptaient trente-cinq ans d'âge et cinq ans au moins de services comme adjoints ou adjointes chargés d'une classe ou comme sous-directrices d'une salle d'asile, sans toutefois que cette exemption leur permette d'obtenir ultérieurement la direction d'une école ou d'une salle d'asile en dehors des conditions prescrites par les articles 1^{er} et 2 de la présente loi.

NOUVELLES

DE LA RÉPUBLIQUE DES LETTRES

et des États circonvoisins.

On annonce l'ouverture au public, pour le mois prochain (novembre), des deux premières salles du Musée des moulages au palais du Trocadéro.

L'organisation de ce musée, on se le rappelle, a commencé vers la fin de l'année 1879, sur l'initiative de la commission des monuments historiques et d'après le plan méthodique proposé par Viollet-le-Duc.

* *

Les organisateurs se sont proposé de réunir à l'aide de moulages les principaux types de la sculpture française depuis le XII^e siècle jusqu'au

xviii^e, en plaçant à côté de ces types des termes de comparaison empruntés aux arts étrangers.

Le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, d'accord avec son collègue des travaux publics, a mis, à la disposition de la commission des monuments historiques, l'aile du palais du Trocadéro placée du côté de Paris. Cette partie du Trocadéro a été divisée en sept sections destinées à recevoir les sculptures des xii^e, xiii^e, xiv^e, xv^e, xvi^e, xvii^e et xviii^e siècles. Une salle a été réservée à l'ornementation. Des ateliers de moulages et des magasins ont été disposés dans le sous-sol du palais et des appareils de chauffage ont été mis dans ce même sous-sol.

Cela fait, une sous-commission prise dans le sein de la commission des monuments historiques s'est mise à l'œuvre pour le choix des types déjà indiqués en grande partie par Viollet-le-Duc.

Cette sous-commission, présidée par M. Antonin Proust, a montré dans l'accomplissement de sa mission un zèle peu ordinaire; elle s'est réunie presque chaque semaine depuis sa formation.

Grâce à MM. Quicherat, de Lasteyrie, Boeswilwald, Lisch, Ruprich-Robert, Steinheil, de Baudot, Geoffroy de Chaume, Langlois, de Neuville, du Sommerard, Dreyfus, Castagnary et Viollet-le-Duc fils, qui formaient cette sous-commission et qui y ont apporté avec assiduité le concours de leurs lumières et de leur expérience, le musée des moulages a groupé en moins de deux ans plus de trois cents types, dont quelques-uns mesurent plus de dix mètres et qui présentent un ensemble saisissant.

Les salles du xii^e et du xiii^e siècle qui vont, ainsi que nous venons de le dire, être ouvertes au mois de novembre, n'exciteront pas seulement un vif mouvement de curiosité, elles seront pour les artistes un champ d'études tout à fait nouveau.

* *

Au-dessus de la porte d'entrée du musée du Trocadéro, on a placé l'inscription suivante :

*Commission des monuments historiques.
Musée de sculpture comparée.*

Et dans la salle du fond prendra

place le buste de Viollet-le-Duc, le véritable créateur de l'œuvre.

* *

En terminant, devant l'Académie des sciences morales la lecture d'un important mémoire sur Platon et les écoles platoniciennes, M. Huit, professeur de philosophie à l'Université catholique, a présenté quelques observations relatives à l'histoire du mot *Académie* :

L'école platonicienne portait sans doute ce titre au temps de Cicéron, bien que l'enseignement du maître ait disparu presque avec lui des jardins d'Académus. Cicéron avait une villa, qu'il nommait l'Académie, où il réunissait une compagnie d'élite. Ce n'est pas sous cette désignation que furent connus les premiers corps savants, institués pour le développement des sciences, des lettres et des arts, sous le patronage des princes. On connaît le célèbre Musée d'Alexandrie. Les Césars ne songèrent pas à imiter les Ptolémées.

Les nombreuses écoles des Gaules et des Espagnes, au iii^e et au iv^e siècle, ne portèrent pas le nom d'Académies. C'est par erreur qu'on a donné le titre d'Académie palatine à la célèbre Université fondée par Charlemagne; on chercherait vainement ce titre dans les écrits des contemporains.

C'est au xiv^e et au xv^e siècle que les Grecs réfugiés en Italie donnèrent aux sociétés savantes de la péninsule le nom d'Académies. La plus célèbre est l'Académie de Florence, fondée en 1463, illustrée par Marsile Ficin et Pic de la Mirandole. »

* *

Conformément à une résolution de l'assemblée générale, le gouvernement de la Crète offre un prix de 4,800 francs pour la meilleure histoire de l'île écrite en grec moderne. A cette somme, le gouverneur général Photiades Pacha ajoute 4,200 francs.

Mais je m'aperçois que cette nouvelle n'est pas de nature à intéresser considérablement les écrivains français.

* *

Le programme des séances du prochain congrès des sociétés savantes des départements à la Sorbonne est

dès maintenant établi de la manière suivante :

1. Faire connaître les récentes découvertes de monnaies gauloises.

2. Etudier les questions relatives aux camps à murs vitrifiés; s'attacher principalement à en déterminer la date.

3. Déterminer, en s'appuyant sur les inscriptions, les caractères de la sculpture des figures et d'ornements dans les monuments romains du midi de la Gaule.

4. Signaler et expliquer les inscriptions de l'antiquité trouvées en France dans ces dernières années.

5. Signaler et expliquer les inscriptions du moyen âge trouvées en France dans ces dernières années.

6. Quels sont les monuments et les produits de l'art ou de l'industrie, principalement ceux dont la date est certaine, qui peuvent servir à fixer les caractères de l'art mérovingien et de l'art carlovingien.

7. Signaler les caractères du xi^e siècle d'après les monuments dont la date peut être fixée à l'aide de textes contemporains.

8. Faire connaître les systèmes d'après lesquels a été fixé le commencement de l'année, au moyen âge, dans les différentes régions de la France.

9. Faire connaître, d'après des documents authentiques, l'origine, l'objet et le développement des pèlerinages antérieurs au xvi^e siècle.

10. Faire connaître l'organisation des corporations en France avant le xvi^e siècle.

11. Etudier les procès-verbaux des réformateurs des coutumes aux xv^e et xvi^e siècles; y rechercher l'état de la législation et les projets déjà réalisés à l'époque où ont pris fin les guerres avec les Anglais. — Dresser, d'après ces procès-verbaux, la statistique des bénéfices ecclésiastiques et des seigneuries laïques existant au xvr^e siècle.

12. Mettre en lumière les documents historiques qui font connaître l'état de l'instruction primaire en France avant 1789.

13. Signaler et apprécier les documents relatifs aux Assemblées provinciales du temps de Louis XVI.

14. Exposer, d'après les textes et les monuments, l'état de l'imagerie

populaire en France, antérieurement à la fin du xviii^e siècle.

15. Etat des bibliothèques et des musées d'antiquités dans les départements; mesures prises pour que ces établissements contribuent aussi efficacement que possible au développement des travaux historiques et archéologiques.

Les panoramas ne sont pas d'invention aussi récente qu'on le croit généralement.

Cette invention est due au peintre écossais Robert Baker, lequel, étant en prison pour dettes, remarqua l'étrange effet produit par l'éclairage de sa cellule sur une lettre qu'il tenait à la main, et se promit d'en tirer parti dès qu'il serait libre.

Il se rendit, en effet, à Londres, et obtint, en 1796, un brevet dont il commença l'exploitation en 1799, avec un *panorama de la ville de Londres*. La même année, cependant, le célèbre Robert Fulton obtenait du gouvernement français le privilège exclusif pendant dix années d'exhiber des panoramas dans toute l'étendue de la France. Il exhiba le premier dans une rotonde construite sur le boulevard Montmartre: C'était un *panorama de la ville de Paris*.

On sait d'ailleurs que Fulton aussi était peintre.

En 1818, un panorama de la *bataille de Waterloo*, exécuté sous le patronage du duc de Wellington et du prince d'Orange, fut établi à Bruxelles, puis transporté à Amsterdam et Aix-la-Chapelle, à l'occasion du Congrès. Il reçut alors la visite des empereurs d'Autriche et de Russie et du roi de Prusse, qui n'avaient pu faire le même honneur aux vues de Tilsitt, de Wagram et autres.

Bien d'autres panoramas ont été exécutés depuis, sans parler du diorama de Daguerre; mais on en croyait la mode disparue, tandis qu'au contraire elle reprend de plus belle.

Le Musée royal de Berlin vient de recevoir quelques sculptures anciennes provenant des fouilles exécutées à Santa Lucia de Consumalgapán (Guatemala), lesquelles sont déclarées uniques dans le vieux monde tout au moins.

Nous attendrons une description de ces merveilles avant de nous prononcer.

**

On vient de placer dans les salles de l'Institut vingt-six bustes nouveaux de membres décédés. Ce sont ceux de :

Husson, Cauchy, Michel Chevalier, Michelet, Naudet, Casimir Périer, de l'Académie des sciences morales et politiques;

Victor Cousin, le père Gratry, le duc de Broglie, Saint-René Taillandier, Berryer, Mérimée, le comte de Ségur, de l'Académie française;

Perraud, Baltard, Duc, Kastner, Canova, baron Taylor, de Cardaillac, de l'Académie des beaux-arts;

Mathieu, Michel Chasles, Becquerel, Pronst, Nélaton, de l'Académie des sciences.

Jusqu'à présent le buste de La Réveillère-Lepaux ne figurait pas dans la collection. M. Turquet, sous-secrétaire d'État au ministère des beaux-arts, vient de l'adresser à la commission administrative. Il porte l'inscription suivante: « A La Réveillère-Lepeaux. — P.-J. David d'Angers, 1831.

X. RAMBLER.

ANECDOTES

PENSÉES ET MAXIMES

Des mœurs et des sentiments honnêtes sont la préparation nécessaire de quiconque veut faire une étude féconde des principes de la vertu et de la justice, en un mot, des principes de la politique.

(Aristote).

En politique, la maladresse est rarement prise pour de l'honnêteté, aussi l'on en rougit; tandis que la perversité passe fréquemment pour habileté profonde, et l'on s'en vante.

(Thucydide).

On dit qu'à Strasbourg, quand le roi (Louis XIV) fit son entrée, les députés des Suisses l'étant venus voir, l'archevêque de Reims, qui vit parmi eux l'évêque de Bâle, dit à son voisin: « C'est quelque misérable apparemment que cet évêque? — « Comment! lui dit l'autre, il a cent

mille livres de rente! — Oh! oh! dit l'archevêque, c'est donc un honnête homme! » Et il lui fit mille caresses.

(J. Racine).

Tout ce qui arrête l'essor de notre âme est un mal moral et un danger politique.

(E. Laboulaye).

Quelque bien que l'on dise de nous, on ne nous apprend rien de nouveau.

(La Rochefoucauld).

Il n'est point de supériorité qui se fasse aussi brutalement sentir que celle fondée sur la richesse.

(Lamennais).

Le gérant : LÉON LEVY.

Imp. D. BARDIN et C^{ie}, à Saint-Germain.

Nous lisons dans *l'Ordre* sous ce titre :

VOICI L'HIVER

L'hiver arrive à grands pas. La saison des bains froids est finie. Celle des bronchites et des rhumatismes commence. On était vetu de coutil et d'alpaga; on s'habille de bon drap de laine. On n'avait pas assez de portes ni de fenêtres pour faire entrer l'air à flot dans les appartements; on fait poser des bourrelets dans toutes les chambres.

Tout cela est fort bon, mais ne doit pas faire oublier aux valetudinaires, tributaires de la saison froide, que malgré ces précautions ils ne sont à l'abri des atteintes de la goutte qu'avec certaines conditions de régime. Une des plus importantes à observer est celle qui regarde les boissons. Couper le vin aux repas avec une eau alcaline est une règle que toutes les personnes menacées de la goutte (et aussi de la gravelle) devraient s'imposer en tout temps et plus spécialement en hiver. A ces personnes — elles sont nombreuses — qui veulent éviter les douleurs sans absorber des drogues désagréables, nous rappelons que l'eau de Vichy-Cusset (source Elisabeth) exerce une action prophylactique remarquable sur les manifestations diverses de la goutte. Tous les gouteux et les rhumatisants ont de l'acide urique en excès dans l'organisme; après l'absorption de l'eau de Cusset-Elisabeth la proportion d'acide urique diminue d'une façon très-sensible, cela est constaté par le docteur Gubler dans son journal de Therapeutique.

Rhumatisants et gouteux doivent donc s'approvisionner d'eau de Cusset, ils s'en trouveront on ne peut mieux

DE CHAUFOUR.

LES PARTS

De la Société des Journaux populaires illustrés.

Depuis que les Journaux *la Médecine populaire, la Science populaire et l'Enseignement*

populaire, se publient pour le compte de la Société des Journaux populaires illustrés, la vente a pris un tel développement, que les bénéfices s'annoncent très bien pour l'exercice en cours. Les facilités de la première heure ont donc disparu; il n'est plus possible maintenant d'escompter l'avance de paiement par une bonification de 5 fr., pour 100 fr.; le prix de la Part est dû au comptant, et le moment approche où le prix de 100 fr., sera dépassé. Si la faculté est encore accordée de payer une Part en plusieurs versements, le droit au bénéfice n'existe que du jour où cette Part est entièrement libérée.

Le placement des titres étant fait et les bénéfices s'accroissent chaque jour, la plus-value n'est pas loin! Un revenu de 15 % motiverait la hausse de la Part jusqu'à 300 fr., pour la ramener à 5 % de revenu. C'est un avertissement.

CAUSERIE FINANCIÈRE

La situation s'assombrit chaque jour; la crise monétaire reparaît plus menaçante que jamais; la Banque d'Angleterre vient de porter le taux de son escompte à 5 % et la Banque de France sera forcée de suivre son exemple. C'est indiquer que la fin d'année sera mauvaise et que les reports continueront à être très élevés à la Bourse.

Voici trois semaines que nous vous tenons ce langage et vous ne pourrez pas nous reprocher de ne nous y être pas pris d'avance. Vous avez eu tout le temps de réfléchir aux sages conseils que nous vous donnons encore aujourd'hui.

La Bourse a l'air de se bien porter parce que la spéculation, redoublant d'audace, lutte avec énergie et luttera jusqu'à la limite la plus extrême; mais, quand on examine froidement la situation; quand on considère tous les embarras, toutes les difficultés intérieures et extérieures qui nous menacent; quand on voit que le comptant se refuse obstinément à entrer dans les valeurs, qui ne donnent plus que 2 à 3 %, on est amené à déclarer que cette lutte doit prendre fin dans un bref délai.

Il ne s'agit plus alors de savoir si vous voulez ou si vous ne voulez pas être englobés dans la catastrophe quand elle viendra, ou si vous voulez la prévenir.

L'alternative n'est pas douteuse n'est-ce pas? Or donc le seul moyen de conjurer le futur péril, c'est de vendre les valeurs qui ont atteint des cours exagérés et de profiter, comme nous le disions, de la circonstance inespérée des cours élevés actuels. C'est le seul conseil sage que nous pouvions vous donner et nous vous le réitérons encore aujourd'hui.

Le Crédit foncier, que nous laissons à 1700, est monté à 1745 pour rester à 1735; la Compagnie foncière de France et d'Algérie, admise à la cote officielle, de 550, atteint 605. — Les obligations Communales 4 %, émises au pair se classent admirablement, parce que ce sont des valeurs solides et tenant aux meilleures attaches.

En dehors des obligations Communales 4 % qui sont délivrées au pair, nous ne voyons qu'exagérations imposant imperieusement des réalisations. Comme emploi, vous connaissez notre façon de voir.

Point de capitaux improductifs, point de dépôt à 1 1/2 % dans les maisons de banque; vous avez mieux que tout cela sous la main. Ce sont ces valeurs parfaitement connues de vous, valeurs commerciales basées sur des affaires sérieuses. Elles ont fait leurs preuves et leurs passé répond de leur avenir.

Sur ces valeurs, point de spéculation possible puisqu'elles sont toujours au même prix exemple les Parts de la Société des Villes d'Eaux et le Placement privilégié 6 % :

Depuis plusieurs années, le premier de ces titres donne un revenu de 18 %. Les affaires de commissions se développent tellement que le capital social va être doublé afin d'indiquer le véritable rang que doit prendre la société.

Quant au Placement privilégié 6 %, c'est là un emploi de fonds qui ne laisse aucune porte ouverte à l'inconnu et qui par ses sécurités a su attirer les capitaux temporairement sans emploi.

Si vous voulez entrer dans une affaire nouvelle, affaire majorée puisque vous pouvez prendre les titres au pair, vous avez la Société des Journaux populaires illustrés; c'est une affaire du plus grand avenir, et d'un présent répondant environ à 15 % de revenu.

Vous avez aussi la Société des Champignonnières que vous avez pu jadis acquérir au pair et que vous pouvez encore vous procurer avec une légère prime.

Avec de tels éléments de placement, on serait coupable de laisser ses capitaux dans son armoire ou dans sa caisse.

SOCIÉTÉ DES VILLES D'EAUX.

AVIS AUX LECTEURS

Le compte rendu de l'Assemblée générale de la Société des Villes d'Eaux vient d'être adressé à tous les porteurs de titres de la Société. Il sera également envoyé à tous les clients et correspondants qui en feront la demande au siège social, 4, rue Chauchat.

SOCIÉTÉ DES VILLES D'EAUX

CAPITAL DIVISÉ

en 10,000 Parts d'intérêt social.

A PARIS, 4, RUE CHAUCHAT

Boulevard des Italiens.

La société délivre des Parts de 100 fr., de 500 et de 1000 fr., libérables en un ou plusieurs versements. Ces titres sont productifs de l'intérêt de 6 % l'an payable par trimestre, les 31 mai, 31 août, 30 novembre et fin février et donnant un droit proportionnel dans les bénéfices sociaux. La répartition de ces bénéfices est faite deux fois par an, en juin et décembre. D'après les derniers inventaires le revenu total pour l'année s'élève à 18 %. La conversion des titres en espèces est toujours réalisable en s'adressant à la Société.

PLACEMENTS PRIVILÉGIÉS

Les intérêts sociaux privilégiés de la Société des Villes d'Eaux sont créés en représentation des avances faites sur Marchandises, Eaux Minérales, et ont pour garantie :

1° Les marchandises spécialement affectées comme gage;

2° Le capital social;

3° La réserve;

4° Les bénéfices de l'exercice en cours.

Ils rapportent un intérêt fixe de 6 % l'an, payable par semestre, fin mai et fin novembre. En outre, il est distribué 4 % de bénéfices nets entre chacun des propriétaires d'intérêts sociaux privilégiés.

Ils sont de toutes sommes et sont toujours nominatifs. La transmission se fait par les soins de la Société, sans délais et sans frais, à toute époque, sur demande du porteur du titre.

L'impôt sur le revenu est à la charge de la Société.

Les intérêts et dividendes sont adressés sans frais à domicile.

Les envois de fonds doivent être faits à l'administrateur de la Société des Villes d'Eaux, 4, rue Chauchat, à Paris, en spécifiant qu'ils sont destinés au placement en Intérêts sociaux privilégiés.

RENLAIGUE

Eau minérale naturelle, la plus ferrugineuse, la plus rafraîchissante.

Recommandée par MM. les médecins pour ses qualités toniques et reconstituantes, sans avoir les mêmes inconvénients que les autres ferrugineux.

COMPTOIR DE COMMISSION

Parmi les articles dont le Comptoir de Commission s'est assuré la fourniture aux conditions exceptionnelles qui lui ont valu la faveur dont il jouit, il convient de mentionner d'une façon toute particulière :

1° Les nouveaux GLOBES TERRESTRES, dont le spécimen du prix de 20 francs, monte sur pied en fonte bronzée, à plan incliné mesure 0m33c de diamètre, soit 1m12 de circonférence.

2° Le nouvel APPAREIL PHOTOGRAPHIQUE perfectionné qui place à la portée de tout le monde l'art déjà si répandu de la photographie. Une combinaison aussi simple qu'ingénieuse permet d'obtenir sans aucune leçon, à la simple lecture de l'instruction qui accompagne chaque instrument, les épreuves les plus satisfaisantes, soit en vues, soit en portraits, et surtout la reproduction des clichés en nombre indéterminé. — L'objectif complet avec chambre noire, pied et accessoires, ainsi que la boîte de produits préparés, seront livrés à tous les clients du Comptoir de Commission au prix unique de 50 francs.

(Envoi sur demande d'épreuves obtenues à une première expérience.)

Adresser la correspondance et les commandes à M. le directeur du Comptoir de commission, 11, rue Rossini, à Paris.

CUSSET PRÈS VICHY

Sources Elisabeth et Sainte-Marie.

PROPRIÉTÉS

La source Sainte-Marie, la plus riche en fer, manganèse et gaz acide carbonique, éléments nécessaires et régénérateurs du sang, est très efficace dans l'anémie, la chlorose, l'aménorrhée, dysménorrhée, les dyspepsies, les fièvres intermittentes. Les résultats obtenus dans le diabète sont très remarquables.

Source Elisabeth. — Dans les engorgements du foie, de la rate, les affections de l'estomac, des reins, de la vessie la gravelle, la goutte, les hémorroïdes; beaucoup de malades qui ont vainement espéré, pendant plusieurs années, une guérison aux sources de Vichy, ont obtenu en une seule saison des résultats souverains à la source Elisabeth. Ces succès ne peuvent être attribués qu'à des doses d'arsenic et de magnésie supérieures à celles contenues dans les autres sources de Vichy.

Prix de la caisse de 50 bouteilles, 30 fr., rendue franco dans toutes les gares de France et à domicile dans Paris.

Adresser les commandes à la Société des Villes d'Eaux, 4, rue Chauchat, Paris.

LA SCIENCE POPULAIRE LA MÉDECINE POPULAIRE L'ENSEIGNEMENT POPULAIRE

Journaux hebdomadaires illustrés, le n° 15 c. — Abonnement, Paris 8 fr. — Départements 10 fr. — Etranger 12 fr. par an.

Envoi de numéros spécimen sur demande au siège de la Société des Journaux populaires illustrés, rue Chauchat, 4, à Paris.

L'ENSEIGNEMENT POPULAIRE

27 OCTOBRE 1884.

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

1^{re} ANNÉE.

N° 39. — Prix : 15 centimes.

Rédacteur en chef : ADOLPHE BITARD.

BUREAUX :

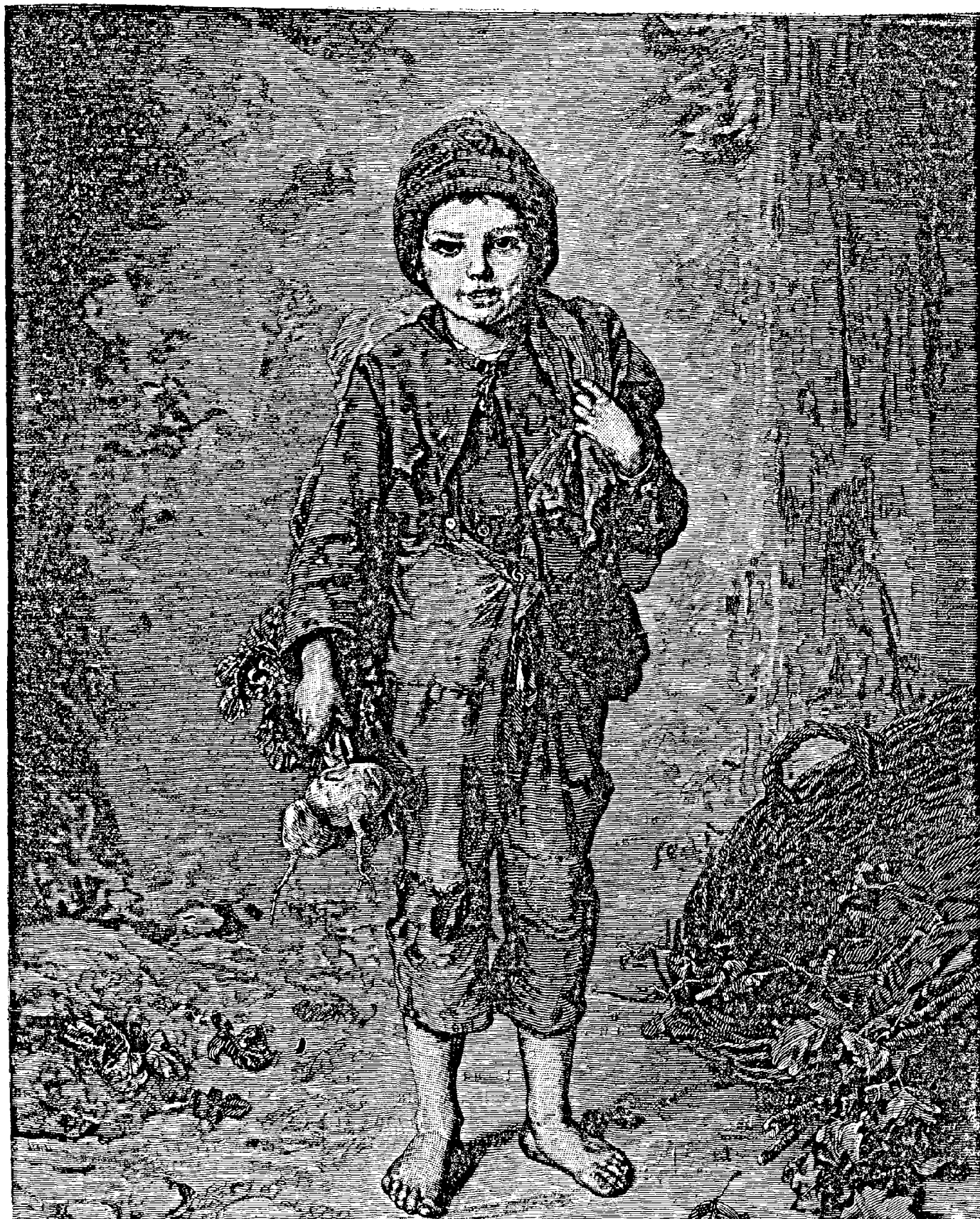
4, rue Chauchat.

Abonnements : PARIS, un an, 8 fr.; six mois, 4 fr. — DÉPARTEMENTS, un an, 10 fr.; six mois, 5 fr. — ÉTRANGER, un an, 12 fr.

SOMMAIRE

TEXTE. — *Les arts domestiques* : Origine des cheminées. — *Galerie des artistes et poètes illustres* : Ronsard. — *Cours de comptabilité* : Comptes-courants et d'intérêts. — *Histoire de la conquête du Mexique* : Chapitre XXIV. — *La Saint-Lundi*, nouvelle. — *Fantaisies archéologiques* : L'exposition des objets trouvés à Cluque. — *Cours d'histoire universelle*. Rome : Populations primitives. —

— *Cours pratique de langue anglaise* : Vingt-deuxième leçon (suite). — Nouvelles de la République des lettres. — Anecdotes, pensées et maximes, etc. ILLUSTRATIONS. — Le petit ramoneur. — *La Saint-Lundi* : Manifestations diverses du culte voué à ce saint et leurs résultats ordinaires. — *Histoire universelle*. Fondation de Rome : meurtre de Rémus.



AVIS IMPORTANT

Les bureaux de *l'Enseignement populaire* sont transférés au siège de la SOCIÉTÉ DES JOURNAUX POPULAIRES ILLUSTRÉS, rue Chauchat, 4.

AVIS IMPORTANT

Toute personne qui prendra un abonnement d'un an recevra gratuitement en prime : les QUADRUPÈDES, de Buffon. Cette prime extraordinaire est un magnifique volume de 320 pages, illustré de gravures entièrement inédites, et vendu en librairie 6 francs.

AVIS

Changements d'adresses. — Nous rappelons à nos abonnés que toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée d'une des dernières bandes du journal, et de 1 franc pour nouveaux frais.

AVIS AUX LECTEURS

Les abonnés et les acheteurs au numéro ont droit de recevoir gratuitement la notice illustrée comprenant la table des chapitres et des gravures de *la Science populaire*, de *la Médecine populaire* et de *l'Enseignement populaire*.

Il suffit d'adresser la bande d'un journal à la Société des Villes d'eaux, rue Chauchat, 4, à Paris.

LES ARTS DOMESTIQUES

ORIGINE DES CHEMINÉES

La cheminée ne paraît pas avoir une origine ancienne, malgré les interprétations ingénieuses qui ont été faites de certains passages d'auteurs latins et même grecs, puisque les fouilles opérées à Herculaneum et à Pompéi n'en ont point fait découvrir la moindre trace.

La première mention qui ait été faite des cheminées se trouve dans une inscription vénitienne où il est dit qu'en 1347, un grand nombre de cheminées furent renversées par un tremblement de terre. On en conjecture que ces sortes de constructions intérieures ont leur origine en Italie, d'autant plus volontiers qu'on sait que c'est dans ce pays que le ramonage fut d'abord élevé à la hauteur d'une industrie.

Avant l'invention des cheminées,

on faisait du feu dans un trou creusé dans le sol, au centre de l'habitation (comme font encore les Esquimaux), sous une ouverture pratiquée dans le toit pour donner une issue à la fumée, et qu'on pouvait fermer quand besoin était au moyen d'un couvercle mobile.

Chez les Romains, le foyer ou *âtre* était placé dans l'atrium; autour étaient rangés les dieux Lares, protecteurs du foyer. On y brûlait du bois bien sec trempé dans la lie d'huile. Pour chauffer les autres pièces de la maison, on faisait usage de fourneaux portatifs qu'on remplissait de charbons ardents.

Toutefois Sénèque, qui vivait vers le milieu du 1^{er} siècle de notre ère, dit que de son temps on inventa une espèce particulière de tuyaux qu'on fixait le long du mur et dans lesquels passait la chaleur tirée de fourneaux souterrains connus sous le nom d'*hypocaustes*, et dont on a trouvé, du reste, de nombreux spécimens dans les maisons des villes ensevelies du golfe de Naples. C'était un perfectionnement heureux, qui permettait de chauffer les appartements d'une manière plus égale; mais on ne saurait y voir l'origine des cheminées, ce serait bien plutôt celle des poêles ou des calorifères.

Les premiers siècles du moyen âge ne virent aucun perfectionnement nouveau à ce système élémentaire de chauffage, car on ne trouve nulle part, avant le XII^e siècle, de traces de canaux servant à l'évacuation des gaz de la combustion; mais à partir de cette époque, les témoignages abondent, et les siècles suivants, sans ajouter beaucoup au confort obtenu par cette invention, renchérissent l'un sur l'autre sous le rapport du luxe décoratif.

Ce n'est guère qu'au XVI^e siècle que l'usage des cheminées devient général et plus spécialement, ce qui est assez curieux, dans le midi de l'Europe,

Ainsi, un écrivain anglais du temps d'Élisabeth, R. Holinshead, s'exprime ainsi sur l'état des arts domestiques à l'époque de sa jeunesse :

« Il y avait fort peu de cheminées, même dans les villes capitales : le foyer était installé le long du mur, et la fumée s'échappait, comme elle pouvait, par une ouverture du toit,

par la porte ou par la fenêtre. Les maisons étaient construites en branchages ou en lattes enduites de boue.... Les gens dormaient sur une mince litière de paille, avec un bloc de bois en guise d'oreiller ¹. »

Et il y a à peine trois cents ans de cela !

ESTÈVE DESGRANGES.

GALERIE

DES ARTISTES ET DES POÈTES ILLUSTRÉS

RONSARD

Ronsard aurait vécu s'il n'avait eu que ses qualités naturelles, il est tombé par les qualités qu'il a cherchées.

(Saint-Marc Girardin.)

I

Le XVI^e siècle, qui est une époque de transition, est plutôt un siècle d'érudition que de gloire. C'est au XVI^e siècle que fut à son apogée ce mouvement qui portait tous les esprits vers l'amour et l'étude de l'antiquité. Les savants grecs qui, après la prise de Constantinople, en 1453, s'étaient réfugiés en Italie, avaient fait revivre les études grecques, qui depuis longtemps étaient dans l'oubli. Plus tard, la découverte de manuscrits anciens avait éclairé l'antiquité d'un jour tout nouveau. En France, la fondation du Collège des trois langues (Collège de France) avait donné asile aux professeurs les plus savants, qui entrèrent bientôt en lutte avec la vieille Sorbonne. Les arts antiques étaient aussi plus étudiés que jamais. On venait de retrouver Vitruve.

Sous ce débordement de la science antique, les arts et les lettres modernes semblaient s'effacer. De même que les artistes français n'avaient pu se soustraire complètement à l'influence du brillant art italien, de même quelques poètes érudits ne purent s'empêcher, en pleine Renaissance, d'imiter les anciens.

Telle est la cause de la révolution littéraire du XVI^e siècle. *La Défense et illustration de la langue française*, de Du Bellay, a joué, en 1548, le même rôle que remplit, en 1827, la préface de *Cromwell*. Le Génæle, aussi, n'était pas sans analogie avec la Pléiade; mais le mouvement avait lieu en sens

¹ *Chronicles of England, Ireland and Scotland* (Londres, 1577).

contraire. L'école de Ronsard combattait le moyen âge pour l'antiquité; l'école romantique attaquait l'antiquité pour le moyen âge. Le but des réformateurs du xvi^e siècle est tout entier dans son manifeste. « Nos ancêtres, dit Du Bellay, nous ont laissé notre langue si pauvre et si nue, qu'elle a besoin des ornements, si j'ose parler ainsi, des plumes d'autrui... Par quel moyen peut-on hâter son développement? Par l'imitation des anciens. Traduire n'est pas un moyen suffisant pour élever notre langue à l'égalé des plus fameuses. Que faut-il donc? Imiter! imiter les Romains, comme ils ont fait les Grecs; comme Cicéron a imité Démosthène, et Virgile Homère. »

Dans le second livre de l'*Illustration*, Du Bellay avoue hardiment l'intention de renverser la vieille littérature française, pour mettre à sa place les formes anciennes: « Lis donc, et relis premièrement, ô poète futur! les exemplaires grecs et latins; puis, me laisse toutes ces vieilles poésies françaises aux jeux floraux de Toulouse, et au Puy de Rouen, comme rondeaux, ballades, virelais, chants royaux et autres belles épiceries qui corrompent le goût de notre langue et ne servent sinon à porter témoignage de notre ignorance... Chante moi de ces odes encore inconnues à la langue française, d'un luth bien accordé à la lyre grecque et romaine, et qu'il n'y ait rien où n'apparaisse quelque vestige de rare et antique érudition. Là donc, Français, marchez courageusement vers cette superbe cité romaine, et de ses dépouilles ornez vos temples et vos autels. »

Toute la réforme littéraire du xvi^e siècle était dans la *Défense et illustration de la langue française*: elle se résume en deux buts: ennoblir la langue par l'introduction des mots et des figures empruntés aux Grecs et aux Latins, ennoblir la poésie par l'introduction de genres nouveaux. Le plus illustre de ces spoliateurs fut Pierre de Ronsard.

II

Ronsard naquit au château de la Poissonnière, dans le Vendômois, en 1524, et non en 1525, comme le voulait de Thou, qui trouvait dans sa naissance une compensation au dé-

sastre de Pavie. Il étudia fort peu de temps au collège de Navarre et il fut attaché, comme page, au duc d'Orléans, fils aîné de François I^{er}.

Une surdité dont il fut atteint le détermina à se retirer de la cour. C'est alors qu'il conçut, avec ses amis Baïf, Joachim Du Bellay, René Belleau, le projet de régénérer la langue française en y faisant passer toute la grandeur de pensée et de style, qu'ils admiraient chez les anciens. Il se mit à l'œuvre avec courage et étudia avec acharnement, pendant sept ans, les auteurs grecs et latins.

En 1548 parut, comme nous l'avons vu, le manifeste de la nouvelle école, qui régna un demi-siècle à la place de l'école de Marot, la véritable école française. Alors parurent coup sur coup les nombreux ouvrages des réformateurs.

Ronsard traduisit en vers français le *Plutus*, d'Aristophane, comédie qui se rapproche beaucoup de la comédie moderne.

Il fit de nombreuses odes, calquées sur Horace et Pindare, qu'il ne comprenait pas toujours, des discours, des sonnets.

Il entreprit aussi, sur le patron de l'*Énéide* et de la *Pharsale*, une épopée gigantesque en 24 chants: la *Franciade*, qui devait rester comme le monument impérissable de l'école; mais Ronsard n'eut pas le temps de l'achever, son œuvre s'arrêta au cinquième chant.

Jamais poète, de son vivant, ne reçut de pareils honneurs.

Couronné aux jeux floraux, les capitouls lui décernèrent, au lieu de l'églantine, une Minerve d'argent massif, avec le titre de poète français par excellence; Charles IX l'honorait d'une amitié toute particulière, et il lui adressait ces deux vers:

Tous deux également nous portons des couronnes;
Mais roi, je la reçois, poète tu la donnes.

Montaigne déclarait Ronsard égal aux anciens et la poésie française arrivée à son apogée. Diane de Poitiers le proclamait son poète. Elisabeth d'Angleterre lui envoyait un diamant d'un grand prix, et Marie Stuart, en lisant l'*Apollon de la source des Muses*, se consolait de sa captivité.

Quand le Tasse vint à Paris, il s'estima heureux de recevoir les conseils du poète français, et il lui lut les pre-

miers chants de son *Godefroy* (premier titre de la *Jérusalem délivrée*).

Ronsard choisit, dans la foule de ses admirateurs, six poètes qu'il transforma en étoiles. Ce fut la fameuse pléiade renouvelée des Grecs d'Alexandrie, et qui était composée de Joachim du Bellay, Baïf, Belleau, Jodelle, Jamin et Pontus de Thyard.

Ronsard, se fit prêtre et mourut en 1585, dans un de ses prieurés de Touraine.

Ronsard qui avait eu tant d'admirateurs, tomba bientôt dans le plus grand discrédit. Malherbe, qui pourtant lui devait tant, biffait d'un bout à l'autre l'exemplaire de ses poésies, et Boileau le traitait avec autant de dédain:

Ronsard qui le suivit (Marot), par une autre méthode,
Réglant tout, brouilla tout, fit un art à sa mode,
Et toutefois, longtemps eut un heureux destin.
Mais sa muse, en français parlant grec et latin,
Vit dans l'âge suivant, par un retour grotesque,
Tomber de ses grands mots le faste pédantesque.

Une critique plus juste a mis maintenant Ronsard à la place qui lui était due. Le défaut capital de son système était d'étouffer le génie national et la poésie par l'érudition et de mélanger, de la façon la plus bizarre, les mœurs anciennes et les mœurs modernes. Néanmoins, Ronsard a enhardi le goût, ouvert à la poésie française des horizons nouveaux avec l'importation de nouveaux genres: l'ode, l'hymne, l'épithalame, et il lui a donné une certaine élévation dont elle manquait. Ronsard est grand dans les genres qu'il dédaignait, dans la poésie légère, car là, c'est le poète qui parle et non pas l'érudite, et voilà pourquoi Ronsard vivra toujours. Que de fraîcheur et de naturel dans ces vers qu'il adresse à sa dame:

Mignonne, allons voir si la rose
Qui, ce matin, avait desclose
Sa robe de pourpre au soleil,
A point perdu, cette vesprée,
Les plis de sa robe pourprée
Et son tinct au vostre pareil.

Las! voyez comme en peu d'espace,
Mignonne, elle a dessus la place
Las! las! ses beautés laissé choir:
O vraiment, marastre est nature,
Puisqu'une telle fleur ne dure
Que du matin jusques au soir.

Donc, si vous me croyez, mignonne,
Tandis que vostre âge fleuroonne
En sa plus verte nouveauté,
Cueillez, cueillez vostre jeunesse;
Comme à cette fleur, la vieillesse
Fera ternir votre beauté.

On voit donc que Ronsard n'était pas sans quelque génie, et que ce qui

l'a perdu, c'est l'érudition, qui semblerait devoir faire sa gloire.

« Ronsard était, comme l'a dit Balzac, le commencement d'un poète. »

J. Y.

COURS DE COMPTABILITÉ

COMPTES-COURANTS ET D'INTÉRÊTS

L'article 1134 du Code civil dit que « les conventions légalement formées, « tiennent lieu de loi à ceux qui les « ont faites. »

Qu'appelle-t-on *compte-courant* ? qu'est-ce qu'un *compte-courant d'intérêts* ?

Un *compte-courant* est un état détaillé des sommes encaissées, remboursées ou payées, des remises d'effets de commerce reçues ou renvoyées faute de paiement, par *débit* et par *crédit*, avec intérêts, commissions et changes, de part et d'autre, suivant les conditions convenues et arrêtées entre les parties; c'est-à-dire :

Un compte détaillé de toutes les opérations qui ont lieu entre correspondants, négociants, banquiers, comprenant les *versements*, les *remises d'effets*, les *payements*, les *retours d'effets impayés* ainsi que les échanges de marchandises portés au *débit* et au *crédit* du *compte-courant*, suivant leur entrée ou leur sortie.

En un mot, le *compte-courant* est la situation respective et journalière des parties, donnant le cours des opérations successives à des époques déterminées qui règlent leur situation mutuelle.

Nous ne pouvons mieux faire que de citer, à ce propos, un de nos économistes les plus distingués, M. Courcelle Seneuil, qui, dans son *Traité des opérations de banque*, s'exprime ainsi :

« Les opérations des banques commerciales viennent toutes se résu-
« mer dans les *comptes-courants*. Ainsi
« le négociant a-t-il des recouvre-
« ments à faire, il les fait par l'inter-
« médiaire de son banquier; a-t-il des
« payements à faire, son banquier
« s'en charge. Il en résulte que celui-ci
« reçoit journallement des fonds et
« fait journallement des payements
« pour le négociant, et c'est l'enre-
« gistrement sur un livre spécial de

« ces recettes, de ces dépenses et des
« transactions auxquelles elles don-
« nent lieu qui s'appelle *compte-
« courant*.

« Ainsi, selon la nature et les ha-
« bitudes de son commerce, ou la
« force de son capital, selon le soin
« ou la bonne foi qu'il apporte dans
« ses affaires, un négociant fournit à
« son banquier des remises qui ont
« peu ou beaucoup de temps à courir,
« qui sont payées régulièrement ou
« irrégulièrement, dans un pays où
« les recouvrements sont faciles ou
« difficiles, auxquelles le change est
« favorable ou défavorable. Le ban-
« quier tient compte de toutes ces
« circonstances, lorsqu'il débat les
« conditions du *compte-courant* : si les
« capitaux abondent chez lui, il ac-
« ceptera volontiers les effets à longue
« échéance, et les gardera comme on
« dit à la nourrice ; mais il fera payer
« ce service, parce que les bénéfices
« des banques résultent plutôt de la
« multiplicité des opérations et des
« commissions multipliées qui en
« résultent que de la différence des
« intérêts. Il aimera mieux le papier
« qui est acquitté exactement, bien
« qu'il ne lui donne pas l'avantage des
« comptes de retour, parce que ce
« papier ne laisse aucun doute après
« lui ; enfin il préférera les effets
« payables dans les lieux où les re-
« couvrements sont faciles et qui
« donnent habituellement un change
« favorable.

« Les *comptes-courants* entre ban-
« quiers ne diffèrent en rien de ceux
« qui existent entre banquier et né-
« gociant ; ils donnent lieu aux mêmes
« observations et suivent les mêmes
« lois. »

Il y a encore aujourd'hui trois *méthodes* employées pour le calcul des *comptes-courants* avec intérêts, qui sont :

La méthode hambourgeoise, ou par échelle ;

La méthode directe ;

La méthode indirecte.

La méthode hambourgeoise est la plus ancienne ; elle a été inventée par les habitants de Hambourg, à l'époque où cette ville jouissait de la prépondérance commerciale.

Aujourd'hui, cette méthode est tombée en désuétude et ne s'emploie plus. Aussi, n'en parlons-nous que pour mémoire.

La méthode directe est aussi aujourd'hui moins employée que la méthode indirecte. Dans cette méthode, on calcule l'intérêt de chaque somme depuis le jour où elle est versée jusqu'au jour du règlement, qui se fait tous les trois mois à époque fixe : la première, du 1^{er} janvier au 31 mars ; la deuxième, du 1^{er} avril au 30 juin ; la troisième, du 1^{er} juillet au 30 septembre ; et enfin la quatrième et dernière, du 1^{er} octobre au 31 décembre de chaque année,

Il en est de même de la *méthode indirecte*, c'est un usage établi dans la banque et qui n'a jamais varié.

Ainsi, nous voyons dans notre compte courant établi au moyen des nombres, à la date du 14 octobre, une somme de 40,000 francs versée pour le compte de De Lorme ; il doit donc l'intérêt de cette somme à partir du 14 octobre, jusqu'au 31 décembre, c'est-à-dire pendant 78 jours. On porte donc dans la colonne des jours le nombre 78, que l'on multiplie par la somme, en divisant par 0/0. — Le produit se porte alors dans la colonne des nombres ; ainsi de suite, pour chaque somme portée au débit du compte-courant. — Il est bien entendu que l'on fait la même opération pour les sommes portées au crédit.

Ensuite, on additionne les nombres du débit et ceux du crédit et c'est sur la différence que l'on prend l'intérêt au taux convenu.

Il arrive parfois qu'une somme ne porte intérêts que longtemps après l'avoir remise ; c'est que la *valeur*, surtout si c'est un effet de commerce, est à une échéance fort éloignée, dépassant l'époque du règlement. On fait la même opération que précédemment, seulement on porte en *rouge* les jours et les nombres et on les appelle *nombres rouges*, que l'on porte au débit du compte-courant, s'ils sont au crédit et au crédit s'ils sont au débit. Il arrive parfois que, dans un *compte-courant*, il y a des nombres rouges au débit et au crédit ; alors on fait la balance, que l'on nomme *balance des nombres rouges* et qui figure sur le compte-courant.

FÉLIX TARPET.

A suivre.

La foule n'a d'autre loi que les exemples.

(Massillon).

HISTOIRE
DE LA CONQUÊTE DU MEXIQUE

D'après D. Antonio de Solís.

CHAPITRE XXIV

Tandis que ces événements se produisaient à Mexico, Cortès étudiait le pays, cherchait à s'assurer l'amitié des Indiens et la confiance de ses soldats.

Sur ces entrefaites, François de Montejo revint de son voyage, ayant suivi la côte pendant plusieurs lieues et découvert un village du nom de Quiabislan, éloigné d'environ douze lieues de Saint-Jean-de-Ulloa, dans une situation avantageuse, voisine d'une baie vaste et commode et entouré de terres fertiles et bien cultivées. Les pilotes surtout étaient enchantés du mouillage, à l'abri des rochers, contre les vents violents. Cortès était donc décidé à y transporter son camp, lorsque arriva la réponse du roi.

Teutile et ses principaux officiers se présentèrent, précédés d'Indiens porteurs de brasiers alimentés d'une espèce de résine odoriférante. Après des salutations interminables, assaisonnées de la fumée résineuse, les Indiens exposèrent le présent royal, composé principalement d'étoffes et de pierres précieuses.

— Montézuma, dit alors sèchement le général mexicain, envoie ce présent, d'une valeur inestimable, au roi des Espagnols.

Puis il déclara à Cortès qu'il ne lui restait plus qu'à quitter le pays dans le plus bref délai et sans élever la moindre objection, parce qu'elle n'avait aucune chance d'être accueillie.

Au moment où Cortès s'appretait à répondre, l'Angelus du soir sonna à la baraque servant d'église. Il se mit à genoux aussitôt, et officiers et soldats imitèrent son exemple, au grand étonnement des indigènes qui demandèrent des explications à dona Marina.

Cortès, à qui rien n'échappait malgré sa dévotion, trouva l'occasion bonne pour parler à Teutile de la religion chrétienne. Le P. Barthélemi de Olmedo, incité par lui, tenta d'expliquer au général mexicain les mystères de la foi, et de lui faire com-

prendre que, tandis que les Espagnols adoraient le seul vrai Dieu, principe et fin de toute chose, ses compatriotes adoraient le diable, ennemi naturel de l'humanité, ni plus ni moins.

— Un des motifs de mon ambassade, intervint Cortès, et la raison la plus puissante de mon souverain pour offrir son amitié à Montézuma, prennent leur source dans l'obligation contractée par les rois chrétiens de combattre les erreurs de l'idolâtrie. Ainsi, le plus ardent de mes désirs est d'instruire ton souverain, pour l'aider à se soustraire à la servitude du démon auquel il est assujéti, malgré toute sa puissance. Venu de très loin pour un but si important, et au nom du plus puissant des rois, il m'est impossible de ne point insister pour obtenir la faveur d'être entendu par ton maître. Mais ma mission est entièrement pacifique, comme le petit nombre des soldats qui m'accompagnent peut t'en fournir le témoignage.

Teutile se leva et répondit, non sans impatience :

— Le grand empereur a usé de toute sa bienveillance en te donnant l'hospitalité; mais puisque tu te montres rebelle à sa volonté, tu ne pourras t'en prendre qu'à toi-même s'il te traite maintenant en ennemi.

Là-dessus il tourna le dos aux Espagnols et s'en alla d'un pas précipité, entraînant après lui le gouverneur Pilpatoe et les officiers faisant partie de l'ambassade.

Cortès ne comptait sur rien moins que cette brusquerie, mais voyant que ses soldats ne demandaient qu'à ne la point prendre au sérieux, il leur dit :

— Nous verrons, mes chers camarades, ce qu'il adviendra de ce défi, et nous verrons comment se battent leurs soldats, car nous savons déjà que leur bravoure n'est point à la hauteur de leur jactance. En attendant, ils n'obtiendront pas notre départ à si bon marché : d'ailleurs la richesse de leurs présents donne la mesure de leurs craintes.

Il donna ensuite les ordres nécessaires pour mettre le camp à l'abri d'un coup de main peu probable, mais possible.

Au point du jour, on apprit que les baraques construites dans le voisinage du camp par ordre du gouverneur

étaient évacuées et que les Indiens qui les habitaient s'étaient retirés dans l'intérieur, faisant le désert autour des Espagnols. Le quartier général cessa de recevoir des provisions, et les soldats commencèrent à murmurer contre l'entêtement de leur chef.

Des partisans de Diego Velasquez, qui ne manquaient pas dans la petite armée, cherchèrent à exploiter ces germes de mécontentement.

— Cortès veut nous perdre, dirent-ils ; pour satisfaire son ambition démesurée, il prétend entreprendre une chose impossible. Il est temps que toute l'armée se soulève pour exiger le retour à Cuba, afin que l'expédition puisse se ravitailler et se compléter, pour revenir avec des forces et des ressources plus en rapport avec l'importance de l'objet poursuivi.

Le commandant de l'expédition, après s'être assuré par ses amis et ses espions que, malgré l'apparence, la majorité de l'armée était favorable à ses projets, donna audience aux opposants, au nom desquels Diego de Ordaz prit la parole en termes assez peu mesurés.

— L'armée est profondément affligée, dit-il, et prête à se soulever, en présence de ton entêtement à poursuivre cette entreprise, quand ni le nombre des soldats, ni l'état des navires, ni les approvisionnements de réserve ne sont en rapport, même lointain, avec les exigences d'un projet de cette importance. Personne, au bout du compte, n'est ici l'ennemi de ses propres intérêts assez complètement pour se sacrifier à ton ambition. Force est donc de rentrer à l'île de Cuba. Alors, les navires radoubés, l'armée et l'équipage remis de leurs fatigues, il n'est pas douteux que le gouverneur Velasquez ne mette à ta disposition des forces qui assureront, cette fois, le succès de cette grande expédition.

Cortès avait écouté cette harangue avec le plus grand calme apparent ; il y répondit de même :

— Je te remercie de cet avertissement. J'ignorais le mécontentement des soldats : je les croyais même entièrement satisfaits. Le fait est que, à moins qu'ils ne se fatiguent de la prospérité, je ne vois pas de quoi ils pourraient se plaindre. — Voyons :

nous avons fait un voyage heureux, que la mer et les vents ont favorisé à l'envi; nos succès ont dépassé nos espérances les plus extravagantes; la Providence nous a gâtés, en vérité, à Cozumel, puis à Tabasco, où nous avons remporté une victoire glorieuse sans pertes bien sensibles; nous sommes encombrés des présents les plus riches; les festins ne nous ont pas manqué... Sincèrement, je ne vois dans tout cela rien qui puisse inspirer le découragement.

« Cependant si l'armée est devenue aussi déliante et aussi craintive que tu viens de me l'annoncer, je reconnais qu'il y aurait folie à compter sur elle pour une expédition où les obstacles ne feront certainement pas défaut.

« Nous retournerons donc à Cuba... »

L'habileté de cette réponse devait lui assurer le dernier mot, car il était vrai de dire que l'expédition n'avait encore rencontré d'obstacles sérieux qu'elle n'eût renversés sans difficulté; il était également vrai qu'elle s'était enrichie sans peine; et il n'était pas moins vraisemblable que la peur la prenait au moment décisif.

Mais ce sont de ces choses qu'on n'aime pas à s'entendre dire, et qu'on ferait tout au monde pour démentir.

A suivre.

LA SAINT-LUNDI

NOUVELLE

I

Quelle aimable petite ménagère que cette madame Tournier! Existe-t-il au monde rien de plus gracieux, de plus alerte, de plus gai que cette petite femme de vingt-deux ans, fraîche et rose, et blonde comme les blés murs, avec d'inimaginables petites fossettes trouant par instants ses joues pleines et satinées?

Franchement, je ne le crois pas.

Il est cinq heures; le soleil, qui se lève à peine, ne paraît avoir rien de mieux à faire pour le moment que d'éclairer ce tableau charmant... ce tableau de M^{me} Tournier, la gracieuse M^{me} Tournier, faisant son ménage...

Car elle fait son ménage. Elle est en camisole du matin — une fraîche et coquette camisole, confectionnée,

blanchie, repassée par elle-même; — et en jupe d'indienne — une jupe taillée, cousue, ornée, de ses propres mains. Son épaisse chevelure blonde à chauds reflets d'or scintillant au soleil, est mollement retenue par les dents d'un humble peigne de corne, à la nuque fatiguée d'un fardeau pareil.

Et elle va, vive, rapide, silencieuse comme une ombre, promenant le balai avec précaution jusqu'au fond des coins les plus étroits et les plus obscurs de l'appartement, n'ayant de repos que le moindre atome de poussière n'en soit violemment expulsé — comme doit s'attendre à l'être tout locataire incommode.

L'appartement n'est pas grand; il se compose... d'une chambre, pas davantage. Il est bien question aussi d'un certain réduit sous l'escalier où l'on peut mettre la hotte à porter le linge et le battoir — car M^{me} Tournier ne répugne pas à laver son linge elle-même — et qui s'y trouvent à l'aise, pour tout dire; mais hormis ce réduit, qualifié « débarras » sans doute parce que le propriétaire est heureux de s'en voir débarrassé, le ménage de M^{me} Tournier est contenu tout entier dans une chambre unique, grande relativement et commode.

Il y a peu de meubles, naturellement; ils ne sont pas riches, encore moins curieux, si ce n'est à cause de la propreté méticuleuse dans laquelle ils sont tenus; ils semblent n'avoir été jamais neufs. Une vieille commode de noyer, sans ornements comme sans caractère; une table de bois d'aune, travesti en noyer à l'aide d'une décoction intempérante de brou de noix; quelques chaises de paille, un lit de bois peint et... un berceau d'osier! Oui, un berceau dont les rideaux sont hermétiquement fermés sur l'enfant endormi que la jeune mère vient contempler de temps en temps, par un entrebâillement des rideaux qu'elle fait si étroit qu'elle peut.

Oh! sans cela, vous l'entendriez chanter; car elle chante comme un rossignol, telle que vous la voyez: tout le voisinage en est témoin; et puis elle est, ce matin, dans les meilleures dispositions d'esprit pour chanter. D'abord, le temps est superbe et prédispose singulièrement à la joie; ensuite, il y a l'exemple: les toits et

les gouttières d'alentour sont pleins de gazouillements d'oiseaux; enfin M^{me} Tournier serait joyeuse en dépit du temps, le ciel fût-il d'un noir d'ardoise et les gouttières converties en cataractes; et chanter est une manière à elle d'assaisonner et de publier son contentement intérieur, et de le crier sur les toits... qui sont voisins.

Mais cela réveillerait le petit. — Pauvre ange!

Et alors il faut voir avec quel silence éloquent manœuvrent balai et plumeau, et comme M^{me} Tournier fait gentiment concurrence aux sylphides pour la grâce aérienne avec laquelle elle évolue dans ce milieu étroit et plein de choses sonores et fragiles!

— Dieu! j'ai bien manqué de heurter cette maudite chaise qui est toujours dans le passage... On dirait qu'elle le fait exprès... Hélas! *mes sens n'ont fait qu'un tour!*... un peu plus je laissais tomber ce sucrier!... C'est ça qui aurait fait un beau tapage!

La jeune mère approche à pas de loup, comme on dit — à pas de colombe, dirions-nous de préférence et avec plus d'exactitude dans la comparaison — du berceau du cher petit ange, écarte un peu les rideaux et s'assure qu'il dort toujours.

Elle retourne à son ménage, qu'elle achèvera en un tour de main, car ce n'est pas, en somme, une grosse affaire; il lui faudra s'occuper ensuite de la toilette de son enfant et de la sienne propre; puis, il y a là, dans un tiroir de cette commode, de la besogne pour une journée et plus.

Mais tout cela se peut faire — et se fera — en chantant; et le temps passera vite.

II

Il y a trois ans passés que M^{me} Tournier a épousé M. Tournier, un brave garçon, un excellent ouvrier; — et le bébé qui est là, profondément endormi, a, ma foi, deux ans! l'âge par excellence où l'on ne fait aucun cas de la grasse matinée: mais il est si fatigué de sa promenade d'hier! pauvre chérubin! — et le ménage Tournier passe encore pour un ménage exemplaire.

Non qu'il n'y ait eu quelque nuage par-ci par-là, dans ce ciel limpide,

mais ce ne furent jamais que des nuages légers et fugitifs.

M^{me} Tournier sait bien qu'un homme, un ouvrier surtout, n'est pas une *demoiselle* ; elle le sait de bonne source — peut-être de son propre père, après tout. En conséquence, elle pardonne aisément à son mari une pointe vénielle contre la tempérance, qu'une dévotion malentendue au grand Saint-Lundi peut, de temps à autre, l'induire à commettre.

D'ailleurs Armand (c'est le petit nom de M. Tournier), Armand n'est pas un riboteur. Saint-Lundi n'a jamais pu obtenir du jeune homme qu'un culte modéré, ayant pour conséquence de développer en lui un penchant naturel à l'éloquence ; et M^{me} Tournier ne se rappelle pas l'avoir jamais vu tituber de manière à lui faire craindre une catastrophe. Bien plus, toutes les fois que le dimanche s'est passé dans le tête-à-tête, elle a remarqué que le lundi s'écoulait absolument sans encombre.

Or, la veille était un dimanche, un splendide dimanche de printemps ; encore dépourvu de feuilles, mais plein de douces émanations parmi lesquelles le parfum de la violette dominait, et ruisselant de soleil. Et savez-vous ce qu'on a fait?... On est allé *tous trois* à la campagne.

Où, à la campagne, rien que cela !

Oh ! la belle et heureuse journée !

Armand s'est levé, ce matin, frais comme un gardon et joyeux comme un enfant. Il a embrassé sa femme et son bébé endormi avec une tendresse affectueuse plus accentuée que jamais, avant de partir pour l'atelier.

Comment voulez-vous que M^{me} Tournier ne soit pas la plus heureuse des femmes ?

Ah ! certes, son petit cœur est tout gonflé de joie ; elle est bien tranquille sur la soirée d'un jour si beau et si bien commencé, je vous assure ; et elle attendra sans impatience qu'elle lui ramène son cher Armand.

Ses lèvres sont agitées par les efforts d'un gai refrain qui brûle de prendre son vol et d'aller réveiller les échos blottis dans les coins des cheminées ou derrière les gargouilles, et son pied nerveux bat silencieusement la mesure.

— Maman !

Ah ! cette fois, le chérubin est ré-

veillé. Sa petite main potelée est cramponnée aux rideaux et sa tête blonde émerge des flots d'indienne comme une tête d'ange des nuées triomphales.

La mère se précipite en chantant, toute préoccupation cessante, et s'empare du cher petit enfant dont elle couvre de baisers la figure riieuse et joufflue. C'est à présent que nous allons en entendre !...

Quelle aimable petite ménagère que cette M^{me} Tournier !

III

Cependant Armand arrivait à son atelier, mais par le chemin des écoliers, sans doute, car il y avait mis un temps double, sinon triple, du temps strictement nécessaire.

Eh bien ! non. Il a pris la ligne que les mathématiciens prétendent la plus courte pour se rendre d'un point à un autre. Évidemment, les mathématiciens n'ont pas songé qu'on est exposé à de mauvaises rencontres sur la ligne droite aussi bien que sur la ligne la plus sinueuse du monde. Le fait est qu'Armand Tournier, animé des meilleures intentions, s'était engagé sur cette fatale ligne droite, qu'il y avait rencontré plusieurs camarades avec lesquels il s'était arrêté chez le marchand de vin — sans abandonner sa ligne — et avait bu « la goutte. »

Chacun sa tournée ; c'est trop juste.

Singulier effet, non de la ligne droite, sans doute, mais des stations qu'on y peut faire : Armand n'a plus le même contentement de soi qu'à son départ de la maison. Il ôte son paletot d'un air ennuyé ; revêt, avec tous les signes extérieurs du plus profond découragement, sa blouse de travail ; se livre, en un mot, à tous les apprêts ordinaires, comme s'il se faisait à lui-même la dernière toilette avant de marcher à l'échafaud.

Avec ceux qui sont venus en même temps que lui, Armand a cinq ou six camarades d'atelier, au moins aussi bien disposés. Des bâillements prodigieux se croisent à chaque instant, salués par des éclats de rire goguenards et des remarques ironiques.

Tout à coup, une voix rauque entonne un refrain hideux de bêtise et d'obscénité, et tout l'atelier fait chorus.

En temps ordinaire, le travail est égayé par quelque chansonnette spi-

rituelle ou par une romance sentimentale ; il est rare que vous entendiez, dans la semaine, plus d'une phrase isolée de chanson grossière ou inepte ; l'ouvrier est difficile à intéresser : il lui faut quelque chose qui parle à son esprit ou à son cœur, et ce n'est pas lui qui fait la vogue des ordures qu'on entend hurler parfois, d'une voix avinée, au fond des bouges les plus mal famés. Ces choses ne trouvent grâce devant lui que dans les occasions exceptionnelles — comme celle-ci.

Ce divertissement artistique ne dure toutefois pas bien longtemps. Un bâillement formidable coupe net la parole aux choristes. Un immense éclat de rire achève d'enterrer le chœur.

— Qu'est-ce que t'as, Moricaud ? interroge une voix éraillée.

— J'ai mal aux cheveux est la réponse.

— T'as chauffé le four, hier ?

— M'en parle pas, répond celui qu'on a désigné sous le nom de Moricaud, sans doute en raison de son teint bistré. Demande à Victor : Nous nous sommes quittés à deux heures du matin.

— C'est vrai, ça, Victor ?

— Bah ! fait une voix caverneuse, sans doute, c'est vrai !

— Eh bien, et ta femme?... C'est donc ça que tu as l'œil au beurre noir, dis ? Ah ! ah ! ah !

— Ah ! ah ! ah !

Tout le monde rit. Le travail est à peu près suspendu. Mais Victor ne veut pas rester sous le coup de l'accusation portée contre lui. Non-seulement sa femme ne l'a pas battu, mais c'est au contraire lui qui l'a *trempée* d'importance !

— Ah ! ah ! ah !

Le fait est que c'est extrêmement risible, et qu'il serait difficile d'imaginer une scène plus cocasse que celle qui avait dû se passer entre cet ivrogne brutal et sa malheureuse femme.

— Ah ! ah ! ah !...

IV

Chacun raconte ses prouesses. Elles se ressemblent toutes, excepté en un point ; presque tous ces ouvriers, à l'exception de Victor et d'Armand, sont célibataires, et parlant n'avaient point de femme à battre.

Armand sommé d'entrer, à son tour,



dans la voie des aveux, raconte sa journée de dimanche. Il est allé à Vincennes avec sa femme et son enfant, qu'il a porté presque tout le temps. Après une longue promenade dans le bois, ils ont dîné dans le pays, très gentiment et à bon compte. A dix heures, ils étaient rentrés.

L'ouvrier paraît presque honteux d'un tel aveu et très disposé à racheter sa faute par quelque pénitence proportionnée à la grandeur du méfait.

— T'es-tu un modèle, toi, Armand, ça, c'est sûr.

— Ma foi, répond Armand en manière d'excuse, ça ne m'empêche pas d'avoir une jolie *flemme* aujourd'hui.

— C'est la campagne, vois-tu.

— Moi, j'ai une soif ! dit un autre.

— Jouons l'absinthe à pile ou face.

Celui qui fait cette proposition alléchante est le boute-en-train de l'atelier. C'est un ancien soldat, libéré depuis un an ou deux, ayant plus d'un tour dans son sac, — non pas toujours de bons tours.

C'avait été un de ces vilains soldats en opposition constante et systématique avec toute discipline, protestant d'un esprit indépendant pour ne rien faire que de détestable ; déclamant contre le sort qui avait brisé sa carrière civile, ou tout au moins arrêté son élan au moment précis où il venait de le prendre ; et déversant le mépris sur la carrière qu'il avait embrassée à contre-cœur.

On conçoit cette aversion pour le métier de soldat ; le goût des armes n'est pas nécessairement le partage de tous. Je dois cependant à la vérité de dire que la plupart de ces énergumènes n'ont rien de plus pressé, sitôt hors de l'armée, que de chercher à y rentrer, incapables qu'ils sont de se vouer à la discipline autrement impitoyable du labeur nécessaire et assidu. Soldats, ils ont toujours à la bouche la haute position qu'ils n'auraient pas manqué de se faire, si la conscription n'était venue les enlever à leurs combinaisons merveilleuses ; libérés, on les entend sans cesse gémir et citer tel et tel camarade « un imbécile, un propre à rien » qui, aujourd'hui, est capitaine — comme ils n'auraient pas manqué de l'être eux-mêmes, s'ils n'avaient écouté les sollicitations de leur famille ou les promesses illusives d'amis peu délicats.

— Si seulement... j'avais mon congé!...

— Si seulement... j'étais resté au régiment!...

Ils ne sortent de la première proposition que pour retomber dans l'autre ; buvant, pour faire couler le présent et colorer d'azur l'horizon de l'avenir.

La proposition de ce boute-en-train exemplaire fut, en tout cas, acceptée. Il ne restait plus qu'à la mettre à exécution, ce qui présenta dès l'abord quelque difficulté.

— As-tu des sous, Victor ? demanda l'ancien troupier.

— Moi ! j'ai plus un *rond*. Faut que je *tape* le patron pour déjeuner.

— Moi non plus.

— Ni moi.

Armand offrit ce qu'il avait. Il se trouva que, seul, quoique ayant passé son dimanche *comme un bourgeois*, Armand était en mesure de faire luire au soleil quelques misérables sous.

On s'en empare fiévreusement ; on les jette en l'air ; puis, on se précipite, dès qu'ils sont à terre, pour savoir de quoi il retourne.

— Pile !

— Face !

L'affaire est faite. Il y a deux *tourneées* d'absinthe gagnées et perdues, et qu'il faudra s'ingérer.

Il s'agit maintenant, pour les deux ou trois malheureux, qui ont bu jusqu'à leur dernier sou la veille, de *taper* — non le patron, celui-ci ayant habilement esquivé le danger présent, ou, peut-être, fêtant Saint-Lundi de son côté — mais la patronne ; chose délicate !

En effet, la patronne n'est pas autorisée, à ce qu'elle affirme du moins, à faire des avances aux ouvriers ; elle cherche donc à éconduire les solliciteurs. — Mais c'est en vain.

X.

A suivre.

FANTAISIES ARCHÉOLOGIQUES

L'EXPOSITION DES OBJETS TROUVÉS A UTIQUE

Des fouilles exécutées récemment à Utique, des objets curieux ont été rapportés, qui sont actuellement exposés au Louvre, en dehors des bâtiments de l'administration des musées,

et que le public peut y aller voir moyennant un prix d'entrée de un franc.

C'est pour rien ; il n'en est pas moins bizarre que des bâtiments du Louvre aient été livrés aux organisateurs de cette exposition pour une spéculation de ce genre.

Mais ce n'est pas tout : il paraît que lesdits organisateurs ont renouvelé, dans la traduction des inscriptions recueillies à Utique, la fameuse plaisanterie des déchiffreurs de l'inscription *Mustarda Dijonis* décorant certain vase de forme antique qu'ils avaient exhumé à propos, ou celle de M. Pickwick, interprétant la *marque* gravée par *Bill Stumps* sur une pierre abandonnée dans les champs.

Voici comment M. Edmond Le Blant a conté cette histoire, à la séance de l'Académie des Inscriptions du 7 octobre, qu'il présidait :

« Sur l'invitation officieuse que les membres de l'Académie ont reçue, je me suis empressé de visiter la collection des antiquités récemment rapportées d'Utique, et qui viennent d'être exposées, en dehors du musée du Louvre, dans une salle du palais concédée temporairement par le département des Travaux publics. Si la réunion de ces monuments peut être instructive, je regrette pour ma part que les étiquettes explicatives n'aient pas été rédigées avec plus de réflexion et de compétence.

« Je citerai d'abord une épitaphe *chrétienne* exécutée en mosaïque. L'inscription tracée dans une couronne, et terminée par le monogramme du Christ, porte cette très simple formule :

CANDI

DAFIDIL

ISINPACE

« C'est-à-dire : *Candida fidelis in pace* (Candida, fidèle — du Christ, repose — dans la paix).

« La carte jointe à cette petite légende l'a traduite ainsi : « Candida, fille d'Eydix. » La même carte porte, en outre, la note suivante : « Eydix, dont le nom veut dire Bacchus dans « l'Hadès, devait appartenir à une famille sacerdotale. »

M. Le Blant cite aussi, sur des étiquettes attachés à des lampes manifestement romaines et portant des noms connus de potiers (*Fortis, Augendus, Camercus*, etc.), des traduc-

tions bizarres de ces noms supposés phéniciens : *Fortis* signifie tantôt « l'arbre fruitier, » tantôt « celui qui redoute le pressoir. » *Augendus* est traduit par « la coquine dans la fosse reine du midi. »

Il y a une stèle néo-punique, toujours qualifiée de « phénicienne, » portant une inscription sans valeur, du genre de celles que l'Académie possède dans ses magasins, au nombre d'environ 3,000, et sur lesquelles, à côté du nom du donateur, reviennent perpétuellement les noms et qualificatifs des mêmes dieux ; l'inscription de cette stèle, dans laquelle on veut reconnaître une allusion à la destruction de Carthage, est traduite d'une façon que M. Durenbourg, le savant orientaliste, un des auteurs du Recueil des inscriptions sémitiques, déclare impossible.

« Je ne veux pas, dit M. Le Blant en terminant, m'étendre sur les traductions et les commentaires de cette sorte, qui sont des plus nombreux dans les étiquettes de la collection, et je me bornerai à regretter que leur rédacteur anonyme n'ait pas cru devoir, avant tout, consulter les savants et obligeants conservateurs du Louvre, dont les avis lui eussent été des plus précieux. »

M. Léon Heuzey, conservateur des antiquités orientales au Louvre, a profité de l'occasion pour déclarer que cette exposition occupe des bâtiments qui ne dépendent point de l'administration des musées, avec lesquels elle n'a aucun rapport, et qu'elle s'est faite sans la participation des collections publiques du palais.

M. Duruy clôt l'incident en faisant appel à la presse, dont le devoir est de signaler la double protestation qui vient de se produire à l'Académie, afin qu'on ne puisse confondre la science française avec ces étranges fantaisies.

Voilà qui est fait, pour notre part.
E. D.

Il n'y a que l'homme sensible et vertueux qui sache vraiment obliger ; il n'y a que l'homme sensible et vertueux qui soit vraiment reconnaissant.
(V. Largeau).

COURS D'HISTOIRE UNIVERSELLE

DEUXIÈME PARTIE

Rome jusqu'à Jules-César.

II

POPULATIONS PRIMITIVES

Sommaire :

POPULATIONS PRIMITIVES

Espagne : Sicanes ou Sicules, Ligures (1500).

Gaule : Celtes ombriens (1400).

Grandes-Alpes : Étrusques de la Rhétie ; au XI^e siècle, *Rhasénas*, ou *Tusci*, ou *Etrusci*, dans l'Ombrie maritime, fondent diverses villes ; ils s'établissent, sous le nom d'*Etrusques* en Campanie, à Nole et à Capoue

Illyrie : Tribus pélasgiques (1700 et 1600).

Grèce : Colonies helléniques.

Indigènes : Aborigènes, dans l'Italie centrale ; Osces et Sabelliens. Peuples latins : Rutules, Volsques, Herniques, Sabins.

Émigrations diverses en Italie : Evandre à Pallantium, Tiburtus à Tibur, Énée dans le Latium, Ascagne à Albe-la-Longue, Philoctète à Petilie, les Pyléens de Nestor à Métaponte, Idoménée à Salente, Diomède à Sipontum, Arpi, Bénévent, les Eubéens à Cumès (1130 ou 1050).

APRÈS LA FONDATION DE ROME

Émigrations gauloises en Italie : Insubres à Milan (387), Cénomans à Brixia, Vérone, Anamans à Plaisance, Boiens à Bononia, Lingons à l'embouchure du Pô, Sénonis le long de l'Adriatique jusqu'à l'OEsis.

Émigrations grecques en Grande-Grèce : Les Grecs bâtissent Sybaris (720), Crotona (710), Tarente (707), Locres (683), Rhegium (668), Élée (668), Thurium (446).

DIVISION DE L'HISTOIRE ROMAINE EN TROIS PÉRIODES

1^o *Les rois* (754-510) : Origines et constitution primitive de Rome.

2^o *La république* (510-30 av. J.-C.) : La république s'organise et soumet l'Italie, Carthage, la Macédoine, la Grèce, partie de l'Asie, Espagne, Gaule, Égypte.

3^o *L'empire* (30 av. J.-C., 395 ap. J.-C.) : Conquêtes de la Grande-Bretagne et de provinces danubiennes, Rome étend ses lois et sa civilisation à toutes les provinces, jusqu'au partage entre les fils de Théodose, qui livre Rome aux coups des Barbares.

Tous les pays qui environnent l'Italie contribuèrent à former sa population. L'Espagne lui envoya les tribus ibériennes des Sicanes ou Sicules et des Ligures ; la Gaule, les Celtes ombriens ; les grandes Alpes, les Etrusques de la Rhétie ; l'Illyrie, de nombreuses tribus pélasgiques ; la Grèce enfin, les colonies helléniques.

A ces peuples, il faut joindre les indigènes ou autochtones de l'Italie centrale, les Osces et les Sabelliens, qui formèrent les peuples des Latins, des Rutules, des Volsques, des Herniques et des Sabins. Les plus anciennes colonies, arrivées vers 1700 et 1600, furent celles des *Pélasges* et des

Illyriens. Vers 1500 parurent les *Sicanes* et les *Ligures*. Vers 1400, les *Gaulois ombriens*, qui dominèrent depuis la haute Italie jusqu'à l'Etrurie méridionale, et, à une époque incertaine, des *Tyrrhéniens*, qu'on disait venus de la Lydie.

Les événements qui suivirent la guerre de Troie amenèrent de nouvelles colonies dans la péninsule. — Celle de l'Arcadien Evandre, à *Pallantium*, soixante ans avant cette guerre ; celle du fils d'Amphiaraius (Tiburtus) à Tibur ; celle d'Énée dans le Latium, et la fondation d'*Albe-la-Longue* par son fils Ascagne, appartiennent aux traditions mythologiques. Mais il paraît hors de doute qu'après la chute de Troie, ou du moins à une époque reculée, des Grecs abordèrent dans le sud de l'Italie, où s'élevèrent, sur le golfe de Tarente, *Petilie*, fondée, dit-on, par Philoctète ; *Métaponte*, par les Pyléens de Nestor ; *Salente*, par Idoménée, roi de Crète, fils de Deucalion. Diomède bâtit aussi plusieurs villes dans la Daunie : *Sipontum*, *Argos Hippium* (Arpi) et *Maleventum* (Bénévent). De ces premiers éléments de la race hellénique en Italie, un seul prospéra, *Cumès*, fondée en 1130 ou 1050, par une colonie venue de l'Eubée.

On a vu jusqu'ici les colonies qui s'établirent dans le sud et le nord de l'Italie ; mais au centre de la péninsule existaient deux races, les Sabelliens et les Osces ou Opiques, appelés aussi par les Grecs *Ausones* ou *Auronces*, qui habitaient, depuis le Tibre jusqu'aux montagnes de Calès et de Bénévent, la fertile contrée connue sous le nom d'*Opica*. Une tribu des Osces, les *Casci*, nommés plus tard *Aborigènes*, descendit des pays montagneux entre *Amiterne* et *Reate*, et s'empara des campagnes situées sur la rive droite du Tibre. Par leur mélange avec des Ombriens, des Tyrrhéniens, des Sicules et des Ausones, les *Casci* formèrent le nouveau peuple des *Latins*, qui eurent pour voisins d'autres tribus ausoniennes, les *Rutules*, les *Volsques*, les *Herniques* et les *Auronces*.

Quant à la race belliqueuse des pasteurs sabelliens, elle ne formait encore qu'un seul peuple, celui des *Sabins*, qui habitait dans le nord de la contrée nommée plus tard *Samnium*.

Dans le cours du XI^e siècle, les *Rhasénus*, appelés aussi *Tusci* et *Etrusci*, descendus des montagnes de la Rhétie, franchirent les Apennins et s'arrêtèrent dans l'Ombrie maritime, où douze villes, dont les principales étaient : *Arretium*, *Cortona*, *Clusium*, *Perusia*, *Volsinii*, *Falerii*, *Veii*, *Cære*, *Tarquini*, fortifiées avec soin et habitées par les conquérants, chacune avec un roi particulier (Lars ou Lucumon), tinrent tout le pays dans leur dépendance.

Une fois fermement établis dans l'Etrurie, ils refoulèrent les Ombriens sur les bords de l'Œsis (fleuve du Picenum), s'emparèrent de la haute Italie, et, sous le nom d'*Etrusques*, s'établirent encore dans la Campanie, à Nola et à Vulturnum (Capoue).

Maîtres alors de toutes les petites îles qui s'étendent le long de la côte occidentale, établis même en Corse et en Sardaigne, ils devinrent le peuple le plus commerçant et le plus industrieux des bords de la Méditerranée.

L'an 754 avant notre ère, époque de la fondation de Rome, les Gaulois, auxquels était réservée la vallée du Pô, les Grecs dont les nombreux établissements allaient faire donner au sud de l'Italie le nom de *Grande Grèce*, n'étaient pas encore arrivés.

Vers 587, les *Insubres* fondèrent Milan, et dans l'espace de soixante-dix ans, les *Génomans* s'établirent à Brixia et à Vérone, les *Anamans* à Plaisance, les *Boïens* à Bononia, les *Lingons* à l'embouchure du Pô, et les *Sénons* le long de l'Adriatique jusqu'à l'Œsis.

Les Grecs vinrent plus tôt. Ils bâtirent, vers 720, Sybaris ; en 710, Crotona ; en 707, Tarente ; en 683, Locres ; en 668, Rhégium, Elée ; en 446, Thurium.

L'histoire romaine se divise en trois grandes périodes inégales pour l'étendue et l'importance :

1^o La *période des rois*, de 754 à 710 ;

2^o La *République*, de 510 à 30 av. J.-C. ;

3^o L'*Empire*, de 30 av. J.-C. à 395 ap. J.-C.

La première époque renferme les origines et la constitution primitive de Rome.

Dans la deuxième, la République s'organise et soumet l'Italie, Carthage, la Macédoine, la Grèce, une partie

de l'Asie, l'Espagne, la Gaule et l'Égypte.

Enfin, dans la troisième époque, la Grande-Bretagne et quelques provinces danubiennes furent ajoutées à ce vaste empire. En même temps, Rome étendit ses lois et sa civilisation à toutes les provinces, jusqu'au moment où le partage définitif entre les fils de Théodose la livra aux coups des Barbares et entraîna sa ruine.

ARTHUR MONNANTEUIL.

A suivre.

COURS PRATIQUE

DE LANGUE ANGLAISE

Méthode Robertson

VINGT-DEUXIÈME LEÇON

Deuxième division. — Analyse et théorie.

SYNTAXE

303. *His father was much grieved.*

Son père était BEAUCOUP affligé.

Son père était TRÈS affligé.

Il ne faudrait pas dire *very grieved*. Très ou fort se rend par *very* devant les adjectifs et les adverbes ; mais, devant les participes passés, il se rend par *much* ou *very much*.

304. *Are you not as strong?*

N'êtes-vous pas aussi fort ?

On a vu dans la première partie (263) que dans une phrase négative, le comparatif d'égalité est exprimé par *so*, suivi de *as*. Mais si la phrase est à la fois interrogative et négative, on emploie *as* au lieu de *so*.

305. *As strong as THEY.*

Aussi fort que ILS.

Aussi fort qu'eux.

Dans cette phrase et dans toutes les analogues, il faut se garder d'employer le pronom au cas objectif, puisqu'il est le sujet d'un verbe sous-entendu. On dirait, sans ellipse : *Are you not as strong as THEY are strong?* N'êtes-vous pas aussi fort qu'ILS sont forts ?

306. *NEITHER his father, NOR any mediator.*

NI son père, NI aucun médiateur

Quand la conjonction *ni* est répétée plusieurs fois, elle se rend en anglais par *neither*, la première fois, et ensuite par *nor*.

307. En français le verbe serait ici au pluriel, du moins d'après la plupart des grammairiens, et conformément à cet exemple si souvent cité : « Ni l'or, ni la grandeur ne nous rendent heureux. » Mais en anglais toute conjonction disjonctive a le même effet que la conjonction *ou* en français.

Troisième Division — Exercices.

DÉRIVATION.

Racines et dérivés à traduire sans dictionnaire.

Grievance — Griever — Grievingly — Grievous — Grievously — Grievousness.

Slow — Slowly — Slowness — Slothful — Slothfully — Slothfulness.

Unoften.

To foreadmonish — Unadmonished — Admonisher — Admonishment.

Hope — Unhoped — Hopeful — Hopefully — Hopefulness — Hopeless — Hopelessly — Hopelessness — Hoper — Hopingly.

Thriver — Thrivingness — Thrivingly — Thrift — Thrifty — Thriftiness — Thriftless — Thriftily.

Idle (adj.) — Idle-headed — Idleness — Idler — Idly.

Run — Runner — To forerun — Forerunner — To outrun — To overrun — Overrunner — Overrunning — Runaway — Running.

Alike — Unlike — Likely — Likelihood — To liken — Likeness — Unlikely — Unlikelihood — Unlikeness.

To come — To overcome — Comer — Coming.

Graveless.

Resourceless.

Shift — Shifter — Shiftingly — Shiftless.

Look — To outlook — To overlook — Overlooker — Overlooking — Looker — Looking.

To fellow — Fellowly.

Work — Outwork — To outwork — To overwork — Underwork — To underwork — Underworker — Workfellow — Worker — Working — Workmanly — Worky.

Steady — Unsteady — Unsteadily — Unsteadiness — Steadiness — To steady.

Night — Nightman — Nightwork — Nighted — Nightish — Nightly.

Strongly — Strength — To strengthen — Strengthen — Strengthening.

To avail — Available — Availableness — Availably — Unavailable — Unavailableness — Unavailing.

To deafen — Deafening — Deafly — Deafness.

Unpathetic.

Remonstrator.

To disable — Unable — Ableness — Aply.

Move — Unmoved — Moveless — Movement — Movable — Movableness — Movably — Mover — Movingly — Movingness.

EXERCICE PRÉPARATOIRE.

1 — Modèle : *You idle your time away.* Lexiologie, 295. — Traduisez en français : — To give away — To call away — To trifle away — To go away — To put away — To frighten away — To run away — To come away — To move away.

2 — Modèle : *Like a vagrant.* Lexiologie, 296. — Je suis comme lui — Il est comme elle — Nous sommes comme eux — Vous êtes comme moi — Ils sont comme nous.

3 — Modèle : *Fellow workmen.* Lexiologie, 298. — Fellow slaves — Fellow servants — Fellow vagrants.

4 — Lexiologie, 299. — Hommes — Hommes d'état — Ouvriers — Bateliers (Eau-hommes).

5 — Modèle : *Pathetic.* Lexiologie, 301. — Fabrique — Musique — République — Aquatique — Cubique — Élastique — Domestique — Fantastique — Galvanique — Organique.

6 — Modèle : *Mediator.* Lexiologie, 302. — Agitateur — Calculateur — Conciliateur — Dic-

tateur—Gladiateur—Navigateur—Opérateur—Régulateur—Sénateur—Ventilateur.

7 — Modèle : *His father was much grieved.* Syntaxe, 303. — Très mécontent—Fort apprécié — Très réduit — Fort effrayé — Fort amusé — Très ému.

8 — Modèle : *Are you not as strong?* Syntaxe, 304. — Pas aussi jeune que—Pas aussi joyeux que — Pas aussi paresseux que — Pas aussi sourd que — Pas aussi pathétique que.

9 — Modèle : *As strong as they.* Syntaxe, 305. — N'est-il pas aussi jeune que moi? — Ne suis-je pas aussi joyeux que toi? — N'est-elle pas aussi paresseuse que lui? — N'est-il pas aussi sourd qu'elle? — Ne sont-ils pas aussi vieux que nous? — Ne sommes-nous

pas aussi bons que vous? — N'êtes-vous pas aussi curieux qu'eux?

10 — Modèle : *NEITHER his father, NOR any mediator.* Syntaxe, 306. — Ni mon père ni ma mère. — Ni son fils ni sa fille. — Ni notre exemple ni nos remontrances — Ni vos menaces ni vos instances — Ni le garçon ni son père.

11. — Je deviens — Je devenais — Je suis devenu — Il prospère — Il prospérait — Il a prospéré — Nous courons — Nous courûmes — Nous avons couru — Vous venez — Vous veniez — Vous vîtes — Vous êtes venu — Ils travaillent — Ils travaillaient — Ils travaillèrent — Ils ont travaillé.

COMPOSITION.

1 — Votre père devient vieux.

2 — Loin de se remettre, il devint plus colére.

3 — Quand vous serez devenu vieux, vous aurez la tête grise.

4 — « Je ne suis pas fort ému, » dit Othello à Iago. — 303.

5 — Les supplications du vieillard étaient très pathétiques. — 303.

6 — Elle fut fort effrayée, quand elle vit la tombe. — 303.

7 — Nous fûmes fort amusés de son récit. — 303.

8 — La force de cet ouvrier est prodigieuse — 294.



Lix

HISTOIRE UNIVERSELLE. ROME. — RÉMUS TUÉ PAR ROMULUS.

9 — La longueur de ce pont est merveilleuse. — 294.

10 Vous ne devriez pas être affligé de ce récit.

11 — Un homme paresseux ne prospère jamais.

12 — J'aime à voir un ouvrier laborieux, qui a prospéré par son industrie.

13 — Le vagabond s'en va, parce que je ne lui ai pas donné (donnai pas) ce qu'il demandait. — 295.

14 — Emportez ces cisailles. — 295.

15 — Vos menaces l'ont effrayé et l'ont éloigné. — 295.

16 — Il s'habille comme un prince. — 296.

17 — Ils dissipent leur temps dans l'oisiveté, comme des vagabonds. — 296.

18 — J'aimerais être comme lui. — 296.

19 — Sa fille n'est pas comme elle. — 296.

20 — Que deviendrons-nous?

21 — Il devint aussi paresseux que son frère.

22 — Je connais un ouvrier qui est devenu ministre.

23 — Courez à la forge, et dites au serrurier qu'il faut qu'il vienne tout de suite.

24 — Elle courait dans les rues sans savoir ce qu'elle faisait.

25 — Vous auriez dû courir après lui tout de suite.

26 — Ces hommes sont sourds, ils ne peuvent pas vous entendre. — 299.

27 — Les hommes d'Etat ne doivent être ni trop jeunes ni trop vieux. — 299.

28 — Venez avec moi.

29 — Je vins avec eux de la ville.

30 — Les ouvriers sont-ils venus?

31 — Il flâne dans les rues, avec ses compagnons de vagabondage. — 298.

32 — Il est sur le pont, avec trois serviteurs de ses camarades. — 298.

33 — Le ministre et quatre hommes d'Etat de ses confrères ont fait des remontrances à l'empereur. — 298.

34 — Si vous travaillez beaucoup, vous apprendrez beaucoup.

35 — Ils travaillaient fermement et joyeusement.

36 — J'ai souvent travaillé plus longtemps que cela.

37 — Votre serrurier est un homme ferme et laborieux.

38 — Votre fils n'est-il pas aussi jeune que le mien? — 304.

39 — Mes remontrances n'étaient-elles pas aussi fortes que les vôtres? — 304.

40 — Votre discours ne fut-il pas aussi pathétique qu'il devait l'être? — 304.

41 — Vous pouvez parler aussi aisément que moi. — 305.

42 — Je ne travaille pas autant que toi. — 305.

43 — Je connais ce garçon. Aucun vagabond n'est plus paresseux que lui. — 305 300.

44 — Il ne veut écouter aucun médiateur. — 300.

45 — Vous ne voulez entendre aucune remontrance. — 300.

46 — Je n'ai jamais vu aucun homme aussi paresseux que lui. — 300, 305.

47 — Ils venaient nous voir, sans aucune invitation. — 300.

48 — Votre fille apprend-elle la musique ? — 301.

49 — Voulez-vous me dire une histoire comique ? — 301.

50 — Aimez-vous les compositions lyriques ? — 301.

51 — Il n'était ni dans la rue, ni sur le pont. — 306.

52 — Ni menace, ni prière ne l'émeuvent. — 307.

53 — Ni la richesse, ni la puissance ne nous rendent (font) joyeux. — 307.

54 — Ni mon père, ni ma mère ne sont vieux. — 307.

55 — Ni sa fille, ni son fils ne sont beaux. — 307.

RÉCAPITULATION Verbes irréguliers.

To wax, waxed, waxen ou waxed.

To thrive, thrived, thriven.

To run, ran ou run, run.

To come, came, come.

To work, wrought, wrought.

Observations principales

291. Prononciation des voyelles ou.

292. Prononciation des voyelles ow.

293. Quelques substantifs en F sont dérivés de verbes en VE.

294. La terminaison TH, ajoutée à quelques adjectifs, en fait des substantifs.

295. Valeur et emploi de l'adverbe AWAY.

296. Emploi du mot LIKE pour rendre comme.

297. Propriété de la particule inséparable BE.

298. Signification du mot FELLOW, employé adjectivement.

299. Pluriel de MAN et de tous les dérivés où il entre.

300. Signification du mot NO. Différence entre ce mot et ANY.

301. La terminaison IC répond à la terminaison française *ique*.

302. La terminaison ATOR répond à la terminaison française *ATEUR*.

303. Emploi de *much* au lieu de *very*.

304. Emploi de AS au lieu de SO, dans une phrase interrogative et négative.

305. Emploi du pronom personnel au nominatif, quand il régit un verbe sous-entendu.

306. Emploi des conjonctions NEITHER et NOR.

307. Accord du verbe après une conjonction disjonctive.

FIN DE LA VINGT-DEUXIÈME LEÇON

NOUVELLES

DE LA RÉPUBLIQUE DES LETTRES et des États circonvoisins.

On sait que la mission permanente envoyée l'an dernier en Egypte, sous la direction de M. G. Maspero, qui depuis a succédé à Mariette comme directeur des musées égyptiens, a été

transformée en école orientale française.

M. Maspero a adressé au ministre de l'instruction publique un rapport sur les travaux des membres de l'école orientale du Caire, placée sous la direction de M. Eugène Lefébure après son départ, durant la première année d'exercice. Nous empruntons à ce rapport les renseignements suivants :

« A peine arrivés au Caire, les élèves et le directeur se sont mis à l'œuvre. Je ne puis, ajoute M. Maspero, mettre à l'actif de l'école les fouilles que j'ai exécutées pour le compte du gouvernement égyptien, mais je ne puis oublier que j'ai été puissamment aidé dans mes premiers travaux par M. Eug. Lefébure et par MM. Bouriant et Loret, élèves de la section d'égyptologie. MM. Bouriant et Loret ont entrepris l'inventaire des monuments non classés que renferment les magasins du musée du Louvre.

« Dans l'intervalle, ils ont rédigé chacun un mémoire ; M. Bouriant a étudié la bibliothèque du patriarcat copte et en a tiré les quatorze premiers chapitres de la version memphitique du Livre de la Sagesse. Il a retrouvé deux manuscrits de la version thébaine des constitutions apostoliques ; il a étudié et copié une cinquantaine de feuillets renfermant des fragments de la version thébaine du Nouveau Testament encore inédits et de plusieurs Vies de saints, entre autres de saint Georges.

« M. Loret a étudié et classé environ 2,000 statuettes funéraires du musée de Boulaq. Il a commencé, dans le Recueil du ministère, la publication et le commentaire d'une longue inscription de Denderah, relative à la mort et à la résurrection d'Osiris. Aidé de MM. Bouriant et Loret, M. Lefébure a dressé le catalogue des momies royales découvertes cette année à Deïr-el-Bahri.

« M. Dulac, élève de la section d'arabe, s'est exercé dans la bibliothèque kédiviale au déchiffrement des manuscrits. Il s'est arrêté à l'idée de publier une sorte de chrestomathie du dialecte d'Egypte. »

* *

Le résultat de la vente publique de la bibliothèque d'Alfred et de Paul de

Musset a été des plus misérables : cette vente, qui a nécessité deux vacations, a produit 2,300 francs !

* *

Une très intéressante découverte archéologique vient d'être faite, au rapport du *Progrès de la Côte-d'Or*, sur le territoire de Saint-Julien-du-Val, lieu dit aux *Vernes*.

Dans un trèfle appartement à M. le marquis du Parc, on a trouvé enfouis, à cinquante centimètres du sol, des restes de constructions de la belle époque gallo-romaine, et que l'on peut d'ores et déjà faire remonter au troisième, peut-être au deuxième siècle de notre ère.

Ces constructions sont toutes en pierre blanche et couvrent une surface immense que l'on peut évaluer à 4 ou 5,000 mètres carrés.

L'objet le plus curieux est certainement une baignoire ou bassin en mosaïque, dont les conduites en pierre, pour l'écoulement des eaux, sont encore en place, parfaitement cimentées, et comme si elles avaient été posées l'année dernière.

Une fontaine, que le drainage a fait disparaître il y a quelques années, la fontaine des *Vernes*, coulait à vingt mètres de ces thermes.

Des amphores brisées, — l'une contenait de la cendre et des restes d'ossements, — des vases funéraires, des terres de Samos ornementées, de la verrerie, des médailles, de menus objets de bronze encore indéterminés et beaucoup d'ossements d'animaux, parmi lesquels des défenses de sangliers, complètent les trouvailles faites jusqu'à ce jour aux *Vernes*.

Une remarque importante : les ruines de tant de constructions n'ont produit aucun exhaussement du sol.

La commission des antiquités de la Côte-d'Or s'occupe de cette découverte et prendra la direction des fouilles. On se demande, à l'heure qu'il est, tandis que les fouilles continuent et ne sont pas encore terminées, si on est en présence d'une villa gallo-romaine ou d'une grande villa.

* *

Autre découverte d'antiquités, mais un peu plus loin, et d'un ordre un peu différent :

La commission archéologique fran-

caise qui, en vertu d'une autorisation du gouvernement grec, s'occupe actuellement de fouilles dans les environs d'Olympe et de Délos, a découvert, dès le début de ses travaux, deux statues de Diane, en grandeur naturelle et très bien conservées.

Les archéologues attribuent ces statues à l'époque la plus florissante de l'art hellénique.

Le conseil d'administration de l'École des beaux-arts a décidé d'élever un monument dans l'établissement à l'architecte Duban, ancien professeur. L'architecte choisi est M. Coquart, et le sculpteur chargé de l'exécution de la statue M. Guillaume, ancien directeur de l'École et membre l'Institut.

Né en 1797, Duban, élève de Debret, eut le grand prix de Rome d'architecture en 1823, pour son projet de l'Hôtel des Douanes et de l'Octroi. Surveillant des travaux de l'École, il devint professeur à l'établissement et membre de l'Académie des beaux-arts.

Duban est mort à Bordeaux pendant la dernière guerre (8 octobre 1870), mais son corps fut ramené à Paris l'année suivante, et on lui fit de magnifiques funérailles.

L'Express a ouvert dans ses colonnes une souscription ayant pour objet l'érection d'une statue à Danton.

C'est sur l'initiative de M. Sardin, maire d'Arcis-sur-Aube, ville natale du célèbre conventionnel, que cette souscription a été ouverte.

Le grand-duc Wladimir Alexandrovitch vient d'offrir à notre École des beaux-arts deux moulages fort remarquables pris sur le monument célèbre élevé à Pierre le Grand, et dû au ciseau du statuaire français Maurice Falconet.

La ville de Paris poursuit les publications relatives à son histoire. A l'Atlas général des plans de la ville aux diverses époques vont succéder les ouvrages suivants, auxquels la commission spéciale des travaux historiques donne en ce moment ses soins :

Topographie historique du vieux Paris, — Faubourg Saint-Germain.

L'Épithier général de Paris, recueil des inscriptions tumulaires et monuments funèbres les plus remarquables des églises et des cimetières de l'ancien Paris.

Le Cartulaire général de Paris jusqu'à l'année 1270.

Le Plan dit de la Tapisserie, de 1530.

Pour ces publications, la ville inscrit à son budget une somme annuelle de 70,000 francs.

L'Académie française vient de décider qu'elle décernerait le prix Jules Janin en 1883. Ce prix, d'une valeur de 3,000 fr., est destiné à la meilleure traduction d'un ouvrage latin, publiée dans les trois années précédentes.

Les ouvrages présentés pour ce concours devront être envoyés, au nombre de trois exemplaires, avant le 31 décembre 1882.

Pour la troisième fois, la section de philosophie de l'Académie des sciences morales et politiques a proposé, pour le prix fondé par Victor Cousin, le sujet suivant : De la philosophie stoïcienne.

Quatre mémoires sont déjà arrivés à la section; mais, comme le sujet est des plus importants, l'Académie rappelle aux intéressés que les mémoires devront être adressés, au plus tard, au 31 décembre 1884, à l'Institut. La valeur du prix est de 5,000 francs.

Le sujet proposé pour 1884 est le suivant : Le scepticisme dans l'antiquité grecque. Le prix est de la valeur de 6,000 francs.

L'Académie décerne également, en 1882, le prix Wolowski, d'une valeur de 3,000 francs, pour le meilleur mémoire sur : Les rapports entre le droit et l'économie politique.

Les mémoires devront être déposés le 31 décembre 1884, au plus tard.

Le 1^{er} novembre, jour de la Toussaint, il y aura cent ans tout juste que l'empereur Joseph II a aboli le servage des paysans autrichiens. Ce jour-là, la plus ancienne des associations de paysans de l'empire, celle de Klein (Styrie), célébrera, tant à Vienne que chez elle, cet heureux centenaire, auquel seront invités à participer tous les paysans d'Autriche-Hongrie.

Il y aura, à cette occasion, de grandes fêtes à Vienne, et la charrue que l'empereur manœuvra dans la cérémonie qui accompagna la proclamation d'indépendance, le 1^{er} novembre 1784, sera exposée publiquement.

X. RAMBLER.

ANECDOTES

PENSÉES ET MAXIMES

Nous sommes touchés d'une compassion plus vive, pour les personnes qui ont avec nous quelque conformité d'âge, de fortune, de naissance, de qualités ou de mœurs, que pour les autres, parce que leurs infortunes nous donnent une plus vive alarme pour nous-mêmes, et qu'en les frappant, le malheur approche de nous.

(E. Young).

Le gérant : LÉON LÉVY.

Imp. D. BARDIN et C^{ie}, à Saint-Germain.

LES EAUX MINÉRALES ARTIFICIELLES

La presse médicale a entrepris, l'été dernier, une campagne en règle contre l'eau de Seltz artificielle et les inconvénients qui résultent de son usage intempestif. Pendant qu'ils étaient en guerre pour la bonne cause, les journalistes-médecins auraient bien dû donner quelques coups... de plume à un autre breuvage artificiel : le Vichy des laboratoires.

Un des plus vieux et des plus solides combattants de l'armée hippocratique, le docteur Barthez, a écrit :

« Je ne saurais trop blâmer l'emploi de l'eau de Vichy artificielle qui ne peut, en aucun cas, remplacer celle qui provient des sources naturelles.

« Qualifier d'eaux minérales de Vichy le produit d'une simple dissolution de bicarbonate de soude, c'est commettre un abus de langage aussi choquant que de donner le nom de vin à un mélange d'alcool, de crème de tartre et de sels terreux que ce liquide fournit à l'analyse. »

Cette déclaration d'un maître, oubliée peut-être pendant la dernière campagne, nous la rappelons aux polémistes pour la campagne prochaine. Qu'ils disent bien à leurs lecteurs que la chimie de la nature vaut cent fois mieux que celle du laboratoire, qu'ils fassent pénétrer dans l'esprit des diabétiques, des albuminuriques et des dyspeptiques, cette vérité que tout le bicarbonate de soude du monde ne parviendra jamais à produire les effets curatifs des éléments minéralisateurs naturels de la source de Cusset-Sainte-Marie.

DE CHAUFFOUR.

CAUSERIE FINANCIÈRE

La spéculation continue à opérer avec une fièvre intense qui prend des proportions stupéfiantes. Il semble qu'elle ait le pressentiment d'une prochaine catastrophe, et qu'elle

veuille se hâter de tirer tout le parti possible du temps que doit durer encore son triomphe. Les cours de cette semaine sont encore plus élevés que ceux de la semaine précédente et, la folie du jour aidant, il n'y aurait rien d'impossible pour que les cours progressent encore la semaine suivante. La Bourse du moment nous rappelle les plus beaux jours de la rue Quincampoix. N'oublions pas qu'après une hausse insensée, les actions des Grandes-Indes sont tombées à zéro et leur chute a accumulé bien des ruines.

Puisse-t-il n'en être pas de même aujourd'hui, et pourtant les folies qui se commettent actuellement sur certaines valeurs aboutiront sûrement à un désastre. Ceux qui se trouveront engagés, au moment de la débâcle, n'auront pas le temps de s'en retirer; les cours s'effondreront subitement, et il se produira des mouvements de baisse de 200 et de 300 fr., pendant lesquels aucun offre ne trouvera à se faire absorber. C'est ainsi qu'on procédait en 1873, sur le marché de Vienne.

Encore si la situation politique monétaire n'était pas si tendue; encore si l'on pouvait voir d'ici la fin d'année un petit coin de ciel bleu, mais, point. Nous avons tout à craindre et si peu de choses à espérer.

Nous sommes donc plus que jamais dans le vrai, en vous mettant sur vos gardes. Nous ne pouvons, il est vrai, dire le moment exact de la dégringolade, mais nous la voyons proche. C'est pourquoi nous vous devons notre avis dans la crainte que, placés loin du centre des affaires, vous n'arriviez trop tard, c'est-à-dire quand il n'y aurait plus moyen de vendre.

Nous ne voyons guère à conserver que les Rentes françaises, le Crédit foncier, qui sont des titres de tout repos et que la spéculation néglige; vous avez encore les Obligations communales 4 %; elles sont sûres et rapportent plus que les autres valeurs similaires.

Ceux qui sont porteurs de Parts de la Société des Villes d'eaux sont exonérés de tous ces soucis-là. Leurs titres ne sont susceptibles ni de hausse ni de baisse; il est vrai qu'ils vont en un jour doubler de valeur, au moment du doublement du capital, mais c'est là un fait inattendu exceptionnel. D'ordinaire, le prix de la Part est invariable, à l'achat comme à la vente, et bien inhabile serait celui qui céderait au-dessous du cours, un titre qui, d'après son revenu, devrait avoir une valeur quadruple de celle cotée.

La Société des Villes d'eaux voit s'accroître le développement de ses affaires en Eaux minérales; aussi le placement privilégié 6 % est-il un titre à revenu élevé, chose rare, quand les garanties sont aussi multiples que dans ce placement.

Nous avons pu d'ailleurs dans ces derniers temps offrir à notre clientèle quelques placements avantageux, car la Part de la Société des Journaux populaires illustrés doit rapporter 15 % de revenu, et elle se délivre encore à 100 fr., c'est-à-dire au pair, mais nous croyons devoir prévenir nos lecteurs qu'elle ne semble pas devoir y rester longtemps. C'est un titre qui peut hausser pendant que la Bourse baisserait, car il aurait peut-être plus de droits que d'autres à une plus-value.

SOCIÉTÉ DES VILLES D'EAUX.

L'ÉLOQUENCE DES CHIFFRES

Le compte-rendu de l'assemblée générale de la Société des Villes d'Eaux vient d'être publié et adressé à tous les Sociétaires, on y voit que les bénéfices, réalisés dans le dernier semestre, s'élèvent à 88.706 fr 70, mais ce qu'on n'y trouve pas et qu'il est cependant fort intéressant de connaître, c'est l'ensemble des bénéfices réalisés par les deux derniers exercices semestriels, donnant les résultats de l'année entière.

Ces bénéfices se chiffrent à 185.330 fr. 89 et quand on songe qu'ils proviennent d'opérations faites pour compte d'autrui, comme commissionnaire, on est amené à penser qu'il n'est pas de genre d'affaire qui laisse moins de prise à l'aléa.

La Société des Villes d'Eaux est maintenant dépositaire des principales sources pour la vente de leurs eaux, et le développement de la vente est en même temps un accroissement de bénéfices. Il se produit à cet égard un effet très curieux. Les Eaux Minérales se vendent en cette saison, dans une plus large mesure qu'en été; pour peu qu'on y réfléchisse cela se conçoit; c'est qu'on va consommer l'eau à la source même pendant l'été; tandis qu'en hiver on la boit à domicile. Le placement privilégié, délivré en représentation des fonds consacrés aux opérations Eaux minérales, est donc actuellement dans une saison active et favorable au point de vue des bénéfices.

Les magasins de la Société des Villes d'Eaux peuvent contenir plus de trois millions de bouteilles; ils sont tenus l'hiver à température égale, au moyen d'un chauffage extérieur, qui n'envoie dans les magasins que de l'air chaud. Afin d'assurer la rapidité d'exécution de la transmission des ordres, on vient d'installer un téléphone qui reliera instantanément par la parole les magasins de Bercy aux bureaux qui sont situés au boulevard des Italiens. Voilà encore un progrès. Les découvertes scientifiques n'ont de valeur que le jour où elles ont une application commerciale.

PLACEMENTS PRIVILÉGIÉS

Les intérêts sociaux privilégiés de la Société des Villes d'Eaux sont créés en représentation des avances faites sur Marchandises, Eaux Minérales, et ont pour garantie :

- 1° Les marchandises spécialement affectées comme gage;
- 2° Le capital social;
- 3° La réserve;
- 4° Les bénéfices de l'exercice en cours.

Ils rapportent un intérêt fixe de 6 % l'an, payable par semestre, fin mai et fin novembre. En outre, il est distribué 4 % des bénéfices nets entre chacun des propriétaires d'Intérêts sociaux privilégiés.

Ils sont de toutes sortes et sont toujours nominatifs. La transmission se fait par les soins de la Société, sans délais et sans frais, à toute époque, sur demande du porteur du titre.

L'impôt sur le revenu est à la charge de la Société.

Les intérêts et dividendes sont adressés sans frais à domicile.

Les envois de fonds doivent être faits à l'administrateur de la Société des Villes d'Eaux, 4, rue Chauchat, à Paris, en spécifiant qu'ils sont destinés au placement en Intérêts sociaux privilégiés.

COMPTOIR DE COMMISSION

Collection nouvelle de photographies de la Terre-Sainte; Palestine, Syrie, Mont-Liban, sites et monuments historiques, types et costumes, etc. etc. La collection se continue.

Envoi sur demande de la nomenclature des modèles parus.

S'adresser à M. le Directeur du comptoir de commission, 11, rue Rossini, à Paris.

SOCIÉTÉ DES VILLES D'EAUX

Dépôt central des Eaux minérales naturelles françaises et étrangères; provenance garantie; 10, rue Chauchat, à Paris.

SOCIÉTÉ DES VILLES D'EAUX

Vente et achat à commission d'établissements et d'hôtels des stations balnéaires, 4, rue Chauchat, à Paris.

COMPTOIR DE COMMISSION

Pour l'achat de toutes les fournitures nécessaires aux établissements et hôtels de Villes d'Eaux.

Comptoir de commission bourgeoise à la disposition de la clientèle de la Société des Villes d'Eaux, 11, rue Rossini, à Paris.

COMPTOIR DE COMMISSION

Parmi les articles dont le COMPTOIR DE COMMISSION s'est assuré la fourniture aux conditions exceptionnelles qui lui ont valu la faveur dont il jouit, il convient de mentionner d'une façon toute particulière :

1° Les nouveaux GLOBES TERRESTRES, dont le spécimen du prix de 20 francs, monté sur pied en fonte bronzée, à plan incliné mesure 0^m33c de diamètre, soit 1^m12 de circonférence.

2° Le nouvel APPAREIL PHOTOGRAPHIQUE perfectionné qui place à la portée de tout le monde l'art déjà si répandu de la photographie. Une combinaison aussi simple qu'ingénieuse permet d'obtenir sans aucune leçon, à la simple lecture de l'instruction qui accompagne chaque instrument, les épreuves les plus satisfaisantes, soit en vues, soit en portraits, et surtout la reproduction des clichés en nombre indéterminé — l'objectif complet avec chambre noire, pied et accessoires, ainsi que la boîte de produits préparés, seront livrés à tous les clients du Comptoir de Commission au prix unique de 50 francs.

(Envoi sur demande d'épreuves obtenues à une première expérience.)

Adresser la correspondance et les commandes à M. le directeur du Comptoir de commission, 11, rue Rossini, à Paris.

RENLAIGUE

Eau minérale naturelle, la plus ferrugineuse, la plus rafraîchissante.

Recommandée par MM. les médecins pour ses qualités toniques et reconstituantes, sans avoir les mêmes inconvénients que les autres ferrugineux.

CUSSET PRÈS VICHY

Sources Elisabeth et Sainte-Marie.

PROPRIÉTÉS

La source Sainte-Marie, la plus riche en fer, manganèse et gaz acide carbonique, éléments nécessaires et régénérateurs du sang, est très efficace dans l'anémie, la chlorose, l'aménorrhée, dysménorrhée, les dyspepsies, les fièvres intermittentes. Les résultats obtenus dans le diabète sont très remarquables.

Source Elisabeth. — Dans les engorgements du foie, de la rate, les affections de l'estomac, des reins, de la vessie la gravelle, la goutte, les hémorroïdes; beaucoup de malades qui ont vainement espéré, pendant plusieurs années, une guérison aux sources de Vichy, ont obtenu en une seule saison des résultats souverains à la source Elisabeth. Ces succès ne peuvent être attribués qu'à des doses d'arsenic et de magnésie supérieures à celles contenues dans les autres sources de Vichy.

Prix de la caisse de 50 bouteilles, 30 fr., rendue franco dans toutes les gares de France et à domicile dans Paris.

Adresser les commandes à la Société des Villes d'Eaux, 4, rue Chauchat, Paris.

L'ENSEIGNEMENT POPULAIRE

9 NOVEMBRE 1884.

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

1^{re} ANNÉE.

N° 40. — Prix : 15 centimes.

Redacteur en chef : ADOLPHE BITARD.

BUREAUX :

4, rue Chauchat.

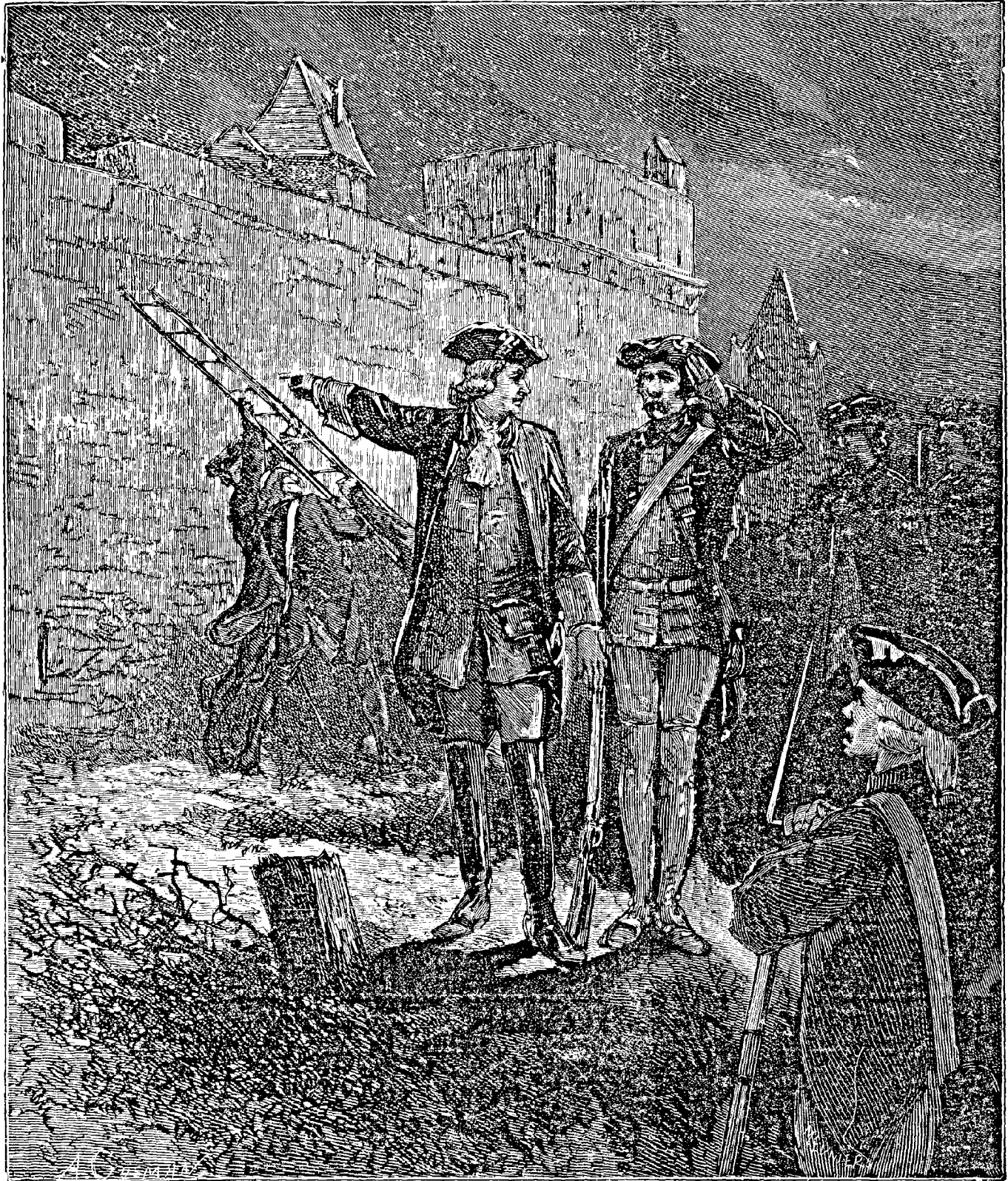
Abonnements : PARIS, un an, 8 fr.; six mois, 4 fr. — DÉPARTEMENTS, un an, 10 fr.; six mois, 5 fr. — ÉTRANGER, un an, 12 fr.

SOMMAIRE

TEXTE. — *Les Héros de la patrie* : François de Chevert. — *Cours de comptabilité* : Comptes-courants et d'intérêts (suite). — *Les Arts domestiques* : Origines du tricot. — *La Saint-Lundi*, nouvelle (suite). — *Cours d'Histoire universelle* : Fondation de Rome. Les Rois. — Exposition des édifices scolaires. — *Cours pratique de langue anglaise* : Vingt-troisième leçon. — Nouvelles

de la République des lettres. — Anecdotes, pensées et maximes, etc.

ILLUSTRATIONS. — *Les Héros de la patrie* : « Camarade, lui dit Chevert, c'est toi qui vas monter le premier à l'échelle. » — *Cours d'Histoire universelle, Rome* : Le Serment des Horaces, d'après le tableau de Louis David. — Mort de Lucrèce.



FRANÇOIS DE CHEVERT : « C'EST TOI QUI VAS MONTER LE PREMIER A L'ÉCHELLE... » (Page 626, col. 3.)

AVIS IMPORTANT

Les bureaux de *l'Enseignement populaire* sont transférés au siège de la SOCIÉTÉ DES JOURNAUX POPULAIRES ILLUSTRÉS, rue Chauchat, 4.

AVIS IMPORTANT

Toute personne qui prendra un abonnement d'un an recevra gratuitement en prime : les QUADRUPÈDES, de Buffon. Cette prime extraordinaire est un magnifique volume de 320 pages, illustré de gravures entièrement inédites, et vendu en librairie 6 francs.

AVIS

Changements d'adresses. — Nous rappelons à nos abonnés que toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée d'une des dernières bandes du journal, et de 1 franc pour nouveaux frais.

AVIS AUX LECTEURS

Les abonnés et les acheteurs au numéro ont droit de recevoir gratuitement la notice illustrée comprenant la table des chapitres et des gravures de *la Science populaire, de la Médecine populaire et de l'Enseignement populaire.*

Il suffit d'adresser la bande d'un journal à la Société des Villes d'eaux, rue Chauchat, 4, à Paris.

LES HÉROS DE LA PATRIE

FRANÇOIS DE CHEVERT

François de Chevert, l'une des illustrations militaires de notre Lorraine et de la France, naquit à Verdun en 1693.

Orphelin presque en naissant, François fut élevé par une tante qui avait bien de la peine à se suffire à elle-même sans aide ; aussi l'éducation du pauvre enfant fut-elle fort négligée et n'était-il à aucun degré question de lui faire aborder une carrière libérale ou non, lorsqu'une circonstance des plus vulgaires vint décider de son avenir.

C'était au mois de mai 1706 : François avait donc tout au plus onze ans ; le régiment de Carneau, changeant de garnison, traversait Verdun, lorsque notre jeune garçon, plein d'enthousiasme guerrier, un bonnet de papier sur le coin de l'oreille, prit la

tête du régiment et, au moyen de deux morceaux d'assiette choisis avec soin, se mit à battre une marche échelonnée. Cela dura tant que le colonel, intrigué de voir ce gamin poursuivre sa route sans esprit de retour apparent, lui demanda s'il comptait aller loin comme cela et ce qu'il prétendait faire.

— Je veux être soldat, mon colonel, repartit François avec une crânerie amusante.

— Quel âge as-tu ?

— J'ai onze ans.

— Que font tes parents ?

— Je n'en ai plus, si ce n'est ma chère tante, à qui la charité de quelques bonnes âmes de la ville permet de me nourrir.

— Diable !.. Et tu t'appelles ?

— François Chevert, mon colonel.

— Eh bien, François Chevert, je t'engage. Tu fais partie du régiment à dater de cette heure.

Le jeune homme sauta de joie et, prenant la chose au sérieux, continua dans le rang la marche ainsi commencée.

Le colonel n'eut pas à regretter cette espèce d'adoption d'un pauvre petit malheureux quasi abandonné. Chevert, autant par sa conduite au quartier que par sa bravoure sur le champ de bataille, mérita les plus grands éloges et conquit un à un presque tous les grades de la hiérarchie militaire, quoiqu'il fût loin d'être noble de naissance.

On cite de Chevert beaucoup d'actions d'éclat. Dans la campagne de Bohême, à l'assaut de Prague, il entra le premier dans la ville. C'était en 1741 : il fut fait lieutenant-colonel. Après la retraite du maréchal de Belle Isle, l'année suivante, il défendit courageusement la ville contre les armées autrichiennes, et obtint une capitulation honorable, avec les honneurs de la guerre, pour les 1,800 hommes qui composaient toute sa garnison.

Dans l'action, Chevert avait ce ton de confiance familière et de bonhomie gouailleuse qui a un si grand effet sur le soldat. A cette affaire de Prague dont nous venons de parler (à la prise, non à la capitulation), on raconte qu'au moment où l'on plaçait la première échelle, il réunit tous les sergents sous ses ordres

et leur tint à peu près ce langage :

— Mes amis, vous êtes tous des braves, c'est connu ; mais aujourd'hui, c'est un *brave à trois poils* qu'il me faut... et je le tiens, ajouta-t-il, en désignant le sergent Pascal, des grenadiers du régiment d'Alsace.

Pascal sortit du rang.

— Camarade, lui dit Chevert, voici ce que tu vas faire : c'est toi qui vas monter le premier à l'échelle. Quand tu seras sur la muraille, le factionnaire te criera : *Werda!* Tu ne répondras pas. Il te tirera dessus, et te manquera ; tu lui rendras sa politesse, et tu le tueras. — C'est compris ? — Alors allons-y : je te suis.

Ce qu'il y a d'excellent dans cette histoire — qui ne vaudrait rien sans cela, — c'est que les choses se passèrent exactement suivant le programme indiqué par Chevert — qui, par conséquent, n'entra pas le premier, mais seulement le second, dans Prague.

En 1744, Chevert était promu au grade de maréchal de camp, et en 1748, à celui de lieutenant général.

Il servit avec éclat, successivement, dans le Dauphiné et en Italie, puis en Allemagne, et décida par une manœuvre habile le succès de la bataille d'Hastenbeck (26 juillet 1757). Il fut alors créé grand-croix de Saint Louis.

François de Chevert mourut à Paris en 1769. Il fut enterré à l'église Saint-Eustache, et d'Alembert composa pour lui cette épitaphe, qu'on peut lire encore sur son tombeau, et qui résume de la manière la plus heureuse la vie tout entière de ce héros du peuple.

Sans aïeux, sans fortune, sans appui,
Orphelin dès l'enfance,

Il entra au service à l'âge de onze ans ;

Il s'éleva malgré l'envie, à force de mérite,

Et chaque grade fut le prix d'une action d'éclat.

Le seul titre de maréchal de France

A manqué non pas à sa gloire,

Mais à l'exemple de ceux qui le prendront pour modèle.

A. B.

COURS DE COMPTABILITÉ

COMPTES-COURANTS ET D'INTÉRÊTS

Suite.

Dans le cas où il n'y aurait des nombres rouges que d'un côté, on les reporte en noir de l'autre côté. — Les

LES ARTS DOMESTIQUES

ORIGINES DU TRICOT

Dictes-moy où, ne en quel pays... l'art du tricot a-t-il pris naissance?

J'ai bien là, devant les yeux, un livre amusant, bien que sans intention, dans lequel je relève cette phrase concise et péremptoire : « Les Romains connaissaient la maille et le tricot. » Mais voilà : l'auteur ne nous dit pas où il a pêché ce renseignement, et je le mets au défi de nous le dire.

Tout ce qu'on sait sur l'origine de cet art, c'est que les Écossais le pratiquaient longtemps avant 1527 ; ce qui n'empêche pas les Anglais eux-mêmes d'être d'avis que le tricot fut inventé en Espagne et importé chez eux en 1564 seulement, par leur compatriote William Rider.

Il y avait des tricoteurs de bas établis à Berlin avant 1590. Mais le crochet, qui est bien une espèce de tricot, exécuté au moyen d'une seule aiguille dont la pointe se termine en crochet, y était pratiqué longtemps avant qu'il y fût question de tricot proprement dit.

Les premiers tricoteurs de bas d'Allemagne portaient le nom de *hose knitters*, ou tricoteurs de hauts de chausses. Dans ce temps-là, comme on sait, la partie du vêtement qui couvrait les jambes depuis les pieds jusqu'aux hanches était faite d'une seule pièce, et était dénommée *hose* en allemand ; depuis, vers le commencement du XVII^e siècle, on a trouvé plus commode de la diviser en deux, et l'on a conservé à la partie supérieure seule le nom de *hosen* (culottes). Avant l'invention du tricot, cette partie du vêtement masculin était tout bonnement découpée dans une pièce d'étoffe. On a trouvé, dans les règlements des pêcheurs de Brandebourg antérieurs à 1574, la mention des instruments servant à la confection du tricot ; de sorte que cet art serait plus anciennement pratiqué à Brandebourg qu'à Berlin, et presque autant qu'en Écosse.

La séparation ayant été consommée entre les bas et les culottes, ce furent seulement les bas qu'on imagina de faire au tricot, et ces bas étaient de

soie. Il est convenu que Henri II fut tué par Montgomery (1569) les pieds dans la première paire de bas qui eût paru en France ; mais Olivier de Serres affirme que l'usage des bas remonte à une date plus ancienne, et il devait le savoir. Quoi qu'il en soit, c'étaient des bas tricotés, et ils venaient probablement d'Italie.

Quelques perfectionnements furent apportés à l'art de tricoter à la main, notamment par un citoyen suisse du nom de Dubrois, en 1578 ; mais l'invention du métier à bas ou *machine à tricoter* laisse loin derrière elle ces perfectionnements si peu importants.

C'est à William Lee, magistrat du collège de Saint-Jean, à Cambridge, qu'est due l'invention du métier à bas, qu'il réalisa vers 1589. L'invention demeura quelque temps secrète, mais l'Angleterre en profita peu, et l'inventeur, découragé, vint en France où, grâce à la protection éclairée de Sully, il réussit à fonder à Rouen un établissement bientôt florissant. Mais à la mort d'Henri IV, Lee, abandonné à ses propres ressources, ne put tenir. Il mourut presque misérable à Paris, où il était venu solliciter le maintien des privilèges que lui avait accordés le roi défunt, et ses ouvriers retournèrent en Angleterre avec leurs métiers, — qui ne reparurent en France que pendant l'administration de Colbert.

En 1614, l'ambassadeur de la république de Venise à Londres, Antoine Carrer, introduisit dans son pays le premier métier à bas et les premiers ouvriers spéciaux capables de le manœuvrer. Quant aux Allemands, il paraît qu'ils s'en servaient déjà vers 1600. D'où leur venait-il ? — Il reste toujours, dans ces questions d'origine auxquelles on ne s'est jamais intéressé que de notre temps, des points obscurs où il faut renoncer à porter la lumière.

ESTÈVE DESGRANGES.

LA SAINT-LUNDI

NOUVELLE

Suite.

V

Rien ne rend plus lâche que l'habitude de l'ivrognerie et l'état de mi-

sère qui en découle. La misère im- méritée ne porte aucune atteinte à la dignité de l'homme. On pourrait la voir supporter fièrement, tous les jours, si le propre de son caractère n'était pas de se dissimuler avec le plus grand soin.

Nos lurons s'humilièrent bassement, pour amener « la patronne » à leur consentir une avance devenue indispensable.

— Seulement dix sous, patronne, seulement dix sous, *na!* — C'est pas une affaire!

Ils suppliaient, cajolaient, rampaient. La patronne, plus honteuse qu'eux, n'y put résister longtemps. Elle donna les dix sous, dernier terme de leurs exigences.

Et ils prirent fièrement, la casquette sur le coin de l'oreille, d'un air de bravade, la direction de leur marchand de vin attitré, de cet homme providentiel dont ils avaient la confiance — tant qu'ils étaient en fonds.

Ils allaient boire l'absinthe avec l'argent emprunté, pour s'ouvrir par un procédé d'une efficacité douteuse un appétit qu'ils ne pourraient satisfaire qu'à crédit.

L'absinthe, cela remet... non pas précisément au point où l'on était resté la veille, mais dans la voie qu'il faut parcourir pour y arriver.

On déjeune là-dessus le mieux du monde. Tout ce que l'on mange semble imprégné de l'aigre saveur de l'absinthe, laquelle n'est rien moins qu'agréable à prendre sous cette forme ; mais un verre de vin ou deux d'*extra* aide incroyablement à l'ingestion du tout — sinon à la digestion. Le déjeuner terminé, jouer au piquet le café noir, le pousse-café, et peut-être même une chope ou deux par-dessus — sans que personne puisse affirmer qu'un verre de *cognac* de pomme de terre ne sera pas reconnu indispensable pour faire passer la bière, — tout cela est-il bien condamnable ?

— On n'est pas des petites filles, que diable!

C'est étonnant comme une après-midi passée ainsi semble courte!...

On n'a pas même songé à dîner, et le marchand de vin ferme déjà!

Le digne homme n'y peut rien, autrement il ne fermerait volontiers pas du tout; mais il y a là un diable de

sergent de ville scandaleusement pressant. Il faut se quitter, bon gré mal gré — ou du moins quitter le cabaret.

La police est, somme toute, animée de l'esprit de tolérance, et si elle tient sévèrement la main à la fermeture des cabarets, elle voit d'un œil indulgent les ivrognes braillards se répandre dans les rues en hurlant, au grand préjudice du repos des gens laborieux essayant de réparer leurs forces par un sommeil bien gagné.

En vertu de ce principe, nos ivrognes, Armand Tournier compris, zigzaguent dans les rues, assez peu édifiés sur la topographie des lieux, mais fort contents d'être au monde et d'y pouvoir braver toutes les lois de l'équilibre et de l'harmonie, à en juger par l'épouvantable cacophonie dont ils accompagnent leur démarche ultrachancelante.

VI

Et notre aimable petite ménagère du matin? L'heureuse madame Tournier?... Dans quelle situation d'esprit peut-elle bien se trouver à l'heure présente? Que pense-t-elle? Que dit-elle? Que fait-elle?

Hélas! pauvre jeune femme!...

Affaissée plutôt qu'assise auprès du berceau où, dans son innocence, sa prière faite, l'enfant s'est endormi en souriant à sa mère, la pauvre femme sanglote silencieusement, avec autant de précaution qu'elle en prenait ce matin pour ne pas heurter les chaises ou briser quelque tasse.

Elle ne s'est décidée que fort tard à coucher le cher petit, qui lui répétait avec une insistance vaine que « sablier était passé »; car elle ne pouvait se faire à l'idée qu'il allait s'endormir sans avoir reçu le baiser paternel, sans avoir vu son père de toute cette longue journée.

Il fallut pourtant bien y arriver.

Mon Dieu! comment un lendemain si sombre peut-il succéder à un jour si beau? Pourquoi, à une matinée si gaie, une si triste soirée?

Le désespoir est toujours sur les talons du bonheur, et il a bientôt fait de se substituer à celui-ci: il n'y a jamais d'occasion perdue pour lui.

Mais comme il serait facile, la plupart du temps, d'empêcher l'occasion de naître!

Et dire que madame Tournier, dans cette journée, dont la fin devait la retrouver en proie au désespoir, a eu l'occasion, et l'a saisie avec empressement, de prodiguer ses consolations à une pauvre créature bien malheureuse, infiniment plus malheureuse, peut-être, qu'elle ne l'est elle-même en ce moment! Et comme cette infortunée l'écoutait avec bonheur, avec reconnaissance, après l'avoir un moment considérée avec jalousie!

Maintenant, elle n'a plus de raison d'être jalouse, si elle était tentée de revenir à ce mauvais sentiment: les deux pauvres femmes sont logées à la même enseigne.

Elles auraient toutes deux également besoin de consolations; mais, après tout, madame Tournier n'en accepterait peut-être d'aucune sorte.

Il y a des chagrins bruyants et des chagrins muets; en général les plus tapageurs ne sont pas très-lourds à porter: ce sont chagrins creux, si je puis dire, comme un grelot; il y a là une question d'acoustique.

La douleur de madame Tournier était de l'espèce muette.

VII

La maison habitée par le ménage Tournier était une véritable caserne. Je crois qu'on appelait cela une *cité*. On y comptait cent cinquante à cent soixante locataires petits et grands; cent soixante locaux d'une grande variété: ateliers, appartements, logements, chambres, cabinets, greniers, etc.

Cette cité avait trois entrées principales, ouvrant sur trois cours qui communiquaient intérieurement entre elles.

Dans une aile éloignée de celle où se trouvait la chambre de Tournier, et desservie par une entrée différente, était une autre chambre d'orientation à peu près semblable, mais d'un aspect répugnant. Tout y était recouvert d'un épais enduit de crasse formant vernis, les murs, les meubles, les vitres, le carreau, la vaiselle, le linge, tout!

C'était la demeure d'un camarade d'atelier d'Armand. C'était dans ce réduit repoussant de saleté que croupissaient Victor, sa femme et ses deux enfants.

Et c'était la femme de ce malheureux qui était venue chercher auprès de sa voisine, madame Tournier, les consolations dont elle avait tant besoin.

Madame Victor — ou plutôt madame Fayard, car Victor s'appelait *monsieur Fayard* — madame Fayard n'avait pas besoin d'entrer dans les longs détails où elle se complut en versant, dans le sein soulevé d'indignation de madame Tournier, ses tristes confidences: le visage de la malheureuse était horriblement tuméfié... spectacle lamentable!

Les deux femmes se voyaient quelquefois; et étaient en bons termes; car madame Fayard n'était pas sans doute un joyau rare, mais elle avait un cœur excellent, et sa langue, qu'elle avait un peu libre, ne s'était toutefois jamais exercée au détriment d'autrui. Mais les hommes ne se rencontraient qu'à l'atelier. Armand lui-même avait mis promptement un terme aux relations plus intimes formées dans le premier moment.

Les deux camarades d'atelier, en conséquence, entraient et sortaient par une porte opposée de la maison qu'ils habitaient, se bornant à revenir de compagnie de l'atelier, quand l'un ou l'autre n'était pas retenu par quelque corvée ou quelque partie de plaisir particulière.

Hâtons-nous de dire que, si Victor n'était pas sympathique à Armand, celui-ci n'était guère mieux dans les petits papiers de M. Fayard, qui ne voyait dans son voisin qu'une « poule mouillée » qu'un « Jeannot. » qu'un « chauffe-la-couche », signe du plus parfait mépris d'un homme énergique et sans vains préjugés comme il était.

Mais il était impossible de ne pas se sentir ému de pitié, rien qu'à la seule pensée du douloureux martyr enduré par la femme infortunée de cet ivrogne lâche et brutal. Madame Fayard n'avait donc pas cessé de voir les Tournier et d'être bien reçue chez eux.

Et ce jour-là même, la malheureuse était venue puiser à cette source, toujours vive, des consolations amicales. Elle avait profité de l'occasion pour faire un éloge éloquent et sincère de M. Tournier...

— Je vous conseille de le *bichonner*,

allez, ma petite, y en a pas beaucoup comme ça à la douzaine!

Et voici précisément qu'Armand Tournier passait du côté de la majorité de la douzaine!... Car...

Et pourtant, s'il lui était arrivé malheur...

Les idées de la jeune femme prenaient alors une autre direction; — mais, de toute manière, il n'y avait rien de consolant dans la pensée qu'Armand pût être la victime d'un crime ou d'un accident.

VIII

Si parfaitement ivre qu'on soit, ou même parce qu'on est ivre, errer en zigzag à l'aventure, en réveillant les échos par des beuglements sans nom, n'est pas un exercice qui se poursuive sans fatigue. Nos amis, en conséquence, ne vont pas très loin sans s'arrêter et tenter d'entrer en délibération sur la meilleure manière de passer le reste de la nuit.

Les malheureux n'ont pas un sou; mais ils ont faim, soif — soif surtout! Ils se sentent, en un mot, tous les appétits, et ne s'inquiètent pas de savoir comment ils pourront les satisfaire; mais ils les satisferont: c'est leur idée fixe.

C'est l'ex-troupier qui est l'orateur de la troupe. On écoute avec respect ses motions entrecoupées de hoquets; il propose à leur excursion nocturne un but magnifique et, pour atteindre ce but, des moyens qui pourraient bien les conduire au moins en police correctionnelle.

Armand, dans un état d'abrutissement pitoyable, n'a pas, jusque-là, pris part à la délibération, et semble ignorer de quoi il s'agit. Aux propositions de l'ex-soldat, il recouvre assez d'énergie, toutefois, pour faire entendre une protestation qui ne tarde pas à être couverte par les injures de ses camarades.

— Va-t'en, lui dit-on enfin, en accompagnant l'invitation des épithètes les plus grossières, et laisse-nous tranquille. Allons, va, file!

— C'est ce que je vais faire, n'ayez pas peur, réplique Armand. Seulement, ajoute-t-il, toi, Victor, tu vas venir avec moi: t'es marié et père de famille, comme moi; c'est pas ta place d'aller avec eux.

— Pourquoi pas! exclama Victor.

— Laisse Victor avec nous; ça ne te regarde pas ce que fait Victor: il ne va pas voir ce qui se passe chez toi, ainsi laisse-le tranquille.

Mais avec l'entêtement particulier aux ivrognes, Armand insiste, il veut emmener Fayard malgré lui et malgré ses acolytes: il l'emmènera.

La discussion s'échauffe; on va sans doute se prendre aux cheveux; l'ancien soldat, blessé d'un mot vif, tombe en garde avec toute la grâce d'un maître de chausson... puis sur son derrière, sans que personne l'y ait aidé ou le lui ait appris.

C'est qu'il y a des circonstances où il est dangereux de déplacer le centre de gravité.

Cet incident, qui pouvait avoir les conséquences les plus graves, n'en eut qu'une très imprévue: Victor se rendit de ce coup aux instances d'Armand, essayant stoïquement les brocards des gais compagnons qu'il abandonnait.

Les deux voisins se dirigèrent bras dessus, bras dessous vers leur demeure qui, par chance, n'était pas très éloignée. On entendait le gros de la bande s'éloigner en chantant à tue-tête une marche guerrière ultra-fantaisiste, dont l'écho se perdit dans l'éloignement.

J'ai vu des individus dormir profondément au milieu d'un vacarme épouvantable, que le silence produit brusquement réveillait en sursaut. Un phénomène identique s'opéra-t-il dans l'esprit de Victor Fayard? Le fait est que lorsqu'il n'entendit plus les accents harmonieux des camarades qu'il avait lâchement abandonnés, il se trouva pris d'une espèce de remords, se dégagant de l'étreinte un peu molle d'Armand, avant que celui-ci ait pu soupçonner ses intentions, et se jeta à la poursuite des autres.

Dame! Fayard se lançait là dans une entreprise fort hasardeuse. Il était peu probable qu'il les rejoignit, car il était absolument incapable de dire quelle route ils avaient prise, et il n'y avait plus de bruit de voix pour le guider.

A suivre.

X.

La vertu est la fidélité à la loi du bien.

(Gérando).

COURS D'HISTOIRE UNIVERSELLE

DEUXIÈME PARTIE

Rome jusqu'à Jules-César.

III

FONDATION DE ROME. — LES ROIS

Sommaire :

ROME.

Position de Rome. — Sept collines: Palatin, Capitulin, Aventin, Cælius, Esquilin, Viminal, Quirinal, sur la rive gauche du Tibre; le Janicule; quatorze régions.

Légendes. — Énée, Ascagne; Numitor et Amulius; Rhéa Sylvia; Romulus et Rémus; fondation de Rome (754).

LES ROIS (754-510)

Romulus (754-715). — Enlèvement des Sabines; Tatius; institutions: tribus, curies, gentes; patriciens; sénat; *Celeres*; plébéiens; patrons et clients.

Interrègne. — Le pouvoir aux sénateurs qui gouvernent à tour de rôle pendant cinq jours; élection d'un roi par l'assemblée du peuple (714).

Numa Pompilius (714-672). — Règne pacifique; institutions: pontifes, flamines, augures, auspices, vestales; féciaux; saliens (*ancile*); temples: *Bonne foi*, *Janus*; réforme le calendrier.

Tullus Hostilius (672-640). — Conquête d'Albe; les Horaces et les Curiaces.

Ancus Marcius (640-616). — Agrandissement de Rome; travaux: Ostie, Pons Sublicius; prison; arrivée de Tarquin.

Tarquin l'Ancien (616-578). — Rome s'embellit: muraille de pierres; Forum desséché; Capitole commencé, cirque aplani, égouts; influence étrusque: *Châssis curule*, *robe prétexte*, *bulle d'or*, anneau; Tarquin assassiné.

Servius Tullius (578-536). — Partage Rome en quatre quartiers ou tribus urbaines, le territoire en vingt-six cantons ou tribus; le *cens*; six classes, 193 centuries: 1^{re} classe, 98 centuries, citoyens riches, 100 mines (9,200 fr.); 2^e classe, 22 centuries, citoyens riches 75 mines (6,900 fr.); 3^e classe, 20 centuries, citoyens riches, 50 mines (4,600 fr.); 4^e classe, 22 centuries, citoyens riches 25 mines (2,300 fr.); 5^e classe, 30 centuries, citoyens riches 12 1/2 mines (1,450 fr.); 6^e classe, 1 centurie, *Proletaires* (*proles*); Servius est assassiné; Sa fille Tullie; *Via scleratora*.

Tarquin le Superbe (536-510). — Règne de cruauté et de violence; succès contre les Latins et les Volques; Tarquin achève les égouts et le Capitole; les livres sibyllins; attentat de Sextus Tarquin; mort de Lucrece; Brutus; expulsion des rois (510).

C'est entre les grandes et fertiles plaines du Latium et de l'Etrurie, au-dessous des montagnes de la Sabine, que Rome s'éleva, à vingt kilomètres de la mer, sur les rives du Tibre, le plus grand des fleuves de la péninsule italique.

Rome comprenait dans son enceinte sept collines: Le *Palatin*, le *Capitolin*, l'*Aventin*, le *Cælius*, l'*Esquilin*, le *Viminal* et le *Quirinal*. Ces sept collines étaient sur la rive gau-

che du Tibre. — Le *Janicule*, situé sur la rive droite de ce fleuve, était réuni à Rome par un pont. Entre le Palatin et le Capitolin, s'étendait l'espace appelé *Intermontium*, où Romulus ouvrit un asile aux proscrits de l'Italie. Le *Forum*, le *Théâtre de Marcellus*, le *Milliaire doré* et un grand nombre de monuments remplirent dans la suite l'*Intermontium*. Le grand cirque fut construit au sud du Palatin, entre le Cælius et l'Aventin; au nord du mont Capitolin, le *Champ de Mars* s'étendait sur les bords du Tibre.

Un auteur latin, Sextus Rufus, vers la fin du iv^e siècle de notre ère, nous a laissé la nomenclature des régions de la ville de Rome.

Ces régions, au nombre de quatorze, sont les suivantes :

- 1^o Porte Capène ;
- 2^o Célimontium ;
- 3^o Isis et Moneta ;
- 4^o Temple de la paix ;
- 5^o Esquiline ;
- 6^o Le Haut Sentier ;
- 7^o Voie large ;
- 8^o Forum Romain ;
- 9^o Cirque Flaminius ;
- 10^o Palatium ;
- 11^o Très-grand cirque ;
- 12^o Piscine publique ;
- 13^o Aventin ;
- 14^o Au delà du Tibre.

Les commencements de Rome, comme ceux de presque tous les peuples, sont entourés de merveilleux et défigurés par les fables. Ces légendes doivent être conservées comme la tradition poétique des nations. Une colonie troyenne s'était établie dans le Latium et avait fondé Albe-la-Longue sous la conduite d'Ascagne, fils d'Enée. Un de ses descendants, Procas, eut deux fils, Numitor et Amulius. Le premier, comme l'aîné, devait hériter du royaume; mais Amulius s'en saisit, tua le fils de Numitor et plaça sa fille Rhéa Sylvia parmi les Vestales. Sylvia néanmoins devint mère, et quoiqu'elle rejetât sa faute sur le dieu Mars, elle fut condamnée à mort, et ses deux fils jumeaux furent exposés sur le Tibre. Le fleuve était alors débordé; leur berceau, doucement porté par les eaux jusqu'au mont Palatin, s'arrêta au pied d'un figuier sauvage, et une louve, attirée par leurs cris, les nourrit

de son lait. Frappé de ce prodige, Faustulus, berger des troupeaux du roi, prit les deux enfants et les donna à sa femme Acca Laurentia, qui les appela Romulus et Rémus.

Devenus hommes, les deux frères replacèrent leur aïeul sur le trône d'Albe, puis vinrent bâtir une ville aux lieux où ils avaient été sauvés. Un présage favorable assura à Romulus l'honneur de choisir l'emplacement et le nom de la nouvelle cité (754). Rémus ayant par dérision franchi d'un saut le fossé de la nouvelle ville, Romulus le tua en s'écriant : « Ainsi périra quiconque franchira ces murs »

Voilà ce que dit la légende, que nous avons respectée, mais que l'historien pourrait mieux traduire ainsi : Un prince d'une naissance incertaine, nourri par une femme de mauvaise vie (signification du mot *lupa*, louve), élevé par des bergers, et depuis devenu chef de brigands, jeta les premiers fondements de Rome.

Nous devons même ajouter que plusieurs auteurs, entre autres Gro-novius, révoquent en doute l'existence de Romulus, et considèrent son histoire comme une fable inventée par le grec Dioclès, vu que le nom de Romulus était ignoré même à Rome avant le milieu du v^e siècle.

Romulus avait ouvert un asile, mais il manquait de femmes : pour en avoir, il enleva les Sabines, que leurs pères voulurent venger. Romulus eut plusieurs guerres à soutenir à cet effet. On sait que, dans une bataille, les Sabines se jetèrent entre les deux armées et arrêtaient une lutte parricide entre leurs pères et leurs maris; Romulus, pour terminer la guerre, dut partager le pouvoir avec Tatius, roi des Sabins de Cures, qu'assassina un de ses sujets auquel il avait refusé justice; certains prétendent qu'il tomba victime de l'ambition de Romulus. Celui-ci, resté seul, fit encore quelques guerres heureuses, mais il disparut un jour, au milieu d'un orage, égorgé par les sénateurs qu'il avait offensés, et fut mis au rang des dieux sous le nom de *Quirinus*, fils de Mars (713).

On fait dater du règne de Romulus la plupart des institutions de Rome. Le roi divisa, dit-on, le peuple en trois tribus, chaque tribu en dix curies, et chaque curie en gentes ou

groupes de familles. Les chefs des gentes furent les patriciens, parmi lesquels Romulus choisit les cent plus illustres pour former le sénat. Le nombre des sénateurs fut porté à deux cents après l'établissement des Sabins dans Rome. Les tribus fournirent un corps de trois cents *celerés* ou cavaliers, d'où sortirent plus tard les *chevaliers romains*. Les patriciens avaient seuls les droits politiques dans cette première organisation et composaient exclusivement l'assemblée des *curies*. Les fonctions sacerdotales leur étaient réservées aussi bien que la puissance politique. Ils exerçaient sur les *plébéiens* un droit de *patronage* et devaient protection à leurs *clients*; ceux-ci les accompagnaient lorsqu'ils paraissaient sur la place publique, les suivaient à la guerre et leur témoignaient en toute circonstance leur subordination et leur dévouement. Les relations entre les patrons et les clients prévirent pendant longtemps les luttes que provoquait naturellement la distinction des patriciens et des plébéiens.

L'autorité royale, par la mort de Romulus, se trouva confondue dans celle du sénat. Les sénateurs convinrent de la partager, et chacun, sous le nom d'entre-roi, gouvernait à son tour pendant cinq jours, et jouissait de tous les honneurs de la souveraineté. Cette nouvelle forme de gouvernement dura un an entier, et le sénat ne songeait point à se donner un nouveau souverain. Mais le peuple, qui s'aperçut que cet interrègne ne servait qu'à multiplier ses maîtres, demanda hautement qu'on y mit fin : il fallut que le sénat relâchât à la fin une autorité qui lui échappait. On dut élire un successeur à Romulus, et le choix de l'assemblée du peuple tomba sur un Sabin, de la ville de Cures, Numa Pompilius (714).

Numa est surtout célèbre par sa sagesse et par les lois religieuses qu'il donna aux Romains. Il régla les fonctions des *Pontifes*, gardiens du culte; des *Flamines*, prêtres de Jupiter; des *Augures* et des *Aruspices*, interprètes des volontés divines; des *Féciaux*, chargés de conclure les traités de paix et de déclarer la guerre; des *Saliens*, qui gardaient le bouclier sacré tombé du ciel (*Ancile*); des *Vestales* qui entretenaient le feu per-

pétuel de Vesta. Numa éleva un temple à la *Bonne foi* et un autre au dieu *Janus*, qu'on représentait avec deux visages, et qui était toujours ouvert pendant la guerre et fermé pendant la paix. Ce roi réforma encore le calendrier, protégea l'industrie et l'agriculture et maintint la paix pendant tout son règne, qui dura quarante-deux ans.

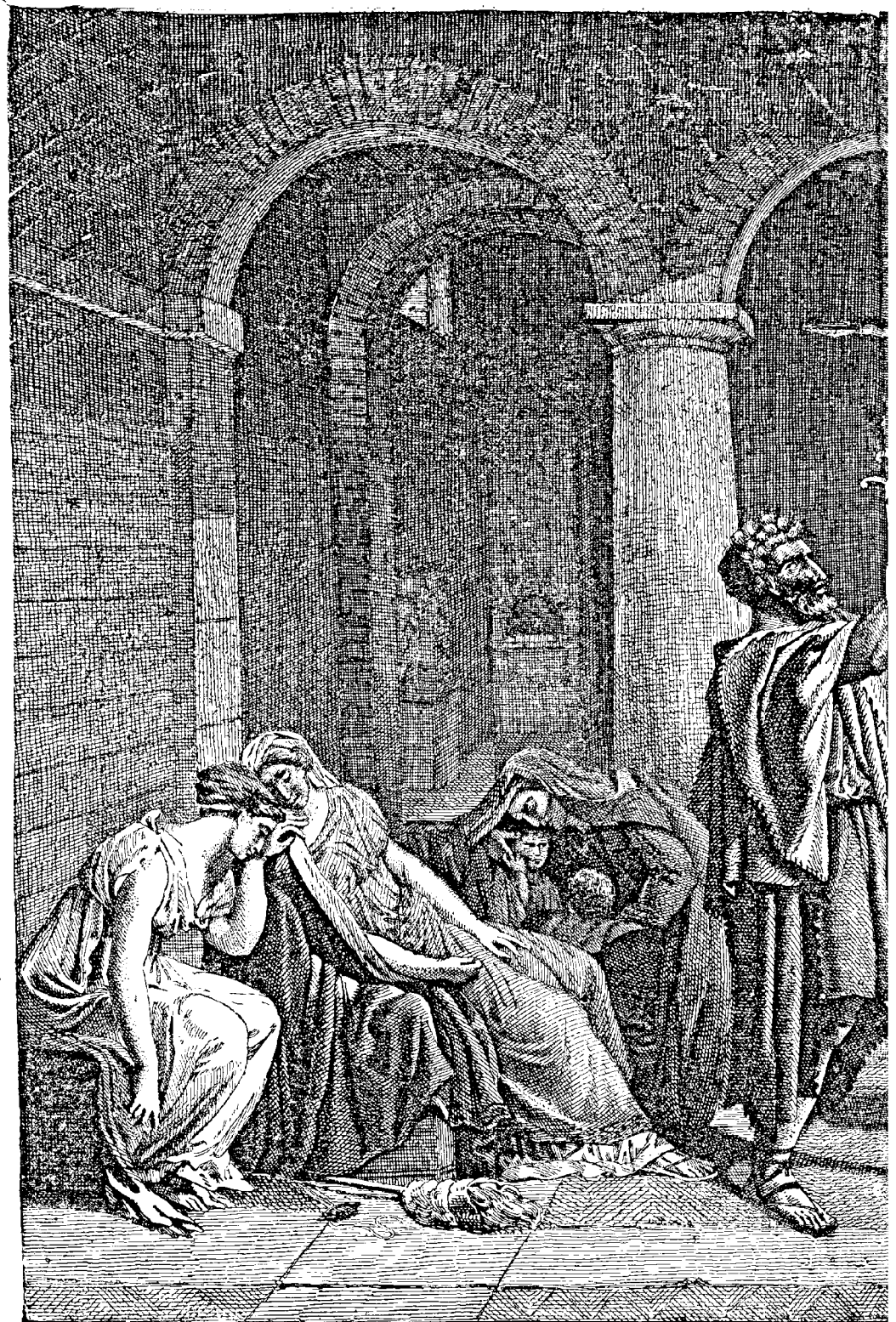
Son successeur (672) fut le belliqueux Tullus Hostilius qui fit la guerre aux Albains ayant pour chef Mélius Suffetius, et détruisit Albe après qu'Horace eut vaincu les *Curiales*.

Ancus Marcius, petit-fils de Numa (640), vainquit les Latins et les Etrusques, fonda le port d'Ostie, construisit le premier pont de bois sur le Tibre (*pons Sublicius*), dont il défendit les approches par une forteresse sur le Janicule. On lui doit aussi les premiers égouts et les premiers aqueducs. Il fit bâtir dans Rome une prison, parce que les crimes se multipliaient à mesure que s'accroissait la population. Sous ce règne, un Etrusque de Tarquinie, nommé Démarrate et originaire de Corinthe, vint s'établir à Rome; il y fut désigné sous le nom de *Tarquin* et ne tarda pas, grâce à l'habileté de sa femme, la fameuse Tanaquil, à gagner la confiance du roi et des grands. Ancus plaça même ses enfants sous sa direction. Tarquin abusa de la confiance du roi, et lorsque Ancus mourut, il éloigna ses fils et se fit proclamer à leur place (616).

Sous Tarquin l'Ancien, Rome s'embellit et fut ceinte d'une muraille en pierres, le Forum fut desséché, le Capitole commencé, le Cirque aplani. Une Rome souterraine, dont on admire encore la solidité et les gigantesques canaux, date du règne de Tarquin l'Ancien. « On commençait, dit Montesquieu, à bâtir la cité éternelle. » La religion et la civilisation étrusques pénétrèrent naturellement dans Rome sous un roi venu de l'Etrurie. La *chaise curule* des sénateurs; la *robe prétexte*, ou robe blanche bordée de pourpre; la *bulle d'or* suspendue au cou des patriciens; l'*anneau*, signe distinctif des chevaliers, furent empruntés aux Etrusques. Tarquin périt, en 578, assassiné par des émissaires des fils d'Ancus; mais ces derniers

ne profitèrent pas du crime. Tanaquil parvint à cacher pendant quelque temps la mort du roi, et assura le trône à Servius Tullius, gendre de Tarquin,

réunissant à la ville, par une muraille, le Viminal, l'Esquilin et le Quirinal. Il la partagea en quatre quartiers ou tribus urbaines, et tout le territoire en vingt-six cantons, nom-



HISTOIRE UNIVERSELLE. ROME. — LE SERMENT

et fils d'une esclave de condition, disent les uns, aventurier étrusque selon d'autres.

Servius donna à Rome l'étendue qu'elle eut sous la République, en

més aussi tribus. Le peuple, patriciens et plébéiens, fut divisé, d'après le *cens* ou revenu des citoyens, en six classes et en cent quatre-vingt-treize *centuries*. Les premières classes, composées des riches, comprenaient à elles

Les quatre-vingt-dix-huit centuries, tandis que les autres n'en avaient que quatre-vingt-seize. Comme on votait par centuries et non par tête, les riches étaient toujours assurés

chesses, et tous ne devaient pas avoir moins de 100 mines ou 10,000 drachmes en biens: environ 9,200 francs. On rangea encore dans cette pre-

mière classe tous les citoyens possédant 75 mines ou 7,500 drachmes. — Environ 6,900 fr. — Plus 2 centuries d'ouvriers pour les machines de guerre.

3^e Classe. — 20 centuries. — Citoyens possédant 50 mines ou 5,000 drachmes. — Environ 4,600 fr.

4^e Classe. — 20 centuries. — Citoyens possédant 25 mines ou 2,500 drachmes. — Environ 2,300 fr. — Plus 2 centuries de trompettes ou sonneurs de cor.

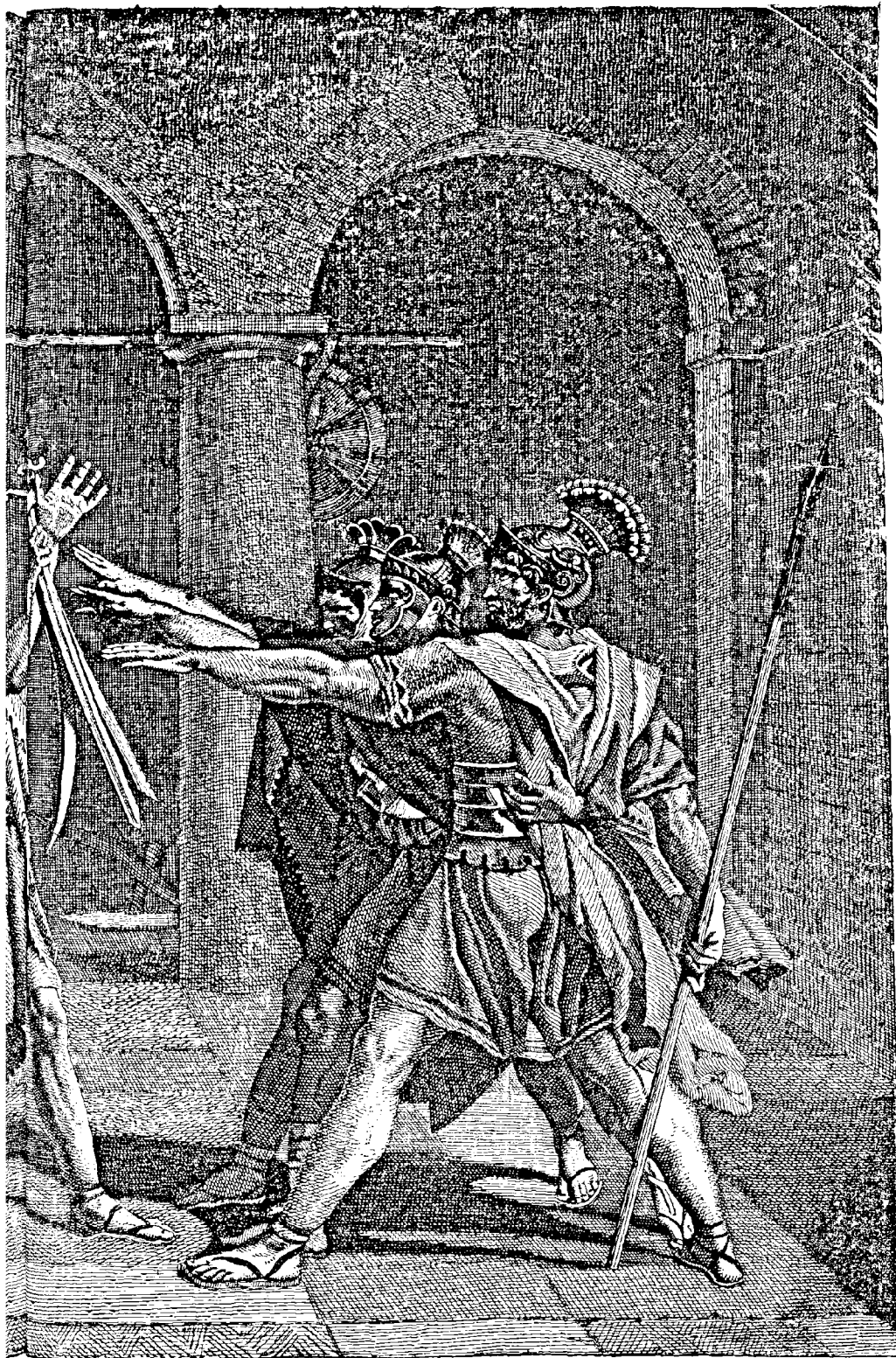
5^e Classe. — 30 centuries. Citoyens possédant 12 mines $\frac{1}{2}$ ou 1,250 drachmes. — Environ 1,450 fr.

6^e Classe. — 1 centurie. Les *Prolétaires*.

Les Prolétaires ne comptaient que par les enfants (*proles*) qu'ils donnaient à l'Etat. On les appelait encore *capite censi*, parce qu'ils n'avaient aucun *cens* ou revenu, et ne comptaient que pour leur personne.

Au dehors, Servius conclut, avec les trente villes du Latium, une alliance qu'on célébra dans les fêtes latines, et il mourut en 536, précipité du trône par son gendre Tarquin, mari d'une des filles de Servius, l'exécration Tullie, qui fit passer son char sur le corps de son père assassiné. Le peuple regretta longtemps le roi Servius. On prétend qu'il avait eu l'intention d'abdiquer la royauté et d'organiser un gouvernement républicain.

Elevé au trône par un crime, Tarquin le Superbe s'y maintint par la crainte et la violence. Il gouverna sans souci des lois, dépouillant les uns de leurs biens, bannissant les autres et punissant de mort tous ceux qui lui inspiraient des craintes. Ses succès contre les Latins et les Volscques affermirent sa tyrannie, qui pesa à la fois sur les grands et sur le peuple, qu'il condamna à de pénibles travaux pour achever les égouts et le Capitole. Au-dessous de ce monument, on renferma dans un coffre de pierre les livres sibyllins, que la Sibylle de Cumès était venue, disait-on, sous les traits d'une vieille femme, offrir au roi. Un crime mit fin à la domination odieuse de Tarquin. L'attentat de Sextus et la mort de Lucrèce, qui se tua pour ne point survivre à un déshonneur involontaire, excitèrent une révolution que dirigea Brutus. Il vint à Rome, montrant le corps sanglant



LES HORACES, D'APRÈS LE TABLEAU DE DAVID.

et la majorité lorsqu'ils étaient d'accord.

Voici quelle était cette classification :

1^{re} Classe. — Elle comprenait 80 centuries, dans lesquelles n'entraient que les sénateurs, les patriciens ou gens distingués par leurs ri-

mière classe toute la cavalerie, dont on fit 18 centuries, composées des plus riches et des principaux de la ville.

2^e Classe. — 20 centuries. — Ci-

de la victime et appelant à la vengeance le sénat et le peuple. Un sénatus-consulte, confirmé par les Curies, proclama la déchéance du roi, son exil et celui de tous les siens. Puis Brutus courut au camp, qu'il souleva, tandis que Tarquin, revenu à Rome en toute hâte, en trouvait les portes fermées et était réduit à se réfugier, avec ses fils Titus et Aruns, dans la ville étrusque de Ciré (510).

Cette même année Athènes se délivrait de la tyrannie des Pisistratides.

ARTHUR MONNANTEUIL.

(A suivre.)

EXPOSITION DES ÉDIFICES SCOLAIRES

Un décret du Président de la République inséré au *Journal officiel* du 12 octobre porte ouverture, le 1^{er} février 1882, d'une exposition des édifices scolaires. Voici le texte de ce décret :

« Considérant qu'il importe, pour répondre aux vœux fréquemment exprimés par les conseils généraux et par les conseils municipaux, que l'administration de l'instruction publique puisse joindre aux prescriptions réglementaires et communiquer à titre consultatif un certain nombre de plans-types satisfaisant à toutes les exigences de l'hygiène et de la pédagogie, pouvant être étudiés comme modèles et fournissant aux architectes et aux municipalités des indications détaillées sur tous les perfectionnements dont l'art des constructions scolaires est susceptible,

« Décrète :

« Art. 1^{er}. Il sera ouvert, le 1^{er} février 1882, à l'École des beaux-arts, une exposition de projets d'édifices scolaires : lycées, écoles normales, écoles primaires supérieures et professionnelles, écoles primaires à une ou plusieurs classes, écoles maternelles (salles d'asile).

« Art. 2. Pourront être admis à cette exposition : les plans, élévation et coupe d'édifices scolaires construits, en voie de construction ou destinés à être exécutés.

« Art. 3. Aucun projet ne sera reçu sans désignation expresse de la région de la France ou de l'Algérie à laquelle il est destiné.

« Les plans devront être accom-

pagnés, soit du programme donné par les autorités locales, soit d'une note faisant connaître exactement les conditions climatériques et topographiques, ainsi que les nécessités scolaires en vue desquelles ils ont été étudiés.

« Art. 4. Les projets exposés devront comprendre des indications complètes en ce qui touche : 1^o la disposition générale ; 2^o le mode de construction ; 3^o la décoration intérieure et extérieure ; 4^o l'ameublement de l'édifice ; 5^o les devis estimatifs détaillés avec précision.

« Art. 5. Pour les emplacements et les dimensions des salles et des différentes parties de l'édifice, pour les aménagements intérieurs et pour le mobilier, les auteurs des plans devront se conformer aux règlements publiés par l'administration pour la construction et l'ameublement des édifices scolaires ; s'ils s'en écartent, ils devront motiver les modifications proposées.

« Art. 6. Outre les projets d'ensemble, seront admis à l'exposition : les projets de décoration générale ; les projets de décoration partielle (plafonds, préaux, salles de classe, d'étude, de dessin, réfectoires) ; les objets décoratifs en nature destinés à la constitution d'un petit musée d'art scolaire.

« Les exposants indiqueront à quelle catégorie d'écoles se rapportent ces projets partiels.

« Art. 7. Un jury, institué par le ministre, examinera les projets exposés et désignera ceux qu'il aura jugés dignes d'être récompensés. Il pourra en outre désigner ceux dont il recommanderait l'acquisition.

« Art. 8. A la suite de l'exposition, et sur la proposition du jury dont il est fait mention en l'article 7, il pourra être accordé aux diverses catégories de projets ci-dessous énumérées des récompenses consistant en une médaille et en prix dont suit le détail.

« Projet de lycée : 1^{er} prix, 10,000 fr. ; 2^e prix, 5,000 fr. ; deux mentions honorables de 2,000 fr. chacune.

« Projet d'école normale : 1^{er} prix, 10,000 fr. ; 2^e prix, 5,000 fr. ; deux mentions honorables de 2,000 fr. chacune.

« Projet d'école primaire supérieure ou d'école professionnelle : 1^{er} prix,

6,000 fr. ; 2^e prix, 3,000 fr. ; deux mentions honorables de 1,000 fr. chacune.

« Projet d'école primaire urbaine à plusieurs classes : 1^{er} prix, 5,000 fr. ; 2^e prix, 2,500 fr. ; deux mentions honorables de 1,000 fr. chacune.

« Projet d'école primaire rurale à une ou deux classes : 1^{er} prix, 2,500 fr. ; 2^e prix, 1,200 fr. ; deux mentions honorables de 600 fr. chacune.

« Projet d'école maternelle (salle d'asile) ou classe enfantine : 1^{er} prix, 2,000 fr. ; 2^e prix, 1,000 fr. ; deux mentions honorables de 500 fr. chacune.

« Projets partiels pour décoration de locaux scolaires : 1^{er} prix, 4,500 fr. ; 2^e prix, 1,000 fr. ; deux mentions honorables de 500 fr. chacune.

« Art. 9. Les dépenses résultant soit de la délivrance des prix ci-dessus énumérés, soit des frais généraux de l'exposition, seront acquittées par la caisse des lycées, collèges et écoles primaires, conformément aux prescriptions de l'article 4, paragraphe 2 de la loi du 2 août 1881. »

COURS PRATIQUE DE LANGUE ANGLAISE Méthode Robertson

VINGT-TROISIÈME LEÇON

Première division. — Pratique.

LECTURE

When the honest mechanich died, he left
his boy to the value of twenty pounds,
English money. After the burial, and when
the first burst of sorrow was over, John
began to muse on the way of making the
best of his stock of cash.

« Now, » thought he, « I am forsaken and bereft of support. I must bid farewell to idleness, and bestir myself. Too late I feel the wisdom of my father and his friends' advice. Let me consider whether there is aught that I can do with little trouble.

Painting, music and poetry claim more exertions than I am prone to make. The law

2 0 13 0
I have no taste for : I could never contrive
5 0 0 5130
to prove that white is black, and black white.

TRADUCTION LITTÉRALE

When the honest mechanic died, he left his boy to the value of twenty pounds, English money. After the burial, and when the first burst of sorrow was over, John began to muse on the way of making the best of his stock of cash.

« Now, » thought he, « I am forsaken and bereft of support. I must bid farewell to idleness, and bestir myself. Too late I feel the wisdom of my father and his friend's advice. | Let me consider | whether there is aught that I can do with little trouble. Painting, music and poetry claim more exertions than I am prone to make. The law I have no taste for : I could never contrive to prove that white is black, and black white. »

TRADUCTION FRANÇAISE

Quand l'honnête artisan mourut, il laissa à son garçon jusqu'à la valeur de vingt livres (sterling). en monnaie anglaise. Après l'enterrement, et quand le premier accès de douleur fut passé, Jean commença à réfléchir sur le moyen de tirer le meilleur parti de son capital.

« Maintenant, » pensa-t-il, « je suis abandonné et privé de soutien. Il faut que je dise adieu à l'oisiveté, et que je me remue. Je sens trop tard la sagesse des avis de mon père et de ses amis. Examinons s'il y a quelque chose que je puisse faire avec peu de peine. La peinture, la musique et la poésie demandent plus d'efforts que je ne suis disposé à en faire. Je n'ai pas de goût pour le droit; je ne pourrais jamais trouver moyen de prouver que le blanc est noir, et que le noir est blanc »

CONVERSATION

QUESTIONS

ANSWERS

Who died? The honest mechanic.
To whom did he leave To his boy.
to the value of twenty pounds?
What did he leave to his boy?
After what did John begin to muse?

When did he begin to muse?
On what did he begin to muse?

How was he now?

To what must he bid farewell?
What must he do?

When did he feel the wisdom of his father's advice?

What did he feel too late?

What would he consider?

What claimed more exertions than he was prone to make?

What did painting, music and poetry claim?

What had he no taste for?

What could he never contrive to prove?

When the first burst of sorrow was over
On the way of making the best of his stock of cash.

He was forsaken and bereft of support.
To idleness.

Bid farewell to idleness, and bestir himself.
Too late.

The wisdom of his father and his friends' advice.

Whether there was aught that he could do with little trouble. Painting, music and poetry.

More exertions than he was prone to make.

The law.

That white is black, and black white.

PHRASEOLOGIE

▲ TRADUIRE EN FRANÇAIS

▲ TRADUIRE EN ANGLAIS

I come to bid you farewell.

Je viens vous faire mes adieux.

I am going to leave this town.

Je vais quitter cette ville.

Are you going far?

Allez-vous loin?

Perhaps, I do not know.

Peut-être. Je ne sais pas.

Why do you leave us?

Pourquoi nous quittez-vous?

Because I have lost my fortune.

Parce que j'ai perdu ma fortune.

It is possible!

Est-il possible!

How did you lose it?

Comment l'avez-vous perdue?

By a life of dissipation and extravagance.

Par une vie de dissipation et d'extravagance

Have you lost all?

Avez-vous tout perdu?

I have only a hundred pounds left.

Il ne me reste que cent livres.

Have you any other resources?

Avez-vous d'autres ressources?

No, I am left to my own exertions.

Non, je suis laissé à mes propres efforts.

But you have many friends?

Mais vous avez beaucoup d'amis?

They have all forsaken me.

Ils m'ont tous abandonné.

What shall you do?

Que ferez-vous?

I shall bestir myself.

Je me remuerai.

I shall work.

Je travaillerai.

You know your father's business, I believe?

Vous connaissez la profession de votre père, je crois?

I know it a little, but I have no taste for it.

Je la connais un peu, mais je n'ai pas de goût pour cela.

Have you not learned painting?

N'avez-vous pas appris la peinture?

I have; but do you think I can make a fortune by painting?

Oui; mais pensez-vous que je puisse faire fortune par la peinture?

Why not, if you are laborious and steady?

Pourquoi pas, si vous êtes laborieux et persévérant?

I like your advice.
I feel the wisdom of it
If I can do aught for you, dispose of me.

Votre conseil me plaît.
J'en sens la sagesse.
Si je puis faire quelque chose pour vous, disposez de moi.

Deuxième Division — Analyse et Théorie.

PRONONCIATION

Exemples.

Together — Attentive — Determined — Indulgent — Example — Remonstrance.

Tous ces mots ont plus de deux syllabes : Chacun d'eux contient, dans l'avant-dernière syllabe, une voyelle suivie de plusieurs consonnes.

Ils ont tous l'accent sur l'avant-dernière syllabe.

308. — Dans les mots de plusieurs syllabes, qui contiennent dans l'avant-dernière syllabe une voyelle suivie de plusieurs consonnes, l'accent est sur l'avant dernière syllabe.

Exemples.

Pathetic — Admonish — Mediator — Mechanic.

Deux de ces mots finissent par ic.

Un autre par ish.

Un autre par ator.

Tous ont l'accent sur l'avant-dernière syllabe.

309. Dans les mots qui finissent par ic, ish et ator, l'accent est sur l'avant-dernière syllabe.

Exemples.

Perpetual — General — Emperor — Sovereign — Every — Detriment — Family.

Aucun de ces mots ne peut se décomposer : les règles 71 et 152 ne peuvent donc s'y appliquer.

Ils ont tous plus de deux syllabes : on ne peut donc leur appliquer les règles 72, 222, 223.

Aucun d'eux ne contient dans l'avant-dernière syllabe une voyelle suivie de plusieurs consonnes ; ils ne peuvent être soumis à la règle 308.

Aucun d'eux ne contient dans sa terminaison les voyelles ia, ie, io, iou, voulues par la règle 167.

Aucun d'eux ne se termine par ic, ish, ator, donc ils ne peuvent suivre la règle 309.

Ils sont tous accentués sur l'antépénultième, c'est-à-dire sur la syllabe qui précède l'avant-dernière.

310. Dans les mots de plus de deux syllabes, auxquels on ne peut appliquer aucune des règles précédentes, l'accent est sur l'antépénultième.

LEXICOLOGIE

311. HONEST. — Plusieurs mots, venant du vieux français, ont conservé l's, qui est actuellement remplacée en français par un accent circonflexe. Voici la liste de ces mots : Abyss, abîme; alabaster, albâtre; ancestor, ancêtre; apostle, apôtre; arrest, arrêt; arrestation; beast, bête; conquest, conquête.

1 On pourra dire, avec raison, que si peu d'exemples ne suffisent pas pour faire une règle, et nous aurions attendu que les nôtres fussent plus nombreux, si la réunion de toutes les règles de l'accent ne nous était nécessaire pour la prononciation.

crest, crête; *coast*, côte; *cost*, coût; *epistle*, épître; *feast*, fête; *forest*, forêt; *gust*, goût; *haste*, hâte; *honest*, honnête; *hospital*, hôpital; *host*, hôte; *interest*, intérêt; *isle*, île; *joust*, joute; *mast*, mât; *master*, maître; *paste*, pâte; *plaster*, plâtre; *priest*, prêtre; *protest*, protest; *quest*, quête; *register*, registre, ou registre; *to roast*, rôtir; *task*, tâche; *tempest*, tempête; *verses*, vers; *to vest*, vêtir.

MECHANIC vient, par le français, du grec μηχανικός.

DIE vient du saxon *deadian*. Ce verbe a deux participes passés, dont l'un, régulier (*died*), s'emploie avec le verbe *to have*, et dont l'autre, irrégulier (*died*), s'emploie avec le verbe *to be*. Le passé défini est régulier.

VALUE vient du français *valu*, participe de *valoir*.

POUND vient du saxon *pund*.

ENGLISH vient du saxon *englisc*, dérivé de *Engles* ou *Angles*, tribu de Germains qui s'établit dans la Grande-Bretagne et lui donna son nom. La racine paraît être *eng* ou *ing*, plaine, ou pays plat.

MONEY vient du français *monnaie*.

BURIAL est dérivé du verbe *to bury*, enterrement, qui vient du saxon *byrian*.

312. La terminaison *AL* s'ajoute à 35 verbes pour en faire des substantifs.

Le substantif BURST est dérivé du verbe *to burst*, crever, éclater (22), qui vient du saxon *burstan*. Le passé défini de ce verbe est *burst*, ainsi que son participe passé.

SORROW vient du saxon *sorg*.

313. OVER s'emploie souvent, comme dans cette phrase : *When the first burst of sorrow was over*, pour exprimer qu'une chose est passée ou finie.

BEGAN est le passé défini du verbe irrégulier *to begin*, qui vient du saxon *gyman* ou *beginnan*, et dont le participe passé est *begun*.

MUSE vient du français *muser*.

WAY vient du saxon *wag*. Il signifie chemin, voie, moyen.

BEST, qui vient du saxon *best*, contraction de *betest*, est le superlatif irrégulier de l'adverbe *well*, bien, et de l'adjectif *good*, bon.

To make the best of est un anglicisme qui se rend en français par : *Faire le meilleur usage possible* d'une chose, *En tirer tout le parti possible*.

STOCK vient du saxon *stoc*, ou du danois *stok*.

CASH vient du français *caisse*, ou de l'espagnol *caja*, autrefois *caxa*.

FORSAKEN est le participe passé du verbe irrégulier *to forsake*, qui vient du saxon *for-sacan*, formé de la syllabe négative *for* (171), et du verbe *secan* (en anglais *to seek*), chercher. Son passé défini est *forsook*.

BEREFT est le participe passé du verbe irrégulier *to bereave*, qui vient du saxon *berofian*, et dont le passé défini est *bereft*. Ce verbe prend aussi la terminaison régulière.

SUPPORT, soutien, est dérivé du verbe *to support*, soutenir (22), qui vient du français *supporter*.

BID vient du saxon *biddan*. Son passé défini est *bid* ou *bade*, et son participe passé *bid* ou *bidden*. Il se prend ordinairement dans

le sens d'*ordonner* ou de *commander*; mais on l'emploie souvent aussi pour exprimer un souhait ou une invitation plutôt qu'une intention impérieuse.

FAREWELL est composé de l'impératif du verbe *to fare* (venant du saxon *faran*), être dans une situation quelconque, se trouver, se porter, et de l'adverbe *well*, bien. C'est donc comme si l'on disait : *Portez-vous bien*.

Quand ce mot est précédé d'un adjectif ou d'un verbe, il a généralement l'accent sur la dernière syllabe. Dans les autres cas, il est accentué sur la première.

IDLENESS est dérivé de l'adjectif *idle*, oisif, paresseux (177).

BESTIR ne s'emploie qu'avec la forme réfléchie. Il est dérivé du verbe *to stir*, remuer, venant du saxon *stirian*. *To stir* peut être neutre, au lieu que *to bestir* est toujours actif (297).

LATE vient du saxon *lat*.

FELT vient du saxon *felan* ou *salan*. Son passé défini est *felt*, ainsi que son participe passé.

WISDOM vient du saxon, sans changement d'orthographe; il est dérivé de l'adjectif *wise*, sage.

314. La terminaison DOM sert à former une quinzaine de substantifs. Elle indique quelquefois la souveraineté, et quelquefois un état, ou une manière d'être.

FRIEND vient du saxon *freond*, ou du danois *frend*.

ADVICE vient du français *avis*, autrefois *adeis*.

315. LET ME CONSIDER. — On dirait en français, *Considérons*; c'est-à-dire qu'on emploierait la première personne du pluriel, parce que celle du singulier manque. Mais en anglais, il faut dire *let me*, et non *let us*, quand on ne parle qu'à soi-même ou de soi-même.

AUGHT vient du saxon *awiht* ou *aht*.

LITTLE vient du saxon *lytel*.

TROUBLE vient du français.

PAINTING est dérivé du verbe *to paint*, peindre (80), qui vient du français.

MUSIC. Voir 301.

POETRY est dérivé du substantif *poet*, poète, qui vient, par le français, du grec ποίητής.

CLAIM vient du latin *clamare*, appeler, invoquer.

EXERTION est dérivé du verbe *to exert*, agir, s'efforcer (littéralement, tirer dehors), venant du latin *exerere*.

PRONE vient du latin *pronus*.

LAW vient du saxon *laga*.

TASTE, goût, est dérivé du verbe *to taste* (22), qui vient du français *tâter*, autrefois *taster* (311).

CONTRIVE vient du français *controuver*.

PROVE vient du saxon *proflan*, ou du français *prouver*.

WHITE vient du saxon *hwit*.

BLACK vient du saxon *blac* ou *blæc*.

SYNTAXE.

316. *The way of making.*

Le moyen de faisant.

On pourrait dire aussi : *The way to make*. Quand la préposition *de* est devant un verbe,

si le mot qui la précède est un substantif, on peut généralement la rendre en anglais par *of*, suivi du participe présent, ou par *to*, suivi de l'infinitif.

317. Too late.

Trop tard.

Devant un adverbe ou un adjectif, *trop* doit se rendre par *too* seulement, et non par *too much* ou *too many*. La même observation est applicable aux autres adverbes qui se combinent avec *much* et *many*.

318. *My father and his friends' advice.*

Mon père et ses amis leur avis.

L'avis de mon père et de ses amis.

On a vu, dans la première partie (254^e observation), l'explication de cette construction. On voit ici que, lorsque le nom des possesseurs est au pluriel et finit par une *s*, il suffit d'y ajouter une apostrophe, sans autre *s* à la suite.

319. On voit aussi que, lorsque le même objet dépend de plusieurs possesseurs, on ne met le signe de possession qu'à la suite du dernier. Nous devons dire cependant que cette règle, que donne Murray, et que de nombreux exemples autorisent, est critiquée par Webster.

320. Little trouble.

Peu peine.

Peu DE peine.

La préposition *de* ne se rend presque jamais après un adverbe de quantité, devant un substantif.

321. *Than I am prone.*

Que je suis enclin.

Que je NE suis enclin.

Le mot *ne* ne doit pas se traduire quand il n'a pas une signification tout à fait négative, c'est-à-dire quand il n'est pas accompagné du mot *pas*, exprimé ou sous-entendu.

The law I have no taste for est une inversion. La construction naturelle serait : *I have no taste for the law*.

Troisième division. — Exercices.

DÉRIVATION

Racines et dérivés à traduire sans dictionnaire.

Dishonest — Dishonestly — Unhonest — Under-honest — Honestly.

Moneyed — Moneyless.

Unburied — To bury — Burier — Burying.

Bursting.

To sorrow — Sorrowed — Sorrowful — Sorrowfully — Sorrowfulness — Sorrowing — Sorrowless.

Unbegun — Beginner — Beginning.

Museful — Muser — Musing.

Wayless.

To stock — To overstock — Overstock.

To cash.

Unforsaken — Forsaker — Forsaking.

Bereavement.

Unsupportable — Unsupported — To support — Supporter — Supportless.

To forbid — Forbiddance — Forbidden — Forbiddenly — Forbidder — Forbidding — Unbidden — Bidding.

To stir — Unstirred — Stir — Stirless — Stirrer.

Alate — Lateness.

Unfeeling — Unfeelingly — Unfeelingness

— Unfelt — Feel — Feeler — Feeling — Feelingly.

Wise — Overwise — Unwise — Unwisely — Wisely.

To friend — Friending — Friendless — Friendly — Friendlily — Friendliness — Unfriendly — Unfriendly — Unfriendliness — To befriend.

Considerance — Considerer — Considering — To reconsider — Reconsideration — Unconsidered.

To trouble — Troubler — Troublesome — Troublesomely — Troublesomeness — Troublous — Untroubled.

To paint — Paint — Painter — To overpaint — Unpainted — To bepaint.

Unmusical.

Poet — Poetical — Poetically — Unpoetical — Unpoetically.

Claim — Claimable — Claimer — Disclaim — Disclaimer — Disclamation — Misclaim — To reclaim — Reclaimable — Unclaimed. To exert — Unexerted.

Proneness.

Law-giver or Law-maker — Lawful — Lawfully — Lawfulness — Lawless — Lawlessly — Lawlessness — Lawyer — Outlaw — To outlaw — Unlawful — Unlawfully — Unlawfulness.

To taste — Tasteful — Tastefully — Tasteless — Tastelessness — Taster — Tasting — Tasty — Distaste — To distaste — Distasteful

— Distastefulness — Foretaste — To foretaste — Untasted.

Contrivable — Contrivance — Contriver. Provable — Prover — To disprove — Disprove — Unprovable — Unproved.

Whitely — To whiten — Whitener — Whiteness — Whitish — Whiteness.

To black, to blacken — Blackish — Blackly — Blackness — Blacksmith.

EXERCICE PRÉPARATOIRE.

1 — Modèle : *When the first burst of sorrow was over.* Lexiologie, 313. — La leçon est finie — Notre affaire est finie — L'heure est passée — L'enterrement est fait — Ce temps-là n'est plus.



HISTOIRE UNIVERSELLE. ROME. — MORT DE LUCRÈCE. (Pag. 633, col. 3.)

2 — Modèle : *Let me consider.* Lexiologie, 315. — (Première personne du singulier.) — Manions ce marteau — Effrayons-les — Flânons un peu — Habillons-nous — Courons après elle — Travaillons assidûment — Commençons.

3 — Modèle : *The way of making.* Syntaxe, 316 — Le moyen de prospérer — Le temps de venir — Le chagrin d'entendre — La sagesse de fuir — La peine de venir.

4 — Modèle : *Too late.* Syntaxe, 317. — Trop tôt — Aussi grand — Si certain — Combien aimable — Trop aisé — Aussi loin — Si longtemps — Combien peu — Trop souvent — Aussi fermement — Si vieux.

5 — Modèle ; *His friends' advice.* Syntaxe, 318. — L'exemple des vagabonds — L'argent de nos amis — Le goût des poètes — Les femmes de vos frères — La colère de leurs mères — La conversation de ses filles — Les esclaves de ces princes.

6 — Modèle : *My father and his friends' ad-*

vice. Syntaxe, 319. — La tyrannie du souverain et de son ministre — L'attention du père et de la mère — La douceur du fils et de la fille — L'occupation du serrurier et de son garçon.

7 — Modèle : *Little trouble.* Syntaxe, 320. — Peu d'eau — Beaucoup de sagesse — Beaucoup d'amis — Plus de chagrin — Moins de peine.

8 — Modèle ; *More than I am prone.* Syntaxe, 321. — Plus que je ne puis — Moins que vous ne pouviez — Plus que nous ne faisons — Moins qu'ils ne veulent — Plus qu'il ne travaille.

9 — Je meurs — Je mourais, Je mourus — Je suis mort — Il crevé — Il crevait, Il creva — Il a crevé — Nous commençons — Nous commençons, Nous commençâmes — Nous avons commencé — Vous abandonnez — Vous abandonniez — Vous abandonnâtes — Vous avez abandonné — Ils privent — Ils privaient, Ils privèrent — Ils ont privé —

J'ordonne — J'ordonnais, J'ordonnai — J'ai ordonné — Elle sent — Elle sentait, Elle sentit — Elle a senti.

COMPOSITION.

1 — Le poète médite dans la forêt. — 311.

2 — J'espère qu'il n'y aura pas de tempête. — 311.

3 — Il ne sera pas sourd à votre requête. — 311.

4 — Ils s'en allèrent en grande hâte. — 311.

5 — J'espère que votre ami ne mourra pas.

6 — Thomson, le poète, mourut en mil sept cent quarante-huit.

7 — Mon ami est mort.

8 — Notre vie est une fluctuation perpétuelle entre l'espérance et la crainte. — 22.

9 — Le prince était très impatient; mais sa colère était bientôt passée. — 313.

10 — Commençons notre leçon.

- 11 — Le vagabond commença à courir.
 12 — J'ai commencé à apprendre la langue anglaise.
 13 — Dites-moi le moyen de devenir riche. — 316.
 14 — Prenez la peine de venir avec moi. — 316.
 15 — L'heure de travailler est venue. — 316.
 16 — Elle eut le chagrin de voir son amie mourir. 316.
 17 — La meilleure musique est celle qui nous émeut.
 18 — Je tirerai tout le parti possible de mon argent.
 19 — Vous avez six livres sterling; tirez-en tout le parti possible.
 20 — Je vous promets que je ne vous abandonnerai jamais.
 21 — Il était si paresseux que tous ses amis l'abandonnèrent.
 22 — Sauvage, le poète, fut abandonné par sa mère.
 23 — Ne me privez pas de toutes mes ressources.
 24 — Le monarque priva son ministre de son pouvoir.
 25 — Niobé fut privée de tous ses enfants.
 26 — Il soutient ses opinions avec fermeté.
 27 — Le derviche disait adieu au monde.
 28 — Avez-vous dit au serviteur de venir.
 29 — Je ne puis remuer.
 30 — Ils sont si paresseux qu'ils n'aiment pas à se remuer.
 31 — Nos amis sont trop souvent enclins à nous oublier. — 317.
 32 — Vous ne pouvez pas travailler trop fermement. — 317.
 33 — Vous venez trop tard; vous ne pouvez pas lui parler. — 317.
 34 — L'avis de ses amis fut trop tôt oublié. — 318, 317.
 35 — Je sens que mes efforts seront vains.
 36 — Il sentit la sagesse des remontrances de sa femme.
 37 — Ils ont senti la valeur de votre avis.
 38 — Quelques hommes sages peuvent manquer de prudence.
 39 — Croyez les assertions de vos amis. — 318.
 40 — L'oisiveté de ces vagabonds est inexcusable. — 318.
 41 — Vous devez écouter les remontrances de votre père et de votre mère. — 319.
 42 — Il perd la faveur de l'empereur et du ministre. — 319.
 43 — « Mourons pour ma patrie, » disait l'ouvrier. — 315.
 44 — « Devenons riche, » se disait l'homme d'état. — 315.
 45 — Votre ami a peu de sagesse, et beaucoup d'orgueil. — 320.
 46 — Un arbre était peint sur le mur.
 47 — Je crains qu'il ne vienne. — 321;
 48 — Il est plus jeune que je ne pensais. — 321.
 49 — Ils sont moins honnêtes que je ne croyais. — 321.

Verbes irréguliers :

To die, died, died *ou* dead.

To burst, burst, burst.
 To begin, began, begun.
 To forsake, forsook, forsaken.
 To bereave, bereft, bereft.
 To bid, bid *ou* bade, bid *ou* bidden.
 To feel, felt, felt.

Observations principales :

- 308, 309. Mots qui ont l'accent sur l'avant-dernière syllabe.
 310. Mots qui ont l'accent sur l'antépénultième.
 311. Sur quelques mots qui ont un accent circonflexe en français.
 312. Propriété de la terminaison AL, ajoutée à des verbes.
 313. Emploi de OVER, dans le sens de *passé*.
 314. Signification de la terminaison DOM.
 315. Emploi de la première personne du singulier, à l'impératif.
 316. Manière de traduire la préposition *de* devant un verbe.
 317. Emploi de TOO non suivi de *much* ou de *many*.
 318, 319. Construction possessive, quand le nom des possesseurs est au pluriel, et quand le même objet dépend de plusieurs possesseurs.
 320. Retranchement de la préposition *de*, après un adverbe de quantité.
 321. Retranchement du mot *ne*.

FIN DE LA VINGT-TROISIÈME LEÇON.

NOUVELLES

DE LA RÉPUBLIQUE DES LETTRES
et des États circonvoisins.

M. Barbier de Meynard se livre à des études du plus grand intérêt sur les origines de la civilisation musulmane, et particulièrement, sur celles de l'islamisme.

L'islamisme, grâce à la date relativement moderne de sa fondation, et aussi au nombre considérable de documents qui sont en nos mains, est peut-être de toutes les formes religieuses celle qui révèle le plus facilement le secret de sa formation et de son développement intérieur.

Il faut distinguer, dans le Coran et le culte, ce qui est purement arabe de ce qui porte une marque d'origine étrangère. L'introduction des éléments exotiques se laisse apercevoir dès la mort du Prophète. La légende de son ascension au ciel (*mirad*) rappelle l'ascension d'Isaïe, qui eut tant de crédit parmi les chrétiens de Syrie. L'influence des idées byzantines et surtout sassanides se manifeste vivement sous le règne d'Omar: organisation militaire et administrative, dé-

nominations géographiques, etc., tout porte l'empreinte de la civilisation persane et des emprunts faits à Constantinople.

Dans le domaine de la spéculation religieuse et philosophique, on rencontre des analogies aussi remarquables. Les deux plus anciennes sectes arabes, celles des *Mourdjites* et celles des *Kadarites*, ont sur les destinées de l'homme, la bonté infinie de Dieu la vie future, des théories qui font songer à celles de l'école d'Alexandrie.

M. Barbier de Meynard s'attache à constater l'influence des idées chrétiennes chez ces deux sectes, et en particulier celle des *Kadarites*. Cette dernière, en se rajeunissant, formera plus tard la grande école des *Montazélites* ou des libres penseurs de l'Orient musulman. Les *Montazélites* furent pendant deux siècles en lutte avec les orthodoxes (*Sunnites*), eurent une heure de triomphe et succombèrent sous la coalition du pouvoir temporel et des ulémas.

* * *

La séance publique annuelle de l'Académie des inscriptions et belles-lettres est fixée au troisième vendredi de novembre, c'est-à-dire le 18 du mois courant.

* * *

Un monument vient d'être érigé à la mémoire de Sylvestre de Sacy. Il se trouve dans la cour d'honneur de l'École des langues orientales vivantes, rue de Lille.

Le piédestal porte l'inscription suivante: Sylvestre de Sacy (1758-1838).

L'œuvre est due au ciseau de M. L. Rochet.

* * *

Les deux commissions de l'Académie des inscriptions chargées de proposer les sujets de prix pour les concours à venir se sont arrêtées aux suivantes :

1^o Prix Ordinaire de 1884: « Étude grammaticale et historique de la langue des inscriptions latines, comparée avec celle des écrivains romains, depuis le temps des guerres puniques jusqu'au temps des Antonins. »

Autre programme pour le concours substitué à celui qui concernait la latinité de Saint-Jérôme (prix Ordinaire): « Examen critique et histo-

rique de la Bibliothèque de Photius. »

Le prix Bordin donne lieu aussi à deux programmes, l'un relatif à l'orientalisme, l'autre à la philologie.

Question orientale: « Étudier le Ramayana au point de vue religieux. Quelles sont la philosophie religieuse et la morale religieuse qui y sont professées ou qui s'en déduisent? Ne tenir compte de la mythologie qu'en tant qu'elle intéresse la question posée. »

Question philologique: « Étudier la langue berbère au double point de vue de la grammaire et du dictionnaire de cette langue; insister particulièrement sur la formation des racines et sur le mécanisme verbal. S'aider pour cette étude des inscriptions libiques récemment recueillies; indiquer enfin la place du berbère parmi les autres familles linguistiques et le plus ou moins de vraisemblance des rapports de la race berbère avec la race celtique. »

* * *

M. L. de Ronchard, qui vient de changer son titre de secrétaire général de l'administration des beaux-arts en celui de directeur des musées et de l'enseignement, se propose d'introduire d'importantes réformes dans son service.

Il va tout d'abord instituer des conférences régulières au musée du Louvre. Ces conférences seront publiques; elles seront faites soit par des conservateurs de nos collections, soit par les spécialistes les plus compétents, et auront pour objet successivement les sculptures, les peintures, les dessins, etc.

En outre, M. de Ronchard doit créer un *Bulletin des Musées*, publication dont l'analogue existe déjà en Allemagne et en Angleterre. On y insérera outre les documents officiels concernant des musées de France et de l'étranger, des études sur les œuvres les plus remarquables des grandes collections de l'Europe.

* * *

Une découverte archéologique de la plus grande importance vient d'être faite à Sauxay, dans le département de la Vienne.

Il s'agit d'un temple aux proportions colossales, de 70 mètres de large sur 82 mètres de long, et qui était

précédé par une vaste galerie souterraine soutenue par trois rangées de colonnes.

La partie centrale de cet édifice affecte la forme d'une croix grecque au milieu de laquelle se trouve une construction grandiose qui a bien pu servir de base à l'autel sur lequel étaient immolées les victimes.

Les fouilles ont permis de reconstituer dans son ensemble et dans ses détails le plan de ce monument enseveli depuis plus de 1400 ans.

Des fûts, des colonnes, des débris de chapiteaux finement sculptés, des fragments de sculpture, des poteries, des peintures, des monnaies ont été extraits des fouilles.

De plus, à 90 mètres de ce temple, on a mis à jour les restes d'un établissement balnéaire.

* * *

Le gouvernement vient de charger M. Eugène Guillaume, l'éminent sculpteur, inspecteur général de l'enseignement du dessin, d'une mission en Angleterre pour étudier l'organisation des écoles de dessin dans ce pays.

M. Eugène Guillaume, est accompagné de M. Jules Comte, chef de bureau de l'enseignement au sous-secrétariat d'État des Beaux-Arts, et de M. Dutert, inspecteur.

* * *

On s'occupe activement au Louvre de la création d'un nouveau musée d'antiquités chaldéennes.

Ce musée laissera bien loin derrière lui toutes les collections orientales connues en Europe jusqu'à ce jour.

Ces antiquités remontent environ à vingt siècles avant l'ère chrétienne.

Les statues de cette collection sont pour la plupart taillées dans le porphyre.

* * *

Un spécimen jusqu'ici inconnu des impressions de Caxton (l'introducteur de l'imprimerie en Angleterre), vient, dit l'*Athenæum*, d'être découvert à Cambridge, à la bibliothèque du collège de la Trinité. C'est une « Lettre d'Indulgence » publiée par John Kendale, le *Turcopolier* de Rhodes, dans la première partie de l'année 1480, pour encourager les souscriptions destinées à faciliter la continuation de la guerre contre les Turcs.

Les caractères sont les mêmes que ceux employés à l'impression de la *Chronicle of England*, imprimée en juin 1480; tandis que l'unique édition de cette « Indulgence », connue et déjà décrite, est imprimée avec les gros caractères employés dans l'édition illustrée du *Livre des échecs*.

NÉCROLOGIE

Le sculpteur italien Rafaello Monti vient de mourir à Londres, à l'âge de soixante-trois ans. Il était né à Milan en 1818, et était l'élève de son père, Gaetano Monti, de Ravenne, à l'Académie impériale de Milan, où il obtint une médaille d'or pour un groupe représentant « Alexandre domptant Bucéphale. »

Appelé en 1838 à Vienne, il fut très protégé par la cour impériale, et exécuta un grand nombre d'œuvres dont quelques-unes furent placées dans sa ville natale. Il joua un instant un rôle politique à Milan au moment du soulèvement de 1848, devint un des chefs de la garde nationale milanaise et fut chargé d'une mission auprès de Charles-Albert. Après le triomphe de l'Autriche, il se réfugia en Angleterre, où son talent original lui valut une grande popularité.

Parmi les œuvres qu'il exécuta à Londres, on cite une « Vestale voilée » et une « Ève après le péché. » Plusieurs de ses statues ornent le Palais de Cristal.

ANECDOTES

PENSÉES ET MAXIMES

M. de C... avait reçu un bienfait de M. d'A...; celui-ci avait recommandé le secret. Il fut gardé.

Plusieurs années après, ils se brouillèrent; alors M. de C... révéla le secret du bienfait qu'il avait reçu. M. T..., leur ami commun, instruit, demanda à M. de C... la raison de cette apparente bizarrerie.

Celui-ci répondit :

— J'ai tu son bienfait tant que je l'ai aimé. Je parle parce que je ne l'aime plus. C'était alors son secret; à présent, c'est le mien.

(Chamfort).

Le gérant : LÉON LÉVY.

Imp. D. BARDIN et C^{ie}, à Saint-Germain.

CAUSERIE FINANCIÈRE

Enfin, chers lecteurs, nous entrons dans cette période funeste, mais utile, dont nous vous entretenons depuis plus d'un mois, et contre laquelle nous nous sommes efforcés de vous mettre sur vos gardes.

L'avez-vous fait ? avez-vous suivi nos conseils si désintéressés ? Nous l'espérons pour vous. Dans tous les cas, il est temps encore car nous ne sommes qu'à la première étape de la baisse. La haute banque est si puissante et si tenace, qu'elle luttera jusqu'au bout.

La situation s'assombrit à tous les points de vue, aussi bien du côté politique avec la rentrée des Chambres et le renversement du ministère, que du côté monétaire avec l'augmentation générale du taux de l'escompte du papier à 5 %, et celui des avances à 5 1/2 %, sans préjudice de l'avenir. On fait la chasse à l'or qui devient de plus en plus rare.

La liquidation de quinzaine a été bien mauvaise, et le prix des reports a monté à un taux inconnu depuis de très longues années. Depuis la débâcle commune, les ordres de vente venant de la province pleuvent comme grêle. C'était un lamentable spectacle que celui qu'offrait la Bourse ces jours derniers.

Autre symptôme fâcheux entre tous celui-ci ! Il paraît certain que les banquiers de Marseille et de Lyon voient des demandes énormes de retraits de dépôts. Et quand ça commence, c'est comme une traînée de poudre, tout le monde veut savoir son argent à la fois. Pour donner cet argent, il faudra que les Banques réalisent, et, pour cela, elles ont le choix entre l'escompte de leurs portefeuilles ou la vente de leurs valeurs.

Voilà donc où nous en sommes, chers lecteurs, et cette position nous fait persévérer dans les conseils que nous ne cessons de vous donner. Ce spectacle nous console, en pensant que si vous avez suivi nos avis, vous avez vendu ou vous allez vendre de suite vos valeurs de bourse, et replacer votre argent dans les titres que nous vous avons indiqués, titres à l'abri de toute speculation, inaccessibles à la baisse, puisque leurs prix sont invariables, titres de tout repos, puisque leurs dividendes sont le résultat de commissions et de courtages, et que ces deux sources sont intarissables, parce qu'elles ont pour base le commerce et non la finance.

Sans revenir aujourd'hui sur les avantages des Parts de la Société des Villes d'Eaux et celle du Placement privilégié 6 %, nous vous conseillons de vous y réfugier comme dans le port le plus sûr pour vos intérêts, comme un abri momentanément, en attendant des temps meilleurs.

Si vous préférez une valeur nouvelle, non majorée, au pair, en pleine prospérité et ayant dans l'avenir une plus-value assurée, prenez des Parts de la Société des Journaux populaires illustrés, dont le revenu élevé s'affirme chaque jour.

SOCIÉTÉ DES VILLES D'EAUX.

PLACEMENTS PRIVILÉGIÉS

Les intérêts sociaux privilégiés de la Société des Villes d'Eaux sont créés en représentation des avances faites sur Marchandises, Eaux Minérales, et ont pour garantie :

- 1° Les marchandises spécialement affectées comme gage ;
- 2° Le capital social ;
- 3° La réserve ;
- 4° Les bénéfices de l'exercice en cours.

Ils rapportent un intérêt fixe de 6 % l'an, payable par semestre, fin mai et fin novembre. En outre, il est distribué 4 % des bénéfices nets entre chacun des propriétaires d'intérêts sociaux privilégiés.

Ils sont de toutes sommes et sont toujours nominatifs. La transmission se fait par les soins de la Société, sans délais et sans frais, à toute époque, sur demande du porteur du titre.

L'impôt sur le revenu est à la charge de la Société.

Les intérêts et dividendes sont adressés sans frais à domicile.

Les envois de fonds doivent être faits à l'administrateur de la Société des Villes d'Eaux, 4, rue Chauchat, à Paris, en spécifiant qu'ils sont destinés au placement en Intérêts sociaux privilégiés.

SERVICE COMMERCIAL

de la Société des Villes d'Eaux.

La Société agit comme commissionnaire pour toute espèce d'achat, fournitures et travaux sur ordre et pour compte des intéressés.

Achat et vente de titres de sociétés balnéaires.

Vente et fermage de sources minérales, des bains de mer, de casinos et hôtels

Recettes et paiements desdits établissements.

Fournitures en tous genres qui leur sont utiles.

Publicité sous toutes les formes.

Imprimerie et librairie spéciales aux voyageurs et aux Eaux.

Dépôt d'eaux minérales de provenances garanties.

Les bénéfices de la Société résultant uniquement de commissions, constituent des profits importants sans jamais lui faire courir de risques.

Siège social à Paris, rue Chauchat, 4.

Société des journaux populaires

ILLUSTRÉS

LA SCIENCE POPULAIRE

LA MÉDECINE POPULAIRE

L'ENSEIGNEMENT POPULAIRE

Siège social à Paris, 4, rue Chauchat.

La Société délivre des Parts de 100 fr. donnant un droit proportionnel dans la propriété et les revenus de l'exploitation; le revenu est estimé à 15 % l'an.

SERVICES FINANCIERS

DE LA SOCIÉTÉ DES VILLES D'EAUX

A PARIS, RUE CHAUCHAT, 4

La Société des Villes d'Eaux, cédant aux désirs d'une clientèle à laquelle elle est complètement dévouée, vient d'organiser les services financiers les plus complets et s'est entourée pour les diriger des hommes les plus compétents et les plus expérimentés.

Desormais donc ses clients pourront réaliser par son intermédiaire, tant au comptant qu'à terme, et sans autre courtage que ceux officiels ou d'usage, toutes les négociations qu'ils désireront effectuer, soit sur la place de Paris, soit sur les différents marchés français ou étrangers (valeurs cotées officiellement ou en banque seulement, non cotées, assurances, charbonnages, ou toutes autres dont le marché n'a rien de régulier).

Les encaissements de coupons, les recouvrements sur Paris, les souscriptions aux émissions, les versements, échanges et transferts seront faits gratuitement par la Société pour sa clientèle.

Enfin le contentieux financier de la Société sera toujours à la disposition de ses adhérents pour les renseigner sur les valeurs sans revenu et les aider à en tirer le meilleur parti possible.

Le journal hebdomadaire de la Société contenant les renseignements les plus complets sur ces valeurs est envoyé sur toute demande.

Nota. — Adresser les lettres à M. le Directeur des services financiers de la Société des Villes d'Eaux, 4, rue Chauchat, Paris.

COMPTOIR DE COMMISSION

Parmi les articles dont le COMPTOIR DE COMMISSION s'est assuré la fourniture aux conditions exceptionnelles qui lui ont valu la faveur dont il jouit, il convient de mentionner d'une façon toute particulière :

1° Les nouveaux GLOBES TERRESTRES, dont le spécimen du prix de 20 francs, monté sur pied en fonte bronzée, à plan incliné mesure 0m33c de diamètre, soit 1m12 de circonférence.

2° Le nouvel APPAREIL PHOTOGRAPHIQUE perfectionné qui place à la portée de tout le monde l'art déjà si répandu de la photographie. Une combinaison aussi simple qu'ingénieuse permet d'obtenir sans aucune leçon, à la simple lecture de l'instruction qui accompagne chaque instrument, les épreuves les plus satisfaisantes, soit en vues, soit en portraits, et surtout la reproduction des clichés en nombre indéterminé. — L'objectif complet avec chambre noire, pied et accessoires, ainsi que la boîte de produits préparés, seront livrés à tous les clients du Comptoir de Commission au prix unique de 50 francs. (Envoi sur demande d'épreuves obtenues à une première expérience.)

Adresser la correspondance et les commandes à M. le directeur du Comptoir de commission, 11, rue Rossini, à Paris.

RENLAIGUE

Eau minérale naturelle, la plus ferrugineuse, la plus rafraîchissante.

Recommandée par MM. les médecins pour ses qualités toniques et reconstituantes, sans avoir les mêmes inconvénients que les autres ferrugineux.

CUSSET PRÈS VICHY

Sources Elisabeth et Sainte-Marie.

PROPRIÉTÉS

La source Sainte-Marie, la plus riche en fer, manganèse et gaz acide carbonique, éléments nécessaires et régénérateurs du sang, est très efficace dans l'anémie, la chlorose, l'aménorrhée, dysménorrhée, les dyspepsies, les fièvres intermittentes. Les résultats obtenus dans le diabète sont très remarquables.

Source Elisabeth. — Dans les engorgements du foie, de la rate, les affections de l'estomac, des reins, de la vessie la gravelle, la goutte, les hémorroïdes; beaucoup de maladies qui ont vainement espéré, pendant plusieurs années, une guérison aux sources de Vichy, ont obtenu en une seule saison des résultats souverains à la source Elisabeth. Ces succès ne peuvent être attribués qu'à des doses d'arsenic et de magnésie supérieures à celles contenues dans les autres sources de Vichy.

Prix de la caisse de 30 bouteilles, 30 fr., rendue franco dans toutes les gares de France et à domicile, dans Paris.

Adresser les commandes à la Société des Villes d'Eaux, 4, rue Chauchat, Paris.

L'ENSEIGNEMENT POPULAIRE

10 NOVEMBRE 1881.

JOURNAL HEBDOMADAIRE

1^{re} ANNÉE.

N° 41. — Prix : 15 centimes. Rédacteur en chef : ALDOLPHE BITARD. Bureaux : 4, rue Chauchat.
ABONNEMENTS : PARIS, un an, 6 fr. ; six mois, 4 fr. — DÉPARTEMENTS : un an, 10 fr. ; six mois, 5 fr. — ÉTRANGER, un an, 12 fr.

SOMMAIRE

TEXTE. — *Les Héros de la patrie* : Jacques d'Artevelde. — *Promenades archéologiques en France* : Aigues Mortes — Histoire de la Conquête du Mexique (suite) — *Mœurs et coutumes* : Les Elections de charité à Londres. — *La saint Lundi*, nouvelle (fin.) — *Cours d'histoire universelle* : Rome. — Fondation de la République. — Nouvelles de la République des lettres. — *Bibliographie* : Les

mémoires de Cauler. — Anecdotes, pensées et mémoires.

ILLUSTRATIONS. — *Les Héros de la patrie* : Jacques d'Artevelde haranguant les métiers gantois. — *Mœurs et coutumes* : Les élections de charité à Loudres. — *Promenades archéologiques en France* : Aigues Mortes — La Tour Constance.



Les Héros de la patrie. — JACQUES D'ARTEVELDE haranguant les métiers gantois (p. 642, c.1).
IRIS - LILLIAD - Université Lille 1

LES HÉROS DE LA PATRIE

JACQUES D'ARTEVELDE

Au quatorzième siècle, la réputation des draps de Flandre était immense et universelle, et les drapiers flamands pouvaient se vanter d'habiller les rois et les princes.

Mais, pour tisser ces draps magnifiques, il fallait nécessairement employer des laines d'une beauté particulière, et ces laines c'était l'Angleterre qui les fournissait. L'alliance était donc indispensable entre Anglais et Flamands; basée sur l'intérêt des deux parties, cette alliance ne pouvait être rompue, si elle devait l'être, que par l'intervention violente d'un intérêt étranger et contraire: ce fut pourtant Louis de Nevers, comte de Flandre, qui lui porta les premiers coups; — il est vrai que le patriotisme n'étouffait pas les princes de ce temps-là, et que les comtes de Flandre en particulier ne s'occupaient guère de leurs sujets que pour leur extorquer de l'argent.

Edouard III et Philippe VI de Valois préluèrent à cette fameuse guerre de Cent ans qui mit la France si près de sa perte et qu'il fallut le patriotisme d'une femme, de Jeanne d'Arc, pour terminer, en délivrant son pays du joug anglais, seul avantage qu'elle pût ambitionner et qu'elle paya de sa vie. Ils y préluèrent par une foule de petites méchancetés dont souffraient principalement leurs peuples et ceux du voisinage. C'est ainsi que Philippe de Valois ayant trouvé mauvais que les Flamands achetassent des laines en Angleterre, le comte de Flandre, pour lui faire sa cour, fit arrêter d'un coup de filet tous les marchands anglais qui se trouvaient alors dans ses Etats et qui ne s'attendaient à rien moins.

Que fit Edouard d'Angleterre, en présence de cette provocation insensée? — Il fit arrêter les marchands flamands qui se trouvaient

dans son royaume, et interdit, d'une part, l'exportation des laines, et, de l'autre, l'importation des draps étrangers. — C'était la ruine de l'industrie et du commerce flamands, et cette ruine était due au prince souverain de la Flandre!

Le comte Louis avait donné à ses sujets bien d'autres raisons de mécontentement: du reste, l'arrestation des marchands anglais était un acte d'arbitraire comme tous les jours en voyaient commettre de nouveaux dans les Flandres, et il est fort possible que Louis de Nevers n'en prévît pas les conséquences; le roi de France l'en avait prié, et il avait voulu être agréable au roi de France, rien de plus.

Cependant les Flamands avaient des sympathies et des intérêts complètement opposés à ceux de leur comte, dont la tyrannie leur était déjà à charge; l'alliance anglaise était presque une question de vie ou de mort pour leur industrie, et le comte Louis voulait l'alliance française qui ne leur offrait aucune espèce de compensation. Un soulèvement devait nécessairement résulter de cet antagonisme.

Jacques d'Artevelde, grand doyen des métiers et capitaine de la milice de Gand, mit le feu aux poudres, en convoquant sur la place publique le peuple de cette ville, pour discuter les mesures les plus propres à conjurer la ruine dont l'industrie flamande était menacée et résister aux prétentions du comte.

Jacques d'Artevelde, d'après Froissart, était issu d'une famille de riches industriels gantois, et était lui-même drapier et brasseur d'hydromel, d'où le surnom de *Grand brasseur de Gand* sous lequel on le désignait généralement. D'après d'autres historiens, il appartenait à une famille noble et ancienne, et était simplement affilié à la corporation, comme c'était alors l'usage dans la noblesse flamande.

Cette version paraît la vraie; en tout cas, son influence était immense et sa popularité n'était pas

confinée dans les limites de sa ville natale, qui l'avait fait, comme nous venons de le dire, capitaine de ses milices et doyen des métiers, mais s'étendait à toute la Flandre. « Il estoit, dit Froissart, entré en si grand'fortune et si grand'grâce à tous les Flamands, que c'estoit tout fait et bien fait quant il vouloit commander par toute Flandre, de l'un des costés jusqu'à l'autre. »

La manifestation publique provoquée par Artevelde ayant dévoilé l'immense popularité de cet homme, les officiers du comte Louis s'alarmèrent et, ne pouvant s'en débarrasser autrement, tentèrent de l'assassiner. Le coup manqua, et cette odieuse tentative n'eut d'autre effet que de précipiter les événements. Le peuple de Gand se souleva, et, comme une traînée de poudre, la révolte gagna successivement Bruges, Ypres et les autres villes flamandes. Quelques petites places insignifiantes et quelques châteaux restèrent seuls fidèles au comte.

Artevelde, porté au pouvoir par le peuple, s'empressa d'organiser la résistance. Il bannit les partisans du comte et séquestra leurs biens; il agit ensuite auprès des communes en faveur de l'alliance anglaise, sans toutefois rompre avec la France tant que cette rupture pourrait être évitée. Le grand brasseur prêchait des convertis, à la vérité; les communes appréciaient aussi bien que lui l'intérêt de cette alliance; « car toute Flandre estoit fondée sur draperie, et sans laine on ne pouvait draper; » et d'autre part, elles conservaient à la France, leur suzeraine, une affection qu'elles ne demandoient qu'à lui continuer.

Comment le roi de France et le comte de Flandre répondaient-ils à ces sentiments? Celui-ci, par exemple, quoiqu'il eût affaire à des rebelles, en droit, n'aurait-il pas pu agir du moins avec loyauté, au lieu d'attirer traîtreusement à ses conférences Zeyer de Courtray, beau-père d'Artevelde, pour se don-

ner le lâche et cruel plaisir de lui faire trancher la tête par ses bourreaux! — Après cet exploit, le comte Louis réussit à s'emparer de Bruges par surprise. Mais ses chevaliers en furent bientôt chassés par les tisserands et les foulons de Jacques d'Artevelde, et cet événement décida les communes à se rapprocher d'Edouard III.

Les Flamands traitèrent donc avec le roi d'Angleterre; ils s'engagèrent à livrer passage à l'armée d'Edouard III, mais refusèrent de se joindre à cette armée pour combattre le roi de France, alléguant les obligations féodales. On assure que, pour vaincre la résistance des communes, Artevelde insinua aux ambassadeurs anglais que, si les Flamands ne pouvaient suivre le roi d'Angleterre contre le roi de France, ils suivraient probablement le roi *vrai* contre le roi *trouvé*, et que ce fut cette ouverture qui déterminait Edouard III à faire valoir ses droits au trône de France contre Philippe de Valois. Mais la vérité est qu'Edouard avait quitté l'Angleterre tout déterminé à cette revendication, seule cause de cette guerre qui ensanglanta pendant plus d'un siècle le sol de la France.

Edouard était petit-fils de Philippe le Bel, par sa mère Isabelle de France; Philippe de Valois n'était que le petit-neveu du roi faux monnayeur; de là cette revendication. Le retour de ses ambassadeurs qui n'avaient réussi qu'à demi dans leur mission, paraît toutefois avoir décidé Edouard à prendre ouvertement le titre et les armes de roi de France. Ce que voyant, le roi Philippe et le comte Louis, alarmés, cherchèrent à reconquérir, par des concessions importantes, la sympathie des Flamands. Ils y réussirent d'autant plus aisément qu'Artevelde ne s'opposa à aucun degré aux négociations entamées à ce sujet. Louis de Nevers reprit possession de Gand et de Bruges; mais un nouveau soulèvement l'en chassa bientôt (1338); le grand brasseur

reprit les rênes du pouvoir, et dès lors l'alliance des Flamands avec l'Angleterre fut complète.

Malgré son génie politique, malgré sa sagesse et sa persévérance, Jacques d'Artevelde ne tarda pas à se trouver entravé par mille difficultés résultant de l'esprit de rivalité des villes et des corporations, vraie cause des malheurs qui affligèrent la Flandre à cette époque néfaste. Les grandes villes opprimaient les petites en ce sens qu'elles prétendaient au monopole de l'industrie drapière, au détriment des petites villes et des campagnes. L'égoïsme mesquin du trafiquant l'emportait sur les plus nobles sentiments, et tandis que Artevelde rêvait l'unité de la Flandre, dans sa propre ville, à Gand, les tisserands tyrannisaient les foulons, et les premiers ayant jugé à propos de diminuer le salaire des seconds, ceux-ci se révoltèrent: il y eut combat dans les rues entre les deux corps de métiers, dans lequel les foulons succombèrent.

Obligé de prendre parti dans ces querelles misérables, et mû par le seul intérêt du pays, Artevelde soutint les grandes villes contre les petites communes et les tisserands contre les foulons; mais, dégoûté d'un pareil rôle et n'y voyant pas d'issue qui pût lui permettre de consolider ou seulement de maintenir en Flandre la forme républicaine qu'il y avait instituée, il résolut d'abandonner le pouvoir et se résigna au rétablissement de la suzeraineté féodale; mais, toujours pour le plus grand profit de l'industrie flamande, cette suzeraineté passerait des mains du roi de France à celles du roi d'Angleterre, se prétendant d'ailleurs roi de France lui-même, et au profit non plus du comte Louis, mais du fils aîné d'Edouard III.

Les choses ainsi résolues, le roi Edouard et le prince de Galles arrivèrent au port de l'Ecluse. Artevelde se rendit auprès d'eux, accompagné des députés des villes qui devaient

procéder à l'élection du nouveau souverain de la Flandre, mais qui, au pied du mur, se dérobèrent. Cet échec fut le dernier coup pour Artevelde, dont la popularité sombra dans cette affaire.

La démarche était compromettante, il faut en convenir, et facile à exploiter par des ennemis habiles et peu scrupuleux sur les moyens. Jacques d'Artevelde ne manquait pas d'ennemis, comme tout homme détenteur du pouvoir, et le peuple flamand n'était pas moins accessible au soupçon que ne le serait tout autre peuple, en des temps troublés comme celui-là. On répandit, pendant son absence, le bruit que le grand brasseur était allé trouver le roi Edouard pour lui livrer le trésor de Flandre. Si ridicule que fût l'accusation, le peuple y crut et se souleva, préférant des cris de mort contre son libérateur.

A son retour à Gand, Jacques d'Artevelde se vit assiégé dans sa maison par une populace excitée contre lui et conduite par Gérard Denys, syndic des tisserands, son ennemi personnel.

Il se présenta aux assaillants voulut se justifier, rappeler au moins les services qu'il avait rendus au pays; mais il n'en eut pas le temps, et périt massacré sur le seuil de sa propre demeure (1345).

Le prince de Galles dut renoncer au comté de Flandre; mais l'alliance anglo-flamande se maintint, et à Crécy (1346) on put voir les Flamands combattre à côté des Anglais, tandis que leur comte combattait dans nos rangs.

Louis I^{er} trouva sur ce champ de bataille de Crécy une mort honorable et même glorieuse, quelles qu'aient été les erreurs de sa vie, car, après tout, il était Français.

A. B.

Ce qui dégoûte de l'histoire, c'est de penser que ce que je vois aujourd'hui sera de l'histoire un jour.

(Mme de Sévigné.)

PROMENADES ARCHÉOLOGIQUES EN FRANCE

AIGUES MORTES

Aigues-Mortes est une de ces nombreuses villes du littoral du golfe du Lion, qui, comme Narbonne, Maguelone, les Saintes-Maries, ont eu un illustre passé et qui, par cela même, sont mal connues, parce qu'elles sont enveloppées des voiles de la légende ou de la tradition.

Presque tous les historiens et les géographes ont répété à satiété, après Buffon, Voltaire, l'abbé Vertot, il est vrai, que la ville d'Aigues-Mortes se trouvait autrefois sur le bord de la Méditerranée, sans penser à expliquer l'origine des étangs qui entourent actuellement la ville.

Pierre Andoque et Guillaume Cattel sont les premiers qui, au XVII^e siècle, frappés de la distance qui séparait Aigues-Mortes de la mer, furent portés à conclure que les étangs de la Marette, du Repausset et de la ville étaient de formation récente et n'existaient pas, par conséquent, du temps de saint Louis.

Cette opinion, longtemps accréditée, est tout à fait contre les documents les plus certains. Les lettres patentes accordées par saint Louis et ses successeurs à Aigues-Mortes, parlent presque toutes d'étangs et de salines situés autour de la ville. Les noms des deux étangs de la Marette et du Repausset se rencontrent dans plusieurs actes des XIII^e et XIV^e siècles, et la plage même y est désignée sous le nom de Boucault, nom qu'elle porte encore aujourd'hui chez les populations du littoral ; et d'ailleurs, aucun mouvement rétrograde de la mer n'a été constaté sur cette partie du rivage.

Aigues-Mortes était donc, comme Narbonne, un port situé au milieu des terres et qui communiquait avec la mer par un canal, dont l'existence, si contestée, est mentionnée dans les règlements relatifs aux pé-

cheries de la côte, et qui datent de 1284.

Saint Louis est en quelque sorte le fondateur d'Aigues-Mortes. Il n'avait pas de port sur la Méditerranée, et il en avait besoin pour ses croisades. Il acheta aux moines de Psalmodi, dont l'abbaye, au milieu des étangs, était une des plus riches de France, des marécages situés presque dans le delta du Rhône, et près desquels existait un village nommé Aigues-Mortes, à cause des eaux stagnantes qui couvraient le pays. Il fit tracer en 1237 autour de ce village l'enceinte d'une ville, vers laquelle les lettres patentes et les privilèges dont nous avons déjà parlé attirèrent les habitants ; et en même temps, il fit recreuser le canal qui faisait communiquer la ville avec la mer, et qui prit le nom de *Canal viel* (canal vieux).

La ville n'était pas encore fortifiée. Elle n'avait pour toute défense que l'antique tour de Matafère. Saint Louis la fit reconstruire, et elle prit le nom de *tour Constance*. Aigues-Mortes vit le départ de saint Louis pour ses deux croisades, mais le mouvement de son port ne dura pas longtemps.

Philippe le Hardi, successeur de saint Louis, fortifia néanmoins Aigues-Mortes. Il fit élever, par le génois Boccanegra, les remparts qui existent encore aujourd'hui presque intacts. L'enceinte presque quadrangulaire, construite en pierres à bossages, est flanquée de quinze tours et percée de neuf portes. Les deux principales étaient la Porte-Vieille, qui conduisait à l'abbaye de Psalmodi, et la porte de la Marine, qui donnait sur le port. C'est autour de cette porte que se trouvaient les fameux anneaux de fer sur l'existence desquels s'appuyaient tant ceux qui voulaient que la mer baignât les murs d'Aigues-Mortes.

Les fortifications ressemblent à toutes celles que les croisés ont élevées en Orient. Saint Louis avait voulu, dit-on, qu'elles fussent semblables à celles de Damiette, mais

elles rappellent beaucoup plus celles d'Antioche, et la ressemblance serait complète si Aigues-Mortes n'avait pas la tour Constance, qui lui donne un air si européen. Cette tour, non comprise dans le système de fortification, communiquait aux murs par une galerie ; elle a une hauteur de 29 mètres, et est surmontée d'une tourelle qui servait probablement de phare. La tour Constance est devenue tristement célèbre dans la suite. On connaît les excès qui s'y produisirent au XVIII^e siècle envers les femmes des Camisards qui y étaient enfermées. Le nom de cette tour semble venir d'un mot contenu dans une lettre du pape Clément IV à Philippe le Hardi, où il le félicite de la magnificence qu'il avait *dépensée dans cette constance*. Cette lettre existe encore dans les archives de la ville.

Dans le principe, un fossé entourait les murs, mais il a été comblé et remplacé par une digue qui isole la ville des étangs. Les fortifications d'Aigues-Mortes avaient été construites en vue d'un agrandissement de la ville qui ne s'est point produit à cause du changement des lieux, comme nous allons le voir.

Le canal Viel n'eut pas une longue existence. Le rivage d'Aigues-Mortes était dans la zone des inondations du Rhône, et après chaque inondation des *Rhône morts*, tout le rivage éprouvait des bouleversements considérables. Le grau *Louis*, auquel aboutissait le canal Viel, ne tarda pas à se fermer, et le canal, changeant de place, aboutit alors au grau de Croisette, qui s'était ouvert plus près de la ville. C'est ce canal que suivit Charles-Quint lors de son entrevue avec François I^{er}. Ce nouveau canal disparut à son tour, et le port d'Aigues-Mortes tomba dans le dépérissement le plus complet. Ce fut en vain qu'en 1725 on construisit un canal qui traversait l'étang du Repausset et qui aboutissait à un grau artificiel, le grau du Roi, qu'on construisit à grands frais. Ces grands travaux ne

purent relever le port d'Aigues-Mortes, qui maintenant est presque sans mouvement.

Non loin de l'emplacement de l'ancienne abbaye de Psalmodi, dont il ne reste plus qu'une ferme, se trouve la tour Carbonnière, qui est un des plus beaux ouvrages de défense qui restent du moyen âge. Elle a été construite à la fin du XIII^e siècle, à la même époque que les fortifications d'Aigues Mortes, et servait de poste avancé du côté du Vistre.

La campagne d'Aigues-Mortes est d'une incomparable tristesse : les marais qui couvrent le sol à perte de vue frangent l'horizon, dont les lignes sont brouillées par des effets de mirage assez confus. Le sol, pénétré de sel marin, ne donne naissance qu'à des plantes ternes, aux feuilles grasses, aux fleurs incolores : des joncs, des soudes, des salicornes, émaillées çà et là de quelques lis marins. La terre végétale n'existe pas encore, et il faudra peut-être des siècles pour que la culture prenne possession des bas-fonds de ces étangs saumâtres, dernières lagunes d'une mer disparue. Les blanches mouettes, et les flamants roses, si nombreux en Egypte, animent seuls la surface de ces immenses flaques d'eau, sur les rives desquelles on voit errer silencieusement des troupeaux nomades de taureaux noirs et de chevaux camargues, qui ont conservé l'allure sarrasine de leurs ancêtres ramenés par les croisés.

Tout est mort autour de cette ville morte ; en présence de cette enceinte d'un autre temps et d'un autre monde, rien ne rappelle l'Europe moderne, et on se croirait transporté dans ces lumineuses et tristes contrées de l'Afrique et de l'Orient qui, comme Aigues-Mortes, ne vivent plus que par leur passé.

Mais les émotions qu'on y éprouve sont graves et profondes. Que de fois, à l'entrée de ces nuits sereines de l'été, lorsque les dernières clartés du jour s'éteignaient en face

de cette mer paisible et de cette plage abandonnée, n'avons-nous pas goûté le charme étrange de ces immenses solitudes et de cette nature silencieuse et profondément attachante ! C'est un désert, mais de quels souvenirs ne l'avons-nous pas peuplés ! Et quelle douce lumière dans cette nuit du passé !.... Malgré la tristesse qui l'enveloppe et l'abandon qui semble être son partage depuis plusieurs siècles, à cause peut-être de cette tristesse et de cet abandon, Aigues-Mortes ne doit pas périr ; et quelles que soient les vicissitudes de cette côte instable et aride, il restera toujours à la vieille cité de saint Louis un magnifique diadème architectural, et à cette plage déserte une auréole plus radieuse encore de glorieux et touchants souvenirs (1).

J. R.

HISTOIRE DE LA CONQUÊTE DU MEXIQUE

D'après D. Antonio de Solis.

CHAPITRE XXV

Diego de Ordaz et les mécontents s'étant retirés, Cortès fit publier l'ordre de départ pour Cuba, prescrivant aux capitaines de procéder avec ordre à l'embarquement de leurs compagnies, dans les bâtiments mêmes qui les avait amenés, et de se tenir prêts à partir au lever du soleil.

Tout cela, intentionnellement, comme on s'en doute, avait été préparé, autant que possible, à l'insu de cette portion considérable de l'armée que Cortès savait décidée à poursuivre l'aventure, qu'elles qu'en pussent être les conséquences. Dès que la nouvelle du départ fut ébruitée, une manifestation bruyante, dans le sens opposé, ne tarda pas à avoir lieu. Les mutins déclaraient

(1). Ch. Lenthéric. *Les villes mortes du golfe de Lyon*. — Nous ne saurions trop recommander au lecteur ce beau livre, couronné par l'Académie française, dans lequel un style coloré de cette teinte mélancolique, qui convient au sujet, vient s'unir aux vastes connaissances de l'auteur pour former un tout aussi instructif qu'agréable.

J. Y.

très nettement que si Cortès voulait s'en retourner, ils ne le suivraient pas, mais trouveraient bien un capitaine qui consentirait à se mettre à leur tête, laissant les peureux s'arranger comme ils l'entendraient.

Les clameurs de ces enthousiastes furent propagées si adroitement, que beaucoup de ceux qui avaient suivi Diego de Ordaz pour demander le retour à Cuba, honteux de la réputation qu'une telle démarche n'allait pas manquer de leur faire aux yeux de leurs camarades, firent bientôt cause commune avec eux, et crièrent plus fort que les autres qu'ils voulaient poursuivre l'entreprise.

Les officiers qui partageaient les intentions de Cortès ne tardèrent pas à intervenir, s'offrant à aller demander au commandant en chef qu'il fit suspendre les préparatifs du départ, et se rendirent en effet auprès de lui sans délai,

Ces officiers, qu'on pourrait traiter de compères, firent à Cortès un beau discours, dans lequel, appuyant sur ce point que le nom espagnol serait déshonoré si on abandonnait la partie aux premières difficultés, ils lui représentaient le sort de Grijalva, traité de pusillanime en semblable occasion, et destitué de son commandement avec la dernière brutalité ; enfin ils se plainquirent amèrement qu'une telle résolution eût été prise sans l'avis de tous les capitaines.

Cortès feignit la plus grande surprise.

— J'avais été informé, dit-il, par le rapport de plusieurs des officiers les plus intéressés dans cette expédition, que l'armée, découragée, sollicitait le retour à Cuba. Le même motif qui m'avait porté, contre mon opinion personnelle d'ailleurs, à céder aux vœux exprimés au nom de mes troupes, me fait éprouver une bien vive satisfaction à adopter leur nouvelle demande, plus conforme aux intérêts du roi et aux devoirs de braves Castillans. Sachez bien que je ne veux pas un seul soldat qui ne me suive volontairement. En conséquence, que tous ceux qui veulent retourner à Cuba y retournent ; je donnerai les ordres nécessaires pour assurer

l'embarquement et la nourriture de ceux qui ne veulent pas me suivre de bonne volonté.

Cette déclaration fut accueillie par des applaudissements frénétiques, dont tous n'étaient pas sincères. Ceux qui avaient parlé avec les mécontents, se voyant abandonnés, présentèrent des excuses que Cortès feignit d'accepter, réservant pour d'autres temps la manifestation de son ressentiment.

Sur ces entrefaites, Bernard Diaz del Castillo, qui était de garde, vit venir du côté de la plage la plus voisine un groupe de cinq Indiens qui se dirigeait vers le quartier général. Arrivés à distance respectueuse, ces hommes s'arrêtèrent, indiquant par des signes qu'ils étaient chargés d'une mission pacifique auprès des Espagnols. Bernard Diaz les fit conduire devant Cortès, en recommandant à ses soldats de bien veiller à ce que des troupes n'approchassent point du camp.

Cortès reçut gracieusement, comme toujours, ces nouveaux ambassadeurs, et leur fit servir un bon dîner, ne voulant point les entendre qu'ils ne se fussent repus.

Le costume de ces Indiens différait de celui des Mexicains. Ils avaient de grands anneaux attachés à leur lèvre inférieure et des pendants d'oreilles énormes, en or, ornements qui n'ajoutaient que médiocrement à leurs traits naturels. Enfin, ils parlaient un idiome que ne comprenaient ni Aguilard, ni Marina.

Par bonheur, l'un de ces Indiens comprenait la langue mexicaine, et l'on put dès lors s'entendre.

Ces ambassadeurs venaient, au nom du gouvernement de Zempoala, présenter les civilités de celui-ci au chef des Espagnols et lui offrir son amitié. Ils expliquèrent que les prouesses de la vaillante petite armée dans la province de Tabasco avaient inspiré cette démarche à leur cacique, guerrier renommé et ami naturel de tous les hommes courageux.

Il est probable que lesdites prouesses avaient rempli de crainte pour lui-même le valeureux cacique de Zempoala; telle fut du moins l'opinion de Cortès, qui, loin de

l'exprimer, fit beaucoup de politesses à ses émissaires, dont l'arrivée lui parut une véritable faveur du ciel, surtout lorsqu'il apprit d'eux que la province de Zempoala se trouvait sur le chemin du lieu récemment découvert par François de Montejo et où il avait un moment médité de transporter son camp.

Cortès adressa beaucoup de questions à ces Indiens, et, entre autres, celle de savoir pourquoi ils avaient tant tardé, étant si proches voisins, à lui faire la proposition à laquelle ils se décidaient aujourd'hui; à quoi ils répondirent que les Zempoalas évitaient de se rencontrer avec les Mexicains, dont les cruautés leur faisaient horreur.

Il apprit d'eux, en outre, que Montezuma, prince violent et cruel, était généralement exécré, et que certaines provinces de son empire aspiraient à secouer le joug de sa tyrannie.

Dès lors prit naissance dans l'esprit de l'audacieux aventurier le projet d'augmenter sa petite armée au moyen de recrues indigènes. En prenant le parti des mécontents, il ne lui serait probablement pas difficile de former une armée assez considérable de sujets rebelles à la domination du tyran. En prenant congé des Indiens, qu'il avait chargés de cadeaux, il leur dit en conséquence: « J'irai bientôt voir votre cacique pour fonder notre amitié sur des bases solides, et je demeurerai auprès de lui *aussi longtemps que ma présence pourra lui être utile.* »

Cortès voulait au moins traverser la province de Zampoala et aller s'établir à Quiabislan. Il songea, avant d'aborder ce projet, d'organiser dans son camp une administration civile et judiciaire, qui fût toute prête pour un nouvel établissement. Ayant consulté les capitaines investis de sa confiance, il convoqua l'armée pour procéder à l'élection des membres de cette administration qui se trouvèrent être tous de ses partisans les plus dévoués. Ainsi furent nommés alcaldes (maires): Alphonse Hernandez, Porte Carrero et François de Montejo; pour regidores (échevins): Alphonse Davila, Pierre Alvarado et Yonzalez de Sandoval; pour chef de la police: Jean de Escalante

et pour procureur général: François Alvarez Chico. On élut en outre le notaire du conseil et divers fonctionnaires d'ordre inférieur.

Ayant prêté le serment d'administrer et de juger selon leur devoir et leur conscience, les nouveaux magistrats entrèrent immédiatement en fonction avec toute la solennité requise. Ils commencèrent par donner à la cité dont ils projetaient la fondation le nom de *Villa Rica de la Vera Cruz*.

Afin d'inspirer à ses hommes le sentiment de l'obéissance envers les hauts fonctionnaires qu'il venait de leur faire élire, Cortès affecta de leur donner en toute occasion des témoignages de son respect. En réalité, il avait tout intérêt à ce que leur autorité fût respectée: l'autorité militaire que lui avait déléguée Diego Velasquez, il la lui avait retirée presque aussitôt, de sorte qu'il n'existait aucune autorité légale avant cette élection, qui le déchargeait d'une responsabilité quelquefois assez gênante pour un chef militaire.

Désormais, ce vice de son pouvoir, connu de tous et que ses ennemis pourraient exploiter contre lui à l'occasion, avait disparu.

(A suivre.)

MŒURS & COUTUMES

LES ÉLECTIONS DE CHARITÉ A LONDRES

Il existe à Londres un grand nombre d'établissements de charité entretenus par des souscriptions publiques. Le chiffre de ces souscriptions est illimité et donne droit à un nombre de voix proportionnel à son importance pour l'admission aux places vacantes dans l'établissement qui en profite.

Ainsi donc, c'est par voie d'élection qu'on est admis dans ces établissements, et l'infirme ou le malade qui souhaite y entrer n'a pas d'autre alternative que de poser sa « candidature », tout comme un postulant à la députation, et de se lancer sans perdre de temps dans les démarches et les dépenses qu'en-

traîne forcément toute candidature sérieuse.

Il se peut, toutefois, qu'il en soit incapable, soit pour cause de détresse, soit pour cause d'infirmités trop graves. Alors il sera bien qu'il ait des protecteurs influents, disposés à ne ménager ni l'argent ni les démarches ; car, de ce qu'il se trouvera peut-être le plus digne d'intérêt de tous ses concurrents, il ne suit pas nécessairement qu'il doive recueillir sans beaucoup de peines la majorité des suffrages.

On a évalué les dépenses de chacune de ces bizarres candidatures à cent francs au bas mot. Et on effet, supposons que le candidat ait à solliciter cinq ou six cents électeurs, dont la plupart habitent la campagne, quand ils ne sont pas en tournée sur le continent ou ailleurs : on voit d'ici les démarches à faire pour un infirme, et les timbres-poste des sollicitations écrites pour un pauvre hère qui n'a pas le sou, — sans parler d'une foule de dépenses accessoires difficiles à estimer ; et l'on tombera d'accord que l'évaluation à cent francs est bien loin d'être exagérée.

C'est pendant les mois de mars, avril et mai qu'ont lieu ces élections de charité. Longtemps avant cette époque, pour ne pas dire toute l'année, les parrains des candidats — qui en ont — sont en campagne, présentant leurs listes aux souscripteurs-électeurs et recueillent des *promesses de vote*, dont ils tiennent un compte rigoureux, afin de n'être pas pris au dépourvu à l'échéance.

La plupart de ces solliciteurs officieux sont inspirés par l'esprit de charité ; d'autres le sont par l'esprit de coterie, afin de pouvoir être agréables à telle personne qui appuie la candidature d'un postulant inconnu, ou désagréables à telle autre dont on n'a jamais vu le candidat, mais qui déplaît elle-même. Enfin, il est une troisième catégorie de ces quémandeurs de votes, dont le trafic n'est pas sans rapport avec celui qui fleurit à la coulisse ; et

ceux-là sont les plus audacieux et, partant, les plus influents dans une élection.

Dernièrement, l'un de ces étranges spéculateurs actionnait devant la cour du Banc de la Reine un souscripteur négligent ou distrait qui ne lui avait pas donné sa voix, malgré sa promesse formelle. Le plaignant, indigné, réclamait au défendeur cinq guinées de dommages intérêts. Il fut débouté, et ne réussit qu'à faire qualifier sévèrement par la cour « l'espèce de trafic dévoilé par la cause ». Mais le fait n'est-il pas significatif ?

Il existe dans certaines publications spéciales de Londres, des journaux de modes surtout, et en particulier *the Queen*, une *colonne des échanges* (*exchange column*), où l'on trouve le plus étonnant et le plus varié bric-à-brac de propositions d'échange qu'on puisse rêver, et notamment, aux approches des élections de charité, des offres et des demandes de promesses de vote pour tel ou tel établissement contre des promesses pour tel autre, ou contre n'importe quoi : chiffons, livres, musique, objets d'art, de toilette, etc. — Cela mérite d'être consulté.

L'élection a lieu à la Taverne de Londres, dans Lombard street. Le jour venu, le sombre édifice est pavoisé du haut en bas d'affiches de toutes couleurs, détaillant en style d'annonce les mérites des candidats et implorant la compassion des électeurs. Le long des escaliers, c'est un va-et-vient continuel des courtiers des deux sexes, le crayon et le carnet tout ouvert à la main, vous harcelant d'offres et de demandes, absolument comme à la Bourse.

Le lieu du scrutin est une vaste salle, située au deuxième étage et envahie par une série d'étroits compartiments séparés par des barrières ; chacun de ces compartiments est pourvu d'une table, avec « tout ce qu'il faut pour écrire ». A cette table, tandis que les autres s'escriment dans une foule épaisse et bigarrée,

l'un des parrains des candidats est assis, tenant avec soin sa petite comptabilité et enregistrant à mesure les voix nouvellement obtenues, calme et froid au milieu d'un tapage à rendre sourd.

Vers quatre heures, le tumulte atteint son apogée ; le moment de la fermeture du scrutin approche ; les manœuvres de la dernière heure éclatent : de guerre lasse, on tire sa bourse, et l'on achète ouvertement les voix, — à qui ? — A ces solliciteurs audacieux dont nous avons constaté l'influence dans les élections, et qui ne mettent tant d'ardeur dans leurs sollicitations qu'en vue de cette opération décisive. — Enfin, les protecteurs sérieux de postulants dont l'échec est devenu fatal cèdent leurs voix à des amis, déplaçant soudainement la majorité par ce moyen, et apportant la victoire à ceux qui n'y comptaient déjà plus.

A cinq heures, le résultat du scrutin est connu et étonne souvent jusqu'à ceux qui y ont pris la part la plus ardente. Mais c'est un étonnement qui revient chaque année.

A l'une des dernières élections de charité, une pauvre vieille de soixante-sept ans, paralytique et à peu près dénuée de tout, sollicitait son admission à l'hospice des Incapables de Putney, et échouait pour huitième fois, avec *sept cent cinquante-quatre voix* sur *six mille cinq cents*, chiffre déjà considérable, qu'elle devait à la triste notoriété que lui avait faite sa persévérance. Découragée, cependant, elle y a renoncé de ce coup.

Nous pourrions multiplier à l'infini les exemples de ce genre, trop frappants pour qu'à la fin on ne se soit pas avisé que le système laissait peut-être quelque chose à désirer.

Et c'est justement parce que nous le croyons condamné à disparaître dans un avenir prochain que nous avons relevé, pendant qu'il en est temps encore, les traits les plus saillants de ce système bizarre. A. B.



LA SAINT-LUNDI

—
NOUVELLE
IX

Resté seul, Armand ne s'inquiète pas autrement du transfuge et n'éprouve aucun regret de sa disparition. Mais il fait un douloureux retour sur lui-même.

Il était dans un état d'ivresse honteux.

Jamais il n'osera se présenter devant sa femme dans cet état ! Il sent que ses yeux le brûlent et sortent hagards de leurs orbites tuméfiées. Il doit avoir la figure d'un idiot ou d'un malfaiteur !... Il ressent dans les articulations des douleurs aiguës, et le sang qui coule dans ses veines est absolument bouillant.

Il ne rentrera pas.

La nuit est sombre et silencieuse. Pas le moindre bruit ne traverse l'espace ; pas une ombre ne s'étend sur le trottoir, projetée par le rayon amaigri du bec du gaz. Rien que son ombre propre, rien que le bruit de ses pas !...

Quelle heure est-il ?...

Il s'arrête et s'appuie contre le mur. Tous les faits de la journée se retracent à son esprit bourrelé : il a suivi ses camarades, a bu avec eux, s'est porté caution pour eux et payera pour eux en conséquence... et, en attendant, le voilà forcé lui-même d'avoir recours aux emprunts... Un père de famille !...

Sur cette exclamation, la pensée du malheureux prend une autre direction.

— Bah ! pour une fois, marmotte-t-il. *On n'est pas une petite fille*, après tout !

Et, réconcilié avec lui-même, Armand reprend le chemin de la maison, résolu d'ailleurs à le prendre de haut avec sa femme si celle-ci se permet la moindre observation.

C'est dans cette disposition d'esprit qu'il arrive à la porte monumentale donnant accès dans l'aile de la cité qu'il habite. Il est dans l'escalier numéro 17, qui est le sien, et a

franchi la moitié des degrés, non sans butter lourdement plus d'une fois dans l'obscurité ; et il continue son ascension laborieuse sans marquer la plus légère velléité de modifier sa manière de voir.

Une lumière vacillante vient d'apparaître tout en haut, suffisante pour éclairer son esprit...

— Qu'est-ce que tu fais là ? demande-t-il à la pauvre jeune femme avec brutalité.

— Je t'éclairais.

— Tu m'éclairais ! tu m'éclairais !... Pourquoi n'es-tu pas couchée ?...

— Chut ! je t'en prie...

— N'y a pas de *chut* ! qui tienne. Pourquoi n'es-tu pas couchée ? Réponds-moi.

— Je t'attendais, mon ami.

— Tu m'attendais ! Pourquoi m'attendais-tu ? Je ne veux pas que tu m'attendes !... Je te défends de m'attendre !...

— Je craignais qu'un malheur...

— Laisse-moi tranquille avec tes malheurs... Je te dis que je ne veux pas que tu m'attendes : est-ce clair ?...

— Oui, mon ami, oui... mais, je t'en prie, ne crie pas si fort ; tu vas réveiller le petit...

— Je m'en moque pas mal du petit... Je te le répète que je te défends...

— Armand ! Armand ! je t'en supplie...

— Ah ! tu m'embêtes, à la fin ! s'écrie le malheureux, subitement hors de lui. Et du pied il imprime une violente secousse au petit berceau.

La pauvre mère, rendue furieuse à son tour par cet acte de brutalité sauvage, moins dans le fait lui-même que dans l'intention, se précipite les mains en avant sur le misérable, qui n'avait pas besoin d'une secousse plus puissante pour perdre complètement l'équilibre.

Armand, en effet, serait tombé à la renverse sans le secours d'une chaise qui se trouvait là — la chaise que Mme Tournier venait de quitter — et qui suffit à prévenir une chute dangereuse.

La fureur d'Armand s'est augmentée de cet incident. Et l'enfant qui crie, et la femme qui sanglote éperdue, versent inconsciemment de l'huile sur le feu de sa rage insensée.

Il se relève comme poussé par un ressort, saisit cette chaise qui s'est trouvée là si à point pour le recevoir tout à l'heure, et, la brandissant comme une massue, il se précipite, écumant, sur sa femme qui s'enfuit, folle d'épouvante, à l'autre extrémité de cette pièce exigüe, sans perdre de vue le berceau de son cher petit, dont les cris redoublent à la vue de cette scène qui le terrifie...

X

Deux fois déjà l'arme redoutable avait décrit dans l'air une parabole menaçante ; deux fois elle s'était abattue, mal dirigée heureusement, sur le carreau. Ce n'était plus qu'un tronçon informe : trois des pieds avaient succombé, et le choc avait en outre fait sauter une des traverses du dossier.

L'enfant menaçait de s'étrangler à force de cris. Mme Tournier, dans cette lutte inégale, ne quittait pas des yeux le petit berceau, tout en guettant les moindres mouvements de son bourreau. Ses yeux étaient secs et lançaient des éclairs. On y lisait aisément une énergique résolution de se taire, mais de se défendre jusqu'au moment où, pressant son enfant sur son sein, elle pourrait fuir les atteintes de l'ivrogne dénaturé.

Mais Armand, devinant sans doute les intentions de sa femme, se tenait toujours de façon à lui masquer la retraite.

Il levait une troisième fois son débris de chaise sur la tête de la malheureuse, quand des cris épouvantables retentirent tout à coup dans la cour de la cité.

La chaise retomba inoffensive à ses pieds, et il se prit à écouter d'un air stupide et égaré.

Le jour commençait à poindre. Dans les escaliers, dans les corri-

dors, sur le pavé de la cour, se croisèrent des bruits de pas pressés qui réveillent de si bonne heure les échos dans les quartiers laborieux.

Ces bruits accoutumés redoublèrent tout à coup d'intensité en même temps que redoublaient les cris qui avaient arrêté la main d'Armand Tournier prêt à frapper son innocente et douce femme.

— Qu'y a-t-il ? prononça celui-ci d'une voix rauque en passant avec effort sa main sur son front brûlant.

Mme Tournier avait enfin pu atteindre le berceau. Elle tenait son enfant dans ses bras, cherchant à l'apaiser par ses baisers et par de douces paroles comme les mères seules en ont à leur usage pour ce service sacré — absolument comme s'il ne s'était rien passé d'extraordinaire.

— On m'appelle ! grommela Armand, sans bouger néanmoins, mais plus anxieux, plus épouventé par le son de ces voix qui l'appelaient — ou qu'il croyait entendre l'appeler — que si, ayant accompli l'acte meurtrier qu'il tentait depuis un moment, la voix du juge éternel l'eût soudainement interrogé sur son crime.

— Tournier ! Ohé ! Tournier !

Armand ne bougea pas, mais sa femme se précipita, son enfant dans ses bras, vers la fenêtre, qu'elle ouvrit.

Dès qu'on l'eut aperçue, une voix s'écria :

— Pardon, mame Tournier, c'est vous que nous demandons.

— Qu'y a-t-il ? demanda la jeune femme d'une voix légèrement altérée.

— C'est que... j'aimerais autant le dire à lui-même. Faut-il monter ?

— Non, non, ne montez pas.

— Pour lors...

La voix s'arrêta encore. Les quelques personnes qui entouraient celui qui avait pris la parole parurent se consulter avec lui.

— Dame ! écoutez, je vas vous le dire tout de même, quoique ça nous

coûte un brin à tous... Hum !... C'est... c'est Fayard qui a assassiné sa femme et l'aîné de ses enfants...

Le bruit de la chute d'un corps tombant lourdement sur le carreau derrière elle fit retourner Mme Tournier.

Armand était étendu tout de son long, sans connaissance.

XI

Un mois s'est écoulé depuis cette nuit terrible. Une fraîche brise a succédé à l'atmosphère épaisse d'une chaude et orageuse journée. Armand est assis près de la fenêtre, son enfant sur ses genoux.

Il est pâle et amaigri ; son regard est triste et, quand il essaye de sourire aux espiègleries du bébé qui lui tire la barbe avec conviction, le sourire paraît forcé.

Mme Tournier vaque aux apprêts du repas du soir. Elle est toujours alerte, vive et joyeuse. De temps en temps sa voix mélodieuse fait entendre des bribes de quelque gai refrain.

Pensez donc : il y a un mois, un grand mois que *tout cela* est passé !

— Allons, s'écrie-t-elle bientôt, à table ! *Ces messieurs sont servis.*

Et un frais éclat de rire accentue encore à sa manière, la solennité de l'invitation. Mais ce rire n'a pas d'écho.

Armand se lève en soupirant. Il installe son fils, avec précaution, sur la chaise élevée qu'il doit occuper à table, et ne le quitte qu'après avoir bien constaté que toute crainte d'accident est écartée de lui. Alors, il applique, dans un long baiser, ses lèvres sur cette tête blonde de chérubin espiègle et tapageur occupé pendant ce temps à donner de ses petits pieds sous la table, de manière à faire danser le couvert avec accompagnements du cliquetis produit par cette danse même ; ce qui est du plus réjouissant effet, incontestablement, puisque le bébé se tord de rire sur sa grande chaise.

Mais, quand il se relève enfin, on peut voir deux grosses larmes rou-

ler dans les yeux d'Armand, de ce père affecté désormais d'une tristesse incurable.

— Voyons, petit père, dit Madame Tournier en entourant de ses bras le cou de son mari qu'elle embrasse tendrement et bruyamment, tu ne veux donc pas être sage ? Il faut pourtant se faire une raison, gros chéri. Allons ! allons ! il faut oublier... Il est bien temps, je pense, d'oublier tout ça.

— Jamais ! riposta Armand avec l'accent d'une sombre résolution. Oh ! quand je pense à cette nuit horrible !...

— Horrible, il n'est que trop vrai, concède Madame Tournier avec un gros soupir. Quel homme abominable que ce Fayard !

— Et moi donc, mon Dieu !...

— Quelle plaisanterie ! Parce qu'il s'est passé chez nous, au même moment, une... petite scène... désagréable ! Voilà-t-il pas de quoi faire tant d'histoire !... C'est insensé, Armand, c'est insensé, voilà tout.

M. Tournier se rapproche de l'enfant, qui a cessé son charivari et considère avec des yeux inquiets ses parents dont, il semble vouloir pénétrer les sentiments. Il l'embrasse avec passion, tandis que sa main caresse amoureusement ses boucles blondes et soyeuses.

— Pauvre femme ! Pauvre petit innocent ! murmure-t-il. Ce qui me tue, reprend le malheureux, ce sont les interrogatoires répétés : — « Vous avez passé la journée avec Fayard et autres ? » — « Oui, monsieur. » — « Et vous étiez tous dans un état d'ivresse poussant, quand le marchand de vin dut vous jeter à la porte, après minuit ? » — « Oui, monsieur le juge. » — Qu'est-il arrivé après cela ? Vous habitez la même maison que l'accusé. Étiez-vous dans l'habitude de vous enivrer en sa compagnie ?... C'était un fervent adorateur du *Grand Saint Lundi* : vous aussi, sans aucun doute. Où étiez-vous ? Que faisiez-vous au moment du crime ?

— C'est atroce !... Ce que je faisais au moment du crime ? A cette question, j'ai failli répondre : Je faisais que, si Fayard avait tardé un peu, vous auriez aujourd'hui devant vous deux assassins au lieu d'un...

— Armand ! Armand ! s'écrie avec effroi la jeune femme, tu deviens fou, mon ami, tu deviens fou. Dieu nous soit en aide !

— Non, ma douce femme, je ne deviens pas fou... mais j'ai bien failli le devenir.

— Bon... Maintenant, c'est fini, n'est-ce pas ? Embrasse-moi ; et embrasse ton fils. Regarde-le, le pauvre cher auge : il va pleurer ; tu ne peux pas faire du chagrin à ton fils. Allons, embrasse et tais-toi. Jamais plus un mot de cela, tu entends, ou je me fâche tout de bon, je te le promets

— Là. Maintenant, à la soupe !

Voyons, n'est-ce pas une véritable perle de petite ménagère que cette Mme Tournier ?

X.

COURS D'HISTOIRE UNIVERSELLE
DEUXIÈME PARTIE

Rome jusqu'à Jules-César

IV

FONDATION DE LA RÉPUBLIQUE

sommaire :

Réflexion générales : Réflexions générales sur l'établissement de la République. — Causes des succès de la République romaine.

GUERRES ROYALES (510-496)

Création des Consuls : Consuls : patriciens réunissant pouvoir militaire et judiciaire et administration financière. — Premiers consuls : Brutus et Tarquin Collatin, celui-ci bientôt remplacé par Valérius Publicola. Conscription découverte par l'esclave Vindex.

Efforts de Tarquin pour ressaisir le pouvoir : Porsenna, roi des Etrusques, assiège Rome. — Horatius Coclès, Mutius Scévola, Clélie. — Tarquin s'adresse aux Sabins et aux Latins. — Bataille du lac Régille (496). — Mort de Tarquin à Cumès.

LUTTES ENTRE PATRICIENS ET PLÉBÉIENS

Troubléments intérieurs. — *Tribunal* (493) — Situation des plébéiens débiteurs des patriciens. — Etablissement de la dictature (498). — Le dictateur a pour lieutenant un général de la cavalerie (ma-

gister equitum). — Le mont sacré et Ménénus Agrippa. — (493) Création des tribuns (précédés d'un bâissier *Viator*) et des édiles (monuments publics).

Progrès des plébéiens. — *Création des Décemvirs* (451) — Coriolan est exilé. Veturie. — Les plébéiens s'arrogent le droit de convoquer les comices des tribus. — Les plébiscites. — Le consul Spurius Cassius propose la *première loi agraire* (486).

Térentillus Arsa propose que l'on nomme dix hommes pour publier un code de lois. — Résistance du Sénat. — Exil de Quinctius Césion, patricien, fils de Cincinnatus.

La loi Térentilla est votée (451). — *Création des Décemvirs*.

L'amour de la liberté a été le premier objet des Romains dans l'établissement de la République.

Les premiers Romains étaient tous laboureurs, et les laboureurs étaient tous soldats, Leur habillement était grossier, la nourriture simple et frugale, le travail assidu. Ils élevaient leurs enfants dans cette vie dure, afin de les rendre plus robustes et plus capables de soutenir les fatigues de la guerre. Mais, sous des habits rustiques, on trouvait une valeur incomparable, de l'élévation et de la grandeur dans les sentiments. La gloire était leur unique passion, et ils la faisaient consister à défendre leur liberté.

Des écrivains modernes, qui ne peuvent souffrir de vertus pures dans les anciens, prétendent qu'on fait un mérite à ces premiers Romains de leur grossièreté, et qu'ils ne méprisaient les richesses que parce qu'ils en ignoraient le prix et les agréments,

Mais pour répondre à cette objection, on n'a qu'à jeter les yeux sur l'histoire romaine, et l'on verra que dans le cinquième et le sixième siècle de la fondation de Rome, dans le temps même que la République était maîtresse de toute l'Italie et d'une partie de la Sicile, de l'Espagne, des Gaules et même de l'Afrique, on tirait encore les généraux de la charrue. Quelle gloire pour un état d'avoir des capitaines capables de lui conquérir de grandes provinces, et assez désintéressés pour conserver leur intégrité au milieu de leurs conquêtes.

A la faveur de cette pauvreté volontaire qui caractérise les premiers Romains, à la faveur d'une vie laborieuse, la République n'élevait dans son sein que des hommes forts, robustes, pleins de valeur, et qui, n'attendant rien les uns des autres, conservaient dans une indépendance réciproque la liberté de la patrie.

Ce furent ces illustres laboureurs qui, en moins de trois cents ans, assujettirent les peuples les plus belliqueux de l'Italie, défirent des armées prodigieuses de Gaulois, de Cimbres et de Teutons, et ruinèrent la puissance formidable de Carthage.

Ce n'est qu'alors, après la destruction de cette rivale de Rome, que les Romains, invincibles au dehors, succombèrent sous le poids de leur propre grandeur. L'amour des richesses et le luxe entrèrent dans Rome avec les trésors des provinces conquises ; et cette pauvreté et cette tempérance, qui avaient formé tant de grands capitaines, tombèrent dans le mépris.

Le luxe devint général, et il eut bientôt consumé les biens des particuliers, pour fournir aux dépenses excessives, après avoir vendu ses maisons et ses terres, ou vendit par d'indignes adoptions et par des alliances honteuses, le sang illustre de ses ancêtres : et quand on n'eut plus rien à vendre, on trafiqua de sa liberté. Le magistrat comme le simple citoyen, l'officier et le soldat, portèrent leur servitude où ils crurent trouver leur intérêt. Les légions de la République devinrent les légions des grands et des chefs de parti : et pour attacher le soldat à leur fortune, ils dissimulaient ses brigandages, et négligeaient la discipline militaire, à laquelle leurs ancêtres devaient leurs conquêtes et la gloire de la République.

Le luxe et la mollesse étaient passés de la ville jusque dans le camp ; on voyait une foule de valets et d'esclaves, avec tout l'attirail de la vo-

lupté, suivre l'armée comme une autre armée.

Après cela, faut-il s'étonner si des hommes qui recherchaient les voluptés au milieu même des périls et qui ne s'exposaient aux périls que pour pouvoir fournir à leurs plaisirs, aient vu ensevelir leur liberté dans les champs de Pharsale et de Philippes ? Au lieu que, tant que cette liberté si précieuse aux premiers Romains avait été sous la garde de la pauvreté et de la tempérance, l'amour de la patrie, la va-

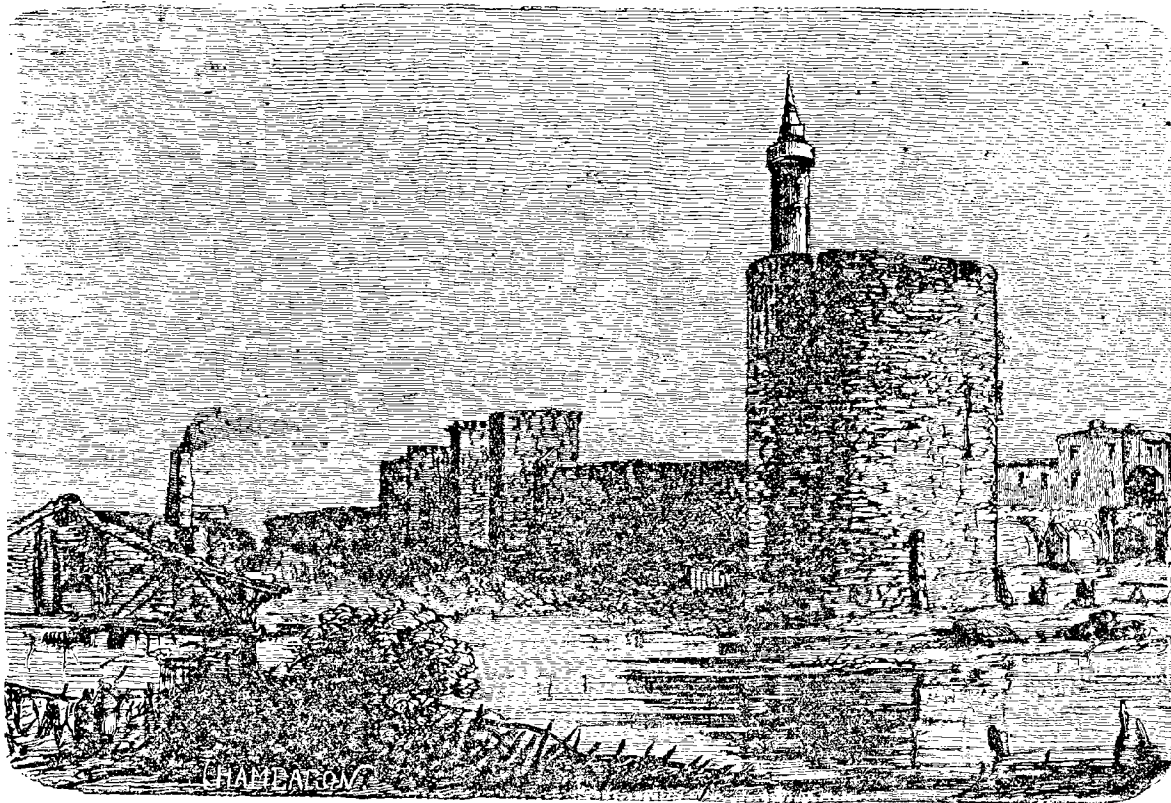
mauvais gouvernement, tout ce qui peut maintenir l'honnête liberté des sujets. »

Après l'expulsion des rois, le gouvernement fut confié à deux *consuls* qui n'étaient nommés que pour un an. Ils n'étaient choisis que parmi les patriciens et réunissaient dans l'origine le pouvoir militaire et judiciaire, et avaient l'administration financière de la République. Douze licteurs, dont les faisceaux étaient surmontés de haches, les précédaient et annonçaient qu'ils avaient

peur que le tyran même : accoutumés aux distinctions flatteuses de la cour, ils ne pouvaient souffrir cette égalité humiliante qui les confondait dans la multitude.

Une conspiration formée pour le rappel du roi fut découverte par l'esclave Vindex. Les coupables furent saisis, et parmi eux les fils et des parents de Brutus, qui n'hésita pas à les sacrifier.

Tarquin alors employa la force. Il s'adressa aux Etrusques, et Porsenna, roi de Clusium, vint assiéger



Proménades archéologiques en France. — AIGUES-MORTES. La tour Constance. (pag. 653, c. 0.)

leur, le courage et toutes les vertus civiles et militaires en avaient été inséparables.

Les républicains romains allaient devenir les esclaves des Césars.

« Auguste, dit Montesquieu, Auguste (c'est le nom que la flatterie donna à Octave) établit l'ordre, c'est-à-dire une servitude durable, car dans un état libre, où l'on vient d'usurper la souveraineté, on appelle règle tout ce qui peut fonder l'autorité sans bornes d'un seul ; et on nomme trouble, dissension,

droit de vie et de mort sur tous les citoyens.

La révolution qui venait de s'accomplir dans Rome avait provoqué des mécontentements, et il se forma un parti en faveur de Tarquin : quelques jeunes gens des premiers de la ville, élevés à la cour et nourris dans la licence et les plaisirs, entreprirent de rétablir ce prince. La forme austère d'un gouvernement républicain, sous lequel les lois seules, toujours inexorables, ont droit de régner, leur fit plus de

Rome. Si l'on en croit Tite-Live, cette guerre fut signalée par des exploits si merveilleux, que Porsenna se décida bientôt à lever le siège : les noms d'Horatius Coclès, de Mutius Scévola, de Clélie rappellent des souvenirs héroïques.

A. MONNANTEUIL.

(A suivre.)

Le génie est le seul roi qu'on n'enchaîne pas à un char de triomphe. (Chateaubriand.)

NOUVELLES
DE LA RÉPUBLIQUE DES LETTRES
et des États circonvoisins

On est revenu, à l'Académie des inscriptions, sur les antiquités d'Utique exposées au Louvre. On a discuté la forme de certaines lettres lues différemment dans une inscription déclarée latine d'un côté et phénicienne de l'autre, et favorisée en conséquence d'une double traduction. Enfin l'illustre compagnie s'est largement égayée aux dépens de l'auteur anonyme des étiquettes de la malheureuse collection.

J'espère qu'on ne prolongera pas trop cette plaisanterie, parce qu'autrement on cesserait, non d'être amusant, mais d'être sérieux.

Pour preuve, il nous suffira de rapprocher la traduction académique et l'autre de deux inscriptions seulement :

1^o « Hana, fils de Ham, a écrit ce témoignage de clémence à la montagne de Kot (obscurcissement), dans sa propriété d'Alam-mot (ce silence de la mort), où il a fabriqué un moulin. » Telle est l'interprétation des étiquettes ; celle de M. Berger est beaucoup moins étonnante : « Vœu fait par Himilcon, fils de Hannon, intendant des biens (ou des troupeaux) sacrés... » Le reste est fruste et ne laisse deviner que le nom de la déesse Astoret.

2^o « A Rabat, à Tanit, face de Baal, à Aden, le Libyen, à Hamon, un noir pour le cirque, Resh, fils de Bod-Bal-Aamon avec lui a broyé dans la poussière la perverse Carthage. Qu'il en soit loué ! » M. Berger traduit sans hésitation : « A la Grande Dame Pene-Baal et au Seigneur Baal Hammon, vœu fait par Aris, fils de Bodbaale... du peuple de Carthage, parce qu'ils ont entendu sa voix. Qu'ils le bénissent ! »

« Qu'ils le bénissent ! » dit l'un.
« Qu'il en soit loué ! » dit l'autre.

S'il n'y avait que des rectifications de cette force-là, on aurait joliment

mieux fait de se tenir tranquille. Il y en a d'autres, c'est vrai. Tenons-nous-en là, toutefois, car nous sommes évidemment sur le bord d'un précipice.

Ce qui a été relevé de plus sérieux dans cette occasion, c'est que ces deux inscriptions, données comme inédites et comme ayant été recueillies à Utique, faisaient partie de la collection du khasnadar, à la Manouba, où elles ont été copiées, en 1869, par M. Malzam, sous les numéros 37 et 35.

A la même séance, M. Ménant a fait une communication sur ses recherches archéologiques au Musée britannique, concernant les portraits des rois chaldéens et assyriens, qui subsistent sur les monuments figurés. Il se demande si les images de ces souverains sont conventionnelles ou bien constituent de véritables portraits. Il a mis sous les yeux de la Compagnie des photographies des bas-reliefs de Ninive et de Calah. Ces documents permettent de composer les types : on y saisit des différences entre les princes chaldéens de Babylone et les princes de Ninive. L'auteur fait aussi remarquer les différences qui individualisent, dans une même dynastie, les souverains du dernier empire assyrien.

Les monuments sur lesquels se fondent ces distinctions sont antérieurs de plusieurs siècles à l'époque où les artistes grecs allaient imposer leur influence à l'art oriental. Il convient de ne pas être plus exigeant envers les artistes assyriens qu'envers ceux des temps postérieurs, qui n'ont atteint la réalité que par des efforts prolongés et à la suite de bien des tâtonnements.

Quoi qu'il en soit, la thèse de M. Ménant tend à faire accepter ce fait intéressant que les représentations des grands personnages de l'antiquité assyro-chaldéenne sont une reproduction visant à l'exactitude et qui nous a transmis, comme il arrive parfois pour les monuments égypt-

tiens, les portraits plus ou moins fidèles de ces personnages.

Il a été lu, en outre, une note rédigée par M. Castan, correspondant sur un missel du cardinal de Tournai, conservé à la bibliothèque de Sienne. Ce beau manuscrit est formé de 417 feuilles de parchemin, d'origine flamande et de la seconde moitié du quinzième siècle. Les encadrements sont d'une pureté et d'une délicatesse exquisite. Une seule miniature de pleine page existe après le calendrier ; elle met en scène les premiers mots du *Regina Cœli lætare*. Le volume a été exécuté pour Ferry de Clugny, nommé évêque de Tournai en 1474.

La séance publique annuelle des cinq Académies a eu lieu, le 25 octobre dernier, au palais de l'Institut.

Le président, M. Caro, a donné lecture d'un rapport accordant le prix Volney (philosophie comparée) à M. Damesteder ; le prix biennal de 20,000 fr. à M. Désiré Nisard, pour sa belle *Histoire de la littérature française* ; il a rendu un hommage ému aux académiciens décédés pendant l'année.

Nos lecteurs connaissent, du reste, les détails de cette séance.

Le lieutenant de vaisseau Louis Delaporte, le compagnon de M. de Lagrée dans l'exploration du Mekhong, et le chef de cette exploration des ruines du Cambodge qui a rapporté les éléments de ce curieux musée Khmer qui est aujourd'hui installé au palais du Trocadéro, vient d'être chargé d'une nouvelle mission officielle dans l'Indo-Chine.

M. Delaporte est assuré du concours du ministre de la marine et du gouverneur de la Cochinchine. Il est accompagné de M. Faraut, ingénieur, qui l'a déjà suivi dans sa précédente exploration, et d'un certain nombre de dessinateurs et d'ingénieurs, de photographes et de mou-

Il se propose de pénétrer, aussi profondément que possible, dans les forêts de l'ancien Cambodge, qui recèlent les ruines Khmers, de visiter les monuments inexplorés, de dresser des plans, d'organiser des fouilles, d'étudier les matériaux employés, leur appareillage, le mode de construction des murs et des voûtes, les procédés décoratifs, de reproduire les bas-reliefs, de dessiner et de photographier les plus remarquables morceaux d'architecture, de relever les inscriptions et de réunir les éléments d'un grand travail d'ensemble.

*
**

Un arrêté du ministre de l'instruction publique décide qu'à partir du 1^{er} janvier 1882 la publication hebdomadaire des actes officiels et documents intéressant l'instruction publique cessera de se faire par l'organe du *Journal général de l'instruction publique* : elle se fera dans le *Bulletin administratif du ministère de l'instruction publique*.

Le *Bulletin administratif* sera imprimé et expédié par l'Imprimerie nationale ; il paraîtra tous les samedis.

Le *Bulletin* sera envoyé d'office aux fonctionnaires ci-après désignés : Membres du conseil supérieur de l'instruction publique ;

Comité consultatif de l'instruction publique ;

Recteurs et inspecteurs généraux ;

Inspecteurs d'académie ;

Proviseurs des lycées ;

Inspctrices générales et départementales des écoles maternelles ;

Inspecteurs primaires ;

Directeurs et directrices d'écoles normales.

*
**

Honneur rendu à la mémoire de l'infortuné président Garfield :

Le portrait de cette grande victime du fanatisme politique va être gravé sur les timbre-postes internationaux de 5 centimes, de sorte que ses traits ne tarderont guère à être aussi universellement popu-

laires que ceux de Washington lui-même.

*
**

On frappe en ce moment à la Monnaie de Philadelphie une médaille commémorative de la mort des deux présidents des États-Unis qui ont succombé sous les coups des assassins.

Cette médaille est en or, de deux modules : un demi-pouce et un pouce de diamètre respectivement. D'un côté, elle porte le médaillon du président Garfield, et de l'autre, celui du président Lincoln.

X. RAMBLER.

BIBLIOGRAPHIE

Nous venons de recevoir les deux volumes d'un ouvrage appelé à faire sensation par ses curieuses révélations sur les manœuvres mystérieuses des policiers de l'ancien régime.

Nous voulons parler des *Mémoires de Canler*, ancien chef de la police de sûreté de Paris. La première partie de ces Mémoires a été publiée sous l'Empire, et, quoique très expurgés, ils furent saisis dès leur apparition ; l'auteur, contrarié d'une telle rigueur, ne voulut pas en continuer la publication.

Les héritiers de M. Canler, n'ayant plus aujourd'hui les mêmes craintes, se sont décidés à faire publier ses Mémoires, d'après le manuscrit original, *non expurgé*.

Ces curieux documents ont été confiés à l'éditeur Roy, qui vient de les faire paraître en deux gros volumes, selon l'indication laissée par l'auteur.

Les *Mémoires de Canler* se distinguent de la plupart des ouvrages de ce genre, et ils sont certainement les seuls où l'on sent la vérité appuyée de documents sérieux ; en les lisant, on acquiert bien vite la certitude que l'auteur n'a point cherché l'invention romanesque pour dramatiser ses récits. Cependant, certains sont si singuliers et si poignants qu'ils dépassent en puissance dramatique tout ce que l'imagination du plus fécond romancier oserait inventer. Son livre dévoile les turpitudes, les crimes et les vices de toute les classes de la société ; il fait défiler sous les yeux du lecteur toutes la bande des coquins célèbres et des scélérats fameux qui fourmillent dans les bas fonds de la société parisienne.

Cette édition des *Mémoires de Canler*, malgré la modicité de son prix (1), est particulièrement soignée ; ce qui explique le succès qu'elle a rencontré dès son apparition et qui ne fait que grandir tous les jours.

CAUSERIE FINANCIÈRE

L'ébranlement continue à la Bourse ; i ressemble fort à une de ces rafales violentes qui généralement annoncent et précèdent la tempête.

Devant les énormes besoins de crédit, l'argent s'est montré inquiet et exigeant.

Les acheteurs ont dû supporter des conditions plus léonines que jamais fils de famille n'en accepta des descendants d'Abraham. Les reports ont atteint des prix exorbitants, correspondant, sur certaines valeurs, à des taux d'intérêt de 100 0/0 par an. Tels sont les principaux traits caractéristiques de la liquidation qui comptera parmi les plus mauvaises.

Vous le savez, deux causes principales devaient fatalement amener la baisse : la cherté des reports et le retrait des dépôts. La cherté des reports ne fait qu'irriter en en augmentant de mois en mois, et le retrait des dépôts commence.

La fin de l'année sera mauvaise, n'en doutez pas, et basez-vous donc sur cette prévision pour suivre les conseils que nous ne cessons de vous donner dans ce sens.

Tenez-vous donc à l'écart et employez vos fonds comme nous vous l'avons dit. Nos Rentes françaises, délaissées aujourd'hui, seront les premières à reprendre ; le Crédit foncier, en réaction comme les autres valeurs, n'attend qu'une éclaircie pour revoir ses anciens cours. En attendant les obligations communales 4 0/0 sont de plus en plus recherchées.

Depuis quelques semaines, nous voyons que vous avez compris le péril ; les demandes qui nous viennent relativement au *Placement privilégié* 6 0/0 nous le prouve.

Vous connaissez tous les avantages et les sécurités absolues de ce placement ; il est impossible d'accumuler tant de garanties, tout en ayant un revenu très rémunérateur.

Il en est de même pour nos *parts de la Société des Villes d'Eaux*. Vous pouvez voir par le compte rendu du dernier exercice et celui de l'exercice précédent que tous nos bénéfices proviennent uniquement des courtages et des commissions, sans que la moindre opération personnelle à la Société y soit mêlée. Nos affaires s'étendent tellement qu'il faut doubler notre capital social et cette opération va doubler le prix des parts actuelles sans qu'il en coûte un centime à leurs propriétaires.

La souscription aux *parts de la Société des Journaux populaires illustrés* obtient le légitime succès dû à l'importance et à la prospérité croissante de cette affaire. Lisez un de ces journaux, vous verrez avec quels soins ils sont rédigés.

SOCIÉTÉ DES VILLES D'EAUX.

(1) 2 gros vol., 6 fr. ; franco, 7 fr. en un mandat-poste au nom de l'éditeur, F. Roy, rue St-Antoine, 185, Paris.

PLACEMENTS PRIVILÉGIÉS

Les bonnes affaires sont celles qui font le moins de bruit et le plus de chemin.

Il est évident que la situation actuelle de la Bourse est de nature à causer bien des déceptions, car le cours des valeurs a été tellement faussé, qu'il est impossible de savoir ce que l'on retrouvera devant soi après avoir traversé une crise.

L'avenir est au contraire aux affaires qui reposent plutôt sur le commerce que sur la finance. — Signalons au premier rang la Société des Villes d'Eaux qui, dans son rôle de commissionnaire réalise des bénéfices sans jamais risquer son capital. Dans cette situation de mandataire on peut faire des opérations beaucoup plus considérables que l'industriel qui, ayant un matériel, des marchandises, et étant obligé d'accorder des crédits, ne peut renouveler son capital que trois ou quatre fois par an.

Depuis plusieurs années, la Société des Villes d'Eaux attribue 18 0/0 l'an (intérêts et dividendes) à ses sociétaires, et porte le surplus des bénéfices à la réserve.

Cet état florissant a engagé la dernière assemblée générale de la Société des Villes d'Eaux à voter le doublement du capital, afin de répondre par une surface plus large au développement constant des affaires.

C'est en exécution de cette décision de l'assemblée générale du 4 août que dix mille parts nouvelles vont être créées et offertes la semaine prochaine à la clientèle de la Société des Villes d'Eaux au prix de 200 fr. l'une, entièrement libérées, ce qui représente 2 millions. — De ce fait les dix mille parts anciennes émises à 100 fr. acquièrent la même valeur, soit 200 fr. l'une; le capital social se trouve ainsi porté à quatre millions.

On n'a pas voulu faire un titre livré à la spéculation, mais voilà que par la force des choses c'est-à-dire en raison des bénéfices et de la réserve, le titre créé à 100 fr. vaut aujourd'hui 200 fr.

Quand nous parlons du développement constant des affaires de la Société, nous pouvons aussi le démontrer par des chiffres, car les opérations en cours autorisent à croire pour le prochain exercice à des bénéfices égaux au capital de la Société des Villes d'Eaux avant son extension.

Ainsi il est prouvé une fois de plus que les chiffres et les affaires valent mieux que les phrases inutiles et les espérances de dividendes.

Là au moins nous sommes en présence de faits accomplis.

L'UNIVERS FINANCIER

Nous allons enfin donner satisfaction à la demande depuis longtemps formulée par notre clientèle. — Un journal financier impartial et bien informé nous était réclamé de tous les côtés. Nous avons fait successivement, le service de quelques journaux financiers qui nous paraissaient des meilleurs. Mais nous sentions bien qu'ils ne remplissaient ni notre but ni le vôtre.

Le moment nous paraît venu pour créer l'*Univers financier*, car l'étendue de nos relations doit lui assurer immédiate-

ment un grand tirage. D'autre part, la nature de ses informations devra lui faire prendre place au premier rang dès son apparition.

Nous ne connaissons pas de publication plus complète pour les valeurs en banque; nous ne chercherons pas à faire concurrence par le bon marché aux journaux à 50 centimes, car il faut alors chercher des compensations ténébreuses; nous tenons avant tout à offrir à tous nos lecteurs un journal bien fait et en le livrant à 5 fr. par an, il ne nous donnera encore aucun bénéfice, mais nos lecteurs reconnaîtront bientôt que nous avons atteint le but que nous nous nous proposons en créant l'*Univers financier*.

DOUBLEMENT DE CAPITAL

Les intérêts sociaux privilégiés de la Société des Villes d'Eaux sont créés en représentation des avances faites sur Marchandises, Eaux Minérales, et ont pour garantie :

- 1° Les marchandises spécialement affectées comme gage;
- 2° Le capital social;
- 3° La réserve;
- 4° Les bénéfices de l'exercice en cours.

Ils rapportent un intérêt fixe de 6 0/0 l'an, payable par semestre, fin mai et fin novembre. En outre, il est distribué 4 0/0 des bénéfices nets entre chacun des propriétaires d'*Intérêts sociaux privilégiés*.

Ils sont de toutes sommes et sont toujours nominatifs. La transmission se fait par les soins de la Société, sans délais et sans frais, à toute époque, sur toute demande du porteur du titre.

L'impôt sur le revenu est à la charge de la Société.

Les intérêts et dividendes sont adressés sans frais à domicile.

Les envois de fonds doivent être faits à l'administrateur de la Société des Villes d'Eaux, 4, rue Chauchat, à Paris, en spécifiant qu'ils sont destinés au placement en *Intérêts sociaux privilégiés*.

Société des Journaux populaires
ILLUSTRÉS

LA SCIENCE POPULAIRE
LA MÉDECINE POPULAIRE
L'ENSEIGNEMENT POPULAIRE

Siège social à Paris, 4, rue Chauchat

La Société délivre des Parts de 100 fr. donnant un droit proportionnel dans la propriété et les revenus de l'exploitation; le revenu est estimé à 15 0/0 l'an.

RENLAIGUE

Eau minérale naturelle, la plus ferrugineuse, la plus rafraîchissante.

Recommandée par MM. les médecins pour ses qualités toniques et reconstituantes, sans avoir les mêmes inconvénients que les autres ferrugineux.

PRIMES EXCEPTIONNELLES

ACCORDÉES AUX

ABONNÉS DE LA SCIENCE POPULAIRE, DE LA MÉDECINE POPULAIRE ET DE L'ENSEIGNEMENT POPULAIRE.

A l'occasion du renouvellement des abonnements, la Société des Journaux populaires illustrés offre à ses nombreux lecteurs un choix de primes très remarquables.

En voici la liste :

1° Une année de la *Science populaire* ou de la *Médecine populaire*, formant un grand volume magnifiquement relié, avec table des matières.

2° Longue vue à trois tirages, d'une longueur de 12 kilomètres (développement de l'instrument, 42 centimètres).

3° Jumelle de théâtre achromatique, 6 verres (dans son étui).

4° Loupe de la plus grande puissance, richement montée sur cuivre (épaisseur de la lentille, 4 centimètres).

5° Sphère terrestre ou céleste, montée sur pied (circonférence, 60 centimètres).

6° Boîte de compas en palissandre (modèle adopté au ministère de l'Instruction publique).

7° Bébé articulé (dernier modèle paru), vendu partout de 20 à 25 fr.

Tout abonné à la *Science*, à la *Médecine* et à l'*Enseignement populaires* a droit à l'une de ces primes moyennant l'envoi d'un bon de poste de 10 fr. en sus de son prix d'abonnement.

L'objet choisi sera adressé à domicile franco de port et d'emballage.

Prix de l'abonnement : Paris, 8 fr.; départements, 10 fr.; étranger, 12 fr. Bureaux : à Paris, rue Chauchat, 4.

CUSSET, PRÈS VICHY

Sources Elisabeth et Sainte-Marie
PROPRIÉTÉS

La source Sainte-Marie, la plus riche en fer, manganèse et gaze acide carbonique, éléments nécessaires et régénérateurs du sang, est très efficace dans l'anémie, la chlorose, l'aménorrhée, dysménorrhée, les dyspepsies, les fièvres intermittentes. Les résultats obtenus dans la diabète sont très remarquables.

Source Sainte-Elisabeth. — Dans les engorgements du foie, de la rate, les affections de l'estomac, des reins, de la vessie, la gravelle, la goutte, les hémorroïdes. Beaucoup de malades qui ont vainement espéré, pendant plusieurs années, ont guéri aux sources de Vichy, ont obtenu en une seule saison des résultats souverains à la source Elisabeth. Ces succès ne peuvent être attribués qu'à des doses d'arsenic et de magnésie supérieures à celles contenues dans les autres sources de Vichy.

Prix de la caisse de 50 bouteilles, 30 fr., rendu franco dans toutes les gares de France et à domicile dans Paris.

Adresser les commandes à la Société des Villes d'Eaux, 4, rue Chauchat, à Paris.

Le Gérant : A. JOLLY.

Paris. — Imp. WILHEM, 14, rue des Jeuneurs.

L'ENSEIGNEMENT POPULAIRE

17 NOVEMBRE 1881.

JOURNAL HEBDOMADAIRE

1^{re} ANNÉE.

N° 42. — Prix : 15 centimes.

Rédacteur en chef : ALDOLPHE BITARD.

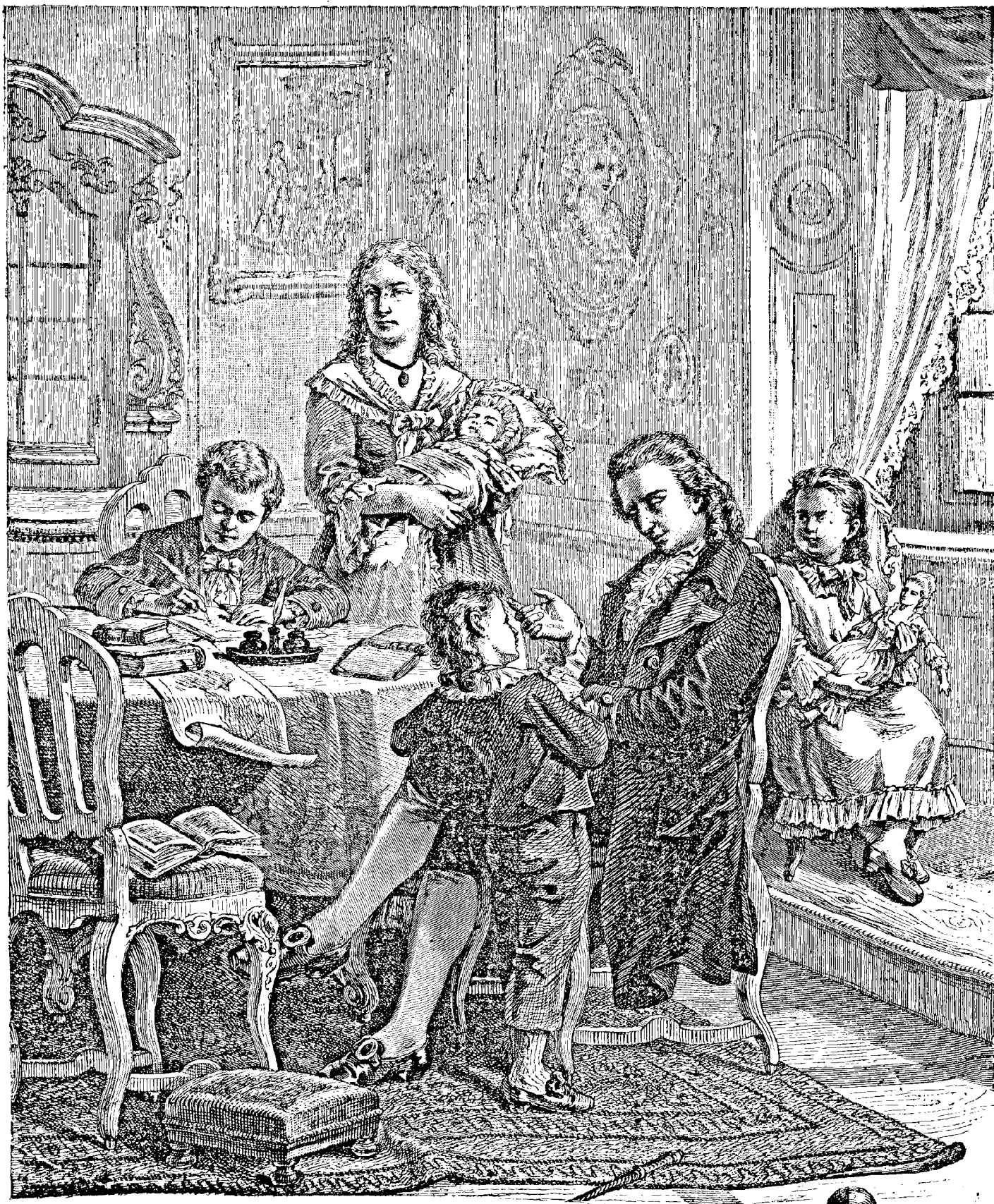
Bureaux : 4, rue Chauchat.

ABONNEMENTS : PARIS, un an, 6 fr. ; six mois, 4 fr. — DÉPARTEMENTS : un an, 10 fr. ; six mois, 5 fr. — ÉTRANGER, un an, 12 fr.

SOMMAIRE

TEXTE. — *Galerie des artistes et des poètes illustres*: Schiller. — Le Pavillon de la ville de Paris. — *Cours de Comptabilité*: Comptes courants (suite). — *Histoire de la conquête du Mexique*: Chapitre XXVI. — *Métrologie de l'extrême Orient*: Monnaies du Japon. — *Archéologie*: Antiquités cyprïotes. — Cours pratique de langue anglaise (suite). — *Le Calife et le Bouffon*, conte arabe.

— Anecdotes, pensées et maximes.
ILLUSTRATIONS. — *Galerie des artistes et des poètes illustres*: Schiller au milieu de sa famille. — Portrait de Schiller. — Le pavillon de la ville de Paris aux Champs-Élysées. — *Métrologie de l'extrême Orient*: Monnaies du Japon. — *Archéologie*: Antiquités cyprïotes.



GALERIE des POÈTES ILLUSTRÉS. — SCHILLER au milieu de sa famille (n. 658 col. 1)

AVIS IMPORTANT

Aux nombreuses demandes de tables des matières de la première année des Journaux populaires, nous répondons que ces tables sont sous presse.

Dans quelques jours nous serons en mesure de les expédier à nos lecteurs.

Galerie des Artistes et des Poètes illustres.

SCHILLER.

Fils d'un capitaine de l'armée wurtembergeoise et de la fille d'un aubergiste de Marbach, où il naquit le 10 novembre 1759, Jean-Christophe-Frédéric Schiller eut sa mère pour premier maître. Celle-ci, toute fille d'aubergiste qu'elle était, avait l'esprit très cultivé; elle apprit en quelque sorte à lire à son fils dans les ouvrages des poètes les plus renommés de l'Allemagne, notamment dans la *Messiede* de Klopstock. De ses mains, dont l'empreinte devait rester sur son esprit, Schiller passa dans celles d'un vénérable pasteur, puis il entra au lycée de Ludwigsbourg.

L'illustre poète allemand ne fut rien moins qu'un enfant prodige. Timide et rêveur, il s'isolait volontiers, et la sévérité, réelle ou affectée, de quelques-uns des professeurs l'effarouchait très aisément. Il aimait les longues promenades solitaires dans la campagne, où, accompagné seulement d'un ami d'humeur pareille, il lisait les poètes que sa mère lui avait appris à aimer, ou bien la Bible, cet autre poème dont la lecture a tant de charmes pour ceux dont la mélancolie naturelle revêt une teinte de mysticisme, comme c'était le cas de notre écolier.

Les parents de Schiller, voyant ces dispositions, décidèrent de le faire entrer dans les ordres, et le

jeune homme n'y eût point fait la moindre objection, si le duc de Wurtemberg lui-même ne se fût interposé. Le duc venait de fonder à Stuttgart, sous le nom d'Académie de la Solitude, une école destinée à former des officiers, des magistrats et des médecins : Schiller y dut entrer et apprendre, bon gré mal gré, la médecine. Ce n'aurait été que demi-mal, la pension, d'ailleurs, étant entièrement gratuite, si l'enseignement n'y avait été aussi exclusif. En effet, toute lecture étrangère à la médecine en était rigoureusement prosaïte, et, pour un poète, c'était dur !

Schiller sut néanmoins se procurer le fruit défendu, comme on pense; les poètes dramatiques surtout, Shakespeare en particulier, le captivèrent alors au point qu'il songea un instant à se faire acteur. Mais une tentative assez malheureuse l'en détourna. Dans une fête donnée par l'école au duc, on décida qu'on donnerait une représentation dramatique, que Schiller fut chargé de diriger et où il prit un rôle. Le drame choisi à cette occasion était *Clavijo*, dont Goethe en a emprunté, comme on sait, le sujet aux Mémoires de Beaumarchais. Peu importe, d'ailleurs : l'important pour nous, c'est que Schiller fut détestable dans son rôle et renonça du coup à une carrière pour laquelle il semblait si peu fait.

À vingt et un ans, Schiller quitta l'école et entra comme chirurgien dans un régiment de grenadiers. Cette carrière, s'il y était mieux préparé qu'à celle d'acteur, était beaucoup moins de son goût; mais il s'y fût peut-être habitué, comme tant d'autres déclassés, s'il n'avait pas rencontré le poète Schubart, avec lequel il se lia et qui réveilla en lui la Muse encore engourdie.

Ce fut alors que, à la suite de lectures variées faites la plupart en commun, Schiller ébaucha son drame des *Brigands*, qui, dans cette ébauche, s'appelait toutefois *Cosme de Médicis*. Ce drame achevé, l'auteur, ayant réussi à emprunter l'ar-

gent nécessaire à l'entreprise (car il n'avait que sa solde, qui était maigre), le fit imprimer à Francfort (1781). L'intendant du théâtre électoral de Mannheim, le baron de Dalberg, séduit à la lecture des *Brigands*, proposa de les jouer sur son théâtre. On pense comme le poète accueillit cette proposition !

Le succès du premier drame de Schiller, qui n'avait alors que vingt-deux ans, eut un immense retentissement. Il avait été accueilli au théâtre de Mannheim avec un enthousiasme tel, que, suivant l'expression d'Iffland, le public, les acteurs, les figurants, semblaient, comme l'auteur lui-même, embrasés d'une flamme dévorante.

Car l'auteur assistait à son triomphe. — C'est bien naturel, direz-vous. — Pas tant, car, n'ayant pu obtenir du duc la permission nécessaire, il avait dû la prendre d'autorité, et, à son retour au régiment, il payait de quinze jours d'arrêts l'« absence illégale » dont il s'était ainsi rendu coupable.

Le jeune chirurgien employa ces quinze jours de retraite forcée à des travaux littéraires (il ne pouvait plus désormais être question d'autre chose !); il esquissa, notamment, le *scenario* de la *Conspiration de Fiesque*, qu'il écrivit presque sans désemparer. Lorsque cette nouvelle pièce fut achevée, Schiller écrivit au baron de Dalberg; mais, celui-ci tardant trop à lui donner la réponse qu'il souhaitait, le jeune chirurgien *déserta*, — c'est le mot propre, — et se rendit à Mannheim.

Cependant, les acteurs du théâtre électoral, auxquels il était venu lire sa tragédie, la déclarèrent unanimement impossible. Schiller, gâté par un premier succès, ne s'attendait à rien moins que ce jugement sévère. Dénué de ressources, ce fut à pied qu'il se rendit à Francfort pour faire chez les éditeurs des démarches vaines. Il refit, entre temps, sa tragédie de *Fiesque*, et, étant revenu à Mannheim, réussit à persuader un

libraire de la lui acheter à un prix dérisoire.

Retiré chez la mère d'un de ses amis, Schiller écrivit alors au duc de Wurtemberg pour solliciter son pardon, avec l'autorisation de quitter l'armée pour se livrer à la littérature. Le duc promit seulement le pardon en cas de retour, et Schiller demeura dans sa retraite, où, ayant mis la dernière main à *Fiesque*, il écrivit un drame en prose : *l'Intrigue et l'Amour*, et commença *Don Carlos*.

En juillet 1783, le baron de Dalberg appelait le poète à Mannheim. Il s'agissait de monter, cette fois, la *Conjuration de Fiesque*, que suivit de près *l'Intrigue et l'Amour*. Ces deux ouvrages eurent un succès très grand, mais moins pourtant que celui des *Brigands* : de pareils triomphes ne se recommencent pas.

Après avoir passé quelque temps à Leipzig, puis à Dresde, où il acheva son *Don Carlos*, Schiller s'établit à Weimar au mois d'août 1787. Reçu avec distinction et sympathie par Wieland et Herder, Schiller, avec son amour de la solitude, se trouvait toutefois assez mal à l'aise dans une ville comme Weimar. Il alla demeurer à Ingolstadt, où il écrivit son *Histoire de la révolte des Pays-Bas*, et revint toutefois à Weimar, où il fit la connaissance de Goethe. La connaissance, toute fortuite, des deux poètes qui personnifient le mieux le génie poétique de l'Allemagne à cette époque, ne fut d'abord très agréable ni à l'un ni à l'autre, et la différence de leur caractère et de leur génie explique assez cet éloignement ; mais peu à peu ils s'apprécièrent mieux, et une sincère amitié les unit bientôt. Goethe obtint pour son ami une chaire d'histoire à l'Université d'Iéna, qui n'est éloigné de Weimar, où il venait donner des leçons publiques d'histoire suivies par un auditoire nombreux, que de vingt-quatre kilomètres environ. Du reste, il fut appelé, en 1788, à la chaire d'histoire lais-

sée vacante par Eichhorn, appelé à celle de Göttingue.

Peu de temps après, Schiller était présenté à Mme de Lengenfeld, à Rudolstadt, et ne tardait pas à s'éprendre de la plus jeune de ses filles, dont la main lui fut accordée. Il épousa Mlle Charlotte de Lengenfeld le 20 janvier 1790.

Schiller, que ses devoirs de professeur n'empêchaient point de travailler, même fort laborieusement, publiait l'année même de son mariage *l'Histoire de la guerre de Trente ans*. Mais l'excès de travail influa sur sa santé, au point de faire craindre pour sa vie. Ce fut alors à qui des princes souverains de l'Allemagne viendrait en aide au poète malade. Après avoir refusé plusieurs offres de pensions, il accepta du grand-duc de Weimar une pension de 3,000 francs, refusant seulement qu'elle fût doublée, ainsi que le stipulait l'offre du prince, en cas de maladie.

Le 26 août 1792, la Convention conférait à Schiller le titre de citoyen français ; mais le nom du grand poète allemand avait été si bien écorché par les copistes, que le diplôme ne lui en parvint que cinq ans après.

Après une visite à son pays natal (1793), où sa présence fut seulement tolérée, Schiller revint à Iéna. Chargé de la direction d'une revue mensuelle intitulée les *Heures*, il s'y assura la collaboration de Goethe et se livra presque exclusivement à la poésie avec lui, tant dans les *Heures* qu'à l'*Almanach des Muses*, où il publia ses imitations d'Euripide et de Virgile, ses ballades, ses épigrammes, etc. Il aborda dans le même temps sa grande trilogie de *Wallenstein* terminée en 1798 mais jouée seulement, et isolément chacune de trois pièces, en 1799 et 1800, avec un très grand succès. Schiller revint alors à Weimar, où il fit représenter *Marie Stuart* (1800) et *Jeanne d'Arc* (1801). Cette dernière pièce, reprise aussitôt à Leipzig, valut à l'auteur une ovation populaire. Il reçut des let-

tres de noblesse à la suite de ce triomphe.

A la *Fiancée de Messine*, représentée en 1803, Schiller fit succéder des traductions, ou mieux des adaptations, qui furent également accueillies avec une grande faveur : *l'Iphigénie en Aulide* d'Euripide, le *Macbeth* de Shakespeare, la *Phèdre* de Racine, les *Menechmes* et *Médiocre et rampant* de Picard ; puis il se mit à la composition de son chef d'œuvre : *Guillaume Tell* (1804).

Cette œuvre puissante, chant d'amour et de liberté, fut comme le chant du cygne du grand poète allemand, quoique jeune encore. Quelques mois après, il s'éteignait paisiblement au milieu de sa famille et de ses amis consternés. C'était le 9 mai 1805 : il était allé au théâtre pour la dernière fois le 29 avril précédent.

On a de lui, outre les œuvres citées plus haut, deux romans : le *Visionnaire* et *l'Aubergiste au soleil* ; un *Traité du sublime* ; des *Lettres sur l'éducation esthétique de l'homme* ; *Sur la grâce et la dignité* ; *Sur la poésie naïve et sentimentale* ; un grand nombre de *Poésies* diverses.

Ses œuvres philosophiques procèdent de la doctrine de Kant, qu'il avait adoptée dès le début ; mais dans les dernières années de sa vie, quoique professant toujours cette doctrine, il s'était donné tout entier à la poésie dramatique. Les goûts du grand poète ne s'étaient point modifiés avec l'âge et les succès répétés n'avaient point troublé la sérénité de cette belle âme : le charme du foyer domestique était pour lui préférable à tous les honneurs du monde, et il n'était jamais plus heureux qu'au milieu de ses enfants, dont il guidait les jeunes pensées et dirigeait les études avec la même patience aimable dont il se souvenait sans doute que sa mère avait jadis usé envers lui.

« La conscience, dit Mme de Staël, était sa muse : celle-là n'a pas besoin d'être invoquée, car on l'entend toujours dès qu'on l'écoute une fois.

Il aimait la poésie, l'art dramatique, l'histoire, la littérature pour elle-même. Il aurait été résolu à ne point publier ses ouvrages, qu'il y aurait donné le même soin ; et jamais aucune considération, tirée ni du succès, ni de la mode, ni des préjugés, ni de tout ce qui vient des autres enfin, n'aurait pu lui faire altérer ses écrits ; car ses écrits étaient lui ; ils exprimaient son âme et il ne concevait pas la possibilité de changer une expression, si le sentiment intérieur qui l'inspirait n'était pas changé...

» Schiller, ajoute Mme de Staël, s'était fait tort, à son entrée dans le monde, par des égarements d'imagination ; mais, avec la force de l'âge, il reprit cette pureté sublime qui naît des hautes pensées. Jamais il n'entra en négociation avec les mauvais sentiments. Il vivait, il parlait, il agissait comme si les méchants n'existaient pas ; et, quand il les peignait dans ses ouvrages, c'était avec plus d'exagération et moins de profondeur que s'il les avait vraiment connus. Les méchants s'offraient à son imagination comme un obstacle, comme un fléau physique, et peut-être, en effet, qu'à beaucoup d'égards ils n'ont pas une nature intellectuelle ; l'habitude du vice a changé leur âme en un instinct perverti. »

Cette connaissance imparfaite du méchant, qui n'est pas sans faire quelque tort à certaines parties de leurs œuvres, est commune à beaucoup d'écrivains dont l'idéal a toujours été le contraire ; mais c'est principalement à la représentation dramatique que se trahit ce défaut, qui n'atteint point l'œuvre elle-même.

Une statue de Schiller, en bronze, due à Thorvaldsen, a été élevée à Stuttgart le 9 mai 1839, et en 1859 l'Allemagne tout entière a célébré le centenaire de l'un de ses enfants dont la gloire est la plus grande et la plus pure. A. B.

Souvent un grand nom rapetisse celui qui le porte. (Grimm.)

LE PAVILLON DE LA VILLE DE PARIS AUX CHAMPS-ÉLYSÉES

Le pavillon de la ville de Paris, construit au milieu du jardin central de l'Exposition du Champ-de-Mars, en 1878, sur les dessins de M. Bouvard, l'avait été aux frais communs de l'Etat et de la ville de Paris, qui se proposait de l'utiliser, après l'Exposition, pour la création d'un gymnase militaire. On sait qu'en vertu de cette convention, ledit pavillon est actuellement reconstruit aux Champs-Élysées, derrière le palais de l'Industrie et à côté du défunt concert Besselhèvre. Cette reconstruction avance, mais elle est encore loin de l'achèvement prochain qu'on nous annonce depuis plusieurs mois.

Quelques renseignements sur ces travaux, avec un dessin du pavillon, seront sans doute favorablement accueillis.

Aucune modification n'a été apportée à l'ensemble ; seulement, les parties de remplissage, qui avaient été faites à la hâte, en sapin ou en toile, lors de l'Exposition, sont maintenant bâties solidement.

La surface totale occupée par le pavillon est de 3,500 mètres, et il aura coûté 958,000 fr.

Le démontage du pavillon s'est opéré sans difficultés ; mais les fondations ont nécessité de longs travaux. On a rencontré un sol très défavorable, traversé par un ruisseau qui, déjà, s'était fait jour lors des fondations du nouvel Opéra.

Pour consolider ce sol, il a fallu construire quatre-vingts puits reliés entre eux par des arcs de meulière.

Le pavillon de la ville de Paris est tout en fer, à l'exclusion des maçonneries apparentes de pierres ou de moellons. C'est ainsi que les constructions métallurgiques ont occasionné une dépense de 397,000 francs.

Les vides entre les fers ont été remplis par des briques, des terres cuites ornées et des terres émaillées.

La fonte n'a été employée que pour certaines parties pleines, d'un caractère tout à fait ornemental.

Le bâtiment se compose d'une nef rectangulaire, flanquée à chacune de ses extrémités de trois avant-corps disposés en forme de croix et raccordés entre eux par des portes circulaires.

Les deux avant-corps extrêmes sont reliés par une galerie couverte et à jour sur le devant.

La nef est divisée en cinq travées marquées par des colonnettes, qui forment bas-côtés de circulation et soutiennent un plafond horizontal à grandes croisées vitrées.

Au centre se trouve une grande porte monumentale, composée d'un double chambranle en fonte, avec décorations de terres cuites émaillées en couleur.

On n'a pas cessé de travailler à la reconstruction de cet intéressant édifice, qui aura coûté cher ; mais nous le répétons ce n'est pas encore fini.

FÉLIX SOULIER.

COURS DE COMPTABILITÉ

COMPTES-COURANTS ET D'INTÉRÊTS

(Suite.)

MÉTHODE INDIRECTE

La *Méthode Indirecte*, ou *nouvelle*, est la plus employée et la plus répandue.

Les maisons de banque et les grands établissements financiers ne se servent que de cette *méthode*, qui permet de calculer les *intérêts non courus* pour arriver à déterminer les *intérêts courus*, lesquels s'obtiennent par le temps qui s'écoule à partir du commencement du compte, c'est-à-dire de l'*ouverture*, jusqu'aux *échéances* de chaque somme.

On dispose ce *compte-courant* comme dans la *méthode directe* :

Par la date ;
La somme ;
La désignation ;
Les échéances.

On compte les jours, et sur leur nombre on calcule les intérêts, soit par la méthode des nombres, ou en prenant les *intérêts* immédiats que l'on porte dans la colonne des intérêts ; ensuite on additionne les *capitaux* au débit et au crédit, et la différence s'appelle *balance des capitaux*.

On calcule le nombre de jours qui s'est écoulé depuis le commencement du compte, et on prend l'intérêt sur le montant de la *balance des capitaux*, que l'on porte en face, dans la colonne des intérêts, soit à droite, soit à gauche, où elle se trouve.

La *méthode indirecte* ne diffère de la *méthode directe* que par la manière de calculer les intérêts.

Dans la *méthode directe*, les intérêts se placent du côté opposé à la balance des intérêts.

Dans la *méthode indirecte*, les intérêts se placent du même côté que la balance des intérêts.

C'est pour cela que nous avons établi comme application, et pour rendre plus facile la comparaison, le même *compte-courant* par les deux méthodes avec les *nombres* et les *intérêts immédiats*.

La *méthode indirecte* est préférable à la *méthode directe*, parce qu'elle fournit le moyen de tenir le *compte-courant* toujours prêt, et enfin cette méthode offre, en outre, un autre grand avantage : c'est de permettre d'arrêter le *compte-courant* au moment où on en fait la demande.

Pour fermer et arrêter un *compte-courant*, on additionne les sommes portées au *débit* et celles portées au *crédit*, les intérêts, les changes et les commissions, s'il y en a ; ensuite on tire une double barre dans les colonnes des sommes et des intérêts, en examinant si les totaux du débit et du crédit sont semblables ; et au-

dessous de la double barre on reporte le *solde débiteur* ou *créditeur* en ajoutant la mention en regard de la somme formant le solde : *Solde débiteur* ou *créditeur à nouveau*, et au-dessous les initiales S. E. ou O., ce qui veut dire : *Sauf erreur ou omission*.

Après cette mention, notre *compte-courant* étant terminé, nous l'adressons à notre *correspondant*, qui, dans le courant du mois suivant, doit nous dire, par lettre affranchie et même chargée, s'il a été reconnu *exact*.

Dans le cas contraire, notre correspondant doit nous signaler, toujours par correspondance, les différences d'intérêts, de changes ou de commissions et les omissions, s'il y en a.

Ces *différences* d'agios ou *omissions* d'écriture se nomment *redressements* et se passent dans le courant du trimestre suivant, et rendent le solde précédent *exact*.

COMPTE-COURANT ÉTABLI D'APRÈS LA MÉTHODE INDIRECTE AU MOYEN DES NOMBRES

DOIT M. LEBEL, NÉGOCIANT, son *Compte-Courant et d'Intérêts à 6 0/0 arrêté au 31 décembre 1881*, AVOIR
CHEZ MILLET ET COMPAGNIE, BANQUIERS, A PARIS

1881				1881				1881				1881			
Oct. 14	10.000 »			14 Oct.	14	1.400	74.550 10	732 25	10	» 75	Solde créditeur.	30 Sept.	Ep		
25	5.000 »			25	25	1.250		830 »	10	» 85	Sa remise s. Amiens.	15 Nov.	46	728	
31	1.100 50			30 Sept.	ep			429 »	25	1 05	— Paris.	30	—		
»	20 000 »			31 Oct.	31	6.200		1.034 »	10	1 05	— Creil.	»	61	905	
Nov. 15	4.000 »			15 Nov.	46	4.840		1.600 »	10	1 05	— Bordeaux.	»	76	1.216	
25	6.000 »			25	36	3.360		1.094 80	10	1 10	— Lille.	15 Déc.	35	1.750	
Déc. 5	3.000 »			5 Déc.	66	4.980		646 30	10	» 65	Son versement.	4 Nov.	35	1.750	
23	1.627 »			Retour sur Lille et frais	45	1.237		1.094 80	10	1 10	Timbre.	»	—		
		21 15		Change du crédit				244 70	10	» 25	s. Remise s. Paris.	31 Déc.	—		
		5 »		Port de lettres				5.000 »	25	3 75	— Caen.	»	92	3.267	
								1.500 »	25	3 75	— Melun.	»	—		
									10	5 »	— Douai.	»	—		
									10	5 »	— Bordeaux.	15 Janv.	107	5.350	
	50.727 10	26 15		44.973.63 bal. des capit.	31 Déc.	92	17.267 38	92.704 15		21 15	Int. 6 1/2 s. B° des nomb.	31 Déc.	92	13.156	
								685 95			Balance des Agios.			42.726	
	42.679 60			Solde créditeur											
	93 387 10	26 15						4882						55 882	
								1882						42.679 60	
														Solde créditeur à nouv. S. E. ou O.	

COMPTE-COURANT ÉTABLI D'APRÈS LA MÉTHODE INDIRECTE AU MOYEN DES INTÉRÊTS IMMÉDIATS

DOIT M. CHARLES PAILLOUX, NÉGOCIANT, *Compte-Courant d'Intérêts à 6 1/2 0/0 arrêté au 31 Décembre 1881*. AVOIR
CHEZ MILLET ET COMPAGNIE, BANQUIERS A PARIS

1880				1880				1880				1880			
Oct. 14	10.000 »			14 Oct.	14	23 36	74.550 10	732 25	10	» 75	Solde créditeur.	30 Sept.	Ep		
25	5.000 »			25	25	90 80		830 »	10	» 85	S Remise sur Amiens.	15 Nov.	46	12 15	
31	1.100 50			30 Sept.	ep			429 »	25	1 05	— Paris.	30	—		
»	20 000 »			31 Oct.	31	103 25		1.034 »	10	1 05	— Creil.	»	61	15 05	
Nov. 15	4.000 »			15 Nov.	46	39 65		1.600 »	10	1 05	— Bordeaux.	»	76	29 15	
25	6.000 »			25	36	36 56		1.094 80	10	1 10	— Lille.	15 Déc.	35	29 15	
Déc. 5	3.000 »			5 Déc.	66	33 »		646 30	10	» 65	Son versement.	4 Nov.	35	29 15	
23	1.627 »			Retour sur Lille et frais	45	20 00		1.094 80	10	1 10	Timbre.	»	—		
		21 15		Changes du Crédit,				244 70	10	» 25	s Remise sur Paris.	31 Déc.	—		
		5 »		Ports de Lettres.				5.000 »	25	3 75	— Caen.	»	92	53 45	
								1.500 »	25	3 75	— Melun.	»	—		
									10	5 »	— Douai.	»	—		
									10	5 »	— Bordeaux.	15 Janv.	107	89 15	
	50.727 50	26 15		Balance des Capitaux.	31 Déc.	92	287 80	92.704 15		21 15	Balance des Intérêts.	31 Déc.	92	712 20	
								685 95			Balance des Agios.				
	49 659 60			Solde créditeur.											
	93 387 10	26 15						1881						93 40	
														Solde créditeur à nouv. S. E. ou O.	

Calendrier de banque

Pour faciliter à nos lecteurs le tirage des jours dans les bordereaux d'escompte et les comptes-courants, nous donnons ci-dessous le tableau des douze mois de l'année avec le nombre de jours, depuis le 1^{er} janvier jusqu'au 31 décembre (année de 365 jours).

Dates	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Jun	Juillet	Août	Septemb.	Octobre	Novemb.	Décemb.
1	1	32	60	91	121	152	182	213	244	274	305	335
2	2	33	61	92	122	153	183	214	245	275	306	336
3	3	34	62	93	123	154	184	215	246	276	307	337
4	4	35	63	94	124	155	185	216	247	277	308	338
5	5	36	64	95	125	156	186	217	248	278	309	339
6	6	37	65	96	126	157	187	218	249	279	310	340
7	7	38	66	97	127	158	188	219	250	280	311	341
8	8	39	67	98	128	159	189	220	251	281	312	342
9	9	40	68	99	129	160	190	221	252	282	313	343
10	10	41	69	100	130	161	191	222	253	283	314	344
11	11	42	70	101	131	162	192	223	254	284	315	345
12	12	43	71	102	132	163	193	224	255	285	316	346
13	13	44	72	103	133	164	194	225	256	286	317	347
14	14	45	73	104	134	165	195	226	257	287	318	348
15	15	46	74	105	135	166	196	227	258	288	319	349
16	16	47	75	106	136	167	197	228	259	289	320	350
17	17	48	76	107	137	168	198	229	260	290	321	351
18	18	49	77	108	138	169	199	230	261	291	322	352
19	19	50	78	109	139	170	200	231	262	292	323	353
20	20	51	79	110	140	171	201	232	263	293	324	354
21	21	52	80	111	141	172	202	233	264	294	325	355
22	22	53	81	112	142	173	203	234	265	295	326	356
23	23	54	82	113	143	174	204	235	266	296	327	357
24	24	55	83	114	144	175	205	236	267	297	328	358
25	25	56	84	115	145	176	206	237	268	298	329	359
26	26	57	85	116	146	177	207	238	269	299	330	360
27	27	58	86	117	147	178	208	239	270	300	331	361
28	28	59	87	118	148	179	209	240	271	301	332	362
29	29		88	119	149	180	210	241	272	302	333	363
30	30		89	120	150	181	211	242	273	303	334	364
31	31		90		151		212	243		304		365

Dans notre prochain article, nous traiterons la question des *Livres de Commerce* exigés par la loi, et des *Comptes généraux*, *Livres auxiliaires*, etc., etc. FÉLIX TARPET

HISTOIRE

DE LA CONQUÊTE DU MEXIQUE

D'après D. Antonio de Solís.

CHAPITRE XXVI

Le lendemain de son élection, le conseil s'assembla, sous prétexte de délibérer sur certains points concernant la conservation et l'embellissement de la cité.

Cortès demanda à faire une proposition sur l'objet en discussion. Il fut admis dans le sein du conseil, qui se leva pour le recevoir, puis alla s'asseoir auprès du premier regidor, et parla en ces termes :

« Grâce à la miséricorde de Dieu, voici déjà la puissance du roi représentée dans ce conseil : nous devons lui offrir nos cœurs et dire toute la vérité sans artifice.

« Pour moi, je me présente devant vous comme si c'était devant Sa Majesté elle-même, et sans autre sentiment que le bien de son service. A cet égard, permettez-moi de montrer assez d'ambition pour ne me croire point inférieur à vous en fait de dévouement. Vous êtes réunis pour délibérer sur les moyens de bien établir son gouvernement, heureusement confié à votre direction : il ne sera pas hors de propos de vous exposer mes projets et mes résolutions. Agir sur des propositions qui ne se réaliseraient pas, ce serait vous obliger à délibérer de nouveau, et c'est là un inconvénient que je désire vous éviter.

« Cette commune, destinée à s'accroître et à prospérer sous votre direction, a été fondée dans un pays inconnu où nous avons déjà rencontré des preuves de résistance, qui indiquent suffisamment que nous avons besoin de conseils et de bras pour réussir dans cette entreprise, et qu'il nous faut employer la force pour obtenir ce que la sagesse et la prudence nous refuseraient. Ce n'est pas le moment d'invoquer les maximes politiques, ni d'avoir recours à des moyens détournés. Votre premier devoir est de veiller à la conservation de l'armée, qui nous sert de rempart ; le mien est de vous déclarer qu'elle n'est pas ce qu'elle doit être, pour lui confier notre sûreté et nos espérances.

« Vous savez que mon seul titre au commandement de l'armée se fonde sur la nomination de Diego Velasquez, presque aussitôt retirée. Je laisse de côté l'injustice de sa défiance, dont il sera fait mention ailleurs ; mais je ne puis pas contester que l'autorité militaire, si nécessaire dans notre position, est entre mes mains contre le gré de son chef, et qu'elle a pour base un titre forcé, trahissant la faiblesse de son origine. Les soldats n'ignorent pas ce vice de mon pouvoir, et je n'ai pas l'esprit assez humble pour croire que je ne pourrai pas les comman-

der sans l'appui d'une autorité légale : ce n'est pas là un démêlé à vider avec l'armée, obéissante plutôt par habitude que par devoir. C'est à vous, messieurs, qu'il appartient d'apporter à cet inconvénient le remède nécessaire.

« Le conseil, qui représente ici notre auguste souverain, a le droit de pourvoir en son nom au commandement de l'armée, en élevant à ce poste un homme dont l'autorité ne sera plus dès lors entachée de nullité. Plusieurs capitaines sont capables de bien remplir un si haut emploi. Quant à moi, je me désiste en ce moment d'une espèce de droit que je tiendrais seulement de la possession du commandement, et je remets entre vos mains le titre en vertu duquel je l'ai exercé jusqu'ici, afin que vous puissiez délibérer en toute liberté sur cet acte important.

« Je puis vous assurer, en outre, que la main qui abandonne à cette heure le bâton de commandement prendra la pique sans effort ni regrets ; car si, pendant la guerre, l'obéissance apprend à commandet il est également des circonstances dans lesquelles l'exercice du commandement apprend à obéir s'il le faut. »

Ayant ainsi parlé, Cortès déposa le brevet qu'il tenait de Diego Velasquez, et, après avoir baisé le bâton de commandement, il le remit aux alcaldes et se retira.

Le rusé politique n'avait aucun doute sur le résultat des élections qu'il sollicitait, car il avait tout disposé pour assurer son propre succès et déjouer les surprises du hasard ; il n'en goûta pas moins les louanges adressées à sa grandeur d'âme, et put se faire illusion un instant à lui-même sur le véritable but qu'il poursuivait en déposant un pouvoir de plus en plus contesté et que le plus futile incident pouvait lui arracher des mains. La majorité du conseil était composée de ses amis les plus fervents, et le reste était au moins bien disposé pour lui, de sorte qu'on pouvait prédire à coup sûr ce qui allait arriver.

La démission de Cortès fut acceptée l'unanimité, et du même coup

le conseil décida qu'il serait invité à prendre le commandement, offert au nom du roi, et à le conserver jusqu'à ce que Sa Majesté en eût ordonné autrement.

Il s'agit alors de donner connaissance à l'armée de la décision du conseil. De ce côté là aussi, on savait marcher sur un terrain solide, parce qu'il était préparé d'avance. Réunis au son du tambour, les soldats accueillirent avec une explosion d'enthousiasme étourdissant, la nouvelle des grands événements qui venaient de s'accomplir, bien qu'ils eussent pu difficilement dire en quoi cela changeait la situation.

Cette cérémonie achevée, les alcaldes et les regidores se transportèrent, accompagnés de toute l'armée poursuivant le cours de ses vociférations, à la baraque de Cortès, à qui ils annoncèrent solennellement que « l'ayuntamiento de Villa Rica de la Vera-Cruz l'avait nommé, au nom du roi, gouverneur de la Nouvelle-Espagne, avec l'assentiment unanime du peuple (représenté par les soldats), et qu'il le priait, et au besoin le requérait et sommait de remplir les dites fonctions, comme chose utile et nécessaire dans l'intérêt du bien public et du service de Sa Majesté catholique ».

Cortès répondit par un discours où perçait sa joie et sa reconnaissance pour cette marque de confiance, et accepta cette charge nouvelle, ainsi qualifiée pour la distinguer nettement de celle dont il s'était démis de peur qu'elle ne lui échappât prématurément.

Mais, encore une fois, tout le monde n'était pas satisfait. Furieux au contraire de cette nomination et du caractère légal que Cortès avait su lui faire donner, les partisans de Diego Velasquez protestèrent tout bas, traitant Cortès d'ambitieux insatiable, le conseil d'assemblée servile, et de dupes les amis sincères du nouveau « gouverneur ». Ces propos subversifs ne pouvaient manquer d'avoir sur l'armée l'effet le plus déplorable s'ils n'étaient promptement réprimés. Cortès, fort des nouveaux pouvoirs qui lui avaient été conférés, n'hésita pas : il fit construire une prison, et, la prison construite, y fit enfermer

Diego de Ordaz, Pierre Escudero et Jean Velasquez de Léon.

Cette exécution montra que le temps des temporisations était passé et que le gouverneur de la Nouvelle-Espagne entendait prendre ses fonctions au sérieux. Il confirma cette opinion dans l'esprit de l'armée par un ordre du jour dans lequel il disait : « Je poursuivrai ces officiers séditieux et perturbateurs de l'ordre public, jusqu'à ce qu'ils aient payé de leurs têtes leur opposition. »

C'était dur, mais, comme le reste, cette sévérité implacable était jouée : ce que voulait Cortès, c'est que ses adversaires reconnussent une bonne fois son autorité et gardassent pour eux leurs sentiments personnels, et il était décidé à les y contraindre.

Il ne livra donc point à la justice nouvellement constituée ses prisonniers, et, après avoir défendu toute communication avec eux, il leva bientôt cette interdiction. Cette dernière mesure lui permit d'envoyer, dans le nombre des visiteurs que reçurent les détenus, quelques-uns de ses confidents pour les morigéner, leur conseiller la soumission. Ils y parvinrent, et la réconciliation des trois capitaines avec leur général devint si complète, avec le temps, que celui-ci n'eut bientôt plus de meilleurs amis qu'eux.

(A suivre.)

MÉTÉROLOGIE DE L'EXTRÊME-ORIENT

MONNAIES DU JAPON.

Entre autres privilèges, les Daïmios, dont la révolution de 1868 a singulièrement amoindri la puissance, avaient le droit de battre monnaie. Ils en usaient largement dans l'étendue de leurs possessions, et leurs monnaies présentaient des variétés de forme et de valeur qui ne laissaient pas d'être assez embarrassantes, surtout pour l'étranger. Depuis la révolution, qui a aboli tous ces privilèges princiers, le gouvernement du Mikado a monopolisé la frappe des monnaies, et a jeté dans la circulation des pièces d'or et d'argent ayant beaucoup de

rapports avec le dollar américain et ses subdivisions, lesquelles sont frappées à la Monnaie impériale d'Osaka.

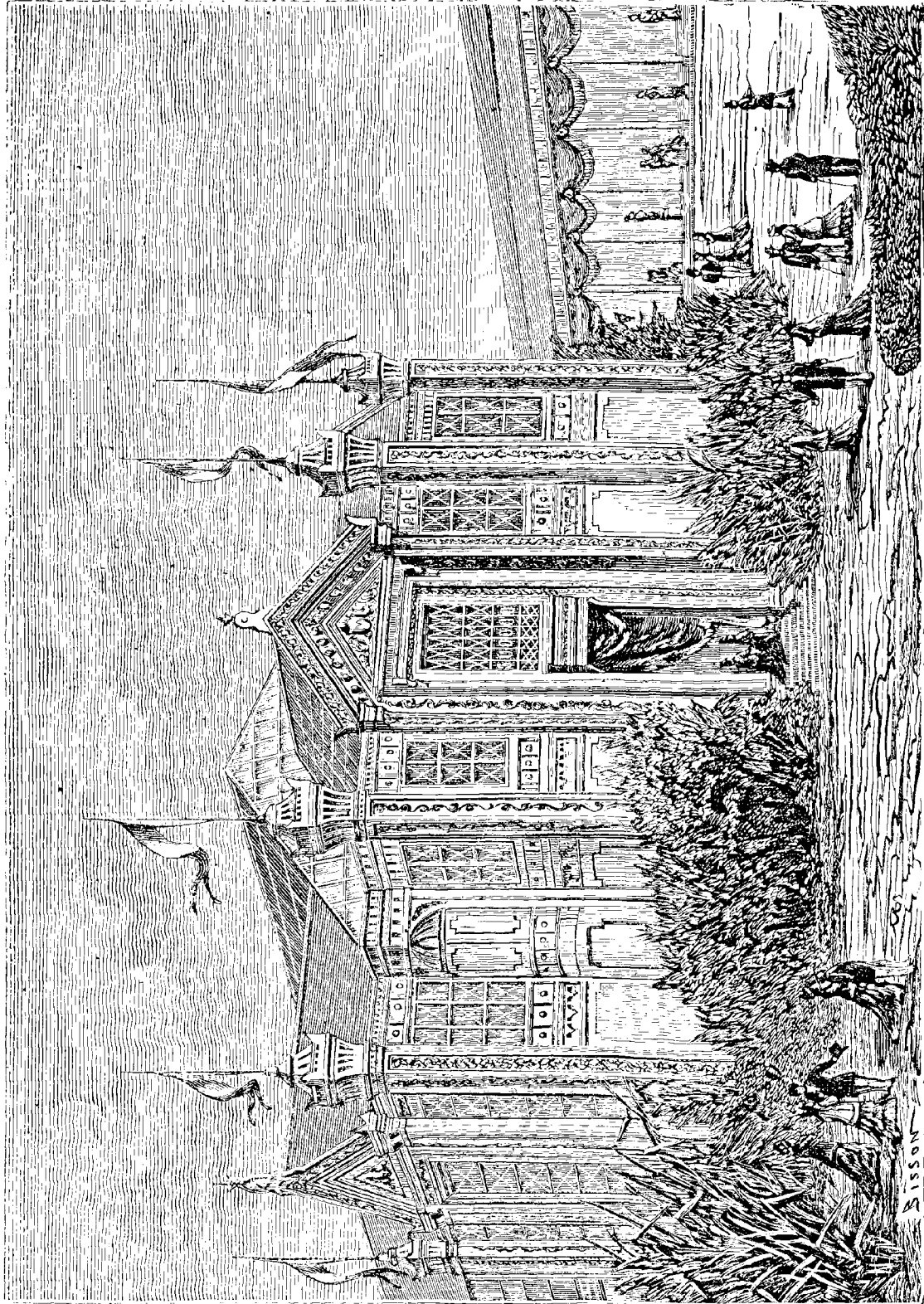
Toutefois, l'argent est rare, sous toutes les formes, au Japon et les dernières enquêtes sur la situation économique du pays ont démontré qu'il y avait disette de métaux précieux, au point de ne pouvoir répondre aux besoins des transactions commerciales par l'émission d'une quantité de monnaie suffisante.

Le commerce extérieur du Japon souffre beaucoup de cette pénurie. Le gouvernement se livre à des émissions libérales de papier-monnaie, il est vrai, mais ce papier, frappé d'une dépression de 75 0/0 environ, est obstinément refusé par les négociants étrangers et ne sert qu'aux transactions des indigènes entre eux. Il s'ensuit que les acheteurs japonais se trouvent dans la nécessité d'acheter avec leur papier des espèces pour payer les marchandises étrangères dont ils ont besoin, et qu'ils paient ainsi 75 0/0 plus que leur valeur réelle.

On voit par là quelle entrave puissante s'oppose au développement du commerce européen au Japon et quelle taxe excessive frappe, en fait, les marchandises d'Europe à leur entrée dans ce pays : au lieu du droit fixe de 5 0/0 stipulé par les traités, c'est un droit protecteur variable (suivant naturellement le taux du change) de 75 à 80 0/0 qu'il leur faut acquitter.

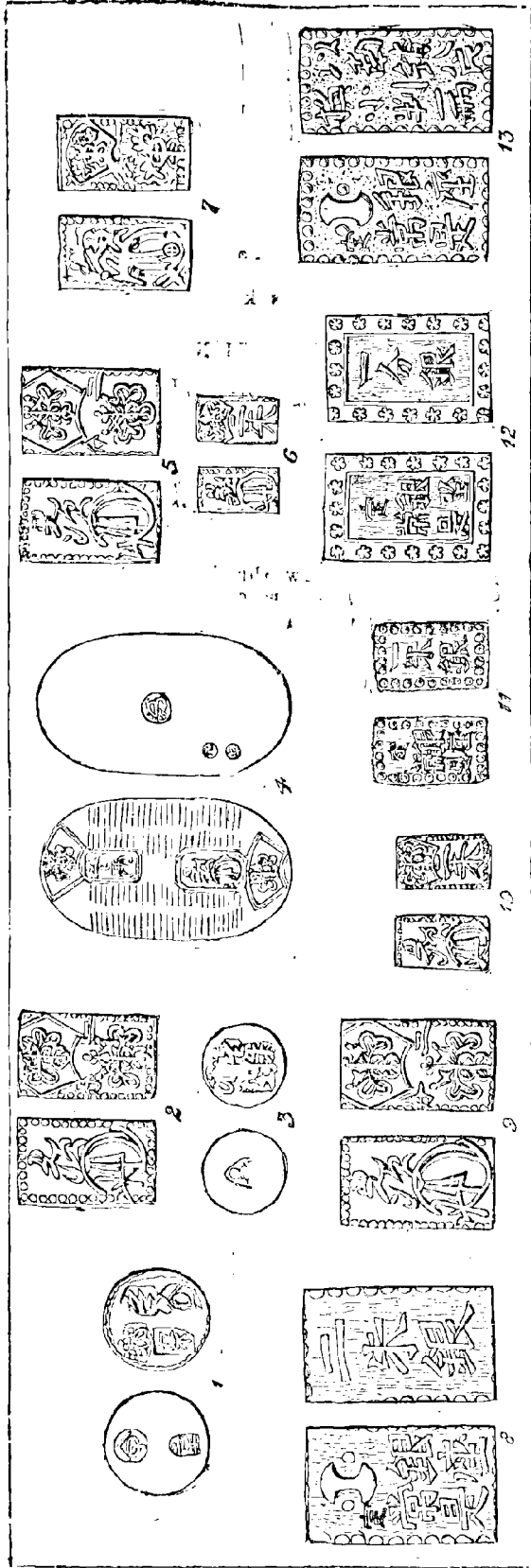
Il ne manque pas de négociants européens qui prétendent que cette situation est faite au commerce extérieur de propos délibéré, et qu'il ne faut voir dans ces émissions de papier-monnaie si fort déprécié, qu'un moyen détourné de frapper d'un droit d'importation énorme les marchandises étrangères. Un fait certain, en tout cas, c'est la disparition rapide de toutes les monnaies anciennes et nouvelles, impériales ou daïmiennes.

Nous donnons les dessins de quelques spécimens curieux de ces der-

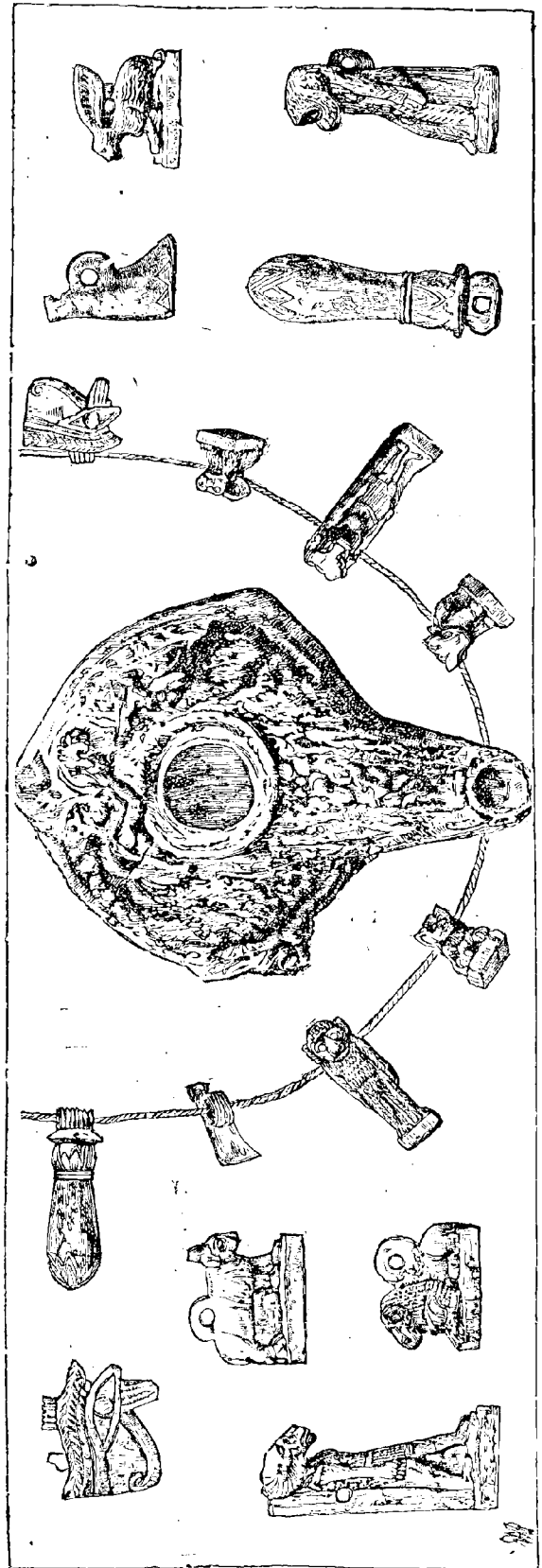


LE PAVILLON DE LA VILLE DE PARIS AUX CHAMPS-ÉLYSÉES (p. 600 col. 2.)

SISSON



MÉTROLOGIE DE L'EXTRÊME ORIENT. — ANCIENNES MONNAIES DU JAPON (p. 663, col. 2)



ARCHÉOLOGIE. — OBJETS RÉCEMMENT DÉCOUVERTS DANS L'ILE DE CHYPRE (p. 666, col. 1)

nières, qu'on rencontrait encore en assez grande abondance il y a peu d'années, mais qui n'existeront bientôt plus qu'à l'état de souvenir.

Ce sont: 1. *Koshu Kiu*, pièce d'or ancienne. — 2. *Nibu*, pièce de vermeil. — 3. *Koshu Kiu* d'or, valeur moitié du n° 1. — 4. *Ichirio* [Anséi kolang]. — 5. *Nibu* d'or, frappé par Michitsugu. — 6. *Nishu Anséi* d'or [pièce moderne]. — 7. *Ichibu* [or]. — 8. *Nishu Anséi* d'argent, date de cent ans. — 9. *Nibu* [vermeil]. — 10. *Nishu* [antérieur à Anséi]. — 11. *Ischie Anséi* [argent]. — 12. *Ichibugin* [argent]. — 13. *Nanris* [argent], pièce frappée vers le commencement du règne de Tokugawa, il y a environ deux cents ans.

Y. E.

ARCHÉOLOGIE.

ANTIQUITÉS CYPRIOTES.

Le major A. Palma di Cesnola, qui s'est rendu célèbre par les fouilles exécutées sous sa direction dans l'île de Chypre, pendant ces trois ou quatre dernières années, et surtout par les résultats qu'il en a obtenus, travaille actuellement à un grand ouvrage dans lequel seront décrits par le menu les objets très variés qu'il y a découverts, et dont il n'a entretenu le public, jusqu'ici, que par quelques notes et la publication de son *Album des antiquités de Chypre*. Cet ouvrage, qui paraîtra très probablement cet hiver, aura pour titre : *Salamina*, parce que la plupart des objets importants trouvés par M. di Cesnola gisaient dans le sol jadis occupé par l'antique cité de Salamine.

Nous donnons les figures de quelques-uns de ces objets, mais trouvés, par exemple, dans un jardin de Larnaca, et dont on nous a envoyé les photographies.

Ces objets, enfilés en collier, sont, en outre, représentés isolés et agrandis, dans une position plus favorable pour en permettre l'examen. Ils sont en faïence bleue.

Le n° 1 est un sceptre de papyrus, qui était placé dans la main de quelque divinité d'où il avait été retiré pour servir d'amulette. — Le n° 2 représente la partie supérieure de la couronne Pschent ou « couronne blanche », emblème de l'hémisphère céleste. — 3 est un singe, allié aux divinités de la lumière : *Ra* (le soleil) et *Na* (la lune) Le n° 4 est le lion, emblème du dieu Horus. — Dans le n° 5 nous voyons la figure d'un bœuf sacré, comme Apis, emblème de Ptah, autrement Pacis ou Mnévis. — 6 est le dieu à tête de bélier Khnum ou Chnoumisademiurgos, dieu des eaux, qui avait un temple à Eléphantine. — 7 est un lièvre, attribut d'Osiris, signifiant, en hiéroglyphe, l'étre ; d'où *Un nefer*, bon être. Onnophoris est le nom grec d'Osiris. — 8 est un œil symbolique, l'œil mystique d'Horus ou Shu, le soleil. — Le n° 9, enfin, représente une lampe appartenant à la période romaine, et datant probablement du III^e siècle de notre ère.

E. D.

COURS PRATIQUE

DE LANGUE ANGLAISE

Méthode Robertson

VINGT-QUATRIÈME LEÇON

Première Division — Pratique

LECTURE

« I hate physic. If I turn soldier, besides reckoning the necessity of fighting, which is a very unpleasent one, I must submit to numberless toils and hardships : now shrinking with the biting cold, now sweating in the burning heat, now sunk over my ankles in miry marshes. No ; I have not the warlike spirit of my cousin Tom, who served under General Reckless, and who was slain in a battle fought

against the Chineso. »

Poor cousin Tom ! He has been dead these two years. He preferred roaming abroad to staying here with his parents and relations. He left the country six years ago, to seek for adventures. He at last enlisted himself at Gibraltar, and had been eighteen months in the army when he was killed. »

TRADUCTION LITTÉRALE

« I hate physic. If I turn soldier, besides reckoning the necessity of fighting, which is a very unpleasent one, I must

submit to numberless toils and hardships : now shrinking with the biting cold, now sweating in the burning heat, now sunk over my ankles in miry marshes. No ; I have not the warlike spirit of my cousin Tom, who served under General

Reckless, and who was slain in a battle fought against the Chineso. »

« Poor cousin Tom ! He has been dead these two years. He preferred roaming abroad to staying here with his parents and relations. He left the country six years ago, to seek for adventures. He last enlisted himself at Gibraltar, and had been eighteen months in the army, when he was killed. »

TRADUCTION FRANÇAISE

« Je hais la médecine. Si je me fais soldat, en comptant la nécessité de me battre, nécessité fort désagréable, il faudra, en outre, me soumettre à des travaux et à des peines innombrables : tantôt contracté par le froid piquant, tantôt suant par la chaleur brûlante, tantôt enfoncé jusqu'au-dessus de la cheville dans des marais bourbeux. Non, je n'ai pas l'esprit belliqueux de mon cousin Tom, qui servit sous le général Reckless, et qui fut tué dans une bataille livrée aux Chinois. »

* Tom est l'abréviation de Thomas.

« Pauvre cousin Tom ! Il y a deux ans qu'il est mort. Il aime mieux rôder en pays étrangers que de rester ici avec son père et sa mère, et au milieu des siens. Il quitta le pays, il y a six ans, pour courir les aventures. Il s'enrôla enfin à Gibraltar, et il y avait dix-huit mois qu'il était dans l'armée quand il fut tué. »

CONVERSATION

QUESTIONS	ANSWERS
What did John hate?	Physic.
When must a man submit to numberless toils and hardships?	When he turns soldier.
Under what necessity is a soldier?	Under the necessity of fighting.
What did John think of that necessity?	That is was a very unpleasant one.
To what must he have submitted, if he had turned soldier?	To numberless toils and hardships.
What would have made him shrink?	The biting cold.
What would have made him sweat?	The burning heat.
Where would he have sunk over his ankles?	In miry marshes.
What spirit had he not?	The warlike spirit of his cousin Tom.
Under whom did his cousin Tom serve?	Under General Reckless.
Where was he slain?	In a battle.
Against whom was the battle fought?	Against the Chinese.
How long had his cousin Tom been dead?	Two years.
Who had been dead two years?	His cousin Tom.
What did he prefer to staying at home?	Roaming abroad.
To what did he prefer roaming abroad?	To staying at home.
How many years had he been abroad?	Six years.
Why did he leave the country?	To seek for adventures.
Where did he enlist himself?	At Gibraltar.
What did he do at Gibraltar?	He enlisted himself.
How long had he been in the army, when he was killed?	Eighteen months.
Where had he been eighteen months, when he was killed?	In the army.

PHRASEOLOGIE

A TRADUIRE EN FRANÇAIS	A TRADUIRE EN ANGLAIS
How are your three young cousins?	Comment se portent vos trois jeunes cousins?

The youngest is very well?	Le plus jeune se porte très bien.
He lives in this town.	Il demeure dans cette ville.
We see each-other every day.	Nous nous voyons tous les jours.
What does he do?	Que fait-il?
He is a poet.	Il est poète.
He is composing a tragedy.	Il compose une tragédie.
And the other two?	Et les deux autres?
One of them is in the army.	L'un d'eux est dans l'armée.
What! has he turned soldier?	Quoi! s'est-il fait soldat?
He ran away from home and enlisted himself.	Il s'est enfui de la maison, et il s'est engagé.
I thought he had a taste for physic.	Je croyais qu'il avait du goût pour la médecine.
And so did we at first, but he had no perseverance.	Et nous le croyions aussi d'abord, mais il n'a pas eu de persévérance.
Physic required more exertions than he was prone to make.	La médecine demandait plus d'efforts qu'il n'était enclin à en faire.
Has he been long in the army?	Y a-t-il longtemps qu'il est dans l'armée?
Only two months.	Seulement deux mois.
He hopes to become a general.	Il espère qu'il deviendra général.
Well, it is not impossible.	Eh bien, ce n'est pas impossible.
He has a very warlike disposition.	Il a un caractère très belliqueux.
He behaved himself very well in the last battle.	Il s'est très bien comporté dans la dernière bataille.
But you do not speak of your third cousin.	Mais vous ne me parlez pas de votre troisième cousin.
It is because we do not know what has become of him.	C'est que nous ne savons pas ce qu'il est devenu.
He left us three years ago, without bidding us farewell.	Il y a trois ans qu'il est parti sans nous dire adieu.
He did not say where he was going to.	Il n'a pas dit où il allait.
His friends suppose that he is seeking adventures.	Ses amis supposent qu'il cherche les aventures.
I fear he is dead.	Je crains qu'il ne soit mort.
I hope he is not.	J'espère que non.
Perhaps you will hear of him one of these days.	Peut-être entendrez-vous parler de lui un de ces jours.

Deuxième division. — Analyse et théorie.

PRONONCIATION.

EXEMPLES.

Largest — Art — Part — Darksome — Farther — Hardships — Marshes — Army.

Dans tous ces mots l'*a* est sous l'accent. Il est suivi de *r*, terminant la syllabe, dans *farther* et dans *army*.

Il est suivi de *r* et d'une autre consonne appartenant à la même syllabe dans *largest*, *art*, *part*, *darksome*, *hardships*, *marshes*. (1)

Il a dans tous ces mots le même son grave et long que dans le mot français *pâle*.

322. Le son de l'*a* est grave et long, comme dans le mot français *pâle*, quand il est sous l'accent, et suivi de *r*, terminant la syllabe, ou de *r* et d'une autre consonne appartenant à la même syllabe.

EXEMPLES.

Branches — Bushes — Passes — Villages — Taxes — Resources — Remonstrances — Marshes.

Tous ces mots sont des pluriels, dont les singuliers finissent par les terminaisons sifflantes, *ch*, *sh*, *ss*, *ge*, *x*, *ce*.

323. L'*e* se prononce *i* dans la terminaison plurielle des mots qui finissent au singulier par une terminaison sifflante, comme *ch*, *sh*, etc.

EXEMPLES.

Desolation — Assertion — Attention — Cautiously — Conversation — Impatient — Portion — Addition — Intention — Condition — Devastation — Exertion — Relation.

Dans ces mots la lettre *t* est après la syllabe accentuée.

Elle est suivie de la voyelle *i* et d'une autre voyelle.

Elle se prononce comme le *ch* français.

324. Le *r* se prononce *ch*, quand il est après l'accent et suivi de *i* et d'une autre voyelle, comme *ia*, *ie*, *io*, *iou*.

Lexicologie.

HATE vient du saxon *hatian*.

PHYSIC vient du grec *phucis*, nature.

TURN vient du saxon *turnan*.

SOLDIER vient du vieux français *souldard* ou *soudard*, dérivé du verbe *soudoyer* ou *solder*.

BESIDES est formé de *be*, pour *by*, près, et de *side*, côté; c'est une abréviation de *by the side*, près le côté, à côté.

RECKON vient du saxon *reccan* ou *reccan*.

NECESSITY vient, par le français, du latin *necessitas*.

325. Il y a en anglais 656 substantifs terminés en *ry*, et venant pour la plupart des noms latins en *itas*. 405 de ces mots finissent en français en *ité* et ne diffèrent point autrement, comme: *captivity*, captivité; *gravity*, gravité; *adversity*, adversité; *curiosity*, curiosité; *sincerity*, sincérité; *vanity*, vanité.

FIGHT vient du saxon *feahlan* ou *feoh-tan*. C'est un verbe irrégulier, dont le passé défini est *fought*, ainsi que le participe passé.

(1) Pour la division des mots en syllabes nous conviendrons de la faire comme en français, quand les mots ne pourront se décomposer, comme *per-pe-tu-al*; autrement nous séparerons la racine des syllabes initiales ou finales comme *be-stir*, et non *bes-tir*; *pain-ing*, et non *pain-ling*.

UNPLEASANT est dérivé du verbe *to please*, plaire, dont on fait *pleasant*; plaisant, agréable, et *unpleasant* (21).

326. Il y a en anglais 97 substantifs et 166 adjectifs terminés en ANT. 35 de ces substantifs et 84 de ces adjectifs s'écrivent exactement de même dans les deux langues, comme : *instant*, *assistant*, *protestant*, *lieutenant*, *elegant*, *vigilant*, *extravagant*, *arrogant*. La plupart des autres mots en ant différent un peu du français, mais pas assez pour qu'on ne puisse les reconnaître; par exemple : *mendicant*, mendiant; *significant*, significatif; *abundant*, abondant; *pleasant*, plaisant.

SUBMIT vient du latin *submittere*. Ce verbe peut s'employer comme verbe actif ou comme verbe neutre. On peut donc dire : *I must submit myself*, ou *I must submit*. La dernière forme est plus souvent employée, comme étant plus laco-nique.

327. SUB est une préposition latine qui signifie sous. Elle entre comme syllabe initiale, et sans modification, dans la formation de 212 mots anglais, sur lesquels il y en a 32 qui sont les mêmes en français, comme : *subadjacent*, *submultiples*, *subsequent*, *subterfuge*. Dans beaucoup d'autres mots composés la dernière consonne de *sub* se transforme et devient semblable à celle qui commence le mot radical, comme : *to suffer*, souffrir; *to succumb*, succomber; *to suppose*, supposer.

TOIL, comme substantif, est dérivé du verbe *to toil*, travailler (22), qui vient du saxon *teolan* ou *tiolan*. *Toil* diffère de *work*, en ce qu'il exprime, avec l'idée de travail, quelque chose de pénible et de fatigant.

HARDSHIP est dérivé de l'adjectif *hard*, dur, rude, pénible, qui vient du saxon *heard*.

328. La terminaison SHIP indique un état, une manière d'être, comme dans *friendship*, amitié, de *friend*, ami; *lordship*, seigneurie, de *lord*, seigneur; *soldiership*, état militaire, de *soldier*, soldat. 45 substantifs sont formés au moyen de cette terminaison.

SHRINK vient du saxon *scrincan*. C'est un verbe irrégulier, dont le passé défini est *shrank*, ainsi que le participe passé. *Shrank*, au passé défini, et *shrunk*, au participe passé, sont des formes qui ont vieilli.

Now *shrinking*, etc. — Le mot *now*, dont la signification propre est *maintenant*, correspond à l'expression française *tantôt*, dans les phrases analogues à celle-ci.

BITE est un adjectif dérivé du verbe *to bite*, mordre, qui vient du saxon *bitan*. *Bite* est irrégulier; son passé défini est *bit*, et son participe passé *bitten* ou *bit*.

329. Nous avons dit (80) que le participe présent s'emploie très souvent comme substantif en anglais; il s'emploie aussi comme adjectif, et on cela l'usage est à peu près le même dans les deux langues. Il y 121 mots dans lesquels cette forme est permanente.

COLD vient du saxon *cele* ou *cyl*.

SWEAT vient du saxon *sweatan*. Son passé défini est *sweat* ou *swet*, ainsi que son participe passé. *Sweol*, au passé défini, et *swealen*, au participe passé, sont des formes qui ont vieilli. Ce verbe prend aussi la terminaison régulière.

BURNING est un adjectif (329) dérivé du verbe *to burn*, brûler, qui vient du saxon *bernan* ou *byrnan*. Le passé défini est *burn* est *burnt*, ainsi que le participe passé. Ce verbe prend aussi la terminaison régulière.

HEAT vient du saxon, sans changement d'orthographe.

SUNK est le participe passé du verbe *to sink*, qui vient du saxon *sencan* ou *sincan*. Son passé défini est *sunk*, ou, plus rarement, *sank*. *Sunken*, au participe passé, a vieilli.

ANKLE vient du saxon *ancleow*.

MIRE est dérivé de *mire*, bourbe, fange (39,40), qui vient du hollandais *moer*.

MARSHES est le pluriel de *marsh* (148), qui vient du saxon *merse*, ou du français *marais*. On l'écrivait autrefois *marish*.

WARLIKE est dérivé de *war*.

330. On a déjà vu que LIKE veut dire semblable. Employée comme terminaison, cette syllabe (ainsi que *ly*, qui en est l'abréviation) marque la similitude. Elle sert à faire un adjectif d'un substantif. On ne la trouve plus que dans un très petit nombre de dérivés.

SPIRIT vient du latin *spiritus*.

RECKLESS signifie *sans souci*; il vient du verbe *to reck*, se soucier, tiré du saxon *reccan*, de même que le verbe *to reckon*, vu plus haut.

SLAIN est le participe passé du verbe irrégulier *to slay*, qui vient du saxon *slægan*, et dont le passé défini est *stew*.

BATTLE vient du français *bataille*.

A battle fought, etc. — Le verbe *to fight* s'emploie tantôt comme verbe neutre, tantôt comme verbe actif. « Livrer une bataille » se rend par « combattre une bataille ». Quelques autres verbes, ordinairement neutres, prennent aussi parfois la forme active, et ont pour régime le nom de la chose même qu'ils expriment; on dit : *To live a life*, vivre une vie; *To die a death*, mourir une mort; *To dream a dream*, rêver un rêve.

AGAINST vient du saxon *to ganes*.

CHINESE est dérivé de *China*, Chine.

331. Les noms de nations sont, à proprement parler, des adjectifs. Lorsqu'on dit, *un Français*, *un Anglais*, *un Italien*, cela signifie un homme français, etc. Ces mots devraient donc être invariables. Cependant l'usage est de donner à la plupart d'entre eux la marque du pluriel, quand ils sont employés substantivement. Il n'y a que ceux qui finissent par un son sifflant, comme *s*, *sh*, *ch* et *ese*, qui restent invariables.

POOR vient de l'armoricain *paour* ou du normand *pour* (même sens).

DEAD est le participe passé du verbe *to die*, qu'on a vu.

332. HE HAS BEEN DEAD. — « Il est

mort » doit paraître une expression singulière en français, et semblerait indiquer qu'il n'est plus mort; mais, en anglais, le passé défini n'implique pas nécessairement la cessation d'une action ou d'une manière d'être. L'emploi de ce temps annonce, au contraire, ou que l'action ou la manière d'être continue, ou que le temps où elle a eu lieu n'est pas encore écoulé.

YEAR vient du saxon *gear*.

PREFERRED. L'infinitif de ce verbe est *to prefer*: on a donc doublé la lettre *r*, pour former le passé.

333. Quand un mot de plusieurs syllabes finit par une seule consonne, précédée d'une seule voyelle, et qu'on y ajoute une terminaison commençant par une voyelle, on double la consonne finale, si l'accent est sur la dernière syllabe.

ROAM est un mot d'origine inconnue. Peut-être vient-il de l'italien *romeo*, pèlerin.

STAY vient du latin *stare*. *To stay* et *to remain* se rendent en français par le même verbe, *rester*. Ils diffèrent, en français, en ce que *to stay* ne se dit que des personnes et des choses. *To stay* indique une volonté; il annonce nécessairement un séjour volontaire, au lieu que *to remain* peut exprimer un séjour involontaire ou forcé.

PARENTS AND RELATIONS n'est pas une répétition superflue, comme on pourrait le croire. *Parent* ne se dit que du père ou de la mère. *Relation* s'emploie pour les autres personnes de la famille.

334. HE LEFT. — On ne pourrait pas dire, comme en français: « Il a quitté, *he has left*. » Nous avons dit plus haut que le passé indéfini, ou temps composé, annonce que l'action continue, et que le temps n'est pas entièrement écoulé. Le passé défini, au contraire, exprime une action entièrement terminée, et un temps entièrement écoulé; et il est ici rendu obligatoire par le mot *ago*.

AGO vient du saxon *agan*, ou *geond*, participe de *gan*, aller. En anglais, c'est la contraction de *agone* (462). Ce mot s'emploie comme adverbe.

SEEK vient du saxon *secan* ou *sacan*. Il est irrégulier. Son passé défini est *sought*, ainsi que son participe passé.

La préposition *for*, que ce verbe gouverne, peut se retrancher.

335. ADVENTURES. — Il y a en anglais 184 substantifs terminés en *ure*. 68 de ces mots sont les mêmes dans les deux langues, comme : *censure*, *creature*, *miniature*, *nature*, *stature*, *agriculture*. Beaucoup d'entre ceux qui diffèrent du français sont cependant reconnaissables, comme : *measure*, mesure; *literature*, littérature; *conjecture*, conjoncture; *adventure*, aventure.

LAST, dernier est la contraction de *lest*, superlatif de *late*, dernier, ou récent. *At last* signifie donc littéralement *au dernier* ou, *en dernier*.

ENLISTED vient du mot *list*, liste,

336. La syllabe initiale **EN** s'adapte à des adjectifs et à des substantifs pour en faire des verbes, comme : *to encourage*, encourager, de *courage*, courage : *to enrich*, enrichir, de *rich*, riche : *to enslave*, asservir, de *slave*, esclave : *to entitle*, intituler de *title*, titre. *To enlist*, enrôler, signifie donc littéralement mettre ou faire mettre sur la liste. Cette syllabe se change en *en* devant les consonnes *b* et *p* comme : *to embody*, revêtir d'un corps, de *body*, corps

SYNTAXE.

337 *Which is a very unpleasant one*
Qui est une très déplaisante **UNE**
Qui *en* est une très déplaisante.

Ici le mot *one* est un pronom ; on l'emploie comme tel après un adjectif, pour éviter la répétition du substantif. Il correspond alors au pronom en français *en*.

338 *THE Chinese.*
Les Chinois.

L'article *the* s'emploie devant les noms

Nous n'avons à nous occuper en ce moment que de celle qui est devant nos yeux.

It y a est supprimé.

Le verbe *être*, qui est au présent en français, est mis au *passé défini* en anglais.

Le nom de temps, *two years*, est précédé du pronom démonstratif qui désigne les choses proches.

Il est peut être superflu de dire que *these* est employé parce que *years* est au pluriel



PORTRAIT DE SCHILLER, (p. 658)

to empower, donner le pouvoir de *power*.

MONTH vient du saxon *monath*, mois) dérivé de *mona*, lune.

ARMY vient de français *armée*.

KILL vient du saxon *ceellan*. *To kill* et *to slay* se rendent en français par le même verbe, *tuer*. En anglais, *to kill* est le terme général pour exprimer l'idée d'ôter la vie ; tandis que *to slay* signifie seulement *tuer dans un combat, ou avec violence*.

de nations, ainsi que devant ceux qui désignent toute une secte, ou toute une classe d'individus.

339 *He has been dead these two years*
Il a été mort ces deux ans.
Il y a deux ans qu'il est mort.

Quand le verbe *il y a* se rapporte au temps, il ne se rend pas par *there is*, *there are*, etc. Différentes locutions correspondent dans ce cas à l'expression française.

si le nom de temps était au singulier, on se servirait de *this*.

340. *He preferred roaming.*

Il préfèra rôder. Il préfèra rôder.

Quand un verbe est le régime d'un autre verbe, on le met souvent au participe présent, parce qu'il est alors considéré comme un substantif, et qu'en anglais le participe présent s'emploie substantivement comme on la vu dans la première partie (80^e observation.)

311. *To staying.*
A restant
A rester.

On voit que même la préposition *to*, bien qu'elle soit le signe de l'infinitif, gouverne aussi le participe présent ; mais c'est seulement lorsqu'il est employé substantivement.

Pour se convaincre que le participe présent est bien employé substantivement dans cette phrase : « He preferred *roaming* abroad *to staying* here, » il suffira de remarquer que l'on pourrait la traduire ainsi : « Il préféra une *vie errante* en pays étranger au *séjour* de son pays. »

312. *He left the country six years ago.*
Il quitta le pays six ans passés.
Il quitta le pays il y a six ans.

Voici un autre équivalent de *Il y a*.
Le verbe est au *passé défini*, ou au temps simple, sans auxiliaire.

Il y a est supprimé.
Le nom de temps (*six years*) est suivi de l'adverbe *ago*.

313. *to seek.*
Pour chercher.

Quand la préposition *pour*, devant un verbe, peut se tourner par *afin de*, elle se rend en anglais par *to*, suivi de l'infinitif.

314. *He had been eighteen months in the army.*
Il avait été dix-huit mois dans l'armée.
Il y avait dix-huit mois qu'il était dans l'armée.

Cette construction est la même que celle que nous avons fait remarquer plus haut (339^e observation), sauf la différence de temps.

Il y avait est supprimé.
Le verbe *être*, qui est à l'imparfait en français, est mis au *passé antérieur* en anglais.

Le nom de temps, *eighteen months*, n'est pas précédé d'un pronom démonstratif.

Troisième division. — Exercices.

DÉRIVATION.

Racines et dérivés à traduire sans dictionnaire.

Hate — Hateful — Hatefully — Hatefulness — Hater.	Fight — Fighter. Pleasant — Pleasantly — Pleasantness — Pleasance — Displeasantry — Unpleasantly — Unpleasantness.
To physic. Soldierlike, Soldierly — Soldiership — Unsoldierlike, Unsoldierly.	Submission — Submissively — Submissiveness — Unsubmissive — Unsubmitting.
Side — Sided — Aside — Outside — Inside — Underside — Upside.	To toil — Toiler — Toilsome — Toilomeness.
Reckoner — Reckoning — To misreckon — Misreckoning — To outreckon — Unreckoned.	Hard — To harden

— Hardener — Hardening — Hardly — Hardness — To overharden — Unhardened.	To dispirit — Dispirited — Dispiritedness — Dispiriting.
Shrink, Shrinkage — Shrinker — Unshrinking.	Unserved. Generalship. To reckon — Recklessly — Recklessness.
To bite — Bite — Bitingly — Unbit.	Slayer — Unslain. To battle.
Coldly — Coldness — Overcold.	Poorly — Poorness. To deaden — Deadly — Deadliness — Deadness.
Sweat — Sweater — Sweatily — Sweatiness — Sweaty — To unsweat — Un-sweating.	Yearly. — Prefer — Unpreferred.
Burn — To overburn — Unburned — Unburning.	Roamer — Roaming.
To heat — Heated — Heater — Heating — Heatless — To overheat — To reheat — Unheated.	Stay. Parentage — Parental — Parentless. Relationship. Seeker — Seeking — Un-sought.
Un-sinking.	To adventure — Adventurer — Adventurous — Adventurously — Adventurousness — Misadventure — Misadventured — Unadventurous.
Mire — Miriness — Unmire — To bemire.	List.
Marsh-land — Marshy.	Monthly. Killer.
Warlikeness — Unwarlike.	
Spiritedly — Spiritedness — Spiritedness — Spiritless — Spiritlessness —	

Nous en connaissons un jeune — Vous en entendrez un bien pathétique — Ils en ont un beau.

8 — Modèle : *THE CHINESE*. Syntaxe, 338.
— Les Anglais, les Autrichiens — Les Corses — Les Indiens — Les Russes — Les Spartiates — Les Africains — Les Américains — Les catholiques — Les protestants.

9 — Je combats — Je combattais, Je combattis — J'ai combattu — Il se contracte — Il se contractait, Il se contracta — Il s'est contracté — Elle mord — Elle mordait. — Elle mordit — Elle a mordu — Nous suons — Nous suions, Nous suâmes — Nous avons sué — Vous brûlez — Vous brûliez, Vous brûlâtes — Vous avez brûlé — Ils enfoncent — Ils enfonçaient, Ils enfoncèrent — Ils ont enfoncé — Je tue — Je tuais, Je tuai — J'ai tué — Il cherche — Il cherchait, Il chercha — Il a cherché.

COMPOSITION

- 1 — Me ferai-je soldat ou poète ?
- 2 — Son fils est un garçon de merveilleuse capacité. — 325.
- 3 — Le soldat croit qu'il combat pour son pays, quand il combat pour son souverain.
- 4 — Les deux généraux combattirent à la tête de leurs armées.
- 5 — Un de vos parents a combattu contre les Perses. — 331.
- 6 — Le premier mois de l'année est un mois très froid. — 337.
- 7 — L'armée commandée par le général Reckless était une armée très belliqueuse. — 337.
- 8 — Un général doit être vigilant.
- 9 — Quand le général commande, il faut que le soldat se soumette.
- 10 — Vous avez un grand nombre de parents.
- 11 — Le travail du poète est amusant.
- 12 — Les travaux de la guerre sont durs.
- 13 — L'amitié est plus indulgente que l'amour. — 328.
- 14 — Qu'avez-vous appris pendant votre état de soldat ? — 328.
- 15 — Tantôt à la forge, tantôt à l'enclume, le serrurier n'est jamais oisif.
- 16 — Nous nous contractons à l'approche de ceux que nous haïssons.
- 17 — Il se contracta quand il se sentit enfoncé jusqu'au-dessus des chevilles dans la boue.
- 18 — Beaucoup de soldats belliqueux se sont contractés dans une première bataille.
- 19 — Pourquoi vous mordez-vous les doigts ?
- 20 — Le garçon mordit la main de son ami.
- 21 — Mon cousin m'a mordu.
- 22 — « Pourquoi vos esclaves suent-ils sous leurs fardeaux ? » disait Shylock.
- 23 — La chaleur était grande ; les soldats suaient et ne pouvaient pas remuer.
- 24 — Cet homme est si paresseux, qu'il n'a jamais sué de (dans) sa vie.
- 25 — L'imagination du poète est brûlante.
- 26 — Il se brûla la main dans la forge.
- 27 — Je me suis brûlé le doigt.

EXERCICE PRÉPARATOIRE

1 — Modèle : *Necessity*. Lexiologie, 325.
— Simplicité — Duplicité — Rusticité —
Électricité — Rigidité — Rapidité —
Absurdité — Légalité — Cordialité —
Partialité — Neutralité — Fatalité —
Brutalité — Immortalité — Éternité.

2 — Modèle : *The biting cold*. Lexiologie, 329.
— Le froid qui pince — Un garçon qui flâne — Une fable amusante — Un état qui prospère — Un homme qui travaille — Une histoire qui émeut — Une disposition à combattre — Le froid qui tue.

3 — Modèle : *He has been dead*. Lexiologie, 332. — (Aujourd'hui, ce mois-ci, cette année, etc.) — J'ai flâné — Elle s'est habillée — Il les a amusés — Nous avons admonesté — Ils ont prospéré.

4 — Modèle : *He left the country*. Lexiologie, 334. — (Hier, le mois dernier, l'année dernière, etc.) — J'ai couru — Il est venu — Elle a regardé — Nous avons travaillé — Vous avez commencé — Ils ont senti.

5 — Lexiologie, 333. — Oubliant — Celui qui oublie — Commencant — Celui qui commence — Soumettant — Soumis.

6 — Modèle : *To enlist*, dérivé de *list*. — Lexiologie, 336. — Asservir (rendre esclave) — Agrandir (en dimension) — Enrichir — Rendre capable.

7 — Modèle : *A very unpleasant one*. Syntaxe, 337. — J'en ai un bon — Il en avait un blanc — Elle en vit un noir —

28 — César s'écria : « Donnez-moi votre assistance, Cassius, ou j'enfonçe ! »

29 — Il y avait un homme dans l'eau, près du pont ; il enfonça et fut perdu.

30 — Ce soldat, qui ne tuerait pas un oiseau, tuerait des hommes dans une bataille, sans compassion.

31 — Le jeune Tom tua six soldats de sa propre main.

32 — Le général fut tué dans la dernière guerre.

33 — Que pensez-vous de la guerre entre les Anglais et les Chinois ? — 331, 338.

34 — Les mœurs des Persans sont raffînées et voluptueuses. — 331, 338.

35 — Les catholiques et les protestants ne s'aiment pas. — 338, 301.

36 — Il y a deux heures que je suis ici. — 332, 339.

37 — Il y a une heure qu'ils combattent. — 332, 339.

38 — Il y a trois mois qu'ils apprennent la langue anglaise. — 332, 339.

39 — Il y a cinq ans qu'ils sont enterrés. — 332, 339.

40 — Il y a quatre jours que vous travaillez. — 332, 339.

41 — Il se soumit à la nécessité. — 333.

42 — Il se remua, quand il fut privé de soutien. — 333.

43 — Je ne puis pas vous comprendre, parce que je suis un commençant. — 333.

44 — Je considérais mes enfants comme les soutiens de ma *vieillesse* (vieil âge).

45 — Il préfère combattre à se soumettre. — 340, 341.

46 — Elle préfère travailler à être oisive. — 340, 341.

47 — Les parents sont souvent trop indulgents envers leurs enfants.

48 — Le pauvre Tom est un de mes parents.

49 — Vous pouvez rester aussi longtemps qu'il vous *plaira* (plaît)

50 — Il est enrôlé, et il faut qu'il reste dans l'armée.

51 — Il n'y a pas de courant, l'eau reste stagnante. — 300, 326.

52 — Il s'est battu avec son ami, il y a deux jours. — 342, 334.

53 — Il s'est fait serrurier, il y a quelques mois. — 342, 334.

54 — Il est mort, il y a un an. — 342, 334.

55 — Il y a un an que j'apprends la langue anglaise. — 339, 332.

56 — J'ai commencé à travailler l'autre jour. — 334.

57 — Je viens pour vous voir. — 343.

58 — Vous venez pour apprendre. — 343.

59 — Il travaille pour s'amuser. — 343.

60 — Il dit cela pour vous effrayer. — 343.

61 — Votre mère vous cherche.

62 — Diogène cherchait un honnête homme.

63 — Avez-vous cherché les mots que vous ne saviez pas ?

64 — La nature est une mère sage et libérale. — 335.

65 — L'empereur avait agrandi ses états mais il avait asservi son peuple. — 336.

66 — Il y avait deux mois qu'il était général, quand il mourut. — 344.

67 — Il y avait trois jours que je vous cherchais, quand je vous vis. — 344.

68 — Il y avait un an qu'il rôdait au dehors, sans la permission de ses parents. — 344.

Verbes irréguliers

To fight, fought, fought.

To shrink, shrunk ou shrank, shrunk ou shrunken.

To bit, bite, bitten ou bit.

To sweat, sweat ou swet, sweat ou swet.

To burn, burnt ou burned, burnt ou burned.

To sink, sunk ou sank, sunk.

To slay, slew, slain.

To seek, sought, sought.

Observations principales.

322. Prononciation de la voyelle *a* suivie de *r*.

323. Prononciation de la voyelle *e* dans la terminaison plurielle de certains mots.

324. Prononciation de la consonne *t*, suivie de *i* et d'une autre voyelle.

325. La terminaison *ity* correspond à la terminaison française *ité*.

326. La terminaison *ANT* caractérise des mots semblables dans les deux langues.

327. Signification de la syllabe *SUB*.

328. Propriété de la terminaison *SIMP*.

329. Emploi du participe présent comme adjectif.

330. Propriété de la terminaison *LIKE*.

331. Les noms de nations ne prennent pas tous la marque du pluriel.

332. Emploi du passé indéfini.

333. Redoublement de la consonne finale de certains mots.

334. Emploi du passé défini.

335. La terminaison *URE* commune à des mots semblables dans les deux langues.

336. Propriété de la syllabe initiale *EN*.

337. Emploi de *ONE* comme pronom.

338. Emploi de l'article *THE* devant les noms de nations.

339, 342, 344. Des différentes manières de rendre *IL YA*, quand on parle d'un temps écoulé,

340, 341. Emploi du participe présent : 1^o comme régime d'un verbe ; 2^o après la préposition *TO*.

343. Emploi de *TO* pour rendre la préposition française *pour*.

FIN DE LA VINGT-QUATRIÈME LEÇON.

LE CALIFE ET LE BOUFFON

CONTE ARABE

Le calife Haroun-al-Raschid avait un bouffon, qui s'appelait Abou-Nouwas.

Un jour qu'Abou-Nouwas servait à table son illustre maître, il répandit, en lui présentant un plat, sans

précaution, un peu de sauce sur ses vêtements.

Haroun, furieux, ordonna au maladroit de se rendre immédiatement en prison. Sur quoi le bouffon, qui en avait vu bien d'autres et n'était pas homme à s'émouvoir pour si peu, flanqua tout le contenu du plat par la tête du calife, en lui donnant comme il suit, et avant qu'il ait eu le temps de se reconnaître, l'explication de cette audacieuse démonstration :

— O commandeur des croyants, je t'en prie, ne t'offense pas de cet acte de ton humble esclave : ce que j'en ai fait, c'est en considération de la justice, et pour que tu aies, au moins, quelque raison de me châtier.

Que fit Haroun-al-Raschid dans une circonstance si dramatique ?

On dit qu'il éclata de rire, et que...

Mais l'apologue ne pouvait finir autrement. Au lieu d'être puni, Abou-Nouwas fut récompensé, pour avoir rappelé — quoiqu'un peu brutalement — le commandeur des croyants au sentiment de la justice.

Peut-être y a-t-il beaucoup de souverains qui aimeraient à ce que quelqu'un se trouvât à point nommé pour leur rendre ce service ; mais les bouffons de cour ont changé de méthode depuis longtemps.

Y. E.

ANECDOTES

PENSÉES & MAXIMES

De toutes les professions qu'un adolescent peut embrasser pour échapper à la misère, jamais, de nos jours, les parents ne s'aviseront d'aller choisir la plus modeste et la plus sûre. La cupidité et la vanité sont toujours juges : on a tant d'exemples de succès autour de soi ! Des derniers rangs de la société, on voit s'élever aux premières places des prodiges de tout genre, voire des prodiges de nullité...

(George Sand.)

La supériorité d'un homme sur un autre consiste à supporter mieux la bonne et la mauvaise fortune.

(Philémon.)

Quand un homme saigne intérieurement, c'est une chose fort dangereuse pour lui ; mais quand il rit intérieurement, c'est pour les autres que cela ne présage rien de bon.

(Charles Dickens.)

Il faut agir dans les plus secrètes affaires comme si l'on avait cent témoins. Il n'y a presque rien qui ne se découvre à la fin; et d'ailleurs, nous avons un témoin intérieur dont le jugement sera tôt ou tard aussi impartial et aussi équitable que celui de cent témoins étrangers. (Desmahis.)

CAUSERIE FINANCIÈRE

Le tableau que nous vous avons donné, il y a huit jours, de la situation du marché était fort triste, mais parfaitement exact.

Vous ne pouvez vous faire une idée des efforts gigantesques que fait la haute banque pour éviter un effondrement; on fait flèche de tout bois afin de se procurer les ressources nécessaires pour fournir ou se procurer l'argent des reports qui se paye sur le pied de 12 à 15 0/0 par an. Et pourquoi? Pour rester acheteur de valeurs rapportant à peine 3 0/0. Que diriez-vous d'un de vos parents qui emprunterait de l'argent à 10 ou 12 0/0 pour acheter des terres ne lui donnant un fermage que de 3 0/0? Vous le traiteriez de fou ou de prodigue.

La situation est identique à la Bourse; seulement, si l'acheteur reste acheteur, c'est un peu malgré lui: c'est qu'il ne trouve pas auprès de l'épargne un capitaliste voulant prendre sa place à des cours si élevés.

Passé encore le 5 0/0, qui va regagner son coupon; le Crédit foncier, qui a repris à 1725; les obligations communales 4 0/0, qui sont l'objet de demandes très suivies; mais le reste... La Société des Villes d'Eaux procède au doublement de son capital, voté à l'unanimité lors de la dernière assemblée générale de cette Société. Cette opération était tout indiquée en présence de l'énorme développement des affaires sociales. Quelles sont ces affaires? C'est là qu'on est forcé de reconnaître l'absolue solidité de la Société des Villes d'Eaux. Elle ne fait aucune opération commerciale ou financière pour son compte. Elle joue uniquement le rôle actif d'intermédiaire sous toutes ses formes; ses bénéfices proviennent de commissions ou de courtages perçus. Le dernier comptorendu de la Société, que vous pouvez obtenir sur simple demande, vous démontre la prospérité réelle et graduelle de cet établissement. Les Parts anciennes étaient de 100 fr.; les Parts nouvelles, au nombre de 10,000, sont créées à 200 fr. Les unes et les autres jouissent des mêmes avantages, c'est-à-dire des mêmes droits dans la réserve et les bénéfices. Voilà donc les Parts actuelles qui, sans déboursier un centime, doublent de valeur. C'est ce qui nous faisait insister auprès de vous, depuis quelque temps, pour vous engager à vous procurer — si possible — des Parts à 100 fr.

Le placement privilégié 6 0/0 va recevoir à partir du 1^{er} décembre 3 0/0 d'intérêt pour le semestre échu à cette date, sans préjudice de sa participation aux bénéfices. Un placement muni de garanties multiples et rapportant plus de 6 0/0, c'est assez pour mériter d'être signalé!

SOCIÉTÉ DES VILLES D'EAUX.

PLACEMENTS PRIVILÉGIÉS

Les intérêts sociaux privilégiés de la Société des Villes d'Eaux sont créés en représentation des avances faites sur Marchandises, Eaux Minérales, et ont pour garantie:

- 1^o Les marchandises spécialement affectées comme gage;
- 2^o Le capital social;
- 3^o La réserve;
- 4^o Les bénéfices de l'exercice en cours.

Ils rapportent un intérêt fixe de 6 0/0 l'an, payable par semestre, fin mai et fin novembre. En outre, il est distribué 4 0/0 des bénéfices nets entre chacun des propriétaires d'Intérêts sociaux privilégiés.

Ils sont de toutes sommes et sont toujours nominatifs. La transmission se fait par les soins de la Société, sans délais et sans frais, à toute époque, sur toute demande du porteur du titre.

L'impôt sur le revenu est à la charge de la Société.

Les intérêts et dividendes sont adressés sans frais à domicile.

Les envois de fonds doivent être faits à l'administrateur de la Société des Villes d'Eaux, 4, rue Chauchat, à Paris, en spécifiant qu'ils sont destinés au placement en Intérêts sociaux privilégiés.

SOCIÉTÉ DES VILLES D'EAUX
4, rue Chauchat, Paris.

ÉMISSION DE 10,000 PARTS NOUVELLES

Entièrement libérées au prix de 200 fr. l'une.

Vote de l'Assemblée générale du 4 août 1881, portant le capital social

à 20,000 parts

Les 10,000 Parts anciennes, émises à 100 fr., auront la même valeur que les nouvelles, toutes jouissant des mêmes droits et avantages.

Chaque Part donne droit à un vingt-millième dans l'actif social; elle est productive de l'intérêt de 6 0/0 l'an, payable par trimestre, et de dividendes répartis chaque semestre.

Les derniers exercices ont permis une distribution de 18 0/0 pour l'année entière (intérêts et dividendes réunis), et le surplus des bénéfices a été porté à la réserve.

La plupart des opérations de la Société des Villes d'Eaux sont faites comme mandataire, sans engager le capital social. Les bénéfices proviennent de Commissions prélevées sur la vente des Eaux Minérales, la vente des propriétés (Etablissements et Hôtels des Villes d'Eaux), la Direction de la publicité nécessaire à ces Etablissements, les achats faits pour leur compte en tous genres de fournitures, le service

de Banque (reçettes et paiements, achat et vente de valeurs, constitution de sociétés, placement de titres).

Les affaires en cours permettent d'assurer de larges avantages au Capital.

Les demandes de Parts sont admises dans leur ordre de réception.

Les versements doivent être faits:

A Paris, au Siège Social, rue Chauchat, 4.

En Province et à l'Étranger, aux Succursales et Agences de la Société, ou par lettre chargée à M. l'Administrateur de la Société des Villes d'Eaux, rue Chauchat, 4, à PARIS.

Les titres à vendre et les coupons à encaisser sont reçus comme espèces.

Société des Journaux populaires

ILLUSTRÉS

LA SCIENCE POPULAIRE

LA MÉDECINE POPULAIRE

L'ENSEIGNEMENT POPULAIRE

Siège social à Paris, 4, rue Chauchat

La Société délivre des Parts de 100 fr. donnant un droit proportionnel dans la propriété et les revenus de l'exploitation; le revenu est estimé à 15 0/0 l'an.

PRIMES EXCEPTIONNELLES

ACCORDÉES AUX

ABONNÉS DE LA SCIENCE POPULAIRE, DE LA MÉDECINE POPULAIRE ET DE L'ENSEIGNEMENT POPULAIRE.

A l'occasion du renouvellement des abonnements, la Société des Journaux populaires illustrés offre à ses nombreux lecteurs un choix de primes très remarquables.

En voici la liste:

1^o Une année de la *Science populaire* ou de la *Médecine populaire*, formant un grand volume magnifiquement relié, avec table des matières.

2^o Longue vue à trois tirages, d'une longueur de 12 kilomètres (développement de l'instrument, 42 centimètres).

3^o Jumelle de théâtre achromatique, 6 verres (dans son étui).

4^o Loupe de la plus grande puissance, richement montée sur cuivre (épaisseur de la lentille, 4 centimètres).

5^o Sphere terrestre ou céleste, montée sur pied (circonférence, 60 centimètres).

6^o Boîte de compas en palissandre (modèle adopté au ministère de l'Instruction publique).

7^o Bébé articulé (dernier modèle paru), vendu partout de 20 à 25 fr.

Tout abonné à la *Science*, à la *Médecine* et à l'*Enseignement populaires* a droit à l'une de ces primes moyennant l'envoi d'un bon de poste de 10 fr. en sus de son prix d'abonnement.

L'objet choisi sera adressé à domicile franco de port et d'emballage.

Prix de l'abonnement: Paris, 8 fr.; départements, 10 fr.; étranger, 12 fr. Bureaux: à Paris, rue Chauchat, 4.

Le Gérant: A. JOLLY.

Paris. — Imp. WILHEM, 14, rue des Jeuneurs.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES
MATIÈRES CONTENUESDANS
L'ENSEIGNEMENT POPULAIRE

NUMÉROS 1 à 52

A

	Pages
Acaadémie de France à Rome (ré- glement de l').	767.1
— des Beaux-Arts . 20 et des Inscriptions et Belles- Lettres	783.2
— française	829.2
Accompagnateur (l')	236.3
Achats (livre d')	260.3
Achats (livre d')	756.2
Achille	301.2
— trainant le corps d'Hector .	277.2
Agamemnon	301.2
Aigues-Mortes	301.2
Albanais (origine des)	644.1
Alexandrie (l') d'Alexandre le Grand	287.2
Aliquotés (parties)	525.2
Alphabets arabes (caractères de l')	389.1
— (lettres de l')	144.3
Ambiorix (la révolte)	703.1
Amphithéâtre de Polyclète	461.2
Anecdotes, Pensées et Maximes, 16, 48, 80, 96, 128, 144, 160, 176, 208, 224, 240, 272, 288, 303, 319, 335, 351, 367, 382, 399, 415, 447, 463, 479, 495, 511, 527, 543, 559, 575, 591, 607, 623, 639, 671, 735, 783, 816 et	382.3
Ange (Michel-)	831.2
Antiquaire (l')	23.2
— de France (société des)	451.1
Antique Japigie	27.3
— substructures à St-Cyr	734.1
Antiquités à Yaherly	160.1
— chaldéennes	145.1
— égyptiennes	782.2
— découvertes à Troie	666.1
— de la France	77.1
— de l'Amérique centrale	717.1
— de l'Aude: Carcassonne	391.1
— — Gruissan	269.2
— — Narbonne	123.2
— d'Uttque	181.2
— nationales (concours des)	618, 654 et
— romaines d'Orange	414.1
— tunisiennes	75.1
Antisthène	255.2
Arbre (l') d'or. — Conte indien .	399.2
Archéologie	5.1
Architecture (merveilles de l') . .	26, 231, 598 et
Archives de la Marine	666.2
Art (répertoire universel des œu- vres d')	586.1
Arts domestiques	110.3
Artiste (la jeune)	63.1
Assignats (les)	628.1
Assistance publique de Paris	290.1
Association polytechnique	423.3
Auger (Hippolyte)	381.3
Auteurs-compositeurs	734.2
Autographes (collection d')	27.3
Automates musiciens	28 et
	176.2
	319.2
	343.2

B

Babylone (ruines de)	221.2
Bains (les) froids	318.2
Baker (Robert)	607.1

	Pages
Baldwin (Michael)	821.2
Banque de France	77.1
Bara (Joseph)	226, 229 et
Barcelone	271.2
Bardes (les)	426.3
Barnet (bataille de)	196 et
Barras (mémoires de)	189.2
Bart (Jean-)	431.2
Bas (métier à)	482.1
Basse (une) à coups de canon	706.1
Bastion professeur de dessin	695.1
Bastille (la)	574.3
Bataillons scolaires	373.2
Bayard, le chevalier sans peur et sans reproche	839.3
Beaconsfield (lord)	161, 162 et
Beaurepaire (le colonel)	173.2
Beaux-Arts (Ecole des)	526.2
— (exposition des) à Vienne	130.1
Becket (Thomas)	94.1
Benloew	751.2
Béranger. — Plaque commémora- tive	514.1
Berlioz (statue à)	271 et
Bernhardt (Sarah-)	287.2
Bess (la reine)	542.3
Bestiaires (les)	160.2
Bible (la plus ancienne)	109.1
Bibliothécaires (emplois de)	759.1
Bibliothèques aux hôpitaux et hos- pices de Paris	61.2
— de l'Europe	94.2
— nationale	12, 71 et
— nationale de Mexico	798.2
Bibliographie (du)	734.3
Billets à ordre	772.1
Birmanie (le jour de l'an en)	227.1
Birmingham	773.2
Banc (Joseph)	447.1
Boettcher	270.3
Boissier (Gaston)	431.2
Boital (Fabiun)	398.1
Boniface VIII et Philippe-le-Bel . . .	303.2
Bordeaux d'escompte. — Banque de France	534.3
Borlin (prix)	404, 503 et
Borgia (Lucrece)	639.2
Botta (prix)	164, 367 et
Boulanger (le général)	112.2
Bouvines (bataille de)	349 et
Braconnier (un) devant son seigneur .	414.2
Brousse	526.3
Brunet (prix)	314.2
Buondelmonti (épouse de)	328.2
Burgberg (Thuringe)	207.2
Butte (la) Saint-Roch	718.1
Byron (le tombeau de lord)	680.2

C

Cabaret (le) 151 et	152.2
Cagniat	255.2
Calais (les bourgeois de)	50.1
Calcutta	447.2
Calderon (Abdon) 257 et	258.2
— de la Barca (Don Pedro) 94 et	366.1
Calendrier (le)	765.1
— français	77.3
Calife (le) et le bouffon	671.2
Cambacérés (prix)	799.1
Cambodge (Antiquités du)	766.2
Cambridge (université de)	110.2
Camoens	466.1
Canard (le marchand de)	312.2
Canler (mémoires de)	655.2
Cantus (César) 44 et	48.2
Carlyle (Thomas)	44.3
Carnot (statue à)	447.1
Carrel (statue à Armand)	575.1
Cartes (jeu de)	703.1
Castagnettes (les)	148.3
Castan (note rédigée par M.)	654.3
Cavalcade (la) enfantine	10.1
Caxton (impressions de)	639.2
Champs-Élysées	660.2
Chancellerie de l'empire d'Allema- g	447.2

	Pages
Charavay	76.2
Charles XII, roi de Suède	176.3
Charnay (Desiré) 319 et	431.2
Chartier (prix)	367.1
Chateaubriand (maison de)	702.2
Chatterston	550.1
Cheminées (origine de)	610.1
Chèque	356.2
Cherbuliez (Victor)	739.2
Chester Arthur (le général)	563.3
Chevaliers du broquillard	64.2
Christianisme (histoire des origi- nes du)	398.2
Clairon (mademoiselle)	691.1
Clermont-Ganneau, 272, 494 et	751.1
Clos chevalier de la Légion d'honneur	239.2
Cobden (Richard) 702 et	130.1
Coctès (Horatius)	635.2
Colin-Maillard (le)	75.3
Collaboration (une) onéreuse	763.1
Cologne (la Cathédrale de) 118 et . .	120.2
Colona (Vittoria)	23.2
Comptabilité 67, 100, 116, 134, 179, 198, 227, 291, 356, 389, 404, 468, 580, 740, 755, 771 et	803.2
Comptes-courants et d'intérêts 612, 626, 660 et	771.2
Comptes-d'achats et compte de vente	179.3
Comptes-généraux	787.2
Conférences astronomiques	144.2
Congrès littéraire	463.1
— orthographique à Berlin	140.3
Connaisement	198.2
Conservatoire national de musique	734.2
Constantinople (prise de)	709.2
Constructions gallo-romaines	622.3
Coppee (François) 223 et	318.2
Copperfield (David)	495.1
Cor (le) russe	116.2
Corneille (un autographe de)	125.3
Correspondances de Rome	463.2
Cortès (portrait d'Hernan)	197.2
Courtois (Alphonse)	687.2
— Henry	96.2
Cousin (prix Victor) 298 et	623.3
Couteau de diamant	589.3
Coutume anglaise	172.2
Cranach (Lucas)	418.1
Crépus vaincu	253.2
Cuisine (école de)	590.3
Criottes (sans)	779.3
Curiosités arithmétiques 443: 479, 559, 703 et	831.2

D

D'Albany (comte)	303.2
D'Artevelde (Jacques)	642.1
— (Philippe et le comte Louis II)	474.1
D'Assas (le chevalier)	66.1
D'Auvergne (La Tour) 530 et	718.2
D'Haussonville statisticien	381.3
Danton (une statue à)	623.1
Darc (Jeanne) 354, 360, 365 et	494.2
Darrest (Rodolphe)	526.1
De Bag ad (princesse)	31.2
De Balzac (Honoré) 387 et	421.2
De Beaujeu (Jacques de quiqueran)	690.1
De Catinat (maréchal)	543.1
De Chevrot (François)	626.1
De Joly (M) architecte	815.1
De l'Hospital (Michel) 193 et	194.2
De Longpérier (M. Adrien)	830.1
De Maintenon (Madame) 243 et	243.2
De Male (Louis). Communes Fla- mandes	472.2
De Meung (Jehan)	27.3
De Meynard (M. Barbier) 638 et	828.3
De Montgascon (le baron)	574.3
De Mussot (Alfred) 27, 511 et	622.2
De Navaret (Madame)	47.3
De Nerval (Gérard)	76.1
De Ronchaud	639.1
De Rosny	430.3
De Sacy (Sylvestre)	638.3
De Sallo (Denis)	582.1

L'ENSEIGNEMENT POPULAIRE

	Pages
De Sarzec (M.)	814.3
De Saucy.	717.1
De Talleraud.	96.1
De Vinci (Léonard).	63.2
De Warvic (mort du comte).	189.2
De Winckelriod (Arnold).	34.1
Débats (le livre de).	771.3
Découvertes archéologiques 272 et	639.2
Delacroix (Ferd.-Victor-Eugène)	702.3
Delalande-Guérineau (prix).	718.1
Delaporte (Louis).	654.3
Delisle (Léopold) 124 et.	431.2
Danier (le) de la veuve	354.1
Déon's (la tour de) (Indre).	133.2
Depping (Guillaume).	511.1
Desaix (général)	447.1
Desmoulin's (Camille).	239.2
Despérousses (prix Archon-)	398.3
Deuil (le) en Chine	182.3
Douffalvy (M. et M ^{me}).	60.3
Deville (Henri Sainte-Claire)	390.2
Dezimeris (R.) chevalier de la	
Légion d'honneur	239.2
Diane (découverte de 2 statues de).	623.1
Diapenson (le)	515.3
Dick (Antoine Van) 722 et	728.2
Dickens (Charles) 68, 87, 106, 119 et	154.2
Diogène.	591.1
Doctorat en médecine.	702.1
Documents diplomatiques.	478.3
Dubin (un monument à l'architecte)	623.1
Duc' (un) d'étudiants à Tubingue 774,	776.2
Da Guclin (Bertrand)	674.1
Dumas (Alexandre) 35, 55 et.	239.2
Duperrier (stances à) sur la mort	
de sa fille.	486.2
Duranty (Edmond).	27.2
Dürer (Albert) 367, 594 et	687.2

E

Eau (') à Paris.	551.3
Echéances (carnet d').	756.1
Ecoles de l'Académie de Paris	758.2
Ecoles (les) de peinture et leurs	
divisions.	324.2
Ecoles (les) en Angleterre 538 et	566.2
Economies de lycées nationaux.	815.2
Edifices scolaires (exposition des)	
634 et	701.2
Editions musicales (exposition inter-	
national) d'	124.3
Edon	493.2
Effets à recevoir	755.3
Egotisme.	447.3
Ehrenbreitstein (large pierre d'hon-	
neur) 727 et	733.2
Elections de charité à Londres.	646.3
Elections (es) en Angleterre au	
XVIII ^e siècle 407 et.	409.2
Eloge (l') de Lamartine (concours	
de poésie).	123.3
Emancipation (l') de la femme (avant	
et après) 314 et.	349.2
Emèse, ville de Syrie.	302.1
Empire (l') latin d'Orient.	707.1
Encyclopædia Britannica.	495.1
Enlèvement	227.3
Enfer (l') du Dante.	767.3
Enquête (l') de 1697.	546.2
Enseignement libre à Paris.	495.2
Enseignement primaire (les titres	
de capacité de l').	605.1
Epomoidas (mort d').	476.2
Eponine	754.1
Epuration de Paris.	702.1
Escorial (l').	586.1
Espérance (l').	505.2
Esquisses mythologiques.	485.1
Etats-Unis d'Amérique (l'acte d'in-	
dépendance des) 323 et.	339.2
Etienne-du-Mont (Saint).	802.1
— le grand	307.3
Etudes (maîtres d').	799.1
Eudes (mort d').	377.2
Euskariens (les) 709 et.	725.2

	Pages
Ruxin (le pont).	96.1
Exposition artistique à Vienne.	687.2
— à Perth (Australie occi-	
dentale).	687.2
— de Francfort-s.-le-Mein.	687.2
— de Halle	687.2
— héraldique.	495.1
— internationale à Boston	
— hollandaise	576.2
Eyck (les frères Van)	102.2

F

Fabre (Jean).	98.1
Facture (la).	134.1
Facultés et Ecoles de l'Académie	
de Paris	758.2
Fanfane (Miss)	160.2
Ferme (la) alsacienne. — Souvenir.	
Ferrade (une) de taureaux dans la	
Camargue	202.2
Ferret (le grand)	18.1
Fête-Dieu (origine de la).	310.1
Fête (la) nationale. — Le 14 Juillet	
1789, 370 et	376.2
Fiacre (la Saint-)	543.1
Fiançailles (les) en Lorraine.	74.3
Fifre (l').	246.1
Fingal (la grotte de) 139 et	141.2
Firmin-Didot (bibliothèque Am-	
broise) 350 et.	367.2
Fleuves (les) de France	419.1
Foi (la) et l'Espérance, 501 et.	504.2
Foire (la) aux souvenirs	567.1
Folies-Bergère (les) 112 et	160.2
Forti (général)	718.2
Fould (prix Louis) 431 et.	717.3
Fournier (Edouard)	27.2
Fournitures scolaires gratuites.	556.3
Frais généraux.	788.1
Franklin (Benjamin)	340.2
Fréjus. La porte dorée	413.2
Friesner (Andreas).	590.3

G

Gabrinio (Nicola) 738 et.	740.2
Gaels (les).	807.3
Gardes-champêtres	538.1
Gardiner (le professeur)	462.2
Garfield (président) 405 et.	655.1
Gens de lettres (les doyens).	830.2
Gibelins et guelfes.	678.3
Ginrikisha (une) japonaise.	457.2
Grand (Paul Emile).	575.1
Gladiateur (les combats de).	54.1
Groires du monde (jeu)	734.3
Gobert (prix fondé par le baron) 398 et	
Gosselin	255.2
Got	462.2
Goujon (Jean)	498.1
Gravures sur bois	493.1
Grégoire VII (la querelle des in-	
vestitures)	103.3
Guelfes et gibelins.	678.3
Guérin (Victor)	573.3
Guerre des deux roses 184 et	186.2
— de trente ans.	10.1
— franco-allemande 1870-71	799.1
Guillaume (correspondance poli-	
tique du roi)	140.3
Guil aume (Engène)	639.2
— (le) Tell (de Schiller).	115.2
Gouimbarde (la).	294.3
Guzla (la)	724.1

H

Hachette (Jeanne).	114.1
Halévy (M. Joseph) 510 et	829.1
Halphen (prix).	398.3

	Pages
Hanway (Jonas)	136.2
Harmonie de Saint-Jean d'Angély.	431.3
Harold	413.1
Havet (Julien)	110.2
Heidelberg (le château) 745 et	746.2
Hain (Peter).	558.1
Henri IV (la querelle des investi-	
tures)	103.3
Hérodiade	791.3
Hondous	447.2
Histoire du XVII ^e siècle.	462.2
Histoire Universelle (cours d') pre-	
mière partie : Egypte, Assyrie,	
Médes, Perses, Grèce :	
1 Monde connu des anciens	147.3
2 Egypte	170.1
3 Religion, gouvernement, monu-	
ments de l'Egypte	183.1
4 Assyriens et Babyloniens.	218.2
5 Phéniciens, Médes et Perses,	
235 et	250.2
6 Géographie de la Grèce ancienne	
7 Temps héroïques de la Grèce —	
Invasion des Pélasges	276.2
8 Colonies grecques et principaux	
Etats	292.5
9 Sparte — Lycurgue (884)	310.3
10 Athènes — Solon 346 et.	359.2
11 Guerres médiques 375 et	394.2
12 Puissance d'Athènes — Péri-	
cles.	420.2
13 Guerre du Péloponnèse	439.2
14 Les Grecs en Asie et en Egypte.	
15 Puissance de Thèbes. — Epami-	
nondas et Pélopidas.	474.2
16 Philippe de Macédoine et Dé-	
mosthène 488 et	507.2
17 Alexandre le Grand 519 et.	538.2
18 Démembrement de l'empire	
d'Alexandre	554.2
19 La Grèce réduite en province ro-	
maine	564.1
Histoire Universelle [cours d']	
Deuxième partie : Rome jusqu'à	
Jules César :	
1 Géographie d'Italie	599.3
2 Populations primitives	619.2
3 Fondation de Rome — Les Rois.	630.3
4 Fondation de la république 652 et	
5 Les décemvirs.	695.3
6 Premières guerres de Rome 743 et	
7 Patriotisme et désintéressement	
des Romains. — Armées. — Co-	
lonies. — Municipales	775.1
8 Les guerres puniques.	823.1
Homère	309.2
Horaces (le serment des).	632.2
Hospitalière. — Drame de Ferdi-	
mand Fabre	191.1
Hugo (la fête de Victor)	93.1
Huguay (Wilhelmine).	192.1
Humanité (le livre de l') 131, 149,	
187, 236, 265, 283, 315, 330, 348 et	
378.2	

I

Inscription hébraïque découverte	
à Jérusalem	191.3
Institut 350, 574, 607, et.	654.2
— de sciences, arts et lettres de	
Milan	830.2
— national agronomique.	575.1
Instruction publique (actes et do-	
cuments concernant l')	655.1
Instruction publique (l'histoire	
de l')	739.2
Instruments de musique (exposition	
internationale d')	124.3
Inventaire	804.4
Isaure (statue de Clémence)	453.2
Israélites répandus par toute la	
terre	830.3

L'ENSEIGNEMENT POPULAIRE

	Pages
J	
Jack (Odéon)	112.3
Janet (Paul)	30.3
Janin (prix Jules)	623.2
Japon (les voitures du)	455.3
Jeux floraux	456.3
Jouer	453.2
Journaux aux Etats-Unis 110 et	783.3
— (origines des)	582.1
— politiques	751.2
— russes 602 et	703.3
Juglar (Clément)	718.2
Julien (prix Stanislas)	718.1
K	
Kant (correspondances de)	415.2
Kérynia (ville de)	527.3
Kléber 322 et	325.3
Koh-i-noor (le)	779.1
Kosiki, livre japonais	338.3
Kronberg (le château de)	495.1
L	
Lacour-Gayet	510.3
Lafayette 176 et	718.3
Laffemas et le maréchal de Marillac	542.1
La Fons-Mélicocq (prix)	718.1
Lakanal 77, 542 et	562.3
— (lycée)	462.3
Lambert (l'hôtel)	438.2
Lamoureux (Charles)	27.2
Landseer (tableaux de sir Edwin)	335.1
Langue anglaise (cours pratique de la) (Méthode Robertson) 14, 28, 46, 63, 78, 94, 110, 125, 141, 157, 172, 187, 203, 220, 236, 252, 268, 286, 293, 317, 331, 350, 363, 380, 396, 410, 427, 443, 459, 475, 490, 503, 523, 540, 572, 586, 603, 620, 634, 666, 683, 700, 714, 730, 747, 763, 780, 795, 812 et	827.3
Langue française (la) au Japon	176.2
— vivantes	812.1
Lannoy (ferme historique de)	176.2
Largeau (Victor)	131.1
Lauréat (le) mort de l'aim	471.2
Le dix-huitième siècle en fêtes	499.2
Léantey (Eugène)	287.3
Le Blant (Edmond) 413 et	717.1
Leckzinska (la jeunesse de Marie)	501.1
Lee (William)	706.1
Leif (statue à)	415.2
Lenormant (F.)	734.1
Lessing	399.1
Létourneau (Docteur)	335.1
Lettre de change 228 et	291.2
— de crédit	356.1
— circulaire (Tribunaux)	367.2
— de voiture	180.3
— (société des gens de)	43.3
Lexington (le combat de)	172.1
Ligue de l'enseignement (Cochinchine)	527.1
Ligue de l'enseignement (congrès général de la) 128 et	211.3
Littérature (mort de Maximilien-Paul-Émile)	334.1
Livres de commerce	740.2
— d'expédition	99.1
Loire (la)	419.1
Loue (la source de la)	259.3
Loughin (Mac)	386.1
Louis XI (anniversaire de la mort de)	767.1
Louis XIV (cœur de)	495.2
Louqsor (les monuments de)	165.3
Lucrece (la mort de)	637.3

	Pages
Ly-Chao-Pee (M.) — Conditions de la femme en Chine	794.2
Lynch (la loi du)	375.2
M	
Macé (Jean)	62.3
Mac-Mahon (souvenirs de la présidence de)	367.1
Magasin (le livre de)	771.3
Mai historique	267.2
Maison Blanche (Etats-Unis)	463.2
Manet	431.3
Manuscrits (les) anciens	242.1
— orientaux	462.2
Marazza (la comtesse)	819.3
Marceau	434.1
Maréy	494.3
Mariage (le) chez les nègres sahariens	358.1
— (le) en Perse	695.1
— (le) musulman en Egypte	290.1
Mariette-Pacha 10, 76, 110 et	526.3
Marseille (de) à Marseille, par Nice et Ajaccio 372 et	395.3
— (la libération de) en 1596	214.2
— (la fondation de)	435.2
— (le siège de) en 1524	84.2
Martin (Henri)	191.2
— Maspero 431, 446, 622 et	814.3
Massiliotes (les) vaincus par César	445.3
Mayence (bibliothèque de)	447.1
Maze (le)	366.3
Médailles antiques de Syracuse	798.1
Médecins aliénistes	303.1
Mèdes 235 et	250.3
Ménagère (la)	319.3
Ménant	654.2
Merlout (la fête du)	100.1
Messiers	338.1
Metchnikoff	687.1
Méthode indirecte (comptabilité)	660.3
Mexique (Histoire de la conquête du) d'après D. Antonio de Solis 6, 20, 39, 70, 85, 101, 117, 151, 199, 246, 282, 295, 326, 342, 374, 407, 437, 452, 470, 547, 570, 582, 597, 613, 645, 662, 677, 710, 724, 742, 772, 790 et	818.3
Miller (Thomas)	590.3
Millet (Aimé)	63.2
Milton	247.3
Mirbeau	431.3
Miracle (le) des billets	166.1
Mœurs parlementaires italiennes	463.3
Monge (école)	175.3
Monbinne (fondation)	511.1
Monnaies aux Etats-Unis	319.2
— d'argent	558.2
— de Philadelphie	655.2
— du Japon	663.2
— du royaume de Siam et de Birmanie	570.2
Monnantueil (Arthur)	115.2
Montal (démolition du château de) 124 et	271.3
Montesquieu	110.2
Monti (Rafélo)	639.3
Montlhéry (la tour de)	53.3
Montyon (prix), 398 et	414.3
Monument bouddhiste (porte d'un)	140.3
— historiques 462 et	574.3
Morale (programme d'un cours de) 30, 42, 61, 131, 149, 187, 236, 265, 283, 315, 330, 348, et	378.3
Moyecque (baron de)	399.1
Müller (Max)	590.1
Musée britannique, 261, 264 et	654.3
— Carnavalet 403 et	590.1
— de Cuny, 271, 511, et	558.3
— de la Révolution (Versailles)	124.2
— de l'époque révolutionnaire	271.2
— de South-Kensington	319.1
— des Moulanges (Trocadéro)	605.3
— du Louvre, 13, 271, 478, 527, 639, et	783.3
— Historique de Mulhouse	252.1

	Pages
Musée paléographique	462.3
— royal de Berlin, 399 et	607.7
Muséum (British)	13.3
Musique (enseignement de la)	78.1
— pittoresque	695.1
N	
Nana, 94 et	431.2
Nativité (la) du Prophète	100.1
Nécropole	479.1
New-York (écoles dans l'Etat de)	110.3
Nîmes, la maison carrée et temple de Diane, 91, 92 et	93.3
Nisard (Desiré)	414.2
Noël (la) des oiseaux en Norvège	14.1
Nom (moyen de deviner le nom d'une personne), 239 et	335.3
Nord et Sud, 804 et	819.3
Nouméa (collège de)	527.2
Numismatique (prix des)	717.3
O	
Observation populaire du Trocadéro	144.2
Olympe (l'), scandinave	485.1
— Saron	406.2
Opéra (cahier des charges de P)	140.2
— (les bals de l'opéra)	62.2
Oppert (M.)	751.1
Orange (Vaucluse)	75.1
Orient (les noms des pays d') et de leurs villes principales	502.3
Oscar de Suède (roi)	11.3
P	
Palisse, Bernard (portrait de)	477.3
— (statue de)	478.3
Palmes académiques	830.2
Paolo (Fra)	74.1
Papier (le) dentelle	549.1
— (statistique sur la consommation)	590.3
Paradis (le) perdu	247.3
Parapluie (le)	135.3
Parapluies publics	138.1
Paris (Alexis-Paulin)	79.3
— (Histoire de)	623.1
Parlements d'Europe	590.3
Parloir (ancien) des moines de Saint-Germain-des-Prés	208.1
Passy (Frédéric)	701.3
Pasteur (M.)	739.2
Patois normand	718.1
Pausilippe (la grotte du)	26.3
Peinture à l'huile (découverte de la)	102.2
— (vente de différents tableaux de)	238.2
Péninsule hispanique (ethnographie de la)	140.1
Pennsylvania Marriage Benefit Association	495.1
Péireire (concours Isaac)	176.2
Périclès	160.3
Philippe-Auguste à Bouvines	317.3
Philippon (M.-G.)	829.1
Philologie géographique	502.2
Puccion	338.1
Phryné	64.3
Pibrac	547.1
Pichincha (bataille de)	258.1
Pichat fils (M.-A.)	28.1
Picot (M.)	815.2
Pierre (la) des bavardes	252.1
— le Cruel	82.1
— le Grand (moulage du monument de)	623.1
Pigoreau, successeur de la maison Maire-Nyon)	78.3
Piraterie littéraire en Chine	208.2
Place des Victoires	826.2

L'ENSEIGNEMENT POPULAIRE

	Pages		Pages		Pages
Planté (Gaston), chevalier de la Légion d'honneur.	239.2	S		Terminologie musicale	453.2
Platon, 591 et.	606. »	Sabin (mort de Joseph)	382.3	Terre sainte (retour de la)	86.3
Pompe (la) Notre-Dame.	557. »	Sablier (la motion du)	19.3	Tête de veau (la fête de la)	263.2
Pont (le) du Gard.	108.2	Sachs (Hans), poète cordonnier.	215.1	Thé (le) de mistress Thrale 818 et.	824. »
Postes et Télégraphes.	556.3	Saint-Barthélemy (la) (24 août 1572)	450.1	The Builder (le constructeur).	553.2
Presse (les doyens de la).	23.3	— Lundi (la), 614, 628 et.	650. »	Théâtre-Français	691.1
Prisons d'Allemagne.	271.1	— Valentin (la)	38.2	— National à Berlin	335.1
Prix biennal (lauréats du grand).	414.2	Salmini (Vittorio).	575.2	Thèbes (ruines de) 181 et.	1 2. »
Procope (le Café).	487.1	Sand (Georges), 159 et.	511. »	Tours (histoire de la révolution de)	382.3
Projets et Modèles.	701.1	San Miguel (portail de l'église de).	425. »	Tissot (Ch.) 256 et.	319. »
Paquet.	786.1	Sardanapale (mort de)	213. »	Tivolli.	517.1
Pyramides (les) 14 et.	205. »	Schiller 658 et.	669. »	Tombeau d'Alexandre le Grand	541. »
Pyrénées (les)	327.1	Schliemann (fouilles du docteur),	382, 479 et.	— Gallo-romain	557.2
Q		Ségovie (l'aqueduc de)	439.1	Topographie (société de).	287.2
Quinet (Edgar).	63.2	Seigneur (un) haut justicier, en	l'an 1500	Toulouse.	454.1
Quintilien	275.3	Sépultures romaines (note sur di-	verses).	Tournois (les)	156.1
R		Sérénade (la)	598.3	Traites ou mandats	292.2
Rabelais	212.1	Servage (abolition du) en Autriche.	623.2	Tricot (origines du)	628.1
Ramoneur (le).	609. »	Sésostrix et les prêtres égyptiens.	204. »	Trollope (H.)	335.1
Réchappés (deux).	788.2	Sèvres (prix de)	20.2	Truxillo (la tour de Jules César à)	295 et.
Réclame russe.	558.1	Shakespeare.	511.2	Tunis et les Tunisiens 279 et	285. »
Reine (la fin d'une).	595.1	Sissa	559.1	Tyr (ruines de).	237. »
Regrets (les).	435.2	Sobieski (Jean).	402.1	U	
Régulus, 209 et.	210. »	Société biblique américaine.	398.3	Ulysse	293. »
Reliques (les) de Charlemagne.	239.3	— savantes (congrès des)	606.2	Université de Tokio	414.3
Rembrandt	306.1	Sœurs de charité volontaires	770.1	Utique (objets trouvés à) 191, 618,	654, 687 et.
Renan.	478.3	Soie à Lyon (l'industrie de la).	553.1	V	
République (nouvelles de la) des		Sorbonne (agrandissement de la)	175 et	Valenciennes (porte de).	558.3
Lettres et des États circonvoisins,		Sorel (Agnès) à la cour de Char-	les VII.	Vallée du Lys.	333. »
27, 43, 76, 93, 109, 123, 140, 159,		les VII.	357. »	Vêpres siciliennes (anniversaire des)	734.3
175, 191, 207, 223, 238, 255, 270,		Sothern (Edward-Askery)	12.1	Yerkingtorix	2.3
286, 302, 318, 334, 349, 366, 381,		Soufflet (le) du rappel	727.3	Viala (Joseph Agricole) 225 et	226. »
398, 417, 622 et.	638. »	Souscription nationale de la	presse française.	Villaret-Joyeuse (statue à).	175.3
Rétributions en Angleterre.	140.2	souvenirs (foire aux).	567.1	Vitot (prix).	350.2
Rhangabé (Alexandre Rizos).	415.3	Stamboul (le bazar de)	167.2	Voitures (les) au Japon.	455.3
Rhigas (Constantine), 177 et.	178. »	Statistiques, 76, 239, 271, 303, 350,	414, 415, 533 et.	Vol à la tire (une leçon de).	125. »
Richelieu (duc de).	319.3	821. »		W	
Rohifs (Gérhard)	502.3	Stations agronomiques	271.1	Wagner (maison de Richard)	702.3
Roi de Portugal	11.3	Sully-Pruddhomme	739.2	Warrant (le)	357.1
Romanciers populaires	421.2	Superstition (une vieille).	490.1	Washington (George) 341, 447 et	578. »
Rome (grand prix de) (1881).	124.2	T		Weiss, (M. J. J.).	815.3
Ronsard	610.3	Tarpet (Félix) (comptabilité).	687.3	Y	
Rossé (prix du comte).	542.3	Tempête (après la).	346.1	Yorktown (le centenaire de la prise	
Rousseau (statue à Jean-Jacques).	110.2	Temple (le).	101.2	de) 145, 146, 172 et	175. »
Roussote (la) (Variétés).	112.3	Temps (le) passé	499.2	Z	
Rubens	595.2			Zevort (M.).	798.3
Rubinstein. (Antoine).	479.1				